des oiseaux lacrymale

<36618528260014

<36618528260014

Bayer. Staatsbibliothek

NOUVEAU DICTIONNAIRE PORTATIF DE LA LANGUE FRANÇOISE.

TOME PREMIER.

10

NOUVEAU DICTIONNAIRE PORTATIF

DE LA LANGUE FRANÇOISE,

COMPOSÉ sur la dernière édition de l'Abrégé de Richelet par Wailly, entiérement refondue, d'après le Dictionnaire de l'Académie, celui de Trévoux, etc. le Dictionnaire Critique de la Langue Françoise par Féraud, le Dictionnaire de Grammaire et de Littérature dans l'Encyclopédie Méthodique, etc.

ON Y A JOINT

1.° Un extrait des Synonymes François par Girard, Beauzée, Roubaud, etc.

2.° Une Méthode de prononciation aussi facile que sûre appliquée à tous les mots de la Langue.

3.° Les mots nouveaux et les autres changemens introduits dans la Langue par la Révolution Françoise.

4.° Un Vocabulaire Géographique, augmenté des noms Latins de chaque lieu.

[Claude] [Marie]
Par C. M. GATTEL, Professeur de Grammaire générale à l'École centrale du Département de l'Isère.

TOME PREMIER.

A LYON,

Chez BRUYSET aîné et Comp.e Imprimeurs-Libraires, rue Saint-Dominique, N.° 74.

1797.

BIBLIOTHECA REGIA MONACENSIS

G. n. 2883

NOUVEAU DICTIONNAIRE PORTATIF DE LA LANGUE FRANÇOISE,

COMPOSÉ sur la dernière édition de l'Abrégé de Richelet par Wailly, entièrement refondue d'après le Dictionnaire de l'Académie, celui de Trévoux, etc. le Dictionnaire Critique de la Langue Françoise par Féraud, le Dictionnaire de Grammaire et de Littérature dans l'Encyclopédie Méthodique, etc.

ON Y A JOINT

1.° Un extrait des Synonymes François par Girard, Beauzée, Roubaud, etc.

2.° Une Méthode de prononciation aussi facile que sûre appliquée à tous les mots de la Langue.

3.° Les mots nouveaux et les autres changemens introduits dans la Langue par la Révolution Françoise.

4.° Un Vocabulaire Géographique, augmenté des noms Latins de chaque lieu.

Par C. M. GATTEL, Professeur de Grammaire générale à l'École centrale du Département de l'Isère.

TOME PREMIER.

A LYON,

Chez BRUYSET aîné et Comp.^e Imprimeurs-Libraires, rue [illegible] Dominique, N.° 74.

1797.

Bayerische Staatsbibliothek München

AVERTISSEMENT.

L'OUVRAGE que je présente au Public a pour première base l'*Abrégé du grand Dictionnaire de Richelet*, publié par Wailly en 1790, et dont le succès a prouvé d'une manière non équivoque le mérite et l'utilité. Lorsque je formai le projet d'en donner une nouvelle édition, je ne me proposai d'abord que de le revoir avec soin, et d'en faire disparoître les fautes malheureusement assez nombreuses qui s'y étoient glissées ; mais un examen plus approfondi me convainquit bientôt que quelle qu'en ait pu être la cause, l'ouvrage de Wailly n'étoit pas, à beaucoup près, ce qu'il auroit dû naturellement devenir entre des mains aussi habiles, et qu'il étoit possible de lui donner un grand degré de plus de perfection et d'intérêt.

Personne assurément n'a plus de respect que moi pour les lumières et les talens de ce Grammairien célèbre ; mais soit que la multiplicité et l'importance de ses autres occupations l'aient empêché d'apporter à ce travail son attention et son exactitude ordinaires, soit, ce que je serois plus porté à croire, qu'il en ait confié une partie à des coopérateurs moins soigneux ou moins instruits ; on ne peut se dissimuler qu'il n'y ait laissé beaucoup de choses à desirer. Il y a bien loin sans doute de l'esprit de méthode et de clarté, de la correction, de la justesse, de la précision qui règnent dans la Grammaire Françoise et dans les autres ouvrages de cet Auteur, aux définitions vagues, incomplètes, quelquefois même inexactes ou fausses que présente trop souvent l'*Abrégé de Richelet*. Je ne citerai pour exemple des premières que les mots :

Hâle, l'effet de la grande chaleur du soleil ; comme si la terre gercée, les sources taries, etc. n'étoient pas aussi des effets de l'extrême chaleur.

Horizon, grand cercle qui coupe la sphère en deux parties ; comme si ce caractère générique convenoit plus exclusivement à l'horizon qu'à l'équateur, au méridien ou à tout autre grand cercle de la sphère.

Pour les secondes, que les mots :

S'ingérer, se mêler de quelque chose, en omettant dans cette définition ce qui en forme le complément nécessaire, *sans en être requis.*

Platras, morceau de plâtre, sans ajouter *qui a déjà été mis en œuvre.*

Pour les troisièmes enfin, que les mots :

Perle, sorte de pierre précieuse ; ce qui supposeroit que les perles sont de même nature que le diamant, le rubis, etc.

Rectangle, adj. *Qui a plusieurs angles droits ;* d'où il faudroit conclure qu'il ne peut y avoir de triangle rectangle, etc. etc.

Si à ces vices de définition, on joint un assez grand nombre d'autres défauts plus ou moins importans, tels que les diverses acceptions d'un mot presque toujours confondues, sans que rien puisse servir à les faire distinguer ; une multitude de verbes, comme *griller, guérir, méditer, monter, etc.* où les significations active et neutre sont de même mêlées indistinctement, on conviendra que, quelque mérite que puisse avoir d'ailleurs l'ouvrage de Wailly ou plutôt à cause de ce mérite même, il n'est souvent propre qu'à égarer ceux qui le consultent, et qui, sur la juste réputation de son Auteur, s'en rapportent aveuglément à ses décisions.

On ne sera donc pas étonné que n'ayant d'abord voulu que revoir et corriger un Dictionnaire existant, j'aie fini par en composer un tout-à-fait différent, et à beaucoup d'égards entiérement neuf. On le sera encore moins si l'on considère que pendant tout le cours de mon travail j'ai eu sans cesse sous les yeux le *Dictionnaire de l'Académie*, ceux de *Trévoux*, de *Richelet*, de *Furetière*, etc. ; que j'ai cherché sur-tout à fondre dans mon abrégé ce qu'il y a de plus substantiel et de plus utile dans le *Dictionnaire critique de la langue Françoise*, par *Féraud*, ouvrage excellent, où régnent en général la critique la plus éclairée et le goût le plus sain ; que son volume met malheureusement hors de la portée du plus grand nombre des Lecteurs, et qui, plus qu'aucun autre peut-être du même genre, est fait pour servir de guide à tous ceux qui veulent parler et écrire correctement leur langue.

J'ai puisé des secours non moins importans dans le *Dictionnaire de Grammaire et de Littérature*, qui fait partie de l'Encyclopédie méthodique. Wailly, dans son abrégé de Richelet, avoit inséré un petit nombre de synonymes extraits de ceux de Girard. Cette idée m'a paru utile, je l'ai suivie et étendue ; et pour la remplir avec plus d'intérêt, je ne me suis pas borné aux synonymes de Girard, j'ai mis également à contribution Beauzée, Roubaud, d'Alembert, l'Encyclopédie, etc. En me renfermant en un mot dans les bornes que prescrivoient à cet ouvrage son titre et l'usage auquel il est destiné, je n'ai rien négligé de ce qui étoit en mon pouvoir pour le rendre plus digne de l'accueil du public.

Parmi les corrections et les additions très-nombreuses qui rendent ce Dictionnaire portatif fort supérieur à tous ceux qui

ont été publiés jusqu'à présent, on distinguera sans peine celles qui ont rapport à la révolution Françoise. Cet événement mémorable qui a changé la face d'une grande Nation, auquel nous devons des lois, des mœurs, des habitudes toutes nouvelles, a introduit dans la langue une multitude d'expressions jusqu'alors inconnues, et donné à plusieurs autres des significations entiérement différentes de celles qu'elles avoient auparavant. J'ai soigneusement adapté mon travail à tous ces changemens; mais en fondant dans le corps même de l'ouvrage les modifications apportées par les circonstances à la signification des mots anciens, j'ai cru devoir pour plus d'utilité rejeter dans un supplément particulier tous les mots de création nouvelle qui ne doivent leur existence qu'à la Révolution. La note placée à la tête de ce supplément fera connoître le plan que j'y ai suivi et le but que je m'y suis proposé.

Quant aux autres mots nouveaux que j'ai insérés en assez grand nombre dans ce Dictionnaire, j'ai eu soin, non-seulement de les désigner comme tels, non-seulement d'indiquer, ainsi que je l'ai fait constamment pour tous les autres, à quelle science, à quel art, à quel style chacun d'eux appartient; mais encore de marquer jusqu'à quel point il a été adopté par l'usage, et même si les besoins de la langue exigeoient qu'il le fût.

Un autre avantage qui distingue ce Dictionnaire de tous ceux du même genre, c'est la manière aussi facile que sûre dont la prononciation y est indiquée. Personne n'ignore que c'est là une des grandes difficultés que présente l'étude de notre langue, principalement aux Etrangers, rebutés à chaque instant de trouver tant de différence et quelquefois tant d'opposition entre les caractères qu'offre à l'œil l'orthographe d'un mot et le son dont sa prononciation frappe l'oreille. On sait encore combien d'efforts ont fait à diverses époques plusieurs Ecrivains plus ou moins célèbres pour faire disparoître cette bizarrerie, commune il est vrai à la plupart des langues modernes, mais qui, dans aucune peut-être n'est aussi pénible, sujette à autant d'inconvéniens que dans la nôtre. Ce n'est point ici le lieu d'entrer dans le détail de ces tentatives néographiques, ni d'examiner pourquoi elles ont eu jusqu'à présent si peu de succès. Il suffit de dire que, quelle qu'en soit la cause, le résultat de ces essais infructueux a toujours été d'en revenir au systême d'orthographe que l'Académie a adopté dans son Dictionnaire, et qui est en effet le plus conforme à l'usage.

Ce systême est aussi le seul que j'ai suivi, et si par respect pour l'étymologie ou pour quelqu'autre raison semblable j'ai

cru pouvoir, dans un petit nombre de mots, conserver les changemens que Wailly y avoit faits, j'ai toujours eu soin d'indiquer, pour ces mots mêmes, la manière dont l'Académie les écrit.

Le même Grammairien a établi, pour certaines prononciations plus embarrassantes, des règles qu'on lit à la tête de son *Richelet portatif*, mais qui bornées à quelques mots laissent subsister pour tous les autres les difficultés que les Etrangers ont à vaincre. J'ai préféré en conséquence, en tâchant de la simplifier encore et par là de la perfectionner, la méthode qu'a suivie Féraud dans son *Dictionnaire critique.* « Cette mé-« thode, dit l'Auteur lui-même, consiste (en répétant les « mots entre deux crochets) à supprimer les lettres qui ne « se prononcent pas, à mettre un équivalent aux diphtongues « plus rapproché de la prononciation, à substituer aux carac-« tères de l'orthographe d'autres caractères moins équivoques; « enfin, à mettre entre deux *tirets* ou divisions les assem-« blages des voyelles qui ne forment qu'une seule syllabe. « Ainsi, dans *Accablement*, par exemple, un des deux *c* ne « se prononçant pas, non plus que le *t* final, *en* se pronon-« çant comme *an* et *c* comme *k*, nous écrivons, entre deux « crochets [*A-kâ-ble-man*].... Il est aussi beaucoup d'accens « qui se prononcent et ne s'écrivent pas. En répétant le mot « en italique, nous avons marqué ces accens. *Agreste*, « *aigrette*, *alerte*, *abesse*, *admettre*, *aisselle* en sont des exem-« ples. Nous écrivons entre deux crochets, [*A-grès-te*, « *è-grè-te*, *a-lér-te*, *a-bè-ce*, *ad-mè-tre*, *è-cè-le*], etc. »

J'observerai en passant, au sujet des trois derniers exemples, que l'*e* qu'on y voit marqué d'un accent grave \`, est celui que les Grammairiens modernes appellent *e* moyen, quatrième espèce d'*e* très-différente des trois sortes que pendant long-temps on a distinguées seules dans l'orthographe. Ce n'est ni l'*e* ouvert de *tête*, *succès*, ni l'*e* fermé de *témérité*, ni l'*e* muet de *gloire*, *fortune*, *nous recevons*, etc. Quoique depuis le milieu de ce siècle on ait commencé à employer dans plusieurs mots l'accent grave pour désigner cet *e* moyen, cette pratique, dit Féraud, n'est encore ni générale ni uniforme. Les Auteurs et les Imprimeurs la placent sur certaines pénultièmes, en laissent d'autres sans accent et sur d'autres enfin mettent l'accent aigu, comme si à l'exception du moins de celles où se trouvent deux consonnes de suite, *immortelle*, *musette*, *tendresse*, *suspecte*, etc. dans lesquelles cette consonne redoublée indique assez que l'*e* n'est ni muet ni fermé, ni fort ouvert, comme si, dis-je, la raison de faire usage de l'accent grave n'étoit pas la même pour toutes. « Les Editeurs même

« du Dictionnaire de l'Académie, continue Féraud, emploient
« tantôt l'accent grave, comme dans *brèche*, tantôt l'accent
« aigu, comme dans *Collége* et une foule d'autres. Il me semble
« qu'on n'est pas assez remonté au principe qui doit diriger
« dans l'emploi de cet accent. Je crois que le voici : l'*e* muet
« étant un son sourd et obtus exige naturellement qu'on
« appuie sur la syllabe qui le précède, et cela est si vrai
« que dans les verbes, dont la pénultième est un *e* muet,
« cet *e* se change en *è* un peu ouvert devant la syllabe fémi-
« nine : *jeter*, *je jette* ou *jète*, *je jetterai* ou *jèterai* ; *appeler*,
« *j'appelle*, *j'appellerai*, *j'appèle*, *j'appèlerai*, etc. Cela étant
« ainsi, tout *e* qui précède l'*e* muet est ou fort ouvert comme
« dans *conquête*, ou moyen et un peu ouvert comme dans
« *belle*, *zèle*, *prophète*, *lumière*, etc. L'*e* fermé ne donneroit pas
« à cet *e* muet un appui assez fort. D'où l'on peut tirer cette
« règle générale que tout *e* qui précède l'*e* muet et qui n'est
« pas ouvert et long, est un *e* moyen et doit être marqué
« de l'accent grave. »

En adoptant avec les modifications convenables la méthode employée par Féraud pour désigner la prononciation, je n'ai pas toujours été du même avis que lui sur cette prononciation même. Il prétend, par exemple, que dans les verbes terminés en *ir*, *courir*, *sentir*, etc. l'*r* finale ne se prononce point, et il écrit en conséquence dans sa prononciation indiquée, *cou-ri*, *san-ti*, etc. Or, en cela ce Lexicographe est d'abord peu d'accord avec lui-même : car, dans *desir*, *soupir*, et les autres noms substantifs de cette classe, il écrit et prononce *de-zir*, *sou-pir*, et assurément dans ces mots l'*r* n'est pas plus sensible que dans les verbes qui ont la même terminaison.

En second lieu, quoique les Rédacteurs du *Dictionnaire de Grammaire et de Littérature* de l'Encyclopédie méthodique semblent partager sur ce point l'opinion de Féraud, elle n'en est pas moins opposée soit au sentiment commun des Grammairiens, et notamment de Wailly, qui dans sa Grammaire dit expressément que cette *r* finale doit se prononcer, soit à l'usage le plus universel qui la fait constamment sonner à l'oreille.

J'ai donc cru devoir à cet égard m'écarter du *Dictionnaire critique*, et écrire *cou-rir*, *san-tir*, *ta-rir*, etc.

Il n'en est pas de même des verbes qui se terminent en *er*. Dans ceux-ci la prononciation de l'*r* est certainement nulle, si ce n'est peut-être lorsqu'elle est suivie d'une voyelle ou d'une *h* muette avec laquelle elle se lie, comme *aimer à boire*, (*é-mé-ra-boa-re*) *penser honnêtement* (*pan-sé-ro-nê-te-man*) etc. Sous ce point de vue il n'y a aucune différence entre les verbes

dont il s'agit et la plupart des mots qui se terminent par une consonne. Dans les uns comme dans les autres cette consonne finale se prononce lorsqu'elle se lie avec une voyelle qui la suit, et ne se fait du tout point sentir lorsque le mot se prononce isolément. *Pendant un mois* se prononce bien *pan-dan-teun-moa ;* mais *pendant* tout seul ne peut se prononcer que *pan-dan.* Or, c'étoit précisément et uniquement cette prononciation isolée qu'il falloit peindre aux yeux. J'ai donc dû écrire avec Féraud *aimer* (*é-mé*) et non pas (*é-mer*).

Du reste, cette liaison de l'*r* finale des verbes avec la voyelle initiale du mot suivant n'a lieu, à la rigueur, que dans le discours soutenu et sur-tout dans les vers. Dans le discours familier on s'en abstient sans scrupule. *On ne peut chanter et rire en même temps*, se prononce très-bien en conversation, *on ne peut chanté et rire.* Voyez Wailly dans sa Grammaire, etc. Cette remarque s'étend à tous les mots terminés par une consonne.

J'ai dit plus haut que je n'avois adopté la méthode et les principes de Féraud qu'avec les modifications convenables, et la prononciation des verbes en *ir* n'est pas le seul point où j'aie été dans le cas de les rectifier. Ainsi,

1.° Quoiqu'il annonce, comme on l'a vu, qu'*il mettra entre deux tirets* ou *divisions les assemblages des voyelles qui ne forment qu'une seule syllabe*, il est cependant bien éloigné de se conformer toujours à cette utile pratique.

2.° Ce Lexicographe représente indistinctement par un *o* non accentué et le son des diphtongues oculaires (*) *eau* et *au*, dans *chapeau*, *auteur*, et celui de *o* ou *o* dans *fagot*, *folie*, etc. Or, à coup sûr ces sons ne se ressemblent nullement. De part et d'autre, c'est sans doute celui de l'*o*, mais bien plus grave, bien plus fortement articulé dans les deux diphtongues. Il m'a paru indispensable d'établir entre les caractères destinés à retracer à l'œil ces sons respectifs une différence analogue à celle qu'ils font entendre à l'oreille. En conséquence, j'ai marqué d'un accent circonflexe l'*o* représentatif des diphtongues dont je viens de parler, et au lieu d'écrire avec Féraud, *cha-po*, *o-teur*, j'ai écrit *cha-pô*, *ô-teur.* Il est évident que dans cette circonstance l'accent, contre son usage ordinaire, n'influe point sur la quantité de la syllabe qu'il affecte. Cette

(*) Ces combinaisons de lettres *eau*, *au* ne portent que très-improprement le nom de diphtongues : elles ne sont telles tout au plus que pour l'œil, puisque l'oreille n'y entend qu'un son et un son tout aussi simple que celui de l'*o* ou de toute autre voyelle.

syllabe est le plus souvent douteuse, et c'est ce que j'ai eu grand soin d'observer et d'expliquer dans la table indicative des signes et abréviations, qui suit cet avertissement, à l'abréviation, s. d.

3.° On est fâché de trouver dans le *Dictionnaire critique* plusieurs mots, dont, soit erreur ou négligence, la prononciation n'est pas indiquée avec l'exactitude et la précision qui caractérisent en général cet estimable ouvrage. Tels sont, entre autres,

Aiguille (*égu-glie*) comme si l'*i* de la seconde syllabe *gui* ne devoit pas se prononcer. J'écris *é-gui-glie*, en ajoutant pour prévenir toute équivoque, et non pas *é-ghi-glie* ni *é-gu-i-glie.*

Appuyer, *écuyer*, *essuyer* (*A-pu-ié*, *é-ku-ié*, *é-su-ié*) au lieu de *A-pui-ié*, *é-kui-ié*, *é-sui-ié.* Car dans ces mots et dans tous ceux de la même classe l'*y* équivaut à deux *i*, dont l'un appartient à la première syllabe et l'autre à la seconde. C'est un principe posé par l'Auteur lui-même sous la lettre *Y.*

Contact (*kon-tak* en supprimant le *t* final) quoiqu'au mot *tact*, dont *contact* n'est qu'un composé, Féraud convienne, d'après l'Académie, que le *c* et le *t* se prononcent, etc. etc.

4.° Il y a dans notre langue un assez grand nombre de mots terminés en *ion*, dont la finale qui n'est en prose que d'une syllabe, en forme deux en poésie. Cette différence est soigneusement répétée dans le *Dictionnaire critique* à chacun de ces mots. J'ai pensé que cette répétition étoit tout au moins inutile; qu'il suffisoit d'établir le principe général dans cet avertissement, et de me contenter ensuite de l'appliquer aux premiers mots de ce genre que l'ordre alphabétique me présentoit.

A propos de l'ordre alphabétique, j'ai cru devoir observer pour cet ouvrage ce que j'avois déjà fait pour le Dictionnaire Espagnol que j'ai publié en 1790, c'est-à-dire m'attacher, non-seulement dans la principale distribution alphabétique, mais encore dans l'ordre particulier des mots rassemblés sous une même lettre, à faire constamment occuper à l'*i* voyelle et à l'*i* consonne ou plutôt à l'*j*, le rang distinct qu'assigne naturellement à ces deux caractères la différence des sons qu'ils expriment. Par une bizarrerie bien inexplicable, la plupart des Dictionnaires (*), celui même de l'Académie, après

(*) Les Rédacteurs du Dictionnaire de Grammaire et de Littérature, dans l'Encyclopédie méthodique, ont été frappés comme moi de cette singulière inconséquence, et ont fait les mêmes changemens.

avoir avec raison compté l'*j* pour la dixième lettre de l'alphabet François, et ajouté que c'est abusivement qu'on lui donne le nom d'*i* consonne ; après avoir en conséquence rangé sous une division particulière tous les mots qui commencent par cette lettre, la confondent ensuite dans leurs autres divisions avec l'*i* voyelle, de manière que *jaunisse*, par exemple, se trouve placé comme il doit l'être après *image*, tandis qu'on lit *ajouter* avant *air*, *majeur* avant *maître*, etc. Il en est de même de l'*u* voyelle relativement à l'*u* consonne ou au *v*.

J'ai conservé dans ce Dictionnaire le vocabulaire Géographique qui se trouve dans la dernière édition du *Richelet portatif*; mais après l'avoir revu avec soin, et avoir même cherché à lui donner un nouveau degré d'utilité, soit en y joignant les noms latins de chaque lieu, soit en rapportant du moins autant que mon plan pouvoit le permettre, la Géographie ancienne à la Géographie moderne.

Je joins de même ici, et sans y rien changer, *le tableau des conjugaisons* et les remarques sur la *quantité des syllabes* que Wailly avoit placés à la tête de son ouvrage. Dans ce tableau j'ai laissé subsister la distinction très-réelle dans le fond et très-juste, que cet habile Grammairien a établie entre trois classes de verbes *actifs*, les uns avec un régime simple, d'autres avec un régime composé, les troisièmes enfin sans aucun régime. Mais, dans le cours de mon Dictionnaire, je n'ai qualifié proprement de verbes *actifs* que ceux qui expriment une action *transitive*, c'est-à-dire qui opère ou qui peut opérer sur un sujet différent de celui qui la produit, comme *battre*, *porter*, *aimer*, *instruire*, etc. et j'ai réuni indistinctement sous la dénomination commune de verbes *neutres*, tous ceux qui énoncent ou un simple état du sujet, *exister*, *demeurer*, etc. ou cette sorte d'action que les Grammairiens nomment *intransitive* ou *permanente*, parce qu'elle n'opère point sur un autre sujet que celui en qui elle réside, tels que *danser*, *courir*, etc.

Ce n'est pas que cette division m'ait paru fort exacte. Je n'ignore point qu'il n'y a rigoureusement de verbe *neutre* que celui qui n'étant ni *actif* ni *passif* ne renferme par conséquent, dans sa signification concrète, ni l'idée d'une *action faite*, quelle qu'elle soit, ni celle d'une *passion reçue* par le sujet ; mais en m'écartant ainsi de la précision métaphysique,

1.° Je me suis conformé à l'usage le plus ordinaire, à celui qu'a suivi l'Académie, et après elle la très-grande partie des Grammairiens.

2.° Je n'ai fait le plus souvent que copier Wailly lui-même, qui, malgré les principes posés par lui dans sa Grammaire

et rappelés à la tête de son abrégé de Richelet, continue à désigner comme *neutres* les verbes *danser*, *venir*, etc.

3.° J'ai réfléchi que ce n'étoit pas trop la peine d'abandonner la route commune pour n'atteindre qu'imparfaitement au but d'exactitude grammaticale que Wailly semble s'être proposé. En effet, si *arriver*, *courir*, *parler*, etc. ne peuvent être nommés que très-improprement des verbes *neutres*, parce qu'ils expriment une *action* ; il en est d'autres que Wailly range sans difficulté dans cette classe moyenne et qui ne lui appartiennent pas davantage, puisqu'ils expriment une passion. Tels sont *pâlir*, *tomber*, *mourir*, etc. Pour être tout-à-fait exact, j'aurois donc dû avec Beauzée, appeler ces derniers des verbes *passifs*, et, pour les distinguer de ceux auxquels on donne communément ce nom, entrer dans des discussions aussi étrangères au plan de cet ouvrage, que pénibles ou sans intérêt pour le plus grand nombre de ceux auxquels il est destiné.

Ce que je viens de dire de la division des verbes, doit s'appliquer à diverses autres espèces de mots qu'on trouvera dans ce Dictionnaire rapportées aux mêmes classes spécifiques, dans lesquelles la plupart des Grammairiens et des Lexicographes ont coutume de les ranger ; quoique je sache très-bien que ces classes ne sont pas toujours, à beaucoup près, celles qu'assignent à ces mots leur nature respective et les principes de la logique grammaticale : mais j'ai toujours pensé qu'il falloit distinguer la langue de la Grammaire usuelle de celle de la Grammaire raisonnée et philosophique ; que celle-ci devoit être exclusivement réservée pour les ouvrages qui traitent expressément de cette matière ; et que la première étoit la seule dont il convînt de faire usage dans les livres destinés, comme celui-ci, à toutes les classes de Lecteurs.

TABLE DES CONJUGAISONS PAR WAILLY.

CE qui forme différentes conjugaisons par rapport à tous les verbes, ce sont les diverses terminaisons de toutes les parties du verbe et principalement de l'infinitif. Or l'infinitif de nos verbes se termine en *er*, *ir*, *oir* ou *re*, comme *aimer*, *punir*, *devoir*, *lire*, etc. ce qui fait en général quatre conjugaisons. Cependant comme les verbes en *ir* et en *re* se conjuguent différemment aux mêmes temps et aux mêmes personnes, on peut distinguer jusqu'à onze conjugaisons.

Il y a dans notre Langue deux verbes qui servent à conjuguer en grande partie tous les autres ; ce sont *avoir* et *être*. Voilà pourquoi on les appele *verbes auxiliaires*, du mot latin *auxilium*, aide, secours.

Dans la table qui va suivre, nous conjuguerons en même temps *avoir*, *aimer*, *être*. Au verbe *avoir* nous joindrons le substantif *soin*, afin que les jeunes gens voient que *j'ai* avec un substantif marque un présent, et qu'avec un participe il marque un passé, etc. Après le verbe *être* nous mettrons le participe *aimé*, par ce moyen on aura le passif du verbe *aimer*, et l'on verra plus aisément l'emploi des verbes auxiliaires.

CONJUGAISONS DES VERBES.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir (soin)	Aimer,	Être (aimé, ée.)

PARTICIPE.

Eu, eue	Aimé, ée,	Été.

PARFAIT.

Avoir *eu*	Avoir aimé	Avoir été.

GÉRONDIF PRÉSENT.

Ay*ant*	Aim*ant*	Ét*ant*.

GÉRONDIF PASSÉ.

Ayant *eu*	Ayant aimé	Ayant été.

INDICATIF.

PRÉSENT ABSOLU.

J'ai (soin)	J'aim*e*	Je suis (aimé, ée.)
Tu as	Tu aim*es*	Tu es.
Il, elle a	Il, elle aime	Il, elle est.
Nous av*ons*	Nous aim*ons*	Nous sommes.
Vous av*ez*	Vous aim*ez*	Vous êtes.
Ils, elles ont	Ils, elles aim*ent*	Ils, elles sont.

IMPARFAIT OU PRÉSENT RELATIF.

J'av*ois* (soin)	J'aim*ois*	J'étois (aimé, ée.)
Tu av*ois*	Tu aim*ois*	Tu étois.
Il av*oit*	Il aim*oit*	Il étoit.
Nous av*ions*	Nous aim*ions*	Nous étions.
Vous av*iez*	Vous aim*iez*	Vous étiez.
Ils av*oient*	Ils aim*oient*	Ils étoient.

PARFAIT DÉFINI.

J'eus (soin)	J'aim*ai*	Je fus (aimé, ée.)
Tu eus	Tu aim*as*	Tu fus.
Il eut	Il aim*a*	Il fut.
Nous eû*mes*	Nous aim*âmes*	Nous fûmes.
Vous eû*tes*	Vous aim*âtes*	Vous fûtes.
Ils eu*rent*	Ils aim*èrent*	Ils furent.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ai eu (soin)	J'ai aimé	J'ai été (aimé, ée.)
Tu as eu	Tu as aimé	Tu as été.
Il a eu	Il a aimé	Il a été.
Nous avons eu	Nous avons aimé	Nous avons été.
Vous avez eu	Vous avez aimè	Vous avez été.
Ils ont eu	Ils ont aimé	Ils ont été.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'eus eu (soin)	J'eus aimé	J'eus été (aimé, ée.)
Tu eus eu	Tu eus aimé	Tu eus été.
Il eut eu	Il eut aimé	Il eut été.
Nous eûmes eu	Nous eûmes aimé	Nous eûmes été.
Vous eûtes eu	Vous eûtes aimé	Vous eûtes été.
Ils eurent eu	Ils eurent aimé	Ils eurent été.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois eu (soin)	J'avois aimé	J'avois été (aimé, ée.)
Tu avois eu	Tu avois aimé	Tu avois été.
Il avoit eu	Il avoit aimé	Il avoit été.
Nous avions eu	Nous avions aimé	Nous avions été.
Vous aviez eu	Vous aviez aimé	Vous aviez été.
Ils avoient eu	Ils avoient aimé	Ils avoient été.

FUTUR SIMPLE ou ABSOLU.

J'aurai (soin)	J'aimerai	Je serai (aimé, ée.)
Tu auras	Tu aimeras	Tu seras.
Il aura	Il aimera	Il sera.
Nous aurons	Nous aimerons	Nous serons.
Vous aurez	Vous aimerez	Vous serez.
Ils auront	Ils aimeront	Ils seront.

FUTUR COMPOSÉ, ANTÉRIEUR ou RELATIF.

J'aurai eu (soin)	J'aurai aimé	J'aurai été (aimé, ée.)
Tu auras eu	Tu auras aimé	Tu auras été.
Il aura eu	Il aura aimé	Il aura été.
Nous aurons eu	Nous aurons aimé	Nous aurons été.
Vous aurez eu	Vous aurez aimé	Vous aurez été.
Ils auront eu	Ils auront aimé	Ils auront été.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

J'aurois (soin)	J'aimerois	Je serois (aimé, ée.)
Tu aurois	Tu aimerois	Tu serois.
Il auroit	Il aimeroit	Il seroit.
Nous aurions	Nous aimerions	Nous serions.
Vous auriez	Vous aimeriez	Vous seriez.
Ils auroient	Ils aimeroient	Ils seroient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurois eu (soin)	J'aurois aimé	J'aurois été (aimé, ée.)
Tu aurois eu	Tu aurois aimé	Tu aurois été.
Il auroit eu	Il auroit aimé	Il auroit été.
Nous aurions eu	Nous aurions aimé	Nous aurions été.
Vous auriez eu	Vous auriez aimé	Vous auriez été.
Ils auroient eu	Ils auroient aimé	Ils auroient été.

Autrement.

J'eusse eu (soin)	J'eusse aimé	J'eusse été (aimé, ée.)
Tu eusses eu	Tu eusses aimé	Tu eusses été.
Il eût eu	Il eût aimé	Il eût été.
Nous eussions eu	Nous eussions aimé	Nous eussions été.
Vous eussiez eu	Vous eussiez aimé	Vous eussiez été.
Ils eussent eu	Ils eussent aimé	Ils eussent été.

IMPÉRATIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Point de première personne.

Aye (soin)	Aime	Sois (aimé, ée.)
Qu'il ait	Qu'il aime	Qu'il soit.
Ayons	Aimons	Soyons.
Ayez	Aimez	Soyez.
Qu'ils ayent	Qu'ils aiment	Qu'ils soient.

SUBJONCTIF ou CONJONCTIF.

PRÉSENT ou FUTUR.

Que j'aye (soin)	Que j'aime	Que je sois (aimé, ée.)
Que tu a*yes*	Que tu aime*s*	Que tu sois.
Qu'il ait	Qu'il aime	Qu'il soit.
Que nous a*yons*	Que nous aim*ions*	Que nous soyons.
Que vous a*yez*	Que vous aim*iez*	Que vous soyez.
Qu'ils a*yent*	Qu'ils aim*ent*	Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que j'eu*sse* (soin)	Que j'aima*sse*	Que je fusse (aimé, ée.)
Que tu eu*sses*	Que tu aim*asses*	Que tu fusses.
Qu'il eû*t*	Qu'il aim*ât*	Qu'il fût.
Que nous eu*ssions*	Que nous aim*assions*	Que nous fussions.
Que vous eu*ssiez*	Que vous aim*assiez*	Que vous fussiez.
Qu'ils eu*ssent*	Qu'ils aim*assent*	Qu'ils fussent.

PARFAIT.

Que j'aye eu (soin)	Que j'aye aimé	Que j'aye été (aimé, ée.)
Que tu ayes eu	Que tu ayes aimé	Que tu ayes été.
Qu'il ait eu	Qu'il ait aimé	Qu'il ait été.
Que nous ayons eu	Que nous ayons aimé	Que nous ayons été.
Que vous ayez eu	Que vous ayez aimé	Que vous ayez été.
Qu'ils ayent eu	Qu'ils ayent aimé	Qu'ils ayent été.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu (soin)	Que j'eusse aimé	Que j'eusse été (aimé, ée.)
Que tu eusses eu	Que tu eusses aimé	Que tu eusses été.
Qu'il eût eu	Qu'il eût aimé	Qu'il eût été.
Que nous eussions eu	Que nous eussions aimé	Que nous eussions été.
Que vous eussiez eu	Que vous eussiez aimé.	Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent eu	Qu'ils eussent aimé.	Qu'ils eussent été.

REMARQUE. Comme l'imparfait de l'indicatif, les parfaits composés *j'ai aimé*, *j'eus aimé*, *que j'aye aimé*, les plusque-parfaits, les futurs et les conditionnels se conjuguent de meme dans toutes les conjugaisons, pour abréger nous ne mettrons que la première personne de ces temps; on conjuguera les autres personnes comme dans *aimer*.

Conjugaisons en ir.

INFINITIF.

PRÉSENT.

1	2	3	4
Finir	Sentir	Ouvrir	Tenir.

PARTICIPE.

Fini	senti	ouvert	tenu.

PARFAIT.

Avoir fini	Avoir senti	Avoir ouvert	Avoir tenu.

GÉRONDIF PRÉSENT.

Finissant	sentant	ouvrant	tenant.

GÉRONDIF PASSÉ.

Ayant fini	Ayant senti	Ayant ouvert	Ayant tenu.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je finis	sens	ouvre	tiens.
Tu finis	sens	ouvres	tiens.
Il finit	sent	ouvre	tient.
Nous finissons	sentons	ouvrons	tenons.
Vous finissez	sentez	ouvrez	tenez.
Ils finissent	sentent	ouvrent	tiennent.

IMPARFAIT.

Je finissois	sentois	ouvrois	tenois.

PARFAIT DÉFINI.

Je finis	sentis	ouvris	tins.
Tu finis	sentis	ouvris	tins.
Il finit	sentit	ouvrit	tint.
Nous finîmes	sentîmes	ouvrîmes	tînmes.
Vous finîtes	sentîtes	ouvrîtes	tîntes.
Ils finirent.	sentirent	ouvrirent	tinrent.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ai fini	senti	ouvert	tenu.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'eus fini	senti	ouvert	tenu.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois fini	senti	ouvert	tenu.

FUTUR SIMPLE.

Je finirai	sentirai	ouvrirai	tiendrai.

FUTUR COMPOSÉ.

J'aurai fini	senti	ouvert	tenu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je finirois	sentirois	ouvrirois	tiendrois.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurois fini	senti	ouvert	tenu.
Ou J'eusse fini	senti	ouvert	tenu.

IMPÉRATIF.

Finis	sens	ouvre	tiens.
Qu'il finisse	sente	ouvre	tienne.
Finissons	sentons	ouvrons	tenons.
Finissez	sentez	ouvrez	tenez.
Qu'ils finissent	sentent	ouvrent	tiennent.

SUBJONCTIF ou CONJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je finissse	sente	ouvre	tienne.
Que tu finisses	sentes	ouvres	tiennes.
Qu'il finisse	sente	ouvre	tienne.
Que nous finissions	sentions	ouvrions	tenions.
Que vous finissiez	sentiez	ouvriez	teniez.
Qu'ils finissent	sentent	ouvrent	tiennent.

IMPARFAIT.

Que je finisse	sentisse	ouvrisse	tinsse.
Que tu finisses	sentisses	ouvrisses	tinsses.
Qu'il finît	sentît	ouvrît	tînt.
Que nous finissions	sentissions	ouvrissions	tinssions.
Que vous finissiez	sentissiez	ouvrissiez	tinssiez.
Qu'ils finissent	sentissent	ouvrissent	tinssent.

PARFAIT.

Que j'aye fini	senti	ouvert	tenu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini	senti	ouvert	tenu.

Verbes en oir *et en* re.

INFINITIF.

PRÉSENT.

	1	2	3
Devoir	Plaire	Paroître	Réduire.

PARTICIPE.

Dû	Plu	paru	réduit.

PARFAIT.

Avoir dû	Avoir plu	Avoir paru	Avoir réduit.

GÉRONDIF PRÉSENT.

Devant	plaisant	paroissant	réduisant.

GÉRONDIF PASSÉ.

Ayant dû	Ayant plu	Ayant paru	Ayant réduit.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je dois	plais	parois	réduis.
Tu dois	plais	parois	réduis.
Il doit	plaît	paroît	réduit.
Nous devons	plaisons	paroissons	réduisons.
Vous devez	plaisez	paroissez	réduisez.
Ils doivent	plaisent	paroissent	réduisent,

IMPARFAIT.

Je devois	plaisois	paroissois	réduisois,

PARFAIT DÉFINI.

Je dus	plus	parus	réduisis.
Tu dus	plus	parus	réduisis.
Il dut	plut	parut	réduisit.
Nous dûmes	plûmes	parûmes	réduisîmes.
Vous dûtes	plûtes	parûtes	réduisîtes.
Ils durent	plurent	parurent	réduisirent.

PARFAIT INDÉFINI.

J'ai dû	plu	paru	réduit.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

J'eus dû	plu	paru	réduit.

PLUSQUE-PARFAIT.

J'avois dû	plu	paru	réduit.

FUTUR SIMPLE.

Je devrai	plairai	paroîtrai	réduirai

FUTUR COMPOSÉ.

J'aurai dû	plu	paru	réduit.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je devrois	plairois	paroîtrois	réduirois.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurois dû	plu	paru	réduit.
Ou J'eusse dû	plu	paru	réduit.

IMPÉRATIF.

Dois	plais	parois	réduis.
Qu'il doive	plaise	paroisse	réduise.
Devons	plaisons	paroissons	réduisons.
Devez	plaisez	paroissez	réduisez.
Qu'ils doivent	plaisent	paroissent	réduisent.

SUBJONCTIF ou CONJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je doive	plaise	paroisse	réduise.
Que tu doives	plaises	paroisses	réduises.
Qu'il doive	plaise	paroisse	réduise.
Que nous devions	plaisions	paroissions	réduisions.
Que vous deviez	plaisiez	paroissiez	réduisiez.
Qu'ils doivent	plaisent	poroissent	réduisent.

IMPARFAIT.

Que je dusse	plusse	parusse	réduisisse.

PARFAIT.

Que j'aye dû	plu	paru	réduit.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que j'eusse dû	plu	paru	réduit.

Verbes

Verbes Pronominaux.

INFINITIF.

PRÉSENT.

4	5
Se plaindre	Se rendre.

PARTICIPE.

Plaint	rendu.

PARFAIT.

S'être plaint	s'être rendu.

GÉRONDIF PRÉSENT.

Se plaignant	se rendant.

GÉRONDIF PASSÉ.

S'étant plaint	s'étant rendu.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me plains	je me rends.
Tu te plains	tu te rends.
Il se plaint	il se rend.
Nous nous plaignons	Nous nous rendons.
Vous vous plaignez	vous vous rendez.
Ils se plaignent	ils se rendent.

IMPARFAIT.

Je me plaignois	je me rendois.

PARFAIT DÉFINI.

Je me plaignis	je me rendis.

PARFAIT INDÉFINI.

Je me suis plaint	je me suis rendu.

PARFAIT ANTÉRIEUR.

Je me fus plaint	je me fus rendu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Je m'étois plaint	je m'étois rendu.

FUTUR SIMPLE.

Je me plaindrai	je me rendrai.

FUTUR COMPOSÉ.

Je me serai plaint	je me serai rendu.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je me plaindrois	je me rendrois.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Je me serois plaint	je me serois rendu.
Ou Je me fusse plaint	je me fusse rendu.

IMPÉRATIF.

Plains-toi	rends-toi.
Qu'il se plaigne	qu'il se rende.
Plaignons-nous	rendons-nous.
Plaignez-vous	rendez-vous.
Qu'ils se plaignent	qu'ils se rendent.

SUBJONCTIF ou CONJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je me plaigne	que je me rende.

IMPARFAIT.

Que je me plaignisse	que je me rendisse.

PARFAIT.

Que je me sois plaint	que je me sois rendu.

PLUSQUE-PARFAIT.

Que je me fusse plaint	que je me fusse rendu.

Verbe impersonnel.

Indicatif. *Présent.*	Il faut.
Imparfait.	Il falloit.
Parfait défini.	Il fallut.
Parfait indéfini.	Il a fallu.
Parfait antérieur.	Il eût fallu.
Plusque-parfait.	Il avoit fallu.
Futur simple.	Il faudra.
Futur composé.	Il aura fallu.
Conditionnel présent.	Il faudroit.
Conditionnel passé.	Il auroit *ou* il eût fallu.
Subjonctif. *Présent.*	Qu'il faille.
Imparfait.	Qu'il fallût.
Parfait.	Qu'il ait fallu.
Plusque-parfait.	Qu'il eût fallu.
Gérondif passé.	Ayant fallu.

Les autres temps et l'Impératif ne sont pas en usage.

Remarques sur avoir.

1.° *Avoir*, sert à conjuguer lui-même dans les Temps composés, j'*ai eu*, j'*avois eu*, j'*aurois eu*, etc.

2.° *Avoir*, sert à conjuguer les Temps composés du Verbe *être*, j'*ai été*, j'*eus été*, j'*avois été*, *etc.*

3.° *Avoir*, sert à conjuguer les Temps composés des Verbes actifs avec régime simple, de la plupart des Verbes actifs sans régime simple et des Verbes neutres ; comme j'*ai donné*, j'*avois parlé à*, j'*avois excellé*.

Remarques sur être.

Être, sert à conjuguer, 1.° les Verbes passifs dans tous les Temps, *être aimé*, *il est aimé*, etc.

2.°. Les Temps composés des Verbes pronominaux et de quelques Verbes actifs sans régime : je *me suis blessé*, je *suis sorti*, j'*étois arrivé*, etc.

3.° Le Verbe *être*, avec le Participe, ne marque pas dans les Verbes passifs le même Temps qu'il marque dans les Verbes pronominaux et dans les Verbes actifs qui prennent *être*.

Dans les Verbes passifs, je *suis*, avec le Participe, marque un Présent, *Il est aimé*, (amatur); j'*étois*, un Imparfait, *Il étoit loué*, (laudabatur); je *serai*, un Futur absolu, *Il sera estimé*, (æstimabitur), etc.

Dans les Verbes pronominaux, et dans les Verbes actifs ou neutres qui prennent *être*, je *suis*, avec le Participe, désigne un Parfait indéfini; je *me suis imaginé*, (putavi); je *suis venu*, (veni); J'*étois*, avec le Participe, marque un Plusque-parfait, je *m'étois imaginé*, (putaveram); j'*étois venu*, (veneram), etc.

4.° Souvent le Verbe *être* et le Participe employés sans régime, ne forment pas un Verbe passif; ils ne font que marquer l'état du sujet : *La maison est bâtie*, *les lettres sont écrites*, *le voleur est pris*. Si l'on traduisoit en latin ces mots, on ne pourroit pas les traduire par *Domus ædificatur*, *litteræ scribuntur*, *fur capitur* : il faudroit *Domus ædificata est*, *litteræ scriptæ sunt*, *fur captus est*.

Mais si le Verbe *être* et le Participe avoient un régime, il faudroit traduire *le livre est écrit par votre frère*; liber à fratre tuo scribitur. *Ma maison est bâtie par votre père*; domus mea à patre tuo ædificatur, etc.

5.° Les Verbes, qui sans être passifs ni pronominaux, prennent *être* aux temps composés, sont *aller*, *arriver*, *choir*, *déchoir*, *décéder*, *entrer*, *mourir*, *naître*, *partir*, *rester*, *sortir*, *tomber*, *venir*, et ses composés, *devenir*, *intervenir*, *parvenir*, *revenir* et *survenir*. Ces Verbes expriment un changement de lieu ou d'état : ils se conjuguent comme les Verbes pronominaux, excepté qu'on n'y emploie que le Pronom sujet, je *suis arrivé*, j'*étois venu*; au lieu que le Pronominal *se rendre*, fait je me *suis rendu*, je m'*étois rendu*, etc.

Suivant quelques Auteurs, *sortir*, prend *avoir* et *être*. Il prend *avoir*, quand on veut faire entendre qu'on est rentré ensuite. *M. a sorti ce matin*. Cela signifie que *M. est de retour*. Au contraire, *M. est sorti ce matin*, signifie que *M. n'est pas encore de retour*.

Sortir prend encore *avoir*, quand il a un régime simple : *Les Tonneliers ont sorti le vin de la cave ; on vous a sorti d'une mauvaise affaire. Sortez mon cheval*, style familier.

6.° Les Verbes suivans prennent indifféremment *avoir* ou *être : accourir*, *périr*, *apparoître*, *comparoître*, *disparoître*, *croître*, *décroître*, *accroître*, *recroître.*

Remarque. *Croître*, qui dans la prose est toujours sans régime simple, peut en avoir un en poésie.

> M'ordonner du repos, c'est croître mes malheurs. P. C.
> Je ne prends point plaisir à croître ma misère. Racine.
> Que ce nouvel honneur va croître son audace ! *Idem.*

C'est le sentiment de M. de Voltaire sur le vers de Corneille.

D'autres prennent *être* ou *avoir*, suivant la manière dont ils sont employés.

Accoucher, prend *avoir*, quand il a un régime simple ; il signifie alors, aider une femme dans l'accouchement. *Cette Sage-femme a accouché plusieurs Dames.*

Accoucher prend *être*, quand il signifie enfanter ; *elle est accouchée d'un garçon.*

Cesser, prend *avoir*, quand il est suivi d'un régime. *Vous avez cessé votre travail ; il n'auroit point cessé de chanter.*

Cesser sans régime, prend *avoir* ou *être*. *Sa fièvre a cessé* ou *est cessée.*

Convenir, prend *avoir*, quand il signifie *être convenable. Cette maison lui auroit convenu.*

Convenir, pour *demeurer d'accord*, prend *être. Il est convenu du prix.*

Contrevenir et *subvenir*, quoique composés de *venir*, se conjuguent avec *avoir. Les infidelles ont souvent contrevenu à leurs traités. La vraie charité a toujours subvenu aux besoins des pauvres.*

Courir, (se mouvoir avec vîtesse, etc.) prend *avoir. Il a couru toute la journée.* Ainsi on ne doit pas imiter Racine, qui a dit :

> Il en étoit sorti lorsque j'y *suis couru.*

Mais on dit : *Ce Prédicateur est fort couru*, c'est-à-dire *est fort suivi. Cette étoffe a été fort courue*, c'est-à-dire *fort recherchée.*

Demeurer prend *avoir*, quand il signifie *faire sa demeure : Il a demeuré à Paris.*

Demeurer, pour *rester*, prend *être : Il est demeuré deux mille hommes sur la place. Il est demeuré muet.* Ainsi ce vers de Racine n'est pas correct :

> Ma langue embarrassée
> Dans ma bouche vingt fois *a demeuré glacée.*

Descendre prend *avoir*, quand il a un régime simple : *On a descendu la châsse.*

Descendre prend *être*, lorsqu'il est sans régime simple : *Jesus-Christ est descendu du Ciel en Terre.*

Echapper pour *éviter*, prend *avoir : Il a échappé le danger*, *la mort.*

Echapper prend *être* ou *avoir*, quand il signifie, *n'être point saisi*, *apperçu*, etc. *Le cerf a échappé* ou *est échappé aux chiens.* On dit, *ce mot lui est échappé*, pour *il a dit ce mot sans y penser*, etc. *Le voleur est échappé*, c'est-à-dire *est évadé*, *est sorti par adresse.*

Monter prend *avoir*, quand il a un régime simple : *Avez-vous monté le bois*, *la pendule ?*

Monter sans régime simple, prend *être : Cet Officier est monté par degrés aux charges militaires. Le rouge lui est monté au visage.*

Passer prend *avoir*, quand il est suivi d'un régime : *Les troupes ont passé les Alpes. Charles-Quint a passé par la France.*

Ainsi au lieu de dire avec Boileau :

> Savez-vous. . . .
> si leur sang tout pur, ainsi que leur noblesse,
> Est passé jusqu'à vous de Lucrèce en Lucrèce.

J'aurois dit, *a passé.* M. d'Olivet.

Passer, sans régime, prend *être : La procession est passée. Cette tapisserie est passée. Cette mode est passée.*

Passer, quoique sans régime, prend *avoir*, quand il signifie *être reçu : Ce mot a passé.*

De la formation des Temps.

Les temps sont ou *simples*, ou *composés*, ou *primitifs.*

Les *temps simples* sont ceux qui n'empruntent point un des temps d'*avoir* ou d'*être : Aimer*, *aimant*, *j'aime*, etc.

Les *temps composés* sont formés de quelque temps des verbes *avoir* ou *être* et du participe : J'*ai donné*, j'*avois donné*, je *suis venu*, j'*étois venu*, etc.

Les *temps primitifs* sont ceux qui servent à former les autres. Ce sont 1.° dans l'infinitif, le *présent*, le *participe* et le *gérondif.* 2.° Dans l'Indicatif, le *présent* et le *parfait défini.*

Aim*er*,	aim*é*,	aim*ant*,	j'aim*e*,	j'aim*ai.*
fin*ir*	fin*i*	fin*issant*	je fin*is*	je fin*is.*
sent*ir*	sent*i*	sent*ant*	je sen*s*	je sent*is.*
ouv*rir*	ouv*ert*	ouv*rant*	j'ouv*re*	j'ouv*ris.*
ven*ir*	ven*u*	ven*ant*	je vien*s*	je vins.

dev*oir*	dû	dev*ant*	je dois	je dus.
pl*aire*	plu	plais*ant*	je plais	je plus.
par*oître*	paru	par*oissant*	je parois	je parus.
rédu*ire*	rédu*it*	rédui*sant*	je réduis	je rédu*isis.*
plain*dre*	pla*int*	plaig*nant*	je plains	je plaig*nis.*
ren*dre*	rend*u*	rend*ant*	je rends	je rend*is.*
pren*dre*	pris	pren*ant*	je prends	je pris.

Terminaisons propres aux temps simples.

Dans le présent de l'indicatif, si la première personne est en *e*, on ajoute une *s* pour la seconde; et la troisième est semblable à la première: J'*aime*, tu *aimes*, il *aime*.

Quand la première personne est en *s* ou en *x*, la seconde est semblable à la première; à la troisième on change *s* ou *x* en *t*:

Je finis	tu finis	il finit.
Je viens	tu viens	il vient.
Je peins	tu peins	il peint.
Je veux	tu veux	il veut.

Comme les verbes en *cre*, *tre* et ceux en *dre*, qui ne sont pas en *indre*, terminent à la première et à la seconde personne en *cs*, *ts* ou *ds;* à la troisième on ne fait que retrancher *s:*

Je convaincs	tu convaincs	il convainc.
Je combats	tu combats	il combat.
Je réponds	tu réponds	il répond.

Le pluriel termine toujours en *ons*, *ez*, *ent:* Nous *aimons*; vous *aimez*, ils *aiment.*

Le parfait défini a quatre terminaisons:

Port	*ai*	*as*	*a*	*âmes*	*âtes*	*èrent.*
Sent	*is*	*is*	*it*	*îmes*	*îtes*	*irent.*
Reç	*us*	*us*	*ut*	*ûmes*	*ûtes*	*urent.*
Dev	*ins*	*ins*	*int*	*inmes*	*intes*	*inrent.*

L'imparfait termine toujours en *ois:*

Aim	*ois*	*ois*	*oit*	*ions*	*iez*	*oient.*

Le futur en *rai:*

Aime	*rai*	*ras*	*ra*	*rons*	*rez*	*ront.*

Le conditionnel présent en *rois:*

Aime	*rois*	*rois*	*roit*	*rions*	*riez*	*roient.*

Le présent du subjonctif en *e:*

Lis	*e*	*es*	*e*	*ions*	*iez*	*ent.*

L'imparfait du subjonctif a comme le parfait défini quatre terminaisons :

Aim	*asse*	*asses*	*ât*	*assions*	*assiez*	*assent.*
Sent	*isse*	*isses*	*ît*	*issions*	*issiez*	*issent.*
Reç	*usse*	*usses*	*ût*	*ussions*	*ussiez*	*ussent.*
Dev	*insse*	*insses*	*înt*	*inssions*	*inssiez*	*inssent.*

Comment les temps dérivés se forment des primitifs.

Du *présent de l'infinitif* on forme le *futur simple*, en changeant *r* ou *re* en *rai* :

Porter	finir	plaire	paroître	prendre.
Je porterai	finirai	plairai	paroîtrai	prendrai.

Les verbes en *enir* ont le futur en *iendrai* ; et ceux en *voir* l'ont en *vrai* : *Venir*, je *viendrai* ; *devoir*, je *devrai*, etc. Nous rapporterons bientôt les exceptions.

Le *conditionnel présent* se forme toujours du *futur*, en changeant *rai* en *rois* :

Je tiendrai	devrai	saurai	prendrai.
Je tiendrois	devrois	saurois	prendrois.

On forme les *temps composés* en joignant au *participe* les temps des verbes *avoir* et *être*. Voyez les Conjugaisons.

Du *gérondif* on forme les trois personnes plur. du présent de l'indicatif ; pour cela on change *ant* en *ons*, *ez*, *ent* :

Portant	finissant	plaisant	plaignant.
Nous portons	finissons	plaisons	plaignons.
Vous portez	finissez	plaisez	plaignez.
Ils portent	finissent	plaisent	plaignent.

Nota. Quand la troisième personne du pluriel est irrégulière, elle se forme de la troisième du singulier et du gérondif. On retranche la consonne finale du singulier, et l'on ajoute *lent*, *nent*, *vent*, etc. suivant que le gérondif est en *lant*, *nant*, *vant*, etc.

Soutenant	il soutient	ils soutiennent.
Voulant	il veut	ils veulent.
Mourant	il meurt	ils meurent.
Pouvant	il peut	ils peuvent.
Prenant	il prend	ils prennent.

L'*imparfait de l'indicatif* se forme de la première personne plurielle du présent, en changeant *ons* en *ois* :

Nous	finissons	tenons	savons	prenons.
Je	finissois	tenois	savois	prenois.

La seconde personne singulière, la première et la seconde personne plurielles de l'impératif sont semblables à la première personne singulière, à la première et à la seconde personne plurielle du présent de l'indicatif. Je *vois*, nous *voyons*, vous *voyez*. *Vois*, *voyons*, *voyez*. Voyez les Conjugaisons.

REMARQUE. Dans *avoir* et *être* l'impératif est semblable au subjonctif pour la terminaison.

Les troisièmes personnes de l'*impératif*, les trois singulières et la troisième plurielle du *subjonctif* se forment de la troisième plurielle du *présent de l'indicatif*. Ils *tiennent*, ils *lisent*, ils *reçoivent* ; qu'il *tienne*, qu'il *lise*, qu'il *reçoive*. Que je *tienne*, que je *lise*, etc. Voyez les Conjugaisons.

La première et la seconde personne plurielle du *présent du subjonctif*, sont semblables aux deux mêmes personnes de l'*imparfait de l'indicatif*. Imparfait, nous *devions*, vous *deviez*. Subjonctif, que nous *devions*, que vous *deviez*. Voyez les Conjugaisons.

Du *parfait défini* on forme toujours l'imparfait du subjonctif, en changeant *ai* en *asse* pour la première conjugaison, et en ajoutant *se* pour les autres.

J'aimai	finis	lus	vins.
que j'aim*asse*	finis*se*	lus*se*	vins*se*.

A ces remarques ajoutez les suivantes.

Remarques sur les Conjugaisons des Verbes.

Si dans les remarques que nous allons faire sur les verbes on ne trouve point le conditionnel présent, on se souviendra que dans tous les verbes, même irréguliers, il se forme du futur en changeant *rai* en *rois* ; on fera la même observation pour l'imparfait de l'indicatif qui est formé de la première personne plur. du présent de l'indicatif, en changeant *ons* en *ois*, et pour l'imparfait du subjonctif qui vient du parfait défini, comme on vient de le voir.

Les verbes en *er* se conjuguent comme *aimer*.

EXCEPTIONS.

1.° *Aller* fait au participe, *allé* ou *été* ; au gérondif, *allant*, *étant allé*, *ayant été*. Indicatif présent, *je vais* ou *je vas*, *tu vas*, *il va* ; *nous allons*, *vous allez*, *ils vont*. Imparfait, *j'allois*. Parfait défini, *j'allai* ou *je fus*. Futur, *j'irai*. Conditionnel présent, *j'irois*. Impératif, *va*, *qu'il aille* ; *allons*, *allez*, *qu'ils aillent*. Subjonctif présent, *que j'aille*, *que tu ailles*, *qu'il aille* ; *que nous allions*, *que vous alliez*, *qu'ils aillent*. Imparfait, *que j'allasse*.

L'impératif *va* prend une *s* quand il est suivi du mot *y*, comme *vas-y*. Mais si après *y* il suit un verbe, *va* s'écrira sans *s* : *Va y donner ordre.* Académie.

Les temps composés de ce verbe se forment avec *être* et le participe *allé* ; quand on veut dire que quelqu'un est ou étoit sorti pour aller en quelque lieu, et qu'il n'en est pas revenu. Exemple : *Il est allé à la Messe, au marché.* Mais si l'on veut faire entendre que l'on est ou que l'on étoit revenu, alors on se sert du verbe *avoir* et du participe *été*. Exemple : *Il a été à Rome. On m'a dit que vous aviez été à Paris*, etc.

S'en aller se conjugue comme *aller*. Le participe est *en allé*. Les temps composés, je *m'en suis allé*, je *m'en étois allé*, etc. L'impératif, *va-t-en, qu'il s'en aille ; allons-nous-en, allez-vous-en, qu'ils s'en aillent.* Quand on interroge, *m'en irai-je, t'en iras-tu, s'en ira-t-il, nous en irons-nous ?* etc.

2.° Dans les verbes en *ger*, le *g* est toujours suivi d'un *e* muet dans les temps où il y a un *a* ou un *o* ; comme *juger, jugeant, jugeai, jugeons, jugeois*, etc.

3.° Dans les verbes en *ier, éer, uer*, on change dans la Poésie, *er* en *rai*, *rois* pour le futur et le conditionnel ; comme, *je prîrai, j'emploîrai, je crêrois, je continûrois*, etc. Mais dans la prose la plupart des Auteurs écrivent, *je prierai, j'emploierai, je continuerai, je créerai*, etc.

4.° Dans les verbes en *oyer, ayer*, comme, *employer, essayer*, etc. on écrit au présent, *nous employons, vous employez* : à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, *nous employions, vous employiez ; que nous essayions, que vous essayiez.*

Dans les verbes en *ier*, comme, *prier*, il faut écrire au présent, *nous prions, vous priez* : à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif; *nous priions, que vous priiez*, ou *nous pryons, que vous pryez*, etc.

5.° *Envoyer* et *renvoyer* font au futur et au conditionnel *j'enverrai, j'enverrois, je renverrai, je renverrois*, etc. Comme on ne prononce qu'une *r*, on pourroit écrire *j'envèrai, j'envèrois*, etc.

6.° Dans les verbes en *er* et dans ceux dont la première personne du présent de l'indicatif est en *e* muet, la seconde personne singulière de l'impératif prend une *s* après l'*e*, quand cette personne est suivie des relatifs *en, y*. On dit, *porte un livre, ouvre à ton frère.* Mais s'il suit *en* ou *y*, on dira : *portes-en à ton frère. Apportes-y des livres*, etc.

7.° Ecrivez et prononcez avec l'*e* muet, *je trouverai, je retrouverai*, et non pas *trouvèrai, retrouvèrai.*

8.° *Puer*, présent indicatif. *Je pus, tu pus, il put, nous puons*, etc. Il vaudroit mieux écrire, *je pue, tu pues, il pue :*

par-là on distingueroit ce verbe du parfait défini de *pouvoir*, qui est aussi, *je pus*, *tu pus*, *il put*.

Remarques sur les Conjugaisons en ir.

Les Verbes en *ir* se divisent en quatre branches. Conjuguez comme *finir*, ceux qui se terminent en *is* à la première personne singulière du présent de l'indicatif; comme *bénir*, *unir*, *punir*, etc. en un mot tous ceux en *ir* que vous ne trouverez pas dans les listes que nous ferons des Verbes qui se conjuguent comme *sentir*, *ouvrir*, *tenir*.

Sur la première Conjugaison en ir.

Bénir fait au participe *béni*, *bénie*, et *bénit*, *bénite*. *Bénit* ne se dit que des choses bénites par les Evêques ou les Prêtres, etc. comme *du pain-bénit*, *de l'eau-bénite*. Mais on dit, *vous êtes bénie entre toutes les femmes*. *Toutes les nations seront bénies en vous*.

Haïr, présent de l'indicatif, *je hais*, *tu hais*, *il hait*, qu'on prononce je *hès*, tu *hès*, il *hèt*. *Hais* à l'impératif est aussi d'une syllabe; mais cette personne et le parfait défini ne sont guères en usage. Dans le reste du verbe, *a* et *i* font deux syllabes; comme, *haïssons*, *haïssez*, *haïssent*, etc.

Fleurir, quand il signifie, *être en fleurs*, fait au gérondif et à l'imparfait *fleurissant*, *fleurissois*; mais en parlant des arts, des sciences et des empires, on dit *florissant*, *florissoit*. Le Royaume étoit *florissant*. Les Lettres *florissoient en France*, etc.

Sur la seconde Conjugaison en ir.

Conjuguez comme *sentir* les verbes *consentir*, *ressentir*, *pressentir*, *mentir*, *démentir*, *dormir*, *endormir*, *s'endormir*, *se repentir*, *servir*, *desservir*, *sortir*, *partir*, *ressortir*, sortir de nouveau, et *repartir*, répliquer, partir de nouveau; mais *ressortir*, être du ressort; *répartir*, partager, et *sortir* (terme du Palais) pour *avoir*, *obtenir*, se conjuguent comme *finir*.

Verbes irréguliers de la seconde Conjugaison en ir.

Bouillir, présent de l'indicatif, je *bous*, tu *bous*, il *bout*; nous *bouillons*, etc. futur, je *bouillirai*, ou je *bouillerai*; conditionnel, je *bouillirois*, ou je *bouillerois*. Le reste est régulier.

Courir, et quelquefois *courre*; participe *couru*; parfait défini

je *courus;* futur, je *courrai;* conditionnel; je *courrois.* On prononce les deux *rr.*

Conjuguez de même *accourir*, *concourir*, *discourir*, *encourir*, *parcourir*, *recourir*, *secourir.*

Faillir et *défaillir*, ne sont en usage qu'à l'infinitif; au participe, *failli;* au gérondif, *faillant*, ayant *failli;* au parfait défini, je *faillis;* et aux temps composés, j'ai *failli*, j'avois *failli*, etc.

Fuir, gérondif, *fuyant;* présent indicatif, je *fuis*, tu *fuis*, il *fuit;* nous *fuyons*, vous *fuyez*, ils *fuient.* Le reste est régulier.

Mourir, participe, *mort;* présent indicatif, je *meurs*, tu *meurs*, il *meurt;* nous *mourons*, vous *mourez*, ils *meurent.* Parfait défini, je *mourus.* Futur, je *mourrai.* Conditionnel, je *mourrois:* on prononce les deux *rr. Mourir* prend *être* aux temps composés.

Ouïr, participe, *ouï.* Parfait défini, j'*ouïs.* Imparfait du subjonctif, que j'*ouïsse.* Temps composés, *ayant ouï*, j'*ai ouï*, j'*avois ouï*, etc. les autres temps ne sont pas en usage. On l'emploie ordinairement avec un infinitif, j'*ai ouï dire*, *raconter*, etc.

Quérir, n'est usité qu'à l'infinitif avec *aller*, *envoyer*, *venir. Il va quérir*, etc.

Acquérir, participe, *acquis;* gérondif, *acquérant;* indicatif présent, j'*acquiers*, tu *acquiers*, il *acquiert;* nous *acquérons*, vous *acquérez*, ils *acquièrent;* parfait défini, j'*acquis;* futur, j'*acquerrai;* conditionnel, j'*acquerrois*, prononcez les deux *rr.* J'*acquererai*, j'*acquererois*, sont des barbarismes. Le reste se forme de ces temps. Conjuguez de même *enquérir* et *requérir.*

Conquérir, ne s'emploie qu'à l'infinitif présent; au participe, *conquis;* gérondif, *conquérant*, *ayant conquis;* au parfait défini, je *conquis;* à l'imparfait du subjonctif, que je *conquisse;* et aux temps composés, j'*ai conquis*, etc.

Vêtir, *dévêtir*, *revêtir*, *survêtir;* participe, *vêtu*, *dévêtu;* le reste est régulier. Dans *vêtir*, le singulier du présent indicatif, je *vêts*, tu *vêts*, il *vêt*, n'est guères en usage.

Sur la troisième Conjugaison en ir.

On conjugue comme *ouvrir*, les Verbes *découvrir*, *entr'ouvrir*, *r'ouvrir*, *recouvrir*, *offrir*, *mésoffrir*, *souffrir*, et les suivans qui ont quelques irrégularités.

Cœuillir ou *cueillir*, *accœuillir*, *recœuillir;* participe, *cœuilli*, *accœuilli*, etc. futur, je *cœuillerai;* conditionnel, je *cœuillerois.* Le reste est régulier.

Saillir, pour *s'avancer en dehors*, n'est d'usage qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes. Gérondif, *saillant;* indicatif présent, *il saille*, ils *saillent;* imparfait, il *sailloit*, ils *sailloient;* futur, il *saillera;* conditionnel, il *sailleroit;* subjonctif, qu'il *saille;* imparfait, qu'il *saillît.*

Saillir, pour *s'élancer*, *s'élever en l'air*, *sortir avec impétuosité*, n'a que les troisièmes personnes, et il se conjugue comme *finir.* On dit, *les eaux saillissent de tous côtés. Son sang saillissoit, a sailli fort loin.*

Assaillir et *tressaillir*, participe, *assailli;* futur, j'*assaillirai* ou j'*assaillerai.* Le reste est régulier, excepté qu'*assaillir* n'a point de singulier au présent de l'indicatif.

Sur la quatrième Conjugaison en ir.

Conjuguez comme *tenir* les verbes *appartenir*, *s'abstenir*, *contenir*, *entretenir*, *détenir*, *maintenir*, *obtenir*, *retenir*, *soutenir*, *venir*, *convenir*, *contrevenir*, *intervenir*, etc. en un mot les composés de *tenir* et de *venir.*

Sur la Conjugaison en oir.

Conjuguez comme *devoir* les verbes *redevoir*, *appercevoir*, *concevoir*, *décevoir*, *percevoir* et *recevoir.*

Les irréguliers en oir *sont :*

Choir, participe, *chu. Il s'est laissé choir, il est chu.* Ces expressions sont du style familier ; les autres temps ne sont plus en usage.

Déchoir, participe, *déchu*, sans gérondif présent ; indicatif, je *déchois*, etc. pluriel, nous *déchoyons*, vous *déchoyez*, ils *déchoient :* quelques-uns prononcent et écrivent *déchéons*, *déchéez*, *déchéent ;* point d'imparfait ; parfait défini, je *déchus;* futur, je *décherrai ;* conditionnel, je *décherrois ;* il prend *être* dans les temps composés, je *suis déchu*, etc. *que je sois déchu.*

Echoir, participe *échu ;* gérondif, *échéant ;* indicatif présent, il *échet*, seule personne en usage ; parfait, j'*échus ;* futur, j'*écherrai;* conditionnel, j'*écherrois ;* il prend *être* aux temps composés, je *suis échu.*

Seoir, pour *être convenable*, ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes. Présent, il *sied*, ils *siéent;* imparfait, il *séïoit*, ils *séïoient;* futur, il *siéra*, ils *siéront;* conditionnel, il *siéroit*, ils *siéroient;* subjonctif, qu'*il siée*, qu'*ils siéent.* Il n'a point de temps composés.

Seoir, pour *s'asseoir; être assis*, se dit bien à l'infinitif : *Le Parlement alla seoir au Châtelet.* Les autres temps ne sont plus de bel usage.

Asseoir, *s'asseoir*, *rasseoir*, sont d'un usage plus fréquent.

Asseoir est actif, *asseoir un jugement*, *les tailles*, etc. mais il est sur-tout usité comme verbe réfléchi.

S'asseoir, participe, *assis ;* gérondif, *s'asséiant ;* indicatif présent, je *m'assieds*, etc. nous nous *asseions*, vous vous *asseiez*, ils *s'asseient ;* imparfait, je *m'asséiois*, etc. nous nous *asseyons*, vous vous *asseyez*, ils *s'asseioient ;* parfait défini, je *m'assis ;* futur, je *m'asseierai*, ou je *m'assiérai ;* imparfait du subjonctif, que je *m'assisse*, que tu *t'assisses*, qu'il *s'assît ;* point de première et de seconde personnes pluriel, qu'ils *s'assissent.*

Les autres temps se forment de ceux-ci. Conjuguez de même *rasseoir*, et *se rasseoir.*

Plusieurs personnes conjuguent ainsi *s'asseoir :* je *m'asseois*, tu *t'asseois*, etc. je *m'asseoyois*, etc. je *m'asseoirai.* Cette manière seroit plus régulière et moins embarrassante.

Voir, participe, *vu ;* gérondif, *voyant ;* indicatif présent, je *vois*, etc. nous *voyons*, vous *voyez*, ils *voient ;* parfait défini, je *vis ;* futur, je *verrai ;* le reste se forme régulièrement de ces temps. *Entrevoir* et *revoir* se conjuguent comme *voir.*

Pourvoir et *croire*, font au parfait défini, je *pourvus*, je *crus ;* à l'imparfait du subjonctif, que je *pourvusse*, *crusse ;* futur, *pourvoirai*, *croirai ;* conditionnel, *pourvoirois*, *croirois ;* le reste comme *voir*, etc.

Prévoir, fait au futur, *prévoirai ;* au conditionnel, *prévoirois ;* le reste comme *voir.*

Surseoir, participe, *sursis ;* futur, *surseoirai ;* conditionnel, *surseoirois ;* le reste comme *voir.*

Mouvoir et *émouvoir*, participe, *mu ;* gérondif, *mouvant ;* indicatif présent, je *meus*, etc. nous *mouvons*, vous *mouvez*, ils *meuvent ;* imparfait, je *mouvois ;* parfait défini, je *mus ;* futur, je *mouvrai ;* subjonctif, que je *meuve*, que nous *mouvions*, etc.

Pleuvoir, verbe impersonnel ; participe, *plu ;* gérondif, *pleuvant ;* indicatif présent, il *pleut ;* imparfait, il *pleuvoit ;* parfait défini, il *plut ;* futur, il *pleuvra ;* conditionnel, il *pleuvroit ;* subjonctif présent, qu'il *pleuve ;* imparfait, qu'il *plût.*

Pouvoir, participe, *pu ;* gérondif, *pouvant ;* indicatif présent, je *puis*, ou je *peux*, tu *peux*, il *peut*, nous *pouvons*, vous *pouvez*, ils *peuvent ;* parfait défini, je *pus*, etc. futur, je *pourai ;* conditionnel, je *pourois ;* subjonctif présent, que

je *puisse*, que nous *puissions*, etc. Le reste formé de ces temps.

Nota. Nous écrivons avec une seule *r*, je *pourai*, je *pourois*, parce qu'on ne prononce qu'une *r* dans ces mots, tandis qu'on prononce les deux *rr* dans le futur et le conditionnel des verbes *acquérir*, *courir*, *mourir*, *accourir*, etc. *j'acquerrai*, *je courrois*, *il mourra*, etc.

Savoir ou *sçavoir*, participe, *su*; gérondif, *sachant*; indicatif présent, je *sais*, etc. nous *savons*, vous *savez*, ils *savent*; parfait défini, je *sus*; futur, je *saurai*; imparfait, *sache*, qu'il *sache*, *sachons*, *sachez*, qu'ils *sachent*; subjonctif présent, que je *sache*; les autres temps sont formés de ceux-ci.

On dit quelquefois, *je ne sache point*, pour, *je ne sais point*. *Je ne saurois*, s'emploie pour *je ne puis*; comme,

> *Je ne saurois* rester dans mon appartement,
> Je sors, je vais, je viens, j'aime le mouvement.

Valoir, participe, *valu*; gérondif, *valant*; présent indicatif, je *vaux*, tu *vaux*, il *vaut*, nous *valons*, vous *valez*, ils *valent*; parfait défini, je *valus*; futur, je *vaudrai*; subjonctif présent, que je *vaille*, que tu *vailles*, qu'il *vaille*, que nous *valions*, que vous *valiez*, qu'ils *vaillent*. Les autres temps formés de ceux-ci.

Conjuguez de même *équivaloir*, *revaloir*, et *prévaloir*. Cependant ce dernier forme réguliérement le présent du subjonctif, que je *prévale*, etc. qu'ils *prévalent*.

Vouloir, participe, *voulu*; gérondif, *voulant*; indicatif présent, je *veux*, etc. nous *voulons*, vous *voulez*, ils *veulent*; parfait défini, je *voulus*; futur, je *voudrai*; subjonctif, que je *veuille*, etc. que nous *voulions*, que vous *vouliez*, qu'ils *veuillent*. Le reste, comme *mouvoir*, ou formé des temps que nous venons de marquer.

Remarques sur la première Conjugaison en re.

La première conjugaison en *re*, comprend les verbes en *aire*, comme *plaire*, *déplaire*, *faire*, *défaire*, etc. Voici ceux qui sont irréguliers ou défectueux.

Braire, ne se dit qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes du présent et du futur indicatif, il *brait*, ils *braient*; il *braira*, ils *brairont*.

Faire, participe, *fait*; gérondif, *faisant* ou *fesant*; indicatif présent, je *fais*, etc. nous *faisons* ou *fesons*; vous *faites*, ils

font ; parfait défini, je *fis ;* futur, je *ferai ;* subjonctif présent, que je *fasse*, etc. les autres temps sont formés de ceux-ci. Conjuguez de même ses composés, *contrefaire*, *défaire*, *refaire*, *satisfaire*, *surfaire*. *Forfaire*, *malfaire*, *méfaire* et *parfaire*, ne s'emploient qu'à l'infinitif et aux temps composés, comme, il a *malfait :* mais on ne dit point, *nous malfaisons :* il faut dire, *nous faisons mal.*

Traire, participe, *trait ;* gérondif, *trayant ;* indicatif présent, je *trais*, etc. nous *trayons*, vous *trayez*, ils *trayent :* point de parfait défini, point d'imparfait du subjonctif ; le reste est régulier ou formé de ces temps. Conjuguez de même, *attraire*, *distraire*, *extraire*, *rentraire*, *retraire*, *soustraire*.

Sur la seconde Conjugaison en re.

La seconde conjugaison en *re* a les verbes en *aître* et en *oître*, comme, *paroître*, *comparoître*, *disparoître*, *apparoître*, *reparoître*, *connoître*, *reconnoître*, *croître*, *décroître*. *Naître*, *renaître*, *paître* et *repaître*, sont irréguliers ou défectueux.

Naître, participe *né*, fait au parfait défini, je *naquis*. Il forme ses temps composés avec *être :* le reste est régulier.

Paître, est régulier, mais il n'a point de parfait défini, ni d'imparfait du subjonctif. Les temps composés ne sont en usage que dans la fauconnerie, et dans cette phrase du discours familier : *il a pu* et *repu.*

Sur la troisième Conjugaison en re.

La troisième conjugaison en *re* a les verbes en *ire* ou en *uire :* comme, *circoncire*, *dire*, *contredire*, *dédire*, *interdire*, *maudire*, *médire*, *prédire*, *redire*, *confire*, *lire*, *élire*, *relire*, *rire*, *sourire*, *écrire*, *circonscrire*, *décrire*, *inscrire*, *prescrire*, *proscrire*, *récrire*, *souscrire ; suffire*, *transcrire*, *frire ; cuire*, *duire*, *conduire*, *éconduire*, *enduire*, *induire*, *introduire*, *reconduire*, *réduire*, *séduire*, *traduire*, *luire*, *reluire*, *nuire*, *bruire*, *détruire*, *instruire*, *construire*. Les autres verbes en *ir* sont sans *e*, comme, *finir*, *fuir*, etc.

Les irréguliers en ire, *sont :*

Circoncire, participe, *circoncis ;* parfait défini, je *circoncis*, etc. le reste est régulier.

Dire et *redire* font à la seconde personne plurielle du présent de l'indicatif, vous *dites*, vous *redites ;* au parfait défini, je *dis*, *redis ;* à l'imparfait du subjonctif, que je *disse*, *redisse ;* le reste est régulier ou formé de ces temps.

Dédire, contredire, interdire, médire, prédire, forment réguliérement la seconde personne plurielle du présent de l'indicatif, vous vous *dédisez*, vous *contredisez*, etc. ils font au parfait défini, je me *dédis*, je *contredis*, etc.

Maudire, gérondif, *maudissant*; au présent de l'indicatif, *maudissons*, *maudissez*, *maudissent*; parfait défini, je *maudis*, etc. le reste formé de ces temps.

Confire, parfait défini, je *confis*; imparfait du subjonctif, que je *confisse*.

Suffire, participe, *suffi*; parfait défini, je *suffis*; imparfait du subjonctif, que je *suffise*.

Lire, *élire* et *relire*, participe, *lu*, *élu*, *relu*; parfait défini, je *lus*, etc. imparfait du subjonctif, que je *lusse*, etc.

Rire, *sourire*, participe, *ri*; gérondif, *riant*; pluriel du présent de l'indicatif, nous *rions*, vous *riez*, ils *rient*; parfait défini, je *ris*; le reste formé de ces temps.

Ecrire et ses composés; *circonscrire*, *décrire*, etc. font au gérondif, *écrivant*; pluriel du présent de l'indicatif, *écrivons*, *écrivez*, *écrivent*; parfait défini, *j'écrivis*: les temps qui se forment de ceux-ci ont les mêmes irrégularités.

Frire, est régulier, mais il n'a que le futur, le conditionnel, les temps composés et la seconde personne singulière de l'impératif, je *frirai*, etc. je *frirois*, etc. *j'ai frit*, *j'avois frit*, etc. impératif, *fris*. Pour suppléer aux temps qui manquent, on se sert de *faire* et de l'infinitif *frire*. Exemples : *Faisant frire*, je *fais frire*, etc. je *fesois frire*, etc.

Verbes irréguliers en uire.

Bruire, gérondif, *bruyant*; imparfait de l'indicatif, il *bruyoit*, ils *bruyoient*. Les autres personnes et les autres temps ne sont guères en usage.

Luire, *reluire* et *nuire*, font au participe, *lui*, *relui*, *nui* sans *t*, ainsi aux temps composés, j'*ai nui*, j'*avois nui*, etc. le reste est régulier.

Les autres verbes en *uire* se conjuguent comme *réduire*.

Nous rapportons à cette conjugaison *boire*, *clorre*, *conclurre*, et leurs composés.

Boire, participe, *bu*; gérondif, *buvant*; indicatif présent, je *bois*, etc. nous *buvons*, vous *buvez*, ils *boivent*; parfait défini, je *bus* : les autres temps sont réguliers ou formés de ceux-ci. Conjuguez de même *reboire*.

Clorre ou *clore*, indicatif présent, je *clos*, tu *clos*, il *clôt*, sans pluriel; futur, je *clorai*; conditionnel, je *clorrois*; il a

les

les temps composés, j'*ai clos*, j'*avois clos*, etc. mais les autres temps manquent. Conjuguez de même *enclorre* et *renclorre*.

Eclorre ou *éclore*, usité à l'infinitif et aux troisièmes personnes des temps suivans : indicatif présent, il *éclôt*, ils *éclosent ;* futur, il *éclorra*, ils *éclorront ;* conditionnel, il *éclorroit*, ils *éclorroient ;* subjonctif présent, qu'il *éclose*, qu'ils *éclosent*. Il forme ses temps composés avec *être :* comme, il *est éclos*, il *sera éclos*, ils *seront éclos*, etc.

Conclurre, participe, *conclu ;* gérondif, *concluant ;* indicatif présent, je *conclus*, etc. nous *concluons*, vous *concluez*, ils *concluent ;* imparfait, je *concluois*, etc. nous *concluïons*, vous *concluïez*, ils *concluoient ;* parfait défini, je *conclus :* les autres temps sont formés de ceux-ci.

Exclure, se conjugue de même, excepté qu'il fait au participe, *exclus*, masculin, *excluse* ou *exclue*, féminin.

Quatrième Conjugaison en re.

La quatrième conjugaison en *re* a les verbes en *aindre*, *eindre*, *oindre ;* comme *craindre*, *peindre*, *joindre*, etc. ils se conjuguent comme *plaindre*. Voyez page xvj.

Cinquième Conjugaison en re.

La cinquième conjugaison en *re* a les verbes en *dre*, *cre*, *pre*, *tre* et *vre*, comme *rendre*, *prendre*, *vaincre*, *rompre*, *mettre*, *vivre*, etc. Voici les irréguliers.

En *dre : prendre* et ses composés, *apprendre*, *comprendre*, *déprendre*, *désapprendre*, *entreprendre*, *se méprendre*, *reprendre*, *surprendre* se conjuguent ainsi.

Prendre, participe, *pris ;* gérondif, *prenant ;* indicatif présent, je *prends*, etc. nous *prenons*, vous *prenez*, ils *prennent ;* parfait défini, je *pris :* le reste est régulier ou formé de ces temps.

Coudre, *découdre* et *recoudre :* participe, *cousu ;* gérondif, *cousant ;* indicatif présent, je *couds*, etc. nous *cousons*, vous *cousez*, ils *cousent ;* parfait défini, je *cousis*. Les autres temps réguliers ou formés de ceux-ci.

N'imitez pas un Historien qui a dit : *Il* décousut *les sacs par le fond*, *et après en avoir tiré trois cents talens*, *il les* recousut *fort proprement*. Il falloit, *il décousit*, *il recousit*.

Mettre, participe, *mis ;* gérondif, *mettant ;* parfait défini, je *mis :* le reste régulier ou régulièrement formé de ces temps. Conjuguez de même ses composés, *admettre*, *commettre*, *démettre*, *entremettre*, *omettre*, *permettre*, etc.

Moudre, *émoudre*, *remoudre*, participe, *moulu ;* gérondif, *moulant ;* indicatif présent, je *mouds*, etc. nous *moulons*, vous *moulez*, ils *moulent ;* parfait défini, je *moulus :* les autres temps réguliers ou formés de ceux-ci.

Soudre, n'est usité qu'au présent de l'infinitif.

Absoudre et *dissoudre*, participe, au masculin, *absous ;* au féminin, *absoute ;* gérondif, *absolvant ;* indicatif présent, j'*absous*, etc. nous *absolvons*, vous *absolvez*, ils *absolvent ;* point de parfait défini, ni d'imparfait du subjonctif ; parfait indéfini, j'*ai absous*, etc. les autres temps réguliers ou formés de ceux-ci.

Résoudre, participe, *résolu* (pour déterminé, décidé, comme *il a résolu de partir, il étoit résolu de venir*) ; et *résous* (pour *réduit, changé* en quelque autre chose : alors il n'a point de féminin, comme, le *soleil* a résous *en pluie le brouillard*) ; gérondif, *résolvant ;* l'indicatif présent et les temps qui s'en forment, comme *absoudre ;* parfait défini, je *résolus ;* imparfait du subjonctif, que je *résolusse*, etc.

Suivre, *s'ensuivre* et *poursuivre :* participe, *suivi ;* gérondif, *suivant ;* indicatif présent, je *suis*, tu *suis*, il *suit ;* nous *suivons*, vous *suivez*, ils *suivent ;* parfait défini, je *suivis :* le reste régulier ou formé de ces temps.

Vivre, *revivre*, *survivre :* participe, *vécu ;* gérondif, *vivant ;* indicatif présent, je *vis*, etc. nous *vivons*, vous *vivez*, ils *vivent ;* parfait défini, je *vécus :* les autres temps réguliers ou formés de ceux-ci.

On disoit autrefois au parfait défini, je *véquis*, etc. Mascaron a dit de la Reine d'Angleterre : *La Providence a voulu qu'elle survéquît à ses grandeurs.* Et Fléchier : *Les Chrétiens véquirent dans la terreur.* A présent *je vécus* est seul en usage.

Vaincre et *convaincre* sont réguliers ; mais la lettre *c* se change en *qu* avant *a*, *e*, *i*, *o*, comme, *vainquant*, *convainquant*, que je *vainque*, je *vainquis*, nous *vainquons.*

De la quantité des Syllabes.

Les syllabes ou les voyelles d'un mot sont ou brèves ou longues, ou douteuses.

On coule vîte sur les brèves ; comme, *netteté*, *petite*, *sonnette.*

On pose et on appuie sur les longues ; telles sont les pénultièmes des mots, *il prête*, *la tempête*, *lâche*, *l'apôtre*, la *bûche*, *la flûte.*

Les syllabes douteuses sont celles dont l'usage n'a pas encore bien décidé la prononciation ; telles sont, *oin*, *oir*, dans *le besoin*, *l'espoir*.

Les syllabes brèves peuvent se diviser en brèves et en plus brèves ; et les longues en longues et en plus longues.

Par exemple, la syllabe féminine, c'est-à-dire terminée par un *e* muet, est plus brève que la syllabe brève masculine. Ainsi dans *petitesse*, *netteté*, les syllabes féminines *pe*, *se*, *te*, sont plus brèves que les syllabes masculines *ti*, *tes*, *net*, *té*.

De même les voyelles longues *e*, *o*, *u*, de *tempête*, *apôtre*, *flûte*, sont très-longues dans *il essuya une grande tempête. Il parle comme un Apôtre. C'est un homme honnête. Il joue très-bien de la flûte.*

Et elles sont moins longues dans *une tempête très-violente a désolé ce pays. Un honnête homme. St. Paul est l'Apôtre des Gentils. Une flûte traversière ;* parce que dans ces dernières phrases, *tempête*, *honnête*, *apôtre*, *flûte*, devant être prononcés tout de suite avec le mot qui les suit, la voix ne sauroit sans affectation, poser autant sur ces syllabes que si les mots ne devoient pas être prononcés tout de suite avec les suivans.

Il nous semble en conséquence qu'on peut établir cette règle générale.

Il faut très-peu appuyer sur la dernière syllabe masculine d'un mot, qu'elle soit longue ou qu'elle ne le soit pas, quand ce mot doit être prononcé tout de suite avec le suivant ; et il faut plus appuyer sur cette syllabe, quand le mot est dans une position contraire. Par exemple, les pénultièmes d'*agréable*, *coupable*, *déluge*, *refuge*, et les dernières de *besoin*, *devoir*, demandent très-peu d'appui dans *une agréable nouvelle. Il n'est pas coupable de ce crime. Le déluge universel. Il a besoin de repos. Le devoir de sa charge. Sa maison est le refuge des infortunés.*

Les mêmes syllabes de ces mots demandent plus d'appui dans les positions semblables aux suivantes : *Cette odeur est agréable. Cet homme est coupable. Elle est coupable et indigne de vos bontés. On compte 1656 ans depuis la création jusqu'au déluge. Les Israélites avoient des villes de refuge. Nous devons secourir ceux qui sont dans le besoin. On est heureux lorsqu'on se fait un plaisir de son devoir.*

Règles générales sur les dernières Syllabes longues.

I. Les syllabes finales terminées par une *s*, un *x*, ou un *z* qui ne sonnent point, sont longues : *Le temps*, *les almanachs*, *je plains les jaloux*, *assez*, *le nez*, *les châssis*, etc.

II. Les finales en *aud* et en *aut* sont longues : *Il fait chaud*, *un réchaud*, *il est haut.*

III. La finale est longue à la troisième personne singulière de l'imparfait du subjonctif : *Il falloit qu'il chantât*, *qu'il répondît*, *qu'il reçût*, *qu'il vînt.*

IV. Les finales marquées d'un accent circonflexe sont longues : *Le dégât, le coût, le dégoût, le prêt, etc.*

Règles sur les pénultièmes longues.

I. Une voyelle pénultième, ou même antépénultième, suivie d'un *e* muet, est toujours longue : *La pensée, la plaie, l'envie, je prie ; il joue, il envoie, la vue, la cohue. Il priera, il agréera, il emploiera, il jouera, vous essuierez, enjouement, aboiement.* On prononce *il prîra, il agrêra, il emploîra, etc.*

Remarque 1.^e Si dans ces mêmes mots ou dans leurs dérivés, l'*e* muet se change en un autre *e*, ou en une autre voyelle, alors la pénultième devient brève : *Joyeux, nous jouons, il envoya, vous priez, la prière, il essaya, etc.*

Remarque 2.^e Dans les verbes en *ier, ayer, oyer, uer, uyer,* les pénultièmes sont longues aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif, et du présent du subjonctif : *Nous prîions, vous prîiez, il faut que nous prîions. Nous payions, il faut que vous essayiez, que vous envoyiez. Nous continûions, il faut que nous essuyions, que vous essuyiez.*

Remarque 3.^e *Aye* est mouillée et brève à la fin des verbes en *ayer. Je paye, il bégaye, il essaye.*

Mais ces mots au futur et au conditionnel présent s'écrivent par *aie*, parce que la syllabe n'est plus mouillée et qu'elle est longue. *Je paierai, tu essaieras, il bégaiera. Je paierois, nous essaierons, nous balaierons*, etc. Prononcez, *Je pairai, tu essaîras, il bégaîra ; je paîrois, nous essaîrons, nous balaîrons, etc.*

II. Les pénultièmes nasales sont longues, quand elles sont suivies d'une syllabe féminine, dont la consonne n'est ni une *m* ni une *n : L'exemple, la crampe, le triomphe, prendre, attendre, simple, la crainte, il est humble, il tremble.*

III. Les pénultièmes sont longues dans le pluriel du parfait défini : *Nous donnâmes, avertîmes, vînmes, reçûmes. Vous donnâtes, avertîtes, vîntes, reçûtes. Ils donnèrent, avertîrent, vînrent, reçûrent.*

IV. Les pénultièmes de l'imparfait du subjonctif, la troisième personne du singulier exceptée, sont aussi longues : *Que je donnasse, que tu donnasses, que nous donnassions, que vous donnassiez, qu'ils donnassent : que je lusse, que tu lusses, que nous lussions, que vous lussiez, qu'ils lussent ; que je promisse, que tu promisses, etc.*

V. Une voyelle pénultième, suivie de deux *rr* et d'un *e* muet, est longue : *Il rembarre, la terre, il desserre, un squirre.*

VI. Une voyelle pénultième, suivie de *tte*, est brève : *La patte* d'un animal ; *il tette, la botte, la sonnette, la butte.*

VII. Une voyelle pénultième, suivie d'un z ou d'une s qui a le son du z est longue : *La gaze, la phrase, le diocèse, la thèse, in-seize, trapèze, heureuse, permise, qu'il conduise, alose, la cause, il compose, il accuse, Suze, la ruse, jalouse, ventouse, etc.*

Règles particulières des pénultièmes longues.

Nous ne parlerons ici que des syllabes longues, ainsi regardez comme brèves toutes les terminaisons qui ne seront pas indiquées comme longues ou comme douteuses. Par exemple, si nous ne disons rien sur les terminaisons en *ac, ade, afe, aphe, afre, ague, aigne, ail, asque, etc.* comme *le tabac, la façade, la carafe, l'épitaphe, la balafre, la dague, l'éventail, le casque, etc.* c'est que ces terminaisons sont brèves sans exception.

A

A première lettre de l'alphabet est long et grave : *Un petit* â. *Il ne sait ni* à *ni* b.

A verbe ou préposition est bref et aigu : *Il* a *des livres* à *vendre.*

A au commencement d'un mot est bref et fermé : *Adresser, agissant, appuyer, altéré.*

Exceptions. *A* est long et ouvert dans *âcre, âge, âgnus, âme, âne, ânus, âpre* et leurs dérivés, *âcrété, âgé, ânesse, âpreté.*

A est bref et aigu à la fin des mots : *Il donna, il donnera, la Reine de Saba, déjà, opéra.*

Abe, penultième longue dans *astrolâbe* seulement.

Able est long dans les substantifs : *Câble, fâble, sâble, etc.* exceptez, *table, étable, érable.*

Able est long dans les verbes : *On m'accâble, je m'ensâble, il hâble.*

Abre long : *Sâbre, il se câbre, il se délâbre, se câbrer, il est délâbré.*

Ace, long seulement dans *espâce, grâce, je lâce, je délâce,* et *j'entrelâce.*

Ache, long dans *gâche, lâche, la mâche, tâche*, entreprise, *relâche*, et dans les verbes *fâcher, gâcher, lâcher, mâcher, relâcher, tâcher*, (faire en sorte.)

Hors delà bref : *Tache*, souillure, *il se cache, etc.*

Acle, long : *Mirâcle, obstâcle.*

Douteux, dans *oracle, tabernacle, spectacle.*

Acre, long seulement dans *âcre*, piquant ; et dans *sâcre*, oiseau.

Adre, long : *un câdre, une escâdre, il quâdre bien, encâdrer, mâdré.*

Adre est bref dans *ladre.*

Afle, long : *râfle, j'érâfle, râfler, érâfler.*

Agne, long seulement dans *je gâgne, gâgner.*

Ai la voyelle composée *ai* est douteuse, quand elle a le son de l'*è* ouvert, *vrai, essai.* Elle est brève quand elle a le son de l'*é* fermé, *j'ai donné, je chantai, le geai.* Tous les pluriels sont longs, *les essais, vrais, geais.*

Aie non mouillée est long : *la haie, la plaie, la raie.* Voyez page xxxvj.

Aye mouillée est brève. *Je paye, il bégaye.* Voyez p. xxxvj.

Aigre, bref dans *aigre, vinaigre* ; long dans *maîgre.*

Aille, long : *la bataille, il raille, il bataille, qu'il bataille.*

Aille, est bref seulement dans *la médaille*, et dans ces verbes à l'indicatif, *je détaille, j'émaille, je travaille.*

Aillé, ailler, aillon, bref : *médailler, médaillon, détailler, détaillons, émaillé, émailler, émaillons, travailler, travaillons ; ce bataillon.*

Long dans les autres mots : *débrâiller, râiller, un bâillon, nous tâillons, un penâillon.*

Aillet, aillir, bref : *maillet, paillet, jaillir, tressaillir.*

Aim, ain, douteux : *la faim, le pain, le prochain.*

Longs, suivis d'une consonne : *Saint, crainte, etc.*

Aine, long dans *la haîne, la chaîne, la graîne, je traîne* et leurs dérivés : bref dans les autres mots : *la fontaine, le Capitaine, etc.*

Air, douteux au singulier, long au pluriel : *l'air, les airs ; l'éclair, les éclairs.*

Aire, long : *une chaîre, on vous éclaîre, plaîre.*

Ais, aix, aise, aisse, longs : *le palais, la paix, la fournaise, qu'il plaise, la caisse, qu'il se repaisse, etc.*

Ait, aite, brefs : *le lait, l'attrait, parfait, parfaite, retraite.* Les pluriels masculins sont longs : *les attraits, parfaits.* *Il plaît, il naît, il paît, le faîte*, le sommet, sont aussi longs.

Al, ale, alle, brefs : *royal, bal, égale, une malle.*

Ale est long dans *le hâle, un mâle, un râle, il râle, elle est pâle* ; et dans leurs dérivés, quoique la finale soit masculine : *hâlé, pâleur, râler, pâlir.*

Am. Voyez la seconde règle des penultièmes longues, p. xxxvj.

Ame, amme, longs seulement dans *l'âme, infâme, le blâme, la flâmme, j'enflâmme* ; et dans les parfaits en *âmes, nous donnâmes.*

An, bref ; *ruban*, *charlatan*, *cadran*, etc.

Les pluriels sont longs : *les rubans*, *les paysans*, *des ortolans.*

Ant, douteux : *élégant*, *chantant*, *le levant.*

Ant, bref seulement dans *comptant*, pris substantivement ou adverbialement. *Il a du comptant*, *il a payé comptant.*

Ape, ouvert et long dans *râpe*, *râpé*, *râper.*

Apre, *câpre et âpre*, les seuls mots de cette terminaison sont longs.

Aque, *acque*, longs seulement dans *Pâque*, *Jacques.*

Ar, *ard*, *art*, brefs : *César*, *un dard*, *la part.*

Les pluriels sont longs : *les arts*, *les remparts*, *etc.*

Ar, est aussi bref au commencement et au milieu du mot, *arche*, *archer*, *épargner*, *la carte*, *etc.*

Are, *arr*, toujours longs : *avâre*, *je m'égâre*, *la bârre*, *bizârre*, *bârreau*, *bârrière*, *lârron*, *etc.*

Ari, *arri*, longs seulement dans *hourvâri* et *mârri*, *mârrie*, fâché.

As, longs : *un as*, *le bras*, *le taffetas*, *tu liras.*

Ase, toujours long : *l'extâse*, *pégâse*, *râser.*

Asse, long seulement dans *la bâsse*, *la clâsse*, *la câsse*, *l'échâsse*, *la pâsse*, *la nâsse*, *la tâsse*, *la châsse* d'un Saint, et *la mâsse*, terme de jeu : dans les adjectifs féminins, *bâsse*, *lâsse*, *grâsse*, et dans les verbes, *il amâsse*, *câsse*, *compâsse*, *enchâsse*, *pâsse*, *sâsse* et leurs composés. *Ass* est aussi long dans *châssis*, *câsser*, *amâsser*, *pâsser*, *etc.*

At, long dans *un bât* de mulet, *un mât*, *un appât*, *le dégât* ; et dans l'imparfait du subjonctif *qu'il donnât*, *qu'il changeât.*

Ate, *âtes*, long seulement dans *la hâte*, *la pâte*, du pain, *il appâte*, *il gâte*, *il mâte*, *il démâte* ; et dans les parfaits définis ; comme *vous aimâtes*, *vous donnâtes*, *etc.*

Atre, *attre*, brefs seulement dans *quatre*, et dans *battre* et ses composés.

Au long quand il est suivi d'une syllabe féminine, *autre*, *taupe*, *aune.* Mais *au* est douteux quand il est suivi d'une syllabe masculine, *aubade*, *audace*, *augmenter* ; et quand il est final, *joyau*, *couteau.* Il devient long s'il suit une consonne, *le chaud*, *la chaux* : excepté *Paul*, où il est bref.

Ave, long : *conclâve*, *je pâve.* En ce cas *a* devient bref, s'il est suivi d'une syllabe masculine, *le gravier*, *un paveur*, *un conclaviste.*

Ave, est douteux dans *entrave*, *grave.*

Ax, *axe*, brefs : *Ajax*, *thorax*, *la taxe*, *la parallaxe.*

E.

Eble, *ebre*; *ec*, *ece*, brefs : *hieble*, *funebre*, *bec*, *piece*. Les pluriels en *ecs*, longs : *les Grecs*, *les échecs*.

Eche, long et très-ouvert dans *la bêche*, *la lêche*, *grièche*; *la pêche*, fruit ou action de *pêcher*, *revêche*, *il empêche*, *il dépêche*.

Eche, est bref et moins ouvert dans *caleche*, *la fleche*; *la flammeche*, *la breche*, *elle est seche*, *on peche*, on fait un péché.

Ecle, *ect*, *ecte*, *ede*, *éder*, brefs : *le siecle*, *le respect*, *la secte*; *le remede est tiede*. *Céder*, *posséder*.

Ee. Voyez la première règle des pénultièmes longues, page xxxvj.

Ef, bref au singulier : *le chef*, *Pepin le bref*; et long au pluriel : *les chefs*. *Ces mots sont brefs*.

Effe, long : *la greffe*.

Effle, long dans *neffle*, et bref dans *treffle* : on écrit aussi *trefle*.

Ege, long : *collége*, *sacrilége*.

Egle, bref : *la regle*, *le segle*.

Egne, *eigne*, brefs : *le regne*, *le peigne*, *il enseigne* : *Egne* est long dans *la douegne*.

Egre, *egue*, brefs : *negre*, *integre*, *collegue*.

Eil, *eille*, brefs : *le soleil*, *l'abeille*, *la veille*, *la bouteille*.

Ein, *eine*, douteux au singulier : *le dessein*, *serein*, *atteint*, *dépeint*; long au pluriel, *atteints*, *dépeints*.

Einte, long : *atteinte*, *la feinte*.

Eitre, long : *reitre*.

El, bref : *le sel*, *l'autel* : long au pluriel, *les autels*.

Ele, long dans *zéle*, *poéle*, *frêle*, *pêle-mêle*, *grêle*, *il mêle*; *il se fêle*.

Ele, *elle*, sont brefs dans les autres mots : *modele*, *fidelle*, *immortelle*.

Em, *en*, pénultièmes. Voyez la seconde règle sur les pénultièmes, p. xxxvj.

Em, *en*, à la fin du mot sont brefs : *item*, *Jérusalem*, *amen*, *hymen*.

Eme, long : *le baptême*, *le diadême*. *Eme* est bref dans *je seme*, *il seme*.

Ene, long dans *alêne*, *arêne*, *la cêne*, *le chêne*, *le frêne*, *la gêne*, *le pêne*, *les rênes*, *la scêne*; et dans les noms propres, *Athênes*, *Diogêne*, *Mécêne*, *etc*.

Ene est bref dans *phénomene*, *ébene*.

Enne est bref dans *antienne*, *étrenne*, *qu'il prenne*, *qu'il apprenne.*

Ent, bref au singulier : *accident*, *argent*, *ardent*, *opulent* : long au pluriel : *les accidens*, *les momens*, *etc.*

Epe, *epre*, longs : *la guêpe*, *le crêpe*, *les vêpres.* Excepté *la lepre.*

Ectre, *epte*, *eptre*, brefs : *le spectre*, *il accepte*, *le sceptre.*

Eque, long dans *Evêque*, *Archevêque.* Hors de là bref : *bibliotheque*, *à la Grecque.*

Er est long dans les noms où l'*r* sonne : *amer*, *cancer*, *cher*, *etc.* Voyez pag. 469 de la Grammaire.

Er est bref dans les infinitifs, quand l'*r* ne sonne pas : *il faut aimer Dieu* ; et il est long quand l'*r* sonne avec la voyelle suivante.

Erbe, *erce*, *erse*, *erche*, *ercle*, *erde*, *erdre*, brefs : *l'herbe*, *le commerce*, *la traverse*, *il cherche*, *le cercle*, *qu'il perde*, *perdre.*

Ere, bref et l'*e* moyen : *chimere*, *le pere*, *sincere*, *il espere.*

Erge, *ergue*, *erle*, *erme*, *erne*, *erpe*, brefs : *asperge*, *une exergue*, *une perle*, *une caverne*, *l'épiderme*, *une serpe.*

Err, est bref et ouvert quand on prononce les deux *rr*, et qu'il suit une syllabe masculine, *erreur*, *terreur*, *terrible*, *errata*, *erronné*, *etc.* *Err* est aussi ouvert bref dans *perruque*, *guerrier*, *derriere*, *ferriere*, *terroir*, *je verrai*, *le terrain* ; mais il n'y a qu'une *r* qui sonne.

Erre final est ouvert long : *la terre*, *la pierre*, *le tonnerre.*

Ers, long, ou à cause de l'*e* ouvert : *univers*, *pervers* ; ou par la nature du pluriel : *les dangers*, *les passagers.*

Erte, *ertre*, *erve*, brefs : *la perte*, *le tertre*, *la verve*, *il préserve.*

Es, long, que l'*e* soit ouvert ou fermé, *tu es*, *procès*, *progrès*, *beautés*, *ils sont donnés.*

Ese, long : *Diocese*, *il pese.* Voyez la règle septième, pag. xxxvij.

Esse, long seulement dans *une abesse*, *il cesse*, *sans cesse* ; *compresse*, *confesse*, *on s'empresse*, *expresse*, *professe*, *une lesse.*

Êt, long seulement dans *arrêt*, *benêt*, *la forêt*, *genêt*, *prêt*, substantif ou adjectif, *apprêt*, *acquêt*, *intérêt*, *têt*, *protêt* ; *il est.*

Ête, long dans *bête*, *fête*, *honnête*, *boête*, *tempête*, *quête*, *conquête*, *enquête*, *requête*, *arrête*, *crête*, *la tête.*

Dans *vous êtes*, *e* est ouvert bref. Ainsi on ne devroit pas le marquer d'un circonflexe, qui sert à désigner les voyelles longues.

Etre, long seulement dans *ancêtre*, *champêtre*, *chevêtre*, *je me dépêtre*, *être*, *peut-être*, *fenêtre*, *guêtre*, *le hêtre*, *le prêtre*, *le salpêtre.*

Eu, bref : *le feu*, *le jeu.*

Eve, long dans *il rêve*, et dans tous les autres temps de ce verbe, *rêver*, *nous rêvons*, *etc.* Douteux dans *il acheve*, *breve*, *il se leve*, *la seve.*

Eve, est long dans *la trêve*, *la grêve ;* et il est bref dans *treve de compliment*, *il creve son voisin.*

Euf, *euil*, *eul*, brefs, *neuf*, *fauteuil*, *filleul.*

Eule, long seulement dans *ils veulent.*

Eune, long dans *le jeûne*, abstinence, et bref dans *jeune*, qui n'est pas vieux.

Eur, bref au singulier, *l'odeur*, *la peur.*

Eure, variable, fort bref quand le mot doit être prononcé tout de suite avec le suivant : *une heure entière*, *la majeure part.* Moins bref quand on peut faire une petite pause entre ce mot et le suivant : *c'est une fille majeure*, *et qui peut disposer d'elle-même ; il attend depuis une heure à la porte du jardin.*

Evre, long : *orfèvre*, *la lèvre.* Douteux dans *la chevre*, *le lievre.*

Eux, *euse*, long : *précieux*, *précieuse ; quêteuse*, *il creuse.*

Ex, bref au commencement, au milieu ou à la fin du mot. *Exemple*, *extirper*, *sexe*, *perplex.*

I

Idre, long : *cîdre*, *hîdre* ou *hydre.*

Ia, *ié*, *io*, *ieu*, *etc.* Tous les *i* qui précèdent une voyelle, excepté l'*e* muet, sont brefs : *miel*, *amitié*, *Dieu*, *prier*, *crier.*

Voyez l'exception pour les verbes en *ier*, *ayer*, *oyer*, pag. xxxvj.

Ige, douteux : *le prodige*, *il s'afflige*, *s'oblige*, *etc.* Bref dans *s'affliger*, *nous obligeons*, *etc.*

Ile, long dans *une île*, *une presqu'île*, *le stîle* ou *style.*

Im, *in.* Voyez la règle des pénultièmes nasales, p. xxxvj.

Ime, long dans *abîme*, *dixme* ou *dîme*, et dans les parfaits définis, *nous vîmes*, *nous répondîmes*, *etc.*

Ire, *ise*, long : *l'empire*, *il soupire*, *ils lisent*, *la surprise*, *il épuise.*

Isse, *ît*, long seulement à l'imparfait du subjonctif, *que je fisse*, *qu'ils fissent*, *que je sentisse*, *que tu sentisses*, *qu'il comprît*, *qu'il écrivît.*

Itre, long dans *épître*, *regître*, qu'il vaut mieux écrire et prononcer *registre.* ACAD.

Ivre, long dans *vivre*, substantif.

O

Quand *o* commence le mot, il est fermé et bref : *obéir*, *olive*, *oreille*.

O est long et ouvert dans un *ôs*, *ôser*, *ôsier*, *ôter*, dans *un hôte*, et dans *le Pô*, fleuve d'Italie.

Obe, long et ouvert dans *glôbe* et *lôbe* ; bref et fermé ailleurs.

Ode, long seulement dans *je rôde*.

Oge, long seulement dans *le Dôge*.

Oi, bref au singulier, *le Roi*, *un emploi*.

Oie, long : *la joie*, *la soie*, *j'emploie*, *etc*. Voyez la première règle des pénultièmes longues, p. xxxvj.

Oient, long dans les verbes *ils avoient*, *ils auroient*, *ils lisoient* ; *ils liroient*, *qu'ils soient*.

Oin final, douteux : *le soin*, *le besoin* ; long quand il suit une consonne : *les besoins*, *le point*, *il est adjoint*.

Oir, douteux : *devoir*, *espoir*, *savoir*.

Oire, long : *boire*, *la gloire*, *la mémoire*.

Ois, toujours long, soit qu'il forme une diphtongue, comme dans *le bourgeois*, *le Danois*, *le Chinois*, *le bois* ; soit qu'il n'ait que le son de l'*è* ouvert. *Je lisois*, *je chantois*, *un François*, *un Anglois*.

Oise, *oisse*, *oître*, *oivre*, longs : *la framboise*, *la paroisse* ; *cloître*, *poivre*.

Oisse et *oître*, ont le son de l'*è* ouvert long dans les verbes *connoître*, *paroître*, et leurs dérivés : *qu'il paroisse*, *qu'il connoisse*, *reparoître*, *reconnoître*.

Oit est long dans *il paroît*, *il connoît* ; dans la diphtongue, *il croît*, venant de *croître* ; et dans leurs dérivés.

Ole, bref, excepté dans *drôle*, *la geôle*, *un môle*, *un rôle*, *le contrôle*, *il contrôle*, *il enjôle*, *il enrôle*, *il vôle*, il dérobe.

Om, *on*, pénultièmes nasales. Voyez la seconde règle des pénultièmes longues, p. xxxvj.

Ome, *one*, long quand la consonne n'est pas redoublée ; *atôme*, *axiôme*, *phantôme*, *le prône*, *l'aumône*, *le trône*, *etc.*

Ons, toujours long : *nous donnons*, *des fonds*, *des garçons*.

Or, *ord*, *ort*, brefs : *castor*, *essor*, *le trésor*, *un bord*, *un effort*.

Ors est long : *les trésors*, *le corps*, *alors*.

Ore, *orre*, long : *pécore*, *aurore*, *éclorre*. *Encore* est bref. Quand il suit une terminaison masculine, *o* est bref si le verbe n'a qu'une *r* : *décoré*, *évaporé*.

O est long si le verbe a deux *rr* : *J'éclorrai*, *j'éclorrois*, *etc.*

Os, *ose*, long : *le repos*, *la dose*, *etc.*

Osse, long dans *grosse*, *endosse*, *fosse*, *il désosse*, *il engrosse*.

O reste long dans ces mots et leurs dérivés, même quand il suit une syllabe masculine, *un fossé*, *endosser*, *la grosseur*, *la grossesse*, *etc.*

Ot, long seulement dans *impôt*, *tôt*, *dépôt*, *entrepôt*, *surpôt*, *prévôt*, *rôt* pour *rôti* : *rot*, rapport de l'estomac, est bref. *O* est aussi long dans *rôti*, *rôtie*, *rôtir*, *prévôté*, *etc.*

Ote, long dans *un hôte*, *la côte*, colline, os, arête sur le dos des feuilles, etc. *la maltôte*, *la Pentecôte*, *j'ôte*. *O* est long dans les dérivés, même avant une syllabe masculine. *Hôtesse*, *hôtel*, *côté*, *maltôtier*, *ôter*.

Otre, long dans *Apôtre*, *le nôtre*, *le vôtre*. *Notre*, *votre*, suivis d'un nom, sont brefs : *notre ami*, *votre livre*.

Oudre, long : *la poudre*, *dissoudre*. *Ou* est bref, si la syllabe suivante est masculine : *poudré*, *moulu*.

Oue, long : *la boue*, *il loue*. Voyez p. xxxvj.

Ouille, long dans *rouille*, *il dérouille*, *il embrouille*, *débrouille* ; bref quand la terminaison est masculine : *rouiller*, *brouillon*, *nous embrouillons*, *etc.*

Oule, long dans *moûle*, *elle est soûle*, *il se soûle* ; *il foûle*, *il roûle*, *il écroûle*.

Oure, douteux : *la bravoure*, *qu'il coure*.

Ourre, long : *de la bourre*, *il bourre*, *il fourre*. Mais si cette syllabe est suivie d'une terminaison masculine, elle devient brève : *le courrier*, *rembourré*.

Ouse, long : *épouse*, *qu'elle couse*. Voyez règle septième, p. xxxvj.

Ousse, long seulement dans *je pousse*.

Out, long dans *Août*, *le coût*, *le goût*, et leurs dérivés, *coûtant*, *coûter*, *coûteux*, *goûter*, *etc.*

Oute, long dans *absoûte*, *j'ajoûte*, *la croûte*, *je coûte*, *je goûte*, *la joûte*, *la voûte*.

Outre, long seulement dans *poûtre*, *le coûtre*.

U

Uche, long dans *bûche*, *embûche*, *on débûche*, *bûcher*, *bûcheron*, *bûchette*.

Ue, bref dans *écuelle*, *équestre*.

Ue, long quand l'*e* est muet : *la vue*, *la tortue*. Voyez la première règle des pénultièmes, p. xxxvj.

Uge, douteux : *déluge*, *refuge*, *ils jugent* ; bref dans *juger* ; *réfugier*.

Ui, douteux : *le cuir*, *la cuisine*.

Uie, long : *la pluie*. Voyez la première règle sur les pénultièmes, p. xxxvj.

Ule, long dans le verbe *brûler*, *je brûle*, *je brûlois*, *etc.*

Um, *un*. Voyez la seconde règle des pénultièmes, page xxxvj.

Umes. Voyez la troisième règle des pénultièmes. p. xxxvj.

Ure, long : *augure*, *la verdure*, *on assure*; bref dans *augurer*, *assurer*, et autres terminaisons masculines.

Use, long : *la ruse*; bref dans *excuser*, *recuser*, *refuser*, *etc.*

Usse, long dans les verbes, *que je pusse*, *que je connusse*, *etc.* bref dans *aumusse*.

Ut, bref ; 1.° dans les noms, *le but*, *le début*; excepté *le fût*. 2°. Dans l'indicatif des verbes, *il fut*, *il reçut*, *etc.* Mais *ut* est long au subjontif, *qu'il lût*, *qu'il accourût*. Voyez troisième règle des finales longues, p. xxxvj.

Ute, *utes*, bref dans les noms, excepté *la flûte*, *flûtée*, *flûteur*; long dans le parfait des verbes, *vous reçûtes*, *vous lûtes*, *etc.* et dans *flûter*, boire.

Il seroit bien à souhaiter, comme je l'ai proposé dans ma dissertation sur l'orthographe, que l'Académie et les gens de lettres missent exactement l'accent long sur nos voyelles longues ; on s'accoutumeroit insensiblement aux règles de la prosodie.

TABLE DES SIGNES ET ABRÉVIATIONS

EMPLOYÉS DANS CE DICTIONNAIRE.

—		sépare les différentes acceptions d'un même mot.
Abl.	signifie	ablatif.
Acad.		Dictionnaire de l'Académie Françoise.
acc.		accent.
accus.		accusatif.
adject. ou *adj.*		adjectif.
adj. et subst. ou *adj. et s.* .		adjectif et substantif.
adv.		adverbe, adverbial, adverbialement.
art.		article.
auxil.		auxiliaire.
burl.		burlesque.
c. à d.		c'est-à-dire.
coll.		collectif.
conj.		conjonction.
conjug.		conjugaison.
cons.		consonne.
dat.		datif.
dern.		dernier *ou* dernière.
Dict.		Dictionnaire.
Dict. crit.		Dictionnaire critique de la Langue Françoise, par Féraud.
dimin.		diminutif.
dout. ou *d.*		douteux *ou* douteuse. (Voyez ce qui est dit plus bas à *s. d.*)
Encycl.		Dictionnaire de Grammaire et de Littérature, dans l'Encyclopédie méthodique.
édit.		édition.
ex.		exemple.

fém. ou *f.* . . .	signifie	féminin.
fer.		fermé.
gén.		génitif.
Gram.		Grammaire.
impers.		impersonnel.
indéc.		indéclinable.
indéf.		indéfini.
indic.		indicatif.
infin.		infinitif.
interj.		interjection.
Man.		Manuel lexique de Prévost.
masc. ou *m.*		masculin.
monos.		monosyllabe.
moy.		moyen.
nomin.		nominatif.
ouv.		ouvert.
part. pass. ou *part. p.*		participe passé.
part. prés.		participe présent.
pénult.		pénultième.
pers.		personnel.
plur. ou *pl.*		pluriel.
poét.		poétique *ou* poétiquement.
prép.		préposition.
prétér.		prétérit.
pron.		pronom.
prononc.		prononce *ou* prononcez.
proverb. ou *prov.*		proverbial, proverbialement.
sing.		singulier.
s. d.		singulier douteux. (Ce signe est exclusivement affecté aux mots qui ont une syllabe en *eau* ou *au*, dont j'ai désigné la prononciation par *ô*, et laquelle syllabe est douteuse au singulier, c'est-à-dire brève dans le cours de la phrase et longue à la fin. Au pluriel elle est toujours longue.)
st.		style.
subjonct. ou *subj.*		subjonctif.
subst. ou *s.*		substantif.
subst. fém. ou *s. f.*		substantif féminin.
subst. masc. ou *s. m.*		substantif masculin.
subst. m. et f. ou *s. m. et f.*		substantif masculin et féminin.
substant.		substantivement.

sur	signifie	se conjugue sur ou comme.
syll.		syllabe.
synon. ou *syn.*		synonyme.
ter. ou *t.*		terme.
Trév.		Dictionnaire de Trévoux.
verb. ou *v.*		verbe, verbal.
verb. act. ou *v. act.* ou *v. a.* .		verbe actif.
verb. neut. ou *v. neut.* ou *v. n.*		verbe neutre.
verb. pron. ou *v. pron.* . .		verbe pronominal.
v. récip. ou *v. réc.* . . .		verbe réciproque.
v. réfl.		verbe réfléchi.
Voy. ou *V.*		Voyez.

DICTIONNAIRE



DICTIONNAIRE
DE LA
LANGUE FRANÇOISE.

A

A, Subst. m. Premiere lettre de l'Alphabet, et premiere des cinq voyelles. Il est long et grave. Un petit *a*. *Il ne sait ni a ni b*. Il ne se décline pas, et ne prend point d'*s* au pluriel : on dit deux *a* et non pas deux *as*.

A, troisieme pers. du sing. du présent du verbe *Avoir*. Il est bref, *il a*. —*Il y a*, verb. impers. *Il y a des hommes qui*... Il est, il existe des hommes qui...

A, article indéf. ou prép. Il s'emploie devant les noms propres, et ceux qui ne prennent point d'article. Il est bref, et prend l'accent grave : *à Pierre*, *à mon frère*, *à elle*, *à lui*, *etc*. —Joint à l'art. défini, il est le signe du datif, mais seulement au fémin. du sing. *à la gloire de Dieu*. —Il s'emploie souvent avec l'infinitif des verbes régis par un nom, ou par un autre verbe : *beau à voir*, *maître à danser*, *donner à boire*. —Quelquefois il tient lieu du Gérondif : *rarement à courir le monde*, *on devient plus homme de bien*, c. à. d. *en courant*.

A, comme prép. tient encore la place d'*après*, poil à poil ; d'*avec*, peindre à l'huile ; de *pour*, bois à brûler ; d'*environ*, cinq à six pieds ; d'*ou*, deux à trois (il vaut mieux dire deux ou trois) ; de *par*, on juge à votre mine ; de *selon* ou *suivant*, un habit à la mode ; de *vers*, il tire à sa fin, etc. etc. Dans toutes ces occasions, et autres semblables, on met un accent grave sur l'*à*.

A A ou *A A A*, Signe dont les Chimistes se servent pour signifier *amalgamer*, *amalgame*.

Abaco ou *Abaque*, s. m. (prononcez *A-ba-kô*) terme d'Architecture : Partie supérieure, ou couronnement du chapiteau d'une colonne. —Buffet, table.

Abacot, s. m. (*A-ba-ko* ; le *t* ne se prononce pas) t. d'Arithmétique : Table où l'on gravoit des nombres pour apprendre l'Arithmétique. On l'appeloit aussi *Table de Pythagore*. —Ancien ornement de tête des Rois d'Angleterre.

Abaisse, s. f. (*A-bè-ce*) Pâte qui fait le dessous (*Trév.*) ou le fond (*Acad.*) d'une piéce de pâtisserie.

Abaissé, *ée*, part. p. d'*abaisser*, et adj. *Vol abaissé*, se dit en t. de Blason,

d'un oiseau dont les ailes ont leurs extrémités tournées vers la pointe de l'écu.

Abaissement, s. m. (*A-bè-ce-man*) Diminution de hauteur ; maniere d'être d'une chose qui est plus basse qu'elle n'étoit : *L'abaissement d'un mur*, *des eaux*, *du mercure dans le baromètre*, *etc.* On dit aussi *abaissement de la voix*, par opposition à *élévation de la voix.* —Au figuré, humiliation, ou encore diminution de crédit, d'honneur, etc.

Abaisser, v. act. (*A-bè-cé*) Faire aller en bas; mettre plus bas : *Abaisser un store*, *une lanterne.* Voyez *Baisser.* —Diminuer de hauteur : *Abaisser une muraille de deux pieds.* —t. de Jardinier ; couper une branche près du tronc. —Au fig. déprimer ; humilier ; ravaler.

S'abaisser, v. r. Devenir plus bas : *La riviere s'abaisse.* —fig. s'humilier, s'incliner par respect : *S'abaisser devant Dieu.* —On le dit aussi au fig. pour se ravaler ; s'avilir : *S'abaisser à des choses indignes d'un honnête homme.*

Abaisseur, s. et adj. m. (*A-bè-ceur*) t. d'anatomie: Second muscle des yeux, qui les fait mouvoir en bas.

Abalourdir, v. act. (*A-ba-lour-dir*) rendre lourd, stupide. Il est familier.

Abandon, s. m. (*A-ban-don*) Etat où est une personne, une chose délaissée. Il s'emploie sans régime : *Etre dans l'abandon*, *dans un abandon général.* —Abandonnement. Ce mot alors a un sens actif, et il prend un régime ; mais on ne s'en sert qu'au Palais : *Faire l'abandon de ses biens* ; hors de là on dit *abandonnement.* —Sorte de négligence, presque toujours agréable, qu'on sent dans le discours, lorsque l'orateur ou l'écrivain se laisse aller au mouvement naturel de son sentiment et de sa pensée : *Un heureux abandon*, *etc.*

A l'abandon, express. adv. *Laisser tout à l'abandon* ; laisser au pillage, etc.

Abandonné, e, part. p. d'*abandonner*, et adj. Désert, inhabité, détruit. —Au fig. Livré à quelque passion avec excès ; perdu de débauche, etc. Il est plus usité, en parlant des femmes, et on l'emploie souvent comme subst. : *C'est une abandonnée.*

Abandonnement, s. m. (*A-ban-done-man*) Délaissement entier. Il se dit et de l'acte d'abandonner : *Faire un abandonnement de tous ses biens* ; et de l'état de la chose abandonnée : *Il est dans l'abandonnement de tous ses amis*, *etc.* — Désordre, dérèglement excessif ; prostitution : il s'emploie sans régime.

Abandonner, v. a. (*A-ban-do-né*) Quitter, délaisser entiérement. —Laisser en proie, exposer, livrer à... — Laisser entiérement à la disposition, à la merci de...

Abandonner un fils, n'en prendre plus soin. — *Un malade*, cesser de le voir ou de lui ordonner des remèdes, parce qu'on désespère de sa guérison. — *Ses prétentions*, *une succession*, y renoncer entiérement.

S'abandonner, v. r. Se livrer, ou se soumettre entiérement à... se prostituer, en parlant d'une femme. En ce sens, il s'emploie aussi absolument. —*S'abandonner à la fortune*, laisser aller les choses au hasard.

Abaque, s. m. Voyez *Abaco.*

Abas, s. m. (pron. l'*s*) Nom d'un poids de Perse, pour peser les perles ; il est moins fort d'un huitième que le carat d'Europe.

Abasourdir, v. act. (*A-ba-zour-dir*) Etourdir, consterner ; jeter dans l'abattement. Vieux mot qui se soutient encore.

Abassi, s. m. (*A-ba-ci*) Monnoie orientale de la valeur de deux réales d'Espagne.

Abatage, s. m. La peine et les frais pour abattre et couper les arbres qui sont sur pied, pour exploiter un bois.

Abatant, s. m. (*A-ba-tan*) Espece de dessus de table qui, chez les Marchands de draps, s'éleve ou s'abat, suivant le jour qu'on veut donner au lieu où l'on vend.

Abâtardir, v. a. (*A-bâ-tar-dir*) Faire dégénérer ; corrompre, altérer le naturel de... On ne l'emploie qu'au fig.

S'abâtardir, v. r. Dégénérer, déchoir de son état naturel, au physique et au moral.

Abâtardissement, s. m. (*A-bâ-tar-di-ce-man*) Altération d'une chose qui déchoit de son état naturel : *Abâtar-*

tissement d'un plant de vigne; et au fig. *Abâtardissement de courage, etc.*

Abat-chauvée, s. f. (*A-ba-chau-vé-e*) Laine de moindre qualité.

Abatée, s. f. (*A-ba-té-e*) t. de marine: Mouvement du vaisseau en panne.

Abatellement, s. m. (*A-ba-tè-le-man*) Sentence du Consul aux Echelles du Levant.

Abat-faim, s. m. (*A-ba-fain*) Grosse piéce de viande. Il est fam.

Abatis, s. m. (*A-ba-ti*) Plusieurs choses abattues. *Abatis d'arbres, de maisons, etc.* Ce mot est au propre ce qu'est *abattement* au fig. *Ces chemins étoient pleins d'abatis; je suis dans un grand abattement.* L'un et l'autre ne s'emploient que dans un sens passif. —t. de Chasse: Petit chemin que font les jeunes loups, lorsqu'ils abattent l'herbe en allant souvent aux mêmes lieux. —Les bêtes tuées par les vieux loups. —t. de Boucher: Le cuir, la graisse, les tripes, etc. des bêtes tuées. —t. de Rôtisseur: Les ailes, le cou, les pieds, le gésier et le foie de quelque volaille: la tête, les pieds, le foie et le mou d'un agneau. —t. de Carrier: Les pierres qu'on a détachées et fait tomber.

Abat-jour, s. m. (*A-ba-jour*) Fenêtre en forme de soupirail, dont l'appui a son embrasement en talus, pour recevoir le jour d'en-haut.

Abattement, s. m. (*A-ba-te-man*) Accablement; langueur; diminution de force ou de courage: il ne se dit qu'au fig. Voy. *abatis.*

Abatteur, s. m. (*A-ba-teur*) Celui qui abbat.

Grand abatteur de bois, Bucheron expéditif. —Habile joueur de quilles. —fig. et fam. Homme qui fait de grandes choses, en quelque genre que ce soit.

Abattre, v. a. (*A-ba-tre*) Jeter par terre; jeter bas; faire tomber. —Démolir; ruiner. —Faire cesser: *Petite pluie abat grand vent.* —fig. Affoiblir; faire perdre les forces, le courage; accabler; vaincre.

Abattre du bois; c'est, au jeu de trictrac, abattre des dames pour caser; et au jeu de quilles, abattre beaucoup de quilles. —Au fig. et fam. *Abattre bien du bois*, expédier beaucoup d'affaires en peu de temps.

Abattre, v. n. ter. de marine: S'écarter de l'aire du vent qui doit régler le cours du vaisseau; ou obéir au vent, pour arriver plus aisément.

S'abattre, v. r. S'abaisser, se laisser tomber. —Se dit d'un cheval à qui les quatre pieds manquent, et qui tombe tout d'un coup. —S'appaiser; cesser, en parlant du vent. —Au fig. Perdre courage. On dit, en ce sens, *se laisser abattre à...*

Abattu, e, part. p. d'*Abattre*, et adj. (*A-ba-tû, û-e*) Voy. *Abattre*, dans ses différentes acceptions

Abattures, s. f. pl. (*A-ba-tu-res*) Foulures, broussailles, que le cerf abat du bas de son ventre en passant.

Abat-vent, s. m. (*A-ba-van*) Charpente couverte d'ardoises, etc. qui garantit du vent les ouvertures d'une maison, etc. —Grand paillasson pour rompre les vents qui nuisent aux plantes.

Abbatial, ale, adj. (*A-ba-ci-al, a-le*) Qui appartient à un Abbé ou à une Abbesse.

Abbaye, s. f. (*A-bé-ï-e*; on devroit écrire *Abbéïe*, parce qu'en lisant *Abbaye*, on ne sait s'il faut prononcer *aye*, comme dans il *essaye*, il *paye*; ou comme dans *Pays, Paysan*, etc.) Monastère gouverné par un Abbé ou une Abbesse. —Les bâtimens de ce monastère.

Abbaye en règle ou *régulière*, celle dont l'Abbé est Religieux, de même que ceux qu'il gouverne. —*En commende*, celle dont l'Abbé est Ecclésiastique séculier, et n'est point tenu à l'observance de la règle.

Abbé, s. m. (*A-bé*) Celui qui possede une Abbaye, soit en Règle, soit en Commende. On dit: *Bénir ou faire bénir un Abbé.* —Tout homme qui porte l'habit Ecclésiastique, quoiqu'il n'ait point d'Abbaye.

Abbesse, s. f. (*A-bè-ce*) Celle qui possede une Abbaye: *Bénir une Abbesse.*

ABC, s. m. (*A-bé-cé*; l'*Encyc.* écrit *abécé*, et le fait déclinable.) *Un abécé, des abécés.*) Petit livret contenant l'Alphabet. —Au fig. Les premiers élémens d'un art, d'une science; le commencement d'une affaire, etc.

Remettre à l'abc, obliger à recommencer tout de nouveau. —Renvoyer à l'*abc*, traiter d'ignorant.

Abcéder, v. n. (*Ab-cé-dé*) Se tourner en abcès.

Abcès, s. m. (*ab-cé*) Apostême; tumeur formée par un amas d'humeurs corrompues.

Abdalas, s. m. pl. Nom générique des Religieux chez les Perses.

Abdication, s. f. (*Ab-di-ca-cion*) Renoncement volontaire à une dignité souveraine, etc. Il se dit de celui qui abdique, et de la chose abdiquée: *Abdication de Dioclétien; Abdication de l'Empire.*

Abdiquer, v. a. (*Ab-di-ké*) Se dépouiller d'une grande dignité, d'une place; la quitter, y renoncer volontairement.

Abdomen, s. m. (*Ab-do-mene*) t. d'Anatomie: Partie du bas-ventre qui enferme les inteſtins.

Abducteur, subst. et adj. m. (*Ab-duk-teur*) Muscle qui fait mouvoir en dehors les parties auxquelles il est attaché.

Abduction, s. f. (*Ab-duk-cion*) t. d'anatomie: L'action de mouvoir en dehors.

Abécédaire, s. m. (*A-bé-cé-dè-re*) Livre élémentaire pour apprendre aux enfans les lettres de l'alphabet. —Ce mot est aussi adjectif, et signifie, qui n'en est encore qu'à l'a b c. Il est peu usité.

Ordre abécédaire, l'ordre des lettres suivant l'alphabet François; on dit plus communément et mieux, *Ordre alphabétique.*

Abecquer, ou comme on disoit anciennement, *abecher*, v. a. Voy. *abéquer.*

Abée, s. f. (*A-bé-e*) Ouverture par où coule l'eau d'un ruisseau ou d'une rivière, pour faire aller un moulin.

Abeille, s. f. (*A-bè-glie* les deux *l* mouillées à l'italienne) Sorte de mouche qui produit la cire et le miel.

Abénévis, subst. m. (*A-bé-né-vi-ce*) t. de féodalité. Concession faite par un Seigneur Haut-Juſticier, de prendre les eaux des ruisseaux ou des chemins, pour arroser les fonds, servir à des moulins, etc.

Abéquer, v. a. (*A-bé-ké*) Nourrir un petit oiseau qui ne peut encore manger seul; lui mettre la nourriture dans le bec.

Aberration, s. f. (*A-bér-ra-cion*) t. d'Astron. *L'aberration des étoiles*, mouvement apparent et fort petit qu'on observe dans les étoiles. —Plusieurs Écrivains modernes ont employé ce mot au fig. et à la place d'*erreur*. C'est un néologisme utile, en ce qu'*aberration* a un sens actif, et exprime l'action d'errer, tandis qu'*erreur* se dit passivement de l'effet de cette action.

Abétir, v. a. (*A-bé-tir*) ôter l'esprit, rendre bête, stupide.

Abétir, v. n. Devenir bête, stupide.

Ab hoc et ab hac, adv. emprunté du latin (*A-bo-ké-ta-bak.*) Sans raison; à tort et à travers. Il est fam.

Abhorré, e, part. p. d'*abhorrer*, et adj. Il s'emploie sans régime: *Ce tyran abhorré*; ou suivi de la prép. *de*: *Princesse abhorrée de ses sujets.*

Abhorrer, v. a. (*A-bôr-ré*) Avoir en horreur, en aversion; détester. Il diffère de ce dernier mot, en ce qu'*abhorrer* est plus l'effet du sentiment, et *détester* celui du jugement et de la raison.

S'abhorrer, v. r. Se détester l'un l'autre.

Abigeat, s. m. (*A-bi-ja*) t. de jurisprudence: Larcin d'un troupeau de bétail.

Ab intestat, subst. suivant Trév. et adj. suivant le Dict. Crit. (*A-bein-tes-ta.*) Celui qui hérite de droit d'une personne morte sans tester, pouvant le faire, et qu'on appelle *intestat*: *Héritier ab intestat; il est mort intestat.*

Abject, ecte, adj. (*Ab-jek, jèk-te*) Vil, bas, méprisable. Il se dit des personnes et des choses.

Abjection, s. f. (*Ab-jek-cion*; en vers, *ci-on.*) Humiliation, abaissement, rebut: *Jesus-Christ fut l'abjection du peuple.* On dit *état d'abjection*, et *bassesse d'état.* La première expression a plus de rapport à une obscurité, ou humiliation volontaire; la seconde, au peu de naissance, de fortune, de mérite, etc.

Abjuration, subst. f. (*Ab-ju-ra-cion*; en vers, *ci-on*) Renoncement à une

mauvaise religion. Il se dit et de la personne qui abjure, *faire abjuration*; et de l'erreur abjurée, l'*abjuration de l'hérésie*. —Acte qui certifie de l'abjuration.

Abjurer, v. a. (*Ab-ju-ré*) Renoncer à quelque erreur religieuse, à une mauvaise doctrine. On l'emploie quelquefois absolument : *Il a abjuré*. —fig. Quitter; laisser; renoncer à... *Abjurer la poésie, tout sentiment de pudeur, etc.* En ce sens, l'emploi du verbe est plus étendu que celui du subst. *abjuration*, qui ne se dit qu'en matière de religion.

Ablais, s. m. (*A-blê*) t. de Pratique. Dépouille de blé.

Ablatif, s. m. (*A-bla-ti-fe*) Le sixieme cas dans les Langues où les noms se déclinent.

Able ou *Ablette*, subst. m. (*A-ble*, *A-blè-te*) Sorte de petit poisson de riviere.

Ablégat, s. m. (*Ab-lé-ga*) Vicaire du Légat.

Ableret, s. m. (*A-ble-rè*) Filet pour pêcher les ables, etc.

Abluer, v. a. (*A-blu-é*) Passer légérement une liqueur préparée sur du papier, pour faire revivre l'écriture.

Ablution, s. f. (*A-blu-cion*; en vers, *ci-on*.) Le vin et l'eau qui ont servi à laver les doigts du prêtre après la communion. —Action de se laver ainsi les doigts. —Action de blanchir et de nettoyer les habits chez les moines. —t. d'Apothicaire; préparation qu'on fait d'un médicament, pour le nettoyer.

Abnégation, s. f. (*Ab-né-ga-cion*; en vers, *ci-on*.) t. de dévotion usité seulement dans cette phrase : *L'abnégation de soi-même*, le renoncement à soi-même. Un Ecrivain distingué l'a employé heureusement dans le sens de renonciation : *Dans cette abnégation honteuse du plus beau de ses priviléges, etc.*

Aboi, *Aboiement*, s. m. (*A-boa*, *a-boa-man*) Le cri naturel du chien.

Abois, s. m. pl. (*A-boâ*) Extrémité où le cerf est réduit, quand il est sur ses fins. —Au fig. Etat d'une personne qui se meurt, d'une place qui ne peut plus se défendre, etc.

Aboli, e, part. p. d'*abolir*, et adj. Cassé, annullé, effacé.

Abolir, v. a. (*A-bo-lir*) Casser, annuller, mettre hors d'usage, effacer, ôter entiérement. On dit *abolir une coutume*, et *abroger une loi*.

S'abolir, v. r. On dit que *tout crime s'abolit au bout d'un certain nombre d'années*, pour dire qu'alors cesse le droit.

Abolissement, s. m. (*A-bo-li-ce-man*) Anéantissement, extinction. Il n'a d'usage qu'en parlant des coutumes et des lois.

Abolition, s. f. (*A-bo-li-cion*; en vers, *ci-on*.) Anéantissement; extinction d'une coutume, d'une loi. Le non usage suffit pour l'*abolition*; pour l'*abrogation*, au contraire, il faut un acte positif. —Rémission d'une peine portée par la loi contre un crime commis. —Anéantissement d'un impôt.

Abomasus, s. m. (*A-bo-ma-zuce*) L'un des estomacs des animaux qui ruminent.

Abominable, adj. Qu'on doit détester, qui est horrible. —Par exagération; qui est mauvais.

Abominablement, adv. (*A-bo-mi-na-ble-man*) D'une maniere abominable.

Abomination, s. f. (*A-bo-mi-na-cion*; en vers, *ci-on*.) Détestation; horreur : *Il est l'abomination des honnêtes gens; être en abomination à tout le monde*. —Chose, action abominable. En ce sens, il est plus usité au pl. *Commettre des abominations*.

Abominer, v. a. Détester; avoir en horreur. C'est un vieux mot qui s'emploie encore dans le style burlesque.

Abondamment, adv. (*A-bon-da-man*; le *t* ne se prononce jamais, même devant une voyelle.) Avec abondance.

Abondance, s. f. (*A-bon-dan-ce*) Grande quantité de... —Réunion dans une langue de toutes les locutions qui peuvent la rendre propre à énoncer toutes les idées, à en distinguer toutes les nuances, etc. —Richesse de style; affluence de mots, de tours heureux, etc.

Parler d'abondance, parler sans préparation.

Abondant, e, adject. (*A-bon-dan*),

Qui abonde : *Récolte abondante; pays abondant en grains, etc.*

D'abondant, adv. t. de pratique qui vieillit : De plus, outre cela

Abonder, v. n. (*A-bon-dé*) Avoir, ou être en abondance, en grande quantité. —Venir en grand nombre, en foule.

Abonder en son sens, être fort attaché à son opinion.

Abonné, *e*, part. p. et adj. Voy. *abonner.* Il s'emploie quelquefois substantivement : *Je suis un de ses abonnés.* — t. de fief; Evalué : *Cheval de service abonné à tant.*

Abonnement, s. m. (*A-bo-ne-man*) Sorte de marché qu'on fait en composant avec quelqu'un à un certain prix, pour toujours ou pour un temps limité: *Faire un abonnement avec...*

S'abonner, v. pron. (*S'a-bo-né*) Composer à un prix certain d'une chose casuelle. —Il est aussi actif : *On abonna ce canton à 100 livres.*

Abonnir, v. a. (*A-bo-nir*) Rendre meilleur. —t. de Potier; Faire sécher à demi pour rebattre.

Abonnir, v. n. (fam.) et *S'abonnir*, v. pron. Devenir meilleur.

Abord, s. m. (*A-bor*; le *d* ne se prononce jamais.) Approche ; accès. —Arrivée, affluence de personnes ou de marchandises. —Attaque par mer ou par terre.

D'abord, adv. Incontinent ; aussitôt. —Premiérement, avant tout.

Du premier abord, et fam. *de prime abord*; Incontinent, dès le commencement.

Abordable, adject. Accessible. Il se dit des personnes et des lieux.

Abordage, s. m. Approche et choc des vaisseaux ennemis : *Aller à l'abordage.* —Choc de vaisseaux d'un même parti, que le vent fait dériver les uns sur les autres. *L'abordage fait souvent périr les vaisseaux.*

Abordé, *ée*, part. p. d'*Aborder*, et adj. Qui est joint, qui est approché, qui est arrivé.

Aborder, v. a. (*A-bor-dé*) Joindre un vaisseau. —Au fig. Accoster une personne. —Tomber sur l'ennemi, sur un retranchement.

Aborder la remise, se dit en t. de fauconnerie, lorsque la perdrix est cachée dans quelque buisson.

Aborder, v. n. Aller à bord ; prendre terre. Il s'emploie ou sans régime : *Nous ne pûmes aborder*, ou avec la prép. *à*, *dans* : *Aborder au rivage, dans une île, etc.* —Approcher ; il régit la prép. *de* : *On ne peut aborder de cette église.*

Aborigenes, s. m. pl. (*A-bo-ri-gè-ne*) Les premiers habitans, ou les habitans naturels d'un pays, par opposition aux colonies qui viennent s'y établir.

Abornement, s. m. (*A-bor-ne-man*) Action d'aborner, ou l'effet qui résulte de cette action.

Aborner, v. a. (*A-bor-né*) Donner des limites, des bornes.

Abortif, *ve*, adj. (*A-bor-tife, tí-ve*) Avorté ; venu avant le temps : *Fruit abortif; enfant abortif.*

Abouchement, s. m. (*A-bou-che-man*; le *t* ne se prononce pas, même devant une voyelle.) Entrevue et conférence de deux ou de plusieurs personnes. —Entretien particulier qu'on a avec quelqu'un. —En anatomie, rencontre, union.

Aboucher, v. a. (*A-bou-ché*) Faire trouver des personnes dans un lieu, pour conférer ensemble.

S'aboucher, v. r. Se trouver dans un lieu, pour conférer avec quelqu'un. — t. d'anatomie : Se rencontrer, s'unir.

Aboument ou *Boument*, s. m. (*A-bou-man*) Assemblage de menuiserie, dont la plus grande partie est carrée, et le reste à onglet.

Abouquement, s. m. (*A-bou-ke-man*) t. de salines : Addition de nouveau sel sur le vieux.

Abouquer, v. a. (*A-bou-ké*) Ajouter du sel nouveau sur du vieux.

About, s. m. (*A-bou*) Extrémité des piéces employées par un Charpentier.

Abouté, *ée*, adj. Se dit, en t. de blason, des piéces d'armoiries qui se répondent par les pointes.

Aboutir, v. n. (*A-bou-tir*) Toucher d'un bout à une chose, se terminer, tendre à... *Aboutir à un champ; cette démarche n'aboutira qu'à vous faire blamer.* —Suppurer, en parlant d'un apostême. —En parlant des arbres, se boutonner, ou être boutonné.

Aboutissant, *ante*, adj. (*A-bou-ti-san*) Qui aboutit.

Aboutissans, s. m. pl. *Les tenans et les aboutissans d'une maison*, les côtés et les bouts par où elle tient et aboutit à d'autres maisons. —Au fig. *Les tenans et les aboutissans d'une affaire*, ses circonstances et dépendances.

Aboutissement, s. m. (*A-bou-ti-ce-man*) Piece ajoutée à une autre trop courte. —L'*Acad.* le dit plus usité en parlant d'un abcès qui vient à aboutir.

Aboyant, *ante*, adj. (*A-boa-ian*) qui aboie.

Aboyer, v. n. (*A-boa-ié*) Japper; crier, en parlant des chiens: *Aboyer aux voleurs; contre ou après les passans, etc.* Quelques Ecrivains l'ont employé dans un sens actif: *Aboyer les passans.* —Au fig. Médire; crier après quelqu'un; reprendre avec aigreur, etc. En ce sens, il régit toujours la prép. *après*. —On dit aussi fig. *Aboyer après*, pour aspirer avidement à... *Aboyer après une succession.* —On dit fig. et prov. *Aboyer à la lune*, pour pester, s'emporter contre des gens puissans à qui on ne peut faire de mal.

Aboyeur, s. m. (*A-boa-ieur*) Chien qui aboie à la vue du sanglier, sans en approcher. —Au fig. et fam. Médisant; satyrique; ou bien celui qui aspire avidement à... En ce dernier sens, il régit la prép. *de*: *Aboyeur de bénéfices.*

Abraxas, s. m. (*A-brak-sâce*) Mot auquel la superstition attachoit de grands mystères: L'*abraxas* est un amulette.

Abrégé, *ée*, part. p. d'*abréger*, et adj. Accourci, fait plus court, resserré.

Abrégé, s. m. Raccourci, précis d'un ouvrage, d'une histoire, etc. *Faire un abrégé de... Mettre en abrégé, par abrégé.*

En abrégé, adv. En peu de mots, de lignes, de pages.

Abrégement, s. m. (*A-brè-ge-man*) Raccourcissement; action d'abréger. Ce mot a vieilli.

Abréger, v. a. (*A-bré-gé*) Accourcir, rendre, faire plus court, plus succinct, resserrer ce qui est trop étendu, ou trop diffus. Il s'emploie quelquefois neutralement et sans régime: *Pour abréger, je me bornerai à...*

Abréviateur, s. m. Celui qui raccourcit, qui abrège quelque ouvrage: *Abréviateur de Baronius.* —Titre de quelques Officiers de la Chancellerie Romaine, chargés de dresser les minutes des Bulles qui s'expédient en Chancellerie.

Abréviation, s. f. (*A-bré-vi-a-cion*; en vers, *ci-on.*) Retranchement de quelques lettres d'un mot.

Abreuver, v. a. (*A-breu-vé*) Mener à l'abreuvoir, faire boire les chevaux, etc. —Au fig. Humecter profondément, pénétrer la terre, en parlant de la pluie. —On dit fig. et fam. d'une nouvelle déjà répandue par-tout, que *tout le monde en est abreuvé.* On dit aussi activement, *Abreuver une personne d'une opinion.* — t. de Vernisseur: Faire boire.

S'abreuver, v. pron. Boire. On dit fig. *S'abreuver de ses larmes*, *s'abreuver de sang*, *etc.*

Abreuvoir, s. m. (*A-breu-voar*) Lieu où l'on mene boire les animaux.

Abreuvoir à mouches, plaie large et sanglante. Il est fam.

Abri, s. m. (*A-bri*) Lieu où l'on se met à couvert du mauvais temps; et fig. de quelque poursuite, de quelque insulte.

A l'abri, adv. A couvert, en sureté: *A l'abri de la pluie; à l'abri de la persécution.* —On dit aussi dans un sens actif, *Se mettre à l'abri d'un bois; être à l'abri de la faveur.* La part. *de* signifie alors *par le moyen de.*

Abricot, s. m. (*A-bri-ko*) Sorte de fruit à noyau.

Abricotié ou *abricoté*, s. m. Dragée faite d'un morceau d'abricot, entouré de sucre.

Abricotier, s. m. (*A-bri-ko-tié*) Arbre qui porte les abricots.

Abrié ou mieux *abrité*, *ée*, adject. (*A-bri-é*) t. de jardinage. Qui est à l'abri.

Abriter, v. a. (*A-bri-té*) t. de jardinage. Mettre à l'abri du mauvais temps.

Abrogation, s. f. (*A-bro-ga-cion*, et non pas *ab-ro-ga-cion*; en vers, *ci-on.*) Acte par lequel on casse et annulle. Il ne se dit que des lois et des coutumes. Voy. *Abolition* et *Dérogation.*

Abrogé, *ée*, part. p. d'*abroger*, et adj. Qui n'a plus de force, en parlant des lois et des usages.

Abroger, v. a. (*A-bro-gé*) Détruire, casser, annuller : *Abroger un Édit*, *des Priviléges*.

S'abroger, v. r. S'abolir : *Cette loi s'est abrogée d'elle-même*.

Abrotone, Voy. *Aurone*.

Abrouti, *ie*, adj. Se dit du bois dont les bourgeons ont été détruits par les animaux.

Abruti, *ie*, part. p. d'*abrutir*, et adj. *Abruti par le vin*.

Abrupto (*ex abrupto*) Expression latine, introduite dans la Langue Françoise, pour signifier quelque chose qui commence brusquement, sans préparation : *Exorde ex abrupto ; parler ex abrupto*.

Abrutir, v. a. (*A-bru-tir*) Faire devenir stupide ; hébéter.

S'abrutir, verb. pronom. Devenir comme une bête.

Abrutissement, s. m. (*A-bru-ti-ceman*) Etat d'une personne abrutie ; stupidité grossiere.

Abscisse, s. f. (*Ab-ci-ce*) t. de géométrie ; Portion de l'axe d'une courbe.

Absence, s. f. (*Ab-san-ce*) Eloignement d'un lieu ou d'une personne. On ne le dit au plur. que dans cette phrase : *Faire des absences* — Quelques Ecrivains modernes ont, par un néologisme heureux, employé ce mot dans le sens de *manque*, *privation de*... *L'absence des lois*, *etc*. —Au fig. Egarement d'esprit, distraction sensible : *Avoir des absences*.

Absent, *e*, adj. (*Ab-san*) Qui est éloigné, qui n'est pas présent. Il régit la prép. *de*, en parlant des lieux, mais non des personnes : *Absent de Paris*, et non pas *absent de vous*. Ce mot s'emploie aussi comme subst. m. mais seulement au pl. *Les absens ont tort*.

S'absenter, v. pronom. (*S'ab-san-té*) S'éloigner d'un lieu. On ne dit pas *s'absenter d'une personne*. Voyez *Absent*.

Absinthe, s. f. (*Ab-sein-te*) Herbe odoriférante, amère et toujours verte.

Absolu, *e*, adj. Souverain ; indépendant. —Impérieux. —On appelle, en t. de Grammaire Latine, *ablatif absolu*, celui qui n'est régi par aucune prép. exprimée. —*Absolu*, en t. de Logique, se dit par opposition à relatif. *Père est un terme relatif : Homme est un terme absolu*.

Jeudi absolu, le Jeudi-Saint ; jour où l'on fait l'absoûte.

Absolument, adverb. (*Ab-so-luman*) Souverainement, indépendamment. —Impérieusement. —Entiérement, tout-à-fait ; sans restriction. —En Grammaire, on dit qu'un nom, qu'un verbe s'emploient absolument, lorsqu'on les emploie sans régime.

Absolument parlant ; à en juger en gros : *Ce livre n'est pas mauvais, absolument parlant*.

Absolution, s. f. (*Ab-so-lu-cion* ; en vers, *ci-on*.) Sentence ou jugement par lequel un accusé est absous, ou déclaré innocent. —Sentence du Prêtre qui remet les péchés dans le tribunal de la Pénitence.

Absolutoire, adj. (*Ab-so-lu-toa-re*) Qui porte absolution : *Bref absolutoire*.

Absorbant, *ante*, adj. (*Ab-sor-ban*) t. de médecine ; qui absorbe : *Remede absorbant ; terres absorbantes*. Il s'emploie aussi comme subst. sur-tout au pl. *Des absorbans*. Quelques-uns disent *absorbanter*, pour appliquer des remedes de ce genre.

Absorbé, *e*, part. p. d'*absorber*, et adj. *Les pluies sont absorbées par les sables ; les acides sont absorbés par les alkalis*. —Au fig. Profondément appliqué à... Enseveli dans la méditation de... *Absorbé dans l'étude du droit ; absorbé en Dieu*.

Absorber, v. a. (*Ab-sor-bé*) Engloutir ; consumer entiérement. Au propre et au fig. *absorber* exprime une action plus successive qu'*engloutir* : *Le feu absorbe*, et *l'eau engloutit*. —Faire disparoître ; se dit des couleurs, des sons, des odeurs, des saveurs : *Le noir absorbe toutes les autres couleurs*, *etc*. — t. de chymie ; Emousser la pointe, arrêter l'activité d'un alkali, en parlant d'un acide, etc.

S'absorber, v. pron. Se perdre, s'abymer, s'enfoncer trop.

Absorption, s. f. (*Ab-sorp-cion*) L'action d'absorber.

Absoudre, v. a. (*Ab-soû-dre*) *Absous*, *absoute*. *Absolvant*. *J'absous*, *nous absolvons*, *vous absolvez*, *ils ab-*

solvent. J'absoudrai, etc. Il n'a point de prétérit simple ni d'imparfait du subjonctif : Décharger l'accusé du crime qu'on lui imputoit. —Remettre les péchés dans le Sacrement de Pénitence.

Absoute, s. f. (*Ab-soû-te*) Absolution publique et solemnelle qui, dans l'Eglise Romaine, se donne le Jeudi-Saint au peuple. On dit : *Faire l'absoute*, et *donner l'absolution.*

Abstême, s. m. et f. (*Abs-tê-me*) Qui ne boit pas de vin.

S'abstenir, v. pron. (*S'abs-te-nir*) S'empêcher de faire quelque chose, se priver de l'usage de... Voyez dans la Préface, les verbes en *enir*. Il s'emploie aussi absolument : *Il est plus aisé de s'abstenir que de se contenir.*

Abstergent, ente, adj. (*Abs-têr-jan*) Voy. *Abstersif.*

Absterger, v. a. (*Abs-ter-gé*) Nettoyer une plaie, un ulcere.

Abstersif, ive, adj. (*Abs-ter-sife*) Propre à absterger.

Abstersion, s. f. (*Abs-têr-cion*) L'action d'absterger.

Abstinence, s. f. (*Abs-ti-nan-ce*) L'action de s'abstenir de quelque chose, ou l'effet de cette action. —Privation volontaire de... —Vertu qui nous porte à nous modérer sur quelque chose, à nous en abstenir.

Jours d'abstinence, jours maigres.

Abstinent, ente, adj. (*Abs-ti-nan*) Sobre, modéré, tempérant.

Abstractif, ive, adj. (l'*f* se pron. au masc.) Qui sert à exprimer les idées abstraites ; *Terme abstractif.*

Abstraction, s. f. (*Abs-trak-cion ; en vers, ci-on.*) Séparation qui se fait par le moyen de l'esprit ; *En faisant abstraction de la qualité des personnes.* —Distraction. Il ne s'emploie qu'au pl. *Avoir des abstractions.*

Abstraire, v. a. sur *Traire* ; (*Abstrère.*) Séparer quelque chose par le moyen de l'esprit. On dit plus communément et mieux, *Faire abstraction de...*

Abstrait, aite, part. p. d'*abstraire*, et adj. (*Abs-trè, trète*) Séparé par le moyen de l'esprit. En ce sens, c'est un latinisme peu usité. —Se dit d'une idée qui représente seulement un ou quelques attributs isolés d'un individu : *Idée abstraite.* —Détaché des choses sensibles ; vague ; difficile à pénétrer : *Discours abstrait ; preuve abstraite.* —Qui ne s'attache à rien, ou qui est contemplatif : *Avoir l'esprit abstrait.* —Qui a des abstractions, distrait ; avec cette différence que l'homme *distrait* regarde un autre objet que celui qu'on lui propose, écoute d'autres discours que ceux qu'on lui adresse, et que l'homme *abstrait* ne pense à aucun objet présent.

Abstraitement, adv. (*Abs-trè-te-man*) D'une maniere abstraite : *Considérer abstraitement.* C'est un mot nouveau.

Abstrus, use, adj. (*Abs-tru, û-ze*) Caché, difficile à pénétrer. Il ne se dit que des choses.

Absurde, adj. (*Ab-sur-de*) Qui est contre la raison ; ridicule ; impertinent. Il se dit sur-tout en matiere d'opinion, et se place toujours après le substantif.

Absurdement, adv. (*Ab-sur-de-man*) D'une maniere absurde.

Absurdité, s. f. Vice, défaut de ce qui est absurde : *L'absurdité d'un discours.* —Chose absurde : *Dire une absurdité.* Dans ce second sens, il s'emploie souvent au pl. *Ces prétendues démonstrations sont pleines d'absurdités.*

Abus, subst. m. (*A-bu*) Mauvais usage qu'on fait d'une chose. —Erreur, tromperie. —En Jurisprudence, entreprise injuste d'une Puissance, ou d'une Juridiction sur les droits d'une autre.

Abuser, v. act. (*A-bu-zé*) Tromper : *Abuser les esprits foibles.* Voy. *Tromper.*

Abuser, v. n. User mal : *Abuser de son crédit.* Quelques Ecrivains l'ont employé sans régime. Voy. *Mésuser.* —*Abuser d'une fille* ; en jouir sans l'avoir épousée.

S'abuser, v. pron. Se tromper.

Abuseur, subst. m. (*A-bu-zeur*) Qui abuse ; qui trompe : *C'est un grand abuseur.* Il est fam.

Abusif, ive, adj. (*A-bu-sif, î-ve*) Qui est contraire aux regles : *Usage abusif.* —Qui est pris improprement : *Terme abusif.* —t. de Palais ; Qui est fait sans pouvoir et au-delà des limites de la Juridiction ordinaire, etc. : *Procédure abusive.* Il se place après le subst.

—*Sens abusif*, sens donné à un mot contre l'usage.

Abusivement, adv. (*A-bu-si-ve-man*) D'une maniere abusive. —En t. de Palais ; A tort et sans cause.

Abuter, v. act. (*A-bu-té*) Jeter des quilles auprès d'une boule, pour voir laquelle en sera le plus près et celui qui jouera le premier.

Abutilon, s. m. Plante dont les fleurs ressemblent à celles de la guimauve, excepté qu'elles sont jaunes.

Abyme, s. m. (*A-bî-me*) Profondeur qui n'a point de fonds. —Au fig. L'enfer : *Les Anges rebelles ont été précipités dans l'abyme ; le puits de l'abyme ; les noirs abymes.* —On dit aussi fig. *Abyme de malheur ; abyme de misère*, pour extrême malheur ; extrême misère, etc. —fig. Fond immense et infini : *Les abymes de la sagesse, de la miséricorde Divine.* —t. de Blason : le milieu de l'écu.—Chez les Chandeliers, le vaisseau où ils mettent le suif fondu, et où ils trempent leurs mêches.

Abymé, ée, part. p. d'*abymer*, et adj. Précipité dans un abyme. —Au fig. Plongé : *Abymé dans la douleur.* —fig. Ruiné, perdu sans ressource : *Abymé de dettes.*

Abymer, v. act. (*A-by-mé*) Précipiter dans un abyme. Il est peu usité au propre. —Faire périr, ruiner, perdre entiérement.

Abymer, v. neut. Tomber dans un abyme. —Au fig. Périr.

S'abymer, v. pron. Se précipiter. —Au fig. S'appliquer profondément à quelque chose : *S'abymer dans l'étude.* —fig. Se plonger dans... se livrer entiérement à... *S'abymer dans sa douleur ; dans ses pensées, dans la débauche, etc.*

Acabit, s. m. (*A-ka-bit*) Bonne ou mauvaise qualité d'une chose, sur-tout des fruits. Il est fam.

Acacia, s. m. Arbre de haute tige qui porte des fleurs blanches. Quelques Ecrivains ne lui donnent point d'*s* au plur. L'*Académie* dit *plusieurs Acacias.*

Académicien, s. m. (*A-ka-dé-mi-cien* ; en vers, *ci-en.*) Philosophe de la secte de Platon. —Membre d'une Compagnie de Gens de Lettres, etc.

Académie, s. f. (*A-ka-dé-mî-e*) Lieu près d'Athenes, où s'assembloient Platon et ses sectateurs. —Compagnie de Savans, de Gens de Lettres ou d'Artistes. —Lieu où ils s'assemblent pour y discourir de Sciences, de Belles-Lettres, d'Arts Libéraux. —Ce mot se prend en plusieurs endroits pour Université. —Lieu où l'on apprend à monter à cheval, à faire des armes, et divers autres exercices. —Maison de Jeu.

Académique, adj. (*A-ka-dé-mi-ke*) Qui concerne une Académie : *Discours académique.*

Académiquement, adv. (*A-ka-dé-mi-que-man*) D'une maniere académique. Il ne se prend guère en bonne part.

Académiste, s. m. (*A-ka-dé-mis-te*) Celui qui dans une Académie apprend ses exercices et sur-tout à monter à cheval. Le sens de ce mot est, comm'on voit, très-différent de celui d'*Académicien.*

Acagnarder, v. a. (*A-ka-gnar-dé* ; mouillez le *gn.*) Accoutumer à une vie fainéante. Il s'emploie plus souvent comme verbe passif : *S'accagnarder dans sa terre, auprès d'une femme, etc.* (fam.)

Acajou, s. m. Arbre d'Amérique.

Acanthacé, ée, adj. (*A-kan-ta-cé*) Se dit des plantes épineuses. L'*Acad.* met *Acanacé* ; mais le mot suivant fait voir qu'il faut *Acanthacé.*

Acanthe, s. f. (*A-kan-te*) Plante qu'on nomme aussi *Branche-ursine.* —Ornement d'Architecture, qui a la figure des feuilles de cette plante.

Acariâtre, adj. m. et f. (*A-ka-ri-â-tre*) Bourru, fantasque, colere. Il suit son substantif : *Un esprit acariâtre.*

Acarne, s. m. (*A-kar-ne*) Poisson de mer. —Chardon à fleur large et jaune.

Acatalepsie, s. f. (*A-ka-ta-lep-ci-e*) Impossibilité de savoir une chose.

Accablant, ante, (*A-ka-blan*) Qui accable ; capable d'accabler. —Au fig. Importun ; incommode.

Accablé, e, part. d'*Accabler*, et adj. Abattu, surchargé.

Accablement, s. m. (*A-ka-ble-man*) Etat de celui qui est accablé. Il s'emploie au fig. ou tout seul, et il ne se dit que du chagrin, de la douleur, de la maladie ; ou avec la prép. *de* : *Accablement d'affaires.*

Accabler, verbe act. (*A-ka-blé*) Abattre par trop de charge, ou fig. à force de coups, de maux, d'affaires, d'embarras.

Accabler quelqu'un de faveurs, de graces, de caresses, l'en combler.

Accaparement, s. m. (*A-ca-pa-re-man*) Monopole sur les denrées.

Accaparer, v. a. (*A-ka-pa-ré*) Faire amas de denrées pour les vendre plus cher.

Accapareur, s. m. (*A-ka-pa-reur*) Monopoleur. C'est un mot nouveau.

Accastillage, s. m. (*A-kas-ti-lla-je*; mouillez les deux *ll.*) Le château de l'avant et celui de l'arriere du vaisseau.

Accastillé, ée, adj. Accompagné de ses deux châteaux. Voy. *Accastillage.*

Accéder, v. n. (*Ak-cé-dé*) Entrer dans des engagemens déjà contractés par d'autres puissances: *Accéder à un traité.* On ne dit point *accéder à un parti.* Il prend pour auxiliaire *avoir*, et jamais *être.*

Accélérateur, trice, adj. (*Ak-cé-lé-ra-teur*) Qui accélere. *Muscles accélérateurs. Forces accélératrices.*

Accélération, subst. f. (*Ak-cé-lé-ra-cion*; en vers, *ci-on.*) Augmentation de vîtesse: *Accélération de mouvement.* —Prompte expédition: *Accélération de l'ouvrage, des affaires.*

Accélérer, v. a. (*Ak-cé-lé-ré*) Augmenter la vitesse; hâter, presser.

Accenses, s. m. pl. (*Ak-cen-ce*) Officiers publics à Rome, dont la fonction répondoit à celle de nos Huissiers.

Accent, s. m. (*Ak-san*) Elévation plus ou moins forte de la voix sur certaines syllabes. —Maniere de prononcer les syllabes d'un mot: *Accent Gascon; Accent Normand.* —Petite marque qui se place sur les voyelles. *Voyez la Préface.*

Accens, au pl. s'emploie en poésie pour sons: *Les doux accens de sa voix; tristes accens; accens plaintifs.*

Accentuer, v. act. (*Ak-san-tu-é*) Marquer une syllabe d'un accent. Il s'emploie aussi comme verbe neutre et sans régime: *Il ne sait pas accentuer.*

Acceptable, adject. (*Ak-cèp-ta-ble*) Qu'on peut accepter. Il se dit plus ordinairement avec la négative: *Ces conditions ne sont pas acceptables.*

Acceptant, te, s. m. et f. (*Ak-cep-tan*) Celui qui accepte, qui reçoit, qui agrée.

Acceptation, s. f. (*Ak-cep-ta-cion*; en vers, *ci-on.*) Action d'accepter, de recevoir: *Acceptation d'une donation, d'une lettre de change.* —Action d'accepter, d'agréer; de témoigner qu'une chose nous est agréable.

Accepter, v. act. (*Ak-cep-té*) Recevoir, agréer ce qui nous est offert.

Accepter une lettre de change, promettre par écrit de la payer. —*Accepter un défi*, s'engager à faire une chose dont on nous a défiés. —*J'en accepte l'augure*, je souhaite que la chose arrive comme on me le fait espérer.

Accepteur, s. m. t. de Banque. Celui qui accepte une lettre de change.

Acception, s. f. (*Ak-cèp-cion; en vers, ci-on.*) Egard qu'on a pour quelqu'un plutôt que pour un autre d'un mérite égal. Il n'a d'usage que dans cette phrase: *Faire acception de personnes.* —Signification d'un mot; sens dans lequel il est pris.

Accès, s. m. (*Ak-sè*) Abord; facilité ou difficulté d'approcher d'un lieu ou d'une personne. —Emotion de la fièvre, et tout le temps qu'elle dure sans intermission. —Retour périodique d'une maladie. — fig. Mouvement intérieur et passager qui produit quelque action: *Accès de libéralité, accès de dévotion.*

Accessible, adj. (*Ak-cè-ci-ble*) Qui peut être abordé; dont on peut approcher. Il se dit des lieux et des personnes.

Accession, s. fém. (*Ak-cè-cion*) Consentement par lequel on entre dans un engagement déjà contracté par d'autres puissances: *Acte d'accession.* Cette acception est la seule qu'indique l'*Acad.* — t. de Palais; Action d'aller dans un lieu: *Le Juge a ordonné une accession de lieu.* —Union d'une chose à une autre; accroissement: *S'approprier un fonds par droit d'accession.* —Avènement: *Accession au trône.*

Accessit, subst. m. (*Ak-cé-cite*) t. de Collège, emprunté du Latin: Récompense donnée à l'Ecolier qui a le plus approché du prix.

Accessoire, s. m. (*Ak-cè-soâ-re*)

Ce qui suit ou accompagne le principal. On le dit aussi adjectivement : *Idée accessoire.*

Accessoires, s. m. pl. t. d'Anatomie : Nerfs qui naissent de la moëlle du cou.

Accident, subst. masc. (*Ak-si-dan*) Malheur ; chose fâcheuse qui arrive. —Cas fortuit ; événement imprévu. Sa signification doit être alors déterminée par une épithète : *Heureux accident*, *accident favorable.* —En Médecine, symptôme ; ce qui accompagne une maladie, ou qui survient et qui cesse avec la cause. —En Philosophie, ce qui est en telle sorte dans un sujet, qu'il peut n'y être pas sans que le sujet soit détruit.

Accidens, pl. La figure, la couleur, la saveur, etc. qui, suivant les Catholiques, restent après la Consécration, dans le Sacrement de l'Eucharistie.

Par accident, par malheur, ou par hasard.

Accidentel, *elle*, adj. (*Ak-ci-dan-tel*, *tè-le*) t. de Philosophie : Qui n'est que par accident dans un sujet.

Accidentellement, adv. (*Ak-ci-dan-tè-le-man*) terme de Philosophie : Par accident. —Par accident, par hasard.

Accise, s. f. (*Ak-ci-ze*) Taxe sur les boissons en Angleterre.

Acclamateur, s. m. Celui qui fait des acclamations. C'est un mot nouveau qu'il seroit utile de conserver.

Acclamation, s. f. (*A-kla-ma-cion ;* en vers, *ci-on.*) Cri de joie, d'applaudissement. Il s'emploie ordinairement au pl. *Faire des acclamations à . . .*

Acclamper, v. act. (*A-klan-pé*) t. de marine. Fortifier un mât, une vergue, en y attachant des pieces de bois par les côtés.

Acclimaté, *ée*, adj. (*A-kli-ma-té*) Accoutumé au climat. C'est un mot nouveau, employé par Raynal, etc.

Accointance, s. f. (*A-koein-tan-se*) habitude ; liaison familiere. C'est un vieux mot, encore usité dans le style badin.

S'accointer, pour hanter, fréquenter, est entiérement hors d'usage.

Accoisement, s. m. (*A-koa-ze-man*) t. de médecine ; Calme : *L'accoisement des humeurs.*

Accoiser, v. a. (*A-koa-zé*) Calmer les humeurs.

Accolade, s. f. (*A-ko-la-de*) Embrassement : *Ils firent de grandes accolades.* Il est famil. —Une des principales cérémonies de la réception des anciens Chevaliers : *Donner l'accolade.* —Trait de plume qui, dans un compte, etc. joint plusieurs articles. —terme de Rôtisseur : *Accolade de lapereaux*, deux lapereaux joints ensemble, prêts à rôtir.

Accolé, *ée*, part. p. d'*accoler*, et adj. Se dit, en t. de Blason, de deux choses attenantes et jointes ensemble.

Accoler, v. a. (*A-ko-lé*) Embrasser ; se jeter au cou de quelqu'un. Il est fam. —t. de Commerce : Faire en marge d'un compte, un trait de plume, pour indiquer que plusieurs articles sont compris dans une même supputation. —Il s'emploie aussi dans le Blason ; Voy. *Accolé.*

Accoler la vigne, la relever et la lier à l'échalas.

Accommodable, adj. (*A-ko-mo-da-ble*) Qui se peut accorder, ajuster, en parlant d'un différend, d'un procès.

Accommodage, s. m. (*A-ko-mo-da-je*) Apprêt des viandes. —Arrangement des cheveux, d'une perruque.

Accommodant, *ante*, adj. (*A-ko-mo-dan*) Complaisant ; qui est facile ; qui se fait aisément à tout.

Accommodé, *ée*, part. p. d'*Accommoder*, et adj. Ajusté ; propre ; en ordre. —Riche ; qui a tout ce qu'il lui faut ; à son aise. L'*Acad.* n'emploie ce mot en ce sens que dans le style fam. avec une prép. négative, et un régime : *Il est mal accommodé*, *peu accommodé des biens de la fortune.*

Accommodement, s. m. (*A-ko-mo-de-man*) Ajustement, agencement qu'on fait en quelque lieu pour sa commodité. —Accord, traité pour terminer un différend. Réconciliation.

Accommoder, v. act. (*A-ko-mo-dé*) Procurer de la commodité ; être propre à quelqu'un, être à sa bienséance. —Conformer ; faire convenir ; faire cadrer : *Accommoder la religion à ses intérêts.* —Arranger ; agencer ; ajuster. Il s'emploie quelquefois par ironie dans

un sens tout contraire, et signifie *mal-traiter de coups ou de paroles ; en user mal avec...* —Rétablir ; mettre en meilleur état, en meilleur ordre. —Apprêter les viandes. Il se dit ; ou neutralement : *Accommoder à manger*, ou activement : *Il accommode bien le poisson.* —Bien traiter ses chalands ; ne pas leur vendre trop cher, en parlant d'un marchand ; bien traiter ses hôtes, en parlant d'un aubergiste, etc.

S'accommoder, v. pron. Se conformer à... se servir de... —Se trouver bien d'une chose, d'une personne ; en être content. —User d'une chose, en se l'appropriant ; en user comme du sien. —Se finir paisiblement, se terminer en bien : *Cette affaire s'est accommodée.* —S'accorder, après avoir été brouillés. —Prendre ses commodités. Dans ces trois derniers sens, il s'emploie sans régime.

Accompagnateur, s. m. (*A-kon-pa-gna-teur ;* mouillez le *gn.*) Celui qui accompagne la voix avec quelque instrument. On n'a pas dit encore *Accompagnatrice.*

Accompagnement, s. m. (*A-com-pa-gne-man ;* mouillez le *gn.*) Ce qui est joint à quelque chose ; ce qui accompagne quelque sujet, quelque personne. —En Musique, on le dit de la modulation et des accords des instrumens dont on accompagne la voix. —En t. de Blason, c'est ce qui est autour de l'écu et lui sert d'ornement.

Accompagner, v. act. (*A-com-pa-gné ;* mouillez le *gn.*) Faire compagnie à... Aller de compagnie avec... —Suivre par honneur. —Conduire par civilité. —Etre joint à... —Joindre, ajouter une chose à une autre : *Accompagner un bienfait de manières obligeantes.* —Assortir ; convenir. Il prend alors l'adverbe *bien : Cette coiffure accompagne bien son visage.* —Il se dit aussi, en Musique, des instrumens qui accompagnent la voix.

S'accompagner de quelqu'un ; Mener quelqu'un avec soi. —On dit absolument *s'accompagner*, lorsqu'en chantant, on fait soi-même des accords sur un instrument.

Accompli, ie, part. p. d'*accomplir*, et adj. Achevé, fini. —Excellent, parfait.

Accomplir, v. act. (*A-kon-plir*) Achever tout-à-fait : *Accomplir le temps de son bail.* —Effectuer : *Accomplir sa promesse.* —Exécuter : *Accomplir la loi, etc.*

S'accomplir, v. pron. Il ne s'emploie que dans le sens de s'effectuer : *Les prophéties se sont accomplies ; le traité n'a pu s'accomplir.*

Accomplissement, s. m. (*A-com-pli-ce-man*) Achèvement parfait. —Exécution entière : *L'accomplissement de la loi, de vos desseins, etc.* Il ne se met jamais au pluriel.

Accon, s. m. (*A-kon*) Petit bateau à fond plat pour aller sur la vase.

Accord, s. m. (*A-kor ;* le *d* ne se prononce jamais.) Consentement donné à une chose : *Je suis*, ou *je tombe*, ou *je demeure d'accord de cela.* —Union d'avis et de sentimens : *Etre d'accord*, sans régime ; ou *être d'accord avec...* —Bonne intelligence ; union : *Ils vivent dans un accord parfait.* —Convention ; accomodement : *Faire un accord.* —En Musique, juste et agréable conformité de sons ou de voix.

Instrument d'accord, instrument monté au ton où il doit l'être. —*Mettre d'accord*, accorder.

D'accord, interj. J'y consens ; je l'avoue, etc.

Accordailles, s. f. pl. (*A-cor-dâ-glie ;* mouillez le *gl.*) Articles de mariage accordés et signés par les parties. Il est populaire.

Accordant, ante, adj. (*A-kor-dan*) t. de Musique : Qui s'accorde bien.

Accordé, ée, part. p. d'*accorder*, et adj. Accommodé, pacifié, etc.

Accordé, ée, s. m. et f. Celui et celle qui ont promis et reçu foi de mariage. Au sing. il ne se dit guères qu'au fémin.

Accorder, v. a. (*A-kor-dé*) Mettre d'accord. —Concilier : *Accorder la loi de l'honneur avec les sentimens de la nature.* —Mettre des instrumens d'accord. —Concéder : *Accordez-moi cette grace ; les Dieux ne lui ont pas accordé de revoir sa patrie.* —Reconnoître pour vrai : *J'accorde le principe ; j'accorde que cela est.* — t. de Grammaire ; faire convenir selon les règles : *Accorder l'adjectif avec le substantif.*

S'accorder, v. pron. Convenir; se mettre d'accord: *S'accorder à un arrangement, à payer une somme, etc. S'accorder avec quelqu'un sur une chose.* On dit aussi absolument *s'accorder.* —Vivre en bonne intelligence. —Avoir de la convenance, du rapport.

Accordoir, s. m. (*A-kor-doar*) Outil de Luthier, ou de Facteur, pour accorder les instrumens de musique.

Accorné, ée, adj. (*A-kor-né*) t. de Blason. Il se dit des animaux dont les cornes sont d'une autre couleur que l'animal.

Accort, orte, adj. (*A-kor*) Complaisant; doux; qui s'accommode à l'humeur des autres. Ce mot paroît vieux, et ne s'emploie plus que dans le style famil. —Suivant *Trév.* il signifioit aussi adroit, habile à trouver des expédiens.

Accostable, adj. (*A-kos-ta-ble*) Facile à aborder. Il est fam. et ne s'emploie guères qu'avec la négative: *Cet homme n'est pas accostable.*

Accoster, v. a. (*A-kos-té*) Aborder quelqu'un pour lui parler. Il est famil. —t. de marine: Approcher une chose d'une autre.

S'accoster, v. pron. *S'accoster de quelqu'un*, le hanter, le fréquenter. Il est fam. et se prend ordinairement en mauvaise part. —S'approcher de quelqu'un pour lui parler: il est également familier.

Accotter, v. a. (*A-ko-té*) Appuyer: *Accotter sa tête; s'accotter sur une chaise.* Il est familier.

Accottoir, s. m. (*A-ko-toar*) Appui. L'*accottoir* sert à s'appuyer de côté; et l'*accoudoir*, à s'appuyer en avant.

Accouchée, s. fém. (*A-kou-ché-e*) Femme qui a fait ses couches, qui vient de mettre un enfant au monde.

Accouchement, s. m. (*A-kou-che-man*) L'action de mettre un enfant au monde; Enfantement. —Il se dit aussi fig. et famil. des productions de l'esprit.

Accoucher, v. n. (*A-kou-ché*) Mettre un enfant au monde. Il prend l'auxiliaire *être: Sa femme est accouchée.* —fig. et fam. Produire quelque ouvrage d'esprit: *Il est accouché d'un gros livre.*

Accoucher, v. a. Aider à mettre un enfant au monde. Il prend l'auxiliaire *avoir: Cette sage-femme a accouché ma sœur.*

Accoucheur, s. m. (*A-kou-cheur*) Celui dont la profession est d'accoucher les femmes.

Accoucheuse, s. f. Voyez *Accoucheur.* On dit plus communément *sage-femme.*

S'accouder, v. réc. (*S'a-kou-dé*) S'appuyer du coude. *Il s'accoude sur la table.*

Accoudoir, s. m. (*A-kou-doar*) Appui pour le coude. Voyez *Accottoir.*

Accouer, v. a. (*A-kou-é*) Frapper le cerf au défaut de l'épaule, ou lui couper le jarret.

Accouplement, s. m. (*A-cou-ple-man*) Assemblage. Il ne se dit que des animaux. —Conjonction de deux animaux, mâle et femelle, pour la génération.

Accoupler, v. a. (*A-kou-plé*) Joindre deux choses ensemble. —Mettre deux bœufs ensemble sous le joug. —Apparier le mâle et la femelle pour la génération.

S'accoupler, v. r. Se joindre pour la génération.

Accourcir, v. a. (*A-kour-cir*) Rendre plus court; diminuer de la longueur: *Accourcir son chemin*, prendre un chemin plus court.

S'accourcir, v. pron. Devenir plus court.

Accourcissement, s. m. (*A-kour-ci-ce-man*) Diminution de longueur. Il n'est guère usité qu'en parlant d'un chemin et des jours. Il a le sens passif, et se dit de ce qui est accourci.

Accourir, v. n. sur *Courir.* On dit aux temps composés: *J'ai accouru* ou *je suis accouru.* (*A-kou-rir*) Se rendre vîte vers quelqu'un, ou dans quelque lieu: *Accourir pour combattre, etc.* et non pas *accourir combattre.* —Aller à la hâte, avec promptitude. —fig. Prendre la voie la plus propre à ses desseins: *Accourir à l'immortalité par la vertu.* En ce sens, *courir* vaut mieux.

Accouru, ue, part. p. d'*accourir.* Bossuet a employé ce mot adjectivement: *Athalie accourue au bruit.* Il eût été plus régulier de dire *étant accourue.*

Accoutré, ée, part. p. d'*accoutrer*, et adj. On dit proverbialement qu'un

homme est bien accoutré, qu'il est accoutré de toutes piéces, pour dire qu'il a été fort maltraité.

Accoutrement, s. m. (*A-kou-tre-man*) Habillement, ajustement. Il est vieux.

Accoutrer, v. act. (*A-kou-tré*) Habiller, ajuster, parer. On dit aussi *s'accoutrer*. Il est familier.

Accoutumance, s. f. (*A-kou-tu-man-ce*) Coutume, habitude. Il est fâcheux que ce mot vieillisse. L'idée qu'il exprime n'est rendue exactement par aucun autre.

Accoutumé, ée, part. p. d'*accoutumer*, et adj. Habitué : *Accoutumé à la fatigue, à travailler, etc.* Avec l'auxiliaire *être*, et suivi de la prép. *de*, il marque une habitude forcée : *Il est accoutumé d'être malade.* —Ordinaire, usité : A sa maniere accoutumée. Il ne se dit point des personnes.

Avoir accoutumé de... Avoir coutume, être dans l'habitude de... Il se dit des personnes et des choses : *Ces arbres avoient accoutumé de donner beaucoup de fruit.* Avoir coutume, ne se dit que des personnes.

A l'accoutumée, adv. à l'ordinaire. Il est familier.

Accoutumer, v. act. (*A-kou-tu-mé*) Faire prendre une coutume ; donner une habitude : *Accoutumer au froid, au chaud*, etc.

S'accoutumer à... v. pron. Prendre l'habitude de...

Accouvé, ée. adj. (*A-kou-vé*) Qui garde le coin du feu. Il est familier.

Accravanter, v. act. (*A-kra-van-té*) Accabler, écraser. Il est vieux.

Accrédité, ée, part. p. d'*accréditer*, et adj. Qui a du crédit, qui est estimé, qui a de l'autorité. Il suit toujours le substantif.

Accréditer, v. act. (*A-kré-di-té*) Donner du crédit ; mettre en crédit. —Au fig. Donner cours à une nouvelle ; autoriser une calomnie, etc.

S'accréditer, v. r. S'acquérir du crédit.

Accroc, s. m. (*A-krok*) Déchirure que fait ce qui accroche. —Il se dit aussi de la chose qui accroche : *J'ai rencontré un accroc qui a déchiré mon habit.* —fig. et fam. Obstacle ; retardement ; difficulté.

Accroche, s. f. (*A-kro-che*) Difficulté, embarras dans une affaire. Il est familier.

Acrochement, s. m. (*A-kro-che-man*) L'action d'accrocher ; ou l'effet de cette action. Il est peu usité, si ce n'est en Physique : *L'accrochement des atômes.*

Accrocher, v. act. (*A-kro-ché*) Attacher à un croc, à un clou à crochet, etc. —Joindre un vaisseau ennemi pour le combattre. —fig. Retarder ; mettre obstacle. —fig. et fam. Attraper par adresse ; gagner par finesse.

S'accrocher, v. pron. S'attacher, s'arrêter à quelque chose que ce soit. —Au fig. S'attacher à la fortune d'un Prince, etc.

Accroire, v. n. (*A-kroâ-re*) Il n'est usité qu'avec *faire*, et toujours à l'infinitif : *Faire accroire.* Il prend alors un sens actif : *Il lui a fait accroire cette fable.* —On dit aussi *faire accroire que...* il signifie, faire croire une chose fausse, et qu'on sait être telle. —Avec *en*, *faire accroire* est neutre, et signifie également tromper, en imposer : *En faire accroire à quelqu'un.*

S'en faire accroire, v. r. S'enorgueillir, avoir de soi meilleure opinion qu'on ne doit.

Accroissement, s. m. (*A-kroâ-ce-man*) Augmentation sensible d'un corps en sa propre substance. — t. de Poésie : augmentation de syllabes. —Au fig. augmentation de fortune, de prospérité, etc. — t. de Jurisprudence : l'union d'une place vacante à la partie occupée.

Accroître, verb. act. sur *Croître*. (*A-kroâ-tre*) Augmenter ; rendre plus grand : *Accroître son bien.*

Accroître, v. n. Augmenter ; devenir plus grand : *Son revenu accroît tous les jours.* Il prend indifféremment *être* ou *avoir* pour auxil. —En t. de Droit : *Une chose accroît à quelqu'un*, lorsqu'elle revient au profit de quelqu'un.

S'accroître, v. r. S'augmenter.

S'accroupir, v. r. (*S'a-krou-pir*) Se baisser sur le derriere pour s'y reposer.

Accroupissement, s. m. (*A-krou-pi-se-man*) État d'une personne accroupie.

Accru, *ue*, part. p. d'*accroître*, et adj. (*A-kru*, *krû-e*) Augmenté.

Accrue, s. f. (*A-krû-e*) t. de Coutume. Il se dit d'une terre sur laquelle un bois s'est étendu au-delà de la lisière.

Accueil, s. m. (*A-keuil*; mouillez l'*l* finale) Réception bonne ou mauvaise qu'on fait à quelqu'un. *Faire accueil* se prend toujours en bonne part, et signifie faire une réception civile et honnête.

Accueillir, v. a. (*A-keu-gli*; mouillez les *ll*) Recevoir bien ou mal quelqu'un qui vient à nous. —Employé sans épithète, il a la même signification que *faire accueil*. —Il se dit fig. des accidens fâcheux qui surviennent : *Être accueilli de la tempête*; *la misère*, *la pauvreté l'ont accueilli*.

Accul, s. m. (*A-kule*) Lieu étroit et bouché, d'où l'on ne peut sortir. —Piquets enfoncés en terre, pour retenir le canon, lorsqu'il recule après avoir tiré.

Acculé, *ée*, part. p. d'*acculer*, et adj. Se dit de deux canons, dont les culasses sont opposées l'une à l'autre.

Acculer, v. act. (*A-ku-lé*) Pousser et serrer dans un coin; pousser en un endroit d'où l'on ne puisse aller plus loin. —*Aculer un soulier* est un Gasconisme; il faut dire *éculer*.

S'acculer, v. pron. Se ranger, se serrer dans un coin. —Se mettre le derrière contre quelque chose, pour se défendre. Il se dit sur-tout des animaux.

Accumulation, s. f. (*A-ku-mu-la-cion*, en vers *ci-on*) Amas de plusieurs choses. —*Accumulation de droit*, augmentation de droit sur quelque chose.

Accumuler, v. act. (*A-ku-mu-lé*) Mettre en monceau; mettre en tas. —On dit fig. *accumuler crime sur crime*, ajouter crime à crime.

S'accumuler, v. r. S'augmenter : *Les arrérages s'accumulent*.

Accusable, adj. (*A-ku-sa-ble*) Qui peut être accusé. Il est peu usité.

Accusateur, s. m. et au fém. *Accusatrice*, (*A-ku-sa-teur*, *tri-ce*.) Celui ou celle qui accuse quelqu'un.

Accusatif, s. m. (*A-ku-za-tife*) Le quatrieme cas dans les Langues où les noms se déclinent. C'est le régime direct des verbes actifs.

Accusation, s. f. (*A-ku-sa-cion*, en vers *ci-on*.) Plainte que l'on fait du crime ou de la faute d'une personne.

Accusé, s. m. (*A-ku-zé*) Celui qui est déféré en Justice pour quelque crime. *On doit confronter demain l'accusateur et l'accusé*.

Accusé, *ée*, part. p. d'*accuser*, et adj. *Accusé de meurtre*; *le crime dont il est accusé*. Comme adj. il se place toujours après le subst.

Accuser, v. act. (*A-ku-zé*) Découvrir le crime ou la faute de quelqu'un à celui qui a droit d'en connoître; déférer en Justice. On dit *accuser de vol*, et non pas *de voleur*; *accuser auprès des*, ou *devant les Tribunaux*, et non pas *aux Tribunaux*. —Charger quelqu'un de quelque faute. —Au jeu, déclarer ce que les règles veulent qu'on déclare : *Acccuser son point*. —Être, ou n'être pas exact dans ses récits : *Vous accusez juste*; *il accuse faux*. Il ne s'emploie que dans ces phrases. —En t. de Commerce, donner avis qu'on a reçu : *Accuser la réception*. —En t. de peinture, faire connoître ce qui est couvert, par les surfaces de ce qui couvre.

S'accuser, v. r. Déclarer les fautes qu'on a commises. Déclarer ses péchés en confession : *Je m'accuse de...*

Acensement, s. m. (*A-san-ce-man*) L'action d'acenser.

Acenser, v. a. (*A-san-cé*) Donner à cens, à rente.

Acéphale, adj. (*A-cé-fa-le*) Qui est sans tête, ou sans chef : *Monstre*, *Statue acéphale*; *Concile*, *Secte acéphale*.

Acerbe, adj. m. et f. (*A-cêr-be*) Sur; âpre. —Il se dit, en Médecine, d'un goût qui tient le milieu entre l'aigre, l'acide et l'amer. En ce sens, il s'emploie aussi comme subst.

Acéré, *ée*, part. p. d'*acérer*, et adj. Rendu tranchant par le moyen de l'acier : *Une flèche acérée*. —Quelques Écrivains ont dit fig. *Plume acérée*; *les traits acérés de la calomnie*, etc.

—En

—En Médecine, on appelle *saveur acérée*, une saveur austère et astringente.

Acérer, v. act. (*A-cé-ré*) Mettre de l'acier avec du fer, afin de rendre celui-ci propre à couper.

Acétabule, s m. t. d'Anatomie : Cavité profonde de quelques os, dans lesquels sont reçus d'autres os pour faire le mouvement.

Acéteux, *euse*, adj. (*A-cé-teû*, *teû-ze*) Qui tient du goût du vinaigre.

Achalandé, *ée*, part. p. d'*achalander*, et adj. Qui a beaucoup de chalands : *Boutique achalandée*; *marchand achalandé*.

Achalander, v. act. (*A-cha-lan-dé*) Faire avoir des chalands ; donner des pratiques. Il s'emploie à l'actif, au passif, et au réciproque : *Le bon marché l'a achalandé* ; *il est fort achalandé*; *il commence à s'achalander*. On le dit du marchand et de sa boutique.

Acharnement, s. m. (*A-char-ne-man*) Action d'un animal qui s'attache opiniâtrément à sa proie. —Fureur opiniâtre avec laquelle les animaux, et même les hommes, se battent. —fig. animosité opiniâtre.

Acharner, v. act. (*A-char-né*) Exciter, animer, irriter. Il est plus usité au passif et au récip. —Donner aux bêtes le goût de la chair.

S'acharner, v. réc. S'attacher cruellement l'un contre l'autre. —Au fig. s'attacher avec ardeur à nuire ; persécuter opiniâtrément. —fig. s'attacher avec excès : *Il s'acharne au jeu*.

Achat, s. m. (*A-cha* ; le *t* ne se prononce pas.) Acquisition faite à prix d'argent. —Chose achetée.

Ache, s. f. (*A-che*) Herbe qui ressemble au persil.

Achemens, s. m. pl. (*A-che-man*) Lambrequins découpés.

Acheminé, *ée*, adj. t. de Manège. Dégourdi, presque dressé, en parlant d'un cheval.

Acheminement, s. m. (*A-che-mi-ne-man*) Moyen pour arriver à... *Acheminement à la fortune*. Il ne se dit qu'au figuré.

Acheminer, v. act. (*A-che-mi-né*) Mettre une affaire en train, préparer l'exécution d'un dessein, etc. *Acheminer la paix*, y disposer. Il ne s'emploie qu'au figuré.

S'acheminer, v. pron. Se mettre en chemin : *Je m'acheminai vers* ou *du côté de Paris*. —fig. s'avancer, tendre à son terme : *Cette affaire s'achemine*.

Achéron, s. m. (*A-ché-ron* ; à l'Opéra, on prononce *A-ké-ron*.) Nom d'une rivière d'Epire, dont l'eau est imprégnée de vitriol, et qui exhale des vapeurs fort mal-saines. Il se prend poétiquement pour l'Enfer, étant un des quatre fleuves infernaux, avec le Styx, le Cocyte et le Phlégéton.

Acheter, v. act. (*A-che-té*) Acquérir à prix d'argent : *Acheter un cheval à quelqu'un*, ou mieux, *de quelqu'un*. —Au fig. obtenir, se procurer avec peine, etc. : *Acheter de son sang*... *acheter par un crime*, *etc*.

Acheteur, s. m. Celui qui achète.

Achevé, *ée*, part. p. d'*achever*, et adj. Fini, accompli, parfait, excellent. Il se prend aussi en mauvaise part : *C'est un fou achevé*, *un sot achevé*. —t. de Manège : Dressé.

Achèvement, s. m. (*A-chè-ve-man*) Fin, exécution entière. —Dans la poésie Dramatique, on appelle ainsi la conclusion qui suit l'évènement par lequel l'intrigue est dénouée. —Au fig. perfection donnée à force de travail.

Achever, v. act. (*A-che-vé*) Finir, terminer une chose commencée. Il s'emploie aussi neutralement, et régit la prép. *de* : *Achevons de dîner*. On dit fig. d'un malheur arrivé à quelqu'un qui en a déjà essuyé d'autres : *C'est pour l'achever de peindre*. S'il étoit question d'un dernier coup de pinceau donné à son portrait, il faudroit dire : *C'est pour achever de le peindre*. —fig. Faire mourir. —fig. Ruiner sans ressource. —fig. Enivrer complètement.

S'achever, v. réc. Se finir ; se terminer ; s'accomplir.

Achille, (*Tendon d'*) s. m (*A-chi-le*) t. d'Anatomie : Gros tendon qui aboutit à la plante du pied.

Achillée, s. f. (*A-chi-lé-e* ; les deux *ll* se prononcent sans être mouillées.) Plante radiée, espece de jacobée.

Achit, s. m. (*A-chite*) Vigne de Madagascar.

Achoppement, s. m. (*A-cho-pe-man*) Il ne se dit qu'au figuré, et dans cette phrase : *Pierre d'achoppement*, écueil; obstacle ; cause de malheur, de désordre.

Achores, s. m. pl. (*A-ko-res*) Petits ulcères de la tête et des joues.

Achronique, adj. (*A-kro-ni-ke*) t. d'Astronomie : Opposé au soleil dans son lever ou dans son coucher.

Acide, s. m. Un des sels primitifs. On distingue : *l'acide universel*, *l'acide nitreux*, *l'acide du sel marin*, *l'acide végétal*, *l'acide minéral.*

Acide, adj. m. et f. Qui a une saveur qui tire sur l'aigre : *Liqueur acide ; goût acide.*

Acidité, s. f. Qualité de ce qui est acide.

Acidule, adj. m. et f. Qui tient de l'acide : *Les eaux de Passy sont acidules.*

Acier, s. m. (*A-cié*) Fer raffiné et purifié par la trempe.

Acolytat, s. m. (*A-ko-li-ta*) Le plus haut des quatre Ordres mineurs.

Acolyte, s. m. (*A-ko-lyte*) Celui qui a reçu cet Ordre, et dont l'office est de servir le Prêtre à l'autel, etc.

Acomas, s. m. Arbre dont le bois est propre à construire des navires.

Aconit, s. m. (*A-ko-ni-te*) Herbe vénéneuse.

Acoquinant, ante, adj. (*A-ko-ki-nan*) Qui acoquine. Il est familier.

Acoquiner, v. a. (*A-ko-ki-né*) Faire contracter une habitude de paresse ; attirer, attacher, amuser avec excès. Il est familier.

S'acoquiner, v. pron. S'attacher trop ; s'adonner trop : *Il s'est acoquiné auprès de cette femme, en ce pays-là, dans cette ville, au jeu, à la taverne, etc.* Il est familier.

Acousmate, s. m. (*A-kous-ma-te*) Bruit de voix humaines ou d'instrumens qu'on croit entendre dans l'air.

Acoustique, subst. f. (*A-kous-ti-ke*) Théorie des sons et de leurs propriétés.

Acoustique, adj. *Nerf acoustique*, nerf qui va s'insérer dans l'oreille, et au conduit externe de l'oreille. *Instrument acoustique*, qui sert à augmenter le son.

Acquéreur, s. m. (*A-ké-reur*) Celui qui acquiert. *Richelet* dit au féminin *acquéreuse* ; l'*Acad. Trévoux*, le *Dict. Crit.* etc. ne font point mention du fém.

Acquérir, v. a. (*A-ké-rir*) *Acquis*, *acquérant. J'acquiers, tu acquiers, il acquiert ; nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent. J'ai acquis. J'acquis. J'acquerrai. Acquiers. Que j'acquière. Que j'acquisse. J'acquerrois, etc.* Faire quelque acquisition ; se procurer à soi-même ou à un autre quelque avantage, etc. *Acquérir une terre ; acquérir de la science, des honneurs, de la gloire, etc.* Il ne s'emploie guères qu'en parlant de choses avantageuses ; dans les autres cas, on dit gagner : *Gagner une maladie, la fiévre, une fluxion, etc.*

S'acquérir, v. r. Se procurer quelque bien ou quelque chose de remarquable.

Acquêt, s. m. (*A-kê*) t. de Pratique : Chose acquise ; biens qu'on acquiert. —Droit qui se leve sur les gens de main-morte qui possedent des fonds nobles. —Fam. Gain, profit : *Il n'y a pas grand acquêt à vendre cette marchandise.*

Acquêter, v. a. (*A-kê-té*) t. de Pratique : Acquérir quelque bien, faire l'acquisition de quelque chose.

Acquiescement, s. m. (*A-ki-è-ce-man*) Consentement : *Acquiescement à la demande, à la sentence, etc.*

Acquiescer, verb. neut. (*A-ki-é-cé*) Consentir, donner son acquiescement à... donner son agrément.

Acquis, ise, part. p. d'*acquérir*, et adj. (*A-ki, i-ze*) *Bien mal acquis. Qualités acquises*, par opposition aux qualités naturelles. —On dit substantivement d'un homme de lettres, d'un médecin, d'un avocat, etc. qu'il *a de l'acquis*, c'est-à-dire, du savoir, des connoissances, etc.

Acquisition, s. f. (*A-ki-zi-cion* ; en vers, *ci-on.*) Action d'acquérir : *Il a fait acquisition d'une belle terre.* —La chose acquise : *Je veux vous montrer ma nouvelle acquisition.*

Acquit, s. m. (*A-ki*) Quittance ; décharge ; certificat de payement. —On dit *faire quelque chose à l'acquit*, ou mieux, *pour l'acquit de sa conscience.* —*Faire l'acquit de son devoir, de sa charge.* —*Par maniere d'acquit*, néglig

gemment. —*Acquit*, au jeu de Billard, est le premier coup pour se mettre en passe. —*Jouer à l'acquit*, se dit des perdans, dans une partie, qui jouent entr'eux à qui paiera le tout.

Acquit-à-caution, s. m. (*A-ki-ta-cô-cion*) Billet ou certificat que les Commis d'un Bureau donnent pour faire passer librement des marchandises à leur destination.

Acquittement, s. m. (*A-qui-te-man*) Mot nouveau qui n'a pas encore été universellement adopté: *L'action d'acquitter.*

Acquitter, v. a. (*A-ki-té*) Rendre quitte de quelque chose, payer, satisfaire pour quelqu'un ou pour quelque marchandise.

S'acquitter, v. r. Se rendre quitte, se libérer. Il se dit ordinairement des obligations que l'on remplit : *Je me suis acquitté de mon devoir envers vous.*

Acre, s. f. (*â-kre*) mesure de terre.

Acre, adj. (*â-kre*) piquant, mordicant : *Une bile âcre.*

Acreté, s. f. (*â-kre-té*) Qualité mordicante et piquante : *L'âcreté du sel.* —On dit fig. *l'âcreté de son humeur*, *etc.*

Acrimonie, subst. f. (*A-kri-mo-nie*) terme scientifique, qui signifie la même chose qu'*âcreté.*

Acrobate, s. m. (*A-kro-ba-te*) Espece de danseur de corde chez les Anciens.

Acrostiche, s. m. (*A-kros-ti-che*) Mot qui est formé de chaque première lettre ou de chaque autre lettre de chaque vers, ou de chaque ligne de quelque petite piéce. —On dit adjectivement *vers acrostiches*, *sonnet acrostiche*, *etc.*

Acrotères, s. m. pl. (*A-kro-tè-res*) Espece de piédestaux qu'on place dans les balustrades, de manière que les balustres sont sur le vide, et les acrotères sur le plein.

Acte, s. m. (*Ak-te*) Tout ce qui se fait ou s'est fait. —Action. —Action d'un Agent; opération. —Tout ce qui se fait en justice. —Ecrit fait au Greffe ou devant un Notaire : écrit fait sous seing privé, et qui porte promesse de payer quelque somme. —Action que quelqu'un fait à l'égard de quelque affaire. —Mouvement vertueux de l'ame, sur-tout en matière de religion : *Acte de désir ; acte d'amour*, *etc.* On le dit aussi des formules, par lesquelles ces mouvemens sont exprimés. —Dans la poésie dramatique, on appelle *Acte* chacune des parties principales dont une piéce de théâtre est composée, et entre lesquelles il y a un temps où les Acteurs ne paroissent pas. —Dans les Ecoles, c'est une action publique où un Candidat répond sur certaines matières, à ceux qui l'interrogent.

Actes, au pl. Décisions faites par autorité publique : *Les Actes du Sénat*, *des Conciles*, *etc.*

Les Actes des Apôtres, Livre Canonique, qui contient plusieurs choses que les Apôtres ont faites.

Acteur, s. m. Celui qui joue un rôle dans quelque piéce dramatique. Quand c'est une femme, on dit *Actrice* ; mais ce dernier mot ne s'emploie qu'au propre. —Au figuré, celui qui a part à quelque affaire, qui en conduit l'intrigue ; qui est de part à un jeu, à une partie de plaisir. Dans ce dernier sens, il est familier.

Actif, *ive*, adj. (*Ak-ti-fe*, *tî-ve*) Qui agit, ou qui a la vertu d'agir. —Qui agit avec force, avec promptitude : *Le feu est le plus actif des élémens.* —Au fig. agissant ; vif ; diligent. —En t. de Grammaire, ce qui marque quelque action : *Verbe actif.* On dit aussi substantivement, conjuguer l'actif, etc.

Dettes actives, les sommes dont on est créancier. —*Voix active*, droit d'élire, par opposition à *voix passive*, qui est le droit d'être élu.

Action, s. f. (*Ak-cion* ; en vers, *ci-on.*) Mouvement de quelque partie ou de quelque chose qui agit et produit quelque effet. —Chose que fait ou qu'a faite une personne.

Action se dit indifféremment de tout ce qui se fait, commun ou extraordinaire ; *acte* se dit seulement de ce qu'on fait de remarquable. —Entreprise faite avec dessein, etc. —Combat, rencontre entre des troupes. On dit d'une armée qu'*elle commence à entrer en action*, lorsqu'elle commence à agir, à entreprendre : en ce sens,

entrer en campagne est plus usité. —Véhémence, chaleur à dire ou à faire quelque chose : *Parler avec action ;* Marivaux a dit *parler d'action.* —Contenance, mouvemens du corps, gestes d'un Orateur. —Discours public : *Ce Prédicateur, cet Orateur a fait une belle action.* En ce sens, il vieillit. —Demande, poursuite en justice : *Intenter une action.* —Droit de faire cette demande : *Avoir action contre quelqu'un.* — t. de Poésie : Principal évènement qui fait le sujet d'une piéce de théâtre, ou d'un poëme épique. —Somme mise dans une Compagnie de Commerce, etc. ; effets mobiliaires, obligations, etc. que les Directeurs de ces Compagnies délivrent à ceux qui ont porté leurs deniers à la caisse, et qui y sont intéressés.

Action de graces. Remercîment, témoignage de reconnoissance : *On chanta le* Te Deum *en action de graces.*

Actionnaire, s. m. (*Ak-cio-nè-re*) Celui qui a des actions dans une Compagnie de Commerce.

Actionner, v. a. (*Ak-cio-né*) Intenter une action contre quelqu'un, lui faire un procès.

Activement, adv. (*Ak-ti-ve-man*) D'une manière active, dans un sens actif.

Activité, s. f. (*ak-ti-vi-té*) Force et vigueur qui est dans quelque sujet. Faculté active ; vertu d'agir. —Au fig. Feu et vigueur de l'esprit. Diligence, promptitude.

Actuel, elle, adj. (*Ak-tu-el, è-le*) Effectif, réel : *Payement actuel.* —Présent : *L'état actuel.* —On dit, en style didactique, *cautère actuel*, par opposition à cautère potentiel ; *chaleur actuelle*, par opposition à chaleur en puissance ; *intention actuelle*, par opposition à intention virtuelle ; *grace actuelle*, par opposition à grace habituelle ; *péché actuel*, par opposition à péché originel, etc.

Actuellement, adv. (*Ak-tu-è-le-man*) Présentement. —Véritablement ; effectivement. En ce sens, il est vieux.

Acutangle, adj. (*A-cu-tan-gle*) Se dit en Géométrie d'un triangle qui a ses trois angles aigus.

Adage, s. m. (*A-da-ge*) Proverbe ; maxime. Ce mot est vieux, et ne s'emploie plus que dans le style comique ou critique.

Adagio, adv. Terme de Musique ; emprunté des Italiens, qui marque un mouvement lent, mais moins que celui indiqué par *Largo.*

Adam, subst. m. (*A-dan*) Nom du premier homme. —On dit fam. *Je ne le connois ni d'Eve ni d'Adam*, je ne le connois pas du tout. *N'avoir pas péché en Adam*, être extrêmement vertueux.

Adamites, s. m. pl. (*A-da-mi-tes*) Secte d'Hérétiques imitant la nudité d'Adam avant le péché.

Adaptation, s. f. (*A-dap-ta-cion ;* en vers, *ci-on.*) Action d'adapter.

Adapter, v. a. (*A-dap-té*) Appliquer, ajuster une chose à une autre ; faire cadrer. —En t. d'Architecture, approprier une saillie, un ornement.

Addition, s. f. (*Ad-di-cion ;* en vers, *ci-on.*) Ce qui est ajouté à quelque chose. —Règle d'Arithmétique, par laquelle on ajoute ensemble plusieurs nombres. —En style de Pratique, on appelle *Additions*, les nouvelles écritures données après avoir fourni ses défenses et les répliques. Ce sont aussi les nouvelles informations.

Additionner, v. a. (*Ad-di-cio-né*) Mettre plusieurs nombres ensemble, pour en savoir le total. Il ne se dit qu'en Arithmétique.

Adducteur, subst. m. (*Ad-duk-teur*) t. d'Anatomie. Nom de plusieurs muscles qui meuvent en dedans les parties auxquelles ils sont attachés : *L'adducteur* de l'œil. Ce mot s'emploie aussi adjectivement : *Les muscles adducteurs.*

Ademption, s. f. (*A-danp-cion*) t. de Jurisprudence. Révocation, retranchement. *Trév.*

Adénologie, s. f. (*A-dé-no-lo-gi-e*) Partie de la Médecine qui traite des glandes.

Adent, s. m. (*A-dan*) t. de Menuiserie. Entaille ou embouchure en forme de dent.

Adepte, s. m. (*A-dèp-te*) Celui qui est initié dans les mystères d'une secte ou d'une science. Il se dit sur-tout en parlant du grand œuvre.

Adéquat, *ate*, adject. (*A-dé-couat*, *coua-te*) Entier, plein, parfait : *L'idée adéquate d'une chose.* Il ne s'emploie guères que dans le dogmatique.

Adextré, *ée*, adj. (*A-dèks-tré*) t. de Blason qui se dit des piéces qui en ont une autre à leur droite : *Pal adextré d'une croix.*

Adhérence, s. f. (*A-dé-ran-ce*) Union d'une chose à une autre. *L'adhérence du poumon aux côtes.* —Au figuré, attachement à un mauvais parti, à une mauvaise opinion.

Adhérent, *ente*, adject. (*A-dé-ran*, *ran-te*) Fortement attaché à ... Il ne se dit qu'au physique : *Pierre adhérente à la vessie.*

Adhérent, s. m. Celui qui est attaché à quelque erreur, à quelque parti. Il s'emploie ordinairement au pluriel. Plusieurs écrivent *adhérant*, pour distinguer le substantif de l'adjectif.

Adhérer, v. n. (*A-dé-ré*) Etre attaché, tenir fortement à ... —fig. Etre du sentiment ou du parti de quelqu'un. En t. de Pratique, confirmer un premier acte par un acte subséquent : *Le Tribunal adhérant aux conclusions de... ordonne*, *etc.*

Adhésion, s. f. (*A-dé-zion* ; en vers, *zi-on.*) Union, jonction, liaison. —Au fig. Action d'adhérer : *Adhésion à un traité*, *etc.*

Ad honores, (*A-do-nô-rè-ce.*) Mots empruntés du Latin, pour signifier ce qui ne se fait que par bienséance, ou qui n'a d'autres avantages qu'un vain titre.

Adiante, s. m. (*A-di-an-te*) Plante capillaire, très-bonne dans les maux de poitrine.

Adiaphore, subst. m. (*A-di-a-fo-re*) Esprit de tartre.

Adiaphoriste, s. m. et f. (*A-di-a-fo-ris-te*) Nom donné dans le XVI.e siècle, aux Luthériens mitigés.

Adieu (*A-dieu*) sorte d'interj. dont on se sert pour se saluer quand on se quitte. Les Gascons disent également *adieu*, en abordant une personne ; on doit dire *bon jour.* —Ce mot s'emploie dans le sens de *c'est fait de ...* ou *c'en est fait.* : *Si l'on exige cela*, *adieu la réunion.* —*Si la fièvre survient*, *adieu.* —On le dit aussi d'une chose dont on n'a plus besoin, d'une espérance détruite sans ressource, etc. *Adieu ma bouteille* ; *adieu mon projet*, *etc.*

Adieu, s. m. Congé que l'on prend : *Dire un éternel adieu* ; *les adieux furent tendres.*

Dire adieu ou *faire ses adieux à ...* ; Prendre congé de ... —Au figuré, Renoncer à ...

Adipeux, *euse*, adj. (*A-di-peû*, *peû-ze*) t. d'Anatomie : il se dit de quelques vaisseaux ou membranes qui se distribuent à la graisse.

Adiré, *ée*, adj. t. de Palais : Perdu ; égaré.

Adirer, v. a. (*A-di-ré*) t. de Palais : Perdre ; égarer.

Adition, s. f. (*A-di-cion*) t. de Droit, usité dans cette seule phrase : *Adition d'hérédité*, acceptation d'un héritage.

Adjacent, *cente*, adj. (*Ad-ja-san*, *san-te*) qui est auprès, qui est tout proche. Il ne s'emploie guères qu'avec les subst. *terres*, *îles*, *pays.*

Adjectif, s. m. (*Ad-jèk-ti-fe*) Mot qui se joint à un substantif, pour en marquer la qualité. On dit aussi adjectivement *Nom adjectif.*

Adjection, subst. f. (*Ad-jèk-cion*) Jonction d'une chose avec une autre. *Trév.*

Adjectivement, adv. (*Ad-jèk-ti-ve-man*) En manière d'adjectif.

Adjoindre, v. a. (*Ad-joen-dre*) Joindre avec... Donner un collègue, un associé à... Il ne se dit que des personnes.

Adjoint, s. m. (*Ad-joen*) Celui qui est joint à un autre pour l'aider : *C'est mon adjoint* ; *le Recteur et ses adjoints.*

Adjoints, pl. t. de Rhétorique : Les circonstances d'une chose.

Adjonction, s. f. (*Ad-jonk-cion* ; en vers, *ci-on.*) t. de Palais : Jonction de juges, de commissaires, etc. —Addition de nouveaux moyens. En ce sens, il est peu usité.

Adjudant, s. m. (*Ad-ju-dan*) Officier militaire qui en aide un autre ; espèce d'aide de camp : *Adjudant général*, etc. L'*Acad.* dit qu'il s'emploie, en parlant d'officiers étrangers, au civil et au militaire.

Adjudicataire, s. m. et f. (*Ad-ju-di-ka-tè-re*) Personne à qui l'on a adjugé quelque bien dans les formes de Justice. Il régit la préposition *de*.

Adjudicatif, *ive*, adj. (*Ad-ju-di-ka-tife*, *ti-ve*) Qui adjuge : *Arrêt adjudicatif*. Trév.

Adjudication, s. f. (*Ad-ju-di-ka-cion*) Acte de Justice, par lequel on adjuge de vive voix ou par écrit.

Adjuger, v. a. (*Ad-ju-gé*) Déclarer en jugement qu'une chose contestée entre deux Parties, appartient de droit à l'une des deux. —Attribuer, délivrer à quelqu'un : *On lui adjugea les meubles*.

Adjuration, s. f. (*Ad-ju-ra-cion*) Formule dont l'Eglise se sert dans les exorcismes.

Adjurer, v. a. (*Ad-ju-ré*) Commander au nom de Dieu, de dire ou de faire quelque chose. Son usage propre est dans les exorcismes. J. J. Rousseau et d'autres Ecrivains l'ont employé dans le sens de *sommer quelqu'un de dire*, *de déclarer*, etc.

Admettre, v. a. sur *Mettre* (*Ad-mè-tre*) Recevoir : *Je l'admets à ma table*. *Le Pape admet les résignations* in favorem.

Admettre à faire preuve, consentir qu'on fasse preuve. —*un compte*; le trouver juste, raisonnable. —*un raisonnement*, le reconnoître pour véritable.

Adminicule, s. m. t. de Pratique : Tout ce qui aide à faire preuve. —En t. de Médecine, ce qui peut faciliter le bon effet d'un remède. On commence à faire passer ce mot dans le langage ordinaire.

Administrateur, *trice*, s. m. et f. Celui ou celle qui gouverne, qui régit les biens d'une communauté, etc.

Administration, s. f. (*Ad-mi-nis-tra-cion*; en vers, *ci-on*.) Maniement ou conduite de quelque bien, de quelque affaire, etc.

Administration de la Justice, son exercice avec autorité publique. —*des Sacremens*, l'action de les conférer.

Administré, *ée*, part. p. d'*administrer*. —On a dit substantivement *toute administration doit tourner au profit des administrés*; c'est un néologisme.

Administrer, v. a. (*Ad-mi-nis-tré*) Gouverner, régir. —En t. de Pratique, produire des témoins, fournir des preuves.

Administrer la Justice, la rendre. —*les Sacremens*, les conférer. On dit en ce dernier sens, et en parlant des derniers Sacremens, *administrer un malade*; *on l'a administré*.

Admirable, adj. Qui attire, qui mérite l'admiration. —Dans le style fam. Beau, bon, excellent. —On le dit aussi ironiquement et fam. d'un homme dont la conduite ou le langage étonne ou scandalise.

Admirablement, adv. (*Ad-mi-ra-ble-man*) D'une manière admirable.

Admirateur, *trice*, s. m. et f. Celui, celle qui admire. Il s'emploie absolument ou avec la prép. *de*.

Admiratif, *ive*, adj. (*Ad-mi-ra-ti-fe*, *ti-ve*) t. de Grammaire. Qui marque admiration : *Point admiratif*; *particule admirative*. —On dit aussi *geste admiratif*.

Admiration, s. f. (*Ad-mi-ra-cion*; en vers, *ci-on*.) Action d'admirer; sentiment de la personne qui admire. Bossuet et J. J. Rousseau ont dit *être en admiration de*... Ce régime est inusité. —On dit passivement d'un homme illustre, qu'*il est l'admiration de son siècle*, *etc.*

Admirer, v. a. (*Ad-mi-ré*) Considérer avec étonnement ce qui paroît merveilleux. —Etre surpris, étonné : *Je vous admire de vouloir*... *J'admire que vous osiez*...

S'admirer, v. récip. Avoir de l'admiration pour soi même.

Admis, *admise*, (*Ad-mi*, *i-ze*) part. p. du verbe *Admettre*.

Admissible, adj. (*Ad-mi-ci-ble*) Valable; recevable; qu'on peut admettre.

Admission, subst. f. (*Ad-mi-cion*; en vers, *ci-on*.) Action par laquelle on est admis.

Admittatur, s. m. (*Ad-mi-ta-tur*) Mot latin passé en usage parmi les Ecclésiastiques : Billet donné à ceux qui aspirent aux Ordres, pour marquer qu'ils sont capables d'etre reçus.

Admonété, s. m. Action d'admonéter. *Acad.*

Admonéter, v. a. (*Ad-mo-né-té* : on écrivoit et on prononçoit autrefois

admonester.) t. de Pratique : Faire, dans la Chambre de l'Audience, une réprimande à huis clos, avec défense de récidiver.

Admoniteur, s. m. Celui qui avertit, qui donne avis. Espèce de surveillant. *Trév.* dit au fém. *admonitrice*.

Admonition, s. f. (*Ad-mo-ni-cion*; en vers, *ci-on.*) Action d'admonéter; avertissement.

Adolescence, s. f. (*A-do-lé-san-ce*) Le premier âge après l'enfance, depuis 14 ans jusqu'à 25. Il ne se dit guères que des garçons.

Adolescent, subst. m. (*A-do-lé-san*) Jeune garçon. Il n'est que du style badin; dans le style sérieux, on dit *Jeune homme*.

Adonien ou *Adonique*, adj. m. (*A-do-ni-en*) Se dit, dans la Poésie Grecque et Latine, d'un vers composé d'un dactyle et d'un spondée.

Adonis, s. m. (*A-do-nice*) Plante qui approche de la renoncule. —Jeune garçon extrêmement beau.

Adoniser, v. a. (*A-do-ni-zé*) Parer, ajuster avec affectation, pour faire paroître plus beau. Il est du style fam. et s'emploie principalement avec le pron. pers. *s'adoniser*; ou au part. *adonisé*.

Adonné, *ée*, part. p. de *s'adonner*, et adj. Adonné au vin; adonné au luxe.

S'adonner, v. r. (*S'a-do-né*) S'attacher avec soin à quelque chose, s'y appliquer avec passion, s'y livrer. —Voir fréquemment un lieu, une personne. —On dit encore dans le style familier : *Si votre chemin s'y adonne, vous viendrez chez moi*; c'est-à-dire, si c'est votre chemin. —En t. de marine, on dit : *Le vent adonne*, c'est-à-dire, il commence à être favorable. En ce sens, *adonner* est neutre.

Adopter, v. a. (*A-dop-té*) Prendre dans les formes prescrites par les lois quelque personne pour fils ou pour fille. —Au fig. Considérer et regarder quelque ouvrage comme sien. —En mauvaise part, s'approprier sans consentement de l'Auteur ou du Possesseur.

Adoptif, *ive*, adj. (*A-dop-tife*, *ti-ve*) Qui est adopté. Voyez *Adoption*.

Adoption, s. f. (*A-dop-cion*; en vers, *ci-on.*) L'action d'adopter. —*Adoption* et *Adoptif* ne s'emploient guères qu'au propre. On ne dit point *des sentimens adoptifs*, *l'adoption des pensées*, comme on dit *adopter des pensées*, *des sentimens*.

Adorable, adj. Qui mérite, qui est digne d'être adoré. —Abusivement, et par exagération, ce que l'on aime ou ce qu'on estime extrêmement. —On dit aussi fam. d'un honnête homme, d'un commerce doux, etc. que c'est un *homme adorable*.

Adorateur, *trice*, s. m. et fém. Celui ou celle qui adore. *Adorateur* se dit dans le sens propre, et par exagération; mais *Adoratrice* ne se dit qu'au propre. Voyez *Adorer*. —Racine a employé élégamment *adorateur* comme adjectif : *Un peuple adorateur*.

Adoration, s. f. (*A-do-ra-cion*; en vers, *ci-on.*) Action par laquelle on adore. —Abusivement et par exagération, estime ou amour extrême. Quelques Ecrivains ont dit *être en adoration devant*... —Hommage que les Cardinaux rendent au Pape après son élection. *Aller à l'adoration du Pape*.

Adoré, *ée*, part. p. d'*adorer*, et adj. Avec les personnes, il régit *par* ou *de*, ou bien il s'emploie sans régime. Avec les choses, il s'emploie sans régime, et il suit toujours le substantif.

Adorer, v. a. (*A-do-ré*) Rendre à Dieu le culte qui lui est dû. Il s'emploie quelquefois sans régime : *Les Juifs adoroient à Jérusalem, et les Samaritains à Samarie*. —Rendre de très-profonds respects en se prosternant : *Esther adora Assuérus*; il ne se dit que des anciens Peuples Orientaux. —Hyperboliquement et abusivement : Aimer avec une passion excessive, avoir une soumission aveugle et servile, etc. —Rendre au Pape nouvellement élu le respect dû à sa dignité.

Adorer le veau d'or, se dit proverb. des soumissions faites à un homme riche et sans mérite.

Ados, s. m. (*A-dô*) Terre élevée en talus contre une muraille bien exposée.

Adossé, *ée*, part. p. d'*adosser*, et adj. Appuyé contre quelque chose. — t. de Blason, mis dos à dos. —Les Peintres, les Sculpteurs et les Antiquaires le disent

de deux têtes mises sur une même ligne, en sens opposé.

Adosser, v. a. (*A-do-cé*) Mettre le dos contre... *Adosser un enfant*, *s'adosser contre la muraille.* —fig. Placer, appuyer contre : *Adosser un bâtiment contre un rocher.*

Adouber, v. a. (*A-dou-bé*) Toucher au trictrac et aux échecs, une piéce seulement pour l'arranger, et non pour la jouer. Il n'est guères usité qu'au présent *j'adoube.* —Accommoder ; boucher. En ce sens, c'eſt un Provençalisme.

Adoucir, v. a. (*A-dou-cir*) Rendre plus doux ; rendre moins amer ; rendre moins salé ; rendre moins rude ; rendre moins difficile à supporter ; rendre un son moins rude et moins éclatant. —On se sert aussi de ce terme chez plusieurs Artistes et Ouvriers : *On adoucit des couleurs, des traits, des teintures, des glaces.* —Au figuré, appaiser, empêcher que les choses ne s'aigrissent ; soulager.

S'adoucir, v. r. Devenir plus doux. —Au fig. s'appaiser, se modérer, être plus humain, être moins violent, moins rude : *L'air s'adoucit ; notre homme s'est adouci.*

Adoucissement, s. m. (*A-dou-ci-ce-man*) L'action par laquelle on adoucit, et l'état de la chose adoucie. —Tout ce qui adoucit, ce qui rend plus doux. —Au fig. ce qui tempère les difficultés ; ce qui rend les choses rudes et pénibles plus supportables. —Correctif, tout ce qui sert à corriger et à adoucir quelque chose.

Adoucisseur, s. m. Qui adoucit une glace, un miroir, le rend plus luisant.

Adoué, ée, adj. (*A-dou-é, é-e*) t. de Chasse : Accouplé, apparié.

Adressant, ante, adj t. de Palais et de Chancellerie, usité seulement au fém. *Lettres-Patentes adressantes à...* hors de là, on dit *adressé.*

Adresse, s. f. (*A-drè-ce*) Le dessus d'une lettre ou d'un paquet. —Lieu où l'on adresse les lettres. On appelle *Bureau d'adresse* un lieu où l'on s'adresse pour diverses choses, et principalement pour les avis et demandes relatifs aux Journaux. On donne fig. le même nom à une maison où il se débite beaucoup de nouvelles ; et dans le style plaisant, à une personne qui s'informe de tout ce qui se passe dans la ville, et qui va le débiter de côté et d'autre. —Indication qu'on donne pour aller en quelque lieu, etc. —Lettre de respect, d'adhésion, de demande, etc. adressée au Souverain, etc. —Dextérité, soit pour les choses du corps, soit pour celles de l'esprit. —Finesse, ruse, etc.

Adresser, v. a. (*A-drè-cé*) Envoyer directement à .. —Dédier ; faire hommage d'un ouvrage à quelqu'un.

Adresser le discours, la parole à quelqu'un, lui parler directement et spécialement. —*ses pas vers...* aller vers un endroit.

Adresser, v. n. Toucher droit où l'on vise : *Adresser au but ; vous avez bien adressé, etc.*

S'adresser, v. r. Aller voir, aller trouver quelqu'un pour quelque affaire. —Choisir quelqu'un pour lui parler. —Avoir recours à quelqu'un pour en obtenir quelque grace, quelque secours. —Attaquer une personne de gaieté de cœur.

Cette lettre s'adresse à vous, elle est à votre adresse. *Cela s'adresse à moi*, cela me regarde, etc.

Adroit, droite, adj. (*A-droa, droa-te*) Qui a de l'adresse, de l'habileté, de l'esprit pour faire quelque chose ; fin, rusé.

Adroitement, adv. (*A-droa-te-man*) Avec adresse ; d'une maniere adroite.

Adulateur, trice, s. m. et f. Celui ou celle qui flatte par bassesse et par intérêt. Ce mot dit plus que *flatteur* ; il annonce quelque chose de plus bas et de plus rampant.

Adulation, s. f. (*A-du-la-cion* ; en vers, *ci-on.*) Flatterie lâche et basse.

Aduler, verb. act. (*A-du-lé*) Flatter bassement. C'est un néologisme introduit dans la Langue par Diderot.

Adulte, s. et adj. m. et f. Qui est parvenu à l'âge de raison. Il est plus communément employé comme subst. et au pluriel.

Adultère, s. m. (*A-dul-tè-re*) Commerce illégitime avec une personne mariée.

Adultère, adj. Qui viole la foi conjugale. Il ne s'emploie guères qu'en parlant des femmes. —Au propre, *adultère* se dit des personnes et des choses : *Une femme adultère, une flamme adultère.* —Au fig. il ne se dit que des choses : *Mélange, assemblage adultère.*

Adultérin, ine, adj. Qui est né d'adultère.

Aduste, adj. (*A-dus-te*) Brûlé. Il ne se dit guères que des humeurs du corps humain : *Bile aduste, sang aduste.*

Adustion, s. f. (*A-dus-tion*) t. de Médecine : Etat de ce qui est brûlé.

Adventif, ive, adj. (*Ad-ven-ti-fe, ti-ve*) Se dit en t. de Droit, des biens qui arrivent ou par succession collatérale, ou par la libéralité d'un étranger.

Adverbe, s. m. (*Ad-vêr-be*) t. de Grammaire. L'adverbe exprime une circonstance de l'adjectif, du verbe, ou même d'un autre adverbe. *Il est fort sage, il pense noblement, il parle très-poliment.*

Adverbial, ale, adj. Qui tient de l'adverbe.

Adverbialement, adv. (*Ad-vêr-bia-le-man*) A la manière d'un adverbe.

Adversaire, s. m. et f. (*Ad-ver-cè-re*) Celui ou celle qui est opposé à un autre. Il est peu usité au fém.

Adversatif, ive, adj. (*Ad-ver-sa-tife, ti-ve*) t. de Grammaire. On appelle *conjonction* ou *particule adversative*, celle qui marque quelque opposition entre ce qui la précède et ce qui la suit.

Adverse, adj. (*Ad-vèr-ce*) Contraire. Il n'a d'usage que dans ces deux phrases : *Fortune adverse; Partie adverse.* La personne contre qui l'on plaide.

Adversité, s. f. (*Ad-vèr-ci-té*) L'état d'une fortune malheureuse : *Il est dans l'adversité.* —Accident fâcheux. Dans ce sens, il se dit plus ordinairement au pluriel.

Advertance, s. f. Attention à.... réflexion sur.... Ce mot est vieux, et cependant il seroit très-utile ; *attention* ne le supplée pas.

Aéré, ée, part. p. d'*aérer*, et adj. Qui a de l'air, qui est en bel air.

Aérer, v. act. (*A-é-ré*) Donner de l'air, mettre en bel air, chasser le mauvais air.

Aérien, enne, adj. (*A-é-ri-en, ri-è-ne*) Qui est d'air ; qui tient de l'air ; qui appartient à l'air.

Aérographie, s. f. (*A-é-ro-gra-fi-e*) Traité ou description de l'air. *Trév.*

Aéromancie, s. f. (*A-é-ro-man-cî-e*) L'art de deviner par le moyen de l'air. *Trév.*

Aéromètre, s. m. (*A-é-ro-mè-tre*) Instrument pour mesurer la condensation ou la raréfaction de l'air.

Aérométrie, s. f. L'art de mesurer et de calculer les propriétés et les effets de l'air.

Aéronaute, s. m. (*A-é-ro-nô-te*) Qui voyage dans les aérostats.

Aérostat, s. m. (*A-é-ros-ta*) Globe de toile, etc. rempli de fumée ou de gaz, qui s'élève en l'air. Ce mot et ses dérivés sont nouveaux, ainsi que la découverte à laquelle ils sont relatifs. L'*aérostat* se nomme aussi *ballon.*

Aérostateur, s. m. Le même qu'*Aéronaute*, mais moins usité.

Aérostatique, adj. (*A-é-ros-ta-ti-ke*) Qui appartient aux aérostats.

Affabilité, s. f. (*A-fa-bi-li-té*) Manière douce et honnête de parler aux gens.

Affable, adj. (*A-fa-ble*) Qui reçoit et écoute avec bonté et douceur ceux qui ont affaire à lui. Il s'emploie ou sans régime, ou avec les prép. *à, envers* : *Il est affable à tout le monde*, ou *envers tout le monde.* —*Affabilité* et *affable* se disent rarement d'égal à égal, et jamais d'inférieur à supérieur.

Affablement, adv. (*A-fa-ble-man*) Avec affabilité. Il est de peu d'usage.

Affadir, v. act. (*A-fa-dir*) Rendre fade, au propre et au fig. —Causer une sensation désagréable par quelque chose de fade ; donner du dégoût. On dit fig. *que des louanges outrées affadissent le cœur.*

Affadissement, s. m. (*A-fa-di-ce-man*) Effet que produit la fadeur.

Affaire, s. f. (*A-fè-re* ; anciennement ce mot étoit masc., et les Gascons disent encore *un bon affaire.*) Chose qu'il faut terminer, achever, faire ; chose dont il est question. —Empêche-

ment, querelle, différent, embarras. —Ce qui est le fait d'une personne; ce qu'il appartient à quelqu'un de faire. —Besoin, chose qui demande du soin pour être terminée. —Marché, traité, convention, vente, etc. —Choses passées ou présentes. —Nécessités naturelles. En ce dernier sens, il s'emploie au pl. *Faire ses affaires, aller à ses affaires.* Il est famil.

Avoir affaire de, avoir besoin de. Ironiquement on dit: *J'ai bien affaire de ce paquet*, je ne m'en soucie guères.

Avoir affaire à, ou *avec quelqu'un*; avoir à lui parler, à traiter avec lui de quelque chose, ou avoir quelque contestation avec quelqu'un.

Affairé, ée, adj. (*A-fè-ré*) Qui a beaucoup d'affaires, qui est accablé d'affaires.

Affaissé, ée, part. p. d'*affaisser*, et adj. Il se dit ordinairement avec la prép. *sous*, soit au propre, soit au figuré.

Affaissement, s. m. (*A-fe-ce-man*) Abaissement de quelque chose, causé par sa propre pesanteur. —fig. Accablement; affoiblissement.

Affaisser, v. act. (*A-fè-cé*) Faire que des choses qui sont l'une sur l'autre s'abaissent, se foulent. —Faire plier, faire courber sous le faix. —fig. Accabler; affoiblir.

S'affaisser, v. réc. S'abaisser par sa propre pesanteur. —On dit fig. d'un vieillard qui se courbe, qu'*il s'affaisse sous le poids des années.*

Affaitage, s. m. (*A-fè-ta-ge*) Soin qu'on prend pour bien dresser un oiseau de proie.

Affaitement, s. m. (*A-fè-te-man*) Manière de former des oiseaux de proie.

Affaiter, v. act. (*A-fè-té*) t. de Fauconnerie: Apprivoiser un oiseau de proie.

Affaiteur, s. m. (*A-fè-teur*) Celui qui dresse un oiseau de proie.

Affaler, v. act. (*A-fa-lé*) t. de Marine. Faire baisser. —*Vaisseau affalé*, vaisseau arrêté sur la côte par le défaut de vent ou par les courans.

Affamé, ée, part. p. d'*affamer*, et adj. Qui est pressé de la faim. Il s'emploie sans régime. —Au fig. qui désire ardemment une chose. Il régit la prép. *de*: *Affamé de gloire, etc.*

Ecriture affamée, écriture trop maigre, trop déliée. *Habit, ameublement affamé*, celui où l'on a trop épargné l'étoffe.

Affamer, v. act. (*A-fa-mé*) Oter, retrancher les vivres; causer la faim: *Affamer une place.* On dit fig. d'un grand mangeur, qu'*il affame toute une table.*

Afféagement, s. m. (*A-fé-a-ge man*) Action d'afféager.

Afféager, v. act. (*A-fé-a-gé*) t. de Coutume: Donner à féage, en fief.

Affectation, s. f. (*A-fek-ta-cion*; en vers, *ci-on.*) Attachement vicieux à dire ou à faire certaines choses d'une manière singulière. Manière de parler et d'agir qui n'a rien de naturel. Il s'emploie quelquefois au pl. *On ne peut le corriger de ses affectations.* Ce mot se dit plus proprement des hommes, et *afféterie* des femmes. —Prétention à.... *L'affectation de la Tyrannie.* —Dessein marqué: *L'affectation de parler toujours de soi; son affectation à paroître populaire.* —En t. de Droit, hypothèque, obligation dont un héritage est chargé.

Affecté, ée, part. p. d'*affecter*, et adj. Qui a de l'affectation; recherché, étudié avec trop de soin et d'art. —Joint, attaché, engagé, obligé, hypothéqué. —Touché, ému. —En Médecine: *Il est affecté de la poitrine*, il a mal à la poitrine.

Affecter, v. act. (*A-fèk-té*) Faire ostentation de quelque chose. —Prétendre à... rechercher avec ambition: *Affecter le premier rang.* —Attacher; joindre: *Affecter un droit à une charge.* —Destiner quelque chose pour un tel usage. —Au Palais, c'est hypothéquer, obliger, engager. —En Médecine, faire une impression fâcheuse. —Au fig. toucher, faire impression: *Cela l'affecte beaucoup; c'est un homme qui s'affecte aisément.*

Affectif, ive, adj. (*A-fèk-tife, ti-ve*) Qui excite, qui touche, qui émeut. Il ne s'emploie qu'en matière de dévotion, et se dit également des personnes et des choses.

Affection, s. f. (*A-fèk-cion*; en vers,

ci-on.) Bienveillance, amitié qu'on a pour quelqu'un ; amour, tendresse, attachement. Ce subst. ne s'emploie au pl. qu'en matière de dévotion, si ce n'est peut-être dans cette seule phrase : *Le cadet est l'objet des affections de la mère.* —En t. de Médecine, impression fâcheuse : *Affection mélancolique.* —En Philosophie, on nomme *affections* les différentes qualités et les différens changemens qui surviennent à quelque corps, et dont on dit qu'il est affecté.

Affectionné, ée, part. p. d'*affectionner*, et adj. Qui a de l'affection pour... *Affectionné à son pays ; bien affectionné pour.... mal affectionné envers....* Ce mot n'a point d'usage dans le sens passif, et on ne dit pas *affectionné de...* pour aimé, chéri.

Affectionner, v. act. (*A-fèk-cio-né*) Aimer, avoir de l'inclination, sentir du penchant pour.... —Attacher par quelque chose qui engage et qui donne du plaisir. —Avoir une attache particulière pour une chose, y prendre intérêt.

S'affectionner à, v. pron. S'attacher avec beaucoup de soin, s'appliquer avec une ardente passion.

Affectueusement, adv. (*A-fèk-tu-eu-ze-man*) D'une manière affectueuse.

Affectueux, euse, adj. (*A-fèk-tu-eû, eû-ze*) Qui marque beaucoup d'affection. On ne le dit point des personnes, excepté peut-être dans cette phrase : *Un Orateur pathétique et affectueux.*

Affermer, v. act. (*A-fér-mé*) Louer des terres, des maisons de campagne ; les donner à ferme. —Prendre à ferme.

Affermir, v. act. (*A-fèr-mir*) Rendre ferme et stable. —Rendre ferme et consistant ce qui étoit mou : *La gelée affermit le poisson.* Dans ce sens, on dit plus souvent *raffermir.* —fig. Rendre plus assuré, plus inébranlable.

S'affermir, v. réc. Devenir plus ferme, plus consistant, plus fixe. —Au fig. se rendre plus assuré, plus ferme.

Affermissement, s. m. (*A-fèr-mi-ce-man*) Action d'affermir. —Etat d'une chose affermie. —Appui, sûreté, etc. Il ne se dit qu'au figuré.

Affété, ée, adj. (*A-fé-té*) Qui a de l'afféterie, qui a quelque chose de trop recherché.

Afféterie, s. f. (*A-fé-te-rí-e*) Soin trop visible, trop recherché, trop plein d'art. Manière trop peu naturelle, trop guindée de parler et d'agir. Voy. *Affectation.*

Affetto ou *Affettuoso*, t. emprunté de la Musique Italienne, pour indiquer un air exécuté avec tendresse et avec grace.

Affiche, s. f. (*A-fi-che*) Placard pour avertir le public de quelque chose. —On l'emploie quelquefois au fig. dans le style simple et modéré.

Afficher, v. act. (*A-fi-ché*) Mettre des affiches, attacher un placard pour avertir de quelque chose. —Chez les Cordonniers, couper les extrémités du cuir, lorsqu'il est sur la forme.

Afficher le bel esprit, se donner ou vouloir passer pour bel esprit. —*sa honte*, rendre publique une action qui déshonore. On dit aussi *s'afficher pour bel esprit, pour impie, etc.* ou simplement, *s'afficher.* En ce sens il ne se prend guères qu'en mauvaise part.

Afficheur, s. m. (*A-fi-cheur*) Celui qui met des affiches.

Affidé, ée, adj. (*A-fi-dé*) A qui l'on se fie. On dit aussi substantivement, *c'est un de ses affidés, etc.*

Affilé, ée, part. p. d'*affiler*, et adj. On dit fam. et fig. d'une personne qui parle facilement et beaucoup, qu'*elle a la langue bien affilée.*

Affiler, v. act. (*A-fi-lé*) Donner le fil à un instrument qui coupe. —Mettre le lingot d'or ou d'argent dans la filière.

Affiliation, s. f. (*A-fi-li-a-cion ; en vers, ci-on.*) Espèce d'adoption. Voy. *Affilier.*

Affilier, v. a. (*A-fi-li-é*) Adopter, en parlant des Communautés Religieuses qui font part à d'autres, ou à des Laïques, de leurs prières et biens spirituels. On dit aussi qu'*une Académie s'en est affilié d'autres, etc.*

Affinage, s. m. (*A-fi-na-ge*) Secret d'affiner ; l'art de rendre plus fin, plus pur quelque métal. On dit aussi, *affinage de ciment, affinage de laine, etc.*

Affinement, s. m. (*A-fi-ne-man*) L'action d'affiner. *Tr. év.*

Affiner, v. act. (*A-fi-né*) Rendre le métal plus fin, moins grossier,

meilleur ; rendre le ciment plus fin ; plus délié, presque en poudre ; purifier le sucre, etc. —En t. de Relieur, renforcer : *Affiner un carton.* —En t. de Cordier, rendre le chanvre meilleur et plus fin. —En t. de Fruitier, rendre le fromage jaune et gras. —Au fig. surprendre par quelque finesse. En ce sens, il est vieux, et ne peut plus s'employer que dans le style Marotique.

Affiner, v. n. t. de Marine : Devenir plus serein ; s'éclaircir : *Le temps affine.*

Affinerie, s. f. (*A-fi-ne-ri-e*) Lieu où l'on affine les métaux, etc. —Espèce de petite forge où l'on tire le fer en fil d'archal. —Fer affiné et mis en rouleau pour faire divers ouvrages.

Affineur, s. m. (*A-fi-neur*) Celui qui travaille à affiner.

Affinité, s. f. (*A-fi-ni-té*) Sorte d'alliance et de parenté que l'on contracte par le mariage. —Liaison que des personnes ont ensemble. —Conformité, convenance, rapport qui existe entre diverses choses. —En t. de Chimie, disposition des substances à s'unir ensemble.

Affinoir, s. m. (*A-fi-noar*) Instrument au travers duquel on fait passer le lin ou le chanvre pour l'affiner.

Affiquet, s. m. (*A-fi-kè*) Petit bâton creux que les femmes portent à la ceinture, pour soutenir leurs aiguilles lorsqu'elles font des bas.

Affiquets, pl. Parures, petits ajustemens de femme. Il est fam.

Affirmatif, *ive*, adj. (*A-fir-ma-tife*, *ti-ve*) Qui affirme, qui soutient une chose comme vraie : *Il est affirmatif*, *il parle d'un ton affirmatif.* —En Logique, une proposition *affirmative*, est celle par laquelle on affirme une chose.

Affirmation, s. f. (*A-fir-ma-cion* ; en vers, *ci-on.*) t. de Logique : Expression par laquelle une proposition affirme : *L'affirmation est opposée à la négation.* —En t. de Palais, assurance avec serment. Il s'emploie toujours au singul. excepté quand on parle des *affirmations de voyages* : *Le Greffe des affirmations.*

Affirmative, s. f. (*A-fir-ma-tive*) Proposition qui affirme. *Prendre l'affirmative*, affirmer, assurer.

Affirmativement, adv. (*A-fir-ma-ti-ve-man*) D'une manière affirmative ; avec assurance.

Affirmer, v. a. (*A-fir-mé*) Assurer ; soutenir qu'une chose est vraie. —En t. de Palais, assurer avec serment. Il régit la conj. *que* avec l'indicatif, quand le sens est affirmatif : *J'affirme que cela est* ; et le subjonctif, quand le sens est négatif : *Je n'affirme pas que cela soit ainsi* ; *pouvez-vous affirmer que vous ayez bien vu ?*

Affixe, adj. (*A-fik-ce*) Attaché à la fin. On le dit, dans les Grammaires Hébraïques, de certaines particules qui se mettent à la fin d'un mot.

Affleurer, v. a. (*A-fleu-ré*) Réduire deux corps contigus à un même niveau. —Toucher, joindre de fort près.

Afflictif, *ive*, adj. (*A-flik-tife*, *ti-ve*) Il ne se dit qu'au fém. et dans cette phrase : *Peine afflictive*, peine corporelle, qu'on souffre par ordre de la Justice.

Affliction, s. f. (*A-flik-cion* ; en vers, *ci-on.*) Douleur causée par quelque accident ou par quelque chose de fâcheux. —Malheur, disgrace. En ce sens il s'emploie au plur. *Recevoir les afflictions de la main de Dieu.*

Affligé, *ée*, part. p. d'*affliger*, et adj. Qui a de l'affliction, du chagrin. —Malade, en parlant d'une partie du corps. —Il s'emploie comme subst. excepté au masc. sing. *Cette pauvre affligée* ; *consoler les affligés.*

Affligeant, *ante*, adj. (*A-fli-jan* ; *jan-te*) Qui afflige, qui cause de la peine.

Affliger, v. act. (*A-fli-gé*) Donner de l'affliction, causer de la douleur, de la peine, du déplaisir. —Mortifier, désoler, tourmenter.

S'affliger, v. réc. S'attrister ; avoir du chagrin, de la douleur.

Affluence, s. f. (*A-flu-an-ce*) Concours et chute d'eaux, d'humeurs, etc. —Au fig. Concours, abondance.

Affluent, *ente*, adj. (*A-flu-an*) Se dit d'une rivière qui tombe dans une autre. *Trév.*

Affluer, v. n. (*A-flu-é*) Se rendre en un même canal. *Plusieurs rivières affluent dans le Rhône*, *etc.* —Au fig.

abonder; arriver en abondance; survenir en grand nombre.

Affoiblir, v. a. (*A-fè-blir*) Rendre plus foible, moins vigoureux; abattre la force. —Au fig. rendre moins vif, ôter la vivacité; ôter la force d'esprit, de la mémoire; diminuer, amoindrir. —En t. de Monnoie, rendre de moindre valeur.

S'affoiblir, v. réc. Devenir plus foible; diminuer de forces, de vigueur, de vivacité, de santé, d'esprit, de mémoire.

Affoiblissant, ante, adj. (*A-fè-bli-san*) Qui affoiblit: *Remede affoiblissant.*

Affoiblissement, s. m. (*A-fè-bli-ce-man*) Diminution de forces, de vigueur, de vivacité, etc.

Affolé, ée, part. p. d'*affoler*, et adj. Extrêmement passionné pour... Presque fou de... *Il est affolé de sa femme, de son chien, etc.* Il est fam. —Se dit, en t. de Marine, de l'aiguille d'une boussole qui n'indique pas exactement le Nord.

Affoler, v. act. (*A-fo-lé*) Rendre excessivement passionné, presque fou. Il n'a d'usage qu'au part.

Afforage, s. m. (*A-fo-ra-ge*) Droit qui se paye à un Seigneur pour la vente du vin.

Afforer ou *affeurer*, v. act. (*A-fo-ré, a-feu-ré*) Mettre le prix à une chose. *Trév.* Il est vieux.

Affourcher, v. a. (*A-four-ché*) t. de Marine: Disposer deux ancres de manière qu'elles forment une espece de fourche: *Un vaisseau affourché sur ses ancres.* On dit aussi, et dans le même sens, *ancre d'affourche.*

Affranchi, ie, part. p. d'*affranchir*, et adj. Mis en liberté; délivré, déchargé de...

Affranchi, ie, s. m. et f. Esclave à qui on a rendu la liberté, en parlant des Anciens.

Affranchir, v. act. (*A-fran-chir*) Mettre en liberté: *Affranchir un esclave.* On *affranchit* un esclave à soi; on *rachète*, on *délivre* ceux des autres. —Décharger; exempter. —fig. Délivrer: *La mort nous affranchit des misères de ce monde.*

Affranchir la pompe, jeter plus d'eau par la pompe qu'il n'en entre dans le vaisseau. —*une lettre*, en payer le port au bureau d'où elle part. —*un héritage*, le libérer de quelque charge, etc.

S'affranchir, v. réc. Se délivrer de... Il ne s'emploie qu'au fig.

Affranchissement, s. m. (*A-fran-chi-ce-man*) Action d'affranchir un esclave, et l'effet de cette action. —Grace du Souverain, en vertu de laquelle on jouit de la liberté, on est délivré de quelque servitude. —Exemption, décharge.

Affre, s. f. (*â-fre*) Grande peur; frayeur extrême. Il n'est usité qu'au pl. et dans cette phrase: *Les affres de la mort.*

Affrétement, s. m. (*A-frè-te-man*) Prix dont on convient pour le louage d'un vaisseau.

Affréter, v. act. (*A-fré-té*) Prendre un vaisseau à louage.

Affréteur, s. m. (*A-fré-teur*) Celui qui prend un vaisseau à louage. *Trév.*

Affreusement, adv. (*A-freû-ze-man*) D'une manière affreuse, horrible. —fam. Beaucoup; fort; extrêmement; mais c'est un abus, l'*Acad.* ne l'emploie pas dans ce sens.

Affreux, euse, adj. (*A-freû, freû-ze*) Qui épouvante, qui donne de l'effroi, inspire de la crainte.

Affriander, v. act. (*A-fri-an-dé*) Rendre friand, plus délicat sur les choses qui se mangent. —Attirer par quelque chose d'agréable ou d'utile. Il est famil.

Affrioler, v. a. (*A-fri-o-lé*) Attirer par quelque appât, au propre et au fig. Il est famil.

Affront, s. m. (*A-fron*) Injure, outrage, soit de parole, soit de fait: *Faire un affront; recevoir* ou *essuyer un affront.* —Déshonneur; honte: *Il fait affront à ses parens.*

Affronté, ée, part. p. d'*affronter*, et adj. —Se dit, en t. de Blason, de deux animaux qui se regardent.

Affronter, v. act. (*A-fron-té*) Attaquer tête baissée et avec hardiesse: *Affronter l'ennemi.* —Au fig. s'exposer hardiment à... braver avec intrépidité: *Affronter les dangers, la mort.* —Tromper sous un air de bonne foi. Il est bas

et vieillit. —On le disoit autrefois au Palais pour *confronter.*

Affronterie, s. f. (*A-fron-te-rî-e*) Tromperie. Voy. *Affronter.*

Affronteur, euse, subst. m. et fém. (*A-fron-teur, teû-ze*) Celui ou celle qui affronte, qui trompe.

Affublé, ée, part. p. et adj. Voy. *Affubler.*

Affublement, s. m. (*A-fu-ble-man*) Voile, habillement; ce qui couvre la tête et le corps.

Affubler, v. act. (*A-fu-blé*) Vêtir; couvrir. On s'en sert plus ordinairement avec le pron. pers. *S'affubler d'un manteau, etc.* Il n'est que du style comique ou satyrique. — Quelques Écrivains ont dit fig. *affubler d'un ridicule, etc. s'affubler de quelqu'un*, s'en coiffer.

Affût, s. m. (*A-fû*) Machine de bois qui sert à soutenir le canon et à le faire rouler. —Lieu où l'on se cache en attendant le lièvre ou quelque autre animal, pour le tirer quand il paroît. On dit fig. *être à l'affût de...* pour être au guet, épier les occasions de...

Affûtage, s. m. (*A-fû-ta-ge*) Tous les outils nécessaires à un Menuisier pour travailler. On dit de celui qui en est pourvu, *il est affûté.* —Peine, soin d'affûter un canon.

Affûter, v. act. (*A-fû-té*) t. de Menuisier: Aiguiser. —*Affûter le canon*, le mettre en état de tirer; le mettre en mire.

Afilager, s. m. (*A-fi-la-gé*) Officier qui préside aux ventes publiques d'Amsterdam.

Afin, conj. (*A-fein*) Il s'emploie ou avec *de*, et il régit l'infinitif: *Afin de vous convaincre*; ou avec *que*, et il régit le subjonctif: *Afin que vous n'en doutiez pas.*

Aga, s. m. Commandant chez les Turcs.

Agaçant, ante, adj. (*A-ga-san, san-te*) Qui agace, qui excite. *Manières agaçantes.* On ne le dit point des personnes.

Agace, s. f. Oiseau nommé autrement *Pie.*

Agacement, s. m. (*A-ga-ce-man*) Effet produit sur les dents par les choses trop vertes et trop acides.

Agacer, v. act. (*A-ga-cé*) Causer aux dents une sensation désagréable, et qui les empêche de mordre, comme font les fruits verds et acides. —fig. Picoter; attaquer; provoquer par de petites attaques à quelque action, etc. —fig. Exciter par des regards, par des manières attrayantes, en parlant d'une femme.

S'agacer, v. réc. S'attaquer, se provoquer mutuellement. Voy. *Agacer.*

Agacerie, s. f. (*A-ga-ce-rî-e*) Petites manières dont se sert une femme, pour s'attirer de l'attention. Il s'emploie ordinairement au plur.

Agapes, s. f. pl. Nom donné aux repas que les premiers Chrétiens faisoient en commun dans les Églises, en témoignage d'union et d'amour. Ce mot signifie *charité.*

Agapetes, s. f. pl. (*A-ga-pè-tes*) Nom qu'on donnoit dans la primitive Église, aux Vierges qui vivoient en communauté sans aucun vœu.

Agaric, s. m. (*A-ga-rike*) Plante parasite de la nature du champignon, et qui s'attache au tronc des arbres: *Agaric de chêne.*

Agate, s. f. Sorte de pierre précieuse. —Instrument de Tireur d'or. —Nom de femme. En ce sens on écrit *Agathe.*

Agatis, s. m. (*A-ga-tice*) t. de Coutume: Dommage causé par les bêtes.

Agaty, s. m. (*A-ga-ti*) Arbre du Malabar.

Age, s. m. (*â-ge*) La durée ordinaire de la vie; il se dit des animaux comme des hommes. —Les différens dégrés de la vie de l'homme: *Bas âge, jeune âge, âge viril, âge avancé, etc.* —Temps qu'il y a qu'on est en vie: *A l'âge de trente ans; il est de mon âge.* —Vieillesse; âge fort avancé: *C'est un homme d'âge; il est sur l'âge.* —Le temps écoulé depuis la naissance d'un cheval, etc. On dit qu'*un cheval est hors d'âge*, lorsqu'il n'a plus les marques auxquelles on connoît l'âge des chevaux. —Il se dit aussi du lait des nourrices, du bois, etc. —Siècle; temps: *Merveille, ornement de notre âge.* —En t. de Chronologie, un certain nombre de siècles: *Les quatre âges du monde; l'âge d'or, etc.* —En t. d'As-

tronomie, le nombre des jours écoulés depuis la conjonction de la lune avec le soleil : *L'âge de la lune.*

Agé, ée, adj. (*â-gé, gé-e*) Qui a un tel âge. Il régit *de* : *âgé de quarante ans.* — Employé sans régime, il signifie vieux, avancé en âge : *C'est un homme âgé.*

Agence, s. f. (*A-jan-se*) Charge et fonction d'Agent.

Agencement, s. m. (*A-jan-se-man*) Manière d'arranger, de mettre en ordre. —En Peinture, liaison ou enchaînement des groupes, des figures d'un même groupe.

Agencer, v. act. (*A-jan-cé*) Parer, approprier ; mettre en bon ordre, ranger. Il est familier et ne se dit guères que des petites choses arrangées avec soin.

S'agencer, v. r. S'approprier ; s'ajuster ; se parer ; s'accommoder, se ranger d'une certaine manière. Il est familier.

Agenda, s. m. Emprunté du latin (*A-jen-da*). Mémoire des choses qu'on a à faire. —Petit livret où on les écrit.

S'agenouiller, v. réc. (*S'a-je-nou-glié*) Se mettre à genoux. On dit activement *faire agenouiller*, faire mettre à genoux. *Les Chameaux et les Eléphans s'agenouillent*, en pliant les jambes de devant, et en se reposant dessus.

Agenouilloir, s. m. (*A-je-nou-glioar*) La chose sur laquelle on s'agenouille. *Trév.* On dit plus communément et mieux *Prié-Dieu.*

Agent, s. m. (*A-jan*) Ce qui agit : *Le feu est un terrible agent.* — Celui qui fait, qui conduit les affaires d'une communauté, d'un particulier, qui agit en leur nom.

Agent de change, ou *de banque.* Entremetteur entre les négocians et les banquiers, pour le commerce de l'argent, etc.

Agérat, s. m. (*A-jé-ra*) Sorte de plante.

Aggravant, ante, adj. (*A-gra-van*) Qui aggrave, qui rend plus grief. Il ne s'emploie qu'au fém. avec *circonstance.*

Aggrave, s. m. (*A-grâ-ve*) Seconde fulmination solennelle d'un monitoire.

Aggravé, ée, part. p. et adj. Voyez *Aggraver.*

Aggraver, v. a. (*A-gra-vé*) Rendre plus grief, ou plus grave : *Les circonstances aggravent le crime.*

S'aggraver, v. récip. Devenir plus grief : *Sa faute s'est aggravée.*

Agile, adj. Qui a de l'agilité, qui est dispos, qui se remue d'une manière souple et légère.

Agilement, adverbe. (*A-ji-le-man*) D'une manière agile ; avec agilité.

Agilité, s. f. Légéreté ; souplesse ; disposition du corps à se mouvoir, à agir aisément.

Agio, suivant l'*Acad.* et *Agiot* suivant *Trév.* s. m. (*A-gi-o*) Excédent qu'on prend sur une somme, pour se dédommager de la perte qu'il pourroit y avoir à essuyer, intérêt de l'argent qu'on prête, etc.

Agiographe, *Agiologique.* Voyez *Hagiographe*, *Hagiologique.*

Agiotage, s. m. Action d'agioter.

Agioter, v. act. (*A-ji-o-té*) Vendre ou acheter des billets, sur-tout sur les fonds publics, pour en tirer un certain profit. On l'emploie souvent neutralement et sans régime.

Agioteur, s. m. Celui qui fait l'agiotage.

Agir, v. n. Faire quelque chose ; en ce sens, il ne prend point de régime : *Il n'est jamais sans agir.* —*Agir sur*, opérer. —*Agir pour*, négocier, s'employer pour... *Agir contre*, plaider contre, poursuivre en justice. —*Agir en*, se conduire, se comporter : *agir en homme d'honneur*, *en femme prudente. En agir*, est un barbarisme. —Avec le pron. *se*, il est verbe impers. et il régit la prép. *de* ; mais il ne se dit point à l'infinitif *s'agir* : *Il s'agit de telle chose* ; il en est question. On ne peut pas retrancher *il*, et dire *l'affaire dont s'agit, etc.*

Agir d'autorité, employer son autorité pour... Ce régime ne s'étend pas à d'autres noms.

Agissant, ante, adj. (*A-ji-san*) Qui se donne beaucoup de mouvement, en parlant d'une personne. —Qui opère avec force, en parlant d'un remède, etc.

Agitation, s. f. (*A-ji-ta-cion ; en vers, ci-on.*) Mouvement ; ébranlement ; secouement. —fig. Trouble que

les passions causent dans l'ame : *Etre dans une grande agitation d'esprit.* —Quelques écrivains ont dit qu'une *matière est en agitation*, pour dire qu'elle est agitée, discutée ; c'est un Anglicisme.

Agiter, v. act. (*A-ji-té*) Mouvoir ; ébranler ; secouer. —Troubler : *la colère l'agite ; cela lui agite l'esprit.* —Discuter : *agiter une question, une affaire.* —Montesquieu a employé ce mot dans le sens de soulever, révolter. C'est un néologisme qui paroît avoir été adopté ; on dit même, dans une semblable acception, *Agitateur.*

S'agiter, v. r. Se tourmenter, s'inquiéter, se troubler. —Il se dit aussi au propre, du mouvement des flots.

Agnat, s. m. (*Ag-na.* Dans ce mot et dans les deux suivans, *Ag* se prononce comme si on écrivoit *Ague.*) t. de Droit. Les agnats sont des collatéraux qui descendent par mâles d'une même souche masculine.

Agnation, s. f. (*Ag-na-cion*) Lien de consanguinité entre les mâles descendans d'un même père.

Agnatique, adj. (*Ag-na-ti-ke*) Qui appartient aux agnats.

Agneau, s. m. (*A-gnô*, s. d. ; mouillez *gn.*) Le petit d'une brebis, lorsqu'il ne passe pas encore un an. —fig. Une personne d'humeur fort douce. On le dit également des animaux.

L'Agneau Pascal, celui que les Juifs mangeoient à Pâques, en mémoire de leur sortie d'Egypte. —*sans tache*, Jesus-Christ.

Agneler, v. n. (*A-gne-lé* ; mouillez *gn.*) Mettre bas, en parlant des brebis.

Agnelet, s. m. (*A-gne-lè* ; mouillez *gn.*) Petit agneau. Il est vieux.

Agneline, adj. fém. (*A-gne-li-ne* ; mouillez *gn.*) Il se dit de la laine des agneaux. *Trév.*

Agnelins, subst. m. pl. (*A-gne-lein*) Peaux d'agneaux ; laine des agneaux ou des jeunes moutons non encore tondus.

Agnels, s. m. (mouillez *gn.*) Espèce de monnoie qui a eu cours en France sous plusieurs Rois.

Agnès, s. f. (*A-gnèce* ; mouillez *gn.*) Jeune fille très-innocente. *C'est une Agnès.*

Agnus, s. m. (*A-gnuce* ; mouillez *gn.*) Cire bénite sur laquelle est imprimée la figure d'un agneau. —Petite image de piété, ornée de broderie pour les enfans.

Agnus-castus, ou *Vitex*, subst. m. (*Ag-nuce-cas-tuce*) Espèce d'arbuste dont la semence est rafraîchissante.

Agon, s. m. tiré du Grec (ἀγών) Combat, jeu public et solennel chez les Anciens.

Agonie, s. f. (*A-go-nî-e*) Dernier combat de la nature contre la mort ; état d'un malade à l'extrémité. Il ne se dit que de l'homme. —Au fig. Extrême angoisse ; grande peine d'esprit.

Agonisant, *ante*, adj. (*A-go-ni-zan*) Qui est à l'agonie. Il s'emploie aussi comme substantif, sur-tout au pl. masc. *Les prières des agonisans.*

Agoniser, v. n. (*A-go-ni-zé*) Etre à l'agonie.

Agonistarque, subst. m. (*A-go-nis-tar-ke*) Officier qui présidoit au combat des Athlètes.

Agonistique, subst. f. (*A-go-nis-ti-ke*) L'Art des Athlètes ; la Gymnastique.

Agonistique, adj. Qui concerne les combats des Athlètes. L'*Académie* dit *Agonostique* ; mais il faut, je pense, *Agonistique*, ἀγωνιστικὴ, ἀγωνιστικὸς.

Agonothète, s. m. (*A-go-no-tè-te*) Magistrat qui présidoit chez les Grecs aux jeux sacrés.

Agrafe, s. f. Sorte de crochet qui passe dans un anneau ou ouverture appelée *Porte*, et qui sert à attacher ensemble diverses choses. —Crampon ou crochet de fer dont on se sert pour retenir les pierres. —Osier tortillé qui tient le bord d'une hotte.

Agrafer, v. a. (*A-gra-fé*) Attacher avec une agrafe.

S'agrafer à... v. r. S'attacher à... Il est vieux et populaire.

Agraire, adjectif. (*A-grè-re*) Il n'a d'usage qu'au fém., et avec le mot *loi*, pour signifier les lois des Romains relatives au partage et à la distribution des terres conquises.

Agrandir, v. act. Faire plus grand, rendre plus grand. On s'en sert lorsqu'il est question d'étendue. Toutes les fois qu'il s'agit de nombre, d'élévation ou

ou d'abondance, on dit *augmenter.* —Au figuré, élever à quelque fortune meilleure, à un état plus riche, plus distingué.

S'agrandir, v. réc. Etendre son logement, ses possessions aux environs. —Au fig. s'élever à une fortune plus considérable, à une dignité plus grande.

Agrandissement, s. m. (*A-gran-di-ce-man*) Accroissement, augmentation d'étendue. —Au figuré, augmentation, accroissement en biens, en fortune.

Agréable, adj. Qui plaît, qui agrée. Il est aussi substantif. On dit, *préférer l'agréable à l'utile.*

Il fait l'agréable, il veut passer pour agréable. *Faire l'agréable auprès d'une femme*, chercher à lui plaire. *Ayez pour agréable*, agréez. Ces expressions ne sont que du style familier.

Agréablement, adv. (*A-gré-a-ble-man*) D'une manière agréable.

Agréer, v. act. (*A-gré-é*) Accueillir; trouver bon; avoir pour agréable: *Dieu agrée nos prières.* Devant un verbe, il régit *que* et le subjonctif: *Je vous prie d'agréer que j'aille, etc.* On dit *faire agréer à une charge, etc.*, pour procurer l'agrément d'une charge. —En t. de Marine, fournir un vaisseau de ses agrès. En ce sens, on dit aussi *s'agréer.*

Agréer, v. n. Plaire à... être au gré de... *Cela ne lui agrée pas.*

Agréeur, subst. m. (*A-gré-eur*) Celui qui fournit les agrès d'un vaisseau.

Agrégat, s. m. (*A-gré-ga*) Terme didactique: Assemblage.

Agrégation, s. f. (*A-gré-ga-cion*; en vers, *ci-on.*) Réception au nombre de ceux qui composent un corps. —En terme de Philosophie, on appelle *corps par agrégation*, un corps formé par l'amas de plusieurs choses qui n'ont point entr'elles de liaison naturelle. —En t. de Chimie, *agrégation* est l'union de plusieurs parties homogènes qui forment un corps sensible.

Agrégé, ée, part. p. et adj. Voyez *Agréger.*

Agrégé, subst. m. Amas de plusieurs choses qui n'ont point entr'elles de liaison naturelle. —Docteur en Droit, établi pour le soulagement des Professeurs. —Médecin reçu au Collége de Médecine de quelque ville.

Agréger, v. a. (*A-gré-jé*) Recevoir, admettre quelqu'un dans un corps.

Agrément, s. m. (*A-gré-man*) Bonne grace, air qui plaît, manières qui agréent. —Avantage, plaisir, sujet de satisfaction. *Avoir, trouver de grands agrémens à la Cour, dans sa famille, etc.* —Certains ornemens qu'on met sur les habits. —Divertissemens de musique ou de danse, joints à des piéces de théâtre. —Cadence, etc. qui se fait sur l'orgue, etc. Dans ces trois derniers sens, *agrément* s'emploie communément au pl. —Approbation; consentement: *Donner son agrément pour... obtenir l'agrément pour une charge, etc.*

Agrès, et suiv. *Trév. Agrets*, subst. m. pl. (*A-grê*) Les voiles, les cordages, etc. nécessaires pour un vaisseau.

Agresseur, s. m. (*A-grè-ceur*) Celui qui attaque le premier.

Agression, s. f. (*A-grè-cion*; en vers, *ci-on.*) Action de l'agresseur.

Agreste, adj. (*A-grès-te*) Rustique, sauvage, champêtre. —Au figuré, peu poli, peu civil.

Agricole, s. m. (*A-gri-ko-le*) Celui qui s'adonne à l'agriculture. Ce mot, récemment introduit dans la langue, a été aussi, et plus souvent, employé comme adj. *Peuple, nation agricole.*

Agriculteur, s. m. Cultivateur. C'est encore un mot nouvellement admis.

Agriculture, s. f. L'art de cultiver la terre.

Agrie, s. f. (*A-gri-e*) Espèce de dartre qui corrode la peau et qui fait tomber le poil.

Agrier, s. m. et *Agrière*, s. f. (*A-grié, A-griè-re*) terme de Coutume: Redevance qu'on paye en espèces sur le fonds qui la doit.

S'agriffer, v. pron. (*S'a-gri-fé*) S'attacher avec les griffes à...

Agripaume, subst. f. (*A-gri-pô-me*) Plante qu'on emploie dans les palpitations et autres maladies du cœur. On la nomme aussi *Cardiaque.*

Agripper, v. a. (*A-gri-pé*) Prendre, saisir avidement. Il est bas et populaire.

Agronome, s. m. Auteur qui a écrit sur l'agriculture, qui en a donné les lois,

les méthodes, etc. On dit dans le même sens, et adjectivement, *Auteur agronomique*. Ces deux mots ont été nouvellement admis dans la langue.

Agrouper, v. a. Voyez *Grouper*, qui est beaucoup plus usité.

Aguerrir, v. actif, (*A-ghè-rir*; la première *r* se prononce fortement.) Accoutumer à la guerre, à ses fatigues, etc. —Au figuré, accoutumer à quelque chose qui paroissoit d'abord pénible: *Aguerrir à la raillerie*. On dit aussi *s'aguerrir*, au propre et au figuré.

Aguets, s. m. pl. (*A-ghê*) *Etre aux aguets*, *se mettre aux aguets*; Epier l'occasion, soit pour surprendre, soit pour n'être pas surpris.

Ah! Interjection qui marque l'amour, la joie, la colère, ou quelqu'autre mouvement de l'ame.

Ahan, s. m. (*A-an*) Peine de corps, grand effort.

Ahaner, v. n. (*A-a-né*) Avoir bien de la peine en faisant quelque chose. Ces deux mots sont bas.

Aheurté, *ée*, part. p. de *s'aheurter*, et adjectif; Obstiné: *C'est un homme aheurté à son opinion*.

Aheurtement, s. m. (*A-eur-te-man*) Obstination, attachement opiniâtre à une opinion, etc.

S'aheurter, v. r. (*s'A-eur-té*) S'obstiner: *S'aheurter à un sentiment*, *etc.*

Ahi! Sorte d'interjection qui marque qu'on sent de la douleur.

Ahuri, adj. (*A-û-ri*) Interdit; stupéfait. —Au fig. Brouillon. Il est fam.

Ahurir, v. act (*A-û-rir*) Etonner; interdire; étourdir; rendre stupéfait. Il est familier.

Aidant, part. act. m. du verbe *aider*. Il ne se dit qu'avec *Dieu*; *Dieu aidant*, avec l'aide de Dieu. On disoit autrefois, *malgré lui et ses aidans*, dont on a fait par corruption, *malgré lui et ses dents*.

Aide, s. f. (*È-de*) Secours, assistance. Il se dit passivement: *Venez à mon aide*; et activement, *mon aide vous est inutile*. —Chez les Religieuses, c'est celle qui en aide, qui en secourt une autre. —En matière ecclésiastique, Chapelle bâtie pour la commodité des paroissiens, quand la paroisse est trop éloignée.

Aides, s. f. pl. Subsides établis sur le vin et sur les autres boissons, pour aider à soutenir les dépenses de l'état.

Cour des Aides, celle où l'on jugeoit en dernier ressort les affaires concernant ces subsides. —En t. de Manége, toutes les choses dont le cavalier s'aide pour bien manier un cheval.

Aide, subst. m. Celui qui aide à un autre: *Aide-de-camp*, est un Officier de guerre. Il y a des Aides-Majors, des Aides de cérémonie, des Aides de cuisine, des Aides de Mouleurs de bois, et des Aides à Maçons et à Couvreurs, etc.

A l'aide, adv. Au secours: *Crier à l'aide*. —*A l'aide de telle chose*, au moyen ou à la faveur de telle chose.

Aider, v. act. (*È-dé*) Secourir; assister. On dit *aider une personne*, quand le secours qu'on donne ne consiste pas à prendre sur soi une partie de la peine; et *aider à une personne*, quand on partage cette peine avec la personne aidée: *Il l'a aidé à bâtir sa maison*, *en lui prêtant de l'argent*. —*Il lui a aidé à porter son fardeau*, *etc.* —Servir, contribuer à...

S'aider de... v. pron. Se servir, faire usage de...

Aïe, (*A-ïe*) interj. qui marque la douleur: *Aïe*, *vous me blessez*.

Aïeul, s. m. (*A-ïeul*) Le père du père ou de la mère.

Aïeule, s. f. (*A-ïeule*) La mère du père ou de la mère. On dit les *aïeuls*, quand on veut désigner précisément le grand-père paternel et le maternel.

Aïeux, s. m. pl. (*Ai-eû*) Les parens qui nous ont précédés.

Aigail, s. m. (*È-gail*; mouillez l'*l* finale, en prononçant comme si on écrivoit *È-gaglie*.) Terme de Chasse; Rosée qui demeure sur les feuilles: *L'aigail ôte le sentiment aux chiens*. On dit en Poésie l'*aigail des prés*, *des fleurs*. Il est peu usité.

Aigayer, v. act. (*È-ghé-ié*) Baigner, laver dans l'eau: *Aigayer du linge*, le remuer quelque temps dans l'eau avant de le tordre.

Aigle, subst. masc. (*È-gle*) Le plus grand et le plus fort des oiseaux de proie. —Pupitre d'Eglise. —Au figuré,

Homme d'un génie, de talens supérieurs.

Avoir des yeux d'aigle, se dit figurément d'un homme qui a le regard vif et perçant, ou une grande pénétration. —*Crier comme un aigle*, crier d'une voix aiguë et perçante.

Aigle, s. f. Nom d'une constellation. —Enseigne des anciennes Légions Romaines. —Figure de l'oiseau de proie dans les armoiries et les devises.

Aiglèdon, s. m. Quelques personnes le disent au lieu d'*édredon* : c'est un barbarisme.

Aiglon, s. m. (*É-glon*) Le petit de l'aigle. —t. de Blason : Jeune aigle représentée sans bec et sans serres. On dit aussi *aiglette*.

Aiglûre, s. f. (*É-glû-re*) t. de Fauconnerie : Taches rousses semées sur le corps de l'oiseau.

Aigre, subst. m. (*È-gre*) Ce qui a quelque aigreur : *L'aigre me déplait.*

Aigre, adj. Acide, piquant au goût. —Au fig. piquant, choquant, mordant, fâcheux.

Une voix aigre, aiguë et perçante, aiguë et rude.—*Fer aigre*, dont les parties ne sont pas bien liées.

Aigre-de-cèdre, s. m. Liqueur qui se fait avec du jus de citron ou de cédrat, etc.

Aigre-doux, *ouce*, adj. (*È-gre-doû*) Il se dit des fruits qui ont un goût mêlé d'aigre et de doux. —On dit aussi, *un style aigre-doux*, *un ton de voix aigre-doux.*

Aigrefin, s. m. (*È-gre-fein*) Escroc; chevalier d'industrie.

Aigrelet, *ette*, adj. (*È-gre-lè*) Un peu aigre.

Aigrement, adv. (*È-gre-man*) Avec aigreur; d'une manière aigre. Il n'est d'usage qu'au figuré : *Parler, écrire aigrement à quelqu'un.*

Aigremoine, subst. f. (*È-gre-moa-ne*) Sorte d'herbe médicinale.

Aigremore, subst. m. (*È-gre-mo-re*) Charbon pulvérisé, propre aux feux d'artifice.

Aigret, *ette*, adject. (*È-grè*, *grè-te*) Un peu aigre.

Aigrette, s. f. (*È-grè-te*) Oiseau qui a sur la tête une plume blanche et droite. —Sorte d'ornement de tête, de lit, de chevaux.

Aigreur, subst. f. (*È-greur*) Qualité aigre de quelque liqueur. —Au figuré, haine, aversion, amertume, déplaisir.

Aigreurs, pl. Rapports des alimens mal digérés. —En terme de Graveur, tailles où l'eau forte a trop mordu.

Aigrir, v. a. (*È-grir*) Rendre aigre. —Au figuré, irriter, mettre en colère, exciter à quelque ressentiment.

S'aigrir, v. récip. Perdre son goût naturel, se gâter. —Au fig. s'irriter.

Aigu, *aiguë*, adj. (*É-gu*, *güe*) Qui se termine en pointe ou en tranchant : *Bâton aigu*, *fer aigu.* —Il se dit figur. des sons aigres et perçans, d'une douleur vive et piquante, d'une maladie ou fièvre violente et dangereuse, qui se termine bientôt.

Accent aigu, Accent qui sert à élever la voix, et qui, en François, se met sur l'*é* fermé. Voyez *la Préface*. —*Angle aigu*, angle moins ouvert que l'angle droit.

Aiguade, s. f. (*É-ga-de*) Eau douce et fraîche, dont on fait provision pour les vaisseaux. —Lieu où l'on envoie faire provision d'eau douce. —*Faire aiguade ; lieu où il y a une bonne aiguade.*

Aigue-marine, s. f. (*È-ghe-ma-ri-ne*) Pierre précieuse de couleur de vert de mer

Aiguière, s. f. (*É-ghiè-re*) Vase fort ouvert, qui a une anse, un bec, et qui sert à mettre de l'eau.

Aiguiérée, subst. f. (*É-ghié-ré-e*) Plein une aiguière.

Aiguille, s. f. (*É-gui-glie*, et non pas *É-ghi-glie*, ni *É-gu-i-glie*) Petit morceau d'acier, fort délié, pointu par un bout, percé par l'autre, et qui sert à coudre et à d'autres ouvrages. Il y a des *aiguilles* à tricoter, à emballer ; des *aiguilles* de tête, de cadran de montre, etc. Ces dernières sont des morceaux d'acier, de fer, etc. qui servent à indiquer les heures. —Clocher haut et pointu. On le dit aussi d'une pyramide, d'un obélisque.

De fil en aiguille, d'un bout à l'autre, sans omettre aucune circonstance : *Conter de fil en aiguille.* Il est familier.

—*Disputer sur la pointe d'une aiguille*, contester sans sujet ou pour des minuties.

Aiguillée, subst. f. (*É-gui-glié-e*) Etendue de fil, etc. coupée de la longueur qu'il faut pour travailler à l'aiguille.

Aiguiller, v. a. (*É-gui-glié*) Oter la cataracte de l'œil.

Aiguillette, subst. f. (*É-gui-gliè-te*) Morceau de tresse ferré par les deux bouts. —Au figuré, morceau de la peau ou de la chair, arraché ou coupé en long : *On lui enleva la peau par aiguillettes.* —*Une aiguillette de canard.*

Aiguillettes, pl. Menues cordes qui servent à divers usages, sur-tout dans les vaisseaux.

Aiguilletté, ée, part. p. d'*aiguilletter*, et adj. Attaché avec des aiguillettes.

Aiguilletter, v. act. (*É-gui-glié-té*) Attacher avec des aiguillettes. Ce mot a vieilli.

Aiguilletier, s. m. (*É-gui-gli-tié*) Ouvrier qui ferre les aiguillettes et les lacets.

Aiguillier, s. m. (*É-gui-glié*) Ouvrier qui fait des aiguilles. —Etui où on les met.

Aiguillon, subst. m. (*É-gui-glion*) Bâton délié et pointu qui sert à piquer les bœufs. —Petit piquant des abeilles, des guêpes, etc. —Au figuré, tout ce qui sert à encourager, à exciter.

Aiguillonner, v. act. (*É-gui-glio-né*) Piquer les bœufs avec l'aiguillon. En ce sens, il est peu usité. —Au figuré, exciter, animer, etc.

Aiguisement, s. m. (*É-ghi-ze-man*) Ce mot n'est point dans l'*Académie* : Action d'aiguiser. *Trév.*

Aiguiser, v. act. (*É-ghi-zé*) Rendre aigu, plus pointu ou plus tranchant. —Au fig. rendre plus pénétrant, plus subtil : *La critique aiguise l'esprit.*

Aiguiser l'appétit, le rendre plus vif. —*ses couteaux*, se préparer au combat. —*ses dents*, se disposer à faire un bon repas. Toutes ces expressions sont du style familier.

Ail, s. m. (Prononcez en mouillant l'*l* finale, comme si on écrivoit *aglie.*) Oignon d'une odeur très-forte, qui vient par petites gousses. L'assemblage de ces gousses s'appelle *tête d'ail.* Au pl. *aulx* ou *aus.*

Aile, s. f. (*È-le*) Ce qui sert aux oiseaux et à quelques insectes à voler. —Partie charnue d'un oiseau cuit, qui prend depuis le haut de l'estomac jusques sous les cuisses : *Une aile de perdrix ; le haut de l'aile ; le bout de l'aile.* —Au fig. promptitude ; vîtesse ; course rapide : *Les ailes des vents, du temps, des heures.* On ne le dit qu'en Poésie. —Au fig. soin assidu ; protection : *Une fille élevée sous l'aile de sa mere.* —Espèce de bière qui se fait sans houblon. Plusieurs écrivent *ale*, suivant l'Anglois d'où ce mot est tiré.

Ailes d'un bâtiment, les deux parties jointes au corps principal de l'édifice. —*d'un moulin à vent*, les châssis garnis de toile que le vent fait mouvoir. —*d'une armée*, les deux côtés, par opposition au centre : *Aile droite, aile gauche.* —*d'une Eglise*, les bas côtés.

Proverb. et figur. 1.° *Ne battre que d'une aile*, avoir perdu de sa vigueur, de son crédit. —2.° *Tirer à quelqu'un une plume de l'aile*, en tirer de l'argent, le priver de quelque chose qui lui appartient. —3.° *Voler de ses propres ailes*, se passer du secours d'autrui. —4.° *Tirer pied ou aile d'une affaire* ; en tirer quelque avantage.

Ailé, ée, adject. (*È-lé*) Qui a des ailes : *Des serpens ailés.*

Aileron, s. m. (*È-le-ron*) Extrémité de l'aile d'un oiseau. —Petites planches qui font tourner les roues d'un moulin à eau. —Nageoires de quelques poissons.

Aillade, subst. f. (*A-glia-de*, en mouillant les deux *ll.*) Sauce faite avec de l'ail.

Ailleurs, adverbe. (*A-glieûr*) En un autre lieu, d'un autre côté.

D'ailleurs, adv. D'un autre lieu, d'un autre côté. —D'un autre principe, d'une autre cause, pour un autre sujet. —De plus, outre cela.

Aimable, adj. (*È-ma-ble*) Digne d'être aimé. On l'a quelquefois employé substantivement : *Les aimables de la Cour* ; c'est un néologisme.

Aimant, s. m. (*È-man*) Pierre qui attire le fer, et qui lui communique ses propriétés.

Aimant, *ante*, adj. verbal, (*É-man*) Qui aime. C'est un vieux mot qui a été rajeuni par quelques Ecrivains : *Cette ame aimante, etc.*

Aimanté, *ée*, part. passif et adjectif. Voy. *Aimanter.*

Aimanter, v. act. (*É-man-té*) Toucher, frotter avec l'aimant.

Aimantin, *ine*, adj. (*É-man-tein*, *tine*) Qui appartient à l'aimant ; qui lui est propre. Il est peu usité ; on dit plutôt *Magnétique.*

Aimé, *ée*, part. pas. d'*aimer* et adj. Qu'on aime, pour qui on a de l'amour, de l'amitié.

Aimer, v. act. (*É-mé*) Avoir de l'attachement, de l'affection pour... Il se dit des personnes et des choses, au lieu que *chérir* ne se dit que des personnes, ou de ce qui fait, en quelque sorte, partie de la nôtre, comme nos idées, nos préjugés, etc. —*Aimer*, employé neutralement et sans régime, ne se dit guères que de la passion de l'amour : *Il est doux, mais dangereux d'aimer.*

On dit fig. *Aimer quelqu'un comme ses petits boyaux* ou *comme la prunelle de ses yeux*. Le premier est bas et populaire.

Aimer à... prendre plaisir à.... *Il aime à jouer*, et non pas, *il aime de jouer.* —*Aimer mieux*, préférer : *Il aime mieux se taire que de mal parler*, et non pas, *que mal parler.* —On dit *faire aimer de...* en parlant des personnes, *et faire aimer à...* en parlant des choses : *La modestie, la politesse font aimer un jeune homme de tout le monde.* —*La religion fait aimer les souffrances au vrai Chrétien.*

S'aimer, v. réc. Se plaire. Il régit *à*, ou *dans*. On ne l'emploie guères qu'en parlant des animaux. —Aimer sa propre personne.

Aine, s. f. (*É-ne*) Partie du corps qui est entre le haut de la cuisse et le bas-ventre. —C'est aussi le nom que l'on donne à une brochette qui sert à enfiler les harengs pour les mettre saurer à la fumée.

Aîné, *ée*, s. et adj. m. et f. (*É-né*, *né-e*) Le premier né des enfans : *Fils aîné ; sœur aînée ; c'est mon aîné, etc.* —Il se dit, par extension, de toute personne plus âgée qu'une autre : *Il est votre aîné de dix ans.*

Aînesse, s. f. (*É-nè-ce*) Primogéniture ; priorité d'âge entre frères et sœurs. Il ne se dit que dans cette phrase : *Droit d'aînesse.*

Ains, conj. (*Eince*) Mais. Il est vieux, et ne se dit plus qu'en plaisanterie, dans cette seule phrase : *Ains au contraire.*

Ainsi, adv. ou conj. (*Ein-si*) De la sorte, de cette sorte ; c'est pourquoi, tout de même.

Ainsi que, de même que...

Ainsi soit-il, façon de parler pour demander l'accomplissement de ce qu'on souhaite.

Air, subst. m. (*Ér*) Un des quatre élémens : *Air subtil ; air grossier ; respirer un air pur, etc.* —Vent : *Il ne fait point d'air.* —Manière ; façon : *L'air dont il fait toutes choses.* —Physionomie ; ressemblance : *Il a beaucoup de votre air.* —En t. de Manége, allure du cheval : *Ce cheval va à tous airs*, on le manie comme on veut. —En t. de Musique, suite de tons qui composent un chant : *Air nouveau, air triste, etc.* Il se dit aussi du chant et des paroles dans cette phrase, *air à boire.*

Avoir l'air, avoir le maintien, les manières, l'apparence : *Vous avez l'air triste ; il a l'air d'un pédant ; elle avoit un air d'empire.* Il régit *de* devant les verbes : *Il a l'air d'avoir trop bu ; vous m'avez bien l'air d'attendre* ; il y a grande apparence que vous attendrez. On dit d'un méchant homme qu'*il a l'air mauvais*, et d'un homme décontenancé, de mauvaise tournure, qu'*il a un mauvais air.* On dit également d'un homme qui vit en grand seigneur, que c'est *un homme du grand air*, et d'un homme dont la physionomie est noble, qu'*il a l'air grand.* —fig. *Battre l'air*, agir inutilement ; faire de vains efforts. On dit aussi, à peu près dans le même sens, *tirer en l'air.* —*Changer d'air*, quitter un pays pour un autre plus sain. —*Par air*, par vanité ; par ostentation. —*Prendre l'air*, et non pas *prendre de l'air*, respirer le grand air.

—*Prendre un air* ou *un coup d'air*, pour dire que l'air nous a saisi, nous a causé une fluxion, etc. est un Provençalisme. —*Prendre* ou *se donner des airs*, affecter les manières de... *Il se donne des airs de marquis ; il prend de certains airs.*

Airain, subst. m. (*É-rein*) Cuivre mêlangé avec la calamine, plus dur et moins ductile que le cuivre rouge. —Au fig. dur, impitoyable : *Cet homme est d'airain, a des entrailles d'airain ; il a un front d'airain ;* il ne rougit de rien. —*Les injures se gravent sur l'airain ;* on ne les oublie pas aisément.

Aire, s. f. (*È-re*) Place d'une grange où l'on bat le grain. — t. de Géométrie, la grandeur et la capacité d'une figure. —En terme d'Architecture, l'espace compris entre les murs d'un bâtiment. —Nid d'un oiseau de proie.

Aire de vent, et non pas *air de vent*, se dit, en t. de Marine, de l'espace marqué dans la Boussole, pour chacun des trente-deux vents.

Airée, s. f. (*É-ré-e*) La quantité de gerbes qu'on met en une fois dans l'aire.

Airelle, s. f. (*É-rè-le*) Arbrisseau dont les semences sont astringentes. On le nomme aussi *Mirtille*.

Airer, v. n. (*Éré*) Faire son nid, en parlant des faucons et des autours.

Ais, subst. m. (*Ès*) Planche : *Ais feuillé*, ais de bois de chêne. —Chez les Bouchers, établi ou forte table pour couper ou dépecer la viande.

Aisance, s. f. (*È-zan-ce*) Certaine facilité qu'on a dans les choses : *Faire des vers avec aisance ; avoir de l'aisance pour le travail.* —Au fig. commodité, biens : *Il a de l'aisance ; il vit dans l'aisance.*

Aisances, s. f. pl. Lieu d'une maison destiné à de certaines nécessités.

Aise, s. f. (*È-ze*) Contentement : *être ravi* ou *transporté d'aise ; ne pas se sentir d'aise.* —Commodité ; état commode et agréable : *Se mettre, travailler à l'aise ; avoir ses aises ; chercher ses aises.* — *Etre à son aise*, avoir un bien honnête ou n'être pas gêné.

A l'aise, adv. Aisément, commodément, sans peine.

Aise, adjectif. Content. Devant les verbes, il régit *de*, et l'infinitif, quand le verbe se rapporte au sujet de la phrase, et *que* avec le subjonctif, lorsqu'il ne s'y rapporte pas : *Je suis bien aise de vous voir ; je suis fort aise que vous soyez venu.*

Aisé, ée, adj. (*É-zé*) Facile : *Il est aisé à apprivoiser ; il est aisé de faire cela ; avoir l'esprit aisé, une poésie aisée.* —Commode : *Une voiture aisée ; une dévotion aisée*, relâchée. —Exempt de contrainte, de gêne : *Manières aisées.* —Libre ; dégagé : *Air aisé ; taille aisée.* —Riche ; à son aise : *C'est un homme aisé.* En ce sens, il est aussi substantif, mais seulement au plur. et dans ces deux phrases : *Rôle des aisés, taxe des aisés.*

Aisement, s. m. (*È-ze-man*) Lieu de commodités : *Voilà un aisement bien pratiqué.* —On le disoit autrefois pour Commodité, et il est resté dans ces phrases : *à son point et aisement ; à ses bons points et aisemens ;* à son aise, à son loisir, à sa commodité.

Aisément, *adv.* (*È-zé-man*) Facilement.

Aisselier, s. m. (*È-ce-lié*) Piéce de bois qu'on assemble dans un chevron et dans la rainure, pour cintrer des quartiers.

Aisselle, s. f. (*È-cè-le*) Creux sous le bras de l'homme.

Aissette, subst. f. ou *Aisseau*, s. m. (*È-cè-te, è-sô*) Petite hache pour couper les fossets des tonneaux, mettre et ôter les bondons.

Aissieu, s. m. Voyez *Essieu*.

Aitiologie, s. f. (*É-ti-o-lo-gi-e*) Partie de la Médecine où l'on traite des causes des maladies.

Ajouré, *ée*, adj. t. de Blason ; Percé à jour.

Ajourné, s. m. Celui qui a été assigné à comparoître à jour et heure fixe. Voyez *Ajourner*.

Ajournement, s. m. (*A-jour-ne-man*) Assignation : *Exploit d'ajournement ; décret d'ajournement personnel.*

Ajourner, v. a. (*A-jour-né*) Assigner quelqu'un à certain jour en justice. —Renvoyer une délibération à un jour fixe.

Ajoutage, s. m. t. de Fondeur : Adjonction ; chose ajoutée à une autre. *Trév.*

Ajouté, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Ajouter.*

Ajoutée, s. f. t. de Géométrie : Ligne prolongée, et à laquelle on ajoute quelque chose.

Ajouter, v. a. (*A-jou-té*) Joindre une chose à une autre ; mettre quelque chose de plus. Il s'emploie quelquefois neutralement : *Ajoutez à cela que ... La décence ajoute à la beauté.*

Ajouter au conte, ou *à la lettre*, ou *au texte* ; amplifier un récit par des circonstances inventées. Il est famil. —*foi à quelqu'un*, croire ce qu'il dit.

Ajoutoir, s. m. (*A-jou-toar*) Tuyau ajouté à l'extrémité d'un tuyau ou d'une fontaine.

Ajustage, s. m. Action d'ajuster les monnoies.

Ajusté, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Ajuster.*

Ajustement, s. m. (*A-jus-te-man*) Action par laquelle on ajuste quelque chose. —Accommodement : *Chercher des ajustemens dans une affaire.* —Parure.

Ajuster, v. a. (*A-jus-té*) Rendre juste : *Ajuster un poids*, *une mesure*, *des piéces de monnoie*, *etc.* —Accommoder une chose pour la joindre à une autre : *Ajuster un couvercle à une boîte.* —Approprier ; rendre propre à —Concilier ; accorder. —Embellir par des ajustemens ; parer.

Ajuster son coup, *viser droit* ; *tirer juste.* —*un cheval sur les voltes*, *à toutes sortes d'airs de manége*, le dresser.

S'ajuster, v. r. Se préparer à ... se mettre en état, en posture de *S'ajuster pour tirer au blanc.* —Se parer. —Convenir ; cadrer.

Ajustoir, s. m. (*A-jus-toar*) Petite balance où l'on pèse et ajuste les monnoies avant de les marquer.

Ajutage, s. m. Piéce de fer-blanc ou de cuivre qu'on ajoute au bout d'un tuyau de fontaine. Voyez *Ajoutoir.*

Alaise, Voyez *Alèze.*

Alambic, s. m. (*A-lam-bike*) Vaisseau pour distiller. —On dit fig. *Cette affaire a passé par l'alambic*, a été examinée avec beaucoup de soin.

Alambiqué, *ée*, part. p. d'*Alambiquer*, et adj. Trop subtil, trop rafiné : *Discours*, *pensée alambiquée.*

Alambiquer, v. a. (*A-lan-bi-ké*) Il n'a d'usage qu'au fig. et avec le pron. pers. dans ces phrases : *S'alambiquer l'esprit*, *la cervelle*, s'épuiser, se tourmenter à force de réflexions, de pensées tristes, etc.

Alan, s. m. Chien propre à chasser le sanglier.

Alarguer, v. n. (*A-lar-ghé*) t. de Marine : Se mettre au large, s'éloigner de la côte ou de quelque vaisseau.

Alarme, s. f. Cri, signal pour courir aux armes : *Sonner l'alarme*, *donner l'alarme.* —Emotion causée dans un camp par l'approche de l'ennemi : *Chaude alarme*, *fausse alarme.* —Au fig. toute sorte de frayeur et d'épouvante subite. —fig. Inquiétude, souci, chagrin, crainte. En ce sens, il ne s'emploie qu'au pluriel : *Vivre dans de continuelles alarmes.*

Alarmer, v. a. (*A-lar-mé*) Donner l'alarme. —fig. Causer de l'inquiétude, du souci, de l'émotion, de l'épouvante.

S'alarmer, v. r. S'épouvanter, prendre l'alarme.

Alaterne, s. m. Arbrisseau dont les feuilles sont rangées alternativement le long de ses branches.

Albâtre, s. m. Pierre de la nature du marbre, mais moins dure et plus transparente. —Au figuré, grande blancheur : *Une gorge d'albâtre.* —*Albâtre*, chez les Anciens, signifioit une boîte à parfum. *Trév.*

Alberge, s. f. (*Al-bêr-ge*) Sorte de pêche jaune et ferme.

Albergeage ou *Albergement*, s. m. (*Al-bêr-ja-ge*, *al-bêr-ge-man.*) Bail à emphytéose.

Albergier, s. m. (*Al-bêr-jié*) Arbre qui porte des alberges.

Albigeois, s. m. pl. (*Al-bi-joa*) Sorte de Sectaires.

Albion, s. f. Ancien nom de l'Angleterre.

Albique, s. f. (*Al-bi-ke*) Sorte de craie ou de terre blanche.

Albarnos ou *Albornoz*, s. m. Em-

prunté de l'Espagnol; (*Al-bor-noce.*) Sorte de manteau à capuche fait de poil de chèvre.

Albran, s. m. Jeune canard sauvage.

Albrené, adj. Voyez *Halbrené.*

Albrener, v. n. (*Al-bre-né*) Chasser aux albrans.

Albuginé, *ée*, adj. t. d'Anatomie; il se dit de certaines membranes blanches.

Albugineux, *euse*, adj. (*Al-bu-ji-neû*, *neû-ze*) t. d'Anatomie: Qui est de couleur blanche.

Albugo, s. f. (*Al-bu-gô*) terme de Médecine: Tache blanche qui se forme à la cornée de l'œil.

Album, s. m. Emprunté du Latin; (*Al-bome.*) Cahier de papier blanc à l'usage des voyageurs.

Alcade, s. m. (*Al-ka-de*) Nom des Juges en Espagne.

Alcahest, s. m. Emprunté de l'Arabe par les Alchimistes; (*Al-ka-este.*) Dissolvant universel.

Alcaïque, adj. (*Al-ka-ï-ke*) Il se dit d'une sorte de vers grec ou latin: *Vers alcaïque.*

Alkali, s. m. t. de Chimie: Sel poreux tiré de la cendre nommée *kali* ou *soude*, parce que ce sel fermente avec les liqueurs acides. On a donné ce nom à tous les sels qui produisent le même effet.

Alcalin, *ine*, adj. (*Al-ka-lein*, *li-ne*) Qui a quelques propriétés des alcalis.

Alcaliser, v. a. (*Al-ka-li-zé*) t. de Chimie: Dégager, par la violence du feu, d'un sel neutre, la partie acide, de manière qu'il ne reste plus que la partie alcaline.

Alcantara, s. m. Ordre militaire d'Espagne.

Alce, s. f. Espèce d'animal sauvage. *Tr.*

Alcée, s. f. (*Al-cé-e*) Plante qui ressemble à la mauve commune.

Alchimie, s. f. (*Al-chi-mî-e*; on prononçoit autrefois *alkimie.*) Partie de la Chimie qui s'occupe de la transmutation des métaux. Cet art mystérieux et chimérique s'appelle aussi *Science* ou *Philosophie hermétique.*

Faire l'alchimie avec ses dents, Remplir sa bourse par l'épargne de sa bouche. Il est familier.

Alchimille, s. f. Plante. Voyez *Pié-de-Lion.*

Alchimique, adj. (*Al-chi-mi-que*) Qui appartient à l'Alchimie: *Opération*, *travaux alchimiques.*

Alchimiste, s. m. Celui qui cultive l'Alchimie.

Alcide, surnom d'*Hercule.* Les Poëtes emploient plus volontiers le premier que le second.

Alcohol, s. m. (*Al-ko-ole*) terme de Chimie emprunté de l'Arabe: Poudre extrêmement divisée.

Alcoholiser, v. a. (*Al-ko-o-li-zé*) t. de Chimie: Réduire en poudre impalpable.

Alcoran, ou mieux *Coran*, s. m. Livre de la loi de Mahomet. *Al* est l'article Arabe, et *Coran* signifie lecture.

Alcove, s. f. (*Al-ko-ve*) Enfoncement pratiqué dans une chambre, pour y placer un lit.

Alcyon, s. m. (*Al-ci-on*) Oiseau de mer.

Alcyonien, *ienne*, adj. (*Al-cy-o-ni-en*, *ni-è-ne*) Appartenant à l'alcyon. Il n'a d'usage que dans cette phrase: *Les jours alcyoniens*, les sept jours qui précèdent le solstice d'hiver, et les sept qui le suivent, pendant lesquels on dit que l'alcyon fait son nid, et que la mer est calme.

Aldébaram, s. m. (*Al-dé-ba-rame*) Étoile fixe de la première grandeur, qui est dans l'œil du Taureau.

Alderman, s. m. Officier de police en Angleterre.

Ale, s. m. Bière forte, en usage chez les Anglois. Voyez *Aile.*

Alecton, s. f. L'une des trois Furies.

Alectorienne, s. f. (*A-lek-to-ri-è-ne*) Pierre qu'on trouve dans l'estomac ou le foie de quelques vieux coqs.

Alectoromancie, s. f. Divination par le moyen d'un coq.

Alègre, adject. (*A-lè-gre*) Dispos, agile, vif, gai. Il est familier.

Alègrement, adv. (*A-lè-gre-man*) D'une manière alègre. Il vieillit, et ne s'emploie tout au plus que dans le style familier.

Alégresse, s. f. (*A-lé-grè-ce*) Joie qui éclate au dehors. Il se dit sur-tout d'une joie publique. On s'en sert aussi,

en matière de Religion, pour signifier une joie particulière : *Louons le Seigneur avec alégresse.*

Les sept Alégresses, certaines prières à la sainte Vierge, chez les Catholiques Romains.

A l'encontre, préposition qui signifie *contre*. Elle n'est plus d'usage que dans les actes de Justice et d'Eglise, ou dans le style badin et familier.

Alêne, s. f. Instrument dont le Cordonnier, le Savetier et le Bourrelier se servent pour percer le cuir qu'ils emploient.

Alénier, s. m. (*A-lé-nié*) Celui qui fait et vend des alênes et des aiguilles.

Alénois. Voyez *Cresson.*

A l'entour, adv. (*A-lan-tour*) Aux environs.

A l'envi, adv. Voyez *Envi.*

Alérion, s. m. En Blason, petit aiglon qui n'a ni bec ni pieds.

Alerte, adject. (*A-lèr-te*) Vigilant; attentif. Il s'emploie ou tout seul, ou avec *sur* devant les noms, et *à* devant les verbes. —Vif; gai; éveillé, en parlant des jeunes gens.

Alerte, adv. ou interj. Debout, soyez sur vos gardes : *Alerte! l'ennemi approche.*

Alerte, s. f. Alarme : *Donner une vive alerte.*

Aléser, v. act. (*A-lé-zé*) t. de Monnoie : *Aléser les carreaux*, les battre légérement sur l'enclume pour redresser leurs bords.

Alèthe, s. m. (*A-lè-te*) Oiseau de proie, propre à voler la perdrix; terme de Fauconnerie. *Trév.*

Alette, s. f. (*A-lè-te*) Petite aile ou côté, en t. d'Architecture.

Alevin, s. m. (*A-le-vein*) Menu poisson dont on peuple les étangs et les rivières.

Alevinage, s. m. Petits poissons qu'on rejette dans l'eau pour peupler.

Aleviner, v. a. (*A-le-vi-né*) *Aleviner un étang*, y jeter l'alevinage.

Alexandrin, adj. (*A-lèk-san-drein*) *Vers alexandrins*, vers François de douze syllabes.

Alexipharmaque ou *alexitère*, adj. m. et f. (*A-lek-si-far-ma-ke*, *a-lèk-si-tè-re.*) Se dit des remèdes contre les venins. Il s'emploie aussi substantivement : *Un bon alexipharmaque.*

Alezan ou *alzan*, s. m. Couleur du poil de certains chevaux. Bai tirant sur le roux. Ce mot est aussi adjectif : *Un cheval alezan*, *une cavale alezane.*

Alèze, s. f. (*A-lè-ze*) Sorte de petit drap, qu'on met dans le lit et sous les personnes malades. —En t. de Menuisier, planche étroite qui remplit une porte collée et emboîtée.

Alezé, ée, adj. Se dit, en t. de Blason, des piéces retraites, accourcies dans leurs extrémités, et qui ne touchent pas les bords de l'écu.

Alfane, s. f. Cavale, jument. Ce mot vient de l'Espagnol, et a été adopté par les Italiens.

Alfanet. Voyez *Alphanet.*

Alfange, s. f. Sorte de laitue.

Alfénic ou *alphénic*, s. m. (*Al-fé-nique*) Sucre tors.

Alfier, s. m. Emprunté de l'Espagnol. *Trév.* écrit *alfière* : Le soldat qui porte l'enseigne. C'est un terme familier ou de raillerie.

Alfonsin ou *alphonsin*, s. m. (*Al-fon-sein*) Sorte d'instrument de Chirurgie.

Alfos ou *alphos*, s. m. (*Al-fôce*) t. de Chirurgie : Sorte de tache de la peau.

Algalie, s. f. Sorte de sonde. Voyez *Cathéter.*

Alganon, s. m. Chaîne qu'on met aux galériens.

Algarade, s. f. Insulte faite avec bravade, *Acad.*; avec mépris, *Trév.* Il est familier.

Algarot, s. m. C'est la poudre émétique.

Algèbre, s. f. (*Al-jè-bre*) Science du calcul des grandeurs en général, représentées par des lettres. —On dit fig. et fam. d'une chose difficile à comprendre, que *c'est de l'Algèbre.*

Algébrique, adj. (*Al-jé-bri-ke*) Qui appartient à l'Algèbre.

Algébriser, v. n. (*Al-jé-bri-zé*) S'appliquer à l'Algèbre, en parler, en remplir ses écrits. Terme fam. *Trév.*

Algébriste, s. m. Celui qui sait l'Algèbre, qui fait des opérations algébriques.

Algédo, s. f. Accident qui arrive

quelquefois dans la gonorrhée virulente.

Algénir, s. m. Étoile fixe qui est au pied droit de Persée.

Algérien, *ienne*, adj. (*Al-jé-ri-en*, *ri-è-ne*) Qui est d'Alger.

Algéroth, s. m. (*Al-jé-rote*) Préparation d'antimoine et de mercure sublimé.

Algonquin, *ine*, subst. m. et fém. (*Al-gon-kein*, *ki-ne*) Peuple de la Nouvelle France en Amérique.

Algorithme, s. m. (*Al-go-rit-me*) Art de calculer; Science des nombres: *L'Algorithme des entiers*; *l'Algorithme des fractions*.

Alguazil, s. m. (*Al-goua-zile*) Mot Espagnol, qui se dit, par plaisanterie et par mépris, d'un Sergent, d'un Archer.

Algue, s. f. (*Al-ghe*) Sorte d'herbe qui croît dans la mer, et qu'elle jette quelquefois sur ses bords.

Aliaire, s. f. (*A-li-è-re*) Plante; espèce de julienne.

Alibanies, s. f. pl. Toile de coton des Indes Orientales.

Alibi, s. m. Mot latin, usité au Palais, et qui signifie *ailleurs*: *Prouver son alibi*, prouver qu'on étoit ailleurs, quand a été commis un crime dont on est accusé. *Les alibi ne sont guères reçus en matière criminelle*.

Alibiforain, t. populaire; Echappatoire, vaine allégation, vaine défaite. Il s'emploie communément au pluriel: *Chercher des alibiforains*.

Aliboron, suivant l'*Acad.*; et *Aliborum*, suiv. *Trév.* (*A-li-bô-ron.*) terme burlesque: Homme fécond et subtil à trouver des *alibiforains*. —Homme qui fait le grand Seigneur ou l'habile personnage.

Maître Aliboron; Celui qui se mêle de tout, qui fait le connoisseur en tout, et ne se connoît en rien.

Alica, s. m. Espèce de froment.

Alicante, s. f. Ville d'Espagne d'où vient le vin qu'on nomme d'Alicante.

Alichon, s. m. Planche de bois où tombe l'eau pour faire tourner un moulin à eau.

Aliconde, s. m. Arbre de la basse Ethiopie.

Alidade, s. f. Règle placée sur le centre d'un instrument.

Aliénable, adj. (*A-li-é-na-ble*) Qui peut être aliéné. Il ne se dit guères qu'avec la négative: *Cette terre n'est pas aliénable*.

Aliénation, s. f. (*A-li-é-na-cion*; en vers, *ci-on.*) Transport de la propriété d'un fonds ou de ce qui tient lieu de fonds: *Aliénation d'un domaine, etc.* —On dit fig. *l'aliénation des volontés*, *des esprits*, pour dire l'éloignement, l'aversion que des personnes ont les unes pour les autres. —On dit aussi fig. *aliénation d'esprit*, pour égarement d'esprit, folie.

Aliéné, *ée*, part. p. d'*aliéner*, et adj. *Domaine aliéné*; *cœurs aliénés*; *avoir l'esprit aliéné*; *être aliéné d'esprit*.

Aliéner, v. act. (*A-li-é-né*) Vendre; transférer la propriété. Il ne se dit que des fonds et de ce qui tient lieu de fonds. —fig. Donner de l'aversion, faire perdre l'affection: *Aliéner les esprits*, *les cœurs*, *etc.* —Au fig. *aliéner l'esprit*, faire devenir fou.

S'aliéner, v. réc. Au fig. quitter le parti et les intérêts des gens. Il est peu usité.

Alignement, s. m. (*A-li-gne-man*; mouillez *gn.*) Action d'aligner. *Donner*, *prendre les alignemens d'une rue*, *d'une place*: *Cet ouvrage n'est pas d'alignement*, ne va pas en droite ligne.

Aligner, v. act. (*A-li-gné*) Ranger ou dresser sur une même ligne. —fig. Ajuster, polir, rendre régulier. —En t. de Vénerie, couvrir une femelle: *Le loup aligna la louve*.

Aliment, s. m. (*A-li-man*) Tout ce qui entretient, qui nourrit et conserve le corps: *L'excès des alimens est nuisible*. —Au fig. le suc qui fait croître et conserve les arbres et les plantes. —On dit aussi fig. *le bois est l'aliment du feu*; *les sciences sont l'aliment de l'esprit*, *etc.*

Alimens, pl. Tout ce qu'il faut pour nourrir et entretenir une personne: *Un père doit les alimens à ses enfans*.

Alimentaire, adj. (*A-li-man-tè-re*) Qui est destiné pour les alimens: *Provision alimentaire*, *pension alimentaire*.

Alimenter, v. act. (*A-li-man-té*) Nourrir; fournir les alimens nécessaires: *Je l'ai alimenté*; *il a le moyen d'ali-*

menter sa famille. Il n'est guères usité qu'en t. de Pratique.

Alimenteux, *euse*, adj. (*A-li-man-teû*, *teû-ze*) t. de Médecine : Qui sert d'aliment, qui nourrit.

Alimus, s. m. (*A-li-muce*) Sorte d'arbrisseau.

Alinéa, s. m. (*A-li-né-a*) Commencement d'un nouvel article qui, dans un écrit, dans un livre, ne continue pas la dernière ligne de l'article précédent, mais en commence une nouvelle : *Lisez jusqu'au premier alinéa.* Il ne prend point d'*s* au pluriel. C'est un mot emprunté du Latin, qui signifie *à la ligne.*

Alinéa, adv. ou plutôt interj. *A la ligne.*

Alingé, *ée*, part. p. d'*alinger*, et adj. Qui a du linge.

Alinger, v. act. (*A-lein-gé*) Donner du linge à quelqu'un.

Aliquante, adj. f. (*A-li-couan-te*) t. de Mathématique. Il se dit des parties qui ne sont pas exactement contenues dans un tout.

Aliquote, adj. (*A-li-ko-te*) t. de Mathématique, usité seulement dans cette phrase : *Partie aliquote*, celle qui est contenue plusieurs fois exactement dans un tout. Ce mot s'emploie aussi comme subst. m. *Deux est l'aliquote de huit.*

Alisma, s. m. (*A-lis-ma*) Nom de plusieurs plantes.

Aliter, v. act. (*A-li-té*) Réduire à garder le lit : *La fièvre l'a alité.*

S'aliter, v. réc. Se mettre au lit pour maladie.

Alize, s. f. (*A-li-ze*) Petit fruit aigret, de couleur rouge.

Alizés, adj. m. pl. *Vents alizés*, vents réglés qui soufflent en certains temps et le long de certaines côtes.

Alizier, s. m. (*A-li-zié*) Arbre qui porte les alizes.

Alkermès, s. m. (*Al-kèr-mèce*) Confection faite avec le suc exprimé de grains de kermès, le suc de pomme, l'aloès, les perles, le santal, la cannelle, l'ambre gris, le musc, l'azur, les feuilles d'or.

Allaiter, v. act. (*A-lè-té*) Nourrir de son lait.

Allant, s. m. (*A-lan*) Qui va, qui vient. Il n'a point de fém. et ne s'emploie guères qu'au pl. dans ces phrases : *A tous allans et venans* ; *les allans et venans.*

Allant, *ante*, adj. Qui aime à aller, à courir : *C'est un homme allant ; une femme fort allante.*

Allantoïde, s. f. (*Al-lan-to-ï-de*) t. d'Anatomie : Troisième membrane qui enveloppe le fœtus.

Allèchement, s. m. (*A-lè-che-man*) Attrait : *Les allèchemens de la volupté.* Ce mot et le suivant ont paru vieux pendant long-temps ; on travaille aujourd'hui à les rajeunir.

Allécher, v. act. (*A-lé-ché*) Attirer doucement, gagner par le moyen du plaisir.

Allée, s. f. (*A-lé-e*) Passage entre deux murs pour entrer dans un corps-de-logis. —Lieu propre à se promener, qui s'étend en longueur et qui est bordé d'arbres, de buis, de verdure, etc. *Allée de tilleuls*, *de charmilles*, *etc.* ; *les allées d'un parterre* ; *allée couverte*, *sablée*, *etc.* On appelle *contre-allées*, deux petites allées à côté d'une plus grande.

Allées et venues, les démarches qu'on fait dans une affaire.

Allégateur, subst. m. (*A-lé-ga-teur*) Celui qui allègue, qui cite. Voyez *Alléguer.*

Allégation, s. f. (*A-lé-ga-cion* ; en vers, *ci-on.*) Citation d'une autorité : *L'allégation d'un passage*, *d'une loi.* —Proposition d'une chose qu'on met en avant : *Répondre aux allégations de sa Partie.*

Allége, s. f. (*A-lè-ge*) C'est dans les croisées ce qui est entre les pieds-droits jusqu'à l'appui. —Petit bâtiment où l'on transporte des marchandises pour en soulager et alléger d'autres.

Allégeance, subst. f. (*A-lé-jan-se*) Adoucissement ; soulagement. Il est vieux.

Allégement, subst. m. (*A-lé-je-man*) Soulagement, au propre et au figuré. Il vieillit.

Alléger, v. a. (*A-lé-gé*) Décharger d'une partie d'un fardeau : *Alléger un bateau*, *un plancher*, *etc.* —fig. Soulager dans le mal, dans la douleur : *Alléger les souffrances*, *les peines*, *etc.*

Cette nouvelle l'a fort allégé. —En t. de Marine, soulever et pousser en avant, faire servir quelque cordage. —En t. de Manége, rendre un cheval plus léger du devant que du derrière.

Allégir, v. a. (*A-lé-jir*) Diminuer, dans tous les sens, le volume d'un corps : *Allégir un arbre*, *une planche*, ôter par-tout de son épaisseur.

Allégorie, s. f. (*Al-lé-go-ri-e*) Figure de Rhétorique, par laquelle exprimant une chose, on en fait entendre une autre. —On le dit aussi des tableaux, dans lesquels ce qui est peint fait entendre autre chose que ce qui est représenté.

Allégorique, adj. (*Al-lé-go-ri-ke*) Qui renferme une allégorie, qui a quelque chose tenant de l'allégorie.

Allégoriquement, adv. (*Al-lé-go-ri-ke-man*) D'une manière qui tient de l'allégorie.

Allégoriser, v. act. (*A-lé-go-ri-zé*) Expliquer selon le sens allégorique.

Allégoriseur, s. m. Celui qui allégorise. Il ne se dit guères qu'en mauvaise part : *C'est un allégoriseur perpétuel.*

Allégoriste, s. m. Celui qui explique un Auteur dans un sens allégorique.

Allégro, adv. (*Al-lé-gró*) t. de Musique emprunté de l'italien, et qui indique un mouvement vif et gai. On dit aussi substantivement, en parlant de l'air même, *jouer un allégro.*

Alléguer, v. act. (*A-lé-ghé*) Citer une autorité : *Alléguer un passage*, *un auteur*, *une loi.* En ce sens, il s'emploie quelquefois neutralement : *Il allégue faux.* — Mettre en avant ; avancer : *Alléguer des raisons*, *des excuses*, *des prétextes* ; *il allégue pour ses raisons*, *que...* avec l'indicatif.

Alléluia, s. m. (*Al-lé-lu-ia*) Mot Hébreu qui signifie, *Louez le Seigneur* ; c'est un terme d'Eglise. Il ne prend point d'*s* au pluriel : *Chanter des alléluia.* —Sorte de plante qui fleurit vers Pâques.

Allemand, s. m. (*A-le-man*) Qui est né en Allemagne : *Querelle d'Allemand*, querelle faite sans sujet et de gaîté de cœur.

Allemand, *ande*, adj. Qui appartient à l'Allemagne : *Langue Allemande.* On dit substantivement *savoir l'Allemand.*

Allemande, subst. f. (*A-le-man-de*) Piéce de musique ou danse prise des Allemands.

Aller, v. n. (*A-lé*) *Allé* ou *été*, *allant*, *étant allé*, *ayant été. Je vais*, *tu vas*, *il va* ; *nous allons*, *vous allez*, *ils vont. J'allois. J'allai* ou *je fus. J'irai. Va*, *qu'il aille* ; *allons*, *allez*, *qu'ils aillent. Que j'aille*, *etc. que nous allions*, *que vous alliez*, *qu'ils aillent. Que j'allasse.* L'impératif *va* prend une *s*, quand il est suivi du pronom *y*, *vas-y* ; mais quand après *y*, il suit un verbe, *va* s'écrit sans *s* : *Va y donner ordre.* —Se mouvoir ; se transporter d'un lieu dans un autre ; *aller vîte* ; *aller doucement* ; *aller à Paris* ; *aller à Rome.* Il se dit du lieu où l'on est à celui où l'on n'est pas encore, et c'est en quoi il diffère de *venir.* Il s'emploie quelquefois activement : *Aller son chemin* ; *aller son train*, *aller son même pas.* —Se mouvoir ou être mu vers... *Les rivières vont à la mer* ; *les nuées alloient du côté du couchant.* —S'avancer vers... *Aller au combat*, *aux ennemis.* —S'étendre loin : *Je ne croyois pas que le luxe pût aller jusques-là.* —Avancer : *Il est capable d'aller loin dans les sciences.* —Recueillir ; *Aller aux opinions*, *aux voix.* —*S'adresser à... aller aux tribunaux*, *au souverain*, etc. —Au fig. conduire : *Ce chemin va à la ville.* —fig. tendre à... *Aller à la gloire par le chemin de la vertu* ; *aller à sa perte*, *etc.* —Il se dit du mouvement des choses artificielles : *Cette montre va trente heures* ; *ce ressort ne va plus* ; *faire aller un moulin.* —Il marque l'état bon ou mauvais de certaines choses : *Comment va votre santé ? comment vous en va ? Tout va bien* ; *les affaires vont bien* ; *le commerce va mal.* On dit aussi, à peu près dans le même sens : *Cet habit va bien* ; *ce collet va fort mal*, —Il se dit de ce qui sied bien ou mal, avec le datif pour régime : *Cette robe lui va bien* ; *votre perruque vous va mal.* —Convenir à... *Vous le prenez sur un ton qui ne vous va pas.* —Passer de... : *Aller de plaisirs en plaisirs*, *de fêtes en fêtes.*

Aller à la rencontre, *au-devant de quelqu'un*, s'avancer pour être plutôt

auprès de lui. Outre le sens commun à ces deux expressions, la seconde suppose l'intention d'honorer par cette marque d'empressement la personne qui en est l'objet. — fig. et fam. *Aller à tout vent*, n'avoir pas de résolution fixe. —*Aller contre*, s'opposer, résister: *Il ne faut point aller contre la volonté de Dieu.* —*Aller chantant*, *dansant*, *etc.* Marcher, s'avancer en chantant, en dansant : *Il alloit criant par la ville.* On dit aussi *un ruisseau qui va serpentant ; ce malade s'en va mourant ; l'intérêt va croissant de scène en scène.* Le participe actif de la plupart des autres verbes ne se joint à *aller* que dans le style Marotique. Quelques Ecrivains ont dit, *aller Ambassadeur*, *Gouverneur*, *etc.* pour aller en qualité d'Ambassadeur, de Gouverneur : cette ellipse paroît vicieuse. —*Aller faire*, *dire*, *etc.* être sur le point de faire, de dire, etc. On dit aussi, seulement par élégance, ou pour donner plus de force à l'expression : *Voyez où j'en serois, s'il alloit faire telle chose*, au lieu de *s'il faisoit. N'allez pas vous imaginer*, pour *ne vous imaginez pas.* —*Aller par en haut et par en bas*, Rendre un remède qui fait un double effet. —Prov. et fam. *Aller vite en besogne*, expédier les affaires promptement.

Se laisser aller à . . . Se livrer, ne pas résister à... *Se laisser aller au corrent, aux mauvais exemples.*

On dit prov. et fam. d'un homme qui donne tous ses soins à une affaire, qu'*il y va de cul et de tête* ; et de celui qui frappe de toute sa force, qu'*il n'y va pas de main morte.* —On dit aussi d'une chose incontestable, *cela va sans dire* ; de ce qui se fait sans peine, *cela va tout seul* ; de ce qui a trompé les espérances qu'on en avoit conçues, *cela s'en est allé en eau de boudin* ou *avau-l'eau* ; des affaires qu'on néglige, *cela va comme il plaît à Dieu*, etc.

Il y va, verbe impers. *il s'agit de... il y va de ma vie ; il y alloit de son honneur.* Au futur et au temps conditionnel, on supprime *y : Il ira de votre fortune ; quand il iroit de tout mon bien.*

Il en va de... v. imp. Il en est de... *Il en va de cette affaire là, comme de l'autre ; il en est* est plus usité.

S'en aller, verbe pron. Quitter un lieu ; partir, sur-tout si c'est pour retourner chez soi : *Je m'en vais ; il s'en est allé*, et non pas *il s'est en allé*, ni moins encore *il s'en est en allé.* —Il signifie aussi simplement *aller : Je m'en vais en Italie ; il s'en va chasser.* —On dit, en t. de Jeu, *s'en aller d'une carte*, la jouer ; *s'en aller des hautes cartes*, les jouer les premières. —On dit aussi activement *faire en aller*, pour chasser : *Donnez-moi un secret pour faire en aller les écornifleurs.*

Aller, s. m. usité seulement dans ces phrases : *Le pis aller* ; le plus grand mal ou le moindre avantage qui puisse revenir d'une chose. *Au pis aller ; l'aller et le venir ; au long aller, petit fardeau pèse.*

Alléser, v. act. (*A-lé-zé*) Agrandir le calibre d'un canon.

Allésoir, s. m. (*A-lé-zoar*) Châssis de charpente pour alléser un canon. —Outil de Serrurier pour calibrer un canon.

Allésure, s. f. (*A-lé-zu-re*) Partie de métal qui tombe quand on allèse un canon.

Alleu, au pl. *alleux* ou *alleus*, s. m. (*A-leu*) Il n'a d'usage qu'avec le mot *franc*, et signifie, en t. de Féodalité, un fonds de terre exempt de droits seigneuriaux : *Tenir en franc alleu.*

Alliage, s. m. (*A-li-a-je*) Mélange de deux métaux, dont l'un est plus précieux que l'autre. —Mélange de certaines marchandises ou denrées de divers prix ou de valeur différente. —Il s'emploie aussi au fig. *Il y a peu de vertus humaines sans quelque alliage.* Voyez *Alliance.* —En matière de Physique, mélange, union.

Alliance, s. f. (*A-li-an-ce*) Affinité ; parenté et liaison qui naît entre plusieurs par le mariage. —Union qui se fait entre parrains et marraines. —Confédération des peuples pour leurs intérêts particuliers. —Au fig. union et mélange de diverses choses. —Avec les prép. *de* et *avec*, *alliage* est plus expressif, quand on veut critiquer ; et

alliance, quand on veut louer. —En t. d'Orfèvre, bague ou anneau où il y a un fil d'or et un fil d'argent.

Allié, s. m. (*A-li-é*) Celui qui est joint à un autre par affinité : *Il est mon allié; nos parens et nos alliés.* —Celui qui est confédéré : *Ce Prince est allié de la Couronne; cette République est notre alliée.*

Allié, ée, part. p. et adj. Voyez *Allier* et *S'allier.*

Allier, v. act. (*A-li-é*) Mêler, incorporer les métaux : *Allier l'or avec l'argent.* —Joindre, unir par mariage. Il s'emploie ordinairement avec le pron. pers. *S'allier à une bonne famille* ou *avec une bonne famille.* —fig. Joindre, mêler : *Allier le plaisir avec le devoir, la gloire avec la vertu.*

S'allier, v. réc. Se mêler, s'incorporer. —S'unir par mariage. Voyez *Allier.* —Se liguer, se confédérer, en parlant des Souverains et des États : *Ces deux Républiques s'allièrent ensemble.* On dit aussi activement : *C'est l'intérêt de leurs États qui allia ces deux Princes.*

Allier, s. m. (*A-lié*) Ce mot n'est que de deux syllabes : Filet tendu sur deux bâtons qui sert à prendre des cailles et des perdrix.

Allitération, s. f. (*Al-li-té-ra-cion*) t. de Rhétorique : Figure de mots, qui consiste dans la répétition affectée des mêmes lettres ou des mêmes syllabes : *Je m'instruis mieux par fuite que par suite* (*Essais de Montaigne.*)

Allobroge, s. m. (*Al-lo-bro-ge*) Ancien nom des habitans de la Savoie. —fig. et fam. Personnage grossier; rustre, etc. *C'est un franc Allobroge.*

Allocation, s. f. (*A-lo-ca-cion*) Action d'allouer un article qu'on approuve, qu'on passe en compte.

Allocution, s. f. (*Al-lo-cu-cion*) Harangue militaire des Généraux Romains. —Médailles sur le revers desquelles sont représentés ces Généraux parlant à leurs Soldats.

Allodial, ale, adj. (*Al-lo-di-al*) Qui est en franc-alleu; qui est libre, exempt de servis et de rentes : *Bien allodial, biens allodiaux.*

Allodialité, s. f. (*Al-lo-di-a-li-té*) Qualité de ce qui est allodial.

Allouable, adj. (*A-lou-a-ble*) Qui se peut allouer, accorder.

Alloué, s. m. (*A-lou-é*) Nom d'un Juge dans certaines juridictions. —L'Alloué étoit le Lieutenant-général du Sénéchal. —Compagnon qui, après le temps de son apprentissage, s'engage encore pour quelque temps à servir les maîtres.

Allouer, v. act. (*A-lou-é*) Approuver; passer une dépense employée dans un compte : *Allouer un payement;* tenir compte d'une somme sur une plus grande. Il ne se dit que dans la reddition des comptes.

Alluchon, subst. masc. (*A-lu-chon*) Pointe ou dent qui sert au mouvement des machines qu'on fait mouvoir par des roues.

Allumé, ée, part. p. d'*allumer*, et adj. On le dit en terme de Blason, des yeux qui sont d'un autre émail que le corps de l'animal; ou d'un flambeau, etc. dont la flamme est d'un émail différent.

Allumer, verb. act. (*A-lu-mé*) Mettre le feu à quelque chose de combustible : *Allumer un fagot, une chandelle, des bougies.* On dit *allumer le feu* ou *du feu*, quoique ce soit le bois qu'on allume. —fig. Exciter, enflammer, embraser : *Allumer la guerre, la colère, les humeurs, etc.*

Allumette, subst. fém. (*A-lu-mè-te*) Petit brin de bois soufré par les deux bouts, dont on se sert pour allumer des chandelles, des bougies, etc.

Allure, subst. f. (*A-lû-re*) Le pas de certaines bêtes : *Ce cheval a l'allure fort douce, a de belles allures.* —La manière de marcher d'une personne. Il ne s'emploie qu'au sing. *Je le connus à son allure* —fig. La manière de se conduire dans les affaires. Il ne s'emploie qu'au pluriel : *J'ai reconnu ses allures.*

Allusion, subst. fém. (*A-lu-zion*; en vers, *zi-on.*) Figure de Rhétorique par laquelle on fait sentir la convenance, le rapport que des choses, des personnes ont l'une avec l'autre : *Faire allusion à un évènement, etc.*

Alluvion, subst. f. (*A-lu-vion*; en vers, *vi-on.*) Accroissement qui se fait le long des rivages de la mer ou des grandes rivières, par la tempête ou les

inondations. *Droit d'alluvion ; cette terre s'est accrue par alluvion.*

Almadie, subst. fém. Petite barque longue de quatre brasses, dont se servent quelques Sauvages.

Almageste, subst. masc. Collection d'observations astronomiques.

Almanach, s. m. (*Al-ma-nac*, quand ce mot est au singulier et seul, et *Al-ma-na*, quand il est au pl. ou suivi d'un autre mot : *L'almana de Liége.*) —Calendrier populaire. V. *Calendrier.* On dit fig. *Faire, composer des almanachs*, s'amuser à faire des pronostics, des conjectures en l'air. —*Ne prendre point des almanachs de quelqu'un*; ne point ajouter foi à ce qu'il dit.

Almandine, s. f. Pierre précieuse; sorte de rubis.

Almicantarat ou *Almucantarat*, s. m. Cercles parallèles a l'horizon, qui passent par tous les dégrés de l'équateur. Ils servent à montrer la hauteur des astres.

Almoude ou *Almude*, s. f. Sorte de mesure de Portugal, qui sert à mesurer les huiles.

Aloès, s. m. (*A-lo-èce*) Sorte de plante d'Arabie. —Arbre des Indes.

Aloi, s. m. (*A-loa*) t. de Monnoie; Certain dégré de bonté, lequel résulte du mélange de plusieurs métaux qui ont quelque conformité entr'eux : *Or de bon aloi, argent de bas aloi.* —fig. Bonne ou mauvaise qualité d'une chose: *Cette drogue est de mauvais aloi*; elle est falsifiée.

Alogne, s. f. La même chose que *Bouée.*

Alonge, s. f. Morceau d'étoffe, etc. pour alonger. —En t. de Boucher, nerf de bœuf tortillé avec un crochet de fer pour attacher la viande. —En t. de Chimie, vaisseau ou tuyau qu'on place entre le récipient et le chapiteau.

Alongé, ée, part. p. d'*alonger*, et adj. *Chien alongé*, qui a les doigts du pied étendus par une blessure. *Oiseau alongé*, qui a toutes ses pennes entières.

Alongement, s. m. (*A-lon-je-man*) Augmentation de longueur. —Lenteurs affectées et recherchées : *Cet homme cherche toujours quelque alongement, des alongemens dans les affaires.*

Alonger, verb. a. (*A-lon-jé*) Rendre plus long : *Alonger une table, une galerie, un habit, etc.* —Faire durer davantage : *Alonger le temps, un procès, une affaire.*

Alonger un coup d'épée, une estocade, porter un coup d'épée, etc. en alongeant le bras. Il est fam. —*le parchemin*, faire de longues écritures pour en tirer plus de profit. —*la courroie*, porter les profits d'un emploi plus loin qu'ils ne devroient aller; ou ménager sa dépense pour joindre les deux bouts de l'an. Ces deux dernières expressions sont du style proverbial et figuré.

S'alonger, v. réc. S'étendre, devenir plus long.

Alopécie, s. f. (*A-lo-pé-ci-e*) Pelade; maladie qui fait tomber le poil de la tête.

Alors, adv. (*A-lor* et devant une voyelle, *A-lorz.*) En ce temps-là. —En ce cas-là.

Alors comme alors, quand on en sera là, on avisera à ce qu'il faudra faire. Il est fam. —*Les manières d'alors, la mode d'alors*, les manières, la mode de ce temps-là.

Alors que, se dit en poésie pour *lorsque.*

Alose, s. f. (*A-lô-ze*) Poisson de mer, qui remonte au printemps dans les rivières.

Alouchi, s. m. Gomme de l'arbre qui produit la cannelle blanche.

Alouette, subst. f. (*A-lou-è-te*) Petit oiseau fort connu. Il y a aussi des alouettes de mer.

Alourdir, v. a. Rendre lourd. Appesantir.

Il ne s'emploie qu'au participe et aux temps composés : *Cela m'a tout alourdi; je suis tout alourdi; j'ai la tête toute alourdie.* Il est fam. et ne se dit que des personnes.

S'alourdir, v. r. Devenir lourd. Il est familier.

Alouvi, ie, adj. t. fam. Qu'on ne peut rassasier.

Aloyage, s. m. (*A-loa-ia-ge*) Alliage et mélange des métaux.

Aloyau, s. m. (*A-loa-io*) piéce de bœuf coupée le long du dos.

Aloyer, v. a. (*A-loa-ié*) Donner à l'or et à l'argent l'aloi requis par les lois.

Alpagne, s. m. (*Al-pa-gne*; mouillez *gn*) Animal fort semblable aux lamas et aux vigognes.

Alpam, s. m. Plante dont les feuilles ont une odeur agréable, et dont les fleurs n'en ont aucune.

Alpen ou *Alpage*, s. m. Terre non labourée. Il est vieux.

Alpes, s. f. pl. Montagnes d'Italie fort renommées.

Alpha, s. m. (*Al-fâ*) La première lettre de l'alphabet Grec. —fig. Commencement, premier.

Alphabet, s. m. (*Al-fa-bè*) Recueil et suite de toutes les lettres d'une langue. —Petit livret qui contient ces lettres. —Commencement; premiers principes: *Il n'en est encore qu'à l'alphabet: il faut le renvoyer à l'alphabet.* —En t. de Relieur, on nomme *alphabet*, de petits fers qui servent à écrire le titre d'un ouvrage, en lettres d'or, sur le dos du livre.

Alphabétique, adj. (*Al-fa-bé-ti-ke*) Qui est selon l'ordre de l'alphabet: *Ordre alphabétique; table alphabétique.*

Alphanet, s. m. (*Al-fa-nè*) Oiseau de proie, qui sert au vol de la perdrix et du lièvre. On l'appelle aussi Tunisien, parce qu'il vient de Tunis.

Alpiou, suivant l'*Acad.* et *Alpion*, suivant *Trév.* s. m. t. du Jeu de la Bassette: *Faire un Alpion*, doubler sa mise après l'avoir gagnée.

Alpiste, s. m. Sorte de graine pâle. Graine de Canarie. On en nourrit les serins.

Alquifoux, s. m. Mine de plomb ou plomb minéral.

Alte, voyez *Halte.*

Altérable, adj. Qui peut être altéré, qui est sujet à l'altération.

Altérant, *ante*, adj. (*Al-té-rant*, *ran-te*) Qui cause la soif: *Ragoût altérant.*

Altérant, s. m. (*Al-té-ran*) Tout remède qui change les humeurs, les esprits.

Altération, s. f. (*Al-té-ra-cion*; en vers, *ci-on.*) Changement de bien en mal: *Altération dans la santé, dans les humeurs*; et fig. *altération dans les esprits, dans l'amitié, etc.* —Emotion d'esprit: *Il dit cela avec altération.* —Grande soif. —Falsification des monnoies par l'excès de l'alliage.

Altercation, s. f. (*A-tèr-ka-cion*; en vers, *ci-on.*) Débat, dispute. On a dit autrefois dans le même sens *altercas.*

Altéré, *ée*, part. p. d'*altérer*, et adj. Changé, corrompu, falsifié. —Qui a reçu quelque tort, quelque dommage. —Qui a soif, qui a envie de boire. On dit au fig. d'un homme cruel et sanguinaire, *altéré de sang et de carnage*; mais on ne dit pas au propre de celui qui a soif, qu'il *est altéré d'eau, de vin, etc.* —Troublé, ému.

Altérer, v. a. (*Al-té-ré*) Changer l'état d'une chose. En ce sens, il n'a guères d'usage que dans le didactique: *Tout ce qui altère les qualités des corps.* —Changer de bien en mal, au propre et au fig. Voy. *Altération.* —Troubler, émouvoir. —Causer une grande soif. —Falsifier les monnoies.

Altérer un discours, le rapporter autrement qu'il n'a été prononcé ou écrit. —*un texte, le sens des écritures*, les détourner dans un sens différent de celui qui est reçu pour le véritable.

S'altérer, v. récipr. Changer en mal; se corrompre: *Le vin s'altère; les bonnes coutumes s'altèrent.*

Alternatif, *ive*, adj. (*Al-tèr-na-tife*; *ti-ve*) Il se dit de deux choses qui se font ou agissent continuellement l'une après l'autre: *Ces deux pièces ont un mouvement alternatif.* On appelle *charge alternative*, celle où deux personnes entrent tour à tour en exercice.

Proposition alternative, proposition qui contient deux parties opposées.

Alternative, s. f. Option entre deux propositions, entre deux choses: *Offrir, donner l'alternative.*

Alternativement, adv. (*Al-tèr-na-ti-ve-man*) Tour à tour; l'un après l'autre.

Alterne, adj. On appelle en Géométrie, *angles alternes*, ceux qu'une ligne droite forme de différens côtés, avec deux parallèles qu'elle coupe.

Alterné, *ée*, adj. t. de Blason. Il se dit des pièces qui se correspondent.

Altesse, s. f. (*Al-tè-ce*) Titre d'honneur qu'on donne à différens Princes: *Traiter d'Altesse, donner de l'Altesse à...*

Altier, *ère*, adj. (*Al-tièr*, suivant l'*Acad.*

l'*Acad.* et *Trévoux; al-tié*, suivant d'autres Grammairiens.) Qui a de la fierté, superbe : *Esprit altier ; mine altière.*

Altimétrie, s. f. Partie de la Géométrie qui enseigne à mesurer des lignes droites ou inclinées.

Aluco, s. m. Espèce de hibou.

Alude, s. f. Basane colorée dont on couvre les livres.

Aludel, s. m. (*A-lu-dè-le*) t. de Chimie : Chapiteau qui n'a point de fond.

Alumèle, s. f. (*A-lu-mè-le*) Lame de couteau. Il vieillit. —Soutane sans manche.

Alumineux, *euse*, adj. (*A-lu-mi-neû*, *eû-ze*) Qui est d'alun ou qui est de la nature de l'alun : *Eau alumineuse.*

Alun, s. m. (*A-leun*) Sorte de minéral d'un goût acide.

Aluner, v. a. (*A-lu-né*) Tremper dans de l'eau d'alun.

Alunière, et suivant *Trév. Alumière*, s. f. L'endroit où l'on travaille l'alun.

Alvéolaire, adj. (*Al-vé-o-lè-re*) Qui appartient aux alvéoles.

Alvéole, s. m. (*Al-vé-o-le*) Petite cavité où est placée la dent dans la mâchoire. —Petite cellule où chaque abeille se loge dans un rayon de miel. —L'intérieur de l'oreille. —Le creux des petites coupes où le gland, la noisette sont enchâssés, et les autres creux où quelques fleurs sont plantées par la nature.

Alypum, s. m. Plante qui purge violemment.

Amabilité, s. f. Qualité de ce qui est aimable.

Amades, s. m. pl. t. de Blason. Ce sont trois listes plates parallèles.

Amadis, s. m. (*A-ma-di-ce*) Bouts de manche de veste qui se boutonnent sur le poignet.

Amadote, s. f. Sorte de poire ou de poirier.

Amadou, s. m. Espèce de mèche faite avec l'agaric de chêne.

Amadouer, v. a. (*A-ma-dou-é*) Flatter, dire des douceurs pour gagner l'affection ou pour appaiser quelqu'un. Il n'est que du style familier, ou tout au plus, du style simple et modéré.

Amaigrir, v. a. (*A-mé-grir*) Rendre maigre.

Amaigrir, v. n. Devenir maigre. Plusieurs pensent qu'en ce sens, *Amaigrir* est inusité et qu'il faut dire *maigrir.*

S'amaigrir, v. r. Se dit d'une figure de terre qui nouvellement faite vient à sécher.

Amaigrissement, s. m. (*A-mé-gri-ce-man*) Diminution d'embonpoint.

Amalgamation et *Amalgame*, s. f. (*Amal-ga-ma-cion*, *A-mal-ga-me.*) t. de Chimie : Union d'un métal ou d'un demi-métal avec le mercure.

Amalgamer, v. a. (*A-mal-ga-mé*) Mêler du mercure avec du métal fondu.

S'amalgamer, v. récip. S'unir par le moyen du vif argent ou du mercure.

Amande, s. f. Le fruit de l'amandier. —La chair du noyau d'amande. —Le dedans de tous les fruits à noyau. —Chez les faiseurs de lustres, petit morceau de cristal fait en forme d'amande.

Amandes à la prâline, amandes cuites dans du sucre brûlant. —*lissées*, sortes de dragées faites d'amandes, couvertes de sucre.

Amandé, s. m. Boisson faite avec du lait et des amandes broyées et passées.

Amandier, s. m. (*A-man-dié*) Arbre qui porte les amandes.

Amant, *ante*, s. m. et f. (*A-man*, *an-te*) Celui ou celle qui aime avec passion une personne d'un autre sexe. *Amante* ne se dit guères qu'en vers ; en prose, on dit *maîtresse.*

Amant est affecté aux humains, et ne se dit qu'au propre ; *Amoureux* se dit au propre et au figuré, de tout ce qui peut plaire. On dit *Amoureux d'une maîtresse, d'un tableau, etc.* Il suffit d'aimer pour être *amoureux ;* il faut témoigner qu'on aime pour être *amant ;* Girard.

Amans se dit au pl. de deux personnes de différens sexes, qui s'aiment : *Ces deux amans sont sur le point de se marier.* On dit aussi, en distinguant le masculin du féminin, *les amans sont indiscrets, les amantes sont capricieuses.*

Amaranthe, s. fém. (*A-ma-ran-te*) Sorte de fleur d'automne.

Amaranthe, adj. m. et f. De couleur d'amaranthe : *Soie amaranthe.*

Amaranthine, s. f. (*A-ma-ran-ti-ne*) Sorte d'anémone.

Amariner, v. a. (*A-ma-ri-né*) t. de Marine : *Amariner un vaisseau*, envoyer des gens pour remplacer l'équipage d'un vaisseau pris.

Amarque, s. f. (*A-mar-ke*) Tonneau flottant, etc. mis pour indiquer un écueil. Voy. *Balise* et *Bouée*.

Amarrage, subst. m. (*A-mâ-ra-je*; dans ce mot et dans les deux suivans, l'*r* se prononce fortement.) t. de Marine : Ancrage d'un vaisseau. —L'attache de ses agrès avec des cordages. —Endroit où une corde mise en double est liée par une petite.

Amarre, s. f. (*A-mâ-re*) Cordage servant à attacher un vaisseau, ou diverses choses dans un vaisseau.

Amarrer, v. a. (*A-mâ-ré*) Lier, attacher avec une amarre.

Amas, s. m. (*A-mâ*) Assemblage de plusieurs choses ou de plusieurs personnes. Il est moins usité dans ce dernier sens.

Amasser, verb. a. (*A-ma-cé*) Faire amas ou un amas de.... Accumuler. Il s'emploie quelquefois sans régime : *C'est un avare qui ne pense qu'à amasser*; on sous-entend *du bien*, *de l'argent*. —Assembler beaucoup de personnes : *Amasser des troupes*, *des amis pour se défendre*. —Relever de terre ce qui est tombé. Dans cette acception, il vieillit, et l'on dit plutôt *ramasser*.

S'amasser, verb. réc. S'accumuler. —S'assembler.

Amassete, s. f. (*A-ma-cè-te*) Morceau de bois, de corne ou de cuir pour amasser les couleurs broyées.

Amateloter, v. a. (*A-ma-te-lo-té*) Mettre les matelots deux à deux pour s'entr'aider.

Amateur, s. m. Celui qui a beaucoup de goût, beaucoup d'attachement pour... Il ne régit que les choses : *Amateur de la gloire*, *de la vertu*, *de nouveautés*, *de peinture*, *etc.* On dit aussi absolument et sans régime, *c'est un amateur*. J. J. Rousseau et d'autres Ecrivains ont, par un néologisme utile, dit au fém. *amatrice*; d'autres prétendent que l'on doit dire une *femme amateur*, comme on dit une *femme auteur*.

Amaurose, s. f. (*A-mo-rô-ze*) Privation de la vue causée par l'obstruction des nerfs optiques.

Amazone, subst. fém. (*A-ma-zo-ne*) Femme guerrière; femme courageuse.

Ambact, s. m. (*An-bac-te*) t. de Féodalité : Sorte d'étendue de Juridiction. —Territoire dont le possesseur a haute et basse justice.

Ambages, s. f. pl. (*Am-ba-je*) Amas confus de paroles obscures et entortillées : *Il ne parle jamais que par ambages*. C'est un vieux mot usité tout au plus dans le style familier et plaisant.

Ambassade, s. f. (*An-ba-sa-de*) Commission dont un Prince ou un Etat souverain charge quelqu'un en lui donnant des lettres de créance, pour exécuter ce qui lui a été prescrit. —Emploi, fonction d'Ambassadeur. — fam. Message, négociation pour une affaire particulière : *Je ne me charge point d'une pareille ambassade*.

Ambassadeur, s. m. (*Am-ba-sa-deur*) Celui qui est envoyé en ambassade : *Ambassadeur ordinaire*, *Ambassadeur extraordinaire*. — fig. et fam. Personne que l'on emploie à faire quelque message : *Vous m'avez envoyé là un bel ambassadeur*.

Ambassadrice, s. f. La femme de l'Ambassadeur. On l'a dit autrefois d'une Dame chargée d'une ambassade. — fig. et famil. Femme chargée de traiter quelque affaire entre particuliers.

Ambesas, s. m. (*Am-be-zâce*) t. de Trictrac; c'est quand les dés amènent deux as. On dit plus communément *Beset*.

Ambi, s. m. Instrument de Chirurgie propre à réduire la luxation du bras, dans laquelle la tête de l'humérus est tombée sous l'aisselle.

Ambiant, ante, adj. (*An-bi-an, an-te*) t. de Physique. Qui entoure, qui enveloppe : *Air ambiant*.

Ambidextre, adj. (*An-bi-dèks-tre*) Qui se sert également des deux mains.

Ambigu, s. m. (*An-bi-gu*) Repas où l'on sert tout à la fois la viande et le fruit. —fig. Mélange de choses opposées.

Ambigu, ue, adj. (*An-bi-gu, gû-e*) Qui a deux sens; qu'on peut prendre à double sens.

Ambiguité, subst. f. (*An-bi-gu-i-té*) Défaut d'un discours équivoque et susceptible de plusieurs sens : *Parler sans ambiguité*, parler clairement. Voyez *Amphibologie*.

Ambigument, adv. (*An-bi-gu-man*) D'une façon ambiguë et à double sens.

Ambitieusement, adv. (*An-bi-ci-eû-ze-man*) Avec ambition. —fig. Pompeusement ; avec des ornemens recherchés, en parlant du style.

Ambitieux, *euse*, adj. (*An-bi-ci-eû*, *eû-ze*) Qui a de l'ambition. On dit aussi substantivement, *c'est un ambitieux*, *une ambitieuse*.

Ornemens ambitieux, ornemens trop recherchés, trop affectés dans un discours, etc.

Ambition, s. f. (*An-bi-cion* ; en vers, *ci-on*.) Désir immodéré d'honneur, de gloire, d'élévation, de distinction : *Ambition démesurée*, *insatiable* ; *avoir de l'ambition*. On dit aussi, en bonne part, *noble ambition*, *ambition louable*, *etc.* ; mais alors le sens doit être nécessairement déterminé par une épithète. *Ambition* ne régit pas les noms, mais les verbes : *L'ambition d'acquérir de la gloire*, et non pas *une noble ambition de gloire*.

Ambitionné, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Ambitionner*.

Ambitionner, v. act. (*An-bi-cio-né*) Désirer avec ambition ; rechercher avec ardeur, avec empressement : *Ambitionner les honneurs* ; *il ambitionne de se faire une haute réputation* ; *ce que j'ambitionne le plus*, *c'est de pouvoir vous servir*.

Amble, s. m. (*An-ble*) t. de Manége : Sorte d'allure d'un cheval entre le pas et le trot. —Cheval qui va l'amble.

Proverbialement, *mettre quelqu'un à l'amble*, le ranger à son devoir.

Ambler, v. n. (*An-blé*) Aller l'amble. Ce mot vieillit.

Ambleur, s. m. (*An-bleur*) Officier de la petite écurie du Roi.

Amblygone, s. m. (*An-bli-go-ne*) Angle obtus.

Amblygone, adj. Obtusangle, qui a un angle obtus : *Triangle amblygone*.

Amblyopie, s. f. (*An-bli-o-pi-e*) Sorte de maladie des yeux, où il se fait un éblouissement continuel de la vue.

Ambon, s. m. (*An-bon*) Tribune, jubé d'une église.

Amboutir, v. a. (*An-bou-tir*) Rendre une piéce de métal convexe d'un côté et concave de l'autre.

Amboutissoir, s. m. (*An-bou-ti-soar*) Outil d'Orfèvre.

Ambre, s. m. (*An-bre*) Substance résineuse et inflammable. Il y a l'*ambre jaune*, nommé aussi *succin* ou *carabé*, qui est congelé et transparent ; et l'*ambre gris*, qui est spongieux et très-odoriférant. C'est ce dernier qu'on entend, lorsque le mot est employé sans épithète : *Essence d'ambre* ; *sentir le musc et l'ambre*.

Ambré, *ée*, part. p. d'*ambrer*, et adj. Qui a une odeur d'ambre.

Ambrer, v. act. (*An-bré*) Parfumer avec de l'ambre ; donner une odeur d'ambre.

Ambrette, s. f. (*An-brè-te*) Petite fleur qui sent l'ambre.

Poire d'ambrette ; petite poire qui a quelque odeur d'ambre.

Ambroisie, suivant l'*Acad.* et *Ambrosie*, suivant *Trév.* s. f. (*An-broa-zi-e.*) La nourriture des Dieux, selon la fable. — Au fig. un mets délicieux. —Espèce de plante.

Ambulant, *ante*, adj. verbal, tiré du verbe inusité *ambuler* ; (*An-bu-lan*, *lan-te.*) Qui n'est pas fixe en un lieu : *Commis ambulant*, ou même substantivement *un ambulant*. —*Hôpital ambulant*, hôpital qui suit l'armée. —On dit famil. d'un homme qui est toujours par voie et par chemin, qu'*il est fort ambulant*, qu'*il mène une vie ambulante*.

Ambulatoire, adj. (*An-bu-la-toa-re*) Il a le même sens qu'*ambulant*, mais il ne se dit que d'une Juridiction qui n'est pas fixée en un même lieu : *Le grand Conseil étoit ambulatoire*. —Prov. et fam. *La volonté de l'homme est ambulatoire*, elle est sujette à changer.

Ame, s. f. (*â-me*) Ce qui est le principe de la vie dans tous les êtres vivans : *Ame végétative*, *ame sensitive*, *ame raisonnable*. —Il se dit plus particuliérement de l'ame de l'homme : *Les*

facultés de l'ame ; l'ame est immortelle. —Conscience : *Il sait bien en son ame que.... Il faut avoir l'ame bien noire pour...* —Cœur ; sentiment : *Cet homme n'a point d'ame.* On dit d'un Orateur, etc. qui sent ce qu'il dit et qui le fait sentir, qu'*il a de l'ame.* —Personne : *Il n'y avoit pas une ame ; il y a dans cette ville plus de cent mille ames.* Il ne faut parler, dans cette acception, que des personnes vivantes ; on ne peut pas dire : *La peste emporta vingt mille ames, etc.* —Terme de caresse : *Mon ame*, mon cœur, mon amour. —fig. Tout ce qui anime, tout ce qui est le principe ou le mobile de... *La vérité est l'ame de l'histoire ; la bonne foi est l'ame du commerce.* —Dans une devise, ce sont les paroles, par opposition aux objets représentés qu'on appelle corps. —Dans un canon, c'est le creux où l'on met la poudre et le boulet. —Dans un fagot, ce sont les menues branches qui sont au milieu ; il est populaire. —Petit morceau de bois qu'on met dans le corps d'un instrument de Musique pour soutenir la table. —Figures de plâtre ou de terre, qui servent à celles qu'on jette en bronze, etc.

Avoir l'ame sur le bord des lèvres, être près d'expirer. —*Avoir l'ame* ou mieux *le cœur sur les lèvres*, être franc, sincère. —*Dans l'ame, en son ame*, intérieurement : *Vous étiez résolu dans l'ame à ne rien conclure ; il jure en son ame de...* —*N'avoir point d'ame*, point de vivacité, de sentiment, d'ardeur, etc. —*Rendre l'ame*, mourir.

Amé, amée, adj. pour *aimé.* Mot d'usage dans les lettres adressées aux Gens de Justice, aux Cours Souveraines, aux Présidiaux, aux Prévôtés, Corps de Ville ou de Métier, etc.

Amélioration, s. f. (*A-mé-li-o-ra-cion ; en vers, ci-on.*) Action d'améliorer : *Ce champ est susceptible d'amélioration.* —Les effets qui résultent de cette action ; il ne s'emploie qu'au pluriel : *Les améliorations qu'il a faites à sa terre, etc.*

Améliorer, v. act. (*A-mé-li-o-ré*) Rendre meilleur. Il se dit sur-tout en parlant d'un domaine, d'un héritage, etc.

Améliorissement, s. m. (*A-mé-li-o-ri-ce-man*) Dans l'Ordre de Malte, la même chose qu'*amélioration.*

Amen, (*A-mène*) Mot Hébreu qui signifie, Ainsi soit-il. En général, on s'en sert pour témoigner qu'on souhaite une chose.

Dire amen à tout, consentir à tout ce qu'on demande. —*Attendez jusqu'à amen*, jusqu'à la fin. Ces deux phrases sont du style familier.

Aménage, s. m. terme de Voiturier : Voiture.

Amendable, adj. (*A-man-da-ble*) Qui est sujet à l'amende ; qui mérite d'y être condamné. —Qui peut s'amender, se corriger, se réparer. Il est moins usité en ce dernier sens.

Amende, s. f. (*A-man-de*) Peine pécuniaire, à laquelle un Juge condamne pour quelque contravention.

Amende honorable, peine infamante ordonnée par la Justice, qui consiste à reconnoître publiquement son crime et à en demander pardon.

Amendement, s. m. (*A-man-de-man*) Changement en mieux ; il se dit au physique et au moral : *Il n'y a point d'amendement à sa santé, dans sa conduite.* —Engrais de terres.

Amender, v. a. (*A-man-dé*) Condamner à l'amende, *Trév.* Payer l'amende, *Acad.* —Rendre meilleur ; corriger. En ce sens il est plus usité au réciproque. On disoit autrefois *amender un ouvrage*, le corriger. Cette expression a vieilli. —Améliorer des terres par des engrais, *ramender* est plus usité.

Amender, v. n. Devenir en meilleur état : *Ce malade n'amende point.* —Baisser de prix : *Le blé est bien amendé.*

S'amender, v. réc. Se corriger. Il n'est pas du style noble.

Amené, s. m. t. de Juridiction Ecclésiastique : *Un amené sans scandale*, ordre d'amener un homme devant le Juge, sans bruit, etc.

Amener, v. a. (*A-me-né*) Mener au lieu où est celui qui parle ou de qui l'on parle. —Tirer à soi : *Les forçats amènent les rames à eux.* —fig. Faire condescendre à... *Je l'ai amené où je voulois.* —fig. Introduire ; mettre en usage : *Les femmes amènent les modes,*

—Il se dit aussi au fig. des choses qui se succèdent ordinairement : *Ce vent nous amènera la pluie ; un malheur en amène un autre.*

Amener les vaisseaux à bord, les faire venir à bord. —*Les voiles*, *le pavillon*, les abaisser : *Le vaisseau fut obligé d'amener*, c'est-à-dire de baisser son pavillon et de se rendre. En ce sens, *amener* est neutre. — *rafle*, *gros jeu*, *chance*, *etc.* se dit lorsqu'en jetant les dés, il vient rafle, gros jeu, chance.

Aménité, s. f. Agrément. Ce qui fait qu'une chose est agréable, gracieuse. Il se dit particuliérement d'un lieu, d'une situation agréable, d'un air doux et agréablement tempéré. —fig. Douceur accompagnée de politesse et de grace, dans le caractère, dans les mœurs, dans le langage. On dit dans le même sens, *aménité de style.*

Aménuiser, v. act. (*A-mé-nui-zé*) Rendre plus menu, moins épais : *Aménuiser un bâton, un ais.*

Amer, *ère*, adj. (*A-mêr*, *mè-re*) Qui a de l'amertume. On dit *avoir la bouche amère*, pour sentir un goût amer à la bouche. —Au fig. triste, douloureux : *Il est bien amer à un honnête homme de...* —On dit aussi fig. *douleur amère*, vive, profonde ; *larmes amères*, qui partent d'une grande affliction ; *reproches amers*, durs ; *raillerie amère*, piquante, etc.

Amer, s. m. *L'amer et le doux sont des qualités contraires.* —Remède amer : *Prendre des amers.* —Le fiel de certains animaux, et sur-tout des poissons : *Crever l'amer d'une carpe.*

Amérement, adv. (*A-mè-re-man*) Avec amertume. Il ne se dit qu'au figuré : *Pleurer*, *gémir*, *se plaindre amérement.*

Amertume, s. f. (*A-mêr-tu-me*) Saveur amère. —Au fig. affliction, peine d'esprit : *Vivre dans l'amertume ; les amertumes de la vie.* Il n'a de pluriel qu'au figuré.

Améthyste, s. f. (*A-mé-tis-te*) Sorte de pierre précieuse.

Ameublement, s. m. (*A-meu-ble-man*) Assortiment des meubles d'une chambre, etc. Le verbe est *meubler.*

Ameublir, v. a. (*A-meu-blir*) Rendre meuble une terre dont la superficie est devenue dure, y donner entrée aux eaux par quelques labours. —En t. de Pratique, rendre meuble ou de nature mobiliaire : *Sur trois cents mille livres de dot, on en a ameubli cent mille.*

Ameublissement, s. m. (*A-meu-bli-ce-man*) Action d'ameublir et ce qui est ameubli. Voyez *Ameublir*, dans sa seconde acception.

Ameuloner ou *amuloner*, v. a. Mettre en meule du blé, du foin, etc. Ce terme usité parmi les Fermiers et les Moissonneurs, mérite d'être adopté.

Ameuter, v. a. (*A-meu-té*) Mettre les chiens en meute, les accoutumer à chasser ensemble. —Au fig. exciter à la sédition ; attrouper plusieurs personnes pour quelque mauvais dessein.

Amfigouri, s. m. (*An-fi-gou-ri*) Phrase, discours ou poëme burlesque, qui n'ont ni ordre ni sens déterminé. Il est familier. On dit aussi *style*, *discours amfigourique.*

Ami, *ie*, subst. Celui ou celle avec qui on est lié d'une affection réciproque : *Les vrais amis sont rares ; ces deux femmes sont fort bonnes amies.* — *Ami* se prend quelquefois pour *Amant*, et *Amie* se disoit anciennement pour *Maîtresse : Jamais honteux n'eut belle amie.* — On le dit des animaux et des choses inanimées : *Le chien est ami de l'homme*, *l'ormeau de la vigne*, *le vin de l'estomac*, *etc.* En ce dernier sens, il signifie utile, convenable.

Ami de Cour, celui qui n'a que de fausses apparences d'amitié. —*de table*, *de bouteille*, *de débauche*, celui avec qui on n'a qu'une liaison fondée sur le plaisir de la table, etc. —*de la faveur*, *de la fortune*, celui qui ne s'attache qu'aux gens en faveur, etc. —*de la vérité*, *de la raison*, *de la justice*, celui qui aime la vérité, etc. —*jusqu'aux autels*, Voy. *Autel.* —*jusqu'à la bourse*, celui dont l'amitié se soutient tant qu'il n'en coûte point d'argent.

Mon ami, *mon bon ami*, expression de caresse et d'affection. —*Mon ami*, *l'ami*, *mes amis*, termes de familiarité dont on use envers des personnes fort inférieures. —*Mon petit ami*, terme de hauteur et de mépris.

Ami, amie, adj. Propice, favorable: *Les destins amis, la fortune amie.* Il ne s'emploie qu'en Poésie. —On le dit aussi des couleurs et de certaines choses qui sympathisent entr'elles.

A mi, adv. Au milieu, à la moitié; *à mi-chemin.*

Amiable, adject. Doux; gracieux: *Accueil amiable; paroles amiables.* Il vieillit.

Amiable Compositeur, celui qui accommode un différend par les voies de la douceur.

A l'amiable, adv. En ami; d'une manière paisible et honnête, sans procès. —*Vente à l'amiable*, celle où le prix est marqué sur chaque effet.

Amiablement, adv. (*A-mi-a-ble-man*) D'une manière amiable.

Amiante, s. m. Matière minérale dont on fait de la toile incombustible. *Trév.* marque ce mot des deux genres.

Amical, ale, adj. (*A-mi-kâl, kâ-le*) Qui part de l'amitié: *Conseil amical, paroles amicales*: on ne dit point un *homme amical.*

Amicalement, adv. (*A-mi-kâ-le-man*) D'une manière amicale: *Vivre amicalement, causer amicalement.*

Amict, s. m. (*A-mi*) Linge qui couvre la tête et les épaules du Prêtre lorsqu'il va dire la Messe.

Amidon, s. m. Pâte faite de fleur de froment sèche, et qu'on délaie pour en faire de l'empois.

Amidonier, s. m. (*A-mi-do-nié*) Celui qui fait et vend l'amidon.

A-mi-la, t. de Musique, par lequel on désigne la note *la*, ou le ton de cette note: *Cet air est en a-mi-la.*

Amincir, v. act. (*A-mein-cir*) Rendre plus mince.

Amineur, s. m. t. de Gabelle: Mesureur de sel.

Amiral, s. m. Chef suprême des armées navales: *Amiral de France, de Hollande, etc.* —Officier qui commande une armée navale, une flotte, etc. quoiqu'il n'ait point la charge d'Amiral. —Principal vaisseau d'une flotte. On dit aussi adjectivement, *vaisseau amiral.*

Amirale, s. f. Galère que monte l'Amiral des Galères. —Femme de l'Amiral.

Amirante, s. m. Titre de dignité en Espagne.

Amirauté, subst. fém. (*A-mi-rô-té*) Etat et office d'Amiral. —Siége de la Juridiction de l'Amiral.

Amitié, s. f. (*A-mi-tié*) Affection que l'on a pour quelqu'un, et qui est ordinairement mutuelle. —Grace; faveur; plaisir: *Faites-moi l'amitié de...* Il est familier. —*Amitié* se dit des animaux à l'égard des hommes: *Ce chien a bien de l'amitié pour son maître.* —En t. de Peinture; convenance, accord de couleurs. —On dit *qu'un drap* ou *une étoffe n'a point d'amitié*, pour dire, que ce drap, cette étoffe n'est point assez maniable. —On dit aussi d'un homme qui a le visage long, qu'*il est de bonne amitié, qu'il a le visage de bonne amitié.*

Amitiés, pl. Démonstrations d'amitié: *Il m'a fait beaucoup d'amitiés.* —Amis: *Faire de nouvelles amitiés*, de nouveaux amis.

Amman, subst. m. Titre de dignité qu'on donne aux Chefs de quelques Cantons Suisses.

Ammeistre, s. m. Autrefois Echevin de Strasbourg.

Ammi, s. m. Sorte de graine aromatique.

Ammon (*Corne d'*). Coquille en spirale qui ne se trouve que pétrifiée et dans le sein de la terre.

Ammoniac, ammoniaque, adjectif, (*An-mo-ni-ak, a-ke.*) On appelle *sel ammoniac*, un sel qui se fait avec de la suie de cheminée, du sel commun et de l'urine d'homme. Chez les Anciens, *le sel ammoniac* se tiroit de l'urine et des excrémens du chameau. —*Gomme ammoniaque*, gomme-résine dont on se sert en pharmacie.

Amnion ou *Amnios*, subst. m. La deuxième membrane qui enveloppe immédiatement tout le fœtus.

Amnistie, s. f. (*Am-nis-ti-e*) Pardon qu'un Souverain accorde aux rebelles et aux déserteurs.

Amodiateur, s. m. (*A-mo-di-a-teur*) Celui qui prend à ferme.

Amodiation, s. f. (*A-mo-di-a-cion*) Convention par laquelle on donne une terre à ferme.

Amodier, v. a. (*A-mo-di-é*) Affermer une terre en grains ou en argent.

Amoindrir, v. act. (*A-moein-drir*) Diminuer, rendre moindre.

Amoindrir, v. n. Devenir moindre.

Amoindrissement, s. m. (*A-moein-dri-ce-man*) Diminution.

A moins de, *à moins que*, sorte de conjonctions fort usitées dans le discours.

Amoises, s. f. pl. (*A-moâ-ze*) Piéces de bois qui embrassent les sous-faîtes, liens et poinçons à l'endroit des assemblages pour les affermir.

Amolettes, s. f. pl. (*A-mo-lè-te*) t. de Marine: Trous où l'on passe les barres du cabestan et du virevau.

Amollir, v. a. (*A-mo-lir*) Rendre mou: *Le feu amollit le métal.* —Au fig. adoucir, affoiblir, rendre moins vigoureux. *Amolir* se prend toujours en mauvaise part, et *Adoucir* en bonne part.

S'amollir, v. récipr. Devenir mou. —Au figuré, s'affoiblir, devenir plus lâche, mou, efféminé, moins vigoureux.

Amollissement, s. m. (*A-mo-li-ce-man*) Action d'amollir, et l'effet qui résulte de cette action; au propre et au figuré, l'*amollissement de la cire*; *l'amollissement du courage.* —L'action qui rend une chose molle.

Amome, s. m. Sorte de drogue médicinale qui entre dans la thériaque.

Amomi, s. m. Chez les Hollandois, poivre de la Jamaïque.

Amonceler, v. act. (*A-mon-ce-lé*) Mettre en monceaux; entasser.

Amont, adv. (*A-mon*) t. de Batelier: En remontant. —*Vent d'amont*, vent d'orient. —En t. de Fauconnerie, *le faucon tient amont*, se soutient en l'air.

Amorce, s. f. Poudre fine qu'on met dans le bassinet d'une arme à feu, ou autour de la lumière d'une piéce d'artillerie. —Appât pour prendre des poissons, des oiseaux. —fig. Tout ce qui attire agréablement, en flattant les sens ou l'esprit.

Amorcer, v. act. (*A-mor-cé*) Mettre de la poudre fine dans le bassinet d'une arme à feu, ou autour de la lumière d'un canon. —Garnir d'amorce; *Amorcer un hameçon.* —Attirer par l'amorce: *Amorcer des poissons*, *des oiseaux.* —fig. Attirer par des choses qui flattent l'esprit ou les sens: *Se laisser amorcer par une apparence de gloire*; *être amorcé par le gain.* —En t. de Serrurier, ôter quelque chose du fer avant que de le percer entiérement.

Amorcer un peigne, commencer à en ouvrir les dents avec le carrelet.

Amorçoir, s. m. (*A-mor-soar*) Sorte de tarière dont le Charron se sert pour commencer les trous.

Amortir, v. a. Rendre moins ardent, moins violent: *Amortir le feu en y jetant de l'eau*; *amortir la fièvre*, et fig. *amortir les passions*, *la douleur*, *etc.* —Faire perdre de la force à un coup de feu: *Son buffle amortit le coup.* —Affoiblir la vivacité des couleurs. —Eteindre des pensions: *Amortir une rente*, *une redevance.* —En t. de Pratique, payer le droit d'amortissement: *Amortir un fief*, *une terre.* —Ci-devant permettre aux gens de main-morte de posséder perpétuellement un héritage, sans qu'on pût les contraindre de l'aliéner, ni de le mettre hors de leurs mains.

Amortissable, adj. t. de Pratique; Qui peut être amorti: *Rente*, *pension amortissable.*

Amortissement, s. m. (*A-mor-ti-ce-man*) t. de Pratique: Rachat, extinction d'une vente, etc. —Autrefois, Faculté accordée aux gens de main-morte de devenir propriétaires: *Droit d'amortissement*; *ces Religieux ont payé tant pour l'amortissement de...* —En t. d'Architecture, ce qui termine le comble d'un bâtiment: *Mettre un vase*, *une figure en amortissement*, et par extension, tout ornement qui termine un morceau d'architecture.

Amour, s. m. Attachement à ce qui est ou paroît aimable: *Amour paternel*, *filial*, *conjugal*; *Amour de Dieu*, *etc.* On dit l'*Amour de la gloire*, et *mon Amour pour la gloire.* Les Poëtes le font quelquefois féminin au singulier, surtout lorsqu'il signifie la passion d'un homme pour une femme, et d'une femme pour un homme. —L'objet même de l'affection: *Vous êtes l'amour de la terre.* —Divinité fabuleuse à qui

les Anciens attribuoient le pouvoir de faire aimer, et qu'ils nommoient aussi *Cupidon : Les flèches, le bandeau, les ailes de l'Amour; il est beau comme l'Amour.* On dit aussi au pluriel, *les Amours, les tendres Amours; les Jeux, les Ris et les Amours.*

Amour de charité, de bienveillance, d'intérêt, celui qui procède d'un sentiment de charité, etc. —*de Dieu, du prochain, de la patrie*, celui qu'on a pour Dieu, etc.

Amour de soi-même, sentiment naturel et louable qui porte tout individu à veiller à sa conservation, etc. —*Amour-propre*, sentiment factice qui nous porte à faire plus de cas de nous que de tout autre; orgueil; vaine gloire.

Pour l'amour de Dieu, dans la vue de plaire à Dieu. — fam. Sans aucun intérêt.

M'amour, t. de caresse qu'on emploie familiérement à l'égard d'une femme. *Amour* y a le genre féminin.

Amours, pl. se dit de la passion de l'amour, et s'emploie réguliérement au féminin: *De nouvelles amours; folles amours.* — L'objet qu'on aime avec passion : *Etre avec ses amours.* — Tout ce qu'on aime passionnément : *Les tableaux, les médailles, les livres sont ses amours.*

S'amouracher, v. pron. (*S'a-mou-ra-ché*) S'engager en de folles amours : *S'amouracher d'une grisette, d'une comédienne, etc.* Il est familier.

Amourette, subst. f. (*A-mou-rè-te*) Attachement passager et sans grande passion : *Il a toujours quelque amourette.*

Se marier par amourette, faire un mariage disproportionné, par un fol amour.

Amoureusement, adv. (*A-mou-reu-ze-man*) Avec amour.

Amoureux, euse, adj. (*A-mou-reû, reû-ze*) Qui aime d'amour : *Il est amoureux de cette femme*, et fam. *Il en est amoureux-fou.* Voyez *Amant.* Il s'emploie quelquefois comme substantif : *Un amoureux transi; l'amoureux des onze mille Vierges.* Il est fam. Le bas peuple dit *mon amoureux*, pour mon amant. —Qui a une grande passion pour... *Amoureux de la gloire, de la musique, de ses ouvrages.* —Qui marque de l'amour : *Transports amoureux.*

Amovible, adj. Qui peut être tiré d'un poste, qui peut être destitué : *Commis amovible.* On dit aussi *place amovible.*

Ampélite, adj. et subst. f. Sorte de terre qui se dissout dans l'huile.

Amphiarthrose, s. f. (*An-fi-ar-trô-ze*) t. d'Anatomie : Articulation mixte.

Amphibie, adj. (*An-fi-bi-e*) Qui vit dans l'eau et sur la terre. On dit aussi au substantif, *un amphibie.* —Figurément, *un amphibie*, un homme qui se mêle de différentes professions opposées.

Amphiblestroïde, s. f. (*An-fi-blès-tro-i-de*) t. d'Anatomie : Tunique de l'œil, molle, blanche et glaireuse.

Amphibologie, s. f. (*An-fi-bo-lo-ji-e*) Vice du discours qui le rend ambigu et obscur. L'*amphibologie* est à la phrase ce que l'*ambiguité* est aux mots.

Amphibologique, adj. (*An-fi-bo-lo-ji-ke*) Ambigu; qui a double sens : *Discours, réponse amphibologique.*

Amphibologiquement, adv. (*An-fi-bo-lo-ji-ke-man*) D'une manière amphibologique.

Amphibranchies, subst. f. pl. (*An-fi-bran-chi-e*) t. d'Anatomie : Espaces autour des glandes des gencives qui humectent la trachée artère et l'estomac.

Amphictyons, s. m. pl. (*An-fic-ti-on*) Ceux qui chez les Grecs présidoient à l'assemblée des Etats, ou au Conseil général des villes.

Amphipole, subst. m. (*An-fi-po-le*) Archonte ou Magistrat de Syracuse.

Amphiprostyle, s. m. (*An-fi-pros-ti-le*) Espèce de temple qui avoit quatre colonnes à la face de devant, et autant à celle de derrière.

Amphisciens, adjec. et subst. m. pl. (*An-fi-ci-ens*) t. de Géographie : Les habitans de la Zône torride, qui dans une saison ont l'ombre au nord, et dans une autre au midi.

Amphismèle, s. f. (*An-fis-mè-le*) t. d'Anatomie : Instrument pour disséquer les os.

Amphithéâtre, s. m. (*An-fi-té-â-tre*) Bâtiment spacieux où les Romains assistoient aux combats des gladiateurs

et des bêtes féroces. —Parmi nous, c'est un lieu élevé, vis-à-vis du théâtre, d'où les spectateurs voient commodément le spectacle.

Amphore, s. f. (*An-fô-re*) Mesure des choses liquides chez les Romains.

Ample, adj. (*An-ple*) Long, large, étendu au-delà de la mesure ordinaire : *Robe, manteau, rideau fort ample.* —Il se dit au fig. de plusieurs choses par rapport à l'étendue ou à la durée morale : *Ample récit, ample matière ; un congé plus ample que le premier.*

Amplement, adverbe, (*An-ple-man*) Avec étendue : *Il a discouru amplement.*

Ampleur, s. f. (*An-pleur*) Etendue, en parlant d'habits et de meubles : *Ce manteau a de l'ampleur.*

Ampliatif, ive, adj. (*An-pli-a-tife, tî-ve*) Qui étend, qui augmente : *Bref ampliatif.*

Ampliation, s. f. (*An-pli-a-cion*) Extension, augmentation : *Lettres d'ampliation, rapporter une ampliation.*

Amplier, v. act. (*An-pli-é*) t. de Palais ; Différer : *Amplier le terme d'un payement.* —*Amplier un crime*, c'est différer son jugement. —*Amplier un prisonnier*, c'est le tenir moins resserré.

Amplificateur, s. m. (*An-pli-fi-cateur*) Celui qui amplifie : il ne se dit qu'en mauvaise part.

Amplification, s. f. (*An-pli-fi-ca-cion*) Discours par lequel on étend le sujet qu'on traite : *Cet écolier réussit fort bien dans les amplifications.* —Exagération : *Il y a beaucoup d'amplification dans tout ce qu'il dit.*

Amplifier, verbe act. (*Am-pli-fi-é*) Etendre, augmenter par le discours : *Il amplifie toujours les choses, les nouvelles.* On dit aussi neutralement et sans régime, *il amplifie toujours.*

Amplissime, adj. terme d'honneur : Qualité qu'on donne en parlant à certaines personnes.

Amplitude, subst. f. (*An-pli-tu-de*) t. d'Astronomie ; L'arc de l'horizon compris entre le vrai levant et le vrai couchant, et le point où un astre se lève ou se couche.

Amplitude orientale ou *ortive du soleil* ; *amplitude occidentale* ou *occase.* —Dans le jet des bombes, c'est la ligne comprise entre le point d'où part la bombe, et celui où elle va tomber : *L'amplitude du jet.*

Ampoule, s. f. (*An-pou-le*) Enflure sur la peau. —*Fiole* ; petite bouteille. En ce dernier sens, il ne se dit que de la *sainte ampoule* de Rheims, où se conservoit l'huile pour le sacre des Rois de France.

Ampoulé, ée, adj. (*An-pou-lé*) Enflé. Il ne se dit qu'au fig. en parlant du style : *Discours ampoulé, vers ampoulés.*

Ampoulette, subst. f. (*An-pou-lè-te*) Horloge à sable qu'on tient dans la chambre du vaisseau où est la boussole. —Cheville de bois qui ferme la lumière de la bombe.

Amputation, s. f. (*An-pu-ta-cion*) t. de Chirurgie ; Retranchement : *Faire l'amputation d'un bras.*

Amputer, v. act. (*An-pu-té*) t. de Chirurgie ; Couper.

Amulette, s. m. (*A-mu-lè-te*) Remède, figure ou caractère qu'on porte sur soi comme un préservatif.

Amurer ou *Amuler*, v. a. (*A-mu-ré*) t. de Marine : Bander les cordages qui tiennent au point d'en bas des grandes voiles.

Amures, s. f. pl. Les trous pratiqués pour amurer.

Amusant, ante, adj. (*A-mu-zan, zan-te*) Qui amuse agréablement ; qui divertit. Il se dit des personnes et de leurs discours.

Amusable, adj. (*A-mu-za-ble*) Qui peut être amusé : *Quel supplice d'amuser un homme qui n'est plus amusable !* C'est un mot nouveau.

Amusement, s. m. (*A-mu-ze-man*) Ce qui amuse ou sert à amuser, à divertir : *Doux amusement ; amusement innocent.* — Tromperie ; promesse trompeuse. En ce sens, il a moins d'usage que le verbe *amuser.*

Amuser, v. act. (*A-mu-zé*) Arrêter inutilement ; faire perdre le temps : *Il ne faut qu'une mouche pour l'amuser.* —Divertir : *Il nous amuse par ses saillies.* —Au figuré, distraire : *Amuser sa douleur, etc.* —Tromper par de fausses promesses, par de vaines espérances : *Il l'amuse de belles paroles.*

Amuser le tapis, parler beaucoup sur une affaire sans venir au fait. Il est familier.

S'amuser, v. réc. Passer son temps, s'occuper de peu de chose, s'appliquer à des choses qui ne fatiguent point.

S'amuser à la moutarde, s'arrêter à des choses inutiles. Il est familier.

Amusettes, s. f. pl. (*A-mu-zè-te*) Bagatelles, petites choses qui amusent. On dit aussi au singulier : *Une amusette.* Il est familier.

Amuseur, s. m. (*A-mu-zeur*) Celui qui amuse, qui trompe. *Trév.*

Amusoir, s. m. ou mieux *Amusoire*, subst. f. (*A-mu-zoar*, *a-mu-zoa-re.*) Chose qui amuse, qui arrête inutilement. Il est populaire.

Amygdale, s. f. (*A-mig-da-le*) Ce sont les deux glandes proche la racine de la langue. Il s'emploie ordinairement au pluriel.

Amygdaloïde, s. f. (*A-mig-da-lo-i-de*) Pierre figurée, qui ressemble à une amande.

An, s. m. Le temps que le soleil emploie à parcourir le Zodiaque.

Ana, subst. m. (*â-nâ*) On appelle ainsi des recueils ou pensées détachées, etc. tels que *le Ménagiana*, *le Sévigniana.*

Anabaptistes, s. m. pl. (*A-na-ba-tis-te*) Secte d'Hérétiques qui ne baptisent les enfans que lorsqu'ils sont parvenus à l'âge de raison. On appelle cette secte *Anabaptisme*, s. m.

Anacarde, s. m. Semence qui s'emploie en Médecine ; elle a du rapport à celle de l'acajou.

Anachorette, s. m. (*A-na-ko-rè-te*) Moine qui vit seul dans un désert : *Les Anachorètes de la Thébaïde*, *etc.* — fig. et familiérement, *Homme qui vit retiré du monde.*

Anachronisme, s. masc. (*A-na-kro-nis-me*) Faute contre la Chronologie, qui consiste à faire vivre quelqu'un dans un temps où il n'existoit point, ou à placer un fait dans un siècle où il n'étoit pas encore arrivé.

Anacréontique, adj. (*A-na-kré-on-ti-ke*) Il se dit des vers composés dans le goût des Odes d'Anacréon.

Anagallis, s. m. Voyez *Mouron.*

Anagiris ou *bois puant*, s. m. Arbre d'Amérique.

Anagogique, adj. Mystique. *Sens anagogique.*

Anagramme, s. f. (*A-na-grâ-me*) Petite production où l'on trouve dans le nom de quelqu'un, en retournant les lettres de ce nom, un sens bon ou mauvais.

Anagrammatiser, verb. act. (*A-na-gra-ma-ti-zé*) Faire l'anagramme d'un nom. *Trév.*

Anagrammatiste, s. m. (*A-na-gra-ma-tis-te*) Faiseur d'anagrammes. *Tr.*

Analectes, s. m. pl. Fragmens choisis d'un Auteur.

Analême, s. m. Projection orthographique de la sphère sur le colure des solstices.

Analeptique, adj. et subst. Restauratif, médicament restauratif.

Analeptique, s. f. Partie de l'art de conserver la santé, ou de l'hygiène.

Analogie, s. f. Conformité qui se trouve aux choses déja établies, sur laquelle on se fonde comme sur un modèle, pour faire des mots ou des phrases semblables aux mots et aux phrases déja établis : *L'analogie éclaircit les doutes de la Langue.* — Rapport que diverses choses, divers sens d'un même mot ont ensemble. — En t. de Géométrie, rapport, proportion.

Analogique, adj. Qui a du rapport.

Analogiquement, adv. (*A-na-lo-ji-ke-man*) D'une manière analogique.

Analogisme, s. m. Argument de la cause à l'effet. — Comparaison de l'analogie qu'il y a entre diverses choses.

Analogue, adj. (*A-na-lo-ghe*) Qui a quelque rapport ou convenance.

Analyse, subst. f. (*A-na-li-ze*) Réduction, résolution d'un corps dans ses principes. — Réduction d'un Discours, etc. dans ses parties principales, pour en mieux connoître l'ordre et la suite. — En t. de Mathématique, l'art de résoudre les problêmes par l'algèbre.

Analyser, v. act. (*A-na-li-zé*) Faire l'analyse. Il se dit principalement des productions de l'esprit : *Analyser un discours, un plaidoyer, un raisonnement.*

Analyste, s. m. (*A-na-lis-te*) t. de

Mathématique : Qui est versé dans l'analyse.

Analytique, adject. (*A-na-li-ti-ke*) Qui tient de l'analyse : *Méthode analytique, examen analytique.*

Analytiquement, adv. (*A-na-ly-ti-ke-man*) Par analyse, par voie analytique : *Procéder analytiquement.*

Anamorphose, s. f. (*A-na-mor-fô-ze*) Tableau qui représente différens objets, suivant les différentes distances d'où il est vu.

Ananas, s. m. (*A-na-nâ*) Sorte de fruit des Indes.

Anapeste, s. m. Sorte de pied dans la poésie grecque ou latine, composé de deux brèves et une longue.

Anapestique, adj. Il se dit d'un vers composé d'anapestes.

Anaphore, s. f. (*A-na-fo-re*) Figure de Rhétorique qui consiste à répéter le même mot plusieurs fois à la tête de plusieurs phrases de suite.

Anaplérétique, adj. Il se dit des remèdes externes qui font revenir les chairs dans les plaies et les ulcères.

Anarchie, s. f. (*A-nar-chi-e*) Etat sans chef et sans gouvernement ; privation totale de gouvernement dans un Etat.

Anarchique, adj. (*A-nar-chi-ke*) Qui tient de l'anarchie : *Etat anarchique.*

Anasarque, subst. f. (*A-na-sar-que*) t. de Médecine : Espèce d'hydropisie.

Anastomose, s. f. (*A-nas-to-mo-ze*) t. d'Anatomie : L'endroit où une veine se joint avec une autre veine, ou avec une artère. Il y a des remèdes *anastomotiques* qui ouvrent par leur acrimonie les orifices des vaisseaux.

S'anastomoser, v. pron. (*S'a-nas-to-mo-ser*) t. d'Anatomie : Se joindre par les extrémités, s'emboucher l'un dans l'autre.

Anate ou *attole*, s. f. Sorte de teinture rouge des Indes.

Anathématiser, v. a. (*A-na-té-ma-ti-zé*) Frapper d'anathème ; excommunier. —fig. et fam. Maudire.

Anathématisme, subst. m. Canon ou condamnation qui porte anathème. *Trév.*

Anathème, s. m. (*A-na-tè-me*) Excommunication ; retranchement de la communion de l'Eglise : *Dire anathème à.... prononcer anathème contre...., frapper d'anathème.* —Excommunié : *Quiconque dira ... qu'il soit anathème.* —fig. et fam. Personne qui est en horreur à tout le monde.

Anatifère, adj. m. et f. t. de Conchyliologie. Il se dit d'une coquille qui porte un canard : *Conque anatifère.*

Anatocisme, s. m. Usure qui consiste à prendre l'intérêt de l'intérêt.

Anatomie, subst. f. (*A-na-to-mi-e*) Dissection du corps ou de quelque partie du corps animal : *Faire l'anatomie d'un sujet humain, de l'œil, du cerveau ; d'un chien, d'un oiseau, d'un poisson.* On dit aussi *faire l'anatomie d'une plante.* —Art de disséquer le corps d'un animal : *Etudier l'anatomie.* —fig. Discussion particulière et exacte de quelque sujet que ce soit : *Faire l'anatomie d'un discours, d'un livre.*

Savoir bien l'anatomie, avoir une grande connoissance de la structure du corps humain.

Anatomique, adj. Qui appartient à l'Anatomie.

Anatomiquement, adv. (*A-na-to-mi-que-man*) D'une manière anatomique.

Anatomiser, v. a. (*A-na-to-mi-zé*) Faire l'anatomie d'un corps. —Au fig. examiner, voir avec soin toutes les parties d'une production d'esprit.

Anatomiste, s. m. Celui qui est savant en Anatomie : *Grand Anatomiste.*

Anatron, s. m. Sel volatil et écume de la composition du verre qu'on tire des creusets dans les fourneaux des Verriers. —Sel nitreux qui s'attache aux voûtes dans les lieux souterrains.

Ancêtres, s. m. pl. Ceux de qui l'on descend ; aïeux. Il ne se dit que de ceux qui sont au-dessus du grand-père, et seulement des maisons illustres. —Il se dit aussi de tous ceux qui nous ont devancés, qui ont vécu avant nous, mais en parlant seulement de ceux d'une même nation : *Nos Ancêtres valoient mieux que nous.* Il diffère de *Prédécesseurs*, en ce qu'*Ancêtres* est relatif à l'ordre naturel, et *Prédécesseurs* à l'ordre politique et social : *Un roi descend de ses ancêtres ; il occupe le même trône que ses prédécesseurs.* *Ancêtres* n'a point de singulier.

Anche, s. f. Conduit de bois par où la farine tombe dans la huche. —Petit tuyau plat, par lequel on souffle dans les haut-bois, dans les bassons, etc. —Demi-tuyau de cuivre, qui se met dans les tuyaux d'orgue.

Anché, adj. Terme de Blason; il se dit d'un cimeterre recourbé.

Ancher, v. a. (*An-ché*) terme de Musique: Garnir un instrument de ses anches.

Anchilops, s. m. (*An-chi-lopse*) Tumeur à l'angle interne de l'œil, qui dégénère en abcès. Quand cet abcès s'ouvre, il prend le nom d'*Egilops*.

Anchois, s. m. (*An-choá*) Sorte de petit poisson de mer: *Un anchois bien salé*.

Ancien, *ienne*, adj. (*An-cien*, *ciè-ne*; en vers, *an-ci-en*, *ci-è-ne*.) Qui est depuis long-temps: *Ancienne loi*, *ancienne coutume*; *meuble ou bâtiment fort ancien*. —Il se dit par opposition à moderne: *L'ancienne et la nouvelle Rome*. —Il se dit aussi des personnes qui ne sont plus en charge: *Les anciens Echevins*, etc.

Ancien, s. m. Personnage ou Auteur de l'antiquité: *Un Ancien disoit... Les Anciens avoient coutume...* —ter. de dignité: *Les Anciens d'Israël*. Dans l'Ecriture-Sainte, Dieu est appelé l'*Ancien des jours*. —Membre d'une Compagnie qui y a été reçu avant un autre: *Il est mon ancien*.

Anciennement, adv. (*An-ciè-ne-man*) Autrefois.

Ancienneté, s. f. (*An-ciè-ne-té*) Antiquité: *Des choses vénérables par leur ancienneté*. *Antiquité* vaut mieux. —Priorité de réception dans une compagnie.

De toute ancienneté, toujours et depuis très-long-temps. On dit plus souvent et mieux, *de toute antiquité*.

Anciles, s. m. pl. Boucliers sacrés de l'ancienne Rome.

Ancolie, s. f. Sorte de plante dont la fleur imite les griffes de l'aigle.

Ancone, s. m. Nom d'un des muscles qui servent à étendre le coude.

Ancrage, s. m. Endroit de la mer propre à jeter l'ancre.

Ancre, s. f. Instrument de fer qu'on jette au fond de l'eau pour arrêter les vaisseaux. —En t. de Serrurier, barre de fer qui tient les encoignures des grands murs, et qui sert à affermir les murailles. — fig. Recours; refuge; asile. *Trév.*

Ancré, *ée*, adj. Qui a une ancre: *Muraille ancrée*, *mur ancré*.

Ancrer, v. neutre, (*An-kré*) Jeter l'ancre. Il est peu d'usage; on dit plutôt *mouiller*.

S'ancrer, v. réc. S'établir: *Il s'est ancré dans cette maison* ou *il est bien ancré dans cette maison*. Il est fam.

Ancrure, s. f. t. de Tondeur: Petit pli qui se fait à l'étoffe que l'on tond.

Anda, s. m. Arbre du Brésil. L'eau dans laquelle a trempé son écorce, endort les animaux.

Andabate, s. m. Gladiateur qui combattoit les yeux fermés.

Andaillots, s. m. pl. (*An-da-glio*) t. de Marine: Anneaux qui servent à amarrer la voile mise sur le grand étai.

Andain, s. m. (*An-dein*) L'étendue qu'un Faucheur peut couper à chaque pas qu'il avance.

Andante, adv. t. de Musique, emprunté de l'Italien pour indiquer un mouvement modéré, ni trop vîte, ni trop lent. On dit aussi substantivement, *jouer un andante*, un air dont le mouvement est modéré.

Andouille, subst. f. (*An-dou-glie*, en mouillant les *ll*) Boyau de cochon farci d'autres boyaux ou de la chair du même animal. Le boyau qui enveloppe cette chair, se nomme *la robe de l'andouille*.

Andouiller, s. m. (*An-dou-glié*) Cheville qui sort des perches du cerf, du daim, du chevreuil.

Andouillette, s. f. (*An-dou-gliè-te*) Chair de veau hachée, et roulée ordinairement en ovale.

Andratomie, s. f. (*An-dra-to-mî-e*) Dissection du corps humain.

Andrienne, s. f. (*An-dri-è-ne*) Robe de femme abattue, avec des paremens.

Androgyne, s. m. *Acad.* s. m. et f. *Trév.* (*An-dro-ji-ne*) Qui est des deux sexes, homme et femme. Ce mot est le même que *Hermaphrodite*.

Androïde, s. m. (*An-dro-i-de*) Figure d'homme qui parle et qui marche par le moyen de ressorts.

Andromède, subst. f. Constellation de l'hémisphère septentrional.

Androsace, s. m. Sorte de plante apéritive.

Ane, s. m. (*â-ne*) Bête de somme qui a de grandes oreilles. —fig. Esprit lourd et grossier; stupide, ignorant. On est *âne* par disposition d'esprit, et *ignorant* par défaut d'instruction. —En t. de Relieur, espèce de coffre où tombent les rognures des livres.

Brider l'âne par la queue, faire une chose à rebours. —*Contes de peau d'âne*, contes puériles. —*Méchant comme un âne rouge*, extrêmement méchant. —*Pont aux ânes*, chose commune, que personne n'ignore. Toutes ces phrases sont du style fam.

Anéantir, v. a. (*A-né-an-tir*) Réduire au néant; détruire entiérement.

S'anéantir, v. réc. Se dissiper, se détruire: *Cette fortune immense s'est anéantie en peu de temps.* —fig. et en t. de dévotion, s'humilier profondément; rentrer en esprit dans son néant.

Anéantissement, s. m. (*A-né-an-ti-ce-man*) Réduction au néant. —Destruction totale. —fig. Abaissement devant Dieu; humilité; mépris de soi-même.

Anecdote, s. f. (*A-nèk-do-te*) Particularité secrète d'histoire, omise ou supprimée par les historiens précédens. Il s'emploie aussi adjectivement: *L'histoire anecdote de Procope.*

Anée, s. f. (*â-né-e*) La charge d'un âne.

Anémomètre, s. m. Instrument pour mesurer la force du vent.

Anémone, s. f. Sorte de fleur fort estimée: *Cultiver, élever, gouverner des anémones.*

Anépigraphe, adj. (*A-né-pi-gra-fe*) Qui est sans titre: *Une médaille anépigraphe.* L'Académie met *Anégyraphe*, mais il faut *anépigraphe*, ἀνεπίγραφος.

Anerie, s. f. (*â-ne-ri-e*) Ignorance grossière: *Quelle ânerie dans ce médecin, dans cet avocat!* —Faute produite par cette ignorance: *Ce livre est plein d'âneries.*

Anesse, s. f. (*â-nè-ce*) Femelle de l'âne. Il ne s'emploie qu'au propre; on ne dit point au fig. d'une femme stupide, ignorante, qu'*elle est une ânesse.*

Anet, subst. m. (*A-nè*) Herbe qui ressemble au fenouil.

Anévrismal, ale, adj. Qui appartient à l'anévrisme, qui tient de l'anévrisme.

Anévrisme, s. m. (*A-né-vris-me*) Tumeur contre nature causée par la dilatation ou par l'ouverture d'une artère.

Anfractueux, *euse*, adj. (*An-frac-tu-eû, eû-ze*) Plein de détours et d'inégalités: *Chemin anfractueux.* Peu usité. —Il se dit, en Médecine, des conduits qui font plusieurs tours et détours irréguliers.

Anfractuosité, s. f. (*An-frak-tu-o-si-té*) Détours et inégalités. Peu usité.

Anfractuosités, s. f. pl. t. d'Anatomie: Eminences ou cavités inégales dans la surface des os.

Angar, s. m. (*An-gâr*) Sorte de toit qui prend un peu au-dessous de l'entablement de quelque édifice, et qui est soutenu par quelques poteaux.

Ange, s. m. Créature purement spirituelle et intellectuelle; esprit céleste qui annonce les ordres de Dieu: *Le bon Ange* ou l'Ange gardien. *Le mauvais Ange* ou le Démon, nommé aussi *Ange de ténèbres.* —Au fig. Personne d'une piété extraordinaire. On dit de St. Thomas d'Aquin qu'*il est l'ange de l'école*, pour dire qu'il excelle entre les Scholastiques. —Deux boulets de canon attachés ensemble par une chaîne ou par une barre de fer.

Chanter comme un Ange, chanter très-bien. —*Rire aux anges*, être si content qu'on rit tout seul et sans mot dire. —*Voir des anges violets*, avoir des visions creuses. Ces trois expressions sont du style fam. —*Lit d'ange*, sorte de lit sans colonnes, et dont les rideaux sont suspendus en l'air.

Ange, subst. f. Poisson de mer qui ressemble à la raie.

Angélique, adj. (*An-jé-li-ke*) Qui appartient à l'Ange, qui regarde l'Ange. —fig. Excellent, rare par excellence: *Beauté, esprit, voix, pureté angélique.* —*Chère angélique*, très-délicate.

Angélique, subst. f. Sorte de plante.

—Nom de femme. —Instrument de Musique à seize cordes, qui s'accorde par sons continus : *Une bonne Angélique.*

Angéliquement, adv. (*An-jé-li-ke-man*) D'une manière angélique. Il est peu usité.

Angelot, s. m. Sorte de fromage de Normandie. —Monnoie d'or frappée en Angleterre, qui a eu cours sous Philippe de Valois.

Angelus, s. m. (*An-jé-luce*) Prière qu'on fait le matin, à midi et au soir : *Dire l'Angelus.* On dit aussi, *sonner l'Angelus ; l'Angelus sonne*, pour signifier l'avertissement qui se fait par le son d'une cloche, de réciter cette prière.

Angême, *Angène*, *Angenin*, s. m. t. de Blason. Il se dit d'une fleur factice qui a six feuilles.

Angine, s. f. Maladie de la gorge.

Angiologie, s. f. Partie de l'Anatomie, qui traite des vaisseaux du corps humain.

Angiosperme, adj. Il se dit des plantes dont la semence est enveloppée dans une capsule différente de leur calice.

Angiotomie, subst. f. Dissection des vaisseaux du corps.

Angle, s. m. Espace enfermé entre deux lignes qui se joignent en un point : *Angle droit*, *angle obtus*, *angle aigu*, *curviligne*, *rectiligne*, *mixtiligne*, *etc.* —En t. de Fortifications, il y a des *angles flanqués*, *saillans*, *rentrans*, *visibles*, *etc.* On dit *les angles d'un bataillon*, pour les coins d'un bataillon.

Anglé, *ée*, adj. terme de Blason. Il se dit d'une croix en sautoir, quand il y a des figures mouvantes qui sortent des angles.

Anglet, s. m. (*An-glè*) t. d'Architecture : Petite cavité creusée en angle droit, qui sépare les bossages, etc.

Angleux, *euse*, adj. (*An-gleû*, *eû-se*) *Noix angleuse*, qu'on ne peut détacher de sa coque qu'avec peine.

Anglican, *ane*, adj. Qui a rapport à la religion dominante en Angleterre : *Le rit Anglican*, *l'Eglise Anglicane.*

Anglicisme, s. m. (*An-gli-cis-me*) Façon de parler et d'écrire propre de la Langue Angloise.

Anglois, s. m. (*An-glê*) Langue Angloise : *Savoir l'Anglois.*

Anglois, *oise*, s. m. et f. (*An-glê*, *glê-ze*) Nom du peuple qui habite l'Angleterre.

Anglomane, s. m. Mot nouvellement introduit dans la Langue, pour signifier celui qui admire ou imite avec un excès ridicule ce qui se fait en Angleterre. On a dit aussi *Anglomanie*, pour exprimer cette fureur d'admiration ou d'imitation.

Angoisse, s. f. (*An-goâ-ce*) Grande affliction d'esprit ; douleur amère.

Poire d'angoisse, poire âpre et revêche au goût. —Instrument que les voleurs mettent à quelqu'un dans la bouche, pour l'empêcher de crier. On dit fig. *avaler des poires d'angoisse*, avoir de grands déplaisirs.

Angon, s. m. Javelot à l'usage des Francs.

Anguichure, s. f. (*An-ghi-chû-re*) Bande de cuir attachée au pavillon d'un cor, et que celui qui veut porter le cor, se met en forme de baudrier.

Anguillade, s. f. (*An-ghi-glia-de*) Coups qu'on donne avec une peau d'anguille ou avec un fouet.

Anguille, s. f. (*An-ghi-glie*, en mouillant les *ll.*) Poisson d'eau douce long et menu, de la figure du serpent.

Anguilliers, s. m. pl. ou *Anguillées*, s. f. pl. (*An-ghi-glié*, *An-ghi-glié-es.*) t. de Marine : Canaux qui sont à fond de cale pour conduire les eaux à la pompe.

Anguillière, s. f. (*An-ghi-gliè-re*) Lieu où l'on nourrit, où l'on conserve des anguilles.

Angulaire, adj. (*An-gu-lè-re*) Qui a un ou plusieurs angles : *Corps angulaire.*

Pierre angulaire, la pierre fondamentale qui fait l'angle d'un bâtiment. Jesus-Christ est appelé figurément dans l'Ecriture *la pierre angulaire.*

Angulaire, s. f. t. d'Anatomie : Artère qui passe au grand angle de l'œil. —Veine qui, de l'angle interne de l'œil, vient aboutir à la jugulaire externe.

Anguleux, *euse*, adj. (*An-gu-leû*, *leû-ze*) Dont la surface a plusieurs angles : *Un corps fort anguleux.*

Angusticlave, s. m. Bande de pourpre que les Chevaliers Romains portoient sur leur tunique. Elle étoit plus étroite que celle des Sénateurs, qui s'appeloit par cette raison *laticlave.*

Angustié, *ée*, adj. (*An-gus-ti-é*) Étroit, serré. Il ne se dit que d'un chemin.

Anhima, s. m. (*A-ni-ma*) Oiseau de proie aquatique du Brésil; il a sur la tête une corne.

Anicroche, s. f. Obstacle, vaine défaite. Il est familier.

Anier, s. m. (*â-nié*) Celui qui a des ânes, ou qui en conduit ou qui en a soin. On dit aussi au féminin, *ânière.*

Anil, s. m. Plante ou arbrisseau dont les tiges et les feuilles servent à faire l'indigo.

Anille, s. f. (*A-ni-glie*) t. de Blason: Figure en forme de deux crochets adossés et liés ensemble.

Animadversion, s. f. (*A-ni-mad-ver-cion*; en vers, *ci-on.*) Correction en paroles seulement. Il ne se dit qu'au Palais: *Mériter l'animadversion de la Justice.* —fig. Notes, observations critiques sur les anciens Auteurs: *Animadversions sur Horace*, *etc.* En ce sens, il vieillit.

Animal, s. m. Être composé d'un corps organisé et d'une ame sensitive: *Animal raisonnable*; *animal irraisonnable.* —fig. Personne stupide, grossière, etc.

Animal, *ale*, adj. Qui appartient à l'animal: *Vie animale*; *fonctions animales*; *esprits animaux.* —Dans le langage de l'Écriture, sensuel, charnel, par opposition à spirituel: *L'homme animal ne comprend pas ce qui est de Dieu.*

Animalcule, s. m. Petit animal qu'on ne voit qu'à l'aide du microscope.

Animation, s. f. (*A-ni-ma-cion*; en vers, *ci-on.*) t. Didactique, qui se dit du temps où l'ame est infuse dans le corps de l'homme: *L'animation du fœtus.*

Animé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Animer.* —En t. de Blason, *un cheval animé*, est celui qui paroît en action.

Animer, v. a. (*A-ni-mé*) Donner l'ame et la vie à un corps organisé. En ce sens, on dit au figuré: *Le zèle de Dieu l'anime.* —Donner de la vivacité, de l'action: *Rien ne peut l'animer.* —Donner de la sensibilité: *Cela seroit capable d'animer une statue.* —Donner de la force à un discours, au style, à l'action de l'Orateur. —Exciter; encourager. —Irriter: *Animer un homme contre un autre.*

S'animer, v. réc. S'exciter, s'encourager à... —Prendre un nouvel éclat: *Son teint*, *ses yeux s'animent*, *lorsque...*

Animosité, s. f. (*A-ni-mo-zi-té*) Haine, aversion, ressentiment contre...

Anis, s. m. (*A-ni*) Plante aromatique, et qui porte une graine qu'on nomme aussi *anis.* —Sorte de dragée faite avec de l'anis.

Anis ou *anil*, s. m. Bois grisâtre qu'on emploie aux ouvrages de marqueterie et de tour.

Aniser, v. a. (*A-ni-zé*) Mettre une couche d'anis sur quelque chose. Il ne s'emploie guères qu'au participe passif: *Dragées anisées.*

Ankiloglosse, s. m. Vice dans le ligament de la langue.

Ankilose, s. f. (*An-ki-lo-ze*) Privation de mouvement dans les articulations ou jointures.

Annal, *ale*, adj. (*An-nal*, *â-le*) Qui ne dure qu'un an: *Possession annale.*

Annales, s. f. pl. (*An-na-le*) Histoire qui rapporte les événemens année par année.

Annaliste, s. m. Celui qui écrit des annales, qui compose une histoire par ordre des années.

Annate, s. f. (*An-na-te*) Droit que le Pape prend sur tous les grands Bénéfices consistoriaux, et qui consiste dans le revenu d'une année.

Anneau, s. m. (*A-nô*, s. d.) Cercle fait d'une matière dure, et qui sert à attacher quelque chose. —Bague qu'on porte au doigt. Il se dit sur-tout d'une bague unie. —En t. de Blason, cercle dont on meuble l'écu. —fig. Boucles qui se font par la frisure des cheveux.

Année, s. f. (*A-né-e*) Temps que le Soleil met à parcourir les signes du Zodiaque, et qui est de 12 mois ou

365 jours. On l'appelle aussi *année Solaire.* —Le revenu d'une année : *Ce fermier doit trois années à son maître.*

Année Astronomique, le temps que le Soleil emploie à revenir au même point du Zodiaque d'où il étoit parti. —*Civile*, celle que les peuples ont établie pour faire leurs supputations. —*Bissextile*, Voy. ce mot. —*Lunaire*, espace de douze ou treize révolutions de la Lune autour de la terre. —*de Probation*, celle du noviciat pour les Religieux et Religieuses. —*Républicaine*, celle adoptée par la République Françoise. Elle commence à l'Equinoxe d'automne, dans la nuit du 21 au 22 Septembre.

Une bonne année, une année abondante en blés, en vins, etc. *Une mauvaise année*, celle où la récolte a été mauvaise. —*Les belles années*, les années de la jeunesse.

Anneler, v. a. (*A-ne-lé*) Friser les cheveux, les boucler. Ce terme n'est plus guères en usage.

Annelet, s. m. (*A-ne-lè*) Petit anneau. Il n'est guères usité qu'en t. de Blason et d'Architecture.

Annelure, s. f. (*A-ne-lu-re*) Frisure par boucles.

Annexe, s. f. (*An-nèk-ce*) Terres, domaines attachés à une Seigneurie dont ils ne sont pas mouvans ou dépendans : *Les annexes d'une Seigneurie.* —Eglise qui relève d'une Cure, et où l'on fait les fonctions paroissiales. On l'appelle aussi *Eglise succursale.*

Annexer, v. a. (*An-nèk-cé*) Unir, joindre : *Annexer un fief à une terre, un Prieuré à une Abbaye, etc.*

Annexion, subst. f. (*An-nek-cion*) Union; il se dit des Bénéfices auxquels la Prêtrise est annexée.

Annihilation, s. f. (*An-ni-i-la-cion*) Anéantissement. Ce mot et le suivant sont vieux et pédantesques.

Annihiler, verb. act. (*An-ni-i-lé*) Anéantir.

Anniversaire, adj. (*An-ni-ver-cè-re*) Qui se fait d'année en année le même jour : *Fête, procession anniversaire.*

Anniversaire, s. m. Service qu'on fait tous les ans pour un mort.

Annoise, subst. fém. (*An-noa-ze*) Plante que le peuple appelle *herbe de la Saint Jean.*

Annonce, s. f. (*A-non-ce*) Publications de mariage dans la religion *Prétendue-Réformée*; les Catholiques les appellent *Ban.* —Compliment que fait un des Comédiens pour informer le Public de la piéce qui doit être jouée le lendemain, etc.

Annoncer, v. a. (*A-non-cé*) Faire savoir : *Annoncer une bonne, une mauvaise nouvelle.* —Prédire : *Les Prophètes ont annoncé que...* —Avertir de... *Les Curés annoncent les fêtes; les Comédiens leurs piéces; les Ministres Protestans les mariages.*

Annonceur, s. m. (*A-non-ceur*) Comédien qui annonce les piéces.

Annonciade, s. f. (*A-non-ci-a-de*) Ordre Militaire. —Ordre de Religieuses.

Annonciation, s. f. (*A-non-ci-a-cion*) Fête connue en l'honneur de la Vierge. On appelle aussi du même nom une estampe qui représente le mystère de l'Annonciation.

Annotateur, s. m. (*A-no-ta-teur*) Celui qui fait des notes, des remarques.

Annotation, s. f. (*A-no-ta-cion*) Note, remarque qu'on fait sur un livre, pour en éclaircir quelques passages. —t. de Pratique; état et inventaire des biens saisis par autorité de Justice : *On fit l'annotation de tous ses biens.*

Annoter, v. a. (*A-no-té*) En t. de Pratique, marquer l'état des biens saisis par autorité de Justice sur un criminel, etc. *On a saisi et annoté ses biens.* —En t. de Commerce, écrire sur un livre les effets qu'on reçoit, et la date de leur échéance.

Annotine, s. f. terme de Liturgie : *Pâque annotine*, ou Pâque anniversaire.

Annuel, s. m. (*An-nu-èl*) Messe qu'on dit durant un an pour un défunt. —C'est aussi une sorte d'impôt : *Payer l'annuel.*

Annuel, elle, adj. (*An-nu-èl, è-le*) Qui dure une année. —Qui revient toutes les années.

Annuellement, adv. (*An-nu-è-le-man*) Par chaque année.

Annuité, s. f. (*An-nu-i-té*) Rente annuelle

annuelle sur une compagnie de commerce où l'on a placé son fonds.

Annulaire, adj. (*A-nu-lè-re*) *Doigt annulaire.* Il se dit du quatrième doigt de la main, où l'on met l'anneau. —*Eclipse annulaire*, celle dans laquelle il reste autour du disque du Soleil un cercle ou anneau lumineux.

Annuller, v. a. (*An-nu-lé*) t. de Palais : Casser, abolir, rendre nul : *Annuller une procédure, un testament.*

Anobli, ie, adj. Qui a été fait noble, qu'on a mis au rang des nobles. Il est aussi substantif : *Les nouveaux anoblis.*

Anoblir, v. a. Faire noble. *Anoblir* se dit au propre, et *Ennoblir* au figuré. Voyez ce dernier mot.

Anoblissement, s. m. (*A-no-bli-ce-man*) Action d'anoblir. *Lettres d'anoblissement*, lettres par lesquelles le Roi anoblit un roturier. On dit plus souvent *Lettres de noblesse.*

Anodin, s. m. (*A-no-dein*) Remède adoucissant. On dit aussi adjectivement : *Des remèdes anodins, purgation anodine* ; et figurément : *De petits couplets anodins.* Cette dernière expression n'est que du style badin et moqueur.

Anolis, s. m. Espèce de lézard des Antilles.

Anomal, ale, adj. Irrégulier. Il se dit des verbes : *Conjugaison anomale ; verbes anomaux.*

Anomalie, subst. f. (*A-no-ma-lî-e*) Irrégularité dans la conjugaison ou dans la déclinaison. —En t. d'Astronomie, distance du lieu vrai ou moyen d'une planète à l'aphélie ou à l'apogée.

Anomalistique, adj. On appelle *année anomalistique*, le temps que la terre emploie à revenir du point de son orbite au même point.

Anomies, s. f. pl. Coquilles fossiles, dont on ne connoît point les analogues vivans.

Anon, s. m. Le petit de l'ânesse.

Anonnement, s. m. (*â-no-ne-man*) Action d'ânonner, de lire en tâtonnant.

Anonner, v. n. (*â-no-né*) Ne lire ou ne répondre qu'avec peine, en hésitant, etc. Il est fam. —Mettre bas un ânon.

Anonyme, adj. (*A-no-ni-me*) Qui est sans nom. Il ne se dit que des Auteurs, livres ou écrits. On dit aussi substantivement, *un anonyme.*

Anordie, s. f. Sorte de tempête de vent de nord.

Anorexie, s. f. (*A-no-rèk-cî-e*) t. de Médecine : Dégoût des alimens, par dérangement d'estomac.

Anse, s. f. Sorte de demi-cercle attaché à un pot, à un panier, à un seau, etc. —En t. de Fondeur, partie par où l'on pend la cloche. —En t. de Serrurier, ornement composé de deux enroulemens opposés. —En t. de Marine, bras de mer qui se jette entre deux pointes de terre, et y forme un enfoncement.

Anse-de-panier, en Architecture, c'est la courbure d'une arcade ou d'une voûte surbaissée.

Faire le pot à deux anses, mettre les mains sur les côtés. Il est populaire.

Anséatique, adj. Il se dit de certaines villes unies ensemble pour le commerce, sous de certaines constitutions.

Ansette, s. f. (*An-cè-te*) Petite anse. —En t. de Marine, les *ansettes* sont des bouts de cordes qui servent d'ourlets aux voiles, et dans lesquels on passe d'autres cordes. —Les Orfèvres appellent *ansette*, l'anse d'une tasse.

Anspessade, s. m. (*Ans-pé-sa-de*) Soldat qui aide le Caporal, et qui en fait les fonctions en cas d'absence.

Anspect, s. m. terme de Marine : Levier.

Anta, s. m. Animal du Paraguay, qui a une trompe.

Antagoniste, s. m. Celui qui est opposé à un autre, qui est son adversaire, qui lui dispute la supériorité dans quelque chose. Ce mot n'a point de féminin. On dit, en parlant d'une femme : *Vous avez là un charmant* et non pas *une charmante antagoniste.* —En t. d'Anatomie, les *muscles antagonistes* sont ceux qui ont des fonctions contraires.

Antale, s. m. Sorte de coquillage fait en tuyau.

Antan, s. m. Vieux mot qui veut dire l'année précédente : *Des neiges d'antan ; je m'en soucie comme des*

neiges d'antan. Cette dernière phrase se dit encore dans le style familier.

Antanaclase, s. f. (*An-ta-na-kla-ze*) Figure de Rhétorique : Répétition d'un même mot pris en différens sens.

Antanaire, adj. m. (*An-ta-nè-re*) Il se dit en Fauconnerie de l'oiseau qui a le pennage de l'année précédente sans avoir mué.

Antarctique, adj. Méridional, qui est opposé au Septentrion : *Pôle antarctique.*

Antarès, s. m. (*An-ta-rèce*) t. d'Astronomie : Etoile fixe qui est dans le cœur du Scorpion.

Antécédemment, adv. (*An-té-cé-da-man*) t. de Théologie. Selon des Théologiens, *Dieu prédestine à la gloire antécédemment aux mérites*, avant la prévision des mérites.

Antécédent, ente, adj. (*An-té-cé-dan*) Qui précède en temps, qui est auparavant : *Un acte antécédent.*

Antécédent, s. m. En Logique, la première proposition d'un enthymême. —En Grammaire, le nom ou le pronom qui précède le relatif *qui.* —En Mathématique, le premier des deux termes d'un rapport arithmétique ou géométrique.

Antécesseur, s. m. Professeur de Droit dans une Université. *Trév.*

Antechrist, s. m. (*An-te-kri*) Contraire à Jesus-Christ. Séducteur qui, selon la Doctrine Chrétienne, sera ennemi de la véritable Religion, et qui viendra à la fin du monde pour corrompre les fidelles.

Antédiluvien, ienne, adj. (*An-té-di-lu-vi-en, vi-è-ne*) Qui a précédé le déluge : *L'Astronomie antédiluvienne.* C'est un mot tout nouveau.

Antenale, s. m. Oiseau de mer vers le Cap de Bonne-Espérance.

Antenne, s. f. (*An-tè-ne*) Le long bois qui est attaché de travers au haut d'un mât, et qui sert à soutenir les voiles latines ou triangulaires par le moyen d'une poulie.

Antennes, subst. f. pl. (*An-tè-nes*) Cornes que quelques insectes portent sur la tête.

Antépénultième, adj. t. de Grammaire : La troisième syllabe d'un mot, en commençant à compter par la dernière. Il est aussi subst. fém. *L'antépénultième est longue.*

Antéphialtique, adj. (*An-té-fi-al-ti-ke*) t. de Médecine : *Remède antéphialtique*, bon contre le cauchemar.

Antérieur, eure, adj. Qui est devant; qui précède en ordre de temps : *Dans les siècles antérieurs à cette époque.*

Antérieurement, adv. (*An-té-ri-eû-re-man*) Auparavant, précédemment : *Antérieurement à cette révolution.*

Antériorité, s. f. Priorité de temps. Il n'a d'usage qu'en Pratique : *Antériorité de date, d'hypothèque, etc.*

Antes, s. m. pl. Pilastres qu'on mettoit autrefois au coin des murs des édifices.

Antesciens, adj. et s. m. pl. (*An-té-ci-ens*) t. de Géographie : Contre-habitans en une même contrée du méridien, et en divers parallèles éloignés également de l'Equateur.

Antestature, s. f. t. de Guerre : Sorte de retranchement.

Anthelmintique, s. m. (*An-tel-mein-ti-ke*) Remède contre les vers. Il est aussi adj. *Une poudre anthelmintique.* L'*Académie* écrit *anthelmentique.*

Anthera, s. f. (*An-té-ra*) term. de Pharmacie. Le jaune qui est au milieu de la rose.

Anthora, s. m. (*An-to-ra*) Espèce d'aconit à fleurs jaunes, *Trév.* L'*Académie* écrit *antora*, s. m.

Anthrax, s. m. (*An-trakse*) Maladie ; espèce de charbon vif avec des douleurs aiguës.

Anthropologie, s. f. (*An-tro-po-lo-ji-e*) Discours figuré, expression figurée qui attribue à Dieu des mains, des yeux, des sentimens de douleur, de joie, etc. —En t. d'Anatomie, discours sur l'homme ou sur le corps humain. —En t. de Philosophie : Traité de l'économie morale de l'homme. En ce dernier sens c'est un mot nouveau. *Encycl.*

Anthropomorphites, subst. masc. pl. (*An-tro-po-mor-fi-te*) Hérétiques qui attribuoient à Dieu des membres comme aux hommes.

Anthropophage, s. m. (*An-tro-po-fa-je*) Mangeur d'hommes. Il est aussi adj. *Nation anthropophage.*

Anti, préposition qui entre dans la composition des mots : elle signifie ou *avant*, comme dans *antichambre*, alors elle vient du latin *antè ;* ou elle signifie *opposé*, contraire, comme *antarctique*, et alors elle vient du Grec ἀντι.

Antiapoplectique, adj. et s. m. Remède contre l'apoplexie.

Antiarthritique, adj. et s. m. Remède contre la goutte.

Antiasthmatique, adj. et subst. masc. Remède contre l'asthme.

Anticabinet, s. m. (*An-ti-ka-bi-nè*) Piéce entre la salle et le cabinet.

Antichambre, s. f. (*An-ti-chan-bre*) Piéce d'un appartement qui est immédiatement avant la chambre.

Antichrèse, s. f. (*An-ti-krè-ze*) t. de Pratique : Convention par laquelle celui qui emprunte de l'argent, engage un héritage au créancier, à la charge qu'il en jouisse, et que les fruits lui appartiennent pour l'intérêt de son argent.

Antichrétien, *ienne*, adj. (*An-ti-kré-tien*, *tiè-ne*) Opposé à la doctrine du Christianisme.

Anticipation, s. f. (*An-ti-ci-pa-cion ;* en vers, *ci-on.*) Action par laquelle on prévient, on devance. Il n'est guères usité qu'au Palais. —Usurpation : *C'est une anticipation sur mes droits.* — Figure de Rhétorique par laquelle l'orateur réfute d'avance ce qui peut lui être objecté.

Par anticipation, adv. Par avance.

Anticiper, v. a. (*An-ti-ci-pé*) Prévenir, dévancer : *Anticiper le payement*, *le temps*, *le jour*, *etc.* —*Anticiper un appel*, faire assigner l'appelant, qui diffère de relever son appel. —Usurper sur autrui.

Anticœur, s. m. Sorte de maladie du cheval.

Anticonstitutionnaire, adj. et subst. Opposé à la constitution *Unigenitus.*

Anticonvulsionnaire, adj. et subst. Contraire aux convulsions, qui ne les croit pas surnaturelles.

Anticour, s. f. Première cour qui est suivie d'une autre. On dit plus souvent et mieux *avant-cour.*

Antidate, s. f. Date faite d'un jour qui précède celui auquel on écrit, auquel on passe un acte.

Antidater, v. a. (*An-ti-da-té*) Mettre faussement à une lettre, à un acte, une date antérieure au temps où ils ont été écrits ou passés.

Antidosaire, ou *antidotaire*, s. m. Recueil de remèdes inventés par de célèbres Médecins.

Antidote, s. m. Contre-poison, remède pour se garantir de l'effet du poison.

Antidyssentérique, adj. et subst. m. (*An-ti-di-sen-té-ri-ke*) Remède contre la dyssenterie.

Antienne, s. f. (*An-tiè-ne*) t. d'Église : Verset qui s'annonce avant le chant d'un Pseaume, et qui se chante après le Pseaume. — On dit fig. et fam. *Annoncer une triste*, *une fâcheuse antienne ;* annoncer une fâcheuse nouvelle.

Antiépileptique, adj. et subst. masc. (*An-ti-é-pi-lép-ti-ke*) Remède contre l'épilepsie.

Antifébrile, adj. et s. m. Remède contre la fièvre.

Antigorium, s. m. (*An-ti-go-ri-ome*) Gros émail dont se servent les Faïenciers.

Antiétique, adj. et s. m. (*An-ti-é-ti-ke*) Remède contre la fièvre étique.

Antihydropique, adj. et s. m. (*An-ti-i-dro-pi-ke*) Remède contre l'hydropisie.

Antihypocondriaque, adj. et subst. m. (*An-ti-i-po-kon-dri-a-ke*) Remède contre la maladie hypocondriaque.

Antihystérique, adj. et s. m. (*An-ti-is-té-ri-ke*) Remède contre les vapeurs.

Antillis, s. m. (*An-til-lice*) Sorte de plante.

Antilogie, s. f. (*An-ti-lo-ji-e*) Contradiction entre deux expressions de la même personne, du même auteur, du même ouvrage.

Antimoine, s. m. (*An-ti-moa-ne*) Corps minéral composé de soufre et de mercure.

Antimonial, *ale*, adj. Qui appartient à l'antimoine.

Antinational, *ale*, adj. (*An-ti-na-cio-nal*, *a-le*) opposé au caractère, au goût national.

Antinomie, s. f. (*An-ti-no-mi-e*) Contradiction vraie ou apparente entre deux lois.

Antipape, s. m. Pape opposé à un autre, et qui n'est pas élu dans les formes.

Antiparalytique, adj. et s. m. (*An-ti-pa-ra-li-ti-ke*) Remède contre la paralysie.

Antipathie, s. f. (*An-ti-pa-ti-e*) Répugnance secrette et naturelle entre deux animaux. —Aversion qu'on a pour quelqu'un ou pour quelque chose.

Antipathique, adj. (*An-ti-pa-ti-ke*) Contraire, opposé. Il ne se dit point des personnes, mais des choses qui ont rapport aux personnes : *Humeurs, caractères antipathiques.*

Antipéristaltique, adj. Mouvement dépravé des intestins qui se fait de bas en haut.

Antipéristase, s. f. (*An-ti-pé-ris-ta-ze*) t. Didactique; Action de deux qualités contraires dont l'une augmente la force de l'autre : *Suivant les Péripatéticiens, c'est par antipéristase que le feu est plus ardent en hiver qu'en été.*

Antipestilentiel, *elle*, adj. (*An-ti-pes-ti-len-ci-el*, *è-le*) Qui prévient ou guérit la peste.

Antiphate, s. m. (*An-ti-fa-te*) Sorte de corail noir.

Antiphonaire, s. m. (*An-ti-fo-nè-re*) Livre qui contient les Antiennes qu'on chante dans l'Eglise. On dit aussi *Antiphonier* (*An-ti-fo-nié.*)

Antiphrase, subst. f. (*An-ti-frâ-ze*) Contre-vérité, ironie.

Antipodal, *ale*, adj. Qui est antipode : *Le méridien antipodal.*

Antipode, s. m. On donne ce nom à ceux qui marchent sur l'hémisphère qui nous est opposé diamétralement. Au propre, il ne s'emploie qu'au pluriel : *Ces peuples sont nos antipodes.* On dit par exagération, d'un homme qu'on n'aime pas, qu'*on voudroit qu'il fût aux antipodes.* —Au figuré, il s'emploie au singulier, et signifie contraire, opposé : *C'est l'antipode de la raison.*

Antiptose, s. f. (*An-tip-to-ze*) t. de Grammaire : Position d'un cas pour un autre.

Antiquaille, s. f. (*An-ti-kâ-glie*, en mouillant les *ll.*) Chose antique de peu de valeur. C'est un terme de mépris.

Antiquaire, subst. m. (*An-ti-kè-re*) Celui qui a la connoissance des antiquités, des médailles et autres curiosités antiques.

Antique, adj. (*An-ti-ke*) Fort ancien. Il se dit par opposition à *moderne*, des choses d'un temps fort reculé. —On le dit aussi, en badinant, des personnes avancées en âge : *Il est un peu antique ; c'est une beauté antique.* —On dit substantivement *dessiner sur l'antique*, *d'après l'antique.*

A l'antique, adv. A la manière antique.

Antique, s. f. Monument curieux qui nous est resté de l'antiquité ; médaille, statue, etc. Voyez *Antiquité.*

Antiquer, v. a. (*An-ti-ké*) t. de Relieur : Enjoliver la tranche d'un livre de petites figures de diverses couleurs et relevées en or.

Antiquité, s. f. (*An-ti-ki-té*) Grande ancienneté : *L'antiquité des temps ; Temple vénérable par son antiquité.* —Il se prend collectivement pour tous ceux qui, en Egypte, dans la Grèce et à Rome, ont vécu dans des siècles fort reculés du nôtre : *L'antiquité a cru que...* —Ce qui nous reste des ouvrages et monumens antiques : *Les antiquités de Nismes, etc.* En ce sens, *antiquité* se dit d'un monument plus considérable qu'une *antique.* Une statue est une *antique* ; un amphithéâtre est une *antiquité.*

De toute antiquité, de tout temps, ou dès les temps les plus reculés.

Antisalle, s. f. (*An-ti-sâ-le*) Pièce d'un appartement qui est avant la salle.

Antisciens, adj. plur. V. *Antesciens.*

Antiscorbutique, adj. (*An-ti-scor-bu-ti-ke*) Qui guérit le scorbut.

Antiscorbutique, s. m. Remède contre le scorbut.

Antispase, subst. f. (*An-ti-spa-ze*) term. de Médecine : Révulsion, retour d'humeurs.

Antispasmodique, adj. et subst. m. Remède contre les convulsions.

Antispastique, adj. Qui opère par révulsion.

Antispode, s. m. Faux spode qu'on emploie à la place du vrai.

Antistrophe, s. fém. (*An-ti-stro-fe*) Couplet de poésie lyrique, qui répondoit à un précédent nommé *Strophe.* — term. de Grammaire ; Conversion ou

renversement réciproque de deux termes, ou de choses conjointes ou dépendantes l'une de l'autre, comme *le serviteur du maître*, ou *le maître du serviteur*. Richelet.

Antithèse, s. f. (*An-ti-tè-ze*) Opposition des pensées ou des mots dans le discours. On ne dit point l'*antithèse de deux opinions*, *de deux doctrines contraires*.

Antithétique, adj. (*An-ti-té-ti-ke*) Qui tient de l'antithèse.

Antitrinitaire, s. m. (*An-ti-tri-ni-tè-re*) Celui qui combat le mystère de la Trinité.

Antitype, s. m. (*An-ti-ti-pe*) C'est la même chose que type ou figure.

Antivénérien, adj. et s. m. Remède contre les maladies vénériennes.

Antivérolique, adj. Qui guérit la petite vérole.

Antoiser, v. a. (*An-toa-zé*) Empiler, mettre en pile. Il se dit des tas de fumier.

Antoit, s. m. (*An-toâ*) Sorte d'instrument de fer qui sert dans la construction des vaisseaux.

Antologie, s. f. (*An-to-lo-jí-e*) Mot tiré du Grec, qui signifie proprement Recueil de fleurs. Il s'entend ordinairement d'un Recueil d'épigrammes de divers Auteurs Grecs.

Antonins, s. m. pl. (*An-to-nein*) Religieux de Saint Antoine.

Antonomaze, s. f. (*An-to-no-ma-ze*) Figure de Rhétorique qui emploie une dénomination commune ou appellative, au lieu du nom propre : *Le Père des Dieux* à la place de *Jupiter*; ou au contraire, un nom propre à la place d'une dénomination commune ou appellative : *C'est un Néron*, en parlant d'un homme cruel, etc.

Antora. Voyez *Anthora*.

Antre, s. m. Caverne qui a quelque chose d'affreux.

Antrisque, s. m. Plante apéritive.

Anuiter, s'anuiter, v. pr. (*S'a-nui-té*) Se mettre à la nuit; s'exposer à être surpris de la nuit en chemin.

Anus, s. m. (*â-nuce*) L'endroit par où passent les excrémens qui sortent du corps. —L'orifice du fondement. —En t. de Botanique, l'orifice postérieur d'une fleur monopétale.

Anxiété, s. f. (*Ank-ci-é-té*) Travail, tourment, peine d'esprit, grande inquiétude.

Aoriste, s. m. (*O-ris-te*; l'*Encycl.* voudroit qu'on prononçât *a-o-ris-te*, en conservant l'*a* privatif, dont la suppression fait un contre-sens.) t. de Grammaire Grecque, qui marque un prétérit indéterminé. —Il se dit, dans la langue Françoise, du prétérit qui n'est point formé du verbe auxiliaire Avoir ou Etre : *Je lus*, *je pensai*, *etc.* sont à l'aoriste. *Acad.*

Aorte, s. f. (*A-or-te*) Mot Grec qui signifie vaisseau, coffre. —Il se dit en Anatomie, de la grosse artère qui sort du ventricule gauche du cœur pour porter le sang dans tout le corps.

Août, s. m. (*Oût*) Nom du huitième mois de l'année. —Moisson qui se fait durant le mois d'Août. On dit, *faire l'Août*, *l'Août n'est pas commencé*.

Aoûter, v. a. (*A-oû-té*) Faire mûrir. Il n'est d'usage qu'au participe *aoûté*, mûri par la chaleur du mois d'Août : *Citrouille aoûtée*.

Aoûteron, subst. masc. (*Oû-te-ron*) Moissonneur qui travaille à la récolte.

Apagogie, subst. f. (*A-pa-go-jí-e*) Démonstration d'une proposition par l'absurdité de la proposition contraire.

Apaiser, v. a. (*A-pè-zé*) Adoucir, calmer la colère, l'émotion, l'agitation. Il régit les personnes et les choses : *Appaiser Dieu*, *le Prince*; *appaiser une querelle*, *une sédition*, *la douleur*, *les flots*, *etc.*

S'appaiser, v. r. S'adoucir; se modérer; se calmer; devenir plus tranquille.

Apalachine, s. f. Plante de la Floride. On l'emploie dans les rhumatismes.

Apalath, s. m. (*A-pa-la-te*) Plante qui s'emploie dans la Médecine et pour les parfums. *Acad.* Voyez *Aspalathe*.

Apanage, s. m. Ce que les Rois donnent à leurs puînés pour leur tenir lieu de partage. —Au fig. les choses qui sont une suite et une dépendance d'une autre : *Les infirmités sont l'apanage de la vieillesse*.

Apanager, v. act. (*A-pa-na-jé*) Donner un apanage : *Le Roi a apanagé tous ses puînés*.

Apanagiste, s. m. Qui a un apanage.

Apanthropie, s. f. (*A-pan-tro-pi-e*) Misanthropie qui vient de maladie.

A part, adv. Séparément : *Mettre à part*; séparer, distinguer deux choses.

Aparté, s. m. emprunté du Latin, (*A-par-té*) Il se dit de certaines choses qu'un acteur dit tout haut sur le théâtre, et qui sont censées n'être point entendues des autres acteurs qui sont présens. Il ne prend point d'*s* au pluriel : *Des aparté.*

Apathie, s. f. (*A-pa-ti-e*) Indolence. —Insensibilité pour toute sorte de choses.

Apathique, adj. (*A-pa-ti-ke*) Indolent. —Insensible.

Apaturies, s. f. pl. Fêtes des Anciens en l'honneur de Bacchus.

Apédeute, s. m. Ignorant.

Apédeutisme, s. m. Ignorance qui vient de défaut d'instruction.

Apepsie, s. m. Maladie qui consiste à ne point digérer.

Apercevable, adj. Ce qu'on peut appercevoir par la vue.

Apercevoir, v. a. Découvrir. —Au figuré, comprendre.

S'apercevoir, v. réc. Connoître, découvrir.

Apéritif, *ive*, adj. (*A-pé-ri-tife*, *ti-ve*) t. de Médecine : Qui ouvre les pores, qui fait uriner, qui lève les obstructions.

Apetissement, s. m. (*A-pe-ti-ce-man*) Diminution : *L'apetissement qui paroît dans les objets éloignés*, etc. Il n'est d'usage, ainsi que le verbe *apetisser*, qu'en parlant des objets vus dans le lointain. On ne dit point l'*apetissement d'une robe*; *apetisser un manteau*, le rendre plus court.

Apetisser, v. a. (*A-pe-ti-cé*) Rendre plus petit; diminuer la grandeur de... *L'éloignement apetisse les objets.* Voyez *apetissement.*

Apetisser, v. n. et *s'apetisser*, v. r. Devenir plus petit; diminuer de grandeur.

A peu près, adv. Environ; presque entièrement. Il modifie et les subst. et les adj. On dit quelquefois, dans le même sens, *à peu de chose près.* Il est aussi subst. m. *Les Physiciens se contentent souvent de quelques à-peu-près.*

Aphélie, s. m. (*A-fé-li-e*) t. d'Astronomie : La distance où une planète se trouve du soleil, quand elle en est le plus éloignée. Il est aussi adjectif : *La terre est aphélie.*

Aphérèse, s. f. (*A-fé-rè-ze*) Figure par laquelle on retranche quelque chose au commencement d'un mot, comme lorsqu'on dit *temnere* pour *contemnere.*

Aphonie, s. f. (*A-fo-ni-e*) Extinction de voix.

Aphorisme, subst. m. (*A-fo-ris-me*) Proposition qui renferme en peu de mots une maxime générale; il se dit sur-tout en Médecine : *Les aphorismes d'Hypocrate.* —Sentence, maxime qui dit beaucoup en peu de mots.

Aphoristique, adj. Qui appartient à l'aphorisme.

Aphronille, s. f. (*A-fro-ni-glie*, en mouillant les *ll.*) Sorte de plante, dont les racines prises en breuvage provoquent l'urine,

Aphronitre, subst. m. (*A-fro-ni-tre*) Écume de nitre; ce qu'il y a de plus subtil et de plus léger.

Aphte, s. m. (*Af-te*) t. de Médecine : Tout mal qui naît dans la bouche, sur-tout des enfans.

Api, s. m. (*â-pi*) Sorte de pomme fort connue.

Apiquer, v. n. (*A-pi-ké*) t. de Marine. Il se dit quand un vaisseau approche de l'ancre qui est mouillée, et que le câble commence à se roidir et à être perpendiculaire.

Apis, s. m. (*â-pice*) Bœuf, taureau que les Egyptiens adoroient sous ce nom.

Aplaner, v. act. (*A-pla-né*) Faire venir la laine à une couverture avec des chardons.

Aplaneur, s. m. Celui qui fait ce travail.

Aplanir, v. a. Mettre de niveau, unir, égaler, rendre égal : *Aplanir un chemin, une allée, une montagne, une table.* —fig. Rendre plus aisé : *Aplanir le chemin, les voies à quelqu'un; aplanir les difficultés*, les lever, les faire disparoître.

S'aplanir, v. r. Voyez *aplanir.* Au propre et au figuré : *Les montagnes, les difficultés s'aplanissent.*

Aplanissement, s. m. (*A-pla-ni-ce-man*) Réduction d'un terrain inégal à un plan uni : *L'aplanissement des allées d'un parterre.* —fig. Cessation ou diminution de difficultés.

Aplanisseur, s. m. Ouvrier qui, après la première tonture des draps, leur donne une certaine façon.

Aplati, *ie*, part. pas. et adj. Voyez *aplatir.* On dit en physique que *la terre est aplatie*, pour dire que son axe est plus petit que le diamètre de l'Equateur.

Aplatir, v. a. Rendre plat.

S'aplatir, v. pron. Devenir plat.

Aplatissement, s. m. (*A-pla-ti-ce-man*) Action d'aplatir ; effet produit dans un corps par le choc ou la pression d'un autre.

L'aplatissement de la terre, l'état de la terre en tant qu'aplatie. Voyez *aplati.*

Aplester, v. a. (*A-ples-té*) t. de Marine : Déplier ou étendre les voiles pour recevoir le vent, et se disposer à partir.

Aplets, s. m. pl. (*A-plè*) Rets ou filets pour la pêche du hareng.

Aplomb, s. m. (*A-plon*) Ligne perpendiculaire à l'horison : *Ce mur tient bien son aplomb.* On dit aussi *ce mur*, *cette ligne est d'aplomb.*

Apnée, s. f. (*Ape-né-e*) t. de Médecine : Défaut de respiration.

Apocalypse, s. f. (*A-po-ca-lip-ce*) Révélation. —Un des livres du Nouveau Testament, écrit par Saint Jean. —Au fig. chose obscure, cachée, enveloppée, mystérieuse.

Apocope, subst. f. t. de Grammaire : Retranchement de quelque chose à la fin du mot. —En anatomie, fracture ou coupure dans laquelle une piéce de l'os est séparée et enlevée.

Apocrisiaire, s. m. (*A-po-kri-zi-è-re*) Envoyé, Agent, qui portoit les réponses d'un Prince. —Garde du trésor dans les monastères.

Apocroustique, s. m. (*A-po-krous-ti-ke*) t. de Médecine : Médicament destiné à chasser les humeurs malignes.

Apocryphe, adj. (*A-po-kri-fe*) Mot Grec qui signifie inconnu, caché. Il ne s'emploie proprement dans notre langue qu'en parlant de certains livres que l'Eglise ne reçoit pas comme canoniques. —On le dit, par extension, des historiens et des histoires dont l'autorité est suspecte : *Auteur*, *livre*, *histoire*, *anecdote apocryphe.* Il diffère de *supposé*, en ce que la chose *apocryphe* n'est ni prouvée ni authentique, et la chose *supposée* est controuvée et fausse.

Apocyn, s. m. (*A-po-cein*) Sorte de plante laiteuse.

Apode, s. m. Hirondelle de mer, qui a les pieds fort courts.

Apodictique, adj. (*A-po-dik-ti-ke*) t. de Logique : Démonstratif et convaincant.

Apogée, s. m. (*A-po-jé-e*) t. d'Astronomie : Le point où un astre, une planète sont le plus éloignés de la terre : *Le soleil est dans son apogée.* Il est aussi adjectif : *La lune est apogée.* —Figurément et poétiquement, le plus haut degré où une chose puisse aller : *L'apogée de sa gloire.* En ce sens il vieillit.

Apographe, subst. m. (*A-po-gra-fe*) Copie de quelque livre ou écrit. Il est opposé à *autographe*, qui signifie un livre, un écrit original.

Apollinaire, adj. (*A-pol-li-nè-re*) *Les jeux apollinaires*, ceux célébrés en l'honneur d'Apollon.

Apollinaristes, s. m. pl. Sortes d'Hérétiques qui ne croyoient point que Jesus-Christ eût pris de la Sainte Vierge une véritable chair.

Apollon, s. m. (*A-pol-lon*) Dieu du Parnasse. —Au figuré, un grand Poëte : *C'est un Apollon.* —Petite robe de chambre qui ne descend qu'à la moitié des cuisses.

Apologétique, adj. (*A-po-lo-jé-ti-ke*) Qui contient une apologie : *Lettre*, *discours apologétique.* On dit aussi substantivement, l'*Apologétique de Tertullien*, c'est-à-dire, son apologie pour les Chrétiens.

Apologie, s. f. (*A-po-lo-ji-e*) Discours par écrit ou de vive voix pour la justification de ... *Faire son apologie*, *l'apologie de sa conduite ; il a fait votre apologie.*

Apologiste, s. m. Celui qui justifie, qui prend la défense de quelqu'un ou de quelque chose.

Apologue, s. m. (*A-po-lo-ghe*) Fable morale ; histoire feinte pour instruire et pour corriger.

Apoltronir, v. act. (*A-pol-tro-nir*) t. de Fauconnerie : Couper à un oiseau de proie les ongles des pouces, en sorte qu'il n'est plus propre pour le gros gibier.

Aponévrose, s. f. (*A-po-né-vro-ze*) t. d'Anatomie : Expansion membraneuse d'un muscle, d'un tendon.

Aponévrotique, adj. Qui appartient à une aponévrose.

Apophthegme, s. m. (*A-pof-teg-me*) Dit notable de quelque personnage illustre de l'antiquité : *Les apophthegmes des sept Sages de la Grèce.* On dit, en badinant, d'un homme sentencieux, qu'*il ne parle que par apophthegmes.* En ce dernier sens, il se prend ordinairement en mauvaise part.

Apophyge, s. f. (*A-po-fi-je*) terme d'Architecture : L'endroit où la colonne sort de sa base et commence à monter.

Apophyse, s. f. (*A-po-fi-ze*) terme d'Anatomie : Les parties qui ont une saillie, soit dans les os, soit dans le cerveau.

Apoplectique, adj. (*A-po-plek-ti-ke*) Qui appartient à l'apoplexie : *Symptômes apoplectiques.* —Qui menace d'apoplexie : *Il a l'air apoplectique.* —Qui guérit ou préserve d'apoplexie : *Remède, baume apoplectique* ou *anti-apoplectique.* —On dit substantivement, *c'est un apoplectique.*

Apoplexie, s. f. (*A-po-plek-ci-e*) Obstruction du principe des nerfs, qui prive subitement tout le corps de mouvement et de sentiment.

Apore, s. m. Sorte de problême fort difficile.

Aposiopèse, s. f. (*A-po-zi-o-pè-ze*) Figure de Rhétorique : Espèce d'ellipse ou d'omission. Cette figure est ordinaire dans les menaces : *Si je vous.... mais.....*

Apostasie, subst. f. (*A-pos-ta-zi-e*) Désertion de la Religion ou d'un Ordre Religieux.

Apostasier, v. n. (*A-pos-ta-zi-é*) Abandonner la Religion qu'on avoit suivie jusques-là. —En parlant d'un Religieux, renoncer à ses vœux.

Apostat, *Apostate*, s. m. et f. *Trév.* (*A-pos-ta, ta-te*) Celui, celle qui abandonne sa religion. —Religieux qui renonce à ses vœux. Il se dit aussi adjectivement, *un Moine apostat.* L'*Acad.* ne donne à ce mot que le genre masc.

Apostême, s. m. (*A-pos-tè-me*) Enflure extérieure avec putréfaction.

Aposter, v. a. (*A-pos-té*) Mettre quelqu'un en avant pour épier, surprendre, tromper, insulter, etc. *Aposter des espions, des témoins, etc.* Ce mot ne se prend qu'en mauvaise part.

Apostillateur, s. m. (*A-pos-ti-glia-teur*) terme de Jurisprudence : Celui qui a fait des apostilles, des notes sur un ouvrage.

Apostille, s. f. (*A-pos-ti-glie*, en mouillant les deux *ll.*) Petite note qu'on fait sur quelque chose ou sur quelque ouvrage, soit pour le critiquer ou l'éclaircir, soit pour se rappeler plus aisément ce qu'on a voulu y observer. —Ecrit succinct que des arbitres mettent à la marge d'un mémoire, d'un compte, etc. à côté des articles qui sont en dispute. —Addition mise au bas d'une lettre : *Il lui manda par apostille que...* On l'appelle autrement *Post-scriptum.* Voyez ce mot.

Apostiller, v. act. (*A-pos-ti-glié*) Mettre des apostilles à... *Apostiller un livre, un mémoire.* On ne dit pas dans la troisième acception du mot *apostille*, *apostiller une lettre*, mais *mettre une apostille à une lettre.*

Apostis, s. m. t. de Marine : Deux piéces de bois, dont l'une est le long de la bande droite, et l'autre le long de la bande gauche d'une galère.

Apostolat, s. m. (*A-pos-to-la*) Le ministère d'Apôtre.

Apostolique, adj. (*A-pos-to-li-ke*) Qui est d'Apôtre, qui tient de l'Apôtre : *Exercer le ministère apostolique ; c'est un homme apostolique.* —Qui est du Saint Siége : *Un Bref apostolique ; un Notaire apostolique*, celui qui fait les expéditions pour la Cour de Rome.

Apostoliquement, adv. (*A-pos-to-li-ke-man*) A la manière des Apôtres ; saintement : *Prêcher apostoliquement ; vivre apostoliquement.*

Apostrophe, s. f. (*A-pos-tro-fe*) t. de

Grammaire. Petite note en forme de virgule, qu'on emploie pour faire connoître qu'on a retranché une voyelle; comme dans *l'amitié*, *l'esprit*, *etc.* —Figure de Rhétorique, par laquelle on détourne son discours de l'auditoire, pour l'adresser à quelqu'un ou à quelque chose. — Au figuré, sorte de qualification qui tient de la réprimande ou de la censure.

Apostropher, v. act. (*A-pos-tro-fé*) Détourner son discours, pour adresser la parole à quelque personne ou à quelque chose: *Ce Prédicateur apostropha le Crucifix, l'autel, etc.* —Adresser la parole à quelqu'un pour lui dire quelque chose de désagréable.—On dit, dans le style comique, *apostropher quelqu'un d'un soufflet, d'un coup de bâton.*

Apostume, s. m. La même chose qu'*apostême*. Les Médecins et l'*Académie* ne disent qu'*apostême*.

Apostumer, v. n. (*A-pos-tu-mé*) Se former en apóstême: *Sa contusion commence à apostumer.*

Apothéose, subst. f. (*A-po-té-o-ze*) L'action de mettre au nombre des Dieux: *L'apothéose d'Auguste, l'apothéose d'Hercule.* Il ne se dit que des personnes, au lieu que *Déification* s'étend à toutes les créatures, et même aux choses inanimées. —Au fig. éloge excessif de quelqu'un.

Apothicaire, s. m. (*A-po-ti-kè-re*) Celui qui prépare et qui vend les remèdes pour les malades.

Apothicairerie, s. f. (*A-po-ti-kè-re-rî-e*) Lieu, boutique où l'on garde et où l'on vend les drogues et tout ce qui concerne la profession d'Apothicaire: —L'art de l'Apothicaire: *Il entend l'apothicairerie.* En ce sens, *pharmacie* est plus usité.

Apothicairesse, s. f. (*A-po-ti-kè-rè-ce*) Religieuse qui a soin de l'apothicairerie.

Apotome, s. m. t. d'Algèbre: La différence des quantités incommensurables dont on fait l'addition. —En Musique, la partie qui reste d'un ton entier quand on a ôté le demi-ton majeur.

Apôtre, s. m. Au propre, celui que Jesus-Christ a élevé à l'Apostolat. *Saint Pierre étoit le premier des douze Apôtres.* —Au fig. homme qui prêche avec zèle: *C'est un Apôtre.* —Au fig. Missionnaire illustre; *St. Xavier est appelé l'Apôtre des Indes et du Japon.* —En style comique et proverbial, on dit d'un bon compagnon un peu hypocrite: *C'est un bon apôtre, il fait le bon apôtre.*

Apozême, s. m. (*A-po-zê-me*) t. de Pharmacie; Sorte de décoction médicinale.

Apparat, s. m. (*A-pa-ra*) Eclat ou pompe qui accompagne certains discours, certaines actions: *Harangue, discours, cause d'apparat; il est venu avec grand apparat, dans un grand apparat.* —On donne aussi ce nom à certains Dictionnaires Latins et François, ou François et Latins.

Apparaux, s. m. pl. (*A-pa-rô*) t. de Marine: Agrès et Artillerie d'un vaisseau.

Appareil, s. m. (*A-pa-reil*; mouillez l'*l* finale, comme si on écrivoit *A-parèglie.*) Apprêt, préparatif, attirail et pompe: *Faire de grands appareils, appareils de guerre; faire les choses avec grand appareil.* —En Chirurgie, ce qui est nécessaire pour panser une plaie. —En t. de Tailleur de pierre, hauteur de pierre.

Appareiller, v. a. (*A-pa-ré-glié*, en mouillant les *ll.*) Joindre une chose à une autre pareille: *Appareiller des chevaux, des vases, des tableaux.* —En t. de Bonnetier, apprêter.

S'appareiller, v. r. Se joindre avec un pareil à soi.

Appareiller, v. n. terme de Marine: Mettre à la voile.

Appareilleur, s. m. (*A-pa-ré-glieur*) Celui qui apprête les bas, les bonnets, etc. —Celui qui a soin de tracer les pierres, d'en arrêter les mesures avec précision.

Appareilleuse, s. f. (*A-pa-ré-glieû-ze*) t. injurieux; Femme qui fait le métier de débaucher les filles et de les produire.

Apparemment, adv. (*A-pa-ra-man*) Selon les apparences; vraisemblablement.

Apparence, subst. f. (*A-pa-ran-ce*) Extérieur; ce qui paroît au dehors: *Cette maison a une belle apparence.*

—Sorte d'indice, signe extérieur par où l'on peut juger des choses : *Belles apparences ; les apparences sont trompeuses.* —*Sauver les apparences*, faire en sorte qu'une conduite irrégulière ne paroisse pas au dehors. —Vraisemblance ; probabilité : *Il y a apparence que nous le verrons ; quelle apparence qu'il revienne si tôt !* —On dit aussi, dans un autre sens, *quelle apparence de perdre un temps si considérable, sans aucun espoir de réussir !* c. à d. il n'est pas prudent ou convenable de perdre...

En apparence, adv. Au dehors ; à l'extérieur : *Ils se retirèrent, en apparence, fort contens les uns des autres.* —*Sous apparence* ou *sous l'apparence de...* sous les dehors de... *sous apparence de dévotion ; sous l'apparence de la dévotion.*

Apparent, ente, adj. (*A-pa-ran, ran-te*) Visible ; évident ; manifeste : *Son droit est apparent.* —Qui paroît et n'est pas tel qu'il se montre : *Des raisons spécieuses et apparentes ; un prétexte apparent.* — Remarquable ; considérable : il ne s'emploie qu'avec le signe du superlatif : *La maison la plus apparente de la ville, etc.*

Apparenté, ée, adj. (*A-pa-ran-té, é-e*) Allié : *Il est bien apparenté ; elle est mal apparentée.*

S'apparenter, v. pronom. (*S'a-pa-ran-té*) Entrer dans une famille ; s'allier avec quelqu'un. Il se dit sans régime : *Il s'est bien ou mal apparenté.*

Apparesser, v. act. (*A-pa-rè-cé*) Appesantir l'esprit, le rendre paresseux. Il est familier et de peu d'usage.

S'aparesser, v. pron. Devenir paresseux. *Trév.*

Appariement, s. m. (*A-pa-ri-man*) Action d'apparier, de joindre, d'assortir les choses ensemble.

Apparier, v. a. (*A-pa-rié*) Mettre ensemble deux choses qui sont pareilles : *Apparier des gants, des souliers, etc.* — En parlant de certains oiseaux, mettre ensemble le mâle avec la femelle : *Apparier des pigeons, des tourterelles.*

S'apparier, v. réc. S'accoupler. Il se dit des oiseaux.

Appariteur, s. m. (*A-pa-ri-teur*) Espèce de Sergent ou d'Huissier dans les Cours Ecclésiastiques. —Bedeau d'Université.

Apparition, s. f. (*A-pa-ri-cion ; en vers, ci-on.*) Manifestation d'un objet qui, étant invisible de sa nature, se rend visible : *L'apparition d'un ange, des esprits, d'un spectre.* —Manifestation subite d'un phénomène qui n'avoit par encore paru : *Apparition d'une comète.*

Ne faire qu'une apparition, ne faire que se montrer dans un endroit ; n'y pas rester long-temps. Il est familier.

Apparoir, v. n. (*A-pa-roar*) t. de Palais. Il n'est usité qu'à l'infinitif avec *faire : Faire apparoir de son bon droit*, le manifester, le prouver ; ou à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif : *Il appert que... comme il appert*, il est manifeste que, etc.

Apparoître, v. n. (*A-pa-rè-tre*) Se faire voir ; se montrer ; d'invisible, se rendre visible : *Il lui apparut un spectre.*

Apparoître, v. impers. S'imaginer, croire, trouver que... *Il m'apparoît que...* Il ne s'emploie qu'en style de Pratique ; hors de là, on dit *il me paroît que...* —On dit, en t. de Négociations, *faire apparoître de son pouvoir*, pour donner communication de ses pouvoirs, les notifier.

Apparoné, ée, adj. Marqué par les Officiers Jaugeurs.

Appartement, s. m. (*A-par-te-man*) Portion d'une grande maison où une personne peut loger séparément d'avec une autre. On ne donne pas ce nom à une seule chambre. —Etage : *Loger au premier, au second appartement.*

Appartenance, s. f. (*A-par-te-nan-ce*) Ce qui appartient à... ce qui dépend de... Dépendance : *Ce moulin est une des appartenances de cette terre.*

Appartenances, s. f. pl. Tout le droit qui appartient à quelqu'un.

Appartenant, ante, adj. (*A-par-te-nan, an-te*) Qui est à quelqu'un ou en propriété, ou par jouissance, ou par légitime prétention.

Appartenir, v. n. sur *Tenir*, (*A-par-te-nir*) Etre à quelqu'un : *Cette maison m'appartient.* —Etre attaché à quel-

qu'un ; être le domestique, le parent de quelqu'un : *Ce laquais lui appartient ; cet enfant appartient à d'honnêtes gens.* —Avoir quelque relation : *Cette question appartient à la Grammaire, à mon sujet.* —On dit aussi à l'impersonnel, *il appartient*, il convient, il est de droit, de devoir : *Il ne vous appartient pas de le punir.*

Appas, s. m. pl. (*A-pâ*) Charmes puissans : *Les appas de la volupté ; soupirer pour les appas d'une belle femme.*

Appât, s. m. (*A-pâ*) Pâture, mangeaille pour attirer des bêtes, des oiseaux, des poissons. —Au figuré, tout ce qui attire, ce qui engage à faire quelque chose : *L'intérêt est un grand appât pour un avare.* —Pâte qu'on donne à la volaille pour l'engraisser. En ce sens, on dit plus souvent et mieux *pâtée.*

Appâteler, v. a. (*A-pâ-te-lé*) Donner de la pâtée ou d'autres alimens aux animaux, aux enfans et aux hommes qui ne peuvent manger seuls. Ce mot a vieilli ; on dit maintenant *appâter.*

Appâter, v. act. (*A-pâ-té*) Attirer avec un appât. —Donner à manger aux animaux, ou à quelqu'un qui ne peut pas se servir de ses mains.

Appaumé, ée, adj. (*A-pô-mé*, d.) t. de Blason : Il se dit d'un écu chargé d'une main étendue et qui montre la paume.

Appauvrir, v. act. (*A-pô-vrir*, d.) Rendre pauvre. —fig. Rendre un sol moins fertile. —fig. Rendre une langue moins abondante et moins expressive ; en retrancher des mots, des façons de parler.

S'appauvrir, v. réc. Devenir pauvre.

Appauvrissement, subst. m. (*A-pô-vri-ce-man*, d.) Changement par lequel une personne devient pauvre : *L'appauvrissement des peuples.* —Au fig. l'état d'une langue devenue moins abondante, etc. Voyez *Appauvrir.* —On dit aussi fig. *L'appauvrissement du sang, etc.*

Appeau, s. m. (*A-pô*, s. d.) Oiseau qui fait venir les autres par son chant, et qui les fait tomber dans le piége. —Espèce de petite bourse avec un sifflet qui imite le chant des cailles, etc. et dont on se sert pour aller à la chasse de ces oiseaux. —En t. d'Horlogerie, espèce de petite cloche, sur laquelle il y a un marteau, et qui sonne les quarts et les demi-heures.

Appel, s. m. (*A-pèl*) Recours au Juge supérieur : *Acte d'appel ; relief d'appel ; interjeter appel ; relever son appel ; juger sans appel, etc.* —Défi ; assignation pour se battre en duel : *Faire un appel ; recevoir un appel.* —Action d'appeler à haute voix ceux qui doivent se trouver à une assemblée, à une revue, etc. : *Faire l'appel ; ne pas se trouver à l'appel.* —Signal qui se fait avec le tambour ou la trompette pour assembler les soldats : *Battre, sonner l'appel.*

Appelant, ante, s. m. et f. (*A-pe-lant, lan-te*) Celui, celle qui interjette appel d'une sentence, d'un jugement : *L'appelant et l'intimé.* Ce mot est aussi adjectif, quand on dit, *un tel est appelant, une telle est appelante.*

Appelant, s. m. (*A-pe-lan*) Oiseau qui sert pour appeler les autres, et les faire venir dans les filets : *Ce canard est un bon appelant.* *Appeau* est plus usité.

Appelé, ée, part. p. et adj. Voyez *Appeler.* L'Ecriture dit en parlant du mystère de la Prédestination : *Beaucoup d'appelés et peu d'élus.*

Appeler, v. act. (*A-pe-lé*) Nommer ; dire le nom de... donner un nom : *Comment appelez-vous cet homme ? Comment l'appelerons-nous ?* Voyez *Nommer.* —Faire l'appel de ceux qui doivent se trouver à une assemblée, etc. —Il se dit du cri des animaux, qui attire ceux de leur espèce, et de toutes les choses dont le son sert de signe, pour faire qu'on se trouve à un endroit : *Les cloches appellent à l'Eglise.* —Envoyer chercher ; mander. En ce sens, on dit souvent *faire appeler : on l'a fait appeler.* —Citer ; faire venir devant le Juge : *Appeler en justice, en garantie, en témoignage.* —Dire tout haut en pleine audience le nom et la qualité des parties plaidantes. —Faire un appel à quelqu'un pour se battre avec lui. —A l'actif et au passif, il se dit de la vocation à un état : *Dieu l'appeloit*

à la solitude, au saint ministère ; il est appelé à briller dans le barreau, etc. —fig. Exciter ; porter, animer : *Appeler à la gloire.* —fig. Faire monter, faire parvenir, faire arriver à quelque honneur ou à quelque grade.

Appeler, v. n. Déclarer par un acte judiciaire, qu'on entend se pourvoir devant le Juge supérieur : *Appeler d'une sentence.* —On dit fam. quand on ne consent pas à quelque chose, à quelque proposition, *qu'on en appelle* ; et d'un homme revenu d'une grande maladie, *qu'il en a appelé.*

S'appeler, v. récipr. Porter un tel nom : *Il s'appelle Jean.*

Appellatif, adject. (*A-pel-la-tife*) t. de Grammaire : *Le nom appellatif* est celui qui convient à toute une espèce : *hommes, meubles, etc.* sont des noms appellatifs.

Appellation, s. f. (*A-pel-la-cion*) terme de Palais : *Appel d'un jugement.* —*L'action d'épeler* en lisant : *Appellation des lettres.*

Appendice, s. f. (*A-pen-di-ce*) Ce qui tient, ou qu'on ajoute à quelque chose. —Supplément à la fin d'un ouvrage, avec lequel il a du rapport.

Appendice vermiculaire ou *vermiforme*, subst. m. Petit intestin qui se trouve sur le côté du fond du *cœcum.*

Appendre, v. a. (*A-pan-dre*) Attacher, suspendre à une voûte, à des piliers, à une muraille. Il ne se dit guères que des choses que l'on offre dans un temple en signe de reconnoissance, etc.

Appens (*A-pan*) Vieux mot qui ne s'est conservé que dans cette expression *Guet-appens* ou *Guet-apens.* Voy. ce dernier mot.

Appentis, subst. m. (*A-pan-ti*) Toit adossé contre un mur, qui n'a de pente que d'un côté.

Appesantir, v. act. (*A-pe-zan-tir*) Rendre plus lourd, plus pesant. —Au figuré, rendre moins vif, moins subtil.

S'appesantir, v. réc. Devenir lourd, devenir pesant. —On dit fig. *S'appesantir sur un sujet* ; en parler trop longuement.

Appesantissement, s. m. (*A-pe-zan-ti-ce-man*) Etat d'une personne appesantie, soit de corps, soit d'esprit. Employé sans régime, il ne se dit que du corps : *Il est dans un grand appesantissement.*

Appétence, s. f. (*A-pé-tan-ce*) t. de Physique : Action d'appéter.

Appéter, v. a. (*A-pé-té*) Désirer par instinct, par inclination naturelle, etc. *L'estomac appéte les viandes ; la femelle appéte le mâle.* Il ne se dit guères qu'en matière de Physique.

Appétissant, ante, adj. (*A-pé-ti-san, san-te*) Qui donne de l'appétit, qui réveille l'appétit.

Appétit, s. m. (*A-pé-ti*) En t. de Philosophie, Inclination, faculté, puissance par laquelle l'ame se porte à désirer quelque chose pour la satisfaction des sens : *Appétit sensuel, charnel, etc. Contenter, satisfaire tous ses appétits.* —Désir de manger : *Avoir appétit ; donner appétit ; demeurer sur son appétit*, cesser de manger quoiqu'on ait encore appétit. —fig. et fam. Désir ardent d'une chose quelconque : *Il avoit appétit de tous les bénéfices qui étoient à donner.* On dit aussi *avoir de l'appétit pour...* et *être en appétit de...* —fig. et fam. Goût ; plaisir ; satisfaction.

A l'appétit, expression adv. et fam. Par envie d'épargner : *A l'appétit d'un écu, il a laissé mourir son cheval.*

Applaudir, v. a. et n. (*A-plô-dir*, d.) Battre des mains en signe d'approbation. Il s'emploie ou sans régime, ou avec la prépostion *à* : *Tout le monde applaudit ; applaudir aux Comédiens, aux Acteurs.* Les Poëtes le font indifféremment actif ou neutre. —fig. Approuver, et le marquer de quelque manière que ce soit : *Chacun applaudit à cette proposition ; il a fait une harangue que tout le monde a applaudie ; on l'a fort applaudi de cette bonne action.*

S'applaudir, v. r. Se savoir bon gré de quelque chose, se féliciter soi-même.

Applaudissement, s. m. (*A-plo-di-ce-man*, d.) Action de la personne qui applaudit ; battemens de mains, etc.

Applicable, adj. (*A-pli-ka-ble*) Qui doit ou peut être appliqué à...

Application, s. f. (*A-pli-ka-cion* ; en vers, *ci-on.*) L'action de poser, de mettre une chose sur une autre : *L'application d'un remède, etc.* —Adap-

tation d'une maxime, d'un passage, d'un discours : On dit absolument et sans régime *faire d'heureuses applications.* —Attention : *Avoir de l'application à l'étude, etc.* ou sans régime, *cela demande une grande application.*

Applique, s. f. (*A-pli-ke*) Ornement de pierres précieuses qui s'applique pour en embellir d'autres. —En t. d'Orfèvre, *piéce d'applique*, tout ce qui s'assemble par charnières, coulisses, boucles, etc.

Appliqué, ée, part. pas. et adj. Voy. *appliquer* Il se dit absolument et sans régime d'une personne attachée à l'étude ou aux affaires : *Homme appliqué ; femme très-appliquée.*

Appliquer, v. a. (*A-pli-ké*) Mettre une chose sur une autre : *Appliquer des couleurs sur une toile, un emplâtre sur l'estomac* —Adapter, faire convenir à... *Appliquer une maxime, un passage, etc.* —fig. Donner ; conférer : *Les Sacremens appliquent la grace.* —Attacher fortement son esprit à . . . —Destiner, consacrer : *Appliquer une somme d'argent à une œuvre de charité*, etc. —En t. de Doreur, mettre l'or, coucher l'or.

Appliquer un criminel à la question, le mettre à la question. —*un soufflet*, donner un soufflet. Il est du style fig. et familier.

S'appliquer, v. réc. Se poser, se mettre sur. . . —S'attacher avec application ; alors *se* est régime simple : *Elle s'est appliquée à l'étude.* —S'approprièr, s'attribuer, prendre pour soi ; alors *se* est régime composé, pour *à soi : Ils se sont appliqué cette histoire.*

Appoint, s. m. (*A-poein*) Monnoie qu'on ajoute pour compléter une somme, pour faire le solde d'un compte : *Pour faire 1000 francs en écus, il faut 333 écus, et un appoint de 20 sous.*

Appointé, s. m. (*A-poein-té*) t. de Guerre : Soldat qui a plus de paye que le simple Soldat. Il est aussi adjectif.

Appointé, ée, adj. t. de Blason. On le dit des piéces qui se touchent par les pointes. —En t. de Palais, *une cause appointée* est celle qui doit être jugée par rapport.

Appointement, s. m. (*A-poein-te-man*) Réglement en Justice sur une affaire pour la faire juger en rapport. —Gages qu'on donne à un Officier, à un Commis, etc. Il ne se dit, en ce sens, qu'au pluriel. Le mot d'*appointemens* est honnête, celui de *gages* est déshonorant.

Appointer, v. act. (*A-poein-té*) Régler par un appointement en Justice. Voyez *appointement.* —Accommoder ; terminer à l'amiable. En ce sens, il est vieux. —Donner des appointemens, des gages : *On l'a appointé* ou *il est appointé de mille écus.* Cette acception qui est de *Trév.* est entiérement inusitée. —En t. de Corroyeur, fouler en dernier. —En t. de Tapissier, plier un matelas en deux, et y coudre vers chaque bout deux ou trois pointes pour l'arrêter.

Appointeur, s. m. (*A-poein-teur*) Juge qui fait appointer une affaire, pour favoriser une Partie.

Apport, s. m. (*A-por*) Lieu public. Espèce de marché où l'on apporte des marchandises pour vendre. —Concours de marchands et de peuple.

Apportage, s. m. (*A-por-ta-je*) Peine et salaire de celui qui apporte quelque fardeau. *Trév.*

Apporter, v. a. (*A-por-té*) Porter d'un lieu à un autre ; du lieu où l'on n'est pas à celui où l'on est : *Apportez moi le livre qui est dans mon cabinet.* —Causer : *Apporter du dommage à . . .* —Employer : *Apporter beaucoup de soin et d'attention à l'examen d'une affaire.* —Alléguer : *Apporter de bonnes raisons, de frivoles excuses, etc.* Avec *textes* et *passages*, on dit mieux *rapporter.* —fig. Annoncer ; faire savoir : *Apporter une mauvaise nouvelle.*

Apposer, v. a. (*A-po-zé*) Mettre ; appliquer : *Apposer un scellé. Apposer une condition à un contrat*, y mettre, y insérer une condition. Il ne s'emploie guères qu'en style de Pratique.

Apposition, s. f. (*A-po-zi-cion*) L'action d'apposer : *On a fait l'apposition du scellé.* Il ne se dit que dans cette phrase. —En t. de Physique, jonction de certains corps à d'autres de même espèce. —En t. de Grammaire et de Rhétorique, union d'un substantif à un autre, pour marquer un attribut particulier : *Tite, les délices du genre humain ; Attila, le fléau de Dieu,*

Appréciateur, s. m. (*A-pré-ci-a-teur*) Celui qui apprécie. Il ne se dit guères qu'avec une épithète : *Juste appréciateur du mérite.*

Appréciatif, adj. m. (*A-pré-ci-a-tife*) t. Didactique : *Aimer Dieu d'un amour appréciatif*, plus que toute autre chose.

Appréciation, s. f. (*A-pré-ci-a-cion* ; en vers, *ci-on.*) Estimation de la valeur d'une chose.

Apprécier, v. a. (*A-pré-ci-é*) Estimer la valeur de... mettre un prix à... Régler le prix de... *On a apprécié ce meuble à cent écus.* — On dit au fig. *apprécier un livre, le mérite, etc.*

Appréhender, v. a. (*A-pré-an-dé*) Craindre. —En t. de Palais, prendre, se saisir d'une personne : *Appréhender au corps.*

Appréhensif, ive, adj. (*A-pré-an-sife*) Qui craint, qui a peur ; timide. Ce mot vieillit.

Appréhension, s. f. (*A-pré-an-cion* ; en vers, *ci-on.*) Crainte ; peur. —En Logique, on dit que la première opération de l'entendement est l'*appréhension.* En ce sens, c'est l'idée qu'on prend d'une chose, sans en porter alors aucun jugement.

Apprendre, v. act. (sur *Prendre.*) (*A-pran-dre.*) Acquérir ou communiquer quelque connoissance qu'on n'avoit pas : *J'ai appris l'Algèbre* ; *il m'a appris le Latin.* Dans le premier sens, *apprendre* diffère d'*étudier*, en ce que celui-ci veut dire seulement qu'on travaille à devenir savant, et que celui-là marque qu'on y travaille avec succès : *On étudie pour apprendre* ; *l'on apprend à force d'étudier.* Il semble différer aussi de *s'instruire* en ce *qu'on apprend d'un maître*, et *qu'on s'instruit par soi-même.* —Mettre quelque chose dans sa mémoire et s'en ressouvenir : *J'ai appris tant de vers de Virgile* ; *apprendre un sermon, etc.* —Savoir quelque chose par le rapport d'autrui : *J'ai appris de vos nouvelles par un tel.* —Découvrir, pénétrer, connoître : *Apprendre par l'expérience comment il faut se conduire.*

Apprenti, ie, s. m et f. (*A-pran-ti, ti-e*) Celui, celle qui est sous un maître ou une maîtresse, et qui doit les servir pendant un certain temps, pour en apprendre le métier dont ils font profession. —Au fig. celui, celle qui ne sait pas encore bien une chose.

Apprentissage, s. m. (*A-pran-ti-sa-je*) L'état d'un apprenti : *Dans ce métier l'apprentissage est rude.* —Le temps qu'il met, chez un maître, à apprendre son art : *Faire son apprentissage.* —fig. Essai, épreuve de ce que l'on a appris. Il se prend ordinairement en mauvaise part : *Ce Médecin, ce Chirurgien fait son apprentissage sur le corps de ce malheureux.* —On dit encore fig. et en bonne part, *l'apprentissage du métier de la guerre* ; *l'apprentissage des maux inévitables dans cette vie mortelle, etc.*

Apprêt, s. m. (*A-prê*) Préparatif. En ce sens, il ne se dit guères qu'au pl. *Faire de grands apprêts.* —Manière d'apprêter les étoffes, cuirs, toiles, etc. —Chez les Chapeliers, on nomme *apprêt*, de l'eau bouillie où il y a de la gomme qui sert à donner plus de lustre et de corps aux chapeaux. —Assaisonnement des viandes. Dans ces deux dernières acceptions, il ne s'emploie qu'au singulier.

Apprête, s. f. (*A-prê-te*) Mouillette. Petit morceau de pain délié et coupé en tranche et en long, avec lequel on mange un œuf frais et mollet. Il vieillit.

Apprêté, ée, part. p. d'*apprêter*, et adj. On appelle *cartes apprêtées*, des cartes arrangées pour tromper au jeu.

Apprêter, v. act. (*A-prê-té*) Préparer ; mettre en état : *Apprêter le dîner* ; *apprêtez mes hardes.* —Dans les Arts et Métiers, c'est donner l'apprêt convenable aux étoffes, etc. pour les mettre à leur dernier degré de perfection. —Assaisonner les viandes. On dit dans le même sens et fig. *des louanges bien apprêtées.* —En t. de Fondeur de caractères d'Imprimerie, *apprêter des lettres*, c'est enfermer entre les deux branches du justificateur, autant de lettres qu'il en peut tenir, pour voir si elles sont bien en ligne.

Apprêter, v. n. *Apprêter à manger* ; *ce Cuisinier apprête bien.* —fig. *Apprêter à rire*, donner occasion de rire.

S'apprêter à... v. r. Se préparer, se mettre en état de faire quelque chose.

Apprêteur, subst. m. (*A-prê-teur*)

t. d'Arts : Celui qui apprête, qui fait les préparations.

Appris, *ise*, part. p. d'*apprendre*, et adj. (*A-pri*, *pri-ze.*) On dit dans le style fam. *il est bien appris*, c'est-à-dire bien élevé, sage, honnête, etc.; et, en sens contraire, *c'est un mal appris.*

Apprise, s. f. (*A-pri-ze*) t. de Palais : C'est la même chose que *prisé* ou *apprécié.*

Apprivoisement, s. m. (*A-pri-voa-ze-man*) Action d'apprivoiser. Il est peu usité.

Apprivoiser, v. a. (*A-pri-voa-zé*) Rendre doux et moins farouche. Il se dit, au propre, des animaux, et au figuré, des hommes.

S'apprivoiser, v. r. Se rendre moins sauvage; se rendre plus familier : *S'apprivoiser dans une maison, avec les grands, etc.; il commence à s'apprivoiser.*

Approbateur, s. m. (*A-pro-ba-teur*) Celui qui approuve, qui donne son approbation à... On le dit souvent au pluriel.

Approbatif, *ive*, adj. (*A-pro-ba-tife*, *ti-ve*) Qui marque de l'approbation : *Geste approbatif; mine approbative.*

Approbation, s. f. (*A-pro-ba-cion; en vers, ci-on.*) Consentement ou agrément donné à... —Jugement, témoignage favorable et avantageux : *Avoir l'approbation générale, l'approbation des honnêtes gens, etc.*

Approbatrice, s. f. (*A-pro-ba-tri-ce*) Celle qui approuve. Il est peu usité.

Approchant, *ante*, adj. (*A-pro-chan*, *chan-te*) Qui a quelque ressemblance, quelque rapport avec... Qui est peu différent de... *Style approchant de celui des Anciens.*

Approchant, adv. et prép. (*A-pro-chan*) Environ; à peu près : *Il est approchant de huit heures; il est huit heures ou approchant.*

Approche, s. f. (*A-pro-che*) Mouvement par lequel on s'avance vers un lieu ou vers une personne. —Il se dit aussi de tout ce qui avance ou paroît avancer vers nous : *L'approche de la nuit, les approches de la mort.* —En t. de Guerre, *approches* au pl. sont tous les travaux qu'on fait pour avancer vers une place qu'on attaque.

Approcher, verb. act. (*A-pro-ché*) Avancer auprès; mettre près : *Approcher le canon de la place; approchez-moi cette table.* —Etre en faveur auprès de... *Approcher le Roi, un Grand, un Ministre.*

Approcher, v. n. Aller, avancer vers quelqu'un, vers quelque lieu. —Etre près d'arriver. —Atteindre en quelque sorte. —Devenir proche : *L'heure, le temps approche; n'approchez pas, etc.* —Avoir de la convenance, de la ressemblance, du rapport avec...

Approcher du but, donner bien près du but. —fig. Deviner à peu près ce dont il s'agit.

S'approcher, v. réc. S'avancer vers quelqu'un, vers quelque lieu. —Devenir proche : *Le moment s'approche.*

Approfondir, v. a. (*A-pro-fon-dir*) Rendre plus profond : *Approfondir un fossé, un canal.* En ce sens, on dit plus souvent et mieux *creuser.* —fig. Examiner à fond; tâcher de pénétrer dans la connoissance de quelque chose difficile : *Approfondir une affaire, les sciences, etc.* Quelques Ecrivains l'ont employé neutralement : *Peut-être que sans approfondir davantage, on...*

Approfondissement, s. m. L'action d'approfondir. Au propre et au figuré, il n'est que peu ou point usité.

Appropriance, s. f. (*A-pro-pri-an-ce*) t. de Coutume : Prise de possession d'une chose achetée ou donnée.

Appropriation, s. f. (*A-pro-pri-a-cion; en vers, ci-on.*) Action de s'approprier une chose.

Approprier, v. act. (*A-pro-pri-é*) Ajuster; agencer; mettre dans un état de propreté. En ce sens, il vieillit. —fig. Conformer : *Il faut approprier le style au sujet que l'on traite.*

S'approprier, v. r. Prendre pour soi, s'attribuer à soi-même quelque chose. —On le dit aussi pour, s'ajuster, s'accommoder. En ce sens, il est peu d'usage.

Approvisionnement, s. m. (*A-pro-vi-zio-ne-man*) Fourniture des choses nécessaires à une armée, à une flotte, à un hôpital, etc.

Approvisionner, v. a. (*A-pro-vi-zio-né*) Faire l'approvisionnement de... Fournir les choses nécessaires à...

Approuver, v. a. (*A-prou-vé*) Agréer; donner son approbation, son consentement à... *Approuver une démarche*, *un mariage*, *etc.* —Juger louable, digne d'estime : *Peut-on approuver une telle conduite?* —Autoriser par un témoignage authentique : *Ce livre a été approuvé par plusieurs Docteurs.*

Approximation, s. f. (*A-prok-ci-macion*) t. de Mathématiques : Opération par laquelle on approche de plus en plus de la valeur d'une quantité sans la trouver exactement.

Appui, s. m. (*A-pui*) Chose sur quoi l'on s'appuie; chose qui appuie, qui soutient. —fig. Faveur; protection : *Avoir de l'appui*, être protégé; *être sans appui*, sans protection. —fig. Soutien; protecteur : *Il est l'appui de la religion*, *des malheureux*, *etc.* il se dit alors des personnes. —En t. d'Architecture, *un appui* est un morceau de bois ou une pierre qu'on met sous les pinces ou sous les leviers, pour remuer quelque chose. —En t. de Manége, *appui* se dit de la bride du cheval et de la main du cavalier.

Aller à l'appui de la boule, jouer de manière que sa boule pousse celle de son compagnon, et l'approche du but; et fig. et fam. aider à celui qui a commencé dans quelque affaire que ce soit. —*Hauteur d'appui*, ce qui n'est élevé qu'autant qu'il le faut pour s'appuyer dessus : *Mur*, *balustrade à hauteur d'appui.*

Appui-main, s. m. (*A-pui-mein*) Petite baguette dont se servent les Peintres pour soutenir leur main dans le travail.

Appuyer, v. a. (*A-pui-ié*) Soutenir par le moyen d'un appui. —Poser sur... *Appuyer ses mains*, *ses coudes sur une table.* —fig. Protéger; aider; favoriser : *Appuyer une personne*, *une demande*, *une proposition.* —En t. de Manége, *appuyer l'éperon*, le faire sentir rudement au cheval. —En t. de Chasse, *appuyer les chiens*, suivre toutes leurs opérations, les diriger, les animer.

Appuyer le mousqueton, *le pistolet à quelqu'un*, le présenter à bout portant.

Appuyer, v. n. Poser, être porté sur..... *Le plancher appuye sur les murs.* —Peser sur quelque chose : *Appuyer sur le burin.* On dit d'un cheval de selle qui porte la tête basse, qu'*il appuye sur le mors.* —fig. Insister.

S'appuyer, v. r. Se soutenir sur quelque chose, s'y reposer. —Au fig. Faire fond sur quelque chose. On dit proverbialement, *s'appuyer sur un roseau*, avoir des espérances mal fondées.

Apre, adj. (*â-pre*) Rude, désagréable au goût par sa rudesse. —Rude au toucher; qui fait une impression désagréable; incommode. —Difficile, raboteux, en parlant des chemins, des montagnes. —On dit au fig. *réprimande fort âpre*; *esprit âpre et austère*; *humeur âpre et difficile*; *le combat fut fort âpre*, *etc.* —fig. Avide, ardent : *Chien âpre à la curée*; *homme âpre à l'argent*, *au gain*, *etc.*

Apre, s. m. Monnoie Turque. —Petit poisson, dont les écailles sont fort rudes.

Aprêle, s. f. Sorte d'herbe.

Aprement, adv. (*â-pre-man*) Avec âpreté, d'une manière âpre : *Le froid se fait sentir âprement.* —Au figuré, violemment, rudement; ou avec ardeur, ardemment.

Après, adv. ou prép. (*A-prè*, et devant une voyelle, *A-prèz.*) Ensuite : *Après le déluge.* —On l'emploie quelquefois dans le sens de *contre* : *Ne faites point crier après vous*; de *sur* : *Ils sont deux chiens après un os*; de *à la poursuite* : *Les Archers courent après les voleurs*, et figurém. *Courir après les honneurs*; *soupirer après la liberté*, *etc.*

Après tout, tout bien considéré. —*Après coup*, trop tard. —*Ci-après*, dans la suite. Il ne se dit guères que dans le style didactique ou de pratique.

Etre après quelque chose, s'en occuper, y travailler actuellement : *Il est après écrire.* —*Etre après un emploi*, travailler à l'obtenir. —*Etre après quelqu'un*, le presser, le solliciter avec instance. Toutes ces expressions sont du style familier.

Jeter le manche après la coignée; abandonner une affaire dans la crainte de ne pas réussir. Il est familier.

Après-demain, adverbe de temps (*A-prè-de-mein*) Il se dit du second jour après celui où l'on est.

Après-dînée,

Après-dînée, s. f. Espace de temps qui est depuis le dîner jusqu'au soir : *Une belle après-dînée.*

Après-midi, s. f. *L'après-midi est fort belle.* On ne le dit guères qu'adverbialement : *Il est arrivé après-midi* ou *l'après-midi.*

Après-soupée, s. f. Le temps entre le souper et le coucher : *Une belle après-soupée.* On dit aussi souvent au masc. et sans épithète, *où irez-vous passer l'après-souper* ou *l'après-soupé ?*

Apreté, s. f. (*â-pre-té*) Qualité de ce qui est âpre. Il a tous les sens de son adjectif : *Apreté des fruits, de la saison, des chemins, de l'esprit, du caractère ; âpreté au gain, à l'argent* ou mieux *pour l'argent.*

Apron, s. m. Poisson d'eau douce.

Aproxit, s. f. (*A-prok-ci*) Sorte de plante.

Apsides, subst. m. pl. (*Ap-ci-de*) t. d'Astronomie : Les deux points de l'orbite d'une planète, dans lesquels elle se trouve à la plus grande ou à la plus petite distance du soleil ou de la terre. *Trév.* dit *absides.*

Apte, adj. Propre à quelque chose. Ce mot est vieux, et ne se dit plus qu'au Palais : *Apte et idoine.*

Aptitude, s. f. Disposition naturelle pour réussir en quelque chose.

Apurement, s. m. (*A-pu-re-man*) t. de Finance : Reddition finale d'un compte, par laquelle toutes les souffrances sont levées, et le comptable est reconnu quitte.

Apurer, v. act. (*A-pu-ré*) Rendre un compte net ; lever les charges, les souffrances mises sur les diverses parties. — Purifier l'or ; on dit mieux *affiner.*

Apyre, adj. (*A-pi-re*) Il se dit des terres ou pierres qui résistent au feu, qui n'y souffrent aucune altération : *L'amiante est apyre.*

Apyrexie, s. f. (*A-pi-rek-ci-e*) t. de Médecine : Intermission ou cessation de la fièvre.

Aquatile, adj. (*A-koua-ti-le*) Qui naît et se nourrit dans l'eau.

Aquatique, adject. (*A-koua-ti-ke*) Marécageux ; plein d'eau : *Terres aquatiques.* — Qui se nourrit dans l'eau : *Plantes, oiseaux, animaux aquatiques.*

Aqueduc, s. m. (*A-ke-duke*) Canal pour conduire les eaux, malgré l'inégalité du terrain.

Aqueux, *euse*, adj. (*A-keû, eû-ze*) Qui est de la nature de l'eau : *La partie aqueuse du sang.* —Qui est plein d'eau : *Tumeur aqueuse.* —Qui a trop d'eau : *Les fruits trop aqueux n'ont point de goût.*

Aquila-alba, s. f. (*A-kui-là-al-ba*) t. de Chimie. Il se dit de tous les sublimés blancs, et sur-tout du mercure sublimé doux.

Aquilin, adj. (*A-ki-lein*) Il ne se dit que du nez, quand il est courbé en forme de bec d'aigle : *Nez aquilin.*

Aquilon, s. m. (*A-ki-lon*) Vent du Nord. —Les Poëtes appellent *Aquilons* tous les vents froids et orageux.

Aquilonaire, adj. Qui est d'aquilon ; qui est boréal.

Arabe, s. m. Qui est d'Arabie. On dit aussi adjectivement, *il est Arabe.* —Au fig. homme qui exige avec une extrême dureté ce qui lui est dû : *C'est un Arabe.* —Le langage des Arabes : *Apprendre, savoir, parler l'Arabe.* En ce sens, il est aussi adjectif : *La Langue Arabe, une Grammaire Arabe.*

Chiffres Arabes, caractères arithmétiques que nous avons pris des Arabes.

Arabesque, adj. (*A-ra-bès-ke*) Qui est à la manière des Arabes : *Ecriture arabesque ; caractères arabesques ; ornemens arabesques.*

Arabesques, s. f. pl. t. de Peinture et de Sculpture : Ornemens qui consistent en rinceaux et en feuillages faits de caprice.

Arabique, adj. (*A-ra-bi-ke*) Qui est d'Arabie. Il ne se dit que de la gomme et du golphe qui portent ce nom : *Gomme Arabique, Golphe Arabique.*

Arack, s. m. (*A-ra-ke*) Liqueur spiritueuse que l'on tire du sucre dans les Indes Orientales ; en Amérique, on l'appelle *Taffia.*

Araignée, subst. fém. (*A-rè-gné-e* ; mouillez *gn.*) Insecte fort connu. Il y aussi des *araignées aquatiques.* —En t. d'Ingénieur, travail par branches ou

par rameaux qu'on fait sous terre, quand on rencontre quelque chose qui empêche de faire la chambre de la mine au lieu destiné. —En Astronomie, nom qu'on donne à la dernière platine de l'astrolabe qui est percée à jour, et où sont marquées les étoiles fixes. —En t. de Marine, nom de certaines poulies.

Pattes d'araignées, des doigts longs et maigres. Il est du style fig. et fam. —On dit, par ellipse, *ôter les araignées d'un plancher*, pour en ôter les toiles d'araignée.

Aralia, s. f. (*A-ra-li-a*) Plante du Canada.

Aramber, v. act. (*A-ran-bé*) t. de Marine : Accrocher un bâtiment pour venir à l'abordage.

Aramer, v. a. (*A-ra-mé*) Mettre une piéce de drap ou de serge sur un rouleau pour la tirer et l'alonger.

Arang, s. m. (*A-ran*) Nom que donnent les Imprimeurs aux compagnons qui font peu d'ouvrage.

Arantèles, s. f. pl. Filandres qui se trouvent au pied du cerf.

Aras, subst. m. (*A-râ*) Espèce de perroquet, plus grand que les perroquets ordinaires.

Arasement, s. m. (*A-ra-ze-man*) Se dit en Menuiserie et en Maçonnerie des piéces égales en hauteur, unies et sans saillies.

Araser, v. a. (*A-ra-zé*) Conduire de même hauteur une assise de maçonnerie.

Arases, s. f. pl. (*A-ra-ze*) Pierres plus basses ou plus hautes que les autres rangs d'assises.

Arbalestrille, s. f. (*Ar-ba-lès-tri-glie*; en mouillant les *ll.*) Instrument pour prendre en mer la hauteur des astres.

Arbalète, s. f. (*Ar-ba-lè-te*) Arme composée d'un arc, d'un bois qu'on nomme monture, d'une corde et d'une fourchette. —En t. de Mer, c'est le même instrument que l'*arbalestrille*.

Arbalétrier, subst. m. (*Ar-ba-lé-trié*) Soldat qui portoit une arbalète, et qui s'en servoit pour tirer et pour combattre. Les Arquebusiers prenoient aussi ce titre dans leurs lettres de maîtrise. —En t. d'Architecture, *les arbalétriers* sont des piéces de bois qui servent à la charpente d'un bâtiment.

Arbalétrière d'une galère, le poste où combattent les soldats.

Arbitrage, s. m. (*Ar-bi-tra-je*) Jugement d'une affaire par arbitres. —En t. de Change, combinaison ou assemblage qu'on fait de plusieurs changes pour connoître quelle place est plus avantageuse pour tirer et remettre.

Arbitraire, adj. (*Ar-bi-trè-re*) Qui dépend de la volonté de chacun ; qui n'est fixé par aucune loi, par aucune décision. On l'emploie quelquefois substantivement : *Le scepticisme et l'arbitraire sont la ruine des sciences.*

Pouvoir arbitraire, pouvoir absolu qui n'a d'autre règle que la volonté du Souverain.

Arbitrairement, adv. (*Ar-bi-trè-re-man*) D'une façon arbitraire et sans autre motif ou règle que la volonté : *Agir, gouverner arbitrairement.*

Arbitral, ale, adj. Qui est d'arbitres : *Jugement arbitral, sentence arbitrale.*

Arbitralement, adv. (*Ar-bi-tra-le-man*) Par arbitres.

Arbitrateur, subst. m. t. de Droit : Amiable compositeur à qui on donne la liberté de se relâcher du droit ; l'*arbitre*, au contraire, doit garder les formalités de Justice.

Arbitration, s. f. (*Ar-bi-tra-cion*) t. de Jurisprudence : Liquidation, estimation.

Arbitre, s. m. Juge choisi du consentement des Parties, pour terminer un différend. —fig. Maître absolu : *Vous êtes l'arbitre de mon sort, de ma fortune.* —Faculté de l'ame pour se déterminer à une chose plutôt qu'à une autre. Il ne se dit qu'avec *libre* ou *franc* : *Le libre arbitre, le franc arbitre.*

Arbitrer, v. a. (*Ar-bi-tré*) Régler comme arbitre.

Arbolade, s. f. t. de Traiteur : Sorte de ragoût.

Arborer, v. a. (*Ar-bo-ré*) Planter quelque chose haut et droit, à la manière des arbres : *Arborer un étendard, une croix, etc. Arborer pavillon Anglois ; ce Ministre arbora les armes de France sur son palais.* —fig. Se déclarer ouvertement pour... *Arborer le Pyr*

rhonisme, *l'impiété*. En ce sens, il est plus noble qu'*afficher*.

Arborisée, adj. fém. (*Ar-bo-ri-zé-e*) t. de Lithologie. Il se dit d'une pierre qui représente des feuillages d'arbre.

Arbouse, subst. f. (*Ar-bou-ze*) Fruit qui ressemble à la cerise.

Arbousier, s. m. (*Ar-bou-zié*) Arbre qui porte les arbouses.

Arbre, s. m. (*Ar-bre*) Plante boiseuse qui pousse de grosses racines, une grosse tige et de grosses branches. —En terme d'Horlogerie, petit morceau d'acier qui passe au travers du barillet de la montre, et qui sert à bander le ressort. —Piéce de bois ou de fer, qui, dans diverses machines, tourne sur un pivot ou demeure ferme. Les Monnoyeurs, Tourneurs, Vitriers ont aussi des machines qu'ils nomment *arbres*.

Arbre de Diane ou *Philosophique*, espèce de végétation chimique produite par de l'argent uni ou amalgamé avec du mercure. —*de généalogie* : Figure tracée en forme d'arbre, d'où l'on voit sortir comme d'un tronc, diverses branches qui marquent tous les descendans d'une famille.

Arbre en état, celui qui est encore sur pied. —On dit fig. et proverbialement, *se tenir au gros de l'arbre*, demeurer attaché à ce qui est le plus ancien ou le plus généralement établi.

Arbrisseau, s. m. (*Ar-bri-sô*, s. d.) Petit arbre.

Arbuste, s. m. Petit arbre qui croît moins haut que l'arbrisseau.

Arc, s. m. (*Arke*) Sorte d'arme courbée en demi-cercle dont on se sert pour tirer des flèches : *Bander*, *débander un arc*, *tirer de l'arc*. —On dit fig. et prov. *avoir plus d'une corde*, *plusieurs cordes à son arc*, avoir plus d'un moyen de réussir. —En Architecture, cintre : *L'arc d'une voûte* ; il y en a de différentes espèces. —En Géométrie, portion d'une circonférence de cercle, moindre que la moitié. —En Astronomie, c'est aussi une partie de la circonférence d'un cercle.

Arc de triomphe ou *arc triomphal*, construction sur une porte ou un passage, et ornée de bas-reliefs et d'inscriptions pour célébrer quelque événement glorieux.

Arcade, s. f. (*Ar-ka-de*) Ouverture cintrée ou en arc. —Le dessous d'un talon de bois coupé en arc. —La partie de la châsse de la lunette où l'on met le nez.

Arcane, s. m. Les Alchimistes appellent ainsi leurs opérations mystérieuses.

Arcane corallin, préparation du mercure.

Arcane ou *Arcanée*, s. f. Espèce de craie rouge.

Arc-boutant, s. m. (*Ar-bou-tan*) Pilier terminé en demi-arc, qui sert à soutenir une voûte, en dehors. —Il se dit fig. des personnes qui sont les plus considérables dans un parti, etc. —La barre d'une porte, d'un pont, etc. —Chacune des deux verges qui servent à tenir en état les moutons d'un carrosse. —En t. de Marine : Espèce de petit mât de vingt-cinq à trente pieds de long ferré par un bout, dont l'usage est de tenir les écoutes des bonnettes en étui, et de repousser un vaisseau, s'il venoit à l'abordage.

Arc-bouter, v. a. (*Ar-bou-té*) Soutenir, appuyer.

Arc-doubleau, s. m. (*Ark-dou-blô*) Espèce d'arcade qui a de la saillie sur le creux d'une voûte.

Arcanson, s. m. Espèce de résine qu'on appelle aussi *Colophane*.

Arcasse, s. f. t. de Marine : Le derrière du gaillard ; la culasse du navire. —Le moufle d'une poulie.

Arceau, s. m. (*Ar-sô*, s. d.) Arc. Il ne se dit qu'en parlant des voûtes : *Ces arceaux sont écrasés*.

Arcenal ou *Arsenal*, s. m. Lieu destiné pour mettre les poudres, les boulets, les bombes, l'artillerie et les armes pour la guerre. —Dans la Marine, port où sont les Officiers de Marine, les vaisseaux et ce qui est nécessaire pour les armer. On dit, au pluriel, les *arcenaux*.

Arc-en-ciel, s. m. (*Ark-en-cièle*) Sorte de Météore ; bande de différentes couleurs, disposées en arc, qui paroissent dans un temps pluvieux, dans la partie de l'air opposée au soleil.

L'*Acad.* dit au pluriel *des arc-en-ciels*, et Wailly, avec plus de raison, *des arcs-en-ciel*, qu'il ne faut pas cependant prononcer *ark-zan-ciel.* Suivant le *Dict. Crit.* il vaudroit mieux rendre ce mot indéclinable, et ne mettre d'*s* ni à *arc* ni à *ciel.*

Archaïsme, subst. m. (*Ar-ka-is-me*) Imitation des Anciens dans le langage; mot antique; tour de phrase suranné.

Archal, s. m. qui se joint toujours avec le mot *fil*: Fil de laiton passé à la filière. On dit *fil d'archal*, et non pas *fid'archal*, et encore moins *fil de Richard*, comme parle le peuple.

Archange, s. m. (*Ar-kan-je*) Ange d'un ordre supérieur.

Archangélique, s. f. (*Ar-kan-jé-li-ke*) Plante dont il y a plusieurs espèces.

Arche, s. f. Grande voûte qui sert pour un pont; voûte qui porte sur les piles et les culées d'un pont de pierre. Il y en a de plusieurs sortes.

Arche de Noé, vaisseau où Noé et sa famille se sauvèrent des eaux du déluge. —fig. et fam. Une société fort mélangée. —*Arche d'alliance*, espèce de coffre où l'on gardoit les tables de la loi.

Archée, s. f. (*Ar-ché-e*) t. de Chimie. On le dit du feu qu'on s'imagine être au centre de la terre, pour cuire les métaux et les minéraux, et être le principe de la vie des végétaux. —En t. de Médecine, le principe de vie dans les hommes.

Archelet, s. m. (*Ar-che-lè*) Petit archet dont les Orfèvres, Horlogers et Serruriers se servent pour les ouvrages de tour les plus légers. Le Fondeur de caractères, le Maçon ont aussi des instrumens qu'ils nomment *archelet.*

Archer, s. m. (*Ar-ché*) Homme de guerre combattant avec l'arc. En ce sens, il n'y a plus d'archers en France. —Petit officier de Justice et de Police employé à veiller à la sûreté publique, à saisir les malfaiteurs, à exécuter quelque ordre de la Justice ou de la Police: *Archers à pied*, *archers à cheval.*

Archet, s. m. (*Ar-chè*) Manière de petit bâton poli, plié en forme de demi-arc avec du crin au-dessous dont on se sert pour tirer le son d'un violon, etc. —Arc d'acier aux deux bouts duquel il y a une corde attachée, dont les ouvriers se servent pour tourner ou pour percer. —Châssis tourné en arc qu'on met sur les berceaux des enfans, ou dont on se sert pour faire suer les malades.

Être sous l'archet, *passer sous l'archet*, suer, passer par les grands remèdes.

Archétype, subst. m. (*Ar-ké-ti-pe*) Original; patron; modèle: C'est un vieux mot de l'Ecole, qui n'a plus d'usage que dans cette phrase: *L'archétype du monde*, l'idée de Dieu sur laquelle il a créé le monde. —En. t. de Monnoies, étalon général des poids et mesures.

Archevêché, subst. m. Territoire ou province où s'étend la juridiction de l'Archevêque. —Palais Archiépiscopal.

Archevêque, s. m. (*Ar-che-vê-ke*) Prélat ecclésiastique, qui a des évêques pour suffragans, et qui a le pouvoir de convoquer les principaux du Clergé de sa province, pour tenir un Concile provincial. On l'appelle aussi *Métropolitain.*

Archi, mot emprunté du Grec. Dans le style familier, on le joint à un adjectif, et il signifie *très*, *extrêmement*: *Archi-fou*, très-fou; *archi-vilain*, extrêmement avare.

Archichambellan, s. m. (*Ar-chi-chan-bé-lan*) Grand Chambellan.

Archidiaconat, s. m. (*Ar-chi-di-a-ko-na*) Office, dignité d'archidiacre.

Archidiaconé, s. m. (*Ar-chi-di-a-ko-né*) Etendue du territoire soumis à la juridiction de l'archidiacre. —Maison qui lui est affectée.

Archidiacre, s. m. (*Ar-chi-dia-kre*) C'étoit autrefois le premier des Diacres. —C'est aujourd'hui un officier Ecclésiastique pourvu d'une dignité qui lui donne une sorte de juridiction sur les Curés de la campagne; c'est ordinairement la seconde dignité dans les Eglises Cathédrales. Dans plusieurs, l'*archidiacre* est une dignité sans juridiction.

Archiduc, s. m. (*Ar-chi-duke*) Le premier et le plus considérable des

Ducs. C'est un titre affecté aux Princes de la Maison d'Autriche : *L'archiduc Ferdinand.*

Archiduché, s. m. (*Ar-chi-du-ché*) Seigneurie, domaine de l'Archiduc.

Archiduchesse, subst. f. (*Ar-chi-du-chè-ce*) Titre de la femme de l'Archiduc, ou d'une Princesse qui est revêtue de cette dignité par elle-même.

Archiéchanson, subst. m. (*Ar-chi-é-chan-son*) Grand Échanson de l'Empire.

Archiépiscopal, *ale*, adj. (*Ar-ki-é-pis-ko-pal, a-le*) Qui regarde l'Archevêque, qui appartient à l'Archevêque.

Archiépiscopat, s. m. (*Ar-ki-é-pis-ko-pa*) La dignité d'Archevêque.

Archimandritat, s. m. (*Ar-chi-man-dri-ta*) Dignité d'Archimandrite.

Archimandrite, s. m. On nomme ainsi le Supérieur de quelques Monastères. Ce mot signifie Gardien d'une Bergerie.

Archimaréchal, s. m. Grand Maréchal de l'Empire.

Archinoble, adj. Très-noble. Il est familier.

Archipel, s. m. Etendue de mer, entrecoupée de plusieurs îles : *L'archipel du Mexique.* On entend particuliérement par *Archipel*, celui du Levant, ou la partie de la mer Méditerranée, que les Anciens nommoient la *Mer Égée.* On a dit autrefois *archipélage* et *archipélague.*

Archipompe, subst. f. t. de Marine : Retranchement carré qui est à fond de cale pour conserver les pompes.

Archipresbytéral, *ale*, adj. (*Ar-chi-pres-bi-té-ral, a-le*) Qui regarde l'Archiprêtre.

Archipresbytérat, ou mieux *Archiprêtré*, s. m. (*Ar-chi-pres-bi-té-ra ; ar-chi-prê-tré.*) La dignité d'Archiprêtre.

Archiprêtre, subst. m. Dans les Pays Catholiques, le premier des Prêtres. —Espèce de Doyen. L'Archiprêtre d'une ville est comme le Doyen des Curés de la ville ; l'*Archiprêtre rural* est le même à l'égard des Curés de la campagne. C'est aux Archiprêtres que s'adressent les Mandemens des Évêques.

Archiprêtré, s. m. Étendue de la juridiction d'un Archiprêtre. —Dignité d'Archiprêtre.

Architecte, subst. m. (*Ar-chi-tèk-te*) Celui qui sait l'art de bâtir, qui entreprend et qui conduit l'ouvrage d'un bâtiment.

Architectonographe, s. m. (*Ar-chi-tèk-to-no-gra-fe*) Celui qui fait la description de quelques bâtimens.

Architectonographie, s. f. Description de quelque espèce de bâtiment que ce soit.

Architecture, s. f. (*Ar-chi-tèk-tû-re*) Art de bâtir : *Architecture ancienne, moderne, gothique ; les cinq ordres d'Architecture.* —Disposition et ordonnance d'un bâtiment : *Voilà une belle architecture, un beau morceau d'architecture.*

Architecture militaire, art de fortifier les places. —*navale*, art de construire les vaisseaux. —*hydraulique*, art de faire les ouvrages, machines, etc. pour la conduite des eaux.

Architrave, s. f. *Acad.* Les Architectes le font masculin : L'une des trois principales parties de l'entablement dans un ordre régulier d'architecture. C'est la plus basse qui porte immédiatement sur les chapiteaux des colonnes et sous la frise ; elle est faite d'un seul sommier. On distingue l'*architrave mutilée*, *l'architrave coupée*, etc. —En t. de Marine, piéce de soutien dans les vaisseaux, au-dessous de la plus basse frise de l'arcasse, qui sert de base aux termes.

Architravé, *ée*, adj. *Une corniche architravée*, est celle dont on a supprimé la frise.

Architriclin, s. m. (*Ar-chi-tri-clein*) Celui qui est chargé de l'ordonnance d'un festin. Ce mot est de l'Ecriture Sainte.

Archives, s. f. pl. Anciens titres, chartres et autres papiers importans d'une maison, d'une communauté, etc. —Le lieu où on les conserve.

Archiviole, s. f. Espèce de clavecin sur lequel on a appliqué un jeu de viole.

Archiviste, s. masc. (*Ar-chi-vis-te*) Garde des archives.

Archivolte, s. f. (*Ar-chi-vol-te*)

t. d'Architecture: Arc couronné. —Bandeau orné de moulures, qui règne à la tête des voussoirs d'une arcade, et dont les extrémités portent sur les impostes.

Archontat, subst. m. (*Ar-kon-ta*) Charge, dignité d'Archonte. —Le temps de son administration.

Archonte, s. m. (*Ar-kon-te*) Titre des principaux magistrats d'Athènes.

Archures, s. f. pl. (*Ar-chû-re*) Piéces de menuiserie qui sont au-devant des meules de moulin, et qui peuvent se démonter.

Arçon, s. m. (*Ar-son*) Morceau de bois plat et courbé, qui soutient la selle du cheval: *Arçons de devant, arçons de derrière; pistolets d'arçon.* —Instrument de Chapelier, en forme d'archet de violon, pour battre la laine, et la mettre en état d'être employée.

Perdre, vider les arçons, être désarçonné ou renversé de cheval. —fig. et fam. Etre embarrassé dans la dispute, déconcerté dans une affaire, etc. —On dit de même fig. et fam. *Etre ferme sur ses arçons ou dans ses arçons*, être ferme dans ses opinions, dans ses principes, les bien soutenir.

Arçonner, v. a. (*Ar-so-né*) term. de Chapelier; battre, préparer la laine avec l'arçon.

Arcot, s. m. (*Ar-ko*) Excrément du cuivre jaune, qu'on appelle *potin*, quand il est allié avec le plomb.

Arctique, adj. (*Ark-ti-ke*) Nom qu'on donne au pôle du monde qui est du côté du Septentrion, et au petit cercle qu'on marque à l'entour.

Arctium, s. m. (*Ark-ci-ome*) Sorte de plante.

Arcture ou *Arcturus*, s. m. (*Ark-tû-re, Ark-tu-ruce.*) Constellation composée de quatorze étoiles, et qui est à la suite de l'Ourse.

Ardasses, s. f. pl. (*Ar-da-ce*) Les plus grossières de toutes les soies de Perse.

Ardassines, s. f. pl. ou *Ablaques* (*Ar-da-ci-ne, A-bla-ke.*) Belles soies de Perse.

Ardélion, subst. m. (*Ar-dé-li-on*) Homme qui fait le bon valet, mais qui a plus de paroles que d'effet. Il est fam.

Ardemment, adv. (*Ar-da-man*) Avec ardeur. Il ne s'emploie qu'au fig. *Aimer; désirer ardemment; se porter ardemment à....* On ne dit pas d'un feu ardent, qu'*il brûle ardemment.*

Ardent, ente, adj. (*Ar-dan, dan-te*) Qui est en feu, allumé, enflammé. —Qui enflamme, qui brûle: *Soleil ardent.* —fig. Violent, véhément, en parlant des choses: *Désir ardent, zèle ardent, poursuite ardente.* —fig. Qui se porte avec ardeur à.... en parlant des personnes: *Ardent au combat, au jeu, etc.* —fig. Qui a une grande activité; il se dit des hommes et des animaux. —fig. Roux, en parlant du poil.

Chambre ardente, tribunal établi pour juger les crimes d'empoisonnement, et qui condamnoit les coupables au feu. —*Chapelle ardente*, le luminaire nombreux qui brûle autour du cercueil ou de la représentation d'un corps mort. —*Miroir ardent*, celui qui, exposé aux rayons du soleil, brûle les corps placés à son foyer.

Ardent, s. f. Exhalaison enflammée autour des eaux ou des lieux marécageux. —On appeloit autrefois *Ardens* les malades attaqués d'un mal épidémique qui brûloit: *Le mal des Ardens; Sainte Geneviève des Ardens.*

Arder ou *Ardre*, v. a. Brûler. Vieux mot conservé dans cette imprécation populaire: *Le feu Saint Antoine vous arde!*

Ardeur, s. f. Chaleur véhémente: *Ardeur du soleil, du feu.* —Chaleur âcre et piquante qu'on éprouve dans certaines maladies: *Ardeur d'entrailles, d'urine; l'ardeur de la fièvre.* —fig. La chaleur, la vivacité avec laquelle on se porte à quelque chose: *Faire les choses avec ardeur; être plein d'ardeur pour.....* —Activité extrême, action vive et pleine de feu de quelques animaux.

Ardillon, subst. m. (*Ar-di-glion*, en mouillant les *ll.*) Petite pointe de métal, au milieu d'une boucle, et qui sert à attacher la courroie, etc.

Ardoise, subst. f. (*Ar-doâ-ze*) Pierre tendre et brune, qui se lève par feuilles, et dont on couvre les bâtimens.

Ardoisé, ée. adj. (*Ar-doâ-zé, é-e*) Qui tire sur la couleur d'ardoise.

Ardoisière, subst. f. (*Ar-doâ-zié-re*) Carrière d'où l'on tire l'ardoise.

Ardre, v. a. Voyez *Arder*. Le participe de ce verbe étoit *ars*, *arse*.

Ardu, *ue*, adj. Difficile, mal-aisé, épineux. Il est vieux.

Arec, s. m. (*A-rèke*) Fruit d'un arbre des Indes.

Arène, s. f. (*A-rè-ne*) Sable. En ce sens, il est vieux, et s'emploie tout au plus en poésie. —Lieu où combattoient les Gladiateurs chez les Grecs et les Romains. —Amphithéâtre de Nismes, qu'on appelle dans le pays *les Arènes*.

Arèner, v. n. (*A-ré-né*) t. d'Architecture : Baisser, s'affaisser par trop de pesanteur.

Aréneux, *euse*. adj. (*A-ré-neû*, *neû-ze*) Sablonneux. Il est vieux, et n'a plus d'usage qu'en poésie.

Aréole, subst. f. Cercle coloré qui entoure le mamelon. — Petite aire ; petite surface.

Aréomètre, subst. f. Instrument pour peser les fluides.

Aréopage, s. m. Nom d'un tribunal d'Athènes, célèbre par sa réputation de sagesse. —On dit fig. d'une Compagnie de Sages, de Magistrats intègres, que *c'est un Aréopage*.

Aréopagite, s. m. Juge de l'Aréopage.

Aréostyle, subst. m. (*A-ré-o-sti-le*) t. d'Architecture : Edifice dont les colonnes sont éloignées les unes des autres. *Trév*.

Aréotectonique, s. f. (*A-ré-o-tek-to-ni-ke*) Partie de l'Architecture militaire qui regarde l'attaque et le combat.

Aréotique, subst. m. (*A-ré-o-ti-ke*) t. de Médecine : Médicament qui ouvre les pores et facilite la transpiration.

Arer, v. n. (*A-ré*) t. de Marine : Chasser sur les ancres.

Arête, s. f. (*A-rê-te*) Os en forme d'épine qui arrête et soutient la chair du poisson. —En termes de Charpentier, côté angulaire de quelque corps. Dans une piéce de bois équarrie, on appelle *vive arête* les angles bien marqués. —Dans d'autres significations, l'angle où une lunette se croise avec un berceau. —Le bord de l'enclume. —Partie de la cuiller élevée sur le cuilleron. —Partie élevée qui règne le long d'une lame d'épée. —Extrémité du bord du plat ou de l'assiette du côté du fond, etc. —En t. de Manége, on nomme *arêtes*, des gales et tumeurs qui viennent sur les nerfs des jambes de derrière d'un cheval. —On donne le même nom aux queues de chevaux dégarnies de poils.

Arêtier, s. m. (*A-ré-tié*) Piéce de bois bien équarrie, qui forme l'arête ou le côté angulaire des couvertures qui sont faites en pavillon. —Piéce de bois délardée, qui forme l'angle d'une croupe. —Bout de table de plomb au bas de l'arêtier de la croupe d'un comble couvert d'ardoises.

Arêtières, s. f. pl. (*A-ré-tiè-re*) Enduits de plâtre que les Couvreurs mettent aux angles de la croupe d'un comble couvert de tuiles.

Arganeau, s. m. (*Ar-ga-nô*, s. d.) t. de Marine : Gros anneau de fer où l'on attache des cordages.

Argémone, s. f. Espèce de pavot sauvage.

Argent, s. m. (*Ar-jan*) Métal blanc, le plus parfait et le plus précieux après l'or. Il se met quelquefois au plur. *De tous les argens qui sont là, voilà le plus beau.* —Monnoie de quelque métal qu'elle soit. En ce sens, il n'a point de pl. —Monnoie faite de ce métal : *Tant en argent qu'en or.* On dit aussi *argent blanc*, pour le distinguer de l'or et du cuivre. —Biens, richesses. —En term. de Blason, c'est le blanc. —Chez les Chimistes, l'argent se nomme *Lune*.

Argent trait, celui qu'on a fait passer par les filières. —*fin*, celui qui est le plus épuré et le moins allié. — *de coupelle*, celui qui a passé par l'essai, et qui s'est trouvé être de onze deniers vingt-trois grains. — *en bain*, celui qui est entiérement fondu. — *en pâte*, celui qui est près de fondre. — *de cendrée*, celui qui est affiné avec beaucoup de plomb, et que l'on fond dans un vaisseau avec des cendres douces et bien lavées. — *de grenaille*, celui qui provient d'un second affinage de la même matière pour la rendre plus pure. — *de permission*, l'argent de banque. — *cou-*

rant, les espèces qui ont cours dans le public. — *mort*, celui qui ne porte aucun profit, aucun intérêt.

Avoir le temps et l'argent, avoir tout à souhait. —*Bourreau d'argent*, homme extrêmement prodigue. —*Faire de l'argent*, amasser de l'argent. —*Faire argent de tout*, se servir de toutes sortes de moyens; mettre tout à profit. —*Jouer bon jeu, bon argent*, agir sérieusement et de bonne foi. —*Mettre du bon argent avec du mauvais*, plaider contre un homme insolvable. —*Point d'argent, point de Suisse*: On ne fait rien gratuitement. —*Prendre ce qu'on dit pour argent comptant*, être crédule. Toutes ces phrases sont du style familier et proverbial.

Argenté, ée, part. p. d'*argenter*, et adj. Couvert de feuilles d'argent. —Qui a quelque chose de la couleur de l'argent.

Argenter, v. a. (*Ar-jan-té*) Couvrir de feuilles d'argent; appliquer l'argent sur le métal.

Argenterie, s. fém. (*Ar-jan-te-rî-e*) Vaisselle et autres meubles d'argent.

Argenteux, euse, adj. (*Ar-jan-teû, teû-ze*) Pécunieux; qui a beaucoup d'argent. Il est familier.

Argentier, s. m. (*Ar-jan-tié*) Officier dans les maisons royales, etc. qui est préposé pour distribuer certains fonds d'argent.

Argentin, ine, adj. (*Ar-jan-tein, ti-ne*) Qui tient de l'argent pour la couleur ou pour le son. Dans le premier sens, il ne se dit que des flots; et dans le second, de la voix ou des cloches.

Argentine, subst. f. (*Ar-jan-ti-ne*) Sorte de plante dont les feuilles sont d'un blanc luisant en dessous.

Argile, s. f. Terre grasse propre à faire des pots.

Argileux, euse, adj. (*Ar-ji-leû, leû-ze*) Qui tient de l'argile.

Argot, s. m. (*Ar-go*) Jargon des gueux et des filoux, qui n'est intelligible qu'entr'eux. On dit fig. et fam. d'un homme alerte, intrigant et intelligent, qu'*il sait l'argot, qu'il entend l'argot*. — t. de Jardinier: Bois dans un arbre qui est au-dessus de l'œil.

Argoter, v. a. (*Ar-go-té*) Couper les argots d'un arbre.

Argoulet, s. m. (*Ar-gou-lè*) Carabin. —Au figuré, homme de néant. Il est familier.

Argousin, s. m. (*Ar-gou-zein*) Bas Officier de galère, qui veille sur les Forçats.

Argue, s. f. (*Ar-ghe*) Lieu où l'on tire et où l'on dégrossit l'or et l'argent pour les Orfèvres et les Tireurs d'or. —C'est aussi le nom d'une machine de Tireur d'or.

Arguer, v. a. (*Ar-ghé*) t. de Tireur d'or: Passer un métal par les filières de l'argue. On dit plus communément, *tirer à l'argue*.

Arguer, v. a. (*Ar-gué*) t. de Palais; Accuser, reprendre: *Arguer une pièce de faux*.

Argument, s. m. (*Ar-gu-man*) Raisonnement par lequel on tire une conséquence d'une ou de deux propositions. —Indice; conjecture; preuve: *J'en tire un grand argument en sa faveur; il a fourni un argument contre lui-même*. Il ne s'emploie qu'avec ces deux verbes, et même il vieillit. —Le sujet en abrégé d'un Ouvrage.

Argumentant, s. m. (*Ar-gu-man-tan*) Celui qui argumente dans un acte public contre le Répondant.

Argumentateur, subst. m. (*Ar-gu-man-ta-teur*) Celui qui aime à argumenter.

Argumentation, s. f. (*Ar-gu-man-ta-cion*) Action de celui qui argumente. —Manière de faire les argumens: *Il brille dans l'argumentation*.

Argumenter, v. n. (*Ar-gu-man-té*) Faire un ou plusieurs argumens: *Argumenter contre une proposition*. —Prouver par argumens. —Tirer des conséquences d'une chose à une autre: *On ne doit pas argumenter de la possibilité à l'existence*.

Argus, s. m. (*Ar-guce*) Nom d'un homme qui, selon la fable, avoit cent yeux. —Au fig. Espion domestique très-clairvoyant. —On dit aussi figurément, d'un homme qui voit tout, à qui on ne peut rien cacher, qu'*il a des yeux d'Argus*.

Argutie, s. f. (*Ar-gu-ci-e*) Petite

subtilité d'esprit ; argument sophistique ou pointilleux. Il est peu usité.

Argyraspides, subst. m. pl. (*Ar-ji-ras-pi-de*) Corps d'élite de l'armée d'Alexandre.

Argyrodamas, subst. m. (*Ar-ji-ro-da-mâ*) Espèce de talc blanc, qui résiste au feu le plus violent.

Argyropée, s. f. (*Ar-ji-ro-pé-e*) t. de Philosophie hermétique : L'art de faire de l'argent.

Ariadne, s. fém. (*A-ri-ad-ne*) Nom d'une étoile placée dans la couronne septentrionale.

Arianisme, s. m. (*A-ri-a-nis-me*) L'hérésie d'Arius ; ceux qui la soutenoient se nommoient *Ariens* : ils prétendoient que le Père et le Fils n'étoient point de même nature.

Aride, adj. Sec ou stérile : *Citerne aride, terres arides.* —Il se dit figurément d'un sujet qui ne fournit pas au discours, d'un esprit qui ne produit rien, etc.

Aridité, s. f. Sécheresse. Au propre et au fig. *L'aridité d'un terrain, de l'esprit, du style, d'un ouvrage, etc.* —En terme de dévotion, état d'insensibilité, de dégoût, etc. Il se dit au pluriel : *Les aridités dans la prière, etc.*

Aridure, s. f. t. de Médecine : Maigreur, consomption de tout le corps ou de quelqu'un de ses membres.

Ariens. Voyez *Arianisme*.

Ariette, s. f. (*A-ri-è-te ;* en conversation on le fait de trois syllabes seulement, *a-riè-te.*) Air léger et détaché, à l'imitation des Italiens.

Arigot, s. m. (*A-ri-go*) Espèce de fifre.

Aristarque, s. m. (*A-ris-tar-ke*) Nom d'un commentateur d'Homère, qui s'emploie fig. pour exprimer un critique sévère, mais équitable.

Aristocrate, s. m. Membre ou partisan du Gouvernement aristocratique. C'est un mot nouveau.

Aristocratie, s. f. (*A-ris-to-kra-cí-e*) Gouvernement où le pouvoir est exercé par plusieurs personnes considérables. Quand le nombre en est petit, on l'appelle aussi *Oligarchie*.

Aristocratique, adj. (*A-ris-to-kra-ti-ke*) Qui appartient à l'Aristocratie : *Gouvernement aristocratique.*

Aristocratiquement, adv. (*A-ris-to-kra-ti-ke-man*) D'une manière aristocratique.

Aristodémocratie, s. f. (*A-ris-to-dé-mo-kra-cí-e*) Gouvernement où la Noblesse et le Peuple ont part.

Aristodémocratique, adj. Qui a la forme de l'Aristodémocratie ; qui appartient à l'Aristodémocratie.

Aristoloche, s. f. (*A-ris-to-lo-che*) Sorte de plante.

Arithmancie, s. f. (*A-rit-man-cí-e*) L'art de deviner par les nombres.

Arithméticien, subst. m. (*A-rit-mé-ti-cien*) Celui qui sait l'Arithmétique.

Arithmétique, s. f. (*A-rit-mé-ti-ke*) Science des nombres ; art de calculer.

Arithmétique, adj. Qui regarde l'Arithmétique, qui appartient à l'Arithmétique : *Proportion arithmétique ; progression arithmétique.*

Arithmétiquement, adv. (*A-rit-mé-ti-ke-man*) D'une manière arithmétique. —Suivant la proportion arithmétique.

Armadille, s. f. (*Ar-ma-di-glie*, en mouillant les *ll.*) Petite flotte que l'Espagne entretient dans le Nouveau-Monde, pour empêcher que les étrangers ne commercent dans ses possessions. C'est un mot emprunté de l'Espagnol *armadilla.*

Armand, s. m. (*Ar-man*) Espèce de bouillie ou de remède pour un cheval malade.

Armarinthe, s. f. (*Ar-ma-rein-te*) Sorte de plante vivace.

Armateur, s. m. Celui qui par la permission d'un Souverain ou d'une République, arme un ou plusieurs vaisseaux pour aller en course. —Il se dit aussi des Marchands, Négocians et autres, qui font des armemens ou qui s'intéressent à des armemens.

Armature, s. f. Croute métallique et luisante qui couvre les pierres figurées. —Assemblage de différentes barres de fer, pour porter le noyau d'une statue de bronze. On le dit, dans le même sens, en Architecture, des barres, clefs et autres liens de fer employés à retenir quelques pièces.

Arme, s. f. Tout ce qui sert à attaquer ou à se défendre : *Arme offensive*, *arme défensive* ; *arme à feu*, *arme blanche*, *etc.* Il est plus usité au pluriel.

Armes, s. f. pl. La guerre : *Le sort des armes est incertain* ; *les armes sont journalières.* —La profession de la guerre : *Suivre*, *quitter les armes.* —Entreprise de guerre : *Le succès des armes* ; *c'est ce qui fait prospérer ses armes.* —Tout le harnois d'un homme de guerre : *Armes complètes* ; *armes à l'épreuve du mousquet*, *etc.* —Au figuré, tout ce qui sert à combattre une erreur, une opinion, etc. à se défendre d'une calomnie, etc.

Faire ou *tirer des armes*, s'exercer à l'escrime. —*Maître d'armes*, *maître en fait d'armes*, celui qui montre à faire des armes. —*Homme d'armes*, ancien cavalier armé de toutes piéces. —*Faire ses premières armes*, faire son apprentissage dans la guerre, sa première campagne. —*Etre sous les armes*, se dit figurément et familiérement d'une femme extrêmement parée.

Armes, s. f. pl. Se dit en terme de Blason, de certaines marques propres et héréditaires à chaque maison noble, etc. : *Les armes de France*, *les armes de l'Empire* ; *sceller du sceau de ses armes*, *etc.*

Armes fausses ou *à enquerre*, celles qui ne sont pas selon les règles du Blason. —*parlantes*, celles qui expriment en tout ou en partie le nom de la maison qui les porte.

Armé, *ée*, part. passif et adj. Voyez *armer* et *s'armer.* —Au propre et au fig. on dit familiérement d'un homme plus armé qu'on n'a coutume de l'être, qu'*il est armé jusqu'aux dents.* —En t. de Blason, il s'entend des animaux dont les défenses sont d'un émail différent de celui du corps.

Armée, subst. f. (*Ar-mé-e*) Grand nombre de troupes assemblées en un corps sous la conduite d'un général.

Armée navale, quantité de vaisseaux armés en guerre, et réunis sous un même chef.

Armeline, s. f. Peau très-fine et fort blanche qui vient de Laponie.

Armement, subst. m. (*Ar-me-man*) Tout ce qu'il faut à un soldat, pour être en état de servir. —Tout l'appareil qu'on fait pour se mettre en état de faire la guerre. —L'équipage d'un ou de plusieurs vaisseaux de guerre, et la distribution des troupes qu'on embarque dans chaque vaisseau.

Arménien, *ienne*, subst. m. et fém. (*Ar-mé-ni-en*, *ni-è-ne*) Qui est d'Arménie. —L'*arménienne* est aussi le nom d'une pierre précieuse.

Armer, v. act. (*Ar-mé*) Fournir, équiper d'armes. —Faire prendre les armes à... mettre sous les armes. —Exciter à combattre, à faire la guerre. Il se dit au propre et au figuré. —Garnir une chose avec une autre qui lui donne de la force : *Armer une poutre de barres de fer.*

Armer un vaisseau, le mettre en état de faire la guerre. —*un canon*, mettre le boulet dans un canon. —*les avirons*, les mettre sur les bords de la chaloupe prêts à servir. —*une pierre d'aimant*, la garnir de ses armures.

Armer, v. n. Lever des troupes ; se mettre en état de faire la guerre.

S'armer, v. réc. Se munir d'armes. —Prendre les armes contre... —fig. Se précautionner contre... *S'armer contre le froid*, *contre les tentations* ; *s'armer de courage*, *de patience contre les événemens.* —fig. Se fortifier : *S'armer de la prière.* —En t. de Manége, *s'armer* se dit d'un cheval qui baisse la tête, qui courbe son encolure, jusqu'à appuyer les branches de la bride contre son poitrail, pour ne point obéir à l'embouchure. —C'est aussi couvrir les barres de ses lèvres, et rendre l'appui de son mors trop ferme.

Armet, s. m. (*Ar-mè*) Casque ; armure de tête. Il n'est en usage qu'en parlant des anciens Chevaliers errans. —fig. et famil. il se dit de la tête : *Ce vin lui a barbouillé l'armet.*

Armillaire, adject. (*Ar-mil-lè-re*) *Sphère armillaire*, Sphère évidée et composée de plusieurs cercles, pour représenter la disposition du ciel et le mouvement des astres. Il n'a d'usage que dans cette phrase.

Armilles, subst. f. pl. (*Ar-mil-le*) t. d'Architecture : Petites moulures qui

entourent, en façon d'anneaux, le chapiteau dorique.

Armistice, subst. masc. Suspension d'armes.

Armogan, subst. m. t. de Marine: Temps propre pour la navigation.

Armoire, s. f. (*Ar-moâ-re*) Meuble de bois, en forme de buffet, qui sert à serrer des habits, du linge, etc.

Armoiries, subst. f. pl. (*Ar-moâ-ri-e*) Armes de famille peintes et enluminées. —Livre d'armoiries.

Armoise, s. f. (*Ar-moâ-ze*) Sorte de plante odoriférante; vulgairement, *herbe de la St. Jean.*

Armoisin, subst. m. (*Ar-moâ-zein*) Sorte de taffetas foible et peu lustré.

Armon, s. m. La partie du train de devant du carrosse, où est attaché le timon.

Armorial, s. m. (*Ar-mo-ri-al*) Livre qui contient les armoiries d'un état, d'une province: *L'armorial de France, de Dauphiné, etc.*

Armorial, ale, adj. Qui traite d'armoiries, qui parle d'armoiries, qui contient des armes de famille.

Armorier, v. act. (*Ar-mo-ri-é*) Mettre des armoiries sur quelque chose.

Armorique, adj. (*Ar-mo-ri-ke*) Mot Celtique et Bas-Breton: Maritime.

Armorique, s. f. Autrefois la Bretagne, presque toute la Normandie, le Maine, le Perche, le Nord de l'Anjou et de la Touraine.

Armoriste, s. m. Celui qui sait le Blason, qui l'enseigne, qui en écrit.

Armure, subst. f. (*Ar-mû-re*) Armes défensives qui couvrent et joignent le corps, comme cuirasse, casque, etc. —Au fig. ce qui garantit de ... ce qui fortifie contre ... *La patience est une bonne armure contre les maux.* Il a plus d'usage dans le sacré que dans le profane. —Revêtement en fer mis à une pierre d'aimant pour lui donner plus de force.

Armurier, s. m. (*Ar-mu-rié*) Ouvrier qui fabrique ou qui vend des armes défensives, comme casques, cuirasses; et des armes à feu, comme fusils, pistolets, etc. Il se dit sur-tout des derniers.

Aromate, s. m. Drogue odoriférante: *Le baume, le storax, la canelle, l'encens, etc. sont des aromates.*

Aromatique, adj. (*A-ro-ma-ti-ke*) Qui est de la nature ou qui a l'odeur des aromates.

Aromatisation, s. f. (*A-ro-ma-ti-za-cion*) t. de Pharmacie: Mélange qu'on fait de quelques aromates avec d'autres choses, pour donner à celles-ci une odeur agréable.

Aromatiser, v. act. (*A-ro-ma-ti-zé*) Mêler des aromates avec quelque chose. Voyez *aromatisation.*

Aromatite, s. f. Pierre précieuse en Egypte et en Arabie.

Aronde, s. f. autrefois *hirondelle*: *La queue d'aronde* est une entaillure dans le bois, faite comme la queue d'une hirondelle, plus large en dehors qu'en dedans.

Arondelat, s. m. (*A-ron-de-la*) Le petit de l'hirondelle. *Trév.*

Arpailleur, subst. m. (*Ar-pa-glieur*) Celui qui cherche l'or sur le bord des rivières, et qui tâche à découvrir les mines.

Arpégement, s. m. (*Ar-pé-je-man*) t. de Musique: Manière de frapper successivement et rapidement tous les sons d'un accord, au lieu de les frapper à la fois.

Arpéger, v. n. (*Ar-pé-jé*) Faire des arpégemens.

Arpent, s. m. (*Ar-pan*) Etendue de terre contenant ordinairement cent perches quarrées, à raison de dix-huit pieds par perche.

Arpentage, subst. m. (*Ar-pan-ta-je*) Mesurage par arpent. Il se dit en général de l'art de mesurer la superficie des terres: *Enseigner l'arpentage.*

Arpenter, v. act. (*Ar-pan-té*) Mesurer la superficie des terres. —fig. et famil. Marcher vîte et à grands pas: *Voyez comme il arpente.* —fig. et fam. Parcourir un canton, une ville, quoique d'un pas ordinaire: *Ce solliciteur arpente tout Paris.*

Arpenteur, subst. m. (*Ar-pan-teur*) Celui qui sait l'arpentage, et qui mesure avec la perche ou la toise.

Arqué, ée, adject. (*Ar-ké, ké-e*) Courbé en arc, en cintre.

Arquebusade, s. f. (*Ar-ke-bu-za-de*) Coup d'arquebuse.

Eau d'arquebusade, eau composée de diverses plantes vulnéraires.

Arquebuse, subst. f. (*Ar-ke-bu-ze*) Arme à feu et à rouet qui se bande avec une clef.

Arquebuser, v. act. (*Ar-ke-bu-zé*) Tuer à coups d'arquebuse.

Arquebuserie, s. f. (*Ar-ke-bu-ze-rî-e*) Métier d'arquebusier.

Arquebusier, s. m. (*Ar-ke-bu-zié*) Soldat armé d'une arquebuse. —Ouvrier qui fait et vend des arquebuses et toute arme à feu portative.

Arquer, v. n. (*Ar-ké*) Se courber en arc : *Cette poutre arque déjà.* —Il se dit aussi d'un navire dont la quille fait l'arc.

Arraché, ée, part. pas. et adj. Voy. *arracher*. —Il se dit en t. de Blason, des arbres et des plantes dont les racines sont découvertes, et de tout ce qui paroît en lambeaux et avoir souffert quelque violence.

Arrachement, s. m. (*â-ra-che-man*) Action d'arracher : *L'arrachement des dents*. En ce sens il a peu d'usage. —En terme d'Architecture, on appelle *arrachemens* les premières retombées d'une voûte, enclavées dans le mur. —On le dit aussi des pierres qu'on arrache, et de celles qu'on laisse alternativement pour faire liaison avec un mur qu'on veut joindre à un autre.

D'arrache-pied, adv. (*D'â-ra-che-pié*) Sans discontinuité ; sans quitter son travail.

Arracher, v. act. (*â-ra-ché* ; dans ce mot et ses dérivés on ne prononce qu'une *r*, mais fortement.) Tirer par force une chose ou une personne de quelque lieu. —Au figuré, avoir par quelque moyen ; tirer adroitement. — fig. Avoir avec peine, à force de travail. —Se détacher du cœur, de l'esprit ou du souvenir.

Arracher le jare, t. de Chapelier : Tirer ou ôter le long poil luisant qui s'apperçoit sur toute la superficie des peaux de castor. —On dit figurément et proverbialement, *il vaut mieux laisser son enfant morveux que de lui arracher le nez*, il faut souffrir un petit mal, pour en éviter un plus grand.

S'arracher, v. réc. Se tirer quelque chose qui blesse : *S'arracher une épine du pied.* —Se tirer avec effort de quelque lieu.

Arracheur, s. m. (*â-ra-cheur*) Qui arrache : *Arracheur de dents*, *arracheur de cors*. Il ne se dit que dans ces deux phrases.

Mentir comme un arracheur de dents, mentir habituellement et avec intrépidité.

Arracheuse, subst. f. (*â-ra-cheû-ze*) t. de Chapellerie : Celle qui arrache ou épluche le jare des peaux de castor.

Arrachis, s. m. (*â-ra-chi*) t. des Eaux et Forêts : Enlèvement du plant des arbres.

Arraisonner, v. act. (*â-rè-zo-né*) vieux mot : Entrer en propos avec quelqu'un, lui vouloir faire entendre raison.

Arrangement, s. m. (*â-ran-je-man* ; *r* forte.) Ordre, état de ce qui est arrangé : *Arrangement de livres*, *de meubles*, *etc.* —Ordre dans un discours : *Arrangement des preuves*, *des idées*, *des mots.* —Mesures qu'on prend pour finir une affaire. Il s'emploie ordinairement au pluriel : *Il a pris des arrangemens pour payer ses dettes.*

Arranger, v. act. (*â-ran-jé* ; *r* forte.) Mettre dans un ordre convenable : *Arranger ses livres*, *etc.* —Accommoder ; mettre en ordre : *Arranger ses affaires.*

S'arranger chez soi, mettre ses meubles en ordre ; rendre sa maison propre et commode : *Cet homme est arrangé*, il fait toutes choses avec ordre.

Arrentement, s. m. (*â-ran-te-man* ; *r* forte.) Bail à rente.

Arrenter, v. act. (*â-ran-té* ; *r* forte.) Donner à rente. —Prendre à rente.

Arrérager, v. n. (*â-ré-ra-jé* ; *r* forte.) *Il ne faut pas se laisser arrérager*, laisser courir sur soi plusieurs années d'arrérages.

Arrérages, subst. m. pl. (*â-ré-ra-je* ; *r* forte.) Intérêts ou revenus d'une rente, etc. lesquels ont été retardés : *Payer les arrérages.*

Arrestographe, s. m. (*â-res-to-gra-fe*) Compilateur d'arrêts. On dit plus communément *arrétiste*.

Arrêt, s. m. (*â-rêt ; r* forte.) Jugement souverain et sans appel. — fig. Jugement, décision que des particuliers prononcent sur les diverses choses qui se présentent. — fig. Résolution qu'on a prise. —Saisie, soit de la personne soit des biens : *Faire arrêt sur mettre en arrêt.* —Action du cheval, quand il s'arrête. —En terme de chasse : Action du chien qui arrête le gibier : *Chien d'arrêt.* —Ancienne piéce du harnois où un Gendarme appuyoit et arrêtoit sa lance : *Mettre sa lance en arrêt.* —Dans les armes à feu, petite piéce de fer qui empêche qu'elles ne se lâchent. —Dans l'Horlogerie, piéce qui empêche que le mouvement n'aille trop vîte. —Dans la couture, ganses ou fils redoublés pour empêcher qu'une étoffe ne se déchire. —On dit figurément d'un coureur, d'un inconstant, d'un esprit volage, qu'*il n'a point d'arrêt*, qu'*il est sans arrêt ; arrêt* signifie alors ou repos ou solidité de caractère.

Mettre aux arrêts, défendre à un homme de guerre de sortir du lieu où il a reçu ordre de rester : *Garder ses arrêts*, obéir à cet ordre. *Rompre ses arrêts*, y manquer. — fig. *Tenir en arrêt*, arrêter.

Arrêté, s. m. (*â-rê-té ; r* forte.) Résolution prise par une compagnie sur quelque délibération. —*Arrêté de compte* ou *d'un compte*, l'acte ou écrit mis au bas d'un compte pour le régler et le finir.

Arrêté, ée, part. pas. d'*arrêter* et adj. Assuré, en parlant de la vue : *Il n'a pas la vue arrêtée.* —Sensé : *Il n'a pas l'esprit bien arrêté.* Dans ces deux acceptions, il ne s'emploie qu'avec la négative. —En terme de Peinture, *un dessein arrêté* est celui dont les contours sont déterminés avec justesse.

Arrête-bœuf, s. m. (*â-rê-te-beufe*) Sorte de plante dont les longues racines arrêtent les bœufs en labourant.

Arrêter, v. act. (*â-rê-té ; r* forte.) Retenir, empêcher d'avancer ou de dire. —Faire demeurer, retenir tout-à-fait. —Empêcher de couler. —Empêcher le progrès de quelque mal, etc. —Saisir par autorité de Justice. Il régit les personnes et les choses : *On l'a arrêté pour dettes ; on a arrêté son carrosse.* —En parlant des chiens, s'arrêter et marquer par-là au chasseur où est le gibier : *Arrêter des perdrix, des cailles.* Il se dit plus souvent au neutre : *Ce chien arrête bien.* —Engager pour servir, etc. —Conclure ; résoudre. —Régler, en parlant des comptes : *Arrêter une partie, un mémoire.* —On dit figurément *arrêter ses yeux, ses regards sur...* regarder fixement ; *arrêter sa pensée sur ...* réfléchir avec attention sur. . . —En t. de Jardinier, tailler des melons et des concombres quand les branches sont trop nombreuses ou trop longues.

S'arrêter, v. réc. Demeurer, cesser de marcher. En ce sens, on dit aussi neutralement *arrêter*, sur-tout à l'impératif *arrête !* —Fixer son séjour dans un endroit. —Demeurer court en parlant. —Se décourager ; mollir dans ce qu'on a entrepris. —Tarder ; s'amuser : *Revenez vîte, sans vous arrêter.* —Se déterminer, se fixer : *Il s'est arrêté à telle proposition.* —Avoir égard, faire attention : *Ne vous arrêtez pas à ce qu'on vous dira.* —Se contenir ; cesser de faire quelque chose : *Dites-leur de s'arrêter, de cesser.* —Cesser d'aller ; demeurer immobile, en parlant d'une montre, etc.

Arrêtiste, s. m. (*â-ré-tis-te ; r* forte.) Compilateur d'arrêts.

Arrher, verb. act. (*â-ré ; r* forte.) S'assurer de quelque chose en donnant des arrhes.

Arrhes, s. f. pl. (*â-re ; r* forte.) Argent qu'on donne pour assurance de l'exécution d'un marché. —On le dit figurément de tout ce qui marque assurance de quelque chose.

Arrière, adv. (*â-riè-re ; r* forte.) En demeure. Il ne se dit qu'avec *en* : *Etre en arrière de...* N'avoir pas payé au terme prescrit : *Ce fermier est en arrière de trois quartiers. Rester en arrière*, ne pas avancer. *Trouver quelqu'un en arrière*, le trouver mal disposé à faire ce qu'on souhaite. *N'aller ni en avant ni en arrière*, se dit d'une affaire qui est toujours dans le même

état. Ces deux dernières expressions sont du style figuré et familier.

Arrière, interj. Loin d'ici ! Il est vieux.

Arrière, s. m. (*â-riè-re*; *r* forte.) Le derrière ou la poupe du vaisseau: *Faire vent arrière*, prendre le vent en poupe.

Arriéré, ée, part. p. de *s'arriérer*, et adj. Il se dit d'un marchand, d'un fermier, d'un débiteur, etc. qui ne payent point aux termes prescrits.

Arrière-ban, s. m. (*â-riè-re-ban*) Convocation, assemblée des Gentilshommes qui n'avoient point de fiefs ou qui ne possédoient que des arrière-fiefs : *Convoquer l'arrière-ban; dès que l'arrière-ban fut en marche, etc.*

Arrière-boutique, s. f. (*â-riè-re-bou-ti-ke*) Boutique de plain-pied après la première boutique.

Arrière-change, s. m. L'intérêt des intérêts.

Arrière-corps, s. m. (*â-riè-re-kôr*) Partie d'un bâtiment qui est derrière un autre.

Arrière-cour, s. f. Petite cour qui sert à dégager les appartemens.

Arrière-faix, s. m. (*â-riè-re-fê*) Masse ronde, plate et spongieuse, pour recevoir et purifier le sang de la mère, destiné à la nourriture de l'enfant.

Arrière-fermier, s. m. (*â-riè-re-fer-mié*) Sous-fermier.

Arrière-fief, s. m. (*â-riè-re-fiefe*) Fief mouvant d'un autre fief.

Arrière-fleur, s. f. Reste de fleur qu'on a omis d'enlever de dessus les peaux en les effleurant.

Arrière-garde, s. f. La dernière partie d'une armée marchant en bataille.

Arrière-main, s. m. Coup du revers de la raquette au jeu de paume : *J'ai gagné la partie par un bel arrière-main.* —On dit au féminin, en parlant d'un homme qui joue bien du revers de la raquette ou du battoir, qu'*il a l'arrière-main belle.*

Arrière-neveu, s. m. Le fils du neveu. —On dit, dans le style soutenu, *nos arrière-neveux*, pour la postérité la plus reculée.

Arrière-panage, s. m. Le temps qu'on laisse les bestiaux dans la forêt, après l'expiration du temps du panage.

Arrière-petit-fils, s. m. Le fils du petit-fils ou de la petite-fille. On dit, dans le même sens, *arrière-petite-fille.*

Arrière-point, s. m. (*â-riè-re-poein*) Rang de points sur le poignet de la manche d'une chemise ou sur le poignet d'une manche.—On appelle *arrière-pointeuse*, l'ouvrière qui fait les arrière-points.

Arriérer, v. a. (*â-rié-ré*; *r* forte.) *Arriérer un payement*, le différer; ne pas le faire à son échéance.

Arriérer, v. n. Demeurer en arrière : *L'Infanterie arriéra.* On dit plus souvent et mieux *s'arriérer.*

S'arriérer, v. r. Etre en demeure, en arrière pour les payemens: *Ce fermier s'arrière toutes les années.* —Demeurer derrière, en arrière.

Arrière-saison, s. f. (*â-riè-re-sè-zon*) La fin de l'automne. —Au figuré, le commencement de la vieillesse.

Arrière-vassal, s. m. Celui qui relève d'un vassal.

Arrière-voussure, s. f. t. d'Architecture : Espèce de voûte qu'on fait derrière une porte ou une fenêtre pour couronner l'embrasure, ou faire que la porte s'ouvre avec plus de facilité.

Arrimage, s. m. (*â-ri-ma-je*; *r* forte.) t. de Marine : Arrangement de la cargaison d'un navire.

Arrimer, v. act. (*â-ri-mé*; *r* forte.) Arranger la cargaison d'un navire.

Arrimeurs, s. m. pl. (*A-ri-meurs*) Petits Officiers établis sur les ports pour arranger les tonneaux, etc. dans les vaisseaux.

Arrisser, suivant *Trév.* et *Arriser*, suivant l'*Acad.* v. a. (*A-ri-cé*, *A-ri-zé.*) t. de Marine; Abaisser, descendre : *Arrisser les vergues.*

Arrivage, s. m. (*â-ri-va-je*; *r* forte.) t. de Marine : Abord des vaisseaux dans un port.

Arrivé, ée, part. p. et adj. Voyez *Arriver.*

Arrivée, s. m. (*â-ri-vé-e*; *r* forte.) La venue de quelqu'un ou de quelque chose en un lieu. —Le temps où une personne ou une marchandise arrive en quelque endroit.

Arriver, v. n. (*â-ri-vé*; *r* forte.) Aborder à... approcher d'une rive : *Arriver au port, à une plage déserte.* —En t. de Marine, venir sur... *Il arriva sur le vaisseau, et lui lâcha sa bordée.* On le dit aussi pour, obéir au vent. —Plus ordinairement, parvenir en un lieu où l'on vouloit ou devoit aller. Il se dit des personnes et des choses. — Survenir : *Il est arrivé un grand malheur.* Ce verbe prend l'auxil. *être*, et régit souvent les participes : *Vulcain arrive suant et couvert de poussière.*

Arriver, s'emploie à l'impersonnel : *S'il vous arrive de mentir, vous serez puni*, si jamais vous mentez.

Arrobe, s. f. (*â-ro-be*; *r* forte.) t. de Marine, emprunté de l'Espagnol. Il se dit du poids de trente-une ou de trente-deux livres.

Arroche, s. f. (*â-ro-che*; *r* forte.) Plante potagère : ses feuilles sont rafraîchissantes, émollientes, etc.

Arrogamment, adv. (*â-ro-ga-man*; *r* forte.) Avec arrogance : *Parler arrogamment.*

Arrogance, subst. f. (*â-ro-gan-ce*; *r* forte.) Orgueil, fierté, superbe : *L'arrogance ne sied à personne.*

Arrogant, ante, adject. (*â-ro-gan, gan-te*; *r* forte.) Fier, superbe, orgueilleux, vain. On dit aussi substantivement, *un arrogant.*

S'arroger, v. r. (*sâ-ro-jé*; *r* forte.) S'attribuer mal à propos : *S'arroger un pouvoir, un titre, un droit qui ne nous appartient pas.*

Arroi, s. m. (*â-roi*; *r* forte.) vieux mot : Train, équipage. — L'équipage d'un Fauconnier.

Arrondi, ie, part. p. d'*arrondir*, et adj. *Boule, figure, période bien arrondie.* —Il se dit, en t. de Blason, de tout ce qui, étant rond par sa nature, est représenté en relief par le moyen des ombres ou de certains traits.

Arrondir, v. a. (*â-ron-dir*; *r* forte.) Rendre rond : *Arrondir une boule, un manteau.* —Au fig. *arrondir une phrase, une période*; lui donner du nombre, de l'harmonie. — On dit aussi fig. *arrondir son pré, son champ*; y ajouter des prés, des champs voisins. En ce sens, on dit encore simplement *s'arrondir.* — En t. de Sculpteur, donner du relief à une figure; en marquer, en prononcer avec élégance les contours, etc. — En t. de Manége, faire porter à un cheval les épaules et les hanches uniment et rondement, sans un grand et un petit rond, sans qu'il se jette de côté.

Arrondissement, s. m. (*â-ron-di-ce-man*; *r* forte.) Action de rendre rond. —Etat de ce qui est arrondi. —Au fig. l'ordre, l'arrangement des mots qui rend une phrase, une période harmonieuse.

Arrosage, s. m. (*â-ro-za-je*; *r* forte.) Action d'arroser les terres : *Canaux d'arrosage*, canaux qu'on pratique pour conduire des eaux sur des terres trop sèches. —Dans les moulins à poudre, l'eau qu'on met dans les mortiers pour lier le salpêtre, le soufre et le charbon.

Arrosement, s. m. (*â-ro-ze-man*; *r* forte.) Action d'arroser les plantes.

Arroser, v. act. (*â-ro-zé*; *r* forte.) Humecter, mouiller une chose, en versant doucement de l'eau dessus : *Arroser des plantes, des fleurs, des légumes.* — Conduire de l'eau dans des prés, dans des terres arides. — Passer dans un pays, en parlant des fleuves et des rivières : *Le Danube arrose beaucoup de pays.* —On dit fig. *arroser de larmes*, mouiller de larmes.

Arroser de la viande qui rôtit, y verser doucement le jus ou du lard fondu, etc.

Arrosoir, subst. masc. (*â-ro-zoar*; 1.re *r* forte.) Vase propre à arroser les plantes, etc.

Ars, s. m. pl. Membres. Il ne se dit guères que des jambes du cheval, et dans cette phrase : *Saigner un cheval des quatre ars.*

Arsenal. Voyez *Arcenal.*

Arsenic, s. m. (*Ar-ce-ni*) Minéral composé de beaucoup de soufre et de sels caustiques.

Arsenical, ale, adj. (*Ar-ce-ni-kal, â-le*) Qui tient de la qualité de l'arsenic.

Arsin, s. m. (*Ar-cein*) On appelle *bois arsins*, les bois sur pied où le feu a pris par accident. Il ne se dit que dans cette phrase.

Arsis, s. m. Vin trop ardent, et qui

a le goût rôti. —En t. de Grammaire ; l'élévation de la voix, quand on commence à lire un vers.

Art, s. m. (*Ar*) Méthode de bien faire un ouvrage selon certaines règles. Il se dit au propre et au figuré : *Arts mécaniques, arts libéraux ; l'art de la guerre, de la navigation, etc. ; l'art de peindre, de faire des vers, etc. ; l'art de plaire, de gouverner, de s'enrichir, etc. etc.* —Il se dit souvent par opposition à *nature : Les productions de la nature et les ouvrages de l'art.* — fig. Méthode, adresse, industrie : *Agir avec art ; se conduire avec art*, etc.

Maîtres de l'art, ceux qui excellent dans une profession : *Il faut s'en rapporter aux maîtres de l'art.* —Termes de l'art ; les mots propres à un art : *Parler en termes de l'art.*

Arts, s. m. pl. Les Lettres humaines et la Philosophie, dans les Universités : *Les Beaux-Arts ; Maître-ès-Arts ; la Faculté des Arts.*

Artémon, s. m. Troisième moufle qui est au bas de la machine appelée *polyspaste*, qui sert à élever des fardeaux.

Artenna, s. f. Oiseau aquatique, qui a le pied comme le canard.

Artère, s. f. (*Ar-tè-re*) Vaisseau du corps de l'animal, qui porte le sang du cœur vers les extrémités ; les *veines* le reportent des extrémités au cœur.

Artériel, elle, adj. (*Ar-té-ri-èl, è-le*) Qui appartient à l'artère : *Sang artériel.*

Artériologie, s. f. Partie de la Médecine et de l'Anatomie qui traite des artères.

Artériotomie, s. f. L'ouverture d'une artère.

Arthritique, subst. f. (*Ar-tri-ti-ke*) Plante bonne pour les maux de jointures.

Arthritique, adj. *Maladie arthritique*, qui attaque les jointures, comme la goutte, etc.

Arthrodie, subst. f. (*Ar-tro-dî-e*) t. d'Anatomie : Articulation ou conjonction lâche des os.

Arthron, s. m. (*Ar-tron*) t. d'Anatomie : Jonction naturelle des os, en laquelle les bouts des deux os s'entretouchent.

Artichaut, subst. m. (*Ar-ti-chô*) Plante potagère, en forme de gros chardon.

Article, s. m. Jointure des os dans le corps des animaux. Il se dit surtout des os des pieds et des mains de l'homme. — Partie de chapitre de quelque livre. —L'endroit des ordonnances, des comptes, des contrats, etc. qui enferme une affaire ou telle circonstance particulière. —Partie d'une profession de foi ; chaque point de la croyance. Il se joint avec *foi : Tout ce qui est dans le Symbole des Apôtres est article de foi.* On dit fam. *Croire une chose comme article de foi* ; et d'une chose qui ne mérite pas d'être crue : *Ce n'est pas article de foi.* — En t. de Grammaire, particule ajoutée à un nom pour en marquer le genre, etc.

A l'article de la mort, au dernier moment de la vie.

Articulaire, adj. (*Ar-ti-ku-lè-re*) Qui a rapport aux articles, aux jointures des os : *La goutte est une maladie articulaire.*

Articulation, s. f. (*Ar-ti-ku-la-cion*) Jointure des os. —En Peinture, Sculpture et Gravure, on nomme *articulations*, les jointures où se font les attachemens des différens membres. —Prononciation distincte des mots : *Avoir une belle articulation.* —On dit aussi, en t. de Palais, *articulation des faits*, leur déduction par articles.

Articuler, verb. act. (*Ar-ti-ku-lé*) Prononcer nettement et distinctement. —En t. de Palais, déduire par articles : *Articuler des faits.*

S'articuler, v. r. Se joindre. Terme d'Anatomie.

Artien, s. m. (*Ar-ci-en*) terme de Collège : Ecolier qui est sorti des Humanités, et qui étudie en Philosophie.

Artifice, s. m. Art, industrie : *Cette horloge est faite avec un artifice merveilleux.* —Plus souvent, ruse ; déguisement ; fraude.

Feu d'artifice, feu préparé avec art, dans la composition duquel il entre diverses matières inflammables. On dit quelquefois *artifice* tout seul : *Magasin plein de lances à feu, de grenades, et d'autres semblables artifices.*

Artifices,

Artifices, pl. Toutes sortes de bâtimens à machines et à roues, construites sur les ruisseaux et rivières, propres à des manufactures.

Artificiel, *elle*, adj. (*Ar-ti-fi-cièl*, *ciè-le*) Qui est fait par art. Il est opposé à *naturel* : *Aimant artificiel* ; *fleurs artificielles* ; *beauté artificielle*.

Jour artificiel, l'espace de temps compris entre le lever du soleil et son coucher : *Le jour naturel* est de 24 heures. — *Mémoire artificielle*, méthode pour retenir plus aisément ce dont on veut se souvenir.

Artificiellement, adv. (*Ar-ti-fi-ciè-le-man*) Par art ; avec art. Il est opposé à *naturellement*.

Artificier, s. m. (*Ar-ti-fi-cié*) Celui qui compose des artifices, des feux d'artifice.

Artificieusement, adv. (*Ar-ti-fi-cieû-ze-man*) D'une manière artificieuse.

Artificieux, *euse*, adj. (*Ar-ti-fi-cieû*, *cieû-ze* ; en vers, *ci-eû*, *ci-eû-ze.*) Plein d'artifice, de ruse, de finesse : *Homme artificieux ; conduite artificieuse*.

Artillé, *ée*, adj. (*Ar-ti-glié*) t. de Marine ; Garni, armé : *Un vaisseau artillé de tant de pièces de canon*.

Artiller ou *Artillier*, s. m. (*Ar-ti-glié*) Ouvrier qui travaille à l'artillerie.

Artillerie, s. f. (*Ar-ti-gle-ri-e*, en mouillant les *ll.*) Attirail de guerre composé de canons, bombes, mortiers, etc. On appelle un canon une *pièce d'artillerie*. — Le corps des Officiers et Soldats qui servent à l'artillerie. — On comprend sous le même nom les ouvriers, artisans, chariots, chevaux, etc. qui y sont employés.

Artilleur, s. m. (*Ar-ti-glieur*, en mouillant les *ll.*) Celui qui sert dans l'artillerie. Il se dit sur-tout des Soldats ; en parlant des Officiers, on dit plus souvent et mieux, *un Officier d'artillerie*.

Artimon, s. m. terme de Marine ; Mât de l'arrière ou de la poupe d'un vaisseau : *Mât d'artimon ; voile d'artimon*.

Artisan, s. m. (*Ar-ti-zan*) Ouvrier dans un art mécanique ; homme de métier. — fig. Celui qui est la cause, l'auteur de... *Il a été l'artisan de sa fortune. C'est un artisan de calomnies*. En ce sens, il est du style le plus relevé : *Dieu est le souverain Artisan de cet univers*.

Artison ou *Artuson*, s. m. (*Ar-ti-zon*) Petit ver qui s'engendre dans le bois et qui le perce.

Artisonné ou *artusonné*, adj. (*Ar-ti-zo-né*) On le dit du bois rongé par les vers.

Artiste, s. m. En général, c'est celui qui travaille dans un art. En particulier, celui qui travaille dans un art où le génie et la main doivent concourir, tels que sont les arts libéraux. Cette dernière acception est la plus usitée. — On disoit autrefois adjectivement *une main artiste*, *une montre artiste*, c'est-à-dire, qui travaille ou qui est travaillée avec art.

Artistement, adv. (*Ar-tis-te-man*) Avec art et industrie.

Arum, subst. m. (*A-rome*) Sorte de plante qui a les propriétés de la serpentine.

Arure, s. f. (*A-rû-re*) Mesure géographique en Egypte.

Aruspice, s. m. Sacrificateur Romain qui prétendoit prédire l'avenir par l'inspection des entrailles des bêtes sacrifiées.

Arythénoïdes, s. m. pl. (*A-ri-té-no-i-de*) t. d'Anatomie : Petits cartilages pairs du larynx.

Arythme, s. m. (*A-rit-me*) terme de Médecine : Défaillance du pouls.

Arzel, adj. m. Il se dit d'un cheval qui a une marque de poils blancs aux pieds de derrière, depuis le sabot jusqu'au boulet.

As, s. m. (*âce* devant une consonne, et *âze* devant une voyelle.) Carte à jouer, ou face d'un dé marquée d'un seul point.

Asarine, s. f. (*A-za-ri-ne*) Sorte de plante qui est apéritive.

Asarum, s. m. (*A-ze-rome*) C'est encore le nom d'une plante. Voyez *Cabaret*.

Asbeste, s. m. Matière incombustible ; espèce d'amiante. — Sorte de lin très-délié qui croît sur les Pyrénées.

Ascarides, s. m. pl. (*As-ka-ri-de*) Nom que les Médecins donnent à de

BIBLIOTHECA REGIA MONACENSIS

petits vers qui s'attachent sur-tout au fondement. —Vermines qui s'attachent aux plantes.

Ascendant, *ante*, adj. (*A-san-dan*, *dan-te*) Il se dit en Astronomie des astres ou des signes qui montent sur l'horizon. —En Généalogie, qui va en montant : *Ligne ascendante.* On dit aussi substantivement *les ascendans*, les parens qui sont au-dessus de nous, tels que père, mère, aïeul, etc.

Ascendant, s. m. (*A-san-dan*) En t. d'Astrologie, le point du ciel ou le signe qui monte sur l'horison. Il se dit sur-tout par rapport à la nativité des personnes : *Il faut savoir votre ascendant ; il avoit Mars à l'ascendant.* —Au fig. autorité, pouvoir, empire qu'on a ou qu'on prend sur l'esprit et la volonté de quelqu'un. —Bonheur, au jeu : *Il a un grand ascendant sur moi.*

Ascension, s. f. (*A-san-cion* ; en vers, *ci-on.*) Chez les Chrétiens, fête qui marque le jour que Jesus-Christ est monté au Ciel. —Estampe qui représente le mystère de l'Ascension. —En Astronomie, le dégré ou l'arc de l'équateur montant sur l'horizon, avec un degré ou un arc du zodiaque. On appelle *ascension droite ou oblique d'un astre* le degré de l'équateur qui se lève avec cet astre dans la sphère droite ou dans la sphère oblique. —En t. de Physique, l'action par laquelle un fluide monte dans des tuyaux.

Ascensionnel, *elle*, adj. (*A-san-cio-nèl*, *nè-le*) t. d'Astronomie : *Différence ascensionnelle*, différence entre l'ascension droite et l'ascension oblique.

Ascète, s. m. (*A-cè-te*) Celui qui s'est consacré d'une manière particulière aux exercices de piété.

Ascétique, adj. (*A-cé-ti-ke*) Qui a rapport aux exercices de la vie spirituelle. —On dit aussi substantivement *les ascétiques*, les auteurs ascétiques.

Asciens, adj. et s. m. pl. (*A-ci-en*) ter. de Géographie qui signifie sans ombre. Il se dit de ceux des habitans de la Zone torride qui n'ont point d'ombre le jour de l'année où le soleil est perpendiculaire sur leurs têtes.

Ascite, s. f. (*A-ci-te*) t. de Médecine : Hydropisie du bas ventre.

Asclépiade, s. et adj. m. Sorte de vers grec ou latin, composé d'un spondée, de deux coriambes et d'un ïambe.

Asclépias, subst. m. (*As-klé-pi-âce*) Sorte de plante vulnéraire. Voyez *Dompte-venin.*

Asiarchat, subst. m. (*A-zi-ar-ca*) Dignité d'Asiarque.

Asiarque, s. m. (*A-zi-ar-ke*) Magistrat de l'ancienne Grèce, qui présidoit aux jeux sacrés célébrés en commun par les villes d'Asie.

Asiatique, adj. (*A-zi-a-ti-ke*) Qui appartient à l'Asie. —On appelle fig. *Style asiatique*, un style diffus et chargé de paroles superflues. On dit aussi *luxe asiatique*, un luxe excessif ; *mœurs asiatiques*, des mœurs efféminées.

Asile, s. m. (*A-zi-le* ; *Trév.* écrit *asyle.*) Lieu établi pour servir de refuge aux débiteurs, aux criminels qui s'y retirent. —Par extension, tout lieu où l'on se retire pour se dérober aux poursuites de la justice, à la persécution, etc. —fig. Secours ; protection ; ressource. Il se dit des personnes et des choses.

Asine, adj. f. (*A-zi-ne*) t. de Palais : *Bête asine*, âne, ânesse. —fig. et fam. âne ; butor.

Asodès, s. f. (*A-so-dèce*) t. de Médecine : Espèce de fièvre continue, qui cause une grande inquiétude autour du cœur ou de l'estomac.

Aspalathe, subst. m. (*As-pa-la-te*) Bois d'un petit arbre épineux, qui approche du bois d'aloès et dont les parfumeurs se servent pour donner du corps à leurs parfums.

Aspect, s. m. (*As-pèk*) Vue d'un objet : *L'aspect de son maître le consterna.* —L'objet lui-même qui est en vue : *Oh ! le vilain aspect !* Dans la première acception il a le sens actif, et le sens passif dans la seconde. —Situation d'une maison. —Représentation d'une côte ou d'une terre dans les cartes marines. —Il se dit aussi de la différente situation des planètes entr'elles.

Asperge, s. f. (*As-pêr-je*) Plante apéritive qui se mange et qui est fort connue.

Asperger, v. act. (*As-pêr-jé*) Épandre une liqueur par petites gouttes. Il n'a d'usage que dans les rites de la Religion : *On asperge les Chrétiens d'eau-bénite.*

Aspergès, subst. masc. (*As-pêr-jèce*) Goupillon à jeter de l'eau-bénite. En ce sens il n'est que du style familier. —Le temps où se fait la cérémonie de jeter de l'eau-bénite : *On en est à l'aspergès.*

Aspergoute, s. f. Plante dont les fleurs sont bonnes contre les inflammations de la gorge et des aines.

Aspérité, s. f. Rudesse, dureté, âpreté.

Aspersion, s. f. (*As-pêr-cion* ; en vers, *ci-on.*) L'action de jeter de l'eau avec l'aspersoir : *A l'aspersion de l'eau-bénite.*

Aspersoir, subst. m. (*As-pêr-soar*) Bâton de métal ou de bois, à l'un des bouts duquel on attache plusieurs brins de poil pour prendre de l'eau-bénite, et en faire l'aspersion.

Aspérule, s. f. Plante, espèce de grateron.

Asphalite, subst. m. (*As-fa-li-te*) t. d'Anatomie : La cinquième des vertèbres des lombes.

Asphalte, s. m. (*As-fal-te*) Bitume de Judée. —Sorte de matière minérale ou de pierre bitumineuse qu'on trouve en Suisse, etc. et dont on fait un ciment qui résiste à l'eau.

Asphodèle, subst. m. (*As-fo-dè-le*) Plante dont les racines sont en forme de navets.

Asphyxie, subst. f. (*As-fik-ci-e*) t. de Médecine : Privation subite du pouls, du mouvement et de la respiration.

Aspic, s. m. (*As-pike*) Petit serpent dont la morsure est très-dangereuse. —Au fig. médisant ; homme dangereux par ses propos : *C'est un aspic, une langue d'aspic.* —Sorte de plante qui a les feuilles longues, pointues et odorantes.

Aspirant, ante, adj. (*As-pi-ran, rante*) Il n'a guères d'usage au propre que dans cette phrase : *Pompe aspirante*, celle qui élève l'eau en l'attirant. —Au figuré, celui qui prétend à quelque place ; en ce sens il s'emploie ordinairement comme substantif.

Aspirant, s. m. Celui qui aspire à entrer dans une charge, dans un corps : *Que d'aspirans pour cette charge ! Aspirant au doctorat, à la maîtrise.* —En Religion, on nomme *aspirante*, celle qui a fait son noviciat, et qui aspire à la profession. —Chez les Bouquetières, *l'aspirante* est celle qui n'est pas encore reçue maîtresse. Il en est de même dans d'autres métiers de filles.

Aspiration, s. f. (*As-pi-ra-cion* ; en vers, *ci-on.*) Action d'attirer l'air extérieur en dedans : il est opposé à *expiration*, qui est l'action de le pousser en dehors. Ces deux mots ne se disent guères l'un sans l'autre. —Action des pompes aspirantes : *Une de ces pompes agit par aspiration, et l'autre par compression.* —En Grammaire, manière de prononcer en aspirant : dans *héros*, la lettre *h* se prononce avec aspiration. —fig. Désir de parvenir à quelque chose ; en ce sens il est peu usité. —En matière de piété, élévation de l'ame à Dieu : *Aspiration dévote.*

Aspirer, v. a. (*As-pi-ré*) Attirer l'air avec la bouche. Il est opposé à *expirer*. —En t. de Doreur, on dit que *la couleur aspire l'or*, pour dire qu'elle l'attire ou qu'elle le retient. —En t. de Grammaire, prononcer de la gorge et fortement la syllabe précédée d'une *h* aspirée, comme *la harangue, les harangues* : cette *h* est regardée comme une consonne, et la voyelle qui la précède ne se perd point.

Aspirer à... v. n. Prétendre, porter ses désirs à... *Aspirer aux honneurs, à une charge ; il aspiroit à l'empire* : *aspirer*, en ce sens, est employé figurément.

Aspre, s. m. (*As-pre*) Monnoie Turque ; il en faut cinquante pour un écu.

Assa, subst. m. (*â-sâ*) Plante. On distingue l'*assa dulcis*, qui est le benjoin, et l'*assa fœtida*, gomme visqueuse et amère.

Assablé, *ée*, part. p. de *s'assabler*, et adj. Rempli de sable. —Demeuré arrêté sur le sable.

Assabler, ou mieux *ensabler*, v. a. (*A-sa-blé.*) Remplir de sable ; couvrir de sable.

S'assabler, v. réc. Se remplir de sable. —Demeurer arrêté sur le sable.

Assaillant, s. m. (*A-sa-glian* en mouillant les *ll.*) Celui qui attaque. Il ne se dit au singulier qu'en parlant des tournois : *L'assaillant et le tenant.* En parlant d'un assaut donné à une place assiégée, on ne le dit qu'au pluriel : *Les assaillans prirent la fuite.*

Assaillir, verb. act. (*A-sa-glir*, en mouillant les *ll.*) *Assailli*, *assaillant*. *J'assaille*, *etc.* *J'assaillis*, *j'assaillirai* ; Attaquer vivement : *Assaillir un camp*, *les ennemis dans un retranchement*, *etc.* — Il se dit au figuré, des passions, des maladies, de la tempête, etc. etc.

Assainir, v. a. (*A-cé-nir*) Rendre sain : *Assainir un mur nouvellement construit.* C'est un mot nouveau ou renouvelé.

Assaisonnement, s. m. (*A-cè-ẓo-ne-man*) Apprêt ; ce qui sert pour accommoder quelque viande. —fig. Ce qui relève une chose, et la rend plus agréable ou plus délicieuse.

Assaisonner, v. act. (*A-cè-ẓo-né*) Accommoder avec des choses qui piquent et flattent le goût. — fig. Accompagner de manières agréables, douces, honnêtes, etc.

Assaisonneur, s. m. (*A-cè-ẓo-neur*) Celui qui assaisonne.

Assaki, s. f. Titre de la sultane favorite du Grand-Seigneur.

Assassin, s. m. (*A-sa-cein*) Celui qui assassine, qui tue en trahison. —Dans le style figuré, badin et satirique, on donne ce nom aux Médecins, etc. Quelques-uns disent *assassinateurs*, mais ce mot n'est point d'usage.

Assassin, *ine*, adj. Figurément et poétiquement, *Un fer assassin*, *un visage assassin*, *des yeux assassins*, *une mouche assassine.* Il n'est guères que du style badin.

Assassinant, *ante*, adj. (*A-sa-ci-nan*, *nan-te*) Qui assassine. Il n'est point usité au propre, si ce n'est dans le style comique : *Une rigueur assassinante.* — fig. et familiér. Ennuyeux, fatigant.

Assassinat, subst. m. (*A-sa-ci-na*) Meurtre commis en trahison et de dessein formé.

Assassiner, v. a. (*A-sa-ci-né*) Tuer de guet-à-pens, de dessein formé, en trahison. —Par extension, outrager, excéder de coups. Il se dit figurém. et hyperboliquement, 1.° d'une extrême importunité : *Il m'assassine de ses letres*, *de son babil* ; 2.° d'une grande souffrance : *La jalousie le tue*, *l'assassine* ; 3.° de la médisance : *Assassiner les absens à coups de langue*, etc.

Assation, s. fém. (*A-sa-cion*) t. de Pharmacie : Coction des médicamens et alimens dans leur propre suc, sans addition d'aucune liqueur.

Assaut, s. m. (*As-sô*) Attaque pour emporter de vive force une ville, une place de guerre, un poste, etc. : *Aller à l'assaut* ; *monter à l'assaut* ; *donner un assaut* ; *prendre ou emporter d'assaut.* —fig. Attaque des passions : *Une douleur continue donne de violens assauts à la constance.* — fig. Sollicitation vive et pressante : *J'ai soutenu plusieurs assauts pour cette affaire.* —En t. d'Escrime, combat de deux personnes à coups de fleurets. —Au fig. combat d'esprit, etc.

Faire assaut, se battre au fleuret. — fig. Disputer de. . . *Faire assaut d'esprit*, *d'éloquence*, *de générosité*, *etc.*

Assaẓoé, s. f. (*A-sa-ẓo-é*) Herbe d'Abyssinie, bonne contre le venin des serpens.

Assécution, s. fém. (*A-cé-ku-cion*) t. de Droit Canon, qui se dit de l'obtention d'un Bénéfice.

Asséeur, s. m. (*A-cé-eur*) Collecteur des tailles dans les Paroisses de la campagne.

Assemblage, s. m. (*A-sam-bla-je*) Amas et union de plusieurs choses qu'on joint ensemble. — fig. Union, mélange : *Son caractère est un assemblage de bonnes et de mauvaises qualités.* —En t. de Menuisier et de Charpentier, la manière d'assembler le bois et les pièces principales qui servent à cet effet : *L'assemblage de cette porte n'a*

vant rien; bois d'assemblage; porte d'assemblage. On distingue l'*assemblage par tenon et mortaise, l'assemblage à clef, l'assemblage par entaille, par embrévement, etc. l'assemblage carré en bouement, en anglet, à clef, en adent*, etc. —En t. de Librairie, réunion des feuilles d'un livre, selon l'ordre des signatures.

Assemblée, s. f. (*A-san-blé-e*) Collection de personnes réunies dans un même lieu. *Assemblée* se dit des personnes, comme *assemblage* des choses. —Gens assemblés pour un même dessein. —Lieu où l'on se réunit pour traiter de certaines choses. —En t. de Guerre, batterie de tambour, pour avertir les soldats qu'ils aient tous à s'assembler dans un lieu. *Le quartier d'assemblée* est le lieu où les troupes doivent se rendre. —En t. de Chasse, le rendez-vous où les Chasseurs se trouvent.

Assemblement, s. m. (*A-san-ble-man*) Vieux mot qu'il seroit utile de ressusciter, pour exprimer l'action d'assembler: *Assemblage* et *Assemblée* n'ayant qu'une acception passive, et ne signifiant que les choses ou les personnes assemblées.

Assembler, v. a. (*A-san-blé*) Mettre ensemble, joindre ensemble. —Convoquer, ramasser plusieurs personnes dispersées; les faire trouver dans un même lieu. —En t. de Librairie, réunir les feuilles d'un livre selon l'ordre des signatures.

S'assembler, v. réc. Se trouver, se réunir plusieurs en un même lieu.

Assener, v. a. (*A-ce-né*) Porter un coup rude et violent: *Il lui assena un coup de massue; il l'a assené d'un coup de pierre.* Ce second régime est moins usité que le premier. —Frapper justement où l'on vise. En ce sens, il est de peu d'usage.

Asseoir, v. act. (*A-soar*) *Assis, asseyant. J'assieds*, etc. *nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent. J'ai assis. J'assis. J'assierai* ou *J'asseyerai. Assieds, asseyez. Que j'asseye.* Plusieurs personnes disent: *J'assecois, tu asseois, il asseoit. J'asseoyois. J'assoierai*, etc. Cette dernière façon seroit plus régulière et moins embarrassante. —Mettre sur un siége: *Asseoir un enfant sur une chaise.* En ce sens, il se dit plus souvent avec le pron. pers. —Poser sur quelque chose de ferme: *Asseoir les fondemens d'un édifice, une pierre, une statue sur son piédestal.* —Fonder, établir: *Asseoir un jugement.*

Asseoir les tailles, les imposer, les répartir. —*un camp*, le placer. —*une cuve*, préparer une cuve de teinture. —*une rente*, la placer sur....

S'asseoir, v. r. Se mettre sur un siége. —Se percher, se poser sur une branche, etc. en parlant d'un oiseau.

Asserteur, s. m. (*A-cer-teur*) *Asserteur de la vérité, de la liberté publique*, qui soutient la vérité, qui défend la liberté publique. Ce mot est peu usité.

Assertion, s. f. (*A-cer-cion*; en vers, *ci-on.*) t. Didactique: Proposition qu'on établit et qu'on soutient. —En t. de Palais, affirmation en Justice: *On le renvoya sur son assertion.* Il est peu usité.

Assertivement, adverb. (*A-cer-ti-ve-man*) D'une manière affirmative. *Trévoux.*

Asservir, v. a. (*A-cêr-vir*) Assujettir; réduire en sa puissance, au propre et au fig. —fig. Dompter ses passions, etc.

S'asservir, v. r. S'assujettir: *S'asservir aux règles, aux volontés d'autrui, etc.*

Asservissement, subst. m. (*A-cêr-vi-ce-man*) Etat de ce qui est asservi; servitude; esclavage. Il s'emploie surtout très-élégamment au figuré.

Assesseur, s. m. (*A-cè-ceur*) Officier de robe qui est adjoint à un Juge principal, pour juger conjointement avec lui. Dans plusieurs villes, c'étoit un Avocat, qui étoit du nombre des Consuls ou Échevins, avec ce titre.

Assette, s. f. (*A-cè-te*) Marteau avec une tête d'un côté et un tranchant de l'autre, large de deux pouces et un peu recourbé vers le manche; c'est un instrument de Couvreur.

Assez, adv. (*A-cé*, et devant une voyelle, *a-céz.*) Suffisamment; autant qu'il faut: *On ne peut avoir assez de soin de son salut.* *Assez* semble avoir plus de rapport à la quantité qu'on veut avoir, et *suffisamment* à celle qu'on veut employer.

Assez peu, assez souvent, la même chose que *peu et souvent*.

Assidu, ue, adj. (*A-ci-du, dû-e*) Qui a une application continuelle à... *Assidu au travail, à l'étude, à son devoir*. —Qui rend des soins continuels à quelqu'un : *Etre assidu à faire sa cour auprès d'une femme, etc.* —Qui se fait avec continuité ou fréquemment : *Soins assidus, travail assidu, visites assidues.*

Assiduité, s. f. (*A-ci-du-i-té*) Application continelle à....

Avoir de l'assiduité auprès du Prince, être assidu à lui faire sa cour. —*Avoir des assiduités auprès d'une femme, lui rendre des soins.*

Assidument, adv. (*A-ci-du-man*) Avec assiduité : *Etudier assidument.*

Assiégeans, s. m. pl. (*A-cié-jan*) Les troupes qui assiégent une place.

Assiégeant est aussi adjectif : *Les troupes assiégeantes devinrent assiégées.*

Assiéger, v. act. (*A-cié-jé*) Mettre le siége devant une place, faire le siége d'une place. Au passif, il se dit des personnes enfermées dans une place assiégée : *Il fut assiégé dans Tournay.* —Au fig. enfermer ; environner. —fig. Etre assidument auprès de quelqu'un : *Il m'assiége à toute heure.*

Assiégés, s. m. pl. Les gens qui sont assiégés et qui défendent une place.

Assienne, s. et adj. f. (*A-ciè-ne*) Pierre spongieuse parsemée d'outre en outre de veines jaunes.

Assiente, s. f. (*A-ci-en-te*) Mot emprunté de l'Espagnol. Il signifie une Compagnie de commerce, établie pour la fourniture des Nègres dans les états du Roi d'Espagne en Amérique.

Assientiste, s. m. Celui qui a part, celui qui a des actions dans la Compagnie de l'Assiente.

Assiette, s. f. (*A-ciè-te*) Situation ; manière d'être placé : *Ce malade ne peut trouver une bonne assiette.* En ce sens, on dit plus souvent et mieux *situation*. —Situation d'un corps solide placé sur un autre : *L'assiette d'une pierre, d'une poutre.* —Situation d'une maison, d'une ville, d'une forteresse : *Cette place est dans une assiette avantageuse.* —fig. Etat et disposition de l'esprit : *Il n'a pas l'esprit dans une bonne assiette ; je ne suis pas dans mon assiette ordinaire.* —Manière de camper, de disposer les troupes. —Imposition des tailles. —En t. de Jurisprudence, fonds sur lequel une rente est assise, est assignée. —Sorte de vaisselle plate, qu'on sert à table, sur laquelle chacun des convives met les viandes qu'il veut manger. —On dit familiérem. *piquer l'assiette*, chercher de bons repas chez les autres. —Quantité de viandes, etc. servie sur une assiette. —En terme de Doreur sur tranche, composition qu'on met sur la tranche du livre avant de le dorer. —En t. de Paveur, pavé mis au sens où il doit être sur le sable. —Chez les Teinturiers, c'est une cuve préparée et remplie d'ingrédiens nécessaires pour la teinture. —Dans le commerce de bois, ce terme s'entend de la descente que les Officiers des Eaux et Forêts font sur les lieux où se doivent faire les coupes, pour marquer aux marchands les bois qui leur ont été vendus. On dit en ce sens, *l'assiette des ventes.*

Assiettée, s. f. (*A-cié-té-e*) Plein une assiette : *Une assiettée de soupe.* Il est populaire. On dit plus ordinairement, *une assiette de soupe.*

Assignat, s. m. (*A-ci-gna* ; mouillez *gn.*) Constitution ou assignation spéciale d'une rente sur un certain héritage, qui demeure nommément destiné et affecté pour le payement annuel de la rente. —Billet d'état dont le payement est *assigné* sur la vente et le produit de certains biens.

Assignation, s. f. (*A-ci-gna-cion* ; en vers *ci-on*, mouillez *gn.*) Rendez-vous : *Se donner assignation à une telle heure.* —Exploit de Sergent pour comparoître en tel temps devant tel Juge, ou pour payer telle dette en tel temps. —Destination de certains fonds pour le payement de quelque somme. —En t. de Pratique, constitution de rente sur un certain fonds.

Assigner, v. a. (*A-ci-gné* ; mouillez *gn.*) Placer un payement sur certains fonds. —Indiquer : *On ne sauroit assigner la cause de cet événement.* —Donner un exploit pour comparoître en justice.

Assimilation, s. f. (*A-ci-mi-la-sion*) Action d'assimiler, de comparer, de rendre semblable.

Assimiler, v. a. (*A-ci-mi-lé*) Rendre semblable; comparer. Ce verbe, ainsi que son substantif *assimilation*, sont deux termes didactiques, dont l'usage s'est depuis quelque temps fort étendu.

Assis, *ise*, part. p. de *s'asseoir*, et adj. (*A-ci*, *a-ci-ze*) On le dit, en t. de Blason, des animaux domestiques représentés sur leur cul.

Assise, s. f. (*A-ci-ze*) t. de Maçonnerie: Rang de pierres dont les murs sont composés: *L'assise de parpin* est celle dont les pierres traversent l'épaisseur du mur.

Assises, s. f. pl. Il se dit lorsqu'un Juge supérieur tient son siége dans celui d'un inférieur: *On tient les assises en un tel lieu*; *on tiendra demain les assises.* —*Assises*, signifie aussi quelquefois la même chose que Juridiction. —Les lois et les ordonnances ont été nommées autrefois *assises*: *Les assises de Jérusalem.*

Tenir ses assises dans une maison, *dans une société*; y dominer; y être écouté, applaudi. Style fig. et famil.

Assistance, s. f. (*A-cis-tan-ce*) Assemblée de personnes présentes à une action publique. Il vieillit; on dit plutôt *Auditoire.* —Présence. En ce sens, il ne se dit qu'en t. de Pratique. —Aide; secours. —Etendue de pays où un Religieux, dans certains Ordres, fait la fonction d'Assistant au Général et au Provincial de son Ordre.

Assistant, *ante*, adj. (*A-cis-tan*, *ante*) Qui assiste, qui aide. L'usage de cet adjectif est fort borné: *Evêque assistant*; *Prêtre assistant à l'autel*; *Mère assistante*, chez les Religieuses.

Assistant, s. m. Personne présente. En ce sens, il s'emploie toujours au pluriel: *Tous les assistans furent fort édifiés*; *un des assistans*, et non pas *un assistant.* —Personne qui en aide une autre. On le dit dans quelques communautés, du Religieux qui remplace ou qui aide le supérieur dans ses fonctions: *Il est assistant du Général.* Il y a également des *assistantes*, dans les communautés de filles. —Domestique de Comédien qu'on a employé à la représentation de quelque piéce.

Assister, v. act. (*A-cis-té*) Aider, secourir: *Assister les pauvres*; *Dieu vous assiste!* —Employé au passif, ou comme réciproque avec le verbe *faire*, il signifie accompagner: *Il étoit assisté de son Procureur*; *il se fit assister par des Archers.* Il ne se dit guères qu'au Palais.

Assister, v. n. Etre présent à... être spectateur de...

Association, s. f. (*A-so-ci-a-cion*; en vers, *ci-on.*) Union de plusieurs personnes qui se joignent ensemble pour quelque intérêt commun: *Acte d'association.* Dans le commerce, on dit plus souvent et mieux, *Société.*

Associé, *ée*, subst. Celui ou celle qui est en société avec...

Associer, v. a. (*A-so-ci-é*) Prendre quelqu'un pour compagnon, pour collégue: *Dioclétien associa Maximien à l'Empire.* —Recevoir dans une société de commerce ou d'intérêt; lorsque c'est dans une compagnie de Magistrature, dans un corps littéraire, etc. on dit *agréger.*

S'associer, v. réc. Entrer en société d'intérêt avec quelqu'un. —Fréquenter; hanter; se lier avec... *Il s'est associé avec des fripons.*

Assogue, s. f. (*A-so-ghe*) Galion d'Espagne qui porte du vif-argent aux Indes Occidentales. —C'est un mot emprunté de l'Espagnol *azogue*, qui signifie vif-argent.

Assommer, v. act. (*A-so-mé*) Tuer avec quelque chose de pesant, comme une massue, un levier, etc. —Battre avec excès. —fig. et fam. Fatiguer; importuner; chagriner ou ennuyer à l'excès. On dit aussi au réciproque, *s'assommer à force de travail*, *s'assommer d'écrire*; se fatiguer excessivement à...

Assommoir, subst. m. (*A-so-moar*) Petit ais chargé d'une pierre, et tendu pour prendre des bêtes.

Assomption, s. f. (*A-sonp-cion*; en vers, *ci-on.*) Fête par laquelle l'Eglise célèbre l'époque où la Sainte Vierge fut enlevée au Ciel. —Tableau, Estampe qui représente la Sainte Vierge mon-

tant au Ciel. —En termes de Logique, *Assomption* signifie quelquefois la seconde proposition d'un syllogisme.

Assonnance, s. f. (*A-so-nan-ce*) Approximation de son ; ressemblance imparfaite de son dans la terminaison des mots, comme *soleil* et *immortel* ; *richesse* et *commerce* : *Il faut, dans la prose, éviter les rimes et même les assonnances.*

Assonnant, *ante*, adj. (*A-so-nan*) Se dit des mots, des rimes qui ont un son final très-approchant.

Assorath ou *Assonah*, s. m. Livre qui contient la tradition de la loi des Mahométans.

Assorti, *ie*, part. p. d'*assortir*, et adj. Convenable.

Marchand assorti, celui qui a toutes les marchandises propres à son négoce.

Assortiment, s. m. (*A-sor-ti-man*) Union de choses qui se conviennent : *Assortiment de couleurs.* — Assemblage complet de certaines choses qui conviennent ensemble : *Un assortiment de diamans, de perles, etc.* — En t. de Librairie, plusieurs sortes de livres qu'on a pris chez les autres Libraires. — En t. d'Imprimeur, tout ce qui convient à chaque corps de caractères.

Assortir, v. a. sur *Finir* (*A-sor-tir*) Joindre ensemble des choses ou des personnes qui se conviennent : *Assortir des couleurs ; assortir une étoffe d'une doublure convenable ; à table il faut assortir les convives.* — Fournir une boutique de toutes les marchandises propres au commerce que l'on fait. On dit, à peu près dans le même sens, *ce Marchand a de quoi vous assortir*, vous fournir ce que vous demandez. — En t. de Chapelier, mettre la forme dans un chapeau en blanc.

Assortir, v. n. Convenir à... *Cette couleur n'assortit pas à l'autre.*

Assortissant, *ante*, adject. (*A-sorti-san*) Qui assortit, qui convient à...

Assoté, *ée*, particip. pass. d'*assoter*. Infatué ; entêté : *Jamais on ne vit père plus assoté de ses enfans.* Il est familier.

Assoter, v. a. (*A-so-té*) Il ne se dit qu'au passif, et dans le style familier ou comique ou critique : *Etre assoté de...* être infatué, raffoler de...

Assoupir, v. a. (*A-sou-pir*) Causer une disposition prochaine au sommeil ; endormir à demi. — fig. Suspendre ; calmer pour un temps : *Assoupir la douleur.* — Empêcher l'état, les progrès, les suites de quelque chose de fâcheux : *Assoupir une affaire, une querelle, une sédition, etc.*

S'assoupir, v. r. S'endormir d'un sommeil peu profond.

Assoupissant, *ante*, adj. (*A-sou-pisan*) Qui assoupit : *Vapeurs assoupissantes.*

Assoupissement, s. m. (*A-sou-pice-man*) Etat d'une personne assoupie. — Au fig. nonchalance extrême ; grande négligence pour ses devoirs, pour ses intérêts. Il se prend toujours en mauvaise part.

Assouplir, verb. act. (*A-sou-plir*) Rendre souple : *Assouplir une étoffe, assouplir un cheval.* — On dit également au fig. *assouplir le caractère de quelqu'un.*

Assourdi, *ie*, adj. Qui est devenu sourd ou qu'on a rendu sourd.

Assourdir, verb. act (*A-sour-dir*) Rendre sourd ou presque sourd à force de bruit : *Le bruit du canon m'assourdit ; il m'assourdit de son babil, etc.* — En t. de Peinture, diminuer la lumière et les détails dans les demi-teintes.

S'assourdir, v. réc. Devenir plus sourd.

Assouvir, v. a. (*A-sou-vir*) Rassasier pleinement, au propre et au figuré.

Assouvissement, s. m. (*A-sou-vice-man*) Action d'assouvir ; état de ce qui est assouvi. Il ne se dit guères qu'au fig. *L'assouvissement des désirs, des passions.*

Assujettir, v. act. (*A-su-jé-tir*) Soumettre ; ranger sous sa domination. — fig. Vaincre, dompter ses passions. — Astreindre ou soumettre à.... *Il veut m'assujettir à d'étranges conditions ; s'assujettir aux caprices des Grands.* — En terme de Mécanique, arrêter, fixer une chose de manière qu'elle soit stable.

Assujettissant, *ante*, adj. (*A-su-jéti-san*) Qui rend extrêmement sujet ; qui gêne beaucoup.

Assujettissement, s. m. (*A-su-jé-ti-*

es-man) Sujétion, soumission, contrainte, gêne extrême.

Assurance, subst. f. (*A-su-ran-ce*) Certitude : *Avoir l'assurance de réussir.* —Etat où l'on est hors de péril : *Mettre quelqu'un en assurance.* —Promesse ; obligation ; nantissement : *Quelle assurance me donnerez-vous ?* — Contrat maritime par lequel on promet d'indemniser un Marchand intéressé dans un vaisseau, des pertes qu'il pourroit faire sur mer, moyennant un prix convenu entre l'assureur et l'assuré. On appelle *Chambre des Assurances*, une Compagnie de gens qui font de semblables traités. — Hardiesse : *Il parle, il répond, il ment avec assurance.* Il se dit sur-tout de ceux qui paroissent en public.

Assurance de panier, osier qui est sous l'osier tors, qui fait l'anse du panier. —*Aller d'assurance*, se dit, en termes de Chasse, de la bête qui va au pas et sans crainte.

Assuré, ée, adjec. Sûr, certain. — Hardi, sans crainte. — Il se prend substantivement pour celui à qui on a fait un contrat d'assurance.

Assurément, adv. (*A-su-ré-man*) Certainement.

Assurement, s. m. (*A-su-re-man*) Vieux mot qui signifioit certitude, et promesse, nantissement. Voyez *Assurance.*

Assurer, v. a. (*A-su-ré*) Affirmer : *Il assure une menterie aussi hardiment qu'une vérité ; il leur a assuré que... Je vous en assure.* —Rendre témoignage de... *Assurez-le de ma reconnoissance ; vous pouvez l'assurer que...* —Rendre sûr : *Assurer le douaire d'une femme, une dette, une hypothèque.* On dit aussi *assurer une muraille*, l'étayer ; *un vase*, le poser de façon qu'il ne puisse tomber. —En t. de Mer, répondre d'un vaisseau et de sa cargaison. En ce sens, l'usage d'*assurer* et d'*assurance* s'est étendu à divers autres objets. On dit *assurer une maison contre les incendies, etc.* —Faire qu'on n'ait point de peur ; donner de la hardiesse.

Assurer une couleur, la rendre plus fine, moins capable de changer. —*le grain*, terme de Corroyeur ; donner la dernière façon au cuir, avant de lui donner le dernier lustre. —*la main* ; la rendre plus ferme, plus sûre. —*un faucon*, l'apprivoiser, empêcher qu'il ne s'effraie. —*la bouche d'un cheval* ; accoutumer un cheval à souffrir le mors.

S'assurer, verb. réc. Se rendre sûr d'une chose ou d'une personne. On dit, en ce dernier sens, *s'assurer en quelqu'un*, se confier en lui ; *s'assurer de quelqu'un*, s'assurer de sa protection, de son suffrage ; *s'assurer de quelqu'un ou de sa personne*, l'arrêter, l'emprisonner.

Assureur, s. m. (*A-su-reur*) Celui qui, pour une certaine somme, répond d'un vaisseau et de sa cargaison.

Astéisme, s. m. t. de Rhétorique : Espèce d'ironie délicate, par laquelle on déguise la louange ou la flatterie sous le voile du blâme, ou l'instruction sous le voile de la louange.

Astelle, s. f. (*As-tè-le*) t. de Chirurgie : Appui dont les Chirurgiens se servent pour lier les fractures des os avec les bandages.

Aster, s. m. (*As-tèr*) Sorte de plantes.

Astérie, s. f. (*As-té-rî-e*) Sorte de pierre précieuse ; pierre étoilée ; fausse opale.

Astérisme, s. m. t. d'Astronomie : Constellation ; assemblage de plusieurs étoiles.

Astérisque, subst. m. (*As-té-ris-ke*) Petite marque en forme d'étoile qu'on met dans les livres pour marquer un renvoi. — C'est aussi le nom d'une plante.

Astéroïde, subst. f. (*As-té-ro-i-de*) Plante dont la fleur est radiée.

Asthmatique, s. m. et f. (*As-ma-ti-ke*) Celui qui est travaillé d'un asthme : *Un asthmatique, une asthmatique.* Ce mot est aussi adjectif : *Un tel est asthmatique.*

Asthme, subst. m. (*As-me*) Courte haleine ; obstruction du poumon qui produit une fréquente et difficile respiration.

Astic, subst. m. (*As-ti-e*) Gros os de cheval ou de mulet, dont les Cordonniers se servent pour lisser les semelles et autres parties du soulier.

Ils mettent dedans du suif pour graisser leurs alênes.

Astragale, s. m. En t. d'Architecture, petite moulure ronde qui entoure le haut du fût d'une colonne. —En ter. d'Anatomie, un des os du tarse. —En Botanique, plante à fleurs légumineuses.

Astral, ale, adj. Qui appartient aux astres, qui en dépend.

Astre, s. m. Corps lumineux qu'on voit au Ciel. Le soleil, en Poésie, est appelé l'*Astre du jour*; et la lune, l'*Astre de la nuit*. —Au fig. beauté éclatante. —On dit aussi au fig. et par analogie aux opinions absurdes des Astrologues, *être né sous un astre favorable*, *sous un astre ennemi*, etc. pour, être né heureux ou malheureux.

Astrée, s. f. Nom poétique de la Justice.

Astreindre, verb. act. sur *Plaindre* (*As-trein-dre.*) Assujettir : *On a voulu l'astreindre à des conditions honteuses.* Il s'emploie sur-tout avec le pron. pers. *S'astreindre à un travail assidu*, *à donner un volume par mois.*

Astringent, ente, adj. (*As-trein-jan*, *jan-te*) Qui resserre : *Remède astringent*; *emplâtre astringent.* On dit aussi au subst. *un astringent*, *des astringens.*

Astroc, s. m. (*As-troke*) term. de Marine : Grosse corde qu'on attache à une cheville de bois nommée *escome.*

Astroïte, s. f. (*As-tro-i-te*) Sorte de pierre ou de corps marin.

Astrolabe, s. m. (*As-tro-la-be*) Instrument astronomique dont les pilotes se servent pour prendre la hauteur, et en conclure la latitude du lieu où ils font leurs observations.

Astrologie, s. f. (*As-tro-lo-ji-e*) Science ou Art chimérique, qui considère la qualité et la vertu des signes et planètes avec les effets qu'ils produisent sur les corps terrestres. *L'Astrologie judiciaire*, est celle par laquelle on prétend prédire l'avenir en observant les astres.

Astrologique, adj. (*As-tro-lo-ji-ke*) Qui appartient à l'Astrologie.

Astrologue, s. m. (*As-tro-lo-ghe*) Celui qui considère la qualité et les vertus des signes et des planètes.

Astronome, s. m. (*As-tro-no-me*) Celui qui considère la grandeur, les mesures et les mouvemens des étoiles et des autres corps célestes.

Astronomie, s. f. (*As-tro-no-mi-e*) Science du cours et de la position des astres : *L'Astronomie est une fort belle science, et l'Astrologie est une charlatanerie.*

Astronomique, adj. (*As-tro-no-mi-ke*) Qui appartient à l'Astronomie.

Astronomiquement, adv. (*As-tro-no-mi-ke-man*) D'une manière astronomique et exacte. *Trév.*

Astuce, subst. f. Mauvaise finesse : *Prodiguer les petites astuces.* C'est un vieux mot, renouvelé par quelques Ecrivains, et qui mériteroit d'être conservé.

Asymétrie, s. f. (*A-ci-mé-trí-e*) t. d'Arithmétique : C'est lorsque dans un nombre proposé on ne peut trouver une racine telle qu'on la demande, comme la racine carrée de 10.

Asymptote, adj. et s. f. (*A-ceinp-to-te*) t. de Géométrie. Il se dit de deux lignes qui s'approchent toujours et qui ne se coupent jamais, quoique prolongées à l'infini.

Asyndéton, s. m. (*A-cein-dé-ton*) t. de Rhétorique : Figure d'élocution, qui consiste à retrancher les conjonctions copulatives, de manière que les membres semblables du discours ne sont plus liés que par leur rapprochement.

Atabale, s. m. Espèce de tambour dont se servent les Maures.

Atabule, s. m. Vent fâcheux qui regne dans la Pouille.

Ataraxie, subst. f. (*A-ta-rak-cí-e*) Tranquillité de l'ame, qui exempte des passions et des mouvemens nés de l'opinion.

Ataxie, subst. f. (*A-tak-cí-e*) t. de Médecine : Irrégularité dans les crises des fièvres.

Atelier, s. m. (*A-te-lié*) Lieu où travaillent, sous un même maître, les Peintres, Sculpteurs, Maçons, Charpentiers, Menuisiers, etc. —Il se dit aussi de la collection de ces artistes ou ouvriers.

Atellanes, s. f. pl. (*A-tel-la-ne*)

Piéces comiques et satiriques chez les Romains.

Atémadoulet, *Acad.* s. m. (*A-té-ma-dou-lè*) Titre du premier Ministre de Perse. *Trév.* écrit *Atamadaulet* ou *Etmadaulet.*

Atermoiement, s. m. (*A-tèr-moâ-man*) Accommodement d'un débiteur avec ses créanciers pour payer à certains termes.

Atermoyé, *ée*, part. p. d'*atermoyer*, et adj. *Billet atermoyé*, celui qui doit être payé à certain terme.

Atermoyer, v. act. (*A-tèr-moa-ié*) t. de Commerce; Prolonger les termes d'un payement: *Atermoyer un billet*, *une lettre de change.*

S'atermoyer, v. pron. S'accommoder avec ses créanciers pour les payer à certains termes, par delà les termes échus.

Athanor, s. m. (*A-ta-nor*) t. de Chimie: Fourneau où, avec un même feu, l'on fait des opérations qui exigent des degrés de chaleur différens.

Athée, s. m. et f. (*A-té-e*) Celui qui ne reconnoît point de Dieu: *C'est un athée.*

Athée, adj. Qui nie la divinité: *Sentiment athée*, *opinion athée.* Il est de peu d'usage.

Athéisme, subst. m. (*A-té-is-me*) Impiété qui consiste à ne reconnoître point de Dieu.

Athérome, s. m. (*A-té-ro-me*) Sorte d'abcès ou d'apostême.

Athlantes, suivant l'*Acad.* et *Atlantes*, suivant *Trév.* (*At-lan-te.*) terme d'Architecture: Figures qui portent des fardeaux.

Athlète, s. m. (*At-lè-te*) Celui qui, chez les anciens Grecs, combattoit dans les jeux solemnels. —Au figuré, homme fort et robuste, adroit aux exercices du corps. —On appelle figurément les Martyrs, *les athlètes de la foi.* On pourroit dire aussi *les athlètes de l'impiété*, *de l'athéisme*, *de la littérature*; dans ces dernières phrases, c'est un terme de mépris.

Athlétique, s. f. (*At-lé-ti-ke*) L'art des Athlètes.

Athlétique, adj. Qui concerne les Athlètes. Il est peu usité.

Athlothète, subst. m. (*At-lo-tè-te*) Officier qui présidoit aux jeux Gymniques chez les Grecs.

Atinter, v. act. (*A-tein-té*) Parer, orner avec affectation: *S'atinter*, s'orner avec trop de soin. Il est vieux, et ne s'emploie tout au plus que dans le style populaire.

Atlas, s. m. (*At-lâce*) Recueil de cartes géographiques. —En t. d'Anatomie, nom de la première vertèbre du cou qui soutient la tête. —Satin de soie fabriqué aux Indes.

Atmosphère, s. f. (*At-mos-fè-re*) Particules très-déliées, dont un corps est environné. On le dit sur-tout du soleil et de la terre: *Atmosphère solaire*; *atmosphère terrestre.* —Quand on le dit seul et sans épithète, on entend celle de la terre. C'est la masse d'air où se forment les météores, etc. —Le Poëte Rousseau a dit figurément *sortir de son atmosphère*; on dit plus ordinairement *sortir de sa sphère.*

Atole, s. f. Bouillie faite avec de la farine de maïs ou blé de Turquie.

Atome, s. m. (*A-tô-me*) Corps qu'on regarde comme indivisible, à cause de sa petitesse.

Atonie, s. f. (*A-to-nî-e*) Foiblesse, relâchement des solides du corps.

A tort et à travers, adv. (*A-tor-é-a-tra-vêr*) Inconsidérément.

Atour, s. m. Parure des femmes: *Elle a pris ses plus beaux atours.* Il ne se dit qu'au pluriel et par moquerie. —On dit au singulier et dans le style sérieux, *une dame d'atour*, *les dames d'atour* d'une Reine, etc. les dames dont la charge est de la coiffer, de l'habiller.

Atourner, v. a. (*A-tour-né*) Orner et parer une dame. Il ne se dit qu'en parlant des femmes et par plaisanterie.

A-tout, s. m. (*A-tou*) t. de jeu de cartes; La couleur dans laquelle on joue; triomphe: *Jouer un a-tout.*

Atrabilaire, adj. (*A-tra-bi-lè-re*) Il se dit de celui qu'une bile noire et aduste rend triste et chagrin. —On dit aussi substantiv. *c'est un attrabilaire.*

Atrabile, s. f. Bile noire. *Trév.*

Atramentaire, s. f. (*A-tra-man-tè-re*) Pierre de vitriol.

Atre, s. m. Foyer, endroit d'une chambre ou d'une cuisine où l'on fait le feu.

Atroce, adj. Énorme, excessif, en parlant des crimes, des injures, des supplices. —On dit aussi, depuis Montesquieu, *ame atroce*, cruelle, inhumaine; *caractère atroce*.

Atrocité, s. f. Enormité d'un crime, d'une injure, d'un supplice. —Cruauté: *L'atrocité de son caractère*.

Atrophie, s. f. (*A-tro-fi-e*) Dessèchement, extrême maigreur, dépérissement du corps ou d'un membre.

Atropos, s. f. (*A-tro-pôce*) L'une des trois Parques, selon la Fable.

Attabler, *S'attabler*, v. réciproque, (*S'a-ta-blé*) Se mettre à table pour manger, pour jouer, etc. Il est fam.

Attachant, *ante*, adj. (*A-ta-chan*, *ante*) Vieux mot qui a repris faveur. Il ne se dit qu'au fig. de ce qui attache, qui touche, qui occupe l'esprit agréablement.

Attache, subst. f. (*A-ta-che*) lien; courroie, etc. —fig. Tout ce qui occupe l'esprit ou qui engage le cœur: *Cette passion est une furieuse attache pour lui*: —fig. Application, ardeur à... *Avoir de l'attache au jeu*, *à l'étude*, *etc.* —Autrefois Ordonnance d'un Gouverneur de Province, pour faire exécuter les ordres du Roi. La Chancellerie expédioit aussi des *Lettres d'attache*, pour l'exécution des Bulles des Papes, etc. En ce sens, on dit au fig. *prendre l'attache de quelqu'un*, prendre, recevoir ses ordres: *Je ne veux rien faire sans votre attache*, *sans prendre votre attache*.

Attaches, au pl. Morceaux de plomb que les Vitriers attachent avec de la soudure sur les panneaux des vitres, pour lier et retenir les verges de fer qui les tiennent en place.

Attache de diamant, assemblage de diamans mis en œuvre, dont les différentes piéces s'accrochent l'une à l'autre. —*Bas d'attache*, grand bas de soie qu'on attachoit autrefois au haut de la cuisse.

Attaché, *ée*, part. pas. et adject. Voy. *Attacher*. —Employé absolument et sans régime, il signifie avare, avec cette différence que l'*homme attaché* aime l'épargne et fuit la dépense, et que l'*avare* aime la possession, et ne fait aucun usage de ce qu'il a. Le premier s'abstient de ce qui est cher; le second se prive de tout ce qui coûte.

Attachement, s. m. (*A-ta-che-man*) Attache; sentiment qui attache fortement à quelque personne. —Grande application à...

Attacher, v. a. (*A-ta-ché*) Joindre une chose à une autre, de manière qu'elle y tienne: *Attacher avec un clou*, *avec une épingle*, *avec un cordon*. —Au figuré, lier par quelque chose qui engage, etc. —fig. Appliquer: *L'étude des Mathématiques attache beaucoup*; *attacher son affection*, *son esprit à*...

S'attacher, v. r. Se prendre à quelque chose. —S'appliquer, se mettre ardemment à .. —Demeurer ferme à quelque chose, n'en pas démordre.

Attaquant, s. m. (*A-ta-kan*) Celui qui attaque. Il ne se dit qu'au pluriel: *Les attaquans furent repoussés*.

Attaque, subst. f. (*A-ta-ke*) Choc; commencement de combat: *Dès la première attaque*. —Assaut: *On fit une attaque générale*; *faire une fausse attaque*. —Travaux pour s'approcher d'une place assiégée: *On avoit fort avancé les attaques*. —fig. Action de sonder l'intention ou de faire quelque reproche couvert: *Il m'en a donné quelque attaque*. —fig. Commencement de quelque maladie: *Avoir une attaque de fièvre*. En parlant d'apoplexie, on dit *attaque d'apoplexie*, ou simplement *attaque*.

Attaquer, v. a. (*A-ta-ké*) Commencer une attaque. Il se dit au propre et au figuré: *Attaquer l'ennemi*, *une place*, *etc.* —*quelqu'un sur sa naissance*, *un Auteur sur ses ouvrages*. —Dans le style épistolaire, c'est écrire le premier. —On dit aussi fam. *attaquer quelqu'un de conversation*.

S'attaquer à, v. réc. Se prendre à quelqu'un; l'offenser, se déclarer contre lui.

Attédier, v. a. vieux mot. Ennuyer, importuner quelqu'un par ses contes, ses discours.

Atteindre, v. a. (*A-tein-dre*) Frapper

de loin. —Joindre quelqu'un qui marchoit devant. —fig. Egaler.

Atteindre, v. neut. Toucher à une chose qui est à quelque distance : *Je ne puis atteindre à cette hauteur.* —En ce sens on dit au fig. *atteindre à la perfection, au faite de la gloire, etc.*

Atteint, einte, part. p. d'*atteindre*, et adj. (*A-tein, tein-te.*) Frappé. Il se dit toujours avec la prép. *de*, soit au propre, soit au figuré : *Atteint d'un coup de pierre ; atteint de peste, de maladie.* —Accusé, prévenu d'un crime. Il ne s'emploie qu'avec *convaincu : Atteint et convaincu d'avoir volé.*

Atteinte, s. f. (*A-tein-te*) Coup dont on atteint ou dont on est atteint. Il est plus usité dans le dernier sens, et se dit sur-tout du cheval qui a reçu un coup, ou de lui-même ou d'un autre cheval. —Attaque de certaines maladies : *Atteinte de goutte, de gravelle, etc.* —On dit fig. *Une atteinte douloureuse, une atteinte mortelle*, la vive impression que fait une chose dont on est fortement touché.

Donner une atteinte à la bague, la toucher en courant sans l'emporter. —fig. *Donner* ou *porter atteinte aux droits, aux priviléges, etc.* les attaquer. —*Hors d'atteinte*, hors de la portée, au propre et au figuré.

Attel, s. m. (*A-tel*) t. de Charretier : Sorte de petit ais ou de latte courbée, qui s'élève au-dessus du collier du cheval de harnois. —C'est aussi un terme de Potier. Voyez *Attelle*.

Attelage, s. m. (*A-te-la-je*) Nombre de chevaux pour traîner la voiture, de bœufs pour tirer la charrue, etc. : *Attelage de quatre, de six chevaux.*

Attelle, s. f. (*A-tè-le*) Outil dont se servent les Potiers de terre, pour diminuer l'épaisseur des ouvrages qu'ils tournent à la roue et au tour. —En t. de Chirurgie, petit ais qu'on lie autour d'un membre rompu pour le tenir en état. C'est à peu près la même chose qu'*éclisse* qui est plus usité.

Attelles, s. f. pl. Morceaux de bois chantournés, qu'on attache aux colliers des chevaux de harnois : c'est la même chose que *Attel.* —Ce sont aussi des morceaux de bois creux, dont les Plombiers se servent, pour prendre leurs fers à souder.

Attelé, ée, part. p. d'*atteler*, et adj. *Carrosse attelé de six chevaux.* On dit fig. et fam. des associés qui ne s'accordent pas, que *c'est une charrette mal attelée.*

Atteler, v. a. (*A-te-lé*) Attacher des chevaux ou des bœufs à un carrosse, à un chariot, à une charrue, etc. pour les tirer.

Atteloire, s. f. (*A-te-loâ-re*) Cheville ronde qui se met dans le timon des affûts des piéces d'artillerie, et dans ceux des chariots et des charrettes.

Attenant, ante, adject. (*A-te-nan*) Contigu, tout proche : *Logis attenant à un autre ; sa maison est attenante de la mienne ; il demeure dans la maison attenante.*

Attenant, adv. et prép. (*A-te-nan*) Tout proche, joignant, contre : *Ils sont logés attenant l'un de l'autre ; il loge tout attenant d'un tel palais.*

Attendre, v. a. sur *Rendre* (*A-ten-dre*) Être dans l'attente, l'espérance ou la crainte de l'arrivée de quelqu'un ou de quelque chose. —Espérer ; se promettre ; avec cette différence qu'on *attend* avec assurance, et qu'on *espère* avec incertitude.

S'attendre, v. réc. Se tenir comme assuré de... compter sur... *Je m'attends à beaucoup souffrir ; je m'attends que vous viendrez demain.* Il ne régit que les choses et non les personnes.

En attendant, façon de parler adverbiale ; Cependant : *Il se mit à lire en attendant.* —Jusqu'à ce que : *En attendant que vous soyez éclairci.* On dit, dans cette dernière acception, *en attendant l'heure, en attendant mieux* ; jusqu'à ce que l'heure sonne ; jusqu'à ce qu'il arrive mieux.

Attendrir, v. a. (*A-ten-drir*) Rendre tendre et facile à manger. —Au fig. rendre sensible à la compassion, à l'amour, à l'amitié.

S'attendrir, v. r. Devenir plus tendre. —Au fig. s'émouvoir, être touché de compassion, etc.

Attendrissant, ante, adj. (*A-ten-drisan, san-te*) Qui attendrit. Il ne se

dit qu'au fig. *Spectacle attendrissant*, *paroles attendrissantes.*

Attendrissement, s. m. (*A-tan-dri-ce-man*) Mouvement du cœur, qui lui fait concevoir de la tendresse, de l'amitié, de la compassion pour quelqu'un.

Attendu, *ue*, partic. pas. et adject. (*A-tan-du.*) Voyez *Attendre.*

Attendu, vû, eu égard à : *Il fut exempt*, *attendu son âge.*

Attendu que, conjonction : Vu que; puisque.

Attentat, s. m. (*A-tan-ta*) Entreprise contre les lois dans une occasion importante, dans une chose capitale.

Attentatoire, adj. (*A-tan-ta-toâ-re*) t. de Palais : Qui attente, qui va contre l'autorité d'une Juridiction : *Procédure*, *sentence attentatoire à l'autorité de...*

Attente, s. f. (*A-tan-te*) L'état de celui qui attend, et le temps pendant lequel il est à attendre. —Espérance, opinion qu'on a conçue de quelqu'un ou de quelque chose : *Il a rempli*, *il a trompé mon attente.*

Pierres d'attente, pierres qui avancent d'espace en espace à l'extrémité d'un mur, pour en faire la liaison avec celui qu'on a dessein de faire auprès. On le dit fig. d'une affaire, d'un ouvrage d'esprit dont il n'y a qu'une partie d'achevée, et qui fait attendre une continuation. —*Table d'attente*; pierre, cadre ou lame de métal où l'on a dessein de mettre quelque chose.

Attenter, v. n. (*A-tan-té*) Former une entreprise contre les lois dans une chose capitale : *Attenter à la vie*, *sur la personne de quelqu'un*; *attenter contre la liberté publique.*

Attentif, *ive*, adj. (*A-tan-tife*, *ti-ve*) Qui a de l'attention, de l'application.

Attention, s. f. (*A-tan-cion*; en vers, *ci-on*) Application d'esprit à... Il ne se dit qu'au sing. *Avoir attention à ce qu'on fait*; *prêter attention*, *une attention favorable.* —Egard; soin : *Il a eu l'attention de m'avertir.* Il se dit souvent au pl. *On me comble d'attentions*, *etc.* Voyez *Egard.*

Attentivement, adv. (*A-tan-ti-ve-man*) Avec attention.

Atténuant, adj. (*A-té-nu-an*) t. de Médecine : *Remède atténuant*, qui procure la fluidité aux humeurs. On dit aussi substantivement *un atténuant.*

Atténuation, s. f. (*A-té-nu-a-cion*) Diminution de forces. Il ne se dit au propre que dans cette phrase : *Il est dans une grande atténuation.* —En t. de Pratique, diminution des charges contre un accusé.

Attenué, part. p. d'*atténuer*, et adj. Abattu de maladie, affoibli. On dit plus souvent et mieux *exténué.*

Atténuer, v. a. (*A-té-nu-é*) Affoiblir; diminuer les forces, l'embonpoint. —En t. de Médecine, *atténuer les humeurs*, les rendre moins grossières et plus fluides. —Quelques Ecrivains modernes ont dit au fig. *atténuer les liens de la subordination*, *l'énormité d'un crime*, *etc.*

Attérage, s. m. (*A-té-ra-je*) t. de Marine : L'endroit où un vaisseau peut prendre terre.

Attérir, v. n. (*A-té-rir*) Prendre terre.

Atterré, *ée*, part. pas. d'*atterrer*, et adj. Abattu, terrassé, accablé.

Atterrer, v. a. (*A-tè-ré*; *r* forte.) Jeter par terre; abattre. —fig. Abattre; accabler. C'est en ce dernier sens qu'il est le plus usité.

Atterrissement, subst. m. (*A-tè-ri-ce-man*) Sable et limon que la mer et les rivières transportent d'un lieu à un autre, qui leur font changer de lit et de rivage.

Attestation, s. f. (*A-tes-ta-cion*; en vers, *ci-on.*) Témoignage qu'on donne à quelqu'un; certificat.

Attester, v. a. (*A-tès-té*) Assurer; certifier, soit de vive voix, soit par écrit. —Prendre à témoin. *J'en atteste toute la ville.*

Atticisme, subst. m. (*A-ti-cis-me*) Délicatesse, finesse de goût particulière aux Athéniens, dans leur langage, etc.

Atticurges, s. f. pl. (*A-ti-kur-je*) t. d'Architecture : Colonnes carrées.

Attiédir, v. a. (*A-ti-é-dir*) Rendre tiède ce qui étoit chaud. *Tiédir*, au contraire, signifie rendre tiède ce qui étoit froid. Il a peu d'usage au propre. —Au fig. Rendre moins fervent, plus froid.

S'attiédir, v. r. De chaud, devenir tiède. — fig. N'avoir plus tant d'amitié, d'ardeur, de ferveur.

Attiédissement, subst. m. (*A-tié-di-ce-man*) Tiédeur; relâchement. Il ne se dit qu'au fig. *L'attiédissement de l'amitié*, *de la dévotion*.

Attifé, *ée*, part. p. d'*attifer*, et adj. Paré avec trop de soin. Il n'est que du style badin ou satirique.

Attifer, v. a. (*A-ti-fé*) Ajuster, parer avec recherche et affectation. Il s'emploie sur-tout au récipr. : *Votre sœur est long-temps à s'attifer*. Il est familier.

Attifets, s. m. pl. (*A-ti-fè*) Ajustemens de femme; parure. Il est vieux.

Attinter, *s'attinter*. Voyez *Atinter*.

Attique, s. f. (*A-ti-ke*) Pays dans la Grèce, dont Athènes étoit la Capitale.

Attique, s. m. t. d'Architecture : Petit étage au-dessus des autres, et qui a ses ornemens particuliers.

Attique-faux, s. m. Espèce de piédestal au-dessous de la base des colonnes.

Attique, adj. m. et f. Qui est à la façon du pays d'Athènes : *Colonne*, *base attique*.

Sel Attique; finesse, délicatesse; manière fine de penser et de s'exprimer des Athéniens.

Attirail, s. m. (Mouillez l'*l* finale, comme si on écrivoit *A-ti-ra-glie*.) Grande quantité et diversité de choses nécessaires à certains usages : *Attirail de chasse*, *de voyage*, *d'imprimerie*, *de cuisine*, *etc.* Ce substantif n'a pas ordinairement de pluriel; s'il en a un, c'est *attirails*, et non pas *attiraux*.

Attirant, *ante*, adject. (*A-ti-ran*, *ran-te*) Qui attire. Il ne se dit qu'au fig. et plus des choses que des personnes : *charmes attirans*; *manières attirantes*.

Attirer, v. act. (*A-ti-ré*) Tirer à soi. — fig. Avoir par adresse; attraper finement. — fig. Gagner par des manières flatteuses et agréables.

S'attirer, v. réc. Gagner, obtenir : *S'attirer l'estime*, *l'amitié de. . .* — Se causer quelque chose qui nuit : *Il s'est attiré ce chagrin*.

Attiser, v. a. (*A-ti-zé*) Rapprocher les tisons, pour les faire mieux brûler : *Attiser le feu*. Il se joint toujours à ce dernier mot. — fig. Exciter, allumer : *Attiser la discorde*, ou mieux, *le feu de la discorde*.

Attiseur, *euse*, s. m. et f. (*A-ti-zeur*, *zeû-ze*.) Celui, celle qui attise. *Trév.*

Attisonoire, s. m. (*A-ti-zo-noâ-re*) Outil crochu dont se servent les Fondeurs pour attiser le feu.

Attitrer, v. a. (*A-ti-tré*) t. de Chasse : *Attitrer des chiens*, les poser dans des relais, pour attendre la proie. — Au figuré, aposter, suborner. Il n'a plus d'usage qu'au participe : *Des assassins attitrés*, *des témoins attitrés*. — On dit aussi, *un Commissionnaire attitré*, que l'on charge de ses commissions : *Il a un Marchand attitré*, un Marchand chez lequel il achète ordinairement.

Attitude, s. f. (*A-ti-tu-de*) Situation, position du corps, sur-tout en parlant de Peinture et de Sculpture. — On l'emploie souvent au lieu de posture, qui est un terme moins noble.

Attombisseur, s. m. (*A-ton-bi-ceur*) t. de Fauconnerie : Oiseau qui attaque le héron dans son vol.

Attouchement, s. m. (*A-tou-che-man*) Action de toucher. L'usage de ce mot paroît se borner à ces phrases; *N. S. guérissoit les maladies par le seul attouchement*; *Attouchement illicite*, *déshonnête*.

Attractif, *ive*, adj. (*A-trak-tife*, *tî-ve*) Qui attire : *Vertu attractive*; *bandage attractif*.

Attraction, s. f. (*A-trak-cion*; en vers, *ci-on*) t. de Physique : Action d'attirer ou état de ce qui est attiré. — On le dit quelquefois figurém. dans le style plaisant ou critique.

Attractionnaire, s. m. (*A-trak-cio-nè-re*) t. de Physique : Partisan du systême de l'attraction.

Attraire, v. a. (*A-trè-re*) Attirer; faire venir par le moyen de quelque chose qui plaît. Il n'est d'usage qu'à l'infinitif, et encore cet usage est-il fort borné : *Le sel est bon pour attraire les pigeons*.

Attrait, s. m. (*A-trê*) Penchant, inclination : *Il a de l'attrait pour la*

Musique. En ce sens, il ne s'emploie jamais au pluriel.

Attraits, s. m. pl. Charmes, appas, beautés : *Les attraits de la grace*, les douceurs intérieures qu'elle fait sentir. Dans cette acception, il se dit quelquefois au singulier : *C'est un puissant attrait que l'estime de ses concitoyens.*

Attrape, s. f. (*A-trâ-pe*) Tromperie ; apparence trompeuse. Il est famil. — t. de Marine : Corde de retenue.

Attraper, v. a. (*A-tra-pé*) Prendre à une trape, à un piége : *Attraper un loup, un renard.* —Obtenir par industrie : *Il a attrapé un bon emploi, un bon bénéfice.* —Surprendre artificieusement ; tromper : *Il s'est laissé attraper par un filou.* Il est fam. —Prendre, gagner : *Attraper un rhume, la fièvre.* fam. —Recevoir : *Attraper un coup de mousquet.* fam. —Atteindre en courant : *Les chiens ont attrapé le lièvre.* —Au figuré, saisir le sens, la pensée d'un Auteur ; rendre, exprimer le caractère, la ressemblance, l'air du visage, etc.

Attrapoire, subst. f. (*A-tra-poâ-re*) Piége pour attraper des animaux. — fig. Tour de finesse pour attraper, tromper.

Attrayant, ante, adj. (*A-tré-ian, an-te*) Qui attire agréablement.

Attrempance, s. f. (*A-tran-pan-ce*) vieux mot : Modération de passion.

Attrempé, ée, adj. (*A-tran-pé, pé-e*) t. de Fauconnerie. Il se dit d'un oiseau qui n'est ni gras, ni maigre.

Attremper, v. a. (*A-tran-pé*) vieux mot qu'on employoit pour tremper. —Il a signifié aussi, modérer ou se modérer.

Attribuer, v. a. (*A-tri-bu-é*) Attacher, annexer à... *Attribuer à une charge, des gages, des priviléges.* —Rapporter à.... *Nous ne devons attribuer nos malheurs qu'à nous-mêmes.* —Accorder : *On lui attribue des qualités qui....*

S'attribuer, v. r. Prendre pour soi ; s'approprier : *Il s'attribue la gloire de...*

Attribut, subst. m. (*A-tri-bu*) Propriété qui convient à quelque chose. —Perfection que l'on connoît en Dieu. —En t. de Logique, ce qui s'affirme ou se nie d'un sujet. —En t. de Peinture, d'Antiquité, etc. symbole ; marque distinctive des Dieux, etc.

Attributif, ive, adj. (*A-tri-bu-tif, ti-ve*) t. de Palais ; Qui attribue : *Arrêt attributif.*

Attribution, subst. f. (*A-tri-bu-cion*) Pouvoir donné à des Juges de connoître de certaines affaires, préalablement à tous autres Juges. —Concession de quelque prérogative, de quelque privilége. Il n'a d'usage qu'au Palais.

Attristant, ante, adj. (*A-tris-tan, tan-te*) Qui attriste : *Il a reçu une nouvelle fort attristante.*

Attrister, v. a. (*A-tris-té*) Rendre triste ; affliger.

Attrition, s. f. (*A-tri-cion* ; en vers, *ci-on.*) Douleur d'avoir offensé Dieu, causée par la seule crainte du châtiment. —En t. de Physique, frottement de deux corps qui se meuvent l'un contre l'autre.

Attroupement, s. m. (*A-trou-pe-man*) Assemblée tumultueuse de gens sans autorité et sans aveu.

Attrouper, v. a. (*A-trou-pé*) Assembler plusieurs personnes en troupe.

S'attrouper, v. réc. S'assembler en troupe.

Au, (*ô*) Particule formée par contraction de la prép. *à* et de l'article *le* ; c'est le signe du datif au sing. du masculin : *Plaire au monde.* Au plur. on met *aux* pour *à les* : *Plaire aux hommes.* —Cette particule s'emploie aussi pour *dans* : *Être au lit* ; pour *avec* : *Toucher au doigt* ; pour *selon* : *Au jugement des gens sensés, il faut, etc.*

Aubade, s. f. (*ô-ba-de*, d.) Concert d'instrumens qu'on donne à la porte ou sous les fenêtres d'une personne. —fig. et par anti-phrase, insulte, vacarme qu'on fait à quelqu'un.

Aubain, s. m. (*ô-bein*, d.) Etranger non naturalisé dans le pays où il demeure.

Aubaine, s. f. (*ô-bè-ne*, d.) *Droit d'aubaine* ; droit de succession aux biens d'un étranger non naturalisé. —fig. Événement inattendu dont il résulte quelque profit ; avantage inespéré.

Auban, s. m. (*ô-ban*, d.) terme de Féodalité : *Le droit d'auban*, est celui qui se payoit aux Seigneurs ou aux Officiers de Police, pour avoir

permission d'ouvrir boutique. Il signifioit aussi la permission même.

Aubans, s. m. pl. Voyez *Haubans.*

Aube, s. f. (*ô-be*.) Vêtement ecclésiastique, fait de toile blanche, et qui descend jusqu'aux talons. —La pointe du jour : on dit ordinairement l'*aube du jour*, et non pas simplement l'*aube.* —En t. de Marine, l'intervalle du temps qu'il y a depuis le souper de l'équipage jusqu'à ce qu'on prenne le premier quart.

Aube de moulin, petite planche attachée aux coyaux sur la jante de la roue qui la fait tourner, en résistant au passage de l'eau qui la pousse.

Aubenage, s. m. (*ô-be-na-je*) Droit attribué par quelques coutumes aux Seigneurs moyens Justiciers.

Aubépin; subst. m. *aubépine*, s. f. (*ô-bé-pein*; *ô-bé-pi-ne*; d.) le second est aujourd'hui le plus usité : Petit arbrisseau épineux portant des fleurs blanches et un fruit rouge ; il croît parmi les buissons et les haies.

Aubère, adj. m. et f. (*ô-bè-re*, d.) Il se dit d'un cheval dont le poil approche de la couleur de la fleur du pêcher.

Auberge, s. f. (*ô-bèr-je*, d.) Maison où l'on loge et où l'on donne à manger. —A Malte, c'est le lieu où les Chevaliers de chaque Langue sont nourris en commun.

Aubergiste, s. m. (*ô-bèr-jis-te*, d.) Celui qui tient une auberge.

Auberon, subst. m. (*ô-be-ron*) Petit morceau de fer rivé au moraillon qui entre dans une serrure, et au travers duquel passe le pêne pour la fermer.

Auberonière, s. f. (*ô-be-ro-niè-re*) Moraillon ou bande de fer sur laquelle les auberons sont rivés.

Aubier, s. m. (*ô-bié*, d.) Arbre fort dur, qui ressemble un peu au cornouiller. —La partie du bois la plus tendre et la plus proche de l'écorce, et qui est d'un blanc jaunâtre. On l'appelle aussi *Aubour.*

Aubifoin, subst. m. (*ô-bi-foen*, d.) Sorte de plante qui croît parmi les blés et qu'on nomme aussi *Bluet.*

Aubin, s. m. (*ô-bein*, d.) ter. de Manége : Allure du cheval qui tient de l'amble et du galop. —Le blanc de l'œuf.

Aubinet ou *Saint-aubinet*, subst. m. (*ô-bi-né*, d.) t. de Marine : Pont de cordes, supporté par des bouts de mâts posés en travers sur le plat-bord, à l'avant des vaisseaux marchands.

Aubours, s. m. Arbre dont les feuilles sont bonnes contre l'asthme.

Aucun, *aucune*, adject. (*ô-keun*, *ô-ku-ne*, d.) Pas un, nul : *Je ne connois aucun moyen de réussir.* Il se dit aussi substantivement : *Je ne connois aucun de vos juges.* Il s'emploie avec la seule négative *ne*, et en retranchant *pas* : *Il n'y avoit aucun de ses gens*; et non pas, comme a dit Marivaux, *il n'y avoit pas aucun.*

Aucuns, au pl. En style Marotique ou de Palais, *quelques-uns.*

Aucune fois, adv. Quelquefois. Ce mot a vieilli.

Aucunement, adv. (*ô-ku-ne-man*) Nullement. Il est peu usité. —Au Palais et dans le style Marotique, on l'emploie sans *ne*, et il signifie, en quelque sorte, à certains égards : *Ayant aucunement égard à la demande, etc.*

Audace, s. f. (*ô-da-ce*, d.) Hardiesse excessive. Il se prend ordinairement en mauvaise part, à moins que quelque épithète ou la force du sens n'en corrige l'expression : *Une noble, une généreuse audace, etc.* Voy. *Hardiesse.* —Gance attachée à une agraffe, dont on se sert pour empêcher que le bord du chapeau ne baisse.

Audacieusement, adv. (*ô-da-ci-eû-ze-man*, d.) Avec une audace téméraire. —Avec courage et intrépidité.

Audacieux, *euse*, adj. (*ô-da-ci-eû*, *eû-ze*, d.) Hardi, en bonne ou mauvaise part. —On dit fig. *Discours audacieux*; *figure audacieuse*, telle que l'hyperbole. —Il est aussi subst. et ne se prend qu'en mauvaise part : *C'est un audacieux.*

Au deçà, prépos. En deçà, de ce côté-ci. Il est aussi adv. *Il est au deçà.*

Au delà, prép. et adv. qui signifie, par delà.

Au-devant, adv. *Aller, envoyer au-devant de quelqu'un*, aller, envoyer à sa rencontre. Voyez *Aller.* —fig. *Aller*

au-devant du tort qu'on veut nous faire, le prévenir.

Audience, s. f. (*ó-di-an-ce*, d.) Attention que l'on donne à celui qui parle : *Avoir audience ; prêter audience ; donner audience, une audience favorable.* Il se dit plus ordinairement du temps que les Ministres, etc. emploient à écouter ceux qui ont à leur parler. — Séance des Juges dans les causes qui se plaident : *Tenir l'audience, lever l'audience.* — Lieu où se tient l'audience. — L'assemblée de ceux qui y assistent.

Audiencier, adj. (*ó-di-an-cié*, d.) Se dit de l'Huissier qui appelle les causes dans l'audience.

Grand-Audiencier, Officier du sceau chargé d'examiner les lettres qu'on doit sceller.

Auditeur, s. m. (*O-di-teur*, d.) Celui qui écoute un discours dans une assemblée.

Auditeur des Comptes, Officier de la Chambre des Comptes. — *Auditeur de Rote*, Officier du Tribunal de la Rote à Rome. — On dit aussi *Auditeur du Châtelet ; Auditeur de la Chambre Apostolique.*

Auditif, ive, adj. (*ó-di-tife*, d.) Qui appartient ou sert à l'ouïe : *Nerf auditif, faculté auditive.*

Audition, s. f. (*ó-di-cion*, d.) t. de Palais, usité seulement dans *audition de témoins, audition de compte* : L'action d'ouïr des témoins, d'examiner un compte.

Auditoire, s. m. (*ó-di-toâ-re*, d.) Assemblée qui écoute. Il se dit surtout de ceux qui assistent au Sermon. — Siége où les Juges subalternes donnoient audience.

Auge, s. f. (*ó-je*, d.) Pierre ou piéce de bois creusée, qui sert à donner à manger et à boire aux chevaux et autres animaux domestiques. — Grand vaisseau de bois où les Maçons gachent leur plâtre. — Au jeu de paume, espèce de saillie qui est auprès des filets, et qui est destinée à recevoir les balles. — Chez les Cartonniers, huche où l'on jette les rognures de papiers, lorsqu'elles sont broyées. — En term. de Marine, vaisseau de bois où l'on met le goudron, pour y passer les cordages. — Dans les moulins à eau, canal étroit de planches et de maçonnerie, par où l'eau ramassée coule et tombe sur la roue, pour la mettre en mouvement et faire tourner la meule.

Augée, s. f. (*ó-jé-e*) Ce que peut contenir une auge de Maçon.

Auget, subst. m. (*ó-jè*, d.) Petit vaisseau où l'on met la mangeaille des oiseaux qu'on nourrit en cage. — En t. de Meûnier, conduit de bois par où tombe le grain sur la meule. — Bassin des gouttières de plomb aux grands bâtimens.

Augite, s. f. (*ó-ji-te*, d.) Sorte de pierre précieuse d'un verd pâle.

Augment, s. m. (*Og-man*) t. de Droit usité dans cette seule phrase : *Augment de dot*, ce que le mari donne à sa femme, par contrat de mariage, dans les pays de Droit écrit, et qui lui tient lieu de ce que, dans les pays de Coutume, on appelle *Douaire.* — En ter. de Grammaire Grecque, augmentation réelle qui se fait au commencement du verbe, en quelques-uns de ses temps, relativement à la première personne au singulier, du présent de l'indicatif : *Augment syllabique, temporel, etc.*

Augmentateur, s. m. (*Og-man-ta-teur*) Celui qui augmente. *Trév.* Il ne peut être bon qu'en parlant de celui qui fait de grandes augmentations à un livre, et sur-tout à celui d'un autre Auteur.

Augmentatif, ive, adj. (*Og-man-ta-tife, ti-ve*) Qui augmente. Il ne se dit qu'en t. de Grammaire : *Noms augmentatifs, particules augmentatives.*

Augmentation, s. f. (*Og-man-ta-cion*) Accroissement ; addition d'une chose à une autre de même nature : *Augmentation de gages, de fortune.* Pour la gloire, l'honneur, la vertu, on dit plutôt *accroissement.* Il s'emploie aussi sans régime : *Faire des augmentations à... payer les augmentations.*

Augmenter, v. act. (*Og-man-té*) Accroître ; rendre une chose plus grande, en y joignant une autre chose du même genre. Voyez *Agrandir.*

Augmenter, v. n. Croître : *Ses biens augmentent tous les jours ; il augmente*

en *fortune*, *en honneur*, *etc.* On dit aussi dans le même sens, mais moins bien, au réciproque, *s'augmenter.*

Augural, *ale*, adj. (*ô-gu-ral*, d.) Qui appartient à l'augure : *Science augurale*, *bâton augural.*

Augure, s. m. Celui qui, chez les anciens Romains, jugeoit de l'avenir par le vol des oiseaux. —Présage que les Augures tiroient de leurs observations. —Tout ce qui semble présager, indiquer quelque chose.

Oiseau de mauvais augure, homme dont l'arrivée n'annonce rien que de funeste, qui apporte une mauvaise nouvelle, etc.

Augurer, v. a. (*ô-gu-ré*, d.) Tirer une conjecture, un augure, un présage de... *J'augure tout de vos efforts*; *je n'en augure rien de bon.* On dit aussi neutralement, *j'en augure bien*, *j'en augure mal.*

Auguste, adj. (*ô-gus-te*, d.) Grand; respectable; digne de vénération : *Ce Temple auguste*; *cette auguste Assemblée.*

Augustement, adv. (*ô-gus-te-man*, d.) D'une manière auguste. Cet adverbe est peu usité; il ne se trouve que dans *Trév.*

Augustin, s. m. (*ô-gus-tein*, d.) Nom d'homme. —Nom de Religieux.

Saint-Augustin, sorte de caractère d'Imprimerie qui est entre le Gros-Texte et le Cicero.

Augustine, s. f. Nom de Religieuse.

Augustinien, s. m. Celui qui est attaché à la doctrine de S. Augustin. —Hérétiques qui soutenoient que les ames des Saints n'entrent point au Ciel avant le jour du Jugement.

Aujourd'hui, adv. de temps (*ô-jour-dui*, d.) Ce jour : *Il arrive aujourd'hui.* Cet adverbe a tous les cas des noms : *Aujourd'hui ressemble à hier*; *le temps d'aujourd'hui*; *on a remis l'affaire à aujourd'hui*, *etc.* —A présent; au temps où nous sommes.

Aulique, adj. (*ô-li-ke*, d.) Il ne se dit que du Conseil suprême de l'Empire : *Cour Aulique*, *Conseiller Aulique.*

Aulique, s. f. Acte que soutenoit un jeune Théologien, auquel présidoit celui qui devoit prendre le bonnet de Docteur.

Au lof (*ô-lofe*, d.) t. de Marine : Commandement fait au Timonier de gouverner vers le vent.

Aumailles, adj. et s. f. pl. (*ô-ma-glie*, d.) t. d'Ordonnances des Eaux et Forêts, qui ne se dit que des bêtes à cornes : *Un troupeau de bêtes aumailles.*

Aumône, s. f. (*O-mô-ne*) Ce qu'on donne aux pauvres par charité. Il se dit sur-tout de l'argent. —Peine pécuniaire que la Justice ordonne en certains cas.

Aumôner, v. a. (*O-mô-né*) Donner par aumône, ensuite d'une condamnation de la Justice : *Il a été condamné à aumôner cent écus aux pauvres.*

Aumônerie, subst. f. (*O-mô-ne-rí-e*) Bénéfice claustral dans les abbayes, dont l'office étoit autrefois de distribuer les aumônes.

La grande Aumônerie de France, la charge *du grand Aumônier.*

Aumônier, s. m. (*O-mô-nié*) Prêtre attaché à un Grand, et dont la fonction est de lui dire la messe, de distribuer ses aumônes, etc. : *Grand Aumônier de France*; *premier Aumônier*; *Aumônier ordinaire*; *Aumônier d'une Princesse*, etc. —Il y a sur les vaisseaux, dans les régimens, etc. des Aumôniers qui y font toutes les fonctions de Curés.

Aumônier, *ière*, adj. Qui donne, qui fait souvent l'aumône aux pauvres : *Il est fort aumônier*; *elle est fort aumônière.*

Aumusse, suivant l'*Acad.* et *Aumuce* suivant *Trév.* subst. f. (*ô-mu-ce*, d.) Fourrure que les Chanoines portent sur le bras, quand ils vont à l'office. —Les Marchands Bonnetiers de Paris prennent la qualité d'*Aumussiers* dans leurs statuts.

Aunage, subst. m. (*ô-na-je*, d.) Mesurage à l'aune : *Faire bon aunage*; *bénéfice d'aunage.* —La quantité d'aunes qu'on a mesurées.

Aunaie, s. f. (*ô-nê*, d.) Lieu planté d'aunes.

Aune, s. m. (*ô-ne*) Arbre de bois blanc, qui croît dans les lieux humides.

Aune, s. f. (*ô-ne*) Mesure de longueur, qui, à Paris, contient trois pieds sept pouces huit lignes. —Chose

mesurée, qui a la longueur d'une aune: *Une aune de toile.*

Se mesurer à son aune, se rendre justice. —*Mesurer tout le monde à son aune*, juger des autres par soi-même. —*Les hommes ne se mesurent pas à l'aune*; il ne faut pas juger de leur mérite par leur taille. —*Au bout de l'aune faut le drap*; les choses iront tant qu'elles pourront aller. —*Savoir ce qu'en vaut l'aune*; avoir déja fait l'épreuve d'une chose. —*Tout du long de l'aune*; beaucoup; excessivement. Toutes ces expressions sont du style proverbial, figuré et familier.

Aunée, subst. f. (*O-né-e*) Plante médicinale, qu'on appelle aussi *Enula Campana.*

Auner, v. act. (*ô-né*, d.) Mesurer à l'aune.

Auneur, s. m. (*ô-neur*, d.) Officier ou Commis préposé pour mesurer les draps, serges, toiles, coutils, etc.

Auparavant, adv. (*O-pa-ra-van*) Premiérement, avant toutes choses; il marque priorité de temps, et s'emploie sans régime: *Un mois auparavant; vous voulez partir, mais auparavant réglez vos affaires.* On ne doit pas l'employer à la place d'*avant* qui est une préposition; ainsi il ne faut pas dire *auparavant la conquête, auparavant de partir*, etc. mais *avant la conquête, avant de partir.*

Au pis-aller, adv. (*O-pi-za-lé*) Mettant les choses au pire état où elles puissent être.

Auprès, adv. (*O-pré*) Tout contre. —*Par auprès*, un peu à côté. Il est populaire.

Auprès, prépos. de lieu, qui régit la prépos. *de*: *Sa maison est auprès de la mienne.* On l'a fait quelquefois précéder de *tout* adv. *tout auprès de....* —Au figuré, il se dit de l'attachement: *Il est auprès de ce Seigneur; je l'ai mis auprès de mon fils*; ou de la faveur: *Il est bien auprès de l'Empereur et fort mal auprès des Ministres.* —Au prix; en comparaison: *La terre n'est qu'un point auprès du reste de l'univers.*

Auréole, subst. f. (*ô-ré-o-le*, d.) Cercle de lumière que les Peintres mettent autour de la tête des Saints. —Degré de gloire qui distingue les Saints dans le Ciel: *L'auréole des Vierges, des Martyrs.* Il est plus usité dans le premier sens que dans le second.

Auriculaire, adj. (*ô-ri-ku-lè-re*, d.) Qui regarde l'oreille: *Confession auriculaire*, qu'on fait en secret à l'oreille d'un Prêtre; *témoin auriculaire*, qui a ouï de ses propres oreilles ce qu'il dépose; *doigt auriculaire*, le petit doigt qu'on met quelquefois dans l'oreille pour se gratter. —On dit aussi en ter. d'Anatomie: *Artère auriculaire*, etc.

Aurifique, adject. (*O-ri-fi-ke*, d.) *Vertu aurifique*, puissance de changer quelque chose en or.

Auriga, s. m. emprunté du Latin, (*O-ri-ga*) En Chirurgie, espèce de bandage pour les côtés. —En Anatomie, quatrième lobe du foie.

Aurillas, adject. (*O-ri-gliâ*) t. de Manége. Il se dit des chevaux qui ont de grandes oreilles et qui les branlent souvent.

Aurone, s. f. (*ô-ro-ne*, d.) Plante dont les fleurs et les semences ressemblent à celles de l'absinthe.

Aurore, s. f. (*O-rô-re*) Lumière qui paroît au Ciel avant que le soleil éclaire l'hémisphère. La fable en avoit fait une déesse. —Au fig. toute belle chose qui annonce une chose plus belle encore. —Il se dit aussi pour la partie du monde qu'on nomme *Orient*: *Du couchant à l'Aurore; les climats de l'Aurore.* En ce sens, il n'est guères usité qu'en Poésie.

Aurore boréale, phénomène lumineux qui paroît dans le Ciel du côté du Nord.

Aurore, adj. De la couleur de l'aurore; espèce de jaune doré: *Ruban aurore, étoffe aurore.*

Ausonie, s. f. (*O-zo-ni-e*) Ancien nom de l'Italie, encore employé par les Poëtes.

Auspice, s. m. (*Os-pi-ce*) Celui qui parmi les Païens jugeoit de l'avenir par le vol des oiseaux, par leurs chants et d'autres signes. —Présage par le vol des oiseaux. —On dit au figuré: *Sous d'heureux ou de malheureux auspices*, ayant la fortune favorable ou

contraire. —On dit encore figurément, *Sous les auspices de...* sous la conduite ou sous l'appui et la faveur de..

Aussi, conjonction (*ô-ci*, d.) Autant : *Il est homme d'aussi bon sens qu'il puisse s'en trouver ; il a combattu aussi vaillamment qu'un grand Capitaine.* —Pareillement ; de même : *Vous le voulez, et moi aussi.* Il ne s'emploie en ce sens que dans les phrases affirmatives ; il ne faut pas dire comme les Gascons, *vous n'avez pas diné, ni moi aussi*, mais *ni moi non plus.* —Encore : *Dites-lui aussi de ma part.* —C'est pourquoi ; dans cette acception, on met le nominatif après le verbe, et on place *aussi* à la tête du membre de la phrase : *Il a maltraité son domestique, aussi celui-ci veut-il le quitter ; Aussi est-il certain que....*

Aussi bien s'emploie pour rendre raison d'une proposition précédente : *Je ne veux point y aller, aussi bien est-il trop tard.*

Aussi bien que, de même que, autant que.

Aussi peu que, pas plus, pas davantage que... Cette expression indique toujours égalité de privation absolue, ou du moins de modicité.

Aussitôt, adv. de temps (*O-ci-tô*) Dans le moment ; sur l'heure : *J'irai aussitôt.*

Aussitôt que... dès le moment que. On dit, pour marquer la promptitude de l'exécution, *aussitôt dit, aussitôt fait*, ou proverbialement, *aussitôt pris, aussitôt pendu.*

Aussière, s. f. (*ô-ciè-re*, d.) t. de Marine : Grosse corde à trois tourons.

Auster, s. m. tiré du Latin, (*Os-tèr.*) Vent très-chaud.

Austère, adj. (*Os-tè-re*) En parlant des choses, rigoureux ; qui mortifie les sens et l'esprit : *Règle austère, religion austère.* —En parlant des personnes ; rude, sévère : *Homme austère ; mine, visage austère.* —En t. de Peinture, rude, sec et dur.

Austèrement, adv. (*Os-tè-re-man*) Avec austérité.

Austérité, s. f. (*Os-té-ri-té*) Mortification des sens et de l'esprit : *Faire, pratiquer, exercer de grandes austérités.* Avec le dernier verbe, on ajoute la préposition *sur.* —Sévérité. Il se dit des personnes, et des choses qui ont rapport aux personnes : *L'austérité des Censeurs de Rome.*

Austral, ale, adj. (*Os-tral*) t. de Géographie ; Méridional : *Pôle austral ; Terres australes.*

Autan, s. m. (*ô-tan*, d.) Vent du Midi. Il ne se dit qu'en Poésie, et ordinairement au pluriel : *Les furieux autans.*

Autant, adv. (*ô-tan*, d.) Il sert à marquer égalité : *Il boit autant d'eau que de vin ; travaillez autant que vous pourrez.* —*Autant* se met plus ordinairement avec les verbes, et *aussi* avec les adj. : *J'aime Horace autant que je l'admire ; il est aussi enjoué que solide.*

Autant que, selon que. —*D'autant que*, parce que. Il est vieux et ne s'est conservé qu'au Palais. —*A la charge d'autant*, à la charge de la pareille. —*Boire d'autant*, boire beaucoup. Ces deux dernières expressions sont familières.

D'autant mieux ou *moins* ou *plus*, adverbes de comparaison : *Il sait d'autant mieux la chose, qu'il en a été témoin ; je le crois d'autant moins, qu'il passe pour menteur.*

Autel, subst. m. (*ô-tel*, d.) Espèce de table destinée pour les sacrifices : *Dresser, élever un autel.* — figurément et poétiquement, Religion : *Attaquer les autels.*

Maître-autel, l'autel principal dans une Eglise. —*Le Sacrifice de l'Autel*, la Messe. —*Le Sacrement de l'Autel*, l'Eucharistie.

On dit fig. et par abus, d'un homme digne des plus grands honneurs, qu'*il mérite qu'on lui dresse, qu'on lui élève des autels.* —fig. *Élever autel contre autel*, faire un schisme dans l'Eglise, et, par extension, dans une Compagnie divisée en factions. —Prov. et fig. *Ami jusqu'aux autels*, ami dans tout ce qui n'est pas contraire à la conscience, à la religion.

Autel, s. m. Constellation de l'hémisphère méridional.

Auteur, s. m. (*ô-teur*, d.) Celui qui est la première cause de quelque

chose : *Dieu est l'auteur de la Nature ; les auteurs de la sédition, etc.* —Celui qui a composé un livre, un ouvrage d'esprit, soit en prose, soit en vers. Voyez *Ecrivain.* En ce sens, *auteur* est des deux genres : *Il* ou *elle est auteur de ce livre, de ces vers, etc.* —Celui de qui on a appris quelque nouvelle : *Je vous cite mon auteur ;* et, en parlant d'une femme, *c'est elle qui est mon auteur.* —En terme de Jurisprudence, on appelle *auteurs* non seulement les ancêtres, mais encore ceux de qui on tient quelques droits, quelques possessions : *Les auteurs de ma race ; on lui disputoit la possession de cette terre ; il a fait appeler ses auteurs en garantie.*

Authenticité, s. f. (*O-ten-ti-ci-té*) Qualité de ce qui est authentique.

Authentique, adj. (*O-tan-ti-ke*) Qui a les formes prescrites par la loi : *Contrat, titre authentique.* —Qui fait preuve : *Témoignage, texte authentique.*

Authentique, subst. f. Certaines lois du Droit Romain : *Les Authentiques de Justinien.*

Authentiquement, adv. (*O-tan-ti-ke-man*) D'une manière authentique.

Authentiquer, v. act. (*O-tan-ti-ké*) ter. de Pratique : Rendre un acte authentique.

Authentiquer une femme, la déclarer convaincue d'adultère.

Autocéphale, s. m (*O-to-cé-fa-le*) Evêque Grec, qui n'étoit point sujet à la juridiction des Patriarches.

Auto-da-fé, subst. m. emprunté de l'Espagnol (*O-to-da-fé.*) Acte judiciaire de l'Inquisition, ou le jugement qu'elle porte pour condamner ceux qui méritent d'être punis.

Autographe, adj. et s. m. (*O-to-gra-fe*) ter. Didactique, qui se dit d'un ouvrage original, écrit de la propre main d'une personne.

Automate, subst. m. (*O-to-ma-te*) Machine qui a en soi les principes de son mouvement. Il se dit sur-tout des machines qui imitent le mouvement des corps animés. —fig. Homme stupide, sans intelligence, etc.

Automnal, ale, adj. (*O-tome-nal, e* surajouté fort muet) Qui est de l'automne ; qui vient dans l'automne. Il n'a point de pluriel au masculin.

Automne, subst. m. et f. (*O-to-ne*) Celle des quatre saisons de l'année qui est entre l'été et l'hiver. Le fém. paroît plus usité. —Au fig. l'âge qui approche de la vieillesse.

Autonome, adj. m. et f. (*O-to-no-me*) Se dit des villes Grecques qui se gouvernoient par leurs propres lois.

Autonomie, s. f. (*O-to-no-mi-e*) Liberté de se gouverner par ses propres lois.

Autopsie, s. f. (*O-top-ci-e*) Cérémonie des anciens mystères, par laquelle les initiés se flattoient d'être admis à contempler la divinité. Ce mot signifie *Contemplation.*

Autorisation, s. f. (*O-to-ri-za-cion ;* en vers, *ci-on.*) terme de Pratique : L'action d'autoriser : *L'autorisation maritale est absolument nécessaire pour rendre une femme capable des contrats civils.*

Autoriser, v. a. (*O-to-ri-zé*) Donner autorité, pouvoir de faire. —Appuyer de son autorité, de son crédit, etc. approuver.

S'autoriser, v. r. Acquérir de l'autorité, du crédit : *Les coutumes s'autorisent par le temps.*

Autorité, s. f. (*O-to-ri-té*) Puissance légitime ; droit de se faire obéir : *L'autorité des lois, des Magistrats, etc.* —Crédit ; considération : *Avoir, prendre de l'autorité dans son corps, dans sa famille.* —Sentiment d'une personne respectable, qu'on apporte en preuve d'une proposition : *Citer des autorités ; l'autorité des Ecritures, des Conciles, etc.*

D'autorité, adv. D'une manière impérieuse. —*De son autorité privée*, sans avoir droit de le faire.

Autour, prépos. (*ô-tour*, d.) aux environs de . . . L'adverbe correspondant est *à l'entour : Autour de la ville ; il rode à l'entour.* —On dit fig. et prov. *Tourner autour du pot*, biaiser, user de détours.

Autour, adv. A l'entour ; aux environs. Il s'emploie toujours avec *tout* ou *ici : Il roule tout autour ; il loge ici autour.*

Autour, s. m. (*ô-tour*, d.) Oiseau de proie.

Autourserie, s. f. (*ô-tour-ce-rî-e*, d.) L'art d'élever et de dresser les autours.

Autoursier, s. m. (*ô-tour-cié*, d.) Celui qui élève et dresse les autours.

Au travers, *à travers*, prépositions. La première régit *de* : *Au travers des périls*; mais on dit, *à travers les périls*.

Autre, (*ô-tre*) pronom et adj. qui marque distinction et différence : *Ce que vous ne ferez pas dans un temps, vous le ferez dans un autre; il ne faut pas confondre l'un avec l'autre.* —Il se dit quelquefois d'une personne ou d'une chose indéterminée : *Quelqu'autre vous le dira mieux que moi*; *l'autre jour*, un des jours précédens. —*Autre*, meilleur, de plus grande conséquence : *Ce vin est bon, mais celui de Beaune est tout autre; aujourd'hui on l'accuse de vol, c'est bien une autre affaire.* —*Autre*, marque aussi la ressemblance, l'égalité, etc. *C'est un autre Alexandre; cette ville est un autre Paris; l'un vaut l'autre; il y en a d'uns et d'autres*, pour, il y en a de bons et de mauvais.

A d'autres, c'est-à dire, adressez-vous à d'autres; je ne crois pas ce que vous dites; il est fam. —Avec ce pron. l'adv. *bien* prend l'art. indéfini contre son ordinaire : *Bien d'autres que vous*, et non pas *bien des autres*. —*Sans autre*, joint à un nom sans article s'emploie au singulier plutôt qu'au pluriel : *Sans autre forme de procès*, et non pas *sans autres formes*. —*L'un et l'autre*, tous les deux. Il se met ou avec le sing. ou avec le plur. indifféremment; il en est de même de *ni l'un ni l'autre*.

Autrefois, adv. (*ô-tre-foâ*) Anciennement; au temps passé.

D'autrefois, adverbe qui se met par opposition à quelquefois : *Quelquefois il se met dans une furieuse colère; d'autrefois il est doux comme un agneau.*

Autrement, adv. (*ô-tre-man*) D'une autre sorte, d'une autre manière. —Sinon : *Corrigez-vous, autrement on vous punira.* —Pas trop; guères : *Il ne fait pas autrement froid; est-il malade? pas autrement.* Il s'emploie toujours avec la négative, et n'est que du style familier.

Autre-part, adv. (*ô-tre-pâr*) Ailleurs. *D'autre part*, D'ailleurs.

Autruche, subst. f. (*ô-tru-che*, d.) Espèce de grand oiseau, fort haut sur ses jambes, qui a le cou fort long, et les pieds faits comme ceux d'un chameau. —On dit fig. et famil. d'un bon estomac, que c'est *un estomac d'autruche*, parce qu'on suppose que les autruches digèrent le fer, etc.; elles ne font que l'avaler, pour aider à leur digestion.

Autrui, subst. m. sans pluriel; Les autres personnes : *On ne doit point dire du mal d'autrui.* Voyez *la Grammaire*.

Auvent, s. m. (*ô-van*, d.) Petit toit en saillie, attaché ordinairement au-dessus des boutiques, pour garantir de la pluie.

Auvernat, subst. m. (*ô-ver-na*, d.) Sorte de gros vin d'Orléans, ainsi nommé de la grappe de raisin dont on le tire, et dont le plant est venu d'Auvergne.

Auvesque, subst. m. (*ô-vès-ke*, d.) Espèce de cidre qu'on estime beaucoup.

Auxiliaire, adject. (*Ok-ci-li-è-re*) Qui aide; dont on tire des secours : *Armée auxiliaire, troupes auxiliaires.* —En Grammaire, les *verbes auxiliaires* sont ceux qui servent à former les temps composés des autres verbes; la langue Françoise en a deux, *être* et *avoir*.

S'avachir, v. récip. Devenir mou; perdre de sa fermeté, en parlant du cuir. —Il se dit des branches d'arbres qui, au lieu de se soutenir droites, ont leur extrémité penchante. —On le dit encore fig. et fam. des femmes qui deviennent trop grasses.

Avage, s. m. *Droit d'avage*, droit que lève le Bourreau dans quelques provinces et certains jours de marché, sur plusieurs sortes de marchandises.

Aval, adv. t. de Batelier : Par en bas *ou* en bas; en descendant. —*Le vent d'aval*, le vent du couchant. Du mot *aval*, s'est formé l'adverbe suivant.

A vau-l'eau, adv. (*a-vô-lô*, d.) Suivant le courant de l'eau. —On dit fig. et fam. qu'*une affaire, qu'une entreprise est allée à vau-l'eau*, pour dire qu'elle n'a pas réussi.

Aval, s. m. t de Négociant : Reconnoissance que celui qui cède une lettre ou un billet de change fait à un particulier, qu'au cas que la lettre ou le billet soit perdu, ou qu'il n'en soit pas payé, il en fournira un autre, ou qu'il le lui payera.

Avalage, s. m. L'action d'avaler ou de descendre du vin dans une cave. Il est populaire.

Avalaison ou *Avalasse*, s. f. (*A-va-lè-zon*, *a-va-la-ce.*) Chute d'eau impétueuse qui vient des grosses pluies qui se forment en torrent.

Avalanche ou *Avalange*, s. f. Chute des neiges qui se détachent des montagnes et tombent dans les vallons.

Avalant, *ante*, adject. (*A-va-lan*, *lan-te* t. de Batelier : Qui descend, qui suit le cours de l'eau. On dit aussi substantivement, d'un bateau qui va en avalant en pleine rivière : *Le montant doit céder à l'avalant.*

Avalé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *avaler.* —Qui pend un peu en bas : *Avoir les joues avalées*, *le ventre avalé.*

Avalée, s. f. t. de Manufacture ; c'est la même chose que *levée* : ce que l'Ouvrier peut travailler sur son métier, sans être obligé de rouler et de dérouler ses ensubles.

Avaler, verb. a. (*A-va-lé*) Faire descendre par le gosier dans l'estomac. —Descendre du vin dans une cave. Il est populaire. —Couper ; enlever : *Il lui avala le bras d'un coup de sabre.* Il est aussi populaire.

Fig. et prov. *Avaler le calice*, *avaler des couleuvres*, dévorer des dégoûts, des chagrins, des mortifications. —*Avaler le morceau*, se soumettre à quelque chose de fâcheux, malgré sa répugnance. —On dit familièrement d'un homme qui mange goulument, qu'*il ne fait que tordre et avaler* ; et d'un homme avide, qu'*il avaleroit la mer et les poissons.*

Avaler, v. n. Aller en descendant ; suivre le courant de la rivière, en parlant d'un bateau.

Avaleur, s. m. Celui qui avale. Il ne se dit qu'en plaisantant : *Avaleur de tisanne*, *de bouillon*, *etc.* — Proverb. on appelle un Glouton, *avaleur de pois gris* ; et un Fanfaron, *avaleur de charrettes ferrées.*

Avalies, s. f. pl. t. de Négoce : Laines qui proviennent des peaux de mouton, de l'abatis des Bouchers, lorsqu'ils les vendent aux Mégissiers.

Avaloire, s. f. (*A-va-loâ-re*) Grand gosier. Il n'est que du style familier et plaisant : *Tudieu ! quelle avaloire !* —En t. de Bourrelier, la partie du harnois d'un cheval de carrosse, de chariot, etc. qui pose sur la croupe du cheval et qui sert à l'arrêter. —C'est aussi le nom d'un outil de Chapelier.

Avalure, s. f. t. de Maréchal : Défectuosité d'une corne molle et raboteuse, qui croît au pied d'un cheval, quand il fait quartier neuf.

Avance, s. f. Espace de chemin qu'on a devant quelqu'un. —Ce qui se trouve déja de fait ou de préparé dans un ouvrage : *C'est une grande avance pour bâtir, que d'avoir tous les matériaux.* —Payement fait avant le terme : *Faire une avance de mille écus* ; *je lui ai fait des avances considérables* ; *être en avance.* En ce sens, on dit au figuré : *Faire des avances à quelqu'un* ; *faire les avances*, faire les premières démarches dans un accommodement, dans une affaire. —En t. dArchitecture, saillie.

D'avance, ou *par avance*, et non pas *à l'avance*, adv. Par anticipation ; avant le temps.

Avancement, s. m. (*A-van-ce-man*) Progrès en quelque matière que ce soit. — Etablissement ou agrandissement de fortune. —Ce qu'on donne par avance à un fils, à un héritier : *Avancement d'hoirie.* Ce mot n'a de pluriel en aucun sens.

Avancé, *ée*, particip. pas. et adject. Voyez *Avancer.*

Homme avancé en âge, ou *d'un âge avancé*, qui commence à vieillir. —On dit que l'*année*, *la saison*, *la nuit*, *le jour sont bien avancés*, lorsqu'on est déjà bien avant dans l'année, etc. —On appelle aussi *saison avancée*, celle dans laquelle les blés, etc. poussent avant le temps ordinaire. En ce sens, on dit encore que les *arbres*, *les blés*, *les vignes*, *etc. sont avancés.* —*Jeune homme avancé*, *esprit avancé*, celui

qui a fait de bonne heure de grands progrès dans l'étude ; dont l'esprit s'est développé avant le temps, etc. —En t. de Fortification, *Ouvrage avancé*, celui qui est avant les autres, et qui les couvre.

Avancer, v. a. (*A-van-cé*) Pousser, porter en avant : *Avancer la table*, *le bras*, *la main*. —Prévenir le temps de..... *Avancer le dîner* ou *l'heure du dîner* ; *avancer son départ*, *etc.* —Faire aller plus vîte : *Avancer une horloge.* —Faire du progrès dans.... expédier : *Avancer l'ouvrage*, *ses affaires* ; *avancer besogne*, sans article. —Payer par avance : *Avancer les gages*, *de l'argent à un Ouvrier* ; *avancer les frais d'une entreprise.* —Mettre une proposition en avant : *Vous avancez une chose difficile à prouver.* —Procurer l'avancement de quelqu'un : *Son Protecteur l'a fort avancé.*

Avancer, v. n. Aller en avant : *Il recule au lieu d'avancer.* —Aller trop vîte : *Cette montre avance.* —Anticiper ; s'étendre sur... *Vous avez avancé de plus de dix toises sur mon terrain.* —Sortir de l'alignement : *Cette maison avance*, *cet arbre avance sur le chemin* ou *hors du chemin.* —Faire du progrès : *Il avance en vertu bien plus qu'en âge* ; et en parlant des choses, *ce travail*, *cet ouvrage n'avance point.* —En t. de Jardinier, *croître.*

S'avancer, v. récipr. Aller en avant. —Faire du progrès. —En matière d'affaires et de négociations : Mettre en avant quelque chose qui fait contracter une sorte d'engagement : *Je me suis avancé de lui offrir telle chose de votre part* ; *cet Ambassadeur s'est trop avancé.*

Avanie, s. f. Au propre, vexation que les Turcs font aux Chrétiens, etc. pour en tirer de l'argent. — Au figuré, affront ; traitement injurieux.

Avant (*A-van*) Préposition qui marque priorité de temps ou d'ordre : *Il est arrivé avant midi* ; *mettez ce chapitre avant l'autre.* —*Avant* diffère de *devant*, en ce que le premier est pour l'ordre du temps et répond à *après* ; le second est pour l'ordre des places et répond à *derrière* : *Je suis arrivé avant lui* ; *Il marchoit devant moi.* En parlant des choses, on dit aussi : *Sa maison est devant la mienne*, pour dire vis-à-vis ; *et elle est avant la mienne*, pour dire plus près sur la même ligne. —*Avant* se joint aussi à un mot, et alors ce mot signifie quelque chose d'antérieur, qui est en avant : *L'avant-corps d'un bâtiment.*

Avant, adv. qui marque mouvement et progrès : *N'allez pas plus avant* ; *il ne faut pas creuser si avant* ; *il arriva bien avant dans la nuit.*

En avant, adv. de lieu. *Aller en avant*, c'est-à-dire, plus loin. —Il est aussi adv. de temps : *De ce jour là en avant.*

Mettre en avant, proposer, alléguer.

Avant que, conjonction qui régit le subjonctif : *Avant qu'il parte.* —*Avant de* ou *avant que de*, régit l'infinitif : *Avant de partir* ou *avant que de partir.*

D'avant, prép. de temps, qui est comme le génitif de *avant* : *Les hommes d'avant nous*, *les hommes d'avant le déluge.*

Avant est employé substantivement dans ce t. de Marine, l'*avant du vaisseau*, la proue. On dit aussi le *château d'avant*, le château de proue.

Avantage, s. m. Ce qui est utile, profitable, favorable à quelqu'un : *Grand avantage*, *avantage considérable.* Voy. *Utilité.* —Supériorité : *Dans tous les combats*, *il a eu l'avantage.* —Ce qu'un Père donne de plus à quelqu'un de ses enfans. —Ce qu'un Joueur plus habile donne de facilités à celui qui l'est moins, pour rendre la partie plus égale. —Au jeu de paume, on dit l'*avantage du jeu* ou simplement l'*avantage*, lorsque les Joueurs étant venus à avoir chacun quarante-cinq, l'un des deux gagne ensuite le coup. —En ter. de Marine, *avantage* est synonyme avec *poulaine*, *éperon* et *cap.*

Prendre de l'avantage pour monter à cheval, se servir de quelque élévation. —*Etre monté à l'avantage*, être bien monté. —*Il m'a pris à son avantage*, il m'a attaqué quand il étoit ou plus fort ou mieux armé. —*Elle est habillée*, *coiffée à son avantage*, d'une manière qui relève sa bonne mine et

sa bonne grace. —*Rester sur ses avantages*, ne pas les pousser plus loin.

Avantager, v. act. (*A-van-ta-jé*) Donner des avantages à quelqu'un par dessus les autres. Il s'emploie souvent au participe : *Jeune homme aussi avantagé du côté de la figure que du côté de l'esprit.*

Avantageusement, adv. (*A-van-ta-jeû-ze-man*) Avec avantage, d'une manière avantageuse.

Avantageux, euse, adj. (*A-van-ta-jeû, jeû-ze*) Utile ; profitable ; qui apporte de l'avantage. —En parlant des personnes, confiant, présomptueux, qui croit avoir ou qui cherche à prendre avantage sur les autres. Il est fam. On l'a quelquefois employé comme substant. *L'art Dramatique est en proie à une foule d'avantageux, etc.* Voyez *Glorieux.*—*Taille avantageuse*, grande taille, accompagnée d'une mine noble et haute. —*Couleur, coiffure, parure avantageuse*, qui sied bien.

Avant-bec, subst. m. (*A-van-beke*) Angle ou éperon qui est aux piles des ponts de pierre.

Avant-bras, subst. m. (*A-van-bra*) Partie du bras, depuis le coude jusqu'au poignet.

Avant-chemin couvert, s. m. Celui qu'on fait au pied de l'avant-fossé du côté de la campagne.

Avant-cœur, subst. m. Maladie qui arrive aux chevaux.

Avant-corps, subst. m. (*A-van-côr*) Parties d'un bâtiment qui ont de la saillie sur la face.

Avant-cour, s. f. La première cour d'une maison qui a plusieurs cours.

Avant-coureur, subst. m. Celui qui va devant quelqu'un et qui en marque par avance l'arrivée. —fig. Chose qui en précède une autre et qui l'annonce.

Avant-courrière, s. f. (*A-van-cou-riè-re ;* première *r* forte.) Il ne se dit guères qu'en Poésie, en parlant de l'aurore : *L'avant-courrière du jour, du soleil.*

Avant-dernier, ère, subst. et adject. (*A-van-der-nié, niè-re*) Pénultième. *Il est l'avant-dernier : elle est l'avant-dernière. Ni* est l'avant dernière syllabe de *finirons*.

Avant-duc, subst. m. (*A-van-duke*) Pilotage qu'on fait sur le bord d'une rivière, avant que de commencer un pont.

Avant-fossé, s. m. (*A-van-fô-cé*) Profondeur pleine d'eau qui est autour de la contrescarpe, du côté de la campagne.

Avant-garde, s. f. Première ligne d'une armée rangée en bataille, ou première division d'une armée qui est en marche.

Avant-goût, subst. m. (*A-van-goû*) Essai qu'on fait de quelque chose et qui en fait concevoir quelque idée. Il ne se dit que dans le style figuré : *Avant-goût des fruits de la paix ; avant-goût des célestes délices.*

Avant-hier, adv. (*A-van-ti-ér*) Le jour qui précédoit hier : *je l'ai vu avant-hier*, il y a deux jours.

Avdnt-jour, s. m. Temps qui précède le lever du soleil.

Avant-main, s. m. Tout le dedans de la main, lorsqu'elle est étendue. —Au jeu de Paume, *un coup-d'avant-main*, est un coup poussé du devant de la raquette ou du battoir.

Avant-mur, s. m. Mur placé devant un autre.

Avant-part, subst. f. (*A-van-pâr*) Préciput.

Avant-pêche, s. f. Pêche qui est mûre avant les autres pêches.

Avant-pied, subst. m. (*A-van-pié*) Partie du pied qui est la plus avancée.

Avant-pieu, s. m. Bout de poutrelle qu'on met sur la couronne d'un pieu pour le tenir à plomb. —Pinces de fer pointues, dont on se sert pour planter des piquets et des échalas de treillage.

Avant-portail, s. m. (*A-van-por-taglie*) Premier portail.

Avant-propos, s. m. (*A-van-pro-pô*) Préface ; introduction : Discours qui précède l'ouvrage, qui fait connoître le dessein de l'Auteur. —Ce qu'on dit avant de venir au fait, quand on raconte quelque chose.

Avant-quart, s. m. (*A-van-kâr*) Petite cloche avec un marteau qui, dans quelques horloges, sonne avant qu'on entende l'heure, la demie, etc.

—Il se dit aussi du coup que sonnent alors ces horloges.

Avant-scène, s. f. (*A-van-cè-ne*) Chez les Anciens, la partie du théâtre sur laquelle les acteurs paroissoient.

Avant-toit, s. m. (*A-van-toâ*) Toit avancé.

Avant-train, s. m. (*A-van-trein*) Les deux roues qu'on ajoute, avec celles de derrière, à l'affût d'un canon pour le faire marcher en campagne. —Le train qui comprend les deux roues de devant et le timon d'un carrosse.

Avant-veille, s. f. (*A-van-vè-glie*, en mouillant les *ll.*) Surveille, le jour qui est immédiatement avant la veille.

Avare, adj. (*A-vâ-re*) Qui a trop d'attachement aux richesses : *Cet homme est avare.* —On dit fig. *la Nature lui a été* ou *ne lui a pas été avare de ses dons*, pour, il n'a pas reçu *ou* il a reçu de grands avantages de la Nature. On dit encore, *il est avare de louanges*, pour, il n'aime pas à louer. —*Il est avare du temps*, il ne veut point perdre de temps. —*Avare* est souvent employé comme substantif : *C'est un avare, un grand avare.* Voyez *Avaricieux.*

Avarement, adverb. (*A-vâ-re-man*) D'une manière avaricicieuse. —On dit plus souvent et mieux, *avec avarice*, *par avarice.*

Avarice, s. f. Amour excessif des richesses.

Avaricieux, *euse*, adject. (*A-va-ri-cieû*, *cíû-ze*) Il se dit de celui qui donne rarement ou qui donne peu : *Homme avaricieux*, *femme avaricieuse.* On l'emploie aussi substantivement dans le style familier : *C'est un avaricieux, une avaricieuse. Avaricieux* se prend toujours en mauvaise part. —On emploie mieux le mot d'*avare*, lorsqu'il s'agit de l'habitude et de la passion même de l'avarice ; le mot d'*avaricieux*, lorsqu'il n'est question que d'un acte ou d'un effet particulier de cette passion.

Avarie, subst. f. (*A-va-ri-e*) t. de Marine : Droit qu'on paie pour chaque vaisseau qui mouille à un port. —Dommage arrivé à un vaisseau ou aux marchandises de son chargement. —Dépenses extraordinaires et imprévues qu'on a été obligé de faire, durant le cours du voyage, pour le navire ou ses marchandises.

Avarié, *ée*, adj. (*A-va-ri-é*) Il se dit des marchandises qui ont été endommagées dans le vaisseau pendant le voyage.

Avaste, t. de Marine : C'est assez, arrêtez-vous.

A vau-l'eau. Voyez *Aval.*

Avé ou *Avé-Maria*, s. m. sans pl. Chez les Catholiques Romains, 1.° La salutation de l'Ange à la Vierge : *Dire tant d'Avé* ; 2.° Grains de chapelet, sur lesquels on dit l'*Avé.* —On dit figurément et familiérement *je reviendrai dans un Avé*, dans aussi peu de temps qu'il en faut pour réciter un *Avé.* —On appelle aussi *Avé-Maria*, l'endroit du sermon où le Prédicateur implore le secours du St. Esprit, par l'intercession de la Ste. Vierge.

Avec, prép. conjonctive, (le *c* final se prononce même devant les consonnes.) Ensemble ; conjointement : *Il étoit avec moi.* —Dans le style familier il s'emploie quelquefois sans régime : *Prenez ce livre, et partez avec.* —On disoit autrefois *avecque* et *avecques* ; ils ont vieilli, même en Poésie, où l'on ne s'en sert plus que dans le style Marotique.

Avec sert à marquer la cause matérielle : *Le papier se fait avec des chiffons* ; la cause instrumentale : *Il se purgeoit avec du séné* ; la convenance : *Marier une fille avec un honnête homme* ; la liaison et l'union : *Etre bien avec tout le monde* ; le mélange : *Du vin avec de l'eau* ; l'assemblage : *Manger avec ses amis* ; l'accompagnement : *Aller avec quelqu'un* ; le moyen : *Avec de la fermeté et du courage, on réussit* ; le sentiment : *Avec plaisir, avec peine* ; la manière d'être ou d'agir : *Souffrir avec constance ; parler avec éloquence ; danser avec grace*, etc. Il signifie aussi contre : *Il s'est battu avec son frère.*

Aveindre, v. act. Tirer une chose hors du lieu où on l'avoit serrée : *Aveignez cet habit de mon armoire.* Il est familier.

Aveine ou *Avoine*, s. f. (*A-vè-ne*, *A-voâ-ne*) le dernier est le plus usité, sur-tout en prose : Sorte de grain qui

sert ordinairement pour la nourriture des chevaux.

Aveline, subst. f. Espèce de grosse noisette.

Avelinier, subst. m. (*A-ve-li-nié*) Arbre qui porte les avelines ; on le nomme aussi *Coudrier*.

Avé-Maria, s. m. Voyez *Avé*.

Avénage, s. m. Redevance d'avoine qu'on doit à un Seigneur censier.

Avenant, ante, adject. (*A-ve-nan*) Qui a bon air et bonne grace ; gracieux : *C'est un homme avenant, fort avenant, mal* (ou *peu* ou *qui n'est pas*) *avenant ; physionomie, manières avenantes.* —*Avenant* s'emploie au Palais comme part. du verbe *avenir : Le cas avenant que ... le décès avenant de l'un des deux.* —On dit aussi adverbialement, *avenant, vacation d'offices*, etc.

A l'avenant, adv. A proportion. Il est familier.

Avènement, s. m. (*A-vè-ne-man*) Venue, arrivée. Il se dit en parlant de J. C. et s'emploie ordinairement sans régime : *J. C. dans son premier, dans son second avènement.* —Elévation à une dignité suprême : *Le Pape depuis son avènement au Pontificat*, etc.

Avenir, v. n. Arriver par accident. Il se conjugue comme *venir* ; mais il ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes : *Il avient, s'il avenoit, il avint*, etc. Son plus grand usage est à l'infinitif.

Avenir s'emploie comme adjectif indéclinable : *Les biens avenir*, les biens futurs. Plusieurs écrivent, et peut-être avec plus de raison, *les biens, le temps à venir*, qui doivent venir.

Avenir, subst. m. Le temps futur. —Terme de Palais : Assignation à la partie pour comparoître à jour et heure fixes.

A l'avenir, adv. Désormais.

Avent, subst. m. (*A-van*) Temps consacré par l'Eglise pour se préparer à la fête de Noël. On le dit au pl. dans ces deux phrases : *Les Avents de Noël ; c'est aux Avents qu'on a coutume de planter.*

Aventure, subst. f. (*A-van-tû-re*) Accident ; événement inopiné : *Plaisante aventure ; fâcheuse aventure.* Quand il se dit seul des femmes et des filles, il se prend en mauvaise part : *Cette femme a eu plusieurs aventures ; c'est une fille à aventures.* —Dans les anciens Romans de chevalerie, entreprise hasardeuse mêlée quelquefois d'enchantement : *Chercher, mettre à fin les aventures.* —Hasard : *C'est grande aventure, si je n'en viens pas à bout.* Il est fam.

A l'aventure, adverb. Au hasard. —*D'aventure, par aventure*, par hasard. Styl. fam. —*Mal d'aventure*, mal qui vient ordinairement au bout des doigts avec inflammation et abcès. —*Diseur de bonne aventure*, Bohémien et autre prétendu devin. —*Mettre à la grosse aventure* ; mettre une somme d'argent sur un vaisseau marchand, au hasard de la perdre si le vaisseau périt.

Aventuré, ée, part. p. d'*aventurer*, et adj. Hasardé ; dit ou mis au hasard : *Nouvelle aventurée ; affaire bien aventurée.*

Aventurer, v. act. (*A-van-tu-ré*) Hasarder, mettre en danger, exposer au péril. On dit aussi au réciproque, *s'aventurer*.

Aventureux, euse, adj. (*A-van-tu-reû, eû-ze*) Qui aventure, qui hasarde. Il a vieilli.

Aventurier, s. m. (*A-van-tu-rié*) En t. de Guerre, Volontaire qui, sans être enrôlé dans aucun corps, cherche les aventures, les occasions de se signaler. En ce sens, il a vieilli. —Homme sans fortune et qui vit d'intrigue. Dans cette acception, qui est la plus commune, on dit aussi au fém. *Aventurière.* —Jeune homme qui fait la cour à toutes les femmes, sans être amoureux d'aucune. —Il se dit aussi et quelquefois adjectivement, d'une personne qui avance hardiment beaucoup de choses, le plus souvent fausses.

Vaisseau aventurier, vaisseau marchand qui va trafiquer dans l'étendue de la concession d'une Compagnie de Commerce, sans en avoir obtenu la permission.

Aventurine, s. f. (*A-van-tu-ri-ne*) Sorte de pierre précieuse.

Avenue, s. f. (*A-ve-nû-e*) Grande allée ordinairement bordée d'arbres, qui conduit à une maison de plaisance. —Passage, endroit par où on arrive en quelque lieu.

Avérer, v. a. (*A-vé-ré*) Vérifier, faire voir qu'une chose est vraie.

Averne, subst. m. Nom poétique de l'enfer; lac de Campanie.

Averse, subst. f. (*A-vèr-ce*) Pluie subite et abondante : *Il essuya une averse*. Il est familier.

A verse, adv. Abondamment : *Il pleut à verse*. Ce mot n'est usité que dans cette phrase du style familier.

Aversion, s. f. (*A-vèr-cion*; en vers, *ci-on*.) Haine; dégoût; antipathie. On dit fam. de l'objet qui inspire cette haine ou ce dégoût : *C'est ma bête d'aversion*.

Averti, ie, part. p. d'*avertir*, et adj. *Je suis bien averti*, bien informé de ce qui se passe. On l'emploie substantivement dans cette phrase proverbiale : *Un averti en vaut deux*. —On appelle, en t. de Manége, *pas averti*, celui d'un cheval qui marche un pas réglé, suivant les leçons reçues.

Avertin, subst. m. (*A-vèr-tein*) Maladie de l'esprit qui rend opiniâtre, emporté, furieux. Il est vieux.

Avertineux, euse, adj. (*A-vèr-ti-neû, eû-ze*) Qui est attaqué de l'avertin. *Trév.*

Avertir, v. a. (*A-vèr-tir*) Donner avis, informer de...

Prov. *Avertir quelqu'un de son salut*, lui donner un avis très-important.

Avertissement, s. m. (*A-vèr-ti-ce-man*) Avis qu'on donne à quelqu'un de quelque chose, afin qu'il y prenne garde. —En t. de Palais, écritures qu'on fait pour un procès, et qui contiennent les raisons générales de l'affaire.

Avertisseur, s. m. Officier chez le Roi, qui avertit lorsque le Roi vient dîner.

Aveu, s. m. (*A-veu*, au pl. *Aveux* qui se prononce *A-veû*, et devant une voyelle *A-veuz*.) Reconnoissance d'avoir dit ou fait quelque chose. Il diffère de la *confession*, en ce que, dans celle-ci, on s'accuse soi-même, et qu'en faisant un *aveu*, on répond à celui qui vous interroge. —Approbation; consentement. —Témoignage et opinion : *Il a très-bien réussi, de l'aveu de tout le monde*. —En t. de Palais, catalogue et dénombrement de tout ce qui dépend d'un fief, et que le Vassal avoue tenir de son Seigneur de fief.

Homme sans aveu, vagabond qui ne peut se réclamer de personne.

Aveuer ou *avuer*, v. act. (*A-veu-é, a-vu-é.*) t. de Fauconnerie : Garder à vue, suivre de l'œil la perdrix au partir qu'elle fait.

Aveugle, s. m. et f. (*A-veu-gle*) Celui ou celle qui est privé de la vue.

Aveugle, adject. Qui est privé de l'usage de la vue. —Au figuré, qui ne considère rien, qui ne fait nulle réflexion. Il se dit des personnes et des choses : *Les amans sont aveugles*; *nous sommes tous aveugles sur nos défauts*; *une passion aveugle*. On appelle *obéissance*, *soumission aveugle*, une obéissance, une soumission entière. —En Chimie, on appelle *aveugles*, les vaisseaux qui n'ont qu'une ouverture. —En Anatomie, *le trou aveugle*, c'est la quatrième cavité de l'oreille.

A l'aveugle, adv. Sans intelligence, sans connoissance. —*En aveugle*, sans considération, sans réflexion : *Se livrer en aveugle à...*

Proverb. *Changer son cheval borgne pour un aveugle*, empirer son état, en voulant le rendre meilleur.

Aveuglement, s. m. (*A-veu-gle-man*) Privation ou perte du sens de la vue. Il est peu usité au propre; on dit plutôt *Cécité*. —Au fig. erreur, égarement, conduite peu sage.

Aveuglément, adv. (*A-veu-glé-man*) Sans considération; sans réflexion.

Aveugler, v. a. (*A-veu-glé*) Rendre aveugle. —Au fig. ôter l'usage de la raison; faire perdre le jugement.

S'aveugler, v. réc. S'en imposer à soi-même, ne point voir ses propres défauts. On dit aussi : *S'aveugler sur les défauts, sur la conduite de quelqu'un.*

Aveuglette, à l'aveuglette, adverb. (*a-l'a-veu-glè-te*) A tâtons et sans lumière : *Agir à l'aveuglette*; *aller à l'aveuglette*. Il est familier.

Avictuaillement, subst. m. (*A-vik-tu-a-glie-man*, en mouillant les *ll.*) Provision de victuailles que l'on met sur un vaisseau.

Avictuailleur, subst. m. (*A-vik-tu-a-glieur*, en mouillant les *ll.*) En term. de Marine, celui qui fournit les victuailles pour un vaisseau.

Avide, adject. Qui désire quelque chose avec beaucoup d'ardeur. Au propre, il se dit sur-tout du désir immodéré de boire et de manger. Il s'emploie sans régime, et l'on ne dit pas *avide de pain, de viande, etc.* —Au fig. il régit la prép. *de* : *Avide du bien d'autrui; avide de gloire, d'honneurs, de louanges.*

Avidement, adv. (*A-vi-de-man*) Avec avidité, au propre et au figuré.

Avidité, s. f. Désir ardent et insatiable. Il s'emploie, comme *avide*, sans régime au propre : *Manger avec avidité*; et au fig. avec la prép. *de* : *L'avidité du gain, des honneurs, etc.*

Avilir, v. a. Rendre vil. Son plus grand usage est au fig. dans le sens d'abject, méprisable, et avec le pron. personnel *s'avilir.*

Avilir, v. n. Devenir vil, à bas prix. Il est populaire.

Avilissant, *ante*, adj. (*A-vi-li-san, san-te*) Qui avilit.

Avilissement, s. m. (*A-vi-li-ce-man*) Etat d'une chose avilie : *Il est tombé dans un grand avilissement.*

Avillonner, v. act. (*A-vi-glio-né*, en mouillant les *ll.*) t. de Fauconnerie : Donner des serres de derrière.

Avillons, s. m. pl. (*A-vi-glion*) Serres de derrière de l'oiseau de proie.

Aviné, *ée*, adject. Imbibé de vin : *Tonneau aviné; cuve avinée.* On dit fam. d'un homme accoutumé à boire beaucoup, qu'*il est aviné*, *que c'est un corps aviné.*

Aviner, v. act. (*A-vi-né*) Imbiber de vin.

Aviron, s. m. Instrument de bois dont on se sert pour faire aller les bateaux sur les rivières. On appelle *dragues d'avirons*, un paquet d'avirons.

Avironer, verb. act. (*A-vi-ro-né*) Pousser, faire avancer avec l'aviron.

Avis, s. m. (*A-vi*, et devant une voyelle, *A-viz.*) Opinion, sentiment : *Dire son avis; aller aux avis.* Voyez *Sentiment.* — Conseil, délibération : *Ne rien faire que par bons avis; prendre avis de...* On dit aussi, dans le sens de conseil, *avis amical, avis paternel, charitable; je lui ai souvent donné de bons avis*, etc. — Avertissement : *Donner avis de ce qui se passe; recevoir avis de Paris*, etc.

Avis de parens, délibération de parens sur les affaires d'un mineur. —*doctrinal*, sentiment des Docteurs sur quelque point de doctrine. —*au lecteur*, avertissement qu'on met à la tête d'un livre. Cette expression a vieilli, et ne s'emploie plus que proverbialement et en forme d'interject. pour dire, *prenez garde à vous, cela vous regarde*, etc.

Il m'est avis que... il me semble que... Cette phrase a vieilli, et ne peut s'employer tout au plus que dans le style très-familier.

Avisé, *ée*, adj. (*A-vi-zé*) Sage, prudent, circonspect.

Aviser, v. act. (*A-vi-zé*) Donner avis, conseil. Il est vieux, et ne s'est conservé que dans ces proverbes : *Un fou avise bien un sage; un verre de vin avise bien un homme.* — famil. Appercevoir; découvrir : *Je l'avisai dans la foule.*

Aviser, v. n. Faire attention ou réflexion à... prendre garde : *Avisez à vos affaires; avisez-y.*

S'aviser, v. réc. Penser, songer; se mettre une chose dans l'esprit : *Il ne s'avise de rien; il s'avisa d'un bon expédient.*

Avisse, s. f. Fer, cuivre, ou autre chose à vis. *Trév.*

Avitaillement, s. m. (*A-vi-ta-glie-man*, en mouillant les *ll.*) Fourniture de vivres dans une place, dans un camp.

Avitailler, v. act. (*A-vi-ta-glié*) Fournir de vivres un camp, une place menacée de siége.

Avitailleur, s. m. (*A-vi-ta-glieur*, en mouillant les *ll.*) Celui qui fournit les vivres nécessaires à l'avitaillement d'une place.

Avivage, s. m. terme de Miroitier :

Première façon qu'on donne à la feuille d'étain, pour recevoir le vif-argent.

Aviver, v. act. (*A-vi-vé*) Terme de Metteur en œuvre : Donner du lustre à une pierre. —En t. de Sculpteur, nettoyer et graver légérement avec quelque outil.

Aviver l'étain, le frotter légérement de vif-argent, avant de l'en charger tout-à-fait. —*une couleur*, terme de Teinturier ; la rendre plus vive, plus éclatante, plus brillante. —*une forge*, augmenter l'ardeur du charbon déjà enflammé, en y jetant un peu d'eau.

Avives, subst. f. pl. Glandes qui, s'enflant à la gorge des chevaux, causent une maladie qu'on appelle aussi *les avives* : *Ce cheval a les avives fort enflées.*

Avivoir, subst. masc. (*A-vi-voar*) Instrument de Doreurs sur métal pour étendre l'or amalgamé sur leur ouvrage.

Avocasser, v. neut. (*A-vo-ka-cé*) Faire le métier d'Avocat. Il est fam. et ne se dit que par mépris.

Avocasserie, s. f. (*A-vo-ka-ce-rî-e*) Profession d'Avocat. Il est fam. et ne se prend qu'en mauvaise part.

Avocat, s. m. (*A-vo-ka*) Celui qui fait profession de défendre des causes en Justice. —fig. Celui qui soutient et défend les intérêts de quelque personne, qui intercède pour un autre : *Je serai volontiers votre avocat auprès de lui.* En ce sens, on dit au fém. *Avocate*, sur-tout dans l'Eglise Catholique, en parlant de la Sainte Vierge : *Marie est l'avocate des pécheurs auprès de son Fils.*

Avocat consultant, celui qui ne plaide pas, mais aide les plaideurs de ses conseils. —*Général*, Magistrat qui, dans les Cours supérieures, plaidoit pour le Roi et pour le Public. —*du Roi*, celui qui exerçoit les mêmes fonctions dans une Cour inférieure.

Avoine, Voy. *Aveine.*

Avoir, v. act. Voyez *la Préface*, (*A-voar*) Posséder de quelque manière que ce soit, avec cette différence cependant que, pour *avoir* une chose, il n'est pas nécessaire de pouvoir disposer d'elle, ou qu'elle soit actuellement entre nos mains, et qu'on ne la *possède* qu'autant qu'on a la liberté actuelle d'en disposer ou d'en jouir. C'est ainsi que nous *avons* des revenus quoique non payés, et que nous *possédons* des trésors. —En t. de Commerce et de Teneurs de livres, *avoir* se dit des dettes actives.

Avoir s'unit avec un grand nombre de noms employés sans article ou avec l'article : *Avoir faim, soif, froid, chaud ; Avoir raison, tort, envie, peur*, etc. *Avoir de la joie, de l'honneur*, etc. *Avoir la gloire, la honte de*, etc. Suivant que ces noms régis par *avoir* ont l'article indéfini ou défini, ce verbe demande *de* ou *à* devant l'infinitif : *Avoir du plaisir, de la satisfaction, de la peine à faire*, etc. *Avoir le plaisir, la satisfaction, la peine de faire.* —On disoit autrefois *avoir* avec des adjectifs : *Je vous ai contraire, favorable*, c'est-à-dire, *vous m'êtes contraire, favorable.* Ce tour de phrase est entiérement hors d'usage. —*Avoir à*.... devant un infinitif, signifie devoir.... *Puisque j'ai à être tourmenté, puisque j'ai à souffrir*, etc.

Avoir s'emploie impersonnellement avec l'adv. *y*, dans le sens du verbe *être* : *Il y a des personnes qui*... il est des personnes *ou* des personnes sont qui... —*Il y a*, avec les noms de *jour, mois, année, siècle*, et suivi de *que*, signifie depuis : *Il y a quinze jours, six semaines, une année que j'attends* ; mais on ne doit pas dire : *J'attends, il y a quinze jours, six semaines, etc.*

Avoir, comme verbe auxil. sert, soit à se conjuguer lui-même : *J'ai eu, j'avois eu* ; soit à conjuguer le verbe *être* : *Il a été, il avoit été* ; soit à conjuguer tous les verbes actifs et presque tous les verbes neutres : *J'ai fait ; j'avois trouvé ; j'aurois dormi*, etc.

Avoir, s. m. Ce qu'on possède de biens : *C'est tout mon avoir.* Il est familier.

Avoisiner, v. a. (*A-voa-zi-né*) Etre proche, être voisin de... Il ne se dit que de la proximité du lieu. Les Poëtes disent d'un rocher très-élevé, qu'*il avoisine les cieux*, etc.

Avorté, ée, part. pas. d'*avorter*, et

adj. Il ne se dit guères qu'au figuré, *dessein avorté*, *entreprise avortée*.

Avortement, s. m. (*A-vor-te-man*) Accouchement avant terme. En parlant des femmes, il ne se dit guères que d'un avortement volontaire et criminel; lorsqu'il est causé par quelque accident, on dit *Fausse couche*. Voyez *avorter*.

Avorter, v. n. (*A-vor-té*) Accoucher avant terme, sur-tout si cet accouchement est causé par un crime ou par un accident: *Elle prit un breuvage pour se faire avorter; elle reçut un coup qui la fit avorter*. Dans ce dernier cas même, on dit plus souvent *se blesser; faire une fausse couche*. — *Avorter* se dit ordinairement, en parlant des femelles des animaux. —On le dit aussi par extension, des fruits que quelque accident empêche de parvenir à maturité. — fig. Echouer, n'avoir pu être mis à exécution, en parlant d'un dessein, d'une entreprise.

Avorton, s. m. Animal né avant terme, et par extension animal qui demeure fort au-dessous de sa grandeur naturelle. —Il se dit dans le même sens, des arbres et des plantes. — fig. et fam. Petit homme mal fait et mal bâti. — fig. Production d'esprit trop précipitée, à laquelle on n'a pas employé assez de temps et de soin.

Avoué, s. m. Seigneur qui se chargeoit d'être le protecteur, le défenseur des droits d'une Eglise: *L'avoué de Citeaux*, *de l'Evêché de...*

Avouer, v. a. (*A-vou-é*) Confesser et reconnoître qu'une chose est; en demeurer d'accord: *Il a avoué sa faute; je vous avoue mon ignorance; il avoue l'avoir fait* ou *qu'il l'a fait*. —Approuver; autoriser: *J'avoue d'avance tout ce que vous ferez en mon nom; je vous avouerai de tout ce que vous ferez*.

Avouer un enfant, *un ouvrage*; s'en déclarer le père, l'auteur. —*la dette*, reconnoître qu'on a tort.

S'avouer, v. pron. Se reconnoître, se confesser: *Il s'avoue coupable; je m'avoue vaincu*. —*S'avouer de quelqu'un*, se renommer, s'autoriser de quelqu'un.

Avoyer, v. a. (*A-voa-ié*) t. de Marine: Commencer à souffler ou souffler d'un autre rumb. Il est peu usité.

Avoyer, s. m. Premier Magistrat de quelques Cantons Suisses.

Avril, s. m. (mouillez l'*l* finale) Le quatrième mois de l'année. —On dit fig. et poétiquement: *En l'avril de ses ans*, à la fleur de son âge.

Poissons d'Avril, les Maquereaux. — fig. et proverb. Ceux qui font métier de prostituer des femmes et des filles.

Donner un poisson d'avril à quelqu'un; lui faire faire différentes courses inutiles, le premier jour d'Avril.

Avuster, v. a. (*A-vus-té*) terme de Marine: Nouer deux cordes, l'une au bout de l'autre. Le nœud s'appelle *Avuste*, s. m.

Axe, subst. m. (*Ak-ce*) Ligne droite qui passe par le centre d'un globe, et sur laquelle ce globe tourne. On appelle *axe du monde*, *axe de la terre*, une ligne qu'on suppose passer par le centre du monde ou par le centre de la terre. —En t. de Géométrie, ligne droite qui divise une courbe ou un corps en deux parties égales et semblables. —En t. d'Optique, le rayon visuel qui passe au milieu de l'œil, sans souffrir aucune réfraction dans le cristallin. —En Architecture, l'*axe des volutes*, est la ligne qu'on suppose traverser à plomb le milieu d'un corps cylindrique.

Axipète, adject. (*Ak-ci-pè-te*) t. de Physique: Qui a la force de s'approcher d'un axe.

Axillaire, adj. m. et f. (*Ak-cil-lè-re*) Qui appartient à l'aisselle: *Nerf axillaire; glandes axillaires*.

Axiome, subst. m. (*Ak-ci-ô-me*) Maxime, proposition générale reçue dans une science.

Axonge ou *Axunge*, s. f. (*Ak-son-je*) Espèce de graisse, la plus molle et la plus humide du corps des animaux. —Sorte d'écume qui vient sur la matière du verre, avant qu'elle se vitrifie.

Aynet, s. m. (*È-nè*) Petite verge ou baguette dans laquelle on enfile des harengs qu'on veut faire saurer.

Ayant-cause, s. m. Voy. *Cause*.

Ayri, s. m. (*È-ri*) Sorte d'arbre du Brésil.

Azamoglan,

Azamoglan, s. m. Chez les Turcs, enfant barbare ou étranger. On appelle sur-tout *Azamoglans*, ceux qui dans le Sérail sont chargés des fonctions les plus basses et les plus pénibles.

Azarum. Voyez *Asarum*.

Azédarac, subst. m. (*A-zé-da-rake*) Sorte d'arbre : Acacia d'Egypte ; faux Sycomore.

Azerole, s. f. Petit fruit rouge et acide comme celui de l'épine-vinette. On nomme *Azerolier* l'arbre qui porte ce fruit.

Azi, s. Sorte de presure composée de petit-lait et de vinaigre : on s'en sert en Suisse pour faire le second fromage.

Azigos, s. m. Terme de Médecine : Le troisième rameau du tronc ascendant de la veine cave.

Azimut, s. m. Cercle qui passe par le point vertical et qui coupe l'horizon à angles droits.

Azimutal, adj. Qui représente ou qui mesure les azimuts.

Azoth, s. m. (*A-zote*) Nom que les Chimistes donnent à la matière première des métaux.

Azur, s. m. Sorte de minéral de couleur bleue. —La couleur même de ce minéral. —En termes de Blason, l'émail bleu des armoiries.

Azuré, *ée*, adj. Qui est peint de couleur d'azur : *Lambris azuré*. —Il se dit plus souvent en poésie : *La voûte azurée*, le ciel ; *les plaines azurées*, la mer.

Depuis *Azarum* jusqu'à *azuré*, on pourroit écrire tous ces mots par une *s*, qui, entre deux voyelles, a le son d'un *z*.

Azyme, adj. et subst. m. (*A-zi-me*) terme consacré pour dire, qui est sans levain : *Pain azyme* ; *La fête des azymes*.

Azymite, s. m. (*A-zi-mi-te*) Celui qui se sert du pain azyme.

B

B, s. m. La seconde lettre de l'alphabet. On prononce *bé* ou *be*.

Babel, s. m. Mot Hébreu qui signifie *Confusion* : *La Tour de Babel*. On le dit proverb. d'une société, etc. où règne une grande confusion d'opinions et de discours.

Babeure, suivant l'*Acad.* et *Babeurre* suivant *Tr.* (*Ba-beû-re*) Lait de beurre.

Babiche, s. f. Petite chienne.

Babil, s. m. (l'*l* finale se fait sentir, mais sans être mouillée.) Caquet ; superfluité excessive de paroles. Il n'est pas du style noble. —On le dit aussi d'un limier.

Babillard, *arde*, s. m. et f. (*Ba-bi-gliar*, le *d* ne se prononce jamais ; au féminin, *gliar-de*.) Celui, celle qui a du babil, qui aime à parler beaucoup : *C'est un grand babillard*, *une grande babillarde*. Il est aussi adjectif : *Une femme babillarde* ; *un chien babillard*, qui crie lorsqu'il est hors des voies.

Babiller, v. neut. (*Ba-bi-glié*, en mouillant les *ll*.) Avoir du babil, du caquet, parler beaucoup. Il est fam. —On le dit aussi de la corneille lorsqu'elle crie, d'un limier qui donne de la voix.

Babine, subst. f. employé ordinairement au pluriel : Lèvres. Il ne se dit que de quelques animaux, tels que les vaches, les singes, etc. —Au fig. on dit proverbialement et bassement d'un homme qui a beaucoup mangé de quelque mets, ou qui a mangé tout son bien, qu'*il s'en est bien donné par les babines*. On dit aussi, *il s'en torchera les babines*, il n'en aura pas.

Babioles, s. f. pl. Choses de peu de conséquence et de petite valeur. Voy. *Minutie*. —Jouet d'enfant. On le dit aussi au singulier, *une babiole*.

Babord, s. m. (*Bâ-bôr*) t. de Marine : Le côté gauche du navire, celui qu'on voit à sa gauche quand on est à la poupe et qu'on regarde

la proue. —Vaisseau dont le bordage est bas.

Babouches, s. f. pl. (*Ba-bou-che*) Espèce de souliers dont se servent les Siamois. —Sorte de pantoufle ou de mule de chambre.

Babouin ou *Babou*, s. m. (*Ba-bouein*) Espèce de gros singe. —fig. et popul. Figure grotesque qu'on fait baiser aux soldats qui ont commis quelque faute légère. En ce sens, on dit proverbialement : *Faire baiser le babouin à quelqu'un*, le réduire à se soumettre malgré qu'il en ait, et avec quelque espèce de honte.

Babouin, *ine*, se dit aussi d'un enfant badin et étourdi.

Bac, s. m. (*Bake*) Bateau grand, large, plat, qu'on tire avec un câble, et dont on se sert pour traverser une rivière : *Passer le bac*, traverser la rivière dans un bac. Voyez *Traille*. —Grand baquet de bois chez les Brasseurs.

Bacalas ou *Bacalab*, s. m. terme de Marine : Pièces de bois qui se clouent sur la couverture de la poupe.

Bacaliau, s. m. Morue sèche.

Bacassas, s. m. Bateau presque fait comme la pirogue.

Baccalauréat, subst. m. (*Ba-ka-lô-ré-a*, d.) Le premier degré qu'on prend dans une Faculté pour parvenir au Doctorat.

Bacchanale, s. f. (*Ba-ka-na-le*) Tableau qui représente une danse de Bacchantes et de Satyres : *La Bacchanale du Poussin.* —fig. Débauche faite avec grand bruit : *Ils ont fait une bacchanale qui a duré toute la nuit.* On dit souvent sans article, *faire bacchanale*, faire grand bruit. Quelques-uns disent au masculin, *faire bacchanal.*

Bacchanales, s. f. pl. La fête que les Payens célébroient en l'honneur de Bacchus.

Bacchante, s. f. (*Ba-kan-te*) Prêtresse de Bacchus qui célébroit les Bacchanales. —fig. Femme emportée et furieuse : *C'est une Bacchante*, *une vraie Bacchante.*

Baccharis, s. f. (*Ba-ka-rice*) Sorte de plante.

Bacchas, s. f. Lie qui se trouve au fond des tonneaux où l'on a mis reposer le suc ou le jus de citron.

Bacchionites, s. m. plur. (*Ba-ki-o-ni-te*) Philosophes qui méprisoient toutes les choses du monde.

Bacche ou *Bacchique*, s. m. (*Ba-ke*, *Ba-ki-ke.*) Pied de vers Grec ou Latin, composé d'une brève et de deux longues.

Bacchus, s. m. (*Ba-kuce*) Dieu du vin, selon la Fable. On dit en Poésie *le jus*, *le doux jus de Bacchus*; ce qui signifie le vin.

Baccifère, adj. m. et f. (*Bak-ci-fè-re*) Se dit en t. de Botanique, d'un arbre qui porte des baies.

Bacha, s. m. (*Ba-cha*) Titre d'honneur qui se donne en Turquie à ceux qui commandent les armées, aux Gouverneurs de Provinces, et à d'autres personnes considérables, même sans gouvernement.

Bache, s. f. Grosse toile dont on couvre les charrettes, les bateaux, etc. *Bacher une charrette*, c'est mettre la bache avec du foin par-dessus les marchandises.

Bachelier, s. m. (*Ba-che-lié*) Celui qui est promu au Baccalauréat en quelque Faculté. —Il se disoit autrefois pour jeune gentilhomme et pour amant. On disoit aussi *Bachelette* pour *maîtresse.*

Bachique, adject. (*Ba-chi-ke*) Qui appartient à Bacchus : *Fête bachique*; *liqueur bachique*, c'est-à-dire, le vin; *chanson bachique*, chanson à boire.

Bachot, s. m. (*Ba-cho*) Petit bateau : *Nous passâmes la rivière dans son bachot.*

Bachotage, subst. m. Conduite d'un bachot.

Bachoteur, s. m. Batelier, passeur d'eau.

Bachoue, s. f. Vaisseau de bois large par le haut et qui va en étrécissant.

Bacile, s. m. Plante : c'est le fenouil marin.

Baclage, s. m. (*Ba-kla-je*) Arrangement des bateaux dans un port, pour y faire la vente des marchandises dont ils sont chargés.

Baclé, *ée*, part. p. de *Bacler*, et adj. —On dit fig. et fam. en parlant

d'un traité conclu, d'une affaire arrêtée, *cela est baclé; c'est une affaire baclée.*

Bacler, v. a. (*Ba-klé*) Fermer une porte ou une fenêtre, par derrière, avec une barre, etc. — *Bacler un bateau*, le mettre dans un endroit commode pour la charge et la décharge des marchandises.

Badaud, *Badaude*, subst. m. et f. (*Ba-dô*, *dô-de*) Niais, qui s'amuse à tout, qui admire tout.

Badaudage, s. m. ou *Badauderie*, s. f. (*Ba-dô-da-je*, *dô-de-ri-e*, d.) Action, discours de badaud. Voyez *Badaudisme.*

Badauder, v. n. (*Ba-dô-dé*, d.) Faire le badaud; s'amuser à tout; niaiser: *Il ne fait que badauder.*

Badaudisme, s. m. (*Ba-dô-dis-me*, d.) Le défaut d'être badaud; le *badaudage* ou la *badauderie* en sont les fruits et les effets.

Badelaire, subst. m. (*Ba-de-lè-re*) t. de Blason, qui se dit d'une épée courte, large et courbée comme un sabre.

Badiane, s. f. Fruit d'une plante de la Chine et des Philippines.

Badigeon, subst. m. (*Ba-di-jon*) Couleur jaunâtre dont on enduit les murailles.

Badigeoner, v. act. (*Ba-di-jo-né*) Peindre une muraille avec du badigeon.

Badin, *ine*, s. m. et f. (*Ba-dein*, *di-ne*) Folâtre; qui s'amuse à des bagatelles: *C'est un vrai badin*, *une petite badine.*

Badin, *ine*, adject. Folâtre: *Air badin*, *humeur badine.* — Enjoué; gaillard; plaisant.

Badinage, s. m. Action de badin: *C'est un pur badinage.* —Chose aisée: *Les problèmes les plus difficiles ne sont pour lui qu'un badinage.* —Bagatelle; chose peu importante. —fig. Certaine façon de faire; certaine manière particulière d'agir: *Ce valet est fait au badinage de son maître.* — Sorte de galanterie, d'agrément dans le style, dans la conversation.

Badinant, subst. m. (*Ba-di-nan*) Dans les Parlemens de Paris et de Rouen, on donnoit ce nom au Conseiller qui étoit le neuvième dans sa Chambre, et qui n'étoit des grands Commissaires que quand un des huit premiers étoit absent. — Cheval surnuméraire dans un attelage.

Badinement, adv. (*Ba-di-ne-man*) D'un air badin et folâtre. *Trév.* Il est peu usité.

Badiner, v. n. (*Ba-di-né*) Faire le badin; folâtrer; plaisanter. —Dire les choses d'un air fin et plaisant. —Se jouer agréablement. —On le dit aussi des ajustemens ou ornemens qu'on attache et qui ont quelque petit mouvement agréable: *Il faut que cette dentelle*, *cette draperie badine un peu.* Il est familier.

Badinerie, s. f. Bagatelle; chose frivole.

Badines, subst. f. pl. (*Ba-di-ne*) Pincettes légères pour attiser les charbons, etc.

Badukka, s. m. Sorte de câprier des Indes.

Bafetas, s. m. (*Ba-fe-tâ*) Toile de coton blanc des Indes Orientales.

Bafouer, v. a. (*Ba-fou-é*) Traiter injurieusement et avec mépris.

Bâfre, s. f. Repas abondant. Ce mot et les deux suivans sont bas et populaires.

Bâfrer, v. neut. (*Bâ-fré*) Manger extrêmement.

Bâfreur, subst. m. Grand mangeur; gourmand.

Bagage, s. m. Équipage de gens de guerre ou de voyageurs qu'on porte sur des chariots, charrettes, etc. —On dit fig. et fam. *trousser bagage* ou mieux *plier bagage*, s'enfuir; décamper; déménager. On dit de même, par extension de métaphore, *cet homme a plié bagage*, il est parti pour l'autre monde, il est mort.

Bagarre, s. f. (*Ba-gâ-re*; *r* forte.) Bruit, tumulte causé ordinairement par une querelle. Il est familier.

Bagasse, s. f. (*Ba-ga-ce*) Femme prostituée. Il est bas et malhonnête.

Bagatelle, subst. f. (*Ba-ga-tè-le*) Chose de peu de prix et peu nécessaire. Voyez *Minutie.* — fig. Chose frivole et peu importante; affaire de peu de

conséquence, etc. — fig. Petite production d'esprit.

S'amuser à la bagatelle, s'occuper de toute autre chose que de ses devoirs.

Bagatelle ! interj. Point du tout ; je ne le crois ou ne le crains pas ! *Il vous fera de la peine ; bagatelle !*

Bagne, s. m. tiré de l'Italien *Bagno* (*Ba-gne*, en mouillant *gn.*) Lieu où l'on renferme les esclaves en Turquie. — Lieu où logent les forçats qui ne sont pas sur les Galères.

Bagnolet, s. m. ou *Bagnolette*, s. f. (*Ba-gno-lè*, *gno-lè-te* ; mouillez *gn.*) Espèce de coiffure de femme.

Bague, s. f. (*Ba-ghe*) Anneau d'or ou d'argent où il y a quelque pierre ou diamant enchâssé. — Anneau qu'on suspend vers le bout d'une carrière où se font des courses, et que ceux qui courent tâchent d'emporter avec le bout de la lance : *Courre la bague ; emporter la bague.*

Bagues et joyaux, en termes de Pratique, s'entend des pierreries, perles, etc. ou de la somme qui en tient lieu, que le mari donne à sa femme en cas de survivance. — On disoit autrefois *bagues d'oreilles*, pour *boucles d'oreilles.*

On dit fig. d'une jolie maison de campagne, etc. qu'on n'a que pour le plaisir, et qu'on peut vendre aisément, que *c'est une bague au doigt.* — *Sortir vie et bagues sauves*, c'est, en t. de Guerre, sortir d'une place avec permission d'emporter sur soi ce que l'on peut. On dit, par extension et prov. *sortir, s'en aller, revenir bagues sauves*, sortir d'une affaire sans perte, sans échec, sans qu'il en coûte rien.

Baguenaude, s. f. (*Ba-ghe-nô-de*) Petit fruit enveloppé dans des gousses pleines de vent, que les enfans font claquer en les crevant entre leurs mains.

Baguenauder, v. n. (*Ba-ghe-nô-dé*, d.) S'amuser à des choses frivoles. il est familier.

Baguenaudier, s. m. (*Ba-ghe-nô-dié*, d.) Arbre qui porte les baguenaudes. — Celui qui baguenaude ; il est fam. — Espèce de jeu d'enfant.

Baguer, v. a. (*Ba-ghé*) Faire tenir les plis de quelque étoffe en les cousant à grands points. — En terme de Pratique, donner à sa future des bagues et joyaux. *Trév.*

Baguette, s. f. (*Ba-ghè-te*) Bâton long et délié. Il y a des baguettes de fusée, des baguettes de tambour, des baguettes d'armes à feu, des baguettes de Peintre, etc. *La baguette divinatoire*, est une branche de coudrier fourchue, par le moyen de laquelle on prétend découvrir les mines et les sources d'eau cachées sous la superficie de la terre. — En t. d'Architecture, petite moulure ronde en forme de baguette.

Commander à baguette, à la baguette, commander avec hauteur et fierté. — *Etre servi à la baguette*, avec respect. — *Passer par les baguettes* ; recevoir des coups de langue successivement de plusieurs personnes, par allusion au soldat condamné à *passer par les verges.* Toutes ces expressions sont du style figuré et proverbial.

Baguier, subst. m. (*Ba-ghié*) Petit coffret pour serrer les bagues.

Bahut, s. m. (*Ba-u*) Sorte de coffre, couvert ordinairement de cuir, et dont le couvercle, fait en voûte, est orné de petits clous rangés artistement. Ce mot ne se dit guères plus que des malles énormes, et souvent par mépris.

Bahutier, s. m. (*Ba-u-tié*) Ouvrier qui fait et vend toutes sortes de coffres, valises, malles, cantines, etc. On dit proverbialement, *Il ressemble aux Bahutiers, il fait plus de bruit que de besogne*, c'est-à-dire, il fait beaucoup de bruit et peu d'ouvrage.

Bai, baie, adj. (*Bè*) Couleur de rouge-brun. Il ne se dit que du poil des chevaux et du cheval qui a ce poil : *Bai clair ; bai obscur ; bai brun ; bai doré.*

Baie, s. f. (*Bé* ; il est d'une seule syllabe dans la prononciation.) Graine ou fruit de certains arbres. — En t. de Maçon, ouverture qu'on laisse dans la muraille lorsqu'on bâtit, pour mettre une porte ou une croisée. — En t. de Marine, enfoncement de la mer dans la terre, beaucoup plus large dans le dedans que par l'entrée : *La Baie de*

Badin. — fam. Tromperie qu'on fait à quelqu'un pour se divertir : *Donner la baie* ou *une baie à... ; c'est un grand donneur de baies.*

Baiette, s. f. (*Ba-iè-te*) Espèce d'étoffe.

Baigner, v. a. (*Bè-gné*; mouillez *gn.*) Mettre dans le bain : *On l'a baigné pendant vingt jours de suite.* —Couler auprès de... arroser : *Le Rhône baigne les murs d'Avignon.* —fig. Mouiller ; arroser : *Baigner son visage de pleurs, son lit de larmes.*

Se baigner, verb. réc. Prendre le bain ; se mettre dans l'eau pour se rafraîchir. — Au fig. se plaire : *Se baigner dans la joie ; se baigner dans le sang, dans les larmes des malheureux.* —On dit qu'*un homme est baigné dans son sang*, pour dire qu'il perd beaucoup de sang, qu'il est couvert de sang.

Baigner, v. n. Tremper : *Il faut que ces herbes baignent dans l'esprit de vin, dans le vinaigre.*

Baigneur, euse, subst. m. et fém. (*Bè-gneûr, gneû-ze*; mouillez le *gn.*) Celui ou celle qui se baigne dans quelque rivière. —Celui ou celle qui a des bains pour le public. On le dit sur-tout au masculin, et même de celui qui tient des chambres garnies.

Baignoir, s. m. (*Bè-gnoar*; mouillez le *gn.*) Endroit de la rivière où l'on va se baigner. *Trév.*

Baignoire, subst. f. (*Bè-gnoâ-re*; mouillez *gn.*) Vaisseau où l'on se baigne dans la maison. Dans les bains et étuves, on dit *Bain.*

Bail, s. m. (mouillez l'*l* finale, et prononcez comme si on écrivoit en une seule syllabe *Baglie.* Le pl. est *Baux* qui se prononce *Bô*, et devant une voyelle *Bôz.*) Contrat par lequel on donne une terre à ferme ou une maison à louage. —On dit fig. et fam. *cela n'est pas de mon bail*, je n'en suis pas chargé, ou cela s'est fait dans un temps où rien ne m'obligeoit à y prendre part.

Baile, subst. m. (*Bè-le*) Titre de l'Ambassadeur de Venise à la Porte. — Autrefois, sorte de Juge Royal.

Baille, subst. fém. terme de Mer : Moitié de tonneau en façon de baquet.

Bâillement, s. m. (*Bâ-glie-man*, en mouillant les *ll.*) Ouverture qui se fait de la bouche lorsqu'on bâille. —En t. de Grammaire, c'est la rencontre de deux voyelles, dont l'une finit un mot et l'autre commence le mot suivant.

Bâiller, v. n. (*Bâ-glié*; mouillez les *ll.*) Respirer en ouvrant la bouche extraordinairement et involontairement. —Au fig. montrer de l'ennui. — figur. S'entr'ouvrir ; être mal joint : *Cette porte bâille ; les ais de la cloison bâillent.*

Bailler, v. a. (*Ba-glié*; mouillez les *ll.*) Donner ; livrer ; mettre en main. Il ne se dit plus que dans la Pratique : *Bailler à ferme par contrat, par testament ; bailler une requête.* On dit, en t. de Marine, *bailler, donner* ou *mettre à la grosse aventure.* Voyez *Aventure.* —En style familier, *vous me la baillez belle*, vous voulez m'en faire accroire.

Bailleresse. Voyez *Bailleur.*

Baillet, adj. masc. (*Ba-gliè*, en mouillant les *ll.*) *Cheval baillet*, cheval de poil roux tirant sur le blanc.

Bailleul, s. m. (*Ba-glieul*) Celui qui fait profession de remettre les os disloqués et les côtes enfoncées ou rompues.

Bailleur, Bailleresse, subst. m. et f. (*Ba-glieur, Ba-glie-rè-ce*, en mouillant les *ll.*) Celui ou celle qui donne à ferme, qui passe un bail. Style de Pratique et de Notaire.

Bâilleur, s. m. (*Bâ-glieur*) Celui qui bâille, qui est sujet à bâiller : *C'est un grand bâilleur.*

Bailli, s. m. (*Ba-gli*; mouillez les *ll.*) Officier Royal d'épée au nom duquel la justice se rendoit dans un certain ressort, et qui marchoit à la tête de l'arrière-ban, etc. —Officier Royal de robe longue, dont les appellations ressortissoient immédiatement au Parlement. —Juge chargé de rendre la justice au nom d'un Seigneur de terre. — Titre de dignité dans l'Ordre de Malte, au-dessus de celui de Commandeur.

Bailliage, s. m. (*Ba-glia-je*, en mouillant les *ll.*) Tribunal composé des Juges qui rendoient la justice au nom du Bailli ou avec le Bailli. —Etendue

due du ressort de cette Juridiction. —Maison où le Bailli ou son Lieutenant rendoit la justice.

Baillive, subst. f. (*Ba-gli-ve*) La femme du Bailli, dans les trois premiers sens.

Bâillon, s. m. (*Bâ-glion*; mouillez les *ll.*) Ce qu'on met dans la bouche de quelqu'un, pour l'empêcher de parler et de crier; ou dans la gueule d'une bête, pour l'empêcher de mordre.

Bâillonné, ée, part. p. de *bâillonner*, et adj. —Il se dit, en t. de Blason, de tout animal représenté avec un bâillon entre les dents.

Bâillonner, v. act. (*Bâ-glio-né*) Mettre un bâillon à... *Bâillonner une personne, un chien.*

Bailloque, subst. f. (*Ba-glio-ke*) Plume d'autruche, mêlée de blanc et d'un brun obscur.

Bain, s. m. (*Bein*) Lieu où l'on se baigne : *Le bain le plus naturel est celui de la rivière.* —Bâtiment destiné pour se baigner. Il se dit ordinairement au plur. *A côté de cet appartement sont les bains.* —La cuve ou baignoire où l'on se baigne. —Chaque fois qu'on se baigne : *J'ai pris plus de cent bains.* —Liqueur où l'on se baigne : *Bain de lait*, etc. —Médicament externe préparé avec de l'eau, où l'on fait bouillir des simples, et où l'on ajoute quelquefois d'autres liqueurs. —En termes de Teinturier, cuve pleine d'eau et de drogues servant à la teinture, dans laquelle on trempe et l'on fait bouillir les étoffes qu'on veut teindre.

Prendre un demi-bain, ne se mettre dans l'eau que jusqu'à la ceinture.

Bain-marie, s. m. Vaisseau plein d'eau avec un ou plusieurs alambics, pour distiller ou pour quelque autre usage. —On appelle aussi *Bain-marie*, l'eau bouillante dans laquelle on met quelque vase, pour faire cuire ce qui est dans ce vase ou pour l'y faire chauffer.

Bains, s. m. pl. Eaux naturellement chaudes où l'on va se baigner : *Les bains d'Aix, du Mont-d'or, etc.*

Baïonnette, s. f. (*Ba-io-nè-te*) Dague ou petite épée courte et large, qu'on met au bout du fusil, pour s'en servir comme de pertuisane. Cette arme a été inventée à Baïonne.

Baïoque ou *bajoque*, s. f. (*Ba-io-ke, ba-jo-ke.*) Sorte de petite monnoie d'Italie.

Bairam ou *Beiram*, subst. m. Fête solennelle chez les Turcs, à la fin de leur Ramadan ou de leur jeûne.

Baisemain, subst. m. (*Bè-ze-mein*) Hommage que le vassal rend au Seigneur de fief, en lui baisant la main. —Offrande qu'on fait à un Curé en allant baiser la paix. *Trév.*

Baisemains, s. m. pl. Complimens, recommandations : *Je lui ait fait vos baisemains, et ils ont été bien reçus.* —On dit fam. et au fém. *à belles baisemains*, avec soumission et supplication.

Baisement, subst. m. (*Bè-ze-man*) Action de baiser. On ne le dit que dans cette phrase : *Le baisement des pieds du Pape, de Sa Sainteté.*

Baiser, v. act. (*Bè-zé*) Donner un témoignage d'amour, d'amitié, de soumission, de respect, etc. par l'attouchement de la bouche : *Baiser à la bouche, à la joue, au front, etc.; baiser la main, les pieds; baiser la croix, les reliques, etc.*

Baiser les mains, t. de compliment et de civilité. On dit plus souvent *faire ses baisemains.* —*Baiser le cul de la vieille*, au jeu de Billard et autres, perdre sans avoir pu gagner un seul point. Il est populaire.

Se baiser, verb. réc. Se dit fig. des choses qui se touchent, qui se joignent : *Deux pains qui se baisent dans le four; deux tisons qui se baisent.*

Baiser, s. m. Action de celui qui baise : *Baiser d'amour, d'amitié; baiser sur la bouche, sur la joue, etc.*

Le baiser de paix, étoit une marque d'amitié que se donnoient les premiers Chrétiens à la fin de leurs assemblées. On le donne encore en diverses cérémonies de l'Eglise, et dans certaines Communautés avant la communion. —On dit proverb. *baiser de Judas*, pour baiser d'un traître.

Baiseur, Baiseuse, subst. m. et fém. (*Bè-zeur, zeû-ze*) Celui, celle qui baise volontiers.

Baisotter, v. a. (*Bè-zo-té*) Baiser sans cesse. Il est fam.

Baisse, s. f. (*Bè-ce*) Déchet; diminution. Il se dit des papiers d'Etat et commerçables, lorsqu'ils tombent au dessous du prix qu'ils avoient.

Baissé, *ée*, part. p. de *baisser*, et adject. *Donner tête baissée dans...* Agir inconsidérément ou intrépidement, sans envisager le péril, au propre et au fig. —fig. et fam. *S'en revenir les oreilles baissées*, avec une contenance humiliée et un air mortifié.

Baisser, v. a. (*Bè-cé*) Mettre plus bas; abaisser, avec cette différence que *baisser* se dit des choses qu'on veut placer plus bas, de celles dont on veut diminuer la hauteur, et de certains mouvemens du corps; au lieu qu'*abaisser* s'emploie plus ordinairement, en parlant des choses faites pour en couvrir d'autres: *On baisse une poutre, un mur, la tête; on abaisse le dessus d'une cassette.*

Baisser les yeux, regarder en bas. —*la voix, le ton*, parler plus bas. —*la main à un cheval*, pousser un cheval à toute bride. —*la lance*, céder, déférer à quelqu'un. On dit aussi dans le même sens, *baisser pavillon devant...* —*l'oreille*, foiblir; se décourager. Ces dernières expressions sont du style fig. et proverbial.

Baisser, v. n. Devenir plus bas: *La rivière baisse.* —fig. S'affoiblir; diminuer: *Ce malade baisse; son esprit, son crédit baisse*, etc.

Se baisser, v. r. Se courber.

Baissière, s. f. (*Bè-ciè-re*) Le reste du vin, quand il approche de la lie.

Baisure, subst. f. ou *Biseau*, s. masc. (*Bè-zû-re, Bi-zo.*) L'endroit par lequel un pain en a touché un autre au four.

Bajoire, s. f. (*Ba-joâ-re*) Médaille ou monnoie qui a une empreinte de deux têtes en profil, dont l'une avance sur l'autre.

Bajou, s. m. t. de Charpentier: La plus haute partie des planches du gouvernail d'un bateau foncet.

Bajoue, s. f. (*Ba-joû-e*) Partie de la tête du cochon, qui s'étend depuis l'œil jusqu'à la mâchoire.

Bajoues, s. f. pl. t. de Vitrier: Eminences ou bossages qui tiennent aux jumelles du tire-plomb. On les appelle aussi *Coussinets*.

Bal, s. m. au pl. *Bals*. Assemblée de personnes de l'un et l'autre sexe, qui dansent au son des instrumens.

On appelle *Roi du bal*, celui qui en fait les honneurs, et qui danse le premier; et *Reine du bal*, celle à qui on donne le bal.

Baladin, *ine*, s. m. et f. (*Ba-la-dein, di-ne*) Farceur; farceuse. —On le disoit autrefois pour Danseur de théâtre.

Balafre, s. f. Estafilade au visage. —On le dit plus communément de la cicatrice qui reste quand la blessure est guérie.

Balafrer, v. a. (*Ba-la-fré*) Blesser en faisant une balafre.

Balai, subst. m. (*Ba-lè*) Plusieurs poignées de verges, de joncs ou de plumes liées et emmanchées au bout d'un bâton, dont on se sert pour ôter les ordures. —La queue des chiens, en termes de Vénerie. —La queue des oiseaux, en termes de Fauconnerie. —Les Matelots donnent au vent de Nord-Ouest, le nom de *Balai du Ciel.*

Rôtir le balai, mener une vie obscure et peu aisée, ou mener une vie qui tient du libertinage, ou avoir été long-temps dans certains emplois: *Cet homme a long-temps rôti le balai.* —On dit d'un Valet nouveau qui sert bien les premiers jours, que *c'est un balai neuf, qu'il fait le balai neuf.* Toutes ces expressions sont proverbiales.

Balais, adj. masc. (*Ba-lè*) *Rubis balais*, sorte de rubis de couleur de vin fort paillet.

Balance, s. f. Instrument dont on se sert pour peser. Il se dit, dans le propre, au sing. et au pl. *Une balance juste, de bonnes balances.* Au fig. il ne se dit qu'au singulier. —fig. Etat d'une personne qui n'incline pas plus d'un côté que de l'autre; incertitude; irrésolution: *Etre en balance; tenir en balance; la victoire a été long-temps en balance*, a été long-temps indécise. —fig. Parallèle: *Mettre en balance les raisons de part et d'autre*; les peser dans son esprit. —*Mettre dans la balance les actions*

de deux grands hommes, les comparer. —En termes de Commerce, on appelle *balance*, le solde du livre de compte. —*La balance du commerce* est le résultat général du commerce actif et passif d'une Nation. —En t. d'Astronomie, *la Balance* est un des douze signes du Zodiaque.

Balancé, s. m. Pas de danse.

Balancement, s. m. (*Ba-lan-ce-man*) Action par laquelle un corps penche tantôt d'un côté, tantôt d'un autre.

Balancer, v. a. (*Ba-lan-cé*) Tenir en équilibre : *Ce danseur de cordes ne balance pas bien son corps.* —Faire aller quelqu'un haut et bas sur une brandilloire. En ce sens, il est plus usité au récipr. — fig. Peser, examiner les raisons pour et contre. — En t. de Peinture, mettre une sorte d'équilibre dans les grouppes ; les distribuer dans les différentes parties du tableau. —*Figure balancée*, celle dont les membres sont disposés avec équilibre, relativement au centre de gravité.

Se balancer, v. r. Se pencher tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, en marchant. —Il se dit de deux personnes qui, étant sur les deux bouts d'une planche mise en équilibre, se font hausser et baisser alternativement. —En parlant d'un oiseau de proie, se tenir suspendu en l'air, sans presque remuer les ailes.

Balancer, v. n. Etre en suspens ; pencher tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Il ne s'emploie guères qu'au figuré. —On le dit en t. de Chasse, de la bête qui, étant courue, va çà et là.

Balancier, subst. m. (*Ba-lan-cié*) Artisan qui fait et vend des balances. —Piéce d'horlogerie qui, par son balancement, règle le mouvement des horloges, des montres, etc. —Machine pour frapper les monnoies, les médailles, les jetons. —Long bâton qui sert aux Danseurs de corde à se tenir en équilibre. Il y a encore diverses autres espèces de balanciers.

Balancine, s. f. t. de Marine : Corde qui par un bout est frappée à la tête du mât, et passe sur une poulie au bout de la vergue.

Balançoire, s. f. (*Ba-lan-soâ-re*) Piéce de bois mise en équilibre sur quelque chose d'élevé, et sur laquelle on se balance par les deux bouts. —Il y a aussi des *balançoires* de corde attachées au plancher ou à quelque poteau, sur lesquelles on s'assied pour se balancer.

Balançons, s. m. pl. (*Ba-lan-son*) Bois de sapin débité en petit.

Balandran ou *balandras*, subst. m. Espèce de casaque de campagne. Il est vieux.

Balandre, s. f. t. de Marine : Sorte de bâtiment de mer.

Balant, subst. m. (*Ba-lan*) t. de Marine : La partie de la corde qui n'est point halée, c'est-à-dire, qui n'est ni roide, ni bandée.

Balanus, s. m. (*Ba-la-nuce*) terme d'Anatomie : Le gland ou la tête du membre viril.

Balaou, subst. m. (*Ba-la-ou*) Petit poisson de la Martinique.

Balasse, s. f. (*Ba-la-ce*) Couette de lit formée de balle d'avoine, enveloppée dans de la toile.

Balassor, s. m. Etoffe des Indes orientales, faite d'écorce d'arbre.

Balast, s. m. t. de Marine : Amas de cailloux et de sable qu'on met au fond de cale pour lester le vaisseau. On l'appelle plus ordinairement *Lest.*

Balatas, s. m. Grand arbre de l'Amérique, qui sert aux gros ouvrages.

Balauste, s. f. (*Ba-lôs-te*) Fleur du grenadier sauvage : elle est astringente.

Balaustier, s. m. (*Ba-lôs-tié*, d.) Grenadier sauvage.

Balayer, v. a. (*Ba-lé-ié*) Oter les ordures d'un lieu avec un balai. —On le dit fig. d'une longue robe qui traîne sur le plancher, d'un vent de Nord qui chasse les nuages, etc.

Baleyeur, *baleyeuse*, subst. m. et f. (*Ba-lé-ieur*, *ieû-ze*) Celui, celle qui balaye.

Balayures, s. f. pl. (*Ba-lé-iû-re*) Ordures amassées avec le balai.

Balbutiement, subst. m. (*Bal-bu-ci-man*) Action de balbutier.

Balbutier, v. n. (*Bal-bu-ci-é*) Prononcer imparfaitement, en hésitant et en articulant avec peine. Il est quel-

quefois actif: *Il n'a fait que balbutier son compliment, son rôle.* —Au figuré, parler sur quelque sujet confusément et sans connoissance.

Balcon, s. m. Espèce de petite saillie qui est sur le devant d'une maison, et qui est entourée d'une balustrade.

Baldaquin, s. m. (*Bal-da-kein*) Dais qu'on porte sur le Saint-Sacrement dans les processions. —Ouvrage d'Architecture, orné de colonnes, qui sert à environner et à couvrir l'autel d'une église. —On dit aussi *baldaquin d'un catafalque, un lit à baldaquin.*

Baleine, s. f. (*Ba-lè-ne*) Poisson de mer d'une grosseur extraordinaire: *Pêche de la baleine; huile de baleine; blanc de baleine*, drogue dont on se sert en Médecine. —Partie des fanons ou barbes de baleine, qu'on met dans les corps de jupe, etc. —En t. d'Astronomie, Constellation de l'Hémisphère méridional.

Baleineau ou *baleinon*, subst. masc. (*Ba-lè-no, ba-lè-non.*) Le petit d'une baleine.

Balenas, s. m. Le membre d'une baleine qui sert à la génération.

Balèvre, s. f. Lèvre d'en bas. —En Architecture, ce qui passe d'une pierre près d'un joint dans la douelle d'une voûte ou dans le parement d'un mur.

Bali, s. m. ou *Balie*, s. f. Langue savante des Siamois, dans laquelle sont écrits les principaux livres de leur religion.

Balin, s. m. (*Ba-lein*) Grand drap qui reçoit le grain dans sa chute, quand on le vanne ou qu'on le crible.

Baline, s. f. Espèce de grosse étoffe de laine qui sert à faire des emballages.

Balise, subst. f. (*Ba-li-ze*) Pieu, fascine, tonneau ou autre marque qui donne avis aux vaisseaux qui passent, qu'il y a des sables ou des rochers cachés sous l'eau.

Baliser, v. act. (*Ba-li-zé.*) Mettre des balises.

Baliseur, s. m. (*Ba-li-zeur*) Celui qui est chargé de veiller à ce que les riverains laissent dix-huit pieds sur les bords d'une rivière pour faciliter la navigation.

Balisier, s. m. (*Ba-li-zié*) Plante des Indes.

Balistaire, subst. m. (*Ba-lis-tè-re*) Officier qui, dans l'Empire Romain et dans l'Empire Grec, avoit soin des armes et des machines de guerre.

Baliste, s. f. Machine dont les Anciens se servoient pour lancer des pierres.

Balivage, s. m. Compte ou marque des baliveaux qu'on doit laisser sur chaque arpent de bois qu'on a coupé ou qui est à couper.

Baliveau, s. m. (*Ba-li-vô*) Jeune arbre qu'on laisse lorsqu'on coupe le bois. —Jeune chêne au-dessous de quarante ans.

Baliveaux, subs. m. pl. Perches ou autres brins de bois auxquels les Maçons attachent les boulins de leurs échafauds, quand ils en font plusieurs les uns sur les autres.

Baliverne, s. f. Sornette; discours frivole et de peu d'importance. Il s'emploie plus ordinairement au pluriel. Il est fam.

Balivernér, v. neut. (*Ba-li-vêr-né*) S'occuper de balivernes. Il est familier.

Ballade, s. f. (*Ba-la-de*) Espèce d'ancienne poésie Françoise, composée de trois couplets et d'un envoi, sur deux, trois ou quatre rimes, avec un refrain qui se répète au bout de chaque couplet et de l'envoi. —On appelle fig. et fam. *le refrain de la ballade*, un discours qu'on répète souvent.

Ballarin, subst. m. (*Ba-la-rein*) Espèce de faucon.

Balle, subst. f. (*Ba-le*) Pelote faite de recoupes d'étoffe serrées avec de la ficelle, qui sert à jouer à la paume. —Petite boule de plomb, dont on charge les mousquets, fusils, pistolets, etc. —On dit d'un canon, en parlant du poids du boulet, qu'il porte douze, vingt-quatre livres de balle, etc. —On appelle *balle ramée*, deux balles de mousquet attachées ensemble par un fil de fer. —Les *balles à feu* sont des balles faites de grosse toile remplie de poudre et d'autres matières capables de mettre le feu. —Gros paquet de marchandises liées avec des

cordes, et enveloppées de grosse toile. —Sorte de petit coffre que portent les Merciers forains. En ce sens, on dit *des pistolets, des ciseaux de balle, etc.* des pistolets, des ciseaux de peu de valeur. —En ter. d'Imprimerie, bois creux en forme d'entonnoir, rempli au dedans de crin ou de laine, et couvert d'une double peau de mouton, que l'on trempe dans l'encre pour toucher sur les formes. —Paille fort mince qui enveloppe le grain du blé dans l'épi, et qui s'en sépare quand on le bat.

Enfant de la balle, enfant d'un maître de jeu de paume, et figurément tous ceux qui embrassent la profession de leur père. —*Prendre la balle au bond*, ne pas laisser échapper l'occasion de réussir. —*Quand la balle me viendra*; quand j'aurai occasion de parler ou d'agir. —*Au bon joueur la balle; la balle cherche le bon joueur*, se dit lorsqu'une affaire difficile, une mission délicate, etc. échoit au plus capable de s'en bien acquitter. —*A vous la balle*; c'est à vous à parler, à agir. Toutes ces expressions prises de la première acception du mot *balle*, sont du style familier et proverbial.

Baller, v. n. (*Ba-lé*) Danser. Il est vieux. —On dit familiérement d'un homme qui marche en laissant aller ses bras suivant le mouvement de son corps, qu'*il va les bras ballans.*

Ballet, subst. m. (*Ba-lè*) Danse figurée et concertée entre plusieurs personnes, qui représente quelque sujet particulier. —Espèce d'opéra, consistant principalement en danses, et divisé, non en scènes, mais en entrées.

Faire une entrée de ballet, entrer sans cérémonie dans un cercle, et en sortir bientôt après. Style proverbial.

Ballon, subst. m. (*Ba-lon*) Vessie enflée et entourée de cuir, dont on se sert pour jouer. —Sorte de vaisseau à plusieurs rames, dont on se sert pour aller sur les fleuves et les mers du pays de Siam. —En Chimie, gros matras ou bouteille ronde qui sert de récipient dans quelques opérations chimiques. —Voyez *Aérostat.*

Ballonier, subst. m. (*Ba-lo-nié*) Faiseur de ballons.

Ballot, s. m. (*Ba-lo*) Paquet de meubles ou de marchandises : c'est un diminutif de balle. —On dit figurément *voilà votre ballot; cela fait bien votre ballot*; cela vous convient, vous accommode, est bien votre fait.

Ballottage, subst. m. (*Ba-lo-ta-je*) Action de ballotter : *Plusieurs élections se font par le ballottage.*

Ballotte, subst. f. (*Ba-lo-te*) Petite balle dont on se sert pour donner les suffrages ou pour tirer au sort.

Ballotter, v. act. (*Ba-lo-té*) Se servir de ballottes pour les suffrages ou pour tirer au sort. En ce sens, il s'emploie rarement et presque toujours comme neutre. —fig. Discuter une affaire; l'agiter de part et d'autre; en délibérer. — fig. Se jouer de quelqu'un; le tenir en suspens; le renvoyer de l'un à l'autre, sans intention réelle de le servir.

Ballotter, v. n. t. du jeu de Paume. Voyez *Peloter*, qui est plus usité.

Ballottin, subst. m. (*Ba-lo-tein*) Enfant qui reçoit les ballottes. Il est peu usité. —Petit ballot.

Balnéable, adj. *Une eau balnéable* propre pour les bains. *Trév.*

Baloire, subst. f. (*Ba-loa-re*) t. de Marine : Longue piéce de bois qui dans la construction d'un vaisseau lui donne la forme qu'il doit avoir.

Baloise, s. f. (*Ba-loâ-ze*) Tulipe de trois couleurs, rouge, colombin et blanc.

Balotade, subst. f. t. de Manége : Saut d'un cheval entre les passes, en jetant les quatre pieds en l'air.

Balotes, s. f. pl. Vaisseaux de bois dans lesquels on met la vendange.

Balotin, s. m. (*Ba-lo-tein*) Oranger dont le fruit ressemble presque à un citron.

Balourd, ourde, s. m. et f. (*Ba-lour, lour-de*) terme de mépris; personne grossière et stupide : *C'est un gros balourd.*

Balourdise, s. f. (*Ba-lour-di-ze*) Caractère du balourd : *Il est d'une grande balourdise.* —Chose faite ou dite sans esprit et mal-à-propos :

Vous avez fait là une balourdise pommée.

Balsamine, s. f. (*Bal-za-mi-ne*) Sorte de Plante.

Balsamique, adj. (*Bal-za-mi-ke*) Qui a une qualité, une propriété, une vertu semblable à celle du baume.

Balse, s. f. (*Bal-ce*) Espèce de radeau en usage au Pérou.

Baltadgy, subst. m. (*Bal-tad-jy*) Officier Turc qui commande les Bostangis.

Baltracan, subst. masc. Herbe de Tartarie.

Balustrade, subst. f. Assemblage de plusieurs balustres servant d'ornement et de clôture. —Toute sorte de clôture qui est à jour, à hauteur d'appui.

Balustre, s. m. Sorte de petit pilier façonné qu'on met sous des appuis pour faire des clôtures. —Il se dit quelquefois pour balustrade : *Le balustre de l'autel; le balustre de la chambre d'un Prince.* —Partie latérale du rouleau qui fait la volute dans le chapiteau de la colonne Ionique. —Petite colonne de bois au dossier d'une chaise tournée. —Petites piéces de fer en forme de balustre, qui servent à couvrir la clef ou à attacher les serrures. —Partie de chandelier d'église ou de cabinet.

Balustré, ée, adj. Orné d'une balustrade. *Trév.*

Balzan, adj. Se dit d'un cheval noir ou bai, marqué de blanc à un des pieds. Cette marque se nomme *balzane.*

Bambiaie, subst. masc. (*Ban-bi-ê*) Oiseau de l'isle de Cuba.

Bambin, subst. m. (*Ban-bein*) On appelle ainsi un enfant. Il est familier.

Bambochade, s. m. (*Ban-bo-cha-de*) t. de Peinture : Tableau dont les sujets sont pris dans les actions du bas peuple.

Bamboche, subst. f. (*Ban-bo-che*) Marionnette plus grande qu'à l'ordinaire. —Personne de petite taille : *Cette femme n'est qu'une bamboche.* —Sorte de canne qui a des nœuds, et qui vient des Indes.

Bambou, s. m. (*Ban-bou*) Arbre des Indes, qui tient de la nature du roseau.

Ban, s. m. Proclamation de mariage qui, dans l'Eglise Romaine, se fait publiquement à l'Eglise Paroissiale par trois Dimanches consécutifs durant le Prône de la Messe de Paroisse, pour savoir s'il n'y a point d'empêchement légitime au mariage annoncé. Dans la République Françoise, elle est remplacée par des affiches. —Cri public par lequel on annonce la vente de quelque marchandise, sur-tout quand cette annonce est précédée du son du tambour. —En t. de Guerre, proclamation qui se fait au son du tambour, etc., avec ordre aux soldats de garder la discipline militaire, sous quelque peine. —Assemblée de la Noblesse, lorsqu'elle étoit convoquée par le Prince pour le servir à la guerre. —On dit ordinairement *ban* et *arrière-ban.* Le *ban* étoit composé des Seigneurs de fief qui relevoient immédiatement du Prince. —On appelloit *Four à ban, Moulin à ban*, le four, le moulin auquel un Seigneur avoit droit d'assujettir ceux qui étoient dans l'étendue de sa Seigneurie. —Exil; bannissement : *Garder son ban ; rompre son ban.*

Mettre un membre, un vassal de l'Empire, au ban de l'Empire ; le déclarer déchu de ses dignités et de ses droits ; le proscrire. —On dit, dans un sens à peu près pareil, *mettre une ville au ban de l'Empire, au ban Impérial.*

Banal, ale, adj. Il se dit des choses à l'usage desquelles le Seigneur de fief a droit d'assujettir ses vassaux : *Four banal, moulin banal, etc.* —On dit figurément *témoin banal, caution banale*, homme qui est prêt à servir de témoin ou de caution à tout le monde. —*Cœur banal, galant banal*, celui qui paroît aimer tout le monde et n'est attaché à personne.

Banalité, s. f. Le droit qu'a le Seigneur de fief d'assujettir ses vassaux à cuire à son four, à moudre à son moulin, etc.

Banane, subst. f. Fruit du bananier.

Bananier, s. m. (*Ba-na-nié*) Arbre des Indes.

Banc, s. m. (*Ban* ; le *c* ne se prononce jamais.) Long siége où plusieurs personnes peuvent s'asseoir. — On

appeloit de même certains lieux du Palais, où quelques Avocats s'assembloient pour être consultés après l'audience de la Grand'Chambre. —On appeloit encore au Palais, *Grand Banc*, le Corps des Présidens à mortier. —Dans les Universités, on dit *être sur les bancs*, *se mettre sur les bancs*, faire sa licence; entrer en licence. —Ecueil; roche cachée sous l'eau, ou grand amas de sable dans la mer. —Siége où l'on met quatre ou cinq rameurs dans une galère pour tirer une même rame. —Lit de pierre dans une carrière. —Le Tireur d'or a un *Banc à dégrosser*. —On donne de plus le même nom à différens meubles sur lesquels on pose quelque chose.

Banc d'Eglise, petit lieu ordinairement entouré de menuiserie, où l'on se place pour assister au Service divin. —*d'Hypocrate*, espèce de bois de lit dont on se servoit autrefois pour réduire les luxations et les fractures.

Bancalle, subst. fém. (*Ban-kâ-le*) Femme qui a les jambes tortues. Il est populaire.

Bancelle, s. f. (*Ban-cè-le*) Petit banc long et étroit.

Banche, s. f. t. de Marine: Fond de roches tendres et unies au fond de la mer.

Bancroche, s. m. Homme qui a les jambes tortues. C'est un t. de mépris qui ne s'emploie que dans le style fam.

Bandage, s. m. Bandes appliquées sur les parties du corps, afin de leur rendre ou de leur conserver la santé. —Il se dit plus particuliérement d'un brayer pour les herniaires. —La manière de bander les plaies. —Bandes de fer attachées aux jantes des roues de carrosse, de charrette, etc. —On le dit aussi des piéces qui servent à bander une arme à feu.

Bande, s. f. Morceau d'étoffe ou de toile, long et délié dont on se sert pour bander et pour envelopper. —Lien de fer. —Ornement plus long que large qu'on joint à des meubles: *Bande de velours; un lit par bandes*, etc. —Plusieurs carreaux de suite et en forme de bande. —Six cervelas attachés au bout l'un de l'autre. —Morceaux de pâte étendue qu'on coupe en long pour bander des tourtes, etc. —Les Serruriers et autres ouvriers en fer, appellent bandes divers morceaux de fer plats, étroits et longs, qu'ils forgent pour attacher, fortifier ou soutenir plusieurs ouvrages de menuiserie, charpente et maçonnerie. —Les côtés intérieurs d'un billard: *Il faut toucher la bande; cette bande fait sauter*. —En t. de Marine, côté: *Ce vaisseau est à la bande*, sur le côté pour être radoubé. —*Bande du Nord*, *bande du Sud*, le côté du Nord, le côté du Sud, par rapport à la ligne. —En t. de Blason, piéce honorable de l'écu qui descend du haut de la partie droite au bas de la partie gauche. —Troupe; compagnie; *Bande de voleurs; les oiseaux vont par bandes, tout d'une bande; aller en bande*. Voyez *Troupe*. —On le disoit autrefois au pluriel, pour troupe de gens de guerre: *Les bandes Espagnoles; le Prévôt des bandes*, le Prévôt de l'armée. —Parti ou ligue: *Il est d'une autre bande*. —On dit *faire bande à part*, se séparer de ceux avec lesquels on étoit en liaison ou en compagnie.

Bandé, ée, part. p. de *Bander*, et adj. —On dit fig. *avoir l'esprit bandé*, occupé, appliqué continuellement. —En t. de Blason, couvert de bandes: *Bandé d'or et de sable*.

Bandeau, s. m. (*Ban-dô*, s. d.) Bande qui sert à ceindre le front et la tête: *Le bandeau Royal*, le Diadême. —Médicament externe qu'on applique sur le front. —Bande qu'on met sur les yeux pour empêcher de voir. En ce sens, on dit figurément *avoir le bandeau sur les yeux*, être prévenu ou aveuglé par la passion. —En terme d'Architecture, c'est une architrave ou moulure qui s'étend depuis une imposte jusqu'à l'autre, en se courbant en arc par-dessus une poutre ou une fenêtre.

Bandége, subst. m. Espèce de table à petits rebords et ordinairement sans pieds.

Bandelette, subst. f. (*Ban-de-lè-te*) Petite bande. On le dit sur-tout de celles qui étoient attachées à la coiffure

des faux Dieux, et de celles dont on ornoit les victimes. —En Architecture, sorte d'ornement.

Bander, v. act. (*Ban-dé*) Lier et serrer avec une bande ou un bandeau : *Bander une plaie ; bander les yeux.* —Tendre avec effort : *Bander un arc, un ressort ; le vent bandoit les voiles.* En ce sens, il est quelquefois neutre : *Cette corde bande trop.* —Mettre un fusil, un pistolet en état de tirer. —fig. Soulever, roidir contre.... *Il a bandé tout le monde contre moi.* —Appliquer son esprit avec contention.

Bander une balle, t. de Paumier : Prendre avec la raquette une balle qui roule et la jeter dans les filets. —*une voile*, terme de Marine, y coudre des morceaux de toile en travers, afin qu'elle dure plus long-temps. —*des tourtes*, t. de Pâtissier, y mettre de petites bandes de pâte. —*la caisse, les voiles* : partir, s'enfuir. Cette dernière phrase est du style familier et proverbial.

Bander au vent, se dit en termes de Fauconnerie, d'un oiseau qui se tient sur les chiens en faisant la crécerelle. Dans cette phrase *bander* est neutre.

Se bander, v. réc. S'opposer ; se roidir opiniâtrément contre quelqu'un, lui être tout-à-fait contraire.

Bandereau, s. m. (*Ban-de-rô*, s. d.) Cordon qui sert à pendre la trompette au cou de celui qui en sonne.

Banderole, subst. f. Petite enseigne qu'on arbore au haut des navires. —Espèce d'étendard qui sert d'ornement : *Un pain béni orné de banderoles.* —Morceau de taffetas avec frange, attaché à la branche de la trompette. —Petite planche de bois ou feuille de fer-blanc sur laquelle est coté le tarif du bois et du charbon à brûler.

Bandière, s. f. Bannière. Il est vieux, et ne se dit plus que dans cette façon de parler : *L'armée étoit campée en front de bandière*, avec les étendards et les drapeaux.

Bandins, subst. m. pl. (*Ban-dein*) t. de Marine : Lieu où l'on s'appuie étant debout dans la poupe du vaisseau.

Bandit, s. m. tiré de l'Italien *Bandito*, (*Ban-di.*) Banni qui se mettoit dans une troupe de voleurs : on le disoit sur-tout de l'Italie. En ce sens il est vieux. —Vagabond ; homme sans aveu ; libertin, avec cette différence qu'outre le déréglement, *bandit* marque un défaut de probité et de sentiment.

Bandoir, s. m. (*Ban-doar*) Espèce de roue ou de poulie de buis, dont les ouvriers qui travaillent aux tissus et galons d'or et d'argent, se servent pour bander le battant de leur métier.

Bandoulier, subst. m. (*Ban-dou-lié*) Brigand qui vole dans les montagnes. —Populairement, fripon ; gueux ; mauvais garnement.

Bandoulière, s. f. (*Ban-dou-liè-re*) Bande de cuir qui croise sur le baudrier, à laquelle les cavaliers attachent leur mousqueton, etc.

Donner la bandoulière à quelqu'un, l'établir Garde dans une terre : *Ôter la bandoulière à un Garde*, le casser.

Bandure, s. f. Plante d'Amérique ; elle ressemble à la gentiane par ses semences et par son fruit.

Bang, subst. m. Arbre du pays des Nègres, dont on tire du vin rouge qu'on appelle *makensi*.

Bangemer, s. m. Espèce de camelot façonné.

Bangue-de-Bourgogne, s. f. Sorte d'étoffe.

Banians, subst. m. pl. Idolâtres des Indes Orientales qui croient la métempsycose.

Banlieue, s. f. (*Ban-lieû*) L'étendue de la Juridiction d'une ville et d'une Prévôté, où un Juge peut faire des proclamations.

Banne, s. f. (*Ba-ne*) Espèce de manne faite de branchages, où l'on met le charbon pour l'amener par charroi à Paris. —Toile qu'on tend sur les bateaux pour garantir de la pluie, etc. ou dont on couvre les marchandises qui y sont. —Pièce de grosse toile que les Lingères attachent sous l'auvent de leurs boutiques.

Banner, v. act. (*Ba-né*) Couvrir d'une banne.

Banneret, adj. (*Ba-ne-rè*) Celui

qui avoit droit de bannière à la guerre: *Chevalier banneret*, *Seigneur banneret*.

Bannette, s. f. (*Ba-nè-te*) Espèce de panier fait de menus brins de bois de châtaignier, qui sert à mettre des marchandises qu'on veut faire voiturer.

Banneton, subst. m. (*Ba-ne-ton*) Espèce de coffre ou de réservoir qu'ont les Pêcheurs de rivière pour conserver le poisson.

Banni, *ie*, part. pas. et adj. Voyez *Bannir*. Il s'emploie souvent comme substantif: *Obtenir le rappel d'un banni*.

Bannière, s. f. (*Ba-niè-re*) Grand morceau de quelque étoffe garnie de frange par les bords, au fond de laquelle est une figure de Saint en broderie. On dit proverbialement, *aller au-devant de quelqu'un avec la croix et la bannière*; lui faire une réception honorable. —Enseigne; drapeau; étendard. Il vieillit, et ne se dit guères plus qu'au figuré: *Se ranger*, *marcher sous la bannière de quelqu'un*; embrasser, suivre son parti. —Etendard, pavillon de vaisseau qui sert à reconnoître à quelle nation il appartient. On dit plus souvent et mieux *pavillon*.

Bannir, v. a. (*Ba-nir*) Condamner par autorité de Justice à sortir d'un Etat, d'une Province, d'un ressort. —Chasser; exclure: *On l'a banni de cette société*. —En parlant des choses, éloigner de soi: *Bannir le chagrin*, *la crainte*, etc.; *bannir une idée de son souvenir*.

Se bannir, v. récip. Se retirer: *Se bannir du monde*.

Bannissable, adj. (*Ba-ni-sa-ble*) Qui mérite le bannissement. Il n'est que du style familier ou comique.

Bannissement, subst. m. (*Ba-ni-ce-man*) Condamnation à être banni par autorité de Justice. *Bannissement* et *bannir*, diffèrent d'*exil* et d'*exiler*, en ce que les premiers supposent une condamnation faite d'après les formalités légales, et que les seconds expriment un éloignement de quelque lieu, ordonné par le Gouvernement.

Banque, s. f. (*Ban-ke*) Lieu où celui qui fait commerce d'argent exerce sa profession. —Etat et fonction du banquier. —Caisse publique en certains états: *Banque de Venise*, *d'Amsterdam*. —En certains jeux, fonds d'argent que celui qui tient le jeu a devant soi.

Banqué, adject. (*Ban-ké*) Il se dit d'un vaisseau qui va à la pêche de la morue sur le grand banc de Terre-Neuve.

Banqueroute, s. f. (*Ban-ke-rou-te*) Insolvabilité feinte ou véritable d'un Négociant: *Faire une banqueroute frauduleuse*. Ce terme est injurieux. Quand on veut parler plus honnêtement, on dit *faillite*. —Abandon qu'on fait de tous ses biens à ses créanciers, faute de pouvoir les payer. —On dit fig. et famil. *faire banqueroute*, manquer à ce qu'on a promis. —*Faire banqueroute à l'honneur*, agir contre son devoir.

Banqueroutier, *ière*, s. m. et fém. (*Ban-ke-rou-tié*) Celui, celle qui fait banqueroute. Il est plus usité au masculin, mais on ne s'en sert que par injure ou par mépris; dans les autres cas, on dit *failli*.

Banquet, s. m. (*Ban-kè*) Festin, repas magnifique. —En t. de Dévotion, *le banquet des Elus*, *de l'Agneau*, c'est la joie de la béatitude céleste: *Le sacré banquet*, la sainte Eucharistie. —En terme d'Eperonnier, trou où tient l'embouchure.

Banqueter, v. neut. (*Ban-ke-té*) Faire un banquet. Il est familier.

Banquette, s. f. (*Ban-kè-te*) t. de Fortification: Marche d'un pied et demi de hauteur, derrière et au bas d'un parapet. —Endroit relevé d'un chemin, d'un pont, pour le passage des gens de pied. —Sorte de banc rembourré.

Banquier, s. m. (*Ban-kié*) Celui qui tient banque, et fait commerce d'argent de place en place. —En certains jeux, celui qui tient le jeu contre les autres joueurs.

Banquier en Cour de Rome, celui qui fait venir les expéditions de la Cour de Rome.

Bans, s. m. pl. (*Ban*) t. de Chasse: Lits des Chiens.

Banse, subst. f. (*Ban-ce*) Grande manne carrée, longue et profonde, pour transporter des marchandises.

Banvin, s. m. (*Ban-vein*) Droit qui donnoit pouvoir à un Seigneur de

vendre le vin de son crû, à l'exclusion de toute autre de sa paroisse, dans un temps marqué par la coutume.

Baptême, subst. masc. (*Ba-tê-me*) Sacrement qui, suivant la doctrine de l'Eglise Romaine, efface le péché originel, et qui unit à Jesus-Christ ceux qui le reçoivent. —Ce mot se dit aussi de la cérémonie qu'on fait sur les cloches, en leur imposant un nom et les consacrant au Service divin. —En t. de Mer, c'est une cérémonie profane qui se fait par les gens de Mer sur ceux qui la première fois passent par certains endroits.

Baptisé, *ée*, part. pas. de *Baptiser*, et adj. Qui a reçu le baptême.

Baptiser, v. a. (*Ba-ti-sé*) Donner, conférer le Baptême. Prov. et abusivement, donner un sobriquet à quelqu'un. —Bénir une cloche et lui donner un nom. On le dit également des vaisseaux. —En t. de Mer, faire passer un homme entre des gens d'équipage qui ont chacun un seau d'eau qu'ils lui jettent sur la tête.

Baptiser son vin, y mettre de l'eau. Il est familier. —On dit proverbialement, d'une affaire qui n'avance point, à laquelle surviennent sans cesse de nouveaux obstacles, etc. que *c'est un enfant bien difficile à baptiser.*

Baptismal, *ale*, adj. (*Bap-tis-mal*) Qui appartient au baptême. Il ne se dit que dans ces phrases : *Eau*, *grace*, *innocence baptismale*; *fonts baptismaux*. Voyez *Fonts*.

Baptistère, subst. m. (*Ba-tis-tè-re*) Petite Eglise près des Cathédrales où l'on administroit le baptême. —Certificat qui fait foi qu'on a été baptisé en tel temps. En ce sens il est aussi adjectif: *Extrait baptistère*. On appelle *Régistre baptistère*, celui où l'on met les noms de ceux qu'on baptise.

Baquet, s. m. (*Ba-kè*) Petit cuvier de bois qui a les bords fort bas. —En t. de Carrier, c'est la même chose que le bourriquet.

Baquet à laver, Grande pierre creusée de quelques pouces, où les Imprimeurs portent les formes après l'impression, pour nettoyer les caractères.

Baqueter, v. act. (*Ba-ke-té*) t. de Jardinier : Oter de l'eau avec la pelle.

Baquetures, s. f. pl. (*Ba-ke-tu-re*) Le vin qui tombe dans le baquet sous le tonneau, lorqu'on remplit des bouteilles.

Bar. Voyez *Bard.*

Baradas, s. m. Œillet d'un beau rouge brun.

Baragouin ou *Baragouinage*, s. m. (*Ba-ra-gouen*, *Ba-ra-goui-na-je.*) Langage imparfait et corrompu. —Il se dit abusivement des langues qu'on n'entend pas.

Baragouiner, v. a. (*Ba-ra-goui-né*) Parler mal une langue. —Abusivement, parler une langue étrangère devant des gens qui ne l'entendent pas.

Baragouineur, *euse*, subst. m. et f. (*Ba-ra-goui-neur*, *eû-se.*) Celui ou celle qui baragouine, dans l'une et l'autre acception.

Barandage, s. m. Sorte de pêche défendue par les Ordonnances.

Barange, s. m. Chez les Grecs du Bas-Empire, Officier qui gardoit les clefs de la ville où l'Empereur se trouvoit.

Baraque, s. f. (*Ba-ra-ke*) Hutte que font les Soldats pour se mettre à couvert. —Petit logement ou réduit couvert; petite boutique couverte.

Se baraquer, v. r. (*Ba-ra-ké*) Faire des baraques pour s'y loger. Il se dit des Soldats.

Barat, s. m. (*Ba-ra*) t. de Marine : Malversation, déguisement de marchandises.

Baratte, s. f. (*Ba-ra-te*) Sorte de baril qu'on remplit de crême, laquelle on bat pour faire le beurre.

Baratter, v. a. (*Ba-ra-té*) Agiter du lait dans une barate, pour faire du beurre.

Baratterie, subst. f. (*Ba-ra-te-rí-e*) C'est, en termes de Marine, la même chose que *barat*.

Barbacane, s. f. Ouverture qu'on fait dans les murs, d'espace en espace, pour faire écouler l'eau, ou pour pouvoir tirer à couvert sur les ennemis.

Barbacole, s. m. Jeu de basard, qu'on nomme aussi *hoca* ou *pharaon*.

Barbare, adj. (*Bar-ba-re*) Cruel,

inhumain : *Cœur, ame barbare.* On dit aussi substantivement : *C'est un barbare, un vrai barbare.* —fig. Sauvage ; qui n'a ni loi ni politesse : *Peuple barbare.* —Grossier ; ignorant. —Il se dit, en matière de langage, des termes impropres, contraires à l'usage ou aux règles : *Expression barbare* ; et d'une langue qui n'a point de rapport à la nôtre, qui est rude, qui choque l'oreille : *Les Iroquois parlent une langue fort barbare.*

Barbares, subst. m. pl. Peuples sans police, ignorans, et qui vivent d'une manière grossière. Il se dit aussi au sing. et se prend quelquefois pour *Etranger.*

Barbarement, adv. (*Bar-bâ-re-man*) D'une manière barbare, cruelle.

Barbaresque, adj. m. et f. (*Bar-ba-res-ke*) Il se dit des Peuples qui habitent la Barbarie, contrée d'Afrique, du côté de la Méditerranée : *Un Barbaresque, les Barbaresques, les nations Barbaresques.*

Barbarie, subst. f. (*Bar-ba-rí-e*) Cruauté, inhumanité. —Manque de politesse et de culture de l'esprit. —*Barbarie de langage*, façons de parler grossières et impropres.

Barbarisme, s. m. Faute qu'on fait contre la pureté de la langue, en se servant de mots inconnus et inusités. Le *solécisme* consiste à construire, contre les règles de la Grammaire, les mots connus et adoptés par l'usage.

Barbe, s. f. Poil du menton et des joues. —Longs poils de certains animaux : *Barbe de bouc, de chat, etc.* —Les deux petits morceaux de chair qui pendent sous le bec du coq. —Les fanons de la baleine. On le dit ordinairement au pl. —La partie extérieure de la bouche du cheval. —Sorte de maladie ou d'excroissance de chair qui survient aux chevaux. —fig. Les petits filets qui sortent de l'épi ; ceux qui tiennent au tuyau d'une plume, etc. —Ce qui demeure aux flans des monnoies. —Les rayons que darde une comète vers une certaine partie du ciel. —On appelle aussi *Barbes*, des bandes de toile ou de dentelles qui pendent aux cornettes des femmes.

Jeune barbe, nom de mépris qu'on donne à un jeune homme. Lorsqu'il veut faire l'entendu, on lui dit qu'*il a la barbe trop jeune.* —*Faire une chose à la barbe de quelqu'un, à la barbe de Pantalon*, la faire en sa présence et comme en dépit de lui. —*Rire dans sa barbe*, être bien aise de quelque chose et n'oser le faire paroître ; rire sous cape. Toutes ces expressions sont du style familier ou proverbial.

Barbes d'un vaisseau, les parties du bordage de l'avant auprès du ringot. —*Sainte-Barbe*, la chambre où les canonniers se tiennent du côté de la poupe. —*Tirer le canon en barbe*, le tirer par-dessus le parapet.

Barbe, s. m. Cheval de Barbarie.

Barbe-de-Bouc, s. f. Plante qu'on mange en salade pendant l'hiver.

Barbe-de-Chèvre, subst. f. Plante qui a de petites fleurs blanches.

Barbe-de-Jupiter, subst. fém. Sorte d'arbrisseau.

Barbe-de-Moine ou *Cuscute*, subst. f. Plante qu'on emploie dans les maux de rate.

Barbe-de-Renard, s. f. Espèce de gomme qui vient du Levant.

Barbé, adj. En Blason, il se dit principalement du coq, comme s'il étoit barbu.

Barbeau, subst. m. (*Bar-bô*, s. d.) Sorte de poisson de rivière. —Herbe qui croît parmi les blés, lorsqu'ils sont en épis, qui fleurit bleu ou blanc, et qui ressemble à un œillet simple.

Barbéier, v. n. (*Bar-bé-ié*) t. de Marine ; il se dit du vent, lorsqu'il ne fait que raser la voile.

Barbelé, ée, adj. Il se dit des traits ou flèches qui ont des dents ou pointes dans leurs ferrures.

Barberie, s. f. (*Bar-be-rí-e*) L'art de raser et de faire les cheveux. —Dans les Couvents, le lieu où l'on rase.

Barbet, ette, s. m. et f. (*Bar-bè, bè-te*) Chien qui va à l'eau, et dont le poil est frisé.

Barbette, s. f. (*Bar-bè-te*) Sorte de guimpe qui couvre le sein d'une Religieuse. —En t. de Fortification, espèce de plate-forme découverte, d'où l'on tire du canon à découvert : *Tirer à barbette.*

Barbichon,

Barbichon, s. m. Petit barbet.

Barbier, s. m. (*Bar-bié*) Celui dont la profession est de faire la barbe. —Proverb. *Un Barbier rase l'autre*; les gens d'une même profession se favorisent mutuellement.

Barbillon, s. m. diminutif de *Barbeau*, (*Bar-bi-glion*, en mouillant les *ll.*) Sorte de petit poisson. —On nomme aussi *Barbillon*, ce qui pend en forme de moustache ou de barbe au bout et aux côtés de la bouche de certains poissons.

Barbon, s. m. Vieillard. Terme de raillerie et de mépris: *Vieux barbon.* —On dit d'un jeune homme trop sérieux pour son âge, qu'*il fait le barbon*.

Barbonnage, s. m. (*Bar-bo-na-je*) Qualité de barbon. *Trév.*

Barbonne, s. f. (*Bar-bo-ne*) Poisson de mer assez semblable à la perche.

Barbote, s. f. Poisson de lac et de rivière.

Barboter, v. n. (*Bar-bo-té*) Fouiller avec le bec dans la bourbe. Il se dit des cannes, des canards, etc. —Au figuré, mettre les mains dans l'eau en l'agitant. —En termes de Marine, c'est la même chose que *Barbéier*.

Barboteur, s. m. Nom qu'on donne à un canard privé.

Barbotine, s. f. Sorte de poudre pour les vers.

Barbouillage, subst. m. (*Bar-bou-glia-je*, en mouillant les *ll.*) Ouvrage de Barbouilleur; mauvaise peinture, mauvaise écriture. —Au fig. discours obscur, embrouillé; récit mal fait.

Barbouillé, *ée*, part. pas. et adject. Voyez *Barbouiller*. —On dit proverb. et bassement d'une personne qui dit quelque chose de fort déraisonnable et de fort ridicule, qu'*il se moque de la barbouillée*. On le dit aussi de ceux qui, ayant bien fait leurs affaires, se moquent de tout ce qui peut arriver, etc.

Barbouiller, v. a. (*Bar-bou-glié*, en mouillant les *ll.*) Salir, gâter. —Peindre grossiérement avec une brosse. Il ne se dit que par mépris. —En t. d'Imprimerie, être trop noir aux marges et au fond; alors il est neutre.

Barbouiller du papier, Ecrire beaucoup et mal. —*un récit*, le rendre d'une manière confuse et embrouillée.

Se barbouiller, v. réc. Manquer de mémoire, en parlant d'un Orateur. —Balbutier, en parlant d'un ivrogne. —fig. et famil. Ternir sa réputation: *Il s'est bien barbouillé dans le monde.*

Se barbouiller de Grec et de Latin, faire un amas confus d'érudition Grecque et Latine.

Barbouilleur, s. m. (*Bar-bou-glieur*) Artisan qui, avec une brosse, peint grossiérement des portes, des fenêtres, etc. —Au fig. mauvais Peintre, méchant Auteur.

Barbu, *ue*, adj. Qui a de la barbe.

Barbue, s. f. (*Bar-bu-e*) Sorte de poisson de mer. —Marcotte ou sarment avec sa racine.

Barbuquet, s. m. (*Bar-bu-kè*) Ecorchure ou petite gale qui vient sur le bord des lèvres. *Trévoux.*

Barcallao, s. m. Espèce de morue.

Barcalon, s. m. Titre du premier Ministre de Siam.

Barcel, s. m. Sorte de canons dont on s'est servi sur mer.

Bard, subst. m. (*Bâr*) Civière renforcée qui sert dans les ateliers à porter les pierres, le moellon et les autres matériaux nécessaires. —En termes de Blason; poisson mis dans les armoiries, ordinairement courbé et adossé.

Bardache, s. m. terme obscène qui répond à *Sodomite*.

Bardane, s. f. Sorte de plante qu'on nomme aussi *glouteron*.

Barde, s. f. Armure qui couvroit le poitrail et la croupe du cheval. —Tranche de lard déliée et large dont on couvre certaines volailles.

Barde, s. m. Prêtre Gaulois qui chantoit les actions des hommes illustres.

Bardeau, s. m. (*Bar-dô*, d.) Petit ais qu'on emploie au lieu de tuile pour couvrir les maisons.

Bardées d'eau, s. f. pl. t. de Salpêtrier: Trois demi-muids d'eau qu'on jette dans les cuviers, pour faire le salpêtre ou pour le raffiner.

Bardelle, s. f (*Bar-dè-le*) Espèce de selle faite de grosse toile piquée de bourre.

Bardenoche, s. f. Espèce d'étoffe.

Barder, v. a. (*Bar-dé*) Armer un cheval d'une barde. —Couvrir de bardes de lard. —Charger des pierres, des bois sur un bard : *Barder des pierres.*

Bardeur, s. m. Celui qui porte un bard, une civière, qui traîne les pierres sur de petits chariots dans les grands ateliers des Maçons.

Bardis, s. m. t. de Marine : Bâtardeau fait de planches sur le haut bord d'un vaisseau.

Bardit, s. m. (*Bar-dí*) Chant de guerre des anciens Germains.

Bardot, s. m. (*Bar-do*) Petit mulet. —fig. Membre d'une Compagnie sur qui les autres se déchargent de leur tâche.

Barer, v. n. (*Ba-ré*) t. de Chasse : Balancer sur les voies.

Baret, subst. m. (*Ba-rè*) Cri d'un éléphant ou d'un rhinocéros.

Barette, s. f. (*Ba-rè-te*) terme d'Horloger : Piéce qu'on mét dans un barillet près du crochet du ressort, pour le maintenir joint contre la virole.

Bargache, subst. masc. Espèce de moucheron.

Barge, subst. f. Oiseau maritime. —Pile ou meulon de foin. —Monceau de menu bois.

Bargelach, subst. masc. Oiseau de Tartarie.

Barguignage, s. m. (*Bar-ghi-gna-je*; mouillez *gn.*) Difficulté à se résoudre, à prendre un parti. Il est familier.

Barguigner, v. neut. (*Bar-ghi-gné*; mouillez *gn.*) Hésiter ; avoir de la peine à se déterminer, sur-tout en parlant d'un achat, d'une affaire, d'un traité. Il est familier.

Barguigneur, *euse*, subst. m. et f. (*Bar-ghi-gneur*, *gneû-ze*; mouillez *gn.*) Celui ou celle qui barguigne. Il est fam.

Baricot, s. m. (*Ba-ri-ko*) Fruit et boisson de Madagascar.

Baricotier, s. m. Arbre très-haut, qui porte les baricots.

Barigel ou *Barisel*, s. m. A Rome, le chef des Sbires ou des Archers.

Baril, s. m. (*Ba-ri*, et quand ce mot termine la phrase, *Ba-ril*, en mouillant un peu l'*l* finale.) Sorte de petit tonneau. —On dit *baril d'huile*, *d'anchois*, *etc.* c'est-à-dire, plein d'huile, d'anchois.

Barillage, s. m. (*Ba-ri-glia-je*) t. d'Aides : Action de mettre du vin en bouteilles ou en pots, pour le faire entrer dans la ville.

Barillar, subst. m. (*Ba-ri-gliar*) Officier de Galère, qui a le soin du vin et de l'eau.

Barillet, s. m. (*Ba-ri-gliè*; mouillez les *ll.*) Petit baril. —En t. d'Horlogerie, piéce de montre dans laquelle est le grand ressort, et qui sert à faire marcher la montre, lorsqu'on remonte la fusée. —En t. d'Hydraulique, corps ou tuyau de pompe, dans lequel le piston agit en haussant et en baissant.

Bariolage, s. m. (*Ba-ri-o-la-je*) Assemblage de diverses couleurs mises d'une façon bizarre. Il est familier.

Barioler, v. a. (*Ba-ri-o-lé*) Peindre de diverses couleurs, mais sans règle. Il est principalement usité au participe : *Habit bariolé*, fait de diverses étoffes, de diverses couleurs mal assorties. Il est familier.

Bariquaut, s. m. (*Ba-ri-ko*) Sorte de petite futaille.

Barique. Voyez *Barrique*.

Barleria, s. m. Plante d'Amérique.

Barlong, *ongue*, adj. (*Bar-lon*, *lon-ghe*) Qui est par endroits plus long qu'il ne doit être : *Votre manteau est barlong ; sa soutane est barlongue.*

Barnabites, s. m. pl. Clercs Réguliers de la Congrégation de St. Paul.

Barnache, s. f. Espèce d'oie qui se trouve sur les côtes de la mer.

Baromètre, s. m. Instrument météorologique qui sert à marquer la pesanteur et la légéreté de l'air.

Baron, s. m. Titre de Noblesse. Le féminin est *Baronne*, femme de Baron ou qui a une Baronnie.

Baronnage, s. m. (*Ba-ro-na-je*) État, qualité de Baron. Style burlesque ou comique.

Baronnet, subst. m. (*Ba-ro-nè*) En Angleterre, classe de Nobles entre les Barons et les simples Chevaliers.

Baronnie, s. f. (*Ba-ro-ni-e*) Terre et Seigneurie de Baron.

Baroque, adj. m. et f. (*Ba-ro-ke*) Il ne se dit au propre que des perles

qui ne sont pas d'une rondeur parfaite. —Au fig. irrégulier; bizarre; inégal.

Barosanème, s. m. Machine inventée pour savoir la pesanteur du vent.

Barots, s. m. pl. (*Ba-rô*) t. de Marine: Piéces de bois qui traversent le vaisseau d'un flanc à l'autre, et qui soutiennent les ponts. Les piéces de moindre grosseur se nomment *Barotins*.

Barque, subst. f. (*Bar-ke*) Petit vaisseau pour aller sur l'eau. —On dit fig. et fam. *La barque fragile de l'innocence*, etc. —On dit encore fig. *conduire la barque*, être à la tête d'une affaire, d'une entreprise: *Il a bien conduit sa barque*, il a su ménager sagement sa fortune, etc.

La barque de Caron, *la barque fatale*, se prend figurément et poétiquement pour la mort: *Passer la barque*, mourir. On dit quelquefois fam. *la barque à Caron*.

Barquerolle, s. f. (*Bar-ke-ro-le*) Sorte de petit bâtiment sans mât.

Barquette, s. f. (*Bar-kè-te*) Espèce de pâtisserie. —Sorte d'armoire qui sert à porter des mets chez des Officiers de la Maison du Roi.

Barrage, s. m. (*Bâ-ra-je*; *r* forte.) Droit de péage qui se lève sur certaines marchandises.

Barrager, s. m. (*Bâ-ra-jé*; *r* forte.) Celui qui perçoit ce droit.

Barre, s. f. (*Bâ-re*; *r* forte.) Piéce de bois, de fer, etc. étroite et longue. On dit, en menaçant quelqu'un, qu'*on lui donnera cent coups de barre*, qu'on le maltraitera fort. —Trait de plume que l'on passe sur un mot pour l'effacer, ou au dessous pour le faire remarquer, etc. —En t. de Blason, piéce honorable de l'écu, qui va du haut de la partie gauche au bas de la partie droite. —Piéce d'un tonneau, qui traverse le fond par le milieu. —En t. de Mer, amas de sable ou suite de rochers sous l'eau, à l'entrée d'une rivière ou d'un port, qui empêchent qu'on n'y puisse entrer que dans la haute marée ou par des passes. —On appeloit au Palais, *Barre de la Cour*, un lieu où se faisoient quelques instructions de procès et les adjudications de biens par décret. On donne aujourd'hui ce nom à une séparation pratiquée dans l'enceinte d'une salle d'assemblée, où se placent les personnes qui, n'étant point membres de l'assemblée, viennent rendre compte de leur conduite, présenter une pétition, etc. *Il a été mandé, traduit, entendu à la barre*.

On dit proverb. *roide comme une barre de fer*, sans pitié, sans rémission. —*C'est de l'or en barre*, on peut se fier à cette promesse, à ce billet, etc.

Barres, s. f. pl. Partie de la mâchoire du cheval, sur laquelle le mors appuie. —Nom d'une espèce de jeu de course dans de certaines limites.

On dit fig. en ce dernier sens, *avoir barre sur quelqu'un*; avoir de l'avantage sur lui. —*Jouer aux barres*, se chercher réciproquement sans se trouver. —*Partir de barres*, partir sur le champ.

Barré, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Barrer*. —En t. de Blason, qui porte une barre: *Barré d'argent et de gueules*.

Barreau, s. m. (*Bâ-rô*, s. d. *r* forte.) Espèce de barre qui sert de clôture. —Lieu où se mettent les Avocats pour plaider. —Le corps même des Avocats: *Il est l'honneur du Barreau*; *on a consulté tout le Barreau*. —Leur profession: *L'éloquence du Barreau*; *suivre*, *quitter le Barreau*.

Barrer, v. act. (*Bâ-ré*; *r* forte.) Fermer avec une barre par derrière: *Barrer une porte*. —Garnir, fortifier d'une barre: *Barrer une table*, *un tonneau*. —Raturer quelque écriture; passer des traits de plume dessus.

Barrer le chemin, clôre, fermer le passage; et figur. mettre obstacle à l'avancement de... —*les veines d'un cheval*, y mettre le feu pour arrêter l'écoulement des humeurs.

Barrette, s. f. (*Bâ-rè-te*; *r* forte.) Sorte de petit bonnet: *Les Nobles à Venise portent la barrette*. —Bonnet rouge des Cardinaux.

Parler à la barrette de quelqu'un, le tancer vigoureusement et sans le ménager. Proverb.

Barreur, s. et adj. m. (*Bâ-reur*; *r* forte.) *Un barreur*, *un chien barreur*, chien fort bon pour le chevreuil.

Barricade, s. f. (*Bâ-ri-ka-de*; *r* forte.)

Espèce de retranchement fait ordinairement avec des barriques remplies de terre. —Chaînes qu'on tend aux avenues des rues, etc.

Barricader, verb. act. (*Bâ-ri-ka-dé*; *r* forte.) Faire des barricades : *Barricader les rues, etc.* —Fermer et appuyer une porte avec quelque chose qui empêche d'entrer.

Se barricader, v. réc. Opposer au devant de soi tout ce que l'on peut pour se mettre à couvert, pour se défendre. —Au fig. s'enfermer dans une chambre pour ne voir personne.

Barrier, s. m. (*Bâ-rié*; *r* forte.) L'ouvrier qui, dans la fabrication des monnoies, tourne la barre du balancier.

Barrière, s. f. (*Bâ-riè-re*; première *r* forte.) Pieux fichés en terre près à près, et arrêtés par des poteaux et des piéces de bois mises de travers pour fermer un passage. Aux lieux où l'on paye les entrées, ce n'est souvent qu'une longue piéce de bois posée sur deux poteaux. — Enceinte que l'on faisoit autrefois pour les joutes et les tournois. —Tout ce qui sert de borne et de défense. —fig. Empêchement; obstacle. — On nomme encore ainsi, sur-tout à Paris, le réduit où se trouvoient des Sergens.

Barrique, s. f. (*Bâ-ri-ke*) Sorte de gros tonneau.

Barrure, s. f. (*Bâ-rû-re*) terme de Luthier : Barres du corps du luth.

Barses, s. f. pl. (*Bar-ce*) Boîtes d'étain dans lesquelles on apporte le thé de la Chine.

Bartavelle, subst. f. (*Bar-ta-vè-le*) Espèce de grosse perdrix rouge.

Barthélemi, s. m. (*Bar-té-le-mi*) Nom d'homme.

Baryton, adj. m. (*Ba-ri-ton*) t. de Grammaire Grecque. Il se dit des verbes qui ont ou sont censés avoir l'accent grave sur la dernière syllabe.

Bas, *basse*, adject. (*Bâ*, *bâ-ce*) Qui a peu de hauteur. —Qui est situé dans un lieu peu ou point élevé par rapport à ce qui est plus haut : *Salle basse*; *bas étage*; *le bas ventre*; *dans ce bas monde*, ici bas, sur la terre. On dit dans le même sens, *la basse-Alsace*; *le Cercle du bas-Rhin*; *la basse-Normandie*, etc. — En parlant de la mer et des rivières, *bas* signifie qui a peu d'eau. —Au fig. vil et méprisable : *Faire des actions basses*; *avoir des inclinations basses.* — Peu élevé; peu noble; rampant. Il se dit du style, des pensées, de l'esprit. —Qui est sans courage, sans générosité : *Avoir l'ame basse*, *le cœur bas.* —Qui est inférieur, de moindre dignité : *Le bas Chœur*; *le bas bout de la table.* —Qui est de moindre valeur, de moindre prix : *Bas or*; *de bas aloi*; *les basses cartes du jeu.*

Bas prix, un prix médiocre, modique. —*Vue basse*, qui ne peut distinguer les objets que de près. —*Voix basse*, qui ne peut se faire entendre de loin : *Parler d'un ton bas*, peu élevé. — fig. *On l'a fait parler d'un ton plus bas*, on a rabattu de sa fierté. — fam. *A basse note*, sans élever la voix. — *Instrument trop bas*, *corde trop basse*, qui n'est pas monté à un ton assez haut. —*Bas-dessus*, voix plus basse que le dessus ordinaire, et qui est bonne à chanter un second dessus. —*Messe basse*, Messe qui se dit sans chant et sans diacre ni sous-diacre. — fig. et fam. *Avoir l'oreille basse*, être humilié. — *Le temps est bas*, l'air est fort chargé de nuages. —*Le carême est bas*, il vient de très-bonne heure. —fig. et fam. *Les eaux sont basses chez lui*, l'argent commence à lui manquer. — *Termes bas*, ceux qui ne se disent que par le peuple. —*Maître des basses œuvres*, les Cureurs de retrait.

Bas, s. m. La partie la plus basse de certaines choses : *Le bas du degré*, *de la rue*, *du pavé*, *du visage*, *de la robe*, etc.; *les hauts et les bas d'un vaisseau*; *dévoiement par haut et par bas*; *le vin est au bas*, le tonneau est presque vide. —On dit fig. *il y a du haut et du bas dans son esprit*, *dans son humeur*, *etc.* il y a de grandes inégalités.

Bas, subst. m. Vêtement dont on se couvre les jambes : *Bas de soie.* —En t. de Mer, barres de fer, où il y a des ouvertures, pour mettre aux mains et aux pieds de ceux qu'on veut punir.

Bas, adv. Doucement, d'une man

nière qu'on entende à peine.—Par terre, *mettre les armes bas* ou *mettre bas les armes.* On dit aussi *mettre bas toutes les considérations humaines*, les écarter, les mettre à quartier; *mettre chapeau bas*, ôter son chapeau; *être chapeau bas*, avoir la tête découverte par respect; *mettre pavillon bas*, baisser le pavillon, et fig. et fam. céder, se rendre.

Etre bas, être assis sur un siége peu élevé; et fig. être dangereusement malade, à l'extrémité, ou seulement être considérablement affoibli par la maladie. —*Mettre bas*, se dit des animaux, et signifie faire des petits. —fig. *Tenir bas quelqu'un*, le tenir dans la crainte, le respect, la soumission.

A bas, adv. A terre, par terre: *Se jeter à bas; mettre à bas*, abattre. —On dit fig. d'une famille, d'une maison ruinée, qu'*elle est à bas.*

En bas, adv. qui se dit par opposition à *en haut: Il est en bas.* —*Tirer en bas*, tirer vers le bas. —Au figuré, *traiter un homme de haut en bas*, le traiter avec fierté.

Par bas, adv. *Être logé par bas.*

Là bas, ici bas, adv. Le premier se dit du lieu où l'on n'est pas, le second de celui où l'on est: *Il est là bas; venez ici bas.* —*Ici bas*, sur la terre, dans ce monde: *Les choses d'ici bas*, les choses de la terre.

Basaal, s. m. (*Ba-za-al*) Arbre des Indes qui croît dans les endroits sablonneux.

Basalte, s. m. (*Ba-zal-te*) Espèce de marbre noir.

Basane, s. f. (*Ba-za-ne*) Peau de mouton tannée et travaillée par le Peaussier.

Basané, ée, adj. (*Ba-za-né*) Hâlé, brûlé, qui a le teint noirâtre.

Basconade, s. f. La langue Basque. *Trév.*

Bascule, s. f. (*Bas-ku-le*) Machine qui n'est soutenue que de deux piéces de bois, attachées par le milieu sur un essieu, de sorte que lorsque l'on pese sur l'un des bouts, l'autre hausse.

Bascule de pont-levis; contre-poids d'un pont-levis, et qui sert à le lever. —*de comptoir*; petite plaque de fer qui hausse et baisse, par où l'on jette l'argent qu'on reçoit. Il y a aussi des *bascules de moulins à vent, de pendules, etc.*

Base, s. f. (*Ba-ze*) Tout ce qui sert de soutien à quelque corps qui est posé dessus. —En Géométrie, la ligne sur laquelle la figure est posée, et le côté sur lequel un corps est appuyé. —En Architecture, le pied ou le fondement de quelque corps. On dit aussi, *la base d'une colonne, la base d'un rempart, d'un parapet*, etc. —Au figuré, principe; fondement; appui; soutien: *La probité et la bonne foi sont les bases du commerce.* —En Médecine, le principal ingrédient qui entre dans une composition. —En Botanique, le bas des feuilles ou des tiges.

Baser, v. a. (*Ba-zé*) Appuyer comme sur une base: *Baser le droit public sur les principes de la morale.* C'est un mot nouveau qui paroît avoir pris faveur.

Bas-fond, s. m. (*Bâ-fon*) Fond où il y a peu d'eau.

Basilaire, adj. m. et f. (*Ba-zi-lè-re*) t. d'Anatomie. Il se dit d'un os de la tête qui est au haut de la bouche. —On le dit encore d'une artère, d'une apophyse, etc.

Basilic, s. m. (*Ba-zi-like*) Sorte de plante odoriférante. —Serpent fabuleux qui tue de sa seule vue. —En Astronomie, étoile fixe dans la constellation du Lion.

Basilicaire, s. m. (*Ba-zi-li-kè-re*) officier ecclésiastique qui assistoit le Pape ou l'Evêque lorsqu'ils disoient la Messe.

Basilicon, subst. m. (*Ba-zi-li-kon*) Onguent suppuratif.

Basilidion, s. m. (*Ba-zi-li-di-on*) Cérat décrit par Galien et recommandé pour la gale.

Basilique, subst. f. (*Ba-zi-li-ke*) Eglise; Temple; Salle à deux rangs de colonnes, qui formoient une grande nef au milieu avec deux ailes à côté et deux galeries. —En terme d'Anatomie, veine qui naît du rameau axillaire.

Les Basiliques, Collection des Lois Romaines, traduites en Grec par l'ordre de l'Empereur Basile.

Basin, s. m. (*Ba-zein*) Etoffe de fil de coton, semblable à de la futaine, mais plus fine et plus forte.

Basioglosse, s. m. (*Ba-zi-o-glo-ce*) t. d'Anatomie : Muscle abaisseur de la langue.

Basoche, subst. fém. (*Ba-zo-che*) Juridiction que tenoient les anciens Clercs des Procureurs du Parlement de Paris.

Basque, s. f. (*Bas-ke*) Petite partie d'étoffe qui est au bas du corps du pourpoint ou d'un corps de jupe. —Chacun des quatre pans du juste-au-corps. —En t. de Plombier, pieu de plomb au droit des arêtières et sous des épis ou amortissemens.

Basque, s. m. Celui qui est né en Biscaye. On dit proverbialement: *Aller, courir comme un Basque*; aller, courir fort vîte. Il est aussi adj. des deux genres : *Peuple, langue Basque.* —Langage qu'on parle dans la Biscaye.

Bas-relief, subst. m. (*Bâ-re-lièfe*) Ouvrage de Sculpture, où ce qui est représenté a peu de saillie.

Basse, s. f. (*Bâ-ce*) La partie en Musique qui est la plus basse: *Chanter la basse*; *basse fondamentale.* —Le Musicien qui la chante : *Cet homme est une Basse excellente.* —L'instrument qui joue cette partie : *Basse de viole*; *basse de violon.* Cette dernière s'appelle aussi *basse* tout court.

Basse-contre, c'est la *basse* proprement dite. —*Basse-taille*, partie ou voix qui est entre la basse et la taille ordinaire. On dit du Musicien qui chante ces parties, que c'est *une Basse-contre, une Basse-taille.* —*Basse-taille* se dit aussi en Sculpture, et signifie la même chose que *bas-relief.*

Basse-cour, s. f. La première cour dans laquelle sont ordinairement les écuries. —Cour qui sert au ménage d'une maison de campagne, où l'on élève la volaille, etc.

Nouvelles de basse-cour, nouvelles fausses et mal-fondées.

Bassement, adv. (*Bâ-ce-man*) D'une manière basse. Il n'est d'usage qu'au figuré : *Elevé, nourri bassement*; *penser, s'exprimer bassement.*

Basser, v. a. (*Ba-cé*) t. de Manufacture de lainage : *Basser la chaîne*, la détremper d'une colle propre à rendre les fils glissans.

Basses, s. f. pl. (*Bâ-ce*) Bancs de sable ou rochers cachés sous l'eau.

Bassesse, s. f. (*Ba-cè-ce*) Il ne se dit qu'au figuré, en parlant 1.° des sentimens, inclinations, actions, manières indignes d'un honnête-homme, d'un homme de cœur : *Bassesse d'ame*; *il a fait une bassesse.* —2.° De la naissance et de l'extraction, pour dire qu'elle est vile : *Bassesse d'état.* Voy. *abjection.* —3.° Du style, pour marquer qu'il est populaire.

Basses-voiles, subst. f. pl. (*Bâ-ce-voâ-le*) On appelle ainsi, en termes de Marine, la grande voile et celle de misaine.

Basset, s. m. (*Ba-cè*) Espèce de chien de chasse qui a les jambes courtes et tortues. —fam. Petit homme, dont les jambes et les cuisses sont encore trop courtes par rapport à sa taille. En ce dernier sens, il s'emploie aussi comme adjectif.

Bassette, s. f. (*Ba-cè-te*) Sorte de jeu de cartes.

Bassi, s. m. (*Ba-ci*) Arbre d'Afrique dont l'écorce est roussâtre.

Bassi-colica, s. m. (*Ba-ci-ko-li-ka*) Médicament composé d'aromates et de miel.

Bassicot, s. m. (*Ba-ci-co*) Espèce de cage de charpente ouverte par en haut, où l'on met les masses de pierres qui se tirent des ardoisières d'Anjou.

Bassile, subst. f. (*Ba-ci-le*) Plante dont les feuilles ressemblent à celles du pourpier.

Bassin, s. m. (*Ba-cein*) Sorte de grand plat rond ou ovale. —En termes de Chapelier, plaque de fer ou de cuivre pour fabriquer les chapeaux. —Grande pièce d'eau dans les jardins. —Réservoir d'eau pour entretenir les canaux et les écluses. —Lieu où l'on reçoit et où l'on réserve les eaux des sources qui doivent servir aux fontaines jaillissantes. —Pierre, etc. creusée en forme de bassin, où tombe et demeure l'eau d'une fontaine. —Endroit d'un port de mer où les vaisseaux jettent l'ancre, et sur-tout où on les radoube. —fig. Belle plaine entourée de montagnes. —En t. d'Anatomie, la capacité formée par les os des hanches

et l'os sacrum. —On donne aussi le même nom à différentes autres cavités, dans le corps humain. —En termes de Maçon, rond de chaux ou de mortier qui a des bords, où les Maçons détrempent de la chaux et du mortier.

Bassin à barbe, plat échancré et creux. —*de balance*, cuivre façonné en forme de plat creux et sans bord, attaché avec des cordes, et dont on se sert pour peser. —*de chambre* ou *de garde-robe*, vaisseau qui reçoit les excrémens : *Aller au bassin*, aller à la selle. — *de Confrérie*, celui où l'on reçoit les offrandes. On dit proverb. *cracher au bassin*, contribuer à quelque dépense. — *oculaire*, instrument de Chirurgie.

Bassine, s. f. (*Ba-ci-ne*) Sorte de bassin large et profond dont se servent les Apothicaires, les Chimistes, etc.

Bassiner, v. a. (*Ba-ci-né*) Chauffer avec une bassinoire. —Fomenter en mouillant légérement avec une liqueur tiède ou chaude.

Bassinet, s. m. (*Ba-ci-nè*) La partie des chandeliers d'église qui est en forme de petit bassin, où tombe la cire des cierges qui sont allumés. —La partie de l'arme à feu où l'on met l'amorce. —En termes d'Anatomie, petite cavité qui est au milieu du rein. —Sorte de plante et de fleur. Il y en a de plusieurs espèces.

Bassinoire, subst. f. (*Ba-ci-noâ-re*) Espèce de bassin, avec un manche et un couvercle percé, dans lequel on met de la braise pour chauffer un lit : *Bassinoire de cuivre* ou *d'argent*.

Basson, s. m. (*Ba-son*) Instrument de musique à vent : c'est la basse du haut-bois. —Celui qui joue de cet instrument : *J'ai entendu un excellent Basson*.

Bastant, *ante*, adj. (*Bas-tan*, *tan-te*) Qui suffit : *Cette raison n'est pas bastante ; êtes-vous bastant pour....* Il est familier.

Baste, s. m. L'as de trèfle au jeu de l'Hombre.

Baster, v. n. Suffire. Il est vieux et ne s'emploie plus qu'à l'impératif dans ces phrases familières : *Baste pour cela*, ou simplement *baste*, pour dire, passe pour cela.

Basterne, s. f. Espèce de char attelé de bœufs sous nos Rois de la première race.

Bastide, s. f. Nom qu'on donne en Provence, et sur-tout à Marseille, aux maisons de plaisance.

Bastille, s. f. (*Bas-ti-glie* ; mouillez les *ll*.) Nom qu'on donnoit autrefois à un château ayant plusieurs tours, l'une proche de l'autre. Il y en avoit un à Paris, bâti de cette manière, qui servoit de prison d'Etat, et qui fut pris dans la journée célèbre du 14 Juillet 1789. —On dit fig. et proverb. d'un homme qui ne bouge de sa place, quoiqu'on l'appelle, qu'*il ne branle non plus que la bastille*.

Bastillé, *ée*, adj. (*Bas-ti-glié*, en mouillant les *ll*) t. de Blason. Il se dit des piéces qui ont des créneaux renversés vers la pointe de l'écu.

Bastingue, subst. f. (*Bas-tein-ghe*) t. de Marine : Toiles matelassées qu'on tend autour du plat bord des vaisseaux de guerre, et qui est soutenue par des pointilles, afin de cacher ce qui se fait sur le pont pendant le combat.

Se bastinguer, v. r. (*Bas-tein-ghé*) Tendre des bastingues.

Bastion, s. m. (*Bas-ti-on*) Grand corps de terre élevé, soutenu de murailles, de gazon ou de terre battue, et disposé en pointe sur les angles saillans du corps d'une place, avec des faces et des flancs qui se défendent les uns les autres. Il y a des *bastions pleins* ou *solides*, *vides*, *doubles*, *plats*, *coupés*, *etc.* et des *demi-bastions*.

Bastionné, *ée*, adj. *Une tour bastionnée*, fortification qui tient de la tour et du bastion.

Bastir, v. a. t. de Chapelier : Former un chapeau avec des capades.

Bastonnade, s. f. (*Bas-to-na-de*) Coups de bâton.

Bastude, s. f. t. de Marine : Espèce de filet pour pêcher dans les étangs salés.

Bas-ventre, s. m. (*Bâ-van-tre*) La partie la plus basse du ventre ; celle qui est au-dessous du diaphragme.

Bat, s. m. (*Ba*) Queue de poisson. *Ce poisson a onze pouces entre œil et bat*, entre l'œil et la queue.

Bât, s. m. (*Bâ*) Selle pour les bêtes de somme : *Un bât de mulet ; cheval de bât.*

Cheval de bât, homme stupide. —*On ne sait où le bât le blesse* ; on ne sait ce qui le chagrine, ce qui l'inquiète. —*Etre rembourré comme le bât d'un mulet*, être trop vêtu. Ces diverses expressions sont du style fig. et prov.

Bâtage, s. m. Droit seigneurial levé sur les chevaux de bât.

Bataille, subst. f. (*Ba-ta-glie* ; en mouillant les *ll.*) Combat général entre deux armées. La *bataille* est une action, non-seulement plus générale, mais encore précédée ordinairement de quelque préparation. Le *combat* semble être une action et plus particulière et plus imprévue. On dit *livrer bataille, et donner, présenter la bataille.* —On disoit autrefois *bataille* pour *corps de bataille.* —Sorte de jeu de cartes.

Bataille rangée, combat dans lequel on a le loisir de ranger les armées en bon ordre. —*navale*, combat qui se donne sur mer.

On dit figurément d'une affaire où il a fallu bien contester, surmonter beaucoup d'obstacles, etc. qu'*il a fallu donner bien des batailles, qu'on a donné bien des batailles pour...*; d'un homme qui a remporté l'avantage sur un autre dans une dispute, *que le champ de bataille lui est demeuré* ; de celui qui parle ou agit dans un lieu, dans des circonstances favorables ou défavorables, qu'*il a bien ou mal pris son champ de bataille* ; de la chose sur laquelle un homme compte le plus, que *c'est son cheval de bataille, qu'il en fait son cheval de bataille*, etc.

Bataillé, adj. t. de Blason. Il se dit d'une cloche de métal avec son battant d'une autre couleur.

Batailler, v. neut. (*Ba-ta-glié* ; mouillez les *ll.*) Il est vieux dans le sens de donner bataille. —Au figuré, contester, disputer.

Bataillère, s. f. (*Ba-ta-gliè-re*, en mouillant les *ll.*) Petite corde qui fait jouer le traquet d'un moulin.

Bataillon, subst. m. (*Ba-ta-glion* ; mouillez les *ll.*) Division d'un Régiment : *Régiment de deux, de quatre bataillons.* —Petit corps d'infanterie de six à huit cents hommes.

Batanomes, s. f. pl. Toiles qui se vendent au Caire.

Bâtard, arde, s. m. et f. (*Bâ-tar, tar-de.*) Enfant né hors de légitime mariage. On dit aussi adjectivement *enfant bâtard, fille bâtarde.*

Bâtard adultérin, enfant né d'une personne mariée et d'une autre qui ne l'est pas. —*incestueux*, enfant né de deux personnes à qui il n'est pas permis de se marier ensemble, à cause qu'ils sont parens de trop près.

Bâtard, arde, adj. Se dit figurément des animaux nés de deux différentes espèces ; des choses qui participent de deux natures différentes, ou encore qui n'ont pas les qualités requises ; des fruits qui tiennent du sauvage, etc.

Lettre ou *écriture bâtarde*, sorte de lettre qui est entre la ronde et l'Italienne. —On dit aussi substantivement *la bâtarde.* —*Porte bâtarde*, celle qui n'est ni petite, ni porte cochère.

Bâtarde, s. f. Troisième sorte de piéce d'artillerie du calibre de France. —Nom d'une sorte de voile.

Batardeau, s. m. (*Bâ-tar-dô*, s. d.) Sorte de cloison ou plutôt de petite digue qu'on fait dans l'eau pour y bâtir quand l'eau est épuisée. —En termes de Marine, échafaud fait sur le bord d'un vaisseau, pour empêcher l'eau d'entrer sur le pont lorsqu'on couche le vaisseau pour le radouber.

Bâtardière, subst. f. Plants d'arbres tout greffés, mis en un endroit du jardin où ils sont plantés plus serrés qu'ils ne doivent l'être quand on les met en espalier.

Bâtardise, subst. f. (*Bâ-tar-di-ze*) Qualité, état de celui qui est bâtard.

Batate ou *Patate*, s. f. Espèce de rave, de pomme de terre.

Bâté, ée, part. pas. et adj. Voyez *Bâter.* —On dit figurément et proverbialement *âne bâté*, lourdaut. —*Il n'y a point d'âne plus mal bâté que celui du commun* ; le public est plus mal servi que les particuliers.

Bateau, subst. m. (*Ba-tô*, s. d.) Bâtiment dont on se sert pour voiturer

diverses choses par eau. —En termes de Sellier, on appelle *bateau* l'assemblage des bois de menuiserie qui fait le corps d'un carrosse, sur lequel on cloue les garnitures de cuir et d'étoffe.

Batelage, s. m. Badinage, singerie, tour de bateleur.

Batelée, s. f. Charge d'un bateau : *Batelée de foin*, *de bois*, etc. — fig. et familiérement, multitude de gens rassemblés.

Batélement, s. m. (*Ba-té-le-man*) t. de Charpentier : L'extrémité d'une couverture, l'endroit où l'eau entre dans les gouttières.

Batelet, subst. m. (*Ba-te-lè*) Petit bateau.

Bateleur, *euse*, s. m. et f. (*Ba-te-leur*, *leû-ze.*) Qui monte sur le théâtre dans les places publiques, pour amuser le peuple et en tirer quelque profit. —Faiseurs de tours de passe-passe.

Batelier, *ère*, s. m. et f. (*Ba-te-lié*, *liè-re.*) Celui ou celle dont le métier est de conduire un bateau.

Bâter, v. act. (*Bâ-té*) Mettre le bât sur le dos d'une bête de somme.

Bâti, *ie*, part. pas. et adj. Voyez *Bâtir.* —On dit figurément, *homme bien bâti*, bien fait : *Un grand mal bâti*, mal fait ou mal adroit.

Bâti, s. m. En t. de Tailleur, *le bâti d'un habit*, le gros fil qui a servi à joindre ensemble l'étoffe et la doublure. —En t. d'Horloger, le châssis d'une machine à fendre les roues. —En Menuiserie, assemblage des montans et traverses qui renferment un ou plusieurs panneaux.

Bâtier, s. m. (*Bâ-tié*) Ouvrier qui fait et vend tout l'équipage des mulets; comme bâts, brides, sonnettes, grelots, etc.

Batifoler, v. neut. (*Ba-ti-fo-lé*) Badiner les uns avec les autres; jouer à la manière des enfans. Il est familier.

Bâtiment, subst. m. (*Bâ-ti-man*) Edifice. —Vaisseau ou navire, avec cette différence que *bâtiment* est un mot plus générique, et qu'il se dit des plus petites barques et des moindres bateaux.

Bâtir, v. act. Construire; édifier; faire un édifice. —Au figuré, établir; *Il a bâti sa fortune sur les ruines de son ennemi.* —En t. de Tailleur, coudre à grands points.

Bâtir à chaux et à ciment; bâtir solidement. — fig. *Bâtir en l'air*, se mettre des chimères dans l'esprit; se repaître de vaines espérances. —Proverbialement, *bâtir sur le devant*, commencer à avoir un gros ventre.

Bâtisse, s. f. (*Bâ-ti-ce*) Etat ou entreprise d'un bâtiment, quant à la maçonnerie.

Bâtisseur, s. m. (*Bâ-ti-ceur*) Celui qui aime à faire bâtir. Il est familier. —On le dit, par mépris, d'un mauvais Architecte.

Batiste, s. f. (*Ba-tis-te*) Toile de lin très-fine.

Bâton, s. m. Long morceau de bois qu'on peut tenir à la main, servant à divers usages. —Menu bois qui sert au chauffage : *Bâton de fagot*, *bâton de cotret.* —On le dit de diverses choses qui ont la forme d'un petit bâton : *Bâton de cire d'Espagne*, *de réglisse*, *de canelle*, etc. —En t. d'Architecture, gros anneau ou ouverture en saillie, qui fait ornement dans la base des colonnes.

Bâton de commandement, Celui que portent certains Officiers. — *de Maréchal de France*, bâton semé de fleurs de lis, qui étoit la marque de la dignité de Maréchal de France. — *de Chantre*, sorte de bâton orné et recouvert d'argent, que le Chantre d'une Eglise tient à la main pendant l'Office divin, en marchant en chappe dans le chœur. — *de Confrérie*, celui qui soutient l'étendard ou la bannière d'une Confrérie. — *de la Croix*, le bâton au haut duquel on met la Croix. — *de Jacob*, instrument de Mathématiques, qui sert à mesurer. — *à deux bouts*, sorte d'arme offensive, qui consiste en un bâton ferré par les deux bouts. — *de vieillesse*, celui ou celle qui sert d'appui à une vieille personne, qui l'assiste dans tous ses besoins, etc. Style figuré.

Battre l'eau avec un bâton, faire des efforts inutiles. —*Faire sauter le bâton à quelqu'un*, l'obliger à faire quelque chose contre son gré. —*Mener le bâton*

haut, avec hauteur et dureté. —*Se retirer le bâton blanc à la main*, se retirer sans avoir rien amassé, extrêmement pauvre. —*Tirer au court bâton avec...* contester ; disputer ; ne vouloir rien céder. —*Faire une chose à bâtons rompus*, la faire à diverses reprises. —*Le tour du bâton*, profits casuels et souvent illicites d'un emploi. Toutes ces expressions appartiennent au style proverbial.

Bâtonné, *ée*, part. pass. et adject. Voyez *Bâtonner*. —*Serviette bâtonnée*, pliée à petits carreaux.

Bâtonnée d'eau, s. f. (*Bâ-to-né-e*) Quantité d'eau qu'on puise à la pompe, à chaque fois que la brimbale joue.

Bâtonner, verb. act. (*Bâ-to-né*) Donner des coups de bâton à... —En termes de Chancellerie, biffer, rayer : *Bâtonner une clause*, *un article*, etc.

Bâtonner un gant, l'élargir avec des bâtons faits exprès.

Bâtonnet, s. m. (*Bâ-to-nè*) Sorte de petit bâton amenuisé par les deux bouts : *Jouer au bâtonnet*.

Bâtonnier, subst. m. (*Bâ-to-nié*) Celui qui a en dépôt, pour un temps, le bâton d'une Confrérie, et qui a droit de le porter aux processions. —Avocat choisi par son ordre pour en être le chef pendant un certain temps.

Batrachite, subst. f. Pierre verte et creuse, représentant un œil dans son milieu.

Batracomyomachie, subst. f. Guerre des grenouilles et des rats ; c'est le titre d'un Poëme burlesque attribué à Homère.

Batrachus, subst. m. (*Ba-tra-kuce*) Tumeur inflammatoire qui vient sur la langue, sur-tout aux enfans.

Battage, s. m. (*Ba-ta-je*) Action de battre le blé, et temps qu'on y emploie. —Temps qui s'emploie à battre la poudre dans les moulins.

Battant, *ante*, adj. (*Ba-tan*, *an-te*) Qui bat : *Un métier battant*, actuellement employé ; *une porte battante*, qui se ferme d'elle-même ; *un habit tout battant neuf*, un habit neuf. Dans cette dernière phrase, qui est du style familier, *battant* est employé adverbialement.

Battant, s. m. (*Ba-tan*) Morceau de fer qui pend au milieu d'une cloche et qui, frappant sur les bords, la fait sonner. *Trév.* dit *batail*. —Chaque partie d'une porte qui s'ouvre en deux. —En t. de Menuisier, morceau de bois qui bat, qui porte sur un autre. —En t. de Serrurier, morceau de fer plat attaché derrière une porte à un crampon, et qui se baisse ou se hausse en mettant le pouce sur la coquille de fer qui est devant la porte. —C'est aussi ce qu'on appelle la châsse dans certains métiers.

Batte, subst. f. (*Ba-te*) Sorte de massue propre à battre les gravois. —Morceau de bois semblable à une forme de chapeau, entouré d'un lien de fer avec un manche, pour battre les tuilots et les grès dont on fait le ciment. —Manière de battoir pour battre le carreau. On donne encore ce nom à divers autres outils. —Sabre de bois dont se sert Arlequin.

Battement, subst. m. (*Ba-te-man*) Action de battre. Il ne s'emploie guères qu'avec *artères*, *cœur*, *pouls*, *ailes*, *mains* : *Battement de cœur*, palpitation ; *battement du pouls*, *des artères*, leur mouvement ; *battement d'ailes*, mouvement des ailes des oiseaux ; *battement de mains*, applaudissement qu'on donne en battant des mains. —En t. de Maître de danse, certain mouvement qu'on fait avec le pied en dansant. —En t. de Maître d'escrime, mouvement de celui qui bat en même temps du pied et de son fleuret, et pousse avec vivacité contre son adversaire.

Batterie, subst. fém. (*Ba-te-ri-e*) Querelle de gens qui se battent. —En t. de Guerre, lieu où l'artillerie est à couvert et en état de tirer, posée sur une plate-forme de planches, sur des solives, et derrière un parapet à l'épreuve, percé d'autant d'embrasures qu'il y a de canons. —Plusieurs piéces de canons et mortiers, disposées pour tirer contre l'ennemi. —fig. Moyens qu'on emploie pour réussir dans une affaire : *Changer de batterie* ; *dresser de nouvelles batteries*, etc. —La piéce d'acier qui couvre le bassinet des armes à feu, et contre laquelle donne la pierre

qui est au chien. —Manière de battre le tambour. —Certaine manière de battre agréablement sur les cordes de la guitarre.

Batterie de cuisine; ustensiles de cuisine, comme poêlons, casseroles, etc. qui sont ordinairement de cuivre *battu*.

Batteur, s. m. (*Ba-teur*) Celui qui aime à battre, à frapper : *Batteur de gens, de paysans*. On ne le dit point tout seul pour signifier celui qui bat. Il est familier.

Batteur de blé ou mieux *Batteur en grange*, manœuvre qui bat le grain et le vanne sur l'aire de la grange. —*d'or*, ouvrier Tireur-d'or, qui fait passer le trait d'or ou d'argent sur le moulin pour le rendre plat. C'est aussi un ouvrier qui bat l'or, qui le réduit en feuilles minces ; à force de coups de marteau. —*de soute*, celui qui bat et pile la soute dans les boutiques des Epiciers de Paris. —*d'estrade*, Cavalier détaché pour battre les chemins et aller à la découverte. —*de pavé*, fainéant qui se promène, au lieu de s'appliquer à ce qui est utile et honnête.

Battier. Voyez *Bâtier*.

Battoir, s. m. (*Ba-toar*) Sorte de palette à long manche dont on se sert pour jouer à la paume. — Instrument de bois pour battre le linge, quand on lave la lessive.

Battologie, s. f. (*Ba-to-lo-gí-e*) t. de Grammaire : Superfluité de paroles ; répétition inutile de la même chose.

Battre, v. act. (*Ba-tre*) (Il se conjugue comme *Rendre*. Voyez la *Préface*.) Frapper ; donner des coups pour faire du mal. Pour *frapper*, un seul coup semble suffire ; il faut les redoubler pour *battre*. —Défaire une armée, etc. avec cette différence que, pour *être battu*, il suffit de perdre la bataille, et que pour *être défait*, il faut que cette bataille ait eu des suites funestes. —Il se dit de diverses choses sur lesquelles on touche fortement avec différens instrumens : *Battre le fer, le plâtre, du papier*, etc.; *battre une tapisserie*, pour la nettoyer ; *un noyer*, pour en faire tomber les noix, etc. —Mêler en battant, *battre des œufs*. —Ruiner à coups de canons, *battre une ville en ruine, une muraille en brèche*. —On dit fig. *battre un homme en ruine*, le pousser, le réduire à l'extrémité dans la dispute. On dit aussi et à peu près dans le même sens, *battre une proposition en ruine*. —Frapper la caisse d'un tambour avec des baguettes, *battre la caisse, battre la marche*, etc. —En termes de Maître de danse, faire un mouvement figuré avec le pied : *Battre un entrechat*. —En t. de Tireur-d'or, passer les filets d'or ou d'argent sur les moulins pour les aplatir ou les réduire en feuilles à coups de marteau. —En t. de Monnoie, fabriquer : *Battre monnoie*. —En t. de Musicien, baisser et élever la main pour marquer les temps : *Battre la mesure*.

Battre dos et ventre, battre comme plâtre, comme un chien, frapper avec excès. — *le chien devant le lion*, reprendre un petit devant un grand. — *le chien devant le loup*, feindre qu'on est désuni pour mieux tromper l'ennemi. Ces différentes expressions sont du style proverbial. —*l'estrade*, en t. de Guerre, courir la campagne, aller à la découverte. — *la campagne*, courir de-çà et de-là dans la campagne ; et fig. parler sans ordre ; s'écarter de son sujet par des digressions fréquentes. On le dit aussi d'un malade qui est dans le délire. — *bien du pays*, voyager en beaucoup de lieux différens, et figurément parler beaucoup et de beaucoup de choses. — *le bois, la plaine*, les parcourir en chassant. — *les murs d'une ville, etc.* couler tout auprès, en parlant d'une rivière. — *le pavé*, n'avoir d'autre occupation que de se promener dans les rues. — *la laine*, en t. de Manufacture, l'étendre sur la claie, et l'y ouvrir à coups de baguettes. —On dit, *battre à la terre*, fouler l'étoffe avec la terre, en y lâchant un robinet d'eau. — *à sec*, supprimer l'eau et fouler jusqu'au degré de consistance au-delà duquel l'étoffe ne s'épaissit plus. — *l'eau*, en t. de Chasse, lorsque le cerf est dans l'eau, on dit aux chiens : *Il bat l'eau*. — *l'eau*, au fig. travailler en vain, se donner une peine inutile. — *la diane, l'assemblée*,

la chamade, etc. Voyez ces mots. —*le fer*, faire souvent des armes. —*le fer quand il est chaud*, ne point se relâcher dans la poursuite d'une affaire quand elle est en bon train. Fig. et proverb. — *la carte*, jouer aux cartes. —*les cartes*, les mêler. — *une dame*, t. de jeu de Trictrac : Amener un point de dé, tel qu'en partant d'une flèche où l'on a une ou deux dames, on frappe une dame découverte de son adversaire.

Battre, v. neut. Remuer, se mouvoir : *Le cœur bat à tous les animaux ; le cœur lui bat*, il a des palpitations, et figur. il a peur. —Donner sur . . . *Le soleil battoit à plomb sur cette montagne*. — Locher, en parlant du fer d'un cheval. —Se faire entendre, en parlant du tambour : *Le tambour bat.* On dit, *marcher tambour battant*, marcher au son du tambour ; *sortir tambour battant*, sortir avec les honneurs de la guerre ; *mener tambour battant*, traiter sans aucun ménagement ; *faire une chose tambour battant*, au vu et au su de tout le monde. Les deux dernières phrases sont du style figuré et proverbial.

Battre des ailes, Voler, en parlant des oiseaux : *Battre de l'aile*, trémousser de l'aile. —Au figuré, *ne battre plus que d'une aile*, être mal dans ses affaires, etc. — *des mains*, applaudir. —*froid à quelqu'un*, lui faire un mauvais accueil. — *en retraite*, se retirer d'une compagnie ou commencer à se détacher du commerce du monde, etc.

Se battre, v. récip. Se frapper, se porter des coups. —Combattre, être aux mains avec les ennemis : *Se battre en retraite*, combattre de telle sorte qu'on ne laisse pas que de se retirer. —*Se battre à la perche*, se dit d'un oiseau de proie qui s'agite sur la perche où il est attaché, et fig. d'un homme qui se tourmente fort inutilement.

Se faire battre, se faire maltraiter. —On le dit aussi des bêtes qui se font chasser long-temps dans un certain terrain.

Battu, *ue*, part. p. de *battre*, et adj. (*Ba-tu.*) Frappé, maltraité. En ce sens, on dit substantivement, *les battus payeront l'amende ;* ceux qui ont été maltraités seront encore blâmés. —En t. de Guerre, défait ; mis en déroute : *Les ennemis ont été battus.* —Frayé : *Chemin battu.* —Baigné par quelque rivière : *Cette ville est battue des flots.*

Etre battu de la tempête, être tourmenté par la tempête. —figur. *Etre battu de l'oiseau*, être consterné de beaucoup de disgraces arrivées l'une sur l'autre. —*Avoir les yeux battus*, les avoir comme meurtris. —*Avoir les oreilles battues de quelque chose*, en être importuné. —*Autant bien battu que mal battu ;* plus ou moins de mal, cela est égal. Il est familier.

Battu, s. m. (*Ba-tu*) t. de Tireur-d'or : Trait d'or ou d'argent doré qui est écaché : *C'est du battu.*

Battue, s. f. (*Ba-tû-e*) Se dit, en t. de Chasse, d'une troupe de gens qui battent les bois et les taillis, pour en faire sortir les loups, les renards, etc.

Batture, s. f. (*Ba-tû-re*) Espèce de dorure, qui se fait avec du miel détrempé dans de l'eau de colle et du vinaigre.

Battures, s. f. pl. (*Ba-tû-re*) t. de Mer : Banc ou fond mêlé de sable, de roches ou de pierres, et qui s'élève vers la surface de l'eau.

Battus, s. m. pl. (*Ba-tu*) Pénitens qui se donnent rudement la discipline.

Bau, s. m. (*Bô*, d.) t. de Marine : Solive mise avec plusieurs autres semblables, par la largeur ou par le travers du vaisseau d'un flanc à l'autre, pour affermir le bordage et soutenir les tillacs.

Baubi, subst. m. (*Bô-bi*, d.) Chien dressé au lièvre, au renard et au sanglier.

Baud, s. m. (*Bô*) Espèce de chien courant.

Baudes, subst. f. pl. (*Bô-de*) t. de Marine : Parties attachées aux filets des madragues.

Baudet, subst. m. (*Bô-dè*, d.) Ane. —Au fig. Ignorant, stupide.

Baudets, s. m. pl. Tréteaux sur lesquels les Scieurs de long posent leurs bois pour les débiter.

Baudir, v. a. (*Bô-dir* ; d.) Exciter les chiens à la course.

Baudrier, s. m. (*Bô-drié*, d.) Bande de cuir large de quatre ou cinq doigts, souvent enjolivée, qui prenant depuis l'épaule droite vient aboutir au côté gauche, et qui est composée de la bande et de deux pendans au travers desquels on passe l'épée.

Baudruche, s. m. (*Bô-dru-che*, d.) Parchemin fort délié qui se fait de la première peau d'un boyau de bœuf, et dont se servent les Batteurs-d'or.

Baufrer, v. n. (*Bô-fré*, d.) Manger avidement. Il est bas et de peu d'usage. On dit plus souvent et mieux *bâfrer*.

Baufreur, s. m. (*Bô-freur*, d.) Grand mangeur. Il est hors d'usage. On dit *bâfreur*.

Bauge, subst. f. (*Bô-je*) Lieu où les bêtes noires se couchent et demeurent le jour. —Sorte de mortier de terre grasse mêlée de paille : *Maçonnerie faite de bauge*.

A bauge, expression adv. En abondance : *Cet homme a de tout à bauge*, est fort à son aise. Il est populaire.

Baugue, s. f. (*Bô-ghe*) Herbe qui vient dans les étangs salés.

Baume, subst. m. (*Bô-me*) Herbe médicinale et odoriférante. —Liqueur qui distille de certains arbres. —Sorte de composition propre aux plaies, etc. —En Chimie et en Pharmacie, on appelle improprement *baumes* certaines préparations : *Baume de soufre, baume de Saturne*. —Pâte de senteur que l'on porte sur soi contre le mauvais air. —Au fig. Consolation : *Verser un baume salutaire sur...*

Fleurer comme baume, sentir fort bon. On le dit fig. d'une chose avantageuse que quelqu'un propose, etc.

Bauque, subst. f. (*Bô-ke*) L'algue à feuilles droites dans les étangs salés de Montpellier.

Bauquin, s. m. (*Bô-kein*, d.) t. de Verrerie : Le bout de la canne qu'on met sur les lèvres pour souffler.

Bavard, *arde*, s. m. et f. (*Ba-vâr*, *ar-de*; le *d* ne se prononce jamais au masculin.) Celui, celle qui parle sans discrétion et sans mesure. Il s'emploie quelquefois adjectivement. Il est famil.

Bavarder, v. n. (*Ba-var-dé*) Parler excessivement de choses frivoles ou qu'on devroit tenir secrettes. Il est familier.

Bavarderie, subst. f. Caractère du bavard. Familier.

Bavardise, subst. f. (*Ba-var-di-ze*) Propos de bavard : *Il ne dit que des bavardises*. Il est familier.

Bavaroise, subst. f. (*Ba-va-roâ-ze*) Infusion de thé avec du sirop de capillaire.

Bâve, s. f. Salive qui découle de la bouche. —Sorte d'écume que jettent certains animaux. —Liqueur visqueuse qui est dans la coque du limaçon.

N'avoir que de la bâve, que du caquet. Il est populaire.

Baver, v. n. Jeter de la bâve. —En ter. de Plombier, ne pas couler droit : *Ce tuyau bave*.

Bavette, s. f. (*Ba-vè-te*) Linge qu'on met aux petits enfans au devant de l'estomac. Il y a aussi des *tabliers à bavettes*. —En termes de Plombier, bande de plomb qui couvre les bords et le devant des chéneaux, et qu'on met aussi sur les grandes couvertures d'ardoises.

Baveuse, s. f. (*Ba-veu-ze*) Poisson de mer, toujours couvert d'une sorte de bâve.

Baveux, *euse*, adj. (*Ba-veû*, *eû-ze*) Qui bave. On l'emploie quelquefois comme substantif. —*Omelette baveuse*, qui n'est pas bien cuite.

Bavoche, adject. t. de Peinture, de Gravure et d'Imprimerie. Il se dit d'un contour, d'un trait de burin, d'un caractère qui n'est pas bien net.

Bavocher, v. neut. (*Ba-vo-ché*) Se dit, en termes d'Imprimeur, d'une impression qui n'est pas nette, qui macule.

Bavochure, s. f. Défaut de ce qui est bavoché.

Bavois, s. m. (*Ba-voâ*) terme de Monnoie : La feuille de compte où étoit contenue l'évaluation des droits Seigneuriaux et autres, suivant le prix courant. On l'appelle aussi *Bavouer*.

Bavolet, s. m. (*Ba-vo-le*) Sorte de coiffure de villageoise qui pend sur le dos.

Bavure, s. f. Petite trace des joints des piéces d'un moule.

Bayer, v. n. (*Bé-ié;* on écrivoit et on prononçoit autrefois *Béer.*) Regarder quelque chose la bouche ouverte. —fig. et fam. Désirer avec avidité, avec ardeur. En ce sens, il prend toujours la prép. *après : Bayer après les richesses*, *après les honneurs*, *etc.*

Bayer aux corneilles, s'amuser à regarder en l'air niaisement.

Bayeur, *euse*, s. m. et f. (*Bé-ieur*, *ieû-ze*) Celui, celle qui regarde avidement, comme les gens du peuple.

Bazac, s. m. Coton filé et très-fin qui vient de Jérusalem.

Bazar, s. m. En Orient, marché public. —Lieu où l'on enferme les esclaves.

Bazzo, s. m. Petite monnoie d'Allemagne, qui vaut environ deux sous de France.

Bdellium, s. m. Gomme-résine d'un arbre appelé *bdella* ou *bdellium ;* on l'emploie contre la toux.

Béant, *ante*, adj. (*Bé-an*, *an-te*) Qui a la bouche ouverte. —En parlant de certains animaux, il veut dire qui a une grande gueule. —On dit aussi *gouffre béant*, qui présente une grande ouverture. Ce mot est le participe de l'ancien verbe *béer*, remplacé par *bayer.*

Béat, *ate*, s. m. et f. (*Bé-a*, *a-te*) Dévot. Il se dit souvent par dérision.

Béat, s. m (*Bé-a*) Celui qui, dans une partie de jeu ou de repas, se trouve exempt de jouer avec les autres et de payer sa part.

Béatification, s. f. (*Bé-a-ti-fi-ka-cion*) Acte par lequel le Pape béatifie.

Béatifier, verb. act. (*Bé-a-ti-fi-é*) Mettre au catalogue des Bienheureux.

Béatifique, adj. (*Bé-a-ti-fi-ke*) Qui rend Bienheureux. Il ne se dit qu'avec *Vision : La vision béatifique*, dont nous jouirons dans le Ciel.

Béatilles, s. f. pl. (*Bé-a-ti-glie*, en mouillant les *ll.*) Toute sorte de petites choses délicates qu'on met dans les pâtés, dans les tourtes. —Quelques-uns le disent des petits ouvrages de Religieuses, comme agnus, pelotes, etc. *Boite de béatilles.*

Béatitude, s. f. Bonheur : Vision de Dieu.

Beau, et devant les substantifs qui commencent par une voyelle, *bel*, *belle*, adj. m. et f. (*Bô*, d. *bèl*, *bè-le*) Qui a de la beauté : *Un beau cheval*, *un bel arbre*, *une belle peinture.* Il diffère de *joli*, en ce que le *beau* est grand, noble, régulier ; et le *joli* est fin, délicat, mignon. —Il se dit de tout ce qui a quelque perfection ; de ce qui est poli, honnête, sage, vertueux, etc. heureux, glorieux. L'on dit, *une belle voix*, *un bel esprit*, *un bel instrument*, *le beau monde*, *un beau spectacle : cela n'est ni beau ni bon. Un beau prélude*, *une belle entrée ; cela est beau à voir.* Il se prend quelquefois pour grand : *J'ai eu une belle peur.* —Il signifie aussi, bon : *Voilà un bel expédient ;* heureux, favorable : *L'occasion est belle ; il a beau jeu*, *etc.*

Etre bel homme de cheval, avoir bonne grace à cheval. —*Etre beau joueur*, jouer franchement, sans se fâcher. —*Faire un beau coup*, aux jeux d'adresse, faire un coup adroit ; aux jeux de hasard, faire un coup fort heureux. —*Avoir les armes belles*, faire bien des armes. —On dit ironiquement d'un homme qui s'est enivré, etc. qu'*il s'est fait beau garçon ;* de celui qui ne tient pas ses engagemens, que *c'est un beau prometteur ;* de celui qui a fait quelque étourderie, qu'*il a fait une belle équipée*, *etc.* —*Donner beau*, ou mieux, *donner beau jeu à ses ennemis*, leur donner occasion de nuire. —fam. et prov. *Etre dans de beaux draps blancs*, être dans l'embarras. —*L'échapper* ou *la manquer belle*, courir un grand danger auquel on échappe. —*La donner belle à ...* Alarmer ou vouloir tromper. —*De plus belle*, de nouveau ; avec toujours plus de hardiesse, d'entêtement. Il est fam.

Beau est quelquefois employé comme particule explétive : *Le beau premier ; beaux petits Saints. J'irai vous voir un beau matin*, quelque matin. Il est fam.

Beau, s. m. *Il y a du beau dans cet ouvrage. Essai sur le Beau. Cet homme fait le beau.* Voyez *Belle.*

Il fait beau, il fait beau temps. —*Il fait beau dans un lieu*, ce lieu est beau, agréable. —*Il fait beau*

marcher, se promener dans... le terrain est commode pour marcher, pour se promener. —*Il fait beau voir*, il est agréable de voir.

Beau, adv. *Il a beau faire*, il fait des efforts inutiles; *on a eu beau lui imposer silence*, en vain lui a-t-on imposé silence.

Tout beau, interjec. Doucement; arrêtez; n'allez pas plus loin.

Bien et beau, *bel et beau*, adverb. Tout à-fait, entiérement. Il est populaire.

Beaucoup, adv. (*Bô-kou*, et devant une voyelle, *bô-coupe*, d.) Quantité, grand nombre, plusieurs: *Beaucoup de monde; beaucoup d'art; beaucoup de gens; ils sont beaucoup.* —Joint aux signes de comparaison, il ajoute à leur signification: *Il est beaucoup moins riche; vous êtes beaucoup plus savant.* On dit aussi, *vous êtes de beaucoup plus savant*, et *vous êtes plus savant de beaucoup; je suis le plus jeune de beaucoup.* —Extrêmement: *Il doit beaucoup.* En ce sens il est aussi adverbe de temps: *Parler, marcher, attendre beaucoup.* —On dit substantivement, en parlant de quelque chose d'avantageux: *C'est beaucoup que de... il sait déjà le Latin, c'est beaucoup pour son âge*, etc.

Beau-fils, s. m. Le fils du mari ou de la femme qu'on épouse. —On le dit aussi pour Gendre.

Beau-frère, s. m. Celui qui a épousé notre sœur ou dont nous avons épousé la sœur ou la belle-sœur.

Beau-partir de la main, s. m. C'est, en termes de Manége, la vigueur du cheval à partir de la main sur une ligne droite, sans qu'il s'en écarte, depuis son partir jusqu'à son arrêt.

Beau-père, s. m. Celui qui a épousé notre mère après la mort de notre propre père. —Celui de qui nous avons épousé la fille.

Beaupré, s. m. t. de Marine: Mât qui est couché sur l'éperon à la proue des vaisseaux.

Beau-revoir, subst. m. (*Bô-re-voar*) terme de Chasse, qui se dit quand le limier bande fort sur la bête et sur le trait, étant sur les voies.

Beauté, s. f. (*Bô-té*, d.) Juste proportion des parties du corps avec un agréable mélange de couleurs. Il se dit proprement des personnes, et particuliérement du visage. —Belle femme: *C'est une beauté; toutes les beautés de la ville étoient à cette assemblée.* —Il se dit figurém. des choses spirituelles et morales: *La beauté de l'esprit, des sentimens, des pensées, de la vertu.* —Qualité qui rend une chose aimable, qui touche agréablement les sens, etc. *La beauté du ciel, des fleurs, etc.* —Avec le mot *fait*, il signifie singularité: *Je voudrois, pour la beauté du fait*, etc. Il est fam.

Bec, s. m. (*Bèke*) Partie dure et ordinairement pointue qui sert à l'oiseau à manger et à se défendre. —Il se dit aussi de quelques poissons. —Nom de divers instrumens de Chirurgie en forme de bec: *Bec de canne; bec de cygne; bec de corbeau* ou *de corbin.* —fig. La pointe de certaines choses: *Bec de plume, d'aiguière, d'alambic, etc.* —En t. de Taillandier, la partie crochue du bout de la serpe. —En t. de Géographie, certaines pointes de terre qui se rencontrent au confluent de deux rivières: *Le bec d'Ambès, le bec d'Allier.*

Bec affilé, grande parleuse et ordinairement médisante. —*Coup de bec*, trait satyrique. —*Faire le bec à quelqu'un*, lui faire sa leçon; l'instruire de ce qu'il a à dire. —*Avoir bon bec*, parler beaucoup. —*Avoir bec et ongles*, être en état de se bien défendre. —*Se défendre de bec*, de paroles. —*Se prendre de bec avec quelqu'un*, l'attaquer de paroles et en être attaqué. —*Causer bec à bec*, tête à tête. —*Cette femme fait le petit bec*, la petite bouche. —*Mener quelqu'un par le bec*, le gouverner, avoir de l'empire sur lui. —*Tenir le bec dans l'eau*, amuser par de fausses espérances, etc. —*Faire voir à quelqu'un son bec jaune*, (prononcez *bé-jô-ne*) lui montrer qu'il se trompe ou qu'il est trop hardi. —*Prendre quelqu'un par le bec*, le prendre par ses propres paroles. Toutes ces expressions sont du style familier et proverbial.

Bec à bec, adv. Nez à nez; face à face l'un de l'autre. Il est familier.

Bécabunga, subst. m. Plante aquatique, qui est bonne contre le scorbut.

Bécarre, s. m. (*Bé-ka-re*, *r* forte.) Caractère de Musique mis devant une note, pour la remettre dans son ton naturel, quand elle en a été écartée par un dièse ou un bémol. On dit aussi adjectivement : *Cette note est bécarre.*

Bécasse, s. f. (*Bé-ka-ce*) Oiseau de passage à long bec. On appelle *Bécasse de mer*, un oiseau aquatique plus gros que le canard. —Sorte de poisson de mer. —Outil de Vannier, pour enverger les hottes et les vans.

On dit fig. et prov. quand quelqu'un s'est laissé attraper, prendre à un piége, que *la bécasse est bridée.*

Bécassau, s. m. (*Bé-ca-sô*, s. d.) Le petit de la bécassine. —Sorte de bécassine.

Bécassine, s. f. Oiseau de passage, plus petit que la bécasse, et qui lui ressemble.

Tirer la bécassine, tromper au jeu, en cachant sa force. Proverbe.

Beccard, s. m. (*Bè-kâr*) Femelle de saumon.

Bec-d'âne, s. m. Outil de Charpentier, de Charron, etc.

Bec-de-canne, s. m. Instrument de Chirurgie, pour tirer une balle d'une plaie. —Crochet de Serrurier. —Grand clou à crochet.

Bec-de-corbin, s. m. Instrument de Chirurgie. —On donne aussi le même nom à divers outils ; à une espèce de crochet de bois qui fait partie de l'arçon des Chapeliers ; à une piéce de fer soudée en saillie ; à la pince d'un fer de cheval ; à un instrument de fer, avec lequel un calfat de vaisseau tire la vieille étoupe d'une couture ; à une sorte de poignée de canne. —Espèce de hallebarde que portoit, dans les grandes cérémonies, une Compagnie particulière des Gardes du Roi. Ces sortes de Gardes s'appeloient aussi *Becs-de-corbin.*

Bec-courbé, s. m. Oiseau aquatique.

Bec-de-cuillier, s. m. (*Bec-de-kugliêr*, en mouillant les *ll.*) t. d'Anatomie : Prolongement osseux placé au fond de la caisse de l'ouïe.

Bec-de-cygne, s. m. (*Bec-de-ci-gne*) Instrument de Chirurgie pour dilater une plaie.

Bec-de-grue, s. m. Sorte de plante.

Bec-de-grue coudé, instrument de Chirurgie pour tirer des esquilles d'os, des balles, etc.

Gros-bec d'Inde huppé, s. m. Oiseau qui imite la voix des autres oiseaux.

Bec-de-lézard, s. m. (*Bec-de-lé-zar*) Espèce de tire-balle.

Bec-de-lièvre, s. m. Fente qui se voit aux lèvres de certaines personnes. —La personne qui a la lèvre ainsi fendue.

Bec-de-perroquet, s. m. (*Bec-de-péro-kè*, *r* forte.) Tenaille pour tirer quelque piéce d'os du crâne.

Bec-figue, subst. m. (*Bèc-fi-ghe*) Oiseau qui se nourrit de figues, lorsqu'elles sont mûres.

Bécharu, s. m. Oiseau aquatique de passage. C'est le *Phénicoptère* des Anciens.

Bêche, s. f. Outil de fer large et tranchant avec un manche de bois d'environ trois pieds, servant à creuser et couper la terre. —Insecte qui fait beaucoup de tort aux raisins.

Bêcher, v. a. (*Bê-ché*) Couper et remuer la terre avec la bêche.

Bêchet, s. m. (*Bê-chè*) Espèce de chameau.

Béchique, adject. (*Bé-chi-ke*) t. de Médecine, qui se dit des plantes, etc. propres à guérir la toux. Il est aussi subst. masculin : *Le capillaire est un fort bon béchique.*

Becquée, s. f. (*Bé-ké-e*) Ce qu'un oiseau prend avec le bec pour donner à ses petits. —Mangeaille qu'on met dans le bec d'un oiseau. On disoit autrefois *béchée.*

Becqueter, v. a. (*Bé-ke-té*) Donner des coups de bec.

Se becqueter, v. récip. Se battre ou se caresser avec le bec.

Bécune, s. f. Sorte de poisson de mer.

Bedaine, subst. f. (*Be-dè-ne*) Mot comique, qui veut dire, gros ventre : *Remplir*, *farcir sa bedaine.*

Bedeau,

Bedeau, s. m. (*Be-dô*, s. d.) Officier portant baguette et masse, et servant aux Eglises ou aux Universités.

Bédégar, s. m. Plante ; épine sauvage. —Eponge qui se forme sur l'églantier.

Bedon, subst. m. autrefois *tambour.* Aujourd'hui on appelle par plaisanterie, *un gros bedon*, un homme gros et gras.

Bée, adj. f. (*Bé-e*) Il ne se dit qu'avec *gueule* : *Tonneau à gueule bée*, ouvert et défoncé par un bout.

Beenel, s. m. Arbrisseau toujours vert du Malabar.

Bé-fa-si ; terme de Musique, par lequel on distingue le ton de *si* : *Cet air est en bé-fa-si.*

Beffroi, s. m. (*Bé-froâ*) Tour ou clocher, d'où l'on fait le guet, où l'on sonne l'alarme. —La cloche du beffroi. —La charpente qui porte les cloches.

Beffroi de vair, terme de Blason : Ce sont trois rangées de vair dans l'écu d'armes.

Bégaiement, s. m. (*Bé-ghé-man*) Vice de la parole ; action de bégayer.

Bégayer, v. n. (*Bé-ghé-ié*) Avoir un défaut de langue qui empèche de prononcer certains mots, certaines lettres. Il se dit aussi d'un embarras dans la langue produit par l'ivresse, etc. Il est quelquefois actif : *Il n'a fait que bégayer sa harangue.* — On dit d'un enfant qui commence à parler : *Il ne fait encore que bégayer*, et figurément : *Les Philosophes ne font que bégayer sur la grandeur de Dieu*, c'est-à-dire, ils n'en parlent que très-imparfaitement. —En t. de Manége, *un cheval bégaye*, quand il bat a la main, qu'il n'a pas la tête ferme, qu'il la remue, pour éviter la sujétion du mors.

Bégu, *bégue*, adject. Il se dit d'un cheval qui, depuis cinq ans jusqu'à sa vieillesse, marque naturellement et sans artifice à toutes les dents de devant, et y conserve un petit creux et une marque noire, qu'on appelle *germe de féve.*

Bègue, adject. m. et f. (*Bè-ghe*) Qui bégaye : *Il est bègue, elle est bègue.* On dit aussi substantivement *un bègue*, *les bègues*, etc.

Bégueule, subst. fém. (*Bé-gheu-le*) Terme de mépris et injurieux par lequel on désigne une femme sotte, ridicule, impertinente. Il est familier.

Béguin, s. m. (*Bé-g ein*) Coiffe de toile qu'on met sur la tête des enfans.

Béguinage, s. m. (*Bé-ghi-na-je*) Communauté de Béguines dans les Pays-Bas.

Béguine, s. f. (*Bé-ghi-ne*) Nom qu'on donne dans les Pays-Bas à certaines Religieuses. — On le dit plus ordinairement, et par injure, d'une fausse dévote. Il est familier.

Béguins, subst. m. pl. (*Bé-gheins*) Hérétiques qui se disoient pauvres Frères du Tiers-Ordre de St. François.

Begum, s. f. Titre d'honneur des Princesses de l'Indoustan.

Behen ou *Bechen*, subst. m. Plante alexitère du Mont Liban : sa racine passe pour un excellent cardiaque.

Béjaune, s. m. c'est une contraction de *bec-jaune*, (*Bé-jô-ne.*) Oiseau jeune et niais. —Au fig. jeune homme sot et niais. —Il signifie aussi figur. niaiserie, ignorance, bévue, ânerie : *Montrer à quelqu'un son béjaune.* Voy. *Bec.* Il est familier.

Beige, s. f. (*Bè-je*) Serge faite avec de la laine telle qu'on l'enlève de dessus les moutons.

Beignet, s. m. (*Bè-gnè*) Espèce de pâte frite à la poêle. Quand dans cette pâte sont enveloppés des quartiers de fruits, on dit *beignet de pommes*, *de pêches*, *etc.*

Bel. Voyez *Beau.*

Belandre, s. f. Petit bâtiment de transport dont on se sert sur les rivières, sur les canaux et dans les rades.

Bêlement, subst. m. (*Bè-le-man*) Le cri naturel des moutons et des brebis.

Bélemnite, subst. f. (*Bé-lem-ni-te*) Pierre appelée autrement pierre de lynx.

Bêler, v. neut. (*Bê-lé*) Faire un bêlement.

Bel-esprit, s. m. (Au sing. ces deux mots, unis par un tiret, n'en font qu'un ; au plur. on dit, en deux mots séparés, *Beaux esprits.*) Homme qui se pique d'esprit, qui affecte d'en mon-

tier, etc. Il diffère de l'*homme d'esprit*, en ce que celui-ci ne s'affiche pas, et laisse faire à l'autre ses preuves. — On l'emploie aussi adjectivement pour les deux genres : *Un homme, une femme bel-esprit.*

Belette, subst. f. (*Be-lè-te*) Petit animal sauvage, long, bas de jambe, qui a le museau pointu, et qui fait la guerre aux pigeons.

Bélier, s. m. (*Bé-lié*) Le mâle de la brebis. — Grande poutre de bois, ferrée par le bout et massive, qui étoit suspendue par deux chaînes et qui servoit aux Anciens à abattre les tours et les murailles des villes. — Le premier des douze Signes du Zodiaque.

Bélière, s. f. (*Bé-liè-re*) terme de Fondeur et d'Orfèvre : Anneau qui tient le battant de la cloche suspendu. — Anneau qui est au-dedans du dessus d'une lampe d'Eglise.

Belitraille, s. f. (*Bé-li-tra-glie*, en mouillant les *ll.*) Troupe de belîtres. *Trév.*

Belître, s. m. Homme de néant, gueux, coquin, misérable.

Belitrerie, s. f. Gueuserie ; métier de belître et de fainéant. *Trév.*

Bellâtre, adj. et s. m. (*Bè-lâ-tre*) Se dit de quelqu'un qui a un faux air de beauté ; une beauté mêlée d'une certaine fadeur.

Belle, adj. fém. de *beau*, (*Bè-le.*) Voyez *Beau.*

Belle, s. f. (*Bè-le*) Femme qui a de la beauté : *Une belle ; les belles ; ma belle ; sa belle*, etc. Toutes ces expressions sont du style familier, et souvent ironique et satyrique. — En termes de Marine, la partie du pont d'en haut qui règne entre les haubans de misaine et les haubans d'artimon.

Belle-dame, subst. f. Plante ainsi nommée, parce qu'en Italie on en compose une espèce de fard.

Belle et bonne, s. f. Espèce de poire.

Belle-de-jour, s. f. Espèce de lis.

Belle-de-nuit, s. f. Plante qui porte des fleurs rouges ou jaunes, qui s'ouvrent la nuit, et se ferment pendant le jour.

Belle-fille, s. f. La femme du fils, par rapport au père et à la mère de ce fils ; bru. — Celle dont le père ou la mère se sont remariés.

Belle-mère, s. f. Celle que notre père a épousée après la mort de notre mère. — Celle dont nous avons épousé la fille.

Belle-sœur, s. f. La femme de notre frère. — Celle dont nous avons épousé le frère ou la sœur.

Bellement, adverb. (*Bè-le-man*) Doucement ; avec modération : *Bellement ! vous vous emportez, vous vous oubliez.* Il est familier et de peu d'usage. On dit plus souvent et mieux *doucement.*

Belligérant, ante, adject. (*Bel-li-jé-ran, ran-te*) Qui est en guerre : *Les Puissances belligérantes.* Il n'est guères usité que dans cette phrase.

Belliqueux, euse, adj. (*Bel-li-keû, eû-ze*) Guerrier ; martial ; valeureux.

Bellissime, adject. (*Bè-li-ci-me*) Très-beau. Il est familier.

Bellissime, subst. f. Sorte de poire. — Sorte de tulipe.

Bellot, otte, adj. diminutif de *beau*, (*Bè-lo, o-te.*) *Cet enfant est bellot, cette fille est bellotte.* Il est familier.

Belvéder, s. m. emprunté de l'Italien *Belvedere*, (*Bèl-vé-dêr.*) Lieu pratiqué au haut d'un logis, d'où l'on découvre une grande étendue de pays. — Plante qu'on cultive dans les jardins et qui porte des fleurs rouges.

Belutta, subst. m. Grand arbre du Malabar.

Bémol, s. m. Caractère de Musique en forme de petit *b*, qui sert à baisser d'un demi-ton la note, l'air, etc. devant lesquels il est placé. Il est aussi adject. *Cette note est bémol.*

Ben ou *Behen*, subst. m. Fruit d'un arbre d'Arabie, d'où l'on tire l'huile de ben.

Ben-album, s. m. Plante alexitère.

Bénarde, s. f. Terme de Serrurier. On donne ce nom aux serrures qui s'ouvrent des deux côtés.

Bénari, s. m. Nom qu'on donne en Languedoc à l'oiseau de passage qu'on nomme ailleurs *ortolan.*

Bénédicité, s. m. emprunté du Latin : Prière qu'on fait avant de se mettre à table.

Bénédicte, s. m. Nom d'un électuaire fort purgatif.

Bénédictin, *ine*, subst. m. et fém. (*Bé-né-dik-tein*, *ti-ne*) Religieux et Religieuse qui suivent la Règle de Saint Benoît.

Bénédiction, s. f. (*Bé-né-dik-cion ; en vers*, *ci-on.*) Action par laquelle un Evêque ou un Prêtre bénit les assistans, une Abbesse, une chapelle, des fonts, des cloches, etc. par laquelle un père et une mère bénissent leurs enfans, etc. —Grace, faveur particulière du Ciel: *Dieu a répandu ses bénédictions sur cette famille.* —Vœu, souhait que l'on fait pour la prospérité de quelqu'un : *Les pauvres lui donnoient mille bénédictions.*

On dit proverbialement d'un pays où tout abonde, d'une maison où l'on fait bonne chère, *c'est un pays*, *c'est une maison de bénédiction.* On le dit aussi d'une maison où la piété domine. — *Donner à quelqu'un sa bénédiction* ; le renvoyer, le congédier. Il est familier. —En parlant de la bénédiction du Saint Sacrement, on dit *recevoir la bénédiction* ; mais *aller à la bénédiction* est un gasconisme ; il faut dire *aller au salut.*

Bénédictionnaire, s. m. (*Bé-né-dik-cio-nè-re*) Livre d'Eglise qui contient les bénédictions.

Bénéfice, s. m. Privilége accordé par le Souverain, par les lois : *Bénéfice d'âge*, etc. —Il se disoit autrefois pour bienfait. C'est en ce sens qu'on dit encore *profiter*, *attendre tout du bénéfice du temps.* —Profit ; avantage : *Tout a tourné à son bénéfice* ; *bénéfice d'aunage*, *etc.* —Titre ecclésiastique, accompagné de revenu : *Bénéfice simple*, *Bénéfice ayant* ou *avec charge d'ames.* —Le lieu où est l'Eglise ou le bien du bénéfice : *Ce bénéfice est bien situé* ; *résider à son bénéfice.*

Bénéfice d'inventaire, acte en vertu duquel un héritier accepte une succession, sans se charger des dettes dont elle est grevée, et cela en faisant faire un inventaire. On dit familiérement d'une chose dont on ne voit pas les preuves, qu'*on la croit par bénéfice d'inventaire.* —*Bénéfice de nature*, flux de ventre favorable.

Bénéficence, s. f. Mot tiré du Latin qui signifie la même chose que *bienfaisance*, mais qui n'a pas été aussi universellement adopté.

Bénéficiaire, adj. (*Bé-né-fi-ci-è-re*) Il n'est usité que dans cette phrase : *Héritier bénéficiaire*, par bénéfice d'inventaire.

Bénéficial, *ale*, adj. Il ne se dit qu'au féminin avec *matière* : *Cet homme est très-savant dans les matières bénéficiales*, qui concernent les bénéfices.

Bénéficier, subst. m. (*Bé-né-fi-cié*) Celui qui a un bénéfice.

Bénéficier, v. act. (*Bé-né-fi-ci-é*) Il se dit, dans l'exploitation des mines, du plus ou moins de facilité qu'il y a à tirer le métal du minéral : *Cet or*, *cet argent est difficile à bénéficier.* —Les Marchands l'emploient neutralement dans le sens de tirer du bénéfice, du profit de ... *Il n'y a pas beaucoup à bénéficier sur cette marchandise.*

Benêt, adj. et subst. m. (*Be-nê*) Sot ; niais. Il régit quelquefois la préposition *de* : *Son grand benêt d'amant*, *ce benêt de laquais.*

Bénévole, adject. Il ne se dit qu'en badinant et dans ces phrases : *Lecteur bénévole*, *auditeur bénévole*, lecteur ou auditeur que l'on croit favorablement disposé.

Béni, *ie*, part. p. de *bénir*, et adj. Favorisé de Dieu ; comblé de ses graces. Voyez *Bénit.*

Bénibel, s. m. Le mercure hermétique.

Bénignement, adv. (*Bé-ni-gne-man* ; mouillez *gn.*) Favorablement, avec bonté, avec douceur.

Bénignité, subst. f. (*Bé-ni-gni-té* ; mouillez *gn.*) Douceur, humanité, indulgence qu'on a pour quelqu'un.

Bénin, *bénigne*, adject. (*Bé-nein*, *bé-ni-gne* ; mouillez *gn.*) Doux, favorable, humain : *Un naturel bénin*, *une humeur bénigne.* Il ne se dit guères des personnes que par dérision : *C'est le plus bénin des maris.* On appelle *remède bénin*, celui qui purge doucement. —Au fig. favorable, propice : *Le ciel bénin* ; *influences bénignes.*

Bénir, v. act. Consacrer au culte divin avec de certaines cérémonies. —Chez les Chrétiens, donner la béné-

diction, en faisant le signe de la croix, comme font les évêques sur les fidèles, les pères et mères sur leurs enfans, etc. —Louer, remercier : *Bénissez Dieu de la grace qu'il vous a faite.* —Rendre heureux ; faire prospérer : *Dieu vous bénisse ! Je prie Dieu qu'il bénisse les efforts de votre zèle*, etc.

Bénit, *ite*, part. p. de *bénir* et adj. (*Bé-ni*, *ni-te.*) Il diffère de *béni*, en ce que le premier se dit seulement des choses consacrées au culte divin par la bénédiction de l'Evêque ou du Prêtre ; dans tous les autres cas on dit *béni* : *Pain bénit* ; *eau bénite* ; *peuple béni de Dieu* ; *vous êtes bénie entre toutes les femmes.* —*Eau bénite de Cour*, caresses, protestations feintes, comme celles des Grands.

Bénitier, s. m. (*Bé-ni-tié*) Espèce de cuvette qu'on met à l'entrée des églises et où l'on prend de l'eau bénite. —Sorte de vase qu'on met à côté du chevet du lit et qu'on remplit d'eau bénite.

Benjoin, s. m. (*Ben-joein*) Sorte de gomme ou de résine aromatique qui découle d'un arbre d'Afrique et des Indes.

Benne ou *Bane*, subst. f. (*Bè-ne*) Petit vaisseau qui sert à charger les bêtes de somme, pour transporter des grains, de la vendange, etc. —Certain espace enfermé dans la rivière de Saône, pour y arrêter le poisson.

Benoite, s. f. (*Be-noâ-te*) Sorte de plante ainsi appelée à cause de ses vertus. —Nom propre de femme.

Béquillard, subst. m. (*Bé-ki-gliâr*) Celui qui va avec une béquille. Il n'est que du style comique et plaisant.

Béquille, subst. f. (*Bé-ki-glie*, en mouillant les *ll.*) Sorte de bâton avec une traverse, à l'aide duquel on marche lorsqu'on n'est pas libre de la jambe.

Béquiller, v. act. (*Bé-ki-glié*) t. de Jardinier : Faire un petit labour dans quelque planche ou quelque caisse. —En style comique, aller avec une béquille. En ce sens, il est neutre.

Béquillon, subst. m. (*Bé-ki-glion.*) terme de Fleuriste : Petites feuilles qui ont peu de largeur et qui finissent en pointe.

Béquillons, feuilles étroites qui remplissent le disque et forment la peluche des anémones. —En termes de Fauconnerie, le bec des oiseaux.

Berbéris. Voyez *Epine-vinette.*

Bercail, s. m. (*Bèr-kail* ; mouillez l'*l* finale, comme si on écrivoit *Bèr-kaglie.*) Bergerie. —On l'emploie plus souvent et mieux au figuré : *Ramener un hérétique, une brebis égarée au bercail de l'Eglise.*

Berce, s. m. Petit oiseau.

Berce, s. f. Plante dont les feuilles sont émollientes et apéritives.

Berceau, subst. m. (*Bèr-sô*, s. d.) Sorte de petit lit où l'on couche les enfans au maillot, et qui est porté sur deux pieds arrondis en forme de croissant, de manière qu'on peut le balancer aisément. —Au fig. bas âge. —fig 1°. Premier commencement d'une chose : *Cette hérésie fut étouffée dans son berceau.* —2°. Le lieu où elle a commencé : *La Saxe fut le berceau du Luthéranisme.* —En termes d'Imprimerie, la partie antérieure de la presse qui sert à soutenir le train et lui donne le mouvement. —En termes de Jardinier, couverture en forme de voûte qui règne le long d'une allée de jardin. —En termes d'Architecture, voûte en plein cintre.

Bercelles, s. f. pl. (*Ber-cè-le*) Sorte de pincette dont on se sert pour manier l'émail.

Bercer, v. act. (*Ber-cé*) Mouvoir le berceau pour endormir un enfant. —Amuser par de vaines promesses, etc. *On le berce, il se berce de mille chimères.*

Etre bercé d'une chose, en avoir entendu parler souvent. —*Le Diable le berce*, il est toujours inquiet, agité, etc. Il est proverbial.

Berche, s. f. Terme de Marine : Petite pièce de canon.

Bergame, s. f. Tapisserie grise ou rouge qui est de peu de valeur, et qui vient de Bergame, ville d'Italie. On en fabrique de toutes couleurs en Normandie.

Bergamote, s. f. Sorte de poire fondante et de très-bon goût. —Orange très-odorante, avec laquelle on fait l'essence de bergamote.

Berge, s. f. Bord d'une rivière élevé ou escarpé. —Espèce de chaloupe dont on se sert sur quelques rivières.

Berger, ère, s. m. et f. (*Ber-jé, jè-re*) Celui ou celle qui garde les brebis. —Dans la Poésie pastorale, *berger* et *bergère* se prennent pour amant, amante. C'est en ce sens qu'on dit, *l'heure du berger*, pour le moment favorable aux amans ; et, par extension, pour toute occasion, tout temps propre à réussir dans une affaire, quelle qu'elle soit.

Bergère, s. f. Coiffure de femme. Elle a moins de façon que les coiffures de parade. —Fauteuil fort commode.

Bergerette, s. f. (*Ber-je-rè-te*) Vin mixtionné avec du miel.

Bergerie, s. f. (*Ber-je-rí-e*) Le lieu où l'on enferme les moutons et les brebis. — fig. Maison qui est sous la conduite de quelqu'un, tant pour le temporel que pour le spirituel. —On dit proverb. *enfermer le loup dans la bergerie*, laisser fermer une plaie avant que d'en avoir fait sortir tout ce qui peut être nuisible ; ou laisser quelqu'un dans un lieu où il peut nuire.

Bergeries, s. f. pl. Poésies pastorales : *Les bergeries de Racan*. Il ne se dit guères que dans cet exemple.

Bergeronnette, s. f. (*Bèr-je-ro-nè-te*) Sorte de petit oiseau fort joli. —Petite bergère, jeune bergère. En ce sens, il est vieux.

Bergerot, s. m. (*Bêr-je-ro*) Petit berger. Il est hors d'usage.

Béril ou *Bérylle*, s. m. Pierre précieuse fort semblable au cristal. On la nomme autrement *aigue-marine*.

Berle, s. f. Sorte de plante ombellifère.

Berline, s. f. Espèce de carrosse suspendu entre deux brancards.

Berlingot, s. m. (*Bèr-lein-go*) Berline coupée. On dit plus ordinairement *brelingot*.

Berlue, subst. f. (*Bèr-lû-e*) Eclairs brillans qui paroissent devant les yeux, et naissent des vapeurs qui s'élèvent des parties basses ou du pétillement d'un sang échauffé. —Eblouissement de la vue par une trop grande lumière. —fig. Méprise, défaut de lumières ou d'attention dans une affaire. Dans toutes ces acceptions, il est fam. et ne s'emploie qu'avec le verbe *avoir*.

Berme, s. f. t. de Fortification : Chemin de trois pieds de large au pied du rempart, entre le rempart et le fossé.

Bermudienne, s. f. (*Ber-mu-di-è-ne*) Plante des Isles Bermudes.

Bernable, adj. Qui mérite d'être berné et moqué.

Bernacle, s. f. Sorte de coquillage. *Acad.* —Macreuse ; oiseau de mer. *Tr.*

Bernard, subst. m. (*Bèr-nâr*) Nom d'homme.

Bernardin, ine, s. m. et f. (*Bèr-nar-dein, di-ne*) Religieux et Religieuse qui suivent la Règle de St. Benoît, mais qui ont reçu la réforme de Saint Bernard.

Berne, s. f. Espèce de jeu, où quatre personnes, tenant les quatre bouts d'une couverture, mettent quelqu'un au milieu et le font sauter en l'air. —Couverture qui sert à berner.

Mettre le pavillon en berne, c'est, en termes de Marine, le plier dans sa hauteur, de manière qu'il ne fasse qu'un faisceau.

Bernement, subst. m. (*Bèr-ne-man*) Action de berner. —Manière dont on berne.

Berner, v. a. (*Bèr-né*) Mettre quelqu'un dans une couverture et le faire sauter en l'air. — fig. Se moquer de... tourner en ridicule, etc.

Berneur, s. m. Celui qui berne.

Berniesque, subst. m. et adj. (*Bèr-niès-ke*) Espèce de style burlesque, un peu moins négligé que le burlesque ordinaire, et qui demande plus de génie. Ce mot vient du *Berni* ou *Bernia*, Poëte Italien du seizième siècle, qui composa dans ce style l'*Orlando inamorato rifatto*, et diverses autres Poésies.

Berniquet, s. m. (*Bèr-ni-kè*) t. populaire qui n'a d'usage qu'en ces phrases : *Etre au berniquet*, *mettre au berniquet* ; être ou mettre à la besace.

Bérubleau, s. m. (*Bé-ru-blô*, d.) Cendre verte, ou vert de terre.

Béruse, s. f. (*Bé-ru-ze*) Sorte d'étoffe de Lyon.

Bérytion, subst. m. Collyre contre les inflammations des yeux. —Pastille bonne contre la dyssenterie.

Besace, s. f. (*Be-ʒa-ce*) Espèce de long sac ouvert par le milieu et fermé par les deux bouts, en sorte qu'il forme deux poches.

Fig. et fam. *Porter* (ou *être à*) *la besace*, être pauvre; *réduire* ou *mettre à la besace*, réduire à la mendicité. —On dit proverb. d'un homme qui a une grande attache à quelque chose, qu'*il en est jaloux comme un gueux de sa besace.*

Besacier, s. m. (*Be-ʒa-cié*) terme de Mépris : Celui qui porte la besace.

Besaigre, adj. (*Be-ʒè-gre*) Il se dit du vin qui s'aigrit, parce qu'il est au bas.

Besaigüe, s. f. (*Be-ʒè-gû-e*) Outil de fer dont se sert le Charpentier pour unir et tailler le bois. —C'est aussi le nom d'un outil de Vitrier.

Besant ou *Beʒant*, s. m. (*Be-ʒan*) Piéce de monnoie d'or ancienne; il valoit environ un double ducat.—En t. de Blason : Piéce d'or ou d'argent que les Paladins François mirent sur leur écu, pour faire voir qu'ils avoient fait le voyage de la Terre-Sainte.

Beset, s. m. (*Be-ʒè*) t. du Jeu de Trictrac : Deux as amenés du même coup de dé. On disoit autrefois *ambesas.*

Besi, s. m. (*Be-ʒi*) Sorte de poire.

Besicles, s. f. pl. (*Be-ʒi-kle*) Sorte de lunettes qui s'attachent autour de la tête. —On le dit en plaisantant, de toutes sortes de lunettes. —En ter. de Lunettier, espèce de masque où il y a des yeux de verre, et dont on se sert pour empêcher que le vent ou la poussière ne fasse mal à la vue.

Fig. et famil., *vous n'aveʒ pas bien mis* ou *chaussé vos besicles*, vous n'avez pas assez bien considéré la chose dont il s'agit.

Bésoard. Voyez *Béʒoard.*

Besogne, s. f. (*Be-ʒo-gne*, mouillez *gn.*) Travail; ouvrage, avec la différence qu'il est moins noble que ces deux mots. —L'effet du travail, l'ouvrage qui en résulte : *Besogne délicate, grossière, etc.* —Au fig. affaire embarrassante.

Aller doucement ou *vîte en besogne*, agir lentement et avec circonspection, ou promptement et souvent sans réflexion. —*Faire plus de bruit que de besogne*, avoir plus de parole que d'effet. —*S'endormir sur la besogne*, travailler nonchalamment. —*Tailler de la besogne à quelqu'un*, lui donner bien de la peine, de l'embarras. Toutes ces expressions sont du style proverbial.

Besoin, substant. masc. (*Be-ʒoein*) Manque de quelque chose, dont on a affaire : *J'ai besoin de... Pourvoir un malade de ce dont il a besoin*, et non pas *de ce qu'il a besoin*, ni *de ce qui lui fait besoin.* Le dernier est un gasconisme. —Nécessité; indigence : *Etre dans le besoin.* —Nécessité naturelle : *Il est sorti pour un besoin.*

Besson, s. m. (*Be-son*) t. de Marine : Rondeur des bancs et des tillacs d'un vaisseau.

Besson, *onne*, adj. Jumeau, l'un des deux enfans d'une même couche. Il est vieux.

Bessière, s. f. Voyez *Baissière.*

Bestiaire, s. m. (*Bes-ti-è-re*) C'étoit chez les Romains un homme destiné à combattre dans le cirque contre les bêtes féroces.

Bestial, *ale*, adj. Qui tient de la bête.

Bestialement, adv. (*Bes-ti-a-le-man*) En vraie bête.

Bestialité, s. f. Crime abominable qui se commet avec des bêtes.

Bestiaux, s. m. pl. (*Bes-tiô*) C'est le pluriel de *bétail.*

Bestiole, s. f. Petite bête. — fig. et fam. Jeune personne qui a peu d'esprit.

Bestion, s. m. Terme de Marine : Le bec ou la pointe de l'éperon d'un vaisseau à l'avant des porte-vergues.

Tapisserie de bestion, celle où il y a de grands animaux représentés.

Bêta, s. m. Bête : *C'est un gros bêta.* Il est familier.

Bétail, subst. m. (mouillez l'*l* finale, comme si l'on prononçoit *Bé-taglie.*) Troupeau de bêtes qu'on mène paître. On ne le dit que des bœufs, vaches, brebis, moutons et chèvres.

Bête, subst. f. Animal irraisonnable : *Bête sauvage; bête farouche; bête privée.* — On nomme *bêtes fauves*, les cerfs, les chevreuils, les daims, etc.; *bêtes noires*, les sangliers et les marcassins; *bêtes puantes*, les renards,

les blaireaux, etc. ; les *bêtes de charge*, *de somme*, *de voiture*, sont celles qui portent ou qui tirent. —Au figuré, personne stupide et qui n'a point d'esprit. On est *bête* par défaut d'intelligence ; *stupide* par défaut de sentiment ; *idiot* par défaut de connoissance. —Dans le style fam. *bête* régit quelquefois la préposition *de* : *Voilà une sotte bête de lettre !* Il s'emploie aussi comme adject. *Question*, *proposition bien bête*, bien sotte, bien ridicule.

On dit proverb. d'un désert ou d'un endroit très-obscur, qu'*on n'y voit ni bêtes ni gens.* —*C'est ma bête*, *ma bête noire*, *ma bête d'aversion* ; c'est la chose que je déteste le plus. —*Remonter sur sa bête*, recouvrer son avantage, raccommoder ses affaires. —*Prendre du poil de la bête*, chercher du remède dans ce qui a causé le mal. —*Faire la bête*, refuser quelque chose mal-à-propos. —*Vivre*, *mourir en bête*, sans aucun sentiment de religion. —*Morte la bête*, *mort le venin* ; un homme mort ne peut plus nuire.

Bête, s. f. Sorte de jeu des cartes. En ce sens, *faire la bête*, c'est perdre le coup ; *tirer la bête*, gagner le coup. —La somme qu'on a perdue en faisant la bête : *Ma bête est sur le jeu.*

Betel, s. m. Plante des Indes qui s'attache aux arbres et qui y monte comme le lierre.

Bêtement, adv. (*Bê-te-man*) En bête, sottement, stupidement.

Bétille, s. f. (*Bé-ti-glie*, en mouillant les *ll.*) Espèce de mousseline.

Bêtise, subst. f. (*Bê-ti-ze*) Sottise, stupidité, ignorance crasse, etc. —Action ou discours d'un sot : *Il a fait une grande bêtise ; il ne dit que des bêtises.*

Bétoine, s. f. (*Bé-toâ-ne*) Plante qui étant pulvérisée fait éternuer.

Béton, s. m. Sorte de mortier qu'on jette dans les fondemens d'un bâtiment et qui se pétrifie dans la terre.

Bette, s. f. (*Bè-te*) Plante potagère qu'on nomme aussi *poirée.*

Betterave, s. f. (*Bè-te-ra-ve*) Sorte de poirée dont la racine grosse et ordinairement rouge ressemble à celle de la rave. —fig. et fam. *Nez de betterave*, nez rouge et enluminé.

Bétuses, s. f. pl. (*Bé-tu-ze*) Tonneaux à demi-ouverts, qui servent à transporter le poisson vivant d'un lieu à un autre.

Bétyle, subst. m. (*Bé-ti-le*) Sorte de pierre qu'on employoit à faire les plus anciennes idoles.

Beuglement, s. m. (*Beu-gle-man*) Le cri du bœuf et de la vache, qu'on appelle aussi *mugissement* et *meuglement.*

Beugler, v. a. (*Beu-glé*) Pousser des beuglemens ; meugler ; mugir.

Beurre, subst. m. (*Beû-re*, *r* forte.) Crême épaissie à force d'être battue dans la baratte.

Beurre noir, fondu et noirci dans la poêle. —*Des yeux pochés au beurre noir*, des yeux meurtris par des contusions qui ont noirci les environs. Il est pop. —*Beurre fort*, mauvais beurre. —*Lait de beurre*, lait qui demeure dans la baratte, après qu'on en a ôté le beurre. — Prov. *promettre plus de beurre que de pain*, abuser par de belles promesses.

Beûrrée, s, f. (*Beû-ré-e*, *r* forte.) Tranche de pain sur laquelle on a étendu du beurre.

Beurré ; subst. m. (*Beû-ré*, *r* forte.) Sorte de poire.

Beurrer, v. act. (*Beû-ré*, *r* forte.) Etendre du beurre sur du pain. —Faire tremper dans du beurre.

Beurrier, *ère*, subst. m. et f. (*Beû-rié*, *riè-re*, première *r* forte.) Celui ou celle qui vend du beurre. —On dit fig. d'un mauvais livre qui ne se vend point, qu'*il faut l'envoyer à la beurrière.*

Beuvante, s. f. Droit qu'un maître de barque ou de navire se réserve, lorsqu'il donne son vaisseau à fret.

Beveau, s. m. (*Be-vô*, s d.) Instrument de Mathématiques, en forme d'équerre, à branches quelquefois mobiles et quelquefois stables. On le nomme aussi, et plus souvent, *Biveau.*

Bévue, s. f. Méprise, erreur où l'on tombe par ignorance, par inadvertance.

Bey, s. m. (*Bê* ; les Turcs disent *Beg.*) Gouverneur d'une ville : *Beyglier-bey* ou *Bèglier-bey*, principal Gouverneur de Province. En langue Turque, *Bey* signifie Seigneur, et *Beyglier-bey*, Seigneur des Seigneurs.

Bezestan, s. m. *Acad.* Marché public.

Espèces de Halles couvertes en Turquie. *Trév.* écrit *Bezestin.*

Bézoard, s. m. (*Bé-zo-âr*) Pierre qui se forme dans le corps de certains animaux des Indes.

Biais, s. m. (*Bié*; en vers, *Bi-é.*) Ligne oblique : *Il y a du biais dans ce bâtiment; cette maison, ce parterre est de biais, tout de biais.* —Moyen de réussir dans une affaire : *Prendre le bon biais.* —En terme de Maçon, on appelle *biais gras*, *biais maigre*, deux angles inégaux entr'eux, l'un obtus, l'autre aigu.

De biais, adv. Obliquement; de travers. —*Prendre un homme de biais*, le gagner avec habileté.

Biaisement, subst. m. (*Biè-ze-man*) Manière d'aller en biaisant. —Détour pour tromper. *Trév.*

Biaiser, v. n. (*Biè-zé*) En parlant des choses, être de biais. —fig. et en parlant des personnes, ne pas agir sincérement; user de détours ou prendre quelque tempérament dans une affaire.

Biambonées, subst. f. pl. (*Bi-an-bo-né-e*) Etoffes des Indes, qui sont toutes d'écorce.

Biarque, s. m. (*Bi-ar-ke*) Intendant des vivres chez les Empereurs de Constantinople.

Biasse, s. f. (*Bi-a-ce*) Soie crue qui vient du Levant.

Biberon, s. m. Celui qui aime le vin et qui en boit volontiers. —Petit vase qui a un bec ou un tuyau par lequel on boit.

Bible, s. f. Livre ou Recueil qui contient les Livres de la Sainte-Ecriture divisée en Vieux et Nouveau Testament : *Lire la Bible; faire son étude de la Bible.*

Bibliographe, s. m. (*Bi-bli-o-gra-fe*) Celui qui est versé dans la connoissance des livres, des éditions, etc.

Bibliographie, s. f. (*Bi-bli-o-gra-fi-e*) Science du Bibliographe.

Bibliomane, s. m. Celui qui aime les livres avec passion.

Bibliomanie, s. f. Passion excessive pour les livres.

Bibliophile, s. m. (*Bi-bli-o-fi-le*) Celui qui aime les livres.

Bibliothécaire, s. m. (*Bi-bli-o-té-kè-re*) Celui qui a soin d'une bibliothèque.

Bibliothèque, s. f. (*Bi-bli-o-tè-ke*) Lieu où l'on garde des livres. —Amas de livres rangés en un endroit destiné pour les contenir. —Recueil des titres, des livres de telle ou telle maison, de telle personne. —Recueil qui contient divers écrits ou entiers ou par extraits : *Bibliothèque des Pères; Bibliothèque des Prédicateurs*, etc. —On dit d'un homme qui a beaucoup lu et retenu, *c'est une bibliothèque vivante*; d'un homme qui a mal retenu et dont les idées sont confuses, *c'est une bibliothèque renversée.*

Bibus, (*Bi-bu-ce*) t. de mépris, qui ne s'emploie qu'avec la prép. *de*, pour dire, qui est de nulle valeur, qui mérite peu d'attention : *Affaire de bibus, raisons de bibus.* Il est fam.

Bica, s. f. Poisson de la côte de la Biscaye.

Biceps, s. m (*Bi-cèpce*) Muscle dont la partie supérieure est partagée en deux : *Le biceps du bras, de la cuisse.*

Biche, s. f. La femelle du cerf.

Bichet, s. m. (*Bi-chè*) Mesure de grains contenant à peu près un minot de Paris. Il se dit et de la mesure et de ce qu'elle contient.

Bichetage ou *Bichenage*, s. m. Tribut qui se lève sur le grain qui est vendu dans un marché.

Bicho ou *bicios*, s. m. Ver qui s'engendre sous la peau.

Bichon, *onne*, subst. m. et f. Sorte de petit chien, qui a le poil long et le nez court.

Bicoq ou *pied-de-chèvre*, subst. m. Le troisième pied qu'on ajoute à la machine que les Charpentiers et Maçons appellent une chèvre, quand il n'y a point de muraille pour l'appuyer.

Bicoque, s. f. (*Bi-koke*) Petite ville de guerre mal fortifiée. —Petite maison.

Bicornis, s. m. t. d'Anatomie : Muscle extenseur du bras.

Bidauct, s. m. Nom que les Teinturiers donnent à la suie de cheminée qu'ils emploient pour leurs couleurs.

Bidens. Voyez *Tête-cornue.*

Bidet, s. m. (*Bi-dè*) Petit cheval. —*Double-bidet*, bidet plus grand et plus renforcé que les bidets ordinaires. —fig. et fam. *Pousser son bidet*, pousser sa pointe, sa fortune.

Bidon, s. m. Vaisseau de bois dans lequel, sur mer, on donne à boire pour sept hommes. —Sorte de balle alongée qui porte plus loin et plus droit que la balle ronde.

Bien, s. m. Ce qui est bon, utile, avantageux, convenable : *Le bien public ; le bien de la chose ; rendre le bien pour le mal.* —Religion, vertu, probité : *Homme de bien, femme de bien, gens de bien.* —Ce qu'on possède en argent, en fonds de terre, etc. *Avoir du bien, acquérir du bien, être sans bien.* —On le disoit autrefois pour bonheur, avantage : *J'ai le bien de vous connoître.*

Faire du bien à... Il se dit des personnes et des choses : *Il aime à faire du bien à tout le monde ; cette succession a fait du bien* ou *grand bien à ses affaires.* —Dans le style familier on dit, *grand bien vous fasse !* —*Vouloir du bien à...* aimer. —*Dire du bien*, ou fam. *mille biens de...* faire l'éloge, louer. —*Sentir son bien*, avoir l'air distingué. Cette dernière locution sent un peu le jargon moderne.

En bien, adv. *Changement en bien ; parler en bien de tout le monde ; cela ne me touche ni en bien ni en mal.*

Biens, s. m. pl. Les meubles et immeubles.

Bien, adv. qui sert à marquer un certain degré de perfection, d'avantage, de bonheur, etc. *Il parle bien ; il se porte bien ; tout va bien.* —Beaucoup ; fort ; extrêmement : *Il mange bien ; il court bien.* Voyez *Très.* Devant les noms, il régit l'article défini, à la différence de tous les autres adverbes de quantité ou de comparaison qui prennent l'article indéfini : On dit *beaucoup de monde* et *bien du monde*, *peu d'argent* et *bien de l'argent ; plus ou moins de gens* et *bien des gens*, etc. —A peu près ; environ : *Il y a bien trois ans qu'il est parti.* —Quelquefois il ne s'emploie que pour donner plus de force à ce qu'on dit : *Je le savois bien ; auriez-vous bien la hardiesse de le soutenir ?*

Bien se mettoit autrefois au commencement de la phrase, sur-tout en vers : *Bien est-il vrai que... bien je savois, etc.* On ne le dit plus que dans le style Marotique, si ce n'est lorsqu'il est joint avec *en* et *prendre* : *Bien nous en prend que... bien vous en a pris de...*

Etre bien, être joli ou à son aise : c'est un néologisme qui a pris quelque faveur. —*Faire bien*, être dans l'ordre, convenable, etc. : *Ce morceau fait bien dans cet endroit, cette figure fait bien dans ce tableau ; cet adjectif fait très-bien devant le substantif.* —*Venir à bien*, réussir.

Bien-aimé, ée, adj. (*Bié-né-mé, é-e*) Fort chéri, aimé par préférence à tout autre : *C'est son fils bien-aimé, sa fille bien-aimée.* —Il est aussi substantif : *Elle est la bien-aimée de la maison ; venez les bien-aimés de mon père.*

Bien-aise, adj. (*Bié-nè-ze*) Content, satisfait. —J. J. Rousseau a dit substantivement : *Laissez-les parler tout leur bien-aise*, c'est-à-dire, tant qu'ils voudront.

Bien-dire, s. m. On le dit familièrement et en raillant, de quelqu'un qui se pique de bien parler : *Il s'est mis sur son bien-dire.*

Bien-disant, ante, adj. (*Bien-dizan, an-te*) Qui parle bien, avec grace et facilité. —Suivant l'*Acad.* il se dit quelquefois par opposition à *Médisant.*

Bien-être, s. m. (*Bié-nê-tre*) Subsistance aisée et commode : *Il a le nécessaire et même le bien-être.*

Bien faire, v. a. S'acquitter de son devoir. —Réussir en ce qu'on fait. —Faire de bonnes œuvres ; pratiquer la vertu ; avoir de la charité. —On dit : *Je fais bien ; je fis bien ; j'ai bien fait.*

Bienfaicteur et *bienfaictrice*, ou plutôt *Bienfaiteur, Bienfaitrice*, s. m. et f. (*Bien-fè-teur, tri-ce.*) Celui ou celle qui a fait quelque bien à quelqu'un.

Bienfaisance, s. f. (*Bien-fè-san-ce*) Inclination à faire du bien aux autres.

Bienfaisant, ante, adj. (*Bien-fèzan, zan-te*) Qui aime à faire du bien ;

qui aime à obliger. Il se dit des personnes et des choses qui ont rapport aux personnes : *Homme bienfaisant ; ame, humeur, inclination bienfaisante.*

Bienfait, s. m. (*Bien-fè*) Grace, faveur ; plaisir ; bon office.

Bien fait, bien faite, adject. Bien exécuté : *Ouvrage bien fait.* —*Homme bien fait, fille bien faite*, dont la taille est belle, bien proportionnée, etc. —Honnête ; beau, excellent : *Esprit bien fait ; cœur bien fait.*

Bienheureux, euse, adj. (*Bié-neu-reû, reû-ze*) Fort heureux ; extrêmement heureux : *Etat bienheureux ; vie bienheureuse.* —Quand il est joint à un verbe, il ne fait plus un seul mot ; mais *bien* adv. se sépare d'*heureux*, adj. *Je le tiens bien heureux de... je suis bien heureux que....* —Il se met quelquefois à la tête de la phrase : *Bienheureux qui peut vivre en paix ; bienheureux sont ceux qui...* —Il s'emploie souvent dans le langage de la Religion : *Les esprits bienheureux.* —Il signifie aussi béatifié.

Bienheureux, subst. m. pl. Ceux qui jouissent de la béatitude céleste.

Bien loin, conj. Au lieu de ; tant s'en faut que....

Biennal, ale, adj. (*Bi-en-nal, a-le*) Qui dure l'espace de deux ans.

Bien que, conj. Encore que ; quoique.

Bienséance, s. f. Convenance de ce qui se fait par rapport aux personnes, à l'âge, au sexe, au temps, au lieu, etc. Il s'emploie souvent au pl. *Observer, négliger les bienséances.* —Dans l'imitation poétique, les *bienséances* diffèrent des *convenances*, en ce que celles-ci sont relatives aux personnages, et regardent les usages, les mœurs du temps et du lieu de l'action ; les *bienséances*, au contraire, sont relatives aux spectateurs, et regardent l'opinion et les mœurs du pays et du siècle où l'action est représentée. —On dit qu'*une chose est à la bienséance de quelqu'un*, pour dire qu'il lui conviendroit de l'avoir : *Par droit de bienséance*, sans autre droit que celui de sa propre convenance, de sa propre commodité.

Bienséant, ante, adj. (*Bien-sé-an, an-te*) Ce qui est conforme à la bienséance ; ce qui sied, ce qui convient.

Bien-tenant, ante, s. m. et f. Terme de Pratique : Celui ou celle qui possède les biens d'une succession.

Bientôt, adv. de temps, (*Bien-tô*) Dans peu ; dans peu de temps.

Bienveillance, subst. f. (*Bien-vè-glian-ce*, en mouillant les *ll.*) Disposition favorable envers quelqu'un. Il ne se dit que du supérieur à l'égard de l'inférieur.

Bienveillant, ante, adject. (*Bien-vè-glian, ante* ; mouillez les *ll.*) Qui veut du bien à quelqu'un, qui a de la bienveillance pour lui.

Bienvenu, ue, adj. Bien reçu ; regardé de bon œil. Il se dit aussi substantivement : *Soyez le bienvenu ; soyez la bienvenue.*

Bienvenue, s. f. Heureuse venue. Il ne se dit que dans cette phrase : *Faire la bienvenue à quelqu'un*, le féliciter sur son heureuse arrivée. —Entrée ; venue : *Payer sa bienvenue.*

Bienvoulu, ue, adj. Qui est aimé ; pour qui on a de l'estime, de la vénération.

Bière, s. f. Cercueil. —Sorte de boisson qui se fait d'orge, de froment et de houblon.

Bièvre, subst. m. Animal amphibie à quatre pieds. —Oiseau de rivière, gros comme une moyenne oie sauvage.

Biez, s. m. (*Bié*) Canal qui conduit les eaux dans quelque élévation pour les faire tomber sur la roue d'un moulin, et le faire tourner.

Biffer, v. a. (*Bi-fé*) Effacer ce qui est écrit : *Biffer un écrou.*

Bifurcation, s. f. (*Bi-fur-ka-cion*) Division en deux branches ou fourchons : *Bifurcation de la racine d'une dent, etc.*

Se bifurquer, v. pron. (*Bi-fur-ké*) t. de Dentiste : Se diviser en deux ; avoir deux fourchons.

Bigaille, subst. f. (*Bi-gaglie*, en mouillant les *ll.*) Nom générique des insectes volatils.

Bigame, adj. Qui est marié à deux personnes en même temps : *Il* ou *elle est bigame.* On le dit aussi substantivement : *Autrefois les bigames étoient punis de mort.* —Dans le Droit Canon, celui qui a été marié deux fois : *Les*

bigames ne sont point admis aux Ordres sacrés sans dispense.

Bigamie, s. f. Mariage avec deux personnes en même temps; ou état de ceux qui ont épousé successivement deux femmes. *La bigamie dans le premier sens est un crime; dans le second elle ne l'est pas.*

Bigarade, s. f. Grosse orange.

Bigarreau, ;s. m. (*Bi-ga-rô*, s. d. *r* forte.) Grosse cerise bigarrée de noir, de rouge et de blanc.

Bigarreautier, s. m. (*Bi-gâ-rô-tié*, *r* forte.) Cerisier qui porte les bigarreaux.

Bigarrer, v. a. (*Bi-gâ-ré*, *r* forte) Diversifier de couleurs qui tranchent ou qui sont mal assorties. Son plus grand usage est au participe, soit au propre, soit au figuré, et il se prend ordinairement, ainsi que *bigarrure*, en mauvaise part: *Habit bigarré; parures bigarrées; discours bigarré; compagnie bigarrée.*

Bigarrure, s. f. (*Bi-gâ-rû-re*, *r* forte) Variété de couleurs tranchantes et qui ne s'assortissent pas. —Il se dit aussi au figuré et en mauvaise part: *La bigarrure de cette Compagnie*, etc. —fig. *Bigarrure de style*, mélange dans un même ouvrage, d'expressions nobles avec des locutions basses.

Bigle, s. m. Chien de race angloise qui sert à la chasse du lièvre et du lapin.

Bigle, adj. Louche: *Un homme bigle; elle est bigle.* Il est aussi substantif: *C'est un méchant bigle.*

Bigler, v. neut. (*Bi-glé*) Loucher, avoir la vue de travers.

Bigne, s. f. Bosse au front qui vient par accident. Il est vieux.

Bigorne, s. f. Enclume à deux bouts. —Bout d'enclume qui finit en pointe et qui sert à tourner les grosses piéces en rond.

Bigorneau, s. m. (*Bi-gor-nô*, s. d.) Petite bigorne.

Bigorner, v. a. (*Bi-gor-né*) Arrondir sur la partie de l'enclume nommée *bigorne.*

Bigot, *ote*, s. m. et f. (*Bi-go*, *go-te*) Faux et fausse dévote; hypocrite: *Un franc bigot; une vieille bigote.* Il est aussi adjectif: *Air bigot, maniéres bigotes.*

Bigot, s. m. (*Bi-go*) t. de Marine: Petite piéce de bois percée de deux ou trois trous, par où l'on passe le bâtard pour la composition du racage.

Bigoterie, s. f. Hypocrisie; fausse piété; fausse dévotion.

Bigotisme, subst. m. Caractère du bigot.

Biguer, v. act. (*Bi-ghé*) t. de Jeu: Changer, troquer: *Biguer une carte.*

Bigues, s. f. pl. (*bi-ghe*) terme de Marine: Piéces de bois qu'on passe dans les sabords pour soulever ou pour coucher le vaisseau. —On nomme de même les mâts qui servent d'appui à celui d'une machine à mâter.

Bihai, s. m. Plante de l'Amérique dont les branches servent à faire des paniers.

Bijon, subst. m. Sorte de baume résineux, qui sort sans incision des pins, des sapins, etc.

Bijou, substant. masc. Petit ouvrage curieux ou précieux, servant à la parure d'une personne, à l'ornement d'un cabinet, d'une chambre, etc. —Jolie maison, petit appartement bien orné, bien arrangé.

Bijouterie, s. f. Profession de ceux qui font commerce de bijoux et de pierres précieuses.

Bijoutier, s. m. (*Bi-jou-tié*) Celui qui fait commerce de bijoux. —fam. Celui qui aime les bijoux et qui en amasse.

Bil ou *Bill*, s. m. tiré de l'Anglois, (Mouillez l'*l* finale, comme si on écrivoit *Biglie.*) Papier contenant les propositions qu'on veut faire passer par les Chambres d'Angleterre, pour les présenter au Roi et leur donner force de loi.

Bilan, s. m. t. de Marchand: Etat de ce qu'on doit et de ce qu'on a reçu.

Bilboquet, s. m. (*Bil-bo-kè*) Petit morceau de bois tourné et creusé en rond par les deux bouts, avec une corde au milieu de laquelle il y a une balle qu'on fait sauter dans le creux du bilboquet. —En t. de Doreur, c'est un petit morceau de bois où est attaché un morceau d'étoffe.

Bile, s. f. Humeur du corps humain dont la sécrétion se fait dans le foie.

—fig. Colère : *Emouvoir, échauffer la bile de... décharger sa bile sur...*

Biliaire, adj. (*Bi-li-è-re*) Il se dit, en Anatomie, des conduits de la bile.

Bilieux, *euse*, adj. (*Bi-li-eû, eû-ze*) Qui abonde en bile : *Tempérament bilieux, complexion bilieuse.* —fig. Colère ou colérique. —Il s'emploie aussi au masculin comme substantif : *Les bilieux sont sujets à de grandes maladies.*

Bilimbi, s. m. (*Bi-lein-bi*) Arbre du Malabar, qui porte des fleurs et des fruits toute l'année.

Billard, subst. masc. (*Bi-gliâr*, en mouillant les *ll.*) Sorte de jeu. —Table sur laquelle on y joue ; elle est entourée de rebords ou bandes rembourrées, et garnie d'un tapis avec six blouses et une passe. —Instrument avec lequel on pousse les billes.

Billarder, ver. neut. (*Bi-gliar-dé*) Toucher deux fois sa bille en jouant. C'est une faute.

Bille, s. f. (*Bi-glie*; mouillez les *ll.*) Petite boule d'ivoire avec laquelle on joue au billard : *Faire une bille*, la mettre dans la blouse. —En t. d'Emballeur, gros bâton de buis avec quoi on serre les ballots, lorsqu'on les corde. —Branche d'arbre coupée par les deux bouts pour planter. —En t. de Marine, bout de menu cordage où il y a une boucle et un nœud. —*Bille d'acier*, morceau d'acier carré.

Billebarrer, v. act. (*Bi-glie-bâ-ré*; *ll* mouillées, *r* forte.) Bigarrer par un mélange bisarre de différentes couleurs. Il est familier.

Billebaude, s. f. (*Bi-glie-bô-de*; en mouillant les *ll.*) Confusion. Il est familier.

A la billebaude, adv. Sans ordre, en confusion.

Biller, v. act. (*Bi-glié*; mouillez les *ll.*) t. d'Emballeur : Serrer avec la bille : *Biller un ballot.* —En t. de Batelier, atteler les chevaux deux à deux pour tirer un bateau.

Billet, s. m. (*Bi-gliè*, mouillez les *ll.*) Petite lettre missive, écrite sans cérémonie. —Promesse sous seing privé : acte de reconnoissance, etc. —Ecrit imprimé ou à la main, par lequel on informe le public ou les particuliers, de certaines choses qu'on veut faire savoir. —Marque ou petit écrit qu'on donne à ceux que l'on veut faire entrer à quelque spectacle, à quelque assemblée. —Certains rouleaux de papier que l'on donne à la banque ou à une loterie, à ceux qui y tirent. —Passe-port pour passer ou entrer en quelque lieu.

Billeté, *ée*, part. p. de *billeter*, et adj. Etiqueté, numéroté. —En t. de Blason ; une *piéce billetée* est une piéce chargée de billettes.

Billeter, v. a. (*Bi-glie-té*; mouillez les *ll.*) Mettre des billets aux étoffes, etc. ; les étiqueter.

Billette, s. f. (*Bi-gliè-te*, en mouillant les *ll.*) Instrument de bois, fait en équerre, que le Tondeur de draps tient à la main pour empêcher que les forces n'aillent trop vîte. —En t. de Blason, petite figure carrée qu'on met dans l'écu pour signifier la fermeté et la constance. —On nomme aussi *billettes*, de petits bois qu'on place le long du toit d'une veine de charbon minéral.

Billevesée, s. f. (*Bi-glie-ve-zé-e*) Au propre, balle soufflée et pleine de vent. Il est hors d'usage. —fig. et fam. Discours frivoles, contes vains et ridicules. Il ne s'emploie guères qu'au pluriel.

Billion, subst. m. (*Bi-lion*) terme d'Arithmétique : Mille millions.

Billon, s. m. (*Bi-glion*; mouillez les *ll.*) t. de Monnoie : Toute sorte de matière d'or ou d'argent, qui est alliée ou mêlée au-dessous d'un certain degré, sur-tout de celui qui est fixé pour la fabrication des monnoies. —Toute sorte de monnoie décriée et défectueuse. —Petite monnoie de cuivre, etc. —Le lieu où les Billonneurs tenoient leur boutique : *Porter au billon.* —Verge de vigne taillée de la longueur de trois ou quatre doigts.

Billon ou *terre billonnée*, celle qu'on laboure en faisant de profonds sillons et des éminences que l'on nomme des *billons.*

Billonnage, s. m. (*Bi-glio-na-je*) Trafic illicite de celui qui billonne.

Billonnement, s. m. (*Bi-glio-ne-man*) Action de billonner.

Billonner, v. n. (*Bi-glio-né*, en mouillant les *ll.*) Recueillir les espèces décriées et mises au billon. —Acheter ou changer de la monnoie pour moins qu'elle n'a cours, afin de la remettre à plus haut prix. —Remettre dans le commerce de méchantes piéces qu'on a changées. —Trafiquer de la monnoie étrangère et décriée. —Altérer les espèces et les convertir en d'autres plus foibles.

Billonneur, s. m. (*Bi-glio-neur*) Celui qui billonne, qui fait métier de billonner.

Billot, s. masc. (*Bi-glio*; mouillez les *ll.*) Tronçon de bois gros et court: *Billot de cuisine, d'enclume, etc.; on lui a tranché la tête sur un billot.* —Bâton mis en travers au cou des chiens, pour les empêcher de chasser et d'entrer dans les vignes. —Bâton qu'on met le long des flancs des chevaux neufs qu'on amène d'Allemagne, pour les conduire au marché. —Coin qu'on pose sous un levier, quand on veut lever ou remuer quelque fardeau. —Espèce de souricière. —En termes de Marine, piéces de bois courtes qu'on met entre les fourcats des vaisseaux pour les garnir en les construisant.

Bimauve, s. f. (*Bi-mô-ve*) Plante; espèce d'althéa ou de guimauve.

Bimbelot, s. m. (*Bein-be-lo*) Petit jouet d'enfant.

Bimbelotier, s. m. (*Bein-be-lo-tié*) Ouvrier qui fait de petites piéces de ménage pour les enfans.

Bimbeloterie, s. f. (*Bein-be-lo-te-ri-e*) Fabrique ou commerce de bimbelots.

Binage, s. m. Labour léger.

Binaire, adj. m. et f. (*Bi-nè-re*) t. d'Arithmétique: Qui est composé de deux unités: *Nombre binaire.*

Arithmétique binaire, celle dans laquelle les chiffres suivroient, non la progression décuple, comme dans la nôtre, mais la progression double. Elle n'emploieroit que deux caractères 1 et 0.

Binard, s. m. (*Bi-nâr*) Gros chariot à quatre roues d'égale hauteur, avec un plancher sur lequel on met de grands fardeaux et des choses fort pesantes.

Binement, subst. m. (*Bi-ne-man*) Seconde façon que l'on donne à la vigne.

Biner, v. act. (*Bi-né*) Donner un second labour à une vigne, à une terre déjà labourée, à une planche.

Biner, v. n. t. d'Eglise: Dire deux Messes en un jour, ou desservir deux Cures.

Binet, s. m. (*Bi-nè*) Morceau de laiton plat et délié avec une queue qu'on met dans la bobèche du chandelier; il porte au milieu une pointe de fer où l'on place le bout de la chandelle qui reste à brûler.

Binette, s. f. (*Bi-nè-te*) Instrument d'Agriculture avec lequel on donne un labour léger.

Binocle, s. m. Télescope au moyen duquel on voit un objet avec les deux yeux en même temps.

Binoculaire, adj. (*Bi-no-cu-lè-re*) Qui sert aux deux yeux.

Binome, subst. masc. t. d'Algèbre: Nombre ou quantité composée de l'addition de deux grandeurs incommensurables.

Bintambaru, s. m. (*Bein-tan-ba-ru*) Plante du Malabar et de Ceylan.

Biographe, subst. m. (*Bi-o-gra-fe*) Auteur d'une vie particulière.

Biographie, s. f. (*Bi-o-gra-fi-e*) Histoire de la vie des particuliers.

Bipédal, ale, adj. Qui a la mesure de deux pieds.

Bipède, adj. ou s. m. Animal à deux pieds, qui marche à deux pieds.

Bique, s. f. (*Bi-ke*) La femelle du bouc; chèvre. Il est vieux, et ne se dit tout au plus que dans quelques Departemens éloignés de la Capitale.

Biquet, subst. m. (*Bi-kè*) Le petit d'une chèvre; chevreau. Il est vieux. Voyez *Bique.* —En t. de Monnoie, sorte de trébuchet pour peser de l'or ou de l'argent.

Biqueter, v. a. (*Bi-ke-té*) Se servir du biquet pour peser.

Biqueter, v. n. Mettre bas, en parlant de la chèvre. Il est vieux.

Birambrot, subst. m. (*Bi-ran-bro*) Sorte de soupe faite avec de la bière, du sucre, de la muscade, et quelquefois avec du beurre et du pain.

Bire, s. f. Instrument d'osier pour prendre des poissons.

Birême, s. f. Vaisseau ancien qui avoit de chaque côté deux rangs de rames.

Biribi, s. m. Jeu de hasard fort connu où l'avantage du Banquier est de six sur soixante et dix.

Birloir, s. m. (*Bir-loar*) Tourniquet qui sert à retenir un châssis de fenêtre lorsqu'il est levé.

Birotine, subst. f. Sorte de soie du Levant.

Bis, *ise*, adj. (*Bi*, *bi-ze*) Brun. Il ne se dit au propre que du pain et de la pâte. —On dit familiérement d'une femme brune, qu'*elle est bise*, qu'*elle a la peau bise*.

Bis, adv. pris du Latin (*Bice*) Il marque qu'il faut chanter deux fois, répéter la même chose.

Bisaco, s. m. Animal du Pérou.

Bisage, subst. m. (*Bi-za-je*) Façon qu'on donne à une étoffe, lorsqu'on la met dans une autre couleur que celle où elle avoit été teinte la première fois.

Bisaïeul, s. m. (*Bi-za-ieul*) Deux fois aïeul ; le père du grand-père ou de la grand'mère.

Bisaïeule, s. f. (*Bi-za-ïeu-le*) La mère de la grand'mère ou du grand-père.

Bisannuel, *elle*, adj. (*Bi-zan-nu-èl*, *è-le*) Il se dit des plantes qui meurent après avoir subsisté pendant deux ans.

Bisarre. Voyez *Bizarre*.

Bisbille, subst. f. (*Bis-bi-glie*, en mouillant les *ll*.) Querelle ; dissention. Il est familier.

Bis-blanc, adj. (*Bi-blan*) Moitié blanc.

Biscapit, s. m. (*Bis-ka-pite*) t. de la Chambre des Comptes : L'action de celui qui porte deux fois la même chose en compte.

Biscaïen, subst. m. (*Bis-ka-ïen*) Espèce de fusil qui porte beaucoup plus loin que les fusils ordinaires.

Bisché, adj. *Un œuf bisché*, est celui qui est couvé et où l'on commence à voir de petites fractures en quelque endroit de la coque par où le petit doit éclore.

Biscornu, *nue*, adj. Mal-bâti, mal-fait ; irrégulier : *Bâtiment biscornu* ; *globe biscornu*. —Il se dit au figuré des ouvrages d'esprit, et de l'esprit même. Dans ces deux acceptions il est familier.

Biscotin, s. m. (*Bis-ko-tein*) Sorte de petit biscuit, ordinairement rond, et extrêmement dur.

Biscuit, s. m. (*Bis-kui*) Pâte faite de la plus fine fleur de froment, de sucre et d'œufs, qu'on fait cuire au four dans des moules. —Pain cuit deux fois qu'on mange sur mer. —Fausse teinture défendue par les réglemens.

S'embarquer sans biscuit, s'engager dans une entreprise sans avoir pris les moyens nécessaires pour y réussir ; entreprendre un voyage sans avoir les fonds nécessaires, etc.

Bise, s. f. (*Bi-ze*) Vent sec et froid, qui en hiver souffle du Septentrion. —Poisson de mer presque semblable au thon.

Biseau, subst. m. (*Bi-zô*, s. d.) Extrémité coupée en talus. On le dit des bords d'une glace de miroir, de l'arête d'un bois équarri, du dos d'un couteau ou d'un rasoir, d'un diamant taillé en table, en un mot, de tout ce qui est coupé en talus. —En parlant d'un pain, c'est la même chose que *baisure*. Voyez ce mot. —Petit morceau d'étain ou de plomb qui couvre le tuyau, et qui aide au résonnement de l'orgue. —Outil de Tourneur.

Biseaux, pl. t. d'Imprimerie : Morceaux de bois qui sont en glacis, et qui servent à serrer les pages.

Biseigle, s. m. (*Bi-zè-gle*) Instrument de buis qui sert aux Cordonniers et aux Savetiers.

Biser, verbe neut. (*Bi-zé*) Terme d'Agriculture : Devenir bis : *Les blés bisent*.

Biser, v. act. t. de Manufacture : *Biser une étoffe*, la reteindre et la repasser.

Biset, s. m. (*Bi-zè*) Oiseau qui a les pieds et le bec rouges, la plume de couleur de plomb et presque noire ; c'est une espèce de pigeon sauvage. —Caillou noirâtre. Il est aussi adjectif : *Un caillou biset*.

Bisette, s. f. (*Bi-zè-te*) Petite den-

telle de peu de valeur. On nomme *bisettière* une ouvrière en bisette.

Bismuth, subst. m. (*Bis-mute*) La marcassite de l'étain.

Bison, s. m. (*Bi-zon*) Bœuf sauvage des Indes. —En t. de Blason, c'est la même chose que *buffle* : *Tête de bison couronnée*.

Bisouard, s. m. (*Bi-zou-âr*) Petit marchand portant balle dans le Dauphiné et le Lyonnois.

Bisquain, s. m. (*Bis-kein*) Peau de mouton en laine.

Bisque, subst. f. (*Bis-ke*) Sorte de de potage succulent. On appelle *demi-bisque*, celle où il entre moins d'ingrédiens que dans la bisque ordinaire. —En t. de Jeu de Paume, avantage de quinze à prendre en tel endroit de la partie qu'on veut. On dit fig. et fam. *Prendre bien sa bisque*, prendre bien son temps ; profiter de son avantage. —*Il donneroit quinze et bisque à un tel*, il a une grande supériorité sur lui.

Bissac, s. m. (*Bi-sake*) Sorte de besace. —On dit figurément *être au bissac*, être réduit à la mendicité.

Bisse, s. f. (*Bi-ce*) En t. de Blason, serpent.

Bisse. Voyez *Bysse*.

Bissexte, s. m. (*Bi-cèks-te*) t. de Chronologie : Le jour que, dans l'ancienne division de l'année, on ajoutoit de quatre ans en quatre ans après le 24 de Février, afin de faire quadrer l'année civile avec l'année astronomique, celle-ci excédant les 365 jours qui composent la première, d'environ six heures, qui font un jour en quatre ans. On a appelé ce jour-là *bissexte*, parce qu'alors on comptoit chez les Romains deux fois le 6 des Calendes de Mars.

Bissextil, *ile*, adj. (*Bi-cèks-til*, *ti-le*) Il se dit de l'année où se rencontre le bissexte.

Bistoquet, s. m. (*Bis-to-kè*) Sorte de billard dont on se sert pour ne pas billarder.

Bistorte, s. f. Plante médicinale.

Bistortier, s. m. (*Bis-tor-tié*) Sorte de pilon de buis pour battre, mêler et agiter diverses compositions dans un mortier de marbre.

Bistouri, s. m. Instrument de Chirurgien pour faire des incisions.

Bistourner, v. act. (*Bis-tour-né*) Tordre les testicules d'un animal, afin qu'il ne puisse engendrer.

Bistre, s. f. Suie cuite et détrempée dont se servent les Peintres et les Dessinateurs dans leurs couleurs, et pour laver leurs desseins.

Bitchemare, s. m. Poisson des côtes de la Cochinchine.

Biti, s. m. Grand arbre toujours vert qui croît au Malabar.

Bitord, s. m. (*Bi-tôr*) terme de Marine : Menue corde à deux fils dont on se sert pour faire des enfléchures pour amarrer et pour renforcer les manœuvres.

Bittern, subst. m. Liqueur qui reste après la cristallisation du sel commun : on l'appelle *eau-mère*.

Bittes, s. m. pl. (*Bi-te*) terme de Marine : Deux piéces de bois autour desquelles on attache le cable quand on a mouillé l'ancre.

Bitter, v. a. (*Bi-té*) t. de Marine : *Bitter le câble*, le rouler et l'arrêter autour des bites.

Bitton, s. m. (*Bi-ton*) terme de Marine : Piéce de bois ronde, par où on amarre une galère en terre.

Bitume, s. m. Limon gras, visqueux, adhérent ; qui a quelque chose de l'odeur du soufre.

Bitumineux, *euse*, adject. (*Bi-tu-mi-neû*, *neû-ze*) Qui a du bitume ; qui tient du bitume.

Bivac, s. m. Voyez *Bivouac*.

Bivalve, s. f. Coquillage à deux parties jointes ensemble par une espèce de charnière : *Les moules et les huitres sont des bivalves*.

Bivalve, adj. A deux battans : *Fruit bivalve*, celui qui se sépare en deux.

Biveau. Voyez *Beveau*.

Biventer, s. m. Terme d'Anatomie : Nom du sixième muscle de la mâchoire inférieure.

Biviaire, adj. (*Bi-vi-è-re*) Il se dit d'une place où deux chemins aboutissent.

Bivoie, subst. f. (*Bi-voâ*) Chemin fourchu qui tend vers deux lieux différens.

Bivouac ou *Bivac*, s. m. (*Bi-vouake, Bi-vake*) Garde extraordinaire qu'on fait la nuit pour la sûreté d'un camp: *Être de garde, aller, coucher au bivouac.*

Bizarre, adj. (*Bi-zâ-re*, r forte.) Fantasque; extravagant; capricieux. — Extraordinaire; hors de l'ordre commun.

Bizarrement, adv. (*Bi-zâ-re-man*; r forte.) D'une façon bizarre.

Bizarrerie, subst. f. (*Bi-zâ-re-ri-e*, première r forte.) Humeur bizarre; caprice, etc. — Il se dit quelquefois au plur. et signifie action bizarre: *Il est sujet à de grandes bizarreries.*

Blafard, arde, adj. (*Bla-fâr, far-de*) Il ne se dit que d'une couleur terne et d'une lumière foible: *Visage* ou *teint blafard*; *couleur blafarde*; *lueur blafarde.*

Blaireau, s. m. (*Blè-rô*, s. d.) Taisson; bête puante qui se terre.

Blâmable, adj. Qui mérite d'être blâmé.

Blâme, s. m. Sentiment, discours par lequel on blâme, on condamne: *Éviter le blâme, encourir le blâme*, etc.

Blâmer, v. a. (*Blâ-mé*) Condamner; désapprouver une personne ou une action. — En ter. de Palais, faire publiquement une réprimande à une personne qui a commis quelque contravention aux lois, etc. — En matière de Fief, *blâmer un aveu*, y trouver à redire.

Blanc, blanche, adj. (*Blan, blan-che*) Qui est d'une couleur opposée au noir, comme la neige, le lait, etc. — Il se dit de diverses choses qui ne sont pas tout-à-fait blanches, pour les distinguer de celles de la même espèce qui sont d'une autre couleur: *Vin blanc, verre blanc, bière blanche.* — Qui n'est pas sale: *Linge blanc.* — Où il n'y a rien d'écrit: *Papier blanc.* — Au fig. pur, sans défaut, innocent. — Dans la Poésie, on appelle *vers blancs*, des vers non rimés.

Être blanc de vieillesse, avoir les cheveux blancs. — On dit proverb. d'un homme heureux, qu'*il est le fils de la poule blanche*; d'un fanfaron, qu'*il se fait tout blanc de son épée*; de celui qui d'abord a été bien et ensuite mal, qu'*il a mangé son pain blanc le premier*, etc.

Blanc, s. m. La couleur blanche. — Sorte de fard dont quelques femmes se servent: *Mettre du blanc.* — Homme qui a le teint blanc, par opposition au noir: *Cet enfant est fils d'un blanc et d'une noire.* — Marque blanche qu'on met à un but: *Tirer au blanc.* On dit fig. et fam. *dire quelque chose de but en blanc*, dire hardiment ou inconsidérément quelque chose de désagréable. — Petite monnoie qui valoit six deniers; on dit encore au pl. *six blancs*, deux sous six deniers. — Maladie des cheveux, par laquelle ils deviennent blancs. — En termes de Jardinier, rouille jaune ou blanche qui attaque le pied et les feuilles des melons, laitues, chicorées, et les fait périr.

Le blanc de l'œil; la cornée; tout ce qui environne l'*iris.* On dit proverb. de deux personnes qui se sont bien querellées, qu'*elles se sont mangé le blanc des yeux.* — *Blanc d'œuf*, ce qui entoure le jaune de l'œuf; la glaire. — *Blanc de chapon, de perdrix, de poulet*, la chair de leur estomac quand elle est cuite. — *Blanc de baleine*, la cervelle de baleine dont on se sert en Médecine. — *Blanc-manger*, sorte de mets composé d'amandes et d'une gelée faite du suc de viandes et autres choses. — *Blanc-signé*, papier blanc, signé au bas par celui qui veut s'obliger.

Boire blanc, dans le blanc, dans son blanc, se dit d'un cheval d'un autre poil que blanc, mais qui a le tour de la bouche de cette couleur.

En blanc, adv. Il se dit du papier où il n'y a rien: *Laissez ce côté en blanc.* — *Livre en blanc*, qui n'est pas relié. — En termes de Chapelier, il se dit de ce qui n'est pas teint; et en termes de Rôtisseur, de la viande qui n'est pas vidée, lardée, piquée, ni bardée.

Blanc-bec, subst. m. (*Blan-bèke*) terme de mépris: Jeune homme sans expérience.

Blanchaille, s. f. (*Blan-châ-glie*, en mouillant les *ll.*) Fretin; menu poisson.

Blanchâtre, adject. Qui tire sur le blanc : *Couleur blanchâtre.*

Blanche, s. f. Note de Musique qui a une queue avec un peu de blanc à la tête : elle vaut la moitié d'une ronde ou deux noires. —On dit au jeu des Cartes, *avoir blanche*, pour n'avoir aucune figure dans son jeu. On dit aussi adjectivement *cartes blanches.*

Blanchement, adv. (*Blan-che-man*) *Il faut tenir les enfans blanchement*, les changer souvent de linge. Il ne s'emploie que dans cette acception.

Blancher, s. m. (*Blan-ché*) Tanneur qui apprête les petits cuirs.

Blancherie ou *Blanchisserie*, subst. f. Lieu où l'on blanchit des toiles.

Blanchet, subst. masc. (*Blan-chè*) Camisole d'étoffe blanche à l'usage des paysans. —Étoffe qui servoit de chemise aux Religieuses de Fontevrault. —En t. d'Imprimerie, morceau de drap qu'on met entre le grand et le petit tympan.

Blancheur, s. f. La couleur blanche.

Blanchiment, s. m. (*Blan-chi-man*) L'action de blanchir et l'effet qui en résulte, sur-tout en parlant des piéces de toile entières et de la monnoie d'argent. —L'attelier où se blanchissent les flans dans les Hôtels des Monnoies. —En t. d'Orfèvre, baquet où il y a de l'eau commune et de l'eau-forte pour blanchir la vaisselle.

Blanchir, verb. act. Rendre blanc. —Laver, nettoyer le linge sale. On dit qu'*une femme blanchit quelqu'un*, pour dire qu'elle blanchit son linge. —En termes d'Orfèvre, faire bouillir de l'argent avec de l'eau-forte et de l'eau commune et la sablonner avec de l'eau fraîche. —En t. de Chaudronnier, mettre la besogne sur le tour, et en ôter avec le paroir la superficie sale et crasseuse. —En t. de Serrurier, nettoyer avec la lime ce qu'il y a de taches noires. —En t. de Rôtisseur, faire revenir de la volaille sur les charbons après l'avoir vidée. —En termes d'Arracheur de dents, mettre du linge autour d'un petit instrument, le tremper dans une essence ou liqueur, et en frotter les dents pour les rendre blanches. —Au figuré, faire connoître l'innocence de quelqu'un : *Il a été blanchi ; ses amis l'ont blanchi à la Cour.*

Blanchir, v. neut. Devenir blanc : *Cette toile blanchit ; cet homme commence à blanchir ; ses cheveux blanchissent.* —On dit fig. d'un homme qui a passé toute sa vie dans les armées, qu'*il a blanchi sous le harnois*, etc. —Être inutile : *Vos soins n'ont fait que blanchir.* —N'être pas comparable ; être fort inférieur : *Je ne ferois que blanchir auprès de vous.*

Blanchissage, s. m. (*Blan-chi-sa-je*) L'action de blanchir du linge, et l'effet qui en résulte.

Blanchissant, ante, adject. (*Blan-chi-san, san-te*) Qui blanchit. Il ne se dit guères qu'en Poésie, en parlant de la mer agitée par les flots ou par les rames : *Les flots blanchissans, les ondes blanchissantes.*

Blanchisserie, s. f. (*Blan-chi-ce-rî-e*) Voyez *Blancherie.*

Blanchisseur, euse, subst. m. et f. (*Blan-chi-ceur, ceû-ze*) Celui ou celle qui blanchit la toile, qui nettoie le linge.

Blandices, s. f. pl. Flatteries pour gagner le cœur. Il est vieux. On a dit aussi *Blandir*, caresser, etc.

Blanque, s. f. (*Blan-ke*) Jeu de hasard, auquel on joue avec un livre où il y a des feuillets noirs et blancs.

Blanquette, subst. f. (*Blan-què-te*) Sorte de petit vin blanc de Languedoc, etc. —Espèce de bière très-foible. —Petite poire d'été. —Fricassée blanche, faite ordinairement de veau ou d'agneau.

Blaser, v. act. (*Bla-zé*) User, brûler, en parlant du vin et des liqueurs relativement à l'estomac : *Les liqueurs, les excès l'ont blasé.* Il s'emploie plus souvent avec le pronom personnel : *Il s'est blasé à force de boire de l'eau-de-vie ; vous vous blaserez.* On dit aussi fréquemment au participe, *c'est un homme blasé.* —fig. *Etre blasé sur...* Etre devenu sans goût relativement à... *Il est blasé sur les plaisirs, sur les spectacles.*

Blason, s. m. (*Bla-zon*) Armoirie, assemblage de ce qui compose l'écu

armorial. —L'art héraldique; la science des armoiries. —Description. En ce sens il est vieux. —*Blason* s'est aussi dit autrefois tantôt pour éloge, tantôt pour critique ou censure.

Blasonner, v. a. (*Bla-zo-né*) Peindre les armoiries avec les métaux et les couleurs qui leur sont propres. —Déchiffrer les armes de quelqu'un. —fig. et fam. Médire; critiquer; blâmer: *Il blasonne tout le monde.*

Blasonneur, s. m. (*Bla-zo-neur*) Celui qui blasonne, qui explique les armoiries. Il est peu usité. —fig. et fam. Médisant. — Celui qui loue ou qui blâme. Voyez *Blason*. Il est vieux.

Blasphémateur, s. m. (*Blas-fé-ma-teur*) Celui qui blasphème.

Blasphématoire, adj. (*Blas-fé-ma-toâ-re*) Qui contient des blasphêmes.

Blasphême, subst. m. (*Blas-fê-me*) Parole injurieuse à Dieu ou aux Saints.

Blasphémer, v. neut. (*Blas-fé-mé*) Proférer un blasphême: *Vous blasphémez; on ne sauroit dire cela sans blasphémer.* — On dit aussi activement *blasphémer le saint nom de Dieu*, etc.

Blatier, s. m. (*Bla-tié*) Marchand de blé.

Blaude, s. f. (*Blô-de*) Sorte de surtout fait d'une grosse toile, et qui descend au-dessous du genou.

Blé, s. m. Plante qui produit un chaume noueux, qui a la feuille comme le roseau, et qui porte dans des épis une graine propre à faire du pain. —Le grain que produit cette plante. Quand on dit *blé* tout seul, on entend toujours le froment; les autres grains propres à faire du pain et qui portent le nom générique de *blé*, sont distingués par une dénomination particulière: *blé Sarrasin*, *blé de Turquie*, etc.

Proverb. *Manger son blé en herbe*, manger son revenu avant de l'avoir reçu. —*Crier famine sur un tas de blé*, se plaindre dans l'abondance. —*Être pris comme dans un blé*, être pris sans pouvoir s'échapper.

Blé de vache ou *Melampirum*, s. m. Plante qui croît dans les blés, et dont les bœufs et les vaches sont avides.

Blêche, adj. et s. Terme d'injure, qui se dit d'un homme mou, sans fermeté: *C'est un homme bien blêche; c'est un vrai blêche.* Il est familier.

Bleime, s. f. (*Blè-me*) Maladie du cheval; c'est une inflammation de la partie intérieure du sabot vers le talon.

Blême, adj. (*Blê-me*) Pâle.

Blêmir, v. n. Pâlir, devenir blême.

Bléreau. Voyez *Blaireau*.

Blessé, *ée*, part. p. de *blesser*, et adj. Qui a reçu une blessure: *Il est blessé à mort.* Il est aussi subst. et se dit ordinairement au plur. *Les morts et les blessés; avoir soin des blessés.* —fig. *Cerveau blessé*, qui a quelque grain de folie.

Blesser, v. act. (*Blè-cé*) Donner un coup qui cause de la douleur, soit que ce coup fasse une plaie, soit qu'il n'en fasse pas. Ainsi *blesser* a un sens plus étendu que *blessure*; cependant, en termes de Guerre, *blesser* s'entend toujours d'un coup qui fait plaie. —On dit figur. *blesser le cœur*, inspirer de l'amour. —Incommoder; causer une impression fâcheuse: *Mes souliers me blessent; cet objet blesse la vue; ce son blesse les oreilles*: et fig. *ces nudités blessent la pudeur; blesser l'honneur, la réputation, la bonne foi, l'amitié.* —Faire tort; porter préjudice: *Ce contrat, cette démarche me blesse, blesse mes intérêts.*

Se blesser, v. réc. Se faire du mal par accident, par mégarde. —En parlant d'une femme, accoucher avant terme.

Blessure, s. f. (*Blè-sû-re*) Plaie; impression que fait un coup qui entame les chairs. —On le dit au fig. de ce qui offense l'honneur, la réputation. —figur. Violente impression que les passions font sur l'ame: *Les blessures de l'amour, etc.*

Blet, *blette*, adject. (*Blè*, *blè-te*) En parlant des fruits; qui est trop mûr, à demi-pourri.

Blette, s. f. (*Blè-te*) Espèce de plante.

Bleu, s. m. Couleur qui tient de celle du ciel: *Un beau bleu.*

Mettre une carpe au bleu, l'accommoder à une sorte de court-bouillon qui lui donne une couleur approchant du bleu.

Bleu de marine, terrain gras de couleur bleue, que l'eau ne pénètre jamais.

Bleu, *bleue*, adj. (*Bleu*, *bleû-e*; le pl. du masc. est *bleus*, et non pas *bleux*.) Qui est de couleur bleue.

Cordon-bleu, grand ruban de tabis bleu que portoient les Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit : il se disoit aussi des Chevaliers eux-mêmes. —On appelle, en termes de Guerre, *un Parti bleu*, des gens qui s'attroupent sans ordre pour piller de côté et d'autre.

Bleuâtre, adj. (*Bleu-â-tre*) Tirant sur le bleu : *Couleur bleuâtre*.

Bleuir, verb. act. (*Bleu-ir*) Faire devenir bleu : *Bleuir de l'acier*.

Blin, s. m. (*Blein*) Piéce de bois carrée dont on se sert pour assembler des mâts de plusieurs piéces.

Blindage, s. m. (*Blein-da-je*) terme de Guerre : L'action de blinder. —Ce qui concerne les blindes.

Blinde, s. f. (*Blein-de*) Espèce de brancard fait de quatre piéces de bois, qui sert à couvrir les tranchées découvertes.

Se blinder, verb. récip. (*Blein-dé*) Se couvrir de blindes. On dit aussi activement *blinder une tranchée*.

Bloc, s. m. (*Bloke*) Amas, assemblage de plusieurs choses, particuliérement de marchandises : *Faire un bloc de...*; *acheter*, *vendre en bloc*. —Gros morceau de marbre qui n'est point encore taillé. —En t. de Graveur, on appelle *bloc de plomb*, un billot rond de cinq à six pouces de diamètre et de trois de hauteur, sur lequel on pose l'ouvrage qu'on veut graver.

En bloc, adv. Sans compter et à la boule vue. —*Faire un marché en bloc et en tâche* (*Acad.*) d'autres disent *en bloc et en tas*, faire un marché à forfait et sans entrer dans le détail.

Blocage, subst. m. Menu moilon, petites pierres qui servent à remplir les vides dans un ouvrage de maçonnerie. On dit aussi *blocaille*. —En termes d'Imprimerie, se dit d'une lettre retournée sur son œil, et mise à la place d'une autre.

Blocaille, s. f. (*Blo-ka-glie*, en mouillant les *ll*.) Voyez *Blocage* dans sa première acception.

Blochet, s. m. (*Blo-chè*) Piéce de bois posée sur les sablures des croupes, qui entretient les chevrons des couvertures.

Blocus, subst. masc. (*Blo-cuce*) Campement de troupes sur les avenues d'une ville pour empêcher qu'il n'y puisse entrer aucun secours ni munitions.

Blond, *onde*, adj. et subst. (*Blon*, *on-de*; le *d* ne se prononce jamais au masc.) Qui est d'une couleur moyenne entre le doré et le châtain clair. Il se dit particuliérement des cheveux et du poil : *Poil blond*, *cheveux blonds*; *barbe blonde*; *perruque blonde*. —On dit prov. et popul. d'un homme qui a les cheveux extrêmement blonds, qu'*il est blond comme un bassin*; et d'un homme délicat, difficile à contenter, qu'*il est délicat et blond*. —On appelle ironiquement *blond d'Egypte*, un homme fort noir.

Le blond, s. m. La couleur blonde. —*Un blond ardent*, c'est un blond fort vif. —*Un blond doré*, c'est un blond qui tire un peu sur le jaune.

Blonde, s. f. Espèce de dentelle de soie : *Coiffure de blonde*.

Blondin, *ine*, adj. et s. (*Blon-dein*, *di-ne*) Celui, celle qui a les cheveux blonds : *Beau blondin*, *belle blondine*. —En style familier et railleur, jeune homme qui fait le beau.

Blondir, v. n. Devenir blond. —fig. et poétiquement : *Les épis commencent à blondir*, à jaunir.

Blondissant, *ante*, adject. (*Blon-di-san*, *an-te*) Qui devient blond. Il n'a guères d'usage qu'au figuré et dans le style poétique : *Les épis blondissans*; *les campagnes blondissantes d'épis*.

Bloquer, verb. act. (*Blo-ké*) Faire le blocus d'une place. Voyez *Blocus*. —En termes d'Imprimerie, mettre à dessein des lettres renversées à la place de celles qui devroient y être. —En termes de Marine, mettre de la bourre sur du goudron entre deux bordages quand on double un vaisseau. —En t. de jeu de Billard, pousser une bille de force dans la blouse. —On dit en t. de Fauconnerie, que l'*oiseau se*

bloque, lorsqu'il se soutient en l'air sans battre de l'aile.

Blot, s. m. (*Blo*) Instrument qui sert à mesurer le chemin que fait un vaisseau. —En t. de Fauconnerie, petit chevalet de bois où se repose l'oiseau.

Se blottir, verb. réc. (*se blo-tir*) S'accroupir, se ramasser tout en un tas. —Il se dit proprement des perdrix, et par extension, de divers autres animaux, et même de l'homme: *Se blottir dans un lit.*

Blouse, s. f. (*Blou-ze*) On appelle ainsi chaque trou des coins et des côtés d'un billard: *Il y a six blouses dans un billard.*

Blouser, v. a. (*Blou-zé*) Faire entrer dans la blouse la bille de son adversaire: *Se blouser soi-même*, mettre sa propre bille dans la blouse. —fig. *Se blouser*, se tromper, se méprendre. Il est familier.

Blousse, s. f. Laine courte qui ne peut être cardée.

Bluet, s. m. (*Blu-è*) Voy. *Barbeau.*

Bluète, s. f. (*Blu-è-te*) Petite étincelle. —fig. *Bluettes d'esprit*, légers traits d'esprit.

Bluteau, subst. m. (*Blu-tô*, s. d.) Instrument pour passer la farine. On le nomme aussi *blutoir.*

Bluter, v. a. (*Blu-té*) Passer de la farine avec le bluteau.

Bluterie, s. f. Lieu où l'on blutte la farine.

Blutoir, subst. m. (*Blu-toar*) Voyez *Bluteau.*

Boa, s. m. (*Bo-a*) Serpent aquatique et très-gros, qui suit les bœufs.

Bobaque, s. m. (*Bo-ba-ke*) Animal qui ressemble un peu au lapin.

Bobèche, s. f. Partie du chandelier où se met la chandelle. —Petit cylindre creux, avec un rebord, qu'on met dans un chandelier, pour empêcher que la bougie ou la chandelle ne se gâte.

Bobine, s. f. Espèce de fuseau, sur lequel on devide de la soie, de l'or, etc.

Bobiner, v. a. (*Bo-bi-né*) Devider du fil sur la bobine.

Bobo, s. m. Terme enfantin: Petit mal, petite douleur.

Bocage, s. m. Sorte de petit bois. Il n'est guères d'usage qu'en Poésie.

Bocager, *ère*, adj. (*Bo-ka-jé, jè-re*) Qui habite, qui fréquente les bois. On ne s'en sert plus que dans la Poésie pastorale: *Les nymphes bocagères.*

Bocal, s. m. Sorte de vase de terre, de verre, de cristal, etc. —Espèce de bouteille ronde de cristal ou de verre blanc remplie d'eau, dont plusieurs Artistes se servent pour voir plus distinctement en travaillant.

Bocane, s. f. Sorte de danse grave.

Bocard, s. m. (*Bo-kâr*) Sorte de machine dont se servent les Mineurs pour écraser la mine avant de la fondre.

Bocarder, v. a. (*Bo-kar-dé*) Passer au bocard: *Bocarder la mine.*

Bochet, subst. m. (*Bo-chè*) ter. de Médecine: Seconde décoction des bois sudorifiques.

Bodine, subst. f. Nom qu'on donne en quelques endroits, à la quille d'un vaisseau.

Bodinerie, subst. f. Sorte de prêt à la grosse aventure assignée sur la bodine d'un vaisseau. Voyez *Bomerie.*

Bodinure, s. f. t. de Marine: Petite corde tortillée autour de l'arganeau.

Bodruche. Voyez *Baudruche.*

Boësse, s. f. (*Bo-è-ce*) Sorte d'instrument de Monnoyeur, de Sculpteur et de Ciseleur.

Boësser, v. act. (*Bo-è-cé*) Ebarber les lames des métaux qui servent au monnoyage. —Nettoyer avec la boësse certains ouvrages de sculpture et de ciselure.

Bœuf, s. m. (*Beufe*; le pluriel s'écrit *Beufs*, et se prononce *beû.*) Taureau qu'on a châtré pour l'engraisser ou pour le rendre plus doux au labourage, etc. —La chair du bœuf: *Manger du bœuf.* —fig. Homme stupide et hébété: *C'est un bœuf, un vrai bœuf.*

On dit proverb. de ce qui revient tous les jours, *c'est la pièce de bœuf.* —*Je ne lui ai dit ni œufs, ni bœufs*, je ne l'ai point injurié, ni peu ni beaucoup. —*Mettre la charrue devant les bœufs*, mettre devant ce qui devroit être derrière.

Bœuf marin, animal qui ressemble au bœuf, qui se nourrit dans l'eau,

et dont la chair est fort bonne. —*Bœuf à la mode*, bœuf assaisonné et cuit dans son jus. —*Œil-de-bœuf*, lucarne ronde ou ovale dans la couverture d'un bâtiment.

Bogue, s. f. (*Bo-ghe*) La couverture piquante qui enveloppe la châtaigne.

Bogue, s. m. (*Bo-ghe*) Poisson de mer.

Bohème ou *Bohémien*, *Bohémienne*, subst. m. et f. (*Boa-me*; *Boa-mien*, *miè-ne.*) Celui, celle qui court le pays en disant la bonne aventure, et dérobant avec adresse. —Quand on veut parler d'un homme ou d'une femme de la Bohème, on doit dire *un homme de Bohème*, *une femme de Bohème*, et l'on prononce alors *Bo-è-me.*

Proverb. *c'est une maison de Bohème*, où il n'y a ni ordre ni règle. —*Vivre comme un Bohème*, comme un homme qui n'a ni feu ni lieu.

Bohémillon, s. m. (*Boa-mi-glion*) Petit Bohémien.

Boïard, s. m. (*Bo-iâr*) Civière à bras, sur laquelle on met la morue pour la transporter. — Nom qu'on donne aux Seigneurs et Sénateurs de Russie, et aux parens des Vaivodes de Transilvanie.

Boire, v. a. (*Boâ-re*) *Buvant*, *bu. Je bois*, *tu bois*, *il boit*; *nous buvons*, *vous buvez*, *ils boivent. Je buvois*; *je bus*; *je boirai*, *etc.* les autres temps formés de ceux-ci. Avaler quelque liqueur que ce soit. —Ce mot employé absolument signifie quelquefois, faire une agréable débauche de vin; et en le prenant en mauvaise part, s'enivrer. —Au fig. endurer avec patience quelque chose de fâcheux, souffrir doucement et sans murmurer: *Boire un affront*; *boire le calice*, *le calice jusqu'à la lie.* —Attirer: *Ce papier boit* ou *boit l'encre.* —Faire tremper: *Il faut faire boire cette peau vingt-quatre heures dans la rivière.* En ce sens, il est neutre.

Boire à sa soif, ne boire que quand on en a besoin. —*en Templier*, *en Chantre*, *en Sonneur*, *comme un trou*; boire avec excès. —*un doigt de vin*, boire un petit coup. —*le vin de l'étrier*, boire un coup avant de partir.

Qui fait la folie la boit, chacun doit porter la peine de sa faute. —*On ne sauroit faire boire un âne s'il n'a soif*, on ne peut pas obliger un homme à faire une chose malgré lui. —Proverb. et figur. *puisque le vin est tiré*, *il le faut boire*; il faut poursuivre une affaire où l'on est engagé.

Boire, s. m. Le breuvage, la boisson dont on use: *On m'apprête mon boire et mon manger.*

Bois, s. m. (*Boâ*, et devant une voyelle *Boâz.*) La substance dure et compacte des arbres. —Lieu planté d'arbres; forêt: *Bois de chênes*, *de pins*, *de sapins*, etc.; *bois épais*, *touffu*; *bois de haute-futaie*, *bois taillis.* —Aux jeux de Quilles et de Trictrac, on appelle *bois* les quilles et les dames: *Abattre bien du bois.* —Les cornes des bêtes fauves: *Bois de cerf*, *de daim*, etc.

Bois mort, bois séché sur pied. —*Mort-bois*, bois de peu de valeur pour les ouvrages, comme *saule*, *peuplier*, *orme*, etc.

Bois abougri, bois court et tortu, plein de nœuds. —*à bâtir*, tous les arbres dont on se sert pour faire des bâtimens. —*abrouti*, bois qui a été brouté par les bêtes. —*affoibli*, bois diminué considérablement de la forme d'équarrissage. —*de brin* ou *de tige*, celui dont on a ôté les quatre dosses flaches pour l'équarrir; c'est aussi le bois droit qui est propre aux Charpentiers. —*chablis*, le bois des arbres abattus par le vent. —*de corde*, le bois neuf qui n'a point été flotté. —*flotté*, le bois qu'on amène à Paris en trains sur la rivière. —*de compte*, celui dont les soixante-deux bûches au plus composent la voie de bois. —*d'Andelle*, bois qui vient d'Andelle par la Somme et l'Oise. —*taillis*, bois qui se coupe de temps en temps suivant l'usage des lieux. Il y en a encore plusieurs autres espèces qu'on peut voir dans les grands Dictionnaires. —*de lit*, les pans, les colonnes, les dossiers, les tringles et les goberges du lit. —*de raquette*, tout le bois qui compose la raquette. —*de tournebroche*, la fusée et les poulies.

Faire du bois, faire provision de bois pour le temps qu'on sera en mer. — *Recevoir des coups en bois*, se dit en termes de Marine d'un vaisseau qui, dans un combat, est frappé dans le bas. — On dit proverb. *il verra de quel bois je me chauffe*, ce que je puis, ce que je sais faire. — *Ne savoir de quel bois faire flèche*, ne savoir comment faire pour réussir, pour subsister. — *Faire flèche de tout bois*, mettre tout en œuvre pour réussir. — *Tout bois n'est pas bon pour faire flèche*, tout homme n'est pas propre à faire ce dont il s'agit. — *Entre le bois et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt*, il ne faut pas s'ingérer dans les différens des personnes naturellement unies. — *Il est du bois dont on les fait*, il a les qualités nécessaires pour cela. — *Trouver visage de bois*, la porte fermée. Toutes ces expressions sont relatives à la première acception du mot *bois*; les suivantes se rapportent à la seconde.

Avoir l'œil au bois, prendre garde à ses affaires, ne pas se laisser surprendre. — *Aller au bois sans cognée*, entreprendre un ouvrage sans les outils, sans les moyens nécessaires. — *Qui craint les feuilles n'aille pas au bois*, qui craint le péril n'aille point au lieu où il y en a sûrement. — *La faim chasse le loup du bois*, l'indigence réduit les hommes à faire beaucoup de choses contre leur inclination. Toutes ces phrases sont du style proverbial.

Garde-bois, subst. m. Bas-Officier préposé pour garder un bois, la chasse d'une terre.

Bois-Gentil, *Lauréole* ou *Mézéréon*, s. m. Arbrisseau agréable à la vue: ses baies qui sont rouges purgent violemment.

Bois de Sainte-Lucie ou *Mahaleb*, s. m. Arbre dont le bois est d'une odeur agréable.

Boisage, s. m. (*Boâ-za-je*) Tout le bois dont on s'est servi pour boiser.

Boisé, *ée*, part. p. de *boiser*, et adj. Garni de menuiserie. — *Terre bien boisée*, bien garnie de bois.

Boiser, v. act. (*Boâ-zé*) Garnir de bois de menuiserie une chambre, une salle, etc.

Boiserie, subst. fém. (*Boâ-ze-rî-e*) Ouvrage de menuiserie pour revêtir quelque partie intérieure d'un édifice.

Boiseux, *euse*, adj. (*Boâ-zeû*, *zeû-ze*) Il se dit des plantes, des racines qui ont quelque solidité, qui sont de la nature du bois: *Plante*, *racine boiseuse*. Ce mot paroît être propre aux Jardiniers; les autres disent *ligneux*.

Boisilier, s. m. (*Boâ-zi-lié*) terme de Marine: Coupeur de bois.

Boisseau, s. m. (*Boa-sô*, s. d.) Mesure ronde qui sert à mesurer les grains. On dit aussi *un boisseau de blé*, *de farine*, *etc*, plein un boisseau. — En termes de Boutonnier, coussin sur quoi on fait des tresses, du cordon rond, etc. — En t. de Potier de terre, gros cylindre de terre cuite fait en forme de boisseau sans fond, plus étroit en bas qu'en haut, avec un petit rebord.

Proverbial. *Il ne faut pas mettre le chandelier sous le boisseau*, il ne faut pas laisser inutiles les talens qu'on a reçus de Dieu.

Boisselée, subst. f. (*Boa-ce-lé-e*) Ce qui est contenu dans un boisseau.

Boisselier, s. m. (*Boa-ce-lié*) Celui qui fait et vend des boisseaux, cribles, seaux, tambours, éclisses, etc.

Boisson, s. f. (*Boa-son*) Liqueur à boire; ce qu'on boit ordinairement: *Toute sa boisson est de l'eau claire*; *acheter du vin pour sa boisson*. — Il se dit quelquefois dans un sens plus particulier, en parlant du vin: *Il a toute sa boisson en cave*.

Boîte, s. f. (*Boâ-te*; la première syllabe longue. Autrefois on écrivoit *Boete*.) Sorte d'ustensile fait de bois léger et fort mince, ou de carton, avec un couvercle, servant à divers usages. — Il se dit aussi de divers petits ustensiles de différentes matières qui ont un couvercle: *Une boîte d'or*, *d'argent*, *d'écaille*, *etc*. — Ce qui est contenu dans une boîte: *Une boîte de dragées*, *de confitures*, *etc*. — Chez l'Imprimeur en taille-douce, on nomme *boîte*, un morceau de bois en forme d'arc, garni en dedans de fer-blanc, pour faire tourner le rouleau.

Boîte de montre, petite boîte de

métal où l'on met une montre de poche. On nomme de même divers ustensiles qui en enferment d'autres : *Boite de lanterne, de pendule, à moutarde, etc.* —*à foret*, ce dans quoi les Serruriers et les Couteliers mettent le foret lorsqu'ils veulent percer. —*de navette*, partie de la navette où l'on met la trame. —*à feu*, petit carton rempli de poudre et battu avec violence, qui fait un grand bruit quand on le tire. C'est aussi un petit mortier qu'on ne charge que de poudre. —*de la poste*, la boîte où l'on va porter les lettres pour la poste.

On dit famil. d'une chambre bien close, qu'*on y est comme dans une boite*; d'un homme délicat que la moindre impression de l'air incommode, qu'*il faudroit qu'il fût toujours dans une boite*; d'un homme extrêmement propre et paré, qu'*il semble sortir d'une boite.*

Boite, s. f. (*Boa-te*; la première syllabe brève.) L'état du vin quand il est dans le vrai temps de le boire : *Du vin en boite; ce vin n'est pas encore dans sa boite.*

Boiter, v. n. (*Boa-té*) Clocher; ne pas marcher droit, à cause de quelque incommodité aux parties qui servent à marcher.

Boiteux, euse, adj. et s. (*Boa-teû, teû-ze*) Celui, celle qui boite : *Un boiteux; il est boiteux.*

On dit proverbial. en parlant d'une nouvelle, qu'*il faut attendre le boiteux*, ne pas se presser d'y croire, et en attendre la confirmation.

Boitier, s. m. (*Boâ-tié*) Espèce de petit coffre où les Chirurgiens mettent les onguens.

Boitout, s. m. (*Boa-tou*) Verre dont la patte est cassée. Il est familier.

Bokas, s. f. pl. Toiles de coton de Surate.

Bol ou *Bolus*, s. f. (*Bole, Bo-luce*) Petite boule composée de drogues médicinales, qu'on prend seule ou enveloppée dans du pain à chanter : *Prendre de la casse en bol.*

Bol, s. m. (*Bole*) Terre médiocrement grasse, friable, astringente, etc. *Bol d'Arménie, bol du Levant.* Les Peintres, les Doreurs et autres Artisans se servent de bols.

Bolaire, adj. (*Bo-lè-re*) On appelle *terre bolaire*, une espèce d'argile très-fine.

Bolétite, s. f. Pierre argileuse de couleur cendrée, qui représente une morille.

Bombance, subst. f. (*Bon-ban-ce*) Chère extraordinaire et abondante : *Faire bombance.* Il est familier.

Bombarde, subst. f. (*Bon-bar-de*) Machine de guerre dont on se servoit pour lancer des pierres. —Espèce de canon gros et court qui fait beaucoup de bruit. —Un des jeux de l'orgue, qui est extrêmement bruyant.

Bombardement, s. m. (*Bon-bar-de-man*) Action de bombarder.

Bombarder, v. act. (*Bon-bar-dé*) Jeter des bombes dans une place forte qu'on assiége, dans un camp, etc.

Bombardier, s. m. (*Bon-bar-dié*) Celui qui tire des bombes : *Régiment, compagnie, capitaine de bombardiers.*

Bombasin, s. masc. (*Bon-ba-zein*) Etoffe de soie; Futaine à deux envers.

Bombe, s. fém. (*Bon-be*) Grosse boule de fer, creuse, armée de deux anses, plus épaisse de métal dans son culot que dans sa partie supérieure, où elle est percée pour être remplie de poudre : *Jeter des bombes.* —On dit figurément et famil. *la bombe est prête à crever*, quelque malheur est près d'arriver.

Bombé, ée, part. p. de *bomber*, et adj. Courbé en arc.

Bombement, s. m. (*Bon-be-man*) t. d'Architecture : Curvité, renflement, convexité.

Bomber, v. act. (*Bon-bé*) Rendre convexe. —En t. de Jardinier, *bomber une plate-bande*, la charger de terre, en sorte que le milieu étant plus élevé que les bords, elle forme le dos-d'âne.

Bomber, v. neut. Etre ou devenir convexe : *Cette menuiserie bombe.*

Bomerie, s. f. Intérêt des sommes de deniers prêtées entre les Marchands sur la quille d'un vaisseau ou sur les marchandises qui y sont chargées, moyennant que le prêteur se soumette aux risques de la mer et de la guerre.

Bon, bonne, adj. (*Bon, bo-ne*) En parlant des choses; qui a toutes les qualités convenables à sa nature: *De bon vin, de bonne eau, de bon blé, etc.* —Il se dit aussi pour excellent: *Ces vers sont fort bons*; pour fort, vigoureux: *Une bonne preuve, un bon coup de poing*; pour ingénieux, subtil, plaisant: *Bon mot, bonne pensée, bonne pointe*; pour utile ou nécessaire: *Cela n'est bon à rien; il eût été bon de le faire*; pour notable, remarquable: *Il est aujourd'hui bonne fête*; pour grand, excessif: *Une bonne lieue, une bonne heure, etc.* —En parlant des personnes, qui excelle en quelque chose, en quelque profession, qui a toutes les qualités propres à son état: *Bon général, bon capitaine, bon soldat; bon juge, bon poëte, bon peintre; bon père, bon fils, bon ami, etc.* —Indulgent, humain; facile et commode à vivre: *Il faut être bien bon pour souffrir cela; il est d'un bon commerce.* En ce sens, on dit en bonne part, *un homme bon et compâtissant, une femme bonne et charitable; c'est un fort bon homme; c'est une très-bonne, une bien bonne femme*; et ordinairement en mauvaise part, dans le style familier: *Un bon homme, une bonne femme*, un homme ou une femme de peu d'esprit. *Bon Seigneur, bon Prince, bonne Princesse*, ont aussi cette dernière signification. —On dit, par antiphrase, *bon Apôtre, bonne pièce, bon coquin, bon drôle.* Dans *bon Diable, bon enfant, bon* signifie complaisant, accommodant. —Propre à... *Cet homme n'est bon à rien.*

Le comparatif de *bon* est *meilleur*, et non pas *plus bon*; le superlatif est *très-bon* et *le meilleur*, et non pas *le plus bon.*

Etre bon envers quelqu'un, avoir de la bonté pour lui. En ce sens, on ne doit pas dire *être bon à quelqu'un.* —*Cet homme a la main bonne*; il écrit ou il peint bien. —*Cette affaire est en bonne main*, elle est confiée à une personne capable ou qui a du crédit. —*Cette personne est en bonne main*, elle est conduite par quelqu'un qui est capable, instruit, éclairé, etc. —*Faire bonne mine à mauvais jeu*, et *contre fortune bon cœur*, cacher ses déplaisirs, et s'armer de constance. —*Faire bon pour quelqu'un*, s'engager à payer pour lui. —*Trouver bon*, approuver. —*Trouver tout bon*, s'accommoder de tout. —*Tenir bon*, résister avec courage, ne pas se rebuter. —*Coûter bon*, coûter fort cher. —*Faire son bon jour*, communier. —*De bonne heure*, tôt: *venez de bonne heure.* —*Il est de bonne heure*, il n'est pas tard. —*Vous venez à la bonne heure*, à propos. —*Jouer bon jeu, bon argent*, sérieusement. —*Il est de bon compte*, fidèle dans les comptes qu'il rend. —*Rendre bon compte de sa conduite*, faire voir qu'on s'est bien comporté. —*Mettre quelqu'un sur le bon pied*, l'obliger à faire ce qu'il doit. —*Etre sur un bon pied dans le monde*, y avoir de la réputation, du crédit. —Proverbialement, *à bon chat, bon rat*, bien attaqué, bien défendu.

La donner bonne à quelqu'un, lui en faire accroire. —*La garder bonne*, épier l'occasion de faire quelque déplaisir.

Bon, s. m. Bonnes qualités: *Cet homme a du bon; il a du bon et du mauvais.* —Profit, bénéfice: *Il y a tant de bon.*

Le bon de l'affaire, le principal, l'important de l'affaire. —*Le bon de l'histoire, du conte*, ce qu'il y a de plus plaisant. —*Le bon du Roi, d'un Ministre, d'un Banquier*, l'agrément du Roi, le consentement d'un Ministre, l'acceptation d'un Banquier.

Bon, adv. ou plutôt interjection: *Bon! voilà qui va bien.*

Tout de bon, adverb. Sérieusement. —Réellement. —Mis à la tête de la phrase, il est interjection: *Tout de bon! vous ne pouviez pas venir?* c'est-à-dire, est-il vrai que vous ne pouviez pas venir?

Bonace, s. f. Calme sur mer; tranquillité. Il n'est pas du style noble.

Bonasse, adj. m. et f. (*Bo-na-ce*) Simple et sans malice. Il est familier.

Bonbanc, s. m. (*Bon-ban*) Sorte de pierre fort blanche, qui se tire des carrières qui sont aux environs de Paris.

Bonbon, s. m. Toutes les petites friandises qu'on donne à manger aux enfans.

Bon-Chrétien, subst. m. Sorte de poire.

Boncore, s. m. Sorte de narcisse.

Bond, s. m. (*Bon ;* le *d* ne se prononce jamais.) Le saut, le rejaillissement que fait un ballon, une balle, etc. lorsqu'étant tombé à terre, il se relève plus ou moins haut. —Sauts fréquens que font certains animaux.

Aller par sauts et par bonds, se dit au propre, des chevaux et autres animaux, ou d'un jeune homme qui ne fait que sauter et gambader. Il signifie au figuré, parler ou agir sans ordre et sans suite. —*Prendre la balle au bond*, la prendre lorsqu'elle fait un saut. Au figuré, profiter des circonstances. —*Prendre la balle entre bond et volée*, la prendre lorsqu'elle est près de tomber. —Proverbialement, *faire faux bond à*.... manquer à... *Il* ou *elle a fait faux bond à son honneur.* —Faire une chose *du second bond*, la faire après coup et dans un temps où l'on ne nous en sait pas gré.

Bonda, s. m. Le plus gros arbre de l'Afrique.

Bonde, s. f. Ce qu'on lève pour faire écouler l'eau de quelque étang. On dit figurément, *laisser la bonde à ses larmes*, *à sa colère*, leur donner une entière liberté, ne point les retenir. Cette expression, autrefois du beau style, est aujourd'hui, tout au plus, du style simple. —Trou rond d'une barrique, d'un tonneau, pour verser dedans la liqueur. —Tape de bois qui sert à boucher cette ouverture.

Bondir, v. n. Faire un ou plusieurs bonds : *Cette balle est trop molle*, *elle ne bondit point ; les agneaux bondissoient dans les campagnes ; un cheval qui bondit.* —On dit figurément, que *le cœur bondit*, quand il est soulevé par quelque dégoût : *Cela fait bondir le cœur.*

Bondissant, *ante*, adj. (*Bon-di-san*, *san-te*) Qui bondit. Il ne se dit que des chèvres, des agneaux qui bondissent dans les champs.

Bondissement, s. m. (*Bon-di-ce-man*) Saut des agneaux. —Au fig. nausée, soulèvement de cœur.

Bondon, s. m. Petit morceau de bois qui bouche le trou qui est sur les futailles.

Bondonner, v. act. (*Bon-do-né*) Boucher une futaille avec un bondon.

Bondonnière, s. f. (*Bon-do-niè-re*) Instrument dont le Tonnelier se sert pour percer le trou où se met le bondon.

Bondrée, subst. f. Sorte d'oiseau de rapine.

Bonduc, s. m. (*Bon-duke*) Plante des Indes dont les baies sont en usage en Médecine.

Bonheur, s. m. (*Bo-neur*) Félicité ; état heureux : *Grand*, *véritable*, *solide bonheur ;* il diffère de *félicité* en ce que *bonheur* marque proprement l'état de la fortune, et *félicité* celui du cœur. —Prospérité ; événement heureux ; bonne fortune : *Il lui est arrivé un grand bonheur ; jouer avec bonheur* ou *de bonheur ; être en bonheur.*

Avoir le bonheur ; façon de parler dont on se sert par civilité et par compliment : *Je suis content*, *puisque j'ai le bonheur de vous voir.*

On dit adverbialement, *par bonheur*, pour dire, heureusement.

Bonhomie, subst. f. (*Bo-no-mi-e*) Bonté naturelle qui paroît dans toutes les actions : *Il est plein de bonhomie.* Il est familier.

Bonifier, v. a. (*Bo-ni-fi-é*) Mettre en meilleur état. Il se dit principalement en parlant des terres.

Bonifier une baleine, la mettre en piéces, et en fondre le lard pour en tirer ce qu'il y a de bon.

Bonjour, s. m. Manière de parler dont on se sert pour saluer quelqu'un : *Je vous souhaite le bonjour.*

Bonite, s. f. Sorte de poisson de mer.

Bonne, s. f. (*Bo-ne*) Nom qui se donne à celles qui ont soin des petits enfans. Il est familier.

Bonne aventure, subst. f. Aventure heureuse.

Une bonne fois, adv. On s'en sert pour signifier qu'on parle sérieusement.

Bonne fortune, s. f. Ce qui arrive d'avantageux. — Familiérement, les

faveurs d'une Dame : *C'est une homme à bonnes fortunes.*

Bonne-grace, s. f. Voyez *Grace.*

De bonne heure, adv. Tôt ; pas tard : *Il est de bonne heure.*

Bonne voglie, s. m. emprunté de l'Italien (*Bo-ne-vo-glie.*) Celui qui se loue pour ramer sur une galère, et qu'on appelle communément marinier de rame.

De bonne voglie, adv. De bonne volonté : *Faire quelque chose de bonne voglie.*

Bonneau, subst. m. (*Bo-nô*, s. d.) Morceau de bois ou de liége, ou autre chose qui flotte sur l'eau, et marque l'endroit où les ancres sont mouillées dans les ports ou rades.

Bonnement, adverb. (*Bo-ne-man*) D'une manière simple et peu fine ; de bonne foi, naïvement. —Précisément : *On ne sauroit bonnement dire ce qu'il y a de beau.* Il est familier et ne s'emploie qu'avec la négative.

Bonnet, subst. m. (*Bo-nè*) Espèce d'habillement de tête. On appelle *bonnet carré*, un bonnet à quatre cornes. —En t. de Fleuriste, pot où l'on plante des tulipes. —Le second ventricule des animaux qui ruminent.

Prendre le bonnet ; se faire recevoir Docteur. —*Donner le bonnet* ; mettre le bonnet de Docteur sur la tête de quelqu'un. —*Opiner du bonnet* ; suivre sans examen l'avis d'un autre. —*Passer du bonnet* ; passer tout d'une voix, en parlant d'un avis, d'une opinion. —*Avoir la tête près du bonnet* ; se fâcher aisément. —*Mettre son bonnet de travers* ; montrer de l'humeur. —*Ce sont deux têtes dans un bonnet* ; deux hommes étroitement unis d'opinions et de sentimens. —*Triste comme un bonnet de nuit sans coiffe* ; extrêmement triste. —*Porter le bonnet vert* ; avoir fait banqueroute. —*Prendre une chose sous son bonnet* ; imaginer une chose qui n'a point de fondement.

Bonnet à Prêtre, t. de Fortification : Piéce détachée, qui forme à la tête trois angles saillans et deux rentrans.

Bonnetade, subst. f. (*Bo-ne-ta-de*) Salut ; révérence. Il est du style plaisant ou ironique.

Bonneter, v. act. (*Bo-ne-té*) Saluer bassement et avec soumission ; faire une cour servile et assidue. Il est familier.

Bonnèterie, subst. f. (*Bo-nè-te-ri-e*) L'art et le métier du Bonnetier.

Bonneteur, subst. m. (*Bo-ne-teur*) Filou qui, par ses civilités, cherche à attirer les gens pour leur gagner leur argent : *Evitez les Bonneteurs.* Il est familier.

Bonnetier, subst. m. (*Bo-ne-tié*) Ouvrier qui fait et vend des bonnets, des bas, des chaussons de laine.

Bonnette, s. f. (*Bo-nè-te*) t. de Fortification : Espèce de petit ravelin au-delà de la contrescarpe, pour y mettre un corps-de-garde avancé.

Bonnettes, s. f. pl. Petites voiles dont on se sert en mer, lorsqu'il y a peu de vent : *Bonnettes maillées, bonnettes en étai, bonnettes lardées, etc.*

Bonsoir, s. m. (*Bon-soar*) Salut sur la fin du jour : *Souhaiter le bonsoir.* —Il s'emploie souvent comme interjection : *Bonsoir ; bonsoir et bonne nuit.*

Bonté, s. f. Qualité d'une chose qui est bonne : *La bonté du vin, d'un terroir, d'une étoffe.* —En parlant des murs d'une place, etc. ; force, solidité. —En parlant des ouvrages d'esprit ; assemblage des qualités requises pour les faire estimer, etc. —En parlant des personnes ; pente à faire du bien, inclination à obliger, etc. —Il se dit quelquefois par pure civilité : *La bonté que vous avez eue de m'écrire.* En ce sens, il n'est usité qu'à l'égard de ses supérieurs ou des personnes avec qui on n'est pas familier. —Trop grande facilité ; foiblesse : *Sa bonté l'a ruiné ; il a une sotte bonté, etc.*

Bonze, subst. m. Nom d'un Prêtre Chinois ou Japonois.

Boope, s. m. Poisson de mer du Brésil qui ressemble au thon d'Espagne.

Boot, s. m. Dans la mer Baltique, une chaloupe.

Bootès, s. m. (*Bo-o-tèce*) Constellation voisine du Pôle Arctique.

Boquillon, s. m. (*Bo-ki-glion*, en mouillant les *ll.*) Bûcheron. Il est vieux.

Borax, s. m. (*Bo-rakce*) Espèce de sel minéral. —Sorte de pierre qui se trouve dans la tête du crapaud.

Borborygme ou *borborisme*, s. m. (*Bor-bo-rig-me*, *ris-me.*) Vents dans les intestins et qui ont un symptôme d'indigestion.

Bord, s. m. (*Bor*; le *d* ne se prononce jamais.) L'extrémité d'une chose; ce qui la termine : *Le bord d'un verre*, *d'un manteau*, *d'une jupe.* —Rive; rivage : *Mettre à bord.* —Navire; vaisseau : *Recevoir quelqu'un sur son bord*; *aller*, *venir*, *conduire à bord*; *sortir de son bord*; *retourner à son bord.* On dit *rendre le bord*, désarmer, etc. —Espèce de ruban ou de galon, dont on borde certaines parties de l'habillement.

Bords, se dit au pluriel de tout ce qui s'étend vers les extrémités de quelque chose : *Les bords d'un plat*, *d'un chapeau*, *etc.* —On dit poétiquement *les bords Afriquains*, *les sombres bords.*

Etre sur le bord de sa fosse, être près de mourir. —*Avoir un mot sur le bord des lèvres*, être près de se le rappeler. On dit aussi et plus souvent : *Avoir sur le bout de la langue.* —*Avoir l'ame* ou *le cœur sur le bord des lèvres*, être franc, ingénu. —*Un rouge bord*, verre plein de vin. —*Le verre est bord à bord*, est tout plein.

Bordage, s. m. Les planches qui couvrent par dehors les côtés et la carcasse du navire.

Bordat, s. m. (*Bor-da*) Etoffe qui se fabrique en Egypte.

Bordayer, v. n. (*Bor-dé-ié*) t. de Marine : Gouverner tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, lorsque le vent ne permet pas de porter à route.

Bordé, *ée*, part. p. de *border*, et adj. Garni : *Un fossé bordé de haies*; *une muraille bordée de mousqueterie*; *un parterre bordé de fleurs*, etc.

Bordé, s. m. Galon d'or ou d'argent, etc. *Mettre un bordé sur un habit.*

Bordée, s. f. Terme de Marine : Le cours d'un vaisseau qui louvoie, depuis un revirement jusqu'à l'autre : *Faire*, *courir des bordées.* —Décharge de tous les canons rangés d'un des côtés du vaisseau : *Il lui lâcha toute sa bordée.* —fig. *Bordée d'injures*, grand nombre d'injures.

Bordel, s. m. Maison de débauche. C'est un terme mal-honnête.

Bordelière, subst. f. (*Bor-de-liè-re*) Poisson d'un lac de Savoie. On l'a ainsi nommé, parce qu'il se tient toujours au bord de l'eau.

Bordement, s. m. (*Bor-de-man*) ter. de Peinture en émail. Il se dit de la manière d'employer les émaux clairs en les couchant à plat.

Border, v. act. (*Bor-dé*) Garnir le bord de quelque chose avec des galons, des rubans, etc. : *Border d'hermine*, *de martre*, *d'un galon d'or.* —En t. de Jardinier, mettre quelques arbres le long du bord d'une allée, ou relever un peu la terre au bord d'une planche. —Etre au bord; s'étendre sur le bord : *Ce quai borde la rivière*; *cette allée d'arbres borde le chemin.* —En t. de Marine, mettre le bordage aux vaisseaux. —Etendre les voiles par en bas pour prendre le vent —Naviguer le long des côtes. —Suivre de côté un vaisseau pour l'observer. —En t. de Batelier, mettre les avirons dans les tourets du bachot pour nager. —Faire entrer les bords de la couverture dans les bois de lit, lorsqu'il est fait. —En t. de Chaudronnier, achever le bord de quelque besogne.

Bordereau, s. m. (*Bor-de-rô*, s. d.) Mémoire des espèces diverses qui composent une certaine somme. —Petit livre de poche sur lequel les Commis écrivent les payemens qu'on leur fait et en quelles espèces.

Bordier, adj. m. (*Bor-dié*) terme de Marine : *Vaisseau bordier*, qui a un côté plus fort que l'autre.

Bordigue, s. f. (*Bor-di-ghe*) Espace retranché de roseaux ou de cannes sur le bord de la mer pour prendre du poisson.

Bordoyer, v. a. (*Bor-doa-ié*) t. de Peinture en émail : Employer les émaux clairs en les couchant à plat, bordés du même métal sur lequel on les applique.

Bordure, s. f. Bois de Menuiserie, pour mettre un portrait, un tableau, une glace de miroit, etc. —Le haut et

le bas d'une tapisserie. —Buis qui borde les plates-bandes, les planches, les carreaux d'un jardin. —Ornemens au haut et au bas du dos d'un livre. —Cerceau large de trois doigts qu'on met au haut et au bas d'un seau pour le tenir ferme. —En t. de Blason, piéce qui environne l'écu et l'enveloppe sans le couvrir.

Boréal, ale, adj. Septentrional.

Borée, s. m. Vent septentrional; bise; vent du Nord. Il n'est usité qu'en Poésie : *L'impétueux Borée, le souffle de Borée.*

Borgne, adj. et subst. (*Bor-gne*; mouillez *gn.*) Qui a perdu un œil : *Un borgne, une borgne; il est borgne, elle est borgne.* Il se dit au fig. de certains lieux obscurs, peu fréquentés : *Collége borgne, cabaret borgne.*

Proverb. *Changer son cheval borgne contre un aveugle*, faire un échange désavantageux. —*Conte borgne*, fable, conte de vieille. —*Causer comme une pie borgne*, causer continuellement.

Borgnesse, subst. f. (*Bor-gnè-ce*) Femme ou fille borgne. Il est bas et injurieux.

Bornage, s. m. Terme de Palais : Action de borner ou de planter des bornes.

Borne, s. f. Pierre ou autre marque qui sert à indiquer la séparation d'un champ d'avec un autre, etc. Ce mot diffère de *terme* et de *limite*, en ce que le *terme* est où l'on ne peut aller; les *limites* sont ce qu'on ne doit pas passer; les *bornes* ce qui empêche de passer. —Pierre ronde, qui finit en pyramide, qu'on met au coin des rues et contre les murs en certains endroits, de peur que les roues des voitures ne dégradent les murailles. —En termes de Vitrier, morceau de verre qui finit en pointe par les deux bouts et qui est autour d'une piéce carrée dans un panneau de vitre.

Bornes, s. f. pl. Ce qui sépare un état, une province d'une autre : *Reculer les bornes d'un état.* —Au fig. ce qui est regardé comme les limites de chaque chose : *Mettre des bornes à son ambition.*

Borné, ée, part. pass. de *borner*, et adj. Qui a des bornes. Il se dit au physique et au moral : *Maison qui a une vue bornée*, de peu d'étendue; *fortune bornée*, médiocre; *avoir des vues bornées*, avoir peu de lumières ou peu d'ambition; *esprit borné*, capable de peu de chose; *homme borné*, qui a l'esprit borné.

Borner, v. a. (*Bor-né*) Mettre des bornes à... *Borner un champ, un vignoble.* Il se dit au passif, des personnes, relativement à leurs domaines : *Il est borné par une grande forêt du côté du Levant.* —Limiter, servir de borne à... *La mer et les Alpes bornent l'Italie.* —fig. Modérer : *Borner ses désirs, ses espérances.* En ce sens, on dit quelquefois au réciproque et sans régime, *se borner.*

Bornoyer, v. a. (*Bor-noa-ié*) Voir à l'œil si une allée ou une file d'arbres est d'alignement et bien droite.

Bornoyeur, s. m. (*Bor-noa-ieur*) Celui qui vise d'un œil, pour voir si une chose est droite et de niveau.

Borozail, subst. m. (*Bo-ro-zaglie*) Maladie qui vient d'un usage immodéré des femmes, et qui est particulière aux Africains.

Borrou, s. m. Arbre des Indes, dont l'écorce donne un suc purgatif.

Bosan, subst. m. (*Bo-zan*) Breuvage de millet bouilli dans de l'eau.

Bosel, s. m. (*Bo-zèl*) t. d'Architecture : Membre rond qui est la base des colonnes.

Bosphore, s. m. (*Bos-fô-re*) Espace de mer qui sépare deux continens, et par lequel deux mers peuvent se communiquer.

Bosquet, s. m. (*Bos-kè*) Petit bois; petite touffe de bois.

Bossage, s. m. (*Bo-sa-je*) Partie du mur qu'on fait saillir hors d'œuvre. —Rondeur ou bosse que font les bois courbés ou cintrés.

Bosse, s. f. (*Bo-ce*) Grosseur extraordinaire au dos ou à l'estomac, qui vient de mauvaise conformation. —Enflure ou élevure, causée par une contusion. —Elévation dans une superficie qui devroit être plate : *Terrain plein de bosses; vaisselle pleine de bosses.* —En t. de Sculpture, relief d'une figure : *Figure relevée en bosse*,

de demi-bosse, *de ronde bosse*. —Sorte de serrure. —Première poussée du bois d'un cerf. —Verre qu'on a soufflé avec la fèle pour en faire un plat de verre, avant qu'il ait été ouvert. —En t. de Jeu de Paume, endroit de la muraille du côté du dedans qui renvoie la balle dans le dedans, par bricole : *Attaquer la bosse*, *donner dans la bosse*, c'est pousser la balle vers cet endroit; *Défendre la bosse*, rechasser la balle avant qu'elle puisse entrer dans cet endroit. —En t. de Botanique, on appelle *bosse de chardon*, un globule long et épineux qui produit une espèce de chardon.

Bosses, s. f. pl. En t. de Marine, bouts de corde d'une médiocre longueur, ayant à leurs extrémités des nœuds nommés *culs-de-porc doubles*. —Grosses bouteilles de verre mince, pour des feux d'artifice.

Ne chercher que plaies et bosses, se dit, au propre et méchamment, des Médecins et des Chirurgiens, qui ne vivent que de maladies; et au figuré, de ceux qui gagnent dans le malheur d'autrui.

Bosselage, s. m. (*Bo-ce-la-je*) Travail en bosse sur la vaisselle.

Bosseler, v. a. (*Bo-ce-lé*) Travailler en bosse sur l'argenterie, etc.

Bosselure, s. f. (*Bo-ce-lu-re*) Ciselure naturelle qu'on voit sur certaines feuilles.

Bosseman, subst. m. (*Bo-ce-man*) t. de Marine : Ouvrier marinier, qui est chargé du soin des câbles, des ancres et des bouées.

Bosser, v. a. (*Bo-cé*) t. de Marine : Mettre l'ancre sur les piéces de bois destinées à la recevoir.

Bossetier, s. m. (*Bo-ce-tié*) Ouvrier de Verrerie qui souffle la boule, et celui qui l'ouvre après qu'elle est soufflée. —Un des noms que prennent les Fondeurs, à cause des ouvrages qu'ils font en bosse, comme grelots, bossettes, etc.

Bossette, s. f. (*Bo-cè-te*) Ornement attaché aux deux côtés du mors du cheval, et qui est fait en bosse.

Bosseurs ou *Bossoirs*, subst. m. pl. (*Bo-ceur*, *soar*.) t. de Marine : Poutres qui servent à soutenir l'ancre quand on l'a levée.

Bossu, *ue*, adj. et s. m. et f. (*Bo-su*, *sû-e*) Qui a une bosse. —Il se dit d'un pays inégal et montueux. En ce sens, il est peu usité, et toujours adjectivement.

Bossué, *ée*, part. p. de *bossuer*, et adjectif : *Vaisselle* ou *batterie de cuisine bossuée*, qui a des bosses.

Bossuel, s. m. Voyez *Bosuel*.

Bossuer, v. act. (*Bo-sù-é*) Faire une bosse à quelque chose : *Bossuer un plat*.

Bossy, subst. m. (*Bo-cy*) Arbre d'Afrique.

Bostangi, s. m. Jardinier. Mot turc.

Bostangi-Bachi, s. m. Intendant des Jardins du Grand-Seigneur.

Bostrychite, s. f. Pierre figurée qui ressemble à la chevelure d'une femme.

Bosuel, s. m. La seule tulipe qui ait de l'odeur.

Bot, adj. m. (*Bote*) *Pied bot*, pied contrefait : *Avoir un pied bot*. —On dit substantivement de la personne qui a cette difformité, *c'est un pied bot*.

Bot, s. m. (*Bo*) Sorte de vaisseau dont on se sert aux Indes Occidentales. —Nom qu'on donne à un gros bateau Flamand.

Botal, adj. m. t. d'Anatomie : *Le trou botal*, ouverture par laquelle le sang circule dans le fœtus.

Botanique, subst. f. (*Bo-ta-ni-ke*) Science qui traite des plantes et de leurs propriétés.

Botaniste, s. m. Celui qui s'applique à la botanique.

Bothrion, s. m. (*Bo-tri-on*) Petit ulcère creux dans la cornée.

Botiche, s. f. Vaisseau du Chili pour mettre le vin. Il contient trente-deux pintes de Paris.

Botrys, s. m. (*Bo-trice*) Sorte de plante bonne contre les maladies hystériques.

Botryte, s. m. (*Bo-tri-te*) Espèce de cadmie brûlée qui ressemble à une grappe de raisin.

Botte, s. f. (*Bo-te*) Chaussure de cuir qui enferme le pied, la jambe et le genou, et qu'on met pour monter à cheval; elle est composée d'un pied,

d'une tige et d'une genouillère. —Assemblage, faisceau de plusieurs choses de même nature liées ensemble : *Botte de paille, de foin, d'allumettes, d'asperges, de raves, etc.* En ce sens, on dit fig. et famil. *botte de lettres, de paperasses, etc.* —Certaine quantité de soie, de fil, etc. *Botte de fil, botte de soie.* —Petits rouleaux qui pendent à l'étalage de la boutique de quelques marchands. —En t. d'Escrime, coup que l'on porte avec un fleuret ou une épée à celui contre qui l'on se bat : *Porter, alonger une botte, une botte franche.* —On dit proverb. *porter une botte à quelqu'un*, lui demander de l'argent ; ou faire une objection pressante dans une dispute ; ou encore rendre quelque mauvais office à un autre dans l'esprit de quelque personne puissante. —En t. de Chasse, collier avec lequel on mène le limier au bois. —Dans quelques Provinces, on nomme *botte*, un certain vaisseau à tenir du vin. —En t. de Sellier, espèce de petit marche-pied attaché au brancard des berlines, sur lequel on appuie le pied pour monter.

Bottes, au pluriel, se dit de la terre qui s'attache aux souliers quand on marche dans un terrain gras.

Proverbialement : *Mettre bien du foin dans ses bottes*, gagner beaucoup d'argent. —*Laisser ses bottes à un endroit*, y mourir. —*Graisser ses bottes*, se préparer à un voyage, à la mort, etc. —*Graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle :* Rendez service à un mal-honnête homme, il n'en sera point reconnoissant. —*A propos de botte*, sans sujet ; à propos de rien. On le dit aussi quand on passe d'un discours à un autre qui n'a aucun rapport avec le premier. —*Où va la botte ?* où allez-vous ?

Botelage, subst. m. (*Bo-te-la-je*) Action de botteler du foin.

Botteler, v. act. (*Bo-te-lé*) Mettre en bottes : *Botteler du foin, de la paille ; botteler des raves, des oignons, des asperges, etc.*

Botteleur, s. m. (*Bo-te-leur*) Celui qui met le foin et la paille en bottes.

Botter, v. act. (*Bo-ter*) Mettre les bottes à quelqu'un. —Faire des bottes : *Ce Cordonnier botte bien.*

Se botter, v. réc. Mettre ses bottes. —Amasser beaucoup de terre autour de ses pieds, en marchant dans un terrain gras.

Bottier, s. m. (*Bo-tié*) Cordonnier qui fait des bottes ou des bottines.

Bottine, s. f. (*Bo-ti-ne*) Petite botte d'un cuir fort mince.

Bouard, s. m. (*Bou-ar*) terme de Monnoyage : Sorte de marteau dont on se servoit à bouer les monnoies, quand on les travailloit au marteau.

Boubak, s. m. (*Bou-bake*) Animal quadrupède sur les confins de Pologne vers la Moscovie.

Boubie, s. f. Oiseau aquatique de l'Amérique.

Bouc, s. m. (*Bouke*) Le mâle de la chèvre. —Peau de bouc remplie de quelque liqueur : *Un bouc de vin, un bouc d'huile.*

Boucage, s. m. Plante bonne contre la pierre des reins et de la vessie.

Boucan, s. m. Lieu où les Sauvages font fumer leurs viandes. —Gril de bois, sur lequel ils les font fumer et sécher. —Lieu de débauche. En ce dernier sens, c'est un terme bas et malhonnête.

Boucaner, v. a. (*Bou-ka-né*) Faire fumer et griller de la viande sur le boucan.

Boucaner, v. n. Aller à la chasse des bœufs sauvages, pour en avoir les cuirs.

Boucanier, subst. m. (*Bou-ka-nié*) Celui qui va à la chasse des bœufs sauvages. Voyez *Boucaner.*

Boucaro, s. m. (*Bou-ka-ro*) Espèce de terre sigillée rougeâtre, dont on fait différens vases.

Boucassin, subst. m. (*Bou-ka-cein*) Sorte de futaine. On dit aussi : *Une toile boucassinée.*

Boucaut, s. m. (*Bou-kô*) Tonneau de grandeur moyenne, qui sert à renfermer diverses marchandises.

Boucharde, s. f. Espèce de ciseau dont se sert le Sculpteur en marbre.

Bouche, s. f. Tout l'espace qui est depuis les lèvres jusqu'à la gorge, où sont contenus le palais, les dents et

les amygdales. —Il se dit par rapport à l'organe du goût : *Cet aliment rend la bouche amère, pâteuse, mauvaise, sèche, etc.* —Il se dit aussi des personnes, par rapport à la nourriture : *Il a vingt bouches à nourrir ; faire sortir d'une place assiégée toutes les bouches inutiles.* —Il s'emploie en parlant de certains animaux, et particuliérement du cheval : *Cheval qui a la bouche bonne, fine, tendre, délicate ; mauvaise, forte, égarée ; qui est fort en bouche, qui n'a point de bouche.* —fig. Ouverture ; entrée : *La bouche d'un canon.*

Bouches, plur. Embouchure des fleuves : *Les bouches du Danube, du Nil, du Gange, du Rhône, etc.* —*Bouches à feu*, piéces d'artillerie, canons, mortiers. —*Munitions de bouche*, les vivres.

On dit fam. *Fermer la bouche à quelqu'un*, lui imposer silence ; le convaincre de manière qu'il ne puisse répliquer. —*Bouche cousue* ou *bouche close* ; silence, n'en parlez pas. —*Ne pouvoir faire ouvrir la bouche à quelqu'un*, ne pouvoir le faire parler. —*Avoir bouche à Cour*, être nourri chez un Prince, et par extension, chez un particulier. —*Prendre sur sa bouche*, vivre avec épargne. —*Faire venir l'eau à la bouche*, exciter dans les autres l'envie de quelque chose en la louant, ou simplement en la racontant. —*Traiter quelqu'un à bouche que veux-tu*, le regaler splendidement. —*Faire la petite bouche* ; au propre, serrer les lèvres, pour paroître avoir une petite bouche ; au fig. ne pas parler d'une chose ou en faire le dégouté, quoiqu'on en ait grande envie. —*Laisser sur la bonne bouche*, se taire après un trait intéressant, etc. —*N'avoir ni bouche ni éperon*, n'avoir ni parole ni esprit ; être stupide, ne s'émouvoir de rien. —*Etre fort en bouche* ou *en gueule*, parler avec beaucoup de véhémence et de hardiesse. La plupart de ces expressions appartiennent au style proverbial ; les deux dernières font allusion aux chevaux.

De bouche, adv. De vive voix : *Il vaut mieux consulter de bouche que par écrit.*

Bouché, ée, part. p. et adj. Voyez *Boucher.* — fig. *Esprit bouché*, qui a l'intelligence dure.

Bouchée, s. f. Plein la bouche. —Petit morceau de quelque chose à manger : *Avaler une bouchée.*

Boucher, v. a. (*Bou-ché*) Fermer une ouverture : *Boucher un trou, un tonneau, une bouteille, une porte, une fenêtre.* —On dit fig. et proverb. d'une somme d'argent qu'on reçoit, qu'*elle servira à boucher un trou*, à payer quelque dette. —Les Orfèvres appellent *boucher d'or moulu*, une réparation qu'ils font aux ouvrages d'or qui ont quelque petit défaut, après avoir été brunis.

Se boucher les yeux, les oreilles, ne vouloir point voir, ne vouloir point entendre.

Boucher, s. m. (*Bou-ché*) Celui qui tue bœufs, veaux et moutons et qui en vend la chair en détail. —Au figuré, homme cruel et sanguinaire.

Bouchère, s. f. La femme d'un Boucher. —Femme qui vend de la viande.

Boucherie, s. f. Lieu où l'on tue et où l'on vend en détail bœufs, veaux et moutons. —Au figuré, tuerie, massacre, carnage : *Mener les Soldats à la boucherie*, les exposer à une mort presque certaine.

Bouchet, subst. m. (*Bou-chè*) Sorte d'hypocras, qui se fait avec de l'eau, du sucre et de la canelle bouillis ensemble.

Boucheture, s. f. Tout ce qui sert à fermer et à boucher un pré, une terre labourable, etc., pour en empêcher l'entrée aux bestiaux.

Bouchin, s. m. (*Bou-chein*) t. de Marine : L'endroit où se mettent les principales côtes d'un navire.

Bouchoir, s. m. (*Bou-choar*) t. de Boulanger ou de Pâtissier : Grande plaque de fer avec laquelle on bouche le four.

Bouchon, s. m. Ce qui sert à boucher une bouteille, un flacon, etc. —Poignée de paille ou de foin tortillé pour bouchonner les chevaux. On dit aussi *un bouchon de linge.* —*Mettre du linge en un bouchon*, le chiffonner et le mettre tout en un tas. —Rameau de

verdure, etc. qui indique un cabaret; et au figuré, le cabaret même. —Terme de caresse dont on se sert avec un enfant. Il est familier. —Sorte de laine d'Angleterre.

Bouchonner, v. act. (*Bou-cho-né*) Frotter un cheval avec un bouchon de paille ou de foin. —Chiffonner du linge, des habits. —Caresser un enfant. Il est familier.

Bouchot, s. m. (*Bou-cho*) Parc ou pêcherie que l'on construit sur les grèves au bord de la mer, pour prendre du poisson.

Boucle, s. f. Anneau qui sert à divers usages: *Boucles de rideaux, etc.* —Instrument de métal rond ou carré, composé du corps de la boucle, d'une chape, d'un ardillon et d'une goupille: *Boucles de souliers, de jarretières, de ceinturon*, etc. La boucle du baudrier n'a ni ardillon ni chape, elle ne se met sur le baudrier que pour servir d'ornement.

Boucle d'oreille, Anneau que les femmes attachent à leurs oreilles pour se parer. —*de cheveux*, anneau que font des cheveux frisés. —*de porte*, grand anneau de fer attaché à certaines portes, et qui sert pour heurter.

Mettre un Matelot sous boucle, c'est en termes de Marine, le mettre en prison.

Bouclé, ée, part. p. et adj. Voyez *Boucler*. —On le dit, en termes de Blason, du collier d'un levrier ou d'un autre chien qui a des boucles.

Bouclement, s. m. (*Bou-kle-man*) Action de boucler, pour empêcher la génération.

Boucler, v. act. (*Bou-klé*) Mettre une boucle à.... Attacher avec une boucle: *Boucler ses souliers.* —Mettre des boucles à une cavale pour l'empêcher d'être saillie. —Mettre des cheveux en boucle.

Boucler un port, en fermer l'entrée.

Bouclette, s. f. (*Bou-klè-te*) ter. de Manufacture de lainage: Petit anneau pour recevoir un des fils de la chaîne.

Bouclier, subst. m. (*Bou-klié*) Arme défensive qu'on portoit au bras gauche pour se couvrir le corps. —Au figuré, défenseur, protecteur. —fig. Faire une *grande, une belle levée de boucliers*; faire de grands préparatifs pour une entreprise qui ne réussit pas.

Boucon, s. m. Terme emprunté de l'Italien *Boccone*. Morceau. Il ne se dit que du poison: *Donner le boucon*, empoisonner. Il est familier.

Bouder, v. n. (*Bou-dé*) Faire la mine par humeur, par caprice. On dit proverbialement et familièrement, *bouder contre son ventre*; se priver par dépit d'une chose utile et agréable. —Ce verbe s'emploie aussi activement: *Pourquoi me boudez-vous?*

Bouderie, s. f. L'action de bouder; mauvaise mine, etc.

Boudeur, euse, adj. et s. (*Bou-deur, deû-ze*) Celui, celle qui boude: *Il est boudeur, c'est une boudeuse.*

Boudin, s. m. (*Bou-dein*) Boyau de cochon rempli de sang et de graisse assaisonnés, qu'on fait cuire et griller avant de le manger. Le *boudin blanc* est fait de blanc de chapon et autres ingrédiens. —En t. de Mineur, fusée où il entre des étoupes et autres matières combustibles, et dont on se sert dans les mines. —En t. d'Architecture, le gros cordon de la base d'une colonne.

S'en aller en eau de boudin, Se dit prov. et bassement d'une entreprise, etc. qui ne réussit pas.

Boudine, s. f. Le milieu d'un plat ou d'un rond de verre, et l'endroit par où il finit quand on le fait.

Boudinière, s. f. Petit entonnoir de fer-blanc pour faire du boudin.

Boudinure, subst. f. (*Bou-di-nu-re*) Enveloppe de cordages qu'on met autour de l'arganeau de l'ancre pour conserver le câble.

Boudoir, s. m. (*Bou-doar*) Petit cabinet où l'on se retire quand on veut être seul.

Boue, s. f. (*Bou-e*; l'*e* final très-muet.) Terre molle foulée et détrempée de pluie. —Pus qui sort d'un abcès, etc.

Bâtir une maison de boue et de crachats, la bâtir peu solidement, avec de méchans matériaux. —*Ame de boue*, ame vile et basse. —*Tirer quelqu'un de la boue*, de la misère. Ces différentes

expressions sont du style figuré ou proverbial.

Bouée, s. f. Terme de Marine : Paniers, tonneaux, barils, bois flottans qu'on met pour indiquer les passages dangereux, afin qu'on puisse les éviter. —Marque qu'on met pour reconnoître l'endroit où l'on a laissé tomber l'ancre.

Bouer, v. a. (*Bou-é*) C'étoit donner une égale ductilité aux monnoies que l'on fabriquoit au marteau.

Boueur, s. m. Celui qui ôte les boues des rues. —Officier sur les ports de Paris, chargé de les faire nettoyer.

Boueux, euse, adj. (*Bou-eû, eû-ze*) Rempli de boue.

Bouffant, ante, adj. (*Boû-fan, an-te*) Qui bouffe, qui paroît gonflé : *Une étoffe bouffante ; une garniture bouffante.*

Bouffée, subst. f. (*Bou-fé-e*) Action passagère du vent, de la fumée, de la chaleur, etc. —Halenée : *Bouffées de vin, d'ail.* —Accès de fièvre qui n'a point de suite. —Boutade : *Il n'étudie que par bouffées ; avoir des bouffées d'humeur, de gaieté, de dévotion.* Il est familier. —On dit aussi, mais plus noblement, *des bouffées d'éloquence.*

Bouffer, v. n. (*Bou-fé*) Enfler les joues exprès et par jeu. En ce sens il est peu usité. —On dit familiérement d'un homme qui marque sa colère par la mine qu'il fait, qu'*il bouffe de colère.* —*Bouffer* s'emploie ordinairement en parlant des étoffes qui se soutiennent d'elles-mêmes, et qui, au lieu de s'applatir, se courbent en rond.

Bouffer, v. a. Terme de Boucher : Souffler une bête tuée pour en rendre la chair plus belle : *Bouffer un mouton.*

Bouffette, s. f. (*Bou-fè-te*) Houppe qui pend aux harnois des chevaux. —Une coupe de petits rubans ou de nompareilles qui sert d'ornement aux femmes. —En t. de Marine, la troisième voile du grand mât des galères.

Bouffi, ie, part. p. de *Bouffir*, et adj. (*Bou-fi*) Enflé. —Au figuré, orgueilleux, rempli de soi-même. En ce sens, il régit la préposition *de* : *Bouffi d'orgueil, de vanité.* —On dit aussi figur. *Bouffi de colère.*

Style bouffi, style ampoulé.

Bouffir, v. a. (*Bou-fir*) Enfler. Il n'a d'usage qu'en parlant des chairs : *Les humeurs lui ont bouffi tout le corps.* —On dit aussi neutralement, *il bouffit tous les jours davantage.*

Bouffissure, subst. f. (*Bou-fi-sû-re*) Enflure dans les chairs, causée par une indisposition. —fig. *Bouffissure de style*, défaut d'un style ampoulé.

Bouffoir, s. m. (*Bou-foar*) Instrument de Boucher pour bouffer un veau, un agneau, etc.

Bouffon, s. m. Celui dont la profession est de faire ou de dire des choses qui excitent à rire : *Le bouffon de la Comédie.* —Par extension, homme qui plaisante sans cesse, qui ne cherche qu'à faire rire, etc. En ce dernier sens on dit quelquefois au fém. *bouffonne.*

Servir de bouffon, servir de sujet de moquerie, de risée.

Bouffon, onne, adj. Plaisant, facétieux : *Discours bouffon, mine bouffonne.*

Bouffonner, v. n. (*Bou-fo-né*) Faire le bouffon. Il se prend ordinairement en mauvaise part, à moins que l'on n'y ajoute quelque adoucissement : *Il bouffonne agréablement.*

Bouffonnerie, s. f. (*Bou-fo-ne-rí-e*) Action ou propos de bouffon ; ce qu'il fait ou dit pour exciter à rire.

Bouge, s. m. Espèce de petit cabinet, de petit réduit auprès d'une chambre. —Logement mal-propre : *C'est un vrai bouge.* —En t. de Potier d'étain, demi-cercle qui est autour du fond de l'assiette. —En t. de Tonnelier, le milieu de la futaille, sa partie la plus grosse et la plus élevée.

Bougeoir, s. m. (*Bou-joar*) Sorte de petit chandelier sans pied et avec un manche.

Bouger, v. n. (*Bou-jé*) Se mouvoir de l'endroit où l'on est : *Si vous bougez, vous serez puni.* On s'en sert plus ordinairement avec la négative ; *ne bougez pas de votre place.* On dit encore en supprimant *pas* : *Il ne bouge des Eglises, de la Comédie, de la Cour, etc.* pour dire qu'il y est fort assidu.

Bougette, s. f. (*Bou-jè-te*) Petit sac de cuir qu'on porte en voyage.

Bougie, subst. f. Chandelle de cire blanche ou jaune. —En termes de Chi-

rurgie, petite verge cirée qu'on introduit dans l'urètre.

Bougier, v. act. (*Bou-ji-é*) Passer de la cire d'une bougie sur les bords d'une étoffe quand elle est coupée, de peur qu'elle ne s'effile.

Bougran, s. m. Sorte de toile forte et gommée.

Bougranée, adj. f. *Toile bougranée*, apprêtée et mise en bougran.

Bouillant, *ante*, adj. (*Bou-glian*, *glian-te*; mouillez les *ll.*) Qui bout: *Eau, huile bouillante.* —Au fig. chaud, ardent, vif, prompt: *Courage bouillant; esprit bouillant; jeunesse bouillante.* —On a dit substantivement *le bouillant de l'âge*, la jeunesse.

Bouillar, s. m. (*Bou-gliar*) terme de Marine: Nuage qui donne du vent et de la pluie.

Bouille, s. f. (*Bou-glie*; mouillez les *ll.*) Longue perche dont les Pêcheurs se servent pour remuer la vase et troubler l'eau, afin que le poisson entre plus facilement dans les filets. —Masse détachée de charbon de terre, enfermée dans un certain espace sous des cailloux sans règle. —Marque qui se mettoit aux étoffes de laine au Bureau des Fermes.

Bouiller, verb. act. (*Bou-glié*, en mouillant les *ll.*) Se servir de la bouille pour troubler l'eau. — Marquer les étoffes au Bureau des Fermes.

Bouilli, s. m. (*Bou-gli*; mouillez les *ll.*) Viande bouillie.

Bouilli, *ie*, adject. Qui a bouilli: *Cuir bouilli*, cuir de vache endurci à force de bouillir.

Bouillie, s. f. (*Bou-gli-e*; mouillez les *ll.*) Mets composé de lait et de farine qu'on fait bouillir, et dont on nourrit les enfans.

Proverb. *Faire de la bouillie pour les chats*, se tourmenter beaucoup pour une chose qui n'aboutira à rien.

Bouillir, verb. neut. (*Bou-glir*, en mouillant les *ll.*) *Bouilli*, *bouillant*. *Je bous*, etc. *nous bouillons*, *vous bouillez*, *ils bouillent*. *Je bouillis*. *Je bouillirai*, etc. le reste se forme des temps marqués ici. S'élever en petites ampoules, en parlant des liqueurs mises en mouvement par la chaleur; *L'eau bout; elle bouillira bientôt.* Ce verbe comme neutre ne s'emploie qu'à la troisième personne; mais on s'en sert activement à toutes les personnes, en joignant l'infinitif *bouillir* aux divers temps du verbe *faire*: *Je fais bouillir; tu faisois bouillir; nous ferons bouillir*, etc. —Fermenter, écumer, en parlant du vin nouveau. —On dit figur. d'un jeune homme ardent, que *le sang lui bout dans les veines*; d'une personne qui sent une excessive chaleur à la tête, que *la tête* ou *la cervelle lui bout.* — *Bouillir* se dit et de ce qu'on fait cuire dans une liqueur et du vaisseau où on le fait cuire: *Faire bouillir de la viande; faire bouillir des herbes dans du vin; le pot bout.*

Fig. et prov. *Cela sert à faire bouillir la marmite*, cela sert à la subsistance du ménage. —*Elle n'est bonne ni à rôtir ni à bouillir*, elle n'est bonne à aucun usage. —*On me bout du lait* ou *il me semble qu'on me bout du lait, quand on me dit cela*; on se moque de moi, on me traite comme un enfant. On dit aussi dans un sens contraire, *bouillir du lait à quelqu'un*, lui faire plaisir. Dans ces deux dernières phrases *bouillir* est employé activement.

Bouillitoire, s. m. (*Bou-gli-toâ-re*) t. de Monnoie: *Donner le bouillitoire*, jeter les flans dans le bouilloir.

Bouilloir, s. m. (*Bou-glioar*, en mouillant les *ll.*) terme de Monnoie: Vaisseau de cuivre dans lequel il y a de l'eau bouillante, du sel commun et du tartre de Montpellier. On y jette les flans après qu'ils ont été assez recuits.

Bouilloire, subst. f. (*Bou-glioâ-re*; mouillez les *ll.*) Vaisseau de quelque métal propre à faire bouillir de l'eau.

Bouillon, s. m. (*Bou-glion*; mouillez les *ll.*) Renflement d'une liqueur et d'une chose liquide échauffée par le feu; petite bouteille qui s'élève sur la surface. —On dit au fig. du sang qui sort d'une plaie avec impétuosité et en abondance, qu'*il sort à gros bouillons.* —fig. Ardeur, impétuosité: *Les bouillons de la colère; les bouillons de l'âge.* —Eau bouillie avec de la viande: *On a mis ce malade au bouillon.* —Gros plis ronds qu'on fait faire à

quelques étoffes, à des rubans pour la parure et l'ornement : *Du taffetas renoué à gros bouillons.* —En termes de Tireur d'or, petit trait d'or ou d'argent écaché qu'on fait avec un rouet, et qu'on tourne en rond sur une aiguille faite exprès. —En termes de Maréchal, superfluité de chair qui vient sur la fourchette ou à côté.

Bouillon-blanc ou *Molène*, subst. m. Plante très-commune : elle est adoucissante et vulnéraire.

Bouillonnant, ante, adj. (*Bou-glio-nan, an-te*) Qui bouillonne.

Bouillonnement, s. m. (*Bou-glio-ne-man*) L'état d'une liqueur qui bouillonne.

Bouillonner, v. n. (*Bou-glio-né ;* mouillez les *ll.*) Jeter des bouillons ; s'élever par bouillons. Il est moins usité pour signifier ce qui bout par l'action du feu, qu'en parlant des fontaines, du sang, etc. *Source, fontaine qui bouillonne ; le sang bouillonnoit en sortant de sa plaie ; mon sang bouillonne de colère, etc.* —Au fig. mettre à un habit, etc. l'agrément de rubans, qu'on appelle *bouillon.* —En t. de Médecine, faire vivre de bouillon un malade.

Bouis. Voyez *Buis.*

Boulaie, s. m. (*Bou-lê*) Lieu planté de bouleaux.

Boulanger, gère, subst. m. et fém. *Bou-lan-jé, jè-re*) Celui, celle dont le métier est de faire et de vendre du pain.

Boulanger, v. neut. (*Bou-lan-jé*) Pétrir du pain et le faire cuire : *Ce garçon, cette femme boulange bien.* —On dit au part. passif : *Du pain bien boulangé.*

Boulangerie, s. f. Lieu où l'on fait le pain dans les Communautés, etc. On ne le dit point des boutiques et des maisons des Boulangers. —Dans les Arsenaux de Marine, le lieu où l'on fait le biscuit. —L'art de faire le pain. —Tout ce qui regarde le métier du Boulanger.

Bouldure, s. f. Fosse sous la roue des moulins à eau.

Boule, s. f. Globe ; corps rond en tout sens. —Bois tourné en rond dont on se sert pour jouer aux quilles ou à la boule. On appelle *fort de la boule*, l'endroit de la boule où le bois est le plus pesant. —Chez le Carrier, rouleau sur lequel on conduit les matériaux pesans. —Chez le Tourneur, bois tourné en forme ronde qui sert à porter quelque ouvrage de Tourneur et de Menuisier. —On donne encore le même nom à divers instrumens des Lunetiers, Fourbisseurs, Chaudronniers, etc.

Proverb. *Aller à l'appui de la boule*, Voyez *Appui.* —*Tenir pied à la boule*, ne point quitter son travail, son entreprise. —*Laisser rouler la boule*, s'abandonner à la Providence. —*A boule* (ou *à la boule*) *vue*, inconsidérément.

Bouleau, subst. m. (*Bou-lô*, s. d.) Sorte d'arbre qui pousse une partie de ses branches par scions et par menus brins : *Un balai de bouleau.*

Bouler, v. n. (*Bou-lé*) Enfler la gorge, en parlant des pigeons. —Il se dit aussi de diverses plantes, lorsqu'étant encore fort jeunes, il se forme comme un oignon à leurs racines : *Les grains boulent ;* c'est une maladie.

Boulet, s. m. (*Bou-lè*) Boule servant à charger une piéce d'artillerie ; elle est ordinairement de fer. On nomme *boulet rouge*, celui qu'on a fait rougir au feu avant de le mettre dans le canon. *Boulet à deux têtes*, deux moitiés de boulet jointes par une barre de fer ou par une chaîne. —Jointure au-dessus du pâturon de la jambe du cheval.

Bouleté, ée, adj. Se dit d'un cheval dont le boulet est hors de sa situation naturelle.

Boulette, s. f. (*Bou-lè-te*) Petite boule de chair hachée.

Boulevart, s. m. (le *t* ne se prononce pas.) Rempart. On ne s'en sert plus au propre que pour désigner certaines promenades. —Il s'emploie souvent et élégamment au figuré ; *Rhodes étoit autrefois le boulevart de la Chrétienté.*

Bouleversement, s. m. (*Bou-le-verce-man ;* dans ce mot et dans le suivant, l'e de la seconde syllabe est extrêmement muet.) Renversement qui met tout en désordre. —figur. Dérangement, désordre dans les affaires, etc.

Boulεverser, v. act. (*Bou-le-ver-cé*) Renverser entiérement; ruiner; abattre. —Déranger; mettre sens dessus dessous. —fig. Causer un grand dérangement dans les affaires, de grands désordres dans l'état, etc. —*Bouleverser l'esprit*, y causer une très-grande altération.

Bouleux, s. m. (*Bou-leû*) Cheval trapu qui n'est propre qu'à des services de fatigue.

Bouli, s. m. Pot à préparer le thé chez les Siamois.

Bouliche, subst. Grand vase de terre dont on fait usage sur les vaisseaux.

Boulier, s. m. (*Bou-lié*) Filet de Pêcheur, en usage sur les côtes de la Méditerranée.

Boulimie, subst. fém. Maladie qui cause un appétit désordonné.

Boulin, s. m. (*Bou-lein*) Trou du colombier où le pigeon fait son nid. —Pot de terre fait exprès pour le même usage. —Dans les bâtimens, on appelle *trous de boulins*, les trous où l'on met les piéces de bois qui portent les échafauds.

Bouline, s. f. terme de Marine: Corde amarrée vers le milieu de chaque côté d'une voile, et qui sert à la porter de biais pour courir près du vent: *Aller à la bouline; haler sur les boulines.* —*Vent de bouline*, vent éloigné de cinq pointes ou aires de vent de celui de la route.

Bouliner, v. n. (*Bou-li-né*) Aller à la bouline, prendre le vent de côté. —Voler dans un camp. En ce dernier sens, il est actif et populaire.

Boulineur, subst. m. (on prononce *bou-li-neû.*) Soldat, etc. qui vole dans un camp.

Boulingrin, s. m. empr. de l'Anglois. (*Bou-lein-grein*) Place longue, large et en forme de tapis, couverte de gazon et où en certains endroits on joue à la boule.

Boulingue, subst. f. (*Bou-lein-ghe*) terme de Marine: Petite voile en haut du mât.

Boulinier, subst. m. (*Bou-li-nié*) terme de Marine: *Ce vaisseau est bon boulinier*, va bien à boulines halées.

Bouloir, s. m. (*Bou-loar*) Instrument de bois pour remuer la chaux que l'on éteint, et la mêler avec le sable.

Boulon, s. m. Morceau de fer dont on se sert pour arrêter des piéces de charpente.

Boulonner, verb. act. (*Bou-lo-né*) Arrêter une piéce de charpente avec un boulon.

Bouque, s. f. (*Bou-ke*) terme de Navigation: Passage étroit, d'où est venu *Embouquer* et *Débouquer.*

Bouquer, v. n. (*Bou-ké*) Il ne se dit au propre que d'un singe qu'on contraint de baiser quelque chose qu'on lui présente: *Ce singe a bien de la peine à bouquer.* On dit aussi activement *bouquez ce bâton*, etc. —fig. et fam. Céder à la force; être contraint de faire quelque acte de soumission, etc. Il s'emploie plus ordinairement avec le verbe *faire*: *Je le ferai bouquer.*

Bouquet, s. m. (*Bou-kè*) Assemblage de fleurs liées ensemble. —On dit, par extension, *bouquet de plumes, de diamans, de perles; bouquet de cerises, etc.* —fig. Petite piéce de vers adressée à une personne le jour de sa fête. —fig. Recueil de beaux sentimens, d'histoires choisies, etc. —En t. de Doreur sur cuir, fer pour poser le bouquet dont on enjolive le dos d'un livre qu'on relie. Cette petite figure se nomme aussi *bouquet.*

Bouquet de paille, paille qu'on met à la queue et aux crins des chevaux qui sont à vendre. —On dit proverb. et figur. d'une fille à marier, d'une maison à vendre, qu'*elle a le bouquet sur l'oreille.* —*Bouquet de bois*, petite touffe de bois de haute-futaie.

Donner le bouquet à quelqu'un, l'engager à donner à son tour un bal, une fête, etc. —*Rendre le bouquet*, faire à son tour un régal à ceux par qui on a été régalé. —*Avoir le bouquet*, être la Dame ou la Reine du bal; recevoir les honneurs d'une fête, etc. —fam. *Avoir la barbe par bouquets*, par petites touffes et par-ci par-là.

Bouquetier, subst. m. (*Bou-ke-tié*) Vase où l'on met des fleurs en forme de bouquet.

Bouquetière, s. f. (*Bou-ke-tiè-re*)

Celle qui fait et vend des bouquets naturels ou artificiels.

Bouquetin, subst. m. (*Bou-ke-tein*) Bouc sauvage.

Bouquin, s. m. (*Bou-kein*) Vieux bouc. —Le mâle des lièvres et des lapins. —Vieux livre dont on fait peu de cas.

Proverbial. *Vieux bouquin*, vieux débauché, qui est adonné aux femmes.

Bouquiner, v. neut. (*Bou-ki-né*) Chercher chez les Libraires ou lire de vieux livres, de vieux bouquins. —Il se dit aussi du lièvre en chaleur.

Bouquineur, s. m. (*Bou-ki-neur*) Celui qui cherche de vieux livres.

Bouquiniste, s. m. (*Bou-ki-nis-te*) Celui qui fait commerce de vieux livres.

Boura, subst. f. Étoffe en soie et en laine.

Bouracan, subst. m. Sorte de gros camelot.

Bouracanier, s. m. (*Bou-ra-ka-nié*) Celui qui fabrique les bouracans.

Bourbe, s. f. Terre molle et pleine d'eau bourbeuse au fond des étangs et des marais.

Bourbelier, subst. m. (*Bour-be-lié*) En t. de Chasse, poitrine du sanglier.

Bourbeux, *euse*, adject. (*Bour-beû*, *eû-ze*) Plein de bourbe : *Eau bourbeuse ; étang bourbeux.*

Bourbier, s. m. (*Bour-bié*) Lieu plein de bourbe. —Au figuré, péril, danger, affaire fâcheuse. —En termes de dévotion, la fange du vice : *Etre plongé dans le bourbier du péché, de l'iniquité.*

Bourbillon, s. m. (*Bour-bi-glion*, en mouillant les *ll.*) Pus épaissi qui sort d'un apostême, d'un clou, d'un javart, etc.

Bourcer, v. act. (*Bour-cé*) t. de Marine : Carguer, trousser les voiles en partie.

Bourcet, s. m. (*Bour-cè*) t. de Marine : Nom qu'on donne au mât de misaine et à sa voile.

Bourcette, s. f. (*Bour-cè-te*) Plante que l'on mange en salade.

Bourdaigne, s. f. (*Bour-dè-gne* ; mouillez *gn.*) Espèce de pastel bâtard.

Bourdaine, s. f. suivant l'*Acad.* ; s. m. suivant *Trév.* et le *Manuel Lexique.* Comme les noms de choses en *aine* sont féminins, l'analogie se joint à l'autorité de l'*Acad.* (*Bour-dè-ne.*) Arbrisseau. Son bois, réduit en charbon, entre dans la composition de la poudre à canon.

Bourdalou ou *bourdaloue*, subst. m. Sorte de pot-de-chambre oblong.

Bourdaloue, s. f. Étoffe moderne, ainsi nommée du célèbre Prédicateur le Père Bourdaloue, Jésuite. —Tresse d'or, d'argent ou de soie, qu'on met au lieu de cordon de chapeau, et qui s'attache avec une boucle. —Espèce de linge ouvré qui se fabrique en Basse-Normandie. *Trév.* écrit *Bourdalou*, et le fait masculin.

Bourde, s. f. Mensonge, défaite ; fausse nouvelle : *C'est un donneur de bourdes.* Il est populaire. —En termes de Marine, voile que l'on met quand le temps est tempéré.

Bourdelai, s. m. (*Bour-de-lè*) Gros raisin blanc ou rouge de treille.

Bourder, v. n. (*Bour-dé*) Mentir ; dire des bourdes. Il est populaire.

Bourdeur, *euse*, subst. m. et fém. (*Bour-deur*, *eû-ze*) Diseur, donneur de bourdes. Il est populaire.

Bourdillon, s. m. (*Bour-di-glion*, en mouillant les *ll.*) Bois de chêne refendu, propre à faire des tonneaux et des futailles.

Bourdin, s. m. (*Bour-dein*) Espèce de pêche.

Bourdon, s. m. Grosse mouche, ennemie des abeilles. —Partie qui sert aux accords de la musette et de la cornemuse. —Jeu d'orgues qui fait une espèce de bourdonnement. —Sorte de bâton de Pélerin. On dit figur. *planter le bourdon quelque part*, s'y établir. —Grosse cloche de Notre-Dame de Paris. —En termes d'Imprimerie, faute que commet un Compositeur lorsqu'il omet un ou plusieurs mots.

Faux-bourdon, pièce de Musique dont toutes les parties se chantent note contre note.

Bourdonné, *ée*, adj. (*Bour-do-né*) Il se dit, dans le Blason, des croix garnies aux extrémités de pommes ou bâtons semblables à ceux des Pélerins.

Bourdonnement, s. m. (*Bour-done-man*) Bruit que font les abeilles autour de leurs ruches. —Bruit sourd et obscur. —*Bourdonnement d'oreille*, maladie qui consiste à y avoir un certain bruit qui incommode.

Bourdonner, v. neut. (*Bour-do-né*) Bruire, faire un certain bruit confus, naturel aux mouches. —Il se dit fig. du bruit sourd et confus que font plusieurs personnes qui n'approuvent pas ce qui a été dit ou fait.

Bourdonnet, s. masc. (*Bour-do-nè*) terme de Chirurgien : Charpie qui a la forme d'un noyau d'olive.

Bourg, subst. m. (le *g* se prononce fortement, comme si on écrivoit *bourghe.*) Habitation qui tient le milieu entre la ville et le village.

Bourgade, s. fém. Petit bourg.

Bourgeois, s. m. (*Bour-joâ*) Celui qui est habitué dans une ville. —Parmi les ouvriers, celui qui les met en œuvre : *Travailler pour le Bourgeois.*

Bourgeoise, subst. f. (*Bour-joâ-ze*) Femme de Bourgeois. —Celle qui est habituée dans une ville. —Tulipe d'un rouge vif, tirant sur l'orangé et le blanc. —Sous le règne de Philippe-le-Bel, on donna cours à une monnoie nommée *bourgeoise.*

Bourgeois, oise, adj. Il se dit en bien et en mal : *Caution bourgeoise*, caution solvable. —*Un ordinaire bourgeois*, un bon ordinaire. —*Du vin bourgeois*, du vin non frelaté et qu'on a dans sa cave. —*Avoir l'air bourgeois*, *la mine bourgeoise*, *etc.* avoir mauvais air et des manières communes.

Bourgeoisement, adv. (*Bour-joâ-ze-man*) D'une manière bourgeoise : *Vivre bourgeoisement.*

Bourgeoisie, s. f. (*Bour-joâ-zí-e*) Le Corps des Bourgeois. —La qualité de Bourgeois.

Bourgeon, s. m. (*Bour-jon*) Bouton qui pousse aux arbres, aux vignes, d'où naissent les branches, les feuilles ou le fruit. —Petit bois tendre et jeune. —Elevure ou bube qui vient au visage.

Bourgeons ou *Escouailles.* Laines fines qui s'échappent ou s'alongent par brins et en différens endroits.

Bourgeonné, ée, adject. Qui a des bourgeons. Voyez ce mot dans sa dernière acception : *Visage, front, nez bourgeonné.* On dit également en parlant de la personne même, *il est tout bourgeonné ; elle est horriblement bourgeonnée.*

Bourgeonner, v. neut. (*Bour-jo-né*) Jeter, pousser des bourgeons. —*Le front lui bourgeonne*, il a des boutons au visage.

Bourgmestre, s. m. (le *g* et l'*s* se prononcent.) Magistrat des Pays-Bas ou d'Allemagne, qui a soin de la Police. Quelques-uns écrivent *Bourguemestre.*

Bourgogne, s. m. En style familier, le vin de Bourgogne.

Bourgogne, s. f. En plusieurs endroits, sainfoin.

Bourguignon, s. m. (*Bour-ghi-gnon ;* mouillez *gn.*) Qui est de Bourgogne.

Bourguignotte, subst. f. (*Bour-ghi-gno-te ;* mouillez *gn.*) Anciennement espèce de casque de fer. —Aujourd'hui, bonnet garni en dedans de plusieurs tours de mèches, et revêtu d'étoffe, que l'on porte à l'armée pour parer les coups de sabre.

Bourjassote, s. f. Espèce de figue d'un violet obscur.

Bouriquet, subst. m. (*Bou-ri-kè*) Tourniquet qui sert à monter les fardeaux dans les mines.

Bourrache, s. f. (*Bou-ra-che*) Sorte de plante potagère : elle est cordiale, propre à tempérer l'âcreté du sang et de la bile.

Bourrade, s. f. (*Bou-ra-de*) Atteinte que les chiens ou les oiseaux donnent au lièvre quand ils n'attrappent qu'un peu de sa bourre. —Coup donné à quelqu'un avec le bout d'un fusil. —fig. et fam. Attaque ou répartie vive dans une dispute, etc.

Bourras, s. m. Sorte de gros drap qu'on nomme aussi *bure.*

Bourrasque, subst. f. (*Bou-ras-ke*) Tourbillon de vent impétueux et de peu de durée. —Au figuré, accident imprévu, persécution violente, mais passagère. —Caprice d'un homme dur, bizarre, etc.

Bourre, s. f. (*Bou-re*, *r* forte.) Poils de bœuf, de vache et de veau que le Tanneur abat et vend aux Bour-

reliers. —En t. de Teinturier, drogue colorante faite avec du poil de chèvre très-court et qui est apprêtée avec de la garance. —En t. de Fleuriste, la graine des anemones. —En t. de Jardinier, le bouton de la fleur. —Ce qu'on met dans les armes à feu pour retenir la poudre et le plomb dont on les charge. —Figur. et famil. Chose inutile et de remplissage dans un livre, etc.

Bourre-lanice, la partie la plus grossière de la laine. —*tontice*, la laine qui tombe des draps que l'on tond. —*de soie*, la partie la plus grossière de la soie lorsqu'elle a été dévidée.

Bourré, *ée*, part. p. et adj. Voyez *bourrer*. —*Arbre bien bourré*, bien préparé à donner du fruit.

Bourreau, subst. m. (*Bou-rô*, s. d. *r* forte.) L'Exécuteur de la haute-Justice ; celui qui exécute les Jugemens criminels. —Au figuré, homme cruel, inhumain, qui se plaît à tourmenter les autres, etc. —On dit prov. d'un prodigue, d'un dissipateur, que c'est *un vrai bourreau d'argent*.

Se faire payer en bourreau, se faire payer d'avance.

Bourrée, s. f. (*Bou-ré-e*, *r* forte.) Fagot de menues branches. —Sorte de danse, ainsi que l'air qui y est propre : *Danser une bourrée*, *jouer une bourrée*.

Bourrelé, *ée*, part. p. de *bourreler*, et adj. Agité, tourmenté de remords.

Bourreler, v. a. (*Bou-re-lé*, *r* forte.) Maltraiter quelqu'un à force de coups. En ce sens, il est peu usité. —fig. Tourmenter : *La conscience bourrèle les méchans*.

Bourrelet, ou mieux *Bourlet*, s. m. (*Bour-lè*.) Espèce de coussin rempli de bourre ou de crin, fait en rond et vide par le milieu : *Bourlet d'enfant*, *de chaise percée*, *etc.* —Rond d'étoffe au bas du chaperon des Docteurs et des Magistrats. —Enflure qui survient autour des reins des hydropiques. —En t. de Marine, gros entrelacement de cordes et de tresses qu'on met autour de quelques mâts, pour tenir la vergue dans un combat. —En t. d'Artillerie, c'est dans le canon la partie du métal arrondie qui règne autour de la bouche. —En t. de Jardinier, l'endroit des arbres où la greffe devient plus grosse que le pied.

Bourrelier, s. m. (*Bou-re-lié*, *r* forte.) Artisan qui fait les harnois des bêtes de somme, et tous les enharnachemens des chevaux de carrosse, de charroi et de charrue.

Bourrelle, s. f. (*Bou-rè-le*, *r* forte.) Femme du Bourreau. —Fig. et popul. Mère qui maltraite ses enfans : *C'est une véritable bourrelle*.

Bourrer, v. act. (*Bou-ré*, *r* forte.) Mettre de la bourre après la charge dans les armes à feu. —En parlant des chiens de chasse, donner un coup de dent à un lièvre et lui arracher du poil. —fig. Battre à coups de fleuret celui contre qui on fait assaut. —Au fig. Frapper ; maltraiter de coups : *Il vouloit s'avancer*, *les gardes l'ont bien bourré*. —fig. Pousser fortement dans la dispute : *Je l'ai si bien bourré*, *qu'il n'a su que répondre*. Il est familier.

Bourriche, s. f. (*Bou-ri-che*, *r* forte.) Espèce de panier sans anse dont on se sert pour transporter d'un lieu à un autre les choses qu'on ne veut pas qui soient foulées.

Bourriers, s. m. pl. (*Bou-rié*, *r* forte.) Pailles qui se mêlent dans le blé battu.

Bourrique, s. f. (*Bou-ri-ke*, *r* forte.) Anesse. —Par extension, méchant petit cheval dont on se sert comme d'un âne. —Sorte de civière à Maçon pour élever les matériaux. —Machine composée d'ais, sur quoi les Couvreurs mettent l'ardoise quand ils travaillent sur les toits.

Bourriquet, subst. m. (*Bou-ri-kè*, *r* forte.) Petit ânon.

Bourroche. Voyez *Bourrache*.

Bourru, *ue*, adj. (*Bou-ru*, *r* forte.) Bizarre, capricieux. —On appelle *vin bourru*, certain vin blanc un peu doux et trouble, qui n'a pas assez bouilli. —Il se dit aussi de certaines plantes qui ont de la bourre et qui ne portent aucun fruit.

Boursault, s. m. (*Bour-sô*) Espèce de saule.

Bourse, s. f. (*Bour-ce*) Espèce de petit sac fermant avec des cordons, etc. où l'on met l'argent qu'on veut porter sur soi, des jetons, etc. —Petit sac

de taffetas noir, où l'on enferme les cheveux par derrière. —Sac de cuir qui se met des deux côtés du cheval. —Longue poche de réseau qu'on met à l'entrée d'un terrier pour prendre les lapins qu'on chasse au furet. —Le double carton couvert d'étoffe, dans lequel on met le corporal qui sert à la Messe. —Pension fondée dans un Collége. —Dans plusieurs villes de Commerce, le lieu où s'assemblent les Négocians pour traiter de leurs affaires. —En Turquie, on appelle *Bourse*, une somme de cinq cents écus. —En termes d'Anatomie, petite vessie. —En t. de Jardinier, enveloppe des champignons; sorte de calice.

Bourse de Secrétaire du Roi, ce qui revenoit à chaque Secrétaire du Roi sur les émolumens du sceau.

On dit figurément et familiérement *faire bourse commune*, faire communauté d'intérêts, fournir chacun à la dépense. —*Avoir la bourse vide* ou *plate; avoir le Diable dans sa bourse*, n'avoir point d'argent. —*Faire bon marché de sa bourse*, se vanter qu'une chose nous a moins coûté que nous ne l'avons payée réellement. —*Vivre sur la bourse d'autrui*, à ses dépens. —*Offrir sa bourse à quelqu'un*, lui offrir de l'argent. —*Mal mener la bourse d'autrui*, lui faire faire de la dépense. —*Ne pas laisser voir le fond de sa bourse*, l'état de ses affaires. —*Ami jusqu'à la bourse*. Voyez *Ami*. —*Tenir la bourse*, avoir le maniement de l'argent. —*Etre une bonne bourse*, être riche, pécunieux.

Bourses, s. f. pl. La membrane qui couvre les testicules.

Bourse à pasteur ou *Tabouret*, s. f. Plante: elle est astringente et bonne contre les hémorragies.

Bourseau, s. m. (*Bour-sô*, s. d.) Enfaîtement de plomb aux maisons couvertes d'ardoise.

Bourseau rond, instrument de plomb rond d'un côté et plat de l'autre, dont les Plombiers se servent pour battre et arrondir les tables de plomb sur les tondins.

Boursette, subst. f. Voyez *Bourse à pasteur*.

Boursier, s. masc. (*Bour-cié*) Celui qui fait et vend toutes sortes de bourses, des besaces, des sachets, des sacs de peau et de velours. En ce sens on dit aussi *Boursière: Marchand boursier, marchande boursière.* —Ecolier qui a une bourse dans un Collége. —Dans quelques Communautés, on nomme ainsi celui qui fait la dépense.

Boursiller, v. neut. (*Bour-ci-glié*; mouillez les *ll.*) Contribuer chacun d'une petite somme pour une dépense commune.

Boursin. Voyez *Bousin*.

Bourson, subst. m. Petite poche ou bourse de cuir, attachée au côté droit et au dedans de la ceinture du haut de chausses. On dit aussi, mais moins bien, *Bourseron*.

Boursouflé, *ée*, part. p. de *Boursoufler*, et adject. *Visage boursouflé*, enflé. —fig. *Style boursouflé*, ampoulé. —Il s'emploie aussi familiér. comme substantif masculin: *C'est un gros boursouflé*; il est gras, replet.

Boursoufler, v. act. (*Bour-sou-flé*) Enfler. Il ne se dit guères que de l'enflure qui survient à la peau et sur-tout au visage: *Le vent lui a boursouflé le visage; ma maladie m'a boursouflé les yeux.* —Au figuré, on dit plutôt *enfler* que *boursoufler*, excepté au participe, en parlant du style.

Bouse ou *Bouze*, subst. f. Fiente de bœuf ou de vache.

Bousillage, s. m. (*Bou-zi-glia-je*; mouillez les *ll.*) Mélange de chaume et de terre détrempée pour faire des murailles de clôture. —fig. et fam. Ouvrage mal fait.

Bousiller, verb. act. (*Bou-zi-glié*; mouillez les *ll.*) Maçonner avec du chaume et de la terre détrempée. —fig. et fam. Travailler mal, d'une manière grossière, etc.

Bousilleur, *euse*, s. m. et f. (*Bou-zi-glieur*, *glieû-ze*; mouillez les *ll.*) Celui, celle qui travaille en bousillage. —fig. et fam. Ouvrier, ouvrière qui travaille mal.

Bousin ou *Boursin*, s. m. (*Bou-zein*, *Bour-cein*) t. de Maçon: Croûte de terre qui n'est pas encore bien pétrie

fée, qui est attachée à la pierre de taille et qu'il faut ôter.

Bousquier, v. n. (*Bous-kié*) t. de Marine : Butiner.

Boussoir, s. m. (*Bou-soar*) t. de Marine : Piéces de bois qui servent à lever les ancres.

Boussole, s. f. (*Bou-so-le*) Boîte balancée sur quatre pivots, où il y a une aiguille frottée d'aimant qui soutient une rose de carte divisée en trente-deux vents. Cette aiguille se tourne toujours vers le Nord. —Au figuré, Guide, conducteur, règle, modèle : *Vous êtes ma boussole.*

Boussole de cadran, Boîte avec une aiguille au centre du cadran, pour montrer l'heure et les parties du monde.

Boustrophédon, s. m. (*Bous-tro-fé-don*) Écriture qui va alternativement de droite à gauche, sans que la ligne soit discontinuée.

Bout, s. m. (le *t* ne se prononce que devant une voyelle.) L'extrémité d'un corps, en tant qu'étendu en long : *Le bout d'un bâton*, *d'une perche*, *d'une table.* — Petite partie qui finit une chose : *Le bout de l'oreille*, *du nez*, *etc.* —Reste de quelque chose : *Bout de chandelle.* —Ce qui garnit l'extrémité de certaines choses : *Mettre un bout à une canne*, *bout de fourreau d'épée*, *etc.* —En t. de Cordonnier, petit morceau de cuir qu'on met à des souliers, à l'endroit où ils sont usés. —En t. de Ceinturier, petite plaque de métal mise au bout des boucles du baudrier, pour leur donner plus de grace. —Le bout ou le mamelon qui est au milieu de la mamelle. —Extrémité de l'étendue, de la durée : *Le bout d'un discours*, *d'un sermon* ; *il est au bout de son argent* ; *au bout de l'an* ; *le bout de l'année*, *du mois*, *etc.* —Avec *un*, il signifie quelquefois la moindre partie de la chose dont on parle : *Entendre un bout de Messe*, *de Sermon*, *etc.*

Bout de l'an, Service qu'on fait pour un défunt, un an après sa mort. —*Bout d'argent*, en t. de Tireur-d'or, gros bâton d'argent fin ; *Bout d'or*, gros bâton d'argent doré.

On dit proverbialement et familiérement d'un lieu très-éloigné, qu'*il est au bout du monde.* —*C'est tout le bout du monde* ; c'est le pis aller, ce qu'il peut y avoir de plus fort en ce genre. —*Brûler sa chandelle par les deux bouts*, consumer son bien en folles dépenses. —*Tenir le haut bout*, primer. —*Tenir le bon bout*, avoir ses sûretés. —*Se mettre sur le bon bout*, s'équiper de pied en cap, s'ajuster, etc. —*Céder une chose par le bon bout*, ne la céder que par force ou à des conditions avantageuses. —*Il faut finir par un bout*, mourir d'une façon ou d'autre. —*Etre au bout de son rôle*, ne savoir plus que dire ni faire. —*Un bout d'homme*, un petit homme. —*Rire du bout des dents*, s'efforcer de rire, quoiqu'on n'en ait nulle envie. —*Avoir un mot sur le bout de la langue*, l'oublier au moment où on alloit le dire. —*Savoir une chose sur le bout du doigt*, parfaitement bien. —On dit d'une chose qui est sur le point d'arriver, *qu'on y touche du bout du doigt*, et d'une chose qu'on a oublié d'écrire, qu'*elle est demeurée au bout de la plume.*

Avoir vent de bout ; en t. de Marine, avoir le vent contraire : *Aller bout au vent*, aller contre le vent.

Bout à bout, adv. Il se dit des choses dont les extrémités sont jointes.

A bout, adv. Façon de parler dont on se sert en diverses phrases : *Venir à bout de quelque chose*, la terminer, la finir, y réussir. —*Venir à bout d'une personne*, prendre l'avantage sur elle, vaincre sa résistance, etc. —*Pousser à bout*, faire perdre patience. —*Etre à bout*, l'avoir perdue.

A bout portant. Tirer quelqu'un à bout portant, mettre le bout de l'arme presque sur le ventre de son ennemi. —Au figuré, attaquer vivement de paroles.

On dit adverbialement : *A tout bout de champ*, pour dire, ordinairement ; à chaque moment.

Au bout du compte, sorte d'adverbe. Tout considéré ; après tout : *Au bout du compte, il n'a pas si grand tort.* —*De bout en bout*, d'une extrémité à l'autre : *Il a parcouru la France de bout en bout.* On dit plus souvent et mieux, *d'un bout à l'autre.*

Haïe au bout, façon de parler adv. dont on se sert familiérement pour signifier encore davantage : *Il a dix mille livres de rente, et haïe au bout.*

Boutade, s. f. Caprice ; saillie d'esprit ou d'humeur. —Tirade de vers faite par caprice. —Sorte de danse figurée.

Boutant, adj. En Architecture, on dit *arc-boutant*, *pilier-boutant*. Voyez *Arc-boutant*.

Boutargue, subst. f. (*Bou-tar-ghe*) Œufs de poisson salés et confits dans le vinaigre.

Boute, s. f. Futaille où on met l'eau douce qu'on embarque pour l'équipage d'un vaisseau.

Bouté, *ée*, adj. On dit *cheval bouté*, *cavale boutée*, c'est-à-dire, qui a les jambes droites depuis le genou jusqu'à la couronne.

Bouteau ou *bout de quèvre*, s. m. Terme de Marine : Petit filet attaché à un bâton fourchu pour pêcher sur le sable.

Boutée, s. f. Terme d'Architecture : Ouvrage pour soutenir la poussée d'une voûte, d'une terrasse.

Boute-en-train, s. m. Petit oiseau qui sert à faire chanter les autres, autrement *Tarin*. — fig. et fam. Celui qui anime les autres, soit au plaisir, soit au travail.

Boute-feu, s. m. Incendiaire. Il est peu usité au propre. — fig. Celui qui sème la discorde, les querelles. —En termes d'Artillerie, celui qui met le feu au canon. —Fourchette au bout de laquelle il y a une mèche pour mettre le feu au canon.

Boute-hors, s. m. Espèce de jeu qui n'est plus en usage. —On dit fig. de deux hommes qui cherchent à se débusquer de quelque emploi, *qu'ils jouent au boute-hors*. —On dit aussi fam. *il a du boute-hors*, il s'exprime aisément.

Boute-hors. En t. de Marine, petites vergues qu'on ajoute aux grandes pour porter des bonnettes.

Bouteille, subst. f. (*Bou-tè-glie* ; en mouillant les *ll*.) Vaisseau de capacité médiocre, à large ventre et à col étroit, fait de terre, ou de verre, ou de cuir, propre à contenir de l'eau, du vin, etc. —Ce que la bouteille contient : *Boire une bouteille*, *deux bouteilles en un repas*. Le peuple dit sans article, *allons boire bouteille*, pour *allons boire*. —Ampoule ou vessie pleine d'air, qui se forme, soit sur l'eau quand il pleut, soit par la chaleur quand l'eau ou quelque autre liqueur bout, soit de quelque autre manière : *La pluie fait des bouteilles en tombant.*

Aimer la bouteille, aimer à boire. —*Etre dans la bouteille*, être dans le secret d'une affaire. On dit à peu près dans le même sens, d'une affaire à laquelle on n'entend rien, dont on ne peut pas pénétrer le secret, etc. *qu'elle est dans la bouteille à l'encre.* —*N'avoir rien vu que par le trou d'une bouteille*, n'avoir aucune connoissance des choses du monde. —*Faire des bouteilles*, se dit des fautes qu'on fait en parlant, en écrivant ou même en agissant. C'est une expression basse empruntée des Colléges ; les autres appartiennent au style proverbial ou familier.

Bouteilles, s. f. pl. Terme de Marine : Saillies de charpente sur les côtés de l'arrière du vaisseau de part et d'autre de la chambre du Capitaine. —*Bouteilles de calebasses*, celles que prennent sous les aisselles, ceux qui veulent apprendre à nager.

Bouteillier, s. m. Voy. *boutillier*.

Bouter, v. act. (*Bou-té*) Mettre : *Boutez-vous là*, mettez-vous là ; *boutez dessus*, couvrez-vous. C'est un vieux mot qui ne se dit plus que par le bas peuple et par les paysans.

Bouter un cuir de veau, enlever avec un boutoir ce qui peut être encore resté de la chair de l'animal attaché à la peau, après qu'on a tiré celle-ci de la tannerie. —*Bouter de lof*, ter. de Marine : Venir au vent ; bouliner, serrer le vent, etc.

Bouterolle, subst. f. (*Bou-te-ro-le*) Outil en forme de poinçon rond, qui sert au Lapidaire à graver les pierres dures. —Poinçon de fer acéré, dont les Faiseurs de boutons de métal se servent pour emboutir les lames qu'ils ont coupées, et pour les frapper dans la matrice. —Garniture que les Four-

bisseurs mettent au bout du fourreau d'une épée, pour empêcher qu'elle ne le perce. —Fente de clef par où passent le rouet ou les gardes d'une serrure.

Boute-selle, s. m. (*Bou-te-cè-le*) Le premier son de la trompette, pour avertir les Cavaliers qu'il faut monter à cheval.

Boute-tout-cuire, s. m. Dissipateur; goinfre qui mange tout: *C'est un vrai boute-tout-cuire.* Il est familier et bas.

Boutillier, subst. m. (*Bou-ti-glié*; en mouillant les *ll.*) *Grand Boutillier*, grand Echanson.

Boutique, s. f. (*Bou-ti-ke*) Lieu au rez-de-chaussée des maisons, qui sert aux Ouvriers et Artisans pour travailler, et aux Marchands pour débiter leurs marchandises. —Il se dit aussi soit des marchandises que la boutique contient: *Il a vendu toute sa boutique*; soit des instrumens et outils d'un artisan: *Il a dans son cabinet toute une boutique de Menuisier.* —On dit fig. et famil. *Lever boutique de scandale*, *de Philosophie*, *etc.*

Garde-boutique, étoffe hors de mode; marchandise qui n'a point de débit. — *Courtaut de boutique*, Garçon de boutique. Ce terme ne se dit que par mépris.

On dit proverbialement, *Adieu la boutique*, quand quelque chose vient à tomber. —*Fermer boutique*; quitter sa profession; cesser de travailler en quelque genre que ce soit. Il est famil. — fig. et fam. *Faire de son corps une boutique d'Apothicaire*, prendre continuellement des remèdes.

Boutis, s. m. Lieux où les bêtes noires fouillent.

Boutisse, s. f. Pierre mise en œuvre, en sorte que la longueur entre dans le mur, et que la seule largeur paroisse au dehors. —On dit aussi adjectivement, *pierre boutisse.*

Boutoir, s. m. (*Bou-toar*) Instrument de Maréchal et de Corroyeur. —Le grouin du sanglier.

Bouton, s. m. Le petit bourgeon que poussent les arbres, et les plantes, et qui renferme les feuilles ou les fleurs. —fig. Bube ou élevure qui vient quelquefois aux différentes parties du corps. —Petite boule ronde de métal ou de bois couvert de soie, de fil, etc. qui sert à attacher les différentes parties d'un habillement: *Passer les boutons dans les boutonnières.* —Par extension, on le dit de plusieurs autres choses qui ont la figure d'un bouton d'habit: *Bouton de porte*, *de serrure*, *de verrou*, *de pelle à feu*, *etc.* —Petit morceau de fer ou d'autre métal, qu'on met sur le bout du canon des armes à feu, pour servir de mire. —Morceau de cuir à peu près rond, ou boucle de cuir, à travers laquelle passent les rênes de la bride d'un cheval et qui sert à les resserrer. —Petit morceau d'or ou d'argent qu'on donne aux Essayeurs, pour faire l'essai de ces métaux et voir à quel titre ils sont. —Morceaux de bois en forme de gros bouton, où est attachée la queue du violon. —On donne encore ce nom à divers instrumens de Chirurgie.

Proverbialement, *serrer le bouton à...* Presser vivement. —*Mettre le bouton haut à....* Donner un exemple difficile à suivre. —*Se mettre le bouton bien haut*, donner d'abord une idée avantageuse de soi-même. —*Cela ne tient qu'à un bouton*, cela tient à fort peu de chose. —*Sa robe, sa soutane ne tient qu'à un bouton*; il n'a pas d'engagement ni d'attachement à son état. —On dit dans le même sens, d'un Abbé, que *son collet ne tient qu'à une épingle.* —*Je n'en donnerois pas un bouton*, cela ne vaut rien.

Boutonné, *ée*, part. p. de *boutonner*, et adj. Il se dit au propre d'un vêtement dont les boutons sont dans les boutonnières, et au fig. d'un visage qui a des boutons. —fig. Mystérieux, caché dans ses discours: *C'est un homme toujours boutonné*; *boutonné jusqu'à la gorge*, *jusqu'au menton.* —En termes de Blason, il se dit des fleurs, lorsque les feuilles sont d'un émail, et le milieu ou le bouton d'un autre.

Boutonner, v. a. (*Bou-to-né*) Mettre les boutons dans les boutonnières: *Boutonner son habit*, *sa veste*, *etc.* ou simplement *se boutonner.*

Boutonner, v. n. Commencer à pous-

ser des boutons, en parlant des plantes et des arbres.

Boutonnerie, s. f. (*Bou-to-ne-ri-e*) Marchandises de Boutonnier.

Boutonnier, subst. m. (*Bou-to-nié*) Celui qui fait ou vend des boutons, des tresses, etc.

Boutonnière, s. f. (*Bou-to-ni-è-re*) Petite taillade ou fente faite dans les habits, pour y passer les boutons.

Bouts-rimés, s. m. pl. Rimes données pour en faire des vers. —On appelle *Bout-rimé*, au sing. un sonnet ou une autre piéce, composés de bouts-rimés.

Bout-saigneux, s. m. (*Bou-cè-gneû*; mouillez *gn*.) La partie du collet de mouton, de veau, etc. où il y a du sang. —*Bout-saigneux* tout seul, s'entend de celui de mouton.

Bouture, s. f. (*Bou-tû-re*) Branche séparée de l'arbre, et qui étant plantée en terre, y prend racine. —Petits rejetons qui poussent au pied de quelque arbre. —En t. d'Orfèvre, eau où l'on met de la gravelée et du sel pour blanchir l'ouvrage. —En termes de Monnoyage, lessive composée de lie de vin séchée bien battue, de sel, etc. qui sert au blanchiment des flans.

Bouvard, s. m. (*Bou-vâr*) Marteau avec lequel on frappoit les monnoies avant l'invention du balancier.

Bouvement, s. m. (*Bou-ve-man*) Outil de Menuisier, qui sert à pousser une doucine.

Bouverie, s. f. Etable à bœufs. Il ne se dit guères que des étables qui sont dans les marchés publics.

Bouvet, s. m. (*Bou-vè*) Rabot pour pour faire des rainures.

Bouvier, s. m. (*Bou-vié*) Celui qui conduit et garde les bœufs. En ce sens, on dit aussi au fém. *bouvière*.—Celui à qui les Bouchers de Paris donnent la garde de leurs bœufs, qui les nourrit et les leur amène. —Au figuré, grossier, rustre, mal-propre : *C'est un gros bouvier.*—Constellation de l'hémisphère Boréal.

Bouvillon, s. m. (*Bou-vi-glion*; en mouillant les *ll*.) Jeune bœuf.

Bouvreuil, subst. m. (mouillez l'*l* finale, comme si l'on écrivoit *Bouvreuglie.*) Oiseau de la grosseur d'une alouette.

Boyard. Voyez *Boïard*.

Boyau, subst. m. (*Boa-io*) Intestin; corps membraneux, creux, rond, étendu depuis le bas de l'estomac jusqu'au fondement. —Au figuré, lieu étroit et long : *Cette chambre n'est qu'un boyau.* —En termes de Guerre, chaque partie d'une tranchée qui va en ligne droite.

Cheval qui a du boyau ou *qui n'a point de boyau*; qui a beaucoup de flanc ou qui en a peu : *Cheval étroit de boyau*, qui n'a point de corps.—*Corde à boyau*, corde d'instrument de Musique, faite des boyaux de certains animaux.

Boyaudier, s. m. (*Boa-io-dié*) Celui qui prépare et file des cordes à boyau.

Boyé, s. m. (*Boa-ié*) Prêtre de l'Amérique.

Boyer, subst. m. (*Boa-ié*) Sorte de bateau ou de chaloupe Flamande.

Bracelet ou *Brasselet*, en le dérivant du mot *Bras*, s. m. (*Bra-ce-lè*) Petit ornement que les femmes portent au bras. —Instrument de cuir dont les Doreurs sur métaux se couvrent le bras gauche, de peur de se blesser en polissant et brunissant leur ouvrage.

Bracher ou *Brasséier*, v. a. (*Bra-ché, sé-ié*) t. de Marine : Faire la manœuvre des cordages, pour tendre ou détendre les branles.

Brachet, s. m. (*Bra-chè*) Sorte de chien de chasse.

Brachial, ale, adj. (*Bra-ki-al, a-le*) t. d'Anatomie; Qui a rapport au bras : *Muscle brachial, les nerfs brachiaux.*

Brachio, s. m. (*Bra-chi-o*) Petit d'un ours.

Brachypnée, s. f. (*Bra-kip-né-e*) t. de Médecine : Respiration courte et lente.

Brachygraphie, s. f. Art d'écrire par abréviations.

Bracmane, *Bramine* ou *Bramin*, subst. m. Philosophe ou Prêtre Indien. Le premier de ces trois mots se dit plus proprement des anciens Philosophes, et les deux autres, des modernes : parmi ceux-ci, *Bramine* est le plus usité.

Braconner, verb. neut. (*Bra-ko-né*) Chasser furtivement sur les terres d'autrui pour profiter du gibier.

Braconnier, subst. m. (*Bra-ko-nié*) Celui qui braconne. —Par exagération, celui qui, sur son propre sol, tue sans ménagement le plus de gibier qu'il peut.

Bractéole, subst. f. (*Brak-té-o-le*) Rognure de feuilles d'or ou plutôt feuille, petite lame d'or.

Bradypepsie, s. f. (*Bra-di-pep-cí-e*) t. de Médecine : Digestion lente et imparfaite.

Brague, s. f. (*Bra-ghe*) Morceau de bois au bout du corps du luth, pour en cacher les éclisses.

Braguer, v. neut. (*Bra-ghé*) t. burlesque : Mener une vie joyeuse ; faire le fanfaron.

Bragues, s. f. pl. Terme burlesque : Divertissement en amour, ou ce qui peut servir à la vie joyeuse.

Brai, s. m. (*Brè*) Espèce de goudron ; mélange de gomme et d'autre matière propre à calfater.

Braie, subst. f. (*Bra-ie*) Haut-de-chausse ; culotte. Il ne se dit guères qu'au pl. dans cette phrase proverbiale et populaire : *Sortir d'une affaire les braies nettes*, sans échec et sans honte. —Linge dont on enveloppe le derrière des enfans.

Braie, Cuir ou toile poissée qu'on met au pied d'un mât, auprès du tillac, de peur que l'eau ne le pourrisse. —Dans la construction d'un moulin à vent, on nomme *braies* les piéces de bois qu'on met sur le palier du moulin pour soulager les meules. —Dans l'Imprimerie, parchemin que l'on colle au grand tympan quand il est usé.

Braillard, *arde*, subst. et adject. (*Brâ-gliâr*, *gliarde* ; mouillez les *ll.*) Qui aime à crier ; qui parle haut et mal-à-propos.

Brailler, v. n. (*Brâ-glié* ; mouillez les *ll.*) Parler haut et mal à propos ; criailler. —On dit en t. de Chasse qu'*un chien braille*, quand il crie sans sujet. —*Brailler le hareng*, le saupoudrer de sel, et le remuer avec la pelle.

Brailleur, *euse*, s. m. et f. Celui ou celle qui braille, qui ne fait que brailler.

Braiment, *Braire*, s m. (*Brè-man*, *brè-re*) Le cri des ânes.

Braire, v. n. (*Brè-re*) Il se dit du cri naturel de l'âne. — fig. et fam. Crier ; chanter, plaider, etc. avec une voix rude et désagréable. Ce verbe ne se dit qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes du présent et du futur de l'indicatif : *Il brait*, *ils braient* ; *il braira*, *ils brairont*.

Braise, s. f. (*Brè-ze*) Bois que le feu a consumé et réduit en charbons. —On le dit aussi, et plus souvent, des charbons ardens.

Proverbialement : *Passer sur quelque chose comme chat sur braise*, légérement et sans appuyer. —*Tomber de la poêle dans la braise*, tomber d'un méchant état dans un pire.

Braisier, subst. m. (*Brè-zié*) Petite huche où le Boulanger met de la braise quand elle est étouffée.

Braisière, subst. fém. (*Brè-zière*) Espèce de fontaine de cuivre où le Boulanger étouffe la braise avant de la mettre dans le brasier.

Bramer, v. neut. (*Bra-mé*) Il se dit du cri naturel du cerf.

Bran, s. m. Matière fécale. On devroit écrire et prononcer *bren*, à cause de *breneux*, *embrener*. On se sert quelquefois de ce terme bas, en signe de mépris : *Bran de ses promesses*.

On appelle bassement *Bran de Judas*, certaines taches de rousseur qui viennent au visage et aux mains. —*de son*, la partie du son la plus grosse. —*de scie*, la poudre du bois que l'on scie.

Brancades, s. f. plur. Chaînes des Forçats.

Brancard, subst. m. (le *d* ne se prononce jamais.) Sorte de litière ou plutôt de lit portatif pour transporter un malade. —Piéces de bois posées sur les lisoires et qui joignent le train de derrière au train de devant d'un chariot ou d'une chaise roulante. —Assemblage de plusieurs piéces de charpente qui forment une machine propre à transporter des pierres ou autres choses très-pesantes.

Brancardier, s. m. (*Bran-car-dié*) Celui qui conduit un brancard.

Branchage, s. m. collectif. Toutes les branches d'un arbre : *Ce branchage est trop touffu, il faut l'élaguer.*

Branche, s. f. Le bois que pousse le tronc d'un arbre. Lorsqu'une branche est coupée pour le feu, on doit dire *bûche* et non pas *branche*, comme on dit en Provence et ailleurs. —Petite partie qui sort d'une plus grosse avec laquelle elle forme un corps entier : *Branche de lustre*, etc. —En termes d'Anatomie, les petites veines et les petites artères qui tiennent aux plus grosses : *Les branches qui sortent du tronc de la veine cave.* —fig. Les rameaux d'un arbre Généalogique : *La branche aînée, la branche cadette.* —On dit encore fig. *Une branche de Commerce*, pour dire un objet particulier de commerce ; *cette affaire a plusieurs branches*, plusieurs chefs, plusieurs articles à discuter.

Branche de tranchée, le boyau d'une tranchée. — *de flambeau*, toute la partie du flambeau qui est élevée au-dessus du pied, et au bout de laquelle on met la chandelle. — *de trompette*, sorte de tuyau qui est le long du pavillon de la trompette. — *de balance Romaine*, la verge de fer sur laquelle le contrepoids est mobile.

Branches, pl. Les deux parties du bois d'un cerf. —Les deux pièces de fer qui tiennent au mors du cheval, et où la bride est attachée. —Les deux parties qui composent les ciseaux. —En termes de Crocheteurs, les deux grands bâtons de devant de leurs crochets et qui posent sur leur dos.

Figurément : *Sauter de branche en branche*, passer d'un propos à l'autre, sans s'arrêter à rien. —*Etre comme l'oiseau sur la branche*, n'avoir point d'état assuré. —*Il vaut mieux se tenir au gros de l'arbre qu'aux branches ;* il faut s'attacher aux chefs plutôt qu'aux subalternes.

Brancher, v. a. (*Bran-ché*) Pendre, attacher à la branche d'un arbre. Il est fam. et n'a guères d'usage qu'en parlant d'un voleur, d'un maraudeur qu'on pend à un arbre.

Brancher, verb. neut. Se percher sur des branches d'arbre, en parlant des oiseaux : *Le pigeon ne branche point.*

Branchier, adj. (*Bran-chié*) Il se dit d'un jeune oiseau de proie qui ne vole encore que de branche en branche.

Branchies, s. f. plur. (*Bran-chi-e*) Les ouïes des poissons.

Branchu, *ue*, adj. Qui a plusieurs branches : *Arbre extrêmement branchu.*

Brande, subst. f. Sorte d'arbuste qui croît dans les campagnes incultes.

Brandebourg, s. f. (*Bran-de-bour*) Vêtement qui tient du manteau et de la casaque : *Porter une brandebourg.*

Brandebourg, s. m. Espèce de boutonnière avec agrément : *Brandebourg d'or, d'argent.*

Branderie, s. f. En Hollande, lieu où l'on fait des eaux-de-vie de grain.

Brandevin, s. m. Eau-de-vie.

Brandevinier, *ère*, s. (*Bran-de-vi-nié*, *niè-re*) Celui, celle qui vend de l'eau-de-vie dans un camp, dans une garnison.

Brandi, *ie*, par. p. de *brandir*, et adj. On dit proverb. *Enlever un ballot tout brandi*, l'enlever tout d'un coup. *Enlever un homme tout brandi*, l'enlever dans l'état où il est.

Brandillement, s. m. (*Bran-di-glie-man ;* mouillez les *ll.*) Mouvement qu'on se donne en se brandillant.

Brandiller, v. act. (*Bran-di-glié*) Mouvoir de-çà et de-là : *Brandiller les jambes, les bras.*

Se brandiller, v. r. Se balancer.

Brandilloire, s. f. (*Bran-di-glioâ-re ;* mouillez les *ll.*) Corde attachée à quelque chose, ou branches entrelacées pour se brandiller.

Brandir, v. a. Branler ; secouer à la main un épieu, une pique, une hallebarde. Il est vieux.

Brandir un chevron, attacher un chevron à une panne par le moyen d'une forte cheville.

Brandon, s. m. Flambeau fait avec de la paille tortillée. —Paille entortillée au bout d'un bâton qu'on enfonce dans un champ, etc. pour marquer qu'il est saisi.

Brandons, pl. Corps enflammés qui s'élèvent d'un incendie.

Brandonner, v. act. (*Bran-do-né*)

Planter des brandons dans un champ, pour marquer qu'il est saisi.

Branlant, *ante*, adj. (*Bran-lan*, *an-te*) Qui branle, qui penche tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. —*Château branlant*, se dit au figuré d'une chose mal assurée, qui paroît près de tomber.

Branle, s. m. Agitation de ce qui est remué tantôt d'un côté tantôt de l'autre. — fig. et fam. Premier mouvement, première impulsion donnée dans une affaire, etc. On dit, en ce sens, *être* ou *se mettre en branle*, commencer à se mettre en mouvement. *Mettre les autres en branle*, les mettre en train, en mouvement. *Donner le branle*, mettre en disposition d'agir. — fig. et fam. Disposition prochaine à... *Je l'ai vu en branle de vendre sa charge ; on l'a mis en branle de terminer cette affaire.* — fig. et fam. Incertitude, irrésolution: *Etre en branle si...* être en doute, en suspens. —Sorte de danse de plusieurs personnes qui se tiennent par la main. En ce sens, on dit proverbialement : *Mener le branle*, mettre les autres en train, leur donner l'exemple. *Faire danser à quelqu'un un branle de sortie*, le faire sortir. Style plaisant et comique. —Lit de vaisseau, formé d'une toile suspendue à des cordes par les quatre bouts.

Branle-bas, t. de Marine : Commandement qu'on fait de détendre tous les branles d'entre les ponts, pour se préparer au combat.

Branlement, s. m (*Bran-le-man*) Mouvement de ce qui branle.

Branler, v. a. (*Bran-lé*) Agiter, mouvoir, remuer, faire aller de-çà et de-là : *Branler les jambes ; branler la tête.*

Branler, v. n. Etre agité, pencher de côté et d'autre : *La tête, les dents lui branlent ; ne branlez pas de là*, ne bougez pas de là. —Il se dit du mouvement que font des troupes intimidées et prêtes à fuir : *Tout d'un coup on vit ce bataillon branler.*

Branler dans le manche ou mieux *au manche*, être sur le point de changer, de partir, de perdre un emploi, etc. *N'oser branler devant un homme*, n'oser rien dire ni rien faire qui puisse le choquer. Ces expressions sont du style figuré et familier.

Branleur, *euse*, subst. Celui, celle qui branle. *Trév.*

Branloire, subst. f. (*Bran-loa-re*) Instrument avec quoi les Taillandiers, Maréchaux et autres ouvriers de forge, font aller les soufflets de leurs forges. —Ais posé en équilibre au bout duquel deux enfans font tour à tour le contrepoids. —En t. de Chasse, *un héron est à la branloire*, c'est-à-dire, est haut et tourne en branlant.

Branta, s. f. Espèce d'oie qui se trouve en Angleterre et en Ecosse.

Braque, subst. (*Bra-ke*) Espèce de chien de chasse.

Braquemart, s. m. (*Bra-ke-mâr*) Epée courte et large qu'on portoit autrefois le long de la cuisse.

Braquement, s. m. (*Bra-ke-man*) Situation de ce qui est braqué : *Le braquement d'un carrosse, le braquement d'un canon.*

Braquer, v. act. (*Bra-ké*) Tourner d'un certain côté. Il se dit proprement du canon, et par extension d'un carrosse, d'une lunette, etc.

Braques, s. f. pl. (*Bra-ke*) Pinces d'une écrevisse.

Bras, s. m. (*Brâ*, et devant une voyelle *brâz.*) Partie du corps humain qui tient à l'épaule. En termes d'Anatomie, elle se termine au coude ; le reste, jusqu'au poignet, prend le nom d'*avant-bras.* —fig. Puissance : *Le bras de Dieu n'est pas raccourci ; bras séculier*, puissance temporelle. —figurém. Vaillance : *Tout cède à l'effort de son bras.* — Il se dit de quelques animaux : *Bras d'écrevisse.* — Canal ; division d'une rivière : *Le Rhin se divise en plusieurs bras.* On dit dans le même sens *bras de mer*, partie d'une mer entre deux terres peu éloignées. —Sorte de chandeliers qu'on attache à une muraille, etc. et qui avoient primitivement la figure d'un bras : *Bras de cheminée, etc.* — La partie d'un fauteuil sur laquelle on peut appuyer les bras. —Chacune des deux parties qui, dans une balance, dans un levier, etc. sont de côté et d'autre du point d'appui. —On dit aussi *bras de civière, de brouette, etc.*

les parties par lesquelles on porte la première, on fait rouler la seconde. —On dit encore qu'*un pied de melon commence à faire des bras*, c'est-à-dire, des branches.

Avoir les bras retroussés, avoir les manches retroussées, de manière que les bras paroissent à nu. —fig. et en style ascétique, *s'appuyer sur un bras de chair*, mettre toute sa confiance dans les hommes. —*Avoir quelqu'un sur les bras*, l'avoir à sa charge. —*Avoir un ennemi, une armée sur les bras*; avoir à combattre une armée, un ennemi. On dit dans le même sens *s'attirer un ennemi sur les bras*. —*Avoir beaucoup d'affaires sur les bras*, être accablé d'affaires. —*Avoir les bras longs*, avoir beaucoup de crédit, d'autorité. —*Tendre les bras à quelqu'un*, aller au-devant de lui pour le secourir. —*Recevoir à bras ouverts*, accueillir avec empressement, avec affection. —*Etre le bras droit de quelqu'un*, être bien auprès de lui; être aussi son appui ou son factotum. —*Demeurer les bras croisés*, rester oisif. —*Avoir les bras rompus*, refuser de travailler. —*Traiter quelqu'un de Monsieur, de Monseigneur, gros comme le bras*, souvent et avec affectation. —*Faire tomber les bras*, étonner. La plupart de ces expressions appartiennent au style proverbial et familier.

A bras, adverb. à force de bras : *Faire monter le canon à bras*. —*A tour de bras*, adv. de toute sa force. —*A pleins bras*, adv. à la brassée. —*Bras dessus, bras dessous*, adv. avec amitié.

Braser, v. act. (*Bra-zé*) Souder quelque piéce de fer avec une soudure particulière, faite avec du cuivre, du borax, du verre pilé que l'on fait fondre sur un brasier ardent.

Brasier, s. m. (*Bra-zié*) Feu de charbons ardens. —fig. Feu de l'amour divin, etc. —On dit aussi figur. d'un homme qui a une fièvre ardente, que *son corps est un brasier*. —Espèce de grand bassin de métal, où l'on met de la braise pour chauffer une chambre. Braisier de Boulanger. Voyez *Braisier*.

Brasiller, verb. act. (*Bra-zi-glié*; mouillez les *ll*.) Faire griller un peu de temps sur de la braise. On l'emploie plus ordinairement au neutre : *Faire brasiller*. —*Trév.* le dit aussi neutralement de la lumière que jette la mer pendant la nuit. Il est peu usité en ce sens.

Brasque, s. f. (*Bras-ke*) Mélange d'argile et de charbon pilé, dont on enduit l'intérieur des fourneaux de fonderies.

Brassage, s. m. Droit du Fermier des Monnoies pour les frais de la fabrication de la Monnoie.

Brassard, s. m. (le *d* ne se prononce jamais.) Partie de l'armure qui couvroit le bras d'un Gendarme. —Espèce de garniture de cuir, etc. dont on se couvre le bras en jouant au ballon.

Brasse, s. f. (*Bra-ce*) Mesure de la longueur des deux bras étendus, qui est ordinairement de six pieds : elle est fort en usage sur mer.

Pain de brasse, gros pain de vingt ou vingt-cinq livres.

Brassée, subst. fém. (*Bra-cé-e*) Autant qu'on peut contenir entre ses bras : *Brassée de bois*.

Brasser, v. act. (*Bra-cé*) Remuer avec les bras, à force de bras; il se dit proprement de la bière. —En t. de Monnoie, mêler des choses liquides en les remuant en rond. —Remuer dans des sacs l'argent, l'or et le billon réduits en grenailles, afin de les mêler avant de les mettre à la fonte. —En t. de Mer, se servir des bras pour faire aller les vergues. —En t. de Pêcheur, agiter et troubler l'eau, afin que le poisson tombe plus facilement dans les filets. —Au figuré, machiner quelque mauvais dessein : *Brasser une trahison*. En ce sens, il commence à vieillir.

Brasserie, s. f. (*Bra-ce-ri-e*) Le lieu où l'on brasse de la bière.

Brasseur, euse, s. m. et f. (*Bra-ceur, ceû-ze*) Celui ou celle qui fait brasser de la bière.

Brassicourt, s. m. (*Bra-ci-cour*) t. de Manége : Cheval qui a naturellement les jambes tournées en arc.

Brassières, s. f. pl. (*Bra-ciè-re*) Espèce de petite camisole qui sert à tenir le corps en état. —fig. et fam. *Etre en brassières*, être contraint, n'avoir pas la liberté d'agir, de sortir, etc.

ou bien avoir des manières contraintes, embarrassées.

Brassin, s. m. (*Bra-cein*) Cuve pleine de bière ou la quantité de bière contenue dans la cuve.

Brassoir, s. m. (*Bra-soar*) terme de Monnoie : Canne de terre cuite, ou de fer, avec laquelle on brasse l'or ou l'argent en bain.

Brathite ou *Sabinite*, s. f. (*Bra-ti-te*) Pierre figurée qui représente les feuilles de la sabine.

Bravache, subst. m. Fanfaron; faux brave : *Ce n'est qu'un bravache.*

Bravade, s. f. Action, parole ou manière par laquelle on brave quelqu'un : *Il lui a fait une bravade.*

Brave, adject. Vaillant; courageux. —Mis devant le substantif, il signifie honnête : *Vous êtes un brave homme; c'est une brave femme.* —fam. Bien vêtu; bien mis : *Vous voilà bien brave.*

Brave, s. m. Celui qui a de la bravoure, du courage : *C'est un brave; tous nos braves se distinguèrent dans cette occasion.* Il se prend souvent en mauvaise part : *C'est un faux brave; il est toujours entouré de braves*, de bréteurs, de spadassins.

Bravement, adverb. (*Bra-ve-man*) Avec bravoure. —Habilement; adroitement : *Il s'est bravement tiré de cet embarras.* —*Bravement et bien*, fort bien. Ces deux dernières phrases sont du style familier.

Braver, v. act. (*Bra-vé*) Regarder avec mépris, avec hauteur; morguer. Il se dit au propre des personnes : *Braver les tyrans, les persécuteurs*; et au figuré des choses : *Braver les périls, la mort, la fortune.*

Braverie, subst. f. Magnificence en habits. Il est du style familier.

Bravoure, s. f. Valeur éclatante. Il paroît différer de *courage*, en ce que la *bravoure* est dans le sang, et que le *courage* est dans l'ame; la première est une espèce d'instinct, le second est une vertu. —Au plur. actions de valeur : *Il raconte ses bravoures à tout le monde.* Il n'est que du style critique ou comique.

Brayer, v. act. (*Bré-ié*) Enduire un vaisseau de brai.

Brayer, s. m. (*Bra-ié*; il vaudroit donc mieux écrire *braïer.*) Bande de fer déliée, large d'un pouce, façonnée en forme de demi-cercle, couvert d'abord de toile et ensuite d'un cuir pour arrêter les hernies ou descentes. —Morceau de cuir large d'environ deux doigts, au bout duquel est un sachet de cuir où l'on met le bâton de la bannière quand on la porte. —Espèce de bandage de cuir avec une boucle et son ardillon qui sert à soutenir le battant d'une cloche. —Petit morceau de fer qui passe dans les trous qui sont au bas de la châsse du trébuchet et des balances, et qui sert à la tenir en état. —En t. de fauconnerie, le cul de l'oiseau. —Les Maçons appellent *brayers*, les cordages qui servent à élever le bourriquet sur lequel on met le mortier et le moilon pour l'élever au haut des bâtimens.

Brayette, s. f. (*Bra-iè-te*; il vaudroit mieux dire *braïette.*) La fente de devant d'un haut-de-chausse.

Brayon, s. m. (*Bré-ion*) terme de Chasse : Ce qui sert à prendre les bêtes puantes qui ruinent les garennes.

Bréane, s. f. Toile de lin qui se fabrique en Normandie.

Bréant, s. m. Sorte de petit oiseau.

Brébiage, s. m. Tribut qu'on levoit sur les brebis.

Brebis, s. f. (L'*s* ne se prononce que devant une voyelle.) La femelle du belier : *Lait de brebis, troupeau de brebis, etc.* —fig. et dans le langage de l'Ecriture, un Chrétien en tant qu'il est sous la conduite de son Pasteur.

Proverb. *Brebis galeuse*, personne dont la société est dangereuse, contagieuse pour les mœurs, etc. —*Qui se fait brebis, le loup le mange*; quand on est trop bon, on est exposé à être maltraité, insulté. —*A brebis comptées, le loup les mange*; quelque soin qu'on prenne de bien garder ce qu'on a et d'en savoir le compte, on ne laisse pas quelquefois d'être volé. —*Faire un repas de brebis*, manger sans boire. —*Brebis qui bêle, perd sa goulée*; quand on parle beaucoup, on perd le temps d'agir. —*A brebis tondue, Dieu mesure le vent*; Dieu proportionne nos afflictions à nos forces.

Brèche, s. f. (*Brè-che*) Ouverture faite à une muraille, etc. par mine, coups de canon ou autrement. Quand on parle d'une place assiégée, on dit *faire brèche*, et *faire une breche* en parlant des autres murs, des haies, etc. —On dit, par extension, *faire brèche*, *faire une brèche à un pâté*, *etc.* —fig. Tort; dommage; diminution : *C'est une brèche à l'honneur*, *à la réputation*; *faire brèche à sa fortune*, *etc.* —En termes de Coutelier, petite fracture le long de la lame d'un couteau, d'un canif, ou d'un taillant de quelque autre instrument de fer dont on se sert pour couper. —Sorte de marbre : *De la brèche violette.*

Brèche-dent, adj. m. et f. Qui a perdu quelqu'une des dents de devant : *Cet homme est brèche-dent*; *cette fille est brèche-dent.*

Brechet, s. m. (*Brè-chè*) Creux externe qui est au haut de l'estomac, au défaut des cartilages.

Bredi-breda. Terme burlesque dont on se sert pour marquer un grand flux de bouche ou une grande activité dans l'exécution de quelque chose : *Il nous a raconté cela* bredi-breda ; *il commence* bredi-breda, *sans savoir ce qu'il va faire.*

Bredindin, s. m. Terme de Marine: Petit palan dont on se sert pour enlever de médiocres fardeaux.

Bredouille, s. m. suivant l'*Acad.* et s. f. suivant *Trév.* (*Bre-dou-glie*; mouillez les *ll.*) Partie double qu'on marque de deux jetons au jeu de Trictrac : *Avoir bredouille*, *être en bredouille*; *partie bredouille*, partie qui en vaut deux. —*Avoir la bredouille*, le double jeton que prend celui qui marque après l'adversaire, et qui lui fait gagner deux trous, si l'adversaire ne le lui ôte pas en marquant après lui.

Fig. et fam. *Sortir bredouille d'un lieu*, *d'une assemblée*; en sortir sans avoir pu rien faire de ce qu'on s'étoit proposé. Dans cette phrase, *bredouille* est adjectif.

Bredouillement, s. m. (*Bre-dou-glie-man*) Action de bredouiller.

Bredouiller, v. neut. (*Bre-dou-glié*; mouillez les *ll.*) Parler d'une manière peu distincte, mal articulée. —Il est quelquefois employé activement : *Que bredouillez-vous là? Il a bredouillé un mauvais compliment.*

Bredouilleur, *euse*, subst. m. et fém. (*Bre-dou-glieur*, *eû-ze*; mouillez les *ll.*) Celui ou celle qui bredouille.

Bref, s. m. (*Brefe*) Rescrit du Pape avec le sceau public. —Calendrier Ecclésiastique qui contient l'ordre de réciter l'Office Divin, selon le rit du Diocèse. —Sorte d'acte de congé.

Bref, *brève*, adject. (*Brèfe*, *brève*) Court, qui n'a pas une prononciation longue : *Cette syllabe est brève.* On dit aussi substantivement *une brève*, *les brèves et les longues*, *etc.* —Court; de peu de durée, en parlant du temps.

On dit proverb. d'un homme très-circonspect ou très-cérémonieux, qu'*il observe les brèves et les longues*; et d'un homme habile et intelligent en quelque affaire, qu'*il en sait les brèves et les longues.*

Bref, adv. En un mot. Il est familier.

En bref, adv. Brièvement; en peu de mots. Il est familier. —En peu de temps : *Il reviendra en bref.* En ce sens, il est vieux.

Bregin, s. m. (*Bre-jein*) Espèce de filet à mailles étroites, dont on se sert sur la Méditerranée.

Bréhaigne, adj. (*Bré-è-gne*) Il se dit des animaux stériles : *Une carpe bréhaigne*, est une carpe qui n'a ni œufs ni lait. —Appliqué aux femmes, il s'emploie substantivement : *C'est une bréhaigne.* Il est populaire et injurieux.

Bréhis, subst. f. Nom d'une licorne quadrupède, que l'on dit se trouver à Madagascar.

Brelan, s. m. Sorte de jeu de cartes. —On dit à ce jeu, *avoir brelan*, pour dire, avoir trois cartes de même figure ou de même point. —Lieu où l'on s'assemble pour jouer.

Brelander, v. neut. (*Bre-lan-dé*) Jouer continuellement; fréquenter les brelans.

Brelandier, *ère*, subst. (*Bre-lan-dié*, *iè-re*) Joueur, joueuse de profession.

Brelandinier, *ère*, subst. (*Bre-lan-di-nié*, *iè-re*) Marchand qui étale au coin des rues.

Brelle, subst. f. (*Brè-le*) Certaine quantité de piéces de bois carré, liées ensemble en forme de petit radeau.

Breloque, s. f. (*Bre-lo-ke*) Bijou ou curiosité de peu de valeur.

Breluche, s. f. Droguet de fil et de laine.

Brème, s. f. Sorte de poisson de lac et de rivière.

Brème ou *brame de mer*, s. f. Poisson de mer qui a le tour des yeux doré. Il est du genre des *spares*.

Breneux, *euse*, adj. (*Bre-neû*, *eû-ze*) Sali de matière fécale.

Brésil, s. m. (*Bré-zil*) Bois rouge et pesant qui vient du Brésil : *Sec comme du Brésil*, extrêmement sec.

Brésiller, verb. act. (*Bré-zi-glié*; mouillez les *ll*.) Rompre par petits morceaux. —Suivant Trév. *teindre avec du bois de Brésil*.

Brésillet, subst. m. (*Bré-zi-gliè*; mouillez les *ll*.) Espèce de bois de Brésil, la moins estimée de toutes. On l'appelle aussi *Hæmatoxylum*.

Bressin, s. m. (*Bré-cein*) terme de Marine : Cordage qui sert à hisser et à amener une vergue ou une voile.

Breste, subst. f. Chasse aux petits oiseaux à la glu et avec un appât.

Brétailler, verb. neut. (*Bré-ta-glié*; mouillez les *ll*.) Fréquenter les salles d'armes ; tirer souvent l'épée.

Brétailleur, s. m. (*Bré-ta-glieur*) Celui qui brétaille.

Bretauder, verb. act. (*Bre-tô-dé*) Couper les oreilles à un cheval. —Couper les cheveux trop court. —Tondre inégalement.

Bretelle, s. m. (*Bre-tè-le*) Sangle, corde ou courroie qui sert à porter une hotte, une chaise à porteur, etc.

Bretelles, pl. Tissu de fil ou de soie pour soutenir le haut-de-chausses. On dit proverb. et figur. qu'*un homme en a jusqu'aux bretelles*, *par-dessus les bretelles*, pour dire qu'il en a plus qu'il n'en peut porter, qu'il est fort engagé dans de mauvaises affaires, etc. —En termes de Rubanier, tissu pour soutenir le corps, quand on travaille.

Bretessé, *ée*, adj. (*Bre-tè-cé*, *cé-e*) t. de Blason : Crénelé haut et bas en alternative.

Breton, s. m. Coquille blanche et inégale qui s'emploie aux ouvrages de rocailles.

Brette, s. f. (*Brè-te*) Longue épée. On ne le dit qu'en plaisantant.

Bretté, *ée*, adj. (*Brè-té*) On appelle *outil bretté*, celui qui a plusieurs dents.

Bretter, *bretteler*, v. act. (*Brè-té*, *brè-te-lé*) t. d'Architecture : Gratter un mur avec une truelle qui a des dents ; ou tailler une pierre avec un marteau bretté ou dentelé. —En termes de Sculpteur, il se dit d'une certaine manière de travailler les ouvrages de cire et de terre avec des instrumens à dents.

Brettesses, subst. m. pl. (*Brè-tè-ce*) t. de Blason, qui se dit d'une rangée de créneaux sur une fasce, bande ou pal, ou sur les côtés d'un blason de plate figure. On écrit aussi *breteschcs*.

Bretteur, s. m. (*Brè-teur*) Batteur de pavé qui porte une longue épée et qui aime à ferrailler.

Bretture, s. f. (*Brè-tu-re*) Dentelure à l'extrémité d'une truelle, d'un marteau. —Traits que le Sculpteur laisse sur un ouvrage qu'il dégrossit avec un ébauchoir bretté.

Breuil, s. m. (Mouillez l'*l* finale, comme si on écrivoit *Breuglie*.) Terme d'Eaux et Forêts : Bois taillis ou buisson fermé de haies, où les bêtes se retirent.

Breuils, s. m. pl. Terme de Marine : Petites cordes qui servent à carguer les voiles. Voyez *Cargues*.

Breuvage, s. m. Boisson ; liqueur à boire : *Le breuvage des Dieux*, se dit poétiquement du nectar, et par extension d'un vin agréable à boire, d'une liqueur excellente. —Médecine qu'on donne à certains animaux.

Brève, s. f. Syllabe dont la prononciation n'est pas longue. Voyez *Bref*. —En t. de Musique, note qui vaut deux mesures. —On dit en termes de Monnoie, *donner la brève*, quand les Officiers Monnoyeurs reçoivent les flans ; et *rendre la brève*, lorsqu'ils les rapportent.

Brevet, s. m. (*Bre-vè*) Expédition non scellée, par laquelle le Roi accordoit quelque grace, quelque titre de dignité, etc. —En t. de Marine, écrit

sous seing privé, par lequel le maître d'un vaisseau reconnoît avoir chargé telles marchandises dans son bord, s'obligeant de les porter au lieu et pour le prix convenu, sauf tous les risques de la mer.

Brevet d'apprentissage, Acte pardevant Notaire par lequel un apprenti et un maître s'obligent réciproquement, l'un à apprendre un art, et l'autre à le lui montrer. —*de retenue*, Brevet par lequel le Roi accordoit une certaine somme sur une Charge.

Obligation par brevet, obligation dont il ne reste point de minute chez le Notaire.

Brevetaire, subst. m. (*Bre-ve-tè-re*) Il se dit du Porteur d'un brevet, en matière bénéficiale.

Breveter, v. act. (*Bre-ve-té*) Donner le brevet d'un office, d'un emploi, d'une pension.

Bréviaire, subst. m. (*Bré-viè-re*) Office divin que, dans l'Eglise Romaine, les Ecclésiastiques qui sont dans les Ordres sacrés ou qui ont un Bénéfice, sont tenus de réciter chaque jour. —Livre qui contient cet Office.

Bribe, s. f. Gros morceau de pain. Il est familier.

Bribes, pl. Morceaux de viande que les valets serrent ou que l'on donne à ceux qui demandent l'aumône. Il est familier —figur. et famil. *Bribes de Latin, de Grec*, phrases prises de côté et d'autre sans choix.

Bricole, s. f. Partie du harnois d'un cheval de carrosse, qui passe sous les coussinets, et qui s'attache de côté et d'autre aux boucles du poitrail. —Au jeu de Paume, le retour de la balle quand elle a frappé une des murailles des côtés. —Au jeu de Billard, le chemin que la bille fait après avoir frappé une des bandes. —On le dit à peu près dans le même sens, au jeu de Mail.

Proverb. *Donner une bricole à....* faire accroire une chose pour l'autre; il se dit sur-tout des menteries de valets. —fig. et fam. *De bricole, par bricole*, indirectement.

Bricoles, s. f. pl. Bandes de cuir que les Porteurs de chaise se mettent sous le cou et dans les bâtons de la chaise, pour se soulager lorsqu'ils portent. —Morceaux de cuir pliés l'un sur l'autre, au bout desquels il y a des crochets dont les Porteurs d'eau se servent pour porter les seaux. —En termes de Chasse, filets de petites cordes en forme de bourse, propres à prendre des cerfs, des daims, etc.

Bricoler, v. n. (*Bri-ko-lé*) Jouer de bricole à la Paume ou au Billard. —fig. et fam. N'aller pas droit dans une affaire.

Bricotaux, s. m. pl. (*Bri-ko-tô*) Piéces de bois longues et étroites, placées sur le devant du métier des Tisserands.

Bride, s. f. Partie du harnois avec laquelle on conduit et on fait obéir le cheval, et qui est composée d'une têtière, de deux rênes et d'un mors. —Points qu'on faits à une boutonnière pour la tenir en état, à l'extrémité de l'ouverture d'une chemise pour empêcher qu'elle ne se déchire, etc. —On appelle *bride de béguin*, un morceau de toile qu'on passe sous le menton d'un enfant, et qui s'attache au béguin.

Se tenir à la bride, être mauvais cavalier. —*La main de la bride*, la main gauche. —*A toute bride*, de toute la vitesse du cheval. On dit dans le même sens, *à bride abattue*, expression qui au fig. signifie sans que rien arrête; résolument; étourdiment. —fig. *Tenir en bride*, tenir dans le devoir. —fig. et fam. *Aller bride en main*, se conduire avec circonspection. —fig. et fam. *Mettre la bride sur le cou*, donner une entière liberté. —fig. *Lâcher la bride à ses passions*, les satisfaire. —fig. et fam. *Tourner bride*, changer d'opinion, etc.

Brider, v. act. (*Bri-dé*) Mettre la bride à un cheval. —Ceindre, serrer étroitement: *Ce béguin bride trop cet enfant; son juste au-corps le bride.* — Au figuré, lier par les clauses d'un contrat, etc. —Dans les courses de bague, toucher la potence de sa lance, ou passer par dessous, ou en frapper le canon.

Brider une pierre, l'attacher avec le bout du câble de la grande roue où

tient le crochet pour la tirer en haut. —*l'ancre*, l'empêcher de creuser et de s'enfoncer trop dans le sable, en mettant des planches à ses pattes. —*les serres d'un oiseau*, en lier une de chaque main pour l'empêcher d'emporter sa proie. —*le nez à quelqu'un avec un fouet*; lui donner du fouet à travers le visage. —*la bécasse*. Voyez ce mot.

Proverbialement et figur. *Chacun bridera sa bête*, se conduira à sa fantaisie. —*Oison bridé*, homme qui n'a pas vu le monde. —*Juge bridé*, juge ignorant.

Bridoir, s. m. (*Bri-doar*) Morceau de linge large d'environ trois doigts, qui a deux petits cordons attachés au bonnet d'une femme qui se coiffe.

Bridon, s. masc. Morceau de linge cousu et attaché au voile de certaines Religieuses. —En termes d'Eperonnier, espèce de petit mors brisé au milieu.

Brief, *briève*, adj. (*Bri-èfe*, *è-ve*) Court; de peu de durée. Il n'est usité qu'en style de Pratique, à l'exception de cette phrase familière : *Faire bonne et briève justice.*

Briévement, adv. (*Bri-è-ve-man*) D'une manière briève et courte; en peu de mots; succinctement.

Briéveté, s. f. Le peu de durée de quelque chose.

Brifer, v. act. (*Bri-fé*) Manger avidement. Il est populaire.

Brifeur, *euse*, s. m. et f. Grand mangeur, grande mangeuse.

Brigade, s. f. Troupe de gens de guerre d'une même compagnie, sous un chef appelé *Brigadier*. —Division d'une armée composée de plusieurs bataillons ou escadrons, sous le commandement d'un Officier principal. —Figur. et fam. plusieurs personnes ensemble : *Il nous arrive une brigade.*

Brigadier, subst. m. (*Bri-ga-dié*) Celui qui commande une brigade.

Brigand, s. m. (*Bri-gan*) Voleur de grands chemins. —Au figuré, il se dit de ceux qui font des vexations et d'étranges concussions.

Brigandage, s. m. Vol sur les grands chemins. —Au fig. exaction violente, concussion, rapine.

Brigandeau, s. m. (*Bri-gan-dô*, s. d.) Petit brigand. Il est familier.

Brigander, v. n. (*Bri-gan-dé*) Voler, vivre en brigand : *Il n'a fait que brigander toute sa vie.*

Brigandine, subst. f. Haubergeon, cotte de mailles.

Brigantin, s. masc. (*Bri-gan-tein*) Sorte de petit vaisseau à voiles et à rames pour aller en course : *Pirater avec un brigantin.*

Brignole, subst. f. (mouillez *gn*.) Sorte de prune qui vient de Brignoles en Provence.

Brigue, s. f. (*Bri-ghe*) Poursuite vive qu'on fait par le moyen de plusieurs personnes qu'on engage dans ses intérêts. —Cabale, faction, parti : *Avoir une forte brigue.*

Briguer, v. a. (*Bri-ghé*) Poursuivre et tâcher d'obtenir par brigue : *Briguer un emploi, une dignité.* —Rechercher avec ardeur, avec empressement : *Briguer les bonnes graces, la faveur, la protection de...*

Brigueur, s. m, (*Bri-gheur*) Celui qui brigue. Il est peu usité.

Brillant, *ante*, adj. (*Bri-glian*, *ante*; mouillez les *ll*.) Qui brille; qui a un grand éclat, au physique et au moral : *Lumière brillante; diamant fort brillant; esprit brillant; pensées très-brillantes; valeur brillante; une affaire brillante*, extraordinaire, qui éclate aux yeux de tout le monde, etc. —On le dit d'un cheval qui a l'encolure relevée, un beau mouvement, les hanches excellentes, etc.

Brillant, s. m. Eclat, lustre : *Ce diamant a plus de brillant que l'autre.* —On dit au figuré, *le brillant de l'esprit, de l'imagination, etc.*; *il y a du brillant dans ce poëme, dans ce discours*; *faux brillans*, pensées ingénieuses, mais fausses ou frivoles, etc. —Diamant taillé à facettes par-dessus et par-dessous : *Vous avez là un fort beau brillant.*

Brillanté, *ée*, part. p. de *brillanter*, et adj. *Diamant brillanté.* —Au fig. *style, ouvrage brillanté*, plein de faux brillans, d'un faux éclat, etc. C'est un mot nouveau, qui paroît avoir pris faveur, sur-tout dans le style critique.

Brillanter, v. act. (*Bri-glian-té*; mouillez les *ll.*) Tailler un diamant à facettes par-dessus et par-dessous. —Au fig. semer un ouvrage de faux brillans, de pensées plus ingénieuses que solides, etc.

Briller, v. n. (*Bri-glié*) Reluire; jeter une lumière étincelante; avoir de l'éclat. —Au fig. paroître avec éclat. —En termes de Chasse, on le dit d'un chien qui quête et qui bat beaucoup de pays: *Cet épagneul brille dans la plaine.*

Brimbale, s. f. (*Brein-ba-le*) Le bâton ou la barre d'une pompe qui sert à la faire jouer et à en tirer de l'eau.

Brimbaler, v. act. (*Brein-ba-lé*) Sonner, mouvoir des cloches; faire du bruit avec quelque chose qui retentit. Il est familier.

Brimborions, s. m. pl. (*Brein-bo-ri-on*) Colifichets; babioles; choses de peu de valeur. Il est familier.

Brin, subst. m. (*Brein*) Ce que le grain ou la graine pousse d'abord hors de terre: *Brin d'herbe, etc.* —Scion de plante ou d'arbuste: *Brin de marjolaine, de romarin; brins de fagots.* —La tige des arbres quand elle est droite: *Chêne d'un beau brin*, d'une belle venue. En ce sens, on le dit aussi des poutres. —On dit fig. d'une personne grande et bien faite: *C'est un beau brin d'homme, un beau brin de fille, de femme.* —Il se dit encore des cheveux, du poil et du crin: *Il n'a que deux ou trois brins de cheveux de chaque côté.*

Bois de brin, qui n'a pas été fendu par la scie.

Brin-à-brin, adverbe. Un brin après l'autre.

Brin d'estoc, subst. m. Long bâton ferré par les deux bouts.

Brinde, s. fém. (*Brein-de*) Coup qu'on boit à la santé de quelqu'un, et que l'on porte à un autre. Il est vieux.

Brindille, subst. f. (*Brein-di-glie*, en mouillant les *ll.*) Petite branche chiffonne. On dit, *cet arbre ne produit que de la brindille.*

Brioche, s. f. (*Bri-o-che*) Sorte de gâteau fait de fine fleur de froment, d'œufs, de beurre et de sel.

Brioine. Voyez *Coulevrée.*

Brion, s. m. (*Bri-on*) Mousse qui croît sur l'écorce des chênes et autres arbres.

Briotte, subst. f. (*Bri-o-te*) Sorte d'anémone à peluche.

Brique, s. f. (*Bri-ke*) Terre argilleuse et rougeâtre, pétrie et moulée, séchée au soleil ou cuite au four, qu'on emploie dans les bâtimens. —*Brique de savon*, morceau de savon sec et jaspé.

Briquet, s. m. (*Bri-kè*) Petite piéce de fer dont on se sert pour tirer du feu d'un caillou: *Battre le briquet.*

Briquetage, s. m. (*Bri-ke-ta-je*) Amas de briques; ouvrage de brique. —Brique contrefaite avec du plâtre et de l'ocre.

Briqueté, ée, part. p. et adj. Voyez *Briqueter.* —*Urine briquetée*, celle qui est de couleur de brique.

Briqueter, v. act. (*Bri-ke-té*) Contrefaire de la brique avec un enduit de plâtre et d'ocre sur une muraille.

Briqueterie, s. f. (*Bri-ke-te-rí-e*) Lieu où l'on fait la brique.

Briquetier, s. m. (*Bri-ke-tié*) Celui qui fait de la brique.

Bris, s. m. (l'*s* finale se prononce.) Terme de Palais, qui se dit de la rupture d'un scellé, d'une porte avec violence. On appelle aussi *bris de prison*, une simple évasion de prison. —Piéces d'un vaisseau qui s'est brisé en donnant contre les rochers ou sur les bancs. —En t. de Blason, bande de fer propre à tenir une porte sur ses gonds.

Brisans, s. m. pl. (*Bri-zan*) t. de Marine: Rochers cachés sous l'eau, contre lesquels la mer va se briser. —Au singulier, le rejaillissement de l'eau de la mer, que son propre poids et la force du vent font élever contre les rochers et contre les côtes.

Brise, subst. f. (*Bri-ze*) Nom que donnent les Marins à de petits vents frais et périodiques. —En t. de Charpentier, poutre posée en bascule sur la tête d'un gros pieu, etc.

Brisé, ée, part. p. et adject. Voyez *briser* et *se briser.*

Un chevron brisé; en t. de Blason, chevron dont la tête est séparée.

Brise-cou, s. m. Marche ou degré d'escalier fort dangereux, où il est aisé de tomber. Il est familier.

Brise-glace, s. m. Rang de pieux devant une arche de pont.

Brisées, s. f. pl. (*Bri-zé-e*) Branches que les Chasseurs rompent aux arbres, ou qu'ils sèment dans leur chemin, pour reconnoître l'endroit où est la bête, et où on l'a détournée. —On dit figurément, *suivre les brisées de quelqu'un*, suivre son exemple. —*Aller sur les brisées de quelqu'un*, entrer en rivalité avec lui. —*Reprendre des brisées*, reprendre un dessein abandonné, une affaire interrompue.

Brisement, subst. m. (*Bri-ze-man*) Action des flots qui se brisent contre un rocher, contre une digue. —On dit fig. en matière de piété, *brisement de cœur*, grande douleur de ses péchés; contrition de cœur.

Briser, v. act. (*Bri-zé*) Rompre et mettre en piéces. —On dit au figuré, d'un peuple opprimé, qu'*il a brisé ses fers*; d'un amant, qu'*il a brisé ses chaînes*, *etc.* —Incommoder par une agitation trop rude : *Les cahots de la voiture m'ont tout brisé.* —En termes de Chasse, rompre les branches et les jeter sur la voie de la bête.

Briser, v. neut. En t. de Marine, heurter avec violence : *Le vaisseau alla briser contre un rocher ; la mer brise contre la côte, etc.* —En termes de Blason, ajouter une piéce d'armoirie à l'écu des armes pleines d'une Maison, pour distinguer les branches cadettes de la branche aînée.

Fig. *Briser avec quelqu'un*, rompre avec lui. Cette dernière expression est d'un plus fréquent et meilleur usage. —Fam. *Brisons là-dessus*, n'en parlons pas davantage.

Se briser, v. réc. Se casser ; être mis en piéces. —Il se dit de divers ouvrages dont les piéces sont jointes et se plient : *Des portes, des fenêtres, des armes à feu qui se brisent.*

Brise-vent, subst. m. (*Bri-ze-van*) Clôture pour arrêter l'effort du vent, et en garantir les arbres.

Briseur, s. m. (*Bri-zeur*) Il n'est guères usité que dans cette phrase : *Briseurs d'images*, en parlant des *Iconoclastes*, anciens Hérétiques qui brisoient les images.

Briseur de sel, s. m. Celui qui brise le sel dans les bateaux, et le met en tas, pour faire chemin aux Mesureurs et Porteurs. —Celui qui brise le sel dans les greniers à sel, afin de le mettre dans les minots.

Brisis, s. m. (*Bri-zice*) t. d'Architecture : L'angle qui forme un comble brisé, tel que dans les mansardes.

Brisoir, s. m. (*Bri-zoar*) Instrument de bois carré, avec des dents, qui sert à briser le chanvre.

Brisque, s. f. (*Bris-ke*) Sorte de jeu de cartes.

Brissus, subst. masc. (*Bri-suce*) Espèce d'oursin de figure ovale, avec des sillons crénelés et ponctués au sommet.

Brisure, s. f. (*Bri-zû-re*) En t. de Blason, toute piéce d'armoirie, que les cadets et les bâtards ajoutent à l'écu des armes pleines de la maison dont ils sont. —En t. de Fortification, ligne de quatre à cinq toises qu'on donne à la courtine et à l'orillon, pour faire la tour creuse, ou pour couvrir le flanc.

Broc, s. m. (à la fin de la phrase on prononce le *c*, *broke.*) Grand vase pour mettre du vin. —Il s'est dit autrefois pour *broche*, et il en est encore resté cette phrase : *Manger de la viande de broc-en-bouche*, pour dire, la manger sortant de la broche.

Brocanter, v. neut. (*Bro-kan-té*) Acheter, vendre, troquer diverses choses : *C'est un homme qui ne fait que brocanter.* On dit aussi activement, *brocanter des tableaux, etc.*

Brocanteur, s. m. Celui qui achète et revend des tableaux ou autres choses.

Brocard, s. m. (*Bro-kâr*) Raillerie piquante ; mot piquant et satirique. Il est familier.

Brocarder, v. act. (*Bro-kar-dé*) Piquer par des paroles plaisantes et satiriques. Il est familier.

Brocardeûr, *euse*, s. Celui ou celle qui lance des brocards, des traits malins et satiriques. Il est familier.

Brocart, s. m. (*Bro-kâr* ; le *t* ne se

prononce jamais.) Etoffe brochée de soie, d'or ou d'argent.

Brocatelle, subst. f. (*Bro-ka-tè-le*) Etoffe fabriquée à la manière du brocart et de moindre valeur. —Sorte de marbre d'Italie, qui est jaune et violet ou rougeâtre. —Autre sorte de marbre de plusieurs couleurs.

Broceus, s. m. Sorte de coquillage.

Brochant, adj. indéclinable; terme d'Armoiries. Il se dit des piéces qui passent d'un côté de l'écu à l'autre, en couvrant une partie des autres piéces. —On dit fig. et fam. *Brochant sur le tout*, en parlant d'un homme qui se fait remarquer plus que les autres, soit en bien, soit en mal: *Il y avoit dix personnes, et M. un tel brochant sur le tout.*

Broche, s. f. Sorte de verge de fer dont on se sert pour embrocher la viande qu'on veut faire rôtir. —En t. d'Arquebusier, fer au milieu de la feuille de carton où l'on tire. —Cheville de bois pointue, dont on se sert pour boucher le trou d'un tonneau qu'on a percé. —Outil sur quoi on met les étoffes et les soies retorses propres à border. —Fer délié qu'on passe au travers du rochet ou du roquetin, de la bobine et de l'épinglier, lorsqu'on file au rouet. —Morceau de fer qui est dans une serrure, et dans quoi entre la forure de la clef.—Outil de Cordonnier pour brocher les talons. —Petits morceaux de fer qui passent au travers de la virole d'un peson. —Petit bâton où pendent les mèches ou les chandelles chez les Chandeliers. —Broche de fer où l'on place la manivelle qui sert à faire rouler le train d'une presse chez les Imprimeurs.—On donne encore ce nom à divers autres outils.

Broches, s. f. pl. En t. de Chasse, les défenses du sanglier.

Brochée, subst. f. Broche pleine de viandes. —Plusieurs mèches de chandelles sur une broche.

Brocher, v. act. (*Bro-ché*) Passer la soie, l'or, etc. de côté et d'autre dans une étoffe. —Travailler avec des aiguilles à tricoter. —En termes de Maréchal, mettre un clou au pied d'un cheval. —En t. de Cordonnier, attacher avec des clous. —En termes de Couvreur, mettre la tuile en pile entre des chevrons. —En termes de Cordier, mettre le boulon au travers du touret. —En t. de Relieur, coudre un livre légérement et sans nervure, avec une simple couverture de papier. —fig. Ebaucher; faire, composer à la hâte: *Je n'ai fait que brocher ce mémoire.* —Les Jardiniers disent neutralement qu'*un arbre commence à brocher*, quand il commence à pousser de petites pointes, pour faire des branches ou des racines.

Brochet, s. m. (*Bro-chè*) Poisson de lac, d'étang et de rivière.

Brocheton, s. m. Petit brochet.

Brochette, s. f. (*Bro-chè-te*) Petit morceau de bois en forme de broche, qu'on passe dans la viande qu'on larde, pour la tenir ferme. —On le dit aussi des foies gras, ris de veau, cervelles, etc. passés et rôtis ou grillés dans de petites broches de bois ou d'argent ou de fer. —En t. de Fondeur, espèce de petit cylindre de bois ou de laiton, sur lequel on marque les différentes épaisseurs des cloches. —En t. d'Oiselier, petit bâton dont on se sert pour donner à manger aux oiseaux. —En termes d'Imprimeur, les fiches qui tiennent la frisquette accolée au grand tympan.

Elever à la brochette, élever un oiseau en lui donnant à manger au bout d'un petit bâton. —fig. et fam. Elever un enfant avec beaucoup de soin et d'application.

Brochetter, verb. act. (*Bro-che-té*) Mettre une brochette à quelque volaille ou autre viande qu'on veut rôtir, pour la tenir ferme. —En t. de Marine, mesurer les membres et les bordages d'un vaisseau.

Brocheur, *euse*, subst. Ouvrier, ouvrière qui tricote.—Ouvrier qui broche des livres.

Brochoir, s. m. (*Bro-choar*) Marteau avec lequel le Maréchal cogne les clous dans la corne de l'animal qu'il ferre.

Brochure, s. f. Petit Ouvrage de peu de feuilles, qui n'est pas relié

comme un livre, mais qui est seulement broché.

Brocoli, suivant l'*Acad.* et *Broccoli* suivant *Trév.* (*Bro-ko-li*) Espèce de chou qui nous vient d'Italie. —Le jet ou la tige du chou qui commence à fleurir.

Brodequin, subst. m. (*Bro-de-kein*) Sorte de chaussure antique qui couvre le pied et une partie de la jambe, et qui n'est plus en usage que dans certaines cérémonies. —Chaussure dont se servent les Acteurs tragiques. On dit fig. *Chausser le brodequin*, faire une tragédie, ou se servir, dans tout autre ouvrage, d'un style tragique, ampoulé, boursoufflé.

Brodequins, s. m. pl. Sorte de petits bas à étriers, que les jeunes Académistes mettent avant de se botter, et qui viennent presque jusqu'à mi-jambe. —Espèce de torture ou de question, qui consiste à serrer fortement les jambes d'un accusé entre des planches et avec des coins.

Broder, v. a. (*Bro-dé*) Travailler avec l'aiguille sur une étoffe, sur de la mousseline, etc. et y faire diverses figures en relief. —fig. et fam. Orner, embellir un conte; amplifier une nouvelle, y ajouter des circonstances pour la rendre plus piquante, etc. —En ter. de Chapelier, coudre autour de l'extrémité du bord d'un chapeau un fil de soie, afin de conserver et faire tenir le bord.

Broderie, s. f. Ouvrage de celui qui brode. —Travail de la remplisseuse de points. —En ter. de Jardinier, figures, compartimens en buis dont on embellit un parterre. —fig. et fam. Circonstances ajoutées à un conte, à une nouvelle pour l'embellir.

Brodeur, *euse*, s. Celui, celle qui brode. —On dit prov. *autant pour le brodeur*, lorsqu'on entend faire un récit, débiter une nouvelle qu'on regarde comme un conte fait à plaisir.

Brodoir, s. m. (*Bro-doar*) Sorte de petite bobine, autour de laquelle est la soie dont on se sert pour broder les chapeaux.

Broie ou *Broye*, s. f. (*Broâ*) Instrument avec lequel on rompt le chanvre après qu'il est roui, pour le filer plus aisément. —En termes de Blason, espèce de feston.

Broiement, s. m. (*Broâ-man*; l'*Acad.* et le *Dict. Crit.* écrivent *Broyement*, ce qui feroit prononcer *Broa-ie-man.*) Réduction en poudre et mélange des couleurs avec de l'eau et de l'huile.

Bromos, s. m. Sorte de plante détersive et vulnéraire.

Bronchade, s. f. Faux pas que fait un cheval.

Broncher, v. n. (*Bron-ché*) Faire un faux pas. —fig. Faire une faute, faillir: *Il ne faut pas broncher devant lui.* On le dit aussi d'un Orateur quand la mémoire lui manque.

Proverb. *il n'y a si bon cheval qui ne bronche*, l'homme le plus habile se trompe quelquefois.

Bronches, s. f. pl. Terme d'Anatomie: Les vaisseaux du poumon qui reçoivent l'air.

Bronchial, *ale*, adj. (*Bron-chi-al*, *a-le*) Qui appartient aux bronches du poumon: *Artère bronchiale; veine bronchiale.*

Broncocèle, s. m. Tumeur du cou, grande et ronde, attachée à la trachée-artère; goître.

Broncotomie, s. f. Ouverture qu'on fait à la trachée-artère, lorsque l'inflammation du larinx empêche la respiration.

Bronze, s. m. Métal qui résulte d'un alliage de cuivre, d'étain et de zinc. —Figure de bronze: *Voilà un beau bronze!* —En termes de Médailles, on dit *le grand*, *le moyen*, *le petit bronze*, les grandes, moyennes, petites médailles de bronze. —fig. *Cœur de bronze*, cœur fort dur.

Bronzé, *ée*, part. pas. de *bronzer*, et adj. Il se dit des peaux passées en noir: *Souliers bronzés.*

Bronzer, v. a. (*Bron-zé*) Peindre en couleur de bronze. —Teindre, passer en noir en parlant des peaux propres à faire des gants, des souliers.

Broquart, subst. m. (*Bro-kar*) Les Chasseurs donnent ce nom aux bêtes fauves d'un an.

Broquette, s. f. (*Bro-kè-te*) Petit clou propre à clouer des chaises, de la tapisserie.

Brossailles.. Voyez *Broussailles*.

Brosse, s. f. (*Bro-ce*) Pinceau de poil de cochon dont les Peintres se servent. —Espèce de vergettes pour nettoyer les habits.

Brosser, v. act. (*Bro-cé*) Frotter, nettoyer avec une brosse ou vergette. —En termes d'Imprimeur, *brosser les lettres*, c'est en ôter l'encre avec de la lessive.

Brosser, v. n. Parcourir les endroits les plus épais d'une forêt, etc. *Brosser à travers les buissons, dans les bois, etc.* —En ce sens, *Trév.* dit aussi activement, *brosser les forêts.*

Brossier, s. m. (*Bro-cié*) Ouvrier qui fait des brosses.

Brossures, s. f. Terme de Peaussier-Teinturier : La couleur qu'on donne à certaines peaux, par le moyen de la brosse.

Brou ou *Brout*, s. m. (*Brou*) Ecale verte des noix ; l'écorce extérieure qui les enveloppe.

Brouailles, s. f. pl. (*Brou-a-glie*, en mouillant les *ll.*) Intestins de volaille ou de poisson, qu'on vide pour les apprêter.

Brouée, s. f. Pluie de peu de durée ; bruine ; brouillard.

Brouet, s. m. (*Brou-è*) Espèce de bouillon au lait et au sucre : *le brouet de l'épousée, de l'accouchée.* Il ne se dit que dans ces deux phrases. —On dit prov. de ce qui n'a pas réussi et n'a abouti à rien, que *tout s'en allé en brouet d'andouilles.*

Brouette, s. f. (*Brou-è-te*) Espèce de petit tombereau qui n'a qu'une roue et deux bras, et qu'un homme pousse devant lui. —Sorte de chaise à deux roues, tirée par un homme. On l'appelle aussi popul. *Vinaigrette.*

Brouetter, v. a. (*Brou-è-té*) Transporter un fardeau, ou traîner une personne dans une brouette. Voy. *brouette*, dans ses deux acceptions.

Brouetteur, subst. m. (*Brou-è-teur*) Celui qui traîne des hommes dans une brouette.

Brouettier, s. m. (*Brou-è-tié*) Celui qui transporte des terres, etc. avec une brouette.

Brouhaha, s. m. Bruit confus que forment les applaudissemens donnés à un spectacle : *On a fait un grand brouhaha* ou *de grands brouhaha à cette Comédie.* Il est familier.

Brouhi, s. m. Sorte de tuyau par où le vent passe avec bruit, quand on souffle pour travailler en émail.

Brouillamini, s. m. (*Brou-gliâ-mini* ; en mouillant les *ll.*) Désordre, obscurité, confusion dans les affaires. Il est familier. —Nom que les Maréchaux donnent par corruption à un emplâtre pour les chevaux, fait de bol d'Arménie.

Brouillard, s. m.. (*Brou-gliâr* ; le *d* ne se prononce jamais.) Vapeurs arrêtées en un endroit de l'air, et qui l'obscurcissent. —Il s'emploie aussi au figuré, sur-tout en Poésie.

Proverb. *Assigner une rente sur les brouillards de la rivière*, proposer des hypothèques ou des cautions peu sûres.

Brouillard, adj. *Papier brouillard*, papier qui boit et qui est ordinairement de couleur grise.

Brouille, subst. fém. (*Brou-glie*) Brouillerie. Il est bas et populaire.

Brouillement, s. m. (*Brou-glie-man*) Action de brouiller ; mélange, etc. : *Le brouillement des humeurs, des couleurs.* Il est peu usité.

Brouiller, v. a. (*Brou-glié*) *Mêler, mettre pêle-mêle, etc.* —Au fig. mettre du désordre, de la confusion : *brouiller les affaires.*

Brouiller du vin, remuer un tonneau, une bouteille, en sorte que la lie et le sédiment se mêlent avec la liqueur. — fig. et fam. *L'amour lui a brouillé la cervelle*, lui a troublé l'esprit. —*Brouiller les cartes*, au propre mêler les cartes du jeu ; au figuré, occasionner méchamment des troubles, des brouilleries. On dit proverb. que *les cartes sont bien brouillées*, que les brouilleries sont au plus haut point. — fig. *Brouiller deux personnes, deux amis*, les mettre en mauvaise intelligence. On dit fam. qu'*un homme est brouillé avec le bon sens*, qu'il est extravagant ; qu'*il est brouillé avec l'argent comptant*, qu'il n'a point d'argent, ou qu'il ne sait pas en garder.

Brouiller, v. n. Mettre en désordre ;

faire les choses avec confusion, etc. *Il ne fait que brouiller.*

Se brouiller, v. r. S'embarrasser, se troubler en parlant. —fig. Devenir ennemis ou moins amis qu'on n'étoit. —En termes de Manége, il se dit des chevaux et signifie se désunir, se traverser.

Brouillerie, s. f. (*Brou-glie-rî-e*; en mouillant les *ll.*) Querelle, dissention.

Brouillon, onne, adj. (*Brou-glion, o-ne*) Qui a accoutumé de brouiller: *Esprit brouillon, humeur brouillonne.* En parlant des personnes, on dit plus souvent au subst. *c'est un brouillon, une brouillonne.*

Brouillon, s. m. Papier sur quoi on jette ses premières pensées, que l'on corrige et qu'on retouche plusieurs fois. —Livre sur lequel les Marchands écrivent et effacent ce qui leur plaît.

Brouir, v. act. Gâter. Il se dit des blés et des fruits qui, attendris par une gelée blanche, sont brûlés par un coup de soleil qui survient.

Brouissure, s. f. Dommage que la gelée fait aux fleurs et aux premiers bourgeons des arbres. Voyez *brouir.*

Broussailles ou *Brossailles*, s. f. pl. (*Brou-sa-glie*) Epines, ronces, etc. qui croissent dans les forêts et autres endroits incultes: *Marcher à travers les broussailles.* —Menus bois de branches rompues: *Fagot de broussailles.*

Broussin d'érable, s. m. Excroissance qui vient à l'érable. —En général, menues branches chiffonnes qui poussent toutes en un tas.

Brout, subst. m. (*Brou*) Ce que le bois des jeunes taillis commence à pousser au printemps, et qui enivrent en quelque sorte les bêtes fauves qui en mangent.

Brout de noix. Voyez *Brou.*

Broutant, ante, adj. (*Brou-tan, an-te*) On appelle, en termes de Vénerie, *bêtes broutantes*, le chevreuil, le daim, le cerf, le chamois, etc.

Brouter, v. act. (*Brou-té*) Paître, manger l'herbe, la feuille des arbres. On dit prov. *Où la chèvre est attachée il faut qu'elle y broute*, il faut demeurer attaché à son état, au lieu où l'on a son établissement, etc. Dans cette phrase et dans plusieurs autres semblables, *brouter* est neutre. —En ter. de Jardinier, rompre l'extrémité des menues branches.

Broutilles, s. f. pl. (*Brou-ti-glie*; en mouillant les *ll.*) Menues branches qui restent dans les forêts après qu'on a retranché le bois de corde, et qui servent à faire des fagots. —fig. et fam. Petites choses de nulle valeur.

Broyement, s. m. Voyez *Broiement.*

Broyer, v. act. (*Broâ-ié*) Casser menu; piler, réduire en poudre.

Broyeur, s. m. (*Broâ-ieur*) Celui qui avec une molette broie les couleurs dont les Peintres se servent.

Broyon, s. m. (*Broa-ion*) Espèce de molette avec laquelle les Imprimeurs broient le vernis et le noir dont ils composent leur encre.

Bru, s. f. Belle-fille.

Bruant, *Bruand.* Voyez *Bréant.*

Brucolaque, s. m. (*Bru-ko-la-ke*) Nom que les Grecs donnent au cadavre d'un excommunié, et à ce que le peuple appelle *Revenant.*

Brugnon, subst. m. Quelques-uns disent *Brignon*, à cause de *Brignole*; mais le grand usage est pour *Brugnon* (*Bru-gnon*; en mouillant *gn.*) Fruit à noyau; espèce de pêche ou pavie d'un fort bon goût, qui a la peau rouge et fine.

Bruine, s. f. Petite pluie qui survient après un brouillard.

Bruiner, verbe impers. Tomber, en parlant de la bruine: *Il bruine; il a bruiné toute la matinée.* On dit aussi au passif, *les blés ont été bruinés*, gâtés de la bruine.

Bruir, v. a. *Bruir une étoffe*, en amortir tous les ressorts en la pénétrant de la vapeur de l'eau chaude, dans une chaudière carrée où on la couche sur son rouleau.

Bruire, v. n. Il n'est guères d'usage qu'à l'infinitif et à la troisième personne de l'imparfait de l'indicatif, *il bruyoit.* Dans les autres temps on dit *faire du bruit*, rendre un bruit sourd et confus: *On entend bruire le vent, les vagues; le tonnerre bruyoit; les flots bruyoient horriblement.*

Bruissement, s. m. (*Brui-ce-man*)

bruit sourd et confus : *le bruissement des vagues ; un bruissement d'oreilles.*

Bruit, s. m. (*Brui*) Son ou assemblage de sons, abstraction faite de toute articulation distincte et de toute harmonie : *grand bruit*, *petit bruit*, *faire du bruit.* —Nouvelle : *Il court un bruit ; le bruit court que....* —Eclat que les choses font dans le monde : *Cette affaire fait du bruit*, *fait grand bruit.* —Renom ; réputation : *Il a le bruit d'être usurier.* On dit proverb. *A beau se lever matin*, *qui a bruit de se lever tard.* —Démêlé ; querelle : *Ils ont eu du bruit ensemble.* —Murmure ; sédition : *Il y a bien du bruit dans la ville.*

Se retirer loin du bruit, loin du tumulte et du commerce du monde. —*Entrer sans bruit*, tout doucement, sans être entendu. —*Faire beau bruit*, gronder, se fâcher. —*Il ne s'étonne pas du bruit*, il ne s'étonne pas aisément. —*Chasser à grand bruit*, chasser à cor et à cri, avec une meute et des Piqueurs. —*Marcher à grand bruit*, avec faste, avec ostentation. —*Faire ses affaires à petit bruit*, secrétement, sans éclat. —*Je n'aime point le bruit, si je ne le fais*, dit celui qui veut être maître chez lui.

Brûlant, *ante*, adj. *Brû-lan*, *an-te*) qui brûle. Il n'est déclinable que quand il est employé absolument et sans régime : *Les feux brûlans*, *les brûlantes ardeurs*, *fièvres brûlantes*, *etc.* Lorsqu'il est avec un régime, il est participe, et par conséquent indéclinable : *Son ame brûlant du désir de....*

Brûlé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *brûler.* —*Pain brûlé*, trop cuit. —*Vin brûlé*, vin qu'on a mis sur le feu avec des épiceries. —fig. *Cerveau brûlé*, *cervelle brûlée*, homme qui porte tout à l'excès ; fanatique, etc.

Brûlé, s. m. *Sentir le brûlé*, sentir l'odeur de quelque chose qui brûle ou qu'on a brûlé : *Cette fricassée sent le brûlé.*

Brûlée, s. f. Coquillage de mer ainsi nommé à raison de ses couleurs.

Brûlement, subst. m. (*Brû-le-man*) Action de brûler. Il est peu usité.

Brûler, v. act. (*Brû-lé*) Consumer par le feu. —Echauffer excessivement : *La fièvre me brûle ; le soleil brûle la campagne*, *lui a brûlé le teint ; l'usage des liqueurs brûle le sang.* —Causer une douleur plus ou moins vive, en parlant de quelque chose de chaud que l'on touche, etc.

Proverb. *brûler la chandelle par les deux bouts* ; faire à la fois plusieurs dépenses ruineuses. —*Brûler la cervelle à quelqu'un*, lui casser la tête d'un coup de pistolet tiré à bout touchant. On dit aussi *tirer à brûle pourpoint*, à bout portant ; et figurément, *un argument à brûle pourpoint*, un argument convaincant. — fam. *Brûler un gîte*, *une étape*, *etc.* les passer sans s'y arrêter. —On dit fig. et fam. *j'en viendrai à bout ou j'y brûlerai mes livres*, je poursuivrai cette affaire avec la dernière vigueur.

Brûler, v. n. Etre consumé par le feu : *La maison brûle*, *ce bois brûle bien.* —Etre chaud, ardent : *Les mains lui brûlent*, *le soleil brûle.* — fig. Etre possédé d'une passion violente : *Brûler d'amour*, *etc.* ou souhaiter avec ardeur : *Nous brûlons de vous revoir.*

Fig. et fam. *brûler à petit feu*, vivre dans l'attente d'une chose qu'on nous fait espérer et qui ne vient point. —*Les pieds lui brûlent de partir*, il est impatient de partir. — *La chandelle brûle*, le jour tombe ; il se fait tard ; il faut se hâter, etc. —*Le rôt brûle*, il ne faut pas perdre de temps. —*Le tapis brûle*, mettez au jeu.

Se brûler, v. r. Etre brûlé : *On ne peut y toucher sans se brûler.*

Fig. et proverb. *Venir se brûler à la chandelle*, se dit, par allusion aux papillons, d'un homme qui, ne voulant que s'amuser auprès d'une jolie femme, en devient amoureux ; ou de celui qui, séduit par une apparence trompeuse, est cause lui-même de sa perte.

Brûleur, subst. m. Celui qui brûle. Il n'est usité que dans ces phrases : *Brûleur de granges*, *brûleur de maisons.* —On dit proverb. d'un homme mal habillé et tout en désordre, qu'*il est fait comme un brûleur de maisons.*

Brûlot, s. m. Vaisseau chargé de matières combustibles propres à brûler

un autre vaisseau. —Machine dont se servoient les Anciens pour lancer des dards, et à laquelle étoit attachée une matière combustible. —Au fig. morceau trop salé ou trop poivré. —fig. et fam. Homme ardent, inquiet; espèce de boute-feu, etc.

Brûlure, s. f. Impression faite sur la peau, etc. par le feu ou quelque chose de trop chaud.

Brumal, *ale*, adj. Qui vient l'hiver, qui appartient à l'hiver: *Plante brumale*; *Fêtes brumales*, celles célébrées l'hiver chez les Romains, en l'honneur de Bacchus.

Brume, s. f. Brouillard épais qui s'élève quelquefois sur la mer.

Brun, *brune*, adj. (*Breun*, *bru-ne*) De couleur tirant sur le noir: *Cheveux bruns*; *beauté brune*; *le temps est brun*, obscur. —fig. *Avoir l'humeur brune*, sombre, mélancolique. Style comique.

Brun, s. m. La couleur brune: *Le brun lui sied à merveille*.

Brun, *brune*, s. m. et f. Celui ou celle qui a les cheveux bruns: *C'est une jolie brune*.

Sur la brune, sur le soir. Il est fam. —*Il commence à faire brun*, la nuit approche.

Brunelle, s. f. (*Bru-nè-le*) Sorte de plante à racine vivace. Elle est vulnéraire.

Brunet, *nette*, s. m. et f. (*Bru-nè*, *nè-te*) Diminutif de brun: *Un joli brunet*; *une jolie brunette*.

Brunette, s. f. (*Bru-nè-te*) Espèce de chanson dont l'air est facile et simple, et dont le style est galant et naturel, quelquefois tendre et enjoué. —En termes de Conchyliologie, beau cylindre marqué de taches brunes et imitant le drap d'or.

Brunir, v. act. Rendre de couleur brune: *Faire brunir un carrosse*. —Polir, lisser avec le brunissoir: *Brunir de la vaisselle d'argent*. —Donner à l'acier une certaine préparation qui le rend plus brun. —Eclaircir, polir la tête, le bas et la tranche d'un livre.

Brunir, v. n. Devenir de couleur brune: *Ses cheveux brunissent*.

Brunissage, subst. m. Ouvrage du Brunisseur.

Brunisseur, *euse*, subst. m. et fém. (*Bru-ni-ceur*, *ceû-ze*) Celui ou celle qui brunit la vaisselle d'argent.

Brunissoir, subst. m. (*Bru-ni-soar*) Petit bâton au bout duquel il y a de la sanguine, avec quoi on brunit l'or, l'argent, le fer, etc.

Brunissure, s. f. Façon qu'on donne aux étoffes que l'on teint, pour diminuer et brunir leurs teintes, afin de mieux assortir les nuances des couleurs. —En t. de Chasse, polissure des têtes de cerfs, de daims, de chevreuils.

Brusc, subst. m. (*Bruske*) Sorte d'arbrisseau qui a quelque chose de commun avec le myrte et le petit houx.

Brusque, adj. (*Brus-ke*) Vif, rude, incivil: *Homme*, *femme brusque*; *air*, *humeur*, *réponse brusque*.

Brusquembille, s. m. (*Brus-kan-bi-glie*) Sorte de jeu de cartes.

Brusquement, adv. (*Brus-ke-man*) D'une manière brusque et prompte: *Faire quelque chose brusquement*.

Brusquer, v. act. (*Brus-ké*) Faire une brusquerie à quelqu'un; l'offenser par des paroles rudes et inciviles. —Emporter d'emblée une place de guerre. —*Brusquer une affaire*, la terminer promptement, ce qui est le fruit de l'habileté; ou la faire avec précipitation, ce qui est un défaut.

Brusquerie, subst. f. (*Brus-ke-ri-e*) Action de brusquer; insulte, etc.

Brusquet, prov. *A brusquin*, *brusquet*: Vous me parlez désobligeamment, je vous réponds de même. Il est populaire.

Brut, *ute*, adject. (Dans le masculin le *t* final se prononce.) Qui n'est pas poli, raboteux: *Diamant*, *marbre brut*; *pierre brute*. Plusieurs bons Auteurs ont écrit *brute* au masc. comme au féminin, sur-tout dans le sens figuré: *Un génie brute*; *un naturel brute et inculte*, *etc.* —On le dit fig. des ouvrages d'esprit qui ne sont qu'ébauchés.

Bête brute. Voyez *Brute*.

Brutal, *ale*, adject. En parlant des choses, qui est plus conforme à la nature des bêtes qu'à celle des hommes. —En parlant des hommes, féroce, farouche, rustre, impertinent. En ce sens, on dit aussi substantivement *un*

brutal, un franc brutal. Le féminin est moins usité.

Brutalement, adv. (*Bru-ta-le-man*) D'une manière brutale ; avec brutalité.

Brutaliser, v. act. (*Bru-ta-li-zé*) Outrager quelqu'un par des paroles dures et brutales. Il est familier.

Brutalité, subst. f. Vice du brutal: *Tout le monde connoît sa brutalité.* —Passion brutale : *Assouvir sa brutalité.* —Action brutale : *Faire, commettre une brutalité.* —Parole brutale : *Dire une brutalité, des brutalités à quelqu'un.*

Bruta-manna, s. f. Sorte de poire.

Brute, s. f. Animal privé de raison: *Il tient moins de l'homme que de la brute ; c'est une vraie brute*, c'est un homme qui n'a ni esprit ni raison. —Autrefois on disoit adjectivement et dans tous les styles, *bête brute :* il ne se dit plus que dans le bas style.

Brute-bonne, s. f. Sorte de poire ; poire du Pape.

Brutier, subst. m. (*Bru-tié*) Sorte d'oiseau de proie.

Bruyamment, adv. (*Bruì-ia-man*) Avec grand bruit. C'est un mot nouveau.

Bruyant, ante, adj. (*Brui-ian, an-te*) Qui fait grand bruit : *Voix, trompette bruyante ; les flots bruyans.* —On appelle famil. *un homme bruyant*, celui qui fait beaucoup de bruit ; et *une rue bruyante*, celle dans laquelle on entend beaucoup de bruit.

Bruyère, s. f. (*Brui-iè-re*) Espèce de petit arbuste qui croît dans des terres incultes : *Fagot de bruyères.* —Le lieu où croissent ces arbres : *Nous marchâmes long-temps dans de tristes bruyères.*

Buanderie, s. f. Lieu où sont un fourneau et des cuviers pour faire la lessive.

Buandier, ère, subst. masc. et fém. (*Bu-an-dié, diè-re*) Celui ou celle qui fait la lessive ou le premier blanchiment des toiles neuves.

Bubale, s. m. Animal qui tient pour la forme de la vache et de la biche ; il paroît faire une espèce moyenne entre celle du bœuf et celle du cerf.

Bube, s. f. Petite élevure qui vient sur la peau.

Buberon, s. m. Voyez *Biberon.*

Bubon, s. m. Tumeur à l'aîne.

Bubonocèle, s. m. Tumeur qui arrive à l'aine, et qui est causée par la chûte de l'épiploon ou de l'intestin.

Buccale, adj. f. Terme d'Anatomie ; qui a rapport à la bouche : *Artère buccale ; glandes buccales.*

Buccellation, s. f. (*Buk-cel-la-cion*) Terme de Chimie : Division en gros morceaux.

Buccin, s. m. (*Buk-cein*) Espèce de coquille qui a la forme d'un cornet.

Buccinateur, adj. (*Buk-ci-na-teur*) t. d'Anatomie : Muscle qui occupe latéralement l'espace qui est entre les deux mâchoires.

Bucentaure, s. m. Nom du vaisseau que monte le Doge de Venise, pour faire la cérémonie d'épouser la mer.

Bucéphale, s. m. Nom du cheval d'Alexandre. —Dans le style badin, cheval de parade ou même cheval ordinaire, et quelquefois rosse.

Bûche, s. f. Piéce de gros bois pour le chauffage. —On dit figur. et famil. d'un homme stupide, que *c'est une grosse bûche ;* et d'un homme lent et pesant, qu'*il ne se remue non plus qu'une bûche.* —Espèce de flibot dont les Hollandois se servent pour la pêche.

Bûcher, s. m. (*Bû-ché*) Pile de bois que faisoient les Anciens pour brûler les corps. —Lieu où l'on met la provision du bois à brûler.

Bûcheron, s. m. Celui qui travaille à abattre du bois dans une forêt.

Bûchette, s. f. (*Bu-chè-te*) Petite bûche ; menu bois que les pauvres gens ramassent dans les forêts.

Bucolique, adj. (*Bu-ko-li-ke*) Il se dit des Poésies pastorales : *Poëme bucolique ; Théocrite et Virgile ont excellé dans le genre bucolique.*

Bucoliques, s. f. pl. usité seulement dans cette phrase : *Les Bucoliques de Virgile*, les Eglogues de Virgile. —fam. Ramas de choses de peu de conséquence : *J'ai cela dans mes bucoliques.*

Buée, s. f. Lessive. Ce mot est vieux.

Buffet, subst. m. (*Bu-fè*) Espèce d'armoire pour enfermer la vaisselle et le linge de table. —Table où l'on met une partie de la vaisselle qui doit servir au repas, avec le pain, les

vetres, etc. *Dresser le buffet, ôter le buffet.* —La vaisselle même : *Un beau buffet ; un buffet d'argent ciselé*, etc. —En t. de Facteur d'Orgues, toute la menuiserie où sont enfermées les orgues, et celle de chaque jeu en particulier.

Buffet d'orgues, signifie aussi un petit orgue tout entier.

Buffeter, v. act. (*Bu-fe-té*) Il se dit des Voituriers qui percent les tonneaux avec un foret, et y appliquent la bouche pour boire. Le substantif est *Buffeteur*.

Buffetin. Voyez *Buffletin*.

Buffle, s. m. (*Bu-fle*) Animal sauvage, mais qu'on apprivoise, et dont la couleur tire sur le noir ; il ressemble au bœuf. —On dit fig. d'un homme sans esprit, que *c'est un vrai buffle*, et de celui qui se laisse tromper par trop de simplicité, qu'*il se laisse mener par le nez comme un buffle*. —Juste-au-corps fait de peau de buffle bien passée. On dit proverb. et bassement : *Repasser le buffle à quelqu'un*, le bâtonner. —Cuir de buffle ou d'autres animaux qu'on porte à la guerre : *Il reçut un coup d'épée dans son buffle*.

Buffletin, subst. m. (*Bu-fle-tein*) Jeune buffle ou sa peau apprêtée et passée en huile.

Bugle, *Buglose*, *Bugrane* ou *Bugronde*, s. f. Noms de plantes.

Buhots, s. m. pl. t. de Plumassier : Plumes d'oie peintes qui servent de montres sur les boutiques des Plumassiers.

Buire, s. f. (*Bui-re*) Grand vase pour mettre des liqueurs. —En t. de Faïencier, sorte de pot de faïence, assez grand qui a une anse.

Buis, s. m. (*Bui*) Arbrisseau toujours vert. On ne prononce plus *bouis* que dans quelques phrases basses et proverbiales ; comme *donner le bouis à une chose*, la polir, la perfectionner. *Un menton de bouis*, un menton large et qui avance.

Buisart ou *Busart*, s. m. (*Bui-zar, bu-zar*) Oiseau de proie.

Buisserie, s. f. (*Bui-ce-ri-e*) Merrain propre à faire des ouvrages de Tonnellerie.

Buisson, s. m. Touffe d'arbrisseaux sauvages, épineux, etc. *Buisson épais*. —Arbre fruitier nain auquel on a donné la forme de buisson. —Bois de peu d'étendue, par opposition à forêt. On dit plus souvent et mieux *bosquet*.

Proverbialement : *Il n'y a si petit buisson qui ne porte ombre* ; les plus petits peuvent nuire. —*On bat les buissons et les autres prennent les oiseaux* ; on a la peine et les autres le profit. —*Trouver buisson creux*, en termes de Chasse, ne pas trouver dans l'enceinte la bête qu'on avoit détournée, et fig. ne pas trouver la personne qu'on étoit allé chercher.

Buisson ardent ou *Pyracante*, s. m. Arbrisseau épineux qui porte de petites baies d'un beau couleur de feu.

Buissonnet, subst. m. (*Bui-so-nè*) Petit buisson.

Buissonnier, *ère*, adj. (*Bui-so-nié, ière*) Il n'est usité que dans ces phrases : *Lapins buissonniers*, qui ont leur terriers dans des buissons. *Faire l'école buissonnière*, aller jouer ou se promener, au lieu de se trouver à l'école. L'origine de cette dernière expression vient des Ecoles que les Luthériens de Paris tenoient à la campagne, par la crainte d'être découverts.

Buissonnier, subst. m. (*Bui-so-nié*) Officier ou Garde de la navigation, préposé pour veiller à l'observation des Réglemens.

Bulbe, s. f. Oignon de plante.

Bulbeux, *euse*, adj. (*Bul-beû, eû-ze*) Qui participe de la nature d'une bulbe, et qui en vient : *Oignon bulbeux, plante bulbeuse*.

Bulbonac, subst. m. (*Bul-bo-nake*) Plante dont on mange la racine. On l'appelle aussi *Lunaire*.

Bullaire, s. m. (*Bu-lè-re*) Recueil de Bulles.

Bulle, s. f. (*Bu-le*) Lettre du Pape expédiée en parchemin, au bas de laquelle est un sceau de plomb de figure ronde, portant d'un côté les têtes de St. Pierre et de St. Paul, et de l'autre le nom du Pape qui accorde la Bulle. Ce sceau, à cause de sa figure, a été nommé *Bulla*, et a communiqué son nom à toute la piéce. —Constitution de quelques Empereurs. Ainsi la Cons-

titution de *Charles IV*, qui règle entre autres choses la forme de l'élection de l'Empereur, est appelée *La Bulle d'or.* —Petite boule qu'on pendoit à Rome au cou des enfans. —En t. de Physique, petit globule d'air qui s'élève sur la surface de l'eau lorsqu'elle s'échauffe, etc. On l'appelle indifféremment *bulle d'eau* ou *bulle d'air.*

Bullé, ée, (*Bu-lé*) Il se dit 1.° d'une expédition en forme authentique : *Expédition, commission bullée* ; 2.° d'un bénéfice dont les provisions s'expédient à Rome en forme de bulle : *Prieuré bullé* ; 3.° d'un Ecclésiastique qui a reçu ses bulles : *Il est bullé, il n'est pas encore bullé.*

Bulletin, s. m. (*Bu-le-tein*) Suffrage donné par écrit dans un petit billet. Il se dit sur-tout en parlant de l'élection des Papes. —Billet par lequel on rend compte chaque jour de l'état actuel d'une affaire intéressante; petite gazette manuscrite, etc. —Billet pour loger des Soldats, etc.

Bulliarde, subst. f. Une des taches de la lune. *Trév.*

Bulteau, s. m. Arbre en boule.

Bunette, s. f. (*Bu-nè-te*) Moineau de haie.

Bunias, s. m. Navet sauvage dont la graine entre dans la composition de la thériaque.

Bupreste, s. f. Insecte ailé, qui a un aiguillon comme la guêpe et l'abeille. On a fait de *Bupreste* le nom d'un genre d'insectes.

Burail, s. m. (*Bu-ra-glie*) Espèce de serge ou de ratine.

Buraliste, s. m. Celui qui tient un bureau pour recevoir certains droits, pour des loteries, etc.

Burat, s m. La bure la plus grossière.

Buratine, s. f. Espèce de papeline dont la chaîne est de soie fort déliée et la trame de grosse laine.

Bure, subst. fém. Sorte de grosse étoffe faite de laine. —Le puits des mines.

Bureau, s. m. (*Bu-rô*) Il signifie la même chose que *Bure.* —Comptoir sur lequel on compte de l'argent. —Table ou petit pupitre pour écrire. —Table à plusieurs tiroirs et tablettes, où l'on enferme des papiers. —Table sur laquelle on met les sacs des procès à juger. —Lieu où diverses Compagnies, etc. s'assemblent pour travailler. —Ceux qui s'y assemblent. —Lieu établi pour vendre certaines marchandises; celui où sont les Commis. —Lieu où un homme d'affaires a ses papiers et où il règle une partie des choses qui concernent ce dont il est chargé.

Fig. et fam. *L'air du bureau, le vent du bureau*, les apparences bonnes ou mauvaises du succès d'une affaire; *Savoir, connoître l'air du bureau*, connoître le sentiment des Juges, pressentir l'événement, etc. —*Tenir le bureau*, présider à une assemblée, et figur. et famil. tenir la conversation. —*Avoir le bureau pour soi*, avoir les Juges favorables. —*Bureau d'adresse*, voyez *Adresse.* —*Bureau d'esprit, de littérature*, assemblée de gens qui affichent le bel esprit, etc.—

Burelé, ée, adj. Il se dit en Blason d'un écu composé de diverses fasces d'émail différent, en nombre égal.

Burèles, s. f. pl. Terme d'Armoiries : Fasces diminuées en nombre pair.

Buret, s. m. (*Bu-rè*) Sorte de poisson d'où l'on tiroit autrefois la pourpre.

Burette, subst. f. (*Bu-rè-te*) Vase à petit gouleau où l'on met de l'huile. —Il se dit particuliérement des petits vases où l'on met le vin et l'eau destinés pour le sacrifice de la Messe.

Burettier, s. m. (*Bu-rè-tié*) Officier de la Sacristie de Notre-Dame de Paris, qui étoit chargé de porter les burettes devant le Prêtre qui alloit dire la Messe.

Burgalèse, subst. f. (*Bur-ga-lè-ze*) Laine qui se tire de Burgos.

Burgande, s. m. Sorte de poisson testacée qui produit une espèce d'écarlate.

Burgandine, substantif fém. La plus belle espèce de nacre, qui est l'écaille d'une sorte de limaçon à bouche ronde, nommé *Burgau*, et que l'on trouve aux Antilles.

Burgau, s. m. Espèce de limaçon.

Burgrave, subst. m. Seigneur d'une ville ou d'un château en Allemagne.

Burgraviat, s. m. (*Bur-gra-vi-a*) Dignité de Burgrave.

Burin,

Burin, s. m. (*Bu-rein*) Instrument d'acier avec lequel on grave sur les métaux. —On dit d'un excellent Graveur, qu'*il a le burin beau*, *délicat*, *etc.* que *c'est un bon burin*.

Buriner, v. act. (*Bu-ri-né*) Travailler avec le burin, travailler au burin, graver. —Oter la carie d'une dent avec le burin.

Burlesque, adj. de t. g. (*Bur-les-ke*) Bouffon, facétieux : *Vers burlesques*, *style*, *poëme burlesque*. —Par extension, risible, extravagant : *Mine*, *posture*, *action burlesque*.

Le Burlesque, s. m. Genre de style ou de Poésie, qui travestit les choses les plus nobles et les plus sérieuses en plaisanteries bouffonnes.

Burlesquement, adverb. (*Bur-les-ke-man*) D'une manière burlesque.

Bursal, adj. m. Qui regarde la bourse. Il ne s'emploie qu'avec le mot édit : *Edit bursal*, *édits bursaux*, ceux donnés pour tirer de l'argent.

Busc, s. m. (*Buske*) Petit bâton plat et droit dont les femmes se servent pour tenir en état leur corps de jupe.

Buse, s. f. (*Bu-ze*) Sorte d'oiseau de proie. —fig. *Sot*, *ignorant*. —Tuyau de bois ou de plomb qui sert de communication entre les puits dans les mines et qui y conduit l'air.

Busquer, v. act. (*Bus-ké*) Mettre un busc dans un corps de jupe. Il ne se dit guères qu'au récip. et au passif : *Elle se busque dès qu'elle se lève* ; *elle est toujours busquée*. —Chercher. Il ne s'emploie qu'avec fortune : *Busquer fortune*. Il est bas et populaire.

Busquière, s. f. (*Bus-kiè-re*) Morceau de toile en forme de gaîne servant à mettre le busc. —Pièce d'étoffe brodée de dentelle d'or, etc. qu'on met devant l'estomac sur le corps de jupe. —Sorte de petit crochet que les femmes portent à la ceinture.

Bussard, subst. m. ou *Buce*, subst. f. (*Bu-sâr*, *Bu-ce*) Vaisseau composé de douves et de cerceaux, où l'on met de l'eau-de-vie ou autre liqueur, et qui tient presque un muid de Paris.

Buste, subst. m. Terme de Blason : Représentation d'une figure humaine où il n'y a que le cou et une partie de la poitrine finissant en pointe. —Figure de Sculpture qui n'a que la tête, le haut des bras, et qui finit un peu au-dessous des mamelles.

Bustrophe, subst. f. (*Bus-tro-fe*) La première et la plus ancienne manière d'écrire, qui consiste à écrire de la gauche à la droite, et ensuite de la droite à la gauche sans discontinuer la ligne.

Bustuaire, subst. m. (*Bus-tu-è-re*) Gladiateur qui se battoit auprès du bûcher d'un mort.

But, s. m. (on prononce le *t* final) Point où l'on vise. —fig. La fin qu'on se propose.

De but en blanc, adv. Voy. *Blanc*. —*But à but*, sans avantage de part ni d'autre. —*Etre en but à*... il faut dire *être en butte*.

Bute, subst. f. Instrument dont les Maréchaux se servent pour couper la corne des chevaux. —Il s'emploie en termes de Blason.

Buté, *ée*, adj. Fixé, arrêté.

Butée, s. f. Massif de pierre dure qui, aux deux extrémités d'un pont, soutient la chaussée.

Buter, v. n. (*Bu-té*) Frapper au but ; toucher au but. En ce sens il n'a guères d'usage qu'au Jeu de Billard : *Il faut buter*. —En t. de Jeu de Paume, toucher avec la balle, la corde où sont les grillets. —fig. Tendre à quelque fin : *C'est à quoi je bute* ; *il butoit à une telle charge*, *etc.* —Broncher, en parlant d'un cheval qui a les jambes foibles : *Ce cheval bute à chaque pas*.

Se buter, v. r. Se fixer, se déterminer : *Je me bute à cela* ; *il est buté à*... —Etre constamment contraires, opposés l'un à l'autre : *Ce sont des gens qui se butent*, *qui se sont butés l'un contre l'autre*.

Butin, s. m. (*Bu-tein*) Tout ce qu'on prend sur les ennemis pendant la guerre. Ce mot n'a pas de pluriel. On dit *remporter* la victoire, et *emporter* le butin.

Butiner, v. n. (*Bu-ti-né*) Faire du butin. —On dit fig. et poétiquement, que *les abeilles vont butiner sur les fleurs*.

Butireux, *euse*, adject. (*Bu-ti-reû*, *eû-ze*) Qui est de la nature du beurre.

Butor, s. m. Oiseau de marais, de la grandeur du héron. —fig. Sot, maladroit. On dit en ce sens *Butorde* au fém.

Butte, s. f. (*Bu-te*) Tertre, motte de terre relevée naturellement ou par artifice. —Elévation de terre ou de maçonnerie, où l'on place le but où l'on tire. —Maison où les Chevaliers de l'Arquebuse se rassemblent pour leurs exercices.

Poudre de butte, la poudre dont ceux qui tirent au blanc ont accoutumé de se servir. —fig. *Etre en butte à*... être exposé à...

Butter, v. act. (*Bu-té*) En termes de Maçonnerie, soutenir un mur, une voûte, par le moyen d'un pilier boutant, d'un arc-boutant, pour les empêcher de s'écrouler. —En t. de Jardinier, garnir un arbre tout autour du pied avec des mottes de terre. On dit aussi *butter du céleri*, l'entourer de terre pour le faire blanchir.

Buttière, subst. f. (*Bu-tiè-re*) Sorte d'arquebuse plus grande et plus pesante que les autres, avec laquelle on tire au blanc.

Buture, s. f. Grosseur qui survient à la jointure au-dessus du pied d'un chien de chasse. On appelle un chien attaqué de ce mal, *un chien buté*.

Buvable, adj. de t. g. Potable, qui peut être bu: *Ce vin-là n'est pas buvable.*

Buveau, s. m. (*Bu-vô*, s. d.) Instrument de Maçon pour prendre et tracer des angles.

Buvetier, s. f. (*Bu-ve-tié*) Celui qui tient la buvette au Palais.

Buvette, s. f. (*Bu-vè-te*) Lieu où les Officiers de Judicature déjeûnent et font collation. —Repas qu'on fait entre amis pour se réjouir. Il est peu usité et seulement dans le style familier.

Buveur, s. m. Homme qui aime le vin, qui en boit beaucoup. En parlant du vin, il se dit absolument et sans régime : *C'est un buveur, un grand buveur.* —On appelle *buveur d'eau*, celui qui ne boit que de l'eau ou du vin fort trempé. —En t. d'Anatomie, le troisième muscle de l'œil qui sert à le faire mouvoir du côté du nez.

Familiérement : *Vin qui rappelle son buveur*, qui invite à boire plus d'une fois. Dans cette phrase *buveur* signifie seulement celui qui boit.

Buveuse, s. f. (*Bu-veû-ze*) Il ne se dit guères qu'avec *eau : Buveuse d'eau, grande buveuse d'eau.* Il est familier.

Buvoter, v. n. (*Bu-vo-té*) Boire à petits coups et souvent. Il est familier.

By, s. m. (*Bi*) Grand fossé, qui traverse un étang, aboutit à sa bonde, et sert à recevoir et à retenir les eaux quand on veut vider l'étang.

Bysse, s. m. (*Bi-ce*) Terme employé dans l'Ecriture sainte pour signifier une matière précieuse dont certains vêtemens étoient tissus. On ne sait pas précisément ce que c'étoit ; suivant Fleury, c'étoit une sorte de soie d'un jaune doré.

C

C, subst. m. La troisième lettre de l'alphabet. —Chez les Romains, c'étoit une lettre numérale, qui signifioit cent, et avec un tiret ou une barre au-dessus, $\bar{C}$, elle signifioit cent mille. —Elle étoit appellée *Lettre funeste* ou *triste*, parce que, pour condamner un criminel, les Juges jetoient dans l'urne une tablette sur laquelle étoit écrit un *C*, première lettre de *Condemno* ; pour absoudre, c'étoit un *A*, *absolvo*.

Çà, adv. de lieu qui signifie *ici*. Il ne se joint qu'avec l'impératif du verbe *Venir*, au lieu qu'*ici* se joint à tous les verbes, à tous les modes et à tous les temps : *Viens-çà, venez-çà ; il est ici, il a couché ici*, etc. —Il désigne quelquefois le temps : *Depuis deux ans en çà.* Il est familier.

Çà et là, de côté et d'autre. —*Par de-çà*, Voyez *De-çà*. —*De çà et de là*, au de çà et au de là. —fam. *Qui çà*,

qui là, les uns d'un côté, les autres d'un autre.

Çà, interj. qui indique commandement ou exhortation, etc. *Çà venez ici! çà travaillons! ah çà, parlez-moi vrai; çà, oh çà, dites-moi ce que vous pensez.*

Or çà, interj. (pron. *o çà*, *Acad.*) *Or çà verbalisons*, c'est-à-dire, maintenant, à présent même.

Çà, pronom. Cela : *Il n'y a pas de mal à çà.* Il est bas et populaire.

Caablé, adj. *Bois caablé*, c'est-à-dire, bois versé.

Caachira ou *Coachira*, subst. f. La plante de l'indigo.

Caacica, s. f. C'est une plante du Brésil qui est bonne contre la morsure des serpens.

Caa-etimai, s. m. Autre plante du Brésil, bonne contre la grattelle.

Caaponga, s. f. Plante du Brésil, espèce de criste-marine.

Caaroba, s. m Sorte d'arbre du Brésil dont les feuilles servent dans les fomentations.

Cabacet. Voyez *Cabasset.*

Cabal ou *Caban*, s. m. Marchandise qu'on prend de quelqu'un à moitié, au tiers, au quart de profit.

Cabalant, *ante*, adj. verbal; (*Ka-ba-lan*, *lan-te.*) Qui cabale : *La secte cabalante, écrivante*, etc. C'est un mot nouveau.

Cabale, subst. f. Sorte de tradition parmi les Juifs touchant l'interprétation allégorique de l'ancien Testament. —L'art chimérique de commercer avec les peuples élémentaires. —Complot de plusieurs personnes. Il se prend en mauvaise part : *Faire des cabales; c'est un homme de cabale.* —La troupe de ceux qui sont de la cabale : *C'est sa cabale.* Dans un sens plus particulier on appelle *cabale* une espèce de milice que les amis ou les ennemis d'un Poëte qui donne une Piéce de Théâtre, lèvent et rassemblent dans le parterre et dans les loges, pour y blâmer ou applaudir au gré de celui qui l'emploie. —On dit quelquefois fam. et en bonne part : *Nous nous divertissons dans notre petite cabale*, dans notre petite société.

Cabalé, ée, adj. Acquis par la cabale : *Une réputation cabalée.* Cette expression paroît hasardée.

Cabaler, v. n. (*Ka-ba-lé*) Tâcher par de secrètes pratiques, par des moyens adroits de faire réussir un dessein : *Ils ont long-temps cabalé pour avoir une charge qui puisse les tirer de la misère.* —Intriguer pour se faire un parti, y attirer plusieurs personnes. Dans l'une et dans l'autre acception il se prend toujours en mauvaise part.

Cabaleur, s. m. (*Ka-ba-leur*) Celui qui cabale : *C'est un grand cabaleur.*

Cabalezet, subst. m. (*Ka-ba-le-zè*) Etoile fixe appelée autrement Cœur-de-lion, Basilic, etc.

Cabaliste, s. m. Savant dans la cabale des Juifs.

Cabalistique, adj. (*Ka-ba-lis-ti-ke*) Qui appartient à la cabale des Juifs : *Science cabalistique.*

Cabanage, s. m. Le lieu où campent les Sauvages quand ils vont à la guerre ou à la chasse. Leur premier soin, en y arrivant, est d'y construire des cabanes.

Cabane, s. f. Petite maison couverte de paille ou de chaume. —Petite loge où les Bergers et les Pâtres se retirent dans les mauvais temps. —Cerceaux pliés en forme d'arc sur un bachot ou un bateau, couverts d'une toile. —En t. de Marine, petit logement de planches pratiqué à l'arrière ou le long des côtes d'un vaisseau, pour coucher certains Officiers. —En t. d'Oiselier, sorte de grande cage.

Se cabaner, v. r. Dresser des cabanes pour se mettre à l'abri des injures de l'air.

Cabanon, s. m. Petite cabane, petite hutte : *Les cabanons de Bicêtre.*

Cabaret, s. m. (*Ka-ba-rè*) Maison où l'on donne à boire et à manger pour de l'argent. Il se dit plus particuliérement des lieux où l'on vend du vin en détail, soit pour l'emporter, soit pour le boire dans le lieu même. —Espèce de petite table ou de plateau qui a les bords relevés, et qui sert à mettre des tasses pour prendre du café, du thé, etc. —Sorte de Plante, qui a une odeur forte et aromatique.

Cabaret borgne, mauvais petit cabaret

peu fréquenté des honnêtes gens. —fig. et fam. *Faire de sa maison un cabaret*, y avoir continuellement du monde pour boire et pour manger.

Cabaretier, *ère*, s. m. et f. (*Ka-ba-re-tié*, *tiè-re*) Celui ou celle qui tient cabaret.

Cabarétique, adj. m. et f. De cabaret. Style comique.

Cabas, s. m. (*Ka-bâ*) Petit panier rond qui est fait de jonc et qui sert ordinairement à mettre des figues.

Cabasset, s. m. (*Ka-ba-cè*) Sorte de casque qui couvroit toute la tête.

Cabestan, s. m. Cylindre de bois, posé à plomb sur le pont d'un vaisseau, et que l'on tourne sur une plaque de fer par le moyen de plusieurs leviers placés horizontalement. On s'en sert pour lever les ancres et autres fardeaux.

Cabillaud, suivant l'*Acad.* et *Cabéliau* suivant *Trév.* s. m. (*Ka-bi-gliô*, *Ka-bé-liô*) Espèce de Morue qui ne se mange que fraîche.

Cabille ou *Cabilah*, s. f. (*Ka-bi-glie*, *Ka-bi-lâ*) Tribu ou association de familles en Arabie et en Abyssinie.

Cabillots, s. m. pl. (*Ka-bi-glio*, en mouillant les *ll.*) t. de Marine : Petits bouts de bois qu'on met au bout de plusieurs herses qui tiennent aux grands haubans, ou petites chevilles de bois qui tiennent aux chouquets et qui servent à tenir la balancine de la vergue de hune quand les perroquets sont ferrés.

Cabinet, subst. m. (*Ka-bi-nè*) Petit endroit qu'on met souvent au bout d'une galerie. —Petit lieu qui est auprès de quelque appartement, et où l'on se retire pour converser. —Lieu de retraite pour étudier : *Homme de cabinet*, qui aime le repos et les livres. —Lieu où l'on serre divers objets de curiosité, etc. *Cabinet de tableaux*, *de curiosités*, *de médailles*, *d'antiques*, *d'histoire naturelle*, etc. —Ce qui est contenu dans un cabinet : *Il vend son cabinet.* —Réduit pratiqué dans un jardin, en forme de petite chambre et entouré de verdure. —Espèce de buffet à plusieurs logettes ou tiroirs. On appelle en ce sens, *cabinet d'orgue*, une espèce d'armoire dans laquelle il y a un orgue. —En parlant des Princes, il signifie le Conseil particulier : *Savoir le secret du cabinet*; *le cabinet de Vienne*, *de Madrid*, etc. On disoit autrefois *cabinet* pour garde-robe, lieux. —On disoit aussi *tenir cabinet*, pour tenir assemblée, recevoir du monde chez soi.

Câble, s. m. Grosse corde dont on se sert pour amarrer des vaisseaux au rivage, pour attacher les ancres, etc. —Grosse corde avec laquelle on tire les bateaux en remontant une rivière. —Toutes sortes de grosses cordes qui servent à lever de terre de pesans fardeaux.

Câblé, *ée*, adj. Terme de Blason. Il se dit d'une piéce faite de câbles tortillés.

Câbleau, subst. m. (*Kâ-blô*, s. d.) Cordage de la grosseur des cannes qu'on porte à la main, et de la longueur de plusieurs brasses.

Câbler, v. a. (*Ka-blé*) Assembler plusieurs fils et les tortiller pour n'en faire qu'une corde.

Caboche, s. f. Petit clou à grosse tête que les Porteurs de chaise mettent sous leurs souliers pour s'empêcher de glisser sur le pavé. —Clou qu'on tire du pied d'un cheval, parce qu'il ne peut plus servir. —fig. et fam. Tête : *Grosse caboche*, grosse tête ; *bonne caboche*, homme de sens et de bon jugement.

Cabochon, subst. m. Pierre précieuse qu'on n'a fait que polir sans la tailler : *Cabochon d'émeraude.* On l'emploie plus souvent comme adjectif : *Rubis cabochon.* —En t. de Cloutier, sorte de clou ressemblant à la caboche, mais plus petit.

Cabosse, s. f. (*Ka-bo-ce*) Gousse qui renferme les amandes du cacao.

Cabotage, s. m. Navigation le long des côtes, de cap en cap, de port en port.

Caboter, v. n. (*Ka-bo-té*) Naviguer le long des côtes. Voyez *Cabotage.*

Cabotier, *Caboteur*, s. m. ou *Cabotière*, s. f. (*Ka-bo-tié*, *teur*, *tiè-re.*) Bâtiment dont on se sert pour caboter.

Cabre, s. f. Terme de Marine : Gros boutons ronds joints par le haut, et passés proche des apostis aux extré-

mités du côté d'une galère. —Espèce de chèvre composée de deux ou trois piéces jointes ensemble par le haut, au bout desquelles on met une poutre pour tirer des fardeaux.

Cabré, *ée*, adj. En Blason il se dit d'un cheval acculé.

Se cabrer, verbe récip. (*se Ka-bré*) S'élever sur les deux pieds de derrière en parlant des chevaux : *Ce cheval se cabre aisément.* Il s'emploie comme neutre à l'infinitif avec le verbe *Faire : Vous le ferez cabrer.* —fig. S'emporter de dépit ou de colère.

Cabri, s. m. Le petit de la chèvre.

Cabriole, subst. f. Saut figuré d'un Danseur qui s'élève agilement et qui coupe l'air par le mouvement redoublé de ses pieds. —En t. de Manége, saut élevé en un temps, que fait le cheval.

Cabrioler, v. n. (*Ka-bri-o-lé*) Faire des cabrioles.

Cabriolet, s. m. (*Ka-bri-o-lè*) Sorte de voiture légère.

Cabrioleur, s. m. Faiseur de cabrioles.

Cabrions, s. m. pl. Terme de Marine : Piéces de bois qu'on met derrière les affûts des canons pendant le gros temps, de peur qu'ils ne rompent leurs bragues et leurs palans.

Cabron, s. m. Peau de cabri.

Cabus, adj. m. (*Ka-bu*) Pommé. Il ne se dit qu'avec le mot chou : *Potage aux choux cabus.*

Caca, subst. m. Terme populaire : Excrément d'enfant.

Cacaber, v. n. (*Ka-ka-bé*) Crier, en parlant de la perdrix.

Cacade, s. f. Décharge de ventre. En ce sens il est peu usité. —fig. Mauvais succès d'une folle entreprise : *Il a fait une vilaine cacade.* Dans ces deux acceptions il est bas et populaire.

Cacagoghe, s. et adj m. (*Ka-ka-go-ghe*) t. de Médecine : Onguent qui, appliqué au fondement, provoque les selles.

Cacalia, s. f. Sorte de plante employée en Médecine.

Cacao, subst. m. Sorte d'amande enfermée dans une gousse, et qui étant rôtie, broyée et mise en pâte, fait le principal ingrédient de la composition appelée *Chocolat.*

Cacaoyer, subst. m. (*Ka-ka-oê-ié*) Arbre qui produit le cacao. *Trév.* dit *cacaotier.*

Cacaoyère, s. f. (*Ka-ka-oâ-iè-re*) Lieu planté de cacaoyers.

Cachalot, s. m. (*Ka-cha-lo*) Très-grand poisson de mer du genre des cétacées.

Cache, s. f. Lieu secret propre à cacher quelque chose. Il est familier.

Caché, *ée*, part. passif et adject. Voyez *Cacher.* —*Trésor caché*, se dit d'un homme qui a beaucoup de talens et qui ne les produit pas. —*Esprit caché*, dissimulé. —*Vie cachée*, retirée et solitaire.

Cachectique, adject. (*Ka-kèk-ti-ke*) Qui a une mauvaise santé, dont la constitution n'est pas bonne. Voyez *Cachexie.*

Cachement, subst. m. (*Ka-che-man*) Manière dont une chose ou une personne se cache ou est cachée. Il est peu usité.

Cacher, v. act. (*Ka-ché*) Mettre une personne, une chose en un endroit où l'on ne puisse pas la découvrir. —Couvrir : *Cacher un tableau indécent*, *une nudité*, *etc.* —Céler ; dissimuler : *Cacher son nom*, *etc.*

Cacher son jeu, ne pas le montrer. —fig. *Cacher sa marche*, *son jeu ;* cacher ses vues, agir avec tant de finesse qu'on ne donne aucune connoissance de sa conduite.

Se cacher, v. réc. Se retirer dans un lieu où l'on ne soit pas vu. —Ne se pas montrer, ne se pas faire voir au monde. —Couvrir de quelque chose une partie de son corps. —Au figuré, ne vouloir pas être connu.

Se cacher de quelqu'un, lui cacher sa conduite. —*Se cacher à quelqu'un*, ne pas se laisser voir à quelqu'un.

Cachet, s. m. (*Ka-chè*) Petit sceau avec lequel on ferme des lettres, des billets, —Empreinte faite sur la cire avec le cachet. —On dit fig. *Porter le cachet du génie*, *de l'ignorance*, *etc.* *Avoir un cachet original.* C'est un néologisme qui paroît avoir pris faveur.

Cachet volant, morceau de papier sur lequel est l'empreinte d'un cachet pour en fermer une lettre à sa volonté.

Lettre de cachet ; c'étoit une lettre du Roi contre-signée par un Secrétaire d'Etat, cachetée du cachet du Prince, et qui contenoit un ordre secret de sa part.

Cacheter, verb. act. (*Ka-che-té*) *Je cachète, nous cachetons.* Mettre et appliquer un cachet sur quelque chose : *Cacheter avec de la cire, avec du pain à chanter, etc.*

Cachette, s. f. (*Ka-chè-te*) Petite cache. Il est familier.

En cachette, adv. En secret, à la dérobée.

Cachexie, s. f. (*Ka-kèk-ci-e*) t. de Médecine : Mauvaise disposition du corps, causée par la dépravation des humeurs.

Cachimentier, s. m. (*Ka-chi-man-tié*) Sorte d'arbre des Isles Antilles : son fruit s'appelle *cachiment.*

Cachos, s. m. Sorte de plante qui se trouve sur les montagnes du Pérou : on la dit bonne contre la pierre.

Cachot, s. m. (*Ka-cho*) Endroit obscur et ordinairement souterrain d'une prison, où l'on met les criminels. —Sorte de petite loge fermée à clef, et qui n'a qu'une petite ouverture à la porte, dans laquelle on met des fous.

Cachotterie, s. f. (*Ka-cho-te-ri-e*) Il ne se dit point au propre, et dans le sens d'*action de cacher.* —fig. Manière mystérieuse d'agir ou de parler pour cacher des choses peu importantes.

Cachou, s. m. Suc d'un arbre des Indes Orientales dont le bois coupé par petits morceaux, rend, à force de bouillir dans de l'eau, une sorte de gomme qu'on sèche, et dont on forme de petits grains qu'on mêle avec du sucre et de l'ambre, etc.

Cacique, s. m. (*Ka-ci-ke*) Nom qu'on donnoit aux Princes dans le Mexique et dans quelques autres régions de l'Amérique.

Cacis ou mieux *Cassis*, subst. m. Plante qui approche du groseillier : on compose avec ses fruits et ses feuilles un ratafia stomachique.

Caciz, subst. m. Docteur de la Loi Mahométane.

Cacochylie, subst. f. Mauvaise digestion : *Il est sujet à la cacochylie.*

Cacochyme, adj. Mal sain ; de mauvaise complexion ; rempli de mauvaises humeurs : *Corps cacochyme.* Voy. *Valétudinaire.* —Au fig. bizarre, fantasque, bourru : *Esprit cacochyme ; humeur cacochyme.*

Cacochymie, s. f. (*Ka-ko-chi-mi-e*) Abondance de mauvaises humeurs.

Cacodémon, subst. m. Malin esprit ; Démon.

Cacoèthe, adj. (*Ka-ko-è-te*) t. de Médecine et de Chirurgie, qui se dit des ulcères malins et invétérés.

Cacophonie, s. f. (*Ka-ko-fo-ni-e*) Il se dit des voix et des instrumens qui chantent et qui jouent sans être d'accord. — Rencontre de lettres et de syllabes qui se heurtent, ou répétition des mêmes lettres, des mêmes syllabes, qui frappe désagréablement l'oreille.

Cacotrophie, s. f. (*Ka-ko-tro-fi-e*) t. de Médecine : Nutrition dépravée.

Cacrel blanc, s. m. Sorte de poisson de la Méditerranée.

Cadamomi, s. m. ou *Graine de perroquet.* Sorte de drogue.

Cadastre, subst. m. (*Ka-das-tre*) Registre public contenant la quantité, l'estimation des biens fonds, les noms des propriétaires, et qui sert à asseoir l'impôt sur les propriétés, à proportion de leur revenu.

Cadavéreux, euse, adject. (*Ka-da-vé-reû, reû-ze*) Qui tient du cadavre : *Teint cadavéreux ; odeur cadavéreuse.*

Cadavre, s. m. Corps mort. Il se dit proprement du corps humain, et plus particuliérement de celui des personnes tuées ou exécutées à mort.

Cadeau, s. m. (*Ka-dô*) Trait de plume figuré que les Maîtres Ecrivains font pour orner leurs écritures. —Au figuré, chose plus agréable qu'utile. —Repas, fête que l'on donne principalement aux Dames. Il ne s'emploie que dans le style familier et en parlant de petites fêtes. —Par extension, présent, don : *Il m'a fait un joli cadeau ; il m'a fait cadeau* ou *le cadeau d'une tabatière, etc.* Il est familier.

Fig. et fam. *se faire un grand cadeau de quelque chose*, s'en promettre un grand plaisir.

Cadenas, s. m. (*Ka-de-nâ*) Petite

serrure mobile et portative, qui a un anneau, par lequel on l'accroche dans un autre anneau tenant à une malle, etc. —Carré d'argent ou de vermeil doré, soutenu de trois petites boules de métal avec un étui où l'on met la cuiller, la fourchette et le couteau de quelque personne distinguée.

Cadenasser, v. act. (*Ka-de-na-cé*) Fermer avec un cadenas.

Cadence, subst. fém. (*Ka-dan-ce*) La mesure du son qui règle le mouvement de celui qui danse : *Aller en cadence ; marquer, suivre, perdre la cadence.* —En parlant de la voix et des instrumens, tremblement soutenu qui se fait ordinairement à la fin d'une mesure : *Cadence brillante, cadence perlée.* —En t. de Musique, terminaison harmonique d'une phrase musicale : *Cadence parfaite* ou *imparfaite.* —Dans le discours, fin ou chute harmonieuse d'une période ou d'un de ses membres : on l'appelle autrement *nombre.* —En Poésie, agréable mesure d'un vers nombreux et bien tourné, ou d'une période poétique harmonieuse. —En termes de Manége, action d'un cheval dressé qui soutient tous ses temps et tous ses mouvemens avec une agréable égalité.

Cadencer, v. n. (*Ka-dan-sé*) Faire des cadences. Il est aussi actif. —Au fig. on dit *cadenser ses périodes*, pour dire, les rendre nombreuses et agréables à l'oreille.

Cadène, s. f. t. de Marine : Chaîne de fer au bout de laquelle on met un cap de mouton pour servir à rider les haubans. —Chaîne de fer dont on attache les forçats. En ce sens, il est vieux. —Sorte de tapis qu'on tire du Levant.

Cadenette, s. f. (*Ka-de-nè-te*) Longue tresse qui tombe plus bas que le reste des cheveux : *Cheveux en cadenette.*

Cadet, ette, s. m. et f. (*Ka-dè, è-te*) Celui ou celle qui est le plus jeune ou la plus jeune de deux frères ou de deux sœurs. On dit aussi adjectivement *fils cadet, fille cadette.* —En termes de Généalogie, on appelle *Branche cadette* d'une Maison, une branche sortie d'un Cadet. —Il se dit par extension de celui qui est plus jeune qu'un autre, ou qui a été reçu dans une charge après un autre. En ce dernier sens, il ne s'emploie guères qu'au masculin : *Il est plus âgé que moi, mais dans la Compagnie il est mon cadet.* —Jeune Gentilhomme qui servoit comme simple soldat, pour apprendre le métier de la Guerre : *Cadet aux Gardes ; Compagnie de Cadets.* On appeloit aussi *Cadets*, de jeunes gens entretenus aux frais du Gouvernement dans les places fortes, où ils apprenoient les Mathématiques, le Dessein, etc.

Cadette, s. f. (*Ka-dè-te*) Pierre de taille propre à paver.

Cadetter, v. act. (*Ka-dè-té*) Paver avec des pierres de taille.

Cadi, s. m. Sorte de Juge chez les Turcs.

Cadilesker, s. m. Juge d'Armée chez les Turcs.

Cadis, s. m. (L'*s* finale ne se prononce jamais.) Sorte de serge de laine d'un bas prix.

Cadisé, s. m. Espèce de droguet.

Cadmie, s. f. Sorte de minéral : *La cadmie artificielle* est une suie métallique qui s'attache aux parois intérieures des fourneaux où l'on fond des métaux.

Cadole, s. f. Nom que les Serruriers donnent au loquet d'une porte ou à une espèce de pêne qui s'ouvre et se ferme en se haussant, avec un bouton et une coquille.

Cadran, s. m. Superficie sur laquelle les heures sont marquées, soit pour une horloge solaire ou à ressort, soit pour une montre. —En t. de Joaillier, espèce d'étau pour tenir les diamans quand on les taille.

Cadrature, s. f. Terme d'Horlogerie : Assemblage des piéces qui servent à faire marcher les aiguilles du cadran, à faire aller la répétition, etc.

Cadre, s. m. Bordure de bois, de bronze, etc. dans laquelle on enchâsse des tableaux, des estampes, etc.

Cadrer, v. act. (*Ka-dré*) Faire un carré qui contienne précisément autant d'espace qu'une autre figure. L'*Acad.* ne le dit pas en ce sens.

Cadrer, v. n. Avoir de la convenance, du rapport : *Votre façon de penser cadre*

avec la mienne. On ne le dit que des choses. Il s'emploie aussi, mais plus rarement, sans régime.

Caduc, *uque*, adj. (Au masculin le *c* final se prononce; *Ka-duke*, *du-ke.*) Vieux, cassé, etc. Il se dit proprement de l'homme ou de ce qui appartient à l'homme : *Devenir caduc ; avoir une santé caduque.* —On dit d'une maison prête à tomber en ruine, qu'*elle est vieille et caduque.*

Legs caduc, *succession caduque*, legs ou succession qui n'a pas lieu, faute d'héritiers ou de fonds, ou faute d'accomplir certaines conditions. —*Voix caduque*, celle qui, par quelque raison particulière, n'est pas comptée dans un suffrage. —*Mal caduc*, l'épilepsie.

Caducéateur, s. m. Le Héraut que les anciens Romains envoyoient pour annoncer la paix.

Caducée, s. m. Verge accolée de deux serpens que les Poëtes attribuent à Mercure. —Bâton de cérémonie du Roi d'armes et des Hérauts d'armes.

Caducité, subst. f. Vieillesse débile. —Etat d'une maison qui menace ruine. —*Caducité d'un legs*, *d'une succession.* Voyez *Caduc.*

Cafard, *arde*, s. et adj. (*Ka-fâr*, *ar-de ;* le *d* final ne se prononce jamais au masculin.) Celui ou celle qui affecte extérieurement de paroître dévot et religieux, et qui ne l'est point : *Je hais les cafards ; on méprise celui qui a l'humeur cafarde.*

Damas cafard, sorte de damas mêlé de soie et de fleuret.

Cafarderie, s. f. Hypocrisie ; fausse dévotion.

Café, subst. m. Nom que l'on donne par-tout à la graine du fruit d'un arbre qui s'appelle *cafier* ou *cafeyer.* C'est une espèce de demi-fève d'une nature cornée ou cartilagineuse, d'un vert pâle ou jaunâtre, que l'on rôtit, et que l'on réduit en poudre, pour en faire un breuvage que l'on appelle aussi *café.*

On nomme de même *Café*, le lieu où l'on va prendre du café.

Cafetan, s. m. Robe de distinction en usage chez les Turcs.

Caféière ou *Caféyère*, subst. fém. (*Ka-fé-iè-re*) Terre plantée de cafiers.

Cafetier, s. m. (*Ka-fe-tié*) Celui qui tient café.

Cafetière, subst. f. Vase où l'on fait bouillir le café broyé et réduit en poudre. —Celle qui vend du café. En ce sens, il est peu usité.

Cafier, s. m. (*Ka-fié*) Arbre qui porte le café.

Cage, s. f. Petite logette à jour faite de fil d'archal ou d'osier, avec des perchoirs pour reposer l'oiseau, et des augets pour lui donner à boire et à manger. —Le corps d'un moulin à vent garni de ses planches et de ses poteaux. —Fil d'archal travaillé presque en forme de grande cage où les Orfèvres étalent leurs marchandises. —Treillis d'osier qu'on met devant les fenêtres en forme de jalousie pour voir au-dehors sans être vu. —En termes de Mer, espèce d'échauguette faite en cage à la cime du mât d'un vaisseau. —En termes d'Horlogerie, ce qui contient les roues et toute la machine d'une horloge. —Au fig. maison étroite et retirée.

Cage du bâtiment, les quatre gros murs. —*d'escalier*, les murs ou pans de bois qui l'enferment. —On dit fig. et famil. *mettre en cage*, pour dire, mettre en prison.

Cagée, subst. fém. Cage pleine d'oiseaux.

Cagier, s. m. (*Ka-jié*) terme de Fauconnerie : Celui qui porte des oiseaux à vendre.

Cagnard, *arde*, adj. (Mouillez *gn ;* le *d* ne se prononce jamais au mascul.) Fainéant, paresseux : *Il est fort cagnard ; mener une vie cagnarde.* On dit aussi substantivement : *C'est un cagnard*, *une cagnarde.* Il se dit plus souvent des hommes que des femmes. Il est familier.

Cagnarder, v. neut. (*Ka-gnar-dé ;* mouillez *gn.*) Mener une vie fainéante. Il est familier.

Cagnardise, s. f. (*Ka-gnar-di-ze ;* mouillez *gn.*) Paresse, fainéantise. Il est familier.

Cagneux, *euse*, adj. (*Ka-gneû*, *eû-ze ;* mouillez *gn.*) Qui a les genoux et les jambes tournés en dedans : *Cet homme est cagneux, a les jambes cagneuses.*

Cagot, *ote*, adj. et subst. Hypocrite :

Air cagot, manières cagotes; c'est un vrai cagot, une franche cagote.

Cagoterie, subst. f. Action du cagot, manière d'agir du cagot.

Cagotisme, s. m. Esprit, caractère, manière de penser du cagot: *Il a donné dans le cagotisme.*

Cagou, s. m. Homme qui vit d'une manière obscure et mesquine, qui ne veut voir ni fréquenter personne: *Il vit comme un cagou.* Il est populaire.

Cagouille, subst. f. (*Ka-gou-glie*; mouillez les *ll.*) t. de Marine: Volute qui sert d'ornement au haut de l'éperon d'un vaisseau.

Cague, s. f. (*Ka-ghe*) Sorte de bâtiment dont on se sert en Hollande.

Cahier, s. m. (*Ka-ié*) Assemblage de feuilles de papier ou de parchemin jointes ensemble. —Résultat des délibérations d'un Corps, d'une Assemblée; instruction par écrit qu'ils donnent à leurs Députés, etc.

Cahieu. Voyez *Caïeu.*

Cahin-caha, adverb. Tant bien que mal; de mauvaise grace. Il est familier.

Cahot, s. m. (*Ka-o*) Le saut que fait une voiture, en roulant dans des chemins raboteux.

Cahotage, s. m. Mouvement causé par des cahots.

Cahoter, v. a. (*Ka-o-té*) Causer des cahots: *Cette voiture nous a bien cahotés.*

Cahute, s. f. Loge faite de terre ou de méchantes pierres, où des pauvres se mettent sur les grands chemins. — Cabane, maisonnette. On disoit autrefois *Cahuette.*

Caïc ou *Caïque*, s. m. (*Ka-ike*, *Ka-i-ke*) L'esquif destiné au service d'une galère. —Petite barque dont les Cosaques se servent pour naviguer. —On appelle encore de ce nom dans l'Amérique, les rochers qui s'élèvent du fond de la mer, et qui forment quelquefois de petites isles.

Caïer. Voyez *Cahier.*

Caïeu, s. m. (*Ka-ieu*) Rejeton des oignons qui portent fleur. —Fleur qui vient d'un caïeu: *Cette tulipe n'est qu'un caïeu de l'année.*

Caille, s. f. (*Kâ-glie*; mouillez les *ll.*) Oiseau de passage, qui a le plumage grivelé, et dont la chair est délicate.

Caillé, s. m. (*Kâ-glié*; mouillez les *ll.*) Lait caillé: *Manger du caillé.*

Caillebotte, subst. f. (*Kâ-glie-bo-te*) Masse de lait caillé.

Caillebotté, ée, adject. Réduit en caillot, coagulé.

Caillebottis, s. m. Espèce de treillis faits de petites piéces de bois entrelacées, qu'on place au milieu des ponts des vaisseaux pour donner de l'air.

Caille-lait, s. m. Sorte de plante, dont les sommités fleuries font cailler le lait.

Caillement, s. m. (*Kâ-glie-man*) Etat de ce qui se caille: *Caillement du lait, du sang.* Les femmes nouvellement accouchées sont sujettes à une maladie appelée *le poil*, causée par le *caillement* du lait qui se met en petits grumeaux dans leurs seins.

Cailler, v. act. (*Kâ-glié*; mouillez les *ll.*) Coaguler; figer; épaissir: *La présure caille le lait; cela fait cailler le sang.* On dit souvent au réciproque *se cailler.*

Cailletage, s. m. (*Ka-glie-ta-je*) Discours, action, ouvrage de caillette: *Insipide cailletage.*

Cailleteau, s. m. (*Kâ-glie-tô*, en mouillant les *ll.*) Jeune caille.

Caillette, s. f. (*Ka-gliè-te*; mouillez les *ll.*) La partie du chevreau, agneau, veau, etc. qui contient la présure à cailler le lait. —Femme frivole et babillarde: *C'est une caillette, la caillette du quartier.* On le dit dans le même sens des hommes.

Cailletot, s. m. (*Ka-glie-to*) Petit turbot fort délicat.

Caillot, s. m. (*Kâ-glio*) Grumeau ou petite masse de sang caillé.

Caillot-rosat, s. m. (*Kâ-glio-ro-za*) Sorte de poire pierreuse, qui a un goût de rose.

Caillotis, subst. m. (*Ka-glio-tis*, en mouillant les *ll.*) Sorte de soude dont les pierres ressemblent à des cailloux.

Caillou, s. m. (*Ka-gliou*; mouillez les *ll.*) Pierre dure qui donne des étincelles lorsqu'on la frappe avec de l'acier.

Cailloux de Médoc et du Rhin; ce sont des pierres blanches et transparentes

comme du cristal. —*Caillou d'Egypte*, espèce de jaspe où l'on voit différentes figures de grottes, de paysages, etc.

Cailloutage, s. m. (*Ka-gliou-ta-je*; mouillez les *ll.*) Amas de cailloux; ouvrage de cailloux ramassés.

Caïmacan, s. m. (*Ka-i-ma-kan*) Lieutenant du grand Visir.

Caïmacani, s. m. (*Ka-i-ma-ka-ni*) Toile fine de Bengale.

Caïman, s. m. (*Ka-i-man*) Espèce de crocodile.

Caimand, *ande*, fém. (*Ké-man*) Vieux mot qui signifie gueux, mendiant: *C'est un caimand.*

Caimander, v. neut. (*Ké-man-dé*) Gueuser, mendier. Il est familier. —On dit figurément et familiérement, *Aller de porte en porte caimander des recommandations*, *etc.*

Caimandeur, *euse*, s. (*Ké-man-deur*, *eû-ze*) Voyez *Caimand.*

Caïque. Voyez *Caïc.*

Caisse, s. f. (*Kè-ce*) Coffre de bois où l'on met diverses marchandises: *Caisse de sucre*, *de savon*, *etc.* —Coffre-fort où les Marchands, les Banquiers, etc. serrent leur argent: *Tenir la caisse*, avoir le maniement de l'argent. —Coffre de bois ouvert par le haut, où l'on met des orangers, etc. —Tambour. —En termes d'Anatomie, *caisse du tambour*, cavité demi-sphérique au fond du trou auditif externe de l'oreille.

Battre la caisse, faire une levée de soldats, et fig. et famil. chercher de l'argent à emprunter; tâcher de se faire des partisans, etc. —*Bander la caisse*, s'enfuir. —*Donner un coup sur la caisse*, *un coup sur le tambour*, décider en partie pour l'un, en partie pour l'autre.

Caissetin, subst. m. (*Kè-ce-tein*) Petite caisse de sapin dans laquelle on envoie des raisins séchés au soleil.

Caissier, s. m. (*Kè-cié*) Celui qui tient la caisse chez un Financier, un Banquier, un Négociant. —Dans les villes de Commerce, artisan uniquement occupé à faire des caisses.

Caisson, s. m. (*Kè-son*) Grande caisse, avec un couvercle ferré et en dos-d'âne, qui sert à porter des vivres, des munitions pour les armées. —Dans les voitures, petit coffre vide sous le siége des voyageurs. —*Sur mer*, coffres attachés sur le revers de l'arrière d'un vaisseau.

Caisson de bombes; fourneau superficiel, qu'on fait avec une caisse remplie de bombes ou de poudre, et dont on se sert à l'armée.

Cajoler, v. a. (*Ka-jo-lé*) Flatter; louer pour obtenir ce qu'on souhaite. —Tâcher de séduire une femme ou une fille par de belles paroles. Dans ces deux acceptions, il est familier. —En t. de Marine, mener un vaisseau contre le vent, à la faveur du courant.

Cajoler, v. n. Il se dit, en t. de Fauconnerie, du cri des geais.

Cajolerie, s. f. Louange, langage flatteur dont on se sert pour cajoler. Voyez ce mot dans ses deux premières acceptions.

Cajoleur, *euse*, s. m. et f. Celui, celle qui cajole.

Cajutes, subst. f. plur. Lits dans un vaisseau, emboîtés autour du navire.

Cakexie. Voyez *Cachexie.*

Cal, s. m. Durillon qui vient aux pieds, aux mains et aux genoux. Dans le discours ordinaire, on dit plutôt *Durillon* que *Cal.*

Calaba, subst. m. Nom d'un genre de plante qui a des rapports avec le *Mangoustan.*

Calade, s. f. t. de Manége: Pente d'un terrain élevé, par où l'on fait descendre plusieurs fois un cheval au petit pas, pour lui apprendre à plier les hanches et à former son arrêt.

Calaison, s. f. (*Ka-lè-zon*) t. de Marine: Profondeur d'un vaisseau depuis le premier pont jusqu'à fond de cale.

Calamba, s. m. (*Ka-lan-ba*) La meilleure sorte de bois d'aloès. On l'appelle aussi *Calampart* et *Calambouc.*

Calament, s. m. ou *Calamente*, s. f. (*Ka-la-man*, *man-te.*) Sorte de plante qui croît dans les pays chauds, et qui est bonne contre la goutte.

Calaminaire, adj. (*Ka-la-mi-nè-re*) Qui appartient à la calamine.

Calamine, s. f. Pierre bitumineuse qui sert à convertir le cuivre rouge en laiton.

Calamistrer, v. a. (*Ka-la-mis-tré*) Friser, poudrer. Il est familier.

Calamite, s. f. Un des noms donnés à la pierre d'aimant et à la boussole.

Calamité, s. f. Malheur commun à beaucoup de personnes : *Calamité publique ; les calamités de la guerre.*

Calamiteux, *euse*, adj. (*Ka-la-mi-teû*, *eû-ze*) Malheureux. Il vieillit, et ne se dit plus qu'en parlant des temps de peste, de guerre, de famine, etc. *Temps calamiteux.*

Calamus, subst. m. (*Ka-la-muce*) t. d'Anatomie : Pointe du quatrième ventricule de la tête du côté de l'épine du dos.

Calandre, s. f. Petit insecte noir qui ronge le blé dans les greniers. —Sorte de grosse alouette qui se distingue par un cercle de plumes blanches en forme de couronne, depuis un œil jusqu'à l'autre, qui fait le tour de la tête. —Machine pour presser et lustrer les draps, les toiles et autres étoffes.

Calandrer, v. act. (*Ka-lan-dré*) Presser une étoffe, etc. avec la calandre.

Calandreur, subst. m. Ouvrier qui conduit la calandre.

Calasie, s. f. (*Ka-la-zi-e*) terme d'Oculiste : Relâchement des fibres de la cornée.

Calastique, adj. (*Ka-las-ti-ke*) t. de Médecine. Il se dit des médicamens qui relâchent les fibres.

Calatrava, subst. m. (l'Ordre de) Nom d'un Ordre militaire d'Espagne, institué, en 1158, par Sanche III, roi de Castille.

Calbas, s. m. t. de Marine : Cordage qu'on amarre par un bout à l'un des pacfis, et par l'autre à un arganeau qui est au pied du mât.

Calcaire, adj. m. et f. (*Kal-kè-re*) Il se dit des terres ou des pierres que le feu peut changer en chaux.

Calcaneum, s. m. (*Kal-ka-né-ome*) t. d'Anatomie : Le deuxième et le plus grand des os du tarse.

Calcanthum, s. m. (*Kal-kan-tome*) Vitriol rubifié.

Calcédoine, s. f. (*Kal-cé-doâ-ne*) Sorte d'agathe dure et transparente, d'un rouge pâle, et mêlée de nuages bleuâtres.

Calcédoineux, *euse*, adj. (*Kal-cé-doâ-neû*, *eû-ze*) t. de Joaillier : *Une pierre calcédoineuse*, qui a quelque marque, quelque tache blanche.

Calcination, s. f. (*Kal-ci-na-cion*, en vers, *ci-on.*) L'action de réduire en chaux ou en poudre subtile les matières animales, végétales et minérales, par le moyen d'un feu violent.

Calciner, verb. act. (*Kal-ci-né*) Réduire en chaux ou en poudre subtile par le moyen du feu.

Calcis, s. m. Espèce de faucon de nuit.

Calcite, et suivant l'*Acad. Chalcite*, s. m. (*Kal-ci-te*) Vitriol calciné naturellement par des feux souterrains.

Calcographe, s. m. (*Kal-ko-gra-fe*) Graveur sur métaux, et sur-tout sur l'airain. L'*Acad.* écrit *Chalcographe.*

Calcul, s. m. (*Kal-cule*) Supputation, compte : *Faire le calcul de ... le calcul est exact ; erreur de calcul.* —En t. de Médecine, pierre qui se forme dans la vessie ou dans les reins. Fig. et fam. *Se tromper en son calcul*, se tromper sur les mesures qu'on a prises, sur les raisonnemens qu'on fait, sur les principes d'où l'on part, etc. —*De calcul fait*, en comptant bien, tout bien compté.

Calculable, adj. Qui peut se calculer.

Calculateur, subst. masc. Celui qui calcule.

Calculer, v. act. (*Kal-cu-lé*) Supputer, compter : *Calculer une somme, des tables Astronomiques, une éclipse.* On dit aussi neutralement et sans régime : *Après avoir bien calculé, je trouve que...* —Il est aujourd'hui fort en usage au figuré : *Calculer le degré de tendresse qu'on doit à ses parens, etc.*

Calculeux, *euse*, adj. (*Kal-cu-leû*, *eû-ze*) terme de Médecine : Pierreux, graveleux.

Cale, s. f. Espèce de bonnet et de coiffure de tête pour les paysannes, etc. —Bonnet plat que portent de petits laquais ou des garçons de métier. —En t. de Marine, la partie la plus basse d'un navire qui entre dans l'eau sous le franc tillac, et qui est, dans un bâtiment de mer, ce qu'une cave est dans le bâtiment de terre. On dit

ordinairement *fond de cale.* —Abri pour les vaisseaux entre deux pointes de terre ou de rochers. —Sorte de supplice qui consiste à suspendre un homme à la vergue du grand mât, et à le plonger plusieurs fois dans la mer. —Talus où l'on monte et d'où l'on descend sans marche. —Plomb qui sert à faire enfoncer l'hameçon au fond de l'eau dans la pêche de la morue. —Morceau de bois applati, qu'on met sous une poutre, sous une table, etc. pour qu'elle soit de niveau.

Calebasse, s. f. (le premier *e* est très-muet) Fruit des Isles qui croît en forme de citrouille, et dont on extrait une liqueur bonne contre les maux de poitrine : *Sirop de calebasse.* —Espèce de bouteille faite d'une courge ou d'une calebasse séchée et vidée. On s'en sert pour apprendre à nager, en les mettant bien bouchées sous les aisselles. —Prunes qui, au lieu de grossir en Mai et de conserver leur vert, deviennent larges et blanchâtres, et tombent enfin sans grossir. —Prov. *Tromper* ou *frauder la calebasse*, tromper quelqu'un, en ne lui donnant pas son contingent dans les choses qui doivent se partager.

Calebasse de bois, fruit gros et rond comme une pomme de reinette.

Calebassier, subst. m. (*Ka-le-ba-cié*) Arbre d'Amérique qui porte les calebasses.

Calebotin, s. m. (*Ka-le-bo-tein*) t. de Cordonnier : Espèce de picotin ou de cul de chapeau, où l'on met le fil et les alênes.

Calèche, s. f. Petit carrosse coupé. —Sorte de coiffe baleinée, dont les Dames se servent pour se garantir du soleil.

Caleçon, s. m. (prononcez l'*e* extrêmement muet, comme si on écrivoit *Kal-son.*) Espèce de culottes de toile, de taffetas ou de chamois, qu'on met sous le haut-de-chausse. Il s'emploie souvent au pluriel.

Caleçonnier, s. m. (*Kal-so-nié*) Ouvrier qui fait des caleçons.

Caléfaction, s. f. (*Ka-lé-fac-cion*) t. didactique : Action du feu qui cause de la chaleur.

Calemar, s. m. Canon d'une écritoire portative. Il est vieux.

Calemare, s. f. Voyez *Calmar.*

Calembourg, *Calambourg* ou *Calembour*, s. m. (*Ka-lan-bour*) Jeu de mots ; à peu près ce qu'on appeloit autrefois *quolibet.* C'est un mot nouveau.

Calement, subst. m. (*Ka-le-man*) Sorte de plante aromatique qui entre dans la thériaque. Voyez *Calament.*

Calencar, suivant l'*Acad.* et *Calencas*, suivant *Trév.* s. m. (*Ka-lan-kar.*) Toile peinte qui vient des Indes.

Calender, subst. m. (*Ka-lan-dèr*) Nom de certains Religieux Turcs ou Persans.

Calendes, subst. f. pl. (*Ka-lan-de*) Premier jour de chaque mois chez les Romains. On dit prov. et fam. *Renvoyer aux Calendes Grecques*, à un temps qui n'arrivera point, parce que les Grecs n'avoient point de Calendes. —Certaines assemblées des Curés de campagne, convoquées par ordre de l'Evêque.

Calendrier, subst. m. (*Ka-lan-drié*) Distribution des jours qui composent l'année civile, en jours et en semaines, à laquelle on joint les fêtes et les autres jours solemnels. —Livre ou table qui contient cette distribution. L'*Almanach* renferme de plus que le *Calendrier*, des observations Astronomiques, des pronostics sur les diverses *tempéries* de l'air, des prédictions tirées de l'Astrologie judiciaire, etc.

Calenture, subst. f. (*Ka-lan-tu-re*) Fièvre chaude assez commune sur mer.

Calepin, s. m. (*Ka-le-pein*) Recueil de mots, de notes, d'extraits, qu'une personne a composé pour son usage : *Il va consulter son calepin.* Ce mot étoit primitivement le nom d'un Grammairien et d'un dictionnaire qu'il a composé.

Caler, v. act. (*Ka-lé*) t. de Marine : Baisser : *Caler la voile* ; au propre, baisser la voile ; au figuré, céder, se soumettre. Dans ce dernier sens, on dit aussi neutralement, *il a été obligé de caler.* Il est familier. —Mettre une cale sous une table, etc. qui n'est pas de niveau.

Calfat, s. m. (*Kal-fa*) t. de Marine : Etoupes fourrées avec force dans les fentes d'un vaisseau, sur lesquelles on a appliqué du brai tout bouillant. Quelques-uns écrivent *Calfas*. —Celui qui calfate un vaisseau : *Maître calfat*. —L'ouvrage que fait le calfat : *Ce vaisseau a eu son calfat*. —L'instrument qui sert à calfater.

Calfatage, s. m. Etoupe enfoncée dans la couture d'un vaisseau.

Calfater, v. a. (*Kal-fa-té*) Garnir de poix et d'étoupes les fentes d'un vaisseau.

Calfateur, s. m. Celui qui calfate.

Calfatin, s. m. (*Kal-fa-tein*) Le valet du Calfat.

Calfeutrage, s. m. Ouvrage de celui qui calfeutre.

Calfeutrer, v. act. (*Kal-feu-tré*) Boucher les fentes d'une porte, d'une fenêtre avec du papier ou du parchemin collé, avec des lisières, etc.

Calibé, *ée*, adj. Il se dit en Médecine des préparations où il entre de l'acier : *Tartre calibé*, *eau calibée*.

Calibre, s. m. Grandeur de l'ouverture d'une arme à feu : *Le calibre d'un canon*, *d'un mousquet*. —Grosseur de la balle ou du boulet proportionnée à cette ouverture : *Balle*, *boulet de calibre* ; *de tel ou tel calibre*. —En Architecture, volume, grosseur : *Colonnes de même calibre*. —En t. d'Horlogerie, l'espace compris entre les deux platines qui forment la cage d'une montre, et dans lequel sont placés les rouages, etc. —figur. et famil. Qualité, état d'une personne : *Ils ne sont pas de même calibre*. —En t. de Charpentier, bout d'ais entaillé en forme d'un angle rentrant, et qui sert à prendre des mesures. —C'est aussi un instrument de Serrurier.

Calibrer, v. act. (*Ka-li-bré*) Passer des boulets dans le calibre d'un canon pour les mesurer. —En t. d'Horloger, mesurer avec un compas les dents des roues, etc.

Calice, subst. m. Dans l'Eglise Romaine, vase où se fait la consécration du vin dans le Sacrifice de la Messe. —Au figuré, coupe remplie d'amertume, de maux, de douleurs : *Boire*, *avaler le calice*, se soumettre à des choses dures et fâcheuses. Il est fam. —En termes de Fleuriste, le haut de la tulipe dont les feuilles forment comme une espèce de calice. Il se dit aussi de quelques autres fleurs. —En général, évasement de l'extrémité des branches ou des queues qui portent les fleurs.

Famil. *Etre doré comme un calice*, avoir des habits couverts d'or.

Caliette, s. f. (*Ka-lie-te*) Champignon jaune qui vient au pied du genièvre.

Califat, s. m. (*Ka-li-fa*) Dignité de Calife.

Calife, s. m. Souverain Mahométan qui réunissoit le pouvoir spirituel au temporel.

A califourchon, adv. Jambe de-çà, jambe de-là, comme quand on est à cheval.

Calin, subst. m. (*Ka-lein*) Métal Chinois, qui ressemble au plomb et à l'étain.

Câlin, *ine*, s. m. et f. (*Ka-lein*, *li-ne*) Niais et indolent. Il est plus usité au masculin qu'au féminin.

Se câliner, v. réc. (*se Kâ-li-né*) Se tenir dans l'inaction, dans l'indolence : *Il se câline dans un fauteuil*.

Caliorne, s. f. t. de Marine : Gros cordage passé dans deux moufles à trois poulies, qui sert à guinder et à lever les fardeaux dans un vaisseau.

Calleux, *euse*, adj. (*Kal-leû*, *eû-ze* ; les deux *ll* se prononcent sans se mouiller.) Où il y a des cals ; dur comme un cal. —En t. d'Anatomie, *corps calleux*, la partie qui couvre les deux ventricules du cerveau.

Calliope, s. f. (*Kal-li-o-pe*) Celle des neuf Muses qui préside à l'éloquence et à la poésie héroïque.

Callosité, s. f. (*Kal-lo-zi-té*) Petit calus qui se fait en quelque partie de la peau.

Callots ou *Calots*, s. m. pl. (*Kal-lô*, *Ka-lô*) Masses de pierres qu'on tire brutes des ardoisières.

Calmande, subst. f. Etoffe de laine lustrée d'un côté, comme le satin.

Calmant, s. m. (*Kal-man*) Remède qui calme les douleurs.

Calmar ou *Cornet*, *Acad.* subst. m. Animal de mer du genre des *Sèches.* Il a un réservoir plein d'une liqueur noire comme de l'encre. *Trév.* écrit *Calemare*, s. f.

Calmar. Voyez *Calemar.*

Calme, s. m. Bonace ; tranquillité ; repos. Il se dit élégamment au figuré : *La vertu s'endort dans le calme*, *etc.*

Calme, adj. Tranquille ; sans agitation : *Mer*, *air*, *lieu calme* ; *esprit*, *vie calme* ; *ce malade est calme.*

Calmer, v. act. (*Kal-mé*) Appaiser ; rendre calme, au propre et au figuré.

Calomniateur, *atrice*, subst. m. et f. Celui ou celle qui calomnie.

Calomnie, s. f. Fausse imputation qui blesse la réputation et l'honneur.

Calomnier, v. act. (*Ka-lom-ni-é*) Blesser l'honneur de quelqu'un par de fausses imputations.

Calomnieux, *euse*, adj. (*Ka-lom-ni-eû*, *eû-ze*) Qui contient une calomnie : *Discours calomnieux* ; *accusation*, *imputation calomnieuse.*

Calomnieusement, adv. (*Ka-lom-ni-eu-ze-man*) Avec calomnie.

Calonière. Voyez *Canonnière.*

Calot, *figure à Calot.* Grotesque, ridicule. *Calot* étoit un célèbre Graveur en grotesques.

Calotte, subst. f. (*Ka-lo-te*) Petit bonnet qui ne couvre que le haut de la tête : *Calotte de satin*, *de maroquin*, *de drap*, *etc.*

Calotte à oreilles, grande calotte qui couvre les oreilles. — *rouge*, celle que portent les Cardinaux. En ce sens, on dit que *le Pape a donné la calotte à quelqu'un*, qu'il l'a élevé à la dignité de Cardinal.

Donner la calotte où *un brevet de la calotte*, déclarer un homme extravagant, l'enrôler dans le *Régiment* imaginaire *de la calotte*, c'est-à-dire, de la folie. Ces brevets ont été pendant un temps fort en vogue.

Calottier, s. m. (*Ka-lo-tié*) Celui qui fait et vend des calottes.

Calottin, subst. m. (*Ka-lo-tein*) Homme extravagant ou noté et décrié, qui a un brevet de la calotte.

Calottine, s. f. (*Ka-lo-ti-ne*) Sorte de piéce de vers, badine et satirique.

Calots. Voyez *Callots.*

Caloyers, subst. m. pl. (*Ka-loa-ié*) Nom de Moines ou Religieux Grecs qui suivent la règle de St. Basile.

Calque, subst. m. (*Kal-ke*) Trait léger d'un dessein qui a été calqué : *Prendre un calque.*

Calquer, v. act. (*Kal-ké*) Contre-tirer un dessein en passant une pointe sur les traits, afin qu'ils s'impriment sur du papier, etc. —On dit fig. *Tout cela est calqué sur ... imité de ...*

Calumet, s. m. (*Ka-lu-mè*) Sorte de longue pipe que les Sauvages présentent en signe de paix.

Calus, s. m. (on prononce l'*s.*) Espèce de nœud qui se forme d'une humeur épaissie, et qui rejoint les parties d'un os fracturé : *Le calus est fait.* —Au figuré, endurcissement de l'esprit et du cœur, qui se forme par une longue habitude. Il se prend ordinairement en mauvaise part.

Calvaire, s. m. (*Kal-vè-re*) Mont où Jesus-Christ a été crucifié. —Petite élévation où l'on a planté une croix.

Calvanier, subst. m. (*Kal-va-nié*) Homme de journée qui entasse les gerbes dans la grange.

Calville, s. m. (*Kal-vi-le*) Sorte de pomme : *Calville blanc*, *calville rouge.*

Calvinisme, subst. m. Les opinions religieuses de Jean Calvin. —Attachement à la Secte de Calvin.

Calviniste, s. m. et f. Celui ou celle qui suit les sentimens de Calvin.

Calvitie, s. f. (*Kal-vi-ci-e*) Etat d'une tête chauve ; effet de la chute des cheveux. Il n'est guères usité qu'en Médecine.

Camaïeu, subst. m. (*Ka-ma-ieu*) Pierre fine qui est de deux couleurs. —Pierre où, par un jeu de la nature, se trouvent plusieurs figures, paysages, etc. —Tableau peint d'une seule couleur : *C'est un camaïeu* ; *peindre en camaïeu.* Il est plus usité dans ce dernier sens.

Camail, au plur. *Camails*, subst. m. (*Ka-maglie*, en mouillant l'*l* finale.) Sorte de petit manteau, que les Evêques, etc. portent par-dessus le rochet, et qui couvre depuis les épaules jusqu'à la

ceinture. Il y a des camails qui couvrent aussi la tête. —En termes de Blason, le lambrequin dont les écus et les casques des Chevaliers étoient autrefois couverts.

Camanioc, s. m. (*Ka-ma-ni-oke*) Espèce de manioc plus grand que l'ordinaire.

Camara, subst. f. En Anatomie, la calotte du crâne.

Camara-cuba, *Camara-mira*, *Camaratinga*, subst. fém. Sortes de plantes de l'Amérique Méridionale.

Camarade, subst. m. Compagnon de profession. Il se dit sur-tout entre soldats, enfans, écoliers, valets, etc. —On l'emploie également au féminin: *Ma fille qui est sa camarade de Couvent, etc.*

Camarades de voyage, de fortune, de malheurs, etc. ceux qui ont fait le même voyage, ou la même fortune, essuyé les mêmes malheurs, etc.

Camaraderie, s. f. Mot forgé, bon pour le style plaisant: Action, familiarité de camarade.

Camard, arde, s. m. et f. (Le *d* ne se prononce jamais au masc.) Camus, camuse; qui a le nez plat et écrasé. —On dit aussi adjectivement, *un nez camard.*

Camayeu, s. m. Voyez *Camaïeu.*

Cambage, s. m. Droit qui se lève sur la bière. —Lieu où on la fait.

Cambiste, s. m. Celui qui fournit des lettres de change ou qui en accepte.

Cambouis, subst. m. (*Kan-boui*) Matière gluante, sorte de graisse noire qui se forme du vieux-oing dont on frotte les roues d'une voiture.

Cambrer, v. a. (*Kan-bré*) Courber en arc: *Cambrer une forme; cambrer un soulier.* —Courber les membrures, les planches et autres piéces de bois, pour quelque ouvrage cintré.

Cambrure, subst. f. (*Kan-bru-re*) Courbure en arc.

Came, subst. f. Nom générique de coquillage.

Caméade, subst. f. Espèce de poivre sauvage.

Camée, subst. m. Pierre composée de différentes couches, et sculptée en relief.

Camélée, s. f. Arbrisseau du fruit duquel on tire un suc qui sert dans les purgations.

Caméléon, subst. m. Animal grand comme un lézard ordinaire, qui a sur la peau des taches qui prennent la couleur des choses dont il approche. —fig. et fam. Homme qui change aisément d'avis ou de parti. —Nom d'une constellation australe.

Caméléopard, s. m. (*Ka-mé-lé-o-pâr*) Animal qui a la tête et le cou comme le chameau, et qui est tacheté comme le léopard. Plusieurs Naturalistes pensent que cet animal est le même que la *giraffe*, le plus grand des quadrupèdes.

Cameline, subst. f. Sorte de plante huileuse.

Camelot, s. m. (*Ka-me-lo*) Sorte d'étoffe ordinairement de poil de chèvre, mêlé de laine, de soie, etc.

Proverb. *Mettre quelqu'un au pli du camelot*, le réduire à obéir, à être exact. —*Il est comme le camelot*, il a pris son pli, il est incorrigible, etc.

Cameloté, ée, adj. Tissu ou ondé en forme de camelot.

Camelotier, s. m. (*Ka-me-lo-tié*) Sorte de papier très-commun.

Camelotine, s. f. Etoffe tissue ou ondée comme le camelot.

Caméréra, s. f. Titre qu'on donne en Espagne, etc. aux femmes qui servent les Princesses dans leurs chambres. On dit aussi *Camériste* et *Camérière.*

Camérier, subst. m. (*Ka-mé-rié*) Officier de la Chambre du Pape, d'un Cardinal, d'un Prélat Italien, qu'on appelle autrement *Maître de Chambre.*

Camerlingat, s. m. (*Ka-mer-lein-ga*) Dignité de Camerlingue.

Camerlingue, s. m. (*Ka-mer-lein-ghe*) Cardinal qui est le Chef de la Chambre Apostolique. —Intendant des Finances du Royaume de Bohême.

Camion, subst. m. Sorte de petit haquet, traîné par un cheval ou par deux hommes, et dont on se sert pour voiturer quelques marchandises. —Epingle courte et déliée qui sert aux femmes. —Les plus petites bosses ou têtes des chardons dont on se sert dans les manufactures de lainerie. On les nomme aussi *Rondelles.*

Camisa, s. m. (*Ka-mi-za*) Morceau de toile qui sert aux femmes Caraïbes pour couvrir leur nudité.

Camisade, subst. f. (*Ka-mi-za-de*) Attaque faite de nuit ou de grand matin pour surprendre l'ennemi : *Donner une camisade.* Ce mot vient de ce que, dans ces sortes d'attaques, les soldats mettoient des chemises sur leurs armes pour se reconnoître dans l'obscurité.

Camisard, *arde*, subst. m. et fém. (*Ka-mi-zâr*, *zar-de*) Nom que l'on donnoit à certains fanatiques des Cévennes. Pour l'origine de ce mot, voyez *Camisade.*

Camisole, s. f. (*Ka-mi-zo-le*) Petit vêtement qu'on met sur la chemise ; chemisette.

Camoïard, subst. m. (*Ka-mo-iâr*) Etoffe faite de poil de chèvre sauvage.

Camomille, s. f. (*Ka-mo-mi-glie*, en mouillant les *ll.*) Sorte de plante odoriférante, dont la fleur et la graine portent le même nom.

Camouflet, subst. m. (*Ka-mou-flè*) Fumée épaisse qu'on souffle artificiellement au nez de quelqu'un avec un cornet de papier allumé : *Donner un camouflet.* —Au fig. affront, mortification : *Il a reçu un vilain camouflet.*

Camp, s. m. (*Kan* ; le *p* ne se prononce jamais.) Lieu où une armée se loge, se retranche et prend ses quartiers. On dit fig. et fam. *L'alarme est au camp* ; on est alarmé ; on est dans l'appréhension de quelque malheur, de quelque disgrace. —L'armée campée.

Camp volant, subst. masc. Troupes qu'on envoie pour obliger l'ennemi à faire diversion, pour terminer quelque chose d'important, pour faire lever un siége, etc.

Campagnard, *arde*, subst. m. et f. (*Kan-pa-gnâr*, *ar-de* ; mouillez *gn* ; le *d* ne se prononce jamais au mascul.) Celui, celle qui habite ordinairement les champs ; ou, dans une acception plus usitée, qui n'a pas la politesse que donne l'usage du monde : *C'est un campagnard*, *une franche campagnarde.* —On dit aussi adjectivement, *Gentilhomme campagnard* ; *Dame campagnarde* ; *il a l'air campagnard*, *les manières campagnardes.*

Campagne, subst. f. (*Kan-pa-gne* ; mouillez *gn.*) Plaine, grande étendue de pays plat et découvert : *Rase campagne* ; *en pleine campagne.* —Les champs ; le terrain hors des villes : *Aller*, *demeurer à la campagne*, et non pas *en campagne.* —Mouvement, campement et action des troupes : *Être*, *se mettre*, *entrer en campagne*, et non pas *à la campagne.* (En termes de Guerre, on dit *en*, et *à la* dans tous les autres cas.) —Le temps durant lequel on peut tenir les troupes en corps d'armée : *La campagne a été longue*, *etc.*

Maison de campagne, maison des champs. Voyez *Champs.* —*Habit de campagne*, celui qu'on porte quand on est à la campagne. —*Comédiens de campagne*, Comédiens ambulans qui jouent dans les petites villes, etc. —figur. et familiér. *Battre la campagne*, dire beaucoup de choses inutiles et hors de son sujet. —*Pièces de campagne*, petites piéces d'artillerie. —*Mettre des espions*, *des amis en campagne*, les envoyer aux informations, ou pour solliciter, etc. —fig. et fam. *Se mettre en campagne*, s'emporter, se mettre en colère. *Trév.* —*Faire ses campagnes*, *ses premières campagnes*, se dit au propre de la Guerre, et figur. et famil. de tout autre métier. —Au jeu de Trictrac, *faire une case de campagne*, faire une case qu'on n'a pas droit de faire.

Campane, s. f. Ouvrage de soie, d'or, d'argent filé, avec de petits ornemens en forme de cloches. —Ornement de Sculpture d'où pendent des houppes de même forme. —Chapiteau Corinthien qui représente un panier, une corbeille entourée de fleurs. —C'est aussi le nom d'une plante.

Campanelle, s. f. (*Kan-pa-nè-le*) Sorte de fleur blanche, bleue, rouge ou couleur de gris de lin.

Campanette, s. f. (*Kan-pa-nè-te*) Fleur de narcisse.

Campanille, s. f. (*Kan-pa-ni-le*) La partie supérieure d'un dôme.

Campanini, subst. m. Marbre des montagnes de Carrare.

Campanule ou *Gantelée*, s. f. Plante laiteuse

laiteuse, ainsi nommée, parce que sa fleur a la forme d'une petite cloche.

Campêche, s. m. Arbre d'Amérique. Son bois est très-dur et très-pesant; il sert à teindre en noir.

Campement, s. m. (*Kan-pe-man*) Action de camper.—Le camp lui-même.

Camper, v. act. (*Kan-pé*) Faire arrêter une armée en quelque lieu: *Ce Général a campé son Infanterie près de la rivière.* Il est plus usité comme neutre: *Nous campâmes près de la ville.*

Se camper, v. réc. Asseoir le camp. En ce sens il est peu usité, et on dit mieux *camper* au neutre. — famil. Se placer: *Se camper dans un fauteuil.* On dit ironiquement: *Le voilà bien campé*, le voilà dans l'embarras. —En termes de Maître d'armes, se mettre bien en garde; et en général, se mettre en certaine posture.

Camperche, s. f. Barre de bois qui traverse le métier des ouvriers en tapisserie de basse-lisse.

Campes, subst. f. Droguet croisé et drapé qui se fait en Poitou.

Campestre, s. m. Espèce de caleçon que portoient les Soldats Romains dans leurs exercices.

Camphorata, s. f. (*Kan-fo-ra-ta*) Sorte de plante dont on fait usage en Médecine.

Camphre, s. m. (*Kan-fre*) Espèce de gomme Orientale d'une odeur très-forte.

Camphré, *ée*, adj. Où l'on a mis du camphre. Il ne se dit guères que de l'esprit de vin et de l'eau-de-vie.

Camphrée, s. f. Sorte de plante de Provence et de Languedoc. On en fait un grand usage en Médecine.

Campine, subst. f. Espèce de petite poularde fine.

Campo, s. m. Laine de Séville en Espagne.

Campos, s. m. (*Kan-po*) terme de Collége: Congé accordé aux écoliers. — famil. Relâche qu'on se donne de l'étude, du travail: *Aujourd'hui j'ai pris campos.*

Camus, *use*, s. m. et f. (*Ka-mû*, *mû-ze*) Qui a le nez court et plat. Il s'emploie aussi adjectivement, surtout en parlant des animaux: *Chien camus*, *cheval camus.* —On dit figur. et famil. d'un homme qui a été trompé dans son attente: *Il est* ou *le voila bien camus*; et de celui qui vouloit faire le capable, et qu'on a réduit à ne savoir plus que dire: *On l'a rendu camus.*

Can, s. m. Voyez *Kan.*

Canabil, s. m. Terre médicinale.

Canacopole, s. m. Catéchiste des Missionnaires chez les Indiens.

Canade, s. m. Très-bel oiseau de l'Amérique.

Canaille, s. f. (*Ka-na-glie*, en mouillant les *ll.*) Terme de mépris et ordinairement collectif: Vile populace. On dit quelquefois distributivement au pl. *Ce ne sont que des canailles; ces canailles de laquais*, etc. En badinant, enfans qui font du bruit.

Canal, subst. m. au plur. *Canaux.* Conduit par où l'eau passe. —Pièce d'eau étroite et longue, qui sert d'ornement à un jardin. —Lit d'une rivière. —Conduite d'eau d'un lieu à un autre: *Le canal de Languedoc*, *de Briare.* —Lieu où la mer se resserre entre deux rivages: *Canal de Malte*, *de Constantinople*, *etc.* —*Faire canal*, perdre de vue les côtes ou passer des nuits entières au large en mer sans approcher de la terre. —Au figuré, moyen, entreprise: *Vous ne réussirez que par le canal d'un tel.* —En t. d'Anatomie, étendue d'une chose creuse: *Le canal de la verge*, le conduit par où passe l'urine des hommes. —En termes d'Arquebusier, creux sous le fût du fusil ou d'une autre arme à feu, où se met la baguette. —En t. d'Architecture, c'est dans le chapiteau Ionique une partie un peu creusée qui est sous le tailloir et posée sur l'ove; elle se contourne de chaque côté pour faire les volutes. On appelle aussi *canaux*, des cannelures sur une fasce ou sur un larmier qu'on remplit quelquefois de roseaux et de fleurons. —En t. de Maçon, tuyau de plomb qui sert à conduire les eaux pluviales depuis le toit jusqu'en bas. —En parlant du cheval, l'espace qui est entre les deux barres où se loge la langue du cheval.

Canapé, s. m. Sorte de grand siége à dossier où plusieurs personnes peu-

vent être assises ; on peut même s'y étendre et s'y coucher. — Petit pain garni de cornichons, d'anchois, etc.

Canapsa, subst. m. Sac de cuir que porte sur ses épaules un pauvre artisan, etc. étant en voyage.

Canard, s. m. (Le *d* final ne se prononce jamais.) Sorte d'oiseau aquatique. —Chien qui a le poil épais et frisé, qui va à l'eau, et qu'on dresse à chasser aux canards.

Canarder, verb. act. (*Ka-nar-dé*) Tuer avec une arme à feu comme on tue un canard ; tirer sur quelqu'un d'un lieu où l'on est à couvert.

Canardière, s. f. Lieu où l'on prend les canards sauvages par le moyen d'un canard privé. — Dans les anciennes fortifications, ouverture de muraille par où l'on pouvoit tirer sur l'ennemi sans en être apperçu.

Canari, s. m. Voyez *Serin*.

Canarie, s. f. Sorte de danse.

Canarin, subst. m. (*Ka-na-rein*) Espèce de passereau de Canarie.

Canasse, s. m. (*Ka-na-ce*) Tabac filé fort menu, et propre à fumer.

Cancan, subst. m. mot populaire : Discours, plainte faite avec beaucoup de bruit, d'aigreur et de reproches.

Cancanias, s. m. Sorte d'étoffe de soie des Indes Orientales.

Cancel, s. m. La partie du chœur d'une église qui est entre le maître-autel et la balustrade qui la renferme. — Lieu où on tient le sceau, et qui est entouré d'un balustre.

Cancellation, s. f. (*Kan-cel-la-cion*) terme de Jurisprudence : Acte par lequel on consent qu'un autre acte soit cassé, annullé.

Cancelle, s. m. (*Kan-cè-le*) Petit cancre de couleur rousse.

Canceller, verb. act. (*Kan-cel-lé* ; prononcez les deux *ll.*) t. de Pratique : Annuller, casser, barrer par des traits de plume.

Cancer, s. m. (*Kan-cèr*) Tumeur maligne, qui dégénère en ulcère, principalement au sein. —L'un des douze Signes célestes, qu'on appelle aussi *Ecrevisse*.

Cancer de Galien, espèce de bandage pour la tête. C'est un t. de Chirurgie.

Cancre, s. m. Sorte d'écrevisse de mer. — fig. et fam. Homme sordidement avare : *C'est un cancre, un vilain cancre.*

Candelabre, s. m. Grand chandelier de salle, qui a plusieurs branches. —En Architecture, il se dit d'un amortissement en forme de grand balustre.

Candelette, subst. f. (*Kan-de-lè-te*) terme de Marine : Corde garnie d'un crampon de fer pour accrocher l'anneau de l'ancre quand on la veut mettre sur les bosseurs après qu'elle est sortie de l'eau.

Candeur, s. f. Bonne-foi ; sincérité ; pureté d'ame.

Candi, s. m. Sorte de grand bateau dont on se sert sur la Seine.

Candi, *ie*, adj. *Sucre candi*, sucre dépuré et réduit en forme de cristal.

Candidat, subst. m. (*Kan-di-da*) Celui qui, chez les Romains, aspiroit à quelque charge, à quelque dignité. Il prenoit une robe blanche, en Latin *candida*, d'où *candidatus*. —Prétendant à la couronne de Pologne. —Dans les Universités, celui qui se présente pour quelque grade. —Par extension et en général, celui qui aspire à un grade ou à une dignité.

Candide, adj. Qui a de la candeur.

Candidement, adv. (*Kan-di-de-man*) Avec candeur. Il est peu usité.

Candiotte, s. f. (*Kan-di-o-te*) Sorte d'anémone à peluche.

Candir, v. n. *se candir*, v. r. Prendre une consistance de glace, en parlant du sucre, des confitures, etc.

Candou, s. m. Sorte d'arbre qui croît aux Isles Maldives.

Cane, s. f. La femelle du canard. Il y a aussi des canes de mer qui sont des oiseaux tannés avec un collier blanc autour du cou. —On dit fig. et fam. *faire la cane*, montrer de la peur, manquer de courage ou de fermeté, par allusion aux canes qui, au moindre bruit, plongent la tête dans l'eau.

Canepetière, s. f. Sorte d'oiseau de la grandeur d'un faisan.

Canepin, s. m. (*Ka-ne-pein*) Peau de mouton très-fine.

Canequin, s. m. (*Ka-ne-kein*) Toile blanche de coton qui vient des Indes.

Caneter, v. n. (*Ka-ne-té*) Marcher comme un canard.

Canetille, ou suivant l'*Acad. Cannetille*, subst. f. (*Ka-ne-ti-glie*; en mouillant les *ll.*) Petit fil d'or ou d'argent tortillé.

Caneton, s. m. Le petit d'un canard.

Canette, s. f. (*Ka-nè-te*) Roseau sur lequel est dévidée la soie de la trame dont on fait les étoffes en soie. L'*Acad.* écrit *cannette.* —Petit pot qui sert à mettre des liqueurs. —Le petit d'une cane. —Petite cane. —En termes de Blason, cane représentée sans pieds.

Canevas, s. m. (*Ka-ne-vâ*) Grosse toile fort claire dont on se sert pour travailler en tapisserie. —fig. Premier projet d'un ouvrage d'esprit; premier plan d'une histoire, d'un poëme, etc. —fig. Mémoires d'après lesquels un Ouvrage est rédigé: *Il a brodé sur ce canevas mille impertinences, etc.* —fig. Sujet général d'une piéce de théâtre, d'une scène que l'Acteur remplit d'imagination. —fig. Paroles qu'on fait d'abord sur un air, sans avoir égard au sens, et seulement pour représenter la mesure. Il se dit aussi des paroles suivies qui se font sur un air d'après un modèle ou même sans modèle. —Grosse toile serrée dont on double des corps de jupe.

Cangrène, s. f. Acheminement à la mortification de quelque partie, provenant du défaut de chaleur naturelle. L'*Acad.* écrit *Gangrène*, en avertissant qu'il faut prononcer *Cangrène.* —Au fig. désordre contagieux qui se répand et se communique.

Cangrené, ée, part. p. et adj. Où la cangrène s'est mise. —On dit figur. d'un méchant homme qu'*il a la conscience cangrenée.*

Se cangrener, v. r. (*se Kan-gre-né*) Se corrompre: *Cette jambe va se cangrener.*

Cangréneux, euse, adj. (*Kan-kré-neû, eû-ze*) Qui est de la nature de la cangrène: *Sang cangréneux, disposition cangréneuse.*

Caniche, s. f. Chienne, femelle du barbet.

Caniculaire, adj. m. usité plus ordinairement au plur. (*Ka-ni-ku-lè-re*) Il se dit des jours dans lesquels le soleil est en conjonction avec la constellation du grand et du petit Chien, qui s'appelle *Canicule.*

Canicule, s. f. Signe céleste qui se lève avec le soleil depuis le vingt-quatre Juillet jusqu'au vingt-trois Août. —Le temps dans lequel on suppose que cette constellation domine: *Durant* ou *dans la canicule; être à la canicule.*

Canide, s. m. Sorte de perroquet des Antilles.

Canif, subst. m. (*Ka-nife*) Petite lame d'acier avec un manche, servant à tailler des plumes.

Canine, adj. fém. Qui tient du chien: *Dent canine*, dent pointue qui sert à inciser les alimens: *Faim canine*, faim dévorante, qu'on ne peut assouvir. Il ne se dit que dans ces deux phrases.

Caninana, s. m Espèce de serpent d'Amérique qui suit les hommes comme un chien sans leur faire de mal.

Caninga, subst. m. (*Ka-nein-ga*) Arbre de l'Isle de Cuba, dont l'écorce a le goût de la cannelle et du girofle.

Caniram, subst m. Grand arbre du Malabar dont la racine infusée est bonne contre la colique, etc.

Caniveaux, s. m. pl. (*Ka-ni-vô*) Gros pavés qui traversent le milieu d'une rue.

Canna, s. m. Nom d'un des plus grands animaux à pieds fourchus de l'Afrique Méridionale.

Cannage, s. m. (*Ka-na-je*) Mesurage à la canne des étoffes, toiles, rubans, etc.

Canne, s. f. (*Ka-ne*) Mesure qui contient une aune deux tiers de Paris. On nomme de même la chose mesurée avec la canne. —Roseau qui a des nœuds. —Roseau séché, jonc ou bâton sur lequel on s'appuie en marchant: *Porter une canne à la main; canne d'un jet, canne à pomme d'or.* —En ter. de Monnoyeur et de Fondeur, longue tringle de fer qui sert à brasser les métaux en fusion, l'or excepté.

Canne à sucre, est une espèce de roseau articulé, dont la moelle succulente fournit par expression le sucre, ce sel essentiel, doux et agréable, dont

un si grand nombre de Nations font usage. —*d'inde*, sorte de plante.

Canneberge, s. f. (*Ka-ne-bèr-je*) Plante qui croît dans les lieux humides.

Cannelade, subst. f. (*Ka-ne-la-de*) Sorte de curée que les Fauconniers donnent à l'oiseau. Elle est composée de canelle, de sucre et de la moelle du héron.

Cannelas, s. m. (*Ka-ne-lâ*) Espèce de dragée faite avec de la cannelle.

Cannelle, subst. f. (*Ka-nè-le*) La seconde écorce d'un petit arbre, appelé *Cannellier*, lequel est très-commun dans l'Isle de Ceylan. Il y a plusieurs sortes de *cannelle*. —Morceau de bois creusé, qu'on met à une cuve de vendange, pour en faire sortir le vin, après que le raisin a été foulé. —Robinet de bois ou de cuivre qu'on met à une fontaine, à un tonneau. —Petite cavité ou cannelure qu'on voit de chaque côté du plat de la tête des aiguilles à coudre.

Cannelé, ée, part. p. et adj. Où il y a des cannelures : *Pilastre cannelé*, *colonne cannelée*. —En t. de Teinturier, teint en couleur de cannelle.

Canneler, v. a. (*Ka-ne-lé*) Creuser des cannelures le long du fût d'une colonne, etc.

Cannellier, subst. m. (*Ka-ne-lié*) Arbre d'où l'on tire la cannelle.

Cannelure, s. f. (*Ka-ne-lu-re*) Petit canal creusé le long du fût des colonnes, du haut en bas des pilastres, etc.

Canner, v. act. (*Ka-né*) Mesurer avec la canne.

Cannette. Voyez *Canette*.

Cannetille. Voyez *Canetille*.

Cannibale, s. m. (*Ka-ni-ba-le*) Nom de certains peuples d'Amérique, qui mangent de la chair humaine.

Canon, s. m. Piéce d'artillerie creusée en forme de tuyau, qui d'ordinaire porte environ dix pieds et demi de long et six pouces quatre lignes de calibre : *Pointer le canon* ; *servir bien le canon*. —Il se dit quelquefois de tous les canons d'une place ou d'une armée, pris collectivement : *Etre hors de la portée du canon* ; *on a pris le canon des ennemis*. —La partie des armes à feu, où l'on met la charge. —Diverses autres espèces de tuyaux : *Canon de seringue*, *canon d'arrosoir*, *canon à dévider*, *canon de clef*, *etc*. —En termes d'Apothicaire, pot de faïence un peu long et rond où l'on met des électuaires. —En termes d'Eperonnier, sorte d'embouchure pour le cheval. —En termes de Bonnetier, le haut d'un grand bas fort large. —En termes de Tailleur, ornement d'étoffe attaché au bas de la culotte et froncé, faisant comme le haut d'un bas fort large. Cette sorte de parure a été, dans le siècle dernier, fort à la mode en France. —En parlant du cheval, l'espace de la jambe qui est entre le genou et le deuxième joint près du pied. —En termes d'Horloger, tuyau creux qu'on place sur un axe et qui peut avoir un autre mouvement que cet axe. —En termes de Tourneur, deux cylindres creux qui, dans l'arbre à tourner en ovale ou en d'autres figures irrégulières, sont traversés par la verge de fer carrée qui joint la boîte au mandrin. —Règle, Statut, Ordonnance de l'Eglise, touchant la foi ou les mœurs. Il ne se dit proprement que des décisions des Conciles. —On appelle *Droit Canon*, la science du Droit Ecclésiastique. En ce sens, *canon* est adjectif. —Catalogue des livres reconnus par l'Eglise pour inspirés, et qu'on nomme *livres canoniques* : *Le Canon des Ecritures*. —Suite des prières de la Messe, depuis la préface jusqu'à la communion du Prêtre. —Tableau écrit que l'on dresse sur l'autel, et qui contient quelques prières de la Messe. —En t. d'Imprimerie, on appelle *Gros-Canon*, *Petit-Canon*, de gros caractères qui y sont en usage.

Canon emphytéotique, revenu annuel que doit celui qui a pris un héritage à bail emphytéotique.

Canonial, ale, adj. Arrêté par l'ordre et les règles de l'Eglise : *Heures canoniales*, partie du Bréviaire que l'Eglise récite à certaines heures du jour : *Office canonial*, celui que les Chanoines chantent dans l'église.

Maison Canoniale, celle qui est affectée à une place de Chanoine.

Canonicat, s. m. (*Ka-no-ni-ka*) Bénéfice de Chanoine.

Canonicité, s. f. Qualité de ce qui est canonique. Il ne se dit que des livres canoniques.

Canonique, adj. (*Ka-no-ni-ke*) Qui est selon les Canons : *Doctrine canonique, mariage canonique.* — *Livres canoniques*, ceux contenus dans le *Canon* dressé par l'Eglise. Voy. *Canon.*

Canoniquement, adv. (*Ka-no-ni-ke-man*) D'une manière canonique ; selon les Canons.

Canonisation, s. f. (*Ka-no-ni-ʒa-cion ;* en vers, *ci-on.*) Déclaration du Pape, par laquelle il met au nombre des Saints, révérés dans l'Eglise Romaine, une personne morte en odeur de sainteté.

Canoniser, v. act. (*Ka-no-ni-ʒé*) Mettre dans le catalogue des Saints, suivant les règles de l'Église. — Au fig. louer avec excès, approuver fortement.

Canoniste, subst. m. Celui qui sait ou qui enseigne le Droit Canon.

Canonnade, s. f. (*Ka-no-na-de*) Décharge de canons.

Canonner, v. a. (*Ka-no-né*) Battre à coups de canon.

Canonnier, subst. m. (*Ka-no-nié*) Celui dont la profession est de servir le canon : *Canonnier pointeur ; canonnier boute-feu.*

Canonnière, s. f. (*Ka-no-niè-re*) Tente faite en forme de toit, qui n'a point de murailles, comme les tentes ordinaires. — Tente à deux mâts pour reposer les Canonniers. — Ouverture qu'on laisse dans les gros murs pour faciliter l'écoulement des eaux. — Ouverture dans une muraille pour tirer des coups de mousquet sur l'ennemi sans être vu. — Petit bâton de sureau dont on a ôté la moelle, et avec lequel les enfans chassent, par le moyen d'un piston, de petites boules de filasse ou de papier.

Canope, s. f. Nom d'une étoile.

Canot, s. m. (*Ka-no*) Petit bateau des Indiens et peuples Sauvages, fait d'écorce d'arbre ou du tronc d'un seul arbre creusé. — Petite chaloupe.

Canschy, subst. m. Sorte d'arbre du Japon, dont l'écorce sert à faire une espèce de papier.

Cantal, s. m. Sorte de fromage estimé.

Cantanettes, s. f. pl. (*Kan-ta-nè-te*) terme de Marine : Petites ouvertures rondes entre lesquelles est le gouvernail d'un vaisseau, et qui donnent la lumière au gavon.

Cantate, s. f. Petit Poëme fait pour être mis en musique, contenant le récit d'une action galante ou héroïque : *Il a fait une belle cantate.*

Cantatille, s. f. (*Kan-ta-ti-glie ;* en mouillant les *ll.*) Petite cantate.

Cantatrice, s. f. Mot italien qu'on a francisé, et qui signifie *Chanteuse.* Plusieurs ne le disent que des Chanteuses d'Italie transplantées en France.

Cantharide, s. f. (*Kan-ta-ri-de*) Espèce de mouche venimeuse, à corps long, vert et luisant, dont on fait des applications, etc. On dit aussi adjectivement, *mouche cantharide.*

Canthène, s. m. Poisson du genre du *Spare ;* il est assez commun dans la Méditerranée.

Canthus, s. m. (*Kan-tu-ce*) terme de Médecine : Le coin ou l'angle de l'œil.

Cantibai, s. m. (*Kan-ti-bè*) Nom que le Charpentier donne aux dosses ou pieds de bois pleins de fentes ou d'autres défauts.

Cantine, s. f. Petit coffre divisé par compartimens, pour porter des bouteilles en voyage, etc. — Dans les places de guerre, le lieu où l'on vend du vin et de la bière aux Soldats.

Cantinier, s. m. (*Kan-ti-nié*) Celui qui tient une cantine.

Cantique, s. m. (*Kan-ti-ke*) Chant, ou plutôt Poëme lyrique, consacré à la gloire de Dieu : *Les cantiques de Moïse, etc.*

Cantique spirituel, chanson faite sur des matières de dévotion. — On appelle *Cantique des Cantiques*, un des Livres de Salomon, contenant une espèce d'Épithalame spirituel et mystique.

Canton, s. m. Certaine étendue de pays. — En style populaire, le quartier où quelqu'un demeure. — En ter. de Blason, la partie carrée de l'écu sans aucune proportion fixée.

Les treiʒe Cantons, les treize Etats du Corps Helvétique.

Cantonade, s. f. Le coin du théâtre

Parler à la cantonnade, à un personnage qui n'est pas vu des spectateurs.

Cantonné, *ée*, part. passif et adj. Voyez *Cantonner*. —On dit en termes de Blason, *croix cantonnée de quatre étoiles*, accompagnée de quatre étoiles.

Cantonnement, s. m. (*Kan-to-ne-man*) Action de cantonner les troupes. —Lieu où elles sont cantonnées.

Cantonner, v. a. (*Kan-to-né*) t. de Guerre. Distribuer des troupes en plusieurs endroits pour la commodité de leur subsistance. On le trouve quelquefois employé comme neutre : *Les troupes commencent à cantonner.*

Se cantonner, v. réc. Se retirer dans un canton, dans un lieu pour y être en sûreté : *Les Rebelles s'étoient cantonnés dans*

Cantonnière, s. f. (*Kan-to-niè-re*) Piéce de la tenture d'un lit, qui couvre les colonnes du pied et qui passe par-dessus les rideaux.

Canule, s. f. Petit tuyau qu'on met au bout d'une seringue. —Tuyau que l'on met dans une plaie pour empêcher qu'elle ne se ferme, pour en tirer la matière, ou pour d'autres usages.

Caos. Voyez *Cahos*.

Cap, s. m. (On fait sentir le *p*) Promontoire ; pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer ; *Le Cap de Bonne-Espérance* ; *doubler un cap*, le passer. —En t. de Marine, l'éperon qui est à la proue d'un navire : *Mettre le cap au vent ; porter le cap. Avoir le cap à terre* ou *au large*, mettre la proue du vaisseau du côté de la terre ou de la mer. —La tête de l'homme. En ce sens, il ne se dit que dans, *armé de pied en cap ; parler cap à cap.* Ce dernier est du style fam. et plaisant. —On dit encore *une étoffe à cap et à queue*, une piéce d'étoffe qui est entière.

Caps de mouton, s. m. plur. Petits billots de bois environnés d'une bande de fer pour empêcher que le bois n'éclate.

Capable, adject. Qui a les qualités requises pour quelque chose : *Il est capable de gouverner, d'exercer cette charge ; il n'est capable de rien.* —Qui a l'âge compétent pour une charge, un bénéfice. —De qui on peut se promettre quelque chose, relativement à ses vertus, à ses talens : *Capable de reconnoissance, d'amitié ; il n'est pas capable de raison, d'entendre raison ; il est capable d'affaires.* —Habile, intelligent. En ce sens, il se dit sans régime : *Homme capable, très-capable ; avoir l'air capable*, avoir l'air d'un homme qui présume beaucoup de son habileté ; *faire le capable*, faire l'habile homme. Dans cette dernière expression *capable* est substantif. —En parlant des choses, il n'a guères d'usage qu'avec *tenir* ou *contenir*. Ainsi on dit qu'*une salle est capable de contenir tant de personnes*, qu'*un vase est capable de tenir tant de pintes*, pour dire, que la salle, que le vase dont on parle, sont de l'étendue qu'il faut pour contenir tant de personnes, pour tenir tant de pintes.

On dit qu'*un homme est capable de tout*, pour dire, qu'il peut s'acquitter très-bien de toute sorte d'emplois ; et on dit aussi de celui dont les mœurs sont corrompues, qu'*il est capable de tout*, pour dire, qu'il peut se porter aux actions les plus noires.

Capacité, s. f. En parlant des personnes, suffisance, habileté ; il diffère de ce dernier mot, en ce que la *capacité* a plus de rapport à la connoissance des préceptes (à la théorie), et l'*habileté*, à leur application (à la pratique.) La première rend plus propre à entreprendre ; la seconde, à réussir. —Etendue et portée de l'esprit. —Ce qui rend capable d'exercer une charge, de posséder un bénéfice. —Il se dit aussi en parlant des choses, alors il signifie la profondeur et la largeur de quelque chose, considéré comme contenant ou pouvant contenir : *La capacité d'un vaisseau, du cerveau, de l'estomac.* —En termes de Géométrie, l'étendue d'une figure.

Capade, s. f. Terme de Chapelier : Etendue de laine de vigogne.

Caparaçon, s. m. (*Ka-pa-ra-son*) Sorte de couverture que l'on met sur les chevaux : *Caparaçon de toile.*

Caparaçonner, v. act. (*Ka-pa-ra-so-né*) Mettre un caparaçon : *Il faut caparaçonner ce cheval.*

Cape, s. f. Sorte de vêtement qui sert aux femmes pour se couvrir la tête. —Manteau à capuchon que tout le monde portoit autrefois, et dont les Bergers se servent encore aujourd'hui. —En t. de Marine, la voile du grand mât: *Mettre* ou *être à la cape*, ne se servir que de la grande voile, portant le gouvernail sous le vent, pour laisser aller le vaisseau à la dérive.

Prov. *Rire sous cape*, tout doucement et presque sans que personne s'en apperçoive. —*Vendre sous cape*, secrétement; on dit plus souvent et mieux, *vendre sous le manteau*. —*N'avoir que la cape et l'épée*, n'avoir aucun établissement, aucun revenu fixe; ne posséder que très-peu de chose. —En ce sens on dit, par extension de métaphore, et dans le style familier, critique et plaisant, qu'*un ouvrage n'a que la cape et l'épée*, qu'il n'a que de l'apparence, sans mérite réel.

Capéer, v. neut. (*Ka-pé-é*) t. de Marine: Aller à la cape; mettre le vaisseau à la cape.

Capelan, s. m. Terme de mépris, pour signifier un Prêtre qui cherche à desservir une chapelle. —Sorte de poisson de mer. Voyez *Caplan*.

Capelet, s. m. (*Ka-pe-lè*) Enflure qui vient au train de derrière du cheval à l'extrémité du jarret.

Capeline, s. f. Espèce de chapeau dont les femmes se servent contre le soleil. —Espèce de bandage qu'on emploie dans quelques opérations de Chirurgie.

Capeluche, s. f. Chaperon.

Capendu, s. m. Sorte de pomme chargée de vermillon; son eau est douce et agréable: *Pomme de capendu*.

Capigi, s. m. Portier de serrail.

Capigi-Bassi, s. m. Commandant des Portiers du Grand-Seigneur.

Capillaire, adj. (*Ka-pil-lè-re*, pron. les deux *ll*, sans les mouiller.) Délié comme des cheveux. Il se dit, 1.° de quelques plantes dont les feuilles sont très-déliées; 2.° des racines longues et filamenteuses; 3.° d'un tuyau, d'un vaisseau du corps humain, des veines très-étroites, etc.

Il est aussi subst. m. en parlant des herbes capillaires: *Les bons capillaires viennent de Montpellier, du Canada; sirop de capillaire.*

Capilament, s. m. *Capillature*, s. f. (*Ka-pi-la-man*) Les Botanistes emploient ces mots en parlant des plantes qui ont des feuilles ou des racines déliées.

Capilotade, s. f. Ragoût fait de plusieurs morceaux de viandes déjà cuites. —fig. *Mettre quelqu'un en capilotade*, le déchirer par des médisances outrées.

Capiscol, s. m. Dignité de quelques Chapitres de Provence et de Languedoc. Le capiscol présidoit au chœur, et veilloit à ce qu'on observât les rubriques et les cérémonies.

Capitaine, subst. m. (*Ka-pi-tè-ne*) Chef d'une compagnie de cavalerie ou d'infanterie. —Celui qui a le commandement d'un vaisseau, d'une frégate, etc. —Chef de Voleurs, de Bohèmiens, etc. —Personne qui commande en chef, qui a la principale administration en certaines parties: *Capitaine des chasses; Capitaine général des chariots de l'Artillerie*, etc. —Celui qui commandoit dans certaines maisons Royales. —Il se dit souvent d'un Général d'armée par rapport aux qualités nécessaires pour le commandement: *C'est un grand capitaine, un capitaine expérimenté; ce Général étoit plus soldat que capitaine.*

Capitaine des Gardes, c'étoit le principal Officier des Gardes du Corps. —*aux Gardes*, Officier des Gardes Françoises. —*de Marine*, chef des Soldats gardiens d'un port. —*Garde-côtes*, celui qui commande la Milice établie pour s'opposer aux descentes des ennemis. —*de Port*, Officier qui, sans avoir de commandement, est préposé à la police maritime d'un port.

Capitainerie, s. f. (*Ka-pi-tè-ne-rî-e*) Charge de Capitaine de château, des chasses, etc. —Etendue de la juridiction d'un Capitaine des chasses. —Logement du Capitaine des chasses ou du château: *Il logeoit à la capitainerie.*

Capitainesse, adj. f. (*Ka-pi-tè-nè-ce*) *La Galère capitainesse*, celle que monte le commandant. C'est un vieux mot; on dit aujourd'hui *Capitane*.

Capital, *ale*, adject. Principal: *Le point capital d'une affaire; la clause*

capitale d'un contrat ; la ville capitale d'un Etat, etc. —Il se dit des lettres majuscules qu'on met au commencement des phrases, à la tete des noms propres, etc. *Lettres capitales.* —En parlant d'un crime qui mérite le dernier supplice : *Crime capital.* On le dit aussi du supplice lui-même : *Peine capitale.* *Ennemi capital*, ennemi juré, ennemi mortel. —*Péchés capitaux*, ceux qui sont regardés comme la source des autres, tels que l'orgueil, l'avarice, etc.

Capital, s. m. Le principal d'une dette : *Payer le capital et les intérêts.* —Argent placé à constitution de rente : *Il n'a pas de fonds de terre, mais il a beaucoup de capitaux.* —Ce qu'il y a de plus important : *Le capital est de faire son salut.* —On dit *faire son capital de...* en faire sa principale affaire. Fénelon a, dans le même sens, employé *capital* comme adj. avec le verbe impersonnel *être : Il est capital* (essentiel) *d'établir des écoles publiques*, *etc.*

Capitale, s. f. La ville principale d'un Etat, d'une Province, etc. —Lettre capitale ou majuscule.

Capitaliste, s. m. Celui qui possède des capitaux, des fonds en argent ou en papier. C'est un mot nouveau qui a été généralement adopté.

Capitan, s. m. Terme de mépris : Fanfaron qui se vante d'une bravoure qu'il n'a point.

Capitan-Bacha, s. m. Amiral Turc.

Capitane, s. f. La galère principale montée par le Commandant. Quand les galères étoient en nombre, on ne disoit pas *la Capitane*, mais *la Réale.*

Capitation, s. f. (*Ka-pi-ta-cion ;* en vers, *ci-on*) Taxe par tête. —On dit quelquefois *être capité dans tel endroit*, pour y être inscrit sur le rôle de la capitation. Cette expression n'est pas du bel usage.

Capitel, s. m. Le plus clair et le plus liquide d'une lessive composée de cendre, d'eau et de chaux-vive.

Capiteux, euse, adject. (*Ka-pi-teû, eû-se*) Qui porte à la tête. Il ne se dit que du vin et tout au plus de la bière : *Vin capiteux, bière capiteuse.*

Capitole, subst. m. Nom d'un ancien temple à Rome, consacré à Jupiter, qui fut surnommé par cette raison *Jupiter Capitolin.* Il y avoit des Capitoles ailleurs qu'à Rome ; à Toulouse on appeloit ainsi la Maison de Ville.

Capiton, s. m. La bourre et ce qui reste de plus gros, après qu'on a dévidé la soie. —La coque du ver à soie.

Capitoul, s. m. Nom qu'on donnoit à Toulouse à celui qu'on nommoit ailleurs Echevin.

Capitoulat, s. m. (*Ka-pi-tou-la*) Dignité de Capitoul.

Capitulaire, s. m. (*Ka-pi-tu-lè-re*) Ordonnance et Réglement publié par les anciens Rois de France, et rédigé par Chapitres : *Les Capitulaires de Charlemagne, etc.*

Capitulaire, adj. Qui appartient à un Chapitre de Chanoines ou de Religieux : *Assemblée, acte, résolution capitulaire.*

Capitulairement, adv. (*Ka-pi-tu-lère-man*) En Chapitre : *assemblés capitulairement.*

Capitulant, s. m. et adj. (*Ka-pi-tu-lan*) Qui a voix en Chapitre : *Les Capitulans sont assemblés ; un Chanoine capitulant.*

Capitulation, s. f. (*Ka-pi-tu-la-cion ;* en vers, *ci-on*) Le traité qu'on fait pour la reddition d'une place assiégée. —On le dit aussi fam. au figuré. Voyez *Capituler.*

Capitule, subst. m. Espèce de petite leçon qui se dit vers la fin de certains Offices.

Capituler, v. neut. (*Ka-pi-tu-lé*) Parlementer, traiter de la reddition d'une place. —fig. et fam. Entrer en négociation, en accommodement : *Une femme qui capitule est bientôt rendue ; il ne faut pas capituler avec les passions.*

Capiverd ou *Capivard*, s. m. Quadrupède demi-amphibie qui se trouve dans toutes les terres basses de l'Amérique Méridionale, ainsi qu'au Brésil, aux Amazones et à la Guiane. On l'appelle aussi *Cabiai* ou *Porc de Rivière.*

Caplan ou *Capelan*, s. m. Petit poisson qu'on trouve en grande quantité sur les côtes de l'isle de Terre-Neuve, où ils servent d'appât pour prendre la morue.

Capnomance, s. f. Divination par la fumée.

Capoc, s. m. (on prononce le *c* final) Espèce d'ouate qu'on tire de l'arbre nommé *capoquier*.

Capolin, s. m. (*Ka-po-lein*) Sorte d'arbre du Mexique dont le fruit ressemble à nos cerises.

Capon, s. m. Joueur rusé, fin et appliqué à prendre toujours l'avantage. Il est pop. —En t. de Marine, crochet de fer qui sert à lever l'ancre.

Caponner, v. n. (*Ka-po-né*) User de finesse au jeu. Il est popul. —Mettre un capon à une ancre. Voyez *capon* dans ses deux acceptions.

Caponnière, subst. f. (*Ka-po-niè-re*) Logement couvert et creusé dans le fond d'un fossé sec, pour loger des soldats.

Capoquier, subst. m. (*Ka-po-kié*) L'arbre d'où l'on tire le capoc.

Caporal, s. m. Soldat à haute paye dans une compagnie d'infanterie, immédiatement au-dessous du Sergent. Il commande une escouade, pose et lève les sentinelles, etc.

Caposer, v. n. (*Ka-po-zé*) terme de Marine : Amarrer bien ferme le gouvernail d'un vaisseau, pour suivre l'abandon d'un vent. (Le Diction. de Marine dit simplement, *Mettre à la cape*, et ajoute que ce mot est vieux)

Capot, s. m. (*Ka-po*) Espèce de cape ou de grand manteau d'étoffe grossière où est attaché un capuchon. —Petite cape qui faisoit partie de l'habit de cérémonie des Chevaliers du Saint-Esprit ; on disoit plus communément *capote*. —Au Jeu de piquet, *faire capot*, faire toutes les levées, toutes les mains ; *être capot*, ne faire aucune levée. On dit fig. et fam. *être* ou *demeurer capot* ; être honteux et confus soit en essuyant un reproche mérité, soit en voyant ses espérances frustrées, etc.

Capote, s. f. Espèce de mante dont les femmes se couvrent depuis les pieds jusqu'à la tête. Voyez *capot* dans sa seconde acception.

Capre, s. m. Sorte de vaisseau Corsaire : *Un capre Hollandois*. —*Capre à la part*, celui qui va en course dans la seule espérance d'avoir part au butin qu'il fera.

Câpre, subst. f. Espèce de petit fruit vert, que l'on fait confire dans du vinaigre, et dont on fait usage dans les ragoûts et les salades : *Un baril de câpres*. On appelle *Câpres capucines*, les câpres les plus fines et les plus fermes.

Caprice, s. m. Fantaisie, boutade : *Avoir des caprices, suivre son caprice*. Il se prend presque toujours en mauvaise part. —Saillie d'esprit, d'imagination : *Travailler, composer de caprice*. —Piéce de Musique, de Poésie, de Peinture, etc. où l'Auteur s'abandonnant à son génie, ne suit d'autres règles que son imagination

Capricieusement, adv. (*Ka-pri-ci-eû-se-man*) Par caprice.

Capricieux, euse, adj. (*Ka-pri-ci-eû, eûse*) Fantasque. Il se dit, au propre des personnes, et des choses qui ont rapport aux personnes : *Homme capricieux ; humeur capricieuse*. —On le dit fig. des choses inanimées : *Les flots capricieux, etc.*

Capricorne, s. m. L'un des douze signes du Zodiaque.

Câprier, s. m. (*Kâ-prié*) Arbuste sarmenteux que l'on cultive en Provence, et qui croît naturellement dans les parties Méridionales de l'Europe. Les *câpres* dont on reconnoît les vertus apéritives, sont les boutons des *câpriers* que l'on cueille avant qu'ils soient épanouis. Voyez *câpre*.

Caprizant, adj. (*Ka-pri-zan*) t. de Médecine : *Pouls caprizant*, pouls inégal et irrégulier.

Capron, s. m. Morceau de drap fait en ovale, que portent les Novices Capucins, et qui pend devant l'estomac et derrière le dos. —En t. de Jardinier, grosse fraise.

Capse, s. f. Boîte où les Docteurs de Paris mettoient leurs suffrages après l'examen des Candidats.

Capsulaire, adject. (*Kap-su-lè-re*) t. d'Anatomie : *Ligament capsulaire*, qui forme des capsules. Il y a aussi des *veines et des artères capsulaires*.

Capsule, subst. f. En t. d'Anatomie, membrane qui enveloppe les articulations ou certains petits vaisseaux. —En t. de Botanique, partie de la plante qui renferme les semences.

Captal, s. masc. Titre qui signifioit autrefois Chef : *Le Captal de Buch.* On a dit aussi *Capoudal* et *Captaut.*

Captateur, s. m. Terme de Palais, emprunté du Latin. Celui qui, par flatterie, par ruse ou par adresse, tâche de surprendre des testamens ou donations.

Captation, subst. f. (*Kap-ta-cion*) t. de Palais : Action de capter ; emploi de ruses et d'artifices pour se faire mettre sur un testament.

Capter, v. act. (*Kap-té*) Chercher à obtenir par voie d'insinuation : *Capter la bienveillance, les suffrages de...* Il ne se dit guères que dans ces phrases, et se prend en mauvaise part.

Captieusement, adv. (*Kap-ci-eû-ze-man*) D'une manière captieuse.

Captieux, euse, adj. (*Kap-cieû ; en vers, ci-eû, eû-ze.*) Qui tend à induire en erreur et à surprendre par quelque belle apparence, en parlant d'un raisonnement, d'un discours, d'une proposition.

Captif, ive, adj. (*Kap-tife, ti-ve*) Qui a été fait esclave à la guerre. On ne le dit, dans le style ordinaire, qu'en parlant des guerres anciennes. Chez les peuples modernes, on se sert du mot *prisonnier*, et en parlant des Turcs et des peuples Barbares, du mot *esclave*. —On dit fig. et sans régime, *raison captive, ame captive ; tenir ses enfans captifs*, les tenir dans une extrême contrainte ou sujétion. Le mot *esclave*, employé dans le même sens, régit la préposition *de* : *Esclave du péché, du monde, de ses passions.*

Ordre de la Rédemption des Captifs ; Ordre institué pour le rachat des esclaves faits par les Mahométans.

Captiver, v. act. (*Kap-ti-vé*) Rendre captif. Il ne se dit qu'au figuré : *La beauté qui le captive.* —Assujettir : *Captiver son esprit, sa raison sous le joug de la foi.* —On dit aussi, *captiver la bienveillance de quelqu'un*, pour dire, se rendre maître de sa bienveillance.

Se captiver, v. n. S'assujettir ; se gêner beaucoup.

Captiverie, s. f. Au Sénégal, lieu où l'on renferme les Nègres dont on vient de traiter.

Captivité, s. f. Esclavage : *Sortir ; délivrer, racheter de captivité.* —On l'a dit quelquefois pour détention en prison : *Sa longue captivité ne lui a pas abattu l'esprit.* —figur. Sujétion extrême : *C'est une maison où les enfans et les domestiques sont en grande captivité.*

Capture, s. f. Butin ; ce qu'on prend sur l'ennemi. —Prise que les Sergens ou Archers font d'une personne. —Saisie de marchandises défendues.

Capuce, s. m. Partie de l'habit qui couvre la tête de certains Religieux, et qui d'ordinaire est faite en pointe.

Capuchon, s. m. Morceau d'étoffe dont on se couvre la tête et les épaules pour se défendre du mauvais temps. —La partie de l'habit du Religieux qui lui couvre la tête. —On nomme aussi *capuchons*, certaines productions creuses, coniques et plus ou moins longues, qui se trouvent à la partie postérieure de plusieurs fleurs.

Capucin, s. m. (*Ka-pu-cein*) Religieux réformé de l'Ordre de Saint François. Il y a aussi des *Capucines.*

Capucinade, subst. f. Discours peu éloquent et peu sensé.

Capucine, subst. f. Sorte de fleur potagère, terminée par une production alongée en forme de capuchon. —En termes de Potier, petite écuelle de terre qui a une queue.

Caput-mortuum, subst. m. Terme de Chimie. Voyez *Tête-morte.*

Caquage, s. m. (*Ka-ka-je*) Façon qu'on donne aux harengs lorsqu'on veut les saler.

Caque, s. f. (*Ka-ke*) Espèce de barrique ou de baril, où l'on met ordinairement des harengs. —Il y a aussi des *caques* pour la poudre à canon et le salpêtre.

Proverb. *La caque sent toujours le hareng*, on se ressent toujours de son premier état, de son éducation, etc. Il ne se prend qu'en mauvaise part. —*Etre pressés comme des harengs dans une caque*, extrêmement pressés dans une foule.

Caquer, v. act. (*Ka-ké*) Arracher les entrailles du hareng pour le mettre dans la caque. —Mettre le hareng en

caque. On dit plus souvent et mieux, *Encaquer.*

Caquerolle, subst. f. (*Ka-ke-ro-le*) Petit pot de cuivre à trois pieds avec une longue queue, dans lequel l'on fait cuire diverses choses.

Caquesangue ou *Caguesangue*, s. f. (*Ka-ke-san-ghe*) Flux de sang ; dyssenterie. Ce mot n'est d'usage que dans le comique.

Caquet, s. m. (*Ka-kè*) Babil : *Avoir du caquet, le caquet bien affilé ; il n'a que du caquet.*

Fig. et fam. *Rabattre* ou *rabaisser le caquet de quelqu'un*, lui fermer la bouche ; rabattre son orgueil, sa pétulance, etc. —famil. *Le caquet de l'accouchée*, les bagatelles dont on s'entretient d'ordinaire chez les femmes qui sont en couche.

Caquets, pl. Propos futiles et ordinairement mêlés de médisance, etc.

Caquète, s. f. Sorte de petit baquet où la Harengère met des carpes.

Caqueter, v. n. (*Ka-ke-té*) Babiller.

Caquèterie, subst. fém. Action de caqueter.

Caqueteur, *euse*, s. m. et f. Celui ou celle qui babille.

Caquetoire, subst. f. (*Ka-ke-toâre*) Bâton qui est au milieu des mancherons de la charrue, sur lequel le Laboureur s'assied lorsqu'il cause avec quelqu'un. —Chaise basse sans bras et qui a le dos fort haut.

Car, conjonc. A cause que, parce que. —On dit substantivement dans le style fam. *Mettre trop de si et de car*, faire trop de difficultés ; *voilà bien des si et des car.*

Carabé, s. m. Ambre jaune dont on se sert en Médecine et à d'autres usages.

Carabin, subst. m. (*Ka-ra-bein*) Sorte de Cavaliers du temps de Henri IV et de Louis XIII, qui portoient une arme à feu nommée *carabine.* On dit aujourd'hui *Carabinier.* — figur. Celui qui se contente de hasarder quelque chose au jeu, et se retire aussitôt, perte ou gain. —Au fig. celui qui, en conversation ou dans une dispute, ne fait que jeter quelques mots, et puis se tait ou s'en va.

Carabinade, s. f. Tour de Carabin. Il est familier.

Carabine, subst. f. Espèce de petite arquebuse qu'on porte à cheval.

Carabiner, verb. act. (*Ka-ra-bi-né*) Tracer en dedans d'un canon de fusil des lignes creuses.

Carabiner, v. neut. Combattre à la façon des Carabiniers. —fig. Jouer en Carabin, Voyez ce mot.

Carabinier, subst. m. (*Ka-ra-bi-nié*) Cavalier armé d'une carabine.

Carach ou *Carag*, s. m. Tribut que les Juifs et les Chrétiens payent au Grand-Seigneur.

Caracol, s. m. Terme d'Architecture : *Escalier en caracol*, en limaçon.

Caracole, s. f. Mouvement en rond ou en demi-rond qu'on fait faire à un cheval.

Caracoler, v. neut. (*Ka-ra-co-lé*) Faire des caracoles.

Caracoly, subst. m. Nom donné à un métal composé de parties égales d'or, d'argent et de cuivre, et qui est très-estimé et fort recherché des Caraïbes ou Sauvages des Isles de l'Amérique.

Caracouler, v. neut. (*Ka-ra-kou-lé*) En parlant du pigeon, crier : *La colombe roucoule, et le mâle caracoule.*

Caractère, s. m. Empreinte, marque. Il se prend particuliérement pour les figures dont on se sert dans l'écriture ou dans l'impression : *Gros caractère, petit caractère.* —Ecriture particulière d'une personne : *J'ai reconnu votre caractère.* —Lettres ou figures auxquelles le peuple attribue une certaine vertu, en conséquence d'un prétendu pacte fait avec le Diable. —Titre ; dignité : *Caractère d'Ambassadeur, etc.* —Il se dit à peu près dans le même sens dans l'Eglise Romaine, des effets imprimés par quelques Sacremens, tels que le Baptême et le Sacerdoce.. —Mission ; autorité : *C'est un particulier qui n'a point de caractère ; il parle sans caractère.* — Ce qui distingue un homme d'un autre, à l'égard des mœurs ou de l'esprit. —En t. de Botanique, marques essentielles qui distinguent une plante de toute autre. —En Chymie, signes dont on se sert pour représenter en

abrégé les substances qui servent aux opérations chimiques.

Caractériser, v. a. (*Ka-rak-té-ri-zé*) Marquer le caractère d'une personne, d'un vice, d'une vertu.

Se caractériser, v. r. Se démontrer tel qu'on est : *Il s'est caractérisé parfaitement dans ce procédé, dans ce discours.*

Caractérisme, subst. m. En Botanique, ressemblances et conformités des plantes avec quelques parties du corps humain.

Caractéristique, adj. Qui caractérise : *Signe caractéristique.* —En termes de Grammaire, *lettre caractéristique d'un mot*, celle qui se conserve dans les divers changemens que ce mot subit, dans ses temps, ses modes, ses dérivés et composés, etc.

Carafe, s. f. Vase de verre ou de cristal, large par le bas et étroit par le haut.

Carafon, s. m. Sorte de petit seau, dans lequel on met un flacon ou une carafe avec de la glace, pour faire rafraîchir de l'eau, du vin, etc. —La carafe qu'on met dans ce vaisseau.

Caragach, s. m. (*Ka-ra-gake*) Sorte de coton qui vient de Smyrne.

Caragne, s. f. (*Ka-ra-gne ;* mouillez *gn.*) Sorte de résine aromatique.

Carague ou *Caraque*, s. m. (*Ka-ra-ghe*) Animal quadrupède du Brésil, semblable au renard, mais plus petit.

Caraïte, s. m. (*Ka-ra-i-te*) Juif qui s'attache à la lettre de l'Ecriture, et qui rejette les traditions, le talmud, etc.

Carambolier, s. m. Sorte d'arbre des Indes. Son fruit est gros comme un œuf de poule, jaunâtre dans sa maturité. Les Indiens en font un grand usage, tant en aliment qu'en Médecine. On le confit au sucre, etc.

Caramel, s. m. Sucre fort cuit et bon pour le rhume.

Caramoussats, s. m. pl. Vaisseaux marchands de Turquie qui ont la poupe fort haute.

Carangue, s. f. Sorte de poisson blanc et plat, qui se pêche vers les Isles Antilles.

Caranguer, verb. n. (*Ka-ran-ghé*) Agir. Terme usité parmi les Matelots du pays d'Aunis.

Carangueur, s. m. Agissant.

Carapace, s. f. L'écaille qui couvre le dos de la tortue, et sur-tout du caret.

Caraque, s. f. (*Ka-ra-ke*) Nom qu'on donne à des vaisseaux que les Portugais envoient au Brésil. Il y en a du port de deux mille tonneaux : *Les caraques servent également à la guerre et au commerce.*

Carat, s. m. (*Ka-ra*) Titre, degré de bonté et de perfection dans l'or. Les Orfèvres, Monnoyeurs, etc. distinguent *le carat de fin*, *le carat de prix*, et *le carat de poids.* —En parlant des diamans et des perles, poids de quatre grains. —Il se dit aussi des petits diamans qui se vendent au poids.

Proverbial. *Etre sot*, *orgueilleux à vingt-quatre carats*, au plus haut point, au-delà même du possible ; car il n'y a point d'or à vingt-quatre carats.

Carata ou *Karata*, subst. m. Espèce d'aloès.

Caravane, subst. f. Compagnie de Marchands qui vont trafiquer au Levant ; de pélerins ou de voyageurs qui se mettent de compagnie pour voyager plus sûrement. —Nombre de vaisseaux marchands qui vont de conserve : *Caravane d'Alep*, *d'Alexandrie*, *etc.* —fig. et fam. Troupe de gens qui courent la campagne. —Course ou campagne que les nouveaux Chevaliers de Malte font sur mer contre les Corsaires et les ennemis de la Religion. Il se dit ordinairement au pluriel : *Il a fait ses caravanes.*

Caravaneur, s. m. Nom qu'on donne à Marseille aux vaisseaux et à ceux qui les montent, qui vont porter des marchandises d'Echelle en Echelle dans le Levant.

Caravanier, s. m. (*Ka-ra-va-nié*) Celui qui dans les caravanes conduit les bêtes de somme.

Caravansera, *Caravanserai*, ou suivant l'*Acad. Caravansérail*, subst. m. Grand bâtiment qui sert à loger des caravanes. On nomme *Caravanseraskier* ou *Caravanserakier*, l'Intendant ou Gardien des caravanseras.

Caravelle, subst. f. (*Ka-ra-vè-le*) Navire rond et de médiocre grandeur dont se servent les Portugais.

Carbatine, s. f. Peau de bête fraîchement écorchée.

Carbet, s. m. (*Kar-bè*) Grande case commune des Sauvages des Antilles au milieu de leurs habitations.

Carboncle, s. m. Espèce de flegmon enflammé et souvent pestilentiel. —En termes de Lithologie, rubis.

Carbonnade, s. f. (*Kar-bo-na-de*) Viande qu'on lève de dessus un porc frais pour la faire griller.

Carbouillon, s. m. (*Kar-bou-glion*, en mouillant les *ll.*) Droit des salines de Normandie.

Carcailler, v. neut. (*Kar-ka-glié*; mouillez les *ll.*) terme de Fauconnerie: Crier, en parlant des cailles.

Carcaise. Voyez *Carquèse*.

Carcaison. Voyez *Cargaison*.

Carcan, s. m. Collier de fer attaché à un poteau dans un lieu public, qu'on met au cou des criminels condamnés à ce genre de supplice. —Espèce de chaîne ou de collier de pierreries.

Carcasse, s. f. Ossemens du corps d'un animal mort, où il n'y a presque plus de chair, et qui tiennent encore ensemble. —familiér. et par mépris, Personne extrêmement maigre: *C'est une carcasse*, *une vieille carcasse*. —Machine de guerre qu'on remplit de grenades et de bouts de canons de mousquets, chargés de grenaille de fer.

Carcasse de perdrix, *de poularde*, *etc.* ce qui reste du corps après qu'on en a ôté les cuisses et les ailes. —*de vaisseau*, la charpente.

Carcinomateux, *euse*, adj. (*Kar-ci-no-ma-teû*, *eû-ze*) Qui tient de la nature du cancer: *Ulcère carcinomateux*.

Carcinome, s. m. Terme de Médecine: Cancer.

Cardamine, s. f. Plante appelée autrement *Cresson des prés*.

Cardamome, s. m. Graine médicinale aromatique.

Cardasse, s. f. Grosse carde. —Plante grasse qu'on nomme aussi *Raquette* ou *Figuier d'Inde*: ses fruits, quoique de bonne qualité, teignent l'urine de ceux qui en ont mangé. —Espèce de peigne à carder la bourre de la soie, pour en faire du capiton.

Carde, subst. f. Côte au milieu des feuilles de certaines plantes, comme l'artichaut, la poirée, et qui est bonne à manger. —Sorte de peigne pour carder la laine, la bourre ou la soie.

Cardée, s. f. Morceau de laine cardée qu'on lève de dessus les deux cardes. —Ce qu'on carde de laine à la fois avec les deux cardes.

Carder, v. act. (*Kar-dé*) Peigner avec des chardons à Bonnetier ou avec un instrument tout couvert d'un côté de pointes de fer: *Carder du drap*, *de la laine*, *de la soie*, *du coton*, *etc.*

Cardeur, *euse*, s. m. et f. Celui ou celle qui carde de la laine ou de la soie.

Cardiaire, adj. m. et f. (*Kar-di-è-re*) terme de Médecine: *Ver cardiaire*, qui naît dans le cœur de l'homme.

Cardialgie, s. f. Douleur violente qu'on sent vers l'orifice de l'estomac, accompagnée d'autres symptômes causés par des humeurs âcres qui picotent cet orifice et les parties voisines.

Cardialogie, s. f. Terme d'Anatomie: Partie de la Somatologie qui traite des différentes parties du cœur.

Cardiaque, adject. (*Kar-di-a-ke*) Cordial, qui sert à fortifier le cœur. Ce mot est aussi substantif, et signifie remède cordial: *Un bon cardiaque*.

Cardiaque, s. f. Terme de Botanique: Agripaume, plante bonne contre la cardialgie des enfans.

Cardier, s. m. (*Kar-dié*) Ouvrier qui fait et vend des cardes pour carder la laine, etc.

Cardinal, s. m. Prélat de l'Eglise Romaine, membre du Sacré Collége. —Oiseau d'Amérique qui a le plumage d'un beau rouge.

Cardinal, *ale*, adj. Principal: *Vertus cardinales*; *nombres cardinaux*; *vents cardinaux*; *points cardinaux de la Sphère*. Il ne se dit que dans ces phrases.

Cardinalat, s. m. (*Kar-di-na-la*) Dignité de Cardinal.

Cardinale, s. f. Sorte de plante.

Cardiogme, s. m. Picotement à l'orifice de l'estomac.

Cardon, s. m. Plante qui ressemble à l'artichaut, mais qui ne porte point de fruit: on en mange les côtes.

Carême, s. m. Les six semaines qui,

dans les pays Catholiques, précèdent la fête de Pâques, durant lesquelles l'Eglise ordonne aux Fidèles de jeûner et de s'abstenir de viande. —On dit que *le Carême est bas*, quand il commence les premiers jours de Février, et qu'il est *haut*, quand il ne commence qu'au mois de Mars. — Les Sermons qu'un Prédicateur prêche pendant le Carême : *Le Carême du Père Bourdaloue ; le petit Carême de Massillon.*

Proverb. et fam. *Face de Carême*, visage pâle et défait. —*Donner*, ou plutôt *mettre le Carême trop haut*, promettre une chose qui n'arrivera pas de long-temps, ou exiger des choses trop difficiles. —*Prêcher sept ans pour un Carême*, donner cent fois les mêmes avis fort inutilement ; répéter toujours la même chose : *J'y ai prêché sept ans pour un Carême*, j'ai été long-temps dans cet endroit, je le connois fort. —On dit d'un homme qui se trouve toujours en un endroit, à certaine heure, qu'*il n'y manque non plus que Mars en Carême* ; et de celui qui arrive à propos, qu'*il arrive comme marée en Carême.*

Carême-prenant, subst. m. Les trois jours gras qui précèdent le Mercredi des Cendres. Il se dit sur-tout du Mardi gras. — fig. Celui qui court les rues en masque, les derniers jours de Carnaval, et par extension de métaphore, personne vêtue d'une manière extravagante : *C'est un vrai Carême-prenant.*

Carénage, s. m. Lieu où l'on donne la carêne aux navires. —L'action de caréner.

Carêne, s. f. C'est le fond et les flancs d'un vaisseau qui trempe dans l'eau.

Donner carêne à un vaisseau, le caréner.

Caréner, v. act. (*Ka-ré-né*) Mettre le navire sur le côté, pour lui donner le suif.

Caressant, ante, adj. (*Ka-rè-san, san-te*) Qui caresse ou qui aime à caresser.

Caresse, s. f. (*Ka-rè-ce*) Témoignage extérieur d'amitié, d'amour ou de bienveillance.

Faire des caresses à... Caresser. —Au figuré, traiter les gens d'une manière et d'un air qui montre qu'on les aime, qu'on les estime. On dit aussi, en ce sens, *faire caresse à...*

Caresser, v. act. (*Ka-rè-cé*) Faire des caresses à...

Caret ou *Carret*, s. m. (*Ka-rè*) Sorte de tortue dont on mange la chair, et dont l'écaille sert à faire des peignes, ainsi que d'autres ouvrages.

Cargaison, s. f. (*Kar-ghè-zon*) La charge d'un vaisseau. —Le temps propre à charger de certaines marchandises.

Cargue, s. f. (*Kar-ghe*) terme de Marine : Manœuvre pour trousser, relever les voiles.

Carguer, v. a. (*Kar-ghé*) Trousser la voile et l'accourcir par le moyen des cordes appellées *Cargues.*

Carguer, v. n. Pencher d'un côté en naviguant.

Cargueur, s. m. (*Kar-gheur*) t. de Marine : Poulie qui sert à amener et à guinder le perroquet.

Cariatide, s. f. Terme d'Architecture : Figure de femme qui soutient une corniche sur sa tête.

Caribou, subst. m. Animal sauvage du Canada qui est extraordinairement léger. Il a les ongles plats et fort larges, garnis d'un poil rude entre-deux, qui l'empêche d'enfoncer dans la neige, sur laquelle il court presque aussi vite que sur la terre.

Caricature, s. f. Terme de Peinture, emprunté de l'Italien. Voyez *Charge en Peinture.*

Carie, s. f. Pourriture qui gâte les os, les dents et les blés.

Carier, v. act. (*Ka-ri-é*) Gâter, pourrir les blés, les os ou les dents. —Au partic. on le dit aussi du bois piqué des vers : *Bois carié.*

Se carier, v. réc. Se pourrir, se gâter : *L'os se carie.*

Carisel ou *Creseau*, s. m. (*Ka-ri-zel, Kré-zô*, s. d.) Grosse toile qui sert pour travailler en tapisserie.

Caristade, s. f. Mot familier qui signifie aumône : *Donner la caristade.*

Carlet. Voyez *Carrelet.*

Carlette, s. f. (*Kar-lè-te*) Sorte d'ardoise d'Anjou.

Carline ou *Caroline*, s. f. Sorte de plante qui croît naturellement sur les Alpes, les Pyrénées et le Mont-d'Or. Ses racines sont alexitères, apéritives et hystériques; Charlemagne les employa avec succès pour guérir les fièvres malignes de ses soldats.

Carlingue, subst. f. (*Kar-lein-ghe*) Terme de Marine : Grosse piéce de bois qui règne presque le long d'un vaisseau, au-dessus de la quille.

Carme, subst. m. Vieux mot qui a signifié un vers. —Espèce d'acier.

Carmeline, adject. *Laine carmeline*, la seconde espèce de laine qu'on tire du vigogne.

Carmes, *Carmelites*, s. m. et f. pl. Religieux et Religieuses de l'ordre du Mont-Carmel.

Carmes, s. m. t. de jeu du Trictrac; Deux quatre : *Amener carmes.* On a dit autrefois *quarnes* et *quadernes.*

Carmin, s. m. (*Kar-mein*) Couleur faite de bois de Brésil et d'alun, de laquelle on se sert pour peindre en miniature. On tire aussi le carmin de la cochenille et c'est le meilleur.

Carminatif, *ive*, adj. (*Kar-mi-na-tife*, *i-ve*) t. de Médecine. Il se dit des remèdes contre les vents.

Carnage, s. m. Massacre, tuerie. Il se dit plus particuliérement des hommes : *On fit un grand carnage*, *un horrible carnage des ennemis.* —À la chasse, on le dit des animaux : *On a fait un grand carnage de cerfs*, *de sangliers*, *etc.* — On dit aussi, en parlant des bêtes carnassières, qu'*elles vivent de carnage*, de la chair des animaux qu'ils tuent.

Carnassier, *ière*, adj. (*Kar-na-cié*, *iè-re*) En parlant des hommes, celui qui mange beaucoup de chair : *Les Anglois sont fort carnassiers.* —En parlant des animaux, qui se repaît de chair crue, et qui en est fort avide : *Les loups*, *les corbeaux*, *les vautours sont extrêmement carnassiers.*

Carnassière, s. f. Espèce de petit sac où l'on met le gibier qu'on a tué à la chasse.

Carnation, s. f. (*Kar-na-cion*; en vers, *ci-on.*) Les chairs qui sont peintes en un tableau : *Belle carnation*,

Carnaval, s. m. Temps consacré à des divertissemens extravagans, qui, dans les pays Catholiques, commence à l'Epiphanie, et finit le Mercredi des Cendres.

Carne, s. f. Angle extérieur d'une pierre, d'une table, etc.

Carné, *ée*, adject. t. de Fleuriste : Qui est de couleur de chair vive.

Carnèle, s. f. La bordure qui paroît autour du cordon d'une monnoie, et qui ferme la légende.

Carnelé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Carneler.* Il se dit sur-tout en termes de Blason.

Carneler, verb. act. (*Kar-ne-lé*) Faire la carnèle autour d'une piéce de monnoie.

Carner, v. neut. (*Kar-né*) terme de Fleuriste; Devenir de couleur de chair.

Carnet, s. m. (*Kar-nè*) Livre que tient un marchand de toutes ses dettes actives et passives, et du jour où elles doivent être payées.

Carnification, s. f. (*Kar-ni-fi-ca-cion*) t. de Médecine : Changement des os en chair.

Se carnifier, v. pron. (*se Kar-ni-fi-é*) Se changer, se convertir en chair.

Carnosité, subst. f. (*Kar-no-si-té*) Excrescence de chair qui se forme dans le conduit de la verge, etc.

Carogne, s. f. (*Ka-ro-gne*, mouillez *gn.*) Nom injurieux qu'on donne à une méchante femme, à une femme débauchée. Il est bas.

Caroline, s. f. Voyez *Carline.*

Carolus, s. masc. Piéce de monnoie d'Angleterre. —C'étoit aussi une monnoie de France.

Caron ou *Charon*, s. m. Le Nautonier des Enfers, selon la Fable : *La barque de Caron.* Voyez *Barque.* —En t. de Charcutier, bande de lard d'où le maigre est ôté.

Caroncules, s. f. pl. Petites chairs glanduleuses et spongieuses qui se trouvent en plusieurs parties du corps.

Carosse, s. m. (*Ka-ro-ce*) Fruit du carossier.

Carossier, subst. m. (*Ka-ro-cié*) Espèce de palmier d'Afrique.

Carotidal, *ale*, adj. t. d'Anatomie : Qui a rapport aux carotides.

Carotides, s. f. pl. Nom des deux artères qui conduisent le sang au cerveau.

Carotique, subst. m. (*Ka-ro-ti-ke*) t. d'Anatomie : Trou de l'os temporal qui donne passage à l'artère carotique.

Carotique, adj. Qui a rapport au *carus*. —On le dit substantivement de celui qui est tombé dans cette maladie.

Carotte, s. f. (*Ka-ro-te*) Racine rouge et jaune qu'on mange. —Morceau de tabac ficelé fortement dans toute sa longueur. Il y en a aussi de non ficelés.

Carotter, v. n. (*Ka-ro-té*) Jouer mesquinement ; ne hasarder que peu.

Carottier, *ère*, s. m. et f. (*Ka-ro-tié*, *è-re*) Celui, celle qui joue timidement, qui risque peu.

Caroube ou *Carouge*, s. m. Fruit du caroubier.

Caroubier, subst. m. (*Ka-rou-bié*) Sorte d'arbre commun en Italie.

Carpe, s. f. Poisson de lac ou de rivière fort connu. —On dit familiér. *faire la carpe pâmée*, feindre de se trouver mal.

Carpe, s. m. Terme d'Anatomie : La partie qui est entre le poignet et la paume de la main.

Carpeau ou *Carpillon*, subst. masc. (*Kar-pô*, s. d. *pi-glion*, en mouillant les *ll.*) Petite carpe.

Carpettes, subst. f. pl. (*Kar-pè-te*) Gros draps, nommés autrement *tapis d'emballage*.

Carquèse, s. m. (*Kar-kè-ze*) t. de Verrerie : Le four de frite où l'on fait cuire les pots avant de les mettre dans le four de la Verrerie.

Carquois, s. m. (*Kar-koâ*) Etui à flèches.

Carrare, s. m. Nom de lieu qu'on donne à un marbre de la côte de Gênes.

Carre, s. f. (*Kâ-re* ; *r* forte.) On ne le dit qu'avec chapeau, habit et soulier : *La carre d'un chapeau*, le haut de la forme ; *la carre d'un habit*, le haut de la taille ; *la carre d'un soulier*, le bout.

Avoir une bonne carre, avoir les épaules bien larges et bien fournies. Il est populaire.

Carré, s. m. (*Ka-ré* ; *r* forte.) Figure carrée. —Partie d'un jardin qui contient plusieurs planches. —Sorte de boîte ou de petit coffre qui sert à la toilette d'une Dame. — Membre carré qui termine certaines parties d'Architecture. —C'est aussi un terme de Monnoie, d'Algèbre, de Manége, etc.

On appelle *Carré de mouton*, la piéce du quartier de devant d'un mouton, lorsque le collet et l'épaule en sont dehors.

Carré, *ée*, adj. Qui a quatre côtés et quatre angles droits : *Jardin carré.*

Bonnet carré, à quatre ou à trois cornes. —En termes d'Arithmétique, *nombre carré*, qui résulte d'un nombre multiplié par lui-même. —*Racine carrée*, le nombre qui, multiplié par lui-même, produit un nombre carré : *Trois est la racine carrée de neuf.* —*Période carrée*, de quatre membres, et par extension, période nombreuse et bien soutenue. —*Partie carrée*, partie de divertissement entre deux hommes et deux femmes. Il est familier.

Etre carré des épaules, large des épaules.

Carreau, s. m. (*Kâ-rô*, s. d. *r* forte.) Pavé plat fait de terre cuite, de pierre ou de marbre, dont on pave le dedans des maisons, des palais, etc. — On dit familiérement *coucher sur le carreau*, sur le plancher ; *jeter*, *coucher quelqu'un sur le carreau*, l'étendre sur la place, mort ou très-blessé ; *demeurer sur le carreau*, être tué sur la place ; *jeter des meubles sur le carreau*, dans la rue. —Morceau de verre taillé en carré pour faire des châssis. —Fer dont les Tailleurs se servent pour presser les coutures. —Une des couleurs du jeu de cartes, marquée par de petits carreaux rouges. On dit par mépris et bassement : *C'est un valet de carreau* ; *il l'a traité comme un valet de carreau.* —Coussin carré dont on se sert pour s'asseoir ou se mettre à genoux. —En t. de Potier, morceau de terre franche fait en carré ou à pans. —Planche large d'un potager. —Grosse lime carrée qui sert à dégrossir le fer. —En termes de Monnoyage, lame ou

morceau d'or ou d'argent qu'on coupe, qu'on arrondit et qu'on prépare pour en faire les flans. —En t. de Marine, on nomme *carreaux*, toutes les ceintes d'un vaisseau, et les piéces de bois qui font le haut des côtés d'une chaloupe. —Sorte d'opilation qui presse l'estomac, la poitrine, et qui rend le ventre dur et tendu.

Carreau d'arbalète, Flèche dont le fer avoit quatre pans. C'est de là qu'on a dit figurément, *les carreaux vengeurs de Jupiter*, *les carreaux de la foudre*. —*Carreau de pierre*, grosse pierre pour bâtir. —*Brochet carreau*, fort gros brochet.

Carrefour, s. m. (*Kâ-re-four*; la première *r* forte.) Lieu où aboutissent plusieurs rues dans les villes, et plusieurs chemins dans la campagne.

Carreger, v. n. (*Kâ-re-jé*, *r* forte.) t. de Marine usité dans la Méditerranée : Louvoyer.

Carrelage, subst. m. (*Kâ-re-la-je*) Ouvrage du Carreleur. —Le carreau et ce qu'il en coûte pour le faire poser.

Carreler, v. a. (*Kâ-re-lé*, *r* forte.) Poser des carreaux dans une chambre; paver avec des carreaux. —Raccommoder de vieux souliers, de vieilles bottes.

Carrelet, s. m. (*Kâ-re-lè*, *r* forte.) Sorte de poisson de mer. —Espèce de filet pour prendre le poisson. —Sorte d'aiguille de Cordonnier. —Autre aiguille, de forme angulaire du côté de la pointe. —Petite étoffe toute en laine. —Espèce de petit châssis autour duquel on fixe une étamine ou une serge, pour y passer des choses liquides.

Carrelettes, s. f. pl. (*Kâ-re-lè-te*, *r* forte.) Limes qui servent à polir et à limer le fer.

Carreleur, s. m. (*Kâ-re-leur*; la première *r* forte.) Celui qui pose le carreau.

Carrelure, s. f. (*Kâ-re-lu-re*; la première *r* forte.) Semelles neuves qu'on met à des souliers, à des bottes. —Proverbialement et bassement, *faire* ou *se donner une bonne carrelure de ventre*, faire un bon repas.

Carrément, adverb. (*Kâ-ré-man*, *r* forte.) En carré; à angles droits.

Carrer, v. act. (*Kâ-ré*, *r* forte. On écrivoit autrefois *quarrer*.) Donner une figure carrée à... —En termes de Géométrie, trouver un carré égal à une surface curviligne.

Se carrer, v. réc. Marcher les mains sur les côtés et d'un air fier. Il est familier.

Carrier, s. m. (*Kâ-rié*, *r* forte.) Ouvrier qui travaille à tirer la pierre des carrières. —Entrepreneur qui fait ouvrir une carrière pour en tirer de la pierre.

Carrière, s. f. (*Kâ-riè-re*; première *r* forte.) Lieu d'où l'on tire la pierre pour bâtir. — Endroit de certaines pierres où il y a plusieurs nœuds pierreux. —Etendue de terrain où l'on peut pousser un cheval, jusqu'à ce que l'haleine lui manque. —Lice; lieu fermé de barrières, pour les courses de bague, etc. — fig. Cours de la vie; temps qu'on exerce un emploi, une charge, etc. *Finir*, *achever sa carrière*; *fournir sa carrière*; *ne faire que commencer sa carrière*. —fig. Tâche.

Fig. *Ouvrir à quelqu'un une carrière*, *une belle carrière*, lui donner une occasion de paroître, d'exercer ses talens. —*Donner carrière* ou *libre carrière à ses idées*, *à ses imaginations*, *à ses passions*, leur donner un libre essor. —Se donner carrière; se réjouir ou se laisser emporter à l'envie que l'on a de dire ou de faire quelque chose. —*Se donner carrière aux dépens de quelqu'un*, s'en divertir par des railleries.

Carrillon, subst. m. (*Kâ-ri-glion*, *r* forte; mouillez les *ll*.) Battement de cloches à coups précipités, avec une sorte de mesure et d'accord. —Horloge qui sonne différens airs. — fig. Crierie; grand bruit; tapage : *Faire carrillon*, *du carrillon*, *un beau carrillon*. —Petite barre de fer qui n'a que huit ou neuf lignes en carré.

A double, *à triple carrillon*, adv. Fort, beaucoup : *Fouetter*, *battre à double carrillon*.

Carrillonner, v. n. (*Kâ-ri-glio-né*, *r* forte; mouillez les *ll*.) Sonner le carrillon.

Carrillonneur, subst. m. Celui qui carrillonne.

Carriole, s. f. (*Kâ-ri-ole*, *r* forte.) Petite charrette couverte, qui est ordinairement suspendue.

Carrosse, s. m. (*Kâ-ro-ce*, *r* forte.) Voiture fermée, à quatre roues : *Prendre carrosse ; aller en carrosse ; faire rouler carrosse.*

Proverb. *Cheval de carrosse*, homme brutal et grossier.

Carrossier, subst. m. (*Kâ-ro-cié*, *r* forte.) Ouvrier qui fait des carrosses. —Cheval propre à tirer le carrosse.

Carrousel, subst. m. (*Kâ-rou-zel*, *r* forte.) Espèce de tournois qui consiste en courses de bague, de tête, etc. entre plusieurs Chevaliers partagés en différentes quadrilles. —Le lieu, la place où se font ces courses.

Carroussé, s. (*Kâ-rou-ce*, *r* forte.) t. emprunté de l'Allemand, et usité seulement dans cette phrase familière, *faire carrousse*, faire la débauche.

Carrure, s. f. (*Kâ-ru-re*, *r* forte.) Largeur du dos par les épaules et un peu au-dessus.

Cartaux, subst. m. pl. (*Kar-tô*) Nom qu'on donne sur mer aux cartes marines.

Cartayer, v. n. (*Kar-té-ié*) Mettre une ornière entre les deux chevaux et les deux roues du carrosse : *Ce cocher a fort bien cartayé.*

Carte, s. f. Assemblage de plusieurs papiers collés l'un sur l'autre. En ce sens, on dit plus souvent et mieux, *carton*. —Petit carton fin, coupé en carré long, dont on se sert pour jouer. —*Les cartes*, ce que les joueurs laissent pour la dépense des cartes. —Mémoire de la dépense d'un repas chez le traiteur. —Grande feuille de papier qui contient la description Géographique du monde ou de quelqu'une de ses parties. On dit ordinairement, *carte de Géographie* ou *Géographique*. Il y a aussi des *cartes hydrographiques*, *des cartes astronomiques*, *des cartes historiques*, *des cartes marines*, *des cartes généalogiques*, *etc.*

Proverb. *Château de cartes*, maison bien enjolivée, mais bâtie peu solidement. —*Savoir le dessous des cartes*, connoître les mobiles, les ressorts secrets des affaires. —*Brouiller* ou *mêler les cartes*. Voyez *Brouiller*. —*Donner carte blanche à quelqu'un*, lui donner plein pouvoir de faire ce qu'il jugera le plus expédient.

Savoir la carte du pays ou *simplement savoir la carte*, connoître les intérêts, les intrigues d'une société, etc.

Cartel, s. m. Réglement fait entre deux Etats ou deux partis ennemis, pour la rançon ou l'échange des prisonniers. —Défi par écrit pour un combat singulier.

Cartelade, subst. f. Sorte de mesure pour l'arpentage.

Cartelet, s. m. (*Kar-te-lè*) Petite étoffe ordinairement toute de laine.

Cartelette, adj. fém. (*Kar-te-lè-te*) terme de Couvreur : *Ardoise cartelette*, fort petite.

Cartelle, s. f. (*Kar-tè-le*) Grosses planches qui, dans les moulins, servent à porter les meules. —Manière de débiter certains bois qu'on divise par petites planches.

Cartero, s. m. Porte-lettre ; petit porte-feuille.

Carteron, s. m. Voyez *Quarteron.*

Cartésianisme, s. m. (*Kar-té-zia-nis-me*) Les opinions du Philosophe Descartes.

Cartésien, subst. m. (*Kar-té-zi-en*) Celui qui soutient les sentimens de Descartes.

Carthame ou *safran bâtard*, s. m. (*Kar-ta-me*) Sorte de plante.

Cartier, s. m. (*Kar-tié*) Celui qui fait et vend des cartes à jouer.

Cartilage, s. m. Partie blanche, dure, élastique, polie, privée de sentiment, qui se trouve sur-tout aux extrémités des os. Dans la viande de boucherie, on l'appelle *croquant.*

Cartilagineux, *euse*, adj. (*Kar-ti-la-ji-neû*, *eû-ze*) Qui est de la nature du cartilage. —Composé de cartilages.

Cartisane, subst. f. (*Kar-ti-za-ne*) Fil, soie, or ou argent tortillé sur de petits morceaux de parchemin, qu'on met dans les dentelles.

Carton, subst. m. Carte grosse et forte, faite de papier hâché, battu et collé. —En t. d'Imprimeur, feuillet

imprimé de nouveau, et où l'on a fait quelque changement, corrigé quelque faute : *Mettre des cartons à un livre.* —En t. de Peinture, grands desseins de papier pour peindre à fresque, et qui servent à calquer les figures contre les murailles.

Cartonner, v. act. (*Kar-to-né*) Mettre un carton à un livre. —Faire un carton.

Cartonnier, subst. m. (*Kar-to-nié*) Ouvrier qui fait et vend le carton.

Cartonnières, s. f. pl. (*Kar-to-niè-re*) Guêpes dont le nid ressemble à une boîte de carton.

Cartouche, subst. m. Ornement de Peinture ou de Sculpture. —Ornement qu'on met autour des inscriptions, des armes et des chiffres : *Voilà un beau cartouche.*

Cartouche, subst. f. Charge pour le canon, composée de balles et de morceaux de fer enveloppés dans du carton. —Espèce de rouleau de papier ou de carton en forme d'étui, qui renferme la charge d'un fusil ou d'une autre arme à feu.

Cartouchier, s. m. (*Kar-tou-chié*) Petit coffre où le Soldat met ses cartouches.

Cartulaire, s. m. (*Kar-tu-lè-re*) Recueil de chartres d'une Eglise, d'un Monastère, etc. par ordre de temps ou de matières.

Carus, s. m. (*Ka-ruce*) Affection soporeuse ; profond assoupissement sans fièvre.

Carvi, s. m. Sorte de plante dont la semence et la racine ont un goût âcre et aromatique ; l'une et l'autre sont stomachiques et carminatives.

Carybde, s. (*Ka-rib-de*) Gouffre profond sur les côtes de Sicile. —On dit proverb. *Eviter Carybde et tomber en Scylla*, éviter un péril et tomber dans un autre. (*Scylla* est aussi le nom d'un gouffre placé vis-à-vis *Carybde.*)

Caryocostinum, s. m. t. de Pharmacie : Electuaire purgatif.

Caryophilloïde, s. f. (*Ka-ri-o-fil-lo-ï-de*) Pierre figurée qui représente des cloux de girofle.

Cas, subst. m. (*Kâ*, et devant une voyelle *Kaz.*) Accident ; aventure ; occasion ; conjoncture : *Cas fortuit*, *imprévu*, *extraordinaire*, *fâcheux*, *étrange* ; *en tel cas* ou *en pareil cas*, ou *en ce cas il faudroit...* —Fait, action en matière criminelle : *Cas grave*, *énorme* ; *cas graciable* ; *cas privilégiés ou royaux*, crimes dont les Juges royaux seuls pouvoient connoître, quelle que fût la condition de l'accusé. —On dit, dans un sens à peu près semblable : *Cas de conscience*, question, difficulté sur ce que la Religion permet ou défend. —*Cas réservé*, péché grave dont l'absolution est réservée à l'Evêque ou même au Pape. —Estime : *Faire cas de... je n'en fais point de cas*, *aucun cas.* —En termes de Grammaire, différentes inflexions ou terminaisons des noms chez les Grecs et les Romains. En François, et dans la plupart des autres langues modernes, les cas sont marqués par les articles, par les prépositions *de* ou *à*, ou par la combinaison de ces articles avec ces prépositions. —Bassement, ordure : *Faire son cas.*

Au cas que, conjonction qui signifie *si.* —*Posez le cas que...* supposez que... —*En ce cas* ; alors ; les choses étant ainsi. —*En tout cas*, au moins ; quoi qu'il arrive.

Cas, *casse*, adj. (*Kâ*, *â-ce*) Le masculin n'est plus d'usage. On dit encore au fém. *Voix casse et enrouée.*

Casanier, *ière*, s. m. et f. (*Ka-za-nié*, *niè-re*) Qui ne sort presque point du logis : *C'est un casanier*, *un vrai casanier.* —On dit aussi adj. *mener une vie casanière* ; *avoir l'humeur casanière.*

Casaque, s. f. (*Ka-za-ke*) Espèce de surtout qui a les manches fort larges.

Proverb. *Tourner casaque*, changer de parti.

Casaquin, subst. m. (*Ka-za-kein*) Nom qu'on donnoit autrefois à une sorte de petite casaque, qu'on appeloit aussi *Apollon.* —Il ne se dit guères aujourd'hui que d'un habillement de femme, qui est une espèce de demi-robe. —On dit popul. *donner sur le casaquin*, battre, rosser.

Cascade, s. f. Chute d'eau qui tombe d'un lieu haut et fait quelque bruit.

Au fig. *discours plein de cascades*,

discours sans liaison, et où l'on passe tout d'un coup d'une chose à l'autre. —On dit aussi fig. et fam. d'une nouvelle qui a passé par plusieurs bouches pour venir jusqu'à nous, qu'*on ne l'a sait que par cascades.*

Cascanes, s. f. pl. Puits qu'on fait dans le terre-plein, proche d'un rempart, pour éventer les mines.

Case, subst. f. (*Kâ-ze*) Au jeu de Trictrac, chacune des places qui sont marquées par une sorte de flèche. —Au jeu des échecs, un des carrés de l'échiquier. —Maison ou plutôt cabane des Nègres en Amérique. —On dit fam. *Patron de la case*, le Maître de la maison. C'est une expression empruntée de l'Italien : *Padrone della casa.*

Casemate, subst. f. (*Kâ-ze-ma-te*) terme de Fortification : Plate-forme à loger du canon, pratiquée dans la partie du flanc proche la courtine, et qui fait une retraite ou un enfoncement vers la capitale du bastion. —Lieux voûtés sous terre, pour défendre la courtine et les fossés. —Puits et rameaux qu'on fait dans les remparts d'un bastion pour éventer les mines.

Casematé, adj. *Bastion casematé*, celui où il y a des casemates.

Caser, v. neut. (*Ka-zé*) terme de Trictrac : Faire une case ; remplir une case avec deux dames.

Caserette, s. f. (*Ka-ze-rè-te*) Moule de bois ou forme dans laquelle on fait des fromages.

Caserne, s. f. (*Ka-zèr-ne*) Grand corps de logis où logent les soldats dans une Place de guerre, etc.

Caserner, v. a. et n. (*Ka-zèr-né*) Loger dans des casernes : *Caserner un Régiment ; le Soldat ne logera plus chez les habitans, il casernera.*

Casetin. Voyez *Cassetin.*

Caseux, euse, adj. (*Ka-zeû, zeû-ze*) Qui est de la nature du fromage : *La partie caseuse du lait.*

Casilleux, euse, adj. (*Ka-zi-glieû, eû-ze* ; en mouillant les *ll.*) terme de Vitrier : Il se dit du verre qui se casse au lieu de se couper, quand on y applique le diamant.

Casque, s. m. (*Kas-ke*) Armure ou habillement de tête pour la guerre. —Dans le Blason, timbre ou héaume. —fig. et famil. La tête. —Sorte de grosse coquille. —En termes de Botanique, *fleurs en casque*, celles qui par leur forme ressemblent à cette armure.

Casqué, ée, adj. (*Kas-ké*) terme de Médailliste : Qui a un casque en tête.

Cassade, s. f. Mensonge pour plaisanter, ou pour servir d'excuse et de défaite : *Donner des cassades ; c'est un donneur de cassades.* Il est fam. —Au jeu de Brelan, renvi avec mauvais jeu.

Cassaille, subst. f. (*Ka-sa-glie* ; en mouillant les *ll.*) En termes de Laboureur, la première façon qu'on donne à la terre.

Cassant, ante, adj. Fragile, sujet à se casser.

Poires cassantes, qui ont la chair cassante, celles qui font une légère résistance sous la dent, à la différence des *poires fondantes.*

Cassation, subst. f. (*Kâ-sa-cion*) terme de Pratique : Acte juridique, par lequel on casse un jugement, une procédure, etc.

Cassave ou *pain de Madagascar*, s. Farine faite avec la racine d'une espèce de Ricin, appelé *Manioc.*

Casse, s. f. (*Kâ-ce*) Moelle renfermée dans une gousse longue et boiseuse, qui croît en Egypte et aux Indes, sur un arbre très-élevé. On en fait un grand usage en Médecine.—On appelle *casse aromatique*, l'écorce d'un arbre des Indes Orientales, qui ressemble à la cannelle et qui approche de son goût. —En termes d'Architecture, l'entre-deux des modillons où il y a des roses. —En termes d'Orfèvre, vase fait de cendres de lessive et d'os pilés, qui sert à affiner et à séparer l'or et l'argent. —En termes d'Imprimerie, longue caisse partagée en divers petits carrés, appelés *cassetins*, dans chacun desquels sont tous les caractères d'une même sorte : *Une casse de Gros-Romain ; prendre des lettres dans la casse.* —En termes de Fondeur, bassin qui reçoit le métal lorsqu'il coule du fourneau. —La partie de l'écritoire de poche où l'on

met les plumes. —En termes de gens de Guerre, *craindre la casse*, craindre d'être cassé. *Lettre de casse*, ordre pour casser un Officier.

Cassé, ée, part. p. de *casser* et adj. Brisé, rompu. —Au figuré, vieux, infirme : *Cet homme est bien cassé.* —fig. Affoibli, tremblant, en parlant de la voix : *Il a une voix cassée.*

Du sucre à cassé, poussé jusqu'au cinquième degré de cuisson. Terme de Confiseur.

Casseau, subst. m. (*Ca-sô*, s. d.) t. d'Imprimerie : La moitié de la casse en la supposant partagée horizontalement dans sa longueur.

Casse-cou, s. m. Endroit dangereux où il est aisé de tomber.

Casse-cul, s. m. (*Ka-ce-ku*) Chute sur le derrière : *Se donner un casse-cul.* Il est populaire.

Casse-museau, s. m. (*Kâ-ce-mu-zô*, s. d.) Coup ou choc sur le nez, sur le visage. Il est pop. —Sorte de pâtisserie molle et creuse qui est fort délicate.

Casse-noisette, s. m. (*Ka-ce-noâ-zè-te*) Petit instrument de buis pour casser des noisettes. Il y a aussi des *casse-noix*.

Casse-noix, subst. m. (*Kâ-ce-noâ*) Oiseau, espèce de merle ou de geai.

Casse-nole, s. f. Noix de galle dont on se sert pour la teinture en noir.

Casser, v. act. (*Ka-cé*) Briser, rompre. —Au fig. annuller une sentence, un acte, un testament, etc. —Licencier des troupes, un régiment, une compagnie. On dit à peu près dans le même sens, *casser une assemblée*, *un tribunal de Justice*, etc. —Priver un Officier de son emploi, le renvoyer du service.—Désarmer un Soldat à la tête d'un Régiment ou d'une Compagnie, et le renvoyer. —Affoiblir; diminuer les forces, l'agilité : *Les fatigues*, *le travail*, *les débauches l'ont fort cassé.*

Casser aux gages, renvoyer un commis, un domestique; ne vouloir plus de son service. Il est fam. —Proverb. *Qui casse les verres les paye*, chacun est responsable de ses fautes.

Se casser, v. réc. Se rompre, se briser. —Au figuré, devenir foible et vieux.

Casserolle, s. f. Espèce d'ustensile de cuisine, dont on se sert à divers usages : *Casserole de cuivre ; casserole de terre cuite.*

Casseron, s. m. Sorte de poisson volant.

Casse-tête, s. m. Vin fumeux qui porte à la tête. —Occupation qui cause une grande contention d'esprit : *Le jeu d'échecs est un casse-tête.* —Bruit qui fatigue, qui fait mal à la tête. Dans toutes ces acceptions, il est familier. —Sorte de massue d'un bois fort dur. C'est une arme offensive des Sauvages de l'Amérique.

Cassetin, s. m. (*Ka-ce-tein*) terme d'Imprimerie : Nom que l'on donne aux différens compartimens d'une casse.

Cassette, subst. f. (*Ka-cè-te*) Petit coffre où l'on serre ordinairement des choses de conséquence. —On appeloit *Cassette du Roi*, la somme que le Garde du Trésor royal portoit au Roi le premier jour de chaque mois.

Casseur, s. m. (*Ka-ceur*) Il ne se dit guères que dans cette phrase proverbiale, *grand casseur de raquettes*, homme fort et vigoureux. —*Se donner pour un grand casseur de raquettes*, se vanter outre mesure. Il n'est que du style familier et plaisant.

Cassi-ascher, s. m. Grand Prévôt des Armées Turques.

Cassidoine, s. f. (*Ka-ci-doâ-ne*) Sorte de pierre précieuse très-estimée des Anciens

Cassie, s. f. (*Ka-ci-e*) Arbre qui a été apporté des Indes, et qui est naturalisé en Provence.

Cassier, s. m. (*Ka-cié*) Arbre qui porte la casse.

Cassin, s. m. (*Ka-cein*) Espèce de châssis élevé au-dessus du métier des Ouvriers à la navette, dans lequel sont attachées plusieurs poulies pour porter les ficelles qui servent à faire les façons des étoffes.

Cassine, subst. f. (*Ka-ci-ne*) Petite maison de campagne. Ce nom a passé du Piémont dans le Midi de la France.

Cassiopée, s. f. Nom d'une Constellation céleste dans la partie boréale du Ciel.

Cassis, s. m. Voyez *Cacis*.

Cassolette, subst. f. (*Ka-so-lè-te*) Vase où l'on met des eaux de senteur ou d'autres parfums, pour les faire évaporer par le feu. —L'odeur même qui s'exhale de la cassolette. —On dit ironiquement d'une mauvaise odeur : *Quelle cassolette ! Voilà une terrible cassolette !*

Cassonnade, s. f. Nom donné à une espèce de sucre non affiné, que les Portugais du Brésil ont les premiers apporté en France; et comme ils le livroient dans des caisses qu'ils appeloient *casse*, on lui a donné le nom de *cassonade*.

Cassure, s. f. Il se dit de l'endroit où un corps est cassé.

Castagnette, s. f. (*Kas-ta-gnè-te* ; mouillez *gn*.) Sorte d'étoffe de soie, de laine ou de fil.

Castagnettes, s. f. plur. Instrument composé de deux petits morceaux de bois creusés, que l'on tient dans la main, et que l'on frappe l'un contre l'autre en cadence.

Castagneux, s. m. (*Kas-ta-gneû* ; mouillez *gn*.) Le petit plongeon, oiseau de rivière.

Castanite, s. f. Pierre argileuse de la couleur ou de la forme d'une châtaigne.

Caste, subst. f. On appelle ainsi les Tribus dans lesquelles sont divisés les Idolâtres dans les Indes : *La caste des Bramines*, la plus noble ; *la caste des Parias*, la plus vile.

Castelane, subst. f. Espèce de prune verte.

Castelogne, s. f. (*Kas-te-lo-gne* ; en mouillant *gn*.) Sorte de couverture de lit faite sur le métier des Tisserands avec de la laine très-fine.

Castille, subst. f. (*Kas-ti-glie* ; en mouillant les *ll*.) Petite querelle entre gens qui vivent ensemble, ou qui se voient souvent : *Ils ont toujours quelque castille ensemble ; ils sont toujours en castille*. Il est familier.

Castine, s. f. Pierre calcaire, d'un gris-blanchâtre, dont on se sert dans les fourneaux où l'on fond la mine de fer, pour absorber l'acide du soufre qui minéralise le fer en le rendant aigre et cassant.

Castor, subst. m. Animal amphibie, fameux par son adresse à se bâtir des logemens. —Chapeau de poil de Castor. On appelle *demi-castor*, celui qui n'est pas entiérement fait de poil de castor.

Castor et Pollux, s. m. Sorte de météore ignée. Feux qu'on apperçoit au haut des mâts et des cordages d'un vaisseau après une grande tempête. —En Astronomie, le signe des Gémeaux.

Castoréum, s. m. Terme de Pharmacie : Matière propre à fortifier la tête, les parties nerveuses, etc. Elle est tirée du Castor.

Castramétation, s. f. (*Kas-tra-mé-ta-cion*) L'art de bien placer un camp, une armée. On ne s'en sert qu'en parlant des Anciens, et sur-tout des Romains.

Castrat, subst. m. (*Kas-tra*) Celui qu'on a mutilé pour lui conserver une voix semblable à celle des femmes et des enfans.

Castration, subst. f. (*Kas-tra-cion*) Amputation des testicules.

Castrense, adj. tiré du Latin. (*Kas-tran-ce*) *Couronne castrense*, celle que les Romains donnoient à un Soldat qui avoit le premier pénétré dans le camp ennemi.

Casualité, subst. f. (*Ka-ƶua-li-té*) terme Didactique : Qualité de ce qui est casuel ou fortuit.

Casuel, *elle*, adj. (*Ka-ƶu-el*, *è-le*) Fortuit ; accidentel ; qui peut arriver ou n'arriver pas.

Parties casuelles, droits qui revenoient au Roi pour les charges de Judicature ou de Finance, quand elles changeoient de titulaire. —Bureau établi pour percevoir ces droits.

—On disoit : *Cette Charge vaque aux parties casuelles*, au profit du Roi.

Casuel, s. m. Revenu casuel d'un Bénéfice, etc.

Casuellement, adv. (*Ka-ƶu-è-le-man*) Fortuitement, par hasard. Il est peu usité.

Casuiste, s. m. Théologien qui écrit ou que l'on consulte sur les cas de conscience, et qui en fait son étude.

Catachrèse, subst. f. (*Ka-ta-crè-ƶe*) Figure de discours dans laquelle, par un abus des termes, on se sert pour exprimer une idée, d'un mot destiné

primitivement à en désigner une autre, qui a quelque relation à la première, comme *ferré d'argent; aller à cheval sur un bâton.*

Catacombes, s. f. pl. Grottes souterraines, ou carrières d'où l'on tiroit la pierre et le sable, et dans lesquelles les anciens Romains enterroient leurs morts. —On le dit sur-tout des *Catacombes*, où ont été ensevelis un grand nombre de Martyrs.

Catadoupe ou *Catadupe*, s. f. Cataracte, chute d'un fleuve.

Catafalque, s. m. (*Ka-ta-fal-ke*) Décoration funèbre où l'on place le cercueil ou la représentation d'un mort à qui l'on veut rendre les plus grands honneurs.

Catagmatique, adjec. (*Ka-tag-ma-ti-ke*) terme de Médecine, qui se dit des médicamens propres à souder les os rompus, et à former plus promptement le calus.

Catalecte ou *Catalectique*, adj. Se disoit dans la Poésie Grecque et Latine, des vers imparfaits, auxquels il manquoit quelques pieds ou quelques syllabes, par opposition aux vers *Acatalectiques*, auxquels il ne manquoit rien de ce qui devoit entrer dans leur structure.

Catalectes, s. m. pl. Fragmens des Auteurs anciens; petites piéces qui leur sont échappées.

Catalepsie, subst. f. Maladie où l'on reste tout à coup immobile, avec la respiration libre.

Cataleptique, s. m. et f. Celui ou celle qui est attaqué de catalepsie. Il est aussi adjectif.

Catalogue, s. m. (*Ka-ta-lo-ghe*) Liste; dénombrement : *Catalogue de Livres, de Plantes, des Saints, etc.*

Catalotique, s. m. (*Ka-ta-lo-ti-ke*) t. de Médecine : Remède pour dissiper les marques grossières des cicatrices qui paroissent sur la peau.

Catanance ou *Cupidone*, subst. f. Plante de la famille des demi-flosculeuses, qui a des rapports avec les chicorées. Elle est commune dans nos Provinces méridionales.

Cataplasme, subst. m. Médicament externe fait de diverses herbes et autres choses pour adoucir les douleurs, ramollir, faire suppurer, résoudre.

Cataplexie, s. f. (*Ka-ta-plek-ci-e*) Engourdissement soudain dans les membres du corps.

Catapuce (*la grande*), s. f. Plante appelée autrement *Ricin commun.*

Catapuce (*la petite*), ou *Epurge*, s. f. Plante qui est un purgatif violent.

Catapulte, s. f. Machine de guerre dont les Anciens se servoient pour lancer des javelots, des pierres, etc.

Cataracte, s. f. Saut, chute des eaux d'une grande rivière, lorsqu'elles se précipitent avec fracas d'un endroit très-élevé : *Les cataractes du Nil.* —En parlant du déluge universel, l'Ecriture dit que *les cataractes du Ciel furent ouvertes.* —Humeur qui, s'amassant sur le cristallin, le rend opaque et obscurcit ou ôte entiérement la vue. —Oiseau marin qui ressemble au mouchet.

Se cataracter, v. pron. (*se Ka-ta-rac-té*) terme d'Oculiste, en parlant des yeux sur lesquels il se forme une cataracte. —On dit plus souvent au part. *cataracté*, pour affecté d'une cataracte.

Catarre, s. m. (*Ka-tâ-re*, *r* forte.) Fluxion qui tombe sur quelques parties du corps : *Il lui est tombé une catarre sur la joue, sur la poitrine.*

Catarreux, *euse*, adj. (*Ka-tâ-reû, eû-ze*, *r* forte.) Qui est sujet aux catarres. *Trév.* dit aussi *Catéreux.*

Catartique. Voyez *Cathartique.*

Catastrophe, s. f. (*Ka-tas-tro-fe*) Evénement qui termine une Piéce dramatique, et sur-tout une Tragédie. —fig. Fin funeste et malheureuse; événement tragique, etc.

Catéchèse, s. f. La même chose que *Catéchisme.*

Catéchiser, v. act. (*Ka-té-chi-zé*) Instruire des principaux points de la Religion Chrétienne. —fig. et fam. Tâcher de persuader, remontrer, exhorter; ou instruire, endoctriner, faire la leçon.

Catéchisme, s. m. Instruction sur les mystères et les principes de la Foi : *Faire le Catéchisme.* —Livre qui contient cette instruction.

Catéchiste, s. m. Celui qui fait le Catéchisme.

Catéchistique, adject. masc. et fém. (*Ka-té-chis-ti-ke*) Qui est en forme de Catéchisme.

Catéchuménat, s. m. (*Ka-té-ku-mé-na*) Le temps où l'on est au rang des Catéchumènes.

Catéchumène, s. m. et f. (*Ka-té-ku-mè-ne*) Celui ou celle qu'on instruit pour le disposer au baptême. Ce mot est aussi adjectif.

Catégorie, s. f. Terme de Logique : Sorte de classe dans laquelle on range plusieurs choses qui sont de différente espèce, mais qui conviennent en un même genre : *Les dix catégories d'Aristote ; la catégorie de la substance, de l'accident, etc.* — familiérem. Sorte, nature, caractère, qualité : *Ces deux choses sont ou ne sont pas de la même catégorie.*

Catégorique, adj. Qui est dans l'ordre, qui est dans les règles, qui est selon la raison, qui est à propos : *Une réponse catégorique.*

Catégoriquement, adv. (*Ka-té-go-ri-ke-man*) A propos, selon la raison, d'une manière précise : *Répondre, parler catégoriquement*, en termes nets et précis.

Catéreux, *euse*. Voyez *Catarreux*.

Catéroles, s. f. pl. Lieux où les lapins font leurs petits, et qu'ils rebouchent chaque jour.

Cathartique, adject. (*Ka-tar-ti-ke*) t. de Pharmacie : Qui est purgatif.

Cathédrale, subst. f. (*Ka-té-dra-le*) Eglise principale de la ville où réside l'Évêque, et où il siége. On dit aussi adjectivement : *Eglise cathédrale.*

Cathédrant, subst. m. (*Ka-té-dran*) Celui qui préside à un acte public, à une thèse.

Cathédratique, adj. m. (*Ka-té-dra-ti-ke*) Il se disoit anciennement du droit dû aux Évêques par la loi diocésaine, en considération de la chaire épiscopale.

Cathédrer, verb. neut. (*Ka-té-dré*) Présider à une thèse. Il est peu usité.

Cathérétique, adj. (*Ka-té-ré-ti-ke*) t. de Pharmacie, qui se dit des médicamens propres à ronger les chairs.

Cathéter, subst. masc. (*Ka-té-tèr*) Instrument de Chirurgie. C'est une sonde creuse et recourbée, faite pour être introduite dans la vessie.

Cathéterisme, s. m. Opération de Chirurgie, par le moyen de laquelle on tire l'urine de la vessie, ou l'on y fait des injections.

Catholicisme, s. m. (*Ka-to-li-cis-me*) La Religion Catholique.

Catholicité, s. f. (*Ka-to-li-ci-té*) Les Pays Catholiques : *C'est un usage reçu dans toute la Catholicité.* — Doctrine conforme à celle de l'Eglise Catholique : *La catholicité de cette opinion, de cet Ecrivain.*

Catholicon, s. m. (*Ka-to-li-kon*) Sorte de remède.

Catholique, s. m. et f. (*Ka-to-li-ke*) Celui, celle qui professe la Religion Catholique. —On appelle proverbialement *Catholique à gros grains*, celui qui ne fait pas scrupule de bien des choses défendues par la Religion.

Catholique, adj. m. et f. Qui est universel ; qui est répandu par-tout. Il ne se dit que de la Religion Romaine et de ce qui lui appartient : *Religion, Eglise, Doctrine Catholique.*

Fourneau catholique, fourneau de Chimie où l'on peut faire toutes sortes d'opérations. —*Cadran catholique*, celui dont on peut se servir pour connoître les heures à toute élévation de pôle. —*Le Roi Catholique*, le Roi d'Espagne. —*Les Cantons, les Pays-Bas Catholiques*, les Cantons Suisses, les Pays-Bas où l'on professe la Religion Catholique.

Catholiquement, adv. (*Ka-to-li-ke-man*) Conformément à la doctrine de l'Eglise Catholique.

Cati, s. m. Sorte d'apprêt qui se donne aux étoffes de laine, par le moyen de la presse, pour les rendre plus fermes et plus lustrées.

Catimini, en catimini, adverb. En cachette. Il est familier.

Catin, subst. f. (*Ka-tein*) Fille ou femme de mauvaise vie ; il est familier. —Il se dit aussi dans quelques Provinces pour *Catherine.*

Catin, s. m. Bassin dans lequel est reçu le métal fondu.

Catir, v. act. Donner le cati à des étoffes de laine.

Catisseur, s. m. Ouvrier qui donne le cati.

Catochite, s. f. Pierre de l'Isle de Corse, qui a une colle visqueuse.

Catodon, s. m. Baleine qui n'a des dents qu'à la mâchoire inférieure.

Caton, s. m. Nom de deux fameux Romains. On le dit fam. d'un homme sage ou qui affecte de l'être : *C'est un Caton ; il fait le Caton.*

Catoptrique, s. f. (*Ka-top-tri-ke*) Science qui enseigne une des parties de l'Optique, et qui explique les effets de la réflexion de la lumière : *Il a fait un Traité de Catoptrique.* Ce mot est quelquefois employé comme adjectif.

Caucalis, s. m. (*Kô-ka-lis*, d.) Sorte de plante.

Cauchemar, subst. m. (*Ko-che-mar*) Sorte d'oppression qu'on éprouve en dormant, comme si on avoit un poids sur l'estomac. —On dit figur. et famil. d'un homme ennuyeux et incommode, qu'*il donne le cauchemar.*

Cauchois, adj. m. (*Kô-choâ*, d.) Il se dit d'un gros pigeon, ainsi nommé du pays de Caux en Normandie.

Caudataire, subst. m. (*Ko-da-tè-re*) Celui qui porte la queue de la robe d'un Cardinal, etc.

Caudé, ée, adj. (*Kô-dé*, d.) Il se dit, en termes de Blason, des comètes et des étoiles qui ont une queue.

Caudebec, subst. m. (*Ko-de-beke*) Chapeau de laine, ainsi nommé de la ville de Caudebec en Normandie, où les premiers ont été fabriqués.

Caulicoles, s. f. pl. (*Ko-li-ko-le*) terme d'Architecture : Petites tiges qui semblent soutenir le haut du chapiteau Corinthien.

Cauris ou *Coris*, s. m. Petite coquille qui sert de monnoie dans plusieurs contrées de l'Inde et de l'Afrique.

Causalité, subst. f. (*Ko-za-li-té*) terme Didactique : Qualité ou manière d'agir d'une cause.

Causant, ante, adj. verbal (*Kô-zan, an-te*, d.) Qui aime à causer, à converser. Ce mot, de l'invention de Madame de Sévigné, s'est conservé dans le style familier.

Causatif, ive, adj. (*Ko-za-tife, i-ve*) t. de Grammaire : *Particule, conjonction causative*, celle dont on se sert pour rendre raison de ce qui a été dit, comme *car*, *parce que*, *vu que*, *etc.* On dit aussi, dans le même sens, *causale.*

Cause, s. f. (*Kô-ze*) Principe ; ce qui fait qu'une chose est : *Cause morale*, *cause physique* ; *cause première*, celle qui agit par elle-même, par sa propre vertu ; *cause seconde*, celle qui n'agit que par l'impulsion et la direction de la cause première. —Motif ; sujet ; occasion ; raison : *Je ne l'ai point fait sans cause ; c'est à juste cause que ...* —Intérêt : *La cause de Dieu, de la religion, de l'état, des pauvres.* —Parti : *La bonne* ou *la mauvaise cause.* —Procès qui se juge à l'audience : *Plaider une cause ; gagner, perdre sa cause.*

Être cause, être la cause : *Cela a été cause de tous les désordres qui sont arrivés ; cela fut cause que les ennemis vinrent...* Dans cette expression, *cause* est indéclinable : *Ces sortes de changemens sont cause* (et non pas *causes*) *d'une infinité d'erreurs.* —*Prendre fait et cause pour...* se déclarer pour quelqu'un, prendre parti pour lui ; le défendre. —*Faire cause commune*, unir ses intérêts. —fig. et fam. *Avoir* ou *donner cause gagnée*, l'emporter dans une dispute ou céder à l'adversaire. On dit plus ordinairement *donner gain de cause.*

A cause de... prép. —*A cause que...* conj. —*Pour cause*, adv. Pour bonnes raisons. Il est familier.

Causer, v. a. (*Kô-zé*, d.) Etre cause de quelque chose.

Causer, v. n. S'entretenir familièrement avec quelqu'un : *Ils causent volontiers ensemble ; il y a du plaisir à causer avec lui ; causer de choses et d'autres.* Employé seul et sans régime, il se prend ordinairement en mauvaise part : *Cet homme ne fait que causer*, dire des riens, des balivernes. —Parler trop et inconsidérément : *Ne lui dites pas votre secret, infailliblement il causeroit.* —Parler avec malignité ; blâmer, critiquer : *Votre conduite est indiscrète, déjà par-tout on en cause.*

Causerie, s. f. (*Kô-ze-rí-e*) Action de causer ; babil. Il est familier.

Causeur, *euse*, subst. (*Kô-zeur*, *eû-ze*) Qui aime à causer, qui parle beaucoup. —Qui ne sait pas garder un secret. —On dit aussi adjectivement : *Il est plus causeur qu'une femme ; l'amour est causeur ; la joie est causeuse.*

Causticité, subst. f. (*Kos-ti-ci-té*) Inclination à dire ou à écrire des choses mordantes et piquantes.

Caustique, adj. (*Kos-ti-ke*) Brûlant, corrosif : *Sel*, *herbe*, *remède caustique.* On dit substantivement : *Appliquer un caustique*, *employer les caustiques ; caustique perpétuel*, la pierre infernale. —fig. Mordant ; satirique : *Cet homme est caustique*, *il a l'humeur caustique.*

Cautèle, s. f. (*Kô-tè-le*) Finesse ; ruse. En ce sens, il est vieux. —En termes de Droit, précaution : *Rapport de future cautèle ; absolution à cautèle.*

Cauteleusement, adv. (*Kô-te-leû-ze-man*) Avec ruse ; avec finesse. Il se prend en mauvaise part.

Cauteleux, *euse*, adj. (*Kô-te-leû*, *eû-ze*) Fin, rusé. Il se prend toujours en mauvaise part.

Cautère, subst. f. (*Ko-tè-re*) Petit ulcère fait volontairement à une partie extérieure du corps, par le moyen d'un caustique, pour faire écouler les mauvaises humeurs. — Le caustique qui sert à faire l'ouverture : *Appliquer un cautère.*

Cautère actuel, bouton de feu. —*potentiel*, pierre caustique.

Cautérétique, adj. m. et f. (*Ko-té-ré-ti-ke*) Qui brûle et consume les chairs. On dit aussi substantivement *un cautérétique.*

Cautérisation, s. f. (*Ko-té-ri-za-cion*) Action de cautériser ou de faire un cautère.

Cautérisé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Cautériser.* —On a dit figurément et en termes de Spiritualité, *conscience cautérisée*, profondément corrompue, endurcie. Il commence à vieillir.

Cautériser, v. act. (*Ko-té-ri-zé*) Brûler de la manière que font les caustiques : *Ce poison lui avoit cautérisé l'estomac.* — Faire ou appliquer un cautère. Il est moins usité en ce sens.

Caution, s. f. (*Kô-cion*, d. ; en vers, *ci-on.*) Personne qui répond, qui s'oblige pour un autre : *Donner caution ; servir de caution ; être caution de . . . se rendre caution ; caution solidaire ; caution bourgeoise*, bonne, valable.

Fig. *Etre* ou *se rendre caution de . . .* assurer, garantir qu'une nouvelle est vraie, qu'une chose est arrivée ou arrivera. —*Cet homme*, *cette nouvelle est sujet* ou *sujette à caution*, n'est pas tel ou telle qu'on puisse s'y fier.

Cautionnement, s. m. (*Ko-cio-ne-man*) Acte par lequel on s'oblige pour un autre.

Cautionner, verb. act. (*Kô-cio-né*) S'obliger ou se rendre caution pour quelqu'un.

Cavagnole, s. m. (mouillez *gn*) Sorte de jeu de hasard. Espèce de Biribi où tous les joueurs ont des tableaux, et tirent les boules à leur tour.

Cavalage, s. m. Deux tortues accouplées pour la génération.

Cavalcade, s. f. tiré de l'Italien. Marche pompeuse à cheval, dans des occasions de grande cérémonie. —fam. Promenade ou petit voyage que font plusieurs personnes par partie de plaisir.

Cavalcadour, adj. m. *Ecuyer cavalcadour*, celui qui, chez le Roi et les Princes, avoit soin des chevaux et de tous les équipages de l'écurie.

Cavale, s. f. La femelle du cheval ; jument.

Cavalerie, s. f. Gens de guerre à cheval. On dit d'un Officier qu'*il entend bien la Cavalerie*, qu'il sait bien la mener, la faire combattre.

Cavalet, s. m. (*Ka-va-lè*) terme de Verrerie : Ce qui couvre la lunelle et qui fait baisser la flamme, pour échauffer l'arche du four.

Cavalier, s. m. (*Ka-va-lié*) Homme qui est à cheval : *Etre bon cavalier*, être bien à cheval ; *être beau cavalier*, avoir bonne grace à cheval. —Homme de guerre dans une Compagnie de gens à cheval. —Autrefois, Gentilhomme faisant profession des armes. —On donne ce nom à quelques Auteurs ou Artistes Italiens, dans le sens de

Chevalier : Le Cavalier Marin ; le Cavalier Bernin. —On le disoit autrefois pour homme : *Nous étions dix femmes, et nous n'avions pas un seul cavalier.* En ce sens, il n'est plus d'usage que dans quelques Provinces. —En termes de Fortification, hauteur de terre qu'on élève pour y mettre de l'artillerie.

Cavalier, ière, adject. Aisé, libre, dégagé, à la manière des gens de guerre : *Avoir l'air cavalier ; la mine cavalière.* —*Propos cavalier*, trop libre ; *réponse cavalière*, un peu brusque et hautaine. On dit aussi en ce dernier sens, *traiter quelqu'un d'une manière cavalière ; cela est un peu cavalier.*

A la cavalière, adv. Librement ; d'un air cavalier, libre et aisé.

Cavaliérement, adv. De bonne grace ; plus en homme du monde qu'en maître de l'art : *Il danse, il écrit cavaliérement.* —D'une manière brusque, hautaine, sans égard : *Traiter cavaliérement.* C'est en ce sens qu'il est le plus usité. —Hardiment, témérairement : *Juger cavaliérement de toutes choses.*

Cavalquet, s. m. (*Ka-val-kè*) terme de Guerre : Manière de sonner la trompette, lorsque l'armée approche des villes ou qu'elle les traverse.

Cave, s. f. Lieu souterrain qui sert à mettre du vin, etc. —Espèce de caisse où l'on met des liqueurs ou des eaux de senteur, pour les transporter plus sûrement. —Sorte de bouteilles d'argent ou de vermeil, qu'on met sur la toilette des Dames, et qui contiennent diverses choses. —A certains jeux, le fonds d'argent que chaque joueur met devant soi, comme au brelan, à la grand'prime.

Cave, adject. *La veine cave.* Voyez *Veine.* —On appelle *lune cave*, un mois lunaire de vingt-neuf jours.

Cavé, ée, part. p. de *caver*, et adj. Creusé.

Caveau, subst. m. (*Ka-vô*, s. d.) Petite cave. —Lieu souterrain dans les Églises, où l'on met des corps morts.

Cavée, s. f. Chemin creux.

Caver, v. act. (*Ka-vé*) Creuser, miner : *L'eau a cavé cette pierre.* On dit aussi absolument : *La rivière a cavé sous la pile de ce pont.* —En termes de Maître d'armes, retirer le corps, en portant et en avançant la tête. —Aux jeux de renvi, faire fonds d'une certaine quantité d'argent : *Caver dix pistoles.* Il s'emploie souvent au neutre.

Caver au plus fort, faire bon, à chaque coup du jeu, d'autant d'argent qu'en joue dans ce moment là celui des joueurs qui en joue le plus. —fig. et fam. Porter tout à l'extrême.

Caverne, s. f. Antre, lieu creux dans des rochers, dans des montagnes, sous terre : *Caverne profonde.*

Caverneux, euse, adj. (*Ka-vèr-neû, eû-ze*) Plein de cavernes : *Pays caverneux ; montagne caverneuse.* —En Anatomie, on nomme *corps caverneux*, une des parties de la verge.

Cavernosité, s. f. (*Ka-vèr-no-zi-té*) Espace vide d'un corps caverneux. *Trév.*

Cavesson, s. m. Demi-cercle de fer qu'on met sur le nez des jeunes chevaux pour les dompter et les dresser.

Cavet, s. m. (*Ka-vè*) t. d'Architecture : Membre creux ou moulure rentrante, qui est faite de la quatrième partie d'un cercle.

Caviar, ou suivant l'*Acad. Cavial*, s. m. Nom qu'on donne à des œufs d'esturgeons salés.

Cavillation, s. f. (*Ka-vil-la-cion* ; on pron. les deux *ll* sans les mouiller.) Sophisme ; subtilité ; mauvaise chicane. Il n'a d'usage qu'en parlant de discussions littéraires ou scientifiques.

Cavin, s. m. (*Ka-vein*) Lieu creux dans lequel on peut être à couvert des ennemis, ou aller à eux comme par une tranchée.

Cavité, s. f. Creux ; vide dans un corps solide : *Les cavités d'un rocher ; la cavité du cœur, du cerveau.*

Ce ou *cet*, pronom démonstratif du genre masculin. Le féminin est *cette*, et le pluriel *ces*. On met *ce* devant une consonne ou une *h* aspirée, et *cet* devant les voyelles ou l'*h* muette : *Ce guerrier, ce héros ; cet ami, cet homme.* Dans ce dernier cas, on prononce l'*e* muet : *ce-ta-mi, ce-to-me.* —*Ce* se dit aussi pour *la chose* : *Faites ce que je vous dis.* —Devant le verbe *être*, il sert à désigner ou une chose : *C'est de quoi je vous assure* ; ou une personne : *C'est un modèle de vertu* ; ou il tient

lieu de *cela* : *C'est être bien hardi*, *c'est fort bien fait*, cela est bien hardi, fort bien fait. —*Ce*, devant le même verbe *être*, et suivi de la conjonction *que* ou du pronom *qui*, forme une locution particulière à la Langue Françoise, et qui est très-usitée. Voy. la *Grammaire*. —*Ce dit-il*, *ce dit-on*, phrases employées dans le discours fam. —*Ce peu*, ce peu de choses. Il est familier.

Céans, adv. (*Cé-an*) Ici dedans. Il ne se dit que de la maison où l'on est quand on parle, ou de celle où étoit celui qu'on fait parler : *Il dînera céans* ; *le maître de céans*.

Ceci, pronom démonstratif, qui se dit pour *cette chose-ci* : *Ceci n'est pas un jeu d'enfant* ; *que veut dire ceci ?* Voyez *Cela*.

Cécité, s. f. L'état d'une personne aveugle. *Cécité* se dit au propre, et *aveuglement* au figuré.

Cédant, *ante*, s. et adj. Terme de Pratique : Celui ou celle qui cède.

Céder, v. act. (*Cé-dé*) Laisser, abandonner à... *Céder sa place* ; *céder le pas*, *le haut du pavé*. —Transporter à... *Céder ses droits*, *ses prétentions*, *une dette*, *un bail*.

Céder, v. neut. Donner l'avantage ; cesser de résister ; succomber : *Il vaut mieux céder que de disputer* ; *céder à la force*, *au temps*, *au mal*, *etc.*

Le céder à... se reconnoître inférieur : *Il ne le cède à personne en mérite*. L'*Acad.* met aussi sans *le* : *Il lui cède en expérience*, etc.

Cédille, s. f. (*Cé-di-glie* ; mouillez les *ll.*) Espèce de petite virgule qu'on met au-dessous du *c*, devant les voyelles *a*, *o*, *u*, lorsqu'il doit se prononcer non comme *k*, mais comme *s* : *Façade*, *leçon*, *reçu*.

Cédon, subst. m. Sorte de plante. *Cédon arborescent*, sorte d'arbuste.

Cédrat, s. m. (*Cé-dra*) Espèce de citronnier qui produit un fruit odoriférant qu'on nomme aussi *cédrat*.

Cèdre, s. m. C'est un arbre qui a été renommé de tous les temps, et qui autrefois croissoit sur le Mont-Liban. Son bois est rougeâtre et odoriférant : il en découle naturellement, pendant les grandes chaleurs de l'été, une résine qui devient dure et que l'on nomme *cédrie*.

Figurém. *Depuis le cèdre jusqu'à l'hysope* ; depuis le plus grand jusqu'au plus petit. —*Il est haut comme un cèdre*, fort haut, fort grand.

Cédrie, s. f. Nom de la résine qui découle naturellement ou par incision du cèdre ; on l'appelle aussi manne mastichine.

Cédule, s. f. Billet sous seing privé par lequel on reconnoît devoir quelque somme : *On lui a prêté dix mille livres sur sa simple cédule*. Dans le discours ordinaire on dit plutôt *billet*.—En t. de Pratique, *Cédule évocatoire* ; signification faite à quelqu'un.

Ceignante, s. f. (mouillez *gn*) terme d'Anatomie : La douzième vertèbre du dos, placée à l'endroit ou l'on porte la ceinture.

Ceindre, v. a. Entourer, environner : *Ceindre une ville de murailles*. —*Ceindre l'épée à un Chevalier*, lui mettre l'épée au côté. —On dit poétiquement, *ceindre le Diadême*, *ceindre la Tiare*.

Ceintes, s. f. pl. Terme de Marine : Rebords ou espèces de cordons qui régnent autour d'un navire.

Ceintrage, s. m. Terme de Marine. Il se dit de tous les cordages qui ceignent, qui lient ou qui environnent le vaisseau.

Ceinture, s. f. Ruban, cordon, etc. avec quoi on se ceint par le milieu du corps : *Il a une ceinture à franges d'or*. —Bord d'en haut d'une culotte ou d'une jupe. —L'endroit du corps où l'on attache une ceinture. —On le dit de diverses choses qui en environnent d'autres : *Ceinture du chœur dans une Eglise* ; *ceinture de deuil* ou *ceinture funèbre*, Voyez *Listre*. —En t. d'Architecture, petit liteau au bas et au haut de la colonne.

Ceinture à l'Angloise, sangle fort juste qui sert à porter l'épée. —*de muraille*, cordon de pierres qui environnent les murailles des Villes, des Forteresses, etc. —*de Vénus*, en ter. d'Astrologie, ligne de la main qui commence entre le deuxième et le troisième doigt, puis va jusqu'au petit, en faisant une espèce de demi-cercle.

Proverb. *Etre pendu à la ceinture de quelqu'un*, être sans cesse avec lui, ne le quitter jamais. —*Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*; la réputation vaut mieux que les richesses.

Ceinturette, subst. f. (*Cein-tû-rè-te*) Petite bande de cuir qui entoure le cor de chasse.

Ceinturier, s. m. (*Cein-tu-rié*) Celui qui fait et vend des ceintures, des ceinturons, des baudriers, etc.

Ceinturon, s. m. Sorte de ceinture de cuir, etc. à laquelle sont attachés des pendans où l'on passe l'épée.

Cela, pronom démonstratif : Cette chose-là. Employé seul, il se dit, comme *ceci*, d'une chose qu'on tient et qu'on montre ; mais quand *cela* est opposé à *ceci*, le premier se dit d'une chose plus éloignée, et le second, d'une qui est plus proche : *Je n'aime pas ceci ; donnez-moi de cela.* Il signifie quelquefois les personnes : *Voilà de mes gens ; cela ne flatte point ; cela ne fait que jurer.* Il est familier.

Céladon, subst. m. Vert pâle. Il est aussi adjectif : *Taffetas, ruban céladon.* —Fig. et en matière de galanterie, homme à beaux sentimens, par allusion à l'un des principaux héros de l'*Astrée*, roman célèbre d'*Urfé*.

Célébrant, s. m. (*Cé-lé-bran*) Prêtre qui officie ; qui dit, qui célèbre la Messe.

Célébration, s. f. (*Cé-lé-bra-cion* ; en vers, *ci-on.*) Action de célébrer : *Célébration de la Messe, des saints Mystères, de l'Office Divin ; célébration d'une fête, d'un mariage, d'un Concile.* Il ne se dit que dans ces phrases.

Célèbre, adject. Fameux, renommé. Il se prend en bonne part, à moins que la contexture de la phrase ne lui donne un sens contraire. Il dit moins qu'*illustre* ; et il est plus noble que *fameux*.

Célébrer, v. a. (*Cé-lé-bré*) Exalter ; louer avec éclat : *Célébrer les grandes actions, les exploits d'un héros ; célébrer les louanges de...* —Solenniser : *Célébrer une fête, le jour de la naissance de...*

Célébrer un mariage, le bénir. —*des noces*, les faire avec éclat. —*un Concile*, le tenir. —*la Messe*, la dire. En ce sens on dit aussi neutralement : *Il n'a pas encore célébré.*

Célébrité, s. f. Solennité : *La célébrité de ce jour, de cette fête.* —Grande réputation : *La célébrité de son nom, de sa gloire.*

Céler, v. a. (*Cé-lé*) Taire ; cacher : *Céler un dessein.* —*Il se fait céler*, il fait dire qu'il n'est pas chez lui.

Céleri ou *sceleri*, s. m. C'est un mot Italien que l'usage a rendu François. *Ache* est le véritable nom de cette plante annuelle que l'on cultive dans les jardins potagers. Quelques-uns l'appellent *persil de Macédoine.*

Célerin, s. m. (*Cé-le-rein*) Poisson de mer, espèce de sardine.

Célérité, s. f. Promptitude, diligence. Voyez *Promptitude.*

Céleste, adj. Qui appartient au Ciel : *Globes, Sphères, corps célestes.* On dit poétiquement, *les flambeaux célestes, les célestes flambeaux*, les astres. —Qui a rapport au sejour des bienheureux : *Les esprits, les intelligences célestes.* —Divin, qui vient de Dieu : *Don, bonté, courroux céleste.* —Par exagération, excellent, extraordinaire : *Beauté, esprit céleste.*

Bleu céleste, couleur bleue, qui approche de celle du Ciel quand le temps est serein.

Célestins, s. m. pl. (*Cé-les-teins*) Religieux de l'Ordre de Saint Benoît, fondés par le Pape Célestin V. —On dit proverb. d'un homme qui n'a pas le sens tout-à-fait droit, que *c'est un plaisant Célestin.*

A la Célestine, adv. A la manière des Célestins.

Céliaque, s. f. (*Cé-li-a-ke*) Espèce de flux de ventre, dans lequel les alimens sortent à demi-digérés. Il est aussi adjectif : *Un flux céliaque.*

Céliaque, adject. *L'artere céliaque*, est celle qui se partage vers le foie et la rate.

Célibat, subst. m. (*Cé-li-ba*) Etat d'une personne qui n'est pas mariée. Il se dit des deux sexes : *Demeurer dans le célibat.*

Célibataire, s. m. (*Cé-li-ba-tè-re*) Celui qui vit dans le célibat, quoiqu'il

soit d'âge et d'état à pouvoir être marié. On dit d'une fille qu'*elle garde le célibat*, qu'*elle vit dans le célibat*, mais non pas qu'*elle est célibataire.*

Celle, pronom fém. Voyez *Celui.*

Cellererie, subst. f. (*Cè-lè-re-ri-e*) Emploi ou bénéfice du Cellerier.

Cellerier, s. m. (*Cè-lé-rié*) Titre d'Office qu'on donnoit dans certains Monastères au Religieux qui avoit soin de la dépense de la bouche. Les Religieuses avoient aussi leur *Cellerière.* — Titre d'un bénéfice claustral sans fonctions.

Cellier, subst. m. (*Cè-lié*) Lieu au rez-de-chaussée d'une maison, où l'on serre les vins et autres provisions: *Mettre des pièces de vin dans le cellier.*

Cellulaire, adj. (*Cè-lu-lè-re*) terme d'Anatomie. Il se dit des parties du corps animal qui contiennent des cellules.

Cellule, subst. f. (*Cè-lu-le*) Petite chambre d'un Religieux ou d'une Religieuse. —Petit logement d'un Cardinal pendant le conclave.—Dans les ruches, petites alvéoles où les abeilles font leur miel. —Petite cavité du cerveau. —Sorte de petites séparations dans des cabinets, des boîtes, etc. — Loges ou cavités des fruits, séparées entre elles par des cloisons.

Celui, celle, pronom démonstratif. Au plur. *ceux, celles.* Il se dit et des personnes et des choses.

Celui-ci, celle-ci, ceux-ci, celles-ci, pronoms démonstratifs, de même que *celui-là, celle-là, ceux-là, celles-là.* Voyez la Grammaire.

Cémentation, s. f. (*Cé-man-ta-cion*) Opération de Chimie, qui consiste à arranger des métaux avec du soufre, des sels, du charbon, de la brique pilée, etc. et à exposer ce mélange à l'action du feu. Le mélange s'appelle *cément* ou *poudre cémentatoire.* On nomme *cuivre cémentatoire*, le cuivre qui a été précipité de certaines eaux vitrioliques.

Cémenter, verb. act. (*Cé-man-té*) Purifier l'or.

Cémétérial, adj. Qui concerne le cimetière; qui est situé dans un cimetière.

Cénacle, subst. m. Salle à manger. Il n'a d'usage qu'en parlant de la salle où le Sauveur fit la cène, et où les Apôtres reçurent le S. Esprit: *Jésus-Christ lava les piedes des Apôtres dans le cénacle.*

Cenchrite, s. f. Pierre composée d'un assemblage de petits grains pétrifiés qui ressemblent à des grains de millet.

Cenco, s. m. Sorte de serpent.

Cendre, s. f. (*San-dre*) Poudre qui reste du bois ou autre chose combustible, entiérement consumé par le feu.

Cendre gravelée, celle dont on se sert pour faire des pierres à cautère. — *d'azur*, azur broyé, lavé, et réduit en poudre. — *verte*, couleur bleue dont les Peintres se servent dans les paysages. — *de plomb*, plomb en menus grains.

Figurém. *Féu caché sous la cendre*, passion qui n'est pas bien éteinte. —*Prendre la cendre et le cilice*, faire pénitence.

Cendres, pl. Terme d'Eglise: Cérémonie qui s'observe le premier jour de Carême, et dans laquelle le Prêtre met, en forme de croix, sur le front des Fidèles, des cendres, faites des branches de buis qui ont été bénites, ou des linges qui ont servi à l'autel. —Les cendres dont on se sert dans cette cérémonie.

Figur. *Réduire* ou *mettre en cendres*, ravager; désoler; mettre tout à feu et à sang. —*Il ne faut pas remuer les cendres des morts*, il ne faut pas rechercher leurs actions pour les blâmer ou pour flétrir leur mémoire.

Cendré, ée, adj. (*San-dré*) Qui est de couleur de cendre: *Des cheveux d'un beau blond cendré.*

Cendrée, s. f. (*San-dré-e*) L'écume du plomb. —Menu plomb dont on se sert à la chasse du menu gibier: *Son fusil étoit chargé de cendrée.*

Cendreux, euse, adj. (*San-dreû, eû-ze*) Couvert, rempli de cendre: *Habit tout cendreux; table toute cendreuse.* —On appelle *fer cendreux*, celui qui prend mal le poli.

Cendrier, subst. m. (*San-drié*) La partie du fourneau ou du réchaud dans laquelle tombent les cendres du bois ou du charbon qu'on y a allumé.

Cène, subst. f. Le dernier souper de Jésus-Christ avec ses Apôtres. —Espèce de Communion que font les Protestans.

Faire la cène, servir à manger à treize pauvres le Jeudi-Saint, après leur avoir lavé les pieds.

Cénelle, s. f. (*Cé-nè-le*) Fruit du houx, qui est petit et rouge.

Cénisme, s. m. Vice d'élocution, qui, chez les Grecs, consistoit à employer confusément tous les Dialectes, l'Attique, le Dorique, l'Ionique, l'Eolique.

Cénobite, s. m. Religieux qui vit en communauté sous une certaine règle. On ne le dit guères que des anciens Moines qui vivoient en commun : *Les anciens Cénobites.*

Cénobitique, adj. (*Cé-no-bi-ti-ke*) Qui appartient au Cénobite, et par extension à tous les Moines qui sont attachés à la vie commune et religieuse.

Cénotaphe, s. masc. (*Cé-no-ta-fe*) Tombeau vide, dressé à la mémoire d'un mort enterré ailleurs, et dont on ne peut trouver le corps : *On lui a élevé un magnifique cénotaphe.*

Cens, s. m. (*Sans* ; l'*s* finale se prononce.) Redevance en argent que certains biens doivent annuellement au Seigneur. —Chez les anciens Romains, déclaration de ses biens devant les Magistrats.

Cense, s. f. (*San-ce*) Métairie, ferme, en Picardie, en Bourgogne, en Flandres, etc.

Censé, *ée*, adj. (*San-cé*) Estimé, réputé : *Cela est censé bien fait. Une loi est censée abolie par le non usage.*

Censerie, s. f. (*San-ce-ri-e*) Tout ce qu'on entend par courtage.

Censeur, s. m. (*San-ceur*) Magistrat de l'ancienne Rome, qui tenoit un registre des Citoyens, et qui avoit droit de rechercher leurs mœurs et leur conduite. —Celui qui reprend et contrôle les actions d'autrui. Il se prend en bonne ou en mauvaise part, suivant l'épithète qui le modifie. —Critique qui juge des ouvrages d'esprit. —Celui qui étoit commis par le Gouvernement pour l'examen des livres.

Censier, *ère*, s. (*San-cié*, *ière*) Celui ou celle qui tient une cense à ferme.

Censier, adj. *Seigneur censier*, à qui le cens est dû. —*Papier censier*, où sont écrits les cens et rentes.

Censitaire, subst. m. (*San-ci-tè-re*) Celui qui doit cens et rente à un Seigneur de fief.

Censive, s. f. (*San-cî-ve*) Redevance en argent ou en denrées, due annuellement à un Seigneur de fief. —Etendue des terres qui doivent lods et ventes.

Censuel, *elle*, adj. (*San-su-èl*, *è-le*) Qui a rapport au cens : *Droit censuel* ; *rente censuelle.*

Censurable, adj. (*San-su-ra-ble*) Qui peut être censuré ; qui mérite censure : *Proposition censurable* ; *conduite censurable.*

Censure, s. f. (*San-sû-re*) Parmi les anciens Romains, dignité et fonction du censeur. —Correction, répréhension : *Soumettre ses écrits à la censure de subir, souffrir la censure ; être exposé à la censure.* —En matière de dogme, jugement doctrinal qui porte condamnation. —Excommunication ; interdiction ; suspension ; peines ecclésiastiques : *Encourir la censure, les censures ; absoudre des censures.*

Censurer, verb. act. (*San-su-ré*) Reprendre ; blâmer. —Déclarer qu'un livre, une proposition contiennent des erreurs.

Cent, adj. numéral, (*San*) Nombre qui contient dix fois dix. Au pluriel il prend une *s* devant un substantif, mais non devant un autre nombre : *Deux cents soldats ; deux cents hommes ; trois cent soixante chevaux.* —Il marque souvent une quantité indéterminée : *Je lui ai dit cela cent fois.*

Cent, s. m. Une centaine. Il ne se dit que des denrées qui se vendent : *Un cent d'œufs ; un demi-cent de noix.* Pour les autres choses, on dit *centaine*, *cinquantaine.*

Centaine, subst. fém. (*San-tè-ne*) Nombre de cent : *Une centaine d'écus.* —On dit adverb. *à centaines*, *par centaines*, en grande quantité. —Brin de fil ou de soie par où l'on commence

à dévider un écheveau. En ce dernier sens, on écrit aussi *centaine.*

Centaure, s. m. (*San-tô-re*) Sorte de monstre fabuleux, moitié homme et moitié cheval. —On appelle aussi *centaure* une des constellations australes.

Centaurée, subst. f. (*San-to-ré-e*) Plante dont on distingue deux espèces, la grande et la petite.

Centenaire, adject. (*San-te-nè-re*) Qui a cent ans : *Possession, prescription centenaire ; homme centenaire.* En ce dernier sens, on dit aussi substantivement : *Il y a plusieurs centenaires dans...*

Centène, s. f. Charge, dignité de Centenier.

Centenier, subst. m. (*San-te-nié*) Capitaine de cent hommes : *Le Centenier de l'Evangile* ; chez les Romains on disoit *Centurion.* —Dans certaines villes, Officier qui commande cent hommes.

Centième, s. et adj. (*San-tiè-me*) Nombre d'ordre (ou ordinal) de cent : *Il est le centième ; le centième denier.*

Centinode, subst. f. (*San-ti-no-de*) Sorte de plante dont les tiges sont pleines de nœuds.

Centon, subst. masc. (*San-ton*) Ouvrage de Poésie, composé de vers ou parties de vers, empruntés de quelque Auteur célèbre. Il s'emploie plus ordinairement au pluriel : *Les centons d'Homère, de Virgile.* —Par extension, ouvrage composé de morceaux dérobés.

Cent-pieds, subst. m. (*San-pié*) Serpent de Siam, très-venimeux.

Central, ale, adj. (*San-tral*) Qui est dans le centre : *Feu central ; éclipse centrale.*

Centre, s. m. (*San-tre*) Le point du milieu d'un cercle, d'un globe, d'une sphère. Dans les figures ovales, carrées et autres polygones, c'est le point où se coupent les diagonales. —Le lieu ou le point où les choses tendent naturellement : *Le centre de gravitation.* —On dit figurément, *être dans son centre*, où l'on se plaît ; *être hors de son centre*, loin de l'endroit, de la situation où l'on aime à se trouver. — Milieu : *Le centre d'un Empire, d'une Province, d'une ville, d'une armée.* —Au figuré, le lieu où se trouvent réunies en grande quantité des choses de même nature : *Paris est le centre des affaires, des nouvelles, etc.*

Centre de la parabole, le point où se rencontrent les rayons réfléchis. — *d'un bastion*, le point où se rencontrent les deux demi-gorges, et par lequel passe la capitale du bastion. — *d'un bataillon*, tout le vide qu'on y laisse vers le milieu pour y enfermer des drapeaux ou du bagage. — *de gravité*, le point par lequel un corps étant suspendu, est en équilibre de tous côtés.

Centrifuge, adj. m. et f. (*San-tri-fu-je*) t. de Physique et d'Astronomie ; Qui tend à s'éloigner du centre : *Il y a une force centrifuge dans un corps qui se meut en rond.*

Centrine, s. f. (*San-tri-ne*) Sorte de poisson de mer.

Centripète, adj. m. et f. (*San-tri-pè-te*) Qui tend à s'approcher du centre : *Les Planètes ont une force centripète vers le soleil.*

Centroscopie, s. f. (*San-tros-ko-pi-e*) t. de Mathématiques : Partie de la Géométrie qui traite du centre.

Centumvir, subst. m. tiré du Latin, (*San-tome-vir*) Officier de l'ancienne Rome établi pour juger de certaines affaires civiles.

Centumviral, adj. (*San-tome-vi-ral*) Qui appartenoit aux Centumvirs.

Centumvirat, subst. m. Assemblée de Centumvirs composée de cent cinq Juges des trente-cinq Tribus Romaines, trois de chacune.

Centuple, s. m. (*San-tu-ple*) Cent fois autant. On dit aussi adjectivement *nombre centuple d'un autre.*

Centupler, v. a. (*San-tu-plé*) Rendre cent fois plus grand.

Centuriateurs, s. m. plur. (*San-tu-ri-a-teur*) Mot consacré pour désigner des Historiens Allemands Luthériens, qui ont composé une Histoire Ecclésiastique, divisée par siècles ou centaines d'années : *Les Centuriateurs de Magdebourg.*

Centurie, s. f. (*San-tu-ri-e*) Centaine. On ne le dit que dans l'Histoire Romaine :

Romaine : *Le Peuple Romain fut distribué par centuries.*

Les Centuries de Nostradamus, ses prédictions rangées par centaines de quatrains ou de sixains. *Faire une centurie*, faire un quatrain à l'imitation de Nostradamus.

Centurion, subst. m. (*San-tu-ri-on*) Capitaine d'une compagnie de cent hommes chez les Romains.

Centusse, s. f. (*San-tu-ce*) Cent sous de monnoie Romaine.

Cep, s. m. (on prononce le *p* final.) Pied de vigne : *Cep tortu ; arracher le cep.* —Il signifie aussi un lien ou une espèce de chaîne, et en ce sens il ne se dit qu'au pluriel : *Avoir les ceps aux pieds et aux mains.* Cette expression vieillit.

Cépæa, s. f. (*Cé-pé-a*) Petite plante qui est une espèce de joubarbe.

Cépeau, s. m. (*Cé-pô*, s. d.) Tronc ou souche de bois sur lequel les Monnoyeurs posent leur piéce pour la marquer.

Cépée, subst. f. Touffe de plusieurs tiges de bois qui sortent d'une même souche.

Cependant, adv. (*Ce-pan-dan*) Pendant cela ; pendant ce temps-là. —Néanmoins ; toutefois ; nonobstant cela.

Céphalalgie, s. f. (*Cé-fa-lal-ji-e*) Terme de Médecine. Il se dit en général de toutes sortes de douleurs de tête.

Céphalalogie, s. f. (*Cé-fa-la-lo-ji-e*) La partie de l'Anatomie qui traite du cerveau.

Céphalatomie, s. f. (*Cé-fa-la-to-mi-e*) Description anatomique des parties de la tête.

Céphalée, s. f. (*Cé-fa-lé-e*) Douleur de tête invétérée.

Céphalique, adj. (*Cé-fa-li-ke*) Qui appartient à la tête : *Veine céphalique ; remède, poudre céphalique*, propre à guérir les maux de tête.

Céphée, s. m. (*Cé-fé-e*) Constellation de l'hémisphère septentrional.

Céramique, subst. m. (*Cé-ra-mi-ke*) Endroit dans Athènes où l'on faisoit aux dépens du public les funérailles de ceux qui avoient été tués à la guerre.

Cérat, subst. m. (*Cé-ra*) Sorte de pommade ou d'onguent, où il entre ordinairement de la cire.

Cération, s. f. (*Cé-ra-cion*) Disposition d'une matière pour la rendre propre à être fondue et liquéfiée.

Cératoglosse, subst. m. Muscle de la langue qui la tire à côté et en arrière.

Cerbère, s. m. Chien à trois têtes, auquel, selon la Fable, étoit commise la garde des Enfers. —figur. et fam. Portier dur, intraitable, etc. —En t. de Chimie, le salpêtre.

Cerce, s. f. Voyez *Cherche*.

Cerceau, subst. m. (*Cer-sô*, s. d.) Cercle de bois qui sert à relier les tonneaux et les cuves. —Branche d'arbre pliée en arc dont les Porteurs d'eau se servent pour porter plus facilement leurs seaux. —Espèce de filet à prendre des oiseaux.

Cerceaux, au pl. Plumes du bout de l'aile des oiseaux de proie : *Les éperviers ont trois cerceaux.*

Cercelle, s. f. (*Cer-cè-le*) Oiseau aquatique qui ressemble au canard, mais beaucoup plus petit. On le nomme aussi *Cercerelle*. En Provence, plusieurs disent *Sarcelle*, mais mal.

Cercle, s. m. Terme de Géométrie : Figure ronde formée par une seule ligne dont toutes les parties sont également distantes du point du milieu qu'on appelle centre. —Il se dit de la ligne circulaire qui forme cette figure, et qu'on appelle proprement *circonférence*. —Cerceau ; et en général tout ce qui entoure un autre corps, et qui est à peu près de figure ronde. —fig. Assemblée : *Tenir cercle ; briller dans les cercles.* On a dit depuis peu, *faire cercle*, rassembler beaucoup de monde autour de soi, etc. —Les Etats qui forment ensemble le Corps politique d'Allemagne : *Les dix Cercles de l'Empire ; le Cercle de Franconie, de Suabe, etc.*

Cercle de pompe, en t. de Marine, double cercle de fer dont l'un embrasse le haut de la pompe pour l'empêcher de se fendre, et l'autre sert à joindre la potence à la poupe. —*Cercle vicieux*, se dit en t. de Logique, d'un argument qui suppose le principe qu'on doit

prouver, ou de la définition de deux mots synonymes l'un par l'autre.

Cercler, v. a. (*Cer-clé*) Mettre des cercles ou cerceaux à... *Cercler un tonneau, une cuve.*

Cerclier, s. m. (*Cer-clié*) Ouvrier qui fait des cercles ou cerceaux.

Cercueil, s. m. (*Cer-keuil*, mouillez l'*l* finale.) Coffre où l'on met le corps d'une personne morte : *Mettre un mort dans son cercueil.* —fig. Le tombeau ; la mort.

Cérébral, ale, adj. Terme d'Anatomie ; Qui appartient au cerveau : *Les artères cérébrales.*

Cérémonial, s. m. Le Livre où sont contenus l'ordre et les règles des Cérémonies Ecclésiastiques. —L'usage de chaque Cour, de chaque pays pour les cérémonies politiques. —L'usage des cérémonies qui se pratiquent entre particuliers.

Etre fort sur le cérémonial, entendre les règles du cérémonial. —Etre pointilleux et difficile sur les cérémonies.

Cérémonial, ale, adj. Qui concerne les cérémonies : *Préceptes cérémoniaux.*

Cérémonie, s. f. Action mystérieuse qui accompagne la solennité du culte extérieur de la Religion. —Les formalités qu'on observe dans les actions solennelles, pour les rendre plus éclatantes. —Façons civiles et respectueuses usitées entre particuliers.

Faire des cérémonies, des civilités importunes : *C'est un grand faiseur de cérémonies.* —*Sans cérémonie* ; sans contrainte, sans façon, d'une manière franche et amicale. —*En cérémonie*, avec appareil : *Donner à dîner en cérémonie.*

Cérémonieux, euse, adj. (*Cé-ré-mo-ni-eû, eû-ze*) Qui fait trop de cérémonies, qui a une politesse affectée et incommode : *Il ne faut pas être si cérémonieux.*

Cérès, s. f. (*Cé-rèce*) Déesse de la Fable qui présidoit à l'agriculture et aux moissons. On dit en Poésie : *Les dons de Cérès, la blonde Cérès*, pour dire, le blé.

Cerf, s. m. (*Cêr* ; l'*f* ne se prononce jamais.) Espèce de bête fauve, dont les cornes sont branchues.

Cerf-dix-cors, qui a sept ans. —*Bois de cerf*, cornes du cerf vivant, qu'on appelle simplement *cornes*, lorsqu'elles en sont séparées après sa mort. —Prov. *On connoît le cerf à ses abbatures* ; on juge souvent du caractère d'un homme par ses discours, par ses actions.

Cerfeuil, s. m. (mouillez l'*l* finale.) Sorte de plante potagère à feuilles profondément découpées : *Cueillir du cerfeuil ; semer du cerfeuil.*

Cerf-volant, subst. m. (*Cèr-vo-lan*) Sorte d'insecte à quatre ailes, très-remarquable par deux grandes cornes mobiles, branchues, assez semblables à celles du cerf ; ce qui l'a fait nommer *cerf-volant.* —Espèce de machine qui est faite avec du papier étendu et collé sur des baguettes, et que les enfans font aller en l'air par le moyen d'une ficelle à laquelle elle tient, et qu'on lâche plus ou moins selon le vent. —Les ouvriers qui font commerce de gros cuir, nomment de même les cuirs tannés à fort, dont le ventre a été ôté.

Cériaca, s. m. Sorte d'arbre.

Cerisaie, subst. f. (*Ce-ri-zê*) Lieu planté de cerisiers.

Cerise, subst. f. (*Ce-ri-ze*) Fruit à noyau dont la peau est rouge. —Couleur rouge semblable à celle de ce fruit. —En termes de Maréchaux, mal qui survient à la fourchette du cheval.

Cerisier, s. m. (*Ce-ri-zié*) Arbre qui porte la cerise.

Cerne, s. m. Rond tracé sur la terre ou sur le sable. —Rond livide qui se forme quelquefois autour d'une plaie ou autour des yeux quand ils sont battus.

Cerné, ée, adj. On le dit des yeux battus.

Cerneau, s. f. (*Cèr-nô*, s. d.) La moitié du dedans d'une noix partagée en deux, et tirée de sa coque encore verte.

Vin de cerneaux, vin rosé qui est bon à boire dans la saison des cerneaux.

Cerner, v. a. (*Cèr-né*) Couper en rond.

Cerner des noix, tirer le cerneau hors de la coque.

Céroféraire, s. m. (*Cé-ro-fé-rè-re*) terme de Liturgie : L'acolyte ou celui

qui porte un cierge dans les cérémonies Ecclésiastiques.

Céromance, *Céromancie*, subst. f. Divination par le moyen de figures de cire.

Ceron ou *Suron*, s. m. Sorte de ballot de marchandises couvert de peau de bœuf fraîche, dont le poil est en dedans.

Céropisse, s. f. Emplâtre fait avec de la poix et de la cire.

Cerquemaneur, s. m. (*Cèr-ke-ma-neur*) Expert ou Maître juré Arpenteur qu'on appelle pour planter des bornes d'héritage, ou pour les rasseoir.

On trouve dans nos Coutumes, *Cerquemanage*, office de Cerquemaneur; *cerquemanement*, action de cerquemaner; et *cerquemaner*, régler les différens qui naissent au sujet des limites d'un héritage, etc.

Cerre, s. m. (*Cé-re*, *r* forte.) Espèce de chêne. La calotte du gland sert à corroyer les cuirs.

Certain, *aine*, adj. (*Cèr-tein*, *è-ne*) En parlant des choses, sûr; indubitable; vrai: *Le fait est certain; ma nouvelle est certaine.* —Préfix, déterminé: *L'Assemblée doit se tenir à jour certain.* —En parlant des personnes, assuré; *Je suis certain de cela.* —Il s'emploie quelquefois à la place du pronom *quelque*, et se place après le substantif: *On m'a parlé d'un certain homme; on m'a dit une certaine nouvelle*, etc.

Certain est aussi subst. m. *Il ne faut pas quitter le certain pour l'incertain.*

Certainement, adv. (*Cèr-tè-ne-man*) Assurément.

Certes, adv. (*Cèr-te*) Assurément; certainement. Il se place d'ordinaire au commencement de la phrase, et il est quelquefois précédé par *et*: *Et certes.*

Certeau, subst. m. (*Cèr-tô*, s. d.) Sorte de poire. *Le certeau d'été* vient à la fin de Septembre; *le certeau musqué* est une poire d'Automne.

Certificat, s. m. (*Cèr-ti-fi-ka*) Ecrit faisant foi de quelque chose.

Certificateur, s. m. Celui qui certifie une caution solvable. —Avocat ou Procureur qui certifie des criées.

Certification, s. f. (*Cèr-ti-fi-ka-cion*) Attestation qu'un Comptable et un Financier mettent au bas d'un mémoire, d'un registre, d'un compte, pour affirmer la vérité du contenu.

Certifier, v. act. (*Cèr-ti-fi-é*) Assurer une chose; témoigner qu'elle est vraie.

Certifier une caution, répondre qu'elle est solvable. —*les criées*, attester que les criées ont été faites dans les formes. L'une et l'autre expression sont du style de Pratique.

Certitude, s. f. Assurance pleine et entière. On dit: *savoir une chose de certitude*, avec certitude; *cela est de toute certitude*, très-certain. —Stabilité: *Il n'y a nulle certitude dans les choses du monde.*

Cérumen, s. m. emprunté du Latin, (*Cé-ru-mene*) terme de Chirurgie: Matière jaunâtre et épaisse qui se forme dans l'oreille.

Cérumineux, *euse*, adj. (*Cé-ru-mi-neû*, *eû-ze*) ter. Didactique; Qui tient de la cire: *Les glandes cérumineuses.*

Céruse, s. f. (*Cé-ru-ze*) Blanc de plomb très-fin. —Au fig. faux brillant. En ce sens, c'est un Latinisme.

Cervaison, subst. f. (*Cèr-vè-zon*) Le temps où le cerf est gras et bon à chasser.

Cerveau, subst. m. (*Cèr-vô*, s. d.) Substance molle enfermée dans le crâne et qui se continue dans les os de l'épine du dos. —Au fig. esprit: *Avoir le cerveau timbré*, *creux*, être un peu fou. *S'alambiquer le cerveau*, s'appliquer à quelque chose avec une grande contention d'esprit: *Cerveau brûlé*; imagination ardente et déréglée. Il dit plus que *tête chaude*. —La partie de la cloche qui est au-dessous de l'anse.

Cervelas, subst. m. (*Cèr-ve-lâ*) Petit saucisson rempli de chair hachée et fort épicée. —Instrument à manche et à vent qui n'est plus en usage.

Cervelet, s. m. (*Cèr-ve-lè*) La partie postérieure du cerveau.

Cervelle, s. f. (*Cèr-vè-le*) La partie blanche, molle et spongieuse du cerveau. —Au fig. esprit, jugement. On appelle prov. *cervelle de lièvre*, un homme qui a mauvaise mémoire. On dit dans la

même style, *tenir* ou *mettre en cervelle*, tenir en peine, mettre en inquiétude.

Cervelle de palmier, espèce de moelle douce qu'on trouve au haut du tronc du palmier : *Il y a des peuples qui vivent de la cervelle du palmier.*

Cervical, *ale*, adj. Terme d'Anatomie ; Qui appartient au cou : *Muscle cervical*, *glandes cervicales*, *nerfs cervicaux.*

Cervoise, s. f. (*Cer-voâ-ze*) Boisson faite avec du grain et des herbes : *La bière est une espèce de cervoise.* On ne le dit guères qu'en parlant des breuvages des Anciens.

César, s. m. (*Cé-zar*) Nom propre d'un fameux Empereur, qui est devenu un nom commun, synonyme d'Empereur, sur-tout dans la haute Poésie. —Titre d'honneur que les Empereurs donnoient quelquefois à leurs enfans. —On dit proverb. d'un homme hardi et courageux, que *c'est un César*, qu'*il est brave comme un César.*

Césarienne, adj. f. (*Cé-za-ri-è-ne*) *Opération césarienne*, incision que l'on fait pour tirer un enfant de la matrice de sa mère. C'est un terme de Chirurgie.

Cessant, *ante*, adj. verb. (*Cè-san*, *an-te*) Qui cesse. Il ne s'emploie guères qu'au fém. et dans cette phrase fam. *Toute affaire cessante.*

Cessation, s. f. (*Cè-sa-cion* ; en vers, *ci-on.*) Intermission, discontinuation : *Cessation d'armes*, *d'hostilités*, *de service*, *de travail*, *etc.*

Cesse, s. f. (*Cè-ce*) Il ne se dit que dans ces phrases : *Sans cesse*, continuellement, sans interruption ; *n'avoir point de cesse*, ne point cesser ; *il n'a ni repos ni cesse.* Ces deux dernières expressions sont du style familier.

Cesser, v. a. (*Cè-cé*) Discontinuer, interrompre : *Cessez vos plaintes*, *votre travail*, *etc.*

Cesser, v. n. Discontinuer : *Cesser de chanter*, *de pleurer*, *etc.* ; *il a cessé de pleuvoir.* On dit *sa fièvre a cessé* au prétérit, ou *est cessée* au participe.

Cessible, adj. m. et f. (*Cè-ci-ble*) terme de Droit : Qui peut être cédé.

Cession, s. f. (*Cè-cion* ; en vers, *ci-on.*) Acte de la personne qui cède ; transport ; abandon.

Cessionnaire, adj. et s. (*Cè-cio-nè-re*) Celui qui a cédé son bien volontairement ou par ordre de Justice. —Celui à qui on a cédé quelque chose.

C'est fait, *c'en est fait*, façons de parler dont on se sert pour signifier qu'une chose est finie, résolue, déterminée. —On dit aussi, *c'est fait de lui*, *c'est fait de moi*, il est perdu, je suis perdu ; ou l'on a fini telle chose avec lui, avec moi. —*C'en est fait*, la chose est faite, il n'y faut plus penser.

C'est pourquoi, conj. qui signifie *ainsi.*

Ceste, s. m. Suivant la Fable, nom de la Ceinture de Vénus. —Gantelet de cuir garni de plomb qui servoit aux anciens Athlètes dans les combats du Pugilat.

Césure, s. f. (*Cé-zû-re*) Dans les vers Latins, la syllabe après laquelle est le repos, et qui est la première du pied suivant. —En termes de Poésie Françoise, repos qui, dans le vers Alexandrin, se fait après la sixième syllabe, et après la quatrième dans les vers de dix syllabes.

Cet, *cette*, adj. pron. démonstratif. *Cet esprit*, *cette fille.* Voyez *Ce* ; Voyez aussi la *Grammaire.*

Cétacée, adj. m. et f. Ce mot sert à désigner de grands animaux de mer vivipares, pisciformes, qui ont des nageoires. Il est aussi substantif : *La Baleine est du genre des Cétacées.*

Ceterach, s. m. (*Cé-té-rake*) Plante capillaire. Elle croît en France, mais la meilleure se tire de l'Amérique.

Cettuy, vieux mot qui s'est dit autrefois pour *ce.* On a dit aussi *cettui-ci*, *cette-ci*, pour *celui-ci*, *celle-ci.*

Cevadille ou *Sibadille*, s. f. Sorte de plante qui nous vient du Sénégal.

Cha, s. m. Etoffe de soie dont les Chinois s'habillent en été.

Chablage, s. m. Peine et travail du Chableur.

Chabler, v. act. (*Cha-blé*) Attacher un câble à une piéce de bois pour la lever.

Chableur, s. m. Celui qui est aux pertuis et aux passages des rivières pour aider les Voituriers par eau.

Chablis, s. m. Bois abattu dans les forêts par le vent.

Chabot, s. m. (*Cha-bo*) Sorte de poisson qui se trouve communément dans les ruisseaux et les rivières rapides. Il a la tête plus grosse que le reste du corps.

Chabots, s. m. pl. Menus cordages avec lesquels les Maçons attachent les échasses et les baliveaux qui leur servent à s'échafauder.

Chacelas ou suivant l'*Acad. Chasselas*, subst. m. (*Cha-ce-lâ*) Sorte de raisin blanc.

Chaconne, s. f. Air de symphonie, sur lequel on fait différens couplets, ordinairement avec un refrein. —Danse sur un air de chaconne : *Ce Maître à danser lui a montré la chaconne.* —Ruban pendant du col de la chemise sur la poitrine.

Chacun, *chacune*, pronom distributif sans plur. (*Cha-keun*, *ku-ne*) *Il l'a dit à chacun d'entre eux*, *à chacune d'entre elles.* Voyez la Grammaire.

Chadec, s. m. (*Cha-dèke*) Nom qu'on donne à Saint-Domingue, au citronnier de la Barbade.

Chafée, s. f. terme d'Amidonnier : L'écorce ou le son du grain qui reste dans les sacs lorsque avec de l'eau on en a exprimé toute la fleur du froment.

Chafouin, *ine*, s. et adj. (*Cha-fouein*, *foui-ne*) Qui est maigre, petit, et qui a la mine basse : *Petit chafouin*, *petite chafouine ; il a un air chafouin.* Il est familier.

Chagrin, s. m. (*Cha-grein*) Peine, affliction. *Chagrin* diffère de *tristesse* et de *mélancolie*, en ce que le premier vient du mécontentement et des tracasseries de la vie ; le second est ordinairement causé par les grandes afflictions ; et le troisième est l'effet du tempérament. —Humeur ; dépit ; colère. —Espèce de cuir, fait ordinairement de peau de mulet ou d'âne : *Etui de chagrin.* Ce mot vient du mot Arabe *Sagri*, qui signifie *âne.* —Certaine étoffe de soie qui a des grains comme le chagrin : *Justaucorps doublé de chagrin.*

Chagrin, *ine*, adj. Qui a du chagrin ; triste, etc.

Chagrinant, *ante*, adj. (*Cha-gri-nan*, *nan-te*) Qui donne du chagrin, qui afflige: *Cela est chagrinant ; cet homme-là est bien chagrinant.*

Chagriner, verb. act. (*Cha-gri-né*) Causer du chagrin.

Se chagriner, verb. réc. S'affliger ; se fâcher.

Chaîne, s. f. (*Chê-ne*) Lien composé d'anneaux entrelacés les uns dans les autres : *Chaîne de fer*, *d'or*, *d'argent*, *etc.* —La peine des galères : *Condamner*, *mettre à la chaîne.* —La troupe des criminels condamnés aux galères : *La chaîne a passé par ici.* —figur. et poétiquement, Servitude, captivité : *Ces peuples ont rompu leurs chaînes*, se sont mis en liberté ; *cet amant aime sa chaîne ; il a brisé ses chaînes.* On dit aussi en termes de Dévotion, *les chaînes du péché.* —Suite de montagnes qui tiennent les unes aux autres. —fig. Enchaînement : *La chaîne des vérités*, *etc.*

Chaîne de pierre, pile de pierres mises les unes sur les autres en liaison pour porter des poutres ou fortifier une muraille. —*de Tisserand*, les fils tendus sur le métier pour faire de la toile : *La chaîne de cette étoffe est de fil*, *et la trame de soie.* —*d'avaloir*, en t. de Charretier, chaîne qui est accrochée au limon.

Chaînes, se dit aussi de plusieurs sortes de mesures.

Huissier à la chaîne, *de la chaîne*, Huissiers du Conseil qui portoient une chaîne d'or.

Chaînette, s. f. (*Chê-nè-te*) Petite chaîne servant aux montres au lieu de cordon. —Petit tissu de soie qui court sur toute la tête d'une frange. —En termes d'Eperonnier, petites chaînes qui tiennent les branches de l'embouchure en état. —En t. de Bourrelier, bandes de cuir cousues les unes sur les autres et passées dans un rond de cuir au bout du timon du carrosse.

Chaînetier, subst. m. (*Chê-ne-tié*) Ouvrier qui fait des agrafes et toutes sortes de petites chaînes.

Chaînon, s. m. (*Chê-non*) Anneau ou boucle de chaîne.

Chair, s. f. (*Chêr*) Substance molle et sanguine, qui est entre la peau et les os de l'animal. —En t. de l'Ecriture, 1.° l'humanité, la nature humaine,

le corps humain : *Le Verbe s'est fait chair ; il s'est revêtu de notre chair ; la résurrection de la chair.* 2.° L'homme terrestre et animal, par opposition à l'homme spirituel : *La prudence de la chair ; écouter la chair et le sang.* 3.° La concupiscence : *Les désirs, les aiguillons, les révoltes, le péché de la chair.* —La peau, le teint d'une personne : *Avoir la chair douce, rude, blanche, noire.* —*Chair*, considérée comme aliment, se dit des poissons, et même des fruits : *Ce brochet a la chair ferme ; la chair de la pêche, du melon, etc.* Cependant son usage le plus ordinaire est en parlant des animaux terrestres et des oiseaux.

Chair ou *viande blanche*, celle des chapons, des poulardes, des dindons, etc. —*noire*, celle des chevreuils, des lièvres, des bécasses, des pigeons, etc.

Figur. et proverb. *N'être ni chair ni poisson*, n'être bon à rien, ou être dans une situation ambiguë, n'embrasser aucun parti. —figur. et famil. *Piéce de chair, grosse piéce de chair, masse de chair*, personne fort grosse et pesante, qui n'a point d'esprit.

Chaire, s. f. (*Chè-re*) Siége épiscopal, ou celui qu'un Evêque a dans son Eglise cathédrale. On dit en ce sens, *la Chaire Apostolique, la Chaire de St. Pierre*, le St. Siége. —Sorte de siége élevé d'où un Prédicateur parle à ses auditeurs ; un Professeur public à ses écoliers : *Interdire la chaire à quelqu'un*, lui défendre de prêcher ou d'enseigner. *L'éloquence de la chaire*, l'éloquence qui convient au Prédicateur. *Avoir des talens pour la chaire*, pour prêcher. *Il a prêché dans les meilleures chaires*, dans les Eglises les plus célèbres. —Charge d'un Professeur public : *Chaire de Philosophie, de Rhétorique, etc.*

Chaise, s. f. (*Chè-ze*) Siége où l'on s'assied. —Espèce de siége fermé et couvert, où l'on se fait porter par deux hommes : *Chaise à porteurs ; Porteur de chaise.* —Voiture légère à deux roues : *Chaise roulante ; chaise de poste.* —Siége pour faire ses nécessités naturelles : *Chaise percée ; aller à la chaise.*

Chaise de moulin à vent, piéces de bois au haut du pied du moulin sur lesquelles il tourne. —*de roue*, ce sur quoi est posée la roue des Couteliers.

Chaland, ande, subst. (*Cha-lan, an-de*) Celui, celle qui a coutume d'acheter chez le même Marchand. Au féminin, il n'est guères usité que dans cette phrase : *C'est une de ses chalandes.* *Chaland* se dit à l'égard des Marchands, comme *Pratique* à l'égard des Ouvriers. —Il signifie aussi simplement, acheteur : *Un nouveau chaland.* —On dit fig. et fam. d'un homme qui aime le plaisir, que *c'est un bon chaland.* — Espèce de bateau dont on se sert sur quelques rivières de France. En ce sens, on écrit aussi *Chalant.*

Chaland, adj. masc. *Pain chaland*, sorte de pain blanc qui est d'une pâte forte.

Chalandise, s. f. (*Cha-lan-di-ze*) Habitude d'acheter chez un Marchand. —Chaland : *Ce Marchand a de bonnes chalandises. Acad.* —Concours, nombre des personnes qui vont acheter dans une boutique : *Ce Marchand a une grande chalandise.* Trév.

Chalasie, s. f. (*Ka-la-zi-e*) terme d'Oculiste : Relâchement des fibres de la cornée.

Chalastique. Voyez *Calastique.*

Chalcite. Voyez *Calcite.*

Chalcographe. Voyez *Calcographe.*

Chaldaïque, adj. m. et f. (*Kal-da-i-ke*) Qui appartient aux Chaldéens : *La langue Chaldaïque.* On dit aussi, *la langue Chaldéenne* ; et substantivement, *le Chaldaïque, le Chaldéen*, en sous-entendant le langage.

Châlet, s. m. (*Cha-lè*) Petit bâtiment dans les montagnes de Gruyère, destiné à y faire des fromages.

Chaleur, s. f. Qualité de ce qui est chaud : *Chaleur naturelle ; chaleur du feu, du soleil ; il fait de grandes chaleurs.* —Au fig. ardeur, feu, véhémence, activité : *Dans la chaleur de l'action, du combat, de la dispute, de la composition, etc.* —On dit des femelles de certains animaux, qu'*elles sont en chaleur*, pour dire qu'elles sont en amour, qu'elles appellent le mâle.

Chaleur de la fièvre, celle que la fièvre cause.

Chaleureux, *euse*, adj. (*Cha-leu-reû*, *eû-ze*) Qui a beaucoup de chaleur naturelle. Il est peu usité, et ne se dit que des personnes.

Chalibé. Voyez *Calibé*.

Châlit, s. m. (*Châ-li*) Bois de lit. Il vieillit.

Challula, s. m. Sorte de poisson sans écailles, qui se trouve dans les rivières du Pérou.

Chaloir, v. n. et impers. (*Cha-loar*) Importer. Il est vieux, et ne se dit plus que dans cette phrase du style Marotique ou burlesque : *Peu m'en chaut, il ne m'en chaut*, peu m'importe.

Chalon, s. m. Grand filet que les Pêcheurs traînent dans les rivières, par le moyen de deux petits bateaux, au bout desquels sont attachés les côtés du filet.

Chaloupe, subst. f. Petit bâtiment de mer fort léger, destiné au service des grands vaisseaux, et sur lequel on fait aussi de petites traversées.

Chalumeau, s. m. (*Cha-lu-mô*, s. d.) Tuyau de paille, de roseau, etc. qui sert à sucer quelque liqueur en aspirant. —Petit instrument à vent fait d'une écorce d'arbre, etc. —Espèce de flûte attachée sur la peau de la musette et de la cornemuse. —En Poésie, flûte, flageolet, et tout instrument à vent et champêtre : *Au son des chalumeaux.* —Petit tuyau creux de laiton ou de cuivre qui sert à souder. —Tige courte des plantes graminées.

Chamade, subst. f. Son de tambour, pour avertir qu'on veut parlementer : *Battre la chamade.*

Chamailler, v. neut. (*Cha-mâ-glié* ; mouillez les *ll.*) Il se dit d'une émeute où plusieurs personnes se battent confusément et avec grand bruit. —Au fig. disputer, contester avec beaucoup de bruit.

Se chamailler, v. r. Voy. *Chamailler*, dans ses deux acceptions.

Chamaillis, s. m. (*Cha-mâ-gli* ; en mouillant les *ll.*) Mêlée, combat où l'on se chamaille. Il est familier.

Chamarier, subst. m. (*Cha-ma-rié*) Autrefois, Dignité de l'Eglise de Lyon.

Chamarré, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Chamarrer*. Quand il est sans régime, il se prend en mauvaise part.

Chamarrer, v. a. (*Cha-mâ-ré*, *r* forte.) Garnir, orner un habit, un meuble de passemens, de dentelles, etc. —On dit figur. et en mauvaise part, *chamarrer un discours d'antithèses, etc.*

Chamarrure, s. f. (*Cha-mâ-rû-re* ; première *r* forte.) Passemens, galons, dont on chamarre. —Manière de chamarrer. —Il se dit au figuré dans le même sens que *chamarrer.*

Chambellage, s. m. (*Chan-bé-la-je*) Droit que le Vassal devoit au Seigneur féodal en certaines mutations. —Droit dû au premier Huissier de la Chambre des Comptes, par ceux qui y faisoient foi et hommage.

Chambellan, s. m. (*Chan-bé-lan*) Officier de la Chambre d'un Roi, d'un Prince, etc. —On disoit *aller dîner au Chambellan*, chez le premier Maître d'Hôtel du Roi.

Chambourin, s. m. (*Chan-bou-rein*) Espèce de pierre qui sert à faire les verres qu'on appelle verres de cristal.

Chambranle, s. m. (*Chan-bran-le*) Ornement qu'on met autour des portes des chambres et des cheminées.

Chambre, s. f. (*Chan-bre*) Il se dit de la plupart des piéces d'une maison, et principalement de celle où l'on couche : *Chambre de parade ; chambre à coucher, etc. Valet de chambre, Femme de chambre, robe de chambre, pot de chambre.* Autrefois, en parlant de la Chambre du Roi, on disoit *Gentilhomme de la Chambre, Page de la Chambre, avoir les entrées de la Chambre, etc.* —Lieu des assemblées des Cours de Justice, des Etats, etc. : *La Grand'Chambre, les Chambres des Enquêtes, des Requêtes ; l'Assemblée des Chambres.* Dans le Parlement d'Angleterre, *la Chambre haute* ou *des Pairs ; la Chambre basse* ou *des Communes.* —Bureau où l'on traite de diverses affaires : *Chambre de Commerce ; Chambre Ecclésiastique.* A Rome, *Chambre Apostolique* ; en Allemagne, *Chambre Impériale, etc.* —En t. de Tisserand, fente de peigne par où passent deux fils. —En t. de Vitrier, creux dans la verge de plomb où l'on loge le verre,

lorsqu'on fait des panneaux de vitre. —En t. de Sellier, petit creux qu'on fait dans la selle d'un cheval, lorsqu'on tire la bourre. —Dans les canons et mortiers, espace ovale qu'on pratique en les fondant, et où l'on met la poudre, pour lui donner plus de force. —Dans une cloche, et autres ouvrages de fonderie, vide qui s'est fait à la fonte. —Dans les mines, endroit où l'on met la poudre. —Dans les écluses, espace qui est entre les deux portes.

Prov. *Avoir des chambres vides* ou *des chambres à louer dans la tête*, avoir le cerveau creux, quelque grain de folie.

Chambrée, subst. fém. (*Chan-bré-e*) Il ne se dit que des Soldats qui logent ensemble dans la même chambre ou sous la même tente. —En termes de Comédie, produit de la recette d'une représentation: *Bonne*, *foible chambrée.*

Chambrelan, s. m. (*Chan-bre-lan*) Artisan qui travaille en chambre sans avoir droit de maîtrise. —Locataire qui n'occupe qu'une chambre dans une maison. Il est populaire.

Chambrer, v. n. (*Chan-bré*) Etre dans la même chambre: *Ces deux Soldats chambrent ensemble.*

Chambrer, v. act. Tenir quelqu'un enfermé malgré lui. —Le prendre en particulier dans une assemblée. —En termes de Sellier, faire de petits creux dans une selle, et en tirer la bourre, quand le cheval est blessé.

Chambrerie, s. f. (*Chan-bre-ri-e*) Office de Chambrier.

Chambrette, subst. f. (*Chan-brè-te*) Petite chambre.

Chambrier, subst. m. (*Chan-brié*) Officier claustral dans quelques Monastères et dans quelques Chapitres, etc.

Grand Chambrier. On appeloit ainsi autrefois celui qui avoit l'intendance de la Chambre du Roi. —Nom qu'on donnoit, en plaisantant, à un Conseiller de la Grand'Chambre du Parlement.

Chambrière, subst. f. (*Chan-briè-re*) Servante, suivant l'*Acad.* on ne le dit que de celles des personnes de petites conditions. —En t. de Fileuse, petit ruban ou autre chose pliée et attachée au haut du sein, qui tient la quenouille en état lorsqu'on file. —Fouet dont on se sert dans les Manéges pour châtier les chevaux.

Chame. Voyez *Came.*

Chameau, s. m. (*Cha-mó*, s. d.) Animal haut de jambes, qui a le cou fort long, la tête petite, et une espèce de bosse sur le dos. —Le poil de chameau filé en forme de laine très-déliée.

Chamelier, subst. m. (*Cha-me-lié*) Conducteur de chameaux.

Chamois, s. m. (*Cha-moâ*) Animal quadrupède ruminant, du genre des chèvres, qui vit en troupe sur les hautes montagnes, et dont la peau est d'un grand usage dans le commerce. —Peau de cet animal corroyée et passée à l'huile.

Chamoiserie, s. f. (*Cha-moâ-ze-ri-e*) Lieu où l'on prépare les peaux de chamois.

Chamoiseur, s. m. (*Cha-moâ-zeur*) Celui qui prépare les peaux de chamois.

Champ, s. m. (*Chan*; le *p* ne se prononce jamais.) Piéce de terre labourable, qui d'ordinaire n'est pas fermée de murailles. —fig. Occasion; sujet; matière: *Voilà un beau champ pour l'histoire; on lui a ouvert un beau champ pour acquérir de la gloire*, etc. —Etendue qu'embrasse une lunette d'approche: *Cette lunette grossit beaucoup, mais elle a trop peu de champ.* —Fond sur lequel on peint, ou sur lequel on grave, etc. —En termes de Blason, le fond de l'écu. —En termes de Peignier, le milieu d'un peigne qui a des dents de côté et d'autre.

Champ de bataille, place où se livre le combat entre deux armées. On dit fig. d'un homme qui a pris ses avantages pour réussir dans une affaire, qu'*il a bien pris son champ de bataille.* —*Laisser quelqu'un maître du champ de bataille*, cesser de disputer, de se défendre, etc. *Laisser le champ libre à...* offre un sens à peu près semblable. —*Champ clos*, lieu enfermé de barrières, pour les combats singuliers, les tournois, etc. *Se battre en champ clos; prendre du champ*, faire un tour, une caracole pour mieux fournir sa carrière. On dit *le Juge du camp*, et non pas *du champ.* —*Champ de Mars*, Endroit près de Rome où la Jeunesse

s'exerçoit à la guerre; et fig. la guerre, l'armée, le lieu du combat.

Mettre de champ, poser de champ des briques, des pierres, des solives; les poser sur la face la moins large. —*Roue de champ*, roue dentée horisontale et dont les dents sont perpendiculaires.

Sur-le-champ, adverbe. Sur l'heure même; incontinent; sans délai. —*A chaque bout de champ*, à tout moment, à tout propos. Il est fam. —*A champ*, en termes de Jardinier, à volée.

Champs, pl. Toutes sortes de terres, tant labourables, que prés, bruyères, bois, etc. pris ensemble et collectivement: *Aller aux champs, mener les bêtes aux champs.* —Les lieux qui ne sont point dans la ville ni dans les fauxbourgs: *Il est allé aux champs.* Dans cette acception, *campagne* est plus usité: *Maison des champs*, maison de campagne, avec cette différence que la première paroît plus relative aux vues économiques, et la seconde aux vues d'agrément.

A travers champ, hors du chemin, des routes, des sentiers battus. —*Courir les champs*, se promener à la campagne. Au figuré, être fou. —fig. *Se mettre aux champs*, fort en colère. —fig. *Mettre quelqu'un aux champs*, le mettre en colère ou en crainte. —*Battre aux champs*, donner avec le tambour le signal de se mettre en marche. C'est aussi une batterie d'honneur. —fig. et fam. *Avoir, donner la clef des champs*, la liberté de sortir, de s'enfuir. —Prov. *Avoir un œil aux champs et l'autre à la ville*, être fort vigilant, penser à tout.

Champs Elysées ou *Elysiens.* Voyez *Elysée.*

Champacam, s. m. Arbre des Indes.

Champada, s. m. Grand arbre fort touffu du Malaca, qui porte un fruit renfermant des amandes ou châtaignes, mais qui ne valent pas les nôtres.

Champagne ou *Plaine*, s. f. Terme de Blason. On nomme ainsi l'espace d'en bas qui occupe le tiers de l'écu vers la pointe.

Champagne, s. m. (*Chan-pa-gne*; mouillez *gn.*) Vin renommé qui croît en Champagne.

Champart, s. m. (*Chan-pår*) ter. de Féodalité: Droit de lever au profit d'un Seigneur de fief, une certaine quantité de gerbes, sur les terres qui sont dans l'étendue de la censive.

Champarter, v. act. (*Chan-par-té*) Lever le droit de champart.

Champarteresse, s. f. (*Chan-par-te-rè-ce*) La grange seigneuriale pour les champarts.

Champarteur, subst. m. Fermier ou autre, commis par le Seigneur pour lever le droit de champart.

Champé, adj. (*Chan-pé*) terme de Blason, qui se dit du *champ*, ou fond de l'écu: *Champé d'or, de gueules, etc.*

Champeaux, s. m. plur. (*Chan-pô*) Prés, prairies.

Champêtre, adj. (*Chan-pê-tre*) Qui appartient aux champs: *Maison, lieu, musique champêtre.* —Solitaire, éloigné des villes: *Vie champêtre.* —*Dieux champêtres*, ceux qui, selon la Fable, présidoient aux biens de la terre, et qui étoient particuliérement adorés aux champs. *Champêtres* ne se dit des personnes que dans cette seule phrase.

Champêtre, se prend quelquefois substantivement: *Ce champêtre est agréable.*

Champi, s. m. (*Chan-pi*) Espèce de papier propre pour les châssis.

Champignon, s. m. (*Chan-pi-gnion*; mouillez *gn.*) Sorte de plante spongieuse qui vient dans les champs sans être semée: *La pluie douce fait venir les champignons.* —On dit fam. d'un homme qui a fait fortune en peu de temps, qu'*il s'est élevé en une nuit comme un champignon.* —En termes de Médecine, excroissance de chair qui se forme en quelque partie du corps. —En termes d'Architecture, espèce de coupe renversée qui fait bouillonner l'eau d'un jet dans les fontaines jaillissantes.

Champignon de lampe, le bouton qui se forme au lumignon d'une lampe, d'une chandelle. —*Blanc de champignon*, la partie du fumier adhérente aux pédicules des champignons.

Champignonnière, s. f. (*Chan-pi-gnio-niè-re*; mouillez *gn.*) Couche de fumier préparée pour y faire venir des champignons.

Champion, s. m. (*Chan-pion*; en vers, *pi-on.*) Celui qui combattoit en champ clos. —On dit par raillerie, d'un homme dont on estime peu le courage, que *c'est un vaillant champion.* —Dans la Poésie, il s'emploie sérieusement et en bonne part, pour brave guerrier, etc.

Chance, s. f. Sorte de jeu de dés: *Jouer à la chance.* —Le point qu'on livre à celui contre lequel on joue aux dés, et celui qu'on se livre à soi-même: *Livrer chance; amener sa chance.* On dit figurément, *livrer chance à quelqu'un*; le défier, le provoquer à la dispute. —Au figuré, bonne fortune: *Etre en chance; cela m'a porté chance; la chance a tourné.*

Conter sa chance, ses aventures, ses déplaisirs, etc.

Chancelant, *ante*, adject. et part. (*Chan-ce-lan*, *an-te*) Qui chancelle, qui vacille, qui n'est pas ferme. —On dit fig. *Esprit chancelant*, irrésolu: *Fortune chancelante*, mal assurée.

Chanceler, v. n. (*Chan-ce-lé*) Vaciller, n'être pas ferme, être mal assuré, au propre et au figuré: *Il chanceloit comme un ivrogne; il chancelle dans ses résolutions; sa fortune chancelle.*

Chancelier, s. m. (*Chan-ce-li-é*) Autrefois grand Officier de la Couronne, qui étoit le chef de la Justice. Les Reines et les Fils de France avoient aussi leurs Chanceliers. —Dans les Universités, celui qui confère les degrés. —Dans certains Chapitres, Chanoine chargé de la garde des sceaux. —Dans plusieurs des Echelles du Levant, celui qui a le sceau du Consulat. —A l'Académie Françoise, celui qui, en l'absence du Directeur, en faisoit les fonctions.

Chancelière, s. f. Femme du Chancelier. —Petite caisse garnie de peau d'ours, qui sert à mettre les pieds pendant l'hiver.

Chancellement, s. m. (*Chan-cè-le-man*) Action de chanceler. Il est peu usité.

Chancellerie, s. f. (*Chan-cè-le-rî-e*) Lieu où l'on expédie les affaires qui regardent les sceaux. —Maison destinée pour la Chancellerie.

Chanceux, *euse*, adjec. (*Chan-ceû*, *eû-ze*) Qui est en chance, qui est en bonheur: *Il est chanceux; je ne suis pas si chanceux.* Il est bas et pop. —*Trév.* le dit en bonne ou en mauvaise part, pour heureux ou malheureux.

Chanci, *ie*, adj. Moisi.

Chancir, v. n. Moisir, avec cette différence que *chancir* se dit des premiers signes de ce changement ou altération dans la surface de certains corps, et *moisir* du changement entier.

Se chancir, v. r. Se moisir.

Chancissure, s. f. Moisissure.

Chancre, subst. m. Espèce d'ulcère malin, qui ronge la partie du corps sur laquelle il s'est formé. —Elevure qu'une fièvre ardente, etc. fait venir sur la langue, aux lèvres, dans le palais. —Crasse qui s'attache aux dents. —En termes de Jardinier, maladie qui survient aux arbres et qui les ronge.

Proverbialement: *Manger comme un chancre*, excessivement.

Chancreux, *euse*, adj. (*Chan-kreû*, *eû-ze*) Qui tient de la malignité du chancre.

Chandeleur, s. f. Dans l'Eglise Romaine, la Fête de la Présentation de Notre-Seigneur au Temple, et de la Purification de la Sainte Vierge.

Chandelier, subst. m. (*Chan-de-lié*) Instrument, ustensile qui sert à recevoir de la chandelle, de la bougie, des cierges. —Celui qui fait et vend de la chandelle. —En termes de Guerre, on nomme *chandeliers*, deux piéces de bois de cinq ou six pieds de haut, plantés debout sur une traverse, dont on remplit l'entre-deux de fascines pour se couvrir dans les lieux enfilés.

Figurément: *Etre placé sur le chandelier*, occuper une place éminente, sur-tout dans l'Eglise. —*Mettre quelqu'un sur le chandelier*, l'élever en dignité. —*Mettre le chandelier sous le boisseau*, laisser de grands talens dans l'obscurité. Cette expression est tirée de l'Ecriture.

Chandelle, s. f. (*Chan-dè-le*) Petit flambeau formé d'une mèche de coton qu'on a plongée plusieurs fois dans du suif chaud. Ceux de cire porte plus communément le nom de *bougie* ou

de *cierge.* —Espèce de bois jaune qu'on apporte des Antilles.

Proverb. et fam. *Donner une chandelle à Dieu et l'autre au Diable*, avoir des intelligences dans deux partis contraires; ou mener une vie mélangée de bien et de mal. —*Brûler la chandelle par les deux bouts ; se brûler à la chandelle ; la chandelle brûle.* Voyez *Brûler* et *se brûler.* —On dit d'un homme fort vieux, et qui s'en va mourant, que *la chandelle s'éteint* ; de celui qui est à l'agonie, qu'*il est réduit à la chandelle bénite* ; de celui qui a échappé à un grand danger, qu'*il doit une belle chandelle à Dieu* ; d'une femme qui ne souffre pas le grand jour, qu'*elle est belle à la chandelle* ; d'une dépense plus forte que le gain, que *le jeu n'en vaut pas la chandelle* ; d'un homme qui ne sauroit trouver ce qu'il veut dire, qu'*il faut lui donner une chandelle, un bout de chandelle.*

Chanfrein, s. m. Partie de la tête du cheval qui est entre les sourcils, depuis les oreilles jusqu'au nez : *Cheval qui a le chanfrein blanc.* On appeloit ainsi autrefois la piéce de fer qui couvroit le devant de la tête d'un cheval armé.—Morceau d'étoffe noire qu'on met sur le nez des chevaux en deuil. —Sorte de coiffure de plume pour les chevaux.

Chanfreindre, v. a. Terme d'Horloger : Ebiseler un trou avec une fraise, le faire en cône.

Chanfreiner, v. act. (*Chan-frè-né*) terme de Menuisier : Couper le bout d'une planche de biais.

Change, subst. m. Troc d'une chose contre une autre : *Gagner au change, perdre au change.* On dit figurém. d'un homme qui répond vivement et ingénieusement à un autre qui le veut railler, qu'*il lui a rendu le change*, ou fam. qu'*il lui a donné son change.* —En termes de Chasse, ruse que fait une bête fauve pour se dérober des chiens ou des chasseurs, en leur donnant quelque autre bête à chasser. —fig. *Donner* ou *faire prendre le change à quelqu'un*, le tromper, le détourner d'un dessein, en lui donnant lieu de croire une chose pour une autre.—Lieu établi pour changer les espèces. —Banque ; métier de faire tenir de l'argent d'une ville à une autre, de place en place : *Faire le change ; Courtier, Agent de change ; lettre de change.* —Le prix que le Banquier prend pour l'argent qu'il fait remettre : *Le change est de tant pour cent ; le change est au pair*, etc. —L'intérêt de l'argent qu'on prête selon le cours de la place : *Prendre, donner à change.* —Le lieu où s'assemblent les Banquiers et Négocians dans quelques villes de Commerce.

Changé, ée, part. p. de *changer*, et adj. *Etre bien changé*, avoir le visage bien changé, soit par l'âge, soit par la maladie ; ou bien avoir entiérement changé de sentimens, de mœurs, de conduite.

Changeant, ante, adj. (*Chan-jan, an-te*) Variable, qui change aisément : *Il est d'une humeur changeante.* Voyez *Léger.* —On appelle *taffetas changeant*, celui dont la trame est d'une couleur, et la chaîne d'une autre.

Changement, s. m. (*Chan-je-man*) Action de changer ; mutation : *Changement de vie, de conduite, d'état, etc.* —*Aimer le changement*, Voy. *Variation.*

Etre d'un grand changement, être fort changé. Il se dit familiérement du visage, par rapport à la santé.

Changer, v. act. (*Chan-jé*) Donner ou quitter une chose, s'en défaire pour en prendre une autre à sa place : *Changer ses tableaux contre des meubles, de la vieille vaisselle pour de la neuve, etc.* On dit *changer une garnison, et échanger des prisonniers, des places.* —Donner en monnoie la valeur de quelque piéce d'or ou d'argent : *Changer un louis, un écu.* —Quitter un lieu pour aller dans un autre. —Donner une autre forme, un autre air à... métamorphoser.

Proverb. *Changer son cheval borgne contre un aveugle*, changer une chose qui n'est pas bonne contre une plus mauvaise.

Changer, v. n. Il se dit au propre et au figuré : *Changer d'habit, de chemise, de logis, etc. ; changer de résolution, d'avis, de sentiment ; changer de vie, de langage, de couleur, de visage, etc.* On dit aussi absolument et sans régime : *Le vent*

change ; le temps a changé ; tout change dans ce monde.

Figur. et famil. *Changer de note*, de conduite ou de langage. — *de batterie.* Voyez ce mot.

Se changer, v. récipr. Il est hors d'usage, et on ne dit plus que *changer*, neut. qui a le même sens.

Changeur, subst. m. Celui qui est préposé en titre d'office, pour changer les espèces d'or et d'argent.

Proverb. *Payer comme un changeur*, payer comptant. — *Riche comme un changeur*, fort riche.

Chanlatte, s. f. Chevron refendu qu'on pose sur l'extrémité des chevrons d'une couverture, de même sens que les lattes.

Chanoine, subst. m. (*Cha-noâ-ne*) Ecclésiastique qui possède un Canonicat. Il y a des *Chanoines séculiers* et des *réguliers* ; ceux-ci sont des Religieux qui ont le titre de Chanoines. —Prov. *Mener une vie de Chanoine*, une vie douce et tranquille.

Chanoinesse, s. f. (*Cha-noâ-nè-ce*) Fille qui possède une prébende dans un Chapitre de filles. —Sorte de Religieuse qui suivoit la Règle de Saint Augustin.

Chanoinie, subst. f. (*Cha-noâ-ni-e*) Canonicat. Ce dernier terme est le plus usité. *Chanoinie* paroît être du style de Pratique.

Chanson, s. f. Vers qu'on chante, et dont chaque stance s'appelle couplet. —Figur. Sornette, discours frivole : *Ce qu'il vous dit là est une chanson ; chanson que tout cela :* et par forme d'interjection, *chanson !* je n'en crois rien, je ne m'y fie pas.

Chanter ou redire toujours la même chanson ; ne savoir qu'une chanson, dire toujours la même chose. —*Je ne me paye pas de chansons*, je ne me paye pas de paroles, je veux des effets.

Chansonner, v. act. (*Chan-so-né*) Faire des chansons contre quelqu'un.

Chansonnette, s. f. (*Chan-so-nè-te*) Petite chanson.

Chansonnier, ière, s. (*Chan-so-nié, iè-re*) Faiseur ou faiseuse de chansons. Il est familier.

Chant, s. m. (*Chan*) Elévation et inflexion de voix sur différens tons ; avec modulation. —Manière particulière de chanter. —Air de chanson, etc. *Il a fait les paroles, un autre a fait le chant.* —Il se dit aussi du ramage des oiseaux, du cri du coq et de celui de la cigale. —Division de certains poëmes épiques Espagnols, Italiens, François, etc. Dans les anciens poëmes Grecs et Latins, cette même division s'appelle *Livre.*

Chant Royal, Ancien poëme François de six strophes de onze vers chacune, et où le onzième vers de la première strophe se répète à la fin de toutes les autres.

Chantant, ante, adj. (*Chan-tan, an-te*) Qui se chante aisément : *Air chantant, musique chantante.* —Qui est propre à être mis en chant : *Vers chantans, paroles chantantes.*

Chanteau, s. m. (*Chan-tô*, s. d.) Premier morceau ou gros quartier qu'on coupe d'un pain. —Morceau de pain bénit qu'on envoie à celui qui doit rendre le pain bénit le dimanche suivant. —Grande piéce d'étoffe rentraite au bas d'un manteau. —La dernière piéce du fond d'un muid.

Chantepleure, subst. f. Entonnoir à longue queue qu'on met dans le bondon des muids pour les remplir, et qui est percé au bas de plusieurs petits trous, afin que rien de ce qui n'est pas liquide n'y puisse passer. —Ouverture qu'on pratique dans des murs pour faciliter le passage des eaux.

Chanter, v. act. (*Chan-té*) Pousser la voix avec des inflexions différentes et avec modulation : *Chanter un air, une chanson, le dessus, la basse ; chanter vêpres, la grand'messe.* —Louer, célébrer : *Chanter la gloire, les hauts faits de quelqu'un.* On dit famil. et dans le sens contraire : *Chanter des injures, chanter pouille, chanter goguettes à...* dire des choses offensantes. *Je lui ai bien chanté sa gamme*, je lui ai bien dit ses vérités, je l'ai réprimandé comme il faut. — famil. Raconter, dire : *Que me chantez-vous-là ? Voyons ce que ce livre, ce que cet auteur chante ; il chante toujours la même chose.*

Chanter la palinodie, se rétracter, se dédire de ce qu'on avoit avancé.

Chanter, v. n. *Chanter bien*, *agréablement*, *juste*, *faux*, *etc.*; *chanter à pleine voix*, *à basse note*, *etc.* —Déclamer, réciter d'une manière qui n'est pas naturelle, et qui approche du chant: *Ce comédien, ce prédicateur chante.* —On dit fam. *Je le ferai bien chanter*, je le mettrai à la raison, je le rendrai plus traitable. —*Chanter plus haut*, faire des offres plus avantageuses.

Pain à chanter, pain rond sans levain pour célébrer la Messe, ou petit pain pour cacheter les lettres.

Chanterelle, s. f. (*Chan-te-rè-le*) Corde d'un luth, d'un violon, etc. qui est la plus déliée, et qui a le son le plus aigu. —Oiseau qu'on met dans une cage, afin que par son chant il attire les autres oiseaux dans les filets. —Sorte de champignon. —Cheville qui sert dans l'arçon des Chapeliers à bander la corde.

Chanteur, *euse*, s. m. et f. Celui ou celle qui chante. Ce mot ne se dit que des Chanteurs profanes. Ceux qui chantent dans l'Eglise s'appellent *Chantres.* —Sorte de petit oiseau qu'on nomme aussi *Pouillot.*

Chantier, s. m. (*Chan-tié*) Grande place où l'on arrange, où l'on entasse des piles de bois à brûler, ou de charpente ou de châronnage: *Ce Marchand a son chantier bien garni.* —Lieu où les Charpentiers travaillent, où l'on taille les pierres, etc. —Piéces de bois sur lesquelles on construit les vaisseaux: *Ce vaisseau est sur le chantier*; sur lesquelles on place des tonneaux dans la cave: *Il a tant de piéces de vin en chantier* ou *sur le chantier*; sur lesquelles on pose les sacs de blé sur les ports de Paris. —Grande remise où les loueurs de carrosse rangent leurs voitures.

Chantignole, s. f. (mouillez *gn.*) Espèce de brique. —Petite piéce de bois qui soutient les pannes d'une charpente.

Chantourné, s. m. Piéce d'un lit qui se met entre le dossier et le chevet.

Chantourner, v. act. (*Chan-tour-né*) Couper en dehors ou évider en dedans une piéce de bois, de fer ou de plomb, suivant un dessein.

Chantre, s. m. Celui qui chante à l'Eglise. —Celui ou celle parmi les Religieux et les Religieuses qui dirige le chœur, qui entonne les premières Antiennes. —Chanoine d'Eglise Cathédrale ou Collégiale qui préside au chant: *Grand chantre*, *bâton de chantre.* —Fig. et poétiquement, Poëte: *Le chantre de la Thrace*, Orphée; *le chantre Thébain*, Pindare. —On appelle dans le même style, *chantres des bois*, les rossignols et les autres oiseaux.

Chantrerie, s. f. La dignité, l'office ou le bénéfice du chantre.

Chanvre, s. m. Herbe qui produit une tige ronde, droite, creuse, qu'on brise et dont on tire le fil. —Il se dit plus particuliérement de la filasse de chanvre.

Chanvrier, subst. m. (*Chan-vrié*) Ouvrier qui habille le chanvre.

Chaomancie, s. f. (*Ka-ô-man-ci-e*) Art de prédire l'avenir par le moyen des observations qu'on fait sur l'air.

Chaos, s. m. (*Ka-ô*, et devant une voyelle *Ka-oz*) Confusion de toutes choses. Il se dit au propre de l'état où étoit la nature dans le moment de la Création; et au figuré, de ce qui est confus et embrouillé: *Ses affaires sont dans un affreux chaos.*

Chape, s. f. Sorte de long et ample manteau qui va jusqu'aux talons. Il se dit sur-tout, 1.° de l'ornement d'Eglise, appellé autrement *Pluvial*; 2.° de l'habit de cérémonie des Cardinaux; 3.° de l'habit de chœur des Chanoines pendant l'hiver; 4.° du vêtement que certains Religieux portent en ville, etc. —La partie de la boucle, par laquelle elle tient au soulier ou à la ceinture. —Morceau de cuir qui tient les boucles de devant et celles du remontant d'un baudrier. —Couvercle de fer-blanc dont les Cuisiniers couvrent les plats pour conserver les viandes chaudes. —Enduit de terre composée, dont on couvre la cire des moules où l'on veut fondre des ouvrages de fonte ou de bronze. —Couvercle d'alambic. —Le dessus de certains fourneaux.

Proverb. *Disputer* ou *se débattre de la chape à l'Evêque*, contester sur une chose où l'on n'a point d'intérêt. —*Chercher chape-chute*, se gouverner de façon qu'on s'attire quelque chose de fâcheux. — *Trouver chape-chute*, trouver quelque chose de désagréable à la place de ce qu'on cherchoit d'avantageux.

Chapé, adj. Il se dit en termes de Blason, de l'écu qui s'ouvre en chape ou en papillon, depuis le milieu du chef jusqu'au milieu des flancs.

Chapeau, s. m. (*Cha-pô*, s. d.) Couverture de tête à l'usage des hommes. — fam. Homme: *Il y avoit là plusieurs femmes et pas un chapeau.* — fig. Dignité de Cardinal: *Aspirer au chapeau.* — Bouquet de fleurs qu'on met derrière la tête d'une fille, le jour de ses noces. —En termes de Blason, marque de dignité Ecclésiastique. —En termes de Charpentier, la plus haute piéce de charpente qui assemble des poteaux corniers dans un clocher ou autre bâtiment.

Chapeau en blanc, chapeau qui n'est pas teint. —*Chapeau de fleurs*, couronne de fleurs. —Proverb. et figur. *Cette charge est la plus belle rose de son chapeau*, c'est ce qui lui fait le plus d'honneur, c'est l'avantage le plus considérable qu'il ait. — fig. et fam. *Frère à chapeau* ou *frère chapeau*, second vers qui n'est mis que pour accompagner le premier, comme les *Frères* accompagnoient les Pères chez les Religieux. Ces Frères portoient autrefois le chapeau au lieu du capuchon.

Chapelain, s. m. Bénéficier titulaire d'une Chapelle. — Prêtre entretenu pour dire la Messe chez quelque personne, dans quelque Communauté. On dit plus souvent *Aumônier.* —Prêtre dont la fonction étoit de dire la Messe au Roi, à la Reine.

Chapeler, v. act. (*Cha-pe-lé*) Oter avec un couteau la superficie de la croûte du pain.

Chapelet, s. m. (*Cha-pe-lè*) Cinq dixaines de petits grains enfilés, sur lesquels on dit des *Ave-Maria*; à chaque dixaine, il y a un grain plus gros, sur lequel on dit le *Pater.* —Machine à élever les eaux, composée de plusieurs godets ou petits seaux, attachés de suite à une chaîne. —Couple d'étrivières, garnies chacune d'un étrier, qui s'attachent au pommeau de la selle, pour monter à cheval. — Pustules, élevures qui viennent autour du front et qu'on croit la marque d'une maladie honteuse. —En t. d'Architecture, baguette taillée en petits grains ronds.

On dit proverbial. que *le chapelet se défile*, lorsque des personnes qui étoient unies, commencent à se séparer; lorsque plusieurs personnes d'une même famille meurent, etc. On dit aussi de celui qui cesse d'être dévot, qu'*il a défilé le chapelet.*

Chapelier, ière, s. (*Cha-pe-lié, iè-re*) Celui ou celle qui fait ou qui vend des chapeaux.

Chapelle, s. f. (*Cha-pè-le*) Petite Eglise; petit édifice consacré à Dieu. —Endroit dans une Eglise, dans une maison, dédié sous l'invocation de quelque Saint, et qui a un autel où l'on dit la Messe. —Bénéfice simple, dont le Titulaire est obligé de dire ou de faire dire la Messe plus ou moins souvent. —Le corps des Chantres et Musiciens de quelque Eglise considérable: *La Messe a été chantée par la Chapelle.* —Toute l'argenterie dont on se sert dans une chapelle: (quelques-uns y comprennent les ornemens.) *Ce Prélat a une belle, une riche chapelle.* — En t. d'Imprimeur, concours de tous les Ouvriers d'une Imprimerie à participer aux bénéfices accessoires: *Voilà douze francs pour la chapelle*; et en parlant de quelques effets achetés à frais communs: *Cette horloge appartient à la chapelle.* — En termes de Boulanger et de Pâtissier, le dedans et le haut du four qui est fait en arc. —En termes de Luthier, on appelle *chapelle de viole*, la partie de la viole qui couvre la roue.

Chapelle ardente, appareil funèbre qui environne le corps ou la représentation d'un défunt. Elle est ainsi nommée du grand nombre de cierges allumés qui la décorent. —*Tenir cha-*

pelle, se dit du Pape lorsqu'accompagné des Cardinaux, il assiste à l'Office Divin, ou dans sa Chapelle, ou dans une Eglise. On le dit aussi de l'Empereur et du Roi d'Espagne, lorsqu'ils assistent en cérémonie à l'Office Divin.

Chapellenie, s. f. (*Cha-pè-le-ni-e*) Bénéfice de Chapelain.

Chapelure, s. f. Ce que l'on ôte de la croûte du pain en le chapelant.

Chaperon, s. m. Ancien habillement ou couverture de tête, tant pour les hommes que pour les femmes. —Bande de velours, de satin ou de camelot que les femmes et les filles attachoient sous leur bonnet. —Figurément: *Grand chaperon*, ou simplement *chaperon*, personne âgée qui accompagne une jeune demoiselle, pour la décence, etc. *servir de chaperon.* —Ornement, en forme d'ancien chaperon, que portent sur l'épaule gauche les Docteurs, etc. —Chez divers Religieux, espèce de camail qui couvre la tête, les épaules et l'estomac, et qui par derrière descend fort bas et en pointe. —Dessus de la tête de certains oiseaux de proie. —Espèce de coiffe de cuir dont on couvre les yeux des oiseaux de Fauconnerie. —Ornement qui est au dos d'une chape. —Le haut d'une muraille de clôture, fait en forme de toit. —Couverture qui se renverse sur la poignée du pistolet, pour la conserver contre la pluie. —En t. d'Imprimeur, feuilles que l'on ajoute au nombre déterminé pour l'impression de quelque ouvrage; *Quatre rames, et deux mains de chaperon.* —Partie de l'escache qui embrasse et lie le banquet de l'embouchure d'un cheval. —Dessus d'une potence. —Dessus d'une presse à imprimer des estampes.

Chaperonné, *ée*, part. pass. et adj. Voyez *Chaperonner.* Il se dit principalement, en termes de Blason, d'un oiseau de proie armé de son chaperon.

Chaperonner, v. act. (*Cha-pe-ro-né*) Mettre un chaperon, couvrir d'un chaperon. Il n'a guères d'usage qu'en parlant d'une muraille et d'un oiseau de proie.

Chaperonnier, s. m. (*Cha-pe-ro-nié*) Oiseau de proie qui porte patiemment le chaperon.

Chapier, s. m. (*Cha-pié*) Celui qui porte chape. —Armoire où l'on garde les chapes.

Chapiteau, s. m. (*Cha-pi-tô*, s. d.) La partie du haut de la colonne qui pose sur le fût. —Les corniches ou le couronnement qu'on met au-dessus des buffets. —Deux ais joints ensemble dont on couvre la lumière d'un canon pour garantir l'amorce du vent ou de la pluie. —En Chimie, vaisseau qu'on place au-dessus d'un autre appelé *Cucurbite*, etc.

Chapitre, s. m. Une des parties en quoi certains Livres sont divisés. —On dit aussi, en parlant des comptes, *chapitre de recette*, *de dépense*, etc. —fig. La matière, le sujet dont on parle: *Puisque nous sommes sur ce chapitre, je vous dirai que... il est fort sur ce chapitre; on en étoit sur votre chapitre*, on parloit de vous. —Corps de Chanoines d'une Eglise Cathédrale ou Collégiale. —Assemblée des Chanoines, des Religieux ou Religieuses pour délibérer de leurs affaires. —Lieu où se tient ordinairement cette assemblée. —On dit fig. et fam. *N'avoir pas voix au* ou mieux *en chapitre*; n'être pas consulté, n'avoir aucun crédit. —fig. et fam. Réprimande. *L'Acad.* ne le met point en ce sens, quoiqu'elle dise *chapitrer* pour *réprimander.*

Pain de chapitre, pain qu'on distribuoit aux Chanoines.

Chapitrer, v. act. (*Cha-pi-tré*) Au propre, faire une correction fraternelle à un Chanoine ou à un Religieux, en plein Chapitre. En ce sens il n'est point usité. —fig. et fam. Réprimander, tancer.

Chapon, s. m. Jeune coq coupé, ou poulet mâle à qui on a ôté les testicules. —Au figuré, morceau de pain qu'on fait bouillir dans le pot et qu'on sert sur les potages maigres. —En Provence, morceau de pain frotté d'ail qu'on met dans la salade.

Le vol du chapon, se disoit autrefois d'une piéce de terre autour d'une maison noble, d'aussi grande étendue qu'en

pourroit avoir le vol d'un chapon. —Proverb. *Chapons de rente*, deux choses de la même espèce, mais différentes en valeur ou en bonté; ou deux personnes dont l'une est grasse et l'autre maigre.

Chaponneau, s. m. (*Cha-po-nô*, s. d.) Jeune chapon.

Chaponner, verb. act. (*Cha-po-né*) Châtrer un jeune coq.

Chaponnière, s. f. (*Cha-po-niè-re*) Sorte de vaisseau d'argent ou de cuivre étamé, pour mettre des chapons en ragoût.

Chaque, pronom adjectif des deux genres et qui n'a point de pl. (*Châ-ke.*) Chacun. On le dit des personnes et des choses. Il prend l'article indéfini et précède toujours le substantif, dont il ne peut être séparé que par un adjectif : *Chaque personne; pour chaque jour; à chaque nouvel avis.* Voyez *Tout.*

Char, s. m. Sorte de voiture à deux roues dont les Anciens se servoient dans les combats, dans les jeux, dans les triomphes, etc. —Poétiq. Carrosse magnifique. —On dit, dans le même style, *le char du Soleil*, *le char de la Lune.* —*Char* se dit aussi quelquefois pour *chariot.*

Chara, s. f. Constellation sous la queue de la grande Ourse.

Charade, subst. f. Espèce de Logogryphe, qui consiste dans la simple division d'un mot en deux ou plusieurs parties, suivant l'ordre des syllabes, de manière que chaque partie soit un mot exprimant un sens complet. On propose de deviner le mot entier et ses parties, en définissant successivement chacune des parties et le tout.

Charag, s. m. Tribut que les Chrétiens et les Juifs payent au Grand-Seigneur.

Charançon ou *Charençon*, s. m. Petit scarabée ovipare, qui est un grand destructeur de nos blés.

Charbon, subst. m. Morceau de bois entiérement embrasé et qui ne jette plus de flamme. —Bois qu'on éteint avant qu'il soit réduit en cendres. —Sorte de furoncle, le plus souvent pestilentiel. On le dit plus particuliérement de la tumeur qui paroît aux personnes frappées de la peste.

Charbon de terre, espèce de terre minérale fossile dont les Forgerons, etc. se servent au lieu du charbon de bois. —*de saule*, celui dont les Peintres et les Graveurs se servent pour faire des esquisses de leurs desseins.

Charbonnée, subst. f. (*Char-bo-né-e*) Morceau de chair de bœuf ou de porc sans graisse, qu'on fait ordinairement rôtir ou griller. —Petit aloyau; côte de bœuf.

Charbonner, v. act. (*Char-bo-né*) Noircir avec du charbon : *Charbonner une muraille*, écrire dessus avec du charbon.

Charbonneux, *euse*, adj. (*Char-bo-neû*, *eû-se*) t. de Médecine : Qui tient du charbon pestilentiel.

Charbonnier, s. m. (*Char-bo-nié*) Faiseur, marchand ou porteur de charbons. —En quelques endroits le lieu où on le serre. On dit aussi *charbonnière.* —Proverb. *La foi du Charbonnier*, foi simple et aveugle qui ne raisonne point. —*Le Charbonnier est maître en sa maison*; chacun est maître chez soi.

Charbonnière, s. f. (*Char-bo-niè-re*) Celle qui vend du charbon. —Lieu où l'on fait le charbon dans les bois.

Charbouiller, v. a. (*Char-bou-glié*, mouillez les *ll.*) t. d'Agriculture. Il se dit de l'effet que la nielle produit dans les blés, en les remplissant d'une poussière noire.

Charbucle, s. f. Sorte de nielle qui gâte les blés.

Charcanas, s. m. Etoffe des Indes faite de soie et de coton.

Charcuter, v. act. (*Char-cu-té*) Au propre, découper de la chair et la mettre en piéces. Il n'est plus usité en ce sens. —fig. 1°. Couper mal-proprement de la viande à table : *Il a charcuté cette longe de veau.* 2.° Découper, taillader les chairs d'un malade, d'un blessé, en parlant d'un mauvais Chirurgien.

Charcutier, autrefois *Chaircutier*, s. m. (*Char-cu-tié*) Celui qui tue les cochons et en vend le lard et la chair crue ou cuite et salée, et différemment accommodée. On dit *Charcutière* au fém.

Chardon, subst. m. Plante dont la tête est couverte de piquans fort pointus, etc. *Chardon bénit*, *chardon étoilé* ou *chausse-trape*, *chardon de Notre-Dame*, etc. On appelle *chardon à Bonnetier* ou *à Foulon*, celui dont on se sert pour tirer le poil des draps. —Crochet au haut des balustrades de fer pour empêcher de passer.

Chardonner, v. act. (*Char-do-né*) Tirer le poil d'un habit avec des chardons.

Chardonneret, s. m. (*Char-do-ne-rè*) Petit oiseau qui a la tête rouge, les ailes marquetées de jaune et de brun, et qui chante agréablement.

Chardonnette ou *Cardonnette*, s. f. (*Char-do-nè-te*) Plante, qui est une espèce d'artichaut sauvage à larges feuilles, et dont on cultive dans les jardins une variété sous le nom de *cardons d'Espagne*.

Chardonnière, s. f. (*Char-do-niè-re*) Lieu où il y a quantité de chardons.

Chârée, *Charrée*, (*Acad.*) subst. f. Cendres qui restent sur le cuvier et dans le charrier après qu'on a coulé la lessive.

Châretée, *Charretée*, (*Acad.*) s. f. La charge d'une chârette.

Châretier, *Charretier*, (*Acad.*) s. m. (*Châ-re-tié*) Celui qui conduit une chârette. — Celui qui gagne sa vie à voiturer diverses choses dans une chârette ou un chariot.

Proverb. *Il n'est si bon châretier qui ne verse quelquefois*; il n'y a point d'homme si habile qui ne soit sujet à faire quelque faute.

Nous écrivons les mots *chârette*, *châretée*, *châretier*, etc. avec une seule *r*, comme on écrit *chariage*, *charier*, *chariot*; parce que la prononciation en est la même. Il n'y a de différence qu'en ce que, dans les premiers, la voyelle *â* est longue, ce que nous indiquons par l'accent circonflexe dont nous la marquons. Cet accent remplace, à cet égard, le redoublement de l'*r*, devenu désormais inutile.

Chârette, *Charrette*, (*Acad.*) s. f. Chariot à deux roues avec des ridelles et deux timons.

Charge, s. f. Fardeau, faix; avec cette différence que la *charge* est ce qu'on doit ou ce qu'on peut porter: *La charge d'un baudet n'est pas celle d'un éléphant*; le *fardeau* est ce que l'on porte: *Lourd*, *pesant fardeau*; *se décharger d'un fardeau sur...* le *faix* joint à l'idée du fardeau porté, celle d'une certaine impression sur celui qui porte: *Plier sous le faix.* —Ce qui met dans la nécessité de quelque dépense: *C'est une grande charge que beaucoup d'enfans*; *il est à ma charge.* On dit, à peu près dans le même sens, *être à charge à quelqu'un*, lui causer de la dépense ou de l'incommodité. —Imposition: *Les charges de l'Etat*, *des Villes*, etc. —Obligation, condition onéreuse: *Bénéfice à charge d'ames*; *les charges excèdent le revenu.* —Office: *Charge de Judicature*, *de Finance*; *charge militaire.* —Commission; ordre: *Donner charge à quelqu'un de...* —Soin, garde: *Cette chose est à ma charge*; *femme de charge*, domestique qui a soin du linge, de la vaisselle d'argent, etc. —Choc de deux Troupes qui en viennent aux mains: *Sonner la charge*, *retourner à la charge.* Cette dernière expression signifie figur. faire une nouvelle tentative pour obtenir quelque chose. —Ce qu'on met de poudre et de plomb dans une arme à feu pour tirer un coup. —Preuve et indice qu'il y a contre un criminel. Il se dit ordinairement au pluriel: *Il y a contre lui de terribles charges.* —*Informer à charge et à décharge*, pour et contre l'accusé. —En t. de Peinture, représentation exagérée de quelque objet, sur-tout d'une personne à laquelle le Peintre conserve de la ressemblance en ridicule. En ce sens on le dit fig. en Littérature: *Comédie dont les personnages sont autant de charges grossières*, etc. —En ter. de Maréchal, cataplasme fait de plusieurs drogues qu'on applique sur la partie affligée d'un cheval.

A la charge, conj. à condition: *Je lui ai vendu ma maison à la charge de payer... j'y consens*, *à la charge qu'il vienne* ou *qu'il viendra*, *etc.* — *A la charge d'autant*, adv. à condition que vous en ferez autant pour moi.

Chargé, *ée*, part. p. et adj. Voyez

Charger. —Au fig. et même au propre, qui a trop de quelque chose : *Cheval chargé de tête, homme chargé de graisse*, et popul. *de cuisine.* —En termes de Peinture, exagéré. Voyez *Charge.* —*Le temps est chargé*, couvert de nuages. —*Avoir les yeux chargés*, enflés, remplis d'humeurs. —*Couleur chargée*, qui est trop forte. —Populair. *chargé de ganache*, au propre, qui a de grosses mâchoires; au figuré, celui qui, étant épais de corps, n'a pas l'esprit moins grossier. —*Pistole chargée*, à laquelle on a ajouté pour la rendre de poids. —*Chargé* se dit, en t. de Blason, des piéces sur lesquelles il y en a d'autres.

Chargement, s. m. (*Char-je-man*) La charge entière d'un vaisseau, ou seulement la quantité de marchandises dont il est chargé, et qu'on appelle autrement *cargaison.* —L'acte qui constate qu'un marchand a chargé telle quantité de marchandises sur un vaisseau.

Chargeoir, s. m. (*Char-joar*) Instrument dont on se sert pour charger les piéces d'artillerie.

Charger, v. act. (*Char-jé*) Mettre une charge, un fardeau sur... *Charger un crocheteur, un cheval, un bateau.* —Peser sur... *Cette poutre charge trop cette muraille; cette viande charge trop l'estomac.* —Au fig. mettre trop de... *Charger un discours de figures, de citations; une piéce de théâtre d'incidens, etc.* On dit, à peu près dans le même sens, *charger sa mémoire de choses utiles ou frivoles*, s'appliquer à les retenir. *Charger sa conscience de quelque chose*, s'en rendre responsable devant Dieu. —Mettre dans une arme à feu ce qu'il faut de poudre et de plomb pour tirer un coup. —Imposer quelque charge, quelque condition onéreuse : *Charger les peuples*, les charger d'impôts; *charger une terre d'une redevance, un bénéfice d'une pension; charger un homme de coups, d'injures, d'opprobres, de malédictions.* —Attaquer l'ennemi, le combattre. —Donner charge ou commission de... —Donner la conduite de quelqu'un ou de quelque chose. —Déposer contre; accuser : *Les témoins le chargent furieusement.* —Enrégistrer : *Charger un régistre d'un article.* —En Peinture, représenter avec exagération. Voyez *Charge.* Il s'emploie ordinairement au passif : *Ce portrait est trop chargé*, ce qui se dit également en Littérature de la représentation des mœurs et des caractères. —En termes d'Horloger, mettre du poids sur le balancier pour empêcher que la montre n'avance. —En termes de Fileuse, mettre du chanvre, du lin, etc. autour de sa quenouille pour les filer.

Se charger, verb. réc. Se mettre un fardeau sur la tête, sur les épaules, etc. —S'obliger ou s'engager à...

Chargeur, s. m. Officier ou Soldat d'artillerie, commis pour charger le canon. —Officier qui sert à charger et à arranger le bois dans les membrures sur les ports. —Manœuvre qui sert à charger les autres ouvriers. —Celui qui charge un vaisseau.

Chargeure, s. f. (*Char-jû-re*) En termes de Blason, piéces qui en chargent d'autres.

Chariage, s. m. L'action de charier ou de voiturer dans une chârette, dans un chariot. —Salaire qu'on donne pour faire voiturer quelque chose.

Charier, v. a. (*Cha-ri-é*) Voiturer dans un chariot ou dans une chârette. —Entraîner : *Les rivières charient du sable, les urines charient du gravier.* En ce sens, on dit neutralement et par ellipse, *la rivière charie*, entraîne des glaçons; *l'urine charie.* —En termes de Fauconnerie, il se dit de l'oiseau qui emporte sa proie, et ne revient pas quand on le réclame.

Fig. et fam. *Charier droit*, se bien conduire. Dans cette phrase, *charier* est neutre.

Chârier, *Charrier*, (*Acad.*) s. m. (*Châ-rié*) Coutis qu'on étend sur le linge rangé dans le cuvier, et qu'on charge ensuite de cendres, afin que la lessive les détrempe.

Chariot, subst. m. Voiture à quatre roues qui a deux ridelles, un limon ou un timon, et qui est propre pour charier et voiturer diverses choses. —Sorte de petite voiture, ordinairement d'osier, où l'on met les enfans pour les prome-

ner. —Mesure ou estimation à laquelle on vend à Paris la pierre de taille ordinaire. —Planche montée sur deux petites roues, servant au Cordier pour assembler du cordage. — Constellation boréale, appelée autrement *Petite Ourse.*

Charitable, adj. Qui a de la charité: *Cette Dame est charitable.* —Qui part d'un principe de charité : *Discours, conseil, avis charitable.*

Charitablement, adv. (*Cha-ri-ta-ble-man*) D'une manière charitable; avec ou par charité.

Charité, s. f. Amour de Dieu. C'est l'une et la plus parfaite des trois Vertus Théologales. —L'amour qu'on a pour le prochain en vue de Dieu. —Aumône: *Demander la charité, faire la charité.* En ce sens, on dit aussi au plur. *faire des charités.* —Assemblée où l'on règle ce qui convient aux pauvres d'une paroisse, aux malades, etc. Il se dit aussi des secours qu'on leur accorde, des fonds qui y sont destinés, et des infortunés qui en sont l'objet: *Médecin, Confesseur de la Charité de telle Paroisse.* —Nom qu'on donne à divers hôpitaux.

Charivari, s. m. Bruit tumultueux de poeles, poêlons, etc. accompagné de cris et de huées, qui se fait devant la maison des femmes veuves et âgées, qui se remarient. —fig. et fam. Mauvaise musique. —fig. et fam. Bruit confus, excité par des querelles domestiques entre petites gens.

Charlatan, s. m. Vendeur de drogues, d'orviétan sur les places publiques. —Médecin hableur, qui se vante de guérir toutes sortes de maladies. —fig. Celui qui tâche d'amadouer par de belles paroles, par des promesses spécieuses. Quelques-uns disent au féminin *Charlatane.*

Charlataner, v. act. (*Char-la-ta-né*) Tâcher d'amadouer, de tromper à force de cajoleries, de belles paroles. Il est familier.

Charlatanerie, s. f. Hablerie, flatterie, discours artificieux pour tromper quelqu'un.

Charlatanisme, s. m. Caractère du Charlatan.

Charmant, ante, adj. (*Char-man, an-te*) Agréable; qui plaît extrêmement; qui ravit.

Charme, s. m. Enchantement, sortilége : *Faire un charme, des charmes; user de charmes; le charme est levé.* —fig. Attrait; appas : son plus grand usage est au pl. *On ne peut se défendre de ses charmes.* —Espèce d'arbre qui pousse des branches dès sa racine.

Charmer, v. act. (*Char-mé*) Produire un effet extraordinaire sur une personne, sur une chose, par charme, par un prétendu pouvoir magique. —Plaire extrêmement à... ravir en admiration. On dit souvent au passif: *Je suis charmé du bonheur qui vous arrive*, j'en ai du plaisir, j'en suis ravi. —En parlant des douleurs, de l'ennui, en suspendre le sentiment.

Charmeur, s. m. Celui qui se sert de charmes ou de paroles superstitieuses pour produire quelque effet surprenant et qui ne paroît pas naturel.

Charmeuse, subst. f. (*Char-meû-ze*) Fille ou femme qui se fait aimer. Style burlesque.

Charmille, subst. f. (*Char-mi-glie*; mouillez les *ll.*) Plant de petits charmes. —Sorte de palissade.

Charmoie, s. f. (*Char-moâ*) Lieu planté de charmes.

Charnage, subst. m. Temps où l'on mange de la viande.

Charnaigre, subst. m. (*Char-nè-gre*) terme de Chasse: Chien métif ou chien courant.

Charnel, elle, adj. (*Char-nèl, è-le*) Sensuel, voluptueux, qui aime les plaisirs des sens.

Charnellement, adv. (*Char-nè-le-man*) Selon la chair : *Connoître une femme charnellement.* Il ne se dit que dans cette phrase.

Charneux, euse, adject. (*Char-neû, eû-ze*) t. de Médecine, qui se dit des parties du corps où il y a beaucoup de chair.

Charnier, s. m. (*Char-nié*) Lieu dans un cimetière où l'on met en pile les os des morts. —Galerie autour des Eglises paroissiales, où l'on donnoit la communion les jours de grandes fêtes. Ce mot, dans l'un et l'autre sens, n'est

guères d'usage qu'à Paris. —Lieu dans une maison destiné à garder les chairs salées. —Bottes d'échalas pour mettre dans les vignes.

Charnière, s. f. Deux piéces de métal qui s'enclavent l'une dans l'autre, et se joignent avec une rivure, un clou ou une goupille. —Outil dont se servent ceux qui gravent sur des pierres dures. —Endroit où le Fauconnier poste son leurre et la chair dont il acharne l'oiseau.

Charnu, *ue*, adject. Bien fourni de chair. —On le dit aussi des plantes et des fruits : *Des pruneaux bien charnus.*

Charnure, s. f. Qualité de la chair des personnes : *Charnure belle, vive, molle, etc.*

Charogne, s. f. (mouillez *gn.*) Le corps d'une bête morte, exposé et corrompu.

Chāroi, *Charroi*, (*Acad.*) s. m. (*Châ-roâ*) Chariage; action de voiturer par chariot, chârette, fourgon, etc.

Chāron, *Charron*, (*Acad.*) s. m. Artisan qui façonne le bois des chariots, des chârettes, des chârues, des trains de carrosse.

Chāronnage, *Charronnage*, (*Acad.*) s. m. Travail et ouvrage de Chāron: *Bois de chāronnage*, bois propre pour le travail des Chārons. *Voyez* sur l'ortographe et la prononciation de ce mot et des deux précédens, la remarque qui est après *Chāretier.*

Charpente, subst. f. (*Char-pan-te*) Ouvrage de grosses piéces de bois taillées et équarries. Il se dit sur-tout de celles qui servent à la construction d'un édifice, et plus particuliérement encore du toit. —Au fig. assemblage et disposition des os du corps des animaux, et sur-tout de l'homme.

Charpenter, v. act. (*Char-pan-té*) Tailler du bois de charpente pour le mettre en état d'être assemblé. —fig. et fam. Couper, tailler d'une manière mal-adroite.

Charpenterie, s. f. (*Char-pan-te-rí-e*) L'art de travailler en charpente. —La charpente elle-même.

Charpentier, subst. m. (*Char-pan-tié*) Artisan qui travaille en charpente dans la construction des maisons ou dans celle des vaisseaux.

Charpie, s. f. Amas de petits filets tirés d'une toile usée et dépecée, qu'on met dans les plaies, dans les ulcères.

Chārue, *Charrue*, (*Acad.*) subst. f. Machine à labourer la terre, traînée par des bœufs ou des chevaux. Elle est composée d'un train monté ordinairement sur deux roues, qui porte un gros fer pointu et un autre tranchant pour ouvrir et couper la terre. —Etendue de terre que peut labourer par an une chârue : *Cette ferme est de trois, de quatre chārues.* —Instrument de Jardinier, qui sert à nettoyer les allées d'un jardin.

Fig. et fam. *Tirer la chārue*, avoir beaucoup de peine ; faire un travail rude et pénible. —*Cheval de chārue*, homme stupide et grossier. —*Chārue mal attelée, chārue à chiens*, société de personnes qui s'accordent mal ensemble. —*Mettre la chārue avant les bœufs*, commencer par où il faut finir.

Charte ou *Chartre-partie*, s. f. Écrit qu'on fait contenant la convention stipulée pour l'affrétement, la facture et la cargaison d'un vaisseau. —Acte par lequel plusieurs personnes se joignent et s'associent pour naviguer de compagnie, et faire quelque entreprise. —Acte par lequel le propriétaire d'un vaisseau s'engage vis-à-vis un marchand pour se charger de ses marchandises et les transporter dans le lieu de leur destination, sauf les risques de la mer.

Chartil, s. m. Le corps de la chârette. —Chârette plus longue que les chârettes ordinaires, qui sert à transporter les gerbes dans la grange. —Lieu couvert sous lequel on serre les chariots, chârettes, chârues, etc. pour les garantir des injures de l'air.

Chartre ou *Charte*, s. f. Anciens titres et papiers, soit relatifs à l'Histoire, au Droit public, etc. soit appartenant à une Ville, à une Communauté, etc. On appelle *Chartre-Normande*, les Lettres de conservation des priviléges accordés à la Normandie par le Roi Philippe I ; d'autres disent par le Roi Louis Hutin en 1315. —Maladie de langueur qui produit une sécheresse de tout le corps. Il ne se dit que des

enfans : *Cet enfant est en chartre*, *est tombé en chartre*. —Prison : *Saint-Denis de la Chartre*. En ce sens, il est vieux. On dit encore au Palais, *tenir en chartre-privée*, tenir en prison sans autorité de Justice.

Chartreux, *euse*, subst. (*Char-treû*, *eû-ze*) Religieux et Religieuses fondés par St. Bruno.

Chartreuse, s. f. Couvent de Chartreux ou de Chartreuses.

Chartrier, s. m. (*Char-trié*) Lieu où l'on conserve les chartres d'une Abbaye, etc. — Celui qui garde les chartres.

Chas, subst. m. Trou d'une aiguille. —Colle d'amidon qu'on tire du grain par expression.

Chasse, s. f. (*Cha-ce* ; la première syllabe brève.) Poursuite. On dit, en t. de Marine, *donner la chasse*, ou plus souvent et mieux *donner chasse à*... poursuivre un vaisseau ennemi, l'obliger à prendre la fuite ; *prendre chasse*, s'enfuir ; *soutenir chasse*, se battre en retraite ; *piéces de chasse*, canons de l'avant pour tirer sur les vaisseaux qui prennent chasse. —Plus particuliérement, la poursuite qu'on fait des bêtes avec des chiens, soit à pied, soit à cheval : *Aller à la chasse* ; *chien de chasse* ; *habit de chasse*. —Les chasseurs, les chiens, et tout l'équipage de chasse : *La chasse est loin*, *est près* ; *la chasse a passé par-là*. —Le gibier que l'on prend : *Faire bonne chasse* ; *je vous enverrai de ma chasse*. —En termes de jeu de Paume, le lieu où la balle finit son premier bond : *Il y a chasse* ; *gagner la chasse* ; *chasse-morte*, coup perdu ; et figur. affaire commencée que l'on ne poursuit pas.

Avoir plus ou moins de chasse, avoir plus ou moins de disposition à se porter en avant, en parlant d'une chaise de poste, d'un carrosse, et de diverses autres machines. —*Huîtres de chasse*, celles qu'apportent les chasse-marées.

Chassé, s. m. C'est le nom d'un pas de danse.

Châsse, s. f. (*Châ-ce* ; la première syllabe longue.) Sorte de coffre dont le haut est fait en cercueil ou en toit d'Eglise, où sont les os de quelque Saint ou Sainte. —En t. d'Orfèvre, etc. la partie de la boucle où est le bouton. —En t. de Balancier, morceau de fer attaché avec un clou au milieu du fléau de la balance ou du trébuchet, et qui sert à tenir la balance et le trébuchet lorsqu'on pèse. —En termes de Miroitier, tout l'argent, le cuivre, l'ébène ou la corne qui tient les verres de la lunette, et où se place le nez de celui qui s'en sert. —Chez plusieurs autres Artisans, c'est en général tout ce qui sert à tenir une chose enchâssée.

Chasse-avant, s. m. Celui qui dans les grands ateliers conduit et fait marcher les ouvriers.

Chasse-bosse, s. f. Plante astringente, qu'on appelle autrement *Corneille* ou *Lysimachie*.

Chasse-coquin, s. m. Bedeau qui chasse des Eglises les mendians et les chiens.

Chasse-cousin, s. m. Fleuret fermé et qui n'obéit pas, propre à bourrer ceux qui font assaut. —Au fig. méchant vin, et tout ce qui peut éloigner les importuns. Il est familier.

Chasse-marée, s. m. Voiturier qui apporte la marée.

Chasse-mulet, s. m. Valet de Meunier des environs de Paris.

Chasse-poignée, s. f. Outil de Fourbisseur qui sert à chasser et pousser la poignée d'une épée sur la soie de la lame jusqu'à ce qu'elle soit bien jointe avec le corps de la lame. On l'appelle aussi *Chasse-pommeau*.

Chasser, v. act. (*Cha-cé*) Mettre dehors avec violence ; faire sortir de quelque lieu : *Il l'a chassé comme un coquin* ; *chasser les chiens d'une Eglise*. On dit proverb. et figur. que *la faim chasse le loup du bois*, que la nécessité oblige à s'évertuer pour trouver de quoi vivre. —Congédier, renvoyer un domestique, etc. — Oter, éloigner : *Cette herbe*, *cette odeur chasse le mauvais air*, *le venin*, *etc.* —Faire marcher devant soi, en parlant des bestiaux : *Chasser les vaches*, *un troupeau de moutons* ; *chasser un cheval*, le porter et le faire aller en avant. —Pousser en avant : *La charge n'est pas assez forte pour chasser le boulet* ; ou sans régime, *la poudre fine chasse bien plus loin que*

la grosse. Le vent chasse la pluie, la neige de ce côté là; chasser un clou dans... à grands coups de marteau. En ce sens, on dit proverb. qu'*un clou chasse l'autre*, qu'une nouvelle passion en éteint une plus ancienne, etc. —Poursuivre le gibier pour le prendre. Il est actif, quand on parle de prendre à la course, avec des chiens, certaines bêtes, comme lièvre, renard, chevreuil, loup, cerf, sanglier, etc.: *Chasser le lièvre, le loup, etc.* Il est neutre, quand on cherche seulement le gibier pour le tirer, ou quand on l'attire dans des filets, dans des piéges: *Chasser aux perdrix, aux bécasses, au lièvre, etc.*

Proverb. *Bon chien chasse de race*, les enfans ont ordinairement les inclinations de leurs pères. —*Leurs chiens ne chassent pas ensemble*, ils ne s'accordent pas. —*Chasser bien au plat*, aimer à manger le gibier que les autres tuent. —*Chasser sur les terres d'autrui*, entreprendre sur ses droits, sur sa juridiction.

Chasser, v. neut. Se dit, en termes d'Imprimerie, des caractères qui occupent plus d'espace que d'autres: *La Philosophie chasse plus que le Petit-Romain.* —En t. de Marine, *chasser sur ses ancres*, se dit d'un vaisseau qui mouille sur un fond de mauvaise tenue, et dont les ancres ne tiennent point.

Chasselas. Voyez *Chacelas.*

Chasseret, s. m. Voyez *Caserette.*

Chasseur, s. m. Celui qui chasse actuellement, ou qui aime à chasser: *Je trouvai des Chasseurs dans la plaine; il n'est point Chasseur.* On dit au fém. *Chasseuse*, et en Poésie *Chasseresse*: *C'est une grande Chasseuse; Diane la Chasseresse.* — Domestique dont la fonction est, dans un domaine, de chasser pour son maître.

Repas de Chasseur, repas prompt et léger. —*Messe de Chasseur*, Messe dite à la hâte. —*Etre affamé comme un Chasseur*, avoir un grand appétit.

Chassie, s. f. (*Cha-ci-e*) Humeur gluante qui sort des yeux malades: *Il a toujours de la chassie aux yeux.*

Chassieux, *euse*, adj. (*Cha-ci-eû*, *eû-ze*) Qui a de la chassie aux yeux: *Il est chassieux, elle est chassieuse.* On dit aussi substantivement, *c'est un chassieux, une chassieuse.*

Châssis, s. m. (*Châ-ci*) Tout ce qui enferme ou qui enchâsse quelque chose. —Il se dit, en particulier, d'un ouvrage de Menuiserie divisé en plusieurs carrés, où l'on met des piéces de verre ou de toile, ou des feuilles de papier huilé, pour garantir du vent, des injures du temps. —Petit cadre sur lequel on pose la toile d'un tableau. —Papier découpé de certaines manières dont on se sert pour écrire en chiffre. —Ouvrage de Menuiserie qui supporte le dessus d'une table. Il y a des *châssis pliants.* —En termes d'Imprimerie, grand carré ordinairement de fer, dans lequel les caractères sont retenus par des bois qui les séparent, des biseaux et des coins qui les serrent. Cet instrument s'appelle ordinairement *châssis*, quand il y a une barre au milieu; et quand il n'y en a point, on dit *ramette.* —En termes de Jardinier, ouvrage de Menuiserie dans l'épaisseur duquel il y a des feuillures pour y loger, emboîter et enchâsser des panneaux de vitres, et en couvrir les plantes qu'on veut avancer l'hiver.

Châssis dormant, celui qui ne se lève ni ne s'ouvre. —*d'osier*, clôture d'osièr qu'on met devant certaines fenêtres. —*de paravent*, cadre sur lequel on pose la toile, on colle le papier.

Chassoir, subst. masc. (*Cha-soar*) Morceau de bois que le Tonnelier pose sur le cerceau, et qu'il frappe pour chasser le cerceau quand il lie des futailles.

Chassoire, s. f. (*Cha-soâ-re*) terme de Fauconnerie: Baguette que portent les Autoursiers.

Chaste, adj. Qui s'abstient du plaisir de la chair, ou qui n'en use que suivant la loi de Dieu: *Homme chaste, femme chaste.* Il est de peu d'usage, en parlant des personnes. —Pur; éloigné de tout ce qui blesse la pudeur, la modestie: *Cœur chaste, oreilles chastes, style chaste.*

Chastement, adverb. (*Chas-te-man*) D'une manière chaste.

Chasteté, s. f. Vertu par laquelle

on est chaste : *Garder la chasteté ; cela blesse la chasteté.* — Continence perpétuelle : *Faire vœu de chasteté.*

Chasuble, s. f. (*Cha-zu-ble*) Ornement d'Eglise, que le Prêtre met par-dessus l'aube et l'étole pour dire la Messe.

Chasublier, subst. m. (*Cha-zu-blié*) Faiseur et vendeur de chasubles et autres ornemens d'Eglise.

Chat, *chatte*, subst. (*Cha*, *cha-te*) Animal domestique qui prend les rats et les souris. — En termes d'Artillerie, fer armé de griffes dont on se sert pour visiter le dedans du canon. — En termes de Blason, *chat effarouché*, celui qui est rampant, et *chat hérissonné*, celui qui lève le train de derrière plus haut que la tête.

Prov. *Vendre chat en poche*, vendre une chose sans la montrer. — *Eveiller le chat qui dort*, réveiller une querelle assoupie. — *Emporter le chat*, s'en aller sans rien dire ; partir sans dire adieu. — *A bon chat, bon rat*, bien attaqué, bien défendu. — *Appeler un chat un chat, etc.* dire franchement les choses comme elles sont. — *Jeter le chat aux jambes à quelqu'un*, rejeter la faute sur lui, ou l'arrêter par quelque empêchement. — *S'aimer comme chiens et chats*, vivre en ennemis. — *Chat échaudé craint l'eau froide*, quand on a échappé à un péril, on en craint jusqu'à la moindre apparence. — *Se servir de la patte du chat pour tirer les marrons du feu*, profiter pour soi-même de la témérité ou de la simplicité de quelqu'un. — *La nuit tous chats sont gris*, la nuit on ne distingue pas une laide d'avec une belle. — *Payer en chats et en rats*, payer en mauvais effets. — *Il n'y a pas là de quoi fouetter un chat*, l'affaire dont il s'agit n'est qu'une bagatelle. — *Bailler le chat par les pattes*, présenter une chose par l'endroit le plus difficile.

Chats, au pl. Folles fleurs des noyers, des coudriers, des saules, etc.

Châtaigne, subst. f. (*Châ-tè-gne*, mouillez *gn.*) Fruit de substance farineuse, dont l'écorce est de couleur brune, tirant un peu sur le rouge.

Châtaigne d'eau, plante aquatique dont le fruit ressemble à la châtaigne ordinaire.

Châtaigneraie, s. f. (*Châ-tè-gne-rê*, mouillez *gn.*) Lieu planté de châtaigniers.

Châtaignier, subst. m. (*Châ-tè-gnié*, mouillez *gn.*) Arbre qui porte les châtaignes.

Châtain, adj. masc. (*Châ-tein*) De couleur de châtaigne. Il ne se dit que du poil et des cheveux. Suivant l'*Acad.* il est indéclinable, quand il est suivi d'un autre adjectif qui le modifie : *Des cheveux châtain clair.*

Château, subst. m. (*Châ-tô*, s. d.) Forteresse environnée de fossés et de gros murs, flanquée de tours et de bastions. — Maison où demeure le Seigneur d'un lieu.

Château de cartes, Voyez *Carte.* — *d'eau*, bâtiment qui ne renferme que des réservoirs. — *de poupe* ou *d'arrière*, *de proue* ou *d'avant*, espèce de logement qui est élevé sur la poupe ou sur la proue d'un vaisseau, au-dessus du dernier pont.

Prov. *Faire des châteaux en Espagne*, se repaître d'idées, de projets agréables, mais chimériques.

Châtelain, subst. m. (*Châ-te-lein*) Celui qui commande dans un château. En ce sens, il est vieux. — Seigneur qui avoit terre et maison seigneuriale avec droit de Justice. On dit souvent adjectivement : *Seigneur Châtelain.* — Juge ou Officier qui rendoit la Justice dans la terre d'un Seigneur Châtelain.

Châtelé, *ée*, adj. Se dit, en termes de Blason, des piéces chargées de plusieurs châteaux.

Châtelet, s. m. (*Châ-te-lè*) Petit château. Il n'a plus d'usage qu'en parlant de deux anciens châteaux à Paris, dont l'un nommé *le Grand Châtelet*, étoit un lieu où l'on rendoit la Justice ; et l'autre, nommé *le Petit Châtelet*, ne sert plus que de prison. — Juridiction ou Tribunal où se jugeoient à Paris, les affaires civiles et criminelles en première instance. — Petite partie du métier de Rubanier qui soutient les ardoises et les hautes-lices.

Châtellenie, s. f. (*Châ-tè-le-nî-e*) Seigneurie et Juridiction du Seigneur

Châtelain. —Certaine étendue de pays sous cette Juridiction ou sous celle d'une Ville.

Chat-huant, s. m. (*Cha-u-an*) Sorte de hibou qui mange les souris et les petits oiseaux.

Chat-huané, *ée*, adj. (*Cha-u-a-né*) terme de Fauconnerie; Qui a le pennage de chat-huant.

Châtier, v. a. (*Châ-ti-é*) Corriger; punir. Il diffère de ce dernier mot, en ce que *punir* a rapport aux crimes, et *châtier* aux fautes : les pères *châtient* leurs enfans; les Juges font *punir* les malfaiteurs. —figur. et en parlant du style, Polir, retoucher, rendre plus exact.

Chatière, s. f. Trou qu'on pratique aux portes des greniers, etc. pour laisser passer les chats.

Châtiment, subst. m. (*Châ-ti-man*) Punition; corrrection. Voyez *Châtier*.

Chaton, s. m. Petit chat. —La partie d'une bague où une pierre précieuse est enchâssée. —Le vert qui couvre la coquille du gland, de la noix, de la noisette, lorsqu'elle est encore sur l'arbre. —Ce qui renferme la graine de la tulipe.

Chatouillement, s. m. (*Cha-tou-glie-man*; mouillez les *ll*.) Action de chatouiller. — Certaine impression agréable qu'on sent quelquefois : *Le chatouillement des sens*.

Chatouiller, v. act. (*Cha-tou-glié*) Causer par un léger attouchement, un tressaillement qui provoque ordinairement à rire. —figur. Dire des choses qui plaisent, qui flattent : *Chatouiller les oreilles de...* —fig. Flatter agréablement les sens : *Le bon vin chatouille le palais*, *le gosier*.

Fig. et proverb. *Se chatouiller pour se faire rire*, s'exciter soi-même à rire; tâcher de se donner un air joyeux, quoiqu'on n'en ait point de sujet.

Chatouilleux, *euse*, adj. (*Cha-tou-glieû*, *eû-ze*) Qui est fort sensible au chatouillement. —Au fig. en parlant des personnes, délicat sur le point d'honneur, ou susceptible; qui s'offense, qui se fâche aisément. —En parlant des choses, délicat, critique : *Dans des matières si chatouilleuses et si délicates*;.. *affaire chatouilleuse*, où il est difficile de se bien gouverner.

Cheval chatouilleux, celui qui est trop sensible à l'éperon, qui le fuit et n'y obéit pas d'abord.

Chatoyer, v. act. (*Cha-toâ-ié*) t. de Lapidaire : rayonner.

Chat-pard, subst. masc. (*Cha-pâr*) Animal quadrupède qui ressemble au chat par la forme du corps, et au léopard par les couleurs.

Châtré, part. p. de *châtrer*, et adj. Celui à qui on a ôté les testicules. Il est aussi substantif : *Un châtré*.

Châtrer, v. act. (*Châ-tré*) Oter, couper les testicules, et rendre par-là, inhabile à la génération : *Châtrer un taureau*, *un cheval*, *un bélier*, *etc.* —Au figuré, retrancher le superflu. —En t. de Jardinier, tailler les melons, les concombres, ou lever du plant enraciné auprès d'une plante.

Châtrer un livre, en retrancher ce qui choque les bonnes mœurs, la religion, etc. En ce sens, il est bas. —*des fagots*, en ôter quelques bâtons. — *des ruches*, ôter une partie des gâteaux où est le miel.

Châtreur, s. m. Celui qui châtre.

Chattemite, s. f. (*Cha-te-mi-te*) Qui affecte une contenance humble, douce et flatteuse pour tromper quelqu'un. Il ne s'emploie guères que dans cette phrase du style familier : *Faire la chattemite*.

Chatter, v. n. (*Cha-té*) Faire ses petits, en parlant de la chatte.

Chaud, *aude*, adj. (*Chô*, *chô-de*) Qui a de la chaleur : *Le soleil est chaud*; *temps chaud*; *eau chaude*. —Qui donne ou qui procure de la chaleur : *Le vin est chaud*; *les épiceries sont chaudes*. —Au figuré, en parlant des personnes, 1.° prompt, qui se met facilement en colère : *Il est chaud et emporté*; *il a le sang chaud*, *la tête chaude*. 2.° Ardent, vif, empressé : *Ami chaud*. —figur. et famil. en parlant des nouvelles, etc. Récent : *Cela est encore tout chaud*. —On dit des femelles des animaux, lorsqu'elles sont en amour, qu'*elles sont chaudes*. C'est pourquoi, dans ce sens, il ne faut pas confondre *avoir chaud* et *être chaud*.

Fièvre chaude, celle qui cause le délire. —*Chaude alarme*, grande et soudaine alarme. —*Donner l'alarme bien chaude* ou *la donner bien chaude* (en sous-entendant *alarme*), donner une grande alarme. — *Occasion* ou *attaque chaude*, combat qui est rude et sanglant.

Pleurer à chaudes larmes, pleurer beaucoup. —Proverb. *Battre le fer tandis qu'il est chaud.* Voyez *Battre.* —*Tomber de fièvre en chaud mal*, tomber d'un petit malheur dans un grand. *Ne trouver rien de trop froid ni de trop chaud*, trouver tout bon. —*N'être ni froid ni chaud*, être d'une indolence ou d'une indifférence extrême.

Chaud, s. m. Chaleur : *Je brûle, je meurs de chaud.*

Figur. et proverb. *Souffler le froid et le chaud*, être tour-à-tour d'un avis ou d'un parti opposé, suivant les personnes avec qui l'on traite. —*Cela ne fait ni froid ni chaud*, ne sert ni ne nuit. —Figur. *Il fait chaud dans ce combat*, il est vif et meurtrier.

Chaud, adv. *Boire chaud*, boire une liqueur qui est chaude. On le dit ordinairement de l'eau qu'on a fait chauffer pour la boire avec le vin. —Figurément et familiérement : *Je le lui ai rendu chaud comme braise*, je m'en suis vengé sur le champ.

Tout chaud, adv. Tout de suite. Il est familier.

Chaude, s. f. (*Chô-de*) Feu violent dans les forges de verrerie. —On dit, en t. de Monnoie, *battre la chaude*, battre les lingots d'or sur l'enclume dès qu'ils ont été tirés du moule. —En t. d'Orfèvre, *donner une chaude à la besogne*, mettre le métal au feu pour le travailler sur l'enclume.

A la chaude, adverb. Du premier abord, dans le premier transport. Il est familier.

Chaudeau, s. m. (*Chô-dô*, s. d.) Sorte de brouet ou de bouillon chaud que l'on porte quelquefois aux mariés le matin du lendemain de leurs noces.

Chaudement, adv. (*Chô-de-man*) Au propre, de manière que la chaleur puisse se conserver : *Se vêtir, se tenir chaudement.* —Au figuré, avec ardeur ; avec zèle ; avec vivacité : *Prendre, poursuivre une affaire chaudement.* —A la chaude ; promptement. Dans cette dernière acception, il est moins usité.

Chauderet, subst. m. (*Chô-de-rè*) termes de Batteur d'or : le troisième des moules qui servent à étendre l'or et l'argent.

Chaudier, v. neut. (*Chô-dié*) Il se dit en t. de Chasse, des lices ou des levrettes qui entrent en chaleur.

Chaudière, s. f. (*Chô-diè-re*, d.) Grand vase de métal où l'on fait cuire, bouillir quelque chose.

Chaudron, s. m. (*Chô-dron*, d.) Vase de cuivre servant à la cuisine. —Petite chaudière.

Chaudronnée, s. f. (*Chô-dro-né-e*, d.) Ce qu'un chaudron peut contenir.

Chaudronnerie, subst. fém. (*Chô-dro-ne-rí-e*, d.) Marchandises de Chaudronnier.

Chaudronnier, s. m. (*Chô-dro-nié*, d.) Artisan qui fait et vend des chaudrons, des marmites, et autres ustensiles de cuisine en fer ou en cuivre.

Chauffage, s. m. (*Chô-fa-je*, d.) La quantité de bois que l'on consomme dans une année pour se chauffer : *Il m'en coûte tant pour mon chauffage.* —Droit de couper, dans une forêt, une certaine quantité de bois pour se chauffer : *Droit de chauffage ; il a tant de cordes de bois pour son chauffage.*

Chauffe, s. f. (*Chô-fe*) terme de Fonderie : Lieu où se jette et se brûle le bois qu'on emploie à la fonte des piéces.

Chauffe-chemise, s. m. Machine sur laquelle on étend une chemise, etc. pour la chauffer.

Chauffe-cire, s. m. Officier de la Chancellerie chargé du soin d'amollir et préparer la cire pour sceller.

Chauffe-lit, subst. m. Ce qui sert à chauffer un lit.

Chauffe-pied. Voyez *Chaufferette.*

Chauffer, verb. act. (*Chô-fé*, d.) Donner de la chaleur, en approchant du feu, en mettant sur le feu ou dans le feu, en mettant du feu dedans, etc.

Chauffer, verb. neut. Recevoir de la chaleur : *Le four chauffe, le bain chauffe.*

Proverb. *Ce n'est pas pour vous que le four chauffe*, ce n'est pas à votre intention, en votre faveur que cela se fait, que cette chose se prépare.

Se chauffer, v. réc. Etre auprès du feu pour en recevoir de la chaleur. On voit, dans la phrase suivante, la différence qui se trouve entre *se chauffer* et *s'échauffer*: *Il ne se chauffoit point, même dans le plus grand froid de l'hiver; mais quelquefois il portoit du bois pour s'échauffer.*

Proverb. *Nous verrons de quel bois cet homme se chauffe*, quel homme c'est, de quoi il est capable.

Chaufferette, s. f. (*Chô-fe-rè-te*, d.) Sorte de boîte doublée de fer-blanc, et percée de plusieurs trous par le haut, dans laquelle on met un peu de feu couvert de cendres, pour se tenir les pieds chauds.

Chaufferie, s. f. (*Chô-fe-rî-e*, d.) Forge destinée à chauffer le fer qu'on veut réduire en barres.

Chauffeur, s. m. Celui qui tire la branloire et fait aller les soufflets d'une forge pour faire rougir le métal.

Chauffoir, s. m. (*Chô-foar*, d.) Lieu dans un Couvent, une Communauté, un Hôpital, où l'on se chauffe. — Lieu derrière le théâtre où les Comédiens et les Spectateurs vont se chauffer. — Linge de propreté pour les femmes. — On nomme *chauffoirs* au pluriel, les linges chauds avec lesquels on essuie un homme en sueur, on soulage une femme en couche.

Chauffure, s. f. (*Chô-fû-re*, d.) terme de Forges: défaut du fer qui s'écaille.

Chaufour, s. m. Fourneau à faire de la chaux — Lieu où l'on tient le bois et la pierre à chaux. C'est un vieux mot: on dit aujourd'hui *four à chaux.*

Chaufournier, s. m. (*Chô-four-nié*, d.) Ouvrier qui fait la chaux.

Chauler, v. act. (*Chô-lé*, d.) Préparer des blés avec de la chaux pour les semer.

Chaume, s. m. (*Chô-me*) Partie du tuyau de blé qui demeure dans les champs après qu'on a moissonné. — Il se prend quelquefois pour le tuyau tout entier du blé. — Le champ même où le chaume est encore sur pied: *Il y avoit trois lièvres dans ce chaume.* — Toute la paille dont on couvre une maison.

Chaumer, verb. act. (*Chô-mé*, d.) Couper ou arracher le chaume: *Chaumer un champ.* On dit aussi neutralement: *Chaumer dans un champ; elle est allée chaumer.*

Chaumière, s. f. (*Chô-miè-re*, d.) Maison couverte de chaume.

Chaumine, s. f. Petite chaumière. Il est plus usité en poésie qu'en prose.

Chaussage, s. m. (*Chô-sa-je*, d.) Ce qui est nécessaire pour entretenir quelqu'un de souliers. Il est vieux.

Chaussant, *ante*, adj. (*Chô-san*, *an-te*, d.) Qui se chausse aisément. Il ne se dit que des bas: *Un bas d'estame est plus chaussant qu'un bas de drap.*

Chausses, s. f. pl. (*Chô-ce*) La partie du vêtement de l'homme depuis la ceinture jusqu'aux genoux: *Prendre, mettre ses chausses; attacher, boutonner ses chausses.* On dit sans article, *mettre chausses bas.* — Vêtement qui couvre les jambes et les pieds. En ce sens, il est vieux, et l'on dit *des bas.* — Au singulier, Chaperon que les Docteurs portent sur l'épaule dans les cérémonies: *Chausse de Docteur en Théologie, en Droit, etc.*

Chausses de Pages, chausses courtes et plissées que portoient autrefois les Pages, et qu'on appelle autrement *Trousses.* En ce sens, on dit figur. *Quitter les chausses*, sortir de Page. — *Chausse d'Hypocras*, ou simplement *chausse*, pièce de drap taillée en capuchon pointu, dans laquelle on passe des liqueurs. — *Chausse d'aisance*, le tuyau des latrines.

Proverb. *Tirer ses chausses*, s'enfuir. Il est bas. — *Porter les chausses*, se dit d'une femme qui gouverne son mari et toute la maison. — *Avoir la clef de ses chausses*, n'être plus dans l'âge d'être châtié. — *N'avoir pas de chausses*, être extrêmement pauvre.

Chausséage, s. m. (*Chô-cé-a-je*) Ce qu'on paye pour passer sur certaines chaussées.

Chaussée, subst. f. (*Chô-cé-e*, d.)

Levée de terre que l'on fait au bord d'une rivière, d'un étang, pour retenir ou contenir l'eau. —Levée qui se fait dans les lieux bas pour servir de chemin.

Chaussée de pavé, 1.° Le pavé d'un grand chemin avec bordure de pierres rustiques ; 2.° L'espace cambré qui, dans une large rue, est entre deux revers. —*Le rez-de-chaussée*, le niveau du terrain.

Chausse-pied, s. m. (*Chô-ce-pié*) Long morceau de cuir dont on se sert pour chausser plus aisément des souliers. —Figur. et proverb. Moyen qui facilite les affaires : *Une charge est un chausse-pied pour le mariage ; nous voilà dedans sans chausse-pied*, nous avons réussi sans le secours de personne.

Chaussé, ée, part. p. de *chausser*, et adj. Qui a mis ses bas et ses souliers.

Proverbial. *Sortir un pied chaussé et l'autre nu*, se sauver avec précipitation. —*Elle est des mieux chaussées*, des plus jolies, des plus recherchées. —*Avoir son bonnet chaussé, sa tête chaussée*, être aheurté à une opinion.

Chausser, verb. act. (*Chô-cé*, d.) Mettre des bas ou des souliers à quelqu'un. —Faire des souliers pour . . . *Ce cordonnier chausse toute la ville* ; ou sans régime, *ce cordonnier chausse bien, chausse mal.*

Chausser les éperons à quelqu'un, lui mettre les éperons en le faisant chevalier ; et figur. Poursuivre de près quelqu'un qui s'enfuit. — Proverbial. *Chausser une opinion*, se la mettre fortement dans la tête. On dit, dans le même sens, *se chausser de....* —*Chausser le cothurne*, prendre le style tragique, enfler son style. —*Chaussez mieux vos lunettes*, regardez-y mieux. —*N'être pas aisé à chausser*, à persuader.

Chausser, v. neut. *Ce bas, ce soulier chausse bien*, va bien sur la jambe, sur le pied. —*Je chausse à tant de points*, je porte des souliers d'une telle longueur.

Proverb. *Chausser au même point*, être de la même humeur, du même génie, etc.

Se chausser, v. réc. Mettre ses bas, ses souliers.

Chaussetier, subst. m. (*Chô-ce-tié*) Marchand qui fait et vend des bas, et ordinairement des bonnets, etc. *Chaussetier-Bonnetier.*

Chausse-trape, subst. f. Instrument garni de quatre pointes de fer, dont trois portent à terre et une demeure en haut. On seme ces instrumens aux lieux où l'on croit que passera la Cavalerie ennemie. —Piége pour prendre les renards, les blaireaux, etc. —Espèce de chardon qu'on appelle autrement *chardon étoilé.*

Chaussette, s. f. (*Chô-cè-te*, d.) Bas de toile ou de fil qui n'a point de pied, et qu'on met sur la chair sous le bas de dessus.

Chausson, s. m. (*Chô-son*, d.) Chaussure qu'on met aux pieds, avant de prendre les bas. Il s'emploie ordinairement au pluriel. On dit, en plaisantant, d'un homme qui n'a guères de hardes, que *tout son équipage tiendroit dans un chausson.* —Espèce de soulier plat à semelles de feutre, dont on se sert pour jouer à la paume, pour faire des armes, etc. —Sorte de pâtisserie faite avec des pommes.

Chaussure, subst. f. (*Chô-sû-re*) Ce que l'on met aux pieds pour se chausser, comme souliers, pantoufles, bottes, etc.

Prov. *Trouver chaussure à son pied*, trouver ce qui nous convient ; ou, dans un sens contraire et plus usité, trouver à qui parler et qui saura nous riposter.

Chauve, adject. m. et f. (*Chô-ve*) Qui n'a plus de cheveux ou qui n'en a guères : *Homme chauve.*

Proverb. et figur. *L'occasion est chauve*, il ne faut pas la laisser échapper quand elle se présente.

Chauve-souris, s. f. (*Chô-ve-sou-ri*) Oiseau de nuit, couvert de poils, et qui a des ailes membraneuses.

Chauveté, s. f. (*Chô-ve-té*) Etat d'une tête chauve. Les Médecins disent *Calvitie.*

Chauvir, v. n. *Chauvir des oreilles*, dresser les oreilles, en parlant des chevaux, des mulets et des ânes.

Chaux, s. f. (*Chô*; l'*x* ne se prononce jamais.) Pierre calcinée par le feu, qui entre dans la composition du mortier pour bâtir : *Chaux vive*, celle qui sort du fourneau ; *chaux éteinte*, celle qui a été mêlée avec de l'eau ou qui a perdu ses propriétés à l'air. —En t. de Chimie, espèce de cendre ou de poudre très-menue, qui reste des métaux ou des minéraux, qui ont été long-temps exposés à un feu violent.

Figur. et famil. *Être à chaux et à sable*, *être à chaux et à ciment*, se dit des affaires solides, et pour lesquelles on a pris toutes les précautions nécessaires.

Chavirer ou *Trévirer*, v. act. (*Chavi-ré*) terme de Marine : *Chavirer une manœuvre*, mettre dessus ce qui étoit dessous.

Chef, s. m. (*Chèfe*) Au propre, Tête. Il n'est plus d'usage qu'en Poésie : *Le chef ceint de lauriers*... Voy. *Tête*. —Au fig. celui qui est à la tête d'un corps, d'une assemblée : *Les chefs de l'armée*, *le chef d'une ambassade*, *d'une députation*. On dit aussi *chef d'ordre*, la principale maison d'un ordre ; *chef de cuisine*, *d'office*, le principal officier. —Article ; point : *Les divers chefs d'une accusation*. —Le premier bout d'une piéce d'étoffe. —En termes de Blason, le haut de l'écu. —En t. de Chirurgie, bandage pour la saignée du front.

De son chef, adv. De sa propre tête, de sa propre autorité. —*Gouverneur en chef*, le premier Gouverneur. —*Chef-Seigneur*, celui de qui plusieurs fiefs relèvent. —*Chef-cens*, le premier cens établi par le bail emphytéotique. —*Chef de péage*, le lieu où le péage est établi. —*Chef de famille*, celui qui tient le premier rang dans une famille.

Chef-d'œuvre, s. m. (*Ché-deû-vre*) Ouvrage que fait un ouvrier pour faire preuve de sa capacité dans le métier où il veut être reçu. —Au figuré, ouvrage parfait en son genre : *C'est un chef-d'œuvre*. —On dit aussi figur. et avec un régime : *C'est un chef-d'œuvre d'habileté*, *un chef-d'œuvre de malice*. Dans ce mot, *œuvre* est indéclinable ; on écrit au pl. *chefs-d'œuvre*, et non pas *chef-d'œuvres*, ni moins encore *chefs-d'œuvres*.

Chéfecier. Voyez *Chévecier*.

Chef-lieu, s. m. (on prononce l'*f*) Lieu principal.

Chélidoine, s. f. (*Ké-li-doâ-ne*) Sorte de plante âcre et purgative.

Chêmer, *se chêmer*, verb. pronom. (*Ché-mé*) Maigrir beaucoup, tomber en chartre. Il se dit des enfans : *Voilà un enfant qui se chême*.

Chemin, s. m. (*Che-mein*) Voie, route, espace par où l'on va d'un lieu à un autre : *Chemin de Lyon à Paris* ; *aller*, *passer son chemin* ; *se mettre en chemin* ; *avancer chemin* ; *rebrousser chemin*. — Au fig. moyen, conduite qui mène à quelque fin, à quelque terme : *Le chemin du Ciel* ; *la vertu est le vrai chemin de la gloire et du bonheur*. —En termes de Tonnelier, solives de sapin dont on se sert sur les ports de Paris pour mettre le vin à terre.

Chemin fourchu, celui qui se divise pour aller en deux endroits. — *de velours*, chemin facile et agréable sur une pelouse, etc. Style fig. et fam. — *couvert*, en termes de Fortification, espace de quatre ou cinq toises de largeur, qui règne autour des fossés d'une place et des demi-lunes. — *des rondes*, espace qu'on laisse pour le passage des rondes, entre le rempart et la muraille. — *de Saint-Jacques*, ce que les Astronomes appellent *la voie lactée*.

Proverb. et fam. *Aller son droit* ou *son grand chemin*, ou simplement *aller son chemin* ; agir avec droiture, simplement, sans façon. —*Prendre le chemin de l'école*, faire un circuit pour arriver en un endroit. —*Trouver quelqu'un en* ou *sur son chemin*, le trouver toujours opposé à ses projets. On dit aussi, dans le sens contraire et par forme de menace, *je le trouverai en mon chemin* ; je trouverai l'occasion de lui nuire. —*Trouver une pierre en son chemin* ; trouver un obstacle dans son entreprise. —*Faire voir du chemin à quelqu'un*, lui donner de l'embarras, du fil à retordre. —*Avoir du chemin à faire avant de*.. avoir du temps à

passer, des difficultés à surmonter avant de... —*Faire son chemin*; s'avancer dans la voie de la fortune, des grades, des honneurs. —*N'aller pas par deux chemins*; parler et agir franchement et rondement. —*Aller par le grand chemin* ou *par le chemin battu*; suivre les principes communs dans la doctrine ou dans la conduite. —*Le grand chemin des vaches*, l'usage connu et ordinaire. —*Barrer* ou *croiser le chemin à quelqu'un*; former des oppositions à ses desseins, lui susciter des obstacles. —*Couper chemin à la maladie, etc.* l'arrêter; au propre, on dit *couper le chemin*. —*Fermer les chemins à quelqu'un*, l'empêcher de faire ce qu'il vouloit. —*Montrer le chemin à quelqu'un*, lui donner l'exemple. —*Demeurer en beau chemin*, quitter; se rebuter lorsqu'il n'y a plus d'obstacles.

Chemin faisant, sorte d'adverbe qui signifie, par occasion, en même temps.

Cheminée, s. f. Endroit où l'on fait du feu dans les maisons, et où il y a un tuyau par où passe la fumée. —La partie de la cheminée qui avance dans la chambre. —La partie du tuyau qui sort hors du toit.

Proverb. *Faire quelque chose sous la cheminée*, en cachette et sans remplir les formalités requises. —On dit aussi proverb. et popul. quand on voit un homme entrer dans une maison où il y avoit long-temps qu'il n'avoit paru, qu'*il faut faire la croix à la cheminée.*

Cheminer, v. n. (*Che-mi-né*) Aller, marcher. —figur. *Cheminer droit*, ne point faire de faute. Dans l'une et dans l'autre acception on dit plus souvent et mieux *marcher.* —On dit aussi fig. et fam. d'une affaire qui va son train, qu'*elle chemine*; d'un discours uni et coulant: *cela chemine bien, etc.*

Chemise, s. f. (*Che-mi-ze*) Vêtement de toile ou de coton qui a corps et manches, et qu'on porte sur la peau. —En t. de Fortification, muraille de maçonnerie qui revêt le rempart. On dit plus souvent et mieux *Revêtement.*

Chemise de maille, corps de chemise qui étoit fait de petits annelets d'acier, et dont on se servoit comme d'une arme défensive. —*ardente* ou *de soufre*, sorte de chemise frottée de soufre, qu'on fait vêtir aux criminels condamnés à être brûlés vifs.

Etre en chemise, se sauver en chemise, avec sa seule chemise sur le corps. —fig. *Mettre quelqu'un en chemise*, le ruiner. —*N'avoir pas de chemise*, être fort pauvre. —*Vendre, engager, manger jusqu'à sa chemise*, tout ce qu'on a. *J'y mangerai jusqu'à ma chemise*; je me ruinerai, plutôt que d'abandonner cette affaire. —Proverb. *Notre peau nous est plus proche que notre chemise*; nous devons préférer nos intérêts à ceux des autres.

Chemisette, subst. f. (*Che-mi-zè-te*) Vêtement qui se met sur la chemise, et qui prend d'ordinaire depuis les épaules jusqu'aux hanches. —Sorte de camisole que portent les gens du peuple. En ce sens *camisole* est plus usité.

Chémosie, s. f. Maladie de l'œil dans laquelle le blanc s'élève au-dessus du noir.

Chênaie, s. f. (*Chê-nê*) Lieu planté de chênes.

Chenal, s. m. Courant d'eau borné des deux côtés de terre, où un vaisseau peut entrer.

Chenaler, v. n. (*Che-na-lé*) ter. de Marine: Chercher un passage dans un lieu où il y a un peu d'eau, en suivant les sinuosités d'un canal.

Chenapan, s. m. Mot tiré de l'Allemand *Schnapan*, qui signifie un brigand des Montagnes noires. —En François, vaurien, bandit.

Chêne, s. m. Arbre qui porte le gland.

Chêneau, subst. m. (*Chê-nô*, s. d.) Jeune chêne.

Chéneau, subst. m. (*Ché-nô*, s. d.) Conduit de plomb, etc. qui recueille les eaux du toit et les porte dans la gouttière. —En t. de Marine, canal ou intervalle de mer entre deux terres et dont les extrêmités vont répondre à la mer.

Chenet, s. m. (*Che-nè*) Ustensile de cuisine et de chambre sur lequel on met le bois dans la cheminée.

Chêne-vert, s. m. Espèce de chêne qu'on appelle autrement *Yeuse.*

Chêneteau, s. m. (*Chê-ne-tô*, s. d.) Jeune chêne ou baliveau.

Chenevière, subst. f. Champ semé de chenevis ; lieu où croît le chanvre.

Proverb. *Epouvantail à* (ou *de*) *chenevière ;* personne laide et mal bâtie ou mal habillée. —Chose qui paroît terrible à d'autres et dont on se mocque.

Chenevis, s. m. (*Che-ne-vi*) Graine de chanvre.

Chenevotte, subst. f. (*Che-ne-vote*) Tuyau de la plante du chenevis, quand il est sec et qu'il a été dépouillé de son chanvre. —Petite parcelle de ce tuyau.

Chenevotter, v. n. (*Che-ne-vo-té*) Se dit, en termes d'Agriculture, de la vigne qui pousse du bois foible comme des chenevottes.

Chenil, s. m. (*Che-ni*) Lieu où l'on met les chiens de chasse. —figur. Logement fort sale et fort vilain : *C'est un vrai chenil.*

Chenille, s. f. (*Che-ni-glie ;* mouillez les *ll.*) Insecte à plusieurs pieds qui ronge les feuilles des arbres, et qui se change en papillon. On dit fig. et fam. d'une personne qui se plaît à mal faire, que *c'est une méchante chenille.* —Tissu de soie velouté qui imite la chenille et dont on se sert dans les broderies, etc. —Plante à fleur légumineuse et dont le fruit ressemble à une chenille. On la nomme aussi *Scorpioïde.*

Chenu, *ue*, adject. Tout blanc de vieillesse : *Tête, barbe chenue ; devenir chenu.* —figur. et poétiq. Couvert de neige : *Les Alpes chenues.*

Cheptel ou *Chepteil*, s. m. (*Ché-tel*) t. de Jurisprudence : Bail de bestiaux dont le profit doit se partager entre le preneur et le bailleur.

Cher, *chère*, adj. (*Chêr*, *chê-re*) Qui est tendrement aimé. —Qui coûte beaucoup. On dit *une chère année*, une année où le blé est beaucoup plus cher qu'à l'ordinaire. —Qui vend à plus haut prix que les autres : *Ce marchand*, *cet ouvrier est cher.*

Cher, adv. A haut prix : *Cela coûte cher*, *fort cher ; ce Marchand vend cher.*

Figur. *Vendre bien cher sa vie*, se bien défendre. —Prov. et fig. *Il me le payera plus cher qu'au marché*, je me vengerai de lui.

Cherche ou *Cerche*, s. f. Trait d'un arc surbaissé, rampant, ou de quelqu'autre figure tracée par des points. L'*Acad.* dit *cerce ;* mais *cerche* est plus conforme à l'étymologie de l'Italien *cerchio*, et au sens du mot.

Cherche, s. f. Action de chercher. Ce mot est fort peu usité. On dit en Gascogne, mais mal : *Etre en cherche de...* être occupé à chercher.

Chercher, v. a. (*Cher-ché*) Se donner du mouvement, du soin, de la peine pour trouver : *Chercher quelqu'un*, *quelque chose*, *du secours*, *etc.* Il n'est point usité au passif, et on ne dit pas, *je suis cherché*, mais *on me cherche.* On dit sans article, *chercher querelle*, *noise*, *retraite*, *malheur*, *fortune.* Il s'emploie quelquefois neutralement : *Il cherche à se faire aimer.* —fig. et en parlant des choses inanimées, *l'eau cherche un passage*, *cherche le niveau ; l'aiguille aimantée cherche le Nord.*

Proverb. *Chercher quelqu'un par mer et par terre*, avec le plus grand soin, et par-tout où l'on peut croire qu'il sera. —*Chercher une aiguille dans une botte de foin*, chercher une chose qu'il est presque impossible de trouver. —*Chercher midi à quatorze heures*, dire des choses qui ne viennent pas au sujet ; ou plutôt, subtiliser, faire de mauvaises difficultés sur des choses où il n'y en a point à faire. —*Chercher son pain*, mendier. —*Le bien cherche le bien ;* le bien vient à celui qui en a déjà.

Chercheur, *euse*, s. Celui, celle qui cherche. —Il se prend ordinairement en mauvaise part : *Chercheur de trésors*, *de franches lippées*, *de pierre philosophale ; chercheuse d'esprit.*

Cherconée, subst. f. Etoffe des Indes en soie et coton.

Chère, s. f. Régal, bon repas : *Faire bonne chère.* On dit aussi, en sens contraire, *maigre chère*, *petite chère*, —Accueil ; réception. En ce sens il n'a plus d'usage que dans cette phrase : *Il ne sait quelle chère lui faire.*

Chère entière, grand repas suivi de plusieurs divertissemens. —*Chère de Commissaire*, repas où l'on sert chair et poisson. —On dit chez les Caba-

retiers, *tant pour la bonne chère ; tant* pour le couvert et les autres menus frais qui ne se comptent pas en détail.

Chèrement, adverb. (*Chè-re-man*) Tendrement. —A haut prix : *Vendre* ou *faire acheter chèrement sa vie* (ou bassement) *sa peau* ; tuer beaucoup d'ennemis avant que de périr.

Chéri, ie, part. pass. de *chérir*, et adj. Aimé : *Mortel chéri des Dieux.* Lors même qu'il est sans régime il suit toujours le substantif : *C'est un enfant chéri.*

Chérif, subst. m. (*Ché-rife*) Chez les Turcs, Descendant de Mahomet. — Chez les Arabes et les Maures, Prince.

Chérir, v. act. Aimer tendrement. Voyez *Aimer.*

Chérissable, adj. Qui mérite d'être aimé. On dit plus souvent et mieux, *aimable.*

Cherlesker, s. m. Lieutenant-Général des armées Ottomanes.

Chersonèse, s. f. (*Ker-so-nè-ze*) Nom d'une presqu'isle.

Cherté, s. f. Haut prix des choses qui sont à vendre : *Mettre la cherté aux vivres*, en causer la cherté. *La cherté y est* ; tout le monde veut en avoir. *Je n'y mettrai pas la cherté*, je n'en acheterai pas. On écrivoit autrefois *chèreté.*

Chérubin, s. m. (*Ché-ru-bein*) Ange du second chœur de la première hiérarchie. —On dit prov. *Rouge comme un Chérubin.*

Chervis ou *Chervi*, s. m. Sorte de plante bonne à manger.

Chétif, ive, adj. (*Ché-tife, i-ve*) Vil, méprisable : *Chétive créature.* —Mauvais dans son espèce : *Moutons fort chétifs* ; *faire une chétive récolte*, etc. *Avoir chétive mine*, la mine basse ou l'air malade. Ce mot est plus du style familier que du beau style.

Chétivement, adv. (*Ché-ti-ve-man*) D'une manière chétive.

Chétolier, s. m. (*Ché-to-lié*) Fermier qui prend des bestiaux à cheptel ou chétel.

Chevage, s. m. Droit qu'on levoit autrefois sur les étrangers pour leur séjour dans le royaume.

Cheval, subst. m. (au pl. *chevaux* :) Animal à quatre pieds, qui hennit, propre à porter et à tirer.

Bon homme de cheval ou *bon cavalier*, celui qui sait bien manier un cheval. —*Bel homme de cheval* ou *beau cavalier*, celui qui a bonne grace à cheval. —*Etre à cheval sur...* être à califourchon sur. —*Tirer à quatre chevaux*, écarteler.

Proverb. *Il n'y a si bon cheval qui ne bronche.* Voyez *Broncher.* —*Faire le cheval échappé* ; être libertin ou s'emporter. —*Cheval de carrosse* ; homme brutal ou très-sot. —*Monter sur ses grands chevaux* ; parler avec hauteur ou avec colère. —*A cheval donné il ne faut pas regarder à la bouche* ou *à la bride* ; il faut toujours être content des présens qu'on reçoit. —*Changer son cheval borgne contre un aveugle.* Voyez *Changer.* —*Brider son cheval par la queue* ; commencer une affaire par où on devroit la finir. —*Son cheval n'est qu'une bête* ; il se trompe lourdement. —*Etre bon cheval de trompette* ; ne pas s'étonner du bruit, des reproches, des remontrances ; aller toujours son train. —*C'est son cheval de bataille.* Voyez *Bataille.* —*Fermer l'écurie quand les chevaux sont dehors* ; prendre des précautions quand le mal est arrivé. —*Ecrire à quelqu'un une lettre à cheval*, lui écrire avec hauteur, avec menace. —*Fièvre de cheval*, fièvre violente. —*Médecine de cheval*, médecine forte.

Cheval de bois, terme de Manége : Figure de bois faite à peu près à la ressemblance d'un cheval, sur laquelle on apprend à voltiger pour rendre le corps souple. —*Cheval de frise*, solive carrée, traversée par trois rangs de pieux en bois qui se croisent et sont armés de pointes de fer par les bouts, qu'on met aux barrières et autres lieux pour empêcher le passage. —*Cheval fondu*, jeu d'enfans, dans lequel les uns s'élancent sur le dos des autres qui se tiennent courbés.

Chevaux, pl. Cavaliers ; Soldats à cheval : *Escadron de deux cents chevaux* ; *armée de vingt mille hommes de pied, et de six mille chevaux.*

Chevau-Légers, sorte d'ancienne Cavalerie Françoise. On disoit aussi au singulier, *un Chevau-Léger*.

Chevalement, s. m. (*Che-va-le-man*) Espèce d'étaie faite d'une ou de deux piéces de bois, couverte d'une tête et en arc-boutant sur une couche, pour retenir en l'air les encoignures, jambages, trumeaux, etc. Le verbe est, *Chevaler* ou *étayer*.

Chevaler, v. n. (*Che-va-lé*) Se servir de l'instrument qu'on nomme *chevalet*, pour donner quelque apprêt ou façon à quelques marchandises, ou pour faire quelque autre ouvrage. —Autrefois, faire plusieurs allées et venues pour une affaire.

Chevalerie, s. f. Dignité et grade de Chevalier. En ce sens il est vieux; il ne se dit aujourd'hui qu'avec *Ordre*: *Ordre de Chevalerie*.

Chevalet, s. m. (*Che-va-lè*) Piéce de bois établie sur des tréteaux dont le dos est fait en talus, sur laquelle on met un Soldat qu'on veut punir, en lui attachant quelque chose de pesant aux pieds. —Sorte de supplice usité parmi les Anciens; on n'en parle qu'à l'occasion des Martyrs : *Il fut condamné à être mis sur le chevalet*. —Morceau de bois fort mince qui sert à tenir élevées les cordes d'un violon, basse, viole, luth, etc. —Instrument de bois sur lequel les Peintres posent les tableaux de médiocre grandeur, pour y travailler : *Tableau de chevalet*. —Il y a aussi des *chevalets* d'Imprimeur, de Cordier, de Meunier, etc. En général, les Artisans nomment *chevalet*, tout ce qui soutient leur besogne et la tient en l'air, pour en faciliter le travail. —Sorte d'étaies qu'on met à un bâtiment qu'on veut reprendre sous œuvre.

Chevalier, subst. m. (*Che-va-lié*) Autrefois sorte d'honneur militaire : *François I. fut reçu Chevalier par le Chevalier Bayard*. —Aujourd'hui, membre d'un Ordre de Chevalerie. —Chez les anciens Romains, l'Ordre des *Chevaliers* avoit le second rang dans la République. —Titre que prennent les Nobles qui sont au-dessus des Ecuyers, en Angleterre. —Une des piéces du jeu des Echecs. —Sorte d'oiseau aquatique. *Chevalier du Guet*, Commandant des Archers du Guet. —*Chevalier de l'Arquebuse*, celui qui est reçu dans la Compagnie des Chevaliers de l'Arquebuse qui tirent à certains jours au Jeu de l'Arquebuse. —Familiér. *Chevalier d'industrie*, homme qui vit d'adresse; escroc.

Famil. *Etre le Chevalier d'une Dame*, lui être attaché. —*Se faire le chevalier de quelqu'un*, prendre sa défense avec chaleur.

Chevaline, adj. fém. Terme de Pratique, qui ne se dit qu'avec le mot *bête*: *Bête chevaline*, cheval ou jument.

Chevance, s. f. Vieux mot qui signifie tout le bien d'un particulier.

Chevauchée, s. f. (*Che-vo-ché-e*) t. de Palais : Tournée que certains Officiers de Justice font ou faisoient à cheval dans l'étendue de leur ressort.

Chevaucher, v. n. (*Che-vô-ché*, d.) Aller à cheval. Il est vieux, et n'a plus d'usage que dans cette expression: *Chevaucher court* ou *long*; se servir d'étriers courts ou longs. —En t. de Couvreur, il se dit des ardoises, et signifie se croiser l'une sur l'autre.

A chevauchons, adv. Il se dit de la situation d'une personne qui est assise jambe de-çà jambe de-là sur quelque animal à quatre pieds, ou sur un banc, une piéce de bois, un mur, etc.

Chévecier ou *Chéfecier*, s. m. (*Chéve-cié*) Chanoine d'Eglise Collégiale, chargé du soin de la cire, etc. Dans plusieurs Chapitres, c'étoit la première dignité.

Chevelé, ée, adj. Il se dit, 1.° en t. de Blason, d'une tête dont les cheveux sont d'un autre émail; 2.° en t. de Jardinier, des boutures ou marcottes garnies de racines.

Chevelu, ue, adj. Qui porte de longs cheveux : *Les Peuples du Nord sont plus chevelus que ceux du Midi*. Il se dit aussi 1.° des racines qui poussent plusieurs petits brins; 2.° des comètes qui répandent beaucoup de rayons autour d'elles.

Chevelu, s. m. Filamens attachés aux racines des arbres ou des plantes.

Chevelure, s. f. L'ensemble de tous les cheveux dont la tête est couverte.

—Au

—Au figuré, 1.° Rayons d'une comète; —2.° Brins ou petits jets d'une racine; —3.° Toutes les feuilles d'un arbre.

Chevelure de Bérénice, constellation de l'hémisphère septentrional.

Chever, v. a. (*Che-vé*) t. de Joaillier : Cerner ou creuser une pierre par-dessous, pour lui ôter de la couleur quand elle est trop forte.

Chevet, s. m. (*Che-vè*) Traversin de lit sur lequel pose la tête de celui qui est couché : *Entretenir quelqu'un au chevet de son lit.* —Par extension, tout ce qui sert à appuyer la tête quand on dort. —Partie d'une Eglise qui est derrière le maître autel, et qui est plus élevée que le reste. —Gros billot de bois qui, étant mis sous le derrière de l'affût du canon, en soutient la culasse.

Droit de chevet, certaine somme qu'un Officier de Compagnies supérieures payoit à ses Confrères en se mariant. — Proverbialement et figur. *C'est son épée de chevet*, sa ressource en toute occasion.

Chevêtre, s. m. Licou. Il est vieux. —Piéce de bois qui soutient les solives coupées à l'endroit de la cheminée, pour donner passage au tuyau. —En termes de Chirurgie, bandage dont on se sert pour la fracture ou la luxation de la mâchoire inférieure.

Cheveu, s. m. Poil de la tête. Il ne se dit qu'en parlant de l'homme.

Faux cheveux, cheveux qui ne tiennent pas à la tête, comme sont ceux des perruques. —*Se prendre aux cheveux*, se tirer par les cheveux. —*Tirer par les cheveux*, prendre quelqu'un aux cheveux et les lui tirer. Au fig. alléguer un passage, une preuve qui ne viennent pas naturellement au sujet, qui sont amenés de force. —Proverb. *Prendre l'occasion aux* (ou *par les*) *cheveux*, la saisir dès qu'elle se présente. —*Fendre un cheveu en deux* ou *en quatre*, rafiner, subtiliser. —*Nos cheveux sont comptés*, Dieu prend soin de tout ce qui nous regarde. — fig. *Cette nouvelle fait dresser les cheveux; fait dresser les cheveux à la tête* ou *sur la tête*; elle fait horreur. — figur. et familiérement : *Il ne s'en faut pas de l'épaisseur d'un cheveu*, il s'en faut bien peu que...

Cheville, subst. f. (*Che-vi-glie*; en mouillant les *ll.*) Morceau de bois ou de métal arrondi pour mettre dans quelque trou. *Cheville ouvrière*, grosse cheville de fer qui joint le train de devant d'un carrosse avec la flèche. —Proverb. *Autant de trous que de chevilles*, autant d'excuses que de reproches, etc. — fig. Mot qui, dans un vers, n'est mis que pour la mesure ou la rime, et ne sert de rien pour la pensée. —*Cheville du pied*, la partie de l'os de la jambe, qui s'élève en bosse aux deux côtés du pied. —On dit proverbialement d'un homme très-inférieur à un autre, qu'*il ne lui viendroit pas à la cheville du pied.*

Chevilles, plur. Andouillers qui sortent des perches de la tête du cerf, du daim et du chevreuil. —Petits morceaux de bois, etc. qui, dans les instrumens à cordes, servent à tendre ou à détendre les cordes. —Morceaux de bois en saillie, auxquels on accroche, on suspend quelque chose.

Aux jeux de l'Hombre, du Quadrille, du Tri, etc. *être en cheville*, n'être ni le premier, ni le dernier en carte.

Chevillé, ée, part. p. et adj. Voyez *Cheviller*. — Il se dit en termes de Blason, des ramures d'un bois de cerf.

Vers chevillés, chargés de mots inutiles. —En termes de Vénerie, *tête de cerf bien chevillée*, qui a beaucoup d'andouillers bien rangés. —Proverb. et fig. *Avoir l'ame chevillée dans le corps*, résister à de grandes maladies, à des blessures dangereuses.

Cheviller, v. act. (*Che-vi-glié*; en mouillant les *ll.*) Attacher avec des chevilles.

Chevillette, s. f. (*Che-vi-gliè-te*; en mouillant les *ll.*) ter. de Relieur : Petit morceau de cuivre plat et troué qu'on met sous le cousoir, et où l'on attache les nerfs des livres que l'on coud.

Chevillon, s. m. (*Che-vi-glion*; en mouillant les *ll.*) Petit bâton tourné au dos des chaises de paille. —Bâton de deux pieds de long sur lequel le Ferrandier lève la soie de dessus l'our-

dissoir. — Petits morceaux de bois tournés qui servent à lancer les manœuvres le long des côtés d'un vaisseau.

Chevir, v. n. Terme de Palais : Traiter, composer, transiger. — Autrefois, venir à bout de quelqu'un.

Chevissance, s. f. *Chevissement*, s. m. (*Che-vi-san-ce*, *ce-man.*) t. de Palais : Traité, accord avec quelqu'un.

Chèvre, s. f. La femelle du bouc. —Machine propre à élever des fardeaux, des poutres, etc. —En Astronomie, constellation septentrionale, appelée aussi *étoile du Cocher.*

Proverbialement : *Prendre la chèvre*, se fâcher ; s'irriter, se dépiter sans sujet. — *Barbe de chèvre*, homme qui n'a de la barbe qu'au menton. —*Sauver* ou *ménager la chèvre et le chou*, pourvoir à deux inconvéniens contraires.—*Où la chèvre est attachée, il faut qu'elle y broute*, il faut s'en tenir à la condition, à la profession où l'on se trouve engagé. —On dit de celui qui n'est pas difficile en amour, qu'*il aimeroit une chèvre coiffée* ; et d'un homme qui en veut tromper un autre et qui se trouve lui-même dupé, que *la chèvre a pris le loup.*

Chevreau, s. m. Le petit de la chèvre. On l'appelle aussi *cabri.*

Chèvre-feuille, s. m. (*Chè-vre-feu-glie*) Aarbrisseau qui fleurit par bouquets jaunes, blancs et rouges, lesquels ont une odeur agréable.

Chèvre-pied, adj. (*Chè-vre-pié*) Qui a des pieds de chèvre. Il n'est usité qu'en parlant des Faunes et des Satyres : *Les Dieux chèvre-pieds.* On dit aussi substantivement : *Ces Divins Chèvre-pieds.*

Chevrette, s. f. (*Che-vrè-te*) La femelle du chevreuil. —Petite écrevisse de mer, qu'on appelle aussi *crevette.* —En termes d'Apothicaire, pot de faïence avec un goulot où l'on met des sirops. —En termes d'Artillerie, machine qui sert à hausser ou à baisser les fardeaux qui se posent dessus. —Sorte de petits chenets avec une seule pomme, qui servent à soutenir le bois du feu.

Chevreuil, s. m. (mouillez l'*l* finale, *Che-vreuglie.*) Bête fauve plus petite que le cerf, et qui a quelque chose de la figure de la chèvre.

Chevrié, s. m. (*Che-vrié*) Celui qui mène paître les chèvres.

Chevrillard, s. m. (*Che-vri-gliar* ; mouillez les *ll.*) Petit chevreuil ; faon de chevrette.

Chevron, s. m. Bois équarri qui a moins de six pouces d'équarrissage. —Bois qui porte les tuiles, et qui sert pour la couverture des bâtimens : *Chevrons de long pan ; chevrons de croupe ; chevrons cintrés ; chevrons de remplage.* —En termes de Blason, piéce de l'écu, composée de deux bandes plates attachées en haut par la tête, et s'élargissant en bas en forme de compas à demi-ouvert.

Chevroné, ée, adj. En termes de Blason, qui a quelque chevron dans son écu.

Chevrotage, subst. m. Droit dû aux Seigneurs par ceux qui nourrissent des chèvres.

Chevroter, v. n. (*Che-vro-té*) En parlant des chèvres, faire des chevreaux. — fig. et fam. 1°. Perdre patience, se dépiter. — 2°. Aller par sauts et par bonds : *Il chevrotte en marchant.* —3°. Chanter par secousses et en tremblotant. On dit en ce dernier sens, *des cadences chevrotées.*

Chevrotin, subst. m. (*Che-vro-tein*) Peau de chevreau corroyée.

Chevrotine, s. f. Plomb à tirer le chevreuil : *Mon fusil est chargé de chevrotines.*

Chez, préposition. (*Ché*, et devant les voyelles *Chez.*) Dans la maison de... au logis de... *Chez moi ; chez vous ; chez M. un tel.* —Il est quelquefois précédé 1°. de la préposition *de* : *Je sors de chez lui ; ils l'ont chassé de chez eux.* 2°. De la préposition *par* : *J'ai passé par chez vous.* —Parmi : *Chez les Athéniens ; chez les Grecs.* —En ce sens, il n'est pas du style noble. —Au service de... *Ce Domestique est chez...*

Chez, avec les pronoms personnels, forme quelquefois un substantif : *Avoir un chez soi ; quand j'aurai un chez moi, vous viendrez me voir.*

Chiantzolli, s. m. Herbe du Nou-

veau Mexique; on en fait des potions rafraîchissantes.

Chiaoux, s. m. (*Chi-a-oû*) Espèce d'huissier chez les Turcs.

Chiasse, s. f. (*Chi-a-ce*) Ecume des métaux: *Chiasse de fer, de cuivre, etc.* —Excrémens des mouches, des vers. —On dit fig. et dans le style familier et mordant, qu'*un homme est la chiasse du Genre humain*, le plus méprisable et le dernier des hommes.

Chibout, subst. m. (*Chi-bou*) Résine blanche et résolutive d'un arbre de l'Amérique.

Chicambault ou *Chicabaut*, s. m. (*Chi-kan-bô*) terme de Marine: Longue et forte piéce de bois vers l'avant d'un petit vaisseau, pour lui servir de poulain ou d'éperon.

Chicane, s. f. Subtilité captieuse en matière de procès; abus qu'on fait des procédures judiciaires, etc. —fig. 1°. Subtilité captieuse dans les disputes de l'Ecole. —2°. Contestation mal fondée que l'on fait au jeu, etc.

Gens de chicane, les petites gens de Pratique, comme sergens, etc.

Chicaner, v. n. (*Chi-ca-né*) User de chicane en procès. —Au fig. se servir de détours, de subtilités captieuses; faire des contestations mal fondées au jeu, etc. Voyez *Chicane*.

Chicaner, v. a. Tenir quelqu'un en procès mal-à-propos: *Cet homme chicane tous ses voisins.* —Reprendre, critiquer sans raison et sur des bagatelles. —On dit d'un accusé qui se défend bien, qu'*il chicane sa vie.* —fig. Fâcher, chagriner, fatiguer en parlant d'une chose peu considérable en soi: *Cela me chicane; il a un rhumatisme qui le chicane depuis long-temps.*

Chicanerie, s. f. Tour de chicane; mauvaise difficulté.

Chicaneur, euse, s. Celui ou celle qui chicane en matière de procès. Il est familier.

Chicanier, ière, subst. (*Chi-ka-nié, iè-re*) Celui, celle qui chicane en matière de disputes, de contestations, au jeu, etc. On dit aussi adjectivement: *Cela est chicanier.* Il est fam.

Chiche, adj. Trop ménager; avare. —On dit fig. et fam. *Etre chiche de ses paroles, de ses pas ou de ses peines, de louanges, etc.* n'aimer pas à parler, à agir pour ses amis, à louer, etc. —On donne le nom de *chiche*, à une sorte de pois.

Chichement, adv. (*Chi-che-man*) D'une manière chiche; avec avarice.

Chicon, s. m. Laitue Romaine.

Chicoracée, adj. m. et f. Terme de Botanique: Qui tient de la nature de la chicorée, comme les pissenlits, etc.

Chicorée, s. f. Herbe rafraîchissante qu'on mange crue ou cuite, en salade ou dans le potage.

Chicot, subst. m. (*Chi-ko*) Reste d'arbre qui sort un peu de terre. —Reste de dent qui est dans la gencive. —Petit morceau de bois rompu: *Son cheval s'est mis un chicot dans le pied.* —Nom d'une maladie qui survient aux chevaux. —On le dit en t. de Blason, d'un bois noueux, d'un rejeton d'arbre.

Chicoter, verb. neut. (*Chi-ko-té*) Contester sur des choses de peu d'importance. Il est populaire.

Chicotin, s. m. (*Chi-co-tein*) Herbe d'un goût âcre et amer. —Chair d'une courge sauvage fort amère. —Il se dit sur-tout du suc amer dont on frotte le bout des mamelles des nourrices, quand elles veulent sevrer les enfans.

Dragées de chicotin, dragées amères où l'on a mêlé du chicotin.

Chien, chienne, s. (*Chièn, chiè-ne*) Animal domestique qui aboie: *Chien courant*, chien de chasse pour le lièvre; *chien couchant*, chien de chasse pour la perdrix. —Au figuré, on le dit par injure et par mépris, 1°. des personnes: *Quel chien de Musicien, de Poëte! etc.* 2°. des choses inanimées: *Voilà une chienne de comédie, de musique, etc.* Il est familier.

Proverbialement: *Faire le chien couchant*, flatter bassement pour tromper. —*Etre comme le chien du Jardinier*, ne vouloir ni faire, ni laisser faire. —*Leurs chiens ne chassent pas ensemble.* Voy. *Chasser.* —*Etre fou comme un jeune chien*, être folâtre, étourdi. —*S'aimer, s'accorder comme chiens et chats*, Voyez *Chat.* —*Entre chien et loup*, sur le soir. —*Etre deux chiens après un os*, être deux à viser au même but. —Ne

pas donner sa part aux chiens, avoir des prétentions sur une chose. —*Rompre les chiens*, faire prendre le change; arrêter une querelle, interrompre un discours qui peut avoir de mauvaises suites. —*Mener une vie de chien*, mener une vie misérable. —*Vivre comme un chien*, vivre dans la débauche, etc. —*Tous les chiens qui aboient ne mordent pas*, tous ceux qui menacent ne font pas toujours du mal. —*Un chien hargneux a toujours les oreilles déchirées*, un homme querelleur attrape toujours quelques coups. —*Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage*, quand on veut se défaire de quelqu'un, on lui impute des torts. —*S'il faisoit cela, il ne seroit pas bon à jeter aux chiens*, tout le monde le blameroit, crieroit après lui.

Chien, s. m. Piéce qui, dans le fusil, le pistolet, etc. tient la pierre, et s'abbat sur le bassinet, au moment où l'on fait jouer la détente. —Barre de fer carrée qui a un crochet en bas, et un autre qui monte et descend le long de la barre.

En Astronomie on donne le nom de *grand* et de *petit Chien*, à deux Constellations de l'hémisphère méridional.

Chien-marin, s. m. Chien de mer, sorte de poisson. Voyez *Requin*.

Chiendent, s. m. (*Chien-dan*) Herbe qui jette quantité de racines longues et déliées, et que les chiens mangent pour se purger. On se sert des racines pour faire de la tisane.

Chienner, v. n. (*Chiè-né*) Faire des chiens. Il ne se dit que des chiennes quand elles mettent bas.

Chier, v. n. (*Chi-é*) Se décharger le ventre des excrémens superflus.

Chieur, *euze*, subst. (*Chi-eur, eû-ze*) Celui ou celle qui chie.

Chiffe, subst. f. (*Chi-fe*) terme de mépris : Etoffe foible et mauvaise : *Ce n'est que de la chiffe.*

Chiffler, v. a. Vieux mot qui s'est dit autrefois pour *siffler.* —Le peuple s'en sert encore aujourd'hui dans le sens de *boire largement.*

Chiffon, s. m. (*Chi-fon*) Morceau de linge ou de drap usé : *Chercher, vendre, acheter des chiffons; il n'est vêtu que de chiffons*, il est fort mal vêtu. —Dans le jargon moderne, on appelle *chiffons*, de petits ajustemens à la mode.

Chifon, *one*, adj. (*Chi-fon, o-ne*) terme de Jardinier, qui se dit des branches inutiles.

Chiffonner, v. a. (*Chi-fo-né*) Bouchonner; froisser : *Chiffonner du linge, un habit, etc.* —fig. et fam. 1°. Inquiéter; embarrasser l'esprit : *Cela me chiffonne.* —2.° Badiner d'une façon brusque et étourdie.

Chiffonnier, *ière*, s. (*Chi-fo-nié, iè-re*) Celui, celle qui ramasse des chiffons par la ville. —fig. 1°. Celui qui ramasse et qui débite sans choix les nouvelles qui courent les rues. —2°. Personne vétilleuse et tracassière.

Chiffre, s. m. (*Chi-fre*) Caractère dont on se sert pour marquer les nombres : *Chiffre arabe*, 1, 2, 3, 4, etc. *Chiffre romain*, I, II, III, IV, etc. —Manière secrette d'écrire, par le moyen de certains mots ou caractères connus seulement de la personne à qui on écrit : *Ecrire en chiffre; donner un chiffre.* —fig. Certaines façons de parler, que quelques personnes ont entr'elles, et qui ne sont point entendues des autres. —Arrangement de deux ou de plusieurs lettres capitales entrelacées l'une dans l'autre, pour exprimer un nom en abrégé : *Graver un chiffre sur un cachet, le peindre dans un écusson, etc.*

Chiffrer, v. a. (*Chi-fré*) Marquer par des chiffres : *Chiffrer les pages d'un livre.* —Ecrire en chiffre : *Chiffrer une dépêche.*

Chiffrer, v. neut. Compter avec la plume : *Ne savoir pas chiffrer; apprendre à chiffrer; il chiffre bien.*

Chiffreur, s. m. Celui qui compte bien avec la plume.

Chignon, s. m. (mouillez *gn.*) Le derrière du cou. —Cheveux que les femmes frisent sur le derrière de la tête : *Elle a un beau chignon.*

Chile, *chilifère*, *chilification*. Voyez *Chyle*, *etc.*

Chiliade, s. f. (*Ki-lia-de*) Choses mises ensemble mille par mille : *Les Chiliades d'Erasme.*

Chiliarque, s. m. (*Ki-li-ar-ke*) Chez les Anciens, chef de mille hommes.

Chimère, s. f. Monstre fabuleux qui avoit le devant d'un lion, le milieu d'une chèvre et le derrière d'un dragon. — fig. Imagination vaine et sans fondement : *Avoir, se mettre des chimères dans la tête ; c'est là sa chimère.*

Chimérique, adj. Visionnaire ; plein de chimères : *Esprit chimérique.* —Sans fondement : *Prétention, dessein, espérances chimériques.*

Chimériquement, adv. (*Chi-mé-ri-ke-man*) D'une manière chimérique.

Chimie, s. f. Art qui enseigne à séparer les corps naturels les uns des autres, de même que leurs parties ; à les purifier, les recomposer, et les rendre plus propres aux usages de la Médecine, et aux autres besoins de la vie : *Opération de Chimie.*

Chimique, adj. (*Chi-mi-ke*) Qui appartient à la Chimie.

Chimiste, subst. m. Qui sait bien la Chimie, qui en fait les opérations.

Chimose. Voyez *Chymose.*

Chincilla, s. m. Animal du Pérou, de la grosseur de l'écureuil ; il est fort estimé pour la beauté de son poil. *Trév.* et le *Manuel Lexique.*

Chinfreneau, s. m. (*Chein-fre-nô*, s.d.) Coup d'épée ou de bâton au travers du visage : *On lui a donné un vilain chinfreneau.* Il est bas et populaire.

Chinqué, v. n. (*Chein-ké*) Boire du vin en débauche : *Ils ont chinqué ensemble.* Il est bas.

Chiourme, s. f. Les forçats et autres qui rament sur une galère, collectivement pris.

Chipage, s. m. Apprêt que les Tanneurs donnent à de certaines peaux. On dit, dans le même sens, *chiper les peaux ; une basane chipée.*

Chipoter, v. n. (*Chi-po-té*) Faire peu à peu et lentement ce qu'on fait ; lanterner, barguigner. —Vétiller ; chicaner. Il est familier dans ces deux acceptions.

Chipotier, ière, subst. (*Chi-po-tié, iè-re*) Barguigneur. —Vétilleur. Voy. *Chipoter.* Il est familier.

Chique, subst. f. (*Chi-ke*) Espèce de ciron qui entre dans la chair. —Très-petite tasse à café. —Petite boule de marbre ou de terre cuite pour des jeux d'enfans.

Chiquenaude, s. f. (*Chi-ke-nô-de*) Coup que l'on donne du doigt du milieu, lorsqu'après l'avoir plié et roidi contre le pouce, on le lâche sur le visage, sur le nez, etc.

Chiquet, s. m. (*Chi-kè*) Petite partie d'un tout : *Payer chiquet à chiquet*, peu à peu, par petites parcelles : *Un chiquet de vin*, un petit coup de vin. Il est familier.

Chiragre, s. m. (*Ki-ra-gre*) Celui qui a la goutte aux mains. Il est peu usité.

Chiragre, s. f. Goutte qui attaque les mains. Il est peu d'usage.

Chirite, subst. f. Nom donné à une pierre figurée qui représente une main.

Chirographaire, adj. m. et f. (*Ki-ro-gra-fè-re*) Qui n'est créancier qu'en vertu d'un acte sous seing privé.

Chirologie, s. f. (*Ki-ro-lo-gi-e*) Art d'exprimer ses pensées par des mouvemens et des figures qu'on fait avec les doigts.

Chiromancie, s. f. (*Ki-ro-man-ci-e*) L'art prétendu de deviner, de prédire par l'inspection de la main.

Chiromancien, ienne, subst. (*Ki-ro-man-cien, ciè-ne*) Celui, celle qui exerce la Chiromancie : *Le Chiromancien est un fourbe qui attrape les sots.*

Chirurgical, ale, adj. Qui appartient à la Chirurgie.

Chirurgie, s. f. Art qui enseigne à faire diverses opérations de la main sur le corps de l'homme, pour la guérison des blessures, des plaies, des fractures, des abcès, etc.

Chirurgien, s. m. Celui qui exerce la Chirurgie. —Poisson de mer qui, à côté des ouïes, a deux arêtes fort tranchantes et qui sont plates comme des lancettes.

Chirurgique, adj. (*Chi-rur-gi-ke*) Qui appartient à la Chirurgie.

Chiste. Voyez *Kiste.*

Chitome, s. m. Chef de la Religion chez les Nègres.

Chiûre, s. f. Il ne se dit que des excrémens des mouches.

Chlamide, s. f. (*Kla-mi-de*) Espèce

de manteau des Anciens, retroussé sur l'épaule droite. La chlamide étoit l'habit militaire des Patriciens; la toge étoit l'habit qu'ils portoient dans Rome.

Chlorose, s. f. (*Klo-ro-se*) t. de Médecine : Maladie des pâles couleurs.

Choc, s. m. (*Choke*) Heurt d'un corps contre un autre; rencontre de deux corps qui se heurtent avec violence. —Rencontre et combat de deux troupes de gens de guerre : *Les ennemis furent renversés au premier choc* ou *du premier choc*. —fig. Malheur; disgrace dans la fortune ou dans la santé : *Il a reçu un rude choc*. — En termes de Chapelier, instrument de cuivre pour mettre la ficelle au lien du chapeau.

Chocailler, v. n. (*Cho-ka-glié*; en mouillant les *ll.*) S'enivrer sur le cul d'un tonneau. Voyez *Chocaillon*.

Chocaillon, s. f. (mouillez les *ll.*) Ivrognesse; femme adonnée au vin. Ce mot et le précédent sont vieux, bas et populaires.

Chocolat, s. m. (*Cho-ko-la*) Sorte de pâte solide, composée principalement de cacao, de sucre et de cannelle, dont on fait une boisson agréable et saine : *Prendre une tasse de chocolat*.

Chocolatier, s. m. (*Cho-ko-la-tié*) Celui qui ne vend que du chocolat.

Chocolatière, s. f. Vase où l'on fait fondre et bouillir le chocolat, lorsqu'on le veut prendre en boisson : *Une chocolatière d'argent*.

Chœur, subst. m. (*Keur*) Troupe de Musiciens qui chantent ensemble : *Motet à grand chœur*. —Morceau de Musique à plusieurs paroles qui est chanté par le chœur : *Il y a dans cet Opera, deux, trois beaux chœurs*.—Dans les Tragédies des Anciens, nombre de gens intéressés à l'action, qui chantoient, soit dans le cours de la Piéce, soit entre les actes, ou même qui parloient quelquefois comme Acteurs. On en a mis dans quelques Tragédies modernes : *Les chœurs d'Athalie*, *d'Esther*, etc. —Ordre des Esprits célestes : *Les neuf chœurs des Anges*. —Partie de l'église où l'on chante l'Office divin. —Les Prêtres, etc. qui y chantent ensemble : *Les Choristes entonnent, le Chœur poursuit*.

Habit de chœur, celui que portent les Religieuses, ainsi que les Ecclésiastiques séculiers et réguliers, quand ils vont au chœur. —*Enfant de chœur*, jeune enfant qui chante au chœur.—*Religieuses* ou *Dames de chœur*, toutes les Religieuses qui ne sont pas Sœurs domestiques ou converses.

Choir, v. n. (*Choar*) Tomber. Il n'a d'usage qu'à l'infinitif, et au participe *chu*, plus en vers qu'en prose, et plus dans le style familier et badin, que dans le style sérieux et élevé. —On l'emploie au figuré, mais en Poésie seulement. On écrivoit autrefois *cheoir*.

Choisi, *ie*, part. p. et adj. Voyez *Choisir*. Comme adjectif, il suit toujours le substantif : *Soldats choisis*; *pièces choisies*; *il ne va dans cette maison que des gens choisis*.

Choisir, v. a. (*Choâ-zir*) Préférer une chose ou une personne à une autre, ou à plusieurs autres. Il diffère 1°. d'*élire* en ce que *choisir*, c'est se déterminer par la comparaison qu'on fait des choses, en faveur de ce qu'on juge être le mieux; et qu'*élire*, c'est nommer par un concours de suffrages, à une dignité, à un bénéfice, etc. 2°. de *faire choix*, en ce que *choisir* se dit ordinairement des choses dont on veut faire usage, et *faire choix*, des personnes qu'on veut élever à quelque dignité, charge ou emploi. —*Choisir* s'emploie souvent comme neutre : *Choisissez des deux*; *choisissez ou d'accepter ces conditions ou de....*

Choix, subst. m. (*Choâ*) Action de choisir. Il a un sens actif, au lieu que l'*élection*, outre qu'elle est l'ouvrage de plusieurs, et le *choix* d'un seul, a une signification passive. Il en est de même d'*élite*, qui signifie ce qui a été choisi parmi ce qu'il y a de meilleur.

Cholagogue, s. m. (*Ko-la-go-ghe*) terme de Médecine : Remède pour évacuer la bile.

Cholédologie, s. f. (*Ko-lé-do-lo-gí-e*) Partie de la Médecine qui traite de la bile.

Cholédoque, adj. (*Ko-lé-do-ke*) En termes d'Anatomie, le port cholédoque est un canal qui conduit la bile du foie dans l'intestin *duodenum*.

Chômable, adj. Qui se doit chômer. Il ne se dit que des fêtes.

Chômage, s. m. L'espace de temps qu'on est sans travailler.

Chômer, v. n. (*Chô-mé*) Ne rien faire faute d'avoir à travailler: *Un bon ouvrier ne chôme jamais.* —*Les terres chôment*, on les laisse reposer. —*Le moulin chôme*, il ne va point. —*Il chôme de livres*, il manque de livres. Il est familier.

Chômer, v. a. Solenniser les Dimanches, les Fêtes, en ne travaillant pas. Il est familier. On dit plutôt et mieux, *célébrer une Fête; fêter un jour.*

Proverb. *Il ne faut pas chômer les Fêtes avant qu'elles soient venues*; il ne faut pas se réjouir, faire éclater sa joie pour une chose qui n'est pas encore arrivée. —*C'est un Saint qu'on ne chôme plus*; c'est un homme disgracié et oublié.

Chomet, s. m. (*Cho-mè*) Petit oiseau fort gras et fort délicat qui se trouve en Normandie.

Choncar ou *Chungar*, s. m. Sorte d'oiseau de proie qui tient du héron et du butor.

Chondrille, s. f. (*Kon-dri-glie*; en mouillant les *ll.*) Nom d'une sorte de plante chicoracée; elle est apéritive et rafraîchissante.

Chondrologie, s. f. (*Kon-dro-lo-jî-e*) Partie de l'Anatomie qui traite des cartilages.

Chopine, s. f. Mesure de liqueur qui tient la moitié d'une pinte. —Quantité que contient cette mesure: *Il boit chopine à son repas.*

Chopiner, v. n. (*Cho-pi-né*) Boire du vin fréquemment; boire chopine à chopine: *Il s'amuse à chopiner avec ses amis.* Il est bas.

Chopinette, subst. f. (*Cho-pi-nè-te*) Petit cylindre qu'on fixe dans le corps de la pompe, un peu au-dessous de l'endroit où descend la heuse.

Choppement, s. m. (*Cho-pe-man*) Action de celui qui choppe.

Chopper, v. n. (*Cho-pé*) Faire un faux pas en heurtant du pied contre quelque chose. —Au fig. faire une faute grossière. Ce mot est vieux, ainsi que le précédent.

Choquant, ante, adj. verbal (*Cho-kan, an-te*) Offensant; déplaisant; désagréable.

Choquer, v. act. (*Cho-ké*) Donner un choc; heurter. On dit *choquer le verre à table*, et sans régime, *choquer; buvons, choquons.* —En parlant de deux troupes de gens de guerre, attaquer avec vigueur. Il s'emploie ordinairement avec le pronom personnel: *Quand les deux armées vinrent à se choquer.* —Au fig. 1.° offenser: *Il a fait cela pour me choquer; il se choque de tout.* —2.° Blesser; déplaire: *Choquer la vue, l'oreille; cette expression me choque.* —3.° Etre contraire à... *Cela choque le bon sens, la bienséance, l'honneur*, etc.

Choraïque, adj. masc. (*Ko-ra-i-ke*) Se dit d'une espèce de vers Grec ou Latin, où le pied appelé *Chorée* occupe des places marquées.

Chordapse, subst. m. (*Kor-dap-ce*) terme de Médecine: Maladie dans laquelle l'intestin est tendu comme une corde.

Chorée, s. m. (*Ko-ré-e*) Pied de la Poésie Grecque et Latine, composé d'une longue et d'une brève.

Chorège, s. m. (*Ko-rè-je*) Celui qui chez les Grecs présidoit à la dépense des spectacles.

Chorégraphie, s. f. (*Ko-ré-gra-fi-e*) L'art de noter les pas et les figures d'une danse.

Chorévêque, s. m. (*Ko-ré-vê-ke*) Sorte de Prélat qui faisoit anciennement quelques fonctions épiscopales à la campagne. Les Doyens ruraux ont succédé aux Chorévêques.

Choriambe, s. m. (*Ko-ri-an-be*) Pied de la Poésie Grecque et Latine, composé de deux syllabes brèves entre deux longues.

Chorion, subst. masc. (*Ko-ri-on*) Membrane extérieure qui enveloppe tout le fœtus.

Choriste, s. m. (*Ko-ris-te*) Celui qui chante au chœur.

Chorobate, subst. m. (*Ko-ro-ba-te*) Niveau des Anciens, composé d'une double équerre faite comme un T.

Chorographie, s. f. (*Ko-ro-gra-fi-e*) Description d'un pays, d'une province.

Chorographique, adj. (*Ko-ro-gra-fi-ke*) Qui appartient à la Chorographie.

Choroïde, s. f. (*Ko-ro-i-de*) Tunique de l'œil dans laquelle est la prunelle.

Chorus, subst. m. (*Ko-ruce*) Mot emprunté du Latin, et qui signifie *chœur*. On dit dans le style badin et comique : *Faire chorus*, chanter ensemble à table, et ordinairement le verre à la main.

Chose, subst. f. (*Chô-ze*) Ce mot, celui peut-être de la Langue Françoise qui est le plus souvent employé, se dit indifféremment de tout, sa signification se déterminant par la matière dont on traite : *Dieu a créé toutes choses ; un bon ami est une chose bien précieuse ; il lui a dit cent choses obligeantes*, etc. —On s'en sert souvent pour désigner ce qu'on ne sait comment nommer, soit par ce qu'il n'a point de nom connu, soit parce qu'on ne se le rappelle pas. C'est ordinairement une négligence dans le langage, qu'il faut éviter avec soin. Ceux qui ont cette mauvaise habitude, le disent des personnes comme des choses : *Va dire à chose d'aller chercher la petite chose, qui est sur la grande chose.* —Il s'emploie quelquefois par opposition à *personne ; Cet adjectif se dit des personnes et des choses.*

Quelque chose, employé comme un seul mot, est masculin : *On m'a dit quelque chose qui est très-plaisant* ou *de très-plaisant.* —Dans le style familier et avec la négative, *grande* mis devant *chose*, perd l'*e* muet final et prend l'apostrophe : *Ce n'est pas grand'chose.* —*La chose publique*, l'Etat. Il se dit de tous les Gouvernemens, au lieu que *République* n'a d'usage qu'en parlant des Etats Démocratiques et Aristocratiques. —Proverb. *A chose faite, conseil pris* ; il n'est plus temps de demander conseil, après l'action ou l'événement.

Chou, s. m. Sorte de légume qu'on met ordinairement dans le pot : *Chou blanc, rouge, vert ; chou cabu*, dont les feuilles sont entassées les unes sur les autres.

Proverb et famil. *Faire ses choux gras d'une chose*, en profiter ; s'en régaler ; en faire ses délices. —*Faire des choux et des raves d'une chose*, en être le maître, en disposer à sa volonté. —*Aller tout au travers des choux*, agir en étourdi. —*Il s'y entend comme à ramer des choux*, il ne s'y entend point du tout. —*Planter des choux*, être relégué à la campagne.

Petit-Chou, subst. m. Espèce de pâtisserie ou de gâteau.

Chou, chou-là, termes de Chasse, pour exciter un chien à quêter. *Chou-pille*, autre terme pour exciter un chien à se jeter sur le gibier.

Chou-de-chien, s. m. Sorte de plante purgative.

Chou-navet, s. m. Plante dont la racine est une espèce de gros navet.

Chou-rave ou *Chou de Siam*, s. m. Sorte de plante potagère.

Choucas, s. m. Espèce de corneille grise qui a le pied rouge.

Chouette, s. f. (*Chou-è-te*) Oiseau de nuit, qui tient beaucoup du hibou et du chat-huant.

Faire la chouette, c'est dans certains jeux de cartes, jouer seul contre deux ou contre plusieurs. —Proverb. *Etre la chouette d'une société*, être l'objet ordinaire des railleries de ceux qui la composent.

Chouquet, s. m. (*Chou-kè*) terme de Marine : Gros billot de bois qui se met à chaque brisure des mâts, au-dessus des barres des hunes, pour emboîter les mâts les uns dans les autres. —Petit billot dont les Bourreaux se servent pour achever de couper avec la hache une tête qu'ils ont manquée avec le sabre.

Chousset, s. m. (*Chou-cè*) Sorte de boisson en usage chez les Turcs.

Choyer, v. act. (*Choa-ié*) Conserver avec soin ; avoir grand soin de.... —*Choyer quelqu'un*, le ménager ; avoir soin de ne rien dire, de ne rien faire qui puisse le choquer. Il est familier.

Se choyer trop, ne se choyer pas assez, avoir trop ou trop peu d'attention à ce qui regarde la santé et les aises de la vie.

Chrême, subst. m. (*Krê-me*) Dans l'Eglise Romaine, huile sacrée pour la Confirmation, l'Extrême-Onction, etç.

Dans le style sérieux, on dit toujours *le saint chrême.*

Proverb. *Il feroit renier chrême et baptême*, il pousse la patience à bout. On le dit des personnes et des choses.

Chrémeau, s. m. (*Kré-mô*, s. d.) Petit bonnet qu'on met sur la tête des enfans après l'onction du saint chrême.

Chrétien, ienne, s. et adj. (*Kré-tien, tiè-ne*) Qui est baptisé et fait profession de la foi de Jesus-Christ : *C'est un bon Chrétien, une bonne Chrétienne; les Chrétiens sont obligés à ... Le peuple Chrétien, le monde Chrétien.* —Qui appartient aux Chrétiens : *La religion, la foi, la loi, la morale Chrétienne; mener une vie chrétienne.*

Popul. *Cela n'est pas Chrétien*, n'est pas suivant la bonne morale et la justice. —*Parlez Chrétien*, ne dites que des choses qu'on entende.

Chrétiennement, adv. (*Kré-tiè-ne-man*) D'une manière chrétienne.

Chrétienté, s. f. Tous les pays où Jesus-Christ est adoré. —Tous les Chrétiens dispersés par le monde.

Marcher sur la Chrétienté, marcher avec des souliers et des bas dont la semelle est trouée. Il est populaire.

Chrie, s. f. (*Kri-e*) t. de Rhétorique : Narration, amplification qu'on donne à faire aux Ecoliers.

Chrismation, s. f. (*Kris-ma-cion*) Action d'imposer le saint chrême.

Christ, subst. m. (Quand ce mot est seul, on prononce toujours l'*st* : *Kriste*; mais lorsqu'il est joint au nom de *Jésus*, on prononce *Jé-su-kri.*) Oint; qui a reçu quelque onction. On ne s'en sert plus que pour désigner le Messie. —Figure peinte, sculptée, gravée de Notre-Seigneur attaché à la croix.

Christe-marine, s. f. (*Kris-te-ma-ri-ne*) Sorte de plante qui croît sur le bord de la mer.

Christianiser, v. a. (*Kris-ti-a-ni-zé*) Rendre Chrétien : *Christianiser un Auteur Païen*, lui attribuer des sentimens chrétiens. Il est peu usité.

Christianisme, s. m. (*Kris-ti-a-nis-me*) Religion Chrétienne. —Maximes, esprit de la Religion de Jesus-Christ.

Chromatique, adj. (*Kro-ma-ti-ke*) terme de Musique; Qui procède par plusieurs semi-tons de suite : *Le genre chromatique.* On dit aussi substantivement : *Il y a du chromatique dans ce morceau.*

Chronique, s. f. (*Kro-ni-ke*) Histoire dressée suivant l'ordre des temps. Il ne se dit plus que de certaines histoires anciennes : *Les Chroniques de Saint-Denis; la Chronique de Froissard.* —fig. et prov. *La Chronique scandaleuse*, les mauvais bruits, les discours médisans.

Chronique, adj. *Maladie chronique*, qui dure long-temps, par opposition à *maladie aiguë.*

Chroniqueur, s. m. (*Kro-ni-keur*) Auteur de Chronique. Ce mot vieillit, et ne s'emploie plus que dans le style plaisant ou critique.

Chronogramme ou *Chronographe*, s. m. (*Kro-no-grâ-me, gra-fe*) Inscription dans laquelle les lettres numérales forment la date de l'événement dont il s'agit.

Chronographie, s. f. (*Kro-no-gra-fi-e*) t. de Rhétorique : Espèce de description qui caractérise vivement le temps d'un événement, ou par les conjonctures du moment, ou par le concours des circonstances qui s'y réunissent.

Chronologie, s. f. (*Kro-no-lo-gî-e*) Science des temps, doctrine des temps : *Cela ne s'accorde pas avec la bonne Chronologie.*

Chronologique, adj. (*Kro-no-lo-ji-ke*) Qui appartient à la Chronologie.

Choonologiste, s. m. (*Kro-no-lo-jis-te*) Celui qui sait ou qui enseigne la Chronologie. —Auteur qui a écrit sur la Chronologie.

Chronologue, s. m. (*Kro-no-lo-ghe*) C'est la même chose que *Chronologiste.*

Chronomètre, s. m. (*Kro-no-mè-tre*) Nom générique des instrumens qui servent à mesurer le temps.

Chrysalide, subst. f. (*Kri-za-li-de*) Ce mot exprime communément l'état d'une chenille renfermée dans sa coque, sous la forme d'une espèce de féve, avant que de se transformer en papillon. On ne doit pas confondre le mot *chrysalide* avec celui de *nymphe*, parce qu'ils diffèrent à certains égards.

Chrysanthème ou *Chrysanthémum*, s. m.

(*Kri-zan-tè-me*) Sorte de plante que l'on cultive dans les jardins, à cause de la beauté de sa fleur. Elle est d'un jaune doré.

Chrysocolle, s. f. (*Kri-zo-ko-le*) Matière que l'eau détache des mines de cuivre, d'or, d'argent et de plomb.

Chrysocome, s. f. (*Kri-zo-ko-me*) Nom de plusieurs plantes.

Chrysolite, s. f. (*Kri-so-li-te*) Pierre précieuse, transparente, de couleur d'or mêlé d'une légère teinte de vert.

Chrysopée, s. f. (*Kri-zo-pé-e*) terme d'Alchimie : La science de faire de l'or.

Chrysophrase (*Acad.*) *Chrysoprase* (*Trév.*) s. f. (*Kri-zo-fra-ze*) Espèce d'émeraude qui tire son nom de sa couleur, qui est un vert de poireau.

Chrysoprasin, s. m. (*Kri-zo-pra-zein*) Pierre précieuse de couleur verdâtre.

Chrysulée, subst. f. (*Kri-zu-lé-e*) L'eau régale qui dissout l'or.

Chu, *ue*, part. p. de *choir*. Tombé. On écrivoit autrefois *chut*, *chute*. Le féminin s'est conservé dans l'expression proverbiale : *Trouver chape-chute*. Voy. *Chape*.

Chucheter, verb. neut. (*Chu-che-té*) Crier comme le moineau : *Le moineau chuchète*.

Chuchoter, verb. neut. (*Chu-cho-té*) Parler tout bas à l'oreille : *Ces gens ne font que chuchoter*.

Chuchoterie, s. f. Action de ceux qui se parlent bas à l'oreille. Il est familier.

Chuchoteur, *euse*, subst. Celui, celle qui a coutume de chuchoter.

Chut, sorte d'adverbe ou d'interjection, qui signifie paix, silence. Il est familier.

Chute, s. f. Action de la personne ou de la chose qui tombe : *Chute d'eau*, cascade. *Chute* ou *pente de toit*, l'égout du toit. *La chute des feuilles*, la saison où les feuilles tombent. *Chute d'humeurs*, débordement des humeurs qui tombent du cerveau. — Au figuré, 1.° mort glorieuse dans un combat. — 2.° Malheur ; disgrace : *Il ne se relèvera jamais de sa chute*. — 3.° Faute envers Dieu : *La chute du premier homme*, *des Anges* ; *être une occasion de chute et de scandale*. — 4.° En parlant d'un Sonnet, d'un Madrigal, d'une Epigramme, la pensée qui les termine ; en parlant d'une période, la cadence et l'harmonie avec laquelle cette période finit. — Mauvais succès d'une Pièce de Théâtre : *La chute de cette Tragédie*, etc.

Chyle, s. m. (*Chi-le*) Suc blanc qui se forme de la partie la plus subtile des alimens digérés.

Chylifère, adj. (*Chi-li-fè-re*) Il se dit, en Anatomie, des vaisseaux qui portent le chyle.

Chylification, s. f. (*Chi-li-fi-ka-cion*) Opération par laquelle la nature fait le chyle.

Chymose, subst. fém. (*Chi-mo-ze*) Inflammation qui fait retourner les paupières.

Ci, adverbe de lieu, qui ne s'emploie jamais seul. Joint aux pronoms démonstratifs, aux noms, aux adjectifs ou aux adverbes, il désigne que les choses ou les personnes sont proches : *Celui-ci*, *celle-ci* ; *cet homme-ci*, *cette femme-ci*. *Le mémoire ci-joint*, *les témoins ci-présens*. *Ci-contre*, *ci-derrière*, *ci-devant*, *ci-après*, *ci-dessus*, *ci-dessous*, etc. On voit, par ces exemples, qu'avec les pronoms et les noms, *ci* se met après ; et qu'il se met devant avec les adjectifs et les adverbes. Il ne se joint ainsi aux adjectifs que dans le style du Palais ; dans le discours ordinaire, on dit *ici* : *Le mémoire ici joint* ; *les témoins ici présens*. — *Ci* se met après les prépositions *par* et *entre* : *Par-ci*, *par-là* ; *entre-ci et demain*. Dans la dernière expression, il est adverbe de temps.

Ciacale, s. m. Animal qui tient du loup et du renard.

Cibage, subst. m. Arbre des Indes Orientales ; il ressemble au pin.

Ciboire, s. m. (*Ci-boâ-re*) Vase où l'on met les hosties consacrées.

Ciboule, s. f. Sorte de petit oignon bon à manger en salade et en ragoût.

Ciboulette, s. f. (*Ci-bou-lè-te*) Petite ciboule.

Cicatrice, s. f. Marque d'une plaie, d'un ulcère, qui reste après la guérison. — On dit élégamment au figuré : *L'affront est passé, mais la cicatrice reste*.

Cicatricule, s. f. Petite cicatrice. Il est de peu d'usage. — Petite tache blanche de la membrane qui enveloppe le jaune de l'œuf.

Cicatrisant et *Cicatrisatif*, s. m. et adj. (*Ci-ka-tri-ʒan*, *ʒa-tife*) Il se dit des remèdes qui aident à former une cicatrice.

Cicatriser, verb. act. (*Ci-ka-tri-ʒé*) Faire des cicatrices : *La petite vérole lui a cicatrisé le visage.*

Se cicatriser, v. réc. Se former en cicatrice ; commencer à se fermer, à se reprendre, en parlant d'une plaie.

Ciccus, subst. m. (*Cik-kuce*) Sorte de petite sauterelle. — Espèce d'oie sauvage.

Cicéro, s. m. Caractère d'Imprimerie, qui est entre le Saint-Augustin et la Philosophie.

Cicerole, s. f. Pois-chiche.

Cicérone, s. f. pris de l'Italien. Nom qu'on donne en Italie et sur-tout à Rome, à ceux qui font voir aux étrangers les curiosités d'une Ville.

Cicéronien, *ienne*, adj. *Style Cicéronien*, qui approche de celui de Cicéron.

Ciclamen, subst. m. Sorte de plante odoriférante.

Ciclamor, s. m. Sorte de bordure que quelques-uns nomment *Orle*.

Cicle, subst. m. Cercle, période. L'*Acad.* écrit *Cycle*.

Cicle solaire, révolution de vingt-huit ans, après laquelle toutes les Lettres Dominicales reviennent dans le même ordre. —*lunaire*, révolution de dix-neuf ans, après laquelle les lunaisons reviennent à peu près aux mêmes jours des mois. —*de l'Indiction*, révolution de quinze ans.

Ciclique, adject. (*Ci-kli-ke*) Qui concerne les cicles. —On le dit aussi des petits ouvrages de Poésie, tels que des chansons, etc. et des Poëtes qui les composent. En ce sens, il est peu usité. L'*Acad.* écrit *Cyclique*.

Cicloïde, s. f. (*Ci-klo-i-de*) Ligne courbe que décrit un point de la circonférence d'un cercle qui avance en roulant sur un plan. L'*Académ.* écrit *Cycloïde*.

Cicomore, s. m. Voyez *Sicomore*.

Cicutaire, s. f. (*Ci-ku-tè-re*) Nom que les Botanistes donnent à plusieurs sortes de plantes. —Ciguë aquatique.

Cid, s. m. (on prononce le *d*) Mot Arabe qui signifie Chef, Commandant: *La Tragédie du Cid.*

Cidre, s. m. Boisson faite de jus de pommes pressurées.

Ciel, s. m. au pl. *cieux* (*Cièl*, *cieû*. En parlant d'un tableau, d'un lit, d'une carrière, on dit au pl. les *ciels*, et non pas les *cieux*.) La partie supérieure du monde dans laquelle se meuvent les astres. On dit quelquefois *le ciel de la Lune*, *de Mars*, *etc.*; *les cieux des planètes.* —L'air : *Le ciel est serein*, *clair*, *obscur*; *la rosée*, *les oiseaux du ciel.* —Le séjour des Bienheureux : *Le bonheur*, *le chemin du ciel*; *le royaume des cieux.* — Dieu lui-même : *Le courroux du ciel*; *le ciel irrité*; *graces au ciel*; *le ciel l'a voulu.* —Climat ; pays : *Changer de ciel.* Le dais sous lequel on porte le Saint Sacrement: *Porter le ciel.* —Le haut d'un lit ou d'une carrière. —En t. de Peinture, la partie du tableau qui représente l'air.

O ciel ! sorte d'exclamation qui marque de la joie, de l'admiration ou de la tristesse.

Cierge, s. m. Chandelle de cire à l'usage de l'Eglise. On dit proverb. d'un homme qui est ou qui se tient extrêmement droit, qu'*il est droit comme un cierge.* — Coquillage de mer, appelé autrement *Onyx*.

Cierge pascal, celui qu'on allume pendant les Fêtes de Pâques.

Cierge du Pérou, s. m. Plante ainsi nommée, parce que sa tige approche de la figure d'un flambeau.

Ciergier, s. m. (*Cièr-jié*) Ouvrier qui fait et vend des cierges. Voyez *Cirier*.

Cigale, s. f. Insecte qui vole, et qui, durant les ardeurs de l'été, fait dans les champs un bruit aigre et importun, auquel on donne cependant le nom de *chant* : *Le chant de la cigale*; *j'ai ouï chanter les cigales.* —Il y a aussi quelques poissons qu'on nomme *cigale*.

Cigare, s. m. Tabac à fumer de l'Isle de Cuba.

Cigne, s. m. (*Ci-gne*, mouillez *gn.*) Oiseau aquatique qui a le cou fort long.

La blancheur de ses plumes a passé en proverbe : *Il est blanc comme un cigne*, il a les cheveux fort blancs, le teint fort blanc. —Au fig. excellent Poëte : *Le Cigne de Mantoue*, Virgile ; et le *Cigne Thébain*, Pindare. L'*Acad.* écrit *Cygne*.

Cigogne, subst. fém. (mouillez *gn.*) Gros oiseau de passage, qui a un long bec rouge, et qui fait son nid sur le haut des maisons.

Proverb. *Conte de* ou *à la cigogne*, conte fabuleux et inventé à plaisir.

Cigogneau, s. m. (*Ci-go-nô*, s. d.) Petit de la cigogne.

Ciguë, s. f. (*Ci-gu-e*) Plante froide et vénéneuse, dont la feuille ressemble à celle du persil. —Suc de cette herbe : *Les Athéniens firent avaler de la ciguë à Socrate.*

Cil, s. m. (prononcez l'*l* finale sans la mouiller, *cile.*) Le poil des paupières. Il se dit ordinairement au pluriel.

Ciliaire, adj. (*Ci-liè-re*) Epithète qu'on donne à une partie de l'œil qui sert à soutenir le cristallin.

Cilice, s. m. Tissu de crin que l'on porte sur la chair par esprit de pénitence : *Se revêtir d'un cilice ; porter le cilice.*

Cilindre, s. m. (*Ci-lein-dre*) Figure solide, ronde et longue comme une colonne, terminée de part et d'autre par deux surfaces plates, rondes, égales et parallèles. — Nom d'une classe de coquillages, qu'on appelle aussi *Rouleaux.* L'*Acad.* écrit *Cylindre.*

Cilindrique, adj. (*Ci-lein-dri-ke*) Qui a la forme d'un cilindre. L'*Acad.* écrit *Cylindrique.*

Cillement, s. m. (mouillez les *ll*, *Ci-glie-man.*) Action de ciller les yeux.

Ciller, v. a. (*Ci-glié* ; en mouillant les *ll.*) Fermer les yeux et les paupières, et les rouvrir dans l'instant.

Ciller, v. n. Se dit des chevaux, quand ils commencent à avoir quelques poils blancs de vieillesse aux paupières au-dessus des yeux. —En termes de Fauconnerie, coudre les paupières de l'oiseau, afin que, ne voyant point, il ne s'abatte pas. Famil. *Personne n'ose ciller devant lui*, n'ose remuer.

Cimaise, s. f. (*Ci-mè-ze*) Membre d'Architecture dont la moitié est convexe, et l'autre concave. L'*Acad.* écrit *Cymaise.*

Cimare. Voyez *Simare.*

Cimbalaria ou *Cimbalaire*, subst. f. (*Cein-ba-la-ri-a*, *lè-re*) Plante qui est une espèce de linaire ; elle croît sur les murailles et sur les masures.

Cimbale, subst. fém. (*Cein-ba-le*) Anciennement, instrument de Musique qui étoit d'airain : *Airain sonnant et cimbale retentissante*, expression de St. Paul. —Aujourd'hui, deux plateaux d'airain qu'on frappe l'un contre l'autre en marquant la mesure. Il est en usage dans la Musique militaire, et au Théâtre dans les marches. (La définition que l'*Acad.* donne de cet instrument est celle du *triangle*, fort différent de la *cimbale.*) —Les Organistes nomment *cimbale* un jeu harmonieux qu'on mêle avec le plein jeu. L'*Academ.* écrit *Cymbale.*

Cime, s. f. Le sommet, la partie la plus haute d'une montagne, d'un rocher, d'un arbre, etc. —En langage Poétique, on appelle le Parnasse *la double cime.*

Ciment, s. m. (*Ci-man*) Brique ou tuile battue et pilée, qui, mêlée avec la chaux, forme une espèce de mortier. Les Verriers, les Faïenciers, les Orfèvres, etc. ont des cimens qui leur sont propres. —Au figuré, lien d'amitié, etc. En ce sens, il est peu usité.

A chaux et à ciment, Voyez *Chaux.*

Cimenter, v. act. Joindre, lier, faire tenir ensemble par le moyen du ciment, en parlant d'un ouvrage de Maçonnerie. —Au fig. confirmer ; affermir : *Cimenter une alliance ; les amitiés les mieux cimentées s'altèrent quelquefois.*

Cimentier, s. m. (*Ci-man-tié*) Artisan qui bat et fait le ciment.

Cimeterre, subst. m. Grand coutelas recourbé qui ne tranche que d'un côté : *Etre armé d'un cimeterre.*

Cimetière, subst. m. Lieu destiné à enterrer les morts. Il se dit proprement de ceux où l'on enterre les Chrétiens.

—fig. et fam. Lieu où il meurt beaucoup de monde.

Cimier, s. m. (*Ci-mié*) La chair qui est sur la croupe du bœuf, et qu'on coupe en rond. —La croupe des bêtes fauves. —En termes de Blason, figure ou ornement qu'on portoit sur le haut du casque.

Cimolie, s. f. Espèce d'argile qui vient d'une isle appelée *Cimolis*, l'une des Cyclades. —On dit adjectivement *matière cimolie*, dépôt qui se trouve sur les meules à aiguiser.

Cinabre, s. m. Minéral rouge qui résulte d'une combinaison de soufre et de mercure.

Cincenèle, s. f. Corde de médiocre grosseur, qui sert aux Bateliers à remonter les coches et les bateaux.

Cinéraire, adj. (*Ci-né-rè-re*) *Urne cinéraire*, celle où les Anciens renfermoient les cendres des corps brûlés après la mort.

Cinération, s. f. (*Ci-né-ra-cion*) Réduction du bois ou des autres corps combustibles, en cendres, par la violence du feu. Ce mot n'est en usage que parmi les savans. *Trév.* dit aussi *cinéfaction*, et *cinéfier*, v. act. Réduire en cendres.

Cinglage, s. m. (*Cein-gla-je*) Le chemin qu'on croit qu'un vaisseau fait en vingt-quatre heures —Le loyer des gens de mer.

Cingleau, s. m. (*Cein-glô*, s. d.) Espèce de cordeau qui sert pour trouver et décrire la diminution des colonnes.

Cingler, v. n. (*Cein-glé*) Naviguer à pleines voiles.

Cingler, v. act. Frapper avec quelque chose de délié et de pliant : *Cingler le visage d'un coup de fouet, d'une houssine.* —On dit d'un vent froid et perçant, qu'*il cingle le visage*, ou simplement qu'*il cingle.* On le dit aussi, dans le même sens, de la grêle, de la neige, de la pluie. —*Cingler*, dans cette signification active, s'emploie pour *sangler* qui paroît plus usité.

Cinique, adj. (*Ci-nike*) En parlant des personnes, nom d'une secte philosophique chez les Anciens, fondée par Antisthène, et qui faisoit consister la sagesse à braver tous les préjugés, et souvent toutes les bienséances : *Diogène fut un Philosophe cinique.* On dit aussi substantivement, *c'est un cinique.* —En parlant des choses, impudent, obscène. L'*Acad.* écrit *cynique.*

Cinisme ou *cynisme*, s. m. Impudence cinique. C'est un mot nouveau et heureusement inventé.

Cinnamome, s. m. (*Ci-na-mô-me*) Sorte d'aromate, en usage parmi les Anciens et qu'on croit être la cannelle.

Cinq, adject. de nombre ordinal. (*Seinke.*) Le *q* final ne se prononce que quand *cinq* termine la phrase, ou quand il est suivi d'un mot commençant par une voyelle ou par une *h* non aspirée. Dans tous les autres cas, la prononciation ne le fait point sentir : *Il y en a cinq ; cinq ans ; cinq hommes ; cinq chevaux ; cinq belles maisons ; cinq cents écus, etc.* (*I-li-an-a-seinke ; sein-kan ; sein-ko-me ; sein-che-vô ; sein-bè-le-mè-zon ; sein-san-zé-ku.*)

Cinq, subst. m. *Un cinq de chiffre.* —Au jeu de cartes, une carte qui marque cinq points : *Un cinq de carreau, de treffle.* —Au jeu de dés, le côté qui est marqué de cinq points : *Amener un cinq ; deux cinq* ou *quines.*

Cinquain, s. m. (*Sein-kein*) Ordre de bataille pour ranger cinq bataillons.

Cinquantaine, subst. f. coll. (*Sein-kan-tè-ne*) Nombre de cinquante : *Une cinquantaine d'écus, de fois, etc.* —*La cinquantaine*, cinquante ans accomplis : *Avoir la cinquantaine.*

Cinquante, adj. de nombre ordinal. (*Sein-kan-te*) Cinq fois dix.

Cinquantenier, subst. m. (*Sein-kan-te-nié*) Celui qui commande cinquante hommes. Il ne se dit qu'en parlant de la milice et de la police de certaines villes.

Cinquantième, adj. de nombre ordinal. (*Sein-kan-tiè-me*) Il a rapport au nombre *cinquante* : *Le cinquantième chapitre ; l'article cinquantième.* —On dit substantivement, *il a un cinquantième d'intérêt dans cette entreprise ; il est le cinquantième de la file, etc.*

Cinquième, adj. de nombre ordinal. (*Sein-kiè-me*) Il a rapport à cinq : *La cinquième fois.*

Cinquième, subst. m. La cinquième partie d'un tout. —Ecolier qui étudie dans la cinquième classe d'un Collége, appelée aussi au féminin *la Cinquième.*

Cinquièmement, adv. (*Sein-kiè-me-man*) En cinquième lieu.

Cintre, s. m. (*Sein-tre*) Trait ou figure qu'on donne à une voûte ou à une arcade. — Arcade de bois sur laquelle on bâtit une voûte, un arc, et qui en soutient les pierres, en attendant que les clefs y soient mises pour les fermer.

Cintré, ée, part. p. et adj. Voyez *Cintrer.* —Il se dit, en t. de Blason, du globe impérial, entouré d'un cercle ou d'un demi-cercle en forme de cintre.

Cintrer, v. act. (*Sein-tré*) Faire un cintre ; bâtir en cintre : *Cintrer une porte.*

Cion, s. m. Corps solide suspendu au palais entre les amygdales ; état de la luette enflée et pendante comme une colonne. —Excrescence caronculeuse dans les parties naturelles de la femme.

Cioutat, s. m. Sorte de raisin.

Cipollini, s. masc. Sorte de marbre dont la couleur tire sur le vert.

Ciporème, subst. f. Espèce d'arbre du Brésil.

Cippe, s. m. (*Ci-pe*) Demi-colonne sans chapiteau. —Chez les Anciens, instrument de bois pour tourmenter les coupables.

Ciprès, subst. m. (*Ci-prê*) Arbre toujours vert, qui s'élève droit et en pointe. — Chez les Poëtes, c'est le symbole de la mort : *Le noir ciprès, le ciprès funèbre.* L'*Académie* écrit *cyprès.*

Cirage, s. m. Action de cirer ou l'effet de cette action. —Composition de cire, de suif, de noir de fumée et d'autres ingrédiens, qu'on fait bouillir pour cirer les bottes, les gros souliers, etc. —Il se dit aussi pour *cirure*, ou cire fondue, appliquée sur le cuir.

Circée ou *Herbe de Saint Etienne*, subst. f. Sorte de plante qui croît en Europe. On l'a nommée *Circée* ou *Herbe des Magiciennes*, ou *Herbe enchanteresse*, parce qu'elle s'attache fortement aux habits, au point d'arrêter les hommes, de même que la *Circée* de la Fable les attiroit par ses enchantemens.

Circio, subst. m. Oiseau des Indes auquel on apprend plus aisément à parler qu'au perroquet.

Circoncire, v. act. *Je circoncis, nous circoncisons* ; au prétérit, *je circoncis, nous circoncîmes* ; au subjonctif, *que je circoncise, que je circoncisse, etc.* Couper la peau du prépuce.

Circoncis, ise, (*Cir-kon-ci, î-ze*) part. p. et adj. Voyez *Circoncire.*

Circoncis, s. m. Juif ou Mahométan qui a le prépuce coupé.

Circonciseur, s. m. (*Cir-kon-ci-zeur*) Celui qui circoncit.

Circoncision, s. f. (*Cir-kon-ci-zion*) L'action de circoncire. —La fête de la Circoncision de N. S. —Tableau, estampe qui représente la Circoncision. — On dit au fig. et dans le langage de l'Ecriture, *La circoncision du cœur, des lèvres*, le retranchement des mauvais désirs, des mauvais discours.

Circonférence, subst. f. Le tour d'un cercle ; la ligne qui le termine et l'enferme. —Toute sorte d'enceinte, quoiqu'elle ne soit pas parfaitement ronde : *La circonférence d'un polygone, d'une ville*, etc.

Circonflexe, adj. (*Cir-kon-flek-ce*) Il se dit, en t. de Grammaire, de celui des trois accens qui rend la syllabe longue. Il a la figure d'un v renversé (ʌ).

Circonlocution, s. f. (*Cir-kon-lo-ku-cion*) Périphrase, circuit de paroles : *La circonlocution sert souvent à l'Orateur.*

Circonscription, subst. f. (*Cir-kons-krip-cion*) Ce qui borne et limite la circonférence des corps.

Circonscrire, verb. act. Mettre des limites, des bornes à l'entour. Il est sur-tout usité au passif : *Dieu ne peut être circonscrit.* —On dit en Géométrie, *circonscrire une figure à un cercle*, tracer une figure dont les côtés touchent le cercle.

Circonspect, ecte, adj. (*Cir-kons-pèk, pèk-te*) Discret ; prudent ; retenu ; qui prend garde à ce qu'il dit, à ce qu'il fait.

Circonspection, s. f. (*Cir-kons-pèk-cion* ; en vers, *ci-on.*) Prudence,

retenue, discrétion dans les discours et les actions.

Circonstance, s. f. Particularité qui accompagne un fait, une nouvelle, etc. *Les circonstances des personnes, du lieu, du temps, de la manière, etc.* Ce mot diffère de *conjoncture*, en ce que *la circonstance* est relative à l'action, et que la *conjoncture* ne se dit que du moment; celle-ci n'a de commun avec l'action que la contemporanéité. —En style de Pratique, on dit en parlant d'une maison, d'une affaire, d'un procès, *les circonstances et dépendances*, tout ce qui en dépend.

Circonstanciel, adj. m. Il se dit, en t. de Grammaire, des mots qui, dans la construction d'une phrase, marquent les circonstances et les modifications différentes qui peuvent plus ou moins influer sur la signification du verbe.

Circonstancier, v. a. (*Cir-kons-tan-ci-é*) Dire, marquer les circonstances.

Circonvallation, s. f. (*Cir-kon-va-la-cion*) Ligne ou fossé pour défendre un camp et le garantir des attaques du dehors. Il s'emploie ordinairement avec le mot *ligne*. On dit au pluriel *lignes de circonvallation*, et non pas *de circonvallations*.

Circonvenir, v. a. Terme de Palais: Tromper artificieusement par des détours, etc.

Circonvention, s. f. (*Cir-kon-van-cion*; en vers, *ci-on.*) Tromperie artificieuse.

Circonvoisin, *ine*, adj. (*Cir-kon-voâ-zein*, *zi-ne*) Qui est autour, auprès: *Lieux, peuples circonvoisins; provinces, nations, paroisses circonvoisines.*

Circonvolution, subst. f. Il se dit de plusieurs tours faits autour d'un centre commun.

Circuit, s. m. (*Cir-kui*) Tout le tour de quelque lieu, enceinte, etc. — figur. *Circuit de paroles*, ce qu'on dit avant de venir au fait.

Circulaire, adj. (*Cir-ku-lè-re*) Qui est décrit ou qui se meut en rond: *Figure circulaire, mouvement circulaire.*

Lettre circulaire, lettre par laquelle on informe diverses personnes d'une même chose.

Circulairement, adverbe. (*Cir-ku-lè-re-man*) En rond, d'une manière circulaire.

Circulant, *ante*, adj. verbal. (*Cir-ku-lan*, *an-te*) Mot qui, depuis quelque temps, est fort en usage dans le commerce; qui circule: *Richesses, espèces circulantes; billets circulans.*

Circulateur, s. m. Autrefois charlatan, bâteleur. —Partisan de la circulation du sang.

Circulation, s. f. (*Cir-ku-la-cion*; en vers, *ci-on.*) Mouvement de ce qui circule: *La circulation du sang*, le mouvement par lequel il est porté des artères dans les veines, et reporté des veines dans les artères: *La circulation de la sève*, dans les arbres; *de l'argent, des espèces, des effets de commerce, des papiers publics, etc.* —En t. de Chimie, distillation réitérée plusieurs fois.

Circulatoire, adj. (*Cir-ku-la-toâ-re*) Il se dit, en Chimie, des vaisseaux qui servent à faire la distillation par la circulation.

Circuler, v. act. (*Cir-ku-lé*) terme de Chimie: Distiller plusieurs fois.

Circuler, v. neut. Se mouvoir circulairement; il se dit sur-tout du sang. —On le dit aussi de l'argent, des effets de commerce, etc.; passer d'une main à l'autre.

Circum-circa, adv. Latin. Environ, à peu près.

Circumincession, s. f. (*Cir-ko-mein-cè-cion*) terme de Théologie, par lequel on exprime, dans le Mystère de la Trinité, l'existence des Personnes Divines les unes dans les autres.

Circus, s. m. Oiseau de proie qui vole rapidement et en rond.

Cire, s. f. Matière molle et jaunâtre qui reste du travail des abeilles, après qu'on en a exprimé le miel: *Cire vierge*, celle qu'on tire des ruches, avant qu'elle ait été fondue. —Bougie: *Dans cette maison on ne brûle que de la cire.* —Cierges qu'on brûle à un enterrement, etc.: *La cire appartient au Curé.* —Humeur épaisse et jaune qui se forme dans les oreilles.

Cire d'Espagne, sorte de composition faite de laque et autres matières,

qu'on forme en petits bâtons, et dont on se sert pour cacheter des lettres.

Proverb. *Etre mou comme la cire; être de la cire molle*, être doux, docile; recevoir facilement toute sorte d'impressions. —*Etre égaux comme de cire*, avoir les mêmes inclinations, les mêmes humeurs. — *Venir, aller comme de cire*, venir à propos; aller bien, en parlant d'un habit, etc.

Cirer, verb. act. (*Ci-ré*) Enduire de cire. —Appliquer le cirage sur le cuir, etc.

Cirier, s. m. (*Ci-rié*) Celui qui fait et vend toutes sortes de cierges et de bougies.

Ciroëne, s. m. (*Ci-ro-è-ne*) Espèce d'emplâtre qu'on applique sur les membres foulés ou blessés par quelque contusion, sans qu'il y ait ouverture.

Ciron, s. m. Petit insecte qui s'engendre entre chair et cuir, et qui est presque imperceptible. — La petite ampoule que forme un ciron. —fig. Chose extrêmement petite.

Cirque, s. m. (*Cir-ke*) Lieu destiné chez les anciens Romains pour les jeux publics, et particuliérement pour les courses de chevaux et de chariots.

Cirsakas, s. m. Etoffe coton et soie des Indes.

Cirsion, subst. f. Espèce de chardon propre à calmer les douleurs des varices.

Cirsocèle, s. f. Dilatation des veines spermatiques, causée par un sang grossier et épais.

Cirure, s. f. Enduit de cire préparée.

Cisailler, v. a. (*Ci-za-glié*; mouillez les *ll.*) t. de Monnoie: Couper avec des cisailles des piéces fausses ou légères.

Cisailles, s. f. plur. (*Ci-za-glie*; mouillez les *ll.*) Gros ciseaux qui servent à couper des plaques de métal. —Ce qui reste des lames d'or, d'argent et de cuivre, après que les Monnoyeurs en ont taillé des flans au coupoir. En ce sens seulement on dit au singulier *de la cisaille*.

Cisalpin, ine, adj. (*Ci-zal-pein, pi-ne*) Qui est en deçà des Alpes.

Ciseau, subst. m. (*Ci-zô*, s. d.) Instrument plat, tranchant par un des bouts, et qui sert à travailler le bois, la pierre, les métaux: *Ciseau de Sculpteur, de Maçon, de Menuisier, d'Orfèvre.* —*Ouvrage du ciseau*, de sculpture. On dit d'un habile Sculpteur, qu'*il a le ciseau savant, délicat, etc.*

Ciseaux, plur. Instrument composé de deux branches tranchantes en dedans, et jointes par un clou: *Une paire de ciseaux*; *ciseaux de Tailleur, de Jardinier, etc.* En ce sens on dit quelquefois, mais rarement, *ciseau* au singulier: *On n'a pas encore mis le ciseau à cette étoffe; le Chirurgien lui a donné trois coups de ciseau.* Les Poëtes disent aussi, *le ciseau de la Parque*, *le fatal ciseau.*

Ciselé, ée, part. passif de *ciseler*, et adjectif: *Argent ciselé; vaisselle ciselée.* —*Velours ciselé*, à fleurs, à ramages.

Ciseler, v. a. (*Ci-ze-lé*) Travailler sur le métal et le repousser de la même piéce avec le marteau et le ciselet; y faire diverses figures et autres ornemens.

Ciselet, s. m. (*Ci-ze-lè*) Petit outil de fer, délié, dont on se sert pour ciseler.

Ciseleur, s. m. Ouvrier qui cisèle.

Ciselure, s. f. (*Ci-ze-lû-re*) Ouvrage du Ciseleur. —Chose ciselée. —Ce qui est fait sur la pierre avec le ciseau et le maillet.

Cisoir, s. m. (*Ci-zoar*) Outil d'Orfèvre; espèce de ciseau propre à couper l'or et l'argent.

Cisoire, s. f. (*Ci-zoâ-re*) Outil dont on se sert pour graver les poinçons et les carrés, avec lesquels on fabrique les monnoies.

Cissite, subst. f. (*Ci-ci-te*) Pierre blanche qui représente les feuilles de lierre.

Cissoïdal, ale, adject. (*Ci-so-i-dal*) Qui appartient à la cissoïde ou qui en dérive.

Cissoïde, s. f. (*Ci-so-i-de*) ter. de Géométrie: Ligne courbe qui, en s'approchant de son asymptote, représente une feuille de lierre.

Ciste, s. m. Sorte d'arbrisseau dont quelques espèces portent le *ladanum.*

Cisthépatique ou *Cysthépatique*, (*Acad.*) adj. (*Cis-té-pa-ti-ke*) t. d'Anatomie: Qui porte la bile dans la vésicule du fiel.

Cistiques ou *cystiques*, (*Acad.*) adj. pl. (*Cis-ti-ke*) Il se dit, en Anatomie, des rameaux de l'artère céliaque et des veines qui y portent le sang.

Cistophore, subst. m. (*Cis-to-fo-re*) t. d'Antiquaire : Médaille où l'on voit des corbeilles.

Cistre, s. m. Instrument de musique qui a quelque rapport au luth. L'*Acad.* écrit *Sistre*.

Citadelle, s. f. (*Ci-ta-dè-le*) Forteresse qui commande à une ville.

Citadin, *ine*, subst. (*Ci-ta-dein*, *di-ne*) Bourgeois, habitant d'une cité. Il n'est d'usage qu'en parlant des habitans de certaines villes d'Italie, pour signifier ceux qui ne sont pas du corps de la Noblesse.

Citation, s. f. (*Ci-ta-cion*; en vers, *ci-on.*) Allégation d'un passage en preuve d'un fait, d'un raisonnement, etc. —Ajournement, assignation devant un Juge Ecclésiastique. —Ordre que le Grand-Maître de Malte envoie à tous les Chevaliers de se rendre à Malte en certaines occasions.

Citatoire, adj. m. et f. (*Ci-ta-toâ-re*) t. de Palais : Qui concerne la citation ou l'assignation devant un Juge Ecclésiastique.

Cité, s. f. Ville. Il ne se dit, en ce sens, qu'en Poésie et dans le style oratoire. —Dans quelques villes, on le dit de la partie de la ville où est l'Eglise Cathédrale ou du moins l'Eglise principale. —Dans le langage de l'Ecriture, *la céleste*, *la sainte Cité*, le Ciel.

Citer, v. act. (*Ci-té*) Alléguer, apporter en preuve quelque Auteur ou quelque passage d'Auteur. On dit, à peu près, dans ce sens, *citer son auteur*, nommer celui de qui on tient une nouvelle; *ne me citez pas*; *profitez de l'avis sans citer personne.* —Ajourner, appeler pour comparoître devant le Magistrat. Il ne se dit qu'en matière Ecclésiastique.

Citérieur, *eure*, adj. Terme de Géographie : Qui est en-deçà, de notre côté, plus près de nous.

Citerne, subst. f. Réservoir d'eau de pluie.

Citerneau, s. m. (*Ci-ter-nô*, s. d.) Petite citerne où l'eau s'épure avant de passer dans la citerne proprement dite.

Citise, subst. m. (*Ci-ti-ze*) Sorte d'arbrisseau.

Citole, s. m. Instrument de musique.

Citoyen, *enne*, subst. (*Ci-toa-ien*, *è-ne*) Habitant d'une ville, d'une cité : *Sage*, *riche Citoyen*; *c'est un bon Citoyen*, zélé pour la Patrie. —Depuis quelque temps on l'a employé comme adjectif : *Il est trop citoyen pour...*

Citoyen actif, celui qui réunit les qualités prescrites pour exercer les droits de Citoyen.

Citragon, subst. m. La mélisse : on l'appelle ainsi parce qu'elle sent le citron.

Citrin, *ine*, adj. (*Ci-trein*, *i-ne*) Qui est de couleur de citron.

Citron, subst. m. Fruit du citronnier. —Couleur de citron. En ce sens on dit adjectivement, *taffetas citron*.

Citronnat, s. m. (*Ci-tro-na*) Confiture faite d'écorces de citron.

Citronné, *ée*, adj. (*Ci-tro-né*) Qui sent le citron.

Citronnelle, subst. f. (*Ci-tro-nè-le*) Liqueur faite avec de l'eau-de-vie et du citron. —Voyez *Mélisse*.

Citronnier, s. m. (*Ci-tro-nié*) Arbre qui porte le citron.

Citrouille, subst. f. (*Ci-trou-glie*; mouillez les *ll.*) Plante rampante, très-connue, qui porte un fruit fort gros, qu'on nomme aussi *citrouille*.

Civade, s. f. Sorte de poisson.

Civadière, s. f. La voile du mât de beaupré, qui est sur la proue.

Cive, s. f. Plante potagère.

Civet, subst. m. (*Ci-vè*) Ragoût fait avec le dedans et quelques piéces d'un lièvre.

Civette, s. f. (*Ci-vè-te*) Herbe potagère qu'on mange en salade. —Animal qui ressemble à une grosse fouine, et dont on tire une liqueur épaisse et odoriférante. —La liqueur qu'on tire de cet animal.

Civière, s. f. Espèce de brancard sur lequel on porte à bras de la pierre, du fumier, etc.

Civil, *ile*, adj. Qui concerne les Citoyens : *La vie civile*; *société civile*; *guerre civile*. Il se dit au Palais, par opposition à *criminel* : *Procès civil*;

matière, affaire, partie civile. —En parlant des personnes, honnête, poli.

Requête civile ; mort civile. Voyez *Requête*, *Mort*.

Civilement, adver. (*Ci-vi-le-man*) D'une manière civile ; avec civilité. —En matière civile : *Procéder, poursuivre, juger civilement.*

Civiliser, v. a. (*Ci-vi-li-zé*) Rendre civil et sociable ; polir les mœurs. —Rendre civile une affaire criminelle.

Civilité, s. f. Honnêteté, courtoisie ; manière honnête et civile de vivre et de converser dans le monde. —Livre qui enseigne les règles de la civilité.

Civique, adj. (*Ci-vi-ke*) Qui concerne le Citoyen : *Inscription, serment civique.* En ce sens c'est un mot nouveau. —*Couronne civique*, celle qu'obtenoit le soldat qui avoit conservé un citoyen dans un assaut, dans une bataille.

Clabaud, s. m. (*Cla-bô*) Chien de chasse, qui a les oreilles pendantes, et qui se récrie mal-à-propos sur les voies. —fig. et fam. Homme stupide et grossier ; qui parle beaucoup et mal-à-propos. —On dit aussi fig. et fam. d'un chapeau qui a les bords pendans, qu'*il est clabaud*, qu'*il fait le clabaud.*

Clabaudage, s. m. (*Kla-bô-da-je*, d.) Bruit que font plusieurs chiens qui clabaudent. —fig. et fam. Criailleries incommodes ou faites pour des riens. Style satyrique.

Clabauder, v. n. (*Kla-bô-dé*, d.) Au propre, aboyer fréquemment. —fig. et fam. 1.° Crier, faire du bruit mal-à-propos et sans sujet : *Cet homme ne fait que clabauder :* 2.° Crier contre quelqu'un : *Il clabaude sans cesse contre les gens de bien, contre ses supérieurs.*

Clabauderie, s. f. Criaillerie importune et sans sujet. Voyez *Clabaudage.*

Clabaudeur, euse, s. Grand criailleur, qui crie beaucoup et sans sujet, qui invective, etc. Voyez *Clabauder.*

Claie, subst. f. (*Klé*) Ouvrage de Vannier, plat, large et long, qui sert à divers usages.

Passer à la claie ; jeter avec une pelle de la terre pierreuse pour faire passer la bonne terre au travers. C'est un terme de Jardinier. —*Traîner sur la claie ;* mettre un cadavre sur une claie, traînée publiquement par un cheval que le bourreau conduit.

Clair, aire, adject. (*Klèr, klè-re*) Eclatant, lumineux ; qui jette, qui répand de la lumière : *Le feu est clair de sa nature ; la Lune est claire.* —Qui reçoit beaucoup de jour : *Ce cabinet est bien clair ; Eglise, chambre fort claire.* —Luisant, poli : *Vaisselle fort claire ; teint clair et uni.* —En matière de couleurs, moins foncé : *Vert clair, rouge clair, etc.* —Transparent : *Clair comme cristal de roche.* —Qui n'est point trouble : *Vin clair, eau claire, claire fontaine.* —En parlant du temps, pur et serein : *Temps clair.* —Qui a trop peu de consistance : *Ce sirop est trop clair.* —Qui n'est pas assez serré : *Toile claire.* —En parlant de la voix et des sons, net et aigu : *Voix claire.* —Intelligible ; aisé à comprendre : *Discours clair ; idée, expression claire.* —Evident, manifeste : *Son droit est clair.* —Net : *Esprit clair ; jugement clair.* —En parlant de l'argent, qu'on peut toucher quand on veut : *C'est de l'argent clair.*

Proverb. *Il n'y fera que de l'eau claire ;* il n'y réussira pas.

Clair, s. m. Clarté ; lumière : *Un beau clair de Lune ; il fait clair*, il fait jour ; *il fait clair dans cette Eglise, dans cette chambre.*

Clairs, s. m. pl. En Peinture, les couleurs hautes qui représentent les jours, les parties éclairées : *Les clairs sont bien entendus dans ce tableau.* —Dans les ouvrages de tapisserie, les laines et les soies claires.

Clair, adv. Clairement, distinctement, nettement : *Voir clair ; entendre clair.* —Il se dit sur-tout au figuré : *Voir clair dans une affaire ; il voit fort clair*, il a l'esprit pénétrant ; *il entend fort clair*, il entend à demi-mot. —*Parler clair*, parler d'une voix aigre et aigue. On dit fig. *Parler clair et net* ou *haut et clair*, franchement, sans adoucissement et sans détour. —*Prouver clair comme le jour que...*

A clair, adv. Sans rien laisser de trouble : *Tirer du vin à clair* ou *au*

clair. Au fig. on dit toujours *au clair : Tirer une affaire au clair.*

Claire, s. f. (*Klè-re*) Cendres lavées ou os calcinés, dont on se sert dans l'affinage.

Clairement, adverb. (*Klè-re-man*) D'une manière claire ; nettement, sans obscurité ; distinctement.

Clairet, *ette*, adj. (*Klè-rè*, *è-te*) Le masculin se dit proprement du vin rouge, à la différence du blanc : *Vin blanc et vin clairet*, ou substantivement, *du blanc et du clairet.* —On le dit aussi d'un vin rouge clair, par opposition à un autre plus foncé. —Le fém. se dit d'une liqueur faite avec de l'eau-de-vie, du sucre, etc. qu'on appelle *Eau clairette.* —On nomme *Clairette*, subst. f. une espèce de vin blanc mousseux : *Clairette de Die.*

Clairet, s. m. (*Klè-rè*) terme de Joaillier : Pierre dont la couleur est trop foible.

Claire-voie, s. f. (*Klèr-voâ*) Ouverture dans le mur d'un jardin, d'un parc, laquelle n'est fermée que par une grille ou une espèce de fossé appelé *Saut de loup.* —Espace trop large des solives d'un plancher, des poteaux d'une cloison, etc.

A claire-voie, adv. *Semer à claire-voie*, semer les grains éloignés les uns des autres. —*Ouvrage d'osier à claire-voie*, dont les parties sont éloignées les unes des autres. —On le dit aussi de tous les tissus qui ne sont pas serrés.

Clairière, s. f. (*Klè-riè-re*) Endroit dans une forêt tout-à-fait dégarni d'arbres.

Clair-obscur, s. m. En t. de Peinture, science de distribuer le jour et les ombres.

Clairon, s. m. (*Klè-ron*) Sorte de trompette dont le son est aigu et perçant. Il n'a plus d'usage qu'en Poésie. —Jeu d'orgue harmonieux, qui imite le bruit d'un cornet.

Clair-semé, *ée*, adj. (*Klèr-ce-mé*) Qui n'est pas bien serré ; qui n'est pas près à près. Dans ce composé, *Clair* est adv. et indéclinable. On dit *clair-semée* au féminin, et *clair-semés*, *clair-semées* au pluriel.

Clair-voyance, s. f. (*Klèr-voa-ian-ce*) Sagacité, pénétration dans les affaires : *Rien ne peut échapper à sa clair-voyance.* Il vieillit.

Clair-voyant, *an-te*, adject. (*Klèr-voa-ian*, *an-te*) Qui a l'esprit fin et pénétrant ; qui découvre les choses obscures, qui prévoit les futures. Voy. *Eclairé.*

Clamesi, s. m. Acier qui vient du Limousin.

Clameur, s. f. Grand cri, cri public, souvent tumultueux et sans fondement. *Clameur* ajoute à *cri* une idée de ridicule, par son objet ou par son excès : *Le sage respecte le cri public et méprise les clameurs des sots.* Le plus grand usage de ce mot est au pluriel ; quand on l'emploie au singulier, on le dit de plusieurs et jamais d'une seule personne.

Clameur publique, soulèvement du Peuple contre quelque criminel connu. —*Clameur de Haro*, plainte par laquelle on appelle la Justice à son secours contre la violence et la voie de fait, dont celui qui la commet doit s'abstenir au seul mot de *Haro*, à peine d'être puni comme d'un attentat. C'est un terme de la Coutume de Normandie.

Clameuse, adj. fém. usité dans *chasse clameuse*, qui se fait avec grand bruit.

Clamide. Voyez *Chlamyde.*

Clamp, s. m. (*Klan*) t. de Marine : Pièce de bois qu'on applique contre un mât ou contre une vergue, pour les fortifier et pour empêcher que le bois n'éclate.

Clamponier ou *Claponier*, subst. et adj. masc. (*Klan-po-nié*) *Un cheval clamponier*, qui a les paturons longs, effilés et trop plians.

Clan, s. m. En Ecosse, tribu formée d'un certain nombre de familles.

Clandestin, *ine*, adj. (*Klan-des-tein*, *i-ne*) Qui se fait en cachette et contre les lois : *Mariage clandestin ; assemblée clandestine.* —Au fig. caché ; secret : *Démarches, intrigues clandestines.*

Clandestine, subst. f. Plante dont les feuilles sont en partie cachées dans la terre.

Clandestinement, adv. (*Klan-des-ti-ne-man*) D'une manière clandestine,

Clandestinité, s. f. Le manque de formalités nécessaires, qui rend une chose clandestine.

Clans, s. m. pl. Terme de Charpenterie : Les bouts des piéces de liûres qui sont sous les portelots, pour attacher les rebords et bordages des bateaux foncets, et autres.

Clapet, s. m. (*Kla-pè*) Espèce de petite soupape qui se lève et se baisse par le moyen d'une simple charnière.

Clapier, s. m. (*Kla-pié*) On appelle ainsi certains petits trous creusés exprès où les lapins se retirent : *Un clapier bien peuplé.* —Machine de bois où l'on nourrit des lapins domestiques : *Faire un clapier dans un grenier.* —Lapin élevé dans ces sortes de machines ; et par extension, un mauvais lapin.

Clapir, v. n. Il se dit du cri naturel du lapin.

Se clapir, v. r. Se tapir, se cacher dans un trou. Il ne se dit guères au propre que des lapins, et toujours à la troisième personne.

Claque, s. f. (*Kla-ke*) Coup du plat de la main, qui fait du bruit. —Espèce de sandale qu'on met par-dessus le soulier, pour se garantir de l'humidité et des crottes.

Claque, s. m. Oiseau de bon goût, de la grosseur d'un mauvis.

Claquebois, subst. m. (*Kla-ke-boâ*) Sorte d'instrument de musique avec un clavier.

Claquedent, subst. m. (*Kla-ke-dan*) t. de mépris : Gueux, misérable qui tremble de froid. Il est bas. —Braillard, qui ne fait que parler, sans savoir ce qu'il dit. Il est familier.

Claquement, s. m. (*Kla-ke-man*) Bruit que font les dents, les mains, lorsqu'elles s'entre-choquent.

Claquemurer, v. act. (*Kla-ke-mu-ré*) Renfermer, resserrer dans une étroite prison. Il ne se dit qu'en plaisanterie.

Se claquemurer, v. r. Se resserrer, se renfermer. Style plaisant.

Claque-oreille, s. m. Chapeau dont les bords sont pendans. —Celui qui le porte. Il est bas.

Claquer, v. n. (*Kla-ké*) Faire un certain bruit aigu et éclatant : *Claquer des mains ; un fouet qui claque bien.* —On dit fig. et fam. *Faire claquer son fouet*, faire valoir son autorité, son crédit, etc.

Claquet ou *Cliquet*, s. m. (*Kla-kè*) Petite latte, dans un moulin, qui est sur la trémie, et qui, battant sur la meule, fait un bruit continuel. —On dit des femmes babillardes, que *leur langue va comme un claquet* ou *un cliquet de moulin.*

Clarification, s. f. (*Kla-ri-fi-ka-cion*) Action de clarifier une liqueur.

Clarifier, v. a. (*Kla-ri-fi-é*) Rendre clair et net : *Clarifier un sirop ; clarifier du sucre.*

Clarine, s. f. Sorte de clochette qu'on pend au cou des animaux qui paissent dans les forêts.

Clariné, ée, adj. Se dit, en termes de Blason, des animaux qui portent une clochette.

Clarinette, subst. f. (*Kla-ri-nè-te*) Sorte de hautbois.

Clarté, s. f. Lumière : *La clarté du jour, du soleil, etc. ; lire à la clarté du feu, d'une lampe, d'un flambeau ; fuir la clarté.* —Transparence : *La clarté du verre.* —fig. Netteté de l'esprit : *Clarté des idées, du style, etc.*

Clâs, *Glas*, (*Acad.*) s. m. Le son d'une cloche que l'on tinte pour une personne qui vient d'expirer : *Sonner le clas.*

Classe, subst. f. (*Klâ-ce*) Ordre suivant lequel on range diverses personnes ou l'on distribue diverses choses. —fig. Rang, ordre où l'estime publique met les ouvrages de certains Auteurs, etc. : *Peintre, Poëte, Théologien, Prédicateur de la première classe.* —Les différentes salles d'un Collége où s'assemblent les Ecoliers : *Ils étudient en même classe ; nous avons fait nos classes ensemble*, nous avons étudié ensemble au Collége ; *pendant mes classes*, pendant que j'étois au Collége. —On le dit aussi 1.° des Ecoliers : *Le Régent y est allé avec toute sa classe ;* 2.° du temps que les Ecoliers sont assemblés pour prendre la leçon : *Au commencement ou à la fin de la classe.* —L'endroit où s'assemblent ordinairement les Crocheteurs d'un quartier pour attendre qu'on les emploie.

Classer, v. a. (*Kla-cé*) Ranger,

distribuer suivant un certain ordre. C'est un mot nouveau.

Classique, adj. (*Kla-ci-ke*) *Auteurs classiques*, les Auteurs anciens généralement approuvés, et qui font autorité dans une certaine matière. Il ne se dit guères que dans cette phrase.

Clatir, v. n. En t. de Chasse, se dit d'un chien qui redouble son cri.

Claudication, subst. f. (*Klô-di-ka-cion*, d.) Action de boiter. Ce terme n'est usité que parmi les savans.

Clause, s. f. (*Klô-ze*) Disposition particulière, faisant partie d'un traité, d'un édit, d'un contrat, etc. *Clause* se dit plutôt des contrats entre particuliers; et *condition*, des traités entre Souverains.

Clausoir, s. m. (*Klô-soar*) ter. de Maçon: Petit carreau ou boutisse, qui ferme une assise dans un mur continu ou entre deux pieds droits.

Claustral, ale, adj. (*Klos-tral*) Qui appartient au Cloître ou Monastère: *Prieur claustral; les liens claustraux*.

Claveau, subst. m. (*Kla-vô*, s. d.) Maladie qui vient aux brebis, en forme de petits boutons.

Claveaux, s. m. pl. Pierres qui ferment le dessus d'une porte ou d'une fenêtre carrée, ou d'une corniche.

Clavecin, subst. m. (*Kla-ve-cein*) Instrument de Musique à un ou plusieurs claviers, et dont les cordes sont de métal et doubles: *Toucher le clavecin*.

Claveciniste, s. m. Musicien qui joue du clavecin. C'est un mot nouveau et fort usité.

Clavelé, ée, adj. Qui a le claveau.

Clavelée, s. f. Voyez *Claveau*.

Clavette, s. f. (*Kla-vè-te*) Espèce de clou plat que l'on passe dans l'ouverture faite au bout d'une cheville, d'un bâton pour les arrêter. —En ter. d'Imprimeur, ce qui servoit dans les anciennes presses à monter et descendre le grand sommier —On donne le même nom à divers autres instrumens d'ouvriers.

Clavicule, s. f. Terme d'Anatomie: Chacun des deux os qui ferment la poitrine par en haut et qui l'attachent aux deux épaules; ils en sont comme les *clefs*, et c'est d'où vient leur nom. —Petite clef. En ce sens il n'a d'usage qu'en parlant du Livre intitulé: *La Clavicule de Salomon*.

Clavier, subst. m. (*Kla-vié*) Petite chaîne, ou cercle d'acier ou d'argent, servant à tenir plusieurs clefs ensemble. —La rangée des touches d'une épinette, d'un clavecin, d'un jeu d'orgues.

Clayer, s. m. (*Klé-ié*) Grosse claie.

Clayon, s. m. (*Klé-ion*) Petite claie sur laquelle on fait égouter des fromages. —Claie ronde sur laquelle les Pâtissiers portent diverses pâtisseries.

Clayonnage, s. m. (*Klé-io-na-je*) Assemblage fait avec des pieux et des branches d'arbres pour soutenir des terres.

Faire un clayonnage; assurer sur des claies faites de menues perches, la terre d'un gazon en glacis.

Cleché, ée, adj. Il se dit, en t. de Blason, d'une piéce ouverte à jour, et qui laisse voir le champ de l'écu par des ouvertures semblables à des anneaux de clef.

Clef, s. f. (Prononcez *Klé*, même devant une voyelle.) Instrument de fer ou d'acier pour ouvrir et fermer une serrure. On appelle *fausse clef*, une clef contrefaite pour ouvrir à l'insçu du maître; et *clef fausse* ou *forcée*, celle qu'on a rompue ou dont on a gâté quelque partie en la tournant avec trop de force. —Au figuré, 1.° Place forte de la frontière d'un Etat: *Calais est une des clefs de la France*. —2.° Ce qui sert d'introduction, ce qui donne une grande ouverture pour les sciences: *La Logique est la clef de la Philosophie*. —3.° Ce qui est nécessaire pour avoir l'intelligence d'un ouvrage, d'un systême: *C'est là la clef de tel traité*, etc. —4.° A l'égard de certains ouvrages dont les noms sont déguisés ou qui sont écrits d'une manière énigmatique; l'explication des noms supposés ou des termes obscurs: *On a fait beaucoup de clefs différentes des Caractères de la Bruyère, du Télémaque, etc.* On appelle, dans le même sens, *clef d'un chiffre*, l'alphabet dont on est convenu, et qui sert à chiffrer et à déchiffrer les dépêches. —En t. de Musique, certaine marque mise au commencement d'un

air, pour faire connoître l'intonation des notes par rapport à leur position. —En t. de Marine, grosse cheville qui joint un mât avec l'autre vers les barres de hune.

Clef de voûte; la pierre du milieu qui ferme la voûte. —*de bossage*, celle qui a plus de saillie que les claveaux ou voussoirs. —*passante*, celle qui, traversant l'architrave, fait un bossage qui en interrompt la continuité. Il y a encore d'autres espèces de clefs dans l'Architecture. —*de pressoir*, la vis qui le serre et qui le tient ferme. —*d'une poutre*, chevilles de fer qui servent à arrêter la poutre dans un mur. —*de mousquet*, morceau de fer qui sert à faire aller le serpentin du mousquet. —*de pistolet*, piéce de fer percée qui sert à bander le pistolet. —*de montre*, la piéce par le moyen de laquelle on bande le ressort de la montre. —*de forme*, morceau de bois que le Cordonnier fourre dans une forme brisée, pour élargir le soulier. —*d'embouchoir*, morceau de bois que le Cordonnier met dans l'embouchoir, pour élargir les bottes. —*d'étau*, morceau de fer avec lequel on serre l'étau. —*de viole*, morceau de fer avec lequel on tend les cordes. —*à vis*, morceau de fer qu'on met dans la tête des vis pour les serrer, quand on monte un bois de lit, une armoire, etc.

Proverb. *Avoir* ou *donner la clef des champs.* Voyez *champ.*

A clef, adv. Avec la clef : *Fermer à clef.* —*Sous la clef*, adv. Dans un endroit fermé à clef : *Cela est sous la clef.*

Clefs, au pl. (style fig.) L'autorité de l'Eglise : *La Puissance des clefs*; le pouvoir de lier et de délier, de condamner et d'absoudre.

Figur. *Jeter les clefs sur la fosse*; renoncer à la succession de quelqu'un qui est mort chargé de dettes.

Clématis. Voyez *Pervenche.*

Clématite, s. f. Sorte de plante dont il y a plusieurs espèces.

Clémence, s. f. (*Klé-man-ce*) Vertu qui porte à pardonner les offenses et à modérer les châtimens. Cette expression suppose, en général, une grande supériorité dans celui qui pardonne : *Traiter avec clémence.*

Clément, ente, adj. (*Klé-man, an-te*) Qui est porté à la clémence.

Clémentines, s. f. pl. (*Klé-man-ti-ne*) Recueil des Décrétales de Clément V, fait par Jean XXII. —Recueil de piéces apocryphes faussement attribuées à St. Clément.

Clenche, s. f. Voyez *Clinche.*

Clepsydre, s. f. (*Klep-ci-dre*) Horloge qui mesuroit le temps par la chute d'une certaine quantité d'eau. —On donne aussi ce nom à plusieurs machines hydrauliques des Anciens.

Cléragre, s. f. Maladie qui vient aux ailes des oiseaux de proie.

Clerc, s. m. (*Klèr*, le *c* final ne se prononce jamais.) Celui qui, par la tonsure, est entré dans l'Etat Ecclésiastique. —Celui qui écrit ou qui travaille sous un homme de Pratique : *Clerc d'Avocat, de Procureur, de Notaire, etc.* —*Maître clerc*, le premier clerc de l'étude d'un Procureur, etc. On dit proverb. *Faire un pas de clerc*, une fausse démarche par ignorance. —*Compter de clerc à maître*; rendre compte en détail de ce qu'on a reçu et déboursé.

Clerc de Chapelle, Ecclésiastique qui étoit un des Officiers de la Chapelle du Roi. —*d'office*, Officier attaché au service de la table du Roi; il suivoit les plats qu'on servoit, et avoit soin des choses qui se faisoient à l'office. —*de la Chambre*, Prélat-Officier de la Chambre Apostolique. —*de l'Œuvre, de Confrérie, des Orfèvres, etc.* celui qui, dans une Paroisse, a soin de certaines choses relatives à l'œuvre; qui, dans une Confrérie, etc. est chargé de porter les billets, etc. —*du Guet*, celui qui a soin d'assembler le Guet sur les ports de mer et sur les côtes.

Grand-Clerc, épithète qu'on donnoit autrefois à un homme savant, les Ecclésiastiques ayant, pendant long-temps, été les seuls en France, à faire profession des Lettres. On appeloit *Mauclerc*, celui qu'on tenoit pour ignorant ou inepte; et la science, *Clergie.* On dit encore aujourd'hui, en style prov. *Il est habile homme et Grand-Clerc.*

Clergé, s. m. Le Corps des Ecclésiastiques d'un Etat, d'une Ville, d'une Paroisse : *Rentes du Clergé*, rentes constituées sur le Clergé.

Clergie, s. f. Vieux mot : Science, doctrine. Voyez *Clerc*.

Clérical, ale, adj. Appartenant au Clerc, à l'Ecclésiastique : *Titre clérical ; tonsure cléricale ; vie cléricale.*

Cléricalement, adv. (*Klé-ri-ka-le-man*) A la manière et selon le devoir des Clercs.

Cléricat, s. m. (*Klé-ri-ka*) Office de Clerc de la Chambre Apostolique. Il est peu usité.

Cléricature, s. f. Etat de celui qui est Clerc tonsuré.

Client, ente, s. m. et f. (*Kli-an, an-te*) Chez les anciens Romains, celui qui s'étoit mis sous la protection d'un des plus puissans Citoyens. —Aujourd'hui, celui, celle qui a chargé un Avocat de sa cause : *C'est mon client ; je suis sa cliente.*

Clientèle, subst. f. (*Kli-an-tè-le*) Protection : *Il est sous votre clientèle.* —Protégés pris collectivement : *Ce Seigneur avoit assemblé toute sa clientèle.*

Clifoire, s. f. (*Kli-foa-re*) Espèce de seringue faite d'un morceau de sureau.

Clignement, s. m. (*Kli-gne-man ; mouillez gn.*) Mouvement involontaire de la paupière qui se ferme à demi.

Cligne-mussette, s. f. Sorte de jeu où les enfans se cachent et sont cherchés par un de leurs camarades, qui, lorsqu'il attrape l'un de ceux qui sont cachés, se met à sa place et se cache à son tour.

Cligner, v. act. (*Kli-gné ; mouillez gn.*) Remuer les paupières, fermer l'œil à demi par un mouvement involontaire : *Cligner les yeux ; cligner l'œil ; tenir les yeux clignés.*

Clignotement, s. m. (*Kli-gno-te-man*) Mouvement involontaire et continuel des paupières.

Clignoter, verb. neut. (*Kli-gno-té ; mouillez gn.*) Remuer et baisser les paupières fréquemment, coup sur coup : *Il ne fait que clignoter.* On dit aussi *clignoter des yeux.*

Climat, s. m. (*Kli-ma*) Espace de terre entre deux cercles parallèles à l'Equateur. —Plus ordinairement, région, pays : *Climat chaud* ou *froid ; changer de climat.*

Climatérique, adj. (*Kli-ma-té-ri-ke*) Il se dit de chaque septième année de la vie humaine, et particuliérement de la soixante-troisième, qui est la neuvième septénaire. C'est un reste des rêveries de l'Astrologie.

Climax, s. m. (*Kli-makce*) Figure de Rhétorique, par laquelle le discours s'élève ou descend comme par degrés. Espèce de *Gradation*.

Climène ou *Clymène*, (*Acad.*) s. f. Sorte de plante.

Clin-d'œil, subst. m. (*Klein-deuil*) Prompt mouvement de la paupière qu'on baisse et qu'on relève en même temps : *Faire un clin-d'œil à quelqu'un*, lui faire un signe de l'œil.

En un clin d'œil, adv. En un moment, en fort peu de temps.

Clincaille, Clincaillerie, Clincailler. Voyez *Quincaille*, etc.

Clincart, subst. masc. (*Klein-kar*) Certain bateau plat en Suède et en Danemarck.

Clinche, s. f. (*Klein-che*) terme de Serrurier : Petite piéce de fer en dehors d'une porte, et qui sert à l'ouvrir, en mettant le pouce sur cette piéce.

Clinique, adj. (*Kli-ni-ke*) Il se dit de celui qui recevoit le Baptême au lit de la mort.

Clinoïdes, adj. fém. pl. (*Kli-no-i-de*) Terme d'Anatomie, qui se dit des trois apophyses internes de l'os sphéroïde du crâne.

Clinopodium. Voyez *Basilic.*

Clinquant, s. m. (*Klein-kan*) Petite lame d'or ou d'argent qu'on met dans les broderies. —Lames ou feuilles de cuivre qui brillent beaucoup. —fig. en parlant des ouvrages d'esprit, faux brillant.

Clinquanter, v. a. (*Klein-kan-té*) Charger de clinquant. Ce mot n'est pas dans l'*Acad.*

Clio, subst. f. Nom de la Muse qui préside à l'Histoire.

Cliquart, s. m. (*Kli-kâr*) Pierre très-estimée pour bâtir.

Clique, s. f. (*Kli-ke*) Société de gens qui s'unissent pour cabaler, pour

tromper : *Une dangereuse clique ; il est de la clique.* Il est familier.

Cliquet, s. m. Voyez *Claquet.*

Cliqueter, v. n. (*Kli-ke-té*) Faire un bruit qui imite celui d'un claquet ou cliquet de moulin.

Cliquetis, s. m. (*Kli-ke-ti*) Bruit que font les armes en choquant les unes contre les autres.

Cliquette, s. f. Instrument fait de deux os ou de deux morceaux de bois qu'on met entre les doigts, et desquels on tire quelques sons mesurés, en les battant l'un contre l'autre : *Jouer des cliquettes.*

Cliquettes, s. f. pl. Cailloux troués par le milieu que les Pêcheurs attachent à leurs filets, pour les faire aller au fond.

Clisse, s. f. (*Kli-ce*) Clayon, petite claie faite d'osier, de jonc, propre à faire égouter les fromages, etc.

Clissé, *ée*, adj. (*Kli-cé*) Garni de clisses : *Bouteille clissée.*

Clistère ou *Clystère*, (*Acad.*) s. m. Lavement. On ne se sert plus guères de ce mot que dans le style burlesque ; celui même de *Lavement* n'est employé que dans les livres de Médecine. On dit aujourd'hui *remède.*

Clitie ou *Clytie*, s. f. Sorte d'Anémone peluchée.

Clitoris, s. m. Petite partie de chair ronde qui est dans l'endroit le plus élevé des parties naturelles de la femme.

Cliver, v. act. (*Kli-vé*) Terme de Lapidaire : *Cliver un diamant*, le fendre avec adresse, au lieu de le scier.

Cloaque, s. f. (*Klo-a-ke*) Aqueduc souterrain ; égout dans lequel s'écoulent les immondices d'une ville. En ce sens il ne se dit guères que des ouvrages des Anciens ; en François on dit *égout.*

Cloaque, s. m. Lieu destiné à recevoir les immondices. — fig. 1.° Maison sale et infecte ; 2.° Personne sale et qui sent mauvais. — On dit aussi fig. et fam. *Cloaque d'impureté, de toutes sortes de vices, etc.*

Cloche, s. f. Instrument résonnant, de cuivre ou d'étain fin, en forme de vase rond et voûté, avec un battant de fer au milieu. La cloche est faite particuliérement pour avertir les Fidelles du Service Divin. — Verre en forme de cloche, pour couvrir les melons, les concombres, etc. et les préserver des injures du temps. — Vessie pleine de sérosités qui vient aux mains, aux pieds, etc. — Sorte de vase où l'on fait cuire du fruit, etc. — Vaisseau de bois en forme de cloche. — Calice d'une fleur en forme de cloche.

Proverb. *Fondre la cloche* ; se déterminer à approfondir une affaire ; prendre une dernière résolution, etc. — *Etre étonné comme un Fondeur de cloches* ; être surpris, demeurer muet à la vue d'un malheur imprévu, en apprenant une nouvelle fâcheuse, etc. — *N'être pas sujet à un coup de cloche*, à l'heure, comme les Moines, les Chanoines, etc. — *Faire sonner la grosse cloche* ; faire parler ou agir le maître, celui qui a le plus d'autorité, de crédit, etc. — *Entendre les deux cloches*, les deux parties, le pour et le contre. — On dit de celui qui varie dans ses discours, suivant différentes insinuations, qu'*il est comme les cloches, on lui fait dire tout ce qu'on veut.* — On appeloit *Gentilshommes de la cloche*, ceux annoblis par les charges municipales, à cause de la cloche qu'on sonnoit dans les élections.

Cloché, *ée*, adj. Terme de Jardinier : Garni de cloches de verre.

Clochement, s. m. (*Klo-che-man*) Action de clocher, de boiter.

Cloche-pied, s. m. (*Klo-che-pié*) Espèce d'organsin, qui n'a que trois brins de soie, dont deux sont moulinés ensemble séparément, puis moulinés une seconde fois avec le troisième.

A cloche-pied, adv. Sur un seul pied : *Aller, sauter à cloche-pied.*

Clocher, s. m. (*Klo-ché*) Bâtiment de maçonnerie et de charpente, ordinairement élevé sur l'église, et où les cloches sont suspendues. — Ce mot se prend aussi pour Paroisse : *Il y a tant de clochers en France.*

Proverbialement : *Il faut mettre le clocher au milieu de la Paroisse*, il faut mettre au milieu une chose unique dont tout le monde a besoin. — *Se battre des pierres du clocher*, plaider pour un bénéfice dont on jouit par provision. — *Tirer du clocher* ; employer

de son mieux la dernière ressource qui reste.

Clocher, v. n. Boiter en marchant. —Au fig. ne pas marcher droit; n'agir pas sincèrement.

Figurément : *Ce raisonnement, cette comparaison cloche*, a quelque chose de défectueux. —*Ce vers cloche*, la mesure n'y est pas. —Proverbialement : *Il ne faut pas clocher devant les boiteux*; 1°. Il ne faut contrefaire personne; 2.° Il ne faut pas parler de choses désagréables devant les personnes intéressées; 3°. Il ne faut pas faire le capable devant un plus habile.

Clocher, v. a. Terme de Jardinier : Mettre une plante sous une cloche. —Dans une Communauté, appeler un Religieux au son de la cloche. En ce dernier sens, il est peu usité.

Clocheton, s. m. Petite cloche.

Clochette, s. f. (*Klo-chè-te*) Petite cloche. —Nom d'une fleur d'un jaune clair.

Cloison, s. f. (*Kloâ-zon*) Séparation que l'on fait en briques, en charpente, etc. dans une chambre ou dans un autre lieu.

Cloisonnage, s. m. (*Kloâ-so-na-je*) Ouvrage de cloison.

Cloisonné, ée, adj. (*Kloâ-zo-né*) Terme de Conchyliologie : *Un coquillage cloisonné*, qui a une séparation dans son intérieur.

Cloître, s. m. (*Kloâ-tre*) La partie d'un Monastère, faite en forme de galerie, ayant quatre côtés avec un jardin ou une cour au milieu. —Le Monastère lui-même : *Vivre dans un cloître*. —Enceinte des maisons où logent des Chanoines : *Le cloître Notre-Dame*.

Cloîtré, ée, part. p. et adj. Voyez *Cloîtrer*.

Cloîtrer, v. a. (*Kloâ-tré*) Enfermer dans un cloître.

Cloîtrier, subst. masc. (*Kloâ-trié*) Religieux qui vit dans un Monastère.

Clopin-clopant, adv. En clopinant : *Aller clopin-clopant*. Il est familier.

Clopiner, verb. neut. (*Klo-pi-né*) Marcher avec peine et en clochant un peu : *Il s'est blessé au pied, il va en clopinant*. Il est familier.

Cloporte, s. m. Sorte d'insecte à plusieurs pieds.

Clopoteux, euse, ou *Clapoteux*, adj. Terme de Marine : *Une mer clopoteuse*, fort agitée.

Clorre, v. a. (*Klô-re*, *r* forte.) Participe, *clos, close* : *Je clos, tu clos, il clôt*. Futur, *je clorrai*. Conditionnel, *je clorrois, etc.* Les autres temps sont hors d'usage, excepté les composés, comme *j'ai clos, j'avois clos, etc.* Fermer, faire que ce qui étoit ouvert ne le soit plus : *Clorre un passage*. On dit fig. *clorre la bouche à quelqu'un*, l'empêcher de parler. —Enfermer; entourer; environner de murailles; de haies, de fossés. Il est plus usité dans cette acception que dans la précédente : *Clorre un jardin, un parc, etc.* —Achever; terminer; *Clorre un marché, un compte, un inventaire, un traité, un testament, etc.* —En ter. de Vannier, serrer l'osier avec le fer à clorre.

Clorose. Voyez *Chlorose*.

Clos, ose, part. p. de *clorre*, et adj. (*Klô, klô-ze*) Fermé : *Jardin clos de murailles; porte close; ville close*.

Pâques clos, le Dimanche de Quasimodo, qui suit immédiatement celui de Pâques. —*Champ clos*, Voy. *Champ*. —*Il a les yeux clos*; il est mort. —*A yeux clos*; aveuglément et sans examiner. On dit plus souvent et mieux, *les yeux fermés*. —fig. et fam. 1.° *Bouche close!* n'en parlez pas; tenez cela secret. —2.° *Ce sont lettres closes*; c'est une chose secrette et cachée. —3.° *Se tenir clos et coi*, tranquille et sans mouvement. —4.° *Se tenir clos et couvert*, en lieu de sûreté, de peur d'être pris; ou plus figurément encore, cacher ses pensées et ses desseins.

Clos, s. m. Enclos; espace de terre cultivé et fermé de murs, de haies, etc.

Closeau, subst. m. ou *Closerie*, s. f. (*Klosô*, s. d. *Klo-se-rî-e*) Petit jardin de paysan, fermé de haies; petite métairie.

Clossement, s. m. (*Klo-ce-man*) Cri naturel de la poule.

Closser, v. n. (*Klo-cé*) Crier, en parlant de la poule, sur-tout lorsqu'elle a des poussins.

Clôtoir, s. m. (*Klô-toar*) Outil de Vannier.

Clôture, s. f. Enceinte de murailles, de haies, etc. —Tout le circuit d'une Maison Religieuse. —Obligation imposée aux Religieuses de ne point sortir de leur Monastère : *Garder la clôture ; rompre, violer la clôture.*—Arrêté de compte : *Clôture d'un compte, d'un inventaire.* — En parlant d'une Assemblée, dernière séance, comme l'*ouverture* en est la première.

Clôturer, v. act. Il ne se dit qu'en parlant d'un compte, d'un inventaire, et il n'est d'usage qu'au Palais.

Clôturier, s. m. (*Klo-tu-rié*) Vannier qui ne fait que de la besogne battue.

Clou, s. m. (au pl. *clous*, et non pas *cloux.*) Petit morceau de fer ou d'autre métal, qui a ordinairement une tête et une pointe, et qui sert à attacher ou à suspendre quelque chose. —Furoncle : *Il lui est venu un clou ; son clou est percé* ou *a percé.*

Proverbialement : *Un clou chasse l'autre ;* les choses nouvelles font oublier les anciennes. —*River les clous à quelqu'un ;* lui dire son fait, lui montrer qu'il a tort. —*Compter tous les clous d'une porte ;* s'ennuyer, s'impatienter en attendant quelqu'un. —*Ne tenir ni à fer ni à clou ;* être peu solide, au propre et au figuré. —On dit aussi d'une chose dont on ne se soucie pas, ou qu'on méprise, qu'*on n'en donneroit pas un clou à soufflet ;* et d'un homme fort maigre, qu'*il est gras comme un cent de clous.*

Clou de girofle, s. m. Sorte d'épicerie qui vient dans les Isles Moluques, et qui a la forme d'un clou. L'arbre qui porte cette espèce de fruit s'appelle *Giroflier.*

Cloucourde, subst. f. Herbe gris de lin qui croît parmi les blés.

Clouer, v. act. (*Kloué*) Attacher avec des clous. —On dit fig. et ordinairement au passif, *être cloué*, être fortement attaché à quelqu'un, à quelque chose.

Clouter, v. a. (*Klou-té*) Garnir de clous : *Clouter un étui ; clouter un carrosse*, garnir, dans un deuil, l'impériale de gros clous bronzés.

Clouterie, subst. f. Commerce de clous. —Lieu où l'on fabrique les clous.

Cloutier, s. m. (*Klou-tié*) Artisan qui fait et vend des clous : *Marchand cloutier.*

Cloutière ou *Clouvière*, s. f. Piéce de fer percée de trous où l'on forme des têtes de clous.

Clupe, subst. m. Nom d'un genre de poissons épineux, etc.

Cluse, s. f. Le cri avec lequel le Fauconnier parle à ses chiens, lorsque le faucon a remis la perdrix dans le buisson. On dit *cluser la perdrix*, exciter les chiens à la faire sortir du buisson.

Clysse, s. f. (*Kli-ce*) Esprit acide, qu'on tire par distillation de l'antimoine, du nitre et du soufre mêlés ensemble.

Clystère. Voyez *Clistère.*

Co, s. f. Herbe de la Chine, dont on fait une toile appelée *Copou.*

Coa, subst. f. (*Ko-a*) Plante de l'Amérique qui est toujours verte.

Coaccusé, subst. m. (*Ko-a-cu-zé*) Accusé avec un ou plusieurs autres.

Coactif, ive, adj. (*Ko-ak-tife, i-ve*) Qui a droit de contraindre : *Pouvoir coactif, puissance coactive.*

Coaction, s. f. (*Ko-ak-cion*) terme Dogmatique : Contrainte ; force qui contraint un agent naturel de faire quelque chose, ou qui l'en empêche.

Coadjuteur, s. m. (on prononce le *d.*) Celui qui est adjoint à un Prélat pour l'aider dans ses fonctions, et qui est ordinairement destiné à lui succéder après sa mort. —En général, celui qui est nommé ou qu'on choisit pour en aider un autre et succéder à sa place.

Coadjutorerie, subst. f. La charge et dignité de Coadjuteur ou de Coadjutrice.

Coadjutrice, s. f. Celle qui est adjointe à une Abbesse, et qui est désignée pour lui succéder.

Coagulation, s. f. (*Ko-a-gu-la-cion*) t. Didactique : Etat d'une chose coagulée, ou l'action par laquelle elle se coagule.

Coaguler, v. a. (*Ko-a-gu-lé*) terme Didactique : Figer ; cailler : *La présure*

coagule le lait; *le venin de la vipère coagule le sang*. —On dit souvent au réciproque, *se coaguler*.

Coaillier, v. neut. (*Ko-a-glié*; en mouillant les *ll.*) Terme de Chasse. On dit que *les chiens coaillent*, quand ils quêtent la queue haute sur les vieilles et nouvelles voies.

Coassement, s. m. (*Ko-a-ce-man*) Cri des grenouilles.

Coasser, v. n. (*Ko-a-cé*) Mot fait pour exprimer le cri que font les grenouilles : *Les grenouilles coassent*.

Coati, s. m. Animal quadrupède de la grosseur d'un chat, qui ne se trouve que dans les climats méridionaux de l'Amérique.

Coatli, s. m. Grand arbrisseau de la Nouvelle Espagne ; son bois se nomme *bois néphrétique*.

Cobalt ou *Cobolt*, s. m. (le *t* final se prononce.) Demi-métal dont on tire l'arsenic. —Substance minérale qui a la propriété de donner une couleur verte au verre.

Cobe, s. f. Terme de Marine : Bouts de cordes jointes à la ralingue de la voile.

Cobite, s. m. Poisson d'eau douce, de la nature du goujon.

Cobra-capelo, subst. m. Serpent des Indes très-venimeux.

Coca, subs. masc. Arbrisseau du Pérou, dont les feuilles sont fort odoriférantes.

Cocagne, s. f. C'est le nom qu'on donne aux petits pains de pastel qu'on emploie en teinture.

Un pays de Cocagne, un pays abondant en toutes choses, où l'on fait bonne chère : *C'est un vrai pays de Cocagne*. Il est familier.

Cocaote, s. f. Pierre des Indes, laquelle, étant échauffée, fait un bruit semblable à celui du tonnerre.

Cocarde, s. f. Nœud de rubans qui se met au retroussis du chapeau et que les Soldats portent ordinairement : *On reconnut à leurs cocardes qu'ils étoient de l'armée de France*.

Coc-à-l'âne. Voyez *Coq-à-l'ane*.

Cocasse, adj. m. et f. *Il* ou *elle est cocasse*, il *ou* elle fait ou dit des choses plaisantes et risibles. Il est populaire.

Cocatrix, subst. m. (prononcez l'*x*.) Espèce de basilic dans les cavernes et les puits.

Coccinelle, s. f. Petit scarabée fort commun et très-connu du peuple, sous le nom de *bête à Dieu* ou de *vache à Dieu*.

Coccix, s. m. (*Kok-cice*) Os qui est à l'extrémité de l'os sacrum.

Coccothrauste, s. m. Oiseau d'Italie et d'Allemagne : mangé ou pris en décoction, il est bon contre l'épilepsie, et propre à exciter l'urine.

Coccus, s. m. Chêne-vert qui porte la graine d'écarlate. —La graine même ou le kermès.

Coche, s. m. Espèce de carrosse où un Messager amène des gens et des ballots de Province à Paris, et de Paris en Province. — Sorte de bateau qui sert au même usage. —Les personnes qui sont dans le coche : *Le coche dîne à Poissy*.

Proverb. *Avoir donné des arrhes au coche*, avoir déjà pris quelque engagement dans une affaire. —figur. et popul. on appelle une femme extrêmement grosse et grasse, *une grosse coche*, au lieu de l'appeler *un gros coche*.

Coche, s. f. Entaille faite sur un corps solide : *Faire une coche à une flèche*, y faire une entaille au gros bout. *La coche d'une arbalète*, l'entaille sur laquelle on arrête la corde quand on bande l'arbalète.

Porter les hunes en coche, en termes de Marine, les hisser au plus haut du mât.

Cochemar. Voyez *Cauchemar*.

Cochenillage, subst. m. (*Ko-che-ni-glia-je*; mouillez les *ll.*) Décoction faite avec la cochenille, pour teindre en cramoisi ou en écarlate.

Cochenille, s. f. (*Ko-che-ni-glie*; mouillez les *ll.*) Petit insecte d'Amérique. Le suc de cet insecte s'appelle aussi *cochenille*, et produit la plus belle écarlate. —Graine d'une espèce de chêne-vert.

Cocheniller, v. act. (*Ko-che-ni-glié*) Mettre une étoffe dans un bain fait avec de la cochenille.

Cochenillier, s. m. (*Ko-che-ni-glié*) Arbre sur lequel croît la cochenille graine, et se nourrit la cochenille ver.

Cocher, s. m. (*Ko-ché*) Celui qui mène un coche ou un carrosse.

Le Cocher, Constellation de l'Hémisphère septentrional.

Cocher, v. act. Il se dit proprement du coq qui couvre la poule, et par extension des autres oiseaux mâles qui couvrent leurs femelles.

Cochet, s. m. (*Ko-chè*) Petit coq; jeune poulet à qui la crête vient, et qui commence à chanter.

Cochevis, s. m. (*Ko-che-vi*) Sorte d'alouette huppée.

Cochléaria, s. m. (*Ko-klé-a-ri-a*) Sorte de plante médicinale qu'on appelle aussi *herbe aux cuillers*, et qui porte ce dernier nom, parce que ses feuilles ont la forme d'un cuilleron. C'est un puissant antiscorbutique.

Cochois, s. m. (*Ko-choâ*) Outil de buis dont les Ciriers se servent pour équarrir leurs flambeaux.

Cochon, s. m. Animal domestique fort connu; *porc*, *pourceau*. Il y a cette différence entre ces trois mots: 1.° Que cet animal porte à tout âge le nom de *cochon*, et ne prend celui de *pourceau* que lorsqu'il est grand. On dit *un cochon de lait*, *un gros cochon*, *la truie a fait de petits cochons*, et non pas *de petits pourceaux*, ni *un pourceau de lait*. 2.° En parlant de la chair de cet animal, en général, on dit plus ordinairement *du porc*: *Du porc frais*, *de bon porc*. Dans le détail, on dit plutôt *cochon*: *Groin de cochon*; *langues*, *oreilles de cochon*. Ailleurs, on dit *pourceau*: *Marchand de pourceaux*; *acheter des pourceaux*.

On dit figurém. en style famil. et proverb. *C'est un cochon*, il est sale et mal propre. —*Il a des yeux de cochon*, de petits yeux. —*Etre camarades comme cochons*, vivre ensemble dans une grande familiarité, et surtout avoir fait la vie, la débauche ensemble. —*Mener une vie de cochon*; *être un cochon*, *un vilain*, *un gros cochon*; ne faire que manger, boire et dormir.

Cochon d'Inde, s. m. Sorte d'animal un peu plus petit qu'un lapin, et qui grogne comme un cochon. —Il y a aussi des *cochons de mer*.

Cochon, s. m. Terme de Métallurgie: Mélange impur de métal et de scories. *Le cochon*, dans l'affinage, est un gonflement ou un soulèvement des cendres dans la coupelle.

Cochonnée, s. f. Tous les cochons de la portée d'une truie.

Cochonner, v. neut. (*Ko-cho-né*) Se dit de la truie qui fait de petits cochons.

Cochonnerie, s. f. Mal-propreté. Il est populaire.

Cochonnet, subst. m. (*Ko-cho-nè*) Boule à douze faces pentagones, marquées de points depuis un jusqu'à douze: *Jouer au cochonnet*. —La petite boule que l'on jette pour servir de but au jeu de Boules. On l'appelle aussi *but* et *petit*. Ce dernier mot est un Provençalisme.

Coco, s. m. Fruit du cocotier.

Cocombre, subst. m. (*Ko-kon-bre*) Arbre de Madagascar dont les fleurs et le bois ont une bonne odeur.

Cocon, s. m. Coque qui enferme le ver à soie quand il a achevé de filer.

Cocotier, s. m. (*Ko-ko-tié*) Arbre des Indes qui porte la noix de coco.

Coction, s. f. (*Kok-cion*) Action de faire cuire dans de l'eau bouillante ou dans une autre liqueur. —Plus ordinairement, la digestion des alimens dans l'estomac. —On dit aussi *la coction des humeurs*. —En termes de Chimie, *faire la coction*, donner le feu propre aux matières sur lesquelles on travaille. —Ce mot est un terme scientifique, dont on ne se sert point dans le discours ordinaire: on dit *cuisson*.

Cocu, s. m. Terme de dérision et un peu libre. Il se dit de celui dont la femme manque à la fidélité conjugale.

Cocuage, s. m. Etat de celui qu'on appelle *cocu*. C'est un terme de dérision et un peu libre.

Cocyte, s. m. (*Ko-ci-te*) Selon la Fable, un des fleuves de l'Enfer.

Codaga-pala, s. m. Arbre médicinal du Malabar.

Code, subst. m. tiré du Latin *Codex*. Recueil des Lois, des Constitutions,

des Rescrits des douze Empereurs Romains. C'est ce qu'on appelle *le Code*, absolument et sans addition. —Par imitation, on a dit *le Code Théodosien* ou *de Théodose*; et en France, *le Code Henri*, *le Code Louis*, *le Code civil*, *le Code criminel*, *etc.*

Codécimateur, s. m. Celui qui perçoit des dîmes avec un autre Seigneur.

Codétenteur, s. m. (*Ko-dé-tan-teur*) terme de Palais : Qui est détenteur de quelque chose avec un ou plusieurs autres.

Codicillaire, adj. (*Ko-di-cil-lè-re*; prononcez les deux *ll* sans les mouiller.) Qui est contenu dans un codicille.

Codicille, subst. m. (*Ko-di-ci-le*) Disposition écrite par laquelle un Testateur change ou ajoute quelque chose à son testament.

Codille, s. m. (*Ko-di-glie*; mouillez les *ll.*) Terme du jeu de l'Hombre, du Tri et du Quadrille : Celui qui, sans faire jouer, fait le plus de mains, et gagne ainsi la mise et la bête : *Faire codille*, gagner sans avoir fait jouer.

Codonataire, adj. et subst. m. et f. (*Ko-do-na-tè-re*) Associé, conjoint avec un autre dans une même donation.

Cœcale, adj. (*Cé-ka-le*) Il se dit, en Anatomie, de la veine qui reporte le sang de l'intestin cœcum au rameau mésentérique.

Cœcum, s. m. pris du Latin (*Cé-kome*) Le premier des gros intestins qui n'a qu'une ouverture.

Coëffe. Voyez *Coiffe*.

Coefficient, s. m. (*Ko-é-fi-ci-an*) terme d'Algèbre : La quantité connue qui est au-devant d'une quantité algébrique, et qui la multiplie.

Coégal, ale, adj. Qui a une pareille égalité avec un autre.

Coemption, subst. f. (*Ko-anp-cion*) Achat réciproque.

Coercitif, ive, adj. (*Ko-èr-ci-tife, i-ve*) t. de Palais : Qui a le pouvoir de contraindre. Voyez *Coercition*.

Coercition, subst. f. (*Ko-èr-ci-cion*) t. de Palais : Pouvoir de contraindre, de corriger, de retenir dans le devoir.

Co-état, s. m. (*Ko-é-ta*) Il se dit d'un Etat, d'un Prince qui partage la souveraineté avec un autre.

Coéternel, elle, adj. Qui est de toute éternité avec un autre.

Co-Évêque, s. m. Évêque avec un autre. Les Prélats d'Allemagne ont encore des Co-Évêques.

Cœur, s. m. (*Keur*) Partie du corps de l'animal, qui est dans lui le principe de la vie. Il est situé au milieu de la poitrine : *Mouvement*, *battement*, *palpitation du cœur.* —On le considère souvent comme le siége des passions : *Cœur oppressé*, *serré de douleur*, *de tristesse*; *navré*, *outré*, *transi*, etc. —Il se dit quelquefois, dans l'acception précédente, par opposition à l'*esprit* : *Ce discours*, *ce sermon plaît à l'esprit*, *et ne touche pas le cœur.* —Il se prend pour les inclinations de l'ame : *C'est un bon*, *un mauvais cœur*; *cœur franc*, *généreux*, *droit*; ou *dissimulé*, *gâté*, *corrompu.* —On le dit pour estomac : *Mal de cœur*, *avoir mal au cœur.* —fig. Courage : *Il a du cœur*; *il n'a point de cœur.* —Affection : *Il a le cœur des peuples*, *des soldats*; *élever son cœur à Dieu*; *donner son cœur à...* —L'intérieur, les dispositions de l'ame : *Dieu sonde les cœurs.* —Milieu : *Il est logé au cœur de la ville.* On dit, en ce sens, *au cœur de l'hiver*, *de l'été*, au plus fort du froid, du chaud; *le cœur de la cheminée*; *le cœur d'une laitue*, *d'un fruit*; *une table faite de cœur de noyer*, *de chêne*, *de poirier*, de la partie intérieure de ces arbres. —En termes de Blason, le milieu de l'écu. —On appelle en Astronomie *cœur du Scorpion*, *cœur du Lion*, deux étoiles qui sont dans ces deux signes. —En termes de Vitrier, le milieu de la verge de plomb qui a deux côtés appelés *ailes*. —Une des quatre couleurs du jeu de cartes, marquée par de petits cœurs rouges. —Espèce de coquillage.

Avoir à cœur, désirer ardemment. —*Prendre une affaire à cœur*, l'entreprendre avec zèle, avec chaleur. —*Parler à cœur ouvert*, parler franchement, sincérement, sans dissimulation. —*Mon cœur*, terme de tendresse, de caresse. Il est familier. —*Avoir quelque chose sur le cœur*, en avoir du ressentiment. —*Se ronger le cœur*, s'affliger, se tourmenter. —*Ce discours ne touche*

point le cœur, ne l'émeut point. —*Il a un cœur de roche, de marbre, etc.* il ne peut être touché ni de pitié, ni d'amour. —*Cet homme est tout cœur, il est tout de cœur*, il est sensible, obligeant, etc. —*Avoir le cœur gros*, triste, affligé. —*Agir contre son cœur*, contre son inclination. —fig. et fam. *Faire mal au cœur*, inspirer du dégoût. —*Ami de cœur*, ami intime.

Proverb. *Mettre le cœur au ventre*, encourager. —*S'en donner à cœur joie*, se rassasier. —*N'avoir point le cœur à la besogne*, travailler mollement et à regret. Dans un sens contraire, *avoir le cœur au métier*, affectionner fort ce qu'on fait ou ce qu'on doit faire. —*Faire contre fortune bon cœur*, s'armer de constance dans les adversités. —*Loin des yeux, loin du cœur*, les absens sont bientôt oubliés. —*Avoir le cœur sur la main* ou *sur les lèvres*, être franc; n'être point dissimulé. —*J'en aurai le cœur net*, je veux en être éclairci. —*Si le cœur vous en dit, nous sortirons, nous irons à...* si vous êtes d'humeur de sortir, d'aller, etc. —On dit d'une liqueur agréable, qu'*elle va au cœur*, qu'elle réjouit, qu'elle flatte le goût. —*Cela lui pèse sur le cœur*, il en est fâché. —*S'en décharger le cœur*, se soulager, en disant nettement ce qui fâche. —*Le cœur me le disoit*, j'en avois le pressentiment. —*Ouvrir son cœur à quelqu'un*, lui faire voir tout ce qu'on a dans la pensée. Cette dernière expression est plus noble que les précédentes.

Adverb. *De bon cœur* ou *de grand cœur*, volontiers. —*A contre cœur*, contre son inclination. —*Cœur à cœur*, franchement et sans réserve: *Se parler cœur à cœur.* —*Par cœur*, par mémoire, de mémoire: *Apprendre, savoir, réciter des vers, une oraison, etc. par cœur.* —*Faire dîner quelqu'un par cœur*, ne lui rien garder à manger.

Coexistence, s. f. (*Ko-èg-zis-tan-ce*) terme de Théologie: Existence de deux ou de plusieurs choses qui existent en même temps.

Coexister, v. neut. (*Ko-èg-zis-té*) Exister en même temps qu'un autre.

Coffin, s. m. (*Ko-fein*) Petit panier d'osier haut et rond avec anse et couvercle. Il vieillit.

Coffine, adject. On nomme *ardoise coffine*, une sorte d'ardoise un peu voûtée, qui sert à couvrir des édifices dont la couverture se tourne en rond.

Se coffiner, verb. réc. (*Ko-fi-né*) Il se dit des œillets dont les feuilles se frisent au lieu de demeurer étendues. —En termes de Menuisier, se courber, se voûter.

Coffre, s. m. (*Ko-fre*) Meuble en forme de caisse, propre à serrer des hardes, de l'argent, etc. et qui s'ouvre en levant le couvercle. On appelle *Coffre-fort*, un coffre de fer ou d'un bois épais, armé de bandes de fer, où l'on serre de l'argent. On disoit *les coffres du Roi*, le Trésor où entroient les recettes des domaines, etc. —L'espace, la capacité du corps humain, qui est enfermé sous les côtes: *Il a le coffre percé; il a reçu un coup d'épée dans le coffre.* On le dit aussi des animaux: *Cette cavale a un beau coffre, un grand coffre*, elle a les flancs fort larges. —La partie d'un carrosse sur laquelle on met les coussins pour s'asseoir, et qui a un couvercle qui s'élève et s'abaisse comme celui d'un coffre. —En termes de Luthier, le corps et l'assemblage des parties du clavecin ou de l'épinette. —En t. de Chasse, le corps du cerf, du daim ou du chevreuil, lorsqu'on en fait la curée. —En termes de Guerre, logement creusé dans un fossé sec, élevé de deux pieds au-dessus du fond du fossé, et où il y a des embrasures pour tirer sur les assiégeans. —Dans l'Imprimerie, on appelle *coffre de presse*, l'espèce de caisse où est enchâssé le marbre.

Proverb. *Piquer le coffre*, attendre assis sur un coffre. —*Il s'y entend comme à faire un coffre*, il ne s'y entend point du tout. —*Riche comme un coffre*, extrêmement riche. —*Belle au coffre*, laide, mais riche. —*Raisonner comme un coffre*, fort mal. —*Rire comme un coffre*, à gorge déployée. —On appelle les grands chevaux *coffres à avoine*, parce qu'il leur en faut beaucoup.

Coffrer, v. act. (*Ko-fré*) Mettre en prison. Il est familier.

Coffret, s. m. (*Ko-frè*) Petit coffre.

Coffretier, subst. m. (*Ko-fre-tié*) Artisan qui fait des coffres, des malles, valises, etc.

Cognasse, subst. m. (*Ko-gna-ce*; mouillez *gn.*) Coin sauvage.

Cognassier, (*Acad.*) *Coignassier*, (*Trév.*) s. m. (*Ko-gna-cié*; mouillez *gn.*) Arbre qui porte des coins ou des cognasses.

Cognat, s. m. (*Kogue-na*; on ne mouille point le *gn.*) Celui qui est uni à quelqu'un par des liens de parenté. —Plus particuliérement, celui qui est parent du côté des femmes.

Cognation, s. f. (*Kogue-na-cion*) Lien de parenté entre tous les descendans d'une même souche, tant par les mâles que par les femelles.

Cognatique, adject. masc. et fém. (*Kogue-na-ti-ke*) *Succession cognatique*, celle où les parens collatéraux par les femelles parviennent au défaut des mâles. Ce mot et les deux précédens sont des termes de Droit, qui ne sont point en usage dans le discours ordinaire.

Cognée, s. f. (*Ko-gné-e*, mouillez *gn.*) Outil de fer, acéré, plat et tranchant en manière de hache.

Fig. et proverb. *Mettre la cognée à l'arbre*, commencer une entreprise. —*Aller au bois sans cognée*, entreprendre quelque chose sans les moyens nécessaires pour l'achever. —*Jeter le manche après la cognée*, se dépiter; abandonner tout dans un malheur, au lieu de songer à y remédier.

Cogne-fétu, s. m. Celui qui se donne bien de la peine pour ne rien faire. Style proverbial.

Cogner, v. a. (*Ko-gné*, mouillez *gn.*) Frapper pour faire entrer; enfoncer: *Cogner un clou*, *une cheville.*

Cogner, v. neut. Frapper; heurter: *Cogner contre la muraille*, *sur le plancher*; *cogner à la porte.* Il est familier.

Se cogner, v. réc. Se heurter contre quelque chose. —On dit fig. et fam. *se cogner la tête contre le mur*, entreprendre une chose impossible ou dont on n'est pas capable.

Cognet, s. m. (*Ko-gnè*; mouillez *gn.*) Espèce de rôle de tabac fait en pain de sucre.

Cognoir, subst. m. (*Ko-gnoar*, mouillez *gn.*) Instrument de bois dur, fait en glacis, qui sert aux Imprimeurs pour chasser les coins qui assujettissent les caractères dans un châssis: *Ce cognoir est trop usé, on ne peut s'en servir.* —Cet outil s'appelle *Décognoir*, quand il sert à déchasser les coins d'une forme et à en dégager les caractères: *Prenez le marteau et un décognoir pour desserrer cette forme.*

Cohabitation, s. f. (*Ko-a-bi-ta-cion*) t. de Jurisprudence: Etat du mari et de la femme qui vivent ensemble.

Cohabiter, verb. neut. (*Ko-a-bi-té*) t. de Jurisprudence: Vivre ensemble comme mari et femme.

Cohérence, subst. f. (*Ko-é-ran-ce*) terme Didactique: Liaison, connexion d'une chose avec une autre.

Cohéritier, ère, s. (*Ko-é-ri-tié, iè-re*) La personne qui est héritière avec une autre.

Cohésion, s. f. (*Ko-é-zion*) terme de Physique: Adhérence; force par laquelle des corps sont unis entr'eux.

Cohier, s. m. (*Ko-ié*) Espèce de chêne.

Cohober, v. act. (*Ko-o-bé*) Distiller plusieurs fois une même chose, en remettant la liqueur distillée sur la matière restante, et la distillant de nouveau. Cette opération se nomme *Cohobation*, s. f.

Cohorte, s. f. (*Ko-or-te*) Corps d'Infanterie parmi les Romains, qui étoit de cinq cents hommes. —En Poésie, il se dit des gens de guerre en général: *Les vaillantes cohortes.* —Par extension, troupe de gens, quels qu'ils soient: *Il est venu avec toute sa cohorte.*

Cohue, s. f. (*Ko-û-e*) Assemblée tumultueuse où tout le monde parle confusément. —On appeloit ainsi, dans quelques Provinces, le lieu où se tenoient les petites Justices.

Coi, coie, adj. (*Koa, koâ*) Il n'a d'usage qu'en ces phrases: *Se tenir coi, demeurer coi, tranquille, paisible.*

Coiffe, s. f. (on écrivoit autrefois

coëffe, prononcez *Koa-fe.*) Couverture de tête à l'usage des femmes. —Certaine membrane que quelques enfans apportent sur leur tête en venant au monde. —En t. de Botanique, sorte de calice.

Coiffe de nuit, coiffe de toile que les hommes mettent dans le bonnet de nuit. —*de chapeau*, toile en forme de coiffe dont on garnit le chapeau en dedans. —*de perruque*, léger réseau de soie qui sert pour attacher et étager les tresses des cheveux dont la perruque est composée. —*de ventre*, ce qui couvre les boyaux.

Coiffé, *ée*, part. p. de *coiffer*, et adj. *Coiffée en demoiselle, en paysanne, en cheveux, etc.* —*Cet homme est bien coiffé*, a la tête belle, a une perruque qui lui sied bien. —*Ce chien est bien coiffé*, a les oreilles longues et pendantes. —*Du vin coiffé, de la bière coiffée*, du vin, de la bière où l'on a mêlé quelqu'autre liqueur. —*Une bouteille coiffée*, une bouteille bien bouchée avec quelque chose par-dessus. —Proverb. *Etre né coiffé*, être fort heureux, par allusion aux enfans qui naissent avec la membrane appelée coiffe, et que le peuple regarde comme un présage de bonheur.

Coiffer, v. act. (*Koa-fé*) Couvrir la tête. —Arranger bien ou mal la coiffure, soit perruque, soit cheveux, soit coiffe, etc.

Coiffer une bouteille, mettre une enveloppe par-dessus le bouchon pour empêcher que le vin ne s'évente. —*une liqueur*, la mêler avec une autre. —*un livre*, en arranger la tranche-file.

Coiffer, v. n. Aller bien ou mal à l'air du visage, en parlant d'une perruque, d'un chapeau, etc.

Se coiffer, v. réc. Se couvrir la tête: *Les Turcs se coiffent d'un turban, les François d'un chapeau, les Moines d'un froc, etc.* —Orner, parer sa tête de ce qui sert à la couvrir ou de ses propres cheveux: *Se coiffer avec un bonnet; se coiffer avec ses cheveux* ou *en cheveux.*

Fig. et fam. *Se coiffer* ou *être coiffé d'une personne, d'une opinion*, en être entêté, s'en préoccuper. En ce sens, on dit aussi activement: *Je ne sais qui l'a coiffé d'une opinion si extravagante.* —On dit encore figur. et famil. qu'*un homme se coiffe, qu'il est aisé à coiffer, qu'on l'a coiffé*, pour dire qu'il boit trop ou qu'on l'a trop fait boire.

Coiffeur, euse, s. Celui, celle qui fait métier de coiffer des Dames.

Coiffure, s. f. (*Koa-fu-re*) Couverture et ornement de tête. —Manière dont une femme est coiffée. —L'assortiment de ce qui sert à coiffer une femme.

Coin, subst. m. (*Koein*) Angle; endroit où se fait la rencontre des deux côtés de quelque chose: *Le coin d'une rue, d'une maison, d'une cheminée, etc.* On dit *les quatre coins de la terre, du monde, d'une ville, etc.* les extrémités de.... —Petite portion d'un logis: *Il est logé dans un petit coin.* —Endroit qui n'est pas exposé à la vue: *Jetez cela dans un coin.* —Pièce de fer ou de bois qui se termine en angle aigu, et qui est propre à fendre du bois et des pierres. —En t. de Monnoie, morceau de fer trempé et gravé en creux, dont on se sert pour marquer la monnoie et les médailles: *Médaille à fleur de coin bien conservée.* En ce sens, on dit figurément, *marqué au coin de....* qui porte l'empreinte, qui a le caractère de.... *Cette chose est marquée au bon coin*, elle est des meilleures de son espèce. *Il est frappé à ce coin-là*, il est entêté de cette opinion. —En ter. d'Imprimerie, petit morceau de bois de forme angulaire dont on fait usage pour serrer des caractères dans le châssis: *Ce coin est trop foible; voilà un coin bien mal fait.* —En termes de Relieur, petit ornement autour des bouquets qui sont sur le dos des livres reliés en peau. —En t. de Doreur de livres, petit fer figuré avec un manche de bois, qui sert à pousser les coins sur le dos des livres. —En t. de Perruquier, 1.° cheveux attachés avec un ruban autour de la tête. 2.° Cheveux que les Dames mettent au-dessus des oreilles. —En t. de Maréchal, les dents d'un cheval, les plus proches de celles qu'on appelle crocs, où l'on connoît l'âge des chevaux. —En t. de Manége,

Manége, angles, extrémités ou lignes de la volte, lorsque le cheval travaille en carré. —En parlant d'un bas, l'endroit où le tissu se divise. —En t. de Cordonnier, petit morceau de bois qui sert à hausser le coude-pied d'un soulier qui est sur la forme. —Au jeu de Trictrac, la onzième case : *Coin bourgeois*, la cinquième flèche en ne comptant pas celle où est la pile des Dames. —En t. de Fauconnerie, les deux côtés de la queue de l'oiseau.

Coin de beurre, piéce de beurre.

Tenir son coin, se dit au jeu de Paume, d'un joueur qui, dans une partie de deux contre deux, défend son côté, sans aider son compagnon ni s'en faire aider. —Figur. et famil. *Tenir bien son coin dans une compagnie*, s'y faire estimer, s'y faire distinguer. —On dit d'un homme qui n'a pas vu le monde, qu'*il n'a pas bougé du coin de son feu*; et d'un mendiant d'une physionomie sinistre, qu'*il a la mine de demander l'aumône au coin d'un bois*. —*Regarder du coin de l'œil*, à la dérobée et sans faire semblant de rien.

Coin, subst. m. Gros fruit, qui a l'odeur forte et la peau couverte d'une espèce de duvet. On écrivoit autrefois *coing*. —Famil. *Etre jaune comme un coin*, avoir le teint très-jaune.

Coine. Voyez *Couenne*.

Coïncidence, subst. f. (*Ko-ein-ci-dan-ce*) Etat de deux choses qui coïncident : *La coïncidence de deux lignes, de deux surfaces*.

Coïncident, ente, adj. (*Ko-ein-ci-dan, ante*) t. d'Optique : Qui tombe en un même point.

Coïncider, v. neut. (*Ko-ein-ci-dé*) t. de Géométrie ; s'ajuster l'un sur l'autre : *Ces deux lignes, ces deux surfaces coïncident*.

Coïndicans, adj. m. plur. (*Ko-ein-di-kan*) t. de Médecine : *Signes coïndicans*, qui concourent avec les signes particuliers à la maladie.

Coïndication, s. f. (*Ko-ein-di-ka-cion*) Connoissance de certains signes qui autorisent l'indication qu'on a prise.

Coïon, s. m. (*Ko-ion*) Poltron ; lâche, qui a le cœur bas, l'ame servile et capable de souffrir lâchement des indignités. Style familier et libre.

Coïonner, v. a. (*Ko-io-né*) Traiter quelqu'un en coïon ; lui faire quelque indignité. On dit aussi neutralement : *Il ne fait que coïonner*. Style libre et familier.

Coïonnerie, s. f. (*Ko-io-ne-rî-e*) Bassesse de cœur ; lâcheté ; indignité. —Sottises, pauvretés qu'on dit aux gens. Style libre et familier.

Coït, s. m. L'accouplement du mâle et de la femelle pour la génération.

Col, s. m. Partie du corps qui joint la tête aux épaules. En ce sens, il est vieux ; on écrit et on prononce *cou*. —Espèce de cravate sans pendans. —La partie supérieure d'une chemise, d'un rabat, etc. qui embrasse le cou. —Passage étroit entre deux montagnes : *Le col de Pertuis ; le col de Tende ; le col d'Argentière*.

Le col de la vessie, de la matrice, ce qui est comme l'embouchure de ces parties.

Colachon, subst. m. Instrument de musique fort commun en Italie.

Colao, s. m. Terme de Relation : Sorte de Ministre d'Etat à la Chine.

Colaphiser, v. act. (*Ko-la-fi-zé*) Souffleter, donner des soufflets. Style burlesque.

Colarin, s. m. (*Ko-la-rein*) terme d'Architecture : Frise du chapiteau de la colonne toscane et dorique.

Colation, s. f. (*Ko-la-cion*) Repas léger qu'on fait au lieu du souper, particuliérement les jours de jeûne : *Il ne mange à sa colation qu'un morceau de pain*. —Léger repas entre le dîner et le souper : *La colation étoit bonne*. L'*Acad.* écrit *collation*.

Collationer, v. n. (*Ko-la-cio-né*) Faire le petit repas qu'on appelle *colation*. L'*Acad.* écrit *collationner*, quoique dans ce mot et dans le précédent, pris dans l'acception que nous venons d'indiquer, on ne prononce qu'une seule *l*; la double *l* ne se fait sentir que dans une autre signification. Voy. plus bas *Collation*, *Collationner*.

Colature, s. f. Terme de Pharmacie : Séparation d'une liqueur d'avec quelque impureté ou matière grossière. C'est

une espèce de filtration qui se fait avec un *couloir.* —La liqueur ainsi filtrée : *Colature de sirop de chicorée.*

Colchicon, subst. m. Bulbe sauvage dont le lait est très-dangereux.

Colchique, subst. m. (*Kol-chi-ke*) Plante bulbeuse qu'on dit être très-pernicieuse aux chiens, et que, par cette raison, on appelle aussi *Tue-chien.*

Colcotar, s. m. Substance terreuse ou rouge qui reste au fond de la cornue qui a servi à distiller l'huile de vitriol.

Co-légataire, s. m. (*Ko-lé-ga-tè-re*) Celui qui a part avec un ou plusieurs autres aux legs d'un testament.

Colera-morbus, s. m. tiré du Latin, (l'*s* finale se prononce.) Maladie violente, où il se fait un épanchement de bile par haut et par bas. On l'appelle vulgairement *Trousse-galant.*

Colère, subst. f. Passion par laquelle l'ame se sent vivement émouvoir contre ce qui la blesse. Ce mot diffère de *courroux* et d'*emportement*, en ce que *la colère* dit une passion plus intérieure et de plus de durée ; le *courroux* enferme dans son idée quelque chose qui tient de la supériorité ; l'*emportement* n'exprime proprement qu'un mouvement extérieur, aussi passager que violent. —On dit figur. *La colère de Dieu, la colère du Ciel.* —Il se dit quelquefois, 1.° des animaux : *Chien en colère ; la colère du lion.* 2.° De la mer : *La mer est en colère*, elle est fort agitée.

Colère, adj. Qui est sujet à se mettre en colère : *Il est colère.*

Coleret, s. m. (*Ko-le-rè*) terme de Marine : Filet que deux hommes traînent en mer aussi avant qu'ils peuvent y entrer.

Colérique, adj. (*Ko-lé-ri-ke*) terme Didactique : Enclin à la colère : *Etre d'humeur colérique. Colère*, adj. se dit plus proprement des personnes, et *colérique* de ce qui a rapport aux personnes.

Colérite ou *Colériture*, s. m. Liqueur préparée de la partie corrosive des métaux, qui sert à éprouver l'or. S'il est allié, cette épreuve le fait changer de couleur.

Colètes, s. f. pl. Sortes de toiles de Hollande et de Hambourg.

Colir ou *Coli*, subst. m. Terme de Relation : A la Chine, Inspecteur qui a l'œil sur ce qui se passe dans chaque tribunal.

Colia, s. m. Poisson qui ressemble beaucoup au maquereau.

Coliart, s. m. (*Ko-li-âr*) Sorte de poisson qui nomme aussi *Raie ondée.*

Colibri, subst. m. Petit oiseau de l'Amérique. —On dit fig. et fam. d'un petit homme frivole : *C'est un colibri.*

Colifichet, subst. m. (*Ko-li-fi-chè*) Babiole ; bagatelle : *Il n'a dans son cabinet que des colifichets.* — Petits ornemens mal placés : *Jardin rempli de colifichets.* —On dit au figuré : *Ces traits d'esprit, etc. ne sont que des colifichets.* On voit par ces exemples que ce mot s'emploie le plus souvent au pluriel.

Colifichets, en t. de Monnoie, est une petite machine qui sert à écouaner les espèces.

Colinil, s. m. Plante de l'Amérique.

Colin-Maillard, s. m. (*Ko-lein-ma-gliar* ; mouillez les *ll.*) Sorte de jeu où l'un des Joueurs a les yeux bandés, et s'appelle aussi *Colin-Maillard : Jouer à colin-maillard.*

Colin-Tampon, s. m. Le son du tambour des Suisses.

Colique, s. f. (*Ko-li-ke*) Maladie qui cause des tranchées dans le ventre. —Sorte de petite coquille.

Colisée, s. m. (*Ko-li-zé-e*) Célèbre amphithéâtre de Rome, dont il subsiste encore de beaux restes.

Collaborateur, s. m. (*Kol-la-bo-ra-teur* ; prononcez les *ll.*) Auteur, etc. qui travaille conjointement avec un autre, à un même ouvrage. C'est un mot tout nouveau. S'il passe, on dira *coopérateur* pour les affaires, les fonctions, et *collaborateur* pour les ouvrages.

Collatéral, ale, adj. (*Ko-la-té-ral*) Qui concerne la parenté hors de la ligne directe ; qui n'est pas héritier en droite ligne.

Collatéral, s. m. au pluriel, *Collatéraux.* Héritiers qui sont en ligne collatérale.

En Géographie, *les points collatéraux* sont ceux qui sont entre deux points cardinaux : *Le nord-est, le sud-ouest, etc.*

Collateur, subst. m. (*Kol-la-teur* ; prononcez les *ll* sans les mouiller.) Celui qui a droit de conférer un bénéfice vacant.

Collatif, ive, adject. (*Kol-la-tife, î-ve*) Qui se confère.

Collation, subst. f. (*Kol-la-cion* ; prononcez les *ll* sans les mouiller.) L'action ou le droit de conférer un bénéfice : *Collation libre*, celle qui se fait du propre mouvement et par le choix du Collateur ; *collation forcée*, celle que le Collateur ne peut pas refuser, quand on lui demande le bénéfice. —Terme de Pratique : Action de conférer la copie d'un écrit avec l'original, ou deux écrits ensemble, pour savoir s'ils sont conformes. Voyez *Colation.*

Collationner, v. a. (*Kol-la-cio-né*) En t. de Pratique, conférer une copie avec l'original, pour voir si elle y est conforme. —En t. de Relieur et de Libraire, vérifier s'il ne manque point de feuille ou de feuillet dans un livre. —En termes d'Imprimerie, conférer la première feuille qui sort de sous presse, avec l'épreuve, afin de vérifier si les fautes sont bien corrigées.

Collationner, v. n. Voy. *Colationer.*

Colle, subst. f. (*Ko-le*) Matière gluante et tenace dont on se sert pour joindre deux surfaces, et pour faire qu'elles tiennent ensemble. —Bassement et populairement, bourde, menterie : *Il lui a donné une colle.*

Collecte, s. f. (*Ko-lek-te*) Levée des deniers des impositions qui se font par assiète. —Oraison que le Prêtre dit à la Messe avant l'Epître.

Collecteur, s. f. (*Ko-lek-teur*) Celui qui fait la levée des impositions par assiète.

Collectif, ive, adj. (*Ko-lek-tife, î-ve*) Il se dit, en Grammaire, des noms substantifs qui présentent à l'esprit l'idée d'un tout, d'un ensemble, formé par l'assemblage de plusieurs individus de même espèce. Tels sont, *Peuple, armée, forêt, etc.*

Collection, subst. f. (*Ko-lek-cion*) Recueil de plusieurs choses qui ont quelque rapport ensemble : *Collection des Conciles, des Canons ; collection d'antiques, de médailles, de plantes, de coquilles, etc.* —Recueil de plusieurs passages sur une ou sur plusieurs matières, tirés d'un ou de plusieurs Auteurs. En ce sens, il s'emploie fréquemment au pluriel : *Faire des collections.*

Collectivement, adv. (*Ko-lek-ti-ve-man*) Dans un sens collectif.

Collégataire. Voyez *Colégataire.*

Collége, s. m. (*Ko-lè-je*) Compagnie de personnes notables, qui sont en même dignité : *Le collége des Cardinaux, des Electeurs, des Princes et des villes de l'Empire, etc.* —Lieu destiné pour enseigner les lettres, les sciences, les langues, etc.

Collégial, ale, adj. (*Ko-lé-gi-al*) Il n'est guères en usage qu'au féminin et dans cette phrase : *Eglise Collégiale*, Chapitre de Chanoines sans siége Episcopal. On dit aussi substantivement, *une Collégiale.*

Poëte collégial, production collégiale, qui sent le Collége. En ce sens, c'est un terme de mépris.

Collégue, subst. m. (*Ko-lè-ghe*) Compagnon en dignités, en mêmes fonctions. Il se dit de ceux qui sont en petit nombre ; comme *confrère*, de ceux qui sont d'une compagnie nombreuse. Voyez *Confrère.*

Coller, v. act. (*Ko-lé*) Joindre et faire tenir avec de la colle : *Coller du papier, des ais, une image contre* ou *à la muraille, sur du bois, sur du carton.* —Enduire de colle : *Coller une toile avant que de l'imprimer.*

Coller du vin, y mettre de la colle de poisson pour l'éclaircir. — *Coller une bille* ; au jeu de Billard, la pousser de manière qu'elle soit tout près de la bande.

Se coller, v. réc. S'attacher par le moyen de la colle. —Fig. et fam. Se mettre, se joindre si près de quelque chose, qu'on y soit comme attaché et collé : *Se coller* ou *être collé contre un mur.* —On dit aussi figur. et fam. d'un habit qui est juste à la mesure du corps,

qu'*il est collé* ou qu'*il semble qu'il soit collé sur le corps* ; d'un homme qui est ferme et droit à cheval, qu'*il est collé sur son cheval* ou *sur la selle* ; de celui qui est fort attaché à l'étude, qu'*il est collé sur les livres* ou *sur ses livres*. —*Avoir les yeux collés sur...* Regarder attentivement.

Collerette, s. f. (*Ko-le-rè-te*) Sorte de grand collet de toile, dont les paysannes se servent pour se couvrir la gorge et les épaules : *Collerette de batiste ; collerette de gaze*.

Collet, subst. m. (*Ko-lè*) Partie de l'habillement qui est autour du cou : *Collet de pourpoint, de manteau*. —Piéce de toile qu'on met autour du cou par ornement et qu'on appelle aussi *rabat*. On appelle familiérement les Ecclésiastiques, *petits collets, gens à petits collets*. —En ter. de Chasseur, sorte de lacs à prendre des lièvres, des lapins, etc.

Collet de hotte, la partie la plus haute du dos de la hotte. —*de forme de soulier*, la partie de la forme qui répond immédiatement au talon. —*de tombereau*, la partie du devant du tombereau qui s'élève au-dessus des gisans. —*de chandelier*, la partie du chandelier qui s'élève sur le pied du chandelier. —*de poche, de violon*, la partie de ces instrumens qui est au bout du manche. —*d'arbre*, la partie basse de la tige d'un arbre, cachée dans la superficie de la terre. —*de plante*, le haut de la plante. —*de canon*, la partie du canon où le métal est le moins épais. —*de veau, de mouton* la partie de ces animaux qui est au haut des côtes, et de dessus laquelle on lève l'épaule.

Collet monté ; autrefois, collet où il y avoit de la carte ou du fil de fer, pour le soutenir : aujourd'hui on dit, *du temps des collets montés*, pour dire, du vieux temps. —Figur. et familiér. *Cela est collet monté*, cela a un air contraint et guindé. —*Un collet monté*, un homme ou une femme qui affecte une gravité outrée.

Fam. *Sauter au collet de quelqu'un ; le prendre, le saisir au collet*, lui sauter dessus pour lui faire violence, et, par extension, l'arrêter et le faire prisonnier. —On dit proverb. d'un profit inopiné, qu'*il nous saute au collet : voilà mille écus de rente qui lui sautent au collet*. —*Prêter le collet à quelqu'un*, se présenter pour lutter ou combattre contre lui ; et figur. lui tenir tête dans une affaire, dans une dispute, etc.

Colleté, ée, part. p. et adj. Voyez *Colleter*. —On le dit, en t. de Blason, des animaux qui ont des colliers d'un émail différent.

Colleter, v. act. (*Ko-le-té*) Prendre quelqu'un au collet pour le jeter par terre : *Ils se colletèrent ; ils se sont colletés*. Il est familier.

Se colleter, v. réc. Se prendre au collet.

Colleter, v. neut. Tendre des collets pour prendre du gibier.

Colleteur, s. m. (*Ko-le-teur*) t. de Chasse : Celui qui est habile à tendre des collets.

Colletier, s. m. (*Ko-le-tié*) Celui qui fait et vend des collets de buffle.

Colletin, subst. masc. (*Ko-le-tein*) Pourpoint sans manches. —Sorte de mouchoir de cuir autour du cou, et sur lequel il y a des coquilles ; c'est un ornement de Pélerin.

Colleur, s. m. (*Ko-leur*) Celui qui fabrique des cartons. —Celui qui colle ou empèse les chaînes des draps, avant de les monter sur le métier.

Collier, s. m. (*Ko-lié*) Rangée de perles ou d'autres choses de même nature, que les Dames portent au cou pour se parer. —Cercle de fer, d'argent ou de cuivre, etc. qu'on met au cou des esclaves ou des chiens. —Proverbial. *Chien à grand collier*, homme qui domine dans un corps. —Chaîne d'or que les membres d'un Ordre de Chevalerie portent dans les jours de cérémonie. —Marque naturelle, en forme de cercle, qui se voit au cou de certains animaux. —Corde qui tient le col du verveux, et qui l'arrête au pieu fiché dans l'endroit où on veut le tendre. —Sorte de cordon qui se trouve dans quelques anemones doubles, etc. —Partie du harnois qu'on met au cou des chevaux de charrette ou de labour : *Cheval de collier*, cheval

propre à tirer; *cheval franc du collier*; cheval qui tire de lui-même. On dit proverb. et fig. *Etre franc du collier*, être sans reproche, procéder franchement en toutes choses. —En parlant d'un Militaire, aller au feu de bonne grace et sans se faire prier.

Figur. et famil. *Donner un coup de collier*, faire un nouvel effort pour réussir dans une entreprise. —*Reprendre le collier de misère*, reprendre une occupation pénible et laborieuse.

Colliger, v. act. (*Kol-li-jé*) Faire des collections, des recueils. Il est vieux et pédantesque.

Colline, s. f. (*Ko-li-ne*) C'est une éminence de terre pour l'ordinaire labourable : *Colline plantée de vignes.* —Dans le style poétique, *la double colline* ou *la double cime*, le Parnasse.

Colliquatif, ive, adj. (*Kol-li-koua-tife, i-ve*) terme de Médecine : Qui résout, ou qui est résous en liqueur.

Colliquation, s. f. (*Kol-li-koua-cion*) Action par laquelle on met ensemble deux substances solides qui se peuvent rendre liquides.

Collision, s. f. (*Kol-li-zion ; en vers, zi-on.*) terme de Physique : Choc de deux corps.

Collocasie, subst. f. (*Kol-lo-ka-zi-e*) Sorte de plante.

Collocation, s. f. (*Kol-lo-ka-cion*) t. de Pratique : Action par laquelle on range les créanciers dans l'ordre suivant lequel ils doivent être payés : *Collocation utile*, celle pour le payement de laquelle il y a des deniers suffisans.

Colloque, subst. masc. (*Kol-lo-ke ; pron.* les deux *ll.*) Entretien. Il ne se dit, dans le sérieux, que des *Colloques* d'Erasme, de Cordier, de Vivès, etc. c'est-à-dire, des *Dialogues* Latins qui ont été composés par ces Auteurs, et du *Colloque* ou Conférence de *Poissi.* Hors de là, on ne s'en sert qu'en badinant : *Ils ont entr'eux de fréquens colloques ; ils ont tenu un long colloque.*

Colloquer, verb. act. (*Kol-lo-ké*) t. de Pratique : Ranger des créanciers dans l'ordre suivant lequel ils doivent être payés : *Il a été colloqué par préférence.*

Colluder, verb. neut. (*Kol-lu-dé*) t. de Palais : S'entendre avec sa partie adverse, au préjudice d'un tiers.

Collusion, subst. f. (*Kol-lu-zion*) Intelligence de deux parties qui plaident et qui s'accordent à tromper un tiers : *C'est une collusion manifeste.*

Collusoire, adj. m. et f. (*Kol-lu-zoa-re*) Qui se fait par collusion : *Procédure, sentence collusoire.*

Collusoirement, adv. (*Kol-lu-zoa-re-man*) D'une manière collusoire.

Collyre, s. m. (*Ko-li-re*) Remède extérieur pour les yeux.

Colombage, s. m. (*Ko-lon-ba-je*) terme de Charpentier : Rang de solives posées à plomb, dans une cloison faite de charpente.

Colombe, s. f. (*Ko-lon-be*) Pigeon. Il ne se dit qu'en Poésie et dans le style soutenu : *La fidelle colombe ; la simplicité de la colombe; le Saint-Esprit descendit en forme de colombe sur N. S. J. C.* —En t. de Tonnelier, piéce de bois carrée, montée sur quatre pieds, au milieu de laquelle il y a un fer qui sert à joindre les fonds et les raboter. —En t. de Charpentier, solive posée à plomb dans une sablière, pour faire une cloison.

Colombier, subst. m. (*Ko-lon-bié*) Pigeonnier ; bâtiment où l'on nourrit des pigeons.

Prov. et fig. *Attirer les pigeons au colombier*, attirer les chalands dans une boutique, les passans dans une hôtellerie. *Chasser les pigeons du colombier*, éloigner les uns ou les autres par de mauvaises manières.

Colombiers, s. m. pl. En t. d'Imprimerie, trop d'espace qu'un Compositeur laisse entre les mots ; on dit encore *Nids à rats : Cette épreuve est remplie de nids à rats.* —En termes de Charpenterie, deux piéces de bois endentées, qui servent à mettre un navire à l'eau.

Colombin, ine, adj. (*Ko-lon-bein, bi-ne*) Qui est d'une couleur approchante du gris-de-lin, et qu'on nomme plus souvent et mieux *Gorge-de-pigeon.*

Colombin, s. m. Pierre minérale d'où l'on tire le plomb pur, et sans mélange d'aucun autre métal.

Colombine, s. f. Fiente de pigeon, qui fournit un très-bon engrais.

Côlon, subst. m. Le deuxieme des gros intestins, qui va se terminer au rectum.

Colon, s. m. Cultivateur; habitant des Colonies.

Colonel, s. m. Officier qui commande un Régiment d'Infanterie ou de Cavalerie.

Lieutenant-Colonel, Officier qui est le Lieutenant du Colonel. —*Colonel-Lieutenant*, Officier qui étoit établi dans les Régimens des Princes du Sang, pour commander en leur place. —*Colonel-Général de la Cavalerie*, celui qui commande toute la Cavalerie.

Colonel, *elle*, adject. Il ne se dit qu'au féminin et dans cette phrase: *La Compagnie Colonelle*, la première Compagnie d'un Régiment, qui n'a point d'autre Capitaine que le Colonel. On l'appelle aussi substantivement *la Colonelle.*

Colonial, *ale*, adj. Qui concerne la Colonie: *Assemblée Coloniale.* C'est un mot nouvellement introduit dans la Langue.

Colonie, s. f. Personnes de l'un et de l'autre sexe, qu'on envoie d'un pays pour en habiter un autre. —Les lieux où l'on envoie des habitans.

Colonnade, subst. f. (*Ko-lo-na-de*) Grand nombre de colonnes rangées pour servir d'ornement à un grand édifice, à une place, à un jardin, etc.

Colonne, s. f. (*Ko-lo-ne*) Pilier de forme ronde, pour soutenir ou pour orner un bâtiment. —En termes de Charpentier, piéce de bois qui se pose à plomb, et qui soutient le faîtage d'un édifice. —En termes de Guerre, chacune des divisions d'une armée en lignes qui ont peu de front et beaucoup de profondeur: *L'armée marchoit sur six colonnes.* —En t. de Physique, quantité de matière fluide de figure cylindrique, qui a une hauteur et une base déterminée réellement, ou par la pensée: *Colonne d'air*, *d'eau*, *de feu*, *etc.* —Au figuré, appui, soutien.

Colonne toscane, *dorique*, *composite*, *etc.* celle propre aux divers ordres d'Architecture. —*de table*, piéce de bois tournée ou torse, qui aide à porter le dessus de la table. —*de lit*, les piliers d'un lit.

On dit, en ter. d'Imprimerie, qu'*un livre est imprimé par colonnes*, quand les lignes ne sont pas de la largeur de la page, mais que celle-ci est divisée en deux ou plusieurs parties: *Ce Dictionnaire est à deux colonnes.*

Colonnes d'Hercule, les deux montagnes du Détroit de Gibraltar.

Colophane, subst. f. (*Ko-lo-fa-ne*) Sorte de résine, dont les Joueurs de violon et autres instrumens semblables se servent pour frotter le crin de leur archet.

Coloquinte, subst. f. (*Ko-lo-kein-te*) Sorte de citrouille dont le fruit est très-amer. C'est un violent purgatif. —On dit proverb. *amer comme coloquinte*, extrêmement amer.

Colorant, *ante*, adj. (*Ko-lo-ran*, *an-te*) Qui donne de la couleur.

Coloré, *ée*, part. p. de *colorer* et adj. Qui a de la couleur: *Vin coloré; teint coloré.* —fig. Apparent, spécieux: *Il n'a pas même de titre coloré.*

Colorer, v. act. (*Ko-lo-ré*) Donner de la couleur. Voyez *Colorier.* —Au figuré, donner une belle apparence à quelque chose de mauvais: *Il a su colorer son injustice; il coloroit sa révolte du prétexte du bien public.*

Colorier, verb. act. (*Ko-lo-ri-é*) Employer les couleurs dans un tableau: *Ce Peintre colorie bien; ce tableau est bien colorié.* On voit en quoi *colorier* diffère de *colorer.* Le second verbe se dit des couleurs naturelles, et le premier des artificielles: *C'est la lumière qui colore tous les corps; Titien coloroit parfaitement ses tableaux.*

Coloris, s. m. (*Ko-lo-ri*) Ce qui résulte du mélange des couleurs dans un tableau, pour donner aux objets qu'on peint la couleur qui leur convient. Voyez *Couleur.* —Il se dit aussi, 1.° d'un teint frais et vermeil: *Voilà un beau coloris.* 2.° Des fruits; *Des pêches d'un beau coloris.*

Colorisation, s. f. (*Ko-lo-ri-za-cion*) t. de Pharmacie, qui se dit des divers changemens de couleurs qui arrivent aux substances dans diverses opérations.

Coloriste, s. m. Peintre qui entend bien le coloris : *C'est un bon, un grand coloriste.* On ne le dit guères en mauvaise part.

Colossal, *ale*, adject. De grandeur démesurée : *Une figure colossale.*

Colosse, s. m. (*Ko-lo-ce*) Statue d'une grandeur démesurée. — figur. et fam. Personne extraordinairement grande. — Dans le style relevé, on dit figur. et avec un régime : *Colosse d'orgueil*, *etc.*

Colostre, s. m. Terme de Médecine : Lait qui se trouve dans le sein des femmes après leur délivrance. Ce lait, lorsqu'il se caille, cause une maladie qu'on appelle également *Colostre.*

Colportage, s. m. Emploi, fonction de Colporteur.

Colporter, verb. act. (*Kol-por-té*) Porter à son cou ou sur son dos quelque manne ou balle de marchandises pour les vendre.

Colporteur, s. m. Celui qui colporte des marchandises. —Plus particuliérement, celui qui crie par les rues des relations, des papiers publics, etc. —Celui qui va vendre des livres dans les maisons.

Colsa. Voyez *Colzat.*

Colti ou *Coltic*, subst. m. Terme de Marine : Retranchement au bout du château d'avant d'un vaisseau, qui descend jusqu'à la plate-forme. —Petit cabinet au bout d'un édifice.

Columella, subst. f. (*Ko-lu-mel-la*) t. de Conchyliologie : L'axe intérieur d'une coquille, depuis le haut jusqu'en bas.

Colure, s. m. Il se dit, dans la Sphère, de deux grands cercles qui coupent l'Equateur et le Zodiaque en quatre parties égales, et qui servent à marquer les quatre saisons de l'année : *Colure des équinoxes ; colure des solstices.*

Colybes, s. m. pl. (*Ko-li-be*) Pâte composée de légumes et de grains, qu'on offre dans l'Eglise Grecque en l'honneur des Saints et en mémoire des morts.

Colzat, s. m. Espèce de chou sauvage ; on tire de sa graine, de l'huile bonne à brûler, et à d'autres usages.

Coma, s. m. Terme de Médecine. Maladie soporeuse.

Comateux, *euse*, adj. (*Ko-ma-teû*, *eû-ze*) Qui produit ou qui annonce le coma.

Combat, s. m. (*Kon-ba*) Action de plusieurs personnes qui se battent. Voyez au mot *Bataille* la différence qui se trouve entre ces deux termes. —On dit aussi, *le combat des taureaux*, *le combat des chiens*, *un combat naval*, *un combat à outrance.* —*Combat sur l'eau*, course ou joûte qu'on fait sur l'eau. —Au figuré, 1.° état de trouble, d'agitation et de souffrance : *La vie est un combat perpétuel ; elle étoit dans de cruels combats.* —2.° Effort contre les tentations, etc. : *Il faut rendre de grands combats pour vaincre ses passions.* —3.° Contention et dispute : *Combat de civilité*, *d'esprit*, *d'érudition.* —4.° Contrariété de certaines choses entr'elles : *Le combat des humeurs dans le corps ; le combat des élémens*, *des vents.* —On appelle *Combats*, certains jeux publics des Anciens, comme les Jeux Olympiques, les Jeux du Cirque, etc.

Etre hors de combat, n'être plus en état de combattre, au propre et au figuré. —Proverbialement : *Le combat finit faute de combattans*, se dit d'une chose qui finit, par l'impossibilité d'aller plus loin.

Combattant, s. m. (*Kon-ba-tan*) Homme de guerre marchant en campagne sous les ordres d'un Général. Il se dit non-seulement des Soldats occupés à combattre, mais encore de ceux qui sont prêts à le faire : *Une armée de vingt mille combattans.* —Les soutenans et les assaillans d'un Tournois : *Quand les deux combattans furent en présence.*

Combattre, verb. act. sur *Battre*, (*Kon-ba-tre*) Attaquer son ennemi, ou en soutenir, en repousser l'attaque. —On dit fig. *combattre les difficultés*, *les tentations ; combattre les raisons*, *les sentimens*, *les opinions d'autrui ; combattre ses passions*, *sa colère*, *les vices*, *etc. Ce remède combat le mal*, agit fortement contre lui. —*Combattre* s'emploie souvent neutralement et sans

régime : *Allons combattre, il faut combattre ; on a à combattre toute la vie contre ses mauvais penchans ; combattre avec quelqu'un de civilité, de politesse, etc.* disputer à qui sera plus poli ; *combattre en soi-même*, être extrêmement embarrassé à se déterminer ; *combattre contre la faim, la soif, les vents :* dans un style plus soutenu, on dit activement *combattre les vents, la faim, la soif.*

Combattu, ue, part. p. de *combattre*, et adj. *Opinion combattue, sentimens combattus ; passions combattues, hérésie combattue ; il se sentoit combattu en lui-même.* L'emploi de cet adjectif ne s'étend pas hors de ces phrases.

Combien, adv. de quantité (*Kon-bien*) *Il y a je ne sais combien de gens qui, etc.* il y a grand nombre de gens qui, etc. —*Si vous saviez combien cette erreur est pernicieuse ;* si vous saviez à quel point cette erreur, etc. —*Combien vaut ce livre ?* De quel prix est ce livre ? —*En combien de temps a-t-il achevé ?* En quel espace de temps ? *Combien de fois est-il venu ?* Quel nombre de fois est-il venu ?

Combien s'emploie substantivement : *Il veut me vendre son pré ; nous en sommes sur le combien. La Physique donne le combien, et la Métaphysique le comment.* Il est familier.

Combinaison, s. f. (*Kon-bi-nè-zon*) Manière de varier les lettres, chiffres, notes de musique, etc. en toutes les façons possibles. —En t. de Chimie, l'union intime par laquelle les parties de deux corps se pénètrent et se joignent pour former un nouveau corps.

Combiné, s. m. Terme de Chimie ; Mélange : *Il y a dans l'esprit de vin un combiné d'eau, d'huile et de sel.*

Combiner, verb. act. (*Kon-bi-né*) Proprement, assembler les choses de deux en deux. —Par extension, les varier et assembler en autant de manières qu'elles le peuvent être : *Combiner les nombres, des raisonnemens, des preuves, etc.* —En termes de Chimie, mélanger, unir intimement des substances diverses pour en former un nouveau mixte.

Comble, s. m. (*Kon-ble*) Ce qui peut tenir au-dessus des bords d'une mesure, d'un vaisseau déjà plein : *Le comble d'un boisseau, d'un minot.* —Le faîte d'une maison. *Comble* est plus du style simple, et *faîte* du style relevé. —fig. Le dernier surcroît, le plus haut degré de quelque chose : *Le comble des honneurs ou de l'infortune*, etc. *Etre au comble de... mettre le comble à...*

Comble de foin, de fagots, plusieurs cents de bottes de foin, de fagots élevés en hauteur sur un bateau.

Pour comble, pour surcroît : *Il a perdu son bien, et pour comble de malheur, il s'est cassé la jambe.* —*De fond en comble*, adverb. entiérement, depuis le fond jusqu'au comble : *Ce palais est ruiné de fond en comble.* —fig. *Cet homme est ruiné de fond en comble*, est entiérement ruiné.

Comble, adj. Il ne se dit que des mesures et des choses sèches seulement ; on ne le dit point des liquides : *Mesure comble ; boisseau, minot comble, tout comble.* —Il se dit, en t. de Blason, d'un chef rétréci ; et en t. de Manége, lorsqu'un cheval a la sole arrondie par dessous, en sorte qu'elle est plus haute que la corne.

Fig. *La mesure est comble*, les crimes sont montés à l'excès ; on a tout à craindre des vengeances célestes, etc.

Comblé, ée, part. pas. de *combler : Comblé de bien, de gloire, de faveurs.* — On l'emploie aujourd'hui comme adjectif, sans régime, et dans le sens de *ravi, enchanté.* C'est un mot de *petite maîtresse.*

Combleau ou *Comblan*, subst. masc. (*Kon-blô*, s. d.) Cordage propre à tirer le canon.

Combler, v. act. (*Kon-blé*) Remplir un vaisseau, une mesure jusque par dessus les bords. En ce sens, il est peu usité, excepté dans cette expression du style figuré : *Combler la mesure*, faire quelque nouvelle faute, après laquelle il n'y a plus de pardon à espérer. On ne dit pas au passif, *la mesure est comblée*, mais *comble* ; Voyez plus haut. — Remplir un creux, un vide : *Combler un fossé, des vallées, la tranchée.* —Au fig. *combler de biens*,

faire de grands biens à... On dit, dans le même sens, *combler de graces, de faveurs, de gloire, etc.* —Dans le jargon moderne, ravir, enchanter.

Comblette, s. f. (*Kon-blè-te*) Il se dit de la fente qui est au milieu du pied du cerf.

Combourgeois, s. m. (*Kon-bour-joâ*) t. de Marine : Celui qui a part avec un autre à la propriété et aux agrès d'un navire.

Combrière, s. f. (*Kon-briè-re*) Filets pour prendre des thons et autres grands poissons.

Combuger, verb. act. (*Kon-bu-jé*) Remplir d'eau des futailles pour les imbiber, avant que de les employer.

Combustible, adj. Qui est disposé à brûler aisément.

Combustion, s. f. (*Kon-bus-tion*, et non pas *bus-cion.*) Il ne se dit qu'au figuré, et signifie, un grand désordre, un grand trouble excité dans un Etat, dans une ville, une assemblée, etc. On l'emploie toujours avec la prép. *en : Toute la ville étoit en combustion.*

Comédie, s. f. Poëme dramatique, piéce de théâtre dans laquelle on représente quelque action de la vie commune, que l'on suppose s'être passée entre des personnes de condition privée. En se sens il se dit par opposition à la Tragédie. —L'art de composer des comédies : *Il entend bien la comédie.* —En général, toutes sortes de piéces de théâtre, comme la comédie, la tragédie, la tragi-comédie, la pastorale : *Jouer la comédie ; voir la comédie ; aller à la comédie.* —Lieu où l'on joue la comédie : *Il est logé à côté de la Comédie.* —fig. 1.° Actions qui ont quelque chose de plaisant ou de ridicule : *Ces Messieurs nous donnent la comédie ; par-tout où il va, il donne la comédie.* —2.° Feinte : *Tout cela n'est qu'une pure comédie.*

Proverb. *C'est le secret de la comédie*, tout le monde en est instruit.

Comédien, enne, subst. (*Ko-mé-dien, diè-ne*) Celui ou celle qui joue la comédie sur un théâtre public. —Au fig. celui qui feint bien des passions et des sentimens qu'il n'a point : *C'est un grand comédien*, un grand hypocrite.

Comète, s. f. Corps lumineux qui paroît dans le ciel, avec une traînée de lumière, qu'on appelle tantôt chevelure, tantôt barbe, et tantôt queue. —Sorte de jeu de cartes dont une porte le nom de Comète. —En t. de Blason, étoile à queue flamboyante.

Cometé, ée, adj. Terme de Blason : Qui a des rayons ondoyans, comme ceux de la comète à longue queue.

Comices, s. m. plur. Assemblée du Peuple Romain au Champ de Mars, pour élire des Magistrats, ou pour traiter des affaires de la République. On disoit aussi *le Comice*, en parlant du lieu où l'on tenoit les comices.

Cominge, s. f. (*Ko-mein-je*) Bombe d'une grosseur considerable, ainsi appelée du nom de son inventeur.

Comique, adj. m. et f. (*Ko-mi-ke*) Qui appartient à la Comédie, proprement dite : *Piéce, Poëte, sujet, style comique.* —Plaisant ; propre à faire rire : *Visage, aventure, histoire comique ; cette intrigue est tout-à-fait comique.*

Comique, s. m. Le genre, le style comique : *Il entend bien le comique.* —Acteur qui joue les personnages comiques : *C'est un bon Comique.*

Comiquement, adv. (*Ko-mi-ke-man*) D'une manière comique.

Comite, subst. m. Officier préposé sur les galères pour faire travailler la chiourme.

Comité, s. m. Terme emprunté de l'Anglois. Bureau composé de plusieurs membres d'une Assemblée, qu'on commet pour l'examen de quelque affaire. —Nom que les Comédiens donnent à leurs assemblées.

Comma, s. m. En termes d'Imprimerie, espèce de ponctuation qui se marque avec deux points placés l'un sur l'autre. —En termes de Musique, différence du ton majeur au ton mineur. —Oiseau d'Afrique, qui a le cou vert, les aîles rouges et la queue noire.

Commandant, s. m. (*Ko-man-dan*) Celui qui commande des troupes, ou dans une Place : *Le Commandant du fort, de la citadelle, du régiment, etc.* On dit quelquefois adjectivement, *Officier-Commandant.* —On appelle *Commandante*, la femme du Commandant.

Commande, subst. f. (*Ko-man-de*) Chose ordonnée : *C'est de la besogne de commande ; Fêtes de commande.* On dit fig. et familiér. *Maladies, larmes, louanges de commande*, pour dire qu'elles sont feintes. —En termes de Négoce, procuration, commission d'acheter ou de négocier pour autrui.

Commandement, s. m. (*Ko-man-de-man*) Ordre : *Commandement verbal, par écrit ; il a fait cela par votre commandement.* —En termes de Palais, exploit par lequel un sergent commande, au nom de la Justice, de payer, de vider les lieux, etc. —Loi, précepte. En ce sens, on dit par excellence, *les Commandemens de Dieu, de l'Eglise.* —Autorité ; pouvoir de commander : *Avoir commandement sur quelqu'un ; il a le commandement sur les Troupes.* —En t. de Guerre, hauteur de terrain qui découvre et bat quelque poste.

Avoir le commandement beau ou *rude*, commander de bonne grace *ou* d'un air impérieux et altier. —*Avoir à son commandement*, en sa disposition. —*Avoir à commandement*, avoir la faculté de faire une chose quand on le veut. —*Il a la Langue Angloise à son commandement* ; il la parle comme sa Langue naturelle. —*Bâton de commandement*, celui que portent divers Officiers pour marque de leur autorité.

Commander, v. act. (*Ko-man-dé*) Prescrire ; ordonner. —Donner ordre à un Artisan de faire quelque ouvrage. —Etre chef ; conduire : *Commander une armée.* —Avoir autorité et pouvoir : *Commander dans une Place.* —Gouverner : *Les Romains commandoient à plusieurs Etats.* Dans ces deux dernières expressions, il est employé neutralement. — fig. Dominer sur.... *Il gardoit les hauteurs qui commandoient la ville.*

Familiérement : *Commander à* ou *à la baguette.* Voyez *Baguette.*

Commanderie, s. f. (*Ko-man-de-rî-e*) Bénéfice dont jouit un Chevalier, de quelque Ordre qu'il soit.

Commandeur, s. m. (*Ko-man-deur*) Chevalier de quelque Ordre que ce soit, qui a une Commanderie.

Commanditaire, s. m. (*Ko-man-dì-tè-re*) Celui qui a une commandite, à qui on fait une commandite.

Commandite, s. f. (*Ko-man-di-te*) Société de Commerce, dans laquelle l'un des Associés n'étant point dénommé dans la raison ou signature, n'est engagé solidairement que jusqu'à la concurrence d'une certaine somme portée par l'acte. C'est cette restriction qui forme la commandite.

Comme, adverbe de comparaison. (*Ko-me*) Ainsi que ; de la même manière que : *Il sera puni comme les autres.* —De même que : *Comme l'humilité est le fondement de toutes les vertus, ainsi l'orgueil est la source de tous les vices.*

Dans le temps que ; *Comme il arrivoit, son frère parut.* —Par exemple : *On aime les vertus douces, comme la clémence, la bonté, etc.* —A cause que : *Comme il ne vouloit pas obéir, on le mit en prison.* —Presque : *On le trouva comme mort.* —En quelque sorte : *Il est comme le grand ressort de cette entreprise.*

Comme quoi, comment. Il est hors d'usage. —*Comme aussi*, et pareillement, et de plus.

Commémoraison, commémoration, s. f. (*Ko-mé-mo-rè-ʒon, ra-cion*) Mémoire. Ces deux mots ont le même sens, mais non le même emploi. Le premier se dit dans l'Eglise Romaine, de la mémoire qu'on fait d'un Saint dans l'Office Divin et à la Messe, le jour qu'on fait l'Office en entier d'un autre Saint. On fait aussi la *commémoraison* des Dimanches et des Fêtes. —*Commémoration* ne se dit proprement que du jour des Morts : *La commémoration des Morts.* On dit fam. et en plaisantant, *nous avons fait commémoration de vous*, mention de vous.

Commençant, ante, s. (*Ko-man-san, an-te*) Celui ou celle qui est encore aux premiers élémens d'un art, d'une science.

Commencement, s. m. (*Ko-man-ce-man*) La première partie de quelque chose. —Temps où une chose commence ou a commencé. —Moment où l'on entreprend de faire quelque chose.

—Fondement ; principe. —Cause première.

Au commencement, adv. *Au commencement Dieu créa le Ciel et la Terre.*

Commencer, v. act. (*Ko-man-cé*) Donner commencement à... Se mettre à dire ou à faire : *Commencer un discours, un ouvrage ; commencer à bâtir ; j'avois commencé d'écrire ma lettre.* On dit souvent absolument et sans régime : *Quand commencerez-vous ?* ce jeune homme a mal commencé.

Commencer l'année, la journée ; être au commencement de l'année, de la journée. —*Commencer la journée par....* se dit de la première chose qu'on fait dans la journée. —*Commencer un écolier ; un cheval ;* lui donner les premières leçons.

Commencer, v. n. Prendre commencement : *Le carême commence un tel jour.*

Commencer, s'emploie aussi impersonnellement : *Il commençoit à faire jour.*

Commandataire, adj. m. (*Ko-man-da-tè-re*) Il se dit de celui qui possède un bénéfice en commande.

Commande, subst. f. (*Ko-man-de*) Titre donné par le Pape à un Ecclésiastique séculier, pour posséder un bénéfice régulier, avec permission au Commandataire de disposer des fruits pendant sa vie : *Posséder un bénéfice en commande.*

Commensal, adj. m. (*Ko-men-sal*) Celui qui mange à une même table avec un autre.

Commensaux, s. m. pl. (*Ko-man-sô*) Officiers domestiques de la ci-devant Maison du Roi ou d'autres Maisons Royales, qui avoient bouche à Cour.

Commensurabilité, s. f. (*Ko-man-su-ra-bi-li-té*) t. de Géométrie : Rapport de nombre à nombre entre deux grandeurs, qui leur donne une mesure commune.

Commensurable, adj. (*Ko-man-su-ra-ble*) t. de Géométrie. Il se dit de deux grandeurs qui ont un rapport de nombre à nombre, ou, ce qui est la même chose, une mesure commune.

Comment, adv. (*Ko-man*) De quelle sorte, de quelle manière.

Commentaire, subst. m. (*Ko-man-tè-re*) Suite d'éclaircissemens, d'observations et de remarques sur un livre, pour en faciliter l'intelligence. — fig. et fam. 1.° Addition qu'on fait à plaisir à une histoire, à un conte. —2.° Interprétation maligne qu'on donne aux discours ou aux actions de quelqu'un.

Commentaires, pl. Histoire. Il ne se dit que du livre de César, et de celui de Montluc, qu'on appelle *les Commentaires de César, les Commentaires de Montluc.* En ce sens, il n'a point de sing.

Commentateur, s. m. (*Ko-man-ta-teur*) Celui qui fait un commentaire. —Quelques-uns ont dit au féminin, *Commentatrice.*

Commenter, v. act. (*Ko-man-té*) Faire un commentaire : *Plusieurs Savans ont commenté Homère, Virgile.* — fig. et fam. Ajouter quelque chose à un récit, à une nouvelle.

Commenter, v. n. Tourner en mauvaise part : *Il commente sur tout ; il n'y a point à commenter là-dessus ; il commente un peu*, il en dit plus qu'il n'y en a. Style figuré et familier.

Commer, v. n. (*Ko-mé*) Faire des comparaisons : *Vous avez commé fort désobligeamment.* Il est familier.

Commérage, s. m. (*Ko-mé-ra-je*) Propos et conduite de commère. Il est familier et très-usité, sur-tout dans le style badin et critique.

Commerçable, adj. (*Ko-mêr-sa-ble*) Qui peut être commercé : *C'est un effet commerçable.*

Commerçant, s. m. (*Ko-mêr-san*) Celui qui trafique, qui commerce, surtout en gros.

Commerçant, ante, adj. Qui commerce, qui trafique : *Peuple commerçant, Nations commerçantes.*

Commerce, s. m. (*Ko-mêr-ce*) Négoce, trafic de marchandises. Voyez *Négoce.* —Fréquentation. —Correspondance ; entretien qu'on a par lettres avec quelqu'un.

Il est d'un agréable commerce, d'une agréable société. —*Il est d'un commerce sûr*, on peut se fier à lui, lui confier ses secrets.

Commercer, v. neut. (*Ko-mêr-cé*) Trafiquer, négocier.

Commère, s. f. (*Ko-mè-re*) Celle qui tient notre enfant sur les Fonts de Baptême. —Celle qui a tenu un enfant avec nous. — fig. et fam. Femme qui veut savoir toutes les nouvelles du quartier, et qui parle de tout à tort et à travers : *C'est une commère, une vraie, une franche commère.* — fig. et famil. *Bonne commère*, maîtresse femme, qui est hardie et rusée, qui va à ses fins sans s'embarrasser du qu'en dira-t-on.

Commettant, subst. m. (*Ko-mè-tan*) Celui qui charge un autre d'une affaire, qui lui confie ses intérêts.

Commettre, v. a. sur *Mettre* (*Ko-mè-tre*) Faire, en parlant des péchés, des crimes, des fautes. —Employer : *On l'a commis à telle charge; commettre un rapporteur*, nommer un Juge pour être rapporteur dans une affaire : *Il a été commis pour rapporteur.* —Confier : *Je commets cela à vos soins; je vous en ai commis le soin.* —Compromettre, exposer : *Je ne veux pas que vous me commettiez là-dedans; je ne vous commettrai point.* —*Commettre deux personnes l'une avec l'autre*, les mettre dans le cas de se brouiller ensemble.

Se commettre, v. récip. S'exposer à recevoir quelque déplaisir, quelque disgrace. —Se mesurer avec... *Ils craignoient de se commettre avec un si grand capitaine.*

Commination, s. f. (*Ko-mi-na-cion*) t. de Rhétorique : Figure de pensée par mouvement, dont l'objet est d'intimider ceux à qui l'on parle, par la peinture des maux qui les menacent. —On s'en sert aussi en style de Pratique. Il est peu usité.

Comminatoire, adj. m. et f. (*Ko-mi-na-toâ-re*) terme de Pratique : Qui contient quelque menace : *Clause, jugement, sentence, peine comminatoire.*

Commis, s. m. (*Ko-mi*; devant une voyelle, *Co-miz*) Aide subalterne et amovible dans les affaires : *Commis de bureau, de magasin, etc.*

Commis, ise, part. p. et adj. Voyez *Commettre.* —On disoit *il a ses causes commises aux Requêtes du Palais, etc.* il a droit d'y plaider en première instance, et d'y attirer le procès qu'on lui auroit intenté en d'autres Jurisdictions.

Commise, s. f. (*Ko-mi-ze*) Confiscation d'un fief, faute de devoirs rendus par le vassal : *Tomber en commise.*

Commisération, subst. f. (*Ko-mi-sé-ra-cion*; en vers, *ci-on.*) Pitié, compassion.

Commissaire, s. m. (*Ko-mi-cè-re*) Juge commis pour informer, interroger et examiner un criminel. —Celui qui est établi pour avoir soin des choses qui sont saisies par ordre de Justice. —Celui qui informe des choses qui se font contre les réglemens, qui fait observer les ordonnances des Juges de Police, qui met à l'amende, et va prendre par la ville ceux qu'il a ordre d'arrêter. —Officier commis à quelque emploi, où il ordonne, commande et exécute ce qui regarde sa charge : *Il y a des Commissaires de Marine, des Commissaires des Guerres, des Commissaires aux Saisies réelles, des Commissaires des Pauvres, etc.* Voy. l'*Acad.* ou *Trév.*

Commission, s. f. (*Ko-mi-cion*; en vers, *ci-on.*) Faute commise. En ce sens, il ne se dit que dans cette phrase, *péché de commission*, par opposition à *péché d'omission.* —Charge qu'on donne à quelqu'un de faire quelque chose. Il se dit activement : *J'ai fait votre commission*, et passivement : *S'acquitter de sa commission.* —On dit d'un laquais qui fait bien les messages dont on le charge, qu'*il fait bien les commissions* : *Aller en commission*; aller faire une commission dont on est chargé. —Mandement, ordonnance d'une personne ayant autorité, qui commet, qui députe : *Expédier, décerner, obtenir une commission.* —Emploi qu'on exerce, comme y ayant été commis pour un temps, à la différence des offices ou charges qui sont à vie : *Il a la commission générale des vivres, etc. exercer une charge par commission.*

Commissionnaire, s. m. (*Ko-mi-cio-nè-re*) Négociant qui achète ou qui débite par commission, sous le bon plaisir et pour le compte d'un autre. —Celui qui fait les commissions, les messages d'une Communauté ou même

des particuliers. En ce sens, on dit aussi au féminin, *Commissionnaire.*

Commissoire, adj. (*Ko-mi-soâ-re*) terme de Jurisprudence, qui se dit d'une clause dont l'inexécution opère la nullité du contrat.

Commissure, subst. f. (*Ko-mi-sû-re*) En Anatomie et en Chirurgie, l'endroit où se joignent certaines parties du corps : *La commissure des levres.*

Committimus, s. m. emprunté du Latin : *Lettres de committimus*, Lettres-Royaux que le Roi donnoit à ceux qui avoient leurs causes commises aux Requêtes du Palais : *Avoir droit de committimus.*

Committitur, s. m. pris du Latin. Ordonnance pour commettre un Rapporteur : *Présenter une Requête pour avoir un Committitur.*

Commodat, subst. m. (*Ko-mo-da*) terme de Jurisprudence : Prêt gratuit d'une chose qu'il faut rendre en nature après un certain temps : *Prêt à usage.*

Commode, adj. (*Ko-mo-de*) En parlant des choses, qui est d'un usage utile et facile : *Habit, maison, voiture commode ; cela est commode pour* ou *à telle chose.* —En parlant des personnes, 1.° d'un bon commerce, d'une société douce et aisée. —2.° Trop indulgent, trop facile : *Mari commode*, qui ferme les yeux sur la mauvaise conduite de sa femme. —*Mère commode*, qui donne trop de liberté à sa fille. On dit à peu près dans le même sens : *Morale commode*, relâchée ; *dévotion commode*, trop aisée. —*Commode*, dans le sens de *riche, qui est à son aise*, est un Gasconisme. —On dit fam. de quelqu'un qui prend ses aises, *c'est l'Empereur Commode*, par allusion à l'Empereur Romain de ce nom.

Commode, s. f. Espèce d'armoire en forme de bureau, où l'on serre du linge, des habits : *Commode à deux, à trois tiroirs.*

Commodément, adverb. (*Ko-mo-déman*) Avec commodité, d'une manière commode : *Etre logé, vêtu commodément ; vous pouvez faire cela commodément.*

Commodité, s. f. (*Ko-mo-di-té*) Chose, état, situation, moyen commode : *Un carrosse est une grande commodité.* —Occasion commode pour voyager, pour envoyer des paquets : *Profiter de la commodité du coche, du messager, d'un ami, pour....*

Chaise ou *fauteuil de commodité* ; grande chaise à bras, bien rembourrée, dont le dos est un peu renversé, et où l'on est fort à son aise.

Commodités, subst. f. pl. Toutes les petites choses qu'il faut pour être à son aise. —Les aisances, les privés d'une maison.

Commotion, subst. f. (*Ko-mo-cion*) terme de Médecine : Secousse, ébranlement, ordinairement occasionné par une chute : *Commotion dans le cerveau ; commotion générale dans tout le corps.*

Commuable, adj. Terme Didactique : Qui peut être changé.

Commuer, v. a. (*Ko-mu-é*) Echanger. Il ne se dit qu'avec *peine* et *vœu* : *Commuer la peine des galères en celle du bannissement ; commuer un vœu.*

Commun, une, adject. (*Ko-meun, mu-ne*) Ce à quoi tout le monde participe ou a droit de participer : *La lumière est commune à tous les hommes.* —Ce dont l'usage appartient à plusieurs : *Puits, escalier, passage commun.* —Propre à différens sujets : *Intérêt, péril commun.* —Il se dit en Philosophie, des genres qui sont communs à leurs espèces. —En Grammaire, du genre qui convient aux deux sexes. —En Géométrie, d'une ligne, d'un côté, d'une base, d'un angle, qui appartiennent à deux figures. —Général, universel : *Le bruit commun ; l'intérêt commun ; l'opinion commune ; le droit commun.* —Ordinaire : *Chose commune ; il n'y a rien de si commun.* Voy. *Trivial.* —Qui se trouve aisément et en abondance. —Qui est de peu de valeur.

Lieux communs, Recueil de ce que l'on trouve de plus beau dans les Auteurs, que l'on arrange sous certains titres généraux. —Dans une acception plus usitée, choses triviales et rebattues dans les Ouvrages d'esprit : *Ses livres, ses sermons, ses vers ne sont remplis que de lieux communs.* —*Sens commun*, le bon sens. —*Faire bourse commune*, se dit de ceux qui ont mis

leur argent ensemble pour la dépense. —*Cette terre vaut douze mille livres, année commune*, bon an, mal an, en compensant les mauvaises années avec les bonnes.

En commun, adv. *Vivre en commun; tout étoit en commun chez les premiers Chrétiens.*

Commun, s. m. Il se dit d'une société entre deux ou plusieurs personnes : *On prendra cette dépense sur le commun; cet homme vit sur le commun*, aux dépens d'une société, du tiers et du quart. —*Le commun des hommes, des Philosophes*, le plus grand nombre des hommes, etc. —*Le Commun des Apôtres, des Martyrs, etc.* C'est, dans l'Office Ecclésiastique, l'Office général des Apôtres, des Martyrs, etc. —*Commun* se dit, dans les grandes maisons, des Domestiques : *La salle, la table, le dîner, le pain, le vin du commun.*

On appeloit, chez le Roi, *le Grand-commun*, 1.° les offices destinés à la nourriture de la plupart des Officiers de sa Maison; 2.° le lieu où ces Officiers travailloient et où ils étoient logés. —On donnoit le nom de *Petit-commun* à des offices détachés du grand-commun pour des Officiers privilégiés.

Communauté, s. f. (*Ko-mu-nô-té*, d.) Corps des habitans des villes, et surtout des bourgs et villages. —Société de plusieurs personnes qui vivent ensemble sous certaines règles : *Communauté de Prêtres, de Religieux, de Religieuses, d'hommes, de filles.* —On le disoit aussi de quelques Corps Laïques : *La Communauté des Procureurs, des Notaires.* —Société de biens entre deux ou plusieurs personnes.

Communauté de mariage, ce qui est commun entre le mari et la femme. —*Communauté de biens*, société contractée entre deux conjoints de tout ce qu'ils acquièrent, pendant tout le mariage, pour en jouir en commun, à la charge de payer les dettes contractées pendant cette communauté, dont les effets sont ensuite partagés selon la convention des Parties.

Communaux, s. m. pl. (*Ko-mu-nô*) Pâturages dans lesquels un ou plusieurs villages ont droit d'envoyer leurs troupeaux.

Commune, s. f. Le corps des habitans d'une ville, d'un bourg ou d'un village.

Communes, s. f. pl. Héritages qui ont été donnés aux habitans d'un lieu pour leur usage. —Autrefois, les Milices Bourgeoises et les Milices de la Campagne.

La Chambre des Communes, l'une des Chambres du Parlement d'Angleterre.

Communément, adv. (*Ko-mu-né-man*) Ordinairement. —Généralement.

Communiant, s. m. (*Ko-mu-ni-an*) Celui qui communie : *Il y a eu tant de Communians à Pâques dans cette Paroisse.* —Celui qui est en âge de communier : *Il y a tel nombre de Communians.*

Communicable, s. m. (*Ko-mu-ni-ka-ble*) Qui peut se communiquer; de quoi on peut faire part à d'autres. —On dit de deux rivières qu'elles sont communicables, quand elles peuvent être jointes par un canal, et de deux appartemens, quand on peut faire une communication de l'un à l'autre. —*Trév.* dit *Communicabilité*, s. f.

Communicatif, *ive*, adj. (*Ko-mu-ni-ka-tife, i-ve*) En parlant des choses, qui se communique. Il ne se dit que dans cette phrase : *Le bien de soi est communicatif.* —En parlant des personnes, qui se communique aisément, qui fait part de ses pensées, de ses connoissances, de ses lumières, de ses secrets.

Communication, s. f. (*Ko-mu-ni-ka-cion*) Action de communiquer, ou effet de cette action : *Communication de biens, de maux, etc. Donner communication à...* faire part d'une affaire, etc. *Avoir communication d'un traité, etc.* —Commerce; familiarité; correspondance. —Moyen par lequel deux choses se communiquent : *Communication d'un appartement à un autre; porte, degré de communication.* —En t. de Palais, récit court que les Avocats des Parties font devant les Gens du Roi de l'affaire qu'on va plaider. —En t. de Rhétorique, figure par raisonnement, dont l'objet est de tirer, des principes de ceux à qui on parle, l'aveu des vérités

qu'on veut établir contre leurs prétentions. —En t. de Physique, *la communication du mouvement*, l'action par laquelle le mouvement se communique d'un corps à l'autre. —En t. de Guerre, *lignes de communication*, fossés ou tranchées qui communiquent d'un quartier, d'une attaque à l'autre.

Communié, ée, part. passif de *Communier*, et adj. Il ne se dit comme adj. que dans cette phrase familière : *Il est mort bien confessé et communié.*

Communier, v. act. (*Ko-mu-ni-é*). Administrer le Sacrement de l'Eucharistie.

Communier, v. n. Recevoir le Sacrement de l'Eucharistie.

Communion, s. f. (*Ko-mu-ni-on*) Union de plusieurs personnes dans une même croyance Religieuse : *La communion des Fidelles ; la communion des Saints*, un des articles du Symbole ; *être dans la communion* ou *hors de la communion de l'Eglise ; Lettres de communion.* —Réception du Corps de N. S. dans le Sacrement de l'Eucharistie : *Communion Ecclésiastique ; communion Laïque.* —Antienne ou Verset que chante le Chœur pendant la Communion du Prêtre, et que, dans les Messes basses le Prêtre récite avant les dernières Oraisons appelées *Post-communion.*

Communiquant, ante, adj. verbal, (*Ko-mu-ni-kan*) Qui communique. Il se dit fréquemment en Physique : *Tubes communiquans.*

Communiquer, v. a. (*Ko-mu-ni-ké*) Rendre commun à... *Le Soleil communique sa lumière à toute la terre ; un corps qui en rencontre un autre lui communique son mouvement.* —Faire part de... *communiquer sa science.* —Donner communication de... *communiquer les pièces d'un procès ; communiquer une affaire à ceux qui en doivent être instruits*, etc.

Communiquer, v. neut. Avoir commerce, relation : *Communiquer avec les savans, avec les ennemis.* —Avoir communication, en parlant de deux appartemens, etc. de l'un desquels on passe dans l'autre. On dit aussi, en ce sens et au réciproque que *deux chambres se communiquent par un corridor*, etc.

Se communiquer, v. récipr. Etre communicatif, familier, populaire. —*Se communiquer à quelqu'un*, se découvrir à quelqu'un.

Commutatif, ive, adj. (*Co-mu-ta-tife, i-ve*) Qui peut être changé ou fait par échange : *Justice commutative*, celle où il s'agit de l'échange d'une chose contre une autre en rendant autant que l'on reçoit.

Commutation, s. f. (*Ko-mu-ta-cion*) Terme de Palais usité dans cette seule phrase : *Commutation de peine*, changement de peine. —En t. de Grammaire, figure de diction, espèce de Métaplasme qui change le matériel d'un mot, en y substituant un élément à la place d'un autre, comme lorsque Virgile a dit *olli* pour *illi.*

Compacité, s. f. Terme Didactique ; Qualité de ce qui est compacte.

Compact, s. m. Terme de Droit ; Convention : *Bulle du compact*, celle par laquelle les Cardinaux ne peuvent conférer les bénéfices réguliers qu'à des Réguliers.

Compacte, adject. m. et fém. Qui est serré ou condensé ; qui a peu de pores et beaucoup de poids.

Compagne, subst. f. (*Kon-pa-gne* ; mouillez *gn.*) Femme ou fille qui accompagne une autre personne. —Celle qui travaille avec une autre. —Femme mariée, par rapport à son mari. —On le dit aussi des tourterelles : *Les tourterelles gémissent quand elles ont perdu leurs compagnes.* —On dit élégamment au fig. *La justice et l'abondance sont les compagnes de la paix*, etc.

Compagnie, s. f. (*Kon-pa-gnî-e* ; mouillez *gn.*) Une ou plusieurs personnes qui sont avec une autre et qui l'accompagnent. —Gens qui sont ensemble pour se réjouir, se visiter, ou pour quelque affaire : *Etre de bonne compagnie*, être de belle et agréable humeur en compagnie : *Tenir* ou *faire compagnie à quelqu'un.* —Société de Marchands ou de Gens d'affaires : *La Compagnie des Indes, des Aides, des Gabelles.* —Corps de Magistrats : *Assembler la Compagnie.* —Nombre

de Gens de guerre sous un Capitaine : *Compagnie de Cavalerie, d'Infanterie, de Dragons.* —En termes de Chasse, compagnie de perdrix ; plusieurs perdrix ensemble : *Bête de compagnie*, sanglier jusqu'à l'âge de deux ou trois ans. On dit prov. et en badinant : *Cet homme est bête de compagnie*, aime la société.

De compagnie, expression adverbiale : Ensemble.

Fig. et fam. *Fausser compagnie à...* manquer de se trouver dans une compagnie, après l'avoir promis. —*Prendre congé de la compagnie*, mourir.

Compagnon, s. m. (*Kon-pa-gnion* ; mouillez *gn.*) Celui qui nous fréquente, que nous fréquentons souvent, qui est notre ami. —Celui qui accompagne quelqu'un à la guerre, en voyage, etc. En ce sens il se dit élégamment au fig. *La vengeance, le deuil, l'horreur, compagnons de la mort, etc.* —Egal : *Traiter de pair à compagnon ; il ne peut souffrir ni compagnon ni maître.* —Gaillard, drôle, éveillé : *C'est un compagnon, un bon compagnon ; faire le compagnon*, faire l'entendu. —Homme d'exécution, déterminé : *Gentil compagnon, hardi compagnon.* —Capable de faire de mauvais tours : *Défiez-vous-en ; c'est un compagnon, un dangereux compagnon.* —Pauvre et de bas lieu : *Petit compagnon.* —Dans les Arts et Métiers, celui qui a fait son apprentissage et qui n'a pas encore la maîtrise. —Fleur rouge ou blanche en forme de gros œillet.

Compagnonnage, s. m. (*Kon-pa-gno-na-je*) Le temps qu'on est compagnon dans un métier. —Assemblée des compagnons de métier.

Compan, subst. m. Monnoie d'argent des Indes Orientales, qui vaut environ neuf sous de France.

Comparable, adj. m. et f. Qui se peut comparer, qui peut être mis en comparaison.

Comparaison, s. f. (*Kon-pa-rè-zon*) Discours par lequel on marque la ressemblance d'une chose ou d'une personne avec une autre. —Similitude : *Homère est riche et abondant en comparaisons.* —Parallèle : *Faire comparaison de deux personnes* ou *entre deux personnes*, ou *d'une personne* ou *d'une chose avec une autre.*

Comparaison d'écriture, confrontation de deux écritures l'une avec l'autre, pour juger si elles sont de la même main. —*Piéces de comparaison*, piéces reconnues que l'on confronte avec d'autres qui sont contestées.

En comparaison, adv. Au prix, à l'égard.

Comparant, ante, adj. (*Kon-pa-ran, an-te*) Il se dit au Palais, pour *comparoissant* devant un Juge, devant un Notaire : *Un tel comparant en personne ; une telle comparante par Procureur.* On dit aussi substantivement, *ledit comparant, ladite comparante*, etc.

Comparant, s. m. Acte extrajudiciaire par lequel on fait une représentation ou une demande pour des choses qui sont de juridiction volontaire.

Comparatif, s. m. (*Kon-pa-ra-tife*) Inflexion d'un adjectif ou d'un adverbe, laquelle tient le milieu entre l'état d'égalité, qui est le *positif*, et l'état de la plus grande supériorité qui est le *superlatif.* Voyez la Grammaire.

Comparatif, ive, adj. Il se dit en Grammaire, 1.° de certaines conjonctions qui servent à marquer rapport, convenance, parité ; tels sont *comme, de même, ainsi que, autant que* ; 2.° des adverbes qui expriment le degré entre le positif et le superlatif.

Comparativement, adv. (*Kon-pa-ra-ti-ve-man*) Par comparaison à... Il n'est usité que parmi les savans.

Comparer, v. act. (*Kon-pa-ré*) Examiner le rapport qu'il y a entre deux personnes ou deux choses. —Egaler : *Il n'y a point d'Eglise qu'on puisse comparer à Saint-Pierre de Rome.* —Faire une comparaison, une similitude.

Comparoir, v. neut. (*Kon-pa-roar*) Comparoître en Justice. Il ne se dit qu'au Palais, et dans ces phrases, *Assignation à comparoir ; être assigné à comparoir.*

Comparoître, v. n. (*Kon-pa-rê-tre*) Paroître devant un Juge ; se présenter en Justice. Il prend pour auxil. *avoir* et quelquefois *être* : *Il a comparu ; il est comparu.*

Comparse, s. f. L'entrée des quadrilles dans le carrousel.

Compartiment, s. m. (*Kon-par-ti-man*) Assemblage de plusieurs figures disposées avec symmétrie.

Compartimens de feux, en termes de Mineur, disposition des saucissons pour porter le feu aux fourneaux dans le même temps.

Compartir, v. a. et inusité : Faire des compartimens.

Compartiteur, s. m. Terme de Palais : Celui des Juges qui a ouvert un avis contraire à celui du Rapporteur, et sur l'avis de qui le Tribunal s'est partagé.

Comparuit, mot latin usité au Palais : *Un comparuit*, un acte qui certifie la comparution d'une Partie.

Comparution, subst. f. (*Kon-pa-ru-cion*) Action de comparoître, de se présenter en Justice : *Faire demander acte de comparution ; comparution personnelle.*

Compas, s. m. (*Kon-pâ*) Instrument de Mathématique qui sert à décrire des cercles et à prendre des distances entre deux points ou deux lignes. —*Le compas de proportion* est un autre instrument de Mathématique composé de deux règles plates, mobiles dans une charnière ; il sert à prendre des distances et des angles. —Il y a aussi des compas de Tourneur, de Tonnelier et de Cordonnier, des compas brisés, etc. —En termes de Marine, la Boussole.

Proverbial. *Faire toutes choses par règle et par compas*, ou *par compas et par mesure*, avec une grande exactitude, une grande circonspection. —*Avoir le compas dans l'œil*, mesurer presque aussi juste à l'œil qu'on le pourroit faire avec un compas.

Compassé, ée, part. p. de *compasser*, et adj. Il se prend le plus souvent en mauvaise part : *Il est bien compassé dans ses discours, dans ses manières, dans son style*, ou simplement, *il est compassé, extrêmement compassé*, exact jusqu'à l'affectation.

Compassement, s. m. (*Kon-pâ-ce-man*) Règle pour espacer les fourneaux des mines.

Compasser, verb. act. (*Kon-pa-cé*) Mesurer avec le compas. En ce sens, il est peu usité. —Bien proportionner une chose : *Compasser des allées, un parterre.* —fig. Régler : *Compasser ses actions, ses démarches.*

Compassion, s. f. (*Kon-pa-cion ; en vers, ci-on*) Pitié, affliction qu'on ressent pour le mal d'autrui ou pour celui qu'on craint de lui voir arriver : *Avoir compassion de ; . . . avoir de la compassion pour. . .* — figurém. *Faire compassion*, se dit d'une chose qu'on désapprouve avec mépris.

Compaternité, s. f. Terme de Droit : Alliance spirituelle qui se contracte entre le parrain et la marraine, entre ceux-ci et le père et la mère de l'enfant.

Compatibilité, s. f. (*Kon-pa-ti-bi-li-té*) Qualité, état de ce qui est compatible : *Il y a une grande compatibilité d'humeurs entre ces deux personnes ; on a jugé la compatibilité de ces deux charges, etc.*

Compatible, adj. (*Kon-pa-ti-ble*) Qui peut compatir avec un autre : *Son humeur n'est pas compatible avec la mienne ; nos humeurs ne sont pas compatibles.* —En parlant d'un bénéfice, d'une charge, qui peut être possédée, exercée avec un autre : *Ces deux bénéfices sont compatibles ; ces deux charges ne sont pas compatibles.*

Compatir, v. neut. (*Kon-pa-tir*) Etre touché de compassion ; être affligé du mal qu'un autre souffre. —Avoir de l'indulgence pour les défauts d'autrui : *Il faut compatir à la foiblesse humaine.* —En parlant des choses, être compatible avec. . . . Il se dit ordinairement avec la négative : *L'esprit de Dieu ne peut compatir avec l'esprit du monde.* —En parlant des personnes, convenir ensemble par l'humeur, le caractère : *Personne ne peut compatir avec lui.*

Compatissant, ante, adj. (*Kon-pa-ti-san*) Porté à la compassion ; humain, sensible : *Un cœur compatissant, une ame compatissante.*

Compatriote, s. m. et f. Celui, celle qui est de la même patrie, du même pays. —Le peuple dit, *mon pays, ma payse.*

Compendium, s. m. emprunté du Latin, (*Kon-pen-di-ome*) Abrégé : *Un compendium de Logique.*

Compensation, s. f. (*Kon-pan-sa-cion*) Action de compenser : *Faire compensation d'une chose avec une autre; cela mérite, demande compensation*, un dédommagement ; *je vous cède cela en compensation.*

Compensation de dépens, se dit au Palais, quand chacune des Parties supporte les dépens qu'elle a faits.

Compensé, ée, part. p. de *compenser*, et adjectif : *Dépens compensés.*

Compenser, v. act. (*Kon-pan-sé*) Faire une estimation par laquelle une chose tienne lieu du prix d'une autre : *Il a compensé ce qu'il me devoit avec ce que je lui dois.* —Balancer, réparer : *Le gain de cette année compense la perte de la précédente.*

Compérage, s. m. Qualité de Compère. Il est familier. —En t. de Droit, on dit *Compaternité.*

Compère, s. m. (*Kon-pè-re*) Celui qui a tenu notre enfant sur les Fonts de Baptême. —Celui qui a tenu avec nous un enfant. — Figur. et familièr. 1.° Homme fin, adroit, qui va à ses intérêts, et duquel on doit se défier. 2.° Gaillard, éveillé, bon compagnon : *C'est un compère.*

Proverb. *Tout se fait par compère et par commère*; la faveur et la protection décident de tout.

Compersonniers, subst. masc. plur. (*Kon-per-so-nié*) Associés dans un ménage ou dans une famille où les biens sont en commun.

Compétemment, adv. (*Kon-pé-ta-man*) D'une manière compétente ; suffisamment ; convenablement. Il est peu usité.

Compétence, s. f. (*Kon-pé-tan-se*) Puissance de juger et de connoître d'une affaire. — fig. *Cela n'est pas de sa compétence*, il n'est pas capable de juger de cet ouvrage, de cette matière, etc.

Compétent, ente, adject. (*Kon-pé-tan, an-te*) terme de Pratique ; Qui appartient ; qui est dû : *Portion compétente.* —Qui a droit de juger, de connoître d'une affaire : *Juge compétent.* Cette même expression se dit au fig. d'un homme qui a toute la connoissance qu'il faut pour juger d'une chose. — Suffisant : *Âge compétent, temps compétent pour délibérer.*

Partie compétente, capable de contester en justice.

Compéter, v. neut. (*Kon-pé-té*) t. de Pratique : Appartenir.

Compétiteur, s. m. (*Kon-pé-ti-teur*) Concurrent ; celui qui prétend aux mêmes honneurs, aux mêmes dignités ou emplois qu'un autre.

Compilateur, s. m. (*Kon-pi-la-teur*) Celui qui compile.

Compilation, s. f. (*Kon-pi-la-cion*) Recueil de diverses choses ramassées des Auteurs qu'on a lus.

Compiler, v. act. (*Kon-pi-lé*) Faire un recueil, un amas de diverses choses qu'on a lues dans les Auteurs.

Compitales, s. f. pl. (*Kon-pi-ta-le*) Fêtes des anciens Romains en l'honneur des Dieux domestiques.

Compitalice, adject. Qui appartient aux Fêtes compitales : *Les Jeux compitalices.*

Complaignant, ante, subst. (*Kon-plè-gnan, an-te* ; mouillez *gn.*) Celui ou celle qui se plaint en Justice.

Complainte, s. f. (*Kon-plein-te*) Plainte en Justice.

Complaintes, au pl. Lamentations : *Toutes vos complaintes sont inutiles.* Il vieillit.

Complaire, v. neut. (*Kon-plè-re*) S'accommoder au goût, au sentiment, à l'humeur de quelqu'un pour lui plaire : *Il cherche à lui complaire en tout.* —*Complaire* ajoute au sens de *plaire*, la volonté, l'envie d'y réussir. On peut *plaire* sans le vouloir ; on *complaît* en conformant sa volonté à celle d'autrui.

Se complaire, v. réfl. S'admirer, se plaire, se délecter en soi-même, en ses productions, en ses ouvrages : *Il se complaît dans tout ce qu'il fait ; elle se complaît en sa beauté.*

Complaisamment, adv. (*Kon-plè-za-man*) Avec complaisance. Il est peu usité.

Complaisance, subst. f. (*Kon-plè-zan-se*) Douceur et facilité d'esprit,

qui fait qu'on complaît, qu'on défère aux autres : *Avoir de la complaisance, une grande complaisance.* —Avec le régime, il signifie l'effet de cette vertu : *Ayez cette complaisance pour lui ; avoir pour quelqu'un une complaisance aveugle, etc.* —Plaisir qu'on goûte dans la contemplation de ses qualités, de ses ouvrages : *Elle se regarde avec complaisance ; il a une grande complaisance pour tout ce qu'il fait.*

Complaisances, plur. Effets et marques d'une extrême complaisance : *Elle a de trop grandes complaisances pour ses enfans.* —*Dieu a mis toutes ses complaisances en son Fils*, le Sauveur est l'objet de l'amour de Dieu.

Complaisant, ante, adj. (*Kon-plè-zan, ante*) Qui a de la complaisance pour les autres. —On dit aussi substantivement, qu'*un homme est le complaisant d'un autre.*

Complant, subst. m. (*Kon-plan*) Plusieurs piéces de terre plantées en vigne, en arbres : *Des vignes de bon complant.*

Complanter, v. act. (*Kon-plan-té*) t. d'Agriculture : Planter des vignes, des arbres, etc. Il se dit sur-tout des vignes et du lieu où on les plante : *J'ai complanté tout nouvellement une grande piéce de terre.*

Complanterie, subst. f. Terme de Coutume : Droit du Seigneur sur les vignes qu'il a données à complanter, à cultiver.

Complément, s. m. (*Kon-plé-man*) Ce qui s'ajoute à une chose pour lui donner sa perfection. —En termes de Grammaire, ce qu'on ajoute à un mot, pour en déterminer la signification. —En ter. de Géométrie, la quantité dont un angle est moindre que le quart de la circonférence ou qu'un angle droit.

Complet, ete, adj. (*Kom-plè, è-te*) Entier ; achevé ; parfait : *Habit complet, nombre complet ; œuvre, histoire complète.* Voyez *Entier.*

Complet, s'emploie substantivement, *Le complet d'un Régiment, le non-complet.*

Complètement, s. m. (*Kon-plè-te-man*) L'action de rendre complet, *Tr.*

Complètement, adv. D'une manière complète.

Compléter, verb. act. (*Kon-plé-té*) Rendre complet.

Complétif, ive, adj. (*Kon-plé-tife, i-ve*) terme de Grammaire : Qui sert à compléter ou à caractériser un complément : *Cas complétif, phrase complétive.*

Complexe, adj. (*Kon-plèk-ce*) Qui embrasse plusieurs choses, par opposition à *simple : Le sujet de cette Tragédie est complexe.* —*Idée complexe*, celle qu'on forme de plusieurs idées simples. —*Termes complexes*, termes qui, joints ensemble, composent une idée totale.

Complexion, s. f. (*Kon-plèk-cion*) Tempérament ; constitution du corps. —Humeur ; inclination : *Complexion amoureuse, joviale.*

Complexionné, ée, adj. (*Kon-plèk-cio-ne*) Qui est d'un certain tempérament : *Bien* ou *mal complexionné.* Il n'a d'usage que parmi les Médecins.

Complexité, s. f. (*Kon-plèk-ci-té*) Qualité de ce qui est complexe : *Complexité d'idées.* C'est un mot didactique et nouveau.

Complication, s. f. (*Kon-pli-ka-cion*) Concours de choses de différente nature : *Complication de crimes, de maux, de malheurs.*

Complice, adj. et subst. Qui a part au crime d'un autre. C'est à ce sens qu'il est borné comme subst. ; comme adj. il se dit de toute sorte de désordres, et même des malheurs.

Complicité, s. f. (*Kon-pli-ci-té*) Participation au crime d'un autre.

Complies, subst. f. pl. (*Kon-pli-e*) La dernière des sept Heures canoniales.

Compliment, s. m. (*Kon-pli-man*) Paroles civiles, obligeantes, pleines d'affection ou de respect, selon les diverses personnes et les diverses rencontres : *Faire compliment* ou *un compliment à . . .* Faire une harangue courte et flatteuse. Le même mot, avec une épithète odieuse, signifie discours fâcheux, désobligeant : *Lui parler ainsi, c'est lui faire un mauvais compliment.* —Cérémonies : *Laissons-là les complimens ; trève de complimens ;*

sans compliment. Il est fam. —On le dit quelquefois par opposition à l'intention réelle : *S'il vous fait des offres de service, c'est par compliment. Parler sans compliment*, franchement et sans détour.

Fam. *Compliment bien troussé*, court et bien tourné. —*Rengainer son compliment* ; s'abstenir de le faire, parce qu'il est inutile et hors de propos.

Complimentaire, s. m. (*Kon-pli-man-tè-re*) Celui sous le nom duquel se font toutes les opérations de commerce d'une Société marchande.

Complimenter, v. act. (*Kon-pli-man-té*) Faire compliment. Il ne se dit guères que des complimens d'apparat, et se prend toujours en bonne part : *Le Magistrat alla complimenter le nouveau Gouverneur, etc.* Pour les particuliers, on dit : *Je suis allé faire compliment* ou *mon compliment à...*

Complimenteur, euse, subst. Celui ou celle qui aime à faire des complimens : *C'est un grand complimenteur.*

Compliqué, ée, adj. (*Kon-pli-ké*) *Affaire compliquée*, mêlée avec d'autres, ou embrouillée en elle-même. —*Maladie compliquée*, dans laquelle il y a plusieurs maladies mêlées ensemble. —*Le sujet de cette pièce est compliqué*, n'est pas assez simple, embrasse trop d'événemens.

Complot, s. m. (*Kon-plô*, s. d.) Mauvais dessein formé entre deux ou plusieurs personnes.

Comploter, v. act. (*Kon-plo-té*) Faire un complot.

Componction, s. f. (*Kon-ponk-cion*) Regret d'avoir offensé Dieu ; douleur de ses péchés.

Componé, ée, adj. Terme de Blason, qui se dit des bordures, bandes, sautoirs, etc. qui sont composés de pièces carrées d'émaux alternés : *Bande componée d'argent et d'azur.*

Componende, s. f. (*Kon-po-nan-de*) Composition sur les droits de la Cour de Rome, pour l'obtention d'une dispense ou les provisions d'un bénéfice. —Le Bureau établi pour ces droits.

Comportement, s. m. (*Kon-por-te-man*) Conduite, bonne ou mauvaise. Il est vieux et inusité.

Comporter, v. act. (*Kon-por-té*) Permettre, souffrir : *La médiocrité de son revenu ne comporte pas la dépense qu'il fait.* On dit aussi neutralement : *La dignité du Magistrat ne comporte pas que...* Il s'emploie ordinairement avec la négative.

Se comporter, v. réc. Se conduire bien ou mal en quelque chose. —En t. de Pratique, *acheter une maison telle qu'elle se comporte*, telle qu'elle est.

Composé, s. m. Ce qui résulte de l'assemblage, de l'union de plusieurs parties. Il se dit dans le physique et dans le moral : *La thériaque est un composé d'un grand nombre de drogues ; cet homme est un composé de hauteur et de foiblesse.*

Composé, ée, part. p. de *composer*, et adject. Formé de plusieurs parties ; mouvement composé, qui résulte de plusieurs mouvemens. —En parlant des personnes, qui affecte un air grave, modeste : *Cet homme est toujours composé ; avoir l'air sérieux et composé, etc.*

Composer, v. act. (*Kon-po-zé*) Faire un tout de l'assemblage de plusieurs parties. —Faire quelque ouvrage d'esprit : *Composer un livre, des vers, un panégyrique.* En ce sens, on dit neutralement : *Composer bien* ou *mal, avec soin, avec négligence* ; et, en parlant des Ecoliers, *composer en prose, en vers, en Grec, etc.* ; *composer pour les prix.* —En Musique, faire un air, un chant. —En termes d'Imprimerie, assembler les caractères pour en former des mots, des lignes, ensuite des pages.— Les Fondeurs de caractères disent aussi *composer*, pour arranger toutes les lettres les unes à côté des autres, toujours dans un même sens, sur des espèces de composteurs en bois, lesquelles sont ainsi portées au coupoir pour y recevoir d'autres façons. — Accommoder son visage, ses manières à l'état où on veut paroître : *Composer sa mine, son geste, sa contenance ; composer son visage à la joie, etc.* En ce sens, il s'emploie souvent au réciproque, *il faut savoir se composer, suivant les occasions.*

Composer, v. neut. S'accorder sur quelque différend ; en traiter à l'amiable : *Composer avec ses créanciers ; composer de ses intérêts, de ses droits, etc.* On dit élégamment au fig. : *Composer avec sa conscience, avec ses remords, etc.* — En termes de Guerre ; Capituler, qui, dans ce sens, est beaucoup plus en usage.

Se composer, v. réc. Prendre un air grave, modeste et honnête.

Composeur, subst. m. Mot ironique, celui qui compose : *Un composeur de chansons, de méchans vers.*

Composite, adj. m. et f. (*Kon-po-zi-te*) Il se dit de l'un des cinq ordres d'Architecture : *Ordre, colonne composite.* —On dit aussi substantivement : *Le Composite participe du Corinthien et de l'Ionique.*

Compositeur, s. m. (*Kon-po-zi-teur*) Celui qui, dans une Imprimerie, compose et arrange les lettres dans le composteur. —Celui qui compose en Musique : *Bon, savant, habile Compositeur.* —*Amiable Compositeur.* Voyez *Arbitrateur*, qui a le même sens.

Composition, s. f. (*Kon-po-zi-cion*, en vers, *ci-on.*) Action de composer quelque chose : *La composition d'une machine, etc.* —Ouvrage qui en résulte : *La composition du corps humain est merveilleuse.* —Mélange et incorporation de certaines drogues : *Composition d'un remède, d'un parfum.* —Action de composer un ouvrage d'esprit : *Il nous a montré une pièce de sa composition.* —Le thême que fait un Ecolier, sur le sujet qui lui est donné par son Régent : *Cette composition est pleine de solécismes.* —En t. de Musique, l'art d'unir les différentes parties suivant les règles ; il se dit sans régime : *Entendre, apprendre, savoir la composition.* —Partie de la Peinture, qui consiste à exécuter le dessein qu'on s'est formé. —En t. d'Imprimerie, arrangement des lettres : *Voilà une page de composition, celle-là est à distribuer.* —Accommodement, dans lequel une des parties ou toutes les deux se relâchent d'une partie de leurs prétentions : *Venir à composition, à une amiable composition.* —Conventions que fait une place qui se rend : *Recevoir à composition.* En ce sens, le substantif est plus usité que le verbe *composer.*

Etre de bonne, de facile composition, facile à gagner, à réduire. —*Homme de composition, de bonne composition*, homme d'accommodement, facile à contenter. On le dit aussi figur. des choses qui ont rapport aux personnes : *Son amour propre est de bonne composition.* —fig. *Faire bonne composition d'une marchandise*, la donner à un prix honnête, à bon marché.

Compost, s. m. Voyez *Comput.*

Composteur, subst. m. Instrument d'Imprimerie, règle de fer ou de cuivre, garnie d'une vis et d'un rebord, sur lequel le Compositeur arrange les lettres : *Ce composteur n'est pas juste.*

Compote, subst. fém. Fruits qu'on fait cuire doucement avec du sucre. —Certaine manière d'accommoder les pigeonneaux.

Proverb. et popul. *Avoir la tête, les yeux en compote*, tout meurtris. —*Viande en compote*, trop bouillie.

Compréhensible, adj. (*Kon-pré-an-ci-ble*) Qui peut être compris, conçu, entendu.

Compréhension, s. f. (*Kon-pré-an-cion*) Faculté de comprendre, de concevoir : *Il est de dure compréhension.* —En style Didactique, connoissance parfaite : *La compréhension des mystères.*

Comprendre, v. act. sur *Prendre*, (*Kon-pran-dre*) Contenir, renfermer en soi. —Faire mention : *On l'a compris dans la liste.* —figur. Concevoir : *Je comprends ce que vous me dites.* On dit d'un homme qui a une conduite extraordinaire, bizarre, etc. *qu'on ne le comprend pas.*

Compresse, subst. f. (*Kon-prè-ce*) Linge en plusieurs doubles, que les Chirurgiens mettent sur l'ouverture de la veine, sur une plaie, etc.

Compressibilité, s. f. (*Kon-prè-ci-bi-li-té*) Qualité de ce qui est compressible.

Compressible, adj. Terme de Physique : Qui peut être comprimé.

Compression, s. f. (*Kon-prè-cion*) Action de comprimer ou effet de cette action.

Comprimer, v. act. (*Kon-pri-mé*) Presser avec violence ; resserrer.

Compris, *ise*, part. p. de *comprendre*, et adj. (*Kon-pri*, *i-ze*) Contenu, etc. —On dit adverbialement *y compris*, en y comprenant ; *non compris*, sans y comprendre. Dans ces phrases, *compris* est indéclinable : *Y compris deux compagnies*, et non pas *y comprises*.

Compromettre, sur *Mettre*, v. neut. (*Kon-pro-mè-tre*) Convenir d'arbitres pour en passer par leur jugement : *Ils ont compromis de* ou *sur toutes leurs affaires entre les mains de...*

Compromettre, v. act. Commettre quelqu'un ; l'exposer à recevoir quelque chagrin, quelque dégoût.

Compromettre son autorité, exposer son autorité à recevoir quelque atteinte, quelque diminution.

Se compromettre, v. récipr. Mettre en compromis son crédit, son honneur, etc. en se commettant et s'engageant mal à-propos.

Compromis, *ise*, part. p. et adject. Voyez *Compromettre*.

Compromis, s. m. (*Kon-pro-mi*) Acte par lequel on convient de part et d'autre, de faire une chose, sous quelque peine à celui qui contrevient au traité : *Faire*, *passer*, *dresser*, *signer un compromis*.

Fig. 1.° *Mettre ses affaires en compromis*, les exposer à quelque hasard, à quelque événement fâcheux. —2.° *Mettre quelqu'un en compromis*, le compromettre, le commettre. On dit, dans le même sens, *mettre la dignité*, *l'autorité de quelqu'un en compromis*.

Compromissaire, s. m. (*Kon-pro-mi-cère*) Celui qui est choisi par compromis pour terminer une affaire litigieuse, etc.

Comprotecteur, subst. m. Protecteur avec un autre. *Trév.*

Comptable, adj. et s. (*Kon-ta-ble*) Celui qui est assujetti à rendre compte : *Officier comptable* ; *les comptables sont sujets à être recherchés*. —On dit élégamment au figuré : *Tout citoyen est comptable à la Patrie de ses talens*, *etc.*

Comptant, (*Con-tan*) Mot indéclinable, qui signifie, l'argent à la main : *Payer comptant* ; *vendre comptant*. —Proverb. *Payer comptant*, rendre sur le champ les bons ou les mauvais offices qu'on a reçus.

Comptant, adj. et subst. m. *Argent comptant* ; *voila tout mon comptant*.

Compte, s. m. (*Con-te*) Supputation, calcul, dénombrement de plusieurs choses. —Papier contenant le calcul de ce qu'on a reçu ou donné. —Raison de l'administration de quelque bien. —Profit, avantage : *Il y trouve son compte*. —*A bon compte*, à bon marché. —Rapport, récit : *Rendre compte de ce que l'on a fait*.

En avoir pour son compte, être attrapé, pris, trompé. Il est familier. —*Mettre en ligne de compte*, écrire qu'on a reçu ce dont il s'agit. —*Recevoir à compte*, recevoir à la charge de déduire sur ce qui est dû à fin de compte. —*Faire compte sur quelqu'un*, compter sur lui. —*Faites votre compte que...* comptez que... —*Faire compte de...* estimer ; faire cas. On dit, dans le sens contraire, *n'en tenir compte* ou *aucun compte*, n'y avoir aucun égard, n'y faire aucune attention. —*Cela ne fait pas mon compte*, je n'ai pas lieu d'en être satisfait. —*Etre loin de son compte*, être loin du succès qu'on s'étoit promis. —*Faire bon compte de...* faire bon marché. —fig. *Etre de bon compte*, être facile, accommodant. —*Prendre sur son compte*, se charger de faire, d'exécuter quelque chose. —*On jase sur votre compte*, sur ce qui vous concerne. —*Au bout du compte*, après tout ; tout considéré.

Roue de compte, terme d'Horlogerie : Roue attachée en dehors, et dont les dents sont en dedans. —*Chambre des Comptes*, Cour souveraine où l'on rendoit compte des deniers publics.

Compte-pas, subst. m. (*Kon-te-pâ*) Instrument de Mécanique qui sert à compter les pas qu'on a faits.

Compter, v. a. (*Kon-té*) Nombrer, supputer, calculer. —Payer : *Compter de l'argent*, *cent écus à un créancier*. —Estimer ; réputer ; regarder comme ; *Il faut le compter pour mort*. —Avoir au nombre de... *Compter parmi ses aïeux des Princes*, etc.

Compter ses pas, marcher lentement; et au figuré, agir avec circonspection : *On compte ses pas*, on l'observe de fort près. —*Compter les heures*, *les momens*, attendre avec impatience. —*Compter les morceaux à quelqu'un*, s'impatienter de ce qu'il mange longtemps, ou lui reprocher la nourriture qu'on lui donne. —*Compter pour quelque chose*, *compter pour beaucoup*, attacher du prix à ... estimer. On dit, dans le sens contraire, *compter pour peu de chose*, *compter pour rien*. —*Tout compté*, *tout rabattu*, tout bien considéré ; avantages et inconvéniens balancés et compensés.

Compter, v. neut. Venir à compte : *Il faut compter ; j'ai compté avec lui.* —Croire ; se proposer : *Il compte partir* ou *de partir ; je compte que vous le ferez.*

Compter sur quelqu'un, faire fond sur lui. On dit, dans le même sens, *compter sur ses forces*, *sur sa jeunesse*, *sur ses grands biens*, *sur son crédit*, *sur son savoir.*

Compteur, s. m. (*Kon-teur*) Celui qui compte. En ce sens, il est peu usité. —En t. d'Horlogerie, détente d'une sonnerie qui entre dans les entailles de la roue de compte.

Comptoir, s. m. (*Kon-toar*) Table sur laquelle un Marchand compte son argent et où il le serre ; sur laquelle il étale la marchandise qu'on lui demande. —Chambre où travaillent les Commis d'un Négociant. —Bureau général d'une Factorerie de Marchands en Afrique ou dans les Indes.

Compulser, verb. act. (*Kon-pul-cé*) t. de Pratique : Prendre communication des Registres d'un Officier public, en vertu d'une ordonnance du Juge.

Compulsoire, s. m. (*Kon-pul-soâ-re*) Acte par lequel un Juge donne permission de compulser des piéces qui sont chez une personne publique.

Comput, subst. masc. (*Kon-pute*) Supputation des temps qui servent à régler le Calendrier Ecclésiastique.

Computiste, s. m. Celui qui travaille au Comput et à la composition du Calendrier.

Comtal, *ale*, adj. (*Kon-tal*) Qui appartient à un Comte : *Une couronne comtale.*

Comtat, s. m. (*Kon-ta*) *Comtat Venaissin*, nom qu'on donnoit à un démembrement de la Provence, dont Carpentras étoit la capitale, et qui appartenoit au Pape. *Comtat* n'a d'emploi que dans cette dénomination ; par-tout ailleurs on dit *Comté.*

Comte, s. m. (*Kon-te*) Seigneur revêtu d'une dignité au-dessus du Baron. —On donnoit le même titre aux Chanoines de quelques Chapitres nobles.

Comté, s. m. (*Kon-té*) Terre dont le Seigneur porte le titre de Comte. *Comté* est féminin dans *Franche-Comté.*

Comtesse, subst. fém. (*Kon-tè-ce*) La femme d'un Comte. —Dame d'une Seigneurie qui a le titre de Comté.

Concassé, s. m. ou *Poivre concassé*, poivre qui n'est pas pilé, mais seulement brisé par morceaux.

Concasser, verb. act. (*Kon-ka-cé*) Briser et réduire en petites parties avec le marteau ou le pilon : *Concasser du poivre*, *de la cannelle*, *du sucre*, etc.

Concaténation, s. f. (*Kon-ka-té-na-cion*) t. de Philosophie : Enchaînement ; liaison. C'est un Latinisme inventé par Mallebranche, et peu usité. —Beauzée donne le même nom à une figure de Rhétorique, qui est une espèce de *Gradation.*

Concave, adj. Qui est creux et rond en dedans.

Il est aussi substantif : *Le concave d'un globe.*

Concavité, s. f. Le dedans d'un corps rond et creux : *La concavité d'un globe ; les concavités du cerveau*, *du crâne*, *de la terre*, etc.

Concédé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Concéder.* —*Terrains concédés* dans une nouvelle Colonie, etc. Voy. *Concession.*

Concéder, verb. act. (*Kon-cé-dé*) Accorder, octroyer des droits, des priviléges.

Concélébrer, v. act. (*Kon-cé-lé-bré*) Célébrer conjointement avec un autre.

Concentration, s. f. (*Kon-san-tra-cion*) Action de concentrer, ou effet de cette action. —Opération chimique, par laquelle on réunit sous un moindre volume les parties d'un corps.

La concentration du pouls, qualité du pouls quand il se fait peu sentir.

Concentré, ée, part. p. et adj. Voyez *Concentrer.* —En termes de Chimie, *acide concentré*, extrêmement fort. —En t. de Médecine, *pouls concentré*, qui se fait peu sentir.

Concentrer, verb. act. (*Kon-san-tré*) Réunir au centre : *Le grand froid concentre la chaleur naturelle; les rayons du Soleil se concentrent dans le foyer d'un miroir ardent.*

Fig. *Concentrer sa vivacité, sa colère*, les retenir, ne les point faire paroître.

Fig. *Se concentrer* ou *être concentré en soi-même*, se dit d'un homme triste et mélancolique, ou méditatif.

Concentrique, adj. (*Kon-san-tri-ke*) terme de Géométrie : Qui a un centre commun. Il se dit presque toujours au pl. : *Ces deux cercles sont concentriques.*

Concept, s. m. (*Kon-cèp*) Vieux mot scolastique, en usage encore parmi quelques savans : Idée, simple vue de l'esprit.

Conception, s. f. (*Kon-cèp-cion*; en vers, *ci-on.*) Action par laquelle un enfant est conçu dans le ventre de sa mère. Ce mot a un sens passif : il se dit de l'enfant qui est *conçu*, et non pas de la mère qui le *conçoit.* —Fête célébrée par l'Eglise, en mémoire de la Conception de la Sainte Vierge. —Il se dit, au figuré, des pensées de l'esprit humain : *Rare, riche, plaisante conception.* En ce sens il vieillit. —La faculté de concevoir : *Conception vive, facile* ou *lente, dure; cet enfant n'a pas de conception.*

Conceptionnaire, subst. masc. et fém. (*Kon-cèp-cio-nè-re*) Celui, celle qui soutenoit qu'il étoit de foi que la Sainte Vierge a été conçue sans péché.

Concernant, participe indéclin. ou plutôt préposition : Qui concerne. Il s'emploie dans le sens de *sur, touchant*, avec cette différence que *concernant* a toujours rapport à un substantif qui précède : *Une sentence, des avis concernant tel objet*, au lieu que *touchant* se met également après un verbe ou un substantif : *Il m'a parlé touchant cette affaire; nous avons eu une conversation touchant ce projet, etc.*

Concerner, verb. act. (*Kon-cer-né*) Regarder, appartenir, avoir rapport à... *Cela vous concerne, concerne vos intérêts, votre charge, etc.* —*Concerner* ne peut pas s'employer passivement. On ne dit pas *Les choses dont nous sommes concernés*, mais *qui nous concernent.*

Concert, s. m. (*Kon-cèr*) Harmonie de voix et d'instrumens de musique. —On dit fig. *un concert de louanges*; et poétiquement *le concert des oiseaux.* —Dans les villes où il y a un concert public, ce mot se dit 1.° du lieu où se donne le concert : *Allons au concert.* 2.° Des Musiciens qui le composent : *C'est le Concert qui exécutera ce motet dans cette Eglise.* —Au fig. intelligence; union de personnes qui tendent à une même fin.

De concert, adverb. D'intelligence : *Agir de concert.* —*Etre de concert*, est plus de la poésie, et *être d'accord*, de la prose.

Concertant, ante, subst. (*Kon-certan, an-te*) Celui ou celle qui chante ou joue sa partie dans un concert : *Ils étoient dix concertans.* Il est peu usité au féminin.

Concerté, ée, part. p. de *concerter*, et adj. Résolu par le commun accord de deux ou de plusieurs personnes. —Au fig. étudié, affecté dans ses gestes, dans ses paroles, dans ses manières.

Concerter, verb. act. (*Kon-cer-té*) Répéter ensemble une piéce de musique : *C'est un morceau qu'ils ont concerté ensemble.* En ce sens, il est plus souvent employé comme neutre : *Ils concertent ensemble; on concerte souvent chez...* —fig. Conférer ensemble pour exécuter un dessein : *Concerter une entreprise, les opérations de la campagne*, etc. Dans cette acception, on dit souvent au récipr. *se concerter sur... avec...*

Concerto, s. m. Mot pris de l'Italien : Piéce de symphonie exécutée par tout l'orchestre, à l'exception de quelques passages où joue un instrument seul, avec un simple accompagnement.

Concession, subst. f. (*Kon-cè-cion*) Don fait par le Souverain, etc. de quelque privilége, de quelque droit.

—Il se dit des terres concédées, dans une nouvelle Colonie, à condition de les défricher et de les cultiver. —Figure de Rhétorique par laquelle on accorde quelque chose à son adverse partie pour en tirer ensuite un plus grand avantage.

Concessionnaire, subst. m. (*Kon-cè-cio-nè-re*) Celui qui a obtenu une concession dans une Colonie. Voyez *Concession*. On le dit aussi au féminin.

Concetti, s. m. Mot pris de l'Italien: Pensées brillantes et sans justesse. Il ne prend point d'*s* au pl. *des concetti*.

Concevable, adj. Qui se peut concevoir: *Cela est très-concevable*.

Concevoir, sur *Devoir*, v. a. (*Kon-ce-voar*) En parlant d'une femme, devenir grosse d'enfant. *Conception* se dit de l'enfant, et *concevoir* de la mère. Voyez *Conception*. Il ne s'emploie guères, comme actif, qu'en parlant de la Ste. Vierge, *qui conçut N. S. dans ses chastes flancs*. Son usage le plus ordinaire est au neutre et sans régime: *Dès l'instant qu'une femme a conçu; elle est hors d'âge de concevoir*. —Il se dit aussi des femelles des animaux, sur-tout en parlant de l'espèce en général. —Au figuré, entendre bien quelque chose, en avoir une juste idée; comprendre: *Je conçois ce que vous me dites*. En ce sens il est aussi neutre: *Il conçoit facilement; il a de la peine à concevoir*. —On le dit encore fig. des sentimens: *Concevoir de l'espérance, de l'amour, de l'amitié, de la haine, etc.*

Conche, s. f. Second réservoir des marais salans. —Autrefois, bon ou mauvais état d'une personne à l'égard de ses habits ou de son équipage.

Conchi, s. m. Espèce de cannelle.

Conchile, s. et adj. fém. Terme de Géométrie. Il se dit d'une ligne courbe qui s'approche toujours d'une ligne droite, sur laquelle elle est inclinée sans la couper.

Conchites, subst. f. pl. (*Kon-ki-te*) Coquilles pétrifiées.

Conchoïdal, ale, adj. (*Kon-cho-i-dal*) Qui appartient à la conchoïde.

Conchoïde, subst. f. (*Kon-cho-i-de*) t. de Géométrie; Sorte de ligne courbe.

Conchyle, subst. m. (*Kon-chi-le*) Poisson dont on tire le suc pour teindre en écarlate.

Conchyliologie, s. f. (*Kon-ki-lio-lo-gi-e*) Science qui traite des coquillages. N'auroit-on pas dû dire *coquiliologie?*

Concierge, s. m. Celui qui a soin de quelque palais, de quelque château. —A la Comédie, celui qui a soin d'ouvrir et de fermer la porte. —Geolier qui a la garde d'une prison.

Conciergerie, s. f. Charge ou commission de Concierge. —La demeure ou l'appartement d'un Concierge. —Le lieu où les Parlemens tenoient leurs prisonniers; pour les Justices inférieures on disoit simplement *Prison*.

Concile, s. m. Assemblée de plusieurs Evêques de l'Eglise Catholique, pour délibérer et décider sur des questions de Doctrine et de Discipline: *Concile général* ou *Ecuménique*; *Concile National*, *Provincial*, etc. —Lieu où sont assemblés ceux qui forment le Concile. —Les Décrets ou Canons qui en émanent: *Recueil* ou *collection des Conciles*.

Conciliable, adj. Qui peut se concilier avec... C'est un mot nouveau.

Conciliabule, s. m. Concile où l'on agit contre les règles, ou qui n'a pas été légitimement assemblé, ou qui s'est tenu par des Hérétiques. —Il se dit, dans le style badin et satyrique, de plusieurs personnes assemblées pour quelque complot.

Conciliant, ante, adj. (*Kon-ci-li-an, an-te*) Propre à la conciliation: *Esprit conciliant*.

Conciliateur, *trice*, subst. Celui, celle qui accorde et concilie des personnes ensemble. —On dit adjectivement, en parlant des choses, *Plan conciliateur, éloquence persuasive et conciliatrice, etc.*

Conciliation, subst. f. (*Kon-ci-li-a-cion*; en vers, *ci-on*) Action de concilier, de réunir des personnes divisées. —Concordance des textes et des lois: *Conciliation des passages de l'Ecriture, des Pères, d'un Auteur*.

Concilier, v. a. (*Kon-ci-li-é*) Accorder ensemble des personnes ou des choses qui sont ou qui semblent être

contraires l'une à l'autre. —Attirer ; gagner : *Cette action lui a concilié l'affection de ses concitoyens*, *l'estime des honnêtes gens*, etc.

Se concilier, v. r. Se gagner, s'acquérir à soi-même : *Se concilier les esprits*, *se concilier les bonnes graces de...*

Concis, *ise*, adj. (*Kon-ci*, *ci-ze*) Court, resserré. Il ne se dit, ainsi que le mot suivant, qu'en parlant du discours et du style : *Discours*, *Auteur concis.* Voyez *Précis.*

Concision, s. f. (*Kon-ci-zion* ; en vers, *zi-on*) Qualité de ce qui est concis : *La concision du style.*

Concitoyen, *enne*, subst. (*Kon-ci-toa-ien*, *iè-ne*) Citoyen d'une même ville.

Conclamation, subst. f. (*Kon-kla-ma-cion*) Chez les anciens Romains, action de sonner de la trompette, et d'appeler à grands cris un mort par son nom.

Conclave, s. m. Lieu où s'assemblent les Cardinaux pour l'élection d'un Pape. —L'assemblée des Cardinaux réunis pour cet objet : *Ce Conclave dura long-temps.* —On dit aussi, *le Conclave d'un tel Pape* ; le Conclave où ce Pape a été élu.

Conclaviste, s. m. Ecclésiastique qui s'enferme dans le Conclave avec un Cardinal.

Concluant, *ante*, adject. (*Kon-clu-an*, *an-te*) Qui conclud, qui prouve bien ce qu'on veut prouver.

Conclure, v. a. (Participe, *Conclu*, *concluant. Je conclus*, *etc. Nous concluons*, *etc. Je concluois* ; *nous concluions*, *etc. Je conclus* ; *nous conclûmes*, *etc.* Les autres temps sont formés de ceux-ci.) Achever, terminer : *Conclure une affaire*, *un mariage*, *un marché* ; *il conclut son discours par dire que...*

Conclure, v. n. Venir à la conclusion : *C'est assez délibérer*, *il faut conclure.* —Tirer une conséquence, inférer une chose d'une autre : *Il conclut de là que...* —En parlant d'un passage, d'un fait, d'un raisonnement, etc. prouver bien ce qu'on veut prouver : *Cet argument conclut bien* ; *cette preuve*, *ce texte ne conclut pas.* —En termes de Pratique, proposer les fins de sa demande, après avoir déduit le fait et les raisons : *L'Avocat conclut à ce que* ;.. *on a conclu contre lui au bannissement*, *à la mort*, *etc.*

Conclusive, adj. fém. et terme de Grammaire, qui se dit des conjonctions dont on se sert pour tirer une induction, une conséquence de quelque proposition précédente : *Or*, *donc*, *par conséquent*, *ainsi*, *etc.*

Conclusion, s. f. (*Kon-clu-zion* ; en vers, *zi-on*) La fin d'une affaire, d'un discours. En ce sens, on dit fam. qu'*un homme est ennemi de la conclusion*, pour dire qu'il est mal aisé de conclure, de finir une affaire avec lui. —La dernière proposition d'un syllogisme par laquelle on infère quelque chose de ce qu'on a avancé dans les propositions précédentes. —Sentiment d'un Professeur sur les matières qu'il enseigne.

Conclusions, pl. En t. de Palais, ce que les Parties demandent dans leurs Requêtes : *On lui a adjugé ses fins et conclusions.* —*Les conclusions du Procureur-Général*, ce à quoi il conclut.

Conclusion ou *pour conclusion* ; enfin, bref, etc. : *Conclusion ! je n'en ferai rien.* Il est familier.

Concoction, s. f. (*Kon-kok-cion*) Première digestion des alimens. On dit plus souvent *coction.*

Concombre, subst. m. (*Kon-kon-bre*) Sorte de fruit long qui vient sur couche, et qui est jaune quand il est mûr.

Concomitance, s. f. Terme Didactique : Accompagnement ; union. Il ne se dit guères que dans cette phrase adverbiale, *par concomitance.*

Concomitant, *ante*, adj. Terme Dogmatique ; Qui accompagne : *La Grace concomitante.*

Concordance, subst. f. Convenance ; rapport : *La Concordance des Ecritures*, *des Evangiles.* —Livre qui contient une table exacte de tous les mots de l'Ecriture, et qui renvoie à l'endroit précis où est ce mot. —En t. de Grammaire, l'accord des mots les uns avec les autres, suivant le génie de chaque Langue.

Concordanciel, *elle*, adj. Qui con-

prend des concordances ; fait à la manière des concordances.

Concordant, s. m. (*Kon-kor-dan*) t. de Musique : La voix qui est entre la taille et la basse-taille.

Concordant, adj. Terme de Rhétorique : *Vers concordans* ; vers qui ont quelques mots communs, et qui renferment un sens opposé ou différent, formé par d'autres mots.

Concordat, subst. m. (*Kon-kor-da*) Transaction ; accord ; convention. — On connoît le *Concordat* fait entre François I. et le Pape Léon X. touchant la nomination aux Bénéfices, et l'accord des provisions pour lesdits Bénéfices ; ce Concordat a ôté la liberté des Elections.

Concorde, s. f. Conformité de volonté ; union ; paix et bonne intelligence de plusieurs personnes ensemble.

Concourir, sur *Courir*, v. n. Produire un effet conjointement avec quelque cause ; coopérer : *Je concourrai volontiers à cette bonne œuvre ; ils ont tous concouru à me perdre.* —Entrer en concurrence pour disputer quelque chose : *Ces deux piéces ont concouru pour le prix.* —En t. de Physique et de Géométrie, se rencontrer : *Deux lignes qui concourent en un point.* —En parlant de Bénéfices, deux provisions *concouroient*, quand elles étoient de même date.

Concourme, s. f. Drogue propre à teindre en jaune.

Concours, s. m. (*Kon-kour*) Action par laquelle on concourt : *Le concours de Dieu avec ses Créatures, du Soleil, des Astres avec les causes inférieures.* —Dispute pour une chaire, pour un bénéfice : *Mettre au concours.* —Affluence de monde : *Grand concours de Peuple.* —En Physique, rencontre : *Le concours des atômes.* On dit également, en Grammaire, *le concours des voyelles.*

Concret, *ete*, adj. (*Kon-krè*, *è-te*) Terme d'Ecole, qui se dit pour exprimer la qualité unie au sujet, comme *pieux*, *savant*, *etc.* Il est opposé au terme *abstrait*, qui exprime des qualités considérées absolument et comme étant séparées de leur sujet ; *La piété*, *la science.* —En termes de Chimie, *sel volatil concret* ; sel fixé par quelque acide.

Concrétion, subst. f. (*Kon-kré-cion*) terme de Physique : Amas de plusieurs parties, qui se réunissent en une masse : *Concrétion saline, pierreuse, calcaire, etc.*

Conçu, *ue*, part. p. et adj. Voyez *Concevoir.*

Concubinage, s. m. Commerce d'un homme et d'une femme qui, n'étant pas mariés, vivent ensemble comme s'ils l'étoient.

Concubinaire, subst. m. (*Kon-ku-bi-nè-re*) Celui qui a une concubine, qui vit en concubinage.

Concubine, s. f. Celle qui, sans être mariée, vit avec un homme comme si elle étoit sa femme. —Sorte de tulipe colombin et blanc.

Concupiscence, subst. fém. (*Kon-ku-pi-san-ce*) Pente au mal, aux plaisirs illicites : *La concupiscence de la chair.* —Dans un sens plus général la *Concupiscence* est la disposition habituelle de l'ame à désirer les biens et les plaisirs sensibles ; la *cupidité* en est le désir violent ; l'*avidité* en est un désir insatiable ; la *convoitise* en est un désir illicite.

Concupiscible, adject. (*Kon-ku-pi-ci-ble*) terme de la vieille Philosophie : *Appétit concupiscible*, qui nous porte à désirer un bien sensible, un objet qui nous plaît.

Concurremment, adv. (*Kon-ku-ra-man*, *r* forte.) Avec ou par concurrence. —Conjointement : *Agir concurremment avec quelqu'un.*

Concurrence, s. f. (*Kon-ku-ran-ce*, *r* forte.) Prétention de plusieurs personnes à la même chose : *Être, entrer en concurrence.* —Il se dit en termes de Liturgie, lorsqu'aux secondes Vêpres d'une Fête double, il se trouve un autre Office de Fête double qui se doit célébrer le jour suivant. —*Jusqu'à concurrence, jusqu'à la concurrence de....* jusqu'à ce qu'une certaine somme soit remplie, soit entiérement acquittée.

Concurrent, *ente*, subst. (*Kon-ku-ran*, *an-te*, *r* forte.) Celui, celle qui concourt pour avoir le même honneur, la même place, le même emploi, etc.

Concussion, s. f. (*Kon-ku-cion; en vers, ci-on.*) Action par laquelle un Magistrat, un Officier public exige plus qu'il ne lui est dû. Il ne se dit que des hommes publics.

Concussionnaire, subst. m. (*Kon-ku-cio-nè-re*) Celui qui fait des concussions.

Condamnable, adj. (*Kon-dâ-na-ble*) Qui mérite d'être condamné à quelque peine. —Blâmable.

Condamnation, s. f. (*Kon-dâ-na-cion; en vers, ci-on.*) Jugement par lequel on condamne ou l'on est condamné : *Prononcer condamnation; il n'attend que sa condamnation.*

Passer condamnation; consentir à ce que la partie adverse obtienne un jugement à son avantage; et fig. convenir qu'on a tort. —*Subir condamnation*; acquiescer à une sentence de laquelle on pourroit appeler.

Condamner, v. act. (*Kon-dâ-né*) Prononcer une sentence, rendre un jugement contre quelqu'un. —Blâmer; désapprouver; rejeter. —fig. Fermer une porte, une fenêtre, de manière qu'on ne puisse plus l'ouvrir; en interdire l'usage.

Se condamner, v.réfl. Avouer sa faute.

Condensation, s. f. (*Kon-dan-sa-cion*) Action de condenser.

Condenser, v. act. (*Kon-dan-cé*) Rendre plus dense, plus serré, plus compacte : *Le froid condense les corps; l'air se condense aisément.*

Condescendance, s. f. (*Kon-dé-san-dan-ce*) Complaisance qui fait qu'on se rend aux sentimens, aux volontés d'autrui ou que l'on compatit à ses foiblesses.

Condescendant, ante, adj. (*Kon-dé-san-dan, an-te*) Qui a de la condescendance : *Esprit condescendant.*

Condescendre, v. n. (*Kon-dé-san-dre*) Se rendre aux sentimens d'autrui, ou compatir à ses foiblesses : *Je ne puis condescendre à ce que vous voulez; condescendre aux foiblesses, aux besoins de quelqu'un.* —En termes de Pratique, se décharger sur un autre d'une tutelle, et cette action s'appelle *condescente.*

Condiction, s. f. (*Kon-dik-cion*) terme de Palais : Action que le propriétaire d'une chose volée ou usurpée, a pour la revendiquer et la retirer des mains de ceux qui en jouissent injustement. —L'action de répéter une somme qu'on ne devoit pas.

Condigne, adject. (*Kon-di-gne; en mouillant gn.*) On appelle en Théologie, *satisfaction condigne*, celle qui est parfaitement égale à la faute pour laquelle on satisfait.

Condignement, adv. (*Kon-di-gne-man*) D'une manière condigne.

Condignité, s. f. (*Kon-di-gni-té*) Qualité de ce qui est condigne.

Condisciple, s. m. (*Kon-di-ci-ple*) Compagnon d'étude.

Condit, s. m. (*Kon-di*) terme de Pharmacie : Toutes sortes de confitures tant au miel qu'au sucre.

Condition, s. f. (*Kon-di-cion; en vers, ci-on.*) La nature, l'état, la qualité d'une chose ou d'une personne : *La condition des choses d'ici-bas est sujette à beaucoup de vicissitudes; marchandise qui n'est pas de la condition, qui n'a pas les conditions requises; la condition des Princes est souvent plus triste que celle des particuliers.* —Etat de vie, avec cette différence que dans les Gouvernemens où l'économie de la République admet des ordres divers ou inégaux, la *condition* a plus de rapport au rang qu'on tient dans ces différens ordres; et l'*état*, à l'occupation ou au genre de vie dont on fait profession. —Domesticité; place de Domestique : *Il est en condition; bonne* ou *mauvaise condition.* —Clause dont on convient de part et d'autre dans quelque traité. Voyez *Clause.* —Chose à observer, afin qu'un écrit soit valable et dans les formes; afin qu'une action soit de telle et telle façon. —Parti avantageux ou désavantageux qu'on fait à quelqu'un.

A condition que, conj. A la charge que.

Conditionné, ée, part. p. de *conditionner*, et adj. (*Kon-di-cio-né*) Qui a les conditions requises. Il ne s'emploie guères qu'avec *bien* ou *mal* : *Des vins, des draps bien* ou *mal conditionnés.* —fig. et fam. *Cet homme est bien conditionné*, est plein de vin et de bonne chère.

Conditionnel, elle, adj. (*Kon-di-cio-nèl, è-le*) Qui renferme quelque condition ou clause. —En termes de Grammaire, *temps conditionnel*, ou simplement *conditionnel*, un des imparfaits du subjonctif, qui ne s'emploie qu'avec une conjonction exprimant quelque condition.

Conditionnellement, adv. (*Kon-di-cio-nè-le-man*) Avec condition : *Il fut institué héritier conditionnellement.*

Conditionner, v. a. (*Kon-di-cio-né*) Faire fabriquer avec les conditions requises. —Apposer des conditions à un contrat, à un marché. Ce dernier sens est moins usité que le premier.

Condoléance, s. f. Témoignage de douleur, d'affliction : *Compliment, lettre de condoléance.* Il ne se dit qu'avec ces deux mots.

Condor, s. m. Très-grand oiseau du Pérou.

Condormant, ante, subst. Hérétiques qui faisoient coucher dans une même chambre plusieurs personnes de différent sexe.

Se condouloir, v. r. (*Kon-dou-loar*) Prendre part à la douleur de quelqu'un. Il est vieux et ne s'emploie qu'à l'infinitif.

Conducteur, s. m. Celui qui conduit. Il se dit au propre et au figuré : *Conducteur d'un voyageur, d'une barque, d'un troupeau; conducteur de la jeunesse, etc.* —Tube de fer blanc suspendu sur des cordes de soie, ou barre de fer, qui communique au globe ou plateau de verre dans la machine électrique. —Nom d'un instrument de Chirurgie dans l'opération de la taille.

Conductrice, s. f. Celle qui conduit.

Conduire, sur *Réduire*, v. a. Mener, guider : *Conduire un aveugle, des voyageurs, des mulets, un troupeau, du vin, des marchandises, etc. conduire l'eau*, la faire aller d'un endroit à un autre par des rigoles, des canaux. Suivant l'Abbé Girard, dans le sens littéral, c'est la tête qui *conduit*, l'œil qui *guide*, la main qui *mène*. Les deux premiers supposent plus de lumières, et le dernier plus d'ascendant. —Diriger; avoir la direction de.... *Conduire un bâtiment, un travail*; et en parlant des choses spirituelles et morales, *conduire un dessein, une entreprise, une intrigue, etc.* —Servir de chef; régir, gouverner : *Conduire une armée, des troupes, l'avant-garde; ce peuple-là est difficile à conduire.* —Accompagner quelqu'un par honneur, par civilité, par occasion, ou pour sa sûreté.

Fig. et fam. *conduire bien sa barque*; être habile dans son commerce, dans ses affaires, etc. —*Conduire un arbre*, le tailler, l'émonder suivant son espèce.

Se conduire, v. réc. Aller sans que personne nous conduise. —Se gouverner soi-même. —Se comporter : *Il se conduit bien* ou *mal; cette femme s'est toujours bien conduite.*

Conduiseur, s. m. (*Kon-dui-zeur*) Commis préposé par le Marchand de bois pour tenir un état des bois qu'on enlève des ventes.

Conduit, ite, part. p. et adj. (*Kon-dui, i-te*) Voyez *Conduire.* —En t. de Peinture, *des jours bien conduits*, bien ménagés, bien distribués.

Conduit, s. m. (*Kon-dui*) Tuyau, canal par lequel coule et passe quelque chose de liquide, comme de l'eau; ou de fluide, comme de l'air, etc. *Conduit de pierre, de plomb; conduit d'eau; les conduits de l'urine.*

Conduite, s. f. Action de conduire : *La conduite d'un aveugle, d'un troupeau, d'un convoi.* —Direction d'un ouvrage. —Maniement d'une affaire. —Gouvernement : *La conduite d'un Etat, d'une armée, etc.* —Manière d'agir, de se conduire. C'est l'emploi le plus usité de ce mot. —Suite de tuyaux ou d'aqueducs qui portent les eaux d'un lieu à un autre. *Conduite* n'a de pluriel que dans ce dernier sens : *Grandes conduites d'eau.*

Condyle, s. m. (*Kon-di-le*) t. d'Anatomie : Petite éminence ronde de l'os, comme est celle de la mâchoire inférieure. —On donne aussi ce nom aux nœuds ou jointures des doigts.

Condyloïde, adj. (*Kon-di-lo-i-de*) Qui a la forme, la figure d'un condyle.

Condylome, s. m. (*Kon-di-lo-me*) Excroissance de chair ridée qui vient en certaines parties.

Cône, subst. m. Sorte de pyramide ronde, en forme de pain de sucre. —Moule de fer fondu en forme conique.

Conessi, s. m. Espèce d'écorce.

Confabulateur, s. m. Celui qui s'entretient familièrement.

Confabulation, subst. f. (*Kon-fa-bu-la-cion*) Entretien familier.

Confabuler, v. n. (*Kon-fa-bu-lé*) S'entretenir ensemble. Ce mot et les deux précédens ne sont d'usage qu'en plaisanterie.

Confection, s. f. (*Kon-fèk-cion*) En termes de Pharmacie, composition faite de plusieurs drogues : *Confection d'hyacinthe, d'alkermès.* —En t. de Pratique, action de faire : *Confection d'un terrier, d'un inventaire.*

Confédératif, ive, adj. Qui appartient à la confédération ; où il y a confédération : *Traité confédératif ; forme de Gouvernement confédérative.* C'est un mot nouveau.

Confédération, subst. f. (*Kon-fé-dé-ra-cion*) Alliance, ligue. Il ne se dit que des Souverains. —Autrefois on le disoit des particuliers, en parlant de la Pologne.

Confédéré, ée, part. p. et adj. Voyez *Se confédérer.* Il est aussi substantif : *Abandonner ses confédérés.* On ne le dit point au singulier : *Un des confédérés*, et non pas *un confédéré.*

Se confédérer, v. réc. Se liguer, se joindre ensemble : *L'armée de Pologne se confédéra.*

Conférence, s. f. (*Kon-fé-ran-ce*) Comparaison de deux choses, pour voir en quoi elles conviennent et en quoi elles diffèrent : *Conférence des coutumes, des textes, etc.* En ce sens, il ne se dit guères qu'au Palais, et en quelques occasions parmi les savans. —Entretien de deux ou plusieurs personnes sur quelque affaire ou matière sérieuse : *Entrer en conférence ; les conférences pour la paix.* —Assemblée où l'on traite des affaires ecclésiastiques. On donne le même nom aux discours en forme de dissertation, qui en sont le résultat : *Conférences d'Angers, de Paris, etc.*

Conférencier, s. m. (*Kon-fé-ran-cié*) Celui qui préside à une conférence ; qui propose les matières et qui les explique.

Conférer, v. a. (*Kon-fé-ré*) Comparer : *Conférer des passages ; conférer un Auteur avec un autre.* En ce sens, il ne se dit guères qu'au Palais, et parmi les Savans. —Pourvoir à un bénéfice : *Il a droit de conférer ce bénéfice.* —Donner, accorder : *Les sacremens confèrent la grace.* —En termes d'Imprimerie, voyez *Collationner.*

Conférer, v. n. Parler, raisonner ensemble de quelque affaire, de quelque point de doctrine : *Nous avons conféré ensemble ; ils ont conféré de leurs affaires communes.*

Conferve ou *Conferva*, s. m. C'est le nom que l'on donne à ces filets verts qui forment par leur entralecement, un tissu, quelquefois assez serré, qui surnage sur les eaux, et dans lequel on observe plusieurs bulles d'air qui le soutiennent.

Confesse, subst. (*Kon-fè-ce*) La confession qu'on fait à un Prêtre ; il n'a ni genre ni article : *Aller à confesse*, aller déclarer ses péchés à un Prêtre.

Confesser, v. a. (*Kon-fè-cé*) Avouer : *Confesser la vérité, sa faute ; se confesser vaincu ; je confesse avoir reçu de... je vous confesse que j'ai tort.* —Déclarer ses péchés à un Prêtre : *Confesser ses péchés.* —Entendre en confession : *Il confesse un grand nombre de personnes*, et neutral. *il confesse bien.*

Confesser Jesus-Christ, faire profession publique de la foi en Jesus-Christ. — Proverb. *Confesser la dette ;* avouer qu'on a tort.

Se confesser, v. réc. Dire ses péchés à un Prêtre qui a le pouvoir de les ouïr et de les absoudre.

Proverb. *Se confesser au renard ;* faire confidence d'une affaire à un homme qui a intérêt de la traverser.

Confesseur, subst. m. (*Con-fè-ceur*) Prêtre qui confesse, qui a le pouvoir de confesser. —Celui qui confesse le nom de Jesus-Christ malgré les tourmens. —Saint qui n'a été ni Apôtre ni Martyr.

Confession, s. f. Aveu, déclaration qu'on fait de quelque chose : *Vous de-*

meurez d'accord par votre propre confession que...... La confession d'un criminel, ce qu'il confesse devant le Juge. Voyez *Aveu*. —Déclaration de ses péchés à un Prêtre approuvé. —Nom d'une figure de Rhétorique. —*Confession de foi*, déclaration de ce que l'on croit en matière de Religion.

Confessionnal, s. m. (*Kon-fe-cio-nal*) Siége de menuiserie où se met le Prêtre pour entendre les confessions.

Confessionniste, subst. (*Kon-fè-cio-nis-te*) Luthérien qui suit la Confession d'Ausbourg.

Confiance, subst. f. (*Kon-fi-an-ce*) Espérance qu'on a, soit en Dieu, soit en ses Saints. —Espérance qu'on a en une personne. —Assurance qu'on a en quelque chose qui peut nous servir et nous aider. —Assurance qu'on a de la probité, du zèle, de l'amitié de quelqu'un, et qui fait qu'on se fie à lui, qu'on se repose sur lui. —Liberté honnête qu'on prend en certaines occasions : *Aborder un Grand avec confiance.* —Hardiesse ; assurance : *Aller au combat, parler en public, braver les dangers avec confiance.* —Présomption : *Cet homme a des airs de confiance, il est plein de confiance.*

On dit activement, *j'ai de la confiance en cette personne*, je me confie à elle ; et passivement *j'ai la confiance de cette personne*, elle a confiance en moi. —*Homme, personne de confiance*, en qui on se confie.

Confiant, *ante*, adj. (*Kon-fi-an, an-te*) Présomptueux : *Il a l'air confiant.* —Qui espère aisément, qui prend aisément confiance : *Si vous êtes si confiant, vous serez souvent dupe.*

Confidemment, adv. (*Kon-fi-da-man*) En confidence.

Confidence, s. f. (*Kon-fi-dan-ce*) Communication qu'on donne ou qu'on reçoit d'un secret. —Possession d'un Bénéfice sous le nom d'un autre qui en a le titre, sans jouir des fruits.

Confident, *ente*, subst. (*Kon-fi-dan, an-te*) Celui, celle à qui on découvre ses secrets.

Confidentiaire, s. m. (*Kon-fi-dan-ciè-re*) Celui qui garde un Bénéfice pour un autre.

Confier, v. a. (*Kon-fi-é*) Commettre quelque chose à la fidélité, à la discrétion ou aux soins de quelqu'un : *Confier un dépôt, un secret, une place, l'éducation de son fils, etc.*

Se confier, v. réc. S'assurer ; prendre confiance en.... faire fond sur...

Configuration, s. f. (*Kon-fi-gu-ra-cion*) Forme extérieure des corps qui leur donne une figure particulière. —Il se dit sur-tout en Physique et en Chimie, des parties insensibles, qui, par leur ténuité, échappent à la vue ordinaire.

Confiner, v. n. (*Kon-fi-né*) Avoir des bornes qui tiennent et aboutissent à quelque terre ou contrée : *La France confine avec* ou *à l'Espagne.*

Confiner, v. act. Reléguer dans un certain lieu : *Confiner dans une prison, dans un désert, parmi les bêtes sauvages.*

Se confiner, v. récipr. Se retirer en quelque lieu éloigné, dans une solitude, etc.

Confins, s. m. pl. (*Kon-fein*) Limites, extrémités d'un pays.

Confire, v. act. *Confit*, *confisant*. Parf. déf. *Je confis, nous confîmes, etc.* Accommoder des fruits avec du sucre, du miel, etc. ou avec du sel et du vinaigre. —En t. de Pelleterie, accommoder les peaux avec de l'eau, du sel, de la farine.

Confirmatif, *ive*, adj. Qui confirme : *Arrêt confirmatif ; sentence confirmative.*

Confirmation, s. f. (*Kon-fir-ma-cion*) Ce qui rend une chose ferme et stable. *Confirmation d'une sentence, etc.* —Nouvelle et plus expresse assurance d'une chose déja débitée comme vraie : *Cette nouvelle mérite confirmation.* —L'un des Sacremens de l'Eglise qui nous communique le Saint-Esprit. —Endroit du discours où l'on prouve les parties de la division, et où l'on range les preuves dans un ordre capable de persuader.

Confirmer, v. a. (*Kon-fir-mé*) Rendre plus ferme, plus stable, affermir : *Confirmer un droit, un privilége ; je l'ai confirmé dans sa résolution ; ce miracle le confirma dans la foi.* —Donner de nouvelles assurances d'une chose : *Confirmer une nouvelle.* —Apporter de nouvelles preuves : *Il a confirmé cette vérité*

par de grandes autorités. —Administrer le Sacrement de Confirmation.

Se confirmer, v. réc. Se rendre plus certain, plus assuré, plus ferme.

Confiscable, adject. Qui peut être confisqué.

Confiscant, adject. (*Kon-fis-kan*) t. de Palais : Sur qui il peut échoir confiscation.

Confiscation, s. f. (*Kon-fis-ka-cion*) Action de confisquer ; adjudication au fisc. —Les biens confisqués.

Confiseur, subst. m. (*Kon-fi-zeur*) Celui qui fait des confitures.

Confisqué, ée, part. p. et adj. Voyez *Confisquer.* —figur. et famil. *C'est un homme confisqué*, dont la santé est désespérée ou la fortune ruinée.

Confisquer, verb. act. (*Kon-fis-ké*) Adjuger au fisc pour cause de crimes, de contravention, etc.

Confit, ite, (*Kon-fi, i-te*) part. p. de *confire*, et adj. *Abricot confit, poire confite.* —*Fruits confits sur l'arbre*, extrêmement mûrs et cuits par le soleil. —figur. et famil. *Confit en dévotion ; confit en malice ;* rempli de dévotion, de malice.

Confit, s. m. (*Kon-fi*) Cuve où le Pelletier met confire les peaux qu'il emploie. —Chez les Marroquiniers, l'excrément du chien délayé dans de l'eau tiède.

Confitéor, s. m. Prière qu'on fait avant de se confesser, à la Messe et en d'autres occasions.

Confiture, s. f. Fruits confits, racines confites.

Confiturier, ière, subst. (*Kon-fi-tu-rié, iè-re*) Celui, celle qui fait et vend des confitures.

Conflagration, s. f. (*Kon-fla-gra-cion*) Grand embrasement ; incendie. Il est peu usité.

†. *Conflit*, s. m. (*Kon-fli*) Combat, choc. En ce sens, il est vieux. —fig. Contestation entre deux Juges, dont chacun prétend que la connoissance d'une affaire lui doit être dévolue : *Conflit de Juridiction.*

Confluent, s. f. (*Kon-flu-an*) Endroit où se joignent deux rivières.

Confluente, adj. f. (*Kon-flu-an-te*) t. de Médecine : *Petite vérole confluente*, extrêmement abondante, et dont les grains se touchent.

Confondre, v. act. Mêler ensemble, brouiller de telle sorte qu'on ne reconnoisse plus. —Ne pas faire distinction entre une personne et une autre : *Il ne faut pas confondre l'innocent avec le coupable.* —Convaincre, en causant de la honte : *Ce raisonnement, ce fait a de quoi le confondre.* —Troubler ; abattre ; couvrir de honte : *Dieu se plaît à confondre l'orgueil des superbes.* —*Vos louanges me confondent*, formule de politesse.

Conformation, s. f. (*Kon-for-ma-cion*) Constitution et proportion naturelle des parties d'un corps. —Manière dont une chose est formée.

Conforme, adject. Qui a la même forme ; qui est semblable ; qui ressemble : *Copie conforme à l'original.* —Qui a de la conformité, du rapport : *Son habit n'est pas conforme à sa profession, ses mœurs encore moins.*

Conformé, ée, part. p. de *conformer*, et adj. —*Corps bien* ou *mal conformé*, dont la conformation naturelle est bonne ou mauvaise.

Conformément, adv. (*Kon-for-mé-man*) D'une manière conforme : *Vivre conformément à son état ; j'ai agi conformément à vos intentions.*

Conformer, v. act. (*Kon-for-mé*) Rendre conforme.

Se conformer, v. réc. Se rendre conforme : *Se conformer aux inclinations, à la façon de vivre de quelqu'un.* —Se soumettre : *Se conformer aux ordres de la Providence.*

Conformiste, s. m. Celui qui fait profession de la Religion dominante en Angleterre.

Conformité, s. f. Rapport entre les choses conformes : *Conformité d'humeurs, de sentimens, d'inclinations.* —Soumission : *Conformité à la volonté de Dieu.* Il ne se dit que dans cette phrase.

En conformité, adv. Conformément à... *J'ai agi en conformité de ce que vous m'avez mandé ;* ou absolument et sans régime, *j'ai agi en conformité.*

Confort, s. m. (*Kon-for*) Consolation, secours. Il est vieux.

Confortatif,

Confortatif, *ive*, adject. Qui fortifie, qui donne de la vigueur : *Remède confortatif*; ou substantivement, *un confortatif.*

Confortation, s. f. (*Kon-for-ta-cion*) Corroboration : *Un estomac affoibli a besoin de confortation.*

Conforter, verb. act. (*Kon-for-té*) Fortifier; rendre plus fort. —Encourager. En ce sens, il est vieux, et ne s'emploie plus que dans le style badin ou critique.

Confraternité, s. f. Relation entre confrères; qualité de confrère.

Confrère, s. m. Membre d'un même Corps, d'une même Compagnie. —Il se dit plus particuliérement des personnes associées pour quelque œuvre de piété. — Les *Confrères* sont les membres d'un même Corps, soit politique, soit religieux; les *Collégues* travaillent à la même opération; les *Associés* ont un objet commun d'intérêt. Voyez *Collégue.*

Confrérie, s. f. Compagnie de personnes associées pour quelques exercices de piété.

Confrontation, s. f. (*Kon-fron-ta-cion*) Action de confronter, de mettre en présence les témoins et l'accusé, etc. —Examen qu'on fait de deux écritures en les comparant ensemble, ou de deux passages que l'on confère l'un avec l'autre.

Confronter, v. act. (*Kon-fron-té*) Comparer une chose avec une autre pour voir si elle est semblable : *Confronter deux écritures, deux étoffes.* — Présenter à un accusé les témoins qui ont déposé contre lui, leur faire faire lecture de leurs dépositions en présence de l'accusé, pour savoir s'ils y persistent, et prendre les défenses que l'accusé peut y opposer.

Confus, *use*, adj. (*Kon-fu*, *fû-ze*) Confondu, brouillé, mêlé : *Assemblage confus; cris confus; bruit confus.* —Obscur, embrouillé : *Esprit confus, discours confus.* —Honteux, embarrassé : *Il a été tout confus d'être pris sur le fait; je suis confus de vos bontés, etc.* —Incertain, dont on ne sait aucune particularité : *Il court un bruit confus.*

Confusément, adv. (*Kon-fu-zé-man*) D'une manière confuse.

Confusion, s. f. (*Kon-fu-zion*; en vers, *zi-on.*) Mélange confus; désordre. —Désordre, trouble dans les choses morales. —Ignominie : *On lui a fait une grande confusion.* —Honte; pudeur : *J'ai de la confusion de la peine que vous prenez.* —En parlant de rubans; mauvais arrangement, assortiment sans goût : *Une confusion de rubans.*

En confusion, adv. Sans ordre : *Ils marchoient en confusion.* — En abondance : *Vous y trouverez de tout en confusion.*

A ma confusion, *à sa confusion*, adv. A ma honte, à sa honte.

Confutation, s. f. C'est la même chose que *réfutation.*

Confuter, v. act. Détruire les argumens de son adversaire. On dit plus ordinairement et mieux *réfuter.*

Conge, s. m. Ancienne mesure pour les liqueurs; elle contenoit, suivant l'opinion commune, 120 onces Romaines.

Congé, s. m. Permission de s'en aller, de se retirer : *Donner, demander, avoir, prendre congé.* —Avec les pronoms possessifs *mon*, *son*, *leur*, il signifie l'action de renvoyer ou de se retirer : *On lui a donné son congé; il a demandé, il a eu, il a pris son congé.* —Permission que doivent prendre les vaisseaux qui sortent des ports. — Exemption donnée aux Ecoliers d'aller certains jours en classe : *Jour de congé.* — En termes de Palais, réglement et ordonnance du Juge, qui renvoie absous le défendeur, lorsque le demandeur ne comparoît pas à l'assignation qu'il a fait donner au défendeur. — En t. d'Architecture, quart de rond qui va d'un petit file ou carré, en se retirant pour gagner le nu d'une colonne, d'un mur ou d'une face.

Congé d'encavement, permission de mettre du vin dans la cave. —*Prendre congé*, aller saluer, avant que de partir, les personnes à qui l'on doit du respect; aller prendre leurs ordres.

Congéable, adj. Terme de Coutume;

Domaine congéable, celui où le Seigneur peut toujours rentrer.

Congédier, v. act. (*Kon-jé-di-é*) Licencier, donner congé, donner permission ou ordre de se retirer.

Congélation, s. f. (*Kon-jé-la-cion*) Action par laquelle le froid durcit les liqueurs.

Congeler, v. a. (*Kon-je-lé*) Durcir les liqueurs, en parlant du froid. —Figer; coaguler : *Il y a des poisons qui congèlent le sang.*

Se congeler, v. réc. *L'eau se congèle par le froid ; le bouillon de jarret de veau se congèle aisément.*

Congénère, adj. En t. de Botanique, qui est du même genre : *Plantes congénères.* —En Anatomie, *les muscles congénères*, sont ceux qui concourent à un même mouvement.

Congestion, subst. f. (*Kon-jès-tion*) Amas d'humeurs qui se jettent sur quelque partie du corps, et y forment des tumeurs contre nature.

Congiaire, subst. m. (*Kon-jiè-re*) Distribution extraordinaire des Empereurs Romains en argent et en denrées.

Conglobation, s. f. (*Kon-glo-ba-cion*) Figure de Rhétorique, par laquelle on entasse plusieurs preuves, plusieurs argumens les uns sur les autres.

Conglobé, ée, adj. Terme d'Anatomie : *Glandes conglobées*, plusieurs glandes réunies qui n'en font qu'une, dont la surface est unie.

Congloméré, ée, adj. Terme d'Anatomie : *Glandes conglomérées*, amassées en pelotons, et réunies sous une même membrane.

Conglutination, s. f. (*Kon-glu-ti-na-cion*) Action par laquelle une chose est rendue gluante et visqueuse. Ce mot et celui qui le suit ne se disent que parmi les savans.

Conglutiner, v. act. (*Kon-glu-ti-né*) Rendre une liqueur visqueuse et gluante : *Ce poison conglutine le sang.*

Congratulation, s. f. (*Kon-gra-tu-la-cion*) Félicitation, qui est plus usité.

Congratuler, v. act. (*Kon-gra-tu-lé*) Se réjouir avec quelqu'un d'un événement heureux qui lui est arrivé; lui en faire compliment. On dit plus souvent et mieux *féliciter.*

Congre, s. m. Sorte de poisson de mer semblable à une anguille.

Congréganiste, s. m. et f. Celui, celle qui est d'une Congrégation, de quelque assemblée pieuse.

Congrégation, s. f. Corps de plusieurs personnes réunies sous une même règle. —Espèce de Confrérie. —Salle, Chapelle où s'assemblent les Congréganistes. —A Rome, assemblée de Cardinaux et de Prélats, qui s'occupe d'objets importans : *Congrégation des Rites*, *du Saint-Office*, *de la Propagande*, *etc.*

Congrès, s. m. (*Kon-grè*) Epreuve de la puissance ou impuissance des gens mariés, qui étoit ordonnée autrefois par Justice, en certaines occasions, et qui a été supprimée : *Subir le congrès.* —Assemblée de Plénipotentiaires ou Députés de Souverains, pour traiter des intérêts des divers Etats, de la paix, etc.

Congru, ue, adj. Qui est correct en matière de langage. En ce sens, il n'est presque plus usité. —Suffisant; convenable : *Grace congrue*, propre à produire son effet. *Portion congrue*, ou substantivement *la congrue*, somme que les gros décimateurs payoient aux Curés.

Congruaire, s. m. (*Kon-gru-è-re*) Curé ou Vicaire perpétuel qui n'a qu'une portion congrue.

Congruent, ente, adj. (*Kon-gru-an, an-te*) t. de Médecine; Convenable : *Digestion congruente.*

Congruisme, s. m. Opinion de ceux qui expliquent l'efficacité de la Grace par sa congruité.

Congruistes, subst. m. pl. Ceux qui soutiennent cette opinion.

Congruité, s. f. Terme de Théologie. Dans le systême de la *Congruité*, Dieu donne des graces avec lesquelles l'homme fait infailliblement, mais librement, ce que Dieu veut qu'il fasse.

Congrûment, adv. (*Kon-gru-man*) D'une manière congrue : *Parler sa langue congrûment*, purement, correctement. On se sert plus souvent et mieux de ces derniers termes : *Parler d'une affaire congrûment*, avec netteté, avec capacité.

Conifère, adj. Terme de Botanique : *Arbre conifère*, celui dont le fruit approche de la figure d'un cône, comme dans le pin, le sapin, etc.

Conille, subst. f. (mouillez les *ll.*) t. de Marine : Espace ménagé aux côtés d'une galère.

Conique, adj. Qui a la figure d'un cône ou qui appartient au cône : *Miroir conique*, *sections coniques*.

Conise, subst. f. (*Ko-ni-ze*) Herbe propre à chasser les puces et les moucherons. L'*Acad.* écrit *Conyze*.

Conjectural, *ale*, adject. Qui n'est fondé que sur des conjectures : *Art conjectural*, *science conjecturale*.

Conjecturalement, adv. (*Kon-jèk-tu-ra-le-man*) Par conjecture.

Conjecture, s. f. Jugement probable qui n'est fondé que sur des vraisemblances.

Conjecturer, v. act. (*Kon-jèk-tu-ré*) Juger par conjecture.

Conjectureur, subst. m. Celui qui conjecture. *Trév.*

Conjoindre, v. act. (*Kon-joein-dre*) Unir, joindre ensemble. Il ne se dit que du mariage.

Conjoint, *inte*, part. p. de *conjoindre*, et adj. Uni, joint. On dit substantivement et en termes de Pratique, *les conjoints*, le mari et la femme ; *les futurs conjoints* ; *l'un des conjoints*, et non pas *un conjoint*. —En termes de Musique, on appelle *degrés conjoints*, deux notes qui se suivent immédiatement, comme *ut*, *ré*.

Conjointement, adv. (*Kon-joein-te-man*) Ensemble ; de concert ; l'un avec l'autre.

Conjonctif, *ive*, adject. Terme de Grammaire : Qui sert à lier, à joindre une chose avec une autre : *Nom*, *pronom conjonctif* ; *particule conjonctive* ; *phrase conjonctive*.

Conjonctif, s. m. Un des modes du verbe, qui est d'ordinaire accompagné d'une conjonction. Voy. la Grammaire.

Conjonction, s. f. (*Kon-jonk-cion* ; en vers, *ci-on.*) Union : *Conjonction par mariage.* Il ne se dit, en ce sens, que dans cette phrase. —Rencontre de deux planètes, à notre égard, dans le même point de quelque signe : *Saturne et Vénus étoient en conjonction.* Quand on dit absolument *la conjonction de la Lune*, on entend la rencontre de la Lune avec le Soleil dans le même point du Zodiaque. —En t. de Grammaire, partie d'oraison qui joint les membres d'un discours.

Conjonctive, s. f. Terme d'Anatomie : Nom d'une des membranes de l'œil, qui forme ce qu'on appelle le blanc de l'œil.

Conjoncture, s. f. Occasion, rencontre d'affaires ; circonstances, disposition où se trouvent plusieurs choses en même temps : *Heureuse*, *favorable* ou *fatale*, *funeste conjoncture.* Voyez *Circonstance.*

Se conjouir, v. réc. Se réjouir avec quelqu'un de quelque bonheur qui lui est arrivé, l'en féliciter. Il est vieux.

Conjouissance, s. f. Congratulation ; félicitation : *Compliment de conjouissance.* Il vieillit.

Conjugaison, s. f. (*Kon-ju-ghè-zon*) La manière de conjuguer un verbe. Voyez la Grammaire. —En Anatomie, *la conjugaison des nerfs*, la conjonction de certaines parties de nerfs.

Conjugal, *ale*, adj. Qui concerne l'union de l'homme et de la femme par un légitime mariage.

Conjugalement, adv. (*Kon-ju-ga-le-man*) Comme mari et femme : *Vivre conjugalement.*

Conjugué, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Conjuguer* —En Anatomie, *nerfs conjugués*, qui servent à la même opération, à la même sensation.

Conjuguer, verb. act. (*Kon-ju-ghé*) Donner à un verbe les différentes inflexions et terminaisons qu'il doit avoir, selon les temps et les modes.

On dit aussi, *se conjuguer* : *Ce verbe se conjugue ainsi.*

Conjungo, subst. m. pris du Latin, (*Kon-jon-go.*) *Faire un conjungo*, écrire de suite ce qui devroit être séparé, en omettant ce qui est entre-deux. Il est familier.

Conjurateur, s. m Celui qui forme ou conduit une conjuration. —Magicien prétendu qui conjure les démons ou une tempête.

Conjuration, s. f. (*Kon-ju-ra-cion* ; en vers, *ci-on.*) Conspiration, com-

plot contre l'Etat, contre le Souverain. —Paroles dont on se sert pour conjurer le démon, la tempête, etc.

Conjurations, pl. Prières instantes. Il est peu usité.

Conjurés, s. m. pl. Ceux qui sont entrés dans une conjuration : *On se saisit des conjurés.* On dit *l'un des conjurés*, et non pas *un conjuré.*

Conjurer, verb. act. (*Kon-ju-ré*) Former un complot contre l'Etat : *Conjurer la ruine de sa Patrie.* Il s'emploie plus ordinairement comme neutre : *Catilina conjura contre la République, Cinna contre Auguste.* On dit, par extension, *conjurer contre quelqu'un ; conjurer sa perte.* —Prier instamment : *Je vous conjure de ; . . . je vous en conjure.* —Chasser avec certaines paroles ou charmes, la tempête, la peste, la fièvre. C'est un terme introduit par la superstition. En ce sens, on dit élégamment au fig. *conjurer la tempête*, détourner par sa prudence un malheur dont on est menacé.

Connétable, s. m. (*Ko-né-ta-ble*) Autrefois, premier Officier militaire en France, dont la charge a été supprimée en 1627. —Titre de dignité qui se donne encore en quelques Etats : *Le Connétable de Castille ; le Connétable Colonne.*

Connétable, s. f. La femme d'un Connétable.

Connétablie, s. f. (*Ko-né-ta-blí-e*) Juridiction des Maréchaux de France, qu'on appeloit d'ordinaire la Table de Marbre.

Connexe, adj. (*Ko-nèk-ce*) Qui a de la connexion, de la liaison et du rapport avec une autre chose : *Matières connexes.* Il ne se dit qu'au Palais.

Connexion, s. f. (*Ko-nèk-cion*) Liaison que de certaines choses ont les unes avec les autres. On dit aussi *connexité.* Ces mots, usités parmi les savans, ne sont pas du discours ordinaire.

Connifle, s. f. (*Ko-ni-fle*) Grand poisson à coquille fort bon à manger.

Connil, s. m. (*Ko-nil*) Lapin. Il est vieux.

Conniller, verb. neut. (*Ko-ni-glié* ; mouillez les *ll.*) Chercher des subterfuges, des échappatoires. Il est vieux.

Connillière, s. f. (*Ko-ni-gliè-re*) Subterfuge, échappatoire. Il est vieux.

Connivence, s. f. (*Ko-ni-van-ce*) Complicité, par tolérance et dissimulation, d'un mal qu'on peut et qu'on doit empêcher.

Conniver, verb. neut. (*Ko-ni-vé*) Participer, en dissimulant, à un mal qu'on peut et qu'on doit empêcher.

Connoissable, adj. (*Ko-nè-sa-ble*) Qui est aisé à connoître. Il se dit ordinairement avec la négative : *Il n'est pas connoissable.*

Connoissance, s. f. (*Ko-nè-san-ce*) Idée, notion qu'on a de quelque chose : *N'avoir aucune connoissance d'une affaire ; cela est de ma connoissance, est venu à ma connoissance.* —Fonction des facultés de l'ame : *Il a perdu toute connoissance ; il est sans connoissance.* —Habitude qu'on a avec quelqu'un : *Il est de ma connoissance ; ce n'est pas un ami, ce n'est qu'une connoissance ; faire de nouvelles connoissances.*

Connoissances, pl. Terme de Chasse : Marques imprimées par le pied du cerf, et auxquelles on reconnoît son âge et sa grosseur.

Avoir de grandes, de profondes connoissances, être fort savant. —*Etre en pays de connoissance*, dans un lieu où l'on connoît ceux qui y sont, et où l'on en est connu. On dit figur. d'un homme universel, que dans quelque société de savans qu'il se trouve, *il est en pays de connoissance.*

Connoissement, s. m. (*Ko-nè-ce-man*) Acte qu'un maître de navire donne à un Marchand de la quantité et qualité des marchandises chargées dans son vaisseau, avec la soumission de les porter au lieu de leur destination.

Connoisseur, euse, s. (*Ko-nè-ceur, eû-ze*) Celui ou celle qui s'entend ou se connoît en quelque chose.

Connoître, verb. act. (*Ko-nè-tre*) Avoir une notion d'une chose ou d'une personne : *Connoître le bien et le mal ; je connois bien cet homme ; je connois que . . .* —En parlant des choses, s'y entendre, en avoir une grande pratique : *Connoître le monde, la cour ; connoître les tableaux, les pierreries ;* et souvent avec le pronom personnel,

se connoître en tableaux, etc. s'y connoître. —En parlant des personnes, avoir quelque liaison, quelque habitude avec.... *Je ne connois aucun de vos Juges.* —Discerner : *Je le connoîtrois entre mille.* —Sentir, éprouver. Il ne se dit guères qu'avec la négative : *Je ne connois point la migraine.* —En style de l'Ecriture Sainte, avoir habitation avec une femme : *Adam connut Eve.* On dit aussi *connoître charnellement.*

Faire connoître quelqu'un, le démasquer, le dévoiler ; ou, dans une autre acception, lui donner de la réputation, de la célébrité. —*Ne connoître personne*, n'avoir point d'égard ni de considération pour qui que ce soit. —*Ne connoître point de supérieur, de maître*, n'en avoir point ou n'en point reconnoître. On dit proverb. et fam. dans le même sens, d'un libertin, qu'*il ne connoît ni Dieu ni Diable.*

Connoître, v. n. Avoir autorité de juger en certaines matières : *Ce Juge connoît des affaires civiles et criminelles.*

Se connoître, v. r. Savoir qui on est ; connoître ses défauts, ses inclinations, son caractère, etc. *Cet homme ne se connoît pas*, l'orgueil lui fait oublier ce qu'il est ; ou, il ne se possède pas, la passion le met hors de lui. —Avoir des lumières sur quelque chose : *Il se connoît en livres, en tableaux*, etc.

Connotation, s. f. Signification confuse qu'a un mot, outre sa signification distincte.

Connu, ue, part. p. de *connoître*, et adj. *Homme connu, femme connue ; il est connu comme le loup blanc.*

Conoïdal, ale, adj. Qui appartient au conoïde.

Conoïde, s. m. Terme de Géométrie : Corps en forme de cône, et qui a pour base une ellipse.

Conque, s. f. (*Kon-ke*) Grande coquille concave : *On voyoit dans ce tableau Vénus portée dans une conque.* —Autre coquille en spirale, qui, suivant la Fable, servoit de trompette aux Tritons.

Conquérant, subst. m. (*Kon-ké-ran*) Celui qui a conquis beaucoup de pays, qui a fait de grandes conquêtes. —On dit figur. et famil. d'un homme, d'une femme, qui ont plus d'agrément, qui sont plus parés qu'à l'ordinaire, qu'*ils ont l'air conquérant.*

Conquérir, v. a. (*Kon-ké-rir.* Il se conjugue sur *Acquérir* ; mais l'infinitif, le participe, le gérondif, le passé défini, l'imparfait du subjonctif et les temps composés sont les seuls en usage.) Acquérir par les armes : *Conquérir une ville, un pays, etc.* —fig. Gagner les cœurs, les inclinations.

Conques, s. f. pl. (*Kon-ke*) Cavités de l'oreille.

Conques anatifères, coquilles dans lesquelles on croyoit autrefois qu'il se formoit des canards.

Conquêt, s. m. (*Kon-kê*) terme de Pratique : Tout ce qu'on acquiert par son industrie, par son travail, et qui ne vient point de succession.

Conquête, s. f. L'action de conquérir. —La chose conquise. —On dit fig. *la conquête des cœurs ; cette beauté fait tous les jours de nouvelles conquêtes.*

Conquêter, verb. act. (*Kon-kê-té*) Conquérir. Il est vieux.

Conquette, s. f. (*Kon-kè-te*) terme de Fleuriste : Nom de plusieurs espèces d'œillets.

Consacrant, adj. et s. m. (*Kon-sa-kran*) Evêque qui en sacre un autre : *L'Evêque consacrant ; le Consacrant.*

Consacré, ée, part. p. et adj. Voyez *Consacrer.*

Termes consacrés, termes, expressions, qui ne sont bons qu'en certains endroits et en certaines occasions.

Consacrer, verb. act. (*Kon-sa-kré*) Dédier à Dieu avec certaines cérémonies : *Consacrer une Eglise ; elle consacra sa virginité à Jesus-Christ.* On dit au fig. *consacrer des lois, des usages*, les rendre sacrés, respectables, inviolables. *Cette solitude est consacrée à la douleur, etc.* —Donner, dévouer à Dieu, sans aucune cérémonie : *Il a consacré à Dieu le reste de sa vie.* —Dévouer, destiner : *Consacrer sa jeunesse, sa vie à l'étude, à la guerre*, etc. *Consacrer à quelqu'un son temps, ses veilles, ses soins.* —Prononcer les paroles sacramentelles sur le pain et le vin.

L'usage a consacré cette façon de parler, il l'a établie, il n'y a rien à changer, quoiqu'elle soit contre les règles.

Se consacrer, v. réc. Se dévouer ; se donner tout entier à...

Consanguin, ine, adj. (*Kon-san-ghein, ghi-ne*) Il se dit des frères et des sœurs qui ont le même père, par opposition aux *utérins*, qui sont de la même mère et d'un père différent.

Consanguinité, s. f. (*Kon-san-ghi-ni-té*) Parenté du côté du père.

Conscience, subst. f. (*Kon-cian-ce*) Lumière intérieure, sentiment intérieur, par lequel l'homme se rend témoignage à lui-même du bien et du mal qu'il fait : *Bonne conscience ; conscience erronée ; remords de conscience.* —Scrupule ou difficulté qu'on sent à dire ou à faire quelque chose : *Faire conscience de...* Il est familier. —En Métaphysique, connoissance qu'on a d'une vérité par le sentiment intérieur : *Les hommes ont la conscience de leur liberté.*

Avoir de la conscience, être homme de conscience, être attentif à ne rien faire qui blesse la conscience. On dit, dans le sens contraire, *n'avoir point de conscience, être sans conscience.* —*Avoir la conscience large*, ne pas regarder de trop près à ce qui concerne le devoir. —*Dire tout ce qu'on avoit sur la conscience*, sur le cœur. —*Se mettre sur la conscience*, sur l'estomac. Toutes ces expressions sont du style familier.

En t. d'Imprimeur, *Etre en conscience*, c'est travailler à tant par jour ou à tant par semaine : *Il y a dans cette Imprimerie deux Compositeurs en conscience.*

En conscience, adv. En vérité, selon les règles de la conscience.

Consciencieusement, adv. (*Kon-cian-cieû-ze-man*) D'une manière consciencieuse ; en conscience.

Consciencieux, euse, adject. (*Kon-cian-cieû, cieû-ze*) Qui a la conscience délicate.

Conscrit, adj. m. (*Kons-kri*) Il n'a d'usage qu'au pluriel, et en parlant des Sénateurs Romains : *Les Pères conscrits.*

Conscripteur, s. m. Dans la Faculté de Théologie de Paris, Docteur chargé de vérifier les avis après les délibérations.

Consécrateur, subst. m. Celui qui consacre. Voyez *Consacrant*, qui a le même sens.

Consécration, s. f. (*Kon-sé-kra-cion*) Action par laquelle une chose est consacrée : *Consécration d'une église, d'un autel.* —Absolument et sans régime, l'action par laquelle le Prêtre consacre à la Messe : *Avant, après la consécration.*

Consécutif, ive, adj. Il se dit des choses et des actions qui se suivent immédiatement : *Trois jours, trois dimanches consécutifs.* Il s'emploie toujours au pluriel.

Consécution, s. f. (*Kon-cé-ku-cion*) On appelle en Astronomie, *mois de consécution*, un espace de vingt-neuf jours et demi, entre deux conjonctions de la Lune avec le Soleil.

Consécutivement, adv. (*Kon-cé-ku-ti-ve-man*) Tout de suite ; à peu d'intervalle.

Conseil, s. m. (*Kon-sèglie* ; mouillez l'*l* finale.) Avis qu'on donne ou qu'on demande sur quelque affaire ou autre chose. —Celui qui conseille ; celui qui donne conseil, et qu'on va consulter. —Résolution : *Le conseil en est pris ; je ne sais quel conseil prendre.* En ce sens, il ne se dit guères que dans ces deux phrases. —Assemblée établie pour y traiter des affaires importantes de l'Etat, de celles des diverses parties de l'administration, etc. *Conseil d'en-haut ; Conseil d'Etat ; Conseil de guerre, etc.* —Lieu où s'assemble le Conseil.

Les Conseils Evangéliques, les Conseils que donne l'Evangile pour parvenir à une plus grande perfection. En ce sens, *Conseil* est opposé à *Précepte.* —*Les Conseils de Dieu*, les Décrets de la Providence : *Il faut adorer les Conseils de Dieu.*

Proverb. *La nuit porte conseil*, il ne faut pas prendre son parti à la hâte ; il faut se donner le loisir d'y réfléchir. —*A nouvelles affaires, nouveaux conseils*, il faut régler ses résolutions suivant les occurrences, les conjonctures.

Conseiller, subst. m. (*Kon-sè-glié*) Celui qui donne conseil : *Bon, sage*

en mauvais conseiller; et figur. *le désespoir, etc. est un mauvais conseiller.* —Juge dans les anciennes Cours souveraines et dans certaines Juridictions particulières. —On appeloit *Conseillers d'honneur*, ceux qui avoient séance et voix délibérative, quoiqu'ils n'eussent point de charge; et *Conseillers honoraires*, ceux qui, après vingt ans d'exercice, vendoient leurs charges et obtenoient des lettres de vétérance. —Le *Conseiller né* avoit droit de séance en vertu de sa dignité. —On dit aussi au féminin d'une femme qui a donné un bon ou un mauvais conseil, qu'*elle est une bonne* ou *une mauvaise conseillère*; et plus fréquemment au figuré, que *la faim*, *la passion*, *la colère*, *etc. sont de mauvaises conseillères.*

Conseiller, verb. act. (*Kon-sè-glié*) Donner conseil à quelqu'un.

Consens, s. m. (*Kon-san*) *Le jour du consens*, celui où la résignation d'un Bénéfice est admise en Cour de Rome.

Consentant, ante, adj. (*Kon-san-tan, an-te*) t. de Pratique; Qui consent, qui acquiesce: *Il en est consentant.*

Consentement, s. m. (*Kon-san-te-man*) Action de consentir, d'acquiescer. —Nom d'une figure de Rhétorique.

Consentir, v. neut. (*Kon-san-tir*) Acquiescer à... trouver bon, vouloir bien ce que l'on propose. —En t. de Palais, on dit activement, *consentir une société, consentir une clause; appointement consenti par les parties.*

Conséquemment, adv. (*Kon-cé-ka-man*) D'une manière juste et raisonnée relativement aux principes qu'on s'est formé: *Parler, agir, raisonner conséquemment.* —Par une suite raisonnable et naturelle: *Conséquemment à ce que nous avions réglé.*

Conséquence, s. f. (*Kon-cé-kan-ce*) Conclusion tirée d'une ou de plusieurs propositions: *Tirer une conséquence; la conséquence est juste, fausse.* —Suite qu'une action ou quelqu'autre chose peut avoir: *Exemple de dangereuse conséquence; cela peut avoir de terribles conséquences.* On dit, dans le même sens, *tirer à conséquence; sans tirer à conséquence.* —Importance. Il ne se dit, en ce sens, qu'avec la préposition de: *Homme, affaire, place, emploi de conséquence.*

Sans conséquence, adv. *Tout ce qu'il dit est sans conséquence*, on n'y fait nulle attention. —*On vous accorde cette grace, mais sans conséquence*, sans que d'autres puissent s'en prévaloir. —*Homme sans conséquence*, homme méprisable, aux discours duquel il ne faut pas prendre garde; et en matière de galanterie, homme d'une réputation et d'un âge qui le mettent à couvert de tout soupçon.

Conséquent, s. m. (*Kon-cé-kan*) En t. de Logique, la seconde proposition d'un *Enthymème*, dont la première s'appelle l'antécédent. —En termes de Mathématiques, le second terme d'une raison ou d'un rapport.

Par conséquent, conj. Donc; par une suite naturelle et nécessaire.

Conséquent, ente, adj. Qui agit, qui raisonne conséquemment. —Dans le style mercantile, on le dit pour important, considérable: *Envoi conséquent; somme conséquente.* Dans cet emploi, c'est un barbarisme.

Conséquente, s. f. Terme de Musique: La deuxième partie de la fugue.

Conservateur, trice, s. Celui, celle qui conserve, qui protège, qui défend.

Conservation, s. f. (*Kon-cèr-va-cion; en vers, ci-on.*) Ce mot a un sens passif et n'exprime point l'action de celui qui conserve, mais l'état de la personne ou de la chose conservée: *La conservation des fruits, de la santé, de ses droits, etc.* —En t. d'Antiquaire, *Médaille d'une belle, d'une grande conservation*, bien entière, bien conservée. —Siége de Juridiction établi pour conserver certains priviléges accordés à quelques Communautés.

Conservatoire, s. m. (*Kon-cèr-va-toâ-re*) Maison où l'on retire des filles et des femmes pour les préserver de la débauche.

Conservatoire, adj. Terme de Palais: *Acte conservatoire.* — *Cour conservatoire*, Siége d'un Conservateur des droits de quelque Corps.

Conserve, s. f. Espèce de confiture: *Conserve de violettes, de fleurs d'orange.* —En t. de Marine, Vaisseau qui fait

route avec un autre, pour le secourir, ou en être secouru dans l'occasion. On dit, en ce sens, *Aller de conserve.* —Réservoir où l'on garde l'eau pour la distribuer par des aqueducs ou canaux.

Conserves, subst. f. plur. Espèce de lunettes qui ne grossissent point les objets, et dont on se sert seulement pour se conserver la vue. —En t. de Fortification, piéces triangulaires parallèles aux bastions qu'elles couvrent au-delà de la contrescarpe.

Conservé, ée, part. p. de *conserver*, et adj. *Tableau, monument antique, bien conservé ; médaille bien conservée*, qui ont encore toute leur beauté, toute leur fraîcheur.

Conserver, v. act. (*Kon-cèr-vé*) Garder avec soin ; veiller attentivement à ce qu'on a : *Conserver des fruits, des meubles, des habits.* —On dit au fig. et à peu près dans le même sens, *Conserver sa santé, sa réputation, ses droits, etc. Conservez-moi vos bonnes graces, votre amitié, etc.* —Ne pas renvoyer, ne pas se défaire de...

Se conserver, v. pron. Se garder ; ne point se gâter.

Se conserver, v. réc. Avoir soin de soi, de sa santé : *Conservez-vous.*

Considence, s. f. (*Kon-ci-dan-ce*) Abaissement et affaissement des choses appuyées les unes sur les autres. Il ne s'emploie pas dans le discours ordinaire.

Considérable, adj. Qui mérite d'être considéré ; remarquable ; important.

Considérablement, adv. (*Kon-ci-dé-ra-ble-man*) D'une manière considérable ; beaucoup ; notablement.

Considérant, ante, adj. (*Kon-ci-dé-ran*) Qui est circonspect, qui prend garde à toutes les circonstances, à toutes les bienséances d'une chose.

Considération, s. f. (*Kon-ci-dé-ra-cion ;* en vers, *ci-on*) Action par laquelle on considère, on examine : *Il a fait cela sans considération ; cela mérite considération.* —Circonspection. —Motif : *Je l'ai fait par telle et telle considération.* Il n'a de pluriel qu'en ce sens : *Il y a été obligé par de grandes considérations.* —Egard qu'on a pour quelqu'un : *En* ou *à votre considération.* —Importance : *Chose de peu de considération.* —Réputation, estime qu'attirent les talens, les dignités, etc. *C'est un homme de grande considération ; il n'a nulle considération dans le monde, etc.* En ce sens, la *considération* semble plutôt être attachée à la place, au crédit, aux richesses ; et la *réputation* être le fruit des talens et du savoir faire.

Considéré, ée, part. p. et adj. Voy. *Considérer.* —On dit, à la tête de la phrase ; *Tout considéré, tout bien considéré*, après avoir tout examiné.

Considérer, v. act. (*Kon-ci-dé-ré*) Regarder attentivement. —Examiner avec attention. —Avoir égard : *Un Juge ne doit considérer ni les personnes, ni les recommandations.* —Estimer ; faire cas. Il se dit sur-tout au mode passif : *Il est fort considéré dans la ville.*

Consignataire, s. m. (*Kon-si-gna-tè-re ;* mouillez *gn.*) Dépositaire d'une somme consignée.

Consignation, s. f. (*Kon-ci-gna-cion ;* mouillez *gn.*) Dépôt qu'on met entre les mains de quelqu'un, commis par Justice pour cela, ou d'une personne dont on convient de part et d'autre pour recevoir ce que l'on consigne.

Les Consignations, le Bureau public où l'on porte de l'argent qu'on dépose par autorité de Justice.

Consigne, subst. f. (*Kon-ci-gne ;* mouillez *gn.*) Ordre donné à une Sentinelle par celui qui la pose. —Homme qui se tient à la porte d'une Ville de guerre, pour tenir un registre des Etrangers qui entrent dans la Place.

Consigne, adj. m. et f. En Algèbre, qui a les mêmes signes, et dans la même disposition.

Consigner, v. act. (*Kon-ci-gné*) Déposer de l'argent entre les mains de la Justice ou de quelque particulier, pour être délivré, en temps et lieu, à qui il appartiendra. —Donner ordre à une sentinelle. Dans cette acception, il est neutre : *On lui a consigné de ne laisser entrer personne, d'empêcher les carrosses de passer.* —On dit fig. et

fam. *Je l'ai consigné à ma porte*, j'ai défendu de le laisser entrer ; et quelquefois (mais plus rarement) j'ai donné ordre qu'on le laissât entrer.

Consistance, s. f. Etat des choses fluides, lorsqu'elles deviennent épaisses et solides : *Cette gelée a peu de consistance.* —Etat de stabilité, au physique et au moral : *Ce terrain n'a point de consistance ; les choses du monde n'ont point de consistance.* —Ce qu'une terre contient dans son étendue, tant pour le sol que pour les droits qui lui appartiennent : *Il m'a donné un état de la consistance de sa terre.*

Consistant, ante, adj. verb. (*Kon-cis-tan, an-te*) Qui consiste en.... *Domaine consistant en bois, prés, etc. ; Maison consistante en trois étages, deux caves, etc.*

Consister, v. neut. (*Kon-cis-té*) Il se dit de l'état d'une chose considérée en son être ou en ses propriétés : *La beauté consiste dans la proportion des parties.* —Etre composé de.... *Cette Flotte consiste en tant de vaisseaux.*

Consistoire, s. m. (*Kon-cis-toâ-re*) Assemblée du Pape et des Cardinaux pour les affaires de l'Eglise. —Assemblée des Ministres et des Anciens pour les affaires ou la police des Eglises des Prétendus Réformés. —Le lieu où se tiennent ces assemblées.

Consistorial, ale, adj. Qui appartient au Consistoire : *Jugement consistorial ; Congrégation, matière consistoriale.*

Bénéfice consistorial, celui dont les Bulles sont demandées et expédiées par voie de consistoire.

Consistorialement, adv. (*Kon-cis-to-ri-a-le-man*) En Consistoire.

Consolable, adj. Qui peut être consolé. Il ne se dit guères que des personnes, et avec une négative : *Il n'est pas consolable de cette perte.*

Consolant, ante, adj. (*Kon-so-lan*) Qui console : *Nouvelle consolante.*

Consolateur, trice, subst. Celui, celle qui console. —L'Eglise appelle le Saint Esprit, *le Consolateur, l'Esprit Consolateur* ; et la Sainte Vierge, *la Consolatrice des affligés.*

Consolation, s. f. (*Kon-so-la-cion*) Adoucissement d'affliction ; modération de douleur ; paroles qu'on emploie pour consoler quelqu'un. —Véritable sujet de satisfaction : *C'est une grande consolation à un père de voir ses enfans se porter au bien.* —Chose ou personne qui console : *La Philosophie est sa consolation, sa seule consolation ; Dieu doit être toute notre consolation.*

Consolatoire, adjec. (*Kon-so-la-toâ-re*) Consolant : *Discours consolatoire.* Il vieillit.

Console, subst. f. Piéce d'Architecture en saillie, et qui sert à soutenir une corniche, un fronton de croisée, etc.

Consoler, verb. act. (*Kon-so-lé*) Adoucir, diminuer l'affliction, la douleur. Il ne régit que les personnes : on ne dit point (du moins en prose), *consoler*, mais *calmer la douleur.*

Se consoler, v. réc. N'être plus tant dans l'affliction.

Consolida ou *Consoude*, s. f. Sorte de plante médicinale.

Consolidant, s. m. (*Kon-so-li-dan*) t. de Médecine : Remède qui purifie et fait que la nourriture est appliquée comme il faut aux membres affligés.

Consolidation, s. f. (*Kon-so-li-da-cion*) En t. de Chirurgie, état d'une plaie dont les lèvres se réunissent, qui commence à se cicatriser. —En termes de Jurisprudence, réunion de l'usufruit à la propriété que l'on avoit déjà d'un héritage.

Consolider, v. act. (*Kon-so-li-dé*) Rendre ferme et solide : *Consolider une plaie.* —On dit, en termes de Droit, *consolider* (réunir) *l'usufruit à la propriété.* —Au fig. affermir : *Consolider une union, un traité.*

Consommateur, s. m. (*Kon-so-ma-teur*) Celui qui consomme les denrées que d'autres produisent par la culture : *Les Cultivateurs et les Consommateurs.* —Celui qui perfectionne ; il ne se dit, en ce sens, que dans cette phrase consacrée : *Jesus-Christ est l'Auteur et le Consommateur de notre foi.*

Consommation, s. f. (*Kon-so-ma-cion* ; en vers, *ci-on.*) Action de consommer : *Grande consommation de*

bois, *de blés*, *etc.* — Achévement ; accomplissement ; perfection : *La consommation d'un ouvrage*, *des prophéties*, *d'une affaire.*

La consommation des siècles, la fin du monde. — *La consommation du mariage*, la première fois que le mari et la femme habitent ensemble, après la bénédiction nuptiale.

Consommé, subst. m. (*Kon-so-mé*) Bouillon succulent fait de viandes extrêmement cuites : *Il ne vit que de consommés.*

Consommé, *ée*, part. pass. et adj. Voyez *Consommer.* — *Sagesse*, *vertu consommée*, parfaite. — *Il est consommé en science*, il est très savant.

Consommer, v. act. (*Kon-so-mé*) Achever ; accomplir ; mettre en sa perfection : *Consommer un mariage*, *une affaire.* — Détruire, par l'usage, les denrées. En ce sens, il vaudroit mieux dire *consumer*, dont la signification propre est *achever en détruisant*, comme celle de *consommer* est *achever en perfectionnant.*

Faire consommer de la viande, la faire tellement cuire, que presque tout le suc, toute la substance soit dans le bouillon.

Consomptif, *ive*, adj. (*Kon-sonp-tife*, *i-ve*) terme de Médecine : Qui consume les humeurs, les chairs. On dit aussi substantivement : *Il faut appliquer un consomptif.*

Consomption, s. f. (*Kon-sonp-cion*; en vers, *ci-on*) Il se dit de certaines choses qui se consument : *Il se fait une grande consomption de bois dans ce fourneau* ; *la victime fut brûlée jusqu'à entière consomption* ; *la consomption des espèces sacramentelles dans l'Eucharistie.* Pour les denrées, on dit *consommation.* — Espèce de phthisie fort commune en Angleterre, qui consume et dessèche le poumon, etc. — On dit aussi d'une personne qui dépérit, qu'*elle est malade de consomption.*

Consonnance, s. f. (*Kon-so-nan-ce*) En t. de Musique, accord de deux sons dont l'union plaît à l'oreille. — En termes de Grammaire, ressemblance de son dans la terminaison des mots.

Consonnant, adj. m. (*Kon-so-nan*) t. de Musique : *Accord consonnant*, formé *par des consonnances.*

Consonne, s. f. (*Kon-so-ne*) Lettre qui n'a nul son sans le secours de quelque voyelle, comme, *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *etc.*

Consorts, s. m. pl. (*Kon-sôr*) Ceux qui ont intérêt avec quelqu'un dans un procès, dans une affaire civile, etc.

Consonde. Voyez *Consolida.*

Conspirant, *ante*, adj. verbal. Qui conspire. C'est un mot nouveau adopté en Physique : *Des forces conspirantes ne se détruisent pas par le choc.*

Conspirateur, s. m. Celui qui conspire ou qui a conspiré.

Conspiration, s. f. (*Kons-pi-ra-cion* ; en vers, *ci-on.*) Conjuration ; entreprise contre l'Etat, contre les Puissances légitimes. — Il se dit aussi entre particuliers : *Il y a une conspiration contre vous.*

Conspirer, v. neut. (*Kons-pi-ré*) Etre unis d'esprit et de volonté pour quelque dessein bon ou mauvais : *Conspirer au bien public* ; *conspirer contre l'Etat.* Quand il est employé absolument, il signifie toujours faire une conspiration contre l'Etat, contre les Puissances légitimes. On dit aussi activement : *Conspirer la ruine de la Patrie* ; *ils ont conspiré ma perte.* — fig. Contribuer, concourir à : ... *Tout conspiroit à son avancement.*

Conspuer, verb. act. (*Kons-pu-é*) Cracher sur.... En ce sens, il est inusité. — figur. et famil. Mépriser d'une façon marquée.

Constamment, adv. (*Kons-ta-man*) Avec constance et fermeté : *Souffrir constamment.* — Avec persévérance : *Suivre constamment un dessein.* — Certainement, assurément : *Cette nouvelle est constamment vraie.*

Constance, subst. f. Fermeté d'ame. — Persévérance dans le bien, dans la vertu, dans les résolutions qu'on a prises. — C'est aussi un nom de femme.

Constant, *ante*, adj. (*Kons-tan*, *an-te*) En parlant des personnes, 1.° Qui a de la fermeté et de la constance dans les maux, les adversités. — 2.° Persévérant, qui ne change pas.

—En parlant des choses, 1.° Ferme, solide. —2.° Indubitable, certain.

Constater, verb. act. (*Kons-ta-té*) Etablir un fait par des preuves convaincantes.

Constellation, s. f. (prononcez les deux *l*; *Kons-tel-la-cion*; en vers, *ci-on.*) C'est l'assemblage de plusieurs étoiles voisines, exprimées et représentées sous le nom et la figure d'un homme, d'un animal ou de quelque autre objet : on l'appelle aussi *un Astérisme.*

Constellé, ée, adj. (*Kons-tel-lé*) terme d'Astrologie; Qui est fait sous certaine constellation : *Anneau constellé; pierre constellée.*

Conster, v. neut. impér. Terme de Palais; Etre constant, certain : *Il conste que...*

Consternation, s. f. (*Kons-ter-nacion*; en vers, *ci-on.*) Etonnement qui produit un abattement de courage.

Consterner, v. act. (*Kons-ter-né*) Frapper d'étonnement et abattre le courage : *Cette nouvelle inattendue a consterné tout le monde.*

Constipation, s. fém. (*Kons-ti-pacion*) Etat de celui qui est constipé; difficulté d'aller à la garde-robe.

Constipé, ée, part. p. de *constiper*, et adject. Qui n'a pas le ventre libre. —On dit aussi substantivement : *Il a la mine d'un constipé.*

Constiper, v. act. (*Kons-ti-pé*) Resserrer le ventre de telle sorte qu'on ne puisse aller librement à la selle.

Constituant, ante, adj. En ter. de Pratique, qui constitue un Procureur : *Ledit Sieur constituant; ladite Dame constituante, etc.* —En t. de Physique, qui constitue les corps : *Les molécules constituantes du soufre.* En ce sens on dit plus souvent *constitutives.*

Constitué, ée, part. p. et adj. Voy. *Constituer.* —*Homme bien* ou *mal constitué*, de bonne ou de mauvaise complexion. Il se dit plutôt de la complexion que de la conformation.

Constituer, v. act. (*Kons-ti-tu-é*) Composer un tout : *La matière et la forme constituent le corps physique; ce qui constitue le Poëme Dramatique est...* —Faire consister en : ... *Les Philosophes constituent le souverain bien dans la vertu.* En ce sens, c'est un terme Didactique qui paroît hors d'usage. —Mettre, établir : *Je l'ai constitué mon Procureur; il est constitué en dignité : Qui vous a constitué Juge ?*

Constituer prisonnier, Mettre en prison, style de Palais. —*en frais, en dépense*, être cause que quelqu'un fait des frais, etc. —*une rente, une pension*, la créer. —*une dot, une telle somme, un tel héritage en dot*, établir une dot; assigner une dot sur tels deniers, sur tel héritage.

Se constituer, v. récip. Se mettre, s'établir.

Constitutif, ive, adj. Qui constitue essentiellement une chose.

Constitution, s. f. (*Kons-ti-tu-cion*, en vers, *ci-on.*) Composition : *La forme et la matière forment la constitution du corps naturel.* —Corps de lois fondamentales qui constituent le Gouvernement d'un Peuple. —Ordonnance; loi; réglement : *Constitutions impériales, canoniques, pontificales.* —Etablissement, création d'une rente, d'une pension : *Contrat de constitution; argent placé à constitution de rente.* —Tempérament : *Il est de bonne, de mauvaise constitution.* —Construction : *La constitution du corps humain; la constitution du monde.*

Constitutionnaire, subst. m. et fém. (*Kons-ti-tu-cio-nè-re*) Celui, celle qui est soumis à la constitution *Unigenitus.*

Constricteur, s. m. Terme d'Anatomie : Muscle qui serre, qui resserre.

Constriction, s. f. (*Kons-trik-cion*) terme de Physique : Resserrement des parties d'un corps.

Constringent, ente, adject. (*Konstrein-jan*) terme de Physique : Qui resserre les parties d'un corps.

Construction, s. f. (*Kons-truk-cion*) Arrangement, disposition des parties d'un bâtiment ou d'un vaisseau. Dans ce dernier emploi, on dit absolument : *Les règles de la construction; il entend bien la construction.* —Il se dit fig. des ouvrages d'esprit. —En Grammaire, l'arrangement des mots suivant l'usage de la Langue.

Construire, v. act. sur *Réduire*, (*Kons-trui-re*) Bâtir, élever un édifice. —On dit aussi *construire* un vaisseau, une barque. —Au fig. *construire un poëme*, en arranger, en disposer toutes les parties. —En t. de Grammaire, arranger les mots suivant les règles et l'usage. —On dit encore, en Mathématiques, *construire une figure*, *un problême*, *etc.*

Consubstantialité, s. f. (*Kon-sub-stan-ci-a-li-té*) Unité et identité de substance : *La consubstantialité du Verbe*, *du Fils de Dieu avec le Père.*

Consubstantiel, *elle*, adj. Qui est de même substance.

Consubstantiellement, adv. (*Kon-subs-tan-ci-è-le-man*) D'une manière consubstantielle. Ce mot et les deux précédens ne sont usités qu'en Théologie.

Consul, subst. m. Nom des deux Magistrats qui dans la République Romaine exerçoient la principale autorité, et dont les fonctions ne duroient qu'un an. —On nommoit ainsi dans quelques villes, 1.° les Echevins; 2.° des Juges qui connoissoient des contestations entre Négocians. —Officier envoyé en divers Ports, Echelles, etc. pour protéger le Commerce, et juger des affaires de négoce entre ceux de sa Nation.

Consulaire, adj. m. et fém. (*Kon-su-lè-re*) Qui appartient au Consul : *Personne consulaire*; *dignité consulaire*; *jugement consulaire.* —On dit burlesquement d'un débiteur retenu chez lui par la crainte d'être arrêté en vertu d'une sentence des Consuls, qu'*il a la goutte consulaire.*

Consulairement, adv. (*Kon-su-lè-re-man*) A la manière des Juges-Consuls.

Consulaires, s. m. pl. Ceux qui ont été Consuls Romains.

Consulat, s. m. (*Kon-su-la*) Dignité, charge, office de Consul. —Le temps pendant lequel on exerce la charge de Consul. En ce sens, il se dit sur-tout des Consuls Romains.

Consultant, s. et adj. m. (*Kon-sul-tan*) Celui que l'on consulte et qui donne des consultations : *Avocat consultant*; *ce Médecin est un des consultans.*

Consultat, s. m. (*Kon-sul-ta*) Conseiller-Commissaire du Pape. —Compte que l'on rend tous les vendredis au Roi d'Espagne de ce qu'on a jugé dans ses Conseils pendant la semaine.

Consultation, s. f. (*Kon-sul-ta-cion*; en vers, *ci-on.*) Conférence que l'on tient pour consulter sur quelque affaire, sur quelque maladie. —Avis par écrit des Avocats, des Médecins.

Consultations, s. f. pl. Les Chambres du Palais, où alloient les Avocats consultans, lorsqu'on les consultoit sur quelque affaire.

Consultative, adj. f. *Avoir voix consultative*, avoir le droit de dire son avis, sans que cet avis soit compté dans la délibération.

Consulter, v. a. (*Kon-sul-té*) Prendre avis, conseil ou instruction de quelqu'un : *Consulter l'Oracle*, *les Devins*, *les Avocats*, *un Médecin*, *un ami*, *etc.* —fig. *Consulter sa conscience*, *son devoir*, *ses forces*; examiner s'ils permettent de faire ce qu'on se propose. —On dit dans le même sens, *consulter ses intérêts*, *son goût*, *son miroir* ou *le miroir*, *etc.* —familiér. *Consulter son chevet*, se donner le temps de délibérer; passer la nuit avant que de se déterminer. —Il se dit des choses sur lesquelles on prend conseil : *Consulter une affaire*, *une maladie*; et au passif, *cette affaire a été consultée aux meilleurs Avocats.*

Consulter, v. n. Conférer ensemble; délibérer.

Se consulter, v. récipr. Examiner ce que l'on a à faire, avant que de s'y déterminer.

Consulteur, s. m. Docteur commis par le Pape, pour donner son avis sur quelque point de doctrine ou de discipline. —Chez les Capucins, celui qui donne son avis au Général.

Consultrice, s. f. Celle qui conseille. *Trévoux.*

Consumant, *ante*, adj. verbal. (*Kon-su-man*) Qui consume : *Un feu consumant.*

Consumer, v. a. (*Kon-su-mé*) Dissiper; détruire; user; réduire à rien : *Le feu consuma tout cet édifice en deux heures*; *consumer son bien en débauche*, *etc.*

Voyez *Consommer.* —Perdre, employer à... *J'ai consumé beaucoup de temps à cet ouvrage.*

Se consumer, v. réc. S'excéder : *Se consumer d'ennui, se consumer en regrets, etc.* —On dit aussi sans régime, *il se consume*, il dépérit.

Contact, s. m. (*Kon-takt*) ter. de Physique : Attouchement de deux corps : *Point de contact.*

Contadin, s. m. Paysan, habitant de la campagne.

Contagieux, *euse*, adject. (*Kon-ta-gieû*, *eû-ze*; en vers, *gi-eû.*) Qui se communique par la proximité et par la fréquentation. —fig. Qui gâte, qui corrompt les mœurs ou l'esprit.

Contagion, s. f. (*Kon-ta-gion*; en vers, *gi-on.*) Communication d'une maladie par des corpuscules malins, âcres et volatils. —Peste. —Au fig. communication de l'hérésie, du vice, des mauvaises mœurs.

Contailles, adj. fém. pl. (mouillez les *ll.*) *Les soies contailles* sont du nombre des bourres de soies.

Contamination, s. f. Souillure.

Contaminer, v. actif. Souiller. Ces deux mots sont vieux.

Contaut, s. m. (*Kon-tô*) terme de Marine : Ce qui est au-dessus de l'enceinte ou du cordon d'une galère.

Conte, subst. m. Narration ; récit de quelque aventure ordinairemeut fabuleuse ou plaisante. —On donne plusieurs noms aux contes dont on amuse les enfans : *Conte de vieille ; conte de ma mère l'oie ; conte de peau d'âne ; conte borgne ; conte bleu ; conte à dormir debout.* —Vision chimérique.

Conte gras, conte licencieux.

Contemplateur, *trice*, s. (*Kon-tan-pla-teur*, *tri-ce*) Celui, celle qui contemple. Il se dit principalement de celui qui contemple par la pensée. Le féminin est peu usité.

Contemplatif, *ive*, adj. (*Kon-tan-pla-tife*, *i-ve*) Adonné à la contemplation : *Homme contemplatif ; philosophie contemplative.* —En t. de Mysticité, *la vie contemplative* se dit par opposition à la *vie active.*

Contemplatif, s. m. Homme dévoué à la vie d'oraison et de méditation.

Contemplation, s. f. (*Kon-tan-pla-cion*; en vers, *ci-on.*) Action de contempler, soit des yeux du corps, soit de ceux de l'esprit : *La contemplation des astres, des choses divines.*

En contemplation, adv. En considération.

Contempler, v. act. (*Kon-tan-plé*) Considérer attentivement, soit avec les yeux du corps, soit avec ceux de l'esprit : *Contempler le ciel, un tableau ; contempler la grandeur et les perfections de Dieu.*

Contempler, v. n. Méditer : *Il passe sa vie à contempler.*

Contemporain, *aine*, adj. (*Kon-tan-po-rein*, *rè-ne*) Qui est du même temps : *Auteurs contemporains ; histoire contemporaine.*

Contempteur, s. m. (*Kon-tanp-teur*) Celui qui méprise. Il n'a d'usage que dans le style soutenu ou critique.

Contemptible, adj. (*Kon-tanp-ti-ble*) Méprisable. Il est vieux.

Contenance, s. f. Capacité. *Vaisseau de la contenance de douze tonneaux.* —Etendue : *Terre de la contenance de cent arpens.* —Maintien ; posture ; manière de se tenir : *Il ne sait quelle contenance tenir ; il n'a point de contenance.* Voyez *Maintien.*

Faire bonne contenance, témoigner de la fermeté. —*Porter une chose par contenance*, non par nécessité, mais pour le bon air, la bonne grace. On dit de ces mêmes choses, d'un éventail, par exemple, qu'*elles servent de contenance.*

Contenant, *ante*, adj. (*Kon-te-nan*, *an-te*) Qui contient.

Contenant, s. m. *Le contenant est plus grand que le contenu.*

Contendant, s. m. (*Kon-tan-dan*) Concurrent, compétiteur. Il s'emploie plus souvent et mieux au pluriel : *Il y a plusieurs contendans.* —On dit aussi adjectivement *les Princes contendans*, *les parties contendantes.*

Contenir, v. act. sur *Tenir.* Renfermer, comprendre dans un certain espace : *Ce muid contient tant de pintes, ce bois contient tant d'arpens ;* et en parlant des choses spirituelles, *le symbole des Apôtres contient douze articles, etc.* —Retenir dans de certaines bornes :

Contenir la rivière dans son lit par des digues; et fig. *contenir quelqu'un dans le devoir*, ou simplement *le contenir*.

Se contenir, v. réc. S'empêcher de faire quelque chose. —Se modérer : *contenir sa colère*.

Content, *ente*, adj. (*Kon-tan*, *an-te*) Satisfait, avec cette différence que *content* exprime une satisfaction plus réfléchie, plus profonde, plus durable. On est *satisfait* quand on a obtenu ce qu'on souhaitoit; on est *content* quand on ne souhaite plus. —*Content* s'emploie sans régime ou avec *de* : *Il vit content*; *il est content de votre procédé*.

Contentement, s. m. (*Kon-tan-te-man*) Joie, satisfaction, plaisir, dont il diffère cependant en ce que le *contentement* regarde proprement l'intérieur du cœur; *la joie*, la démonstration extérieure; *la satisfaction*, les projets, les désirs couronnés par le succès; *le plaisir*, le goût. —*Contentement* n'a point de pluriel.

Proverbialement : *Contentement passe richesse*, la satisfaction de l'esprit est le premier des biens.

Contenter, v. a. (*Kon-tan-té*) Donner de la satisfaction à... *Cet enfant contente ses parens*, *ses maîtres*. —Appaiser quelqu'un en lui donnant quelque chose. —En parlant des choses, satisfaire 1.° l'esprit : *Ces raisons ne contentent pas*; 2.° les passions, les sens : *Cette musique contente les oreilles*; *ces objets contentent les yeux*.

Se contenter, v. réc. Se satisfaire. —*Se contenter de quelque chose*, la trouver suffisante.

Contentieusement, adv. (*Kon-tan-ci-eû-ze-man*) Avec grande contention et opiniâtreté.

Contentieux, *euse*, adj. (*Kon-tan-ci-eû*, *eû-ze*) En parlant des choses, qui est ou qui peut être disputé. —En parlant des personnes, qui aime à disputer, à contester.

Juridiction contentieuse, celle des Juges ordinaires qui décident des procès.

Contentif, adj. masc. (*Kon-tan-tife*) t. de Chirurgie : *Bandage contentif*, qui ne sert qu'à retenir les topiques sur une partie malade.

Contention, s. f. (*Kon-tan-cion*; en vers, *ci-on*.) Dispute, débat. —Chaleur; véhémence dans la dispute : *Il fuit les contentions*. —Grande, extrême application d'esprit : *La contention d'esprit altere sa santé*.

Contenu, s. m. Ce qui est renfermé dans quelque chose : *Le contenu est plus petit que le contenant*. —Ce que contient un écrit, un discours.

Contenu, *ue*, part. p. et adj. Renfermé, compris. Voyez *Contenir*.

Conter, v. act. (*Konté*) Narrer; raconter : *Conter une histoire*, *des fables*; *conter comment une chose s'est passée*. Il est moins noble que *raconter*. —fam. Dire : *Que me contez-vous là?*

Proverb. *Conter des fagots*, *des sornettes*; dire des bagatelles, des choses frivoles.

En conter à quelqu'un, lui en faire accroire. —*En conter à une femme*, lui faire la cour. —*S'en faire conter*, se faire cajoler. Toutes ces expressions sont du style familier.

Conterie, s. f. Grosse verroterie qui se fait à Venise.

Contestable, adject. Qui peut être contesté.

Contestant, adj. (*Kon-tes-tan*, *an-te*) Qui conteste, qui aime à contester. —On dit aussi substantivement, *les deux Contestans*.

Contestation, s. f. (*Kon-tes-ta-cion*; en vers, *ci-on*.) Débat, dispute.

Contesté, v. act. (*Kon-tes-té*) Débattre, disputer.

Conteur, *euse*. subst. Celui, celle qui fait un conte; qui aime à faire des contes. Il est familier. Quand il est sans épithète, il se prend en mauvaise part.

Contexture, s. f. (*Kon-tèks-tû-re*) Tissu, enchaînement des parties : *La contexture des fibres*, *des muscles*; et fig. *la contexture d'un discours*, *d'un ouvrage d'esprit*. Ce mot n'est usité que parmi les savans.

Contigu, *uë*, adj. (*Kon-ti-gu*, *gû-e*) Qui touche immédiatement une autre chose : *Deux jardins contigus*.

Contiguité, subst. f. (*Kon-ti-gui-té*) Etat de deux choses qui se touchent.

Continence, s. f. (*Kon-ti-nan-ce*) Vertu qui fait qu'on s'abstient des plaisirs de la chair.

Continent, *ente*, adj. (*Kon-ti-nan*, *an-te*) Qui a la vertu de continence. Il est peu usité, sur-tout au féminin.

Continent, s. m. (*Kon-ti-nan*) Terre ferme, que la mer n'entoure pas de tous les côtés.

Contingence, subst. f. (*Kon-tein-jan-ce*) Casualité : *La contingence des événemens.*

Selon la contingence des affaires ou *des cas*; selon que les affaires tourneront, selon ce qui arrivera.

Contingent, *ente*, adj. (*Kon-tein-jan*, *an-te*) Casuel, incertain; qui peut arriver ou n'arriver pas. *Casuel* est plus usité. —En termes de Palais, *portion contingente*, celle qui peut appartenir à quelqu'un dans un partage.

Contingent, s. m. (*Kon-tein-jan*) La part que chacun doit fournir ou recevoir daus une affaire en commun.

Continu, *ue*, adj. En parlant de la quantité, dont les parties s'entre-tiennent, et ne sont pas divisées les unes d'avec les autres : *Etendue continue*; *parties continues.* En ce sens, il n'est usité qu'en Philosophie, où l'on dit aussi substantivement : *Le continu est divisible à l'infini.* —En parlant du temps, non interrompu : *Travail*, *bruit continu*; *Etude*, *fièvre continue*, *etc.* Voy. *Continuel.*

A la continue, adv. Par la suite du temps; à la longue.

Continuateur, s. m. Auteur qui continue l'ouvrage d'un autre.

Continuation, s. f. (*Kon-ti-nu-a-cion*; en vers, *ci-on.*) Action de continuer : *Continuation d'un ouvrage.* —Durée de la chose continuée : *La continuation de la guerre*, *des troubles.* —La chose continuée : *La continuation de l'Histoire de Fleury est bien inférieure à l'ouvrage de l'Auteur.*

Continuel, *elle*, adj. (*Kon-ti-nu-el*, *è-le*) Qui est assidu; qui ne cesse point, ou qui cesse très-peu.

Continuellement, adv. (*Kon-ti-nu-è-le-man*) Sans cesse; toujours.

Continuement, adv. (*Kon-ti-nû-man*) Sans interruption.

Continu et *continument*, se disent des choses qui ne sont ni divisées, ni interrompues. *Continuel*, *continuellement*, se disent aussi de celles qui sont interrompues, mais qui recommencent souvent et à peu d'intervalles. *Acad.*

Continuer, verb. act. (*Kon-ti-nué*) Poursuivre une chose commencée : *Continuer un bâtiment*, *ses études*, *etc*; *continuer un bail*, *un fermier*; *continuez-lui vos bienfaits.* On dit aussi neutralement : *Continuer à* ou *de faire la guerre.* —Prolonger au-delà du terme ordinaire le temps d'un Officier en charge : *On l'a continué Maire*, *Administrateur*, *etc.*

Se continuer, v. réc. pas. Etre continué : *Cet ouvrage se continue.*

Continuer, v. n. Durer; ne cesser pas : *Le mauvais temps continue.* —Etre en quelque état sans discontinuation.

Continuité, s. f. Liaison non interrompue des parties, soit en parlant de l'étendue, soit en parlant de la durée : *La continuité des parties*; *la continuité du travail*, *des maux.* —Dans le premier sens, on dit en Médecine, *solution de continuité*, division qu'une plaie fait dans un corps.

Contondant, *ante*, adj. (*Kon-ton-dan*) terme de Chirurgie : Qui blesse sans percer ni couper, mais en faisant des contusions, comme un marteau, une massue, un bâton, etc.

Contorniate ou *Contourniate*, adj. f. Il se dit d'une sorte de médaille de cuivre dont les bords paroissent avoir été travaillés au tour.

Contorsion, s. f. (*Kon-tor-cion*; en vers, *ci-on.*) Mouvement violent, qui tord les muscles, les membres d'une personne. —Grimaces et postures extraordinaires que font certaines personnes en parlant avec véhémence. —On a dit au figuré, *donner une contorsion à la vérité*, *etc.*

Contour, s. m. En termes de Peinture et de Sculpture, ce qui termine une figure ou ses parties, et leur donne le tour qu'elles doivent avoir. Il se dit le plus souvent au pluriel : *De beaux contours*; *des contours hardis*, *bien entendus*, *etc.* —Circuit; enceinte.

Contourné, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Contourner.* —En t. de Blason, tourné à gauche. —*Taille contournée*, taille mal tournée, de travers.

Contourner, v. act. (*Kon-tour-né*)

Marquer une figure suivant ses divers contours : *Il auroit fallu contourner ce bras autrement.* —fig. et fam. Chercher à deviner une personne, à pénétrer son secret : *Il m'a contourné ; je l'ai contourné de toutes les façons.*

Contractant, ante, s. et adj. (*Kon-trak-tan, an-te*) Celui, celle qui contracte, qui passe un contrat devant un Notaire. Le substantif ne s'emploie qu'au masculin et au pluriel : *Un des contractans*, et non pas un contractant. L'adjectif ne se dit également qu'au pluriel et au féminin avec le mot *parties : Les parties contractantes.*

Contracte, s. et adject. f. Terme de Grammaire Grecque : Qui abrége quelque syllabe.

Contracter, v. a. (*Kon-trak-té*) Faire un contrat, une convention avec quelqu'un : *Contracter un mariage, une alliance.* On dit quelquefois absolument *contracter avec... contracter par-devant un Notaire, etc.* —Gagner une maladie. —Acquérir par des actions réitérées une bonne ou mauvaise habitude.

Contracter des dettes ; faire des dettes, s'endetter. — *Une obligation* ; demeurer redevable à quelqu'un d'un service rendu, etc.

Se contracter, v. réc. Se raccourcir, se resserrer : *Les muscles se contractent.*

Contraction, s. f. (*Kon-trak-cion*) En termes de Physique, mouvement des muscles, des nerfs qui se retirent. —En t. de Grammaire, réduction de deux syllabes en une.

Contractuel, elle, adj. Qui est stipulé par contrat.

Contracture, s. f. Terme d'Architecture : Il se dit du rétrécissement des colonnes dans leurs parties supérieures.

Contradicteur, subst. m. Celui qui contredit.

Contradiction, s. f. (*Kon-tra-dik-cion* ; en vers, *ci-on.*) Action de contredire, de contester, de dire le contraire. —Opposition de deux propositions qui ne peuvent être vraies l'une et l'autre en même temps.

Esprit de contradiction ; personne qui ordinairement n'est pas de l'avis des autres. —*Tomber en contradiction* ; se contredire. —*Impliquer contradiction*, terme de Philosophie : Renfermer, exprimer des idées dont l'une exclut et détruit l'autre.

Contradictoire, adj. (*Kon-tra-dik-toâ-re*) Entiérement opposé : *Une proposition contradictoire à une autre*, est une proposition qui affirme ce que l'autre nie. *Oui* et *non*, *tout* ou *rien*, sont des termes contradictoires. —Ce qui est prononcé par le Juge à l'audience sur une affaire, en présence des Parties qui plaident : *Arrêt contradictoire.*

Contradictoirement, adv. (*Kon-tra-dik-toâ-re-man*) D'une manière contradictoire ; en présence des Parties qui sont en contestation.

Contraignable, adj. (*Kon-trè-gna-ble*, mouillez *gn.*) Qui peut être forcé, contraint.

Contraindre, v. act. sur *Plaindre*, (*Kon-trein-dre*) Obliger quelqu'un par violence ou par quelque considération qui en tient lieu, à faire quelque chose contre son gré. —En t. de Pratique, obliger par Justice de payer : *Les Sergens ont été chez lui pour le contraindre.* —Gêner ; obliger à quelque sorte de retenue, qui empêche de faire ce que l'on voudroit. —fig. Serrer ; presser ; mettre à l'étroit, en parlant d'un habit, d'une chaussure. On dit plus souvent *gêner.*

Se contraindre, v. réc. Se gêner ; se forcer ; se violenter : *Il se contraint devant nous, mais il se dédommage ailleurs.*

Contraint, ainte, part. pas. et adj. Voyez *Contraindre.* —Gêné : *Il a l'air contraint ; posture, manières contraintes.* —Serré ; mis à l'étroit, soit en parlant des personnes : *Il est contraint dans son habit, dans ses bottes* ; soit en parlant des choses inanimées : *La mer est contrainte dans ce détroit ; la rivière entre ces deux montagnes.* —On dit fig. *une versification contrainte, un discours, un style contraint.*

Contrainte, s. f. (*Kon-trein-te*) Violence qu'on exerce envers quelqu'un, pour lui faire faire quelque chose malgré lui. —Retenue que le respect et la considération obligent d'avoir. —Gêne où l'on est dans des habits trop étroits. —Acte en vertu duquel on peut contraindre un homme à payer. Il n'a de pluriel que dans ce dernier sens.

Contraire,

Contraire, adj. (*Kon-trè-re*) Opposé, au physique et au moral : *Avoir le vent contraire*, *la fortune contraire.* —Nuisible : *Remède contraire à la poitrine*, etc.

Au contraire, *adv.* Bien loin de cela ; tout autrement : *Tant s'en faut que cela soit ainsi*, *qu'au contraire.*

Contraire, s. m. Chose contraire, opposée : *Croire le contraire*, etc. —*Aller au contraire d'une chose*, s'y opposer, y contredire. Style fam.

Contraires, s. m. pl. Choses opposées, comme le froid et le chaud, etc.

Contrariant, *ante*, adj. (*Kon-tra-rian*, *an-te* ; en vers, *ri-an.*) Porté, enclin à contrarier. Il ne se dit que des personnes et de ce qui y a rapport : *Esprit contrariant* ; *il est contrariant.*

Contrarier, v. a. (*Kon-tra-rié* ; en vers, *ri-é.*) Contredire quelqu'un sur ses sentimens : *Il contrarie tout le monde.* Il s'emploie quelquefois neutralement et sans régime : *Il ne fait que contrarier.* —Faire obstacle, s'opposer à quelqu'un dans ses desseins.

Se contrarier, v. r. Etre opposé. —Se contredire.

Contrariété, s. f. Opposition entre deux choses contraires. —Obstacle, difficulté qu'on trouve dans la poursuite de quelque chose.

Contraste, subst. m. Terme de Peinture : Différence, opposition, soit entre le caractère des figures, soit dans leur attitude, soit entre les couleurs, etc. —fig. Opposition marquée entre les caractères, les passions, les sentimens, etc.

Contraster, v. act. (*Kon-tras-té*) Faire un contraste : *Ce Peintre sait bien contraster ses têtes*, *ses figures.* —Il s'emploie aussi neutralement : *Ces deux figures contrastent bien ensemble.* —On dit figurément : *Ce Poëte a bien contrasté ses personnages* ; *tels et tels caractères contrastent bien ensemble.*

Contrat, s. m. (*Kon-tra*) Acte qui se passe devant Notaires, entre deux ou plusieurs personnes qui s'obligent respectivement à quelque chose : *Contrat de bonne foi.* —Dans une signification plus étendue, toute espèce de convention : *Contrat verbal*, *contrat tacite.*

Contravention, s. f. (*Kon-tra-van-cion* ; en vers, *ci-on*) Action par laquelle on contrevient à une loi, à un contrat, etc. On dit : *Infraction des lois*, *contravention aux lois.*

Contra-yerva, s. f. Sorte de plante que les Espagnols ont nommée ainsi parce qu'elle est un contre-poison. Elle se trouve dans l'Amérique Méridionale.

Contre, subst. m. Tout ce qui est contraire à quelque chose et qui la combat : *Dire le pour et le contre.*

Contre, prép. servant à marquer, 1.° Opposition : *Plaider contre quelqu'un* ; *faire emprisonner contre les lois* ; ou contrariété : *Il a voulu partir contre mon avis.* —2.° La situation de lieu ou par proximité : *Il est logé tout contre l'Eglise* ; ou par contiguïté : *Attacher contre la muraille.*

Figur. *Elever autel contre autel*, faire un schisme dans l'Eglise. —fig. et fam. *Aller contre vent et marée*, s'embarquer dans une affaire malgré les difficultés.

Au jeu de la Bête, *faire contre*, jouer contre celui qui fait jouer. A ce jeu, *le contre* ou celui qui *fait contre*, paye double ; alors il est pris substantivem.

Contre-allée, s. f. (*Kon-tra-lé-e*) Allée latérale et parallèle à une allée principale.

Contre-Amiral, s. m. (*Kon-tra-mi-ral*) Le troisième Officier d'une armée navale, subordonné à l'Amiral et au Vice-Amiral. —Il se dit aussi du vaisseau qu'il commande.

Contre-appel, s. m. (*Kon-tra-pel*) t. d'Escrime : Le contraire de l'appel, quand on oppose à l'ennemi finesse contre finesse, et qu'on fait un mouvement tout opposé.

Contre-approches, s. f. pl. (*Kon-tra-pro-che*) Travaux que font les assiégés quand ils viennent par tranchées rencontrer les lignes d'attaque des assiégeans.

Contre-balancer, v. act. (*Kon-tre-ba-lan-cé*) Au propre, égaler avec des poids. En ce sens il est peu usité. —Au figuré, mettre de la proportion entre deux choses opposées.

Contrebande, s. f. Il se dit de toutes choses dont le commerce est défendu. —On le dit encore fig. et fam. d'une

personne importune ou suspecte, d'une chose incommode, etc. —En termes de Blason, la barre.

Contrebandé, *contrebarré*, *contre-fascé*, *etc.* adj. Terme de Blason : Qui marque opposition dans les piéces.

Contrebandier, *iere*, subst. (*Kon-tre-ban-dié*, *iè-re*) Celui, celle qui fait la contrebande.

Contre-bas, adv. (*Kon-tre-bâ*) t. de Maçonnerie : Du bas en haut.

Contre-basse, s. f. (*Kon-tre-bâ-ce*) Grosse basse de violon.

Contre-batterie, s. f. (*Kon-tre-ba-te-ri-e*) Batterie opposée à une autre. —fig. Moyens opposés à ce qu'on médite contre nous.

A contre-biais, adv. (*A-con-tre-biê*) A contre-sens.

Contrebittes, s. f. pl. (*Kon-tre-bi-te*) t. de Marine : Courbes qui affermissent les bittes.

Contreboutant, s. m. (*Kon-tre-bou-tan*) Piéce de bois ou pilier de pierre qui arcboute.

Contrebouter, v. a. (*Kon-tre-bou-té*) Mettre un pilier ou une étaie.

Contrebretesse, subst. f. (*Kon-tre-bre-tè-ce*) t. de Blason : Rangée de créneaux d'un émail différent sur une même fasce, bande, barre, etc.

Contrebretessé, *ée*, adj. Qui a des contrebretesses.

Contrebrodé, s. m. Espèce de rassade blanche et noire.

Contre-carène, s. f. Piéce opposée à la carène dans une galère.

Contrecarrer, v. a. (*Kon-tre-kâ-ré*, dernière *r* forte.) S'opposer directement à quelqu'un ou à ses projets.

Contr'écart, subst. m. (*Kon-tré-kâr*) t. de Blason : Parties d'un écu contr'écartelé.

Contr'écarteler, v. a. (*Kon-tré-kar-te-lé*) t. de Blason : Diviser en quatre quartiers un des quartiers de l'écu déjà écartelé.

Contr'échange, s. m. Change mutuel.

Contre-charme, subst. m. Charme contraire, qui détruit ou empêche un autre charme.

Contre-châssis, subst. m. (*Kontre-châ-ci*) Châssis qu'on met devant un un autre.

Contre-chevron, subst. m. Terme de Blason : Chevron opposé à un autre chevron de différent émail.

Contre-chevroné, adj. Qui a un ou plusieurs contre-chevrons.

Contre-clef, subst. f. Terme d'Architecture : Voussoir joignant la clef à droite ou à gauche.

Contre-cœur, s. m. (*Kon-tre-keur*) La partie de la cheminée où l'on met une plaque. —Cette plaque elle-même.

Contrecompone, adj. Terme de Blason. Il se dit d'un écu, dans lequel les compons de la bordure répondent aux fasces.

Contre-coup, s. m. (*Kon-tre-kou*) Répercussion d'un corps sur un autre. —Impression d'un coup, faite à une partie interne par le coup reçu dans une partie extérieure du corps. Il se dit sur-tout du cerveau. —fig. Suite, effet, influence qu'ont les événemens.

Contre-danse, s. f. Danse vive et légère de plusieurs personnes ensemble.

Contre-dégager, v. act. Terme d'Escrime : Dégager en même temps que l'adversaire dégage.

Contredire, v. act. (sur *Dire*, avec cette différence qu'à la seconde personne du présent de l'indicatif, on dit, *vous contredisez*, et non pas *vous contredites.*) Dire le contraire, s'opposer à ce qu'un autre dit. —En termes de Palais, faire des écritures pour détruire les moyens et les raisons dont la Partie adverse se sert.

Se contredire, v. r. Dire ou écrire des choses opposées les unes aux autres : *Cet Auteur se contredit souvent.*

Contredisant, *ante*, adj. (*Kon-tre-di-zan*, *an-te*) Qui contredit, qui aime à contredire.

Contredisant, s. m. Terme de Palais : Celui qui fournit des contredits.

Contredit, subst. m. (*Kon-tre-di*) Réponse que l'on fait à ce qui a été dit : *Cela est sans contredit.*

Contredits, s. m. pl. Terme de Palais : Ecritures par lesquelles on contredit les piéces produites par la Partie adverse : *Fournir des contredits.*

Sans contredit, adv. Certainement, sans difficulté.

Contrée, s. f. Certaine étendue de

pays : *Ce sont les meilleures terres de la Contrée.* —Dans une acception plus générale, Région : *Toutes les Contrées de l'Asie, etc.*

De contrée en contrée, adv. De région en région.

Contr'écaille, s. f. (*Kon-tré-kaglie* ; en mouillant les *ll.*) Dessous, envers d'écaille.

Contr'enquête, s. f. (*Kon-tran-kè-te*) t. de Palais : Enquête opposée à celle de la Partie adverse.

Contr'espalier, subst. m. (*Kon-très-pa-lié*) Arbres de haute tige qu'on taille en éventail, et dont on lie les branches à des treillages isolés et retenus par des pieux.

Contre-extension, s. f. (*Kon-treks-tan-cion*) t. de Chirurgie : Action de retenir une partie luxée ou fracturée contre l'extension qu'on fait pour la remettre à sa place.

Contre-façon, s. f. Fraude qu'on fait en contrefaisant quelque chose qu'on n'a pas droit de faire.

Contre-faction, s. f. Il ne se dit que des Livres, dans le sens de *contre-façon.*

Contrefaire, sur *Faire*, v. a. (*Kon-tre-fè-re*) Représenter les manières de quelqu'un ; imiter. —Imprimer furtivement un Livre qu'on ne devoit pas imprimer, parce qu'un autre en a le droit. —*Contrefaire des draps, des étoffes*, imiter la fabrique d'un Ouvrier. —Déguiser : *Contrefaire son écriture, etc.* —Rendre difforme et défiguré : *Les convulsions lui ont contrefait tout le visage.*

Se contrefaire, v. réc. Dissimuler, feindre : *On ne peut pas se contrefaire long-temps.*

Contrefaiseur, s. m. (*Kon-tre-fè-zeur*) Celui qui contrefait les gens, qui imite leurs paroles, leurs gestes et leurs actions.

Contre-facteur, s. m. Imprimeur qui contrefait un Livre.

Contrefait, aite, part. p. de *Contrefaire*, et adject. (*Kon-tre-fè, è-te*) Imité, etc. —Il se dit sur-tout dans le sens de défiguré, difforme.

Contre-fanons, s. m. pl. Terme de Marine : Cordes amarrées au milieu de la vergue du côté opposé à la bouline.

Contre-fasce, s. f. (*Kon-tre-fa-ce*) t. de Blason) Fasce divisée en deux demi-fasces de deux émaux différens.

Contre-fascé, ée, adject. (*Kon-tre-fa-cé*) t. de Blason. Il se dit des piéces dont les fasces sont opposées.

Contre-fenêtre, s. f. Double fenêtre ou contrevent.

Contre-fente, s. f. (*Kon-tre-fan-te*) t. de Chirurgie : Fente qui se fait à la partie opposée à celle qui a été frappée.

Contre-fiches, subst. fém. pl. Piéces d'un assemblage de charpenterie, qui servent à en lier d'autres.

Contre-finesse, subst. f. (*Kon-tre-fi-nè-ce*) Finesse opposée à une autre finesse.

Contre-flambant, an-te, adj. Terme de Blason : Qui jette des flammes opposées.

Contre-fleuré, contre-fleuronné, ée, adj. Terme de Blason. Il se dit d'un écu dont les fleurons sont alternes et opposés.

Contre-fort, s. m. Mur contre-boutant, servant d'appui à un mur chargé d'une terrasse ou d'un rempart.

Contre-fruit, s. m. t. d'Architecture : Addition faite à un mur, afin qu'il puisse porter plus de décharge.

Contre-fugue, s. f. (*Kon-tre-fu-ghe*) t. de Musique : Fugue dont la marche est contraire à celle d'une autre fugue qu'on a établie auparavant.

Contre-gage, s. m. Ce qu'on donne à un créancier pour la sureté de son dû, etc.

Contre-gager, v. a. (*Kon-tre-ga-gé*) Prendre des gages, des suretés de quelqu'un, pour assurer sa créance.

Contre-garde, s. m. Officier qui tient le registre des matières qu'on apporte à la Monnoie pour les fondre.

Contre-garde, s. f. Espèce de fortification qui est au-devant de quelque ouvrage.

Contre-hacher, v. n. (*Kon-tre-ha-ché*) t. de Dessinateur et de Graveur : Passer carrément et diagonalement des ombres et des teintes par les lignes où l'on en a déjà fait.

Contre-hâtiers, s. m. plur. (*Kon-tre-hâ-tié*) Grands chenets de cuisine qui ont des chevilles de fer en dedans comme en dehors.

Contre-haut, adv. (*Kon-tre-ô*) En Architecture, de bas en haut.

Contre-hermine, subst. f. (*Kon-trèr-mi-ne*) En Blason, champ de sable moucheté d'argent.

Contre-heurtoir, subst. m. (*Kon-tre-heur-toar*) Morceau de bande de fer qui accompagne le heurtoir.

Contre-indication, s. f. (*Kon-trein-di-ca-cion*) t. de Médecine : Signes contraires aux précédens dans une maladie.

Contre-issant, an-te, adj. (*Kon-tri-san, an-te*) Terme de Blason. Il se dit des animaux adossés, dont la tête et les pieds de devant sortent d'une pièce de l'écu.

Contre-jauger, v. a. (*Kon-tre-jô-jé*) *Contrejauger les assemblages de charpente*, transférer la largeur d'une mortaise sur l'endroit où doit être le tenon.

Contre-jour, s. m. L'endroit opposé au grand jour, où le jour ne donne pas à plein. —Jour qui donne sur un tableau d'un autre côté que celui selon lequel il est peint. —Dans l'une et l'autre acception il s'emploie ordinairement dans cette phrase adverbiale : *A contre-jour.*

Contre-jumelles, s. f. pl. Terme de Paveur : Pavés qui, dans les ruisseaux, se joignent deux à deux, et font liaison avec les caniveaux et les morces.

Contre-lames, s. f. pl. Chez les Faiseurs de gaze, trois tringles de bois qui servent à tirer les lisses.

Contre-latte, s. f. (*Kon-tre-la-te*) Latte qu'on met de haut en bas entre les chevrons pour entretenir les lattes.

Contre-latter, v. act. (*Kon-tre-la-té*) Mettre des contre-lattes.

Contre-lattoir, s. m. (*Kon-tre-la-toar*) Outil qui sert pour soutenir les lattes.

Contre-lettre, s. f. (*Kon-tre-lè-tre*) Acte secret par lequel on déroge en tout ou en partie à ce qui est porté par un premier Acte public : *Le bail est de six mille francs, mais il y a une contre-lettre de cinq cents livres.*

Contre-mailler, v. a. (*Kon-tre-mâ-glié* ; en mouillant les *ll*.) Faire les mailles doubles : *Filet contre-maillé*, à mailles doubles.

Contre-maître, s. m. (*Kon-tre-mè-tre*) Officier Marinier qui commande sous le Maître. —Celui qui, dans une manufacture, a l'inspection sur les ouvriers.

Contre-manché, ée, adj. En Blason, il se dit de l'écu dont les pointes sont opposées les unes aux autres.

Contremandement, s. m. (*Kon-tre-man-de-man*) Ordre contraire à celui qu'on avoit donné.

Contremander, verb. act. (*Kon-tre-man-dé*) Révoquer l'ordre qu'on a donné : *Il avoit commandé un dîner, il l'a contremandé.*

Contre-marche, s. f. Marche d'une armée contraire à celle qu'elle paroissoit vouloir faire. —Changement de la face d'un bataillon, par lequel on fait placer à la tête les Soldats qui étoient à la queue.

Contre-marée, s. f. Marée opposée.

Contre marque, s. f. (*Kon-tre-mar-ke*) Seconde marque apposée à un ballot de marchandises, à de la vaisselle d'argent, etc. —En t. de Manége, fausse marque. —Second billet que donne le portier d'un spectacle.

Contre-marquer, v. act. (*Kon-tre-mar-ké*) Mettre une contre-marque à....

Contre-mine, s. f. Ouvrage souterrain que l'on fait pour éventer la mine de l'ennemi, et pour en empêcher l'effet.

Contre-miner, v. a. (*Kon-tre-mi-né*) Faire une contre-mine.

Contre-mineur, s. m. Celui qui fait des contre-mines.

Contre-mont, adv. (*Kon-tre-mon*) *Gravir contre-mont*, monter une montagne.

A contre-mont, adverb. *Un bateau va à contre-mont*, lorsqu'il remonte la rivière.

Contre-mur, s. m. Mur double, petit mur qu'on fait contre un plus grand pour le fortifier.

Contre-murer, v. a. (*Kon-tre-mu-ré*) Faire un contre-mur.

Contre-ongle, s. m. (*Kon-tron-gle*) t. de Chasse : Erreur sur les allures du cerf.

Contre-ordre, s. m. (*Kon-tror-dre*) Révocation d'un ordre.

Contre-ouverture, s. f. (*Kon-trou-vèr-tû-re*) Opération qu'on fait dans les plaies pour décharger la matière qu'elles contiennent.

Contre-pal, s. m. Terme de Blason : Pal divisé en deux parties.

Contre-palé, ée, adject. Terme de Blason : Il se dit de l'écu où un pal est opposé à un autre pal.

Contre-partie, s. f. Partie de musique opposée à une autre. —En termes de Marquéterie, ce qui reste d'un dessein lorsqu'on l'a évidé sur les baquets de cuivre ou d'étain, pour en faire des ouvrages de rapport et de placage.

Contre-partie d'un compte, Registre sur lequel le Contrôleur enrégistre toutes les parties dont le Teneur de Livres ou le Receveur charge le sien.

Contre-passant, adj. (*Kon-tre-pa-san*) t. de Blason, qui se dit de deux animaux l'un sur l'autre, dont l'un passe d'un côté, et l'autre de l'autre.

Contre-pente, s. f. (*Kon-tre-pan-te*) L'interruption du niveau de pente, qui fait que les eaux s'arrêtent.

Contre-percer, v. a. (*Kon-tre-pèr-cé*) Percer dans un sens contraire.

Contre-peser, v. a. (*Kon-tre-pe-zé*) Voyez *Contre-balancer*, qui a le même sens, et qui est plus usité.

Contre-pied, s. m. (*Kon-tre-pié*) Il se dit, au propre et en termes de Chasse, des chiens qui ont pris la voie que la bête a quittée, au lieu de celle qu'elle tient. —Au fig. ce qui est le contraire de... *Il fait le contre-pied de ce qu'on lui dit ; il prend le contre-pied de ce qu'il faudroit faire.*

Contre-pleige, s. m. Terme de Pratique : Certificateur pour la caution.

Contre-pleiger, v. act. Certifier pour la caution.

Contre-poids, s. m. (*Kon-tre-poâ*) Poids servant à contre-balancer d'autres poids. —Sorte de perche qu'un Danseur de corde tient aux mains pour contre-balancer le poids de son corps. —Gros morceau de pierre qui, avec le balancier, sert à régler le tournebroche. —Au fig. qualités qui servent à en contre-balancer d'autres.

Contre-poil, s. m. (*Kon-tre-poal*) Le rebours du poil ; sens contraire à celui dont le poil est couché : *Il prend le contre-poil ; vous faites la barbe à contre-poil ; vous brossez ce chapeau à contre-poil.* —fig. et fam. *Prendre une affaire à contre-poil*, la prendre dans un sens contraire à celui dont elle doit être prise.

Contre-poinçon, s. m. (*Kon-tre-poein-son*) Poinçon dont les ouvriers se servent pour contre-percer les trous, pour river les piéces. —En termes de Fondeur de caractères, Tige d'acier, sur laquelle est taillée la figure intérieure d'une lettre, dans le sens naturel, telle qu'on la voit représentée sur le papier.

Contre-point, s. m. (*Kon-tre-poein*) t. de Musique : Accord de deux ou plusieurs chants différens.

Contre-pointé, ée, part. p. et adj. Voyez *Contre-pointer.* —En termes de Blason, qui a pointe contre pointe.

Contre-pointer, v. act. (*Kon-tre-poein-té*) Piquer des deux côtés certains ouvrages de toile ou d'autre étoffe. —Opposer une batterie à une autre : *Contre-pointer du canon.* —fig. et fam. Contredire, contrecarrer.

Contre-poison, s. m. (*Kon-tre-poa-zon*) Antidote ; remède qui empêche l'effet du poison. Il se dit au propre et au figuré.

Contre-porte, s. f. Seconde porte au-devant d'une première.

Contre-porter, v. a. (*Kon-tre-por-té*) Vendre sa marchandise en la portant chez les particuliers : *Il a contre-porté de l'indienne.*

Contre-porteur, s. m. Corroyeur qui va porter et annoncer sa marchandise chez les Cordonniers.

Contre-posé, ée, part. pass. et adj. Voyez *Contre-poser.* —En termes de Blason, posé d'un sens différent.

Contre-poser, v. a. (*Kon-tre-po-zé*) Mal poser ou mal porter un article dans le grand livre d'un Marchand. L'action de contre-poser est *Contre-position*, s. f.

Contre-poseur, s. m. L'ouvrier qui reçoit la pierre de la grue pour la mettre en place d'alignement et de demeure.

Contre-position, s. f. (*Kon-tre-po-*

zi-cion) t. de Teneur de livres : Faute que l'on fait en contre-posant.

Contrepotencé, *ée*, adj. (*Kon-tre-po-tan-cé*) Il se dit en Blason de plusieurs potences posées diversement.

Contrépreuve, s. f. Terme de Graveur : Epreuve qui est tirée sur une épreuve fraîche. Elle marque les mêmes traits, mais à rebours, le côté droit paroissant à gauche.

Contrépreuver, v. act. (*Kon-tré-preu-vé*) Tirer une épreuve sur une autre épreuve, lorsque cette autre épreuve est encore toute fraîche.

Contre-queue d'aronde, s. f. Terme de Fortification : Ouvrage de dehors, plus large du côté de la place, que du côté de la campagne.

Contre-quille, s. f. (*Kon-tre-ki-lle* ; mouillez les *ll.*) Longue piéce de bois d'un vaisseau, égale et opposée à la quille.

Contre-rampant, *ante*, adj. (*Kon-tre-ran-pan*) Terme de Blason. Il se dit de deux animaux rampans dont l'un est tourné vers l'autre.

Contre-retable, s. m. Terme d'Architecture : Le fond d'un autel où l'on met un tableau ou un bas-relief, et contre lequel le tabernacle est adossé.

Contre-ronde, s. f. Seconde ronde qu'on fait autour des murailles d'une ville, pour voir si les sentinelles font leur devoir.

Contre-ruse. Voyez *Contre-finesse*.

Contre-sabord, s. m. (*Kon-tre-sa-bôr*) Terme de Marine : Fenêtre qui sert à fermer le sabord.

Contre-salut, s. m. (*Kon-tre-sa-lu*) Terme de Marine : Manière de rendre le salut, en faisant tirer quelques coups de canon.

Contre-sanglon, subst. m. Bout de la courroie de cuir clouée à l'arçon d'une selle, pour y attacher la sangle.

Contrescarpe, s. f. Pente du mur extérieur du fossé ; celle qui regarde la place.

Contrescarper, v. a. (*Kon-très-kar-pé*) Faire une contrescarpe.

Contre-scel, subst. m. (*Kon-tre-cèl*) Petit sceau apposé à côté du grand.

Contre-sceller, v. a. (*Kon-tre-cè-lé*) Apposer le contre-scel.

Contre-seing, s. m. (*Kon-tre-sein*) Petit seing mis à côté et au-dessous d'un autre seing. —Signature de celui qui contre-signe.

Contre-sens, s. m. (*Kon-tre-san*) Sens qu'on donne à un mot, contraire à celui qu'il a ordinairement. —On le dit des étoffes, etc. lorsqu'elles ne sont pas du sens et du côté qu'elles doivent être. —fig. *Prendre le contre-sens d'une affaire*, la prendre dans un autre sens qu'elle ne doit être prise.

A contre-sens, adv. Dans un sens contraire au véritable.

Contre-signer, v. a. (*Kon-tre-si-gné* ; mouillez *gn.*) Signer, en qualité de Secrétaire, au-dessous de celui au nom duquel les lettres ont été expédiées. — Mettre sur une adresse le nom d'un Ministre, etc. pour montrer que les paquets ou les lettres viennent de son bureau.

Contre-sommation, s. f. (*Kon-tre-so-ma-cion*) Action d'un garant qui appelle en Justice un autre garant obligé de le garantir.

Contre-sommer, v. a. (*Kon-tre-so-mé*) Dénoncer à son garant une demande en garantie.

Contre-sommier, s. m. (*Kon-tre-so-mié*) Peau de parchemin en cosse, que les Parcheminiers mettent entre le sommier et le parchemin qu'ils raturent avec le fer.

Contr'étambord, s. m. (*Kon-tré-tan-bôr*) Terme de Marine : Piéce qui lie l'étambord sur la quille.

Contre-temps, s. m. (*Kon-tre-tan*) Accident inopiné qui traverse le succès d'une affaire. —En termes de Danse, pas qui coupe la mesure.

Tomber dans un contre-temps, prendre mal son temps ; faire quelque chose dans un temps peu favorable. — *A contre-temps*, adv. Mal-à-propos.

Contre-tenant, s. m. (*Kon-tre-te-nan*) Champion qui dans un tournoi entre en lice pour combattre celui qui avoit fait le premier défi.

Contre-terrasse, s. f. (*Kon-tre-tè-ra-ce* ; dernière *r* forte.) Terrasse élevée au-dessus d'une autre.

Contre-tirer, v. act. (*Kon-tre-ti-ré*) Copier trait pour trait un tableau, en

plan, une carte, par le moyen d'une toile fine, d'un papier huilé, etc. qu'on met dessus. —Tirer une estampe sur une autre fraîchement tirée.

Contre-tranchée, subst. f. Terme de Fortification: Tranchée qu'on fait contre les assiégeans.

Contr'étrave, s. f. Terme de Marine: Piéce de bois qui lie l'étrave avec la quille du vaisseau.

Contre-vair, s. m. Terme de Blason: Le contraire de vair; fourrure dont les peaux sont opposées les unes aux autres.

Contre-varié, adj. Se dit en Blason, lorsqu'une figure d'azur de l'écu touche de son bord ou de son pied une autre figure d'azur.

Contrevallation, s. f. (*Kon-tre-val-la-cion*; prononcez les deux *ll* sans les mouiller.) Lignes pour se défendre contre les sorties de la ville assiégée.

Contrevenant, ante, subst. Terme de Pratique: Celui, celle qui contrevient.

Contrevenir, v. neut. Agir contre quelque loi, quelque ordonnance ou quelque obligation qu'on a contractée.

Contrevent, subst. m. (*Kon-tre-van*) Volet que l'on place en dehors des fenêtres, et qui sert à garantir du vent.

Contreventer, v. n. (*Kon-tre-van-té*) Mettre des piéces de bois obliques dans les charpentes de bâtimens, pour résister à la fureur des vents.

Contre-vérité, subst. f. Proposition destinée à être entendue dans un sens contraire à celui que présentent les termes, comme lorsqu'on dit d'un homme reconnu pour brave, que c'est un poltron. La *contre-vérité* a beaucoup de rapport avec l'*ironie*.

Contre-visite, s. f. Terme de Commis aux Aides: Visite double.

Contribuable, s. m. Celui qui doit contribuer au payement des impositions. Il ne se dit qu'au pluriel.

Contribuer, v. act. (*Kon-tri-bu-é*) Aider d'une manière ou d'autre à l'exécution de quelque dessein, de quelque entreprise. —Payer extraordinairement quelque somme pour les nécessités publiques. —En parlant des contributions qu'on paye aux ennemis, on dit absolument et sans régime: *Cette ville a contribué; on a fait contribuer tout le pays.*

Contribution, s. f. (*Kon-tri-bu-cion*) Levée extraordinaire de deniers faite par autorité publique. —Ce qu'on paye aux ennemis pour se rédimer des exécutions militaires.

Contribution au sou la livre, en t. de Pratique, ce que chacun des co-héritiers paye à proportion de la part qu'il a à la succession. —*Mettre à contribution*, se dit figurément d'un Compilateur qui ramasse des matériaux çà et là, etc.

Contrister, verb. act. (*Kon-tris-té*) Fâcher; donner du chagrin.

Contrister le Saint-Esprit, en t. de l'Ecriture sainte, retomber dans le péché; après avoir reçu les graces, les dons du Saint-Esprit.

Contrit, ite, adj. (*Kon-tri, i-te*) Qui a un grand regret de ses péchés. —En plaisantant, qui est bien triste, bien affligé d'une faute, etc.

Contrition, s. f. (*Kon-tri-cion*; en vers, *ci-on.*) Douleur sincère de ses péchés, accompagnée d'un amour de Dieu par-dessus toutes choses.

Contrôle, s. m. En général, registre qu'on tient pour la vérification d'un rôle, d'un autre registre. —Plus particuliérement, registre double qu'on tient des expéditions, des actes de Finance ou de Justice. —Marque qu'on met à l'argenterie, qui est au titre de l'ordonnance.

Contrôler, verb. act. (*Kon-trô-lé*) Mettre sur le contrôle: *Contrôler un acte, un exploit.* —Marquer l'argenterie: *Il a fait contrôler sa vaisselle.* —fig. Critiquer; censurer: *Il contrôle tout; il contrôle sur tout.* Dans ce dernier exemple, il est neutre.

Contrôleur, subst. m. Officier dont la charge est de tenir contrôle ou registre de... —fig. Censeur malin: *C'est un contrôleur perpétuel*; et au féminin, *une contrôleuse impitoyable.* Il est familier.

Controverse, subst. f. En général, contestation sur des questions problématiques: *Mettre en controverse; cela est hors de controverse.* —Plus particuliérement, dispute qui se fait sur des points de Foi entre les Catholiques et les Hérétiques: *Etudier la controverse.*

Controversé, ée, adject. Qui est en dispute, qui est contesté.

Controversiste, s. m. Auteur qui a écrit sur des matières de controverse. Il ne se dit qu'en matière de Religion.

Controuver, v. act. (*Kon-trou-vé*) Inventer une fausseté pour nuire à quelqu'un.

Contumace, s. f. Le refus, le défaut que fait une Partie de répondre, de comparoître au Tribunal du Juge par-devant lequel elle est appelée pour crime : *Il a été condamné par contumace.*

Contumace, suiv. l'*Acad. Contumax*, suiv. *Trév.* s. et adj. Accusé qui ne comparoît point après avoir été cité en Justice : *Il a été déclaré contumax.*

Contumacé, ée, part. p. de *contumacer* et adj. Jugé par contumace.

Contumacer, v. act. (*Kon-tu-ma-cé*) Juger, poursuivre, faire condamner par contumace. Ce mot et les précédens ne se disent qu'en matière criminelle. Au civil, on dit *défaut*, *défaillant*; *juger*, *condamner par défaut.*

Contus, use, adj. (*Kon-tû, tû-ze*) t. de Chirurgie : Meurtri par quelque coup reçu.

Contusion, subst. f. (*Kon-tu-zion*) Meurtrissure.

Convaincant, ante, adj. (*Kon-vein-kan, kan-te*) Qui a la force de convaincre : *Cette raison est convaincante.*

Convaincre, v. act. (sur *Vaincre.*) Persuader quelqu'un par des raisons fortes et démonstratives ; le reduire à demeurer d'accord d'une vérité qu'il ne pouvoit comprendre, d'un fait qu'il nioit. Voyez *Conviction*; Voyez aussi *Persuader.*

Convalescence, subst. f. (*Kon-va-lé-san-ce*) Etat d'une personne qui relève de maladie.

Convalescent, ente, adj. (*Kon-va-lé-san, an-te*) Qui relève de maladie.

Convenable, adj. Propre, sortable ; qui convient.

Convenablement, adv. (*Kon-ve-na-ble-man*) D'une manière convenable.

Convenance, s. f. Rapport, conformité entre plusieurs choses. —Bienséance ; décence.

Convenances, pl. Terme de Rhétorique : Rapport du langage du Poëte ou de l'Orateur, du ton de sa poésie ou de son éloquence au sujet qu'il choisit ou qui lui est donné, et aux circonstances actuelles du temps, du lieu et des personnes. Voyez *Bienséances.*

Convenant, ante, adject. Sortable, bienséant. Il vieillit.

Convenant, subst. m. (*Kon-ve-nan*) Ligue solennelle, confédération, confession de foi. *Voyez* Histoire d'Angleterre.

Convenir, v. n. Demeurer d'accord. —Etre conforme; avoir du rapport. En ces deux sens, il prend pour auxiliaire, *être : Nous sommes convenus de... sa déposition est convenue avec la vôtre.* —Etre propre, convenable. Il prend pour auxiliaire *avoir : Cette charge auroit convenu à votre fils.*

Convenir, v. imp. Etre expédient ; être à propos.

Conventicule, subst. m. (*Kon-van-ti-ku-le*) Petite assemblée secrète et illicite. Il se prend toujours en mauvaise part.

Convention, s. f. (*Kon-van-cion*; en vers, *ci-on.*) Accord ; pacte que deux ou plusieurs personnes font ensemble. —Ce dont on convient avec quelqu'un. —On dit fam. d'un homme difficile et intraitable, qu'*il est de difficile convention.*

Conventionnel, elle, adject. (*Kon-van-ci-o-nel, è-le.*) Qui est de convention.

Conventionnellement, adv. (*Kon-van-ci-nè-le-man*) Par convention.

Conventualité, s. f. (*Kon-ven-tu-a-li-té*) Etat d'une Maison Religieuse où l'on vit sous une règle.

Conventuel, elle, adj. (*Kon-van-tu-el, è-le*) Qui est de couvent. Qui est composé de toute la Communauté d'un couvent : *Assemblée*, *Messe conventuelle.*

Mense conventuelle, portion du revenu d'une Abbaye, qui appartient aux Religieux. —*Prieuré conventuel*, Prieuré où il y a des Religieux.

Conventuel, s. m. Religieux qui a droit de demeurer toujours dans le même couvent.

Conventuellement, adv. (*Kon-van-tu-è-le-man*) En Communauté, selon

les règles et l'usage de la société religieuse : *Vivre conventuellement.*

Convergence, s. f. (*Kon-vêr-jan-ce*) Terme de Géométrie : Etat de deux lignes qui vont en se rapprochant.

Convergent, ente, adj. (*Kon-vêr-jan, an-te*) Se dit en Géométrie des lignes qui vont en se rapprochant l'une de l'autre.

Converger, v. n. (*Kon-vêr-jé*) Ter. d'Optique : Il se dit des rayons qui, après avoir été rompus, s'approchent, et vont se réunir dans un même point.

Convers, *Converse*, adj. (*Kon-vêr, vêr-ce*) Religieux ou Religieuse employé aux œuvres serviles du couvent. Il ne se dit qu'avec *Frére* et *Sœur : Frère convers, Sœur converse.* —En termes de Logique, une *proposition est converse d'une autre*, quand de l'attribut de la première on fait le sujet de la seconde; comme, *ce qui est étendu est divisible ; ce qui est divisible est étendu.*

Conversation, s. f. (*Kon-ver-sa-cion ;* en vers, *ci-on.*) Entretien familier avec une ou plusieurs personnes. *Conversation* se dit en général de tout discours mutuel quel qu'il soit; et *entretien* d'un discours mutuel qui roule sur quelque objet déterminé et sérieux.

Converseau, s. m. (*Kon-ver-sô*, s. d.) Nom que donnent les Charpentiers à quatre planches posées dans les moulins, au-dessus des archures, deux devant et deux derrière.

Converser, v. n. (*Kon-vêr-cé*) Etre en conversation; s'entretenir familièrement avec une ou plusieurs personnes.

Converser avec les livres, avec les morts ; s'appliquer à la lecture.

Conversion, s. f. (*Kon-vêr-cion ;* en vers, *ci-on.*) Changement; transmutation : *La conversion des métaux.* —Simple changement de forme : *Conversion d'une rente du cinq au quatre pour cent.* —Mouvement que l'on fait faire aux Troupes : *Conversion à droite, à gauche ; quart de conversion.* —Changement de croyance ou de mœurs, de mal en bien. —Dans tous ces sens, et sur-tout dans le dernier, *conversion* a un sens passif; il se dit de celui qui est converti, et non de celui qui convertit.

En Logique, on appelle *conversion de proposition*, le changement du sujet de la proposition en attribut, et de l'attribut en sujet, sans que la proposition cesse d'être vraie.

Converso, s. m. Terme de Marine : Partie du tillac où l'on vient faire la conversation.

Converti, ie, part. p. de *Convertir* et adj. Qui a changé de vie pour parvenir au salut. On dit aussi subst. *les nouveaux convertis ; les nouvelles converties.*

Convertible, adj. Il se dit 1.° en ter. de Logique, de deux termes qui renferment réciproquement une même idée : *Vivant* et *animal*, *étendu* et *divisible ;* ou d'une proposition susceptible de converse : *Tout ce qui est matière est impénétrable.* —2.° En termes de Commerce, d'un effet qui peut être changé contre un autre.

Convertir, v. a. Changer une chose *en*, et non pas *contre* une autre. — fig. En matière de Religion et de Morale, faire changer de croyance, de sentimens et de mœurs, de mal en bien. —On dit familiérement, *convertir quelqu'un ;* le faire changer de résolution : *Il n'y a pas moyen de le convertir.*

Se convertir, v. récip. Changer de coyance, de mœurs, de mal en bien.

Convertissement, s. m. (*Kon-vêr-ti-ce-man*) Changement en matière d'affaires et de monnoie.

Convertisseur, s. m. (*Kon-ver-ti-ceur*) Celui qui réussit dans la conversion des ames. Il est familier.

Convexe, adj. m. et f. (*Kon-vèk-ce*) Courbé en dehors ou par dessus, comme la surface d'un globe.

Convexité, subst. f. (*Kon-vèk-ci-té*) Rondeur extérieure d'un corps. *Convexe* et *convexité* sont opposés à *concave* et *concavité.*

Conviction, s. f. (*Kon-vik-cion ;* en vers, *ci-on.*) Preuve convaincante d'une chose. —Persuasion claire et évidente d'une vérité qu'on avoit niée auparavant. La *conviction* tient plus à l'esprit, et la *persuasion* au cœur. La première suppose des preuves ; la seconde n'en demande pas toujours.

Convié, s. m. Celui qui est prié à quelque repas.

Convié, ée, part. pass. de *Convier* et adj. Prié; invité.

Convier, v. a. (*Kon-vi-é*) Prier de... inviter à... *Convier à un festin; on l'a convié à s'y trouver* ou *de s'y trouver*.

Convive, subst. m. Celui qui se trouve à un même repas qu'un autre: *Un bon convive*, un homme agréable à table.

Convocation, s. f. (*Kon-vo-ca-cion; en vers, ci-on.*) Action de convoquer.

Convoi, s. m. (*Kon-voâ*) Assemblée qui accompagne un corps à la sépulture. —Quantité de munitions de guerre ou de bouche qu'on mène dans un camp, etc. —Plusieurs vaisseaux marchands allant de compagnie, escortés par des vaisseaux de guerre.

Convoitable, adj. (*Kon-voa-ta-ble*) Désirable. Il est vieux.

Convoiter, v. a. (*Kon-voa-té*) Désirer avec avidité.

Convoiteux, euse, adject. (*Kon-voâ-teû, eû-ze*) Désireux. Il est vieux.

Convoitise, subst. f. (*Kon-voi-ti-ze*) Désir ardent, immodéré; cupidité. Ce mot et les précédens ont un sens plus énergique que *désirable, désirer, etc.* Ils seroient bons à rétablir. Voyez *Concupiscence*.

Convoler, verb. neut. (*Kon-vo-lé*) *Convoler en secondes noces*, se marier une seconde fois.

Convoquer, v. a. (*Kon-vo-ké*) Faire assembler par autorité juridique. Il se dit de plusieurs et non pas d'un seul: *Convoquer un Concile, les membres d'une Assemblée, etc.*

Convoyer, v. a. (*Kon-voa-ié*) t. de Marine: Accompagner, escorter.

Convulsé, ée, adj. Terme de Médecine: Attaqué d'une convulsion; qui a des convulsions.

Convulsif, ive, adj. Qui se fait avec convulsion, accompagné de convulsion: *Un mouvement convulsif.* —Qui donne des convulsions: *L'émétique est convulsif.*

Convulsion, s. f. (*Kon-vul-cion; en vers, ci-on.*) Mouvement irrégulier et involontaire des muscles, avec secousse et violence. —Au fig. effort, mouvement violent et forcé: *Les convulsions de l'éloquence moderne, etc.*

Convulsionnaire, adj. (*Kon-vul-cio-nè-re*) Qui a des convulsions.

Convulsionnaire, s. m. et fém. Nom qu'on donne à quelques fanatiques modernes. *Acad.*

Conyse. Voyez *Conise*.

Coobligé, s. m. Celui qui est obligé avec un ou plusieurs autres.

Coopérateur, trice, subst. Celui, celle qui coopère.

Coopération, s. f. (*Ko-o-pé-ra-cion; en vers, ci-on.*) L'action de deux ou de plusieurs agens pour produire un même effet.

Coopérer, v. n. (*Ko-o-pé-ré*) Opérer conjointement avec quelqu'un.

Coopérer à la grace; y correspondre, en suivre les mouvemens.

Cooptation, s. f. Action d'associer, d'agréger une Université à une autre.

Coopter, v. a. Associer, agréger.

Copahu, subst. m. Baume tiré par incision d'un arbre du Brésil, appelé *Copaiba*.

Copal, s. m. Gomme d'une odeur très-agréable qu'on tire de la Nouvelle-Espagne.

Copalxocoti, s. m. Petit arbre de la Nouvelle-Espagne; son bois approche de la senteur et de la saveur du copal.

Copartageant, subst. m. (*Ko-par-ta-jan*) Celui qui partage avec un autre. —On a dit au féminin et adject. *Les Puissances copartageantes.*

Copeau, s. m. (*Ko-pô*, s. d.) Tout ce qu'on ôte du bois avec la hache ou quelque autre instrument tranchant.

Copeau de bois, morceau de bois pour faire un peigne. —*Vin de copeau*, vin nouveau que l'on fait passer sur des copeaux.

Copermutant, s. m. Chacun de ceux qui permutent ensemble un bénéfice.

Copernic, s. m. Une des taches de la lune, ainsi nommée du célèbre Astronome Copernic.

Copie, s. f. Ecrit qui a été transcrit d'après un autre: —En termes d'Imprimerie, manuscrit ou imprimé sur lequel un Compositeur travaille: *Il n'y a pas assez de copie pour achever la feuille.* —Imitation d'un original de Peinture, Sculpture ou Gravure. *Copie* ne se dit proprement que pour la Peinture; pour

la Sculpture et le Relief, on dit *modèle* : *Le tableaux de Raphaël ont de l'agrément jusques dans les mauvaises copies; les simples modèles de l'Antique qui sont au Louvre, n'y figurent pas moins bien que les originaux des Sculpteurs modernes.* —On dit fig. et fam. d'un homme qui ne réussit pas à en imiter un autre, excellent dans son genre, que *c'est une mauvaise copie d'un fort bon original*; et d'un homme singuliérement ridicule, que *c'est un original sans copie.*

Copier, v. a. (*Ko-pi-é*) Faire une copie : *Copier un écrit, un tableau, etc.* —Imiter : *Copier la nature, un ouvrage d'esprit, les mœurs de son siècle.* —Contrefaire : *Cet homme avoit un grand talent pour copier les gens.*

Copieusement, adver. (*Ko-pi-eû-ze-man*) Abondamment.

Copieux, euse, adj. (*Ko-pi-eû, eû-ze*) Abondant.

Copiste, s. m. Celui qui copie, en quelque genre que ce soit. Voy. *Copier.*

Copou, s. m. Toile très-estimée à la Chine.

Copreneur, s. m. Celui qui prend à loyer ou à ferme avec un autre, des terres, une maison, des rentes, etc.

Copropriétaire, s. m. et f. (*Ko-pro-pri-é-tè-re*) Celui ou celle qui possède avec un autre.

Copte ou *Copthe*, s. m. Chrétien de la secte des Jacobites ou Eutychiens. —*La Langue copte*, l'ancienne Langue Egyptienne.

Copter, v. a. (*Kop-té*) Faire battre le battant de la cloche seulement d'un côté.

Copulatif, ive, adj. Terme de Grammaire : Qui sert à lier les mots, les membres des phrases, etc.

Copulation, s. f. (*Ko-pu-la-cion*) Conjonction des deux sexes pour la génération. Il n'a guère d'usage que dans les procédures de l'Officialité.

Copulative, s. f. Conjonction. *La copulative* ET *mal placée, produit une équivoque.* Voyez la Grammaire.

Copule, subst. f. Terme de Logique : La partie d'une proposition qui joint l'attribut au sujet; dans ces mots, *Dieu est juste*, le verbe *est* s'appelle *copule.*

Coq, s. m. (*Koke*) Le mâle de la poule. —On donne le même nom au mâle de la perdrix et à plusieurs autres volatiles : *Coq de bruyère, coq-faisan, coq-d'Inde, etc.* —Figure de coq qu'on met souvent au haut d'un clocher. —En t. d'Horloger, la piéce qui, dans une montre, couvre et soutient le balancier. —Sorte de plante bonne contre les maux d'estomac.

Au chant du coq, au point du jour : *Ils se mettent à travailler au chant du coq.*

Proverb. *Etre rouge comme un coq*, avoir le teint extrêmement rouge. —*C'est le coq du Village* ou *de la Paroisse*, le premier, le principal habitant. —*Etre comme un coq en pâte*, avoir tout à souhait dans un lieu *ou* être dans un lit tellement enveloppé d'oreillers et de couvertures, qu'on ne puisse se remuer.

Coq-à-l'âne, s. m. indéclinable et sans pluriel. On dit *des coq-à-l'âne*, et non pas *des coq-à-l'ânes* ou *aux ânes*, ni *des coqs-à-l'âne.* Discours sans suite, sans liaison, et qui n'a aucun rapport au sujet dont on s'entretient. —Espèce de poëme François où l'on passoit, sans aucune liaison, d'un sujet à un autre.

Coquallin, s. m. Animal quadrupède de l'Amérique Méridionale.

Coquard, subst. m. (*Ko-kâr*) Il se dit d'un vieillard qui fait le galant, le coquet. —Sot, benêt, jaseur.

Coquâtre, s. m. (*Ko-kâ-tre*) Coq à demi châtré, à qui on a laissé un des testicules.

Coque, s. f. (*Ko-ke*) Ecale d'œuf ou de noix. —Enveloppe où se renferme le ver à soie. —Enveloppe de certains fruits et de certaines semences. —En t. de Marine, faux pli qui se fait à une corde qui est trop forte ou qu'on n'a pas pris soin de détordre.

Coquelicot, s. m. (*Ko-ke-li-ko*) Fleur rouge qui croît parmi les blés. —Espèce de pavot.

Coqueliner, v. n. (*Ko-ke-li-né*) Se dit du chant du coq.

Coquelourde, s. f. Sorte de plante.

Coqueluche, s. f. Capuchon. En ce sens il est vieux. —On dit fig. et fam. par allusion à la coqueluche dont on se coiffoit, qu'*une personne est la coque-*

luche de la ville, du quartier, qu'elle est fort en vogue. —Sorte de rhume qui cause des toux violentes.

Coqueluchon, s. m. Capuchon. Il ne se dit qu'en plaisantant : *Il y a bien de la malice sous ce coqueluchon-là.*

Coquemar, subst. m. (*Ko-ke-mar*) Vase de terre ou de métal, ayant une anse propre à faire chauffer ou bouillir de l'eau, etc.

Coquereau, s. m. (*Ko-ke-rô*, s. d.) Espèce de petit navire.

Coquerelles, s. f. pl. (*Ko-ke-rè-le*) Terme de Blason : Espèce de noisettes vertes et en fourreau.

Coqueret, s. m. (*Ko-ke-rè*) Plante fort commune dans les haies.

Coquerico, s. m. Chant du coq.

Coqueriquer, v. n. (*Ko-ke-ri-ké*) Chanter, en parlant du coq.

Coques, s. f. pl. En t. de Serrurier, pièces de fer qui servent à conduire le pêne d'une serrure.

Coques du Levant. Petits fruits ou baies grosses comme des pois qu'on nous envoie des Indes Orientales.

Coquesigrue, s. f. (*Kok-ci-grû-e*) Oiseau aquatique, qu'on dit avoir enseigné aux hommes à se donner des lavemens. —Coquille de mer. —fig. et fam. Contes en l'air ; choses frivoles ou chimériques : *Il vient nous conter des coquesigrues ; il veut nous repaître de coquesigrues.*

Coquet, s. m. (*Ko-kè*) Petit bateau qu'on amène de Normandie à Paris.

Coquet, coquette, adj. (*Ko-kè, è-te*) Qui fait le galant, qui cherche à plaire, à donner de l'amour : *Homme coquet, femme coquette ; avoir l'esprit coquet, les manières coquettes.* —On dit aussi substantivement, *c'est un coquet, une vraie coquette.* Ce mot et les deux qui en dérivent, *coqueter, coquetterie*, se disent sur-tout des femmes.

Coqueter, v. neut. (*Ko-ke-té*) Etre coquet ou coquette ; faire le coquet, la coquette.

Coquetier, s. m. (*Ko-ke-tié*) Marchand d'œufs ou de volailles en gros. —Petit vase où l'on met un œuf pour le manger à la coque.

Coquetterie, s. f. (*Ko-kè-te-rî-e*) Afféterie d'une personne coquette : *Dire, faire des coquetteries ; il y a bien de la coquetterie dans ce discours.* Ce mot diffère de *galanterie*, en ce que la *coquetterie* cherche à faire naître des désirs, et la *galanterie* à satisfaire les siens ; la première est toujours un honteux déréglement de l'esprit ; la seconde est d'ordinaire un vice de complexion.

Coquillage, s. m. (mouillez les *ll.*) Terme collectif pour exprimer en général les petits poissons à coquilles. — Amas de coquilles. — Il signifie quelquefois l'espèce d'une coquille : *Coquillage marqueté, etc.*

Coquillart, s. m. (*Ko-ki-gliâr*) Lit de pierre de taille rempli de petits coquillages.

Coquille, s. f. (*Ko-ki-glie* ; mouillez les *ll.*) Coque ou enveloppe des limaçons et des poissons appelés *testacées*, comme moules, huîtres, cames, etc. — Coque d'œufs et de noix, sur-tout lorsqu'elles sont cassées. —Petit morceau de fer en forme de coquille, sur laquelle on met le doigt pour ouvrir la porte : *Coquille de loquet.*

Proverb. *Rentrer dans sa coquille*, baisser le ton, se taire, devenir modeste quand quelqu'un a rabaissé notre caquet. —*Ne faire que sortir de la coquille*, être jeune.

En termes d'Imprimerie, on appelle *Coquille*, une lettre placée pour une autre dans la composition : *Je n'ai trouvé qu'une coquille dans cette page ; il fait beaucoup de coquilles.*

Coquilles, se dit au pluriel de toute sorte de marchandises, dans cette phrase vulgaire, *vendre bien cher ses coquilles.* —On dit proverbialement à quelqu'un qui veut nous en faire accroire : *A qui vendez-vous vos coquilles ? Portez vos coquilles à d'autres* ou *portez-les ailleurs ; c'est vendre des coquilles à ceux qui viennent de St. Michel.*

Coquillier, subst. m. (*Ko-ki-glié*) Collection de coquilles. —Le lieu où on les rassemble.

Coquillière, adj. f. (*Ko-ki-gliè-re*) *Pierres coquillières*, dans lesquelles il se trouve des coquilles.

Coquillon, subst. m. (*Ko-ki-glion*) t. de Monnoie : Petite coquille : *Co-*

quillon d'affinage d'argent, l'argent qui s'attache au bout de la canne en forme de coquille, quand on le retire de la coupelle.

Coquin, *ine*, subst. (*Ko-kein*, *i-ne*) t. d'injure et de mépris : Fripon, maraut. —Lâche, infame, sans cœur et sans honneur. —*Une coquine*, une femme de mauvaise vie.—On dit adjectivement (style familier) *Métier coquin*, *vie coquine*, métier de fainéant ; vie douce, molle, à laquelle on s'accoutume.

Coquinaille, s. f. (*Ko-ki-na-glie*, en mouillant les *ll*.) Troupe de coquins, de gueux.

Coquiner, verb. neut. (*Ko-ki-né*) Gueuser, fainéanter, faire le métier de gueux. Il est vieux.

Coquinerie, s. f. (*Ko-ki-ne-rí-e*) Action de coquin.

Cor, s. m. Sorte de durillon qui vient aux pieds. —Trompe de chasse; sorte d'instrument à vent, courbé en demi-cercle : *Sonner* ou *donner du cor*.

A cor et à cri, adv. *Chasser à cor et à cri*, avec grand bruit. — figur. *Vouloir*, *demander*, *poursuivre à cor et à cri*, avec ardeur, avec instance, à toute force.

Cor de mer, sorte de coquille.

Coracite, s. f. Pierre figurée de la couleur du corbeau.

Coracoïde, s. f. Terme d'Anatomie : Apophyse qui ressemble au bec d'un corbeau.

Corail, s. m. (*Ko-raglie* ; mouillez l'*l* finale. Il fait au pl. *Coraux*, *Ko-rô*) Sorte d'arbrisseau qui croît dans la mer, et qui devient dur et pierreux en sortant de l'eau ; ou plutôt, suivant les nouvelles découvertes des Naturalistes, ruches que se forment, au fond de la mer, certains insectes, et dont la matière est du genre de celle des coquilles. —On dit figur. et poétiquement d'une belle bouche, que *c'est une bouche de corail*, *des lèvres de corail*.

Corail de jardin, piment ou poivre de Guinée.

Corailler, v. n. Mot qui exprime le cri du corbeau. On dit plus souvent et mieux *Croasser*.

Corailleur, s. m. Celui qui travaille à la pêche du corail.

Corallé, *ée*, adj. Terme de Pharmacie, qui se dit des remèdes où il entre du corail.

Corallin, *ine*, adj. Qui a la couleur ou la vertu du corail. Peu usité aujourd'hui.

Coralline, s. f. Nom que l'on donne à des productions marines, qui ont la forme de plantes.

Coralloïde, adj. m. et fém. Terme d'Histoire naturelle : Qui ressemble à du corail.

Coralloïde, s. f. Semence du corail blanc, quand il commence à végéter.

Corbeau, subst. m. (*Kor-bô*, s. d.) Gros oiseau, d'un plumage noir, qui vit ordinairement de charogne. —On appelle figurém. *Corbeaux*, ceux qui enterrent les morts, sur-tout en temps de peste. —En termes d'Architecture, pierre ou piéce de bois ou de fer, mise en saillie, pour soutenir une poutre. —Une des quinze constellations méridionales.

Corbeille, subst. f. (*Kor-bè-glie* ; mouillez les *ll*.) Ouvrage d'osier, large, creux, fort et assez haut, où l'on met du pain, etc. —Sorte de petit panier enjolivé de rubans, dans lequel on envoie un bouquet, etc. On nomme plus particuliérement *la corbeille*, les bijoux que le futur époux envoie à la personne qu'il doit épouser. —Ornement en Architecture et en Sculpture.

Corbeilles, s. f. pl. Sorte de gabions remplis de terre.

Corbeillée, s. f. Une corbeille pleine de quelque chose.

Corbillard, s. m. (*Kor-bi-gliâr*) Nom qui se donne à un grand bateau établi pour aller de Paris à Corbeil. —Grand carrosse à huit personnes pour voiturer les gens de la suite des Princes. On s'en sert aussi et principalement dans les convois et enterremens des Princes, etc.

Corbillat, s. m. (*Kor-bi-glia*) Le petit du corbeau.

Corbillon, s. m. (*Kor-bi-glion*) Espèce de petit panier où l'on met les balles quand on joue à la paume.

—Sorte de corbeille longue où les Oublieurs mettent des pâtisseries en forme de cornet. —Jeu où les joueurs sont obligés de répondre un mot en *on*.

Corbin, s. m. (*Kor-bein*) Corbeau; il n'est plus usité que dans *bec-de-corbin*. Voyez *Bec*.

Cordage, subst. m. Toute sorte de cordes. —Manière de mesurer avec une corde le bois qu'on appelle *Bois de corde*.

Cordager, v. n. (*Kor-da-jé*) Faire du cordage.

Corde, subst. f. Tortis fait de fils de chanvre ou d'autres matières flexibles, que le Cordier assemble et entrelace par le moyen de sa roue. —Le supplice de la potence : *Cela mérite la corde ; il a échappé la corde*, ou mieux, *il est échappé de la corde*. —Le fil dont un drap est tissu et qui en fait la chaîne.

Corde de boyau ou *à boyau*. Voyez *Boyau*. — *de métal*, celle qu'on applique sur certains instrumens de Musique, comme le clavecin, etc. — *de bois*, certaine quantité de bois à brûler. — *d'un arc* ; en ter. de Géométrie, ligne droite tirée d'un point de la circonférence d'un cercle à un autre.

Proverb. *Traîner* ou *filer sa corde*, mener une vie de fripon, qui conduit à la potence. —*Gens de sac et de corde*, fripons, scélérats. —*Se racheter de la corde*, avoir mérité la corde, et se faire renvoyer absous, en corrompant ses Juges, etc. —*Avoir de la corde de pendu*, être extrêmement heureux au jeu, etc. —*Friser la corde* ; au propre et en t. de jeu de Paume, toucher un peu la corde ; au fig. risquer d'être pendu. Il se dit plus figur. encore, d'une Doctrine qui sent l'erreur ; d'une action qui est bien près d'être malhonnête, etc. —*Venir la corde au cou*, se soumettre sans aucune condition. —*Mettre la corde au cou à quelqu'un*, être cause de sa ruine. —On dit d'une affaire dangereuse, mais où il n'y a point à craindre de peine afflictive, que *le fouet et la corde sont dehors*. —*Ne touchons pas cette corde*, ne parlons pas de cette chose, de cette affaire. —*Toucher la grosse corde*, parler de ce qu'il y a de principal et de plus essentiel. —*Danser sur la corde*, être dans une situation périlleuse. —*Avoir plusieurs cordes à son arc*, avoir plusieurs ressources, plusieurs moyens de parvenir à ce qu'on souhaite.

Trait de corde, coup d'estrapade. —*Faire la corde*, se dit, en termes de Manége, d'un cheval qui, en respirant, retire la peau du ventre à soi, au défaut des côtes.

Cordé, ée, part. p. de *corder*, et adject. Il se dit du bois, des ballots, des raves, etc.

Cordeau, s. m. (*Kor-dô*, s. d.) Petite corde dont se servent les Maçons, les Jardiniers, les Ingénieurs.

Cordeler, verb. act. (*Kor-de-lé*) Tresser en forme de corde.

Cordelette, s. f. (*Kor-de-lè-te*) Petite corde menue. —Elévation longue et étroite qui régne le long d'une coquille, entre les stries et les cannelures.

Cordelier, *Cordelière*, subst. (*Kor-de-lié, iè-re*) Religieux ou Religieuse qui suit la règle de St. François, et qui porte sur sa robe une grosse ceinture de corde où il y a des nœuds.

Proverb. *Avoir la conscience large comme la manche d'un Cordelier*, ne faire scrupule de rien. —*Parler latin devant les Cordeliers*, parler d'une chose devant des personnes qui la savent mieux que nous. —*Aller sur la haquenée*, *sur la mule des Cordeliers*, aller à pied, un bâton à la main.

Cordelière, s. f. Sorte de collier de soie noire qu'on met au cou des jeunes filles. —En t. de Blason, filet plein de nœuds que les veuves et les filles portent en guise de cordon autour de l'écu de leurs armes. — En termes d'Architecture, petit ornement taillé en forme de corde sur les baguettes, ou petit listeau qui se met sur les patenôtres.

Cordelle, s. f. (*Kor-dè-le*) Petite corde, cordeau. On ne le dit plus au propre. —Fig. et fam. *C'est un homme de sa cordelle*; de son parti, de sa cabale.

Corder, v. act. (*Kor-dé*) Faire de la corde : *Corder du chanvre*. —Lier avec des cordes : *Corder un ballot*. —Mettre le tabac en corde, en rouл

lant et tordant les feuilles. —Mesurer du bois à la corde.

Se corder, v. r. Se dit des raves lorsque la saison commence à s'en passer, et qu'il se forme en dedans une espèce de corde.

Corderie, s. f. Lieu où l'on fait des cordes.

Cordial, *ale*, adj. Qui est bon pour le cœur, qui le fortifie, qui le réjouit. —Au figuré, qui est plein d'affection, qui procède du fond du cœur.

Cordial, subst. m. Potion propre à fortifier : *Les cordiaux sont utiles dans la petite vérole.*

Cordialement, adv. (*Kor-di-a-le-man*) Tendrement ; affectueusement ; d'une manière cordiale.

Cordialité, s. f. Affection sincère et tendre.

Cordier, s. m. (*Kor-dié*) Ouvrier qui fait des cordes.

Cordillas, subst. m. Espèce de gros drap ou de bure.

Cordille, s. m. (mouillez les *ll.*) Jeune thon qui vient de sortir de l'œuf.

Cordon, s. m. Une des petites cordes dont une plus grosse est composée. — Très-petite corde faite de fil de coton ou de soie. —Ce qui sert à serrer la forme d'un chapeau et quelquefois simplement à l'orner. —Petite cordelette bénite que portent les Membres de certaines Confréries : *Le cordon de St. François*, est la ceinture dont les Religieux de St. François sont ceints. Les Cardinaux et les Evêques portent un cordon d'or. —Rang de pierres en saillie qui régne tout autour d'une muraille. —Petit bord façonné qui est autour d'une piéce de monnoie. —Boyau attaché à l'arrière-faix d'une femme, et qui est composé de plusieurs vaisseaux joints ensemble, qui servent à conduire le sang destiné à la nourriture de l'enfant. —En termes de Fleuriste, ce qui est autour de la peluche de l'anémone et au bas de ses grandes feuilles. —En termes de Maréchal, sorte de lien de fer qui est à chaque moyeu de roue de carrosse, ect. ou près des raies de la roue. —En général, on appelle *Cordon*, tout ce qui ayant peu de largeur, et quelque étendue en longueur, ressemble à un filet. —En t. de Guerre, suite de postes garnis de troupes qui peuvent s'entre-secourir.

Cordon bleu. Voyez *Bleu.* —*Cordon rouge*, large ruban moiré et couleur de feu que portoient les Commandeurs et Grand'Croix de l'Ordre de St. Louis, auxquels on donnoit aussi le même nom : *Il a le cordon rouge ; il est Cordon rouge.*

Proverbial. *Tenir les cordons de la bourse*, avoir l'administration de l'argent. — *Tenir quelqu'un par les cordons*, le mener comme un enfant.

Cordonner, v. a. (*Kor-do-né*) Tortiller en manière de cordon.

Cordonnerie, s. f. (*Kor-do-ne-ri-e*) Métier de Cordonnier. —Lieu où l'on ne fait et où l'on ne vend que des souliers, des bottes, pantoufles, etc.

Cordonnet, subst. m. (*Kor-do-nè*) Petit cordon, tresse ou ruban, pour attacher ou pour enfiler quelque chose.

Cordonnier, subst. m. (*Kor-do-nié*) Artisan qui fait toutes sortes de souliers, de bottes, de mules ou de pantoufles.

Cordouan, s. m. Cuir de peau de bouc ou de chèvre passée au tan.

Cordouanier, s. m. (*Kor-dou-a-nié*) Celui qui prépare et passe les cuirs nommés *Cordouans.*

Corée, s. m. Pied de vers Grec ou Latin, composé d'une longue et d'une brève.

Coriace, adj. Dur comme du cuir : *Cette viande est coriace.* —On dit fig. *C'est un homme coriace ; il est coriace*, dur, difficile ; l'on a de la peine à en tirer quelque chose.

Coriambe, subst. m. (*Ko-ri-an-be*) Pied de vers Grec ou Latin, composé de deux brèves entre deux longues.

Coriandre, subst. f. Sorte de plante : *Dragées de coriandre*, faites avec la semence de coriandre. On dit aussi *Coriande.*

Cordiale. Voyez *Fumeterre.*

Corinthien, adject. (*Ko-rein-ti-en*) Le quatrième et le plus riche des Ordres d'Architecture.

Coris, subst. f. Nom de plusieurs plantes.

Corlieu, s. m. Voyez *Courlis*.

Corme ou *Sorbe*, subst. m. Sorte de fruit très-acide.

Cormier, s. m. (*Kor-mié*) Arbre qui porte des cormes.

Cormière ou *Cornière*, s. f. Terme de Marine : La dernière piéce de bois au plus haut de la poupe d'un vaisseau.

Cormoran, subst. m. Sorte d'oiseau aquatique.

Cornac, s. m. Aux Indes le conducteur des éléphans.

Cornachine, s. f. Poudre purgative.

Cornailler, v. neut. (*Kor-na-glié*; en mouillant les *ll.*) t. de Charpentier : *Un tenon cornaille dans une mortaise*, lorsqu'il n'y entre pas carrément.

Cornaline, subst. f. Sorte de pierre précieuse, rouge ou blanche.

Cornard, s. m. (*Kor-nâr*) Terme injurieux : Cocu. Il est bas.

Corne, s. f. Partie dure qui sort de la tête de quelques animaux, et qui leur sert de défense et d'ornement. —Partie dure qui est au bas du pied du cheval et de quelques autres animaux. En ce sens il ne s'emploie qu'au singulier. —Au pluriel, on le dit de certaines pointes que les limaçons, quelques insectes et quelques serpens portent sur la tête.

Corne de cerf, le bois de cerf mis en œuvre : *Un manche de corne de cerf*, *la raclure de corne de cerf*. Lorsque le cerf est vivant ou que son bois est entier et non travaillé, on se sert du mot *Bois*. On appelle aussi *Corne de cerf*, une herbe qu'on mange en salade. —*Corne d'abondance*, attribut de Cérès. —*Corne de l'Autel*, le coin de l'Autel.

Cornes, pl. Les parties du croissant tournées vers la partie du ciel opposée au soleil. Les deux extrémités du fond de la matrice. —Nom qu'on donne à divers ornemens d'Architecture, etc. —Angles de certaines pâtisseries : *Les cornes d'une talmouse*, *d'un pâté*, *etc.*

Ouvrage à cornes; en t. de Fortification, ouvrage extérieur, composé de deux flancs assez longs. —*Faire les cornes à quelqu'un*, faire par dérision, avec deux doigts, un signe qui représente les cornes, et figurém. se moquer de lui. —Proverb. *Montrer les cornes*; se mettre en état de se défendre. —fig. et fam. *Avoir*, *porter des cornes*; avoir une femme infidelle.

Cornée, subst. f. La tunique la plus externe, la plus épaisse et la plus forte du globe de l'œil, et qui renferme toutes les autres parties dont ce globe est composé. —Pierre de la nature du jaspe.

Corneille, subst. f. (*Kor-nè-glie*; mouillez les *ll.*) Oiseau du genre du corbeau, mais d'un tiers plus petit. —On appelle proverb. *La corneille de la Fable*, un Auteur qui a fait un ouvrage composé de morceaux pris dans d'autres ouvrages. —Plante dont il y a plusieurs espèces.

Cornemuse, s. f. Instrument de musique à anche et à vent, composé de deux tuyaux, et d'une peau de mouton qu'on enfle par le moyen du premier tuyau appelé *Porte-vent*.

Corner, v. n. (*Kor-né*) Sonner d'un cornet ou d'une corne : *Le vacher a corné de grand matin*. —Par dérision, sonner mal du cors : *Il ne fait que corner*. —Parler dans un cornet pour se faire entendre à un sourd ; crier de toute sa force à ses oreilles. —Ce mot se dit aussi de la viande qui commence à sentir, à se corrompre.

Les oreilles me cornent, j'ai des bourdonnemens dans les oreilles. —fig. *Les oreilles lui cornent*; il entend de travers ce qu'on lui dit. —Proverb. *Les oreilles doivent vous avoir bien corné*; on a beaucoup parlé de vous. Toutes ces phrases sont du style familier.

Corner, v. a. Publier, en parlant de nouvelles : *Il a corné cette nouvelle par toute la ville*. Il est familier. —On dit, dans le même style ; *Corner aux oreilles de quelqu'un*, lui insinuer, lui suggérer avec importunité quelque chose.

Cornet, s. m. (*Kor-nè*) Sorte de petit cor ou de petite trompe. —On appelle *Cornet à bouquin*, une espèce de flûte courbée, qui est faite ordinairement de corne. —Instrument en forme d'entonnoir dont on se sert pour se faire entendre d'un sourd. —Morceau de papier roulé en forme de cornet. —Petit vase de corne, etc. dans lequel

lequel on remue les dés. —Espèce d'oublie en forme de cornet. —La partie de l'écritoire où l'on met l'encre et le coton. —Instrument qui sert à donner des ventouses. —L'un des principaux jeux de l'orgue. —Nom d'une classe de coquilles. —Produit d'un essai d'or tenant argent.

Cornetier, s. m. (*Kor-ne-tié*) Artisan qui refend les cornes des bœufs tués, les redresse et les vend pour en faire des peignes et autres ouvrages.

Cornette, subst. f. (*Kor-nè-te*) Sorte de coiffe que les femmes mettent sur leur tête : *Cornette à dentelles, cornette de nuit :* Il se disoit anciennement de toute sorte d'habillement de tête. —Etendard de Cavalerie. En ce sens il est hors d'usage : on ne dit plus qu'*étendard*, excepté dans *La Cornette blanche*, pour signifier, 1.° l'étendard du Colonel-général de la Cavalerie ; 2.° la première Compagnie du Régiment du Colonel-général de la Cavalerie ; 3.° ce même Régiment tout entier. —Compagnie de Chevaux-Légers. En ce sens il est encore hors d'usage. —Dans la Marine, 1.° Enseigne qui distingue les Officiers et les vaisseaux ; 2.° le pavillon du Chef d'escadre, etc. —Fleur sauvage qui vient parmi les blés mûrs. —Nom qu'on donne à la huppe ou au tiroir de dessus le chaperon d'un oiseau de proie.

Cornette, s. m. Officier qui porte l'étendard dans la Cavalerie ou les Dragons. —Officiers de certains corps de l'ancienne Maison du Roi.

Corniche, s. f. Ornement d'Architecture en saillie, qui est au-dessus de la frise et sert de couronnement à toutes sortes d'ouvrages d'Architecture. Il est composé de plusieurs petites moulures dont les plus hautes sont les plus avancées, et les plus basses le sont moins. —Ornement du même genre, qui régne dans une chambre, au-dessous du plafond, au haut d'une cheminée, d'une armoire, etc.

Cornichon, subst. m. Petite corne. —Petit concombre propre à confire dans le vinaigre : *Une salade de cornichons ; confire des cornichons.*

Cornier, ière, adj. (*Kor-nié, iè-re*) En t. d'Architecture, *Pilastre cornier*, qui est dans un angle. —En t. d'Eaux et Forêts, *Pieds corniers*, gros arbres choisis pour marquer les bornes des coupes de bois. —En t. de Sellier, *Corniers*, les quatre quenouilles de l'impériale d'un carrosse. Dans cette dernière acception il est substantif.

Cornière, s. f. Canal de tuiles ou de plomb, qui est à la jointure de deux pentes de toit et qui en reçoit les eaux. —En termes de Blason, anse de pot. —En termes de Marine, dernières piéces de bois posées sur l'arrière du vaisseau.

Cornières, s. f. pl. Ter. d'Imprimerie : Bandes de fer en forme d'équerre, clouées aux quatre angles du coffre de la presse. On dit aussi *Cantonnières.*

Cornillas, s. m. (*Kor-ni-gliâ*) Le petit d'une corneille.

Cornouille, s. f. (*Kor-nou-glie ; mouillez les ll.*) Sorte de fruit longuet en forme d'olive

Cornouiller, s. m. (*Kor-nou-glié*) Arbre qui porte les cornouilles.

Cornu, ue, adj. Qui a des cornes. —Au fig. qui a plusieurs angles, plusieurs pointes : *Un pain cornu.*

Fig. et fam. *Raisonnemens cornus ; raisons cornues ;* raisonnemens qui ne concluent pas, méchantes raisons. —*Visions cornues ;* idées folles, extravagantes.

Cornuau, s. m. (*Kor-nu-ô, s. d.*) Sorte de poisson de mer qui ressemble à l'alose.

Cornue, s. f. Vaisseau dont on se sert pour certaines distillations.

Cornuet, s. m. (*Kor-nu-è*) Sorte de pâtisserie qui a la figure de deux petites cornes.

Corolitique, adj. Terme d'Architecture : *Colonne corolitique*, celle qui est ornée de feuillages ou de fleurs tournées en spirale autour de son fût.

Corollaire, subst. m. (*Ko-rol-lè-re*) Proposition qui est une suite d'une proposition précédente : *A ce qui a été dit, on peut ajouter pour corollaire....*

Coronaire, adj. (*Ko-ro-nè-re*) Il se dit, en Anatomie, de deux artères qui prennent leur origine de l'aorte, et

qui portent le sang dans la substance du cœur.

Coronal, ale, adj. Terme d'Anatomie : *L'os coronal*, l'os du front. —*Suture coronale*, suture extérieure du crâne.

Coroné, s. m. Terme d'Anatomie : Eminence pointue de l'os.

Coronille, subst. f. (*Ko-ro-ni-glie*) Arbuste qui croit dans les pays chauds.

Coronoïde, adj. m. et f. Terme d'Anatomie : Semblable à une couronne.

Corporal, s. m. Linge bénit et carré sur lequel on met le calice et l'hostie.

Corporalier, s. m. (*Kor-po-ra-lié*) Bourse où l'on met le corporal. On dit plus communément *Bourse*.

Corporation, s. f. (*Kor-po-ra-cion*) Mot emprunté des Anglois, pour signifier les Communautés Municipales.

Corporéité, s. f. Terme dogmatique : Qualité de ce qui est corporel.

Corporel, elle, adj. (*Kor-po-rèl, è-le*) Qui a un corps. —Qui appartient au corps, qui concerne le corps.

Corporellement, adv. (*Kor-po-rè-le-man*) D'une manière corporelle, qui a rapport au corps : *Punir corporellement.* —Il se dit par opposition à *spirituellement : Dans l'Eucharistie on reçoit le corps de N. S. J. C. corporellement, et non pas spirituellement, comme le prétendent les Calvinistes.*

Corporification ou *Corporisation*, s. f. Terme de Chimie : Opération qui redonne aux esprits à peu près le même corps qu'ils avoient avant leur spiritualisation.

Corporifier, v. act. (*Kor-po-ri-fi-é*) Supposer un corps à ce qui n'en a point. Certains hérétiques *corporifioient* les Anges. —En t. de Chimie, faire reprendre aux esprits le corps qu'ils avoient perdu en quittant les sels.

Se corporifier, v. r. Se former en corps, se faire un corps avec quelque composé.

Corps, s. m. (*Kôr*, et devant une voyelle *Korz*.) Partie de l'animal, composée d'os, de muscles, de vaisseaux, de liqueurs, de nerfs, etc. —En général, substance étendue et impénétrable. —Il se dit particuliérement du corps humain, 1.° eu égard à la taille et à la conformation : *Corps bien formé* ou *mal bâti, etc.* —2.° Eu égard aux exercices : *Corps souple, dénoué, agile*, etc. —3.° Eu égard à la santé : *Corps robuste, bon corps, corps de fer ; corps fluet, délicat, etc. ; faire corps neuf*, se rétablir après une longue maladie. —4.° Par rapport à la lutte et aux combats : *Prendre corps à corps, à fois de corps ; se jeter à corps perdu dans la mêlée.* On dit, en termes de Pratique, *prise de corps ; condamnation, contrainte par corps ; être saisi, appréhendé au corps.* — 5.° Dans un sens moins étendu, la capacité du corps : *Il lui passa l'épée au travers du corps.* —On le dit, à peu près dans la même acception, de cette partie de certains habillemens, qui prend depuis le cou jusqu'à la ceinture : *Corps de cuirasse ; corps de jupe, de robe ; corps de baleine, etc.* —6.° Il se disoit de la personne du Roi : *Gardes du Corps ; Officiers du Corps.* — 7.° Corps mort : *Mettre, porter un corps en terre ; jeter de l'eau bénite sur le corps. Corps saint. Corps glorieux*, l'état d'un corps dans la gloire céleste. On dit familiérement d'une personne qui est long-temps sans éprouver les besoins corporels, que c'est un *corps glorieux.* —Par extension, la principale partie de certaines choses artificielles : *Corps de navire, de carrosse, d'une place* ou *forteresse*, etc. —Au figuré, 1.° union de plusieurs personnes sous les mêmes lois : *Corps politique ; le Corps de l'Etat ; le Corps mystique de l'Eglise*, etc. —2.° Compagnie de personnes unies ensemble ; société de gens réunis sous un même chef ; tous les gens d'une certaine profession ou d'un certain métier. —3.° En termes de Guerre, *Corps d'armée, Corps de bataille, Corps de réserve, Corps de deux mille hommes*, etc. ; *vieux Corps*, Régimens anciens ; *Corps-de-garde*, certain nombre de Soldats posés en un lieu, pour être de là distribués en différentes gardes ; et le lieu où ils se tiennent. —4.° Assemblage de plusieurs piéces de divers Auteurs : *Le Corps du Droit Civil, du Droit Canon ; grand Corps d'Histoire, etc.* —5.° Epaisseur de

certaines choses, qui sont ordinairement un peu minces : *Ce parchemin, ce papier n'a pas de corps; cette étoffe a du corps.* En ce sens, on dit fig. *donner du corps aux choses spirituelles.* On dit aussi *ce vin a du corps, n'a pas de corps*, de vigueur. —6.° La figure d'une devise ; les paroles qui l'accompagnent s'appellent l'*ame*.

Répondre corps pour corps, s'engager entiérement pour un autre. —*Perdre corps et biens*, perdre une personne chérie et les avantages qu'on en retiroit ou qu'on en espéroit. Les Négocians-Armateurs disent *perdre corps et cargaison*, quand tout périt, vaisseau et marchandises.

Proverb. *Faire litière de son corps*, s'excéder de travail. —*Faire bon marché de son corps*, s'exposer aisément aux dangers. —*Avoir le diable au corps*, être très-méchant ou avoir beaucoup d'esprit.

A corps perdu, adv. Sans ménagement; avec ardeur et impétuosité. Il se dit, au propre, des combats ; et au figuré, des ouvrages d'esprit : *Il s'est jeté à corps perdu dans la Littérature, etc.* —*A son corps défendant*, adv. Avec répugnance ; malgré soi.

Corps marins, Coquilles, des coraux, des madrépores, des poissons, etc. que l'on trouve enfouis dans le sein de la terre.

Corps se dit aussi, en termes d'Imprimerie, en parlant de la force des caractères : *Faites fondre des espaces sur le corps de Parangon, et des quadrats sur celui de Palestine.*

Corpulence, s. f. (*Kor-pu-lan-ce*) Volume du corps de l'homme ; grosseur.

Corpusculaire, adj. masc. et fém. (*Kor-pus-ku-lè-re*) Relatif aux corpuscules, aux atomes : *Philosophie corpusculaire*, celle qui prétend rendre raison de tout par le mouvement des corpuscules.

Corpuscule, subst. m. Petit corps : *Les atomes sont des corpuscules.*

Corradoux ou *Couradoux*, subst. m. Terme de Marine : L'espace renfermé entre les deux ponts d'un vaisseau.

Correct, *ecte*, adj. (*Kô-rèk, rèk-te*) *r* forte.) En parlant de l'écriture et du langage, où il n'y a point de faute. —En parlant des Auteurs, exact dans les faits, dans les dates ou dans le style. —En t. d'Imprimerie, qui fait peu de fautes : *Compositeur correct.*

Correctement, adv. (*Kô-rèk-te-man*, *r* forte.) Selon les règles ; sans faute.

Correcteur, subst. m. (*Kô-rèk-teur*; première *r* forte.) Celui qui corrige. Dans ce sens, il est peu usité. —En termes de Collége, celui qui châtie les Ecoliers par ordre du Régent. —Titre d'office ou de grade chez quelques Religieux.

Correcteur des Comptes, Officier chargé de vérifier les comptes rendus à la Chambre. — *d'Imprimerie*, celui qui corrige les épreuves des Livres qu'on imprime.

Correctif, subst. m. (*Kô-rèk-tife*) Ce qui a la vertu de corriger, de tempérer : *Le sucre est le correctif du citron.* —Au fig. adoucissement qu'on emploie dans le discours, pour faire passer quelque proposition ou quelque expression trop forte, trop hardie.

Correction, s. f. (*Kô-rèk-cion*; en vers, *ci-on.*) Action de corriger : *Correction des abus, des mœurs, d'un ouvrage d'esprit, d'un morceau d'écriture, etc.* —Réprimande et admonition : *Correction paternelle* ou *fraternelle*, *douce* ou *sévère*, etc. —Châtiment ; peine : *Maison de correction.* —Il se prend quelquefois pour le pouvoir et l'autorité de punir : *Les enfans sont sous la correction du père.* —En termes de Rhétorique, l'une des principales qualités de l'oraison, laquelle consiste dans l'observation rigoureuse des règles de la Grammaire et des usages de la Langue. La *correction* diffère de l'*exactitude*, en ce que celle-ci dépend de l'exposition fidelle de toutes les idées accessoires au but que l'on se propose. — On appelle aussi *Correction*, une Figure de Rhétorique, par laquelle on condamne ses premières expressions, et on les corrige comme trop foibles.

En termes d'Imprimerie, on appelle *Correction*, les fautes ou les changemens qui sont écrits à la marge d'une épreuve, pour les corriger : *Cette feuille est bien chargée de corrections.* On le

dit aussi, des lettres ou des mots que l'on leve pour en placer d'autres : *Il est long à la correction.*

Sauf correction ou *sous correction*, adv. employé comme correctif, pour adoucir ce qu'on peut dire de trop fort : *Je maintiens sauf* ou *sous correction que cela est faux.*

Correctionnel, elle, adj. Qui appartient à la correction.

Correctoire, s. m. (*Kô-rèk-toâ-re*, première *r* forte.) Chez les Minimes, Livre qui contient les pénitences qu'il faut imposer aux Religieux.

Correctrice, s. f. Celle qui corrige, qui châtie. —Supérieure de Religieuses Minimes.

Corrégence, subst. f. (*Kô-ré-jan-ce*, *r* forte.) Dignité de celui qui est Régent avec un autre.

Corrégent, s. m. (*Kô-ré-jan*, *r* forte.) Régent avec un autre.

Corrégidor, subst. m. En Espagne, premier Officier de Justice d'une Ville, d'une Province, d'une Juridiction; Sénéchal, Bailli.

Corrélatif, ive, adj. (*Kô-ré-la-tife*, *r* forte.) Qui marque une relation réciproque entre deux choses.

Corrélation, s. f. (*Kô-ré-la-cion*, *r* forte.) Relation réciproque entre deux choses.

Correso, subst. m. Sorte d'oiseau de l'Amérique, assez bon à manger.

Correspondance, s. f. (*Kô-res-pon-dan-ce*, *r* forte.) Action de correspondre : *Correspondance à la grace, etc.* —Liaison, commerce de lettres. En ce sens, il s'emploie absolument : *Ce Négociant a des correspondances dans toute l'Europe.* —Entre Négocians, il se dit quelquefois pour *Correspondant : Mes Correspondances me marquent que...*

Correspondant, s. m. (*Kô-res-pon-dan*) Celui qui est en commerce réglé d'affaires ou d'amitié avec un autre.

Correspondant, ante, adject. Qui se correspond : *Les angles correspondans des montagnes.*

Correspondre, v. n. (*Kô-res-pon-dre*, première *r* forte.) Répondre de sa part, par ses sentimens, par ses actions : *Correspondre à l'affection, aux soins de quelqu'un.*

Se correspondre, v. r. Se rapporter; symétriser ensemble : *Ces deux pavillons se correspondent.*

Corridor, s. m. (*Kô-ri-dor*, première *r* forte.) Sorte de galerie qui tourne autour d'un bâtiment.

Corriger, v. a. (*Kô-ri-jé*, *r* forte.) En parlant des choses, rendre correct. —En parlant des personnes, ôter un défaut, des défauts. —Réparer : *Corriger l'injustice du sort.* —Châtier de paroles ou de quelque punition, reprendre, réprimander, avec cette différence que *corriger* s'étend à toutes sortes de fautes, soit en fait de mœurs, soit en fait d'esprit et de langage ; *reprendre* ne se dit guères que pour les fautes de langage et d'esprit ; *réprimander* ne convient qu'à l'égard des mœurs. —Tempérer : *Un peu de vin corrige la crudité de l'eau.* —En termes d'Imprimerie, marquer les fautes à la marge d'une épreuve. *Corriger sur le plomb*, c'est ôter des caractères pour en placer d'autres.

Proverbial. *Corriger son plaidoyer*, changer de langage ; parler avec plus de circonspection, etc.

Se corriger, verb. réc. S'amender, devenir meilleur, se défaire de quelque défaut.

Corrigible, adj. Qui peut se corriger, qui est aisé à corriger.

Corrigiole, s. f. Voyez *Renouée.*

Corrival, s. m. Compétiteur. Il est vieux, et on ne dit plus que *Rival.*

Corroboratif, ive, adj. (*Kô-ro-bo-ra-tife, i-ve* ; première *r* forte.) Qui donne ou augmente les forces. On dit aussi substantivement *prendre un corroboratif.*

Corroborer, v. act. (*Kô-ro-bo-ré*, première *r* forte.) Fortifier.

Corrodant, ante, adj. (*Kô-ro-dan*, *r* forte.) Qui corrode, qui ronge.

Corroder, v. a. (*Kô-ro-dé*, *r* forte.) Ronger petit à petit.

Corroi, s. m. (*Kô-roâ*, *r* forte) La dernière préparation qu'on donne au cuir. —Terre glaise bien battue et pétrie qui retient l'eau. On s'en sert pour enduire les bassins des fontaines ; pour faire des batardeaux, des chaussées d'étang, etc.

Corrompre, verb. act. (*Kô-ron-pre*, première *r* forte.) Gâter, altérer, changer en mal; soit au propre, dans le physique : *La grande chaleur corrompt la viande*; soit au figuré, dans le moral : *Les mauvaises compagnies corrompent les mœurs*, *l'esprit des jeunes gens*; *la lecture des mauvais Auteurs corrompt le style*, *etc.*

Corrompre une fille, *une femme*, la débaucher. —*un Juge*, l'obliger à juger contre sa conscience, par l'appât de quelque intérêt. —*des gardes*, *des témoins*, les gagner à force d'argent. —*un texte*, *un passage*, le tronquer, l'altérer.

Se corrompre, verb. réc. Se gâter, s'altérer, au propre et au figuré, au physique et au moral.

Corrompu, part. p. de *corrompre*, et adj. Gâté, altéré, etc.

Corrompu est quelquefois substantif : *C'est un vieux corrompu*, un vieux débauché. Il est peu usité.

Corrosif, *ive*, adj. (*Kô-ro-zife*, *î-ve*; *r* forte.) Qui ronge, qui corrode. On dit aussi substantivement, *un corrosif*.

Corrosion, s. f. (*Kô-ro-zion*, *r* forte.) Action de ce qui corrode, de ce qui ronge. —Etat des choses corrodées.

Corroyer, v. a. (*Kô-roa-ié*, *r* forte.) Donner le dernier apprêt au cuir pris des mains du Tanneur, afin que l'on puisse s'en servir. —Joindre deux morceaux de fer, deux ou plusieurs morceaux d'acier fort chaud, et n'en faire qu'un. —Oter la superficie du bois par feuilles, qu'on enlève en le rabotant. —Mêler bien la chaux et le sable ensemble.

En t. d'Imprimerie, *Corroyer un cuir de balle*, c'est l'adoucir et le rendre propre à prendre l'encre : *Ce cuir n'a pas été assez corroyé.*

Corroyeur, subst. m. (*Kô-roa-ieur*, *r* forte.) Artisan qui donne au cuir sorti des mains du Tanneur, les façons nécessaires pour être en état de servir.

Corrude, s. f. (*Kô-ru-de*, *r* forte.) Espèce d'asperge sauvage.

Corrupteur, *trice*, subst. (*Kô-rup-teur*, *tri-ce*; première *r* forte.) Celui, celle qui corrompt l'esprit, les mœurs, le goût. —Il s'emploie quelquefois adjectivement : *Discours corrupteurs*, *maximes corruptrices.*

Corruptibilité, s. f. (*Ko-rup-ti-bi-li-té*, *r* forte.) Qualité de ce qui est corruptible.

Corruptible, adject. (*Kô-rup-ti-ble*, *r* forte.) Qui peut être corrompu, altéré, gâté.

Corruption, s. f. (*Kô-rup-cion*; en vers, *ci-on*; *r* forte.) Altération dans les qualités, soit physiques, soit morales : *Corruption de l'air*, *de la viande*, *du sang*, *des humeurs*; *corruption du goût*; *corruption du siecle*, *de la jeunesse*, *des mœurs*, *etc.* —Un mot se dit *par corruption*, lorsqu'il a été altéré.

Corruptions, au plur. exprime, 1.° Activement, l'action de corrompre : *Séduire le Peuple par ses libéralités et ses corruptions.* — 2.° Passivement, l'état de ce qui est corrompu : *Le monde avec cette vicissitude de corruptions.*

Cors, s. m. pl. Cornes qui sortent des perches du cerf.

Cors au pied. Voyez *Cor.*

Corsage, s. m. La taille du corps humain, depuis les épaules jusqu'aux hanches. —Il se dit aussi des chevaux : *Ce cheval a un beau corsage.*

Corsaire, s. m. (*Kor-cè-re*) Celui qui commande un vaisseau armé en course. —Vaisseau monté par un Corsaire. —Pirate, écumeur de mer. —Au fig. méchant, dur, impitoyable.

Corselet, subst. m. (*Kor-ce-lè*) Cuirasse pour un Piquier.

Corset, s. m. (*Kor-cè*) Sorte de corps de jupe. — Petit corps que les femmes mettent sous leur vêtement.

Corsoïde, subst. f. Sorte de pierre figurée.

Cortége, s. m. Suite des personnes qui accompagnent un Grand dans certaines cérémonies pour lui faire honneur.

Cortès, subst. masc. emprunté de l'Espagnol, (*Kor-tèce.*) Assemblée des Etats en Espagne.

Cortical, *ale*, adj. Qui appartient à l'écorce. —En termes d'Anatomie, *La substance corticale*, la partie extérieure du cerveau et du cervelet.

Cortine, s. f. Nom qu'on donnoit à Rome à un trépied d'airain consacré à Apollon.

Cortuse, s. f. (*Kor-tu-ze*) Plante appelée autrement *Oreille d'ours.*

Coru, s. m. Sorte d'arbre du Malabar, semblable au coignassier.

Corvéable, adject. et subst. Homme sujet à la corvée : *On a commandé les corvéables.*

Corvée, s. f. Travail et service dû gratuitement au Seigneur par ses vassaux. —Au fig. travail ingrat ; et par extension, toute sorte de fatigue.

Corvette, s. f. (*Kor-vè-te*) Petit bâtiment de mer qui sert pour aller à la découverte.

Coruscation, s. f. (*Ko-rus-ka-cion*) terme de Physique : Eclat de lumière.

Corybante, s. m. (*Ko-ri-ban-te*) Nom qu'on donnoit aux Prêtres de Cybelle.

Corymbe, s. m. (*Ko-rein-be*) Petites fleurs ramassées en forme de bouquets sur les tiges de plusieurs plantes.

Corymbifère, adj. (*Ko-rein-bi-fè-re*) Qui porte des corymbes.

Coryphée, subst. m. (*Ko-ri-fé-e*) Celui qui chez les Grecs étoit à la tête des chœurs dans une piéce de théâtre. —figur. Le chef, le principal d'une compagnie, d'une secte, etc.

Coryse, s. m. (*Ko-ri-ze*) terme de Médecine : Ecoulement d'une humeur âcre de la tête dans les narines.

Cosaques, subst. m. pl. (*Ko-za-ke*) Sorte de milice établie en Pologne.

Coscoma, s. m. Sorte d'arbre du Monomotapa, qui porte un fruit semblable aux pommes d'amour.

Co-sécante, s. f. Terme de Géométrie : Sécante du complément d'un angle de quatre-vingt-dix degrés.

Co-Seigneur, s. m. Celui qui est Seigneur avec un autre.

Co-sinus, s. m. (*Ko-si-nuce*) t. de Géométrie : Le sinus du complément d'un angle à quatre-vingt-dix dégrés.

Cosmétique, adject. (*Kos-mé-ti-ke*) t. de Pharmacie : Qui sert à l'embellissement de la peau. Il s'emploie aussi comme substantif masculin.

Cosmique, adj. masc. (*Kos-mi-ke*) Terme d'Astronomie. Il se dit des aspects des planètes par rapport à la terre.

Cosmiquement, adverbe. (*Kos-mi-ke-man*) *Cet astre se lève et se couche cosmiquement*, quand le soleil se lève et se couche.

Cosmogonie, s. f. Systême de la formation de l'Univers.

Cosmographe, s. m. (*Kos-mo-gra-fe*) Qui s'occupe de Cosmographie, qui sait la Cosmographie.

Cosmographie, subst. f. (*Kos-mo-gra-fi-e*) Science qui traite de la situation, de la grandeur, de la figure et des propriétés du monde visible.

Cosmographique, adj. (*Kos-mo-gra-fi-ke*) Qui appartient à la Cosmographie : *Table cosmographique.*

Cosmolabe, subst. m. Instrument de Mathématique pour prendre les mesures du Monde. Il est aussi nommé *Pantocosme.*

Cosmologie, s. f. Science des lois générales par lesquelles le Monde physique est gouverné.

Cosmologique, adject. (*Kos-mo-lo-gi-ke*) Qui appartient à la Cosmologie.

Cosmopolitain, *aine*, ou *Cosmopolite*, subst. Celui qui n'adopte point de patrie ; Citoyen de l'Univers.

Cosse, s. f. (*Ko-ce*) Enveloppe de certains légumes. —Fruit de quelques arbustes. — En termes de Marine, anneau de fer cannelé et garni de petits cordages. —*Parchemin en cosse*, peau de mouton dont on a fait tomber seulement la laine.

Cosser, v. n. ou *Se cosser*, v. récip. (*Ko-cé*) Il se dit des béliers qui heurtent de la tête les uns contre les autres.

Cosson, s. m. Espèce de Charençon qui attaque les féves, les pois et même les blés. —Bouton de vigne.

Cossu, *ue*, adj. Qui a beaucoup de cosse : *Pois cossus ; féves cossues.* —fig. Homme riche, qui est bien dans ses affaires.

Costal, *ale*, adj. Terme d'Anatomie : Qui appartient aux côtes.

Coston, s. m. Terme de Marine : Piéce de bois pour fortifier un mât.

Costume, s. m. Usages des différens temps, des différens lieux auxquels les Poëtes et sur-tout les Peintres, sont obligés de se conformer : *Pécher contre le costume.*

Costus, s. m. Sorte d'arbrisseau de l'Arabie heureuse.

Cotangente, s. f. (*Ko-tan-jan-te*) terme de Géométrie : La tangente du complément a quatre-vingt-dix degrés.

Cote, s. f. Marque numérale pour mettre en ordre les piéces d'un procès, d'un inventaire, etc. *Cet écrit est sous la cote* C. —*Faire une cote mal taillée*; faire en gros une composition sur plusieurs prétentions, sur plusieurs sommes. —*Cote-part.* Voyez *Quote.*

Côte, s. f. Nom donné à un long os courbé, placé sur les côtés du thorax dans une direction oblique. —fig. Race : *Il se croit issu de la côte de St. Louis.* —On dit par extension, *côte de melon*, *côte de citrouille*, *etc. Côte de feuille*, arête relevée qui est sur le dos des feuilles; *les côtes d'un vaisseau*, les piéces qui sont jointes à la quille. —Le penchant d'une montagne, d'une colline. —Terre et rivage qui s'étendent au loin, le long du bord de la mer ou des rivières.

Côte de luth ; piéce du corps du luth. —*Côte-rouge et côte-blanche*, sorte de fromage estimé.

Proverb. *Serrer les côtes à quelqu'un*; le serrer de près, le presser vivement pour l'obliger à quelque chose. —*Lui mesurer les côtes*; le battre à coups de bâtons, de nerfs de bœuf, etc. —*Lui rompre les côtes* ; le battre à outrance. Ces deux dernières expressions sont populaires.

Côte à côte, adv. A côté l'un de l'autre. —*A mi-côte*, adv. Au milieu du penchant d'une montagne, etc.

Côté, subst. m. La partie droite ou gauche de l'animal. —La ligne de parenté : *Ils sont parens du côté du père*, *du côté de la mère* ; *enfant du côté gauche*, bâtard. —Il se dit aussi des choses : *Attaquer une Place du côté le plus foible.* —*De quel côté vient le vent?* —Parti : *Le côté le plus juste ; le bon côté.* —En Géométrie, les lignes qui forment la circonférence d'une figure.

Famil. *Se tenir les côtés de rire* ou simplement *se tenir les côtés* ; rire à gorge déployée, avec excès. — fig. et fam. *Mettre quelque chose du côté de l'épée*; mettre quelques sommes, quelques deniers à couvert. — fig. *Etre sur le côté*; n'avoir plus le même crédit; être presque disgracié. — fig. et famil. *Ne savoir de quel côté se tourner* ; être embarrassé pour vivre, pour réussir dans une affaire. —*Voir de quel côté vient le vent*; examiner l'état des choses pour prendre un parti.

A côté, prép. et adv. Auprès : *A côté de vous ; être, marcher à côté.* —*Donner à côté*; s'éloigner du but.

De côté, *par côté*, adv. De biais, de travers, obliquement. — fig. *Regarder de côté* ; regarder avec dédain ou avec colère. —*Mettre une chose de côté*, la mettre en réserve et en dérober la connoissance aux autres.

Coteau, s. m. (*Ko-tô*, s. d.) Penchant d'une colline depuis le haut jusqu'en bas.

Côtelette, s. f. (*Kô-te-lè-te*) Petite côte de porc ou de mouton qu'on met d'ordinaire sur le gril.

Coter, v. a. (*Ko-té*) Marquer suivant l'ordre des lettres ou des nombres : *Coter les piéces d'un procès par* A, B, *etc.* ou *par* 1, 2, 3, etc. —Marquer à la marge quel quantième est un chapitre, un article, un verset, etc.

Coterie, s. f. Société de plaisir; société qu'on fréquente souvent.

Cothurne, s. m. (*Ko-tur-ne*) Sorte de chaussure dont les Acteurs se servoient anciennement pour jouer dans les Tragédies.

Chausser le cothurne, faire des Tragédies. —fig. Prendre sans nécessité un ton élevé, pathétique, etc.

Coti, *ie*, part. p. de *Cotir*, et adj. Meurtri, en parlant des fruits.

Cotice, s. f. Terme de Blason : Bande étroite et qui n'a que les deux tiers des bandes ordinaires.

Côtier, adj. et s. m. (*Kô-tié*) Celui qui connoît particuliérement les côtes et les entrées des ports : *Pilote côtier.*

Côtière, s. f. Suite de côtes de mer. — Planche de Jardinage qui va en talus et qui est ordinairement adossée à une muraille.

Cotigniac, subst. f. (*Ko-ti-gniake* ; en mouillant *gn.*) Confiture faite avec des coins, du sucre et du vin blanc.

Cotillon, subst. m. (*Ko-ti-glion* ; en mouillant les *ll.*) Jupe de dessous. —Sorte de danse.

Cotir, v. a. Meurtrir, en parlant des fruits.

Cotisation, s. f. (*Ko-ti-ʒa-cion*) Action de cotiser ou de se cotiser.

Cotiser, v. a. (*Ko-ti-sé*) Régler la part que chacun doit donner.

Se cotiser, v. réc. Se taxer chacun selon son bien ou selon sa volonté.

Cotissure, subst. f. Meurtrissure qu'a reçue quelque fruit en tombant.

Coton, s. m. Espèce de laine enfermée dans le fruit du cotonnier. —Duvet qui vient sur quelques fruits ou plantes. —figurément et poétiquement: Poil folet qui vient au menton et aux joues des jeunes gens.

Jeter son coton ou *du coton*, se dit d'une étoffe qui jette une espèce de bourre ou de duvet. —Proverb. *Jeter un vilain coton*, et ironiquement *un beau coton*; être perdu de réputation, ruiné dans sa fortune, etc.

Cotonné, ée, adj. *Cheveux cotonnés*; cheveux très-courts et très-frisés, tels que sont ceux des Nègres.

Se cotonner, v. récipr. (*Ko-to-né*) Se couvrir d'un certain petit coton ou duvet: *Ces joues commencent à se cotonner; ce drap, cette toile, cette étoffe se cotonne.* —En parlant des fruits, artichauts, raves, etc. devenir mollasse et spongieux.

Cotonneux, euse, adj. (*Ko-to-neû, eû-ʒe*) Devenu mollasse et spongieux, en parlant des fruits, des artichauts, etc.

Cotonnier, subst. m. (*Ko-to-nié*) Arbuste qui porte le coton.

Cotonnine, subst. f. (*Ko-to-ni-ne*) Grosse toile dont la chaîne est de coton.

Cotoyer, v. act. (*Ko-toa-ié*) Aller côte à côte, tout le long de... *Cotoyer la rivière, la forêt, l'armée ennemie.* —Marcher à côté de... *Il me cotoyoit.*

Cotret, s. m. (*Ko-trè*) Petit faisceau court: *Cotret de bois de hêtre.*

Châtrer des cotrets, en ôter quelques bâtons. —*Sec comme un cotret*, maigre et décharné. —fig. et pop. *De l'huile de cotret*, des coups de bâton.

Cotte, s. f. (*Ko-te*) Jupe à l'usage des femmes du Peuple. —Proverbialement: *Donner la cotte verte*; jeter, en folâtrant, une fille sur l'herbe.

Cotte d'armes, casaque qu'autrefois les hommes d'armes mettoient sur leur cuirasse. —*Cotte* ou *jaque de mailles*, chemise faite de mailles ou de petits anneaux de fer. —*Cotte morte*, dépouille d'un Religieux après sa mort.

Cotteron, s. m. Petite cotte courte et étroite: *Cotteron à pointe; cotteron de frise.*

Cotule, s. f. Sorte de plante.

Cotuteur, s. m. Celui qui est chargé d'une tutelle avec un autre.

Cotyle, s. f. (*Ko-ti-le*) Ancienne mesure romaine pour les liqueurs. —En Anatomie, cavité d'un os dans laquelle un autre os s'articule.

Cotylédon, s. m. (*Ko-ti-lé-don*) Plante qui croît sur les rochers et sur les vieux murs. On la nomme aussi *Nombril de Vénus.*

Cotylédones, s. f. pl. Feuilles séminales qui sont produites par les lobes des semences, ou les lobes eux-mêmes.

Cotyloïde, adj. m. et f. (*Ko-ti-lo-i-de*) Terme d'Anatomie: *Cavité cotiloïde*, cavité profonde des os.

Cou, s. m. Partie du corps qui joint la tête aux épaules.

Avoir le cou d'une grue, avoir le cou long et grêle. —*Sauter, se jeter au cou de quelqu'un*; l'embrasser avec tendresse. —On dit fig. d'un homme aisé à lier amitié, qui est familier dès la première visite, qu'*il se jette au cou de tout le monde.* —Proverbialement: 1.° *Mettre à quelqu'un la bride sur le cou*; Voyez *Bride.* —2.° *Se rompre* ou *se casser le cou*; ruiner son crédit, sa fortune par ses sottises. —3.° *Prendre ses jambes sur* ou *à son cou*; faire diligence pour faire quelque message. —4.° *Se mettre dans l'eau jusqu'au cou pour ses amis*; être ardent à rendre service; s'exposer à tous les dangers pour cela.

Le cou d'une bouteille, d'un matras; la partie longue et étroite par où l'on emplit et par où l'on vide ces vases.

Dans la Poésie, pour éviter l'hiatus, on dit quelquefois col au lieu de *cou.* —*Col* se dit aussi dans ces deux phrases familières: *Col tors; il a le col court.*

Couan, s. m. Sorte de plante.

Couard, arde, adj. Vieux mot qui signifie lâche, poltron.

Couardise, s. f. Lâcheté, poltronnerie. Il vieillit.

Couchant, subst. m. (*Cou-chan*) Le côté du monde où le Soleil se couche; la partie occidentale de la Terre.

Couchant, adj. m. *Soleil couchant*, prêt de descendre sous l'horison. — *Chien couchant*; sorte de chien de chasse qui se couche sur le ventre pour arrêter les perdrix, etc. — Proverb. *Faire le chien couchant*, caresser, flatter, faire de basses soumissions pour réussir ou venir à ses fins.

Couche, s. f. Lit. On ne s'en sert, en ce sens, que dans le style poétique ou oratoire: *Souiller la couche de...* ou *la couche nuptiale*; abuser d'une femme mariée. — Enfantement: *Heureuse couche*; *fausse couche*, couche avant terme. Voyez *Avortement*. — Le temps qu'une femme demeure au lit après l'accouchement: *Cette femme, pendant ses couches....* Dans cette acception, il ne s'emploie qu'au pluriel, excepté avec la prépos. *en*: *Elle est en couche*; et dans cette phrase, *relever de couche*. — Linge avec lequel on enveloppe un enfant au maillot. — Planche de terre, couverte de fumier, propre à mettre des melons, etc. — Morceau de grosse toile, sur laquelle le Boulanger couche le pain au lait. — Enduit avec des couleurs ou des métaux, pour peindre, bronzer ou dorer: *Donner une première couche*, *plusieurs couches*. — Composition d'eau et de blanc d'œuf qu'on pose sur le cuir avant de le dorer. En général, ce mot se dit des lits de différentes matières qu'on couche ou qu'on étend sur quelque chose, les unes sur les autres. — En termes d'Arquebusier, la partie du fût du fusil ou du mousquet qui est au bout du canon qu'on appuie contre l'épaule, et qu'on couche auprès de la joue lorsqu'on veut tirer. — En Architecture, la piéce de bois qui se met sur une étaie et qui sert de patin. — A certains jeux, ce que l'on met sur une carte.

Couchée, s. f. Lieu où l'on couche en voyageant.

Coucher, s. m. (*Kou-ché*) Action de se coucher: *Il étoit à son coucher*. — L'usage du lit, la façon dont on est couché: *Il est très-délicat pour le coucher*. — Garniture de lit, comme matelas, lit de plume, etc. il ne prend d'épithète que dans cette acception: *Un bon, un mauvais coucher*; dans aucune il ne s'emploie au pluriel.

Le coucher du Soleil, d'un Astre; le moment où il descend sous l'horison.

Coucher, v. act. Mettre au lit ou dans un berceau: *Coucher un malade, un enfant*. — Aider à quelqu'un à se déshabiller, à se coucher: *Ce valet est allé coucher son maître*. — Etendre: *On le coucha sur la cendre*. — Renverser: *Les vents, les pluies couchent les blés*. — Incliner: *Couchez votre papier*. — Mettre par écrit: *Coucher sur le papier, dans un acte*. — Mettre au jeu: *Coucher cent pistoles sur une carte*.

Coucher en joue, mirer avec une arme à feu; et figur. avoir en vue quelque place, etc. — *sur le carreau*, renverser, tuer.

Coucher, verb. neut. Etre couché: *Coucher dans un lit, sur un matelas, sur la dure*. — Passer la nuit en quelque lieu: *Nous allâmes coucher à Lyon*.

Proverb. *Coucher à la belle étoile*, coucher dehors. — *dans son fourreau*, coucher tout vêtu.

Ce mouchoir couche bien, prend un bon pli; il s'ajuste bien.

Se coucher, v. récip. Se mettre au lit. — S'étendre tout de son long sur quelque chose. — En parlant des Astres, descendre sous l'horison.

Proverb. *Comme on fait son lit, on se couche*; selon qu'on dispose ses affaires, on s'en trouve bien ou mal.

Couchette, subst. f. (*Kou-chè-te*) Petit lit sans ciel, piliers ni rideaux.

Coucheur, coucheuse, subst. Usité seulement dans ces phrases: *C'est un bon, un mauvais coucheur*; *une bonne, une mauvaise coucheuse*, commode ou incommode.

Couchis, s. m. (*Kou-chi*) Poutre, sable et terre qui sont sous le pavé d'un pont.

Couchoir, subst. m. (*Kou-choar*) t. de Relieur: Morceau de bois fort propre avec lequel on prend les feuilles d'or pour faire des bordures aux livres qu'on relie.

Coucou, s. m. Sorte d'oiseau. Le nom de *coucou* ou de *coqu* lui a été donné du cri qu'il forme en chantant. —Espèce de fraisier, qui fleurit beaucoup et ne produit point de fruits.

Coude, s. m. Partie extérieure du bras, à l'endroit où il se plie. On dit prov. *Hausser le coude*, boire beaucoup ; s'enivrer. —Partie de la manche qui couvre le coude. —Angle que font en certains endroits un chemin, une muraille, une rivière. —Les parties des outils et autres instrumens qui forment des angles ou des retours par des lignes droites ou courbes.

Coudé, *ée*, part. p. de *Couder*, et adj. Qui forme un angle ou un coude.

Coudée, s. f. Mesure d'un pied et demi. —Etendue du bras depuis le coude jusqu'au bout de la main.

Avoir ses coudées franches, être au large. —figur. et fam. Avoir la liberté de faire ce qu'on veut.

Coudelattes, subst. f. pl. Terme de Marine : Piéces de bois d'une galère, plus épaisses par les extrémités que par le milieu et qui servent à recevoir la tapière.

Coude-pied, subst. m. (*Kou-de-pié*) La partie supérieure du pied qui se joint à la jambe.

Couder, verb. act. (*Kou-dé*) Plier en forme de coude : *Couder une barre de fer.*

Coudoyer, verb. act. (*Kou-doa-ié*) Pousser avec le coude ; heurter quelqu'un du coude : *Pourquoi m'avez-vous coudoyé ?*

Coudraie, s. f. (*Kou-drê*) Lieu planté de coudriers : *Allons dans la coudraie.* On disoit aussi *Coudrette.*

Coudran, *coudraner*, *coudraneur.* Voyez *Goudron*, *etc.*

Coudre, v. act. *Cousant. Cousu. Je couds*, *tu couds*, *il coud*, *nous cousons*, *etc. Je cousis. Je coudrai*, *etc.* Joindre deux ou plusieurs choses ensemble, avec du fil ou de la soie passés dans une aiguille, etc. : *Coudre du linge*, *un habit.* On dit quelquefois neutralement : *Il coud bien ; elle coud proprement*, *etc.* —fig. Rassembler, mettre à la suite l'un de l'autre des textes, des passages.

Proverbialement : *On ne sait quelle piéce y coudre*, quel remède y apporter. —*Coudre la peau du renard à celle du lion*, joindre la ruse à la force.

Coudre ou *Coudrier*, subst. m. Arbre qui porte les noisettes.

Coudrement, s. m. (*Kou-dre-man*) t. de Tanneur : L'action de coudrer les cuirs.

Coudrer, v. act. (*Kou-dré*) Brasser les cuirs, les remuer dans la cuve avec le tan et l'eau chaude pour les rougir.

Coudrier, s. m. (*Kou-drié*) Voyez *Coudre.*

Couenne, s. f. (*Kouè-ne*, suivant le *Richelet portatif* ; et *Koua-ne*, suivant le *Dictionnaire critique* et l'usage le plus commun.) La peau du pourceau et du Marcassin : *Couenne de lard.*

Couenneux, *euse*, adj. (Voyez pour la prononciation le mot précédent.) Qui est de la nature et de la couleur de la couenne. Il se dit sur-tout du sang : *Un sang couenneux.*

Couet, s. m. (*Kouè*) t. de Marine : Quatre grosses cordes amarrées au bas des voiles d'un vaisseau.

Couette, s. f. (*Kouè-te*) Lit de Plume. Il est vieux.

Coufle, s. f. Balle dans laquelle on apporte le séné du Levant.

Couhage ou *Féve puante*, subst. f. Féve des Indes dont on fait usage dans l'hydropisie.

Couillard, s. m. (*Kou-gliar*, en mouillant les *ll.*) t. de Marine : La corde qui tient la grande voile à la grande étaque du grand mât.

Couladoux, s. m. plur. Terme de Marine : Cordages qui, sur les galères, tiennent lieu des rides de haubans.

Coulage, s. m. Perte, diminution des liqueurs qui s'écoulent des tonneaux : *Le coulage d'une piéce de vin.*

Coulamment, adv. (*Kou-la-man*) Il ne se dit que du style et des écrits : *Cela est écrit coulamment*, d'une manière aisée, qui n'a rien de rude.

Coulant, *ante*, adject. (*Kou-lan*, *ante*) Qui coule aisément, au propre et au figuré : *Ruisseau coulant*, *vin coulant ; style coulant*, *vers coulans ; sa veine est coulante*, aisée, facile.

—*Nœud coulant*, nœud qui se serre et se desserre sans se dénouer.

Coulant, subst. m. Diamant que les Dames portent à leur cou, et qui est enfilé de manière qu'on peut le hausser et le baisser.

Coule, s. f. Sorte d'habit de Religieux et de Religieuse.

Coulé, s. m. Passage léger d'une note à l'autre. —Pas de danse.

Coulée, adj. ou s. f. Sorte d'écriture libre et légère. —En ter. de Marine, adoucissement qui se fait au bas d'un vaisseau, entre les genoux et la quille.

Coulement, s. m. (*Kou-le-man*) Flux d'une chose liquide. Il est peu usité. —En termes d'Escrime, *faire un coulement d'épée*, glisser et avancer en même temps.

Couler, v. n. (*Kou-lé*) Il se dit des choses liquides qui suivent leur pente: *Rivière, ruisseau, fontaine qui coule.* —On le dit aussi des vaisseaux qui contiennent les liquides: *Ce tonneau coule*, laisse échapper le vin, etc. —En parlant des choses solides, glisser: *L'échelle étoit mal assise, elle coula.* —On dit que *la vigne coule*, quand le raisin, commençant à se nouer, tombe ou se dessèche. La même expression s'applique aux figues et aux melons. —Au figuré, 1.° En parlant du temps; passer: *les jours, les années coulent.* —2.° Etre écrit d'une manière aisée, naturelle, coulante: *Ces vers coulent bien; cela coule de source.* Cette dernière expression se dit aussi de ce que chacun fait suivant son génie, son caractère. —En t. de Danse, glisser doucement. —Passer sans faire de bruit: *Ces troupes coulèrent le long de* Dans le même sens, on dit au réciproque, *se couler.* —Passer légèrement sur... *Il n'a fait que couler sur cette circonstance.*

Couler bas, couler à fond, s'enfoncer dans l'eau, en parlant d'un navire.

Couler, v. act. Passer une chose liquide à travers du linge, du drap, du sable, etc. —Mettre dans un cuvier le linge qu'on veut blanchir, et le couvrir d'un morceau de toile sur lequel on met de la cendre et où l'on jette la lessive chaude. —Fondre pour jeter en moule: *Couler une glace*, en faire couler la matière fondue sur une table préparée exprès. —Au figuré, faire glisser adroitement; mettre doucement en quelque endroit ou parmi quelque chose. —On dit aussi figur. *Couler ses jours, des jours heureux*, passer ses jours, etc. On diroit mal en ce sens, *couler le temps*, quoiqu'on dise au neutre, que *le temps coule.*

Couler à fond, faire aller à fond, submerger. — fig. *Couler quelqu'un à fond dans la dispute*, le réduire à ne pouvoir répondre. —*Couler un homme à fond*, ruiner son crédit, sa fortune.

Se couler, v. réc. Se glisser doucement et sans bruit.

Couleur, subst. f. Modification des rayons de lumière, qui excite en nous les sensations qui nous font distinguer les choses et les appeler *rouges, vertes, jaunes, etc.* —On dit aussi au masc. *le couleur de feu, de rose, de chair, de citron*, ce qui a la couleur du feu, de la rose, etc. —Il s'emploie également comme adjectif: *Un ruban couleur de feu.* —En parlant d'étoffes et d'habits, il se prend pour toute autre couleur que le noir et le blanc: *Il est en habit de couleur.* —Drogue dont on se sert pour la peinture et la teinture: *Broyer, mêler, préparer, appliquer les couleurs.* Dans cette acception, *couleur* diffère de *coloris*, en ce que le premier exprime les impressions particulières que fait sur l'œil la lumière réfléchie par les diverses surfaces des corps, et que le *coloris* est l'effet qui résulte de l'ensemble et de l'assortiment des *couleurs* naturelles de chaque objet, relativement à sa position. —Le teint du visage: *Bonne* ou *mauvaise couleur; il est haut en couleur.* —Il se dit des viandes, du pain, des pâtisseries, des fruits: *Donner couleur au rôti; ce pain n'a point de couleur, etc.* — figur. 1.° Apparence: *Le mensonge se revêt des couleurs de la vérité.* — 2.° Prétexte: *Sous couleur de protéger la liberté; sous couleur que les lois ne permettoient pas, etc.* —3.° Raison apparente dont on se sert pour pallier et couvrir quelque mensonge,

—Au jeu de cartes, le pique, le trefle, le cœur, le carreau. On dit au Lansquenet, *prendre couleur*, mettre au jeu et couper. La même expression signifie figurément rentrer en faveur, rétablir sa fortune.

Couleurs, au plur. Livrées : *Il a porté les couleurs.* —Dans le Blason, on emploie six sortes de *couleurs* pour peindre les différentes figures dont on compose les armoiries.

Couleuvre, s. f. Sorte de reptile, du genre des serpens.

Proverb. *Faire avaler des couleuvres à quelqu'un*, lui faire endurer des choses dures et mortifiantes sans qu'il ose s'en plaindre.

Couleuvrée, s. f. Plante rampante qui ressemble à la vigne. On la nomme aussi *Brioine.*

Couleuvreau, s. m. (*Kou-leu-vrô*, s. d.) Le petit de la couleuvre.

Coulevrine, s. f. Piéce d'artillerie plus longue que les canons ordinaires.

Etre sous la coulevrine d'une place, en être si près qu'on peut en être ou défendu ou incommodé. —On le dit figur. et familiér. d'un homme de qui l'on dépend par sa charge, par son emploi.

Coulis, s. m. (*Kou-li*, et devant une voyelle, *Kou-liz.*) Suc d'une viande, etc. consommée à force de cuire, passé par une étamine, par un linge, etc. —Plâtre gâché clair.

Coulis, adject. masc. *Vent coulis*, vent qui se glisse à travers les fentes et les trous. Il n'a d'usage que dans cette expression.

Coulisse, s. f. (*Kou-li-ce*) Longue rainure par laquelle on fait couler, aller et venir un châssis, une fenêtre, etc. —Il se dit aussi du volet qui va et vient dans cette rainure. —Piéces de décorations qu'on fait avancer et reculer dans les changemens de théâtre. —Le lieu où ces coulisses sont placées.

Coulisse de galée, chez les Imprimeurs, planche de bois amincie, ayant une poignée, qui va et vient dans la rainure de la galée, et dont on se sert pour glisser sur un ais, etc. des pages à grand format.

Couloir, s. m. (*Kou-loar*) Ecuelle ordinairement de bois, qui, au lieu de fond, a une piéce de linge, par où on coule le lait en le tirant. —Passage de dégagement d'un appartement à un autre. —On dit, en t. d'Anatomie, *les couloirs de la bile.*

Couloire, s. f. (*Kou-loa-re*) Petit panier ovale qu'on met sous l'anse de la cuve, lorsqu'on tire le vin. —Vaisseau troué pour y faire passer quelque liqueur.

Coulpe, s. f. La tache du péché, par distinction de la peine. —Famil. *J'en dis ma coulpe*, je m'en repens, j'en demande pardon.

Coulure, s. f. Le mouvement d'une chose qui coule : *La coulure du métal.* —Il se dit plus proprement de la vigne, lorsque la fleur *coule* à terre par quelque mauvais temps. Voyez *Couler.*

Coulures, s. f. pl. Terme de Pêcheur : Deux longues cordes de crin qui bordent le haut et le bas d'une seine.

Coup, s. m. (Le *p* ne se prononce que devant une voyelle.) Choc, mouvement, impression d'un corps sur un autre, en le frappant, le perçant, le divisant, etc. —Blessure que fait la chose qui a frappé, etc. —Marque des coups qu'on a reçus.

Coup d'armes à feu, la décharge de ces armes et le bruit qu'elle fait. —*de feu*, la blessure faite par une arme à feu. —*de foudre*, *de tonnerre*, éclat, bruit, choc du tonnerre. —*de foudre*, *de massue*, (fig.) Evénement imprévu et accablant. —*de jarnac*, mauvais tour auquel on ne s'attend pas. —*de bec*, *de dent* ou *de langue*, (fig.) Médisance, raillerie piquante. —*de désespoir* ou *de tête*, démarche désespérée, hasardée. —*d'état*, action importante bien ménagée et décisive. On dit, dans le même sens, *coup de partie.* —*de main* ; en t. de Guerre, attaque brusque et subite. —*de maître*, beau coup. —*de filet*, le jet du filet dans l'eau pour prendre du poisson. —*de vent* ou *de mer*, mouvement impétueux du vent, de la mer ; coup qu'un vaisseau reçoit d'une vague. —*de fortune*, *de bonheur*, *de malheur*, *d'aventure*, *de hasard* ; événement

extraordinaire et imprévu. On dit à peu près dans le même sens, *coup du ciel*, *d'en haut*, *de la Providence*. — *d'essai*, la première action, le premier ouvrage, par lequel on donne des marques de ce qu'on est capable de faire. — *de chapeau*, action de saluer en ôtant son chapeau. — *de pied*, (fam.) Course fort courte. — *de dés*, une des différentes combinaisons que les dés peuvent faire. On se sert aussi du mot *coup* à la paume et dans divers autres jeux. — *de sang*, épanchement du sang dans le cerveau. — *de soleil*, impression subite que fait un soleil ardent sur la tête. — *de Théâtre*, dans la poésie dramatique, événement ou situation qui surprend, qui frappe les spectateurs. On le dit fig. dans l'usage de la vie. — *Orbe*; Voy. ce mot. — *dans l'eau*; *coup d'épée dans l'eau*; action, effort inutile. — *d'œil*, regard. — *de pinceau*, trait de pinceau. On dit aussi *coup de plume*, *de peigne*, *d'archet*, *de sifflet*, *de gouvernail*, *etc.*

Porter coup, sans régime, faire impression. — *Porter coup à...* nuire. — *Porter un coup fourré*, rendre en secret un mauvais office. — *Détourner le coup*, *rompre un coup*, empêcher qu'une chose préjudiciable ne se fasse. — *Faire son coup*, réussir. — *Manquer son coup*, échouer. — *Faire un mauvais coup*, une action punissable. — *Rabattre les coups*, adoucir une affaire, calmer les esprits. — *Faire d'une pierre deux coups*, tirer deux avantages d'une même action; faire deux messages dans la même course, etc. (Toutes ces expressions appartiennent au style figuré ou proverbial.) — Les Maçons disent: *Ce mur a pris* ou *donné coup*, il n'est plus à plomb; il fait ventre et menace ruine.

A coup sûr, adv. Certainement.

Coup, s. m. Une fois: *Un coup*, *deux coups*, *trois coups*, *le premier*, *le second*, *le troisième coup*, etc. *Un coup de vin*; *boire un coup*, *deux coups*.

Boire à petits coups; en petite quantité à chaque fois. — *Boire le petit coup*; être sujet à boire ou faire une petite débauche entre honnêtes gens. — *Boire un grand coup*; boire beaucoup en une seule fois. — *Ce qui ne peut se faire en un coup se fait en deux*. — *Je vous le donne en trois coups*. — *Il n'a plus que trois coups à jouer*. — *C'est à ce coup que*, etc.

Coup sur coup, adv. Tout de suite, sans interruption. — *A tous coups*; 1.° à tout propos: *Il vient à tous coups me quereller*; 2.° à tout instant, souvent: *Tomber à tous coups*. — *Pour le coup*, *à ce coup*; pour cette fois-ci. — *Encore un coup*, encore une fois: *Encore un coup*, *partez promptement*. — *Après coup*, quand il n'est plus temps. — *Tout d'un coup*, tout en une fois. — *Tout-à-coup*, soudainement, en un instant, sur le champ.

Coupable, adj. En parlant des personnes, qui a commis une faute, un crime. — fig. et en parlant des choses, condamnable; criminel.

Coupable, s. m. Celui qui a commis un crime ou fait une faute.

Coupant, *ante*, adject. (*Kou-pan*) Qui coupe: *Instrument coupant*.

Coupans, s. m. pl. Les bords des deux côtés de l'ongle du sanglier.

Coupe, s. f. Action de couper: *La coupe des bois*; *vendre un melon à la coupe*; *la coupe des cheveux*, *des pierres*, etc. — Manière de couper, de tailler: *Ce Tailleur*, *ce Cordonnier a la coupe bonne* ou *mauvaise*; *la coupe d'un cintre*, *d'un dôme*, *d'un escalier*. — Au jeu de cartes, séparation qu'un des joueurs fait d'un jeu de cartes en deux parties, après que celui qui donne a mêlé. Dans cette acception on dit fig. et fam. *Etre sous la coupe de quelqu'un*, avoir affaire à lui. — Sorte de vase, de tasse, ordinairement plus large que profonde. — On dit fig. et dans le style relevé, *la coupe des délices*; *la coupe des maux*, *des afflictions*. — La partie du calice où l'on verse l'eau et le vin. — Dans le Dogmatique, la Communion sous l'espèce du vin. — En t. d'Astronomie, constellation de l'hémisphère méridional.

Coupé, s. m. En termes de Danse, Mouvement par lequel on se jette sur un pied et on passe l'autre devant ou derrière.

Coupé, *ée*, part. pass. de *Couper*,

et adj. Tranché, divisé, etc. —Court, laconique : *Style coupé.* —*Stances bien ou mal coupées*, où les repos sont bien ou mal observés. —Traversé de haies, de fossés, de rivières, etc. *Pays coupé.* —*Lait coupé*, mêlé avec de l'eau.

Coupeau, subst. m. Sommet, cime d'une montagne. Il vieillit.

Coupe-bourgeon, s. m. Sorte d'insecte qui ronge les bourgeons des arbres fruitiers.

Coupe-cercle, s. m. Instrument qui sert à couper du carton circulairement.

A coupe-cu, adv. *Jouer à coupe-cu* ; ne jouer qu'une partie sans donner de revanche.

Coupe-gorge, subst. m. Lieu où l'on vole, où l'on assassine les gens. —fig. Tout endroit où l'on friponne, où l'on rançonne, où l'on écorche le monde. —En t. de Marine, on nomme ainsi les courbes de charpenterie qui forment la gorge du vaisseau, et qui s'élèvent insensiblement en arc vers l'étrave et sous l'éperon.

Un coupe-gorge, au Lansquenet, c'est quand celui qui tient les cartes amène sa carte la première.

Coupe-jarret, s. m. (*Kou-pe-jâ-rè*, *r* forte.) Brigand, assassin, meurtrier de profession.

Coupelle, s. f. (*Kou-pè-le*) Petit vaisseau, en forme de tasse, fait de cendre de sarment et d'os de pieds de mouton. On s'en sert pour affiner l'or, etc. —fig. *Mettre à la coupelle*, *passer à la coupelle*, mettre à une rigoureuse épreuve, soumettre à un examen sévère et rigoureux. —*Etre* ou *se trouver sous la coupelle de quelqu'un*, lui être assujetti ; être soumis à sa censure. Il paroît que dans cette expression on a dit, par méprise, *sous la coupelle* au lieu de *sous la coupe.* Voyez *Coupe.*

Coupeller, v. a. (*Kou-pe-lé*) Passer l'or ou l'argent par la coupelle.

Coupe-pâte, s. m. Instrument dont le Boulanger se sert pour couper la pâte.

Couper, v. a. (*Kou-pé*) Trancher ; diviser un corps continu. —Tailler suivant les règles de l'art : *Couper un habit*, *etc.* —Traverser, diviser : *Des montagnes*, *des haies*, *des canauds*, *coupent tout ce pays.*

Couper l'eau, fendre l'eau en nageant. —*quelqu'un*, le traverser, le passer, le devancer. —*chemin à quelqu'un*, se mettre au devant de lui sur son chemin, pour l'empêcher de passer. —*chemin à un mal* (fig.) en arrêter le cours ; empêcher qu'il ne continue. —*les ennemis*, se mettre entre leurs différens corps d'armée, ou entre leur armée et la place qu'ils couvroient. On dit, dans le même sens, *Couper la communication d'une ville*, *d'un quartier.* —*les vivres à une armée*, fermer les avenues, pour empêcher qu'on ne lui porte des vivres ; au fig. retrancher à quelqu'un l'argent, les moyens de subsister. —*la bourse*, voler adroitement à quelqu'un sa bourse, etc. et fig. et fam. tirer de l'argent d'une personne qui n'a pas beaucoup d'envie d'en donner. —*la gorge*, tuer, massacrer ; et fig. causer à quelqu'un un grand dommage. —*le sifflet*, (fam.) tuer. —*bras et jambes à quelqu'un*, (fig.) lui faire une injustice énorme, criante. —*la parole*, interrompre quelqu'un ou lui imposer silence. —*pied à un abus*, en arrêter le cours. —*l'herbe sous les pieds à quelqu'un*, (fig. et proverb.) le supplanter avec adresse. —*du vin*, mêler plusieurs sortes de vins ensemble. —*un cheval*, le châtrer. —*dans le vif*, jusque dans la chair vive ; et figurément, toucher à ce qui est le plus sensible. —*un coup* ; au jeu de Paume, pousser la balle de manière qu'elle ne bondisse point.

Couper, v. n. Séparer un jeu de cartes en deux, avant que celui qui a la main donne. —Au Lansquenet, prendre carte et se mettre au nombre des joueurs. —En t. de Danse, se jeter sur un pied et passer l'autre devant ou derrière. —En t. de Chasse, abandonner la voie pour devancer la bête, ce qui, dans les chiens, est un défaut.

Figur. et famil. *Couper court*, abréger : *Pour couper court*, *je vous dirai que....* *Coupons court à toutes ces difficultés.* —*Couper par le plus court*,

par le plus court chemin, par un sentier; aller par le chemin le plus court.

Se couper, v. r. S'entamer la chair avec quelque instrument qui coupe. —En parlant des chevaux, s'entre-tailler, s'écorcher le boulet. —En parlant d'étoffes, se gâter par les plis. —En t. de Géométrie, se croiser, se traverser. —Au fig. se contredire, se démentir soi-même en parlant.

Couperet, s. m. (*Kou-pe-rè*) Sorte de couteau de boucherie et de cuisine, court et large.

Couperose, subst. f. (*Kou-pe-rô-ze*) Sorte de minéral, nommé autrement *Vitriol martial.*

Couperosé, *ée*, adj. Il se dit d'un visage gâté de bourgeons et de rougeurs, et des personnes qui ont ainsi le visage enflammé.

Coupe-tête, subst. m. Jeu où l'on saute de distance en distance les uns par-dessus les autres.

Coupeur, *euse*, subst. Il se dit, 1.° de ceux ou de celles qui coupent les grappes en vendange; 2.° de ceux qui jouent au Lansquenet.

Coupeur de bourse, s. m. Filou, qui dérobe subtilement l'argent ou les autres choses qu'on peut avoir sur soi.

Coupis, s. m. pl. Toiles de coton à carreaux des Indes Orientales.

Couple, s. f, Deux choses de même espèce. Lorsque ces choses vont nécessairement ensemble, on dit *paire* : *Une couple d'œufs*, *de poires*; *une paire de bas*, *de gants.* —Lien qui sert à attacher deux chiens de chasse.

Couple est masculin, en parlant de deux personnes unies ensemble par amour ou par mariage : *Voilà un heureux couple*, *un beau couple d'amans.*

Couplé, *ée*, part. pass. de *Coupler*, et adj. Attaché l'un avec l'autre.

Coupler, v. a. (*Kou-plé*) Attacher ensemble. Il ne se dit que des chiens qu'on met *en couple.* — fig. Loger deux personnes ensemble.

Couples, s. m. pl. Côtes de navire.

Couplet, s. m. (*Kou-plè*) Espèce de stance qui fait le tout ou la partie d'une chanson. *Couplet* se dit des chansons, et *stance* ou *strophe* des odes. —En t. de Serrurier, deux pattes de fer à queue d'aronde, unies par deux charnières.

Coupleter, v. a. (*Kou-ple-té*) Faire des chansons, des couplets contre quelqu'un. Il est familier.

Coupoir, s. m. (*Kou-poar*) Instrument pour couper en rond les piéces de monnoie. —Instrument de Chandelier avec lequel on rogne le cul des chandelles communes, etc.

En termes de Fondeur de caractères, *Coupoir* est un instrument propre à retenir et à serrer deux ou trois cents lettres à la fois, pour leur enlever, avec des rabots faits exprès, certaines parties du corps qui nuiroient à l'impression.

Coupole, s. f. La partie concave, l'intérieur d'un dôme : *La coupole d'une Eglise*, *d'une Chapelle.*

Coupon, s. m. Reste d'étoffe. —Certaine quantité de bûches liées ensemble avec des perches et des rouettes. —Papier portant intérêts, et dont on coupe une partie à chaque échéance.

Coupure, s. f. Séparation, division faite par quelque chose de coupant. —En t. de Guerre, retranchemens, fossés, palissades, etc. qui sont dans un ouvrage derrière une brèche, pour s'y défendre.

Cour, s. f. Espace à découvert, enfermé de murs et de bâtimens, qui est ordinairement à l'entrée de la maison et qui en fait partie. On appelle *Basse-cour*, la cour d'une ferme où sont les volailles et le fumier. —Lieu où un Roi, un Prince fait sa résidence. —Les Officiers, les principaux Seigneurs qui l'accompagnent. En ce sens on dit fig. *la Cour céleste*, le Paradis. —Il se prend par extension pour la suite d'un Prince, d'un grand Seigneur, quoiqu'ils ne soient pas Princes souverains. —Il désigne plus particuliérement le Roi et son Conseil : *Les ordres de la Cour*; *la Cour de Madrid*, *de Berlin*, etc. —L'air et la manière de vivre de la Cour : *Il entend*, *il sait bien sa cour.* —Les respects, les assiduités qu'on rend à quelqu'un : *Faire la cour* ou *sa cour à* ... —Siége de Justice où l'on plaide : *Cour Ecclésiastique*, *Cour Laïque.* Il se

dit sur-tout des Compagnies souveraines : *Cour de Parlement*, *des Aides*, *des Monnoies*. *Mettre hors de Cour et de procès* ; renvoyer les Parties, comme n'y ayant pas sujet de plaider. Ce jugement s'appelle *un hors de Cour*.

Homme de la Cour, Courtisan ; homme attaché au Prince par ses emplois, etc. —*Homme de Cour*, homme souple et adroit, mais faux et artificieux. —*De Cour* se prend toujours en mauvaise part ; on dit *Abbé de Cour*, *Amis de Cour*, sur qui on ne peut guères compter. *Eau bénite de Cour* ; vaines promesses ; caresses trompeuses. *Effronté comme un page de Cour*, fort effronté. —*Avoir bouche à Cour* ou *en Cour*, Voy. *Bouche*. —Proverb. *C'est la Cour du roi Petaud*, c'est un endroit où chacun veut commander.

Courable, adj. Terme de Chasse : Qui peut être couru.

Courage, s. m. Valeur, fermeté dans le péril ; résolution pleine de cœur. Voyez *Bravoure*. —Il se dit des animaux hardis, comme les lions, les sangliers, les chiens, les chevaux, les aigles. —Affection : *Servir quelqu'un*, *faire quelque chose de bon courage*. —Sentiment ; passion : *Si j'en croyois mon courage...* Dureté de cœur : *Auriez-vous bien le courage de l'abandonner ?*

Famil. *Tenir son courage*, persister dans son ressentiment, dans son dépit, dans sa haine, etc. —Proverb. *Il n'y a plus que courage* ; manière d'animer, d'encourager quand on approche de la fin de quelque chose.

Courage ! interj. ou comme l'*Acad.* l'appelle, Sorte de particule exhortante : *Courage ! mes amis ; courage ! Soldats*, *etc.*

Courageux, *euse*, adject. (*Kou-ra-jeû*, *eû-se*) Qui a du courage et de la hardiesse ; qui est ferme dans sa résolution.

Courageusement, adv. (*Kou-ra-jeu-ze-man*) Avec courage, avec hardiesse, avec fermeté.

Couramment, adv. (*Kou-ra-man*) Rapidement, avec facilité.

Courant, *ante*, adject. (*Kou-ran*, *an-te*) Qui court : *Chien courant*, *eau courante*. —On dit fig. *Le terme* ; *l'intérêt courant*, qui n'est pas échu, qui écherra bientôt ; *l'année*, *la monnoie courante* ; l'année dans laquelle on est, la monnoie qui a cours.

Toise courante, *aune courante*, mesure d'une chose par toises ou par aunes en longueur, sans égard à la hauteur.

Courant, s. m. *Le courant de l'eau*, le fil de l'eau. —*Un courant d'eau*, un canal ou un ruisseau qui coule. Endroit de la mer où l'eau coule rapidement. —*Le courant du marché*, le prix actuel que se vendent les denrées. —*Le courant du monde*, la manière ordinaire du monde. —*Le courant des affaires*, les affaires ordinaires. —En matière de rentes, de loyers, *le courant*, c'est le terme qui court. —En t. de Charpentier, *un courant de comble*, un comble considéré dans la longueur.

Tout courant, adv. Sans hésiter ; aisément.

Courante, s. f. Sorte de danse, et le chant sur lequel on en mesure les pas.

Courantin, s. m. (*Kou-ran-tein*) Fusée qui parcourt une corde tendue et bandée en l'air.

Courbaton, s. m. Terme de Marine : Fortes piéces de bois attachées sous la fourniture d'une galère pour servir de contre-forts.

Courbatu, *ue*, adj. Qui a la courbature.

Courbature, s. f. Maladie du cheval ; battement de ses flancs pour avoir été échauffé par un travail excessif. —En parlant de l'homme, lassitude douloureuse : *Sa maladie commença par une courbature*.

Courbe, adj. Qui n'est pas droit, qui approche de la forme d'un arc : *Ligne courbe*.

Courbe, s. f. En Géométrie, ligne courbe. —En Charpenterie, piéce de bois courbe qui sert à plusieurs ouvrages, et principalement à faire les côtes des vaisseaux. —Enflure qui vient aux jambes des chevaux. —Deux chevaux accouplés qui servent à remonter les bateaux sur les rivières.

Courbé, ée, part. p. de *Courber*, et adj. Qui est plié en arc. —Qui est penché, un peu affaissé, plié.

Courbement, s. m. (*Kour-be-man*) L'action de courber. Il est peu usité; l'*Acad.* ne le met pas.

Courber, v. act. (*Kour-bé*) Rendre courbe une chose qui étoit droite. —On dit quelquefois au neutre *Courber sous le faix*. En ce sens *plier* est plus usité.

Se courber, v. réc. Devenir courbé, se plier.

Courbet, subst. m. (*Kour-bè*) Les parties du fût d'un bât qui sont élevées et faites en forme d'arcades, posant sur d'autres parties qu'on appelle *Aubes*.

Courbette, s. f. (*Kour-bè-te*) t. de Manége: Mouvement que fait le cheval en levant également les deux pieds de devant et se rabattant aussi-tôt.

Figurément et familiérement: *Faire des courbettes*, être rampant et bas devant quelqu'un.

Courbetter, v. n. (*Kour-bè-té*) Faire des courbettes.

Courbure, s. f. Inflexion, pli, état d'une chose courbée.

Courcaillet, s. m. (*Kour-ka-gliè*; mouillez les *ll*.) Le cri des cailles. —Appeau de cailles.

Courcier, subst. m. (*Kour-cié*) t. de Marine: Place à l'avant et au milieu d'une chaloupe, ou l'on pointe une piéce de canon. —Voyez *Coursie*.

Coursive, s. f. Demi-pont que l'on fait de l'avant à l'arrière des deux côtés de certains petits bâtimens qui ne sont pas pontés.

Courçon, s. m. (*Kour-son*) Terme d'Artillerie: Bande de fer qui sert à bander et à serrer les moules des piéces.

Coureaux, s. m. pl. (*Kou-rô*) Sorte de petits bateaux dont on se sert sur la Garonne pour charger les grands.

Courée, subst. f. ou *Couret*, subst. m. Terme de Marine: Composition de suif, de soufre, de résine, etc. dont on frotte les vaisseaux pour les mettre en mer ou pour faire un long cours, afin de conserver le bordage.

Coureur, s. m. Celui qui est léger à la course. —Domestique qui court à pied et dont on se sert pour faire des messages en grande diligence. —Celui qui va de côté et d'autre et qui ne s'arrête pas long-temps en un lieu. —Jeune homme libertin. —Cheval déchargé de taille, qui a la queue courte et coupée.

Coureur de bague, de tête; celui qui court les bagues, les têtes. Voyez *Bague*. —*de nuit*, celui qui se retire fort tard et fait de la nuit le jour. —*d'inventaires, de sermons*; celui qui a l'habitude d'aller aux inventaires, aux encans, aux sermons. —*de vin*, Officier qui portoit, par-tout où alloit le Roi, une valise contenant des serviettes, du pain, un couteau, une fourchette, quelques piéces de four.

Coureurs, s. m. pl. Cavaliers détachés du gros de l'armée pour battre la campagne, aller à la découverte ou à la petite guerre.

Coureuse, subst. f. Fille ou femme prostituée de la plus vile espèce.

Courge, s. f. Plante rampante qui est de la nature des citrouilles. —Espèce de corbeau de fer ou de pierre qui soutient le faux manteau d'une ancienne cheminée.

Courir, v. a. (*Courant. Couru. Je cours. Je courus. Je courrai. Que je coure, etc.* les autres temps sont formés de ceux-ci; dans certaines phrases il a un autre infinitif, qui est *Courre*, Voyez ce mot; il prend pour auxiliaire *Avoir: J'ai couru.*) Aller de vîtesse et avec impétuosité: *Courir de toute sa force; cet homme court comme un basque*. —Aller plus vîte que le pas: *Courir au feu, au Médecin, au remède.* —Errer, aller de côté et d'autre. —Faire trop vîte quelque chose: *Ne courez pas en lisant*. —Couler, s'écouler: *L'eau qui court*, et fig. *le temps court; les termes, les intérêts, les gages, les délais courent depuis un tel jour.* —Etre en vogue: *La mode qui court.* —Se répandre, circuler, en parlant d'un bruit, d'une nouvelle, d'une maladie.

Courir après quelqu'un, le poursuivre. —*après les honneurs, les dignités*, les rechercher avec ardeur. —*à sa perte, à sa ruine*, se conduire de manière à se perdre, à se ruiner promptement. —*à l'hôpital*; se ruiner, (style

fam. ainsi que les phrases suivantes.) —*après son argent*; continuer à jouer pour regagner ce qu'on a perdu. —*après son éteuf*, après un bien, un avantage qu'on a laissé perdre. —*sur le marché de quelqu'un*, enchérir sur lui. —*sur les brisées de quelqu'un*, vouloir emporter sur lui une chose à laquelle il a prétendu le premier. Cette dernière expression est d'un style plus noble. —*sus à quelqu'un*, le poursuivre. Il est vieux et ne s'emploie plus dans le sérieux qu'en style d'Ordonnances.

On y court, comme au feu, en foule (fam.) —*Faire courir un bruit, un manifeste, etc.* les répandre dans le Public.

Courir, v. act. *Courir la même carrière*; avoir les mêmes prétentions. —*Courir* ou *courre la poste*. —*Courir quelqu'un pour le prendre*; *le courir l'épée dans les reins*. —*Courir le daim, le cerf, le lièvre*. —*Courir des bordées*; en t. de Marine, aller alternativement à droite, à gauche. —*Courir un Bénéfice, une Charge*, les poursuivre. —*Courir même fortune*; être dans les mêmes intérêts, dans la même situation d'affaires. —*Courir une belle fortune*; être en passe de parvenir à quelque chose de grand. —*Courir fortune* ou *risque* ou *hasard de*... être en péril de... —*Courir le plat pays, la mer*; ravager, pirater. —*Courir le pays, courir le monde*; voyager. En ce sens on dit aussi neutralement : *Il a bien couru*, il a beaucoup voyagé. —*Courir le bal*, aller d'un bal à l'autre. —*Courir les ruelles*; aller de visite en visite chez les Dames. —*Courir la prétentaine*, (fam.) aller çà et là, de côté et d'autre. —*Etre fou à courir les rues* ou *les champs*. —*Courir les rues*, être sue de tout le monde, en parlant d'une nouvelle. —*Courir le guilledou*, (bas) aller en débauche. —*Courir la bouline*, en termes de Marine, passer entre deux rangs de matelots armés de garcettes ou courroies dont ils appliquent un coup au criminel à chaque tour qu'il fait. —*Courir sa vingtième, sa trentième année*; l'avoir commencée. —On dit d'un homme recherché par les Dames, que *les Dames le courent*.

Courlis ou *Courlieu*, subst. m. Sorte d'oiseau aquatique.

Couronne, subst. f. (*Kou-ro-ne*) Ornement de tête qu'on met pour marque d'honneur ou en signe de joie : *Couronne de laurier*; *couronne de fleurs*. —Ornement de tête que portent les Princes pour marque de leur dignité. —fig. 1.° Souveraineté : *Aspirer à la Couronne*. —2.° Etat régi par un Roi : *La Couronne d'Espagne, les Couronnes du Nord*. —Tonsure cléricale. —Chapelet qui n'a qu'une dizaine. —En termes de Jardinier, espèce de greffe. —La partie qui est immédiatement au-dessus du sabot du cheval. —Sorte de papier qui a pour marque une couronne. —Duvet qui couronne le bec d'un oiseau de proie à l'endroit où il se joint à la tête. —La partie d'une lampe d'Eglise qui porte le verre. —Météore qui paroît autour du Soleil et de la Lune quand leur lumière est réfléchie sur des nuées médiocrement épaisses. —La superficie la plus éminente d'un diamant rose, partagée en deux parties.

Couronne de couleurs, anneaux lumineux qu'on observe quelquefois autour du Soleil, des étoiles, des planètes : on les appelle plus communément *Halos*.

Couronne Boréale et *Couronne Méridionale*, Constellations de l'hémisphère septentrional et de l'hémisphère méridional.

Couronne impériale, sorte de fleur. —*Couronne foudroyante*, couronne remplie de feux d'artifice. —fig. *Couronne du martyre*, la gloire que donne le martyre.

Couronné, ée, part. p. et adj. Voyez *Couronner*. —*Les Têtes couronnées*, les Rois, les Souverains. —*Plaine couronnée* (environnée) *de montagnes*. —*Ouvrage couronné*, ouvrage de fortification, avancé vers la campagne, fait en forme de couronne, pour défendre les approches d'une place. —*Cheval couronné*, qui s'est souvent blessé aux genoux en tombant, et à qui le poil du genou est tombé.

Couronnée, s. f. Rime ancienne, formée par la répétition des dernières syllabes du pénultième mot de chaque vers. Exemple :

La blanche Colombelle, belle.
Souvent je vais priant, criant, etc.

Couronnement, s. m. (*Kou-ro-ne-man*) Cérémonie où l'on couronne un Roi, etc. —Tableau, estampe représentant cette cérémonie. —En ter. de Blason, ornement qui se met au-dessus d'un écusson. —En termes d'Anatomie, l'entrée extérieure de la matrice. —En Architecture et en Serrurerie, ce qui fait et termine le haut d'un ouvrage. —En termes de Marine, la partie du vaisseau qui est au-dessus de la poupe. —Au fig. l'accomplissement, la perfection de quelque chose.

Couronner, verb. act. (*Kou-ro-né*) Mettre une couronne sur la tête. —fig. Honorer ; récompenser. —fig. Environner en forme de couronne : *Les montagnes qui couronnent cette vallée, etc.* —On dit élégamment en style poétique : *Les arbres qui couronnent le front des montagnes ; les fleurs dont le printemps se couronne, etc.* —Dans un style plus simple et dans une acception différente, *des arbres se couronnent*, lorsqu'ils se dessèchent par la tête.

Couronnure, s. f. Il se dit de sept ou de huit menus cors au sommet de la tête du cerf, rangés en forme de couronne.

Courre, v. act. Il a le même sens que *courir*, et il ne se dit que dans quelques phrases : *Courre le cerf, le daim, le lièvre ; courre la poste ; courre la bague ; courre* ou *courir sus ; laisser courre*, découpler les chiens ; *le laisser courre* (subst m.) le lieu où on les découple. *Donner à courre à quelqu'un*, le mettre dans la nécessité de faire bien des pas.

Courrier, s. m. (*Kou-rié*) Celui qui court la poste pour porter les dépêches, les lettres. —On le dit aussi de tout homme qui court la poste à cheval, à franc étrier.

Courrier du Cabinet, Courrier envoyé par le Gouvernement pour différentes affaires.

Courrière, subst. f. (*Kou-riè-re*) On le dit, en Poésie, de l'Aurore et de la Lune.

Courroie, s. f. (*Kou-roâ*) Lien de cuir : *Attacher avec des courroies.*

Proverbialement : *Etendre la courroie*, étendre ses droits, les permissions, les dispenses.

Courroucer, v. act. (*Kou-rou-cé*) Irriter, mettre en colère.

Se courroucer, v. réc. S'irriter, se mettre en courroux. —Au fig. être fortement agité : *La mer se courrouce.*

Courroux, s. m. (*Kou-roû*) Colère. Son plus grand usage est dans le style soutenu : *Le courroux du Ciel.* Voyez *Colère.* —On dit fig. *le courroux du lion, du taureau, de l'éléphant ; le courroux de la mer, des flots*, leur agitation causée par les vents et la tempête.

Cours, s. m. (*Kource* ; on pron. l'*s.*) La course naturelle, le mouvement naturel de quelque chose : *Le cours du Soleil, le cours d'une rivière, etc.* —Espace, durée : *Le cours de la vie ; le cours d'une maladie ; voyage de long cours.* —Débit, vogue : *Monnoie qui a cours ; livre qui a cours.* —L'étendue, sans avoir égard à la hauteur : *Tapisserie de six aunes de cours.* —Promenade formée ordinairement par de longues allées d'arbres : *Demeurer au cours, se promener au cours*, et non pas *sur le cours.* —Les écrits d'un Maître sur une science, depuis les élémens jusqu'à la fin. —Le temps qu'on met à apprendre telle science : *Cours de Philosophie, cours de Théologie ; faire son cours de Philosophie, etc.*

Cours de ventre, dévoiement. —*Le cours du marché*, le prix auquel se vendent les choses au marché.

Course, s. f. Action, mouvement de celui qui court : *Course légère, etc. ; prendre les lièvres à la course ; la course des chevaux, des chariots.* —Voyage que l'on fait pour quelqu'un, pour quelque affaire. —Ce qu'on donne à un Courrier pour les frais de son voyage, pour sa peine. —Acte d'hostilité, en entrant dans le pays ennemi ou en courant les mers : *Faire des courses dans le pays des ennemis ; vais-*

seau qui est en course, armé en course. —figur. Le cours d'un emploi, d'un travail. —On le dit aussi de la durée de la vie : *Il a fini* ou *terminé sa course.* —On dit poétiquement : *La course du Soleil, de la Lune.*

Coursie, s. f. *Coursier*, (*Acad.*) s. m. Passage de la proue à la poupe de la galère, entre les rangs des forçats.

Coursier, s. m. (*Kour-cié*) Cheval de haute taille. —En Poésie, on le dit pour cheval, quel qu'il soit. —En ter. de Marine, Voyez *Coursie.* —Canon qui est sous la coursie, sous le coursier d'une galère.

Coursière, s. f. Terme de Marine : Pont-levis, couvert depuis le gaillard d'un vaisseau jusqu'au château de proue, servant pour le combat.

Courson ou *Crochet*, s. m. Branche de vigne taillée et raccourcie à trois ou quatre yeux. —Branche d'arbre de cinq ou six pouces, que le Jardinier conserve lorsqu'il est obligé de couper les autres.

Court, courte, adj. (*Kour, kour-te*) Qui a peu de longueur. Il est opposé à long : *Cheveux courts, courte queue, etc.* —Qui ne dure guères : *La vie de l'homme est fort courte.*

Etre court d'argent, en avoir peu ou n'en point avoir. —*Le plus court est de faire telle chose*, le plus expédient, le meilleur moyen est de... On dit dans le même sens, *c'est là votre plus court; c'est le plus court pour vous.* —*Couper court*, abréger, dire en peu de mots. —*Avoir la vue courte*, n'y voir pas de loin, au propre et au figuré. —*Les vues de cet homme sont courtes*, il a peu de prévoyance. —*Avoir l'esprit court*, borné. —fam. *Il est revenu avec sa courte honte*, sans avoir réussi. On dit, dans le même sens, *ses bras ont été trop courts; son épée a été trop courte; il a été court d'un point.* —*Etre court*, ne parler pas long-temps. Il se dit d'un Prédicateur, d'un Avocat. —*Etre court de mémoire* ou *avoir la mémoire courte*, manquer de mémoire. —*Tirer au court bâton*, ne vouloir pas céder, le disputer à... —*Tirer à la courte paille*, au sort. —*Couper court à quelqu'un*, le quitter brusquement ou lui faire une réponse décisive qui le réduit au silence. —figur. *Se trouver court*, ne pouvoir parvenir à son dessein. —*Demeurer, rester court*, perdre ce qu'on vouloit dire. —*Il demeura court à cette objection*, il ne sut qu'y répondre. —*Tenir quelqu'un de court*, lui donner peu de liberté. —fig. *Prendre quelqu'un de court*, le presser sans lui donner assez de temps pour satisfaire. —*Tourner court*, se dit, au propre, d'un Cocher qui détourne brusquement ses chevaux ; et figurément, d'un homme qui change brusquement de conversation.

Tout court, adverb. Sans addition, sans restriction : *Monsieur tout court.* —Aussi-tôt, dans le même temps : *Il s'en est retourné tout court.* Il est familier.

Courtage, s. m. Entremise, négociation de Courtier : *Faire le courtage des vins; droit de courtage.*

Courtaud, s. m. (*Kour-tô*) Garçon de boutique. C'est un terme injurieux. —Cheval à qui on a coupé la queue et les oreilles. —Instrument qui sert de basse aux musettes, et qui a la figure d'un gros bâton.

Courtaud, aude, adject. Qui est de taille courte et entassée.

Chien courtaud, chien à qui on a coupé la queue. —Proverb. *Etriller, frotter quelqu'un en chien courtaud*, le bien battre.

Courtauder, v. a. (*Kour-tô-dé*, d.) Couper la queue à un cheval.

Court-bâton, s. m. Terme de Marine. Il se dit des courbes de charpenterie qui soutiennent les bouts des bancs et des barrois.

Court-bouillon, s. m. Mélange de vin, laurier, romarin, sel, poivre et orange, où l'on fait cuire du poisson.

Court-bouton, s. m. Cheville de bois qui lie les bœufs avec un anneau de bois tortillé au bout du timon.

Courte-botte, s. m. Terme badin : Petit homme. Il est populaire.

Courte-boule, s. f. Jeu de boule dont l'espace est fort court et fort limité.

Courte-haleine, s. f. Maladie nommée autrement *asthme.*

Courte-paille, s. f. Manière de tirer

au sort avec plusieurs pailles, dont l'une est plus courte que l'autre : *Tirer à la courte-paille.*

Courte-paume, s. f. Jeu de balle avec des raquettes, et dans un endroit fermé de quatre murs.

Courte-pointe, s. f. Couverture de parade, échancrée et ordinairement piquée avec ordre et symétrie.

Courte-pointier, s. m. (*Kour-te-poein-tié*) Celui qui fait et vend des courtes-pointes.

Courtier, s. m. (*Kour-tié*) Celui qui s'entremet entre le vendeur et l'acheteur.

Courtier de chevaux, celui qui fait vendre des chevaux. —*de chevaux, de marchandises par eau*, celui qui bille les cordes, visite les coches et les bateaux, pour voir si le nombre des chevaux destinés à les remonter est suffisant. —*de vin*, celui qui goûte le vin qui est en vente pour voir s'il n'est point gâté, et le fait goûter sur les ports à ceux qui viennent le marchander. —*de sel*, celui qui fournit les minots pour mesurer le sel, des toiles et des bannes pour mettre dessus et dessous les minots. —*de lard*, celui qui visite les graisses et le lard. Il y a encore diverses autres espèces de Courtiers.

Courtilière, s. f. Sorte d'insecte qui ronge les pieds des melons, des laitues et des chicorées.

Courtine, subst. f. Rideau de lit. En ce sens il est vieux. —En termes de Fortification, le mur qui est entre deux bastions, qui en joint les flancs.

Courtisan, subst. m. (*Kour-ti-zan*) Seigneur attaché à la Cour. —Celui qui fait sa cour aux Grands ou à d'autres personnes à qui il veut plaire ou de qui il espère quelque faveur.

Courtisane, s. f. (*Kour-ti-za-ne*) Femme ou fille de mauvaise vie.

Courtiser, verb. act. (*Kour-ti-zé*) Faire la cour à quelqu'un, dans l'espérance d'en obtenir quelque chose. Il est familier.

Courtiser les Dames, être assidu auprès d'elles pour leur plaire. —fig. *Courtiser les Muses*; être adonné aux Belles-Lettres, et sur-tout à la Poésie.

Court-jointé, adj. m. Il se dit d'un cheval qui a le paturon court.

Courtois, *oise*, adject. (*Kour-toâ, toâ-ze*) Civil, affable, gracieux, poli. Il vieillit.

Armes courtoises, celles dont la pointe et le tranchant étoient émoussés, et qui n'étoient point meurtrières.

Courtoisement, adv. (*Kour-toâ-zeman*) D'une manière courtoise. Il vieillit.

Courtoisie, subst. f. (*Kour-toâ-zi-e*) Civilité, honnêteté. Il est familier.

Courton, subst. m. La troisième des quatre sortes de filasses qu'on tire du chanvre.

Court-pendu ou *Capendu*, s. m. Sorte de pomme.

A courts-jours, terme de Négoce : *Une lettre de change à courts-jours*, qui est payable dans peu de jours.

Couru, *ue*, part. p. de *courir*, et adj. *Cerf, lièvre, daim couru; voleur couru par les Archers; pays couru par les ennemis.* —Recherché, suivi, à la mode : *C'est un homme fort couru; ce Prédicateur est fort couru; cette étoffe est fort courue.*

Cous ou *Coyer*, subst. m. Pierre à aiguiser.

Cousin, subst. m. (*Kou-zein*) Sorte de petite mouche fort incommode. —Espèce de pâtisserie.

Cousin, subst. m. *Cousine*, subst. f. (*Kou-zein, zi-ne*) Il se dit de ceux qui sont issus ou de deux frères, ou de deux sœurs, ou l'un du frère, l'autre de la sœur : *Cousin germain; cousin issu de germain*; (on disoit autrefois et on dit encore en quelques Provinces, *remué de germain*) *cousins au troisième, au quatrième degré.* —Titre d'honneur donné par les Rois aux Princes de leur sang, à des Princes étrangers, aux Cardinaux, à quelques Prélats.

On dit fam. *Si vous vous comportez mal, nous ne serons pas cousins*, nous ne serons pas bons amis.

Cousinage, s. m. (*Kou-zi-na-je*) Parenté entre cousins. —Assemblée de tous les parens : *Il a prié à ce repas tout le cousinage.* Il est familier.

Cousiner, verb. act. (*Kou-zi-né*)

Appeler quelqu'un cousin : *Ils se cousinent, sans être parens.*

Cousiner, v. neut. Aller piquer les tables des parens vrais ou prétendus. Il est familier.

Cousinière, subst. f. (*Kou-zi-niè-re*) Sorte de gaze dont on entoure un lit pour se garantir des cousins.

Cousoir, s. m. (*Kou-zoar*) Espèce de petite table sur laquelle on coud les livres qu'on doit relier.

Coussin, s. m. (*Kou-cein*) Sorte de sac cousu de tous les côtés, rempli de plume, de crin ou de bourre, pour s'appuyer ou pour s'asseoir dessus.

Coussinet, subst. m. (*Kou-ci-nè*) Petit coussin.

Cousu, ue, part. p. de *coudre*, et adj. (*Kou-zu, zû-e*) — Il s'emploie souvent au figuré : *Bouche cousue!* silence! n'en parlez pas. —*Etre cousu avec quelqu'un*, ne pas le quitter d'un instant. —*Finesses cousues de fil blanc*, aisées à reconnoître. —*Etre cousu d'argent*, en avoir beaucoup. —*Visage cousu de petite vérole*, fort marqué. — On dit d'un cheval maigre et efflanqué, qu'*il a les flancs cousus*; d'un homme exténué, qu'*il a les joues cousues*, etc.

Coût, s. m. (*Koû*) Ce qu'une chose coûte. Il est vieux et ne se dit plus qu'au Palais dans cette phrase : *Les frais et loyaux coûts*; et dans cette phrase proverbiale : *Le coût en fait perdre le goût.*

Coûtant, adj. sans fém. (*Kou-tan*) Il ne se dit qu'avec prix : *Je vous le donnerai au prix coûtant*, au prix qu'il m'a coûté.

Couteau, subst. m. (*Kou-tô*, s. d.) Instrument composé d'un manche, d'une lame qui ne taille que d'un côté, et dont on se sert pour couper, sur-tout à table. — Sorte de petite épée, qu'on porte seulement pour parade.

Couteau de chasse, courte épée que portent les Chasseurs pour couper les branches, etc. —*de Tripière*, couteau qui tranche des deux côtés. —fig. et fam. Personne qui dit du bien et du mal de tout le monde. —*de chaleur*, espèce de couteau qui ne coupe pas et qui sert seulement à abattre la sueur des chevaux. —*de feu*, morceau de cuivre ou de fer qui sert à donner le feu aux jarrets des chevaux.

Figur. *Aiguiser ses couteaux* ou *les couteaux*, se préparer au combat, à la dispute. —*Jouer des couteaux*, se battre. —*En être aux couteaux tirés* ou *aux épées et aux couteaux*, être ennemis mortels et jurés. —*Avoir le pain et le couteau*, avoir toute sorte de facilités, d'avantages pour réussir. —*Mettre couteau sur table*, donner à manger. —*C'est son couteau pendant*, il l'accompagne ou le suit par-tout; il est prêt à le servir en toute occasion. Toutes ces expressions sont du style familier.

Coutelas, s. m. (*Kou-te-lâ*) Epée large et courte qui ne tranche que d'un côté; espèce de cimeterre. —En termes de Mer, sortes de petites voiles qui régnent le long de la grande voile.

Coutellerie, s. f. (*Kou-tè-le-ri-e*) Métier de Coutelier. —Ouvrage que font et débitent les Couteliers. —Lieu où cet ouvrage se vend.

Coutelier, subst. m. (*Kou-te-lié*) Celui dont le métier est de faire des couteaux, ciseaux, rasoirs et autres instrumens tranchans.

Coutelière, s. f. Etui où l'on met plusieurs couteaux. Il est peu usité.

Coûter, v. act. (*Kou-té*) Etre acheté un certain prix : *Ce bijou lui coûte cent écus.* —fig. Etre cause de dépense, de perte, de douleur, de soin : *Les procès coûtent beaucoup d'argent; cette perte lui a coûté bien des larmes.*

Coûter, v. neut. *Les procès, les voyages coûtent toujours; jamais résolution ne m'a tant coûté à prendre.*

Coûter, v. impers. *Je ne puis vous dire ce qu'il me coûte d'argent, de soins, etc. pour réussir; il lui en coûte beaucoup de s'abaisser; il en coûte beaucoup pour parvenir.*

On dit figur. que *quelque chose ne coûte guères à un homme*, quand il ne la ménage pas, qu'il la prodigue; que *rien ne lui coûte pour se satisfaire, pour obliger ses amis*, qu'il n'épargne rien pour cela ou qu'il ne trouve rien de difficile; et au contraire, que *tout lui coûte*, quand il a de la peine à le faire.

Coûteux, *euse*, adj. (*Kou-teû*, *eû-ze*) Qui engage à la dépense : *Les voyages sont fort coûteux.*

Coutier, s. m. (*Kou-tié*) Celui qui fait des coutils.

Coutières, s. f. plur. Gros cordages dont les mâts d'une galère sont soutenus.

Coutil ou *Coutis*, s. m. (*Kou-ti*) Espèce de toile faite de fil de chanvre ou de lin, propre pour faire des lits de plume, des taies d'oreiller, des tentes, etc.

Coutillade, s. f. (mouillez les *ll.*) Plaie ou balafre faite avec une coutille.

Coutille, subst. f. (*Kou-ti-glie*; en mouillant les *ll.*) Sorte d'épée ou de dague qui étoit en usage en France, vers le temps de Charles VII.

Coutillier, subst. m. (*Kou-ti-glié*) Soldat qui se servoit d'une coutille.

Couton, s. m. Arbre du Canada, dont le suc a le goût du vin.

Coutre, s. m. Fer tranchant qui fait partie de la charrue, et qui sert à fendre la terre quand on laboure.

Coutume, s. f. Habitude contractée dans les mœurs, manières, discours, actions. — fig. Ce qui arrive souvent aux choses inanimées : *Cette cheminée a coutume de fumer.* —Usage : *C'est la coutume d'un tel pays de ...* Voy. *Usage.* —Droit coutumier. —Livre qui contient ce droit —Certains droits ou impôts qui se payent en quelques passages, à l'entrée de certaines villes : *Coutume de Bayonne, de Bordeaux.*

Coutumier, subst. m. (*Kou-tu-mié*) Livre qui contient la coutume d'un lieu ou de plusieurs lieux.

Coutumier, *ière*, adj. (*Kou-tu-mié*, *iè-re*) Qui est selon la coutume des lieux : *Droit coutumier.* —Qui se régle selon le droit coutumier. —*Pays coutumier.* —Qui a coutume de ... *Il est coutumier du fait*; *coutumier de mentir.* Il est familier.

Couture, s. f. Plusieurs points tirés de rang avec l'aiguille et faits avec du fil, de la soie, etc. qui servent à joindre ensemble deux choses désunies auparavant. —Action de coudre. —L'art de coudre : *Elle a quitté la couture.* —La façon dont une chose est cousue : *Belle, vilaine couture.* —Cicatrice qui reste d'une plaie. —En termes de Plombier, manière d'accommoder le plomb sur les couvertures des bâtimens, sans y employer la soudure. —En termes de Marine, distance entre les bordages d'un vaisseau qu'on remplit d'étoupes et de calfat. —Chez quelques Religieux, le lieu où l'on fait les habits.

Etre battu ou *défait à plate couture*, complétement.

Couturier, s. m. et *Couturière*, s. f. (*Kou-tu-rié*, *riè-re*) Celui, celle qui travaille en couture. Il est beaucoup plus d'usage au féminin.

Couturier, en Anatomie, nom d'un muscle de la jambe.

Couvain ou *Couvein*, s. m. Semence de punaises.

Couvé, *ée*, part. p. Voyez *Couver.* —Les Gascons disent *œuf couvé*, au lieu d'*œuf couvi.*

Couvée, s. f. Tous les œufs qu'une poule ou autre femelle d'oiseau couve en même temps, ou ce qui en provient. — fig. et fam. Engeance, famille. Il ne se prend guères qu'en mauvaise part : *Toute cette couvée ne vaut rien.*

Couvent, s. m. (*Kou-van*) Maison de Religieux ou de Religieuses qui vivent ensemble dans un cloître selon une certaine règle. —Tous les Religieux, toutes les Religieuses du même Monastère.

Couver, v. act. (*Kou-vé*) Se dit des oiseaux qui se tiennent sur leurs œufs pour les faire éclore. — On dit quelquefois absolument : *Mettre une poule couver.* —Populairement : Mettre des charbons ou des cendres chaudes dans un couvet, et le mettre sous soi. — fig. Tenir caché : *Couver de mauvais desseins*, *etc.* On dit à peu près dans le même sens, *cet homme couve une grande maladie.*

Fig. et fam. *Couver quelqu'un des yeux*, le regarder avec tendresse et affection.

Couver, v. n. Etre caché : *Le feu couve sous la cendre.* — fig. *Cette conspiration couvoit depuis long-temps.*

Se couver, v. récipr. Il ne s'emploie qu'avec le pronom impersonnel *il* : *Il se couve quelque mauvais dessein.*

Couvercle, ce qui bouche l'ouverture d'un vase, d'un pot, d'un coffre, etc. *Mettre, attacher un couvercle sur....* —Ce qui ferme l'ouverture ou la bouche d'un four. Ce mot diffère fort de *couverture* qui exprime ce qui sert non à *boucher*, mais à *couvrir*.

Couverseau, s. m. (*Kou-ver-sô*, s. d.) Terme de Charpentier : Planche au-dessous des archures d'un moulin.

Couvert, s. m. (*Kou-vèr*) Toutes les choses dont on couvre une table lorsque l'on veut manger. —Assiette, cuiller, fourchette et serviette que l'on met sur la table pour une personne. —Logement qu'on donne à quelqu'un. —Le toit d'un bâtiment. —Lieu couvert d'arbres. —Enveloppe d'une lettre: *Je lui ai écrit sous le couvert de l'Ambassadeur.*

Couvert, erte, part. p. de *couvrir* et adj. Caché ou fermé par quelque chose qui le couvre. —Qui a son chapeau sur sa tête. —Vêtu : *Il n'est couvert que de simple serge.* —Défendu : *Cette porte est couverte par une demi-lune.* —fig. *Ennemi couvert*, dissimulé. —*Couvert de gloire* ; qui a acquis beaucoup de gloire. —*Couvert de crimes* ; chargé de crimes. —*Vin couvert* ; d'une couleur chargée. —*Pays couvert* ; rempli de bois, d'arbres. —*Temps couvert* ; obscur, plein de nuages. —*Chemin couvert.* Voyez *Chemin.* —*Mots couverts*, qui cachent un sens qu'on n'ose pas dévoiler.

Fig. et proverb. *Servir quelqu'un à plats couverts* ; 1.° lui faire une fausse confidence ; 2.° ne lui confier un secret qu'en partie ; 3.° lui rendre secrétement de mauvais offices. C'est en ce dernier sens qu'il est plus usité. —*Se tenir clos et couvert* ; se tenir en lieu de sureté, de peur d'être pris ; ou cacher ses pensées, ses desseins.

A couvert, adv. A l'abri : *Etre à couvert de la pluie.* —On dit fig. et dans le même sens : *A couvert de ses ennemis, de la nécessité* ; *mettre son honneur à couvert* ; en sûreté.

Couverte, s. f. En termes de Marine du Levant, pont ou tillac. —En ter. de Fauconnerie, les deux grandes pennes du milieu de la queue. —Dans les Manufactures de porcelaine, de faïence ; l'émail dont est revêtue la terre mise en œuvre.

Couvertement, adv. (*Kou-ver-te-man*) Secrétement ; en cachette.

Couverture, s. f. Ce qui sert à couvrir certaines choses : *La couverture d'un lit* ; *la couverture d'un mulet* ; *la couverture d'un livre* ; *la couverture d'un toit, etc.* Voyez *Couvercle.* —Au fig. prétexte.

Couverturier, s. m. (*Kou-ver-tu-rié*) Marchand ou Artisan qui fait, qui vend des couvertures : *Marchand couverturier.*

Couvet, subst. m. (*Kou-vè*) Pot que certaines femmes remplissent de charbons de feu, et qu'elles mettent sous elles : *Elle a un couvet bien fourni.*

Couveuse, s. f. Poule qui couve ou qu'on garde pour couver.

Couvi, adj. m. *Œuf couvi*, œuf à demi-couvé, ou gâté pour avoir été gardé trop long-temps.

Couvre-chef, s. m. Sorte de coiffure de toile que portent les paysannes. — famil. Tout ce qu'on met sur la tête et sur le visage pour les couvrir. —En ter. de Chirurgie, bandage pour la tête.

Couvre-feu, s. m. Ustensile de cuivre ou de fer qu'on met devant ou sur le feu, pour empêcher que quelque charbon ne s'échappe au dehors, ou pour couvrir le feu et en conserver pendant la nuit. —Coup de cloche qui dans certains lieux marque l'heure de se retirer.

Couvre-pied, s. m. Petite couverture d'étoffe qui sert à couvrir les pieds.

Couvreur, s. m. Artisan qui couvre les bâtimens de lattes, de tuiles et d'ardoises, et qui met le plomb sur les couvertures.

Couvreuse, s. f. Femme de Couvreur. —Celle qui couvre de pailles certaines chaises.

Couvrir, v. act. *Couvrant, Couvert. Je couvre, etc. Je couvris, etc.* Mettre une chose sur une autre pour la cacher, la conserver, l'orner, etc. —On dit fig. *Couvrir de honte, d'opprobre, d'ignominie* ou *de gloire, etc. Couvrez-moi de votre protection.* —Mettre en grande quantité sur.... *Couvrir la campagne de morts, la table de pistoles* ; *couvrir*

de sang, *de poussière*. —Cacher; dissimuler: *Couvrir son jeu*, *ses desseins*, *etc.* —En termes de Guerre; 1.° être à côté; marcher à côté. —2.° Défendre: *Ce bastion couvre le rempart.* —En parlant de certains animaux, s'accoupler avec la femelle pour la génération.

Couvrir une carte; mettre de l'argent dessus. —*une enchère*; enchérir au-dessus de quelqu'un. —*sa marche*, en termes de Guerre, la cacher. —figur. Cacher ses desseins, aller adroitement à ses fins. —fam. *Couvrir la joue*; donner un soufflet.

Se couvrir, v. réc. Mettre son chapeau sur sa tête. —En parlant du temps, s'obscurcir, devenir moins clair et moins net. —fig. *Se couvrir de gloire*; acquérir beaucoup de gloire.

Covendeur, subst. m. (*Ko-van-deur*) Celui qui vend avec un autre une chose possédée en commun.

Crabe, subst. m. Poisson de mer à coquille.

Crabier, subst. m. (*Kra-bié*) Oiseau d'Amérique qui vit de crabes.

Crac, s. m. Sorte de mal qui attaque les faucons. —Bruit que font certains corps durs, secs et solides: *La solive fit crac.* Il est familier.

Crac, interj. Soudainement: *Crac*, *le voilà sorti.* Il est familier.

Crachat, s. m. (*Kra-cha*) Salive, etc. qu'on jette hors de la bouche.

Proverbialement: *Bâtir de boue et de crachat*; bâtir peu solidement. —On dit dans le même style, d'un homme malheureux, qu'*il se noieroit dans son crachat.*

Crachement, s. m. (*Kra-che-man*) Action de cracher, sur-tout fréquemment ou à cause de quelque incommodité: *Crachement continuel*; *crachement de sang.*

Cracher, v. a. (*Kra-ché*) Pousser, jeter dehors la salive, le flegme ou autre matière qui incommode dans la gorge, dans la bouche ou dans le poumon: —On le dit fig. et fam. des choses qui sortent de la bouche mal-à-propos: *Cracher du Grec*, *du Latin.*

Fig. et fam. *Cracher au nez*; mépriser, insulter. —Proverb. 1.° *Cracher contre le Ciel*; blasphémer. —2.° *Cracher au bassin*; contribuer à quelque aumône ou à quelque autre dessein pieux ou profane.

Fig. et fam. *C'est son père tout craché*; il lui ressemble comme deux gouttes d'eau.

Cracheur, *euse*, subst. Celui, celle qui crache souvent.

Crachoir, s. m. (*Kra-choar*) Petit vase de faïence, etc. dans lequel on crache quand on est incommodé. —Vaisseau de bois dans lequel on crache pour ne pas gâter une chambre, etc.

Crachotement, subst. m. (*Kra-cho-te-man*) Action de crachoter.

Crachoter, v. n. fréquentatif. (*Kra-cho-ter*) Cracher souvent et peu à la fois.

Craie, s. f. (*Krê*) Pierre tendre et blanche propre à marquer.

Craignant, part. actif de *Craindre.* (*Krè-gnan*; en mouillant *gn.*) Il n'est usité que dans cette phrase: *Homme craignant Dieu*; pieux, religieux.

Craindre, v. act. (*Krein-dre.* Il se conjugue sur *Plaindre.* Voy. la Préface.) Redouter; appréhender; avoir peur que... —On le dit aussi des choses inanimées: *L'oranger craint le froid*, le froid lui est contraire.

Craindre Dieu, appréhender sa justice et avoir en même temps pour lui du respect, de la vénération et de l'amour: *Craignons d'offenser Dieu*, abstenons-nous d'offenser Dieu. —*Un bon vaisseau ne craint que la terre et le feu*; dans un bon vaisseau on ne craint que d'échouer ou d'être brûlé.

Dans les cas où *craindre*, régissant un verbe, est suivi de *que ne*, lorsqu'on ne souhaite pas la chose exprimée par le verbe régi, on retranche *pas*: *Je crains que sa maladie ne devienne mortelle*; mais si on souhaite cette chose, on met *que ne pas*: *Je crains que mon frère ne puisse pas arriver ce soir.* Voyez la Grammaire.

Craint, *ainte*, part. p. de *craindre*, et adj. (*Krein*, *krein-te.*) Redouté; appréhendé.

Crainte, s. f. (*Krein-te*) Appréhension; peur; passion excitée dans l'ame par l'image d'un mal à venir.

Crainte de Dieu; vertu qui nous porte à l'aimer, à craindre sa justice,

et qui nous engage à faire ce qu'il commande, pour trouver grace auprès de lui. —*Crainte servile*, crainte qui vient de la seule appréhension du châtiment. —*Crainte filiale*, celle qui naît d'amour et de respect.

De crainte de, *de crainte que*, conj. De peur de, de peur que : *De crainte d'être trompé ; de crainte qu'on ne vous vole.*

Craintif, *ive*, adj. (*Krein-tife*, *i-ve*) Timide ; peureux ; sujet à la crainte.

Craintivement, adv. (*Krein-ti-ve-man*) Avec crainte. Il est peu usité.

Cramailler, s. m. (*Kra-ma-glié* ; mouillez les *ll.*) t. d'Horloger : Rateau denté, aux répétitions.

Cramani, subst. m. Aux Indes, le premier Juge d'une ville.

Cramoisi, subst. m. (*Kra-moa-zi*) Rouge foncé : *Un beau cramoisi.* En ce sens il est aussi adject. *Velours cramoisi.* —Sorte de teinture qui rend les couleurs où on l'emploie plus vives et plus durables.

Proverb. *Sot* ou *laid en cramoisi*, sot ou laid au dernier degré.

Crampe, s. f. (*Kran-pe*) Contraction convulsive et douloureuse, principalement à la jambe et au pied.

Goutte-crampe, espèce de goutte subite et qui dure peu.

Crampon, s. m. (*Kran-pon*) Sorte de lien de fer dont on se sert dans les ouvrages de Maçonnerie, de Charpenterie ou de Menuiserie, pour attacher fortement quelque chose. —Petit morceau de cuivre en forme d'anneau, qui est sur le devant d'une selle de cheval pour attacher les fourreaux des pistolets. —En termes de Maréchal, manière de renverser l'éponge du fer du cheval. —Morceau de fer attaché dans la piéce du milieu d'une croisée de fenêtre, dans laquelle on pousse les verroux des targettes.

Crampons, pl. Terme d'Imprimerie : Morceaux de cuivre formant un demi-cercle, cloués au coffre de la presse, et qui passent sur les bandes.

Cramponné, *ée*, part. pass. et adj. Voyez *Cramponner.* —En t. de Blason, il se dit des piéces qui ont à leurs extrémités une demi-potence.

Proverb. et fig. *Avoir l'ame cramponnée dans le corps*, avoir la vie dure.

Cramponner, v. act. (*Kran-po-né*) Attacher avec des crampons. —Tourner et renverser sur le coin de l'enclume l'éponge du fer et en faire le crampon à oreille de lièvre. —Ferrer un cheval avec des fers à crampons.

Se cramponner, v. réc. S'attacher fortement à quelque chose pour n'en être point arraché. Il est familier.

Cramponnet, s. m. (*Kran-po-nè*) Petit crampon. —Ce qui est attaché sur l'ovale d'une targette et qui en tient les verroux.

Cran, s. m. Coche ou entaille qui se fait dans un corps dur pour y faire entrer un autre corps et l'y arrêter. On dit fig. et fam. *Baisser d'un cran*, diminuer, en parlant de la fortune, de la réputation, etc. —En termes d'Imprimerie, petite profondeur qui est vers le bas de chaque caractère, et qui se fait dans la fonte même. —En t. de Maréchal, sillons qui se voient dans le palais de la bouche d'un cheval.

Crancelin, s. m. (*Kran-ce-lein*) t. de Blason : Portion de couronne posée en bande à travers un écu.

Crâne, subst. m. Boîte osseuse qui renferme le cerveau, le cervelet et la moëlle alongée. —On dit, dans le jargon moderne, *cet homme est un crâne*, un fou, un écervelé.

Crapaud, s. m. (*Kra-pô*) Animal venimeux qui ressemble à la grenouille. —On dit proverb. d'un homme fort laid, que *c'est un vilain crapaud* ; de celui qui fait le dispos et qui ne l'est guères, qu'*il saute comme un crapaud* ; de celui qui n'est guères pécunieux, qu'*il est chargé d'argent comme un crapaud de plumes.* Cette dernière phrase est basse et populaire.

Crapaudaille ou *Crépodaille*, s. f. (*Kra-po-da-glie* ; mouillez les *ll.*) Sorte de crêpe fort délié et fort clair.

Crapaudière, s. f. (*Kra-po-diè-re*) Lieu où il y a beaucoup de crapauds. —fig. et fam. Lieu bas, sale, mal-propre.

Crapaudine, s. f. (*Kra-po-di-ne*) Sorte de pierre qu'on croyoit autrefois se trouver dans la tête du crapaud, et qui est une dent ou un palais de

poisson pétrifié. —Nom d'une maladie du cheval. —Sorte de plante vulnéraire. —Morceau de fer ou de bronze creux, dans lequel entre le gond coudé d'une porte. —Plaque de plomb à l'entrée d'un tuyau de bassin, de réservoir, etc. pour empêcher les crapauds ou les ordures d'y entrer.

A la crapaudine, Terme de cuisine : *Manger des pigeons à la crapaudine*, les manger ouverts, aplatis et rôtis sur le gril.

Crapone, s. f. Terme d'Horloger : Lime bâtarde.

Crapoussin, *ine*, subst. (*Kra-pou-ccin*, *ci-ne*) Petit homme contrefait, petite femme contrefaite. Style familier et burlesque.

Crapule, s. f. Vilaine et continuelle débauche de vin et d'autres liqueurs. Ce mot et les deux suivans ne sont pas du beau style.

Crapuler, v. n. (*Kra-pu-lé*) Etre dans la crapule. Il est peu usité.

Crapuleux, *euse*, adj. (*Kra-pu-leû*, *eû-ze*) Qui aime la crapule.

Craquelin, subst. m. (*Kra-ke-lein*) Sorte de pâtisserie qui craque sous la dent.

Craquelot, subst. m. (*Kra-ke-lo*) Hareng saur, encore dans sa primeur.

Craquement, s. m. (*Kra-ke-man*) Son que font certains corps en craquant : *Le craquement d'une poutre.*

Craquer, v. neut. (*Kra-ké*) Il se dit du bruit que font certains corps en se frottant violemment ou en éclatant. —Popul. mentir ; habler ; se vanter faussement.

Craquerie, subst. f. (*Kra-ke-ri-e*) Menterie, hablerie. Il est familier.

Craquètement, s. m. (*Kra-kè-te-man*) Convulsion des muscles des mâchoires, qui fait craquer les dents.

Craqueter, v. neut. (*Kra-ke-té*) Craquer souvent et à petit bruit.

Craqueur, *euse*, subst. (*Kra-keur*, *eû-ze*) Celui, celle qui ne fait que mentir, exagérer, se vanter faussement, etc. Il est populaire. —On dit plus burlesquement encore, et par un mauvais jeu de mots : *Il est de Cracovie ; il vient de Cracovie ; nouvelles de Cracovie.*

Crâse ou *Synérèse*, s. f. Figure de Grammaire par laquelle on joint deux syllabes en une : *L'amitié*, *l'homme*, pour, *la amitié*, *le homme.*

Craspédon, subst. m. Maladie de la luette, dans laquelle elle pend comme une membrane longue et foible.

Crassane, s. f. Sorte de poire de bon goût.

Crasse, s. f. (*Kra-ce*) Ordure qui s'amasse sur la peau ou dans le poil de l'animal. —Par extension, saleté des habits, des meubles. —Au fig. 1.° Rusticité ; défaut de politesse : *Crasse du Collége, de l'Ecole.* —2.° Avarice sordide : *Vivre dans la crasse.* —3.° Naissance obscure : *Etre né dans la crasse.* —Ordure qui sort des métaux quand on les fond.

Crasse, adj. fém. Epaisse, grossière : *Humeur crasse et visqueuse.* —Au fig. *Ignorance crasse*, grossière et inexcusable.

Crasses, s. f. plur. Ecailles qui se séparent de certains métaux, quand on les frappe à coups de marteau.

Crasseux, *euse*, adject. (*Kra-ceû*, *eû-ze*) Plein de crasse, couvert de crasse. Au figuré, sordidement avare. —On dit aussi substantivement, dans les deux sens : *C'est un crasseux, une crasseuse.*

Cratère, subst. m. Croûte plate qui forme la superficie du sommet d'un volcan, par laquelle le feu et la fumée sortent. —Coupe d'argent en forme d'écuelle sans oreille.

Craticuler, v. act. (*Kra-ti-ku-lé*) t. de Peinture : Réduire par le moyen de plusieurs carreaux un tableau ou un dessein pour les copier.

Cravan, s. m. Sorte d'oiseau aquatique. —Espèce de coquillage.

Cravate, s. m. Sorte de cheval fort et vigoureux de Croatie. C'est une corruption du mot *Croate*, qui est seul usité aujourd'hui.

Cravates, pl. Milice à cheval. On ne dit plus à présent que *Croates.*

Cravate, subst. f. Linge qui se met autour du cou, qui se noue par devant, et dont les deux bouts pendent sur la poitrine : *Cravate de mousseline ; cravate à dentelle.*

Crayon, s. m. (*Kré-ion*) Nom générique qui désigne plusieurs substances minérales, colorées, et dont on se sert pour tracer des lignes, dessiner, etc. — Portrait d'une personne fait au crayon. —La première idée ou le premier dessein d'un tableau qu'on trace avec le crayon. —Il se dit fig. des ouvrages d'esprit : *Cette pièce n'est encore qu'un crayon, un premier, un léger crayon.*

Crayonner, v. act. (*Kré-io-né*) Dessiner avec un crayon. —Esquisser ; faire au crayon la première ébauche d'un tableau, ou fig. d'un ouvrage d'esprit.

Crayonneur, s. m. (*Kré-io-neur*) Celui qui crayonne.

Crayonneux, euse, adject. (*Kré-ioneû, eûze*) *Terre crayonneuse*, qui est de la nature du crayon.

Créance, subst. f. Tout ce qu'un Souverain confie à son Ministre pour en traiter avec un autre Souverain : *Lettres de créance*, lettres qui assurent qu'on peut ajouter foi à celui qui les porte. —Somme due par un débiteur à un créancier. —Titre qui donne une action à un créancier contre son débiteur. —En t. de Chasse, *oiseau de peu de créance*, oiseau sujet à s'égarer et à se perdre. — *Chien de bonne créance*, celui qui est aisé à conduire.

Créancier, subst. m. (*Kré-an-cié*) Celui à qui une chose est due, et qui pour cela peut intenter une action en Justice : *Créancier privilégié, chirographaire, engagiste, hypothécaire.*

Créancière, s. f. Celle à qui on doit, celle qui a fait crédit.

Créat, s. m. (*Kré-a*) Celui qui, dans une Académie, enseigne à monter à cheval sous l'Ecuyer.

Créateur, s. m. Celui qui crée, qui tire du néant. Dans le sens propre et rigoureux il ne peut se dire que de Dieu. —Abusivement et par extension, celui qui invente en quelque genre que ce soit. Dans cette acception, on dit aussi adjectivement : *Cet homme est créateur ; il a le génie créateur.*

Création, subst. f. (*Kré-a-cion*, en vers, *ci-on*) Action du Créateur, par laquelle de rien il a fait quelque chose. —Nouvel établissement de charges, d'offices, de rentes, etc.

Créature, subst. f. Être créé, spirituel ou matériel, animé ou inanimé. —Personne, soit homme, soit femme. Quand on parle des femmes, il se prend ordinairement en mauvaise part. —Au figuré, celui qui doit sa fortune à un Grand, à un Ministre, etc.

Crébèbe, subst. m. Arbre et fruit de l'Isle de Java.

Crécelle, s. f. (*Kré-cè-le*) Moulinet de bois dont on se sert au lieu de cloches, le Jeudi et le Vendredi de la Semaine Sainte.

Crécerelle, subst. f. (*Kré-ce-rè-le*) Sorte d'oiseau de proie.

Crèche, s. f. Mangeoire de bœufs, de vaches, d'ânes, de chèvres et de brebis. —Le berceau de Jesus-Christ. —En Architecture, espèce d'éperon bordé d'une file de pieux et rempli de maçonnerie devant et derrière. —Les avant-becs de la pile d'un pont de pierre.

Crédence, s. f. (*Kré-dan-ce*) Petit buffet aux côtés de l'autel, où l'on met les burettes, etc.

Crédibilité, s. f. Terme Dogmatique : *Motifs de crédibilité*, raisons qu'on a pour croire une chose. Quelques-uns ont dit aussi *degré de crédibilité.*

Crédit, s. m. (*Kré-di*) Réputation de solvabilité et d'exactitude à payer : *Ce Négociant a beaucoup de crédit ; il trouveroit un million sur son crédit.* —Autorité ; pouvoir ; considération ; faveur dont on jouit auprès de quelqu'un, avec cette différence qu'on use de son *crédit* pour rendre service aux autres, et de sa *faveur* pour son propre avantage.

On dit, dans le premier sens, *faire crédit à quelqu'un* ou *donner une marchandise à crédit*, la livrer sans exiger sur l'heure le payement. — fig. et fam. *Faire crédit à quelqu'un de quelque chose*, l'en dispenser. —Proverb. *Faire crédit de la main jusqu'à la bourse*, ne faire aucun crédit. — *Acheter à crédit*, sans payer sur le champ. —*Lettre de crédit*, dont le porteur peut toucher de l'argent de ceux à qui elle est adressée.

A crédit, adv. Inutilement ; sans

profit : *Vous vous fatiguez à crédit.* —Sans preuve, sans fondement: *Vous avancez cela à crédit.*

Créditer, v. act. (*Kré-di-té*) Coucher par écrit sur un journal la somme que l'on doit ou celle que quelqu'un a payée.

Créditeur, s. m. Terme de Négoce : Créancier.

Crédo, subst. m. Le symbole des Apôtres qui contient les articles principaux de notre foi.

Crédule, adj. m. et f. Qui croit trop facilement.

Crédulité, s. f. Facilité à croire sur un fondement léger.

Créer, v. act. (*Kré-é*) Donner l'être à... tirer du néant ; faire une chose de rien. Il ne se dit proprement que de Dieu. —Abusivement et par extension, établir de nouvelles charges, de nouvelles rentes, etc. —Contracter des dettes. —Faire, inventer, imaginer.

Crémaillère, s. f. (*Kré-mâ-gliè-re* ; mouillez les *ll.*) Fer dentelé et recourbé à son extrémité inférieure, qu'on pend dans une cheminée, et dont on se sert pour mettre sur le feu des chaudières et des marmites. —Fers dentelés qui se mettent à certaines chaises et lits de repos, pour abaisser et relever le dossier.

Crémaillon, s. m. (*Kré-mâ-glion*) Petite crémaillère qu'on accroche à une plus grande.

Crémastères, adj. pl. Epithète qu'on donne, en Anatomie, à deux muscles qui tiennent les testicules suspendus.

Crême, s. m. Voyez *Chrême.*

Crême, subst. f. La partie la plus délicate et la plus grasse du lait, de laquelle on fait le beurre. — fig. et familiér. Ce qu'il y a de meilleur en quelque genre que ce soit : *C'est la crême des honnêtes gens ; il a extrait toute la crême de ce livre.*

Crême fouettée, celle qui, à force d'être battue, devient en écume. —Au figuré, ce qui paroît quelque chose et qui n'est rien au fond. — *Crême de tartre*, tartre purifié qui se forme en cristaux.

Crémeau, s. m. Voyez *Chrémeau.*

Crément, subst. m. (*Kré-man*) En t. de Grammaire, Accroissement de syllabes qui survient à un mot considéré comme radical, dans la formation des mots qui en dérivent grammaticalement. Il ne se dit que des Langues anciennes. —En ter. d'Ordonnances, accroissement de terrain qui se forme dans les rivières ou sur les rivages.

Crêmer, v. n. (*Kré-mé*) Se dit du lait, quand il s'y forme de la crême.

Crémer, s. m. (*Kré-mêr*) Maladie qu'on dit être endémique en Hongrie. *Trév.*

Crémière, s. f. Femme qui vend de la crême.

Crémillée, s. f. (mouillez les *ll.*) Certaine garde dans une serrure. *Trév.*

Créneau, subst. m. (*Kré-nô*, s. d.) Une des piéces de maçonnerie, coupées en forme de dents et séparées l'une de l'autre par intervalles égaux, qu'on voit aux anciens murs des Villes et Châteaux.

Crénelage, subst. masc. Terme de Monnoyeur : Cordon ou grénetis fait sur l'épaisseur d'une piéce de monnoie.

Crénelé, *ée*, part. pass. de *créneler*, et adj. Fait en forme de créneaux.

Créneler, v. act. (*Kré-ne-lé*) Faire des créneaux, façonner en forme de créneaux ; faire des dents, des entaillures à une roue de montre, de moulin ou autre chose.

Crénelure, s. f. Sorte de dentelure faite en créneaux.

Créner, v. act. (*Kré-né*) terme de Fondeur de caractères et d'Imprimerie: Evider les traits saillans d'une lettre ou d'un filet.

Crénerie, subst. fém. (*Kré-ne-rî-e*) Action de créner.

Créole, s. m. et f. Nom qu'on donne à un Européen d'origine qui est né en Amérique : *Un Créole, une Créole.*

Crépage, s. m. Apprêt que l'on donne au crêpe.

Crêpe, s. m. Sorte d'étoffe un peu frisée et fort claire, faite de laine fine ou de soie crue et gommée : *Coiffe, bandeau, voile, ceinture de crêpe.* —Pris absolument et sans addition, il se dit du *crêpe* qu'on met au chapeau en signe de deuil.

Crêpé, s. m. Sorte de frisure.

Créper, v. act. (*Kré-pé*) Friser en manière de crêpe.

Se créper, v. réc. Se friser.

Crépi, s. m. Enduit qui se fait sur une muraille avec du gros mortier, et quelquefois avec du plâtre.

Crépi, *ie*, part. p. et adj. Voyez *Crépir* dans ses deux acceptions.

Crépin, s. m. usité seulement dans cette phrase basse et populaire : *Perdre* ou *porter tout son saint-crépin*, perdre ou porter tout ce qu'on a. Saint Crépin est le Patron des Cordonniers, et ceux qui courent les pays portent leurs outils dans un sac, qu'ils appellent *un saint-crépin*.

Crépine, s. f. Sorte de frange tissue et ouvragée par le haut, dont on orne les lits, les dais, etc. —Espèce de petite toile de graisse qui couvre la panse de l'agneau, et qu'on étend sur les rognons lorsque l'agneau est habillé.

Crépir, v. act. Enduire une muraille avec du gros mortier ou du plâtre. —Prendre un cuir lorsqu'il est sorti de l'eau et lui faire venir le grain.

Crépissure, s. f. L'action de crépir ; le crépi d'une muraille.

Crépitation, s. f. (*Kré-pi-ta-cion*) Bruit d'une flamme qui pétille. Ce mot n'est usité que parmi les savans.

Crépodaille. Voyez *Crapaudaille*.

Crépon, s. m. Etoffe de laine, qui ressemble au crêpe, mais qui est plus épaisse.

Crépu, *ue*, adj. Crêpé, fort frisé : *Des cheveux crépus*.

Crépuscule, s. m. Clarté qui précède le lever du Soleil, et qu'on apperçoit aussi après le coucher de cet astre. —fig. *Le crépuscule de la raison* ; les premiers temps où un enfant commence à faire quelque usage de sa raison.

Créquier, s. m. (*Kré-kié*) Espèce de prunier sauvage. — En Blason, *le créquier* ressemble à un chandelier à sept branches.

Créseau, subst. m. (*Kré-zô*, s. d.) Grosse serge croisée et à deux envers.

Cresson, subst. m. (*Kré-son*) Herbe antiscorbutique, qui croît dans les eaux vives. On en cultive aussi différentes espèces dans les jardins.

Cressonnière, s. f. (*Kré-so-niè-re*) Lieu où croît le cresson.

Crête, s. f. Morceau de chair rouge et ordinairement dentelé, qui vient sur la tête des coqs, des poulets et de quelques autres oiseaux : *Un pâté*, *un potage avec des crêtes de coq*. —La huppe que certains oiseaux ont sur la tête : *La crête d'une alouette*. —La partie relevée qui se trouve sur la tête de certains serpens. — Rangée d'arêtes que quelques poissons ont vers la tête. —Le haut de la terre relevée sur le bord d'un fossé ou le long d'une plate-bande. —En t. de Marchand de blé, tas de blé élevé dans un bateau en forme pyramidale.

Crête de morue, Morceau de morue de dessus le dos.

Fig. et fam. *Lever la crête*, s'enorgueillir, s'en faire accroire. —*Baisser la crête*, perdre de son orgueil, de son courage, de sa vigueur, etc. —*Rabaisser la crête à quelqu'un*, *lui donner sur la crête* ; rabattre son orgueil, le mortifier.

Crête de coq, s. f. Sorte de plante. —En Anatomie, éminence de l'os ethmoïde qui avance dans la cavité du crâne.

Crête marine, s. f. Sorte de plante, qu'on appelle aussi *bacile*, *passe-pierre*, *criste-marine*, et non pas *christe* ; les Botanistes écrivant *crithmum*, et non pas *chrithmum*.

Crêté, *ée*, part. p. du verbe *crêter*, qui n'est point en usage : *Un coq bien crêté*. —On le dit, en termes de Blason, de ce qui est sur la tête du coq, d'une autre couleur que le corps entier.

Crêtes, s. f. pl. Arêtières de plâtre dont on scelle les tuiles faîtières.

Crêteler, v. n. (*Krê-te-lé*) Il exprime le cri de la poule, quand elle a pondu.

Cretonne, s. f. (*Kre-to-ne*) Sorte de toile blanche : *Une douzaine de chemises de cretonne*.

Creusement, subst. m. (*Kreu-ze-man*) Action de creuser. Il est peu usité.

Creuser, v. act. (*Kreu-zé*) Caver ; rendre creux. — figur. Approfondir quelque chose : *Creuser une science*, *une affaire*.

Fig. et fam. *Se creuser le cerveau*,

se fatiguer à approfondir une matière. —*Creuser son tombeau*, se rendre, par sa conduite et ses excès, la cause de sa mort.

Creuser s'emploie aussi comme verbe neutre : *Creuser bien avant ; creuser dans une matière, jusqu'au fond d'une affaire.*

Creuset, s. m. (*Kreu-zè*) Vaisseau de terre où l'on fait fondre les métaux. —On dit figur. *sa vertu a été mise au creuset*, elle a passé par toute sorte d'épreuves.

Creux, creuse, adj. (*Kreû, kreû-ze*) Qui a une cavité intérieure ; profond ; vide : *Cette statue, cette colonne est creuse ; fossé bien creux ; avoir le ventre creux.* —fig. Visionnaire, chimérique : *Esprit creux, pensée creuse.*

Avoir les yeux creux, les avoir enfoncés dans la tête. —En termes de Chasse, *trouver buisson creux*, ne plus trouver dans l'enceinte la bête qu'on avoit détournée. Fig. et fam. ne pas trouver la personne ou la chose qu'on cherchoit. —On dit proverbialement d'un grand mangeur à qui l'on sert peu de chose, qu'*il n'en a pas pour sa dent creuse.* On le dit aussi figur. d'un petit gain, à l'égard d'un homme avide. —fig. et fam. *Se repaître de viandes creuses*, de vaines espérances, d'imaginations chimériques.

Creux, adverb. *Songer creux*, rêver profondément à des choses vaines et chimériques.

Creux, s. m. Cavité : *Faire un creux, tomber dans un creux.* —Voix de basse-taille, qui descend fort bas : *Il a un beau, un grand creux* ; ou, *c'est un beau, un bon creux.* —Moule pour mouler quelque figure en relief : *Creux de plâtre, d'acier ; gravure en creux.*

Crevaille, subst. f. (*Kre-va-glie* ; mouillez les *ll.*) Repas où l'on mange par excès. Il est bas.

• *Crevasse*, s. f. (*Kre-va-ce*) Fente qui se fait à une chose qui s'entr'ouvre ou se crève. —Sorte de maladie qui vient au pli que le cheval a au paturon.

Crevasser, v. act. (*Kre-va-cé*) Faire des crevasses.

Se crevasser, v. récipr. Se fendre, s'entr'ouvrir.

Crevé, ée, part. p. et adj. Voyez *Crever.* —On dit substantivement et par mépris, d'un gros homme, d'une grosse femme, que *c'est un gros crevé, une grosse crevée.*

Crève-cœur, s. m. (*Krè-ve-keur*) Grand déplaisir, grande mortification, mêlés de dépit.

Crever, v. a. (*Kre-vé*) Faire éclater, faire rompre avec un effort violent. —Fatiguer, harasser : *Crever un cheval*, le fatiguer si fort qu'il en meure ou qu'il en soit outré ; *se crever de travail, de fatigue.* —Remplir à l'excès ; soûler : *Crever ses convives, les crever de bonne chère ; se crever*, boire et manger avec excès.

Fig. *Cela vous crève les yeux*, cela est devant vos yeux. —*Ce spectacle crève le cœur*, excite une grande compassion.

Crever, v. neut. Se rompre par un effort violent. —On dit par exagération, *crever de graisse, crever de chaud, de rire ; crever de bien*, en regorger ; *crever d'orgueil, de rage, de dépit, d'envie.* —Mourir : *Il avala du poison et en creva.* Il est familier.

Crevette, s. f. (*Kre-vè-te*) Petite écrevisse de mer. On la nomme aussi *Salicoque.*

Cri, s. m. Voix haute et poussée avec effort : *Grand cri ; cri de joie, cri de douleur.* —Clameur, Voyez ce mot. —fig. Plaintes et gémissemens. —Voix de certains oiseaux : *Le cri de la corneille, de la chouette.* On dit aussi *le cri du chien, du chat, etc.* —Proclamation de la part des Magistrats : *Il est défendu par cri public, etc.* —Le ton dont on crie, dans les rues, plusieurs choses à vendre ou à acheter : *Les cris de Paris, etc.* —figur. Vœu, désir : *Le cri de la nature est d'être heureux.* —En ter. de Blason, certains mots qui servent de devise et qui étoient l'ancien *cri de guerre.*

N'avoir qu'un cri après... désirer ardemment. —*Il n'y a qu'un cri sur cet homme*, chacun en parle de la même manière. —*Chasser à cor et à cri*, avec le cor et les chiens. —fig. et fam. *Chercher quelqu'un à cor et à cri*, le chercher en demandant partout de ses nouvelles.

Criailler, v. n. (*Kri-a-glié*; mouillez les *ll.*) Crier à plusieurs reprises et faire beaucoup de bruit. Il est familier.

Criaillerie, s. f. (*Kri-a-glie-ri-e*) Crierie qui se renouvelle souvent. Il est familier. Voyez *Crierie*.

Criailleur, *euse*, subst. Celui ou celle qui criaille. Il est familier.

Criant, *ante*, adj. (*Kri-an*, *an-te*) Qui excite à se plaindre hautement: *Une injustice criante.*

Criard, *arde*, adj. (*Kri-ar*, *ar-de*) Qui crie, qui gronde souvent sans sujet: *Il est fort criard de son naturel; il a l'humeur criarde*; et subst. *C'est un grand criard, une criarde.*

Oiseaux criards, qui crient souvent, le geai, la corneille, etc. —*Dettes criardes*, ce qui est dû pour fournitures et qui fait crier les créanciers.

Criarde, s. f. Toile gommée qui ne se frotte point sans faire du bruit.

Crible, s. m. Instrument dont on se sert pour séparer le bon grain d'avec le mauvais, etc.

Cribler, v. act. (*Kri-blé*) Passer du grain au travers le crible. —figur. et famil. Prendre toute la meilleure partie d'un négoce ou d'une ferme.

Figurém. *Etre criblé de coups*, être couvert de blessures.

Cribleur, s. m. Celui qui crible.

Cribleux, adject. masc. (*Kri-bleû*) *Os cribleux*, petit os qui est au haut du nez, percé comme un crible.

Criblure, s. f. Le mauvais grain et les parties étrangères qui sont séparées du bon grain par le moyen du crible.

Cribration, subst. f. (*Kri-bra-cion*) Séparation qui se fait des parties les plus déliées des médicamens, tant secs qu'humides ou oléagineux, d'avec celles qui sont les plus grossières. C'est une opération de Chimie.

Cric, subst. m. (*Kri*) Instrument pour lever de terre toute sorte de fardeaux.

Cric-crac, mot qu'on emploie pour exprimer le bruit que fait une chose qu'on déchire ou que l'on casse.

Cricoïde, adj. (*Kri-ko-i-de*) t. d'Anatomie. Il se dit du cartilage qui environne le larynx.

Criée, s. f. Publication faite à diverses fois et dans les formes juridiques, de quelques biens immeubles saisis et exposés en vente au plus offrant et dernier enchérisseur.

Crier, v. a. (*Kri-é*) Jeter un ou plusieurs cris. —fig. Il se dit d'une chose dure qui, se frottant rudement contre d'autres, rend un son aigre: *Cette porte crie.* —Parler d'un ton plus élevé qu'à l'ordinaire: *Il ne peut disputer sans crier.* —Demander à haute voix: *Crier au secours, à l'aide; crier miséricorde; crier merci, etc.* —Se plaindre hautement et avec aigreur; il régit la prép. *contre*: *Crier contre quelqu'un; les Prédicateurs crient contre le vice.* On dit, dans le même sens, *crier vengeance contre...* —Proclamer par autorité de Justice: *Crier à son de trompe*; ou simplement, proclamer en public: *Crier du vin à six sous; crier un effet perdu, etc.* En ce sens, il est actif. —En parlant des chiens de chasse, aboyer en chassant.

Crier après quelqu'un, l'appeler, le désirer. —*sur quelqu'un*; le poursuivre en criant; faire rumeur autour de lui. L'une et l'autre expression sont du style familier.

Crierie, s. f. (*Kri-ri-e*) Bruit qu'on fait en criant. Il se dit plus proprement du cri de ceux qui se plaignent ou qui demandent quelque chose; et *criaillerie*, du bruit et des cris que font des personnes qui se disputent ou qui se querellent.

Crieur, *euse*, subst. Celui, celle qui crie, qui fait du bruit.

Crieur, s. m. Celui qui va criant par la ville pour avertir qu'il y a quelque chose à vendre, que l'on a perdu quelque chose. —*Juré-crieur*, celui qui publie des édits, etc. —Celui qui crie du fruit, de vieux chapeaux, de vieux habits, etc.

Crime, s. m. Action punissable par les lois. —Dans la conversation ordinaire, on se sert du mot *crime*, pour exagérer une *faute* légère, comme on dit *meurtre* pour *simple dommage*: *C'est un crime, c'est un meurtre d'abattre de si beaux arbres.* —Péché mortel: *C'est un crime devant Dieu, que de...*

Criminaliser, v. a. (*Kri-mi-na-li-zé*) t. de Pratique : D'un procès civil en faire un criminel.

Criminaliste, subst. m. Auteur qui a écrit sur les matières criminelles. — Celui qui en est fort instruit.

Criminel, s. m. Celui qui a commis un crime. — Celui qui est simplement prévenu de quelque délit : *Interroger un criminel.* — Matière ou procédure criminelle ; il est opposé à *civil* : *Tirer une affaire au criminel ; le grand, le petit criminel.*

Proverb. et fig. *Prendre une chose au criminel*, s'en tenir offensé. — *Il va d'abord au criminel*, il interprète mal ce qu'on dit.

Criminel, elle, adj. En parlant des personnes ; coupable de quelque crime. — En parlant des actions ; condamnable, qui mérite punition. — En parlant de procédure ; qui a rapport au crime : *Procès, Juge, Code criminel ; affaire, matière criminelle.*

Criminellement, adv. (*Kri-mi-nè-le-man*) D'une manière criminelle : *Aimer criminellement.* — Au criminel : *Poursuivre criminellement.*

Expliquer ; juger criminellement ; expliquer, interpréter en mauvaise part.

Crin, subst. m. (*Krein*) Poil long et rude qui vient au cou et à la queue de plusieurs animaux. — On le dit par mépris des cheveux : *Ce ne sont pas des cheveux, c'est du crin.* — fam. *Prendre quelqu'un au crin* ou *aux crins*, aux cheveux. — *Se prendre aux crins*, se battre. — En t. de Minéralogie, interruption de la mine ou du filon, causée par l'approche d'un banc de pierre.

Crin d'archet, crin qu'on frotte avec de la colophane et dont on se sert pour faire résonner certains instrumens de Musique.

Crinal, subst. masc. Instrument de Chirurgie pour comprimer la fistule lacrymale.

Crinier, s. m. (*Kri-nié*) Artisan qui accommode le crin et le met en état d'être employé.

Crinière, s. f. Tous les crins qui sont sur le cou et entre les oreilles du cheval. — Le long poil qui couvre le cou d'un lion. — On le dit, par mépris, de la chevelure de l'homme et d'une perruque : *Vilaine crinière.* — Toile ou treillis qui accompagne le caparaçon et qui couvre le cou et la tête du cheval.

Crinon, s. m. Sorte de ver qui vient sous la peau des enfans.

Criobole, s. m. Terme d'Antiquité : Sacrifice d'un mouton, d'un bélier.

Crique, subst. f. (*Kri-ke*) Petit port le long des côtes où de petits vaisseaux se peuvent retirer.

Criquet, s m. (*Kri-kè*) Petit cheval foible et de vil prix : *Il étoit monté sur un criquet.*

Crise, subst. m. (*Kri-ze*) Effort que fait la nature dans les maladies, par la sueur, les évacuations, etc. — Il se dit élégamment au figuré : *Les affaires sont dans leur crise.*

Chrisocole, s. f. Voyez *Chrysocolle.*

Crisocome, s. f. Voyez *Chrysocome.*

Chrisogonum, mieux *Chrysogonum*, subst. m. (*Kri-zo-go-nome*) Sorte de plante.

Chrisolite, s. f. Voyez *Chrysolite.*

Crispation, s. f. (*Kris-pa-cion* ; en vers, *ci-on.*) Resserrement des choses qui se replient sur elles-mêmes par l'approche du feu. — En Médecine, effet à peu près pareil qu'on éprouve dans les entrailles, dans les nerfs, etc.

Crisser, v. n. (*Kri-cé*) Il se dit, au propre, des dents, quand elles font un bruit aigre, comme il arrive lorsqu'on les serre et grince fortement.

Cristal, s. m., au pl. *Cristaux.* Matière transparente et fragile. — Verre fort clair et fort net qui se fait dans les verreries. — On dit fig. et poétiq. *Le cristal des eaux, des fontaines.*

Cristal de montre, petit verre sur le cadran de la montre de poche. — *minéral*, composé de salpêtre purifié et de fleur de soufre. — *de tartre*, tartre purifié et réduit en cristaux.

Cristallin, subst. m. (*Kris-ta-lein*) L'une des trois humeurs de l'œil. — Ciel de cristal, imaginé par quelques anciens Astronomes : *Le premier cristallin, le second cristallin.* En ce dernier sens, on dit aussi adjectiv. *ciel cristallin.*

Cristallin, ine, adj. Qui est clair et transparent comme du cristal : *Eaux cristallines ; humeur cristalline de l'œil.*

Cristallisation, s. f. (*Kris-ta-li-za-cion*) L'action de cristalliser. —Chose cristallisée.

Cristalliser, v. a. (*Kris-ta-li-zé*) Réduire en cristaux. —Congeler en façon de cristal. On dit aussi au récipr. *Se cristalliser.*

Critiquable, adj. (*Kri-ti-ka-ble*) Qui peut être critiqué.

Critique, s. m. (*Kri-ti-ke*) Celui qui examine les ouvrages d'esprit pour en porter son jugement. —Censeur importun qui trouve à redire à tout.

Critique, s. f. Le genre d'étude qui a pour objet la littérature ancienne; le travail des Commentateurs, des Erudits, etc. —L'art, le goût, la capacité nécessaires pour juger d'un ouvrage d'esprit: *Etre habile, savant dans la critique.* —Dissertation qui a pour objet l'examen d'un Ouvrage d'esprit: *Il a fait la critique d'un tel Poëme.* —Censure maligne de la conduite d'autrui ou de ses ouvrages.

Critique, adj. Qui a rapport à la critique: *Discours, dissertation critique.* —En t. de Médecine, il se dit des jours où il arrive ordinairement quelque crise dans les maladies: *Le septième et le neuvième sont des jours critiques.* —fig. Dangereux: *Occasion, situation critique.*

Critiquer, v. a. (*Kri-ti-ké*) Examiner quelque ouvrage. —Reprendre, trouver à redire. En ce sens on dit neutralement: *Il critique sur tout.*

Croassement, s. m. (*Kroa-ce-man*) Le cri naturel du corbeau. —Il se dit fig. des mauvais Poëtes et des mauvais Musiciens: *Faites-nous grace de vos croassemens.*

Croasser, v. n. (*Kro-a-cé*) Crier comme le corbeau. —Au figuré, crier, criailler, chanter mal, etc.

On devroit écrire *croacement*, *croacer*, de *crocitus*, *crocire.*

Croc, s. m. (*Krok*, suivant l'*Acad. Kro*, suivant le *Richelet portatif.*) Instrument à une ou à plusieurs pointes recourbées pour y pendre ou y attacher quelque chose. —Harpon ou main de fer. —Perche de Batelier au bout de laquelle il y a une pointe de fer avec un crochet. —Certaines dents de quelques animaux: *Les crocs d'un mâtin, d'un cheval, etc.* —Cheville ou toute autre chose semblable, à laquelle on pend quelque chose. —fig. et pop. Suppôt de jeux défendus, ou Joueur qui cache une partie de son habileté pour gagner plus sûrement.

Fig. et fam. *Mettre* ou *pendre les armes* ou *son épée au croc*; quitter le métier de la guerre. —*Son procès est au croc*; on ne le poursuit plus.

Croc, (le *c* final se prononce fortement.) *Cela fait croc sous la dent*; cela fait du bruit sous la dent.

Crocs, s. m. pl. Grandes moustaches recourbées en forme de crochets.

Croc-en-jambe, subst. m. (*Kro-kan-jan-be*) Tour de lutte qui consiste à mettre son pied entre les jambes de quelqu'un pour le faire tomber: *Il lui a donné le croc en jambe.* —figur. et fam. Adresse avec laquelle on supplante quelqu'un ou bien on le fait déchoir de sa place, des prétentions qu'il avoit.

Croche, adj. Courbé et tortu: *Il a la main croche.*

Croche, s. f. Note de Musique qui a un petit crochet au bout de la queue, et qui vaut la moitié d'une noire.

Crochet, s. m. (*Kro-chè*) Morceau de fer recourbé dont on se sert à divers usages. —Agrafe pour pendre quelque chose. —Instrument de Chirurgie.

Crochet, Terme d'Imprimerie: Trait recourbé par les extrémités, dont le milieu est marqué par un angle et qui sert à accoler deux ou plusieurs articles. On dit aussi *Accolade.* —Figure à deux pointes saillantes qui se place quelquefois devant un mot à la fin d'un alinéa où il y a du blanc, pour marquer que ce mot appartient à la ligne qui est au-dessus ou à celle de dessous.

Crochets, s. m. pl. Petites boucles de cheveux que les femmes placent sur le front auprès des tempes. —Certaines dents aigues et perçantes de quelques animaux.

Crochets de Porte-faix, instrument à deux grandes branches et à deux crochetons avec une sellette, que le Crocheteur met derrière son dos pour porter diverses choses.

Fig. et prov. *Etre sur ses crochets*,

sur les crochets de quelqu'un ; vivre à ses dépens, aux dépens de quelqu'un. —*Aller aux mûres sans crochet* ; Entreprendre quelque chose, sans avoir tout ce qu'il faut pour l'exécuter.

Crocheter, v. a. (*Kro-che-té*) Ouvrir une porte, un coffre avec un crochet.

Crocheteur, euse, subst. Celui ou celle qui gagne sa vie à porter des fardeaux sur des crochets.

Crocheteur de serrures, de portes, celui qui crochète des portes, des serrures, avec un mauvais dessein.

Crochetons, s. m. pl. Les deux petites branches des crochets du Porte-faix.

Crochetoral, ale, adj. Grossier, incivil, qui tient du Crocheteur. *Trév.* Ce mot ne peut être bon que dans le style burlesque.

Crochu, ue, adj. Un peu recourbé. —Il se dit aussi du cheval qui a les jarrets trop rapprochés l'un de l'autre.

Fig. et prov. *Il a les mains crochues* ; il est sujet à dérober.

Crochue, s. f. Nom qu'on donnoit autrefois à la note de Musique qu'on appelle aujourd'hui *croche*.

Crocodile, subst. m. Sorte de grand lézard amphibie.

Prov. *Larmes de crocodille*, larmes feintes et hypocrites ; larmes d'un traître qui cherche à nous tromper.

Crocodilium, s. m. Sorte de plante.

Crocòmagma, s. m. Terme de Pharmacie : Trochisque composé avec le safran, la myrrhe, les roses rouges, l'amidon et la gomme arabique.

Crocote ou *crocoton*, s. m. Terme d'Antiquité : Habit ancien à franges et à fleurs, de couleur de pourpre.

Crocotte, s. m. Nom donné au métis né de l'accouplement d'une chienne et d'un loup.

Crocus, s. m. (*Kro-kuce*) Le safran. —C'est aussi le nom d'une fleur.

Crocuta, subst. Les Anciens ont désigné l'hyène sous ce nom.

Un Crœsus ou *Crésus*, s. m. (prononcez l'*s* finale) Un homme fort riche ; par allusion à Crésus, Roi de Lydie, qui possédoit des richesses immenses. Il est familier.

Croie, s. f. (*Kroâ*) t. de Fauconnerie : Sorte de gravelle des oiseaux de proie.

Croiler ou *croler*, v. n. (*Kroa-lé*) Terme de Fauconnerie : Se vider par le bas.

Croire, v. act. *Croyant. Cru. Je crois, tu crois, il croit ; nous croyons, etc. Je crus, etc.* Les autres temps sont formés de ceux-ci. (*Kroâ-re* ; plusieurs pensent que dans la conversation on peut prononcer *krè-re* ; le plus sûr est de s'en tenir au premier.) Estimer *une chose* véritable. —Ajouter foi *à une personne*. —Estimer ; penser ; présumer ; avoir opinion que....

Croire, v. n. Avoir la Foi : *Croire en Dieu, en Jesus-Christ.*

Croisade, s. f. (*Kroa-za-de*) Voyage et entreprise de guerre pour le recouvrement de la Terre sainte, ou pour attaquer les Hérétiques par les armes. Ceux qui s'y engageoient portoient une *croix* sur leurs habits ; et de là les noms de *Croisade* et de *Croisés*. —En t. de Marine, sorte de Constellation.

Croisat, subst. m. (*Kroa-za*) Nom d'une monnoie d'argent qui vaut à Gênes environ 4 livres 10 sous.

Croisé, s. m. Celui qui prenoit la croix pour la guerre sainte. On l'emploie ordinairement au pluriel : *L'armée des Croisés étoit composée de....*

Croisé, ée, part. p. de *Croiser* et adj. Chargé d'une croix. —Qui est en forme de croix.

Etoffe croisée, serge croisée, serge dont les fils sont entrelacés. — famil. *Demeurer, avoir, se tenir les bras croisés*, demeurer oisif, ne se point remuer.

Croisée, s. f. (*Kroa-zé-e*) Bois ou pierre en forme de croix qu'on met dans les baies des murs où l'on veut faire des fenêtres. Quoique les fenêtres n'aient plus aujourd'hui la même forme, elles ont cependant retenu ce nom, qui se dit et de l'ouverture de la fenêtre, et de la menuiserie garnie de verre, qui sert à fermer cette ouverture. —Entrelacement de fils bien serrés ensemble. —Petits bâtons croisés au haut d'une ruche en dedans, autour desquels les abeilles font leur cire. —Quatre perches à quelque distance les unes des autres, croisées vers le haut, et sur lesquelles on bande la grosse corde pour danser dessus avec un contre-

poids. —En Horlogerie, rayons qui maintiennent le centre d'une roue.

Croisement, s. m. (*Kroa-ze-man*) Terme d'Escrime : Action de croiser avec son épée celle de son adversaire.

Croiser, v. a. (*Kroa-zé*) Disposer en forme de croix : *Croiser les bras*, *les jambes*, *etc.* —Traverser : *Croiser le chemin.* — figur. Traverser quelqu'un dans ses desseins : *Ils se croisent dans leurs prétentions.* —Rayer, en passant la plume sur quelque écriture. —Mettre une croix à côté de l'article d'un compte que l'on veut contester. —Serrer la toile. —Mettre les osiers les uns sur les autres en travaillant.

Croiser, v. n. Il se dit des robes, des habits, dont les côtés passent l'un sur l'autre. —En t. de Marine, aller, venir plusieurs fois en traversant un même espace.

Se croiser, v. récipr. En parlant des choses, se couper, se traverser. —En parlant des personnes, s'engager dans une croisade.

Croisette, s. f. (*Kroa-zè-te*) Plante dont les feuilles sont disposées le long des tiges en forme de croix. —En ter. de Blason, sorte de petite croix. —En t. de Marine, clef ou cheville qui joint et entretient le bâton du pavillon avec le mât qui est au-dessus.

Croiseur, subst. masc. (*Kroa-zeur*) Capitaine ou vaisseau qui croise sur une côte.

Croisière, subst. fém. (*Kroa-zié-re*) Certaine étendue de mer dans laquelle les vaisseaux croisent.

Croisille, subst. f. (*Kroa-si-glie*; en mouillant les *ll.*) Terme de Cordier : Petite piéce de bois taillée en portion de cercle sur le rouet, et qui porte les ancilettes.

Croisillon, s. m. (*Kroa-si-glion*; en mouillant les *ll.*) La traverse d'une croix ou d'une croisée.

Croisoire, subst. f. (*Kroa-zoa-re*) Instrument avec lequel on fait sur les biscuits de mer diverses façons en forme de croix.

Croissance, subst. f. (*Kroa-san-ce*) Augmentation en grandeur, en parlant des animaux et des arbres : *Age de croissance*; *il n'a pas encore toute sa croissance.*

Croissant, subst. masc. (*Kroa-san*) Figure de la nouvelle lune jusqu'à son premier quartier : *La lune est à son croissant*; *ranger une armée navale en croissant*, *etc.* —On dit poétiquement l'*Empire du croissant*; l'Empire du Turc, à cause du *croissant* qu'il a dans ses armes : *Faire pâlir*, *abattre le croissant*. —On compte dans le Blason, des *croissans montans*, *adossés*, *renversés*, *tournés*, *etc.* —Instrument de Jardinier fait en forme de croissant, avec lequel on tond les palissades. —Branche de fer recourbée qu'on scelle dans les jambages des cheminées, pour y mettre la pelle, etc. —En t. de Luthier, enfoncement fait en forme de demi-cercle, aux côtés d'un violon.

Croisure, s. f. (*Kroa-zû-re*) Tissure d'une étoffe croisée. —Plusieurs Auteurs l'ont dit en Poésie, de la manière dont les vers, les rimes sont entremêlés.

Croît, s. m. (*Kroâ*) On dit en parlant du bétail : *Partager le croît* ou *l'accroît*, l'augmentation du bétail.

Croître, v. n. (*Kroâ-tre*; quelques-uns disent *Krê-tre*, du moins en conversation; l'opinion la plus générale et la plus sûre est pour le premier.) Devenir plus grand, en parlant des animaux et des végétaux. —Augmenter de quelque manière que ce soit : *La lune croît*; *les rivières*, *les jours croissent*; *croître en vertus*, *en graces*, *en beauté.* —Multiplier : *Sa famille a cru* ou *est crue de six enfans*, (car ce verbe, dans toutes ses acceptions, prend indifféremment *être* ou *avoir*, pour auxiliaire.) —En parlant des herbes et des plantes, venir, être produit : *Il ne croît dans ce pays ni blé*, *ni vin*, *etc.*

Croître, v. act. Il ne s'emploie qu'en Poésie, dans le sens d'*accroître.*

Croix, s. f. (*Kroâ*, et devant une voyelle *Kroaz*) Espèce de gibet en forme de croix où l'on faisoit anciennement mourir les criminels. La croix, pour les Chrétiens, a été sanctifiée par J. C. mort *en croix* ou *sur la croix.* —Figure qui représente la croix du

Sauveur. —On le dit aussi de deux piéces de bois, etc. disposées en croix; de deux lignes qui se coupent, etc. —fig. Affliction de corps ou d'esprit: *Il est la croix de sa famille.* —L'un des côtés d'une piéce de monnoie : *Croix ou pile.* Cette dénomination vient de la monnoie frappée sous Saint Louis, laquelle avoit d'un côté une croix, et de l'autre des piliers : *Jouer à croix ou pile*; jeter une piéce de monnoie, et nommer un des deux côtés. — fig. et fam. 1.° *N'avoir ni croix, ni pile*; être sans argent. 2.° *Jeter à croix ou pile*, être indifférent sur le succès d'une affaire, etc. s'en soucier fort peu.

Croix de Chevalier, marque, décoration d'un Ordre de Chevalerie faite, ou absolument ou à peu près, en forme de croix. On nomme *Grand-Croix* les principales dignités.

Croix de par Dieu; Alphabet marqué d'une croix au commencement, qu'on donne aux enfans pour apprendre à connoître les lettres.

Fam. *Avoir les jambes en croix*; l'une sur l'autre; *les bras en croix*, élevés et étendus comme ceux du Sauveur. —fig. *Mettre ses injures au pied de la croix*, les oublier pour l'amour de J. C.

Cromorne, subst. m. Jeu d'orgues accordé à l'unisson de la trompette.

Cron, s. m. Sable ou amas de petites coquilles qui se trouvent dans le sein de la terre.

Crone, subst. m. Terme de Marine : Machine qui sert à enlever les marchandises des vaisseaux. —On appelle aussi *Crone*, certains endroits au fond de l'eau, remplis de racines, de grands herbages, etc. où se retire ordinairement le poisson.

Croquant, *ante*, adject. (*Kro-kan*, *an-te*) Qui croque sous la dent. On dit substantivem. *une croquante*, pour une tourte croquante.

Un croquant, s. m. Un homme de néant, un misérable. Il est fam.

Croque, s. f. (*Kro-ke*) Il n'a d'usage que dans cette phrase : *Manger quelque chose à la croque au sel*, sans autre assaisonnement que le sel. —On dit pr. d'un homme beaucoup plus fort qu'un autre, qu'*il le mangeroit à la croque au sel.*

Croquer, v. n. (*Kro-ké*) Il se dit des choses qui font du bruit sous la dent quand on les mange.

Croquer, v. act. Manger en faisant croquer sous la dent : *Croquer des croûtes*, *des galettes.* — fam. Manger avec avidité : *Croquer un poulet*, *etc.* —fig. et fam. Prendre, attraper, dérober. —En t. de Peinture, dessiner grossiérement, en sorte que le dessein ne soit pas fini. —On le dit au figuré et dans le même sens, des Ouvrages d'esprit.

Proverb. *Croquer le marmot*; attendre long-temps et avec impatience. —*Il n'en croquera que d'une dent*; il ne l'aura pas.

Croquet, s. m. (*Kro-kè*) Sorte de pain d'épice qui croque sous la dent quand on le mange.

Croqueur, s. m. (*Kro-keur*) Celui qui prend, qui attrape, qui croque. Il n'est bon que dans le burlesque et le bas comique.

Croquignole, s. f. Coup qu'on donne sur la tête ou sur le nez avec le second ou le troisième doigt fermé.

Croquignoler, v. a. (*Kro-ki-gno-lé*; mouillez *gn.*) Donner des croquignoles à quelqu'un. *Trév.*

Croquis, s. m. (*Kro-ki*) Terme de Peinture : Esquisse faite à la hâte et croquée. —On le dit quelquefois au figuré, des ouvrages d'esprit.

Crosse, s. f. (*Kro-ce*) Bâton pastoral d'un Evêque, d'un Abbé. —Bâton courbé par le bout, avec lequel on pousse une balle, une pierre, etc.

Crosse de fusil, *de mousquet*, la partie courbe du fût qu'on appuie contre l'épaule en tirant. —*d'aiguière*, anse d'aiguière en forme de crosse.

Crossé, *ée*, adj. Qui porte crosse, qui a une crosse : *Abbé crossé et mitré.*

Crosser, v. neut. (*Kro-cé*) Pousser une balle, une pierre avec une crosse, —On dit figur. et famil. d'un homme très-méprisable, que *c'est un homme à crosser.*

Crossette, subst. fém. (*Kro-cè-te*) ter. d'Agriculture : Branche de vigne taillée et où il reste un peu de bois de l'année précédente.

Crosseur, s. m. Qui crosse.

Crotalaire, subst. f. (*Kro-ta-lè-re*) Plante dont la semence est purgative.

Crotale, s. m. Espèce de tambour de basque que portoient anciennement les Prêtres de Cybèle.

Crotaphite, adject. (*Kro-ta-fi-te*) Nom qu'on donne, en Anatomie, à un muscle qui occupe la cavité des tempes et qui tire la mâchoire inférieure en haut.

Crotons, s. m. plur. Morceaux de sucre qui n'ont pu passer par l'hébichet.

Crotte, s. f. (*Kro-te*) La boue des rues et des chemins, quand il a plu : *Il fait bien de la crotte dans les rues* ; elles sont bien sales. —Fiente de brebis, chèvres, lapins, souris, etc.

Crotté, *ée*, part. p. de *Crotter*, et adj. Couvert de crotte. On dit prov. *Crotté comme un barbet, jusqu'à l'échine*, *jusqu'aux oreilles*. —figur. et famil. *Poëte crotté*, méchant poëte.

Crotter, v. act. (*Kro-té*) Salir avec de la boue ; couvrir de crotte.

Se crotter, v. récipr. Amasser les crottes des rues en marchant.

Crottin, s. m. (*Kro-tein*) Excrément de cheval, de mouton, etc.

Crouchant, subst. m. (*Krou-chan*) Piéces de bois qui se portent sur le chef d'un bateau, et qui servent à faire la rondeur et la diminution du devant.

Croulant, *ante*, adj. (*Krou-lan*, *an-te*) Qui croule, qui tombe : *Une maison croulante*.

Croulement, s. m. (*Krou-le-man*) Ebranlement d'un édifice, éboulement.

Crouler, v. n. (*Krou-lé*) Tomber en s'affaissant : *Ce bâtiment croule* ; *la terre croula*.

Crouler, v. act. En t. de Marine, *crouler un vaisseau*, le lancer. —En ter. de Chasse, *le cerf croule la queue*, le cerf fuit.

Croulier, *ière*, adject. (*Krou-lié*, *liè-re*) Mouvant, qui n'est pas ferme sous les pieds : *Des prés crouliers*, *des terres croulières*.

Croulière, s. f. Endroit mouvant.

Croupade, s. f. Terme de Manége : Saut relevé qui tient le devant et le derrière du cheval dans une égale hauteur, sans qu'il montre son fer.

Croupe, s. f. Le haut ou le sommet d'une montagne. —La partie du cheval qui prend depuis les rognons jusqu'à la queue, en y comprenant tout cet espace rond qui fait la beauté de la croupe. — fig. et fam. *Etre chatouilleux sur la croupe* ; être fort délicat, se fâcher aisément et sans sujet.

A crouperons, adv. D'une manière accroupie.

Croupiader, v. neut. (*Krou-pia-dé*) t. de Marine : Mouiller en croupière.

Croupiat, s. m. (*Krou-pia*) ter. de Marine : Nœud qu'on fait sur le câble.

Croupier, s. m. (*Krou-pié*) Celui qui est de société au jeu avec quelqu'un qui tient la carte ou le dé. —A la bassette, au pharaon, etc. celui qui assiste le Banquier et qui l'avertit des cartes qui gagnent, etc. —Celui qui prête aux gens d'affaire et qui a part au profit.

Croupière, subst. f. Longe de cuir attachée derrière la selle et qui avec le culeron embrasse la queue du cheval. —En ter. de Marine, câble qui arrête un vaisseau par son arrière.

Fig. et prov. *Tailler des croupières à quelqu'un*, le poursuivre vivement, lui donner bien des affaires.

Croupion, subst. m. (*Krou-pion*) L'extrémité du bas de l'échine de l'homme. —Partie qui termine le corps ou le bout du dos des oiseaux et qui soutient la queue.

Croupir, v. neut. Ne couler pas ; se corrompre faute de mouvement. —On le dit, par extension, d'un enfant au maillot ; d'un malade qu'on n'a pas soin de changer assez souvent de linges. —Au fig. demeurer nonchalamment en quelque état ou en quelque lieu : *Croupir dans le vice*.

Croupissant, *ante*, adj. (*Krou-pi-san*, *an-te*) Qui croupit.

Croupon, s. m. Terme de Tanneur : Cuir de bœuf et de vache tanné qui n'a ni tête ni ventre.

Croustille, subst. f. (*Krous-ti-glie* ; mouillez les *ll*.) Petite croûte de pain. — Sorte d'agrément qu'on met aux coiffures des femmes.

Croustiller, v. n. (*Krous-ti-glié*) Manger de petites croutes pour boire

et être plus long-temps à table. Il est familier.

Croustilieusement, adv. (*Krous-ti-glieû-ze-man*) D'une manière bouffonne et plaisante. Il est populaire.

Croustilleux, *euse*, adj. (*Krous-ti-glieû*, *eû-ze*) Bouffon ; qui fait rire. —Plus ordinairement, qui est trop gaillard : *Contes croustilleux*. Il est fam.

Croûte, s. f. La partie dure et solide qui couvre la mie du pain. —Pâte cuite qui renferme la viande d'un pâté, d'une tourte, etc. —Morceau de pain où il y a plus de croûte que de mie et qu'on a fait long-temps mitonner avec du bouillon. —Tout ce qui se durcit et s'attache à quelque chose : *Croûte de tartre autour d'un tonneau* ; *Croûte que fait la gale en séchant*. —En t. de Peinture, mauvais tableau.

Croûtelette, s. f. (*Kroû-te-lè-te*) Petite croûte.

Croutier, s. m. (*Kroû-tié*) Brocanteur de mauvais tableaux.

Croûton, subst. m. Petit morceau de pain qui a plus de croûte que de mie.

Croyable, adj. (*Kroa-ia-ble*) Qui peut ou qui doit être cru ; il se dit plus souvent avec la négative ou en interrogeant.

Croyance, subst. f. (*Kroa-ian-ce*) Sentiment ; opinion. —Ce qu'on croit dans une Religion.

Croyant, *ante*, subst. (*Kroa-ian*) Celui, celle qui croit ce que la Religion enseigne. Il n'a guères d'usage que dans cette phrase : *Abraham est le Père des Croyans*.

Cru, subst. m. Terroir qui produit quelque fruit : *Ce vin*, *ces denrées sont d'un bon cru*, *de mon cru*. —Figur. et famil. *Cela est de votre cru*, vient de vous ; vous avez inventé cela.

Cru, *crue*, adject. Qui n'est point cuit : *Un fruit cru*, *de la viande crue*. *Cuir cru*, non préparé. —*Soie crue* ou *écrue*, ni lavée, ni teinte. —En t. de Médecine, *les humeurs sont crues*, ne sont pas assez cuites par la chaleur naturelle. —*Ce fruit est cru sur l'estomac*, est difficile à digérer. —figur. *Une parole bien crue*, *une nouvelle toute crue*, une parole, une nouvelle fâcheuse, dite sans adoucissement. —*Une pensée toute crue*, une pensée informe.

A cru, expression adverbiale ; Sur la peau nue : *Monter un cheval à cru*, sans selle.

Cru, *crue*, part. p. et adj. A quoi on ajoute foi. Voyez *Croire*. —Grandi, augmenté. Voyez *Croître*.

Cruauté, subst. f. (*Kru-ô-té*, d.) Inhumanité ; inclination à répandre le sang, à faire du mal aux autres : *Leur cruauté n'a point de bornes*. —Action cruelle. —figur. Rigueur : *La cruauté d'une maîtresse*, *de la fortune*, *etc*. —Par exagération, chose fâcheuse, désagréable : *C'est une cruauté de*. . .

Cruche, s. f. Vase de terre ou de grès, à anse, qui a le ventre large et le cou étroit. —fig. et fam. Sot, bête, stupide.

Proverb. *Tant va la cruche à l'eau*, *qu'à la fin elle se casse*, à force de s'exposer au danger, on y demeure, on y périt.

Cruchée, s. f. Plein une cruche.

Crucherie, s. f. Au figuré et fam. Folie, bêtise. Il est peu usité.

Cruchon, s. m. Petite cruche.

Cruciade, s. f. Bulle du Pape au Roi d'Espagne.

Crucial, *ale*, adj. En croix : *Incision cruciale*.

Crucifère, adject. Il se dit, 1.° des colonnes qui soutiennent une croix, et qu'on pose dans les cimetières. —2.° En t. de Botanique, des plantes dont les fleurs sont disposées en forme de croix, comme dans le cresson, etc.

Crucifié, *ée*, part. p. de *crucifier*, et adj. Qui a été mis en croix et qui a souffert ce supplice.

Crucifiement, subst. m. Action de crucifier. —Tableau, estampe qui représente le crucifiement de Jesus-Christ. —figurém. Mortification des passions, de la chair.

Crucifier, verb. act. (*Kru-ci-fi-é*) Attacher à une croix. —Au figuré ; mortifier ses passions, sa chair. —On le dit aussi fig. *Il se feroit crucifier pour ses amis*, il souffriroit tout pour eux.

Crucifix, s. m. (*Kru-ci-fi*) Croix avec la figure de Jesus-Christ attaché sur cette croix. —Tableau, estampe

qui représente Jesus-Christ attaché à la croix : *Crucifix d'or, d'argent, etc.*

Crudité, s. f. Qualité des choses crues : *La crudité des fruits, de l'eau.* —Indigestion. Il se dit au pluriel : *Ces viandes causent des crudités.* —Mauvaise qualité des humeurs, qui ne sont pas digérées. —Au figuré, discours peu obligeant. Dans cette dernière acception, il est aujourd'hui peu usité.

Crue, s. f. Augmentation : *La crue des eaux.* —Croissance : *Cet arbre, cet enfant n'a pas pris encore toute sa crue.* —En t. de Pratique, le cinquième denier au-dessus de la prisée.

Cruel, elle, adj. (*Kru-èl, è-le*) En parlant des personnes, inhumain, impitoyable, qui aime le sang. —Il se dit, dans le même sens, des animaux, et fig. du sort, du destin, de la fortune. —Sévère, peu complaisant : *Vous êtes bien cruel à* ou *envers vous-même de* En ce dernier sens on dit substantivement dans le style badin, *Il fait le cruel ; c'est une cruelle*, elle n'accorde aucune faveur. —En parlant des choses ; fâcheux, douloureux, insupportable.

Homme cruel, femme cruelle, pleins de cruauté. —*Cruel homme, cruelle femme*, à qui on fait vainement les plus vives instances, ou qui en font eux-mêmes d'importunes.

Cruellement, adv. (*Kru-è-le-man*) Avec cruauté ; d'une manière cruelle.

Crument, adv. (*Krû-man*) D'une manière dure, sans ménagement.

Crupellaire, s. m. Soldat Gaulois armé de toutes piéces.

Crural, ale, adj. Terme d'Anatomie ; Qui appartient à la jambe : *Veine crurale, muscle crural.*

Crustacée, adj. m. et fém. Couvert d'une écaille divisée par des jointures différentes : *L'écrevice est crustacée.* —Il est aussi substantif : *Le homar, les crabes sont des crustacées.*

Cruzade ou *crusade*, s. f. (*Kru-za-de*) Monnoie d'argent en Portugal qui vaut environ quarante sous de France.

Crypte, subst. f. (*Krip-te*) Lieu souterrain dans une Eglise où l'on enterre les morts. —En Anatomie, partie qui présente un orifice en forme de petite fosse.

Cryptographie, s. f. (*Krip-to-gra-fi-e*) L'art d'écrire d'une manière cachée à tout autre qu'à celui qu'on a mis dans le mystère.

Cryptographique, adj. (*Krip-to-gra-fi-ke*) Qui appartient à la cryptographie.

Crypto-portique, s. m. (*Krip-to-por-ti-ke*) Arc pris sous œuvre dans un vieux mur.

C-sol-ut, s. m. Ter. de Musique, par lequel on désigne la note et le ton d'*ut*.

Cube, s. m. Corps solide, régulier, qui a six faces carrées. —En Arithmétique, produit d'un nombre carré multiplié par le nombre simple.

Cube, adj. Cubique : *Pied cube ; nombre cube.*

Cubèbe, s. f. Sorte de plante Médicinale. —Fruit de cette plante.

Cubique, adject. (*Ku-bi-le*) Qui appartient au cube, soit en Géométrie, soit en Arithmétique : *Figure cubique ; nombre cubique.*

Cubital, s. m. Sorte de banquette sur laquelle on appuie les bras, les coudes.

Cubital, ale, adj. Qui appartient au coude : *Muscle cubital ; nerf cubital ; artère cubitale.*

Cubitus, s. m. (*Ku-bi-tuce*) terme d'Anatomie : Os de l'avant-bras qui s'étend depuis le coude jusqu'au carpe.

Cublanc, s. m. (*Ku-blan*) Sorte d'oiseau.

Cuboïde, s. m. Os du pied, qui a la forme d'un cube.

Cuca, subst. m. Sorte de plante du Pérou.

Cuceron, s. m. Petit insecte qui se met dans les légumes.

Cuciofera, s. m. Plante des Indes qui ressemble à un palmier ; son fruit, nommé *cuci*, est bon à manger.

Cucubale, s. m. Plante dont le fruit est propre contre les pertes de sang.

Cucullaire, adj. (*Ku-cu-lè-re*) terme d'Anatomie. *Le muscle cucullaire* est entre l'occiput et la nuque du cou.

Cucupha ou *Cucufe*, s. f. Terme de Pharmacie : Calotte remplie de poudres céphaliques pour fortifier le cerveau.

Cucurbitacée, adj. m. et f. Terme de Botanique. Il se dit des plantes dont les fruits approchent de ceux de la courge, du melon, etc.

Cucurbitain ou *Cucurbitaire*, s. m. (*Ku-kur-bi-tein, tè-re*) Ver plat qui ressemble à des pepins de courge.

Cucurbite, s. f. Terme de Chimie : Vaisseau où l'on met les substances que l'on veut distiller.

Cueille, s. f. (*Keu-glie* ; mouillez les *ll.*) t. de Marine : Un lé de toile.

Cueilleret, s. m. Terme de Pratique : Etat des cens et rentes dues et reconnues par les tenanciers d'une seigneurie.

Cueillette, subst. f. (*Keu-gliè-te* ; mouillez les *ll.*) Amas de deniers qu'on recueille dans une quête. —On l'a dit autrefois pour récolte.

Cueilleur, euse, subst. (*Keu-glieur, eû-ze*) Qui cueille. On ne le dit que dans cette phrase proverbiale : *Il est fait en cueilleur de pommes, elle est faite comme une cueilleuse d'herbes* ; il est mal vêtu, elle est mal vêtue.

Cueillir, v. act. (*Keu-glir* ; mouillez les *ll.*) *Cueillant. Cueilli. Je cueille. Je cueillis. Je cueillerai, etc.* Détacher des fruits, des fleurs, des légumes de leurs branches ou de leurs tiges. —On dit fig. *Cueillir des palmes, des lauriers*, remporter des victoires.

Cueilloir, subst. m. (*Keu-glioar* ; mouillez les *ll.*) Panier dans lequel on met ce que l'on cueille.

Cuider, subst. m. Panier long dans lequel on cueille et porte au marché des prunes, des cerises, etc.

Cuider, v. act. Vieux mot : Penser, croire, s'imaginer.

Cuiller, subst. f. (mouillez les *ll* ; *Ku-glier*, en prononçant fortement l'*r* finale, comme dans *fer* et *mer*. *Acad.*) Ustensile de table pour manger le potage. —Morceau de fer qui embrasse le bout de l'essieu des roues de devant d'un carrosse.

Cuillerée, s. f. (*Ku-glie-ré-e*) Plein la cuiller : *Une cuillerée de potage.*

Cuilleron, subst. m. (*Ku-glie-ron*) La partie creuse de la cuiller qu'on met dans la bouche en mangeant. —Pétale ou autre partie d'une fleur ou plante qui a la forme d'une cuiller.

Cuillier, s. m. (*Ku-glié*) Oiseau dont le bec ressemble à une cuiller. On l'appelle aussi *Spatule.* —Sorte de poisson à têt dur. —Coquille longue.

Cuine, subst. f. Terme de Chimie : Vaisseau de terre à distiller l'eau-forte.

Cuiponna, s. m. Sorte d'arbre du Pérou.

Cuir, subst. m. En général, la peau des animaux. —Plus particulièrement, cette peau quand elle est séparée de la chair et corroyée. —En style proverbial, il se dit de la peau de l'homme : *Jurer, enrager entre cuir et chair*, secrétement, sans oser éclater. On dit aussi, au propre, *du sable, des vers, etc. qui s'insinuent entre cuir et chair.*

Cuir bouilli, du cuir bouilli et préparé avec diverses gommes. On appelle populairement *visage de cuir bouilli*, un visage désagréable, dont la peau est rude et grossière. —Proverb. *Du cuir d'autrui faire large courroie*, être libéral du bien d'autrui.

Cuir de balle, en ter. d'Imprimerie, Peau de mouton préparée qu'on cloue à un cône de bois évidé, qui sert à prendre l'encre et à la distribuer également sur tous les caractères d'une forme. Voyez *Balle.*

Cuirasse, s. f. (*Kui-ra-ce*) Armure de fer qui couvre le corps du Soldat depuis les épaules jusqu'à la ceinture par devant et par derrière.

Le défaut de la cuirasse, l'endroit où elle finit ; et figur. l'endroit foible d'un homme, d'un écrit. —*Endosser la cuirasse*, prendre le parti des armes.

Cuirassé, ée, part. p. de *cuirasser*, et adj. Qui porte la cuirasse.

Figurément : *Etre bien cuirassé*, préparé à tout.

Cuirasser, verb. act. (*Kui-ra-cé*) Revêtir d'une cuirasse.

Cuirassier, subst. m. (*Kui-ra-cié*) Cavalier armé d'une cuirasse. —Soldat fantassin qui porte la cuirasse et la pique.

Cuire, v. act. (*Kui-re*) Préparer les alimens, par le moyen du feu pour les rendre propres à être mangés : *Cuire des viandes, du pain, etc.* —On le dit aussi 1.° de certaines matières que le

feu rend propres à divers usages : *Cuire du plâtre, de la chaux, etc.* —2.° De l'action du Soleil sur les fruits qu'il mûrit. —3.° De l'action de la chaleur naturelle sur les alimens, les humeurs.

Cuire, v. n. Etre préparé par le moyen du feu : *La viande cuit.* —Faire cuire du pain : *Ils sont obligés d'aller cuire au four banal.* On dit proverbialement : *Vous viendrez cuire à mon four*, vous aurez quelque jour affaire à moi. —Etre facile ou difficile à cuire : *Ces légumes cuisent bien* ou *ne cuisent pas bien.* —Causer une douleur âcre, piquante et cuisante : *La main me cuit ; les yeux me cuisent.* —Proverb. *Il vous en cuira*, vous vous en repentirez.

Cuisant, ante, adj. (*Kui-zan, an-te*) Apre, piquant, aigu : *Froid cuisant, douleur cuisante.* Il se dit aussi des peines de l'esprit : *remords, soucis cuisans.*

Cuisine, s. f. (*Kui-zi-ne*) Partie du logis où l'on apprête les viandes qu'on doit servir sur table. —Art d'apprêter les viandes. —Manière dont on les apprête. —Les Officiers qui servent à la cuisine. —Longue boîte, à plusieurs compartimens, où l'on met divers ingrédiens propres pour les ragoûts, et qu'on peut porter en voyage.

Bonne cuisine, maigre cuisine, bonne chère, mauvaise chère. —figur. et proverb. *Etre chargé de cuisine*, être fort gras, avoir un gros ventre. —fam. *Latin de cuisine*, mauvais Latin.

Cuisiner, v. n. (*Kui-zi-né*) Faire la cuisine. Il est familier.

Cuisinier, ière, subst. (*Kui-zi-nié, niè-re*) Celui ou celle qui fait la cuisine, qui apprête les viandes.

Cuissart, s. m. (*Kui-sâr*) Partie de l'ancienne armure qui couvroit les cuisses.

Cuisse, s. f. (*Kui-ce*) Partie du corps d'un animal depuis la hanche jusqu'au jarret.

Cuisson, subst. f. Action de cuire : *La cuisson du pain, des viandes.* —La manière dont une viande se rôtit ou est rôtie. —La peine et le soin qu'on a pris de faire rôtir. —Douleur que l'on sent d'un mal qui cuit.

Cuissot, s. m. (*Kui-so*) Cuisse d'un cerf ou de quelque autre bête fauve.

Cuistre, subst. m. Valet de Collége. —Pédant. —Celui qui a l'air et l'humeur d'un pédant. C'est un terme fam. et injurieux.

Cuit, cuite, part. p. de *cuire*, et adj. (*Kui, kui-te*) Qui n'est pas cru : *De la viande cuite ; les humeurs cuites.*

Fig. et fam. 1.° *N'avoir pas la tête bien cuite* ; être un peu fou ou encore jeune. —2.° *Avoir du pain cuit* ; avoir amassé du bien. *Ce Prédicateur a du pain cuit* ; il a tous les Sermons qui lui sont nécessaires, etc.

Cuite, subst. f. Action de cuire les briques, les tuiles, le plâtre, la chaux, le verre, etc.

Cuivre, subst. m. Corps métallique rougeâtre, fusible, et qui peut être étendu sous le marteau.

Cuivre de Corinthe, alliage d'or, d'argent et principalement de cuivre.

Cuivrette, s. f. (*Kui-vrè-te*) Petite anche de cuivre qu'on applique sur des bassons ou hauts-bois.

Cul, s. m. (*Ku* ; l'*l* ne se prononce jamais.) La partie de derrière sur laquelle on s'assied ; les deux fesses. —L'anus, le fondement par où l'animal décharge son ventre. —fig. Le fond ou le derrière d'une chose.

Avoir le cul sur la selle ; être à cheval. —*Etre à cul* ; ne savoir que devenir, n'avoir aucune ressource. —*Il y va de cul et de tête* ; il se tourmente fort pour réussir. —Prov. *Se trouver entre deux selles le cul par terre* ; ne réussir dans aucune des deux choses sur quoi on fondoit son espérance. —*Jouer à cu-levé* ; jouer les uns après les autres, en sorte que celui qui ne joue pas prend la place du perdant. —*Arrêter quelqu'un sur cul*, l'arrêter tout court. —*C'est un cul de plomb* ; c'est un homme sédentaire, qui travaille beaucoup dans son cabinet. —*Faire le cul de poule* ; faire la moue en avançant les lèvres et en les pressant. —Proverb. *Il ne faut pas peter plus haut que le cul* ; il ne faut pas vouloir faire plus qu'on ne peut. —*Mettre un muid sur cul*, le mettre sur son fond ou le vider. —*Donner du pied au cul à un valet* ; le chasser de son service. —*Faire une chose à écorche-cul*,

à regret et en rechignant. —*Tirer le cul en arrière*; avoir de la peine à se résoudre. —*Baiser le cul à quelqu'un*; lui marquer une soumission basse et servile. —*Tenir quelqu'un au cul et aux chausses*, de manière qu'il ne puisse échapper. (Presque toutes ces expressions sont du style familier, et plusieurs du style bas et populaire.)

Cul-de-basse-fosse, s. m. Cachot.

Cul-de-jatte, s. m. Celui qui, ne pouvant se servir de ses jambes, est contraint de se traîner ayant le cul dans une jatte.

Cul-de-lampe, subst. m. Ornement d'Architecture qui pend du plancher ou de la voûte. —Fleuron, ornement à la fin d'un chapitre, d'un livre.

Cul-de-sac, s. m. Rue sans issue.

Culasse, s. f. (*Ku-la-ce*) La partie de derrière d'un canon. —On le dit, par extension, des mousquets, fusils, pistolets.

Proverbialement et bassement : *Etre renforcé sur la culasse, par la culasse*; avoir les hanches et le derrière fort larges.

Culbute, s. f. Saut qu'on fait en mettant la tête en bas et les jambes en haut. —Chute dangereuse. —fig. *Il a fait une grande culbute*, d'une grande fortune il est tombé dans la pauvreté.

Culbuter, v. act. (*Kul-bu-té*) Faire tomber, renverser cul par-dessus tête. —Au fig. Ruiner quelqu'un; détruire sa fortune.

Culbuter, v. neut. Tomber en faisant la culbute : *Il culbuta du haut en bas du degré.*

Culée, s. f. Grosse masse de pierre qui soutient la voûte de la dernière arche d'un pont et qui résiste à toute sa poussée. —La partie du cuir la plus proche de l'endroit où étoit la queue de l'animal.

Culée d'arc-boutant, pilier qui soutient la voûte d'un grand bâtiment. — On dit, en termes de Marine : *Ce navire donne des culées*, donne des coups de sa quille sur le sable.

Culer, v. neut. (*Ku-lé*) terme de Marine : Aller en arrière.

Culeron, s. m. Partie de la croupière sur laquelle pose la queue du cheval.

Culier, adj. (*Ku-lié*) *Le boyau culier* est entre le cœcum et le rectum. On dit aussi substantivement *le culier.*

Culière, s. f. Pierre plate creusée en rond ou en ovale, avec une goulette, pour recevoir l'eau d'un tuyau de descente.

Culminant, adj. m. (*Kul-mi-nan*) t. d'Astronomie : *Le point culminant d'un astre*, le plus haut sur l'horizon.

Culmination, s. f. (*Kul-mi-na-cion*) t. d'Astronomie : Moment du passage d'un astre par le méridien.

Culminer, v. neut. (*Kul-mi-né*) terme d'Astronomie : Passer par le méridien.

Culot, s. m. (*Ku-lo*) L'oiseau le dernier éclos d'une couvée; l'animal le dernier né d'une portée. —fig. et fam. 1.° Le dernier né d'une famille. 2.° Le dernier reçu ou le plus jeune dans quelque corps ou compagnie. —Morceau d'or ou d'argent fondu dans un creuset. —Partie métallique qui reste au fond d'un creuset après la fusion et qui s'est séparée des scories. —La partie la plus basse d'une lampe d'Eglise, d'un bénitier de chambre et d'autres vaisseaux.

Culotte, subst. f. (*Ku-lo-te*) Partie du vêtement de l'homme, qui couvre depuis la ceinture jusqu'aux genoux : *Culotte de drap, culotte de velours.* —En termes de Botanique, la moitié inférieure des grandes feuilles de l'anémone, qui est la plus proche de la queue. —Fer délié, rond et creux en forme de petite calotte, que l'on attache au bout de la poignée d'un pistolet. On en fait aussi d'autres métaux.

Culotte de pigeon, le derrière d'un pigeon.

Culottin, subst. m. (*Ku-lo-tein*) Espèce de haut-de-chausse qui est étroit et juste sur la cuisse et qui serre par le bas. — popul. Petit enfant nouvellement en culotte.

Culte, s. m. Honneur qu'on rend à Dieu par des actes de religion. —figurément et abusivement; Attachement qu'on a pour certaines choses dont on fait en quelque sorte sa divinité.

Culte de Latrie, celui qu'on rend à Dieu par l'adoration. —*d'Hyperdulie*, celui que l'Eglise Romaine rend à la Sainte Vierge. —*de Dulie*, celui de vénération qu'on rend aux Saints.

Cultellation, s. f. Terme de Géométrie : Manière de mesurer par le moyen de l'instrument universel.

Cultivateur, s. m. Celui qui cultive la terre : *Cette Province manque de Cultivateurs.*

Cultivé, ée, part. p. de *cultiver*, et adj. Il se dit au propre et au figuré : *Terre bien cultivée ; esprit cultivé.*

Cultiver, v. act. (*Kul-ti-vé*) Donner à la terre les façons nécessaires pour la rendre plus fertile. — On dit fig. *cultiver les sciences, les arts*, s'y adonner, s'y perfectionner ; *Cultiver l'esprit, la mémoire*, les exercer ; *Cultiver la connoissance, l'amitié de quelqu'un, etc.* prendre les soins nécessaires pour conserver la connoissance de quelqu'un, pour entretenir et augmenter l'amitié qu'il a pour nous ; *C'est un homme qu'il vous faut cultiver*, c'est un homme dont il vous faut ménager, entretenir la bienveillance.

Culture, s. f. L'art de cultiver la terre ou les plantes, pour leur faire produire du fruit ; les façons qu'on leur donne, etc. —Figurément; Soin qu'on prend, travail qu'on fait pour perfectionner les arts, pour polir l'esprit : *La culture des arts ; la culture de l'esprit.*

Cumana, s. m. Arbre Indien qui ressemble au mûrier ; on tire un sirop de son fruit.

Cumin, s. m. (*Ku-mein*) Sorte de plante qui ressemble au fenouil.

Cumulatif, ive, adject. Terme de Jurisprudence : Qui se fait par accumulation.

Cumulativement, adv. (*Ku-mu-la-ti-ve-man*) D'une manière cumulative.

Cumuler, v. act. (*Ku-mu-lé*) terme de Jurisprudence : Assembler, réunir plusieurs droits, pour fortifier une prétention. Il se dit aussi des preuves.

Cunéiforme, adject. Qui a la forme d'un coin ; il se dit, en Anatomie, de trois os du tarse, et d'un os du carpe.

Cunette ou *Cuvette*, s. f. (*Ku-nè-te*) terme de Fortification : Fossé pratiqué dans le milieu d'un fossé sec.

Cupayba ou *Copaiba*, s. m. Arbre du Brésil dont on tire par incision un baume admirable pour consolider et mondifier les plaies.

Cupidité, subst. f. Désir ardent et immodéré. —Convoitise. Il s'emploie sans régime. On dit bien *la cupidité des hommes est insatiable* ; mais on ne dit point *la cupidité des richesses, la cupidité de régner.* — Dans un sens plus général, la concupiscence. Voyez ce mot.

Cupide, adj. Plein de cupidité. C'est un vieux mot qui depuis peu a été rajeuni.

Cupidon, subst. m. L'Amour ; Dieu fabuleux qu'on peint avec des ailes, un arc et un carquois.

Curable, adj. Qui peut être guéri. Il est hors d'usage.

Curaca, s. m. Terme de Relation : Gouverneur du Pérou ; au Mexique, les Espagnols l'appeloient *Cacique.*

Curage, subst. m. Action de curer, de nettoyer. — Plante qui est une espèce de persicaire. En ce sens, *Trévoux* le fait féminin, et l'*Acad.* masculin.

Curatelle, s. f. (*Ku-ra-tè-le*) Le pouvoir, la charge de Curateur.

Curateur, s. m. Celui qui est établi par Justice, pour administrer les biens d'un mineur émancipé ou d'un dissipateur interdit, ou d'un furieux, d'un imbécille. —On dit au Palais : *Curateur aux causes ; Curateur au cadavre, au mort* ; celui que le Juge nomme d'office pour défendre la cause d'un homme accusé de suicide.

Curatif, ive, adj. Terme de Médecine : *Remèdes curatifs*, ceux qu'on applique pour guérir.

Curation, s. f. (*Ku-ra-cion*) t. de Médecine : Traitement d'une maladie, d'une plaie.

Curatrice, s. f. Celle qui a la curatelle. Voyez *Curateur.*

Curcas, s. m. Fruit de l'Amérique qui a le goût d'une truffe cuite.

Curcuma, s. m. Sorte de plante dont la racine est jaune.

Cure, s. f. Guérison de quelque maladie ou de quelque blessure. Suivant l'abbé Girard, la *cure* a plus de rapport au mal et à l'action de celui qui traite le malade ; la *guérison* en a davantage à l'état du malade qu'on traite ; le premier n'a guères pour objet que les maux invétérés et d'habitude ; le second regarde aussi les maladies légères et de peu de durée : *La cure de ce mal a été bien longue ; la guérison de ce malade s'est opérée promptement.* — En termes de Fauconnerie, peloton de chanvre, de coton ou de plume, qu'on fait avaler à un oiseau pour dessécher son flegme. — Bénéfice ayant charge d'ames et la conduite spirituelle d'une Paroisse. — Logement du Curé. — Il s'est dit autrefois pour souci : *N'en avoir cure*, ne pas s'en soucier.

Curé, subst. m. Prêtre pourvu d'une Cure.

Proverb. *Avoir affaire au Curé et aux Paroissiens*, à plusieurs parties à la fois, et qui ont souvent des intérêts différens. — *C'est gros Jean qui remontre à son Curé*, c'est un ignorant qui veut instruire un homme qui en sait plus que lui.

Curé, subst. f. Tulipe gris de lin fort pâle.

Cure-dent, subst. m. (*Ku-re-dan*) Petit instrument avec lequel on se cure les dents.

Curée, s. f. Ce que l'on donne du cerf ou de la bête fauve, aux chiens qui ont chassé.

Mettre en curée, donner plus d'ardeur aux chiens par la curée qu'on leur fait. — Au fig. animer à une entreprise par le bénéfice qu'elle procure.

Cure-oreille, s. m. Petit instrument propre à se curer l'oreille.

Cure-pied, s. m. Instrument de fer crochu pour nettoyer le dedans du pied des chevaux.

Curer, v. act. (*Ku-ré*) Nettoyer quelque chose de creux : *Curer un puits, un fossé.* — On dit aussi *se curer les dents, les oreilles, etc.* et non pas *curer ses dents, ses oreilles.* — Nettoyer la charrue, etc. avec le curoir.

Curer un oiseau de proie, le purger par la cure qu'on lui fait prendre.

Curette, s. f. (*Ku-rè-te*) Instrument dont le Couverturier se sert pour curer les chardons qui sont remplis de laine. — Instrument de Chirurgie pour tirer une pierre de la vessie et tout ce qui peut y être demeuré après cette extraction.

Cureur de puits, subst. m. Celui qui nettoie les puits et les citernes.

Curial, ale, adj. Qui concerne le Curé : *Fonction curiale.*

Curie, s. f. Subdivision de la tribu chez les Grecs et les Romains.

Curieusement, adv. (*Ku-rieu-ze-man*) Avec curiosité. — Soigneusement, exactement

Curieux, euse, subst. (*Ku-rieû, eû-ze*; en vers, *Ku-ri-eû.*) Celui, celle qui a de la curiosité.

Curieux, euse, adject. Qui a de la curiosité. — Qui mérite de la curiosité ; rare ; excellent ; extraordinaire.

Curion, subst. m. Prêtre institué par Romulus, pour avoir soin des fêtes et des sacrifices particuliers à chaque Curie.

Curionies, subst. f. plur. Sacrifice fait anciennement par les Curies, et lequel étoit ordinairement suivi d'un festin.

Curiosité, s. f. (*Ku-rio-zi-té* ; en vers, *Ku-ri-o-zi-té.*) Passion, empressement de voir, d'apprendre, de posséder des choses nouvelles ou rares, etc. — Il se prend, comme *curieux*, en mauvaise part, pour une trop grande envie de savoir les secrets, les affaires d'autrui. — Sorte de grande boite d'Optique, où l'on fait voir diverses choses.

Curiosités, s. f. pl. Choses rares et curieuses : *Il a un cabinet rempli de curiosités.* On dit aussi, au singulier, *cet homme donne dans la curiosité*, cet homme recherche les choses rares et curieuses.

Curoir ou *Curon*, s. m. (*Ku-roar*) Bâton avec lequel le Laboureur cure la charrue.

Curseur, s. m. Terme de Marine : Bois qui traverse la flèche de l'arbalète. — En Mathématique, petit corps qui glisse dans une fente ou coulisse pratiquée au milieu d'une règle.

Cursive, s. f. Mot qui n'est employé que dans les phrases suivantes : *Cursive Françoise*, Ecriture d'usage courant en France dans le seizième siècle. *Cursive Allemande* ; *Cursive Romaine.*

Curucucu, s. m. Serpent du Brésil long de quinze pieds.

Curule, adject. *Chaise curule*, siége d'ivoire sur lequel certains Magistrats de Rome avoient droit de s'asseoir.

Curupicaïba, s. m. Arbre du Brésil ; sa feuille rend une liqueur qui guérit les plaies et les pustules.

Curures, subst. f. plur. Ce qu'on trouve au fond d'un égout, d'une mare qu'on dessèche, d'une cour qu'on nettoie, etc.

Cururyva, s. m. Serpent du Brésil, de vingt-cinq ou trente pieds de longueur.

Curutzeti, s. m. Plante dont la racine réduite en poudre appaise les douleurs néphrétiques.

Curviligne, adject. (mouillez *gn*) Qui est formé par des lignes courbes : *Figure curviligne.*

Curvité, s. f. Voyez *Courbure*, qui a le même sens, et qui est plus usité.

Cuscute, s. f. Sorte de plante.

Cussoné, *ée*, adj. Il se dit du bois mangé des vers appelés *cossons.*

Custode, s. m. Religieux Récollet ou Capucin qui fait l'office du Provincial en l'absence de celui-ci. —Nom de dignité en quelques Eglises. —Président de l'Académie des Arcades à Rome.

Custode, s. f. La partie recourbée qui est à chaque côté du fond du carrosse et sur laquelle on appuye la tête et le corps. —La couverture ou le pavillon qu'on met sur le ciboire où sont les hosties consacrées. —On le dit aussi des rideaux qui sont dans quelques Eglises à côté du grand autel. —Chaperon qui couvre les fourreaux des pistolets.

Proverb. et figur. *Donner le fouet sous la custode* ; châtier en secret.

Custodial, *ale*, adj. Qui appartient à une custodie.

Custodie, subst. f. Subdivision d'une Province de Capucins, de Cordeliers ou autres Religieux, etc.

Custodinos, subst. m. C'est la même chose que *confidentiaire*. Voy. ce mot. —On le dit aussi de celui qui garde pour un autre une charge, un office, un emploi.

Cutambules, adj. pl. Il se dit 1.° de certains vers qui rampent sur ou sous la peau. — 2.° De certaines douleurs scorbutiques errantes.

Cutanée, adj. m. et f. Qui appartient à la peau : *La gale est une maladie cutanée.*

Cuticule, subst. f. La petite peau qui couvre le cuir et qu'on appelle plus communément *épiderme.*

Cutter, s. m. Bâtiment Anglois à une voile, bon voilier parce qu'il sort peu de l'eau.

Cuve, s. f. Grand vaisseau qui n'a qu'un fond, et dont on se sert ordinairement à fouler la vendange, faire de la bière, etc.

Fossés à fond de cuve, fossés d'un château, d'une ville, quand ils sont revêtus des deux côtés à pied droit.

Proverb. et bassement : *Déjeûner, dîner à fond de cuve* ; déjeûner, dîner amplement.

Cuveau, subst. m. (*Ku-vô*, s. d.) Petite cuve.

Cuvée, s. f. Ce qui se met de raisin, ce qui se fait de vin à la fois dans une cuve.

Cuvelage, subst. m. Opération pour empêcher l'éboulement des terres dans les puits des mines.

Cuveler les puits d'une mine, en revêtir l'intérieur de planches ou de solives.

Cuver, v. neut. (*Ku-vé*) Il se dit du vin qui demeure quelque temps dans la cuve pour se faire : *Ce vin n'a pas assez cuvé.*

Cuver, v. act. usité dans cette seule expression : *Cuver son vin* ; dormir, reposer après avoir trop bu. —figur. et famil. *Laisser cuver son vin à quelqu'un* ; attendre que la colère lui ait passé. —Des Ecrivains ont dit, par extension de métaphore, *Cuver ses chagrins* ; et même, en parlant d'un homme vain, enflé de ses richesses, *Cuver son or.*

Cuvette, subst. f. (*Ku-vè-te*) Petit vaisseau en forme de cuve, qu'on

met dans les salles à manger pour y jeter l'eau dont on s'est lavé les mains ou dont on a rincé les verres. — Espèce d'entonnoir qui se met au-dessus de la descente de plomb, pour recevoir l'eau qui coule le long des canaux d'un toit. — En termes de Fortification, Voyez *Cunette.*

Cuvier, s. m. (*Ku-vié*) Cuve où l'on fait la lessive : *Grand cuvier.*

Cyathe, s. m. (*Ci-a-te*) Ancienne mesure Romaine qui contenoit autant de vin qu'on en peut boire d'un trait.

Cycle, *Cycloïde*, *etc.* Voyez *Cicle*, *Cicloïde*, *etc.*

Cyclopes, subst. m. pl. (*Ci-klo-pe*) Suivant la Fable, Hommes d'une taille gigantesque qui n'avoient qu'un œil au milieu du front.

Cygne. Voyez *Cigne.*

Cylindre. Voyez *Cilindre.*

Cylindrique. Voyez *Cilindrique.*

Cymaise. Voyez *Cimaise.*

Cymbale. Voyez *Cimbale.*

Cynique. Voyez *Cinique.*

Cynosure, s. f. Nom que les Grecs ont donné à la petite Ourse, une des constellations septentrionales.

Cyprès. Voyez *Ciprès.*

Cysthépatique, adj. (*Cis-té-pa-ti-ke*) t. d'Anatomie : *Conduit cysthépatique*, qui porte la bile du foie dans la vésicule du fiel.

Cysthéolithe, s. m. (*Cis-té-o-li-te*) Espèce de pierre marine qu'on trouve dans les grosses éponges.

Cystique, adj. m. et f. (*Cis-ti-ke*) t. d'Anatomie. Il se dit du canal, des artères et des veines de la vésicule du foie.

Cytise, subst. m. (*Ci-ti-ze*) Sorte d'arbrisseau.

Cyzicène, s. m. Autrefois chez les Grecs, magnifique salle à manger.

Czar, s. m. Titre d'honneur qu'on donne au Souverain de Russie.

Czarine, s. f. Titre qu'on donne à la femme du Czar ou à la Princesse qui est souveraine de la Russie.

Czarowitz, s. m. Fils du Czar.

D

D, subst. m. La quatrième lettre de l'Alphabet François, et la troisième des consonnes. On prononce *dé* ou *de.*

Le *D* est une lettre numérale qui, en chiffre Romain, signifie cinq cents.

Da, sorte d'interjection qui n'est que du style familier ; elle sert à affirmer : *Oui-da ; nenni-da.* Anciennement il s'écrivoit *dea.*

D'abord. Voyez *Abord.*

Dactyle, s. m. (*Dac-ti-le*) Pied de vers Grec ou Latin, composé d'une longue et de deux brèves.

Dactylique, adj. (*Dak-ti-li-ke*) Qui a rapport au dactyle.

Dactylolalie ou *Dactylologie*, s. f. Art de parler, de converser par les diverses situations des doigts.

Dactylonomie, subst. f. Science de compter par les doigts.

Dada, subst. m. Mot burlesque ou enfantin : *Un petit dada*, un petit cheval ; *aller à dada*, à cheval.

Dadais, subst. m. (*Da-dê*) Niais, nigaud ; homme décontenancé : *C'est un dadais*, *un grand dadais.* Il est familier.

Dagorne, s. f. Vache à qui on a rompu une corne. — fig. et bassement, Femme vieille, laide et chagrine : *Une vieille dagorne.*

Dague, s. f. (*Da-ghe*) Sorte d'épée courte et large qui n'est plus en usage. — *Dague de Prévôt*, bout de corde dont le Prévôt se sert pour donner des coups aux Matelots qui ont commis quelque faute.

Daguer, v. a. (*Da-ghé*) Frapper à coups de dague ; il est vieux. — En termes de Fauconnerie, il se dit d'un oiseau de proie qui vole à tire d'aile. — En termes de Vénerie, *le cerf dague*,

s'accouple avec la biche pour la génération.

Dagues, s. f. pl. Le premier bois que porte un cerf et par où commencent les deux perches.

Daguet, s. m. (*Da-ghè*) Jeune cerf qui est à sa première tête : *La chasse n'a pas été bonne, on n'a trouvé qu'un daguet.*

Daigner, v. a. (*Dè-gné ;* mouillez *gn.*) Avoir pour agréable ; s'abaisser jusqu'à vouloir bien. Il est toujours suivi de l'infinitif : *Daignez m'écouter, etc.*

Daillots, subst. m. pl. (*Da-glio ;* mouillez les *ll.*) t. de Marine : Anneaux qui servent à amarrer les voiles qu'on met en beau temps sur le grand étai.

D'ailleurs. Voyez *Ailleurs.*

Daim, s. m. (*Dein*) Animal sauvage qui a quelque rapport avec le cerf, mais qui n'est pas si gros et dont le poil est plus blanc. Sa femelle se nomme *Daine*, subst. féminin.

Daintiers, subst. m. pl. (*Dein-tié*) t. de Vénerie : Testicules du cerf.

Dais, s. m. (*Dê*) Espèce de poêle fait en forme de ciel-de-lit, avec un dossier pendant, que l'on tend dans l'appartement d'un Prince, etc. —Poêle qu'on tend dans les Eglises, sur le grand autel. —Poêle soutenu par deux ou quatre petites colonnes, sous lequel on porte le Saint-Sacrement.

Dalle, s. f. (*Da-le*) Morceau ou tranche de poisson : *Une dalle de saumon ; une dalle d'alose.* En ce sens on dit plus souvent et mieux *Darne.* —Grandes et larges pierres sur lesquelles on lave dans les cuisines ou dont on couvre les murs. —Pierre dure qui sert à aiguiser la faux.

Dalle de pompe, petit canal qu'on met sur le pont pour recevoir l'eau.

Dalmatique, s. f. (*Dal-ma-ti-ke*) Vêtement des Diacres et des Sous-Diacres quand ils servent le Prêtre à l'autel.

Dalots, s. m. pl. (*Da-lo*) t. de Marine : Morceaux de bois percés et disposés en pente le long du tillac d'un vaisseau, qui passent au travers du bordage et servent à faire sortir et écouler l'eau des pompes et des gouttières.

Dam, s. m. (*Dan*) On ne l'emploie que dans ces phrases adverbiales : *A votre dam, à son dam, à leur dam ;* à votre dommage, etc. —*La peine du dam*, en parlant des damnés, la privation de la vision béatifique.

Damas, subst. m. (*Da-mâ*) Sorte d'étoffe de soie à fleurs. —Espèce de prune.

Damas-caffard. Voyez l'art. *Caffard.* —*Acier de Damas*, acier d'une trempe excellente.

Damasonium, s. m. Plante qui croît dans les lieux aquatiques.

Damasquine, subst. fém. Tout ce qu'on a damasquiné sur l'acier ou sur le fer.

Damasquiner, v. a. (*Da-mas-ki-né*) Enchâsser de petits filets d'or ou d'argent dans du fer ou de l'acier entaillé et travaillé exprès pour cela.

Damasquineur, subst. m. Celui qui damasquine.

Damasquinure, subst. f. Ouvrage damasquiné.

Damassé, ée, part. p. de *Damasser*, et adj. Fabriqué en façon de Damas : *Serviette damassée ; camelot damassé.*

Damassé, subst. m. Linge damassé ; *un service de damassé.*

Damasser, v. a. (*Da-ma-cé*) Fabriquer une étoffe ou du linge en façon de Damas.

Damassure, s. f. L'ouvrage du linge damassé.

Dame, s. f. Celle qui possède une seigneurie. —Titre qu'on donne aux femmes de qualité, aux Religieuses et en général à toutes les femmes mariées d'une condition un peu honnête. —Au jeu de Trictrac et au jeu de Dames, petit morceau de bois ou d'ivoire, rond, plat, blanc ou noir dont on se sert pour jouer : *Aller à dame*, pousser une dame ou un pion jusqu'aux dernières cases du côté contraire ; *Dame damée*, piéce qui a été à dame et sur laquelle on en a mis une autre. —Au jeu de Cartes, la seconde figure du jeu, celle qui est après le Roi. —Au jeu des Echecs, seconde piéce du jeu. —Aux jeux de Paume et de Balles, le premier coup qui se sert et qui n'est compté pour rien.

Dame! Espèce d'adv. ou d'interject. qui sert à affirmer ou à marquer de la surprise : *Dame! vous m'en direz tant, que....* Il est popul.

Dame-dame, subst. masc, Sorte de fromage.

Dame-damée, s. f. Femme de qualité qui a le titre de Dame.

Dame-jeanne, s. f. (*Da-me-ja-ne*) Grande bouteille couverte de nattes. Il est familier.

Damer, v. a. (*Da-mé*) Au jeu de Dames, mettre deux dames l'une sur l'autre, les doubler. —En Architecture, donner un demi-pied de pente.

Proverb. *Damer le pion à quelqu'un*, supplanter.

Dameret, s. m. (*Da-me-rè*) Damoiseau efféminé ; homme qui fait le beau et qui s'attache à plaire aux Dames. Il est peu usité aujourd'hui.

Dames, s. f. pl. Digues d'un canal ou langue de terre couverte d'un gazon.

Damier, s. m. (*Da-mié*) Echiquier ; tablier distingué par des carrés noirs et blancs, sur lequel on joue aux Dames.

Damnable, adj. (*Dâ-na-ble*) Pernicieux, méchant, qui peut attirer la damnation éternelle.

Damnablement, adv. (*Dâ-na-ble-man*) D'une manière damnable.

Damnation, subst. f. (*Dâ-na-cion* ; en vers, *ci-on.*) Condamnation aux peines de l'enfer.

Damné, *ée*, adj. (*Dâ-né*) Qui est aux enfers. —On dit aussi substantivement : *Souffrir comme un damné* ; *les damnés.*

Fig. et fam. *C'est son ame damnée* ; c'est un homme dévoué à toutes ses volontés, capable de tout faire pour le servir.

Damner, v. a. (*Da-né*) Punir des peines de l'enfer. —Etre cause de la damnation.

Se damner, v. r. S'exposer à être damné.

Damoiseau, s. m. (*Da-moa-zô*, s. d.) Autrefois jeune Gentilhomme, avant qu'il fût armé Chevalier. On disoit aussi et même plus communément, *Damoisel.* —Aujourd'hui, homme efféminé, qui fait le beau, qui affecte trop de propreté.

Damoiselle, s. f. (*Da-moa-zè-le*) On l'a dit autrefois et on le dit encore au Palais pour *Demoiselle.*

Danché, *ée*, adj. Terme de Blason, qui se dit des piéces honorables de l'écu, dentelées d'un côté en forme de scie.

Dandin, s. m. (*Dan-dein*) Niais, décontenancé. Il est familier.

Dandinement, s. m. (*Dan-di-ne-man*) Mouvement, balancement de celui qui dandine ou se dandine.

Dandiner, v. neut. (*Dan-di-né*) Branler le corps comme font ordinairement ceux qui n'ont point de contenance. On dit aussi au récip. *Se dandiner.*

Danger, subst. m. (*Dan-jé*) Péril, risque, avec cette différence, dit l'Abbé Girard, que *danger* regarde le mal qui peut arriver ; et *péril* et *risque*, le bien qu'on peut perdre. —Inconvénient : *Quel danger y a-t-il de l'avertir ?*

Dangereusement, adv. (*Dan-je-reû-ze-man*) D'une manière dangereuse : *Dangereusement blessé.*

Dangereux, *euse*, adj. (*Dan-je-reû*, *eû-ze*) En parlant des choses, qui met en danger. —En parlant des personnes, 1.° à qui on ne peut se fier sans danger. —2.° Homme qu'on croit propre à se faire aimer des Dames.

Dans, préposition de lieu et de temps : *Il est dans la chambre*, *il arrivera dans peu.* —Il marque aussi l'état, la disposition du corps, de l'esprit, etc. *Il est dans l'accès de sa fièvre ; dans sa colère il ne connoit personne.* —Il s'emploie pour avec, selon : *Il agit dans de bonnes vues ; cela est vrai dans les principes de St. Thomas.*

Danse, s. f. (*Dan-ce*) Mouvement du corps en cadence, au son des instrumens ou de la voix. —Air à danser. —Manière de danser.

Avoir l'air à la danse, avoir des dispositions pour la danse. Fig. et familiérement, avoir une grande disposition à la chose dont on parle. —Proverb. et figur. *Commencer*, *mener la danse*, être le premier à faire ou à souffrir quelque chose —*Entrer en danse*, se mettre du nombre de ceux qui dansent. Pro-

verb. et fig. s'engager dans une affaire, dans une intrigue, dans une guerre à laquelle on n'avoit d'abord pris aucune part.

Danser, v. n. (*Dan-cé*) Mouvoir le corps en cadence, à pas mesurés, et au son de la voix ou des instrumens. On dit activement : *Il danse toutes sortes de danses ; danser une courante, un branle, etc.*

Fig. et proverb. *Danser sur la corde*, être dans une situation délicate et périlleuse. —*Ne savoir plus sur quel pied danser*, ne savoir plus que faire. —*On lui a fait danser un branle de sortie*, on l'a chassé. —*Il paye les violons, et les autres dansent* ; il fait tous les frais, et les autres ont l'honneur et le profit. —On dit d'un vin très-vert, qu'*il feroit danser les chèvres*. —*Danser sur rien* ; être pendu. Cette dernière expression est basse et popul.

Danseur, euse, subst. Celui ou celle qui danse ou qui fait métier de danser. —*Danseurs, Danseuses de corde*, qui dansent sur une corde tendue et élevée de terre.

Dante, s. m. Animal d'Afrique qui a une corne au milieu de la tête.

Daphnite, s. f. (*Daf-ni-te*) Pierre figurée qui imite les feuilles du laurier.

Daphnomancie, s. f. (*Daf-no-man-ci e*) Divination par le laurier consacré à Apollon.

Daraises, s. f. pl. (*Da-rè-ze*) On nomme ainsi les déchargeoirs des étangs de Bresse.

Dard, s. m. (*Dâr*) Sorte de trait de bois dur qui est ferré au bout et propre à être lancé. —Espèce de demi-pique que portent les Pélerins de Saint-Michel. —Espèce de petit mammelon en forme de dard qui est au milieu du calice de certaines fleurs. —Au figuré, trait rempli de malignité, qui cause beaucoup de mal.

Dardanaire, s. m. (*Dar-da-nè-re*) Autrefois monopoleur.

Darder, v. a. (*Dar-dé*) Frapper, blesser avec un dard : *Darder une baleine*. —Lancer une arme, etc. comme on lanceroit un dard : *Darder un poignard, un bâton*. —On dit fig. *Le Soleil darde ses rayons ; darder un regard*.

Dardeur, subst. m. Celui qui darde quelque trait.

Dardille, subst. f. (mouillez les *ll*.) Terme de Fleuriste : La queue d'un œillet.

Dardiller, v. a. (*Dar-di-glié* ; en mouillant les *ll*.) Il se dit de certaines fleurs, et signifie pousser son dard.

Dariole, s. f. Sorte de petit flan fait de farine et de beurre, d'œufs et de lait.

Dariolette, s. f. Autrefois confidente d'une héroïne de roman. Voyez le Roman d'*Amadis de Gaule*.

Darique, subst. fém. (*Da-ri-ke*) Ancienne monnoie des Perses en or et en argent.

Darne, s. f. Tranche d'un poisson, tel que le saumon, l'alose. Pour le thon, on dit *rouelle*.

Darse ou *Darsine*, s. f. La partie d'un port de mer la plus avancée dans la ville.

Dartos, s. m. Muscle cutanée du scrotum.

Dartre, s. f. Tumeur impure, ambulante, avec rougeur et démangeaison. —Maladie des chevaux.

Dartreux, euse, adject. (*Dar-treû, eû-ze*) Qui est de la nature des dartres : *Une humeur dartreuse*.

Daruga, s. m. Lieutenant criminel et de Police chez les Perses.

Dasseri, s. m. Ministre de la Religion dans les Indes.

Dataire, s. m. (*Da-tè-re*) Chancelier de Rome. Celui qui est préposé aux expéditions des dates.

Date, s. f. Chiffre qui marque l'an, le mois, le jour qu'une chose a été faite : *De fraiche date*.

Figurém. *Notre amitié est d'ancienne date* ; il y a long-temps que nous sommes amis. —En matière bénéficiale, *prendre date d'un tel jour* ; faire enrégistrer ce jour-là une supplique. —En matière civile, *retenir une date chez un Notaire* ; retenir le jour auquel on veut passer le contrat.

Dater, v. act. (*Da-té*) Mettre la date à quelque écrit.

Daterie, s. f. Lieu à Rome où l'on date les expéditions des bénéfices, les rescrits, etc. —Office de Dataire.

Datif, subst. m. (*Da-tife*) Le troisième cas dans les Langues où les noms se déclinent. Il est désigné en François par les particules *au*, *à l'*, *à la*, *aux*, *à*. Voyez la Grammaire.

Dation, subst. f. Terme de Droit: Action de donner non gratuite.

Datisme, s. m. Manière de parler ennuyeuse, dans laquelle on entasse plusieurs synonymes pour exprimer une même chose.

Dative, adj. Epithète qu'on donne aux tutelles, quand le Testateur n'a pas nommé par son testament un tuteur à ses enfans.

Datte, s. f. (*Da-te*) Fruit du palmier. —Espèce de prune longue.

Dattier, s. m. (*Da-tié*) Palmier qui porte les dattes.

Dature, s. f. Sorte de plante.

Daube, subst. f. (*Dô-be*) Certaine manière d'apprêter la viande avec des choses qui en relèvent le goût. —La viande ainsi apprêtée.

Dauber, v. act. (*Dô-bé*, d.) Faire une daube. —Popul. Battre quelqu'un à coups de poing. — fig. et fam. Railler quelqu'un ou parler mal de lui.

Daubeur, subst. m. (*Dô-beur*, d.) Railleur ou médisant. Il est familier.

Daucus, s. m. Voyez *Carotte*.

Daullonte, s. m. Sorte d'arbrisseau de l'Amérique; ses baies sont bonnes contre l'asthme et la colique.

Daumur, s. m. Espèce de serpent qui entre dans la composition de la thériaque.

Dauphin, subst. m. (*Dô-fein*, d.) Poisson de mer qui a de la ressemblance avec le marsouin. —Constellation septentrionale. —Ci-devant le fils aîné du Roi de France; sa femme étoit appelée *Dauphine*.

Davantage, adv. Plus, avec cette différence qu'il ne doit point être suivi de *que*; et qu'il ne sauroit modifier un adjectif: *Il est riche, mais son frère l'est davantage*. Voyez la Grammaire. —Au commencement d'une période il signifioit *de plus*. En ce sens, il est vieux et hors d'usage.

Davéridion, s. m. Huile d'aspic.

Davier, s. m. (*Da-vié*) Instrument de Dentiste pour arracher les dents. —Outil de Tonnelier pour faire entrer les cerceaux autour du tonneau.

De, préposition qui sert à marquer différens rapports: *Une table de marbre, un verre d'eau, la maison de mon père.* —*De* s'emploie pour *quelque*: *Je connois de bons Auteurs*; pour *pendant*: *Il partira de nuit*; pour *sur*: *Parlons de votre affaire*; pour *à cause*: *Je suis content de votre politesse*; pour *depuis*: *De Paris à Lyon il y a cent lieues, etc.*

Dé, s. m. Petit morceau d'argent ou de cuivre, arrondi, couvert de petits trous creusés à mi-épaisseur, dont on se garnit le bout du doigt, quelquefois le milieu, pour pousser l'aiguille quand on coud. — Petit morceau d'os ou d'ivoire, de figure cubique, à six faces, dont chacune est marquée d'un différent nombre de points, depuis un jusqu'à six, et qui sert à jouer.

Avoir le dé, jouer le premier. —*Flatter le dé*, le pousser doucement. Fig. et fam. Adoucir par son expression quelque chose de fâcheux. —*Rompre le dé*; arrêter les dés afin de rendre le coup nul. — fig. *Tenir le dé dans une compagnie*, s'y rendre maître de la conversation. —*Faire quitter le dé à quelqu'un*, l'obliger à céder. —fam. *A vous le dé*; c'est à vous à parler, à répondre, etc.

Dé de fer, morceau de fer carré dont on remplit les cartouches. —En Architecture, le *dé* est ce qui est entre la base et la corniche des piédestaux.

Déalbation, s. f. (*Dé-al-ba-cion*) terme de Chimie: Changement de couleur noire en blanche par la force du feu.

Débâcle, subst. f. Débarrassement d'un port, quand on retire les vaisseaux vides pour faire approcher du rivage ceux qui sont encore chargés. —Rupture des glaces, qui arrive tout à coup quand la rivière a été prise long-temps. —fig. et fam. Révolution qui se fait tout d'un coup dans les affaires.

Débâclement, s. m. (*Dé-bâ-kle-man*) Action de débâcler des vaisseaux, des bateaux. *Trév.* dit *Débaclage*. —Moment de la débâcle des glaces.

Débâcler, verb. act. (*Dé-bâ-klé*) Débarrasser les ports. Voyez *Débâcle*.

— Popul. Débarrasser une porte, une fenêtre condamnée, etc. l'ouvrir.

Débâcler, v. n. Se dit des rivières dont les glaces viennent à se rompre tout d'un coup.

Débâcleur, subst. m. Officier sur les ports de Paris, qui fait débarrasser les ports.

Débadiner, v. n. (*Dé-ba-di-né*) t. de jeu d'Impériale : Démarquer les points qu'on avoit amassés quand l'adversaire a une impériale en main.

Débagouler, v. act. (*Dé-ba-gou-lé*) Vomir; dégueuler. Il est très-bas. —fig. et bassem. Dire indiscrétement tout ce qui vient à la bouche.

Débagouleur, s. m. Celui qui parle indiscrétement. Il est bas.

Déballer, v. a. (*Dé-ba-lé*) Ouvrir, défaire une balle; en tirer des marchandises, des hardes.

Débandade, subst. f. L'action de se débander.

A la débandade, adv. Confusément et sans ordre. —fig. *Mettre* ou *laisser tout à la débandade*; abandonner le soin de son bien ou de quelque affaire qu'on regarde comme désespérée.

Débandement, s. m. (*Dé-ban-de-man*) Action de se débander : *Il y eut dans l'armée un débandement général.*

Débander, v. a. (*Dé-ban-dé*) Détendre : *Débander un arc, un pistolet.* —Oter une bande, un bandeau, un bandage.

Se débander, v. réc. Se détendre : *Son fusil se débanda.* —En termes de Guerre, se séparer d'un escadron ou d'un bataillon confusément et sans ordre.

Fig. *Se débander l'esprit*, se donner un peu de relâche. —*Le temps se débande*, commence à s'adoucir après une forte gelée.

Débanquer, v. a. (*Dé-ban-ké*) t. de Jeu : Gagner tout l'argent qu'un Banquier avoit devant lui.

Débaptiser, v. a. (*Dé-ba-ti-zé*) Il n'a guère d'usage que dans cette phrase familière : *Il se feroit plutôt débaptiser que de faire cela*; il renonceroit plutôt à son baptême.

Débarbouiller, v. a. (*Dé-bar-bou-glié*; en mouillant les *ll*.) Nettoyer le visage d'une personne barbouillée.

Se débarbouiller, v. réc. Se nettoyer, se décrasser le visage.

Débarcadour, subst. f. Lieu marqué pour le débarquement d'un vaisseau.

Débardage, s. m. Action de débarder.

Débarder, v. a. (*Dé-bar-dé*) Tirer du bois de dessus les bateaux ou de la rivière, et le porter sur le bord. Il se dit aussi des autres marchandises. —Se décharger d'un fardeau.

Débardeur, s. m. Celui qui sur les ports décharge à terre les marchandises des bateaux.

Débarqué, s. m. *Nouveau débarqué*, nouvellement arrivé de la Province.

Débarquement, s. m. (*Dé-bar-ke-man*) Action par laquelle on débarque. —*Troupes de débarquement*, troupes destinées à faire une descente chez l'ennemi.

Débarquer, v. a. (*Dé-bar-ké*) Tirer ou faire sortir d'un vaisseau ou d'un autre bâtiment ce qui y étoit embarqué : *Débarquer du canon, des marchandises; on débarqua l'infanterie.*

Débarquer, v. n. Sortir d'un vaisseau ou d'un autre bâtiment.

Débarquer, subst. m. *Au débarquer*; Dans le temps ou au moment du débarquement.

Débarrasser, v. a. (*Dé-bâ-ra-cé*) Tirer d'embarras; ôter l'embarras. —Délivrer de quelque chose ou de quelqu'un qui nuit, qui empêche, qui embarrasse. —Dégager de quelque chose qui attache. Il se dit au propre et au figuré.

Se débarrasser, v. réc. Se tirer d'embarras; se dégager; se délivrer de ce qui embarrassoit l'esprit.

Débarrer, v. act. (*Dé-bâ-ré*) Oter la barre : *Débarrer une porte, etc.*

Débat, s. m. (*Dé-ba*) Différent; contestation.

Proverb. *Entre eux le débat* ou *à eux le débat*; qu'ils s'arrangent comme ils voudront, je ne m'en mêle pas.

Débâter, v. a. (*Dé-bâ-té*) Oter le bât de dessus le dos d'une bête de somme.

Débattre sur *Battre*, v. a. Contester de paroles; disputer, contester.

Se débattre, v. récipr. Se démener; s'agiter; se tourmenter.

Débattu, ue, part. pass. de *Débattre*, et adjectif : *Cause bien débattue*; bien examinée, bien discutée.

Débauche, s. f. (*Dé-bô-che*) Déréglement; excès, sur-tout dans le boire et le manger. —Libertinage; désordre; déréglement de mœurs. —Honnête réjouissance dans un repas; dans cette acception il est toujours accompagné d'une épithète: *Honnête débauche*, *agréable débauche*.

Débauché, *ée*, part. p. de *Débaucher*, et adject. Libertin; adonné au libertinage, etc.

Débauché, s. m. Homme abandonné à la débauche: *C'est un débauché*, *un grand débauché*; *ce sont des débauchés*. —*Agréable débauché*; homme agréable dans la débauche de table.

Débaucher, v. act. (*Dé-bô-ché*, d.) Jeter dans la débauche: *Débaucher un jeune homme*, *une fille*, *etc.* —Corrompre la fidélité de... *Débaucher des Soldats*, *des domestiques*; les engager à quitter un service pour celui d'un autre. —Détourner du devoir: *Débaucher un Ouvrier de son travail.* —On dit aussi *Débauchèr des Ouvriers*, les renvoyer faute d'ouvrage, ou pour quelque autre raison.

Se débaucher, v. r. Se jeter dans la débauche.

Débentur, s. m. Mot latin francisé: Quittance que chaque Officier des Cours souveraines donnoit au Roi, en recevant ses honoraires.

Débet, s. m. pris du Latin (*Dé-bète*) Terme de Finance: Ce qu'un Comptable doit après l'arrêté de son compte.

Débiffer, v. a. (*Dé-bi-fé*) Affoiblir; déranger. Il est familier et ne s'emploie qu'au passif et au participe: *Etre tout débiffé*; *visage débiffé*, qui paroît affoibli par quelque excès. —*Estomac débiffé*, qui ne fait pas bien ses fonctions. Il est familier.

Débile, adj. Foible. —On dit figur. *Cerveau débile*, *esprit débile*, *mémoire débile*. (*Débile* vaut mieux pour le style relevé, et *foible* pour le style simple.)

Débilement, adv. (*Dé-bi-le-man*) D'une manière débile.

Débilitation, s. f. (*Dé-bi-li-ta-cion*) Affoiblissement.

Débilité, subst. f. Foiblesse.

Débiliter, verbe act. (*Dé-bi-li-té*) Affoiblir.

Débillardement, s. m. (*Dé-bi-gliar-de-man*; mouillez les *ll.*) Terme de Charpentier: L'action de débillarder.

Débillarder, v. a. (*Dé-bi-gliar-dé*) Dégrossir; emporter les plus gros morceaux d'une piéce de bois.

Débiller, v. a. (*Dé-bi-glié*) Terme de Batelier: Détacher les chevaux qui tirent les bateaux sur les rivières.

Débit, subst. m. (*Dé-bi*) Vente de quelque marchandise. Il se dit sur-tout du détail: *Il se fait un grand débit de telle étoffe*, *etc.* —fig. Facilité de parler; manière de s'exprimer aisée et facile.

Débitant, *ante*, subst. (*Dé-bi-tan*, *an-te*) Qui débite quelque marchandise.

Débiter, v. act. (*Dé-bi-té*) Vendre et distribuer en gros ou en détail de la marchandise à divers acheteurs. —Au figuré; 1.° Répandre des nouvelles. —2.° Déclamer; prononcer un discours, etc. En ce sens, on dit proverb. *Cet Orateur débite bien sa marchandise.* —Couper et refendre le bois de longueur. —Marquer le bois selon la longueur convenue. Il se dit aussi du marbre, des pierres, etc.

Débiteur, *euse*, subst. Celui, celle qui débite des nouvelles.

Débiteur, *trice*, subst. Celui, celle qui doit à un autre, qui a quelque dette.

Débitis, subst. m. Terme de Palais: Ordonnance qui permet en termes généraux d'agir par saisie de meubles de plusieurs débiteurs que l'on comprend dans la même commission.

Déblai, s. m. (*Dé-blé*) Il se dit des terres qu'on enlève, pour mettre un terrain de niveau, etc. —On dit fig. et fam. quand on s'est défait de quelqu'un ou de quelque chose qui incommodoit, *Voilà un beau déblai.*

Déblayer, v. a. (*Dé-blé-ié*) Débarrasser une cour, une maison, une salle, des choses qui y sont en désordre et qui les embarrassent. —fig. et bassem. Se défaire d'un importun, d'une chose qui incommode.

Déboire, s. m. (*Dé-boâ-re*) Mauvais goût qui reste de quelque liqueur après qu'on l'a bue. —fig. Chagrin, dégoût, mortification.

Déboîté, *ée*, part. pass. de *Déboîter*, et adjectif: Disloqué.

Déboîtement, s. m. (*Dé-boâ-te-man*) Dislocation.

Déboîter, v. a. (*Dé-boâ-té*) Disloquer un os, le faire sortir de sa place naturelle. —Par extension, disjoindre une porte, une cloison.

Débonder, v. a. (*Dé-bon-dé*) Lâcher la bonde d'un étang.

Débonder, v. n. Sortir avec abondance, avec impétuosité : *L'eau a débondé cette nuit.*

Se débonder, v. réc. S'épancher, se répandre avec violence.

Débondonner, v. a. (*Dé-bon-do-né*) Oter le bondon : *Débondonner un muid.*

Débonnaire, adj. (*Dé-bo-nè-re*) Doux et bienfaisant. Il n'a d'usage dans le style sérieux qu'en parlant des Princes : *Louis le débonnaire ; c'est un Prince débonnaire.*

Fam. *Mari débonnaire*, qui souffre patiemment la mauvaise conduite de sa femme.

Débonnairement, adv. (*Dé-bo-nè-re-man*) D'une manière débonnaire. Il vieillit.

Débonnaireté, s. f. (*Dé-bo-nè-re-té*) Douceur, bonté. Il vieillit.

Débord, s. m. (*Dé-bor*) t. de Médecine ; Débordement : *Débord de bile, d'humeurs.* —En t. de Monnoie, ce qui est au-delà du cordon de la légende.

Débordé, *ée*, adj. Déréglé.

Débordement, s. m. (*Dé-bor-de-man*) L'épanchement de l'eau d'un fleuve, d'une rivière hors de son lit. —Il se dit par extension des humeurs : *Débordement de bile.* —fig. 1.° Irruption d'un Peuple barbare. — 2.° Dissolution, débauche.

Déborder, v. a. (*Dé-bor-dé*) Oter le bord ; ôter la bordure.

Déborder, v. n. Passer au-delà du bord : *La doublure déborde.* On dit activement, en t. de Guerre : *La première ligne des ennemis débordoit la nôtre ;* avoit plus de front, plus d'étendue. —En termes de Marine, se détacher, s'éloigner d'un vaisseau qu'on avoit abordé. —En parlant d'une rivière, sortir de son lit et se répandre aux environs. —En t. de Plombier, couper les deux côtés des tables de plomb avec les planes.

Se déborder, v. réc. Sortir de son lit et se répandre au dehors. —Il se dit des humeurs du corps humain, et particuliérement de la bile. —Se répandre, faire une irruption en parlant d'une nation barbare. — On dit fig. *Se déborder en injures*, vomir des injures.

Débordoir, s. m. (*Dé-bor-doar*) Outil de Tonnelier et de Plombier.

Débosser, v. act. (*Dé-bo-cé*) t. de Marine. Il se dit du câble d'un vaisseau dont on démarre la bosse qui le retient.

Débotté, *ée*, part. p. de *débotter*, et adj. Qui a ôté ses bottes.

Débotter, v. act. (*Dé-bo-té*) Tirer les bottes à quelqu'un.

Se débotter, v. réc. Tirer ses bottes soi-même.

On dit substantivement, *Le débotter ; se trouver au débotter.*

Débouché, *débouchement*, subst. m. (*Dé-bou-che-man*) Moyen de se défaire des marchandises ou des billets dont le débit ou l'emploi est difficile ; *Débouché* est plus usité. —Ce dernier se dit aussi fig. pour expédient, moyen de parvenir à certaines choses.

Déboucher, v. act. (*Dé-bou-ché*) Oter ce qui bouche. —En termes de Médecine, évacuer, ôter les obstructions : *Ce remède vous débouchera.*

Déboucher, v. n. Sortir d'un défilé : *L'armée déboucha par cet endroit.*

On dit aussi substantivement, *Au déboucher du défilé, des montagnes.*

Déboucler, verb. act. (*Dé-bou-klé*) En parlant d'une jument, ôter les boucles qu'on lui avoit mises pour empêcher qu'elle ne fût saillie. —Oter les boucles des souliers. — Défaire quelques boucles de cheveux.

Débouilli, subst. m. (*Dé-bou-gli ;* mouillez les *ll.*) terme de Teinturier : Opération pour connoître la qualité du teint d'une étoffe ou pour lui rendre sa première blancheur.

Débouillir, v. act. (mouillez les *ll.*) Faire bouillir des échantillons d'étoffe dans l'eau avec certains ingrédiens pour éprouver si la teinture de l'étoffe est bonne ou non.

Débouquement, s. m. (*Dé-bou-ke-man*) L'action de débouquer.

Débouquer, v. neut. (*Dé-bou-ké*) t. de Marine ; Sortir hors d'un détroit : *Le vaisseau débouqua heureusement.*

Débourber, v. act. (*Dé-bour-bé*) Oter la bourbe : *Débourber un fossé, un étang.*

Débourgeoiser, v. act. (*Dé-bour-joâ-zé*) Oter à quelqu'un les manières bourgeoises. *Trév.* Cette expression est peu usitée.

Débourrer, v. act. (*Dé-boû-ré*, r forte.) Oter la bourre. Il est peu usité au propre. — fig. et fam. Donner à quelqu'un l'air et les manières du monde ; lui ôter le mauvais ton, etc.

Se débourrer, v. réc. Commencer à se former, à se façonner, à prendre les manières du monde.

Débours, s. m. Avance : *Etre en débours*, avoir payé pour quelqu'un, de l'argent dont on n'est pas encore remboursé.

Déboursé, s. m. Tout ce que l'on a fourni à celui pour qui l'on a travaillé.

Déboursement, s. m. (*Dé-bour-ce-man*) L'action de débourser.

Débourser, v. act. (*Dé-bour-cé*) Tirer de l'argent de sa bourse, pour l'employer à quelque chose.

Debout, adv. (*De-bou*) Sur pied, sur ses pieds : *Se tenir debout ; il est debout.*

Etre debout, être levé. —*Debout ! debout !* interj. Levez-vous. —On dit proverb. d'un homme dont le crédit est bien établi, qu'*il ne sauroit tomber que debout.* —*Contes à dormir debout*, fables, contes en l'air, vaines promesses. —En t. de Marine, *Donner debout à terre*, courir droit à terre. —*Avoir vent debout ; aller debout au vent, être debout au vent*, avoir vent contraire, aller contre le vent, présenter l'avant du navire du côté que vient le vent. —*Mettre du bois debout*, le mettre de sa hauteur. —*Mettre un tonneau debout*, le mettre sur son fond. —*Ce château est encore debout*, subsiste encore. — *Ces marchandises passent debout*, elles passent sans décharger.

Débouter, verb. act. (*Dé-bou-té*) Déclarer par sentence que quelqu'un est déchu de la demande qu'il a faite en Justice.

Déboutonner, verb. act. (*Dé-bou-to-né*) Oter les boutons des boutonnières.

Se déboutonner, v. réc. Oter ses boutons des boutonnières. —figur. et famil. Parler librement, dire ce qu'on pense.

Rire, manger à ventre déboutonné, avec excès.

Débraillé, ée, part. pas. et adject. Voyez *Se débrailler.*

Se débrailler, v. réc. (*Dé-brâ-glié* ; mouillez les *ll.*) Se découvrir la poitrine avec quelque indécence.

Débredouiller, v. act. (*Dé-bre-dou-glié*) ter. de Trictrac : Faire ôter la bredouille, en prenant quelques points ou un trou. — figur. et fam. Changer en bien une fortune long-temps ingrate et peu favorable.

Débrider, v. act. (*Dé-bri-dé*) Oter la bride à un cheval. On dit aussi neutralement : *Il est temps de débrider.* — fig. et famil. Faire une chose avec précipitation : *Il a bientôt débridé son breviaire.* —*Voyez comme il débride*, comme il mange.

Sans débrider, adv. Tout d'une traite ; sans ôter la bride au cheval. — fig. et fam. Tout de suite et sans interruption.

Débris, s. m. (*Dé-bri*) Les restes d'un édifice, et sur-tout d'un vaisseau qui a fait naufrage. —fig. Bien qui reste à un homme après un grand revers de fortune.

Débrouillement, s. m. (*Dé-brou-glie-man*) Action de débrouiller.

Débrouiller, v. act. (*Dé-brou-glié* ; mouillez les *ll.*) Démêler une chose embrouillée ; mettre de l'ordre dans les choses qui étoient en confusion. — figur. Eclaircir une question, une affaire, etc.

Débrutaliser, v. act. (*Dé-bru-ta-li-zé*) Faire qu'une personne qui est brutale ne le soit plus. Ce mot qui n'a jamais été fort usité, ne l'est du tout plus aujourd'hui, si ce n'est dans le style burlesque.

Débrutir, *Acad.* ou *débroutir*, v. a. Commencer à polir les glaces, le marbre ; en ôter d'abord ce qu'il y a de plus brut, de plus rude.

Débucher, v. n. (*Dé-bu-ché*) t. de Chasse ; Sortir du bois, de son fort : *Le cerf débuche.* —On dit substant. *Se trouver au débucher de la bête.*

Débusquement, s. m. (*Dé-bus-ke-man*) Action de débusquer.

Débusquer, verb. act. (*Dé-bus-ké*) Chasser d'un poste avantageux. —fig. et famil. Faire perdre, faire ôter à quelqu'un un emploi auquel on vise soi même.

Début, s. m. (*Dé-bu*) Le premier coup au mail, au billard, à la boule. Il se dit, par extension, des autres jeux. —figur. Commencement d'une entreprise, d'un discours ; premières actions dans une profession, etc.

Débuter, v. a. (*Dé-bu-té*) Pouser une boule de dessus le but ou d'auprès du but.

Débuter, v. neut. Jouer le premier coup à certains jeux. —Figurément, commencer un discours, une entreprise ; faire les premières démarches dans un genre de vie.

Deçà, prép. De ce côté-ci : *Deçà la Loire*, entre la Loire et le lieu où est celui qui parle. Il est opposé à *delà*. —*Deçà et delà*, d'un côté et de l'autre. Ils expriment le lieu d'une manière définie, et *ça et là*, d'une manière vague et indéterminée.

Au deçà ; en deçà ; par deçà, prépositions composées. —On dit figur. *Etre en deçà d'une chose*, n'y pas atteindre.

Décacheter, v. act. (*Dé-ka-che-té*) Ouvrir ce qui est cacheté.

Décade, s. f. Le nombre de dix. Il ne se dit que d'une histoire, dont les livres sont partagés en dixaines.

Décadence, s. f. (*Dé-ka-dan-ce*) Etat de ce qui tend à sa ruine ; commencement de ruine. —*Tomber, aller en décadence.* —On dit figur. *La décadence de l'Empire, des Lettres, des Affaires, etc.* —Suivant l'Abbé Roubeau, la *décadence* est l'état de ce qui va tombant ; le *déclin*, l'état de ce qui va baissant ; le *décours*, l'état de ce qui va décroissant. Suivant d'Alembert, la *décadence* prépare la *ruine*, qui en est ordinairement l'effet.

Décagone, s. m. Figure qui a dix angles et dix côtés. Il est aussi adject. *Un bassin décagone.*

Décaisser, v. act. (*Dé-kè-cé*) Tirer d'une caisse : *Décaisser des oranges.*

Décalogue, s. m. (*Dé-ka-lo-ghe*) Les dix Commandemens de Dieu.

Décalquer, v. act. (*Dé-kal-ké*) Tirer une contre-épreuve d'un dessein.

Décameron, subst. m. Ouvrage dans lequel on raconte les événemens ou les entretiens de dix jours.

Décampement, s. m. (*Dé-kan-pe-man*) L'action de décamper ; la levée d'un camp.

Décamper, v. neut. (*Dé-kan-pé*) Lever le camp ; déloger du camp. —fig. et fam. Fuir, s'en aller vîte.

Décamyron, subst. m. Cataplasme composé de dix aromates différens.

Décanal, ale, adj. Qui appartient à un Décanat.

Décanat, subst. m. (*Dé-ka-na*) Dignité de Doyen. —Le temps qu'elle dure. —Quand on parle de Bénéfices, on dit *Doyenné.*

Décaniser, v. neut. (*Dé-ka-ni-zé*) t. de Palais : Tenir la place et faire les fonctions de Doyen.

Décantation, s. f. (*Dé-kan-ta-cion*) Action de décanter.

Décanter, v. act. (*Dé-kan-té*) t. de Chimie : Verser doucement une liqueur au fond de laquelle il s'est fait un dépôt.

Décaper, v. act. (*Dé-ka-pé*) t. de Chimie : Enlever le vert-de-gris du cuivre.

Décapitation, s. f. (*Dé-ka-pi-ta-cion*) En Chimie, action de décaper. —On devroit aussi l'employer pour l'action de décapiter, le mot *décollation* n'étant en usage que dans la *Décollation de St. Jean.*

Décapiter, v. act. (*Dé-ka-pi-té*) Couper la tête à quelqu'un par autorité de Justice.

Décarreler, v. act. (*Dé-kâ-re-lé*, *r* forte.) Oter les carreaux d'une chambre.

Décastile, s. m. Edifice qui a dix colonnes de face.

Décasyllabe, adj. (*Dé-ka-ci-la-be*) Il se dit des vers François de dix syllabes.

Décédé, *ée*, adj. Mort.

Décéder, v. neut. Mourir de mort naturelle ; il ne se dit que des personnes. Il prend l'auxiliaire *être* : *Elle est décédée*, et non pas *elle a décédé*.

Déceindre, v. act. Oter la ceinture à quelqu'un. Il est vieux.

Déceint, *einte*, adj. A qui on a ôté la ceinture.

Décèlement, s. m. (*Dé-cè-le-man*) L'action de déceler. Il est peu usité.

Déceler, v. act. Découvrir ce qui est caché : *Déceler un secret*.

Décembre, subst. m. (*Dé-san-bre*) Le premier mois de l'hiver et le dernier de l'année.

Décemment, adv. (*Dé-sa-man*) D'une manière décente.

Décemvirs, s. m. pl. (pron. comme si on écrivoit *Dé-cème-vir*) Nom de dix Magistrats créés avec autorité souveraine, qui gouvernoient la république Romaine à la place des Consuls.

Décemviral, *ale*, adj. (*Dé-cème-vi-ral*) Qui a rapport aux décemvirs : *Le Collége décemviral* ; *les lois décemvirales*.

Décemvirat, s. m. (*Dé-cème-vi-ra*) Magistrature des Décemvirs.

Décence, subst. f. (*Dé-san-ce*) Honnêteté, bienséance qu'on doit garder dans le geste, dans les habits, les paroles, etc. — Suivant l'Abbé Roubaud, la *décence* regarde plus proprement l'honnêteté morale, et la *bienséance* l'honnêteté civile ; la première a plus de rapport aux bonnes mœurs, et la seconde aux usages de la société. Suivant d'Alembert, la *décence* renferme les égards que l'on doit au public ; la *dignité*, ceux qu'on doit à sa place ; et la *gravité*, ceux qu'on se doit à soi-même.

Décennal, *ale*, adj. (prononcez les deux *n*, *Dé-cen-nal.*) Qui dure dix ans. —Qui revient ou se fait tous les dix ans.

Décennales, s. f. pl. Fêtes que les Empereurs Romains célébroient tous les dix ans de leur règne.

Décent, *ente*, adj. (*Dé-san*, *an-te*) Qui est conforme à la décence.

Déception, subst. f. (*Dé-cep-cion*) ter. de Palais : Tromperie.

De ce que, conjonct. Parce que ; à cause.

Décerner, verb. act. (*Dé-cer-né*) Ordonner juridiquement ou par autorité publique : *Décerner des récompenses à . . . des peines contre . . .*

Décès, s. m. (*Dé-cê*, et devant une voyelle, *dé-cêz*) Mort naturelle. Voyez *Trépas*.

Décevable, adj. Sujet à être trompé. Il est vieux.

Décevant, *ante*, adj. *Dé-ce-van*) Trompeur.

Décevoir, sur *Devoir*, verb. act. (*Dé-ce-voar*) Tromper, séduire par quelque chose de spécieux et d'engageant. Il est plus usité au passif qu'à l'actif : *Il a été déçu par de belles promesses*. Voyez *Tromper*.

Déchagriner, v. a. (*Dé-cha-gri-né*) Dissiper le chagrin. Il est peu usité.

Déchaînement, s. m. (*Dé-chê-ne-man*) Emportement contre quelqu'un.

Déchaîner, v. act. (*Dé-chê-né*) Oter la chaîne, détacher de la chaîne. — fig. Exciter, animer, irriter contre quelqu'un.

Se déchaîner, v. réc. Rompre ses chaînes. —Au fig. s'emporter contre... On dit dans le même sens, *être déchaîné*. —On dit aussi figur. *Tous les vents étoient déchaînés*, souffloient avec violence.

Déchalander ou *désachalander*, v. a. (*Dé-cha-lan-dé*) Oter, faire perdre les chalands à quelqu'un.

Déchanter, v. neut. (*Dé-chan-té*) Chanter la palinodie ; changer de sentiment, de discours ; rabattre de ses prétentions. Il est familier.

Déchaperonner, v. act. (*Dé-cha-pe-ro-né*) t. de Fauconnerie : Oter le chaperon à l'oiseau quand on le veut lâcher.

Décharge, s. f. L'action d'ôter un fardeau qui pèse sur quelque chose. —Moyen que l'Architecture emploie pour empêcher que les murs ne s'affaissent sur les vides des portes et des fenêtres. —Ecrit par lequel on décharge quelqu'un d'une chose dont il étoit chargé. —Action de décharger les armes à feu : *La décharge de la mousquetterie*, *du canon* ; *ils firent une*

furieuse décharge. On dit, en ce sens, *une décharge de coups de bâton.* — Ce que les témoins disent pour décharger un accusé : *Informer à charge et à décharge.* —L'endroit par lequel l'eau d'une fontaine, d'un canal se décharge. —Lieu dans une maison, destiné à serrer ce qui n'est pas d'un usage ordinaire. —Soulagement : *Ce sera une décharge pour l'Etat.* —Dans l'Imprimerie, *Papier de décharge*, papier sans colle que l'on presse sur une forme pour en dessécher les caractères. Cette opération se fait aussi lorsqu'on est en retiration, pour empêcher que l'impression ne macule.

La décharge des humeurs, l'écoulement des humeurs. —*de la conscience*, l'acquit de la conscience.

Déchargé, ée, part. pass. et adject. Voyez *Décharger.* —*Cheval déchargé d'encolure*, qui a l'encolure fine.

Déchargement, s. m. (*Dé-char-je-man*) Action de décharger, sur-tout les vaisseaux.

Déchargeoir, s. m. (*Dé-char-joar*) Piéce de bois rond, autour de laquelle le Tisserand roule la besogne qu'il lève de dessus la poitrinière.

Décharger, v. act. (*Dé-char-jé*) Oter la charge que porte une personne ou une bête de somme ou quelque voiture. — Couper les cheveux de dessus la tête, lorsqu'il y en a trop. —Vider, ôter la marchandise d'un bateau. —Diminuer de quelque poids. —Soulager en diminuant. —Rayer quelque article d'un livre, ou faire mention, sans rayer, que l'article est acquitté : *Décharger un registre.* —Tirer une arme à feu. —Oter la charge qui étoit dans cette arme. —Donner de toute sa force un coup de poing, de bâton, de sabre, etc. —Tenir ou déclarer quitte ; délivrer d'une redevance, d'une demande, d'une dette, etc. —Délivrer d'une commission, d'une affaire.

Décharger un accusé, dire des choses qui tendent à le justifier. —*de l'accusation*, déclarer innocent. —*sa colère sur quelqu'un*, s'emporter contre lui ; lui faire essuyer, souvent sans sujet, la colère qu'un autre nous a inspirée. —*sa colère sur les mets, sur les plats*, (proverb.) bien manger. —*son cœur*, se soulager en ouvrant son cœur à son ami. —*sa conscience*, satisfaire à une chose à laquelle on se croit obligé. —*son estomac, son ventre*, (fig. et famil.) vomir ou aller à la garderobe. —*le plancher*, (famil.) sortir, se retirer.

Se décharger, v. récipr. Mettre bas le fardeau ou la charge qu'on porte. —Se reposer sur quelqu'un de quelque affaire. —En parlant d'une étoffe, perdre son lustre et sa couleur : *Drap qui se décharge.* —En parlant d'une rivière, entrer, se jeter dans une autre rivière ou dans la mer : *La Saône se décharge dans le Rhône, et le Rhône dans la mer.*

Déchargeur, s. m. Celui qui décharge les marchandises. —Officier sur le port de Paris, qui fait porter la marchandise à terre.

Déchargeur de vin, Tonnelier qui marque avec la craie le vin qu'on achète, et qui en fait faire la décharge. —Dans l'Artillerie, Officier qui a soin de faire décharger les poudres et autres munitions.

Décharmer, v. act. (*Dé-char-mé*) Oter un charme jeté sur quelqu'un. Il est peu usité.

Décharné, ée, part. p. de *décharner*, et adj. Fort maigre, qui n'a plus que la peau sur les os. —fig. et fam. en parlant du style ; Trop sec.

Décharner, v. act. (*Dé-char-né*) Oter la chair qui est autour de quelque os. —Amaigrir ; ôter l'embonpoint.

Décharpir, v. act. Séparer avec force des personnes qui se battent. Il est populaire.

Déchasser, verb. act. (*Dé-cha-cé*) Faire sortir de force une cheville de bois ou de fer.

Déchaumer, v. act. (*Dé-chô-mé*, d.) t. d'Agriculture : *Déchaumer une terre*, la mettre hors de friche.

Déchaussé, ée, part. p. de *déchausser*, et adj. *Carmes déchaussés, Augustins déchaussés*, ou (vulgairement) *Carmes déchaux* ; ceux de ces Religieux qui ne portent point de bas et qui n'ont que des sandales. —Les Romains appe-

loient *Déchaussées* les piéces jouées, sans brodequins, par leurs Mimes.

Déchaussement, s. m. (*Dé-chô-ce-man*) Façon qu'on donne aux arbres et aux vignes en les labourant au pied, et en ôtant un peu de la terre qui est sur les racines.

Déchausser, v. act. (*Dé-chô-çé*, d.) Oter les bas et les souliers. Il se dit, et de ce qu'on ôte, et de celui à qui on ôte : *Déchausser des souliers, des bas; un valet qui déchausse son maître; se déchausser soi-même.*

Déchausser des arbres, ôter la terre qu'ils ont autour du pied. —*les dents*, les découvrir et les détacher de la gencive.

On dit proverb. de quelqu'un qui est très-inférieur à un autre en talens, etc. qu'*il n'est pas digne de le déchausser.*

Déchaussoir, s. m. (*Dé-chô-soar*, d.) Instrument de Chirurgie qui sert à séparer les gencives d'autour des dents qu'on veut arracher.

Déchaussures, s. f. pl. (*Dé-chô-sû-re*) t. de Chasse : Lieu où a gratté le loup et où il gîte.

Déchaux, adj. masc. plur. Voyez *Déchaussé.*

Déchéance, s. f. Terme de Pratique : Perte de quelque droit.

Déchet, subst. masc. (*Dé-chè*) Diminution.

Déchevelé, *ée*, part. p. de *décheveler*, et adj. Se dit de celui ou celle dont les cheveux sont tout dérangés.

Décheveler, v. act. (*Dé-che-ve-lé*) Déranger les cheveux de quelqu'un; décoiffer une femme.

Déchevêtrer, v. act. (*Dé-che-vê-tré*) Oter le licou d'une bête de somme.

Déchiffrable, adj. (*Dé-chi-fra-ble*) Qui peut être déchiffré.

Déchiffrement, s. m. (*Dé-chi-fre-man*) Action de déchiffrer; explication des chiffres ou de quelque chose d'obscur et de difficile.

Déchiffrer, verb. act. (*Dé-chi-fré*) Expliquer ce qui est écrit en chiffres. —Lire une chose difficile. —figurém. Pénétrer dans une affaire obscure, embarrassée. —On dit, en mauvaise part, *Déchiffrer quelqu'un dans une compagnie*, le faire bien connoître.

Déchiffreur, s. m. (*Dé-chi-freur*) Celui qui explique un chiffre, soit qu'il en ait la clef, soit que la nature ou l'art lui en ait donné le talent. —Celui qui lit les écritures difficiles.

Déchiqueter, v. act. (*Dé-chi-ke-té*) Découper en faisant diverses taillades.

Déchiqueture, s. f. (*Dé-chi-ke-tû-re*) Découpure, moucheture; taillades faites sur un habit.

Déchirage, s. m. *Bois de déchirage*, qui provient des bateaux dépecés.

Déchirant, *ante*, adj. Qui déchire le cœur. C'est un mot nouveau, qui mérite d'être adopté.

Déchiré, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Déchirer.* —fam. *Cet homme est tout déchiré*; ses habits sont déchirés. —fig. et fam. *Cette fille, cette femme n'est pas trop* ou *tant déchirée*; elle n'est pas laide, elle est assez jolie.

Prov. *Les chiens hargneux ont toujours les oreilles déchirées*; un querelleur a toujours des affaires désagréables.

Déchirement, s. m. (*Dé-chi-re-man*) Action de déchirer.

Fig. *Déchirement d'entrailles*; colique violente. —*de cœur*; douleur vive et amère.

Déchirer, verb. act. (*Dé-chi-ré*) Rompre, mettre en pièces, sans user d'instrumens tranchans, en parlant des étoffes, de la toile, du papier, etc. —On dit fig. *Douleurs qui déchirent l'estomac, les entrailles; sa triste situation me déchire le cœur; cet Etat est déchiré par les factions, etc.* —Au fig. Offenser, outrager par des médisances : *Déchirer son prochain; déchirer sa réputation*, et populairement *sa robe.*

Se déchirer, v. réc. *Les femmes, les Auteurs se déchirent les uns les autres.*

Déchirure, subst. f. Rupture faite en déchirant.

Déchoir, v. neut. *Déchu. Déchéant. Je déchois, etc.* Il n'a point d'imparfait. *Je déchus. Je décherrai. Que je déchoie, etc.* (*Dé-choar.*) Tomber dans un état moins bon que celui où l'on étoit : *Déchoir de son rang, de son crédit, etc.* Il prend *être* aux temps composés : *Il est déchu de ses priviléges.* —En termes de Marine, dériver, sortir de sa route.

Déchouer, v. act. Terme de Marine: Relever un vaisseau échoué, le remettre à flot.

Décidé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Décider*. — *Un homme décidé*, d'un caractère ferme, qui a des principes dont il ne s'écarte point.

Décidément, adv. (*Dé-ci-dé-man*) D'une manière décidée.

Décider, v. act. (*Dé-ci-der*) Déterminer une personne. — Résoudre une difficulté, une question, etc. —Terminer un différent; y mettre fin.

Décider, v. n. Porter son jugement sur une chose douteuse et contéstée. —Il se prend quelquefois en mauvaise part, et signifie, prononcer avec précipitation et d'une manière tranchante: *Cet homme aime à décider.*

Se décider, prendre son parti: *Il ne faut pas se décider légérement.*

Décillèr. Voyez *Dessiller*.

Décimable, adj. Qui est sujet aux décimes.

Décimal, *ale*, adj. Terme d'Arithmétique: *Fractions décimales*, dont les parties sont des dixièmes, des centièmes, des millièmes, etc. d'unités. Le calcul de ces fractions s'appelle *Calcul décimal.*

Décimateur, s. m. Celui qui a droit de lever les dixmes.

Décimation, s. f. Action de décimer des Soldats, etc.

Décime, s. f. La dixième partie des biens Ecclésiastiques, levée pour une affaire importante.

Décimes, s. f. pl. Ce que le Clergé séculier et régulier payoit tous les ans au Roi, d'après le réglement du don gratuit fait dans les assemblées du Clergé.

Décimer, v. act. (*Dé-ci-mé*) De dix Soldats coupables n'en punir qu'un, selon que le sort en décide.

Décintrer, verb. act. (*Dé-cein-tré*) Oter les cintres, c'est-à-dire, toute la charpente qu'on avoit construite et disposée pour soutenir les pierres de quelque arche.

Décintroir, s. m. (*Dé-cein-troar*) Espèce de marteau dont les Maçons se servent; il a deux taillans tournés en divers sens.

Décirer, v. act. (*Dé-ci-ré*) Oter la cire. *Trév.*

Décisif, *ive*, adj. (*Dé-ci-zife*, *î-ve*) Qui décide, qui résout, qui détermine. Il ne se disoit autrefois que des choses; depuis quelque temps, on le dit des personnes: *C'est un homme décisif*, *un peu trop décisif.*

Décision, subst. f. (*Dé-ci-zion*; en vers, *zi-on.*) Action de décider; jugement; résolution; avec cette différence, en parlant des personnes, que la *décision* est un acte de l'esprit, et suppose l'examen; la *résolution* est un acte de la volonté, et suppose la délibération.

Décisivement, adv. (*Dé-ci-zi-ve-man*) D'une manière décisive.

Décisoire, adj. m. (*Dé-ci-zoa-re*) t. de Palais; Décisif: *Serment décisoire.*

Déclamateur, subst. m. Celui qui déclame, qui exagère, qui n'apporte pas des preuves solides, etc. —On dit d'un homme qui récite en public, que *c'est un bon* ou *mauvais déclamateur*; alors on n'a égard qu'aux tons et aux gestes. —*Style de déclamateur*, style figuré et ampoulé.

Déclamation, s. f. (*Dé-kla-ma-cion*) La prononciation et l'action de celui qui déclame: *Déclamation oratoire*; *déclamation théâtrale.* Il fut un temps où cette dernière étoit *notée.* —Discours ou harangue sur un sujet de pure invention, que les anciens Rhéteurs faisoient prononcer à leurs Ecoliers pour les exercer. —Dans les Colléges, exercices qu'on fait faire aux Étudians pour les accoutumer à parler en public. —Affectation de termes pompeux et figurés dans un ouvrage et dans un sujet qui ne les comporte pas. —Invective contre quelqu'un.

Déclamatoire, adject. (*Dé-kla-ma-toâ-re*) Qui appartient à la déclamation: *Style déclamatoire*, style ampoulé, chargé de figures, etc.

Déclamer, verb. act. (*Dé-kla-mé*) Prononcer, réciter à haute voix et d'un ton d'Orateur.

Déclamer, v. neut. Il se dit dans le même sens que l'actif: *Il déclame bien* ou *mal*; *s'exercer à déclamer.*

— Invectiver ; parler avec chaleur contre....

Déclaratif, *ive*, adject. Terme de Pratique : Qui déclare la volonté et les intentions d'une personne.

Déclaration, s. f. (*Dé-kla-ra-cion ;* en vers, *ci-on.*) Action de déclarer. — Discours, acte par lequel on déclare. —Ordonnance en interprétation d'un Edit. — Acte de démission de quelque droit en faveur de quelqu'un. —Dénombrement, détail qu'on fait de quelque bien ou autre chose : *Donner la déclaration de ses biens*, *d'une maison*, *des dépens*, *etc.* C'est un terme de Pratique.

Déclaration de guerre, Ordonnance par laquelle on déclare la guerre. —*Déclaration d'amour* ou simplement *déclaration ;* aveu qu'on fait de son amour à la personne qui en est l'objet.

Déclaratoire, adj. (*Dé-kla-ra-toa-re*) terme de Pratique ; Qui déclare : *Acte*, *clause*, *sentence déclaratoire.*

Déclaré, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Déclarer.* —Il se dit par opposition à *caché : Ennemi déclaré*, *guerre déclarée.*

Déclarer, verb. act. (*Dé-kla-ré*) Manifester ; faire connoître : *Déclarer ses intentions*, *son mariage.* —Nommer publiquement, pour servir en qualité de Général, d'Ambassadeur, etc. — Manifester, notifier par acte public, par autorité publique : *Il a été déclaré atteint et convaincu de... Déclarer la guerre à...* —Révéler : *Déclarer ses complices.*

Se déclarer, v. r. Paroître ; se faire connoître ; se montrer en quelque endroit du corps : *Le mal s'est déclaré au bras.* —Se tourner du côté de quelqu'un : *La victoire s'est déclarée du côté des François.* —Prendre parti dans une guerre commencée : *Une partie de l'Allemagne se déclare pour la France.*

Déclaver, v. act. (*Dé-kla-vé*) t. de Musique : Oter une clef, pour en substituer une autre.

Déclencher, v. act. *Déclencher une porte*, lever la clenche pour l'ouvrir.

Déclic, s. m. Espèce de belier propre à enfoncer des pieux.

Déclin, s. m. (*Dé-klein*) Etat d'une chose qui penche vers sa fin : *Le déclin du jour*, *de l'âge*, *etc.* Voy. *Décadence.* —Ressort d'une arme à feu, par le moyen duquel le chien d'un pistolet, d'un fusil, s'abat sur le bassinet.

Déclinable, adj. Terme de Grammaire. Il se dit des noms qui peuvent se décliner.

Déclinaison, s. f. (*Dé-kli-nè-zon*) En t. de Grammaire, manière de faire passer les noms par tous les cas, dans les langues qui ont des cas. —En ter. d'Astronomie, la mesure de l'éloignement de l'Equateur ou de l'Ecliptique, à l'égard des astres. — En Gnomonique, il se dit des plans verticaux qui déclinent des points cardinaux de l'horison. —A l'égard de l'aimant, son éloignement du vrai nord ou du pôle.

Déclinant, adj. masc. (*Dé-kli-nan*) Il n'a guères d'usage que dans cette phrase : *Cadran déclinant*, qui ne regarde pas directement quelqu'un des points cardinaux.

Déclinatoire, s. m. (*Dé-kli-na-toâ-re*) Acte par lequel on déclare qu'on décline une Juridiction.

Déclinatoire, adj. *Exceptions déclinatoires*, *fins déclinatoires*, moyens qu'on allégue pour décliner une Juridiction.

Décliner, verb. neut. (*Dé-kli-né*) Déchoir ; pencher vers sa fin : *Le jour commence à décliner ; cet homme décline tous les jours.* —S'éloigner de.... *La boussole décline de tant de degrés du Nord ; les astres déclinent de l'Equateur.* —En t. de Gnomonique, s'écarter un peu du point cardinal qu'un mur regarde le plus.

Décliner, v. act. En termes de Grammaire, faire passer successivement un nom par tous ses cas.

Fam. *Décliner son nom*, dire son nom dans un lieu où l'on n'est pas connu. —fig. et fam. *Ne savoir pas décliner son nom*, être très-ignorant. —En termes de Pratique, *décliner une Juridiction*, ne vouloir pas reconnoître la juridiction d'un Tribunal.

Déclivité, s. f. Situation d'une chose qui est en pente. Ce mot n'est guères usité que parmi les savans.

Déclorre, v. a. (*Dé-klô-re*, *r* forte.) Rompre ou ôter une clôture.

Déclos, *ose*, part. p. de *déclorre*, et adject. (*Dé-klô*, *klô-ze*) Qui n'est plus clos; dont la clôture est en partie tombée, etc.

Déclouer, verb. act. (*Dé-klou-é*) Détacher quelque chose, en ôtant les clous qui l'attachent.

Décochement, s. m. (*Dé-ko-che-man*) Action de décocher une flèche. Il est peu usité.

Décocher, verb. act. (*Dé-ko-ché*) Tirer une flèche, un trait. —On dit figurément et poétiquement; *Décocher les traits de sa colère* ou *de la satire contre quelqu'un*.

Décoction, subst. f. (*Dé-kok-cion*) Cuisson d'une ou plusieurs drogues qu'on fait bouillir dans une liqueur pour en extraire les parties ou dans la vue de les ramollir.— La liqueur même imprégnée de la vertu des médicamens qu'on y a fait bouillir.

Décognoir, s. m. Voyez *Cognoir*.

Décoiffer, verb. act. (*Dé-koa-fé*) Oter la coiffure d'une femme. —Déranger les cheveux. —Oter l'enveloppe qui entoure le bouchon d'une bouteille. —Oter le couvercle qui étoit sur l'amorce d'un artifice.

Décollation, s. f. (*Dé-ko-la-cion*) Action de décoller, de couper le cou. Il n'est en usage qu'en parlant du martyre de St. Jean-Baptiste. — Fête où l'Eglise Romaine célèbre cet événement. — Tableau, estampe qui le représente.

Décollement, s. m. (*Dé-ko-le-man*) Action de décoller ce qui étoit collé. *Trév*. —En t. de Charpenterie, action de couper un chevron du côté de l'épaulement, afin qu'étant moins large, la mortaise ne paroisse pas.

Décoller, v. act. (*Dé-ko-lé*) Couper le cou à quelqu'un par autorité de Justice. —Détacher une chose qui étoit collée. —Au jeu de Billard, éloigner une bille de la bande qu'elle touchoit. —En termes de Jardinier, *Se décoller*, se détacher de leur sujet, en parlant des greffes.

Décolleter, v. act. (*Dé-ko-le-té*) Découvrir la gorge. Il se dit sur-tout au participe : *Cette femme est trop décolletée*.

Décolleur, subst. m. (*Dé-ko-leur*) Celui des Matelots qui est chargé de couper la tête des morues qu'on vient de pêcher.

Décoloré, *ée*, part. p. de *décolorer*, et adj. Qui a perdu sa couleur : *Teint décoloré*; *fleurs décolorées*. —On dit figurément dans le style critique : *Style décoloré*; *Poésie décolorée*.

Décolorer, v. act. (*Dé-ko-lo-ré*) Oter, effacer la couleur.

Se décolorer, v. r. Se ternir, perdre sa couleur.

Décombres, s. m. pl. (*Dé-kon-bre*) Plâtras, menues pierres de peu de valeur qui restent de la démolition d'un bâtiment. —Tout ce qui reste du bois d'ouvrage et qui est inutile.

Décombrer, v. act. (*Dé-kon-bré*) Oter les décombres qui embarrassent un terrain, etc.

Décomposer, v. act. (*Dé-kon-po-zé*) Réduire un corps à ses principes; séparer les parties dont il est composé.

Décomposer le mouvement d'un corps, changer ce mouvement en deux ou plusieurs autres dont on peut supposer qu'il est formé.

Décomposition, s. f. (*Dé-kon-po-zi-cion*) Résolution d'un corps mixte dans ses principes.

Décomposition d'un mouvement, l'action de le décomposer.

Décompte, subst. m. (*Dé-kon-te*) Retenue sur un compte; ce que l'on a à prendre et à rabattre sur un compte que l'on paye.

Faire le décompte, rabattre sur une certaine somme ou faire la supputation de ce qu'il y a à rabattre. —*Payer le décompte aux troupes*, leur payer ce qui leur est dû, en retenant ce qu'on leur a avancé. —fig. *Il trouvera bien du décompte dans cette affaire*, elle ne sera pas aussi avantageuse qu'il l'espère.

Décompter, v. a. (*Dé-kon-té*) Faire le décompte; rabattre sur une somme.

Décompter, v. neut. Figurément, rabattre de l'opinion qu'on avoit d'une affaire, d'une personne.

Déconcerté, *ée*, part. pass. et adj. Voyez *Déconcerter*. —Décontenancé; qui ne sait quelle posture tenir.

Déconcerter, v. a. (*Dé-kon-cer-té*) Troubler un concert de voix ou d'instrumens. — figur. 1.° Troubler les mesures prises par les autres. — 2.° Mettre une personne en désordre; lui faire perdre contenance. Dans cette dernière acception, on dit souvent au réciproque *Se déconcerter*.

Déconfire, v. act. Défaire, battre et tailler en piéces quelques troupes. Ce mot, autrefois très-usité, est vieux aujourd'hui. Il ne peut plus se dire que dans le style burlesque. —fig. et fam. Embarrasser; réduire à ne savoir plus que dire.

Déconfit, *ite*, part. pass. et adject. (*Dé-kon-fi*, *i-te*) Voyez *Déconfire*.

Déconfiture, s. f. Entière défaite, déroute générale d'une armée. Il est vieux. — fig. et fam. Ruine entière d'un Négociant ou d'un homme d'affaires. —En t. de Pratique, banqueroute ou abandonnement de biens.

On dit burlesquement d'un repas où il y avoit beaucoup de gibier, des pâtés, etc. qu'*on en a fait une belle déconfiture*.

Déconfort, subst. m. (*Dé-kon-for*) Désolation; découragement. Il est vieux.

Déconforter, v. act. (*Dé-kon-for-té*) Décourager.

Se déconforter, v. r. S'affliger; se désoler; perdre courage.

Déconseiller, v. a. (*Dé-kon-cè-glié*; mouillez les *ll*.) Dissuader.

Décontenancé, *ée*, part. p. et adj. Déconcerté, qui ne sait quelle posture tenir.

Décontenancer, v. act. (*Dé-kon-te-nan-cé*) Faire perdre contenance à quelqu'un, le rendre interdit.

Déconvenue, s. f. Malheur, mauvais succès: *Il m'a fait part de sa déconvenue*. Il est familier.

Décorateur, subst. m. Celui qui fait des décorations pour des fêtes, des théâtres.

Décoration, s. f. (*Dé-ko-ra-cion*; en vers, *ci-on*.) Embellissement, ornement. Il se dit principalement des ouvrages d'Architecture, de Peinture et de Sculpture. — En parlant du théâtre, tout ce qui, sur la scène, représente les lieux où l'action est supposée se passer. —En parlant des personnes, marque d'honneur, de dignité.

Décorder, verb. act. (*Dé-kor-dé*) Détortiller une corde, séparer les cordons qui la composent.

Décorer, v. act. (*Dé-ko-ré*) Orner; parer. Il ne se dit proprement que des théâtres, des places et autres lieux publics. — Conférer à quelqu'un des titres, des dignités qui l'honorent

Décortication, s. f. (*Dé-kor-ti-ka-cion*) L'action d'enlever l'écorce des branches, des graines, etc.

Décorum, s. m. Mot latin francisé, qui ne s'emploie que dans cette phrase familière: *Garder le décorum*, la bienséance, les apparences.

Découcher, v. neut. (*Dé-kou-ché*) Coucher hors de chez soi, hors de la maison, ou même du lit où l'on a coutume de coucher.

Découcher, verb. act. Etre cause que quelqu'un quitte son lit, pour nous le donner: *Je ne veux point vous découcher*.

Découdre, verb. act. sur *Coudre*. Défaire quelque couture; défaire ce qui est cousu. — On dit fig. *ses affaires se décousent*, *elles commencent à se découdre*; elles commencent à aller mal. *Leur amitié commence à se découdre*, à se refroidir.

Découdre, v. n. *Il faut en découdre*, en venir aux mains. Il est familier.

Découlant, *ante*, adjectif verbal. (*Dé-kou-lan*, *an-te*) Il n'a d'usage qu'au féminin et dans cette phrase de l'Ecriture Sainte: *La terre de promission étoit une terre découlante de lait et de miel*.

Découlement, s. m. (*Dé-kou-le-man*) Flux, mouvement de ce qui découle.

Découler, verb. neut. (*Dé-kou-lé*) Couler de haut en bas, peu à peu et de suite; tomber goute à goute. —Il se dit au fig. des choses spirituelles: *C'est de Dieu que découlent toutes les graces*.

Découpé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Découper*. Il se dit, en t. de Blason, des piéces sans nombre dont un écu est semé.

Découpé, s. m. Parterre où il y a

plusieurs piéces carrées, longues; rondes ou ovales, dans lesquelles on met des fleurs.

Découper, verb. act. (*Dé-kou-pé*) Couper en petites parties.

Découper une volaille, etc. la dépécer pour en servir à tous les convives; il est aussi neutre : *Ce sont les Dames qui découpent aujourd'hui.* Des Puristes modernes prétendent qu'il faut dire *Couper.* —*Découper une étoffe*, la couper avec art, à petites taillades, soit qu'on enlève la pièce, soit qu'on ne l'enlève pas. —*Découper des cartes, du papier, etc.* les couper de manière que ce qui en reste forme une figure. —*Découper une image, une estampe*; séparer les figures du fond pour les appliquer sur un autre fond.

Découpeur, s. m. Artisan qui figure agréablement l'étoffe avec des fers.

Découpeur, euse, subst. Celui, celle qui travaille en découpure.

Découplé, ée, part. p. de *Découpler*, et adj. —fam. *Un jeune homme bien découplé*, de belle taille.

Découpler, v. act. (*Dé-kou-plé*) Détacher des chiens couplés.

Le découpler, subst. m. L'action de détacher des chiens couplés.

Découpure, s. f. Taillade faite pour ornement à quelque étoffe, papier, etc. —Plus ordinairement, la chose même qui est découpée.

Décourageant, ante, adj. verbal, (*Dé-kou-ra-jean, an-te*) Qui décourage : *Cela est décourageant.*

Découragement, s. m. (*Dé-kou-ra-je-man*) Abattement de cœur; perte de courage.

Décourager, v. a. (*Dé-kou-ra-jé*) Oter, abattre le courage. —Faire perdre le courage, l'envie de....

Décours, s. m. Le décroissement de la Lune. —Par extension, déclin d'une maladie.

Décousu, ue, part. pass. et adject. (*Dé-kou-zu, û-e*) Voyez *Découdre.* —fig. *Style décousu*, où il n'y a pas de liaison entre les phrases. *Affaire décousue*, qui est en mauvais état.

Décousure, subst. f. (*Dé-kou-zû-re*) Endroit décousu de quelque linge, de quelque étoffe.

Découvert, erte, part. pass. et adj. (*Dé-kou-vêr, vêr-te.*) Voy. *Découvrir.* —*Allée découverte*, allée dont les arbres ne se joignent point par en haut. —*Pays découvert*, où il y a peu d'arbres. —En t. de Pratique : *Payer à ou en deniers découverts*, en argent comptant. —*A visage découvert*, ouvertement, sans détour.

A découvert, adv. Sans être couvert. —En ter. de Guerre, sans que rien puisse mettre à couvert du feu des ennemis. —Au figuré, sans déguisement, sans voile.

Découverte, s. f. L'action par laquelle on découvre et on reconnoît premiérement un pays. —Invention; avec ces différences, 1.° que le nom de *Découverte* ne doit s'appliquer qu'à ce qui est non-seulement nouveau, mais en même temps curieux, utile, ou difficile à trouver; 2.° que *Découverte* semble tenir plus de la science, et *Invention*, de l'art; 3.° que la première peut être due au hasard, au lieu que la seconde est toujours le résultat d'une recherche expresse.

Découvrir, v. a. (sur *Couvrir*) Oter ce qui couvroit une chose ou une personne. —fig. 1.° Parvenir à connoître ce qui étoit caché : *J'ai découvert le mystère.* —2.° Révéler, déclarer ce qu'on tenoit secret ou caché. —Commencer d'appercevoir : *On découvrit les vaisseaux ennemis.* —Faire la découverte de quelque pays. —Trouver le premier une mine, une carrière, etc. —Faire quelque découverte dans les sciences, les arts, etc.

Proverb. *Découvrir le pot aux roses*, ce qu'il y a de secret dans une intrigue. —En t. de Guerre, *Découvrir la frontière*, la dégarnir de forces. *Il ne faut pas tant découvrir l'infanterie*, il ne faut pas tant éloigner la cavalerie qui la couvre. —Aux Echecs, *découvrir une piéce*, la dégarnir des piéces qui la couvroient, quelquefois la dégager de ce qui l'empêchoit d'agir. —Au Trictrac, *découvrir une dame*, la laisser seule dans une case.

Se découvrir, v. récip. Oter la couverture. —Lever son chapeau. —fig. Se déclarer à quelqu'un, faire connoître ses

tes sentimens. —En ter. de Maître d'armes, donner jour à notre ennemi pour nous frapper.

Décrasser, v. a. (*Dé-kra-cé*) Oter la crasse : Décrasser la peau, les mains, le visage. En parlant de soi : *Se décrasser les mains, la peau*, et non pas, *décrasser ses mains, etc.* —figur. et famil. 1.° Rendre moins grossier ; polir. 2.° Donner quelque relief : *Il a acheté cette charge pour se décrasser.*

Décrasser du linge, le laver dans une première eau.

Décréditement, s. m. (*Dé-kré-di-te-man*) L'action de décréditer ; perte du crédit.

Décréditer, v. act. (*Dé-cré-di-té*) Oter, faire perdre le crédit. Voyez *Décrier.*

Se décréditer, v. récip. Perdre son crédit. Il se dit des personnes et de certaines choses : *Il s'est décrédité par sa mauvaise conduite ; cette opinion commence à se décréditer ; ce remède est décrédité.*

Décrépit, ite, adject. (*Dé-kré-pi*) Fort vieux.

Décrépitation, s. f. (*Dé-kré-pi-ta-cion*) ter. de Chimie : Calcination d'un sel jusqu'à ce qu'il ne pétille plus. —Pétillement ou bruit que font certains sels dans le feu.

Décrépiter, v. a. Faire sécher le sel commun au feu et le calciner, en sorte que son humidité soit toute exhalée.

Décrépitude, s. f. Vieillesse extrême et infirme.

Décret, s. m. (*Dé-krè*) Ordonnance, arrêt, décision. —Plus particuliérement, ordonnance d'un Magistrat, portant prise de corps, saisie de biens, etc. —Livre fait par Gratien, et qui contient plusieurs Canons concernant les matières ecclésiastiques. —Ce que Dieu a résolu et arrêté dans ses conseils éternels.

Décrétale, s. f. Epître, lettre écrite par les anciens Papes, pour faire quelque réglement : *Le Recueil des Décrétales ; fausses Décrétales.*

Décréter, v. a. (*Dé-kré-té*) Décerner un décret contre.... *On l'a décrété de prise de corps, d'ajournement personnel.* —Faire vendre par décret une maison, etc. —Ordonner par décret : *On a décrété la vente de.... la peine de mort contre....* etc. Dans cette acception, toute moderne, on dit aussi neutralement : *L'assemblée a décrété que....*

Décreuser, v. a. (*Dé-kreu-zé*) Il se dit d'une certaine préparation que les Teinturiers donnent à la soie. Voyez *Décruser.*

Décri, s. m. Cri public par lequel on défend le cours de quelque monnoie ou le débit de certaine marchandise. —fig. Mauvaise réputation, perte de crédit.

Décrié, ée, part. pass. et adj. Voyez *Décrier.* —*Homme décrié, décrié comme la fausse ou comme la vieille monnoie* ; qui a perdu sa réputation. —*Conduite décriée* ; mauvaise conduite, désapprouvée des honnêtes gens.

Décrier, v. act. (*Dé-kri-é*) Défendre, par cri public, le cours ou l'usage de certaines choses. Il se dit sur-tout des monnoies. —Au figuré, ôter la réputation. *Décrier* est relatif à l'honneur ; et *Décréditer*, au crédit.

Décrire, v. a. (sur *Ecrire*) Représenter, dépeindre par le discours. —En Géométrie, tracer : *Décrire une courbe, un cercle*, etc.

Décrochement, s. m. (*Dé-kro-che-man*) Action de décrocher ou de se décrocher. *Trév.*

Décrocher, v. act. (*Dé-kro-ché*) Détacher, ôter une chose d'un crochet où elle est attachée.

Décroire, v. a. (*Dé-kroa-re*) Ne pas croire. Il n'a guères d'usage que dans cette phrase familière : *Je ne le crois ni ne le décrois.*

Décroissement, s. m. (*Dé-kroa-ce-man*) Diminution : *Décroissement de la rivière, des jours.*

Décroître, v. neut. (*Dé-kroâ-tre*) Diminuer.

Décrotter, v. a. (*Dé-kro-té*) Oter la crotte.

Décrotteur, subst. m. (*Dé-kro-teur*) Celui qui décrotte.

Décrottoire, s. f. (*Dé-kro-toa-re*) Brosse pour décrotter les souliers.

Décrouter, v. a. (*Dé-krou-té*) t. de

Vénerie. En parlant d'un cerf, frotter son bois contre le tronc des arbres.

Décruer, v. a. (*Dé-kru-é*) Lessiver le fil cru avec de bonnes cendres et le laver en eau claire avant de le teindre.

Décrûment, s. m. (*Dé-kru-man*) Action de décruer.

Décrusement, subst. m. (*Dé-kru-ze-man*) Action de décruser.

Décruser, v. a. (*Dé-kru-zé*) Mettre des cocons dans l'eau bouillante, pour en dévider la soie avec plus de facilité.

Se décuire, v. récip. Se liquéfier plus qu'il ne faut. On dit aussi à l'actif : *Décuire des sirops, des confitures*, y mettre de l'eau pour les rendre plus liquides.

Décupeler, v. a. Verser doucement par inclination la liqueur qui surnage dessus quelque matière.

Décuple, s. m. Dix fois autant.

Décuple, adj. Dix fois plus grand : *Nombre décuple*.

Décupler, v. a. (*Dé-ku-plé*) Rendre dix fois plus grand.

Décurie, subst. fém. Troupe de dix hommes chez les anciens Romains.

Décurion, s. m. Celui qui, chez les Romains, avoit sous lui dix soldats ou dix autres hommes. —Ecolier chargé, dans sa classe, de surveiller un certain nombre de ses camarades.

Décussation, s. f. (*Dé-ku-sa-cion*) t. d'Optique et de Géométrie : Point où des rayons, où des lignes se croisent.

Décussoire, s. m. (*Dé-ku-soa-re*) Instrument de Chirurgie pour faire sortir le pus par l'ouverture que le trépan a faite.

Dédaigner, verb. act. (*Dé-dè-gné*) Mépriser : *Vous dédaignez mon amitié*. On dit neutralement, *il dédaigne de nous parler*, etc.

Dédaigneur ou *abducteur*, subst. m. Terme d'Anatomie : Quatrième muscle de l'œil.

Dédaigneusement, adv. (*Dé-dè-gneû-ze-man*) Avec dédain.

Dédaigneux, euse, adject. (*Dé-dè-gneû, eû-ze* ; mouillez *gn*.) Qui marque du dédain : méprisant. On dit substantiv. *Faire le dédaigneux*, etc.

Dédain, s. m. (*Dé-dein*) Sorte de mépris. Voyez *Fierté*.

Dédale, s. m. Labyrinthe. Ce mot dérivé du nom de *Dédale*, à qui on attribue la construction du labyrinthe de Crète, n'est bon que pour la poésie et la prose poétique. On dit fig. *Le dédale des procédures, des lois, le dédale des cœurs*, etc.

Dédamer, v. neut. (*Dé-da-mé*) Au jeu de Dames, déplacer une des quatre dames qui sont au premier rang.

Dedans, adv. de lieu. (*De-dan*) Dans l'intérieur : *Entrez là-dedans*. —fig. et fam. *Il n'est encore ni dedans ni dehors* ; il est encore incertain du bon ou du mauvais succès de son affaire.

Dedans s'employoit autrefois comme préposition à la place de *dans* : *Dedans la maison, dedans la ville*. On ne le dit plus en ce sens, que lorsqu'il est combiné avec *au* ou *par* : *Au dedans de la ville, par dedans la ville*. Encore, dans la première de ces expressions, *dedans* paroît-il être employé substantivement.

Mettre les voiles dedans, les ferler, les plier et serrer pour naviguer à sec. —*Mettre un cheval dedans*, le dresser et le mettre bien dans la main et dans les talons. —*Mettre un oiseau dedans*, l'appliquer actuellement à la chasse.

Dedans, s. m. La partie intérieure : *Le dedans* ou *les dedans d'une maison*. —Galerie découverte au bout d'un jeu de Paume. —Dans les courses de bagues, *avoir deux dedans* ; avoir emporté deux fois la bague.

Dédicace, s. f. Consécration d'une Eglise par l'évêque. —Fête annuelle en mémoire de la consécration d'une Eglise.

Dédicace d'un livre, adresse qu'on en fait à quelqu'un par une épître ou une inscription.

Dédicatoire, adj. (*Dé-di-ka-toâ-re*) *Epître dédicatoire*, épître qu'on met à la tête d'un livre et qu'on adresse à celui à qui ce livre est dédié.

Dédier, v. a. (*Dé-di-é*) Consacrer sous l'invocation de quelque Saint ou de quelque Sainte. —Destiner à quelque chose de saint : *Ses parens l'ont dédié à l'Eglise*. —*Trév.* dit dans le

même sens, *Se dédier à l'étude ; Se consacrer* est plus usité et vaut mieux. —Adresser un livre à quelqu'un par une épître ou par une inscription.

Dédire, v. act. (sur *Dire*, excepté qu'à la seconde personne du présent de l'indicatif il fait *vous dédisez*, et non pas *vous dédites.*) Désavouer quelqu'un de ce qu'il s'est avancé de dire ou de faire pour nous.

Se dédire, v. réc. Se rétracter, se démentir, se relâcher.

Dédit, subst. m. (*Dé-di*) Sorte de rétractation : *Il a son dit et son dédit.* —Peine dont est convenu celui qui se dédira : *Il y a un dédit de mille écus.*

Dédommagement, subst. m. (*Dé-do-ma-je-man*) Réparation de dommage; compensation.

Dédommager, v. a. (*Dé-do-ma-jé*) Indemniser quelqu'un d'un dommage qu'on lui a causé ; compenser.

Dédorer, v. a. (*Dé-do-ré*) Effacer, ôter la dorure.

Se dédorer, v. réc. Perdre sa dorure.

Dédormir, v. n. *Faites dédormir cette eau*, approchez-la du feu pour lui ôter sa crudité. Il est familier.

Dédoubler, v. a. (*Dé-dou-blé*) Oter la doublure : *Dédoubler un habit.*

Déduction, subst. f. (*Dé-duk-cion*) Soustraction; rabais. —Enumération, *Acad.* —Narration ; récit, *Trév.* Dans ces deux dernières acceptions, il est moins usité aujourd'hui qu'autrefois.

Déduire, v. a. Rabattre d'une somme. —Faire l'énumération ; détailler par le discours. —Narrer. Il est peu usité dans ces deux derniers sens.

Déduit, subst. m. (*Dé-dui*) Plaisir, passe-temps. Il est vieux.

Déesse, subst. f. (*Dé-è-ce*) Divinité fabuleuse du sexe féminin. —fig. Maîtresse belle et charmante.

Se défâcher, v. réc. S'appaiser après s'être mis en colère : *S'il se fâche, il aura la peine de se défâcher.* Il est familier.

Défaillance, s. f. (*Dé-fa-glian-ce* ; mouillez les *ll.*) Foiblesse ; évanouissement ; pamoison. —En termes de Chimie ; résolution d'un sel, etc. en liqueur par l'humidité de l'air : *Huile de tartre par défaillance.*

Défaillance de nature, état d'une personne qui s'affoiblit par vieillesse ou autrement.

Défaillant, ante, subst. Terme de Palais : Celui, celle qui fait défaut en Justice, qui ne comparoit pas sur les assignations données : *Le défaillant a été condamné.*

Défaillant, ante, adj. verbal. Qui s'affoiblit, qui dépérit : *La Nature défaillante.*

Défaillir, v. n. (*Dé-fa-glir* ; en mouillant les *ll.*) Il n'est usité qu'au pluriel du présent, *Nous défaillons* ; à l'imparfait, *Je défaillois* ; au passé, *Je défaillis, j'ai défailli* ; et à l'infinitif, *Défaillir* : Manquer. Il est vieux en ce sens. —Dépérir, s'affoiblir : *Il se sent défaillir*, il sent que ses forces diminuent, ou il se sent tomber en foiblesse.

Défaire, v. a. sur *Faire.* (*Dé-fè-re*) Détruire ce qui est fait : *Ce que le père avoit fait, le fils le défait ; on ne peut défaire ce nœud.* —Mettre en déroute ; tailler en piéces : *On défit les ennemis à plate couture.* Voyez *Battre.* —fig. Obscurcir par plus de mérite, par plus d'éclat : *Cette Dame défait toutes celles qui se trouvent près d'elles ; ce diamant défait toutes les autres pierreries.* —Délivrer ; débarrasser : *Défaites-moi de cet importun.* —Faire mourir : *Cette malheureuse a défait son fruit.* —Maigrir ; exténuer : *Sa maladie l'a bien défait.*

Se défaire de... v. réc. Vendre sa marchandise, s'en débarrasser. —Se débarrasser de ce qui nuit ; éloigner de soi ; chasser d'auprès de soi. —Quitter : *Se défaire d'une charge.* —Renvoyer un domestique. —Tuer ; faire mourir : *Il s'est défait de cet ennemi.* —S'ôter la vie à soi-même. En ce sens il s'emploie sans régime : *Le désespoir l'a prise, elle s'est défaite.* —Se corriger ; se désaccoutumer : *Défaites-vous de cette mauvaise habitude, de cette timidité.* —Se troubler ; se déconcerter.

Votre vin se défait ; s'affoiblit. —*Se défaire d'un bénéfice* ; le résigner, s'en démettre.

Défait, aite, part. p. de *Défaire* et adj. (*Dé-fè, è-te*) Battu ; taillé en

pièces. —Amaigri; exténué : *Il a le visage défait ; il est défait.*

Défaite, s. f. (*Dé-fè-te*) Déroute de troupes. —Débit ; facilité de se défaire de... : de vendre. Il est indéclinable et se dit toujours au singulier : *Ces marchandises ne sont pas de défaite, sont de peu de défaite.* —Excuse artificieuse.

Défalcation, s. f. (*Dé-fal-ka-cion*) Déduction, soustraction d'une petite somme sur une plus grande.

Défalquer, v. a. (*Dé-fal-ké*) Déduire ; soustraire une partie de quelque quantité ou de quelque poids.

Défaut, s. m. (*Dé-fô*) Imperfection. Il se dit des personnes et des choses. Voyez *Vice.* —En termes de Pratique ; manquement à l'assignation donnée : *Juger un défaut ; condamner par défaut.*

Le défaut des côtes, l'endroit où elles se terminent. — *de la cuirasse.* Voyez *Cuirasse.*

Etre en défaut ; avoir perdu la voie de la bête, en parlant d'un chien qui chasse. —On dit fig. *Je ne lui ai jamais trouvé l'esprit en défaut sur les expédiens ; sa politique est en défaut, etc.*

Au défaut de... adv. Au lieu ou en place de... —Au Palais, on dit *à défaut de...*

Défaveur, subst. f. Cessation de faveur.

Défavorable, adj. Qui n'est point favorable.

Défavorablement, adverbe. (*Dé-fa-vo-ra-ble-man*) D'une manière défavorable.

Défécation, s. f. (*Dé-fé-ka-cion*) Terme de Chimie et de Pharmacie : Dépuration d'une liqueur.

Défectif, adj. Terme de Grammaire. Il se dit des verbes qui n'ont pas tous leurs modes et tous leurs temps.

Défection, subst. f. (*Dé-fek-cion*) Abandonnement d'un parti auquel on est lié ; désertion des troupes ; rebellion des sujets, etc.

Défectueusement, adv. (*Dé-fèk-tu-eû-ze-man*) D'une manière défectueuse.

Défectueux, euse, adj. (*Dé-fek-tu-eû, eû-ze*) Qui a des défauts ; qui n'a pas toutes les qualités requises. Il ne se dit que des choses. —En termes de Grammaire, *verbe défectueux*, c'est le même que *verbe défectif.*

Défectuosité, s. f. (*Dé-fèk-tu-o-zi-té*) Défaut ; manquement qui se rencontre en quelque chose.

Défendeur, deresse, subst. Terme de Palais : Celui, celle qui se défend en Justice des demandes qu'on lui fait.

Défendre, v. a. sur *Rendre.* Voyez la Préface, (*Dé-fan-dre.*) Garder, conserver, empêcher de prendre, de faire, d'entrer, etc. —Protéger contre..... soutenir, favoriser de son appui, de son crédit, ou par le ministère de la parole. —Empêcher ; prohiber ; faire défense de faire, d'agir, de dire, sous peine de punition.

Figurément : *Faire une chose à son corps défendant* ; la faire avec répugnance, avec contrainte.

Se défendre, v. récipr. Repousser la force par la force ; empêcher qu'on ne nous insulte. —Contester sur le prix d'une marchandise, se débattre du prix. — S'excuser. — Pouvoir s'empêcher de.... etc.

Défends, s. m. (*Dé-fan*) Il se dit des bois dont on a défendu la coupe et dont l'entrée est défendue aux bestiaux : *Ces bois, ces prés, ces vignes sont en défends.*

Défendu, ue, part. p. de *Défendre*, et adj. (*Dé-fan-du*) Protégé. —Prohibé.

Défense, s. f. (*Dé-fan-ce*) Protection, soutien ; appui qu'on donne à quelqu'un contre ses ennemis ; à quelque chose contre ceux qui l'attaquent. —Apologie ; justification. —Action de se défendre soi-même. —Prohibition publique ou particulière. —En ter. de Couvreur, latte en forme de croix qu'on attache à une corde et que l'on pend au toit des maisons que l'on recouvre, afin d'avertir les passans de prendre garde qu'il ne leur tombe quelque chose sur la tête. —En termes de Marine, tout ce que l'on emploie pour empêcher le choc d'un autre vaisseau.

Défenses, pl. Réponse en Justice par laquelle on se défend d'une demande. —Ouvrages de fortification. —Les grandes dents d'un sanglier et de quelques autres animaux.

Se mettre en défense, en état de se défendre. —*Etre hors de défense*; n'être pas en état de se défendre. —*Cette Place est de défense*, peut se défendre. —*Ce bois est en défense*, dans un état tel que les bestiaux ne peuvent y aller.

Défenseur, subst. m. (*Dé-fan-seur*) Celui qui défend, qui protége.

Défensif, *ive*, adj. (*Dé-fan-cife*, *i-ve*) Qui défend.

Défensif, s. m. Terme de Chirurgie : Bandage qu'on met sur les yeux du malade après une opération. —Ce qui sert à garantir une plaie.

Défensive, s. f. (*Dé-fan-ci-ve*) Etat où l'on se met pour se défendre : *Il se tient sur la défensive.*

Déféquer, v. a. (*Dé-fé-ké*) Terme de Chimie : Oter les féces ou impuretés d'une liqueur.

Déférant, *ante*, adj. verbal. Qui défère, qui condescend : *Esprit doux et déférant* ; *humeur déférante.*

Déférence, subst. f. (*Dé-fé-ran-ce*) Respect, égard qu'on a pour quelqu'un et qui fait qu'on acquiesce à ce qu'il désire.

Déférent, *ente*, adj. (*Dé-fé-ran*) En termes d'Astronomie, *cercles déférens*, ceux qui, dans le système de Ptolomée, portent la planète avec son épicycle. —En Anatomie, *vaisseaux déférens*, ceux qui portent la liqueur séminale dans les testicules.

Déférent, s. m. La marque du lieu où s'est fabriquée une monnoie.

Déférer, v. n. (*Dé-fé-ré*) Céder ; condescendre par respect, par égard.

Déférer, v. a. Donner, décerner : *Déférer des dignités*, *des honneurs à quelqu'un.* —Dénoncer : *Déférer quelqu'un en justice*, *à l'inquisition.*

Déférer le serment à quelqu'un, s'en rapporter à son serment.

Déferler, v. a. (*Dé-fér-lé*) ter. de Marine : Etendre et déployer les voiles d'un vaisseau pour s'en servir.

Défermer, v. a. (*Dé-fèr-mé*) Mettre dehors ou en liberté ce qui étoit enfermé. Il est peu usité.

Déferrer, v. a. (*Dé-fè-ré*, *r forte.*) Oter les fers des pieds des chevaux, des mulets et autres animaux qu'on ferre. —Oter le fer qui est attaché à une chose qui en est garnie. —fig. Rendre muet, interdit, confus.

Se déferrer, v. réc. Perdre son fer : *Mon cheval s'est déferré.* —fig. Se déconcerter ; demeurer interdit : *Il se déferre aisément.*

Défets, subst. masc. plur. (*Dé-fè*) ter. de Librairie : Feuilles isolées et superflues d'un ouvrage.

Deffais, subst. m. pl. (*Dé-fè*) Les pêcheries des Seigneurs particuliers.

Défi, s. m. Appel qu'on fait à quelqu'un pour venir combattre : *Un cartel de défi.* —Par extension, toutes sortes de provocations : *Défi à la paume*, *etc.*

Défiance, s. f. Soupçon, crainte d'être trompé, etc. —Proverb. *La défiance est mère de sureté* ; pour n'être pas trompé il ne faut pas se confier légérement.

Défiant, *ante*, adject. (*Dé-fi-an*, *an-te*) Soupçonneux, qui craint toujours qu'on le trompe.

Déficit, s. m. emprunté du Latin (On prononce le *t* final ; il ne prend point d'*s* au pl.) Ce qui manque : *Le déficit d'une caisse*, *etc.*

Défier, v. act. (*Dé-fi-é*) Faire un défi ; provoquer : *Il l'a défié au combat*, *aux échecs* —On dit figurément : *Son teint peut défier les fleurs du printemps*, *etc.* Mettre quelqu'un à pis faire : *Je vous défie de me frapper.* Et dans un sens plus doux : *Je vous défie de deviner qui m'a parlé de vous* ; vous ne sauriez deviner qui, etc. —En termes de Marine, *Défier l'ancre du bord* ; empêcher qu'elle ne donne contre le bord. —*Le vent défie la côte*, vient de la côte. Dans cette dernière phrase, il est neutre.

Se défier, v. r. Avoir de la défiance ; suspecter. —Se douter ; prévoir.

Défigurer, v. a. (*Dé-fi-gu-ré*) Gâter la figure ; rendre difforme —Il se dit fig. des ouvrages d'esprit : *Défigurer un ouvrage en le traduisant.*

Défilé, s. m. Passage étroit où il ne peut passer que peu de personnes de front. —fig. Situation embarrassante, où l'on s'est mis, d'où l'on a de la peine à se tirer.

Défiler, v. a. (*Dé-fi-lé*) Oter le fil, le cordon qui étoit passé dans quel-

que chose. —Oter la chandelle des broches.

Se défiler, v. réc. *Son collier s'est défilé.* —fig. et fam. *Le chapelet se défile* ou *s'est défilé*; la société se dissout ou s'est dissoute.

Défini, s. m. Chose définie.

Défini, ie, part. p. de *Définir* et adject. Dont la nature est nettement expliquée. —*Pronom*, *Parfait défini.* Voyez la Grammaire. —*Nombre défini*, déterminé. —*Question définie par l'Eglise*; que l'Eglise a décidée.

Définir, v. a. Expliquer clairement la nature d'une chose : *Définir un homme*; le faire connoître par les qualités bonnes ou mauvaises qui le caractérisent : *On ne sauroit le définir.* —Marquer, déterminer précisément, en parlant du temps ou du lieu —Décider : *Le Concile a défini que....*

Définiteur, subst. m. Chez certains Religieux, c'est le Conseiller du Général ou du Provincial.

Définitif, ive, adjectif. Terme de Palais : Qui détermine, qui régle, qui décide au fond et tout-à-fait : *Jugement*; *arrêt définitif.*

En définitive, adv. Par un jugement définitif. Au Palais on dit *en définitif.* —Enfin. Il se place à la tête de la phrase.

Définition, s. f. (*Dé-fi-ni-cion*; en vers, *ci-on.*) Discours qui explique nettement la nature d'une chose; qui en indique le genre et la différence. —Décision : *Les définitions d'un Concile, etc.*

Définitivement, adv. (*Dé-fi-ni-ti-ve-man*) Tout-à-fait; au fond.

Définitoire, s. m. (*Dé-fi-ni-toa-re*) Lieu où s'assemblent quelques Religieux, les Officiers principaux d'un Chapitre général ou provincial.

Déflagration, subst. f. (*Dé-fla-gra-cion*) Terme de Chimie : Opération par laquelle un corps est brûlé.

Déflegmation, s. f. (*Dé-fleg-ma-cion*) Action de déflegmer.

Déflegmer, v. a. (*Dé-fleg-mé*) En Chimie, enlever la partie flegmatique ou aqueuse d'un corps.

Défleurir, verbe neutre. Perdre sa fleur.

Défleurir, v. act. Faire tomber la fleur, ôter la fleur.

Déflexion, subst. f. (*Dé-flèk-cion*) ter. de Physique : Action par laquelle un corps se détourne de son chemin : *La déflexion des rayons de la Lumière.*

Défloration, s. f. (*Dé-flo-ra-cion*) ter. de Palais : Action par laquelle on ôte la virginité à une fille.

Déflorer, v. act. (*Dé-flo-ré*) ter. de Palais : Oter la fleur de la virginité; faire perdre la virginité à une fille.

Défluer, v. a. (*Dé-flu-é*) ter. d'Astrologie : S'éloigner de plus en plus, en parlant d'une planète qui a passé la conjonction d'une autre plus tardive.

Défoncement, s. m. (*Dé-fon-ce-man*) L'action de défoncer.

Défoncer, v. a. (*Dé-fon-cé*) Oter le fond d'un tonneau. —Fouler aux pieds un cuir de vache.

Se défoncer, v. réc. Il se dit des futailles et des lits dont le fond se défait.

Déformer, v. a. (*Dé-for-mé*) Oter ou gâter la forme.

Défouetter, v. a. (*Dé-foâ-té*) ter. de Relieur : Oter la ficelle qui a servi à serrer un livre.

Défourner, v. a. (*Dé-four-né*) Oter du four. —Au jeu de Billard; *Se defourner*, faire passer sa bille dans la passe par l'endroit opposé à celui de la sonnette.

Défrai, s. m. (*Dé-frè*) Payement de la dépense d'une maison, d'un équipage, etc.

Défrayer, v. a. (*Dé-fré-ié*) Payer les frais, la dépense de quelqu'un.

Proverbial. *Défrayer la compagnie*, l'entretenir agréablement; la faire rire, ou plus souvent encore lui servir de risée.

Défrichement, subst. m. (*Dé-fri-che-man*) Ce qu'on fait pour mettre en valeur une terre inculte.

Défricher, v. a. (*Dé-fri-ché*) Oter les mauvaises herbes et tout ce qui nuit à la terre, tout ce qui empêche qu'elle ne produise. —fig. Eclaircir; débrouiller une affaire, une matière, une question.

Défricheur, s. m. Celui qui défriche une terre : *Ils étoient quatre cent cinquante défricheurs.*

Défriser, v. a. (*Dé-fri-zé*) Défaire la frisure : *Le vent lui a défrisé ses cheveux.* —Oter les cheveux de dessous les papillotes : *Défriser une perruque.*

Défroncer, v. act. (*Dé-fron-cé*) Défaire les plis qui froncent quelque chose. —fig. *Défroncer les sourcils*, se dérider le front; prendre un air serein.

Défroque, s. f. (*Dé-fro-ke*) La dépouille d'un Moine, d'un Chevalier de Malte. —fam. Biens-meubles dont quelqu'un profite, sans que ce soit par succession.

Défroqué, *ée*, part. p. de *défroquer*, et adj. Qui a quitté le froc : *Moine défroqué.* On dit aussi substantivement : *C'est un défroqué.*

Défroquer, v. act. (*Dé-fro-ké*) Oter le froc ; être cause qu'un Moine quitte le froc et abandonne le Couvent. —fig. et famil. Prendre à quelqu'un ce qu'il a ou une partie de ce qu'il possède.

Se défroquer, v. réc. Quitter le froc.

Défructu, s. m. Terme tiré du Latin : Fruit, salade, bois, chandelle, etc. que fournit celui qui prête sa table à ceux qui font des parties de repas à pique-nique.

Défuner, verb. act. (*Dé-fu-né*) terme de Marine : Oter le funin, les cordages et les manœuvres des mâts et des vaisseaux.

Défunt, *unte*, adj. et subst. (*Dé-feun*, *feun-te*) Mort, décédé.

Dégagé, *ée*, part. p. de *dégager*, et adj. Libre, bien disposé.

Dégagement, s. m. (*Dé-ga-je-man*) Action de dégager ou état d'une chose dégagée. —Dans un appartement, issue secrète et dérobée, qui sert à la commodité du logement. —En termes de Maître d'Armes, action de dégager son épée de celle de son adversaire.

Dégager, verb. act. (*Dé-ga-jé*) Retirer ce qui étoit engagé. —Débarrasser ; délivrer ; retirer d'un lieu périlleux et difficile.

Fig. *Dégager un soldat*, obtenir son congé. —*sa parole*, tenir sa parole, ou retirer une parole qu'on avoit donnée sous condition. —*son cœur*, se retirer de l'engagement où l'on étoit avec une femme. —*la tête*, *la poitrine*, rendre la tête, la poitrine plus libres. —*un appartement*, lui donner une autre issue que la principale.

Cet habit vous dégage la taille, la fait bien paroître.

Se dégager, v. réc. Se retirer d'un endroit périlleux et difficile.

Dégaine, s. f. (*Dé-ghè-ne*) Façon, manie. Il ne se dit que dans cette phrase du style proverbial, bas et ironique : *Voilà une belle dégaine.*

Dégainer, verb. act. (*Dé-ghè-né*) Tirer un couteau de la gaine ou une épée du fourreau. Dans cette acception active il est peu usité.

Dégainer, v. neut. Tirer l'épée : *Il n'aime pas à dégainer.* —Il se dit figur. et famil. d'un Avare. —On dit substantivement : *Brave jusqu'au dégainer.*

Dégaineur, subst. m. Bretteur, ferrailleur, spadassin.

Déganter, verb. act. (*Dé-gan-té*) Oter les gants.

Se déganter, verb. réc. Quitter ses gants.

Dégarnir, v. act. Oter tout ce qui garnit.

Dégarnir une place, en ôter une partie considérable de la garnison ou des munitions.

Se dégarnir, v. réc. Se couvrir plus légérement qu'auparavant.

Dégasconner, v. act. Défaire quelqu'un de son accent Gascon. Il ne se dit qu'en badinant.

Dégât, s. m. (*Dé-gâ*) Ravage, désordre que font des troupes en pays ennemi. —Ruine, ravage : *La grêle a fait un grand dégât dans les vignes.* —Consommation de denrées faite sans économie.

Dégauchir, v. a. (*Dé-gô-chir*, d.) Dresser un ouvrage en bois, en pierre, etc. en retranchant ce qu'il y a d'irrégulier.

Dégauchissement, s. m. (*Dé-gô-chi-ce-man*, d.) Action de dégauchir.

Dégel, s. m. Relâchement du froid, qui fait que le temps se radoucit, résoud la gelée, fond la neige et la glace.

Dégeler, verbe act. (*Dé-je-lé*) Résoudre la glace : *Le vent a dégelé*

la rivière. —On dit aussi neutralement : *La rivière dégèle*, et impersonnellement, *Il dégèle.*

Se dégeler, v. réc. Cesser d'être gelé. —figur. et famil. Commencer à parler, après s'être tu long-temps.

Dégénération, s. f. (*Dé-jé-né-ra-cion*) Action de dégénérer ; dépérissement. *Trév.*

Dégénérer, v. n. (*Dé-jé-né-ré.* Il prend *avoir* pour auxiliaire.) S'écarter des bons exemples, de la vertu de ses ancêtres ; se relâcher de leur probité, de leur bravoure, etc. *Il a dégénéré de la piété de ses pères.* —Il se dit figurément des animaux. —Ne pas se soutenir, après avoir bien commencé. —En parlant des arbres et des plantes, s'abâtardir. — Au figuré, se changer de bien en mal et de mal en pis.

Dégingandé, ée, adject. (*Dé-jein-gan-dé*) Il se dit d'une personne dont la contenance et la démarche sont mal assurées : *Il est tout dégingandé.* Il est familier. —On dit au figuré : *Esprit dégingandé ; style dégingandé, etc.*

Dégluer, v. act. (*Dé-glu-é*) Oter la glu.

Se dégluer, v. réc. Se débarrasser de la glu. —*Se dégluer les yeux*, ôter la chassie qui colle les paupières.

Déglutition, s. f. (*Dé-glu-ti-cion*) t. de Médecine : L'action d'avaler.

Dégobiller, v. act. (*Dé-go-bi-glié* ; mouillez les *ll.*) Vomir. Il est bas.

Dégobillis, s. m. (*Dé-go-bi-gli* ; mouillez les *ll.*) Le vin et les viandes dégobillées. Il est bas.

Dégoiser, verb. act. (*Dé-goa-zé*) Chanter, en parlant des oiseaux. Il est vieux en ce sens. —figur. et fam. Dire ce qu'il faut taire : *Il a dégoisé tout ce qu'il sait.* Il est familier. Dans cette dernière acception, on dit aussi neutralement : *Ce prisonnier a dégoisé ; cette femme aime à dégoiser.*

Dégorgement, s. m. (*Dé-gor-je-man*) Débordement, épanchement des eaux et des immondices retenus : *Le dégorgement d'un égout.* —On le dit, par extension, de la bile, des humeurs.

Dégorgeoir, s. m. (*Dé-gor-joar*) t. d'Artillerie ; Instrument pour ouvrir la lumière du canon, lorsqu'il s'y est amassé de l'ordure, etc.

Dégorger, verb. act. (*Dé-gor-jé*) Déboucher un passage engorgé : *Dégorger un égout.* On dit aussi neutralement : *Cet égout a dégorgé.* —Mettre du poisson d'étang dans de l'eau de rivière pour lui faire perdre son goût de bourbe. —Laver dans une eau claire et courante les laines, les soies, les étoffes qu'on a fait cuire, pour les dégraisser. Dans les deux dernières acceptions, on dit mieux, *Faire dégorger*, ou au récipr. *Se dégorger.*

Se dégorger, v. récip. S'épancher, se décharger.

Dégoter, v. act. (*Dé-go-té*) Chasser de son poste. Style familier et badin.

Dégourdi, ie, part. p. et adj. Voyez *Dégourdir.* —*Il est bien dégourdi*, et substantivement, *C'est un dégourdi*, il en sait long ; on ne lui en fait pas accroire. Il se dit sur-tout des jeunes gens et rarement des femmes.

Dégourdir, v. act. Oter l'engourdissement. —*Faire dégourdir de l'eau*, la faire un peu chauffer, afin qu'elle soit moins froide et moins crue. —fig. *Dégourdir un jeune homme*, le façonner, le polir.

Se dégourdir, v. réc. Se défaire de son engourdissement. —figur. Commencer à n'être plus si lourd, si grossier, si mal-habile.

Dégourdissement, s. m. (*Dé-gour-di-ce-man*) Cessation d'engourdissement.

Dégoût, s. m. (*Dé-goû*) Manque de goût, manque d'appétit. —figur. Aversion qu'on prend pour une chose, pour une personne. —Déplaisir, chagrin.

Dégoûtant, ante, adj. (*Dé-goû-tan, an-te*) Qui donne du dégoût, au propre et au figuré. Appliqué aux personnes, il se dit plutôt du corps que de l'esprit : *Homme dégoûtant*, crasseux, mal-propre, etc.

Dégoûté, ée, part. p. et adj. Voyez *Dégoûter.* —On dit substantivement : *Faire le dégoûté*, le difficile, le délicat ; et par contre-vérité : *C'est un dégoûté, un bon dégoûté* ; un homme de bonne humeur, de bonne chère.

Dégoûter, v. act. (*Dé goû-té*) Oter l'appétit ; faire perdre le goût. — fig. Donner du dégoût, de l'aversion ; rebuter, etc.

Se dégoûter, v. réc. Prendre du dégoût, de l'aversion.

Dégouttant, *ante*, adj. (*Dé-gou-tan*) Qui tombe goutte à goutte.

Dégoutter, v. neut. (*Dé-gou-té*) Tomber goutte à goutte ; couler, sortir par goutte.

Dégradation, s. f. (*Dé-gra-da-cion ;* en vers, *ci-on*) Action de dégrader : *Dégradation de noblesse, des armes, etc.* —Censure par laquelle un Ecclésiastique, en punition de quelque faute considérable, est privé pour toujours de l'exercice de ses fonctions, de son bénéfice, etc. —Dégât qu'on fait dans une maison, dans un bois. —En t. de Peinture, affoiblissement de la lumière et des couleurs d'un tableau.

Dégrader, verb. act. (*Dé-gra-dé*) Démettre de quelque grade : *Dégrader un Gentilhomme ; le dégrader de noblesse. Dégrader des armes*, un homme de guerre, pour quelque lâcheté commise. —*Dégrader un Ecclésiastique.* Voyez *Dégradation.* —Déshonorer ; en ce sens, il est vieux et ne se dit plus qu'avec le pronom personnel : *Cet homme croiroit se dégrader en veillant à ses affaires.* —Faire quelque dégât dans un bois, dans une maison, etc. — En Peinture, diminuer, affoiblir insensiblement la lumière ou les couleurs d'un tableau.

Dégraffer, verb. act. (*Dé-gra-fé*) Détacher une agraffe.

Dégraissement, s. m. (*Dé-grè-ce-man*) Action de dégraisser. *Trév.*

Dégraisser, verb. act. (*Dé-grè-cé*) Oter la graisse : *Dégraisser le pot, le bouillon.* —Oter les taches de graisse qui sont sur un habit. —fig. et fam. *Dégraisser un homme*, lui ôter une partie de ses richesses.

Dégraisseur, s. m. (*Dé-grè-ceur*) Celui qui dégraisse des habits, des étoffes.

Dégraissoir, s. m. (*Dé-grè-soar*) Instrument qui sert à tordre la laine qu'on retire de l'eau de savon.

Dégrappiner, v. n. (*Dé-gra-pi-né*) Terme de Marine, qui se dit d'un vaisseau qu'on retire de dessus la glace, par le moyen des grappins.

Dégras, s. m. (*Dé-grâ*) Huile de poisson qui a servi à passer des peaux en chamois.

Dégravoiment, s. m. (*Dé-gra-voa-man*) Effet d'une eau courante qui dégravoie un mur, un piloti.

Dégravoyer, v. a. (*Dé-gra-voa-ié*) Déchausser, dégrader des pilotis ou des murs.

Degré, subst. m. Marche d'escalier. —L'escalier lui-même. Quand il s'agit d'un très-beau degré, le mot *Escalier* est plus noble et plus convenable. En parlant de celui d'une petite maison, le peuple dit *Montée.* —fig. 1.° Proximité ou éloignement de parenté. 2.° Perfection ou imperfection plus ou moins grande d'une chose. —3.° En t. de Philosophie, division et subdivision de certaines choses ou qualités. —4.° Emplois, etc. par lesquels on s'élève à des grades supérieurs. —5.° En général, augmentation, diminution, extension plus ou moins grande, selon les choses dont on parle. —Dans les Universités, qualité qu'on prend à raison des études qu'on y a faites, des examens qu'on y a subis : *Degré* ou *grade de Maître-ès-Arts, de Bachelier, etc. Prendre ses degrés.* —On dit aussi, en parlant des Tribunaux de Justice, de l'un desquels on appelle à l'autre, *premier, second degré de Juridiction.* —En Géométrie, la trois cent soixantième partie du cercle. —En Géographie, portion de terre entre deux méridiens ou deux parallèles. —En parlant des Baromètres et des Thermomètres, chacune des parties dans lesquelles ils sont divisés.

Dégréé, *ée*, part pass. de *dégréer*, et adjectif : *Vaisseau dégréé*, auquel on a ôté ses agrès. *Ce vaisseau est dégréé*, il a perdu les cordes de sa manœuvre et le reste de ses agrès, ou seulement une partie de ces derniers.

Dégréer ou *Désagréer*, v. a. Oter les agrès d'un vaisseau.

Dégringoler, v. a. (*Dé-grein-go-lé*) Descendre vite. Il est familier.

Dégrossage, subst. m. Terme de Tireur-d'or : Action de diminuer la grosseur des lingots qu'on veut faire passer par la filière.

Dégrosser, verb. act. (*Dé-gro-cé*) Faire plus petit ; faire passer l'or par les filières.

Dégrossi, subst. m. Presse pour rendre les monnoies plus unies, plus étendues.

Dégrossir, v. act. (*Dé-gro-cir*) En parlant des ouvrages de Sculpture et de Menuiserie, ôter le plus gros de la matière, pour commencer à lui donner la forme projetée. — En termes d'Imprimeur, lire une première épreuve et en corriger les fautes les plus grossières. — fig Commencer à éclaircir, à débrouiller une affaire, etc.

Déguenillé, *ée*, adj. (*Dé-ghe-ni-glié*) Dont les habits sont en lambeaux ou sales et mal en ordre : *Il est tout déguenillé.*

Déguerpir, v. a. (*Dé-gher-pir*) t. de Pratique : Abandonner un héritage, la possession d'un immeuble.

Déguerpir, v. n. *Il a été condamné à déguerpir.* — fig. et fam. *Déguerpir d'un lieu*, en sortir par quelque motif de crainte.

Déguerpissement, s. m. (*Dé-gher-pi-ce-man*) t. de Palais : Abandonnement d'un héritage.

Dégueuler, v. neut. (*Dé-gheu-lé*) Vomir. Il est bas et ne se dit qu'à la suite d'un excès, d'une débauche.

Déguignonner, v. a. (*Dé-ghi-gno-né* ; mouillez *gn.*) Oter le guignon, le malheur, sur-tout au jeu.

Déguisé, *ée*, part. p. de *déguiser*, et adj. — fig. *Amant déguisé*, *avarice déguisée*, *etc.*

Déguisement, s. m. (*Dé-ghi-ze-man*) Etat où est une personne déguisée. — fig. Dissimulation ; artifice pour cacher la vérité.

Déguiser, verb. act. (*Dé-ghi-zé*) Travestir une personne de telle sorte qu'il soit difficile de la reconnoître. —On dit, par extension, *Déguiser sa voix*, *son écriture*, *son style.* — Au figuré, cacher sous des formes trompeuses.

Se déguiser, v. récip. Se travestir. — fig. Feindre, se cacher ; cacher son caractère, ses vues, etc.

Dégustation, s. f. (*Dé-gus-ta-cion*) Essai qu'on fait des liqueurs en les goûtant.

Nous mettrons cette marque » avant les mots dans lesquels l'*h* est aspirée.

» *Déhâler*, v. a. (*Dé-hâ-lé*) Oter l'impression que le hâle a faite sur le teint.

» *Se déhâler*, v. récip. Perdre le hâle.

» *Déhanché*, *ée*, adject. Qui a les hanches rompues ou disloquées.

» *Déharder*, v. act. (*Dé-har-dé*) t. de Chasse : Lâcher des chiens liés quatre à quatre ou six à six.

» *Déharnachement*, s. m. (*Dé-har-na-che-man*) L'action de déharnacher.

» *Déharnacher*, v. act. (*Dé-har-na-ché*) Oter les harnois à un cheval de trait.

» *Dehors*, s. m. (*De-hor*) La partie extérieure d'une chose.

» *Dehors*, plur. Ouvrages fortifiés hors de l'enceinte d'une Ville. — fig. Apparences extérieures.

» *Dehors*, adv. Qui n'est pas dedans ; hors de. . . Quand il est seul, il ne prend point de régime. On ne dit pas *dehors la Ville*, mais *hors de la Ville.*

Mettre un domestique dehors, le chasser, lui donner son congé. —*Porter la pointe du pied en dehors*, marcher de manière qu'il y ait plus de distance entre les pointes des pieds qu'entre les talons.

» *Au dehors*, adver. A l'extérieur. — *Par dehors*, par les parties extérieures. —On dit aussi *au dehors de la Ville* ; *par dehors la Ville.* En ce sens, *dehors* est préposition. —Avec *de* et *en*, *dehors* est adverbe et sans régime : *On le voit de dehors* ; *il faut le mettre en dehors.*

Déicide, s. m. Crime de ceux qui firent mourir le Sauveur du monde. —Ceux qui le commirent : *Les Juifs furent des Déicides*, et adjectivement, *Nation*, *Peuple Déicide.*

Déification, subst. f. Action par laquelle les Romains mettoient leurs Empereurs au nombre des Dieux de l'Empire ; Apothéose. Voyez ce mot.

Déifier, v. a. (*Dé-i-fi-é*) Mettre au nombre des Dieux. —Au figuré, louer quelqu'un avec excès.

Déisme, s. m. Système de ceux qui, n'admettant aucune révélation, croient seulement un Dieu, un souverain Être.

Déiste, s. m. et f. Celui, celle qui n'admet aucune Religion révélée; qui reconnoît un Dieu, mais sans lui rendre aucun culte extérieur.

Déité, s. f. Dieu ou Déesse de la Fable. Il ne s'emploie qu'en poésie; en prose, on dit *Divinité*.

Déjà, adv. Dès cette heure; dès-à-présent: *Avez-vous déjà fait?* —Dès l'heure dont on parle: *Le Soleil étoit déjà sur l'horison.* —Auparavant: *Je vous ai déjà vu.*

Déjection, subst. f. (*Dé-jèk-cion*) t. de Médecine: Evacuation d'excrémens qu'on rend par le fondement. —Les excrémens même, les selles d'un malade. Il se dit toujours au pluriel.

Se déjeter, v. réc. (*Dé-je-té*) Il se dit du bois qui se tourmente, qui se courbe, s'enfle et s'étend.

Déjeûné ou *déjeûner*, subst. m. Petit repas fort léger, qu'on fait le matin en attendant le dîner.

On appelle *déjeûner-dîner* ou famil. *déjeûner-dinatoire*, un grand déjeûner qui tient lieu du dîner.

Déjeûner, v. n. (*Dé-jeu-né*) Manger légérement et boire quelques coups le matin, en attendant le dîner.

Déjoindre, v. act. (*Dé-joein-dre*) Séparer des choses qui étoient jointes. Il ne se dit que des ouvrages de Menuiserie, de Charpenterie et de Maçonnerie.

Se déjoindre, v. réc. Se séparer, se désunir.

Déjoint, *ointe*, part. p. de *déjoindre*, et adject. (*Dé-joein*) Qui est séparé après avoir été joint.

Déjouer, v. neut. (*Dé-jou-é*) t. de Marine. Il se dit d'un pavillon qui voltige au gré du vent.

Déjuc, s. m. Temps où les oiseaux juchés se réveillent et quittent le juc. Il est vieux.

Déjucher, v. act. (*Dé-ju-ché*) Faire ôter les poules du lieu où elles sont juchées ou perchées. —fig. et fam. Chasser d'un lieu élevé et avantageux.

Delà, adv. De ce lieu: *Delà* ou mieux *de là il vint à Paris.* —Au fig. et placé à la tête de la phrase, il exprime une conséquence, une suite de ce qu'on a dit auparavant: *La vanité a gagné tous les états, de là ce luxe funeste, qui...*

Delà, prép. De l'autre côté de... *Delà la mer; delà les monts.* Il est opposé à *Deçà*.

Au-delà, adv. et prép. *Aller au-delà; passer au-delà des monts.* —*Par-delà*, adv. et prép. —*En-delà*, adv.

Délabré, *ée*, part. p. de *délabrer*, et adj. Tout en désordre; en mauvais équipage, en mauvais état.

Délabrement, s. m. (*Dé-la-bre-man*) Etat d'une chose délabrée.

Délabrer, v. a. (*Dé-la-bré*) Déchirer, mettre en lambeaux. —fig. Mettre en désordre, en mauvais équipage; ruiner.

Délacer, v. act. (*Dé-la-cé*) Oter, défaire le lacet.

Délacer une femme, ôter le lacet de son corps de jupe.

Délai, subst. m. (*Dé-lè*) Remise; retardement.

Délaissement, s. m. (*Dé-lè-ce-man*) Etat d'une personne abandonnée de tout le monde, privée de tout secours, de toute assistance. —En t. de Palais, abandonnement d'un héritage. —En termes de Commerce, Acte par lequel l'assuré dénonce la perte à l'assureur et lui délaisse et abandonne les effets sur lesquels l'assurance a été faite, avec sommation de payer la somme assurée.

Délaisser, verb. act. (*Dé-lè-cé*) Abandonner, avec cette différence que ce dernier mot se dit des personnes et des choses, et que *délaisser* ne se dit que des personnes. —En termes de Pratique, quitter une chose dont on étoit en possession.

Délardement, s. m. (*Dé-lar-de-man*) ter. d'Architecture: Amaigrissement au-dessous des marches d'un escalier tournant.

Délarder, verb. act. (*Dé-lar-dé*) Rabattre en chanfrein les arêtes d'une

piéce de bois. —Piquer avec le marteau le lit d'une pierre, et démaigrir ce qui en doit être posé en découvrement.

Délassement, s. m. (*Dé-la-ce-man*) Repos, relâche qu'on prend pour se délasser de quelque travail.

Délasser, v. act. (*Dé-la-cé*) Oter la lassitude. —En parlant de l'esprit, donner quelque relâche; récréer.

Se délasser, v. réc. Se défaire de sa lassitude. —Prendre quelque relâche, quelque récréation.

Délateur, s. m. Accusateur; dénonciateur. Au féminin *Délatrice*.

Délation, s. f. (*Dé-la-cion*; en vers, *ci-on*.) Dénonciation; accusation.

Delatter, v. act. (*Dé-la-té*) Oter les lattes de dessus un toit.

Délavé, ée, adj. Terme de Joaillier: *Pierre délavée*, dont la couleur est foible.

Délaver, verb. act. (*Dé-la-vé*) Terme de Teinturier, qui se dit des couleurs dans lesquelles on a trop mis d'eau.

Délayant, s. m. et adj. (*Dé-lè-ian*) Remède qui rend les humeurs plus fluides.

Délayement, s. m. (*Dé-lè-ie-man*) Action de délayer.

Délayer, v. a. (*Dé-lè-ié*) Détremper avec du lait, de l'eau ou autre liqueur.

Déléatur, s. m. Emprunté du Latin; Terme d'Imprimerie: Marque corrective qui signifie, ôtez cette lettre, ce mot double, etc.

Délectable, adj. m. et f. et s. m. Qui réjouit, qui donne du plaisir: *Lieu délectable*; *l'honnête doit être préféré au délectable.*

Délectation, s. f. (*Dé-lèk-ta-cion*) Plaisir qu'on savoure, qu'on goûte avec réflexion. Il est familier.

Délecter, v. a. (*Dé-lèk-té*) Réjouir, causer un sentiment agréable. Il ne se dit guères qu'en fait de morale.

Se délecter, v. réc. Prendre plaisir à quelque chose: *Se délecter à l'étude*, *à peindre*. Il est familier.

Délégation, s. f. (*Dé-lé-ga-cion*) Commission donnée à quelque Juge, pour connoître, pour juger. —Acte par lequel on transporte une somme à prendre pour le payement d'une dette.

Délégatoire, adj. m. et f. (*Dé-lé-ga-toâ-re*) Il se dit des rescrits ou commissions du Pape pour commettre des Juges.

Délégué, s. m. Député.

Délégué, ée, part. p. de *déléguer*.

Déléguer, verb. act. (*Dé-lé-ghé*) Députer, commettre, envoyer avec pouvoir d'agir, de juger, etc. —Assigner des fonds pour le payement d'une dette.

Délestage, s. m. La décharge qui se fait du lest d'un vaisseau.

Délester, v. act. (*Dé-lès-té*) Oter le lest d'un vaisseau.

Délesteur, s. m. Celui qui est chargé de faire délester les vaisseaux.

Déliaison, subst. f. (*Dé-li-è-zon*) t. de Maçon: Sorte d'arrangement de pierres dans un mur.

Délibérant, ante, adj. (*Dé-li-bé-ran*) Qui est irrésolu, qui délibère sans cesse. —Il est plus usité comme s. m. sur-tout au pl. *Les Délibérans*, ceux qui délibèrent, qui ont droit de délibérer dans une assemblée.

Délibératif, ive, adj. En termes de Rhétorique, *Genre délibératif*, celui qui a pour objet de persuader ou de dissuader une chose mise en délibération. On dit aussi substantivement: *Cet Orateur excelle dans le genre délibératif.* —*Avoir voix délibérative*, avoir droit de délibérer, droit de suffrage dans une assemblée. Il est opposé à *voix consultative*.

Délibération, s. f. (*Dé-li-bé-ra-cion*) Consultation pour savoir si l'on fera ou l'on ne fera pas une chose. —Résolution: *Délibération du Conseil, etc.*

Délibéré, s. m. Terme de Palais: *Ordonner un délibéré*, ordonner qu'il en sera délibéré sur l'examen des piéces.

Délibéré, ée, part. p. et adj. Voyez *Délibérer*. —En parlant des personnes, aisé, libre, déterminé: *Air délibéré*; *Cet homme est bien délibéré.*

De propos délibéré, adv. A dessein.

Délibérément, adv. (*Dé-li-bé-ré-man*) D'une manière délibérée; hardiment; résolument.

Délibérer, v. neut. (*Dé-li-bé-ré*) Mettre en délibération : *Délibérer sur une affaire ; j'ai long-temps délibéré si...* —Résoudre : *On délibéra d'aller aux ennemis.*

Délicat, *ate*, adj. (*Dé-li-ka*, *a-te*) Agréable au goût ; exquis. —fig. Qui juge finement des choses de l'art et de l'esprit. —Sensible ; aisé à blesser ; prompt à s'allarmer : *Avoir la conscience délicate ; être délicat sur ce qui regarde ses amis*, ne pas souffrir qu'on dise, qu'on fasse rien contr'eux. —Difficile à contenter. —En parlant d'une affaire, difficile et dangereuse à traiter. —Foible : *Tempérament délicat ; santé délicate.* —Fin ; délié.

On dit proverb. d'un homme qui fait le beau et le difficile, qu'*il est délicat et blond.*

Délicatement, adv. (*Dé-li-ka-te-man*) D'une manière délicate ; avec délicatesse.

Délicater, verb. act. (*Dé-li-ka-té*) Traiter avec trop de mollesse.

Se délicater, v. réc. Avoir un grand soin de soi, se choyer d'une manière qui aille jusqu'à la délicatesse.

Délicatesse, s. f. (*Dé-li-ka-tè-ce*) Qualité d'une chose ou d'une personne délicate : *Délicatesse des viandes*, *de la table* ; *délicatesse de jugement*, *d'esprit ; délicatesse du tempérament*, *de la santé* ; *délicatesse de conscience*, *etc.* —Mollesse.

Délicatesses, plur. *Les délicatesses* (les finesses) *de la Langue.* —*Les délicatesses de la table*, les mets délicats.

Délice, subst. m. Volupté, plaisir : *C'est un grand délice de boire frais.* Il est peu usité.

Délices, s. f. pl. Plaisir, volupté : *Elle en fait ses plus chères délices ; Titus étoit les délices du genre humain.*

Délicieusement, adv. (*Dé-li-cieû-ze-man*) Avec délices.

Délicieux, *euse*, adj. (*Dé-li-cieû*, *eû-ze*) Extrêmement agréable. —On l'a employé quelquefois pour voluptueux, qui aime le plaisir. Il est peu usité en ce sens.

Se délicoter, v. pron. Il se dit d'un cheval sujet à défaire son licou.

Délié, *ée*, part. p. de *délier*, et adj. Qui n'est plus lié.

Délié, *ée*, adject. Grêle ; mince ; menu. —On dit figur. *Esprit fin et délié ; homme délié*, qui a beaucoup de finesse, de pénétration, d'habileté, etc. Il se prend souvent en mauvaise part.

Déliennes, adj. f. pl. (*Dé-li-è-ne*) *Fêtes Déliennes*, Fêtes célébrées à Athènes en l'honneur d'Apollon.

Délier, v. act. (*Dé-li-é*) Défaire le nœud ou le lien qui lie et qui arrête quelque chose : *Délier une corde*, *un paquet*, *etc.* — figur. Absoudre : *Les Prêtres ont le pouvoir de lier et de délier.*

Délinéation, s. f. (*Dé-li-né-a-cion*) Description, représentation par de simples lignes ou traits.

Délinquant, s. m. (*Dé-lein-kan*) t. de Pratique : Celui qui a commis un délit.

Délinquer, v. neut. (*Dé-lein-ké*) Commettre un délit, une faute ; contrevenir à la loi. Hors du Palais, on ne le dit qu'en badinant.

Délire, subst. m. Egarement d'esprit causé par la maladie. —On dit figur. *Le délire de l'amour*, *de la raison*, *etc.*

Délit, s. m. (*Dé-li*) Crime. Il ne se dit qu'au Palais.

Délit commun, crime commis par un Ecclésiastique, et dont la connoissance appartient de droit au Juge Ecclésiastique. —*Le corps du* ou *de délit*, ce qui constate le crime ; comme, l'effraction en matière de vol, etc. —*Arbres de délit*, ceux qui ont été coupés en fraude. —*En flagrant délit*, sur le fait.

Délit, s. m. Terme d'Architecture : Le côté d'une pierre, différent du lit qu'elle avoit dans la carrière.

Déliter, v. act. (*Dé-li-té*) Poser une pierre dans un bâtiment en un sens contraire à celui qu'elle avoit dans la carrière, dans son lit naturel.

Délitescence, s. f. (*Dé-li-tè-san-ce*) t. de Médecine : Reflux subit de l'humeur morbifique de dehors en dedans, qui fait disparoître tout d'un coup une tumeur.

Délivrance, subst. f. L'action par laquelle on met en liberté, on tire

de servitude. —Affranchissement de quelque peine, mal, danger, etc. —Action par laquelle on remet quelque chose entre les mains d'un autre.

Votre femme a eu une heureuse délivrance, est accouchée heureusement.

Délivre, subst. m. L'enveloppe du fœtus; l'arrière-faix.

Délivrer, v. ac. (*Dé-li-vré*) Mettre en liberté. —Affranchir de quelque mal ou danger. —Accoucher: *La Sage-femme qui l'a délivrée.* —Livrer; mettre entre les mains.

Se délivrer, v. réc. Se débarrasser. —Accoucher: *Elle s'est heureusement délivrée* (elle est accouchée) *d'un garçon.*

Délivreur, s. m. Celui qui rend une chose confiée à ses soins. Il est peu ou point usité. —Libérateur. Il est vieux et n'est bon que pour le burlesque.

Délogement, s. m. (*Dé-lo-je-man*) Changement de logis. —Départ des gens de guerre logés par étape.

Déloger, v. act. (*Dé-lo-jé*) Faire quitter à quelqu'un son logement. —Le faire sortir d'une place commode où il s'étoit mis. —En t. de Guerre, faire quitter un poste; chasser d'un poste.

Déloger, v. n. Quitter un logement pour aller loger ailleurs. —Il se dit, dans le même sens, en parlant des troupes logées par étape. —Sortir d'un lieu, d'une place qu'on occupe. —Décamper.

Fig. et fam. *Déloger sans trompette*, sortir doucement et sans bruit du lieu où l'on est.

Délonger, v. act. (*Dé-lon-jé*) ter. de Fauconnerie: Oter la longe d'un oiseau.

Délot, s. m. (*Dé-lo*) t. de Marine: Anneau de fer concave qu'on met dans une boucle de corde, pour l'empêcher d'être coupée par celle qu'on y fait entrer.

Déloyal, ale, adject. (*Dé-loa-ial*) Perfide; infidelle. Ce mot et les deux suivans sont peu usités, sur-tout dans le style soutenu.

Déloyalement, adv. (*Dé-loa-ia-le-man*) D'une manière déloyale.

Déloyauté, subst. f. (*Dé-loa-iô-té*) Infidélité; perfidie.

Delphinium, subst. m. Voyez *Pied-d'alouette.*

Deltoïde, adject. Il se dit d'un muscle qui fait mouvoir le bras en haut.

Deltoton ou *Triangle*, s. m. Vingt-unième constellation septentrionale.

Déluge, s. m. Le débordement des eaux qui, du temps de Noé, couvrirent toute la terre et submergèrent tout, à l'exception de ceux qui entrèrent dans l'Arche. —Au figuré, un grand nombre, une grande quantité: *Un déluge de maux, de sang, etc.*

Déluter, v. act. (*Dé-lu-té*) ter. de Chimie: Oter le lut d'un vase luté.

Démagogue, s. m. (*Dé-ma-go-ghe*) Chef d'une faction populaire.

Démaigrir, v. act. (*Dé-mè-grir*) ter. de Charpentier et de Maçon: Retrancher quelque chose d'une piéce de bois, d'une pierre.

Démaigrissement, s. m. (*Dé-mè-gri-ce-man*) Côté d'une pierre ou d'une piéce de bois démaigri.

Démaillotter, v. a. (*Dé-mâ-glio-té*; mouillez les *ll.*) Oter un enfant du maillot.

Demain, adv. (*De-mein*) Le jour d'après celui où l'on est. —On dit substantivement: *Demain est un jour de fête; vous avez tout demain pour y songer.*

Après demain, adverb. Dans trois jours.

Démancher, v. act. (*Dé-man-ché*) Oter le manche. On dit aussi, *Se démancher.*

Se démancher, au figuré, aller mal: *Cette affaire se démanche.*

Demande, s. f. Action par laquelle on demande. —Question. —Action qu'on intente en Justice.

Demander, v. act. (*De-man-dé*) Prier quelqu'un d'accorder quelque chose. —Interroger; faire une question. Voyez *Questionner.* —S'adresser à la Justice pour obtenir. —Chercher quelqu'un pour le voir, pour lui parler. —Désirer ou exiger: *Cela demande de grands soins; cet habit en demande un autre.*

Fam. *Demander son pain*, *sa vie*; demander l'aumône. —*Demander la*

bourse ; exiger par violence l'argent qu'un homme a sur lui. —*Ne demander qu'amour et simplesse* ; ne chercher qu'à vivre en repos et à y laisser les autres.

Demander, v. n. *Il demande toujours ; demander de porte en porte ; demandez-lui d'où il vient.*

Il ne demande pas mieux, il est fort content de ce qu'on lui propose.

Demandeur, *euse*, subst. Qui fait métier de demander ; importun : *On fuit les demandeurs, les demandeuses.*

Demandeur, *deresse*, subst. Celui ou celle qui demande à un autre quelque chose en Justice.

Démangeaison, s. f. (*Dé-man-jè-zon*) Sentiment inquiet de la peau, causé par une humeur âcre ; espèce de picotement ou chatouillement entre chair et cuir, qui donne envie de se gratter. —Au fig. envie ; désir.

Démanger, v. neut. (*Dé-man-jé*) Avoir quelque démangeaison à la peau : *La tête lui démange* ; et impersonnellement, *il me démange* ; je sens une démangeaison. —figur. et famil. *Les pieds lui démangent* ; il a une grande envie de sortir. *Les doigts lui démangent* ; il brûle de se battre ou d'écrire.

Démantélement, s. m. (*Dé-man-te-le-man*) Action de démanteler.

Démanteler, v. act. (*Dé-man-te-lé*) Abattre les murailles d'une ville ou d'une forteresse.

Démantibuler, v. act. (*Dé-man-ti-bu-lé*) Rompre la mâchoire. Il est hors d'usage au propre. —Figurément et familièrement ; Rompre ou déranger des meubles, etc. Il s'emploie ordinairement au passif.

Démarcation, s. f. (*Dé-mar-ka-cion*) *Ligne de démarcation*, ligne fictive que le Pape Alexandre VI fit tracer sur le globe, d'un pôle à l'autre, pour terminer les différens entre la Castille et le Portugal au sujet de leurs conquêtes dans les Indes. Par ce partage, les Indes Orientales furent assignées aux Portugais, et les Occidentales aux Castillans.

Démarche, s. f. Pas ; la manière de marcher. —Au fig. manière d'agir ; procédé ; conduite.

Démarier, v. act. (*Dé-ma-ri-é*) Séparer des conjoints. On dit aussi, *Se démarier.*

Démarquer, v. act. (*Dé-mar-ké*) Oter la marque. —On dit neutralement ; *Un cheval qui démarque*, dont on ne connoît plus l'âge par aucune marque.

Démarquiser, v. a. (*Dé-mar-ki-zé*) Oter la qualité, le titre de Marquis. Il est familier.

Démarrage, s. m. (*Dé-mâ-ra-je*, *r* forte.) Action, mouvement, agitation qui démarre un vaisseau, qui rompt ses amarres.

Démarrer, v. a. (*Dé-mâ-ré*, *r* forte.) En ter. de Marine, détacher, remuer : *Il faut démarrer le canon.* —On dit fig. et fam. *Cette armoire est si lourde qu'on ne sauroit la démarrer.*

Démarrer, v. n. En t. de Marine : Partir de l'endroit de la mer où l'on étoit ancré. —fig. et fam. Changer de place. Il ne se dit guères qu'avec la négative : *Il ne démarre point ; il ne démarre pas de cette maison.*

Démasquer, v. act. (*Dé-mas-ké*) Oter à quelqu'un le masque qu'il a sur le visage. —fig. Faire connoître un homme tel qu'il est.

Se démasquer, v. récipr. Oter son masque. —fig. Se découvrir ; se faire connoître tel qu'on est, mais en mal.

Démastiquer, v. a. (*Dé-mas-ti-ké*) Détacher une chose attachée avec du mastic ; en ôter le mastic.

Démâter, v. a. (*Dé-mâ-té*) Abattre ou rompre le mât ou les mâts d'un vaisseau.

Démêlé, s. m. Querelle, dispute.

Démêlé, *ée*, part. p. de *démêler*, et adj. Séparé, distingué, etc.

Démêler, v. act. (*Dé-mê-lé*) Séparer les choses qui sont mêlées : *Démêler du fil, les cheveux, etc.* —figur. 1.° Appercevoir, reconnoître : *Démêler quelqu'un dans la foule.* —2.° Débrouiller ; éclaircir : *Démêler une affaire, une intrigue.* En ce sens, on dit prov. *Démêler la fusée.* —3.° Distinguer : *Démêler le vrai d'avec le faux.* —4.° Contester : *Ils ont toujours quelque chose à démêler ensemble.*

Se démêler, v. réc. Se débrouiller.

—*Se démêler de...* se tirer heureusement de...

Démembrement, subst. m. (*Dé-man-bre-man*) L'action de mettre en pièces un animal. En ce sens il est inusité. —fig. 1.° Division, partage d'un Etat, d'une terre. —2.° La chose ainsi démembrée.

Démembrer, v. act. Arracher, séparer les membres d'un corps. —Au fig. diviser, partager un Etat, etc.

Déménagement, s. m. (*Dé-mé-na-je-man*) Le transport des meubles d'un logis à un autre où l'on va demeurer.

Déménager, v. act. (*Dé-mé-na-jé*) Transporter ses meubles d'une maison dont on déloge à une autre où l'on va loger. —On dit aussi neutralement, *Il déménage ; il a déménagé.*

Démence, s. f. (*Dé-man-ce*) Folie, aliénation d'esprit.

Se démener, v. r. (*Dé-me-né*) Se débattre, s'agiter, se remuer violemment. Il se dit au propre et au figuré.

Démenti, subst. m. (*Dé-man-ti*) *Donner un démenti*, dire à une personne qu'elle ne dit pas vrai. —*Avoir le démenti d'une chose*, avoir l'affront de ne pas réussir.

Démentir, v. a. (*Dé-man-tir*) Dire à quelqu'un qu'il a menti. —Il s'emploie élégamment au figuré : *C'est une chose que l'expérience dément tous les jours. Démentir sa naissance, son caractère, etc.* faire des choses indignes de sa naissance, etc.

Se démentir, v. réc. Se dédire. —Se relâcher : *Il sera toujours homme de bien, il ne se démentira pas.* —Il se dit aussi fig. des bâtimens, de la menuiserie, de la charpente : *Ce bâtiment-là se dément ; cette cloison, ce lambris se dément.*

Démérite, s. m. Ce qui rend digne de blâme ou de punition : *Quel démérite ai-je auprès de vous ? où est le démérite de cette action ?*

Démériter, v. n. (*Dé-mé-ri-té*) Faire quelque chose qui prive de la bienveillance, de l'affection de quelqu'un ; et dans le dogmatique, de la grace de Dieu. Il s'emploie le plus souvent avec la négative.

Démesuré, ée, adj. (*Dé-me-su-ré*) Excessif ; hors de mesure.

Démesurément, adv. (*Dé-me-zu-ré-man*) Avec excès ; sans mesure.

Démettre, v. a. sur *Mettre* (*Dé-mè-tre*) Déposer ; destituer. —En termes de Chirurgie, disloquer.

Se démettre, v. récipr. Quitter sa charge ; se défaire de son office. —En Chirurgie, se disloquer.

Démeublement, s. m. (*Dé-meu-ble-man*) L'action d'ôter et de détendre des meubles d'un logis.

Démeubler, v. act. (*Dé-meu-blé*) Oter les meubles d'une maison, d'une chambre.

Demeurant, ante, adj. Qui demeure. Il n'est adj. verbal qu'au Palais : *Une telle demeurant à...* Dans le discours ordinaire on dit toujours *demeurant.* —Anciennement on employoit *demeurant* comme subst. *le demeurant*, le reste.

Au demeurant, adv. Au reste, au surplus. Il est familier.

Demeure, s. f. Habitation ; domicile ; lieu où l'on demeure. Voyez *Résidence.* —Lieu où les bêtes se retirent. —Le temps pendant lequel on habite en un lieu. —Etat de consistance : *Cela n'est pas* ou *n'est pas fait à demeure.*

Etre en demeure ; t. de Palais : Etre en retard, en défaut —*Labourer en demeure* ; donner le dernier labour avant de semer. —*Semer à demeure* ; répandre la semence à la place où elle doit rester.

Demeurer, v. n. Faire sa demeure en un lieu : *Il a demeuré long-temps en une telle rue.* —Tarder : *Il demeure long-temps à venir ; sa plaie a demeuré long-temps à guérir.* On voit que dans ces deux acceptions il prend *avoir* pour auxiliaire. —Rester : dans cette acception et dans les suivantes, il prend l'auxiliaire *être* : *Il ne lui est rien demeuré de tant de biens.* —Etre permanent. —Etre : *Demeurer interdit, confus ; demeurer d'accord ; demeurer les bras croisés, etc.* —S'arrêter : *Le carrosse demeura au milieu du chemin.* —Manquer de mémoire dans une harangue, etc. au point de ne pouvoir plus continuer.

Demeurer

Demeurer en arrière, en reste; rester débiteur. —*de reste;* rester. —*sur la bonne bouche;* rester sur ce qui plaît. —*sur son appétit;* se retenir de manger quand on a encore appétit; et fig. quitter avec regret quelque chose qui fait plaisir. —*en beau chemin;* s'arrêter lorsque la chose est plus agréable ou plus favorable.

Demeurons-en là; n'en parlons pas davantage. —*En demeurer là;* ne pousser pas une affaire, une chose, n'en voir pas la fin. —*A demeurer;* se dit des plantes qu'on sème en pleine terre pour y rester jusqu'à ce qu'on les consomme. —*J'ai avalé un noyau, il m'est demeuré sur le cœur, sur l'estomac;* il me cause des maux de cœur, d'estomac. On dit aussi fig. d'une personne qui conserve du ressentiment: *Cet affront lui est demeuré sur le cœur.*

Demi, ie, adj. sing. Ce mot signifie diminution de moitié, et entre dans la composition de plusieurs mots: *Un pied et demi; une aune et demie; une heure et demie; midi et demi; minuit et demi;* demi-heure après midi, après minuit. *Un demi-pied, demi-an, demi-aune, demi-bain, demi-bastion, demi-ceint, demi-cercle.*

Demi, se met encore devant plusieurs substantifs qui dénotent quelque qualité, et alors il signifie, qui participe à cette qualité, comme *Demi-Dieu, Demi-Dieux.*

Demi, adv. Presque: *Demi-cuit, demi-fou, demi-mort.* On voit que *demi* est adjectif avec les noms substantifs, et adverbe avec les noms adjectifs.

A demi, adv. Il se met devant les participes: *Des mots à demi articulés.*

Demie, fém. Demi-heure: *La demie sonne; cette horloge sonne les heures et les demies.* Il n'a de pluriel que dans cette occasion.

Demi-lune, s. f. Ouvrage fait en triangle dans les dehors d'une place de guerre, au-devant de la courtine, et servant à en couvrir la contrescarpe et le fossé.

Demi-métal, s. m. Substance minérale qui a plusieurs, mais non toutes les propriétés des vrais métaux.

Demi-setier, s. m. (*De-mi-se-tié*) Petite mesure d'une liqueur, contenant le quart d'une pinte. —La quantité de liqueur contenue dans le demi-setier: *Je n'ai bu que demi-setier.*

Démis, ise, part. p. de *Démettre* et adj. (*Dé-mi, i-ze*) Déposé de son office, de sa dignité, etc. —Disloqué: *Membre démis.*

Démission, s. f. (*Dé-mi-cion;* en vers, *ci-on.*) Acte par lequel on se démet de quelque charge, emploi, etc. *Faire, donner sa démission, etc.*

Démissionnaire, s. et adj. (*Dé-mi-cio-nè-re*) Celui en faveur duquel on fait une démission.

Démissoire. Voyez *Dimissoire.*

Démocratie, s. f. (*Dé-mo-kra-ci-e*) Gouvernement populaire.

Démocratique, adject. (*Dé-mo-kra-ti-ke*) Qui appartient au gouvernement populaire.

Démocratiquement, adv. (*Dé-mo-kra-ti-ke-man*) D'une manière démocratique.

Demoiselle, s. f. (*De-moa-zè-le*) Terme devenu commun à toutes les filles d'honnête famille, et par lequel on les distingue des femmes mariées. —Employé adjectivement, il ne se dit que des filles nées de parens nobles: *Elle est demoiselle; elle est bien demoiselle.* —Pièce de bois ronde, ferrée, etc. dont les Paveurs se servent pour enfoncer les pavés. On l'appelle aussi *Hie.* —Ustensile qu'on met dans le lit pour échauffer les pieds. —Sorte de mouche à quatre ailes. —Poule de Numidie.

Démolir, v. a. Abattre, détruire quelque ouvrage d'Architecture ou de Maçonnerie. On *démolit* par économie, pour tirer parti des matériaux, de l'emplacement, etc.; on *rase* par punition; on *démantèle* par précaution, pour mettre une place hors de défense; on *détruit* dans toute sorte de vue et par toutes sortes de moyens.

Démolition, s. f. (*Dé-mo-li-cion*) Action de démolir. —Au pluriel, les matériaux qui restent de ce qu'on a démoli.

Démon, s. m. Diable, Esprit malin. Voyez *Diable.* —Il signifioit autrefois *Génie,* esprit bon ou mauvais.

Il ne se dit plus que des derniers, excepté dans cette phrase : *Le Démon de Socrate.* — fig. et fam. 1.° Méchant homme, méchante femme. —2.° Passion : *Possédé du Démon du jeu, de l'avarice, etc.* — 3.° *Il a de l'esprit comme un Démon*; beaucoup d'esprit.

Démoniaque, adj. et subst. m. et f. (*Dé-mo-ni-a-ke*) Qui est possédé du Démon. — fig. Personne colère, emportée, passionnée.

Démonographe, subst. m. (*Dé-mo-no-gra-fe*) Auteur qui a écrit sur les Démons.

Démonomanie, s. f. La connoissance des Démons et des effets qu'ils peuvent produire. —La sorcellerie et la magie.

Démonstrateur, subst. m. Celui qui démontre.

Démonstratif, *ive*, adject. Qui démontre : *Preuve démonstrative.* —On appelle en Rhétorique, *Genre démonstratif*, celui qui a pour objet la louange ou le blâme. On dit aussi substantivement, *Cela est bon dans le démonstratif.* —En Grammaire, *Le pronom démonstratif* est celui qui sert à indiquer quelque chose : *Celui-ci, celui-là, etc.*

Démonstration, s. f. (*Dé-mons-tra-cion*; en vers, *ci-on.*) Preuve évidente et convaincante : *Démonstration Mathématique.* —Marque, témoignage extérieur : *Démonstration d'amitié.* —Leçon de quelques Professeurs : *Faire une démonstration d'Anatomie, de Botanique.*

Démonstrativement, adv. (*Dé-mons-tra-ti-ve-man*) D'une manière convaincante.

Démonter, v. a. (*Dé-mon-té*) Oter la monture à un cavalier. — Défaire et désassembler un ouvrage monté. —Au figuré, troubler; mettre en désordre; déconcerter.

Démonter un canon; l'ôter de dessus son affût ou le mettre hors d'état de servir à coups de canon. — figur. et fam. *Il se démonte le visage* ou *il démonte son visage comme il lui plait*; il paroît joyeux, triste, plein d'espérance ou de crainte, selon qu'il convient à ses intérêts.

Démontrable, adject. Qui peut être démontré.

Démontrer, v. act. (*Dé-mon-tré*) Prouver d'une manière évidente et convaincante. —En Anatomie, en Botanique, en Histoire naturelle, Présenter aux yeux la chose dont on parle; comme les parties du corps humain, etc.

Démordre, v. n. Lâcher ce qu'on tient avec les dents. —fig. Quitter prise, se départir de quelque entreprise, de quelque dessein, etc.

Démouvoir, v. a. (*Dé-mou-voar*) ter. de Palais : Mettre quelqu'un hors d'intérêt pour lui faire abandonner sa demande.

Démunir, v. a. Oter les munitions et les défenses d'une place.

Démurer, v. a. (*Dé-mu-ré*) Ouvrir une porte ou une fenêtre qui étoit murée.

Dénaire, adject. (*Dé-nè-re*) Qui a rapport au nombre de dix : *Nombre dénaire*; *Arithmétique dénaire.*

Dénatter, v. a. (*Dé-na-té*) Détortiller ce qui étoit tortillé en natte, comme des cheveux, etc.

Dénaturé, *ée*, part. p. et adj. Voy. *Dénaturer.* —Qui manque d'affection et de tendresse pour ses proches parens : *Enfant, père dénaturé.* —En parlant des choses, qui est contraire aux sentimens que la nature inspire : *Action barbare et dénaturée.*

Dénaturer, v. act. (*Dé-na-tu-ré*) *Dénaturer son bien*, vendre ses propres pour faire des acquêts dont on ait la libre disposition.

Denché, *ée*, adject. (*Dan-ché*) t. de Blason : Qui a de petites dents.

Dendrite, s. f. (*Dan-dri-te*) Pierre sur laquelle on voit des ramifications imitant des buissons, des arbrisseaux.

Dendroïde, s. f. (*Dan-dro-i-de*) Sorte de plante.

Dendroïtes, pl. On donne ce nom à toute espèce de fossile qui est ramifié.

Dendrolites, pl. Nom donné à des parties de végétaux en arbres et pétrifiés.

Dénégation, s. f. (*Dé-né-ga-cion*) Action par laquelle on dénie quelque chose en Justice.

Dénéral, s. m. Plaque ronde qui sert de modèle aux Monnoyeurs pour fabriquer une espèce de la grandeur et du poids qu'il faut.

Déni, subst. m. Refus d'une chose due : *Déni de Justice*, *etc.*

Déniaisé, subst. m. (*Dé-niè-zé*) Homme fin et rusé.

Déniaisement, subst. m. (*Dé-niè-ze-man*) Action par laquelle on trompe les niais.

Déniaiser, v. a. (*Dé-niè-zé*) Rendre quelqu'un moins niais. —Tromper. Dans l'un et l'autre sens il est familier.

Déniaiseur, subst. m. (*Dé-niè-zeur*) Celui qui déniaise les autres. Il est peu usité.

Dénicher, v. a. (*Dé-ni-ché*) Oter du nid. —fig. et fam. Faire sortir par force de quelque poste.

Dénicher, v. n. S'évader ; s'enfuir : *Les ennemis ont déniché.*

Proverb. *Les oiseaux sont dénichés* ; ce qu'on cherche n'est plus où il étoit.

Dénicheur, s. m. Celui qui déniche de petits oiseaux. Il est peu usité au propre. —fig. *Dénicheur de merles*, *de fauvettes* ; chevalier d'industrie.

Denier, s. m. (*De-nié*) Petite monnoie de cuivre valant la douzième partie d'un sou. On dit d'un homme plus fin qu'un autre, qu'*il le vendroit à beaux deniers comptans.* —Au pluriel, somme d'argent : *Les deniers publics*, *les deniers d'une recette*, *etc.* —Intérêt d'une somme principale : *Le denier vingt*, le cinq pour cent ; *le denier vingt-cinq*, le quatre pour cent ; *le denier de l'ordonnance* ; l'intérêt que la loi permet de stipuler. —Part qu'on a dans les affaires : *Il a un denier dans les Fermes*, la douzième partie d'un vingtième. —Partie ou degré de la bonté de l'argent pur, qui est divisé en douze deniers. —Poids de vingt-quatre grains.

Denier de poids, la vingt-quatrième partie de l'once ou la cent quatre-vingt-douzième du marc. —*Denier de Monnoyage* ; espèce de monnoie de quelque qualité que ce soit. —*Denier de boite*, les espèces d'or ou d'argent qu'on met dans la boîte des délivrances pour servir ensuite de comparaison avec les espèces fabriquées. —*Denier à Dieu*, arrhes : Le peu d'argent qu'on donne à la personne de qui on loue ou de qui l'on achète quelque chose, pour assurer qu'on tiendra le marché qu'on fait avec elle.

Dénier, v. a. (*Dé-ni-é*) Nier. Il ne se dit que dans ces phrases : *Dénier un fait*, *un crime*, *un dépôt*, *une dette.* —Refuser ce que l'honnêteté, l'équité ne veulent pas qu'on refuse.

Dénigrement, s. m. (*Dé-ni-gre-man*) Action de dénigrer. —Etat de mépris où tombe celui qui est dénigré.

Dénigrer, v. a. (*Dé-ni-gré*) Noircir la réputation de quelqu'un. —Chercher à rabaisser le prix de quelque chose.

Dénombrement, s. m. (*Dé-non-bre-man*) Compte et détail : *Dénombrement des habitans*, *du Peuple.*

Dénombrement de fiefs, la déclaration par écrit que donne le Vassal des héritages, cens et autres droits qu'il reconnoît tenir à foi et hommage de son Seigneur.

Dénominateur, s. m. Terme d'Arithmétique : Nombre inférieur d'une fraction, lequel marque en combien de parties le numérateur est divisé.

Dénominatif, *ive*, adj. Il se dit d'un terme qui marque le nom propre de quelque chose.

Dénomination, s. f. (*Dé-no-mi-na-cion*) Nom qui est imposé à quelque chose et qui en marque ordinairement la qualité principale.

Réduire des fractions à une même dénomination, leur donner le même dénominateur.

Dénommer, v. a. (*Dé-no-mé*) t. de Pratique : Nommer et comprendre quelque personne ou quelque chose, nommément ou par son nom, dans quelque acte ou procédure

Dénoncer, v. a. (*Dé-non-cé*) Déclarer ; publier : *Dénoncer la guerre.* —On dit à peu près dans le même sens, *Il a été dénoncé au prône pour excommunié.* —Déférer en Justice : *Dénoncer un coupable au Magistrat*, *un livre comme séditieux*, *etc.*

Dénonciateur, subst. m. Celui qui dénonce, qui accuse.

Dénonciation, s. f. (*Dé-non-ci-a-cion*) Délation, accusation faite en

Justice. —Déclaration qu'une personne a encouru l'excommunication. —Déclaration publique et solennelle : *La dénonciation de la guerre.*

Dénonciation de nouvel œuvre ; Acte que le propriétaire d'une maison, etc. fait signifier à son voisin, pour arrêter un ouvrage commencé par celui-ci, au préjudice du premier.

Dénotation, s. f. (*Dé-no-ta-cion*) Désignation d'une chose par certains signes. Ce mot et le suivant sont peu usités.

Dénoter, v. a. (*Dé-no-té*) Désigner ; indiquer.

Dénouement, s. m. (*Dé-nou-man*) En t. de Poésie, le point où aboutit et se résout une intrigue Epique ou Dramatique ; l'événement qui *dénoue* le fil de l'action. —Il se dit aussi en parlant des affaires, des intrigues, etc.

Dénouer, v. a. (*Dé-nou-é*) Défaire un nœud. —fig. Démêler ; développer. Il se dit sur-tout des Piéces de théâtre.

Se dénouer, v. récipr. *Ce ruban s'est dénoué*, s'est défait. —fig. 1.° Devenir plus souple, au physique et au moral : *Cet enfant se dénoue ; ce jeune homme étoit lourd, il s'est dénoué.* —2.° Se démêler ; se développer : *L'intrigue de cette Piéce se dénoue bien.* — 3.° On dit que *la langue se dénoue*, quand, après s'être tu, on commence à parler.

Denrée, s. f. (*Dan-ré-e*) Tout ce qui se vend pour la nourriture des hommes et des animaux. —Dans le style badin, toute sorte de marchandises : *Cet homme vend bien sa denrée.*

Dense, adjectif, (*Dan-ce.*) Terme de Physique : Epais ; compacte ; dont les parties sont serrées ; qui occupe peu d'étendue avec beaucoup de matière : *L'eau est plus dense que l'air.* Il est opposé à *rare.*

Densité, s. f. (*Dan-ci-té*) Qualité de ce qui est dense.

Dent, s. f. (*Dan*) Petit os qui tient à la mâchoire de l'animal, et qui lui sert à mâcher et à mordre, etc.

Dents de lait, premières dents des enfans. —*Dents de sagesse*, les quatre dernières molaires. —*Fausses dents* ; dents artificielles qu'on met à la place de celles qui manquent.

Fig. et fam. 1.°. *Arracher une dent à un avare*, le forcer à donner de l'argent. —2.° *Avoir une dent* ou *une dent de lait contre quelqu'un*, avoir du ressentiment contre lui. —3.° *Montrer les dents à quelqu'un*, lui résister en face ; lui faire tête. —4.° *N'avoir pas de quoi mettre sous la dent*, n'avoir pas de quoi vivre. —5.° *Parler à quelqu'un des grosses dents*, avec force, avec vivacité. —6.° *Donner un coup de dent à quelqu'un*, dire un mot qui le pique. —7.° *Déchirer à belles dents*, médire cruellement d'une personne. —8.° *Etre sur les dents*, extrêmement fatigué, harassé. —9.° *Ne pas desserrer les dents*, ne dire mot. —*Manger de toutes ses dents*, vîte et beaucoup. —*Parler entre ses dents*, ne pas parler distinctement. —*Prendre le mors aux dents*, se dit au propre, d'un cheval qui s'emporte ; et au figuré, d'un jeune homme qui se jette dans le libertinage, ou de celui qui se porte avec ardeur à son devoir. —*Rire du bout des dents*, par force ou par complaisance ; sans en avoir envie. —*Armé jusqu'aux dents.* Voyez *Armé.* —*Savant jusqu'aux dents* ; se dit d'un pédant. —*Malgré lui et ses dents* ; malgré tous ses efforts. Voy. *Aidant.*

Dent, se dit de plusieurs choses qui ont des pointes et qui sont faites en forme de dents : *Les dents d'une scie, d'un rateau ; les dents d'un peigne, d'une herse, d'une clef, d'une roue de moulin, etc.* Voyez *Brèche.*

Dent-de-chien, s. f. Sorte de plante.

Dent-de-lion, s. f. Sorte de plante appelée vulgairement *Pissenlit.*

Dentaire, s. f. (*Den-tè-re*) Nom de plusieurs plantes.

Dentaire, adj. Terme de Médecine : qui a rapport aux dents.

Dentale, s. f. Terme de Conchyliologie : Petit coquillage fait en forme de chalumeau et qui a la figure d'une dent.

Dentale, adj. f. Qui se prononce à l'aide des dents ; telles sont les lettres *d* et *t.*

Denté, *ée*, adj. (*Dan-té*) Qui a des dents : *Roue dentée.* —En ter. de Botanique, découpé en pointes serrées les unes contre les autres.

Dentée, s. f. Coup de dent : *Le chien a donné une dentée au loup ; le cheval a reçu une dentée du sanglier.*

Dentelaire, s. f. (*Dan-te-lè-re*) Sorte de plante bonne pour le mal de dent.

Dentelé, *ée*, adject. (*Den-te-lé*) Taillé, façonné en forme de dents. —En ter. de Botanique, découpé en pointes plus écartées que les dentées. —En t. de Blason, il se dit des piéces dont les côtés sont faits en forme de dents ou de petits triangles.

Dentelé, s. m. Terme d'Anatomie. Nom de deux muscles dont l'un, *le petit dentelé*, fait mouvoir l'épaule en dedans ; et l'autre, *le grand dentelé*, sert à dilater la poitrine.

Dentelée, s. f. Tulipe rouge pâle et blanc sale.

Denteler, v. act. (*Den-te-lé*) Faire des entailles en forme de dents.

Dentelure, s. f. Ouvrage de sculpture dentelé.

Dentelle, s. f. (*Dan-tè-le*) Ouvrage à jour, de fil, de soie, d'or ou d'argent, qui se fait avec des fuseaux.

Denticule ou *Dentelet*, s. m. (*Dan-ti-ku-le*, *Dan-te-lè*) t. d'Architecture : Ornement qui consiste en plusieurs petites piéces coupées carrément et également. —Le carré sur lequel on taille les denticules.

Denticulé, *ée*, adj. Ter. de Blason : *Ecu denticulé*, dont la bordure a des dents faites comme les denticules.

Dentier, s. m. (*Dan-tié*) Rang de dents.

Dentifrice, s. m. (*Dan-ti-fri-ce*) Remède propre à frotter et à nettoyer les dents.

Dentiste, subst. m. (*Dan-tis-te*) Chirurgien qui s'occupe de ce qui concerne les dents.

Dentition, subst. f. (*Dan-ti-cion*) Sortie naturelle des dents.

Denture, s. f. (*Dan-tu-re*) Ordre dans lequel les dents sont rangées. —En t. d'Horloger, le nombre des dents que l'on donne à chaque roue.

Dénudation, s. f. (*Dé-nu-da-cion*) ter. de Chirurgie : Etat d'un os qui paroît à découvert.

Dénué, *ée*, part. pass. de *Dénuer*, et adjectif : *Dénué de biens*, *de secours* ; et au figuré, *dénué d'esprit*, *d'agrémens*, etc.

Dénuement, subst. m. (*Dé-nu-man*) Dépouillement, privation. Il ne se dit guères qu'en matière de dévotion.

Dénuer, v. a. (*Dé-nué*) Dégarnir, dépouiller, priver des choses regardées comme nécessaires.

Dépaqueter, v. act. (*Dé-pa-ke-té*) Défaire un paquet.

Déparager, v. act. (*Dé-pa-ra-jé*) Marier une fille à une personne de condition inégale.

Dépareiller, v. act. (*Dé-pa-rè-glié* ; mouillez les *ll.*) Séparer deux choses pareilles.

Déparer, v. act. (*Dé-pa-ré*) Oter ce qui pare : *Déparer un autel.* —Rendre moins agréable : *Ce défaut dépare ses bonnes qualités.*

Déparier, v. a. (*Dé-pa-ri-é*) Oter l'une des deux choses qui font une paire : *Déparier des gants*, *des souliers*, *etc.* —Séparer l'un de l'autre, le mâle et la femelle de quelques animaux : *Déparier des pigeons.* —Il se dit aussi des chevaux de carrosse de différent poil, de différente taille, etc. qu'on ne trouve pas à propos d'atteler ensemble à un même carrosse.

Déparler, v. n. (*Dé-par-lé*) *Sans déparler*, sans cesser de parler. *Ne pas déparler*, ne pas cesser de parler. Fam.

Départ, s. m. (*Dé-pâr*, le *t* final ne se prononce jamais.) Action de partir : *Le jour du départ* ; *le départ du Courrier. Etre sur son départ*, (style fam.) être près de partir. —En ter. d'Orfèvre, séparation qui se fait de l'or et de l'argent par le moyen de l'eau-forte.

Départager, v. act. (*Dé-par-ta-jé*) t. de Palais : Oter le partage.

Département, s. m. (*Dé-par-te-man*) Distribution : *Le département des quartiers*, en parlant des Troupes ; *le département des tailles.* —En parlant des différentes affaires d'Etat, on dit, *le département de la Guerre*, *de la Marine*, etc. —Il se dit aussi, sur-tout dans la Marine, des lieux départis et distribués : *Le département de Brest*, *de Toulon* ; *tous les Officiers ont eu ordre de se rendre à leur département.*

Départie, subst. f. Départ. Il est vieux

Départir, v. a. Donner, distribuer. —Partager : *Cela a été départi entre tous les habitans.*

Se départir, v. récip. Se désister : *Il s'est départi de sa demande.* —En parlant des devoirs, des règles ; s'en écarter. Il s'emploie ordinairement avec la négative.

Dépasser, v. a. (*Dé-pa-cé*) Retirer un ruban, un cordon, etc. qu'on avoit passé dans un œillet, dans une ganse. —Passer au-delà : *Ce vaisseau dépassa bientôt le nôtre* ; et au figuré, *dépasser les bornes*, etc.

Dépaver, v. a. (*Dé-pa-vé*) Oter le pavé. Il ne se dit point du pavé qu'on ôte, mais des lieux où on l'ôte.

Dépayser, v. a. (*Dé-pé-i-zé*) Tirer quelqu'un de son pays, et par extension, d'un lieu où il a du crédit ou des habitudes. —Au figuré, donner de fausses idées à quelqu'un, à dessein de le tromper, de l'amuser ; détourner son esprit de ce qui pourroit le conduire à deviner ce qu'on veut tenir caché.

Dépècement, s. m. (*Dé-pé-ce-man*) Action de dépécer.

Dépécer, v. a. (*Dé-pé-cé*) Mettre en pièces, en morceaux.

Dépeceur, subst. m. Marchand qui achète les bateaux qui ne servent plus et qui les dépèce. *Trév.*

Dépêche, s. f. Lettre sur les affaires publiques : *Il a reçu sa dépêche* ou *ses dépêches.*

Dépêcher, v. act. (*Dé-pé-ché*) En parlant des choses, expédier, hâter, faire promptement : *Il faut dépêcher cet ouvrage.* On dit fam. sans article, *dépêcher besogne.* —En parlant des personnes, envoyer avec diligence porter des ordres : *Dépêcher un courrier.*

Dépêcher quelqu'un, s'en défaire en le tuant. —*Travailler à dépêche compagnon*, travailler vîte. —*Se battre à dépêche compagnon*, sans quartier.

Se dépêcher, v. récip. Se hâter.

Dépeindre, v. a. Décrire et représenter par le discours.

Dépenaillé, *ée*, adject. (*Dé-pe-na-glié* ; en mouillant les *ll.*) Déguenillé ; couvert de haillons. Il est familier.

Dépendamment, adv. (*Dé-pan-da-man*) D'une manière dépendante.

Dépendance, s. f. (*Dé-pan-dan-ce*) Sujétion, subordination : *Les enfans sont dans la dépendance de leurs pères.* —On dit d'une terre qui dépend ou relève d'une autre, qu'*elle est de sa dépendance*, et non pas, *dans sa dépendance.*

Dépendances, s. f. pl. Ce qui fait partie d'un héritage, d'une maison, etc. *Appartenances et dépendances.*

Dépendant, *ante*, adj. (*Dé-pen-dan*) Qui dépend. —Qui relève.

En Marine, *tomber en dépendant*, arriver à petites voiles.

Dépendre, v. a. (*Dé-pan-dre*) Oter une chose qui est pendue ou attachée à quelque croc ou crampon. —Dépenser. En ce sens il est vieux et ne s'emploie plus que dans cette expression proverb. *Je suis à vous à vendre et à dépendre.*

Dépendre, v. n. Etre dans la dépendance, sous l'autorité de... —Relever : *Cette terre dépend de telle autre.* —Provenir : *L'effet dépend de la cause.* —S'ensuivre : *Cette démonstration dépend d'un tel principe.*

Dépendre, v. impers. *Il ne dépend que de moi de...* il ne tient qu'à moi ; il est en mon pouvoir de...

Dépens, s. m. pl. (*Dé-pan*) ter. de Pratique : Frais ; ce qu'on a déboursé dans la poursuite d'une affaire, d'un procès, etc. —On dit fam. *Servir à ses dépens* ; *se divertir aux dépens d'autrui*, etc.

Dépense, s. f. (*Dé-pan-se*) Argent qu'on emploie à quoi que ce puisse être. —Article d'un compte qui contient ce qui a été déboursé par celui qui le rend. —Lieu où, dans les maisons particulières, on serre ordinairement le fruit, la vaisselle et le linge qui servent pour la table. On le nomme *Office* dans les grandes maisons.

Dépense sourde, secrète et qui ne paroît point. —*Faire la dépense*, être chargé du détail de tout ce qui se dépense dans une maison. —*Faire de la dépense*, dépenser beaucoup. —*Se mettre en dépense*, faire une dépense extraordinaire.

Dépenser, v. a. (*Dé-pan-cé*) Employer de l'argent à quelque chose. Il s'emploie souvent au neutre : *Dépenser en habits, en bijoux, etc.*

Dépensier, ière, adj. (*Dé-pan-cié, iè-re*) Celui ou celle qui fait de la dépense, qui aime la dépense. —On dit aussi substantivement, *C'est un grand dépensier, une grande dépensière.*

Dépensier, s. m. Celui qui fait la dépense dans une maison religieuse ou dans un vaisseau. —On dit de même, dans les maisons de filles, *La dépensière, la Sœur dépensière.*

Déperdition, s. f. (*Dé-per-di-cion*) Perte, dissipation : *Déperdition de substance.*

Dépérir, verb. neut. Diminuer, se ruiner, devenir plus foible, de moindre valeur. Il prend *être* ou *avoir* pour auxil.

Dépérissement, s. m. (*Dé-pé-ri-ce-man*) Etat d'une chose qui commence à diminuer, à périr et à se détériorer.

Dépêtrer, v. a. (*Dé-pê-tré*) Il se dit, au propre, des pieds quand ils sont embarrassés : *Dépêtrer un cheval qui s'est embarrassé dans ses traits... Se dépêtrer d'un bourbier.*

Se dépêtrer, v. r. Fig. et fam. Se défaire, se débarrasser : *Se dépêtrer d'un importun.*

Dépeuplement, s. m. (*Dé-peu-ple-man*) Action par laquelle on dépeuple. —Etat d'un pays dépeuplé.

Dépeupler, verb. act. (*Dé-peu-plé*) Dégarnir un pays d'habitans ; en diminuer extrêmement le nombre. —On dit, par extension, *Dépeupler un étang*, en ôter la plus grande partie du poisson. —*Dépeupler un pays de gibier, une garenne de lapins, etc. Dépeupler une forêt*, retrancher une partie du plant.

Dépié, s. m. Terme de Jurisprudence féodale : Démembrement.

Dépiécer, verb. act. (*Dé-pié-cé*) Démembrer.

Dépilatif, ive, adj. Qui fait tomber le poil.

Dépilation, s. f. (*Dé-pi-la-cion*) Action de dépiler ou l'effet de cette action.

Dépilatoire, s. m. (*Dé-pi-la-toa-re*) Drogue ou pâte pour dépiler.

Dépiler, verb. act. (*Dé-pi-lé*) Faire tomber le poil avec des dépilatoires.

Dépiquer, v. act. (*Dé-pi-ké*) Oter la pique, la fâcherie ; faire qu'on ne soit plus piqué. Il est familier.

Dépit, subst. m. (*Dé-pi*) Chagrin mêlé de colère et qui dure peu ; fâcherie.

En dépit de... malgré. —*Ecrire en dépit du bon sens*, fort mal. —*Faire des vers en dépit de Minerve*, faire de méchans vers. —On dit famil. d'une chose qui réussit sans qu'on en prenne soin, *qu'elle croît par dépit.*

Se dépiter, v. réc. (*Dé-pi-té*) Se fâcher, se mutiner ; agir par dépit. —On dit aussi activem. *Cette perte l'a dépité ; ne dépitez pas cet enfant, etc.*

Dépiteux, euse, adj. (*Dé-pi-teû, eû-ze*) Qui se dépite. Il est vieux et c'est dommage.

Déplacé, ée, part. p. de *Déplacer*, et adj. Oté de sa place. —En parlant des personnes, mal placé ou placé dans un poste qui ne convient pas. —En parlant des choses, peu convenable.

Déplacement, subst. m. (*Dé-pla-ce-man*) Action de déplacer.

Déplacer, verb. act. (*Dé-pla-cé*) Oter une chose de sa place. —Oter à quelqu'un son emploi.

Déplaire, v. neut. (*Dé-plè-re*) Ne plaire pas ; être désagréable. —Fâcher ; donner du chagrin. —On dit impersonnellement : *Il lui déplaît fort de.... il me déplaît seulement que...*

Se déplaire, v. réc. S'ennuyer ; se chagriner, s'attrister. Il se dit des hommes, des animaux, et figur. des plantes : *Ces plantes se déplaisent en cet endroit*, le sol ou l'exposition de ce lieu ne leur convient pas.

Déplaisance, s. f. (*Dé-plè-zan-ce*) Répugnance ; dégoût : *Prendre quelqu'un en déplaisance.*

Déplaisant, ante, adj. (*Dé-plè-zan, an-te*) Qui déplaît ; qui chagrine ; désagréable : *Figure déplaisante ; il est déplaisant de perdre tout.*

Déplaisir, subst. m. (*Dé-plè-zir*) Chagrin ; douleur d'esprit ; affliction. —Mécontentement ; injure.

Déplanter, v. act. (*Dé-plan-té*) Arracher une chose plantée pour la planter ailleurs.

Déplantoir, s. m. (*Dé-plan-toar*) Outil avec lequel on déplante des racines ou des plantes.

Déplier, v. act. (*Dé-pli-é*) Etendre une chose qui étoit pliée : *Déplier du linge, déplier une serviette.*

Déplisser, v. act. (*Dé-pli-cé*) Oter les plis : *Déplisser une jupe, etc.; cet habit se déplisse*, les plis s'en défont. Il ne se dit que des plis faits à l'aiguille, et c'est en quoi il diffère de *déplier.*

Déplorable, adj. Qui est à déplorer : *Un état déplorable.* Il ne se dit que des choses.

Déplorablement, adv. (*Dé-plo-ra-ble-man*) D'une manière tragique et déplorable. —Il exprime aussi une sorte de pitié, accompagnée de mépris et d'improbation : *Il écrit, il chante déplorablement.*

Déplorer, verb. act. (*Dé-plo-ré*) Plaindre fort; avoir pitié. Il ne se dit que des choses.

Déployer, verb. act. (*Dé-ploa-ié*) Etendre, déplier : *Déployer ses ailes; marcher enseignes déployées.* —fig. Faire montre, faire parade : *Déployer son éloquence; déployer ses charmes*, les étaler.

Rire à gorge déployée, rire de toute sa force.

Déplumé, ée, part. p. de *Déplumer*, et adjectif : *Oiseau déplumé*, qui a perdu ses plumes, qui a mué.

Se déplumer, v. récipr. Perdre ses plumes; on dit *plumer*, pour ôter, arracher les plumes.

De plus, adv. Encore plus. —En outre.

Dépointer, v. act. (*Dé-poein-té*) *Dépointer une pièce d'étoffe*, couper les points qui tiennent en état les plis.

Dépolir, v. act. Oter le poli d'une chose, ôter l'éclat, faire perdre l'éclat.

Déponent, adject. (*Dé-po-nan*) Il se dit des verbes latins qui ont la terminaison passive et la signification active.

Dépopulation, s. f. Etat d'un pays dépeuplé.

Déport, subst. m. (*Dé-por*) Droit qu'ont certains Evêques de prendre la première année du revenu des Eglises paroissiales qui vaquent par mort, à cause qu'ils ont soin d'y faire célébrer l'office divin. —Droit qu'un Seigneur féodal avoit de jouir de la première année du revenu d'un fief après la mort du possesseur.

Sans déport, sans délai, sur le champ. C'est un terme de Palais.

Déportation, s. f. (*Dé-por-ta-cion*) Sorte de bannissement en usage chez les Romains, par lequel on assignoit à chacun un lieu pour sa demeure, avec défense d'en sortir, à peine de la vie. Cette peine a été renouvellée chez quelques Nations modernes.

Déportement, s. m. (*Dé-por-te-man*) Conduite; mœurs; manière de vivre. Il se prend ordinairement en mauvaise part et ne se dit qu'au pluriel.

Se déporter, v. réc. Se désister, se départir de...

Déposant, ante, adj. (*Dé-po-zan, an-te*) Qui dépose et affirme devant le Juge. Il est aussi substantif.

Déposer, verb. act. (*Dé-po-zé*) Destituer; ôter d'une dignité, d'un emploi : *On l'a déposé de sa charge.* —Quitter : *Sylla déposa la Dictature.* —On dit figur. *Déposer le masque, le voile.* —Confier; remettre : *Déposer une somme entre les mains de....* —Mettre en dépôt : *Déposer un corps dans une Eglise, etc.*

Déposer, v. n. Dire en témoignage ce qu'on sait.

Dépositaire, s. m. et f. (*Dé-po-zi-tè-re*) Celui ou celle à qui on a confié un dépôt. —Celui ou celle à qui on découvre son cœur : *Il est dépositaire de tous mes secrets.* —Dans divers ordres Religieux, celui ou celle qui a la garde de l'argent, celui qui a une clef des archives et des titres du couvent.

Déposition, s. f. (*Dé-po-zi-cion*) Destitution; privation d'un office, d'une dignité. —Ce qu'un témoin dépose.

Déposséder, v. act. (*Dé-po-cé-dé*) Oter à quelqu'un ce qu'il possède.

Dépossession, s. f. (*Dé-po-cè-cion*) Action par laquelle on dépossède.

Déposter, verb. act. (*Dé-pos-té*) Chasser d'un poste.

Dépôt, s. m. (*Dé-pô*) Tout ce qu'on met entre les mains de quelqu'un pour qu'il le garde. —L'action de déposer. —Lieu où l'on dépose. Il se dit particuliérement du lieu où l'on dépose du sel, du tabac, etc. jusqu'à ce qu'ils soient voiturés au lieu de leur distribution. —Coffres où sont les archives d'une Communauté. —En t. de Médecine, amas d'humeurs qui se fait en quelque partie du corps. — Sédiment et marc qu'on voit au fond des urines.

Dépoter, v. act. (*Dé-po-té*) Oter une plante d'un pot où elle est.

Dépoudrer, v. act. (*Dé-pou-dré*) Oter la poudre; faire tomber la poudre des cheveux ou d'une perruque.

Dépouille, subst. f. (*Dé-pou-glie*; mouillez les *ll.*) La peau de certains animaux. —Toutes les hardes d'une personne. —Ce qu'on remporte des ennemis par la victoire. —La récolte des fruits de l'année.

Fig. *Il a quitté sa dépouille mortelle*, il est mort. —*Il a eu la dépouille d'un tel*, il a eu ce qu'un tel possédoit, sa charge, son emploi, etc. —*Mettre un canon en dépouille*; retirer du moule le morceau de bois qui a servi d'abord à le former.

Dépouillement, s. m. (*Dé-pou-glie-man*) Privation volontaire; action, non de dépouiller les autres, mais de se dépouiller soi-même : *Vivre dans un grand dépouillement des biens, des plaisirs, etc.* —Extrait d'un inventaire, d'un compte, d'un procès.

Dépouiller, v. act. (*Dé-pou-glié*; mouillez les *ll.*) Déshabiller; ôter les habits à quelqu'un. —Oter la peau à un lièvre, à un lapin, etc. —Oter le fruit ou les feuilles d'un arbre. —Oter toutes les piéces du moule qui environne une figure. —figurém. 1.° Priver : *Dépouiller un homme de ses biens.* —2.° Quitter : *Dépouiller toute humanité.* —3.° Recueillir : *Il a dépouillé pour mille écus de blé, etc.*

Dépouiller un compte, examiner la recette et la dépense, en faire un extrait.

Se dépouiller, v. réc. Oter les habits qu'on a sur le corps. —Quitter; abandonner.

Dépourvoir, v. act. (*Dé-pour-voar*) Dégarnir des provisions nécessaires. Il n'est en usage qu'à l'infinitif et au prétérit : *Il s'est dépourvu de...*

Dépourvu, ue, part. p. de *dépourvoir*, et adjectif. Dégarni. —Privé : *Dépourvu de sens, d'esprit, de raison.*

Au dépourvu, adv. *Il l'a pris au dépourvu*, sans qu'il fût pourvu des choses nécessaires, sans qu'il fût préparé à....

Dépravation, s. f. (*Dé-pra-va-cion*; en vers, *ci-on.*) Corruption : *La dépravation du siècle, des mœurs, du goût.*

Dépravé, ée, part. p. de *dépraver*, et adj. Corrompu.

Dépraver, verb. act. (*Dé-pra-vé*) Corrompre; pervertir.

Déprécatif, ive, adj. *Forme déprécative*, manière d'administrer quelques-uns des Sacremens en forme de prières.

Déprécation, s. f. (*Dé-pré-ka-cion*) t. de Rhétorique : Figure par laquelle l'Orateur souhaite qu'il arrive quelque bien ou quelque mal. —Prière pour obtenir le pardon d'une faute.

Déprécier, verb. act. (*Dé-pré-ci-é*) Mettre une chose, une personne au-dessous de son prix.

Déprédateur, s. m. Voleur, Celui qui pille. Voy. *Déprédation.* —On dit aussi adjectiv. : *Ministre déprédateur, etc.*

Déprédation, s. f. (*Dé-pré-da-cion*) Vol, ruine, pillage fait avec dégât, par des administrateurs, domestiques, tuteurs, etc.

Déprédé, ée, adj. Pillé, enlevé, volé.

Dépréder, v. act. Piller avec dégât.

Déprendre, verbe act. sur *Prendre*, (*Dé-pran-dre.*) Détacher, au propre et au figuré.

Se déprendre, v. réc. Se détacher. —fig. *Il ne peut se déprendre de cette femme.*

De près, adv. Tout proche. —Exactement.

Dépresser, verb. act. (*Dé-prè-cé*) Oter de la presse. —Oter aux draps le lustre qu'on leur avoit donné lorsqu'on les avoit mis sous la presse.

Dépression, subst. f. (*Dé-prè-cion*) L'abaissement qui arrive à un corps qui est serré et comprimé par un autre. —Au fig. abaissement, humiliation.

Déprévenir, v. act. Faire quitter une prévention.

Se déprévenir, v. pron. Quitter ses préventions.

Dépri, s. m. Terme de Pratique : Remise qu'on demande au Seigneur du fief pour les lods et vente d'une terre qu'on veut acquérir. —Déclaration qu'on faisoit au Bureau des Aides du lieu où l'on vouloit faire transporter du vin pour le vendre ailleurs, avec soumisssion d'en venir payer les droits de gros.

Déprier, verb. act. (*Dé-pri-é*) Demander une remise au Seigneur. —Aller au Bureau des Aides faire le dépri. —Envoyer s'excuser auprès des personnes qu'on avoit invitées ; les contremander. —Révoquer une prière, une demande faite. Il est peu usité en ce dernier sens.

Déprimer, verb. act. (*Dé-pri-mé*) Rabaisser ; avilir.

Dépriser, v. act. (*Dé-pri-zé*) Oter du prix, du mérite, de la valeur d'une chose. Il dit moins que *mépriser*, qui signifie ne faire aucun cas. On *déprise* souvent les choses les plus estimables, mais on ne sauroit les *mépriser*.

Dépropriement, subst. m. (*Dé-pro-pri-man*) Dans l'ordre de Malte le testament des Chevaliers ou du Grand-Maître.

Dépucellement, s. m. (*Dé-pu-cè-le-man*) L'action de dépuceler.

Dépuceler, v. act. (*Dé-pu-ce-lé*) Oter le pucelage, la virginité.

Depuis, (*De-pui*, et devant une voyelle, *de-puiz*.) Prép. 1.° de temps : *Depuis la création du monde*. —2.° de lieu : *Depuis le levant jusqu'au couchant*. —3.° d'ordre : *Depuis le plus grand jusqu'au plus petit*.

Depuis, adv. de temps : *Qu'est-il arrivé depuis ?*

Depuis peu, depuis peu de temps. —*Depuis quand ?* depuis quel temps ?

Depuis que, conj. Depuis le temps que...

Dépuration, s. f. (*Dé-pu-ra-cion*) Action de dépurer ou effet de cette action.

Dépuratoire, adj. m. et f. (*Dé-pu-ra-toa-re*) Qui sert à dépurer la masse du sang.

Dépurer, v. act. (*Dé-pu-ré*) t. de Médecine et de Chimie : Rendre plus pur ; clarifier.

Députation, s. f. (*Dé-pu-ta-cion*) Envoi d'un ou de plusieurs députés. —Le corps des députés envoyés.

Député, s. m. Celui qui est député pour traiter de quelque affaire.

Députer, verb. act. (*Dé-pu-té*) Envoyer avec commission de... Il ne se dit point d'un particulier, mais d'un corps ou d'une personne en place, en autorité : *L'assemblée députa six de ses membres*. —On l'emploie aussi neutralement et sans régime : *Les Citoyens députèrent au Commandant pour...*

Déracinement, s. m. (*Dé-ra-ci-ne-man*) L'action de déraciner.

Déraciner, v. act. (*Dé-ra-ci-né*) Arracher de terre un arbre, une plante, avec les racines qui les y attachent. — figur. Extirper ; ôter entiérement : *Déraciner les anciennes erreurs*, etc. *déraciner un mal*, le guérir radicalement.

Dérader, v. neut. (*Dé-ra-dé*) t. de Marine. Il se dit d'un vaisseau qui quitte la rade où il avoit mouillé.

Déraison, s. f. (*Dé-rè-zon*) Défaut de raison ; manière de penser ou d'agir déraisonnable.

Déraisonnable, adj. (*Dé-rè-zo-na-ble*) Qui n'est pas raisonnable.

Déraisonnablement, adv. (*Dé-rè-zo-na-ble-man*) D'une manière déraisonnable.

Déraisonner, v. n. (*Dé-rè-zo-né*) Tenir des discours dénués de raison.

Dérangé, *ée*, part. p. et adj. Voy. *Déranger*. —Déréglé ; qui a une mauvaise conduite. —Celui dont les affaires sont en mauvais état.

Dérangement, s. m. (*Dé-ran-je-man*) Etat des choses dérangées ; désordre, au propre et au figuré.

Déranger, verb. act. (*Dé-ran-jé*) Oter de son rang, de sa place ; détruire l'ordre où certaines choses

étoient. —figur. Troubler, brouiller ; mettre en désordre.

Déranger une chambre, déplacer ce qui est dedans. —*Cet homme se dérange*, sa conduite n'est plus aussi réglée.

Dérapé, ée, adj. Terme de Marine : *Une ancre dérapée*, qui est au fond de l'eau, mais qui n'est plus accrochée à la terre.

Dératé, ée, adj. Fig. gai, éveillé, rusé : *Une petite dératée*, celle qui en sait plus qu'on n'en sait à son âge. On dit aussi substantivement, *C'est un dératé, une dératée*. Il est familier.

Dérater, v. act. (*Dé-ra-té*) Oter la rate.

Dérayure, subst. f. (*Dé-ré-iu-re*) t. de Laboureur : Dernière raie qui sépare les sillons.

Derechef, adverb. (on prononce l'*f* finale.) De nouveau ; une autre fois. Il vieillit.

Déréglé, ée, part. p. de *Dérégler*, et adj. Qui n'est pas dans la règle ; qui est contraire aux bonnes règles de la morale : *Conduite déréglée*. —Qui n'est pas selon le cours ordinaire de la nature ou de l'art : *Temps déréglé* ; *montre déréglée*.

Dérèglement, s. m. (*Dé-rè-gle-man*) Désordre ; état des choses qui ne sont pas réglées et qui le doivent être. Il se dit au physique et au moral : *Dérèglement du pouls, d'une montre* ; *dérèglement des mœurs, de l'esprit*.

Déréglément, adv. (*Dé-ré-glé-man*) D'une manière déréglée ; sans règle.

Dérégler, verb. act. (*Dé-ré-glé*) Troubler ; mettre dans le désordre et dans un état contraire aux règles.

Se dérégler, v. réc. *Sa montre se dérègle en hiver*.

Dérester, v. act. (*Dé-res-té*) Laisser en reste : *Il a déresté sa caisse de deux mille écus*. Trév.

Dérider, v. act. (*Dé-ri-dé*) Oter les rides. —Au fig. réjouir, rendre plus gai, donner un air moins grave. En ce sens on dit aussi au réciproque ; *Son front ne se déride jamais*.

Dérision, subst. f. (*Dé-ri-zion*) Moquerie.

Dérivatif, ive, adject. Qui sert à détourner : *Une saignée dérivative*.

Dérivation, s. f. (*Dé-ri-va-cion*) En Grammaire, l'origine qu'un mot tire d'un autre. —En Médecine, détour qu'on fait prendre au sang ou à quelque humeur. —En Hydraulique, détour qu'on fait prendre aux eaux.

Dérive, s. f. Le sillage que fait un vaisseau que les vents et les courans détournent de la route qu'il tient.

Dérivé, s. m. Mot qui tire son origine d'un autre : *Aimable, ami, amitié, etc.* sont des dérivés d'*Aimer*.

Dériver, v. n. (*Dé-ri-vé*) Venir, tirer son origine de ... *C'est de là que dérivent tous nos maux* ; et en Grammaire, *Ce mot dérive du Grec*, etc. Dans cette dernière acception, on dit aussi activement : *D'où dérivez-vous ce mot là ?* —En termes de Marine, S'écarter de la route qu'on tient en mer.

Dériver, v. a. Oter la rivure d'une chose qui a été rivée. —Tirer de l'eau d'une source pour la conduire par quelque canal.

Derme, s. m. Terme de Médecine : La peau de l'homme.

Dermologie, s. f. Terme d'Anatomie : Partie de la Somatologie qui traite de la peau.

Dernier, ière, adj. (*Der-nié, iè-re*) Qui est après tous les autres ou après quoi il n'y a plus rien : *Le dernier mot, la dernière année* ; *rendre le dernier soupir* ; *faire un dernier effort, etc.* —fig. Extrême, soit en bien, soit en mal : *Il est de la dernière valeur* ; *il fut traité avec la dernière indignité* ; *c'est le dernier* (le plus indigne) *des hommes* ; *avoir les dernières faveurs* (la jouissance) *d'une femme*.

Au dernier mot, sans en rien rabattre. —*Mettre la dernière main à une chose*, l'achever, la finir ou la perfectionner. —*L'année dernière, le mois dernier*, l'année qui précède immédiatement celle où l'on parle. En ce sens on met toujours le substantif le premier : *Il étoit dimanche dernier, lundi dernier à Paris*.

En dernier lieu, adv. Dernièrement. —Enfin ; pour conclusion.

Dernier, subst. m. *Ne vouloir jamais avoir le dernier*, ne vouloir pas souffrir

d'être touché le dernier, ou vouloir toujours répliquer dans une dispute.

Dernièrement, adv. (*Der-niè-re-man*) Il n'y a pas long-temps.

Dérobé, *ée*, part. pass. de *dérober*, et adj. Volé; etc. —Il se dit, en ter. de Maréchal, du pied d'un cheval dont la corne est usée et perdue.

Escalier dérobé; Escalier de dégagement, par lequel on peut entrer et sortir sans être vu. —*Faire une chose à ses heures dérobées*, dans des momens qu'on prend sur ses occupations ordinaires. —*Féves dérobées*, dépouillées de leur robe, de leur première peau.

A la dérobée, adv. Furtivement; en cachette.

Dérobement, s. m. (*Dé-ro-be-man*) ter. d'Architecture : Voûte faite par dérobement ou avec panneaux.

Dérober, v. a. (*Dé-ro-bé*) Voler, prendre en cachette ce qui appartient à autrui. En ce sens on dit 1.° neutralement : *Il est enclin à dérober.* 2.° fig. *Dérober à un Auteur une pensée saillante, etc.* se l'approprier; *dérober à quelqu'un la gloire d'une belle action*, lui ôter la gloire qui lui est due. —Soustraire : *Dérober un homme à la colère, à la fureur de...*

Dérober sa marche, faire une marche sans que l'ennemi l'apperçoive. —fig. et fam. Aller d'un côté, après avoir fait entendre qu'on va d'un autre. —Plus fig. encore, cacher les moyens dont on se sert pour arriver à ses fins.

Se dérober, v. r. *Se dérober d'une compagnie*; s'en retirer sans dire mot, sans qu'on s'en apperçoive. —*Se dérober aux coups, à la poursuite de...* s'y soustraire. —*Se dérober à la vue*; disparoître. —fam. *Se dérober un repas*; s'abstenir d'un repas qu'on a accoutumé de faire.

Dérocher, verb. act. (*Dé-ro-ché*) Précipiter d'un roc. Il se dit de l'aigle et autres grands oiseaux. —En parlant de l'or, en ôter la crasse.

Dérogation, s. f. (*Dé-ro-ga-cion*) Acte par lequel on déroge à une loi, à un contrat, etc. La *dérogation* laisse subsister, en la modifiant, la loi antérieure; l'*abrogation* l'annulle absolument.

Dérogatoire, adj. (*Dé-ro-ga-toa-re*) Qui déroge : *Acte dérogatoire.*

Dérogatoire, s. m. *Dérogatoire des dérogatoires*, clause qui déroge à des dérogations précédentes.

Dérogeance, s. f. (*Dé-ro-jan-ce*) Action par laquelle on déroge à noblesse.

Dérogeant, *ante*, adjectif verbal, (*Dé-ro-jan*, *an-te*) Qui déroge.

Déroger, v. neut. (*Dé-ro-jé*) Faire un acte ou une disposition contraire à un contrat ou à une loi précédente, qui l'annulle, qui l'abolit en partie.

Déroger à noblesse ou simplement *déroger*, faire une chose qui, par les lois du pays, fait décheoir de la noblesse.

Déroidir, v. act. (*Dé-roa-dir*; dans la conversation ordinaire, plusieurs prononcent *dé-rè-dir.*) Oter la roideur : *Déroidir du linge.*

Dérompre, v. act. Terme de Fauconnerie : Mutiler un oiseau, rompre son vol, l'étourdir, le faire tomber à terre, rompu et brisé.

Dérougir, v. act. Oter la rougeur.

Dérougir, v. neut. Devenir moins rouge : *Il dérougit à l'air.* On dit aussi, *il commence à se dérougir.*

Dérouiller, v. act. (*Dé-rou-glié*; mouillez les *ll.*) Oter la rouille. —Au fig. rendre moins grossier; polir. Dans ce dernier sens on dit aussi au réciproque *se dérouiller.*

Déroulement, s. m. (*Dé-rou-le-man*) ter. de Géométrie : Production d'une courbe par l'arrangement des rayons d'une autre courbe.

Dérouler, v. a. (*Dé-rou-lé*) Etendre ce qui étoit roulé : *Dérouler une étoffe, une estampe, etc.* —En Géométrie, former une courbe par le moyen d'une autre courbe et de ses rayons différemment posés.

Déroute, s. f. Fuite des troupes qui ont été défaites. —Au fig. désordre dans les affaires de quelqu'un.

Fig. *Mettre en déroute*; contraindre un Marchand à faire banqueroute. —Plus fig. encore, troubler; interdire; jeter dans la confusion, etc.

Dérouter, v. act. (*Dé-rou-té*) Tirer quelqu'un de sa route; le faire égarer.

—fig. 1.° Rompre les mesures de quelqu'un. —2.° Le déconcerter.

Derrière, préposition. (*Dè-riè-re*; première *r* forte.) Opposé à *devant*, et qui marque ce qui est après une chose ou une personne : *Derrière la porte.* —fig. et fam. *Porte de derrière*; échappatoire, faux-fuyant.

Derrière, sans régime, est adverbe : *Il marche derrière.* —fig. *Laisser quelqu'un bien loin derrière*; avoir beaucoup d'avantage sur lui.

Derrière, s. m. La partie postérieure opposée à celle de devant. —Partie de l'homme qui comprend les fesses et le fondement.

Figur. et famil. *Montrer le derrière*; ne pas se tirer avec honneur de ce qu'on a entrepris.

Derviche, s. f. Sorte de danse.

Dervis ou *Derviche*, s. m. Religieux Turc.

Des. (*Dè*, et devant une voyelle ou une *h* non aspirée, *dèz*.) Particule mise pour *de* et *les* : *La folie des hommes, la vanité des femmes.* Voyez la Grammaire. —Il se met aussi pour quelques, plusieurs : *Je connois des hommes qui, etc.*; *il y a des années qu'il n'est venu à Paris.*

Dès, prép. (même prononciation que la précédente.) Depuis.

Dès que, conj. Aussi-tôt que.

Désabusement, s. m. (*Dé-za-bu-ze-man*) Action de désabuser ou l'effet de cette action.

Désabuser, v. act. (*Dé-za-bu-zé*) Détromper; faire connoître à quelqu'un son erreur.

Désaccord, subst. m. (*Dé-za-cor*) Désunion des esprits et des sentimens. *Trév.*

Désaccorder, v. a. (*Dé-za-kor-dé*) Détruire l'accord d'un instrument.

Désaccoupler, v. a. (*Dé-za-kou-plé*) Détacher ce qui étoit accouplé.

Désaccoutumance, s. f. (*Dé-za-kou-tu-man-ce*) Perte de quelque coutume ou de quelque habitude. Il est vieux, et c'est dommage.

Désaccoutumer, v. act. (*Dé-za-kou-tu-mé*) Faire perdre la coutume, l'habitude qu'on avoit contractée de quelque chose.

Se désaccoutumer, v. réc. Perdre la coutume, l'habitude de.... *Il s'est désaccoutumé du jeu.*

Désachalander, v. act. (*Dé-za-cha-lan-dé*) Faire perdre les pratiques d'un Marchand.

Désafleurer, v. act. (*Dé-za-fleu-ré*) t. d'Architecte, de Maçon, etc. Donner à deux corps l'un près de l'autre une saillie différente.

Désafourcher, v. n. (*Dé-za-four-ché*) t. de Marine : Lever l'ancre d'afourche.

Désagencer, v. act. (*Dé-za-jan-cé*) Déranger ce qui est agencé; défaire les agencemens.

Désagréable, adj. (*Dé-za-gré-a-ble*) Qui n'est pas agréable; qui déplaît.

Désagréablement, adv. (*Dé-za-gré-a-ble-man*) D'une manière désagréable.

Désagréer, v. neut. (*Dé-za-gré-é*) N'agréer pas; déplaire.

Désagréer, v. a. Terme de Marine : Oter les agrès d'un vaisseau.

Désagrément, s. m. (*Dé-za-gré-man*) Chose désagréable; sujet de chagrin, d'ennui, de dégoût.

Désairer, v. act. (*Dé-zè-ré*) ter. de Fauconnerie : Tirer les oiseaux de l'aire, de l'endroit où on les nourrit.

Désajuster, v. act. (*Dé-za-jus-té*) Défaire, déranger ce qui est ajusté, au propre et au figuré.

Ce cheval est tout désajusté, ne fait plus le manége avec la justesse qu'il le faisoit.

Se désallier, v. réc. (*Dé-za-li-é*) Mot nouveau, inventé par l'*Ami des hommes*, pour exprimer le mariage ou l'alliance de deux personnes qui, par leur état, leurs mœurs, leurs préjugés, etc. ne se conviennent point, quoiqu'il n'y ait pas entre elles toute la disproportion qui fait la *mésalliance.*

Désaltérer, v. act. (*Dé-zal-té-ré*) Oter la soif.

Désancher, v. act. (*Dé-zan-ché*) Il se dit d'un hautbois dont on ôte l'anche.

Désancrer, v. neut. (*Dé-zan-kré*) t. de Marine : Lever l'ancre.

Désappareiller, v. act. (*Dé-za-pa-rè-glié*; mouillez les *ll.*) Voyez *Dépareiller*, qui a le même sens et qui est plus usité.

Désappétiser, v. a. (*Dé-za-pé-ti-cé*) Faire perdre l'appétit. Il est peu usité.

Désappliquer, v. a. (*Dé-za-pli-ké*) Détacher de l'application; appliquer moins.

Désappointer, v. a. (*Dé-za-poein-té*) Oter du rôle, de l'état, des Officiers, des Soldats. Il est vieux.

Désapprendre, v. a. (*Dé-za-pran-dre*) Oublier ce qu'on avoit appris.

Désapprobateur, s. m. Mot nouveau et utile. Celui qui désapprouve. On dit aussi adjectivement: *Ton*, *esprit désapprobateur*.

Désappropriation, s. f. (*Dé-sa-pro-pri-a-cion*) L'action de se dépouiller du droit de propriété. Il se dit sur-tout en matière de spiritualité.

Se désapproprier, v. réc. (*Dé-za-pro-pri-é*) Se dépouiller du droit de propriété.

Désapprouver, v. a. (*Dé-za-prou-vé*) Ne pas approuver. Il dit moins qu'*improuver*, blâmer, condamner; et, à plus forte raison, que *réprouver*, proscrire.

Désarborer, v. act. (*Dé-zar-bo-ré*) t. de Marine: Abattre le pavillon. Il est hors d'usage.

Désarçonner, v. a. (*Dé-zar-so-né*) Mettre hors des arçons. —fig. et fam. Confondre dans une dispute; mettre hors d'état de répondre.

Désargentir, v. a. (*Dé-zar-jan-té*) Oter l'argent de dessus une chose argentée.

Fig. et fam. *Désargenter quelqu'un*, le dégarnir d'argent.

Désarmement, s. m. (*Dé-zar-me-man*) Action de désarmer des Soldats, des vaisseaux. —Licenciement des troupes.

Désarmer, v. act. Oter les armes à quelqu'un. —Au figuré, appaiser la colère, adoucir le ressentiment. — En termes de Marine, dégarnir un vaisseau de l'artillerie, de l'équipage, des agrès. En ce sens, on dit aussi *désarmer*.

Désarmer, v. n. Poser les armes; congédier les troupes; cesser de faire la guerre.

Désarrimer, v. act. (*Dé-zâ-ri-mé*, *r* forte.) t. de Marine: Changer l'arrimage ou l'arrangement qu'on avoit fait de la cargaison. *Trév.*

Désarroi, s. m. (*Dé-zâ-roa*, *r* forte.) Renversement de fortune, désordre dans les affaires. Il s'emploie sur-tout avec *en* et *dans*: *Ses affaires sont en désarroi*, *dans le plus grand désarroi*.

Désassembler, v. a. (*Dé-za-san-blé*) Séparer ce qui étoit joint par assemblage, en parlant des piéces de charpente et de menuiserie.

Désassocier, v. a. et *Se désassocier*, v. réc. (*Dé-za-so-ci-é*) Rompre une société.

Désassorti, *ie*, part. p. de *désassortir*, et adj. Dérangé, déplacé. —En t. de Librairie, il se dit d'un ouvrage auquel il manque quelque partie ou quelque tome.

Désassortir, v. act. (*Dé-za-sor-tir*) Oter ou déplacer des choses assorties.

Désassurer, v. act. (*Dé-za-su-ré*) Rendre incertain; ôter la certitude qu'on avoit. Il est hors d'usage.

Désastre, subst. m. (*Dé-zas-tre*) Accident funeste; malheur.

Désastreux, *euse*, adj. (*Dé-zas-treû*, *eû-ze*) Funeste, malheureux. Il n'est usité qu'en Poésie et dans le style soutenu.

Désattrister, v. act. (*De-za-tris-té*) Dissiper la tristesse. *Trév.*

Désavantage, s. m. Infériorité en quelque genre que ce soit, dans le combat, la dispute, etc. Il se dit des personnes et des choses: *Prendre quelqu'un à son désavantage*; *le désavantage du poste*, *des armes*, *du vent*. —Préjudice; dommage. En ce sens il se dit le plus souvent adverbialement: *Au désavantage de...* *à son désavantage*.

Désavantager, v. a. (*Dé-za-van-ta-jé*) Oter à quelqu'un l'avantage qu'il devoit avoir, lui causer ou lui faire quelque dommage. Il est peu usité.

Désavantageusement, adv. (*Dé-za-van-ta-jeû-ze-man*) D'une manière désavantageuse.

Désavantageux, *euse*, adj. (*Dé-za-van-ta-jeû*, *eû-ze*) Qui cause ou qui peut causer du désavantage, du préjudice, du dommage.

Désaveu, subst. m. (*Dé-za-veu*) L'action ou l'acte par lequel on désavoue.

Désaveugler, v. a. (*Dé-za-veu-glé*)

Détromper d'une erreur ; guérir d'une passion.

Désavouer, v. act. (*Dé-za-vou-é*) Nier d'avoir dit ou fait quelque chose. —Ne vouloir pas reconnoître une chose pour sienne : *Désavouer son seing, un livre, quelqu'un pour son parent.* —Déclarer qu'on n'a pas donné ordre : *Désavouer un Ambassadeur, un Procureur, un Commissionnaire, etc.*

Desceller, v. a. (*Dé-ce-lé*) Détacher ce qui est scellé en plâtre. —Oter le sceau d'un acte ou d'un titre.

Descendance, s. f. (*Dé-san-dan-ce*) Extraction.

Descendant, ante, adj. (*Dé-san-dan*) Qui descend : *Aorte descendante.* —En Astronomie, *signes descendans*, ceux par lesquels le Soleil paroît descendre. —En Généalogie, *ligne descendante*, la postérité de quelqu'un ; *ligne ascendante*, les ancêtres.

Descendans, subst. m. pl. Postérité : *Les descendans d'Abraham.*

Descendre, v. neut. avec *être* pour auxiliaire. (*Dé-san-dre*) Se mouvoir de haut en bas : *Descendre d'une montagne dans la plaine, etc.* —figurément ; S'abaisser : *Descendre jusqu'à la prière.* —Pendre, aller jusqu'à un tel endroit : *Ses cheveux lui descendent jusqu'à la ceinture ; cet habit descend jusqu'aux genoux.* —fig. 1.° Etre issu de... —2.° Déchoir d'un rang. —En termes de Guerre, faire une descente, une irruption sur une côte ennemie. —En termes de Musique, abaisser le ton. —En t. de Palais, aller sur les lieux pour en reconnoître la situation, l'état.

Descendre, v. a Il prend l'auxiliaire *avoir* : *Descendre les degrés ; il a descendu la montagne ; les bateaux descendent la rivière.* —Transporter en bas : *Descendre du vin à la cave ; Descendre un homme de cheval.*

Descente, s. f. (*Dé-san-te*) Action de descendre. —Mouvement ou chute d'une chose qui descend. —Penchant par lequel on descend. —Irruption des ennemis sur une côte. —Visite d'un lieu où l'on se transporte par autorité de Justice. —En termes de Guerre, sapes, taillades, enfoncemens qu'on fait dans les terres de la contrescarpe, au-dessous du chemin couvert, pour entrer dans le fossé d'une place, etc. —Tuyau de plomb le long du mur par où tombe l'eau des chéneaux.

Descente de croix, la représentation de Notre Seigneur qu'on détache de la croix : *Il a acheté une belle descente de croix.* —*Descente de boyaux*, ou simplement *descente* ; hernie, chute de boyaux dans les bourses.

Descriptif, ive, adj. t. de Rhétorique et de Belles-Lettres : *Genre descriptif ; Poëme descriptif* ; celui qui consiste principalement à décrire divers objets.

Description, s. f. (*Des-krip-cion*) Discours par lequel on décrit, on dépeint. —Définition imparfaite qui donne quelque idée d'une chose, sans en expliquer parfaitement la nature. —Inventaire qui comprend le nombre et la qualité des meubles, etc. —Ouvrage qui contient l'état présent d'une partie du monde, d'une province, etc.

Désemballage, s. m. (*Dé-zam-ba-la-je*) Ouverture d'une caisse, d'un ballot.

Désemballer, v. a. (*Dé-zan-ba-lé*) Défaire une balle, en tirer ce qui y étoit emballé.

Désembarquement, s. m. (*Dé-zan-bar-ke-man*) Action de désembarquer.

Désembarquer, v. a. (*Dé-zan-bar-ké*) Tirer hors du vaisseau quelque chose qu'on y avoit embarqué, avant que ce vaisseau soit parti ou arrivé à sa destination.

Désembarrasser. Voyez *Débarrasser.*

Désembourber, v. a. (*Dé-zan-bour-bé*) Tirer hors de la bourbe.

Désemparement, s. m. (*Dé-zan-pa-re-man*) L'action de désemparer.

Désemparer, v. a. (*Dé-zan-pa-ré*) Quitter, abandonner : *Désemparer la ville, le camp.* Il s'emploie souvent au neutre : *Les ennemis désemparèrent*, se retirèrent ; *je n'ai point désemparé de la ville.* —En termes de Marine, *désemparer un vaisseau* ; le mettre en désordre, le démâter, ruiner ses manœuvres.

Désempenné, ée, adject. (*Dé-zan-pen-né*) Dégarni de plumes. Il est vieux.

Désempeser, v. a. (*Dé-zan-pe-zé*) Mettre tremper un linge dans de l'eau pour en faire sortir l'empois.

Désemplir, v. a. (*Dé-zan-plir*) Vider en partie, rendre moins plein : *Il faut désemplir ce coffre, ce tonneau.*

Désemplir, v. neut. Il ne s'emploie qu'avec la négative : *Sa maison ne désemplit point* (est toujours pleine) *de joueurs ; sa cour de carrosses, etc.*

Se désemplir, v. pronom. Se vider ; devenir moins plein.

Désemplotoir, s. m. (*Dé-zan-plo-toar*) ter. de Fauconnerie : Fer avec lequel on tire de la mulette des oiseaux de proie, la viande qu'ils ne peuvent digérer.

Désemprisonner, v. a. (*Dé-zan-pri-zo-né*) Faire sortir de prison quelqu'un qu'on y avoit fait mettre.

Désenchaîner, v. a. (*Dé-zan-chè-né*) Oter de la chaîne. *Trév.*

Désenchantement, s. m. (*Dé-zan-chan-te-man*) L'action de désenchanter.

Désenchanter, v. a. (*Dé-zan-chan-té*) Rompre l'enchantement ; le faire finir. Il est peu usité au propre. —Au fig. guérir d'une passion.

Désenclouer, v. a. (*Dé-zan-klou-é*) Tirer un clou.

Désenclouer un cheval, lui tirer un clou qui le faisoit boiter. —*un canon*, ôter le clou qu'on avoit enfoncé dans sa lumière.

Désendormi, *ie*, adj. (*Dé-zan-dor-mi*) A demi éveillé. *Trév.*

Désenfler, v. a. (*Dé-zan-flé*) Oter l'enflure.

Désenfler, v. n. Cesser d'être enflé. On dit aussi *Se désenfler.*

Désenflure, s. f. Cessation, dissipation d'enflure.

Désenger, v. a. (*Dé-zan-gé*) Oter ; faire périr l'engeance : *Désenger un lit de punaises.*

Désengrener, v. a. (*Dé-zan-gre-né*) Dégager des corps dont les parties sont engagées les unes dans les autres.

Désenivrer, v. a. (*Dé-zan-ni-vré*) Oter l'ivresse.

Désenivrer, v. n. Cesser d'être ivre : *Il ne désenivre point depuis tel temps.*

Désenlacement, s. m. (*Dé-zan-la-man*) L'action de désenlacer.

Désenlacer, v. a. (*Dé-zan-la-cé*) Tirer des lacets : *Cet oiseau s'est désenlacé.*

Désennuyer, v. a. (*Dé-zan-nui-ié*) Chasser l'ennui.

Se désennuyer, v. récip. Chasser ou prévenir l'ennui qu'on a ou que l'on craint ; se réjouir, se divertir.

Désenrayer, v. act. (*Dé-zan-ré-ié*) Oter la corde ou la chaîne qui empêche une roue de tourner.

Désenrhumer, v. a. (*Dé-zan-ru-mé*) Oter le rhume, chasser le rhume. On dit aussi *Se désenrhumer*, v. réfl.

Désenrôlement, s. m. (*Dé-zan-rô-le-man*) Action de désenrôler.

Désenrôler, v. act. (*Dé-zan-rô-lé*) Oter un soldat du rôle, lui donner son congé. —On dit aussi au réciproque, *Se désenrôler*, se dégager. *Trév.*

Désenrouer, v. a. (*Dé-zan-rou-é*) Oter l'enrouement.

Se désenrouer, v. réfl. Perdre l'enrouement, cesser d'être enroué.

Désenseigner, v. a. (*Dé-zan-cè-gné ;* en mouillant *gn.*) Enseigner quelque chose de contraire à ce qu'on avoit enseigné. Il est peu usité.

Désensévelir, v. a. Oter le linge qui ensévelissoit un mort.

Désensorceler, v. act. (*Dé-zan-sor-ce-lé*) Délivrer, guérir de l'ensorcellement. Il se dit plus au figuré qu'au propre : *On ne peut le désensorceler de cette femme.*

Désensorcellement, s. m. (*Dé-zan-sor-cè-le-man*) Action de désensorceler.

Désentêter, v. act. (*Dé-zan-tê-té*) Faire cesser l'entêtement. Il est plus d'usage au passif et au réc. qu'à l'actif : *Il est désentêté de la chasse ; il ne peut se désentêter de cette opinion.*

Désentortillé, v. act. (*Dé-zan-tor-ti-glié*) Devider ; défaire ce qui est entortillé. *Trév.*

Désentraver, v. a. Oter les entraves à un cheval.

Désenvenimer, v. a. Oter le venin.

Déséquipper, v. act. (*Dé-zé-ki-pé*) Désarmer des vaisseaux, en ôter les équipages.

Désergoter, v. a. Fendre l'ergot d'un cheval jusqu'au vif, pour crever quelques vessies pleines d'eau qui viennent aux jambes.

Désert, erte, adj. (*Dé-zèr, èr-te*) Dépeuplé; inhabité; où il n'y a presque point de monde. Voyez *Déserté*. —Négligé, mal cultivé; abandonné.

Désert, s. m. Lieu désert et inhabité. —Terre inculte ou mal cultivée.

Déserté, ée, part. p. de *Déserter* et adj. Abandonné : *Les campagnes sont désertées pendant la guerre. Désert* se dit de ce qui est habituellement inhabité, et *déserté* de ce qui l'est accidentellement.

Déserter, v. a. (*Dé-zêr-té*) Abandonner un lieu : *La peste en 1720 fit déserter Marseille.* On dit neutralement : *La fumée me fera déserter du logis ; cet homme me fera déserter.* —Il se dit plus particuliérement des soldats : *Déserter l'armée, le service, le régiment* ou *du régiment. Ce soldat a déserté.*

Déserteur, s. m. (*Dé-zêr-teur*) Soldat qui déserte, qui quitte le service sans congé. —Au figuré, *déserteur de la foi, de la bonne cause.* —fam. *Vous êtes un déserteur* ; vous avez abandonné notre société, etc.

Désertion, s. f. (*Dé-zêr-cion*) Abandonnement du service par un soldat qui part sans congé. —On dit figur. *Nous ne vous pardonnerons pas votre désertion, etc.*

Desertion d'appel, ter. de Pratique : Abandonnement d'appel, faute de le relever dans le temps prescrit.

Désespérade, s. f. *A la désespérade*, comme un désespéré : *Il se bat à la désespérade.* Il est familier.

Désespéré, ée, adj. Qui ne donne aucune espérance : *Malade désespéré ; affaire désespérée.* —Qui désespère ; qui a perdu toute espérance : *Se battre, agir, jouer en désespéré.*

Désespérément, adv. (*Dé-zès-pé-ré-man*) Comme un désespéré ; avec excès : *Il est désespérément amoureux.* L'emploi de cet adverbe est fort borné.

Désespéré, v. n. (*Dé-zès-pé-ré*) Perdre l'espérance : *Je désespère de réussir ; désespérer d'un malade*, ne point espérer qu'il guérisse. *Désespérer d'un jeune homme*, ne point espérer qu'il se corrige.

Désespérer, v. a. Faire perdre l'espérance ; tourmenter ; affliger au dernier point : *Cela me désespère.*

Se désespérer, v. réc. Se livrer au désespoir.

Désespoir, subst. m. (*Dé-zès-poar*) Perte de toute espérance. —Abattement de l'ame ; violent chagrin. Dans le premier sens il a rapport à l'avenir, dans le second, au passé. —Ce qui cause le désespoir : *Sa fortune est le désespoir des gens de bien.* —Chose si parfaite qu'elle passe pour inimitable : *L'Iliade d'Homère est le désespoir de tous les Poëtes.*

Fig. et par exagération, *être au désespoir* ; être bien fâché, avoir bien du déplaisir.

Déshabillé, s. m. Habillement dont les femmes se servent pour garder la chambre. —fig. et fam. Vie privée et domestique : *On aime à voir un héros en déshabillé, dans son déshabillé.*

Déshabiller, v. a. (*Dé-za-bi-glié* ; en mouillant les *ll.*) Oter les habits. —On dit familiérement au neutre ; *Il a été trois mois sans déshabiller.*

Se déshabiller, v. réc. Oter ses habits. —Quitter ses ornemens, en parlant d'un Prêtre, d'un Evêque qui vient d'officier ; quitter l'habit de ville, en parlant d'une femme, qui se met en robe de chambre, etc.

Proverbial. : *Se déshabiller avant que de se coucher* ; donner son bien de son vivant.

Déshabité, ée, adj. Qui a été abandonné ; où l'on a cessé d'habiter. Ce mot est le partic. du verbe *Déshabiter*, qui n'est plus en usage.

Déshabituer, v. act. (*Dé-za-bi-tué*) Faire perdre une habitude.

Se déshabituer, v. réc. Quitter une habitude qu'on avoit.

Déshérence, s. f. (*Dé-zé-ran-ce*) Droit qu'avoit un Seigneur haut-justicier de se mettre en possession des biens d'un défunt, dont il ne paroissoit point d'héritiers.

Déshériter, v. a. (*Dé-zé-ri-té*) Priver de sa succession. Voyez *Exhéréder*.

Déshonnête, adj. (*Dé-zo-nê-te*) Qui est contre la pudeur, la bienséance. Il diffère de *malhonnête*, en ce que *déshonnête* est contre la pudeur, et ne se dit que des choses ; *malhonnête* est contre la civilité, quelquefois contre la bonne

foi et la droiture, et se dit également des choses et des personnes.

Déshonnêtement, adv. (*Dé-zo-nê-te-man*) D'une manière déshonnête.

Déshonnêteté, s. f. (*Dé-zo-nê-te-té*) Parole ou action qui choque la pudeur. Il est peu usité.

Déshonneur, s. m. (*Dé-zo-neur*) Honte; opprobre; infamie.

Fam. *Prier une femme de son déshonneur*; la solliciter contre la chasteté.

Déshonorable, ou mieux *déshonorant*, *ante*, adj. Qui déshonore, qui cause du déshonneur.

Déshonorer, v. act. (*Dé-zo-no-ré*) Perdre d'honneur et de réputation.

Déshonorer sa famille; faire des actions, mener une vie qui lui font déshonneur. —*ses ancêtres*; dégénérer de leur vertu, etc. —*une fille*, *une femme*; en abuser. —*des arbres*; les étêter.

Déshumaniser, v. act. (*Dé-zu-ma-ni-zé*) Dépouiller l'homme de ses sentimens naturels. *Trév.*

Désignatif, *ive*, adj. Qui désigne, qui spécifie.

Désignation, s. f. (*Dé-zi-gna-cion*; en mouillant *gn.*) Dénotation d'une personne, d'une chose par des signes précis qui la font connoître. —Nomination et destination expresse.

Désigner, v. actif. (*Dé-zi-gné*; en mouillant *gn.*) Dénoter par des signes, par des marques qui font connoître. —Nommer; destiner: *Il désigna un tel pour son successeur.*

Désincamération, s. f. (*Dé-zein-ka-mé-ra-cion*) Acte par lequel on désincamère.

Désincamérer, v. act. (*Dé-zein-ka-mé-ré*) t. de Droit: Démembrer de la Chambre Apostolique les terres qui y sont unies, qui y appartiennent. *Trév.*

Désincorporer, v. act. (*Dé-zein-kor-po-ré*) Séparer une chose du corps auquel elle avoit été incorporée.

Désinence, subst. f. (*Dé-zi-nan-ce*) Terme de Grammaire: Terminaison.

Désinfatuer, v. a. (*Dé-zein-fa-tué*) Détromper quelqu'un de ce dont il avoit été infatué.

Désinfecter, v. a. (*Dé-zein-fek-té*) Oter l'infection.

Désinfection, subst. f. Action par laquelle on ôte l'infection d'un lieu.

Désintéressé, *ée*, adj. Qui ne fait rien par intérêt, par passion: *C'est un homme désintéressé*; *sa conduite est désintéressée.*

Désintéressement, s. m. (*Dé-zein-té-rè-ce-man*) Détachement de son propre intérêt: *Parfait désintéressement.*

Désintéresser, v. act. (*Dé-zein-té-rè-cé*) Mettre une personne hors d'intérêt, en lui donnant ce qu'elle pourroit tirer d'une affaire. Il n'est guères usité qu'en style de Palais.

Désir, s. m. (*Dé-zir*, suivant l'*Acad.* *De-zir*, suivant divers aûtres Lexicographes et Grammairiens. La même différence d'opinion et d'usage existe pour tous les mots dérivés de celui-ci.) Souhait, mouvement de la volonté vers un bien qu'on n'a pas. —On dit, en t. de Pratique, *Au désir de la Coutume*, *de l'Ordonnance*; suivant la Coutume, l'Ordonnance.

Désirable, adject. Souhaitable, qui mérite d'être désiré.

Désirer, v. act. Souhaiter, avoir envie.

On dit, *Désirer de faire* ou *désirer faire quelque chose.* La première expression est la plus usitée. —*Il y a quelque chose à désirer dans cet ouvrage*, il y manque quelque chose.

Désireux, *euse*, adj. Qui souhaite, qui désire avec ardeur: *Désireux de gloire*, *d'honneur*, *etc.*

Désistement, s. m. (*Dé-zis-te-man*) Action de se désister.

Se désister de, v. réc. (*Dé-zis-té*) Renoncer à.... abandonner une entreprise, une demande, un appel, etc.

Deslonger. Voyez *Délonger.*

Dès-lors, adv. (*Dê-lor*) Dès ce temps-là.

Desman, s. m. Espèce de rat particulier à la Laponie.

Desmologie, s. f. (*Dès-mo-lo-ji-e*) ter. d'Anatomie: Partie de la Somatologie qui traite des ligamens.

Désobéir, v. n. Ne pas obéir. Il est relatif aux personnes, comme *Contrevenir* l'est aux choses: *On désobéit aux Magistrats*; *on contrevient aux lois.* Ce verbe, quoique neutre, s'em-

ploie au passif : *Je ne veux pas être désobéi.*

Désobéissance, s. f. (*Dé-zo-bé-i-san-ce*) Défaut d'obéissance.

Désobéissant, ante, adj. Qui désobéit : *Enfant désobéissant.*

Désobligeamment, adv. (*Dé-zo-bli-ja-man*) D'une manière désobligeante.

Désobligeant, ante, adj. (*Dé-zo-bli-jan, an-te*) Qui désoblige, qui se plaît à désobliger.

Désobliger, v. act. (*Dé-zo-bli-jé*) Rendre un mauvais office; faire quelque déplaisir à....

Désobstructif, subst. m. Terme de Médecine : Remède qui guérit les obstructions.

Désoccupation, s. f. (*Dé-zo-ku-pa-cion*) Etat d'une personne désoccupée.

Désoccupé, ée, part. pass. et adj. Voyez *Se désoccuper* : *Homme désoccupé ; esprit désoccupé.*

Se désoccuper, v. réc. (*Dé-zo-ku-pé*) Se défaire de l'occupation ; se débarrasser de ce qui occupoit.

Désœuvré, ée, adj. (*Dé-zeu-vré*) Qui n'a rien à faire ; qui ne sait point s'occuper.

Désœuvrement, s. m. (*Dé-zeu-vre-man*) Etat d'une personne désœuvrée.

Désolant, ante, adj. (*Dé-zo-lan, an-te*) Qui désole, qui afflige, etc. Il se dit des choses et quelquefois des personnes.

Désolateur, s. m. Qui désole, qui ravage, qui détruit. Il ne se dit que des personnes : *Ce conquérant fut le désolateur de l'Asie.*

Désolation, s. f. (*Dé-zo-la-cion* ; en vers, *ci-on.*) Affliction, douleur extrême. —Ruine entière ; destruction.

Désolé, ée, adj. Triste, affligé. —Ravagé, ruiné.

Désoler, v. a. (*Dé-zo-lé*) Causer une grande affliction. —Ravager, ruiner.

Désopilatif, ive, adj. Qui ôte les obstructions.

Désopilation, subst. f. (*Dé-zo-pi-la-cion*) Débouchement de quelque partie opilée.

Désopiler, v. act. (*Dé-zo-pi-lé*) Déboucher, ôter les obstructions, les opilations.

Fig. et fam. *Désopiler la rate* ; réjouir, faire rire.

Désordonné, ée, adj. (*Dé-zor-do-né*) Déréglé. —Démesuré, excessif.

Désordonnément, adv. (*Dé-zor-do-né-man*) D'une manière désordonnée ; avec beaucoup de désordre et de licence. —Excessivement.

Désordre, subst. m. (*Dé-zor-dre*) Manque d'ordre ; dérangement ; confusion. —Déréglement de mœurs. —Trouble, embarras ; égarement d'esprit. —Pillage ; dégât.

Désorienter, v. a. (*Dé-zo-ri-an-té*) Faire perdre la connoissance du véritable côté du ciel où le Soleil se lève, par rapport au pays où l'on est ou dont on parle. —fig. Mettre un homme en désordre, le déconcerter.

Désormais, adverb. (*Dé-zor-mê*) A l'avenir.

Désosser, v. act. (*Dé-zô-cé*) Oter les os de quelque viande ou les arêtes de quelque poisson.

Désourdir, v. act. (*Dé-zour-dir*) Défaire une chose qui a été ourdie. Il est peu usité.

Desponsation, subst. f. (*Des-pon-sa-cion*) Promesse solennelle de mariage. On dit plus souvent et mieux *Fiançailles.*

Despotat, s. m. (*Des-po-ta*) Etat gouverné par les despotes de Servie, de Valachie, etc.

Despote, s. m. Souverain qui gouverne arbitrairement et sans autre règle que sa volonté. —Titre qu'on donne aux Princes de Servie et de Valachie.

Despotique, adj. m. et f. (*Des-po-ti-ke*) Absolu et arbitraire : *Gouvernement, Etat despotique.*

Despotiquement, adv. (*Des-po-ti-ke-man*) D'une manière despotique.

Despotisme, s. m Autorité absolue et arbitraire qui n'a d'autre règle que la volonté de celui qui gouverne.

Despumation, s. f. Action d'ôter l'écume qui se forme à la surface d'un liquide.

Despumer, v. a. Terme de Chimie : Oter l'écume ou toute autre impureté qui a été séparée d'un liquide par l'action du feu.

Desquamation, s. f. (*Des-koua-ma-cion*) Action d'ôter les écailles d'un poisson.

Dessaigner, verbe act. (*Dé-sè-gné*) *Dessaigner les cuirs*, les mettre tremper dans l'eau pour en faire sortir le sang.

Se dessaisir, v. récip. (*Dé-cè-zir*) Relâcher une chose qu'on a en sa possession, dont on s'est saisi.

Dessaisissement, s. m. (*Dé-cè-zi-ce-man*) L'action par laquelle on se dessaisit.

Dessaisonner, v. a. (*Dé-cè-zo-né*) Changer l'ordre de la culture des terres.

Dessalé, *ée*, part. pass. de *Dessaler*, et adj. Qui est moins salé. — On dit fam. *C'est un dessalé*; un homme fin, rusé, etc.

Dessaler, v. a. (*Dé-sa-lé*) Faire qu'une chose ne soit plus si salée.

Dessangler, v. act. (*Dé-san-glé*) Défaire les sangles, lâcher les sangles.

Dessaouler, v. act. (*Dé-soû-lé*) Faire qu'on ne soit plus saoul.

Dessaouler, v. neut. Cesser d'être saoul. Il s'emploie avec la négative: *Il ne dessaoule jamais.*

Desséchant, *ante*, adj. Qui dessèche.

Dessèchement, subst. m. (*Dé-cè-che-man*) Action de dessécher. —Etat d'une chose desséchée.

Dessécher, v. a. (*Dé-cè-ché*) Rendre plus sec, au propre et au figuré: *Dessécher un marais*; *dessécher l'esprit.*

Dessein, s. m. (*Dé-cein*) Intention de... projet, résolution. Voyez *Projet.*

Dessein, plan, etc. Voyez *Dessin.*

A dessein, adv. Avec intention; tout exprès. —*A mauvais dessein*, à mauvaise intention.

Desseller, v. a. (*Dé-cè-lé*) Oter la selle de dessus le dos d'une bête de somme.

Desserre, s. f. (*Dé-cê-re*, *r* forte.) Action de desserrer. Il ne se dit que dans cette phrase fam. *Etre dur à la desserre*, avoir de la peine à donner de l'argent. —La débâcle des glaces. En ce sens il est peu usité ou popul. L'*Acad.* ne le met point.

Desserrer, v. a. (*Dé-cê-ré*, *r* forte.) Relâcher une chose trop serrée.

Fam. *Desserrer un coup de pied*, *un coup de fouet*, *un soufflet à quelqu'un*; le lui donnner avec violence. —fig. et fam. *Ne pas desserrer les dents.* Voyez *Dent.*

Dessert, s. m. (*Dé-cêr*) Le fruit et tout ce qu'on a accoutumé de servir sur la table avec le fruit.

Desserte, subst. f. (*Dé-cêr-te*) Les viandes, les mets qu'on a desservis, qu'on a ôté de dessus la table. —Service que fait dans une Eglise un Prêtre qui exerce à la place du titulaire: *La desserte d'une Cure*, *d'une Succursale.*

Desservant, subst. m. (*Dé-cêr-van*) Celui qui dessert un Bénéfice, qui en fait les fonctions au lieu du titulaire.

Desservice, subst. m. Mauvais office qu'on rend à quelqu'un. Il est inusité.

Desservir, v. a. (*Dé-cêr-vir*) Faire le service, les fonctions d'une Cure ou autre Bénéfice. —Oter, lever les plats, les viandes, etc. de dessus la table après le repas. —Rendre un mauvais service, nuire à quelqu'un.

Desservitorerie, s. f. Terme de Palais: Bénéfice qui oblige à desservir une Eglise, un Choeur.

Dessicatif, *ive*, adj. (*Dé-ci-ka-tife*) Qui dessèche.

Dessication, s. f. (*Dé-ci-ka-cion*) Action de dessécher; dessèchement. Ce mot et le précédent ne sont guères usités qu'entre savans.

Dessiller, v. a. (*Dé-ci-glié*, selon la prononciation la plus ordinaire; et, suivant le *Dict. Crit.* *Dé-ci-lé.*) Ouvrir les paupières, les yeux: *Il étoit si endormi qu'il ne pouvoit dessiller les yeux*, *dessiller les paupières.* — fig. *Dessiller les yeux à quelqu'un*, le détromper, le désabuser.

Dessin ou *Dessein*, s. m. (La première manière d'écrire ce mot a été, depuis quelque temps, adoptée heureusement à la place de la seconde; *Dé-cein*) Plan, projet, élévation et profil d'un ouvrage qu'on veut faire. —Représentation d'une ou plusieurs figures, d'un paysage, d'un morceau d'Architecture, etc. —L'art qui enseigne à faire ces sortes de représentations. —Il se dit aussi de la simple délinéation et des contours des figures d'un tableau.

Dessinateur, s. m. (*Dé-ci-na-teur*) Celui qui dessine, qui sait dessiner.

Dessiner, v. a. (*Dé-ci-né*) Tracer le premier trait d'une figure. —Il se dit aussi de tout ce qu'on représente sur le papier avec le crayon ou avec la plume : *Dessiner un paysage ; dessiner d'après nature, d'après l'antique.*

Dessoler, v. a. (*Dé-so-lé*) Arracher la sole du pied d'un cheval. —Changer la division des terres de labour et ne pas les cultiver ou ensemencer à la manière accoutumée.

Dessouder, v. act. (*Dé-sou-der*) Défaire la soudure.

Se dessouder, v. réc. Il se dit des choses soudées dont la soudure vient à se défaire,

Dessous, s. m. (*De-sou*) La partie inférieure de quelque chose.

Avoir du dessous; succomber, se trouver inférieur à un autre. —*Donner du dessous*, faire succomber quelqu'un. —*Le dessous des cartes*, la carte ou les cartes qui restent après qu'on a coupé. —fig. et fam. *Voir* ou *savoir le dessous des cartes*, voir plus clair qu'un autre dans une affaire.

Dessous, *au-dessous*, adv. et prép. Voyez *la Grammaire.*

Dessus, s. m. (*De-su*) La partie supérieure : *Le dessus de la main, de la tête, d'une table, etc.* —fig. Supériorité ; avantage : *Avoir le dessus ; avoir* ou *prendre le dessus sur...* —La suscription, l'adresse d'une lettre ; d'un paquet. —On dit, en t. de Marine, *Gagner, prendre le dessus du vent ; être au-dessus du vent* ; se placer *ou* demeurer entre le lieu d'où le vent souffle, et le vaisseau sur lequel on prend *ou* l'on conserve cet avantage. Fig. *Il est au-dessus du vent* ; ses affaires sont en si bon état qu'il n'a plus rien à craindre. —En t. de Musique ; 1.° la partie la plus haute et qui est opposée à la basse ; 2.° la personne qui chante cette partie : *C'est un beau, un bon dessus.* —En ter. de Luthier, sorte de viole ou de violon qui joue la partie de Musique qu'on nomme *dessus*, et qui monte plus haut que les autres.

Dessus, *au-dessus*, adv. et prép. *Par-dessus*, au-delà du prix, de la mesure, etc. Voyez *la Grammaire.*

Là-dessus, sur cela, à ces mots, etc.

Par-dessus de viole, s. m. Instrument plus petit et monté plus haut que le dessus de viole.

Destin, s. m. (*Des-tein*) Fatalité ; enchaînement de causes liées entre elles, qui fait que les choses arrivent infailliblement. Il ne se dit qu'en parlant des Païens. Les Poëtes disent indifféremment *le Destin* ou *les Destins.* —Sort ; ce qui arrive de bien ou de mal à chacun ; ce à quoi on est destiné. En ce sens, on dit plus souvent et mieux *Destinée*, à moins qu'on ne personifie le sort, comme dans *les Oracles du Destin, etc.*

Destination, s. f. (*Des-ti-na-cion*) La disposition que l'on fait de quelque chose dans son esprit : *La destination de deniers.*

Destiné, ée, part. p. de *Destiner*, et adjectif : *Cet homme étoit destiné à... son destin l'y portoit.*

Destinée, s. f. Destin. Il est plus usité en prose que ce dernier mot. —Effet du destin.

Finir sa destinée, finir sa vie.

Destiner, v. act. (*Des-ti-né*) Disposer de quelque chose dans son esprit : *Il a destiné cet argent aux pauvres* ou *pour les pauvres.*

Destiner, v. n. Projeter ; se disposer à faire quelque chose.

Destituable, adject. Qui peut être destitué d'une charge, d'un emploi.

Destitué, ée, part. p. de *Destituer*, et adj. Il a un second sens différent de celui de son verbe et il signifie dépourvu, dénué, privé de... *Destitué de tout secours ; destitué de raison, de bon sens.*

Destituer, v. act. Priver quelqu'un d'une charge, d'un emploi.

Destitution, s. f. (*Des-ti-tu-cion* ; en vers, *ci-on.*) Déposition ; privation d'une charge, d'un emploi, etc.

Destrier, s. m. (*Des-trié* Vieux mot : Cheval de main, de bataille. Il est opposé à *palefroi*, cheval de cérémonie.

Destructeur, trice, subst. Celui, celle qui détruit. —On dit aussi adjectivement ; *Génie destructeur, Philosophie destructrice. Destructrive* a le même

sens, la même énergie, et bien plus de douceur.

Destructibilité, s. f. Qualité de ce qui peut être détruit.

Destructif, ive, adj. Qui détruit, qui cause la destruction.

Destruction, s. f. (*Des-truk-cion*; en vers, *ci-on*) Ruine totale.

Désuétude, s. f. Il se dit des lois, réglemens, etc. anéantis en quelque sorte par le non-usage : *Tomber en désuétude.*

Désunion, s. f. (*Dé-ʒu-nion*; en vers, *ni-on.*) Disjonction; démembrement. —Division; mésintelligence.

Désunir, verb. act. (*Dé-ʒu-nir*) Disjoindre; démembrer : *Désunir une Succursale d'une Cure.* — Diviser; rompre l'union et la bonne intelligence.

Se désunir, v. réc. Se séparer, se diviser. — En parlant des chevaux, galoper faux.

Détaché, ée, part. pass. et adject. Voyez *Détacher.* —En ter. de Fortification, *Piéces détachées*, séparées du corps de la place.

Détache-chaîne, subst. m. Terme d'Artillerie : Petard propre à rompre ou à décrocher une chaîne qui ferme un passage.

Détachement, s. m. (*Dé-ta-che-man*) Dégagement d'une passion, d'une opinion, etc. —Action de détacher des gens de guerre pour quelque expédition. — Troupe de Soldats ainsi détachés.

Détacher, verb. act. (*Dé-ta-ché*) Séparer d'une chose ce qui y étoit attaché ou joint : *Détacher un chien, un tableau, etc.*; *détacher une ferme d'un nouveau bail de terre, etc.* —Oter ce qui sert à attacher : *Détacher une épingle, une agraffe, un ruban.* — fig. Dégager de quelque attachement, d'une passion, d'une opinion. —Tirer d'un corps d'armée un certain nombre de Soldats pour quelque expédition. —En termes de Peinture, donner de la rondeur aux figures, en faire appercevoir les contours. —Oter une tache de dessus du linge ou d'une étoffe.

Se détacher, v. réc. Se délier, se défaire. —Se séparer d'un corps de troupes : *Deux Cavaliers se détachèrent pour faire le coup de pistolet.* — fig. Se dégager d'une passion, etc.

Détacheur, s. m. Celui qui ôte les taches des habits; son vrai nom est *dégraisseur.*

Détail, s. m. (*Dé-taglie*; mouillez l'*l* finale.) En parlant de marchandises, il ne se dit qu'adverbialement : *Vendre, débiter en détail*, par parties, par le menu; il est opposé à *Vendre en gros.* —En parlant d'affaires, récit accompagné de toutes les circonstances : *Faire le détail de... Entrer dans des détails ennuyeux.*

En détail, adv. Par le menu.

Détailler, verb. act. (*Dé-ta-glié*; mouillez les *ll.*) Vendre en détail. —Raconter une affaire avec toutes ses circonstances.

Détailleur, subst. m. Marchand qui vend en détail.

Détalage, s. m. Action de serrer des marchandises qu'on avoit étalées.

Détaler, v. act. (*Dé-ta-lé*) Oter l'étalage; serrer la marchandise qu'on avoit étalée.

Détaler, v. neut. Il a le même sens que l'actif : *Les marchands ont détalé.* —Populairement, se retirer de quelque endroit promptement et malgré soi.

Détalinguer, v. a. (*Dé-ta-lein-ghé*) ter. de Marine : Oter le câble d'une ancre.

Détaper, v. act. *Détaper un canon*, le déboucher pour le tirer.

Déteindre, v. act. Oter la teinture, faire perdre la couleur.

Se déteindre, v. récipr. Perdre son teint; perdre sa teinture : *Ces draps ne se déteignent* (ou neutralement) *ne déteignent point.*

Dételer, v. act. (*Dé-te-lé*) Détacher les chevaux, etc. qui étoient attelés. On dit aussi absolument; *Ce cocher n'a pas encore dételé.*

Détendre, verb. act. (*Dé-tan-dre*) Détacher ce qui étoit tendu : *Détendre une tapisserie, un lit.* —Relâcher ce qui étoit tendu : *Détendre un ressort, un arc.* — figur. *Détendre son esprit*, se relâcher l'esprit après une grande application.

Détenir, v. act. Retenir injustement; retenir ce qui n'est pas à soi,

Détente, s. f. (*Dé-tan-te*) Petit morceau de fer sur lequel on met le doigt pour tirer un fusil ou un pistolet. — Action de ce ressort.

Détenteur, *trice*, subst. (*Dé-tanteur*) ter. de Palais : Celui, celle qui retient, qui possède sans droit.

Détention, s. f. (*Dé-tan-cion* ; en vers, *ci-on*.) Possession injuste d'un héritage. —Etat d'une chose saisie par autorité de Justice. —Captivité ; prison : *Une longue détention sans jugement, sans interrogatoire, sans accusation est une horrible injustice.*

Détenu, *ue*, part. p. de *Détenir*, et adjectif : Retenu injustement. —En parlant des personnes, 1.° Arrêté en prison. —2.° Malade au lit.

Déterger, v. act. (*Dé-têr-jé*) ter. de Médecine ; Nettoyer : *Déterger une plaie.*

Détérioration, s. f. (*Dé-té-ri-o-racion*) Action par laquelle une chose est détériorée.

Détériorer, v. act. (*Dé-té-ri-o-ré*) Dégrader ; gâter ; rendre pire.

Déterminant, *ante*, adj. Qui détermine ou qui sert à déterminer.

Déterminatif, *ive*, adj. Terme de Grammaire : Qui détermine la signification d'un mot.

Détermination, s. f. (*Dé-ter-mina-cion*) Résolution qu'on prend après avoir balancé les deux partis. —En Physique, action de la cause qui détermine. —En Grammaire, application d'un mot à un sens déterminé.

Déterminé, *ée*, part. p. de *Déterminer*, et adj. En parlant des choses, résolu, décidé, fixe. —En parlant des personnes, 1.° Entiérement adonné à... *Chasseur, joueur, buveur déterminé.* —2.° Hardi, intrépide : *Soldat déterminé ; air, action déterminée.*

Déterminé, subst. masc. Méchant ; emporté ; capable de tout faire : *C'est un vrai déterminé.*

Déterminément, adv. (*Dé-têr-miné-man*) Résolument ; absolument. —Expressément ; précisément. —Courageusement ; hardiment.

Déterminer, v. act. (*Dé-têr-mi-né*) Décider en matière de Doctrine, de Jurisprudence, de Gouvernement. —Faire résoudre ; faire former ou prendre une résolution. —En termes de Philosophie, donner une certaine qualité, une certaine manière d'être fixe et arrêtée : *Déterminer un corps au mouvement* ou *au repos*. —En t. de Grammaire, *Déterminer un mot à un sens* ou *en déterminer le sens*, lui donner une signification précise.

Déterminer, verb. neut. Résoudre, former, prendre la résolution de... *Il a déterminé de rebâtir sa maison.* On dit, dans le même sens, au récip. *Se déterminer à...*

Déterré, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Déterrer*. —On dit substantivement ; *Il a le visage d'un déterré*, fort pâle, fort défait.

Déterrer, v. act. (*Dé-tê-ré*, *r* forte.) Tirer de terre une personne enterrée. —Découvrir une chose cachée ou une personne qui ne vouloit pas être connue.

Détersif, *ive*, adj. Qui purifie et nettoie.

Détestable, adj. Qui mérite d'être détesté, d'être en horreur. —Par exagération, très-mauvais : *Vers détestables ; vin détestable.*

Détestablement, adv. (*Dé-tes-table-man*) D'une manière détestable.

Détestation, s. f. (*Dé-tes-ta-cion*) Action ou paroles par lesquelles on témoigne qu'on a quelque chose en horreur.

Détester, v. act. (*Dé-tes-té*) Avoir en horreur. Voyez *Abhorrer*.

Détignonner, v. a. (*Dé-ti-gnio-né* ; mouillez *gn*.) Arracher la coiffure, décoiffer. *Trév.*

Détirer, v. act. Etendre une chose pour la rendre unie ou lisse : *Détirer du linge, des rubans, etc.*

Détiser, v. act. (*Dé-ti-zé*) Oter les tisons du feu, éteindre et couvrir le feu.

Détonation, s. f. (*Dé-to-na-cion*) En ter. de Musique, action de détoner ou de sortir du ton. —En t. de Chimie, bruit que font les minéraux, lorsqu'ils commencent à s'échauffer dans les creusets ; que les parties volatiles sortent avec impétuosité et que l'humidité qui y étoit enfermée s'en échappe.

Détoner, v. neut. (*Dé-to-né*) t. de Musique : Sortir du ton qu'on doit garder pour bien chanter. —figur. En parlant des ouvrages d'esprit, ne pas s'accorder avec le ton général qui y régne : *Il y a des choses qui détonent dans cette Comédie, etc.* —En termes de Chimie, *Faire detoner du nitre*, le faire enflammer avec bruit. Voyez *Détonation.*

Détordre, verb. act. (sur *Tordre*) Déplier ce qui étoit tors.

Se détordre le pied, le bras; s'y faire du mal en étendant trop quelque nerf, quelque muscle.

Détorquer, verb. act. (*Dé-tor-ké*) Eluder la force d'un raisonnement, d'une autorité; lui donner une autre explication.

Détorse, s. f. Voyez *Entorse.*

Détortiller, v. act. (*Dé-tor-ti-glié*; mouillez les *ll.*) Défaire une chose tortillée.

Détouper, verb. act. (*Dé-tou-pé*) Déboucher; ôter le bouchon d'étoupes dont un vaisseau étoit bouché.

Détoupillonner, v. act. (*Dé-tou-pi-glio-né*; en mouillant les *ll.*) Oter les toupillons, les branches inutiles d'un oranger.

Détour, subst. m. Sinuosité : *Les détours d'une rivière.* —Endroit qui va en tournant. —Chemin qui éloigne de la route que l'on tient. —fig. Adresse, subtilité pour éluder un péril, pour venir à bout de ce qu'on veut faire; subterfuge, etc.

Détourné, ée, part. p. de *Détourner*, et adjectif : *Chemin détourné, rue détournée*; chemin écarté, petite rue peu fréquentée. —fig. 1.° *Louange détournée*, indirecte et délicate. —2.° *Prendre des chemins détournés*, se conduire avec finesse, etc.

Détourner, v. act. (*Dé-tour-né*) Tourner ailleurs; éloigner; écarter : *Détourner quelqu'un de son chemin; détourner l'eau, le cours de l'eau; détourner la vue.* —Soustraire frauduleusement : *Détourner les effets, les papiers d'une succession.* —figur. 1.° Donner à un mot, à un passage, etc. une autre signification que celle qui lui est propre : *Détourner le sens d'une loi.* —2.° Distraire : *Cela me détourne de mes affaires.* —3.° Dissuader : *Détourner d'un dessein, etc.*

Détourner, v. n. Quitter le droit chemin : *Quand vous serez arrivé, détournez à gauche.*

Se détourner, v. réc. Prendre ou à dessein, ou par hasard, un chemin plus long que le chemin ordinaire.

Détracter, v. neut. Médire.

Détracteur, s. m. Médisant : *Il ne faut pas écouter les détracteurs.*

Détraction, s. f. (*Dé-trak-cion*) Médisance.

Détraquer, verb. act. (*Dé-tra-ké*) Dérégler une machine. —Par extension, déranger l'estomac. —Faire perdre à un cheval ses bonnes allures ou les leçons qu'il a apprises au Manége. —fig. Détourner d'un train de vie réglée.

Se détraquer, v. réc. Se dérégler. Il se dit, au propre, des machines, et au figuré, des personnes.

Détrempe, subst. f. (*Dé-tran-pe*) Couleur délayée avec de l'eau et de la gomme, et dont on se sert pour peindre. —Peinture en détrempe. —fig. et burlesquement : *Un mariage en détrempe*, commerce criminel, sous l'apparence du mariage.

Détremper, v. act. (*Dé-tran-pé*) Délayer dans quelque liqueur. —Oter la trempe de l'acier.

Détresse, s. f. (*Dé-trè-ce*) Affliction, peine d'esprit.

Détriment, subst. m. (*Dé-tri-man*) Dommage; perte. —En t. d'Astronomie; *Une planète en détriment*, dans un signe opposé à sa maison.

Détripler, verb. act. (*Dé-tri-plé*) t. d'Evolution militaire : Oter quelques-unes des files quand elles sont par trois.

Détroit, s. m. (*Dé-troa*) Bras de mer resserré des deux côtés par les terres, et qui ne laisse qu'un petit passage pour aller d'une mer à une autre. —Passage étroit et difficile par les montagnes pour entrer en quelque lieu. —Etendue de Juridiction. En ce sens on dit mieux *district.*

Détromper, a. act. (*Dé-trom-pé*) Désabuser; tirer d'erreur.

Se détromper, v. réc. Reconnoître qu'on étoit dans l'erreur.

Détrôner, verb. act. (*Dé-trô-né*) Chasser du trône.

Détrousser, v. act. (*Dé-trou-cé*) Défaire, détacher ce qui étoit troussé. — fig. et fam. Voler avec violence : *Détrousser les passans.*

Détrousseur, subst. m. Voleur qui détrousse. Il est vieux.

Détruire, v. act. Démolir ; abattre ; ruiner ; renverser. Voyez *Démolir.* — fig. 1.° Ruiner, faire disparoître. —2.° En parlant des personnes, décréditer : *On l'a détruit dans l'esprit de....*

Se détruire, v. réc. *Ce bâtiment se détruit*, tombe en ruine. — fig. *Cette opinion, ce faux bruit se détruisent* (tombent) *d'eux-mêmes.*

Dette, subst. f. (*Dè-te*) Ce que l'on doit : *Contracter, faire des dettes.* —Au figuré, ce qu'on étoit obligé de faire ; devoir.

Dette active ; ce qu'on nous doit. —*passive* ; ce que nous devons. —*exigible* ; dette qui peut s'exiger actuellement. —*criardes* ; petites sommes qu'on doit à des Ouvriers, à des Marchands. —*hypothécaire* ; dette hypothéquée sur un bien. —*privilégiée* ; pour laquelle on a un privilége spécial. —*véreuse* ; dont le payement n'est pas sûr.

Avouer une dette ou *la dette*, avouer qu'on doit. — fig. et fam. *Avouer* ou *confesser la dette*, avouer qu'on a tort ou convenir d'un fait qu'on vouloit cacher.

Deuil, s. m. (*Deuglie* ; mouillez l'*l* finale.) Affliction ; tristesse ; longue douleur. —Habits, etc. qu'on porte en signe de douleur pour la mort d'un parent, etc. On dit, dans le même sens, *Tendre une Chambre, une Eglise de deuil.* —Les parens qui assistent aux funérailles de... *Mener le deuil.* —Le temps que le deuil dure.

Deutéro-canonique, adj. et s. m. et fém. Terme de Théologie : Livre de l'Ecriture-Sainte, mis plus tard que les autres dans le canon.

Deutéronome, subst. m. Nom du cinquième livre du Pentateuque.

Deux, adj. (*Deû*) Nombre double de l'unité : *Deux hommes, deux femmes ; tous deux, toutes deux*, dans le discours familier ; et *tous les deux, toutes les deux*, dans le discours soutenu.

Regarder entre deux yeux, fixément. —*Piquer des deux*, appuyer en même temps des deux éperons. —*Etre à deux de jeu*, n'avoir point d'avantage l'un sur l'autre. —*Porter ses deux*, jouer seul contre deux, et figur. exercer deux fonctions. On dit, dans le même sens, au propre et au figuré : *Faire les deux mains.*

Deux à deux, adv. Deux ensemble. — *A deux fois*, adv. —*De deux en deux jours*, et non pas *de deux jours en deux jours*, de deux jours l'un.

Deux, s. m. *Effacez ce deux ; un deux de cœur, de pique, etc.*

Deuxième, adject. (*Deu-zième*) Second. Ce dernier est plus usité.

Deuxiémement, adv. (*Deu-zième-man*) En second lieu.

Dévaler, v. act. et n. (*Dé-va-lé*) Vieux mot qui signifie descendre : *Dévaler du vin à la cave ; dévaler de sa chambre, etc.*

Dévaliser, v. act. (*Dé-va-li-zé*) Oter la valise, les hardes et les marchandises à des passans, les voler. —Ruiner au jeu. *Trév.*

Devancer, verb. act. (*De-van-cé*) Gagner le devant ; arriver avant un autre. —Précéder par l'ordre du temps : *L'Aurore devance le Soleil.* —Précéder quant au rang. — Surpasser ; avoir l'avantage.

Devancier, ière, subst. (*De-van-cié, iè-re*) Celui ou celle qui a précédé un autre en quelque charge ou office.

Devanciers, s. m. pl. Ancêtres, pris dans un sens indéterminé : *Imitons l'exemple de nos devanciers.*

Devant, s. m. (*De-van*) Partie antérieure, celle qui dans l'ordre des choses se présente la première.

Devant, prép. de lieu ; Vis-à-vis, en présence : *Mettez cela devant le feu ; prêcher devant un nombreux auditoire.* —Préposit. d'ordre : *Marcher devant un autre.* —Adv. *Courir devant.* Voyez *Avant.*

Devant, s'emploie aussi substantivement : *Prendre*, *gagner le devant* ou *les devants* ; partir avant quelqu'un, fig. Prévenir. (Le singulier vaut mieux au propre, et le pluriel au figuré.) —Prov. *Bâtir sur le devant*, devenir gros et ventru.

Par-devant, adv. *Recevoir un coup par-devant*.

Au-devant, prépos. *Aller au-devant de quelqu'un*, aller à sa rencontre. —fig. *Aller au-devant du mal*, le prévenir.

Ci-devant, adv. Précédemment.

Devantier, subst. m. (*De-van-tié*) Tablier. Il est vieux et populaire. On disoit autrefois, *devanteau*.

Devantière, subst. f. Sorte de long tablier ou de jupe fendue par derrière, que porte une femme quand elle va à cheval.

Devanture, s. f. Devant d'un siége d'aisance, d'une mangeoire d'écurie.

Devantures, s. f. plur. Plâtres de couverture qui se mettent au-devant des souches de cheminée, pour raccorder les tuiles et les ardoises.

Dévastateur, subst. m. Celui qui dévaste. C'est un mot nouveau qui s'emploie aussi adjectivement.

Dévastation, s. f. (*Dé-vas-ta-cion*) Désolation, ruine d'un pays.

Dévaster, verb. act. (*Dé-vas-té*) Ruiner, désoler, saccager un pays.

Développée, s. f. En Géométrie, courbe par le développement de laquelle l'on peut supposer qu'une autre courbe est formée.

Développement, subst. m. (*Dé-ve-lo-pe-man*) L'action de développer. —Effet de cette action.

Développement de dessin ; la représentation de toutes les faces, profils et parties du dessin d'un bâtiment.

Développer, v. act. (*Dé-ve-lo-pé*) Oter l'enveloppe ; défaire une chose enveloppée. —fig. 1.° Eclaircir ; débrouiller. —2.° Découvrir aux autres ; expliquer. —Dégrossir du bois et de la pierre, afin de leur donner la taille ou la disposition nécessaire pour les placer ou en faire quelque ouvrage. —Rapporter sur un plan les différentes faces d'une pierre ou les parties d'une voûte.

Se développer, v. réc. S'étendre, en parlant d'un corps de troupes. — fig. S'éclaircir, se débrouiller, en parlant d'une affaire.

Devenir, verb. neut. (sur *Venir*.) Commencer à être ce qu'on n'étoit pas : *Devenir savant*, *sage*, *etc.*

Je ne sais ce que tout ceci deviendra, ce qui arrivera de tout ceci. — *Que devenez-vous*, où allez-vous, que voulez-vous faire ? — famil. *Une chose devient à rien*, se réduit à rien, s'évapore, etc.

Déventer, v. act. (*Dé-van-té*) t. de Marine : Disposer les voiles de manière qu'elles ne reçoivent le vent ni dedans ni dessus, mais en ralingues seulement.

Devenu, *ue*, part. p. de *Devenir*.

Dévergondé, *ée*, adj. Qui n'a point de honte, qui fait publiquement des choses indécentes et trop libres. Il est familier.

Se dévergonder, v. réc. Perdre sa honte ; mener une vie libertine. Il est familier et de peu d'usage.

Déverrouiller, v. act. (*Dé-vê-rou-glié*, *r* forte ; mouillez les *ll*.) Oter le verrou.

Devers, prép. (*De-vêr*, et devant une voyelle, *de-vêrz*.) Vers. —On dit aussi, *par-devers* : *Retenir des papiers par-devers soi* ; *tenir le bon bout par-devers soi*.

Dévers, *erse*, adj. (*Dé-vêr*, *êr-ce*) Qui n'est pas d'aplomb : *Ce mur est dévers*.

Déverser, verb. neut. (*Dé-vêr-cé*) Pencher, incliner. —*Du bois déversé*, qui est gauche.

Déversoir, subst. m. (*Dé-vêr-soar*) L'endroit où se perd l'eau de la conduite d'un moulin, quand il en a de trop.

Se dévêtir, v. pron. (sur *Vêtir*.) Oter quelques-uns de ses vêtemens ; se dépouiller.

Dévêtissement, subst. m. (*Dé-vê-ti-ce-man*) ter. de Jurisprudence : Dépouillement ; démission : *Dévêtissement de ses biens en faveur de ses enfans*.

Déviation, subst. f. (*Dé-vi-a-cion*) Action par laquelle un corps se détourne de son chemin.

Dévider, v. a. (*Dé-vi-dé*) Mettre le fil ou la soie en peloton ou en écheveau. —C'est aussi un terme de Manége.

Dévideur, *euse*, subst. Celui, celle qui dévide.

Dévidoir, subst. m. (*Dé-vi-doar*) Instrument propre à dévider.

Devigo, s. m. Terme de Chirurgie et de Pharmacie : Sorte d'emplâtre.

Devin, s. m. et *Devineresse*, s. f. (*De-vein*, *vi-ne-rè-ce*) Celui ou celle qui devine ; qui fait profession de découvrir les choses cachées, (ou dans un sens moins propre) de prédire les choses à venir.

Deviner, v. act. (*De-vi-né*) Prédire l'avenir. —Plus ordinairement, juger par conjecture : *Il a deviné ma pensée ;* et neutralement, *devinez d'où je viens.* —On dit proverb. d'une chose qui ne doit pas naturellement tomber dans la pensée, *je vous le donne à deviner en dix, en cent, etc.*

Devineur, s. m. Devin : *Il fait le devineur.* Il est familier.

Devis, s. m. (*De-vice*) Etat par le menu des ouvrages qu'il faut faire pour bâtir une maison, etc. et de ce qu'il en doit coûter. —Autrefois, propos, discours, entretien familier.

Dévisager, v. act. (*Dé-vi-za-jé*) Défigurer le visage en égratignant.

Devise, subst. f. (*De-vi-ze*) Figure accompagnée de paroles, exprimant d'une manière allégorique et courte quelque pensée, quelque sentiment, etc. Cette figure s'appelle le *corps*, et les paroles l'*ame* de la devise.

Deviser, v. n. (*De-vi-zé*) S'entretenir familiérement. Il est vieux.

Dévoiement, s. m. (*Dé-voa-man*) Flux de ventre.

Dévoilement, s. m. (*Dé-voa-le-man*) Action de dévoiler. Il ne se dit qu'au figuré : *Le dévoilement des mystères.*

Dévoiler, v. act. (*Dé-voa-lé*) Oter le voile. —Au fig. découvrir et mettre en évidence ce qui étoit caché.

Devoir, s. m. (*De-voar*) Ce à quoi on est obligé par la loi, l'honnêteté, la bienséance, etc. *S'acquitter de son devoir ; satisfaire, manquer à son devoir.* *Rendre des devoirs, rendre ses devoirs ;* faire sa cour, rendre visite à... —*Se mettre en devoir de...* se disposer à faire quelque chose. —En ter. de Collége, le thème, la version, etc. que le Régent donne à sa classe : *Cet écolier n'a point apporté son devoir.* —*Derniers devoirs ;* honneurs funèbres, cérémonies qu'on fait aux enterremens. —*Devoir Pascal ;* la communion que chaque Chrétien doit faire tous les ans à sa Paroisse, dans le temps Pascal.

Devoir, v. act. Voyez *la Préface.* Etre engagé à payer quelque chose, soit argent, soit denrée, etc. On dit neutralement : *Il doit plus qu'il n'a vaillant, etc.* —Etre obligé à quelque chose par la loi, l'honnêteté, la bienséance, etc. : *Devoir du respect, de la reconnoissance ; on doit tenir sa parole, etc.* —Il se dit aussi, 1.° pour marquer ou qu'il y a une espèce de justice, de raison qu'une chose soit : *Un bon ouvrier doit être préféré à un autre ;* ou qu'il y a une espèce d'apparence qu'une chose est ou qu'elle sera : *Il doit faire froid à votre campagne ; il doit pleuvoir aujourd'hui.* —2.° Pour marquer qu'une chose arrivera infailliblement : *Nous devons tous mourir.* —3.° De l'intention qu'on a de faire une chose : *Je dois demain aller à la chasse.* —4.° Pour marquer simplement le futur d'un autre verbe : *Il doit arriver* (il arrivera) *demain.*

Proverb. 1.° *Qui doit a tort ;* la loi est contre le débiteur. — 2.° *Qui nous doit nous demande ;* ceux qui ont tort sont souvent les premiers à se plaindre. —fig. et fam. *Il croit toujours qu'on lui en doit de reste ;* il n'est jamais content de ce qu'on fait pour lui.

Dévole, subst. f. Terme de jeu de Cartes, qui se dit, lorsqu'après avoir entrepris de faire jouer on ne fait pas une main. Il est opposé à *vole.*

Dévolu, *ue*, adject. Qui est acquis par droit de dévolution, par droit seigneurial et féodal. — On dit, par extension, en ter. de Palais, *Procès dévolu à tel Tribunal.*

Dévolu ou *dévolut*, s. m. (*Dé-vo-lu*) Provision qu'on obtient du Saint-Siége, pour avoir le Bénéfice qu'un autre pos-

sède, parce qu'il y a incapacité, confidence, incompatibilité, défaut de titre, etc. *Prendre, obtenir un dévolut; jeter un dévolut*, faire signifier la provision obtenue.

Dévolutaire, s. m. (*Dé-vo-lu-tè-re*) Celui qui jette un dévolut sur un Bénéfice.

Dévolutif, ive, adj. *Appel dévolutif*, celui qui donne la connoissance d'une affaire à un Juge supérieur.

Dévolution, s. f. (*Dé-vo-lu-cion*) Acquisition d'un droit dévolu.

Dévorant, ante, adjectif verbal, (*Dé-vo-ran, an-te*) Qui dévore : *Lion dévorant.* —On dit figurément, *Estomac, appétit dévorant; flammes dévorantes, etc.*

Dévorateur, s. m. Celui qui dévore. Il ne se dit que dans le style figuré et familier : *Dévorateur de livres* ou *dévoreur de livres.*

Dévorer, v. act. (*Dé-vo-ré*) Il se dit au propre, des bêtes féroces qui déchirent leur proie avec les dents; et par extension, des crocodiles et des brochets. —fig. 1.° Manger goulument et avidement. En ce sens il est neutre : *Cet homme dévore.* —2.° En parlant de la faim, tourmenter : *La faim le dévore.* — 3.° Consumer : *L'ennui, le chagrin, l'ambition le dévore.* — 4.° Détruire : *Le temps, le feu dévorent tout.*

Dévorer un livre, le lire avec empressement. —*les livres*, lire beaucoup et vîte. —*une personne des yeux*, les tenir fixement attachés sur elle. —*les difficultés*, les surmonter avec courage. —*un affront*, en cacher le ressentiment. —*ses larmes*, les retenir.

Dévoreur, euse, s. m. et f. Mots forgés qui peuvent servir dans la conversation et dans les lettres. Voyez *Dévorateur.*

Dévot, ote, s. et adj. (*Dé-vo, o-te*) Qui a de la piété, de la dévotion. Employés substantivement et sans épithète, ils s'entendent en mauvaise part des *faux dévots*, des *fausses dévotes.* —Qui excite à la dévotion : *Chant dévot.*

Dévotement, adv. (*Dé-vo-te-man*) Avec dévotion.

Dévotieux, euse, adj. Dévot. Il est vieux.

Dévotieusement, adv. (*Dé-vo-cieû-ze-man*) Dévotement. Il est vieux.

Dévotion, s. f. (*Dé-vo-cion*; en vers, *ci-on.*) Piété envers Dieu et envers les Saints. Voyez *Religion.* — Dévouement; disposition à faire la volonté de quelqu'un. En ce sens, il ne se dit que dans ces phrases adverbiales : *Etre à la dévotion de..... à ma dévotion.*

Faire ses dévotions, communier. —*L'offrande est à dévotion*, est à volonté

Dévoué, ée, part. p. de *Dévouer*, et adj. *Etre entièrement dévoué à quelqu'un*, être prêt à suivre ses volontés en toutes choses.

Dévouement, s. m. (*Dé-voû-man*) Abandonnement entier aux volontés d'un autre. —On le dit aussi, par politesse, à la fin d'une lettre, etc.

Dévouer, v. a. (*Dé-vou-é*) Dédier; consacrer; donner sans réserve.

Se dévouer, v. réc. Se consacrer entiérement.

Dévoyé, ée, part. p. de *Dévoyer*, et adj. *Tuyau dévoyé*, celui qui se détourne de la ligne droite.

Dévoyer, verb. act. (*Dé-voa-ié*) Détourner du chemin. Il vieillit. —fig. *Il s'est dévoyé du chemin de la vérité*, il a quitté le chemin de la vérité. —En t. de Médecine, déranger l'estomac.

Dextérité, subst. f. (*Dèks-té-ri-té*) Adresse des mains, ou fig. de l'esprit.

Dextre, s. f. (*Dèks-tre*) La main droite. Il est vieux et bon seulement pour le style Marotique.

Dextre, adj. Terme de Blason : *Le côté dextre*, le côté droit.

Dextrement, adv. (*Dèks-tre-man*) Avec dextérité. Il est de peu d'usage et jamais hors du style familier.

Dextribord, s. m. (*Dèks-tri-bor*) ter. de Marine : Le côté droit d'un vaisseau. On dit plus ordinairement *Stribord.*

Dextrochère, s. m. (*Dèks-tro-chè-re*) t. de Blason. Il se dit du bras droit qui est peint dans un écu.

Dey, s. m. (*Dè*) Le Chef du Gouvernement de Tunis.

Dia, Terme de Charretier, pour faire aller un cheval à gauche.

Proverb. *N'entendre ni à dia ni à hurhau*, n'entendre point raison.

Diabetès, s. m. (*Dia-be-tèce*) t. de Médecine : Maladie qui empêche de retenir son urine.

Diabétique, s. m. et f. (*Dia-bé-ti-ke*) Celui, celle qui a le diabetès.

Diable, s. m. (*Dia-ble*) Un des Anges rebelles que Dieu chassa du Paradis et précipita dans les Enfers; Démon, avec ces différences, 1.° que le mot de *Diable* enferme dans son idée quelque chose de laid et d'horrible que n'a pas celui de *Démon*; 2.° que celui-ci est plus noble et de tous les styles, au lieu que l'autre n'est que du style familier. —Au fig. méchant; déterminé.

Proverb. *Faire le diable contre quelqu'un*, faire du pis qu'on peut. —*Dire le diable de quelqu'un*, en parler fort mal. —*Il ne faut pas se donner au diable pour faire cela*, cela est facile. —*Tirer le diable par la queue*, avoir de la peine à vivre. —*Il est, elle est à la diable*, il est mal mis, elle est mal mise, mal faite. —*Faire le diable à quatre*; s'emporter, faire du vacarme. —*C'est un bon diable*, un bon garçon; *un méchant diable*, un homme très-méchant; *un pauvre diable*, un homme malheureux, pauvre, misérable. —*Avoir le diable au corps*, Voyez *Corps*. —*Ne craindre ni dieu ni diable*, être un impie, un libertin endurci. —*Cela est allé à tous les diables*, on ne sait ce que cela est devenu. —*Il n'est pas si diable qu'il est noir*, si méchant qu'il le paroît. —On dit, en désapprouvant, *Que diable avez-vous fait, avez-vous dit? A quoi diable s'amuse-t-il, etc.?* Toutes ces expressions sont du style familier.

En diable, expression adverb. Fort; extrêmement : *Frapper en diable.* On dit, dans le même sens, *il l'a battu comme le diable; il ment comme tous les diables.*

Diablement, adv. (*Dia-ble-man*) Excessivement : *Cela est diablement chaud.* Il est familier.

Diablerie, s. f. Sortilége; maléfice. —fig. et fam. Mauvais effet dont on ignore la cause.

Diableries, pl. Prétendues possessions; sorcelleries : *Les Diableries de Loudun.*

Diablesse, s. f. (*Dia-blè-ce*) Il se dit ou par injure d'une méchante femme : *C'est une diablesse*; ou par esprit de compassion : *Pauvre diablesse; bonne diablesse.*

Diablezot, exclamation. Je ne suis pas assez sot : *Vous voulez que je parte, Diablezot.*

Diablotin, s. m. (*Dia-blo-tein*) Petit diable. —Petite figure de diable.

Diablotins, pl. Petites tablettes de chocolat couvertes de dragées de nompareille.

Diabolique, adject. (*Dia-bo-li-ke*) Qui est du diable, qui vient du diable. —fig. et plus ordinairement, extrêmement méchant.

Diaboliquement, adv. (*Dia-bo-li-ke-man*) D'une manière diabolique.

Diabotanum, s. m. Emplâtre avec lequel on dissout les loupes.

Diacadmias, s. m. Emplâtre dont la cadmie est la base.

Diacalutéos, s. m. Emplâtre qu'on emploie après l'amputation du cancer.

Diacarcinon, s. m. Antidote préparé avec l'écrevisse pour la morsure des chiens enragés.

Diacartame, s. m. Terme de Médecine : Electuaire purgatif.

Diachylon, s. m. Emplâtre composé de mucilages.

Diaco, s. m. Chapelain de l'Ordre de Malte.

Diacode, s. m. Sirop composé de têtes de pavots blancs.

Diaconat, *ate*, adj. Qui appartient à l'Ordre de Diacre.

Diaconat, s. m. (*Di-a-ko-na*) Le second des Ordres sacrés.

Diaconesse, s. f. (*Di-a-ko-nè-ce*) Nom qu'on donnoit dans la primitive Eglise à des veuves et à des filles destinées à certains ministères. Autrefois on disoit aussi *Diaconisse.*

Diaconie, s. f. Nom de quelques Chapelles et Oratoires qui étoient gouvernés par des Diacres. — C'est aussi le nom de quelques autres Bénéfices.

Diacopée, s. f. Fracture du crâne faite par un instrument tranchant.

Diacoustique, s. f. (*Di-a-kous-ti-ke*) Art de juger de la réfraction des sons et de leurs propriétés, selon qu'ils passent d'un fluide plus épais dans un plus subtil, ou d'un plus subtil dans un plus dense.

Diacre, s. m. (*Dia-kre*) Ecclésiastique promu au Diaconat.

Diadème, subst. m. (*Di-a-dè-me*) Sorte de bandeau qui étoit la marque de la royauté parmi les Anciens : *Ceindre le diadème.* —On le dit, en Poésie, pour *royauté.*

Diaglaucium, s. m. Collyre contre le mal d'yeux.

Diagnostique, subst. m. et adject. (*Di-ag-nos-ti-ke*) ter. de Médecine. Il se dit des signes, des symptômes qui indiquent la nature et les causes des maladies.

Diagonal, *ale*, adj. Qui appartient à la diagonale.

Diagonale, s. f. Terme de Mathématiques : Ligne tirée d'un angle à l'autre, dans une figure rectiligne, en passant par le centre.

Diagonalement, adv. (*Di-a-go-na-le-man*) D'une manière diagonale.

Diagrède, s. m. Scammonée préparée.

Dialecte, s. m. Idiome ; langage particulier d'un pays, d'une ville, etc. dérivé de la Langue générale de la Nation.

Dialectitien, s. m. (*Di-a-lèk-ti-cien*) Celui qui sait ou enseigne la Dialectique.

Dialectique, s. f. (*Di-a-lèk-ti-ke*) Logique ; partie de la Philosophie qui enseigne les règles du raisonnement.

Dialectiquement, adv. (*Dia-lèk-ti-ke-man*) En Dialecticien.

Dialogiser, v. act. (*Di-a-lo-gi-zé*) Faire des dialogues. Il est peu usité.

Dialogisme, s. m. L'art du dialogue.

Dialogiste, subst. m. et fém. Celui, celle qui fait un dialogue. *Trév.*

Dialogue, subst. m. (*Di-a-lo-ghe*) Entretien de deux ou de plusieurs personnes. Il est familier. —Il se prend plus particuliérement pour un entretien par écrit : *Les dialogues de Lucien*.

Dialoguer, v. act. (*Di-a-lo-ghé*) Faire parler entre eux plusieurs personnages. On ne l'emploie qu'au passif : *Cette scène est bien dialoguée* ; le dialogue y est juste, naturel, etc.

Dialthée, subst. m. Sorte d'onguent composé, sur-tout de mucilage de guimauve.

Diamant, s. m. (*Dia-man* ; en vers, *Di-a-man.*) Pierre précieuse, la plus pure, la plus dure, la plus pesante et la plus diaphane de toutes : *Chaîne de diamans.* —Outil de Vitrier pour couper le verre.

Diamant rosette ou *rose*, diamant taillé à facettes par-dessus et plat par-dessous. — *Diamant brillant* ou simplement *brillant* ; qui est taillé à facettes par-dessus et par-dessous.

Diamantaire, s. m. (*Dia-man-tè-re*) Ouvrier qui taille les diamans et qui en fait trafic. Voyez *Lapidaire.*

Diamargariton, s. m. Médicament dont les perles sont le principal ingrédient.

Diamétral, *ale*, adj. Qui appartient au diamètre : *Ligne diamétrale.*

Diamétralement, adv. (*Di-a-mé-tra-le-man*) *Diamétralement opposé* ; directement opposé.

Diamètre, s. m. Ligne droite qui, passant par le centre du cercle, le divise en deux parties égales.

Diamorum, s. m. Sirop de mûres.

Diane, s. f. (*Di-a-ne*) Déesse des forêts, suivant la Fable. —Batterie de tambour qui se fait au point du jour : *Battre la diane.* Dans cette seconde acception ce mot est de deux syllabes (*dia-ne.*)

Diantre, s. m. Mot très-familier, dont on se sert au lieu de *diable* : *Au diantre soit le fou.*

Dianucum, s. m. Terme de Pharmacie : Rob fait avec du suc de noix verte et du miel cuits ensemble.

Diapalma ou *diapalme*, s. m. Terme de Pharmacie : Emplâtre dessicatif, composé d'huile commune, de graisse de porc et de litharge d'or préparée.

Diapasme, s. m. Toutes sortes de parfums qu'on emploie sur le corps.

Diapason, s. m. (*Di-a-pa-zon*) t. de Musique : Etendue des sons qu'une

voix ou un instrument peut parcourir depuis le ton le plus bas jusqu'au plus haut. —Chez les Fondeurs, échelle campanaire pour connoître la grandeur, l'épaisseur et le poids d'une cloche, etc.

Diapedèse, s. m. (*Di-a-pe-dè-ze*) t. de Médecine : Eruption du sang par les pores des vaisseaux.

Diaphane, adj. m. et f. (*Di-a-fa-ne*) Transparent.

Diaphanéité, s. f. (*Di-a-fa-né-i-té*) Transparence ; qualité de ce qui est diaphane ou transparent.

Diaphénic, subst. m. (*Di-a-fé-ni-e*) Electuaire qui purge les sérosités et qui excite les mois aux femmes.

Diaphorèse, s. f. (*Di-a-fo-rè-ze*) Evacuation par les pores de la peau.

Diaphorétique, adject. (*Di-a-fo-ré-ti-ke*) Il se dit des médicamens qui poussent les humeurs par la transpiration.

Diaphragme, s. m. (*Di-a-frag-me*) Muscle nerveux qui sépare la poitrine d'avec le bas-ventre. —Cartilage au milieu du nez qui sépare les deux narines. —En Optique, espèces de planchers qui traversent les tuyaux des grandes lunettes. —En Botanique, cloison transversale qui partage une silique ou autre fruit capsulaire.

Diaphragmatique, adj. (*Di-a-frag-ma-ti-ke*) t. d'Anatomie qui se dit des artères et des veines répandues.

Diapré, part. p. du verbe *Diaprer*, qui n'est plus en usage : Varié de plusieurs couleurs. —Ce terme est aussi usité en Blason.

Diaprée, subst. f. Espèce de prune violette.

Diaprun, subst. m. (*Di-a-preun*) Electuaire dont les prunes sont la base.

Diaprure, s. f. Variété de couleurs. Il est vieux.

Diarrhée, s. f. (*Diâ-ré-e*, *r* forte.) Sorte de flux de ventre où les humeurs se vident sans ulcérer les boyaux.

Diarrhodon, s. m. (*Di-â-ro-don*, *r* forte.) Composition où entrent des roses rouges.

Diarthrose, s. f. Terme d'Anatomie : Articulation d'os un peu relâchée.

Diascordium, s. m. Opiat fait de scordium.

Diasebeste, s. m. Electuaire purgatif dont le sebeste fait la base.

Diasène, s. m. Electuaire dont le séné fait la base.

Diasostique, s. f. (*Di-a-sos-ti-ke*) La partie de la Médecine qui regarde la conservation de la santé.

Diastase, s. f. (*Di-as-ta-zé*) ter. d'Anatomie : Espèce de luxation.

Diastole, s. f. Terme d'Anatomie : Mouvement naturel et ordinaire du cœur lorsqu'il se dilate.

Diastyle, subst. m. (*Di-as-ti-le*) t. d'Architecture : Edifice dont les colonnes sont éloignées l'une de l'autre de trois de leurs diamètres.

Diasyrme, s. m. (*Dia-cir-me*) t. de Rhétorique : Sorte d'ironie dédaigneuse ou maligne, qui, par une raillerie humiliante, dévoue au mépris la personne qui en est l'objet.

Diatessaron, s. m. (*Di-a-té-sa-ron*) t. de Musique : Intervalle composé d'un ton majeur, d'un ton mineur et d'un demi-ton majeur.

Diatesseron, s. m. Terme de Médecine : Sorte de thériaque composée de quatre ingrédiens. *Trév.* dit *diatessaron*.

Diathèse, s. m. Terme de Médecine : Affection naturelle ou non naturelle de l'homme.

Diatonique, adj. (*Di a-to-ni-ke*) t. de Musique : Qui procède par les tons naturels de la gamme : *Chant, genre diatonique*.

Diatoniquement, adv. (*Di-a-to-ni-ke-man*) Dans le genre diatonique.

Diatragacante, subst. m. Electuaire dont la gomme adragant fait la base.

Diatribe, subst. f. (*Di-a-tri-be*) Dissertation. Il se prend en mauvaise part : *Je ne répondrai pas à vos diatribes*.

Dicélies, subst. f. plur. Farces ou scènes libres conservées de l'ancienne comédie.

Dicélistes, s. m. pl. Farceurs qui jouoient ces piéces.

Dichotome, adject. (*Di-ko-to-me*) On dit en Astronomie que *la Lune est dichotome*, quand on n'en voit que la moitié.

Dichotomie, s. f. (*Di-ko-to-mi-e*) Etat de la Lune, quand on n'en voit que la moitié.

Dictame, s. m. Sorte d'herbe à laquelle on attribue la vertu de faire sortir les flèches qui étoient dans les plaies.

Dictamen, s. m. Terme Dogmatique, emprunté du Latin : Suggestion, mouvement, sentiment de la conscience.

Dictateur, s. m. Souverain Magistrat de l'ancienne Rome.

Dictature, subst. fém. Dignité de Dictateur.

Dictée, s. f. Tout ce que dicte le Maître à ses Ecoliers.

Ecrire sous la dictée de.... écrire ce qu'un autre dicte.

Dicter, v. a. (*Dik-té*) Prononcer mot à mot ce qu'un autre écrit en même temps. — fig. 1.° Suggérer à quelqu'un ce qu'il doit dire. — 2.° Inspirer, soit en bien, soit en mal. — 3.° Prescrire. *Dicter des lois.*

Diction, s. f. (*Dik-cion*) Elocution; partie du style qui regarde le choix des paroles.

Dictionnaire, s. m. (*Dik-cio-nê-re*) Livre qui contient les mots d'une Langue, d'un Art, d'une Science, par ordre alphabétique.

Dicton, s. m. Mot sententieux qui a quelque chose du proverbe. On ne le dit qu'en plaisantant : *C'est un vieux dicton.*

Dictum, s. m. emprunté du Latin, (*Dik-tome*) Dispositif d'une sentence, d'un arrêt. Il ne se dit qu'au Palais.

Didactique, adject. (*Di-dak-ti-ke*) Qui est propre à instruire : *Termes didactiques ; genre didactique.*

Poëme didactique, qui donne des préceptes, comme les *Géorgiques de Virgile*, etc.

Didactique, subst. masc. Le genre didactique.

La Didactique, s. f. *Acad.* L'art d'enseigner. *Trév.* le fait masculin.

Didragme ou *Didrachme*, s. m. Un demi-sicle de cuivre chez les Hébreux.

Diedeau, s. m. (*Die-dô*, s. d.) Filet qui sert à barrer les rivières pour arrêter tout ce qui passe.

Diérèse, s. f. (*Di-é-rè-ze*) En Chirurgie, division des parties dont l'union est contre l'ordre naturel. — En Grammaire, 1.° division d'une diphthongue en deux syllabes, comme *aulæ* en *aulai*. — 2.° Signe ortographique, composé de deux points qui se placent horisontalement sur une voyelle, pour marquer qu'elle doit être prononcée séparément d'une autre voyelle qui l'accompagne.

Dierville, s. m. (*Dièr-vi-le*) Arbrisseau qui ressemble au syringa.

Dièse ou *diésis*, subst. m. (*Diè-ze*, *Di-é-zi-ce*) t. de Musique : Sorte de double croix en sautoir, qui, mise devant une note, la fait hausser d'un demi-ton. On dit adjectivement : *Cette note est dièse ;* elle doit être haussée d'un demi-ton.

Diète, s. f. (*Diè-te*) Régime de vie qui règle le boire et le manger. — Abstinence totale du manger. — Assemblée des Etats en Allemagne, en Pologne, en Suède. — Assemblée qui se tient dans quelques Ordres Religieux entre deux Chapitres généraux.

Diététique, adj. (*Dié-té-ti-ke*) t. de Médecine : Sudorifique et dessicatif.

La Diététique, subst. f. Partie de la Médecine qui comprend le régime de vie qu'il faut prescrire aux malades.

Dieu, s. m. Le premier et souverain Etre, qui n'a ni commencement ni fin ; par qui et dans qui tous les autres Etres existent et subsistent. — Abusivement, les fausses Divinités que les Païens adoroient : *Mars est le Dieu de la Guerre ; Apollon est le Dieu de la Poésie*, etc. Il s'emploie ordinairement au pluriel : *Jupiter est le Père des Dieux ; les Dieux infernaux ; les Dieux Mânes ;* ceux que les anciens Païens invoquoient contre la crainte de la mort, et en faveur des défunts. — On dit fig. en parlant des Rois, des Grands, de ceux qui ont beaucoup de pouvoir, qu'*ils sont les Dieux de la terre.*

Familiérem. *Promettre* ou *jurer ses grands Dieux ;* promettre ou jurer fortement.

Diffamant, *ante*, adj. verbal. (*Di-fa-man*, *an-te*) Qui diffame.

Diffamateur, s. m. (*Di-fa-ma-teur*) Celui qui diffame.

Diffamation, s. f. (*Di-fa-ma-cion*) Action par laquelle on diffame.

Diffamatoire,

Diffamatoire, adjectif. (*Di-fa-ma-toa-re*) Qui diffame ; diffamant. Il se dit sur-tout des écrits : *Libelle diffamatoire.*

Diffamé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Diffamer.* —En t. de Blason, *Lion diffamé*, sans queue.

Diffamer, v. a. (*Di-fa-mé*) Décrier, déshonorer, calomnier ; noircir la réputation de...

Différemment, adv. (*Di-fé-ra-man*) D'une manière différente.

Différence, subst. f. (*Di-fé-ran-ce*) Distinction, diversité, dissemblance. —En t. de Logique, attribut essentiel qui distingue une espèce d'une autre.

Différencier, v. a. (*Di-fé-ran-ci-é*) Distinguer, mettre de la différence entre... Marquer la différence de.... —En t. de Mathématiques, *différencier une quantité* ; en prendre la partie infiniment petite.

Différent ou mieux *différend*, s. m. (*Di-fé-ran*) Débat, contestation. La concurrence des intérêts cause les *différends* ; la contrariété des opinions produit des *disputes* ; l'aigreur des esprits est la source des *querelles.* —En ter. de Monnoie, le *différent* est une petite marque que l'on appose aux légendes des espèces du côté de l'effigie ou du côté de l'écusson.

Différent, *ente*, adj. (*Di-fé-ran, an-te*) Distingué ; divers ; qui diffère d'un autre.

Différentiel, *elle*, adj. (*Di-fé-ran-ci-el, è-le*) t. de Mathématiques : *Quantité différentielle*, quantité infiniment petite. On dit aussi substantivement : *Une différentielle*, une quantité différentielle.

Différer, v. a. (*Di-fé-ré*) Retarder ; remettre à un autre temps : *Différer une affaire, un payement.* On dit aussi neutralement, *différer de partir*, etc.

Différer, v. n. Etre différent, divers.

Difficile, adj. (*Di-fi-ci-le*) Pénible ; plein de difficultés ; mal-aisé.

Cet homme est fort difficile, est malaisé à contenter. —*Temps difficiles* ; temps de désordre, de guerre, de troubles, etc.

Difficilement, adv. (*Di-fi-ci-le-man*) Avec difficulté, avec peine.

Difficulté, s. f. (*Di-fi-kul-té*) Ce qui rend une chose difficile ; ce qu'il y a de difficile en quelque chose. —Obstacle, empêchement : *Faire naître des difficultés* ; *surmonter les difficultés*, etc. —Objection, doute, question : *Proposer, résoudre une difficulté.* —Contestation, démêlé.

Faire difficulté de quelque chose ; y avoir de la répugnance, en faire scrupule : *Il fait difficulté de partir.*

Sans difficulté, adver. Indubitablement ; sans doute : *Vous serez sans difficulté le premier placé.*

Difficultueux, *euse*, adj. (*Di-fi-kul-tu-eû, eû-ze*) Qui se rend difficile sur tout ; qui allégue ou fait sur tout des difficultés.

Difforme, adj. (*Di-for-me*) Laid ; défiguré ; qui choque la vue ; qui n'a pas la figure ou les proportions qu'il devroit avoir : *Visage difforme* ; *bâtiment difforme.*

Difformer, verb. act. (*Di-for-mé*) t. de Palais : Oter la forme de quelque chose.

Difformité, s. f. (*Di-for-mi-té*) Défaut dans la figure ou dans les proportions. Il diffère de *Laideur*, en ce que *Difformité* exprime un défaut remarquable dans les proportions, et se dit des choses comme des personnes. *Laideur* exprime un défaut dans l'ensemble des traits du visage ; il ne se dit que des personnes, et quelquefois des meubles. Dans le moral, on dit *la difformité du vice* et *la laideur du péché.*

Diffraction, s. f. (*Di-frak-cion*) ter. d'Optique : Inflexion ou détour que subissent les rayons de lumière en rasant la surface d'un corps.

Diffus, *use*, adj. (*Di-fu, fû-ze*) Etendu, prolixe ; long dans ses discours. —*Style diffus* ; style lâche et trop étendu.

Diffusément, adv. (*Di-fu-zé-man*) D'une manière diffuse.

Diffusion, s. f. (*Di-fu-zion*) Action de ce qui s'épand, qui s'étend, ou l'effet de cette action : *Diffusion de lumière.* —Effet de ce qui est diffus ; *Diffusion de style.*

Digame. Voyez *Bigame*.

Digastrique, adj. (*Di-gas-tri-ke*) t. d'Anatomie. Il se dit d'un muscle qui sert à ouvrir la mâchoire inférieure.

Digérer, v. a. (*Di-jé-ré*) Faire la digestion : *Digérer les viandes*, et neutralement, *je digère mal.* —En t. de Chimie, Cuire par une chaleur modérée. —Au fig. 1.° souffrir patiemment : *Digérer un affront.* —2.° Ranger les choses dans son esprit, les mettre par ordre : *Digérer les affaires, ce qu'on a à dire.*

Digeste, s. m. Volume divisé en cinquante Livres contenant les réponses des anciens Jurisconsultes.

Digesteur, s. m. Machine propre à cuire promptement les viandes et à tirer de la gelée des os mêmes.

Digestif, ive, adj. Qui a la vertu de faire digérer.

Digestif, est aussi substantif : *Un bon digestif.*

Digestion, s. f. (*Di-ges-tion*; le *t* conserve le son qui lui est propre.) Coction des viandes par le moyen de la chaleur de l'estomac. —Action et manière de digérer les matières dans les opérations chimiques.

Fig. *Ce mauvais traitement est de dure digestion*; difficile à supporter. *Cette entreprise est de dure digestion*; est difficile, pénible.

Digitale, s. f. Plante dont la fleur approche de la figure d'un dé à coudre.

Diglyphe, s. m. (*Di-gli-fe*) t. d'Architecture : Console ou corbeau qui a deux gravures.

Digne, adj. (mouillez *gn.*) Qui mérite : *Digne de louange, de mépris.*

Dignement, adverb. (*Di-gne-man*) Selon ce qu'on mérite. Il ne se dit que du bien : *Dignement récompensé* et non pas *dignement puni*; mais *puni comme il le méritoit*, etc.

Dignitaire, s. m. (*Di-gni-tè-re*) Celui qui possède une dignité dans un Chapitre.

Dignité, subst. f. (mouillez *gn.*) Mérite, importance : *La dignité du sujet, de la matière.* —Noblesse, gravité dans la manière de parler et d'agir. Voyez *Décence.* —Elévation, distinction éminente. —Charge, office considérable. —Dans les Chapitres, Bénéfice qui donne quelque prééminence; quelque juridiction, etc.

Digression, subst. f. (*Di-grè-cion*; en vers, *ci-on.*) Ce qui est dans un discours hors du sujet principal.

Digue, subst. f. (*Di-ghe*) Amas de terre, de pierres, de bois, etc. pour servir de rempart contre l'eau, et principalement contre les flots de la mer. —Au figuré, obstacle.

Diguer, verb. act. (*Di-ghé*) ter. de Manège : *Diguer un cheval*, lui donner de l'éperon.

Diguon, subst. m. (*Di-gon*) ter. de Marine : Bâton qui porte une flamme ou une banderolle arborée au bout d'une vergue.

Dilacération, s. f. (*Di-la-cé-ra-cion*) Action de dilacérer.

Dilacérer, verb. act. (*Di-la-cé-ré*) Déchirer, mettre en piéces avec violence.

Dilaniateur, trice, adj. *Effort dilaniateur*, effort que fait la poudre d'une mine ou d'un fourneau en s'enflammant, pour séparer les terres.

Dilapidation, s. f. (*Di-la-pi-da-cion*) Dépense folle et désordonnée.

Dilapider, v. act. (*Di-la-pi-dé*) Dépenser follement et avec désordre.

Dilatabilité, s. f. Propriété de ce qui est dilatable.

Dilatable, adjectif. Qui peut être dilaté, étendu : *L'air est dilatable.* Ce mot et le précédent ne se disent qu'en Physique.

Dilatateur, s. m. Terme d'Anatomie : Nom de deux muscles du nez et de trois autres de l'urètre.

Dilatation, s. f. (*Di-la-ta-cion*) Extension ; relâchement.

Dilatatoire, s. m. (*Di-la-ta-toa-re*) Instrument de Chirurgie qui sert à ouvrir et dilater les plaies.

Dilater, v. act. (*Di-la-té*) Etendre, élargir.

Se dilater, verb. pron. S'élargir ; s'étendre ; occuper un plus grand espace.

Dilatoire, adject. (*Di-la-toa-re*) ter. de Palais : Qui tend à différer, à remettre, à retarder : *Exception dilatoire.*

Dilayer, v. act. (*Di-lé-ié*) Diffé-

ter, remettre à un autre temps : *Il dilaye le Jugement.* Il est vieux.

Dilection, subst. f. (*Di-lèk-cion*) Amour, charité. C'est un terme consacré en Théologie et qu'ont employé les anciens Ascétiques.

Dilemme, s. m. (*Di-lè-me*) Sorte d'argument qui contient deux propositions contraires ou contradictoires, dont on laisse le choix à l'adversaire, pour le convaincre également, soit qu'il prenne l'une, soit qu'il prenne l'autre.

Diligemment, adv. (*Di-li-ja-man*) Avec diligence ; promptement.

Diligence, subst. f. (*Di-li-jan-ce*) Activité, promptitude à faire quelque chose. Voyez *Promptitude.* —En ter. d'Affaires, poursuite : *Faire ses diligences.* — Soin ; recherche exacte. —Voiture qui va plus vîte que les autres.

Diligent, *ente*, adj. (*Di-li-jan*, *an-te*) Prompt à faire les choses ; expéditif.

Diligenter, v. act. neut. et récip. (*Di-li-jan-té*) Faire, agir avec diligence : *Il faut diligenter cette affaire* ; *Il faut diligenter*, et plus souvent, *se diligenter.* Ce mot n'a pas encore passé dans le beau style.

Diluvien, *ienne*, adj. Qui a rapport au déluge : *Les eaux diluviennes s'élevoient au sommet des montagnes.* C'est un mot nouveau.

Dimachère, s. m. Gladiateur qui combattoit avec deux poignards ou deux épées.

Dimanche, s. m. Premier jour de la semaine que l'Eglise a ordonné de sanctifier.

Dimanche gras, celui qui précède le Mercredi des Cendres.

Dîme ou *Dixme*, (*Acad.*) subst. f. (*Dî-me*) La dixième partie (ou autre portion quelconque) des fruits de la terre, etc. que l'on paye à l'Eglise ou aux Seigneurs.

Le dîme, s. m. Un canton de terre sur lequel on a droit de dîmer.

Dimension, s. f. (*Di-man-cion* ; en vers, *ci-on.*) Etendue des corps : *Prendre toutes les dimensions d'un bâtiment.*

Dîmer, verb. (*Dî-mé*) Avoir droit de lever la dîme en un lieu.

Dîmerie, s. f. Etendue d'un territoire sur lequel on a droit de dîmer.

Dimètre, adj. m. et f. Terme de Poésie Grecque et Latine : Qui est de deux mesures ou de quatre pieds.

Dîmeur, s. m. Fermier qui prend et lève les dîmes.

Dîmier, s. m. (*Dî-mié*) Journalier qui compte et recueille la dîme.

Diminuer, v. act. (*Di-mi-nué*) Amoindrir ; rendre plus petit.

Diminuer, v. n. Devenir moindre.

Diminutif, *ive*, adj. Qui diminue ou adoucit la force du mot dont il est dérivé. *Fillette* est un terme diminutif de *fille.*

Diminutif, s. m. Il a en Grammaire le même sens que l'adjectif : *Herbette est un diminutif d'herbe.* —Chose qui est en petit ce qu'une autre est en grand : *Ce jardin est un diminutif de celui de....*

Diminution, s. f. (*Di-mi-nu-cion* ; en vers, *ci-on.*) Amoindrissement ; retranchement d'une partie de quelque chose. — Figure de Rhétorique qui consiste à dire moins qu'on ne pense.

Dimissoire, s. m. (*Di-mi-soa-re*) Lettres par lesquelles un Evêque diocésain donne pouvoir à un autre Evêque de conférer les Ordres à celui qu'il lui envoie.

Dimissorial, *ale*, adj. usité en cette phrase : *Lettres dimissoriales*, qui contiennent un dimissoire.

Dinamique, s. f. (*Di-na-mi-ke*) Science des forces et des puissances qui meuvent les corps. L'*Acad.* écrit *Dynamique.*

Dinanderie, s. f. Se dit de toutes sortes d'ustensiles de cuivre jaune. Il tire son nom de Dinant, ville du pays de Liége.

Dinaste, et suivant l'*Acad. Dynaste*, subst. m. Mot Grec qui signifie petit Souverain dépendant d'un autre.

Dinastie, s. f. Suite des Rois qui ont régné dans un pays. L'*Acad.* écrit *Dynastie.*

Dînatoire, adject. (*Dî-na-toa-re*) *L'heure dînatoire*, l'heure de dîner : *Déjeuner dînatoire.* Voyez *Déjeuner.*

Il n'est usité que dans quelques Provinces et dans le style familier.

Dinde, subst. f. (*Dein-de*) Poule d'Inde : *Voilà une bonne dinde.*

Dindon, s. m. (*Dein-don*) Coq d'Inde.

Dindonneau, s. m. (*Dein-do-nô*, s. d.) Petit dindon.

Dindonnière, s. f. (*Dein-do-niè-re*) Gardeuse de dindons ; et par mépris, Demoiselle de campagne.

Diné ou *Díner*, s. m. (*Di-né*) Le repas qu'on fait sur le midi.

Dînée, s. f. Le repas ou la dépense qu'on fait à dîner dans les voyages : *Il en coûtera trente sous pour la dînée.* —Le lieu où l'on dîne en voyageant : *Il y a deux lieues d'ici à la dinée.*

Dîner, v. neut. Prendre le repas du midi.

Dîneur, s. m. Celui dont le repas principal est de dîner. —Grand mangeur : *C'est un beau, un bon dîneur.* Il ne se dit que dans cette phrase familière.

Diocésain, *aine*, subst. m. et fém. (*Di-o-cé-zein*, *zè-ne*) Qui est du Diocèse : *Diocésain de l'Evêque de...* —On dit adjectivement : *Evêque diocésain*, l'Evêque du Diocèse dont on parle. *Statuts diocésains.*

Diocèse, subst. m. (*Di-o-cè-ze*) Etendue de pays sur laquelle l'Evêque exerce une Juridiction ecclésiastique.

Dionysiaque, s. f. (*Di-o-ni-zi-a-ke*) Danse qui exprimoit les actions de Bacchus dans les Indes.

Dionysiaques, s. f. pl. Fêtes chez les anciens Grecs en l'honneur de Bacchus.

Dioptres, s. m. pl. Terme d'Astronomie : Trous percés dans les pinnules de l'alidade.

Dioptrique, s. f. (*Di-op-tri-ke*) Partie de l'Optique qui explique les effets de la réfraction de la lumière.

Diospyre, s. f. Arbrisseau dont le fruit est stomacal et cordial.

Diphryges, s. m. (*Di-fri-je*) t. de Pharmacie : Marc de bronze.

Diphthongue, s. f. (*Dif-ton-ghe*) Réunion de deux sons en une seule syllabe, qui se prononcent par une seule émission de voix : *Dieu*, *lui*, *moi.* Voyez *Syllabique.*

Diploé, s. m. (*Di-plo-é*) terme d'Anatomie : Substance spongieuse qui sépare les deux tables du crâne.

Diplomatique, subst. fém. (*Di-plo-ma-ti-ke*) L'art de reconnoître les diplomes authentiques. —Plusieurs appellent ainsi la science des négociateurs. —Il est aussi adjectif : *Recueil diplomatique. Le corps diplomatique*, le corps des Ambassadeurs et Ministres étrangers dans une Cour, etc.

Diplome, s. m. Charte ou Chartre : Anciens titres. —Dans certains Etats, Lettres-Patentes du Souverain. —Titre d'agrégation dans une Société, dans une Compagnie.

Dipsas, s. m. Sorte de vipère. On dit aussi *dipsade*, s. f. *Trév.*

Diptère, s. m. Terme d'Architecture : Temple qui a deux rangs de colonnes tout autour.

Diptère, adj. Il se dit des insectes à deux ailes.

Diptyques, s. m. pl. (*Dip-ti-ke*) Registres chez les Anciens, où l'on conservoit les noms des Magistrats ; et dans les anciennes Eglises, les noms des vivans et des morts pour lesquels on faisoit des prières.

Dire, s. m. Terme de Pratique ; Ce qu'une des Parties a avancé : *Mettre son dire par écrit* ; *au dire des Anciens.*

Dire, v. act. *Dit*, *disant. Je dis*, *tu dis*, *il dit. Nous disons*, *vous dites*, *ils disent. Je dis*, *etc. Nous dîmes*, *etc. Que je disse.* Exprimer, faire entendre par la parole : *Dire son avis* ; *dire du bien de...* —Réciter : *Dire sa leçon.* —Célébrer la Messe. —Juger : *Je ne sais que dire de tout cela.* —En Poésie, chanter : *Je dirai les exploits.* —Ordonner : *Je vous dis de faire cela.*

Trouver à dire ; trouver qu'il manque quelque chose ; et dans une autre acception, trouver à reprendre. —*Il y a bien à dire* ; il s'en faut beaucoup. —*On dit que...* c'est le bruit, l'opinion commune que... —*Dire à quelqu'un son fait* ; lui parler fortement. —*En dire pis que pendre* ; en parler fort mal. —*Cela va sans dire*, (quelques-uns ajoutent, *comme le bréviaire de Messire Jean*,) cela est tout sim-

ple ; il n'est pas nécessaire de le dire. —*Cela ne dit rien*, ne signifie rien, ou, dans la place où il est, ne sert de rien. —*Le cœur me le dit*, j'en ai quelque pressentiment. — *Si le cœur vous en dit, nous sortirons, etc.* Voy. *Cœur.* —*C'est-à-dire que...* cela signifie que... —*Il dit d'or*, il parle bien ; on ne peut mieux dire, mieux parler. Presque toutes ces expressions appartiennent au style familier.

Direct, ecte, adj. (*Di-rèk, rèk-te*) Qui va tout droit et sans détour.

Rayon direct, se dit, en Optique, par opposition à *rayon réfléchi.* —En ter. d'Astronomie, *mouvement direct*, mouvement d'un Astre d'Occident en Orient, et suivant les signes du Zodiaque. —En t. de Généalogie, *ligne directe*, ligne des descendans, par opposition à *ligne collatérale.* — En t. de Droit, *Seigneur direct*, Seigneur immédiat de qui relève une terre. —*Harangue directe*, celle dans laquelle l'Auteur fait parler la personne elle-même.

Directe, subst. f. La Seigneurie de laquelle un héritage dépend immédiatement.

Directement, adv. (*Di-rèk-te-man*) En ligne directe. —Au figuré, entiérement : *Ils sont directement opposés dans leurs sentimens.* —Droit à.... *S'adresser directement à quelqu'un.*

Directeur, s. m. et *Directrice*, s. f. Qui conduit, qui règle, qui préside, qui administre. —*Directeur de conscience* ou simplement *Directeur*, qui a soin de la conscience de quelqu'un. On le dit quelquefois pour *Confesseur.* —Dans certains Couvens de filles, on donne le titre de *Directrice* à la Maîtresse des Novices.

Direction, subst. f. (*Di-rèk-cion ; en vers, ci-on.*) Conduite : *Prendre la direction d'une affaire.* —Dans les Fermes, l'emploi du Directeur et le pays où s'étendoit sa commission.

Direction de l'aimant, la propriété qu'il a de se tourner vers le Nord.

Directoire, s. m. (*Di-rèk-toâ-re*) Petit Livre qui règle la manière de dire l'Office et la Messe pour l'année courante. —En certains pays, Tribunal chargé d'une direction, soit civile, soit militaire.

Directrice, s. f. Voyez *Directeur.*

Diriger, v. a. (*Di-ri-jé*) Conduire ; régler : *Diriger une affaire, une personne, une compagnie.* —Tourner de quelque côté : *Diriger ses pas, ses regards vers....*

Dirimant, adj. m. (*Di-ri-man*) Terme de Droit canonique usité dans cette seule phrase : *Empêchement dirimant*, qui rend un mariage nul.

Disant, *bien-disant*, adjectif m. (*Di-zan*) Autrefois disert, éloquent : aujourd'hui il ne se dit plus que par raillerie.

Soi-disant, Terme de Palais : *Un tel soi-disant héritier*, qui se dit héritier.

Discale, s. m. Terme de Commerce : Déchet du poids d'une marchandise : *Le discale d'une botte de soie qui est séchée.*

Disceptation, subst. f. Dispute, discussion.

Discernement, s. m. (*Di-cèr-ne-man*) Action de discerner ; distinction qu'on fait d'une chose.

Discerner, verb. act. (*Di-cer-né*) Distinguer ; faire la différence d'une chose avec une autre : *Discerner le bon de mauvais, le vrai du faux.*

Disciple, s. m. (*Di-ci-ple*) Celui qui apprend d'un autre quelque science ou quelque art libéral.

Disciples de Jesus-Christ, ceux qui suivent sa Doctrine, et principalement ceux que le Sauveur avoit choisis pour prêcher l'Evangile. —On dit dans le même sens, *Disciple de St. Thomas, de Platon, etc.*

Disciplinable, adj. (*Di-ci-pli-nable*) Qui est capable de discipline, d'être instruit.

Discipline, s. f. (*Di-ci-pli-ne*) Instruction ; éducation : *Etre sous la discipline d'un maître sévère.* —Réglement ; ordre ; conduite : *La discipline Ecclésiastique, religieuse, militaire.* —Instrument de pénitence, consistant en un fouet de cordelettes, etc. : *Se donner la discipline.*

Discipliné, ée, part. p. de *Discipliner*, et adj. Il se dit sur-tout des gens

de guerre, dans le sens de réglé: *Soldats bien ou mal disciplinés.*

Discipliner, v. act. (*Di-ci-pli-né*) Régler; tenir dans l'ordre. Il se dit principalement des troupes. —Donner la discipline: *Il a été discipliné en plein chapitre; les Religieux se disciplinent.*

Discobole, s. m. Athlète pour le disque ou le palet.

Discole, adj. Il se dit, 1.° de celui qui s'écarte de l'opinion reçue. —2.° d'une personne avec qui il est difficile de vivre. L'*Acad.* écrit *Dyscole.*

Discontinuation, s. f. (*Dis-konti-nu-a-cion*) Interruption.

Discontinuer, v. act. (*Dis-kon-ti-nu-é*) Interrompre une chose commencée.

Discontinuer, v. n. Cesser: *La pluie a discontinué.*

Disconvenance, s. f. Disproportion, inégalité: *Disconvenance d'humeurs.*

Disconvenir, v. neut. Ne pas convenir, ne pas tomber d'accord d'une chose. Il prend l'auxiliaire *être* aux temps composés.

Discord, subst. m. (*Dis-kor*) Discorde. Il est vieux.

Discord, adj. Qui n'est point d'accord: *Clavecin discord.*

Discordant, *ante*, adj. (*Dis-kordan*, *an-te*) Qui n'est pas d'accord ou qu'on ne peut que difficilement accorder: *Voix discordante; instrument, ton discordant.* —On dit aussi *Caractères discordans, humeurs discordantes.*

Discorde, s. f. Dissention, division entre deux ou plusieurs personnes. —Déesse fabuleuse qui présidoit aux dissentions: *Pomme de discorde*; ce qui est un sujet, une cause de division.

Discorder, v. n. Etre discordant. Il ne se dit qu'en Musique.

Discoureur, *euse*, subst. Celui ou celle qui parle, qui cause beaucoup, qui a du babil. Quand il est seul, il se prend toujours en mauvaise part.

Discourir, v. neut. (sur *Courir*) Parler, faire quelque discours sur une matière. Il prend *de* ou *sur*: *Socrate discourut de* ou *sur l'immortalité de l'ame.* —*Ne faire que discourir*, ne rien dire de solide.

Discours, s. m. (*Dis-kour*; devant une voyelle, *kourz*.) Propos; assemblage de paroles, pour expliquer ce que l'on pense. —Ouvrage oratoire; harangue, oraison. —Production d'esprit un peu étendue et appuyée de raisonnemens et de preuves. —Il se prend pour vain discours: *Vous me promettez beaucoup; discours, ce n'est que discours.*

Discourtois, *oise*, adj. (*Dis-courtoâ*, *oâ-ze*) Qui manque de courtoisie et de civilité. Il est vieux aussi bien que *Discourtoisie*, s. f. qui ne se dit plus que par dérision.

Discrédit, s. m. Diminution, perte de crédit.

Discrédité, *ée*, adj. Qui est tombé en discrédit. On dit plus ordinairement *Décrédité.*

Discret, *ète*, adj. (*Dis-krè*) Sage et retenu dans ses paroles et ses actions; qui sait se taire et parler à propos. —Il se dit, dans le même sens, des choses, mais seulement relativement aux personnes: *En user d'une manière discrète; conduite discrète.* —Qui sait garder le secret, qui le garde fidellement. —En t. de Mathématiques, *Quantité discrète*, celle dont les parties sont séparées les unes des autres.

Discret, *ète*, subst. Religieux ou Religieuse qui, dans un Chapitre, représente le Corps de son Couvent et en est comme l'Avocat.

Discrétement, adv. (*Dis-crè-te-man*) Avec prudence; avec discrétion.

Discrétion, subst. f. (*Dis-kré-cion*) Prudence, retenue, conduite discrète. —En t. de Guerre, volonté: *Se rendre à discrétion*, sans condition et en s'en remettant à la clémence du vainqueur. *Vivre à discrétion*, sans discipline, sans autre règle que la volonté du Soldat. —Ce qu'on gage ou ce qu'on joue, sans le marquer précisément et le laissant à la volonté de celui qui perdra: *Gager, jouer une discrétion.*

Se mettre à la discrétion de quelqu'un, se livrer entiérement à sa volonté. —*Se remettre à la discrétion de quelqu'un*, s'en rapporter à son jugement pour une affaire.

Discrétoire, s. m. (*Dis-kré-toâ-re*)

Lieu où se tiennent les assemblées des Supérieurs de certaines Communautés.

Discrimen, s. m. Bandage pour la saignée du front.

Disculper, verb. act. (*Dis-kul-pé*) Justifier d'une faute imputée.

Se disculper, v. réc. Se justifier, se défendre soi-même de quelque faute.

Discursif, *ive*, adj. Qui tire une proposition d'une autre par le discours : *Faculté discursive.* C'est un terme de Logique, qui a vieilli.

Discussif, *ive*, adj. (*Dis-ku-cif*) Terme de Médecine. Il se dit des médicamens qui ouvrent les pores et qui font évaporer par la transpiration insensible les humeurs inutiles du corps.

Discussion, s. f. (*Dis-ku-cion*; en vers, *ci-on.*) Examen, recherche exacte : *C'est une affaire de longue discussion.* —Dispute, contestation : *Ils eurent une discussion au jeu.*

Faire une discussion de biens, en faire la recherche et la vente en Justice.

Discuter, v. a. (*Dis-ku-té*) Examiner, voir, considérer avec attention. —En t. de Palais, rechercher et faire vendre les biens d'un débiteur.

Diseau. Voyez *Dizeau.*

Disenier. Voyez *Dizenier.*

Disert, *erte*, adj. (*Di-zér*, *zér-te*) Qui parle aisément et avec quelque élégance. Ce mot dit moins qu'*éloquent.* Le discours *disert* est facile, clair, pur, élégant, quelquefois même brillant ; mais il est foible et sans feu. Le discours *éloquent* est vif, animé, persuasif, touchant ; il émeut, il élève l'ame, il la maîtrise.

Disertement, adv. (*Di-zér-te-man*) D'une manière diserte.

Disette, s. f. (*Di-zè-te*) Cherté ou défaut de vivres. —Besoin de quelque chose ; pauvreté.

Disetteux, *euse*, adj. (*Di-zé-teû*, *eû-ze*) Qui manque des choses nécessaires. Il est vieux.

Diseur, *euse*, subst. (*Di-zeur*, *eû-ze*) Qui dit. Il ne s'emploie guères que dans ces phrases : *Diseur de contes*, *de bons mots*, *de nouvelles*, *de bagatelles*, *de sornettes. Diseur*, *diseuse de riens. Beau diseur*, homme qui affecte de bien parler. —Proverb. *L'entente est au diseur* ; il y a dans ce qu'il dit quelque chose de caché que lui seul entend. Il ne se dit sans épithète ou régime que dans cette expression.

Diseur ou *Diseuse de bonne aventure*, fourbes qui promettent de dire ce qui arrivera à une personne.

Disgrace, s. f. Perte, privation des bonnes graces d'une personne puissante : *Tomber en disgrace ; encourir la disgrace de...* —Infortune ; malheur : *Il lui est arrivé une disgrace.*

Disgracié, *ée*, part. pass. de *Disgracier*, et adject. Qui a encouru la disgrace ; qui n'est plus en faveur. —*Disgracié de la nature* ou simplement *disgracié* ; qui a quelque chose de défiguré, de difforme en sa personne.

Disgracier, v. act. (*Dis-gra-ci-é*) Priver quelqu'un de ses bonnes graces ; lui ôter la faveur, la protection qu'on lui donnoit.

Disgracieux, *euse*, adj. (*Dis-gra-cieû* ; en vers, *ci-eû*) Qui est désagréable.

Disgracieusement, adverb. (*Dis-gra-cieû-ze-man*) D'une manière désagréable. *Trév.*

Disgrégation, subst. f. (*Dis-gré-ga-cion*) ter. d'Optique : *Le blanc cause la disgrégation de la vue*, la blesse et l'égare à cause des rayons qui la frappent de tous côtés. On dit en ce sens *disgréger la vue.*

Disjoindre, v. a. sur *Joindre*, (*Dis-joein-dre*) Séparer des choses jointes. Il ne se dit point des choses matérielles.

Degré disjoint, en Musique, passage d'une note à une autre qui ne la suit pas immédiatement dans la gamme.

Disjonctif, *ive*, adject. Terme de Grammaire, qui ne s'emploie guères qu'au féminin : *Particule* ou *conjonction disjonctive*, qui, en joignant les membres d'un discours, exprime l'alternative entre deux partis proposés ou la négative de tous les deux ; tels sont *ou*, *soit*, *soit que*, *ni.*

Disjonction, s. f. (*Dis-jonk-cion*) Séparation.

Dislocation, s. f. (*Dis-lo-ka-cion*) Déboîtement d'un os.

Disloqué, *ée*, part. p. de *Disloquer*, et adj. Démis ; déboîté : hors de place.

Disloquer, v. a. (*Dis-lo-ké*) Démettre, déboîter.

Se disloquer, v. récip. Se démettre ; *Se disloquer un bras*, *un pied*, *etc.*

Disparade, subst. f. Action de disparoître ; absence prompte et subite. *Trév.*

Disparate, s. f. Mot emprunté de l'Espagnol : Ecart, inégalité dans la conduite ou dans le discours. —Dans les ouvrages d'esprit, vice opposé à l'*unité.*

Disparate, adj. *Ces choses sont disparates*, ne vont point ensemble, n'ont aucune connexion.

Disparité, s. f. Différence entre deux personnes ou deux choses qu'on compare : *Il y a bien de la disparité.*

Disparition, s. f. (*Dis-pa-ri-cion*) Action de disparoître.

Disparoître, v. n. (*Dis-pa-rè-tre*) Cesser de paroître. —Se retirer promptement ; se cacher. —On le dit fig. des choses qu'on ne trouve pas : *Je cherche en vain mes gants*, *ils ont disparu* ou *ils sont disparus*,

Dispaste, suivant *Trév.* et *Dispate* suivant *Richelet*, subst. f. Machine où il y a deux poulies.

Dispendieux, *euse*, adj. (*Dis-pan-di-eû*, *eû-se*) Qui ne se fait qu'avec beaucoup de dépense : *Cette entreprise est dispendieuse.*

Dispensateur, *trice*, subst. (*Dis-pan-sa-teur*) Distributeur.

Dispensation, subst. f. (*Dis-pan-sa-cion*) Distribution.

Dispense, subst. fém. (*Dis-pan-se*) Exemption de la règle ordinaire : *Dispense d'âge* ; *dispense de résider.* —Permission : *Dispense de manger de la viande*, *etc.*

Dispenser, v. a. (*Dis-pan-sé*) Départir ; distribuer. —Plus communément, exempter de la règle ordinaire.

Disperser, v. a. (*Dis-pêr-cé*) Répandre, jeter ou distribuer en divers lieux : *Disperser de l'argent* ; *disperser des soldats*, *des troupes.*

Dispersion, s. f. (*Dis-per-cion* ; en vers, *ci-on*) L'action de disperser ou par laquelle on est dispersé.

Dispondée, s. m. Terme de Poésie Grecque et Latine : Double spondée.

Disponible, adj. m. et f. Terme de Droit : Dont on peut disposer.

Dispos, adj. m. (*Dis-pô*) Léger, agile. Il n'a point de féminin et ne se dit qu'en parlant des hommes.

Disposé, *ée*, part. p. de *Disposer*, et adj. *Il est bien* ou *mal disposé* (bien ou mal intentionné) *pour votre frère.*

Disposer, v. a. (*Dis-po-zé*) Arranger ; mettre les choses dans un certain ordre. —Préparer à... *Disposer un malade à recevoir les Sacremens.* —Préparer pour... *Disposer tout pour une cérémonie.*

Disposer, v. n. Faire de quelqu'un ou de quelque chose ce qu'on veut : *Disposer de ses enfans.* —Aliéner : *Les mineurs ne peuvent disposer de leurs biens.*

Proverb. *L'homme propose et Dieu dispose* ; nous formons des desseins, mais le succès dépend de Dieu. —*Dieu a disposé de telle personne* ; elle est morte.

Se disposer, v. récip. Se préparer à...

Dispositif, s. m. (*Dis-po-zi-tife*) Le prononcé d'une sentence, etc. ; l'endroit où le Juge ordonne.

Dispositif, *ive*, adj. Qui dispose, qui prépare à quelque chose : *Un remède dispositif.*

Disposition, s. f. (*Dis-po-si-cion* ; en vers, *ci-on.*) Arrangement : *Disposition des lieux*, *des troupes*, *de la bataille*, *d'un discours*, *d'un poëme*, *des scènes d'une piéce de théâtre.* —Action par laquelle on dispose de quelque chose, ou l'effet qui résulte de cette action : *Disposition testamentaire.* —Pouvoir de disposer : *Cela est* ou *n'est pas en ma disposition.* —Aptitude : *Disposition en* ou *pour la danse.* —Inclination : *Il a beaucoup de disposition au bien.* —Sentimens où l'on est à l'égard de quelqu'un : *Il a de très-bonnes dispositions*, *il est dans une disposition très-favorable pour ce qui vous regarde.* —Etat où l'on est à l'égard de quelque chose ; dessein ; résolution : *Je l'ai laissé dans la disposition de sortir.* —En parlant des choses, préparation et acheminement

à quelque chose de prochain : *Ce pouls marque de la disposition à la fièvre*,

Etre en bonne ou *mauvaise disposition* ; se porter bien *ou* mal.

Disproportion, subst. f. (*Dis-pro-por-cion* ; en vers, *ci-on.*) Inégalité ; manque de proportion entre des choses comparées.

Disproportionné, *ée*, part. pass. de *Disproportionner*, et adj. Qui manque de proportion : *Leurs âges sont trop disproportionnés.*

Disproportionner, v. a. (*Dis-pro-por-cio-né*) Faire que les choses ne soient pas proportionnées. Ce verbe est inusité ; il ne se dit qu'au participe employé adjectivement.

Disputable, adject. Qui peut être disputé : *Cette question est disputable.*

Dispute, s. f. Combat d'esprit par écrit ou de vive voix entre plusieurs. —Débat ; querelle ; contestation. Voy. *Différent.*

Disputer, v. a. (*Dis-pu-té*) Contester pour emporter ou conserver quelque chose : *Disputer le pas*, *la préséance.*

Disputer le terrain ; en t. de Guerre, se battre de poste en poste ; défendre l'un après l'autre. Au figuré, se défendre pied à pied dans une contestation.

Disputer, v. n. Etre en débat ; avoir contestation : *Disputer contre quelqu'un.* —Agiter des questions dans les écoles.

Ces deux maisons disputent de noblesse, *etc.* paroissent égales en noblesse. —*Il le dispute en érudition à son frère* ou mieux *il dispute d'érudition avec son frère* ; il égale son frère en érudition, etc. —Proverb. *Disputer sur la pointe d'une aiguille* ; disputer pour des minuties.

Se disputer, verbe récip. Prétendre concurremment à... *Ils se disputent l'honneur*, *la gloire de...* —Les Gascons le disent sans régime, pour *se quereller* : *Ils se sont long-temps disputés* ; il faut dire, *ils ont long-temps disputé.*

Disputeur, subst. masc. Qui aime à disputer.

Disque, subst. m. (*Dis-ke*) Sorte de palet que les Anciens, dans leurs jeux, jetoient au loin pour faire paroître leur force et leur adresse. —En t. d'Astronomie, le corps du Soleil, de la Lune et des autres Astres, qui paroissent plats et ronds comme un disque. —En Optique, grandeur des verres de lunettes. —En Botanique, la partie des fleurs radiées qui en occupe le centre.

Disquisition, s. f. (*Dis-ki-zi-cion*) t. Didactique : Examen, recherche de quelque vérité dans les sciences.

Dissecteur, subst. m. (*Di-cèk-teur*) Celui qui dissèque. On dit plus ordinairement *Disséqueur.*

Dissection, subst. f. (*Di-cèk-cion*) Action de disséquer un corps. —Etat d'un corps disséqué.

Dissemblable, adj. (*Di-san-bla-ble*) Qui n'est pas semblable.

Dissemblance, s. f. (*Di-san-blan-ce*) Manque de ressemblance.

Dissention, s. f. Cette ortographe est celle de l'*Acad.* Plusieurs autres écrivent *dissension*, d'une manière plus conforme à l'étymologie *dissensio*, par la même raison qu'on écrit *discussion*, d'après *discussio.* (*Di-san-cion* ; en vers, *ci-on.*) Discorde, querelle occasionnée par l'opposition, par la diversité des sentimens ou des intérêts.

Disséquer, v. a. (*Di-cé-ké*) Ouvrir le corps d'un animal pour en faire l'anatomie. —On le dit, par extension, des plantes. —fig. et fam. Couper les viandes proprement et adroitement. —Plus fig. encore, *disséquer le sentiment*, *etc.*

Disséqueur, subst. m. (*Di-cé-keur*) Celui qui dissèque : *Un habile disséqueur.* Il ne se dit guères qu'avec un adj.

Dissertateur, s. m. (*Di-cêr-ta-teur*) Celui qui disserte. Il se prend presque toujours en mauvaise part : *Un ennuyeux dissertateur.*

Dissertation, s. f. (*Di-cêr-ta-cion*) Ouvrage sur quelque point particulier d'une science ou d'un art.

Disserter, v. n. (*Di-cêr-té*) Faire une dissertation : *Il a longuement disserté sur....*

Dissidence, subst. f. (*Di-ci-dan-ce*) Scission : *La dissidence des Anglo-Américains.* C'est un mot nouveau, que l'usage paroît avoir adopté.

Dissident, s. m. (*Di-ci-dan*) En Pologne, celui qui professe une autre

Religion que la Catholique. —Celui qui fait scission. Voyez *Dissidence.*

Dissimilaire, adj. m. et f. (*Di-ci-mi-lè-re*) Qui n'est pas de même nature ou de même espèce.

Dissimilitude, subst. f. Différence, diversité. —Figure de Rhétorique.

Dissimulateur, trice, subst. Qui dissimule. Il est peu usité.

Dissimulation, s. f. (*Di-ci-mu-la-cion*) Déguisement; art, soin de cacher ses sentimens, ses desseins: *User de dissimulation.*

Dissimulé, ée, adj. Déguisé, fin; qui use de dissimulation. —Il est aussi substantif, mais seulement au féminin: *C'est une dissimulée.*

Dissimuler, v. act. (*Di-ci-mu-lé*) Cacher ses sentimens, ses desseins. —Faire semblant de ne pas remarquer ou ressentir: *Dissimuler une injure, un affront.*

Dissipateur, trice, subst. Celui, celle qui dissipe; prodigue.

Dissipation, s. f. (*Di-ci-pa-cion*) Action de dissiper ou par laquelle une chose se dissipe: *Dissipation des biens, des finances; dissipation des esprits.* —Etat d'une personne dissipée.

Dissipé, ée, part. p. et adj. Voyez *Dissiper.* —*Avoir l'esprit dissipé*; ne donner d'attention ni à ce qu'on dit, ni à ce qu'on fait. —*Homme dissipé*, trop répandu dans le monde, et plus occupé de ses plaisirs que de ses devoirs. On dit dans le même sens, *mener une vie dissipée.*

Dissiper, v. a. (*Di-ci-pé*) Consumer: *Dissiper son bien, son patrimoine.* — Détruire: *Dissiper une armée.* —Disperser; écarter: *Le Soleil dissipe les nuages, les brouillards.* — Chasser; éloigner: *Dissiper la crainte, l'ennui.* —Détourner l'esprit de l'application; nuire au recueillement, etc.

Dissolu, ue, adject. Déshonnête; débauché, libertin.

Dissoluble, adj. Ce qui peut se dissoudre, se résoudre en plusieurs parties.

Dissolument, adv. (*Di-so-lu-man*) D'une manière dissolue et licencieuse; licencieusement.

Dissolutif, ive, adj. Qui a la vertu de dissoudre.

Dissolution, s. f. (*Di-so-lu-cion*; en vers, *ci-on.*) Séparation des parties d'un corps naturel qui se dissout: *La dissolution des simples, des métaux.* Voyez *Solution.* —On dit figurément: *La dissolution de l'ame et du corps*, leur séparation; *la dissolution d'un mariage*, la rupture du lien conjugal. —Débauche; déréglement de mœurs.

Dissolvant, ante, adj. (*Di-sol-van*) Qui a la vertu de dissoudre: *Qualité dissolvante.*

Dissolvant, s. m. Corps propre à opérer la dissolution: *L'eau est un grand dissolvant.*

Dissonance, s. f. Terme de Musique: Faux accord; ton dissonant.

Dissonant, ante, adject. Qui n'est point d'accord; qui n'est pas dans le ton: *Cette voix est dissonante.*

Dissoudre, v. a. *Dissous, dissoute. Dissolvant. Je dissous, etc. Nous dissolvons, etc. J'ai dissous*, sans parfait défini. *Je dissoudrai. Que je dissolve, etc.* Pénétrer un corps solide, et en détacher, en séparer toutes les parties. —fig. *Dissoudre un Corps, une Société*; les détruire, les abolir. *Dissoudre un mariage*; le déclarer nul, en rompre le lien.

Se dissoudre, v. r. *Le fer se dissout dans l'eau-forte.* —fig. *Cette Société se dissout*, se rompt, se sépare.

Dissuader, verb. act. (*Di-su-a-dé*) Détourner de quelque dessein.

Dissuasion, s. f. (*Di-su-a-zion*) Effet des discours qui dissuadent.

Dissyllabe, adj. (*Di-ci-la-be*) *Mot dissyllabe*, qui est de deux syllabes.

Distance, s. f. Eloignement qu'il y a d'un lieu à un autre ou d'une chose à une autre. —Au fig. différence: *Il y a une grande distance entre leurs esprits.*

Distant, ante, adj. (*Dis-tan, an-te*) Eloigné.

Distendre, v. act. (*Dis-tan-dre*) t. de Médecine: Causer une tension violente contre nature.

Distention, subst. f. (*Dis-tan-cion*) Il ne se dit qu'en Médecine et en parlant des nerfs qui sont tendus: *La distention des nerfs.*

Distillateur, s. m. (*Dis-ti-la-teur*) Celui qui fait profession de distiller.

Distillation, s. f. (*Dis-ti-la-cion*) Action de distiller. —Chose distillée.

Distiller, v. act. (*Dis-ti-lé*) Tirer par l'alambic le suc de quelque chose. —fig. Répandre, verser : *Distiller sa rage, du venin sur quelqu'un.*

Distinct, incte, adj. (*Dis-teink, teink-te*) Différent ; séparé d'un autre. —Clair ; net : *Son distinct ; vue, voix, idée, notion distincte.*

Distinctement, adv. (*Dis-teink-te-man*) Clairement ; nettement ; d'une manière distincte.

Distinctif, ive, adj. (*Dis-teink-tif*) Qui distingue : *Caractère distinctif, marque distinctive.*

Distinction, s. f. (*Dis-teink-cion*) Division ; séparation. Il ne se dit guères en ce sens qu'avec les particules négatives : *Sans distinction de chapitres, de versets.* — Différence. — Préférence ; égard ; singularité avantageuse : *Traiter avec distinction ; il aime les distinctions.* — Mérite ; éclat de naissance ; illustration d'emploi : *Homme, personne de distinction ; Officier de distinction ; charge, emploi de distinction.* —Explication des divers sens qu'une proposition peut recevoir. —En Droit Canon, titre contenant plusieurs questions et plusieurs Canons.

Distingué, ée, part. p. de *Distinguer*, et adj. Différent. —Qui a de la supériorité sur un autre : *Cet homme est d'une valeur distinguée, d'un mérite distingué, etc.*

Distinguer, v. act. (*Dis-tein-ghé*) Mettre de la distinction, de la différence entre — Discerner par les sens ou par l'opération de l'esprit : *Distinguer les sons, les objets, les odeurs ; il faut savoir distinguer le bien et le mal.* —Diviser ; séparer : *Distinguez les divers chefs de son accusation.* — Caractériser avec distinction : *La vertu, le mérite, les dignités distinguent un homme.* On dit en ce sens, *se distinguer par ses talens, par sa valeur.*

Distinguer une proposition, en marquer les divers sens.

Distique, s. m. (*Dis-ti-ke*) Deux vers Latins ou Grecs qui font un sens parfait.

Distorsion, s. f. (*Dis-tor-cion ; en vers, ci-on.*) t. de Médecine : Contraction d'une partie du corps qui se tourne d'un côté par la rélaxation des muscles. Il se dit sur-tout de la bouche.

Distraction, s. f. (*Dis-trak-cion*) Inapplication d'une personne aux choses qui la doivent occuper. — En parlant d'affaires, démembrement, séparation d'une partie d'avec son tout.

Distraire, v. act. sur *Traire.* (*Dis-trè-re*) Détourner de quelque application. —Détourner d'un dessein. —En parlant d'affaires, séparer une partie d'un tout.

Se distraire, v. réc. Se détourner ; se divertir.

Distrait, aite, adj. (*Dis-trè, è-te*) Qui n'a point ou qui a peu d'application aux choses auxquelles il en faudroit avoir. Voyez *Abstrait.*

Distribuer, verb. act. (*Dis-tri-bué*) Départir, partager entre plusieurs : *Distribuer des aumônes, une somme d'argent, le butin aux soldats.* —Disposer ; ranger : *Distribuer par ordre, avec goût, etc.*

Distribuer un procès, le donner à un des Juges pour qu'il en fasse le rapport. — En t. d'Imprimeur, Replacer dans la casse les caractères d'une forme tirée.

Distributeur, trice, subst. Celui ou celle qui distribue, qui partage.

Distributif, ive, adj. Qui distribue.

Justice distributive, qui ordonne des peines et des récompenses.

Distribution, s. f. (*Dis-tri-bu-cion, en vers, ci-on.*) Action de distribuer ou effet de cette action ; partage d'une chose entre plusieurs. —Deniers qu'on distribue aux Chanoines, pour leur présence actuelle au service Divin. —Figure de Rhétorique, par laquelle on fait avec ordre la division et l'énumération des qualités d'un sujet. —En ter. d'Imprimerie, action de replacer dans la casse les lettres ou caractères d'une forme sortant de sous presse.

Distributivement, adv. (*Dis-tri-bu-ti-ve-man*) t. de Logique : Au sens distributif, séparément, seul à seul. Il est opposé à *collectivement.*

District, s. m. (*Dis-trik ; le t ne se prononce jamais.*) Etendue de Juridiction.

Fig. et famil. *Cela n'est pas de mon district*, de ma compétence ; il ne m'appartient pas d'en juger.

Dit, *dite*, part. p. de *Dire*, et adj. (*Di*, *i-te*) Prononcé ; proféré. —Surnommé : *Alexandre dit le Grand.*

Dit, s. m. Bon mot, apophtegme, maxime, sentence : *Un dit notable ; les dits et gestes des Anciens ; les dits et les redits.* Il est familier.

Proverb. *Avoir son dit et son dédit*, être sujet à changer d'avis, à rétracter sa parole, à se dédire.

Dithyrambe, s. m. (*Di-ti-ran-be*) Sorte de Poésie en l'honneur du vin et de Bacchus.

Dithyrambique, adject. (*Di-ti-ran-bi-ke*) Qui appartient au dithyrambe.

Diton, s. m. Terme de Musique : Intervalle composé de deux tons.

Ditriglyphe, s. m. (*Di-tri-gli-fe*) t. d'Architecture : Espace entre deux triglyphes.

Diurétique, adj. (*Di-u-ré-ti-ke*) Apéritif ; qui fait uriner : *Remède diurétique.* — On dit aussi substantivement : *C'est un bon diurétique.*

Diurnaire, subst. m. (*Diur-nè-re*) Officier qui écrivoit jour par jour ce que le Prince faisoit, régloit ou ordonnoit.

Diurnal, s. m. (*Diur-nal*) Livre d'Eglise qui contient l'Office canonial de chaque jour, à l'exception de Matines : *Diurnal Romain.*

Diurne, adject. (*Di-ur-ne*) D'un jour : *Le mouvement diurne de la terre*, qui se fait dans vingt-quatre heures.

Divaguer, v. neut. (*Di-va-ghé*) S'écarter de l'objet d'une question.

Divan, s. m. Nom du Conseil du Grand Seigneur et de divers autres Conseils du Levant.

Dive, adj. fém. Vieux mot, qui signifioit *divine.*

Divergence, s. f. (*Di-vêr-jan-ce*) t. de Géométrie : Etat de deux lignes divergentes.

Divergent, *ente*, adj. (*Di-vêr-jan*, *an-te*) ter. de Géométrie. Il se dit des lignes qui vont en s'écartant l'une de l'autre.

Divers, *erse*, adject. (*Di-vêr*, et devant une voyelle, *Di-vêrz*, *vêr-ce*) Différent ; dissemblable : *Divers sentimens.* —Plusieurs : *En divers temps ; je l'ai oui dire à diverses personnes*, *à diverses reprises.*

Diversement, adv. (*Di-vêr-ce-man*) En diverses manières.

Diversifiable, adj. m. et fém. Qui peut se varier, se diversifier.

Diversifier, v. act. (*Di-vêr-ci-fi-é*) Varier ; mettre, apporter de la diversité ; changer en plusieurs façons.

Diversion, s. f. (*Di-vêr-cion ;* en vers, *ci-on.*) Action par laquelle on détourne. Il se dit ordinairement avec le mot *faire : Entrer dans le pays ennemi pour faire diversion ; on l'a saigné pour faire diversion de l'humeur ;* et fig. *Le désir de la gloire a fait dans son cœur diversion à l'amour.*

Diversité, subst. f. (*Di-vêr-ci-té*) Différence ; variété.

Divertir, v. act. Récréer ; réjouir. — En parlant de deniers, d'effets ; détourner, voler, dérober. —Distraire, détourner. Dans cette dernière acception il est vieux.

Se divertir, v. réc. Se réjouir, se récréer ; prendre du plaisir.

Se divertir de quelqu'un ; en faire son jouet, s'en moquer.

Divertissant, *ante*, adj. (*Di-vêr-ti-san*, *an-te*) Qui réjouit, qui plaît, qui divertit. Voyez *Enjoué.*

Divertissement, s. m. (*Di-vêr-ti-ce-man*) Récréation ; plaisir. Quand ce mot et les précédens ne sont pas détournés à un mauvais sens par quelque autre mot, ils se disent d'un divertissement honnête. — Dans les opéra, etc., danses et chants qui font partie de chaque acte ou qui le terminent. —Vol : *Divertissement de deniers*, *de fonds*, *des effets d'une succession.*

Dividende, s. m. (*Di-vi-dan-de*) En t. d'Arithmétique, le nombre à diviser. —En termes de Compagnie de Commerce, le produit d'une action.

Divin, *ine*, adj. (*Di-vein*, *vi-ne*) Qui est de Dieu ; qui appartient à Dieu. —Qui paroît être au-dessus des forces de la nature. —Abusivement, qui est très-excellent dans son genre.

Divination, s. f. (*Di-vi-na-cion*)

L'art de prédire l'avenir. —Les moyens dont on se sert pour le prédire.

Divinatoire, adj. (*Di-vi-na-toâ-re*) *Baguette divinatoire.* Voyez *Baguette.*

Divinement, adv. (*Di-vi-ne-man*) Par la vertu, par la puissance divine. —Abusivement et fam. excellemment; parfaitement.

Diviniser, v. act. (*Di-vi-ni-zé*) Reconnoître pour divin.

Divinité, s. f. L'essence, la nature divine. — Dieu même : *Adorer la Divinité.* —Il se dit des faux Dieux : *Les Divinités des eaux*, *des forêts.* — fig. et par abus, une belle femme : *C'est une divinité.*

Divis, Terme de Droit opposé à *indivis* : *Posséder par divis* ; avoir chacun sa part.

Divise, adj. (*Di-vi-ze*) t. de Blason. Il se dit d'une bande, etc. qui n'a que la moitié de sa largeur.

Divisé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Diviser.* —Où il y a de la division; où règne la discorde, la dissention.

Diviser, v. act. (*Di-vi-zé*) Partager; séparer en deux ou plusieurs parties. —Mettre en discorde; désunir.

Se diviser, v. réc. Etre divisé, se partager, se désunir.

Diviseur, subst. m. (*Di-vi-zeur*) ter. d'Arithmétique : Nombre par lequel on en divise un plus grand.

Divisibilité, s. f. (*Di-vi-zi-bi-li-té*) Qualité de ce qui peut être divisé.

Divisible, adj. Qui peut se diviser.

Division, s. f. (*Di-vi-zion*; en vers, *zi-on.*) Partage d'un tout en ses parties; séparation. — fig. Désunion; discorde; mésintelligence. —La quatrième règle d'Arithmétique, selon laquelle on divise un nombre appelé *dividende*, en autant de parties qu'il y a d'unités dans un autre nombre appelé *diviseur.* —Partage d'un discours en plusieurs points ou parties, d'un poëme en livres, d'un drame en actes, etc. — En t. de Guerre, partie de quelque corps d'infanterie ou de cavalerie. —Dans la Marine, partie d'une armée navale ou d'une de ses escadres. —En termes d'Imprimerie; Petit tiret que les Compositeurs placent à la fin des lignes où il n'y a qu'une partie d'un mot, pour marquer que le reste du mot est à la ligne suivante. Il se dit aussi pour le tiret mis entre deux mots qui doivent se prononcer ensemble. —En parlant de Cartes Géographiques, couleur qui sépare une Province, un Etat, etc. d'une autre Province, d'un autre Etat.

Divorce, s. m. Rupture de mariage. Il diffère de *répudiation*, en ce que le *divorce* se dit proprement de la séparation de deux époux, ensuite de leur consentement mutuel; la *répudiation* est le renvoi de l'un par l'autre, indépendamment de la volonté et de l'avantage de la partie renvoyée. —Dissentions entre le mari et la femme : *Ils sont dans un continuel divorce.* —On dit aussi dans le même sens, *Il est en divorce aves ses amis.* — fig. *Faire divorce avec les plaisirs*, *avec le monde*, y renoncer.

Divulgation, s. f. (*Di-vul-ga-cion*) Action de divulguer. —Etat d'une chose divulguée.

Divulguer, v. a. (*Di-vul-ghé*) Publier; découvrir à d'autres; dire à plusieurs personnes.

Dix, adj. numéral. (Quand *dix* est final ou suivi d'un repos, on prononce l'*x* comme dans une *s* initiale, *dites : Ils étoient dix*, *dix-sept.* Quand *dix* est suivi d'un nom qui commence par une consonne, on ne prononce pas l'*x* : *Dix personnes*, *dix héros*; prononcez *di personnes*, *di héros.* Quand *dix* est suivi d'un nom qui commence par une voyelle, on donne à l'*x* le son du *z* : *Dix écus*, *dix hommes*; prononcez *dizécus*, *dizomes.*) Nombre pair, composé de deux fois cinq et qui suit immédiatement le nombre de 9.

Dix est quelquefois substantif : *Un dix de cœur*; *un dix en chiffre*; *placer son argent au denier dix*, c'est-à-dire, *à dix pour cent*; en tirer le dixième denier d'intérêt.

Dix s'emploie pour dixième : *En mil sept cent dix*; *Léon Dix*; *le dix de Juin*, *etc.* Voyez la Grammaire.

Dixième, adj. (*Di-ziè-me*) Nombre ordinal, correspondant au nombre cardinal *dix* : *Le dixième jour*, *la dixième fois.* —Il est aussi subst. et signifie

la dixième partie d'un tout : *Il est héritier pour un dixième ; il a payé le dixième.*

Dixiémement, adv. (*Di-zié-me-man*) En dixième lieu.

Dixme, dixmer, dixmeur. (*Acad.*) Voyez *dîme, dîmer, etc.*

Dizain, s. m. (*Di-zein*) Ouvrage de Poésie composé de dix vers : *Cette ode a six dizains.* —Chapelet composé de dix grains : *Il récite tous les jours son dizain.*

Dizaine, s. f. (*Di-zè-ne*) Total de choses ou de personnes composé de dix : *Une dizaine de volumes.* —En termes d'Arithmétique ; *nombre, dizaine, centaine.*

Dizeau, s. m. (*Di-zô*, s. d.) Dix gerbes, dix bottes de foin.

Dizenier, s. m. (*Di-ze-nié*) Chef d'une dizaine ou qui a dix personnes sous sa charge. —C'étoit le nom de certains Officiers de Ville.

D-la-ré, terme de Musique par lequel on désigne le ton de *ré* : *Cet air est en d-la-ré.*

Docile, adj. m. et f. Doux. —Facile à être enseigné. —Qui est soumis à ses supérieurs.

Docilement, adv. (*Do-ci-le-man*) Avec docilité.

Docilité, s. f. Qualité par laquelle on est docile ; disposition naturelle à être instruit, à être gouverné.

Docimastique ou *docimasie*, s. f. Terme de Chimie : L'art d'essayer en petit les mines, pour savoir les métaux qu'elles contiennent.

Docte, adject. et subst. Savant : *Un homme docte.* Voyez *Habile.* —Qui contient beaucoup de doctrine : *Docte dissertation* ; *Livre docte.*

Doctement, adverb. (*Dok-te-man*) Savamment, d'une manière docte.

Docteur, s. m. Celui qui après avoir étudié quelque science dans les Universités et fait tous ses actes, a pris solennellement le bonnet. —fam. Savant ; habile homme : *Il est docteur dans cet art ; il n'est pas grand docteur.*

Doctoral, ale, adj. Qui appartient au Docteur : *Robe doctorale.*

Doctorat, s. m. (*Dok-to-ra*) Degré, qualité de Docteur.

Doctorerie, s. f. Acte qu'on fait en Théologie pour être reçu Docteur.

Doctrinal, ale, adj. Il se dit des avis que les Théologiens donnent en matière de doctrine.

Doctrine, s. f. Erudition, savoir. —Dans une accepti[illegible] maximes ; sentimens ; ens[illegible]s.

Document, s. m. (*Do-ku-man*) t. de Pratique, employé d'ordinaire au pl. Les titres et les preuves qu'on allégue, et sur-tout des choses anciennes.

Dodécaèdre, suivant *Trév. Dodécahèdre*, suivant l'*Acad.* s. m. (*Do-dé-ka-è-dre*) Corps solide régulier dont la surface est formée de douze pentagones réguliers.

Dodécagone, s. m. Terme de Géométrie : Polygone terminé par douze côtés. —En t. de Fortification, place fortifiée de douze bastions.

Dodécatemorie, subst. fém. Terme d'Astronomie : La douzième partie d'un cercle.

Dodine, s. f. Sorte de sauce qu'on fait aux canards avec divers ingrédiens.

Se dodiner, v. pron. (*Do-di-né*) Se dorloter ; avoir beaucoup de soin de sa personne. Il est fam. —On dit neutralement, en termes d'Horlogerie, *le balancier dodine* ; va, remue.

Dodo, mot dont on se sert en parlant aux enfans : *Faire dodo* ; dormir.

Dodu, ue, adj. Gras, potelé, qui a beaucoup d'embonpoint. Il est familier.

Dogat, s. m. (*Do-ga*) Dignité de Doge. —Temps qu'on est Doge.

Doge, s. m. Le chef de la République de Venise, et celui de la République de Gênes.

Dogesse, s. f. (*Do-jè-ce*) La femme d'un Doge. *Trév.*

Dogmatique, adj. (*Dog-ma-ti-ke*) Qui regarde le dogme : *Ton dogmatique* ; ton d'un homme qui affecte de dogmatiser. —On dit aussi substantivement, *le dogmatique* ; le style dogmatique.

Dogmatiquement, adv. (*Dog-ma-ti-ke-man*) D'une manière dogmatique. —Au fig. d'un ton, d'un air de maître.

Dogmatiser, v. n. (*Dog-ma-ti-zé*) Enseigner une doctrine fausse ou dangereuse, principalement en matière de

Religion. —Par extension et fam. parler par sentence, et d'un ton décisif.

Dogmatiseur, s. m. (*Dog-ma-ti-zeur*) Celui qui dogmatise. Il se prend en mauvaise part.

Dogmatiste, s. m. Qui établit des dogmes, qui dogmatise. —On le dit surtout d'une secte de Médecins, qui donnoient beaucoup trop à la théorie, par opposition aux *Empiriques* qui se bornoient à la pratique.

Dogme, s. m. Point de doctrine; enseignement reçu et servant de règle. Il se dit principalement de la Religion, et par extension de la Philosophie : *Les dogmes de la Foi*; *les dogmes de la Philosophie*; les vérités qu'elle enseigne. Ce mot seul et sans addition s'entend toujours de la Religion.

Dogre, s. m. Bâtiment Hollandois pour la pêche du hareng.

Dogue, s. m. (*Do-ghe*) Sorte de gros chien fort et courageux.

Dogues, s. m. pl. Terme de Marine: Trous qui sont dans les plats bords des deux côtés du grand mât pour amurer les couets de la grande voile.

Se doguer, v. r. (*Do-ghé*) Se heurter la tête les uns contre les autres, en parlant des béliers et des moutons. *Trév.*

Doguin, subst. m. (*Do-ghein*) Petit dogue; au féminin, *doguine*.

Doigt, s. m. (*Doâ*) Extrémités des pieds et des mains de l'homme, divisées en cinq branches. —Il se dit aussi de quelques animaux; du singe, du canard, de la bécasse, etc. —Petite mesure ou quantité de la grandeur d'un travers de doigt: *Un doigt de vin, etc.* —En termes d'Astronomie, douzième partie du diamètre du Soleil ou de la Lune.

Fig. et fam. *Montrer au doigt*; se moquer de quelqu'un publiquement et en signe de mépris. C'étoit au contraire, chez les anciens Romains, une marque d'estime. —*Toucher à quelque chose du bout du doigt*, en être bien proche. —*Etre à deux doigts de sa ruine*, proche de sa ruine. —*Donner sur les doigts à quelqu'un*; lui faire souffrir quelque dommage, quelque confusion. —*Se mordre les doigts de quelque chose*, s'en repentir. —*Vous avez mis le doigt dessus*, vous avez deviné. —*Il sait sa leçon sur le bout du doigt*, fort bien. —*Etre servi au doigt et à l'œil*, très-ponctuellement.

Doigts, s. m. plur. Terme de Conchyliologie : Pointes émoussées d'un certain genre d'oursins.

Doigter, v. a. (*Doa-té*) ter. de Musique : Hausser et baisser les doigts sur un instrument.

Doigtier, s. m. (*Doa-tié*) Ce qui sert à couvrir un doigt: *Un doigtier de linge, de cuir.*

Doite, s. f. (*Doa-te*) ter. de Tisserand : *Ces écheveaux ne sont pas d'une même doite*, d'une même grosseur.

Doitée, s. f. (*Doa-té-e*) Petite quantité de fil; aiguillée qui sert à régler la grosseur du fil.

Dol, subst. m. Tromperie, fraude, mauvaise foi.

Doléance, s. f. Plainte. Il ne se dit qu'au pluriel dans le style familier et quelquefois badin et moqueur.

Dolemment, adverbe, (*Do-la-man*) D'une manière dolente.

Dolent, ente, adj. (*Do-lan, an-te*) Triste, affligé, plaintif. Il ne se dit guères qu'en plaisanterie et pour se moquer.

Doler, v. a. (*Do-lé*) Blanchir et unir le bois avec la doloire.

Doliman, s. m. Habit turc en usage au Théâtre.

Doloire, s. f. (*Do-loâ-re*) Outil de Tonnelier pour doler ou unir le bois. —Instrument de Maçon pour corroyer la chaux et le sable, et en faire du mortier propre à toutes sortes d'enduits. —En t. de Chirurgien, espèce de bandage un peu oblique. —En t. de Blason, meuble d'Armoirie, sous la forme d'une hache sans manche. En ce sens on dit aussi *Douloir*, subst. m.

Dom ou *Don*, Titre d'honneur qui vient du Latin *Dominus*; il précède ordinairement les noms de baptême ou de famille des Seigneurs Espagnols et Portugais, et de certains Religieux, comme Chartreux, Bénédictins, Bernardins, Feuillans.

Domaine, s. m. (*Do-mè-ne*) Bien; fonds; héritage; propriété. —On disoit absolument *le Domaine*, pour signifier

le patrimoine royal : *Le domaine de la Couronne.*

Domanial, ale, adj. Qui est du Domaine ; qui appartient au Domaine.

Dôme, s. m. Voûte demi-sphérique qu'on élève au-dessus d'un pavillon, d'un salon, d'un vestibule, d'une Eglise : *Le dôme des Invalides.* —En Chimie, vaisseau de terre que l'on place, dans certaines distillations, par-dessus une cornue, afin d'obliger la flamme de rouler dessus : *Le dôme d'un fourneau.*

Domerie, subst. f. Titre de quelques Abbayes qui étoient des espèces d'Hôpitaux.

Domesticité, subst. f. Etat de domestique.

Domestique, s. m. (*Do-mes-ti-ke*) Serviteur, servante, qui sert dans un Logis. Il se dit ordinairement au masc. même en parlant des femmes : *Un bon domestique.* —Tous les domestiques pris collectivement : *Il a un nombreux domestique.* —L'intérieur de la maison ; le ménage : *Il ne veut pas qu'on se mêle de son domestique.*

Domestique, adj. Qui est de la maison, qui appartient à la maison : *Affaires domestiques ; exemple domestique.* —Apprivoisé, qu'on tient à la maison, en parlant de certains animaux : *Le chien est un animal domestique.* —Il se dit par opposition à étranger : *Chagrin domestique ; guerres domestiques*, civiles.

Domestiquement, adv. (*Do-mes-ti-ke-man*) A la manière d'un Domestique : *Etre attaché domestiquement à...* En ce sens il est peu usité. —Dans son domestique : *Vivre domestiquement.* —Familiérement ; *Il vit domestiquement avec nous.*

Domicile, s. m. Logis où l'on fait sa demeure ordinaire Voyez *Résidence.*

Faire élection de domicile, terme de Pratique : Déclarer qu'on demeure en tel lieu, ou qu'on peut s'adresser en ce lieu-là pour y faire toutes significations à celui qui a fait élection de domicile.

Domicilié, ée, part. p. de *Se domicilier*, et adj. Qui a un domicile fixe et arrêté en un lieu. —*Etre domicilié*, avoir une demeure certaine.

Se domicilier, verbe réc. (*Do-mi-ci-li-é*) Se fixer dans un domicile.

Dominant, ante, adj. (*Do-mi-nan*) Qui domine : *Passion, humeur dominante ; goût dominant.*

Fief dominant ; Seigneur dominant, fief ou Seigneur de qui relève un autre fief.

Dominante, subst. fém. Terme de Musique : La note qui fait la quinte au-dessus de la note tonique ou fondamentale. Celle qui fait la quarte au-dessus de cette même tonique est appelée *sous-dominante.*

Dominateur, s. m. Celui qui domine, qui a autorité et puissance souveraine : *Dominateur de l'Univers*, et adjectivement : *Ce Peuple dominateur.* Il ne s'emploie que dans le style soutenu. —Quelques Ecrivains ont dit au fém. et dans le même sens, *Dominatrice.*

Domination, s. f. (*Do-mi-na-cion ;* en vers, *ci-on.*) Puissance, empire, autorité souveraine : *Vivre sous la domination de....* —Un des Ordres de la Hiérarchie céleste.

Dominer, v. n. (*Do-mi-né*) Commander ; avoir autorité et puissance absolue sur... *Dominer sur la mer ; il veut par-tout dominer.* —Se faire appercevoir et sentir par dessus tout : *La bile domine dans son tempérament.* —Au fig. il s'emploie indifféremment ou comme actif : *Dominer les passions ; Cette montagne domine la ville ;* ou comme neutre avec la préposition *sur : Dominer sur les passions, sur la ville, etc.*

Dominicain, aine, subst. (*Do-mi-ni-kain, kè-ne*) Religieux et Religieuse de l'Ordre de St. Dominique.

Dominicale, adj. Qui est du Seigneur : *L'Oraison Dominicale*, le *Pater ;* Prière que Jesus-Christ enseigna à ses Disciples.

Lettre Dominicale, celle qui marque dans le Calendrier le jour du Seigneur, c'est-à-dire, le Dimanche.

Dominical, s. m. Terme d'Histoire Ecclésiast. Voile dont les femmes se couvroient la tête lorsqu'elles approchoient de la Sainte Table.

Dominicale, s. f. *Prêcher la Dominicale* ou *les Dominicales*, prêcher les Sermons des Dimanches dans une Eglise.

Domino,

Domino, s. m. Camail noir que les Ecclésiastiques portent au chœur pendant l'hiver. —Sorte d'habit de bal. —Espèce de Jeu.

Dominoterie, s. f. Marchandise de papiers marbrés et colorés.

Dominotier, s. m. (*Do-mi-no-tié*) Marchand de dominoterie et estampes.

Dommage, s. m. (*Do-ma-je*) Perte; détriment; préjudice. —Dégât causé par les bestiaux.

C'est dommage, *c'est grand dommage*; c'est une chose fâcheuse. *C'est dommage que*... il est fâcheux que...

Dommageable, adj. (*Do-ma-ja-ble*) Qui cause, qui apporte du dommage.

Domptable, adj. (Dans ce mot et dans les suivans dérivés de la même racine, le *p* se fait sentir, du moins dans la prononciation soutenue.) Qui peut être dompté, assujéti.

Dompter, v. a. Subjuguer, vaincre; réduire sous son obéissance. —En parlant des animaux, les assujétir, leur faire perdre leur férocité. —fig. *Dompter ses passions*, *sa colère*, *sa haine*, *etc.*

Dompteur, s. m. Celui qui dompte. Il ne se dit qu'en vers ou dans la prose poétique, et avec un régime: *Ce fier dompteur de tant de monstres.*

Dompte-venin ou *Asclépias*, subst. masc. Sorte de plante bonne contre le venin.

Don, s. m. Présent, libéralité, largesse. Il se dit, non de l'action de donner, mais de l'effet de cette action. Voyez *Présent.* —Avantage, grace, faveur: *Les dons du Ciel*, *de la Nature.* —Talent; aptitude à certaines choses: *Le don de la parole*, *de l'éloquence*; *le don de plaire*; et abusivement, *il a le don de déplaire*, *de se faire haïr de tout le monde.* —Voyez *Dom.*

Don gratuit, présent qu'on fait de bon cœur et sans y être tenu. —*Don mutuel*, *don réciproque*; donation mutuelle que se font l'homme et la femme de l'usufruit de leur bien, dont le survivant doit jouir. —fam. *Avoir le don des larmes*; pleurer à commandement, quand on veut.

Donataire, s. m. et f. (*Do-na-tè-re*) Celui ou celle à qui on fait une donation.

Donateur, *trice*, subst. Celui ou celle qui fait une donation.

Donatif, s. m. Chez les Romains, don que l'on faisoit aux Troupes à l'armée.

Donation, s. f. (*Do-na-cion*) Don fait par acte public.

Donation entre-vifs, disposition de certaines choses dont le donateur se dessaisit en faveur de celui à qui il donne.

Donc, particule qui sert à marquer la conclusion d'un raisonnement. (On prononce le *c* quand *donc* commence la phrase ou qu'il est suivi d'une voyelle: *Il est votre Père*, *donc vous devez le respecter*; *votre Frère est donc arrivé.* Mais dans *votre Frère est donc sorti*, prononcez *est don sorti.*)

Dondon, s. f. Femme ou fille qui a de l'embonpoint et de la fraîcheur. Il est familier.

Donillage, s. m. *Donilleux*, adject. Voyez *Douillage*, *Douilleux.*

Donjon, s. m. Partie la plus forte et la plus élevée d'un château, et qui est ordinairement en forme de tour.

Donjonné, *ée*, adj. (*Don-jo-né*) Il se dit en t. de Blason des tours ou châteaux qui ont des tourelles.

Donnant, *ante*, adj. verbal, (*Donan*, *an-te*) Qui aime à donner. Il ne se dit qu'avec la négative: *Il n'est pas donnant*, *elle n'est pas donnante.*

Données, subst. f. pl. En Mathématiques, les quantités connues dont on se sert dans la solution d'un problême, pour trouver les quantités inconnues.

Donner, v. act. Faire don de.... —Livrer; mettre entre les mains. —Apporter; présenter: *Donner des siéges*, *donner un bouillon*; et neutralement, devant les verbes, *donner à laver*, *à boire*, etc. —Payer: *J'en donne cent livres*; *donner des gages*, *des appointemens.* —Causer; procurer: *Cela lui a donné la fièvre*; *donner du chagrin*, etc. —Accorder; octroyer: *Donner permission*; *donner le choix*, et neutralement, *donner à choisir.* —Attribuer: *Donner tort à....* *A qui donne-t-on la faute? On ne lui donneroit pas cinquante ans*; *on donne cet ouvrage à plusieurs Auteurs.*

Donner la main à quelqu'un, lui tendre la main par civilité pour l'aider à marcher ; dans une autre acception, donner la foi de mariage. —*Donner les mains à une proposition, à une affaire* ; y acquiescer, y consentir, s'y accorder. —*Donner du jour à une chambre*, l'éclairer. — fig. *Donner un méchant jour aux actions de quelqu'un* ; les interpréter mal, les empoisonner, etc. —*Donner un homme à une femme* ; supposer qu'il est son amant. C'est une expression nouvelle. — *Donner tout aux apparences*, se régler entiérement sur elles. —Prov. 1.° *Donner de la gabatine* ou *du galbanum*, tromper par de fausses promesses. —2.° *Ne pas en donner sa part aux chiens* ou *aux chats* ; avoir des prétentions à quelque chose.

Donner, v. n. *Cet appartement donne sur la rue*, a vue sur la rue. —*Donner à entendre* ; faire entendre. —*Donner à penser, à songer* ; donner sujet de penser. —*Donner dans une embuscade* ; y tomber, s'y laisser prendre. —*Donner dans le panneau*, se laisser tromper. —Prov. *En donner d'une, en donner à garder* ; en faire accroire. —*Ne savoir où donner de la tête* ; ne savoir que devenir.

Se donner, v. r. Donner à soi-même. *Se donner de la peine* ; *se donner du bon temps* ; *se donner un habit, un livre, etc.*

Se donner des airs, affecter de paroître noble, riche etc. —*Se donner garde, se donner de garde de quelqu'un* ; s'en défier. —*Se donner de garde de faire quelque chose* ; s'en abstenir soigneusement. —fam. *S'en donner à cœur joie* ; prendre d'un plaisir tout ce qu'on peut.

Donneur, euse, subst. Celui ou celle qui donne : *Donneur, donneuse d'avis* ; *donneur de galbanum, d'eau bénite de Cour* ; *il n'est pas donneur, elle n'est pas donneuse.* Il est familier.

D'après l'étymologie latine *Donare*, suivie dans les mots *donataire, donateur, donation*, il semble qu'on devroit écrire également *donant, donées, doneur, doneuse.*

Dont, particule très-usitée, qui se met au lieu de la préposition *de*, et des pronoms relatifs, *de qui, duquel, de laquelle, desquels, desquelles, de quoi, etc.* Voyez la Grammaire.

Donte, s. f. Le corps du luth, du tuorbe, etc. qui est fait d'éclisses taillées et pliées en côtes de melon, et collées sur le tasseau.

Donzelle, subst. f. (*Don-zè-le*) ter. de mépris, qui se dit, au lieu de *Demoiselle*, d'une fille d'un état médiocre, dont les mœurs sont suspectes. —C'est aussi le nom d'un petit poisson de mer.

Dorade, s. f. Poisson de mer qui a les écailles de couleur d'or. —Constellation de l'hémisphère Austral.

Dorage, s. m. Terme de Chapelier : Manière de faire paroître un chapeau plus fin par le dehors. —En termes de Pâtissier, couche légère de jaune d'œuf sur la croûte de la pâtisserie.

Doré, ée, part. pass. de *Dorer*, et adject. *Bordure dorée, pâte dorée, vermeil doré, etc.* —Jaune ; tirant sur le jaune : *Pâtisserie dorée.* —Il se dit aussi du rôti, et signifie, qui a une belle couleur. —En ter. de Vénerie, on appelle *fumées dorées*, des fumées de cerf qui sont jaunes.

Proverb. *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*, la bonne réputation vaut mieux que les honneurs et les richesses.

Dorénavant, adv. (*Do-ré-na-van* ; c'est la contraction de *dores en avant.*) Désormais, à l'avenir, dans la suite : *Je suis résolu de faire dorénavant...*

Dorer, v. a. (*Do-ré*) Enduire d'or moulu ou couvrir de feuilles d'or. —fig. et poétiq. *Le Soleil dore la cime des montagnes* ; il les éclaire de ses rayons. *Les moissons commencent à se dorer*, à jaunir.

Proverbial. *Dorer la pilule*, adoucir par de belles paroles l'amertume d'un refus, d'un ordre, d'une proposition désagréable.

Doreur, euse, subst. Celui ou celle qui dore.

Doria, s. f. Plante dont les feuilles sont un excellent vulnéraire.

Dorien, adj. *Le mode dorien*, un des modes de la musique des Anciens. —*Le dialecte dorien*, un des dialectes de la Langue Grecque.

Dorique, adj. (*Do-ri-ke*) *L'ordre dorique* ; le second des cinq ordres d'Architecture.

Dorloter, v. a. (*Dor-lo-té*) Traiter délicatement et avec complaisance. Il est familier.

Se dorloter, v. réc. Se délicater, chercher ses aises.

Dormant, ante, adj. (*Dor-man*) Il ne se dit point au propre d'un homme qui dort. —Au fig. *Eau dormante*, qui ne coule point. —*Verre dormant*, *châssis dormant*, qui ne s'ouvre point. —*Pêne dormant*, qui ne peut s'ouvrir ni se fermer qu'avec la clef. —*Pont dormant*, qui ne se lève point, par opposition au *pont-levis*. —On le dit aussi, en ter. de Marine, des cordages qui sont fixes.

Dormant, s. m. Frise ou châssis de bois attaché dans la feuillure, au haut d'une porte carrée ou cintrée, et qui sert de battement aux ventaux. —Celui qui dort; il ne se dit que des Martyrs appelés *les sept Dormans*.

Dormeur, euse, subst. Celui ou celle qui aime à dormir, qui dort beaucoup.

Dormir, v. n. Reposer; etre dans le sommeil. —On le dit fig. de l'eau qui n'a point de cours ou dont le mouvement est imperceptible. —Les Poëtes le disent aussi au figuré, des vents, etc.

Famil. *Dormir la grasse matinée*, prolonger le sommeil bien avant dans le jour. —*comme une souche*, *comme un sabot*; dormir d'un sommeil profond. —*à bâtons rompus*; dormir d'un sommeil interrompu; mal dormir. —*en lièvre*, dormir les yeux ouverts. —*tout debout*; être accablé par le sommeil. —*d'un bon somme*; d'un sommeil tranquille. —*un bon somme*; dormir longtemps de suite.

Figur. et famil. *Laisser dormir un ouvrage*, le garder pendant quelque temps, afin de l'examiner plus à loisir. —*Laisser dormir une affaire*, ne la pas poursuivre. —*Laisser dormir noblesse*; se disoit, en certaines Provinces, d'un Gentilhomme qui vouloit embrasser le Commerce, et qui, pour ne pas perdre sa noblesse, déclaroit qu'il ne commerceroit que pendant quelque temps.

Dormir, s. m. Sommeil.

Dormitif, s. m. Remède qui assoupit, qui fait dormir. —On dit aussi adjectivement, *remède dormitif*.

Doroir, s. m. (*Do-roar*) Sorte de petite brosse avec laquelle on met la dorure sur la pâtisserie.

Doronic, s. m. ou *Doronice*, s. f. Plante radiée.

Dorophage, subst. m. (*Do-ro-fa-je*) Qui vit de présens.

Dorsal, ale, adj. Qui appartient au dos : *Les muscles dorsaux*.

Dortoir, subst. m. (*Dor-toar*) Lieu d'un Couvent ou d'une Communauté où sont les cellules et où l'on couche.

Dorure, s. f. Or fort mince appliqué sur la superficie de quelque ouvrage pour le dorer. —On dit aussi, *la dorure* (la couleur jaune) *d'une pâtisserie*.

Dorychnium, s. m. (*Do-rik-ni-ome*) Sorte de plante légumineuse.

Dos, subst. m. (*Dô*, et devant une voyelle *dôz*.) La partie de derrière du corps de l'homme, laquelle prend depuis le cou jusqu'aux reins. —Ce mot se dit aussi, 1°. des animaux : *Dos d'un cheval, etc.* —2.° de certaines choses inanimées : *Le dos d'un livre, etc.*

Monter un cheval à dos, le monter sans selle. —*Tourner le dos*, s'enfuir; ou fig. quitter, abandonner : *La fortune lui a tourné le dos*. —fig. 1.° *S'attirer quelqu'un à dos, l'avoir à dos, se le mettre à dos*; l'avoir pour ennemi. —2.° *Avoir quelqu'un sur son dos*; l'avoir à sa charge, en être chargé. —3.° *Le porter sur son dos*; en être fatigué. 4.° *Mettre tout sur le dos de quelqu'un*; se décharger sur lui de tout le faix. —5.° *Faire le gros dos*; faire l'important, le capable. —6.° *Se laisser manger la laine sur le dos*; souffrir des injures sans y répondre. —*N'avoir pas une chemise à mettre sur son dos*; être extrêmement pauvre. —*Battre dos et ventre*. Voyez *Battre*.

Dos-à-dos, adv. Dos contre dos. —fig. *Mettre dos-à-dos*; ne pas donner dans un accommodement plus d'avantage à l'un qu'à l'autre.

Dos-d'âne, s. m. (*Dô-dâ-ne*) Corps qui a deux surfaces inclinées l'une vers l'autre et qui aboutissent en angle. —Ouverture en forme de demi-cercle que l'on fait à quelques vaisseaux pour couvrir le passage de la manivelle. —En ter. de Jardinier; *Relever la terre*

en dos-d'âne, *etc.* en sorte qu'elle penche des deux côtés pour faciliter l'écoulement des eaux.

Dose, subst. f. (*Dô-ze*) Mesure ou quantité des drogues qui doivent entrer dans un médicament. —Il se dit, par extension, du sucre, du poivre, etc. —On le dit aussi de chaque prise : *Partager un bol, un remède en plusieurs doses.* —On dit fig. dans le style médiocre, *dose d'amour, de jalousie, etc.*

Doser, v. a. (*Do-zé*) ter. d'Apothicaire et de Médecin : Mettre la dose prescrite.

Dosse, s. f. (*Do-ce*) Grosse planche dont on se sert pour soutenir des terres et autres ouvrages, lorsqu'on travaille aux mines.

Dosseret, s. m. (*Do-ce-rè*) t. d'Architecture : Petit pilastre saillant qui sert à soutenir des voûtes, des portes ou des fenêtres.

Dossier, s. m. (*Dô-cié*) La partie de la chaise contre laquelle on s'appuie le dos lorsqu'on est assis. —La partie de la hotte qui pose sur le dos de celui qui la porte. —Dans un lit, la piéce de bois qui joint les deux colonnes et sur laquelle appuie le chevet ; ou encore la piéce d'étoffe qui couvre le derrière du lit. —Le fond du carrosse contre lequel on s'appuie le dos. —En t. de Pratique, plusieurs papiers sur le premier desquels le Procureur met le nom des Parties.

Dossière, s. f. (*Dô-ciè-re*) Morceau de cuir large et épais qu'on met sur la selle du cheval de limon, et dans lequel entrent les limons pour les tenir en état.

Dot, s. m. (pron. le *t* final, *Do-te.*) Bien qu'une femme apporte en mariage. Il n'a point de plur. —Ce qu'on donne à un Monastère lorsqu'une fille se fait Religieuse.

Dotal, *ale*, adj. Qui appartient à la dot : *Fonds dotal ; deniers dotaux.*

Dotation, s. f. (*Do-ta-cion*) Action d'assurer des revenus à une Eglise, à une Communauté.

Doter, v. a. (*Do-té*) Donner en mariage à une fille une somme d'argent, etc. : *Son père l'a dotée de cent mille francs.* —Par extension, établir un certain revenu à quelque Bénéfice ou Communauté. —On dit fig. *La nature l'avoit trop bien doté* (trop avantageusement partagé) *pour que...*

Doter une Religieuse ; payer une certaine somme à la Maison où elle fait profession.

D'où, adv. De quel lieu, de quel endroit.

Douaire, s. m. (*Dou-è-re*) Portion des biens du mari, fixée par la Coutume ou par le contrat de mariage, pour en jouir en cas que la femme survive à son mari, ou en propriété ou en usufruit, suivant la disposition de la Coutume ou la stipulation des Parties.

Douairier, s. m. (*Dou-è-rié*) Celui qui renonce à la succession de son père et qui se tient au douaire de sa mère.

Douairière, subst. f. (*Dou-è-riè-re*) Veuve qui jouit du douaire.

Douane, s. f. (*Doua-ne*) Lieu où l'on est obligé de porter les marchandises pour acquitter les droits auxquels elles sont assujéties : *Aller à la Douane.* —Les droits qu'on y acquitte : *Payer la douane.*

Douaner, v. a. (*Doua-né*) Mettre le plomb de la Douane à des marchandises.

Douanier, s. m. (*Doua-nié*) Fermier ou Commis de la Douane, qui visite les marchandises et reçoit ce qu'elles doivent payer.

Doubla, subst. m. Monnoie d'argent d'Alger et de Tunis, qui vaut environ trois livres de France.

Doublage, s. m. Terme de Marine : Second bordage ou revêtement de planches qu'on met à des vaisseaux destinés à des voyages de long cours. —En matière de Fiefs, double des redevances que les vassaux sont tenus de payer à leurs Seigneurs en certaines occasions.

Double, adj. Ce qui vaut, ce qui pèse, ce qui contient deux fois autant. Il est opposé à simple. —Il se dit de deux choses semblables qui sont en même endroit : *Double châssis ; double porte, double semelle.* —On le dit aussi des choses plus fortes, de plus grande vertu

que les autres de la même espèce: *Double bidet*; *encre double*, *double bière*; et dans le style famil. *double coquin*, *double fripon*. —figur. et en parlant des personnes, traître, dissimulé: *Cœur double*, *esprit double*.

Fête double, celle dont le rit est plus solennel qu'à l'ordinaire. —*Une double fête*, jour où deux fêtes se rencontrent ensemble. —*La double montagne*, poétiquement le Parnasse. —*Une serrure à double tour*, celle où il faut tourner deux fois la clef. —*Mot à double entente*, qui a deux sens différens. —*Acte double*, dont on fait deux originaux ensemble.

Double-Canon, nom d'un caractère d'Imprimerie.

Double, adv. *Voir double*, voir deux choses de même espèce où il n'y en a qu'une.

Double, s. m. Une fois autant: *Payer le double*; *condamner au double*. —Ancienne monnoie qui valoit deux deniers: *Cela ne vaut pas un double*; *je n'en donnerois pas un double*. —Copie d'un écrit.

Mettre une chose en double, la replier sur elle-même.

Au double, adv. Une fois autant.

Double, s. f. La panse des animaux qui ruminent.

Doubleau, adj. m. (*Dou-blô*, s. d.) ter. d'Architecture: *Arc-doubleau*, voûte qui joint un pilier à un autre.

Doubleaux, s. m. plur. Terme de Charpentier: Solives pour faire des planchers; solives qui portent le chevêtre.

Double-feuille, subst. f. Sorte de plante dont la fleur est disposée en épi.

Double-fleur, s. f. Espèce de poirier et de poire.

Doublement, adv. (*Dou-ble-man*) Au double; pour deux raisons ou en deux manières.

Doublement, subst. m. L'action de doubler: c'est un terme de Pratique.

Doubler, v. act. (*Dou-blé*) Mettre le double; mettre une fois autant. —Mettre une doublure, une étoffe contre l'envers d'une autre. —Donner un doublage à un vaisseau. —Au théâtre, jouer un rôle au défaut de celui qui en étoit chargé le premier: *Doubler un rôle*, *un acteur*.

Doubler un Cap, en t. de Marine, le passer, aller au-delà. —*le pas*, aller plus vîte. —*les rangs*, *les files*, y mettre le double de ce qui a coutume d'y être. —*une bille*, la faire toucher contre un des bords du billard, et la faire revenir près du bord opposé.

On dit neutralement au jeu de Paume, *La balle a doublé*, a touché deux fois la terre.

Doublet, s. m. (*Dou-blè*) Deux morceaux de cristal mis l'un sur l'autre avec une feuille colorée entre deux, pour imiter les émeraudes, les rubis, etc. —Coup de dés, au jeu de Trictrac, où les deux dés amènent les mêmes points.

Doublette, s. f. (*Dou-blè-te*) Un des jeux de l'Orgue, qui sonne l'octave au-dessus du prestant.

Doubleur, *euse*, subst. Terme de Manufacture: *Doubleur de laine*, *doubleuse de soie*, celui, celle qui double la laine, la soie sur le rouet.

Doublon, s. m. Pistole d'Espagne. —En termes d'Imprimerie, faute qui consiste à composer deux fois de suite un ou plusieurs mots.

Doublure, s. f. Tout ce qui sert à doubler une étoffe ou quelque autre chose.

Proverb. *Fin contre fin n'est pas bon à faire doublure*; on ne réussit pas à tromper aussi fin que soi.

Douçain, s. m. (*Dou-cein*) Sorte de pommier.

Douceâtre, adj. (*Dou-sâ-tre*; on pourroit écrire *douçâtre* de *douce*, par la même raison que de *rousse* on fait *roussâtre*; de *noire*, *noirâtre*, *etc.*) Qui est un peu doux; qui a une douceur fade et insipide.

Douce-amère, s. f. Plante bonne contre la fièvre, la pulmonie et les vers.

Doucement, adv. (*Dou-ce-man*) D'une manière douce: *Reprendre quelqu'un doucement*. —Sans bruit ou avec peu de bruit: *Marcher doucement*. —Délicatement; sourdement; sans éclat: *Cette affaire veut être traitée doucement*. —Lentement: *Vous allez trop doucement*. —Médiocrement bien: *Je me porte tout doucement*.

Famil. *Aller doucement en besogne* ; agir sagement et sans rien précipiter ; ou, dans une autre acception, travailler lâchement, mollement.

Doucement ! interj. *Vous parlez bien haut ; doucement !*

Doucerette, s. f. Celle qui contrefait la douce, la fille sage et modérée. Il est familier.

Doucereux, *euse*, adj. (*Dou-ce-reû*, *eû-ze*) Doux, sans être agréable. Il se dit au propre, des choses : *Vin doucereux*, *liqueur doucereuse* ; et au figuré, des personnes : *Homme doucereux* ; *air doucereux* ; *mine doucereuse*. En parlant d'un amour fade, *Vers doucereux*, *lettre doucereuse*, *etc.* —On dit aussi substantivement ; *C'est un doucereux*, *il fait le doucereux auprès des femmes*.

Doucet, *ette*, adj. et s. (*Dou-cè*, *è-te*) Il a à peu près le même sens que doucereux et ne se dit que des personnes : *Faire le doucet* ; *mine doucette*.

Doucette, subst. f. Sorte de petite herbe qu'on mange en salade.

Doucette ou *Roussette*, s. f. Espèce de chien marin. —Mélasse ou sirop de sucre.

Douceur, subst. f. Saveur douce. —Qualité de ce qui est doux, au propre et au figuré. —Vertu qui modère la colère. —Certain procédé doux et modéré. —Plaisir, commodités, aise. —Petite friandise ou autre chose qui satisfait, qui réjouit. —Petit profit qu'on donne à quelqu'un pour reconnoître la peine qu'il a prise.

Douceurs, au pluriel : Paroles galantes, cajoleries amoureuses : *Dire des douceurs* ; *conter des douceurs*.

Douche, s. f. Epanchement d'eaux chaudes et minérales qu'on fait tomber de haut sur une partie malade pour la soulager, pour la guérir : *Donner*, *recevoir*, *prendre la douche*. *Trév.* et quelques autres écrivent aussi *Douge*.

Doucher, v. act. (*Dou-ché*) Donner la douche.

Doucin, subst. m. (*Dou-cein*) Eau douce mêlée de l'eau de la mer. Voyez *Douçain*.

Doucine, s. f. Terme d'Architecture : Moulure ondoyante, moitié convexe et moitié concave.

Doué, *ée*, part. pass. de *Douer*, et adject. Orné, pourvu : *Il est doué de mille belles qualités*.

Douegne ou *duègne*, subst. f. tiré de l'Espagnol. (*Douè-gne* ; mouillez *gn.*) Fille ou femme âgée et chargée de la conduite d'une jeune personne. Il ne se dit qu'en plaisantant et le plus souvent par dénigrement.

Douelle, subst. f. (*Douè-le*) terme d'Architecture, qui se dit 1.° de la coupe des pierres propres à faire des voûtes ; 2.° de la courbure d'une voûte. —Planche mince qu'on fend dans les forêts pour faire les futailles. En ce sens on dit plus souvent et mieux *Douve*.

Douer, v. act. (*Dou-é*) En ter. de Palais ; Donner, assigner un douaire. —Avantager ; favoriser ; orner ; pourvoir : *Dieu l'a doué d'une grande patience* ; *la nature vous a doué de divers talens*.

Douillage, s. m. (*Dou-glia-je* ; mouillez les *ll.*) Mauvaise fabrication d'étoffe, parce que les trames ne sont pas de la même qualité.

Douille, s. f. (*Dou-glie* ; mouillez les *ll.*) Fer qui est au talon de la pique. —Manche creux d'une baïonnette, etc. —Fer creux au fond de la baguette dans lequel on met le tire-bourre. —Trou d'un outil de fer de Jardinier dans lequel on met un manche de bois.

Douillet, *ette*, adj. (*Dou-gliè*, *è-te* ; mouillez les *ll.*) Délicat, qui ne peut souffrir la moindre incommodité. —En parlant des choses, doux et mollet, tendre et délicat : *Oreiller bien douillet* ; *il a la peau douillette*. —En termes de Peinture, tendre, moëlleux.

Douillettement, adv. (*Dou-gliè-te-man*) D'une manière douillette ou sur quelque chose de douillet.

Douilleux, *euse*, adj. (*Dou-glieû*, *eû-ze*) t. de Manufacture : Qui n'est pas carré ou d'une égale largeur, en parlant des étoffes de laine.

Douleur, s. f. Mal que souffre le corps ou l'esprit ; *Douleur de tête*,

l'estomac ; *il est pénétré, accablé de douleurs.*

Se douloir, v. récip. (*Dou-loar*) Se plaindre. Il est vieux.

Douloir, s. m. Terme de Blason. Voyez *Doloire.*

Douloureusement, adv. (*Dou-lou-reu-ze-man*) Avec douleur.

Douloureux, *euse*, adj. (*Dou-lou-reû, eû-ze*) Qui cause de la douleur : *Mal douloureux ; plaie douloureuse.* —Qui marque de la douleur : *Cris douloureux.* —Il se dit des parties du corps qu'on ne peut toucher sans y causer de la douleur : *Il a le pied douloureux.*

Doute, s. m. Incertitude, irrésolution ; avec cette différence que le *doute* vient de l'insuffisance des preuves, ou de l'égalité de vraisemblance entre les preuves pour et contre ; l'*incertitude*, du défaut de lumières nécessaires pour se décider ; et l'*irrésolution*, du défaut des motifs d'intérêt ou de l'égalité des motifs opposés. —Crainte : *Le doute où je suis qu'il ne lui arrive quelque malheur, etc.* —Scrupule : *Cette décision me laisse encore quelque doute.* —Figure de Rhétorique qu'on appelle ordinairement *Dubitation.*

Sans doute, adv. Assurément.

Douter, v. neut. (*Dou-té*) Etre en doute ; être incertain, irrésolu.

Se douter, v. neut. Soupçonner, pressentir, prévoir.

Douteusement, adv. (*Dou-teu-ze-man*) D'une manière douteuse.

Douteux, *euse*, adject. (*Dou-teû, eû-ze*) Incertain ; dont il y a lieu de douter. —Ambigu : *Réponse douteuse.* —En parlant des personnes ; sur qui l'on ne peut compter. —En termes de Grammaire ; qui n'est pas d'un genre déterminé ou dont la prononciation, la prosodie, etc. est incertaine.

Douvain, s. m. (*Dou-vein*) Piéce de bois propre à faire des douves de tonneau.

Douve, s. f. Petit ais dolé qui aide à faire le corps de la futaille et qui prend depuis le haut jusqu'en bas. —Le fossé d'un château. —Herbe qui croit dans les prés et qui fait périr les moutons qui en mangent.

Doux, *douce*, adj. (*Doû*, et devant une voyelle, *doûz*, *ou-ce.*) Qui fait une impression agréable au goût : *Le sucre, le lait, le miel sont doux ; orange douce, amande douce, etc.* Il est opposé à *aigre*, *amer*, *piquant*, *âpre* ou *salé.* —Qui flatte agréablement l'oreille : *Voix douce ; doux murmure.* —Qui a une odeur suave : *Douce haleine ; doux parfum.* — Qui n'a rien de rude au toucher : *Peau douce.* —Tranquille : *Doux sommeil ; doux repos ; mener une vie douce*, etc. —Au fig. 1.° en parlant de l'humeur et de l'esprit ; traitable, humain, affable, clément ; il est opposé à *rude*, *farouche*, *sévère*, *violent.* —2.° Agréable à l'esprit et au cœur : *Il est doux de vivre avec ses amis.* —3.° Galant, amoureux : *Billet doux ; faire les doux yeux* (ou mieux) *les yeux doux à une femme* ; lui témoigner de l'amour, lui rendre des soins. —Il se dit des métaux, dont les parties sont bien liées et qui se plient aisément sans se casser.

Chemin doux, aisé, où il n'y a point de peine à marcher. —*Pente douce* ; pente insensible, par laquelle on descend et on monte aisément. —*Vin doux*, celui qui n'a point bouilli ou qui a conservé sa douceur. —*Médecine douce*, qui opère sans tranchées. —*Taille-douce*, Gravure faite sur une planche de cuivre avec le burin ou avec l'eau forte. —*Air doux*, *climat doux*, *vent doux*, *pluie douce* ; qui sont tempérés, ni trop chauds, ni trop froids, etc. —*Cheval doux*, qui ne fatigue point le cavalier ou qui n'est pas fringant ni ombrageux. —*Voiture douce*, qui ne fatigue pas. —*Style doux*, qui n'a rien de rude, qui est aisé et coulant.

Doux, adv. Doucement. — *Filer doux* ; être humble et soumis devant un plus fort que soi. —*Tout doux* ; ne vous emportez pas.

Douzain, s. m. (*Dou-zein*) Petite piéce de monnoie qui valoit 12 deniers. Il y avoit le *demi-douzain*, qui en valoit 6. —Autrefois stance de douze vers.

Douzaine, subst. f. (*Dou-zè-ne*) Nombre de douze : *Une douzaine de volumes ; vendre des serviettes à la douzaine, par douzaine, etc.*

A la douzaine, fig. et famil. de peu de valeur, de peu de considération : *Un Poëte à la douzaine.* —*Il n'y en a pas treize à la douzaine*; il ne s'en trouve pas communément.

Douze, nom de nombre indéclinable. Dix et deux. —Il se met quelquefois pour *douzieme* : *Le douze du mois*; *Louis Douze.*

Livre in-douze ou *un in-douze*, livre dont chaque feuille forme douze feuillets ou 24 pages.

Douzième, adject. Nombre ordinal qui répond au nombre cardinal Douze: *Il est le douzième*; *elle est la douzième.* —On dit substantivement; *Etre pour un douzième dans une entreprise.*

Douziémement, adv. (*Dou-ziè-me-man*) Pour la douzième fois. En douzième lieu.

Doxologie, s. f. (*Dok-so-lo-ji-e*) Le *Gloria Patri.* —Le dernier verset d'une Hymne.

Doyen, s. m. (*Doa-ien*) Le plus ancien en réception dans un Corps, dans une Compagnie. —fam. Le plus ancien selon l'âge. —Titre de dignité dans plusieurs Chapitres et dans les Facultés des Universités.

Doyenne, s. f. (*Doa-iè-ne*) Titre de dignité dans plusieurs Chapitres et Abbayes de filles.

Doyenné, subst. m. (*Doa-iè-né*) Dignité de Doyen dans un Chapitre. —La maison où il loge. —Etendue des lieux où un Doyen rural a quelque sorte d'inspection. —Sorte de poire.

Drachme, subst. f. (*Drag-me*) La huitième partie de l'once, qu'on appelle autrement *Gros.* —Monnoie d'argent chez les Grecs, qui pesoit la huitième partie d'une once. Les Juifs avoient aussi une monnoie du même nom.

Dracuncule, s. m. (*Dra-kon-ku-le*) Petit ver qui s'engendre sous la peau.

Dragan, subst. m. Extrémité de la poupe d'une galère.

Dragée, s. f. Amande, pistache, aveline et petits fruits couverts de sucre durci : *Boîte de dragées.* —Menu plomb pour tirer aux oiseaux : *Ecarter la dragée*, se dit d'un fusil qui ne porte pas son plomb bien serré, bien ensemble ; et fig. et fam. d'une personne qui laisse échapper de petites parties de salive en parlant. —Mélange des grains qu'on donne aux chevaux.

Drageoir, subst. m. (*Dra-joar*) Petite boîte dans laquelle les Dames mettent des dragées.

Drageoire, subst. f. (*Dra-joa-re*) Rainure qui tient le verre d'une montre; le couvercle d'un barillet, etc.

Drageon, s. m. (*Dra-jon*) Petite branche qui sort au pied de quelque plante ou de quelque arbre : *Drageon de vigne.*

Drageonner, v. neut. (*Dra-jo-né*) Il se dit des arbres qui poussent des drageons ou de petites branches par le pied.

Dragon, s. m. Espèce de monstre à qui la Fable donne des griffes, des ailes et une queue de serpent. —figurément et hyperb. Personne maligne, d'humeur fâcheuse et acariâtre : *Cette femme est un vrai dragon.* Enfant mutin et méchant : *C'est un petit dragon.* —Tache qui vient dans la prunelle des hommes et des chevaux. —Constellation de l'hémisphère boréal. —Les Astronomes appellent *La tête et la queue du Dragon*, les deux points opposés où l'Ecliptique est coupée par l'orbite de la Lune.

Fig. *Le Dragon infernal*, le Démon. —familiér. *Dragon de vertu*, femme d'une vertu sévère et même farouche. —*Dragon d'eau*, gros tourbillon d'eau composé de vapeurs épaisses ; il se forme en longue colonne, qui d'un côté touche les nues et de l'autre la mer, dont la surface paroît bouillonner tout autour. —*Sang de Dragon*, liqueur qui sort en larmes d'un arbre des Indes Orientales et qui se durcit au feu ou au soleil.

Dragons, subst. m. plur. Sorte de troupes qui combattent tantôt à pied, tantôt à cheval.

Dragonaire, s. m. (*Dra-go-nè-re*) Soldat Romain qui portoit une enseigne appelée *Dragon.*

Dragonne, s. f. (*Dra-go-ne*) Batterie de tambour particulière aux dragons.

Dragonné, adj. Terme de Blason : Qui est représenté avec une queue de dragon.

Dragonneau, s. m. (*Dra-go-nô*, s. d.) Voyez *Dracuncule*.

Drague, s. f. (*Dra-ghe*) Instrument en forme de pelle recourbée, qui sert à tirer des sables des rivières et à curer des puits. —Outil de Vitrier ou pinceau qui lui sert à marquer les verres. —Orge cuite qui demeure dans le brassin, après qu'on en a tiré la bière. —Gros cordage dont on se sert sur les vaisseaux pour arrêter le recul des canons.

Drague d'avirons, paquet de trois avirons.

Draguer, v. n. (*Dra-ghé*) Pêcher quelque chose dans la mer. —Nettoyer une rivière ou un puits avec la drague.

Dramatique, adj. (*Dra-ma-ti-ke*) Il se dit des ouvrages faits pour le théâtre et qui représentent une action tragique ou comique : *Poëme dramatique ; piéce dramatique*.

Dramatique, s. m. Le genre dramatique : *Il a réussi dans le dramatique*.

Dramaturge, subst. m. Auteur de drames. C'est un mot nouveau, qui ne se dit que dans le second sens de *Drame*, et se prend toujours en mauvaise part.

Drame, s. m. Poëme composé pour le théâtre, et représentant une action, soit comique, soit tragique. —Dans une acception moderne et moins étendue ; espèce particulière de piéce de théâtre, qui n'est ni Tragédie, ni Comédie, ni Tragi-Comédie. On l'a aussi appelée *Tragédie-Bourgeoise*.

Dranet ou *Coleret*. Voyez *Coleret*.

Drap, subst. m. (On ne prononce jamais le *p*, même devant les voyelles.) Espèce d'étoffe de laine. On dit aussi *Drap d'or, de soie, etc.* ; mais quand *drap* est mis seul, il s'entend toujours d'un drap de laine. —Linceul ; grande piéce de toile qu'on met dans le lit pour y coucher : *Paire de draps ; draps blancs de lessive*.

Drap de pied ; piéce de drap, de velours, etc. qu'on étend sur le Prié-Dieu des personnes du premier rang et qui leur sert de marche-pied. —*Drap mortuaire* ; piéce de drap ou de velours noir, etc. dont on couvre la bière ou le cénotaphe au service des morts.

Proverbial. *Tailler en plein drap* ; avoir toutes les facilités pour travailler, pour traiter.

Se mettre entre deux draps ; se coucher, se mettre au lit. —Proverbial. *Mettre quelqu'un en beaux draps blancs* ; en parler désavantageusement ou le jeter dans quelque mauvaise affaire.

Drapeau, s. m. (*Dra-pô*, s. d.) Vieux morceau de linge ou d'étoffe. —Ce qui sert à emmaillotter un enfant. Il se dit communément au pluriel. —Enseigne d'Infanterie.

Fig. *Se ranger sous les drapeaux de quelqu'un*, prendre, embrasser son parti.

Drapé, ée, part. p. de *Draper*, et adj. Couvert de drap : *Carrosse drapé*. —Qui imite le drap : *Il a des bas drapés*. —En Botanique, velu, épais, d'un tissu serré.

Draper, v. act. (*Dra-pé*) Couvrir de drap noir les carrosses, les chaises à porteurs, etc. dans le temps du deuil : *Draper un carrosse* ; et neutralement : *Les Princes drapent*. —En Peinture, habiller une figure ; représenter les habillemens. —Mettre de petits morceaux de drap aux sautereaux d'un clavecin, d'une épinette. —Au fig. railler fortement : *On l'a bien drapé*. Il est familier.

Draperie, subst. f. Manufacture de draps ; profession de celui qui fait des draps. —Trafic et commerce de draps. —Diverses sortes de draps. —En Peinture et en Sculpture, représentation des habillemens. On ne le dit guères au sing. dans cette dernière acception, ni au pl. dans les autres.

Drapier, s. m. (*Dra-pié*) Fabricant ou Marchand de draps.

Drastique, adj. (*Dras-ti-ke*) t. de Médecine : *Remède drastique*, dont l'action est prompte et vive.

Drave ou *draba*, s. f. Sorte de plante apéritive et carminative.

Drayer, v. n. (*Dré-ié*) t. de Corroyeur : Travailler avec la drayoire.

Drayoire, subst. f. (*Dré-ioa-re*) Instrument avec lequel on enlève la peau.

Drayure, s. f. (*Dré-iu-re*) Morceau de cuir tanné qui a été enlevé de la peau du côté de la chair.

Drêche, s. f. Les Brasseurs nomment ainsi les grains qu'ils ont fait germer jusqu'à un certain point et dont ils ont arrêté ensuite la germination, pour les conserver plus long-temps : on l'emploie pour faire la bière.

Drége, s. f. Sorte de filet dont on se sert sur les côtes de l'Océan.

Drelin, (*Dre-lein*) Mot inventé pour imiter le son d'une sonnette.

Dresse, subst. f. (*Drè-ce*) Morceau de cuir qu'on met entre les deux semelles, pour redresser le soulier quand il tourne.

Dresser, v. act. (*Dré-cé*) Lever, tenir droit : *Dresser la tête.* —Faire tenir droit : *Dresser un mât*, *des quilles.* —Eriger ; élever : *Dresser des statues*, *des trophées*, *des autels.* —Applanir : *Dresser une terrasse*, *une allée*, *un parterre.* —Faire ; composer ; mettre par écrit : *Dresser le plan d'un ouvrage*, *la minute d'un acte*, *un procès-verbal*, *etc.* —Instruire ; former ; façonner : *Dresser un écolier*, *un soldat*, *un cheval*, *un chien*, *etc.*

Dresser un lit, le monter. —*une table*, la tendre. —*un échafaud*, le construire. —*un livre*, en termes de Relieur, le battre uniment. —*un potage*, mettre du bouillon chaud sur le pain, pour le faire tremper et mitonner. —*un pâté*, en faire les bords. —*le pavé*, frapper sur les pierres pour les égaler, et faire que tout le pavé soit propre et bien uni. —*une pierre*, en équarrir les paremens. —*son intention*, la diriger. —*une batterie de canon*, la mettre en état. —*ses batteries*, (fig.) prendre ses mesures pour réussir dans quelque projet. —*des embûches*, *un piége*, tendre un piége, au propre et au figuré ; avec *piége*, *tendre* est plus usité.

Dresser, v. n. usité seulement dans ces phrases : *Les cheveux lui dressèrent à la tête* (d'horreur de ce qu'il entendoit). *Ce récit fait dresser les cheveux à la tête.*

Dressoir, s. m. (*Drè-soar*) Espèce de buffet dressé pour le service d'une table, sur lequel on met le vin, les verres, etc. —Outil à l'usage des ouvriers qui mettent les glaces au teint.

Drille, s. m. (*Dri-glie* ; mouillez les *ll.*) Autrefois, Soldat. —On dit famil. *C'est un bon drille*, un bon compagnon ; *un pauvre drille*, un pauvre malheureux ; *un vieux drille*, un Soldat qui a vieilli dans le service ; ou un vieux libertin.

Drille, s. f. Chiffon de toile qui sert à faire du papier. —Chez les Horlogers, outil qui porte un foret pour percer certaines piéces pesantes.

Driller, v. n. (*Dri-glié*) Aller vîte, s'enfuir. Il est populaire.

Drillier, s. m. (*Dri-glié*) Celui qui ramasse les vieux chiffons et qui en fait commerce.

Drisse, s. f. (*Dri-ce*) t. de Marine : Cordage qui sert à hisser, à élever ou à amener la vergue le long du mât.

Drogman, subst. m. Interprète ou truchement dans les Echelles du Levant.

Drogue, s. f. (*Dro-ghe*) Marchandises d'épiceries qui servent à purger, comme *le séné*, *la rhubarbe*, *la casse*, *la manne*, *etc.* —Celles qui servent à la teinture, etc. —fig. et fam. Choses mauvaises en leur espèce : *Ce Marchand ne vend que de la drogue.*

Proverbial. *Faire valoir la drogue*, l'ouvrage, l'affaire, la marchandise.

Droguer, v. act. (*Dro-ghé*) Médicamenter. Il se prend en mauvaise part, pour donner trop de remèdes. Il est familier.

Droguerie, subst. f. (*Dro-ghe-rí-e*) Terme générique qui signifie toute sorte de drogues.

Droguet, s. m. (*Dro-ghè*) Sorte d'étoffe de laine, dont la trame est ordinairement de fil.

Droguier, s. m. (*Dro-ghié*) Boîte portative contenant diverses drogues, onguens, etc. —Buffet de Naturaliste, divisé en plusieurs tiroirs, pour recevoir différentes drogues ou curiosités d'Histoire Naturelle.

Droguiste, subst. m. (*Dro-ghis-te*) Celui qui vend des drogues.

Droit, s. m. (*Droa*) Ce qui est juste : *Cela est contre tout droit et raison*, *contre le bon droit.* —Justice : *Faire droit à chacun.* —Loi écrite ou non écrite : *Cela est de droit divin*, *de droit humain*,

de droit positif, etc. —Jurisprudence : *Savoir, enseigner le Droit; Docteur en Droit*, etc. *Etudier le Droit*, l'apprendre en son particulier. *Etudier en Droit*, fréquenter les Ecoles où l'on enseigne le Droit. —Autorité, pouvoir : *Droit de vie et de mort; il a droit* où *il est en droit de....* —Prétention fondée : *Avoir droit sur faire valoir ses droits.* —Prérogative, privilége : *Droit d'aînesse, de Bourgeoisie*, etc. —Imposition : *Droit sur la viande*, etc. *Payer* ou *frauder les droits.* —Salaire qu'on taxe pour certaines vacations : *Droit de signature, de contrôle*, etc.

Droit naturel, celui que la nature et la raison ont enseigné aux hommes. —*des gens*, le droit naturel appliqué aux Peuples, aux Nations, aux Etats ou à leurs Chefs, dans les relations qu'ils ont ensemble et les intérêts qu'ils ont à ménager entre eux. —*de la guerre*, lois qu'on doit observer en faisant la guerre. —*public*, en Allemagne, le corps des Lois fondamentales de l'Empire.

Proverb. *C'est le droit du jeu*, c'est l'ordre, l'usage. —Les Gascons disent *être à droit de jeu*, pour *à deux de jeu.* —*A bon droit*, adv. avec raison, avec justice. —*A tort* ou *à droit*, adv. sans examiner si une chose est juste ou injuste.

Droit, oite, adj. (*Droa, droa-te*) Qui ne penche ou ne décline ni d'un côté ni d'un autre. —Qui est opposé à gauche : *Bras droit; main droite.* En ce sens on dit substantivement au féminin : *Prendre sur la droite*, etc. Voy. *Droite.* —Qui n'est pas couché, qui est debout : *Se tenir droit sur ses pieds.* Dans cette acception l'usage de cet adjectif est borné à un très-petit nombre de phrases. Il vaut mieux, pour prévenir tout équivoque, se servir du mot *Debout.* —Au fig. 1.° Juste, équitable, sincère : *Homme droit et incorruptible; cœur droit, ame droite, intention droite*, etc. —2.° Judicieux : *Avoir l'esprit droit, le sens droit*; penser juste sur chaque chose.

Droit, adverb. Directement : *Aller droit au but; tirer, viser droit; il lui donna droit dans l'œil.* —figur. *Aller droit à ses fins; aller droit en besogne; il ne va pas droit*, il n'agit pas avec droiture. —fig. et fam. *Je vous ferai marcher droit, charier droit*; je vous ferai bien faire votre devoir.

Droite, s. f. Main droite. —*Donner la droite à quelqu'un*, le mettre à sa droite pour lui faire honneur.

A droite, adv. A main droite, au côté droit.

Droitement, adv. (*Droa-te-man*) Equitablement. —Judicieusement.

Droitier, ière, adject. (*Droa-tié*) Qui se sert ordinairement de la main droite.

Droiture, s. f. (*Droa-tu-re*) Equité, justice, rectitude.

En droiture, adv. Directement. On disoit aussi *à droiture.*

Drôle, adject. Gaillard, plaisant : *Il est fort drôle; conte, histoire fort drôle; voilà qui est drôle.* Il est fam.

Drôle, s. m. *C'est un drôle de corps*, un homme fort plaisant. —En parlant des enfans, *petit drôle*; petit vaurien. —En parlant des hommes faits, 1.° homme fin et rusé, dont il faut se défier : *C'est un drôle.* —2.° Insolent, maraud ou homme de néant : *Vous êtes un drôle.*

Drôlement, adverb. (*Drô-le-man*) Plaisamment.

Drôlerie, s. f. Chose drôle; trait de bouffonnerie, etc.

Drôlesse, s. f. (*Drô-lè-ce*) Femme de mauvaise vie. Ces mots sont familiers.

Dromadaire, s. m. (*Dro-ma-dè-re*) Espèce de chameau.

Dronte, s. m. Oiseau qui tient un peu de l'autruche et du coq-d'Inde.

Dropax, s. m. (*Dro-paks*) Sorte d'emplâtre fait avec de la poix et de l'huile.

Drossart, s. m. (*Dro-sar*) Chef de Justice en Hollande et à Liége.

Drosse, s. f. (*Dro-ce*) t. de Marine : Cordes ou palans qui servent à approcher ou à reculer une piéce de canon de son sabord.

Drouine, s. f. Espèce de havresac que les Chaudronniers de campagne portent derrière le dos et dans lequel ils mettent tous leurs outils.

Drouineur, s. m. Chaudronnier qui porte la drouine.

Dru, ue, adj. Fort, vigoureux, en parlant des petits oiseaux. —Vif, gai, en parlant des enfans. En ce sens on le dit, par extension, des hommes : *Vous êtes bien dru aujourd'hui.* —En parlant des blés, des bois, etc. épais, touffu : *Ces blés sont fort drus ; l'herbe est bien drue dans cette prairie.* On dit, par extension, *pluie drue et menue.*

Dru, adv. En grande quantité et fort près à près : *Ces blés sont semés bien dru ; la pluie, les balles tomboient dru et menu*, et proverb. *dru comme mouches.*

Druide, s. m. (*Dru-i-de*) Nom des anciens Prêtres Gaulois. —fig. et fam. *Vieux Druide*, homme fort âgé, expérimenté et rompu dans les affaires.

Dryade, s. f. (*Dri-a-de*) Nymphe des bois.

Du, particule qui se met pour *de le.* Voyez la Grammaire.

Dû, s. m. Ce qui est dû : *Je ne demande que mon dû.* —Ce à quoi on est obligé ; devoir : *C'est le dû de ma charge ; pour le dû de ma conscience.*

Dû, ûe, part. pass. et adj. Voyez *Devoir.*

Dub, s. m. Espèce de lézard qui se trouve en Afrique.

Dubitation, s. f. (*Du-bi-ta-cion*) Figure de Rhétorique par laquelle l'Orateur feint de douter de ce qu'il veut prouver, afin de prévenir les objections qu'on peut lui faire.

Dubitative, adj. f. Terme de Grammaire : *Conjonction dubitative*, qui marque suspension et doute dans le discours ; comme *si, quoi qu'il en soit.*

Duc, s. m. (*Duke*) Nom de dignité. —Sorte d'oiseau de nuit et de rapine.

Ducal, ale, adject. (*Du-kal*) Qui appartient à un Duc : *Couronne ducale ; manteau ducal.*

Ducales, s. f. pl. Lettres-patentes du Sénat de Venise.

Ducat, s. m. (*Du-ka*) Sorte de monnoie d'or ou d'argent dont la valeur est différente, suivant les différens pays.

Ducaton, s. m. Sorte de monnoie ; demi-ducat.

Duché, s. m. Toute l'étendue des terres d'un Duc érigées en Duché.

Duchesse, s. f. (*Du-chè-ce*) Femme de Duc ou Dame qui possède un Duché. —On donne le même nom à un nœud de ruban, à une sorte de siége, etc.

Ductile, adj. m. et f. Il se dit des métaux qui se peuvent étendre sous le marteau.

Ductilité, s. f. Propriété qu'ont les métaux de s'étendre en tout sens sous les coups de marteau.

Duel, s. m. (*Du-èl*) Combat singulier ; combat de deux personnes à l'épée, au pistolet, etc. —En t. de Grammaire Grecque ou Hébraïque, temps des verbes qui ne se dit que de deux choses seulement.

Duelliste, s. m. (*Du-è-lis-te*) Celui qui se plaît à se battre en duel.

Duire, v. n. Vieux mot : Convenir ; plaire. Il se dit encore fam. à la troisième personne du sing. du présent : *Cela vous duit-il? Cela ne me duit pas.*

Dulcamara. Voyez *Douce-amère.*

Dulcifier, v. a. (*Dul-ci-fi-é*) terme de Chimie : Tempérer la violence des acides, en y joignant de l'esprit de vin.

Dulie, s. f. *Culte de Dulie*, celui qu'on rend aux Saints.

Dûment, adv. (*Du-man*) Selon la raison, les formes : *Il a été dûment averti*, terme de Pratique et de conversation.

Dune, s. f. On appelle ainsi des collines sablonneuses qui s'étendent le long des bords de la mer : *Les dunes de Calais.*

Dunette, s. f. (*Du-nè-te*) t. de Marine : L'étage le plus élevé de la poupe ou de l'arrière du vaisseau, où est le poste du Maître et du Pilote.

Duo, s. m. Morceau de musique fait pour être chanté par deux voix ou exécuté par deux instrumens. Il ne prend point d'*s* au pluriel : *Deux duo, trois duo.*

Duodenum, s. m. (*Du-o-dé-nome*) Le premier des intestins grêles.

Dupe, s. f. Celui ou celle qui est trompé ou facile à tromper. —Sorte de jeu de Cartes.

Duper, v. a. (*Du-pé*) Tromper.

Duperie, s. f. Tromperie, filouterie.

Dupeur, s. m. Trompeur. *Trév.*

Duplicata, s. m. Seconde expédition d'un brevet, d'une dépèche. Il ne prend point d'*s* au pluriel : *On lui a envoyé plusieurs duplicata.*

Duplication, s. f. (*Du-pli-ka-cion*) t. de Géométrie : *La duplication du cube*, problème qui consiste à trouver un cube double d'un autre.

Duplicature, s. f. En Anatomie, il se dit des parties qui se replient sur elles-mêmes ou de l'endroit où elles sont doubles.

Duplicité, s. f. Il se dit des choses qui sont doubles et qui devroient être uniques : *Ce verre cause duplicité d'objets.* —Plus communément, mauvaise foi : *Duplicité de cœur.*

Dupliquer, v. act. (*Du-pli-ké*) t. de Palais : fournir des dupliques.

Dupliques, subst. f. pl. (*Du-pli-ke*) Ecritures contre les répliques du demandeur.

Dupondius, s. m. Terme d'Antiquité : Poids de deux livres.

Dur, *dure*, adject. En parlant des choses ; ferme, solide ; difficile à pénétrer, à entamer : *Dur comme marbre*, *comme fer.* —Quelquefois il est simplement opposé à tendre ; mou : *Pain dur ; chaise dure, etc.* — En parlant des personnes ou de ce qui y a rapport ; fâcheux, rude, inhumain, insensible : *C'est un homme dur ; il a l'ame dure.* —Rude ; austère : *Mener une vie dure ; cet homme me rend la vie dure.* —Difficile : *Dur à émouvoir ; marchandise dure à vendre.*

Style dur, qui n'est pas aisé, qui n'est pas coulant. —*Livre dur*, qui ne se vend pas aisément. —*Temps dur*, temps froid, ou celui où tout est cher, où l'on souffre par le défaut des commodités de la vie. —*Cheval dur*, qui n'est point sensible au fouet ou aux éperons. —*Vin dur*, âpre. —*Avoir la tête dure*, ne comprendre qu'avec peine. —*Avoir l'oreille dure* ou *être dur d'oreille* ; n'entendre pas bien clair, être un peu sourd. —Proverb. *Homme dur à la desserre*, de qui on ne sauroit tirer de l'argent.

Dur, adv. *Il entend dur*, il est un peu sourd. —Familiérement ; *Il croit dur comme fer ce qu'on lui dit*, il est fort crédule.

Durable, adj. Qui doit durer long-temps. Il se dit au physique et au moral : *Ouvrage, édifice durable ; paix, bonheur, félicité durable.* Dans ce dernier emploi, il diffère de *Constant*, en ce qu'une chose *durable* ne cesse point ; elle est ferme par sa solidité : ce qui est *constant* ne change pas ; il est ferme par sa résolution.

Duracine, s. f. Espèce de pêche.

Durant, (*Du-ran*) préposition qui marque la durée : *Durant le jour ; sa vie durant.*

Durcir, v. act. Faire devenir dur ; rendre plus ferme : *L'air durcit le corail.*

Durcir, v. n. et *Se durcir*, v. r. Devenir dur : *Faire durcir des œufs ; le chêne durcit* ou *se durcit dans l'eau.*

Durcissement, s. m. (*Dur-ci-ce-man*) Etat de ce qui est durci. Ce mot paroît nouveau et seroit utile en plusieurs occasions.

Dure, s. f. Terre : *Coucher sur la dure.*

Durée, s. f. Espace de temps que dure une chose.

Durement, adv. (*Du-re-man*) D'une manière dure : *Etre couché durement.* —fig. Avec dureté, rudesse : *Traiter quelqu'un durement.*

Dure-mère, s. f. Membrane qui enveloppe le cerveau.

Durer, v. n. (*Du-ré*) Continuer d'être : *Durer long-temps ; leur amitié ne durera pas.*

Duret, ette, adject. (*Du-rè, è-te*) Un peu dur ; ferme : *Ce mouton est duret ; cette poularde est durette.*

Dureté, s. f. Qualité de ce qui est dur ; fermeté ; solidité, etc. —Tumeur durcie : *Elle a une dureté au sein.* —Au fig. rudesse, insensibilité, inhumanité : *Dureté de cœur ; traiter avec dureté.*

Dureté de ventre, difficulté d'aller à la garderobe ; constipation. —*d'oreille*, difficulté d'ouir. —*de style*, manière d'écrire où il n'y a ni facilité ni agrément. —*de pinceau*, manière de peindre sèche et sans graces.

Duretés, s. f. pl. Discours durs, offensans : *Dire des duretés à quelqu'un.*

Durillon, subst. m. (*Du-ri-glion*; mouillez les *ll.*) Espèce de petit calus ou de dureté : *Avoir un durillon à la main.*

Durillonner, v. n. (*Du-ri-glio-né*) Devenir dur. *Trév.*

Duriuscule, adj. Un peu dur.

Dusil ou *dusi*, s. m. Petite cheville qui sert à boucher le trou fait à un tonneau.

Dutroa, s. m. Plante d'Amérique. Mêlé avec le vin ou autre liqueur, le *dutroa* cause une joie insensée.

Duumvir, s. m. (*Du-ome-vir*, l'*e* ajouté fort muet.) Titre donné par les anciens Romains à différens Magistrats qui, dans leur origine, n'étoient qu'au nombre de deux.

Duumvirat, s. m. (*Du-ome-vi-ra*) Qualité de Duumvir.

Duvet, s. m. (*Du-vè*) La menue plume des oiseaux. —En style figuré ou poétique ou familier, le premier poil qui vient au menton et aux joues des jeunes gens. —Espèce de coton qui vient sur certains fruits.

Duveteux, *euse*, adject. Terme de Fauconnerie. Il se dit des oiseaux qui ont beaucoup de plumes molles et délicates proche de la chair.

Dynamique, *Dynaste*, *Dynastie*, *Dyptiques*, *Dyscoles*, *etc.* Voyez ces mots par *Di.*

Dyspepsie, subst. f. (*Dis-pèp-cí-e*) t. de Médecine : Digestion laborieuse.

Dyspnée, subst. f. (*Dis-pné-e*) terme de Médecine : Difficulté de respiration.

Dyssenterie, s. f. (*Di-san-te-rí-e*) Dévoiement avec douleur d'entrailles ; espèce de flux de sang : *Il est mort d'une dyssenterie.*

Dyssentérique, adj. (*Di-san-té-ri-ke*) Qui appartient à la dyssenterie : *Flux dyssentérique.*

Dysurie, s. f. (*Di-su-rí-e*) ter. de Médecine : Difficulter d'uriner.

E

E, Subst. masc. La cinquième lettre de l'Alphabet François, et la seconde des voyelles. On en distingue quatre espèces, l'*e* muet, qui est sans accent : *Ame* ; l'*é* fermé qui prend l'accent aigu : *Aimé* ; l'*ê* ouvert qui prend l'accent circonflèxe : *Arrêt* ; l'*è* moyen qui prend l'accent grave : *Zèle*, *Prophète*, etc. Voyez la Grammaire et la Préface.

Eau, subst. f. (*ô*, s. d.) L'un des quatre Elémens : Corps transparent, froid et liquide, qui a la propriété de mouiller tout ce qu'il touche : *Eau de source*, *de fontaine*, *de puits*, *etc. L'eau de la Mer.* —Pluie : *Il est tombé bien de l'eau* ; *le temps est à l'eau.* —Mer ; rivière ; lac ; étang : *Au bord de l'eau* ; *passer l'eau* ; *aller par eau.* —Au pl. Eaux minérales : *Aller aux eaux* ; *prendre les eaux.* —Humeur ; sérosité : *Les eaux qui tombent, qui distillent du cerveau.* —Sueur : *Etre tout en eau.* —Pop. Urine : *Faire de l'eau.* —Liqueur artificielle : *Eau de vie* ; *eau rose* ; *eau de senteur*, *etc.* —Lustre, brillant qu'ont les perles, les diamans.

Eau douce, eau des rivières, des étangs, etc. à la différence de l'eau de la mer qui est salée : *Poisson d'eau douce.* —*Eau bénite*, celle que le Prêtre bénit avec les cérémonies prescrites par l'Eglise. —fig. et fam. *Eau bénite de Cour* ; vaine protestation de service et d'amitié. —*Faire de l'eau*, en termes de Marine, faire provision d'eau douce. —*Faire eau*, se dit d'un vaisseau dans lequel l'eau s'introduit. —*Ce fruit ne sent que l'eau*, ne sent rien, est insipide. —*Les eaux sont basses*, il y a peu d'eau dans la rivière. Fig. et fam. il y a peu d'argent dans la bourse, peu de vin dans le tonneau, dans la bouteille. — fig. *Ils sont revenus sur l'eau* ; ils ont rétabli leurs affaires —fig. *Battre l'eau* ; perdre sa peine. On dit dans le même sens, *donner un coup d'épée dans l'eau*,

—*Cette affaire est à vau-l'eau*, est manquée. — Prov. 1.° *Nager en grande eau*, être dans l'abondance. —2.° *Faire venir l'eau au moulin*, faire venir du profit à la maison. — 3.° *Pêcher en eau trouble*, faire son profit pendant le trouble, la division, etc. — 4.° *Il est comme le poisson dans l'eau*, il ne lui manque rien. — 5.° *Il a mis de l'eau dans son vin*; il a modéré son emportement, ses prétentions. — 6.° *Tenir quelqu'un le bec dans l'eau*; le tenir en suspens sans lui donner de réponse positive; l'amuser.

Eaux et Forêts, s. f. pl. Juridiction qui connoissoit de la chasse, de la pêche, des bois et des rivières, tant au civil qu'au criminel.

S'ébahir, v. réc. (*E-ba-ir*, l'*h* s'aspire.) S'étonner. Il vieillit.

Ebahissement, s. m. (*E-ba-i-ce-man*) Etonnement; admiration subite.

Ebarber, v. a. (*E-bar-bé*) Oter les parties excédantes et superflues d'une chose : *Ebarber du papier*, *des plumes*, *des pièces de monnoie*, etc.

Ebarboir, s. m. (*E-bar-boar*) Outil qui sert à ébarber.

Ebaroui, *ie*, adj. Terme de Marine : Desséché. Il se dit d'un vaisseau dont le bordage est desséché par le Soleil ou par le Vent.

Ebat, s. m. (*E-ba*) Plaisir; passe-temps; divertissement. Il ne se dit plus que dans le style familier et au pluriel : *Prendre ses ébats.*

Ebattement, s. m. (*E-ba-te-man*) Le même qu'*ébat*. Il est vieux.

S'ébattre, v. récipr. (*E-ba-tre*) Se réjouir, se divertir. Il vieillit.

Ebaubi, *ie*, adject. (*E-bô-bi*, d.) Etonné, surpris. Style pop. et plaisant.

Ebauche, s. f. (*E-bô-che*) Ouvrage de Peinture ou de Sculpture grossiérement commencé. Ce mot dit plus qu'*Esquisse* qui n'est qu'un modèle incorrect de l'ouvrage, le premier trait au crayon sur le papier, le modèle en terre cuite, etc.; au lieu que l'*ébauche* est l'ouvrage lui-même commencé et non fini. —On le dit au figuré des ouvrages d'esprit.

Ebaucher, v. act. (*E-bô-ché*, d.) Commencer grossiérement un morceau de Peinture ou de Sculpture, et fig. un ouvrage d'esprit. —Passer le chanvre par l'ébauchoir.

Ebauchoir, s. m. (*E-bô-choar*, d.) Outil de Sculpteur pour ébaucher. —Autre outil de Cordier, de Charron, de Charpentier.

Ebaudir, v. act. (*E-bô-dir*, d.) Récréer : *Ebaudir ses esprits.* Il est vieux, et ne s'emploie plus qu'en plaisantant. On disoit aussi *S'ébaudir.*

Ebaudissement, s. m. (*E-bô-di-ce-man*) Récréation. Il est vieux.

Ebe, s. f. Terme de Marine, empr. de l'Anglois : Reflux de la mer.

Ebène, s. f. Bois noir et pesant d'un arbre des Indes.

Ebener, v. a. (*E-be-né*) Donner à du bois la couleur de l'ébène.

Ebenier, s. m. (*E-be-nié*) Arbre dont le bois s'appelle *ébène.*

Ebeniste, s. m. Ouvrier qui travaille en ébène, en marqueterie.

Ebertauder, v. a. (*E-ber-tô-dé*, d.) Terme de Manufacture : Tondre un drap ou une ratine en première coupe.

Eblouir, v. a. (*E-blou-ir*) Empêcher l'usage de la vue par une lumière trop vive : *Le soleil*, *la grande blancheur éblouit la vue* ou *les yeux*; et fig. *C'est une beauté qui éblouit.* —Plus fig. 1.° Surprendre l'esprit par quelque chose de brillant, de spécieux. —2.° Tenter; séduire.

Eblouissant, *ante*, adj. verbal, qui a les mêmes significations qu'*Eblouir.*

Eblouissement, s. m. (*E-blou-i-ce-man*) Difficulté de voir causée par une trop grande lumière, ou dans une autre acception, par quelque vapeur, ou autre cause intérieure.

Eborgner, v. act. (*E-bor-gné*; en mouillant *gn.*) Crever un œil; rendre borgne. —Par exagération, faire grand mal à l'œil. —On dit fig. *Cet arbre*, *ce mur éborgne cette chambre*, *lui ôte une partie de sa vue*, *de son jour.*

Ebouillir, v. n. (mouillez les *ll.*) Diminuer à force de bouillir. Il ne s'emploie guères qu'à l'infinitif et au partic.

Eboulement, s. m. (*E-bou-le-man*) Chute de ce qui éboule.

Ebouler, v. n. et *S'ébouler*, v. r. Tomber en s'affaissant; sur-tout en parlant

des terres. Pour les bâtimens, on dit d'ordinaire *S'écrouler.*

Eboulis, s. m. (*E-bou-li*) Chose éboulée.

Ebouqueuses, subst. f. pl. (*E-bou-keu-ze*) Femmes qui, avec de petites pincettes de fer, ôtent les nœuds ou petits bourrats des étoffes.

Ebourgeonnement, s. m. (*E-bour-jo-ne-man*) Action d'ébourgeonner.

Ebourgeonner, v. a. (*E-bour-jo-né*) Oter les bourgeons.

Ebourgeonneurs, s. pl. Nom donné à certains oiseaux qui mangent les boutons ou bourgeons des arbres prêts à s'épanouir.

Ebouriffé, *ée*, adject. (*E-bou-ri-fé*) *Etre ébouriffé*, avoir les cheveux, la coiffure en désordre.

Ebourrer, v. a. (*E-boû-ré*, *r* forte) ter. de Corroyeur : Oter la bourre.

Ebouziner, v. a. (*E-bou-zi-né*) Oter le bouzin d'une pierre ; c'est-à-dire, cette croûte tendre qui tient autant de la terre que de la pierre.

Ebranchement, s. m. (*E-bran-che-man*) Action d'ébrancher. —Effet de cette action.

Ebrancher, v. a. (*E-bran-ché*) Dépouiller un arbre de ses branches, en les coupant ou en les rompant.

Ebranlement, s. m. (*E-bran-le-man*) Secousse : *L'ébranlement du cerveau.* —On dit au fig. *l'ébranlement de sa fortune*, etc.

Ebranler, v. a. (*E-bran-lé*) Donner des secousses. — fig. En parlant des personnes ; frapper, toucher, émouvoir, rendre moins ferme, moins assuré

S'ébranler, v. r. Branler, chanceler. —En t. de Guerre, commencer à se mouvoir et à agir ; *ou* se mettre en mouvement pour prendre la fuite.

Ebrasement, s. m. (*E-bra-ze-man*) ter. d'Architecture : Elargissement des côtés ou jambages d'une voûte ou d'une porte.

Ebraser, v. a. (*E-bra-zé*) Elargir en dedans la baie d'une porte, d'une croisée.

Ebrécher, v. a. (*E-bré-ché*) Faire une petite brèche : *Ebrécher un couteau, un rasoir, un pot de terre*, etc. *s'ébrécher une dent.*

Ebrener, v. a. (*E-bre-né*) Oter les matières fécales d'un enfant.

Ebrillade, subst. f. (mouillez les *ll.*) ter. de Manége : Secousse qu'on donne avec la bride à un cheval, pour le retenir ou le faire tourner.

Ebrouer, v. act. (*E-brou-é*) ter. de Teinturier : Laver et passer dans l'eau une piéce d'étoffe ou de toile.

S'ébrouer, v. pron. Il se dit d'un cheval qui fait un ronflement à la vue des objets qui l'effraient.

Ebruiter, v. a. (*E-brui-té*) Divulguer, rendre public.

S'ébruiter, v. pron. Se divulguer, devenir public.

Ebuard, s. m. (*E-bu-ar*) Coin de bois fort dur qui sert à fendre des bûches, etc.

Ebullition, s. f. (prononcez les *ll* sans les mouiller, *E-bul-li-cion*) Sorte de maladie qui cause sur la peau des élevures ou taches rouges. —Mouvement de la liqueur qui bout. Voyez *Effervescence.*

Ecachement, s. m. (*E-ca-che-man*) Froissure, contusion, brisure d'un corps dur.

Ecaché, *ée*, part. p. d'*Ecacher*, et adj. *Nez écaché*, camus et applati.

Ecacher, v. a. (*E-ca-ché*) Aplatir ; froisser ; écraser ; briser en pressant : *Ecacher une noix.*

Ecacheur d'or, s. m. Ouvrier qui écache l'or.

Ecafer, v. act. (*E-ca-fé*) ter. de Vannier : Partager l'osier pour ourdir.

Ecaille, s. f. (*E-kâ-glie* ; mouillez les *ll.*) Petites piéces luisantes, glissantes et dures qui couvrent la peau des poissons et de certains reptiles. —Coquille ou coque dure qui couvre les poissons appelés *Testacées.*

Ecaillé, *ée*, adj. A qui on a ôté les écailles : *Une carpe écaillée.* —Dans le sens contraire, qui est couvert d'écailles : *Animaux écaillés.*

Ecailler, *ère*, subst. (*E-kâ-glié*, *gli-ère.*) Celui, celle qui vend et qui ouvre des huîtres à l'écaille.

Ecailler, v. a. (*E-kâ-glié*) Oter les écailles.

S'écailler, verbe neut. Tomber par écailles.

Ecailleux, euse, adj. (*E-kâ-glieû, eû-ze*) Qui se lève par écailles : *Ardoise écailleuse.* —Composé d'écailles, semblable à des écailles : *La racine du lis est écailleuse ; une peau dure et écailleuse.*

Ecaillon, subst. m. (*E-kâ-glion*) ter. de Manége : Croc ou crochet d'un cheval.

Ecale, s. f. Coque, couverture d'un œuf. —Ecorce des noix, des pois, des féves, etc. —Port de mer où l'on entre par occasion.

Ecaler, v. a. (*E-ka-lé*) Oter l'écale. On dit aussi *S'écaler.*

Ecarbouiller, v. a. (*E-kar-bou-glié ;* mouillez les *ll.*) Ecraser, écacher. Il est populaire.

Ecarlate, s. f. Couleur rouge fort vive, dont la base est la cochenille ou le kermès. —Etoffe teinte de cette couleur.

Proverbialement : *Avoir les yeux bordés d'écarlate*, extrêmement rouges.

Ecarlatin, s. m. (*E-kar-la-tein*) Espèce de cidre du Cotentin en Normandie.

Ecarlatine, adj. f. *Fièvre écarlatine*, qui rend la peau très-rouge. On l'appelle vulgairement *Scarlatine.*

Ecarner. Voyez *Echancrer.*

Ecarquillement, s. m. (*E-kar-ki-glie-man*) L'action d'écarquiller. Il est familier.

Ecarquiller, v. a. (*E-kar-ki-glié ;* en mouillant les *ll.*) Ecarter trop les jambes ; ouvrir trop les yeux. Il est fam.

Ecart, s. m. (le *t* ne se prononce pas.) Action de s'écarter : *Pour éviter le coup il fit un écart ; mon cheval s'est donné un écart*, s'est estropié en faisant un écart. —En termes de Danse, *faire un écart ;* porter le pied à côté. —fig. *Faire un écart dans le discours ;* s'écarter mal-à-propos de son sujet. *Cet homme est sujet à faire des écarts ;* il n'a pas une conduite bien réglée. —Cartes que l'on écarte à certains jeux : *Voyons votre écart.*

A l'écart, adv. A part, en particulier : *Tirer à l'écart.* —En un lieu détourné, écarté : *Mener à l'écart.*

Ecartable, adj. m. et fém. Terme de Fauconnerie. Il se dit des oiseaux qui ont la coutume de monter en essor quand le chaud les presse.

Ecarté, ée, part. p. d'*Ecarter*, et adj. Détourné : *Chemin écarté, route écartée.*

Ecartelé, ée, part. p. d'*Ecarteler*, et adj. En termes de Blason, divisé en quatre.

Ecarteler, v. a. (*E-kar-te-lé*) Tirer à quatre chevaux.

Ecarteler, v. n. Terme de Blason ; Partager l'écu en quatre : *Il écartèle d'argent et de sable.*

Ecartelure, s. f. Terme de Blason : Division de l'écu écartelé.

Ecartement, s. m. (*E-kar-te-man*) Action d'écarter. —Etat de ce qui est écarté. *Trév.*

Ecarter, v. a. (*E-kar-té*) Eloigner ; disperser : *Ecarter les ennemis, la foule ; le vent a écarté les nuages.* Voyez *Eloigner.* —Détourner : *Ecarter du droit chemin.* —Eparpiller : *Ce fusil écarte son plomb.* —A certains jeux de Cartes, mettre à part celles dont on ne veut point se servir, pour en prendre d'autres.

S'écarter, v. r. S'éloigner : *S'écarter de la foule.* —Se détourner.

Ecbolique, adj. (*Ek-bo-li-ke*) t. de Médecine, qui se dit des remèdes qui précipitent l'accouchement.

Eccanthis, subst. m. (*È-kan-tice*) t. de Médecine : Excroissance de chair au coin de l'œil.

Eccathartique, s. m. et adj. (*E-ka-tar-ti-ke*) ter. de Médecine : Remède désobstruant. On lit *Eccorthatique* dans l'Académie, mais il faut *Eccathartique*, de χαθαίρω.

Ecce-homo, subst. m. pris du Latin, (*Èk-cé-ô-mô*) s. m. Tableau qui représente Jesus-Christ devant Pilate.

Ecchymose, subst. f. (*E-ki-mo-ze*) ter. de Chirurgie : Contusion légère et superficielle qui n'offense que la peau ou le corps graisseux.

Ecclésiaste, s. m. (*E-klé-si-as-te*) Un des Livres de l'Ancien Testament.

Ecclésiastique, s. m. (*E-klé-si-as-ti-ke*) Nom d'un autre Livre de l'Ecriture-Sainte. —Celui qui s'est engagé à servir Dieu dans son Eglise.

Ecclésiastique, adject. Qui regarde l'Eglise ; qui appartient à l'Eglise.

Ecclésiastiquement, adv. (*E-klé-zi-as-ti-ke-man*) D'une manière ecclésiastique : *Il vit ecclésiastiquement.*

Eccoprotique, adj Terme de Pharmacie, qui se dit des purgatifs doux.

Eccorthatique, adj. Terme de Pharmacie. Voyez *Eccathartique.*

Eccrinologie, subst. f. Partie de la Médecine qui traite des excrétions.

Ecervelé, *ée*, adject. Qui est sans jugement, sans prudence ; étourdi ; qui manque de cervelle : *Tête écervelée.* —On dit aussi substantivement ; *c'est un jeune écervelé, une petite écervelée.*

Echafaud, s. m. (*E-cha-fô*) Planches soutenues par des tréteaux ou par des piéces de bois fichées dans un mur, à l'usage des Maçons, etc. —Ouvrage de charpente élevé pour y placer des spectateurs, afin de voir commodément quelque cérémonie, quelque spectacle. —Espèce de théâtre en charpente, dressé pour l'exécution des criminels.

Echafaudage, s. m. (*E-cha-fô-da-je*) Construction des échafauds nécessaires pour travailler à un bâtiment : *Cet échaffaudage est mal dressé.*

Echafauder, v. neut. (*E-cha-fô-dé*) Dresser des échafauds pour bâtir.

Echalas, s. m. (*E-cha-lâ*) Morceau de bois qui sert à soutenir les ceps des vignes. —On se sert aussi d'échalas pour soutenir de petits arbres, des arbustes.

Echalassement, s. m. (*E-cha-la-ce-man*) Action d'échalasser.

Echalasser, v. act. (*E-cha-la-cé*) Garnir une vigne d'échalas.

Echalier, subst. m. (*E-cha-lié*) En plusieurs Provinces c'est la même chose que *haie.* Clôture d'un champ faite avec des branches d'arbre, pour en fermer l'entrée aux bestiaux.

Echalote, s. f. Espèce d'oignon ou plutôt d'ail. —En t. d'Organiste, petite lame de laiton.

Echampeau, subst. m. (*E-cham-pô*) Bout de ligne où l'on attache l'hameçon pour pêcher la morue.

Echampir, v. a. (*E-cham-pir*) t. de Peinture : Contourner une figure, un ornement, un feuillage, en séparant le contour d'avec le fond.

Echancrer, v. a. (*E-chan-kré*) Tailler, vider, couper en dedans, en forme d'arc ou de croissant. Il se dit des étoffes, de la toile, du cuir, du bois, etc.

Echancrure, s. f. Coupure faite en dedans, en forme de demi-cercle.

Echandole, s. f. Espèce de petit ais qui sert à couvrir les toits.

Echange, s. m. Change d'une chose pour une autre ; troc, avec cette différence qu'*échange* se dit des choses considérables ; et *troc*, de celles de moindre valeur.

En échange, adv. A la place de... en remplacement. —A la tête de la phrase il signifie d'autre part, d'un autre côté.

Echanger, v. a. (*E-chan-jé*) Faire un échange ; changer une chose pour une autre. Il est du style noble ; *troquer* est du style familier, et *permuter* du style de Palais.

Echanson, s. m. Officier qui sert à boire à un Roi ou à un Prince.

Echansonnerie, s. f. Lieu où est la boisson d'un Roi. —Corps des Officiers qui servent à boire aux Rois, aux Princes, etc.

Echantillon, s. m. (*E-chan-ti-glion* ; mouillez les *ll.*) Petit morceau de quelque chose que ce soit, qui sert de montre pour faire connoître la piéce. Il se dit sur-tout des étoffes. —Au figuré, ouvrage, morceau, passage qui fait juger d'un Auteur ; et fam. discours, action qui fait connoître le caractère d'une personne.

Echantillonner, v. act. (*E-chan-ti-glio-né*) Conférer un poids ou une mesure avec sa matrice originale. —Couper des échantillons d'une piéce d'étoffe.

Echanvrer, v. a. *Echanvrer la filasse*, en ôter les plus grosses chenevottes. En Normandie on dit *écousser.*

Echanvroir, s. m. (*E-chan-vroar*) Instrument avec lequel on échanvre.

Echappade, subst. f. (*E-cha-pa-de*) ter. de Gravure en bois : Accident qui arrive lorsque l'outil échappe, et va tracer un sillon sur une partie déjà gravée.

Echappatoire, s. f. (*E-cha-pa-toa-re*)

Défaite, subterfuge ; moyen adroit pour se tirer d'embarras. Il est fam.

Echappe, s. f. (*E-cha-pe*) ter. de Fauconnerie : Action de mettre en liberté des oiseaux, pour lâcher sur eux des oiseaux de proie.

Echappé, ée, part. p. et adj. Voyez *Echapper* et *S'échapper*. —On dit fig. et fam. d'un jeune homme inconsidéré et emporté, que c'*est un cheval échappé*, qu'*il fait le cheval échappé*.

Echappé, s. m. Terme de Manége : Cheval engendré d'un étalon et d'une cavale de différente race : *Un échappé de Barbe*. —fig. *Un échappé de Juif* ; homme qu'on soupçonne être de race Juive. —fig. et fam. *Un échappé des petites maisons*, un fou.

Echappée, s. f. Action imprudente d'un jeune homme qui sort de son devoir. —On dit fam. *Faire quelque chose par échappées*, par intervalles et comme à la dérobée.

Echappée de vue, vue resserrée entre des montagnes, des bois, des maisons. —*de lumière* ; en ter. de Peinture, lumière qu'on suppose passer entre deux corps très-proches l'un de l'autre, pour aller éclairer quelque partie du tableau.

Echappement, s. m. (*E-cha-pe-man*) ter. d'Horlogerie : Sorte de palettes de la roue de rencontre.

Echapper, v. a. (*E-cha-pé*) Eviter : *Echapper la côte, le danger*. —Proverb. *L'échapper belle* ; éviter heureusement un grand péril.

Echapper de... v. n. Se tirer, se sauver de... *Echapper d'un danger, d'un naufrage*. Il prend l'auxil. *avoir* : *Il a échappé des mains des Sergens*.

Echapper à... v. n. N'être pas apperçu : *Il y a des insectes si petits qu'ils échappent à la vue, aux yeux*. Il prend aussi l'auxiliaire *avoir* : *Le cerf a échappé aux chiens*. —N'être pas saisi ; se soustraire : *Echapper à la fureur, à la poursuite des ennemis*. Il prend l'auxiliaire *être* : *Le cerf est échappé aux chiens* ; ceux-ci l'ont vu et serré de près, mais ils n'ont pu le saisir. —Il se dit encore 1.° d'une chose faite par inadvertance ; d'un mot dit par mégarde, par imprudence, par indiscrétion, et il prend l'auxiliaire *être* ; *Il lui est échappé un mot*, ou *un mot lui est échappé*, ou *il a laissé échapper un mot* ; *ma tabatière m'est échappée de la main*, je l'ai laissé tomber par mégarde. —2.° D'une chose non faite par oubli, et il prend l'auxiliaire *avoir* : *Ce que je voulois vous dire m'a échappé* ; j'ai oublié ce que je voulois vous dire. *Ce passage a échappé à votre ami* ; il l'a omis. *Rien n'échappe à la prévoyance, aux lumières de cet homme* ; il prévoit tout.

S'échapper, v. récipr. Pousser des branches qui ne fructifient pas. —Au fig. s'oublier, s'emporter, s'écarter.

Echarbot, s. m. (*E-char-bo*) Plante appelée aussi *châtaigne d'eau*.

Echarde, s. f. Piquant de chardon, épine ou petit éclat de bois qui entre dans la chair : *Il lui entra une écharde sous l'ongle*.

Echardonner, v. a. (*E-char-do-né*) Oter, couper, arracher les chardons d'un champ, d'un jardin, etc.

Echardonnoir, s. m. (*E-char-do-noar*) Petit crochet tranchant qui sert à échardonner les terres.

Echarner, v. a. (*E-char-né*) ter. de Tanneur et de Mégissier : Oter d'un cuir la chair qui y reste.

Echarnoir, subst. m. (*E-char-noar*) Instrument avec lequel on écharne.

Echarnure, s. f. Restes de chairs ôtés d'un cuir pour le préparer.

Echarpe, s. f. Large bande d'étoffe qu'on portoit autrefois de la droite à la gauche en forme de baudrier, et qu'on a portée ensuite en forme de ceinturon. Parmi les gens de Guerre, la couleur de l'écharpe marquoit la Nation ou le Parti ; de là l'expression proverbiale, *Changer d'écharpe*, de parti. —Espèce de bandage dont on se sert pour soutenir un bras blessé.

Proverb. *Avoir l'esprit en écharpe*, avoir l'esprit embrouillé, de travers ; *ou* troublé, altéré ; *ou* simplement distrait. —Morceau de bois aux quatre coins d'un châssis de quelque tableau. —En Maçonnerie, cordages avec lesquels on retient et l'on conduit des fardeaux en les montant.

Coup d'épée en écharpe, qui va en travers. —*Canon qui tire en écharpe*, de biais.

Echarper, v. a. (*E-char-pé*) Donner à un ennemi un coup d'épée de travers. —En ter. de Guerre, attaquer un ouvrage de revers et obliquement. —En termes de Maçon, etc. lier un fardeau avec un moyen cordage, pour y attacher une écharpe avec sa poulie.

Echars, *arse*, adj. (*E-char*, *ar-se*) Autrefois chiche, trop épargnant. Voy. *Echarseté*.

Echars, adj. masc. plur. Terme de Marine : *Vents échars*, foibles et qui passent subitement d'un rumb à l'autre.

Echarsement, adv. (*E-char-ce-man*) D'une manière avare. Il est vieux.

Echarseté, s. f. Défaut d'une piéce de monnoie qui n'est pas du titre ordonné. On dit d'une telle piéce ; *elle est écharse*.

Echasse, s. f. (*E-cha-ce*) ter. d'Architecture : Règle de bois un peu large dont se servent les Appareilleurs pour y marquer les lignes de hauteur, de retombée et d'épaisseur. —Sorte d'oiseau.

Echasses, s. f. pl. Deux longs bâtons à chacun desquels est une espèce d'étrier ou un fourchon dans lequel on met les pieds et dont on se sert quelquefois pour marcher. —En termes de Maçon, grandes piéces de bois qui servent à échafauder.

Figur. *Etre toujours monté sur des échasses;* avoir sans cesse l'esprit guindé; affecter un style pompeux et élevé.

Echauboulé, *ée*, adj. (*E-chô-bou-lé*) Qui a des échauboulures.

Echauboulure, subst. f. (*E-chô-bou-lu-re*, d.) Petite bube, bourgeon ou élevure sur la peau.

Echaudé, subst. m. (*E-chô-dé*, d.) Espèce de pâtisserie faite de pâte échaudée.

Echaudé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Echauder*.

Proverb. *Chat échaudé craint l'eau froide*. Voyez *Chat*.

Echauder, v. act. (*E-chô-dé*, d.) Laver avec de l'eau chaude. —Tremper dans de l'eau bouillante. —Jeter de l'eau chaude sur... *Echauder de la pâte*.

S'échauder, v. réc. Fig. et fam. Etre attrapé ; recevoir du dommage dans une affaire : *Il craint de s'y échauder ; il s'y est échaudé* ou *il y a été échaudé*.

Echaudoir, s. m. (*E-chô-doar*, d.) Lieu où l'on échaude. —Vaisseaux qui servent à échauder.

Echauffaison, s. f. (*E-chô-fe-zon*, d.) Mal causé par une chaleur excessive, et qui paroît par une ébullition.

Echauffé, s. m. *Sentir l'échauffé*, exhaler une odeur causée par une chaleur excessive.

Echauffement, subst. m. (*E-chô-fe-man*, d.) L'action d'échauffer, ou mieux l'effet de cette action.

Echauffer, v. act. (*E-chô-fé*, d.) Rendre chaud ; donner de la chaleur. —fig. Animer, exciter, enflammer.

Figurém. et fam. *Vos discours m'échauffent la bile*, m'impatientent, me mettent en colère.

S'échauffer, v. pron. Devenir chaud. —Prendre quelque échauffaison. —Au figuré, se mettre en colère ; s'exciter ; s'animer.

Echauffourée, subst. f. (*E-chô-fou-ré-e*, d.) Entreprise téméraire et malheureuse. —Rencontre imprévue à la guerre. Dans ces deux acceptions il est familier.

Echauffure, s. f. (*E-chô-fu-re*, d.) Petite rougeur ou élevure qui vient sur la peau dans une échauffaison.

Echauguette, s. f. (*E-chô-ghè-te*, d.) Guérite placée au haut d'une place forte pour découvrir ce qui se passe aux environs.

Echauler. Voyez *Chauler*.

Echéance, s. f. Le terme où échet le payement d'une chose due.

Echec, s. m. (*E-chèke* ; le pl. *Echecs*, se pron. *E-chè*.) Jeu qui se joue par deux personnes sur un tablier ou damier, avec huit piéces et huit pions de chaque côté : *Jouer aux Echecs*. —Les piéces avec lesquelles on joue à ce jeu, collectivement prises : *Echecs d'ivoire, d'ébène, etc.* —Coup de ce jeu dans lequel on attaque le Roi, de sorte qu'il est obligé de se retirer ou de se couvrir : *Donner échec ; mettre le Roi en échec ; échec au Roi, à la Dame*. —Au fig. perte considérable que font des troupes : *Les ennemis reçurent un grand échec*. —Il se dit, par extension,

des particuliers : *C'est un grand échec à sa fortune*, *etc.*

Echec et mat, terme du jeu des Echecs, quand le Roi ne peut ni se retirer ni se couvrir. —fig. et fam. *Etre échec et mat*, être perdu sans ressource. —fig. *Tenir en échec*, empêcher d'agir ; tenir en crainte.

Echelette, s. f. Sorte de petite échelle qu'on attache au bât d'un cheval.

Echelier, s. m. (*E-che-lié*) Piéce de bois traversée de chevilles, pour monter au haut des grues, des engins, etc.

Echelle, s. f. (*E-chè-le*) Instrument de bois portatif dont on se sert pour monter. Il est composé de deux longues branches, traversées d'espace en espace par des bâtons. —En Géométrie, ligne divisée en plusieurs parties égales, qu'on prend pour servir de commune mesure aux parties d'un plan ou d'un solide. —En Peinture, ligne droite divisée en parties égales et proportionnelles. —Dans les Cartes Géographiques et les Plans ; ligne divisée en plusieurs espaces pour mesurer les distances. —Place de Commerce sur les côtes dans les mers du Levant.

Proverbial. *Après cela il faut tirer l'échelle* ; on ne peut voir de plus belle chose.

Echelon, subst. m. Degré d'échelle. —Au fig. moyen pour s'élever, pour s'avancer.

Echénal, *échéneau* et *échenet*, s. m. Gouttière de bois pour recevoir l'eau de dessus les toits.

Echeniller, v. act. (*E-che-ni-glié* ; mouillez les *ll.*) Oter les chenilles des arbres ; détruire leurs nids, etc.

Echéno, s. m. Terme de Fonderie : Bassin de terre très-sèche où tombe le métal pour couler de là dans le moule.

Echeveau, s. m. (*E-che-vô*, s. d.) Fil, soie ou laine pliés en plusieurs tours, afin qu'ils ne se mêlent point : *Echeveau de fil blanc.*

Echevelé, *ée*, adj. Qui a les cheveux épars et en désordre. Il se dit plus communément d'une femme que d'un homme : *Elle étoit échevelée.*

Echevin, s. m. (*E-che-vein*) Nom qu'on donnoit aux Officiers municipaux à Paris, à Lyon et à Marseille.

Echevinage, s. m. Charge d'Echevin. —Temps qu'on est Echevin.

Echif, *ive*, adj. Terme de Vénerie : Vorace, gourmand.

Echiffre, s. m. (*E-chi-fre*) t. d'Architecture : Mur rampant sur lequel portent les marches et la rampe d'un escalier.

Echignole, s. f. (*E-chi-gnio-le* ; mouillez *gn.*) Fuseau dont les Boutonniers et les Ouvriers en ganses se servent pour mêler ensemble les différens brins de soie ou de fil.

Echillon, s. m. (mouillez les *ll*) t. de Marine du Levant : Nuée noire avec une longue queue qui s'alonge jusqu'à la mer et en attire l'eau comme une pompe.

Echin, s. m. (*E-chein*) Médecin du Sérail.

Echine, s. f. Epine du dos. —En Architecture, ornement de figure ovale. Voyez *Ove.*

Echinée, s. f. Partie du dos d'un cochon.

Echiner, v. act. (*E-chi-né*) Rompre l'échine. —fig. et fam. Tuer, assommer dans une mêlée.

Fig. et fam. *Echiner de coups*, battre outrageusement.

Echinite, s. f. Terme d'Histoire Naturelle : Oursin de mer pétrifié. Ce coquillage s'appelle en Latin *Echinus.*

Echinophora, s. f. (*E-chi-no-fo-ra*) Plante ombellifère.

Echinophthalmie, s. f. (*E-chi-nof-tal-mi-e*) Inflammation aux parties de la paupière qui sont garnies de poil.

Echinopus, s. m. (pron. l'*s* finale) Chardon de forme sphérique, qu'on emploie dans la pleurésie.

Echioïdès, s. m. (*E-chi-o-i-dèce*) Espèce de buglose.

Echiqueté, *ée*, adject. (*E-chi-ke-té*) Rangé en manière d'échiquier.

Echiquier, s. m. (*E-chi-kié*) Tablier carré sur lequel on joue aux échecs, et qui est divisé en plusieurs cases ou carrés de deux couleurs. —En t. de Blason, écu divisé en plusieurs carrés. —Sorte de filet carré. —En Normandie, Tribunal où l'on jugeoit les affaires

en dernier ressort. — En Angleterre, *la Cour de l'Echiquier*, Juridiction où l'on règle toutes les affaires de Finances.

Echo, s. m. (*E-kô*) Réfléchissement et répétition du son qui frappe contre quelque corps qui le renvoie distinctement. — Lieu où se fait l'écho : *Un bon écho ; chanter à l'écho.*

Fig. *Etre l'écho de quelqu'un*, répéter tout ce qu'il dit.

Echo, s. f. (*E-kô*) Nymphe de la Fable.

Echoir, v. neut. (*E-choar*) *Echu. Echéant. Il échoit* ou *il échet.* (Il n'a point d'imparfait de l'indicatif.) *J'échus. Je suis, j'étois échu, etc. J'écherrai. Que j'échusse, etc.* Arriver par succession, par donation, par fortune ou par hasard : *Il lui est échu une succession, un lot de mille écus, etc.* On dit fam. *Si le cas y échoit*, si l'occasion s'en présente. — Il se dit du terme, du temps préfix auquel on doit faire certaines choses : *Le premier terme échoit à la St. Martin ; cette lettre de change est échue*, et non pas *a échu.* —En parlant des personnes, et avec *bien* ou *mal*, rencontrer : *Vous ne sauriez que bien échoir ; je suis mal échu*, j'ai mal rencontré.

Echomes, *Scalmes* ou *Tolets*, s. m. pl. Ter. de Marine : Chevilles de bois ou de fer qui servent à tenir la rame d'un Matelot qui nage.

Echomètre, subst. m. (*E-ko-mè-tre*) ter. de Mathématique, d'Acoustique et de Musique : Règle sur laquelle sont plusieurs lignes divisées pour mesurer la durée des sons, pour trouver leurs intervalles et leurs rapports.

Echométrie, s. f. (*E-ko-mé-trî-e*) Art de faire des bâtimens et sur-tout des voûtes où il y ait des échos.

Echoppe, s. f. (*E-cho-pe*) Petite boutique ordinairement en appentis et adossée contre une muraille. —Pointe ou aiguille dont on se sert pour graver sur le vernis dur.

Echopper, v. n. (*E-cho-pé*) Graver avec l'échoppe.

Echouement, s. m. (*E-chou-man*) Choc d'un vaisseau contre un banc de sable ou un bas-fond.

Echouer, v. n. (*E-chou-é*) Donner contre un rocher ou sur le sable, dans un endroit de la mer où il n'y a pas assez d'eau pour flotter : *Notre vaisseau échoua* ou *nous échouâmes sur cet écueil.* On dit aussi à l'actif et au réciproque : *Le Pilote nous échoua, échoua le vaisseau ; il aima mieux échouer, que de...* On *s'échoue* avec dessein ; on *échoue* contre son gré. —Il se dit, par extension, des baleines. —Au fig. ne pas réussir dans ce qu'on avoit entrepris.

Echroïdès, subst. m. (*E-kro-i-dèce*) Plante qui ressemble à la vipérine et qui en a les propriétés.

Ecimer, v. act. (*E-ci-mé*) Couper la tête ou la cime d'un arbre.

Eclabousser, v. act. (*E-kla-bou-cé*) Faire rejaillir de l'eau ou plus communément de la boue sur...

Eclaboussure, s. f. (*E-kla-bou-su-re*) Boue qu'on fait rejaillir.

Eclair, s. m. (*E-klêr*) Eclat de lumière subit et de peu de durée. Il se dit sur-tout de celui qui précède le tonnerre. —En Chimie, lumière étincelante qui paroît à la surface du bouton d'or ou d'argent qui reste sur la coupelle.

Fig. *Passer comme un éclair*, passer vîte, ne durer guères. —fig. et poétiq. *L'éclair de ses yeux.*

Eclaircie, s. f. (*E-klêr-ci-e*) t. de Marine : Endroit clair qui paroît au ciel dans les temps de brume.

Eclaircir, v. a. (*E-klêr-cir*) Rendre clair ou plus clair. —En parlant des choses liquides, rendre moins épais. — Diminuer le nombre : *Le canon éclaircissoit les rangs ; éclaircir une forêt.* —fam. *Il a bien éclairci son bien*, il en a mangé une bonne partie. —fig. Rendre plus clair, plus intelligible.

Eclaircir quelqu'un, l'instruire d'une chose dont il doutoit. —*un doute*, le résoudre.

Eclaircissement, s. m. (*E-klêr-ci-ceman*) Explication d'une chose obscure. —En matière de querelle ; explication qu'on demande à une personne.

Eclaire, s. f. (*E-klè-re*) Sorte de plante qu'on appelle aussi *Chélidoine.*

Eclairé, *ée*, part. p. d'*Eclairer*, et adject. Qui a un grand jour : *Escalier*

Bien éclairé. —Qui a beaucoup de lumières : *Salle bien éclairée.* —Au fig. en parlant des personnes, qui a de grandes lumières, de grandes connoissances. En ce sens, *éclairé* diffère de *clairvoyant*, en ce que le premier est le fruit de l'étude, et le second de l'esprit.

Maison, jardin trop éclairé, où l'on est exposé à la vue de tout le monde.

Eclairer, verb. impers. (*E-klé-ré*) Faire des éclairs : *Il éclaire depuis une demi-heure.*

Eclairer, v. a. Illuminer, répandre de la clarté sur... *Le soleil éclaire la terre*, et neutralement : *La lune n'éclairoit plus.* —Au fig. 1.° Donner de la clarté à l'esprit. —2.° Instruire de ce qu'on ignore ; détromper. —3.° Epier ; observer ; veiller sur... —En ter. de Peinturè, distribuer les jours d'un tableau.

Eclairer, v. neut. Apporter de la lumière à quelqu'un pour lui faire voir clair : *Eclairez à*... et en sous-entendant le régime, *éclairez ; allez éclairer.* En Provence, on dit *faire lumière à*.... C'est un barbarisme grossier. —Etinceler ; briller : *Les yeux des chats éclairent pendant la nuit.* Quelques-uns le disent improprement du feu, des flambeaux, etc. *Ce feu éclaire bien ;* dites *brille* ou *flambe.* On dit encore plus mal activement : *Eclairez ce feu ;* il faut dire *faites brûler* ou *flamber.*

Eclamé, adj. m. Il se dit d'un serin qui a l'aile rompue ou la patte cassée.

Eclanche, s. f. La cuisse du mouton quand elle est séparée du corps de l'animal. On l'appelle plus ordinairement *Gigot.*

Eclat, s. m. (*E-kla*) Partie d'un morceau de bois qui est rompu en long. —On le dit aussi des pierres, des bombes, des grenades. —Lueur brillante : *L'éclat du soleil, des pierreries, des couleurs, des yeux, etc.* —fig. Gloire, splendeur, magnificence. —Bruit : *Un éclat de tonnerre ; un grand éclat de voix. Eclat de rire*, bruit qu'on fait en riant ; *rire aux éclats.* —Rumeur ; scandale : *Faire un éclat.*

Eclatant, ante, adj. (*E-kla-tan, an-te*) Qui a de l'éclat, au propre et au figuré. —Qui fait un bruit perçant.

Eclater, v. n. (*E-kla-té*) Se rompre par éclats. On dit aussi au réciproque, *S'éclater.* —Faire un grand bruit : *Le tonnerre vient d'éclater.* Fig. et fam. *Eclater* (ou moins bien) *s'éclater de rire.* —fig. 1.° S'emporter ; faire du bruit et de l'éclat : *Eclater en injures, en reproches, etc.* —2.° Venir à la connoissance de tout le monde : *Leur inimitié a enfin éclaté.* —3.° Faire paroître son ressentiment : *J'étois au moment d'éclater, mais*.... —Avoir de l'éclat ; briller, au propre et au figuré.

Eclectique, adject. (*E-klèk-ti-ke*) *Philosophes éclectiques*, ceux qui suivent les opinions les plus vraisemblables.

Eclegme, s. m. (*E-klèg-me*) Sorte de médicament pectoral.

Eclipse, s. f. Obscurcissement du soleil à notre égard par l'interposition du corps de la lune, ou de la lune par l'interposition de la terre. —fig. et famil. en parlant des personnes, disparition. —figurém. en parlant des choses ; obscurcissement passager.

Eclipser, v. act. (*E-klip-sé*) Empêcher de paroître : *La lune éclipse le soleil.* —fig. Effacer : *Corneille éclipsa tous les Poëtes Tragiques de son temps.*

S'éclipser, v. réc. Souffrir éclipse. —fig. et fam. 1.° S'absenter : *Il s'éclipsa tout d'un coup.* —2.° Disparoître : *J'avois mis là des livres, ils se sont éclipsés.*

Ecliptique, subst. f. (*E-klip-ti-ke*) Ligne ou cercle qui partage le Zodiaque dans toute sa longueur en deux parties égales, et que le soleil ne quitte jamais.

Ecliptique, adj. Qui a rapport aux éclipses : *Conjonction écliptique.*

Eclisse, subst. f. (*E-kli-ce*) Rond d'osier ou de jonc où l'on fait le fromage. —En ter. de Vannier, osier fendu et plané pour bander le moule du panier. —Bâton plat pour tenir en état un bras ou une jambe cassés.

Eclisser, v. act. (*E-kli-cé*) Mettre des éclisses le long d'un membre rompu. —Autrefois, faire rejaillir de la boue ou de l'eau contre quelqu'un. Voyez *Eclabousser.*

Ecloppé, ée, adj. (*E-klo-pé*) Qui a quelque incommodité qui fait qu'il marche avec peine. —Par extension,

qui a quelque infirmité qui le réduit en langueur. Il est familier.

Eclore, v. n. *Eclos*, *éclose*. *Il éclôt*, *ils éclosent*. *Il est éclos*. *Il éclôra*. *Qu'il éclose*. Il prend l'auxiliaire *être*. Sortir hors de la coque, en parlant des animaux qui naissent d'un œuf. —Par extension, commencer à s'épanouir, en parlant des fleurs ; à paroître, en parlant du jour. —Au fig. commencer à se manifester, en parlant des pensées, des desseins qui ont été cachés quelque temps. —En t. de Meûnier ; cesser de moudre.

Ecluse, s. f. (*E-klu-ze*) Clôture faite sur une rivière ou sur un canal, avec une ou plusieurs portes qui se lèvent et se baissent pour retenir et lâcher l'eau. —La porte qui se hausse et qui se baisse.

Eclusée, s. f. La quantité d'eau qui coule depuis qu'on a lâché l'écluse, jusqu'à ce qu'on l'ait refermée.

Ecobans, s. m. pl. Voyez *Ecubier*.

Ecœuil. Voyez *Ecueil*.

Ecofrai, s. m. Grosse table, chez les Artisans, pour tailler et préparer leur besogne.

Ecoinson, subst. m. (*E-koein-son*) Pierre qui fait l'encoignure de l'embrasure d'une porte, d'une fenêtre.

Ecolâtre, s. m. Ecclésiastique préposé en certaines Eglises Cathédrales pour enseigner la Théologie.

Ecole, s. f. Lieu où l'on enseigne les Belles-Lettres et les Sciences. On ne le dit guères que des petites Ecoles ; pour les autres on dit *Collége*, *Université*. —Il se prend en quelques phrases pour Philosophie ou Théologie : *Saint Thomas d'Aquin est l'ange de l'Ecole* ; *termes de l'Ecole* ; *cela sent l'Ecole*, la scholastique, le pédantisme. —Secte de Philosophes ou de Théologiens : *L'Ecole d'Aristote*, *de Scot*, *etc.* —En ter. de Peinture, différentes manières des Peintres fameux : *L'Ecole de Raphaël*, *du Titien*. On dit aussi dans le même sens, *l'Ecole de Rome*, *de Florence* ; *l'Ecole Françoise*, *Flamande*, *etc.* —Vaisseau pour l'instruction des jeunes Officiers et des Gardes-Marines. —Au jeu de Trictrac, faute qui consiste à oublier de marquer les points qu'on gagne ou à en marquer de trop ; *Faire une école*.

Fam. *Etre en bonne école*, avec des gens très-capables de nous instruire. —Proverbial. 1.° *Dire les secrets de l'école* ; révéler les secrets d'un parti, d'une cabale, d'une coterie. —2.° *Faire l'école buissonnière* ; Voyez ce dernier mot.

Ecolier, *ière*, subst. (*E-ko-lié*, *iè-re*) Celui ou celle qui va dans quelque école, ou qui apprend quelque chose sous un maître ou une maîtresse.

Ce n'est encore qu'un écolier, il est peu habile dans sa profession. —*Faire une faute d'écolier*, une faute qui marque beaucoup d'incapacité. —Proverb. *Prendre le chemin des écoliers* ou mieux *de l'école* ; Voyez *Chemin*.

Ecoleté, *ée*, adject. (*E-ko-le-té*) En ter. d'Orfèvre, échancré, arrondi et étréci.

Econduire, v. a. Refuser ; se défaire adroitement de quelqu'un qui nous importune par quelque demande, etc.

Economat, subst. m. (*E-ko-no-ma*) Charge d'Econome. En ce sens il est peu usité. —Administration des revenus d'un Bénéfice pendant la vacance.

Econome, adj. Ménager, ménagère : *Il est fort économe*.

Econome, s. m. et f. Celui ou celle qui a soin de la conduite d'une famille. —Celui que le Roi nommoit pour avoir soin du temporel de quelque Bénéfice pendant la vacance.

Economie, s. f. L'ordre, la règle qu'on apporte dans la conduite et la dépense d'une maison : *Avoir de l'économie* ; *user d'économie*. —Au fig. harmonie entre les différentes parties d'un tout : *L'économie de l'univers* ; *l'économie du corps humain*, *d'un discours*, *d'une piéce de théâtre*, *etc.*

Economique, adj. (*E-ko-no-mi-ke*) Qui regarde l'économie.

Economique, s. f. Partie de la Philosophie morale qui regarde le gouvernement d'une famille.

Economique, s. m. En Angleterre, exécuteur testamentaire.

Economiquement, adv. (*E-ko-no-mi-ke-man*) Avec économie.

Economiser, v. a. (*E-ko-no-mi-zé*)

Gouverner, administrer avec économie. —Epargner, ménager.

Ecope, s. f. Espèce de pelle creuse et à rebords, dont on se sert pour vider l'eau des bateaux.

Ecoperche, s. f. Machine pour élever des fardeaux, etc.

Ecorce, s. f. Peau d'un arbre ou d'une plante boiseuse. —Peau de certains fruits : *Ecorce d'orange, de citron, de grenade, etc.* —Au fig. la superficie des choses.

Proverb. *Il ne faut pas mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce*; il n'est pas prudent de s'ingérer dans les démêlés entre proches, comme mari et femme, frère et sœur.

Ecorcer, v. act. (*E-kor-cé*) Oter l'écorce du bois.

A écorche-cu, adv. En glissant, en se traînant sur le derrière —fig. Par force, de mauvaise grace. Il est bas.

Ecorchée, s. f. Coquillage marin.

Ecorcher, verb. act. (*E-kor-ché*) Dépouiller un animal de sa peau. —Emporter, déchirer une partie de la peau d'un animal ou de l'écorce d'un arbre. —On dit, par extension, d'une boisson âpre, qu'*elle écorche le palais, la gorge*; d'une voix aigre, d'un parler rude et barbare, etc. qu'*ils écorchent les oreilles*. —fig. 1.° Exiger plus qu'il ne faut; faire payer trop cher. —2.° Mal parler une langue : *Il écorche le François*.

Proverbialement : 1.° *Il ressemble les anguilles de Melun, il crie avant qu'on l'écorche*, il se plaint d'un mal qui n'est pas encore arrivé. —2.° *Ecorcher une anguille par la queue*, commencer une chose par le plus difficile. —3.° *Ecorcher le Renard*, vomir. Il est bas et popul.

S'écorcher, v. réc. S'enlever un peu la peau.

Ecorcherie, subst. f. Lieu où l'on écorche les bêtes. —figur. et famil. Hôtellerie où l'on fait payer plus cher qu'il ne faut.

Ecorcheur, s. m. Celui qui écorche les bêtes mortes. —fig. et fam. Celui qui fait payer trop cher.

Ecorchure, subst. f. Petit endroit de peau écorchée.

Ecore, s. f. Escarpement d'une côte.

Ecorner, v. act. (*E-kor-né*) Rompre la corne à... —Il se dit plus souvent des choses qui ont des angles : *Ecorner une table, des dés, etc.* —fig. et fam. Diminuer : *Ecorner les priviléges, l'autorité, etc.*

Ecornifler, v. act. (*E-kor-ni-flé*) Chercher à manger aux dépens d'autrui; chercher de franches lippées. Il est familier.

Ecornislerie, s. f. Action d'écornifleur : *Il ne vit que d'écorniflerie*.

Ecornifleur, euse, subst. Celui, celle qui mange chez autrui sans en être prié.

Ecornure, subst. f. Eclat emporté de l'angle d'une pierre, etc.

Ecosser, v. act. (*E-ko-cé*) Tirer de la cosse : *Ecosser des pois, des féves*.

Ecosseur, euse, subst. (*E-ko-ceur, eû-ze*) Celui, celle qui écosse.

Ecot, s. m. (*E-ko*) Ce que chacun paye par tête pour quelque repas. —Dépense qu'on fait à l'auberge, au cabaret pour un repas. —Les personnes qui mangent ensemble dans un cabaret. —En t. de Jardinier, tronçon d'arbre avec des bouts de branches qui ont été mal coupées.

Figur. et fam. *Payer son écot*; contribuer au succès, à l'agrément, etc. faire sa tâche, etc.

Ecotard, s. m. (*E-ko-tar*) t. de Marine : Grosse piéce de bois pour porter et conserver les haubans.

Ecoté, ée, adj. Terme de Blason : *Tronc écoté*, celui dont les menues branches ont été coupées.

Ecouane, s. f. Terme de Monnoie : Sorte de lime.

Ecouaner, verb. act. (*E-koua-né*) Réduire les espèces d'or et d'argent au poids ordonné.

Ecouer, v. act. Couper la queue à quelque animal.

Ecouet, s. m. Terme de Marine : Grosse corde qui sert à amurer la grande voile et la voile de misaine.

Ecoufle, subst. m. Sorte de milan. —A Rouen, cerf-volant.

Ecoulement, s. m. (*E-kou-le-man*) Flux, mouvement de ce qui s'écoule.

S'écouler, verb. pron. (*E-kou-lé*) Couler d'un lieu dans un autre. —Au

figuré, se passer insensiblement : *Le temps s'écoule.* — On dit aussi figur. *L'argent, la foule, la presse s'écoule ; cela s'est écoulé de sa mémoire.*

Ecouler, v. n. *Faire écouler l'eau ; laisser écouler la foule.*

Le temps est écoulé, le temps préfix est expiré.

Ecoupé ou *écoupée*, subst. f. Sorte de balai sur mer pour nettoyer un vaisseau.

Ecourter, verb. act. (*E-kour-té*) Rogner ; couper trop court. — Couper la queue et les oreilles à un chien, à un cheval.

Cet homme est écourté, on lui a coupé les cheveux fort courts.

Ecoutant, ante, adj. Qui écoute.

Ecoute, s. f. Lieu d'où l'on peut voir et écouter. Il est plus usité au pluriel : *Etre aux écoutes* ; et familiér. être attentif à ce qui se passe dans une affaire.

Ecoute, s. f. Terme de Marine : Cordage à deux branches propre à tenir les voiles tendues.

Ecouter, v. act. (*E-kou-té*) Prêter l'oreille pour ouir. Il dit plus qu'*entendre*, qui signifie simplement être frappé des sons ; au lieu qu'*écouter*, c'est prêter l'oreille pour les *entendre*. — Donner quelque croyance *ou* quelque consentement à... *N'écoutez pas ce qu'il vous dit ; écouter une proposition.* — Suivre : *Ecouter la raison, la passion, son ressentiment, etc.*

S'écouter, v. réc. Etre trop attentif à sa santé. — famil. *S'écouter parler*, parler lentement et avec affectation.

Un écoute s'il pleut ; Moulin qui ne va que par des écluses ; et proverb. homme qui s'attend à des choses qui n'arrivent que rarement.

Ecouteur, s. m. Celui qui écoute. Il n'est bon que pour le style comique ou satirique.

Ecouteux, adject. m. Il se dit d'un cheval distrait par les objets qui le frappent.

Ecoutille, s. f. (mouillez les *ll.*) Ouverture du tillac par laquelle on descend dans le fond.

Ecoutillon, s. m. Ouverture carrée qui est dans les écoutilles.

Ecouvette, s. f. Espèce de balai dont se servent les ouvriers ; vergette. Il est vieux.

Ecouvillon, s. m. (mouillez les *ll.*) Morceau de toile qu'on lie au haut d'une perche pour nettoyer le four ou un canon.

Ecouvillonner, v. act. (*E-kou-viglio-né*) Nettoyer avec l'écouvillon.

Ecphractique, adject. masc. et fém. (*Ek-frak-ti-ke*) Ter. de Pharmacie, qui se dit des remèdes apéritifs. — On dit aussi substantiv. *les ecphractiques.*

Ecran, s. m. Meuble dont on se sert pour se parer de la trop grande ardeur ou de la lumière du feu.

Ecrancher, v. act. *Ecrancher les faux plis d'un drap*, les effacer.

Ecrasé, ée, part. p. d'*Ecraser*, et adj. Trop aplati, trop bas, trop court : *Il a le nez écrasé, la taille écrasée ; le comble est trop écrasé.* — Au figuré, *Ecrasé de maux, etc.*

Ecraser, v. act. (*E-kra-zé*) Aplatir et briser par le poids de quelque chose, par quelque effort. — figur. Ruiner ; détruire. On dit, dans la colère, *Je l'écraserai comme un ver.* — Plus fig. Vaincre, surpasser, en parlant de concurrens, de rivaux, etc.

Ecrémer, v. act. (*E-kré-mé*) Lever la crême de dessus le lait.

Fig. et famil. *Ecrémer une affaire, une bibliothèque, etc.* en tirer ce qu'il y a de meilleur.

Ecrémoire, s. f. (*E-kré-moa-re*) Morceau de corne ou de fer-blanc dont les Artificiers se servent pour rassembler les matières broyées.

Ecrénage, s. m. Action d'écréner.

Ecréner, v. act. (*E-kré-né*) ter. de Fondeur de caractères : *Ecréner une lettre*, évider le dessous d'une partie de l'œil de la lettre.

Ecrénoir, s. m. (*E-kré-noar*) Petit instrument avec lequel on écrène.

Ecrêter, v. act. (*E-krê-té*) ter. de Guerre : Enlever la crête, le sommet d'une muraille, etc.

Ecrevisse, subst. f. (*E-kre-vi-ce*) Poisson crustacée fort connu. — L'un des douze signes du Zodiaque.

Proverb. 1.° *Etre rouge comme une écrevisse* ; avoir le visage haut en cou-

leur. —2.° *Eplucher des écrevisses* ; s'arrêter à des minuties.

S'écrier, v. pron. (*E-kri-é*) Faire un grand cri, une exclamation : *S'écrier d'admiration, de douleur, etc.*

Ecrille, s. f. (*E-cri-glie* ; mouillez les *ll.*) Sorte de claie pour empêcher le poisson de sortir d'un étang.

Ecrin, s. m. (*E-krein*) Petit coffret qui sert à mettre des pierreries.

Ecrire, v. act. et plus souvent neut. *Ecrit. Ecrivant. J'écris, etc. Nous écrivons. J'écrivis. J'écrirai, etc.* Former des caractères avec la plume : *Ecrire son nom ; il écrit bien, il écrit mal.* —Au Palais, mettre par écrit ses raisons : *Cet Avocat a écrit dans cette affaire.* —Composer quelque ouvrage d'esprit : *Ecrire en prose, en vers.* — Orthographier : *Comment écrivez-vous ce mot ?* —Faire une lettre ; mander par lettre : *Ecrire à un ami ; je lui ai écrit que. . .* —S'engager par écrit : *Il ne suffit pas de donner des paroles, il faut écrire.*

Il est écrit que je perdrai toujours ; il est décidé que, etc. —*Son crime est écrit sur son front*, est marqué sur son visage ; etc.

Ecrisée, s. f. Terme de Lapidaire : Poudre de diamans ordinairement noirs dont on se sert pour user les bords des autres diamans et pour adoucir les inégalités de leurs facettes.

Ecrit, s. m. (*E-kri*) Ce qui est écrit sur le papier : *Quel écrit est cela ?* —Acte ; témoignage qu'on donne par sa signature : *Plaider contre son écrit.* —Au pluriel, Livres, Traités, soit manuscrits, soit imprimés : *Les écrits de cet Auteur....*

Par écrit, adv. *Mettre* (ou famil.) *Coucher par écrit* ; écrire.

Ecriteau, s. m. (*E-kri-tô*, s. d.) Morceau de papier, etc. sur lequel on écrit (où l'on peint) quelque chose en grosses lettres, pour donner un avis au public. Il ne faut pas confondre ce mot avec *inscription*, qui est ce qui s'écrit ou se grave sur un mausolée, une médaille, etc. en mémoire d'une personne ou d'un événement.

Ecritoire, subst. f. (*E-kri-toa-re*) Boîte, etc. qui contient de l'encre, un canif et des plumes. —Vase qui contient l'encre ; encrier.

Ecriture, s. f. Caractères écrits : *On a effacé l'écriture.* —Manière de former les lettres : *On a reconnu son écriture.* — Au Palais, écrits qu'on produit pour défendre sa cause. —La parole de Dieu contenue dans le Nouveau et l'Ancien Testament. En ce sens on dit fam. *Accordez* ou *conciliez les Ecritures* ; accordez-vous avec vous-même ; expliquez et conciliez ces contradictions.

Ecrivailleur, Ecrivassier, subst. m. (*E-kri-va-glieur, va-cié*) Mauvais Ecrivain. Ce sont des termes de mépris usités seulement dans le style comique, critique ou satirique.

Ecrivain, subst. m. (*E-kri-vein*) Maître à écrire : *Ecrivain juré.* —Celui qui écrit bien ou mal. —Auteur qui a fait imprimer quelque ouvrage, avec cette différence qu'*Ecrivain* ne se dit que du style, et qu'*Auteur* a plus de rapport au fond de l'ouvrage qu'à la forme. —Celui qui, sur un vaisseau ou une galère, tient registre de ce qui s'y consomme.

Ecrou, subst. m. Trou dans lequel tourne une vis. —Acte d'emprisonnement d'une personne, écrit sur le registre de la geole.

Ecroue, s. f. C'étoit le rôle de la dépense de bouche de la maison du Roi.

Ecrouelles, s. f. pl. (*E-krou-è-le*) Sorte de maladie que le peuple appelle *Humeurs froides.*

Ecrouer, v. act. (*E-krou-é*) Inscrire le nom d'un prisonnier sur le registre des emprisonnemens.

Ecrouir, v. act. Battre un métal à froid pour le rendre plus dense, plus élastique.

Ecrouissement, s. m. (*E-krou-i-ce-man*) Action d'écrouir. — Effet de cette action.

Ecroulement, s. m. (*E-krou-le-man*) Action de s'écrouler.

S'écrouler, v. récipr. (*E-krou-lé*) S'ébouler ; tomber en s'affaissant. Voyez *S'ébouler.*

Ecroûter, v. act. (*E-krou-té*) Oter la croûte qui est autour du pain.

Ecru, ue, adj. Cru. Il se dit des

soies et des toiles qui n'ont point été mouillées.

Ecrues de bois, s. f. pl. Bois nouvellement crus sur des terres labourables.

Ecsarcome, s. m. (*Èk-sar-ko-me*) t. de Chirurgie : Excroissance charnue.

Ecthèse, subst. f. (*Èk-tè-ze*) ter. d'Histoire Ecclésiastique : Profession de foi publiée par l'Empereur Héraclius, en faveur du Monothélisme.

Ecthlipse, s. f. (*Èkt-lip-ce*) Elision d'une *m* finale dans les vers Latins.

Ecthymose, subst. f. (*Èk-ti-mo-ze*) t. de Médecine : Agitation et dilatation du sang.

Ectropion, subst. m. (*Èk-tro-pion*) t. de Médecine : Eraillement ; renversement de la paupière inférieure.

Ectylotique, adj. (*Èk-ti-lo-ti-ke*) Propre à consumer les durillons.

Ectype, subst. f. (*Èk-ti-pe*) ter. d'Antiquité : Copie, empreinte d'une médaille, d'un cachet, etc.

Ecu, subst. m. Espèce de bouclier que les Cavaliers portoient autrefois. —Figure de ce bouclier, sur lequel se peignent les armoiries. —Pièce de Monnoie : *Petit écu ; écu de six livres.* Quand on ne spécifie pas la valeur, on entend ce mot d'un écu de trois livres : *Mille écus, dix mille écus*, trois mille francs, trente mille francs.

Proverb. *C'est le père aux écus* ; il a beaucoup d'argent.

Ecubier, s. m. (*E-ku-bié*) ter. de Marine : Trou rond au côté de l'avant d'un vaisseau par lequel on fait passer le câble pour mouiller.

Ecueil, s. m. (*E-keuil* ; mouillez l'*l* finale.) Rocher dans la mer. —fig. Chose dangereuse pour la vertu, la fortune, etc.

Ecuelle, s. f. (*E-kuè-le*) Pièce de vaisselle qui sert à mettre du bouillon, du potage, etc.

Laver les écuelles ; laver toute sorte de vaisselle, assiettes, plats, etc. —Proverb. 1.° *Rogner l'écuelle à quelqu'un* ; lui retrancher de sa subsistance. —2.° *Il a bien plu dans son écuelle* ; il a beaucoup gagné ou reçu. Il est bas. —3.° *Mettre tout par écuelles* ; traiter splendidement. —4.° *Propre comme une écuelle à chats* ; extrêmement malpropre. —*Archers de l'écuelle*, chargés de prendre les mendians et de les mener à l'hôpital.

Ecuellée, s. f. Plein une écuelle.

Ecuisser, v. act. (*E-kui-cé*) Faire éclater un arbre en l'abattant.

Eculer, v. act. (*E-ku-lé*) Plier en dedans les quartiers de derrière du soulier : *Eculer des souliers*, et non pas, comme on dit en plusieurs endroits, *Aculer*. —On dit aussi au réciproque *S'éculer*.

Ecumant, ante, adj. verb. (*É-ku-man, an-te*) Qui écume. Il s'emploie élégamment en Poésie : *L'onde écumante.*

Ecume, subst. f. Excrément qui se sépare d'un métal ou de quelque autre matière, par la force de la chaleur, d'une fermentation intérieure, etc. —Bave de quelques animaux, lorsqu'ils sont échauffés ou en colère. —Sueur qui s'amasse sur le corps du cheval.

Ecuménicité, s. f. Qualité de ce qui est écuménique. (L'*Acad.* écrit ce mot et les deux suivans par Œ, *Œcuménicité*, etc. Nous les écrivons par *E*, comme elle a écrit *Econome*, *Economie*, *etc.*)

Ecuménique, adj. (*E-ku-mé-ni-ke*) Universel : *Concile écuménique.*

Ecuméniquement, adv. (*E-ku-mé-ni-ke-man*) D'une manière écuménique.

Ecumer, v. n. (*E-ku-mé*) Jeter de l'écume.

Ecumer, v. act. Oter l'écume de ce qui bout sur le feu.

Figur. *Ecumer les mers, les côtes* ; exercer la piraterie. —figur. et famil. 1.° *Ecumer les marmites*, se dit d'un parasite, d'un écornifleur. —2.° *Ecumer les nouvelles* ; en chercher par-tout çà et là. —Proverb. *Ecumer le pot* ; retrancher ce qui est inutile et incommode.

Ecumeur, s. m. Il ne se dit qu'au fig. dans ces phrases : *Ecumeur de mer, de marmites, de nouvelles.* Voyez *Ecumer.*

Ecumeux, euse, adj. Plein d'écume.

Ecumoire, subst. f. (*E-ku-moa-re*) Ustensile de cuisine percé de plusieurs trous, qui sert à écumer le pot, etc.

Ecurer, v. act. (*E-ku-ré*) Nettoyer la vaisselle, la batterie de cuisine, etc. —Nettoyer un puits. En ce sens on dit plus souvent et mieux *Curer*.

Ecureuil, s. m. (mouillez l'*l* finale.) Petit animal fort vif.

Ecureur, euse, subst. Celui ou celle qui écure.

Ecurie, s. f. Lieu destiné à loger des chevaux. —Train, équipage qui comprend Ecuyers, Pages, carrosses, chevaux, etc. d'un Prince : *Les Pages de la grande, de la petite écurie.*

Ecusson, s. m. Ecu où l'on met les armoiries d'une personne ou d'une famille.

—Chez les Serruriers; platine de métal qui sert à orner les heurtoirs des portes et l'entrée d'une serrure. —En t. de Jardinage; se dit d'une manière de greffer, d'enter.

Ecussonner, v. act. (*E-ku-so-né*) Enter en écusson.

Ecussonnoir, s. m. (*E-ku-so-noar*) Sorte de couteau pour greffer en écusson.

Ecuyer, s. m. (*E-kui-ié*) Autrefois Gentilhomme qui accompagnoit un Chevalier, portoit son écu, etc. —Titre des simples Gentilshommes et des Anoblis. —Celui qui a l'intendance de l'écurie d'un Prince, d'un Seigneur. —Celui qui enseigne à monter à cheval, qui dresse les chevaux. —Celui qui donne la main à une Dame.

Cet homme est un bon Ecuyer, monte bien un cheval.

Ecuyer tranchant, Officier qui coupe les viandes à la table d'un Prince. —*de cuisine*, maître Cuisinier d'un Prince ou d'un grand Seigneur.

Ecuyer, en t. de Jardinier, perche ou piquet mis à un arbre pour le conduire. —Faux bourgeon qui croît au pied d'un cep de vigne ; quelquefois il réussit et répare le ravage de la gelée.

Edda, s. f. Célèbre recueil mythologique des peuples du Nord.

Edémateux, euse, adj. (*E-dé-ma-teû, eû-ze*) Qui est attaqué d'édème ou qui est de la nature de l'édème.

Edème, subst. m. Sorte de tumeur molle, blanche, sans douleur, etc. (L'*Acad.* écrit ce mot et le précédent par *œ*, *œdémateux*, *œdème* ; nous les écrivons par *é*, comme elle a écrit *économat*, etc.)

Eden, s. m. Dans l'Ecriture-Sainte, Paradis terrestre.

Edenté, ée, adj. (*E-dan-té*) Qui n'a plus de dents : *Vieille édentée.*

Edenter, v. act. (*E-dan-té*) Oter les dents à un animal. En ce sens il est de peu d'usage. —Briser, user les dents d'une scie, d'un peigne, etc.

Edifiant, ante, adj. verbal, (*E-di-fi-an*) Qui porte à la vertu par l'exemple et par le discours.

Edificateur, s. m. Celui qui fait un édifice.

Edification, s. f. (*E-di-fi-ka-cion*) Action de bâtir. Il ne se dit guères que des temples : *L'édification du Temple de Jérusalem.* Hors de là, on dit *Construction.* —fig. Sentimens de piété et de vertu que l'on inspire par l'exemple ou par le discours : *L'édification du prochain.*

Edifice, subst. m. Bâtiment public. —Palais.

Edifié, ée, part. p. d'*Edifier*, et adj. Bâti. —fig. Touché : *Il fut très-édifié du sermon.* —*Mal édifié*, scandalisé.

Edifier, v. act. (*E-di-fi-é*) Bâtir. —fig. 1.° Il se dit par opposition à *détruire* : *Il détruit au lieu d'édifier.* —2.° Porter à la piété, à la vertu, par ses discours ou son exemple. —3.° Satisfaire par ses procédés, etc.

Edile, s. m. Magistrat Romain qui avoit inspection sur les édifices publics, sur les jeux, etc.

Edilité, subst. f. Magistrature de l'Edile.

Edit, s. m. (*E-di*) Ordonnance; Constitution.

Editeur, s. m. Celui qui prend soin de revoir et de faire imprimer l'ouvrage d'autrui.

Edition, s. f. (*E-di-cion*) Publication d'un livre. —On le dit aussi, 1.° relativement aux Imprimeurs : *Ce Cicéron est de l'édition des Elzevirs.* —2.° Relativement aux Editeurs : *St. Augustin de l'édition des PP. Bénédictins.*

Edredon, s. m. Duvet de certains oiseaux du Nord. C'est improprement qu'on dit *Aigledon*.

Education, subst. f. (*E-du-ka-cion*) Soin qu'on prend de l'instruction des enfans pour les exercices de l'esprit et du corps, et sur-tout pour les mœurs. —Depuis peu on dit *faire une éducation*, élever un enfant.

Edulcoration, s. f. (*E-dul-ko-ra-cion*) Action d'édulcorer.

Edulcorer, verb. act. (*E-dul-ko-ré*) t. de Chimie : Verser de l'eau sur des substances en poudre, afin d'en enlever les parties salines qu'elles pourroient contenir.

Efaufiler, v. act. (*E-fô-fi-lé*) Tirer la soie du bout d'un ruban coupé.

Effaçable, adj. (*E-fa-sa-ble*) Qui peut être effacé. Il est peu usité.

Effacer, v. act. (*E-fa-cé*) Rayer; ôter les marques de ce qui étoit écrit, peint ou rayé. —On dit fig. *Effacer les idées, le souvenir; effacer ses péchés par ses larmes, etc.*

Effacer la gloire de ses ancêtres, etc. les surpasser en vertu, en mérite, etc. —*Elle effaça toutes les Dames de l'assemblée*, elle parut plus belle que les Dames, etc. —*Effacer le corps, une épaule, etc.* les tenir dans la position qui donne le moins de prise, le plus de grace. On dit aussi en ce dernier sens, *Il a les épaules bien effacées.*

Effaçure, s. f. (*E-fa-su-re*) Ce qui est effacé, soit par accident, soit à dessein.

Effaner, v. act. (*E-fa-né*) Oter les feuilles ou la fane; c'est le même qu'*Effeuiller*. Il ne se dit que des blés.

Effaré, *ée*, part. p. d'*Effarer*, et adj. Tout éperdu, tout troublé, tout hors de soi. —Il se dit, en t. de Blason, d'un cheval levé sur ses pieds.

Effarer, v. act. (*E-fa-ré*) Troubler quelqu'un, le mettre hors de lui-même. On dit aussi au récip. *S'effarer.*

Effaroucher, v. act. (*E-fa-rou-ché*) Epouvanter; effrayer : *Effaroucher des pigeons, le gibier.* —fig. Dégoûter; donner de l'éloignement.

Proverbial. *Effaroucher les pigeons*; éloigner d'une maison ceux qui y apportent du profit.

Effectif, *ive*, adj. (*E-fèk-tife, i-ve*) En parlant des choses, qui est réellement et de fait : *Armée de trente mille hommes effectifs.* —En parlant des personnes, qui fait ce qu'il dit, qui ne promet rien qu'il ne fasse : *Cet homme est effectif; sa parole est effective.*

Effectivement, adv. (*E-fèk-ti-ve-man*) Réellement; en effet.

Effectuer, verb. act. (*E-fèk-tu-é*) Mettre à effet, en exécution. Voyez *Réaliser.*

Efféminé, *ée*, part. p. d'*Efféminer*, et adj. Mou, voluptueux, amolli par les délices : *Un homme efféminé.* —*Une voix efféminée*, trop déliée. —On dit aussi substant. *C'est un efféminé.*

Efféminer, verb. act. (*E-fé-mi-né*) Amollir; rendre foible, comme l'est ordinairement une femme.

S'efféminer, v. réc. S'amollir. Voyez *Efféminer.*

Effendi, s. m. Homme de loi chez les Turcs.

Effervescence, s. f. (*E-fèr-vé-san-ce*) Mouvement, bouillonnement qui s'excite dans une liqueur par le mélange et la combinaison de substances différentes, telles qu'un acide et un alkali. Il diffère de l'*ébullition* causée par la simple action de la chaleur, et de la *fermentation* produite par une cause intérieure, sans le concours d'aucune substance étrangère : *L'eau qui bout est en ébullition; la bière, le vin qui cuve est en fermentation; le fer en se dissolvant dans l'eau forte fait effervescence.*

Effet, s. m. (*E-fè*) Tout ce qui est produit par quelque cause. —Exécution : *Mettre à effet; en venir à l'effet.* —Chose effective.

En effet, adv. Effectivement; d'une manière véritable et réelle.

Effet ou mieux au pl. *Effets*, partie du bien d'un particulier, sur-tout d'un homme d'affaire : *Cette lettre de change n'est pas un bon effet; il a abandonné ses effets.*

Effets civils, Droits, avantages accordés par les Lois civiles, comme de tester, etc.

Effeuiller, verb. act. (*E-feu-glié*; mouillez les *ll*.) Dépouiller de feuilles : *Effeuiller une branche d'arbre, des roses.* —On dit aussi, *s'effeuiller* : *La rose s'effeuille aisément.*

Efficace, s. f. (*E-fi-ka-ce*) La force, la vertu de quelque cause.

Efficace, adj. Qui produit son effet : *Remede fort efficace*, *discours efficace* ; *la grace efficace*, qui a toujours son effet.

Efficacement, adv. (*E-fi-ka-ce-man*) D'une manière efficace.

Efficacité, s. f. Vertu de quelque chose.

Efficient, ente, adj. (*E-fi-ci-an, an-te*) Terme de l'Ecole, usité dans cette seule phrase : *La cause efficiente*, qui produit un effet.

Effigie, subst. f. (*E-fi-jî-e*) Figure, représentation d'une personne.

Exécuter un criminel en effigie, mettre sur l'échafaud son portrait, un tableau, un mannequin, où il est représenté souffrant le supplice auquel il a été condamné.

Effigier, v. a. (*E-fi-ji-é*) Exécuter en effigie.

Effilé, subst. m. Linge bordé d'une espèce de frange et qu'on porte dans le deuil : *Il est en effilé*.

Effilé, *ée*, adj. Menu, étroit, délié. —*Avoir la taille effilée*, l'avoir trop menue. —*Avoir le visage effilé*, l'avoir étroit et long. —*Un cheval effilé*, d'une encolure fine et déliée.

Effiler, v. act. (*E-fi-lé*) Défaire un tissu fil à fil : *Effiler une toile*.

S'effiler, v. r. S'en aller par fils.

Effilure, s. f. Fils ôtés d'un tissu, d'une toile, d'une étoffe.

Effioler, v. act. (*E-fio-lé*) Oter la fiole ou la feuille des blés. *Effaner* est plus usité.

Efflanqué, *ée*, part. p. d'*Efflanquer*, et adj. *Cheval efflanqué*, maigre, qui a les flancs creux et abattus. —Dans le style plaisant, on peut le dire des hommes au propre ; et dans le style critique, des ouvrages d'esprit au fig. *Vers efflanqués*, *style efflanqué*, maigres, sans force, sans nerf.

Efflanquer, v. a. (*E-flan-ké*) Rendre maigre jusqu'à avoir les flancs creux ou abattus, en parlant des chevaux.

Effleurage, s. m. Action d'effleurer les peaux de mouton, de bouc, etc.

Effleurer, v. a. (*E-fleu-ré*) Ne faire simplement qu'enlever la superficie : *Le coup lui a à peine effleuré la peau* ; *ce Laboureur ne fait qu'effleurer la terre*. —Au fig. toucher légérement : *Il n'a fait qu'effleurer la question*, *etc.*

Effleurir, v. neut. Tomber en efflorescence.

Efflorescence, s. f. (*E-flo-ré-san-ce*) t. de Chimie. *Une substance minérale est tombée en efflorescence*, quand elle a un enduit semblable à de la moisissure.

Effondrement, s. m. (*E-fon-dre-man*) Action de remuer, de fouiller la terre à une certaine profondeur. Il ne se dit pas dans les autres sens d'*effondrer*.

Effondrer, verb. act. (*E-fon-dré*) Fouiller, remuer la terre à la profondeur de plusieurs pieds. —Enfoncer ; rompre ; briser : *Effondrer un coffre*, *une armoire*. —En parlant de la volaille, vider : *Effondrer un chapon*, *des poulets*.

Effondrilles, s. f. pl. (Mouillez les *ll*.) Parties grossières qui restent au fond d'un vase dans lequel on a fait cuire ou infuser quelque chose : *Ce bouillon est plein d'effondrilles*.

S'efforcer, v. n. (*E-for-cé*) Employer toute sa force à faire quelque chose. Il régit la prép. *à* : *Il s'est efforcé à courir* ; *ne vous efforcez pas à parler*. —Au fig. tâcher de... Employer toute son industrie pour parvenir à une fin. Il régit la prép. *de* : *S'efforcer de gagner les bonnes graces de quelqu'un*.

Effort, s. m. (*E-for* ; le *t* final ne se prononce jamais.) Action faite en s'efforçant. Il se dit du corps et de l'esprit. —Ouvrage qui est l'effet des efforts. Il se dit sur-tout de l'esprit et des talens : *Cet ouvrage est un effort d'esprit*, *un effort de l'art*. —Ce qu'on ne fait qu'avec beaucoup de peine et en s'incommodant : *Il a fait un effort pour marier sa fille*. —*Avoir un effort*, se dit d'un cheval qui s'est blessé en faisant un effort.

Effraction, subst. f. (*E-frak-cion*) Fracture que fait un voleur pour dérober.

Effrayant, adj. verbal, (*E-fré-ian*) Qui effraie.

Effrayer, v. act. (*E-fré-ié*) Donner de la frayeur.

S'effrayer, verb. réc. Prendre de la frayeur.

Effréné, adj. (*E-fré-né*) Qui est sans frein, sans retenue. Il ne se dit qu'au figuré, non des personnes elles-mêmes, mais des choses qui ont rapport aux personnes : *Langue*, *licence*, *ambition effrénée*.

Effriter, v. act. (*E-fri-té*) ter. de Jardinage : User, épuiser une terre.

Effroi, s. m. (*E-froa*) Frayeur; épouvante.

Effronté, *ée*, subst. et adj. Celui, celle qui a de l'effronterie; impudent, impudente.

Effrontément, adv. (*E-fron-té-man*) Impudemment.

Effronterie, s. f. Impudence. Voyez *Hardiesse*.

Effroyable, adject. (*E-froa-ia-ble*) Epouvantable; qui donne de l'effroi. —Par exagération, extrême; étonnant; prodigieux.

Effroyablement, adv. (*E-froa-ia-ble-man*) D'une manière excessive et prodigieuse.

Effumer, v. a. (*E-fu-mé*) Peindre une chose légérement.

Effusion, s. f. (*E-fu-zion*) Epanchement : *Sans effusion de sang.* —Au figuré, *Effusion de cœur*, vive et sincère démonstration de confiance et d'amitié.

Efourceau, s. m. (*E-four-sô*, s. d.) Machine composée d'un essieu, deux roues et un timon, pour transporter des fardeaux très-pesans.

Egagropile, s. f. On donne ce nom à des pelotes ou boules sphériques de poil qu'on trouve dans les intestins et plus souvent dans la panse de plusieurs quadrupèdes ruminans.

Egal, *ale*, adj. Pareil; semblable; le même, soit en nature, soit en quantité, soit en qualité. —En parlant des choses, indifférent : *Tout lui est égal.* — figur. Qui est toujours le même : *Esprit*, *caractère égal.* —Uni; qui n'est point raboteux : *Allée bien égale.* —Uniforme : *Marcher d'un pas égal.*

A l'égal de, adv. Autant que, aussi bien que.

Egal, subst. *Il traite d'égal à égal*; *il faut vivre civilement avec ses égaux*.

Egalé, *ée*, adj. Terme de Fauconnerie : Moucheté.

Egalement, subst. masculin. Voyez *Egalisation*.

Egalement, adverb. (*E-ga-le-man*) D'une manière égale. —Autant; pareillement.

Egaler, v. act. (*E-ga-lé*) Rendre égal : *La mort égale tous les hommes.* Il differe d'*Egaliser* qui, quoiqu'il ait à peu près le même sens, ne se dit que des choses et seulement en termes de Pratique. —Rendre uni : *Il faut égaler cette allée.* — Etre égal à.... *Cet Auteur a égalé les Anciens.* —*Egaler quelqu'un à un autre*, prétendre qu'il lui est égal.

S'égaler, v. réc. S'assimiler; prétendre être égal à...

Egalisation, s. f. (*E-ga-li-za-cion*) ter. de Pratique : Action d'égaliser les lots.

Egaliser, v. act. (*E-ga-li-zé*) t. de Pratique : Egaler le partage des lots dans une succession, etc.

Egalité, s. f. Conformité, rapport entre des choses égales. —Uniformité; égalité d'esprit, d'humeur, de style.

Egalures, s. f. pl. Terme de Fauconnerie : Mouchetures blanches sur le dos d'un oiseau.

Egard, s. m. (Le *d* ne se prononce jamais, même devant une voyelle.) Considération; respect; déférence. Les *égards* sont l'effet de la justice; les *ménagemens*, de l'intérêt; les *attentions*, de la reconnoissance ou de l'amitié; la *circonspection*, de la prudence. —A Malte, Tribunal qui juge par commission les procès entre Chevaliers. —On appeloit autrefois *Egards*, ceux de chaque métier choisis pour avoir inspection sur les autres; aujourd'hui on dit *Gardes*. *Une pièce d'étoffe égardée*, visitée et marquée par les *Egards* ou Gardes.

A l'égard, pour ce qui regarde ou concerne : *A l'égard de ce que vous disiez, des propositions que vous faites*, etc.; *à mon égard*, *je suis content.* (On dit plus souvent et mieux *pour moi.*) —Par comparaison, par proportion : *La Lune est petite à l'égard du Soleil.*

A cet

A cet égard, adv. Sous ce rapport; sur ce point. —*Eu égard*, préposit. Ayant égard à...

Egarement, s. m. (*E-ga-re-man*) Ecart de son chemin. Il est peu usité au propre. —Au figuré, il se dit de l'esprit et des mœurs : *Les égaremens des Philosophes.*

Egarement d'esprit, démence. —*Il est revenu des égaremens* (des désordres) *de sa jeunesse.*

Egarer, v. a. (*E-ga-ré*) Fourvoyer; détourner du droit chemin. —fig. Jeter dans l'erreur.

Egarer la bouche d'un cheval, la gâter en le menant mal. —*La maladie lui a égaré l'esprit*, le lui a troublé. —*J'ai égaré mes gants, mes ciseaux*, je ne sais où je les ai mis.

S'égarer, v. réc. S'écarter de son chemin, se fourvoyer. — fig. 1.° Errer en matière de foi ou de morale. —2.° S'éloigner de son sujet.

Egaroté, ée, adj. Terme de Manége : Blessé au garrot.

Egayer, v. a. (*E-ghé-ié*) Rendre gai, réjouir. —*Egayer un ouvrage, son style*; le rendre plus agréable, plus libre, plus fleuri. —En termes de Jardinier, *égayer un arbre*, ôter les branches qui l'étouffent trop.

Egayer du linge, un cheval. Voyez *Aigayer*, dont l'ortographe est plus conforme à l'étymologie.

Egide, s. f. Nom qu'on donne au bouclier ou à la cuirasse de Pallas. —Il s'emploie élégamment au figuré pour défense, etc.

Egilops, s. m. (prononcez l'*s* finale) Ulcère au grand angle de l'œil.

Eglantier, s. m. (*E-glan-tié*) Sorte de rosier sauvage.

Eglantine, subst. f. La fleur de l'églantier.

Eglise, s. f. L'assemblée des Fidelles gouvernés par de légitimes Pasteurs. —Les différentes parties de l'Eglise, en les distinguant par les noms des lieux : *L'Eglise d'Orient, d'Occident*; *l'Eglise Latine, Grecque*, etc. —Lieu où s'assemblent les Fidelles pour prier et assister aux Offices divins. —Etat du Clergé : *C'est un homme d'Eglise.*

Cour d'Eglise, Juridiction de l'Evêque.

Eglogue, s. f. Poëme qui présente un sujet champêtre ou auquel on en donne le caractère.

Egoger, v. act. (*E-go-jé*) ter. de Tanneur : Oter les extrémités superflues du veau, du côté de la chair, comme les oreilles et le bout de la queue.

Egohine, subst. f. Terme d'Artisan : Scie à main.

Egoïser, v. n. (*E-go-i-zé*) Parler trop de soi.

Egoïsme, subst. m. (*E-go-is-me*) Amour propre qui consiste à parler trop de soi, ou qui rapporte tout à soi.

Egoïste, s. m. (*E-go-is-te*) Celui qui a le vice de l'égoïsme.

Egorger, v. a. (*E-gor-jé*) Couper la gorge. —Au figuré, ruiner la réputation, la fortune; porter un préjudice considérable.

Egosiller, v. a. (*E-go-zi-glié*; en mouillant les *ll.*) Autrefois tuer.

S'égosiller, v. réc. Parler et crier si haut qu'on se fasse mal au gosier : *Il s'est égosillé à force de crier.* Il se dit aussi d'un oiseau qui chante beaucoup et fort haut : *Cette fauvette s'égosille.*

Egout, subst. m. (*E-gou*) Chute, écoulement des eaux. —Cloaque; conduit; endroit où toutes les eaux vont se rendre. —Ardoises qui débordent d'un toit. — fig. 1.° Plaie, ulcère, cautère. — 2.° Ville, etc. où se retirent tous les gens de mauvaise vie d'un canton, etc.

Egoutter, v. n. (*E-gou-té*) *Faire égoutter*, faire écouler l'eau; la faire tomber goutte à goutte : *Faire* ou *laisser égoutter du lait caillé, du fromage*; *mettre égoutter de la morue, etc.* —On dit aussi au réciproque : *Ce fromage s'égouttera peu à peu.*

Egouttoir, s. m. (*E-gou-toar*) ter. de Cartonnier : Ais sur lequel on fait égoutter les formes. —Ustensile de Cuisine.

Egrapper, v. a. (*E-gra-pé*) Oter la grappe du raisin.

Egratigner, v. a. (*E-gra-ti-gnié*; mouillez *gn.*) Faire une légère déchirure à la peau avec des griffes, des ongles, une épingle, etc. —Donner une certaine façon à quelques étoffes

de soie avec la pointe d'un fer. —Il se dit encore en Peinture, d'une manière de peindre à fresque.

Egratigneur, euse, subst. Celui ou celle qui égratigne.

Egratignure, subst. f. (mouillez *gn.*) Légère blessure qui se fait en égratignant. — Marque que laisse cette blessure : *Qui vous a fait cette égratignure?*

Egravillonner, verb. act. (*E-gra-vi-glio-né*; mouillez les *ll.*) ter. de Jardinage : Lever des arbres en motte et en retrancher une partie de la terre, afin que les racines puissent profiter des sels de la nouvelle terre.

Egrener, v. a. (*E-gre-né*) Faire sortir le grain de l'épi, la graine des plantes, etc. —On dit aussi au réciproque, *Le blé s'égrène, etc.*

Egrenoire, s. f (*E-gre-noare*) Petite cage où quelques bâtons qu'on lève servent de porte.

Egrillard, arde, s. et adj. (*E-gri-gliar, ar-de*; mouillez les *ll.*) Vif; éveillé; gaillard. Il est familier.

Egrilloir, s. m. (*E-gri-glioar*) Grille pour empêcher que le poisson ne sorte d'un étang.

Egriser, v. act. (*E-gri-zé*) Oter les parties brutes d'un diamant.

Egrisoir, s. m. (*E-gri-zoar*) Boîte qui sert lorsqu'on égrise les diamans.

Egrugeoir, s. m. (*E-gru-joar*) Sorte de petit vaisseau ordinairement de buis, dans lequel on égruge, on brise le sel avec un pilon : *Mettez ce sel dans l'égrugeoir.*

Egruger, v. a. (*E-gru-jé*) Briser, mettre en poudre dans l'égrugeoir.

Egrugeure, subst. f. (*E-gru-jû-re*) Parties menues d'un corps dur, séparées par le frottement.

Egueuler, v. a. (*E-gheu-lé*) Casser le haut du goulot d'un vase de terre ou de verre.

S'égueuler, v. r. S'égosiller; crier à tue tête. Il est plus du style plaisant et comique; et *S'égosiller*, du style simple et du discours ordinaire.

Egyptien, enne, subst. (*E-jip-cien*) Sorte de Vagabonds, qu'on appelle aussi *Bohémiens.*

Eh! interjection de surprise ou d'admiration.

Ehanché. Voyez *Déhanché.*

Eherber, v. a. Terme de Jardinier. Voyez *Sarcler.*

Ehonté, ée, adj. et s. Qui a perdu toute pudeur; déshonoré, couvert de honte. Ce mot qui dit plus qu'*effronté*, est vieux, et c'est dommage.

Ehouper, v. a. (*E-ou-pé*) Couper la cime des arbres.

Ejaculateur, s. m. Terme de Médecine et d'Anatomie : Nom de deux muscles qui servent à l'éjaculation de la semence.

Ejaculation, subst. f. (*E-ja-ku-la-cion*) Terme de Physique : Emission de la semence avec une certaine force. —En termes de Mysticité; Prière fervente et qui part du sentiment.

Ejaculatoire, s. et adj. m. Terme d'Anatomie. Il se dit de deux petits conduits qui sortent des vésicules séminales.

Elaboration, subst. f. (*E-la-bo-ra-cion*) t. de Physique et de Médecine : Action par laquelle une chose est achevée, perfectionnée : *L'élaboration du chyle.*

S'élaborer, v. r. Terme de Médecine, qui se dit du travail, des changemens successifs que subit le sang avant d'arriver à son état de perfection : *Le sang s'élabore.*

Elabouré, ée, part. p. d'*Elabourer*, qui ne se dit plus. Il ne s'emploie que dans le style badin : *Ouvrage artistement élabouré*, artistement travaillé.

Elaguer, v. a. (*E-la-ghé*) Couper les branches inutiles des arbres. Il diffère d'*émonder*, en ce qu'on *élague* en *retranchant*, et qu'on *émonde* en *nettoyant.* La première opération a un objet d'utilité, elle ôte les branches superflues et nuisibles; la seconde a sur-tout un objet d'agrément, elle ôte ce qui gâte l'arbre et le défigure. —Il se dit fig. des ouvrages d'esprit : *Il faut élaguer cet article; cet exorde a besoin d'être élagué.*

Elan, s. m. (*E-lan*) Animal des Pays Septentrionaux. — Mouvement subit avec effort : *Il fit un grand élan; les élans du cerf, etc.* — fig. Mouvement vif, affectueux ou douloureux de l'ame. Il ne se dit guères qu'au pluriel :

Elans d'imagination, de dévotion, de douleur.

Elancé, ée, adj. En Blason, *un cerf élancé*, un cerf courant. —*Cheval élancé*, cheval efflanqué. —*Homme élancé*, dont la taille est tròp effilée.

Elancement, s. m. (*E-lan-ce-man*) Impression d'une douleur subite ou violente sur quelque partie du corps, provenant d'une cause interne : *Il a senti des élancemens.* —En termes de Dévotion ; mouvement affectueux et subit : *Les élancemens de l'Ame vers Dieu.*

Elancer, v. n. (*E-lan-cé*) *Le doigt m'élance* ; j'y sens des élancemens, une douleur vive et aiguë avec agitation.

S'élancer, v. réc. Se lancer ; se jeter en avant avec impétuosité.

Elargir, v. act. Rendre plus large : *Elargir un pourpoint.* —Faire sortir quelqu'un de prison.

Elargir ses quartiers, en termes de Guerre, les étendre davantage.

Elargir, v. n. et *S'élargir*, v. réc. Devenir plus large : *Le visage lui élargit, lui est élargi ; le chemin s'élargit en cet endroit.*

Elargissement, subst. m. (*E-lar-gi-ce-man*) L'action de rendre plus large et plus étendu. —Sortie de prison par ordre de Justice.

Elargissure, s. f. (*E-lar-gi-su-re*) La largeur qu'on ajoute à un habit, à un meuble, etc.

Elasticité, s. f. Propriété d'un corps qui a du ressort.

Elastique, adj. (*E-las-ti-ke*) Qui a du ressort.

Elatérium, s. m. (*E-la-té-ri-ome*) Terme de Pharmacie : Suc des concombres sauvages, dégagé d'humidité.

Elatine. Voyez *Velvote.*

Electeur, s. m. Celui qui élit. —Il se dit plus particuliérement des *Electeurs* de l'Empire.

Electif, ive, adj. Qui se fait par élection.

Election, subst. f. (*E-lèk-cion* ; en vers, *ci-on.*) Action d'élire ; choix d'une personne pour remplir une place, une fonction. Voyez *Choix.* —Sorte de Tribunal pour juger les différends concernant les tailles, les aides et gabelles. —Etendue de son ressort.

Vases d'élection, les Prédestinés, et par excellence Saint Paul. —*Faire élection de domicile.* Voyez *Domicile.*

Electoral, ale, adj. Qui appartient à l'Electeur, aux Electeurs : *Le Collége Electoral ; son Altesse Electorale.*

Electorat, subst. m. (*E-lèk-to-ra*) Dignité d'Electeur. —Pays soumis à un Electeur.

Electrice, subst. f. La femme d'un Electeur.

Electricité, s. f. Propriété des corps qui étant frottés en attirent d'autres.

Electrique, adj. (*E-lèk-tri-ke*) Qui a la propriété d'attirer par le moyen du frottement.

Electrisable, adject. Qui peut être électrisé.

Electrisation, subst. f. (*E-lèk tri-za-cion*) Action d'électriser.

Electriser, v. a. (*E-lèk-tri-zé*) Communiquer la faculté électrique, ou pour mieux dire, la développer.

Electuaire, s. m. (*E-lèk-tu-è-re*) Espèce d'opiat composé de plusieurs ingrédiens d'élite.

Elégamment, adv. (*E-lé-ga-man*) Avec élégance.

Elégance, s. f. Choix, politesse du langage. —Goût fin et délicat qui se fait sentir dans les arts.

Elégant, ante, adject. (*E-lé-gan, an-te*) Choisi, poli, en parlant du langage : *Discours élégant.* —Il se dit par extension des ouvrages de l'art : *Parure élégante.*

Elégiaque, adj. (*E-lé-jia-ke*) Qui appartient à l'Elégie.

Elégie, s. f. (*E-lé-ji-e*) Sorte de Poëme dont les sujets sont ordinairement tristes, plaintifs, et relatifs à l'amour.

Elément, s. m. (*E-lé-man*) Corps simple qui entre dans la composition des mixtes ; principe. —Au fig. la chose à laquelle on se plaît le plus : *Quand il est à Paris, il est dans son élément ; quand il n'y est pas, il est hors de son élément ; la chasse est son élément.*

Elémens, au pl. Principes d'un art ou d'une science : *Les élémens de la Géométrie ; votre frère n'a pas les pre-*

miers élémens de l'Architecture, n'en a aucune connoissance. —En Chimie, les parties les plus simples dont les corps sont composés.

Elémentaire, adj. (*E-lè-man-tè-re*) Qui appartient à l'élément : *Corps élémentaire.*

Elémi, s. m. Résine d'Amérique.

Eléosaccharum, s. m. (*E-lé-o-sa-ka-rome*) En Chimie, huile essentielle incorporée avec du sucre.

Eléphant, subst. m. (*E-lé-fan*) Le plus grand des quadrupèdes, qui a une trompe, et dont les dents principales, détachées de la gueule de l'animal sont appelées *Ivoire.*

Eléphantiasis, s. f. (*E-lé-fan-ti-a-zice*) Lèpre qui rend la peau ridée comme celle de l'éléphant.

Eléphantin, *ine*, adj. (*E-lé-fan-tein*, *i-ne*) Chez les Romains, *les Livres éléphantins* contenoient les Arrêts, les Édits du Sénat, les Actes des Magistrats de Rome. On les appeloient *éléphantins*, parce qu'ils étoient faits de tablettes d'ivoire.

Elephas, subst. m. Sorte de plante.

Elévation, s. f. (*E-lé-va-cion* ; en vers, *ci-on.*) L'action d'élever ; exhaussement. —En ter. de Dessinateur ; Représentation d'une face de bâtiment : il se dit par opposition à *Plan.* —fig. 1.° Constitution en dignité. —2.° Grandeur de courage ; noblesse de sentimens. —3.° Noblesse et sublimité de style. —4.° Mouvement vif et affectueux de l'ame vers Dieu.

Elévation de l'Hostie ou simplement *Elévation* ; endroit de la Messe où le Prêtre élève l'Hostie. —*du Pôle* ; la hauteur du Pôle sur l'horizon. —*du pouls* ; battement du pouls plus fort qu'à l'ordinaire. —*de voix* ; passage d'un ton à un autre plus élevé.

Elévatoire, s. m. (*E-lé-va-toa-re*) Instrument de Chirurgie pour relever les os enfoncés.

Elève, subst. m. et f. Le disciple d'un maître et plus particuliérement d'un Peintre.

Elevé, *ée*, part. pass. et adj. Voyez *Elever.* —*Avoir le pouls élevé*, plus vif, plus fréquent qu'à l'ordinaire.

Elever, v. a. (*E-le-vé*) Hausser ; mettre ou porter plus haut : *Elever la voix* ; parler plus haut. Figur. *Elever son style* ; *élever son cœur*, *son ame à Dieu. Elever quelqu'un aux charges*, *aux dignités.* —Construire ; bâtir ; ériger. —Nourrir : *Elever un enfant* ; et, par extension : *Elever des animaux*, *des plantes.* —Instruire ; donner de l'éducation.

Figur. *Elever quelqu'un jusqu'aux nues*, *jusqu'au Ciel* ; lui donner des louanges excessives.

S'élever, v. récip. Se hausser, se porter de bas en haut. —fig. 1.° Monter en dignité. 2.° S'énorgueillir.

S'élever, v. récip. impers. *Il s'est élevé une tempête*, *un orage* ; *il s'éleva un bruit dans l'assemblée*, etc.

Elevure, s. f. Sorte de pustule qui vient sur la peau.

Elictroïde ou *Élytroïde*, adj. Terme d'Anatomie : *La membrane élictroïde*, est une membrane des testicules.

Elider, v. a. (*E-li-dé*) Faire une élision.

Eligibilité, subst. fém. Capacité d'être élu.

Eligible, adj. Qui peut être élu.

Elimer, v. a. Terme de Fauconnerie : Purger et mettre un oiseau en état de voler au sortir de la mue.

S'élimer, v. récip. S'user à force d'être porté.

Elingue, s. m. (*E-lein-ghe*) ter. de Marine : Corde avec un nœud coulant qui sert à entourer les fardeaux pour les mettre dans un vaisseau ou les en tirer. —Fronde sans bourse.

Elinguet, s. m. (*E-lein-ghè*) ter. de Marine : Piéce de bois sur le pont d'un vaisseau, laquelle arrête le cabestan.

Elire, verb. act. sur *Lire* : Choisir. Il se dit principalement des personnes. Voyez *Choisir.*

Elision, s. f. (*E-li-zion* ; en vers, *zi-on.*) Suppression d'une voyelle dans un mot à la rencontre d'une autre voyelle. En François l'élision se marque par une apostrophe. Dans les vers Latins l'élision se fait non seulement sur les voyelles et diphtongues, mais encore sur la lettre *m.*

Elite, s. f. Ce qu'il y a de meilleur en chaque genre. Voyez *Choix.*

Elixation, subst. f. (*E-lik-sa-cion*) Action de faire bouillir un remède dans une liqueur convenable et à petit feu.

Elixir, s. m. (*E-lik-cir*) Liqueur spiritueuse, extraite des parties d'une ou de plusieurs substances. —Au fig. ce qu'il y a de meilleur dans un discours, dans un ouvrage.

Elle, (*È-le*) Pron. pers. fém. de la troisième personne. *Voyez la Gramm.*

Ellébore, s. m. (*Èl-lé-bo-re*) Plante médicinale.

Elléborine, s. f. (*Èl-lé-bo-ri-ne*) Sorte de plante.

Elléboriné, ée, adject. Terme de Médecine : Mêlé d'ellébore ; préparé avec de l'ellébore.

Ellipse, s. f. (*Èl-lip-ce*) En Grammaire, retranchement d'un ou de plusieurs mots qui seroient nécessaires pour rendre la construction pleine : *La Saint Pierre*, pour la fête de St. Pierre. —En Géométrie, courbe qu'on forme en coupant obliquement un cône droit par un plan qui le traverse entiérement.

Elliptique, adj. Qui tient de l'ellipse : *Manière de parler elliptique.* —*Figure elliptique.*

Elme, (*Feu Saint-*) Terme de Marine. Voyez *Castor* et *Pollux*.

Elocher, v. a. Ebranler une chose qui tient par les racines. Il est vieux.

Elocution, subst. f. (*E-lo-cu-cion*) Langage ; manière dont on s'exprime. —Partie de la Rhétorique qui a pour objet le choix et l'arrangement des mots.

Eloge, s. m. Louange qu'on donne à quelqu'un ou à quelque action. — Panégyrique.

Eloignement, s. m. (*E-loa-gne-man* ; mouillez *gn.*) Action par laquelle on éloigne une personne ou l'on s'éloigne soi-même. —L'effet de cette action. —Antipathie ; aversion. —Négligence ; oubli : *L'éloignement de Dieu*, *de ses devoirs.* —Absence. —Distance, soit de lieu, soit de temps.

Eloigner, v. a. (*E-loa-gné*) Ecarter une personne, une chose d'une autre. Il est plus fort qu'*Ecarter* : *On doit éloigner de soi les traîtres* et *en écarter les flatteurs.* —Retarder : *Eloigner un accommodement.* —Aliéner : *Eloigner les cœurs, les esprits.*

S'éloigner, v. réc. S'absenter ; se retirer loin d'un lieu.

S'éloigner de quelque chose, y avoir de la répugnance : *Il s'éloigne fort de la proposition qu'on lui fait.* —*S'éloigner de son devoir*, y manquer. — *Il est bien éloigné de vous payer*, il n'en a pas l'intention ou le pouvoir. —*Il est bien éloigné de son compte*, il se trompe fort dans ses prétentions.

Elongation, s. f. (*E-lon-ga-cion*) ter. d'Astronomie : Angle compris entre le lieu du Soleil vu de la Terre, et le lieu d'une Planète aussi vu de la Terre.

Elonger, v. a. Terme de Marine : Se mettre de long en long à côté de quelque chose.

Elope, s. m. Sorte de poisson.

Eloquemment, adv. (*E-lo-ka-man*) Avec éloquence.

Eloquence, subst. f. (*E-lo-kan-ce*) L'art de bien dire, de toucher, de convaincre et de persuader.

Eloquent, *ente*, adject. (*E-lo-kan*, *an-te*) Qui a de l'éloquence. Voyez *Disert.*

Elu, s. m. Prédestiné à la gloire éternelle. —Officier du Tribunal appelé *Election.* La femme d'un Elu se nommoit *Elue.*

Elu, *ue*, part. pass. d'*Elire*, et adj. Choisi.

Elucidation, s. f. (*E-lu-ci-da-cion*) Eclaircissement, explication. Il est peu usité.

Elucubration, subst. f. (*E-lu-ku-bra-cion*) Ouvrage composé à la lumière de la lampe, c'est-à-dire, à force de veilles et de travail.

Eluder, v. act. (*E-lu-dé*) Rendre vain, rendre sans effet ; éviter.

Elysée, subst. m. (*E-li-zé-e*) ter. de Mythologie : Séjour des héros et des hommes vertueux après leur mort. —On dit aussi, *les champs élysées* ou *élysiens*, et alors *élysée* est adjectif.

Email, s. m. (*E-maglie* ; mouillez l'*l* finale) Composition faite de verre calciné, de sel, de métaux, etc. qu'on applique sur l'or, etc. —Ouvrage émaillé. —Figur. et poétiq. Grande

diversité de fleurs et de couleurs : *L'émail d'un parterre, d'une prairie.*

L'émail des dents, leur superficie luisante. —*Cette porcelaine est d'un bel émail*; les couleurs en sont vives et brillantes.

Emaux, au pl. (*E-mô*) En Blason, couleurs des métaux.

Emailler, verb. act. (*E-ma-glié*; mouillez les *ll.*) Couvrir, orner d'émail. —Au fig. embellir, orner.

Emailleur, subst. m. (*E-mâ-glieur*) Ouvrier qui travaille en émail.

Emaillure, s. f. (*E-mâ-gliû-re*) Art d'émailler. —Ouvrage de l'émailleur. —En termes de Fauconnerie ; taches rousses sur les pennes d'un oiseau de proie.

Emanation, s. f. (*E-ma-na-cion*) Action d'émaner : *L'émanation du Verbe.* —Il se prend aussi quelquefois pour la chose qui émane : *Les odeurs sont des émanations de corps odorans.*

Emanché, *ée*, adj. Terme de Blason. Il se dit des partitions de l'écu où les piéces sont enclavées l'une dans l'autre en forme de pyramide triangulaire.

Emancipation, s. f. (*E-man-ci-pa-cion*) Acte par lequel on est émancipé.

Emanciper, v. act. (*E-man-ci-pé*) Mettre un fils ou une fille hors de la puissance paternelle ; ou un mineur en état de jouir de ses revenus.

Figurém. *S'émanciper*, v. r. Prendre trop de liberté, trop de licence.

Emaner, v. neut. (*E-ma-né*) Sortir d'une certaine source ; venir, procéder, découler.

Emargement, s. m. (*E-mar-je-man*) Action d'émarger. —Ce qui est porté en marge d'un mémoire, d'un compte, etc.

Emarger, v. a. (*E-mar-jé*) Porter quelque chose en marge d'un compte, d'un mémoire.

Emasculer, v. a. (*E-mas-ku-lé*) Oter à un mâle les parties de la génération.

Embabouiner, v. a. (*An-ba-boui-né*) Engager quelqu'un par des caresses, par des paroles flatteuses à faire quelque chose. Il est familier.

Emballage, s. m. (*An-ba-la-je*) L'action d'emballer.

Emballer, v. a. (*An-ba-lé*) Empaqueter, mettre dans une balle.

Emballeur, subst. m. (*An-ba-leur*) Qui emballe des marchandises, des hardes, etc. : *Aller querir un emballeur.* —Hableur ; qui en fait accroire : *Ne croyez pas ce qu'il dit, c'est un emballeur.* Il est populaire.

Embarcadère ou *Embarquadère*, subst. masc. (*An-bar-ka-dè-re*) Lieu à s'embarquer. C'est un mot Espagnol que la Langue Françoise a adopté dans ses relations, etc.

S'embarder, v. pron. (*An-bar-dé*) ter. de Marine : S'éloigner ou se jeter d'un côté ou d'un autre avec un vaisseau.

Embargo, s. m. (*An-bar-go*) ter. de Marine, empr. de l'Espagnol : Défense aux vaisseaux de sortir des ports.

Embarillé, *ée*, adj. (*An-ba-ri-glié*; mouillez les *ll.*) Enfermé dans un baril.

Embarquement, s. m. (*An-bar-ke-man*) Action d'embarquer quelque chose ou de s'embarquer soi-même. —Au figuré, engagement.

Embarquer, verbe act. (*An-bar-ké*) Mettre dans une barque, dans un navire. —fig. et fam. Engager.

S'embarquer, v. réc. Se mettre dans un vaisseau pour quelque voyage. —fig. S'engager, se lier.

Fig. et fam. *S'embarquer sans biscuit*; s'engager dans une affaire sans avoir le moyen d'y réussir.

Embarras, s. m. (*An-bâ-râ*, *r* forte.) Obstacle qu'on trouve dans son chemin, dans son passage. —fig. 1.° Confusion de plusieurs choses difficiles à débrouiller. —2.° Peine que donne la multitude des affaires. —3.° Irrésolution ; perplexité. —En parlant de maladie, commencement d'obstruction.

Ambarrassant, *ante*, adj. verbal, (*An-bâ-ra-san*, *r* forte.) Qui cause de l'embarras.

Embarrasser, v. a. (*An-bâ-ra-cé*, *r* forte.) Causer de l'embarras, au propre et au figuré ; Voyez *Embarras.*

S'embarrasser, v. réc. Se causer de l'embarras. —S'inquiéter. —S'emplir : *Sa poitrine s'embarrasse.*

Embarrure, subst. f. (*An-bâ-ru-re*; première *r* forte.) ter. de Chirurgie : Espèce de fracture du crâne.

Embâse, subst. fém. (*An-bâ-ze*) ter. d'Horlogerie : Assiette qu'on réserve

sur l'arbre de la grande roue en le forgeant.

Embasement, s. m. (*An-ba-ze-man*) ter. d'Architecture : Base continue en manière de large retraite, au pied d'un édifice.

Embatage, subst. m. (*An-bâ-ta-je*) Application de bandes de fer sur une roue.

Embâter, v. a. (*An-bâ-té*) Mettre le bât à un mulet, etc. —Au figuré, (style chagrin ou moqueur) charger quelqu'un d'une chose incommode.

Embattre, v. a. (*An-ba-tre*) Couvrir une roue de bandes de fer.

Embattes, s. m. pl. (*An-ba-te*) Vents réglés sur la Méditerranée après la canicule.

Embaucher, v. act. Terme d'Imprimerie : Recevoir un ou plusieurs Ouvriers pour l'exécution du travail soit de la casse, soit de la presse. Dans la même acception il est aussi usité parmi les Ouvriers d'autres professions. —Enrôler un homme par adresse. Il est fam.

Embaucheur, s. m. (*An-bô-cheur*, d.) Celui qui engage ou qui enrôle. Il est familier.

Embaumement, subst. m. (*An-bô-me-man*, d.) Composition balsamique qui sert à conserver les cadavres. —L'action d'embaumer.

Embaumer, v. act. (*An-bô-mé*, d.) Remplir un corps mort de baumes, d'aromates, etc. pour en empêcher la corruption. —Parfumer ; remplir de bonne odeur : *Vin qui embaume la bouche*, qui a une odeur, un fumet exquis.

Embéguiner, v. a. (*An-bé-ghi-né*) Mettre un béguin. Il n'est pas usité en ce sens. —Envelopper la tête d'un linge en forme de béguin. Il est du style plaisant. —fig. et fam. Mettre quelque chose dans l'esprit de quelqu'un, l'en entêter. Il se prend en mauvaise part, et se dit sur-tout au passif et au réciproque.

Embelle, subst. f. (*An-bè-le*) ter. de Marine : Partie du milieu du vaisseau pris dans le sens de sa longueur.

Embellir, v. a. (*An-bé-lir*) Rendre plus beau ; parer ; orner. —En mauvaise part, *embellir un conte*, *embellir une histoire* ; l'orner aux dépens de la vérité.

Embellir, v. n. et *S'embellir*, v. r. Devenir plus beau. Au neutre il se dit plus proprement des personnes, et au récip. des choses.

Embellissement, s. m. (*An-bé-li-ce-man*) Action d'embellir. —Ornement qui embellit.

Embérise, s. f. (*An-bé-ri-ze*) Sorte d'oiseau dont il y a trois espèces.

S'emberlucoquer, v. pronom. (*An-ber-lu-ko-ké*) ter. populaire : Se coiffer d'une opinion.

Embesogné, *ée*, adj. (*Em-be-zo-gnié*, mouillez *gn*.) Occupé à quelque besogne ; affairé. Style fam. et plaisant.

Embichetage, subst. m. (*An-bi-che-ta-je*) ter. d'Horloger : Mesure pour déterminer la grandeur de la platine de dessus d'une montre.

Emblaver, v. a. (*An-bla-vé*) Semer une terre en blé.

Emblavure, s. f. (*An-bla-vu-re*) Terre ensemencée de blé.

Emblée, *d'emblée*, adv. (*An-blé-e*) Tout d'un coup ; d'abord et comme d'assaut.

Emblématique, adject. (*An-blé-ma-ti-ke*) Qui tient de l'emblême.

Emblême, s. m. (*An-blê-me*) Figure symbolique, ordinairement accompagnée de paroles sententieuses.

Embler, v. act. (*An-blé*) Prendre ; ôter avec violence. Il est vieux.

S'emboire, verb. réc. (*An-boa-re*) t. de Peinture : S'imbiber.

Emboiser, verb. act. (*An-boa-zé*) Engager par flatterie à faire quelque chose. Ce mot et le suivant sont populaires.

Emboiseur, *euse*, subst. (*An-boa-zeur*, *eû-ze*) Celui, celle qui emboise.

Emboîtement, s. m. (*An-boâ-te-man*) Position d'un os qui s'enchâsse dans un autre. —Il se dit, par extension des assemblages de menuiserie, etc.

Emboîter, verb. act. (*An-boâ-té*) Enchâsser une chose dans une autre.

S'emboîter, v. réc. S'enchâsser dans une cavité.

Emboîture, s. f. L'endroit où les os s'emboîtent. —Insertion d'une chose dans une autre.

Embolisme, s. m. (*An-bo-lis-me*) ter. d'Astronomie : Intercalation.

Embolismique, adj. Intercalaire.

Embonpoint, s. m. (*An-bon-poeint*) Etat d'une personne en bonne santé et un peu grasse : *Il a beaucoup perdu de son embonpoint.*

Embordurer, v. act. (*An-bor-du-ré*) Mettre une bordure à un tableau.

Embosser, verbe act. (*An-bo-cé*) ter. de Marine : Amarrer, suivant le supplément de l'*Académie*; et selon le Dictionnaire de Marine de l'Encyclopédie méthodique, traverser un navire mouillé au vent ou au courant qui le tiendroit *évité.* Voyez *Eviter*, v. n.

Embossure, subst. f. (*An-bo-su-re*) Nœud que l'on fait sur une manœuvre et auquel on ajoute un amarrage. *Trév.*

Embouchement, s. m. (*An-bou-che-man*) Action d'emboucher. *Trév.*

Emboucher, v. act. (*An-bou-ché*) Donner à un cheval la bride et le mors qui conviennent à sa bouche. —Mettre dans sa bouche un instrument à vent. —Au figuré, instruire quelqu'un de ce qu'il faut faire ou dire.

S'emboucher, v. réc. En parlant d'une rivière, se jeter dans la mer ou dans une autre rivière.

Emboucheir, s. m. (*An-bou-choar*) Instrument de bois dont on se sert pour élargir les bottes.

Embouchure, s. f. (*An-bou-chu-re*) Partie du mors qui se place dans la bouche du cheval. — La partie de l'instrument à vent qu'on embouche. —Manière d'emboucher certains instrumens : *Ce joueur de flûte a l'embouchure excellente.* — Ouverture d'un canon, etc. —L'endroit où une rivière se jette dans la mer ou dans une autre rivière.

Embouquer, v. neut. (*An-bou-ké*) t. de Marine : Entrer dans un détroit, dans un canal.

Embourber, v. act. (*An-bour-bé*) Mettre, jeter dans la bourbe. — fig. et fam. Engager quelqu'un dans une mauvaise affaire.

S'embourber, v. réc. Se mettre dans la bourbe. —figur. et fam. S'engager trop avant dans une affaire.

Embourrer, verb. act. (*An-boû-ré*, r forte.) Garnir de bourre. On dit mieux *rembourrer.*

Emboursement, s. m. (*An-bour-ce-man*) Action d'embourser. *Trév.*

Embourser, v. act. (*An-bour-cé*) Mettre dans la bourse.

Emboussure. Voyez *Embossure.*

Embouté, *ée*, adject. (*An-bou-té*) t. de Blason. Il se dit des piéces qui ont un cercle ou une virole d'argent à leur extrémité.

Emboutir. Voyez *Amboutir.*

Embraquer, v. act. (*An-bra-ké*) Tirer à force de bras une corde dans un vaisseau.

Embrasement, s. m. (*An-brâ-ze-man*) Grand incendie. —fig. Trouble, sédition, désordre dans un Etat.

Embraser, verb. act. (*An-brâ-zé*) Allumer ; mettre en feu. —On dit fig. *L'amour de Dieu embrase les cœurs ; la guerre a embrasé toute l'Asie.*

S'embraser, v. réc. Prendre feu.

Embrassade, s. f. *Embrassement*, subst. m. (*An-bra-sa-de, ce-man*) L'action de celui qui embrasse. *Embrassade* se dit proprement des *embrassemens* qui se font en signe d'amitié, et ne s'emploie que dans le style fam. *Embrassement* est de tous les styles.

Embrassemens, au plur. Conjonction de l'homme et de la femme : *Embrassemens légitimes* ou *illégitimes.*

Embrasser, verb. act. (*An-bra-cé*) Serrer, étreindre avec les deux bras. — fig. 1.° Environner ; ceindre. —2.° Contenir ; renfermer. —3.° Entreprendre ; se charger de... *Il embrasse trop d'affaires* ; et proverb. *Qui trop embrasse mal étreint.* —Prendre ; préférer ; se déclarer pour... *Embrasser la cause, la défense de.... il a embrassé la profession des armes ; il embrassera ce parti, etc.*

Embrasure, s. f. (*An-bra-zu-re*) Ouverture par où l'on tire le canon. —Elargissement qui se fait en dedans aux ouvertures des murailles. —Partie du fourneau par où passe le col de la cornue.

Embrénement, s. m. (*An-bré-ne-man*) Action d'embrener.

Embrener, verb. act. (*An-bre-né*) Terme bas : Salir de bran.

Embrévement, s. m. (*An-bré-ve-man*) Entaillure pour faire entrer une piéce de bois dans l'autre.

Embréver, verb. act. (*An-bré-vé*) Faire entrer une piéce de bois dans une autre.

Embrocation, s. f. (*An-bro-ca-cion*) t. de Médecine : Arrosement, fomentation sur une partie malade, avec une éponge, des étoupes, etc.

Embrocher, verb. act. (*An-bro-ché*) Mettre en broche ou à la broche. —On dit bassement, *Embrocher quelqu'un*; lui passer l'épée au travers du corps.

Embronché, *ée*, adj. (*An-bron-ché*) Voyez *Embruncher.*

Embrouillement, s. m. (*An-brou-glie-man* ; mouillez les *ll.*) Embarras ; confusion.

Embrouiller, v. act. (*An-brou-glié*) Mettre de la confusion, de l'embarras, de l'obscurité.

S'embrouiller, v. réc. S'embarrasser. Avoir de la peine à se démêler d'une chose.

Embruiné, *ée*, adj. (*An-brui-né*) Gâté, brûlé par la bruine.

Embrumé, *ée*, adject. (*An-bru-mé*) Chargé de brouillards.

Embruncher, v. a. (*An-breun-ché*) *Embruncher des chevrons, des solives, etc.* Les engager, les attacher les uns sur les autres. — On l'a dit aussi pour couvrir de tuiles, et par extension pour couvrir de quoi que ce soit. De là, par métaphore, on a dit *Embrunché*, puis *Embronché*, pour chagrin, fâché ; plusieurs le disent encore.

Embrunir, verb. act. (*An-bru-nir*) ter. de Peinture : Rendre brun.

Embryologie, s. f. (*An-bri-o-lo-ji-e*) Traité sur le fœtus pendant son séjour dans la matrice.

Embryon, s. m. (*An-bri-on*) Fœtus qui est au ventre de la mère.

Embryotomie, s. f. (*An-bri-o-to-mi-e*) Dissection anatomique d'un embryon. —Opération par laquelle on le coupe quand il est mort dans la matrice.

Embryulkie, (*Acad.*) ou *Embryoulkie*, s. f. (*An-bri-ul-ki-e*) Opération par laquelle on tire un enfant dans un accouchement contre nature.

Embûche, subst. fém. (*An-bu-che*) Entreprise secrette pour surprendre quelqu'un ; piége qu'on lui tend. Il s'emploie ordinairement au pluriel : *Dresser des embûches.*

S'embûcher, v. pron. (*An-bu-ché*) terme de Vénerie : *Le cerf s'embûcha*, rentra dans le bois.

Embuscade, s. f. (*An-bus-ka-de*) Embûche dressée dans un bois ou dans quelque lieu couvert pour surprendre l'ennemi.

S'embusquer, v. pron. (*An-bus-ké*) Se mettre en embuscade.

Emender, v. act. (*E-man-dé*) t. de Palais : Corriger ; réformer.

Emeraude, subst. f. (*E-me-rô-de*) Pierre précieuse de couleur verte.

Emergent, adject. m. (*E-mer-jan*) t. de Physique : *Les rayons émergens*, les rayons de lumière qui sortent d'un milieu après l'avoir traversé.

Emeri, s. m. Pierre dure et grisâtre dont se servent les Lapidaires.

Emérillon, s. m. (mouillez les *ll.*) Sorte d'oiseau de proie. —Instrument de Cordier. —Sorte de canon.

Emérillonné, *ée*, adj. Gai, vif, éveillé comme un émérillon. Il est fam.

Emérite, adj. m. *Professeur émérite*, celui qui, après avoir professé vingt ans, jouit d'une pension.

Emersion, s. f. (*E-mêr-cion*) terme d'Astronomie : Action de reparoître.

Emerveiller, v. act. (*E-mêr-vè-glié* ; mouillez les *ll.*) Donner de l'admiration ; étonner. Il est fam. et s'emploie ordinairement au passif et au récipr.

S'émerveiller, v. réc. S'étonner.

Eméticité, s. f. Terme de Médecine : Vertu émétique ; violente purgation par haut et par bas. *Trév.*

Emétique, subst. m. (*E-mé-ti-ke*) Remède fait d'antimoine préparé. Il est aussi adj. *Poudre émétique.*

Eméto-cathartique, s. et adject. m. Remède qui purge par haut et par bas.

Emettre, v. a. (*E-mè-tre*) Produire ; mettre en circulation : *Emettre des papiers-monnoie.* —Terme de Palais : *Emettre un appel*, l'interjeter.

Emeut, s. m. (*E-meu*) t. de Fauconnerie : Excrémens de l'oiseau.

Emeute, s. f. Sédition populaire.

Emeutir, v. n. Terme de Fauconnerie : Fienter. — Dans l'Ordre de Malte, requérir une dignité.

Emeutition, s. f. Action de requérir une dignité. Voyez *Emeutir*.

Emier, v. act. (*E-mi-é*) Réduire en petits morceaux, en miettes.

Emietter, v. act. (*E-mié-té*) Il a le même sens qu'*émier* et se dit proprement du pain.

Emincée, subst. f. (*E-mein-cé-e*) Viande coupée par tranches fort minces : *Une émincée de mouton*.

Emincer, verb. act. Couper de la viande en tranches fort minces. Il ne s'emploie guères qu'au participe : *Du mouton émincé*.

Eminemment, adv. (*E-mi-na-man*) Par excellence ; au plus haut point.

Eminence, subst. f. (*E-mi-nan-ce*) Petite hauteur. —Titre qu'on donne aux Cardinaux.

Eminent, *ente*, adj. (*E-mi-nan*, *an-te*) Haut ; élevé. — fig. Excellent ; qui surpasse tous les autres. —*Péril*, *danger éminent*, prochain. *Eminent* se dit alors pour *imminent*.

Eminentissime, adject. Titre qu'on donne aux Cardinaux.

Emir, s. m. Titre de dignité qu'on donne à ceux de la race de Mahomet.

Emissaire, subst. m. (*E-mi-cè-re*) Celui qu'on envoie pour épier, pour sonder les sentimens d'autrui, etc. Il se prend en mauvaise part.

Emission, s. f. (*E-mi-cion*) Action d'émettre. —Action de pousser quelque chose au dehors.

Emission des vœux, prononciation solennelle des vœux.

Emmagasiner, v. act. (*An-ma-ga-zi-né*) Mettre en un magasin.

Emmaigrir, v. act. (*An-mé-grir*) Il signifie la même chose qu'*Amaigrir* ; et même on ne prononce plus qu'*Amaigrir* : Rendre maigre.

Emmaigrir, v. n. et *S'emmaigrir*, v. r. Devenir maigre.

Emmaillotter, v. a. (*An-mâ-glio-té* ; mouillez les *ll*.) Mettre un enfant dans son maillot.

Emmanchement, s. m. (*An-man-che-man*) t. de Dessin : Jointure des membres au tronc d'une figure et de la jonction des différentes parties d'un membre.

Emmancher, v. act. (*An-man-ché*) Mettre un manche à quelque instrument. — figur. et famil. *Affaire mal emmanchée*, prise de mauvais biais. —*Cela ne s'emmanche pas ainsi*, ne s'ajuste pas de la sorte ; *ne s'emmanche pas comme vous le pensez*, n'est pas si aisé que vous croyez.

Emmancheur, subst. m. Celui qui emmanche un instrument.

Emmanequiner, v. act. (*An-ma-ne-ki-né*) Mettre de petits arbres dans des mannequins.

Emmantelé, *ée*, adject. (*An-man-te-lé*) *Corneille emmantelée*, celle qui est de plumage gris-cendré sur les ailes et noir sous le ventre.

Emmanuel, s. m. (Pron. *Ème-ma-nu-èl.*) Dieu avec nous. Nom du Messie.

Emmariné, part. p. d'*Emmariner*, et adj. Accoutumé à la mer.

Emmariner, v. act. (*An-ma-ri-né*) Garnir un vaisseau de son équipage.

S'emmarquiser, v. pron. (*An-mar-ki-zé*) Prendre le nom de Marquis ; faire le Marquis. Il est familier.

Emménagement, s. m. (*An-mé-na-je-man*) Action de s'emménager.

S'emménager, v. pron. (*An-mé-na-jé*) Mettre ses meubles en ordre, dans une maison où on les a transportés en déménageant. —Se pourvoir de meubles de ménage.

Emménagogues, s. m. pl. (*An-mé-na-go-ghe*) t. de Médecine : Médicamens qui provoquent les règles. Il est aussi adjectif.

Emmener, verb. act. (*An-me-né*) Mener du lieu où l'on est en quelque autre.

Emménologie, s. f. (*An-mé-no-lo-ji-e*) t. de Médecine : Traité des menstrues.

Emmenotter, v. act. (*An-me-no-té*) Mettre des menottes, des fers aux mains.

Emmi, prépos. Au milieu de ... Dans : *Emmi les champs*. Il est vieux et n'a point été remplacé. A l'idée principale exprimée par *dans*, etc. il joignoit accessoirement l'idée d'un être isolé, ou négligé, ou abandonné.

Emmieller, v. act. (*An-mié-lé*) Enduire de miel. — Mettre du miel dans une liqueur. —Au fig. *Paroles emmiellées*, paroles flatteuses, d'une douceur affectée.

Emmiellure, s. f. (*An-mié-lu-re*) Cataplasme pour les chevaux.

Emmitoufler, v. a. (*An-mi-tou-flé*) Envelopper de fourrures, etc. pour tenir chaudement. Il est familier.

Proverb. *Jamais chat emmitouflé ne prit souris*; pour réussir dans les affaires, il faut écarter tout ce qui empêche d'agir.

Emmitrer, v. act. Mettre une mitre à un Evêque. Il est vieux.

Emmortaiser, v. act. (*An-mor-té-zé*) Faire entrer dans une mortaise une piéce de bois ou de fer.

Emmotté, ée, adject. (*An-mo-té*) Il se dit des arbres dont la racine est entourée d'une motte de terre qui la conserve dans le transport.

Emmuseler, v. act. (*An-mu-ze-lé*) Mettre une muselière.

Emoëler, v. act. (*E-moa-lé*) Oter la moëlle. *Trev.*

Emoi, subst. m. (*E-moa*) Souci, inquiétude. Il est vieux.

Emollient, ente, adj. (*E-mo-li-an, an-te*) Qui amollit, qui adoucit.

Emolument, s. m. (*E-mo-lu-man*) Gain; profit.

Emolumens, pl. Profits, avantages *casuels* qui proviennent d'une charge, par opposition aux revenus *fixes*.

Emolumenter, v. neut. (*E-mo-lu-man-té*) Gagner. Il se dit en mauvaise part.

Emonctoires, s. m. pl. (*E-monk-toa-re*) Glandes ou ouvertures destinées à la décharge des humeurs.

Emonde, s. f. Fiente d'oiseau de proie.

Emonder, verb. act. (*E-mon-dé*) Oter les branches superflues d'un arbre. Voyez *Elaguer.*

Emondes, s. f. pl. Branches superflues qu'on a retranchées des arbres.

Emotion, s. f. (*E-mo-cion*; en vers, *ci-on.*) Agitation, mouvement ou dans le corps ou dans l'ame. — Commencement de sédition : *Il y a de l'émotion dans le peuple.*

Emotter, v. act. (*E-mo-té*) Rompre les mottes d'un champ.

Emoucher, v. act. (*E-mou-ché*) Chasser les mouches.

Emouchet, subst. m. (*E-mou-chè*) Mâle de l'épervier.

Emouchette, s. f. (*E-mou-chè-te*) Sorte de caparaçon qui sert à garantir les chevaux des mouches.

Emoucheur, s. m. Qui chasse les mouches.

Emouchoir, s. m. (*E-mou-choar*) Queüe de cheval dont on se sert pour chasser les mouches.

Emoudre, v. act. sur *Moudre.* Passer sur la meule; aiguiser.

Emouleur, subst. m. Celui dont le métier est d'émoudre, d'aiguiser les couteaux, ciseaux, etc.

Emoulu, ue, part. p. d'*Emoudre*, et adj. Aiguisé.

Combattre à fer émoulu, tout de bon et à outrance. — figur. *Il est frais émoulu sur cette matière*, il l'a étudiée depuis peu.

Emousser, verb. act. (*E-mou-cé*) Oter la pointe d'une chose aiguë. —Au fig. hébêter; ôter la vivacité de l'esprit. —Oter la mousse des arbres.

Emouvoir, v. act. sur *Mouvoir.* Il n'est guères usité qu'à l'infinitif, au présent soit de l'indicatif, soit du subjonctif, et aux temps composés. (*E-mou-voar*) Mettre en mouvement: *Le vin blanc émeut*, donne de l'émotion. *Ces pillules émeuvent la bile.* —Exciter, agiter les flots de la mer. En ce sens, on dit impersonnellement *Il s'émut une grande tempête.* —Dans le moral, exciter les passions.

S'émouvoir, v. réc. Se sentir ému, être touché. — Se troubler, se soulever. —S'agiter, en parlant des flots de la mer.

Empailler, v. act. (*An-pâ-glié*; mouillez les *ll.*) Garnir une chaise de paille. —Envelopper de paille. — Remplir de paille.

Empailleur, euse, substant. Celui, celle qui empaille des chaises et autres meubles.

Empalement, s. m. (*An-pa-le-man*) L'action d'empaler. Sorte de supplice horrible en usage chez les Turcs.

Empaler, v. a. (*An-pa-lé*) Ficher un pal aigu dans le fondement et le faire sortir par la gorge ou les épaules.

Empan, s. m. (*An-pan*) Sorte de mesure qui comprend depuis l'extrémité du pouce jusqu'à celle du petit doigt, dans leur plus grande distance.

Empanacher, v. a. (*An-pa-na-ché*) Garnir d'un panache.

Empanner, v. a. (*An-pa-né*) ter. de Marine : Mettre un vaisseau en panne, disposer tellement les voiles qu'il n'avance pas.

Empanon, subst. m. (*An-pa-non*) Terme de Charpentier : Chevron de croupe qui s'assemble à l'arêtier et qui pose sur les plates-formes.

Empaqueter, v. act. (*An-pâ-ke-té*) Mettre en un paquet. —Envelopper : Il se dit sur-tout au réciproque et au passif : *Il s'empaqueta dans son manteau ; elle étoit empaquetée dans ses coiffes.* —Serrer ; presser : *Nous étions six empaquetés dans un carrosse.*

S'emparer, v. réc. (*An-pa-ré*) Se saisir d'une chose, s'en rendre le maître. —Au fig. Asservir ; dominer.

Empasme, subst. m. (*An-pas-me*) Poudre parfumée qu'on répand sur le corps.

Empasteler, v. act. (*An-pas-te-lé*) ter. de Teinturier : Donner le bleu aux étoffes par le moyen du pastel.

Empatement, s. m. (*An-pa-te-man*) Ce qui sert de base, de pied à quelque chose.

Empâtement, s. m. (*An-pâ-te-man*) ter. de Peinture : Action d'empâter.

Empater, v. a. (*An-pa-té*) ter. de Charron : Faire les pattes des raies d'une roue.

Empâter, v. a. (*An-pâ-té*) Remplir de pâte. —Rendre pâteux : *Cela empâte la langue, la bouche.*

Empâter la volaille, lui donner de la pâte d'orge pour l'engraisser. —*Empâter un tableau de couleurs*, en ter. de Peinture ; coucher les couleurs avec l'abondance et la consistance nécessaires.

Empaumer, v. a. (*An-pô-mé*, d.) Recevoir une balle ou un éteuf dans le milieu de la *paume* de la main, de la raquette ou du battoir, et la pousser fortement. — fig. et fam. 1.° Se rendre maître de l'esprit d'une personne. —2.° Bien prendre, bien manier une affaire. —3.° S'emparer de la parole.

Empaumure, s. f. (*An-pô-mu-re*, d.) La partie du gant qui couvre toute la paume de la main. —En Vénerie, le haut de la tête du cerf, où il y a trois ou quatre andouillers.

Empeau, s. m. (*An-pô*, s. d.) Ente en écorce.

Empêché, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Empêcher*. — fam. Embarrassé ; occupé. —Prov. *Etre empêché de sa personne, de sa contenance* ; être dans un grand embarras d'esprit, ou simplement ne savoir comment se tenir.

Empêchement, s. m. (*An-pê-che-man*) Tout ce qui empêche qu'une chose ne s'exécute ; obstacle.

Empêcher, v. a. (*An-pê-ché*) Mettre, apporter obstacle à....

S'empêcher, v. réc. S'abstenir.

Empeigne, s. f. (*An-pè-gne*) Tout le dessus du soulier.

Empellement, s. m. (*An-pè-le-man*) Palle ou bonde pour retenir ou faire sortir l'eau d'un étang, d'un lac.

Empeloté, adject. m. (*An-pe-lo-té*) ter. de Fauconnerie : *Oiseau empeloté*, qui ne peut digérer ce qu'il a avalé.

Empennelle, subst. f. (*An-pe-nè-le*) ter. de Marine : Petite ancre qui tient à la grosse pour la tenir plus ferme. Le verbe est *empenneler*.

Empenner, v. a. (prononcez les deux *nn*, comme si on écrivoit *An-pène-né*, l'*e* ajouté très-muet.) Garnir de plumes une flèche.

Empereur, s. m. (*An-pe-reur*) Chef souverain d'un Empire.

Empesage, subst. m. (*An-pe-za-je*) Manière d'empeser le linge.

Empesé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Empeser*. — fig. Qui a un air trop composé ; qui a quelque chose d'affecté : *Homme empesé, femme empesée, style empesé.*

Empeser, v. a. (*An-pe-zé*) Mettre de l'empois dans le linge pour le rendre ferme.

Empeser une voile, la mouiller parce qu'elle est trop claire.

Empeseur, euse, subst. (*An-pe-zeur, zeû-ze*) Celui ou celle qui empèse.

Empester, v. a. (*An-pès-té*) Infecter de peste. —Répandre, communiquer une odeur fétide et désagréable. —figur. *Ils empestèrent tout le monde de leur hérésie*, etc.

Empêtrer, v. a. (*An-pê-tré*) Lier la jambe d'un cheval ou autre bête qu'on met en pâture. —fig. Embarrasser; engager.

S'empêtrer, v. réc. S'embarrasser les pieds dans les traits, etc. en parlant d'un cheval. —Il se dit au figuré de toute sorte d'embarras et d'engagemens.

Empétrum, s. m. Sorte de plante.

Emphase, s. f. (*An-fa-ze*) Manière pompeuse de s'exprimer et de prononcer. Il se prend ordinairement en mauvaise part.

Emphatique, adj. (*An-fa-ti-ke*) Qui a de l'emphase.

Emphatiquement, adv. (*An-fa-ti-ke-man*) Avec emphase.

Emphractique. Voyez *Emplastique*, adj. (*An-frak-ti-ke*) t. de Pharmacie: Qui bouche les pores; visqueux.

Emphysème, s. m. (*An-fi-zè-me*) Maladie qui fait enfler le corps; tumeur formée d'air.

Emphythéose, s. f. (*An-fi-té-o-ze*) Bail à longues années.

Emphytéote, subst. m. et f. (*An-fi-té-o-te*) Celui, celle qui jouit d'un fonds par bail emphytéotique.

Emphytéotique, adject. (*An-fi-té-o-ti-ke*) Qui appartient à l'emphytéose.

Empiétant, *ante*, adj. (*An-pié-tan*) ter. de Blason. Il se dit d'un oiseau qui tient sa proie avec ses serres.

Empiété, *ée*, adj. (*An-pié-té*) t. de Vénerie: Qui a les pieds bons et beaux.

Empiéter, v. a. (*An-pié-té*) Usurper, prendre quelque chose sur autrui: *Empiéter quelques toises sur le champ de son voisin*. On dit aussi neutralement, *empiéter sur les droits*, *etc.*

Empiéter une colonne, *etc.* y poser une base, un piédestal.

Empiffrer, v. a. (*An-pi-fré*) Faire manger excessivement. —Rendre gras et replet. Il est familier.

Empilement, s. m. (*An-pi-le-man*) ter. d'Artillerie: L'action ou la manière d'empiler des boulets, etc.

Empiler, v. act. (*An-pi-lé*) Mettre en pile.

Empirance, s. f. (*An-pi-ran-ce*) En termes de Monnoyeur; altération dans la monnoie. —En ter. de Marchand; déchet, diminution de valeur dans les marchandises.

Empire, s. m. (*An-pi-re*) Commandement; puissance; autorité: *Avoir*, *prendre de l'empire sur*... *Traiter quelqu'un avec empire*, avec hauteur. —Domination; monarchie: *L'Empire des Assyriens*, etc. —Etendue des Etats d'un Empereur. —Le temps que dure son règne. —Les Peuples soumis à sa domination. —Absolument et sans régime, il s'entend de l'Empire d'Allemagne: *Les Electeurs*, *les Cercles de l'Empire*.

Fam. *Pas pour un Empire*, pour rien au monde.

Empirer, v. n. (*An-pi-ré*) Devenir pire, en plus mauvais état.

Empirique, s. et adj. (*An-pi-ri-ke*) Médecin qui ne s'attache qu'à l'expérience, et ne suit pas la méthode ordinaire. —On le dit souvent pour Charlatan.

Empirisme, s. m. (*An-pi-ris-me*) Médecine pratique qui consiste à donner des remèdes sans principes et sans raisonnemens, uniquement d'après l'expérience.

Emplacement, s. m. (*An-pla-ce-man*) Lieu, place où l'on peut faire un bâtiment, un jardin, etc.

Emplastique, adj. (*An-plas-ti-ke*) ter. de Pharmacie. Voyez *Amphractique*.

Emplastration, subst. f. (*An-plas-tra-cion*) Action de couvrir une plaie d'un emplâtre. —En termes de Jardinier, ente en écusson.

Emplâtre, s. m. (*An-plâ-tre*) Onguent étendu sur du linge, etc. qu'on applique sur quelque plaie. —fig. et fam. Personne qui n'est bonne à rien; mauvais moyen pour plâtrer une affaire, etc.

Emplâtrier, subst. m. (*An-plâ-trié*) ter. d'Apothicaire: Lieu de la boutique où l'on met les emplâtres.

Emplette, subst. fém. (*An-plè-te*) Achat qu'on fait de quelque chose.

Emplir, v. act. (*An-plir*) Rendre plein : *Emplir une bouteille.*

S'emplir, v. r. Devenir plein.

Emploi, subst. m. (*An-ploa*) Usage qu'on fait d'une chose. —Fonction d'une personne qu'on emploie.

Employé, s. m. (*An-ploa-ié*) Celui qui a un emploi. On ne le disoit que des emplois dans les Fermes.

Employer, v. a. (*An-ploa-ié*) En parlant des choses, mettre en usage; se servir de... —En parlant des personnes; donner une occupation, un emploi.

S'employer, v. r. S'occuper, s'amuser à quelque chose.

Emplumer, v. a. (*An-plu-mé*) Garnir de plumes.

Empocher, verbe act. (*An-po-ché*) Mettre en poche.

Empoigner, v. a. (*An-poa-gnié*, en mouillant *gn.*) Prendre et serrer avec le poing.

Empoignés, *ées*, adj. pl. En ter. de Blason, liés ensemble par le milieu.

Empois, s. m. (*An-poâ*) Sorte de colle faite avec de l'amidon.

Empoisonnement, s. m. (*An-poa-zo-ne-man*) L'action d'empoisonner.

Empoisonner, v. a. (*An-poa-zo-né*) Donner du poison afin de faire mourir : *On l'a empoisonné.* —Infecter de poison : *Empoisonner des fruits, etc.* —En parlant des choses; faire mourir par une qualité vénéneuse : *Il y a des champignons qui empoisonnent.* —Par extension; infecter par de mauvaises odeurs et quelquefois jusqu'à donner la mort. —fig. 1.° Corrompre l'esprit et les mœurs. —2.° Donner un tour malin à un discours, à quelque action.

Empoisonneur, euse, subst. (*An-poa-zo-neur, eu-ze*) Celui, celle qui empoisonne. —Par exagération; mauvais Cuisinier, méchante Cuisinière. —Au figuré, celui qui débite des maximes pernicieuses.

Empoisser, v. a. (*An-poa-cé*) Enduire de poix.

Empoissonnement, s. m. (*An-poa-so-ne-man*) L'action d'empoissonner.

Empoissonner, v. a. (*An-poa-so-né*) Peupler, garnir de poissons.

Emporté, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Emporter.* —Violent, colère : *C'est un homme emporté.* On dit aussi substantivement : *C'est un emporté, une emportée.*

Emportement, s. m. (*An-por-te-man*) Mouvement déréglé, violent, causé par quelque passion : *Emportement de colère, d'amour, de joie, etc.* Employé absolument et sans régime, il ne signifie que la colère. Voyez *Colère.*

Emporte-piéce, subst. m. Instrument propre à découper. —Au figuré, un homme satirique.

Emporter, v. a. (*An-por-té*) Enlever; ôter d'un lieu; porter dehors. —Entraîner; arracher. —Oter : *Ce remède emporte la fièvre*, guérit de la fièvre. *Le jus de citron emporte les taches d'encre*, les fait disparoître. —fig. En parlant des passions, jeter dans quelque excès blâmable. —Gagner; obtenir. —Avoir le dessus. En ce sens il se joint toujours au pronom *le : Virgile, et Horace l'emportent sur tous les Poëtes Latins.* —Entraîner par une suite nécessaire : *Souvent la forme emporte le fond.*

Emporter la balance; prévaloir. —*Emporter une place*, s'en rendre maître en peu de temps. —On dit d'une raillerie atroce, qu'*elle emporte la piéce*; et des promesses et menaces frivoles, *autant en emporte le vent.*

S'emporter, v. réc. Se fâcher violemment. —On dit aussi *se laisser emporter à la colère, à la vengeance.*

Empoter, v. a. (*An-po-té*) Mettre dans un pot.

Empouille, subst. f. (*An-pou-glie*; mouillez les *ll.*) ter. de Palais : Les fruits, la récolte, la moisson encore sur pied.

Empoulette, s. f. Terme de Marine. Voyez *Ampoulette.*

Empourprer, v. act. (*An-pour-pré*) Colorer de rouge ou de pourpre. Style poétique. Il vieillit.

Empreindre, v. act. (*An-prein-dre*) Imprimer, au propre et au figuré : *Empreindre une figure, des caractères; sentimens que la nature a empreints dans tous les hommes.*

Empreint, *einte*, part. pass. d'*Empreindre*, et adj. (*An-prein, cin-te.*) Imprimé.

Empreinte, s. f. (*An-prein te*) Impression; marque, figure de ce qui est empreint. —On dit é égamment au fig. *Porter l'empreinte de....*

Empreintes, s. f. pl. Terme d'Histoire Naturelle: Pierres qui portent l'empreinte distincte de végétaux ou d'animaux, soit en tout, soit en partie.

Empressé, ée, adject. Qui agit avec ardeur; qui veut tout faire, etc.

Empressement, s. m. (*An-prè-ce-man*) Hâte de faire ou de dire quelque chose. —Soins empressés, bons offices, etc.

S'empresser, v. récipr. (*An-prè-cé*) Avoir de l'empressement. Agir avec ardeur, avec diligence, avec affection.

Emprisonnement, s. m. (*An-pri-zo-ne-man*) Action par laquelle quelqu'un est mis en prison, ou l'effet de cette action.

Emprisonner, v. a. (*An-pri-zo-né*) Mettre en prison.

Emprunt, s. m. (*An-preun*) Action d'emprunter. —Chose qu'on emprunte. Fig. et fam. *Beauté d'emprunt*, qui n'est point naturelle. *Des vertus d'emprunt*, qui ne sont qu'apparentes.

Emprunté, ée, part. p. d'*Emprunter*, et adj. —*Avoir un air emprunté*, qui n'est pas naturel. —*Nom emprunté*, déguisé, faux.

Emprunter, v. a. (*An-preun-té*) Demander et recevoir quelque chose en prêt pour la rendre dans la suite.

Emprunter le nom de quelqu'un, mettre quelque affaire, quelque Livre, etc. sous son nom. —*Emprunter la main, le bras d'un autre*, se servir de lui pour écrire ou pour autre chose.

Emprunteur, euse, subst. (*An-preun-teur, eû-ze*) Celui, celle qui est dans l'habitude d'emprunter. —Celui, celle qui emprunte.

Empuantir, v. act. (*An-pu-an-tir*) Remplir de puanteur; infecter.

S'empuantir, v. r. Commencer à sentir mauvais.

Empuantissement, subst. m. (*An-pu-an-ti-ce-man*) Etat d'une chose qui s'empuantit.

Empyème, subst. m. (*An-piè-me*) Sang épanché dans quelque cavité du corps.

Empyrée, adj. et s. m. (*An-pi-ré-e*) *L'Empyrée* ou *le Ciel empyrée*, le ciel le plus élevé où l'on établit le séjour des Bienheureux.

Empyreume s. m. (*An-pi-reû-me*) Huile qui sent le brûlé, ou dont l'odeur est désagréable. On dit aussi adjectivem. *Huile empyreumatique.*

Emrakhor, s. m. Grand Ecuyer en Turquie.

Emulateur, trice, subst. Qui est touché d'émulation. Il est du style soutenu.

Emulation, s. f. (*E-mu-la-cion*; en vers, *ci-on.*) Espèce de jalousie qui excite à égaler ou à surpasser quelqu'un en quelque chose de louable. L'*émulation* est une vertu; la *rivalité* en est l'excès, qui dégénère en vice; la première désigne la concurrence, la seconde le conflit; l'une excite, l'autre irrite.

Emule, s. m. Concurrent; antagoniste. —Il se dit aussi de deux hommes qui sont regardés comme étant d'un mérite égal dans un art, etc. —Il s'emploie quelquefois au féminin: *Carthage étoit l'émule de Rome.*

Emulgent, ente, adj. (*E-mul-jan, an-te*) ter. d'Anatomie; Qui porte le sang dans les reins: *Artère émulgente.*

Emulsion, subst. f. (*E-mul-cion*) Potion faite avec diverses choses rafraîchissantes.

Emulsionner, v. a. (*E-mul-cio-né*) Mettre des quatre semences froides dans une potion.

En, (*An*) Préposition qui marque, 1.° le rapport au lieu, au temps: *Il est en France; en hiver.* —2.° L'état, la disposition: *Il est en vie, en colère.* —3.° La manière ou l'état; et tantôt il se résout par *avec*, tantôt par *comme*: *Ce livre est relié en veau; il vit en bon chrétien.* —4.° Le motif, la fin: *En faveur de ce mariage; donner une chose en garde.* —5.° L'occupation: *Il est en affaire, en oraison, etc.* —*En* signifie aussi selon: *Parlez en conscience*; pour: *Armer en course*; par: *Mettre en pièces*; à: *J'ai confiance en vous, etc.* —*En* se prend dans une acception moins déterminée que *dans*.

En, joint aux gérondifs, marque ou le temps ou la manière: *Il l'a salué en partant; il parle en tremblant.*

En sert aussi à former plusieurs mots qui signifient *mettre dans*, *garnir de* : *Emprisonner*, *enharnacher*, *etc.*

En, pronom relatif qui répond à *de là*, *de cela*, de la chose dont on parle : *Sort-il de chez vous ? oui il en sort. Voulez-vous de l'argent ? je vous en donnerai.* Voyez la Grammaire.

Enallage, s. f. Terme de Grammaire Latine : Figure qui consiste, dit-on, à changer les modes, les temps ; mais elle n'est point fondée et elle s'explique par l'ellipse.

Enamouré, *ée*, adject. Amoureux : *Enamouré d'une Donzelle.* Il est vieux.

Enarrhement, adv. (*An-nâ-re-man*, *r* forte.) Action de donner des arrhes.

Enarrher, v. a. (*An-nâ-ré*, *r* forte.) Donner des arrhes. On dit plus souvent et mieux *Arrher*.

Enarthrose, s. f. (*E-nar-tro-ze*) ter. d'Anatomie : Cavité d'un os dans laquelle est reçue la tête d'un autre os.

Enas ou *Anas*, s. m. (pr. l'*s* finale.) Pigeon sauvage ou fuyard.

Encablure, s. f. (*An-ka-blu-re*) t. de Marine : Distance de cent vingt brasses.

Encadrement, s. m. (*An-ka-dre-man*) Action d'encadrer ou effet de cette action.

Encadrer, v. a. (*An-ka-dré*) Mettre dans un cadre.

Encager, v. act. (*An-ka-jé*) Mettre en cage. — figur. et famil. Mettre en prison.

Encaissement, s. m. (*An-kè-ce-man*) Action d'encaisser.

Faire un chemin par encaissement, y faire des tranchées qu'on remplit de cailloux. — *Faire un jardin par encaissement*, y planter des arbres dans des trous où l'on a mis de bonne terre.

Encaisser, v. a. (*An-kè-cé*) Mettre en caisse ou dans des caisses.

Encan, s. m. (*An-kan*) Cri public qui se fait par un Sergent pour vendre des meubles à l'enchère.

S'encanailler, v. r. (*s'An-ka-nâ-glié* ; mouillez les *ll.*) Hanter, fréquenter de la canaille.

Encanthis, subst. m. (*An-kan-ti-ce*) t. de Médecine : Tumeur de la caroncule lacrymale située au grand coin de l'œil.

Encapelé, *ée*, adject. (*An-ka-pe-lé*) t. de Marine : Arrêté ; attaché.

Encappé, adj. (*An-ka-pé*) ter. de Marine : Qui est entre les caps.

S'encapuchonner, v. réfl. (*An-ka-pu-cho-né*) Se couvrir la tête d'une sorte de capuchon. Style plaisant.

Encaquer, v. a. (*An-ka-ké*) Mettre dans une caque : *Encaquer du hareng.* — fig. et fam. Presser ; entasser les uns sur les autres dans une voiture, etc.

S'encasteler, v. réc. (*An-kas-te-lé*) Se dit des chevaux qui ont le talon trop serré. La douleur qui en est l'effet se nomme *Encastelure*, subst. fém.

Encastillage, s. m. (*An-kas-ti-glia-je* ; mouillez les *ll.*) t. de Marine : Partie du vaisseau qui se voit depuis l'eau jusqu'au haut du bois.

Encastillement, s. m. (*An-kas-ti-glie-man*) Action d'encastiller ou effet de cette action.

Encastiller, v. a. (*An-kas-ti-glié* ; mouillez les *ll.*) Enchâsser ou mettre quelque chose dans un endroit.

Encastrement, s. m. (*An-kas-tre-man*) Action ou effet d'encastrer.

Encastrer, verb. act. (*An-kas-tré*) Enchâsser ; unir quelque chose à une autre par le moyen d'une entaille.

Encaume, subst. m. (*An-kô-me*) Pustule causée par une brûlure ; la marque que laisse une brûlure.

Encaustique, adject. (*An-kôs-ti-ke*) Peinture dont les couleurs sont préparées avec de la cire.

Encavement, s. m. (*An-ka-ve-man*) Action d'encaver.

Encaver, v. a. (*An-ka-vé*) Mettre en cave.

Encaveur, s. m. Celui qui encave.

Enceindre, v. act. (*An-cein-dre*) Environner ; entourer.

Enceint, *einte*, part. p. d'*Enceindre*, et adj. Environné.

Femme enceinte, grosse d'enfant.

Enceinte, subst. f. (*An-cein-te*) Circuit ; tour ; clôture.

Encénies, subst. f. pl. (*An-cé-ní-e*) Fête des Juifs en mémoire de la Purification du Temple par Judas Machabée.

Encens, s. m. (*An-san*) Espèce de résine ou de gomme aromatique et odoriférante. — Au fig. louange.

Encensement,

Encensement, s. m. (*An-san-ce-man*) L'action d'encenser. Il ne se dit qu'au propre.

Encenser, v. a. (*An-san-cé*) Donner de l'encens. —Au fig. louer.

Encenseur, subst. m. (*An-san-ceur*) Il ne se dit qu'au figuré dans le style plaisant et critique : Louangeur.

Encensoir, subst. m. (*An-san-soar*) Sorte de cassolette suspendue à de petites chaînes, et dont on se sert pour encenser : *Tenir l'encensoir.* —Constellation de l'hémisphère austral qu'on appelle aussi *Autel.*

Fig. *Mettre la main à l'encensoir*; entreprendre sur l'autorité de l'Eglise.

Encéphale, adj. m. et f. (*An-cé-fa-le*) t. de Médecine : *Vers encéphales*, qui s'engendrent dans la tête.

Encéphalite, s. f. (*An-cé-fa-li-te*) Pierre figurée qui imite le cerveau humain.

Enchaînement, s. m. (*An-chê-ne-man*) Liaison ; connexion qui se trouve entre les choses.

Enchaîner, v. a. (*An-chê-né*) Lier, attacher, retenir avec des chaînes. —Au fig. joindre, lier, attacher.

Enchaînure, subst. f. (*An-chê-nu-re*) Enchaînement. Il ne se dit que des ouvrages de l'art.

Enchanté, *ée*, part. p. d'*Enchanter*, et adj. —fig. En parlant des personnes ; charmé, ravi. C'est un mot très à la mode dans le jargon moderne : *Je suis enchanté de vous voir, enchanté de cet ouvrage, etc.* —En parlant des choses ; beau, surprenant : *Lieux, jardins enchantés.* Dans cet emploi, *enchanté* a le sens actif d'*enchantant*, qui enchante, qui ravit. —Le Peuple dit *pain enchanté* pour *pain à chanter.*

Enchanteler, v. a. (*An-chan-te-lé*) *Enchanteler du vin*, le mettre sur des chantiers. —*Enchanteler du bois*, le ranger dans le chantier.

Enchantement, s. m. (*An-chan-te-man*) L'effet de prétendus charmes, de paroles ou de figures magiques. —Au fig. 1.° Chose merveilleuse et surprenante. —2.° Charme ; plaisir ; ravissement.

Enchanter, verb. act. (*An-chan-té*) Charmer ; ensorceler par des paroles, par des figures ou par des opérations magiques. —fig. 1.° Surprendre ; séduire ; tromper. —2.° Charmer ; ravir.

Enchanterie, s. f. Effet provenant d'une science magique.

Enchanteur, *teresse*, subst. Celui, celle qui enchante par des paroles magiques ; ou fig. qui trompe par son beau langage, qui plaît extrêmement. —On dit aussi adjectivement ; *Style enchanteur*, *voix enchanteresse.*

Enchaper, verb. act. (*An-cha-pé*) *Enchaper un baril* ; enfermer un baril de poudre à canon dans une seconde futaille.

Enchaperonner, v. act. (*An-cha-pe-ro-né*) Couvrir la tête d'un chaperon.

Enchâsser, v. a. (*An-châ-cé*) Mettre dans du bois, dans de la pierre, etc.

Enchâssure, subst. fém. Action par laquelle une chose est enchâssée. —Manière d'enchâsser.

Enchaussé, adj. (*An-chô-cé*) t. de Blason. Il se dit de l'écu, lorsqu'il est taillé depuis le milieu de l'un de ses côtés, en tirant vers la pointe du côté opposé.

Enchausser, v. act. (*En-chô-cé*) ter. de Jardinier : Couvrir des légumes de paille ou de fumier.

Enchère, s. f. (*An-chè-re*) Offre que l'on fait au-dessus de quelqu'un pour une chose qui se vend au plus offrant ou que l'on baille à ferme.

Folle-enchère, offre qui excède la valeur de la chose vendue ou qu'on ne peut pas payer. —Peine que doit porter celui qui a fait cette offre sans pouvoir y satisfaire.

Proverb. *Payer la folle-enchère de quelque chose*, porter la peine de sa témérité, de son imprudence.

Enchérir, v. act. (*An-ché-rir*) Faire une offre au-dessus de quelqu'un : *Enchérir une maison, etc. sur, au-dessus, par-dessus quelqu'un.* —Rendre une marchandise plus chère.

Enchérir, v. n. Devenir plus cher ; augmenter de prix. —fig. Surpasser ; faire ou dire plus qu'un autre.

Enchérissement, s. m. (*An-ché-ri-ce-man*) Haussement de prix.

Enchérisseur, s. m. (*An-ché-ri-ceur*) Celui qui met une enchère.

Enchevauchure, subst. f. (*An-che-vô-chu-re*) ter. d'Artisan : Jonction par feuillure ou recouvrement.

Enchevêtrer, v. act. (*An-che-vê-tré*) Mettre un chevêtre, un licou.

S'enchevêtrer, v. r. En parlant d'un cheval, se prendre le pied de derrière dans la longe du licou. —Au figuré, s'embarrasser en quelque affaire.

Enchevêtrure, s. f. (*An-che-vê-tru-re*) Assemblage de solives et d'un chevêtre qui laisse un vide carré contre un mur pour porter un âtre, etc. —Mal qu'un cheval se fait à un pied en s'enchevêtrant.

Enchifrenement, s. m. (*An-chi-fre-ne-man*) Embarras dans le cerveau causé par un rhume.

Enchifréner, v. act. (*An-chi-fre-né*) Causer un enchifrenement, un rhume de cerveau.

Enchymose, subst. f. (*An-ki-mo-ze*) Effusion soudaine du sang dans les vaisseaux cutanées, comme il arrive dans la joie, la colère.

Enclave, s. f. (*An-kla-ve*) Chose qui est enfermée ou enclavée dans une autre. —Limite d'un territoire ou d'une juridiction.

Enclavement, s. m. (*An-kla-ve-man*) L'effet d'enclaver.

Enclaver, verb. act. (*An-kla-vé*) Enfermer, enclorre une chose dans une autre.

Enclictage, s. m. (*An-klik-ta-je*) ter. d'Horloger : L'action d'un rochet, d'un cliquet et de son ressort qui agissent ensemble.

Enclin, *ine*, adj. (*An-klein*) Porté de son naturel à.... Il ne se dit que des choses morales, et plutôt du mal que du bien.

Enclitique, s. f. (*An-kli-ti-ke*) t. de Grammaire Grecque : Particule qui s'appuie si bien sur le mot précédent, qu'elle ne semble faire qu'un avec lui.

Encloîtrer, v. act. (*An-kloa-tré*) Mettre dans un cloître.

Enclorre, v. a. sur *Clorre* (*An-klô-re*, *r* forte.) Clorre de murailles, de haies, de fossés, etc. —Enfermer, enclaver dans...

Enclòs, *ose*, part. p. d'*Enclorre*, et adj. (*An-klô*, *ô-ze*) Clos, etc.

Enclos, s. m. Espace enfermé entre des murailles, etc. —Enceinte.

S'enclotir, verb. réc. (*An-klo-tir*) ter. de Chasse : Se terrer.

Enclôture, subst. f. (*An-klo-tu-re*) ter. de Brodeur : Ce qui se met autour de la broderie.

Enclouer, verb. act. (*An-klou-é*) Piquer un cheval avec un clou en le ferrant. —Enfoncer avec force un clou dans la lumière du canon afin que l'on ne puisse s'en servir.

Enclouure, subst. f. (*An-klou-û-re*) Blessure, incommodité d'un cheval encloué. —fig. et fam. Empêchement, obstacle, difficulté.

Enclume, s. f. (*An-klu-me*) Masse de fer sur laquelle on bat le fer, l'argent et autres métaux.

Fig. et fam. *Remettre un ouvrage sur l'enclume*; lui donner une autre forme. —Prov. *Etre entre le marteau et l'enclume*; avoir à souffrir des deux côtés; être fort embarrassé à se déterminer entre deux partis également fâcheux, etc.

Enclumeau, s. m. (*An-klu-mô*, s. d.) Petite enclume à la main.

Encochement, s. m. (*An-ko-che-man*) L'action d'encocher.

Encocher, v. a. (*An-ko-ché*) Mettre la corde d'un arc dans la coche d'une flèche.

Encochure, subst. f. (*An-ko-chu-re*) ter. de Marine : Endroit au bout de chaque vergue où l'on amarre les bouts des voiles.

Encoffrer, v. a. (*An-ko-fré*) Mettre, serrer dans un coffre. —fig. Mettre en prison. Style plaisant et burlesque.

Encogner ou *Encoquer*, verb. act. (*An-ko-gnié*, *ko-ké*) ter. de Marine : Faire couler un anneau ou la boucle d'un cordage le long de la vergue pour l'y attacher. *Trév.*

Encoignure, s. f. (*An-ko-gnû-re*; mouillez *gn*, sans prononcer l'*i*.) Coin, angle rentrant formé par la rencontre de deux murailles. —Armoire qu'on place dans ce coin.

Encolure, subst. f. (*An-ko-lu-re*) Partie du cheval, depuis la tête jusqu'aux épaules et au poitrail. —Au figuré, mine, air. Il se prend ordinairement en mauvaise part.

Encombre, subst. m. (*An-kon-bre*) Empêchement, embarras. Il est vieux.

Encombrement, s. m. (*An-kon-bre-man*) Action d'encombrer ou l'effet de cette action.

Encombrer, verb. act. (*An-kon-bré*) Embarrasser une rue ou autre lieu, de décombres, de gravois, de pierres, etc.

Encontre, subst. f. (*An-kon-tre*) Aventure. Il est vieux.

A l'encontre, préposition qui signifie *contre*. Cette expression a vieilli, même au Palais. —On dit encore au figuré et dans le style burlesque ou bas comique, *Aller à l'encontre de quelque chose*; s'y opposer, y être contraire.

Encorbellement, s. m. (*An-kor-bè-le-man*) t. d'Architecture : Saillie portant à faux au-delà du nu d'un mur.

Encore ou *encor*, adverb. de temps. Le second ne se dit qu'en conversation et en vers. (*An-ko-re*, *kor.*) Il s'emploie pour le passé, pour le présent et pour l'avenir : *Il vit encore; il vivoit encore il y a dix ans; c'est un homme à vivre encore trente ans.* —De nouveau : *Donnez-moi encore à boire.* —Du moins : *Encore s'il vouloit avouer sa faute.* —Il se met après *mais*, par opposition à *non seulement.*

Encore que, conj. Bien que, quoique.

Encornail, s. m. (*An-kor-naglie*; mouillez l'*l* finale.) Trou ou mortaise au haut d'un mât.

S'encornailler, v. pr. (*An-kor-na-glié*) t. burlesque : Epouser une femme peu chaste.

Encorné, ée, adject. (*An-kor-né*) Qui a des cornes : *Un bélier bien encorné.* Il est familier. —*Javart encorné*, qui vient sous la corne d'un cheval.

Encorner, verb. act. (*An-kor-né*) *Encorner un arc*, le revêtir de corne aux deux bouts.

Encorneter, v. act. (*An-kor-ne-té*) Mettre dans un cornet de papier. *Trév.*

S'encorneter, v. pron. Prendre une cornette de femme. *Trév.*

Encouragement, s. m. (*An-cou-ra-je-man*) Ce qui encourage.

Encourager, v. act. (*An-kou-ra-jé*) Donner du courage; exciter, animer.

Encourir, verb. act. sur *Courir*, (*An-kou-rir*) Attirer sur soi, mériter, tomber en : *Encourir l'excommunication, la haine de... le déshonneur.*

Encourtiner, v. a. (*An-kour-ti-né*) Fermer de rideaux, de courtines. —fig. Environner. *Trév.*

Encrasser, v. a. (*An-kra-cé*) Rendre crasseux.

S'encrasser, v. réc. Se remplir de crasse. —fig. et fam. 1.° Se mésallier. —2.° Se rouiller, en parlant de l'esprit.

Encre, s. f. (*An-kre*) Liqueur noire qui sert pour écrire. Il y a encore d'autres espèces d'encre, comme *l'encre de la Chine*, *l'encre d'Imprimerie, etc.*

Encrier, s. m. (*An-krié*) Petit vase où l'on met de l'encre. —*Encrier d'Imprimerie*, sorte d'instrument en bois creux et à rebords, placé sur le derrière de la presse, dans lequel on met l'encre d'impression.

Encroué, adj. (*An-krou-é*) Il se dit d'un arbre tombé sur un autre lorsqu'on l'abattoit, et qui s'est embarrassé dans ses branches.

S'encuirasser, v. r. (*An-kui-ra-cé*) Il se dit de la peau, du linge, des étoffes, des métaux, qui se couvrent d'une crasse épaisse.

Enculasser, v. act. (*An-ku-la-cé*) t. d'Arquebusier : Mettre la culasse au canon d'une arme à feu.

Encuvement, s. m. (*An-ku-ve-man*) L'action d'encuver.

Encuver, v. a. (*An-ku-vé*) Mettre dans la cuve.

Encyclopédie, s. f. (*An-ci-klo-pé-di-e*) Enchaînement de toutes les sciences.

Encyclopédique, adj. (*An-ci-klo-pé-di-ke*) Qui comprend toutes les sciences: *Dictionnaire encyclopédique.*

Endémique, adject. (*An-dé-mi-ke*) Particulier à un Peuple, à une Nation: *La lèpre étoit endémique en Judée.*

Endente, s. f. (*An-dan-te*) Liaison de deux piéces de bois qui, de distance en distance, entrent l'une dans l'autre.

Endenté, ée, ou *Endenché, ée*, adj. (*An-dan-té*, *dan-ché*) ter. de Blason, qui se dit d'un pal, d'une bande et autres piéces composées de triangles alternés de divers émaux.

Endenter, v. a. (*An-dan-té*) Mettre des dents à une roue de moulin ou à une autre machine.

Endetter, v. act. (*An-dè-té*) Causer des dettes.

S'endetter, v. réc. Faire des dettes.

Endêvé, *ée*, adj. et subst. Mutin, chagrin, emporté. Il est populaire.

Endêver, v. neut. (*An-dê-vê*) Avoir grand dépit de quelque chose; enrager. Il est populaire.

Endiablé, *ée*, adj. et s. (*An-dia-blé*) Furieux, enragé, très-méchant: *Esprit endiablé; c'est une endiablée*. Il est familier.

S'endimancher, v. r. (*An-di-man-ché*) Mettre ses beaux habits. Il est familier.

Endive, s. f. (*An-di-ve*) Sorte de plante potagère.

Endoctriner, v. a. (*An-dok-tri-né*) Instruire.

Endolori, *ie*, adject. (*An-do-lo-ri*) Qui ressent de la douleur, à la différence de *Douloureux*, qui signifie proprement ce qui cause de la douleur. C'est un mot nouveau inventé par J. J. Rousseau.

Endommager, v. a. (*An-do-ma-jé*) Apporter, causer du dommage à... Il ne se dit que des choses.

Endormeur, s. m. Flatteur, enjôleur. Il est familier.

Endormir, verb. act. sur *Dormir*, (*An-dor-mir*) Faire dormir. —figur. Amuser afin de tromper. —Engourdir.

S'endormir, v. réc. Commencer à dormir. —fig. 1.° Négliger une affaire. —2.° *S'endormir dans le vice, dans les voluptés*; y croupir.

Endosse, s. f. (*An-dô-ce*) Le faix et toute la peine de quelque chose. Il est familier.

Endossement, subst. m. (*An-dô-ce-man*) Ce qu'on écrit au dos de quelque acte: *Cette lettre de change a plusieurs Endossemens*.

Endosser, v. a. (*An-dô-cé*) Mettre sur le dos: *Endosser le harnois, la cuirasse*. —fig. et fam. Charger de... *On l'a endossé de cela*. —Mettre au dos d'un billet, etc. son reçu, sa signature, l'ordre de payer à un autre, etc.

Endosseur, s. m. Celui qui a endossé une lettre de change.

Endroit, s. m. (*An-droa*) Lieu; place; partie; côté, etc. —Le beau côté d'une étoffe: *Voilà l'endroit de ce drap*. Il est opposé à l'*envers*.

En endroit de lui, endroit moi; envers lui, envers moi. Ils sont vieux. On dit encore au Palais: *Chacun endroit soi*, pour ce qui le regarde.

Enduire, v. a. (*An-dui-re*) Couvrir d'un enduit.

Enduit, s. m. (*An-dui*) Couche de chaux, de plâtre, etc.

Endurant, *ante*, adjectif verbal, (*An-du-ran, an-te*) Patient; qui souffre aisément les injures, etc.

Endurcir, verb. act. (*An-dur-cir*) Rendre dur. —Rendre fort: *Le travail endurcit le corps*. — figur. 1.° Accoutumer à ce qui est dur et pénible. —2.° Rendre dur, impitoyable.

S'endurcir, v. r. Devenir dur. —fig. 1.° S'accoutumer à quelque chose de pénible. —2.° Se faire un cœur dur et insensible.

Endurcissement, s. m. (*An-dur-ci-ce-man*) Dureté de cœur; opiniâtreté.

Endurer, v. a. (*An-du-ré*) Souffrir, supporter.

Enéléum, s. m. Mélange de gros vin et d'huile rosat pour les fomentations.

Enéorème, s. f. Terme de Médecine: Substance légère qui nage au milieu de l'urine.

Energie, s. f. Force; efficace; vertu. Il se dit ordinairement du style et de la parole.

Energique, adj. (*E-nêr-ji-ke*) Qui a de l'énergie.

Energiquement, adv. (*E-nêr-ji-ke-man*) D'une manière énergique.

Energumène, s. m. et f. Celui ou celle qui est possédé du démon.

Enerver, v. a. (*E-nêr-vé*) Affoiblir beaucoup, au propre et au figuré.

Enfaîteau, s. m. (*An-fê-tô*, s. d.) Tuile creuse qui se met sur le faîte d'une maison.

Enfaîtement, s. m. (*An-fê-te-man*) Couverture de plomb qu'on met sur le comble d'une maison.

Enfaîter, v. a. (*An-fê-té*) Couvrir le faîte d'une maison avec de la tuile ou du plomb, etc.

Enfance, s. f. (*An-fan-ce*) Le premier et le plus tendre âge de la vie.

—Au fig. le commencement de quelque chose. —Puérilité : *Ce que vous faites est une vraie enfance ; ne prenez pas garde à ces enfances.*

Enfant, subst. m. et f. (*An-fan*) Jeune garçon ou jeune fille qui est dans l'enfance. —Fils ou fille par relation au père ou à la mère.

Enfantement, s. m. (*An-fan-te-man*) Action d'enfanter.

Enfanter, verb. act. (*An-fan-té*) Accoucher, mettre un enfant au monde. —Il se dit fig. des productions de l'esprit : *Il enfante tous les six mois un gros volume.*

Enfantillage, s. m. (*An-fan-ti-glia-je*; mouillez les *ll.*) Manière enfantine.

Enfantin, *ine*, adj. (*An-fan-tein*, *i-ne*) Qui est d'enfant.

Enfariner, verb. act. (*An-fa-ri-né*) Poudrer de farine. —On dit figur. au passif qu'*un homme est enfariné de quelque science*, qu'il en est légérement imbu ; qu'*il est enfariné d'une opinion*, *d'une mauvaise doctrine*, pour dire qu'il en est imbu, prévenu. Dans ce dernier sens, on dit aussi absolument et sans régime : *Cet homme est enfariné*, attaché à des erreurs condamnées.

Proverb. *Il est venu nous dire cela la gueule enfarinée*, inconsidérément et avec une sotte confiance.

S'enfariner, v. r. Se poudrer, se remplir de farine. —Au fig. s'entêter d'une opinion.

Enfer, s. m. (*An-fèr*) Lieu où les damnés sont punis. —Au fig. les démons. —figurém. 1.° Bruit, vacarme effroyable. —2.° Lieu où l'on se déplaît. —En Chimie, vaisseau propre à calciner le mercure.

Enfers, au pl. Lieu où les Païens croyoient que les ames alloient après leur mort.

Enfermé, s. m. *Sentir l'enfermé* ; sentir mauvais, pour n'avoir pas été à l'air depuis long-temps. On dit aussi et mieux *sentir le renfermé.*

Enfermer, v. a. (*An-fèr-mé*) Mettre une personne dans un lieu d'où elle ne puisse sortir. —Serrer une chose dans un lieu qui ferme. —Environner ; clorre de toutes parts. —Contenir ; comprendre.

C'est un homme à enfermer, à mettre dans un hôpital de fous, dans un lieu de correction.

S'enfermer dans une place, y demeurer pour la défendre pendant un siége. —*dans un cloître*, se faire Religieux.

Enferrer, v. a. (*An-fè-ré*, *r* forte.) Percer avec un fer ou autre chose.

S'enferrer, v. réc. Se jeter soi-même contre l'épée de son ennemi. —Au fig. se nuire à soi-même par ses paroles ou par sa conduite.

Enficeler, v. act. (*An-fi-ce-lé*) t. de Chapelier : Serrer avec une ficelle.

Enfilade, subst. f. (*An-fi-la-de*) Longue suite de chambres sur une même ligne : *Il y a une belle enfilade dans ce bâtiment.* —On dit fig. et fam. *Une longue enfilade de discours*, *de raisonnemens ennuyeux*, *etc.* —Au Trictrac ; disposition de jeu telle qu'on est dans le cas de perdre la partie.

Enfiler, v. a. (*An-fi-lé*) Passer de la soie, du fil ou autre chose par le trou d'une aiguille, d'une perle, etc. —figur. 1.° Entrer dans une rue ou dans un chemin. —2.° Passer son épée au travers du corps de quelqu'un.

Figurém. et famil. *Enfiler le degré*, s'échapper vîte par un escalier. —*un discours*, s'engager dans un long discours. —*la venelle*, (populairement) s'enfuir.

Le canon enfile la tranchée, *le vent enfile la rue* ; la bat, y souffle en ligne droite.

S'enfiler, v. réc. Se jeter soi-même contre l'épée de son ennemi. —Au Trictrac, mettre son jeu dans un tel désordre qu'on ne peut éviter de perdre plusieurs trous.

Enfin, adv. (*An-fein*) A la fin ; pour conclusion ; en un mot. —Après tout.

Enflammer, verb. act. (*An-fla-mé*) Allumer ; mettre en feu ; embraser. Il se dit sur-tout au passif et au réciproque. — fig. Echauffer ; donner de l'ardeur ; donner de l'amour.

Enfléchures, s. f. pl. (*An-flé-chû-re*) ter. de Marine : Cordes qui traversent les haubans en forme d'échelons pour monter aux hunes.

Enfler, v. a. (*An-flé*) Remplir de

vent, de manière à faire excéder la grosseur ou la mesure ordinaire. — fig. 1.° Augmenter : *Enfler le courage.* —2.° Enorgueillir : *La prospérité l'a extrêmement enflé.*

Figur. *Enfler son style*, écrire d'un style empoulé. — *la dépense*, y employer de fausses parties pour la faire monter plus haut.

Enfler, v. neut. et *S'enfler*, v. r. Augmenter de grosseur, de volume : *Les jambes lui enflent ; la rivière enfle* ou *s'enfle.*

Enflure, s. f. Tumeur, extension, grosseur, bouffissure qui survient extraordinairement en quelque partie du corps.

Fig. *L'enflure du style*, le vice d'un style empoulé. — *L'enflure du cœur*, la vanité, l'orgueil.

Enfonçage, s. m. (*An-fon-sa-je*) t. de Tonnelier : L'action de mettre des fonds à un tonneau.

Enfoncement, s. m. (*An-fon-ce-man*) L'action d'enfoncer. — Ce qui va en enfonçant. — Ce qui paroît de plus reculé dans un lieu enfoncé.

Enfoncer, v. a. (*An-fon-cé*) Pousser vers le fond ; faire pénétrer bien avant : *Enfoncer un poignard dans le sein ; enfoncer son chapeau*, faire que la tête entre plus avant dans le chapeau. — Rompre ; briser : *Enfoncer une porte, un cabinet. Enfoncer un bataillon, les rangs ;* les percer, les rompre, les renverser. — Faire plus creux.

Enfoncer une ligne, en ter. d'Imprimeur ; Mettre un quadratin au commencement de la ligne qui suit immédiatement un alinéa.

Enfoncer, v. n. Aller au fond.

S'enfoncer, v. réc. Pénétrer, aller plus avant ou en enfonçant.

Figurém. et familiér. *Avoir l'esprit enfoncé dans la matière*, l'avoir épais et grossier.

Enfonceur, s. m. Mot usité seulement dans cette phrase proverb. *Enfonceur de portes ouvertes ;* homme qui se vante d'avoir fait une chose très-facile, comme si elle eût été difficile.

Enfonçure, subst. f. (*An-fon-su-re*) Toutes les pièces du fond d'une futaille. — Assemblage des ais que l'on met au fond d'un lit pour soutenir la paillasse, etc.

Enforcir, verb. act. neut. et pron. (*An-for-cir*) Rendre ou devenir plus fort : *Ce cheval enforcit tous les jours.*

Enformer, v. a. (*An-for-mé*) Mettre un bas, un chapeau en forme.

Enfouir, v. a. (*An-fou-ir*) Cacher en terre.

Enfourchement, s. m. (*An-four-che-man*) En t. de Jardinier ; sorte de greffe. — En Architecture ; premières retombées des angles, des voûtes d'arêtes, dont les voussoirs sont à branches.

Enfourcher, v. act. (*An-four-ché*) Monter à cheval jambe deçà, jambe delà. Il est familier.

Enfourchure, s. f. (*An-four-chu-re*) En ter. de Chasse ; tête d'un cerf dont l'extrémité du bois se termine en fourche. — En ter. d'Ecuyer ; partie du corps entre les cuisses.

Enfourner, verb. act. (*An-four-né*) Mettre dans le four. — figur. et famil. *Il a bien* ou *mal enfourné*, bien ou mal commencé. Dans cette expression il est neutre.

Enfreindre, v. act. (*An-frein-dre*) Violer, transgresser, contrevenir à...

Enfroquer, v. a. (*An-fro-ké*) Faire Moine. Il ne se dit qu'en plaisantant et par mépris.

S'enfuir, v. pr. (*An-fuir*) Prendre la fuite, s'en aller. — fig. S'écouler, en parlant d'une liqueur, du temps, etc.

Enfumer, v. a. (*An-fu-mé*) Remplir de fumée, noircir par la fumée.

Enfumer des renards, des blaireaux ; introduire du feu dans leurs terriers pour les obliger d'en sortir.

Enfutailler, v. act. (*An-fu-tâ-glié*) Mettre des marchandises dans une futaille.

Engageant, ante, adjectif verbal, (*An-ga-jan, an-te*) Attrayant, qui flatte, qui attire, qui engage insensiblement.

Engagement, s. m. (*An-ga-je-man*) Action d'engager ou l'effet de cette action. — Promesse ; obligation ; lien, attachement par lequel on s'engage. — Enrôlement d'un Soldat. — Argent qu'il reçoit en s'enrôlant.

Engager, v. act. (*An-ga-jé*) Mettre

en gage. —Donner pour assurance : *Engager une maison à ses créanciers.* Fig. *Engager sa foi, sa parole, etc.* —Obliger ou inviter, exciter à.... —Enrôler un Soldat.

S'engager, v. réc. S'obliger pour quelqu'un ou à quelque chose. —S'embarrasser dans... —S'enrôler.

S'engager dans un bois, dans un défilé, y entrer trop avant.

Engagiste, subst. m. Celui qui tient quelque domaine, quelque droit par engagement.

Engaîner, v. a. (*An-ghê-né*) Mettre dans une gaîne.

Engallage, subst. m. (*An-ga-la-je*) Teinture ou préparation avec la noix de galle.

Engaller, v. a. (*An-ga-lé*) Teindre ou préparer une étoffe avec la noix de galle.

Engeance, s. f. (*An-jan-ce*) Race, en parlant des volailles : *Poules d'une belle engeance, de la grande engeance.* —En parlant des hommes, il ne se dit qu'en mauvaise part et par injure.

Engelure, subst. f. (*An-je-lu-re*) Enflure aux pieds et aux mains, causée par un froid excessif, et accompagnée d'inflammation.

Engendrer, verb. act. (*An-jan-dré*) Produire son semblable, en parlant des animaux mâles. —En parlant des hommes, il ne se dit guères que dans le Dogmatique. —figur. Etre cause ; produire.

Proverb. *N'engendrer pas mélancolie* ; être d'un naturel gai et jovial.

S'engendrer, v. réc. Etre produit.

Enger, v. a. (*An-jé*) Embarrasser ; charger de... Il est vieux.

Engerber, v. a. (*An-jêr-bé*) Mettre en gerbe. —Par extension, entasser des choses les unes sur les autres.

Engin, s. m. (*An-jein*) Industrie. Dans ce sens il est vieux. —Instrument de mécanique, comme grue, moufle, etc. pour enlever des fardeaux. —Autrefois, machines de guerre.

Englober, verb. act. (*An-glo-bé*) Réunir plusieurs choses pour en former un tout.

Engloutir, verb. act. (*An-glou-tir*) Avaler gloutonnement : *Il avale les morceaux sans les mâcher.* —fig. 1.° Absorber ; Voy. ce mot. —2.° Consumer ; dissiper.

Engluer, v. a. (*An-glu-é*) Enduire de glu.

S'engluer, v. réc. Se prendre à la glu.

Engoncer, verb. act. (*An-gon-cé*) Rendre la taille contrainte, gênée.

Engorgement, s. m. (*An-gor-je-man*) Embarras dans un tuyau, dans un canal.

Engorger, verb. act. (*An-gor-jé*) Boucher le passage par où les eaux doivent s'écouler.

S'engorger, v. réc. Se remplir, se boucher.

Engouement, s. m. (*An-gou-man*) Etat de celui qui est engoué. —fig. Entêtement.

Engouer, v. a. (*An-gou-é*) Embarrasser le passage du gosier ; empêcher d'avaler.

Figur. *S'engouer*, v. r. S'entêter de quelque chose ou de quelqu'un.

S'engouffrer, v. réc. (*An-gou-fré*) Il se dit des tourbillons de vent qui entrent avec violence en quelque endroit ; des rivières et des ravines qui se perdent en quelque ouverture de la terre.

Engouler, v. a. (*An-gou-lé*) Ravir avec la gueule. Il est populaire.

Engourdir, v. act. (*An-gour-dir*) Rendre comme perclus, sans mouvement, sans sentiment. —Il se dit aussi des choses spirituelles : *La paresse engourdit l'esprit.*

Engourdissement, s. m. (*An-gour-di-ce-man*) Etat de ce qui est engourdi.

Engrais, s. m. (*An-grê*) Pâturage où l'on met le bétail afin qu'il s'engraisse. —Ce qu'on donne aux volailles pour les engraisser. —Fumier dont on amende les terres.

Engraissement, s. m. (*An-grè-ce-man*) t. d'Agriculture : L'action d'engraisser ; ce qui peut rendre un fonds plus gras et plus fertile. —En t. de Charpentier ; *assembler par engraissement*, joindre juste des piéces de bois en faisant entrer de force les tenons dans les mortaises.

Engraisser, v. act. (*An-grè-cé*) En parlant des animaux, faire devenir gras.

—En parlant des terres, faire devenir fertile. —Il se dit élégamment au fig. sur-tout en Poésie : *Champs engraissés de funérailles.* —Oindre de graisse. En ce sens, on dit mieux *Graisser.* —Salir avec de la graisse.

Engraisser, v. neut. Devenir gras.

S'engraisser, v. réc. Devenir gras, crasseux. —S'épaissir et contracter une certaine graisse, en parlant du vin, des liqueurs. —fig. S'enrichir : *S'engraisser de vols, de rapines; s'engraisser de la substance du Peuple*, devenir riche à ses dépens.

Engranger, v. act. (*An-gran-jé*) Mettre en grange.

Engraver, v. a. (*An-gra-vé*) Engager un bateau sur le gravier, sur le sable ou sur les pierres.

Engrêlé, ée, adj. (*An-grê-lé*) En ter. de Blason, dentelé tout autour.

Engrêler, v. a. (*An-grê-lé*) Faire une engrêlure.

Engrêlure, s. f. Petite bande à jour au bout de la dentelle.

Engrenage, s. m. (*An-gre-na-je*) Disposition de plusieurs roues qui engrènent les unes dans les autres.

Engrener, v. a. (*An-gre-né*) Commencer à mettre son blé dans la trémie du moulin : *Engrener la trémie.*

Engrener la pompe, terme de Marine : Faire jouer la pompe pour vider l'eau. —*Engrener des chevaux*, les nourrir de bons grains pour les rétablir.

Engrener, v. n. Au propre il a le même sens, et il est plus usité que l'actif. —fig. et fam. *Engrener bien ou mal*, bien ou mal commencer dans une affaire. —Il se dit en Mécanique, d'une roue dont les dents entrent dans celles d'une autre roue, de manière que l'une fasse tourner l'autre. On dit aussi au réc. *S'engrener.*

Engri, s. m. (*An-gri*) Espèce de tigre de la basse Ethiopie.

Engrosser, v. a. (*An-grô-cé*) Rendre une femme enceinte. Style familier, comique ou satirique.

S'engrumeler, v. pr. (*An-gru-me-lé*) Se mettre en grumeaux.

Enguenillé, ée, adj. (*An-gue-ni-glié*) Couvert de guenilles, de haillons. Il est du style plaisant et moqueur.

Enguichure, s. f. (*An-gui-chû-re*) ter. de Chasse : Entrée de la trompe.

Enhardir, v. a. (*An-har-dir, h* aspirée.) Donner plus de hardiesse.

Enharmonique, adject. (*An-nar-mo-ni-ke*) ter. de Musique : Qui procède par quarts de ton.

Enharnachement, subst. m. (*An-har-na-che-man*) L'action d'enharnacher. —Harnois.

Enharnacher, v. a. (*An-har-na-ché, h* aspirée.) Mettre les harnois à un cheval. —fig. et en plaisantant ; Vêtir, habiller, sur-tout d'une manière bizarre et extraordinaire.

Enigmatique, adj. (*E-nig-ma-ti-ke*) Qui tient de l'énigme.

Enigmatiquement, adv. (*E-nig-ma-ti-ke-man*) D'une manière énigmatique.

Enigme, s. f. Sorte d'ouvrage d'esprit où on donne à deviner une chose qu'on décrit sans la nommer, en termes obscurs, ambigus, et le plus souvent contradictoires en apparence. —figur. Discours obscur et dont on ne pénètre pas bien le sens.

Enivrant, ante, adj. verbal, (*An-ni-vran, an-te*) Qui enivre. Il est plus usité au figuré qu'au propre.

Enivrement, s. m. (*An-ni-vre-man*) Etat d'une personne ivre. —Il se dit sur-tout au figuré : *L'enivrement de l'amour et des passions.*

Enivrer, v. a. (prononcez comme si on écrivoit par deux *n*, mais sans les lier, *An-ni-vré*, en donnant à la première syllabe le son nasal *an*. En conséquence il vaudroit mieux écrire *Ennivrer.*) Rendre ivre. —Au fig. aveugler ; étourdir ; éblouir.

S'enivrer, v. r. Devenir ivre.

S'enivrer de son vin, boire tout seul avec excès. —fig. et fam. Avoir trop bonne opinion de soi.

Enjabler, verb. act. (*An-ja-blé*) Mettre les fonds des tonneaux dans les rainures faites aux douves pour les arrêter.

Enjambée, subst. f. (*An-jan-bé-e*) Le pas, l'espace qu'on enjambe. — L'action d'enjamber.

Enjambement, s. m. (*An-jan-be-man*) Sens qui commence dans un vers et qui finit dans une partie du vers suivant.

Enjamber, v. a. et n. (*An-jan-bé*) Faire un grand pas ; avancer beaucoup une jambe : *Enjamber le* (ou *par dessus le*) *ruisseau*. —Marcher à grands pas : *Voyez comme il enjambe*. —Avancer sur.... *Cette poutre enjambe tout le mur du voisin. Ce vers enjambe sur le suivant* ; le sens du premier n'est achevé qu'au commencement ou au milieu du second. —Usurper ; empiéter : *Il a enjambé sur l'héritage du voisin ; il a enjambé ce morceau sur nous*.

Homme haut enjambé, qui a les jambes extrêmement longues.

Enjauler ou *enjaller*, v. act. Terme de Marine : Joindre deux piéces de bois à l'ancre pour contre-balancer le poids du fer, et la tourner sur les crocs.

Enjaveler, verbe act. (*An-ja-ve-lé*) Mettre en javelles.

Enjeu, subst. m. (*An-jeu*) Ce qu'on met au jeu en commençant à jouer.

Enjoindre, v. act. (*An-joein-dre*) Ordonner, commander expressément.

Enjointé, *ée*, adject. (*An-joein-té*) ter. de Fauconnerie : *Un oiseau court-enjointé*, qui a les jambes courtes.

Enjôler, v. a. (*An-jô-lé*) Cajoler, attraper par de belles paroles. Il est familier.

Enjôleur, *eûse*, subst. Celui ou celle qui enjôle.

Enjolivement, s. m. (*An-jo-li-ve-man*) Joli ornement ; tout ce qui sert à enjoliver.

Enjoliver, verbe act. (*An-jo-li-vé*) Rendre joli ; orner de petites choses. Il ne se dit point des personnes.

Enjoliveur, subst. m. Qui pare, qui enjolive. —On appelle aussi *Enjoliveur* l'ouvrier qui travaille à des enjolivures et celui qui en fait commerce.

Enjolivure, s. f. Enjolivement qu'on fait à des choses de peu de valeur.

Enjoué, *ée*, adj. (*An-jou-é*) Gai ; badin : *Homme enjoué* ; *style enjoué* ; *manières enjouées*. C'est par l'humeur qu'on est *gai* ; par le caractère d'esprit qu'on est *enjoué* ; par les façons d'agir qu'on est *divertissant*. Le *triste* est opposé au premier ; le *sérieux* au second ; l'*ennuyeux* au troisième.

Enjouement, s. m. (*An-jou-man*) Gaieté.

Enkiridion, s. m. (*An-ki-ri-di-on*) Petit Livre portatif, contenant des remarques, des préceptes, des principes secrets.

Enkisté, *ée*, adj. (*An-kis-té*) t. de Médecine : Enfermé dans une pellicule, dans une membrane.

Enlacement, s. m. (*An-la-ce-man*) Action d'enlacer, ou l'effet de cette action.

Enlacer, v. a. (*An-la-cé*) Passer des lacets, des cordons, etc. les uns dans les autres : *Enlacer des rubans*. —Passer dans un même lacet : *Enlacer des papiers*.

Enlaçure, subst. f. (*An-la-sû-re*) ter. de Charpentier : Action de percer une mortaise et un tenon pour y faire tenir les piéces assemblées par le moyen d'une cheville.

Enlaidir, v. a. (*An-lé-dir*) Rendre laid : *La petite vérole l'a enlaidie*.

Enlaidir, v. n. Devenir laid ou plus laid : *Elle enlaidit tous les jours*.

Enlaidissement, s. m. (*An-lé-di-ce-man*) Action d'enlaidir. *Trév.*

Enlangagé, *ée*, adj. (*An-lan-ga-jé*) Eloquent, qui parle bien. Il est vieux.

Enlarme, s. m. Petites branches de troêne que le Pêcheur met le long d'un verveux. —Grandes mailles que l'on ajoute à un filet pour prendre plus aisément les oiseaux.

Enlarmer, v. a. (*An-lar-mé*) *Enlarmer un filet*, faire de grandes mailles à côté du filet avec de la ficelle.

Enlèvement, s. m. (*An-lè-ve-man*) Rapt : *L'enlèvement de Proserpine*, *des Sabines*. —Action par laquelle une chose est enlevée malgré celui auquel elle appartient.

Enlever, v. a. (*An-le-vé*) Lever en haut. —Emmener par force : *Enlever une fille* ; *on l'a enlevé de sa maison*. —Se hâter d'acheter, en parlant des marchandises. —On dit par extension que *la mort a enlevé un jeune homme à la fleur de son âge*, *etc.* —En termes de Guerre, 1.° Se rendre maître d'une Place, en peu de jours. —2.° Forcer dans leur poste un quartier, un régiment. —Ravir, transporter d'admiration. —Oter de manière qu'il ne reste aucun vestige : *Enlever des taches*.

Enleveurs de quartiers, s. m. plur. Soldats qui forcent et enlèvent les ennemis dans leurs quartiers.

Enlevure, s. f. Petite tumeur qui enlève la peau. On dit mieux *élevure*. —Relief en Sculpture.

Enlier, verb. act. (*An-li-é*) ter. de Maçon : Joindre et engager des pierres ensemble en élevant des murs.

Enligner, v. a. (*An-li-gné*; mouillez *gn*.) ter. d'Arts : Réduire à une même ligne la surface d'un corps ou de plusieurs corps contigus.

Enluminer, v. a. (*An-lu-mi-né*) Colorier une estampe, y mettre les couleurs convenables. —fig. et fam. Rendre le teint rouge et enflammé.

Enlumineur, *euse*, substant. Celui, celle qui enlumine.

Enluminure, s. f. L'art d'enluminer. —Ouvrage de l'Enlumineur.

Enluminures, s. f. pl. Figures enluminées.

Ennéagone, s. m. (*En-é-a-go-ne*) Figure de neuf côtés.

Ennemi, *ie*, s. m. et f. (*É-ne-mi*) Celui, celle qui veut du mal à quelqu'un. —Le parti contraire qui fait la guerre. En ce sens on dit l'*en*[illegible] au pl. *les ennemis*. —En par[illegible] choses, qui a de l'aversion pour....... qui est opposé à... *Ennemi des cérémonies*, *des procès*. —Il se dit des animaux et même des choses inanimées : *Le chat est l'ennemi de la souris*; *la débauche est l'ennemie de la santé*. —En Poésie, on dit adjectivement : *La fortune ennemie*; *les destins*, *les vents ennemis*.

Ennoblir, verb. act. (*An-no-blir*) Rendre plus noble, plus illustre : *Les Sciences*, *les Beaux-Arts ennoblissent une Langue*.

Ennoie, s. m. Serpent à deux têtes. On le nomme ainsi parce qu'il a la queue presque aussi grosse que la tête.

Ennui, s. m. (*An-nui*) Lassitude, langueur d'esprit causée par une chose qui déplaît par elle-même, ou par sa durée, ou par la disposition où l'on se trouve.

Ennuyant, *ante*, adj. verbal, (*An-nui-ian*) Qui cause de l'ennui, du déplaisir.

Ennuyer, v. a. (*An-nui-ié*) Causer de l'ennui, du déplaisir.

S'ennuyer, v. récipr. Se chagriner, avoir du déplaisir.

Ennuyeusement, adv. (*An-nui-ieu-ze-man*) Avec ennui, d'une manière ennuyeuse.

Ennuyeux, *euse*, adj. (*An-nui-ieû*, *eû-ze*) Qui ennuie. —Il est quelquefois substantif : *Chanson sur les ennuyeux*.

Enoiseler, v. a. (*An-noa-ze-lé*) t. de Fauconnerie : Instruire l'oiseau ; l'accoutumer au gibier.

Enoncé, subst. m. Chose avancée, énoncée.

Enoncer, v. a. (*E-non-cé*) Exprimer ce qu'on a dans la pensée. —Il s'emploie sur-tout avec le pronom personnel : *Il s'énonce bien*, *il s'énonce mal*.

Enonciatif, *ive*, adj. Qui fait mention de quelque chose.

Enonciation, s. f. (*E-non-ci-a-cion*) Tout ce qui est dit et énoncé dans un acte. —Expression ; manière de s'énoncer. —En Logique, proposition qui nie ou qui affirme.

Enorgueillir, v. act. (*An-nor-gheu-glir*. Voyez pour la prononciation le mot *Enivrer*.) Rendre orgueilleux.

S'enorgueillir, v. pronom. Devenir orgueilleux.

Enorme, adj. Démesuré, excessif en grandeur ou en grosseur : *Une grandeur énorme*. —fig. Il se prend toujours en mauvaise part : *Un crime*, *une ingratitude*, *une laideur énorme*.

Enormément, adv. (*E-nor-mé-man*) D'une manière énorme.

Enormité, s. f. Grandeur, en parlant de faute ou de crime.

Enouer, v. a. (*E-nou-é*) t. d'Artisan : Eplucher un drap, en ôter les nœuds.

Enquérant, *ante*, adj. (*An-ké-ran*, *an-te*) Qui s'enquiert avec trop de curiosité.

S'enquérir, v. r. *Enquis*. *S'enquérant*. *Je m'enquiers*, *etc*. *Nous nous enquérons*, *vous vous enquérez*, *ils s'enquièrent*. *Je m'enquis*. *Je m'enquerrai*. (*An-ké-rir*) S'informer, faire recherche.

Enquerre, v. a. Vieux mot qui signifie *enquérir*, et qui n'est en usage que

dans le Blason : *Armes à enquerre*. Voy. *Armes*.

Enquerre, s. m. (*An-kê-re*, *r* forte.) Recherche. Il est peu usité.

Enquête, s. f. (*An-kê-te*) Soin, recherche par ordre de Justice. On dit *enquête* en matière civile; *information* en matière criminelle : *Les informations ont été converties en enquête*; on a civilisé un procès criminel.

Les Chambres des Enquêtes, celles où dans les Parlemens on jugeoit les appellations des sentences rendues sur un procès par écrit.

S'enquêter, v. réc. (*An-kê-té*) S'enquérir. —Se soucier. En ce sens il ne s'emploie qu'avec la négative : *Il ne s'enquête de rien*, ou simplement *il ne s'enquête*. Il paroît que c'est une corruption de *S'inquiéter*.

Enquêteur, s. m. Officier qui a le pouvoir de faire des enquêtes.

Enraciner, v. n. et *S'enraciner*, v. r. (*An-ra-ci-né*) Prendre racine. —Son plus grand usage est au figuré : *Il ne faut pas laisser enraciner les abus*, *etc.*

Enragé, *ée*, adj. Qui a la rage. —fam. *Une douleur enragée*, *un mal enragé*; une douleur extrême, un mal fort violent. —Proverb. *Manger de la vache enragée*; faire un métier dur et pénible, où l'on pâtit beaucoup.

C'est un enragé, substantif; c'est un homme fougueux et impétueux.

Enrageant, *ante*, adj. verbal, (*An-ra-jan*, *an-te*) Qui fait enrager; qui cause un violent chagrin, etc. Il est familier.

Enrager, v. n. (*An-ra-jé*) Etre saisi de rage. Il est peu usité au propre. — fig. Avoir 1.° un violent dépit : *Il enrage de ne pouvoir se venger*. —2.° Une grande douleur : *J'enrage du mal de dents* — 3.° Un besoin vif et pressant : *Enrager de la faim*, ou activement et fam. *enrager la faim*. — Avec le verbe *faire*, il devient actif : *Sa femme le fait enrager*. —Au passif il régit la préposition *contre* : *Il est enragé contre lui*, dans une grande colère, etc.

Proverb. *Il n'enrage pas pour mentir*, il a une grande inclination à mentir. —*Prendre patience en enrageant*; contre son gré.

Enrayer, v. a. (*An-ré-ié*) Mettre les rais dans les mortaises d'une roue. —Arrêter une roue par les rais, afin qu'elle ne fasse que glisser. —En Agriculture, tracer le premier sillon.

Enrayure, s. f. (*An-ré-iû-re*) Ce qui sert à enrayer. —La première raie que fait la charrue lorsqu'on laboure.

Enrégimenter, v. a (*An-ré-gi-man-té*) De plusieurs compagnies séparées en former un régiment.

Enregistrement ou *enregîtrement*, s. m. (Les opinions et l'usage sont partagés entre ces deux manières d'écrire et de prononcer ce mot, ainsi que *régistre* et *enrégistrer*.) L'action d'enregistrer.

Enregistrer ou *enregîtrer*, v. a. (*An-re-gis-tré*) Mettre quelque chose sur un registre.

Enrhumer, v. a. (*An-ru-mé*) Causer un rhume.

S'enrhumer, v. réc. Gagner quelque rhume.

Enrichir, v. a. (*An-ri-chir*) Rendre riche; donner du bien et des richesses. — fig. 1.° Orner : *La mémoire s'enrichit par la lecture*. — 2.° *Enrichir une Langue*, la rendre plus abondante par de nouveaux mots ou par de nouvelles phrases.

S'enrichir, v. réc. Devenir riche.

Enrichissement, s. m. (*An-ri-chi-ce-man*) Ornement qui enrichit.

Enrôlement, s. m. (*An-rô-le-man*) L'action d'enrôler. —Acte où l'enrôlement est écrit.

Enrôler, verb. act. (*An-rô-lé*) Mettre, écrire sur le rôle. Il se dit plus particuliérement des Soldats, des Matelots.

S'enrôler, v. récip. Se faire Soldat. — fam. *S'enrôler dans une Compagnie*, *dans une Confrérie*.

Enrouement, s. m. (*An-roû-man*) Etat de celui qui est enroué.

Enrouer, v. a. (*An-rou-é*) Rendre la voix rauque et moins nette : *Le brouillard l'a enroué*.

S'enrouer, v. réc. Perdre la netteté de sa voix.

Enrouiller, v. act. (*An-rou-glié*; en mouillant les *ll*.) Rendre rouillé. —On dit figurément *l'oisiveté enrouille l'esprit*.

S'enrouiller, v. réc. Amasser de la rouille.

Enroulement, subst. m. (*An-rou-le-man*) terme d'Architecture et de Jardinage : Ce qui est tourné en spirale.

Enrouler, v. a. (*An-rou-lé*) Rouler une chose dans une autre.

Enrue, s. f. (*An-ru-e*) ter. d'Agriculture : Sillon fort large.

Ensablement, s. m. (*An-sa-ble-man*) Amas de sable formé ou par le vent ou par un courant d'eau.

Ensabler, v. a. (*An-sa-blé*) Faire échouer sur le sable.

Ensacher, v. a. (*An-sa-ché*) Mettre dans un sac.

Ensafraner, v. a. (*An-sa-fra-né*) Teindre en safran.

Ensaisinement, s. m. (*An-cè-zi-ne-man*) L'action d'ensaisiner. —Prise de possession.

Ensaisiner, v. act. (*An-cè-zi-né*) Mettre en possession.

Ensanglanter, verbe act. (*An-san-glan-té*) Remplir de sang; souiller de sang.

Figurément : *Ce tyran a ensanglanté son règne*, a été cruel, a fait mourir beaucoup de monde. —*Il ne faut pas ensanglanter la scène*, il ne faut représenter aucun meurtre sur le théâtre.

Enseigne, subst. f. (*An-cè-gne ;* en mouillant *gn.*) Marque, indice pour faire connoître quelque chose. —Tableau que l'on attache à la porte d'un Marchand, d'un Aubergiste. —Signe militaire : *Les enseignes Romaines.* —On le disoit autrefois des drapeaux de l'Infanterie, et on le dit encore dans ces phrases : *Tambour battant et enseignes déployées ; combattre, marcher sous les enseignes de...* —Charge de celui qui porte le drapeau : *Avoir une enseigne.*

A telles enseignes que... cela est si vrai que... —*A bonnes enseignes*, avec connoissance et sur de bonnes preuves, de bonnes raisons, etc. —Prov. *Etre logés à la même enseigne ;* être dans la même situation, avoir le même sort, etc.

Enseigne, subst. m. Officier qui a une enseigne, qui porte le drapeau : *Enseigne de Marine, de Gendarmerie, etc.*

Enseignement, s. m. (*An-cè-gne-man*) Précepte ; instruction.

Les titres et enseignemens, en termes de Pratique ; les piéces qui servent à établir un droit, une possession, etc.

Enseigner, v. a. (*An-cè-gné*) Instruire ; donner à quelqu'un des lumières et des connoissances qu'il n'avoit pas.

Ensellé, ée, adj. et part. du verbe *Enseller* qui est inusité, (*An-cè-lé*) En termes de Manége ; *Cheval ensellé*, qui a le dos enfoncé comme le siége d'une selle. —En termes de Marine, *vaisseau ensellé*, dont le milieu est bas et les deux extrémités relevées.

Ensemble, adv. (*An-san-ble*) L'un avec l'autre. —On le disoit autrefois pour outre cela.

Ensemble, s. m. Ce qui résulte de l'union des parties différentes qui composent un tout.

Ensemencement, s. m. (*An-ce-man-ce-man*) L'action d'ensemencer. *Trév.*

Ensemencer, v. a. (*An-ce-man-cé*) Jeter de la semence dans une terre.

Enserrer, v. a. (*An-cê-ré, r* forte.) Enfermer. Il est vieux. —Mettre dans la terre.

Ensevelir, v. a. (*An-ce-ve-lir*) Envelopper dans un drap ou autre chose un corps pour le mettre en terre.

Figur. *S'ensevelir sous les ruines d'une Place*, s'y faire tuer en la défendant jusqu'à l'extrémité. —*Il s'est enseveli dans la solitude*, il s'est entiérement retiré du monde. —*Il est enseveli dans le chagrin*, il a un chagrin mortel. —*Il est enseveli dans une profonde rêverie*, il rêve profondément.

Ensevelissement, s. m. (*An-ce-ve-li-ce-man*) L'action d'ensevelir.

Ensimage, subst. m. L'action d'ensimer.

Ensimer, v. act. (*An-ci-mé*) Humecter avec les mains, d'huile ou de graisse, une piéce d'étoffe, afin de la tondre plus aisément. Cette manœuvre est défendue aux Tondeurs.

Ensorceler, v. act. (*An-sor-ce-lé*) Jeter un sort sur quelqu'un. —On dit fig. et fam. *Cette femme l'a ensorcelé.*

Ensorcellement, s. m. (*An-sor-cè-le-man*) Charme ou maléfice jeté sur quelqu'un.

Ensorceleur, s. m. Celui qui ensorcelle, qui enchante. Style comique ou satirique.

Ensoufrer, v. a. (*An-sou-fré*) Enduire de soufre.

Ensoufroir, s. m. (*An-sou-froar*) Lieu où l'on expose à la vapeur du soufre les soies et les étoffes de laine.

Ensouple ou *ensuble*, s. f. (*An-sou-ple*) Rouleau autour duquel on roule ce qui doit servir de chaîne à une étoffe.

Ensoyer, v. a. (*An-soa-ié*) ter. de Cordonnier : Attacher la soie au bout du fil qu'on emploie pour la semelle du soulier.

Ensuite de, préposit. (*An-sui-te*) Après : *Ensuite de cela.*

Ensuite s'emploie aussi sans *de*, et alors il est adverbe : *Nous irons ensuite à Amiens.*

Ensuivant, (*An-sui-van*) ter. de Pratique ; suivant, qui suit : *Le Dimanche ensuivant.*

S'ensuivre, verb. réc. (*An-sui-vre*) Suivre immédiatement. —Venir de... Dériver.

Entablement, s. m. (*An-ta-ble-man*) Partie d'un ordre d'Architecture, qui comprend l'architrave, la frise et la corniche prises ensemble. —Saillie qui est en haut des murs d'un bâtiment et qui en soutient la couverture.

S'entabler, verbe pron. (*An-ta-blé*) ter. de Manége : *Ce cheval s'entable* ; sa croupe va avant ses épaules et il manie sur les voltes.

Entacher, v. act. (*An-ta-ché*) Infecter ; gâter. Il est vieux et ne s'emploie plus qu'au participe : *Entaché de lèpre* ; et figurém. et familiérement : *Entaché d'avarice.*

Entaille, subst. fém. (*An-ta-glie* ; mouillez les *ll.*) Coche faite dans une piéce de bois.

Entailler, v. a. (*An-ta-glié*) Enlever quelque chose d'un morceau de bois.

Entaillure, subst. f. La même chose qu'*entaille.*

Entamer, v. a. (*An-ta-mé*) Faire une petite déchirure : *Entamer la peau, la chair.* —Oter une petite partie d'une chose entière : *Entamer un pain, un pâté, une piéce de drap, un sac d'argent.* —fig. Commencer : *Entamer une matière, un discours, etc.*

Fig. *Se laisser entamer* ; Souffrir que d'autres entreprennent sur nos droits. —Se laisser fléchir pour faire quelque chose contre son dessein, etc.

Entamure, s. f. Petite incision ; petite déchirure. —Le premier morceau qu'on a coupé d'un pain.

En tant que, conjonct. qui sert à spécifier et à restreindre quelque idée, quelque proposition : *Je m'y oppose en tant que cela me touche, etc.*

Entassé, ée, part. pass. d'*Entasser*, et adjectif : Presser. —Contraint dans sa taille ; qui a la tête enfoncée dans les épaules : *Homme entassé.*

Entassement, s. m. (*An-ta-ce-man*) Amas de plusieurs choses entassées les unes sur les autres.

Entasser, v. a. (*An-ta-cé*) Mettre en tas ; mettre plusieurs choses les unes sur les autres. —fig. Accumuler.

Ente, s. f. (*An-te*) Greffe. —Arbre greffé ou enté. —Sorte de pilastre. —Piéce de bois d'un moulin.

Entéléchie, s. f. (*An-té-le-chi-e*) Perfection d'une chose. C'est un terme Didactique, employé par Aristote et qui n'est plus d'usage aujourd'hui, même dans l'Ecole.

Entement, s. m. (*An-te-man*) Action d'enter les arbres ou les vignes. *Trév.*

Entendement, subst. m. (*An-tan-de-man*) Faculté de l'ame par laquelle elle conçoit. —Jugement ; bon esprit.

Entendeur, subst. m. Qui entend et conçoit bien : *A bon entendeur peu de paroles.*

Entendre, v. a. (*An-tan-dre*) Etre frappé des sons ; ouir, avec cette différence que ce dernier mot marque une sensation plus confuse. Voyez *Ecouter.* —Comprendre ; concevoir. —Etre habile en quelque chose ; savoir : *Entendre la Géométrie, les Langues*, etc.

Entendre la Messe, y assister. —*à demi-mot*, comprendre aisément. —*finesse, malice à quelque chose*, y donner un sens fin et malin. —*N'entendre ni rime ni raison*, refuser par humeur une chose raisonnable.

Entendre, v. n. Prétendre ; vouloir : *J'entends que vous le fassiez.* —Consentir : *Entendre à un mariage, à une affaire.*

Donner à entendre, dire quelque chose pour faire croire. *Chacun fait comme il l'entend*, comme il le juge à propos.

S'entendre, v. réc. Être d'intelligence avec un autre. —Se connoitre en quelque chose.

Entendu, ue, part. pass. d'*Entendre*, et adject. Oui. —Conçu. —Intelligent ; habile. —En parlant des choses ; bien ordonné, assorti : *Edifice, tableau, discours bien* ou *mal entendu*, dont le dessein est bon *ou* mauvais.

Entendu, ue, est aussi substantif : *Il fait l'entendu*, le capable. *Elle fait l'entendue*, la capable. Familier.

Bien entendu que, espèce de conjonction qui signifie, A condition pourtant que.

Bien entendu, sans *que*, est adv. et signifie, Sans doute, assurément.

Entente, subst. f. (*An-tan-te*) Interprétation qu'on donne à un mot qui a plus d'un sens : *Mots à double entente, à deux ententes.* Proverb. *L'entente est au diseur.* —Dans les arts de goût et d'agrément ; disposition, ordonnance.

Enter, v. a. (*An-té*) Greffer. —Joindre et assembler deux piéces de bois.

Fig. *Cette maison, cette famille est entée sur une autre* ; elle est entrée dans une autre, elle en a pris le nom et les armes.

Entérinement, s. m. (*An-té-ri-ne-man*) Action d'entériner ; vérification, homologation, etc.

Entériner, v. a. (*An-té-riné*) ter. de Palais : Approuver juridiquement des Lettres de Chancellerie. Admettre une Requête et en adjuger les conclusions.

Entérocèle, s. f. (*An-té ro-cè-le*) Descente des intestins dans le pli de l'aine.

Entérologie, s. f. (*An-té-ro-lo-ji-e*) Traité sur les viscères.

Enterré, ée, part. pass. et adjectif. Voyez *Enterrer.* —*Maison enterrée, jardin enterré*, dont la situation est trop basse.

Enterrement, s. m. (*An-tê-re-man* ; *r* forte.) Funérailles.

Enterrer, v. a. (*An-tê-ré*, *r* forte.) Mettre en terre une personne morte ; inhumer. —Enfouir ; mettre dans la terre ; —fig. Tenir caché.

Entes, s. f. pl. Peaux d'oiseaux remplies de paille ou de foin ; on les met dans des filets pour tromper les oiseaux qui, les voyant, viennent s'y jeter.

Entêté, ée, adj. Qui a de l'entêtement. —On dit aussi substantivement : *C'est un entêté.* Voyez *Têtu.*

Entêtement, s. m. (*An-tê-te-man*) Préoccupation ; attachement obstiné aux choses dont on est prévenu.

Entêter, v. a. (*An-tê-té*) Faire mal à la tête ; envoyer à la tête des vapeurs fâcheuses et incommodes. —fig. *Les louanges entêtent* ; donnent de la vanité, de l'orgueil.

S'entêter, v. réc. S'opiniâtrer ; se mettre fortement une chose dans la tête.

Enthousiasme, subst. m. (*An-tou-zias-me*) Feu, sorte de fureur prophétique ou poétique qui transporte l'esprit, qui enflamme et élève l'imagination, etc. ; transport hors de soi-même.

Enthousiasmer, v. a. (*An-tou-ziasmé*) Charmer, ravir en admiration.

Enthousiaste, subst. m. Visionnaire ; Fanatique. —Dans un sens moins odieux et fort usité aujourd'hui, celui qui s'enthousiasme, qui s'affecte vivement de... *Peuple enthousiaste de sa liberté*, etc.

Enthymême, s. m. (*An-ti-mê-me*) Argument qui n'a que l'antécédent et le conséquent : *Je pense, donc j'existe.*

Entiché, ée, part. pass. et adject. Voyez *Enticher.* —figur. et familier. 1.° Entaché : *Entiché d'avarice.* —2.° Opiniâtrément attaché à... *Entiché d'une opinion.*

Enticher, v. a. (*An-ti-ché*) Commencer à gâter. Il s'emploie sur-tout au participe : *Ces fruits sont un peu entichés*, un peu gâtés.

Entier, ière, adj. (*An-tié*) Qui a toutes ses parties ou que l'on considère dans toute son étendue ; complet, avec

cette différence qu'une chose est *entière*, lorsqu'elle est ni mutilée ni partagée, et qu'elle est *complète* lorsqu'il ne lui manque rien; souvent on occupe une maison *entière*, sans avoir un appartement *complet*. —On le dit élégamment dans les choses morales : *Entière confiance en Dieu.* —Obstiné, opiniâtre.

Entier, subst. m. *La chose est en son entier; remettre les choses en leur entier.*

En entier, adv. Entiérement.

Entiérement, adv. (*An-tiè-re-man*) Tout-à-fait.

Entité, s. f. (*An-ti-té*) ter. Didactique : Ce qui constitue l'être ou l'essence d'une chose.

Entoilage, subst. m. (*An-toa-la-je*) Toile à laquelle on coud une dentelle.

Entoiler, v. act. (*An-toa-lé*) Remettre de la toile à la dentelle d'une cravate, d'une garniture, etc. —*Entoiler une estampe, etc.* la coller sur une toile.

Entoir, subst. m. (*An-toar*) ter. de Jardinier : Couteau pour enter.

Entoiser, v. a. (*An-toa-zé*) Mettre certaines choses en tas de forme carrée, afin qu'on puisse les toiser.

Entomolithes, subst. m. pl. Pierres schisteuses dans lesquelles on remarque des empreintes de divers insectes.

Entonnement, s. m. (*An-to-ne-man*) L'action d'entonner une liqueur.

Entonner, v. a. (*An-to-né*) Verser une liqueur dans un vaisseau avec un entonnoir. —Mettre en ton; chanter le commencement d'un Pseaume, d'une hymne, etc.

S'entonner, v. r. Se dit du vent qui s'engouffre dans un lieu étroit.

Entonnoir, subst. m. (*An-to-noar*) Instrument avec lequel on entonne une liqueur. —En Botanique; *fleur en entonnoir*, qui a la figure d'un entonnoir. —En Chirurgie; 1.° conduit du cerveau. —2.° Instrument pour conduire le cautère actuel sur l'*os unguis*. —En termes d'Artillerie, ce qui sert à couler la poudre dans la lumière des piéces.

Entorse, s. f. (*An-tor-ce*) Relâchement des parties qui environnent la jointure du pied.

Figur. et fam. *Donner une entorse à un passage*, le détourner de son vrai sens.

Entortillement, subst. m. (*An-tor-ti-glie-man*) Action d'entortiller; tour que fait une chose qui en entortille une autre. —fig. Embarras dans le style.

Entortiller, v. act. (*An-tor-ti-glié*; mouillez les *ll.*) Envelopper tout autour en tortillant.

S'entortiller, v. r. S'attacher à..; en faisant plusieurs tours : *La vigne et le lierre s'entortillent autour des ormes.* —On dit fig. au participe : *Style entortillé, pensée entortillée*, qui manque de clarté, etc.

Entourage, subst. m. (*An-tou-ra-je*) Ornemens qui entourent un bijou. C'est un mot nouveau qui paroît avoir été adopté.

Entourer, v. a. (*An-tou-re*) Environner.

Entournure, s. f. (*An-tour-nû-re*) Echancrure d'une manche dans la partie qui touche à l'épaule.

Entours, subst. m. pl. (*An-tour*) Environs, circuits : *Il s'est assuré des entours de Rouen.* —fig. *Il sait bien prendre les entours*; il sait mettre dans ses intérêts ceux qui ont du crédit sur l'esprit des personnes dont il a besoin.

S'entr'accuser, v. r. (*An-tra-ku-zé*) S'accuser réciproquement.

Entr'acte, s. m. (*An-trak-te*) Espace, intervalle entre les actes d'une piéce de théâtre. —Ce qui se joue ou se chante entre les actes.

S'entr'aider, verb. réc. (*An-tré-dé*) S'aider mutuellement.

Entrailles, s. f. plur. (*An-trâ-glie*; mouillez les *ll.*) Boyaux et autres parties intérieures du corps. —fig. Affection, tendresse, compassion : *Les entrailles paternelles; avoir des entrailles de père, de mère pour ses enfans. Les entrailles de la miséricorde de Dieu.*

Figur. *Etre armé contre ses propres entrailles*, contre ses enfans. —*Cet Acteur a des entrailles*; il rend son rôle avec chaleur, avec vérité. —*Les entrailles de la terre*; l'intérieur, les lieux les plus profonds.

S'entr'aimer, v. réc. (*An-tré-mé*) S'aimer l'un l'autre.

Entraînant, *ante*, adj. verbal : Qui entraîne. Il ne se dit qu'au fig. C'est un mot nouveau, mais beau et utile.

Entraîner, v. a. (*An-trê-né*) Traîner avec soi. —Au fig. il se dit de tout ce qui nous porte à quelque chose avec force et comme malgré nous.

Entraîner avec soi, avoir pour suite, pour conséquence; causer; produire.

Entrait, s. m. (*An-trè*) Piéce de bois qui traverse et qui lie deux parties opposées dans la couverture d'un bâtiment : *Grand entrait*, *petit entrait*.

Entrant, *ante*, adj. verbal, (*An-tran*) Insinuant, engageant : *Il a les maniéres entrantes.* Il est peu usité. —Quelques-uns disent bassement et burlesquement en parlant d'un homme aisé à s'introduire, à se présenter, qu'*il est entrant comme une canule.*

S'entr'appeler, v. r. (*An-tra-pe-lé*) S'appeler l'un l'autre.

Entrapeté, adject. En Architecture; *Un pignon entrapeté*, un bout de mur à la tête d'un comble dont le profil a quatre ou cinq pans.

Entravaillé, *ée*, adj. (*An-tra-va-glié*) ter. de Blason. Il se dit d'un oiseau qui, ayant le vol éployé, a un bâton passé entre les ailes et les pieds.

Entraver, v. a. (*An-tra-vé*) Mettre des entraves aux pieds des chevaux. —En Fauconnerie, accommoder un oiseau de sorte qu'il ne puisse ôter son chaperon.

S'entr'avertir, v. r. (*An-tra-vêr-tir*) S'avertir mutuellement : *Ils firent des feux sur les hauteurs pour s'entr'avertir.*

Entraves, subst. f. pl. (*An-tra-ve*) Liens qu'on met aux pieds des chevaux pour empêcher qu'ils ne s'enfuient. —Au fig. obstacle, empêchement. En ce sens on le dit aussi au singulier : *Ce jeune homme auroit besoin d'une entrave.*

Entre, préposit. (*An-tre*) Au milieu, parmi : *Il est entre Paris et Amiens. Il a été trouvé entre les morts. Regarder quelqu'un entre deux yeux*, fixement. *Mettre quelqu'un entre quatre murailles*, le mettre en prison. —Dans; en : *Je le remettrai entre vos mains.* Il se dit du temps : *Entre onze heures et midi; entre deux soleils*, *Le gris est entre le blanc et le noir*; tient de ces deux couleurs. —*Entre chien et loup*, dans cette partie du soir qui tient du jour et de la nuit.

Cette préposition entre dans la composition des noms et des verbes.

Entre-baillé, *ée*, adj. (*An-tre-bâ-glié*; mouillez les *ll.*) Il se dit d'une porte ou d'une fenêtre qui n'est pas entiérement fermée.

S'entre-baiser, v. r. (*An-tre-bè-zé*) Se baiser l'un l'autre.

Entrebandes ou *entrebates*, s. f. pl. Le commencement et la fin d'une piéce d'étoffe de laine.

Entrebas, s. m. (*An-tre-bâ*) Distance inégale des fils de la chaîne d'une étoffe.

Entrechat, s. m. (*An-tre-cha*) t. de Danse : Cabriole croisée.

S'entre-choquer, v. r. (*An-tre-cho-ké*) Se choquer l'un l'autre. —fig. Se contredire avec aigreur.

Entre-colonnes ou *entre-colonnement*, subst. m. (*An-tre-ko-lo-ne-man*) Espace entre deux colonnes.

Entrecouper, v. a. (*An-tre-kou-pé*) Couper en divers endroits : *Différens canaux entrecoupent le jardin.* —On dit fig. *Un discours entrecoupé de citations*, *de parenthèses.*

Entre-deux, s. m. (*An-tre-deû*) Ce qui est entre deux choses. —*Entre-deux de morue*, la partie entre la tête et la queue.

S'entre-donner, v. r. (*An-tre-do-né*) Se donner mutuellement.

Entrée, s. f. (*An-tré-e*) Lieu par où l'on entre. —*L'entrée de la ville*, *de la maison*, et par extension *l'entrée d'un soulier*, *d'un chapeau*, *d'une serrure*, etc. —L'action d'entrer : *A son entrée dans la prison*, etc. —Réception solennelle qu'on fait dans les villes aux Ambassadeurs, etc. —Séance : *Avoir entrée aux Etats.* —Commencement : *A l'entrée de l'hiver.* —Mets qui se servent au commencement du repas avec la grosse viande. —Partie ou division d'un ballet qui répond aux actes et quelquefois aux scènes d'une piéce dramatique. —Droit qu'on paye pour les marchandises qui entrent dans une ville.

Fig.

Fig. Donner entrée à... être occasion ou cause de...

D'entrée, adv. Premiérement; d'abord. —*D'entrée de jeu*, d'abord; dès le commencement du jeu.

S'entr'égorger, v. r. (*An-tré-gor-jé*) S'égorger mutuellement.

Entrefaites, s. f. pl. (*An-tre-fè-te*) *Dans* ou *sur ces entrefaites*, pendant ce temps-là.

S'entrefrapper, v. r. (*An-tre-fra-pé*) Se frapper l'un l'autre.

Entregent, subst. m. (*An-tre-jan*) Manière adroite de se conduire dans le monde. Il est familier.

Entre-hiverner, v. a. (*An-trì-vêr-né*) Donner un labour pendant l'hiver.

Entrelacement, s. m. (*An-tre-la-ce-man*) Mélange de plusieurs choses mises et entrelacées les unes dans les autres.

Entrelacer, v. act. (*An-tre-la-cé*) Mettre l'un dans l'autre.

Entrelacs, s. m. plur. (*An-tre-lâ*) Cordons ou filets joints ou mêlés ensemble pour faire quelques nœuds ou clôtures. —En Architecture, ornemens de fleurons liés et croisés les uns avec les autres. —En Serrurerie, rouleaux et joncs coudés qui forment divers compartimens.

Entrelarder, v. act. (*En-tre-lar-dé*) Faire entrer du lard dans une piéce de chair.

Famil. *Entrelarder un ouvrage de passages Grecs et Latins*, y insérer des passages Grecs et Latins.

Une viande entrelardée, mêlée de gras et de maigre.

Entre-ligne, s. f. (*An-tre-li-gne*; mouillez *gn*.) Espace entre deux lignes. —Ce qui est écrit dans cet espace. —En t. d'Imprimerie; Lame de fonte égale dans son épaisseur, qui s'emploie pour jeter du blanc entre les lignes d'un caractère qui est sur son corps naturel: il y a des *entre-lignes brisées*; d'autres, dites *de longueur*. On dit aussi *interligne* dans cette dernière acception.

S'entre-manger, v. réc. (*An-tre-man-jé*) Se manger l'un l'autre.

Entre-mêler, v. act. (*An-tre-mê-lé*) Mêler parmi.

S'entre-mêler, v. réc. S'entremettre. Il est familier.

Entremetteur, subst. m. (*An-tre-mè-teur*) Celui par l'entremise et le moyen duquel on fait quelque chose.

Entremetteuse, s. f. Celle qui se mêle d'un commerce illicite.

S'entremettre, v. récip. Se mêler, s'employer pour faire réussir quelque chose.

Entremets, subst. m. (*An-tre-mê*) Petits ragoûts qui se servent sur table après les viandes et immédiatement avant le fruit.

Entremise, subst. f. (*An-tre-mí-ze*) Aide, secours, moyen.

S'entre-nuire, v. réc. (*An-tre-nui-re*) Se nuire l'un à l'autre.

Entrepas, subst. m. (*An-tre-pâ*) Allure ou amble rompu, qui ne tient ni du pas ni du trot.

S'entre-percer, v. récip. (*An-tre-pêr-cé*) Se percer mutuellement.

Entreposer, v. act. (*An-tre-po-zé*) Mettre des marchandises dans un entrepôt, dans un lieu où on les garde.

Entreposeur, subst. m. Commis à la garde des marchandises entreposées. —Commis qui vendoit le tabac aux Débitans.

Entrepôt, s. m. (*An-tre-pô*) Lieu de réserve où l'on fait magasin de quelques marchandises pour les venir reprendre au besoin.

Entreprenant, *ante*, adj. (*An-tre-pre-nan*) Hardi; téméraire; qui entreprend sur le droit d'autrui.

Entreprendre, v. act. sur *Prendre*. (*An-tre-pran-dre*) Prendre la résolution de faire quelque action, quelque ouvrage. —S'engager à quelque chose à certaines conditions; faire un marché à forfait.

Entreprendre quelqu'un; le pousser, le railler; *ou* le poursuivre, l'attaquer. —*Entreprendre sur*... usurper: *Entreprendre sur l'autorité des supérieurs*; ou attenter à... *Il entreprit sur la liberté de la République*.

Entrepreneur, *euse*, subst. Celui, celle qui se charge et qui entreprend de faire quelque bâtiment ou autre ouvrage.

Entrepris, *ise*, part. p. d'*Entreprendre*, et adj. (*An-tre-pri*, *i-ze* —Embarrassé: *J'ai la tête toute entreprise*. —Perclus:

Il est entrepris d'un bras. —fig. et fam. Embarrassé, gauche, mal-adroit.

Entreprise, s. f. (*An-tre-pri-ze*) Ce qu'on a entrepris de faire : *Belle, glorieuse entreprise.* Ce mot dit quelque chose de plus important, qui demande plus de talens et de soins, que le simple dessein ou projet. —Attentat ; usurpation.

S'entre-quereller, v. réc. (*An-tre-ke-rè-lé*) Se quereller l'un l'autre : *Ils ne font que s'entre-quereller.*

Entrer, v. neut. (*An-tré*) Passer du dehors au dedans. Il prend l'auxiliaire *être* : *Je suis entré ; il étoit entré.*

Ce chapeau n'entre pas bien dans la tête, la tête n'y entre pas bien.

Entrer en Religion ; prendre l'habit de Religieux. — *en condition, au service de quelqu'un* ; devenir domestique. — *en charge* ; prendre une charge. — *en exercice* ; commencer son année d'exercice. — *à table* ; commencer à s'y mettre. — *dans le monde* ; commencer à y paroître, etc. *Voyez*, pour les autres significations de ce mot, le Dictionnaire de l'Académie.

Entrer, v. impers. *Il entre* (il y a) *plus d'ambition que d'attachement au devoir dans...*

S'entre-répondre, v. réc. (*An-tre-ré-pon-dre*) Se répondre l'un à l'autre : *Ces deux chœurs de musique s'entre-répondent.*

Entre-sabords, s. m. pl. (*An-tre-sa-bór*) t. de Marine : Bordages entre les ouvertures des sabords d'un vaisseau.

S'entre-secourir, v. réc. Se secourir mutuellement.

Entresol, s. m. (*An-tre-sol*) Etage ménagé entre deux planchers un peu éloignés, dont l'espace est partagé par un autre plancher : *Entresol bien éclairé.*

Entre-sourcil, s. m. Espace entre les deux sourcils.

S'entre-suivre, v. réc. Aller de suite l'un après l'autre : *Les jours et les nuits s'entre-suivent.*

Entretaille, s. f. (*An-tre-ta-glie* ; mouillez les *ll.*) En t. de Danse, pas qui se fait en jetant un pied à la place de l'autre. —En t. de Gravure, taille légère pour représenter les corps qui ont du luisant.

S'entre-tailler, v. réc. (*An-tre-ta-glié*) Il ne se dit qu'en parlant d'un cheval qui se heurte les jambes l'une contre l'autre en marchant, et qui s'entrecoupe.

Entretaillure, s. f. Blessure que se fait un cheval qui s'entretaille.

Entretemps, s. masc. (*An-tre-tan*) Intervalle de temps qui s'écoule entre deux actions.

Entreténement, s. m. (*An-tre-tè-ne-man*) ter. de Finances et de Palais : Subsistance ; ce qu'on donne à quelqu'un pour vivre, pour s'habiller. On dit plus ordinairement *entretien.*

Entretenir, v. act. (*An-tre-te-nir*) Tenir ensemble : *Cette piéce de bois entretient toute la charpente.* —Tenir en bon état : *Entretenir un bâtiment, les ponts, etc.* —Faire subsister ; rendre durable : *Entretenir la paix, l'union, etc.* —Fournir les choses nécessaires à la subsistance : *Entretenir une armée, une garnison.* —Parler à quelqu'un ; converser avec lui. —Amuser quelqu'un pour le détourner de quelque dessein.

S'entretenir, v. pron. Parler, converser : *Il s'entretient avec mon ami.* —Se conserver : *Ces arbres s'entretiennent toujours verts.* —Se fournir : *Il s'entretient d'habits, de linge, etc.*

Entretien, subst. m. (*An-tre-tien*) Dépense que l'on fait pour maintenir une chose en état. —Ce qu'il faut pour les besoins d'une personne, d'une famille, d'une armée, etc. —Conversation. Voyez ce mot.

Entretiens spirituels ; conversations pieuses, discours de piété *ou* exhortations, instructions, etc.

Entretoile, subst. f. (*An-tre-toa-le*) Réseau ou dentelle qu'on met entre deux bandes de toile pour servir d'ornement.

Entretoise, s. f. (*An-tre-toa-ze*) Piéce de bois qu'on met entre d'autres pour les soutenir.

Entretoise croisée, assemblage en forme de sautoir.

Entrevoir, v. act. sur *Voir.* (*An-tre-voar.*) Voir imparfaitement ou en passant : *Il ne voit qu'imparfaitement, il ne fait qu'entrevoir.*

S'entrevoir, avoir une entrevue. —Se rendre visite. Il est peu usité.

Entrevous, s. m. Intervalle qui est entre deux solives dans un plancher, entre les poteaux d'une cloison.

Entrevue, s. f. L'action de se voir avec quelqu'un en certain lieu pour affaires.

Entr'ouir, v. act. (*An-trou-ir*) Ouïr un peu.

Entr'ouvert, *erte*, part. p. d'*Entr'ouvrir*, et adj. (*An-trou-vêr*) Qui est un peu ouvert.

Entr'ouvrir, v. act. (*An-trou-vrir*) Ouvrir un peu. On dit aussi au réc. *s'entr'ouvrir*.

Enture, s. f. (*An-tu-re*) Endroit où l'on place une ente.

Entures, au plur. Petites piéces de bois qui en traversent une grosse, pour former des échelons des deux côtés, comme dans les roues des carrières.

Enula-campana, ou *Enule*, s. f. Plante qu'on appelle aussi *Aunée*.

Enumération, s. f. (*E-nu-mé-ra-cion*) Dénombrement de plusieurs choses dont on fait mention par le menu. —Sorte de figure de Rhétorique.

Envahir, v. a. (*An-va-ir*) Usurper, prendre par force, par violence, par fraude, injustement.

Envaler, v. a. (*An-va-lé*) ter. de Pêcheur : Tenir ouvert un verveux.

Envélioter, v. act. (*An-vé-lio-té*) t. de Faucheur : Mettre en véliotes ou en petits tas.

Enveloppe, subst. f. (*An-ve-lo-pe*) Tout ce qui sert à envelopper et à couvrir quelque chose. —En termes de Fortification, ouvrage qui en défend un autre.

Ecrire sous l'enveloppe de quelqu'un; Mettre sous son adresse les lettres qui sont pour un autre. Quelques-uns disent dans le même sens, *écrire sous le pli*, c'est un style mercantile et barbare; d'autres, *écrire sous le couvert*. Ce dernier vaut mieux.

Enveloppement, s. m. (*An-ve-lo-pe-man*) L'action d'envelopper.

Envelopper, v. act. (*An-ve-lo-pé*) Couvrir d'une enveloppe; mettre dans une enveloppe. —figur. 1.° Cacher; déguiser : *Envelopper la vérité sous des fictions*. 2.° Comprendre : *Envelopper quelqu'un dans une accusation*. —En termes de Guerre, entourer, investir, environner.

Envenimé, *ée*, part. pass. et adject. Voyez *Envenimer*. Il est sur-tout usité au figuré : *Discours envenimé*, *style envenimé*, *langue envenimée*.

Envenimer, v. act. (*An-ve-ni-mé*) Infecter de venin. —*Envenimer une plaie*; la rendre plus difficile à guérir.

Figur. *Envenimer les discours*, les rendre d'une manière odieuse. —*L'esprit de quelqu'un*; l'aigrir, l'irriter.

Enverger, v. act. (*An-vêr-jé*) t. de Vannier : Garnir, enlacer de petites branches d'osier.

Enverguer, v. act. (*An-vêr-ghé*) ter. de Marine : Attacher les vergues aux voiles ou antennes.

Envergure, subst. f. (*An-vêr-gu-re*) t. de Marine : Manière d'enverguer les voiles. —Toute l'étendue des ailes d'un oiseau qui vole.—Sorte d'oiseau de mer.

Envers, subst. m. (*An-vêr*) Côté le moins beau d'une étoffe, qui est opposé à l'*endroit*.

A l'envers, adv. Dans un sens contraire à celui qu'il faut.

Envers, préposit. A l'égard de.. : *Il est charitable envers les pauvres*.

Enverzer une étoffe; la façonner en la tirant.

Envi, s. m. (*An-vi*) *A l'envi*, adv. Avec émulation.

Envie, s. f. (*An-vi-e*) Déplaisir qu'on a du bien d'autrui. Il diffère de *Jalousie*, en ce qu'on est *jaloux* de ce qu'on possède, et *envieux* de ce que possèdent les autres : *Un amant est jaloux de sa maîtresse, un Prince de son autorité ; un homme qui n'a pas de fortune est envieux de la prospérité d'autrui*. —Désir ; volonté : *J'ai envie* ou *grande envie de vous voir*. —Marque que les enfans apportent en naissant. —Petits filets, souvent douloureux, qui s'enlèvent de la peau autour des ongles.

Envié, *ée*, part. p. d'*Envier*, et adj. Recherché : *Poste*, *emploi très-envié*.

Envieilli, *ie*, adject. (*An-viè-gli*; mouillez les *ll*.) Qui a vieilli : *Erreurs envieillies*.

Envier, v. act. (*An-vi-é*) Porter envie ; être envieux du bonheur d'autrui. —Désirer.

Envieux, *euse*, s. et adj. (*An-vi-eû*, *eû-ze*) Celui, celle qui porte envie à quelqu'un. Voyez *Envie.*

Envilasse, subst. f. Ebène de Madagascar.

Enviné, *ée*, adj. (*An-vi-né*) Se dit d'un vase qui a contracté l'odeur du vin.

Environ, adv. et prépos. (*An-vi-ron*) A peu près ; un peu plus ou un peu moins. —Il y a une espèce de génitif d'*environ* : *Son armée étoit d'environ trente mille hommes.*

Environs, subst. m. plur. Lieux circonvoisins.

Environner, v. act. (*An-vi-ro-né*) Entourer.

Envisager, v. act. (*An-vi-za-jé*) Regarder une personne au visage. —Au fig. considérer en esprit.

Envoi, s. m. (*An-voa*) Action par laquelle on envoie. —Choses envoyées.

S'envoiler, v. récipr. (*An-voa-lé*) ter. de Serrurerie : Se courber, en parlant du fer à la trempe.

Envoisiné, *ée*, adj. (*An-voa-zi-né*) Qui a des voisins : *Il est fort bien envoisiné.* Il est familier.

S'envoler, verb. pron. (*An-vo-lé*) S'enfuir en volant. —Au fig. passer rapidement : *Le temps*, *l'occasion s'envole.*

Envoûtement, s. m. (*An-vou-te-man*) Prétendu maléfice.

Envoûter, verb. act. (*An-vou-té*) Prétendre faire mourir quelqu'un par le moyen d'une image de cire.

Envoyé, subst. m. (*An-voa-ié*) Personne envoyée de la part de quelqu'autre. —Ministre député pour les affaires d'un Etat : c'est un grade inférieur à celui d'Ambassadeur.

Une Envoyée, la femme d'un Envoyé.

Envoyer, v. act. Futur, *J'enverrai.* Conditionnel, *J'enverrois.* (*An-voa-ié*) Dépêcher quelqu'un à . . . ou vers. . . —Faire qu'une chose soit portée en quelque lieu. —Il se dit au figuré des choses : *Le vin envoie des fumées à la tête.*

Eolien ou *Eolique*, adjectif. Nom d'un des cinq Dialectes de la Langue Grecque.

Enydre, subst. f. Sorte de serpent d'Afrique.

Eolipyle, subst. m. (*E-o-li-pi-le*) Boule de cuivre, de fer, etc. qui a une petite ouverture, et qui étant remplie d'eau et approchée du feu, fait du vent jusqu'à ce que l'eau soit entiérement évaporée.

Epacte, subst. f. Nombre de jours qu'on ajoute à l'année lunaire, pour l'égaler à l'année solaire, et qui sert à connoître l'âge de la lune.

Epagneul, *eule*, subst. (*E-pa-gnieul*, *eu-le* ; mouillez *gn.*) Sorte de chien de chasse dont la race vient d'Espagne.

Epais, *aisse*, adj. (*E-pê*, *pè-ce*) Qui a de l'épaisseur. —fig. Grossier ; lourd ; pesant ; qui a de la peine à comprendre. —En parlant des liquides, qui prend une consistance moins claire et plus ferme. —Il se dit d'un amas de certaines choses qui sont près à près : *Bois épais ; blés trop épais*, *etc.*

Epais, subst. m. Epaisseur : *Cette poutre a un pied d'épais.*

Epais, adv. *Il ne faut pas semer si épais.*

Epaisseur, s. f. (*E-pè-ceur*) Profondeur d'un corps solide. —Densité : *Epaisseur des brouillards*, *des ténèbres.*

L'épaisseur d'un bois, *d'une forêt*, l'endroit où les arbres sont plus près à près.

Epaissir, v. act. (*E-pè-cir*) Rendre épais.

Epaissir, v. n. et *S'épaissir*, v. r. Devenir épais.

Epaississement, s. f. (*E-pè-ci-ce-man*) Condensation : *Epaississement des nues*, *d'une liqueur.* —Etat de ce qui est épaissi.

Epamprement, s. m. (*E-pan-pre-man*) Action d'épamprer la vigne.

Epamprer, verb. act. (*E-pan-pré*) Nettoyer une vigne de ses pampres inutiles.

Epanchement, subst. m. (*E-pan-che-man*) Action de s'épancher ; effusion. Il ne se dit guères au propre que de la bile. —Au figuré : *Epanchement de cœur*, *de joie.*

Epancher, verb. act. (*E-pan-ché*) Verser doucement. —Au fig. *Epancher son cœur*; l'ouvrir avec confiance à un ami.

Epanchoir, s. m. (*E-pan-choar*) Trou, issue par où s'épanche l'eau d'un canal. *Trév.*

Epandre, v. act. Jeter çà et là; éparpiller.

S'épandre, verb. réc. Se répandre; s'étendre : *Les eaux s'épandirent par la campagne.*

Epanorthose, s. f. (*E-pa-nor-to-ze*) Figure de Rhétorique, par laquelle en feignant de rétracter ce qu'on a dit, comme trop foible, on ajoute quelque chose de plus fort.

Epanouir, v. act. usité seulement dans cette phrase proverbiale; *Epanouir la rate*, réjouir.

S'épanouir, v. recip. S'élargir, se déplier; s'étendre et s'ouvrir, en parlant des fleurs. — fig. *Son visage, son front s'épanouit*, se déride, devient serein.

Epanouissement, s. m. (*E-pa-nou-i-ce-man*) L'action de s'épanouir : *L'épanouissement des fleurs*, et figur. *Epanouissement de rate, du cœur.*

Eparcet, s. m. (*E-par-cè*) Espèce de foin dont la graine tient lieu d'avoine.

S'éparer, v. pron. (*E-pa-ré*) t. de Manége. Il se dit d'un cheval lorsqu'il détache des ruades.

Epargnant, ante, adject. Qui use d'épargne.

Epargne, subst. f. (mouillez *gn.*) Economie dans le ménage. —Autrefois le Trésor public : *Trésorier de l'Epargne.* —fig. Ménagement que l'on fait du temps, etc.

Epargner, verb. act. (*E-par-gné*; mouillez *gn.*) User d'économie, ménager son bien. —Au figuré; avoir quelque ménagement, quelque égard pour quelqu'un ou pour quelque chose. —Figur. *Epargner sa peine, ses pas*; s'exempter d'agir, de prendre de la peine. —*Ne m'épargnez pas*; employez-moi librement. —*Epargnez-moi* (ne me donnez pas) *le chagrin, la douleur, la honte de....*

S'épargner, v. récipr. Se ménager trop, s'employer trop mollement. —*S'épargner du chagrin*; l'éviter, le prévenir par sa prévoyance.

Eparpiller, v. act. (*E-par-pi-glié*; mouillez les *ll.*) Epandre çà et là. —En Peinture, disperser.

Epars, arse, adj. (*E-pâr, ar-ce*) Dispersé.

Epars, subst. m. Piéce de bois qui entre dans les brancards et les ridelles des chariots. —En t. de Marine, bâton qui soutient le pavillon.

Eparvin ou *Epervin*, s. m. (*E-par-vein*) Sorte de maladie de cheval.

Epart, s. m. (*E-par*) Espèce de jonc qui sert aux Marseillois pour faire des paniers et des cabas.

Epaté, ée, adj. usité seulement avec *nez* et *verre* : *Un nez épaté*, gros, large et court. —*Un verre épaté*, qui a le pied cassé.

Epaufrure, s. f. (*E-po-fru-re*, d.) t. de Maçon : Eclat du bord du parement d'une pierre, emporté par un coup donné de travers.

Epaulard, subst. m. (*E-pô-lâr*, d.) Grand poisson de mer de la forme d'un dauphin, mais beaucoup plus gros.

Epaule, s. f. (*E-pô-le*) Partie du corps de l'homme, qui est double, au haut du tronc ou du dos, et qui se joint au bras. —On le dit aussi de quelques animaux : *Epaule de mouton, de veau*; *le sanglier fut blessé à l'épaule.* —*Epaule d'un bastion*; le flanc d'un bastion.

Mettre quelqu'un dehors par les épaules, le chasser honteusement. —*Regarder quelqu'un par-dessus l'épaule*, avec mépris. —*Cela me fait hausser les épaules*; cela me choque, ne m'inspire que du mépris. —*Je porte cet homme sur mes épaules*; il me déplaît, il m'est à charge. —*Il n'a pas les épaules assez fortes pour cet emploi, cette dignité*; il n'a pas assez de capacité, assez de bien pour, etc. —fig. *Prêter l'épaule à quelqu'un*; lui aider, le soutenir. —*Pousser le temps à ou avec l'épaule*; gagner du temps; passer le temps comme on peut. —*Faire une chose par-dessus l'épaule*; ne la point faire. Toutes ces phrases sont du style familier, à l'exception de la dernière, qui est basse et populaire.

Epaulé, ée, part. p. et adj. Voyez *Epauler*. — figur. et fam. *Prendre en mariage une bête épaulée*, une fille qui s'est déshonorée.

Epaulée, subst. f. (*E-pô-lé-e*, d.) Effort qu'on fait de l'épaule pour pousser quelque chose. — fig. *Faire une chose par épaulées*, à diverses reprises, négligemment.

Epaulement, s. m. (*E-pô-le-man*) ter. de Fortification : Espèce de rempart fait de fascines, de terre, etc. pour couvrir une batterie de canon ou des troupes.

Epauler, verb. act. (*E-pô-lé*, d.) Rompre ou disloquer l'épaule, en parlant des bêtes à quatre pieds. — fig. et fam. Assister ; aider ; appuyer.

Epauler des troupes ; les mettre à couvert du canon.

Epaulette, s. f. (*E-pô-lè-te*, d.) Petite bande de toile sur l'épaule de la chemise. — Couture sur l'épaule d'un habit. — Galon de soie, d'or ou d'argent appliqué sur l'épaule d'un militaire en grade.

Epaulière, s. f. (*E-pô-liè-re*, d.) La partie de l'armure d'un cavalier, qui couvre et défend l'épaule.

Epaure, subst. f. (*E-pô-re*) Solive qui sert à faire la levée d'un bateau foncet.

Epave, adj. Il se dit 1.° des choses égarées et dont on ne connoît point le propriétaire, sur-tout en parlant des chevaux, vaches et autres bestiaux ; 2.° des productions que la mer tire de son sein et qu'elle jette naturellement sur ses bords, telles que l'ambre, le corail, etc.

Epaves, s. f. pl. Il a le même sens que l'adjectif : *Les épaves appartenoient au Seigneur sur la terre duquel elles se trouvoient.*

Droit d'épave ; droit qu'avoit le Seigneur de s'approprier les épaves.

Epeautre, s. m. (*E-pô-tre*) Espèce de froment commun en Egypte, en Grèce et en Sicile. Quelques-uns l'appellent *Froment locar.*

Epée, s. f. Sorte d'arme offensive. — La profession militaire : *Quitter la robe pour l'épée.* — Nom d'un instrument de Cordier.

Figur. *Emporter quelque chose à la pointe de l'épée*, après de grands efforts. — *Donner un coup d'épée dans l'eau* ; faire une démarche inutile. — *Presser*, *poursuivre un homme l'épée dans les reins* ; le presser fort de conclure, d'achever une affaire. — *Il n'a que la cape et l'épée*, il n'a point de bien ; et si l'on parle d'un ouvrage, il n'a rien de solide. — Proverbial. *A vaillant homme courte épée* ; la valeur supplée aux armes.

Epeiche, s. f. (*E-pè-che*) Oiseau ; sorte de pic rouge.

Epeler, v. act. (*E-pe-lé*) Nommer les lettres et les assembler pour en former des syllabes et des mots.

Epenthèse, subst. f. (*E-pan-tè-ze*) Insertion d'une lettre au milieu d'un mot, comme *rellligio*, pour *religio.*

Eperdu, ue, adj. Troublé par la crainte ou par quelque autre passion.

Eperdument, adv. (*E-pêr-du-man*) Violemment ; passionnément.

Eperlan, s. m. Petit poisson de mer.

Eperon, s. m. Piéce de fer composée de deux branches qui embrassent le talon du Cavalier, et d'une pointe, rose ou molette, faite en forme d'étoile pour piquer le cheval. — Rides au coin de l'œil. — Ergot de certains animaux. — La proue et la pointe des vaisseaux et des galères, qui fait une grande saillie et avance en mer. On l'appelle aussi *Cap*, *Avantage* et *Poulaine.* — Sorte de fortification en angle saillant. — Tout ouvrage en pointe qui sert à rompre le cours de l'eau sur les bords des rivières, etc. — Ouvrage de Maçonnerie terminé en pointe, etc. — En Botanique, pointe de certaines fleurs.

Fig. et fam. *Cet homme n'a ni bouche ni éperon*, il est stupide ; il n'a ni sentimens ni courage. — *Il a besoin de l'éperon*, il faut l'exciter, le presser. — *Il a plus besoin de bride que d'éperon*, il a plus besoin d'être retenu que d'être excité.

Eperonné, s. m. Sorte de poisson de la mer des Indes.

Eperonné, ée, adject. (*E-pe-ro-né*) Qui a des éperons : *Un coq éperonné* ; *une fleur éperonnée* ; *il a les yeux éperonnés.*

Eperonnier, subst. m. (*E-pe-ro-nié*) Artisan qui fait et vend des éperons, des mors et des étriers.

Epervier, s. m. (*E-pêr-vié*) Sorte d'oiseau de proie. —Espèce de filet pour pêcher. —Bandage pour les plaies du nez.

Proverb. *Mariage d'épervier*, celui où le mâle vaut moins que la femelle. —*D'une buse on ne sauroit faire un épervier*, d'un sot un habile homme.

Ephèbe, subst. m. (*E-fè-be*) Jeune homme arrivé à l'âge de puberté ou de quatorze ans.

Ephèdre, subst. f. (*E-fè-dre*) Sorte d'arbrisseau.

Ephèdre, s. m. Chez les Anciens, athlète sans antagoniste; il se battoit contre le dernier vainqueur.

Ephélides, subst. f. pl. (*E-fé-li-de*) Sorte de taches larges, rudes, noirâtres.

Ephémère, adj. m. et f. (*E-fé-mè-re*) Qui ne dure qu'un jour : *Fièvre éphémère; insecte éphémère.* —Il est fort usité au figuré : *Ouvrages, productions éphémères.*

Ephémérides, s. f. pl. (*E-fé-mé-ri-de*) Tables astronomiques par lesquelles on détermine pour chaque jour le lieu de chaque Planète dans le Zodiaque.

Ephémérine, s. f. Sorte de Plante.

Ephestrie, s. f. (*E-fès-trî-e*) Sorte d'habit en usage chez les Grecs.

Ephètes, s. m. pl. (*E-fè-te*) Nom de certains Magistrats d'Athènes, institués pour connoître des meurtres commis par accident.

Ephialtes, s. m. (*E-fi-al-te*) Cauchemar, sorte d'oppression nocturne.

Ephippium, subst. m. (*E-fi-pi-ome*) Coquillage marin, appelé autrement *pelure d'oignon.*

Ephod, s. m. (*E-fode*) Un des vêtemens sacerdotaux en usage chez les Juifs.

Ephores, s. m. pl. (*E-fo-re*) Juges de Sparte, établis pour servir de frein à l'autorité royale.

Epi, s. m. La tête du tuyau du blé, du seigle, de l'orge, de l'avoine, qui contient le grain. —Retour de poil qui se forme au front du cheval. —En ter. de Chirurgie, espèce de bandage.

Epi-d'eau, s. m. Sorte de Plante qui croît dans les marais, dans les étangs, etc.

Epiale, adj. fém. Terme de Médecine : *Fièvre épiale*, fièvre continue avec une chaleur par tout le corps, et des frissons vagues et irréguliers.

Epian, vulgairement *pian*, subst. m. Maladie commune en Amérique, et qu'on ne croit pas différente du grand mal vénérien.

Epicarpe, s. m. Terme de Médecine : Cataplasme qu'on applique autour du poignet, à l'entrée d'un accès de fièvre.

Epicaume, subst. m. (*E-pi-kô-me*) Ulcère sur le noir de l'œil.

Epice, s. fém. Drogue aromatique, chaude et piquante, dont on se sert pour assaisonner les viandes.

Epices, pl. Autrefois confitures. On en faisoit aux Juges des présens qui furent ensuite convertis en argent, et de là le nom d'*épices* donné aux droits alloués aux Juges dans les procès par écrit.

Epicea ou *Epicia*, s. m. Nom du sapin le plus commun en Europe.

Epicède ou *Epicédion*, s. m. L'un des trois discours ou Poëmes, prononcés chez les Anciens, aux obsèques d'une personne de marque. Le premier qu'on récitoit au bûcher, s'appeloit *Nénia*; le second qu'on gravoit sur le tombeau, *Epitaphe*; et le troisième qu'on prononçoit dans la cérémonie des funérailles, le corps présent, *Epicédion*. Ce dernier répondoit proprement à nos *Oraisons funèbres.*

Epicène, adj. Terme de Grammaire, qui se dit des mots communs aux deux sexes. Les mots *enfans*, *parens*, sont épicènes.

Epicer, v. a. (*E-pi-cé*) Assaisonner avec des épices.

Epicérastique, adject. (*E-pi-cé-ras-ti-ke*) Remède qui, par une humidité tempérée, adoucit l'acrimonie des humeurs. Il est aussi substantif.

Epicerie, subst. f. Nom collectif qui comprend non-seulement les épices proprement dites, mais encore le sucre, le café, le miel, les drogues, etc.

Epicier, *ière*, subst. (*E-pi-cié, iè-re*) Celui, celle qui vend des épiceries.

Epicrâne, s. m. Ce qui environne le crâne.

Epicurien, subst. m. Dans le sens littéral, Sectateur d'Epicure. —Par extension, voluptueux, homme qui ne pense qu'à son plaisir.

Epicurisme, s. m. Doctrine, morale d'Epicure. —Vie voluptueuse, etc.

Epicycle, s. m. (*E-pi-ci-kle*) Petit cercle imaginé par quelques Astronomes, et dont le centre est dans un point de la circonférence d'un plus grand cercle.

Epicycloïde, subst. fém. (*E-pi-ci-klo-i-de*) Terme de Géométrie : Ligne courbe décrite par le mouvement d'un cercle sur la circonférence d'un autre cercle.

Epidémie, subst. f. Toute maladie contagieuse et populaire.

Epidémique, adj. (*E-pi-dé-mi-ke*) Qui tient de l'épidémie.

Epidémium, s. m. Sorte de plante. *Académie.*

Epiderme, s. m. La première peau de l'animal et la plus mince.

Epididyme, s. m. (*E-pi-di-di-me*) Terme d'Anatomie : Eminence autour de chaque testicule.

Epier, v. n. (*E-pi-é*) Monter en épi.

Epier, v. a. Observer quelqu'un et ses actions. —En parlant des choses, être attentif à saisir, à profiter de... *Epier l'occasion, le temps, le moment, etc.*

Epierrer, v. a. (*E-pié-ré*, *r* forte.) Nettoyer la terre de pierres, de gravois.

Epieu, subst. m. Arme en forme de hallebarde, pour la chasse du sanglier.

Epigastre, s. m. Terme d'Anatomie : Partie supérieure du bas-ventre.

Epigastrique, adj. Qui appartient à l'épigastre.

Epigénésie, s. f. Doctrine contraire à celle de l'*évolution* ou du *développement*; elle tend à établir que les corps organisés se forment par une agrégation de molécules, et croissent par juxta-position.

Epigeonner, v. act. (*E-pi-jo-né*) Terme de Maçon : Employer le plâtre un peu serré.

Epiglotte, subst. fém. (*E-pi-glo-te*) ter. d'Anatomie : Languette qui couvre la glotte; autrement *luette.*

Epigrammatique, adject. (*E-pi-gra-ma-ti-ke*) Qui tient de l'épigramme.

Epigrammatiste, s. m. Poëte qui fait des épigrammes.

Epigramme, s. f. Petite piéce de vers dont le mérite est dans la dernière pensée qu'on appelle *la pointe*, et qui doit être vive, nette et juste.

Epigraphe, subst. f. (*E-pi-gra-fe*) Inscription qu'on met sur un Edifice public. —Sentence ou devise placée en tête d'un ouvrage d'esprit.

Epilance, s. f. Terme de Fauconnerie : Haut-mal, épilepsie.

Epilepsie, s. f. Mal caduc, haut-mal, que le vulgaire appelle *Mal de St. Jean.*

Epileptique, adject. (*E-pi-lèp-ti-ke*) Qui tient de l'épilepsie.

Epileptique, subst. Celui, celle qui est attaqué d'épilepsie.

Epiler. Voyez *Dépiler.*

Epilobe, s. m. Sorte de plante.

Epilogue, s. m. (*E-pi-lo-ghe*) La conclusion de quelque Livre ou de quelque Ouvrage entier.

Epiloguer, v. n. et a. (*E-pi-lo-ghé*) Trouver à redire, censurer : *Il épilogue sur tout; épiloguer les actions d'autrui.* Il est familier.

Epilogueur, s. m. (*E-pi-lo-gheur*) Celui qui épilogue, qui aime à épiloguer. Il est familier.

Epimédium, subst. m. (*E-pi-mé-di-ome*) Plante qui a les feuilles grandes et disposées trois à trois.

Epinards, subst. m. pl. (*E-pi-nâr*) Herbage qu'on mange cuit.

Epinceler. Voyez *Epoutier.*

Epinceter, v. a. (*E-pein-ce-té*) t. de Fauconnerie : *Epinceter le bec et les serres de l'oiseau*, lui faire le bec et les serres.

Epinçoir, s. m. (*E-pein-soar*) Gros marteau fendu en angle par les deux bouts, qui sert particuliérement aux Paveurs.

Epine, subst. f. Arbrisseau dont les pointes ont des piquans. —Le piquant même de cet arbrisseau, et d'autres arbres ou arbustes : *Il lui est entré une épine dans le pied.* —fig. Embarras ;

obstacle ; difficulté. —*Epine du dos*, la suite des vertèbres qui règne le long du dos.

Fig. et fam. 1.° *Etre sur les épines* ; être embarrassé, n'être pas à son aise. — 2.° *Fagot d'épines* ; homme bourru et difficile. — 3.° *Se tirer une épine du pied* ; se débarrasser d'un souci, d'une affaire désagréable. —Proverb. *Il n'y a point de roses sans épines* ; il n'y a point de plaisir sans quelque mélange de chagrin, d'ennui.

Epines, s. f. pl. Terme de Chimie : Le cuivre hérissé de pointes qui reste après le ressuage et la liquation.

Epinette, s. f. (*E-pi-nè-te*) Sorte d'instrument de Musique.

Epine-vinette, subst. fém. Sorte de plante.

Epineux, *euse*, adj. (*E-pi-neû*, *eû-ze*) Qui a des épines. —fig. 1.° En parlant des choses, plein de difficultés, d'embarras : *Question*, *négociation*, *affaire épineuse*. — 2.° En parlant des personnes, qui fait des difficultés sur tout : *Homme*, *esprit épineux*.

Epingard, suivant *Trév. Epingare*, suivant l'*Acad.* subst. m. Sorte de piéce de canon qui ne passe pas une livre de balle.

Epingle, s. f. (*E-peingle*) Petit brin de fil de laiton ou de fer fort délié avec tête et pointe.

Epingles, au pl. Ce qu'on donne à une servante pour les services qu'elle a rendus ; ce qu'on donne à une femme quand on fait quelque traité avec le Mari : *J'ai donné six livres pour les épingles de la servante et trois louis pour les épingles de Madame.*

Fig. et fam. 1.° *Tirer son épingle du jeu*, se retirer d'une mauvaise affaire. —2.° *Etre tiré à quatre épingles*, trop ajusté, trop affecté. — 3.° *Tuer à coups d'épingles* ; faire souffrir par des douleurs ou par des mortifications réitérées.

Epinglier, *ière* ; subst. (*E-pein-gli-é*, *iè-re*) Celui ou celle qui fait ou vend des épingles. —Instrument de fileuse au rouet.

Epinière, adj. f. (*E-pi-niè-re*) Qui appartient à l'épine du dos : *La moëlle épinière.*

Epiniers, s. m. pl. (*E-pi-nié*) Bois ou fourrées d'épines où les bêtes noires se retirent.

Epinoche, s. m. Café de la meilleure qualité.

Epinoche, s. f. Petit poisson qui a des épines ou aiguillons sur le dos.

Epinyctides, s. f. pl. (*E-pi-nik-ti-de*) Tumeurs ou pustules grosses comme une féve qui s'élèvent la nuit sur la peau.

Epiphanie, subst. f. (*E-pi-fa-ni-e*) Fête de la manifestation de Jesus-Christ aux Gentils et particuliérement de l'Adoration des Rois.

Epiphonème, s. m. (*E-pi-fo-nê-me*) ter. de Rhétorique : Réflexion vive ou profonde, sentence par laquelle on termine un récit intéressant.

Epiphore, s. f. (*E-pi-fo-re*) ter. de Médecine : Ecoulement continuel de larmes avec rougeur et picotement.

Epiphyse, subst. fém. (*E-pi-fi-ze*) ter. d'Anatomie : Eminence cartilagineuse unie au corps d'un os.

Epiplérose, s. f. (*E-pi-plé-ro-ze*) ter. de Médecine : Réplétion excessive des artères.

Epiplocèle, s. f. Terme de Médecine : Sorte de hernie causée par la chute de l'épiploon.

Epiploïque, adj. m. et f. (*E-pi-plo-i-ke*) Qui appartient à l'épiploon.

Epiplomphale, subst. f. (*E-pi-plon-fa-le*) Hernie de l'ombilic.

Epiploon, s. m. (*E-pi-plo-on*) ter. d'Anatomie : Membrane qui couvre les intestins en devant.

Epique, adj. Il se dit d'un genre de Poëme où l'Auteur raconte quelque action héroïque, qu'il embellit de fictions, d'épisodes, d'événemens merveilleux : le Poëme *épique* raconte ; le Poëme *dramatique* représente. —On dit aussi un *Poëte épique*.

Episcopal, *ale*, adj. Qui appartient à l'Evêque.

Episcopat, subst. m. (*E-pis-ko-pa*) Dignité d'Evêque.

Episcopaux, s. m. pl. (*E-pis-ko-pô*) Nom qu'on donne en Angleterre à ceux qui tiennent pour l'Episcopat.

Episcopisant, s. m. (*E-pis-ko-pi-zan*) Qui aspire à l'Episcopat. Il est familier.

Episcopiser, v. n. (*E-pis-ko-pi-zé*) Aspirer à l'Episcopat. —Prendre des airs et des manières d'Evêque. Il est familier.

Episode, s. m. (*E-pi-zo-de*) Action jointe vraisemblablement ou nécessairement à l'action principale d'un Poëme épique ou d'un Roman.

Episodier, v. act. (*E-pi-zo-di-é*) Etendre par des épisodes. *Trév.*

Episodique, adject. (*E-pi-zo-di-ke*) Qui appartient à l'épisode.

Epispastique, s. et adj. (*E-pis-pas-ti-ke*) t. de Pharmacie : Médicament qui étant appliqué attire fortement les humeurs.

Episser, v. a. (*E-pi-cé*) Entrelacer une corde avec une autre, en mêlant ensemble leurs fils ou cordons.

Epissoir, s. m. (*E-pi-soar*) Instrument qui sert à épisser.

Epissure, s. f. Terme de Marine : Entrelacement de deux bouts de corde au lieu d'un nœud.

Epistate, s. m. Le chef des Sénateurs à Athènes.

Epistémonarque, s. m. (*E-pis-té-mo-nar-ke*) Dans l'Eglise Grecque, celui qui étoit préposé pour veiller sur la doctrine.

Epistolaire, adject. (*E-pis-to-lè-re*) Qui concerne les épîtres, les lettres : *Style épistolaire*, *genre épistolaire*.

Epistolaires, s. m. pl. Auteurs dont les lettres ont été recueillies.

Epistyle, subst. fém. (*E-pis-ti-le*) ter. d'Architecture : Pierre ou piéce de bois qui pose sur le chapiteau d'une colonne. On dit aussi *Architrave*.

Epitaphe, s. f. (*E-pi-ta-fe*) Inscription que l'on met ou qui est faite pour être mise sur un tombeau.

Epitase, s. f. (*E-pi-ta-ze*) Partie du poëme dramatique qui vient après l'exposition.

Epite, subst. f. Terme de Marine : Petite cheville de bois que l'on met dans le bout d'une autre pour la grossir.

Epithalame, s. m. (*E-pi-ta-la-me*) Petit poëme où l'on célèbre le mariage de quelqu'un.

Epithême, s. m. (*E-pi-tê-me*) t. de Pharmacie : Topique spiritueux.

Epithète, s. f. (*E-pi-tè-te*) Nom adjectif qui désigne quelque qualité du nom substantif auquel il est joint.

Epithyme, subst. m. (*E-pi-ti-me*) Sorte de fleur médicinale.

Epitié, s. m. Terme de Marine : Petit retranchement de planches dans un endroit du vaisseau.

Epitoge, s. f. Espèce de chaperon ou de capuce que les Présidens à Mortier portoient sur l'épaule dans les grandes cérémonies. —Autrefois, manteau que les Romains mettoient sur la toge.

Epitoir, s. m. (*E-pi-toar*) ter. de Marine : Instrument qui sert à faire entrer une épite dans une cheville de bois.

Epitome, s. m. Abrégé.

Epitomer, verb. act. (*E-pi-to-mé*) Réduire un livre en abrégé. Il est vieux.

Epître, s. f. Lettre missive. On le dit, 1.° des lettres des Anciens ; 2.° de celles qui sont en vers : *Les épîtres d'Horace*, *de Boileau*, *de Rousseau*, *etc.* —Partie de la Messe qui précède l'Evangile.

Epître dédicatoire ; Voy. *Dédicatoire.*

Proverbial. *Etre familier comme les épîtres de Cicéron*, extrêmement familier, par allusion aux lettres de Cicéron appelées improprement *Epîtres familières*, de leur titre *Epistolæ ad familiares*.

Epitrope, s. m. Chez les Chrétiens Grecs, Juge, Arbitre qui termine leurs différends, afin de ne pas plaider devant les Magistrats Turcs.

Epitrope, subst. f. Consentement. —Figure de Rhétorique, par laquelle on accorde ce qu'on pourroit nier, afin d'obtenir ce que l'on demande.

Eplaigner, verb. act. (*E-plè-gné* ; mouillez *gn.*) Garnir le drap et y faire venir le poil avec des chardons. L'ouvrier se nomme *Eplaigneur*, s. m.

Eploré, *ée*, adject. Tout en pleurs. Il se dit sur-tout des femmes.

Eployé, *ée*, adj. (*E-ploa-ié*) t. de Blason : *Aigle éployé*, dont les ailes sont étendues.

Epluchement, s. m. (*E-plu-che-man*) Action d'éplucher.

Eplucher, v. act. (*E-plu-ché*) Oter ce qu'il y a de mauvais, de gâté dans

les herbes, les graines, etc. —figur. Examiner, rechercher curieusement et malignement.

Eplucheur, euse, subst. Celui, celle qui épluche, au propre et au figuré.

Epluchoir, s. m. (*E-plu-choar*) t. de Vannier : Petit couteau pour éplucher la besogne.

Epluchures, subst. f. pl. Ordures ou choses inutiles ôtées de quelque chose.

Epode, subst. f. Terme de Poésie : C'est la troisième partie d'un chant divisé en strophe, antistrophe et épode. —*Les épodes d'Horace*, le dernier livre de ses poésies lyriques.

Epointer, v. act. (*E-poein-té*) Oter la pointe à quelque instrument.

Epointure, subst. f. (*E-poein-tu-re*) Mal qui arrive aux chiens quand l'os de la hanche a reçu quelque effort.

Epois, s. m. (*E-poa*) t. de Chasse : Chaque cor ou sommet de la tête d'un cerf.

Epomis ou *épomide*, subst. f. Terme d'Anatomie : Partie supérieure de l'épaule qui va jusqu'au cou.

Epomide, autrefois chaperon, scapulaire.

Eponge, s. f. Plante marine aride et poreuse, dont on se sert pour nettoyer et laver certaines choses. —Extrémité d'un fer de cheval.

Passer l'éponge sur un écrit, sur un tableau, l'effacer. —figur. 1.° *Passer l'éponge sur une action*, l'oublier, n'en parler plus. —2.° *Presser l'éponge*, obliger à restitution ceux qui ont pris les deniers d'autrui.

Eponger, v. a. (*E-pon-jé*) Nettoyer avec l'éponge.

Epongier, s. m. (*E-pon-jié*) Dans *La Fontaine*, chargé d'éponges.

Epontilles ou *Pontilles*, subst. f. pl. (Mouillez les *ll.*) ter. de Marine : Piéces de bois qui soutiennent les ponts et les pavois.

Epopée, subst. f. Terme de Poésie : Genre du poëme épique.

Epoque, s. f. (*E-po-ke*) Point fixe dans l'histoire. —famil. *Brouiller les époques*, confondre les dates.

Epoudrer, v. a. (*E-pou-dré*) Oter la poudre ou la poussière de dessus quelque chose.

S'épouffer, verb. réfl. (*E-pou-fé*) S'enfuir secrétement. Il est populaire.

Epouiller, verb. act. (*E-pou-glié*; mouillez les *ll.*) Oter les poux.

Epoulle, s. f. (*E-pou-le*) ter. de Manufacture : Fil de la trame d'une étoffe devidée sur un petit tuyau de roseau.

Epoulleur, s. m. (*E-pou-leur*) Ouvrier qui a soin de charger les époullins.

Epoullin ou *époulet*, s. m. (*E-pou-lein*, *é-po-lè*) Petit roseau sur lequel on devide de la trame. —Chez les Gaziers ; petite navette pour faire le broché de leur gaze.

Epoumonner, v. a. (*E-pou-mo-né*) Fatiguer les poumons.

S'époumonner, v. réc. Se fatiguer les poumons.

Epousailles, s. f. pl. (*E-pou-zâ-glie*; en mouillant les *ll.*) La célébration du mariage.

Epouse, s. f. (*E-pou-ze*) Celle qui a épousé un homme. Voyez *Epoux*.

Epousée, s. f. (*E-pou-zé-e*) Celle qu'un homme vient d'épouser ou va épouser.

Epouser, v. a. (*E-pou-zé*) Prendre pour femme ou pour mari en face d'Eglise. —Au fig. prendre les intérêts ou le parti de quelqu'un ; s'attacher par choix et particuliérement à...

S'épouser, v. réc. Se prendre réciproquement en mariage.

Epouseur, subst. m. (*E-pou-zeur*) Celui qui est connu pour avoir envie de se marier. Il est familier.

Epousseter, verb. act. (*E-pou-ce-té*) Secouer la poussière, l'ôter avec quelque instrument. —fig. et fam. Battre.

Epoussette, subst. f. (*E-pou-cè-te*) Brosse ou vergette qui sert à nettoyer les habits. Il vieillit.

Epouti, s. m. Petite ordure dans les ouvrages de laine et sur-tout dans les draps.

Epoutier, v. act. (*E-pou-ti-é*) Oter les menues ordures qui se trouvent dans les draps.

Epoutieuse, subst. f. Ouvrière qui nettoie les draps.

Epouvantable, adj. Qui cause de l'épouvante. —Par exagération, étonnant ; incroyable ; étrange ; excessif.

Epouvantablement, adv. (*E-pou-van-ta-ble-man*) D'une manière épouvantable; excessivement.

Epouvantail, subst. m. (*E-pou-van-taglie*; mouillez l'*l* finale. Il fait au pl. *épouvantails*, et non pas *épouvantaux*.) Haillon qu'on met au bout d'un bâton dans les champs, etc. pour épouvanter les oiseaux.

Proverb. *Epouvantail de chenevière*; personne laide à faire peur. —Chose qui fait peur, sans pouvoir faire de mal.

Epouvante, subst. f. et autrefois *épouvantement*, s. m. Terreur causée par quelque accident imprévu.

Epouvanter, v. act. (*E-pou-van-té*) Causer de l'épouvante.

S'épouvanter, v. réc. Prendre l'épouvante.

Epoux, s. m. (*E-poû*) Celui qui a épousé une femme. Ce mot et celui d'*épouse* ne se disent guères que des gens nouvellement mariés ou dans le style relevé. —*Les époux*, le mari et la femme.

Epreindre, v. a. Faire sortir quelque suc ou jus en pressant.

Epreinte, s. f. Douleur causée par une matière âcre qui donne de fausses envies d'aller à la selle. —En ter. de Chasse, fiente de loutre, etc.

S'éprendre, v. réc. (*E-pran-dre*) Se laisser surprendre par une passion. Il n'est d'usage qu'au participe et aux temps composés: *Il est épris* ou *il s'est épris pour cette femme.*

Epreuve, s. f. Essai; expérience. Voyez ces deux mots. *Cette cuirasse est à l'épreuve du mousquet*, le mousquet ne la perce point. *Ce chapeau est à l'épreuve de la pluie. Il est à l'épreuve de l'argent*, *de tout*; l'argent, rien ne sauroit le corrompre. —En t. d'Imprimerie, feuille imprimée ordinairement au rouleau, en marge de laquelle on marque les fautes, que l'on corrige ensuite, avant que de mettre la forme sous presse. —Premières feuilles qu'on tire d'une estampe.

Epris, *ise*, part. p. d'*Eprendre*, et adj. (*E-pri*, *pri-ze*) Passionné pour...

Eprouver, v. a. (*E-prou-vé*) Expérimenter; faire l'expérience de..... connoître par expérience.

Eprouvette, subst. f. (*E-prou-vè-te*) Sonde de Chirurgien. —Machine pour éprouver la poudre. —Cuiller de fer dans laquelle on fond l'étain pour en connoître la qualité. —Petite chaîne avec laquelle les Commis aux Aides connoissoient la hauteur d'une liqueur.

Eptacorde, subst. m. Lyre à sept cordes.

Eptagone, s. m. Terme de Géométrie: Figure qui a sept angles. —Place fortifiée qui a sept bastions.

Epucer, v. act. (*E-pu-cé*) Oter, chasser les puces.

Epuisable, adject. (*E-pui-za-ble*) Qui peut être épuisé. Il est peu usité.

Epuisement, s. m. (*E-pui-ze-man*) Etat de ce qui est épuisé: *Le travail et les veilles l'ont jeté dans un grand épuisement*; *l'épuisement des finances*, *etc.*

Epuiser, v. act. (*E-pui-zé*) Tarir, mettre à sec: *Epuiser un puits*, *une citerne*; et fig. *épuiser le trésor public*; *les débauches ont épuisé ses forces.* —Au fig. ne rien oublier: *Il a épuisé la matière.*

Figur. *Epuiser la bourse de ses amis*, leur emprunter jusqu'à les incommoder. —*un Pays d'hommes et d'argent*, en tirer trop d'hommes et trop d'argent.

Epuisette, s. f. (*E-pui-zè-te*) Petits rets ou filets pour prendre les serins dans une volière.

Epulie, s. f. Terme de Chirurgie: Excroissance de chair aux gencives des dents molaires.

Epulons, subst. m. pl. Prêtres qui présidoient à Rome aux festins des Dieux, qui veilloient au bon ordre des sacrifices. —En badinant, convive.

Epulotique, adject. (*E-pu-lo-ti-ke*) t. de Pharmacie, qui se dit des médicamens propres à cicatriser les plaies. Il est aussi substantif.

Epure, s. f. Terme d'Architecture: Dessin en grand de quelque édifice.

Epurer, v. act. (*E-pu-ré*) Rendre pur ou plus pur. Il est plus usité au figuré qu'au propre.

Epurer la Langue, la rendre plus pure et plus polie. —*le goût*, le rendre plus sûr, plus délicat.

S'épurer, v. pr. Devenir plus pur. —fig. Se perfectionner. —*Des senti-*

mens épurés, nobles et détachés de tout intérêt.

Epurge, subst. f. Herbe qui purge violemment.

Equarrir, v. a. (*E-kâ-rir*, *r* forte.) Tailler à angles droits.

Equarrissage, subst. m. (*E-kâ-ri-sa-je*, *r* forte.) Etat de ce qui est équarri. —La peine et la dépense d'équarrir.

Equarrissement, s. m. (*E-kâ-ri-ce-man*, *r* forte.) Action d'équarrir.

Equarrissoir, s. m. (*E-kâ-ri-soar*; première *r* forte.) Petite verge de fer carrée qui sert à percer des trous dans le cuivre ou dans l'acier.

Puisque nous avons changé *quarré*, *se quarrer*, *etc.* en *carré*, *carrer*, *etc.* nous devrions par analogie écrire *écârir*, *écârissage*, *etc.* Voyez la Préface.

Equateur, subst. m. (*E-koua-teur*) Un des grands cercles de la Sphère, également distant des deux pôles.

Equation, subst. f. (*E-koua-cion*) En ter. d'Astronomie, la manière de réduire les mouvemens inégaux du Soleil à un temps et un mouvement égal et moyen. —En ter. d'Algèbre, expression ou formule qui indique une égalité de valeur entre des quantités différemment exprimées.

Equerre, s. f. (*E-kê-re*, *r* forte.) Instrument qui sert à tracer un angle droit, à équarrir, etc.

Equestre, adj. (*E-kuès-tre*; l'*u* se prononce.) De Chevalier : *L'Ordre équestre*, l'Ordre des Chevaliers Romains. —La noblesse du second rang en Pologne. —*Statue* ou *figure équestre*, représentant une personne à cheval.

Equiangle, adj. m. et f. (*E-kui-an-gle*, et non pas *E-ki-an-gle.*) t. de Géométrie : Qui a ses angles égaux à ceux d'un autre.

Equidistant, *ante*, adj. (*E-kui-dis-tan*) *Des lignes équidistantes*, également éloignées les unes des autres.

Equilatéral, *ale*, adj. (*E-kui-la-té-ral*) Qui a tous ses côtés égaux.

Equilatère, adj. m. et f. (*E-kui-la-tè-re*) *Figure équilatère*, dont les côtés sont égaux à ceux d'une autre.

Equilboquet, s. m. (*E-kil-bo-kè*) Chez les Charpentiers et les Menuisiers, petit instrument de bois qui sert à vérifier le calibre des mortaises.

Equilibre, s. m. (*E-ki-li-bre*) Etat des choses qui, étant pesées, sont d'un poids si égal qu'elles n'emportent la balance d'aucun côté. — On dit fig. *Mettre*, *tenir dans l'équilibre*, dans l'égalité.

Equimultiple, adj. m. et f. (*E-kui-mul-ti-ple*) Il se dit des nombres qui contiennent leurs sous-multiples autant de fois l'un que l'autre.

Equinoxe, subst. m. (*E-ki-nok-ce*) On appelle ainsi les deux temps de l'année où la durée de la nuit est égale à celle du jour; ce qui arrive chez nous le 21 Mars et vers le 23 Septembre : c'est à ces deux époques que l'air est communément très-agité, les vents très-impétueux, et la mer fort dangereuse pour les Navigateurs.

Equinoxial, *ale*, adj. (*E-ki-nok-ci-al*) Qui appartient à l'équinoxe.

Equipage, subst. m. (*E-ki-pa-je*) Train, suite, etc. : *Equipage de guerre*, *de chasse*, etc. *Les équipages de l'armée.* —Carrosse et chevaux : *Il a un équipage.* Proverb. *L'équipage de Jean de Paris*, un équipage magnifique; *un équipage de Bohème*, tout délabré. —En termes de Marine, les Soldats et les Matelots d'un vaisseau.

Proverb. *Etre en bon* ou *en mauvais équipage*, bien *ou* mal vêtu. —*Cet homme est en mauvais* ou *en triste* ou *en pauvre équipage*; sa santé, ses affaires sont en mauvais état.

Equipe, s. f. (*E-ki-pe*) Nombre de bateaux appartenans à un même Voiturier. *Trév.*

Equipée, s. f. (*E-ki-pé-e*) Action, entreprise, démarche indiscrette, téméraire et qui réussit mal.

Equipement, s. m. (*E-ki-pe-man*) Action d'équiper une flotte, un vaisseau, etc.

Equiper, v. a. (*E-ki-pé*) Pourvoir quelqu'un des choses qui lui sont nécessaires : *Equiper un cavalier.* —Il se dit aussi d'une flotte, d'un vaisseau, etc.

S'équiper, v. réc. Se pourvoir des choses nécessaires. —fam. Se parer.

Equipollence, s. f. (*E-ki-pol-lan-ce*; prononcez les deux *ll.*) Egalité de va-

leur. Il ne se dit guères qu'en Logique : *Equipollence des propositions.*

Equipollent, ente, adj. (*E-ki-pol-lan*) Qui vaut autant que *Cette raison est équipollente à la vôtre.* On dit aussi substantiv. *Je lui ai donné l'équipollent.*

A l'équipollent, adv. A proportion.

Equipoller, v. a. et n. (*E-ki-pol-lé*) Etre de pareil prix ; valoir autant. Ces termes sont sur-tout d'usage en style de Pratique et de Commerce.

Equitable, adject. (*E-ki-ta-ble*) En parlant des choses, conforme à l'équité : *Jugement équitable.* — En parlant des personnes, qui a de l'équité : *Homme, Juge équitable.*

Equitablement, adv. (*E-ki-ta-ble-man*) Avec équité.

Equitation, s. f. (*E-kui-ta-cion*) L'art de monter à cheval.

Equité, subst. f. (*E-ki-té*) Justice ; droiture. — Justice exercée, non pas selon la rigueur de la loi, mais avec un adoucissement convenable.

Equivalemment, adv. (*E-ki-va-la-man*) D'une manière équivalente. *Trév.*

Equivalence, s. f. (*E-ki-va-lan-ce*) Valeur égale ; égalité de valeur. *Trév.*

Equivalent, ente, adj. (*E-ki-va-lan*) Qui équivaut. —On dit aussi substantivement : *Offrir un équivalent, des équivalens ; c'est l'équivalent de...*

Equivaloir, verb. neut. sur *Valoir*, (*E-ki-va-loar*) Etre de même prix, de même valeur. Il est peu usité à l'infinitif.

Equivoque, s. f. (*E-ki-vo-ke*) Mot, expression à double sens. —Mot dit ou entendu au lieu d'un autre.

Equivoque, adj. m. et f. Qui a un double sens : *Discours, expression équivoque.* —Qui peut s'interpréter, s'expliquer de deux manières : *Action, démarche, réputation équivoque.*

Equivoquer, v. neut. (*E-ki-vo-ké*) User d'équivoque ; parler à double sens.

S'équivoquer, v. réc. Dire un mot pour un autre. Il est familier.

Erable, s. m. Sorte d'arbre.

Eradicatif, ive, adject. Terme de Médecine : *Remède éradicatif*, qui emporte la maladie et toutes ses causes.

Eradication, s. f. (*E-ra-di-ca-cion*) Action d'arracher une chose par la racine.

Erafler, v. a. (*E-ra-flé*) Déchirer légérement la peau avec quelque chose d'aigu.

Erafiure, s. f. Légère écorchure de la peau.

Eraillé, ée, part. pass. et adject. Voyez *Erailler.* —*Avoir l'œil éraillé*, avoir des filets rouges dans l'œil.

Eraillement, s. m. (*E-râ-glie-man* ; mouillez les *ll.*) Renversement de la paupière inférieure.

Erailler, v. a. (*E-râ-glié*) Tirer une étoffe avec effort, en sorte que les fils se relâchent.

Eraillure, s. f. Chose éraillée.

Erater, v. a. (*E-ra-té*) Oter la rate.

Ere, s. f. Terme de Chronologie : Point fixe d'où l'on commence à compter les années.

Erecteur, subst. m. et adj. Terme d'Anatomie : *Muscles érecteurs*, ceux qui servent à élever certaines parties.

Erection, subst. f. (*E-rèk-cion* ; en vers, *ci-on*) Institution, établissement. —Action d'ériger, d'élever : *Erection d'un monument, d'une statue.*

Ereinter, v. a. (*E-rein-té*) Rompre les reins ou seulement les fouler.

Erémitique, adject. (*E-ré-mi-ti-ke*) Qui tient du Solitaire : *La vie érémitique.*

Erésie, s. f. (*E-ré-zi-e*) Sorte de plante.

Erésipèle, Voyez *Erysipèle.*

Eréusme, subst. m. (*E-ré-tis-me*) Tension violente des fibres.

Ergo, subst. m. Donc. —Conclusion d'un argument. Ce terme latin est pris souvent pour l'argument même : *Il nous importune par ses ergo.*

Ergo-glu. On emploie ces mots dans le style plaisant pour se moquer des grands raisonnemens qui ne concluent rien.

Ergot, s. m. (*Er-go*) Corne molle ou tumeur sans poil que portent entre les jambes, etc. les chevaux et quelques animaux à pied fourchu. —Eperon ou protubérance plus ou moins longue, plus ou moins pointue placée à peu près au milieu du pied de certains oiseaux, du côté interne. —En ter. de Jardinier, l'extrémité d'une branche morte. —Maladie qui attaque le seigle.

Figur. et famil. *Être* ou *monter sur ses ergots* ; parler avec colère et d'un ton fier et élevé.

Ergoté, *ée*, adj. Qui a des ergots : *Le seigle ergoté est dangereux.*

Ergoter, v. n. (*Er-go-té*) Pointiller, disputer et argumenter sur tout et sans cesse. —En ter. de Jardinier, couper un ergot, l'extrémité d'une branche morte.

Ergoterie, s. f. Chicane sur des bagatelles. *Trév.*

Ergoteur, s. m. Pointilleux, qui dispute et conteste sans cesse.

Eridan, s. m. Nom d'une constellation méridionale.

Eriger, v. a. (*E-ri-jé*) Elever, consacrer : *Eriger une statue*, *un autel*, etc. —Affecter quelque titre à... *Eriger une commission en titre d'office*, *etc.*

S'ériger, v. réc. S'attribuer une qualité, un droit qu'on n'a pas ou qui ne convient pas. Il s'emploie avec la préposition *en* : *S'ériger en censeur public*, *en bel esprit*, *etc.*

Erigne ou *érine*, subst. f. Instrument de Chirurgie qui sert à élever les parties qu'on veut disséquer.

Erigone, s. f. Constellation de la Vierge.

Erinacée, subst. f. Arbrisseau dont les branches se disposent en rond, et sont garnies d'épines vertes et piquantes.

Eriox, s. m. Sorte de poisson.

Erithal, s. m. Sorte d'arbrisseau de l'Amérique.

Erix, s. m. Espèce de serpent.

Ermailli, s. m. (*Ér-mâ-gli* ; mouillez les *ll.*) Chez les Suisses, celui qui travaille en chef à la fabrique des fromages de Gruyère et de Berne.

Ermin, subst. m. (*Ér-mein*) Au Levant, droit de Douane pour l'entrée et la sortie des marchandises.

Erminette, s. f. (*Ér-mi-nè-te*) Outil de Charpentier en forme de hache recourbée.

Ermitage, s. m. Habitation d'un Ermite. —fig. Lieu écarté et solitaire ; maison écartée et champêtre.

Ermite, subst. m. Solitaire qui s'est retiré dans un désert pour y servir Dieu.

Erosion, s. f. (*E-ro-zion*) ter. de Médecine : Action d'une liqueur acide qui ronge quelque substance.

Erotique, adject. (*E-ro-ti-ke*) Qui porte à l'amour ou qui en procède : *Délire érotique* ; *vers érotiques.*

Erotomanie, s. f. ter. de Médecine : Délire amoureux.

Errant, *ante*, adj. (*Ér-ran*, *an-te*) Vagabond, qui erre de côté et d'autre. —Celui qui, en matière de foi, est dans l'erreur : *Nos frères errans.*

Errata, s. m. Mot empr. du Latin : Liste des fautes survenues dans l'impression d'un ouvrage.

Erratique, adj. (*Ér-ra-ti-ke*) t. de Médecine : Irrégulier, déréglé : *Fièvre erratique.*

Erre, subst. f. Train, allure : *Aller grande erre*, *belle erre* ; aller vite. —fig. Faire trop grande dépense.

Erres, au plur. Traces ou voies du cerf. —Au fig. 1.° *Suivre les erres de quelqu'un* ; tenir la même conduite que lui. —2.° En parlant d'affaires ; *reprendre les premières erres*, *les dernières erres* ; recommencer à travailler sur une affaire, la reprendre où on l'avoit laissée. On dit aussi *erremens.*

Erremens, s. m. plur. (*Ér-re-man*) Il ne se dit qu'au figuré et en parlant d'affaires, dans la dernière acception d'*erres* : *Reprendre les derniers erremens d'une affaire.*

Errer, v. n. (*Ér-ré*) Aller çà et là à l'aventure. —Se tromper ; avoir une fausse opinion.

Erreur, s. f. Fausse opinion. —Au plur. Déréglement dans les mœurs : *Les folles erreurs de la jeunesse.* —Faute, méprise : *Erreur de calcul.* Voyez *Fausseté.*

Les erreurs d'Ulysse, pour dire ses longs voyages remplis de traverses.

Errine, subst. f. Terme de Médecine : Remède qu'on introduit dans les narines.

Erroné, *ée*, adj. Faux ; qui contient des erreurs ; *Sentiment erroné* ; *opinion erronée.*

Ers, s. m. Vesce noire ; sorte de plante.

Erucague, subst. f. (*E-ru-ka-ghe*) Sorte de plante.

Eructation, s. f. (*E-ruk-ta-cion*) En Médecine, éruption des ventosités de l'estomac par la bouche.

Erudit, adject. et subst. (*E-ru-di*) Qui a beaucoup d'érudition. Il se prend quelquefois en mauvaise part : *Ce n'est qu'un érudit.*

Erudition, s. f. (*E-ru-di-cion ; en vers, ci-on.*) Grande étendue de savoir ; connoissance fort étendue dans toute sorte de Littérature. —Remarque, recherche savante, curieuse.

Erugineux, euse, adj. (*E-ru-ji-neû, eû-ze*) Qui tient de la rouille de cuivre ou qui lui ressemble.

Eruption, subst. f. (*E-rup-cion*) En Médecine, évacuation subite et abondante, ou sortie des pustules, boutons, etc. — En parlant des volcans, sortie prompte et avec effort.

Erynge, s. m. (*E-rein-je*) Panicaut, chardon à cent têtes ; plante dont la racine est bonne contre les maladies du foie et contre le poison.

Erysime, s. m. (*E-ri-zi-me*) Sorte de plante, appelée autrement *Vélard.*

Erysipélateux, *euse*, adj. (*E-ri-zi-pé-la-teû*) Qui tient de l'érysipèle.

Erysipèle, subst. f. (*E-ri-zi-pè-le*) Maladie de la peau avec inflammation. L'*Acad.* fait ce nom masculin. Plusieurs écrivent et prononcent *Erésipèle* ; c'est même l'usage le plus commun.

Erythroïde, subst. f. (*E-ri-tro-i-de*) t. d'Anatomie : La première des membranes qui enveloppent les testicules.

Ès, prép. Dans les : *Maîtres ès Arts.* Il n'est usité que dans cette phrase.

Escabeau, s. m. (*Es-ka-bô*, s. d.) Siége de bois assez haut, élevé sur quatre pieds, sans bras ni dossier.

Escabelle, subst. f. (*Es-ka-bè-le*) Escabeau.

Proverbialem. *Remuer les escabelles* ; déménager, changer de domicile. —fig. (style plaisant) *On lui a bien dérangé les escabelles* ; on a rompu toutes ses mesures ; on a mis du désordre dans ses affaires.

Escache, subst. m. Mors de cheval. Il diffère du *canon*, en ce que celui-ci est rond, et l'*escache* ovale.

Escadre, s. f. Plusieurs vaisseaux réunis sous un seul Commandant. —On donne aussi ce nom à chacune des trois divisions d'une armée de mer ; l'avant-garde, le corps de bataille, l'arrière-garde.

Escadron, s. m. Troupe de cavalerie composée ordinairement de quatre compagnies.

Escadronner, v. n. (*Es-ka-dro-né*) Se ranger en escadron.

Escalade, s. f. L'action d'escalader.

Escalader, v. act. (*Es-ka-la-dé*) Monter avec des échelles sur les murailles d'une ville qu'on assiége.

Escale, s. f. Terme de Marine : *Faire escale dans un port*, y mouiller, y relâcher.

Escalier, s. m. (*Es-ka-lié*) Degré ; la partie du bâtiment qui sert à monter et à descendre. Voyez *Degré.* —Sorte de coquillage.

Escalin, subst. m. (*Es-ka-lein*) Monnoie des Pays-bas, valant environ douze sous de France.

Escamote, s. f. Petite balle de liége que les joueurs de gobelets prennent habilement entre leurs doigts.

Escamoter, v. act. (*Es-ka-mo-té*) Faire disparoître quelque chose par un tour de main, sans qu'on s'en apperçoive, comme font les joueurs de gobelets. —Par extension, dérober subtilement. Il est familier.

Escamoteur, s. m. Celui qui escamote. —fam. Filou qui dérobe subtilement, qui trompe au jeu.

Escamper, v. neut. (*Es-kan-pé*) Se retirer, s'enfuir habilement. Il est populaire.

Escampette, s. f. (*Es-kan-pè-te*) Il n'a d'usage que dans cette phrase populaire : *Il a pris de la poudre d'escampette* ; il s'est enfui.

Escandole, s. f. La chambre de l'argousin dans une galère.

Escap, s. m. Terme de Fauconnerie : *Faire escap à un oiseau* ; lui faire connoître son gibier.

Escapade, s. f. Action d'un cheval qui s'emporte malgré l'Ecuyer. — fig. et fam. Echappée.

Escape, s. f. Terme d'Architecture : Fût d'une colonne, ou la partie la plus proche de la base.

Escarballe,

Escarballe, suivant l'*Acad.*; *Escarbeille*, suivant *Trév.* subst. f. (*Es-kar-ba-le*, *bè-glie.*) Dans le Commerce, dent d'éléphant du poids de vingt livres et au-dessous.

Escarbillard, *arde*, (*Acad.*) ou *Escarbillat*, *ate*, (*Trév.*) adj. et subst. (*Es-kar-bi-gliar*, *glia.*) Eveillé, gai, de bonne humeur. C'est un mot Gascon qui appartient au style familier.

Escarbit, s. m. (*Es-kar-bi*) ter. de Marine : Petit instrument de bois pour tenir de l'étoupe mouillée, et tremper les ferremens du calfateur lorsqu'il travaille.

Escarbot, s. m. (*Es-kar-bo*) Sorte d'insecte.

Escarboucle, s. f. Espèce de rubis d'un rouge foncé.

Escarcelle, s. f. (*Es-kar-cè-le*) Grande bourse à l'antique. Il n'est d'usage qu'en plaisanterie : *Il a rempli son escarcelle ; il vient de jouer, il a vidé son escarcelle.*

Escargot, subst. m. (*Es-kar-go*) Espèce de limaçon à coquille. — On dit d'un homme mal fait, qu'*il est fait comme un escargot.*

Escarmouche, s. f. Combat de quelques Soldats de divers partis.

Escarmoucher, v. neut. (*Es-kar-mou-ché*) Combattre par escarmouche. —Il se dit figurément des disputes de l'Ecole : *Ces deux Docteurs escarmouchèrent* ou *s'escarmouchèrent long-temps.* Le neutre vaut mieux que le réciproque.

Escarmoucheur, subst. m. Qui va à l'escarmouche.

Escarotiques, s. m. pl. (*Es-ka-ro-ti-ke*) En t. de Médecine, Remèdes qui brûlent la peau et la chair. Il est aussi adjectif.

Escarpe, s. f. En t. de Fortification, la pente du fossé qui est au pied du rempart. —En ter. de Maçon, instrument pour faire le talus d'un rempart ou d'un mur.

Escarpé, *ée*, part. p. d'*Escarper*, et adj. Qui a une pente fort droite.

Escarpement, s. m. (*Es-kar-pe-man*) t. de Fortification : Pente.

Escarper, verb. act. (*Es-kar-pé*) Couper droit de haut en bas.

Escarpin, subst. m. (*Es-kar-pein*) Sorte de soulier à simple semelle.

Escarpins, au pl. Espèce de torture où l'on serre les pieds.

Escarpolette, s. f. (*Es-kar-po-lè-te*) Espèce de siége suspendu par des cordes, sur lequel on est poussé et repoussé en l'air.

Proverb. *Avoir la tête à l'escarpolette* ; être fort étourdi.

Escarre, s. f. (*Es-kâ-re*, *r* forte.) ter. de Chirurgie : Croûte noire qui se forme sur la peau, la chair, les plaies et les ulcères, par l'application de quelques caustiques ou par quelque humeur âcre. —fig. Ouverture qui se fait dans un corps avec violence et fracas. *Trév.* —Sorte de plante marine.

Escavessade, subst. f. (*Es-ka-ve-sa-de*) ter. de Manége : Secousse du cavesson, lorsqu'on veut presser le cheval d'obéir.

Eschillon, Voyez *Echillon.*

Escient, s. m. (*E-cian*) Connoissance de ce qu'on fait ; il ne s'emploie qu'avec *à* : *Faire une chose à son escient*, sciemment.

A bon escient, adv. Tout de bon, sans feinte. Il vieillit.

Esclaire, s. m. (*Es-klè-re*) ter. de Fauconnerie : Oiseau d'une belle longueur.

Esclandre, s. m. Malheur, accident qui fait de l'éclat et est accompagné de quelque honte.

Esclavage, s. m. Servitude.

Esclave, s. et adj. m. et f. Celui ou celle qui a perdu ou engagé sa liberté : *Un jeune esclave*, *une petite esclave.* — figur. Qui est attaché à un emploi qui ne laisse pas de liberté : *On est esclave dans cet emploi.*

Fig. *Il faut être esclave de sa parole* ; garder exactement ce qu'on a promis. —*Il est esclave de la faveur*, *de ses passions*, *de ses intérêts* ; il fait tout pour la faveur, pour satisfaire ses passions, etc.

Escocher, v. act. (*Es-ko-ché*) t. de Boulanger : *Escocher la pâte* ; la battre du plat de la main.

Escoffion, s. m. Terme burlesque et populaire. Coiffure des femmes du peuple.

Escogriffe, s. m. (*Es-ko-gri-fe*) Homme qui prend hardiment sans demander. Il est fam. —Dans le style burlesque, homme de grande taille et mal bâti.

Escompte, subst. m. (*Es-kon-te*) Remise que fait au payeur celui qui veut être payé avant l'échéance.

Escompter, verb. act. (*Es-kon-té*) Faire l'escompte.

Escoperche, subst. f. Machine pour élever des fardeaux. —Grande perche pour échafauder.

Escopette, s. f. Espèce de carabine qu'on portoit autrefois en bandoulière. Il n'est d'usage que pour le burlesque.

Escopetterie, s. f. (*Es-ko-pè-te-ri-e*) Décharge de plusieurs escopettes, carabines, fusils, etc. en même temps. Style burlesque.

Escortable, adj. m. et f. Terme de Fauconnerie : *Un oiseau escortable*, sujet à s'écarter.

Escorte, s. f. Troupe de gens armés qui accompagnent quelqu'un ou quelque chose. —Suite d'une personne de qualité ; troupe de courtisans, d'amis, etc.

Escorter, verb. act. Faire escorte ; accompagner ; conduire.

Escouade, s. f. (*Es-kou-a-de*) Le tiers d'une compagnie de gens de pied : *Une escouade du guet*.

Escouade brisée, composée de soldats de plusieurs Régimens.

Escoup, s. m. Terme de Marine : Petite pelle creuse avec laquelle on jette de l'eau tout le long du vaisseau.

Escoupe, s. f. Pelle à l'usage des Mineurs.

Escourgée, subst. f. Fouet fait de plusieurs courroies de cuir. *Trév.* écrit *écourgée*.

Escourgeon, s. m. (*Es-kour-jon*) Espèce d'orge qu'on fait manger en vert aux chevaux. —Lanière de cuir dont on fait des cordes de rouet, des liens pour les fléaux à battre le blé, etc.

Escousse, subst. f. (*Es-kou-ce*) Quelques pas qu'on fait en arrière pour mieux s'élancer et sauter : *Prendre son escousse*. Il est familier.

Escrime, subst. f. Art de faire des armes : *Maître d'escrime* ; *salle d'escrime*. Fig. et famil. *Etre hors d'escrime* ; ne savoir plus où on en est, ne pouvoir plus se défendre.

Escrimer, v. n. (*Es-kri-mé*) Faire des armes ; s'exercer, se battre avec des fleurets. —fig. et fam. Disputer, débattre, contester. On dit mieux *S'escrimer*.

S'escrimer, v. réc. Fam. *S'escrimer d'un art, d'une science*, savoir s'en servir.

Escrimeur, subst. m. Qui entend l'art d'escrimer.

Escroc, s. m. (*Es-kroke*) Fripon, fourbe qui attrape quelque chose par impudence, par artifice, etc.

Escroquer, verb. act. (*Es-kro-ké*) Attraper par fourberie.

Escroquerie, s. f. (*Es-kro-ke-ri-e*) Action d'escroc.

Escroqueur, *euse*, subst. (*Es-kro-keur, eû-ze*) Celui, celle qui escroque. Il est toujours suivi d'un régime : *C'est un escroqueur de livres*.

E-si-mi, Terme de Musique par lequel on désigne le mode ou le ton de *mi*.

Espace, subst. m. Etendue de lieu, depuis un point jusqu'à un autre. —Il se dit aussi de l'étendue du temps.

Prov. *Se promener dans les espaces imaginaires* ; se former des visions.

Espaces, s. f. pl. Dans l'Imprimerie, petites parties en fonte, de même force que le caractère auquel elles appartiennent, mais minces ; il y en a de quatre ou cinq degrés différens : elles servent à espacer les mots et à justifier les lignes.

Espacement, s. m. (*Es-pa-ce-man*) La distance qu'il y a entre des choses espacées.

Espacer, verb. act. (*Es-pa-cé*) Ranger les choses de telle manière qu'il y ait entr'elles l'espace nécessaire.

Espade ou *Espadon*, s. m. Terme de Cordier : Espèce de sabre de bois à deux tranchans, pour affiner le chanvre.

Espadeur, s. m. Ouvrier qui affine le chanvre avec l'espade.

Espadon, subst. m. Grande et large épée à deux mains. —Sorte de poisson.

Espadonner, v. neut. (*Es-pa-do-né*) Se servir de l'espadon.

Espagnolette, s. f. (*Es-pa-gnio-lè-te*; mouillez *gn.*) Espèce de ratine fine. —Sorte de ferrure pour les fenêtres.

Espale, s. f. Espace entre le premier rang des rameurs et la poupe dans une galère.

Espalier, s m. (*Es-pa-lié*) Arbres qui sont attachés à la muraille en forme d'éventail ouvert.—Le premier rameur d'un banc dans une galère.

Espalmer, verb. act. (*Es-pal-mé*) Enduire de suif fondu, etc. le dessous d'une galère, d'un vaisseau.

Espalouco, s. m. Animal de Siam, qui a la face assez semblable à celle de l'homme.

Espargoutte, s. f. ou *petit muguet*: Sorte de plante.

Espatule, subst. f. Plante purgative et résolutive, appelée vulgairement *Glaïeul puant.* —Instrument de Chirurgien et d'Apothicaire, plat et large par un bout et étroit vers le manche.

Espèce, s. f. Terme de Logique: Idée commune qui est sous une plus universelle, qu'on appelle *Genre.* L'*Espèce* contient sous soi plusieurs individus. —Sorte. Il se dit des choses: *Poires, pommes d'une belle espèce*; et des personnes, mais seulement dans le style critique ou moqueur: *Quelle espèce d'homme nous avez-vous amené là ? C'est une pauvre espèce d'homme*, ou absolument, *c'est une pauvre espèce.* —En termes de Jurisprudence, cas particulier sur lequel il faut opiner.

Espèces, s. f. pl. Les diverses pièces de monnoie: *Tant en billets et tant en espèces.* —Dans les phrases où il est mis par opposition à *argent*, il signifie *denrées*: *Si je ne le paye en argent, je le payerai en espèces*, comme *blés, vins, etc.* —Dans la Philosophie scholastique, les images ou représentations des objets sensibles. —Dans l'Eucharistie, les apparences du pain et du vin après la transsubstantiation. —En Pharmacie, poudre composée.

Espérance, s. f. Attente d'un bien qu'on désire et qu'on croit qui arrivera. Voyez *Espoir.* —La personne ou la chose de laquelle on espère: *Il est l'espérance de toute la famille.* —L'une des trois Vertus théologales.

Espérer, v. act. (*Es-pé-ré*) Avoir espérance; être dans l'attente d'un bien à venir: *Espérer une succession, une meilleure fortune.* On dit aussi neutralement, *Espérer en Dieu; j'espère en votre justice; j'espère de votre bonté que...*

Espiégle, s. et adj. m. et f. Jeune homme, jeune fille qui a de la vivacité et qui fait de petites malices. Il est familier.

Espiéglerie, s. f. Action d'espiégle. Il est familier.

Espingale, s. f. Terme de Marine: Espèce de fusil fort court et dont le canon est évasé. On le charge à l'abordage de sept à huit balles.

Espion, *espionne*, subst. (*Es-pion, pio-ne*) Celui, celle qui épie, qui observe la conduite de quelqu'un.

Espionner, v. act. et n. (*Es-pio-né*) Observer; épier; servir d'espion.

Esplanade, subst. f. Lieu aplani et débarrassé de tout ce qui pouvoit embarrasser. —En t. de Fortification, le parapet d'un chemin couvert.

Espoir, s. m. (*Es-poar*) Espérance; avec cette différence, suivant l'Abbé *Roubaud*, qu'en général l'*espoir* s'applique à de grands objets, à ceux dont la privation seroit pour nous un malheur, tandis que l'*espérance* s'abaisse jusqu'aux plus petits, et en quelque sorte aux plus indifférens. *Espoir* n'a point de pluriel.

Esponton, subst. m. Demi-pique que portoient autrefois les Officiers d'Infanterie.

Espringalle, s. f. (*Es-prein ga-le*) Espèce de fronde en usage autrefois dans les armées.

Esprit, s. m. (*Es-pri*) Substance incorporelle: *Dieu est un pur esprit.* —L'ame de l'homme: *Rendre l'esprit*; mourir. —Ame d'une personne morte; Revenant. —Les facultés de l'ame raisonnable: *Cultiver son esprit.* —Facilité de saisir avec promptitude l'ensemble et les différens rapports des objets: *Avoir beaucoup d'esprit.* —Vertu, puissance surnaturelle: *L'esprit de Dieu; l'esprit de Prophétie.* —Motif ou manière d'agir: *Esprit de*

charité, *de paix* ou *de vengeance*, *de faction*, etc. —Humeur ; caractère : *Esprit doux*, *turbulent*, etc. Il se dit, en ce sens, et par rapport aux talens et de la personne même : *C'est un bon esprit*, *un des meilleurs esprits de ce siècle* ; *un bel esprit*, *un esprit fort*, etc. —Le sens d'un Auteur ou le caractère de son génie, de son style. —En Chimie, fluide très-subtil ; vapeur volatile.

Esprits, au plur. Substances d'où procèdent les mouvemens du corps : *Les esprits animaux*.

L'Esprit-Saint, l'Esprit de Dieu commun aux trois personnes de la Sainte Trinité. —*Le Saint-Esprit*, la troisième personne de la Sainte Trinité.

L'Ordre du Saint-Esprit, l'Ordre des Chevaliers institués par Henri III.

Esprits célestes, Bienheureux. Anges, ames qui sont en Paradis.

Esprit de ténèbres, *immonde*, etc. Mauvais ange.

Esquif, subst. m. (*Es-kife*) Petit canot dont on se sert à divers usages dans la navigation.

Esquille, s. f. (*Es-ki-glie* ; mouillez les *ll.*) Quelque partie d'un os cassé et rompu.

Esquiman, subst. m. (*Es-ki-man*) t. de Marine : Quartier-Maître.

Esquinancie, et non pas *Esquilancie*, s. f. (*Es-ki-nan-ci-e.*) Inflammation violente du gosier : *Une esquinancie suffocante*.

Esquine, s. f. (*Es-ki-ne*) ter. de Manége : *Un cheval fort d'esquine*, fort des reins ; *foible d'esquine*, sujet à broncher. —Plante. Voyez *Squine*.

Esquipot, s. m. (*Es-ki-po*) Espèce de tirelire ou de petit tronc qui est dans la boutique des Barbiers, et où l'on met l'argent de ceux qui viennent s'y faire raser.

Esquisse, s. f. (*Es-ki-ce*) Premier crayon d'un ouvrage de Peinture ; premier modèle que fait un Sculpteur, en terre, en cire, etc. Voyez *Ebauche*.

Esquisser, v. act. (*Es-ki-cé*) Faire une esquisse.

Esquiver, v. act. (*Es-ki-vé*) Eviter adroitement un coup, etc. Il s'emploie quelquefois comme neutre. —On dit, par extension, *esquiver un importun* ; *une occasion fâcheuse* ; *esquiver la difficulté*, *etc.*

S'esquiver, v. pron. Se tirer subtilement d'un endroit où l'on ne veut pas rester.

Essai, s. m. (*È-cé*) Epreuve qu'on fait de quelque chose. Voyez *Epreuve* et *Expérience*. —Opération par laquelle on s'assure de la pureté d'un métal. —Petite portion de quelque chose qui sert à juger du reste. —Premières productions d'esprit sur une matière.

Coup d'essai, premier essai que l'on fait en quelque chose.

Essaie, s. f. Racine des Indes pour teindre en écarlate.

Essaim, s. m. (*È-ccin*) Volée de jeunes mouches à miel, qui se séparent des vieilles pour aller ailleurs. — fig. Multitude de choses semblables : *Un essaim de barbares*, *etc.*

Essaimer, v. neut. (*È-cé-mé*) Faire un essaim : *Cette ruche a essaimé*.

Essanger, v. act. (*È-san-jé*) Laver du linge sale avant de le lessiver.

Essarter, verb. act. (*È-sar-té*) Défricher, en arrachant les bois, les épines.

Essayer, v. a. (*È-cé-ié*) Eprouver une chose ; en faire l'essai. —*Essayer d'une personne*, *d'une chose* ; en faire l'épreuve, pour voir si l'on pourra s'en accommoder. —Il a le sens et les régimes de *tâcher* : *J'ai essayé de la persuader* ; *essayer à marcher.* (*De* vaut mieux quand *essayer* a tout-à-fait le sens de *tâcher* ; *à* est préférable, quand il se rapproche de son sens propre et qu'il signifie *faire des essais.*)

S'essayer, v. pron. S'éprouver.

Essayerie, s. f. (*È-cé-ie-ri-e*) Lieu particulier dans les Monnoies où l'on fait l'essai.

Essayeur, s. m. (*È-cé-ieur*) Officier de la Monnoie qui voit à quel titre est l'argent.

Esse, subst. f. (*È-ce*) Cheville de fer tortue en forme d'S, qu'on met au bout de l'essieu. — Morceau de fer de même forme dont on se sert pour accrocher les pierres qu'on veut élever. —Crochet au bout du fléau d'une balance.

Esseau, s. m. (*È-sô*) Petite hache recourbée. — Ais pour couvrir les toits.

Essence, s. f. (*È-san-ce*) Ce qui constitue la nature d'une chose. — En Chimie, huile aromatique qu'on obtient par la distillation.

Esséniens, subst. m. plur. Secte de Philosophes Juifs.

Essentiel, *elle*, adject. (*È-san-ciel*, *ciè-le*) Qui est de l'essence, qui appartient à l'essence. — Absolument nécessaire. — Important; considérable. — En parlant des personnes; solide, sur qui on peut compter.

Essentiel, subst. m. *L'essentiel d'une affaire*; ce qu'il y a de principal, de plus important.

Essentiellement, adv. (*È-san-ciè-le-man*) Par sa propre essence. — En matière importante : *Il m'a obligé essentiellement.* — Solidement : *Il aime essentiellement ses amis.*

Essera ou *Sora*, subst. m. Terme de Médecine : Ampoule ou pustule écailleuse sur la peau.

Essette. Voyez *Aissette*.

Esseulé, *ée*, adj. (*È-ceu-lé*) Abandonné de ses amis et de ses connoissances. Ce mot est peu usité et a l'air précieux.

Essieu, s. m. (*È-cieu*) Morceau de bois ou de fer arrondi par les deux bouts qu'on fait passer au travers du moyeu des roues.

Essimer, v. act. (*È-ci-mé*) ter. de Fauconnerie : Amaigrir un oiseau pour qu'il vole mieux.

Essonnier, s. m. (*È-so-nié*) ter. de Blason : Double orle qui couvre l'écu dans le sens de la bordure.

Essor, s. m. (*È-sor*) Vol qu'un oiseau de proie prend en montant fort haut et s'abandonnant au vent. — Au fig. 1.° *Prendre l'essor*; se tirer de la sujétion où l'on étoit, se remettre en liberté. — 2.° *Donner l'essor à son esprit*, *à sa plume*; parler, écrire avec émulation, avec liberté. — 3.° *Donner l'essor à ses passions*; leur lâcher la bride, ne point les combattre.

Essorant, *ante*, adject. (*È-so-ran*) ter. de Blason : *Oiseau essorant*, qui n'ouvre l'aile qu'à demi pour prendre le vent, et qui regarde le soleil.

Essorer, v. act. (*È-so-ré*) Exposer à l'air pour sécher.

S'essorer, v. réc. Prendre l'essor.

Essoriller, verb. act. (*È-so-ri-glié*) Couper les oreilles. — figurément et familièrement, Couper les cheveux fort courts.

Essoucher, verb. act. (*È-sou-ché*) *Essoucher un champ*, en arracher les souches.

Essoufler, v. a. (*È-sou-flé*) Mettre presque hors d'haleine.

Essourisser, v. act. (*È-sou-ri-cé*) t. de Manége : *Essourisser un cheval*, lui couper dans les naseaux un cartilage nommé *souris*.

Essucquer, v. act. (*È-su-ké*) Tirer le moût d'une cuve.

Essui, subst. m. (*È-sui*) Lieu où l'on étend quelque chose pour le faire sécher.

Essuie-main, s. m. (*È-sui-mein*) Linge à essuyer les mains.

Essuie-pierre, s. m. Morceau de linge pour essuyer la pierre d'un fusil.

Essuyer, v. act. (*È-sui-ié*) Oter l'eau, la sueur, etc. en frottant avec un linge, etc. — fig. *Essuyer les larmes de quelqu'un*, le consoler. *Essuyer ses larmes*, se consoler soi-même. — Sécher, en parlant du soleil et du vent. — fig. 1.° Etre exposé à.... *Essuyer le feu*, *le canon*, *la mousquetterie*. — 2.° Souffrir; endurer : *Essuyer un affront*, *des reproches*; *essuyer une tempête*, *etc.*

Est, s. m. (*Este*) L'un des quatre points cardinaux du Monde; l'Orient, le Levant. — Vent qui vient de ce côté-là : *Il s'éleva un vent d'Est.*

Estacade, s. f. Terme de Marine : Grosses et longues piéces de bois, garnies de fer et attachées avec des chaînes dont on ferme l'entrée d'un port. — Espèce de digue pour détourner le cours d'une rivière.

Estafette, subst. f. (*Ès-ta-fè-te*) Courrier qui ne porte les dépêches que d'une poste à l'autre.

Estaffier, s. m. (*Ès-ta-fié*) Sorte de valet de pied.

Estafilade, s. f. Coupure faite avec un instrument tranchant.

Estafilader, v. a. (*Ès-ta-fi-la-dé*) Faire, donner une estafilade.

Estame, s. f. Laine tricotée avec des aiguilles.

Estaminet, s. m. ou *Tabagie*, s. f. (*Ès-ta-mi-nè*) Assemblée de buveurs et de fumeurs. — Le lieu où elle se tient.

Estaminois, s. m. (*Ès-ta-mi-noâ*) Ais garni d'une plaque de fer où les Vitriers font fondre leur soudure.

Estampe, s. f. (*Ès-tan-pe*) Image que l'on tire sur du papier, sur du velin, etc. avec une planche de cuivre ou de bois gravée. *Estampe* se dit des gravures détachées ou de celles dont on fait un recueil; et *Planche*, de celles qu'on joint aux livres. — Outil de Serrurier pour river les boutons.

Estamper, v. act. (*Ès-tan-pé*) Faire une empreinte de quelque matière dure et gravée sur une autre plus molle. —En ter. de Chapelier, passer à plat sur le bord d'un chapeau l'outil appelé *la pièce*.

Estamper un nègre, le marquer avec un fer chaud pour reconnoître à qui il appartient.

Estampille, s. f. (*Ès-tan-pi-glie*; mouillez les *ll.*) Marque qui se met au lieu de la signature ou avec la signature même sur des brevets, des lettres, des livres, etc.

Estampiller, v. a. (*Ès-tan-pi-glié*) Marquer avec une estampille.

Estanc, adj. m. Terme de Marine: *Un navire estanc*, bien clos.

Estance, s. f. Terme de Marine: Piliers posés le long des hiloires pour soutenir les barotins.

Estateur, subst. m. Celui qui fait cession de ses biens en Justice à ses créanciers.

Ester, v. neut. (*Ès-té*) Comparoître en Justice ou devant le Juge.

Estère, subst. f. Sorte de natte de jonc.

Esterlet, subst. m. (*Ès-têr-lè*) Sorte d'oiseau aquatique.

Esterlin, subst. m. (*Ès-têr-lein*) t. d'Orfèvre: Poids de vingt-huit grains et demi.

Estimable, adject. Qui mérite d'être estimé.

Estimateur, subst. m. Qui donne un juste prix aux choses.

Estimation, s. f. (*Ès-ti-ma-cion*; en vers, *ci-on.*) Jugement qu'on fait du prix et de la valeur d'une chose.

Estime, s. f. Etat qu'on fait d'une personne ou d'une chose. Il n'a point de pluriel. —En t. de Marine; calcul que fait un Pilote du chemin d'un vaisseau, etc.

Estimer, v. act. (*Ès-ti-mé*) Priser quelque chose, en déterminer la valeur. — Faire cas de.... — Croire; penser; présumer. Il régit toujours un adjectif: *On estime cette place imprenable.* Dans cette acception, il est souvent neutre: *J'estime que cela est; je n'estime pas que cela se puisse, etc.*

Estiomène, adj. Terme de Médecine: Qui ronge, qui corrode.

Estive, s. f. suivant l'*Acad.* et masc. suivant *Trév.* Contrepoids qu'on donne aux vaisseaux et aux galères.

Estoc, s. m. (*Ès-toke*) Autrefois épée longue et étroite qui ne servoit qu'à percer. —La pointe d'une épée: *Frapper d'estoc et de taille*, de la pointe et du tranchant. On le dit figur. dans le style plaisant ou critique. —Ligne d'extraction: *Il est de bon estoc; les biens qui viennent de son estoc.*

Fam. *Dites-vous cela de votre estoc?* de vous-même? *Cela ne vient pas de son estoc*, ne vient pas de lui. —En termes de Joueurs de gibecière, *faire l'estoc*; faire passer dessous la carte de dessus sans qu'on s'en apperçoive.

Brin d'estoc, long bâton ferré.

Estocade, subst. f. Autrefois, sorte d'épée. —Aujourd'hui, botte ou grand coup d'épée alongé. — figur. et famil. Emprunt que veut faire un escroc.

Estocader, v neut. (*Ès-to-ka-dé*) Porter des estocades. —figur. et famil. Se presser l'un l'autre par de vives raisons.

Estocage, s. m. Terme de Coutume: Droit de quatre deniers dû au Seigneur quand on vendoit quelque héritage.

Estomac, subst. m. (*Ès-to-make* devant une voyelle, et devant les consonnes *Ès-to-ma.*) La partie de l'animal qui reçoit les alimens et où ils se cuisent et se digèrent. —La partie extérieure du corps qui répond à l'estomac.

S'estomaquer, v. réc. (*Ès-to-ma-ké*) Se scandaliser, s'offenser de quelque chose. Il est familier.

Estomper, v. n. (*Ès-ton-pé*) ter. de Peinture : Dessiner avec des couleurs en poudre.

Estoquiau, s. m. (*Ès-to-kiô*, s. d.) L'anneau d'une petite cheville de fer qui tient le ressort d'une serrure.

Estrade, s. f. Lieu élevé dans une chambre où l'on met un lit. —Autrefois chemin. On dit encore, *battre l'estrade*, battre la campagne avec de la cavalerie.

Estragon, s. m. Herbe odoriférante qu'on met dans les salades.

Estramaçon, s. m. (*Ès-tra-ma-son*) Autrefois sorte d'épée. —Il ne se dit plus aujourd'hui que dans cette locution familière : *Coup d'estramaçon*, du tranchant de l'épée.

Estramaçonner, v. act. (*Ès-tra-ma-so-né*) Donner des coups d'estramaçon. Il est peu usité.

Estrapade, s. f. Sorte de supplice qui consiste à élever un homme au haut d'une longue piéce de bois, et à le laisser tomber ensuite jusque près de terre. —Arbre ou potence élevée pour donner l'estrapade. —Lieu, place destinée à ce genre de supplice.

Fig. et fam. *Donner l'estrapade à son esprit*, le fatiguer à quelque chose de fort difficile.

Estrapader, v. act. (*Ès-tra-pa-dé*) Donner l'estrapade.

Estrapasser, v. act. (*Ès-tra-pa-cé*) Excéder un cheval par un trop long manége.

Estraper, v. a. (*Ès-tra-pé*) *Estraper le chaume*, scier ce qui en reste après la moisson. On nomme *Estrapoire*, le faucillon avec lequel on le scie.

Estrapontin ou *Strapontin*, (*Acad.*) s. m. (*Ès-tra-pon-tein*) Petit siége au-devant d'un carrosse coupé. —Petit lit de navire.

Estrasse ou *Strasse*, (*Acad.*) s. f. Bourre de soie. On l'appelle aussi *Cardasse*.

Estropiat, subst. m. (*Ès-tro-pi-a*) Gueux de profession qui est estropié ou qui fait semblant de l'être. Il est familier. *Trév.*

Estropier, verb. act. (*Ès-tro-pi-é*) Mutiler ; ôter quelque membre. —Blesser considérablement.

Figur. *Estropier une figure*, n'y pas observer les proportions. —*un passage*, *une pensée*, en retrancher quelque chose qui en altère le sens.

Esturgeon, subst. m. (*Ès-tur-jon*) Sorte de gros poisson de mer qui monte dans les rivières comme les saumons.

Esule, s. f. (*E-zu-le*) Plante qui purge la bile et la pituite.

Et, (*è* et non pas *é* ; le *t* ne se prononce jamais.) Conjonction qui lie les parties d'oraison, comme les noms, les pronoms, les verbes et les adverbes : *Pierre et Jean* ; *le feu et l'eau* ; *vous et moi* ; *aimer et estimer* ; *sagement et fortement.* Voyez la Grammaire.

Et cætera. Mots latins dans lesquels on prononce le *t* de l'*et*. Ils signifient, et autres personnes, et autres choses.

Etablage, subst. m. Le louage d'une étable. —Droit qu'on paye pour la permission d'exposer en vente des marchandises.

Etable, s. f. Lieu où l'on met des bœufs, des vaches, des brebis et autres bestiaux.

Etabler, v. act. (*E-ta-blé*) Mettre dans une étable.

Etableries, s. f. pl. Diverses étables en un même corps-de-logis. *Trév.*

Etabli, subst. m. Table où certains Artisans travaillent.

Etablir, v. act. Rendre stable, fixe. —Donner un établissement ; mettre dans un état, dans un emploi avantageux. —Fonder ; donner commencement à quelque chose. —Régler : *On a établi* ou *il est établi que ...* —Nommer ; constituer : *Il a été établi Juge de cette affaire.*

Etablir un fait, l'exposer. —*Etablir son droit sur ...* le prouver.

S'établir, v. réc. Se faire un établissement.

Ce mot aura de la peine à s'établir, à être reçu.

Etablissement, s. m. (*E-ta-bli-ce-man*) Action d'établir : *L'établissement de sa fortune*, *d'un hôpital*, *d'un fait*, *etc.* —Poste ; état avantageux. —Imposition de quelque droit. —fig. et fam.

Arrangement que fait une personne pour dormir, pour se reposer, etc.

Etablure, s. f. Terme de Marine. Voyez *Etrave*.

Etadou, s. m. Outil pour faire et séparer les dents des peignes.

Etage, s. m. L'espace entre deux planchers dans un bâtiment. — figur. Degré d'élévation; état, condition, etc.

Proverb. *Fou, sot à triple étage*, au dernier point.

Etager, v. act. (*E-ta-jé*) Il ne se dit guères que dans *étager les cheveux*, les couper par étages.

Etague, s. f. (*E-ta-ghe*) ter. de Marine: Action de hisser les vergues de hune au haut des mâts.

Etai, subst. m. Terme de Marine: Grosse corde.

Etaie, s. f. (*E-tê*) Piéce de bois dont on se sert pour appuyer une muraille, etc. — Au fig. appui. — En ter. de Blason, chevron qui n'a que la moitié de la largeur ordinaire.

Etaiement, subst. m. (*E-tê-man*; L'*Académie* et le *Dictionnaire Critique* écrivent *Etayement*, ce qui fait prononcer *E-té-ie-man*.) Action d'étayer. — Effet de cette action. — Plancher qui soutient les voûtes en plafond.

Etaim, s. m. (*E-tein*) La partie la plus fine de la laine cardée.

Etain, subst. m. (*E-tein*) Sorte de métal blanc.

Etains, s. m. pl. Terme de Marine: Deux piéces de bois qui, mises en œuvres sur l'étambord, forment l'arcasse d'un navire.

Etal, au pl. *étaux*, s. m. Table où le Boucher débite sa viande.

Etalage, s. m. Exposition de marchandises à vendre. — Droit qu'on paye pour étaler. — figur. et famil. Ajustement, parure des femmes.

Figur. et famil. *Faire étalage de son esprit, de ses alliances, etc.* en faire parade avec affectation.

Etale, adject. Terme de Marine: La mer est *étale*, lorsqu'elle ne monte ni ne baisse.

Etaler, v. act. (*E-ta-lé*) Exposer en vente des marchandises. — figur. Montrer avec ostentation; *Etaler ses charmes, son esprit.*

Etaler la marée, Terme de Marine: Mouiller pendant la marée contraire.

Etaleur, s. m. Petit Marchand qui étale sa marchandise dans les rues, sur les ponts, etc.

Etalier, s. m. (*E-ta-lié*) Boucher qui a un étal et qui vend de la viande.

Etalinguer ou *talinguer*, verb. act. (*E-ta-lein-ghé*) ter. de Marine: *Etalinguer les câbles*, les amarrer à l'arganeau de l'ancre.

Etalon, s. m. Cheval entier, choisi et destiné à saillir les jumens et dont on veut faire race. — Mesure sur laquelle on règle les autres mesures. — Modèle de poids.

Etalonnement, s. m. (*E-ta-lo-ne-man*) Action d'étalonner.

Etalonner, verb. act. (*E-ta-lo-né*) Imprimer certaine marque sur un poids ou sur une mesure, pour certifier qu'ils ont été vérifiés ou rectifiés sur l'étalon.

Etalonneur, subst. masc. Officier commis pour étalonner les poids et les mesures.

Etamage, s. m. L'action d'étamer.

Etambord ou *étambot*, subst. masc. (*E-tan-bôr, bo*) ter. de Marine: Piéce de bois qui soutient le gouvernail.

Etambraie, subst. m. (*E-tan-brê*) ter. de Marine: Piéce de bois qui arrête et affermit le mât.

Etamer, v. act. (*E-ta-mé*) Enduire d'étain fondu les vaisseaux de cuivre, certains ouvrages de fer, etc.

Etameur, subst. masc. Celui qui étame.

Etamine, subst. f. Sorte d'étoffe de laine. — Morceau d'étoffe claire pour passer et filtrer les liqueurs. — Bluteau fait de crin, de soie, etc. pour passer les parties les plus déliées de la farine, etc.

Etamines, plur. Dans les plantes, petits filets qui s'élèvent du centre de la fleur, et sur le sommet desquels est une poussière qui fait germer les graines.

Fig. et fam. *Cet homme a passé par l'étamine*, on l'a examiné sur sa doctrine, sur ses mœurs; ou il a passé par le grand remède. — *Cet ouvrage a passé par l'étamine*, a été examiné en détail et à la rigueur.

Etamper, v. act. (*E-tan-pé*) Percer un fer de cheval : *Etamper maigre*, faire les trous près du bord ; *étamper gras*, percer le fer un peu plus en dedans.

Etamure, subst. f. L'étain dont se sert le Chaudronnier pour étamer ses ouvrages.

Etanchement, s. m. (*E-tan-che-man*) L'action d'étancher.

Etancher, v. a. (*E-tan-ché*) Arrêter l'écoulement d'une chose liquide qui s'enfuit par quelque ouverture : *Etancher le sang*.

Etancher ses larmes, cesser de pleurer. —*les larmes d'une personne affligée*, la consoler. —*la soif*, l'appaiser. —*la soif des richesses, des honneurs*, (fig.) la satisfaire.

Etançon, s. m. (*E-tan-son*) Piéce de bois mise au pied d'une muraille pour la soutenir.

Etançonner, v. act. (*E-tan-so-né*) Soutenir avec des étançons.

Etanfiche, s. f. Terme de Carrière : Hauteur de plusieurs lits de pierre qui font masse ensemble.

Etang, s. m. (*E-tan* ; le *g* ne se prononce jamais.) Grand amas d'eau soutenu par une chaussée, où l'on nourrit du poisson.

Etangue, s. f. (*E-tan-ghe*) Espèce de grande tenaille dont on se sert dans les monnoies pour tenir les flans et les carreaux.

Etant, s. m. (*E-tan*) ter. d'Eaux et Forêts : Bois qui est vivant et sur pied.

Etape, s. f. Lieu dans une ville où l'on décharge les marchandises qu'on y apporte de dehors. —Ce qu'on distribue aux Troupes pour leur subsistance, quand elles sont en route. —Lieu où se fait cette distribution.

Brûler l'étape, ne pas s'arrêter dans un lieu d'étape et passer plus loin. —Il se dit par extension, des voyageurs qui ne s'arrêtent point aux lieux où l'on a coutume de s'arrêter.

Etapier, s. m. (*E-ta-pié*) Celui qui est chargé de fournir et de distribuer l'étape aux gens de guerre.

Etat, s. m. (*E-ta*, le *t* final ne se prononce que devant une voyelle, et seulement dans le discours soutenu.) Disposition dans laquelle se trouve une personne, une chose, une affaire. Voy. *Situation*. —Liste ; registre : *Etat des pensions, etc.* —Mémoire ; inventaire : *Etat de mise, de dépense, de rente*. —Train ; dépense : *Tenir un grand état*. —Condition : *Etat de mariage ; vivre selon son état*. Voy. *Condition*. —Gouvernement : *Etat démocratique* ou *populaire ; état monarchique, etc.* Dans ce sens, quand *état* est accompagné des pronoms possessifs, il faut le mettre au plur. *Ce Prince sortit de ses Etats* et non pas *de son état*, ce qui auroit une signification toute différente.

Mettre les choses en état, au point où elles doivent être. —*Tenir une chose en état*, la tenir prête, ou la tenir ferme afin qu'elle ne branle pas. —*Vous pouvez faire état que je vous enverrai cet argent*, vous pouvez compter que, etc. —*Faire état de*, estimer, faire cas : *Je fais beaucoup d'état de Monsieur votre frère*. —*Faire état que*, présumer, penser : *Je fais état qu'il y a plus de cent mille ames à Lyon, etc.*

Etats, subst. m. pl. Assemblée des différens Ordres qui composent une Nation, une Province, etc. dans les Gouvernemens où cette distinction d'Ordres est admise : *Etats Généraux*.

Etater, verbe act. (*E-ta-té*) ter. de Barreau : Représenter des deniers pour en tenir état aux créanciers.

Etau, s. m. (*E-tô*, s. d.) Machine dont les Serruriers et autres Ouvriers se servent pour tenir fermes et serrées les piéces qu'ils travaillent.

Etavillon, s. m. (mouillez les *ll.*) ter. de Gantier : Morceau de cuir disposé pour en former un gant.

Etayement. Voyez *Etaiement*.

Etayer, v. act. (*E-té-ié*) Appuyer avec des étaies : *Etayer une muraille*. —On dit aussi fig. *Etayer la fortune chancelante de son ami*.

Et cætera. Voyez *Et*.

Eté, s. m. La saison de l'année la plus chaude.

Etester. Voyez *Etêter*.

Eteignoir, s. m. (*E-tè-gnoar* ; en mouillant *gn*.) Instrument creux en forme d'entonnoir avec lequel on éteint une chandelle, un cierge, etc.

Eteindre, v. a. Faire mourir, étouffer le feu. —Faire cesser l'action de la lumière. —Au figuré, 1.° affoiblir; amortir: *Eteindre les couleurs*, *les lumières d'un tableau.* —2.° Faire cesser : *Eteindre la guerre* ou *le feu de la guerre.* —3.° Etancher la soif. —4.° Faire perdre le souvenir. — 5.° Abolir. — 6.° Anéantir : *Eteindre une race ; cette famille est près de s'éteindre*, de finir.

Eteindre une pension, *une dette*, *une rente* ; la racheter, la faire finir

Eteint, *einte*, part. p. et adj. Voyez *Eteindre.* — *Avoir les yeux éteints*, sans feu et sans vivacité. —*Il a la voix éteinte* ; il a la voix foible, on a peine à l'entendre parler.

Etemper, v. act. (*E-tan-pé*) ter. d'Horloger : Faire prendre à une piéce la figure d'une autre.

Etendage, s. m. (*E-tan-da-je*) Cordes tendues ou perches sur lesquelles on fait sécher les feuilles imprimées.

Etendard, s. m. (*E-tan-dâr* ; le *d* final ne se prononce jamais.) Enseigne de la Cavalerie. —Pavillon sur les Galères. —Il se dit figur. de toute sorte d'enseignes de Guerre, soit pour la Cavalerie, soit pour l'Infanterie.

Au fig. 1°. *Suivre les étendards de quelqu'un*, embrasser son parti. — 2.° *Arborer l'étendard de la dévotion*, en faire profession ou parade. —3.° *Lever l'étendard* ; se faire chef de faction.

Etendoir, s. m. (*E-tan-doar*) Instrument dont on se sert dans une Imprimerie pour étendre sur des cordes ou sur des perches le papier qui sort des presses.

Etendre, v. act. (*E-tan-dre*) Déployer : *Etendre du linge*, *un tapis* ; *étendre les bras* ; *oiseau qui étend ses ailes.* —Alonger : *Etendre du beurre*, *de la cire*, *du drap*, *du parchemin.* —Augmenter, agrandir : *Etendre son Empire*, *son parc*, *son jardin.*

Etendre ses troupes, leur donner plus de front; leur faire occuper plus de terrain. —*le parchemin* (fig. et fam.) faire de longues écritures dans une affaire pour en augmenter les frais. —*un homme sur le carreau* ; le tuer, le renverser mort.

S'étendre, v. pron. Tenir un certain espace: *Ses possessions s'étendent jusqu'ici.* —On dit fig. *Son pouvoir s'étend fort loin*, *sa réputation s'étend par toute l'Europe.* —S'agrandir : *Il s'est étendu de ce côté-là.* —Durer : *La vie de l'homme ne s'étend guères au-delà de cent ans.* —*S'étendre sur un sujet*, en parler fort au long.

Etendu, *ue*, part. p. d'*Etendre* et adj. (*E-tan-du*) Qui est déployé. —Couché de son long. —Qui a de l'étendue ; spacieux.

Etendue, s. f. (*E-tan-dû-e*) Longueur : *L'étendue d'un territoire.* —Long espace de temps : *L'étendue des âges*, *des siècles.* —Il se dit fig. du pouvoir, de l'autorité, de l'esprit, de la voix, du sens d'une proposition, etc. Ce mot n'a point de pluriel.

Eternel, s. m. Dieu; l'Etre souverain, qui n'a pas eu de commencement et qui n'aura point de fin : *Adorons l'Eternel.*

Eternel, *elle*, adj. Qui n'a jamais eu de commencement et qui n'aura point de fin. En ce sens, il ne peut se dire que de Dieu. —Qui a eu un commencement et n'aura jamais de fin : *La gloire éternelle.* —Abusivement, qui doit durer si longtemps qu'on n'en sait pas la fin : *Procès éternel* ; *des haines éternelles.* —Proverbialement : *Parleur*, *harangueur éternel*, qui parle, qui harangue long-temps, et qui ennuie. On dit aussi et plus souvent *Parleuse éternelle.*

Eternelle, s. f. (*E-tèr-nè-le*) Plante dont les fleurs se conservent long-temps.

Eternellement, adver. (*E-tèr-nè-le-man*) Sans commencement ni fin. —Sans fin, quoiqu'il y ait eu un commencement. —Continuellement ; sans cesse. —Long-temps.

Eterniser, v. a. (*E-têr-ni-zé*) Rendre éternel. Il se dit abusivement et par exagération, et seulement dans le sens de faire durer long-temps : *Eterniser son nom*, *sa mémoire*, *etc.*

Eternité, subst. f. Durée qui n'a ni commencement ni fin : *L'éternité de Dieu.* —Durée qui a un commencement et qui n'a point de fin : *Eternité*

de bonheur ou *de tourmens*. —Un fort long-temps : *Ce bâtiment durera une éternité.*

De toute éternité, de temps immémorial.

Eternue, s. f. Sorte de plante.

Eternuer, v. n. (*E-têr-nu-é*) Faire un éternument.

Eternument, s. m. (*E-têr-nu-man*) Mouvement convulsif des muscles qui servent à l'expiration, causé par quelque picotement qui se fait au fond des narines.

Etersillon, s. m. (*E-têr-ci-llon*, en mouillant les *ll.*) Piéce de bois dans les galeries des mines pour soutenir les terres.

Etésies, s. m. pl. (*E-té-zî-e*) Vents qui soufflent réguliérement dans certaines saisons et pendant un certain temps, sur la Méditerranée. On dit aussi *Vents étésiens.*

Etêtement, subst. m. (*E-tê-te-man*) Action d'étêter.

Etêter, v. a. (*E-tê-té*) Couper la tête d'un arbre, etc.

Eteuf, s. m. (On ne prononce l'*f* finale qu'en Poésie, devant une voyelle.) Petite balle pour jouer à la longue paume.

Proverb. *Renvoyer l'éteuf*; repousser avec vigueur une injure. —*Courir après son éteuf*; travailler à recouvrer un bien, un avantage que l'on a laissé échapper.

Eteule ou *Esteuble*, s. f. La partie de la paille qui reste sur le champ, après qu'on a coupé le blé ; chaume.

Ether, s. m. (*E-têr*) Matière subtile qui est au-dessus de l'atmosphère, et qu'on suppose remplir tout l'espace dans lequel les astres font leur cours. —En Chimie, liqueur très-spiritueuse produite par le mêlange de l'esprit de vin et de l'huile de vitriol. On la nomme aussi *liqueur éthérée.*

Ether minéral fossile; c'est le naphte le plus pur.

Ethéré, ée, adj. (*E-té-ré*) Qui est de la matière subtile qu'on nomme *éther : La voûte éthérée*, en Poésie, le Ciel.

Ethiops ou *Ethiops minéral*, s. m. Mélange de mercure et de soufre, soit par la trituration, soit par le feu.

Ethique, s. f. (*E-ti-ke*) ter. Didactique : Morale : *Les éthiques d'Aristote*, ses ouvrages moraux.

Ethmoïdal, ale, adj. (*Et-mo-i-dal*) Qui appartient à l'os ethmoïde.

Ethmoïde, s. m. et adj. (*Ete-mo-i-de*; faites sentir le *t.*) ter. d'Anatomie : Un des huit os du crâne.

Ethnarchie, subst. f. (*Ete-nar-chî-e*) Commandement d'une Province.

Ethnarque, subst. m. (*Ete-nar-ke*) Commandant d'une Province.

Ethnique, adj. (*Ete-ni-ke*) Nom que donnent les Auteurs Ecclésiastiques aux Gentils ou Idolâtres. —En termes de Grammaire, *mot ethnique*, celui qui désigne l'habitant d'un pays, d'une ville : *François*, *Parisiens*, sont des mots ethniques.

Ethologie, subst. f. (*E-to-lo-jî-e*) Discours ou traité sur les mœurs et les manières.

Ethopée, s. f. (*E-to-pé-e*) Peinture des mœurs et des passions de quelqu'un.

Etier, subst. m. (*E-ti-é*) Fossé ou canal qui se dégorge dans la mer. —Canal qui conduit l'eau de la mer dans les marais salans.

Etincelant, ante, adj. (*E-tein-ce-lan*) Qui étincelle ; brillant, éclatant, plein de feu, pétillant.

Etincelé, adject. Terme de Blason : *Ecu étincelé*, semé d'étincelles.

Etinceler, verb. n. (*E-tein-ce-lé*) Briller ; jeter des éclats de lumière.

Etincelle, s. f. (*E-tein-cè-le*) Petite bluette qui sort du feu ou des corps durs qui se choquent. —Il se dit au figuré en parlant des lumières de l'esprit : *Il n'a pas une étincelle de bon sens, de raison, etc.*

Etincelette, s. f. (*E-tein-ce-lè-te*) Petite étincelle.

Etincellement, s. m. (*E-tein-cè-le-man*) Eclat de ce qui étincelle.

Etiolé, ée, adj. On dit d'une plante, d'une branche, qu'elle est *étiolée*, quand elle s'élève beaucoup en perdant de sa grosseur. Le verbe est *S'étioler*.

Etiologie, subst. fém. Partie de la Médecine qui traite des causes des maladies.

Etique, adj. (*E-ti-ke*) Maigre, décharné.

Fièvre étique, lente, qui dessèche et amaigrit le corps.

Etiqueter, v. a. (*E-ti-ke-té*) Mettre une étiquette.

Etiquette, s. f. (*E-ti-kè-te*) Petit écriteau qu'on attache sur un sac de procès, à des sacs d'argent, à des liasses de papiers, à des paquets de hardes, etc. —Cérémonial de quelques Cours.

Proverb. *Juger, condamner sur l'étiquette*; juger, condamner légérement, sans un mûr examen.

Etire, s. f. Masse de fer plate et carrée que les Corroyeurs tiennent à la main pour épreindre l'eau du cuir.

Etirer, v. a. (*E-ti-ré*) Chez plusieurs Ouvriers, étendre, alonger.

Etites, s. f pl. Pierres pour l'ordinaire ferrugineuses, au-dedans desquelles il y a une et quelquefois deux cavités, tantôt vides et tantôt pleines.

Etoffe, s. f. (*E-to-fe*) Drap tissu de fil, de coton, de laine, de soie, etc. servant à faire des habits ou à garnir des meubles. —Matières de quelques autres ouvrages de Manufacture : *Il n'y a pas assez d'étoffe à ce chapeau.* — fig. et fam. 1.° Dispositions heureuses, qualités, talens: *Il y a de l'étoffe dans ce jeune homme.* — 2.° Condition : *C'est un homme de basse étoffe.*

Etoffé, ée, part. p. et adj. Voyez *Etoffer*. — fam. *Un homme étoffé*; bien vêtu, bien meublé, à son aise. —*Un discours bien étoffé*, rempli de toute la matière nécessaire et convenable.

Etoffer, v. a. (*E-to-fé*) Garnir de tout ce qui est nécessaire soit pour la commodité, soit pour l'agrément. —Mettre de la matière dans la quantité et la qualité qu'il faut : *L'ouvrier a mal étoffé ce chapeau, cette cuirasse.*

Etoile, subst. f. (*E-toa-le*) Astre, corps lumineux qui brille au Ciel pendant la nuit. Il se dit plus proprement de celles qui sont appelées *fixes*, par opposition aux *étoiles errantes* ou *planètes*. —Au fig. grande lumière; lumière brillante. —Figure en forme d'étoile. —Marque blanche sur le front d'un cheval. —Fente qui se fait au verre et sur-tout aux bouteilles.

Proverb. *Loger, coucher à la belle étoile*, coucher dehors.

Etoilé, ée, adject. Semé d'étoiles. —*Une bouteille étoilée*, fêlée en forme d'étoile.

Etoilées, plur. En Botanique, nom donné à un ordre de plantes.

Etoilé, s. m. En Chirurgie, sorte de bandage.

Etoilée, s. f. Tulipe d'un beau violet et d'un beau blanc.

S'étoiler, v. pron. (*E-toa-lé*) t. de Monnoie : *Les flans et les carreaux s'étoilent*, s'ouvrent par les carnes.

Etole, s. f. Longue bande d'étoffe d'une certaine largeur que le Prêtre met sur le cou et croise sur l'estomac, et que le Diacre porte en façon d'écharpe.

Etonnamment, adv. (*E-to-na-man*) D'une manière étonnante. Il est famil.

Etonnant, an-te, adj. (*E-to-nan, an-te*) Qui étonne, qui surprend.

Etonnement, s. m. (*E-to-ne-man*) Surprise causée par quelque chose d'inattendu. —Admiration. —Ebranlement; secousse : *Etonnement de cerveau*, etc.

Etonner, v. a. (*E-to-né*) Surprendre par quelque chose d'inopiné. —Ebranler; faire trembler par quelque grande, quelque violente commotion.

S'étonner, v. récipr. Etre étonné, surpris.

Etou, s. m. Table sur laquelle les Bouchers tuent et habillent les moutons.

Etouffade, s. f. (*E-tou-fa-de*) t. de Cuisine : Sauce ou préparation pour manger certain gibier, sur-tout la perdrix.

Etouffant, an-te, adject. verbal, (*E-tou-fan*) Qui fait qu'on étouffe, qu'on respire mal : *Chaleur étouffante.*

Etouffement, s. m. (*E-tou-fe-man*) Sorte de suffocation; difficulté de respirer : *D'où vient cet étouffement ?*

Etouffer, v. act. (*E-tou-fé*) Suffoquer; ôter la respiration, faire mourir en suffoquant. —fig. 1.° Supprimer; cacher; dompter : *Etouffer sa douleur, ses soupirs, son ressentiment; étouffer une affaire, une querelle*, empêcher qu'elles n'éclatent. —2.° Détruire; dissiper; faire cesser : *Etouffer une révolte, une erreur.*

Etouffer, v. n. Avoir la respiration empêchée. —famil. *Etouffer de rire*, rire avec excès.

Etouffoir, subst. m. (*E-tou-foar*) Espèce de cloche ou de boite de métal pour étouffer des charbons.

Etoupage, s. m. Chez les Chapeliers, le reste de l'étoffe dont on fait les capades d'un chapeau.

Etoupe, s. f. La partie la plus grossière, le rebut de la filasse, du chanvre ou du lin.

Fig. et fam. *Mettre le feu aux étoupes*; échauffer, exciter à la vengeance, à la révolte.

Etouper, v. a. (*E-tou-pé*) Boucher avec des étoupes. —Chez les Chapeliers, fortifier les endroits foibles d'un chapeau.

Etouperie, subst. f. Toile d'étoupe.

Etoupières, subst. f. pl. Femmes qui mettent en étoupes les vieux cordages pour calfater les vaisseaux.

Etoupille, s. f. (*E-tou-pi-glie*; en mouillant les *ll.*) ter. d'Artificier : Mèche de coton filé et roulé dans de la poudre.

Etoupiller, v. act. (*E-tou-pi-glié*) Garnir les artifices d'étoupilles.

Etoupin, s. m. (*E-tou-pein*) ter. de Marine : Peloton de fil de carret pour bourrer la poudre quand on charge un canon.

Etourderie, s. f. Action d'étourdi; ou habitude de faire des actions d'étourdi.

Etourdi, *ie*, subst. et adj. Qui agit avec imprudence, avec trop de précipitation.

A l'étourdie, *étourdiment*, adv. D'une manière étourdie.

Etourdir, v. a. (*E-tour-dir*) Causer dans le cerveau quelque ébranlement qui trouble, qui suspend en quelque sorte la fonction des sens : *Il lui donna sur la tête un coup de bâton qui l'étourdit*, —Rompre la tête à force de bruit et de criaillerie : *Etourdir les oreilles*. —fig. Causer de l'étonnement, de l'embarras.

Figur. *Etourdir la grosse faim*, l'appaiser. —*la douleur*, l'endormir, la calmer. On dit, dans le même sens, *étourdir l'affliction*. —*la viande*, la cuire à demi : *Cette viande n'est qu'étourdie*.

S'étourdir, v. réc. Se préoccuper, s'entêter : *Il s'étourdit de vaines raisons, de ces chimères*. —*S'étourdir sur*... se distraire de quelque chose; s'empêcher d'y penser.

Etourdissant, *ante*, adj. (*E-tour-di-san*) Qui étourdit.

Etourdissement, s. m. (*E-tour-di-ce-man*) Effet de l'action qui étourdit. —fig. Trouble que cause un malheur, une méchante nouvelle.

Etourneau, s. m. (*E-tour-nô*, s. d.) Oiseau noirâtre, marqué de petites taches grises. —figur. et fam. Jeune homme qui veut faire le capable. —Cheval d'un poil gris-jaunâtre.

Etouteau, s. m. (*E-tou-tô*, s. d.) t. d'Horloger : Cheville attachée sur la roue, qui sert à régler la sonnerie.

Etrange, adj. m. et f. Qui n'est pas dans l'ordre et l'usage commun.

Etrangement, adv. (*E-tran-je-man*) D'une manière étrange.

Etranger, *ère*, subst. (*E-tran-jé*, *è-re*) Qui est d'un autre pays que celui de son actuelle résidence. —Qui n'est pas du pays. —Qui n'est pas de la famille, de la Compagnie, de la Communauté.

Etranger, *ère*, adject. Qui est d'une autre Nation : *Climats*, *pays étrangers*; *coutumes*, *lois*, *plantes étrangères*. —Qui n'a aucun rapport à... *Ce fait, ce raisonnement est étranger à la cause*; *ces intérêts lui sont étrangers*. —Qui ne participe point à... qui n'entre point dans... *Il est étranger à toutes les intrigues*, etc. —En Médecine et en Chirurgie; *un corps étranger*, qui se trouve dans le corps de l'animal contre sa nature.

Etranger, v. act. Chasser, éloigner d'un lieu, désaccoutumer d'y venir : *Etranger le gibier d'un pays*. On dit aussi *s'étranger* : *Le gibier s'est étrangé de ce canton*. —Il se dit fam. des personnes : *Etranger les importuns*; *cet homme s'est étrangé de cette maison*.

Etranglé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Etrangler* —fig. 1.° *Discours étranglé*, qui n'est pas assez étendu. —2.° *Habit*, *corridor étranglé*, trop étroit.

Etranglement, subst. m. (*E-tran-gle-man*) En Médecine, resserrement ex-

cessif. —Filet délié qui unit les deux parties de certains insectes, tels que l'araignée, la guêpe, etc.

Etrangler, v a. (*E-tran-glé*) Faire perdre la respiration et la vie, en pressant le gosier ou en le bouchant. —fig. Ne pas donner l'étendue nécessaire à une chambre, à un raisonnement, etc.

Etrangler une affaire, la juger à la hâte.

Etranguillon, subst. m. (*E-tran-ghi-glion*; mouillez les *ll.*) Maladie des chevaux; espèce d'esquinancie. —Sorte de poire fort âpre.

Etrape, subst. f. Petite faucille pour couper le chaume.

Etraper, v. a. (*E-tra-pé*) Couper le chaume avec une étrape.

Etraque, subst. f. (*E-tra-ke*) ter. de Marine: La largeur du bordage.

Etrasse ou *cardasse*, s. f. Espèce de bourre de soie.

Etrave, s. f. Piéce de bois qui forme la proue d'un vaisseau.

Etre, s. m. Ce qui est ou qui existe: *L'être souverain; les autres êtres n'existent que par lui.* —L'existence: *C'est Dieu qui nous a donné l'être.* —Au pluriel: *Les êtres d'une maison*; les degrés, corridors, chambres, etc.: *Savoir, connoître les êtres.*

Un être de raison, ce qui n'existe que dans l'imagination.

Etre, verbe auxiliaire. (Voyez sa conjugaison dans la Préface.) Exister. —L'usage le plus ordinaire de ce verbe est d'attribuer quelque chose à un sujet par des adjectifs ou des adverbes auxquels il se joint: *Il est sage, grand, vertueux; il est debout, couché; il est bien, mieux, plus mal, etc.* —Appartenir: *Cette maison est à moi.* —Comme impersonnel il régit *de* avec l'infinitif: *Il est beau, il est utile de...* —On dit encore impersonnellement, *il est* pour *il y a.* —Les prétérits d'*être* s'emploient souvent, du moins dans le style famil. pour ceux d'*aller*: *J'ai été, je fus chez vous.* (Le même verbe a une multitude d'autres emplois, presque tous exclusivement propres à la Langue Françoise, mais qu'il seroit trop long de rassembler dans un *Dictionnaire portatif.* Voyez celui de l'Académie et sur-tout le *Dictionnaire Critique.*)

Etrécir, v. act. Rendre plus étroit.

S'étrécir, v. pronom. Devenir plus étroit.

Etrécissement, s. m. (*E-tré-ci-ce-man*) Action d'étrécir.

Etrécissure, s. f. Etat de ce qui est étréci.

Etreignoirs, s. m. pl. (*E-trè-gnoar*; mouillez *gn.*) ter. de Menuisier: Deux morceaux de bois percés de plusieurs trous et joints avec des chevilles. Ils servent au même usage que le sergent. *Trév.*

Etrein, s. m Paille qui sert de litière aux chevaux. *Trév.*

Etreindre, v. a. Serrer fortement en liant. —On dit fig. *Etreindre les nœuds de l'amitié.*

Proverbial. *Qui trop embrasse mal étreint*; celui qui entreprend trop d'affaires à la fois ne réussit pas.

Etreinte, s. f. L'action par laquelle on étreint.

Etrenne, s. f. (*E-trè-ne*) Présent qu'on se fait au commencement de chaque année. —La première chose que vend un Marchand quand sa boutique est ouverte. —fig. Le premier usage qu'on fait d'une chose.

Etrenner, v. a. (*E-tré-né*) Donner des étrennes. —Acheter le premier à un Marchand. —fig. Avoir le premier usage d'une chose.

Etrenner, v. n. Il se dit du premier argent que reçoit un Marchand de sa marchandise, dans la journée, etc.

Etrésillon, s. m. (Mouillez les *ll.*) Piéce de bois qui sert d'appui ou d'arc-boutant pour soutenir des murs qui déversent, et tout ce qui a besoin d'être appuyé de même.

Etrésillonner, v. a. (*E-tré-zi-glio-né*) Mettre des étrésillons.

Etrier, subst. m. (*E-trié*) Espèce d'anneau de fer ou d'autre métal, qui pend d'un côté et de l'autre par une courroie à une selle de cheval, et qui sert à appuyer les pieds du cavalier. —En Chirurgie, bandage pour la saignée du pied.

Avoir le pied à l'étrier; au propre, être prêt à partir. —Au fig. être dans

le chemin de la fortune. —fig. et fam. 1.° *Être ferme sur ses étriers*, n'être pas aisé à ébranler dans ses résolutions. —2.° *Faire perdre les étriers à quelqu'un*, le déconcerter, le mettre en désordre. —*Courir à franc étrier*, courir la poste à cheval. —*Le pied de l'étrier*; dans un cheval, le pied gauche du devant, le pied du montoir. —*Vin de l'étrier*, vin qu'on apporte aux voyageurs au moment de leur départ. —*Bas à étrier*, bas qui n'ont point de pied.

Etrière, s. f. Petite bande qui sert à attacher les étriers à la selle.

Etrille, s. f. (*E-tri-glie*; mouillez les *ll.*) Instrument de fer avec lequel on ôte la crasse attachée à la peau et au poil des chevaux. —Popul. Cabaret où l'on fait payer trop cher.

Etriller, v. a. (*E-tri-glié*) Frotter un cheval avec l'étrille. —fig. et fam. Battre; rosser.

Etripper, v. a. (*E-tri-pé*) Oter les tripes d'un animal.

Etristé, adj. Terme de Vénerie : *Un levrier étristé*, qui a les jarrets bien formés.

Etrivière, s. f. Courroie qui sert à porter les étriers.

Donner les étrivières à quelqu'un, le frapper avec des étrivières ou tout autre fouet. —figur. et famil. Le maltraiter extrêmement et d'une manière déshonorante.

Etroit, *étroite*, adj. (*E-troa*, *troa-te*) Qui a peu de largeur. —Au fig. qui est fort borné : *Génie étroit*, *esprit étroit*; et proverb. *front étroit*, *crâne étroit*. —En Morale, il se dit par opposition à *relâché* : *Etroite observance*; *conscience étroite*.

A l'étroit, adv. Dans un espace étroit : *Logé à l'étroit*.

Figur. *Etre à l'étroit*, *réduit à l'étroit*, *vivre à l'étroit*; être pauvre.

Etroitement, adv. (*E-troa-te-man*) A l'étroit : *Logé étroitement*. —Extrêmement : *Etroitement uni*. —A la rigueur : *S'attacher étroitement à la règle*. —Expressément : *On lui a étroitement défendu*, *enjoint étroitement de*...

Etron, s. m. Matière fécale qui a quelque consistance. Il se dit de celle de l'homme et de quelques animaux. Par politesse on évite l'usage de ce mot dans la conversation.

Etronsonner, v. a. (*E-tron-so-né*) *Etronsonner un arbre*; en couper toutes les branches et ne lui conserver que le tronc.

Etrope ou *herse de poulie*, subst. fém. Terme de Marine : La corde qui soutient et suspend un moufle de poulie.

Etrousser, v. a. (*E-trou-cé*) Adjuger en justice. Vieux.

Etruffé, *ée*, adj. (*E-tru-fé*) ter. de Chasse : *Un chien étruffé*, devenu boiteux par quelque défaut de la cuisse. L'état ou le mal de ce chien s'appelle *étruffure*.

Etude, subst. f. Travail, application d'esprit pour apprendre les sciences, les lettres, les arts. —Connoissances acquises par l'application de l'esprit : *Il a de l'étude*. —Il se dit par extension de toute autre chose que les sciences : *La bonne chère est toute son étude*. —Lieu où les gens de Pratique mettent leurs papiers et font leurs écritures. —Desseins particuliers des grands Peintres.

Ce jeune homme a fait ses études, a étudié en Grammaire, en Rhétorique et en Philosophie : *Il a fait de bonnes études*; il a étudié avec choix et avec succès.

Etudiant, subst. m. (*E-tu-di-an*) Celui qui étudie; Ecolier : *Etudiant en Médecine*; *il y a bien des Etudians dans cette Université*.

Etudié, *ée*, part. p. d'*Etudier*, et adj. Fait avec soin. —Feint; affecté.

Etudier, verb. neut. (*E-tu-di-é*) S'appliquer à quelque science pour l'apprendre. Voyez *Apprendre*. —Faire ses études.

Etudier, v. act. Il a le même sens que le neutre : *Etudier les Mathématiques*, *l'Histoire*, *etc.* —Tâcher d'entendre un Auteur, une affaire. —Tâcher d'apprendre par cœur. —Méditer; préparer; composer : *Il étudie ce qu'il doit dire*. —figurément, Observer le génie, les inclinations d'une personne : *J'ai fort étudié cet homme*.

S'étudier à, v. pron. S'attacher, s'appliquer : *Il s'étudie à plaire*.

Etudiole, subst. m. Petit buffet à plusieurs tiroirs, qui se place sur une table, pour y serrer des papiers d'étude, etc.

Etui, s. m. Tout ce qui est fait pour contenir et pour conserver une chose.

Etuve, s. f. Lieu qu'on échauffe pour faire suer. On le dit plus souvent au pl. *Aller aux étuves.*

Etuvée, s. f. Certaine manière de cuire, d'assaisonner les viandes, du poisson: *Mettre du veau, une carpe à l'étuvée; faire une étuvée de...*

Etuvement, s. f. (*E-tu-ve-man*) Action d'étuver.

Etuver, v. act. (*E-tu-vé*) Laver et nettoyer quelque plaie ou blessure en appuyant doucement.

Etuviste, s. m. Baigneur; celui qui tient des étuves.

Etymologie, s. f. (*E-ti-mo-lo-ji-e*) Origine d'un mot; la source d'où il est dérivé.

Etymologique, adj. (*E-ti-mo-lo-ji-ke*) Qui a rapport à l'étymologie.

Etymologiste, subst. m. Celui qui recherche l'origine des mots.

Eu, *eue*, part. p. du verbe *Avoir.* (*û*, *û-e.*) Il ne s'emploie que dans les temps composés de son verbe: *J'ai eu; la fièvre qu'il avoit eue*, etc.

Eubages, s. m. pl. Prêtres Gaulois ou Druïdes qui s'appliquoient à la Physique et à l'Astronomie.

Eucharistie, s. f. (*Eu-ka-ris-ti-e*) Le Sacrement du Corps et du Sang de N. S. J. C. sous les espèces du pain et du vin.

Eucharistique, adj. (*Eu-ka-ris-ti-ke*) Qui appartient au Sacrement de l'Eucharistie: *Les espèces Eucharistiques.*

Eucologe, s. m. Livre de prières où se trouve l'Office du Dimanche et des fêtes chômées.

Eucrasie, subst. f. (*Eu-kra-zi-e*) t. de Médecine: Bon tempérament.

Eufraise, s. f. (*Eu-frè-ze*) Plante bonne pour les yeux.

Eulogies, s. f. pl. Terme de Liturgie: Mets, viandes qu'on envoyoit pour être bénites; espèce de pain bénit.

Eunuque, s. m. (*Eu-nu-ke*) Nom donné à un homme auquel on a ôté la faculté d'engendrer.

Eupatoire, s. f. (*Eu-pa-toa-re*) Nom de plusieurs plantes, et sur-tout de l'*Aigremoine.*

Euphémie, subst. f. (*Eu-fé-mi-e*) Prières des Lacédémoniens, qui consistoient à demander seulement aux Dieux, *ut pulchra bonis adderent.*

Euphémisme, s. m. (*Eu-fé-mis-me*) t. de Rhétorique: Figure ou trope, qui consiste à déguiser à l'imagination des idées qui sont ou peu honnêtes ou désagréables, ou tristes, ou dures, et à ne point se servir en conséquence des expressions propres, qui exciteroient directement ces idées.

Euphonie, s. f. (*Eu-fo-ni-e*) Son agréable d'une seule voix ou d'un seul instrument. —En ter. de Grammaire, prononciation facile.

Euphonique, adject. (*Eu-fo-ni-ke*) Appartenant à l'Euphonie; favorable à l'Euphonie, sur-tout dans sa seconde acception: *Articulations Euphoniques.*

Euphorbe, s. m. Arbre de Mauritanie, dont la gomme résineuse purge les sérosités, dissout les humeurs, etc.

Europe, subst. f. L'une des quatre parties du monde.

Européen, *enne*, adject. et subst. (*Eu-ro-pé-en*, *è-ne.*) Qui est de l'Europe.

Europome, s. m. Nom donné à un papillon de jour qui n'habite que les lieux solitaires en France.

Eurythmie, s. f. (*Eu-rite-mi-e*) Bel ordre, belle proportion d'un ouvrage d'Architecture, de Sculpture, de Peinture.

Eustyle, subst. m. Terme d'Architecture: Espace convenable entre deux colonnes.

Eux, (*Eû*) plur. du pron. pers. *lui.* Voyez la Grammaire.

Evacuant ou *Evacuatif*, *ive*, adj. et subst. Qui évacue: *Les évacuans l'ont soulagé, un remède évacuatif.*

Evacuation, s. f. (*E-va-ku-a-cion*) Action d'évacuer les humeurs: *Faire une grande évacuation.* —Les matières évacuées. —Action d'évacuer une place assiégée, en conséquence d'un traité, d'une capitulation.

Evacuer, verb. act. (*E-va-ku-é*) Vider ; faire sortir. Il se dit en Médecine : *Evacuer les mauvaises humeurs, la bile.* —En t. de Guerre, *Evacuer une place, une province, un pays* ; en sortir.

S'évader, verb. pron. (*E-va-dé*) S'enfuir.

Evagation, s. f. (*E-va-ga-cion*) t. de Dévotion ; Suite de distractions : *Evagation d'esprit.*

S'évaltonner, v. r. (*E-val-to-né*) Prendre des airs trop libres ; abuser de ses forces. Il est familier.

Evaluation, s. f. (*E-va-lu-a-cion*) Appréciation ; estimation du prix de quelque chose.

Evaluer, verb. act. (*E-va-lu-é*) Apprécier ; réduire à un prix certain.

Evangélique, adj. (*E-van-jé-li-ke*) Qui est de l'Evangile, selon l'Evangile.

Evangéliquement, adv. (*E-van-jé-li-ke-man*) D'une manière évangélique.

Evangéliser, v. act. (*E-van-jé-li-zé*) Annoncer, prêcher l'Evangile : *Evangéliser les pauvres.* Il s'emploie aussi neutralement.

Evangéliste, s. m. L'un des quatre Ecrivains sacrés qui ont écrit l'Evangile. —Au Palais, Conseiller qui tenoit l'inventaire d'un procès pendant que le Rapporteur lisoit les piéces. —Dans une Compagnie Littéraire, le témoin, l'inspecteur d'un scrutin.

Evangile, s. m. La loi de Jesus-Christ et la doctrine qu'il a enseignée. —Partie des Evangiles qu'on dit à la Messe. Dans cette seconde acception *Trév.* lui donne le genre féminin : *La premiere Evangile est dite.* L'*Acad.* le fait toujours masculin.

Figur. et proverb. *Ce qu'il dit n'est pas mot d'Evangile* ; il ne faut pas croire tout ce qu'il dit.

S'évanouir, v. récip. Tomber en foiblesse. —Disparoître.

Evanouissement, subst. m. (*E-va-nou-i-ce-man*) Défaillance.

Evantiller un contrat, exposer en détail la valeur d'un héritage. Il se dit aussi de ce qui relevoit de chaque Seigneur, pour en payer les droits au prorata.

Evaporation, s. f. (*E-va-po-ra-cion*) Exhalation de vapeurs ; action par laquelle quelque chose s'évapore. —Au figuré, légéreté d'esprit.

Evaporé, ée, part. p. et adj. Voyez *S'évaporer.* —fig. Qui est trop dissipé : *Esprit évaporé, tête évaporée ; jeune homme évaporé.* On dit aussi substantivement ; *C'est un évaporé, une évaporée.*

S'évaporer, v. pron. Se résoudre en vapeur. —figur. 1.° Se dissiper : *Ce jeune homme commence à s'évaporer.* —2.° *Il s'évapore* (il s'égare) *en vaines idées, en chimères, etc*

Evaporer son chagrin, sa bile ; les soulager par des plaintes, par des discours, etc. Dans cette acception *Evaporer* est actif.

Evaser, v. act. (*E-va-zé*) Elargir, rendre une ouverture plus large.

Un nez évasé, dont les narines sont trop ouvertes.

Evasion, s. f. (*E-va-zion*) Fuite secrète.

Evêché, s. m. Certaine étendue de pays qui dépend de la juridiction d'un Evêque. —Dignité Episcopale. —Maison de l'Evêque.

Eveil, s. m. (*E-vèglie* ; mouillez l'*l* finale.) Avis qu'on donne à quelqu'un d'une chose qui l'intéresse et à laquelle il ne pensoit pas : *Donner l'éveil.*

Eveillé, ée, part. p. et adj. Voyez *Eveiller.* —Gai ; vif : *Il a l'esprit éveillé, les yeux éveillés.* On dit prov. *Eveillé comme une potée de souris.* —Ardent ; attentif : *Il est fort éveillé sur ses intérêts.* —*Femme fort éveillée*, coquette. —On dit substantivement : *C'est un éveillé ; c'est une petite éveillée.*

Eveiller, v. act. *E-vè-glié* ; mouillez les *ll.*) Faire cesser, interrompre le sommeil. Il diffère de *réveiller*, en ce qu'il se dit proprement d'une heure réglée, et suppose une cessation de sommeil douce, ordinaire, naturelle ; au lieu que *réveiller* se dit plus particuliérement par rapport à un temps extraordinaire, et emporte quelque chose d'irrégulier et de subit : *Il ne s'est éveillé que fort tard ; un grand bruit m'a réveillé en sursaut.* —Au fig. rendre plus vif, plus agissant.

S'éveiller, verb. pron. Cesser de dormir.

Evénement, s. m. (*E-vé-ne-man*) Issue, succès d'une chose. —Aventure remarquable.

Event, s masc. (*E-van*) Mauvais goût d'un aliment, d'une liqueur qui commence à s'altérer : *Ce jambon, ce vin sentoit l'évent.* —Action de l'air agité : *Mettre à l'évent.* —Ouverture d'une arme à feu. —Trou pour donner passage à l'air.

Fig. et fam. *Tête à l'évent*; homme étourdi et léger.

Events, au plur. Se dit de l'ouverture qui communique aux cavités des ouïes dans la plupart des poissons cartilagineux. —Conduits pour faire circuler l'air dans les fourneaux des fonderies.

Eventail, subst. m. (*E-van-taglie*; mouillez l'*l* finale.) Ce qui sert à éventer. On le dit sur-tout d'un papier ou d'un taffetas étendu sur de petits bâtons plats qui se replient les uns sur les autres.

Eventailliste, s. m. (*E-van-ta-glis-te*; mouillez les *ll.*) Celui qui fait ou qui vend des éventails.

Eventaire, s. m. (*E-van-tè-re*) Sorte de plateau d'osier sur lequel les vendeuses de fruits et d'herbages placent leur marchandise.

Eventé, *ée*, adj. et subst. Léger, évaporé : *C'est un éventé*; *cette fille est bien éventée.*

Eventer, v. a. (*E-van-té*) Donner du vent en agitant l'air. —Exposer au vent, à l'air. —Donner de l'air. — fig. *Eventer un dessein, un secret*, et prov. *Eventer la mine*; découvrir une affaire secrète et la faire échouer. —En t. de Marine, *Eventer les voiles*; mettre le vent dans les voiles pour faire route.

S'éventer, verb. réc. Se gâter, se corrompre, s'altérer par le moyen de l'air. —Se donner du vent à soi-même.

S'éventiller, v. pron. (*E-van-tiglié*) t. de Fauconnerie : *L'oiseau s'éventille*, se secoue en se soutenant en l'air.

Eventoir, s. m. (*E-van-toar*) Sorte d'éventail dont les Cuisiniers se servent pour allumer les charbons. —Ouverture faite sur l'ouvrier de la voie, quand on travaille aux mines de charbon minéral.

Eventrer, verb. act. (*E-van-tré*) Tirer les entrailles du ventre. — Fendre le ventre.

Fig. et populairement : *S'éventrer*, faire les derniers efforts.

Eventuel, *uelle*, adj. (*E-van-tu-el*, *è-le*) Qui est fondé sur un événement qui peut arriver ou ne pas arriver : *Traité éventuel*; *succession éventuelle.*

Eventuellement, adv. (*E-van-tu-è-le-man*) En cas qu'un certain événement arrive.

Evêque, subst. m. (*E-vê-ke*) Prélat du premier ordre dans l'Eglise, chargé de la conduite d'un Diocèse.

Evêque in partibus, Celui qui a un évêché dont le territoire est au pouvoir des Infidelles.

Everdumer, v. act. (*E-vêr-du-mé*) ter. de Confiseur : Oter le duvet aux amandes et leur donner une couleur verte. —Tirer une sauce, une liqueur verte.

Everrer, v. act. (*E-vê-ré*, *r* forte.) Oter de dessous la langue d'un chien un nerf sans lequel il ne peut mordre.

Eversion, s. f. (*E-vêr-cion*) Ruine, renversement d'un Etat, d'une Ville.

S'évertuer, v. récip. (*E-vêr-tu-é*) S'efforcer de faire quelque chose de louable.

Eveux, adj. (*E-veû*) ter. d'Agriculture : *Terrain éveux*, celui qui retient l'eau et qui devient comme de la boue quand il est pénétré.

Eviction, s. f. (*E vik-cion*) Action d'évincer.

Evidemment, adv. (*E-vi-da-man*) D'une manière évidente.

Evidence, subst. f. (*E-vi-dan-ce*) Qualité de ce qui est évident.

Mettre une chose en évidence, la faire connoître clairement. —*Etre en évidence*; paroître, se montrer.

Evident, *ente*, adject. (*E-vi-dan*, *an-te*) Clair, visible, manifeste.

Evider, v. act. (*E-vi-dé*) En ter. de Blanchissage, faire sortir l'empois du linge en le frottant. —En ter. de Tailleur, échancrer. —En t. de Fourbisseur, de Serrurier, de Tourneur, etc. Faire une certaine cannelure à un ou-

vrage pour le rendre ou plus léger ou plus agréable.

Evier, s. m. (*E-vié*) Conduit par où s'écoulent les eaux d'une cuisine.

Evilasse, s. m. (*E-vi-la-ce*) Bois d'ébène de Madagascar.

Evincer, v. act. (*E-vin-cé*) ter. de Palais : Déposséder, dépouiller juridiquement quelqu'un de ce qu'il possédoit : *Il a été évincé de cette terre par arrêt.*

Eviré, *ée*, adj. Terme de Blason : Qui n'a point de marque de sexe.

Evitable, adj. Ce qu'on peut fuir. Il est peu usité.

Evitée, subst. f. Terme de Marine : Largeur d'une rivière ou d'un canal, suffisante pour qu'un vaisseau puisse tourner librement.

Eviter, v. act. (*E-vi-té*) Esquiver; Fuir quelque chose de nuisible ou de désagréable. —Epargner : *Je veux vous éviter l'ennui de...* —On dit en ter. de Marine ; *Le vaisseau évite au vent*, présente l'avant au point d'où le vent souffle. *Il l'évite à marée*, il le présente au courant des flots.

S'éviter, v. réc. Se fuir l'un l'autre.

Eviter, v. neut. Terme de Marine : Changer de position, en tournant par l'impulsion de l'eau ou du vent sur ses amarres, qui servent alors de point fixe vers la proue.

Evocable, adj. Terme de Palais : Qui se peut évoquer.

Evocation, subst. f. (*E-vo-ka-cion*) Action d'évoquer.

Evocatoire, adj. (*E-vo-ka-toa-re*) Qui a la vertu d'évoquer ; qui sert de fondement à l'évocation : *Cédule évocatoire.*

Evolution, subst. f. (*E-vo-lu-cion*) Développement des corps organiques lors de leur formation. Cette doctrine est opposée à l'*Epigenèse*. —Mouvement que font des troupes pour prendre une nouvelle disposition : *Evolutions militaires.*

Evonimoïde, s. m. Sorte d'arbrisseau, commun aux environs de Quebec en Canada.

Evoquer, v. a. (*E-vo-ké*) Appeler, faire venir à soi, en parlant des ames, des esprits. — Tirer une cause d'un tribunal à un autre.

Evulsion, s. f. (*E-vul-cion*) ter. de Chirurgie : Action d'arracher.

Ex, préposition latine qui, avec le mot François qui la suit, marque ce qu'une personne a été, le poste qu'elle a occupé : *Ex-Provincial, ex-Jésuite, etc.*

Exact, *acte*, adj. (*Èg-zak*, *zak-te*) Qui a de l'exactitude. Il se dit des personnes et des choses qui ont rapport aux personnes : *C'est un homme fort exact ; récit, compte exact ; exacte perquisition, etc.*

Exactement, adv. (*Èg-zak-te-man*) D'une manière exacte.

Exacteur, subst. m. (*Èg-zak-teur*) Celui qui est commis pour exiger des droits, et qui les exige au-delà de ce qui est dû : *Exacteur dur, impitoyable.*

Exaction, subst. f. (*Èg-zak-cion*) Action par laquelle on exige plus qu'il n'est dû, ou action d'exiger par des voies injustes : *C'est une pure exaction.*

Exactitude, s. f. (*Èg-zak-ti-tu-de*) Soin que l'on apporte pour faire exactement les choses. Voyez *Correction.*

Exagérateur, s. m. (*Èg-za-jé-ra-teur*) Qui exagère.

Exagératif, *ive*, adj. (*Èg-za-jé-ra-tife*, *i-ve*) Qui tient de l'exagération.

Exagération, s. f. (*Èg-za-jé-ra-cion*) Discours qui exagère ; hyperbole.

Exagérer, v. a. (*Èg-za-jé-ré*) Amplifier ; grossir les récits, les louanges ou la satyre.

Exaltation, s. f. (*Èg-zal-ta-cion*) Elévation du Pape au Pontificat. —On dit aussi l'*exaltation* (l'élévation) *de la Croix.* —En Chimie, *exaltation des sels, des métaux, etc.* opération par laquelle on les purifie le plus qu'il est possible. —On dit depuis quelque temps au fig. *L'exaltation* (l'exagération) *du style ; exaltation de tête*, extrême chaleur d'imagination, etc.

Exalté, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Exalter.* —fig. *Style, sentimens exaltés*, exagérés ; *tête, imagination exaltée*, ardente, etc.

Exalter, v. act. (*Èg-zal-té*) Elever par le discours ; louer, vanter. —En Chimie, augmenter la vertu d'un minéral.

Examen, subst. masc. (*Èg-za-men*) Recherche exacte ; discussion soigneuse,

—Questions, interrogations faites à quelqu'un.

Examinateur, s. m. (*Èg-ʒa-mi-na-teur*) Celui qui examine ou qui est choisi pour examiner, pour interroger.

Examiné, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Examiner*. —fam. Usé : *Cet habit, ce linge est bien examiné.*

Examiner, v. act. (*Èg-ʒa-mi-né*) Rechercher exactement ; discuter avec soin ; peser mûrement. —Interroger pour connoître la capacité de quelqu'un ou pour découvrir quelque chose.

Exanthême, s. m. (*Èg-ʒan-tê-me*) Toute sorte d'éruption à la peau.

Exantlation, s. f. (*Èg-ʒante-la-cion*) t. de Physique : L'action de faire sortir l'air ou l'eau de quelque endroit par le moyen de la pompe.

Exarchat, s. m. (*Èg-ʒar-ka*) Partie de l'Italie où commandoit l'Exarque.

Exarque, s. m. (*Èg-ʒar-ke*) Celui qui commandoit en Italie pour les Empereurs de Constantinople. —Dans l'Eglise Grecque, dignité Ecclésiastique au dessous de celle de Patriarche.

Ex-Assistant, *ante*, subst. (*Èg-ʒa-cis-tan*, *an-te*) Qui a été Assistant ou Assistante.

Exaucement, s. m. (*Èg-ʒô-ce-man*, d.) Action d'exaucer. *Trév.*

Exaucer, verb. act. (*Èg-ʒô-cé*, d.) Ecouter favorablement et accorder ce que l'on demande.

Excavation, s. f. (*Eks-ka-va-cion*) Action de creuser. —Creux qui se fait dans quelque terrain.

Excédant, *ante*, adj. (*Ek-cé-dan*) Ce qui reste après qu'on a levé une moindre quantité d'une plus grande. —On dit aussi substantiv. *L'excédant d'une somme.*

Excéder, v. act. (*Ek-cé-dé*) Outrepasser ; aller au-delà de... *Excéder les bornes, son pouvoir, etc.* —fam. 1.° Traiter avec excès, soit en bien, soit sur-tout en mal : *Excéder de bonne chère, de coups.* —2.° Fatiguer ; importuner, etc. : *Vous m'excédez par vos railleries.*

S'excéder, v. r. Faire quelque chose jusqu'à l'excès.

Excellemment, adv. (*Ek-cé-la-man*) D'une manière excellente.

Excellence, subst. f. (*Ek-cé-lan-ce*) Degré de perfection au-dessus des autres. —Titre d'honneur qu'on donne aux Ambassadeurs et à quelques personnes titrées : *J'ai écrit à Votre Excellence.*

Par excellence, adv. Excellemment : *Cela est beau par excellence.* —De manière que ce qui paroît commun à plusieurs, soit comme le nom propre, le propre caractère d'un seul : *Le Sage par excellence.*

Excellent, *ente*, adj. (*Ek-cé-lan*) Qui excelle ; qui a une qualité supérieure.

Excellentissime, adj. (*Ek-cé-lan-ti-ci-me*) Très-excellent. Il est familier.

Exceller, verb. neut. (*Ek-cé-lé*) Surpasser par quelque qualité, par quelque degré de perfection qui distingue des autres.

Excentricité, s. f. (*Ek-san-tri-ci-té*) ter. de Géométrie : Distance entre les centres des cercles qui ne sont pas concentriques.

Excentrique, adj. (*Ek-san-tri-ke*) Il se dit, en Géométrie, de plusieurs cercles qui ont un centre différent, quoique engagés l'un dans l'autre.

Excepté, préposition. (*Ek-cèp-té*) Hormis ; à la réserve de...

Excepter, v. act. (*Ek-cèp-té*) Ne point comprendre dans un nombre, dans une règle.

Exception, subst. f. (*Ek-cèp-cion*) Action par laquelle on excepte. —En ter. de Palais, moyen qu'on apporte pour se défendre d'une demande, pour n'y pas répondre.

A l'exception de, sorte de préposition : Excepté, hormis.

Excès, s. m. (*Ek-cè*) Ce qu'une quantité a de plus qu'une autre. —Ce qui passe les bornes de la raison, de la bienséance : *Excès de bonne chère, de travail, d'austérité ; louer, blâmer avec excès.* —Employé absolument et sans régime, il signifie plus particuliérement déréglement, débauche. —En ter. de Pratique ; outrage, violence.

A l'excès, *jusqu'à l'excès*, adverb. Au-delà des bornes de la raison.

Excessif, *ive*, adj. (*Ek-cè-cife*, *i-ve*) Qui va à l'excès, où il y a de l'excès.

Excessivement, adv. (*Ek-cè-ci-ve-man*) D'une manière excessive.

Exciper de... v. n. (*Ek-ci-pé*) t. de Palais : Fournir des exceptions.

Excitateur, *trice*, subst. (*Ek-ci-ta-teur*) Celui, celle qui dans une Communauté réveille les autres.

Excitatif, *ive*, adj. Qui excite.

Excitation, s. f. (*Ek-ci-ta-cion*) Action de ce qui excite. Il est peu usité.

Exciter, v. act. (*Ek-ci-té*) Provoquer : *Cela excite la soif*, *l'appétit*, *excite à boire.* —Emouvoir : *Exciter la pitié.*—Animer; encourager. —Causer; faire naître : *Exciter une sédition*, *une jalousie*, *etc.*

Exclamatif, *ive*, adject. Terme de Grammaire ; Propre à l'exclamation : *Point exclamatif* ; *phrase exclamative.*

Exclamation, s. f. (*Eks-kla-ma-cion*) Cri que l'on fait par admiration, par joie, par indignation.

Exclure, verbe act. sur *Conclure*, (*Eks-klû-re*) *Exclu*, *ue* ; *exclus*, *use.* *Excluant. J'exclus*, *etc.* Empêcher quelqu'un d'être admis. —Chasser; expulser. —Empêcher d'obtenir : *Ses ennemis vouloient l'exclure de cette place.*

Exclusif, *ive*, adj. (*Eks-klu-zife*, *i-ve*) Qui exclut ou peut exclure.

Exclusion, subst. f. (*Eks-klu-zion*) Déclaration, acte par lequel on exclut.

Exclusivement, adv. (*Eks-klu-zi-ve-man*) A l'exception, en excluant ou ne comptant pas.

Excommunication, s. f. (*Eks-ko-mu-ni-ka-cion*) Censure ecclésiastique par laquelle on excommunie.

L'excommunication majeure retranche de toute communion avec les Fidelles. *L'excommunication mineure* interdit seulement l'usage des Sacremens.

Excommunié, *ée*, subst. Celui, celle contre qui on a lancé une censure ecclésiastique.

Prov. *Avoir un visage d'excommunié*, un méchant visage, pâle, défait.

Excommunier, v. a. (*Eks-ko-mu-ni-é*) Séparer de la communion des Fidelles et de la participation des biens spirituels de l'Eglise.

Excoriation, s. f. (*Eks-ko-ri-a-cion*) ter. de Chirurgie : Ecorchure.

Excorier, verb. act. (*Eks-ko-ri-é*) Ecorcher.

Excrément, s. m. (*Eks-kré-man*) Ce terme est employé dans un sens plus ou moins étendu. Il signifie en général toute matière, soit fluide, soit solide, qui est évacuée du corps des animaux, parce qu'elle est surabondante, inutile ou nuisible. —En ter. de Physique ; les ongles, les cheveux et la corne des animaux.

Figur. et par mépris, on appelle *excrément de la nature*, *du genre humain*, une personne vile et méprisable.

Excrémenteux, *euse*, ou *excrémentitiel*, ou *excrémentiel*, adj. Terme de Médecine : Qui tient de l'excrément.

Excrescence, suivant *Trév. Excroissance*, suiv. l'*Acad.* s. f. (*Eks-kré-cen-ce*, *Eks-kroa-san-ce.*) Superfluité de chair qui s'engendre en quelque partie du corps de l'animal. —En Conchyliologie, partie qui excède la superficie d'une coquille.

Excrétion, subst. f. (*Eks-kré-cion*) Action par laquelle la nature pousse au dehors les humeurs nuisibles.

Excrétoire, adj. (*Eks-kré-toa-re*) ter. d'Anatomie : Qui sert à filtrer et à pousser les liqueurs au dehors.

Excru, (*Eks-kru*) *Arbre excru*, celui qui a pris sa croissance hors de la forêt ou du bois.

Excubiteur, s. m. (*Eks-ku-bi-teur*) Garde du Palais des Empereurs Romains.

Excursion, subst. f. (*Eks-kur-cion*) Course, irruption sur le pays ennemi.

Excusable, adject. (*Eks-ku-za-ble*) Qui peut être excusé ; qui est digne d'excuse : *Il est bien excusable d'avoir fait cela.*

Excusation, s. f. (*Eks-ku-za-cion*) ter. de Palais : Raisons qu'on allègue pour n'être plus chargé d'une tutelle ou d'une autre charge.

Excuse, s. f. (*Eks-ku-ze*) Raison qu'on allègue pour excuser quelqu'un ou pour s'excuser soi-même de ce qu'on a dit ou fait. —Prétexte spécieux pour ne pas faire une chose. —Terme de civilité dont on se sert pour réclamer l'indulgence, etc. : *Je vous en fais excuse.*

Excuser, v. a. (*Eks-ku-zé*) Justifier quelqu'un auprès d'un autre de quelque faute. —Admettre les excuses de.... —Pardonner ; tolérer.

Excusez-moi, terme de civilité, quand on contredit quelqu'un.

S'excuser, v. réc. Se justifier de quelque faute. — *S'excuser de faire une chose*, chercher à s'en dispenser.

Excussion, subst. f. (*Eks-ku-cion*) Secousse. *Trév.*

Ex-Définiteur, s. m. (*Eks-dé-fi-ni-teur*) Qui a été Définiteur.

Exéat, s. m. (*Èg-zé-ate*) Mot latin reçu en François pour signifier, Pouvoir de sortir : *Son Evêque lui a donné un exéat.*

Exécrable, adject. (*Èg-zé-kra-ble*) Horrible, détestable, abominable. — Par exagération, extrêmement mauvais : *Ce roman est exécrable.*

Exécrablement, adverb. (*Èg-zé-kra-ble-man*) D'une manière exécrable.

Exécration, s. f. (*Èg-zé-kra-cion*) Horreur qu'on a pour ce qui est exécrable. — Impiété, profanation des choses sacrées : *Il fit mille sermens, mille exécrations.*

Exécratoire, adj. m. et f. (*Èg-zé-kra-toa-re*) ter. de Théologie : Morale qui appartient à l'exécration.

Exécrer, v. act. (*Èg-zé-kré*) Avoir en exécration ; détester. Il est vieux.

Exécuter, verb. act. (*Èg-zé-ku-té*) Mettre à exécution, à effet ; accomplir. Voyez *Réaliser.* — En parlant d'une piéce de Musique, bien ou mal jouer ou chanter. On le dit dans le même sens d'une comédie, d'un opéra. —En t. de Pratique, *exécuter quelqu'un ou exécuter ses meubles* ; les saisir. — Faire mourir par autorité de Justice.

S'exécuter soi-même, ou absolument *s'executer* ; vendre de son bien pour payer ses dettes. — Se déterminer volontairement à faire contre ses propres intérêts ce que l'équité, l'honneur et la prudence demandent. — Prévenir les décisions, en les exécutant de soi-même et sans attendre d'y être forcé.

Exécuteur, trice, subst. (*Èg-zé-ku-teur, tri-ce*) Celui, celle qui exécute.

L'Exécuteur de la haute-Justice, le bourreau.

Exécution, s. f. (*Èg-zé-ku-cion*) Action d'exécuter : *Exécution d'une entreprise, d'un dessein ; exécution d'un ballet, d'un opéra ; faire une saisie-exécution de meubles ; exécution d'un criminel.* —On dit d'un Peintre, d'un Graveur, etc. que *son exécution est facile, agréable, etc.* pour dire que ses ouvrages sont exécutés facilement, agréablement, etc.

Exécution militaire, peine de mort qu'on fait subir à un Soldat. —Peine qu'on fait souffrir aux Bourgs et aux Villages qui n'ont pas payé les contributions demandées par une armée.

Homme d'exécution, capable d'exécuter hardiment quelque chose.

Exécutoire, adj. (*Èg-zé-ku-toa-re*) ter. de Pratique : Qui donne pouvoir de procéder à une exécution judiciaire. On dit aussi substantivement, *obtenir un exécutoire.*

Exèdre, s. m. (*Èg-zè-dre*) Chez les Anciens, lieu où s'assembloient des gens de Lettres.

Exégèse, s. f. (*Èg-zé-jè-ze*) Explication, exposition claire.

Exégètes, s. m. plur. (*Èg-zé-jè-te*) Dans Athènes, Jurisconsultes que les Juges consultoient dans les causes capitales.

Exégétique, s. f. (*Èg-zé-jé-ti-ke*) ter. d'Algèbre : Manière de trouver en nombre ou en ligne les racines d'une équation.

Exemplaire, s. m. (*Èg-zan-plè-re*) Copie imprimée de quelque ouvrage. —Autrefois modèle, original.

Exemplaire, adj. Qui donne exemple ; qui peut servir d'exemple.

Exemplairement, adv. (*Èg-zan-plè-re-man*) D'une manière exemplaire.

Exemple, subst. m. (*Èg-zan-ple*) Action vertueuse ou vicieuse qu'on doit imiter ou fuir ; modèle, etc. —Chose pareille à celle dont il s'agit et qui sert à l'autoriser, à la confirmer : *Alléguer, citer un exemple.*

Par exemple, adverbe : Qui sert à confirmer ce qu'on a dit, à faire une comparaison.

Exemple, s. f. Patron, modèle sur lequel l'écolier qui apprend à écrire forme ses caractères. —Lignes, caractères

que l'écolier forme sur ce patron: *L'exemple qu'il a faite est mal écrite.*

Exempt, subst. masc. (*Èg-zan*) Sorte d'Officier : *Exempt de Maréchaussée, etc.*

Exempts, au plur. Ceux des gens d'Eglise qui, en certains points, ne sont pas soumis à la juridiction de l'Ordinaire.

Exempt, empte, adj. (*Èg-zan, an-te*) Qui n'est point sujet à...

Exempter, verb. act. (*Èg-zan-té*) Rendre exempt : *Il est exempt de servir; nul n'est exempt de la mort.* —Dispenser : *Je ne puis m'exempter de rendre cette visite.*

Exemption, s. f. (*Èg-zanp-cion ;* le *p* se prononce.) Droit, grace, privilége qui exempte. Voyez *Immunité.*

Exercer, v. a. (*Èg-zér-cé*) Dresser; former; instruire : *Exercer des Soldats, des Acteurs, etc.* —Pratiquer : *Exercer un Art, la Médecine, etc.*

Exercer son corps, ses jambes ; faire de l'exercice. —*son esprit, son éloquence, son industrie à...* les employer à... —*sa mémoire*, apprendre souvent par cœur. —*son droit*, en user. —*une charge*, en faire les fonctions. —*la patience de quelqu'un*, la mettre à l'épreuve.

Dieu exerce les bons, leur envoie des afflictions pour leur donner occasion de mériter.

S'exercer, verb. pron. S'appliquer à quelque exercice, s'en occuper.

Exercice, subst. m. (*Èg-zér-ci-ce*) Action par laquelle on s'exerce. —Pratique. —Fonctions d'un emploi. —Travail pour exercer le corps : *L'exercice est bon pour la santé.* —fig. Peine, fatigue, embarras : *Il m'a donné bien de l'exercice.*

Faire l'exercice, en ter. de Guerre, s'exercer aux évolutions militaires.

Exercices, pl. Les diverses choses qu'on apprend dans les Académies ; comme l'escrime, la danse, l'art de monter à cheval, etc. : *Il a fait ses exercices.* —Espèces de thèses sur les Belles-Lettres dans les Colléges : *Exercices littéraires.*

Exérèse, s. f. (*Èg-zé-rè-ze*) ter. de Chirurgie : Opération par laquelle on retranche du corps humain ce qui est étranger, nuisible, etc.

Exergue, s. m. (*Èg-zér-ghe*) Petit espace pratiqué au bas du type d'une médaille, pour mettre une inscription, une date, une devise.

Exfoliatif, ive, adj. (*Eks-fo-li-a-tife, î-ve*) Propre à faire exfolier les os cariés.

Exfoliation, s. f. (*Eks-fo-li-a-cion*) Ce qui arrive à l'os quand il vient à s'exfolier. —Séparation d'une partie morte desséchée d'avec celle qui est vive.

S'exfolier, v. r. (*Eks-fo-li-é*) Il se dit des os lorsqu'il s'en enlève de petites parcelles par feuilles et par éclats.

Exfumer, v. a. (*Eks-fu-mé*) ter. de Peinture : Eteindre une partie de quelque ouvrage qui paroît trop ardente.

Ex-Gardien, s. m. (*Eks-gar-dien*) Celui qui a été Gardien.

Ex-Général, s. m. Celui qui a été Général.

Exhalaison, s. f. (*Èg-za-lè-zon*) Fumée ou vapeur qui sort d'une substance et qui se répand dans l'air. On doit donner proprement le nom de *vapeur* aux fumées humides qui s'élèvent de l'eau et des autres corps liquides ; et celui d'*exhalaison* aux fumées sèches qui s'exhalent des corps solides, tels que la terre, le feu, les minéraux, les soufres, les sels.

Exhalation, s. f. (*Èg-za-la-cion*) ter. de Chimie : Opération pour faire élever et dissiper les parties volatiles des substances.

Exhaler, v. a. (*Èg-za-lé*) Pousser en l'air des vapeurs, des odeurs, des esprits, etc. —On dit figurém. *exhaler sa colère, sa douleur ;* la manifester extérieurement.

S'exhaler, v. pr. S'évaporer. —Au figuré, *sa douleur s'exhale en plaintes, en gémissemens.*

Exhaussement, subst. m. (*Èg-zô-ce-man*, d.) t. d'Architecture : Hauteur, élévation d'un plancher, d'une voûte.

Exhausser, v. act. (*Èg-zô-cé*, d.) Elever un bâtiment, un plancher, etc.

Exhérédation, s. f. (*Èg-zé-ré-da-cion*) Acte par lequel on déshérite un héritier naturel.

Exhéréder, v. act. (*Èg-zé-ré-dé*) Déshériter; avec cette différence que *déshériter* c'est, *par sa volonté pure*, priver de sa succession l'héritier naturel ou légal, quel qu'il soit; et que *exhéréder* c'est priver les enfans, *pour des causes légales*, de leur légitime même.

Exhiber, v. act. (*Èg-zi-bé*) ter. de Palais : Représenter en Justice; montrer : *Exhiber un contrat, des titres.*

Exhibition, s. fém. (*Èg-zi-bi-cion*) Représentation de quelques piéces.

Exhortation, s. f. (*Èg-zor-ta-cion*) Discours par lequel on exhorte.

Exhorter, v. a. (*Èg-zor-té*) Tâcher de porter à quelque chose; exciter : *Exhorter à la paix, à bien faire.*

Exhumation, s. f. (*Èg-zu-ma-cion*) Action par laquelle on exhume un corps en vertu d'une ordonnance de Justice.

Exhumer, v. a. (*Èg-zu-mé*) Déterrer un corps par ordre du Juge.

Ex-Jésuite, s. m. (*Eks-jé-zui-te*) Qui a été Jésuite.

Exigeant, ante, adj. (*Èg-zi-jan, an-te*) Qui est dans l'habitude d'exiger trop de devoirs, d'attentions.

Exigence, s. f. (*Èg-zi-jan-ce*) *Selon l'exigence du cas*; selon que la chose le mérite ou le demande.

Exiger, v. a. (*Èg-zi-jé*) Demander quelque chose de quelqu'un; l'obliger à faire quelque chose : *Exiger des attentions, des égards, etc.* —Obliger à payer : *Exiger des contributions.* —En parlant des choses; obliger, astreindre à de certains devoirs : *Votre honneur, votre état exigent cela de vous.*

Exigible, adj. (*Èg-zi-ji-ble*) Qu'on peut exiger : *Dette exigible.*

Exigu, uë, adj. (*Èg-zi-gu*) Petit; modique : *Un repas exigu; une somme exiguë.* Il est familier.

Exil, s. m. (*Èg-zi-le*) Eloignement d'un lieu par ordre du Gouvernement. Voyez *Bannissement.* —Lieu où cet ordre oblige à se retirer. —fig. Lieu moins agréable que celui où l'on est accoutumé de demeurer.

Exilé, s. m. Qui est en exil. —fig. Eloigné; absent.

Exilé, ée, adj. Envoyé en exil.

Exiler, v. a. (*Èg-zi-lé*) Envoyer en exil. —Reléguer.

S'exiler, v. r. S'éloigner, s'absenter, se retirer.

Exilité, s. f. (*Èg-zi-li-té*) Petitesse, foiblesse. *Trév.*

Existant, ante, adj. (*Èg-zis-tan, an-te*) Qui existe.

Existée, s. f. (*Èg-zis-té-e*) Anémone à peluche.

Existence, subst. f. (*Èg-zis-tan-ce*) Etre actuel; état de ce qui existe.

Exister, v. n. (*Èg-zis-té*) Etre actuellement; avoir l'être.

Cette dette n'existe plus, est éteinte

Ex-laquais, s. m. Qui a été laquais.

Ex-Lecteur, s. m. Qui a été Lecteur en Philosophie ou en Théologie.

Exode, s. m. (*Èg-zo-de*) Nom du second Livre de l'Ancien Testament, contenant l'histoire de la sortie des Israélites hors de l'Egypte. Ce mot signifie originairement *Sortie.*

Exoine, subst. f. (*Èg-zoa-ne*) ter. de Palais : Certificat par lequel on prouve l'impossibilité où l'on est de se trouver en personne en quelque lieu où l'on devroit aller.

Exoiner, v. a. (*Èg-zoa-né*) ter. de Coutume : Excuser quelqu'un de ce qu'il ne comparoît pas en personne.

Exoineur, subst. m. (*Èg-zoa-neur*) Celui qui excuse.

Exomologèse, subst. f. (*Èg-zo-mo-lo-jè-ze*) ter. d'Histoire Ecclésiastique : Confession; pénitence.

Exomphale, subst. f. (*Èg-zon-fa-le*) Nom générique des hernies du nombril.

Exophtalmie, s. f. (*Èg-zof-tal-mi-e*) Sortie de l'œil hors de son orbite.

Exorable, adj. (*Èg-zo-ra-ble*) Qui peut être fléchi. Il est peu usité.

Ex-Oratorien, s. m. Qui a quitté la Congrégation de l'Oratoire.

Exorbitamment, adv. (*Èg-zor-bi-ta-man*) Avec excès; excessivement.

Exorbitant, ante, adj. (*Èg-zor-bi-tan, an-te*) Excessif.

Exorciser, v. a. (*Èg-zor-ci-zé*) User d'exorcismes pour chasser le Diable du corps d'un possédé. —fig. et fam. Presser fortement quelqu'un de faire quelque chose qui est de son devoir.

Exorcisme, s. m. (*Èg-zor-cis-me*) Paroles et cérémonies pour chasser le démon.

Exorciste, subst. m. (*Èg-zor-cis-te*) Celui qui exorcise, qui fait les exorcismes. —Le troisième des Ordres mineurs.

Exorde, s. m. (*Èg-zor-de*) La première partie d'un discours oratoire.

Exostose, s. f. (*Èg-zos-tô-ze*) t. de Chirurgie : Tumeur osseuse sur la surface de l'os.

Exotérique, adject. (*Èg-zo-té-ri-ke*) Vulgaire, public et commun à tout le monde.

Exotique, adj. (*Èg-zo-ti-ke*) Etranger; qui n'est pas du pays : *Plante exotique ; terme exotique.*

Expansible, adject. (*Eks-pan-ci-ble*) Qui peut se dilater, s'étendre.

Expansif, *ive*, adj. (*Eks-pan-cife*, *i-ve*) t. de Chimie : Qui a la force de s'étendre ou de faire étendre un autre corps. —Au fig. *ame expansive*, qui aime à épancher ses sentimens.

Expansion, subst. f. (*Eks-pan-cion*) Action ou état d'un corps qui se dilate. —En termes d'Anatomie, prolongement de quelque partie.

Expatriation, subst. f. (*Eks-pa-tri a-cion*) Vieux mot qui signifioit absence, éloignement de son pays par bannissement, par emprisonnement ou pour le bien public.

Expatrier, v. act. (*Eks-pa-tri-é*) Obliger quelqu'un à quitter sa patrie.

S'expatrier, v. pronom. Quitter sa patrie pour s'établir ailleurs.

Expectant, s. m. (*Eks-pèk-tan*) Qui a droit d'attendre, d'espérer ; qui a une expectative. —On dit adjectivement, *Médecine expectante*, par opposition à *Médecine agissante.*

Expectatif, *ive*, adj. (*Eks-pèk-ta-tife*, *i-ve*) Qui donne droit d'attendre, d'espérer : *Une grace expectative.*

Expectation, s. f. (*Eks-pèk-ta-cion*) Attente de quelque grand événement. Il est hors d'usage.

Expectative, s. f. (*Eks-pèk-ta-ti-ve*) Espérance, attente fondée sur quelque promesse, etc. —Espèce de droit de survivance que l'on donne en certains pays. —Autrefois Bref du Pape qui assuroit à quelqu'un la nomination d'un Bénéfice quand il viendroit à vaquer. —Acte qui se soutient par un Ecolier en Théologie lorsqu'un Licencié prend le bonnet de Docteur.

Expectorant, *ante*, adj. (*Eks-pèk-to-ran*) Qui provoque l'expectoration.

Expectoration, s. f. (*Esk-pèk-to-ra-cion*) Action d'expectorer.

Expectorer, v. act. (*Eks-pèk-to-ré*) Chasser par les crachats les mauvaises humeurs attachées aux bronches et aux vésicules du poumon.

Expédient, subst. m. (*Eks-pé-di-an*) Moyen de terminer une affaire, etc. *Trouvez-moi quelque expédient.* —En termes de Palais : *Cet Arrêt a été rendu par expédient*; les Avocats se sont conciliés sans plaider.

Expédient, adj. m. Ce qu'il convient de faire : *Il est expédient de sortir.*

Expédier, v. a. (*Eks-pé-di-é*) En parlant des choses, les terminer promptement : *Expédier une affaire ;* et sans article, *expédier besogne*, *expédier matiere.* —En parlant des personnes 1.° terminer les affaires qui les regardent : *Le Ministre a expédié beaucoup de monde ce matin.* —2.° Dépêcher : *Expédier un Courrier.* —3.° Faire mourir vîte.

Expédier des lettres, *des brevets* ; les revêtir des formes ordinaires. —*Il expédia bien vite le vin qu'on lui avoit donné*, il le but promptement.

Expéditif, *ive*, adject. (*Eks-pé-di-tife*, *i-ve*) Qui expédie, qui fait vîte, qui dépêche.

Expédition, s. f. (*Eks-pé-di-cion*) Action par laquelle on expédie : *Prompte expédition.* —Entreprise de Guerre. —Copie d'un acte de Justice. —Diligence : *Homme d'expédition.* —Au plur. Dépêches : *Le Courrier attend ses expéditions.*

Expéditionnaire, s. m. (*Eks-pé-di-cio-nè-re*) Celui qui fait expédier des lettres et des actes en Cour de Rome. Il est plus souvent adjectif : *Un Banquier expéditionnaire.*

Expérience, s. f. (*Eks-pé-ri-an-ce*) Action d'expérimenter ; épreuve qu'on fait de quelque chose ; essai ; avec cette différence que l'*expérience* est pour la vérité des choses ; l'*essai* pour leur usage ; l'*épreuve* pour leurs qualités. On fait des *expériences* pour *savoir* ; des *essais* pour *choisir* ; des *épreuves*

pour *connoître.* —Connoissance des choses acquise par un long usage. —*Expériences* au pl. ne se dit que de celles de Physique: *Cours d'expériences.* Ailleurs on dit toujours *expérience* au singulier, sur-tout dans le moral.

Expérimental, ale, adj. (*Eks-pé-ri-man-tal*) Qui s'acquiert par l'expérience.

Expérimenté, ée, part. p. d'*Expérimenter*, et adj. Connu, éprouvé par l'expérience: *Remède expérimenté.* —Qui a de l'expérience; instruit par l'expérience.

Expérimenter, v. act. (*Eks-pé-ri-man-té*) Eprouver: faire l'expérience de.... *Expérimenter la vertu d'un simple, d'un remède.*

Expérimenter, v. neut. Faire l'expérience: *J'ai cent fois expérimenté que...*

Expert, erte, adj. (*Eks-pêr, êr-te*) Fort versé en quelque art qui s'apprend par expérience.

Expert, subst. m. Personne choisie pour examiner certaines choses, les priser et en faire son rapport.

Expiation, subst. f. (*Eks-pi-a-cion*) Action par laquelle on expie.

Expiatoire, adj. (*Eks-pi-a-toa-re*) Qui sert à expier.

Expier, v. a. (*Eks-pi-é*) Réparer par quelque peine que l'on souffre une faute, un crime qu'on a commis.

Expilation, s. f. (*Eks-pi-la-cion*) ter. de Jurisprudence: Action de celui qui soustrait les biens d'une succession avant que personne se soit déclaré héritier.

Expiration, s. f. (*Eks-pi-ra-cion*) Fin d'un terme. —En termes de Physique, action par laquelle on rend l'air qu'on a attiré au dedans: *L'aspiration et l'expiration sont nécessaires à la vie.* —En termes de Chimie, evaporation et séparation de ce qu'il y a de plus subtil dans un corps.

Expirer, v. n. (*Eks-pi-ré*) Mourir; rendre l'ame. Il prend l'auxiliaire *avoir: Il a expiré.* —fig. Prendre fin. Il prend l'auxiliaire *être: La trève est expirée.*

Expirer, v. act. Rendre l'air qu'on avoit aspiré.

Explétif, ive, adj. (*Eks-plé-tife, tive*) ter. de Grammaire. Il se dit des mots qui entrent dans une phrase sans être nécessaires au sens: *Prenez-moi cet enfant; je vous le traiterai bien. Moi* et *vous* sont des mots explétifs dans ces deux phrases.

Explicable, adjectif: Qui peut être expliqué. Il s'emploie sur-tout avec la négative: *Cet endroit n'est pas explicable.*

Explicatif, ive, adj. Qui explique le sens d'une chose. Voyez dans la Grammaire *qui* explicatif.

Explication, s. f. (*Eks-pli-ka-cion*) Discours par lequel on explique ce qui est obscur; interprétation; éclaircissement.

Explicite, adj. Clair; formel; distinct; développé.

Explicitement, adv. (*Eks-pli-ci-teman*) En termes clairs et formels.

Expliquer, v. a. (*Eks-pli-ké*) Interpréter; faire comprendre. —Déclarer; faire connoître.

S'expliquer, v. réc. Dire, s'énoncer; découvrir sa pensée.

Exploit, s. m. (*Eks-ploa*) Action de guerre mémorable. —Acte que fait un Huissier pour assigner, saisir, etc.

Exploitable, adj. (*Eks-ploa-ta-ble*) Qui peut être saisi et vendu par Justice. —Qui est en état d'être façonné et débité: *Ce bois est exploitable.*

Exploitant, adj. m. (*Eks-ploa-tan*) Qui exploite.

Exploitation, s. f. (*Eks-ploa-ta-cion*) ter. de Palais: Action d'exploiter des terres, des bois, des biens.

Exploiter, v. n. (*Eks-ploa-té*) Donner des exploits, des assignations.

Exploiter, v. a. *Exploiter des bois*, les abattre, façonner et débiter dans la forêt. —*une terre, une ferme, etc.*, la faire valoir par ses mains.

Exploiteur, s. m. (*Eks-ploa-teur*) Celui qui exploite. *Trév.*

Explorateur, s. m. (*Eks-plo-ra-teur*) Celui qui va à la découverte d'un Pays. —Celui qui cherche à découvrir le secret des Cours étrangères.

Explosion, s. f. (*Eks-plo-zion*) ter. de Physique: Action d'une chose qui en chasse une autre de la place qu'elle occupoit. —Bruit, éclat, mouvement de la poudre à canon, etc. au

moment où elle s'enflamme. —Dans cette dernière acception, il est d'un grand usage au figuré.

Expolition, s. f. (*Eks-po-li-cion*) Figure de Rhétorique qui consiste à se servir de différentes expressions pour expliquer la même chose, afin de la mieux faire connoître.

Exponce, s. f. (*Eks-pon-ce*) t. de Jurisprudence : Acte par lequel le détenteur d'un héritage chargé de redevances foncières, l'abandonne à celui à qui elles sont dues.

Exponentiel, *elle*, adj. (*Eks-po-nan-ci-èl*, *è-le*) ter. d'Algèbre : Qui a un exposant ; qui est élevé à une puissance marquée par un exposant : *Quantité exponentielle*.

Exportation, s. f. (*Eks-por-ta-cion*) Transport de marchandises hors d'un Etat, etc.

Exporter, v. a. (*Eks-por-té*) Transporter des marchandises hors d'un Etat. C'est un mot nouveau, mais déjà très-bien établi.

Exposant, *ante*, subst. (*Eks-po-zan*, *an-te*) ter. de Pratique : Celui, celle qui expose un fait ou ses prétentions dans une requête.

Exposant, s. m. Terme de Mathématiques : Nombre qui exprime le rapport de deux autres ou le degré d'une puissance : *Trois est l'exposant du rapport de douze à quatre ; deux est l'exposant du carré ; trois est celui du cube.*

Exposé, s. m. Ce qui est exposé dans une requête.

Exposer, v. a. (*Eks-po-sé*) Mettre en vue. —Débiter ; répandre de la fausse monnoie. —Placer ; tourner d'un certain côté : *Exposer au nord*, *au midi*, *etc.* —Expliquer ; faire connoître ; déclarer : *Exposer sa commission.* — Mettre en péril : *Exposer sa vie.*

Exposer un enfant : c'étoit, du temps des Païens, le mettre dans un lieu sauvage et écarté pour s'en défaire ; actuellement c'est le mettre dans un chemin ou dans une rue pour se décharger du soin de le nourrir.

S'exposer, v. pron. Se mettre au hasard, se hasarder.

Exposition, s. f. (*Eks-po-si-cion*) Montre qu'on fait d'une chose. —Explication ; déclaration ; interprétation. — Abandonnement d'un enfant. Voyez *Exposer*. —Situation d'un lieu relativement au soleil, à la pluie, etc. —Narration, récit, déduction d'un fait.

Exprès, s. m. (*Eks-prê*) Homme envoyé à dessein pour porter des lettres, des ordres, des avis, etc.

Exprès, adv. A dessein.

Exprès, *esse*, adj. (*Eks-prê*, *è-ce*) Précis, formel, qui ne laisse lieu à aucun doute.

Expressément, adv. (*Eks-prè-cé-man*) D'une manière expresse.

Expressif, *ive*, adj. (*Eks-prè-cife*, *î-ve*) Energique ; qui exprime bien ce qu'on veut dire, etc.

Expression, s. f. (*Eks-prè-cion* ; en vers, *ci-on.*) Action par laquelle on exprime le suc, le jus de quelque chose. —Manière dont on se sert pour exprimer ce qu'on veut dire. Voyez *Mot*. —En termes de Peinture et de Sculpture, représentation vive et naturelle des passions.

Exprimable, adj. Qui se peut exprimer, dire, déclarer.

Exprimer, v. a. (*Eks-pri-mé*) Tirer le suc d'une chose en la pressant. —Enoncer ; représenter par le discours ce que l'on a dans l'esprit. —En t. de Peinture, représenter les passions d'une manière vive et naturelle.

Ex-professo, adv. emprunté du Latin. Exprès, avec grande attention.

Ex-Provincial, subst. m. Qui a été Provincial.

Expulser, verbe act. (*Eks-pul-cé*) Chasser ; déposséder : *On l'a expulsé de sa maison*, *de son emploi*, *etc.* Il ne se dit, hors du Palais, que dans le style familier. —En ter. de Médecine ; pousser dehors, faire évacuer.

Expulsif, *ive*, adj. Terme de Médecine : Qui pousse dehors.

Expulsion, subst. f. (*Eks-pul-cion*) Action d'expulser, de chasser.

Expultrice, adject. fémin. Terme de Médecine : Qui a la vertu d'expulser.

Expurgation, s. f. (*Eks-pur-ga-cion*) ter. d'Astronomie. Dans les éclipses de la Lune, la sortie de l'ombre de la terre. On dit plus souvent *émersion*.

Expurgatoire, adject. (*Eks-pur-ga-toa-re*) *Index expurgatoire*; catalogue de Livres défendus à Rome jusqu'à ce qu'ils aient été corrigés.

Exquima ou *Quima*, subst. m. Petit singe de la famille des Sapajous.

Exquis, *ise*, adj. (*Eks-ki*, *ki-ze*) Excellent en son espèce.

Exquisement, adv. (*Eks-ki-ze-man*) D'une manière exquise. Il est hors d'usage.

Ex-Recteur, subst. m. Qui a été Recteur.

Exsiccation, s. f. (*Eks-ci-ca-cion*) t. de Chimie : Desséchement.

Exsudation, s. f. (*Ek-su-da-cion*) Action de suer.

Exsuder, v. n. (*Ek-su-dé*) ter. de Physique et de Médecine : Sortir en forme de sueur : *Le sang exsude quelquefois par les pores.*

Extant, *ante*, adj. (*Eks-tan*) t. de Pratique : Qui est en nature.

Extase, s. f. (*Eks-ta-ze*) Ravissement d'esprit. — fig. Admiration.

Extasié, *ée*, adj. Qui est en extase.

S'extasier, v. pron. (*Eks-ta-zi-é*) Être ravi d'admiration.

Extatique, adj. (*Eks-ta-ti-ke*) Qui tient de l'extase.

Extenseur, s. et adj. m. (*Eks-tan-ceur*) ter. d'Anatomie : Muscles qui servent à étendre : *Les extenseurs de la jambe*; *les muscles extenseurs du bras.*

Extensibilité, subst. f. (*Eks-tan-ci-bi-li-té*) Qualité qu'a une chose de s'étendre.

Extensible, adject. (*Eks-tan-ci-ble*) ter. de Physique : Qui peut être étendu, qui est capable d'extension.

Extension, s. f. (*Eks-tan-cion*) En termes de Physique; Etendue. —Action de ce qui s'étend : *Extension du bras.* —Augmentation : *Extension d'autorité.* —Explication dans un sens plus étendu : *Extension d'une loi*, *d'une clause*, *etc. Ce mot*, *outre sa signification naturelle*, *en a encore*, *par extension*, *telle autre.*

Extension de nerf, relâchement qui arrive à un nerf.

Exténuation, s. f. (*Eks-té-nu-a-cion*) Diminution de forces, d'embonpoint; affoiblissement. —On dit aussi, en t. de Palais, *l'exténuation d'un crime.*

Exténué, *ée*, part. p. d'*Exténuer*, et adject. Abattu, languissant, etc. *Un visage exténué.*

Exténuer, v. a. (*Eks-té-nu-é*) Affoiblir la vigueur; diminuer les forces; amaigrir. —Au Palais, affoiblir une accusation, un crime, etc.

Extérieur, subst. m. (*Eks-té-ri-eur*) Ce qui paroît au dehors. —Mine; apparence.

Extérieur, *eure*, adject. Qui est au dehors : *L'homme extérieur*, le corps et les sens.

Extérieurement, adv. (*Eks-té-ri-eu-re-man*) A l'extérieur.

Exterminateur, subst. et adject. Qui détruit et extermine : *L'Ange exterminateur.*

Extermination, s. f. (*Eks-têr-mi-na-cion*) Destruction entière.

Exterminer, v. a. (*Eks-ter-mi-né*) Faire périr; détruire entiérement. —On dit au figuré, *exterminer les vices*, *l'hérésie.*

Externe, adj. (*Eks-têr-ne*) Qui est du dehors; extérieur.

Externes, s. m. pl. Ceux qui dans les Colléges et Académies n'y sont pas en pension, et qui y viennent apprendre leurs exercices ou y étudier.

Extinction, subst. f. (*Eks-teink-cion*) L'action d'éteindre. —fig. *Extinction d'une rente*, *d'une maison*, *d'une branche*, *etc.*

L'extinction d'un crime; sa rémission, son absolution. —*d'une rente*; son amortissement, son remboursement.

Extirpateur, s. m. (*Eks-tir-pa-teur*) Celui qui extirpe : *Extirpateur des hérésies*, *des vices.*

Extirpation, s. f. (*Ex-tir-pa-cion*) L'action d'extirper, au propre et au figuré.

Extirper, v. a. (*Eks-tir-pé*) Arracher jusqu'à la racine les mauvaises herbes. —Arracher entiérement une loupe, un cancer. —Au figuré, détruire entiérement : *Extirper les vices*, etc. *Extirper une famille*, l'exterminer.

Extispice, s. m. Augure qui considéroit les entrailles des animaux pour en tirer des présages.

Extispicine, s. f. L'art de deviner par l'inspection des entrailles des animaux.

Extorquer, v. a. (*Eks-tor-ké*) Arracher de force; obtenir par violence, par menaces, etc.

Extorsion, s. f. Action de celui qui extorque.

Extrac, adject. masc. (*Eks-trake*) ter. de Manége : *Cheval extrac*, qui a peu de corps et de ventre.

Extraction, s. f. (*Éks-trak-cion*) En Chimie, action par laquelle on tire les principes des corps mixtes. —En Chirurgie, action de tirer, d'extraire la pierre et la vessie. —En Arithmétique, opération par laquelle on tire les racines des nombres. —Origine d'où quelqu'un tire sa naissance.

Extrados, subst. m. (*Éks-tra-doce*) ter. d'Architecture : Le côté extérieur d'une voûte opposé à la douelle.

Extradossé, *ée*, adj. *Voûte extradossée*, celle dont le dehors n'est pas brut.

Extraire, v. act. sur *Traire*, (*Eks-trè-re*) Tirer quelque chose d'un corps mixte par le moyen de la Chimie. —Tirer la pierre de la vessie. —Tirer d'un livre, d'un acte ce dont on a besoin.

Extraire un livre, *un procès*, en faire l'abrégé, le sommaire. —*la racine carrée*, *cubique d'un nombre*, le diviser de façon que l'on ait pour quotient la racine carrée ou cubique.

Extrait, subst. m. (*Eks-trè*) Partie d'une substance qui en a été tirée par une dissolution chimique. —Ce qu'on extrait d'un livre, d'un registre, d'un acte : *Extrait baptistaire*, *mortuaire*; *extrait d'un procès*; *faire un extrait*, *des extraits*.

Extrajudiciaire, adj. (*Eks-tro-ju-di-ci-è-re*) Qui n'est pas dans la forme ordinaire des jugemens.

Extrajudiciairement, adv. (*Eks-tra-ju-di-ci-è-re-man*) Hors de la forme ordinaire des jugemens.

Extraordinaire, adject. (*Eks-tra-or-di-nè-re*) Qui n'est pas selon l'usage, la pratique ordinaire : *Habit*, *langage extraordinaire*. —Qui a quelque chose de plus que l'ordinaire : *Un Ambassadeur extraordinaire*; *un Courrier extraordinaire*. —Singulier; qui n'est pas commun : *Un mérite extraordinaire*, *une bonté extraordinaire*. —Ridicule; choquant; extravagant : *C'est un homme bien extraordinaire*; *une coiffure extraordinaire*.

Extraordinaire, s. m. Ce qui ne se fait pas ordinairement. —Ce qui est outre la dépense ordinaire. —Nouvelle que la gazette publie hors du jour ordinaire.

L'extraordinaire des guerres, fonds pour payer la dépense extraordinaire de la guerre.

Extraordinairement, adv. (*Eks-tra-or-di-nè-re-man*) D'une façon extraordinaire. —Bizarrement; ridiculement. —Extrêmement.

Procéder extraordinairement contre quelqu'un; procéder criminellement.

Extrapassé, *ée*, adj. (*Eks-tra-pa-cé*) ter. de Peinture : Hors des bornes indiquées par la nature.

Extravagamment, adv. (*Eks-tra-va-ga-man*) D'une manière extravagante.

Extravagance, s. f. Bizarrerie; folie. —Action extravagante; discours extravagant.

Extravagant, *ante*, s. et adj. (*Eks-tra-va-gan*, *an-te*) Fou, bizarre. Il se dit des personnes et des choses : *C'est un homme extravagant*; *c'est un extravagant*, *une extravagante*. *Discours*, *habit extravagant*. Voyez *Fou*.

Extravagantes, s. f. pl. Constitutions des Papes ajoutées au corps du Droit Canon.

Extravaguer, v. n. (*Eks-tra-va-ghé*) Penser et dire des choses où il n'y a ni sens ni raison.

Extravasation, s. f. (*Eks-tra-va-za-cion*) ter. de Médecine : Mouvement par lequel le sang sort des vaisseaux. —En t. de Botanique, sucs des plantes qui sortent des vaisseaux où ils sont contenus.

Extravasé, *ée*, part. p. d'*Extravaser*, et adj. Qui est hors des vaisseaux.

Extravaser, *s'extravaser*, v. récipr. (*Eks-tra-va-zé*) Il se dit du sang et des humeurs qui sortent hors de leurs vaisseaux ordinaires.

Extrême, adj. Qui est au dernier point, en parlant des choses : *Froid*, *chaleur extrême*. —Excessif, en parlant des personnes : *Il est extrême en tout*.

Extrême, subst. masc. L'opposé, le contraire : *Le froid et le chaud sont les deux extrêmes*.

Extrêmement, adv. (*Eks-trê-me-man*) Grandement; beaucoup; au dernier point.

Extrême-Onction, subst. f. (*Eks-trè-monk-cion*) L'un des sept Sacremens de l'Eglise.

Extrémité, s. f. Le bout d'une chose. —Le dernier moment: *Attendre à l'extrémité.* —Les derniers momens de la vie: *Il est à l'extrémité.* Et fig. *Cette place est à l'extrémité; elle ne peut tenir plus de 24 heures:* —Le plus triste état ou l'on puisse être réduit. —Excès: *Il passe sans cesse d'une extrémité à l'autre.* —Excès de violence, d'emportement: *Se porter aux dernières extrémités.*

Extrinsèque, adj. (*Eks-trein-cè-ke*) Qui vient du dehors.

La valeur extrinsèque d'une monnoie, celle que le Souverain lui donne.

Exubérance, s. f. (*Èg-zu-bé-ran-ce*) Surabondance; abondance inutile: *Exubérance de style, de droit.*

Exulcératif, *ive*, adj. Terme de Médecine: Qui forme des ulcères.

Exulcération, subst. f. (*Èg-zul-céra-cion*) Commencement d'ulcère.

Exulcérer, v. act. (*Èg-zul-cé-ré*) Causer des ulcères.

Exultation, s. f. (*Èg-zul-ta-cion*) Grande joie. Il est vieux.

Exulter, v. a. (*Èg-zul-té*) Tressaillir de joie. Il est vieux.

Ex-voto, s. m. (*Eks-vo-to*) Expression empruntée du Latin, qui se dit des offrandes promises par un vœu.

Ezan, subst. Proclamation de la Prière chez les Turcs.

Ezteri, s m. Pierre de la Nouvelle Espagne. Espèce de jaspe vert avec des points de couleur de sang.

F

F, Substantif fém. si l'on prononce *effe*, et subst. masc. si l'on prononce *fe*. Sixième lettre de l'alphabet François, et la quatrième des consonnes.

Fa, s. m. Note de Musique.

Fabago ou *faux câprier*, s. m. Sorte de Plante.

Faber ou *Forgeron*, s. m. Poisson de mer dans lequel on trouve les figures des outils d'un Forgeron.

Fable, subst. f. Chose feinte pour instruire et pour divertir; instruction déguisée sous l'allégorie d'une action. —Narration fabuleuse; conte. —Sujet, argument d'un Poëme épique ou dramatique. —Histoire fabuleuse des Dieux, etc. qu'on appelle autrement *Mythologie.*

Être la fable de ... l'objet du mépris, de la critique. On dit aussi *servir de fable à...*

Fabliau, s m. (*Fa-bli-ô*, s. d.) Nom des anciens contes en vers.

Fabrègue, s. f. (*Fa-brè-ghe*) Plante dont les feuilles ressemblent à celles du serpolet.

Fabricant, subst. m. (*Fa-bri-kan*) Celui qui fait fabriquer des étoffes de soie, de laine, etc.

Fabricateur, s. m. Celui qui fabrique; il ne se dit au propre que des faux monnoyeurs et des faussaires. —On dit fig. *Fabricateur de mensonges, de calomnies, de faux dogmes, etc.*

Fabrication, s. f. (*Fa-bri-ka-cion*; en vers, *ci-on.*) Action ou peine de fabriquer.

Fabricien, s. m. Celui qui est choisi pour avoir soin du temporel d'une Paroisse.

Fabrique, s. f. (*Fa-bri-ke*) Façon de certains ouvrages et de certaines manufactures. On dit figur. et famil. *Ces deux hommes sont de la même fabrique*, ne valent pas mieux l'un que l'autre. — Construction d'une Eglise. —Revenu affecté à l'entretien d'une Eglise paroissiale, etc. —Lieu où se fabrique la monnoie.

Fabriques, au plur. Edifices, ruines d'Architecture, etc. dont on orne les fonds des tableaux.

Fabriquer, verb. act. (*Fa-bri-ké*) Travailler à certains ouvrages de main. —Au fig. il se prend en mauvaise part: *Fabriquer un testament*, *une donation*, *un mensonge*, *une calomnie*, *etc.*

Fabuleusement, adv. (*Fa-bu-leû-ze-man*) D'une manière fabuleuse.

Fabuleux, *euse*, adj. (*Fa bu-leû*, *eû-ze*) Feint, controuvé, inventé.

Fabuliste, s. m. Auteur qui a écrit des fables.

Façade, subst. f. (*Fa-sa-de*) Face d'un grand bâtiment.

Face, subst. f. Visage. Il ne se dit guères au sérieux qu'en parlant de Dieu. —Superficie des choses corporelles. —Devant ou côté d'un édifice. —En Géométrie, une des figures qui composent la superficie d'un corps ou d'un solide. —Partie d'un bastion entre le flanc et la pointe. — fig. L'état, la situation des affaires. —Au jeu de la Bassette, la première carte que découvre celui qui tient la banque.

Faire face à un endroit; être tourné vers un endroit. —*Faire volte-face*; tourner visage, faire tête. — fig. *Cette affaire à plusieurs faces*, peut être considérée de plusieurs manières.

En face ou *à la face*, adv. En présence, vis-à-vis.

Face à face, adverbe. L'un devant l'autre.

Facé, *ée*, adj. *Homme bien* ou *mal facé*, qui a une bonne *ou* une mauvaise physionomie.

Facer, v. a. (*Fa-cé*) A la Bassette, amener pour face une carte qui est la même que celle sur laquelle un joueur a mis son argent.

Facétie, s. f. (*Fa-cé-ci-e*) Plaisanterie, bouffonnerie.

Facétieusement, adv. (*Fa-cé-ci-eu-ze-man*) D'une manière facétieuse.

Facétieux, *euse*, subst. et adj. Plaisant, bouffon. Il dit plus que le premier de ces deux mots, et mieux que le second.

Facette, s. f. (*Fa-cè-te*) Une des petites faces ou superficies d'un corps taillé à plusieurs angles.

Facetter, v. act. (*Fa-cè-té*) ter. de Diamantaire: Tailler une pierre à facettes.

Fâcher, v. act. (*Fâ-ché*) Donner du chagrin, du déplaisir; mettre en colère.

Se fâcher, v. pron. Prendre du chagrin, se mettre en colère. —On dit aussi à l'impersonnel: *Il me fâche*, *il lui fâche*, *etc.* je suis, il est chagrin, etc.

Fâcherie, s. f. Tristesse, déplaisir, douleur. Il vieillit.

Fâcheux, *euse*, subst. (*Fâ-cheû*, *eû-ze*) Importun, qui ennuie, qui fatigue, qui chagrine.

Fâcheux, *euse*, adj. Qui donne du déplaisir; pénible, difficile.

Faciende, subst. f. (*Fa-ci-an-de*) Cabale, intrigue: *Ils sont tous de la même faciende.* Il est familier, encore même vieillit-il.

Facile, adj. Aisé, qui ne donne point de peine. —Qui fait tout aisément: *Esprit*, *génie facile.* —Naturel et aisé: *Style facile.* —En parlant des personnes, condescendant; appliqué aux femmes, c'est un terme d'injure.

Facilement, adv. (*Fa-ci-le-man*) Aisément, avec facilité.

Facilité, subst. f. Manière aisée dont on fait ou l'on dit quelque chose. —Indulgence excessive; foiblesse: *Votre facilité est cause de sa mauvaise conduite.*

Faciliter, verb. act. (*Fa-ci-li-té*) Rendre facile et aisé.

Façon, s. fém. (*Fa-son*) Manière dont une chose est faite. —Travail de l'artisan qui a fait quelque ouvrage. —Labour qu'on donne à la terre. —Manière de faire, de penser, de parler, etc. —Air; mine; maintien: *Avoir bonne* ou *mauvaise façon.* —Manière d'agir embarrassante par trop de cérémonie: *Faire des façons.* —Soin excessif. —Afféterie; minauderie. En ce sens il ne s'emploie qu'au pluriel. Voyez *Manières.* —En style familier, critique et moqueur, sorte, espèce: *C'est une façon de bel esprit*, *etc.*

Mal-façon, Terme d'Art: Mauvaise façon ou construction d'un ouvrage.

De façon que, conj. De sorte que; si bien que.

Faconde, s. f. Eloquence, grace du discours. Il est vieux.

Façonner, verb. act. (*Fa-so-né*) Donner la façon à une chose. —Orner; embellir. —Donner un labour à... —figur. 1.° Former; polir. —2.° Accoutumer à...

Façonner, v. neut. Faire des façons. Il est familier.

Façonnerie, subst. f. (*Fa-so-ne-rî-e*) Manière de façonner les étoffes. *Trév.*

Façonnier, *ière*, adject. et subst. (*Fa-so-nié*, *iè-re*) Qui fait des façons, des cérémonies.

Facteur, s. m. Commis ou plutôt Commissionnaire de Marchand en gros. —Celui qui porte en ville aux particuliers les lettres qui leur viennent par la poste. —Faiseur. En ce sens il ne se dit que de celui qui fait certains instrumens: *Facteur d'orgues*, *de clavecins.* —En Algèbre et en Arithmétique, chacune des parties dont un produit est formé.

Factice, adj. Fait par art, qui n'est point naturel.

Factieux, *euse*, adj. (*Fak-ci-eû*, *eû-ze*) Séditieux, qui aime à remuer. Il est aussi substantif.

Faction, s. f. (*Fak-cion*, en vers, *ci-on.*) Guet que fait un Soldat en sentinelle. —Parti, cabale dans un Etat, dans une Ville, etc. —A Rome, les différentes sortes de combattans aux jeux du Cirque; il y en avoit quatre: *La faction verte*, *la bleue*, *la rouge et la blanche.*

Factionnaire, s. m. (*Fak-cio-nè-re*) Officier ou Soldat obligé à faire faction. —A Rome on appeloit *Factionnaires*, ceux qui composoient les factions aux jeux du Cirque.

Factorerie, s. f. Lieu, bureau dans les Indes Orientales où sont les Facteurs ou Commis des Compagnies de Commerce.

Factoton, (*Acad.*) s. m. Celui qui se mêle de tout dans une maison. Il ne se dit guères que par dénigrement. Plusieurs écrivent, conformément à l'étymologie Latine, *Factotum.*

Factum, s. m. (*Fak-ton*) Mémoire d'Avocat ou de Particulier qui instruit un procès.

Facture, subst. f. Mémoire où un Marchand marque le nom des marchandises, le prix, etc.

Facule, s. f. Tache lumineuse sur le Soleil.

Facultatif, *ive*, adj. Qui donne la faculté: *Bref facultatif.* Il n'est guères usité que dans cette phrase.

Faculté, subst. f. Puissance, vertu naturelle: *Les facultés de l'ame.* —Talent: *La faculté de bien parler.* —Le droit de faire: *Il n'a pas la faculté de...* —Le Corps ou l'Assemblée des Docteurs, des Maîtres qui professent ou enseignent certaines sciences dans les Universités: *La Faculté des Arts*, *la Faculté de Médecine*, *etc.*

Facultés, au plur. Les biens de chaque particulier.

Fadaise, s. f. (*Fa-dè-ze*) Niaiserie; ineptie; bagatelle; chose inutile et frivole.

Fade, adj. Insipide, qui n'a point de goût ou qui a peu de goût. Ce mot dit moins qu'*insipide.* Ce qui est fade ne pique point le goût; ce qui est *insipide* ne le touche point du tout. —Au fig. qui n'a rien de piquant.

Fadeur, s. f. Qualité de ce qui est fade, au propre et au figuré. —Louange fade: *Dire des fadeurs.*

Fagara, s. m. Petit fruit des Philippines; il est aromatique, fortifiant et réchauffant.

Fagone, s. f. Terme d'Anatomie: Glande conglomérée à la partie supérieure du thorax. —Dans les veaux, ris de veau.

Fagot, s. m. (*Fa-go*) Assemblage ou faisceau de menu bois propre à allumer le feu. —Popul. Paquet de hardes, de linge, d'herbes, etc. —fig. et famil. Fadaise; sornette.

Proverb. *Sentir le fagot*; être hérétique, mécréant, etc. —En ter. de Marine, il se dit d'une barque démontée pour la porter sur un vaisseau: *Barque en fagot.*

Fagotage, subst. m. Le travail d'un faiseur de fagots.

Fagotaille, s. f. (*Fa-go-tâ-glie*; mouillez les *ll.*) Garniture de chaussée d'un étang, laquelle se fait avec des fagots.

Fagoter, v. act. (*Fa-go-té*) Mettre en fagots. —figur. et famil. Mettre en mauvais ordre ; mal arranger.

Fagoteur, s. m. Faiseur de fagots.

Fagotin, s. m. (*Fa-go-tein*) Singe habillé. —Valet d'Opérateur. —figur. Mauvais plaisant.

Fagoue, s. f. Glandule qui est au haut de la poitrine des animaux, et que dans les veaux on appelle *Ris de veau.*

Faguenas, subst. m. (*Fa-ghe-na*) Odeur fade et corrompue, sortant d'un corps mal-propre et mal disposé.

Faïence, subst f. (*Fa-ian-ce*) Sorte de poterie de terre vernissée.

Faïencerie, subst. f. (*Fa-ian-ce-rî-e*) Lieu où se fabrique la faïence.

Faïencier, *ière*, subst. (*Fa-ian-cié*, *iè-re*) Ouvrier en faïence. —Marchand, Marchande qui vend de la faïence.

Failli, s. m. (*Fa-gli* ; mouillez les *ll.*) Marchand qui a fait banqueroute.

Faillibilité, s. f. (*Fa-gli-bi-li-té*) Possibilité de faillir, de se tromper.

Faillible, adject. Qui est sujet à l'erreur, qui peut se tromper.

Faillir, v. neut. (*Fa-glir*) *Failli*, *Faillant. Je faux*, *tu faux*, *il faut* ; *nous faillons. Je faillis. J'ai failli. Je faudrai.* (Plusieurs de ces temps sont peu usités ou plutôt ce verbe n'est employé qu'à l'infinitif *Faillir* et au parfait, soit défini, soit indéfini, *je faillis*, *j'ai failli.*) Faire quelque chose contre son devoir. —Se tromper. —Finir ; manquer. —Etre sur le point d'arriver : *Il a failli à arriver un grand malheur* ; *je faillis à* ou *de tomber.* —Faire banqueroute.

Faillite, s. f. (*Fa-gli-te*) Banqueroute non frauduleuse.

Failloise, s. f. (*Fa-gloa-ze*) t. de Marine : Lieu où le soleil se couche.

Faim, s. f. (*Fein*) Désir et besoin de manger. Au propre il se dit sans régime ; on ne dit pas *Avoir faim de pain*, *etc.* —Au figuré ; avidité, désir ardent. Il prend un régime : *La faim de la justice* ; *la faim insatiable des richesses*, *etc.*

Faim canine, maladie dans laquelle on a toujours faim.

Mourir de faim, avoir extrêmement faim, ou manquer des choses nécessaires à la vie. —Proverb. *La faim chasse le loup hors du bois* ; la nécessité contraint à s'évertuer pour avoir de quoi vivre.

Faim-valle, subst. f. (*Fein-va-le*) Maladie des chevaux.

Faine, subst. f. (*Fê-ne*) Le fruit du hêtre.

Fainéant, *ante*, subst. (*Fé-né-an*, *an-te*) Paresseux ; qui ne veut rien faire. Ce mot est aussi adjectif.

Fainéanter, v. neut. (*Fé-né-an-té*) Faire le fainéant ; ne rien faire par paresse. Il est familier.

Fainéantise, s. f. (*Fé-né-an-ti-ze*) Paresse. Celui-ci est plus noble ; l'autre n'est que du style familier.

Faire, v. act. (*Fè-re*) *Fait*, *faite. Faisant* ou *fesant. Je fais*, *tu fais*, *il fait* ; *nous fesons* ou *faisons*, *vous faites*, *ils font. Je faisois. Je fis. J'ai fait. Je ferai. Que je fasse.* Ce verbe est celui de la Langue qui, joint à d'autres mots, a le plus d'acceptions différentes. Voici les principales ; on trouvera les autres en cherchant les mots auxquels *faire* s'associe : Agir, travailler, venir à bout. —Créer ; former ; produire. —Fabriquer ; composer. —Construire. —Exécuter. —Tâcher de... —Susciter ; exciter ; causer. —Raconter. —Amasser. —Constituer. —Disposer. —Etre. —Donner. —Entreprendre.

Faire faire, commander ; donner ordre que l'on fasse.

Avoir à faire, avoir à démêler, avoir besoin, etc. —famil. *Ne faire œuvre de ses dix doigts* ; demeurer oisif. —*C'est un homme à tout faire* ; capable de faire tout le mal possible. —*C'est un faire le faut* ; pour dire, c'est une chose qu'il faut absolument faire. —*Je ne puis que faire à cela* ; je ne puis rien à cela. —*Je n'y saurois que faire* ; je n'y puis apporter de remède. —*Il a bien fait ses orges dans cette affaire* ; il a fait un grand profit. —*Faites-en des choux*, *des raves* ; faites-en ce qu'il vous plaira. —*Faire le bec à quelqu'un* ; l'instruire de ce qu'il doit dire et répondre, etc. *Voyez le Dictionnaire de l'Académie.*

Faisable, adject. (*Fé-ʒa-ble*) Qu'il est possible ou permis de faire : *Cela est faisable.*

Faisan, s. m. (*Fé-ʒan*) Espèce de coq sauvage qui se nourrit dans les bois.

Poule faisane, la femelle du faisan.

Faisances, subst. f. pl. (*Fé-ʒan-ce*) Tout ce qu'un Fermier s'oblige par son bail de faire ou de fournir.

Faisandeau, subst. m. (*Fé-ʒan-dô*) Jeune faisan.

Faisander, v. n. (*Fé-ʒan-dé*) *Laisser faisander de la viande*; la garder jusqu'à ce qu'elle ait un certain goût de venaison.

Se faisander, v. récip. Acquérir du fumet.

Faisanderie, s. f. (*Fé-ʒan-de-ri-e*) Lieu où l'on élève des faisans.

Faisandier, subst. m. (*Fé-ʒan-di-é*) Celui qui nourrit ou élève des faisans.

Faisceau, s. m. (*Fè-sô*, s. d.) Amas de certaines choses liées ensemble : *Un faisceau de flèches.*

Les faisceaux étoient chez les anciens Romains, des verges liées ensemble avec une hache au milieu.

Faiseur, *euse*, s. m. et f. (*Fè-ʒeur*, plusieurs écrivent *feseur* et prononcent *Fe-ʒeur.*) Celui, celle qui fait quelque chose.

Faisselle ou *fesselle*, s. f. (*Fè-cè-le*, *fe-cè-le.*) Vaisseau pour faire des fromages.

Faisserie ou *fesserie*, s. f. (*Fè-ce-ri-e*, *Fe-ce-ri-e.*) Ouvrage de Vannier à claire-voie.

Faissier ou *fessier*, s. m. (*Fè-cié*, *fe-cié.*) Vannier qui fait des ouvrages à claire-voie.

Fait, s. m. (*Fèt*; le *t* final se fait un peu sentir au singul.) Chose qu'on fait ou qu'on a faite; action. —Chose qui s'est passée; événement. —Chose, cas, espèce dont il s'agit.

Voie de fait, violence dont on use sans avoir recours à la Justice.

Prendre fait et cause pour quelqu'un; prendre sa défense, son parti. —*Prendre quelqu'un sur le fait*; le surprendre tandis qu'il fait quelque chose qu'il veut cacher. —*Mettre*, *poser en fait*; avancer une proposition qu'on soutient être véritable. —*Je suis sûr de mon fait*; de ce que je dis, de ce que j'avance. —*Cette maison seroit bien mon fait*, me conviendroit bien. —*Dire à quelqu'un son fait*; lui répondre vertement, lui dire ses vérités. —*Cela vaut fait*; vous pouvez y compter. —*Etre au fait de...* savoir ce dont il s'agit.

De fait, adv. En effet, certainement. —*En fait*, adv. En matière de..... —*Tout-à-fait*, adv. Entiérement.

Fait, *aite*, part. pass. de *Faire*, et adjectif, (*Fè* et devant une voyelle *fèt*, *fe-te.*) Achevé; exécuté.

Homme fait, qui est dans un âge mûr. —*Bien fait*, *fait à plaisir*, *fait à peindre*; beau, de belle taille, de bonne mine. —*Mal fait*, mal bâti. —*Avoir la tête mal faite*; être bizarre, déraisonnable.

Faitage, s. m. (*Fê-ta-je*) Le toit et la couverture d'un logis. —Piéce de bois qui fait le haut de la charpente d'un bâtiment, etc. —Table de plomb creuse qu'on met au haut d'un toit.

Faitard, s. m. (*Fè-tar*) Paresseux. Il est peu usité.

Faitardise, subst. f. (*Fè-tar-di-ʒe*) Fainéantise, lâcheté, paresse. Il est vieux.

Faîte, s. m. (*Fê-te*) Le comble d'un édifice. Voyez *Comble.* —Le sommet des arbres. —Au figuré, le plus haut degré; le comble : *Le faîte des honneurs*, *de la gloire*, *etc.*

Faîtière, subst. f. (*Fê-tiè-re*) Espèce de tuile courbe dont on couvre le faîte d'un toit. —*d'une tente*, perche qui est au haut de la tente pour soutenir la toile. —Espèce de coquillage.

Faix, subst. m. (*Fè*, et devant une voyelle *Fèʒ.*) Charge; fardeau. Voyez *Charge.* —fig. *Le faix des affaires*, *du Gouvernement.*

Fakir ou *Faquir*, subst. m. (*Fa-kir*) Espèce de Religieux Mahométan.

Falaca, s. f. Bastonnade ou piéce de bois sur laquelle on attache ceux à qui on la donne.

Falaise, s. f. (*Fa-lè-ʒe*) Terre ou rocher escarpé le long de la mer.

Falaiser, v. n. (*Fa-lè-ʒé*) *La mer falaise*, se brise contre une falaise.

Falarique, s. f. (*Fa-la-ri-ke*) Sorte d'arme des Anciens.

Falbala, s. m. Bande d'étoffe plissée que les femmes mettent à leurs jupes et à d'autres piéces de leur ajustement.

Falcade, s. f. Terme de Manége : Espèce de courbette.

Falcaire, s. m. (*Fal-kè-re*) Soldat qui portoit une épée courbe comme le cimeterre.

Falcidie, *Quarte falcidie*, s. f. Terme de Jurisprudence : Portion que l'héritier institué peut, dans le Droit écrit, retenir sur les legs faits par le Testateur, lorsqu'il ne lui reste pas un quart de la succession en payant les legs.

Falisque ou *Phalisque*, adj. (*Falis-ke*) Vers latins de quatre mesures ou pieds, qui sont les quatre derniers du vers hexamètre.

Fallace, subst. f. (*Fal-la-ce*) Tromperie ; fraude : *C'est un homme sans fraude et sans fallace.* Il est vieux.

Fallacieusement, adv. (*Fal-la-ci-eu-ze-man*) Avec fallace.

Fallacieux, *euse*, adj. (*Fal-la-ci-eû*, *eu-ze*) Trompeur ; frauduleux. Il est vieux.

Falloir, v. imp. (*Fa-loar*) Etre de nécessité, de devoir, d'obligation, de bienséance. En ce sens il n'est guères d'usage qu'à l'infinitif : *Il faut* ; il est besoin, il est nécessaire. *C'est un faire le faut*, c'est une nécessité absolue. — Manquer. Dans cette acception il ne s'emploie qu'avec la particule *en*, et le pronom de la troisième personne : *Il s'en faut beaucoup qu'il ait achevé ; il s'en est peu fallu qu'il ne soit tombé.*

Falot, subst. m. (*Fa-lo*) Espèce de grande lanterne.

Falot, *ote*, adj. (*Fa-lo*, *o-te*) Impertinent ; ridicule ; plaisant ; drôle : *Conte falot ; aventure falote.* —Il se dit substantivement des personnes : *C'est un plaisant falot.*

Falotement, adv. (*Fa-lo-te-man*) D'une manière falote.

Falotier, s. m. (*Fa-lo-tié*) Officier qui place les falots ou les lumières sur les escaliers.

Falourde, s. f. Gros fagot de quatre ou cinq bûches de bois flotté, liées ensemble.

Falquer, v. neut. (*Fal-ké*) ter. de Manége : *Faire falquer un cheval* ; le faire couler deux ou trois temps sur les hanches en formant un arrêt ou demi-arrêt.

Falques, s. f. pl. Terme de Marine : Petits panneaux en coulisse pour élever les bords d'un bâtiment.

Falsificateur, s. m. Celui qui falsifie.

Falsification, s. fém. (*Fal-si-fi-ka-cion*) Action de falsifier. — La chose falsifiée.

Falsifier, v. a. (*Fal-ci-fi-é*) Contrefaire l'écriture, le cachet, etc. de quelqu'un avec dessein de tromper. —Altérer la monnoie, des drogues, du vin, etc.

Faltranck, s. m. (*Fal-tranke*) Nom général des vulnéraires Suisses.

Falun, s. m. (*Fa-leun*) Coquilles brisées qu'on trouve en masse à une certaine profondeur de terre, et qui s'emploient en engrais comme la marne.

Fâme, s. f. Renommée ; il n'est usité que dans cette phrase de Pratique : *Rétabli en sa bonne fâme et renommée.*

Fâmé, *ée*, adj. *Il est bien* ou *mal fâmé* ; il a une bonne *ou* une mauvaise réputation.

Famélique, adj. (*Fa-mé-li-ke*) Qui est pressé de la faim. Il est aussi substantif : *C'est un famélique.*

Fameux, *euse*, adj. (*Fa-meû*, *eû-ze*) Renommé ; fort connu. Il se prend en bonne et en mauvaise part, à la différence de *célèbre* et d'*illustre*, qui se disent toujours en bonne part.

Famil, adj. m. Terme de Fauconnerie : Familier, domestique.

Se familiariser, v. réc (*Fa-mi-lia-ri-zé*) Se rendre familier : *Se familiariser avec tout le monde.* —S'accoutumer : *Se familiariser avec la douleur*, etc.

Se familiariser avec une Langue, *un Auteur* ; parler une Langue aisément ; entendre sans peine un Auteur.

Familiarité, s. f. Manière de vivre familiérement avec quelqu'un. —On dit en mauvaise part qu'*un homme a des familiarités* (un commerce criminel) *avec une femme*.

Familier, *ière*, adj. (*Fa-mi-lié*, *iè-re*) En parlant des personnes ; qui vit avec quelqu'un librement et sans façon. On dit substantivement : *Il fait un peu trop le familier.* —Il se dit dans le

même sens des choses qui ont trait aux personnes : *Airs familiers ; manières familières. Style familier*, style de la conversation et des lettres. —En parlant des choses ; qui est devenu facile par un long usage.

Familièrement, adv. (*Fa-mi-liè-reman*) D'une manière familière. —D'un style familier.

Famille, s. f. (*Fa-mi-glie* ; mouillez les *ll.*) Tous ceux d'un même sang. —Race ; maison ; naissance. On dit en ce sens, *être d'honnête famille* et de *bonne maison*. —Tous ceux qui vivent dans une même maison, sous un même chef. —En Italie et chez les Grands, les domestiques d'une maison : *La famille d'un Cardinal*, etc. —Chez les Naturalistes, assemblage de plusieurs genres ou espèces qui ont entre eux un grand nombre de rapports.

Familleux, euse, adj. (*Fa-mi-glieû, eû-ze*) ter. de Fauconnerie : *Un faucon familleux*, qui veut toujours manger.

Famine, s. f. Extrême disette des choses nécessaires à la vie.

Fanage, s. m. L'action de remuer des plantes, pour que l'air ou le soleil les dessèche. —Salaire du Faneur. —Tout le feuillage d'une plante.

Fanaison. Voyez *Fenaison*.

Fanal, subst. m. Grosse lanterne allumée sur la poupe d'un vaisseau ou ailleurs. —Feux allumés sur de hautes tours, etc.

Fanatique, s. et adj. (*Fa-na-ti-ke*) Qui se croit transporté d'une fureur divine et prend ses idées pour des inspirations du Ciel. —Qui porte le zèle jusqu'à la fureur et à l'extravagance.

Fanatisme, s. m. Erreur du fanatique ; inspiration imaginaire. —Entêtement ou zèle outré et bizarre.

Fane, subst. fém. La feuille de la plante.

Fané, ée, part. p. de *Faner*, et adj. Flétri, avec cette différence que ce dernier mot enchérit sur l'autre. Une fleur qui n'est que *fanée* peut quelquefois reprendre son éclat ; mais une fleur *flétrie* n'y revient plus.

Faner, v. a. (*Fa-né*) Etendre avec une fourche l'herbe d'un pré lorsqu'elle est fauchée. —Flétrir.

Se faner, v. pr. Se flétrir : *L'herbe se fane*. Voyez *Fané*. —fig. *Cette femme commence à se faner ; son teint se fane.*

Faneur, euse, subst. Celui ou celle qui fane le foin.

Fanfan, s. m. Terme familier employé pour caresser un petit enfant.

Fanfare, s. f. Espèce d'air de Musique où dominent ordinairement les cors et les trompettes, qui, de la grande chasse et de la musique militaire, a passé dans la musique ordinaire.

Fanfaron, subst. et adj. Faux brave, homme vain qui se vante au-delà de la vérité et de la bienséance. —*Style fanfaron*, ampoulé.

Fanfaronnade, subst. f. (*Fan-fa-ro-na-de*) Rodomontade ; vanterie en paroles.

Fanfaronnerie, s. f. (*Fan-fa-ro-ne-rî-e*) Habitude de faire des fanfaronnades.

Fanfreluche, s. f. Terme familier et de mépris : Petite chose de rien et qui pare ; bagatelle.

Fange, s. f. Boue, bourbe des chemins, sur-tout de la campagne : *Il est tombé dans la fange*. —On dit élégamment au fig. *La fange du péché, d'un monde corrompu, etc.*

Fangeux, euse, adj. (*Fan-geû, eû-ze*) Plein de fange ; plein de bourbe.

Fanion, s. m. Espèce d'étendard de serge, qu'un valet porte à la tête des équipages d'une brigade.

Fanon, subst. m. La peau qui pend sous la gorge d'un taureau, d'un bœuf. —Les barbes d'une baleine. —Manipule que les Prêtres et les Diacres portent au bras.

Fanons, au pl. Les deux pendans de la mitre d'un Evêque. —En termes de Chirurgie, appareil que l'on met à une jambe ou à une cuisse fracturée.

Fantaisie, s. f. (*Fan-tê-zi-e*) Esprit ; pensée ; idée : *Il a cela dans la fantaisie*. —Humeur : *Vivre à sa fantaisie*. —Désir ; envie. —Opinion. —Caprice ; boutade : *Fantaisie de Peintre, de Musicien, de Poëte ; tête, figure de fantaisie.*

Fantaisies musquées, caprices. Style badin.

Fantasque, adj. m. et f. (*Fan-tas-ke*) En parlant des personnes, sujet à des

fantaisies, à des caprices; capricieux. —En parlant des choses, bizarre, extraordinaire.

Fantasquement, adv. (*Fan-tas-ke-man*) D'une manière fantasque.

Fantassin, subst. m. (*Fan-ta-cein*) Soldat à pied.

Fantastique, adj. (*Fan-tas-ti-ke*) Chimérique; imaginaire.

Fantôme, subst. m. Sorte de spectre qu'on croit voir. —Vision fausse qu'on a la nuit de quelque chose qui épouvante. —fig. 1.° Chimère qu'on se forme dans l'esprit. —2.° Ce qui n'a que l'apparence de....

Fanum, s. m. (*Fa-nome*) Temple que les Païens élevoient aux Héros déifiés, aux Empereurs, après leur apothéose.

Faon, s. m. (*Fan*) Le petit d'une biche ou d'un chevreuil.

Faonner, v. neut. (*Fa-né*) Mettre bas, en parlant des biches ou des chevrettes.

Faquin, s. m. (*Fa-kein*) Terme de mépris: Homme de néant, sans mérite, sans honneur, sans cœur. —En certaines Provinces, on le dit mal à propos pour fat: *Il fait le faquin.* —Figure d'homme contre laquelle un Cavalier alloit autrefois rompre une lance.

Faquinerie, subst. f. (*Fa-ki-ne-rí-e*) Action de faquin. Il est familier. —Fatuité. Voyez *Faquin.*

Faraillon, s. m. (*Fâ-ra-glion*; en mouillant les *ll.*) Petit banc de sable séparé d'un plus grand par un canal.

Farais, s. m. (*Fa-rê*) Filet propre à la pêche du corail.

Faraison, s. f. (*Fa-rè-zon*) ter. de Verrerie: La première figure que l'on donne par le souffle à la matière qu'on tire au bout de la canne.

Farats, s. m. (*Fa-râ*) Amas de plusieurs choses. *Trév.*

Farce, subst. f. Assaisonnement de viandes hachées avec des herbes, des œufs, etc. —Comédie bouffonne. —Par extension, ce qui est plaisant et bouffon.

Farceur, subst. m. Comédien qui ne joue que des farces. —Acteur qui charge un rôle comique. —Au figuré, homme qui fait des bouffonneries, qui est dans l'habitude d'en faire.

Farci, ie, part. pass. de *Farcir*, et adj. *Œufs farcis, carpe farcie.* —figur. et famil. *Homme farci de Grec, de Latin; écrit tout farci d'injures.*

Farcin, s. m. (*Far-cein*) Tumeur avec ulcère qui attaque les chevaux.

Farcineux, euse, adj. (*Far-ci-neû, eû-ze*) Qui a le farcin.

Farcir, v. a. Remplir de farce. —fig. et fam. Remplir: *Farcir un livre, un discours de citations et de passages.*

Se farcir, v. réc. *Se farcir l'estomac de viandes*, s'en remplir avec excès.

Farcissure, s. f. L'action de farcir. *Trévoux.*

Fard, s. m. (*Far*, le *d* ne se prononce jamais.) Composition artificielle que les Dames mettent sur leur visage dans la vue d'embellir leur teint. —fig. 1.° Faux ornemens en matière d'éloquence. —2.° Feinte; dissimulation.

Fardage, s. m. Terme de Marine: Fagots qu'on met au fond de cale.

Fardeau, subst. m. (*Far-dô*, s. d.) Faix; charge. Voyez ce dernier mot. —fig. Chose fort incommode; qui inquiète, qui chagrine, etc. —Dans les mines; terres et rochers qui menacent d'ébouler.

Farder, v. a. (*Far-dé*) Mettre du fard. —fig. Déguiser; donner un faux lustre: *Farder sa marchandise, son discours, son langage.*

Farfadet, s. m. (*Far-fa-dè*) Esprit follet. —fig. et fam. Homme frivole.

Farfouiller, v. a. et n. (*Far-fou-glié*) Fouiller en brouillant, chiffonner.

Fargues, s. f. pl. (*Far-ghe*) ter. de Marine: Planches qu'on élève sur le plat-bord d'un vaisseau pour cacher à l'ennemi ce qui se passe sur le pont.

Faribole, subst. f. Chose frivole et vaine. Il est familier.

Farine, subst. f. Grain moulu, réduit en poudre: *Farine de froment; farine blutée; fleur de farine.*

Proverbialement et figurém. *Gens de même farine*, gens de même cabale, sujets aux mêmes vices, etc.

Fariner, v. a. (*Fa-ri-né*) Jeter de la farine sur du poisson pour le faire frire.

Farinet, subst. m. (*Fa-ri-nè*) Dé à jouer qui n'a qu'une de ses faces marquée de points.

Farineux, *euse*, adject. (*Fa-ri-neû*, *eû-ze*) Blanc de farine : *Habit farineux*. —Qui tient de la nature de la farine. En ce sens il est aussi substantif : *On donne des farineux à un convalescent*. —Il se dit des tumeurs dont il sort une espèce de poussière blanche : *Dartre farineuse*. —En Peinture ; *coloris farineux*, celui dont les teintes sont fades, les carnations trop blanches et les ombres trop grises. —En Sculpture ; *figure farineuse*, figure de cire qui n'est pas sortie nette du moule. —On le dit aussi de certains fruits qui n'ont plus la quantité d'eau et la finesse de la chair qu'ils devroient avoir.

Farinier, s. m. (*Fa-ri-nié*) Marchand qui vend de la farine.

Farinière, subst. f. L'endroit où l'on serre la farine.

Farlouze, s. f. (*Far-lou-ze*) Espèce d'alouette qui fait son nid dans les prés.

Farouche, adj. En parlant des bêtes, sauvage ; qui n'est point apprivoisé. —Il se dit par extension des hommes peu sociables ; sauvage, avec cette différence qu'on est *farouche* par caractère ; et *sauvage* par défaut de culture. Le *farouche* n'est pas sociable ; le *sauvage* ne se plaît pas dans la société. —On dit aussi *Mine farouche* ; *air farouche* ; *œil*, *regard farouche*.

Farsanne, s. m. Terme de relation, tiré de l'Arabe : Chevalier ; cavalier.

Fasce, s. f. (*Fa-ce*) ter. de Blason : Piéce honorable qui occupe le milieu de l'écu d'un côté à l'autre.

Fascé, *ée*, adj. (*Fa-cé*) Terme de Blason : Chargé de fasces égales en largeur et en nombre.

Fascicule, s. m. (*Fa-ci-ku-le*) t. de Médecine : La quantité d'herbe qu'on peut porter sous un bras.

Fascié, *ée*, adj. (*Fa-ci-é*) ter. de Conchyliologie : Marqué de bandes ou bandelettes.

Fascies, s. f. pl. (*Fa-ci-e*) Bandes ou cercles sur la robe d'une coquille.

Fascinage, subst. m. (*Fa-ci-na-je*) Ouvrage fait avec des fascines. —Action de faire des fascines.

Fascination, s. f. (*Fa-ci-na-cion*) Charme qui empêche qu'on ne voie les choses telles qu'elles sont.

Fascine, subst. f. (*Fa-ci-ne*) Gros fagot de branchages dont on se sert pour combler des fossés, pour accommoder des chemins, etc.

Fasciner, v. a. (*Fa-ci-né*) Ensorceler par une sorte de charme. —Au fig. tenter ; éblouir ; tromper.

Faséole, s. f. (*Fa-zé-o-le*) Légume ; espèce de féve, de haricot.

Fasier, v. neut. (*Fa-zi-é*) ter. de Marine : *Les voiles fasient*, le vent n'y donne pas bien ; la relingue vacille.

Faste, subst. m. Vaine ostentation ; affectation de paroître avec éclat. Voy. *Luxe*. En ce sens il se dit toujours au singulier.

Fastes, s. m. pl. Tables ou Livres du Calendrier des anciens Romains. —fig. et dans le style soutenu ; Registres publics contenant de grandes et mémorables actions.

Fastes Consulaires ; tables où les noms de tous les Consuls sont rangés dans leur ordre chronologique.

Fastidieusement, adv. (*Fas-ti-di-eû-ze-man*) D'une manière fastidieuse.

Fastidieux, *euse*, adj. (*Fas-ti-di-eû*, *eû-se*) Qui cause de l'ennui : *Comédie fastidieuse*.

Fastueusement, adv. (*Fas-tu-eû-ze-man*) Avec faste.

Fastueux, *euse*, adject. (*Fas-tu-eû*, *eu-ze*) Qui a du faste, qui aime le faste : *Homme fastueux* ; *équipage fastueux*.

Fat, s. m. et adj. (on prononce le *t*.) Impertinent ; plein de complaisance pour lui-même. L'épithète de *fat* attaque plus les manières, et celle de *sot* l'esprit. Le *sot* est celui qui n'a pas même ce qu'il faut d'esprit pour être un *fat* ; le *fat* est celui que les *sots* croient un homme d'esprit ; l'*impertinent* réunit la fatuité à la grossiéreté.

Fatal, *ale*, adj. sans plur. au masc. Qui porte avec soi une destinée inévitable. En ce sens il est hors d'usage. —Malheureux ; funeste ; avec la différence que *fatal* est plus un effet du sort, et *funeste* plus une suite du crime.

Fatalement, adverb. (*Fa-ta-le-man*) Par fatalité ; par une destinée inévitable ; par un malheur extraordinaire.

Fatalisme, s. m. Doctrine de ceux qui attribuent tout au destin.

Fataliste, subst. m. Philosophe de la secte de ceux qui admettent cette folle doctrine.

Fatalité, s. f. Destinée inévitable et malheureuse. —Hasard : *Fatalité aveugle.* Ce mot n'a point de pluriel.

Fatidique, adject. (*Fa-ti-di-ke*) En Poésie, qui déclare ce que les Destins ont ordonné.

Fatigant, ante, adject. (*Fa-ti-gan, an-te*) Qui donne de la fatigue. —Ennuyeux, importun.

Fatigue, s. f. (*Fa-ti-ghe*) Travail pénible et capable de lasser. —Lassitude causée par le travail. Voy. *Lassitude.*

Il est homme de fatigue, capable de résister à la fatigue. On dit de même, *Un cheval, un habit, un manteau de fatigue.*

Fatigué, ée, part. pass. et adjectif. Voyez *Fatiguer.* —*Ouvrage fatigué*, celui auquel on a ôté son aisance et sa légéreté. —*Couleurs fatiguées*, qui ont perdu leur fraîcheur. —*Sculpture fatiguée*, qui manque de netteté et de franchise.

Fatiguer, v. a. (*Fa-ti-ghé*) Donner de la fatigue, de la peine ; lasser. Voy. *Lasser.* —fig. Ennuyer ; importuner.

Fatiguer, v. neut. Se donner de la fatigue. On dit aussi au réc. *Se fatiguer.*

Fatras, s. m. (*Fa-trâ*) Amas confus de choses frivoles et inutiles : *Fatras de papiers, d'écritures, de paroles.*

Fatuaire, subst. m. (*Fa-tu-è-re*) ter. d'Antiquité : Enthousiaste qui, se croyant ou se disant inspiré, annonçoit les choses futures.

Fatuisme, s. m. Esprit et caractère du fat. *Trév.*

Fatuité, subst. f. Caractère du fat. —Impertinence qui produit la fatuité : *Il a dit là une grande fatuité.*

Fatum, subst. m. emprunté du Latin (*Fa-tome*) Le destin.

Faubert, s. m. (*Fô-ber*, d.) ter. de Marine : Espèce de balai dont on se sert pour nettoyer un navire.

Fauberter, v. a. (*Fô-bêr-té*, d.) t. de Marine : Balayer.

Faubourg, s. m. (*Fô-bour*, d. le *g* ne se prononce jamais.) Partie d'une ville qui est au-delà de ses portes et de son enceinte.

Fauchage, s. m. Le temps qu'on a mis et la peine qu'on a prise à faucher.

Fauchaison, s. f. (*Fo-chè-zon*, d.) Temps où l'on fauche les prés.

Fauchard, s. m. (*Fô-char*, d.) Petit faucillon avec un long manche.

Fauche, s. f. Action de faucher.

Fauchée, subst. f. Ce qu'un Faucheur coupe de foin, etc. dans un jour.

Faucher, v. a. (*Fô-ché*, d.) Couper avec la faux.

Faucher, v. n. Terme de Manége : Boîter ; traîner en demi-rond une des jambes de devant.

Fauchet, s. m. (*Fô-chè*, d.) Espèce de rateau qui a des dents de bois des deux côtés, et qui sert à ramasser l'herbe ou les grains fauchés.

Faucheur, subst. m. Celui qui fauche l'herbe, un pré, etc.

Faucheur ou *Faucheux*, (Acad.) s. m. Espèce d'araignée qui a les jambes fort grandes.

Faucille, subst. f. (*Fô-ci-glie*, d. mouillez les *ll.*) Instrument qui sert à scier le blé, l'herbe, l'avoine, etc.

Faucillon, s. m. (*Fô-ci-glion*, d.) Instrument fait en forme de faucille.

Du bois à faucillon, menu bois taillis aisé à couper avec le faucillon.

Faucon, subst. m. Sorte d'oiseau de proie.

Fauconneau, s. m. (*Fô-ko-nô*, d.) Petite piéce d'artillerie. —Chez les Maçons, piéce de bois en travers sur le haut d'un engin à élever des fardeaux.

Fauconnerie, s. f. (*Fau-ko-ne-rî-e*, d.) Art de dresser les faucons et autres oiseaux de proie. —Lieu où on les dresse. —Chasse avec ces oiseaux.

Fauconnier, s. m. (*Fô-ko-nié*, d.) Celui qui dresse les faucons et autres oiseaux de proie, et qui en a soin.

Fauconnière, s. f. (*Fô-ko-niè-re*, d.) Sac ou gibecière à l'usage des Fauconniers qu'on met à l'arçon de la selle.

Faudage, subst. f. (*Fô-da-je*, d.) Marque ou fil de soie que les Corroyeurs des étoffes de lainerie mettent aux piéces qu'ils plient.

Fauder, v. a. (*Fô-dé*, d.) *Fauder une étoffe*, la plier en double dans sa longueur, en sorte que les deux lisières se

touchent. —Marquer avec de la soie une étoffe corroyée.

Faudet, s. m. (*Fô-dè*, d.) Grand gril de bois sous la perche à lainer, pour recevoir l'étoffe à mesure qu'elle se laine.

Faufiler, v. a. (*Fô-fi-lé*, d.) Faire une fausse couture à longs points.

Fig. et fam. *Se faufiler*, *être faufilé avec quelqu'un*; se lier, être lié d'amitié, d'intérêt, de plaisir, etc.

Se faufiler, se mêler, s'insinuer parmi d'autres.

Fauldes, s. f. plur. Fossés où l'on fait le charbon.

Faunales, s. f. pl. Fêtes des anciens Romains en l'honneur du Dieu Faune.

Faune, s. m. (*Fô-ne*) Dieu champêtre des Romains.

Fau-perdrieu, s. m. (*Fô-pê-drieu*, d.) Oiseau de rapine qui prend les perdrix.

Faus. Voyez *Faux*.

Faussaire, s. m. (*Fo-cè-re*, d.) Celui qui fait de faux actes ou qui altère les véritables.

Fausse-alarme, s. f. Epouvante prise sans sujet.

Fausse-attaque, s. f. Celle qu'on fait pour attirer l'ennemi d'un côté, tandis qu'on attaque en effet par un autre endroit.

Fausse-braie, s. f. (*Fô-ce-brê*) t. de Fortification : Chemin couvert autour de l'escarpe sur le bord du fossé du côté de la place. —Dans l'Architecture civile, terrasse continue entre le fossé et le pied d'un château.

Fausse-clef, s. f. (*Fô-ce-klé*) Celle qu'on garde furtivement pour en faire un mauvais usage.

Fausse-corde, s. f. Corde d'un instrument qui n'est pas montée au ton qu'il faut. On appelle *Corde fausse*, celle qui ne peut jamais s'accorder avec une autre.

Fausse-couche, s. f. Voyez *Couche*.

Fausse-coupe, s. f. Terme de Menuisier : Assemblage qui n'est ni à l'équerre ni à l'onglet.

Fausses-enseignes, s. f. pl. Marques supposées.

Fausse-équerre, s. f. Equerre dont les deux bras sont mobiles dans une charnière.

Fausse-étrave, s. f. Terme de Marine : Piéce de bois qu'on applique sur l'étrave du vaisseau en dedans pour la renforcer.

Fausse-fleur, s. f. Celle qui ne tient à aucun embryon.

Fausses-lances, s. f. pl. Terme de Marine : Canons de bois bronzés et qui servent seulement à faire peur.

Fausse-page, s. f. Terme d'Imprimeur : Première page d'un volume, dans laquelle le titre de l'Ouvrage n'est qu'en abrégé.

Faussement, adverb. (*Fô-ce-man*) Contre la vérité.

Fausser, v. a. (*Fô-cé*, d.) Faire plier, courber un corps solide, en sorte qu'il ne se redresse point.

Fausser une serrure, en gâter les ressorts par quelque effort. —figur. *Fausser sa foi*, *sa parole*, *son serment*, *sa promesse*, etc. les violer, y manquer. —fam. *Fausser compagnie*, se dérober d'une compagnie ou manquer de s'y trouver quand on l'a promis.

Fausset, s. m. (*Fô-cè*, d.) Petite broche pour mettre à une piéce de vin. —Dessus aigre et ordinairement forcé : *Chanter en fausset.* —Celui qui fait le fausset.

Voix ou *ton de fausset*; voix grêle, ton aigu et désagréable.

Fausseté, s. f. Qualité d'une chose fausse; ce qui la rend fausse. —Chose fausse. En ce sens *fausseté* diffère d'*erreur*, en ce qu'il suppose de la malice, et qu'*erreur* n'en suppose pas. —Duplicité, hypocrisie.

Faussure, s. f. Courbure d'une cloche où commence son plus grand élargissement.

Faute, s. f. (*Fô-te*) Manquement contre la loi, contre le devoir. La *faute* tient de la foiblesse humaine et dit beaucoup moins que *crime* qui part de la malice du cœur. —Manquement contre les règles de quelque art. —Manquement, imperfection en quelque ouvrage. —Coup de jeu de Paume où celui qui sert ne touche pas le premier toit. —Manque; disette : *Avoir faute de... ne pas se faire faute de... s'il arrivoit faute de lui*; s'il venoit à mourir. Toutes ces expressions sont familières,

Faute de... autrefois *à faute*, *par faute de...* adv. Par manque de... Si l'on manque ou qu'on néglige de... —*Sans faute*, adv. Immanquablement; sans faillir.

Fauteuil, subst. m. (*Fô-teuiglie*; mouillez l'*l* finale.) Chaise à bras avec un dossier.

Fauteuil de porte ou *trémoussoir*, machine par le moyen de laquelle on fait un exercice utile à la santé, sans sortir de sa chambre.

Fauteur, *trice*, subst. Qui favorise, qui appuie un parti, une opinion, etc.

Fautif, *ive*, adj. Sujet à faillir, à manquer. —Plein de fautes.

Fauve, adj. Qui tire sur le roux : *Bêtes fauves*, les cerfs, daims, biches et chevreuils. —On dit aussi substantivement, *il y a du fauve dans cette forêt*; il y a des bêtes fauves.

Fauvette, s. f. (*Fô-vè-te*, d.) Sorte d'oiseau qui chante agréablement.

Faux, s. f. (*Fô*) Instrument qui sert à faucher.

Faux, *fausse*, adj. (*Fô*, *fô-ce*) En parlant des choses; 1.° Qui est contraire à la vérité. —2.° Supposé ou altéré contre la bonne foi. —3.°. Qui est feint et contrefait : *Faux cheveux*; et dans le moral, *fausse honte*, etc. —4.° Qui n'est pas tel qu'il devroit être en son genre; *faux brave*, etc. —5.° Discordant. —En parlant des personnes; 1.° Infidelle, perfide : *Faux frère*, *faux ami*. —2.° Qui affecte de beaux sentimens pour tromper : *C'est un homme faux*. —3.° Qui n'a pas de justesse dans l'esprit.

Faux, s. m. *Il faut discerner le vrai d'avec le faux.*

Faux, adv. *Il raisonne*, *il chante faux*. —En ter. de Manége, *Galoper faux*, sur le mauvais pied; traîner des hanches et se désunir.

A faux, adverb. Injustement : *Etre accusé à faux*. —En vain : *Aller à faux en quelque endroit*, sans y trouver ce qu'on cherche.

Cette poutre porte à faux, n'est pas à plomb. — fig. *Ce raisonnement porte à faux*, est fondé sur une chose qui n'est pas vraie.

Faux-accord, *faux-ton*, *fausse-corde*; dissonance.

Faux-bois, s. m. ou *fausse-branche*, s. f. Branche d'arbre venue dans un endroit où elle ne devoit pas venir.

Faux-bond, subst. m. Bond oblique. —Au figuré, manquement : *Vous m'avez fait faux-bond*; vous n'êtes pas venu, etc.

Faux-bourdon, s. m. Voy. *Bourdon*.

Faux-brillant, s. m. Ce qui a plus d'apparence que de solidité ou de beauté réelle.

Faux-comble, s. m. Terme d'Architecture : Petit comble au-dessus du brisis d'un comble à la mansarde.

Faux coup ou *coup faux*, subst. m. Coup qui n'a pas réussi, qui n'a point porté.

Faux-étai, s. m. Terme de Marine : Etai ajouté au grand pour suppléer à son défaut.

Faux-étambord, subst. m. Terme de Marine : Piéce de bois appliquée sur l'étambord pour le conserver.

Faux-feu, subst. m. Une arme fait *faux-feu*, lorsque l'amorce prend sans que le feu se communique à la charge.

Faux-feux, au plur. Signaux avec des amorces de poudre.

Faux frère, *faux ami*, Voy. *Faux*.

Faux-fuyant, s. m. (*Fô-fui-ian*, d.) Prétexte; subterfuge.

Faux-germe, s. m. Conception d'un fétus informe, imparfait et entiérement défectueux.

Faux-incident, s. m. (*Fô-zein-ci-dan*, d.) Celui qu'on intente pour faire déclarer fausse une piéce dont la partie adverse prétend se servir dans la cause prncipale.

Faux-indigo, s. m. C'est le Galega des Teinturiers.

Faux-jour, s. m. Petite clarté qui vient par un trou. —Clarté indirecte.

Faux-lapis, s. m. Email bleu qu'on retire du Cobalt.

Faux-monnoyeur, s. m. Celui qui fait de la fausse-monnoie.

Faux-pli, s. m. Pli d'une étoffe qui n'est pas où il doit être, et qui en défigure la beauté.

Faux-saunage, s. m. (*Fô-sô-na-je*, d.) Vente, débit de sel défendu.

Faux-saunier, s. m. (*Fô-sô-nié*, d.) Celui qui trafique du sel défendu.

Faux-semblant, subst. m. (*Fô-san-blan*, d.) Apparence trompeuse.

Faveur, s. f. Grace ; bienfait. Voy. *Grace*. — Bonnes graces : *Briguer*, *gagner la faveur du Peuple*. Voy. *Crédit*. —Recommandation : *Lettres de faveur*. —Crédit, en parlant des choses : *Cette marchandise*, *cette opinion*, *ce livre prend faveur*. —Il se dit par opposition à *rigueur* de justice : *Je ne demande point faveur*, *mais justice*.

Faveurs, au pl. Marques d'amour qu'une femme donne à un homme. —Sorte de rubans très-étroits.

En faveur de.... adv. En considération de.... — A l'avantage, au profit de...

A la faveur, adv. Par le moyen, par l'aide de...

Favorable, adj. Qui est propice ; qui procure des avantages. Il se dit des personnes et des choses. —Qui mérite d'être excepté de la rigueur de la loi : *Ce cas est favorable*.

Favorablement, adv. D'une manière favorable.

Favori, *ite*, subst. Celui, celle qui tient le premier rang dans les bonnes graces d'un Roi, d'une Reine, etc. —On dit fig. *Les favoris de la fortune*, *des Muses*, *d'Apollon*.

Favori, *ite*, adj. Qui plaît plus que toute autre chose du même genre.

Favoriser, v. act. En parlant des personnes, aider, appuyer de son crédit. —Au passif, recevoir des faveurs : *Il est favorisé du Prince*. —En parlant des choses ; être favorable : *Le temps*, *le vent nous favorise*.

Féage, s. m. Terme de Jurisprudence : Héritage qui se tient en fief.

Féal, *ale*, au plur. *Féaux*, adject. Fidelle. C'est un vieux mot, encore employé en style de Chancellerie, et même dans le style badin : *Mon très-cher et féal*.

Fébricitant, *ante*, adject. et subst. (*Fé-bri-ci-tan*, *an-te*) Qui a la fièvre.

Fébrifuge, s. m. Remède qui chasse la fièvre.

Fébrile, adject. Qui a rapport à la fièvre : *Chaleur fébrile*.

Fécale, adj. fém. Qui est de l'excrément : *Matière fécale*.

Fécer, v. neut. (*Fé-cé*) Se dit des liqueurs au fond desquelles il y a de la lie.

Féces, s. f. pl. Terme de Chimie. Il se dit, 1.° du sédiment qui se dépose au fond d'une liqueur qui a fermenté ; 2.° du dépôt que font les liqueurs filtrées et clarifiées.

Féciaux, s. m. pl. (*Fé-ci-ô*) Les Prêtres qui intervenoient chez les Romains dans les déclarations de guerre, les traités de paix ou d'alliance.

Fécond, *onde*, adj. (*Fé-kon*, *on-de*) Qui produit beaucoup. Il se dit proprement des femmes et des femelles des animaux. —Par extension, fertile, abondant : *Terre*, *source féconde*. —fig. *Esprit fécond*, qui produit beaucoup. *Sujet fécond*, *matière féconde*, qui fournit beaucoup.

Féconder, verb. act. (*Fé-kon-dé*) Rendre fécond.

Fécondité, subst. f. Abondance ; fertilité.

Fécule, subst. f. Partie farineuse et insipide d'une racine. —Sédiment au fond d'une liqueur trouble.

Féculence, s. f. (*Fé-ku-lan-ce*) En Médecine, sédiment des urines.

Féculent, *ente*, adj. (*Fé-ku-lan*, *an-te*) ter. de Médecine : Qui dépose une lie.

Fée, s. f. Sorte de Nymphe enchanteresse, de Divinité imaginaire qu'on supposoit prédire l'avenir, et faire beaucoup de choses au-dessus de la nature : *Les contes des Fées*.

Féer, v. act. Enchanter, charmer. Vieux mot qui se disoit autrefois en parlant de certains enchantemens qu'on attribuoit aux Fées.

Féerie, s. f. Art des Fées ; enchantement.

Feindre, v. act. Faire semblant : *Feindre une maladie*, ou neutralement, *d'être malade*. — Inventer. Il se dit sur-tout des Poëtes : *Feindre des caractères qui n'ont point de vraisemblance*.

Feindre, v. n. Dissimuler. —Craindre ; hésiter. On l'employoit beaucoup autrefois en ce sens, et toujours avec la négative : *Il ne feignoit pas de dire*, *etc*. — fam. Boiter : *Il feint un peu du pied gauche*.

Feint, *feinte*, part. p. de *Feindre*, et adject. Simulé ; inventé à plaisir. —Représenté en peinture, etc. pour la symétrie : *Porte feinte.*

Feinte, s. f. Dissimulation ; déguisement ; artifice ; faux semblant. On se sert quelquefois de *feintise* dans le même sens ; mais il vieillit. —En Musique, demi-ton ou dièse.

Faire une feinte, en ter. d'Escrime, faire semblant de vouloir porter un coup en un endroit du corps, et le porter en un autre. —En t. d'Imprimerie, ne pas toucher également toutes les pages ou le contenu d'une forme qui est sous presse.

Feintise, s. f. (*Fein-ti-ze*) Déguisement. Il est vieux. Voyez *Feinte.*

Félatier ou *Fératier*, s. m. (*Fé-la-tié*) t. de Verrerie : Celui qui prend de la main du Gentilhomme les fêles ou fers avec lesquels il souffle la bosse.

Fêle, s. f. Barre de fer creuse pour tirer le verre fondu des creusets et pour le souffler.

Fêlé, *ée*, part. p. de *Fêler*, et adj. —fig. et famil. *Avoir la tête fêlée*, *le timbre fêlé* ; être un peu fou.

Fêler, v. act. (*Fé-lé*) Fendre un vase, un cristal, un verre, etc. sans que les parties se séparent.

Se fêler, v. pron. Se fendre : *Ce vase se fêlera, si vous le mettez sur le feu.*

Félicitation, s. f. (*Fé-li-ci-ta-cion*) Action de féliciter : *Compliment*, *lettre de félicitation.*

Félicité, s. f. Béatitude ; bonheur extrême. Voyez *Bonheur.* Ce mot n'a de pluriel qu'en Poésie et dans cette phrase consacrée par l'usage : *Les félicités de ce monde sont peu durables.*

Féliciter, verb. act. (*Fé-li-ci-té*) Complimenter quelqu'un sur quelque bonheur qui lui est arrivé, sur quelque avantage.

Se féliciter, v. pron. S'applaudir, se savoir bon gré.

Félon, *onne*, adj. Traître, rebelle. —Cruel, inhumain, colère. En ce sens, il est vieux.

Félonie, s. f. Rebellion du vassal contre le Seigneur. —Autrefois, cruauté, inhumanité.

Felouque, s. f. (*Fe-lou-ke*) ter. de Marine : Sorte de petit vaisseau.

Fêlure, subst. f. Fente d'une chose fêlée : *La fêlure en est si légère qu'elle ne paroît point.*

Femelle, s. f. L'animal qui porte les petits. —Ce mot ne se dit des femmes que par opposition au mâle : *Dans quelques Coutumes*, *les mâles excluent les femelles.* —On dit aussi en plaisantant : *C'est une fine*, *une dangereuse femelle.*

Femelle, adj. *Un serin femelle* ; *du chanvre femelle.* —En t. de Botanique, *les fleurs femelles*, sont celles qui n'ont point d'étamines.

Féminin, *ine*, adj. (*Fé-mi-nein*, *i-ne*) Qui appartient, qui est propre, qui ressemble à la femme : *Le sexe féminin* ; *visage féminin* ; *une voix féminine.* —En style plaisant, *Le peuple féminin*, les femmes.

Féminin, subst. et adject. Terme de Grammaire : Le contraire du masculin. *Le féminin de* long *est* longue. *La terminaison féminine* est en François celle qui finit par un *e* muet.

Féminiser, v. act. (*Fé-mi-ni-zé*) terme de Grammaire ; Donner le genre féminin : *L'usage a féminisé le mot épigramme*, etc.

Femme, s. f. (*Fa-me*) La femelle de l'homme. —Plus particuliérement, et par opposition à *fille*, celle qui est ou qui a été mariée. —Il s'emploie quelquefois comme adjectif : *Faute de pouvoir se rendre hommes*, *les femmes nous rendent femmes.* —On dit *femme Auteur*, *Poëte*, *Philosophe*, *Médecin*, *Peintre*, etc. et non pas *Autrice*, etc.

Famil. *Prendre femme*, se marier. —*Appétit de femme grosse*, appétit déréglé. —*Bonne femme*, femme âgée. Voyez *Bon.* —*Femme de chambre* ; celle qui sert une Dame à la chambre. —*Femme de charge* ; celle qui est chargée du linge, de la vaisselle d'argent, etc.

Femmelette, subst. f. (*Fa-me-lè-te*) ter. de Mépris : Femme d'un esprit très-simple, très-borné. —On le dit quelquefois des hommes.

Fémur, subst. m. Terme d'Anatomie emprunté du Latin : Os de la cuisse.

Fenaison, s. f. (*Fe-nè-zon*) Action de faner les foins. —Le temps auquel on les fane.

Fendant, s. m. (*Fan-dan*) Coup donné du tranchant d'une épée du haut en bas. Il est vieux. —Proverb. *Faire le fendant*; faire le mauvais, le fanfaron; ou le résolu, l'entendu.

Fenderie, s. f. (*Fan-de-ri-e*) L'art et l'action de fendre le fer et de le séparer en verges. —Le lieu où l'on fend le fer.

Fendeur, s. m. (*Fan-deur*) *Fendeur de bois*, celui qui gagne sa vie à fendre du bois. —Proverb. et figur. *Fendeur de naseaux*; homme qui menace, qui fait le mauvais.

Fendoir, s. m. (*Fan-doar*) Outil qui sert à fendre, à diviser.

Fendre, v. act. (*Fan-dre*) Diviser, séparer à force de coups les parties d'un corps: *Fendre un arbre, du bois; fendre la tête d'un coup de sabre.*

Figur. *Ce bruit me fend la tête*, me cause un violent mal de tête. —*Cette triste nouvelle nous fend le cœur*, nous cause une vive douleur.

Fendre, v. n. ne s'emploie que fig. *La tête me fend du bruit qu'on fait; le cœur me fend de douleur.*

Se fendre, v. récipr. Se diviser; s'entr'ouvrir.

Fendu, ue, part. p. de *Fendre*, et adj. Divisé, etc. —*Avoir les yeux bien fendus*, grands et un peu longs.

Fenêtrage, s. m. Tout ce qui concerne les fenêtres. —Toutes les fenêtres d'un bâtiment.

Fenêtre, s. f. Ouverture qui se fait dans les bâtimens pour leur donner du jour.

Fausse fenêtre, fenêtre feinte pour la symétrie.

Proverb. *Jeter tout par les fenêtres*; être prodigue et dissipateur. —*Entrer par les fenêtres*; réussir par des voies détournées.

Fenil, s. m. (*Fe-ni*) Lieu où l'on serre les foins.

Fenouil, s. m. (*Fe-nougl'ie*; mouillez l'*l* finale.) Sorte de plante aromatique. —La graine de cette plante.

Fenouillette, s. f. (*Fe-nou-gliè-te*) Sorte de pomme. —Eau-de-vie rectifiée et distillée avec de la graine de fenouil. On dit aussi *fenouillet*, s. m. pour la pomme. *Trév.*

Fente, s. f. (*Fan-te*) Ouverture qu'on a faite en fendant ou qui s'est faite elle-même. —Sorte de greffe.

Fentes, s. f. pl. Gerçures ou intervalles vides de rocher qui accompagnent souvent les sillons métalliques, et sont quelquefois remplis de mine.

Fenton, s. m. (*Fan-ton*) Morceau de fer ou de bois mis dans un mur pour soutenir le plâtre. —Morceau de fer disposé pour faire des clefs et autres ouvrages de Serrurerie. —Chez les Charpentiers, morceaux de bois coupés pour faire des chevilles.

Fenu-grec, s. m. Plante légumineuse qu'on emploie en Médecine.

Féodal, ale, adj. Qui concerne les fiefs: *Droit féodal*, droit qui traite des fiefs.

Féodalement, adv. (*Fé-o-da-le-man*) En vertu du droit de fief: *On avoit saisi cette terre féodalement.*

Féodalité, subst. f. Qualité de fief. —La foi et hommage dus au Seigneur du fief.

Fer, s. m. Métal dur dont on fait divers ouvrages. —En style oratoire et poétique, poignard, épée, sabre, etc. —Instrument de fer pour repasser le linge.

Fer de cheval, ou simplement *fer*, celui dont on garnit la corne des pieds des chevaux.

Fer à cheval, en t. de Fortification, ouvrage fait en demi-cercle autour d'une place. —En t. d'Architecture, escalier à deux rampes et en demi-cercle. —Pentes douces de même forme dans un jardin.

Fers, au pl. Chaînes, menottes, etc. *Il est aux fers; on leur a mis les fers aux mains.* —fig. et poétiquement, Etat d'esclave: *Le peuple rompit ses fers; l'amour le tient dans ses fers.* —Instrumens et outils de fer qui servent à divers usages: *Des fers à friser, à dorer, à gauffrer; des fers de Pâtissier, etc.*

Proverb. *Employer le fer et le feu*; les remèdes ou les moyens les plus violens. —*Mettre les fers au feu* à

commencer sérieusement à poursuivre une affaire. —*Il faut battre le fer tandis qu'il est chaud* ; il faut poursuivre une affaire pendant qu'elle est en bon train. —*Avoir un corps de fer* ; être robuste, infatigable. —*A fer et à clou* ; solidement. —*Tomber les quatre fers en l'air*, se dit au propre d'un cheval, et au figuré d'un homme renversé et qui est tombé sur le dos.

Fer-blanc, s. m. (*Fêr-blan*) Fer doux et battu, réduit en lames déliées et trempées dans de l'étain fondu.

Ferblantier, subst. m (*Fêr-blan-tié*) Ouvrier qui travaille en fer-blanc.

Fer-chaud, subst. m. Maladie qui consiste en une chaleur violente qui monte de l'estomac jusqu'à la gorge.

Feret, s. m. (*Fe-rè*) t. de Verrerie: Verge de fer non percée avec laquelle on lève de la matière du verre, et l'on ajoute des ornemens aux ouvrages que l'on veut faire.

Ferets, chez les Ciriers, petits tuyaux de fer-blanc dans lesquels ils enferment la tête de la mèche des bougies.

Feret d'Espagne, subst. m. Sorte d'hématite.

Férial, ale, adj. Qui est de férie.

Férie, s. f. Terme d'Eglise, pour désigner les différens jours de la semaine. *La seconde férie*, le Lundi ; *la troisième férie*, le Mardi ; *la quatrième férie*, le Mercredi ; *la cinquième férie*, le Jeudi ; *la sixième férie*, le Vendredi. Le *Dimanche* et le *Samedi* gardent leur nom, et ne s'appellent point la première ou la septième férie. —Chez les anciens Romains, jour de repos. Les *féries* étoient distinguées des *fêtes*, en ce que celles-ci étoient célébrées par des sacrifices et des jeux, au lieu que celles-là n'étoient marquées que par la cessation de travail.

Férin, ine, adj. (*Fé-rein, ri-ne*) *Maladie férine*, d'un mauvais caractère. *Trév.*

Férir, v. act. Frapper. Il n'est plus en usage que dans *sans coup férir*, sans rien hasarder ; sans combattre.

Ferler, v. act. (*Fer-lé*) ter. de Marine : Plier et trousser entiérement les voiles.

Ferlet, s. m. (*Fer-lè*) Instrument de bois en forme de T, dont on se sert dans les papeteries.

Ferlin ou *Fellin*, s. m. Etoffe de laine qui se fabrique en Angleterre.

Fermage, s. m. Louage ; prix de ce qu'on a pris à ferme, à loyer.

Fermail, subst. m. (*Fer-maglie* ; mouillez l'*l* finale.) Agraffe. Il est vieux. —On dit encore en Blason : *Un écu fermaillé*, chargé de plusieurs fermaux.

Fermaillé, subst. m. (*Fer-ma-glié*) Treillis de fer.

Fermant, ante, adj. Usité seulement dans ces phrases : *A nuit fermante*, quand la nuit approche ; *à jour fermant*, à la fin du jour ; *à portes fermantes*, quand on ferme les portes.

Ferme, s. f. Petit domaine de campagne. —Bail ou louage, moyennant certain prix qu'on donne tous les ans au propriétaire. —Décoration du fond d'un Théâtre.

Ferme, adj. Qui tient fixement à quelque chose. —Qui se tient sans chanceler, sans s'ébranler : *Etre ferme à cheval, sur ses étriers, sur ses pieds.* —Fixe, assuré, en parlant du regard, de la voix, de la contenance, de la parole, du ton. — Fort, robuste : *La main, le poignet, les reins fermes.* —Compact et solide : *Terrain ferme ; poisson qui a la chair ferme.* —En Géographie, *la Terre ferme*, le Continent. —Au figuré ; constant, inébranlable, invariable.

Ferme, adverb. Fortement ; d'une manière ferme : *Parler ferme ; heurter ferme.* —*Faire ferme* ; ne pas lâcher le pied. —*Tenir ferme* ; ne pas se laisser gagner. — *Soutenir* ou *nier fort et ferme* ; avec beaucoup d'assurance et sans hésiter.

Ferme ! interj. Courage !

Fermement, adv. (*Fêr-me-man*) D'une manière ferme. —Avec assurance. — Constamment ; invariablement.

Ferment, s. m. (*Fêr-man*) Levain.

Fermentatif, ive, adj. Qui a la vertu de fermenter.

Fermentation, s. f. (*Fer-man-tacion*) Mouvement interne, qui s'excite

de lui-même dans un liquide, et par lequel ses parties se décomposent pour former un nouveau corps. Voyez *Effervescence.* —Au figuré, division des esprits, des partis.

Fermenter, v. neut. (*Fér-man-té*) S'agiter, se diviser par le moyen de la chaleur naturelle ou du ferment.

Fermenter, v. act. Causer la fermentation : *Le levain de l'estomac fermente les alimens.* Il est vieux ; on dit aujourd'hui *faire fermenter.*

Fermer, v. act. (*Fér-mé*) Clorre ce qui est ouvert : *Fermer une chambre, un coffre, etc.* —Enclorre : *Fermer de murailles, de haies, etc.*

Fermer une parenthèse, marquer le crochet de la fin. —Au fig. terminer une digression. —*la porte sur quelqu'un*, la fermer après qu'il est entré ou sorti. —*la porte à quelqu'un*, l'empêcher d'entrer. —*la porte aux mauvaises pensées*, (fig.) les rejeter. —*une lettre, un paquet*, les plier et les cacheter. —*un chemin, un passage, etc.* le boucher. —*les ports, les passages d'un Pays*, empêcher qu'on n'y entre et qu'on n'en sorte. —*le chemin à quelqu'un*, (fig.) lui ôter les moyens de faire quelque chose. —*les yeux à la lumière*, (fig.) se refuser à l'évidence. —*les yeux sur beaucoup de choses*, (fig.) faire semblant de ne les pas voir. —*la bouche à quelqu'un*, (figur.) lui imposer silence ; le convaincre de façon qu'il ne puisse répliquer. —*le Palais*, cesser tout exercice de Justice.

Fermer, v. n. Etre clos : *Ces fenêtres ne ferment pas bien.* —On dit aussi au récipr. *Se fermer : Cette porte ne peut pas se fermer ; cette plaie se fermera bientôt.*

Fermeté, s. f. Etat de ce qui est ferme, solide : *Ces pilotis n'ont pas assez de fermeté.* —Qualité d'un corps compacte : *Ce poisson n'a pas la fermeté de la sole.* —Au fig. assurance, constance ; courage dans l'adversité : *Il a une grande fermeté d'ame, une grande fermeté dans ses maux.*

Fermeture, subst. f. Ce qui sert à fermer.

Fermier, ière, subst. (*Fér-mié, iè-re*) Celui, celle qui prend à ferme.

Fermoir, s. m. (*Fér-moar*) Agraffe qui sert à tenir un livre fermé. —Chez les Menuisiers et les Sculpteurs, ciseau fort tranchant.

Féroce, adj. Farouche ; cruel ; dur : *Les bêtes féroces ; un esprit féroce.*

Férocité, s. f. Caractère de ce qui est féroce : *Naturel, regard, humeur féroce.*

Férocosse, subst. m. Arbrisseau de Madagascar dont le fruit est bon à manger.

Ferrage, subst. masc. (*Fê-ra-je* ; prononcez l'*r* fortement.) ter. de Monnoie : Droit que le Maître de la Monnoie paye aux Tailleurs pour les fers qu'ils fournissent.

Ferraille, s. f. (*Fê-ra-glie* ; mouillez les *ll*, *r* forte.) Vieux morceaux de fer usés ou rouillés.

Ferrailler, v. n. (*Fê-ra-glié, r* forte.) S'escrimer, se battre au fleuret. —fig. et fam. Disputer fortement ; contester.

Ferrailleur, subst. m. (*Fê-ra-glieur*, *r* forte.) Bretteur, qui fait profession de se battre.

Ferrandine, subst. f. (*Fê-ran-di-ne*, *r* forte.) Etoffe de soie et de laine dont on fait des habits.

Ferrandinier, s. m. (*Fê-ran-di-nié*, *r* forte.) Ouvrier en ferrandine.

Ferrant, adj. m. (*Fê-ran* , *r* forte.) Qui ferre les chevaux. Il se joint toujours au mot *Maréchal.*

Ferré, ée, part. p. de *Ferré*, et adj. Garni d'une ferrure.

Eau ferrée, eau où l'on a plongé un fer ardent ou rouillé. —*Chemin ferré*, dont le fond est ferme et pierreux. —*Style ferré*, qui a de la dureté. —fig. et fam. 1.° *Homme ferré, ferré à glace* ; qui possède parfaitement la matière dont on parle. —2°. *Gueule ferrée*, qui mange le potage extrêmement chaud, *ou* qui dit facilement des injures et des duretés. —Proverb. *Avaleur de charrettes ferrées* ; fanfaron qui fait le brave ; grand mangeur.

Ferrement, s. m. (*Fê-re-man*, *r* forte.) Outil de fer.

Ferremente, subst. f. (*Fê-re-man-te*, *r* forte.) ter. de Marine : Tout ce qui est de fer, d'airain, de cuivre, de bronze sur un bâtiment.

Ferrer, verb. act. (*Fê-ré*, *r* forte.) Garnir de fer. —Mettre les fers nécessaires à quelque instrument. —Garnir en fer-blanc, en cuivre, en argent, etc. les extrémités des aiguillettes.

Ferrer un cheval à glace, lui mettre des fers cramponnés. —*Ferrer d'or* ou *d'argent*, garnir d'or *ou* d'argent ce qui est ordinairement garni de fer. —Proverb. et figur. *Ferrer la mule*; faire des profits illicites. Il se dit surtout des domestiques et commissionnaires qui font payer les choses plus qu'elles ne leur coûtent.

Ferret, subst. m. (*Fê-rè*, *r* forte.) Fer d'aiguillette. —En Architecture, endroit d'une pierre plus dur que le reste.

Ferretier, s. m. (*Fê-re-tié*, *r* forte.) Marteau de Maréchal pour ajuster des fers sur l'enclume à chaud et à froid.

Ferreur, *euse*, subst. (*Fê-reur*; première *r* forte.) Celui, celle qui ferre des aiguillettes.

Ferrière, s. f. (*Fê-riè-re*; première *r* forte.) Sac de cuir qui contient tout ce qui est nécessaire pour ferrer un cheval.

Ferrification, subst. f. (*Fê-ri-fi-ka-cion*, *r* forte.) ter. d'Histoire Naturelle : Changement en fer; production de fer. *Trév.*

Ferron, s. m. (*Fê-ron*, *r* forte.) Marchand de fer en barres.

Ferronnerie, s. f. (*Fê-ro-ne-rî-e*, première *r* forte.) Lieu où l'on vend, où l'on fabrique les gros ouvrages de fer ou de cuivre.

Ferronier, *ière*, subst. (*Fê-ro-nié*, *r* forte.) Celui, celle qui vend des ouvrages en fer.

Ferrugineux, *euse*, adj. (*Fê-ru-ji-neû*, *r* forte.) Qui participe de la nature du fer ou qui contient des particules de ce métal.

Ferrure, s. f. (*Fê-ru-re*; première *r* forte.) Garniture de fer. —Action de ferrer les chevaux. —Manière dont on les ferre. —Fer qu'on y emploie.

Fers, s. m. pl. Voyez *Fer*.

Ferté, s. f. Forteresse. Il est vieux.

Fertile, adj. Abondant; fécond; qui produit beaucoup. —fig. *Esprit fertile*, qui produit facilement quantité de choses. *Sujet fertile*, sur lequel il y a beaucoup de choses à dire.

Fertilement, adverb. (*Fêr-ti-le-man*) Avec fertilité.

Fertiliser, verb. act. (*Fêr-ti-li-zé*) Rendre fertile.

Fertilité, s. f. Qualité de ce qui est fertile; abondance.

Féru, *ue*, part. pass. de *Férir*. C'est un vieux mot qui ne se dit plus que dans les phrases suivantes : *Etre féru* (irrité, indisposé) *contre....* *Il est féru de cette femme*, il en est amoureux.

Férule, subst. f. Instrument dont on frappe les Ecoliers qu'on châtie. —Espèce de plante.

Fig. *Etre sous la férule de quelqu'un*, sous sa correction.

Fervemment, adverb. (*Fêr-va-man*) Avec ferveur.

Fervent, *ente*, adj. (*Fêr-van*, *an-te*) Qui a de la ferveur.

Ferveur, subst. f. Ardeur, zèle avec lesquels on se porte aux choses de piété, de charité, etc.

Ferze, subst. f. Terme de Marine : Lé de toile.

Fescennins, adj. plur. (*Fè-cè-nein*) *Vers fescennins*, vers libres et grossiers qu'on chantoit à Rome dans les fêtes et les divertissemens.

Fesse, s. f. (*Fè-ce*) Partie charnue du derrière de l'homme et de quelques animaux à quatre pieds.

Fesse-cahier, s. m. Celui qui gagne sa vie à faire des rôles d'écriture.

Fesse-mathieu, s. m. Usurier; celui qui prête sur gage. Il est familier.

Fessée, s. f. Coups de main ou de verges sur les fesses. Il est familier.

Fesser, v. act. (*Fè-cé*) Fouetter.

Fesseur, *euse*, subst. Fouetteur; qui aime à fouetter. Il est familier.

Fessier, s. m. (*Fè-cié*) Fesses de l'homme. Il est familier. —En Anatomie, on le dit adjectivement de plusieurs muscles des fesses.

Fessu, *ue*, adject. Qui a de grosses fesses.

Festin, subst. m. (*Fes-tein*) Repas honnête et quelquefois splendide.

Festiner, v. act. (*Fes-ti-né*) Faire un festin; régaler. Il est familier.

Feston, s. m. Faisceau de branches d'arbre garnies de leurs feuilles et entremêlées de fleurs et de fruits. —Ornement d'Architecture qui représente ces sortes de festons.

Festonner, verb. act. (*Fes-to-né*) Découper en festons.

Festoyer, v. a. (*Fes-toa-ié*; plusieurs écrivent d'une manière plus conforme à l'analogie et à l'étymologie françoise *Fêtoyer*, *Fé-toa-ié.*) Régaler; faire bonne chère à quelqu'un. Il est famil.

Fête, s. f. Jour consacré au service de Dieu en mémoire de quelque mystère ou en l'honneur de quelque Saint, durant lequel il n'est pas permis de travailler. —*Fête d'une personne*; le jour de la fête du Saint dont elle porte le nom. *Payer sa fête*; faire un festin à ses amis le jour de sa fête. —Réjouissance publique qui se fait en des occasions extraordinaires. —Par extension, réjouissances qui se font dans des assemblées particulières.

Famil. *Faire fête à quelqu'un*; le caresser; lui faire amitié. — *Troubler la fête*; troubler la joie. —*Se faire de fête*; se rendre utile, nécessaire; se mêler d'une chose où l'on ne nous appelle pas.

Fêté, ée, part. p. de *Fêter*, et adj. *C'est un homme bien fêté*, bien reçu par-tout.

Fêter, verb. act. (*Fê-té*) Chômer; célébrer une fête : *On fête aujourd'hui un tel Saint, etc.*

Prov. *C'est un Saint qu'on ne fête point*; c'est un homme sans crédit, sans autorité.

Fetfa, s. m. Mandement du Muphti.

Fétiche, s. f. Idole des Nègres.

Fétide, adj. Qui a une odeur forte et désagréable.

Fétu, s. m. Petite partie d'un tuyau de paille.

Fétu-en-cu ou *Paille-en-cu*, s. m. Sorte d'oiseau.

Fétus, s. m. (*Fé-tuce*) Enfant qui est formé dans la matrice de la mère. L'*Acad.* écrit *Fœtus.*

Feu, s. m. Elément chaud, sec et lumineux. —Il se dit des divers degrés de chaleur. —Cheminée où l'on fait le feu. —Ménage; famille, —Flambeaux; torches; fanaux. —Coups des armes à feu : *Etre sous le feu des ennemis.* —Météores enflammés : *L'air étoit tout en feu.* —Brillant; éclat : *Le feu d'un rubis, d'un diamant, etc.* — Inflammation; ardeur : *Le feu de la fièvre.* —On le dit au fig. 1.° des passions : *Le feu de la colère.* —2°. Des séditions, des mouvemens populaires : *Le feu de la discorde, de la révolte.* —3.° De la vivacité de l'esprit : *Orateur plein de feu; esprit tout de feu.*

Condamner au feu, à être brûlé. — *Passer une chose par le feu*, à travers la flamme, afin d'en ôter le mauvais air. —*J'en mettrois la main au feu*; manière d'affirmer ce que l'on dit. — *Mettre tout à feu et à sang dans un pays*; le saccager, le ravager. —fam. *N'avoir ni feu ni lieu*; n'avoir point de retraite assurée, être fort pauvre. —fig. 1.° Prendre feu; s'échauffer; parler avec vivacité. —2.° *Brûler un homme à petit feu*; faire durer longtemps ses chagrins et ses peines qu'on pourroit abréger. —3.° *Mettre le feu sous le ventre à quelqu'un*, l'exciter vivement à quelque chose. —4.° *Etre entre deux feux*, attaqué des deux côtés. —5.° *Jeter de l'huile sur le feu*; irriter des personnes déjà aigries. —6.° *Jeter feu et flamme*; être dans une grande colère. —7.° *Etre tout de feu*, plein d'ardeur, de zèle pour, etc. —8°. *Se jeter au feu pour quelqu'un*; l'aimer jusqu'à tout sacrifier pour lui. —Proverbialement : *Mettre les fers au feu.* Voyez *Fer.*

En Chirurgie, *feu actuel*, fer chaud qu'on applique sur quelque partie du corps. *Feu potentiel*, celui que renferment les cautères et autres remèdes caustiques.

Feu, feue, adj. Défunt, défunte; qui est mort il n'y a pas long-temps. Ce mot n'a point de pluriel ni même de féminin quand il est placé avant l'article ou le pronom; on dit : *La feue impératrice, ma feue mère*, et *feu l'impératrice, feu ma mère.*

Feudataire, s. m. et f. (*Feu-da-tè-re*) Dans le régime féodal; celui, celle qui possède un fief, et qui doit foi et hommage au Seigneur suzerain.

Feudiste, subst. et adj. Homme versé dans la matière des Fiefs.

Feuillage, subst. m. (*Feu-glia-je*; mouillez les *ll.*) Branches d'arbres couvertes de feuilles. —Ornement qui les imite.

Feuillans, subst. m. pl. (*Feu-glian*) Religieux qui vivent sous l'étroite observance de la Règle de St. Bernard.

Feuillantine, s. f. Sorte de pâtisserie.

Feuillantines, s. f. plur. Religieuses qui suivent la règle de St. Bernard.

Feuille, s. f. (*Feu-glie*; mouillez les *ll.*) Partie de la plante qui en garnit les tiges et les rameaux. Il se dit des arbres et des plantes. —Certaine étendue de papier : *Une main de papier doit avoir 25 feuilles*; *feuille d'impression*; *feuille volante*, qui est seule et détachée. —Or, argent, cuivre, etc. battu extrêmement mince. —Un des châssis d'un paravent, qui se plient l'un sur l'autre. —Petite superficie qui se détache quelquefois d'un os offensé.

A la chute des feuilles; à la fin de l'automne.

Vin de deux feuilles, de trois feuilles; de deux ans, de trois ans. —On appeloit *Feuille des Bénéfices*, la liste des Bénéfices vacans à la nomination du Roi, ainsi que celle des prétendans.

Feuillé, *ée*, adj. Terme de Blason. Il se dit des plantes dont les feuilles sont d'un émail différent.

Feuillée, subst. f. Le feuillage d'un arbre. —Branches d'arbres nouvellement coupées.

Feuille-morte, adject. Sorte de couleur qui ressemble à celle des feuilles sèches : *Un satin feuille-morte*. Il est aussi subst. m. *Un beau feuille-morte*.

Feuiller, s. m. (*Feu-glié*) La manière dont un Peintre rend les feuilles.

Feuiller, v. n. (*Feu-glié*) Représenter les feuilles d'un arbre.

Feuillet, s. m. (*Feu-glié*) Partie d'une feuille de papier qui contient deux pages. —Chez les Menuisiers, bordure très-déliée et comme aiguisée en feuilles.

Feuilletage, s. m. (*Feu-glie-ta-je*) Chez les Pâtissiers, la pâte feuilletée.

Feuilleter, verb. act. (*Feu-glie-té*) Tourner les feuillets d'un livre. —Plier, manier et rouler de la pâte avec du beurre.

Feuilleton, subst. m. (*Feu-glie-ton*) En termes d'Imprimerie, sorte de mince réglette en bois.

Feuillette, subst. fém. (*Feu-gliè-te*) Vaisseau contenant un demi-muid de vin ou environ.

Feuillu, *ue*, adj. (*Feu-gliu*) Plein de feuilles.

Feuillures de portes, de fenêtres, s. f. (*Feu-gliu-re*) Bord de portes, de fenêtres qui s'emboîtent dans des châssis.

Feurre, s. m. (*Feû-re*; prem. *r* forte.) Paille de toute sorte de blé. On disoit autrefois *foarre*.

Feurs, subst. masc. plur. Terme de Jurisprudence : Frais faits pour la culture des terres.

Feutre, subst. m. Espèce d'étoffe non tissue qui se fait en foulant le poil ou la laine dont elle est composée.

Feutrer, v. act. (*Feu-tré*) Mettre du feutre dans quelque chose. —Manier l'étoffe d'un chapeau, le façonner.

Feutrier, s. m. (*Feu-trié*) Ouvrier qui prépare le feutre ou les échantillons pour les draps mélangés.

Feutrière, s. f. Terme de Chapelier : Se dit d'un morceau de toile servant à la fabrique d'un chapeau, qu'on met sur une plaque en fonte sous laquelle il y a du feu.

Féve, s. f. Sorte de légume long et plat, qui vient dans des gousses.

Féverole, s. f. Petite féve. Il se dit principalement des féves de haricot quand elles sont sèches.

Février, s. m. (*Fé-vrié*) Le second mois de l'année.

Fi, sorte d'interjection qui marque du mépris.

Fi, s. m. Maladie, lèpre qui vient aux bœufs.

Fiacre, s. m. (*Fia-kre*) Cocher de carrosse de louage. —Le carrosse même.

Fiançailles, s. f. pl. (*Fi-an-sâ-glie*) Promesse de mariage en présence du Curé ou d'un Prêtre commis par lui.

Fiancé, *ée*, subst. Celui, celle qui a fait promesse de mariage.

Fiancer, v. a. (*Fi-an-cé*) Promettre, engager sa foi. —Faire les cérémonies des fiançailles.

Fiat, terme Latin. (*Fi-até*) Sorte de souhait : Que cela se fasse.

Fiatole, s. m. Poisson de mer fort commun en Italie.

Fibre, s. f. Se dit des filamens déliés, longs, blancs et forts des parties membraneuses ou charnues du corps de l'animal. —Filets des racines des plantes.

Fibreux, *euse*, adj. (*Fi-breû*, *eû-ze*) Qui a des fibres.

Fibrille, s. f. (Suivant le *Dict. Crit.* on mouille les *ll*, *fi-bri-glie* ; suivant plusieurs autres, on pron. *fi-bril-le*.) Petite fibre.

Fic, s. m. Excroissance de chair qui vient de la superfluité des alimens.

Ficeler, v. act. (*Fi-ce-lé*) Lier avec de la ficelle.

Ficelle, s. f. (*Fi-cè-le*) Petite corde de fils câblés ensemble.

Ficellier, s. m. (*Fi-cè-lié*) Dévidoir sur lequel on met de la ficelle.

Fichant, *ante*, adject. (*Fi-chan*) t. de Fortification : *Feu fichant*, celui qui part d'un bastion et entre dans la face du bastion voisin.

Fiche, s. f. Morceau de fer ou de cuivre servant aux pentures des portes, fenêtres, armoires, etc. —Marque que l'on donne au jeu et que l'on fait valoir plus ou moins. —Sorte d'outil.

Fiché, *ée*, part. pass. et adj. Voyez *Ficher*. —famil. Fixé : *Avoir les yeux fichés en terre*, *fichés sur quelque chose.* —Il se dit, en termes de Blason, des croix et des croisettes qui ont le pied aiguisé.

Ficher, v. a. (*Fi-ché*) Faire entrer par la pointe : *Ficher un clou*, *un pieu.*

Ficheron, s. m. Petit fer en façon de cheville carrée et endentée, dont la tête est percée d'un trou.

Fichet, s. m. (*Fi-chè*) Petit morceau d'ivoire ou d'autre matière dont on se sert au Trictrac pour marquer les trous que l'on a gagnés.

Ficheur, subst. m. Ouvrier qui fait entrer le mortier dans le joint des pierres.

Fichoir, s. m. (*Fi-choar*) Morceau de bois fendu qui sert à faire tenir des estampes ou autres choses à une corde.

Fichu, s. m. Sorte de mouchoir que les femmes mettent autour du cou.

Fichu, *ue*, adj. Terme de mépris et bas. Mal fait ; impertinent : *Voilà un fichu compliment.* — *Il est fichu*, perdu.

Fichure, s. f. Espèce de trident avec lequel on darde le poisson dans l'eau.

Ficoïdes, s. m. pl. (*Fi-ko-i-de*) Nom d'un genre de plantes exotiques dont il y a plusieurs espèces.

Fictif, *ive*, adj. Feint, qui n'existe que par supposition.

Fiction, s. f. (*Fik-cion* ; en vers, *ci-on.*) Invention fabuleuse ; production des arts qui n'a point de modèle complet dans la nature : *Ce poëme est rempli de belles fictions.* —Mensonge.

Fiction de droit, fiction autorisée par la Loi en faveur de quelqu'un.

Fictionnaire, adj. m. et f. (*Fik-cio-nè-re*) *Droit fictionnaire*, fondé sur des fictions de Droit. *Trév.*

Fidéicommis, s. m. (*Fi-dé-i-ko-mi*) Disposition par laquelle un testateur charge son héritier de rendre à un autre les biens qu'il lui laisse.

Fidéicommissaire, s. m. (*Fi-dé-i-ko-mi-cè-re*) Celui qui est chargé d'un fidéicommis. Il est aussi adjectif.

Fidéjusseur, s. m. Terme de Palais : Celui qui s'oblige de payer pour un autre qui ne payeroit point.

Fidéjussion, s. f. (*Fi-dé-ju-cion*) Cautionnement.

Fidélité, s. f. Foi ; loyauté : *Garder fidélité à* —Vérité ; exactitude : *La fidélité d'une histoire*, *d'un rapport.* —En t. de Peinture, exactitude à bien représenter jusqu'aux moindres détails de la nature. —*Fidélité de la mémoire* ; qualité d'une mémoire fidelle, qui retient bien et rend avec exactitude.

Fidelle, subst. m. et f. (*Fi-dè-le*) Celui, celle qui est dans la vraie Religion. Vrai croyant. En ce sens il s'emploie plus souvent au pluriel : *L'Eglise est l'assemblée des Fidelles.* —On dit aussi adjectivement : *Le peuple fidelle.*

Fidelle, adject. En parlant des personnes, qui a de la fidélité, qui garde la foi. —En parlant des choses, conforme à la vérité.

Fidellement, adv. (*Fi-dè-le-man*) D'une manière fidelle.

Fiduciaire, s. m. (*Fi-du-ci-è-re*) Celui qui est chargé par le défunt de

remettre à quelqu'un une succession en tout ou en partie.

Fiduciel, *elle*, adject. Il se dit, en Horlogerie, du point de la division d'un limbe qui sert de guide et de règle; et de la ligne qui passe par le centre et par ce point.

Fief, s. m. Domaine noble.

Fief dominant, domaine dont relèvent les autres fiefs. —*Fief servant*, celui qu'un vassal tient du Seigneur dont il relève, à la charge de foi et hommage. —*Franc-fief*, fief possédé par un roturier. —*Droit de francs-fiefs*, droit domanial qui se levoit sur les roturiers qui possédoient des terres nobles.

Fieffal, *ale*, adject. (*Fié-fal*) Qui appartient à un fief.

Fieffant, subst. m. (*Fié-fan*) ter. de Palais : Celui qui donne une terre à fief, à rente foncière et perpétuelle.

Fieffataire, s. m. et f. (*Fié-fa-tè-re*) Celui ou celle qui prend une terre à fief, à rente foncière et perpéruelle.

Fieffé, *ée*, part. p. de *Fieffer*, et adj. Qui a un fief. —Qui dépend d'un fief: *Sergent fieffé*. —fig. et fam. *Fripon*, *ivrogne fieffé*; *coquette fieffée*, qui l'est au suprême degré. Il ne se prend qu'en mauvaise part.

Fieffer, v. act. (*Fié-fé*) Donner en fief.

Fiel, s. m. (*Fièl*) Liqueur jaunâtre et amère, contenue dans un petit réservoir attaché au foie. —Au figuré, haine, ressentiment, aigreur, colère.

Fiente, s. f. (*Fian-te*) Excrément de divers animaux.

Fienter, v. neut. (*Fian-té*) Jeter son excrément, en parlant des animaux.

Fier, v. act. (*Fi-é*) Commettre à la fidélité de quelqu'un : *Fier sa vie à quelqu'un*. Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel.

Se fier, v. réc. Avoir de la confiance, s'assurer sur quelqu'un ou quelque chose.

Fier, *fière*, adject. (*Fièr*, *fiè-re*) Orgueilleux, vain, superbe, qui a de la fierté. Voyez *Glorieux*. —Quelquefois il signifie, Noble, qui a quelque chose de grand, de hardi, de majestueux. —On dit familièrem. *Faire le fier*, affecter de la fierté.

Fier-à-bras, subst. m. (*Fièr-a-bra*) Fanfaron; qui fait le brave et le furieux. Il est populaire.

Fièrement, adv. (*Fiè-re-man*) Avec fierté, avec orgueil.

Fierte, s. f. C'étoit la châsse de Saint Romain à Rouen : *Un crime fiertable*, dont on pouvoit obtenir la rémission en levant la fierte de St. Romain.

Fierté, s. f. (*Fièr-té*) Caractère de celui qui est fier ; orgueil. Il diffère de *Dédain*, en ce que la fierté est fondée sur l'estime qu'on a de soi-même, et le *dédain* sur le peu de cas qu'on fait des autres. —Il se prend quelquefois en bonne part : *Noble*, *généreuse fierté*.

Fièvre, subst. f. (*Fiè-vre*) Chaleur contre nature qui provient de l'intempérie du sang ou des humeurs. Il y a plusieurs sortes de fièvres. —figur. Inquiétude, émotion violente : *L'incertitude de l'événement lui donne la fièvre*.

Proverb. et figur. *Tomber de fièvre en chaud mal*; tomber d'un accident dans un autre encore plus fâcheux.

Fiévreux, *euse*, adj. (*Fié-vreû*, *eû-ze*) Qui cause la fièvre. —Quelques-uns le disent contre l'usage, de celui qui a la fièvre : *Il y a beaucoup de fiévreux dans la ville*.

Fiévrotte, s. f. Petite fièvre.

Fifre, subst. m. Sorte d'instrument de Musique à vent. —Celui qui joue du fifre.

Figale, s. f. Bâtiment des Indes qui ne porte qu'un mât placé au milieu.

Figement, s. m. (*Fi-je-man*) Action par laquelle une chose grasse se fige, s'épaissit.

Figer, verb. act. (*Fi-jé*) Congeler, épaissir par le froid : *L'air fige la graisse*.

Se figer, verb. pron. Se prendre, se coaguler.

Fignoler ou *finioler*, v. n. (*Fi-gnio-lé*; mouillez *gn*.) Rafiner; vouloir enchérir sur les autres par un ton, un langage ou des manières affectées. Il est popul.

Figue, s. f. (*Fi-ghe*) Sorte de fruit mou et sucré, qui provient du figuier.

Proverb. *Moitié figue*, *moitié raisin*; moitié de gré, moitié de force ; ou partie bien, partie mal. —fam. *Faire*

la figue à quelqu'un ; le mépriser, le braver, le défier.

Figuerie, subst. f. (*Fi-ghe-ri-e*) Lieu planté de figuiers.

Figuier, s. m. (*Fi-ghié*) Arbre qui porte des figues.

Figurant, *ante*, subst. (*Fi-gu-ran*, *an-te*) Danseur, Danseuse qui figure aux ballets dans les corps d'entrée.

Figuratif, *ive*, adject. Qui est la représentation, la figure, le symbole de quelque chose.

Figurative, s. f. Lettre qui caractérise certains temps des verbes Grecs.

Figurativement, adv. (*Fi-gu-ra-ti-ve-man*) D'une manière figurée.

Figure, s. f. Forme extérieure d'une chose matérielle : *Cet enfant est d'une jolie figure.* — Bon ou mauvais état d'une personne relativement aux affaires, au crédit, etc. En ce sens on dit sans article, *faire figure* ; paroître beaucoup ; faire beaucoup de dépense. — Représentation en peinture, en sculpture. — Symbole : *L'Agneau Pascal étoit une figure de l'Eucharistie.* —En termes de Rhétorique, tour de mots ou de pensées qui anime ou orne le discours.

Figuré, *ée*, part. p. de *Figurer*, et adj. —*Copie figurée*, copie d'un écrit trait pour trait, où l'on a conservé jusqu'aux ratures, etc. —*Danse figurée*, composée de différens pas et de différentes figures. —*Sens figuré* ou absolument *le figuré*, sens métaphorique. —*Discours*, *style figuré*, accompagné de figures de Rhétorique. —*Pierres figurées*, pierres d'une figure singulière.

Figurément, adverb. (*Fi-gu-ré-man*) D'une façon figurée ou métaphorique.

Figurer, v. act. (*Fi-gu-ré*) Représenter par la peinture, la sculpture, le dessin, etc. —Représenter comme symbole.

Figurer, v. n. Avoir de la symétrie avec une autre chose : *Ces deux pavillons*, *ces deux tableaux figurent bien l'un avec l'autre.* —On dit à peu près dans le même sens : *Ces danseurs figurent bien ensemble.* —Faire figure : *Il a figuré dans le monde.*

Se figurer, v. pron. S'imaginer, se mettre quelque chose dans l'esprit.

Figurines, s. f. pl. Terme de Peinture, emprunté de l'Italien : Figures très-petites qui ne sont qu'accessoires ou peu rendues.

Figurisme, s. m. Secte, doctrine des Figuristes.

Figuriste, subst. m. et f. Celui qui regarde les événemens de l'ancien Testament comme autant de figures de ceux du nouveau.

Fil, s. m. (l'*l* finale se prononce.) Petit brin long et délié qui se tire de l'écorce du chanvre et du lin. —Brins longs et déliés que les vers à soie, les chenilles et les araignées tirent de leurs corps. —Métaux tirés en long d'un manière très-déliée : *Fil de fer*, *fil d'archal.* —Tranchant d'un instrument qui coupe : *On a passé l'ennemi au fil de l'épée.* —Parties longues et déliées par où les plantes se nourrissent, et qui en sont comme les fibres : *Suivre le fil du bois.* —Courant de l'eau. — figur. La suite d'un discours : *Interrompre le fil d'un discours*, *de l'histoire*, *etc.* —Les Poëtes disent : *Le fil de la vie*, *le fil de nos jours.*

Couper ou *aller de droit fil*, couper de la toile entre deux fils sans biaiser. — fig. *Il ne faut pas aller de droit fil contre le sentiment des personnes puissantes* ; il ne faut pas les contredire directement. —Proverb. et figur. 1.° *Donner du fil à retordre à quelqu'un* ; lui causer de l'embarras. —2.° *Aller de fil en aiguille* ; passer insensiblement d'une matière à une autre.

Filage, s. m. Manière de filer les laines, fils ou soies. —*Filage du tabac*, la manière de le mettre en corde.

Filament, s. m. (*Fi-la-man*) Petit filet ou brin long et délié. Il se dit des plantes, des herbes, des nerfs et des muscles.

Filamenteux, *euse*, adj. (*Fi-la-man-teû*) Qui a des filamens. Il ne se dit que des plantes.

Filandière, s. f. Celle dont le métier est de filer. —En Poésie et en style burlesque, *les Sœurs filandières*, les Parques.

Filandres, subst. f. pl. Certains fils blancs et longs qui volent en l'air dans les beaux jours d'automne, et qui s'at-

tachent aux haies, aux chaumes, aux herbes, etc. —Filets blancs qui paroissent dans les plaies des chevaux. —Longues fibres qui se trouvent dans la viande. —Petits vers très-déliés qui incommodent les faucons et autres oiseaux.

Filandreux, euse, adject. Rempli de filandres.

Filardeau, s. m. (*Fi-lar-dô*, s. d.) Petit brochet qui n'est bon qu'à frire. —Jeune arbre de haute tige et droit.

Filardeux, euse, adj. Il se dit des pierres et des marbres qui sont traversés par des fils.

Filasse, s. f. Lin ou chanvre délié, peigné et prêt à filer.

Filassier, ière, subst. (*Fi-la-cié, iè-re*) Celui, celle qui façonne ou qui vend des filasses.

Filature, s. f. Lieu où le tirage du cocon est suivi du moulinage de la soie.

File, s. f. Suite ou rangée de choses ou de personnes disposées l'une après l'autre : *Aller à la file*, un à un, l'un après l'autre. —Rang de Soldats qui sont les uns après les autres.

Demi-file, s. f. Terme de Guerre : La moitié de la file.

Filé, s. m. Or et argent tiré à la filière.

Filer, v. a. (*Fi-lé*) Faire du fil avec le lin ou le chanvre. —Il se dit aussi des vers à soie, des araignées, etc.

Proverb. *Il file sa corde*; il fait des actions qui le feront pendre. —Poétiq. *Les Parques, les Destinées lui filent une belle vie, de beaux jours*; il mène une vie glorieuse, une vie heureuse. —Proverb. et par dérision; *Il file le parfait amour*, il fait l'amoureux transi. —En ter. de Marine, *filer le câble*, le lâcher peu à peu. —Au jeu, *filer ses cartes*, les découvrir peu à peu. —*Filer la carte*, l'escamoter et en donner une pour une autre.

Filer, v. n. Il a le même sens que l'actif. —En parlant des choses onctueuses, s'étendre en filets continus. On dit dans le même sens, *Ce vin file*; il commence à s'engraisser, il coule lentement. —Aller de suite l'un après l'autre et près à près : *Faire filer les troupes, le bagage, etc.*

Fig. et fam. *Filer doux*, se taire; se comporter avec soumission.

Filerie, subst. f. Lieu où l'on file le chanvre.

Filet, s. m. (*Fi-lè*) Fil délié; petit fil. —fig. *Sa vie ne tient plus qu'à un filet*; il est à l'extrémité. —Ligament élastique et musculeux sous la langue; lorsqu'il est trop long, on le coupe aux enfans. *Cet enfant a le filet*, c'est-à-dire, l'a ou trop long ou trop court, ce qui l'empêche de parler. —Proverb. *Il n'a pas le filet*; il parle beaucoup. —Petit fil des plantes et des herbes. —Petite quantité de certaines choses : *Un filet de vinaigre*, un peu de vinaigre; *un filet de voix*, une petite voix. —Partie charnue le long de l'épine du dos de quelques animaux. —Rets pour prendre du poisson ou des oiseaux. —Rets d'un jeu de Paume qui sont au-dessus des murs. —Espèce de petite bride. —Traits d'or sur la reliure d'un livre. —En termes d'Imprimerie, espèce de lame en fonte dont l'épaisseur est proportionnée à la force de corps relative aux caractères. On s'en sert pour dresser des cadres, faire des registres, etc. *Filet double, simple, triple*. Il y en a de brisés, d'autres dits de longueur.

Figurém. *Tenir quelqu'un au filet*; l'amuser, le faire attendre.

Filets, s. m. pl. Piéges, embûches.

Fileur, euse, s. Celui, celle qui file.

Filial, ale, adj. Qui appartient au fils, à l'enfant.

Filialement, adv. (*Fi-li-a-le-man*) D'une manière filiale.

Filiation, subst. f. (*Fi-li-a-cion*) Descendance du fils ou de la fille à l'égard du père et des aïeux.

Filicite, s. f. Pierre figurée qui imite les feuilles de la fougère.

Filicule, s. f. Plante capillaire.

Filière, s. f. Morceau d'acier percé de trous d'inégale grandeur, par où on fait passer l'or, l'argent, le cuivre, etc. pour les réduire en fils. —Pièce de bois sur laquelle portent les chevrons d'un bâtiment. —Dans les carrières, les veines par où l'eau distille. —Chez les Ciriers, instrument percé de plusieurs trous, au travers desquels

on fait passer la bougie. —Morceaux d'acier bien trempés où il y a plusieurs écrous, dans lesquels on fait les vis.

Filigrane, subst. m. Ouvrage d'Orfévrerie travaillé à jour, et fait en forme de petits filets.

Filipendule, s. f. (*Fi-li-pan-du-le*) Sorte de plante qui croît dans les bois.

Fille, subst. f. (*Fi-glie*; mouillez les *ll.*) Personne du sexe féminin par rapport au père et à la mère : *Voilà votre fille.* —Simplement, personne du sexe féminin : *Elle est accouchée d'une fille.* —Celle qui n'est pas mariée : *Elle est encore fille.* Ce mot employé tout seul et sans addition, se prend ordinairement en mauvaise part, pour une *fille de joie*, une fille débauchée : *C'est une fille; on la prendroit pour une fille.* —On donne le même nom 1.° à certaines Religieuses : *Les Filles de St. Thomas; les Filles du Calvaire.* —2.° A des Monastères dépendans d'un Abbé : *Ce Monastère est une des filles de Citeaux.*

Petite-fille, jeune fille. —La fille du fils ou de la fille par rapport à l'aïeul ou à l'aïeule.

Belle-fille, la femme du fils. —La fille d'un autre lit.

Filles d'honneur, filles de qualité auprès des Reines et des grandes Princesses. —Poétiq. *Les Filles de mémoire*, les Muses.

Fillettes, subst. f. (*Fi-gliè-te*) Petite fille : *Jeune fillette.* Il est familier.

Filleul, eule, subst. (*Fi-glieul, eu-le*, mouillez les *ll.*) Celui ou celle qu'on a tenu sur les fonts de Baptême.

Filoche, s. f. Gros câble de moulin qui sert à lever la meule. —Chez les Pêcheurs, aide qui tient le haut et le bas d'un filet. —Espèce de tissu en soie, laine ou fil.

Filon, s. m. Veine métallique.

Filoselle, s. f. (*Fi-lo-zè-le*) Sorte de grosse soie.

Filotier, ière, subst. (*Fi-lo-tié, iè-re*) Celui, celle qui va acheter le fil dans les marchés. *Trév.*

Filotières, s. f. pl. Les bordures d'un panneau en forme de vitrail.

Filou, subst. m. Celui qui vole avec adresse. —Celui qui trompe au jeu.

Filouter, verbe act. et neut. (*Filou-té*) Voler avec adresse. —Tromper au jeu.

Filouterie, s. f. Action de filou.

Fils, subst. m. (l'*l* ne se prononce jamais, et quand ce mot ne termine pas la phrase on ne fait pas sentir l'*s.*) Enfant mâle considéré relativement au père et à la mère. —Absolument, enfant mâle : *Elle est accouchée d'un fils.* On dit aussi par caresse à un enfant dont on n'est pas le père, *Mon fils; venez mon fils, que je vous embrasse.*

Fils naturel, fils illégitime. —*Beau-fils*, le fils qu'on a eu d'un autre lit. —*Petit-fils*, le fils de son fils ou de sa fille. —*Fils de famille*, enfant de famille qui est encore sous la puissance paternelle. —*C'est le fils de la maison*, du maître de la maison. —Dans l'Ecriture, *le Fils de l'Homme*, Jesus-Christ.

Filtration, subst. f. (*Fil-tra-cion*) Action de filtrer.

Filtre, subst. masc. Papier, étoffe, linge, etc. au travers de quoi on passe une liqueur pour la clarifier. —En Anatomie, organes qui filtrent et séparent quelque humeur de la masse du sang.

Filtrer, v. act. (*Fil-tré*) Clarifier quelque liqueur en la passant par le filtre. —Il est aussi réciproque : *L'eau se filtre à travers le sable.*

Filure, subst. f. Qualité de la chose filée.

Fin, s. f. (*Fein*) Ce qui termine. Il est opposé à commencement. —But; dessein; motif; intention : *A bonne fin; à mauvaise fin.* —Mort : *Faire une belle, une bonne, une mauvaise, une malheureuse fin.*

Les quatre fins de l'homme; la mort, le jugement dernier, le paradis, et l'enfer.

A la fin, adv. Après tout, enfin. —*A ces fins*, en conséquence.

Fin, ine, adj. (*Fein, fi-ne*) Délié et menu en son genre, par opposition à *gros, grossier.* —Excellent en son genre : *Or, argent fin; fine fleur de farine.* —En parlant des choses d'esprit; subtil, délicat : *Esprit, goût fin; pensée, raillerie fine.* —En parlant des personnes; rusé, adroit. Dans ce sens,

on dit proverbialement, *fin merle*; *fine mouche*; *fin matois*; *fin à dorer.*

Fin, s. m. *Le fin d'une affaire*; le point décisif et principal.

Finage, s. m. Terme de Pratique: Etendue d'une Juridiction ou d'un territoire jusqu'aux confins d'un autre.

Final, ale, adj. (Le masculin n'a point de pluriel.) Qui finit, qui termine: *Etat, compte, jugement final.* —Qui dure jusqu'à la fin de la vie: *Persévérance finale.* —Qu'on a pour but et pour fin: *Cause finale.*

Lettre finale, la dernière d'un mot. —On dit adjectivement; *la finale*, la dernière syllabe d'un mot.

Finalement, adv. (*Fi-na-le-man*) Enfin.

Finance, s. f. Certaine somme d'argent qu'on paye pour obtenir quelque chose. —Argent comptant.

Finances, s. f. pl. Le trésor public. —L'art d'asseoir, de régir et de percevoir les impositions.

Financer, v. act. et n. (*Fi-nan-cé*) Payer une certaine somme d'argent pour une charge, etc. — fam. *Vous ne finirez point cette affaire sans financer*, sans donner de l'argent.

Financier, subst. m. (*Fi-nan-cié*) Celui qui est dans les affaires des finances.

Financière, adj. fém. *Ecriture financière* ou *écriture de finance*, écriture de lettres rondes. —Sorte de caractère d'Imprimerie.

Finasser, v. n. (*Fi-na-cé*) User de mauvaise finesse. Il est familier.

Finasserie, s. f. Petite ou mauvaise finesse. Il est familier.

Finasseur, euse, subst. Celui, celle qui use de petites ou de mauvaises finesses.

Finâtre, subst. f. Soie de mauvaise qualité.

Finaud, aude, adj. (*Fi-nô, nô-de*) Fin, rusé dans de petites choses. Il est familier.

Finement, adv. (*Fi-ne-man*) Avec finesse, dans les deux acceptions du mot *Finesse.*

Finesse, s. f. (*Fi-nè-ce*) Qualité de ce qui est fin et délié. Il se dit des choses matérielles et de celles de l'esprit: *La finesse d'une toile, d'une étoffe*; *la finesse d'une pensée, d'une expression, etc.* —Ruse, artifice.

Faire finesse des moindres choses, les cacher avec affectation. —*Entendre finesse à une chose*, y donner un sens fin et malin.

Finet, ette, subst. et adj. (*Fi-nè, è-te*) Qui est rusé; qui use de finesse.

Fini, ie, part. pass. de *Finir*, et adj. Terminé. —Achevé; parfait: *C'est un ouvrage, un poëme, un tableau fini.* —Limité; borné: *Nombre fini*; *être fini.*

Finiment, subst. m. (*Fi-ni-man*) Il se dit des ouvrages de Peinture bien finis.

Finir, v. act. Achever; terminer. —Mettre fin.... —Mettre la dernière main; perfectionner.

Finir, v. n. Cesser. —Prendre fin. —Etre à sa fin; mourir.

Finito, s. m. emprunté du Latin: L'arrêté ou l'état final d'un compte.

Fiole, s. f. Petite bouteille de verre.

Fionouts, s. m. Nom d'une plante qui est particulière à Madagascar.

Firmament, subst. m. (*Fir-ma-man*) Le Ciel, cette vaste sphère de couleur bleue où les étoiles fixes paroissent attachées. —En Poésie, les *feux du Firmament*, les étoiles.

Fisc, s. m. (*Fisk*) Le trésor public. —Officiers chargés de conserver les droits du fisc.

Fiscal, ale, adj. Qui regarde le fisc. —Qui a soin du fisc.

Fisolère, s. f. (*Fi-zo-lè-re*) Bateau de Venise fort léger.

Fissipède, adj. (*Fi-ci-pè-de*) Qui a le pied divisé en plusieurs doigts: *Les chiens, les loups, etc. sont fissipèdes.*

Fissure, subst. f. Terme d'Anatomie: Division des viscères en lobes. —Fractures longitudinales d'un os, qui est seulement fêlé ou fendu.

Fistule, subst. f. Sorte d'ulcère dont l'entrée est étroite et le fond ordinairement large. —Sorte d'humeur.

Fistuleux, euse, adject. (*Fis-tu-leû, eû-ze*) Qui est de la nature de la fistule.

Fixation, s. f. (*Fik-sa-cion*) Opération de Chimie, par laquelle un corps volatil est fixé. —Détermination du prix d'une charge, etc.

Fixe, adj. (*Fik-ce*) Qui ne se meut point ; qui demeure toujours en même lieu, en même place. —Qui ne change point. —Certain, arrêté, déterminé.

Les fixes, subst. Les étoiles fixes.

Fixement, adv. (*Fik-ce-man*) D'une manière fixe : *Regarder fixement.*

Fixer, v. a. (*Fik-cé*) Arrêter quelque corps volatil ; coaguler. —Déterminer l'état ou la situation d'une chose.

Fixer ses regards sur quelqu'un, les y arrêter. —*Fixer les regards de quelqu'un* ; devenir l'unique objet de son attention. —*Fixer un esprit*, faire qu'il ne varie plus.

Se fixer, v. récipr. S'arrêter. —Se borner. —Se déterminer.

Fixité, s. f. (*Fik-ci-té*) Terme de Chimie : Propriété qu'ont certains corps de n'être point dissipés par l'action du feu.

Flache, s. f. Pavé enfoncé ou brisé par quelque roue. —Ce qui paroît de l'endroit où étoit l'écorce du bois.

Flacheux, *euse*, adject. (*Fla-cheû*, *eû-ze*) Il se dit des piéces de bois où il y a des flaches.

Flacon, s. m. Sorte de bouteille qui se ferme avec un bouchon, et le plus souvent à vis.

Flagellans, s. m. pl. (*Fla-jèl-lan*) Fanatiques qui se flagelloient en public.

Flagellation, s. f. (*Fla-jèl-la-cion*) Action de fouetter. Il ne se dit que de la flagellation de J. C.

Flageller, verbe act. (*Fla-jèl-lé*) Fouetter. Il n'a d'usage qu'en parlant de N. S. et des Martyrs.

Flageolet, s. m. (*Fla-jo-lè*) Sorte d'instrument de Musique à vent. Petite flûte dont le son est clair et aigu.

Flageoleur, subst. m. Joueur de flageolet. *Trév.*

Flagorner, v. neut. (*Fla-gor-né*) Flatter en faisant de faux rapports. Il est familier.

Flagornerie, s. f. Flatterie basse, accompagnée de faux rapports. Il est fam.

Flagorneur, *euse*, adj. et subst. Qui flagorne. Il est familier.

Flagrant, adj. m. (*Fla-gran*) *En flagrant délit*, sur le fait.

Flaine, s. f. (*Flè-ne*) Espèce de coutil.

Flair, s. m. (*Flèr*) Se dit de l'odorat subtil et délicat d'un chien de chasse.

Flairer, v. a. (*Flé-ré*) Sentir par l'odorat ; approcher son nez d'une chose pour en sentir l'odeur. —fig. et fam. Pressentir ; prévoir.

Flaireur, s. m. (*Flé-reur*) *Flaireur de cuisine* ; parasite. Il est familier.

Flambant, *ante*, adject. (*Flan-ban*) Qui jette de la flamme.

Flambart, subst. masc. (*Flan-bar*) Charbon à demi-consumé, qui jette encore de la flamme et de la fumée. —Sur mer, météores ou feux follets qui s'attachent aux mâts.

Flambe, subst. f. (*Flan-be*) Iris ou glaïeul ; sorte de plante.

Flambeau, s. m. (*Flan-bô*, s. d.) Espèce de torche de cire, dont on se sert la nuit dans les rues. —On dit fig. *le flambeau de la guerre*, *de la discorde.* —Chandelles de cire ou de suif, qu'on allume la nuit dans les maisons. —Chandelier où on les met. — figurém. (style poét. et élevé) *Le flambeau du jour*, *de la nuit* ; le soleil, la lune. *Les flambeaux de la nuit*, les étoiles. *Le flambeau de la raison*, *etc.*

Flambé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *flamber.* — fig. Ruiné ; perdu.

Flambé, s. m. Espèce de coquillage de mer.

Flamber, v. n. (*Flan-bé*) Jeter une grande flamme.

Flamber, v. a. Passer par le feu ou par dessus le feu : *Flamber une chemise.* —Passer des alouettes, un chapon, etc. sur la flamme d'un feu clair, pour en ôter les petits poils. —Faire dégoutter dessus du lard fondu, pour leur donner du goût et de la couleur.

Flamberge, s. f. Epée. Il ne se dit que dans cette phrase du style plaisant : *Mettre flamberge au vent.*

Flamboyant, *ante*, adj. (*Flan-boa-ian*, *ian-te*) Qui flamboie : *Epée*, *comète flamboyante.* —En termes de Peinture, *contours flamboyans*, contours coulans, balancés et souples qu'on peut comparer à l'effet de la flamme.

Flamboyante, subst. f. Fusée dont la cartouche est couverte de matière enflammée et contiguë au feu de la queue. —Sorte de tulipe.

Flamboyer, v. n. (*Flan-boa-ié*) Jeter un grand éclat ; briller.

Flamet, s. m. (*Fla-mè*) Oiseau gros comme une oie sauvage.

Flamine, subst. m. Chez les anciens Romains, Prêtre de Jupiter, de Mars ou de Romulus.

Flamant, s. m. (*Fla-man*) Oiseau de la grandeur du héron, qu'on appelle aussi *Bécharu* et *Phénicoptère*.

Flamme, s. f. (*Flâ-me*) La partie la plus lumineuse et la plus subtile du feu, celle qui s'élève en haut. —fig. et poétiq. La passion de l'amour. —En termes de Marine, banderolle longue et étroite. —En Chirurgie, instrument d'acier pour saigner, principalement les chevaux.

Flammes, tourmens de l'Enfer ou du Purgatoire.

Flammèche, subst. f. (*Fla-mè-che*) Etincelle de chandelle.

Flammette, subst. f. (*Fla-mè-te*) Instrument de Chirurgie pour faire des mouchetures sur la partie où l'on a appliqué des ventouses.

Flan, s. m. Sorte de petite tarte composée de farine, de lait, d'œufs et de beurre. —Métal taillé en rond pour en faire de la monnoie ou des jetons.

Flanc, s. m. (le *c* ne se prononce que dans le discours soutenu, lorsque le mot suivant commence par une voyelle.) Partie de l'animal qui est depuis le défaut des côtes jusqu'aux hanches. —En parlant des femmes, relativement aux enfans qu'elles ont porté dans leur sein, on dit aussi *les flancs*, mais seulement dans le style noble. —Par similitude ; côté d'un bastion, d'un vaisseau, d'un bataillon.

Proverbialement, *se battre les flancs* ; faire des efforts. —*Prêter le flanc* ; donner prise sur soi.

Flanchet, s. m. (*Flan-chè*) Partie de la morue au-dessous des ailes. —Partie de la surlonge d'un bœuf.

Flanchis, s. m. Terme de Blason : Petit sautoir.

Flanconnade, s. f. Terme d'Escrime : Botte de quarte forcée qu'on porte dans le flanc de son ennemi.

Flandrin, subst. m. (*Flan-drein*) ter. fam. et de mépris : *C'est un grand flandrin* ; un homme élancé, grand et fluet, de mauvaise contenance, etc.

Flanelle, s. fém. (*Fla-nè-le*) Etoffe légère de laine.

Flanquant, *ante*, adj. (*Flan-kan*) ter. de Fortification : *Un angle*, *un bastion flanquant*, d'où l'on peut voir le pied de quelque autre partie des fortifications et en défendre les approches.

Flanqué, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Flanquer*. —En termes de Blason, il se dit des paux, arbres, etc. qui ont d'autres figures à leur côté.

Flanquer, v. a. (*Flan-ké*) Il se dit dans l'Architecture militaire de la partie d'une fortification qui en voit une autre et qui lui sert de défense : *Des bastions flanquent la courtine*. —On dit aussi *bataillons flanqués* (défendus) par des ailes de cavalerie. *Corps de logis flanqué* (garni) *de deux pavillons*, *de deux galeries*. —Popul. Donner : *Flanquer un soufflet*, *un coup de pied*.

Se flanquer, v. récip. Se mettre : *Il s'est venu flanquer au milieu de nous*. Il est populaire.

Flaque, s. f. (*Fla-ke*) Espèce de petite mare où il y a presque toujours de l'eau.

Flaquée, s. f. (*Fla-ké-e*) Eau ou autre liqueur jetée avec impétuosité. Il est familier.

Flaquer, v. a. (*Fla-ké*) Jeter avec impétuosité de l'eau ou autre liqueur contre.... Il est familier.

Flaquière, s. f. (*Fla-kiè-re*) Partie du harnois d'un mulet.

Flasque, adj. m. et fém. (*Flas-ke*) Mou et sans force.

Flasque, s. f. Petite bouteille de cuir où l'on met de la poudre à tirer.

Flasque, s. m. En ter. d'Artillerie, madrier pour l'affût d'un canon.

Flatir, v. a. Battre une piéce de monnoie avec le flatoir pour lui faire prendre le volume et l'épaisseur qu'elle doit avoir.

Flatoir, s. m. (*Fla-toar*) Instrument pour flatir.

Flâtrer, v. a. Appliquer à un chien un fer chaud sur le front, pour le garantir, dit-on, de la rage.

Flatrure, s. f. Terme de Chasse : Lieu où le gibier poursuivi par des chiens

courans, s'arrête et se met sur le ventre.

Flatter, verb. act. (*Fla-té*) Louer excessivement dans le dessein de plaire, de séduire. — Peindre une personne plus belle qu'elle n'est. —Excuser par une mauvaise complaisance : *Flatter les passions, les défauts de ses amis.* —Tromper en déguisant la vérité : *Le Médecin flatte ce malade.* — Caresser : *Flatter un enfant, un chien, un cheval avec la main.* —Délecter : *Vin qui flatte le goût, etc.*

Flatter une plaie, la traiter avec trop de douceur. —*Flatter quelqu'un d'une chose*; la lui faire espérer. —*Flatter sa douleur, son ennui*; en adoucir le sentiment. —*Flatter le dé.* Voyez *Dé.*

Se flatter, v. pron. S'entretenir dans l'espérance : *Il se flatte que vous arriverez bientôt.* —En ter. de Civilité, se persuader : *Je me flatte que vous m'approuverez.*

Flatterie, subst. f. (*Fla-te-rî-e*) Louange fausse donnée dans le dessein de se rendre agréable.

Flatteur, euse, subst. Celui ou celle qui flatte. Voy. *Adulateur.* —Ce mot est aussi adjectif : Qui flatte, qui caresse.

Un miroir flatteur, où l'on se voit plus beau qu'on n'est. —*Il a toujours quelque chose de flatteur à dire*, quelque chose d'obligeant.

Flatteusement, adv. (*Fla-teû-ze-man*) D'une manière flatteuse.

Flatueux, euse, adj. (*Fla-tu-eû, eû-ze*) Qui cause des flatuosités.

Flatuosité, subst. f. (*Fla-tu-o-zi-té*) Vents qui sortent du corps humain.

Fléau, s. m. (*Flé-ô*, s. d.) Instrument avec lequel on bat le grain pour le faire sortir des épis. —fig. Maux que Dieu envoie aux hommes pour les châtier : *La guerre est un terrible fléau.* On le dit aussi des personnes : *Attila s'appeloit le fléau de Dieu ; cet enfant est le fléau de son père, etc.* —Verge de fer où sont attachés les bassins d'une balance. —Barre de fer derrière les portes cochères, et qu'on tourne à demi pour ouvrir les deux battans.

Flèche, s. f. Trait qui se décoche avec un arc ou une arbalète. On dit fig. *Les flèches de l'Amour.* —Longue pièce de bois qui joint le train de derrière d'une voiture à celui du devant. —Aiguille de clocher. —Ouvrage de fortification. —Constellation. —Au Trictrac, figures coniques sur lesquelles on place les dames. —*Flèche de lard*, ce qu'on a levé de l'un des côtés du cochon. —*Flèche d'un arc*, terme de Géométrie ; la ligne qui passe par le milieu de l'arc.

Proverb. *Faire flèche de tout bois ; ne savoir plus de quel bois faire flèche.* Voyez *Bois.*

Fléchir, v. act. Ployer ; courber : *Fléchir le genou* ou *les genoux.* —Adoucir ; attendrir : *Fléchir le courroux, la dureté de ... Rien ne peut le fléchir.*

Fléchir, v. n. Se ployer, se courber : *Que tout genou fléchisse ; fléchir sous le joug.* —Cesser de persister ; céder par complaisance ou par foiblesse.

Fléchissement, s. m. (*Flé-chi-ce-man*) Action de fléchir les genoux.

Fléchisseur, adject. et plus souvent subst. Il se dit des muscles destinés à fléchir certaines parties.

Flegmagogue, adject. masc. et fém. (*Fleg-ma-go-ghe*) ter. de Médecine, qui se dit des remèdes qui purgent la pituite. — On dit aussi substantivement, *l'agaric est un flegmagogue.*

Flegmatique, adj. (*Fleg-ma-ti-ke*) Qui abonde en flegme ; pituiteux.—Au figuré, qui a du sang froid. En ce sens il est aussi subst. *C'est un flegmatique.*

Flegme, subst. m. Une des quatre humeurs qui composent la masse du sang de l'animal, et qui est froide et humide. —Pituite épaisse que l'on jette en crachant. En ce sens il se dit ordinairement au pluriel. —Qualité d'un esprit posé, qui se possède ; sang froid. — En Chimie, partie aqueuse que la distillation sépare des corps.

Flegmon, s. m. Tumeur remplie de sang.

Flegmoneux, euse, adj. Qui est de la nature du flegmon.

Flet ou *Flez*, s. m. Petit poisson de mer fort plat.

Flétri, ie, part. pass. de *Flétrir*, et adj. Voyez *Fané.*

Flétrir, v. act. Faner ; sécher ; ôter la couleur, la fraîcheur : *Le hâle flétrit les fleurs ; le temps, l'âge flétrit la beauté.* — fig. 1.° Déshonorer : *Flétrir la réputation.* — 2.° *Flétrir le cœur à...* chagriner ; décourager.

Se flétrir, v. réc. *Les fleurs se flétrissent ; sa beauté commence à se flétrir.*

Flétrissure, s. f. L'état d'une chose flétrie. — fig. Tache à la réputation.

Fleur, s. f. Production des plantes et des arbres qui précède immédiatement et qui donne la graine ou le fruit. — Plante ou oignon qui pousse un bouton qui s'épanouit. — Certaine fraîcheur qu'on voit sur quelques fruits avant qu'ils aient été maniés. — Au figuré, 1.° Lustre, éclat de certaines choses qui durent peu. — 2.° Première vue, premier usage d'une chose nouvelle : *Il a eu la fleur de cette étoffe, de cette tapisserie, de ce meuble.* — 3.° L'élite ; le choix ; ce qu'il y a de meilleur, de plus excellent. En ce sens on dit famil. d'un homme distingué par sa valeur et sa probité, que *c'est la fleur, la fine fleur de Chevalerie.* On dit encore dans le même style, de toute personne qu'on veut louer : *C'est la fleur des pois.* — 4.° Ornement ; embellissement : *Fleurs de Rhétorique.*

Fleur du teint ; éclat, fraîcheur qu'on a dans la jeunesse et en santé. — *Fleur de farine* ; la partie la plus subtile de la farine.

Fleurs, plur. En ter. de Chimie, substances que l'action du feu a élevées : *Fleurs de soufre, de zinc, etc.* — Règles, purgations des femmes. En ce sens, il se dit pour *Flueurs*, et il vieillit.

Fleurs blanches ; certaine maladie des femmes.

A fleur, adv. Au niveau de.... *A fleur de terre.*

Cette médaille est à fleur de coin, parfaitement conservée.

Fleuraison, subst. f. (*Fleu-rè-zon*) Formation des fleurs. — Saison dans laquelle les plantes fleurissent. *Trév.* écrit *Fleurison.*

Fleurdelisé, ée, part. p. de *Fleurdeliser*, et adjectif : *Bâton fleurdelisé*, couvert de fleurs de lis.

Fleurdeliser, v. act. (*Fleur-de-li-zé*) Semer de fleurs de lis. — Marquer d'une fleur de lis sur l'épaule.

Fleuré, fleureté, fleuronné, ée, adj. En Blason, terminé en fleurs ou bordé de fleurs.

Fleurer, v. n. (*Fleu-ré*) Répandre, exhaler une odeur.

Proverb. et figur. *Cette affaire fleure comme baume*, est bonne et avantageuse.

Fleuret, s. m. (*Fleu-rè*) Sorte d'épée au bout de laquelle il y a un bouton, et qui sert seulement pour apprendre à faire des armes. — Espèce de ruban ou de passement, qui est entre le fil et la soie. — Sorte de pas de danse.

Fleuretis, s. m. Terme de Musique : Chant sur le livre.

Fleurettes, subst. f. plur. Cajoleries amoureuses ; galanteries qu'on dit à une femme. — Dans la Poésie pastorale, petites fleurs.

Fleuri, ie, adj. Qui est en fleur : *Arbre fleuri ; les prés fleuris.* — Au fig. *Teint fleuri*, qui a de la fraîcheur et de l'éclat. — *Discours fleuri ; style fleuri*, rempli de fleurs d'éloquence.

Fleurir, v. neut. Pousser des fleurs ; être en fleur. — fig. Etre en vogue, en crédit. Au propre, on dit à l'imparfait et au participe, *fleurissoit, fleurissant* ; et au figuré, *florissoit, florissant : Les arbres fleurissoient ; les prés étoient fleurissans. L'éloquence florissoit, étoit florissante à Rome.*

Fleurisme, s. m. La curiosité des fleurs.

Fleurissant, ante, adj. Qui pousse des fleurs.

Fleuriste, s. m. Amateur des fleurs : qui cultive les fleurs.

Un Peintre fleuriste ; celui qui peint les fleurs.

Fleuron, s. m. Sorte d'ornement de fleurs que l'on met dans un livre à la fin des chapitres, etc. — Bouquet ou autre ornement qu'on met sur le dos des livres reliés. — Ornement d'Architecture, etc. en forme de fleurs. — fig. *C'est le plus beau fleuron de sa couronne* ; un de ses plus beaux privilèges, un de ses plus grands revenus.

Fleuve, s. m. Grande rivière. — fig.

et familiér. Abondance : *Un fleuve de paroles.*

Flexibilité, s. f. (*Flèk-ci-bi-li-té*) Qualité de ce qui est flexible.

Flexible, adj. (*Flèk-ci-ble*) Souple ; qui se plie aisément. Il se dit au propre et au fig. *Osier flexible, esprit flexible, voix flexible.*

Flexion, s. f. (*Flèk-cion*) Etat de ce qui est fléchi. — En Anatomie, mouvement des muscles fléchisseurs.

Flibot, s. m. (*Fli-bo*) Sorte de petit vaisseau qui ne passe pas cent tonneaux.

Flibustier, s. m. (*Fli-bus-tié*) Sorte de Pirates de l'Amérique, qui étoient un ramassis de toutes les nations de l'Europe.

Flin, subst. m. (*Flein*) Pierre de poudre pour fourbir les épées.

Flion, s. f. Petite moulette sur le bord de la mer.

Flipot, s. masc. En Menuiserie ou Charpenterie, piéce de rapport pour cacher un défaut.

Flocon, s. m. Petite touffe de neige. —Pelote ou petite touffe de laine, de soie, etc.

Floraux, adj. m. pl. *Jeux floraux*, jeux en l'honneur de Flore, Déesse des fleurs.

Jeux floraux de Toulouse, Académie instituée en 1324. On y donne pour prix une églantine, un souci, une violette, un œillet de vermeil.

Florée, s. f. Espèce d'indigo moyen qui sert pour la teinture en bleu.

Florence, subst. m. (*Flo-ran-ce*) Taffetas qui se fabriquoit autrefois à Florence, et qu'on fabrique aujourd'hui à Lyon.

Florencé, ée, adject. (*Flo-ran-cé*) En Blason, terminé en fleur de lis.

Florer, v. act. (*Flo-ré*) ter. de Marine : *Florer un vaisseau*, lui donner le flore ou le suif.

Florès, terme emprunté du Latin. (*Flo-rèce.*) *Faire florès*, faire une dépense d'éclat ou briller de quelque autre manière. Il est familier.

Florin, s. m. (*Flo-rein*) Piéce de monnoie. —Monnoie de compte.

Florissant, ante, adj. (*Flo-ri-san, an-te*) En honneur, en crédit, en vogue. Voyez *Fleurir.*

Flot, s. m. (*Flo*) Onde ; vague : *Les flots de la mer ; fendre les flots.* —Le flux et reflux ; la marée : *Le flot vient jusques-là.* —En t. de Marine, *Mettre à flot*, donner assez d'eau à un vaisseau pour naviger ; *Etre à flot*, avoir assez d'eau pour flotter.

Flots, plur. Foule : *Les flots d'un peuple immense, etc.* —Grande quantité : *Des flots de sang.* Ces deux acceptions appartiennent au style fig.

A flots, adv. En grande quantité ; en abondance. On dit plus ordinairement, *à grands flots.* — fig. En foule : *Accourir à flots tumultueux.*

Flotres, subst. m. plur. Morceaux d'étoffe de laine sur lesquels on met le papier au sortir de la forme.

Flottable, adj. Il se dit des ruisseaux et des rivières sur lesquels on peut flotter.

Flottage, s. m. Conduite du bois sur l'eau lorsqu'on le fait flotter.

Flottaison, subst. f. (*Flo-tè-zon*) t. de Marine : La partie du vaisseau qui est à fleur d'eau : *Ligne de flottaison.*

Flottant, ante, adject. (*Flo-tan, an-te*) Qui flotte. —Au fig. irrésolu, incertain.

Flotte, s. f. Réunion de plusieurs vaisseaux qui ont la même destination, soit pour la guerre, soit pour le commerce.

Flotté, ée, adj. *Bois flotté*, bois qui est venu en flottant sur la rivière.

Flottement, s. masc. (*Flo-te-man*) Mouvement d'ondulation, que fait en marchant le front d'une troupe.

Flotter, verb. neut. (*Flo-té*) Etre soulevé ou soutenu par l'eau. —Aller doucement sur l'eau. —Au fig. 1.° être irrésolu, balancer : *Flotter entre l'espérance et la crainte.* —2.° Etre agité par le vent : *Les étendards flottoient ; les cheveux lui flottoient sur les épaules.*

Flotter, v. act. *Flotter du bois*, le faire descendre sur la rivière sans bateau.

Flottille, subst. fém. (*Flo-ti-glie ;* mouillez les *ll.*) Petite flotte que le Roi d'Espagne envoie en Amérique.

Flou, adv. *Peindre flou*, peindre d'une manière tendre, légère, etc.

Flouette, s. fém. Terme de Mer : Girouette.

Flouin, s. m. (*Flou-ein*) Sorte de vaisseau.

Flouve des Bressans, s. f. Plante de l'ordre des graminées.

Fluant, adj. m. *Du papier fluant*, qui n'est pas collé.

Fluctuation, s. f. (*Fluk-tu-a-cion*) ter. de Chirurgie : Mouvement d'un fluide épanché dans quelque partie du corps humain. — Il s'emploie depuis quelque temps au fig. *Les fluctuations continuelles de la langue, des effets commerçables, etc.*

Fluctueux, euse, adj. Qui est agité de mouvemens contraires ou violens. Il est hors d'usage.

Fluer, v. neut. (*Flu-é*) Couler : *La mer flue et reflue. Les humeurs fluent du cerveau*, découlent du cerveau.

Fluet, uette, adject. (*Flu-è, è-te*) Délicat ; de foible complexion.

Fluide, adj. Qui coule ; qui coule aisément. — Il est aussi substantif : *L'air est un fluide.*

Fluidité, s. f. Qualité de ce qui est fluide : *La fluidité de l'eau ; la fluidité du sang, des humeurs.*

Fluors, s. m. pl. Parmi les Naturalistes, cristaux de différentes couleurs, qui imitent les pierres précieuses.

Flûte, s. f. Instrument de Musique, qu'on embouche, qui est à vent et percé de plusieurs trous. — Un des jeux de l'orgue. — Sorte de navire à gros ventre. — Espèce de greffe.

Flûte douce, flûte à neuf trous et à bec. — *Flûte Allemande* ; flûte traversière.

Flûtes, plur. Jambes maigres. Style proverbial.

Proverb. *Ajuster ses flûtes* ; préparer les moyens de faire réussir quelque chose. — *Leurs flûtes ne s'accordent pas ensemble* ; ils sont toujours en différend. — *Ce qui vient par la flûte s'en retourne au tambour* ou *s'en va par le tambour* ; ce qui est mal acquis ne profite pas.

Flûté, ée, adj. *Voix flûtée*, douce, agréable comme le son de la flûte.

Flûter, v. neut (*Flu-té*) Jouer de la flûte. Il ne se dit que par mépris. — Popul. Boire.

Flûteur, euse, subst. Celui, celle qui joue de la flûte. Terme de mépris et peu usité, sur-tout au féminin.

Fluviatile, adj. m. et fém. Terme d'Histoire naturelle : *Un coquillage, une plante fluviatile*, d'eau douce, qui croît dans les rivières.

Flux, s. m. (*Flu*, et devant une voyelle, *fluz*.) Mouvement réglé de la mer vers le rivage à certaines heures du jour : *Le flux et le reflux.* — En certains jeux de cartes, suite de cartes d'une même couleur.

Flux de ventre, dévoiement de ventre, mêlé de sang pur. — *Flux hépatique*, sorte de flux qui fait rendre des excrémens semblables à une eau où l'on auroit lavé de la chair fraîche. — *Flux de bouche*, salivation. Au fig. trop grande abondance de paroles. — fig. et fam. *Flux de bourse*, folles dépenses.

Fluxion, s. f. (*Fluk-cion*) Ecoulement d'humeurs malignes sur quelque partie du corps.

Fluxionnaire, adj. (*Fluk-cio-nè-re*) Qui est sujet aux fluxions.

Focale, s. m. Espèce de mouchoir que les Anciens portoient autour du cou.

Focile, s. m. Terme d'Anatomie : Os du bras et de la jambe de l'homme.

Foène, subst. f. (*Fo-è-ne*) ter. de Marine : Instrument de fer en forme de trident, qui est propre à la pêche.

Foerre ou *Foarre*, s. m. Longue paille du blé.

Fœtus, (*Acad.*) Voyez *Fétus.*

Fofe, s. m. Animal de la Chine ; il a presque la figure humaine, et dévore les hommes.

Foi, s. fém. (*Foa*) Assentiment, adhésion aux vérités révélées. C'est la première des vertus Théologales. — Religion : *Renier la foi ; profession* ou *confession de foi.* — Dogme : *Article de foi.* — Probité ; fidélité à garder sa parole. — Croyance : *Ajouter foi à . . . homme digne de foi.* — Témoignage ; assurance : *Faire foi d'une chose. En foi de quoi j'ai signé, etc.*

La foi divine, celle qui est fondée sur la révélation. — *La foi humaine*, celle qui est fondée sur le témoignage

des hommes. —*N'avoir ni foi, ni loi*, ni religion, ni probité.

En bonne foi, adverb. En vérité.

De bonne foi, adverb. A ne point mentir; sincèrement; avec candeur.

Foible, adj. (*Fè-ble*) Qui manque de force. Il se dit des personnes et des choses qui ont trait à la personne: *Etre foible; avoir la vue, les jambes, les reins foibles.* — On le dit, par extension, des choses inanimées: *Poutre trop foible; remède foible.* — Par rapport à l'ame: *Homme foible*, qui manque de fermeté; *esprit foible*, qui reçoit facilement toute sorte d'impressions; *courage foible*, timide; *mémoire foible*, qui oublie aisément. —Dans le moral: *Foible raison; foible espérance; foible secours.*

Foible, s. m. Ce qu'il y a de plus foible, de défectueux dans une chose: *Le foible d'une machine; voilà le foible de sa cause.* — Le principal défaut d'une personne, sa passion dominante: *Le jeu est son foible.* Dans cette dernière acception il y a entre *foible* et *foiblesse* la même différence qu'entre la cause et l'effet. Un *foible* est un *penchant* qui peut être indifférent; au lieu qu'une *foiblesse* est une *faute* toujours répréhensible.

Foiblement, adverb. (*Fè-ble-man*) Avec foiblesse; d'une manière foible.

Foiblesse, s. f. (*Fè-blè-ce*) Manque de force. — Défaillance. — Manque de puissance. —Par rapport à l'ame: *Foiblesse d'esprit, de jugement, de mémoire; la foiblesse d'un raisonnement, etc.*

Avoir de la foiblesse ou *du foible pour quelqu'un*; avoir un grand penchant pour lui, une grande disposition à excuser ses défauts.

Foiblir, v. n. (*Fè-blir*) Perdre de sa force, de son courage, de son ardeur.

Foie, s. m. (*Foâ*) ter. d'Anatomie: Partie du corps animal qui est au-dessus du diaphragme, du côté droit.

Le mot *foie* étant masculin devroit s'écrire sans *e*, comme *l'emploi*, *l'envoi*, *etc.* Et l'on devroit écrire avec un *e* la *foie*, comme on écrit *la joie*, *la soie*, *la voie*, *etc.*

En Chimie on se sert du mot *foie* pour désigner certaines combinaisons: *Du foie de soufre, d'antimoine.*

Foi-menteur, s. m. (*Foa-man-teur*) ter. de Coutume: Vassal qui manque à la fidélité qu'il doit à son Seigneur. On dit dans le même sens, *Foi-mentie*, subst. f. et *Foi-mentir*, v. neut.

Foin, s. masc. (*Foein*) Herbe des prés, coupée et séchée, qui sert de nourriture aux chevaux, etc. —Partie de l'artichaut entre le cul et les feuilles.

Foin! interj. qui marque le mépris ou le dépit. Il est bas et populaire.

Foire, subst. f. (*Foâ-re*) Marché public où les Marchands s'assemblent à certains jours, pour vendre en liberté leurs marchandises. — Présent qu'on fait au temps de la foire: *Il lui a donné sa foire.* —Cours de ventre. Il est bas.

Prov. *S'entendre comme larrons en foire*; s'accorder, sur-tout pour mal faire. —*La foire n'est pas sur le pont*; il n'est pas nécessaire de se tant presser. —On dit aussi dans le même style, quand on voit arriver plusieurs personnes dans une compagnie: *La foire sera bonne*, les Marchands s'assemblent.

Foirer, v. n. (*Foa-ré*) Se décharger le ventre quand on a la foire. Ce mot et le suivant sont du style le plus bas.

Foireux, *euse*, adj. et s. (*Foa-reû*, *eû-ze*) Qui a la foire.

Fois, s. f. (*Foâ*) Ce mot, joint ordinairement à un nom de nombre, ou qui marque nombre, sert à désigner la quantité et le temps des choses dont on parle: *Je ne l'ai vu qu'une fois, que cette fois-là; deux fois, mille fois, etc.*

De fois à autre, adv. Quelquefois, de temps en temps. —*A la fois*, *tout à la fois*, en même temps; tout d'un coup; tout ensemble.

Saisir un homme à fois de corps, par le milieu du corps.

Foison, s. f. sans plur. (*Foa-zon*) Abondance.

A foison, adv. Abondamment. Fam.

Foisonner, v. neut. (*Foa-zo-né*) Abonder: *La Picardie foisonne en blé.* — Multiplier: *Le lapins foisonnent beaucoup.* —Paroître en une certaine quantité: *Une carpe à l'étuvée foisonne plus que sur le gril.*

Fol ou *fou*, *folle*, adj. (On dit et l'on écrit *fol* au masculin quand il précède immédiatement un substantif qui commence par une voyelle, comme *un fol amour*, *un fol espoir*, *etc.* Dans les autres cas, l'Académie écrit *fou* : *Il est fou à lier.* Ceux même qui écrivent encore *fol*, prononcent *fou.*) Qui a perdu le sens, l'esprit : *Fou à lier*, *à courir les champs.* Le *fou* manque par la raison, l'*extravagant* par la règle, l'*insensé* par l'esprit, l'*imbécille* par les organes. Le premier a l'imagination forte ; le second a les idées singulières ; le troisième les a bornées ; le quatrième n'en a point de son propre fonds. —Gai, badin : *C'est un jeune fou* ; *il a l'humeur folle.* —Simple, crédule, imprudent : *Vous êtes bien fou de le croire* ; *il y a plus de fous que de sages.* — En parlant des choses, qui est fait sans raison, sans prudence : *Folle entreprise* ; *action folle*, *extravagante.* Dans cette acception *fou* est plus du style familier, et *insensé* du style soutenu.

Famil. *Etre fou de...* Aimer avec une passion démesurée. —En ter. de Palais, *un fol appel*, un appel mal fondé. —*Un fou rire*, un rire dont on n'est pas le maître. — *Un chien fou*, un chien enragé. —*La folle farine*, la fleur la plus subtile de la farine.

Fou, *folle*, subst. Celui, celle qui a perdu le sens. —Bouffon, bouffonne: *C'est un fou*, *une folle* ; *il fait le fou.* —Une des pièces du jeu d'échecs.

Etre faite comme une folle ; propos à la mode parmi les petites maîtresses.

Folle-enchère. Voyez *Enchère.*

Folâtre, adj. Badin ; qui dit et fait des choses plaisantes. —Ce mot est aussi substantif.

Folâtrement, adv. (*Fo-lâ-tre-man*) D'une manière folâtre. *Trév.*

Folâtrer, verb. neut. (*Fo-lâ-tré*) Badiner, dire et faire des choses plaisantes.

Folâtrerie, s. f. Badinerie. Il est peu usité.

Folichon, *onne*, adject. et substant. Folâtre, badin : *Esprit folichon* ; *c'est une petite folichonne.* Il enchérit sur *folâtre*, et n'est que du style familier, au lieu que *folâtre* est de tous les styles.

Folie, s. f. Démence, aliénation d'esprit. — Défaut de jugement. — Passion excessive.

Faire des folies, se prend toujours en mauvaise part. *Dire des folies* a quelquefois un sens fort bon.

A la folie, adv. Eperdument ; avec une passion extrême.

Folié, *ée*, adj. Terme de Chimie : Réduit ou préparé en petites feuilles. *Tartre folié*, préparé avec du vinaigre distillé. —*Terre foliée de tartre* ; l'alkali de ce mixte, imprégné d'esprit de vinaigre et d'esprit de vin.

Folilet, s. m. (*Fo-li-lè*) ter. de Vénerie : Ce qu'on lève le long des épaules d'un cerf dépouillé.

Folio, s. m. emprunté du Latin. En ter. d'Imprimerie, chiffre numéral que l'on met au haut de chaque page : *Folio recto*, première page d'un feuillet ; *folio verso*, le revers. —*Un in-folio*, livre dont les feuilles ne sont pliées qu'en deux : *Ce Missel est in-folio.*

Folioles, s. f. pl. Terme de Botanique : Petites feuilles qui font partie des feuilles composées.

Follement, adv. (*Fo-le-man*) D'une manière folle.

Follet, *ette*, adj. Diminutif de *fou.* (*Fo-lè*, *è-te.*) Un peu fou. — Qui aime à badiner : *Il a l'esprit follet.*

Poil follet, duvet des petits oiseaux. —Premier poil qui vient au menton des jeunes gens.

Esprit follet, sorte de lutin qui, suivant le préjugé populaire, se divertit sans faire de mal. —*Feu follet*, espèce de météore. —Au figuré, faux brillant dans les ouvrages d'esprit.

Folliculaire, s. m. (*Fol-li-ku-lè-re*) Nom qu'on donne par mépris aux Auteurs de feuilles, journaux ou autres ouvrages périodiques. C'est un mot nouveau.

Follicule, subst. m. (*Fol-li-ku-le*) ter. d'Anatomie : Membrane qui renferme une cavité d'où part un conduit excrétoire.

Follicule, subst. f. Enveloppe qui contient les graines des plantes.

Fomachant, s. m. Terme d'Astro-

nomie : Etoile dans la bouche du poisson austral.

Fomentation, s. f. (*Fo-man-ta-cion*) Remède qu'on applique extérieurement sur une partie malade, pour adoucir, fortifier, résoudre, etc.

Fomenter, verb. act. (*Fo-man-té*) Appliquer une fomentation sur une partie malade. —Entretenir ; faire durer : *Ce remède fomente le mal au lieu de le guérir.* Il ne se dit qu'en mauvaise part. —En ce sens on dit fig. soit en bien, soit en mal, mais plus communément en mal : *Fomenter l'amitié, la paix ; fomenter la division, la mauvaise intelligence, etc.*

Fonçailles, s. f. plur. (*Fon-sâ-glie ;* mouillez les *ll.*) Piéces qui portent la paillasse d'un lit.

Foncé, ée, part. p. de *Foncer*, et adj. —fam. Riche ; qui un grand fonds d'argent. —Habile dans une science, dans une matière. —*Couleur foncée*, fort chargée.

Fonceau, subst. m. (*Fon-sô*, s. d.) Bout d'une embouchure de cheval, faite à canon.

Foncée, s. f. Creux que l'on fait dans une carrière, lorsqu'on en tire l'ardoise.

Foncer, v. act. (*Fon-cé*) Mettre le fond à un tonneau, à une cuve, etc.

Foncer sur... v. neut. Donner sur... Fondre sur... *Il fonça sur son ennemi.* Il est vieux. —*Foncer à l'appointement*, y fournir.

Foncier, ière, adj. (*Fon-cié, cière*) Qui regarde les fonds, qui vient du fonds : *Rente foncière*, assignée sur un fonds de terre. —Habile ; qui a un fonds de science : *Cet homme est foncier dans le droit*, etc.

Foncièrement, adv. (*Fon-ciè-re-man*) A fond : *Traiter une affaire foncièrement.* —Dans le fond : *Il est foncièrement honnête homme.*

Fonction, s. f. (*Fonk-cion*) Action de celui qui fait le devoir de sa charge : *Remplir, exercer ses fonctions.* —Il se dit fig. de l'estomac et des autres viscères du corps humain : *Cet homme fait bien toutes ses fonctions* ; il boit, mange, dort, etc. comme un homme qui se porte bien.

Fonctions, plur. Terme d'Imprimeur : Impositions, épreuves, corrections, etc. pour la Casse. A la Presse, tremper le papier, le remanier ; monter, démonter les balles, etc.

Fond, s. m. (*Fon ;* on ne prononce jamais le *d*, même devant une voyelle.) La partie la plus basse d'une chose creuse : *Le fond d'un puits ; le fond d'un tonneau ; le fond du sac.* —La superficie de la terre sous les eaux. On dit en ce sens *Couler quelqu'un à fond*, le faire couler au fond de l'eau ; et fig. le perdre, ruiner sa fortune. —Ce qu'il y a de plus retiré dans un lieu, dans un pays : *Le fond d'un bois, d'une province.* —Ce qu'il y a de plus essentiel dans une affaire, dans une question. —Au fig. ce qu'il y a de plus caché dans l'ame de l'homme : *Le fond des cœurs, de nos pensées.*

Le fond d'une voiture, l'endroit opposé au devant. —*d'un tableau*, le champ sur lequel les figures sont peintes. —*d'un tonneau*, douves qui le ferment par le bout. —*d'un lit*, les petits ais qui portent la paillasse et les matelas. —*d'une étoffe*, sa plus basse tissure. —On donne aussi le nom de *fond* à l'étoffe même sur laquelle on ajoute une broderie. —Ce mot se dit encore de la broderie, d'un tableau, etc.

Fond de cale. Voyez *Cale.*

Faire fond sur quelqu'un, sur quelque chose, y compter. —Proverb. 1.° *Voir le fond du sac*, de l'affaire. 2.° *Déjeuner à fond de cuve*, faire un grand déjeuné. —On dit plus noblement d'une affaire, d'une question fort embarrassée, fort embrouillée, qu'elle *n'a ni fond ni rive.*

A fond, adv. Profondément ; jusqu'au fond. —*De fond en comble*, adv. Tout-à-fait. —*Au fond*, adv. Dans le principal.

Fondamental, ale, adject. (*Fon-daman-tal*) Qui sert de fondement, au prop. et au fig. *Pierre fondamentale ; les points fondamentaux de la Religion.*

Fondamentalement, adv. (*Fon-daman-ta-le-man*) D'une manière fondamentale.

Fondant, ante, adj. (*Fon-dan*) Qui se fond dans la bouche : *Une poire fondante.* —En ter. de Médecine, qui

sert à fondre les humeurs : *Remèdes fondans*. En ce dernier sens il est aussi substantif : *Il faut user de fondans*.

Fondant, s. m. En t. de Métallurgie, Substance qui accélère la fusion des mines. —Chez les Emailleurs, verre tendre qu'on mêle aux couleurs qu'on veut appliquer sur les métaux.

Fondateur, *trice*, subst. Celui, celle qui a fondé quelque grand établissement : *Il est le fondateur de ce Collége*.

Fondation, subst. f. (*Fon-da-cion*) Travaux entrepris pour asseoir les fondemens d'un édifice. Quand le bâtiment est fini, on doit dire *les fondemens*. —Fonds légué pour quelque œuvre de piété, etc.

Fonde, s. f. Terme de Marine : Ce qui est opposé à la pleine mer.

Fondé, *ée*, part. pass. et adj. Voyez *Fonder*. —On dit, en ter. de Palais, *fondé* (chargé) *de procuration*; et subst. *un fondé de pouvoirs*.

Fondement, subst. m. (*Fon-de-man*) Fossé que l'on fait pour commencer à bâtir. —Maçonnerie qui remplit le fossé. Au propre il se dit toujours au singulier. —Au fig. 1.° Principe; base. —2.° Assurance : *Il n'y a point de fondement à faire sur son amitié*. —3.° Cause; motif; sujet. —Partie du corps par où sortent les excrémens du ventre; l'anus, avec cette différence que *fondement* est un mot plus honnête.

Fonder, v. act. (*Fon-dé*) Faire les fondations, poser les fondemens d'un édifice. —Au fig. en parlant des choses morales, établir sur quelques principes; appuyer de raisons. —Donner des fonds suffisans pour un établissement utile.

Fonder une ville, être le premier à la bâtir. —fig. *Fonder un Empire*, *un état*, *un ordre Religieux*; les établir.

Se fonder, v. pron. Faire fond sur quelque chose : *Tout cela se fonde sur de faux bruits*.

Fonderie, s. f. Lieu où l'on fond les métaux, les monnoies, etc. —Fonds de matrices, de moules, de poinçons, etc. pour l'exécution des caractères d'Imprimerie. —L'art de fondre les métaux.

Fondeur, s. m. Ouvrier qui fond le métal, etc.

Fondis, s. m. Espèce d'abîme qui se fait sous un édifice. —Terre qui fond dans une carrière. On dit aussi *fontis* ou *fonte*. Trév.

Fondoir, s. m. (*Fon-doar*) Lieu où les Bouchers fondent leurs graisses.

Fondre, v. act. Rendre les métaux coulans par le moyen du feu. —Rendre liquide, etc. —fig. *Fondre un ouvrage dans un autre*, l'y renfermer.

Fondre, v. n. Se liquéfier : *La neige fond au soleil, l'étain au feu*. —Diminuer de force, d'embonpoint; maigrir : *Cet homme fond à vue d'œil*. —En parlant des fruits, périr et pourrir par le pied. —S'abîmer : *La terre fondit sous ses pieds*. —fig. Se perdre, se dissiper : *Tout fond entre ses mains*.

Fondre sur... Tomber impétueusement sur.... —*Fondre en larmes*; pleurer amérement.

Se fondre, v. pron. Devenir liquide.

Fondrière, subst. f. Lieu creux où la terre s'est *fondue* ou abîmée. —Terrain marécageux sous lequel les eaux croupissent faute d'écoulement.

Fondrilles, s. f. pl. (*Fon-dri-glie*; mouillez les *ll*.) Ordures qu'on trouve dans des vases mal rincés ou dans les eaux mal-propres.

Fonds, s. m. (*Fon*, et devant une voyelle *fonz*.) Le sol d'un champ, d'un héritage : *Il cultive un mauvais fonds*; *il ne faut pas bâtir sur les fonds d'autrui*. —Somme d'argent : *N'avoir pas de fonds pour payer*; *faire un fonds*. —Le capital d'un bien : *Il a mangé une partie du fonds outre les revenus*. —On le dit fig. de l'esprit, des mœurs, du savoir, de la capacité : *Il a un grand fonds d'esprit, de probité, de malice*.

Fonds de boutique; se dit de toutes les marchandises d'une boutique. —*Biens fonds*; les biens réels, comme les fonds de terre, les maisons. —*Mettre*, *placer son argent à fonds perdu*; le placer à rente viagère.

Fonger, v. neut. (*Fon-jé*) *Le papier fonge*, boit; l'encre perce au travers.

Fongible, adject. Terme de Jurisprudence : Qui se consomme, et qui se compte, se mesure et se pèse, comme le grain, le vin, etc.

Fongite, s. f. Pierre figurée dure et

jaune qui, par ses stries, imite le champignon.

Fongueux, euse, adject. (*Fon-gheû, eû-ze*) Qui est de la nature du fongus : *Chairs fongueuses.*

Fongus, s. m. emprunté du Latin, (*Fon-guce*) Excroissance charnue, molle, etc. qui vient sur une plaie.

Fontaine, subst. f. (*Fon-tè-ne*) Eau vive qui sort de terre. —Corps d'Architecture qui sert pour l'écoulement, pour l'ornement ou pour les jeux d'une fontaine. —Vaisseau de cuivre, de marbre, etc. où l'on garde de l'eau dans les maisons. —Robinet par où coule la liqueur contenue dans certains vaisseaux.

Fontaine de la tête ou *fontanelle*, endroit au haut de la tète où aboutissent les sutures.

Fontange, s. f. Nœud de ruban que les femmes portent sur leur coiffure.

Fonte, subst. f. L'action de fondre. —Métal fondu. —Certaines compositions qui se font avec du cuivre et de l'étain. —En t. d'Imprimerie, assortiment complet d'un caractère : *Fonte de Petit-Romain; fonte de Cicéro.* —En ter. de Peinture : *Ce tableau est d'une belle fonte;* les passages des teintes sont suffisamment liés.

Fontenier, s. m. (*Fon-te-nié*) Celui qui a soin des eaux et des fontaines.

Fonticule, subst. m. Petit ulcère pratiqué pour l'écoulement des humeurs viciées.

Fonts de baptême ou *baptismaux*, subst. m. pl. (*Fon*) Grand vaisseau de pierre ou de marbre, où l'on conserve l'eau dont on se sert pour baptiser.

Tenir un enfant sur les fonts; en être parrain ou marraine. —Proverb. *Tenir quelqu'un sur les fonts;* parler de lui en bien ou en mal.

For, subst. m. Juridiction ; tribunal de Justice : *For extérieur; for ecclésiastique.*

Le for intérieur ou *de la conscience;* le jugement de sa propre conscience. —*Le for de la pénitence;* la confession sacramentelle.

Forain, aine, adj. (*Fo-rein, rè-ne*) Qui est du dehors ; qui n'est pas du lieu : *Marchand forain.*

Traite foraine, droit sur les marchandises qui entrent dans un Etat ou qui en sortent.

Forban, subst. m. Corsaire ; pirate ; écumeur de mer.

Forbannissement, subst. m. Bannissement, exil. Il est vieux.

Forbannir, v. a. Exiler, reléguer. Il est vieux.

Forçage, s. m. (*For-sa-je*) Excédant qu'a une piéce au-dessus du poids prescrit par les Ordonnances.

Forçat, s. m. (*For-sa*) Criminel condamné par la Justice à servir sur les galères. —Esclave employé au même service.

Force, s. f. Vigueur ; faculté naturelle d'agir vigoureusement, d'abattre et renverser ce qui résiste, etc. —Au pluriel il se dit proprement du corps, de la santé, et par extension de l'esprit, du pouvoir, du crédit, etc. *Perdre, réparer, recouvrer ses forces.* —Puissance : *La force d'un Peuple, d'un Etat, etc.* —Impétuosité : *La force de l'eau, du courant, du vent.* —Solidité : *La force d'une poutre, d'une toile, d'une étoffe.* —Violence : *User de force; employer la force.* —Energie : *La force d'un mot, d'un raisonnement.* —Pénétration : *L'esprit humain n'a pas assez de force pour pénétrer les secrets de la Nature.* —Grandeur et fermeté de courage : *Il faut de la force pour soutenir l'adversité.*

La force de la vérité; le pouvoir qu'a la vérité sur les hommes. —*La force du sang;* mouvement secret de la nature entre les personnes les plus proches.

Maison de force, où l'on renferme les jeunes gens qui se dérangent.

A force de, sorte d'adv. *A force de prier*, en priant beaucoup. —*A force de soins*, par beaucoup de soins. —*A toute force;* absolument, par toutes sortes de moyens. —*Prendre une fille de force*, la violer. —*Prendre une ville de force*, d'assaut. —*De vive force*, par une violence manifeste.

Force, sorte d'adverbe ou d'adjectif sans genre ni nombre, qui signifie beaucoup : *Il a force amis, force livres.* Il est familier.

Forcé, ée, part. pass. de *Forcer*, et adj. Contraint ; qui n'a rien de naturel ;

Style forcé ; vers forcé. —Détourné du sens naturel et véritable : *Donner un sens forcé à un passage, etc.*

Forcément, adverbe, (*For-cé-man*) D'une manière forcée ; par contrainte.

Forcené, *ée*, adj. Furieux et hors de sens.

Forceps, s. m. (le *p* et l'*s* se pron.) Terme de Chirurgie empr. du Latin : Pincettes, ciseaux, tenettes, etc. pour saisir et tirer les corps étrangers.

Forcer, v. a. (*For-cé*) Contraindre ; violenter. Il y a une gradation entre ces trois verbes ; *violenter* dit plus que *forcer*, et *forcer* plus que *contraindre.* —Prendre par force : *Forcer une place, une barricade, un passage.* —Rompre avec violence : *Forcer les prisons, une porte, un coffre.*

Forcer une clef, une serrure, etc. les fausser. —*nature*, vouloir faire plus qu'on ne peut. —*une bête*, en ter. de Chasse, la prendre avec des chiens après l'avoir courue. —*un cheval*, le faire trop courir. —*un passage*, lui donner un autre sens que celui qu'il a dans l'Auteur. —*de voiles, de rames* ; faire tout ce qu'on peut pour aller plus vîte avec les rames et les voiles. Dans cette dernière phrase *forcer* est neutre.

Se forcer, v. pron. Faire une chose avec trop de force et de véhémence.

Forces, s. f. plur. Les Troupes d'un Etat : *Forces de terre, forces navales.* —Grands ciseaux pour tondre les draps, pour tailler et couper diverses choses.

Forcettes, s. f. pl. Petites forces.

Forcine, s. f. Terme de Bûcheron : Renflement de l'angle formé par la réunion d'une grosse branche avec le tronc d'un arbre.

Forclorre, v. a. (*For-clô-re*, seconde *r* forte.) ter. de Palais : Déclarer une personne non recevable à faire une chose, ne l'ayant pas faite au temps prescrit.

Forclos, *ose*, part. pass. de *Forclorre*, et adj (*For-clô*, *ô-ze.*) Exclus de faire une production en Justice.

Forclusion, subst. f. (*For-klu-zion*) Exclusion : *Juger par forclusion* ; juger sur les piéces de l'une des Parties après les sommations faites à l'autre Partie de produire,

Forer, v. a. (*Fo-ré*) ter. de Serrurier : Percer. —On le disoit autrefois pour *fourrager.*

Forestier, s. m. (*Fo-rès-tié*) Celui qui a quelque charge ou fonction dans les forêts.

Forestier de Flandres, ancien Gouverneur de Flandres, avant qu'il y eût des Comtes. —*Les villes forestières d'Allemagne* ; villes vers le Rhin, dans le voisinage de la Forêt noire.

Foret, s. m. (*Fo-rè*) Petit instrument pour percer un tonneau, etc.

Forêt, s. f. (*Fo-rê*) Grande étendue de pays couvert de bois.

Forfaire, v. n. (*For-fè-re*) ter. de Palais : Prévariquer ; faire quelque chose contre son devoir. Il se dit proprement d'un Magistrat.

Fam. *Forfaire à son honneur*, se dit d'une fille ou d'une femme qui s'est laissé séduire. —*Forfaire un fief*, le rendre confiscable de droit au profit du Seigneur féodal. Dans cette dernière phrase *forfaire* est pris activement.

Forfait, subst. m. (*For-fè*) Crime odieux. —Marché par lequel on s'oblige de faire une chose pour un certain prix : *Faire un forfait avec un Architecte pour un bâtiment.*

Forfaiture, s. f. (*For-fè-tu-re*) Prévarication d'un Magistrat, d'un Officier de Justice.

Forfante, s. m. emprunté de l'Italien : Hableur, charlatan, fourbe. Il est fam.

Forfanterie, s. f. Hablerie, Charlatanerie.

Forge, s. f. Lieu où l'on fond le fer quand il est tiré de la mine, et où on le met en barres. —Lieu où les Ouvriers qui travaillent en fer, etc. forgent le métal. —Boutique de Maréchal.

Forgeable, adject. (*For-ja-ble*) Qui peut être travaillé à la forge. *Trév.*

Forger, v. a. (*For-jé*) Donner la forme au fer ou autre métal, par le moyen du feu et du marteau. —Au fig. 1.° inventer, supposer, controuver. —2.° *Se forger des chimères* ; imaginer des choses sans fondement. *Se forger des monstres pour les combattre* ; se former des difficultés chimériques, soit par crainte, soit pour faire paroître son esprit en les surmontant.

Forgeron, s. m. Celui qui travaille à battre et à forger le fer.

Forget ou *forjet*, s. m. *Forgeture* ou *forjeture*, s. f. (*For-jè*, *For-je-tu-re*) ter. d'Architecture : Saillie hors d'alignement.

Forgeter, v. n. (*For-je-té*) S'avancer hors de l'alignement : *Ce bâtiment forgette. Trév.* écrit *Forjeter.*

Forgeur, s. m. Celui qui forge le métal. —fig. Celui qui invente quelque fausseté.

Forhuer, suivant *Trév.* et *Forhuir*, suivant l'*Acad.* v. n. Terme de Chasse : Sonner du cor pour rappeler les chiens.

Forhus, subst. m. Cri ou son du cor pour appeler les chiens.

Forlancer, v. a. (*For-lan-cé*) t. de Chasse : Faire sortir une bête de son gîte.

Forlane, s. f. Sorte de danse gaie.

Forligner, v. n. (*For-li-gnié* ; mouillez *gn.*) Dégénérer de la vertu de ses ancêtres. Il est vieux et ne se dit plus que dans cette phrase familière : *Cette fille a forligné*, a forfait à son honneur.

Forlonger, v. n. (*For-lon-jé*) Se dit proprement des bêtes qui étant chassées s'éloignent du pays ordinaire. —Il se dit aussi du cerf quand il a bien de l'avance sur les chiens : *Ce cerf forlonge.*

Se formaliser, v. réc. (*For-ma-li-zé*) Se fâcher, se choquer, s'offenser de...

Formaliste, s. m. Celui qui est attaché aux formes, aux formalités. —En style famil. et critique, façonnier, vétilleux : *C'est un grand formaliste, un formaliste gênant et incommode.*

Formalité, s. f. Manière de procéder en Justice selon les règles et les formes ; formule de droit. —C'est aussi un ter. de la Philosophie de *Scot.*

Formariage, s. m. Vieux terme de Jurisprudence : Mariage fait contre la loi et la coutume, ou le droit des Seigneurs.

Se formarier, v. réc. Se marier avec une personne de meilleure condition.

Format, subst. m. (*For-ma*) ter. de Librairie : Ce qu'un volume a de hauteur et de largeur : *Ce volume est un in-octavo grand format.*

Formation, subst. f. (*For-ma-cion*) Action de former. —En Grammaire, la manière dont un mot se forme d'un autre mot. —En Arithmétique, en Algèbre et en Géométrie, *la formation des puissances* ; opération par laquelle on élève une grandeur donnée à une puissance.

Forme, subst. f. Ce qui détermine la matière à être telle chose plutôt que telle autre. —Figure extérieure d'un corps. —Manière d'être ; règle ; conduite : *Changer la forme d'un Gouvernement ; garder toujours une même forme de vie* ou *de vivre.* —Modèle de bois sur lequel on fait un chapeau, un soulier. —La partie du chapeau qui est faite sur le modèle de bois. —La partie de dessus d'un soulier. —Banc garni d'étoffe et rembourré. —Stalle de chœur. —En term. de Fauconnerie, la femelle d'un oiseau de chasse. —En termes de Maréchal, tumeur qui vient au paturon d'un cheval. —Dans l'Imprimerie, composition de caractères placée dans un châssis, selon l'ordre déterminé.

Un lièvre en forme ; au gîte, ter. de Chasse. —*Argument en forme*, selon les règles de la Logique.

En forme de... adv. Avec la forme, la figure de.... *Aile de bâtiment en forme de pavillon.* —*Par forme de...* adv. Par manière : *Dire une chose par forme d'avis, de reproche.* —*Pour la forme*, adv. uniquement pour observer les cérémonies : *Je l'ai été voir pour la forme.*

Formel, elle, adj. Exprès, précis : *Une parole formelle, un désaveu formel.* —*Cause formelle*, celle qui fait qu'une chose est telle.

Formel, s. m. Terme de Théologie : *Le formel du péché* ; la contrariété de l'acte du péché à la loi.

Formellement, adv. (*For-mè-le-man*) En termes exprès. —En Philosophie, d'une manière qui a rapport à la forme. Il se dit par opposition à *matériellement.*

Former, v. act. (*For-mé*) Donner l'être et la forme : *Dieu forma l'homme à son image.* —Produire : *Les exhalaisons forment le tonnerre.* —Faire : *Former des vœux, des souhaits.* —Au fig. façonner : *Le Potier forme les vases ; former bien ses lettres.* —figurém. 1.° Produire dans son esprit : *Former un*

dessein. — 2.° Proposer ce qu'on a conçu ; le mettre en avant : *Former une difficulté* ; et en ter. de Palais, *former sa plainte, etc.* —Composer une chose de plusieurs autres et lui donner une forme : *Former un Corps d'armée, une Société, une conspiration.* —Instruire ; dresser ; élever : *Former un jeune homme.* —Prendre pour modèle : *Former son style sur celui de Cicéron.* —*Former un siége* ; commencer le siége d'une place.

Se former, v. pron. Etre produit ; recevoir la forme : *Le poulet se forme dans l'œuf.* —Prendre forme : *Sa taille commence à se former.* —S'instruire : *Il se formera avec le temps.*

Formeret, s. m. (*For-me-rè*) Arc ou nervure d'une voûte gothique.

Formez, s. f. Femelles des oiseaux de proie.

Formi, subst. m. Terme de Chasse : Maladie qui attaque le bec des oiseaux de proie.

Formicant, adj. m. (*For-mi-kan*) ter. de Médecine : *Pouls formicant* ; petit, foible et fréquent.

Formidable, adj. Qui est à craindre.

Formier, s. m. (*For-mié*) Ouvrier qui fait des formes et des talons de souliers.

Formuer, v. a. (*For-mu-é*) t. de Vénerie : Faire passer la mue à un oiseau.

Formulaire, s. m. (*For-mu-lè-re*) Ecrit qui contient de certaines formules, de certaines conditions, quelque profession de foi.

Formule, s. f. Certaine forme prescrite ; modèle des actes. —Ordonnance de Médecin.

Formule d'Algèbre, résultat d'un calcul algébrique, et renfermant une infinité de cas.

Formuler, v. n. Composer les formules des remèdes. *Trévoux.*

Formuliste, subst. m. Celui qui est attaché aux formules, qui les suit scrupuleusement.

Fornicateur, s. m. Celui qui commet le péché de fornication.

Fornication, s. f. (*For-ni-ka-cion*) Commerce illégitime qu'un garçon et une fille ont ensemble.

Fornicatrice, s. f. Fille qui commet le péché de fornication.

Forpaître ou *forpaiser*, v. n. (*For-pê-tre* ; *for-pè-zé*) ter. de Chasse. Il se dit des bêtes qui vont chercher leur pâture dans des lieux éloignés.

Fors, prép. Hormis, excepté, à la réserve de ... Il est vieux.

Forsenant, adj. Il se dit d'un chien courant qui a beaucoup d'ardeur.

Fort, s. m. (*For*) Force, vigueur : *Dans le fort de sa colère.* —Petit lieu fortifié. —Milieu : *Au fort de l'hiver.* —La chose en quoi on excelle particuliérement : *C'est mon fort.*

Le fort de l'épée, la partie la plus proche de la garde. —*Le fort d'un bois*, l'endroit le plus épais.

Fort, adv. Beaucoup ; extrêmement : *Il est fort mon ami.* Voyez *Très.* —Vigoureusement : *Frapper fort.*

Fort et ferme, adv. Avec force, vigueur, etc. *Travailler fort et ferme à...*

Fort, forte, adj. (*For, for-te*) Robuste ; vigoureux. Voyez *Vigoureux.* —En parlant des choses ; capable de porter un poids, de résister à un choc, etc. —Qui a trop de poids. —Propre à résister aux attaques de l'ennemi. —Touffu : *Les blés sont forts ; bois extrêmement fort.* —Rude ; difficile : *Terre forte*, difficile à labourer ; *colle forte*, plus ténace que la colle ordinaire ; *coffre fort*, difficile à ouvrir et à rompre. —Grand, violent dans son genre : *Vent fort ; bière forte.* —Acre ; piquant au goût, à l'odorat : *Beurre fort ; haleine, odeur forte.* —Puissant, considérable : *Son parti est le plus fort.* —Dans les choses morales, grand ; violent ; extrême : *Forte inclination, forte passion pour....* —Energique : *Expression forte.* —Dur, offensant : *L'épithète est forte.* —Habile ; expérimenté : *Fort sur une matière ; fort au piquet, aux échecs, etc.* —*Tête forte*, capable des plus grandes affaires.

Esprit fort ; libertin qui traite de chimères les articles de foi.

Eaux fortes ; esprits tirés de différens sels par la force du feu, etc.

Fortement, adv. (*For-te-man*) Avec force, vigueur, véhémence, etc. : *Il a parlé fortement.*

Forteresse, subst. f. (*For-te-rè-ce*) Petite place bien fortifiée.

Fortifiant, ante, adj. (*For-ti-fi-an, an-te*) Qui fortifie, qui augmente les forces.

Fortificateur, s. m. Celui qui fortifie les places, ou qui écrit sur les fortifications. *Trév.*

Fortification, s. f. (*For-ti-fi-ka-cion*) L'art de fortifier les places. —L'action de fortifier. —Ouvrage qui rend une place forte.

Fortifier, v. a. (*For-ti-fi-é*) Rendre fort : *Fortifier un camp, une ville.* —Donner plus de force. Il se dit du corps et de l'esprit : *Le bon vin fortifie l'estomac ; la Philosophie chrétienne fortifie l'esprit et le cœur.*

En Peinture, *fortifier une figure*, y donner plus de grosseur. *Fortifier les teintes*, les rendre plus hautes en couleur. *Fortifier les ombres et les touches*, les rendre plus brunes et plus obscures.

Se fortifier, v. réc. Devenir plus fort : *Cet enfant se fortifie de jour en jour.* —S'affermir : *Il faut se fortifier dans de bons desseins.*

Fortin, s. m. (*For-tein*) Petit fort.

Fortirer, v. n. (*For-ti-tré*) ter. de Chasse : *Le cerf fortitre*, évite de passer où il y a des relais ou des chiens frais pour le courre.

Fortraire, v. a. (*For-trè-re*) Prendre le bien d'autrui. Il est vieux.

Fortrait, aite, adj. (*For-trè, è-te*) *Cheval fortrait*, excédé de fatigue.

Fortraiture, subst. f. (*For-trè-tu-re*) Fatigue d'un cheval excédé.

Fortuit, ite, adject. (*For-tu-i*) Qui arrive par hasard.

Fortuitement, adv. (*For-tu-i-te-man*) Par hasard, avec cette différence qu'il semble marquer plus ordinairement un hasard heureux.

Fortuites, s. f. plur. Lois non indiquées sur lesquelles les Juges interrogeoient les récipiendaires.

Fortunal, s. m. Coup de mer, tempête ou orage.

Fortune, s. f. Déesse à qui les Païens donnoient la disposition de toutes les choses du monde. —Cas fortuit ; hasard : *Tenter fortune.* —Bonheur : *Etre en fortune.* —Malheur : *Contre fortune bon cœur.* —Avancement et établissement considérable : *Faire fortune* ou *sa fortune.* —Etat, condition où l'on est : *Etre content de sa fortune.*

Biens de la fortune ; les richesses, les honneurs, les charges. —*Homme de fortune*, homme qui ayant peu de bien, en a acquis beaucoup. —*Soldat de fortune*, parvenu à des grades considérables. —*Bonne fortune*, en termes de Galanterie, les bonnes graces d'une femme.

Fig. *Encenser la fortune, sacrifier à la fortune* ; s'attacher à ceux qui sont en faveur, en crédit.

Fortuné, ée, adj. Qui est heureux. Il est peu usité en prose dans le discours ordinaire. —Quelques-uns le disent pour *riche.* En ce sens c'est un barbarisme.

Isles fortunées, les Isles Canaries.

Fort-vêtu (*Acad.*) *Forvêtu* (*Trév.*) subst. m. Homme travesti au moyen d'un habit fort au-dessus de son état.

Forum, subst. m. emprunté du Latin. (*Fo-rome*) ter. d'Antiquité : Place de Rome où le marché se tenoit. —Celles où le Peuple s'assembloit.

Forure, subst. f. Le trou fait avec un foret.

Fosse, s. f. (*Fô-ce*) Creux large et profond dans la terre fait par la nature ou par l'art. —Plus particuliérement, creux fait en terre pour y déposer un corps mort. —Creux qu'on fait auprès d'un cep de vigne, etc.

Basse-fosse, cachot noir et obscur dans une prison.

Fossé, s. m. (*Fô-cé*) Fosse creusée en long pour enfermer quelque espace de terre, pour la défense d'une place, pour l'écoulement des eaux, etc.

Fossette, s. f. (*Fo-cè-te*) Petit creux que les enfans font en terre pour jouer. —Petit creux au bout du menton, au milieu des joues, etc.

Fossile, s. m. et adj. m. et f. (*Fo-ci-le*) Il se dit des corps que l'on trouve dans la terre en la creusant : *Un fossile ; du bois fossile ; du sel fossile, etc.*

Fossoyer, v. a. (*Fo-soa-ié*) Fermer avec des fossés. —Fouir ; creuser en terre ; faire des fossés.

Fossoyeur, subst. m. (*Fo-soa-ieur*) Celui qui fait les fosses pour enterrer les morts.

Fou, adj. Voyez *Fol.*

Fou, subst. m. Oiseau palmipède des Antilles.

Fouace, s. f. Sorte de gros gâteau.

Fouacier, s. m. (*Fou-a-cié*) Marchand de fouaces. *Trév.*

Fouage, s. m. Droit d'un Seigneur sur chaque feu, maison ou famille.

Fouaille, s. f. (mouillez les *ll.*) Part qu'on fait aux chiens après la chasse du sanglier. On l'appelle *curée* à la chasse du cerf.

Fouailler, v. a. (*Foua-glié*) Donner souvent de grands coups de fouet. Il est familier.

Fouber, s. m. Terme de Marine : Gros bâton garni par un bout de toile ou de vieilles cordes, pour nettoyer un vaisseau. Voyez *Faubert.*

Foudre, s. m. et f. Exhalaison enflammée qui sort de la nue avec éclat et violence. Au propre, il est plus ordinairement féminin, sur-tout dans le style ordinaire. —Au fig. 1.° Grand capitaine; conquérant rapide, etc. : *Un foudre de guerre.* Grand orateur : *Un foudre d'éloquence.* Il est masc. —2.° Courroux de Dieu; indignation des Souverains. Il est féminin : *La foudre de Dieu tombera sur les pécheurs.*

On dit dans le même sens, en parlant de l'excommunication; *Les foudres de l'Eglise*; *les foudres du Vatican.*

Foudre, s. m. Grand vaisseau dont on se sert en Allemagne, et qui contient plusieurs muids de vin.

Foudroiement, s. m. (*Fou-droâ-man*) Action par laquelle une personne ou une chose est foudroyée. Il a le sens passif : *Le foudroiement des Titans*, *de Phaéton*, et non pas *le foudroiement de Jupiter.*

Foudroyant, *ante*, adj. (*Fou-droa-ian*, *an-te*) Qui foudroie : *Jupiter foudroyant.* —fig. Terrible; plein de colère : *Des regards*, *des yeux foudroyans.* —On dit encore figurément et poétiquement, *Bras foudroyant*; *épée foudroyante.*

Foudroyante, s. f. Fusée qui imite la foudre.

Foudroyer, verb. act. (*Fou-droa-ié*) Frapper de la foudre. —fig. Battre à coups de canon et de mortier avec grande violence : *Foudroyer une ville*, *un bastion.* —On le dit dans le même style, d'un Orateur : *Foudroyer le vice*, *l'erreur.*

Foudroyer, v. n. *Cet Orateur tonne*, *il foudroie*, *etc.*

Fouée, s. f. Sorte de chasse qui se fait la nuit à la clarté du feu.

Fouène, s. f. Terme de Pêche : Fer à quatre ou cinq piquans au bout d'un bâton. —Fruit ou semence du hêtre. En ce sens on dit aussi *faîne.*

Fouet, subst. m. (*Fouè*) Cordelette attachée à un bâton avec lequel les cochers, etc. fouettent leurs chevaux. —Verges, etc. dont on se sert pour châtier les enfans. —Les coups de fouet : *Donner le fouet*; *avoir le fouet.* —Coups de verges dont la Justice fait punir certains criminels. —Lanière de cuir pour faire tourner un sabot. —En termes de Chasse, la queue du chien.

Proverbial. *Faire claquer son fouet.* Voyez *Claquer.* —*Donner le fouet sous la custode.* Voyez *Custode.*

Fouetté, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Fouetter.* —*Fleurs* ou *fruits fouettés*, marqués de petites raies comme autant de coups de fouet.

Fouetter, v. act. (*Fouè-té*) Donner des coups de fouet. —Battre de verges. —Jeter le plâtre contre un mur avec un balai. —Lier un livre avec de la ficelle pour en marquer les nerfs.

Fig. *Ce pays*, *ce canton a été fouetté du mauvais temps*; le vent, etc. y a gâté les fruits.

Fouetter, v. n. Il ne se dit qu'au fig. *Le vent*, *la pluie*, *la neige*, *la grêle fouettent*; le vent souffle; la pluie, la neige, la grêle tombent avec impétuosité. *Le canon fouettoit en ce lieu*, y donnoit sans obstacle.

Fouetteur, s. m. (*Fouè-teur*) Celui qui aime à fouetter : *Fouetteur impitoyable.*

Fougade ou *Fougasse*, s. f. Petite mine ou fourneau pour faire sauter une muraille.

Fouger, v. n. (*Fou-jé*) *Le sanglier fouge*, arrache des plantes avec son boutoir.

Fougeraie, subst. f. Lieu où croît la fougère.

Fougère, s. f. Sorte de plante dont la cendre sert à faire le verre.

Fougon, subst. m. La cuisine d'un vaisseau, d'une galère.

Fougue, s. f. (*Fou-ghe*) Mouvement violent et impétueux, ordinairement accompagné de colère. —fig. Verve; transport; feu d'esprit.

En termes de Marine, *mât*, *vergue*, *perroquet de fougue etc.*; mât, vergue, perroquet d'artimon.

Fougues, s. f. pl. Petites fusées sans baguettes qui s'agitent vivement et irrégulièrement dans l'air.

Fougueux, *euse*, adject. (*Fou-gheû*, *eû-ze*) Qui est sujet à entrer en fougue; violent; emporté.

Fouie, s. m. Arbrisseau dont la feuille sert à teindre en noir.

Fouille, s. f. (*Fou-glie*; mouillez les *ll*) Travail qu'on fait en fouillant la terre.

Fouille-au-pot, subst. masc. Petit marmiton.

Fouille-merde, subst. m. Escarbot; insecte qui vit de fiente et d'ordure.

Fouiller, v. a. (*Fou-glié*) Creuser pour chercher quelque chose: *Fouiller la terre*, *des mines*, *etc.* —*Fouiller quelqu'un*; chercher soigneusement dans ses poches, dans ses habits.

Fouiller, v. neut. *Fouiller dans un champ*, *etc. fouiller dans sa poche*, *dans les livres*, *dans les archives*, *etc.* —fig. Sonder; pénétrer. —En Sculpture, pratiquer des enfoncemens propres à produire les ombres convenables. —En Peinture, donner de la force aux touches et aux ombres qui représentent les enfoncemens.

Fouine, s. f. (*Foui-ne*) Espèce de grosse belette.

Fouir, v. act. (*Fouir*) Creuser la terre: *Fouir un puits.* —On dit aussi neutralement; *Il faut fouir bien avant.*

Foulage, s. m. Action de presser dans des barils le hareng blanc. —En t. d'Imprimerie, se dit de l'action de bien faire ressortir le caractère d'une forme qu'on imprime.

Foulant, *ante*, adject. (*Fou-lan*) Qui foule: *Une pompe foulante.*

Foule, s. f. Presse; multitude de personnes qui s'entre-poussent. —On dit fig. *Une foule d'affaires*, *de raisons*, *de pensées.* —Oppression; vexation: *Cela va à la foule du Peuple.* En ce sens il est peu usité. —Préparation de certaines étoffes.

Fig. *Se tirer de la foule*; se distinguer; se tirer du commun.

A la foule, *en foule*, (le second est plus usité.) adv. En grand nombre, à la fois.

Foulées, s. f. pl. Terme de Chasse: Légères impressions du pied de la bête. Celles du cerf s'appellent *voie* ou *foulures*. On dit *piste*, pour le loup et le renard, et *trace*, pour la bête noire. —En Architecture, *la foulée* est un giron de marche, la partie qu'on foule aux pieds.

Fouler, v. act. (*Fou-lé*) Presser quelque chose qui cède: *Fouler l'herbe*, *la vendange.* —Accommoder les bas, etc. sur la fouloire. —figur. Opprimer par des exactions; surcharger: *Fouler les Peuples.* —Blesser; offenser: *Cette chute lui a foulé le pied. Ce cheval a les jambes foulées*, usées par un long ou violent travail. —En t. de Vénerie, faire parcourir un terrain par le limier ou par la meute.

Fig. *Fouler aux pieds*; traiter avec mépris.

Foulerie, s. f. Endroit où l'on foule les chapeaux, les draps, etc.

Fouleur, s. m. Celui qui foule les grappes de raisin.

Fouloire, subst. fém. (*Fou-loa-re*) Instrument pour fouler les bas et diverses autres choses.

Foulon, s. m. Artisan qui foule les draps.

Terre à foulon, sorte de terre qui sert à dégraisser les draps. —*Moulin à foulon*; moulin qui sert à les fouler.

Foulque, s. f. Nom d'un genre d'oiseaux aquatiques.

Foulure, s. f. Contusion, blessure d'un membre foulé.

Foulures, subst. f. pl. Marques du pied d'un cerf.

Foupir, v. act. Oter le lustre d'une étoffe à force de la manier.

Four, s. m. Lieu voûté en rond, avec une seule ouverture par devant, où l'on fait cuire le pain, la pâtisserie, etc. —Lieu où est le four à cuire

du pain : *Aller au four.* —Lieu voûté et ouvert par en haut où l'on fait cuire la chaux, la brique, la tuile, etc. —Endroit où l'on cache ceux que l'on veut enrôler par force.

Proverb. *Ce n'est pas pour vous que le four chauffe.* Voyez *Chauffer.* —*Les Comédiens ont fait four*, ont renvoyé les gens, parce qu'il n'y avoit pas assez de monde pour jouer. — On dit d'un lieu extrêmement obscur, qu'*il y fait noir comme dans un four.*

Fourbe, adject. Trompeur ; adroit. —On dit aussi subst. mais seulement au masculin : *C'est un grand fourbe.*

Fourbe, s. f. Fourberie ; tromperie.

Fourber, v. act. (*Four-bé*) Tromper par de mauvaises finesses.

Fourberie, subst. fém. Tromperie.

Fourbir, v. act. Polir et éclaircir avec l'émeril. Il ne se dit que du fer.

Fourbisseur, s. m. Artisan qui garnit, monte et vend toutes sortes d'épées.

Proverb. *Se battre de l'épée qui est chez le Fourbisseur* ; disputer d'une chose qui n'est ni à l'un ni à l'autre de ceux qui contestent.

Fourbissure, s. f. L'action de fourbir et de nettoyer les armes.

Fourbu, *ue*, adj. Se dit d'un cheval attaqué d'une fourbure.

Fourbure, s. f. Maladie du cheval qui attaque les jambes, et qui vient ou d'avoir trop travaillé, ou d'avoir bu trop tôt après s'être échauffé.

Fourche, s. f. Instrument de bois ou de fer, avec deux ou trois branches ou pointes.

Fourches patibulaires ; piliers qui forment une espèce de gibet, et qui sont une marque de haute justice.

Fourché, ée, part. et adj. *Cheveux fourchés*, qui se partagent à l'extrémité en plusieurs brins. —*Animaux qui ont les pieds fourchés*, fendus. Le droit d'entrée auquel ils sont assujétis s'appelle *le Pied-fourché.*

Croix fourchée, en t. de Blason ; celle dont les branches sont terminées par des pointes qui font deux angles rentrans.

A la fourche, adverb. Négligemment et grossiérement.

Fourcher, v. n. (*Four-ché*) Se séparer en deux ou trois par l'extrémité.

Fig. *Cette famille n'a point fourché*, n'a fait qu'une seule branche. —*La langue lui a fourché* ; il a dit un mot pour un autre qui en approche.

Se fourcher, v. réc. Finir en manière de fourche.

Fourcheret, subst. m. (*Four-che-rè*) t. de Fauconnerie : L'autour qui n'est que de la moyenne taille.

Fourchet, s. m. (*Four-chè*) Apostème entre deux doigts de la main. —La division d'une branche d'arbre en deux.

Fourchette, subst. f. (*Four-chè-te*) Ustensile de table, en forme de petite fourche à trois ou quatre pointes, pour prendre les viandes. —Fourche à deux pointes, sur laquelle on posoit autrefois le mousquet en le tirant. —Long morceau de bois à deux branches de fer, attaché à la flèche d'un carrosse. —Partie du pied du cheval, plus élevée que le dedans du pied, et qui finit au talon. —Petites bandes de peau qui sont le long des doigts des gants, etc. —Partie de la manchette qui garnit l'ouverture de la manche d'une chemise d'homme. —Instrument de Chirurgie pour élever et soutenir la langue des enfans, quand on leur coupe le filet.

Fourchon, s. m. L'une des branches d'une fourche ou d'une fourchette. —En ter. de Jardinier, l'endroit d'où sortent les branches.

Fourchu, *ue*, adj. Qui est fait en fourche.

Faire l'arbre fourchu ; avoir la tête en bas et les pieds en haut écartés l'un de l'autre.

Fourchure, subst. f. L'endroit où une chose commence à se fourcher.

Fourgon, s. m. Sorte de charrette. —Instrument de Boulanger pour remuer la braise et le bois du four.

Fourgonner, v. n. (*Four-go-né*) Remuer avec le fourgon du four. —Remuer le feu sans besoin avec les pincettes, etc. —fig. et fam. Fouiller mal-adroitement et mettre tout sens dessus dessous.

Fourmi, s. f. Sorte de petit insecte.

Fourmilière, s. f. Lieu où se retirent les fourmis et où l'on suppose qu'elles mettent l'été leurs provisions. — fig. et fam. Grand nombre de personnes, grande quantité d'insectes, etc.

Fourmi-lion ou *formica-leo*, s. m. Insecte qui se nourrit de fourmis.

Fourmillant, adj. m. (*Four-mi-glian*; mouillez les *ll.*) ter. de Médecine: *Pouls fourmillant*, très-foible, très-bas, dont le mouvement ressemble à celui d'une fourmi qui marche.

Fourmillement, s. m. (*Four-mi-glie-man*) Picotement comme si l'on sentoit des fourmis courir sur la peau.

Fourmiller, v. neut. (*Four-mi-glié*) Abonder, être en grand nombre: *La France fourmille de soldats; j'ai lu un ouvrage qui fourmille de fautes.* Il est famil. —Picoter entre cuir et chair: *La main me fourmille.*

Fournage, s. m. Ce que l'on donne pour la cuite du pain.

Fournaise, subst. f. (*Four-nè-ze*) Ouvrage de maçonnerie creux et muré en forme de four, avec une ouverture pour y mettre le feu.

Fourneau, s. m. (*Four-nô*, s. d.) Vaisseau propre à contenir du feu. —Grand four où l'on fond le verre, etc. —Creux fait en terre, où l'on met de la poudre pour faire sauter une muraille, etc.

Fournée, s. f. La quantité de pain, de chaux, etc. qu'on peut faire cuire à la fois dans un four.

Fournette, s. f. Dans les Manufactures de faïencerie, petit four où l'on fait calciner l'émail.

Fourni, *ie*, part. p. et adj. Voyez *Fournir.* —*Bois bien fourni*, fort touffu. —*Boutique bien fournie*, bien garnie de marchandises.

Fournier, *ière*, subst. (*Four-nié*, *iè-re*) Le Fermier, la Fermière d'un four banal. —Au jeu de Billard, celui qui fait aller sa bille sous la passe par le côté du but.

Fournil, s. m. (*Four-ni*) Lieu où est le four et où on pétrit la pâte.

Fourniment, s. m. (*Four-ni-man*) Etui à mettre de la poudre pour les armes à feu.

Fournir, v. act. Pourvoir. —Livrer; donner. —En t. de Pratique, *Fournir des défenses*, *des griefs*; les produire. —Achever; parfaire: *Il faut encore tant pour fournir la somme entière.*

Ce livre m'a fourni plusieurs épigrammes, j'y ai trouvé plusieurs épigrammes. —*Ce cheval a bien fourni la carrière*, a fait une belle course. —figur. *Cet homme a bien fourni sa carrière*, *sa course*, a vécu avec honneur et avec estime jusqu'à la fin.

Fournir à, v. n. Subvenir, contribuer en tout ou en partie: *Il fournit à la dépense*, *aux appointemens.* —Suffire: *Il ne peut fournir à ce travail.*

Fournissement, s. m. (*Four-ni-ce-man*) Fonds que chaque associé doit mettre dans une société de commerce.

Fournisseur, s. m. Celui qui entreprend de fournir quelque chose.

Fourniture, s. f. Provision: *Fourniture de blé*, *de vin*, *etc.* —Ce que les Tailleurs, Tapissiers, etc. fournissent, outre leur travail. —Petites herbes qu'on met dans la salade.

Fourque, subst. f. et *fourcat*, s. m. (*Four-ke*, *four-ka*) Pièces de charpenterie fourchues qu'on met aux extrémités de la quille d'un vaisseau.

Fourrage, s. m. (*Foû-ra-je*, *r* forte.) La paille, le foin ou les autres herbes qu'on donne pendant l'hiver au bétail. —Ce qu'on va chercher pour donner aux chevaux quand on est à l'armée. —Action de couper le fourrage. —Les troupes commandées pour soutenir les fourrageurs: *Les ennemis attaquèrent le fourrage.*

Fourrager, v. n. (*Foû-ra-jé*, *r* forte.) Couper et amasser du fourrage.

Fourrager, v. act. Ravager: *Ils ont fourragé tout ce pays.*

Fourrageur, subst. m. (*Foû-ra-jeur*, première *r* forte.) Celui qui va au fourrage.

Fourré, *ée*, part. pass. et adject. Voyez *Fourrer.* —*Pays fourré*, rempli de bois, de haies, etc. —*Bois fourré*, garni de broussailles et d'épines. —*Coups fourrés*, portés et reçus de part et d'autre en même temps. —figur. Mauvais offices que deux personnes se rendent en même temps. —*Un coup fourré*, figur. mauvais office caché et dont on ne se défie pas. —*Paix fourrée*, paix feinte et faite à la hâte à dessein de tromper. —*Médaille*, *pièce d'or ou d'argent fourrée*; celle dont le dessus est d'or ou d'argent, et le dedans de cuivre.

—*Bottes de foin fourrées*, celles dans lesquelles on a mêlé de mauvais foin. —*Langues fourrées*, langues apprêtées et recouvertes d'une autre peau. —On dit proverb. *Homme fourré de malice*, fort malicieux. *Innocent fourré de malice*; homme qui paroît simple, et qui est fin et malicieux.

Fourreau, s. m. (*Foû-rô*, d. *r* forte.) Sorte d'étui où l'on met quelque chose pour la conserver. —Peau qui couvre le membre d'un cheval.

Proverb. *Coucher dans son fourreau*, tout habillé. —*L'épée use le fourreau*; un esprit trop vif nuit à la santé et souvent abrége la vie.

Faux-fourreau, subst. m. Ce qui se met sur le véritable fourreau de l'épée pour le garantir de la pluie.

Fourrée, s. f. (*Foû-ré-e*, *r* forte.) Espèce de soude d'Espagne faite avec des herbes brûlées.

Fourrelier, subst. m. (*Foû-re-lié*, *r* forte.) Artisan qui fait des fourreaux de pistolets et autres.

Fourrer, v. act. (*Foû-ré*, *r* forte.) Mettre en quelque endroit avec d'autres choses : *Fourrez ces livres avec les autres.* —Insérer hors de propos : *Il fourre toujours quelque proverbe dans ses discours.* —*Fourrer* (mettre) *une chose dans l'esprit, dans la tête de...* —Introduire : *Qui l'a fourré dans cette maison ? il se fourre par-tout*, et prov. *Il fourre son nez par-tout.* On ne le dit, en ce sens, que pour blâmer. Dans presque toutes les acceptions précédentes il est familier. —Garnir de fourrure.

Se fourrer, v. réc. Entrer, s'engager dans quelque affaire. Il est familier. —Se couvrir, se garnir d'habits bien chauds.

Fourreur, s. m. (*Foû-reur*, première *r* forte.) Celui qui fait et vend toutes sortes de fourrures.

Fourrier, s. m. (*Foû-rié*, *r* forte.) Officier chargé de marquer le logement des gens de guerre, etc.

Fourrière, s. f. (*Foû-riè-re*, première *r* forte.) Lieu où l'on mettoit le bois pour le chauffage de la maison du Roi ou des Princes. —Office de celui qui fournissoit ce bois. *Mettre des vaches, des chevaux en fourrière*; les saisir pour délit ou pour dettes, etc. et les nourrir aux dépens de celui à qui ils appartiennent, etc.

Fourrure, subst. f. Peau qui sert à fourrer. —Robe fourrée.

Fourrures, subst. f. plur. En ter. de Critique, piéces fausses fourrées dans un ouvrage.

Fourvoiement, s. m. (*Four-voa-man*) Erreur de celui qui s'égare de son chemin. Il est peu usité.

Fourvoyer, v. act. (*Four-voa-ié*) Egarer; détourner du chemin.

Se fourvoyer, v. réc. S'égarer; sortir du droit chemin.

Fouteau, subst. m. (*Fou-tô*, s. d.) Grand arbre qu'on appelle plus ordinairement *Hêtre.*

Foutelaie, s. f. (*Fou-te-lê*) Lieu planté de fouteaux ou de hêtres.

Foyer, s. m. (*Foa-ié*) Atre; lieu où l'on fait le feu. —Chaleur interne qui cause la fièvre. —Le point où les rayons se réunissent dans un miroir ardent, dans une courbe. —En Chimie, partie d'un fourneau où se place le feu. —Au Théâtre, lieu où les Acteurs et les Actrices se chauffent.

Foyers, au plur. figur. Maison : *Il combat pour ses propres foyers.*

Fracas, s. m. (*Fra-kâ*) Rupture ou fracture avec violence et grand bruit. —Il se dit par extension de tout ce qui se fait avec désordre et avec bruit, sans qu'il y ait rien de cassé. —Il se dit fig. de ce qui fait beaucoup d'éclat dans le monde, soit en bien, soit en mal.

Fracasser, verb. act. (*Fra-ka-cé*) Rompre; briser; casser.

Fraction, s. f. (*Frak-cion*) Action de rompre. En ce sens il ne se dit que de l'Eucharistie : *Le corps de J. C. n'est point rompu par la fraction de l'hostie.* —En termes d'Arithmétique, nombre qui contient une ou plusieurs parties de l'unité.

Fractionnaire, adj. (*Frak-cio-nè-re*) Se dit d'un nombre qui contient des fractions : *Nombre fractionnaire.*

Fracture, s. f. Rupture avec effort. —En Chirurgie, rupture faite à un os par la violence de quelque cause externe.

Fracturé, ée, adj. *Os fracturé*, où il y a fracture.

Fragile, adj. m. et fém. Sujet à se casser; aisé à rompre. —Au figuré, 1.° qui n'est pas solidement établi; qui peut aisément être détruit: *Fortune fragile.* —2.° Sujet à tomber en faute: *La chair est fragile.*

Fragilité, s. f. Facilité de se casser ou de se rompre. —fig. 1.° Facilité à tomber en faute. —2.° Inconstance; instabilité.

Fragment, subst. m. (*Frag-man*) Morceau de quelque chose qui a été brisé. —fig. Petite partie qui est restée d'un livre, d'un traité, etc.

Frai, s. m. (*Frè*) Altération dans les monnoies, causée par le fréquent maniement. —Action de la multiplication des poissons. —Temps où elle se fait. —Œufs de poisson mêlés avec ce qui les rend féconds. —Petit poisson.

Fraîchement, adv. (*Frê-che-man*) Avec un frais agréable. —Depuis peu; tout récemment.

Fraîcheur, s. f. (*Frê-cheur*) Frais agréable. —Froidure: *Il a fait des fraîcheurs qui ont gâté la vigne.*

Fraîcheur du teint, des couleurs, des fleurs; leur éclat, leur vivacité.

Fraîchir, v. n. (*Frê-chir*) ter. de Marine: *Le vent fraîchit*, devient fort.

Fraie, s. f. *Trév.* (*Frê.*) Le temps de la génération des poissons. Voy. *Frai.*

Frairie ou *frérie*, subst. f. Partie de divertissement, de bonne chère et de débauche: *Etre en frairie.* Il est fam.

Frais, fraîche, adj. (*Frê, frê-che*) Médiocrement froid; qui tempère la grande chaleur: *Vent, temps, air frais.* —Il se dit quelquefois pour froid: *Au printemps, les matinées sont encore fraîches.* —Récent: *Œufs frais; nouvelles fraîches; de fraîche date; je suis tout frais de cette lecture.* —Délassé; qui a recouvré ses forces par le repos. —Coloré et vif, en parlant du visage et du teint. —Qui se conserve longtemps sans se trop sécher. —Qui n'a point été salé: *Du beurre, du saumon frais.*

Bouche fraîche, humide et écumeuse, en parlant d'un cheval.

Frais, fraîche, adv. Nouvellement, récemment: *Bâtiment tout frais fait; herbes fraîches cueillies; il est frais arrivé.* —Fraîchement: *Boire frais.*

Frais, subst. m. Un froid agréable: *Il prend le frais.* —En ter. de Marine; qualité du vent: *Petit frais*, vent foible; *joli frais*, vent plus fort; *bon frais*, le meilleur vent qu'on puisse désirer; *grand frais*, celui qui commence à inquiéter.

Frais, s. m. plur. Dépense, dépens: *Payer les frais.*

Constituer quelqu'un en frais; lui faire faire une dépense extraordinaire. —figur. *Recommencer sur nouveaux frais*; recommencer de nouveau un travail. —*Il a acquis beaucoup de gloire à peu de frais*, sans beaucoup de peine ou de mérite.

Fraise, subst. f. (*Frè-ze*) Espèce de petit fruit très-agréable au goût. —Sorte de collet plissé qui avoit plusieurs doubles et qui tournoit autour du cou. —Le mésentère et les boyaux de veau et d'agneau. —En termes de Fortification, rang de pieux qui garnit une fortification de terre par dehors. —Outil des ouvriers en fer, qui sert à élargir un trou d'un côté. —Chez les Horlogers, lime ronde. —Coquillage de mer qui ressemble à une fraise. —En ter. de Chasse, forme des meules et des pierrières de la tête du cerf, du daim et du chevreuil.

Fraisement, subst. m. (*Frè-ze-man*) Pieux qu'on met autour des piles d'un pont pour les contre-garder.

Fraiser, v. act. (*Fré-zé*) Plisser à la manière d'une fraise: *Fraiser des manchettes.* —En ter. de Fortification, garnir de pieux par dehors. —Porter les Piquiers devant les Mousquetaires, pour défendre un bataillon contre la Cavalerie ennemie. —En t. de Pâtissier, bien manier la pâte. —Oter la cosse des féves pour les rendre plus tendres. —Chez les ouvriers en fer et en laiton, élargir un trou d'un côté.

Fraisette, s. f. (*Frè-zè-te*) Petite fraise: *En grand deuil les hommes portent des fraisettes.*

Fraisier, subst. m. (*Frè-zié*) Petite plante qui porte la fraise.

Fraisil, s. m. (*Frè-zi*) Cendre du charbon de terre dans une forge.

Fraisoir, s. m. (*Frè-zoar*) Espèce de vilebrequin dont la mèche est terminée par un petit cône à rainure.

Framboise, subst. f. (*Fran-boa-ze*) Fruit rouge qui croît sur un arbrisseau épineux.

Framboiser, v. act. (*Fran-boa-zé*) Accommoder avec du jus de framboises.

Framboisier, s. m. (*Fran-boa-zié*) Arbrisseau qui produit la framboise.

Franc, *anche*, adj. (Le *c* final ne se prononce que devant une voyelle.) Libre : *Franc arbitre.* Fam. *Faire une chose de sa pure et franche volonté.* —Exempt d'impositions, de charges, de dettes, etc. *Paquet franc de port*, et non pas *port franc.* —Sincère ; qui dit ce qu'il pense. —Devant le subst. il a le sens de *vrai : C'est un franc animal*, *une franche coquette.* —Entier; complet : *Deux jours francs.* —En parlant des arbres ; qui porte du fruit doux sans avoir été enté : *Noisetier franc.* En ce sens on dit substantivement, *Enter franc sur franc.*

Avoir part franche ; avoir sa part dans une affaire sans rien contribuer. —*Cheval franc du collier*, qui tire bien. —fig. et fam. *Homme franc du collier* ; un homme brave et prêt à servir ses amis.

Franc, adv. Sans déguiser ; sans biaiser : *Il m'a parlé franc ; il le démentit tout franc* ou *franc et net.*

Franc, susbt. m. (Le *c* final ne se prononce jamais.) Nom qu'on donne aux anciens François du temps de Clovis. —Ancienne monnoie valant vingt sous. Aujourd'hui ce n'est plus qu'une monnoie de compte de même valeur. En ce sens, il n'a d'usage ni au singulier, ni avec *un*, *deux*, *trois et cinq* ; mais on dit bien *quatre francs*, *six francs*, *etc.* S'il suit une fraction, il faut employer *livre* ; *quatre livres dix sous*, et non quatre francs dix sous.

Franc-alleu. Voyez *Alleu.*

Franc-fief. Voyez *Fief.*

Francatu, s. m. Sorte de pomme.

Franc-étable, (*Fran-ké-ta-ble*) t. de Marine : *Deux vaisseaux s'abordent de franc-étable*, de manière à s'enferrer par leurs éperons.

Franchement, adv. (*Fran-che-man*) Avec franchise, avec sincérité : *Il a parlé franchement.*

Franchir, v. act. Sauter par dessus : *Franchir un fossé*, *une barrière.* —Passer hardiment et heureusement des endroits difficiles : *Après avoir franchi les Alpes...* —Passer au-delà : *Franchir les limites.*

Figur. 1.° *Franchir les bornes du devoir*, *de la pudeur*, *etc.* Faire quelque chose de contraire au devoir, à la pudeur, etc. —2.° *Franchir les difficultés*, *les obstacles*, les surmonter. —3.° *Franchir le pas*, s'engager dans une entreprise périlleuse. Ce dernier est familier.

Franchise, subst. f. (*Fran-chi-ze*) Exemption ; immunité : *Lieu de franchise.* —Il se dit du droit d'asile et de l'asile même : *Les franchises des Eglises n'ont pas lieu en France.* —Sincérité ; candeur. C'est l'emploi le plus ordinaire de ce mot. —On le disoit autrefois pour liberté.

Franciscain, s. m. (*Fran-cis-kein*) Religieux Cordelier.

Franciser, verb. act. (*Fran-ci-zé*) Donner une terminaison, une inflexion Françoise.

Se franciser, v. réc. Prendre l'air, le ton, les manières Françoises. Il est familier.

François, *oise*, adj. (*Fran-cé*, *cê-ze*) Qui est de France ; qui appartient à la France.

François, *oise*, subst. m. Homme, femme nés en France.

François, s. m. (*Fran-cê*) Langage François.

Proverb. *Parler François*, expliquer nettement son intention sur quelque affaire. —*Parler françois à quelqu'un*, lui parler avec autorité et d'un ton menaçant. —*En bon François*, franchement et sans ménagement. —*Ne pas entendre le François* ; ne pas comprendre ce qu'on veut nous faire entendre. —*A la Françoise* ; à la manière des François.

François, *Françoise*, subst. m. et f. (*Fran-soâ*, *Fran-soâ-ze*) Noms propres d'homme et de femme.

Francolin, s. masc. (*Fran-ko-lein*) Sorte d'oiseau bon à manger.

Franc-quartier, s. m. (*Fran-kar-tié*) ter. de Blason : Premier quartier de l'écu à la droite du côté du chef.

Franc-réal, subst. masc. Sorte de poire.

Franc-salé, subst. m. Privilége de prendre du sel sans payer d'impôt.

Frange, s. f. Tissu d'où pendent des filets pour servir d'ornement à certains meubles, vêtemens, etc.

Franger, v. act. (*Fran-jé*) Garnir de franges.

Franger, suivant l'*Acad.*, et *Frangier* suivant *Trév.*, s. m. (*Fran-jé, jié*) Ouvrier qui fait et vend toutes sortes de franges, de campanes, de crépines.

Frangipane, s. f. Sorte de pâtisserie. —Espèce de parfum.

Frangipanier, s. m. (*Fran-ji-pa-nié*) Arbre d'Amérique dont les fleurs sont d'une odeur agréable.

Frangule, subst. f. Arbrisseau dont l'écorce moyenne est purgative et bonne dans l'hydropisie, la jaunisse, etc.

Franque, adject. (*Fran-ke*) *Langue Franque*, jargon usité dans le Levant. Il est mêlé de François, d'Italien, d'Espagnol, etc.

Franquette, (*Fran-kè-te*) Il n'a d'usage que dans cette phrase familière : *A la franquette*, adv. Franchement ; ingénument.

Frappant, *ante*, adjectif verbal, (*Fra-pan*, *an-te*) Qui surprend, qui saisit l'imagination ou les sens.

Frappart, subst. masc. (*Fra-par*) *Un Frère frappart*, un Moine libertin et débauché.

Frappe, subst. f. (*Fra-pe*) Marque qu'on imprime sur les espèces avec le marteau ou le balancier.

Frappement, s. m. (*Fra-pe-man*) Action de Moïse frappant le rocher.

Frapper, v. act. (*Fra-pé*) Donner un ou plusieurs coups : *Frapper la terre du pied.* On dit aussi neutralement *frapper à la porte*, *l'heure a frappé* ; Voyez *Battre.* —fig. Faire impression sur les sens ou sur l'esprit : *Le son frappe l'oreille* ; *objet qui frappe la vue*, *l'imagination*, *l'esprit.*

Frapper de la monnoie, *des médailles*, imprimer sur du métal préparé l'empreinte qu'on leur veut donner. *Médaille bien frappée*, bien marquée. —*Drap bien frappé*, bien travaillé, fort et serré. —*Vers bien frappés*, bien faits. —*Etre frappé d'anathême*, excommunié. —*Etre frappé de la peste*, *d'apoplexie*, en être attaqué. —*Etre frappé à mort* ; être malade à n'en pouvoir échapper. —*Etre frappé d'étonnement*, en être saisi.—*Avoir l'imagination frappée d'une chose*, en avoir l'imagination remplie et blessée. —*Avoir l'esprit frappé d'une opinion*, y être opiniâtrément attaché.

Frapper, subst. m. (*Fra-pé*) ter. de Musique : Un des mouvemens qu'on fait en battant la mesure et baissant la main.

Frappeur, *euse*, subst. (*Fra-peur*, *eû-ze*) Celui, celle qui frappe. Il est familier.

Frasque, subst. f. (*Fras-ke*) Action extravagante, imprévue et faite avec éclat. —Suivant *Trévoux*, tour malin qu'on fait à quelqu'un. En ce sens il est inusité.

Frater, subst. m. (*Fra-têr*) Garçon Chirurgien. Il ne se dit que par mépris.

Fraternel, *elle*, adject. (*Fra-têr-nèl*, *è-le*) Qui est propre à des frères : *Charité fraternelle*, charité que nous devons avoir les uns pour les autres, comme enfans du même père par le baptême. *Correction fraternelle*, faite en secret et avec l'esprit de charité.

Fraternellement, adv. (*Fra-têr-nè-le-man*) D'une manière fraternelle.

Fraterniser, v. neut. (*Fra-têr-ni-zé*) Vivre fraternellement.

Fraternité, s. f. Relation de frère à frère.

Fratricide, s. m. Meurtre de frère. —Celui ou celle qui a tué son frère.

Fratrisée ou *fraternisée*, adject. fém. Autrefois *rime fratrisée*, rime d'un vers répétée au commencement du vers suivant, soit en équivoque ou autrement.

Fraude, s. f. (*Frô-de*) Tromperie ; action faite de mauvaise foi.

En fraude, adv. Frauduleusement.

Frauder, v. a. (*Frô-dé*, d.) Tromper, décevoir. En ce sens il vieillit. —Frustrer par quelque fraude : *Il a fraudé ses créanciers. Frauder la gabelle*, ne pas payer ce qui est dû pour la gabelle.

Fraudeur, *euse*, subst. (*Frô-deur*, *eû-ze*, d.) Celui, celle qui fraude.

Frauduleusement, adv. (*Frô-du-leû-ze-man*, d.) Avec fraude.

Frauduleux, *euse*, adj. (*Frô-du-leû*, *eû-ze*, d.) Enclin à la fraude : *Esprit frauduleux*. Il est moins usité en ce sens que dans le suivant. —Fait avec fraude : *Banqueroute frauduleuse*. Il ne se dit point des personnes, même dans le premier sens.

Fraxinelle, subst. f. (*Frak-ci-nè-le*) Plante dont la feuille approche de celle du frêne.

Frayer, v. act. (*Fré-ié*) Marquer; tracer : *Frayer la voie*, *le chemin*. — figur. *Frayer le chemin à quelqu'un* ; lui donner les moyens ou l'exemple de faire quelque chose. —Froler ; toucher légérement en passant : *Le coup n'a fait que lui frayer la botte*.

Frayer, v. neut. S'approcher pour la multiplication de l'espèce, en parlant des poissons. —En ter. de Vénerie, on dit qu'un cerf *fraye*, quand il frotte sa tête contre un arbre pour faire tomber la peau velue de ses nouvelles cornes. —Diminuer de volume : *Cet écu a beaucoup frayé*. —Convenir ensemble; s'accorder. En ce dernier sens il est familier, et se dit presque toujours avec la négative : *Ces deux hommes ne frayent pas ensemble*.

Frayeur, s. f. (*Fré-ieur*) Epouvante, crainte.

Frayoir, s. m. (*Fré-ioar*) Marques qui restent aux baliveaux contre lesquels le cerf a frotté son bois.

Frayure, subst. f. (*Fré-iu-re*) Action des cerfs qui frottent leur bois contre les arbres.

Fredaine, s. f. (*Fre-dè-ne*) Trait de libertinage ; folie de jeunesse. Il se dit le plus souvent au pluriel. Il est du style familier et chagrin.

Fredon, s. m. Espèce de tremblement agréable dans le chant. —A certains jeux de Cartes, trois ou quatre cartes semblables.

Fredonner, v. n. (*Fre-do-né*) Faire des fredons.

Frégate, subst. f. Vaisseau de guerre moindre et plus léger que les grands vaisseaux. —Sorte d'oiseau de mer. —Insecte de mer de la figure d'une barque.

Frein, s. m. Mors. —En Anatomie, ce qui bride, retient une partie. —fig. Ce qui retient dans le devoir.

Figur. *Ronger son frein*, retenir en soi-même son dépit sans oser le faire éclater.

Frelampier, subst. m. (*Fre-lan-pié*) Homme de néant et qui n'est bon à rien. Il est bas.

Frelater, v. a. (*Fre-la-té*) Falsifier le vin.

Frêle, adject. Fragile, qui se peut aisément rompre et casser. —Il se dit au figuré : *Frêle comme un roseau ; c'est un frêle appui que le sien*.

Frêle, s. f. En quelques endroits, Demoiselle, jeune fille.

Frelon, subst. m. Sorte de grosse mouche-guêpe.

Freluche, s. f. Petite houppe de soie qui sort d'un bouton ou de quelque autre ouvrage.

Freluquet, s. m. (*Fre-lu-kè*) Jeune homme qui fait le damoiseau, et qui n'a nulle solidité d'esprit. Il est famil.

Frémir, v. n. Etre ému avec une sorte de tremblement causé par la crainte ou par quelque autre passion : *Frémir d'horreur*, *de colère*, *etc.* —Il se dit aussi 1.° des liqueurs qui sont près de bouillir. —2.° De la mer, lorsqu'elle commence à s'agiter.

Frémissement, s. m. (*Fré-mi-ce-man*) Emotion, tremblement causé par quelque passion violente.

Frêne, s. m. Sorte de grand arbre.

Frénésie, s. f. (*Fré-né-zi-e*) Aliénation d'esprit accompagnée de fureur. —Au fig. passion violente pour...

Frénétique, adj. (*Fré-né-ti-ke*) Qui est atteint de frénésie. —On dit aussi substantivement ; *C'est un frénétique*.

Fréouer, s. m. Voyez *Frayoir*.

Fréquemment, adv. (*Fré-ka-man*) Souvent. Voyez *Souvent*.

Fréquence, subst. fém. (*Fré-kan-ce*) Réitération fréquente.

La fréquence du pouls, la vîtesse de ses battemens.

Fréquent, *ente*, adj. (*Fré-kan*, *an-te*) Qui arrive souvent. —*Pouls fréquent*, qui bat plus vîte qu'à l'ordinaire,

Fréquentatif, adject. et subst. masc. (*Fré-kan-ta-tife*) Il se dit d'un verbe qui marque l'action fréquente de son primitif. *Criailler* est un verbe *fréquentatif*, et le *fréquentatif* de crier.

Fréquentation, s. f. (*Fré-kan-ta-cion*) Commerce d'habitude qu'on a avec quelqu'un —*Fréquentation des Sacremens*; usage fréquent du Sacrement de Pénitence et de celui de l'Eucharistie.

Fréquenté, *ée*, part. p. de *Fréquenter*, et adj. Hanté. —*Promenade fréquentée*, où il va ordinairement beaucoup de monde.

Fréquenter, verb. act. (*Fré-kan-té*) Hanter; aller souvent en un lieu. —Avoir un commerce d'habitude avec quelqu'un. —*Fréquenter les Sacremens*, se confesser et communier souvent.

Fréquenter, v. neut. *Il fréquente dans une telle maison*, *chez un tel*; il y est souvent, il y fait de fréquentes visites.

Frère, s. m. Celui qui est né d'un même père et d'une même mère, ou seulement de l'un des deux. —Religieux qui n'est point dans les Ordres sacrés. —Titre que se donnent entr'eux les Rois de la Chrétienté. —Il se dit en général de tous les hommes, et plus particuliérement des Chrétiens : *Nous sommes frères en Adam*, *en Jesus-Christ*; *nous sommes tous frères.*

Frère de lait, celui qui a la même nourrice. —*Frères jumeaux*, deux frères qui sont nés d'une même grossesse. —*Frères utérins*, ceux qui sont seulement de la même mère. —*Frères consanguins*, ceux qui ont seulement le même père. —*Frères germains*, ceux qui sont nés de même père et de même mère.

Faux-frère, celui qui trahit une société ou un particulier d'une société. —Proverb. *Bon frère*; bon compagnon; homme sans souci qui n'aime qu'à se divertir, etc..

Fresaie, subst. f. (*Fre-zé*) Oiseau nocturne.

Fresque, subst. f. (*Fres-ke*) Sorte de peinture appliquée à une muraille, à une voûte, à un plafond fraîchement enduits.

Fressure, subst. f. Plusieurs parties intérieures de certains animaux prises ensemble, comme sont le cœur, la rate, le foie, le poumon.

Fret, subst. m. (*Frè*) Louage d'un vaisseau pour aller sur mer. —Transport par mer des marchandises d'un lieu à un autre.

Fréter, v. act. (*Fré-té*) Donner ou prendre un vaisseau à louage.

Fréteur, subst. m. Propriétaire d'un vaisseau, qui le donne à louage à un Commerçant.

Frétillant, *ante*, adj. (*Fré-ti-glian*, *an-te*) Qui frétille, qui se démène et ne se tient point en repos.

Frétille, s. f. (*Fré-ti-glie*) Paille et autres choses semblables. Il est vieux.

Frétillement, s. m. (*Fré-ti-glie-man*) Action de frétiller.

Frétiller, v. n. (*Fré-ti-glié*; mouillez les *ll.*) Se démener; se remuer; s'agiter. Style familier et badin.

Proverbial. *La langue lui frétille*; il *ou* elle a grande envie de parler. —*Les pieds lui frétillent*; il a impatience d'aller.

Fretin, subst. m. (*Fre-tein*) Menu poisson. —figur. et famil. Choses de rebut, de peu de valeur.

Frette, s. f. (*Frè-te*) Lien de fer pour empêcher les moyeux de roue d'éclater. —En Blason, barreaux entrelacés en filets.

Fretté, *ée*, adj. Terme de Blason, qui se dit des piéces couvertes de bâtons en sautoirs qui forment des losanges.

Freux, s. m. (*Freû*) Sorte d'oiseau qui tient le milieu entre le corbeau et la corneille.

Friabilité, s. f. Qualité de qui est friable.

Friable, adj. Qui se peut écraser entre les doigts; qui se peut aisément réduire en poudre.

Friand, *ande*, adj. (*Fri-an*, *an-de*) Qui aime les bons morceaux et qui s'y connoît. On dit aussi substantiv. *C'est un friand*, *une friande.* —fig. *Friand* (avide) *de nouvelles*, *de comédies*, *de musique*, etc. —En parlant des choses, *goût friand*, délicat. *Morceau friand*, mets ou morceau délicat.

Friandise, subst. f. (*Fri-an-di-ze*) Amour des bons morceaux.

Friandises,

Friandises, s. f. pl. Morceaux friands, comme sucreries, pâtisserie, etc.

Fricandeau, s. m. (*Fri-kan-dô*, d.) Tranche de veau lardée.

Fricassée, subst. f. (*Fri-ka-cé-e*) Viande fricassée.

En termes de Guerre, *Battre la fricassée*, battre le tambour avec précipitation pour assembler promptement les Soldats.

Fricasser, v. act. (*Fri-ka-cé*) Faire cuire quelque chose dans la poêle, après l'avoir coupé en morceaux. — Popul. Dissiper son bien en débauches, en folles dépenses.

Fricasseur, s. m. Celui qui fait des fricassées. —Plus communément, mauvais Cuisinier.

Friche, s. f. Terre inculte. —Piéce de terre qu'on a laissée quelque temps sans la cultiver. —On le dit ordinairement en forme d'adverbe avec la préposition *en* : *Laisser une terre en friche*, sans culture.

Friction, s. f. (*Frik-cion*) Frottement que l'on fait en quelque partie du corps par remède.

Frigéfier, verbe act. (*Fri-jé-fi-é*) ter. Didactique : Refroidir.

Frigidité, s. f. Terme de Jurisprudence : Etat d'un homme impuissant.

Frigorifique, adj. (*Fri-go-ri-fi-ke*) t. de Physique : Qui cause le froid.

Frigotter, v. neut. (*Fri-go-té*) Il se dit du chant du pinçon.

Frileux, *euse*, adj. (*Fri-leû*, *eû-ze*) Fort sensible au froid.

Frimas, s. m. (*Fri-mâ*) Brouillard froid et épais qui se glace en tombant.

Frime, s. f. Mine; semblant : *Il a fait la frime de s'en aller.* — *Faire la frime à quelqu'un*; lui faire un mauvais accueil. Ces deux expressions sont basses.

Fringant, *ante*, adject. (*Frein-gan*, *an-te*) Fort alerte; fort éveillé. Il est familier.

Cheval fringant, qui a beaucoup de vivacité. —*Faire le fringant*; se donner toute sorte de libertés. Il se dit surtout des jeunes gens.

Fringuer, v. n. (*Frein-ghé*) Danser. Il est vieux.

Fringuer, v. a. *Fringuer un verre*, jeter de l'eau sur un verre pour le rincer.

Friolet, subst. m. (*Fri-o-lè*) Sorte de poire.

Frion, s. m. Petit fer attaché au côté de la charrue.

Friou, subst. m. Terme de Marine. Chez les Levantins; canal, passage pour les barques.

Fripe, s. f. Nom collectif de tout ce qui se mange. Il est bas.

Friper, v. act. (*Fri-pé*) Chiffonner, gâter, user. Il est familier. —Manger goulument. Il est bas. —figur. et fam. Consumer, dissiper en débauches : *Il a fripé tout son bien en peu de temps.*

Friperie, subst. f. Négoce de vieux habits, de vieux meubles. —Lieu où logent ceux qui font ce commerce. —Métier de rapetasser et de racommoder. —Habits, meubles, curiosités, qui sont de peu de prix ou usés.

Proverb. et figur. *Se jeter*, *tomber*, *se mettre sur la friperie de quelqu'un*; se jeter sur lui, l'outrager ou se moquer de lui, en dire du mal.

Fripe-sauce, s. m. Goinfre, goulu. Terme bas et burlesque.

Fripier, *ière*, subst. (*Fri-pié*, *iè-re*) Celui ou celle qui vend et achète de vieux habits.

Fripon, *onne*, subst. Escroc qui dérobe secrétement; fourbe qui tâche de tromper ceux qui ont affaire à lui. —familiér. *Petit fripon*, jeune écolier qui manque à son devoir par libertinage. —En badinant, *C'est un fripon*; il a plusieurs galanteries à la fois. *C'est une friponne*, une coquette.

Fripon, *onne*, adj. *Un air fripon*, *un œil fripon*, *une mine friponne*; un air coquet, un œil éveillé.

Friponneau, s. m. (*Fri-po-nô*, s. d.) Diminutif de fripon. Il est familier.

Friponner, verbe act. (*Fri-po-né*) Escroquer; attraper quelque chose par fourberie : *Il a friponné cette montre*, *cette personne.* —On dit aussi neutralement; *Friponner au jeu*, etc.

Friponnerie, subst. fém. Action de fripon : *Faire une friponnerie.*

Friquet, subst. m. (*Fri-kè*) Moineau de la plus petite espèce. —Ustensile pour tirer la friture de la poêle.

Frire, v. act. Faire cuire dans la friture. Ce verbe n'a que les temps

suivans : *Fris, frite. Je fris, tu fris, il frit*, sans pl. *Je frirai, je frirois, etc. Fris* et les temps composés du participe *j'ai frit, etc.* Pour suppléer aux autres temps on se sert de ceux du verbe *Faire*, joints à l'infinitif de *Frire : Je faisois frire, etc.*

Prov. *Il n'y a rien à frire dans cette maison*, il n'y a rien à manger.

Frise, s. f. (*Fri-ze*) Sorte de toile. —Espèce d'étoffe de laine frisée. —Machine qui sert à la friser. —En Architecture, partie de l'entablement qui est entre l'architrave et la corniche. —En ter. de Guerre, *cheval de frise*, grosse piéce de bois garnie de pieux ferrés.

Friser, v. act. (*Fri-zé*) Crêper, anneler, boucler, en parlant des cheveux. —On dit aussi *friser de la ratine, du drap*. —fig. 1.° *Le vent frise l'eau*, en agite doucement la surface. —2.° Ne faire que toucher superficiellement : *La balle lui a frisé le visage*, et non pas *a frisé son visage.*

Proverbial. *Friser la corde*, manquer d'être pendu. —*Friser le galimathias*; en approcher de fort près. —Bassement et populairement, *je m'en frise*; je m'en moque.

Friser, v. neut. *Ses cheveux frisent naturellement.* —En t. d'Imprimerie, se dit des caractères qui paroissent doublement imprimés sur la feuille, par le défaut de certaines presses : *Cette presse frise considérablement.* Dans ce sens les mots *friser, papilloter* et *doubler* sont synonymes.

Frisoir, subst. m. (*Fri-zoar*) Ciselet pour achever les figures frappées avec les poinçons. —Instrument pour friser les étoffes.

Frison, s. m. (*Fri-zon*) En termes de Marine, pot où l'on met la boisson. —Jupe fort courte.

Frisotter, v. act. (*Fri-zo-té*) Friser souvent ou friser menu : *Il prend bien du temps à se frisotter.*

Frisque, adj. m. et fém. (*Fris-ke*) Joli, mignon, délibéré. On l'emploie dans le comique et le burlesque.

Frisquette, s. f. (*Fris-kè-te*) Terme d'Imprimeur : Espèce de châssis que l'on place sur la feuille qui doit passer sous presse, afin d'empêcher que la marge ainsi que les autres blancs ne maculent.

Frisson, s. m. (*Fri-son*) Tremblement causé par le froid qui précède la fièvre. —fig. Emotion causée par la peur.

Frissonnement, subst. m. (*Fri-so-neman*) Sorte de léger frisson.

Frissonner, v. n. (*Fri-so-né*) Avoir le frisson. —fig. Etre ému par quelque passion.

Frisure, s. f. (*Fri-zu-re*) Façon de friser. —L'état de ce qui est frisé.

Fritillaire, subst. f. (*Fri-til-lè-re*) Plante liliacée dont la fleur ressemble à la tulipe.

Fritte, s. f. (*Fri-te*) Cuisson de la matière du verre. —Mélange de sable et de sel dont on fait le verre.

Friture, s. f. Action et manière de frire. —Beurre ou huile qui ont servi à frire et qu'on a gardés pour le même usage. —Poisson frit.

Frivole, adject. Vain, léger; qui n'a point de solidité. Il se dit des personnes et des choses.

Frivolité, s. f. Caractère de ce qui est frivole.

Froc, s. m. (*Froke*) La partie de l'habit monacal qui couvre la tête et tombe sur l'estomac et sur les épaules. —Par extension, tout l'habit monacal.

Quitter le froc, sortir d'un monastère avant d'être profès. —Prov. *Jeter le froc aux orties*; apostasier; quitter l'habit et le monastère après avoir fait profession. —Par extension, renoncer à quelque profession que ce soit; abandonner une affaire commencée, etc.

Froid, s. m. (*Froa*) Qualité opposée au chaud. —fig. 1.° Air sérieux et composé. 2.° Indifférence.

Proverb. *Souffler le chaud et le froid*, louer et blâmer une même chose; parler pour et contre.

Froid, froide, adj. (*Froa, froa-de*) Qui participe actuellement à la nature, à la qualité du froid. —fig. Sérieux; posé; réservé; qui n'est ému de rien. —En parlant d'ouvrages d'esprit, qui n'a point d'agrément, qui ne pique ni ne touche : *Cette harangue est froide.*

Cet habit est froid, ne garantit pas assez du froid. —*Cet homme est, agit,*

Écoute de sang froid; est maître de lui-même, agit, écoute sans passion, sans émotion. —*Faire* ou *battre froid à quelqu'un*; le recevoir avec une mine moins gaie, moins ouverte que de coutume. —*Il y a du froid entre eux*; leur amitié est refroidie. —*Un froid ami*, qui ne se porte pas avec chaleur à secourir son ami. —*Un froid Orateur*, qui ne touche point et qui ne paroît pas lui-même touché.

A froid, adv. Sans mettre au feu : *Infuser une drogue, tremper à froid; fer battu à froid.*

Froidement, adverb. (*Froa-de-man*) Dans un état où l'on sent le froid. —Au figuré, d'une manière froide, sérieuse et réservée.

Froideur, s. f. (*Froa-deur*) Qualité de ce qui est froid. —fig. Froid accueil; indifférence, etc.

Froidir, v. n. (*Froa-dir*) Devenir froid. On dit aussi *Se froidir.*

Froidure, subst. f. (*Froa-du-re*) Le froid répandu dans l'air.

Froidureux, *euse*, adj. (*Froa-du-reû, eû-ze*) Sujet à avoir froid. Il est fam.

Froissement, s. m. (*Froa-ce-man*) L'action de froisser.

Froisser, v. a. (*Froa-cé*) Meurtrir par une impression violente : *Sa chute lui a froissé toute la cuisse.*—Chiffonner : *Froisser du satin à force de le manier.*

Froissure, s. f. (*Froa-su-re*) Impression qui demeure à la partie froissée.

Frôlement, subst. m. (*Frô-le-man*) Action de frôler. —Effet d'une chose qui frôle.

Frôler, v. a. (*Frô-lé*) Toucher légérement en passant.

Fromage, s. m. Composé de lait pris et caillé qu'on séche, qu'on sale et que l'on mange.

Prov. et fig. *Entre la poire et le fromage*, dans la gaieté où l'on est d'ordinaire à la fin d'un bon repas. —*Cette fille a laissé aller le chat au fromage*, s'est laissé abuser.

Fromager, *ère*, subst. (*Fro-ma-jé, è-re*) Celui, celle qui fait ou qui vend des fromages.

Fromager, s. m. Vase percé de plusieurs trous où l'on met égoutter le fromage.

Fromagerie, subst. f. Lieu où l'on dessèche ou dans lequel on fait ou l'on vend des fromages.

Fromageux, *euse*, adj. (*Fro-ma-jeû, eû-ze*) Qui tient du fromage. *Trév.*

Froment, subst. m. (*Fro-man*) La meilleure espèce de blé.

Fromentacée, adject. fém. (*Fro-man-ta-cé-e*) En ter. de Botanique; *Plante fromentacée*, qui a rapport au froment par sa fructification, et par la disposition de ses feuilles et de ses épis.

Froncement, s. m. (*Fron-ce-man*) L'action de froncer les sourcils.

Froncer, v. a. (*Fron-cé*) Faire plusieurs plis de suite et de rang.

Froncer le sourcil, le refrogner.

Froncis, s. m. (*Fron-ci*) Plis faits à une robe, etc.

Froncle ou *furoncle* (*Acad.*) s. m. Tumeur qui vient sur la chair avec inflammation.

Fronçure, s. f. Voyez *Froncis.*

Fronde, s. f. Tissu de cordes dont on se sert pour jeter des pierres. —En Chirurgie, bandage à quatre chefs. —Dans le dernier siècle, *la Fronde*, le parti opposé à la cour ou plutôt au Cardinal Mazarin.

Fronder, v. a. (*Fron-dé*) Jeter une pierre avec une fronde : *Fronder des pierres*, et neutral. *il s'amuse à fronder.* —Il se dit par extension de tout ce qu'on jette avec violence : *Il lui fronda une assiette à la tête.* —fig. 1.° Blâmer; critiquer hautement. —2.° Parler contre le Gouvernement. Dans ce dernier sens il est neutre et familier.

Frondeur, s. m. Celui qui jette des pierres avec une fronde. — fig. et fam. Celui qui parle sans cesse contre le Gouvernement, etc.

Frondipore, s. m. Sorte de polypier dont les rameaux sont disposés en feuilles.

Fronron ou *Frotton*, s. m. Outil de Cartier pour mouler des têtes de cartes.

Front, s. m. (*Fron*) Partie du visage depuis la racine des cheveux jusqu'aux sourcils. —Il se prend quelquefois pour tout le visage : *On voit, on lit sur son front*, etc. —Le devant de la tête de quelques animaux : *Le front d'un bœuf, d'un cheval, d'un éléphant.* —figur.

Audace ; impudence : *Aurez-vous le front de...* *N'avoir point de front* ; n'avoir ni honte ni pudeur. *Il a un front d'airain* ou *c'est un front d'airain* ; il ne rougit de rien.

De front, adv. Par-devant : *Attaquer l'ennemi de front.* —Côte à côte : *Ils étoient trois de front.*

Front-de-bandière ; *une armée campée en front-de-bandière*, en ligne avec les étendards et les drapeaux à la tête des corps.

Frontal, s. m. Bandeau qu'on met sur le front pour guérir les maux de tête, la migraine. —En termes d'Anatomie, os du front de l'homme. On dit aussi adjectiv. *La veine frontale*, *les muscles frontaux.* —Corde à plusieurs nœuds qu'on met sur le front et qu'on serre par derrière. C'est une sorte de question.

Fronteau ou *Frontail*, s. m. (*Frontô*, s. d. *taglie.*) Morceau d'étoffe qui couvre le front des chevaux de grand deuil. —En ter. d'Artillerie ; *fronteau de mire*, bourrelet de cuivre ou de bois autour du collet d'une piéce de canon, et qui sert à la pointer droit. —Sorte de bandeau appliqué sur le front : *Les Juifs se mettent le fronteau quand ils prient Dieu dans leurs synagogues.*

Fronteval, s. m. Tulipe rouge couleur de rose et blanc.

Frontière, s. f. Limites, confins qui séparent deux Etats. —Il est aussi adj. Qui est limitrophe, qui est sur les limites d'un autre pays : *Ville*, *Place*, *Province frontière.*

Frontignan, (*vin de*) vin muscat de la ville de Frontignan, entre Montpellier et Agde.

Frontispice, s. m. Face de bâtiment. Il ne se dit que des grands édifices et de leur face principale qui est la mieux décorée. —Page à la tête d'un livre, qui en contient le titre, etc.

Fronton, subst. m. Sorte d'ornement d'Architecture. —En termes de Marine, cadre placé à la poupe d'un vaisseau ; il porte la figure qui donne le nom au vaisseau, ou quelque autre attribut, etc. On l'appelle aussi *Miroir.*

Frottage, s. m. Action, travail de celui qui frotte.

Frottement, subst. m. (*Fro-te-man*) Collision de deux corps qui se touchent. —On l'emploie souvent aujourd'hui au figuré dans le style précieux : *Le frottement des idées*, *des passions*, etc.

Frotter, v. act. (*Fro-té*) Toucher à quelque chose, en passant plusieurs fois la main par-dessus. —Nettoyer avec un frottoir. —Oindre ; enduire : *On lui frotta la jambe avec de l'huile.* — fam. Battre ; frapper : *On l'a frotté comme il faut*, *ils se sont bien frottés.*

Fig. et fam. *Se frotter à quelqu'un* ; avoir commerce, communication avec quelqu'un. —S'attaquer à... *Il ne fait pas bon se frotter à lui.*

Frotteur, s. m. Celui qui frotte les carreaux d'une chambre. Le féminin est *Frotteuse.*

Frottoir, s. m. (*Fro-toar*) Linge pour se frotter la tête et le coprs. —Linge dont les Barbiers se servent pour essuyer leurs rasoirs. —Brosse pour frotter le plancher des appartemens.

Frouer, v. n. (*Frou-é*) t. d'Oiseleur : Faire un cri, un sifflement à la pipée pour attirer des oiseaux.

Fructification, s. f. (*Fruk-ti-fi-ka-cion*) En termes de Botanique, l'ensemble des parties qui composent la fleur et le fruit d'une plante.

Fructifier, v. n. (*Fruk-ti-fi-é*) Rapporter du fruit. —Au fig. produire un effet avantageux : *Faire fructifier la parole de Dieu*, *etc.*

Fructueusement, adv. (*Fruk-tu-eû-ze-man*) Utilement, avec fruit, avec progrès.

Fructueux, *euse*, adj. (*Fruk-tu-eû*, *eû-ze*) Utile ; lucratif ; profitable.

Frugal, *ale*, adj. Qui a de la frugalité : *Repas frugal*, *table frugale* ; repas, table où l'on ne sert que des mets simples et communs.

Frugalement, adv. (*Fru-ga-le-man*) Avec frugalité.

Frugalité, subst. f. Sobriété ; tempérance ; vertu qui consiste à se contenter de peu pour sa nourriture, à vivre de choses communes.

Frugivore, adj. m. et fém. (*Fru-gi-vo-re*) Ce mot qui est formé de *fruges* (fruits) et de *vorare* (*manger*) s'applique aux animaux qui vivent non-

seulement des fruits des arbres et des graines des plantes, mais des végétaux en général.

Fruit, s. m. (*Frui*) Production des arbres et des plantes : *Les fruits de la terre*; *les fruits de la saison.* —Il se dit plus particuliérement et absolument des fruits charnus, tels que les poires, les pommes, etc. *Il aime le fruit*; *il ne vit que de fruit.* —Dessert de fruits qu'on sert après la viande. —Par extension et par métaphore, enfant qu'une femme enceinte porte dans son sein ou qu'elle vient de mettre au monde. —fig. 1.° Utilité; profit; avantage qu'on retire de quelque chose. —2.° Effet bon ou mauvais qu'une cause produit : *C'est le fruit de ses soins*, etc. —En termes de Maçonnerie, diminution d'épaisseur qu'on donne à une muraille à mesure qu'on l'élève.

Fig. *Faire du fruit*; produire des effets avantageux pour le salut des ames.

Fruits, au pl. Revenus d'une terre, d'une Charge, d'un Bénéfice.

Fruitage, subst. m. Toutes sortes de fruits.

Fruité, adj. m. En Blason; *un arbre fruité*, chargé de fruits d'un autre émail.

Fruiterie, s. f. Lieu où l'on garde le fruit. —Office de celui qui chez le Roi fournissoit le fruit aux tables.

Fruitier, adj. masc. (*Frui-tié*) Qui porte du fruit: *Arbre fruitier.*

Fruitier, s. m. Jardin fruitier. —Lieu où l'on conserve le fruit. —Traité sur les fruits.

Fruitier, *ière*, subst. (*Frui-tié*, *iè-re*) Celui, celle qui vend toutes sortes de fruits.

Frusquin, s. m. (*Frus-kein*) L'argent, les nippes d'un homme: *Il a perdu tout son frusquin.* Il est populaire.

Fruste, adj. f. *Médaille fruste*, effacée. *Coquille fruste*, usée par le frottement.

Frustratoire, adj. (*Frus-tra-toa-re*) Vain et inutile.

Frustratoire, s. m. Vin où l'on a mis du sucre et de la muscade.

Frustrer, v. act. (*Frus-tré*) Priver quelqu'un de ce qui lui est dû ou de ce à quoi il s'attend.

Fuca, s. m. Sorte de poisson de mer assez semblable à la perche.

Fucus, s. m. (l'*s* finale se prononce.) Plante marine; on l'appelle aussi *Varec*.

Fugitif, *ive*, adj. et subst. Qui fuit; qui est en fuite. —Poétiq. *L'onde fugitive*; qui fuit, qui court. —En Littérature; *piéce fugitive*, ouvrage qui par sa petitesse se perd aisément.

Fugue, s. f. (*Fu-ghe*) ter. de Musique, qui se dit lorsque plusieurs parties se suivent en répétant le même sujet : *Faire une fugue.*

Fuie, s. f. (*Fu-ie*) Petit colombier où l'on nourrit un certain nombre de pigeons domestiques.

Fuir, v. n. *Fuyant. Fui. Je fuis*, *etc. Nous fuyons*, *vous fuyez*, *ils fuient*, *etc.* Se mettre en fuite; prendre la fuite; courir pour se sauver d'un péril.

Une chose ne sauroit fuir à quelqu'un, lui arrivera infailliblement. —*Le temps fuit*, passe vîte. —*Ce pot fuit*, coule par une fêlure. —En Peinture, *ceci fuit bien*; l'éloignement est bien ménagé.

Fuir, v. a Eviter : *Fuir le danger*, *le combat*, *le monde.*

Se fuir soi-même, chercher à éviter les remords *ou* l'ennui.

Fuite, s. f. (*Fui-te*) Action de fuir : *Prendre la fuite* : *Etre* ou *mettre en fuite*, fuir *ou* faire fuir. —Action d'éviter : *La fuite du danger*, *du vice*, *de l'occasion.* —Délai; échappatoire; retardement artificieux.

Fulguration, s. f. (*Ful-gu-ra-cion*) Eclair dans l'opération de la coupelle.

Fuligineux, *euse*, adj. (*Fu-li-ji-neû*) Il se dit des vapeurs qui portent avec elles une espèce de crasse ou de suie.

Fulminant, *ante*, adj. Qui fulmine; qui éclate avec bruit.

Fulmination, s. f. (*Ful-mi-na-cion*) Exécution et dénonciation d'une sentence d'excommunication, d'un monitoire, d'une bulle, etc. —En Chimie, opération par laquelle le feu fait écarter avec bruit les parties d'un corps.

Fulminer, v. a. (*Ful-mi-né*) ter. de Droit Canon : Publier avec de certaines formalités : *Fulminer des bulles*, *une sentence d'excommunication.*

Fulminer, v. n. S'emporter; invectiver avec menaces. Il est familier. —En Chimie, il se dit de l'explosion causée par le feu.

Fumage, subst. m. Opération par laquelle on donne une fausse couleur d'or à l'argent filé.

Fumant, ante, adj. (*Fu-man, an-te*) Qui fume. — fig. *Il est tout fumant de colère*, il est dans un grand emportement de colère.

Fumée, subst. f. Vapeur épaisse qui sort des choses brûlées ou extrêmement échauffées par le feu. —Vapeur qui s'exhale des corps humides lorsqu'ils viennent à être échauffés par quelque cause que ce soit.

Fig. *Les choses du monde ne sont que fumée*, sont vaines et frivoles. —*Son projet s'en est allé en fumée*, n'a point réussi. —*Se repaître de fumée*, de vaines espérances, de vains honneurs.

Fumées, pl. Vapeurs que l'on croit qui s'élèvent de l'estomac ou des entrailles au cerveau : *Les fumées du vin, de la mélancolie.* —En ter. de Chasse, fiente de cerf et d'autres bêtes fauves.

Fumer, v. n. (*Fu-mé*) Jeter de la fumée. —Exhaler des vapeurs. —On dit qu'une cheminée, qu'une chambre *fume*, lorsque la fumée au lieu de sortir par le tuyau se rabat et entre dans la chambre. —Prov. et fig. Etre de mauvaise humeur : *Pour la moindre chose il fume* ou *la tête lui fume ; il fume de colère*, etc.

Fumer, v. a. Pendre, exposer à la fumée des langues, du bœuf salé, etc. —Prendre du tabac en fumée. En ce sens il est aussi neutre. —Engraisser la terre avec du fumier.

Fumer l'argent fin filé, lui donner le fumage.

Fumeron, s. m. Morceau de charbon de bois qui jette encore de la flamme.

Fumet, s. m. (*Fu-mè*) Certaine petite fumée qui sort du vin, d'une perdrix, etc. et qui flatte soit l'odorat soit le goût. —Sorte de ragoût.

Fumeterre, s. f. Sorte de plante.

Fumeur, s. m. Celui qui prend du tabac en fumée.

Fumeux, euse, adj. (*Fu-meû, eû-ze*) Qui envoie des vapeurs à la tête.

Fumier, subst. m. (*Fu-mié*) Paille mêlée avec la fiente dont on se sert pour amender les terres. —Excrémens de certains animaux.

Proverb. *Etre sur son fumier*, chez soi. —*Mourir sur un fumier*, mourir misérable, après avoir perdu tout son bien.

Fumigation, s. f. (*Fu-mi-ga-cion*) Action de brûler quelque aromate ou quelque liqueur pour en répandre la fumée. —Action d'exposer un corps à la fumée.

Fumiger, v. a. (*Fu-mi-jé*) ter. de Chimie : Faire recevoir à un corps suspendu les vapeurs d'un autre corps.

Fumiste, subst. m. Ouvrier dont la profession est d'empêcher que les cheminées ne fument.

Funambule, s. m. et f. (*Fu-nan-bu-le*) ter. d'Histoire ancienne : Celui ou celle qui danse sur la corde.

Funèbre, adj. Qui regarde les funérailles ; qui se fait aux funérailles. —figur. Triste, lugubre : *Cri, image funèbre ; de funèbres accens.*

Oiseaux funèbres, oiseaux nocturnes, comme le hibou, etc.

Funérailles, s. f. pl. (*Fu-né-râ-glie ;* mouillez les *ll.*) Obsèques et cérémonies qui se font aux enterremens. Ce mot dit quelque chose de plus pompeux qu'*obsèques*, quoique ce dernier soit du style noble : *Un fils fait des obsèques à son père et laisse les funérailles à la vanité.*

Funéraire, adj. (*Fu-né-rè-re*) Qui regarde les funérailles : *Frais funéraires.*

Funeste, adj. Malheureux ; sinistre. Voyez *Fatal.*

Funestement, adv. (*Fu-nes-te-man*) D'une manière funeste.

Funeur, s. m. Celui qui fournit ou qui met les funins à un vaisseau.

Fungus. Voyez *Fongus.*

Funiculaire, adj. (*Fu-ni-ku-lè-re*) ter. de Physique ; Composé de cordes : *Machine funiculaire.*

Funin, subst. m. (*Fu-nein*) ter. de Marine : Cordage d'un vaisseau.

Fur. Au fur et à mesure ; à fur et à mesure, à mesure que. Il est familier.

Furet, s. m. (*Fu-rè*) Petit animal dont on se sert pour chasser aux lapins et qui va les chercher dans leur terrier. —fig. Homme curieux qui s'enquiert de tout. —En Médecine, remède qui

va chercher les humeurs les plus cachées dans le corps, comme sont le mercure et l'émétique.

Fureter, v. neut. (*Fu-re-té*) Chasser avec un furet. —fig. Chercher par-tout avec soin.

Fureteur, subst. m. Celui qui furète par-tout. —Celui qui chasse aux lapins avec un furet.

Fureur, subst. f. Manie; frénésie. —Violent transport de colère. —La colère de Dieu. —En parlant des choses inanimées; violente agitation: *La fureur de la mer, des vents, etc.* —Passion démesurée: *Il a la fureur du jeu; aimer à la fureur.* —Transport qui élève l'ame au-dessus d'elle-même: *Fureur prophétique, poétique, martiale.*

Furibond, onde, adj. (*Fu-ri-bon, on-de*) Furieux; sujet à de grands emportemens de colère. —On dit aussi substantivement; *C'est un furibond.*

Furie, s. f. Emportement de colère. —Ardeur impétueuse de courage: *Les François vont au combat avec furie.* —Il se dit des animaux et de certaines choses inanimées: *La furie du lion, de la tempête, de la mer.* —Chez les Païens, Divinité infernale qui tourmentoit les méchans. En ce sens on dit par exagération d'une femme méchante et violente, que c'est *une furie d'enfer, une vraie furie.*

Furieusement, adv. (*Fu-rieû-ze-man*) Avec furie. En ce sens il est inusité. —Excessivement: *Furieusement grand, riche, laid, etc.* Il ne doit être employé que sobrement et dans le style famil.

Furieux, euse, adject. (*Fu-rieû*, en vers, *ri-eû.*) Qui est en furie. En ce sens il est aussi substantif: *C'est un furieux, une furieuse.* —Véhément, impétueux, en parlant des choses: *Vents furieux; furieux combat*, etc. —Excessif; extraordinaire en son genre; il précède toujours le substantif: *Un furieux mangeur, une furieuse dépense*, etc.

Furin, s. m. (*Fu-rein*) t. de Marine. *Mener un vaisseau en furin*, le conduire hors du port et lui faire éviter les écueils.

Furolles, subst. f. plur. (*Fu-ro-le*) Exhalaisons enflammées qui paroissent quelquefois sur terre et sur mer.

Furoncle. Voyez *Froncle.*

Furtif, ive, adj. Qui est fait à la dérobée, en cachette.

Furtivement, adv. (*Fur-ti-ve-man*) D'une manière furtive; à la dérobée.

Fusain, s. m. (*Fu-zein*) Arbrisseau qui vient le long des haies. On fait avec ses branches, réduites en charbons, des crayons pour les Dessinateurs.

Fusarolle, s. f. (*Fu-za-ro-le*) ter. d'Architecture: Petit ornement taillé en forme de collier sous l'ove des chapiteaux.

Fuseau, subst. m. (*Fu-zô*, s. d.) Instrument qu'on tourne en filant et autour duquel s'entortille le fil de la quenouille. —Petit instrument pour faire de la dentelle et des passemens.

Fam. *Avoir des jambes, des bras de fuseau*, les avoir fort menus.

Fusée, s. f. (*Fu-zé-e*) Fil qui est autour du fuseau. —fig. et fam. *Achever sa fusée*; terminer sa vie. *Démêler une fusée*; débrouiller une affaire, une intrigue. —Piéce d'artifice faite avec du carton rempli de poudre à canon. —En termes d'Horlogerie, petit cône cannelé autour duquel tourne la chaîne d'une montre. —En ter. de Maréchal; plusieurs suros contigus.

Fusée, adj. fém. *De la chaux fusée*, amortie sans eau et qui s'est d'elle-même réduite en poudre.

Fuselé, ée, adj (*Fu-ze-lé*) En t. de Blason, chargé de fusées. —En Architecture; *Colonne fuselée*, qui ressemble à un fuseau par quelque défaut de proportion.

Fuser, v. n. (*Fu-zé*) t. de Physique et de Médecine: S'étendre, se répandre.

Fuserole, s. f. (*Fu-ze-ro-le*) ter. de Tisserand: Brochette de fer qui passe dans l'époullin. Voyez *Epoullin.*

Fusibilité, subst. f. (*Fu-zi-bi-li-té*) Qualité de ce qui est fusible; disposition à se fondre.

Fusible, adj. (*Fu-zi-ble*) Qui se peut fondre.

Fusil, s. m. (*Fu-zi*, l'*l* ne se prononce jamais.) Petite piéce d'acier avec laquelle on bat un caillou pour en tirer du feu. —Boîte dans laquelle on met ce morceau d'acier, la pierre, etc. —Piéce d'acier qui couvre le bassinet

de certaines armes à feu : *Fusil de pistolet, d'arquebuse.* —L'arquebuse elle-même, quand elle est à fusil. —Morceau de fer ou d'acier pour aiguiser les couteaux, etc.

Fusilier, subst. m. (*Fu-zi-lié*) Soldat fantassin, qui a pour armes le fusil et la baïonnette.

Fusiller, v. a. (*Fu-zi-glié*; mouillez les *ll.*) Tuer à coups de fusil.

Fusion, s. f. (*Fu-zion*) Fonte; liquéfaction : *La fusion des métaux.*

Fusse, *fussent*, imparfait du subjonctif du verbe *Être*. —Il s'emploie comme adverbialement à la tête de la phrase : *Fussent même des travaux utiles à...* quand même ce seroient des travaux, etc.

Fuste, s. f. Sorte de vaisseau de bas bord, à voiles et à rames.

Fustet, s. m. (*Fus-tè*) Sorte d'arbre.

Fustigation, s. f. (*Fus-ti-ga-cion*) Action de fustiger.

Fustiger, v. a. (*Fus-ti-jé*) Battre à coups de fouet.

Fustoc, subst. m. Bois qui sert à la teinture et aux ouvrages de tour et de marquéterie.

Fut, prétérit du verbe *Être*. —*Fut dit, fut fait*; aussi-tôt dit, aussi-tôt fait. Il est familier.

Fût, s. m. (on pron. le *t.*) Bois sur lequel est monté le canon d'un fusil ou d'une autre arme à feu. —Bois sur lequel on monte des outils. —Bois qui compose le corps d'un tambour, d'une raquette. —Partie de la colonne qui est entre la base et le chapiteau. —Le bois du tonneau : *Ce vin sent le fût*, a un goût de tonneau.

Futaie, subst. f. (*Fu-tê*) Bois, forêt composée de grands arbres : *Une belle futaie; bois de haute futaie.*

Futaille, s. f. (*Fu-tâ-glie*; mouillez les *ll.*) Vaisseau de bois à mettre du vin ou d'autres liqueurs.

Futaille montée, qui a ses fonds, ses barres et ses cerceaux. —*Futaille en botte*, celle dont les douves sont préparées, mais qui n'a pas ses cerceaux.

Futaine, subst. f. (*Fu-tè-ne*) Sorte d'étoffe de coton faite en forme de toile : *Futaine à grain d'orge.*

Futainier, s. m. (*Fu-tè-nié*) Artisan qui fait de la futaine.

Futé, ée, adject. Fin, rusé, adroit. Il est familier.

Futée, s. f. Espèce de mastic.

F-ut-fa, terme de Musique par lequel on désigne la note *fa*.

Futile, adj. m. et f. Frivole; qui n'est d'aucune importance.

Futilité, s. f. Caractère de ce qui est futile; frivolité. —Chose futile.

Futur, *ure*, adj. Qui est à venir, qui sera : *Les siècles futurs.*

En termes de Pratique, *Les futurs époux* ou *conjoints*, ceux entre lesquels il y a promesse de mariage.

Futur, s. m. Terme de Grammaire : Temps qui marque une action à venir. —*Le futur contingent*; ce qui peut arriver ou n'arriver pas.

Futurition, subst. f. (*Fu-tu-ri-cion*) ter. Didactique : Ce qui doit arriver.

Fuyant, ante, adj. (*Fui-ian, an-te*) En t. de Peinture; qui fuit, qui paroît s'enfoncer dans le tableau.

Fuyard, s. m. (*Fui-iar*, le *d* ne se prononce jamais.) Soldat qui s'enfuit du combat. On l'emploie ordinairement au pluriel.

Fuyard, arde, adj. Qui fuit : *Un animal fuyard; les troupes fuyardes.*

Fuye. Voyez *Fuie.*

G

G, Subst. m. (*Jé* suivant l'ancienne méthode de prononcer, et *Je* suivant la nouvelle.) Septième lettre de l'alphabet et la cinquième des consonnes. Voyez la Grammaire.

G, chez les Anciens, étoit une lettre numérale qui signifioit quatre cents; et marquée d'un tiret, quarante mille.

Dans le comput Ecclésiastique, elle est la septième et la dernière lettre Dominicale. —Dans les poids, elle signifie un gros. —Dans la Musique, elle marque une des clefs *g-re-sol*.

Gaar, subst. m. Sorte de poisson de l'isle de Tabago.

Gabare, s. f. Petit bâtiment large et plat pour remonter les rivières. —Bateau pour transporter les cargaisons des navires. —Bateaux ancrés pour la visite des vaisseaux qui entrent ou qui sortent. —Bateau de Pêcheur. —Espèce de grand filet.

Gabari ou *Gabarit*, s. m. Terme de Marine: Modèle de construction de vaisseau. —Contour vertical de la carêne.

Gabarier, subst. m. (*Ga-ba-rié*) Conducteur d'une gabare. —Porte-faix qui la décharge.

Gabatine, s. f. usité seulement dans cette phrase proverbiale: *Donner de la gabatine à*... tromper; en faire accroire.

Gabelage, s. m. Temps que demeure le sel dans le grenier avant de l'exposer en vente.

Gabeler, v. a. (*Ga-be-lé*) Mettre le sel dans le grenier pour le faire égoutter.

Gabeleur, s. m. Homme employé dans la Gabelle.

Gabelle, s. f. (*Ga-bè-le*) Imposition sur le sel. —Lieu où l'on vend le sel par minots.

Frauder la gabelle, Faire quelque fraude pour ne point payer les droits du sel. —fig. et fam. Se dispenser par adresse d'une chose que tout le monde fait.

Gabellum, s. m. L'espace entre les deux sourcils; entre-sourcil.

Gabet, subst. m. (*Ga-bè*) Nom qu'on donne à une girouette dans plusieurs Provinces maritimes.

Gabie, subst. m. Terme de Marine: La hune ou la cage qui est au haut du mât.

Gabier, s. m. (*Ga-bié*) Matelot qui est sur la hune et qui fait le guet pendant son quart.

Gabillaud, s. m. (*Ga-bi-gliô*) Sorte de morue verte.

Gabion, s. m. (*Ga-bion; en vers, bi-on*) Sorte de panier rempli de terre dont on se sert dans les siéges, etc.

Gabionnade, s. f. (*Ga-bio-na-de*) Ouvrage de gabions.

Gabionner, v. a. (*Ga-bio-né*) Couvrir avec des gabions.

Gabords, s. m. pl. Terme de Marine: Premières planches d'en bas qui font le bordage extérieur du vaisseau.

Gaburon, s. m. Terme de Marine: Piéce de bois qu'on applique contre un mât ou contre une vergue pour les fortifier.

Gâche, s. f. Piéce de fer dans laquelle entre le pêne d'une serrure de porte. —Anneau de fer scellé dans le mur pour soutenir et arrêter une descente de plomb, un tuyau, etc. —Spatule dont se servent les Pâtissiers.

Gâcher, v. a. (*Gâ-ché*) Détremper, délayer, en parlant du plâtre, du mortier. —Remuer la rame. —Donner sa marchandise à vil prix.

Gâchette, subst. f. Petite piéce d'une serrure qui se met sous le pêne.

Gâcheur, s. m. Marchand qui vend à vil prix.

Gâcheux, *euse*, adject. (*Gâ-cheû*) Bourbeux: *Chemin gâcheux*.

Gâchis, s. m. (*Gâ-chi*) Ordure; saleté causée par de l'eau, etc.

Gadèle, s. f. Sorte de groseille dont on fait des confitures liquides.

Gadelier, subst. m. (*Ga-de-lié*) Arbrisseau qui porte les gadèles.

Gadouard, subst. m. (*Ga-dou-ar*) Vidangeur.

Gadoue, s. f. (*Ga-doû-e*) Matière fécale qu'on tire d'une fosse d'aisance.

Gaffe, s. f. (*Ga-fe*) Perche avec un croc de fer à deux branches, dont l'une est droite et l'autre courbe.

Gaffer, v. act. (*Ga-fé*) Accrocher avec la gaffe.

Gagate, s. f. Pierre noire et dure quoique bitumineuse.

Gage, s. m. Ce que l'on met entre les mains de quelqu'un pour sûreté d'une dette : *Prêter sur gages*, à usure. —Assurance; preuve : *Gage de l'amitié*, *de la fidélité*. —Ce que l'on dépose en main tierce pour être donné à celui qui se trouvera avoir raison dans une contestation privée. —Au pl. Salaire des domestiques. Voyez *Appointemens*. —Autrefois appointemens des Officiers de Justice, etc.

Casser quelqu'un aux gages, lui ôter son emploi, ses appointemens. —fig. et fam. le disgracier.

Gager, v. act. (*Ga-jé*) Faire une gageure; parier : *Je gagerois vingt pistoles que*... ou neutralement, *je gage que*... *gager avec* ou *contre quelqu'un*. —Donner des gages à un domestique.

Gagerie, s. f. Simple saisie, arrêt de meubles qu'on fait pour assurance d'une dette.

Gageur, *euse*, subst. Celui, celle qui gage ou qui est dans l'habitude de gager souvent.

Gageure, s. f. (*Ga-jû-re*) Promesse que les personnes qui gagent se font réciproquement de payer ce dont elles conviennent. —La chose gagée.

Figur. et famil. *Soutenir la gageure*; persévérer dans une entreprise, dans une opinion.

Gagiste, s. m. Celui qui est gagé de quelqu'un pour rendre certains services, sans être son domestique.

Gagnable, adj. et subst. (Dans ce mot et les suivans mouillez *gn*, *Ga-gnia-ble.*) Il se dit des marais desséchés et autres terres qu'on gagne à force de culture et de travail.

Gagnage, subst. m. (*Ga-gnia-je*) Lieu où vont paître les bestiaux. —En Vénerie, terre chargée de grains où les bêtes fauves vont au viandis.

Gagnages, subst. m. plur. Fruit des terres emblavées.

Gagnant, s. m. (*Ga-gnian*) Celui qui gagne à un jeu ou à une loterie. Il ne se dit qu'au pluriel : *Un des gagnans*, et non pas *un gagnant*.

Gagne-denier, s. m. (*Ga-gne-de-nié*) Celui qui gagne sa vie par le travail de son corps, sans savoir de métier; tels que les porte-faix, porteurs d'eau, etc.

Gagne-pain, subst. m. Ce qui fait gagner la vie à quelqu'un.

Gagne-petit, s. m. Remouleur qui émoud dans les rues des couteaux, des ciseaux, etc.

Gagner, v. act. (*Ga-gnié*) Faire quelque gain; faire quelque profit. —Avec la préposition *sur*, obtenir quelque chose de quelqu'un, par permission ou par prière : *Je n'ai rien pu gagner sur lui*. —figur. 1.° Acquérir : *Gagner le cœur*, *l'amitié*; et en mauvaise part, *gagner un rhume*, *une pleurésie*, *etc.* —2.° Mériter : *Je l'ai bien gagné*. —3.° Corrompre : *Il gagna ses Juges*, *ses gardes*. —4.° Parvenir à... *Gagner le grand chemin*, *le gîte*, *le logis*; *la gangrène a gagné le dedans*.

Gagner le Jubilé, *les Indulgences*; mériter les graces que Dieu y a attachées. —*Gagner temps* ou *du temps*. Le premier se dit quand on veut avancer; le second quand on veut différer : *Ecrivez par ce courrier pour gagner temps*; *il fit mille chicanes pour gagner du temps*. —*Gagner chemin* ou *gagner pays*; avancer; faire du chemin. —*Gagner le devant* ou *les devans*. Voyez *Devant*. —Proverb. *Gagner au pied*, (et non pas *du pied*,) *la guérite*, *le haut*, *les champs*, *le taillis*; s'enfuir. —figurément; *Gagner le dessus*, avoir l'avantage; surmonter. —En t. de Marine; *gagner le vent*, prendre l'avantage du vent. —familiér. *Gagner la main* ou *gagner quelqu'un de la main*, ou mieux *le gagner de vitesse*; le prévenir. —La

nuit nous gagne; elle approche. —*La famine gagne*; je commence à avoir faim.

Donner gagné à quelqu'un; reconnoître qu'il a raison; céder.

Gagou, s. masc. Grand arbre de la Guiane.

Gagui, subst. f. (*Ga-ghi*) Fille ou femme qui a beaucoup d'embonpoint et d'enjouement: *Grosse gagui.* Il est familier.

Gai, *gaie*, adject. (*Ghè*, *ghê*) En parlant des personnes et de ce qui y a rapport, joyeux: *Homme gai; mine, humeur gaie.* Voyez *Enjoué.* —Qui réjouit: *Air gai; chanson, couleur gaie.*

Chambre gaie, qui est claire et en bel aspect. —*Vert gai*, qui n'est pas foncé. —*Temps gai*, serein et frais. —*Avoir le vin gai*; être de belle humeur quand on a un peu bu. —En termes de Blason, *Cheval gai*, qui n'a ni selle ni bride.

Gai, adv. Gaiement: *Allons gai.*

Gaïac, s. m. (*Ga-iake*) Arbre de l'Amérique.

Gaiement, adv. (*Ghê-man*) D'une manière gaie; avec gaieté: *Vivre gaiement.* —De bon cœur: *Faire gaiement quelque chose.*

Gaieté, s. f. (*Ghê-té*) Joie; belle humeur. Voy. *Joie.* —Parole ou action folâtre des jeunes gens: *Ce sont de petites gaietés.*

Il a de la gaieté dans son style ou *son style est plein de gaieté*; il écrit d'une manière agréable et enjouée. —*Ce cheval a de la gaieté*, de la vivacité, du feu.

De gaieté de cœur, adv. De propos délibéré et sans sujet.

Gaignières, subst. f. plur. Espèce d'abeilles.

Gaillard, *arde*, adject. (*Ga-gliâr*, *ar-de*; mouillez les *ll.*) En parlant des personnes; 1.° Gai, joyeux, dispos, éveillé. — 2.° Il signifie quelquefois, un peu évaporé. — 3.° Qui est entre deux vins. —En parlant des discours; gai et un peu libre: *Propos, conte gaillard; chanson gaillarde.* —En parlant des choses; hardi, extraordinaire: *L'action est gaillarde.* —*Le vent est gaillard*, un peu froid.

Gaillard, *arde*, substant. *C'est un gaillard, une gaillarde.* Au féminin, il se dit en mauvaise part, d'une femme trop libre, peu scrupuleuse.

Gaillard, s. m. Terme de Marine: Elévation qui est au-dessus du dernier pont d'un vaisseau.

Gaillarde, s. f. Sorte de caractère d'Imprimerie, qui est entre le Petit-Romain et le Petit-Texte. —Espèce de danse autrefois en usage.

Gaillardelettes, subst. fém. plur. ou *Galans*, s. m. pl. Terme de Marine: Pavillons arborés sur la misaine et sur l'artimon.

Gaillardement, adv. (*Ga-gliâr-de-man*) Joyeusement. — Hardiment; témérairement.

Gaillardet, subst. m. (*Ga-gliar-dè*) Pavillon échancré et arboré sur le mât de misaine.

Gaillardise, s. f. (*Ga-gliar-di-ze*) Sorte d'action où il entre quelque chose d'un peu libre.

Gain, s. m. (*Ghein*) Profit; lucre: *Vivre de son gain.* —*Se retirer sur son gain*; quitter le jeu dans le temps qu'on gagne. —Avantage qu'on remporte sur quelque chose.

Le gain de la bataille, outre le sens propre, signifie figur. l'heureux succès d'une affaire. —*Gain de cause*, se dit proprement des procès, et figur. des disputes.

Gaîne, subst. f. (*Ghê-ne*) Etui de couteau. —En Architecture, scabellon d'où paroît sortir quelque partie d'une statue. —En Botanique, pétales qui forment une espèce de fourreau.

Gaînier, s. m. (*Ghê-nié*) Ouvrier qui fait des gaînes. —Sorte d'arbre qui porte ses semences dans une gousse qui ressemble à une gaîne.

Gala ou *gale*, s. m. Dans plusieurs Cours, Fête; réjouissance. — On le dit par extension, dans le style badin, des festins chez les particuliers.

Galactit, s. m. Sorte d'argile.

Galactite, s. f. Pierre fine qui est une espèce de jaspe.

Galamment, adverb. (*Ga-la-man*) De bonne grace. —D'une manière galante; de bon goût. —Adroitement, finement.

Galanga, s. m. Sorte de plante des Indes Orientales ; c'est un remède céphalique, cardiaque et stomachique.

Galant, ante, adj. (*Ga-lan, an-te*) Placé avant le substantif, Qui a de la probité, de l'honnêteté ; d'un bon commerce ; civil, etc. *C'est un galant homme. Vous êtes un galant homme d'être venu me voir* ; vous m'avez fait grand plaisir. —Placé après le subst. Qui cherche à plaire aux Dames : *C'est un homme galant.* —*Femme galante* ; femme qui a des intrigues et qui ne se conduit pas réguliérement. —On dit à peu près dans la même acception, *avoir l'esprit galant*, *l'humeur galante* ; *manières galantes* ; *discours*, *style galant.* —Agréable ; de bon goût : *Habit galant* ; *fête galante.*

Poésies galantes ; celles où domine le désir de plaire, et qui expriment avec grace un sentiment doux et léger.

Galant, s. m. Amant ; amoureux ; qui s'attache à plaire aux Dames. Il ne s'emploie que dans un sens indéfini, ou pour critiquer, ou pour se moquer : *C'est le galant de toutes les Dames*, *un galant banal* ; hors de là, on dit *amant.* —fam. *C'est un galant* ; c'est un drôle. *C'est un vert galant* ; un jeune homme vif, alerte.

Galanterie, s. f. Agrément, politesse dans l'esprit et dans les manières. —Politesse auprès des Dames ; cour assidue qu'on leur fait. —Douceurs qu'on leur dit. —Commerce amoureux et criminel. Il se dit sur-tout des femmes. Voyez *Coquetterie.* —Petit présent. —Ironiquement, maladie vénérienne : *Attraper une galanterie.* —On dit famil. d'une action équivoque que l'on cherche à excuser, que ce n'est qu'*une pure galanterie.*

Galantiser, v. act. (*Ga-lan-ti-zé*) Courtiser les Dames. Il est vieux.

Galaxie, s. f. (*Ga-lak-ci-e*) Nom de la voie lactée.

Galbanum ou *Galbanon*, subst. m. (*Gal-ba-non*) Espèce de gomme qui a une vertu résolutive.

Proverbial. *Donner du galbanum* ; tromper par de fausses promesses ; donner des espérances qu'on n'a pas intention de réaliser.

Galbe, subst. m. En Architecture, élargissement fait avec grace.

Galbule, subst. f. Tête ou noix de cyprès.

Gale, subst. f. Sorte d'humeur qui paroît sur la peau et qui cause une grande démangeaison. —Espèce de maladie des végétaux.

Galéace, s. f. Sorte de grosse galère.

Galée, s. f. Terme d'imprimerie : Petit ais avec un rebord, où le Compositeur place les lignes à mesure qu'il les fait : *Galée pour l'in-folio*, *l'in-quarto.*

Galefretier, subst. m. (*Ga-le-fre-tié*) Homme de néant et sans bien. Il est populaire.

Galéga, s. m. Plante pectorale.

Galène, s. f. Mine de plomb.

Galénique, adject. (*Ga-lé-ni-ke*) *Docteur Galénique*, celui qui traite les maladies suivant les principes de Galien.

Galénisme, s. m. La doctrine de Galien en Médecine.

Galéniste, s. m. Médecin attaché à la doctrine de Galien.

Galéopsis ou *Chanvre bâtard*, s. m. Sorte de plante labiée.

Galer, v. act. Frotter la gale de quelqu'un. Il est hors d'usage.

Se galer, v. récipr. Se gratter, en parlant des galeux. Il est populaire.

Galère, subst. f. Bâtiment de mer, long et de bas bord, qui va ordinairement à rames et quelquefois à voiles. —Peine des criminels condamnés à ramer sur les galères. —Par extension, châtiment où les condamnés sont mis à la chaîne et employés aux travaux publics : *Galères de terre.* —fig. Lieu, état, condition où l'on a beaucoup à souffrir : *Je suis dans une vraie galère.*

Tenir galère ; à Malte, armer une galère à ses dépens. —Prov. et figur. *Vogue la galère*, arrive ce qu'il pourra.

Galère, espèce de zoophyre ou de mollusque.

Galerie, s. f. Piéce d'un bâtiment, beaucoup plus longue que large, où l'on peut se promener à couvert : *La grande galerie du Louvre.* —Corridor ou allée qui sert à la communication des appartemens. —Dans les jeux de Paume, allée longue et couverte d'où

l'on regarde les joueurs. —Les spectateurs qui sont dans cette galerie : *La galerie a jugé que...* —Travail que font les assiégeans pour s'approcher d'une place à couvert de la mousquetterie. —Routes que les mineurs pratiquent sous terre.

Proverb. *Galeries*, au plur. Lieu où l'on va souvent : *Les jeux de Paume sont ses galeries.*

Galérien, subst. m. Forçat; celui qui est condamné aux galères.

Galerne, subst. f. Vent froid qui fait geler les vignes.

Galet, s. m. (*Ga-lè*) Jeu où l'on pousse une espèce de palet sur une longue table : *Jouer au galet.* —Cailloux polis et plats sur le bord de la mer. C'est un terme collectif : *Se promener sur le galet.*

Galetas, subst. m. (*Ga-le-tâ*) Le dernier étage d'une maison qui se prend en partie dans la couverture. —Par extension il se dit de tout logement pauvre et mal en ordre.

Galette, subst. f. (*Ga-lè-te*) Pâte étendue en forme de gâteau, sur laquelle on met du beurre et du sel.

Galeux, euse, adj. (*Ga-leû, eû-ze*) Qui a la gale.

Proverb. et figur. *Il ne faut qu'une brebis galeuse pour gâter tout un troupeau* ; un méchant est capable de gâter tous ceux qu'il hante. —*Qui se sent galeux, se gratte* ; celui qui se sent coupable de la chose qu'on blâme, peut ou doit s'appliquer ce qu'on en a dit.

Galia, s. f. Composition médicinale faite de noix de galle, de dattes vertes, etc. —Mélange de quelques parfums.

Galimafrée, s. f. Espèce de fricassée composée de restes de viande.

Galimathias, s. m. (*Ga-li-ma-tiâ*) Mélange confus de paroles et d'idées incohérentes, que l'on ne sauroit entendre, quoiqu'elles semblent dire quelque chose.

Galimathias simple, ce que l'auteur entend, mais que les autres ne peuvent comprendre. —*Galimathias double*, ce qui est également inintelligible et pour le lecteur et pour l'auteur lui même. (Cette distinction est de Boileau.)

Galion, s. m. Grand vaisseau qui va d'Espagne en Amérique.

Galiote, subst. f. Sur mer, espèce de petite galère. —Sur les rivières, long bateau couvert, dont on se sert pour voyager.

Galiote à bombes, bâtiment pour porter les mortiers et jeter des bombes sur mer.

Galipot ou *encens blanc*, subst. m. Résine liquide qu'on tire du pin par incision.

Galle, s. f. (*Gâ-le*) Excroissance sur les feuilles et les tiges de plusieurs plantes.

Galliambe, subst. m. (*Gal-li-an-be*) Sorte de vers fort agréables que les *Galles* ou Prêtres de Cybèle chantoient en l'honneur de cette Déesse.

Gallican, ane, adj. (*Gal-li-kan*) Qui concerne l'Eglise de France.

Gallicisme, s. m. (*Gal-li-cis-me*) Construction particulière à la Langue Françoise : *On dit ; il vient de mourir ; il vient de faire ; il va venir*, sont des gallicismes. —Façon de parler propre de la Langue Françoise, transportée dans une autre Langue.

Gallinacées, subst. f. pl. Se dit des oiseaux du genre des poules.

Gallinapane, s. f. Oiseau de l'Amérique Méridionale qui ressemble au coq d'Inde.

Gallinasse, subst. f. (*Gal-li-na-ce*) Corbeau du Mexique.

Galoche, s. f. Sorte de chaussure : *Une paire de galoches.* —En ter. de Marine, poulie à moufle plat.

Menton de galoche, long, pointu et recourbé. Il est familier.

Galon, subst. m. Tissu de soie, de fleuret, d'or, d'argent, etc. en forme de ruban, mais qui a plus de corps. —Sorte de boîte où l'Epicier met sa marchandise.

Galonner, verb. act. (*Ga-lo-né*) Orner ou border de galons. Il se dit sur-tout adjectivement au participe, soit des habits, soit des personnes : *Habit galonné ; homme tout galonné.*

Galop, s. m. (*Ga-lo* ; le *p* ne se prononce jamais.) Allure d'un cheval qui court.

Proverb. *S'en aller le grand galop*

(on sous-entend vers le tombeau), tendre rapidement à sa fin. —*Il s'en va le grand galop à l'Hôpital*; il fait tout ce qu'il faut pour se ruiner très-promptement.

Galopade, s. f. Action de galoper. —Espace qu'on parcourt en galopant.

Galoper, v. n. (*Ga-lo-pé*) Aller le galop. Il se dit du cheval et du cavalier. —fig. et fam. Courir de côté et d'autre: *J'ai galopé tout le jour. Le temps galope*, coule avec rapidité.

Galoper, v. act. *Galoper un cheval; le mettre au galop.* —figur. et familiér. *Galoper quelqu'un*, le poursuivre; se rendre dans tous les lieux où on peut lui parler.

Galopin, subst. m. (*Ga-lo-pein*) Petit marmiton, petit garçon qu'on envoie çà et là pour différentes choses. —Par extension et par mépris, homme de néant.

Galvauder, verb. act. (*Gal-vô-dé*) Maltraiter quelqu'un de paroles avec aigreur ou avec hauteur. Il est famil.

Gamahé ou *Gamaheu*, s. m. Caractères naturellement gravés sur certaines pierres, auxquels la superstition a fait attribuer de grandes vertus.

Gambade, s. f. (*Gan-ba-de*) Espèce de saut sans art et sans cadence. —fig. et fam. Mauvaise défaite; mauvaise plaisanterie substituée à une réponse sérieuse qu'on ne trouve pas.

Proverb. *Payer en monnoie de singe, en gambades*; alléguer de mauvaises défaites; dire des plaisanteries pour ne pas payer. Les Jongleurs s'exemptoient du droit de péage, en gambadant et faisant danser leur singe devant le Péager.

Gambader, v. neut. (*Gan-ba-dé*) Faire des gambades.

Gambage, s. m. (*Gan-ba-je*) Droit qu'on paye pour la bière.

Gambiller, v. neut. (*Gan-bi-glié*; mouillez les *ll.*) Remuer sans cesse les jambes, étant assis ou couché.

Gambit, subst. m. (*Gan-bi*) ter. du jeu d'Echecs.

Gamelle, s. f. (*Ga-mè-le*) Ecuelle de bois fort grande, où l'on met la portion d'un certain nombre de Soldats ou de Matelots.

Etre ou manger à la gamelle; être à l'ordinaire des Soldats et des Matelots.

Gamme, s. f. (*Gâ-me*) Table contenant les notes de Musique, disposées suivant leur ordre naturel.

Proverbial. *Chanter à quelqu'un sa gamme*; le quereller. —*Changer de gamme*, de conduite, de façon d'agir. —*Etre hors de gamme*; ne savoir plus où l'on en est. —*Mettre quelqu'un hors de gamme*; le déconcerter; le réduire à ne plus savoir que répondre.

Gamologie, s. f. Traité, discours sur le mariage, sur les noces.

Ganache, subst. f. La mâchoire inférieure du cheval.

Fig. et fam. *Cet homme est chargé de ganache, est une ganache*, a l'esprit pesant.

Gance. Voyez *Ganse.*

Ganche, s. f. Sorte de potence ou d'estrapade en Turquie. —En ter. de Marine, petit instrument au bout duquel il y a deux crochets et qui sert à tenir la tente d'une galère.

Ganer, v. n. (*Ga-né*) Laisser aller à la main, au jeu de l'Hombre, etc.

Gangliforme, adj. m. et f. Terme de Médecine: Qui a la figure, la forme d'un ganglion.

Ganglion, subst. m. (*Gan-gli-on*) Sorte de tumeur inégale sur les nerfs et sur les tendons. —Assemblage de plusieurs nerfs qui s'entrelacent.

Gangrène, se gangrener, gangréneux, (*Acad.*) Voyez *Cangrène.*

Gangue, s. f. (*Gan-ghe*) Roche à laquelle est attaché un métal minéral.

Ganif. Voyez *Canif.*

Ganivet, s. m. (*Ga-ni-vè*) Instrument de Chirurgien en forme de canif.

Gano, Terme de jeu d'Hombre, qui signifie: Laissez-moi venir la main.

Ganse, s. f. (*Gan-ce*) Cordonnet de soie, d'or ou d'argent, etc. dont on se sert pour attacher quelque chose.

Gant, s. m. (*Gan*; le *t* ne se prononce jamais.) Ce qui sert à couvrir la main et chaque doigt, étant fait sur la forme de la main.

Figur. et fam. *Etre souple comme un gant*, d'une humeur facile et accommodante. —*Avoir les gants d'une chose*, en avoir les prémices. —*N'en avoir*

pas les gants ou *la paire de gants* ; n'être pas le premier à annoncer une nouvelle, à proposer une idée. —*Jeter le gant*, défier quelqu'un au combat.

Gante, s. m. Terme de Brasseur : Faux bord de bois qu'on met sur le bord d'une chaudière de cuivre, afin de contenir la liqueur qui bouillonne.

Gantelée, s. f. Plante ; espèce de campanule.

Gantelet, s. m. (*Gan-te-lè*) Gant couvert de lames de fer, faisant partie de l'armure d'un homme armé de pied en cap. —Morceau de cuir dont plusieurs Artisans se couvrent la paume de la main ou le poignet. —En Chirurgie, bandage qui enveloppe la main.

Ganter, v. a. (*Gan-té*) Mettre les gants à quelqu'un.

Ganter, v. n. *Ces gants gantent fort bien*, sont justes à la main.

Se ganter, v. réc. Mettre ses gants.

Ganterie, subst. f. Marchandise de gants. —Métier de celui qui fait et vend des gants.

Gantier, ière, subst. (*Gan-tié, iè-re*) Celui, celle qui fait ou qui vend des gants.

Garade, s. f. Terme de Relation : Espèce de sac en usage au Royaume de Fez.

Garajiau, s. m. (*Ga-ra-jiô*, s. d.) Oiseau d'Afrique au pays des Cafres.

Garaguai, subst. m. (*Ga-ra-ghè*) Oiseau de proie de l'Amérique.

Garamantite, s. f. Pierre précieuse, rayonnante, transparente en dedans, marquetée de taches dorées.

Garançage, s. m. (*Ga-ran-sa-je*) Teinte ou bouillon fait avec la garance.

Garance, s. f. Plante dont la racine sert à teindre en rouge. On s'en sert aussi en Médecine ; elle est apéritive.

Garancer, verb. act. (*Ga-ran-cé*) Teindre en garance : *Garancer une étoffe, de la laine.*

Garant, s. m. (*Ga-ran*) Caution ; celui qui répond du fait d'autrui ou de son propre fait. En parlant des traités entre les Puissances, on dit *Garante* au féminin : *L'Impératrice s'est rendue garante du traité.* Hors de là, on dit d'une femme comme d'un homme, qu'elle est *garant*, etc. —fig. Auteur dont on a tiré quelque passage ; personne dont on tient une nouvelle.

Garanti, ie, part. p. et adj. Voyez *Garantir*. —Au Palais, on dit substantivement ; *Le garanti a son recours contre le garant.*

Garantie, subst. f. (*Ga-ran-ti-e*) Obligation de garantir. —Dédommagement auquel on s'oblige.

Garantir, v. act. Se rendre garant ; répondre d'une chose, même en s'obligeant de dédommager. — Assurer ; affirmer : *Je vous garantis cette nouvelle.* — Préserver : *Garantir du froid*, etc.

Se garantir, v. réc. Se préserver de quelque chose nuisible.

Garas, s. m. Toile de coton blanche qu'on tire sur-tout de Surate.

Garbin, s. m. (*Gar-bein*) ter. de Marine : Vent de Sud-Ouest sur la Méditerranée.

Garbon, s. m. Terme de Fauconnerie : Le mâle de la perdrix.

Garce, s. f. Femme ou fille débauchée et publique. Mot libre et malhonnête.

Garcettes, subst. f. pl. (*Gar-cè-te*) t. de Marine : Cordes ou courroies.

Garçon, s. m. (*Gar-son*) Enfant mâle. —Célibataire ; qui n'est point marié : *C'est un vieux garçon* ; *mener une vie de garçon*, la vie d'un homme qui n'est assujéti à aucun devoir. —Populairement, valet sans livrée : *Appelez le garçon.* — Chez les ouvriers, celui qui travaille chez un maître : *Garçon Tailleur, Cordonnier, Perruquier*, etc.

Brave garçon, brave Soldat. —fam. Galant homme.

Faire le mauvais garçon, menacer, faire le méchant. —fig. et par ironie : *Il se fait beau garçon* ; il s'enivre, il mange son bien en débauche.

Garçon Major, Officier qui fait le détail d'un régiment sous le Major et sous l'Aide-Major.

Garçonnière, s. f. (*Gar-so-niè-re*) t. bas et populaire : Qui aime à hanter les garçons.

Garde, subst. f. Guet ; action par laquelle on observe ce qui se passe, afin de n'être pas surpris : *Faire la garde.* —Gens de guerre qui font la garde : *La garde des portes, etc.* —Ser-

vice des Pages, etc. auprès de leur maître : *Ce Page étoit de garde.* —Femme qui sert les malades et les accouchées. —Charge, commission de garder : *Avoir la garde d'une place.* —Protection : *A la garde de Dieu.* —En termes d'Escrime, manière de tenir le corps et l'épée, telle que l'on puisse attaquer et se défendre : *Se mettre, se tenir, être en garde ; être hors de garde.* —Partie d'une épée, etc. qui sert à couvrir la main. —Au pluriel, garniture qui se met dans une serrure pour qu'on ne puisse ouvrir qu'avec une seule clef.

Prendre garde, avoir soin ; veiller attentivement sur quelqu'un, sur quelque chose : *Prenez garde à cet enfant.* —*Prendre garde à un sou, à un denier*, y avoir attention dans la dépense, dans un compte ; être fort ménager. —*Se donner de garde*, se précautionner. — *Etre* ou *se mettre*, ou *se tenir en garde contre...* se défier de... —*Etre hors de garde* ; ne savoir où l'on en est dans quelque affaire, etc. —*Cet homme est de bonne garde*, il garde long-temps ce qu'il possède. — *Ce fruit est de bonne garde*, se garde long-temps sans se gâter. —*Je n'ai garde de tromper*, je suis bien éloigné de vouloir tromper, etc. —familièrem. *Monter une garde à quelqu'un* ; le réprimander vivement. —Prov. *S'en donner jusqu'aux gardes* ; faire un grand excès.

La grand'garde, corps de cavalerie à la tête d'un camp.

Garde avancée, corps au-delà de la grand'garde pour plus grande sûreté.

Corps-de-garde, lieu où se retirent les Soldats qui sont de garde.

Garde, s. m. Homme armé destiné pour faire la garde auprès de quelqu'un : *Un garde du Corps.* En parlant de la Compagnie entière, *garde* est féminin : *La Garde Ecossoise ; les Chevau-légers de la Garde ; les Gardes Françoises.* On dit distributivement, *un Soldat, deux Soldats aux Gardes*, et non pas *deux Gardes Françoises, une Garde Françoise.* —Personne chargée de garder quelqu'un, d'empêcher qu'il ne s'échappe. — Officier d'un Corps de métier, etc. chargé de veiller à l'observation des réglemens, etc. —Celui à qui on commet la garde, le soin de quelque chose : *Garde du trésor public*, etc. *Garde-bois ; Garde-chasse.*

Garde-Bourgeoise, s. f. Le même droit à l'égard des Bourgeois que la *Garde-noble* à l'égard des Nobles.

Garde-boutique, s. m. Etoffe, livre, etc. qu'un Marchand a depuis long-temps dans sa boutique, et qu'il ne peut vendre : *Cette étoffe est un garde-boutique.*

Garde des Sceaux, subst. m. Grand Officier chargé de la garde des Sceaux de l'Etat.

Garde-feu, s. m. Grille de fer, etc. qu'on met autour du feu.

Garde-fou, s. m. Appuis ou espèces de balustres des deux côtés d'un pont pour empêcher qu'on ne tombe.

Garde-magasin, subst. m. Officier commis pour garder les magasins de l'armée, etc.

Garde-manger, subst. m. Lieu pour garder de la viande ou d'autres choses servant à la nourriture.

Garde-meuble, subst. m. Lieu où l'on garde des meubles.

Garde-noble, s. f. Droit que certaines coutumes donnoient à un père ou à une mère nobles, survivant l'un à l'autre, de jouir du bien de leurs enfans mineurs jusqu'à vingt ans pour les mâles, et jusqu'à quinze pour les filles, sans être tenus d'en rendre compte, à la charge de les entretenir et de payer leurs dettes.

Garder, v. a. (*Gar-dé*) Conserver : *Dans les chaleurs on ne peut garder la viande.* —Retenir ; ne point se déssaisir. —Veiller 1.° à la conservation, à la sûreté : *Les troupes qui gardent une place.* —2.° A l'assistance : *Garder un malade.* —3.° A la détention : *Garder un prisonnier.* —4.° Pour empêcher la détérioration, la dispersion, etc. : *Garder les bois, les vignes, les moutons.* —Défendre ; protéger. —Garantir ; préserver. —Observer : *Garder les commandemens de Dieu, le silence, la chasteté.*

Garder sa gravité, son rang, etc. se maintenir dans sa gravité, dans le rang d'honneur et de dignité où l'on est. —*Garder la fièvre, un rhume, etc.* l'avoir long-temps sans discontinuation.

—*Garder*

—*Garder une médecine*, ne la pas vomir. —*Il faut garder cela pour demain*, il faut le réserver pour demain. —Prov. 1.° *Garder une poire pour la soif*, réserver quelque chose pour les besoins à venir. —2.° *En donner à garder*; en faire accroire, tromper. —3.° *Garder les manteaux*; favoriser les plaisirs d'autrui ou en être témoin, sans les partager. —4.° *Garder le mulet*; s'ennuyer à attendre. —5.° *La garder à quelqu'un* ou *La garder bonne*; attendre l'occasion de se venger. —*Garder les gages*, *les enjeux*, en être le dépositaire. —*Garder son ban*, ne pas contrevenir à l'arrêt de son bannissement.

Se garder, verb. pron. Se conserver. —Se défier de... —Se défendre, se préserver de... —*Se garder de*, avec l'infinitif, se donner de garde : *Il se gardera bien de le faire*; il ne sera pas assez sot ou assez téméraire pour le faire.

Garde-robe, s. f. Chambre destinée à y mettre des habits, le linge, les hardes de jour et de nuit, etc. —Tous les habits et autres hardes d'une garde-robe. —Lieu où l'on met la chaise percée : *Aller à la garde-robe*; aller à ses nécessités.—En Provence, etc. armoire. On le fait même masculin : *Un garde-robe de bois de noyer*. Il n'a ni ce genre ni ce sens.

Gardeur, *euse*, subst. Celui, celle qui garde : *Gardeur de cochons*; *gardeuse de vaches*.

Gardien, *ienne*, subst. (*Gar-dien*, *diè-ne*) Celui ou celle qui garde, qui a en dépôt, etc.

Gardien, Supérieur d'un Couvent de Religieux de St. François.

Gardiennat, subst. m. (*Gar-diè-na*) Office de Gardien. —Le temps qu'on est Gardien.

Gardiennerie, s. f. (*Gar-diè-ne-ri-e*) ter. de Marine : La Sainte-Barbe ou chambre des Canonniers.

Gardon, s. m. Petit poisson blanc d'eau douce.

Proverbialement : *Etre frais comme un gardon*, avoir de la fraîcheur et de la santé.

Gare, impératif du verbe *Se garer*, qui se dit par manière d'interjection, pour avertir de se ranger, de se détourner, de prendre garde à soi.

Gare, subst. f. Lieu préparé sur les rivières ou canaux pour mettre les bateaux en sûreté.

Garenne, subst. f. (*Ga-rè-ne*) Lieu peuplé de lapins. —Sorte de petit bois où l'on a mis des lapins.

Garennier, s. m. (*Ga-ré-nié*) Celui qui a soin d'une garenne.

Se garer, v. réfl. (*Ga-ré*) Se préserver, se défendre de quelqu'un ou de quelque chose. Il est familier et d'un usage peu étendu.

Garer, verb. act. *Garer un bateau*, l'amarrer, l'attacher dans une gare.

Se gargariser, v. pr. (*Gar-ga-ri-zé*) Se laver la gorge avec quelque liqueur, en l'attirant et la repoussant à plusieurs reprises.

Gargarisme, subst. m. Remède avec lequel on se gargarise. —Action de se gargariser.

Gargotage, s. m. Repas mal-propre; viandes mal apprêtées.

Gargote, s. f. Petit cabaret où l'on donne à manger à bas prix. —Par extension et par mépris, tout lieu où l'on mange mal-proprement.

Gargoter, verb. neut. (*Gar-go-té*) Hanter les gargotes : *Il ne fait que gargoter*. —Boire et manger mal-proprement : *Ils sont là à gargoter*.

Gargotier, *ière*, subst. (*Gar-go-tié*, *iè-re*) Celui, celle qui tient gargote. —Méchant Cabaretier, méchant Cuisinier : *C'est un vrai gargotier*.

Gargouillade, s. f. (*Gar-gou-glia-de*; mouillez les *ll*.) Pas de danse.

Gargouille, subst. f. (*Gar-gou-glie*) Gouttière de pierre. —Endroit d'une gouttière par où l'eau tombe. —En ter. d'Eperonnier, l'anneau qui est au bout de la branche de l'embouchure.

Gargouillement, s. m. (*Gar-gou-glie-man*) Bruit de l'eau dans la gorge, l'estomac et les entrailles.

Gargouiller, v. neut. (*Gar-gou-glié*) Barboter dans l'eau.

Gargouillis, s. m. (*Gar-gou-gli*; mouillez les *ll*.) Bruit de l'eau qui tombe d'une gargouille.

Gargoulette, subst. f. Pot à l'eau; aiguière; espèce de bouteille. *Trév.*

Gargousse, subst. f. (*Gar-gou-ce*) Charge de poudre pour un canon, enveloppée dans du gros carton.

Gargoussière, s. f. (*Gar-gou-ciè-re*) Sorte de gibecière où l'on met de petites gargousses.

Garnement, subst. m. (*Gar-ne-man*) Libertin ; vaurien. Il se dit communément avec quelque épithète : *C'est un franc garnement, un mauvais garnement.* Il est bas.

Garni, ie, part. p. de *Garnir*, et adj. Rempli ; fourni des choses nécessaires : *Une chambre garnie.* —*Plaider la main garnie*, jouir pendant le procès de ce qui est en contestation. —En t. de Blason, *une épée garnie*, celle dont la garde est d'un autre émail que l'épée.

Garniment, subst. m. (*Gar-ni-man*) Ce qui garnit quelque chose. On dit mieux *Garniture*.

Garnir, v. act. Pourvoir de tout ce qui est nécessaire. —Assortir, meubler, ajuster.

Garnir des bas, y mettre de l'étoffe pour les conserver. —*une tapisserie*, y mettre des bandes de toile qui la soutiennent. —*des chaises*, les rembourrer. —*un four*, y mettre sécher le bois qui doit servir à la fournée suivante.

Se garnir, v. pron. Se saisir : *Il se garnit de ce qu'il trouve.* —Se munir : *Il faut se garnir contre le froid.*

Garnison, subst. fém. (*Gar-ni-zon*) Nombre de Soldats mis dans une place pour la défendre, etc. On dit, sans article, *Laisser garnison.* —Lieu où l'on va en garnison. —Un ou plusieurs Soldats ou Sergens envoyés dans une maison aux dépens du maître pour y garder des meubles saisis, etc.

Garnisseur, s. m. Celui qui garnit quelque chose.

Garniture, s. f. Ce qui est mis pour garnir ou pour orner quelque chose. — Assortiment complet de quelque chose que ce soit : *Garniture de dentelles, de boutons, etc.*

En termes d'Imprimerie, on appelle *Garniture*, les bois qui servent pour séparer les pages et former les marges. Il se dit aussi des lingots en fonte qui remplissent le même objet.

Garou, s. m. Petit arbrisseau toujours vert.

Garou, adj. m. Voyez *Loup-garou*.

Garouage, subst. m. *Aller* ou *être en garouage*, aller *ou* être en de mauvais lieux. Il est familier.

Garrot, s. m. (*Ga-ro*) En parlant d'un cheval, l'assemblage des os des épaules au bas de l'encolure. —Bâton court pour garrotter et serrer des nœuds de cordes.

Fig. et fam. *Etre blessé sur le garrot* ; avoir reçu quelque atteinte à sa réputation, à son crédit, etc.

Garrotter, v. act. (*Ga-ro-té*) Lier ; attacher fortement. —figur. et famil. Lier quelqu'un par des actes qui l'empêchent de manquer à ses engagemens, de dissiper son bien, etc.

Garum, subst. m. (*Ga-rome*) La saumure dans laquelle on conserve le poisson.

Garus, subst. m. (prononcez l'*s.*) Elixir bon pour l'estomac.

Garzette, s. f. (*Gar-zè-te*) Héron blanc qu'on nomme aussi *Jarsette*.

Gascon, onne, adj. et subst. Qui est de Gascogne. —Proverbial. Fanfaron ; hableur, etc.

Gasconisme, s. m. Façon de parler gasconne.

Gasconnade, subst. f. Fanfaronnade ; vanterie outrée.

Gasconner, v. n. (*Gas-ko-né*) Dire une gasconnade. Il est familier.

Gaspillage, s. m. (*Gas-pi-glia-je*) Action de gaspiller.

Gaspiller, verb. act. (*Gas-pi-glié* ; mouillez les *ll.*) Dissiper son bien par des dépenses inutiles.

Gaspilleur, euse, subst. Celui, celle qui gaspille.

Gastadour, s. m. Pionnier qui aplanit les chemins.

Gaster, subst. m. (*Gas-têr*) En Médecine, le bas-ventre et quelquefois l'estomac.

Gastrique, adj. (*Gas-tri-ke*) t. d'Anatomie : Stomacal. On appelle *artères gastriques*, les artères de l'estomac.

Gastrocnémiens, subst. m. pl. Terme d'Anatomie : Muscles jumeaux qui concourent au mouvement du tarse sur la jambe.

Gastroépiploïque, adj. Terme d'Anatomie. Il se dit des veines et des artères qui se distribuent dans l'estomac et dans l'épiploon.

Gastrolâtre, s. m. Goulu, qui fait un Dieu de son ventre. Ce mot et le suivant ne sont pas du style ordinaire.

Gastromanie, s. f. Friandise, passion pour la bonne chère.

Gastroraphie, s. f. (*Gas-tro-ra-fi-e*) L'art de faire une suture au ventre.

Gastrotomie, s. f. Terme de Chirurgie: Ouverture qu'on fait au ventre.

Gâteau, subst. m. (*Ga-tô*, s. d.) Espèce de pâtisserie ordinairement plate et ronde, faite avec de la farine et des œufs. — Morceau de cire plein de petits trous que les abeilles construisent et qu'elles remplissent de miel.

Proverb. et figurém. *Avoir part au gâteau*, *partager le gâteau*; avoir part à quelque affaire utile. — *Trouver la féve au gâteau*; faire une bonne découverte, une heureuse rencontre.

Gâteaux, s. m. pl. Morceaux de cire ou de terre aplanis dont les Sculpteurs remplissent les creux et les piéces d'un moule où ils veulent monter les figures.

Gâte-metier, s. m. (*Gâ-te-mé-tié*) Celui qui donne sa peine ou sa marchandise à trop bon marché, et diminue le profit de son métier. Il est familier.

Gâte-papier, *gâte-pâte*, en plaisantant; mauvais Auteur, mauvais Pâtissier, etc.

Gâté, *ée*, part. pass. et adj. Voyez *Gâter*. — *Enfant gâté*, pour qui on a trop d'indulgence. — *Femme*, *fille gâtée*, qui a quelques maux vénériens.

Gâter, v. a. (*Gâ-té*) Endommager; mettre en mauvais état. — Salir; gâter. — Etre trop indulgent; traiter avec une condescendance excessive: *Gâter un enfant*, *un domestique*. — Corrompre.

Fam. *Gâter le métier*; faire trop bon marché de sa peine ou de sa marchandise. — figur. et famil. *Gâter bien du papier*; écrire beaucoup et mal ou des choses inutiles. — *Gâter quelqu'un dans l'esprit d'un autre*; le desservir, nuire à sa réputation, etc.

Se gâter, v. pron. Se corrompre.

Gauche, s. f. (*Gô-che*) Le côté gauche: *Il prit la gauche*. — La main gauche.

Gauche, adj. Qui est opposé à droite: *Le côté gauche*; *le pied gauche*; *la main gauche*. — On dit par extension: *Cheval qui galope sur le pied gauche*; *l'aile gauche d'un bâtiment*, *etc.* — fig. Mal fait; mal tourné, ridicule.

A gauche, adv. A main gauche.

Fig. *Prendre une chose à gauche*; la prendre autrement qu'il ne faut. — fig. et fam. *Prendre à droite et à gauche*; tirer de l'argent à toutes mains.

Gauchement, adv. (*Gô-che-man*, d.) D'une manière gauche, mal adroite. Il est familier.

Gaucher, *ère*, adj. et s. (*Gô-ché*, *è-re*, d.) Qui se sert de la main gauche plutôt que de la main droite.

Gaucherie, s. f. (*Gô-che-ri-e*, d.) Action d'un homme gauche, sur-tout au figuré.

Gauchir, v. n. (*Gô-chir*, d.) Détourner le corps pour éviter quelque coup. — Au figuré, biaiser; n'agir pas franchement.

Gauchissement, s. m. (*Gô-chi-ce-man*, d.) Action de gauchir, ou effet de cette action.

Gaude, s. f. (*Gô-de*) Plante pour teindre en jaune.

Gauder, v. a. (*Gô-dé*, d.) Teindre une étoffe avec de la gaude.

Se gaudir, v. pr. (*Gô-dir*, d.) Se réjouir. — *Se gaudir de quelqu'un*, s'en moquer. Il est vieux dans l'une et l'autre acception.

Gaufre, subst. f. (*Gô-fre*) Piéce de pâtisserie fort mince, cuite entre deux fers. — Rayon; gâteau de miel.

Proverbialem. *Etre la gaufre dans une affaire*; se trouver entre deux extrémités fâcheuses, entre deux personnes puissantes et opposées.

Gaufrer, v. a. (*Gô-fré*, d.) Imprimer diverses figures sur une étoffe, avec des fers à gaufrer.

Gaufreur, subst. m. (*Gô-freur*, d.) Celui qui pique, mouchette et figure les étoffes avec des fers propres à cela.

Gaufrier, subst. m. (*Gô-fri-é*, d.) Instrument de fer qui sert à faire cuire des gaufres.

Gaufrure, subst. f. (*Gô-fru-re*, d.) Empreinte qu'on fait sur une étoffe en la gaufrant.

Gaule, s. f. (*Gô-le*, d.) Grande perche. —Houssine dont on se sert pour faire aller un cheval.

Gaules, pluriel. Ancien nom de la France. On dit quelquefois au singulier *la Gaule*.

Gauler, v. act. (*Gô-lé*, d.) Battre des arbres avec une gaule pour en faire tomber le fruit.

Gaulettes, s. f. plur. (*Gô-lè-te*, d.) Petites gaules.

Gaulis, s. m. (*Gô-li*, d.) Menues branches d'arbre que les Chasseurs détournent quand ils percent dans le fort.

Gaulois, *oise*, adj. et subst. (*Gô-loâ*, *loâ ze*, d.) Qui est de la Gaule ou des Gaules. —Prov. *C'est un bon Gaulois*, *un vrai Gaulois*; un homme franc et sincère. —*Probité*, *franchise Gauloise*; *manières Gauloises*, du vieux temps. —En fait de langage, on dit d'un vieux mot, d'une vieille locution; *c'est du Gaulois*.

Gaupe, subst. f. (*Gô-pe*) ter. d'injure et de mépris : Femme mal-propre et désagréable. Il est bas et populaire.

Gaures ou *Guèbres*, s. m. pl. (*Gô-re*) Sectateurs de Zoroastre, Ignicoles ou adorateurs du feu.

Se gausser, v. réc. (*Gô-cé*, d.) Se moquer; railler : *Il se gausse de tout le monde*. Il est populaire.

Gausserie, s. f. Moquerie; raillerie. Il est populaire.

Gausseur, *euse*, substant. Railleur, railleuse; rieur. Il est populaire.

Gavache, s. m. emprunté de l'Espagnol : Homme lâche et sans aucun sentiment d'honneur. *Trév.*

Gavettes, s. f. pl. Sorte d'ouvrages en argent ou en argent doré.

Gavidelle, s. f. Espèce de plante.

Gavion, s. m. Gosier. Il est popul.

Gavon, s. m. Petit cabinet vers la poupe d'un vaisseau.

Gavotte, s. f. Espèce de danse gaie. —Air de cette danse.

Gaz ou *Gas*, s. m. En Chimie; La partie aromatique-volatile d'une plante. —En termes de Physique; Exhalaisons plus ou moins visibles et produites dans des souterrains profonds, comme les galeries des mines. —Il se dit aussi des airs factices que les Physiciens modernes se procurent par le moyen des fermentations, des dissolutions, etc.

Gaze, s. f. Sorte d'étoffe fort claire de soie ou de fil, d'or ou d'argent. —fig. Manière d'adoucir ce qu'il y a de trop libre dans un conte, dans une histoire : *La gaze est trop légère*.

Gazelle, subst. f. (*Ga-zè-le*) Sorte de bête fauve.

Gazer, v. act. (*Ga-zé*) Couvrir avec une gaze.

Figur. *Gazer un conte*, *une histoire*; en adoucir ce qu'il y auroit de trop libre, d'indécent.

Gazetier, s. m. (*Ga-ze-tié*) Celui qui fait ou distribue la gazette.

Gazetin, s. m. (*Ga-ze-tein*) Petite gazette manuscrite.

Gazette, s. fém. (*Ga-zè-te*) Feuille volante qui contient des nouvelles de divers pays, et qu'on distribue à certains jours de la semaine.

Gazier, s. m. (*Ga-zié*) Ouvrier en gaze.

Gazon, s. m. Terre couverte d'herbe courte et menue.

Gazons, au pl. Mottes de terre carrées, couvertes de gazon.

Gazonnement, subst. m. (*Ga-zo-neman*) Action de gazonner. —Emploi qu'on fait des gazons pour quelque ouvrage.

Gazonner, v. a. Garnir de gazons.

Gazouillement, s. m. (*Ga-zou-glieman*) Ramage des oiseaux. —Bruit, murmure des ruisseaux.

Gazouiller, v. n. (*Ga-zou-glié*; en mouillant les *ll*.) Faire un petit bruit doux et agréable. Il se dit au propre des oiseaux et des ruisseaux, et au fig des jeunes enfans qui commencent à parler.

Geai, s. m. (*Jè*) Sorte d'oiseau d'un plumage bigarré, à qui on peut apprendre à parler.

Géant, *ante*, subst. (*Jé-an*, *an-te*) Celui, celle qui excède de beaucoup la taille ordinaire des hommes

Fig. *Aller à pas de géant*; faire de grands progrès dans quelque chose que ce soit.

Geindre, subst. m. Le maître-garçon d'un Boulanger.

Geindre, v. n. Se plaindre; gémir pour peu de chose. Il est familier.

Gélatineux, *euse*, adj. (*Jé-la-ti-neû*, *eû-ze*) Qui ressemble à une gelée : *Suc gélatineux.*

Gélaudar, s. m. En Perse, Valet de pied : *Gélaudar Agasi*, chef des Valets de pied. Terme de relation.

Gelbum ou *Gelfum*, s. m. Pyrite qui se trouve en Hongrie. —La pierre philosophale.

Gelé, *ee*, part. p. de *Geler*, et adj. Pris par la gelée ; offensé par la gelée.

Proverbial. et figurém. *Avoir le bec gelé*, affecter de garder le silence dans une Compagnie.

Gelée, s. f. Grand froid qui glace. —Suc de viande congelé et clarifié. —Jus qu'on tire des fruits cuits avec le sucre et qui prend la consistance de la gelée.

Gelée blanche, petite bruine froide et blanche qui paroît le matin sur les herbes, sur les toits.

Geler, v. a. (*Je-lé*) Endurcir par le froid : *Le froid a gelé la rivière*, *le vin*, *les vignes.* —Par exagération, causer un grand froid : *Vous me gelez les mains.* — figurém. *Cet homme gèle ceux qui l'abordent*, a l'accueil extrêmement froid.

Geler, v. n. S'endurcir par le froid ; se glacer : *La rivière a gelé.* —*On gèle dans ces appartemens*, on y a très-froid.

Geler, v. imp. *Il gèle* ; *il a gelé à pierre fendre.*

Se geler, v. réc. *L'eau se gèle.*

Géline, s. f. Poule. Il est vieux.

Gélinotte, s. f. Jeune poule tendre et grasse.

Gélinotte de bois, petite poule sauvage qui ressemble à la perdrix.

Gélivure, subst. f. Défaut, maladie, dommage qui arrive aux arbres par de fortes gelées.

Gême. Voyez *Gemme.*

Gémeaux, s. m. plur. (*Jé-mô*) L'un des douze signes du Zodiaque.

Gemelle, s. f. (*Je-mè-le*) t. de Marine : Piéces de bois qu'on assemble pour fortifier les gros mâts. On dit aussi *jumelle.*

Géminé, *ée*, adj. Terme de Palais : Réitéré : *Commandemens géminés.*

Gémir, v. n. Se plaindre de.... soupirer et pleurer. Il régit *de* ou *sur* : *Gémir de ses péchés devant Dieu* ; *gémir sur les malheurs de...* —Etre accablé ; succomber. Il régit *sous* : *Gémir sous le joug*, *sous la tyrannie*, *etc.*

Gémissant, *ante*, adject. Qui gémit : *Une voix gemissante.*

Gémissement, s. m. (*Jé-mi-ce-man*) Plainte douloureuse. —En termes de Dévotion ; *gémissemens de cœur*, vive et sincère douleur de ses péchés.

Gemme, adj. (*Jê-me*) *Sel gemme* ; sel fossile qui se tire des mines.

Gémonies, subst. fém. plur. Chez les Romains, lieu où l'on exécutoit les criminels, et sur-tout où l'on exposoit leurs corps après l'exécution.

Génal, *ale*, adj. Terme d'Anatomie : Qui appartient aux joues.

Gênant, *ante*, adj. (*Jê-nan*, *an-te*) Qui gêne, qui contraint, qui incommode : *Cet homme-là est fort gênant.*

Gencive, s. f. (*Jan-ci-ve*) Chair immobile destinée à renfermer et affermir les dents dans leurs alvéoles.

Gendarme, subst. m. (*Jan-dar-me*) Autrefois homme armé de toutes piéces qui avoit sous lui deux autres cavaliers. —Cavalier de certaines Compagnies d'ordonnance.

Gendarmes, au pl. Bluettes qui sortent du feu. —Points qui se trouvent quelquefois dans les diamans, et qui en diminuent l'éclat et le prix. —Petite tache dans l'œil.

Se gendarmer, v. réc. (*Jan-dar-mé*) Se fâcher, s'irriter, se piquer de quelque chose. Il est familier.

Gendarmerie, s. f. (*Jan-dar-me-rie*) Tout le Corps des Gendarmes.

Gendre, s. m. (*Jan-dre*) Celui qui a épousé la fille de quelqu'un.

Gêne, subst. f. Torture ; peine qu'on fait souffrir à un criminel pour lui faire avouer la vérité. —Par extension, ce qu'on fait souffrir à quelqu'un injustement et par violence, pour lui extorquer de l'argent, etc. —Dans une acception plus usitée ; contrainte fâcheuse, état violent où l'on se trouve réduit.

Se donner la gêne ; *se mettre l'esprit à la gêne* ; s'inquiéter, se tourmenter.

Généalogie, s. f. Suite et dénombrement d'aïeux.

Il est toujours sur sa généalogie ; il parle toujours de sa noblesse.

Généalogique, adject. (*Jé-né-a-lo-ji-ke*) Qui appartient à la généalogie.

Généalogiste, s. m. Celui qui dresse des généalogies ou qui les fait : *C'est un grand Généalogiste.*

Gêner, v. a. (*Jê-né*) Incommoder ; contraindre les mouvemens du corps : *Cet habit le gêne.* — Tenir en contrainte. *L'Architecte, l'Ingénieur est gêné par le terrain* ; le terrain ne lui laisse pas la liberté d'exécuter ce qu'il voudroit.

Général, s. m. Celui qui commande une armée en chef. —Supérieur général d'un Ordre Religieux. —Le plus grand nombre : *Le général des hommes ; le général n'y est pas intéressé, il n'y a que le particulier.*

Général, ale, adject. Commun à un grand nombre ; universel, avec cette différence que ce qui est *général* regarde le plus grand nombre des particuliers ou tout le monde *en gros* ; et que ce qui est *universel* regarde tous les particuliers ou tout le monde *en détail* : *Le gouvernement des Princes n'a pour objet que le bien général, mais la providence de Dieu est universelle.* —En parlant des personnes ; qui a un commandement ou une administration d'une grande étendue : *Officier, Trésorier, Receveur général.*

Parler, répondre en termes généraux, d'une manière indécise, qui ne satisfait pas à la demande.

En général, adv. En gros ; d'une manière générale.

Généralat, subst. m. (*Jé-né-ra-la*) Dignité d'un Général d'ordre. —Temps qu'elle dure.

Générale, s. f. Batterie de tambour pour avertir toutes les Troupes de se préparer à marcher.

Généralement, adverbe ; (*Jé-né-ra-le-man*) Universellement.

Généralement parlant, se dit de ce qui arrive le plus souvent et dont les exceptions sont rares : *Généralement parlant, tous les crimes sont punis.*

Généraliser, v. a. (*Jé-né-ra-li-zé*) Rendre général. —En Physique, donner plus d'étendue à une hypothèse.

Généralissime, s. m. (*Jé-né-ra-li-ci-me*) Général qui commande aux autres Généraux.

Généralité, s. f. Qualité de ce qui est général : *Cette proposition est fausse dans sa généralité.* —Dans l'ancienne division territoriale de la France, l'étendue de la Jurisdiction d'un Bureau des Trésoriers généraux : *Généralité de Paris, de Moulins, etc.*

Généralités, au plur. Discours qui n'ont pas un rapport précis au sujet : *Il n'a dit que des généralités.*

Générateur, trice, adject. Terme de Géométrie. On le dit de ce qui engendre quelque ligne, quelque surface ou quelque solide par son mouvement.

Génératif, ive, adj. Qui appartient à la génération : *Principe génératif.*

Génération, subst. f. (*Jé-né-ra-cion*) Action d'engendrer : *Habile* ou *inhabile à la génération.* —Postérité d'une personne : *Jusqu'à la troisième et quatrième génération.* —Il se dit collectivement des personnes qui vivent dans le même temps : *La génération actuelle.* —En parlant des choses ; production : *La génération des plantes, des métaux.*

Généreusement, adv. (*Jé-né-reû-ze-man*) D'une manière généreuse : *Pardonner généreusement.*

Généreux, euse, adject. (*Jé-né-reû, eû-ze*) Magnanime : *Cœur généreux.* —Libéral ; qui aime à donner. —En parlant de quelques animaux ; hardi : *Lion, aigle, coursier généreux.*

Générique, adj. (*Jé-né-ri-ke*) t. de Grammaire : Qui regarde le genre.

Générosité, s. fém. (*Jé-né-ro-zi-té*) Grandeur d'ame, magnanimité. —Libéralité.

Genèse, s. f. (*Je-nè-ze*) Livre de l'Ecriture qui comprend l'histoire de la Création du Monde et celle des Patriarches.

Genestrale, s. f. Arbrisseau dont les fleurs et le fruit purgent par haut et par bas.

Genestrole, subst. f. (*Je-nès-tro-le*) Plante dont on se sert pour teindre en jaune.

Genêt, subst. m. (*Je-nê*) Sorte d'arbuste qui porte des fleurs jaunes.

Genet, subst. m. (*Je-nè*) Espèce de cheval d'Espagne entier.

Genète, s. f. Plante dont les fleurs ressemblent à celles du lin.

Genethliaque, s. m. (*Je-nète-lia-ke* ; *ke* surajouté très-bref.) Celui qui dresse les horoscopes.

Genethliaque, adj. *Poésie* ou *discours genethliaque* sur la naissance d'un personnage illustre ou cher au Poëte.

Genetin, s. m. (*Je-ne-tein*) Sorte de vin blanc qui vient d'Orléans.

Genette, s. f. (*Je-nè-te*) Espèce de chat d'Espagne.

Aller à cheval à la genette, avec des étriers forts courts.

Genèvre, s. m. Fruit du genevrier. Voyez *Genièvre*.

Genevrier, s. m. (*Je-ne-vrié*) Sorte d'arbrisseau odoriférant.

Génie, s. m. Chez les Anciens, esprit bon ou mauvais : *Le Génie de Socrate* ; *poussé par son mauvais Génie*. On dit encore à peu près dans le même sens : *Le Génie* (l'Ange tutélaire) *de la France* ; *le Génie de la Peinture, de la Poésie, etc.* ; le Génie qu'on suppose présider à ces Arts. —Penchant ; inclination naturelle. —Talent de l'esprit : *Avoir du génie pour les affaires, pour la Poésie, pour la Musique*, etc. En ce sens il dit quelque chose de plus inventif qu'*esprit*, et de plus intérieur que *talent*. Tel qui a du *génie* pour composer n'a point de *talent* pour débiter. —Personne qui a du génie : *C'est un génie du premier ordre.* —Il se dit aussi pour l'art de fortifier, d'attaquer et de défendre les places, les camps, etc. —Exercice de cet Art. —Corps des Militaires qui l'exercent, des Ingénieurs.

Le génie d'une Langue, son caractère propre et distinctif. —*Travailler de génie*, faire quelque chose de sa propre invention.

Genièvre, s. m. Arbuste qui porte un petit fruit rond et noir comme les baies du laurier. —Le fruit, la graine même du genièvre. Quelques-uns disent *genevre* pour la graine, et *genevrier* pour l'arbuste.

Genipa, s. m. Arbre fort commun dans les Isles Antilles.

Génisse, s. f. (*Jé-ni-ce*) Vache qui n'a point porté.

Génital, ale, adj. Terme Didactique : Qui sert à la génération : *Vertu, faculté génitale* ; *parties génitales*.

Génitif, s. m. (*Jé-ni-tife*) Terme de Grammaire : Le deuxième cas d'un nom dans les Langues qui ont des cas.

Génitoires, s. m. pl. (*Jé-ni-toa-re*) Testicules ; parties qui servent à la génération dans les mâles.

Géniture, s. f. Terme vieux et burlesque qui se dit des enfans par relation au père et à la mère.

Genou, s. m. La courbure où les os de la cuisse et de la jambe s'emboîtent pour donner de la facilité à marcher. —En Mécanique, boule emboîtée de sorte qu'elle peut tourner sans peine dans tous les sens.

A genoux, adv. Les genoux pliés.

Genouiller, s. m. (*Je-nou-glié* ; en mouillant les *ll*.) Ornement dont se servent les Evêques et les Abbés quand ils officient. *Trévoux* écrit *genouillet*.

Genouillère, s. f. (*Je-nou-gliè-re*) Partie de l'armure ou de la botte qui couvre le genou. —Morceau de chapeau que les Couvreurs se mettent sur le genou lorsqu'ils travaillent.

Genouillet, subst. m. (*Je-nou-gliè*) Plante qu'on nomme aussi *Sceau de Salomon* ; en Latin *geniculata*, ainsi il faut *genouillet* et non pas *grenouillet*.

Genouilleux, euse, adj. (*Je-nou-glieû, eû-ze*) ter. de Botanique : *Une plante genouilleuse*, qui a des nœuds.

Genre, s. m. (*Jan-re*) Ce qui est commun à diverses espèces : *Sous le genre animal sont compris l'homme et la bête.* —Il se prend quelquefois pour espèces : *Il y a divers genres d'animaux.* —Espèce, sorte, manière : *Excellent, parfait en son genre* ; *choisir le genre de son supplice, etc.* —Style ; manière : *Le genre simple, le genre médiocre, le genre sublime.* —En Anatomie, *le genre nerveux*, tous les nerfs pris ensemble. —En Grammaire, la marque du nom masculin ou féminin.

Le genre humain, les hommes.

Gens, s. pl. (*Jan*) Nations : *Violer le droit des gens.*

Gens, Personnes. Il est masculin quand l'adjectif le suit, et fém. quand il le précède : *Voilà des gens bien sots* ; *ce sont de sottes gens. Tous* est excepté : *Tous les gens de bien, tous les habiles gens, tous les honnêtes gens*, et *toutes*

les vieilles gens, toutes les bonnes gens. —Lorsque dans la même phrase il y a un adjectif devant *gens*, et un adject. ou un participe après, on met le premier au fém. et le second au masculin : *Les vieilles gens sont soupçonneux ; les jeunes gens sont imprudens ; ce sont les meilleures gens que j'aie jamais vus.*

Gens, s. m. pl. Domestiques mâles : *Dites à mes gens.* —Ceux qui sont d'un même parti ou d'une même partie : *Nos gens ont été battus ; tous nos gens sont arrivés.* —Suivi de la préposition *de*, il désigne une profession, une qualité commune à plusieurs : *Gens d'Epée, d'Eglise, de Robe, de Finance ; Gens de Lettres ; Gens de bien.* —On appeloit *Gens du Roi* les Officiers qui, dans les Cours Supérieures et dans les Justices Royales, étoient chargés du ministère public.

Gent, s. f. (*Jan*) Nation. Au singulier il est vieux, et ne s'emploie plus que dans la Poésie burlesque.

Gent, ente, adject. (*Jan, an-te*) Propre, bien fait. On ne s'en sert aujourd'hui qu'en imitant le style de nos vieux Poëtes : *La gente pucelle.*

Gentiane, subst. f. (*Jan-ci-a-ne*) Sorte de plante. Sa racine entre dans la composition de la thériaque.

Gentil, ile, adj. ou s. (*Jan-ti, i-le*) Païen ; Idolâtre : *Il est né d'un père Gentil.* Il s'emploie plus ordinairement au pluriel : *Saint Paul fut l'Apôtre des Gentils.*

Gentil, ille, adj. (*Jan-ti*, devant une consonne ; on prononce et on mouille l'*l* devant une voyelle, *Gentil amant, jan-ti-glia-man* ; les *ll* sont aussi mouillées dans *gentille.*) Joli ; agréable ; gracieux. Il se dit des personnes et des choses qui ont trait à la personne.

Gentile, subst. f. Sorte de marbre.

Gentilhomme, s. m. (*Jan-ti-glio-me* ; au pl. *Jan-ti-zo-me.*) Noble de race. —On donnoit le même titre à divers Officiers : *Gentilhomme servant, Gentilhomme de la Chambre, etc.*

Gentilhommerie, s. f. (*Jan-ti-glio-me-ri-e*) Qualité de Gentilhomme. Ce mot et le suivant ne se disent guères que par dérision.

Gentilhommière, s. f. (*Jan-ti-glio-miè-re*) Petite maison de Gentilhomme à la campagne.

Gentilisme, subst. m. Religion des Païens. Ce mot est peu usité ; on dit *Paganisme.*

Gentilité, subst. f. (*Jan-ti-li-té*) Les Gentils et les Idolâtres. —La profession d'Idolâtrie.

Gentillâtre, s. m. (*Jan-ti-gliâ-tre*) Gentilhomme dont on fait peu de cas.

Gentillesse, subst. f. (*Jan-ti-gliè-ce*) Grace, agrément.

Gentillesses, plur. Petits tours divertissans et agréables.—Jolies bagatelles ; petites curiosités.

Gentiment, adv. (*Jan-ti-man*) Joliment ; d'une manière gentille, agréable, adroite. Il est familier et ne se dit même ordinairement que par dérision.

Génuflecteur, s. m. Terme d'Histoire Ecclésiastique : Qui fléchit le genou. Sorte de Catéchumène qu'on appeloit *Compétent.*

Génuflexion, s. f. (*Jé-nu-flèk-cion*) Action de fléchir le genou jusqu'à terre.

Géocentrique, adj. (*Jé-o-san-tri-ke*) ter. d'Astronomie ; Qui appartient à une planète vue de la terre : *Latitude géocentrique.*

Géode, s. f. Espèce de pierre d'aigle qui renferme un noyau mobile dans sa cavité intérieure.

Géodésie, s. f. (*Jé-o-dé-zi-e*) Partie de la Géométrie qui enseigne à mesurer et à diviser la terre.

Géodésique, adject. (*Jé-o-dé-zi-ke*) Qui a rapport à la Géodésie.

Géographe, subst. m. (*Jé-o-gra-fe*) Celui qui sait ou qui enseigne la Géographie. —Plus particuliérement, celui qui fait des Cartes géographiques.

Géographie, subst. f. (*Jé-o-gra-fi-e*) Science qui enseigne la position respective de toutes les parties de la terre.

Géographique, adj. (*Jé-o-gra-fi-ke*) Qui concerne la Géographie.

Geolage, subst m. (*Jo-la-je*) Droit qu'on paye au Geolier pour le temps qu'on a été en prison.

Geole, subst. f. (*Jo-le*) Prison, en termes de Palais.

Geolier, ière, subst. (*Jo-lié, iè-re*) Celui, celle qui a la garde d'une prison.

Géomance ou *Géomancie*, subst. f. Sorte de divination superstitieuse par le moyen de points tracés au hasard sur la terre, sur du papier, etc.

Géomancien, cienne, subst. (*Jé-o-man-cien, ciè-ne*) Celui, celle qui pratique la Géomance.

Géomantique, adject. masc. et fém. (*Jé-o-man-ti-ke*) Qui a rapport à la Géomance.

Géométral, ale, adj. *Plan géométral*, celui où toutes les lignes d'une figure sont marquées sans raccourcissement.

Géomètre, subst. m. Celui qui sait la Géométrie et qui la réduit en pratique.

Géométrie, s. f. Littéralement, Art de mesurer la terre. —Dans un sens plus étendu et plus usité, Science qui enseigne à mesurer toutes sortes de longueurs et de distances.

Géométrique, adj. (*Jé-o-mé-tri-ke*) Qui appartient à la Géométrie : *Ordre, proportion, démonstration géométrique.* —*Esprit géométrique*, esprit juste, méthodique, etc.

Géométriquement, adv. (*Jé-o-mé-tri-ke-man*) D'une manière géométrique.

Géoponique, adj. m. et f. (*Jé-o-po-ni-ke*) Qui a rapport à l'agriculture, qui en traite.

Géorgiques, subst. f. pl. (*Jé-or-ji-ke*) Il ne se dit que des Ouvrages qui ont rapport à la culture de la terre : *Les Géorgiques de Virgile.*

Géoscopie, s. f. Connoissance que l'on tire des qualités de la terre en les observant.

Gérance, s. f. Machine dont on se sert en Hollande pour décharger les vaisseaux.

Géranis, subst. m. Bandage pour les luxations de l'omoplate ou les fractures des clavicules.

Géranium ou *Bec-de-grue*, subst. m. (*Jé-ra-niome*) Sorte de plante.

Gerbe, s. m. (*Jèr-be*) Cinq ou six javelles qu'on lie ensemble. —Plusieurs jets d'eau réunis en forme de gerbe. —*Gerbe de feu*, assemblage de fusées qui partent toutes ensemble, et qui représentent la figure d'une gerbe.

Gerbée, subst. f. Botte de paille à demi-battue où il reste encore quelques grains : *Gerbée de froment.*

Gerber, v. act. (*Jèr-bé*) Mettre en gerbe. —Mettre des piéces de vin les unes sur les autres comme on range les gerbes.

Gerce, s. f. Petite vermine qui ronge les livres et les habits.

Gercé, ée, part. p. de *Gercer*, et adj. Qui a des gerçures.

Gercer, v. a. (*Jèr-cé*) Faire de petites crevasses à la peau : *Le froid gerce les mains.* —Il est aussi neut. et récipr. *Les mains gercent* ou *se gercent au grand froid.*

Gerçure, subst. f. (*Jèr-su-re*) Petite crevasse qui se fait à la peau. —Par extension; fente qui se fait dans le fer, le bois ou la maçonnerie.

Gérer, v. act. (*Jé-ré*) Conduire, administrer. Il ne régit que les choses : *Gérer les affaires de... gérer une tutelle.*

Gerfaut, s. m. (*Jèr-fô*) Oiseau de proie du genre des faucons.

Germain, aine, adject. (*Jèr-mein, mè-ne*) *Cousins germains*, ceux qui sont enfans de deux frères ou de deux sœurs. —*Cousins issus de germains*, ceux qui sont sortis de deux cousins germains. —En termes de Jurisprudence, *frères germains*, frères de père et de mère. —*Il a le germain sur vous* ; il est le cousin germain de votre père ou de votre mère.

Germandrée, s. f. Plante. Il y en a deux espèces, la grande et la petite. Elle est d'un grand usage en Médecine.

Germanisme, s. m. Façon de parler propre à la Langue Allemande.

Germe, s. m. Partie de la semence dont se forme l'animal ou la plante. —Première pointe qui sort du grain, de l'amande, etc. lorsque les plantes commencent à pousser. —fig. Semence; cause : *Un germe de division, de procès, de querelle, etc.*

Faux-germe. Voyez *Faux.*

Germer, v. n. (*Jèr-mé*) Pousser le germe au dehors.

Figurém. *La parole de Dieu a germé dans votre cœur*, elle a commencé à y fructifier.

Germination, s. f. (*Jèr-mi-na-cion*) t. de Botanique : Premier développemnt des parties contenues dans le germe d'une semence.

Gérondif, subst. m. Un des temps de l'infini if. *Voyez la Grammaire.*

Gersée, s. f. (*Jèr-cé-e*) Espèce de céruse qui sert à blanchir la peau.

Gerzeau, s. m. (*Jèr-zô*, d.) Mauvaise herbe qui croît dans les blés ; sa feuille ressemble à celle de la lentille.

Gésier, s. m. (*Jé-zié*) Partie charnue dans le corps de la plupart des oiseaux qui se nourrissent de grains, faite en forme de bissac, où descend et se digère la mangeaille qui étoit au jabot.

Gésine, s. f. (*Jé-zi-ne*) Les couches d'une femme ou le temps qu'elle est en couche. Il est vieux.

Gésir. Voyez *Gît*.

Gesse, s. f. (*Jè-ce*) Plante à fleur légumineuse.

Gestation, subst. f. (*Jès-ta-cion*) Se dit du temps que les femelles des animaux portent leurs petits. Pour les femmes on dit *Grossesse*. — Sorte d'exercice chez les Romains pour le rétablissement de la santé. Il consistoit à se faire porter en chaise ou en litière, à se faire secouer dans un bateau, etc.

Gestatoire, adj. fém. (*Jès-ta-toa-re*) *Chaise gestatoire*, chaise à porteurs. Style plaisant ou burlesque.

Geste, s. m. Mouvement du corps, et principalement de la main et des bras dans la déclamation : *Avoir le geste beau, expressif.*

Gestes, subst. f. pl. Belles, mémorables, grandes actions, principalement des Princes et des Généraux : *Les gestes d'Alexandre, de Scipion.* Il est vieux.

Gesticulateur, s. m. Qui gesticule, qui fait trop de gestes.

Gesticulation, s. f. (*Jès-ti-ku-la-cion*) Action de gesticuler.

Gesticuler, v. n. (*Jès-ti-ku-lé*) Faire trop de gestes, en faire mal à propos.

Gestion, subst. f. (*Jès-tion*) Action de gérer ; administration de quelque affaire.

Géum, subst. m. Plante détersive et vulnéraire.

Gèze, subst. m. Angle rentrant entre deux combles, et qui leur sert de gouttière.

Gibbeux, *euse*, adj. (*Ji-beû, eû-ze*) ter. de Médecine ; Bossu, élevé : *La partie gibbeuse du foie.*

Gibbosité, subst. fém. (*Ji-bo-zi-té*) Courbure de l'épine du dos qui fait les bossus.

Gibecière, subst. f. Autrefois bourse large et plate que l'on portoit à la ceinture. — Aujourd'hui bourse de cuir où les chasseurs mettent le plomb, la poudre, etc. — Les escamoteurs ont aussi une gibecière qui leur est propre, et de là l'expression de *Tour de gibecière.*

Gibelet, s. m. (*Ji-blè*) Petit foret pour percer un tonneau de vin dont on veut faire l'essai.

Proverb. *Avoir un coup de gibelet* ; avoir la tête un peu éventée.

Gibelins, subst. m. pl. (*Ji-be-lein*) Nom d'une faction qui, dans les XII, XIII et XIV siècles, étoit attachée aux Empereurs, et opposée aux Guelfes, partisans des Papes.

Gibelot, subst. m. (*Ji-be-lo*) ter. de Marine : Pièce de bois en forme de courbe, qui lie l'aiguille de l'éperon à l'étrave du vaisseau.

Gibelotte, s. f. (*Ji-be-lo-te*) Espèce de fricassée de poulets.

Giberne, s. f. (*Ji-bèr-ne*) Partie de l'équipement d'un homme de guerre, et dans laquelle sont placées les cartouches.

Gibet, subst. m. (*Ji-bè*) Potence où l'on exécute les criminels condamnés à être pendus.

Proverb. *Le gibet ne perd point ses droits* ; les criminels sont punis tôt ou tard.

Gibier, s. m. (*Ji-bié*) Animaux bons à manger qu'on prend à la chasse.

Figur. et famil. *Cela n'est pas de son gibier*, de sa profession ; cela passe sa capacité. — Proverb. *Gibier de grève ou de potence* ; *gibier à prévôt* ; vagabond ; malfaiteur ; coquin.

Giboulée, s. f. Ondée de pluie soudaine de peu de durée et quelquefois mêlée de grêle.

Giboya, s. m. (*Ji-boa-ia*) Le plus grand serpent du Brésil ; il est sans venin.

Giboyer, v. n. (*Ji-boa-ié*) Chasser avec l'arquebuse. — En style plaisant, *épée à giboyer*, beaucoup plus longue que les épées ordinaires.

Giboyeur, s. m. Celui qui chasse avec l'arquebuse. Il est peu usité.

Gigante, s. f. Grande figure qui se met à l'arrière des galères.

Gigantesque, adject. (*Ji-gan-tès-ke*) Qui tient du géant.

Gigantine ou *Farnésienne*, subst. f. Sorte de plante dont la tige s'élève à la hauteur d'un homme.

Gigantomachie, subst. f. Combat des Géants de la Fable contre les Dieux. —Descriptions poétiques, représentations pittoresques de ce combat.

Gigot, subst. m. (*Ji-go*) Eclanche, Cuisse de mouton : *Manger un gigot.* —Au pluriel, jambes de derrière du cheval. —Popul. ou dans le style comique ; *étendre ses gigots*, étendre ses jambes indécemment.

Gigotté, *ée*, adject. *Cheval gigotté*, qui a les cuisses proportionnées à la rondeur de la croupe. —*Lévrier gigotté*, qui a les gigots courts et gros, et les os des jambes éloignés.

Gigotter, v. n. (*Ji-go-té*) En parlant d'un lièvre ou d'un autre animal semblable, secouer les jarrets en mourant. —En parlant des enfans, remuer continuellement les jambes.

Gigue, s. f. (*Ji-ghe*) Sorte d'air de musique fort gai. —Danse faite sur cet air. —Bassement, grande fille dégingandée qui ne fait que gambader : *C'est une grande gigue.* —Dans le Midi de la France, gigot ; c'est un gasconisme : *Faire rôtir une gigue* ; dites *un gigot.*

Giguer, v. neut. (*Ji-ghé*) Danser, sauter. Il est bas.

Gilet, s. m. (*Ji-lè*) Espèce de veste que l'on porte sous le justaucorps : *Gilet de satin*, *gilet brodé.*

Gilla, s. m. (*Jil-la*) ter. de Pharmacie : Vitriol ; vomitif préparé.

Gille, s. m. (*Ji-le*) Filet à prendre du poisson.

Populair. *Faire gilles* ; se retirer, s'en aller, s'enfuir.

Gimblette, subst. fém. (*Jein-blè-te*) Petite pâtisserie dure et sèche faite en forme d'anneau.

Gingembre, subst. m. (*Jein-jan-bre*) Sorte de plante dont les racines ont un goût approchant de celui du poivre.

Gingeole, s. f. (*Jein-jo-le*) ter. de Marine : Endroit d'une galère vers la poupe où l'on place la boussole.

Gingidum, subst. m. (*Jein-ji-dome*) Plante dont on fait des cure-dents ; elle est apéritive, etc.

Ginglyme, subst. m. (*Jein-gli-me*) ter. d'Anatomie : Charnière ; espèce d'articulation avec mouvement en deux sens opposés.

Gingrine, subst. fém. (*Jein-gri-ne*) ter. d'Antiquité : Flûte fort courte chez les Anciens.

Ginguer, v. n. (*Jein-ghé*) Donner des coups de pied. Il est vieux.

Ginguet, subst. m. (*Jein-ghè*) Petit vin qui n'a ni force ni agrément au goût : *Boire du ginguet.*

Ginguet, *ette*, adject. Qui a peu de force : *Vin ginguet.* —figur. et famil. *Esprit ginguet*, *style ginguet.*

Ginseng, s. m. Plante de Tartarie et du Canada ; sa racine subtilise le sang, ranime les esprits vitaux, etc.

Giore, subst. m. et fém. Juif né de parens dont l'un est Israélite et l'autre prosélyte.

Gipe, subst. f. Souquenille de grosse toile.

Gipon, s. m. Sorte de houppe, de frange avec laquelle le Cordonnier et le Corroyeur cirent le cuir.

Gir, v. n. Voyez *Gît.*

Giraffe, s. f. Animal quadrupède de l'Afrique.

Girande, s. f. Amas de tuyaux d'où l'eau jaillit, ou de fusées volantes qui partent en même temps.

Girandole, s. f. Chandelier de cristal à plusieurs branches avec un pied. —Espèce de plante. —Au plur. assemblage de diamans ou d'autres pierres précieuses ; pendans d'oreilles.

Girasol, subst. m. Sorte de pierre précieuse.

Giraumont, s. m. (*Ji-rô-mon*, d.) Plante des Indes Occidentales employée contre les crachemens de sang et les maux de poitrine.

Girel, s. m. Chez le Potier de terre, le haut de l'arbre de la roue. —Piéce du harnois d'un cheval. —Sur la mer du Levant ; cabestan, virevau.

Girelle, s. f. Sorte de poisson.

Girofle ou *Gérofle*, s. m. *Clou de girofle*, petit fruit d'un goût aromatique, qui a la figure d'un clou.

Giroflée, s. f. Sorte de fleur odoriférante. —La plante qui produit cette fleur.

Giroflier, s. m. (*Ji-ro-flié*) Arbre qui porte le clou de girofle ; il croît dans les Isles Moluques. —Plante qui porte la giroflée.

Giron, subst. m. Espace depuis la ceinture jusqu'aux genoux dans une personne assise. —Au fig. *le giron de l'Eglise*, la Communion de l'Eglise Catholique. —En ter. d'Architecture ; la largeur de la marche d'un escalier où l'on pose le pied. —Dans le Blason, espèce de triangle dont la base est de la largeur de la moitié de l'écu, et dont la pointe est au centre de l'écu.

Gironné, part. pass. et adj. Voyez *Gironner*. —Il se dit, dans le Blason, d'un écu où il y a quatre girons d'un émail et quatre d'un autre.

Gironner, v. a. (*Ji-ro-né*) Donner la rondeur à un ouvrage d'Orfévrerie.

Girouette, s. f. (*Ji-rouè-te* ; en vers, *rou-è-te.*) Banderolle de fer-blanc, etc. au haut d'une maison, que le vent fait tourner, et par le moyen de laquelle on sait quel est le vent qui souffle. —Sur mer, piéce d'étoffe légère en guise de pavillon qu'on arbore sur le haut des mâts. —fig. Personne légère et changeante.

Gisant, *ante*, adj. verbal. (*Ji-san*, *an-te*) Couché, étendu. C'est le part. présent du verbe inusité *gir* ou *gésir*.

Gisement, s. m. (*Ji-ze-man*) ter. de Marine : situation des côtes de la mer.

Git, troisième personne du présent de l'indicatif du verbe neutre *gésir* ou *gir*, qui n'est plus usité. On dit encore, mais seulement dans le style plaisant : *Nous gisons*, *vous gisez*, *ils gisent*, *etc.*

Ci-gît, formule ordinaire par laquelle commencent les épitaphes.

Fig. *Il gît* ; il consiste. —Proverb. *Ce n'est pas là que gît le lièvre* ; ce n'est pas là le point important de l'affaire ; ce n'est pas là qu'est la difficulté.

Gite, s. m. Lieu où l'on demeure, où l'on couche ordinairement : *N'avoir point de gîte assuré*. —Lieu où couchent les voyageurs : *Gagner le gîte*. —Lieu où le lièvre repose. —Le bas de la cuisse du bœuf. —Celle des deux meules d'un moulin qui est immobile.

Payer son gîte ; payer ce qu'on doit pour le temps qu'on a couché en tel lieu. —Prov. *Venir*, *comme le lièvre*, *mourir au gîte* ; venir mourir dans son pays.

Gîter, v. neut. (*Ji-té*) Demeurer, coucher en quelque lieu. Il est popul.

Givre, s. m. Sorte de gelée blanche qui, en hiver, lorsque l'air est froid et humide, s'attache aux arbres, aux herbes et aux cheveux.

Givre, s. f. En termes d'Armoiries, serpent.

Glabre, adj. m. et fém. Terme de Botanique : *Une plante glabre*, dont les feuilles sont lisses et sans poil.

Glace, s. f. Eau congelée et durcie par le froid. —figur. Air de froideur ; indifférence : *Avoir un cœur de glace* ; n'être point touché des marques d'amitié, etc. —Plaque de cristal dont on fait des miroirs, ou qu'on met aux carrosses, aux chaises à porteurs, etc. —Chez les Pâtissiers et les Confiseurs, sucre et blancs d'œufs battus ensemble, que l'on coule sur des biscuits, des fruits, etc. —Dans les diamans, petite tache qui en diminue beaucoup le prix. —Au pluriel ; liqueurs glacées ou fruits glacés : *On a servi des glaces.*

Ferrer des chevaux à glace ; se dit quand on leur met des fers cramponnés pour qu'ils ne glissent pas sur la glace. —fig. *Etre ferré à glace* ; être très-habile dans la matière dont on parle. —fig. et fam. *Rompre la glace*, hasarder une première demande, une tentative qui exige de la hardiesse et de la fermeté.

Glacé, *ée*, part. pass. de *Glacer*, et adject. Pris par la glace. —Froid : *J'ai les mains glacées.* —*Gants glacés*, cirés et unis comme de la glace. —*Taffetas glacé*, de deux couleurs et extrêmement lustré.

Glacer, v. act. (*Gla-cé*) Congeler, durcir, en parlant de l'eau et des autres liqueurs. —Par extension, causer un froid très-vif à . . . *Cet air me glace le visage*, *les mains.* —fig. 1.° Intimider, embarrasser, repousser par un accueil froid, sérieux, etc. *Son abord glace les gens.* —2.° *Glacer* (remplir, pénétrer) *d'effroi*, *d'horreur.* —Mettre du blanc d'œuf et du sucre battus ensemble sur des biscuits, des confitures, etc.

—En t. de Couturière et de Tailleur, coudre de telle sorte la doublure avec l'étoffe, que l'une et l'autre tiennent ensemble uniment et proprement. —En termes de Cordonnier, cirer un soulier avec une cire luisante.

Glacer, v. neut. Se congeler, se durcir par le froid : *L'esprit de vin ne glace jamais.*

Se glacer, v. réc. Commencer à être pris ou à se prendre par le froid.

Glaceux, *euse*, adject. (*Gla-ceû*, *sû-ze*) t. de Joaillier : *Diamant glaceux*, qui n'est pas absolument net.

Glacial, *ale*, adj. Qui glace, au propre et au figuré : *Vent glacial*, *réception glaciale.* Il n'a point de plur. au masc. —Qui est glacé : *Mer glaciale*, *Zône glaciale.*

Glacière, s. f. Lieu où l'on conserve de la glace pendant l'été. —fig. Chambre extrêmement froide.

Glaciers, s. m. pl. (*Gla-cié*) Amas de montagnes de glace.

Glacis, subst. m. (*Gla-ci*) terme de Fortification : Esplanade en forme de talus, après le chemin couvert. — Toute sorte de pente insensible. — Rang de points que fait un Tailleur pour faire tenir la doublure en état avec l'étoffe. —En Peinture, couleur légère et transparente.

Glaçon, s. m. (*Gla-son*) Morceau de glace.

Gladiateur, s. m. Chez les Romains ; celui qui se battoit sur l'arène pour le plaisir du Peuple. —Parmi nous ; bretteur de profession, qui tire l'épée pour la moindre occasion.

Glaïeul, s. m. (*Gla-ieul*) Plante ainsi nommée du mot *Gladius* (glaive) parce que ses feuilles sont longues, étroites et pointues.

Glaire, s. f. (*Glè-re*) Sorte d'humeur visqueuse. —Blanc d'œuf, quand il n'est pas cuit.

Glairer, v. act. (*Glé-ré*) Frotter la couverture d'un livre avec une éponge pleine de glaire.

Glaireux, *euse*, adject. (*Glé-reû*, *eû-ze*) Plein de glaire.

Glais ou *Glas*, s. m. Son d'une cloche pour une personne qui vient d'expirer.

Glaise, s. f. (*Glè-ze*) Terre forte et grasse propre à faire de la poterie. —On dit aussi adjectivement : *Terre glaise.*

Glaiser, v. act. (*Glé-zé*) Enduire de terre glaise.

Glaiseux, *euse*, adject. (*Glé-zeû*, *eû-ze*) Qui tient de la nature de la glaise.

Glaisière, subst. fém. (*Glé-zié-re*) Endroit d'où l'on tire de la glaise.

Glaive, subst. m. (*Glè-ve*) Epée tranchante. Il ne se dit point dans le discours ordinaire, si ce n'est en plaisantant ; mais il s'emploie dans la prose et la poésie relevées.

La puissance du glaive ; le droit de vie et de mort. —*Le glaive spirituel* ; la Juridiction de l'Eglise ; l'excommunication.

Glama ou *Lhama*, s. m. (*Gla-ma* ou *Glia-ma*, en mouillant l'*h.*) Quadrupède du Pérou qu'on appelle aussi *Mouton du Pérou*, quoiqu'il ressemble plus au chameau qu'au mouton.

Glanage, s. m. Action de glaner.

Gland, subst. m. (*Glan*) Fruit du chêne. — figur. Certain ornement ou ouvrage de fil, etc. qui, dans sa première origine, ressembloit à un gland et auquel on a depuis donné d'autres formes. —Extrémité des parties naturelles de l'homme.

Gland de mer, subst. m. Espèce de coquille. —*Gland de terre* ou *Gesse sauvage*, Plante qui croît sur les grands chemins.

Glande, subst. f. Partie du corps, simple, molle, friable et spongieuse.

Glandé, *ée*, adject. Il se dit d'un cheval qui a ces glandes enflées. —En ter. de Blason, chargé de glands.

Glandée, s. f. Récolte du gland.

Envoyer des cochons à la glandée ; les envoyer manger du gland.

Glandule, s. f. Petite glande.

Glanduleux, *euse*, adj. (*Glan-du-leû*, *eû-ze*) Qui a des glandes. —Composé de glandes.

Glane, s. f. Poignée d'épis que l'on ramasse dans le champ après que le blé en a été emporté. —Plusieurs petites poires arrangées près à près sur une même branche. —Nombre d'oignons

attachés de la sorte à une torche de paille : *Une glane d'oignons.*

Glaner, v. act. et neut. (*Gla-né*) Ramasser les épis laissés dans un champ moissonné. —figur. et fam. 1.° Faire quelques petits gains dans une affaire, après que d'autres y en ont fait de plus grands. —2.° Traiter une matière déjà épuisée par d'autres.

Glaneur, euse, subst. Celui, celle qui glane.

Glanis, subst. m. Gros poisson du Danube et autres grands fleuves.

Glanure, s. f. Ce qu'on glane après les Moissonneurs.

Glapir, v. neut. Il ne se dit proprement que de l'aboi aigre des petits chiens et des renards.

Glapissant, ante, adj. Qui glapit.

Glapissement, s. m. (*Gla-pi-ce-man*) Le cri des renards et des petits chiens. —fig. Cri perçant et aigu, en parlant des personnes.

Glas. Voyez *Glais.*

Glaucium, s. m. (*Glô-ciome*, d.) Plante. Voyez *Pavot cornu.*

Glaucome, s. m. (*Glô-kome*, d.) Certaine maladie des yeux.

Glaux, s. m. (*Glô*) Plante qui augmente le lait aux nourrices.

Glèbe, subst. f. Terme de Chimie : Motte de terre qui renferme quelque métal ou minéral. —Le fonds, le sol d'un héritage : *Serfs de la glèbe*, qui ne peuvent quitter la terre à laquelle ils sont attachés. Il n'y en a plus en France.

Glène, s. fém. Terme d'Anatomie : Cavité moyenne et externe des os.

Glénoïdale, adject. f. Terme d'Anatomie : *Cavités glénoïdales*, cavités peu profondes qui servent à l'emboîtement d'un os dans un autre.

Glénoïde, adj. f. Terme d'Anatomie : Nom par lequel on désigne la cavité de l'omoplate qui reçoit la tête de l'humérus.

Glette, subst. f. (*Glè-te*) Chaux de plomb ou litharge.

Glissade, s. f. Mouvement du pied qui glisse involontairement sur quelque chose de gras ou d'uni.

Glissant, ante, adj. (*Gli-san, an-te*) Sur quoi l'on glisse facilement, sans pouvoir s'y tenir ferme. Au propre et au fig.

Glissé, s. m. (*Gli-cé*) Sorte de pas de danse.

Glissement, s. masc. (*Gli-ce-man*) t. de Physique : L'action de glisser.

Glisser, v. neut. (*Gli-cé*) Mettre le pied sur une chose glissante, et chanceler pour tomber. —Glisser sur la glace par divertissement. —On le dit par extension de diverses choses : *L'échelle glissa ; cela m'a glissé des mains.* —fig. Passer légérement sur une matière : *Glissons là-dessus ; toutes ces raisons glissoient sur son esprit*, y faisoient peu d'impression.

Glisser, verb. act. Mettre, couler adroitement quelque chose en quelque endroit. —fig. Insinuer dans les esprits.

Se glisser, v. réc. Se couler doucement et presque sans qu'on s'en apperçoive. —figur. S'insinuer dans l'esprit : *Les erreurs se glissent facilement.*

Glissoire, s. f. (*Gli-soa-re*) Chemin frayé sur la glace pour y glisser.

Globe, s. m. Corps rond et solide. *Les globes célestes*, les astres. —*Globe terrestre*, globe d'airain, de carton, etc. sur lequel sont dépeintes les régions de la terre. *Globe céleste*, celui sur lequel sont dépeintes les constellations avec leurs étoiles.

Globulaire, s. fém. (*Glo-bu-lè-re*) Sorte de plante. —Arbrisseau dont les feuilles sont ramassées en forme de petites boules.

Globule, s. m. Petit globe ; petit corps sphérique.

Globuleux, euse, adj. (*Glo-bu-leû, eû-ze*) Composé de globules : *La matière globuleuse.*

Gloire, s. f. (*Gloâ-re.* Il n'a point de pluriel excepté en Peinture, où l'on dit *des gloires admirables, etc.*) Honneur ; réputation ; l'estime des hommes. La *gloire* dit quelque chose de plus que l'*honneur*. La première va au-delà du devoir ; elle fait entreprendre, sans qu'on y soit obligé, les choses les plus difficiles ; le second fait exécuter sans répugnance et de bonne grace tout ce que le devoir le plus rigoureux peut exiger. On peut être indifférent pour *la gloire* ; il n'est pas permis de l'être pour l'*honneur*. —Eclat ; splendeur. —La béatitude céleste : *La gloire que*

Dieu a préparée à ses Elus ; la gloire éternelle. —Orgueil ; sotte vanité : *La gloire le perdra.* On dit plus souvent *vaine gloire.* —En ter. de Peinture, la représentation du Ciel ouvert avec les Personnes Divines, et les Anges et les Bienheureux. —Sur le Théâtre, endroit élevé et illuminé où l'on représente les Divinités fabuleuses.

Faire gloire ou *se faire une gloire de...* Mettre sa gloire, son honneur à faire quelque chose. Les Gascons disent en ce sens, *Se faire gloire de...* C'est un barbarisme.

Glorieusement, adv. (*Glo-ri-eû-ze-man*) Avec honneur. D'une manière glorieuse.

Glorieux, euse, adj. Qui s'est acquis beaucoup de gloire : *Il revient glorieux et triomphant.* —Qui mérite beaucoup de gloire, de louange : *Actions glorieuses.* —Qui jouit de la gloire céleste. —Glorifié : *Corps glorieux.* —Vain ; superbe. En ce sens il est aussi substantif : *C'est un glorieux.* Le *glorieux* veut paroître quelque chose ; l'*orgueilleux* croit être quelque chose ; l'*avantageux* agit comme s'il étoit quelque chose ; le *fier* croit que lui seul est quelque chose et que les autres ne sont rien.

Glorification, s. f. (*Glo-ri-fi-ka-cion*) Elévation de la Créature à la gloire éternelle : *La glorification des Elus.* Il n'a guères d'usage qu'en cette acception.

Glorifier, verb. act. (*Glo-ri-fié*) Rendre gloire et honneur à... Il ne se dit que de Dieu. —Rendre participant de la gloire. Il ne se dit que des Saints.

Se glorifier, v. réc. Faire gloire d'une chose ; en tirer vanité.

Gloriole, s. f. Petite gloire ; réputation qui a de légers fondemens, etc. —Petite vanité. C'est un mot nouveau, mais fort en usage. Il appartient au style critique.

Glose, s. f. (*Glô-ze*) Explication faite mot à mot et fidellement sur le texte. La *glose* a le même but que le *commentaire* ; mais elle est plus littérale.

Gloser, v. act. (*Glo-zé*) Faire une glose. —fig. Critiquer ; censurer.

Gloseur, euse, subst (*Glo-zeur, eû-ze*) Celui, celle qui glose sur tout, qui interprète tout en mal.

Glossaire, subst. m. (*Glo-cè-re*) Dictionnaire servant à l'explication de certains mots moins connus d'une langue, par d'autres termes de la même langue plus connus : *Vieux Glossaire, Glossaire de Ducange.*

Glossateur, s. m. Celui qui explique un texte.

Glossocatoche, s. m. Instrument de Chirurgie pour abaisser la langue.

Glossocome, s. m. Instrument de Chirurgie employé autrefois pour réduire les fractures et les luxations des cuisses et des jambes. —Machine composée de plusieurs roues dentées, pour élever de grands fardeaux.

Glossopètres, subst. m. pl. Dents de poissons pétrifiées. *Acad.* —Langue pétrifiée. *Trév.* écrit *Glossepètres*, s. f. (La plupart des Naturalistes sont pour l'opinion de l'Académie.)

Glosso-pharyngien, adjec. et s. m. (*Glo-so-fa-rein-gien*) t. d'Anatomie : un des muscles du pharynx.

Glotte, s. f. (*Glo-te*) Petite fente du larynx par laquelle l'air que nous respirons descend et remonte, et qui sert à former la voix.

Glouglou, s. m. Le bruit que fait une liqueur lorsqu'on la verse d'une bouteille. Il n'est guères usité que dans les chansons à boire.

Glouglouter ou *Glouglotter*, v. neut. Qui exprime la manière de crier des dindons. Le coq d'Inde *glouglotte*, mais la poule ne *glouglotte* pas, elle *pépie* ou *piole.*

Gloussement, s. m. (*Glou-ce-man*) Bruit sourd que font les poules prêtes à couver ou qui appellent leurs poussins.

Glousser, v. neut. (*Glou-cé*) Faire des gloussemens.

Glouteron, s. m. Sorte de plante, la même que la *bardane.*

Glouton, onne, adj. et s. Celui, celle qui mange avec avidité et avec excès. —Sorte d'animal des forêts de la Laponie, etc. ayant à peu près la forme d'un blaireau.

Gloutonnement, adv. (*Glou-to-ne-man*) D'une manière gloutonne.

Gloutonnerie, s. f. (*Glou-to-ne-rî-e*) Vice de celui qui est glouton.

Glu ou *Glue*, s. f. Sorte de composition visqueuse, tenace et résineuse avec laquelle on prend des oiseaux, des insectes, etc.

Gluant, *ante* adj. (*Glu-an*, *an-te*) Visqueux.

Gluau, subst. m. (*Glu-ô*) Petite branche, petite verge enduite, frottée de glu.

Gluer, v. act. (*Glu-é*) Enduire de glu, rendre gluant.

Glui, s. m. Grosse paille de seigle.

Gluten, s. m. (*en* n'a pas le son d'*an*) ter. d'Histoire naturelle : Matière qui sert à lier ensemble les pierres et autres corps solides.

Glutinant, s. m. (*Glu-ti-nan*) t. de Médecine : Remède qui colle, qui attache comme de la glu.

Glutinatif, adj. et s. m. Terme de Médecine : *Un glutinatif* ou *un remède glutinatif*, est celui qui lie les parties divisées, qui aide à leur union.

Glutineux, *euse*, adj. (*Glu-ti-neû*, *eû-ze*) Gluant, visqueux. Il n'est guères usité que parmi les Savans.

Glyconien, *glyconique*, adject. *Vers glyconien* ou *glyconique*, sorte de vers employé par les Grecs et les Latins ; il étoit composé d'un spondée et de deux dactyles.

Glyphe, s. m. (*Gli-fe*) terme d'Architecture : Tout canal creusé en rond ou en angle, et qui sert d'ornement.

Glyptographie, s. f. (*Glip-to-gra-fî-e*) Connoissance des gravures en creux et en relief sur des pierres précieuses.

Gn, quand *g n* commencent le mot, le *g* a le son dur de *garder*, *vague*, *etc.*

Gnaphalium, s. m. (*Gna-fa-li-ome*) Sorte de plante dont la décoction est bonne pour la dyssenterie.

Gnome, s. m. Nom donné à certains génies que les Cabalistes supposent habiter dans la terre.

Gnomide, s. f. Femelle d'un Gnome.

Gnomique, adj. m. et f. (*Gno-mi-ke*) Sentencieux : *Les quatrains de Pibrac sont un Poëme gnomique.*

Gnomon, subst. m. Style de cadran solaire. —Style pour connoître la hauteur du soleil. —En Arithmétique, *les gnomons*, les progressions arithmétiques dont on forme les nombres polygones.

Gnomonique, s. f. (*Gno-mo-ni-ke*) La science de tracer des cadrans solaires.

Colonne gnomonique ; en Architecture, cylindre où sont marquées les heures par l'ombre d'un style.

Gnou, s. m. (prononcez *niou*, suiv. l'*Encyclopédie méthodique.*) Nom d'un quadrupède d'Afrique.

Go, *Tout de go*, adv. Librement ; sans façon : *Il est entré tout de go.* Il est populaire.

Goaconez, subst. m. Grand arbre de l'Amérique qui donne une espèce de baume.

Goazil, s. m. Terme de Relation : Châtelain ou Capitaine d'un fort.

Gobbe, s. f. (*Go-be*) Sorte de composition en forme de bols, que l'on donne aux chiens pour les empoisonner.

Gobelet, s. m. (*Go-be-lè*) Petit vase propre pour boire. —Vase de fer blanc dont se servent les Escamoteurs vulgaires. —Chez le Roi on appeloit *gobelet*, 1.° le lieu où l'on fournissoit le pain, le vin et le fruit pour la bouche du Roi. — 2.° Les Officiers qui servoient au Gobelet.

Jouer des gobelets, escamoter ; faire des tours de passe-passe. —fig. Employer toutes sortes d'artifices dans les affaires.

Gobelins, subst. m. pl. (*Go-be-lein*) Célèbre manufacture de teinture et de tapisseries à Paris.

Gobelotter, v. neut. (*Go-be-lo-té*) Buvotter ; boire à plusieurs coups. Il ne se dit qu'en mauvaise part, et dans le style familier, plaisant et critique.

Gobe-mouche, subst. m. Petit lézard des Antilles fort adroit à prendre les mouches.

Gober, v. a. (*Go-bé*) Avaler avec avidité et sans savourer ce que l'on avale. —fig. et fam. 1.° Croire légérement et sans y faire réflexion. —2.° Saisir quelqu'un dans le temps qu'il s'y attend le moins.

Proverb. *Gober des mouches*, perdre le temps à des bagatelles. —*du vent*, fainéanter ; niaiser. —*le morceau*, mordre à l'hameçon ; se laisser duper.

Se goberger,

Se goberger, v. réfl. (*Go-bèr-jé*) Se moquer. —Se réjouir. Dans ces deux sens il est populaire.

Goberge, s. m. La plus grande et la plus large espèce de morue de l'Océan.

Goberges, s. f. pl. Petits ais liés avec des bouts de sangle qu'on étend sur le bois d'un lit pour mettre la paillasse. —Perches dont les Menuisiers se servent pour tenir leur besogne en état sur l'établi.

Gobet, s. m. (*Go-bè*) Morceau que l'on gobe. Il est familier.

Fig. et fam. *Prendre un homme au gobet*, le saisir lorsqu'il y pense le moins. —En Fauconnerie ; *chasser au gobet*, avec l'autour et l'épervier.

Gobeter, v. act. (*Go-be-té*) Faire entrer du plâtre entre les joints des moëlons d'un mur.

Gobin, subst. m. (*Go-bein*) Bossu. —On dit familiér. et par mépris d'un homme quelconque, bossu ou non : *C'est un plaisant gobin.*

Goblin, subst m. (*Go-blein* Esprit familier dont on menace sottement les enfans.

Godailler, v. n. (*Go-dâ-glié* ; en mouillant les *ll.*) Boire à plusieurs reprises et avec excès. Il est familier.

Gode, s. m. Sorte de poisson de mer saxatile qu'on nomme aussi *Tacaud.*

Godelureau, s. m. (*Go-de-lu-rô*, s. d.) Jeune homme qui fait l'agréable et le galant auprès des femmes. Style fam. et ironique.

Godenot, s. m. (*Go-de-no*) Petite figure dont se servent les Joueurs de gobelets pour amuser les spectateurs. — fig. et fam. Petit homme mal fait.

Goder, v. n. (*Go-dé*) Faire de faux plis : *La manche gode.*

Godet, s. m. Sorte de vase à boire qui n'a ni pied ni anse. —Il se dit aussi des vaisseaux attachés à des roues, dont on se sert pour élever de l'eau. —Espèce de petit vase où l'on met des couleurs. —Sorte de gouttière.

Godinette, s. f. Amante, maîtresse. Il est vieux : *Baiser en godinette* ; amoureusement, comme font les amans.

Godiveau, s. m. (*Go-di-vô*, s. d.) Pâté composé d'andouillettes, de hachis de veau et de béatilles.

Godron, s. m. Espèce de moulure relevée en forme d'œufs. —Plis ronds qu'on fait aux manchettes, aux coiffures des femmes.

Godronner, v. a. (*Go-dro-né*) Faire des godrons : *Godronner de la vaisselle d'argent, une coiffure, etc.*

Goélette, s. f. Petit bâtiment Anglois de 50 ou 100 tonneaux, qui porte deux voiles inclinées sur l'arrière.

Goëmon ou *Goesmon*, s. m. Plante marine qu'on voit souvent flotter à fleur d'eau. On la nomme encore *Varec* et *Sart.*

Goet ou *gouet*, s. m. (*Goè*, *gouè*) Espèce de gros raisin.

Goétie, s. f. (*Go-é-ci-e*) Espèce de magie par laquelle on invoquoit les mauvais Génies pour nuire aux hommes.

Goétien, *enne*, subst. (*Go-é-cien*, *iè-ne*) Qui exerçoit la goétie.

Goétique, adject. (*Go-é-ti-ke*) Qui appartient à la goétie.

Goffe, adj. (*Go-fe*) Mal fait ; mal bâti. —Grossier ; mal adroit. Il est du style familier.

Gogaille, s. f. (*Go-gâ-glie* ; mouillez les *ll.*) *Faire gogaille*, *être en gogaille* ; se réjouir dans un repas. Il est popul.

Gogo. *Vivre à gogo* ; à son aise, dans l'abondance. Il est familier.

Goguenard, *arde*, adj. (*Go-ghe-nar*, *ar-de*) Qui aime à plaisanter. Ce mot est aussi substantif.

Goguenarder, v. n. Plaisanter ; railler.

Goguettes, subst. f. pl. (*Go-ghè-te*) Propos joyeux : *Conter goguettes.* Il est familier.

Etre en goguettes, *en ses goguettes*, (autrefois *en ses gogues* ;) être en humeur de rire et de se divertir. —*Chanter goguettes à quelqu'un* ; lui dire des injures, des choses fâcheuses.

Goiland ou *Goeland*, s. m. Oiseau de mer.

Goinfrade, s. f. Repas de goinfre. Il est populaire.

Goinfre, subst. m. (*Goein-fre*) Celui qui met tout son plaisir à manger. Il est populaire.

Goinfrer, v. n. (*Goein-fré*) Manger beaucoup et avidement. Il est pop.

Goinfrerie, s. f. Gourmandise sans goût. Il est populaire.

Goître, s. m. (*Goâ-tre*) Tumeur grosse et spongieuse qui vient à la gorge.

Goîtreux, euse, adj. (*Goâ-treû*) Qui est de la nature du goître. —Qui est sujet au goître.

Golfe, s. m. Mer qui entre et qui avance dans les terres.

Golfiche, subst. f. Coquille qui a un éclat de nacre.

Golile, s. f. Espèce de collet qu'on porte en Espagne.

Golis, s. m. (*Go-li*) Bois de dix-huit à vingt ans. —Arbre de cette sorte de bois.

Gomène, s. f. Terme de Marine : Sur les galères, le câble de l'ancre.

Gomme, s. f. (*Go-me*) Substance qui découle de certains arbres et qui se fond dans l'eau.

Gomme-résine, s. f. Substance composée de gomme et de résine.

Gommé, ée, part. p. de *Gommer*, et adj. Qui a de la gomme, enduit de gomme.

Gommer, v. a. (*Go-mé*) Enduire de gomme.

Gommer une couleur, y mettre un peu de gomme. —*le tabac*, l'humecter avec de l'eau dans laquelle on a fait bouillir des côtes de tabac.

Gommeux, euse, adject. (*Go-meû, eû-ze*) Qui jette, qui contient de la gomme.

Gommier, subst. m. (*Go-mié*) Sorte d'arbre qui jette de la gomme.

Gomphose, s. f. (*Gon-fo-ze*) t. d'Anatomie : Articulation immobile par laquelle les os sont emboîtés l'un dans l'autre.

Gonagre, s. f. Terme de Médecine : La goutte aux genoux.

Gond, s. m. (*Gon*; le *d* ne se prononce jamais.) Morceau de fer coudé qui sert à porter une penture de porte.

Prov. et figur. *Mettre* ou *faire sortir quelqu'un hors des gonds*, le mettre tellement en colère qu'il soit comme hors de lui-même.

Gondole, s. f. Petit bateau plat et fort long dont on se sert sur-tout à Venise. —Petite soucoupe ovale dont on se sert pour se laver les yeux ; bassin oculaire. —Petit vase à boire.

Gondolier, subst. m. (*Gon-do-lié*) Celui qui mène les gondoles.

Gonfalon ou *gonfanon*, s. m. Terme de Blason : Bannière d'Eglise à trois ou quatre fanons qui sont des pièces pendantes.

Gonfalonier ou *gonfanonier*, subst. m. (*Gon-fa-lo-nié*) Celui qui portoit le gonfalon. On donne encore ce titre aux Chefs de quelques Républiques d'Italie.

Gonfle, adj. On le dit en quelques endroits pour *gonflé*, de même qu'*enfle* pour *enflé* ; *trempe* pour *trempé*. Ce sont autant de barbarismes.

Gonflé, ée, part. p. de *Gonfler*, et adj. Enflé. —On le dit souvent au figuré : *Gonflé d'orgueil*, *de son mérite*, etc.

Gonflement, s. m. (*Gon-fle-man*) Enflure.

Gonfler, v. act. (*Gon-flé*) Enfler. —On dit élégamment au fig. *Gonfler d'orgueil* ; enorgueillir, etc.

Gonfler, v. n. et *Se gonfler*, v. pron. S'enfler.

Gonin, adj. m. usité en cette seule phrase proverb. *C'est un maître Gonin* ; un homme fin et rusé.

Goniométrie, subst. f. Art de mesurer les angles.

Gonne, subst. f. (*Go-ne*) Terme de Marine : Futaille à mettre de la bière ou d'autres liqueurs. —Futaille à mettre du saumon salé.

Gonorrhée, s. f. (*Go-nô-ré-e*, *r* forte.) Sorte de maladie vénérienne ; flux involontaire de semence.

Gor, s. m. Arbre qui croît sur les bords du Niger et dont le fruit ressemble à la châtaigne.

Gord, s. m. (*Gôr*) Pêcherie que l'on construit dans une rivière avec deux rangs de perches.

Goret, s. m. (*Go-rè*) Petit cochon. Il ne se dit guères que par plaisanterie. —Le premier compagnon de la boutique d'un cordonnier. —Sur mer, balai plat pour nettoyer un vaisseau.

Goreter, v. act. (*Go-re-té*) ter. de Marine ; Nettoyer un vaisseau avec le goret.

Gorge, subst. f. La partie de devant du cou. —Le gosier. —Le sein d'une femme. —Détroit ; passage entre deux

montagnes. —En termes de Fortification, entrée d'une fortification du côté de la Place. —En ter. d'Architecture, moulure concave. —Morceau de bois tourné qu'on met au-dessus des estampes sur toile.

Couper la gorge à quelqu'un, le tuer, le massacrer; fig. le ruiner, le perdre. —*Se couper la gorge avec quelqu'un*, se battre contre lui. — fig. *Se couper la gorge soi-même*, dire ou faire quelque chose de contraire à ses intérêts. —*Rire sous gorge* ou *sous cape* (le second est plus usité); rire tout bas et sans qu'il y paroisse. —*Rire à gorge déployée*, de toute sa force. —On dit d'un ris forcé qu'*il ne passe pas le nœud de la gorge.* —*Avoir un nœud à la gorge*; être triste au point de ne pouvoir parler. —*Rendre gorge*, vomir; au figuré, rendre ce qu'on a pris injustement.

Gorge-chaude; en Fauconnerie, chair des animaux vivans qu'on donne aux oiseaux de proie. —Proverb. *Faire une gorge-chaude de quelque chose*; s'en réjouir, s'en moquer.

Gorgé, ée, part. pass. de *Gorger*, et adj. Plein; rempli. —*Ce cheval a les jambes gorgées, enflées et pleines de mauvaises humeurs.*

Gorge-de-pigeon, s. f. Couleur composée et mélangée qui paroît changer suivant les différens aspects du corps coloré. —Sorte d'embouchure de cheval.

Gorgée, subst. f. Quantité de liqueur qu'on peut avaler à la fois: *Une gorgée de bouillon.*

Gorger, v. act. (*Gor-jé*) Donner à manger, à boire avec excès; soûler: *Gorger de vin, de viandes.* —fig. Combler; remplir. Il ne se dit qu'en parlant des richesses: *Gorger de biens.*

Se gorger, v. pron. Se remplir jusqu'à la gorge.

Gorgère, subst. f. Collet antique de femme qui couvroit la gorge et le cou.

Gorgeret, s. m. (*Gor-je-rè*) Instrument pour introduire les tenettes dans la vessie.

Gorgerette, s. f. (*Gor-je-rè-te*) Sorte d'ajustement de femme qui couvre une partie de la gorge.

Gorgerin, s. m. (*Gor-je-rein*) Pièce de l'armure qui couvroit la gorge d'un homme d'armes. —En Architecture, petite frise du chapiteau dorique.

Gorgonelle, subst. f. (*Gor-go-nè-le*) Sorte de toile de Hollande et de Hambourg.

Gosier, s. m. (*Go-zié*) Partie intérieure de la gorge par où les alimens passent de la bouche dans l'estomac. —Canal par où sort la voix et qui sert à la respiration. —figurément, voix: *Elle a un beau gosier*, une voix agréable.

Proverb. *Avoir le gosier pavé*; manger les viandes fort chaudes sans se brûler.

Grand-gosier, subst. m. Oiseau des Antilles connu sous le nom de *Pélican*.

Gossampin, subst. m. (*Go-san-pein*) Grand arbre des Indes, d'Afrique et d'Amérique, qu'on nomme aussi *Fromager*.

Gothique, adj. (*Go-ti-ke*) Au propre, qui vient des Goths: *Architecture gothique*; *écriture gothique.* —Au fig. fort ancien, hors de mode: *Habillement gothique*, *manières gothiques.*

Gothique, s. m. *Il y a du gothique* dans cette Architecture, dans cette écriture.

Gouache, s. f. (*Goua-che*) Peinture dont les couleurs sont détrempées avec de l'eau et de la gomme.

Goudron, s. m. Composition faite de poix noire, d'huile de poisson, de suif et d'étoupe, servant principalement à calfater les navires.

Goudronner, v. act. (*Gou-dro-né*) Enduire de goudron.

Gouffre, subst. m. (*Gou-fre*) Endroit d'une rivière où l'eau tournoyant engloutit ce qui paroît à sa surface. —Abîme. — fig. 1.° *Gouffre de malheurs, de misères*; malheur, misère extrême. —2.° *Un gouffre*, un grand dissipateur.

Gouge, s. f. Espèce de ciseau servant aux Menuisiers, aux Sculpteurs, etc. —Prostituée. Il est vieux.

Gouine, s. f. (*Goui-ne*) Coureuse; prostituée de la plus vile espèce.

Goujat, s. m. (*Gou-ja*) Valet de Soldat. —Celui qui porte le mortier avec l'oiseau. —C'est aussi un terme de mépris: *Que veut dire ce vilain goujat?*

Goujon, s. m. Sorte de petit poisson blanc. —Cheville de fer. —Ciseau de Sculpteur.

Proverbialem. *Faire avaler le goujon à quelqu'un*, le faire tomber dans un piége.

Goujoner, v. a. (*Gou-jo-né*) Lier les parties d'un ouvrage avec un goujon.

Goujure, subst. f. Terme de Marine: Entaille qu'on fait à un instrument.

Goulée, subst. f. Grande bouchée. Il est bas.

Goulet, subst. m. (*Gou-lè*) Entrée étroite d'un port. —Le cou d'un vase. Il est vieux.

Goulette, subst. fém. (*Gou-lè-te*) ter. d'Architecture : Petit canal sur des tablettes de pierre, interrompu par de petits bassins en coquille, d'où sortent des bouillons d'eau.

Gouliafre, adjectif. Glouton. Il est populaire.

Goulot, s. m. (*Gou-lo*) Partie de la bouteille par où coule la liqueur.

Goulotte, subst. f. (*Gou-lo-te*) En Architecture, petite rigole pour l'écoulement des eaux.

Goulu, subst. m. Animal sauvage de Laponie et de Moscovie; il est fort noir et luisant. — Oiseau qui dévore le poisson avec beaucoup d'avidité.

Goulu, ue, adj. et subst. Qui mange beaucoup et fort vîte; glouton.

Goulument, adverb. (*Gou-lu-man*) D'une manière goulue; avidement.

Goupille, subst. fém. (*Gou-pi-glie; mouillez les ll.*) Sorte de petite clavette ou cheville.

Goupiller, verb. act. (*Gou-pi-glié*) Mettre une goupille.

Goupillon, subst. m. (*Gou-pi-glion*) Instrument avec lequel on nettoie les vases où l'on ne peut mettre la main. —Aspersoir pour l'eau-bénite.

Goupillonner, v. a. (*Gou-pi-glio-né*) Nettoyer avec un goupillon.

Gour, s. m. Creux produit par une chute d'eau. —Creux plein d'eau dans des rochers, au pied des arbres, au bord des rivières.

Gourd, gourde, adj. (*Gour, our-de*) Engourdi et comme perclus par le froid. Il ne se dit guères qu'au féminin en parlant des mains.

Figur. et famil. *Ce filou n'a pas les mains gourdes*, vole lestement.

Piastre gourde; Monnoie d'argent fabriquée originairement en Espagne, et qui est à peu près au titre et du même poids que les anciens écus de France de neuf au marc.

Gourde, s. f. Espèce de calebasse où l'on met quelque liqueur. —En termes de Chirurgie, hydrocèle composée de deux tumeurs, l'une plus grosse dans le scrotum, l'autre moindre plus haut.

Gourdin, s. m. (*Gour-dein*) Bâton gros et court. Il est populaire. —Manœuvre qui tient la voile d'une galère par le côté.

Gourdiner, verb. act. (*Gour-di-né*) Donner des coups de gourdin. Il est populaire.

Goure, s. f. Terme de Droguiste, qui se dit de toute drogue falsifiée.

Goureau, subst. f. (*Gou-rô, s. d.*) Sorte de figue appelée aussi *grosse violette longue.*

Goureur, s. m. Celui qui falsifie les drogues.

Gourgandine, subst. f. Coureuse; créature de mauvaise vie. Il est famil. —Sorte de coquille bivalve.

Gourgane, s. f. Petite féve de marais qui est douce.

Gourgouran, s. m. Etoffe de soie des Indes.

Gourlu, s. m. Terme de Relation : Ablution en usage chez les Turcs.

Gourmade, s. f. Coup de poing.

Gourmand, ande, adject. et subst. (*Gour-man, an-de*) Qui mange avec avidité et avec excès. Il dit moins que *Goinfre* et *Glouton.*

Branches gourmandes, celles qui attirant à elles la séve de l'arbre épuisent les branches voisines.

Gourmander, v. act. (*Gour-man-dé*) Réprimander avec dureté. —figurém. *Gourmander ses passions*; s'en rendre le maître, les tenir assujetties à la raison. —En t. de Manége, *gourmander un cheval*, le manier rudement de la bouche.

Gourmandine, subst. fém. Sorte de poire.

Gourmandise, s. f. (*Gour-man-di-ze*) Intempérance dans le manger.

Gourme, s. f. Mauvaises humeurs qui viennent aux jeunes chevaux.

Jeter sa gourme, se dit au propre d'un cheval, et au figuré 1.° des enfans qui ont la gale ou d'autres humeurs; 2.° d'un jeune homme qui fait beaucoup de folies et d'extravagances.

Gourmer, v. act. (*Gour-mé*) Mettre la gourmette à un cheval. —Battre à coups de poing.

Gourmet, s. m. (*Gour-mè*) Personne qui sait bien connoître et goûter le vin. —Celui qui goûte le vin sur les ports de Paris.

Gourmette, subst. f. (*Gour-mè-te*) Sorte de chaîne de fer attachée à la branche de la bride et placée sous la ganache du cheval.

Fig. et fam. *Lâcher la gourmette à quelqu'un*, lui donner plus de liberté qu'il n'en avoit.

Gournable, s. m. Terme de Marine: Cheville de bois qui sert au bordage d'un vaisseau.

Gournabler un vaisseau, mettre des chevilles au bordage.

Gournal, s. m. Poisson très-délicat de la mer du Sud.

Goussaut ou *goussant*, subst. masc. (*Gou-sô*, s. d.) Terme de Manége qui se dit d'un cheval court de reins et dont l'encolure et la conformation annoncent la force. Il est aussi adjectif: *Un cheval goussaut.* —En termes de Fauconnerie, oiseau trop lourd et peu estimé pour la volerie.

Gousse, s. f. (*Gou-ce*) Enveloppe qui couvre plusieurs sortes de légumes. —*Gousse d'ail*, partie de la tête d'ail.

Gousset, s. m. (*Gou-cè*) Le creux de l'aisselle. —Mauvaise odeur qui sort du gousset : *Il sent le gousset.* —Petite poche de culotte où l'on met de l'argent. —Bout-d'ais chantourné pour soutenir des planches. —Morceau de toile qui sert à faire tenir le corps d'une chemise avec la manche.

Goût, subst. m. (*Goû*) Celui des cinq sens par lequel on discerne les saveurs. —Saveur : *Viande de bon goût.* —Odeur : *Ce tabac a un goût de pourri.* —Appétence des alimens : *Il a entiérement perdu le goût.* —fig. 1.° Discernement; finesse de jugement; sentiment des beautés et des défauts dans les arts. —2.° Inclination; plaisir, etc. *Il n'a pas de goût pour les vers, pour la musique, etc.* —3.° Opinion; approbation : *Cela n'est pas de mon goût, il ne faut pas disputer des goûts.* —4.° Manière dont une chose est faite : *Cela est de bon, de mauvais goût.* —5.° Caractère d'un Auteur, d'un Artiste : *Vers dans le goût de Voltaire; tableau dans le goût de Rubens.*

Goûter, s. m. (*Gou-té*) Petit repas qu'on fait entre le dîner et le souper; collation.

Goûter, v. neut. (*Gou-té*) Manger entre le dîner et le souper; faire collation. —*Goûter à...* essayer à manger d'une chose.

Goûter, v. act. Sentir et discerner les saveurs par le goût. —Prendre tant soit peu d'un mets, d'une liqueur, pour en savoir le goût. —Il se dit aussi quelquefois des choses dont on juge par l'odorat : *Goûtez de ce tabac, goûtez bien ce tabac.* —figurém. 1.° Essayer; éprouver. —2.° Approuver; trouver bon; prendre plaisir à...

Goutte, s. f. (*Gou-te*) Petite partie d'une chose liquide : *Goutte d'eau, de vin, d'huile, etc.*

Ne... goutte, adv. négat. Point du tout : *On ne voit goutte dans cette affaire; il n'entend goutte.* Il est familier. —*Goutte à goutte*, adv. Goutte après goutte, peu à peu. —*Vin de la première goutte*, vin qu'on tire sans pressurer.

Goutte, subst. f. (*Gou-te*) Fluxion âcre et douloureuse qui s'attache aux jointures des pieds, des mains, des genoux.

Goutte-crampe ou *Crampe*, convulsion momentanée du nerf de la jambe. —*Goutte-sciatique* ou *sciatique*, espèce de goutte qui s'attache principalement à l'emboîture de la cuisse. —*Goutte-sereine*, maladie qui cause subitement la privation de la vue par l'obstruction du nerf optique.

Gouttelette, subst. f. (*Gou-te-lè-te*) Petite goutte. Il est peu usité.

Goutteux, euse, adj. (*Gou-teû, eû-ze*) Qui a la goutte ou qui est sujet à la goutte. On dit aussi substantivement; *C'est un goutteux.*

Gouttière, s. f. (*Gou-tiè-re*) Canal par où les eaux de la pluie coulent de dessus les toits. —Par extension, bande de cuir qui avance autour de l'impériale d'un carrosse. —Creux sur la tranche du livre quand il est rogné. —En Vénerie, raies creuses le long du merrein de la tête du cerf.

Gouvernail, s. m. (*Gou-vêr-naglie*; mouillez l'*l* finale.) Piéce de bois attachée au derrière d'un vaisseau, d'un bateau, etc. qui sert à le gouverner. On l'appelle aussi *Timon.* —fig. *Tenir le gouvernail* ou *le timon*; gouverner, conduire les affaires.

Gouvernance, s. f. Juridiction établie en quelques villes des Pays-Bas, à la tête de laquelle est le Gouverneur de la place.

Gouvernante, s. f. La femme d'un Gouverneur de place. —Celle qui a par elle-même le gouvernement d'une province : *La Gouvernante des Pays-Bas.* —Femme qui a soin des enfans dans une maison. —Celle qui a soin du ménage d'un veuf, d'un garçon.

Gouvernement, s. m. (*Gou-vêr-neman*) Constitution d'un Etat. —Ceux qui gouvernent : *Le Gouvernement a ordonné que...* —Manière de gouverner : *Gouvernement doux, tyrannique, etc.* —Charge de Gouverneur : *Il a eu le Gouvernement des Pays-Bas.* —Ville, Pays qui est sous le pouvoir du Gouverneur. —Hôtel du Gouverneur.

Avoir quelque chose en son gouvernement; être chargé d'en avoir soin.

Gouverner, verb. act. (*Gou-vêr-né*) Régir; conduire avec autorité : *Gouverner un Etat*; et neutralement, *il* ou *elle gouverne dans cet Etat.* —Administrer : *Gouverner les affaires, le ménage.* —Conduire un vaisseau. Figurém. et proverb. *Il gouverne bien sa barque*, il conduit bien ses affaires. —Avoir soin de.... *Gouverner les enfans, les malades; il entend à bien gouverner les chevaux, la basse-cour, le vin, une cave.* —En parlant des personnes, avoir du crédit sur l'esprit de...... —En ter. de Grammaire, régir; avoir pour régime.

Se gouverner, v. réc. Se conduire bien ou mal.

Gouverneur, s. m. Celui qui commande dans une province, une place forte, etc. —Celui qui est commis à l'éducation et à l'instruction d'un jeune Prince, etc.

Goyave, s. f. (*Goa-ia-ve*) Fruit du goyavier.

Goyavier, subst. m. (*Goa-ia-vié*) Grand arbre de l'Amérique et des Indes.

Grabat, subst. m. (*Gra-ba*) Petit et méchant lit. —Proverb. *Etre sur le grabat*, malade au lit.

Grabataire, adject. (*Gra-ba-tè-re*) Habituellement malade ou alité. —Autrefois *Grabataires*, ceux qui différoient jusqu'à la mort à recevoir le Baptême.

Grabeau, subst. m. (*Gra-bô*, s. d.) ter. d'Epiciers-Droguistes : Fragmens, poussière, criblure et autres rebuts de matières fragiles, comme séné, quinquina, etc.

Grabuge, s. m. Désordre, trouble, vacarme. Il est familier.

Grace, subst. f. Faveur qu'on fait à quelqu'un sans y être obligé. *Grace* dit proprement quelque chose de gratuit, et *faveur* quelque chose d'affectueux. La première exclut le droit, elle est étrangère à la *justice*; la seconde fait acception des personnes, sans exclure tout titre; elle est opposée à *rigueur.* —Faveur; crédit : *Etre en grace auprès de.... avoir les bonnes graces de....* —Secours surnaturel que Dieu donne aux hommes pour faire leur salut : *Grace prévenante, efficace, suffisante, sanctifiante, etc.* —Agrément, avec cette différence que *grace* a plus de rapport au corps, et *agrément* à l'esprit : *Marcher, danser, chanter avec grace; avoir une conversation pleine d'agrémens.* Dans cette acception *grace* ne s'emploie pas tout seul au singulier, du moins en prose : *Ses graces* et non pas *sa grace*, encore ne le dit-on que d'une femme. En parlant d'un homme, on dit *sa bonne grace.* Voyez plus bas. —Dans le style; aisance, souplesse, variété dans les mouvemens; passage naturel et facile de l'un à l'autre. —Pardon; abolition d'un crime.

Bonne grace, petit rideau au chevet du lit. —Bon air, bonne mine, etc. —Au plur. amitié; bienveillance.

Commanderies de grace, celles dont le Grand-Maître d'un Ordre a la libre disposition, par opposition aux *Commanderies de rigueur* que les Chevaliers obtiennent en leur rang.

Graces, s. f. pl. Remercîment qu'on fait à Dieu après le repas.

De grace, adv. Par grace, par pure bonté.

Graciable, adj. Rémissible, qui peut être pardonné.

Gracieusement, adv. (*Gra-cieû-ze-man*) D'une manière gracieuse.

Gracieuser, v. act. (*Gra-cieû-zé*) Faire des démonstrations d'amitié à... Il est familier.

Gracieuseté, s. f. (*Gra-cieû-ze-té*) Honnêteté, civilité. —Ce qu'on donne à quelqu'un au-delà de ce qu'on lui doit; gratification. Il est familier dans les deux sens.

Gracieux, *euse*, adj. (*Gra-cieû*; en vers, *ci-eû.*) Doux, civil, honnête. —Agréable; qui a de la grace, de l'agrément.

Juridiction gracieuse, celle que les Evêques exercent par eux-mêmes, par opposition à la *contentieuse* exercée par les Officiaux.

Gracilité, s. f. Il ne se dit guères que d'une voix grêle.

Gradation, subst. f. (*Gra-da-cion*) Figure de Rhétorique par laquelle on assemble plusieurs propositions qui enchérissent les unes sur les autres. —En Peinture, changement insensible qui fait la diminution des teintes et des nuances. On dit plus souvent et mieux *Dégradation*.

Grade, s. m. Degré d'honneur, de dignité. —Degrés que l'on acquiert dans les Universités. —Lettres qu'on obtient en vertu des grades qu'on a acquis.

Gradeau, s. m. (*Gra-dô*) Poisson très-délicat de la mer du Sud.

Gradin, subst. m. (*Gra-dein*) Petit degré qu'on met sur un autel, etc. —Bancs élevés les uns au-dessus des autres en amphithéâtre.

Gradine, subst. f. Ciseau dentelé et fort acéré dont se servent sur-tout les Sculpteurs.

Graduation, s. f. (*Gra-du-a-cion*) Division en degrés : *La graduation d'un baromètre.* —Dans les Salines, bâtiment où l'on fait évaporer l'eau dans laquelle le sel est dissous. On l'appelle aussi *Chambre graduée*.

Gradué, subst. masc. Celui qui a obtenu un degré académique dans une Université.

Gradué, *ée*, part. p. de *Graduer*, et adj. Divisé en degrés. —Qui a pris quelque degré. —En Chimie, *feu gradué*, feu qu'on augmente par degrés.

Graduel, *elle*, adj. Qui va par degrés : *Une substitution graduelle.* —*Pseaumes graduels*, Pseaumes que les Hébreux chantoient sur les degrés du Temple.

Graduel, subst. m. Versets qui se chantent à la Messe après l'Epître, et qui servent de préparation à l'Evangile. —Livre contenant tout ce qui se chante au lutrin pendant la Messe.

Graduer, v. act. (*Gra-du-é*) Diviser en degrés : *Graduer les cercles d'une sphère, un baromètre, un thermomètre, etc.* —Conférer des degrés dans une Université.

Se faire graduer, v. réc. Prendre des degrés.

Graillement, s. m. (*Grâ-glie-man*) Son cassé ou enroué.

Grailler, v. n. (*Grâ-glié*) ter. de Chasse : Sonner du cor pour rappeler les chiens.

Graillon, subst. m. (*Grâ-glion*) Les restes ramassés d'un repas. —Restes ou rognures des marbres.

Popul. *Marie graillon*, femme en guenilles.

Grain, s. m. (*Grein*) Ce que renferme l'épi de blé, de seigle, d'orge, etc. —Par extension, *grain de raisin, de grenade, de poivre.* —Par analogie, *grain de chapelet*; *maroquin d'un beau grain*, *etc.* —figur. Petite parcelle de quelque chose : *Grain d'encens.* —Petit poids faisant la 72e partie d'une drachme, d'un gros. —En ter. de Marine, *grain de vent* ou simplement *grain*, tourbillon qui se forme tout d'un coup.

Familiér. *Catholique à gros grains*, Catholique qui se permet beaucoup de choses défendues par la Religion. —fig. *Il n'y a pas un grain de sel dans ces ouvrage*, il est insipide; il n'y a rien de piquant, d'agréable. —fig. et fam.

Il a un grain de folie dans la tête, ou simplement *il a un grain*; il est un peu fou. — *Grains de petite vérole*, pustules que la petite vérole produit sur la peau.

Graine, s. f. (*Grè-ne*) Semence de certaines plantes qui se forme en petits grains : *Graine de choux*, *de laitue*, *de moutarde*, *etc.* — Pepins de certains fruits.

Familiér. *Cette fille monte en graine*, vieillit sans se marier.

Puisque l'on écrit par un *e* les dérivés de *grain*, *graine*, comme *grenade*, *grener*, *grenier*, *grenetis*, *etc.* ne faudroit-il pas de même écrire *grein*, *greine ?*

Grainer. Voyez *Grener*.

Grairie, subst. f. (*Gré-ri-e*) ter. des Eaux et Forêts : Partie d'un bois possédé en commun. — Droit que le Roi prenoit sur les bois situés sur le tréfonds d'autrui. *Trév.*

Grais ou *Grès*, s. m. Voyez *Grès*.

Graisse, s. f. (*Grê-ce*) Substance onctueuse répandue dans le corps de l'animal. — figurém. et famil. Ce qu'il y a de meilleur en quelque chose : *La graisse de la terre*, *d'une affaire*.

Graisser, v. act. (*Gré-cé*) Frotter, oindre avec de la graisse.

Prov. *Graisser ses bottes*, se préparer à partir. —*La patte à quelqu'un*, lui donner de l'argent pour le corrompre. — *Le marteau*; donner de l'argent à un Portier pour avoir l'entrée libre. —*La peau à quelqu'un*; le battre, le frotter.

Graisset, s. m. Sorte de petite grenouille verte qui a la faculté de monter le long des corps les plus polis.

Graisseux, *euse*, adject. (*Grè-ceû*, *eu-ze*) Qui est de la nature de la graisse.

Gramen, s. m. Nom générique des plantes de la famille des *Chiendents*.

Graminées, adj. f. pl. *Plantes graminées*, qui tiennent de la nature des *gramen*.

Grammaire, s. f. (*Gra-mè-re*) Art qui enseigne à parler et à écrire correctement. — Livre qui renferme les préceptes de cet art.

Grammairien, s. m. (*Gra-mé-ri-en*) Celui qui sait la grammaire, qui a écrit de la grammaire.

Grammatical, *ale*, adj. Qui appartient à la grammaire.

Grammaticalement, adv. (*Gra-ma-ti-ka-le-man*) Selon les règles de la grammaire.

Grammatiste, s. m. (*Gra-ma-tis-te*) Chez les Grecs et les Romains, celui qui enseignoit aux enfans les principes des Langues.

Granadille, s. f. (mouillez les *ll.*) Fleur qui croît au Paraguay. Elle a les figures des instrumens de la Passion.

Grand, *ande*, adj. (*Gran*, et devant une voyelle *grant*; *Grand Orateur*, *Gran-to-ra-teur.*) Fort étendu dans ses dimensions. —Qui a commencé à croître : *Cet enfant*, *cet arbre est déjà grand.* —Qui surpasse les autres du même genre soit au physique soit au moral. —Important; remarquable. —Considérable, illustre, etc. —Titre de divers Officiers principaux dans leurs départemens : *Grand Prévôt*, etc. —On dit *un Grand homme*, un homme d'un grand mérite; et *un homme fort grand*, un homme de haute taille. De même au féminin; *une grande Dame*, une Dame de haute naissance, puissante, riche, etc. *Une grande femme*, d'une taille au-dessus de l'ordinaire.

En grand, adv. De grandeur naturelle : *Il est peint en grand.* —*Faire une chose en grand*, *l'exécuter en grand*; la faire d'une grandeur convenable, d'après un modèle en petit. —*Penser*, *agir*, *travailler en grand*, *etc.* d'une manière, grande, noble, élevée.

Grand, subst. m. Sublime : *Il y a du grand dans cette action*, *dans ce poëme.* —Homme élevé en dignité. Il s'emploie plus communément au pluriel.

Prov. *Du petit au grand*, par comparaison des petites choses aux grandes.

Grande, fém. de l'adj. *Grand*; devant plusieurs noms fém. il perd son e final : *Grand'mère*, *Grand'Messe*; *c'est grand' pitié*, *il m'a fait grand'peur*, etc.

A la grande, adv. A la manière des grands Seigneurs.

Grandelet, *ette*, adj. (*Gran-de-lè-è-te*) Un peu grand. Famil.

Grandement, adv. (*Gran-de-man*) Extrêmement. Il est familier. —Avec grandeur : *Penser*, *agir grandement.*

Grandesse, subst. f. (*Gran-dè-ce*) Qualité d'un Grand d'Espagne.

Grandeur, s. f. Etendue de ce qui est grand. —Excellence ; sublimité ; dignité. —*Grandeur d'ame*, magnanimité. —Enormité d'un crime. —En Mathématiques, tout ce qui est susceptible d'augmentation et de diminution. —Titre d'honneur qu'on donne, en quelque pays, aux Evêques, etc.

Grandir, v. n. Devenir plus grand ; croître.

Grandissime, adj. superlatif : Très-grand. Il est familier.

Grand-œuvre, s. m. (*Gran-teu-vre*) La pierre philosophale.

Grange, s. f. Lieu de la ferme où l'on met le grain en gerbes.

Granit ou *Granite*, s. m. Sorte de pierre fort dure.

Granitelle, adj. (*Gra-ni-tè-le*) Il se dit du marbre qui ressemble au granit.

Granulation, s. f. (*Gra-nu-la-cion*) Opération par laquelle on réduit les métaux en petits grains ou en grenaille.

Granuler, v. a. (*Gra-nu-lé*) Réduire un métal en petits grains.

Graphie, s. f. (*Gra-fi-e*) Description. Ce mot entre dans la composition de plusieurs autres, comme *Géographie*, description de la terre. *Hydrographie*, description de l'eau, etc.

Graphique, adj. (*Gra-fi-ke*) Il se dit des descriptions et des opérations mises sous les yeux et rendues sensibles par une figure : *Description graphique d'une éclipse*.

Graphiquement, adverb. (*Gra-fi-ke-man*) D'une manière graphique.

Graphomètre, s. m. (*Gra-fo-mè-tre*) Instrument de Mathématiques pour mesurer des angles.

Grappe, s. f. (*Gra-pe*) Assemblage de plusieurs grains attachés en bouquet au cep de la vigne. —Il se dit aussi de quelques autres plantes ou arbrisseaux. —Espèce de galle qui vient aux pieds des chevaux.

Proverb. et fig. *Mordre à la grappe*, donner dans le panneau ; saisir avidement une proposition qui nous flatte. —Prendre plaisir à quelque chose.

Grappiller, v. n. (*Gra-pi-glié* ; en mouillant les *ll.*) Cueillir ce qui reste de grappes de raisin dans une vigne vendangée. —fig. et fam. Faire quelque petit gain. En ce dernier sens il est quelquefois actif.

Grappilleur, *euse*, subst. (*Gra-pi-glieur*) Celui, celle qui grapille ; et fig. qui fait de petits profits injustes.

Grappillon, subst. m. (*Gra-pi-glion*) Petite grappe.

Grappin, s. m. (*Gra-pein*) Ancre à quatre becs. —Instrument de fer à plusieurs pointes recourbées dont on se sert pour accrocher un vaisseau.

Fig. et fam. *Mettre à quelqu'un le grappin dessus* ; le dominer, prendre de l'empire sur lui.

Grappiner, v. a. (*Gra-pi-né*) Accrocher un vaisseau en y jetant des grappins.

Gras, *grasse*, adj. (*Grâ*, *grâ-ce*) En parlant des animaux, qui a beaucoup de graisse. —Imbu de graisse ou de quelque matière onctueuse. —En parlant de vin et autres liqueurs ; qui s'est trop épaissi. —fig. Sale, obscène, licencieux : *Conte gras*.

Proverbial. *Gras comme un moine*, *comme un chanoine* ; qui a beaucoup d'embonpoint. —*Dormir la grasse matinée*, se lever tard. —*Tuer le veau gras* ; régaler quelqu'un extraordinairement. —*Quand vous aurez fait cette sottise*, *obtenu cet avantage*, *en serez-vous plus gras*, plus riche, plus content. —*Faire ses choux gras de...* Voy. *Chou*. —*Avoir la langue grasse* ; avoir la langue épaisse, prononcer mal les *r*. —*Jours gras*, ceux où il est permis de manger de la viande. —Plus particuliérement, les derniers jours du Carnaval.

Gras, s. m. *Le gras et le maigre* ; *il aime le gras* ; *je veux du gras*. —*Le gras de la jambe*, l'endroit le plus charnu.

Gras, adv. *Faire gras* ; manger de la viande. —*Parler gras* ; avoir la langue grasse. —*Peindre gras* ; éviter toute espèce de sécheresse. —*Peindre à gras* ; retoucher avant que la couche soit sèche ; ce qui produit un très-bon effet.

Gras-double, s. m. Espèce de tripe qui vient du premier ventricule du bœuf.

Gras-fondure, s. f. (*Acad.*) Sorte de maladie à laquelle les chevaux sont sujets. C'est une affection inflammatoire

du mésentère et des intestins. *Trév.* et le *Manuel Lexique* écrivent *gras-fondu*, subst. masc.

Grassari, s. m. Oiseau de passage qui craint beaucoup le froid.

Grassement, adv. (*Gra-ce-man*) Il ne se dit que dans ces deux phrases : *Vivre grassement* ; être, vivre fort à son aise. *Payer grassement*, généreusement.

Grasset, *ette*, adj. (*Gra-cè*, *è-te*) Qui est un peu gras. Il est familier.

Grassette, s. f. Plante vulnéraire.

Grasseyement, s. m. (*Gra-cé-ie-man*) Manière de prononcer d'une personne qui grasseye.

Grasseyer, v. n. (*Gra-cé-ié*) Parler gras ; prononcer certaines consonnes et principalement les *r* avec difficulté : *Il ne lui sied pas mal de grasseyer.*

Grasseyeur, *euse*, subst. (*Gra-cé-ieur*) Celui, celle qui parle gras, qui grasseye.

Grassouillet, *ette*, adj. (*Gra-sou-gliè*, *è-te*) Diminutif de *Grasset* : *Un enfant potelé et grassouillet.*

Gra, s. m. (*Gra*) Lieu où grattent les poules pour chercher des vers et des insectes.

Grateau, subst. m. (*Gra-tô*, s. d.) Instrument de Doreur pour préparer ce qu'ils veulent dorer.

Graticuler, v. a. (*Gra-ti-cu-lé*) t. de Peintre et de Dessinateur : Diviser en un même nombre de petits carrés un tableau, etc. et la toile ou le papier sur quoi on veut en faire une copie.

Gratification, subst. f. (*Gra-ti-fi-ka-cion*) Don ; libéralité.

Gratifier, v. act. (*Gra-ti-fi-é*) Favoriser faisant quelque don.

Gratin, s. m. (*Gra-tein*) Reste de bouillie qui demeure attaché au fond du poêlon. —On dit aussi ; *Le gratin d'une bisque*, *d'une soupe mitonnée*, *etc.*

Gratiole, s. f. (*Gra-ci-o-le*) Plante purgative ; on l'appelle aussi *petite digitale*, *herbe à pauvre homme.*

Gratis, adv. (on pron. l'*s*) Sans qu'il en coûte rien. —fig. *Il a dit cela gratis* ; sans preuve, sans fondement.

Gratis, s. m. *Il a obtenu le gratis de ses bulles*, il n'a rien payé pour ses bulles.

Gratitude, subst. f. Reconnoissance d'une grace reçue.

Gratte-boesse, s. f. (*Gra-te-boa-ce*) Brosse de fil de laiton pour éclaircir la dorure.

Gratte-boesser, v. a. (*Gra-te-boa-cé*) Frotter une chose dorée avec la gratte-boesse.

Gratte-cu, subst. m. Ce qui reste de la rose après que les feuilles en sont tombées. —Petit fruit rouge de l'églantier.

Grattelle, s. f. (*Gra-tè-le*) Menue gale.

Gratteleux, *euse*, adj. (*Gra-te-leû*, *eû-se*) Qui a de la grattelle.

Gratter, v. a. (*Gra-té*) Frotter avec les ongles, etc. l'endroit où il démange. —En parlant des animaux, remuer la terre avec les ongles : *Les poules grattent la terre pour chercher du grain*, *etc.* —Ratisser : *Gratter du parchemin*, *une muraille*, *etc.* —Heurter doucement : *On grattoit à la porte du Roi.*

Figur. et fam. *Gratter le parchemin*, *le papier* ; gagner sa vie dans la basse Pratique.

Gratteron, et suivant l'*Acad. Grateron*, subst. m. Sorte de plante dont les fruits sont rudes au toucher et s'attachent aux habits des passans. On la nomme aussi *Muguet des bois.*

Grattoir, s. m. (*Gra-toar*) Instrument propre à gratter le parchemin, le papier, etc.

Grattoire, s. f. (*Gra-toa-re*) Voyez *Rugine.*

Gratuit, *ite*, adj. (*Gra-tuî*, *tuî-te* ; en vers et dans le discours soutenu, *Gra-tu-i.*) Qu'on donne ou qu'on fait sans y être obligé. —En t. de Philosophie ; *Supposition gratuite*, qui n'a aucun fondement. —*Don gratuit*, somme que le Clergé de France donnoit à certaines époques pour les besoins de l'Etat.

Gratuité, s. f. Caractère de ce qui est gratuit. Il ne se dit que de la Grace, de la Prédestination.

Gratuitement, adv. (*Gra-tui-te-man*) D'une manière gratuite. —Sans fondement.

Gravas, subst. m. Voyez *Gravois.* L'*Acad.* ne met que *gravois.*

Gravatier, s. m. (*Gra-va-tié*) Charretier qui enlève les gravois dans un tombereau.

Grave, adj. En Physique; pesant. —En parlant des personnes; qui parle, qui agit avec retenue et circonspection; sérieux, avec cette différence qu'on est *grave* par sagesse et par maturité d'esprit, et qu'on est *sérieux* par humeur et par tempérament. —En parlant des choses; important, qui est de conséquence : *Matière grave*. —En Grammaire; *Accent grave*, qui va de gauche à droite, comme dans *procès*. —En Musique; *Son grave*, *ton grave*, bas et profond, par opposition au son *aigu*.

Gravé, *ée*, part. pass. et adj. Voyez *Graver*. —*Avoir le visage gravé*, marqué de petite vérole.

Gravelée, s. f. Lie sèche et brûlée dont se servent divers Ouvriers. —On dit aussi adject. *Cendre gravelée*, cendre faite de lie de vin calcinée.

Graveleux, *euse*, adj. (*Gra-ve-leû*, *eû-se*) Qui est mêlé ou chargé de gravier : *Terrain graveleux*, *urine graveleuse*. —Qui est sujet à la gravelle. —Trop libre : *Un conte graveleux*.

Gravelle, s. f. (*Gra-vè-le*) Sable ou petites pierres qui se forment dans les reins ou dans les uretères.

Gravelure, s. f. Discours trop libre et approchant de l'obscénité. Familier.

Gravement, adv. (*Gra-ve-man*) Avec gravité. —Il se dit en Musique, d'un mouvement lent, mais moins que celui indiqué par *lentement*.

Graver, v. act. (*Gra-vé*) Tracer, imprimer quelque trait sur du cuivre, du marbre, etc. —fig. *Graver quelque chose dans sa mémoire*, *dans son cœur*, l'y imprimer fortement.

Graveur, s. m. Celui dont la profession est de graver.

Gravier, s. m. (*Gra-vié*) Gros sable mêlé de petits cailloux. —Menu sable qui obstrue les reins, etc.

Gravir, v. n. Grimper avec peine à quelque endroit rude et escarpé.

Gravitation, s. f. (*Gra-vi-ta-cion*) ter. de Physique : Action de graviter.

Gravité, s. f. En Physique, pesanteur. —En parlant des personnes, qualité d'une personne grave, sérieuse, réservée. Voyez *Décence*. —En parlant des choses, importance.

Graviter, verb. neut. (*Gra-vi-té*) ter. de Physique : Tendre et peser vers un point.

Gravoir, subst. masc. (*Gra-voar*) Outil avec lequel on fait la rainure des châsses de lunettes.

Gravois, s. m. (*Gra-voâ*) La partie la plus grossière du plâtre après qu'on l'a sassé. —Menus débris d'une muraille, d'un bâtiment.

Gravure, s. f. Art de graver sur le métal ou sur le bois.

Gré, s. m. Bonne volonté qu'on a de faire quelque chose. Il ne se dit que dans des expressions adverbiales : *Faire une chose de son gré*, *de son bon gré*, *de plein gré*, *etc*.

Fig. *Se laisser aller au gré des flots*, *du vent*; au mouvement de l'eau, du vent. —*Prendre quelque chose en gré*; l'agréer, le trouver bon, le recevoir avec résignation. —*Savoir bon* ou *mauvais gré à quelqu'un*; être content ou mécontent de ce qu'il a fait. —*Se savoir bon gré de quelque chose*; s'en féliciter, s'en applaudir.

De gré à gré, à l'amiable. —*Bon gré, mal gré*, de gré ou de force.

Grèbe, s. m. Oiseau aquatique, qu'on nomme aussi *Colimbe* et dont il y a plusieurs espèces.

Grec, *Grecque*, adj. (*Grèk*, *Grè-ke*) Qui est de Grèce. —Qui est écrit en Grec : *Langue grecque*. En ce sens il est subst. *Savoir le grec*, *apprendre le grec*.

Proverb. *Etre grec en quelque chose*, y être fort habile. On dit en sens contraire : *N'être pas grand grec*.

Grécisme, s. m. Construction, tour de phrase propre à la Langue grecque.

Gredin, *ine*, adj. (*Gre-dein*) En parlant des choses; gueux, mesquin : *Cela est bien gredin*, *cela paroît fort gredin*. —En parlant des personnes; il est substantif : *C'est un gredin*.

Gredins, s. m. plur. Petits chiens à longs poils.

Gredinerie, s. f. Misère; gueuserie, mesquinerie.

Gréement, s. m. Voyez *Grément*.

Gréer, v. a. (*Gré-é*) t. de Marine : Munir un vaisseau de toutes ses manœuvres, poulies, voiles, etc. le disposer de la manière dont il doit l'être pour être prêt à mettre sous voiles.

Greffe, s. m. (*Grè-fe*) Bureau où l'on garde et où l'on expédie plusieurs actes de Justice. —Les droits, les émolumens du Greffe.

Greffe, s. f. Terme de Jardinier : Ente.

Greffer, v. act. (*Gré-fé*) Faire une greffe ; enter.

Greffier, subst. m. (*Gré-fié*) Officier qui garde et qui expédie des Actes de Justice.

Greffoir, s. m. (*Gré-foar*) Petit couteau dont on se sert pour greffer.

Grège, s. f. Soie telle qu'elle sort de dessus le cocon. On dit aussi adjectivement, *de la soie grège*.

Grège, petit peigne de fer pour séparer la graine du lin de sa tige.

Grégeois, adj. m. (*Gré-joâ*) *Feu grégeois*, feu qui brûle même dans l'eau.

Grégorien, enne, adj. *Chant grégorien*, chant ordonné par Grégoire Premier. —*Année grégorienne*, année réformée en 1582 par Grégoire XIII.

Grègue, s. f. (*Grè-ghe*) Espèce de haut-de-chausses. Il est vieux. On le dit encore au pluriel dans quelques phrases proverbiales : *Il a mis de l'argent dans ses grègues*, il s'est bien enrichi. *Il en a dans ses grègues*; il a fait une perte, il lui est arrivé quelque chose de fâcheux. *Laisser ses grègues quelque part*, y mourir. *Tirer ses grègues*, s'enfuir.

Grêle, adj. m. et f. Long et menu.

Voix grêle, aiguë et foible. —*Ton grêle*, le ton le plus haut. —*Intestins grêles*, qui ont moins de diamètre que les autres.

Grêle, s. f. Eau de pluie congelée, qui tombe par grains. —figur. Grande quantité : *Une grêle de coups, de mousquetades*. —Tumeur blanche et dure qui vient aux paupières. —Outil pour approfondir entièrement et également les dents d'un peigne.

Grêlé, ée, part. p. et adj. Voyez *Grêler*. —familièr. *Visage grêlé*, fort marqué de la petite vérole.

Grêler, v. imp. (*Grê-lé*) Il se dit quand il tombe de la grêle : *Il grêle, il a grêlé*.

Grêler, v. act. Frapper de la grêle, gâter par la grêle : *L'orage a grêlé les vignes*.

Cet homme a été grêlé, ses terres ont été grêlées ; figur. et fam. il a fait de grandes pertes. —Proverb. et neutralement ; *Grêler sur le persil* ; faire sentir son ressentiment à des gens très-inférieurs.

Grelet, *gurlet* ou *têtu*, s. m. Sorte de marteau de Maçon.

Grelin, s. m. (*Gre-lein*) ter. de Marine : Cordage que l'on jette à un autre vaisseau qui veut venir à bord. —Petit câble pour amarrer les vaisseaux dans les lieux où l'on ne craint ni gros vent ni grosse mer. —Sorte de poisson.

Grêlon, subst. m. Grain de grêle extrêmement gros.

Grelot, s. m. (*Gre-lo*) Petite sphère de métal creusée et trouée, où l'on attache une petite boule aussi de métal pour la faire résonner.

Fig. et fam. *Attacher le grelot*, faire le premier une chose qui paroît difficile et hasardeuse.

Grelotter, verb. neut. (*Gre-lo-té*) Trembler de froid.

Grelou, s. m. Vaisseau percé de plusieurs petits trous pour grener la cire.

Grelouage, s. m. Action de réduire la cire en grains.

Grelouer, v. act. Grener la cire ; la réduire en petits grains pour la purifier.

Greluchon, s. m. Amant secret et favorisé gratis d'une femme qui se fait payer par d'autres amans. Style fam. et libre.

Grément ou *Gréement*, s. m. (*Gré-man*) t. de Marine : Tout ce qui est nécessaire à gréer un vaisseau. On dit aussi le grément de la chaloupe, du canot, d'une pompe, etc.

Grémial, subst. m. Morceau d'étoffe qu'on met sur les genoux d'un Prélat officiant, pendant qu'il est assis.

Grémil, s. m. Sorte de plante.

Grenade, s. f. Fruit du grenadier. —Petite boule de métal pleine de poudre.

Grenadier, subst. m. (*Gre-na-dié*) Arbre qui porte la grenade. —Soldat qui jette des grenades.

Grenadière, subst. f. Gibecière dans laquelle on porte les grenades.

Grenadille, (*Acad.*) s. f. Voyez *Granadille*, *Fleur de la Passion*.

Grenadille de marquetterie, Sorte d'ébène rouge.

Grenadin, s. m. Petit oiseau fort vif, du genre du moineau, et qui fréquente les côtes d'Afrique.

Grenage, s. m. Action de former le grain de la poudre à canon.

Grenaille, subst. f. (*Gre-nâ-glie*; mouillez les *ll.*) Métal réduit en menus grains.

Grenailler, v. act. (*Gre-na-glié*) Mettre un métal en menus grains.

Grenat, subst. m. (*Gre-na*) Pierre précieuse d'un rouge foncé. —Sorte de fruit.

Grenaut, s. m. (*Gre-nô*) Poisson qui a la tête fort grosse.

Grené, *ée*, part. p. et adjectif: *Epis bien grenés*, bien fournis de grains.

Greneler, v. act. (*Gre-ne-lé*) Faire paroître des grains sur le cuir, etc.

Grener, v. neut. (*Gre-né*) Produire de la graine. —Rendre beaucoup de grains: *Les blés ont bien grené cette année.*

Grener, v. act. Réduire en petits grains.

Grenetterie, s. f. (*Gre-nè-te-rí-e*) Commerce du Marchand Grenetier.

Grenettes, subst. f. pl. (*Gre-nè-te*) Petites graines dont les Peintres en miniature se servent pour la couleur jaune.

Grenetier, *ière*, subst. (*Gre-ne-tié*, *iè-re*) Celui ou celle qui vend des grains. L'Ordonnance les appelle *Grenier*, *Greniere*

Grenetier, Officier au Grenier à sel qui juge des différends sur le fait des gabelles.

Grenetis, s. m. (*Gre-ne-ti*) Tour fait de petits grains relevés en bosse au bord des médailles et des monnoies.

Grenier, s. m. (*Gre-nié*) Lieu où l'on serre le blé et autres grains. —Lieu au plus haut d'une maison où l'on serre des meubles, etc.

Figur. *La Beauce est un des greniers de Paris*; on tire beaucoup de blé de la Beauce pour Paris. —Proverb. *Aller du grenier à la cave*, avoir l'humeur inégale.

Grenier à sel, lieu où l'on serre, où l'on débite du sel. —Juridiction où l'on jugeoit les matières qui regardoient la gabelle.

Grenoir, s. m. (*Gre-noar*) Lieu d'un moulin à poudre où l'on grène la poudre.—Crible dans lequel on la passe, on la grène.

Grenot, s. m. (*Gre-no*) Sorte de poisson bon à manger.

Grenouille, s. f. (*Gre-nou-glie*; mouillez les *ll.*) Petit animal qui vit ordinairement dans les marais. —En ter. d'Imprimerie; morceau de fer carré placé sur la platine d'une presse, qui reçoit dans une de cavite le pivot de l'arbre. —En Médecine, tumeur formée par une humeur pituiteuse, qui, tombant sur la langue, ôte la liberté de la parole.

Grenouillère, s. f. (*Gre-nou-gliè-re*) Lieu marécageux où les grenouilles se retirent. —fig. et famil. Lieu humide et mal-sain.

Grenouiller, v. n. (*Gre-nou-glié*) Ivrogner. Il est populaire.

Grenouillet, s. m. (*Gre-nou-gliè*) Sorte de plante qui croît sur les montagnes.

Grenouillette, s. f. (*Gre-nou-gliè-te*) Plante qui croît dans les marais. C'est une espèce de renoncule.

Grenu, *ue*, adject. Plein de grains: *Un épi bien grenu.* —figur. *Maroquin bien grenu*, bien grenelé.

Grèque ou *grecque*, s. f. (*Grè-ke*) ter. de Relieur: Petite scie pour gréquer les livres.

Livre relié à la grèque, dont les nerfs ne paroissent pas sur le dos. —*Potage à la grèque*, fade, qui n'a point de goût. Style badin et burlesque.

Gréquer, v. act. (*Gré-ké*) ter. de Relieur: *Gréquer un livre*, le couper sur le dos avec la grèque, après qu'on a plié les feuilles.

Grès, s. m. (*Grê*) Pierre composée de grains de sable. —Sorte de poterie de terre sablonneuse. —En ter. de Chasse, les deux dents supérieures d'un sanglier.

Grésil, s. m. (*Gré-ziglie*; mouillez l'*l* finale.) Menue grêle assez dure, dont la blancheur égale celle de la neige.

Grésillement, subst. m. (*Gré-zi-glieman*) Action de grésiller, de racornir.

Grésiller, v. impers. (*Gré-zi-glié*) *Il grésille*, il tombe du grésil.

Grésiller, v. act. Faire que quelque chose se fronce, se racornisse : *Le Soleil a grésillé ces fleurs.*

Grésillonner, verbe qui exprime le cri du grillon. (*Gré-zi-glio-né.*)

Grésoir, s. m. (*Gré-zoar*) Outil de Vitrier pour rogner les extrémités d'un carreau de verre.

Gresserie, subst. f. (*Grè-ce-ri-e*) Pierres de grès. —Ouvrages faits de grès. —Mine d'où l'on tire les grès.

Grève, s. f. Plage unie et sablonneuse au rivage de la mer ou d'une grande rivière. —A Paris, place publique le long du bord de la Seine où l'on fait les exécutions. —Peine, fatigue. Il est vieux.

Grever, v. act. (*Gre-vé*) Léser ; faire tort et dommage. Il est peu usité hors du Palais.

Etre grevé de substitution ; être héritier ou légataire, à charge de substitution.

Gribanne, s. f. (*Gri-ba-ne*) Bâtiment de mer à mâts et à voiles.

Griblette, s. f. (*Gri-blè-te*) Morceau de porc délié qu'on lève sur la flèche du lard.

Gribouillage, s. m. (*Gri-boû-glia-je*) Mauvaise peinture, écriture mal formée. Il est populaire.

Gribouillette, s. f. (*Gri-boû-gliè-te*) *Jeter une chose à la gribouillette*, au milieu d'une troupe d'enfans qui cherchent à s'en saisir. Il est familier.

Gribouri, s. m. Scarabée qui a la figure d'un très-petit hanneton ; il ronge les racines les plus tendres des arbres.

Grièche, adj. *Pie-grièche*, pie plus petite que les autres, qui a le bec et les ongles crochus. — figur. et famil. Femme criarde et querelleuse. —*Ortie grièche*, espèce particulière d'ortie.

Grief, s. m. (*Grièf* ; et en vers, *Gri-èf.*) Dommage que l'on reçoit. —Plainte que l'on fait pour le dommage reçu.

Grief, iève, adj. Grand et fâcheux : *Grièvе maladie ; défendu sous de grièves peines.* —Enorme : *Péché grief, faute griève.*

Grièvement, adv. (*Griè-ve-man*) D'une manière griève.

Griéveté, s. f. Atrocité, énormité.

Griffade, s. f. (*Gri-fa-de*) ter. de Fauconnerie : Coup de griffe.

Griffe, s. f. (*Gri-fe*) Extrémité de la patte d'un animal, lorsqu'elle est armée d'ongles crochus et rétractibles : *Griffe d'un chat, etc.* —Il se dit aussi des serres des oiseaux de proie : *Griffe de l'épervier.* —En Botanique on donne ce nom à de simples filets semblables à de petites racines chevelues qui s'implantent ou attachent fortement les plantes auxquelles ils appartiennent : *Le lierre est chargé de griffes.* —On dit encore *Griffe de renoncule*, au lieu de caïeu ou d'oignons. — figur. et famil. 1.° Pouvoir injuste d'un homme sur un autre : *Je suis sous sa griffe.* —2.° Rapacité des gens de chicane : *Tâchez de vous tirer de ses griffes.* —3.° *Donner un coup de griffe à quelqu'un*, lui rendre un mauvais office, et sur-tout par des discours désavantageux.

Griffer, v. act. (*Gri-fé*) ter. de Fauconnerie : Prendre avec la griffe.

Griffon, s. m. (*Gri-fon*) Oiseau de proie semblable à l'aigle. —Animal fabuleux, moitié aigle, moitié lion.

Griffonnage, s. m. (*Gri-fo-na-je*) Mauvaise écriture qu'on a peine à lire.

Griffonner, v. act. et n. (*Gri-fo-né*) Ecrire mal et peu lisiblement. Il se dit souvent par exagération. —Dessiner grossiérement.

Grigallus ou *Tétrax*, s. m. Oiseau des pays chauds.

Grignard, s. m. Sorte de plâtre qui se trouve aux environs de Paris.

Grignon, subst. m. (mouillez *gn.*) *Grignon de pain*, morceau de l'entamure du pain d'un côté qui est le plus cuit. —Nom d'un arbre de la Guiane.

Grignoter, v. neut. (*Gri-gnio-té*) Manger doucement en rongeant. —fig. et populair. Faire quelque petit profit dans une affaire.

Grigou, s. m. Gredin, misérable, ou avare qui, ayant de quoi, vit d'une manière sordide. Il est familier.

Gri-gri, s. m. Espèce de palmier très-commun dans les isles Caraïbes. —Sorte d'oiseau.

Gril, subst. m. (Dans le discours ordinaire, *Gri*; en vers, *Griglie*, en mouillant l'*l* finale.) Ustensile de cuisine, qui sert à faire griller, à faire rôtir sur les charbons.

Grillade, s. f. (*Gri-glia-de*) Viande grillée. —Manière d'apprêter certaines viandes en les faisant griller.

Grillage, subst. m. (*Gri-glia-je*) Opération de Métallurgie, qui consiste à faire passer le minéral par plusieurs feux avant de le faire fondre.

Grille, subst. f. (*Gri-glie*; mouillez les *ll*.) Assemblage de barreaux de fer ou de bois, qui se traversant les uns les autres forment une cloison, etc. —Plus particuliérement, la grille qui est à un parloir de Religieuses. —Au jeu de Paume, trou carré sous le bout du toit hors du service. —Plaque de fer trouée pour pulvériser le tabac.

Griller, v. act. (*Gri-glié*) Faire cuire sur le gril. —Fermer d'une grille. —Brûler : *Le Soleil a grillé toutes les vignes*; *se griller les mains*, *les jambes*. — familiér. *Griller une fille*, la faire Religieuse.

Griller, v. neut. Se rôtir sur le gril: *Laissez griller ces côtelettes*. — figur. et familiér. *Griller d'impatience*, brûler d'impatience.

Grillet, subst. m. *Grillette*, s. f. (*Gri-glié*, *-è-te*) t. de Blason : Sonnette au cou des chiens et aux jambes des oiseaux de proie.

Grilleté, *ée*, adj. (*Gri-glie-té*) t. de Blason : Qui a aux pieds des sonnettes.

Grillon, s. m. (*Gri-glion*) Petit insecte; cigale de nuit, qui a un cri aigu et perçant. —Cordelette pour serrer les doigts aux criminels.

Grills, s. m. pl. Dans le commerce on donne ce nom aux petits saumons.

Grimace, subst. f. Contorsion du visage, faite à dessein ou par habitude. — figur. Feinte, dissimulation : *Ce qu'il en fait, ce n'est que par grimace*. — fig. et famil. Plis désagréables sur quelque étoffe, etc. —Boîte de toilette dont le dessus est en forme de pelote à mettre des épingles.

Prov. *Faire la grimace à quelqu'un*; lui faire mauvaise mine, mauvais accueil.

Grimacer, v. n. (*Gri-ma-cé*) Faire des grimaces. —Faire quelque faux pli.

Grimacier, *ière*, adject. et subst. (*Gri-ma-cié*, *iè-re*) Celui, celle qui grimace. —Au figuré, hypocrite, faux dévot.

Grimaud, s. m. (*Gri-mô*) Ecolier des basses classes : terme de mépris.

Grime, s. m. Petit écolier. Famil.

Grimelin, subst. m. (*Gri-me-lein*) ter. de Mépris : Petit garçon. —Joueur qui joue mesquinement.

Grimelinage, subst. m. Terme de Mépris : Jeu mesquin. —Petit profit qu'on ménage dans quelque affaire.

Grimeliner, v. neut. (*Gri-me-li-né*) ter. de Mépris : Jouer mesquinement. —Faire quelque petit gain. Style fam.

Grimme, s. f. Espèce d'animal qui paroît tenir le milieu entre la chèvre et le chevrotin, et qui se trouve en Afrique.

Grimoire, subst. m. (*Gri-moâ-re*) Livre plein de figures, de caractères et de conjurations qu'on s'imagine être propres à faire obéir les esprits. — fig. et famil. Discours obscur; écriture difficile à lire.

Fig. et famil. *Savoir*, *entendre le grimoire*; être habile dans les choses dont on se mêle.

Grimper, v. n. (*Grein-pé*) Monter en s'aidant des pieds et des mains : *Grimper au haut d'un arbre*. —figur. Monter avec peine à un lieu élevé.

Grincement, s. m. (*Grein-ce-man*) L'action de grincer les dents.

Grincer, v. act. (*Grein-cé*) *Grincer les dents*, les serrer ou de douleur ou de colère.

Gringolé, *ée*, adj. (*Grein-go-lé*) ter. de Blason, qui se dit des piéces terminées en têtes de serpent.

Gringotter, v. neut. (*Grein-go-té*) En parlant des petits oiseaux, fredonner. — figur. (style plaisant et moqueur) En parlant des personnes, fredonner mal : *Il nous a gringotté un certain air*.

Gringuenaude, s. f. (*Grein-ghe-nô-de*) Petite ordure qui s'attache aux émonctoires, etc.

Gringuenotter, v. neut. (*Grein-ghe-no-té*) Il se dit du ramage du rossignol.

Grinon, s. m. Dracuncules. Maladie des enfans. Voyez *Crinon*.

Griotte, s. f. (*Gri-o-te*) Espèce de cerise. —Marbre tacheté de rouge et de brun.

Griottier, s. m. (*Gri-o-tié*) Arbre qui porte des griottes.

Se grippeller, v. pron. (*Gri-pe-lé*) t. de Tisserand : Se froncer ; se crêper.

Grippe, s. f. (*Gri-pe*) Fantaisie ; goût capricieux : *Il achète beaucoup de livres qu'il ne lit point ; c'est sa grippe.* Il est familier.

Fam. *Prendre en grippe, se prendre de grippe contre...* Prendre en déplaisance ; se prévenir sans raison.

Gripper, v. act. (*Gri-pé*) Attraper subtilement, en parlant du chat et de certains autres animaux. —fig. et pop. *Les sergens l'ont grippé.*

Se gripper, v. rec. Se retirer en se fronçant : *Le taffetas se grippe aisément.* —famil. Se mettre fortement quelque chose dans la tête.

Grippe-sou, s. m. Commissionnaire qui fait métier de retirer les rentes pour autrui, moyennant une légère remise. C'est un terme de mépris.

Gris, ise, adj. (*Gri, gri-ze*) Qui est de couleur mêlée de blanc et de noir.

Cet homme est tout gris, a les cheveux tout gris. —*Cet homme est gris, un peu gris*, il est à demi-ivre. —*Il fait gris* ou *un temps gris*, le temps est couvert et froid. —*Papier gris*, papier fort épais et sans colle. —*Lettres grises*, lettres gravées sur bois avec des ornemens et figures. —fig. et fam. *Faire grise mine à quelqu'un*, lui faire mauvaise mine. —*Vin gris*, vin fort paillet. —*Vert-de-gris*, rouille verte qui s'engendre sur le cuivre.

Gris, s. m. Couleur grise : *S'habiller de gris ; cela tire sur le gris.*

Gris de perle ; couleur grise qui a un éclat de blanc, comme les perles. *Gris de lin*, gris tirant sur le rouge. —*Petit gris*, fourrure dont la couleur est grise.

Grisaille, subst. f. (*Gri-zâ-glie*) Peinture faite avec du blanc et du noir. —Mélange de cheveux bruns et de cheveux blancs dont on fait les perruques.

Grisailler, v. act. (*Gri-zâ-glié*) Enduire de couleur grise : *Faire grisailler un plancher*, etc.

Grisâtre, adj. (*Gri-zâ-tre*) Qui tire sur le gris.

Griser, v. act. (*Gri-zé*) Faire boire quelqu'un jusqu'à le rendre demi-ivre. On dit aussi *Se griser.*

Griset, s. m. (*Gri-zè*) Jeune chardonneret qui n'a pas encore pris son rouge et son jaune vif.

Grisette, subst. f. (*Gri-zè-te*) Sorte d'étoffe grise de peu de valeur. —Jeune fille ou jeune femme de petite condition. —Oiseau d'Afrique dont le plumage est presque tout brun.

Grisoller, v. n. (*Gri-zo-lé*) Il se dit du chant de l'alouette.

Grison, onne, subst. (*Gri-zon, o-ne*) Celui ou celle qui grisonne. —Il est aussi adj. *Poil grison ; barbe grisonne.*

Grison, subst. m. Homme de livrée qu'on fait habiller de gris, pour l'employer à des commissions secrettes. —Populairement, un âne.

Grisonner, v. n. (*Gri-zo-né*) Devenir grison ; commencer à avoir des cheveux blancs.

Grive, subst. f. Petit oiseau bon à manger.

Grivelé, ée, adj. Tacheté de gris et de blanc.

Grivelée, s. f. Profit illicite et secret dans un emploi, dans une charge.

Griveler, v. act. et n. (*Gri-ve-lé*) Faire de petits profits illicites dans quelque emploi. Il est familier.

Grivelerie, s. f. Action de griveler. On dit aussi *Grivelée.*

Griveleur, s. m. Qui fait des grivelées. Il est familier.

Grivois, subst. m. (*Gri-voâ*) Soldat éveillé et alerte, etc. —Par extension, bon drôle, bon compagnon.

Grivoise, s. f. (*Gri-voâ-z*) Vivandière, etc. qui est d'une humeur libre et hardie.

Grivois, oise, adj. Qui appartient, qui a rapport au grivois : *Air grivois, chanson grivoise.*

Grognard, subst. m. (*Gro-gniâr* ; en mouillant *gn.*) Celui qui gronde sans cesse ; qui est toujours chagrin, mécontent.

Grogne,

Grogne, s. f. Chagrin; mécontentement. Il est bas.

Grognement, s. m. (*Gro-gne-man*) Cri des pourceaux.

Grogner, v. n. (*Gro-gné*, mouillez *gn.*) Crier comme le pourceau. — fig. et fam. Gronder, murmurer, être de mauvaise humeur. Voyez *Gronder.*

Grogneur, *euse*, subst. Celui, celle qui grogne. Il est familier.

Groin, s. m. (*Groein*) Museau du cochon.

Groison, s. m. (*Groa-ʒon*) Craie blanche réduite en poudre très-fine, pour préparer le parchemin.

Grolle. Voyez *Freux.*

Grommeler, v. neut. (*Gro-me-lé*) Gronder sourdement; murmurer. Voy. *Gronder.* Il est familier.

Grondable, adj. Qui mérite d'être grondé.

Grondement, s. m. (*Gron-de-man*) Bruit sourd.

Gronder, v. n. (*Gron-dé*) Se plaindre entre ses dents. Il dit plus que *grogner*, et celui-ci plus que *grommeler.* — fig. *Le tonnerre gronde*, fait un bruit sourd. On dit aussi l'*orage gronde*, s'annonce comme prochain.

Gronder, v. a. Gourmander de paroles: *Gronder ses valets*, *ses enfans*; *vous sereʒ grondé.*

Gronderie, s. f. Réprimande qu'on fait en colère; mécontentement qu'on témoigne.

Grondeur, *euse*, subst. Celui, celle qui gronde. —Il est aussi adj. *Il est d'une humeur grondeuse.*

Gros, s. m. (*Grô*) Ce qu'il y a de plus gros ou de principal : *Le gros de l'arbre*; *le gros de l'armée*; *le gros de la besogne.* —*Un gros* (une grande troupe) *d'Infanterie*, *de Cavalerie.*—*Le gros* (la plus grande partie) *du monde.* —En parlant d'un bénéfice; revenu fixe par opposition à *revenu casuel.* —La huitième partie d'une once, une drachme.

Gros, *grosse*, adj. (*Grô*, et devant une voyelle *grôʒ*; *Grô-ce.*) Qui a beaucoup de circonférence et de volume. Il est opposé à menu : *Gros arbre*; *grosse boule.*—*Femme grosse*, femme enceinte. —*Grosse femme*, qui a beaucoup d'embonpoint. —Epais. Il est opposé à délié, délicat : *Gros drap*, *grosse toile*, *gros vin*, etc. —Considérable : *Gros marchand*, *grosse famille*; *grosse fièvre.* —Mauvais : *Un gros temps.* —Enflé : *La mer*, *la rivière est grosse.*

Parler à quelqu'un des grosses dents; Voyez *Dent.* —*Toucher la grosse corde.* Voyez *Corde.* — fig. et fam. 1.° *Faire le gros dos*, faire l'homme important. —2.° *Etre gros de savoir*, *de faire*, *etc. quelque chose*, en avoir une extrême envie. —*Avoir les yeux gros*, les avoir bouffis. —*Avoir les yeux gros de larmes*, être près de verser des larmes en abondance. —*Avoir le cœur gros*, quelque dépit, quelque chagrin. —fam. *Un gros lourdaud*, *une grosse bête*; un homme fort stupide, fort mal adroit.

Gros-Canon, *Gros-Romain*, *Gros-Texte*, s. m. Nom de différens caractères d'Imprimerie.

Gros, adv. Beaucoup : *Gagner gros*; *coucher gros au jeu.* —Prov. et fig. *Coucher gros*, dire quelque chose de fort, d'excessif; ou risquer beaucoup.

En gros, adv. Le contraire de *En détail* : *Vendre en gros.* —*Tout en gros*, seulement : *Il y avoit quatre personnes tout en gros.* Il est familier.

Groseille, subst. f. (*Gro-sè-glie*; en mouillant les *ll.*) Petit fruit un peu acide qui vient par grappes. On disoit autrefois *groiselle.*

Groseillier, subst. m. (*Gro-ʒé-glié*) Petit arbrisseau qui porte les groseilles.

Grosil, subst. m. (*Gro-ʒil*) Gros verre cassé qui sert aux Manufactures de bouteilles.

Grosse, s. f. (*Grô-ce*) Douze douzaines d'une marchandise : *Une grosse de boutons.* —Expédition d'un acte faite sur la minute et revêtue des formalités prescrites par les lois.

Grosserie, s. f. (*Grô-ce-rî-e*) Gros ouvrages de Taillandiers. —Commerce en gros : *Ce Marchand ne fait que la grosserie*, ne vend qu'en gros.

Grosses de fonte, subst. f. pl. Gros caractères en usage pour les titres des placards et des affiches.

Grossesse, s. f. (*Grô-cè-ce*) Etat d'une femme grosse, enceinte. —Le temps qu'elle porte son fruit.

Grosseur, s. f. (*Grô-ceur*) Volume de ce qui est gros. —Tumeur : *Il lui est venu une grosseur au bras, etc.*

Grossier, iere, adj. (*Gro-cié, iè-re*) Epais ; qui n'est pas délié ; qui n'est pas délicat. —Mal travaillé ; qui n'est pas proprement et délicatement fait. —Rude ; peu poli ; peu civilisé. Voyez *Impoli.*

Marchand grossier, qui vend en gros. —*Donner une idée grossière d'une chose*, une idée sommaire. —*Une obscénité grossière*, non enveloppée.

Grossièrement, adv. (*Gro-ciè-re-man*) D'une manière grossière. —Sommairement ; en gros ; sans entrer dans le détail.

Grossiéreté, s. f. Manque de finesse, de délicatesse dans une étoffe, une toile, etc. On dit à peu près dans le même sens, *la grossiéreté de l'air, d'un morceau d'Architecture, etc.*—Rudesse ; impolitesse. —Parole grossière et malhonnête.

Grossir, v. a. Rendre gros. —Au fig. augmenter ; exagérer.

Grossir, v. n. Devenir gros. —Prov. *La pelote* ou *la boule de neige grossit* ; le trouble, la sédition, le péril, le nombre augmente.

Se grossir, v. pron. S'enfler ; s'enorgueillir.

Grossoyer, v. a. (*Gro-soa-ié*) Faire la grosse, l'expédition d'un acte, d'un contrat.

Grotesque, adj. (*Gro-tes-ke*) Il se dit des figures imaginées par le caprice d'un Peintre, et qui ont quelque chose de bizarre. En ce sens on l'emploie plus souvent comme substantif sur-tout au plur. *Faire des grotesques* ; *Peintre en grotesques.* —Au fig. ridicule ; extravagant ; bizarre.

Grotesquement, adver. (*Gro-tes-ke-man*) D'une manière grotesque.

Grotte, subst. f. (*Gro-te*) Sorte de caverne. —Ouvrage de Rocailleur qui représente une grotte.

Grouéteux, euse, adject. Terme de Jardinier : Pierreux.

Grouillant, ante, adj. (*Grou-glian, an-te*) Qui grouille, qui remue, qui a vie : *Il a six enfans tout grouillans.* Il est populaire. —fam. *Tout grouillant de vers, de vermine* ; qui fourmille de vers, etc.

Grouiller, v. n. (*Grou-glié* ; mouillez les *ll.*) Remuer. Il est popul. —fam. *Personne ne grouille* (ne bouge) *encore.* —Fourmiller : *Ce lieu grouille de vers.*

Grouiller, v. a. Remuer : *Grouiller la tête.* Il est vieux.

Se grouiller, v. réc. Se remuer.

Groupe, s. m. Terme de Peinture, de dessin, etc. Assemblage de plusieurs objets tellement rapprochés que l'œil les embrasse à la fois.

Groupé, ée, part. p. et adj. Voyez *Grouper.* —En Architecture, *colonnes groupées*, accouplées deux à deux sur un même socle.

Grouper, v. a. Mettre en groupe.

Grouper, v. n. Former un groupe : *Ces figures groupent bien.*

Gruage, s. m. Manière de vendre et d'exploiter des bois relativement à la mesure, etc.

Gruau, subst. m. (*Gru-ô*) Avoine mondée et moulue grossièrement. —On le dit aussi de la bouillie faite avec cette avoine. —Petit de la grue.

Grue, s. f. Gros oiseau de passage, qui vole fort haut et par bandes. —fig. Niais ; sot ; qui se laisse tromper. —Grande machine à élever de grosses pierres pour les bâtimens. —Sorte d'instrument de supplice. —Constellation de l'hémisphère austral.

Proverb. *Faire le pied de grue* ; attendre long-temps sur ses pieds. —*Avoir un cou de grue*, long et grêle.

Gruerie ou *grairie*, s. f. (*Grû-ri-e, gré-ri-e*) Sorte de Juridiction ou de Tribunal pour les délits et dommages faits dans les forêts. —Droit de Justice que le Roi avoit dans les bois des particuliers.

Gruger, v. a. (*Gru-jé*) Briser quelque chose de dur ou de sec avec les dents. —Par exagérat. manger. —fig. et fam. *Gruger quelqu'un* ; manger son bien.

Gruger la maison d'un Chanoine, dans quelques Chapitres partager entre les Chanoines ce qui provient de la vente de la maison d'un Chanoine qui est mort sans la résigner. Cette action s'appelle *grugerie.*

Grume, subst. f. Bois coupé qui a son écorce : *Vendre des bois en grume.*

Grumeau, s. m. (*Gru-mô*, s. d.) Petite portion de sang ou de lait caillé dans l'estomac. —Il se dit aussi du lait qui se tourne : *Ce lait s'est mis tout en grumeaux.*

Grumel, s. m. Fleur d'avoine pour fouler les étoffes.

Se grumeler, v. pron. (*Gru-me-lé*) Devenir en grumeaux.

Grumeleux, *euse*, adject. Qui a de petites inégalités dures : *Caillou grumeleux ; bois grumeleux.*

Gruon, subst. m. Petit de la Grue. Voyez *Gruau.*

Gruyer, *ière*, adj. (*Grui-ié*) Qui a rapport à la grue : *Faucon gruyer*, dressé pour chasser aux grues.

Gruyer, adject. m. *Seigneur gruyer*, qui a un certain droit sur les bois de ses vassaux.

Gruyer, s. m. Officier qui a soin des bois. —Celui qui juge en première instance des délits commis dans les forêts.

Gruyère, s. m. (*Grui-iè-re*) Sorte de fromage qui tire son nom d'une petite ville de Suisse.

Gryphite, subst. f. Sorte de coquille fossile qui ressemble un peu à un bateau.

Guairo, cri qu'on fait en voyant partir les perdrix pour avertir le Fauconnier de lâcher l'oiseau.

Gué, subst. m. (*Ghé*) Endroit d'une rivière où l'eau est assez basse et le fond assez ferme, pour qu'on puisse y passer sans nager ni s'embourber.

Figur. *Sonder le gué*, pressentir les dispositions où peuvent être ceux dont une affaire dépend.

Guéable, adj (*Ghê-a-ble*) Où l'on peut passer à gué : *La rivière est guéable dans cet endroit.*

Guèbres, s. m. pl. (*Ghè-bre*) Voyez *Gaures.*

Guède, s. f. Plante qu'on nomme aussi *Pastel* et qui sert dans les teintures.

Guéder, v. act. (*Ghé-dé*) Préparer une étoffe avec de la guède. —Popul. Souler.

Guéer, v. a. (*Ghé-é*) Baigner, laver dans la rivière : *Guéer un cheval*, *du linge.* On dit aussi *Aigayer.*

Guelfes, s. m. pl. (*Ghèl-fe*) Faction qui soutint long-temps les prétentions des Papes contre celles des Empereurs. Voyez *Gibelins.*

Guembe, s. f. (*Ghen-be*) Fruit du Paraguay, dont les semences mises sur des écorces pourries au haut des arbres, jettent des fibres tortueuses, semblables à des cordes ; ces fibres descendent jusqu'à terre, y prennent racine et produisent des arbres.

Guenille, subst. f. (*Gue-ni-glie* ; en mouillant les *ll.*) Haillon ; chiffon. —Au pluriel, hardes vieilles et usées.

Guenillon, subst. m. (*Ghe-ni-glion*) Petite guenille.

Guenipe, s. f. (*Ghe-ni-pe*) Femme mal-propre, maussade. —Plus communément ; une coureuse, une femme de mauvaise vie. Il est familier.

Guenon, subst. f. (*Ghe-non*) Singe femelle. — fig. et par injure ; 1.° Laide femme. — 2.° Femme de mauvaise vie.

Guenuche, s. f. (*Ghe-nu-che*) Petite guenon. —fig. et fam. *Guenuche coiffée*, femme laide et fort parée.

Guêpe, s. f. (*Ghê-pe*) Grosse mouche presque semblable à une abeille.

Guêpier, s. m. (*Ghê-pié*) Gâteaux et alvéoles que les guêpes se construisent et qui leur sert d'habitation. — Oiseau qui mange les guêpes.

Guerdon, s. m. (*Ghêr-don*) Loyer, salaire, récompense. Il est vieux.

Guerdonner, v. act. (*Ghêr-do-né*) Récompenser. Il est vieux.

Guerdonneur, s. m. (*Ghêr-do-neur*) Celui qui récompense. Il est vieux.

Guère ou *Guères*, adv. (*Ghê-re*) Peu ; pas beaucoup ; presque point : *Il n'y a guère que lui qui...* il est le seul ou presque le seul qui...

Guéret, s. m. (*Ghé-rè*) Terre labourée et non ensemencée. —En Poésie, *les guérets*, toutes les terres ensemencées ou non.

Guéridon, s. m. (*Ghé-ri-don*) Petite table ronde sur un seul pied où l'on place des chandeliers, des flambeaux, etc. —En termes de Marine, écope ou pelle creuse pour jeter l'eau qui entre dans les chaloupes.

Guérir, v. a. (*Ghé-rir*) Délivrer de maladie ; rendre, redonner la santé. Il

se dit du malade et de la maladie : *Ce Médecin l'a guéri; guérir la fièvre, une plaie.* — Au figuré, on le dit des passions, des maux de l'esprit et de l'imagination.

Guérir, v. n. Recouvrer la santé. Il se dit du malade. —On dit dans le même sens au réc. *Se guérir*, mais au propre il s'applique moins au malade qu'à la maladie. —Au fig. on dit plus souvent et mieux ; *Se guérir de son ambition, de ses préventions, etc.*

Guérison, s. f. (*Ghé-ri-zon*) Recouvrement de la santé. —Cure d'une maladie. Voyez *Cure.*

Guérissable, adject. (*Ghé-ri-sa-ble*) Qui peut être guéri.

Guérisseur, s. m. Celui qui guérit. Il est familier.

Guérite, subst. f. (*Ghé-ri-te*) Petite loge où la sentinelle se met à couvert. —Terrasse ou petit donjon élevé audessus d'un bâtiment pour découvrir de loin.

Guerlande, subst. f. (*Ghêr-lan-de*) ter. de Marine Piéce qui sert à fortifier et à entretenir la rondeur de la proue.

Guerlin, subst. m (*Ghêr-lin*) ter. de Marine : Moyen câble qui sert à remorquer les vaisseaux et à d'autres usages.

Guernon, s. m. Se dit de la partie de la barbe qui est sous le nez.

Guerre, s. f. (*Ghê-re*; l'*r* se prononce fortement.) Querelle entre deux Etats souverains qui se poursuit par la voie des armes. —Il se dit par extension des animaux *Le loup fait la guerre aux brebis.* —figurém. Dans les choses morales, *faire la guerre au vice, à ses passions, etc.*

Guerre civile ou *intestine*, guerre entre les peuples d'un même Etat. —fig. *C'est un foudre de guerre*, c'est un homme d'une très-grande valeur. —*Il est le flambeau de cette guerre*, il est la cause de, etc. —*Aller à la petite guerre*, aller butiner chez l'ennemi. —*Une chose est de bonne guerre*, conforme aux lois de la guerre ; et fig. conforme aux lois des bienséances et de l'honnêteté. —*La guerre nourrit la guerre*, les prises sur l'ennemi servent à entretenir les armées. —*Qui terre a, guerre a*; celui qui a du bien, a des affaires, des procès. —*Faire la guerre à l'œil*, observer les démarches de quelqu'un. —*Faire la guerre* ou *la petite guerre à quelqu'un de...* le plaisanter amicalement sur ce qu'il a dit ou fait. —*En guerre et en marchandise*; bon, propre à tout ; au poil et à la plume. —*Moitié guerre, moitié marchandise*; moitié de gré, moitié de force.

Guerrier, ière, adj. (*Ghê-rié*, *r* forte.) Qui appartient à la guerre : *Exploits guerriers; actions guerrières.* —Qui aime la guerre ; qui sait l'art de la guerre : *Peuple guerrier.* —Qui est propre à la guerre : *Courage guerrier; humeur guerrière.*

Guerrier, subst. m. Celui qui fait la guerre et qui s'y plaît : *Un grand guerrier.* —On dit au fém. en parlant d'une Amazone : *Cette vaillante guerrière.*

Guerroyer, v. n. (*Ghê-roa-ié*, *r* forte.) Faire la guerre. Il est vieux.

Guerroyeur, subst. m. (*Ghê-roa-ieur*, *r* forte.) Celui qui fait la guerre. Il est vieux.

Guet, s. m. (*Ghè*) Action d'épier, en parlant des Soldats : *Faire le guet.* —Ceux qui épient : *Le guet vient de passer; crier au guet.*

Proverb. *Avoir l'œil* ou *l'oreille au guet*; *faire le guet*; observer ce qui se passe. —*Mot du guet*, mot qui se donne à ceux qui font le guet, afin que les personnes du même parti puissent se reconnoître. —figurément, *Ils se sont donné le mot du guet*; ils sont d'intelligence.

Guet-apens, subst. m. (*Guè-ta-pan*) Embûche dressée pour tuer ou pour outrager quelqu'un. —figur. Dessein prémédité de nuire.

Guêtre, s. f. Sorte de chaussure qui sert à couvrir la jambe et le dessus du soulier : *Guêtre de grosse toile, de treillis, etc.*

Guêtrer, v. act. (*Ghê-tré*) Mettre des guêtres.

Guetter, v. act. (*Ghè-té*) Epier, observer à dessein de surprendre. Il est familier. —figur. et famil. Attendre quelqu'un.

Guetteur, subst. m. (*Ghè-teur*) Celui qui épie.

Gueule, subst. f. (*Gheu-le*) Dans la plupart des quadrupèdes et des poissons, c'est la même chose que la *bouche* dans l'homme. —Par mépris, bouche d'une personne. —Par analogie, ouverture d'un four, d'un puits, d'un pot, etc.

Proverb. *Mettre quelqu'un à la gueule du loup* ; l'exposer sans défense à la fureur de ses ennemis. —*Etre fort en gueule* ; crier fort haut. —*N'avoir que de la gueule* ; avoir beaucoup de caquet et peu de bon sens. —*Venir la gueule enfarinée*, persuadé qu'on trouvera ce qu'on désire. —*Gueule fraîche* ; homme de bon appétit. —Bassement et popul. *Donner sur la gueule à......* donner un soufflet, un coup de poing sur le visage. —*Mots de gueule* ; paroles sales. Voyez *Gueulées.*

Gueulée, s. f. (*Gheu-lé-e*) Grosse bouchée ou goulée ; ce qui tient dans la gueule d'un animal, dans la bouche d'un homme. Il est familier.

Gueulées, au plur. Paroles sales et obscènes. Il est familier.

Gueuler, v. neut. (*Gheu-lé*) Parler beaucoup et fort haut. Style bas et plaisant.

Gueuler, v. act. Terme de Chasse. Il se dit d'un lévrier qui saisit bien le lièvre avec sa gueule.

Gueules, subst. m. (*Gheu-le*) t. de Blason : Couleur rouge.

Gueusaille, subst. f. (*Gheu-sâ-glie*) ter. de mépris et familier : Canaille, multitude de gueux.

Gueusailler, v. neut. (*Gheu-sâ-glié*) Faire métier de gueuser. Il est famil.

Gueusant, *ante*, adject. (*Gheu-zan*, *an-te*) Qui gueuse actuellement : *C'est un gueux gueusant.*

Gueuse, subst. f. (*Gheu-ze*) Piéce de fer fondu qui n'est point encore purifié. —Femme de mauvaise vie. Voy. aussi *Gueux*, *gueuse.*

Gueuser, v. n. (*Gheu-zé*) Demander sa vie ; mendier.

Gueuserie, subst. f. (*Gheu-ze-ri-e*) Indigence ; misère. —figur. et famil. Chose de vil prix.

Gueuset, s. m. (*Gheu-zè*) Dans les grosses forges, petite gueuse.

Gueusette, subst. fém. (*Gheu-zè-te*) Méchant petit godet où les Cordonniers mettent le rouge ou le noir dont ils rougissent ou noircissent les souliers.

Gueux, *euse*, adj. et subst. (*Gheu*, *gheû-ze*) Qui est réduit a mendier. Il n'est que du style familier et un peu méprisant ; dans le discours relevé on dit *pauvre*, *indigent.* —On dit proverb. *Gueux comme un Peintre*, *comme un rat d'Eglise.* —*Gueux revêtu* ; homme de néant qui a fait fortune et qui est devenu insolent. —En Architecture, *corniche gueuse*, trop dénuée d'ornement.

Guhr, s. m. Terme de Naturalistes. Se dit des terres très-divisées et chargées de substances minérales.

Gui, s. m. (*Ghi*) Sorte de plante parasite qui vient sur le chêne et quelques autres arbres. —En Marine, piéce de bois ronde où est amarré le bas de la voile des petits bâtimens.

Guiabara, subst. m. Arbre de Saint-Domingue.

Guichet, s. m. (*Ghi-chè*) Petite porte pratiquée dans une grande. —Sorte de petite fenêtre où il y a une grille. —Porte d'armoire : *Armoire à quatre*, *à six guichets.* —Volet de fenêtre.

Les guichets du Louvre, portes qui servent de passage aux voitures et aux gens de pied sous la galerie.

Guichetier, subst. m. (*Ghi-che-tié*) Celui qui a soin de la porte d'une prison.

Guide, subst. m. (*Ghi-de*) Celui qui accompagne quelqu'un pour lui montrer le chemin. —fig. Celui qui donne des instructions, des avis.

Payer les guides ; donner au postillon ce qui lui est adjugé par les réglemens pour chaque poste. *Payer les guides doubles* ; lui donner le double de ce qui lui revient.

Guide, s. f. Il ne se dit, dans le sens du masculin, que dans deux titres d'ouvrages que l'usage a consacrés : *La Guide des Pécheurs* ; *la Guide des chemins.* —Longe de cuir attachée à la bride d'un cheval attelé à une voiture. Il s'emploie ordinairement au pluriel. —En termes de Musique, partie qui commence la fugue.

On prononce l'*u* dans *Le Guide*, Peintre célèbre d'Italie.

Guideau, subst. m. (*Ghi-dô*, s. d.) ter. de Marine : Filet qu'on tend aux embouchures des rivières sur les côtes de l'Océan.

Guide-âne, subst. m. (*Ghi-dâ-ne*) Outil qui sert à conduire un foret pour percer droit les platines de montres et pendules. —Bref, Ordo pour dire le Bréviaire.

Guider, v. act. (*Ghi-dé*) Conduire dans un chemin. Voy. *Conduire.* —fig. Diriger dans une affaire.

Guidon, subst. m. (*Ghi-don*) Petite enseigne d'une Compagnie de Gendarmes. —Officier de la Porte. —En Musique, marque au bout d'une ligne pour indiquer où est placée la première note de la ligne suivante.

Guidon de renvoi, marque que l'on fait en ajoutant quelque chose à un écrit pour indiquer le lieu où l'addition doit être placée ; la même marque est répétée à la marge au commencement de cette addition.

Guignard, s. m. (*Ghi-gniar*) Sorte de petit Pluvier.

Guigne, s. f. (*Ghi-gne* ; mouillez *gn.*) Sorte de cerise grosse et rouge que porte le guignier.

Guigneaux, s. m. plur. (*Ghi-gniô*) Piéces de bois dans la charpente d'un toit pour laisser une ouverture à la cheminée.

Guigner, v. a. (*Ghi-gnié*) Regarder du coin de l'œil : *Guigner le jeu de son voisin* ; et neutralement, *Guigner de l'œil, d'un œil.* —fig. et famil. Former quelque dessein sur une personne, sur une chose : *Il a long-temps guigné cette héritière, cette charge.*

Guignier, s. m. (*Ghi-gnié*) Arbre qui porte les guignes.

Guignole, s. f. (*Ghi-gnio-le*) t. de Monnoie : Petit bâton percé où l'on suspend les petites balances.

Guignon, subst. m. (*Ghi-gnion*) Malheur. Il se dit proprement du jeu, et par extension de toute autre chose. Il est familier.

Guildive, s. f. (*Ghil-di-ve*) Eau-de-vie, esprit tiré du sucre.

Guilée (*Acad.*) et *Guillée* (*Dict. Critiq.*) s. f. (*Ghi-lé-e*, *Ghi-glié-e.*) Pluie soudaine et de peu de durée.

Guillage, subst. m. (*Ghi-glia-je*) Fermentation de la bière nouvellement entonnée.

Guillaume, subst. m. (*Ghi-gliô-me*) Sorte de rabot. —Nom d'homme.

Guilledin, subst. m. (*Ghi-glie-dein*) Cheval hongre Anglois qui va l'amble.

Guilledou, subst. m. (*Ghi-glie-dou*) *Courir le guilledou*, aller souvent et sur-tout la nuit dans des lieux de débauche.

Guillemets, s. m. pl. (*Ghi-glie-mè*) Doubles virgules qu'on met en marge dans un livre pour marquer les citations, etc.

Guiller, v. neut. (*Ghi-glié*) Il se dit de la bière qui fermente et jette sa levure.

Guilleret, *ette*, adj. (*Ghi-glie-rè*) Gai ; gaillard ; éveillé. —figur. *Habit guilleret*, trop léger pour la saison. *Ouvrage guilleret*, peu solide.

Guilleri, s. m. (*Ghi-glie-ri*) Chant du moineau.

Guillocher, v. act. (*Ghi-glio-ché*) Faire des guillochis : *Guillocher une tabatière.*

Guillochis, subst. m. (*Ghi-glio-chi*) Ornement formé par des lignes, des traits entrelacés les uns dans les autres.

Guimauve, s. f. (*Ghi-mô-ve*) Plante ; espèce de mauve.

Guimaux, s. m. pl. (*Ghi-mô*) Prés qu'on fauche deux fois l'an.

Guimbarde, subst. f. (*Ghein-bar-de*) Danse ancienne. —Sorte de jeu de cartes. —Long chariot pour voiturer les marchandises.

Guimberge, subst. f. (*Ghein-bèr-je*) Ornement et cul-de-lampe aux clefs des voûtes gothiques.

Guimpe, s. f. (*Ghein-pe*) Morceau de toile avec lequel les Religieuses se couvrent le cou et la gorge.

Se guimper, v. pron. (*Ghein-pé*) Se faire Religieuse.

Guindage, subst. m. (*Ghein-da-je*) Action d'élever les fardeaux qu'on embarque sur un vaisseau. —Cordages qui servent à charger et à décharger les marchandises. —Le salaire qu'on donne à ceux qui les chargent ou déchargent.

Guindal ou *Guindas*, s. m. Machine pour élever de grands fardeaux.

Guindant, s. m. Hauteur d'un pavillon de vaisseau. Sa longueur s'appelle le *battant*.

Guinde, s. f. (*Ghein-de*) ter. de Tondeurs de draps : Petite presse à moulinet.

Guinde ou *Gindeau*, s. m. Machine pour élever des fardeaux. La même chose que *cabestan* ou *virevau*.

Guindé, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Guinder*. —fig. *Discours*, *style guindé*, forcé, affecté.

Guinder, v. a. (*Ghein-dé*) Hausser, lever en haut par le moyen d'une machine : *Guinder un fardeau*, *des pierres*.

Se guinder, v. réc. S'élever ; se porter en haut.

Fig. *Se guinder l'esprit* ; affecter trop d'élévation : *Il est toujours guindé*, il a toujours l'air contraint.

Guinderesse, s. f. (*Ghein-de-rè-ce*) ter. de Marine : Cordage qui sert à guinder les voiles.

Guinderie, subst. f. (*Ghein-de-rî-e*) Gêne, contrainte. Il est peu usité.

Guindoule, subst. f. (*Ghein-dou-le*) Machine pour enlever les marchandises des vaisseaux et les poser à terre.

Guindre, s. m. (*Ghein-dre*) Petit métier pour doubler les soies filées.

Guinée, s. f. (*Ghi-né-e*) Monnoie d'or en Angleterre.

Guingois, subst. m. (*Ghein-goâ*) Travers ; ce qui n'est point droit : *Il y a un guingois dans ce cabinet.* —figur. et famil. *Il y a dans son esprit un guingois qui choque.* —Il s'emploie surtout adverb. *Jardin*, *chambre de guingois* ; *s'habiller*, *se mettre*, *marcher de guingois* ; *avoir l'esprit de guingois.*

Guinguette, subst. f. (*Ghein-ghè-te*) Petit cabaret hors de la ville, où le peuple va boire en certains jours. —figur. et famil. Petite maison de campagne.

Guiper, v. act. (*Ghi-pé*) Passer un brin de soie sur ce qui est déjà tors.

Guipoir, s. m. (*Ghi-poar*) ter. de Rubanier : Outil de fer pour faire des franges torses.

Guipure, s. f. (*Ghi-pu-re*) Espèce de dentelle de soie tortillée qu'on met autour d'un autre cordon de soie ou de fil.

Guirantingua, s. m. (*Ghi-ran-tein-goua*) Espèce de grue du Brésil qui a de fort belles plumes au cou.

Guirapanga, s. m. (*Ghi-ra-pan-ga*) Oiseau du Brésil tout blanc et dont la voix est fort éclatante.

Guirlande, subst. f. (*Ghir-lan-de*) Couronne, chapeau, festons de fleurs.

Guisarme, s. f. (*Ghi-ʒar-me*) Hache à deux tranchans.

Guise, subst. f. (*Ghi-ʒe*) Manière ; façon : *Chaque pays a sa guise.*

En guise de... adv. En manière, en façon de.... Comme : *Prendre de la sauge en guise de thé.*

Proverb. *Chacun se fouette à sa guise*, se conduit comme il veut.

On fait sentir l'*u* dans *Guise*, nom de ville et nom d'homme.

Guispon, s. m. (*Ghis-pon*) ter. de Marine : Espèce de brosse qui sert à suiver le fond d'un vaisseau.

Guitare, subst. f. (*Ghi-ta-re*) Sorte d'instrument de Musique qui a cinq rangs de cordes.

Guitariser, v. neut. (*Ghi-ta-ri-ʒé*) Jouer de la guitare. Style plaisant ou critique.

Guitran, s. m. (*Ghi-tran*) Espèce de bitume dont on enduit les navires.

Gumène, s. f. Terme de Blason : Le câble d'une ancre. —En t. de Marine et dans le Levant ; grand cordage. On l'appelle aussi *Gume.*

Gustatif, subst. et adj. m. Terme d'Anatomie : Nerf qui sert au goût.

Gustation, subst. f. (*Gus-ta-cion*) ter. de Physique : Sensation du goût ; perception des saveurs.

Gutturale, adj. f. Qui se prononce du gosier, qui appartient au gosier. G et Q sont *des lettres gutturales.*

Gymnase, s. m. (*Jim-na-ʒé*) Lieu où les Grecs s'exerçoient à différens jeux propres à dénouer le corps et à le fortifier.

Gymnasiarque, subst. m. (*Jim-na-ʒiar-ke*) Chef du Gymnase.

Gymnaste, subst. m. (*Jim-nas-te*) Officier préposé dans le Gymnase pour l'éducation des Athlètes, et chargé du soin de les former à différens exercices.

Gymnastique, s. f. (*Jim-nas-ti-ke*) L'art d'exercer le corps.

Gymnique, adj. (*Jim-ni-ke*) *Jeux gymniques*, jeux publics où les Athlètes combattoient nus.

La Gymnique, s. f. La science des exercices propres aux Athlètes.

Gymnopédie, s. f. (*Jim-no-pé-di-e*) Danse religieuse en usage sur-tout à Lacédémone.

Gymnosophistes, subst. masc. plur. (*Jim-no-so-fis-te*) Anciens Philosophes Indiens.

Gynécée, subst. masc. (*Ji-né-cé-e*) ter. d'Antiquité : Lieu qui servoit de retraite aux femmes. —Garde-meuble des Empereurs. —Autrefois en France, manufactures où plusieurs personnes travailloient en soie et en laine.

Gynéciaire, s. m. (*Ji-né-ci-è-re*) Ouvrier qui travailloit dans le gynécée.

Gynécocracie, s. f. (*Ji-né-ko-kra-ci-e*) Etat où les femmes peuvent gouverner. —On dit aussi *Gynécocratique*. L'Angleterre est un *Etat gynécocratique*.

Gynéconome, s. m. (*Ji-né-ko-no-me*) Censeur des femmes à Athènes.

Gypse, subst. m. (*Jip-cé*) Sorte de terre endurcie, neutralisée et d'une substance calcaire. Etant réduit en une substance farineuse, on l'appelle *plâtre*.

Gypses ou *pierres gypseuses*, dans l'Histoire Naturelle, toutes celles que le feu change en plâtre.

Gypseux, *euse*, adj. (*Jip-ceû*, *eû-ze*) Qui tient de la nature du gypse.

Goutte gypseuse, celle qui provient aux articles des nœuds remplis d'une matière blanche comme du plâtre.

Gyrole ou *Chervi*, s. f. Voy. *Chervi*.

Gyromance, *gyromancie*, subst. f. (*Ji-ro-man-ce*, *man-ci-e*) Divination qui se pratiquoit en marchant en rond.

Gyrovagues, s. m. pl. (*Ji-ro-va-ghe*) Moines qui n'étoient attachés à aucune Maison et qui erroient de Monastère en Monastère.

H

H, s. f. Huitième lettre de notre alphabet. —Jointe au *p*, elle le fait sonner comme une *f*; *Philosophe*, *Filosofe*. —Au milieu des mots, elle ne se prononce point ; elle ne s'y écrit que pour l'étymologie. —Au commencement des mots, elle est toujours suivie d'une voyelle.

H en François est ou *muette* ou *aspirée*. Muette, elle n'ajoute rien à la prononciation de la voyelle qui suit : *l'homme*, *l'honneur*, *etc.* prononcez *l'ome*, *l'oneur*. —Quand la lettre *h* est aspirée, elle fait prononcer du gosier la voyelle qui la suit, et elle doit être regardée comme une consonne. On écrit et l'on prononce *le héros*, *les héros*, *vous haïssez*, *etc.* comme *le petit*, *les petits*, *vous donnez*, *etc.* Voyez la Grammaire.

Pour éviter d'inutiles et fastidieuses répétitions, nous indiquerons les mots qui commencent par une *h* aspirée, en mettant des guillemets avant le mot. A la fin des mots, l'*h* n'est aspirée que dans ces trois interjections : *ah! eh! oh!*

» *Ha*, sorte d'interjection de surprise, d'étonnement, de colère, etc.

Habascon, s. m. Racine apéritive de de la Virginie.

Habe, subst. f. Terme de Relation : Habit des Arabes.

Habeas-Corpus, s. m. emprunté du Latin : Loi en Angleterre qui donne à un prisonnier accusé de certains délits, la facilité d'être élargi sous caution.

Habile, adject. Intelligent, adroit; savant ; avec cette différence que les connoissances qui se réduisent en *pratique* rendent *habile*, et celles qui ne demandent que la *spéculation* font le *savant*, comme celles qui remplissent la *mémoire* font l'homme *docte*. —En t. de Jurisprudence ; capable : *Habile à succéder*.

Habilement, adverb. (*A-bi-le-man*) D'une manière habile, avec habileté.

Habileté, subst. f. Capacité ; intelligence ; science ; adresse. Voy. *Capacité*.

Habilissime, adj. superlatif : Très-habile. Il est familier.

Habilitation, s. f. (*A-bi-li-ta-cion*) ter. de Jurisprudence : Sorte d'émancipation qui rend un enfant habile à contracter et à acquérir pour lui-même.

Habilité, s. f. Terme de Pratique ; Aptitude : *Habilité à succéder*.

Habiliter, v. a. (*A-bi-li-té*) ter. de Jurisprudence : Rendre habile à.... capable de....

Habillage, subst. m. (*A-bi-glia-je*) Préparation du gibier ou des volailles pour les mettre en broche.

Habillé, *ée*, part. pass. d'*Habiller*, et adj. Vêtu, orné.

Habillement, s. m. (*A-bi-glie-man*) Vêtement ; habit. —*Habillement de tête* ; armure de tête ; casque.

Habiller, v. a. (*A-bi-glié* ; mouillez les *ll*.) Vêtir ; mettre un habit : *Valet qui habille son maître*. —Donner, faire faire un habit : *Habiller les troupes*, *les pauvres*, etc. —Faire un habit : *C'est un tel Tailleur qui l'habille* ; et neutralement : *Ce Tailleur habille bien...*

Habiller une peau, la préparer. —*un poisson*, le vider.

Fig. *Habiller un héros à la Françoise*, lui donner l'air et le caractère François, quoiqu'il n'ait pas été François. —*une faute*, *une mauvaise action* ; les déguiser, les présenter sous un jour favorable.

Cet habit vous habille bien ; est bien fait.

S'habiller, v. récip. Se vêtir. —*Se donner un habit*.

Habilleur, s. m. (*A-bi-glieur*) Ouvrier Pelletier qui habille les peaux.

Habit, s. m. (*A-bi*) Habillement ; vêtement. Au sing. il se dit ordinairement des hommes ; au plur. on le dit aussi des femmes. —Pris absolument, il signifie l'habit de Religieux ou de Religieuse : *Prise d'habit* ; *porter*, *quitter l'habit*.

Proverb. *L'habit ne fait pas le moine* ; il ne faut pas juger des personnes par les apparences, par les dehors.

Habitable, adj. m. et f. Qui peut être habité.

Habitacle, s. m. En termes d'Ecriture Sainte et dans le style soutenu ; habitation, demeure : *Les habitacles éternels*. —En ter. de Marine ; armoire devant le poste du Timonnier, où l'on renferme la boussole, la lumière et l'horloge.

Habitant, s. m. (*A-bi-tan*) Celui qui demeure, qui réside en quelque lieu. —Poétiquement, *les habitans de l'air*, *des forêts* ; les oiseaux, les bêtes sauvages.

Habitant, *ante*, adj. En t. de Pratique : *Elle est encore habitante en ce lieu*, elle y demeure encore.

Habitation, subst. f. (*A-bi-ta-cion*) Lieu où l'on demeure. —Métairie, héritage qu'on cultive dans les Colonies. —En termes de Pratique ; *avoir habitation avec une femme*, avoir sa compagnie charnelle.

Habiter, v. a. (*A-bi-té*) Faire sa demeure, son séjour en quelque lieu : *Habiter une maison* ; et neutralement, *habiter dans une maison*, *sous des tentes*. —En style de Pratique ; *habiter avec une femme*, la connoître charnellement.

Habituation, s. f. (*A-bi-tu-a-cion*) Place d'Habitué, de Prêtre desservant dans une Paroisse.

Habitude, subst. f. Accoutumance ; disposition acquise par des actes réitérés. —Connoissance, accès auprès de quelqu'un ; fréquentation habituelle. —*Avoir une habitude*, un commerce de galanterie.

Habitude du corps ; l'air qui résulte du maintien, de la démarche et des attitudes les plus ordinaires d'une personne. —En Physique et en Médecine ; la complexion, la disposition du corps, le tempérament.

Habitué, subst. m. Prêtre qui a une habituation dans quelque Paroisse.

Habitué, *ée*, part. pass. d'*Habituer*, et adj. Accoutumé à...

Habituel, *elle*, adject. (*A-bi-tu-èl*, *è-le*) Qui s'est tourné en habitude.

Habituellement, adv. (*A-bi-tuè-le-man*) Par habitude.

Habituer, v. a. (*A-bi-tu-é*) Accoutumer ; faire prendre une habitude.

S'habituer, v. pron. *S'accoutumer à*... —S'établir, fixer sa demeure en un certain lieu.

» *Habler*, v. neut. (*Ha-blé*) Parler beaucoup avec vanterie et exagération; mentir.

» *Hablerie*, s. f. Vanterie; discours plein d'exagération et de mensonges.

» *Hableur, euse*, subst. Celui, celle qui hable, qui se vante, etc. *C'est un grand hableur, une grande hableuse.*

» *Hache*, subst. f. Instrument de fer tranchant qui sert à fendre et à couper le bois; coignée.

» *Hache d'armes*; hache dont on se servoit autrefois à la guerre; elle est encore en usage dans certains pays et dans les combats de mer.

Fig. et fam. *Avoir un coup de hache*; être un peu fou. —*Chose faite à coups de hache*, mal faite.

» *Hache royale*, subst. f. Espèce d'asphodèle dont la tige, en fleurissant, représente un sceptre.

» *Hacher*, v. a. (*Ha-ché*) Fendre avec la hache; il est peu usité en ce sens. —Couper en petits morceaux. —Au figuré, couper mal-proprement. —En ter. de Dessinateur, *hacher avec la plume, le crayon, le burin*; faire des traits qui se croisent les uns les autres. —*La grêle a haché les vignes, les arbres*, a brisé les ceps et les branches; a fait un dommage extrême.

» *Hachereau*, s. m. (*Ha-che-rô*, s. d.) Petite coignée.

» *Hachète*, s. f. (*Ha-chè-te*) Outil de Maçon pour hacher le plâtre. —Petite hache.

» *Hachis*, s. m. (*Ha-chi*) Ragoût de viande hachée.

» *Hachoir*, s. m. (*Ha-choar*) Table sur laquelle on hache les viandes.

» *Hachure*, subst. f. —En termes de Graveur, traits gravés et croisés les uns sur les autres pour produire les ombres. —Traits faits avec le couteau à hacher sur le cuivre, le fer ou le laiton, lorsqu'on veut argenter ou dorer. —En t. de Blason, traits ou points pour marquer la différence des couleurs et des métaux.

» *Hagard, arde*, adject. (*Ha-gâr, ar-de*) Farouche; rude: *Yeux hagards. Esprit hagard*, insociable.

Hagiographe, adject. (*A-gio-gra-fe*) *Les livres hagiographes de l'Ancien Testament*, ceux qui ne contiennent ni la Loi de Moyse ni les Prophètes.

Hagiographe, s. m. Auteur qui écrit sur les Saints.

Hagiologique, adj. (*A-gio-lo-ji-ke*) Qui concerne les Saints, les choses saintes.

Hagleure, subst. f. Terme de Fauconnerie: Tache sur les pennes.

» *Haha*, s. m. Ouverture au mur d'un jardin avec un fossé en dehors.

» *Hahé*, cri pour arrêter les chiens de chasse qui prennent le change et qui s'emportent trop.

» *Haie*, subst. f. (*Hê*) Clôture d'un champ faite de ronces, d'épines, d'arbustes épineux, etc. —fig. Rangée de Soldats ou d'autres personnes qui se mettent de file les uns à côté des autres: *Se mettre, se ranger, être en haie; border la haie.*

Proverb. *Et haie au bout*, et quelque chose par dessus. Voyez *Bout.*

» *Haïe*, cri des Charretiers pour animer leurs chevaux.

Hailer, et suivant l'*Acad. Héler*, v. a. (*É-lé*) Appeler quelqu'un qui est bien loin. —En ter. de Marine; faire un cri à la rencontre d'un navire pour demander d'où il est, ou pour faire d'autres questions à l'Equipage.

» *Haillon*, subst. m. (*Hâ-glion*; en mouillant les *ll.*) Vieux lambeau de toile et d'étoffe; il se dit ordinairement au pluriel: *Couvert de haillons.*

» *Haine*, s. f. (*Hè-ne*) Inimitié; passion qui fait haïr. —Aversion; répugnance: *La haine des procès.* Ce mot n'a de pluriel qu'en vers et dans le discours élevé.

La haine du prochain, la haine qu'on a pour son prochain. —*Avoir la haine du public*, être l'objet de la haine publique.

» *En haine de*... adv. A cause de... Par aversion pour...

» *Haineux, euse*, adject. (*Hé-neû, eû-ze*) Qui est naturellement porté à la haine.

» *Haïr*, v. act. (*Je hais, tu hais, il hait.* Ces trois personnes et l'impératif *hais* sont d'une syllabe. Dans les

autres temps et personnes, *a i* forment deux syllabes. *Nous ha-issons, il a-ha-i, il ha-ira, ha-ir, etc.*) En parlant des personnes; avoir de la haine, de l'inimitié pour... vouloir du mal à... —En parlant des choses; 1.° avoir en horreur: *Haïr le vice, le mensonge.* —2.° Avoir de l'aversion, de la répugnance: *Haïr les complimens, les livres*, etc.

Proverb. *haïr comme la peste, comme la mort, à la mort*, haïr extrêmement.

» *Haire*, s. f. (*Hè-re*) Chemisette de crin ou de poil de chèvre, que l'on met sur la chair par esprit de mortification et de pénitence.

» *Haireux* ou *Héreux*, adject. masc. (*Hé-reû*) *Un temps haireux*, froid et humide. *Trév.*

» *Haïssable*, adject. masc. et fém. (*Ha-i-sa-ble*) Qui mérite d'être haï, qu'on doit haïr. Voyez *Odieux*.

Hakim-bachi, subst. m. Terme de Relation: Premier Médecin du Roi de Perse.

» *Halage*, s. m. L'action de haler, de tirer un bateau.

» *Halbran*, subst. m. Jeune canard sauvage.

» *Halbrené, ée*, adject. Terme de Fauconnerie: *Un oiseau halbrené*, dont les pennes sont rompues. —Au figuré et en plaisantant, *Cet homme est tout halbrené*, déguenillé, en mauvais ordre, etc.

» *Halbrener*, v. act. (*Hal-bre-né*) Chasser aux halbrans.

L'Académie à la lettre *A* met aussi *albran, albrené, albrener*; mais puisque l'*h* est aspirée dans ces mots, suivant l'Académie, c'est sans doute un double emploi.

Halcyon, s. m. Voyez *Alcyon*.

» *Hâle*, s. m. Impression de l'air sur le teint qui le rend brun et rougeâtre; effet de l'air sur les herbes qu'il flétrit.

» *Hale-à-bord*, subst. m. Terme de Marine: Corde qui sert à la chaloupe pour s'approcher du vaisseau.

» *Hale-bas*, s. m. Terme de Marine: Corde ou manœuvre qui sert à amener la vergue, quand elle ne descend pas facilement.

Haleine, s. f. (*A-lè-ne*) Air attiré et repoussé par les poumons. Il diffère de *souffle* en ce que ce dernier est pressé, contraint, plus fort et plus sensible que la simple *haleine*. Avec l'*haleine* on échauffe; avec le *souffle*, on refroidit.

Courte haleine; Asthme. —*Haleine de vent*; petit souffle de vent.

Figurém. *Tout d'une haleine*, sans intermission; *Il a lu deux heures tout d'une haleine.* —*Faire des discours à perte d'haleine*, vains et vagues, qui importunent par leur longueur. —*Une affaire, un ouvrage de longue haleine*, de longue discussion et qui demande beaucoup de temps. —*Tenir quelqu'un en haleine*, en exercice, en habitude de travailler, etc. figur. le tenir dans un état d'incertitude, mêlé d'espérance et de crainte. —*Donner haleine à un cheval*, le mener quelque temps au pas après l'avoir fait galoper.

» *Halement*, s. m. (*Ha-le-man*) t. de Marine: Nœud d'un câble qu'on met à un fardeau qu'on veut élever.

Halenée, s. f. Respiration accompagnée d'une odeur désagréable: *Une halenée de vin, d'ail, etc.*

» *Halener*, v. act. (*Ha-le-né*) t. de Chasse. Il se dit des chiens de chasse qui sentent la bête.

Populair. *Halener quelqu'un*; sentir son haleine. —fig. et fam. Reconnoître son foible, découvrir ce qu'il a dans l'ame.

» *Hâler*, v. act. (*Ha-lé*) Rendre basané. Voyez *Hâle*. —Dessécher le chanvre pour le disposer à être broyé. —Tirer un bateau avec une corde, en remontant la rivière. —En général, tirer avec une corde pour faire avancer ce qui y est attaché. —Faire courir des chiens ou des chevaux; les exciter: *Hâler des chiens après quelqu'un.*

» *Se hâler*, v. réc. Être noirci par le hâle.

» *Haletant, ante*, adj. (*Ha-le-tan, an-te*) Qui halète; qui est essoufflé.

» *Haleter*, v. n. (*Ha-le-té*) Souffler comme quand on est hors d'haleine.

» *Haleur*, s. m. Celui qui remonte un bateau avec un câble.

Halinatron, s. m. Sel alkali naturel que l'on rencontre par rayons ou par

bandes sur la superficie intérieure des vieilles voûtes et contre les parois des vieux bâtimens.

» *Hallage*, s. m. (*Ha-la-je*) Droit de halle.

Hallali, (*A-la-li.*) Cri de chasse qui annonce que le cerf est sur ses fins.

» *Halle*, s. f. (*Ha-le*) Place publique ordinairement couverte, qui sert à tenir le marché ou la foire. —Prov. Maison où il se fait beaucoup de bruit, où abordent toute sorte de gens, etc. —*Langage des halles*, bas et grossier.

» *Hallebarde*, s. f. (*Ha-le-bar-de*) Pique garnie par le haut d'un fer large et pointu, traversé d'un autre en forme de croissant.

» *Hallebardier*, s. m. (*Ha-le-bar-dié*) Sorte de garde à pied qui porte la hallebarde.

» *Hallebreda*, (*Acad.*) *Halbreda*, (*Trév.*) subst. Homme grand et mal-bâti. Femme grande et mal-faite.

» *Hallier*, s. m. (*Ha-lié*) Plant de buissons et d'arbrisseaux parmi lesquels les liévres se sauvent pour éviter le Chasseur. —Il se dit aussi de celui qui garde une halle; du marchand qui étale aux halles.

Halo, subst. m. Couronne lumineuse qu'on voit quelquefois autour des astres.

» *Hâloir*, s. m. (*Ha-loar*) Lieu où l'on séche le chanvre.

» *Halot*, s. m. (*Ha-lo*) Trou dans une garenne où se retirent les lapins.

» *Halotechnie* ou *halurgie*, subst. f. (*Ha-lo-tèk-ni-e*) Partie de la Chymie, qui a pour objet les sels.

» *Halte*, subst. f. Pause que font les gens de guerre dans une marche : *Faire halte, une longue halte.* —Terme militaire pour faire arrêter les soldats. —Repas qu'on fait pendant la halte.

» *Halter*, v. neut. (*Hal-té*) Faire halte. *Trév.*

» *Hamac*, s. m. (*Ha-make*) Sorte de lit formé par une forte toile qu'on suspend à deux points fixes.

Hamade ou *Hameyde*, s. f. Terme de Blason : Fasce formée de trois piéces alésées.

Hamadryade, s. f. Nymphe fabuleuse des bois.

Hamanthus ou *Hamagogue*, s. m. Plante des Pyrénées.

» *Hameau*, s. m. (*Ha-mô*, s. d.) Petit nombre de maisons champêtres, écartées les unes des autres.

Hameçon, s. m. (*A-me-son*) Petit crochet qui sert à prendre le poisson lorsqu'on pêche à la ligne. —fig. et fam. Appât : *Mordre à l'hameçon, prendre l'hameçon*; se laisser leurrer, tromper.

Hamée, s. f. Terme de Canonnier : Manche de l'écouvillon.

» *Hampe*, s. f. (*Han-pe*) Le bois de la hallebarde. —Le manche d'un pinceau. —En termes de Chasse, la poitrine du cerf.

» *Han*, s. m. Sorte de caravansérail.

» *Hanap*, s. m. (Le *p* se prononce.) Grande tasse à boire. Il est vieux et ne se dit guères plus que dans le style burlesque : *Vider un hanap.*

» *Hanche*, subst. f. Partie du corps humain, dans laquelle est emboîté le haut de la cuisse.

» *Hannebane* ou *Hennebane*. Voyez *Jusquiame.*

» *Hanneton*, subst. m. (*Ha-ne-ton*) Sorte d'insecte volant.

» *Hangar*, s. m. Espèce de remise, ouverte par devant, destinée pour des chariots, pour des charrettes.

» *Hannir*, et suivant l'*Acad. Hennir*, v. n. (*Han-nir*) Faire un hennissement.

Hannissement, s. m. (*Han-ni-ce-man*) Le cri naturel du cheval. L'*Acad.* écrit *Hennissement.*

Hanouards, s. m. pl. A Paris, les Officiers porteurs de sel.

» *Hanscrit*, s. m. Langue savante des Indiens.

» *Hanse* ou *Hanse-Teutonique*, s. f. (*Han - ce*) Association de plusieurs villes qu'on nomme *Anséatiques.*

» *Hansière*, subst. f. (*Han-ciè-re*) ter. de Marine : Cordage qu'on jette aux vaisseaux qui veulent venir à bord d'un autre. —Les trois cordes dont un câble d'ancre est composé.

» *Hanter*, v. a. (*Han-té*) Fréquenter : *Hanter les bonnes* ou *les mauvaises compagnies*; et neutralement, *Hanter chez quelqu'un, en bon lieu, etc.*

» *Hantise*, s. f. (*Han-ti-ze*) Fréquentation. Il est vieux, bas et popul.

Hapas, s. m. Terme de Relation : Pain des Persans.

» *Happe*, s. f. (*Ha-pe*) Petit cercle de fer dont on garnit un essieu. L'*Acad.* fait ce mot masculin, suivant les autres Dictionnaires il est féminin.

» *Happelopin*, s. m. (*Ha-pe-lo-pein*) Autrefois chien de chasse apte à la curée. —fig. Gourmand. Il est bas.

» *Happelourde*, s. f. (*Ha-pe-lour-de*) Pierre fausse qui a l'éclat et l'apparence d'une vraie pierre précieuse. —figur. 1.° Personne qui sous un bel extérieur n'a pas d'esprit. —2.° Chose qui a plus d'éclat que de valeur.

» *Happer*, v. act. (*Ha-pé*) Il se dit proprement du chien lorsqu'il prend avidement avec la gueule ce qu'on lui jette. — fig. et famil. Attraper; saisir: *Les Sergens l'ont happé.*

» *Haquenée*, subst. f. (*Ha-ke-né-e*) Cavale ou petite jument qui va l'amble.

» *Haquet*, s. m. (*Ha-kè*) Sorte de grande charrette sans ridelles. Il y a aussi de petits haquets traînés par des hommes.

» *Haquetier*, subst. m. (*Ha-ke-tié*) Conducteur d'un haquet.

» *Harame*, s. m. Grand arbre qui produit la gomme tacamaque.

» *Harangue*, subst. f. (*Ha-ran-ghe*) Discours fait à une assemblée, à une personne distinguée. Il est peu usité aujourd'hui ; on dit plutôt discours. — En style familier et critique, discours ennuyeux.

» *Haranguer*, v. act. (*Ha-ran-ghé*) Prononcer une harangue : *Haranguer le peuple*, *les soldats.* — fam. Parler beaucoup et avec emphase.

» *Harangueur*, s. m. (*Ha-ran-gheur*) Celui qui harangue. —En style familier et critique, grand parleur ou celui qui a accoutumé de faire des remontrances sur tout.

» *Haras*, s. m. (*Ha-râ*) Lieu destiné à loger des étalons et des jumens, pour élever des poulains. —Troupes de cavales choisies propres à faire race.

» *Harasser*, verb. act. (*Ha-ra-cé*) Lasser, fatiguer.

» *Harceler*, verb. act. (*Har-ce-lé*) Provoquer ; importuner. —Fatiguer par des combats continuels.

» *Hard*, s. f. (*Har*) t. de Gantier : Morceau de fer tortillé en cercle dont on se sert pour adoucir les peaux.

» *Harde*, s. f. Ce mot qui ne paroît être qu'une corruption de *horde*, signifie, en termes de Vénerie, une troupe de cerfs ou d'autres bêtes fauves rassemblées. —Il se dit aussi du lien qui attache les chiens.

» *Harder*, v. act. (*Har-dé*) ter. de Chasse : Attacher des chiens quatre à quatre ou six à six.

» *Harder une peau*, la passer sur la hard.

» *Hardes*, s. f. pl. En général, tout ce qui est de l'usage nécessaire et ordinaire pour l'habillement.

» *Hardi*, *ie*, adject. Courageux ; assuré. —Effronté, par opposition à modeste : *Cette fille a l'air hardi.* — Imprudent ; téméraire ; qui donne tout au hasard.

Proposition hardie, dangereuse, difficile à soutenir. —*Pensée hardie*, qui a quelque chose de noble, d'heureusement hasardé. —*Cet auteur a le style hardi*, s'élève au-dessus des règles ordinaires. —*Joueur hardi*, qui joue gros jeu volontiers et sans crainte. —*Hardi* (insolent) *coquin ; hardi* (impudent) *menteur.*

» *Hardiesse*, subst. f. (*Har-di-è-ce*) Courage ; assurance. Il diffère d'*audace* et d'*effronterie*, en ce qu'il y a dans la *hardiesse* quelque chose de mâle, dans l'*audace* quelque chose d'emporté, et dans l'*effronterie* quelque chose d'incivil. —Témérité ; insolence ; impudence. —famil. Licence, liberté qu'on prend de dire ou de faire quelque chose.

Hardilliers, s. m. pl. (*Ar-di-glié*) Fiches de fer qui soûtiennent une partie d'un métier de haute-lice.

» *Hardiment*, adv. (*Har-di-man*) Avec hardiesse.

Hardois, s. m. pl. (*Ar-doâ*) t. de Chasse : Petits brins de bois où le cerf touche de sa tête.

Hare, cri pour exciter les chiens de chasse.

» *Hareng*, s. m. (*Ha-ran*) Petit poisson de mer fort connu.

Proverb. *La caque sent toujours le hareng.* Voyez *Caque.*

» *Harengaison*, s. f. (*Ha-ran-ghè-zon*) Temps de la pêche du hareng. —Cette pêche même.

» *Harengère*, s. f. (*Ha-ran-jè-re*) Poissarde; femme qui vend des harengs et autres poissons en détail. —fig. et fam. Femme qui se plaît à quereller, à dire des injures.

» *Hargneux*, *euse*, adj. (*Har-gnieû*, *eû-ze*; mouillez *gn*.) Qui est d'humeur chagrine, querelleuse. —On le dit, par extension, des chiens qui mordent et des chevaux qui mordent ou qui ruent. —Proverbial. *Chien hargneux*, homme mutin et querelleur.

» *Haricot*, s. m. (*Ha-ri-ko*) Sorte de petites féves. Pour distinguer la gousse qu'on mange en vert d'avec le grain, on dit *haricot vert* et *haricot blanc*; et lorsque le grain est sec, on dit *féves de haricots*. —La plante qui les porte. —Ragoût fait avec des navets et du mouton.

» *Haridelle*, subst. f. (*Ha-ri-dè-le*) Méchant cheval maigre.

Harmale, subst. f. Plante; espèce de rue sauvage fort odoriférante et particulière en Egypte.

Harmatan, s. m. Vent très-froid qui régne particuliérement sur les côtes de Guinée.

Harmonie, s. f. Accord de divers sons. Voyez *Mélodie*. —Il se dit quelquefois d'une voix seule et sonore, d'un instrument qui rend un son agréable. —On le dit, par extension, des vers et même de la prose. —figur. Accord parfait, entière correspondance des parties qui forment un tout; union de personnes qui tendent à une même fin, etc. —En Anatomie, articulation formée par des dentelures presque imperceptibles.

Harmonieusement, adv. (*Ar-mo-ni-eû-ze-man*) Avec harmonie.

Harmonieux, *euse*, adj. (*Ar-mo-ni-eû*, *eû-ze*) Plein d'harmonie; qui a de l'harmonie.

Harmonique, adj. (*Ar-mo-ni-ke*) Qui produit l'harmonie. Ce mot est à *harmonieux* ce que la cause est à l'effet.

Harmoniquement, adv. (*Ar-mo-ni-ke-man*) Avec harmonie.

» *Harnachement*, s. m. (*Har-na-che-man*) L'action de harnacher. —Ce qu'il faut pour harnacher.

» *Harnacher*, v. act. (*Har-na-ché*) Mettre à un cheval son harnois.

» *Harnois*, s. m. (*Har-nê*) Tout ce qu'il faut pour harnacher un cheval. —Tout l'équipage de cuir du carrosse. —Les chevaux et tout l'attirail d'un Voiturier, d'un Roulier, etc. —Armure complette d'un homme d'armes. Dans cette acception il est vieux.

Fig. *Blanchir sous le harnois*; vieillir dans le métier des armes. —*Endosser le harnois*, embrasser la profession des armes. —figur. et en plaisantant, en parlant d'un homme d'Eglise ou de Robe; mettre les habits de sa profession.

Cheval de harnois, de charrette.

» *Haro*, s. m. indéclinable. Ce mot est composé de *ha !* exclamation, et de *Raoul*, qui fut le premier Duc de Normandie, Prince fort équitable, dont les Normands imploroient le secours, quand on leur faisoit quelque violence. —*Mettre haro sur quelque chose*; s'en saisir.

» *Harpail*, s. m. Voyez *Harde*.

» *Se harpailler*, v. r. (*Har-pâ-glié*) Se quereller, se jeter l'un sur l'autre. —Disputer avec indécence. Il est fam.

» *Harpe*, s. f. Sorte d'instrument de Musique à plusieurs cordes inégales et qu'on touche des deux mains: *Pincer de la harpe*. —En ter. de Maçonnerie; 1.° Pierre d'attente qui sort du mur. —2.° Pierres larges dans les chaînes des murs.

Bassement, *jouer de la harpe*; prendre subtilement avec la main.

» *Harpé*, *ée*, adject. *Un lévrier bien harpé*, qui a l'estomac fort avancé et fort bas, et le ventre fort haut et fort élevé.

» *Harpeau*, s. m. (*Har-pô*, s. d.) ter. de Marine: Grappin ou ancre à quatre bras pour accrocher les vaisseaux ennemis.

» *Harper*, v. act. (*Har-pé*) Prendre et serrer fortement avec les mains.

» *Se harper*, v. récip. Se saisir, se prendre l'un l'autre avec les mains. Il est familier.

» *Harper*, v. neut. En parlant des chevaux, hausser beaucoup la jambe, à cause de quelque maladie du jarret.

» *Harpie*, s. f. Grand oiseau fabuleux extrêmement vorace, qui avoit un visage de femme, et des griffes aux pieds et aux mains. —figur. 1.° Homme qui prend avec avidité le bien d'autrui. —2.° Femme méchante et criarde.

» *Se harpigner*, v. pron. (*Har-pi-gnié*) Se quereller; se battre. Style bas et burlesque.

» *Harpin*, s. m. (*Har-pein*) Croc de Batelier.

» *Harpon*, subst. m. Gros javelot attaché au bout d'une corde, dont on se sert pour la pêche des baleines, des marsouins, etc. —Grosse piéce de fer qui arrête et tient fermes les pans d'un bâtiment de charpente.

» *Harponner*, v. act. (*Har-po-né*) Darder ou accrocher avec le harpon.

» *Harponneur*, s. m. (*Har-po-neur*) Pêcheur choisi pour lancer le harpon.

» *Hart*, s. f. (*Hâr*) Lien d'osier ou de bois fort pliant dont on lie les fagots. —Corde dont on pend les criminels. On lit dans les Ordonnances, *à peine de la hart*.

» *Hasard*, s. m. (*Ha-zâr*; le *d* ne se prononce jamais.) Fortune, sort, cas fortuit : *Coup de hasard*; *effet du hasard. Jeux de hasard*, jeux où le hasard seul décide. —Destin aveugle. —Risque; péril : *Courir* ou *courre le hasard de sa vie, de son honneur*. —Poétiq. *Les hasards* (les dangers) *de la guerre*.

Acheter un livre, un tableau, etc. de hasard, l'acheter à bon marché. On dit, dans le même sens, *Trouver un bon hasard*. —*Jeter des propos au hasard*; mettre des propos en avant pour voir comment ils seront reçus. —*Dire quelque chose au hasard, à tout hasard*, sans aucune intention précise. —*Parler au hasard*, inconsidérément, sans réflexion.

» *Par hasard*, adv. Par accident, fortuitement. Voyez *Fortuitement*.

» *Hasardé*, *ée*, part. pass. et adj. Voyez *Hasarder*. —*Viande hasardée*, un peu passée, gardée trop long-temps.

» *Hasarder*, verb. act. (*Ha-zar-dé*) Mettre, exposer au hasard; risquer, avec cette différence que *hasarder* n'indique que l'incertitude du succès, et que *risquer* menace d'une mauvaise issue. —Avancer témérairement : *Hasarder une accusation*, *etc*.

» *Hasarder une parole*, *une proposition*, la mettre en avant pour voir comment elle sera reçue. —*une phrase*, employer une phrase dont l'usage n'est pas encore bien établi.

» *Se hasarder*, v. réc. S'exposer au hasard.

» *Hasardeusement*, adv. (*Ha-zar-deû-ze-man*) D'une manière hasardeuse; avec risque : *Il a entrepris cela bien hasardeusement*.

» *Hasardeux*, *euse*, adject. (*Ha-zar-deû*, *eû-ze*) En parlant des personnes; hardi, courageux. —En parlant des choses; périlleux.

» *Hase*, s. f. (*Ha-ze*) La femelle du lièvre ou du lapin. —figur. et par mépris : *Vieille hase*, vieille femme qui a beaucoup d'enfans.

» *Hasna*, s. m. Terme de Relation: Trésor du Grand-Seigneur.

Hast, subst. m. *Arme d'hast*, arme emmanchée au bout d'un long bâton.

Hastaire, s. m. (*As-tè-re*) Chez les anciens Romains, Soldat armé d'une pique.

Haste, s. f. Terme de Médailliste: Javelot sans fer ou ancien sceptre plus long que les sceptres ordinaires.

» *Hâte*, s. f. Vitesse, diligence.

Avoir hâte ou *une grande hâte de...*, être fort pressé de... —*Avec hâte*, *en hâte*, promptement, avec diligence. —*A la hâte*, avec précipitation.

» *Hâter*, v. act. (*Hâ-té*) Presser; diligenter : *Hâter un départ*. —Faire dépêcher : *Hâter la besogne*; *hâtez ces gens là*.

» *Hâter les fruits*, en avancer la maturité. —*Le cerf hâte son erre*, fuit fort vîte.

» *Se hâter*, verb. réc. Faire quelque chose en diligence.

» *Hâteur*, s. m. Officier qui, dans les cuisines royales, avoit soin que les viandes à la broche fussent cuites à propos.

» *Hâtier*, subst. m. (*Hâ-tié*) Grand chenet de cuisine qui a plusieurs chevilles de fer recourbées les unes au-dessus des autres.

» *Hâtif*, *ive*, adj. Précoce, en parlant des fruits ou des fleurs. —figur. *Un esprit hâtif*, formé avant l'âge.

» *Hâtiveau*, s. m. (*Ha-ti-vô*, s. d.) Sorte de poire ou de raisin précoce.

» *Hâtivement*, adv. (*Ha-ti-ve-man*) D'une manière hâtive.

Hâtiveté, s. f. Précocité des fruits, des fleurs, etc. Il est vieux.

» *Haubans*, subst. m. pl. (*Hô-ban*) ter. de Marine : Cordages qui assurent le mât, et qui traversés par des enfléchures, servent d'échelles pour monter au haut des mâts. —Au sing. en ter. de Maçon ; cordage attaché d'un côté à un engin, et de l'autre à un arrêt solide.

» *Haubaner*, v. act. (*Hô-ba-né*, d.) ter. de Maçon : Attacher un hauban à l'engin pour l'arrêter et le tenir ferme quand on monte quelque fardeau.

Haubart, s. m. (*ô-bâr*, d.) Sorte de poisson.

» *Haubergeon*, s. m. (*Hô-bêr-jon*, d.) Petit haubert.

» *Haubergier*, s. m. (*Hô-bêr-jié*, d.) Possesseur d'un fief de haubert. On appeloit ainsi un fief qui obligeoit d'accompagner le Roi à la guerre avec le haubert.

» *Haubert*, subst. m. (*Hô-bêr*, d.) Sorte de cuirasse ancienne ou de cotte de mailles.

» *Hausse*, s. f. (*Hô-ce*) En général tout ce qui sert à hausser. —En termes d'Imprimerie ; morceau de papier mince que l'on colle sur le grand tympan où l'on apperçoit un défaut de foulage, pour que l'impression soit par-tout égale. —Morceau de cuir qu'on met à des souliers, à des bottes ; morceau de bois qu'on met à des quenouilles de lit pour les hausser. —Petit morceau de bois sous l'archet de la viole ou du violon.

» *Hausse-col*, (*Acad.*) *Hausse-cou*, (*Trév.*) s. m. Petite plaque de cuivre doré que les Officiers d'infanterie portent au-dessous du cou lorsqu'ils sont de service.

» *Haussement*, s. m. (*Hô-ce-man*) Action de hausser : *Il a fait un haussement d'épaules.*

» *Hausse-pied*, s. m. (*Hô-ce-pié*) ter. de Fauconnerie : Sorte de sacre, oiseau qui a souvent une patte en l'air.

» *Hausser*, verb. act. (*Hô-cé*, d.) Elever, rendre plus haut. —Lever en haut : *Hausser le bras*, *la jambe.* —fig. et fam. *Hausser les épaules*, en signe d'indignation, de mépris. —Augmenter : *Hausser le prix*, *les gages*, *les impôts.* —figur. *Hausser le cœur*, *le courage à quelqu'un.*

» *Hausser un vaisseau*, terme de Marine ; le découvrir de plus en plus, quand on chasse sur lui avec vent arrière.

» *Hausser*, v. n. Devenir ou être plus haut.

» *Se hausser*, v. récip. S'élever ; se mettre plus haut.

» *Haut*, *haute*, adj. (*Hô*, *hô-te*) Elevé, par opposition à *bas*, *petit* : *Haut clocher*, *haute montagne.* —En parlant des sons, éclatant : *A haute voix.* —Excellent ; éminent : *Les hauts faits* ; *haute vertu.* —Grand, magnanime : *Il a l'ame haute.* —Fier : *Mine haute et fière.* —Excessif : *Haute insolence* ; *haute effronterie.*

L'argent est haut, à un gros intérêt. —*L'eau est fort haute en cet endroit*, fort profonde. —*La rivière est haute*, plus grosse qu'à l'ordinaire. —*La mer est haute*, agitée. —*Aller en haute mer*, en pleine mer. —*Jeter les hauts cris* ; se plaindre à haute voix. —*Le carême est haut*, il arrive tard. —Proverb. et figur. *Il nous met le carême bien haut*, il nous fait la chose bien difficile. —*Le haut-Languedoc*, *etc.* la partie la plus éloignée de la mer. —*Le haut-Rhin*, l'endroit où il est le plus près de sa source. —*Le haut bout d'une chambre*, *d'une table* ; la place la plus honorable. —*Messe haute*, grand'Messe. *Hautes sciences*, Théologie, Philosophie, Mathématiques. *Hautes classes*, la seconde et la Rhétorique. —*Tenir la bride haute* (courte) *à un cheval.* —*Viande de haut goût*, piquante, poivrée, salée, épicée. —Proverb. *Cadet de haut appétit*, jeune homme qui mange beaucoup.

—*Homme*

—*Homme haut à la main*, emporté et qui use de voies de fait. —*Ce cheval fait des haut-le-corps*, des bonds, des sauts. —*Haut-le-pied*, retirez-vous; partons. —figur. et proverb. *Faire un haut-le-pied*; s'enfuir. —*Cela est du haut Allemand pour moi*; je n'y entends rien.

La Chambre haute; au Parlement d'Angleterre, la Chambre des Pairs.

» *Haut*, s. m. Elévation; hauteur: *La tour a vingt toises de haut.* —Faîte, sommet: *Monter au haut de la tour.*

Tomber de son haut, de toute sa hauteur; et fig. et fam. être surpris et étonné en entendant dire quelque chose d'extraordinaire. —*Il y a du haut et du bas dans la vie*, des biens et des maux. —*Il y a bien du haut et du bas* ou *des hauts et des bas dans l'humeur de cet homme*; il est d'une humeur inégale. —*Gagner le haut*; s'enfuir. —*Au haut*, adv. *Au haut de la montagne; au plus haut de la maison.* —*En haut*, adv *Aller, loger en haut; passer par en haut.* —figurém. *Traiter de haut en bas*, avec hauteur et mépris. —En parlant d'une médecine; *faire aller par haut et par bas.*

» *Haut*, adv. Hautement.

Parler haut, à haute voix; ou fig. avec force, avec audace. —*Déclarer haut et clair*; s'expliquer nettement et positivement. —fig. 1.° *Le prendre bien haut*; parler arrogamment. —2.° *Le porter haut*; avoir les manières hautaines, ou tenir un état, faire une dépense au-dessus de sa condition. —3.° *Faire une chose haut la main*, avec hauteur, avec autorité. —*Sa dépense monte haut*, est fort grande.

» *Haut-à-bas*, s. m. Porte-balle.

» *Haut-à-haut*, s. m. Cri de chasse pour appeler son camarade.

» *Hautain, aine*, adject. (*Hô-tein, è-ne*) Fier, superbe, orgueilleux.

» *Hautainement*, adv. (*Hô-tè-ne-man*) D'une manière hautaine.

» *Hautbois*; subst. m. (*Ho-boâ*) Instrument à vent et à anche dont le son est fort clair. —Celui qui joue de cet instrument.

» *Haut-bord*, subst. m. (*Hô-bor*) *Vaisseau de haut-bord*, grand vaisseau.

» *Haute-contre*, subst. f. Partie de la Musique plus haute que la taille et plus basse que le dessus.

» *Haute-contre*, subst. f. (*Académ.*) subst. m. (*Trév.*) Celui qui chante la haute-contre.

» *Haut-de-chausses*, s. m. Partie du vêtement de l'homme qui le couvre depuis les reins jusqu'aux genoux.

» *Haut fond*, s. m. Terme de Marine: Lieu où la mer a peu de profondeur. On dit dans le même sens *bas fond, basse batture.*

» *Haute-futaie*, s. f. (*Hô-te-fu-tê*) Bois qu'on laisse parvenir à la plus haute croissance.

» *Haute-Justice*, s. f. Sorte de Juridiction qui comprend la moyenne et la basse Justice.

» *Haut-Justicier*, s. m. (*Hô-jus-ti-cié*, d.) Celui qui a la Haute-Justice.

» *Haut-le-pied*, subst. m. A l'armée, Officier d'équipage.

» *Haute-lice*, subst. f. Fabrique de tapisserie dont la chaîne est tendue de haut en bas.

» *Haute-liceur* ou *Haute-licier*, s. m. (*Hô-te-li-ceur, cié*) Ouvrier qui travaille aux tapisseries de haute-lice. —Marchand qui en fait commerce.

» *Haute-lutte*, subst. f. (*Hô-te-lu-te*) Figurément: *Emporter quelque chose de haute-lutte*, l'emporter d'autorité et avec grande supériorité.

» *Haute-paye*, subst. f. (*Hô-te-pé-ie*) Solde plus grande que la solde ordinaire. —Celui qui la reçoit.

» *Hautement*, adverb. (*Hô-te-man*) Hardiment; librement; résolument. —Avec hauteur. —Ouvertement; à force ouverte.

» *Hautesse*, subst. f. (*Hô-tè-ce*, d.) Titre d'honneur qu'on donne au Sultan des Turcs, appelé aussi Grand-Seigneur.

» *Haute-taille*, s. f. (*Hô-te-tâ-glie*) Voix moyenne entre la taille et la haute-contre.

» *Hauteur*, s. f. (*Hô-teur*) Etendue d'un corps en tant qu'il est haut. —Colline; éminence. —Profondeur: *La mer avoit tant de brasses de hauteur.* —figur. 1.° Fermeté. —2.° Arrogance; orgueil; fierté. —3.° Elévation, grandeur de courage, etc.

» *Hauteur d'un bataillon, d'un escadron*; la quantité de rangs dont il est composé : *Il étoit à quatre, à six de hauteur.* —*Hauteur* ou *élévation du pôle*, l'arc du méridien, compris entre le pôle et l'horizon du lieu où l'on est. —*Prendre la hauteur du soleil* ou *prendre hauteur*; observer avec un instrument l'élévation du soleil sur l'horizon à midi. —Sur mer; *être à la hauteur d'une ville*, être au même degré de latitude que cette ville. —*Tomber de sa hauteur*; étant debout, tomber tout de son long.

Hautin, s. m. Sorte de petit poisson qui se trouve dans la mer de Toscane.

» *Haut-mal*, s. m. Le mal caduc.

» *Hauturier*, s. m. (*Hô-tu-rié*, d.) ter. de Marine : Pilote qui sait observer les hauteurs du soleil et du pôle.

Navigation hauturière, de long cours, en haute mer.

Havage, s. m. Voyez *Avage*.

» *Hâve*, adj. m. et f. Pâle; maigre; défiguré.

» *Haveneau*, s. m. Petit filet monté sur un cerceau pour prendre le poisson dans les bascules.

» *Haveron*, s. m. Sorte d'avoine sauvage et velue.

» *Havir*, v. a. Dessécher. Il se dit d'une viande qu'on rôtit, et qu'un trop grand feu brûle par dessus sans qu'elle soit cuite en dedans. —On dit aussi au neutre et au récip. *Havir*, *se havir*; se dessécher.

» *Hâvre*, s. m. Port de mer.

» *Hâvre d'entrée*, Port où les vaisseaux peuvent entrer en tout temps. —*de barre*; celui où les vaisseaux ne peuvent entrer et d'où ils ne peuvent sortir qu'avec la marée, à cause des bancs de roche ou de sable.

» *Havre-sac*, s. m. Sorte de sac que les Soldats et les Ouvriers portent sur leur dos dans les voyages.

» *Hé*, sorte d'interjection.

» *Heaume*, s. m. (*Hô-me*) Espèce de casque qui couvre la tête, le visage et le cou d'un homme armé. —Sorte de timon dans un vaisseau.

» *Heaumerie*, s. f. Lieu où l'on fait et vend les héaumes.

» *Heaumier*, s. m. (*Hô-mié*) L'un des titres des Armuriers.

Hebdomadaire, adj. (*Èb-do-ma-dè-re*) Qui se renouvelle chaque semaine.

Hebdomadier, s. m. (*Èb-do-ma-dié*) Celui qui dans un Chapitre ou dans un Couvent est en semaine pour officier. La Religieuse s'appelle *Hebdomadière*.

Héberge, subst. f. Terme de Palais : Hauteur d'un bâtiment : *Jusqu'à son héberge*, jusqu'à son étage.

Héberger, v. a. (*É-bêr-jé*) Recevoir, loger chez soi. Il est familier.

Hébété, *ée*, adj. et subst. Stupide.

Hébéter, v. act. (*É-bé-té*) Rendre bête et stupide.

Hébichet, s. m. (*É-bi-chè*) Crible fait avec des lames de roseau.

Hébraïque, adject. (*É-bra-i-ke*) Qui concerne l'Hébreu : *Langue Hébraïque*.

Hébraïsant, subst. m. (*É-bra-i-zan*) Se dit d'un Savant qui s'attache à l'étude de l'Hébreu.

Hébraïsme, s. m. Façon de parler particulière à la Langue Hébraïque.

Hébreu, s. m. Langue Hébraïque. —On dit aussi adject. *Le texte Hébreu*. Fig. et fam. *Ce que vous me dites est de l'Hébreu pour moi*; *vous me parlez Hébreu*; je n'y entends rien.

Hébreu, adj. Juif : *Le Peuple Hébreu*, et subst. au plur. *les Hébreux*; les Juifs sous les Juges et les premiers Rois.

Hécatombe, subst. f. (*É-ka-ton-be*) Sacrifice de cent victimes, ou selon d'autres, de vingt-cinq bêtes à quatre pieds : *Offrir une hécatombe*.

Hécatomphonie, s. f. (*É-ka-ton-fo-ni-e*) Sacrifice qu'offroient ceux des Messéniens qui avoient tué cent ennemis à la guerre.

Hédérée, subst. f. Terme d'Epicier-Droguiste : Résine de lierre.

Hédypnoïs, subst. m. (*É-dip-no-ice*) Sorte de plante détersive et vulnéraire.

Hédysarum, s. m. (*É-di-sa-rome*) Sorte de plante dont la graine est bonne à nettoyer les ulcères.

Hégire, s. f. Ère des Mahométans. Ce mot signifie, en Arabe, fuite, parce qu'en 622 Mahomet s'enfuit de la Mecque.

Heiduque, s. m. (*É-duke*) Fantassin Hongrois; Domestique vêtu à la Hongroise.

Hélas, sorte d'interject. de plainte. On dit aussi substantivement; *Il fit de grands hélas.*

» *Héler*, Acad. Voyez *Hailer.*

» *Hélianthème*, s. m. (*Hé-li-an-tê-me*) Sorte de plante vulnéraire.

Héliaque, adj. (*É-li-a-ke*) t. d'Astronomie : *Astre héliaque*, qui se lève ou se couche dans les rayons du soleil.

Héliaques, s. m. pl. Sacrifices qui se faisoient en l'honneur du soleil.

Héliastes, subst. m. plur. Magistrats d'Athènes qui s'assembloient en plein air au lever du soleil.

Hélice, s. f. Ligne tracée en forme de vis autour d'un cylindre.

Hélicites, s. f. pl. Se dit des coquilles fossiles, turbinées, en vis, et notamment de celles dont les spires sont roulées sur elles-mêmes.

Hélicoïde, adj. m. et fém. Qui est semblable à l'hélice.

Hélicon, s. m. Montagne de Béotie. —Au fig. le Parnasse.

Héliconiades ou *Héliconides*, s. f. pl. Les Muses habitantes de l'Hélicon.

Hélicosophie, s. f. Art de tracer des lignes spirales sur un plan.

Hélingue, s. f. (*É-lein-ghe*) ter. de Corderie : Bout de grosse corde retenue par un bout aux manivelles, et de l'autre à l'extrémité des torons qu'on veut tordre.

Hélioscope, s. m. suivant *Trév.* et le *Man.*; l'*Acad.* le marque s. f. Lunette pour regarder le soleil.

Héliotrope, s. m. Sorte de plante; herbe aux verrues.

Héliotrope, s. f. Pierre précieuse; espèce de jaspe.

Hellanodices ou *Helladoniques*, s. m. plur. (*Èl-la-no-di-ce, di-ke*) Officiers qui présidoient aux Jeux Olympiques.

Hellènes, subst. m. pl. (*Èl-lè-ne*) Grecs faisant partie du corps Hellénique.

Hellénique, adj. (*Èl-lé-ni-ke*) *Corps Hellénique*, ligue de différentes Cités Grecques qui avoient droit d'Amphyctionie. Dans la suite, *Hellénique* signifia de Grèce : *Hellènes* et *Grecs* devinrent synonymes.

Hellénisme, s. m. (*Èl-lé-nis-me*) Tour, expression, manière de parler, propres de la Langue Grecque.

Helléniste, subst. m. (*Èl-lé-nis-te*) Chez les Anciens, Juifs d'Alexandrie; Juifs qui parloient la Langue des Septante. —Juifs qui s'accommodoient aux usages des Grecs. —Grecs qui embrassoient le Judaïsme.

Hellénistique, adj. f. *Langue hellénistique*, Langue en usage parmi les Juifs Grecs, dans laquelle on croit que la version des Septante a été faite et les Livres du Nouveau-Testament écrits par les Apôtres.

Helminthiques, s. m. pl. et adj. (*Èl-mein-ti-ke*) t. de Médecine : Remèdes contre les vers; vermifuges.

Hélose, s. f. (*É-lo-ze*) Maladie des yeux; rebroussement des paupières.

Helxine, s. f. (*Èlk-ci-ne*) Sorte de plante. Voyez *Pariétaire.*

» *Hem!* Interjection dont on se sert pour appeler.

Hémagogue, s. m. (*É-ma-go-ghe*) Antidote propre à provoquer les règles et le flux hémorroïdal.

Hématite, s. f. Sorte de mine de fer qu'on appelle aussi sanguine à brunir.

Hématocèle, s. f. Hernie causée par du sang extravasé.

Hématose, s. f. (*É-ma-to-ze*) Action par laquelle le chyle se convertit en sang.

Hémérocalle ou *Fleur d'un jour*, s. f. Sorte de plante d'agrément.

Hémérodrome, subst. m. Garde qui veilloit à la sûreté des Places. —Courrier qui, après avoir couru un jour, donnoit ses paquets à un autre.

Hémi, Mot qui entre dans la composition de divers mots de Sciences et d'Arts, et qui signifie *demi.*

Hémicycle, subst. m. (*É-mi-ci-kle*) Demi-cercle. Il ne se dit que d'un lieu formé en amphithéâtre, pour une assemblée d'Auditeurs et de Spectateurs.

Hémine, s. f. Vaisseau servant de mesure chez les Romains.

Hémionite, subst. f. Plante capillaire qui ressemble beaucoup à la *langue de cerf.*

Hémiplégie ou *hémiplexie*, s. f. Terme de Médecine : Paralysie qui n'affecte que la moitié du corps.

Hémiptères, subst. f. pl. Nom d'un genre d'insectes dont les fourreaux ressemblent beaucoup à des ailes.

Hémisphère, subst. m. (*É-mis-fè-re*) Demi-globe. —Plus particuliérement moitié du globe terrestre.

Hémisphéroïde, adj. et s. f. Terme de Géométrie : Corps qui approche de la figure d'un hémisphère.

Hémistiche, subst. m. (*É-mis-ti-che*) La moitié d'un vers François, héroïque ou Alexandrin.

Hémocerchne, s. m. (*É-mo-cêrk-ne*) Eruption de sang par la gorge avec bruit et râlement.

Hémoptyque, adj. et s. (*É-mop-ti-ke*) Qui crache le sang.

Hémoptysie, s. f. (*É-mop-ti-zî-e*) ter. de Médecine : Crachement de sang causé par la rupture ou l'érosion de quelque vaisseau du poumon.

Hémorragie, s. fém. (*É-mo-ra-jî-e*, *r* forte.) Perte de sang par le nez, par une plaie, etc.

Hémorroïdal, *ale*, adj. (*É-mô-ro-i-dal*, *r* forte.) Qui a rapport aux hémorroïdes.

Hémorroïdale, s. f. Sorte de plante; petite chélidoine.

Hémorroïdes, s. f. pl. (*É-mô-ro-i-de*, *r* forte.) Dilatation de la veine hémorroïdale au bout de l'anus, qui se remplit de sang.

Hémorroïsse, s. f. (*É-mô-ro-i-ce*, *r* forte.) Femme qui a un flux de sang. Il ne se dit que de celle qui fut guérie en touchant la robe de Notre-Seigneur.

Hémostasie, s. fém. (*É-mos-ta-zi-e*) Stagnation universelle du sang occasionnée par la pléthore.

Hémostatiques, s. et adj. m. et fém. (*É-mos-ta-ti-ke*) Remèdes qui arrêtent les hémorragies.

Hendécagone, s. m. et adj. Figure qui a onze côtés.

Hendécasyllabe, adj. et subst. (*En-dé-ka-ci-la-be*) Qui a onze syllabes; vers de onze syllabes.

» *Hennir*, *hennissement*, (*Acad.*) Voyez *Hannir*, *hannissement*.

Hépar, subst. m. emprunté du Latin. Terme de Chimie : Foie de soufre.

Hépate, subst. m. Poisson de mer dont la figure et la couleur approchent de celles du foie humain.

Hépatique, adj. (*É-pa-ti-ke*) Qui vient du foie, qui concerne le foie.

Hépatique, subst. f. Sorte de plante bonne dans les maladies du foie.

Hépatite, s. f. Pierre précieuse de la couleur du foie. —Inflammation du foie.

Heptacorde, adj. Qui se chante on qui se joue sur un instrument à sept cordes.

Heptagone, adj. Qui a sept côtés et sept angles.

Heptagone, s. m. Place fortifiée de sept bastions.

Héraldique, adj. (*É-ral-di-ke*) Qui concerne le héraut. —Qui regarde les Armes et le Blason : *Science héraldique*.

» *Héraut*, s. m. (*Hé-rô*) Officier dont la charge est de faire, au nom du Souverain, les défis publics; de déclarer la guerre; de publier la paix, etc.

Herbacée, adj. Terme de Botanique. On appelle *Plantes herbacées*, celles qui sont tendres, grêles et qui ne sont point ligneuses.

Herbage, subst. masc. Toutes sortes d'herbes : *Vivre d'herbages*. —Herbe des prés où l'on met les animaux pour les engraisser. Dans ces deux acceptions il s'emploie ordinairement au pl. —Pré qu'on ne fauche jamais et qui ne sert qu'à y faire paître les bœufs, les vaches, etc.

Herbe, subst. f. Toute plante qui n'a point de tige ou plutôt qui la perd en hiver, et qui pousse des feuilles.

Proverb. 1.° *Manger son blé en herbe*, manger son revenu par avance. —2.° *Couper l'herbe sous le pied à quelqu'un*, le supplanter avec adresse, avec subtilité. —3.° *Il a marché sur quelque mauvaise herbe*, il lui est arrivé quelque chose qui le met de mauvaise humeur. —4.° *Employer toutes les herbes de la Saint-Jean en une affaire*, toutes sortes de moyens pour la faire réussir.

Herbeiller, v. neut. (*Er-bè-glié*, en mouillant les *ll*.) ter. de Chasse, qui se dit en parlant d'un sanglier qui va paître l'herbe.

Herber, v. a. (*Èr-bé*) Exposer sur l'herbe. —En termes de Maréchal, mettre de la racine d'ellébore sous le poitrail d'un cheval.

Herberie, s. f. Lieu où l'on fait blanchir la cire, en l'exposant au soleil et à la rosée.

Herbette, s. fém. (*Ér-bè-te*) Herbe courte et menue.

Herbeux, *euse*, adj. (*Ér-beû*, *eû-ze*) Il se dit des lieux où il croît de l'herbe.

Herbier, s. m. (*Ér-bié*) Collection de plantes desséchées et mises entre deux feuilles de papier. —Premier ventricule du bœuf et des autres animaux qui ruminent.

Herbière, s. f. Vendeuse d'herbes.

Herborisation, s. f. (*Ér-bo-ri-zacion*) Action d'herboriser.

Herboriser, v. neut. (*Ér-bo-ri-zé*) Chercher des herbes, des plantes dans la campagne.

Herboriste, s. m. et f. Celui ou celle qui herborise. —Celui ou celle qui vend toutes sortes d'herbes pour les boissons médicinales ; qui connoît les simples.

Herbu, *ue*, adj. Couvert d'herbe.

» *Herçage*, *herce*, *hercer*, *herceur*. Voyez *Hersage*, *etc.*

Herco-tectonique, s. f. (*Ér-ko-tek-to-ni-ke*) Art de fortifier les Places, de retrancher un camp, une porte, etc.

Hercule, subst. m. Constellation de l'hémisphère boréal.

» *Hère*, s. m. Terme qui se dit par mépris d'un homme sans mérite, sans considération. Il n'a d'usage qu'en ces phrases : *Un pauvre hère ; c'est un pauvre hère.* —Espèce de jeu de Cartes.

Héréditaire, adj. (*É-ré-di-tè-re*) Qui vient par droit de succession.

Héréditairement, adv. (*É-ré-di-tè-re-man*) Par droit d'hérédité.

Hérédité, subst. f. Droit de succession. —Biens que laisse un homme en mourant.

Hérésiarque, s. m. (*É-ré-zi-ar-ke*) Auteur d'une hérésie.

Hérésie, s. f. (*É-ré-zí-e*) Erreur condamnée par l'Église en matière de Religion.

Hérésiologue, subst. m. (*É-ré-zi-o-lo-ghe*) Qui a écrit sur les hérésies, qui les a recueillies.

Héréticité, s. f. Qualité d'une proposition opposée à la Foi Catholique, et condamnée par l'Eglise.

Hérétique, adject. (*É-ré-ti-ke*) Qui appartient à l'hérésie : *Proposition hérétique.* Voyez *Hétérodoxe.*

Hérétique, subst. Celui qui professe, qui soutient une hérésie.

Hérigoté, adj. m. Terme de Chasse : *Un chien hérigoté*, qui a une marque aux jambes de derrière.

Hérigoture, s. f. Marque aux jambes de derrière d'un chien.

» *Hérissé*, *ée*, part. p. et adj. Voyez *Se hérisser.* —fig. 1.° *Homme hérissé*, difficultueux. —2.° Dans le style oratoire ; plein, couvert : *Un bataillon hérissé de piques.*

» *Se hérisser*, v. pr. (*Hé-ri-cé*) Se dresser ; il ne se dit que des cheveux, du poil.

» *Hérisser* ou *hérissonner*, v. a. Recouvrir, recrépir un mur de plâtre ou de mortier.

» *Hérisson*, subst. m. (*Hé-ri-son*) Petit animal couvert d'une sorte de poil long, dur, piquant et fort hérissé. —En Mécanique, espèce de roue dentelée. —En termes de Guerre, poutre garnie de pointes de fer.

» *Hérissonné*, *ée*, adj. (*Hé-ri-so-né*) ter. de Blason ; ramassé et accroupi.

Héritage, s. m. Tout ce qui vient à quelqu'un par succession. —Champ ; domaine. —Patrimoine.

Prov. et fig. *Promesse des Grands n'est pas héritage* ; il ne faut pas trop compter sur les promesses des grands Seigneurs.

Hériter, v. n. (*É-ri-té*) Recueillir une succession. —fig. *Hériter des vertus de ses Ancêtres*, *etc.*

Héritier, *ière*, subst. (*É-ri-tié*, *i-ère*) Celui ou celle qui hérite. —Il se dit aussi au figuré.

Héritier, s. m. En termes de Couvreur ; morceau d'ouvrage en pointe.

Hermaphrodite, s. m. et adj. (*Ér-ma-fro-di-te*) Qui a les deux sexes.

Hermes ou *hernes*, subst. fém. plur. Terres désertes, abandonnées, sans culture.

Hermétique, adject. m. et f. (*Ér-mé-ti-ke*) Qui a rapport aux recherches de la transmutation des métaux et de la Médecine universelle. —Qui a trait à la Philosophie d'*Hermès.*

Hermétiquement, adv. (*Ér-mé-ti-ke-man*) En Chimie ; *vaisseau scellé hermétiquement*, de sa propre matière par

le moyen du feu. —Par extension; *fermé hermétiquement*, bien fermé.

Hermin, subst. m. (*Er-mein*) Plante labiée; elle est stomachique et propre à ranimer les esprits.

Hermine, s. f. Petit animal blanc qui a le bout de la queue noir. Sa peau est une fourrure estimée. —Une des deux fourrures du Blason.

Herminé, ée, adj. Terme de Blason: Composé de mouchetures d'hermine.

Herminette, subst. f. (*Er-mi-nè-te*) Outil de Charpentier qui sert à doler et à planer le bois.

Hermodactes ou *hermodates*, s. f. pl. Sorte de plante du genre des *Iris*.

» *Herniaire*, adj. (*Hér-niè-re*) Il se dit d'un Chirurgien qui s'attache particuliérement à la cure des hernies ou des descentes.

» *Hernie*, subst. fém. Descente de boyaux.

» *Hernieux, euse*, adj. Qui est incommodé d'une descente.

Herniole ou *herniaire*, subst. f. Turquette; plante bonne pour guérir les hernies, les plaies et les ulcères.

Hérodiens, s. m. pl. (*É-ro-di-en*) Sectaires chez les Juifs.

Héroïcité, s. f. Caractère de ce qui est héroïque. Il ne se dit que des vertus des Saints, et seulement dans les procès de leur canonisation. On dit partout ailleurs *héroïsme*.

Héroï-comique, adject. (*É-ro-i-ko-mi-ke*) Qui tient de l'héroïque et du comique: *Un Poëme héroï-comique*.

Héroïde, s. f. Epître en vers composée sous le nom d'un héros ou d'un personnage fameux.

Héroïne, subst. f. Femme pleine de courage et d'une fermeté au-dessus de son sexe.

Héroïque, s. m. et f. (*É-ro-i-ke*) Qui appartient au héros: *Courage, vertu, sentiment, action, patience, etc. héroïque*.

Poëme héroïque, poëme épique. —*Vers héroïques*; vers de six pieds, vers Alexandrin. —*Temps héroïques*; temps où vivoient les anciens Héros.

Héroïquement, adv. (*É-ro-i-ke-man*) D'une manière héroïque.

Héroïsme, s. m. Ce qui est propre et particulier au héros et qui en fait le caractère; grandeur d'ame, etc. au-dessus de la vertu ordinaire de l'homme.

» *Héron*, s. m. Genre d'oiseau aquatique et erratique qui vit de poisson.

» *Héroneau*, s. m. (*Hé-ro-nô*) Petit héron.

» *Héronner*, v. n. (*Hé-ro-né*) t. de Fauconnerie: Voler le héron.

» *Héronnier, ière*, adj. (*Hé-ro-nié*) *Faucon héronnier*, dressé à la chasse du héron.

Oiseau héronnier, aussi sec et aussi vîte que le héron. — fig. et fam. *Cuisse héronnière*, rude, sèche et maigre. —*Femme héronnière*; maigre, sèche et qui a les hanches fort hautes.

» *Héronnière*, subst. f. Lieu où les hérons font leurs petits; où on les élève.

» *Héros*, s. m. (*Hé-rô*) Titre que l'Antiquité païenne donnoit à ceux qui étoient nés d'un Dieu ou d'une Déesse et d'une personne mortelle. —Guerrier d'une valeur extraordinaire. —Homme qui montre dans les occasions une grandeur d'ame peu commune. —Principal personnage d'un Poëme. —fam. Principal personnage qui figure dans un événement. —On dit dans le même style, *un tel est le héros d'un tel homme*; c'est lui que cet homme loue et admire en toute occasion.

Herpes marines, s. f. plur. Richesses que la mer jette sur les côtes.

» *Hersage*, subst. masc. Action de herser.

» *Herse*, s. f. (*Hêr-ce*) Instrument de Laboureur qui sert à recouvrir les grains nouvellement semés, à rompre les mottes, etc. —Piéce de bois où l'on pose des chandeliers et des cierges. —Espèce de grille à grosses pointes de bois ou de fer qu'on place entre le pont-levis et la porte d'une Place, d'un château. Elle se lève et s'abaisse selon les occasions. —Travées de bois avec des pointes de fer pour rendre difficile la marche des troupes. —Barrière devant les grandes maisons. —En termes de Marine; corde qui sert à attacher les poulies. —Grand châssis avec des chevilles, sur lequel on étend le parchemin en cosse pour le raturer.

» *Herser*, v. a. (*Hêr-cé*) Passer la herse dans un champ.

» *Herseur*, s. m. (*Hêr-ceur*) Celui qui herse.

Hésitation, subst. f. (*É-ζi-tq-cion*) Action d'hésiter ; embarras, incertitude en parlant, etc.

Hésiter, v. n. (*É-ζi-té*) Être embarrassé à parler, à exprimer ce qu'on veut dire. —Etre incertain, balancer sur le parti qu'on doit prendre.

Hesperis. Voyez *Julienne*.

Hétéroclite, adj. m. et f. Terme de Grammaire : Qui est contre les règles communes et y fait exception. —figur. et fam. Qui a quelque chose d'irrégulier et de bizarre.

Hétérodoxe, adj. m. et f. (*É-té-ro-dok-ce*) Contraire à la vraie doctrine en matière de Religion. Il dit moins qu'*hérétique*. Ce dernier désigne la scission avec l'Eglise ; *hétérodoxe* n'indique que discordance dans l'opinion.

Hétérodoxie, s. f. (*É-té-ro-dok-ci-e*) Opposition aux sentimens orthodoxes.

Hétérogène, adj. Terme didactique : Qui est de différente nature : *Corps composé de parties hétérogènes*, ou simplement *corps hétérogène*. —En Grammaire ; *noms hétérogènes*, qui sont d'un genre au singul. et d'un autre au plur.

Hétérogénéité, s. f. Qualité, état de ce qui est hétérogène.

Hétérosciens, subst. m. pl. (*É-té-ro-cien*) terme de Géographie : Ceux qui ont à midi les ombres contraires ; ceux-ci du côté du Nord et ceux-là du côté du Sud.

Hétich, s. f. Racine du Brésil qui fait la principale nourriture du pays.

» *Hêtre*, s. m. Sorte d'arbre.

Heu ! Interjection qui sert à exprimer quelque manière d'admiration.

Heu, s. m. Terme de Marine : Bâtiment plat de 300 tonneaux qui n'a qu'un mât et une voile.

Heuler. Voyez *Hailer*.

Heur, s. m. Bonne fortune. Il est vieux, et ne se dit que dans ces deux expressions proverb. : *Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde* ; c'est le hasard qui décide de la plupart des choses. *Cet homme a plus d'heur que de science* ; est plus heureux qu'habile.

Heure, s. f. L'une des vingt-quatre parties du jour divisée en soixante minutes. —Elle se dit souvent en tant qu'elle est marquée par les cadrans et les horloges : *L'heure vient de sonner* ; *l'horloge a sonné deux heures*. —Temps convenable et destiné à certaines choses : *Il est heure de dîner*, *de se coucher*. —Dans un sens indéfini, certain espace de temps : *Passer les heures entières à quelque chose*, etc.

D'heure à autre, adv. Peu à peu. —*D'heure en heure*, adv. De moment en moment. —*A toute heure*, adv. A chaque heure, à tout moment. —*A l'heure qu'il est*, présentement. —*Tout à l'heure* ; sur l'heure, sur le champ ; tout de suite.

Proverbialem. *Chercher midi à quatorze heures* ; chercher une chose où elle n'est pas.

Toutes nos heures sont comptées ; Dieu a réglé le cours de notre vie. —*Vous ferez cela à vos heures perdues*, lorsque vous n'aurez rien à faire. —*Toutes ses heures sont marquées*, remplies par diverses occupations. —*Ami de toutes les heures*, qu'on est toujours bien aise de voir. —*Il est de bonne heure*, il n'est par tard. —*Voilà la bonne heure pour parler au Ministre* ; le temps propre, commode et favorable. —*Dans vos heures de loisir*, dans les heures de votre loisir. —*Heures dérobées*, qu'on dérobe à ses occupations ordinaires. —*N'être point sujet à l'heure* ; être maître de son temps. —*Venir à une heure indue*, trop tard, à une heure non convenable. —*Passer de bonnes heures*, des heures agréables. —*Il m'a donné de mauvaises heures*, beaucoup de chagrin. —*Avoir de bonnes et de mauvaises heures* ; être d'humeur inégale et bizarre. —*Il n'a pas une heure à lui* ; il n'a pas de temps dont il puisse disposer. —*A la bonne heure*, hé bien ! soit ; *ou* heureusement. —*Prendre quelqu'un à l'heure* ; le faire travailler à condition de le payer à tant par heure. —*J'ai vu l'heure que*... j'ai vu le moment que... — fam. *Je n'ai point d'argent pour l'heure*, pour le présent.

Dernière heure et *heure dernière*, la mort.

Heures, s. f. plur. Livre de prières.

Heures Canoniales, les diverses parties du Bréviaire, comme Matines, Laudes ; et *les petites heures*, Prime, Tierce, Sexte et None.

Heureusement, adverb. (*Eu-reu-ze-man*) D'une manière heureuse ; avec bonheur.

Heureux, *euse*, adj. (*Eu-reû*, *eû-ze*) En parlant des personnes; 1.° qui jouit du bonheur : *Il n'est pas riche*, *mais il est heureux.* —2.° Favorisé de la fortune : *Heureux au jeu*, *en amour*, *à la guerre.* —En parlant des choses ; 1.° qui contribue au bonheur, au contentement : *Vie*, *situation heureuse.* —2.° Qui rend fortuné ; qui est favorable, propice : *Sort heureux*, *heureuse destinée.* —3.° Qui est d'un bon présage : *Physionomie heureuse.* —4.° Qui est justifié sage et prudent par le succès : *Heureux conseil* ; *heureuse démarche.* —En parlant de l'esprit ou des mœurs ; bon, excellent, rare en son genre : *Génie heureux* ; *heureux caractère* ; *vers heureux.* — *Rencontre heureuse* ; bon mot, trait d'esprit qui se présente tout d'un coup.

Proverb. *Avoir la main heureuse* ; être heureux au jeu, y gagner ordinairement. —*Avoir la main heureuse à quelque chose* ; y réussir presque toujours.

» *Heurt*, s. m. (On fait sentir le *t* final.) Choc, coup donné ou reçu en heurtant contre quelque chose.

Heurte, subst. f. Terme de Blason : Tourteau d'azur.

» *Heurtequin*, s. m. (*Heur-te-kein*) Morceau de fer battu qui se place sur l'aissieu d'affût d'une piéce d'artillerie.

» *Heurter*, v. act. (*Heur-té*) Choquer ; rencontrer rudement. —fig. 1.° Blesser ; choquer ; être contraire à... *Cela heurte la raison.* —2.° Contredire : *Heurter quelqu'un de front.* —En ter. de Peinture ; mettre la couleur avec dureté : *Ce Dessinateur heurte son ouvrage*, n'y met pas la dernière main.

» *Heurter*, v. neut. Il a le même sens que l'actif : *Heurter contre une pierre.* —Frapper à la porte pour qu'on l'ouvre.

» *Heurtoir*, subst. m. (*Heur-toar*) Marteau pour heurter à une porte.

Heuse, s. f. (*Eu-ze*) t. de Marine : Piston de la pompe.

Hexacorde, s. m. (*Èg-za-kor-de*) Intervalle de musique qu'on appelle *sixième.*

Hexaèdre, subst. m. (*Èg-za-è-dre*) ter. de Géométrie : Corps régulier à six faces.

Hexagone, adj. m. et fém. (*Èg-za-go-ne*) Qui a six angles et six côtés. —Il est aussi substantif : *Un hexagone.*

Hexaméron, s. m. (*Èg-za-mé-ron*) Ouvrages divisés en six parties ou six journées.

Hexamètre, adj. et subst. m. *Èg-za-mè-tre*) Qui a six mesures ou six pieds. *Un vers hexamètre*, *un hexamètre.*

Hexaples, s. m. plur. (*Èg-za-ple*) Ouvrage en six colonnes, qui contient six versions Grecques de la Bible.

Hexastyle, adj. m. et f. (*Èg-za-sti-le*) ter. d'Architecture : Qui a six colonnes de front.

Hiatus, s. m. emprunté du Latin. (*I-a-tuce*) Sorte de bâillement causé par la rencontre de deux voyelles, dont l'une finit un mot et l'autre en commence un autre, sans qu'il y ait d'élision.

» *Hibou*, s. m. Oiseau nocturne qu'on appelle aussi *Chat-huant cornu.* —On dit figur. et famil. d'un homme mélancolique et qui fuit les compagnies que *c'est un hibou*, *un vrai hibou.*

Hibride, adj. Tiré de deux Langues : *Cholera-morbus* est un mot hibride.

» *Hic*, s. m. (Le *c* final se prononce.) Le nœud, la principale difficulté d'une affaire : *C'est là le hic.* Il est familier.

Hicard, s. m. (*I-kar*) Sorte d'oiseau de rivière qui se trouve en Canada.

Hidalgue, s. m. Tiré de l'Espagnol, *Hidalgo* (*I-dal-ghe.*) Titre que prennent en Espagne les nobles qui se prétendent descendus d'ancienne race Chrétienne, sans mélange de sang Juif ni More.

» *Hideusement*, adv. (*Hi-deû-ze-man*) D'une manière hideuse.

» *Hideux*, *euse*, adj. (*Hi-deû*, *eû-ze*) Horrible à voir ; affreux ; dégoûtant.

» *Hie*, s. f. Instrument pour battre et enfoncer le pavé, qu'on nomme

aussi *Demoiselle.*—L'instrument appelé autrement *Mouton*, dont on se sert pour enfoncer les pilotis.

Hièble, s. f. Sorte d'herbe à longues tiges, qui porte des graines et pousse des feuilles d'un vert obscur.

Hiène ou *Hyène*, subst. f. Animal sauvage, solitaire, carnassier et cruel, qui a beaucoup de rapport avec le loup.

» *Hier*, v. act. (*I-é*) Enfoncer le pavé avec la hie.

Hier, adv. (*Iér*, en vers, *i-ér.*) Le jour qui précède immédiatement celui où l'on est.

Hiéracite, subst. f. Pierre précieuse couleur d'épervier et bonne pour les hémorroïdes.

Hiéracium ou *herbe à l'épervier*, s. m. Espèce de laitue sauvage.

» *Hiérarchie*, s. f. Ordre et subordination des neuf Chœurs des Anges, et des divers degrés de l'Etat Ecclésiastique.

» *Hiérarchique*, adj. (*Ié-rar-chi-ke*) Qui appartient à la hiérarchie.

» *Hiérarchiquement*, adv. (*Ié-rar-chi-ke-man*) En hiérarchie.

» *Hiérarques*, s. m. pl. (*Ié-rar-ke*) Ceux qui composent la hiérarchie chez les Grecs; Prélats, Pontifes.

Hière-picre, subst. f. (*Iè-re-pi-kre*) ter. de Pharmacie : Sorte d'électuaire fort amer, bon pour purger l'estomac, pour lever les obstructions, purifier le sang, etc.

Hiéroglyphe, s. m. (*Ié-ro-gli-fe*) Caractère symbolique et qui contient quelque chose de mystérieux. Les Egyptiens en faisoient un fréquent usage dans ce qui regardoit la Religion, les Sciences et les Arts.

Hiéroglyphique, adj. (*Ié-ro-gli-fi-ke*) Qui tient de l'hiéroglyphe.

Hiéronique, adject. (*Ié-ro-ni-ke*) Sacré. Il se disoit de certains jeux des Romains en l'honneur des Dieux.

Hiérophante, s. m. (*Ié-ro-fan-te*) Titre du Pontife qui présidoit aux mystères d'Eleusis et de quelques autres Temples de la Grèce. —Ce mot pris littéralement signifie celui qui révèle des choses sacrées.

Hippiatrique, s. f. (*I-pi-a-tri-ke*) L'art de connoître et de guérir les maladies des animaux.

Hippocampes, s. m. pl. (*I-po-kan-pe*) Suivant la Fable, chevaux marins de Neptune et des autres Divinités de la mer.

Hippocentaure, subst. m. (*I-po-san-tô-re*) Selon la Fable, monstre moitié homme, moitié cheval.

Hippocras, (*Acad.*) Voy. *Hypocras.*

Hippodrome, s. m. (*I-po-dro-me*) Lice où l'on disputoit le prix de la course des chevaux et où on les exerçoit : *L'hippodrome de Constantinople.*

Hippoglosse, s. m. (*I-po-glo-ce*) Plante. Voyez *Laurier Alexandrin.*

Hippogriffe, subst. m. (*I-po-gri-fe*) Cheval ailé; animal fabuleux.

Hippolite, s. f. (*I-po-li-te*) Pierre jaune qui se trouve dans les intestins et dans la vessie du cheval.

Hippopheste, s. m. (*I-po-fes-te*) Plante qui sert aux foulons ; son suc est bon dans l'épilepsie et les foiblesses de nerfs.

Hippopotame, s. m. (*I-po-po-ta-me*) Cheval marin ou de rivière ; animal amphibie. —Sur les médailles, symbole du Nil et de l'Egypte.

Hirondelle, subst. f. (*I-ron-dè-le*) Oiseau de passage, qui paroît ordinairement au printemps, qui fait son nid dans les bâtimens, et qui disparoît en hiver. —Poisson de mer qui a de grandes nageoires, comme les ailes des hirondelles. —Sorte de coquillage de mer.

Proverb. et figur. *Une hirondelle ne fait pas le printemps* ; on ne peut rien conclure d'un seul exemple.

Hirondelle, s. f. (*Pierre d'*) Pierre qu'on emploie dans les maladies des yeux.

» *Hisser*, v. act. (*Hi-cé*) ter. de Marine : Hausser ; faire monter.

Histiodromie, s. f. L'art de la navigation par le moyen des voiles.

Histoire, s. f. (*Is-toâ-re*) Récit des faits donnés pour vrais, par opposition à la *Fable*, qui est le récit des faits donnés pour faux. Il se dit proprement des choses et des actions dignes de mémoire. —Par extension ; 1.° Récit d'aventures particulières : *Il nous a conté son histoire, l'histoire de sa vie.* — 2.° Description des choses naturelles : *Histoire des animaux, des plantes, des minéraux.*

Famil. *Voilà bien des histoires*, des difficultés et des embarras, *ou* des céréi monies, des façons. —*C'est une autre histoire*; c'est une autre chose; ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Historial, ale, adj. Qui contient quelque point d'histoire.

Historié, ée, part. p. d'*Historier*, et adj. Embelli de petites figures.

Historien, subst. m. Celui qui écrit l'histoire.

Historier, v. act. (*Is-to-ri-é*) Enjoliver de divers petits ornemens.

Historiette, subst. f. (*Is-to-ri-è-te*) Petite histoire; narration de quelque aventure peu importante et souvent mêlée de fiction.

Historiographe, s. m. (*Is-to-rio-gra-fe*) Celui qui est nommé pour écrire l'histoire d'une ville, d'un pays.

Historique, adj. (*Is-to-ri-ke*) Qui appartient à l'histoire.

Historiquement, adv. (*Is-to-ri-ke-man*) D'une manière historique.

Histrion, s. m. (*Is-tri-on*) Farceur; bouffon.

Hiver, s. m. (*I-vêr*) La plus froide des quatre saisons de l'année. —Au figuré, *l'hiver de l'âge*, la vieillesse.

Hivernal, ale, adj. Qui est d'hiver; Qui vient d'hiver.

Hiverner, v. n. (*I-vêr-né*) Passer l'hiver en quelque lieu. Il ne se dit guères qu'en parlant des Troupes.

S'hiverner, v. récip. S'exposer au froid pour s'y accoutumer.

Ho! sorte d'interjection.

Hobereau, s. m. (*O-be-rô*, s. d.) Espèce de petit oiseau de proie. —fig. et par mépris, petit gentilhomme de campagne.

» *Hoc*, s. m. Sorte de jeu.

» *Hoca*, s. m. Autre sorte de jeu.

» *Hoche*, s. f. Coche, entaillure. Il se dit sur-tout de la marque qu'on fait sur une taille, pour tenir compte du pain, de la viande, etc. pris à crédit.

» *Hochement*, s. m. (*Ho-che-man*) Action de hocher la tête. Voy. *hocher*.

» *Hochepied*, s. m. (*Ho-che-pié*) En ter. de Fauconnerie, l'oiseau qui attaque le premier le héron.

» *Hochepot*, subst. m. (*Ho-che-po*) Espèce de ragoût de bœuf haché qu'on fait cuire dans un pot avec des marrons; des navets, etc.

» *Hochequeue*, s. m. (*Ho-che-keû*) Petit oiseau qui remue continuellement la queue.

» *Hocher*, v. a. (*Ho-ché*) Secouer; branler: *Hocher un prunier pour en faire tomber les prunes.*

Hocher la tête sur quelque chose; marquer en levant la tête subitement en haut, qu'on la désapprouve ou qu'on ne s'en soucie guères. —*Hocher le mors, la bride à quelqu'un*; essayer de l'animer, de l'exciter à faire quelque chose.

» *Hochet*, subst. m. (*Ho-chè*) Petit instrument qu'on met entre les mains d'un enfant pour s'en frotter les gencives, etc.

Hogner, v. neut. (*O-gnié*; mouillez *gn*.) Gronder; murmurer; se plaindre. Il est populaire.

Hoir, s. m. (*Oâr*) Héritier. C'est un ter. de Pratique, qui ne s'emploie qu'au plur. *Ses hoirs mâles et femelles.*

Hoirie, s. f. (*Oa-ri-e*) Héritage, succession: *Donner en avancement d'hoirie*; *cela lui est acquis par droit d'hoirie.*

» *Holà!* interjection qui sert à appeler: *Holà! ho! holà! qui est là?* —Tout beau: *Holà! ne faites pas tant de bruit.* —Il exprime aussi l'étonnement, l'admiration. —On l'emploie comme substantif indéclinable, dans cette phrase familière: *Mettre le holà*, appaiser une querelle.

» *Hollande*, s. f. L'une des Provinces unies. On dit *la Hollande* et non *l'Hollande*; mais l'usage est pour *toile d'Hollande*, *fromage d'Hollande.*

Hollander, verb. act. (*O-lan-dé*) Passer une plume par des cendres chaudes pour ôter la graisse et l'humidité du tuyau.

Hollandée, adject. fém. *Une batiste hollandée*, plus forte et plus serrée qu'à l'ordinaire.

Holocauste, s. m. (*O-lo-kos-te*) Sacrifice où la victime étoit entiérement sacrifiée par le feu. —Victime ainsi sacrifiée.

Holothuries, s. f. pl. (*O-lo-tu-ri-e*) Animaux marins semblables à des masses informes.

Holothurion, subst. masc. Ortie de mer; dès qu'on y touche, la main est violemment enflammée.

» *Homard*, s. m. (*Ho-mar*) Grosse écrevisse de mer.

Hombre, s. m. emprunté de l'Espagnol: Sorte de jeu de cartes. —Celui qui fait jouer dans le jeu.

Homélie, s. f. Sorte d'instruction familière et chrétienne. Au pluriel, leçons du Bréviaire tirées de quelque Père de l'Eglise.

Homéristes, s. m. plur. Chanteurs qui, chez les Grecs, faisoient métier de chanter les vers d'Homère dans les maisons, dans les rues, etc.

Homicide, s. m. Meurtre. —Meurtrier.

Homicide, adj. Qui tue: *Fer homicide.* — fig. et par exagération; *Regards homicides, attraits homicides.*

Homicider, verb. act. (*O-mi-ci-dé*) Commettre un homicide. Il est vieux.

Homiliaire, s. m. (*O-mi-li-è-re*) Recueil d'homélies.

Homiliaste, s. m. Faiseur d'homélies.

Homiose, s. f. (*O-mi-o-ze*) ter. de Médecine: Coction du suc nourricier.

Hommage, s. m. (*O-ma-je*) Devoir du Vassal envers son Seigneur de fief. —figurém. Soumission; vénération; respect.

Hommagé, ée, adjectif. Tenu en hommage.

Hommager, s. m. (*O-ma-jé*) Celui qui doit l'hommage au Seigneur du fief.

Hommasse, adj. (*O-ma-ce*) Il se dit d'une femme dont les traits, le son de voix, la taille, tiennent plus de l'homme que de la femme. Cet adjectif est de tout genre, quoiqu'il ne se dise que des femmes: *Elle a le visage, la taille hommasse.*

Homme, subst. m. (*O-me*) Animal raisonnable. Sous cette acception on comprend toute l'espèce humaine, homme et femme. —Il se dit spécialement du sexe masculin. —On le dit aussi 1.° par opposition à *enfant*: *C'est un homme fait; quand il sera homme.* —2.° Pour *homme de cœur*: *Se montrer homme.* —3.° Dans un sens presque contraire, pour celui qui est sujet aux foiblesses humaines. —Joint à un autre substantif par la préposition *de*, il marque la profession: *Homme de guerre, homme de lettres, etc.* —Au Palais, caution. —En matière de fief, vassal.

Il y a toujours de l'homme par-tout; un homme, quelque sage qu'il soit, a toujours quelque foiblesse. —*Se dépouiller du vieil homme*, se défaire de ses mauvaises habitudes. —*L'homme intérieur*, l'homme spirituel et recueilli; par opposition à *l'homme charnel* qui suit les mouvemens de la nature corrompue. —*Il est homme à tout entreprendre*, il est capable de tout entreprendre. —*C'est un homme à ménager*, qu'on doit ménager, etc.

Hommée, s. m. (*O-mé-e*) Travail qu'un homme peut faire dans un jour. —Mesure de terrain en usage dans quelques provinces.

Homocentrique, adject. (*O-mo-san-tri-ke*) Concentrique; qui a un centre commun.

Homogène, adj. De même nature.

Homogénéité, s. f. Qualité de ce qui est homogène.

Homologation, s. f. (*O-mo-lo-ga-cion*) Approbation et confirmation d'un acte par autorité de Justice.

Homologue, adj. (*O-mo-lo-ghe*) ter. de Géométrie. Il se dit des côtés, qui, dans des figures semblables, se correspondent et sont opposés à des angles égaux.

Homologuer, v. act. (*O-mo-lo-ghé*) Approuver, confirmer un acte par autorité de Justice.

Homonyme, adject. (*O-mo-ni-me*) ter. de Grammaire: De même nom. Il se dit sur-tout des mots pareils qui expriment des choses différentes, comme *son*, dans *j'ai vu son père*; *le son de cet instrument est beau*; *il y a du son dans cette farine.*

Homophagie, s. f. (*O-mo-fa-ji-e*) Usage des viandes crue.

Homophonie, s. f. (*O-mo-fo-ni-e*) Concert de plusieurs voix qui chantent à l'unisson.

Hongnette, subst. f. (*On-gniè-te*; mouillez *gn.*) Espèce de ciseau pointu et carré dont se servent les Sculpteurs en marbre.

» *Hongre*, adj. masc. Cheval châtré. On dit aussi substantivement, *il a deux beaux hongres*.

Hongreline, s. f. Sorte d'habillement de femme qui n'est plus en usage.

» *Hongrer*, verb. act. (*Hon-gré*) Châtrer un cheval.

Hongroyeur, s. m. (*On-groa-ieur*) Ouvrier qui façonne le cuir de Hongrie.

Honnête, adj. (*O-nê-te*) En parlant des choses ; 1.° vertueux, conforme à l'honneur pris pour la vertu. —2.° Bienséant ; convenable. —En parlant des personnes, 1.° Plein d'honneur. —2.° Civil, poli. Il se dit aussi en ce sens des choses qui ont rapport à la personne : *Accueil, réception, procédé honnête.*

Excuse, prétexte, refus honnête, plausible, spécieux. —*Présens, récompenses honnêtes*, qui conviennent à ceux qui les donnent et à ceux qui les reçoivent. —*Un prix honnête*, proportionné à la valeur de la chose. —*Un habit honnête*, propre. —*Une naissance, une condition honnête*, qui n'a rien de bas ni de fort relevé. —*Une famille honnête*, à laquelle il n'y a rien à reprocher. —*Un homme honnête*, un homme d'honneur, de probité, un homme qui a toutes les qualités sociales. —*Honnête femme ou fille*, femme ou fille d'une conduite irréprochable.

Honnête, s'emploie aussi substantivement : *Nous devons préférer l'honnête à l'agréable.*

Honnêtement, adv. (*O-nê-te-man*) Avec civilité. —En honnête homme ; avec honneur.

Honnêteté, subst. f. (*O-nê-te-té*) Bienséance. —Civilité. En ce sens, quand il exprime la qualité de celui qui est honnête, il n'a point de pluriel ; il n'en prend un que pour exprimer les effets de cette qualité : *J'ai reçu mille honnêtetés de...* —Manière d'agir obligeante : *Il en a usé avec la plus grande honnêteté du monde.* —Présent qu'on fait pour quelque service rendu, etc. —Pudeur ; modestie ; chasteté : *Paroles contre l'honnêteté.*

Honneur, s. m. (*O-neur*) Témoignage, démonstration de respect : *Rendre honneur à Dieu.* —On dit par civilité, par compliment : *J'ai l'honneur de vous saluer*, etc. —Vertu ; probité : *Homme d'honneur.* —En parlant des femmes ; pudicité, chasteté : *Femme d'honneur* ou *sans honneur.* Fam. *faire faux bond* ou *forfaiture à son honneur.* —Gloire, estime publique qui suit la vertu : *Acquérir de l'honneur.* —Réputation : *Attaquer, blesser l'honneur.*

Honneurs, au plur. Dignités ; places honorables.

Point d'honneur ; considération qui fait faire une chose, par crainte d'être blâmé, déshonoré. —*Parole d'honneur* ; promesse à laquelle on ne peut manquer sans se déshonorer.

Faire honneur à... attirer de l'estime. —En t. de Négocians, répondre à une lettre ; payer une lettre de change exactement. —*Faire honneur à un repas*, y bien manger. —*Faire les honneurs d'une maison*, recevoir poliment ceux qui y viennent. —*Faire les honneurs de ses enfans* ; rabattre des éloges qu'on fait d'eux en leur présence. —*Mourir au lit d'honneur*, mourir à la guerre pour le service de l'Etat, ou mourir dans l'exercice d'une profession honnête.

Honni, ie, part. pass. de *Honnir*, et adj. Plein de confusion.

» *Honnir*, v. act. (*Ho-nir*) Déshonorer. Vieux mot qui ne se dit plus que par plaisanterie et au passif.

Honorable, adj. Qui fait honneur : *Profession, emploi, rang honorable.* —Splendide, magnifique, en parlant des personnes et de ce qui y a rapport : *C'est un homme honorable* ; *il fait les choses d'une manière honorable.*

Amende honorable. Voyez *Amende.*

Honorablement, adv. (*O-no-ra-ble-man*) D'une manière honorable, splendide : *Il a été reçu honorablement.*

Honoraire, adj. (*O-no-rè-re*) Il se dit des personnes, qui, après avoir exercé certaines charges, en retiennent les honneurs principaux : *Président, Conseiller honoraire.*

Honoraire, subst. m. Salaire qu'on donne aux Médecins, aux Avocats et à d'autres personnes de profession honorable. —Rétribution donnée à un Prêtre pour la Messe, etc.

Honorer, v. act. (*O-no-ré*) Rendre honneur et respect : *Honorer ses Supérieurs.* —Avoir beaucoup d'estime pour.. *J'honore son mérite et sa vertu.* —Faire honneur à...

Il m'honore de son amitié, de sa protection ; il me fait l'honneur de m'aimer, de me protéger.

Honorès, expression familière empruntée du Latin. *Un titre ad honores*, un titre sans fonction, sans émolumens, pour l'honneur.

Honorifique, adj. (*O-no-ri-fi-ke*) Qui consiste dans des honneurs rendus : *Droits honorifiques.*

» *Honte*, s. f. Sentiment de confusion, excité par le déshonneur. —Déshonneur qui cause ce sentiment.

Avoir perdu (ou familiér. *bu*) *toute honte* ; être sans pudeur. —*Etre la honte de sa famille*, lui faire un grand déshonneur. —Proverbial. *S'en retourner avec sa courte honte*, sans avoir réussi. —*Un peu de honte est bientôt bue*, bientôt passée.

» *Honteusement*, adv. (*Hon-teû-ze-man*) Avec honte et ignominie.

» *Honteux*, *euse*, adject. (*Hon-teû*, *eû-ze*) En parlant des personnes, qui a de la honte. —En parlant des choses, qui cause de la honte.

Pauvres honteux, qui n'osent demander l'aumône publiquement. —famil. *Le morceau honteux*, le dernier morceau d'un plat. —fig. *Il est la partie honteuse de sa compagnie*, il la déshonore ou par son ignorance ou par ses vices.

Hôpital, s. m. Maison fondée pour les pauvres malades ou sains. —fig. et fam. *Il prend le chemin de l'hôpital*, il se ruine par de folles dépenses.

Hoplite, s. m. Nom qu'on donnoit à ceux qui dans les jeux anciens couroient armés.

Hoplite, s. f. Pierre revêtue d'une croûte métallique et luisante comme l'acier.

» *Hoquet*, s. m. (*Ho-kè*) Mouvement convulsif du diaphragme qui se produit par un son inarticulé. —*Le hoquet de la mort*, celui qui survient ordinairement aux mourans : *Etre au hoquet*, *au dernier hoquet* ; être près d'expirer.

» *Hoqueton*, subst. m. (*Ho-ke-ton*) Sorte de casaque des Archers du Grand-Prévôt. —Archer revêtu de cette casaque.

Horaire, adject. (*O-rè-re*) Qui a rapport aux heures ; qui se mesure ou se fait par heures.

» *Horde*, s. f. Terme de Relation. Nom que l'on donne aux peuplades ou sociétés de Tartares errans.

» *Horion*, subst. m. Coup rudement déchargé sur la tête ou sur les épaules. Ce mot est vieux et du style plaisant.

Horizon, subst. m. Grand cercle qui coupe la sphère en deux parties dont l'une est l'hémisphère supérieur, l'autre l'inférieur. —Ce qui termine notre vue et qui sépare la partie du ciel que nous voyons d'avec celle que nous ne voyons pas.

Horizontal, *ale*, adj. Qui est parallèle à l'horizon.

Horizontalement, adverb. (*O-ri-zon-ta-le-man*) Dans une situation horizontale.

Horloge, subst. f. Sorte de machine composée de roues, de ressorts, etc. pour marquer et sonner les heures. Il y a aussi des *horloges de sable*, des *horloges d'eau.*

Monter une horloge, en bander les ressorts ou en monter les poids. —*Démonter une horloge*, en desassembler les piéces.

Horloger, *gère*, subst. (*Or-lo-jé*) Celui, celle qui fait et arrange des horloges et des montres.

Horlogerie, s. f. Commerce, trafic et métier d'Horloger.

Hormis, prép. Hors, excepté.

Horographie, s. f. (*O-ro-gra-fi-e*) Gnomonique ; l'art qui enseigne à faire des cadrans.

Horométrie, s. f. Art de mesurer et de diviser les heures, et d'en régler le nombre.

Horoscope, s. m. Observation qu'on fait de l'état du Ciel au point de la naissance de quelqu'un, et par laquelle on prétend juger de ce qui doit lui arriver pendant sa vie.

Fig. *Faire l'horoscope d'une affaire*, *d'une entreprise* ; prévoir, prédire quel en sera le succès.

Horreur, subst. f. (*ô-reur*, première *r* forte.) Terreur, saisissement de l'ame qui la fait frémir. —Saisissement de crainte et de respect : *Une secrette, une sainte horreur.* —Détestation ; haine violente. —En parlant des choses ; énormité : *L'horreur du crime.* —fam. Personne, chose fort laide : *Loin d'être une jolie femme, c'est une horreur. Ce logement est une horreur.*

Horreurs, au pluriel, se dit dans le style familier pour des choses déshonorantes, des actions flétrissantes : *On m'a dit des horreurs de cet homme-là.* —On le prend aussi quelquefois pour objet d'horreur : *Tout étoit plein de carnage et d'horreur.*

Horrible, adj. (*ô-ri-ble*, *r* forte.) Qui fait horreur. —Extrême, excessif : *Un froid horrible, une horrible dépense*, etc.

Horriblement, adv. (*ô-ri-ble-man*, *r* forte.) D'une manière horrible, dans les deux sens : *Horriblement laide ; horriblement pressé.*

» *Hors*, prép. (*Hôr*, et devant une voyelle *hôrz*.) Elle marque exclusion, et se dit, 1.° du temps : *Quand nous serons hors de l'hiver.* —2.° Du lieu : *Hors de la ville.* — 3.° De diverses choses qui n'ont rapport ni au temps ni au lieu : *Etre hors de son bon sens ; hors de prix ; hors de raison.* —Hormis ; excepté : *Hors cela, je suis de votre sentiment ; hors deux ou trois.*

» *Hors-d'œuvre*, adv. et s. (*Hor-deû-vre.*) *Une chapelle hors-d'œuvre*, détachée du corps de l'édifice. —fig. Dans les ouvrages d'esprit, *un hors-d'œuvre*, une digression.

Hors-d'œuvres, subst. m. pl. Ragoûts qu'on sert outre les entremets. —Piéces détachées.

Hors œuvre, adv. *Cet édifice a vingt toises hors œuvre*, depuis l'angle extérieur d'un mur jusqu'à l'angle extérieur de l'autre mur.

Hortagiler, s. m. Terme de Relation : Tapissier du Grand-Seigneur.

Hortolage, s. m. Partie d'un potager où sont les couches et les plantes basses.

Hospice, s. m. Lieu où l'on retire les étrangers. —Petite Maison Religieuse. —Maison bâtie dans une ville, où l'on retire durant la guerre les Religieux ou Religieuses des Couvens qui sont dans la campagne.

Hospitalier, lière, adject. et subst. (*Os-pi-ta-lié, iè-re*) Celui ou celle qui reçoit et loge les pauvres et les passans.

Hospitalité, s. f. Vertu qui consiste à recevoir et à retirer chez soi les étrangers, les passans. —Obligation imposée à certaines Abbayes de recevoir les voyageurs pendant quelques jours. —Parmi les anciens Grecs et Romains, droit réciproque de loger les uns chez les autres.

Hospodar, s. m. Titre de certains Princes vassaux du Grand-Seigneur.

Hostie, subst. f. Chez les Hébreux, victime. —Parmi les Catholiques, pain très-mince et sans levain que le Prêtre offre et consacre.

Hostile, adject. Qui concerne, qui annonce la guerre. C'est un mot nouveau, mais reçu.

Hostilement, adver. (*Os-ti-le-man*) D'une manière hostile ; en ennemi.

Hostilité, subst. f. Acte de guerre ; action d'ennemi.

Hôte, s. m. Celui qui tient auberge ou cabaret. —Celui qui loge, qui reçoit les étrangers dans un hôtel garni. Dans ces deux acceptions on dit au fém. *Hôtesse.* —Celui qui est logé dans un hôtel garni. —Etranger qui est reçu dans une maison.

Table d'hôte, table où l'on mange plusieurs ensemble à tant par tête. —Proverb. *Bon visage d'hôte ;* bon accueil de celui qui donne à manger chez lui.

Hôtel, s. m. Grande maison occupée par une personne d'un rang distingué. —Grande maison garnie ; auberge renommée, etc.

Hôtel de ville, la maison commune, celle où l'on s'assemble d'ordinaire pour les affaires de la Commune. —*Hôtel des Monnoies*, le lieu où l'on fabrique les monnoies.

Hôtel-Dieu, s. m. Maison fondée pour les pauvres malades.

Hôtelier, ière, subst. (*ô-te-lié, iè-re*) Celui, celle qui tient hôtellerie.

Hôtellerie, subst. f. (*ô-tè-le-rî-e*) Maison où on loge et mange pour de

l'argent. —Dans les grosses Abbayes, corps-de-logis où on reçoit les étrangers.

Hôtesse, s. f. Voyez *Hôte*.

» *Hotte*, s. f. (*O-te*) Sorte de panier qu'on porte derrière le dos avec des bretelles.

» *Hotte de cheminée*, pente d'un tuyau de cheminée en forme de hotte renversée.

» *Hottée*, subst. f. Hotte pleine de quelque chose ; plein une hotte.

» *Hotteur*, *euse*, subst. Celui, celle qui porte la hotte.

Houage ou *houache*, s. m. Trace ou sillage du navire en mer.

» *Houblon*, s. m. Plante qui entre dans la composition de la bière.

» *Houblonner*, v. act. (*Hou-blo-né*) Mettre du houblon dans la bière.

» *Houblonnière*, s. f. (*Hou-blo-niè-re*) Champ planté de houblon.

» *Houe*, s. m. (*Hoû-e*) Instrument de Vigneron propre à remuer ou labourer la terre. —Espèce de rabot pour détremper le mortier.

» *Houer*, verb. act. et neut. (*Hou-é*) Labourer à la houe, avec la houe.

» *Houille*, s. f. (*Hou-glie* ; mouillez les *ll.*) Sorte de charbon de terre.

» *Houlette*, s. f. (*Hou-lè-te*) Bâton de Berger terminé par une plaque de fer en forme de gouttière, pour jeter des mottes de terre aux moutons qui s'écartent. La *houlette* est célèbre dans les Poésies pastorales. —Instrument de Jardinier.

» *Houlle*, s. f. (*Hou - le*) ter. de Marine : Vague qui reste à la mer, après que la tempête est passée.

» *Houlleux*, *euse*, adj. (*Hou-leû*, *eû-ze*) Agité ; bouillonnant : *La mer étoit houlleuse.*

» *Houpée*, s. f. Terme de Marine : Elévation de la vague, de la lame de la mer.

Houpou, s. m. Terme de Relation : Un des Tribunaux souverains de la Chine.

» *Houppe*, s. f. (*Hou-pe*) Assemblage de plusieurs filets de laine ou de soie liés comme par bouquets. —Extrémité d'une plante terminée en bouquet.

» *Houppelande*, s. f. (*Hou-pe-lan-de*) Sorte de casaque.

» *Houpper*, v. act. (*Hou-pé*) Faire en houppe. —*Houpper de la laine*, la peigner. —En ter. de Chasse, appeler son compagnon.

Houppier, s. m. (*Hou-pié*) Arbre ébranché, auquel on n'a laissé que la houppe. —Ouvrier qui houppe ou peigne de la laine.

» *Houraillis*, subst. m. (*Hou-râ-gli* ; mouillez les *ll.*) Méchante meute de chiens de chasse.

» *Hource*, s. f. Terme de Marine : Corde qui tient la vergue d'artimon.

» *Hourdage*, subst. m. Maçonnage grossier.

» *Hourder*, v. act. (*Hour-dé*) Maçonner grossiérement.

» *Hourdi*, s. m. ou *Lisse de hourdi*, s. f. Terme de Marine : Barre d'arcasse où le dernier des baux vers la poupe.

» *Houret*, s. m. (*Hou-rè*) Mauvais chien de chasse.

» *Houri*, s. f. Nom des femmes que Mahomet a placées dans son paradis pour contribuer aux plaisirs des fidèles Musulmans.

» *Hourque*, s. f. (*Hour-ke*) ter. de Marine : Bâtiment Hollandois, depuis 60 jusqu'à 500 tonneaux.

» *Hourvari*, s. m. Terme de Chasse : Cri des chasseurs pour rappeler les chiens sur leurs premières voies. —fig. et famil. 1.° Contretemps dans une affaire. —2.° Grand bruit, grand tumulte.

» *Housche*, s. f. Petit terrain dans lequel le paysan cultive les denrées les plus nécessaires à la vie, et qui est derrière la maison.

Housé, *ée*, adj. (*Ou-zé*) Crotté, mouillé. Il est vieux.

» *Houseaux*, s. m. plur. (*Hou-zô*) Chaussure contre le froid, la pluie et la crotte ; espèce de guêtres. Il est vieux et ne se dit plus que dans cette phrase proverb. *Laisser ses houseaux quelque part* ; y mourir.

» *Houspiller*, v. act. (*Hous-pi-glié* ; mouillez les *ll.*) Maltraiter quelqu'un en le tiraillant. Style fam. et plaisant.

» *Se houspiller*, v. réc. Se prendre et se battre en se jetant l'un sur l'autre. —fig. et fam. Disputer avec emportement.

» *Houspillon*, s. m. (*Hous-pi-glion*) Demi-verre de vin qu'on fait boire à celui qui a manqué à quelque cérémonie de table.

» *Houssage*, subst. m. (*Hou-sa-je*) Action de housser. —Fermeture d'ais ou de bardeaux à un moulin à vent.

» *Houssaie*, s. f. (*Hou-cê*) Lieu où il croît quantité de houx.

» *Houssard, housard* ou *hussard*, s. m. (*Hou-sâr, hou-zâr, hu-sâr.*) Cavalier Hongrois armé à la légère. — Troupe légère qu'on envoie en parti et à la découverte.

» *Housse*, s. f. (*Hou-ce*) Couverture qu'on attache à la selle d'un cheval et qui en couvre la croupe. — Etoffe légère dont on couvre des meubles de prix. —Garniture qui couvre et entoure un lit. —Couverture du siége du cocher.

» *Housser*, v. a. (*Hou-cé*) Nettoyer avec un houssoir.

» *Houssettes*, s. f. pl. (*Hou-cè-te*) Autrefois bas-de-chausses. —Serrures qui servent pour des coffres, et qui se ferment à la chute du couvercle.

« *Houssières*, s. f. pl. (*Hou-ciè-re*) Endroits d'une forêt pleins de houx et d'autres arbrisseaux semblables.

» *Houssine*, subst. f. (*Hou-ci-ne*) Baguette de houx, etc. pour faire aller un cheval.

» *Houssiner*, verb. act. (*Hou-ci-né*) Fouetter, frapper avec une houssine. Il est bas.

» *Houssoir*, subst. m. (*Hou-soar*) Balai de houx ou d'autre branchage.

Houstalar, s. m. Terme de Relation : Chef d'un jardin du Grand-Seigneur.

» *Houx*, s. m. (*Hoû*) Arbrisseau ou espèce de buisson toujours verdoyant.

» *Hoyau*, subst. m. (*Hoa-iô*, s. d.) Sorte de houx à deux fourchons pour fouir la terre.

» *Huard*, subst. m. (*Hu-âr*) Sorte d'oiseau ; aigle de mer ou orfraie.

» *Huche*, s. f. Sorte de grand coffre de bois où l'on pétrit le pain et où on le serre. —Coffre où tombe la farine.

» *Hucher*, v. act. (*Hu-ché*) Appeler à haute voix ou en sifflant. Il est vieux ; on s'en sert encore à la chasse.

» *Huchet*, s. m. (*Hu-chè*) Espèce de cornet avec lequel on appelle ou on avertit de loin.

Hue, terme de Charretier pour faire avancer les chevaux, sur-tout à droite.

» *Huée*, s. f. Bruit qu'on fait pour faire lever un loup et le pousser vers les chasseurs. — fig. Cris de dérision qu'une multitude de gens fait contre quelqu'un.

» *Huer*, v. act. (*Hu-é*) Faire des huées après un loup, et figur. après quelqu'un.

» *Huet*, subst. m. ou *Huette*, s. f. (*Hu-è, è-te*) Sorte de hibou d'un plumage cendré et tavelé de noir.

» *Huguenot*, *otte*, subst. et adject. (*Hu-ghe-no*) Nom donné en France aux Calvinistes.

Huguenotte, s. f. Sorte de marmite sans pied.

Œufs à la huguenotte, cuits dans du jus de mouton.

Huguenotisme, subst. m. (*Hu-ghe-no-tis-me*) Doctrine et sentimens des Huguenots.

Hui, adverbe de temps, servant à marquer le jour où l'on est. Il n'est usité qu'au Palais : *D'hui en un an.*

Huile, s. f. (*Ui-le*) Liqueur grasse et onctueuse qui se tire de diverses substances. —En particulier et sans addition, il se dit de l'huile d'olive.

Les Saintes Huiles, dont on se sert pour le Chrême et l'Extrême-Onction.

Fig. *Jeter de l'huile dans le feu, sur le feu* ; exciter une passion déjà assez allumée. —Proverb. 1.° *Sentir l'huile*, se dit d'un ouvrage qu'on sent avoir coûté beaucoup de peine et de *veilles.* —2.° *Tache d'huile*, honte ineffaçable ou mal qui va toujours en augmentant.

Huiler, v. act. (*Ui-lé*) Oindre, frotter avec de l'huile. —Mettre de l'huile dans *ou* sur quelque chose.

Huileux, *euse*, adj. (*Ui-leû, eû-se*) Qui tient de la nature de l'huile.

Huilier, s. m. (*Ui-lié*) Vase où l'on met de l'huile.

Huir, verbe qui, en Fauconnerie, exprime le cri du milan.

Huis, s. m. (*Hui*) Porte. Il est vieux. On dit encore, *à huis clos*, portes fermées.

Huisserie, s. f. (*Ui-ce-ri-e*) Assemblage de piéces de bois qui forment l'ouverture d'une porte.

Huissier, s. m. (*Ui-cié*) Officier qui garde la porte dans une assemblée, une Juridiction, un Tribunal, etc.

Huissier-Audiencier, Huissier chargé d'appeler les causes à l'Audience. —*Huissiers à verge*, ci-devant Sergens Royaux reçus au Châtelet. —*Huissiers de la Chaîne*, Huissiers à la suite du Conseil : ils portoient une chaîne d'or au cou avec la médaille du Roi.

Huit, adj. numéral indécl. (le *t* final se prononce 1.° devant les voyelles : *Huit écus*, *hui-té-cu* ; 2.° lorsque *huit* n'est pas suivi de son substantif : *Ils sont huit*, *huite*. Dans les autres cas il est muet : *Huit personnes*, *hui personnes*, etc.) Deux fois quatre.

On dit aussi substantivement : *Un huit de chifre*, *le huit du mois*, *un huit de pique*, *etc.*

» *Huitain*, s. m. (*Hui-tein*) Stance de huit vers.

» *Huitaine*, s. f. (*Hui-tène*) Espace de huit jours.

» *Huitième*, adj. et subst. m. et f. Nom de nombre ordinal : *La huitième partie ; il aura un huitième.*

Huitiémement, adverb. (*Hui-tiè-me-man*) En huitième lieu.

Huître, s. f. Poisson du genre des testacées, qui a la chair plus molle que les autres poissons à écaille.

Proverb. et figurém. *C'est une huître à l'écaille*, c'est un homme stupide. —*Jouer comme une huître*, très-mal.

Hulot, subst. m. (*U-lo*) ter. de Marine : Ouverture où est le moulinet de la manivelle.

Hulotte, s. f. Espèce de hibou ; le même que *Huette* ou *Huet*. Voyez *Huet*.

Humain, *aine*, adj. (*U-mein*, *è-ne*) Qui concerne l'homme : *Les choses humaines* ; toutes les choses auxquelles l'homme est sujet. *Les moyens humains*, dont les hommes peuvent se servir. —En parlant des personnes ; doux, secourable, pitoyable. —On dit subst. et familiér. *C'est le meilleur humain* (le meilleur homme) *du monde.*

Humainement, adv. (*U-mè-ne-man*) Suivant la portée, la capacité, le pouvoir de l'homme. —Avec humanité, avec douceur. —*Humainement parlant*, selon les idées communes.

Humains, subst. m. pl. Les hommes. Style soutenu ou poétique.

Humaniser, v. act. (*Hu-ma-ni-zé*) Rendre plus humain, plus doux, plus traitable.

S'humaniser, v. réc. Devenir plus humain, moins farouche, etc. —Se mettre à la portée des autres : *S'humaniser avec les ignorans*, etc.

Humaniste, s. m. Celui qui sait bien ses humanités. —Celui qui les enseigne.

Humanité, s. f. La nature humaine. —Les hommes en général : *En accablant de fléaux la triste humanité*, etc. —Bonté, sensibilité pour les malheurs, pour les maux d'autrui ; douceur, etc.

Cela est au-dessus de l'humanité, cela passe la portée ordinaire de la force de l'homme. —Proverb. et fig. *Payer le tribut à l'humanité*, mourir *ou* avoir des foiblesses humaines. —Prov. et en plaisantant, *reposer son humanité*, se reposer.

Humanités, s. f. plur. Les Lettres humaines ; ce qu'on apprend dans les Colléges jusqu'à la Philosophie exclusivement.

Humble, adj. (*Eun-blé*) Qui a de l'humilité. —Respectueux, soumis : *Être humble devant ses supérieurs ; humble prière. Votre très-humble serviteur*, formule de politesse. —En Poésie, bas : *Les humbles bruyères*. En ce sens c'est un Latinisme.

Humblement, adv. (*Eun-ble-man*) Avec humilité. —Avec modestie et soumission. —En Poésie, *ramper humblement au fond des vallées*. Voyez *Humble* dans sa dernière acception.

Humectant, *ante*, adj. Qui humecte, qui rafraîchit. Il ne se dit que des alimens et des boissons comme remède.

Humectation, s. f. (*U-mèk-ta-cion*) Préparation d'un médicament en le laissant tremper dans l'eau.

Humecter, v. a. (*U-mèk-té*) Rendre humide, mouiller.

Humer, verbe act. (*U-mé*) Avaler quelque chose de liquide, en retirant son haleine : *Humer un couple d'œufs frais.*

Humer l'air, le vent, le brouillard; s'exposer à l'air, en telle sorte qu'il pénètre dans les poumons.

Huméral, ale, adj. Terme de Médecine; Qui a rapport à l'épaule: *Le muscle huméral, l'artère humérale.*

Humerus, s. m. emprunté du Latin; (pron. l'*s* finale.) ter. d'Anatomie: Os qui forme le bras.

Humeur, s. f. Dans le Physique, substance ténue et fluide de quelque corps que ce soit. —Plus particuliérement, et en parlant du corps humain; l'une des qualités du tempérament: *Humeur sanguine, pituiteuse* ou *flegmatique, bilieuse, mélancolique* ou *atrabilaire.* —Dans le moral, certaine disposition de tempérament, de caractère, ou naturelle ou accidentelle. —Fantaisie, caprice.

Etre en humeur de danser, être dans la disposition actuelle de danser. —*Etre d'humeur à*, marque ordinairement la disposition habituelle: *Il n'est pas d'humeur à se laisser gouverner.*

Humeurs, subst. f. pl. Certains sucs viciés qui s'amassent dans le corps et font les maladies.

Humide, adj. Qui a de l'humidité, qui est mouillé.

En ter. de Poésie, *l'humide élément*, l'eau. *Les humides plaines*, *l'humide empire*, la mer. —*Le temps est humide*, l'air est chargé de vapeurs aqueuses. —*Il a le cerveau humide*, chargé de sérosités, de pituite. —*Il est d'un tempérament humide*; il abonde en pituite.

Humide, s. m. L'*humide* est opposé au *sec.* —*L'humide radical*, l'humeur lymphatique qui abreuve toutes les fibres du corps.

Humidement, adv. (*U-mi-de-man*) Avec humidité. Il ne se dit que d'un lieu humide: *Etre logé humidement.*

Humidité, s. f. Qualité de ce qui est humide.

Humidités, au pl. Humeurs, sérosités: *On dit que le tabac dessèche les humidités du cerveau.*

Humiliant, ante, adj. (*U-mi-li-an, an-te*) Qui humilie, qui donne de la confusion.

Humiliation, s. f. (*U-mi-li-a-cion*) Action par laquelle on s'humilie. —Etat de celui qui est humilié. —Evénement par lequel on est humilié. —Au plur. choses qui donnent de la confusion, de la mortification.

Humilier, v. a. (*U-mi-li-é*) Abaisser, mortifier, donner de la confusion.

Humilité, s. f. Vertu par laquelle on s'humilie, on s'abaisse soi-même; sentiment intérieur de sa propre foiblesse, etc. C'est un mot purement Chrétien; il ne faut pas s'en servir pour exprimer la *modestie*, qui n'est qu'une vertu humaine. —Il se dit quelquefois pour déférence, soumission.

Humoral, ale, adj. Terme de Médecine: Qui vient des humeurs.

Humoriste, adj. Qui a de l'humeur, avec qui il est difficile de vivre. Il est familier.

Humoriste, s. m. Médecin Galéniste.

Humus, s. m. emprunté du Latin. On donne ce nom à la couche universelle de terre végétale qui sert d'enveloppe à notre globe.

» *Hune*, s. f. Terme de Marine: Guérite ou cage de bois qui est au haut du grand mât ou du mât de misaine, dans laquelle se met un matelot pour découvrir de loin. —Piéce de bois sur laquelle une cloche est attachée.

» *Hunier*, s. m. (*Hu-nié*) Le mât qui porte la hune. —Voile qui se met au mât de hune.

» *Huppe*, s. f. (*Hu-pe*) Sorte d'oiseau. —Touffe de plumes sur la tête de cet oiseau et de quelques autres.

» *Huppé, ée*, adj. (*Hu-pé*) Qui a une hupe. —fig. et fam. il se dit d'une personne apparente et considérable. En ce sens il s'emploie ordinairement avec *plus*: *Plusieurs femmes des plus huppées. Les plus huppés y sont pris*, ceux qui se croient les plus habiles y sont attrapés.

» *Hure*, subst. f. Proprement la tête d'un sanglier, et par extension celle d'un saumon, d'un gros brochet, d'un thon. —fig. et fam. *Il a une vilaine hure*, des cheveux mal faits et hérissés.

» *Hurhaut*, mot dont les Charretiers se servent pour faire tourner les chevaux à droite.

» *Hurlement*, s. m. (*Hur-le-man*) Cri lugubre et prolongé que jettent plusieurs animaux carnassiers, et spé-

tialement les loups, lorsque la faim les presse, et quelquefois lorsqu'ils sont en rut. —fig. Cri que les hommes font dans une violente douleur ou affliction.

» *Hurler*, v. neut. Pousser des hurlemens.

Proverb. *Il faut hurler avec les loups*; quand on est dans quelque partie, dans quelque compagnie, il faut faire comme les autres quoiqu'on ne les approuve pas.

Hurluberlu, (Acad.) *hurlubrelu*, (Tr.) adv. Terme populaire; Brusquement, inconsidérément: *Il est entré tout hurluberlu sans dire gare.* —Il s'emploie aussi comme subst. et adject. *C'est un hurluberlu, un homme hurluberlu*, un étourdi qui ne prend pas garde à ce qu'il fait.

Hurtebiller, v. act. (*Ur-te-bi-glié*) Se dit de l'accouplement des béliers avec les brebis.

Husso, subst. m. Grand poisson du Danube, sans écailles et qui n'a des os qu'à la tête.

» *Hutte*, subst. f. (*Hu-te*) Petite loge faite avec de la terre, du bois, de la paille, etc.

Se huter, v. réc. (*Hu-té*) Se loger dans des huttes; faire des huttes pour se loger. —En termes de Marine on dit activement, *hutter les vergues*, les amener jusqu'à la moitié du mât et les mettre en croix.

Huy, adv. Voyez *Hui.*

Hyacinthe, s. f. (*I-a-cein-te*) Sorte de pierre précieuse. —Voyez *Jacinthe.*

Confection d'hyacinthe, électuaire dans lequel il entre des pierres d'hyacinthe, etc.

Hyades, s. f. plur. (*I-a-de*) Constellation formée de sept étoiles que l'on voit sur le front du taureau.

Hydatide, s. f. (*I-da-ti-de*) ter. de Chirurgie: Grosse vessie pleine d'eau qui vient sur le corps.

Hydragogue, s. et adj. (*I-dra-go-ghe*) Médicament qui purge les eaux et les sérosités.

Hydrargire, subst. m. (*I-drar-ji-re*) ter. de Chimie: Mercure.

Hydraulique, adj. (*I-drô-li-ke*, d.) Il se dit, 1.° de la science, de l'art qui enseigne à conduire ou à élever les eaux: *Science hydraulique*; et subst. au fém. *l'hydraulique.* —2.° Des machines que cet art emploie.

Hydre, subst. f. (*I-dre*) Au propre, serpent qui vit dans les rivières et les étangs. —Serpent fabuleux à sept têtes à qui il en renaissoit plusieurs quand on lui en avoit coupé une. —fig. Mal qui augmente à mesure qu'on fait plus d'efforts pour le détruire.

Hydrentérocèle, subst. f. (*I-dran-té-ro-cè-le*) Descente des intestins avec des eaux dans le scrotum.

Hydrocèle, s. f. (*I-dro-cè-le*) Tumeur aqueuse des membranes qui environnent les testicules.

Hydrocéphale, s. f. (*I-dro-cé-fa-le*) Hydropisie de la tête.

Hydrocotile, subst. f. (*I-dro-ko-ti-le*) Sorte de plante aquatique.

Hydrographe, s. m. (*I-dro-gra-fe*) Celui qui est versé dans l'Hydrographie.

Hydrographie, s. f. (*I-dro-gra-fi-e*) Description des mers. —Art de naviguer.

Hydrographique, adj. (*I-dro-gra-fi-ke*) Qui appartient à l'Hydrographie.

Hydromel, subst. m. (*I-dro-mel*) Sorte de breuvage fait d'eau et de miel.

Hydromphale, s. f. (*I-dron-fa-le*) Tumeur aqueuse qui vient au nombril.

Hydrophyllum, s. m. (*I-dro-fi-lome*) Plante aquatique.

Hydrophisocèle ou *hydropneumatocèle*, s. f. (*I-dro-fi-so-cè-le*) Hydropisie mêlée d'air.

Hydrophobe, subst. (*I-dro-fo-be*) Celui, celle qui a l'eau et tous les liquides en horreur.

Hydrophobie, s. f. (*I-dro-fo-bi-e*) Crainte de l'eau.

Hydrophtalmie, subst. f. (*I-drof-tal-mî-e*) Hydropisie de l'œil.

Hydropiper, subst. m. (*I-dro-pi-pêr*) Plante qui croît dans les lieux humides et qui a un goût poivré et brûlant.

Hydropique, adj. et s. m. et f. (*I-dro-pi-ke*) Qui a une hydropisie.

Hydropirette, s. f. Fièvre maligne accompagnée de sueurs et de colliquation.

Hydropisie, subst. f. (*I-dro-pi-zi-e*) Tumeur aqueuse contre nature, qui occupe tout le corps ou une partie; *Tomber dans l'hydropisie.*

Hydropote, s. m. et f. Celui, celle qui ne boit que de l'eau.

Hydrorrodin, s. m. (*I-drô-ro-dein*, *r* forte.) Eau mêlée avec de l'huile de rose; elle provoque le vomissement, et elle est excellente quand on a avalé du poison.

Hydrosarque, s. f. (*I-dro-sar-ke*) Tumeur aqueuse et charnue.

Hydroscope, subst. m. Nom donné à ceux qui prétendent avoir la faculté de deviner et de voir l'eau qui est sous terre, soit coulante, soit stagnante. —Sorte d'horloge d'eau.

Hydroscopie, s. f. Divination qui se faisoit par le moyen de l'eau.

Hydrostatique, s. f. (*I-dros-ta-ti-ke*) Partie de la Mécanique qui considère la pesanteur des corps liquides.

Hydrotique, adj. (*I-dro-ti-ke*) Sudorifique.

Hydrotique, subst. m. Médicament sudorifique qui a la vertu d'inciser et d'atténuer les humeurs. —Sorte de fièvre sudorifique.

Hygiène, s. f. (*I-jiè-ne*) Partie de la Médecine qui traite des choses non naturelles.

Hygrocirsocèle, s. f. (*I-gro-cir-zo-cè-le*) ter. de Médecine: Branche de veine enflée par de mauvais sang et d'autres humeurs.

Hygromètre ou *hygroscope*, subst. m. (*I-gro-mè-tre*, *i-gros-ko-pe*) Machine ou instrument pour mesurer les divers degrés de sécheresse ou d'humidité de l'air.

Hymen, s. m. (*I-mène*, l'*e* surajouté très-bref.) Petite membrane aux parties naturelles des filles. —Suivant la Fable, Divinité qui présidoit au mariage. En ce sens il s'emploie toujours au singulier. —Mariage. Il n'est guères usité qu'en Poésie et dans cette phrase familière: *Vivre sous les lois de l'hymen*.

Hyménée, subst. m. (*I-mé-né-e*) Le même qu'*hymen*, dans la seconde et la troisième acceptions.

Hymne, s. m. et f. (*Im-ne*, comme si on écrivoit *ime-ne*, l'*e* surajouté très-muet et très-bref.) Cantique en l'honneur de la Divinité. Ce mot est fém. quand on parle des cantiques de l'Eglise dans l'Office divin; et masc. quand on parle de ceux des Anciens en l'honneur de leurs Dieux.

Hymniste, s. m. Celui qui a fait des hymnes.

Hymnodes, s. m. pl. Ceux qui chantoient des hymnes dans les fêtes publiques de la Grèce.

Hymnographe, s. m. (*Im-no-gra-fe*) Compositeur d'hymnes.

Hymnologie, subst. f. Récitation ou chant des hymnes.

Hyoïde, adj. m. (*I-o-i-de*) ter. d'Anatomie: *L'os hyoïde*, situé à la racine de la langue.

Hyosciame, s. f. Plante somnifère; jusquiame.

Hypallage, s. f. Figure par laquelle on fait un changement dans l'expression: *Il n'avoit point de souliers dans ses pieds*, pour *il n'avoit point les pieds dans ses souliers*.

Hypécoon, s. m. Plante narcotique.

Hyperbate, subst. f. Figure de Grammaire et de Rhétorique qui renverse l'ordre naturel du discours.

Hyperbole, s. f. Figure qui consiste à exagérer au-delà même de la vraisemblance. —En term. de Géométrie, section d'un cône par un plan qui, étant prolongé rencontre le cône opposé.

Hyperbolique, adj. (*I-pêr-bo-li-ke*) Qui tient de l'hyperbole.

Hyperboliquement, adv. (*I-pêr-bo-li-ke-man*) D'une manière hyperbolique.

Hyperborée, adj. Il se dit des Nations, des Pays du Nord. On dit aussi *Hyperboréen*.

Hypercatalectique, adj. Il se dit d'un vers Grec ou Latin, où il y a une ou deux syllabes de trop. On dit aussi et dans le même sens *hypermètre*.

Hypercrise, s. f. (*I-pêr-kri-ze*) Crise violente et excessive d'une maladie.

Hypercritique, s. et adj. m. (*I-pêr-kri-ti-ke*) Censeur outré; critique qui ne pardonne rien.

Hyperdulie, s. f. Le culte qu'on rend à la Sainte Vierge.

Hypéricon, subst. m. Sorte de plante dont la graine est bonne contre la pierre, les venins et les crachemens de sang.

Hypètres ou *Subdiales*, s. f. pl. On appeloit ainsi des lieux découverts et

en plein air, qui étoient consacrés aux Dieux. On s'y assembloit comme dans des Temples, pour offrir des Sacrifices, etc.

Hypnobate, s. m. Somnambule.

Hypnologie, subst. f. Partie de la Médecine qui règle le sommeil et les veilles.

Hypnotique, adj. (*Ip-no-ti-ke*) t. de Médecine : Qui provoque le sommeil.

Hypocondre, s. m. Terme d'Anatomie : Parties latérales de la région supérieure du bas ventre : *Hypocondre droit*, où est le foie ; *hypocondre gauche*, où est la rate. —fig. et fam. Homme bizarre et extravagant.

Hypocondriaque, adj. et subst. (*I-po-kon-dri-a-ke*) Malade dont l'indisposition vient du vice des hypocondres. On dit aussi *maladie hypocondriaque*. —figur. Bizarre, d'humeur inégale, atrabilaire.

Hypocrâne, s. m. Suppuration entre le crâne et la dure-mère.

Hypocras, s. m. (*I-po-krâ*) Breuvage fait avec du vin, du sucre et de la cannelle.

Hypocrisie, subst. f. (*I-po-cri-ʒí-e*) Fausse apparence de la piété, de la vertu, de la probité.

Hypocrite, s. m. et f. et adj. Qui a de l'hypocrisie. —Qui tient de l'hypocrisie.

Hypogastre, s. m. Partie inférieure du bas ventre.

Hypogastrique, adj. (*I-po-gas-tri-ke*) Qui appartient à l'hypogastre.

Hypoglosses, s. m. pl. (*I-po-glo-ce*) Nerfs qui rendent la langue l'organe du goût. On dit aussi adjectivement *les nerfs hypoglosses*.

Hypoglosside, subst. fém. Terme de Médecine : Inflammation ou exulcération sous la langue.

Hypoglottite, subst. f. Glande située sous la langue. —Chez les Antiquaires, couronne de laurier d'Alexandrie.

Hypolepathe, s. m. (*I-po-le-pa-te*) Espèce de rapontic ou de rhubarbe.

Hypomochlion, s. m. (*I-po-mo-kli-on*) Point d'appui d'un levier.

Hypophore, s. f. (*I-po-fo-re*) ter. de Chirurgie : Ulcère ouvert, profond et fistuleux.

Hypophtalmie, s. f. (*I-pof-tal-mî-e*) Douleur dans l'œil sous la cornée.

Hypopion, s. m. Amas de pus derrière la cornée de l'œil.

Hypostase, s. f. (*I-pos-ta-ʒe*) t. de Théologie : Suppôt, personne. —En termes de Médecine, sédiment des urines.

Hypostatique, adj. (*I-pos-ta-ti-ke*) Qui tient de l'hypostase.

Hypostatiquement, adv. (*I-pos-ta-ti-ke-man*) D'une manière hypostatique.

Hypothécaire, adject. (*I-po-té-kè-re*) Qui a droit ou qui donne droit d'hypothèque : *Créance hypothécaire*, *dettes hypothécaires*.

Hypothécairement, adv. (*I-po-té-kè-re-man*) Par une action hypothécaire.

Hypothénar, subst. m. (*I-po-té-nar*) Terme d'Anatomie : Muscle du petit doigt. —Muscle du pied.

Hypothénuse, s. f. (*I-po-té-nu-ʒe*) Côté opposé à l'angle droit dans un triangle rectangle.

Hypothèque, s. f. (*I-po-tè-ke*) Droit acquis à un Créancier sur les immeubles que le Débiteur lui a affectés pour la sûreté de sa dette.

Hypothéquer, verb. act. (*I-po-té-ké*) Donner pour hypothèque : *Il a hypothéqué tous ses biens*.

Hypothèse, s. f. (*I-po-tè-ʒe*) Supposition dont on tire une conséquence. —Systême d'où, sur des principes que l'on suppose, on déduit l'explication des phénomènes, etc.

Hypothétique, adj. (*I-po-té-ti-ke*) Fondé sur une hypothèse.

Hypothétiquement, adv. (*I-po-té-ti-ke-man*) D'une manière hypothétique.

Hypotrachélion, subst. m. (*I-po-tra-ké-li-on*) En ter. de Médecine, partie inférieure du cou. —En ter. d'Architecture, l'endroit de la colonne qui touche au chapiteau.

Hypotypose, s. fém. (*I-po-ti-po-ʒe*) Figure de Rhétorique : Description vive et animée.

Hyposome, subst. m. Terme d'Anatomie : Membrane qui partage deux cavités.

Hysope, subst. f. (*I-ʒo-pe*) Sorte de plante aromatique.

Hystéralgie, s. f. Douleur dans la matrice.

Hystérique, adj. Qui a rapport à la matrice. —En termes de Médecine, *passion hystérique* ou *affection hystérique*, maladie à laquelle les femmes sont sujettes.

Hystérocèle, s. f. Descente causée par le passage de la matrice à travers le péritoine.

Hystérolithe, s. f. On donne ce nom à des pierres figurées qui représentent les parties naturelles de la femme.

Hystéromotocie, (*Trév.*) s. f. terme de Chirurgie : Opération Césarienne. L'*Acad.* écrit *hystérotomotocie.*

Hystérotomie, s. f. Dissection de la matrice.

Hystricite, subst. C'est le bézoard du porc-épic.

FIN DU TOME PREMIER.

BIBLIOTHECA REGIA MONACENSIS

BSB Bayerische StaatsBibliothek
MDZ Münchener DigitalisierungsZentrum Digitale Bibliothek

Gattel, Claude Marie, 1743-1812

Nouveau Dictionnaire Portatif De La Langue Françoise

Bd.: Tome Premier

Lyon 1797

L.lat.f. 109 z-2

urn:nbn:de:bvb:12-bsb10587125-0